





Digitized by the Internet Archive in 2011 with funding from University of Ottawa





ALEXANDRE DUMAS

ILLUSTRE

Louis XIV et son Siècle

HLUSTRATIONS

DE

CASTELLI, FOULQUIER, MARCKL. PHILIPPOTEAUX, RCUARGUE, ETC.



PARIS

A. LE VASSEUR ET Cie, ÉDITEURS

33, rue de Fleurus, 33





LOUIS XIV ET SON SIÈCLE

CIRCONSTANCES AUXQUELLES LOUIS XIV DOIT LA VIE. - ANNE D'AUTRICHE SE DÉCLARE ENCEINTE. - GRACE QU'ELLE DEMANDE AU ROI A CETTE OCCASION. - COUP D'ŒIL JETÉ EN ARRIÈRE. - LOUIS XIII. - ANNE D'AU-- MARIE DE MÉDICIS. - LE CARDINAL DE RICHELIEU. - GASTON D'ORLÉANS. - MADAME DE CHEVREUSE. -- PREMIÈRE MÉSINTELLIGENCE DE LOUIS XIII ET D'ANNE D'AUTRICHE. -- JALOUSIE DU BOI CONTRE SON FRÈRE. -- LE CARDINAL DE RICHELIEU AMOUREUX DE LA REINE. -- ANECDOTE AU SUJET DE CET AMOUR.

Le 5 décembre 1637, le roi Louis XIII alla faire une visite à mademoiselle de la Fayette, qui, pendant le mois de mars de la même année, s'était retirée au couvent de la Visitation de Sainte-Marie, situé rue Saint-Antoine, où elle avait pris le voile sous le nom de sour Angélique. Une des prérogatives attachées an titre de roi, de reine ou d'enfant de France étant d'entrer dans tous les couvents et de converser librement avec les religieuses, les visites dn roi à son ancienne maîtresse ne souffraient aucune difficulté.

D'ailleurs, on sait que les maîtresses du roi Louis XIII n'étaient que ses amies et jamais les assiduités du chaste fils de Henri IV et du chaste pere de Louis XIV, monarques fort peu chastes tous deux, ne portèrent en aucune façon atteinte à la réputation des femmes auxquelles elles s'adres-

Louise Motier de la Fayette, issue d'une ancienne famille d'Auvergne, était entrée, dés l'âge de dix-sept ans. dans la maison de la reine Anne d'Autriche, en qualité de fille d'honneur. Dès 1630, le roi l'avait remarquée. et les charmes de son esprit et de sa personne l'avaieut tiré, sinon de sa chasteté, du moins de sa froideur habituelle : Bassompierre raconte qu'en passant à cette époque à Lyon, où Louis XIII séjournait, il y trouva le roi parmi les dames et amoureux et galant contre sa coutume.

Cette faveur de mademoiselle de la Fayette dura sans nuage aucun tant qu'elle prit sur elle de rester étrangère aux affaires politiques. Mais le père Joseph, qui était son parent du côté de Marie Motier de Saint-Romain, sa mère.

aux anaires pointiques. Mais le pere Joseph, qui, etait son parent du côté de Marie Motier de Saint-Romain, sa mère ayant obtenu d'elle qu'elle entrât dans une cabale contre le cardinal, que l'ambitieux capucin voulait supplanter dans l'esprit du roi, dès lors toute tranquillité et tout bonheur furent perdus pour elle et pour son royal amant. Selon ses habitudes, ce ne fut pas de front que Richelleu attaqua l'ameur de Louis XIII pour mademoiselle de la Fayette; ce fint par une de ces mines souterraines, si familières à ce grand ministre, lequel fut forcé d'user la moitié de sa vie à des ruses qui réussissaient d'autant plus sûrement qu'étant indignes d'un génie si supérieur, on ne les attendait point de sa part. Il décida par menace Boizenval que Louis XIII avait tiré de sa garde-robe pour en faire son premier valet de chambre à trahir son maître dont il était le plus iutime confident, d'abord en faussant les messages verbaux que les deux amants s'envoyaient l'un à l'autre, puis en remettant au cardinal les lettres qu'ils écrivaient, et qui, dans son cabinet et sous la main d'habiles secrétaires que le cardinal payait à cet effet, subissaient des altérations telles, que les épitres des deux amants, sorties de leurs mains, pleines d'expressions de tendresse, arrivaient

r de sa e 'r . . . ste et ce n selle de l'ng'emis the etal 1 s VIII l ngt

mone pour le ce Manus rency en ce moment la 1 la Fayette s'en-I la Fayelte s'en
! Vs. viou que ques insviu plus en sortir
vigant le vile les uns
i is de mai de l'anice i(37.

le de Hautefort, rappelee par
e via prendre dans le cour
une malem « le de La l'ayette,
l'anice malem « le de La l'ayette,
l'anice malem « le de La l'ayette,
l'anice malem » le de la l'ayette der-I & VI.I . I is moins untinte, ave cette der il lui etalent devenu s necessaires, et s dit, parti se refement de terosbois qu'il è ve u lui faire une visite. Entre au couvent es de lagrès midl, il en ciait sorti à huit

for for dit dans ce te inversation, nul n'en sut car cle eut leu en tête a l'te comme toutes le L. l'eyett des us qu'elle c'ait au couvent de la de Sa 'e M rie So ment en sortant, le roi r i i r: I n d a ce x le ses gens qui l'avaient accom er l nla au rei sul retournait a Grosbols; I s VIII al re prie faire in effort sur ful même, et, après L 1 mant de s l'nce

A d'i n'us allens au L'uvre

e arr fri rafidement le hemin du palais, à la e, e de le rie enchantée de n'avoir point quatre - f re par un si terrible temps

Arrive au I avre le roi man'a chez la reine, qui le vit 'r e ur grand et unement car, depuis longtemps 1 XIII e Anne d'Autriche avaient de bien rares entre-vé elle leva et salua respertueusement. Louis XIII la à e e la baisa la main avec la même timidité qu'il t fir wee devant une femme qu'il aurait vue pour la

r e l'une vex embarrassée:

M. l'me lu dt'il il litt si gros temps que je ne puls
r r, r er l'i je viens done vous demander un sour l'r e r et le gite pour ce le nuit
Ce me ra un grant forneur et une grande joie
e tri l'n et l'autre. Verre Majeste, repondit la reine, et

r I bei mainte and le lette tempête qu'il nous a .) et q i meffrayalt si f rt tout a l'heure

la VIII p fint ette nuit du 5 decembre 1637, par 2 l n lement le souper mais encore le lit Ance I Autr he, jus le le demain matin, il repartit r Gr 1

For elle airl qui avait ameré ce rapprochement relie ce retour d'intimité entre le mari mi La temp e avait elle reclement effrayé XII i villacté aux listantes prieres de made-la l'étable dernière supposition est la t com a nous rou croyons que fa

r e ler u' le t prelle (tuit enceinte, cepen e par du cue ce fri pendant les quatre le par du runger mals vers le com et par de n'est plus aucun doute u matement Cetai le 11 mal 1838 ' | er M d Chavigny de præddes i e el ier M de Chavigny i lan qu' i et it, et, en sor-Traver l'parlement du rol,) ritrj ir la cha e au vol.

1 l moltre d'Etat fronca le
l'u prifer administration

faveti e cul a iquel il l l e re retarlié l c canda il à M. de r Panda ii a a de r Hence e qu'aver velez neu parler c rele la cela re error II is one

t commender to the state that the state of

d r 17 fr cid nal mor

seur de Chavigny; peut-être le prisonnier est-ll l'ennemi de 8 n l'immence et, par consèquent, notre ennemi. — Celui-la n'est l'ennemi de personne, sire; c'est seulement

un I tele serviteur de la reine, injustement soupçonné de

Ah! je vous vois venir! vous voulez encore me parler de 1 iporte, cela ne me regarde pas, Chavigny; adressez-vous a M. le cardinal Venez, messieurs, venez i Et il fit signe à ceux qui devaient l'accompagner de le

— Cependant, sire, dit Chavigny, la reine avait pensé qu'en faveur de la nouvelle que je vous apporte. Voire Majesté dalgnérait lui accorder la grâce que je suis chargé de lui demander de sa part.

-- Et quelle nouvelle m'apportez-vous? demanda le rol.

- La nouvelle que la reine est enceinte, répondit Cha-

La reine est enceinte : s'écria le roi. Alors, ce doit être de la nuit du 5 décembre.

- Je ne sais, sire; mais ce que je sais, c'est que Dieu a regardé en miséricorde le royaume de France et qu'il a falt cesser une stérllité qui nous affligeait tous.

- Lites vous bien sur de ce que vous m'annoncez là. Chavigny? demanda le roi.

- La reine n'a rien voulu dire à Votre Majesté avant d'en être bien certaine. Mais, aujourd'hui même, elle a senti remuer son auguste enfant, et, comme vous lui avez promis, ma-t-elle assuré, le cos échéant, de lui accorder la grace qu'elle vous demanderait, elle vous demande, sirc, de faire sortir de la Bastille Laporte, son portemanteau.

- C'est bon, dit le roi, cela ne fait rien à notre chasse, messieurs, c'est un petit retard, voilà tout; allez attendre en bas, tandis que, moi et Chavlgny, nous passons chez la reine.

Les courtisans accompagnèrent joyousement le rol jusqu'a l'appartement d'Anne d'Auriche, où Louis XIII entra tandis qu'ils continuaient leur chemin

Le roi laissa Chavigny dans le salon de la reine et passa dans son oratolre; là encore, on ignore ce qui fut dit entre eux, car personne ne fut admis en tiers dans leur en-

Seulement, au bout de dix minutes, le roi sortit la figure radieuse.

- Chavigny, dit-il, c'était vrai. Dieu vouille maintenant que ce soit un dauphin. Ah! comme vous enrageriez, mon très cher frère!

- Et Laporte, sice? demanda Chavigny.

- Vous le ferez sortir demain de la Bastifle, mals à la condition qu'il se retirera immédiatement à Saumur.

Le lendemain, 12 mai, M. Legras, secrétaire des commandements de la reine, se présenta à la Baséllle, accompagné d'un commis de M, de Chavigny; il avalt mission de faire signer à Laporte la promesse de se retirer à Saumur, Laporte signa, et, le 13 au matin, il fut remis en liberté.

Ainsi le premier mouvement que sit Louis XIV, dans le seln de sa mère, fut le motif d'une des grâces qu'accorda si carement Louis XIII C'était de bon augure pour l'avenir.

Le bruit de la grossesse de la reine se répandit rapidement en France; on eut peine a y croire: apres vingt-deux ans de mariage et de stérilité, c'était presque un miracle.

D'ailleurs, on savait les causes de trouble et de désaccord qui avaient existé entre le roi et la reine. On n'osait donc pas nourrir une espérance qu'on regardait depuis longtemps

Jetons en arrière un coup d'æll sur les causes de ces dissensions conjugales; ce sera pour nos lecteurs une occasion de faire connaissance avec les personnages les plus importants de cette cour romanesque, où les trois éléments français, italien et espagnol étaient réunis, et qui appa raissent au commencement du règne de Louis XIV, comme les representants d'un autre age et d'un autre siècle.

Le rol Louis MHI, que nons venons de mettre en scène et qui était alors Agé de trente sept ans a pen pres, était un prince i la fols fier et timide, d'une bravoure héroique et d'une héstation d'enfant; sachant hair violemment, mais r'abmant Jamais qu'avec réserve; dissimilé pour avoir longtemps vecu avec des gens qu'il détestait, patient et laible en apparence, mais violent par boutades, cruel avec délices et rafinement, quoique son pere Henri IV est tout fait dans son enfance pour le corriger de son penchant à la cruante, Jusqu'a l'avoir deux fois, de sa propre main, battu de verges la première, parce qu'il avait écrasé en tre deux pierres la tete d'un moineau vivant ; la seconde, parce qu'il avait pris en haine un jeune seigneur, il fallut, pour le satisfaire, tirer'à ce gentilhomme un coup de pis tolet sans balle, auquel coup le gentilhomme, prévenu d'avance, tomba comme s'il était mort ; ce qui causa une si grande joie à i ami lutur de Montmorency et de Cinq-Mars, qu'il en bartit des mains A ces corrections, la reine Marie de Médicls s'était récriée bien fort, mais le Béarnais

n'avait tenu aucun compte des réclamations maternelles, et

iui avait repondu ces paroles prophetiques .

— Madame, priez Dieu que je vive : car, croyez-moi.

ce méchant garçon-là vous maltraitera fort quand je n y

serai plus.

L'enfance du roi avait, au reste, été fort abandonnée : la reine mère, qui, au dire de son mari lui-même, était cou-tageuse, hautaine, ferme, discrète, glorieuse, opiniatre, rogeuse, hautaine, jerme, discrete, glorieuse, opinidre, vindicalive et défiante, voulait conserver le plus longtemps possible, le pouvoir royal qui était devenu pour elle un resoin. En conséquence, au lieu de donner à son fils cette haute instruction qui prépare à régner, elle l'avait laissé dans une ignorance parfaite, de sorte que son éducation n'était pas même celle d'un homme né dans une condition ordinaire. Toujours en familieure avec Corpsini et Coligne. ordinaire. Toujours en familiarité avec Concini et Galigai, que le jeune roi détestait, elle ne voyait son fils que lorsque son devoir l'amenait chez elle, et, la plupart du temps, elle le recevait froidement. Un jour, il arriva même que Louis XIII, en entrant chez sa mère, marcha sur la patte d'un chien, que Marie de Médicis aimait beaucoup; le chien mordit le roi à la jambe. Le jeune prince, emporté par la douleur, lui donna un coup de pied. Le chien s'enfuit en criant; alors, la reine mère le prit dans ses bras, l'embrassant et le plaignant, sans même demander à son fils des nouvelles de sa blessure. Aussi, frappé au cœur de cette preuve d'indifférence, le roi sortit aussitôt en disant à

Regarde donc, Albert, elle aime mieux son chien que

Charles-Albert de Luynes, le seul favori de Louis XIII. peut-être, qui soit mort sans avoir vu la haine du roi suc-(ser à son amitié, sans doute parce qu'il fut non seulement son ami, mais encore son complice, était l'unique compagnon qu'on laissat approcher du jeune prince, et encore ne jouissait-il de cette faveur que parce qu'on ne voyait en lui qu'un homme frivole et sans conséquence. En effet, qui aurait pu prendre ombrage d'un personnage de si médiocre naissance, qu'on lui contestait même le titre de simple gentilhon me avec lequel lui et ses deux frères s'étaient présentés à la cour?

Voici, au reste, ce qu'on racontait sur leur origine : Le roi François ler avait, parmi les musiciens attachés à son palais, un joueur de luth, Allemand, nommé Albert, lequel était en grande faveur près de lui à cause de son talent et de son esprit. Ausst, lorsque le roi fit pour la première fois son entrée à Marseille, lui accorda-t-il pour son fière, homme d'Eglise, un hon canonicat qui était vacant. Le chanoine avait deux hâtards; il fit étudier l'ainé pour en faire un homme de science, et éleva l'autre pour en faire un homme de guerre.

L'ainé devint médecin, prit le nom de Luynes, d'une setite maison qu'il possèdait près de Mornas, suivit la reine de Navarre jusqu'à sa mort, et. ayant fait fortune, lui prêta

jusqu'à douze mille écus.

Le cadet fut archer du roi Charles, se battit en champ c'os dans le bois de Vincennes, devant toute la cour, et tua son homme ; ce qui le mit en si grande réputation, que M. Danville, gouverneur du Languedoc, le prit avec lui, lui tonna sa lieutenance de Pont-Saint-Esprit, puis erfin le mit gou-verneur dans Beaucaire, où il mourut, laissant trois fils et quatre filles.

Les trois fils étaient : Albert, Cadenet et Brantès.

Tous trois furent recommandés par la Varenne à Bassempierre. La Varenne comme on le sait, était à Henri IV et que Lebel était à Louis XV. Bassompierre, qui avant eu fort à se louer de la Varenne du vivant du feu roi, eut, chose rare, le plus grand égard pour la recommandation d'un homme qui avait cessé d'être en faveur. Il plaça Albert près du roi, et ses deux frères chez le maréchal de Scuvré, qui les donna à Courtanvaux, son fils.

Alhert fut le bienvenu et jouit bientôt de la faveur du jeune roi. En effet, Louis XIII, abandonné, sans un seul ami, réduit à la société d'un valet de chiens et d'un fauconnier, n'avait pour toute distraction qu'une volière qu'il avait fait faire dans son jardin; pour tout plaisir, que celui de conduire lui-même, un fouet à la main, les tombereaux sur lesquels on transportait le sable dont il se servait pour bâtir de petites forteresses; pour toute occupation. que la musique, qu'il aimait passionnément, et quelques arts mécaniques qu'il étudiait tout seul. Le jeune roi, disonsnous, s'était pris d'une vive et subite amitié pour Albert, qui, adroit à tous les exercices du corps, était venu jeter une grande anin'ation dans sa vie jusque-là si morne et si monotone.

Ce qui, surtout, avait mis Albert au mieux dans l'esprit du roi, c'était son habileté à dresser des pies-griéches avec lesquelles Louis XIII et lui donnaient la chasse aux petits oiseaux dans les jardins des Tuileries et du Louvre. Il en résulta que, le roi devenant un peu plus occupé, la reine mère regarda comme un bonheur l'amitié de Luynes, qui,

selon elle, devait encore détourner l'esprit de son fils des .. naires de l'Etat.

Ce fut vers cette époque, c'est-à-dire au commencement de 1615, qu'on annonça au jeune roi son prochain mariage avec l'intante Anne d'Autriche, fille de l'hilippe III et de la reine Marguerite.

Louis XIII montrait peu de gout pour les plaisirs. La nature l'avait fait dévot et mélancolique. Il atteignait qua-torze ans lorsque son mariage fut resolu; et, tandis qu'à cet âge le roi son père, d'amoureuse mémoire, courait déjà, comme il le dit lui-même, bois et montagnes, pourchassant femmes et filles avec l'ardeur de ce sang impétueux qui continua de brûler sous ses cheveux gris, le jeune roi se préoccupa de ce mariage comme d'un lien qu'il reconnaissait déjà saint et indissoluble, et, au lieu de se laisser entraîner par l'ardeur et les désirs de son âge, il apporta dans la conduite de cette affaire l'amour-propre et la défiance d'un

homme qui ne veut pas être dupé.

Aussi, dès qu'il apprit, à Bordeaux, que sa femme s'acheminait vers la Bidassoa, où l'échange des princesses devait être fait, — car, en même temps que Louis XIII allait épouser Anne d'Autriche, Henriette de France, qu'on appe-lait Madame, devait devenir la femme de l'infant don Philippe, — il envoya Luynes au-devant d'elle, sous prétexte de lui remettre une lettre, mais, en réalité pour qu'il pût apprendre de la bouche d'un homme dans lequet il avait toute confiance, si la jeune princesse était digne de la

réputation de beauté qu'on lul faisait. Luynes laissa donc le roi à Bordeaux, où il était venu avec toute la cour, et, porteur du premier message amou-reux que Louis XIII eût écrit. il s'avança au-devant du cor-tège qui amenait la petite reine; c'est ainsi qu'on appelait Anne d'Autriche pour la distinguer de la reine mère, Marie

De l'autre côté de Bayonne, Luynes rencontra celle qu'il venait chercher; il descendit aussitôt de cheval, s'approcha de la litière, et, mettant un genou en terre :

— De la part du roi, dit-il, à Yotre Majesté.

Et, en même temps, il présenta à la princesse la lettre de Louis XIII.

Anne d'Autriche prit la lettre, la décacheta et lui ce qui

« Madame, ne pouvant, selon mon désir, me trouver auprès de vous à vostre entrée dans mon royaume, pour vous mettre en possession du pouvoir que j'y ai, comme de mon entière affection à vous aymer et servir, j'envoye devers vous Luynes. I'un de mes plus confidents serviteurs, pour, en mon nom, vous saluer et vous dire que vous estes attendue de moy avec impatience et pour vous offrir moymesme l'un et l'autre. Je vous prie doncques le recevolr favorablement et le croire de ce qu'il vous dira de la part, madame, de vostre plus cher amy et serviteur, « LOUIS. »

Cette lecture terminée. l'infante remercia gracieusement le messager, lui fit signe de remonter à cheval et de marcher près de sa litière, et entra dans la ville tout en s'entretenant avec lui.

Le lendemain, elle le renvoya avec cette réponse que le peu d'habitude qu'elle avait de la langue française la for-çait à faire en espagnol :

« Señor, mucho me he holgado con Luynes, con las buenas nuevas que me ha dado de la salud de Vuestra Majestad. Yo ruego por ella y muy deseosa de llegar donde pueda servir à mi madre. Y asi me doy mucha priesa à caminar por la soledad que me hace y bezar à Vuestra Majestad la mano, à quien Dios guarde como deseo. Beza las manos à Vuestra Majestad (t).

Luynes fit grande diligence, car il avait de bonnes nouvelles à rendre au roi. L'infante était belle à ravir : mais, nous l'avons dit. Louis XIII était difficile à satisfaire ; soit curiosité, soit défiance, il voulut juger sa fiancée par ses propres yeux. Il partit donc de Bordeaux, sans bruit, à cheval, escorté de deux ou trois personnes seulement, entra dans une maison par la porte de derrière, alla s'établir à une fenêtre de rez-de-chaussée et attendit.

Le mot d'ordre avait été donné : comme le carrosse de l'infante arrivait devant la maison où était le roi, le duc

^{(1) «} Sire, j'ai vu avec plaisir M. de Luynes, qui m'a donné de bonnes nouvelles de la sante de Votre Majesté. Je prie pour elle et je suis désireuse de faire ce qui peut être agréable a ma mère; ainsi, il me tarde d'achever mon voyage et de baiser la main de Votre Majesté, que Dieu garde comme je le désire. Je baise les mains de Votre Majeste.

e V I thric A A'ric Se t car

chemin
n u ré l;
l e j jua vers
malan e

riens du temps,

de ju i saus irre

le majest cus

(ss projets et impos.

1) esse turbu ente

i ui sui gride tien

i ui sui gride tien

i ui bati e e la plus

fu es e inferitux des

ils drattr et auxques

t u rasprence intinte

v ime e u i it n'e ressou
a fs vs qu'ils en adrent

es l i mittoi des irnis

l s XIII recevant pur om

i se pas s'i omme llent en ore hez

gres e i se par un privlege pr

at Jr it B etax et les jeunes époux, u it un dans en lor s'furent inn jers a nournée que, ne le ret lu r l'inn le cinq montée sapres en le ret lu r l'élèver et l'infunte resta seule u insommation du mariage respection de la seule le seul

r f l r - L u - XIII eut a s'o cujer des quepr do querell s qui avaient eu pour
r l v e i Mari de Mellets après
r fleir e' qui tantet sius un pretexte.
ittes a limitent i chaque instant des
its d ce pauvre royaume encore
lerre d're g n Puls, après le traité de
filut s'ujer de la ruine du maréchal
r i idi udu 'et acheva de manière à
r i r f fermet le L us XI e li dissimulation
r i l X v d'ference t utefols, que le premer l v d'e genre qu'il commit, fut
l r l vu s'ilitiques d'une certaine éléva'une ordres de sa mère et n'agit
l r e fiu s'alorme tandis qu'a Louis XIII
ve ' l h te de et evènement si étrange
l e m n'h le le rié able a celles de Luynes.

r p lu l v e vr telf et que Léonora f r le Gry une sir ière au mois de

A vaf e lr le la reine in re la prophette
t r le m han garçon Marie de
l l hinteure, fut reléguée
l t fre que emme evilée

r rent deshilité que demps
the regent duis la vie de
the regent du caractere
r relea de rentien ne
franche de tents en
relea to the la discourant de tents en
relea to the la discourant d'une
the the tent of the la discourant d'une
the tent of the la discourant de la discourant des la discourant de la discourant

I I d Or 1 d or 1 l d Or 1 l

els faver de Marie de Mediels, souvent le roi, dans sa jeu Lesse et meme depuis su mujorité s'était montré jaloux de l'amour de la régente pour co frère qui, aussi gai et aussi jeyeux que Louis XIII était sombre et mélancolique. semi ai avoir hérite sinon du courage et de la loyauté du roi Henri IV, du moins de sou esprit; plus tard, la légèrete d'Anne d'Autriche lui inspira contre ce frere une jalousie d peux qui ne contribua pas mediocrement à augmenter la le me du frero. En esse, la reme traitait córémonieusement c'avec tous les dehors de l'etiquette Gaston, en jublic, mats l'appelait tout simplement men frère dans ses lettres, et, en petit counté enucliotait toujours avec lui, famillarité in support ble au roi qui était nous l'avois dit, de sa per sonne le plus timide, et par conséquent, le plus ombrageux des hommes. De son que, la reine Marie de Médicis, sans I faffut ou pouvoir qui lu, avait échappe et qu'elle ne voulait laisser reprendre par personne southait, avec cette ar leur d'intrigue qu'elle avait puisce à la cour de Florence e seu mal eten t tandis que le duc d'Anjou lui-même, dont connaît le caractère à la fois inconsequent et léger, aventureux et la he, se plaisuit, pour ainsi dire, a réchauffer à petites haleines la colère du roi par mille hostilités secretes ou apparentes Ainsi il avatt dit à la reine en presence de plusieurs témoins, un jour qu'elle venait de faire une neuvaine pour obtenir que sa stérilite cessat

Madame, vous venez de solliciter vos juges contre moi ; je consens que vous gagniez le proces, si le roi a assez de credit pour me le faire perdre.

Le mot revint aux ore lles de Louis XIII, qui en fut d'au t'art plus irrite que le bruit de son impulssance commençal a se repandre.

Ce brint, auquel la sterlité d'une princesse, belle, jeune et almirablement conformée, semblait donner toute consistairée, amena, de la part de Richelleu, une des plus étranges et des plus hardies propositions qu'un ministre ait jamais fattes a une reine et un cardinal a une femme.

Dessitions, en quelques traits, cette grande et sombre figure du cardinal-duc, qu'on appelait l'Eminence rouge, pour le distinguer du père Joseph, son confident, qu'on appelait l'Eminence grise.

Armand-Jean Duplessis, à l'époque où nous en sommes arrivés, c'est-à-dire vers 1623, avait à peu près trente-huit ans ; c'était le fils de François Duplessis, soigneur de Richelleu chevaller des ordres du rol, gentilhomme de très bonne nalssance, quoi qu'on en alt dit, et, sur ce point, ceux qui en douteraient peuvent recourir aux Mémoires de mademoiselle de Montpensier. On ne confesiera pas que l'orgueilleuse fille de Gaston ne se connût en noblesse,

A cinq ans, il avait perdu son pière, qui mourut laissant trois fils et deux filles; il était le dernier des garçons. L'ainé prit la carrière des armes et fut tué; le second était évêque de Luçon et renouça à son évêché pour se faire chartreux. Armand Jean Duplessis, qui était d'Eglise, hérita donc de ce bénéfice.

Ecolier, il avant dédie ses theses au rol Henri IV, promettant, dans ette déduace do rendre de grands services a l'Etat, s'il était jamals employé

En 1607, il alla a Rome pour se faire sacrer évêque C'était alors Paul V qui était pape. Le saint-père lui demanda s'il avait l'âge exigé par les canons, c'est-à dire vingt-cinq ans. Le jeune Armand répondit resolument que out, quoiqu'il n'en eût que vingt-trois. Puis, après la cérémonle, il demanda au pape de l'entendre en confession et lui avoua alors le mensonge dont il venait de se rendre coupable. Paul V lui donna l'absolution; mais, le même soir, le montrant à l'ambassadeur de France Malaincourt.

Volci (III-II, un jeune homme qui sera un grand fourbe "Questo glovine sara un gran furbo!)

De relour en France, l'éveque de Luçon allait beaucoup chez l'avo at le Bouteiller, qui avait des relations avec Barlin, l'homme de confiance de la reine mère. Ce fut la que le controleur genéral fit connaissance avec lul goûta son e prit, pre sentit son avenir, et, pour aider autant qu'il fai en lui se Portune le présenta à Léonora Gallgai qui l'employa à de petites négo fations dont fi s'acquitta si bablement, qu'elle le lit connaître à la reine, qui fut a son tour si vite convaincue de son grand mérite, qu'en 1616 elle le nomma secrétaire d'Etat.

Ce fut un an après cette nomination que se trama entre le roi Luynes et Virry, la terrible affaire de l'assassinat du l'ir la d'An re, sur laquelle mos n'avons dit qu'un mot Ajoutons en ore a ce propos un fait qui peint admirablement le caractère de celui que Paul V avait predit devoir è le un grun furbo. Nous prions se ilement le lecteur de se appele que l'evèque de Luçon devait son élévation à L'onera cei gei et a son mari Concho Concigi

Le leune ecrétaire d'Ltat étal loge chez le doyen de Lu ci lor qu' le oir qui précéda l'assassant du magechal d'apporta au doyen un paquet de lettres, qu'on le pria de remettre à son évêque, attendu que l'une des lettres que

renfermant le paquet, contenait un avis des plus pressés. Onze heures venaient de sonner, lorsque le paquet fut rendu à son adresse. L'évêque de Luçon était au lit et allait sendormir; rependant, sur la recommandation que lui transmit son doyen en personne, il prit le paquet et l'ou-

Une de ces lettres était, en effet, très importante et un ne peut plus pressée, elle contenait l'avis que le maréchal d'Ancre verait assassiné le lendemain a dix heures. Le lieu de l'assassinat, le nom des complices, les détails de l'entreprise etaient si bien circonstancies qu'il n'y avait pas de doute que l'avis ne vint d'une personne parfaitement ins-

Après avoir lu cette révélation, l'eveque de Luçon tomba dans une méditation profonde; puis, enfin. relevant la tête et se tournant vers son doyen qui était demeuré là . — C'est bien, dit-il, rien ne presse, la nuit porte conseil.

Et, poussant la lettre sous son traversiu, il se recoucha et s'endormit.

Le lendemain, il ne sortit de sa chambre qu'a onze heures et la première chose qu'il apprit en sortant fut la mort du maréchal.

Trois jours auparavant, il avait dépêché M. de Pontcourlay à Luynes, suppliant ce dernier d'assurer au roi qu'il était à sa dévotion. Malgré cette démarche, l'évêque de Lucon parut être tombé en disgrace. Il demanda au roi, et obtint de lui, la permission de suivre la reine mère dans son exil a Blois. Beaucoup dirent alors qu'il était son amant: beaucoup qu'il était son espion; quelques-uns murmurèrent tout has qu'il était l'un et l'autre : il est probable que ceux-ci étaient les mieux instruits.

Mais bientôt il quitta la reine mère, et, feignant de croire qu'il était devenu suspect, se retira dans un prieuré qui lui appartenait près de Mirabeau, voulant, disait-il, se renfermer avec ses livres et s'occuper, suivant sa profession, à

combattre l'hérésie.

Il n'était resté que quarante jours à Blois et quittait cette ville, en présentant à la fois sn retraite, à la reine mère, comme une nouvelle persécution que ses enuemis le lorgaient de subir à cause d'elle, et à la cour, comme un

acte d'obéissance empressée à la volonte du roi

Cependant, l'exil de la reine mère s'était changé en une veritable prison ; ceux qui entouraient le roi lui représen-taient sans cesse Marie de Médicis comme son ennemie la plus à craindre, et Louis XIII était bien résolu à ne jamais tappeler sa mère. Un jour que Bassompierre, qui avait aussi autrefois été l'amant de Marie de Médicis et qui était resté son fidèle, entrant dans la chambre du roi, trouva Louis XIII occupé à sonner du cor

- Sire, lui dit-il, vous avez tort de vous adonner à cet exercice avec tant d'assiduité, il est fatigant pour la poi-

trine et il a couté la vie au roi Charles IX

Vous vous trompez, Bassompierre, répliqua Louis XIII en mettant la main sur l'épaule du maréchal, ce n'est point cela qui le fit mourir : c'est qu'il se mit mal avec la reine Catherine, sa mère, et qu'après l'avoir exilée, il consentit à se rapprocher d'elle; s'il n'avait pas commis cette imprudence, il ne seratt pas mort

Aussi, comme Marie de Médicis vit que son fils ne se rap prochait pas d'elle et ne la rapprochait point de lui, elle 'échappa du château de Blois dans la nuit du 22 février

temps après, M. d'Alincourt, Lyon, ayant appris que l'évêque de Luçon était parti déguisé d'Avignon, où il se trouvait, se douta qu'il allait rejoindre la reine mère et le fit arrêter à Vienne en Dauphiné. Mais l'évêque de Luçon, à la grande surprise de M. d'Alincourt, tira de sa poche une lettre du roi qui ordonnait aux gouverneurs de province pon seulement de lui laisser le passage libre, mais encore de l'aider dans l'occasion. M. d'Alincourt ne s'était pas trompé. Richelieu allait rejoindre la reine mère; seulement, au lieu d'être un agent de Marie de Médicis, il était, selon toute probabilité, un agent de Louis XIII.

Les princes, toujours prêts à se mettre en révolte contre le roi, allèrent rejoindre la reine mère. La fuite de Marie de Médicis prit aussitôt un caractère de rébellion qui prouvait que Louis XIII n'avait pas si grand tort de se défier d'elle. Le roi assembla une armée.

L'échauffourée du pont de Cé, que raconte si gaillardement Bassompierre, et dans laquelle le roi lui-même chargea à la tête de sa maison, mit fin d'un seul coup à la guerre; et une escarmouche de deux heures, dit Duplessis-Mornay, dissipa le plus grand parti qu'il y ait eu en France depuis plusieurs siècles.

La reine mère fit sa sonmission : le roi reconnut que tout ce qu'elle avait fait, ainsi que ceux qui s'étaient joints à elle, avait été pour son plus grand bien et pour celui de l'Etat; puis ils eurent une entrevue.

- Mon fils, dit la reine mère en apercevant Louis XIII, vous étes bien grandi depuis que je ne vous ai vu

- Madame, repondit le roi, c'est pour votre service.

ces mots, la mère et le fils s'embrasserent comme des gens qui ne se sont pas vus depuis deux ans et qui sont enchantes de se revoir.

Dieu seul sut ce que chacun gardait au fond du cœur de name et de fiel

Puis, comme M. de Sillery allait en ambassade à Rome il eut la charge de demander au pape Grégoire XV, qui avait succedé a Paul V. le premier chapeau de cardinal vacant pour l'évêque de Luçon, afin disait la dépêche, de complaire à la re;ne mère, avec laquelle le roi vivait si bien en toute chose, qu'il avait plaisir à lui donner conten-

En conséquence de cette recommandation. Armand-Jean Duplessis ob.int le chapeau rouge le 5 septembre 1622, et prit, à partir de ce moment, le titre et le nom de cardinal de Richelieu

Or, il y avait trois mois à peu près qu'il avait reçu cette faveur, et qu'investi de la confian e du roi, il commençait à attirer à lui cette tonte-puissance qui fit Louis XIII si petit et lui si grand, lorsqu'un soir que le roi était déjà en froid avec la reine, sa femme, à cause des familiarités du duc d'Anjou et de ses railleries, au moment même où la santé de Sa Majesté donnaît des craîntes sérieuses, le car-dinal se fit annoncer chez la reine à l'heure où les dames du palais venaient de la quitter, pour lui parler, disait-il. des affaires de l'Etat.

La reine le reçut, ne conservant près d'elle qu'une vieille femme de chambre espagnole qui l'avait suivie de Madrid elle se nommait doña Estefania et parlait à peine le fran-

Le cardinal, comme cela lui arrivait souvent. costume de cavalier; rien en lui ne dénonçait l'homme d'Eglise. On sait, d'ailleurs, que. comme la plupart des pre-lats du temps, il portait la moustache et la royale.

Anne d'Autriche était assise, elle fit signe au cardinal de

s'asseoir.

La reine pouvait avoir à cette époque vingt ou vingt-deux ans, c'est dire qu'elle était dans toute la fleur de sa beauté. Richelieu était encore un jeune homme, si l'on peut dire toutefois qu'un homme comme Richelieu fut jamais jeune. La reine s'était déjà aperçue d'une chose dont les femmes

au reste, s'aperçoivent toujours, c'est que Richelieu était près d'elle plus galant que ne doit l'être un cardinal, et plus tendre qu'il ne convient d'être à un ministre.

Elle se douta donc de quelles affaires d'Etat il voulait lut parler; mais, soit qu'il lui restât un dernier doute dans l'esprit et qu'elle voulût l'éclaireir, soit qu'il y eût un triomphe d'orgueil, pour une femme comme Anne d'Autriche, à s'assurer de l'amour d'un homme comme Richelieu. elle donna à son visage, ordinairement hautain, un tel air de hienveillance que le ministre s'enhardit.

 Madame, dit-il, j'ai fait connaître à votre Majesté que j'avais à l'entretenir des affaires de l'Etat: mais j'aurais dù dire, pour parler plus sincèrement, que j'avais à l'entre-

tenir de ses propres affaires.

- Monsieur le cardinal, dit la reine, je sais déjà qu'en plusieurs occasions, et surtout en face de la reine mère, vous avez pris mes intérêts fort à cœur, et je vous en remercie. J'écoute donc avec la plus grande attention ce que vous avez à me dire.

- Le roi est malade, madame,

- Je le sais, dit la reine; mais j'espère que sa maladie pas dangereuse.

— Parce que les gens de l'art n'osent pas dire ce qu'ils pensent à Votre Majesté. Mais Bouvard, que j'ai interrogé et qui n'a nulle raison de dissimuler avec moi, m'a dit la vérité.

- Et cette vérité...? demanda la reine avec une inquié-

tude réelle. — Est que Sa Majesté est atteinte d'une maladie dont elle ne guérira jamais

La reine tressaillit et regarda fixement le cardinal: car. quoiqu'il n'y eût pas une sympathie profonde entre elle er Louis XIII. la mort du roi devait amener dans sa situation de si fâcheux changements, que cette mort, lui fût-elle in-différente à un autre point de vue, était dans tous les cas un grand coup dans sa destinée.

- Bouvard a dit à Voure Eminence que la maladie du roi était mortelle?... demanda Anne d'Autriche en interrogeant de son regard perçant l'impassible physionomie du car-

 Entendons-nous, madame, reprit Richelieu, car le ne voudrais pas inspirer à Votre Majesté une crainte trop pré-cipitée Bouvard ne m'a pas dit que la mort da roi fûr insminente; mais il m'a dit qu'il regardait la maladie dont le roi est atteint comme mortelle.

Le cardinal prononça ces paroles avec un tel accent de vérité, et cette funèbre prophétie s'accordait si bien avec

The state of the s

To the state of th

m urire i e j us in jdis V re Manste est j ce j our elle que

o Marcals privs

THE RESERVE OF v as fats u e gare lle question! vas falls u e pare lle question i vas a river passance c're v re rival in chiesse et en vez v vans e pele en a

s said a predadation

f t d q re ans ripril et quel enfant
vv z v s la sirsia i re de lire dans ce
e' e' i urre tie di t is les désirs
i' amb t mis faite de courage?
i' amb e malame, si vous
v i jer les sir u momett du danger,
se v mai

ser' ardital, ne puis-je pas 2 - 7 T-1 T-

rzn :

M r le rd al la d stinée des rols, emme celle e i da s les mains de Dieu.

1 a t a return sur le cardinal ministre un

1 r l return de que a requisir le cardinal ministre un

1 r et refe de qui i appartenaient

Je e v 14 mjr de pas dit-elle

F s q.e.qn des r de me comprendre de manda

r a l'na' est grave

- i - dif les dire
- i l n lre i que-qu'un qui itende à 1811

and the Market of the desparier?

r i France la 1 ce un herit er de sa

M lar f r g int V tre Eminence sait

y e f 'r e'e que la fau'e en . dt à clle?
y e f 'g a la fau'e en . dt à clle?
y qu'y e d'y) r le eût ha sé les yeux re dre m s this au centralre e fin n regard richlig nt et R c u vilt e regard avec rque i tut mavener un seul

fret ry gat rze ans do fred gregor nuits

tid r ir' m dame dit l come of the come te lat lepor d the

1 reported to me de a dej 15, (31

d. 15 ce c. 15-14, celle qui fut si faible devant Mazarin ent feut ctre i lié sous Richelieu. Mais, à cette époque, le cardinal, rejetons le rétait qu'au commencement de sa fortune et nul regard, excepté le sien peut-être, ne pouvait s'ér les profondeurs de l'avenir.

Autre d'Autriche prit donc en mépris cette audacieuse projon, et résolut de voir jusqu'où frait cet amour du cardinal.

Monseigneur, dit elle fa proposition est inusitee et vaut,

vas et convendrer la peine qu'on y réflectusse. Laissez-ne la nuit et la journee de demain pour me consuiter.

- Lt. demanda le cardinal tout joyeux, demain soir, Luttat l'i micur de me tre de nouveau mes hommages aux l'eds de Votre Majesié?...

Demain seir, j'attendral Votre Eminence.

— Et avec quels sentiments Votre Majesté permet-elle que en éloigne d'elle.

La fière Espagnole imposa silence à son orgueil, et, avec un charmant sourire, tendit la main au cardinal.

Le cardinal baisa ardemment cette belle main, et se retira transporté de joie.

Mors. Anne d'Autriche resta un moment pe sive, le sourdi froncé et la bouche rleuse; puis, secouant la tête comme si elle avait pris une résolution, elle entra dans sa cham-lore a coucher, et ordonna que, le lendemain, d'aussi grand matin que possible, on lui fit venir madame de Chevreuse. Madame de Chevreuse a joné, dans l'histoire que nous avons entrepris de raconter, un si grand rôle, que nous ne pouvons nous dispenser de dire quelques mets sur elle. Madame de Chevreuse, cette foile créature que Marle de Médicis avait placée près de sa belle-file pour la détacher peu à peu du rol et la détourner de ses devoirs par l'exem-ple de sa conduite, madame de Chevreuse, qu'on appelait le plus souvent madame la connétable, parce qu'elle avait épousé, en premières noces, ce même Charles-Albert de Luyaes, que nous avons vu poindre près du rol Louis XIII, et qui avait grandi si fort et si vite, arrose par le sang du et qui avait grandi si fort et si vite, arrose par le sang du marechal d'Ancre, pouvait avoir, à cette époque, vingt-trois ou vingt-quatre ans. C'était une des femmes les plus folies, les plus spirituelles, les plus lègères et les plus intrigantes du temps. Logée au Louvre, du vivant de son premier mari, elle avait en avec le roi de grandes familiarités ce qui avait d'abord donné des inquiétudes à Anne d'Autriche, qui ignorait encore, à cette heure, les manières d'agir du rol avec ses maltiesses Cependant, comme avec midemoiselle de liautefort et mademoiselle de la Fayetle, il s'en tint tou-Hautefort et mademoiselle de la Fayette, il s'en tint tou-jours avec madame de chevreuse à un amour puronent pla-tonique. Ce ne fut cependant pas faute que madame la connetable lui fit beau tou on assure même qu'un jour Louis XIII, embarrassé de ses avances, lui dit:

— Madame de Luynes, je vous en préviens, je n'aime mes mattresses que de la ceinture en haut.

— Sire répondit la connétable vos mattresses clore feront

- Sire, répondit la connétable, vos maltresses alors feront comme Gros-Guillanme, elles se celudront au milieu des

Comme on le pense bien, il y avait plus d'ambition que d'amour dans toutes les galanteries que madame de Luynes faisait à Louis XIII; voyant qu'elle ne pouvait être la maîtresse du mari, elle résolut d'être l'amie de la femme; elle y arriva facilement. Anne d'Antrohe, isolée et esplonnée comme elle l'était, accuelliait avec retour fout nouveau de vie à ca solitude. Un visage qui pouvait donner un peu de vie à sa solitude, un peu de gareté à son abandon, aussi, bientôt madame de Luynes et la reine furent-elles inséparables.

Vers ce temps, le connétable mourut à l'âge de quarantetrois ans, laissant so venve riche, non seulement de sa for-tui e personnelle mais encore de tous les diamants de la naréchale d'Aucre, dont le rol lui avait accordé la confis-cation; elle ne demeura pas longtemps sans être pourvue. Au bout d'un an et demi de veuvage, elle épousa, en denvienes notes le second des MM de Guise, et le mieux fait des quaire Claude de Lorraine, duc de Chevreuse, lequel fait des quaire. Claude de Lorraine, duc de Chevreuse, lequéreiait né la même année que son premier mari, et avait, par conséquent, quarante-trois aus, c'est-à-dire près du double de son âge, t'était un homme d'esprit, et qui, sans chercher le danger, était, dans le danger, d'un courage et d'un sangfroid à toute épreuve. Au siège d'Amiens et, comme it n'était encore que prince de Joinville, son gouverneur ayant été tué dans la tranchée, le jeune prince, qui avait à peine quinze aus, se mit, au milieu du feu, à retourrier ses poches et a, tirer sa montre de son gousset et ses bagues de ses et a tirer sa montre de son gousset et ses bagnes de sos digis le quirant le cadavre que lorsqu'il se fai blen assuré qu'il n'avait plus rien de bon à prendre. Maigré cette anecdete, qui semblatt indiquer dans le jeune prince un grand of fit d ordre, M de Chevreuse n'en devint pas moins par la sulte, un des seigneurs les plus magnifiques de la cour. Il fit, un jour, faire quinze carrosses, afin de choisir, parmi les quinze, celui qui serait le plus doux.

Or, mous avons dit que, le soir de la visite du cardinai, Ai ne d'Aufriche avait donné f'ordre que, le jendemain, aus-. 116° son arrivée au Louvre, madame de Chevreuse fût introd'ute chez elle.

C'était, comme on pense bien, pour lui raconter toute cette scène, que la reine avait si grande hâte de voir son amie.

Madame de Chevreuse avait depuis longtemps remarqué cet amour du cardinal pour la reine, et bien souvent les deux amies en avaient ri entre elles; mais jamais elles n'avaient songé que cet amour se produirait d'une façou si nette et si positive.

Alors fut arrêté un projet digne de ces deux folles têtes, et qui devait, selon elles, guérir à tout jamais le cardinal de sa passion pour la reine.

Le soir, quand tout le monde fut retiré, le cardinal se présenta de nouveau, comme il en avait reçu la permission ; la reine l'accueillit parfaitement, mais parut seulement émettre des doutes sur la réalité de l'amour dont son Emineuce lui avait parlé la veille; alors, le cardinal appela à son secours les serments les plus saints et jura qu'il se sen-tait prêt à exécuter pour la reine les hauts faits que les chevaliers les plus en renom, les Roland. les Amadis, les Galaor, avaient exécuté autrefois pour la dame de leur pensée, et que, d'ailleurs, si Anne d'Autriche voulait le mettre à l'épreuve, elle acquerrait bien vite la conviction qu'il ne disait que l'exacte vérité. Mais, au milieu de ses protestations, Anne d'Autriche l'interrompit.

- Voyez le beau mérite, dit-elle, de tenter des prouesses dont l'accomplisement donne la gloire; c'est ce que tous les hommes font par ambition aussi bien que par amour. Mais ce que vous ne feriez pas, monsieur le cardinal, parce qu'il n'y a qu'un homme véritablement amoureux qui consentiralt à le faire, ce serait de danser une sarabande de-

vant moi.

Madame, dit le cardinal, je suis aussi bien cavalier et homme de guerre qu'homme d'Eglise, et mon éducation, Dieu merci, a été celle d'un gentilhomme; je ne vois donc pas ce qui pourrait m'empêcher de danser devant vous, si tel était votre bon plaisir, et que vous promissiez de me récompenser de cette complaisance.

— Mais vous ne m'avez pas laissé achever, dit la reine; je dissis que Votre l'enier de la laissé achever.

disais que Votre Eminence ne danserait pas devant moi avec

un costume de bouffon espagnol.

- Pourquoi pas? reprit le cardinal. La danse étant en elle-même une chose fort bouffonne, je ne vois pas pourquoi l'on n'assortirait pas le costume à l'action.

— Comment, dit Anne d'Autriche, vous danseriez une sarabande devant moi, vêtu en bouffon, avec des sonnettes aux jambes et des castagnettes aux mains?

— Oui, si cela devait se passer devant vous seule, et, comme je vous l'ai dit, que j'eusse promesse d'une récom-

Devant moi seule, reprit la reine, c'est impossible : il vous faut bien un musicien pour marquer la mesure.

- Alors, prenez Boccau, mon joueur de violon, c'est un

garçon discret et dont je réponds.

— Ah! si vous faites cela, dit la reine, je vous jure que je serai la première à avouer que jamais amour n'a égalé le vôtre.

- Eh bien, madame, dit le cardinal, vous serez satisfaite; demain, à cette même heure, vous pouvez m'attendre. La reine donna sa main à baiser au cardinal, qui se re-

tira plus joyeux encore que la veille.

La journée du lendemain se passa dans l'anxiété. La reine ne pouvait croire que le cardinal se décidât à faire une pareille folie; mais madame de Chevreuse n'en faisait pas un instant de doute, disant savoir de bonne source que son Eminence était amoureux de la reine à en perdre la tête.

A dix heures, la reine était assise dans son cabinet : madame de Chevreuse, Vauthier et Beringhem étaient cachés derrière un paravent. La reine disait que le cardinal ne viendrait pas ; madame de Chevreuse soutenait toujours qu'il viendrait.

Boccau entra, il tenait son violon et annonça que Son Eminence le suivait.

En effet, dix minutes après le musicien, un homme entra enveloppé d'un grand manteau qu'il rejeta aussitôt qu'il eut fermé la porte. C'était le cardinal lui-même dans le costume exigé; il avait des chausses et un pourpoint de velours vert, des sonnettes d'argent à ses jarretières et des castagnettes aux mains.

Anne d'Autriche eut grand'peine à retenir son sérieux en voyant l'homme qui gouvernait la France, accoutré d'une si étrange manière; cependant elle prit cet empire sur elle, remercia le cardinal du geste le plus gracieux et l'invita à pousser l'abnégation jusqu'au bout.

Soit que le cardinal fût véritablement assez amoureux pour faire une pareille folie, soit ainsi qu'il l'avait laissé paraître, il eut des prétentions à la danse, il ne fit aucune opposition à la demande, et, aux premiers sons de l'instrument de Boccau se mit à exécuter les figures de la sarabande, avec force ronds de jambes et évolutions de bras. Malheureusement, grâce à la gravité même avec laquelle le cardinal procédait à la chose, ce spectacle atteignit à un grotesque si véhément, que la reine ne put garder son sérieux et éclata de rire. Un rire bruyant et prolongé sembla lui répondre alors comme un écho. C'étaient les spectateurs caches derrière le paravent qui faisaient chorus. Le cardinal s'aperçut que ce qu'il avait pris pour une faveur n'était qu'une mystification, et sortit furieux. Aussitôt madame de Chevreuse, Vauthier et Beringhem firent irruption; Boccau lui-même suivit l'exemple, et tous cinq avouèrent que, grâce à cette imagination de la reine, ils venaient d'assister à un des spectacles les plus réjouissants qui se pussent imaginer.

Les pauvres insensés qui jouaient avec la colère du car-

dinal-duc!

Il est vrai que cette colère leur était encore inconnue. Après la mort de Bouteville de Montmorency, de Chalais et de Cinq-Mars, ils n'eussent certes pas risqué cette terrible plaisanterie.

Tandis qu'ils riaient ainsi, le cardinal, rentré chez lui, vouait à Anne d'Autriche et à madame de Chevrense une haine éternelle.

En effet, toutes les espérances qu'il avait fondées sur l'amour d'Anne d'Autriche pour lui et sur les consé-quences de cet amour, étaient évanouies. Si le roi mourait, Monsieur, son ennemi particulier, Monsieur égoïste, jeune, ambitieux et avide de paternité, montait sur le trône et sa fortune était renversée du coup ; la perspective était terrible pour un homme qui avait déjà sacrifié tant de choses pour arriver où il en était.

Mais Dieu, qui avait ses desseins, raffermit la santé chan-celante du roi. Bien plus, vers le commencement de l'an-née 1623, le bruit de la grossesse de la reine se répandit: malheureusement, à peine enceinte de trois mois, Anne d'Autriche, en jouant avec madame de Chevreuse, essaya de sauter un fossé, glissa en retombant, et se blessa. Le surlendemain, elle fit une fausse couche, et les espérances con-

çues trop hátivement s'évanouirent.

Nous avons raconté dans ses plus rigoureux détails l'anecdote du cardinal dansant devaut Anne d'Autriche, anecdote authentique s'il en fut, et consignée dans les Mémoires de Brienne, pour donner une preuve du désir que Richelieu avait de plaire à la jeune reine. Ce trait du ministre le plus austère que l'on ait connu eu France, cette complaisance du plus fier gentilhomme que la noblesse ait compte dans ses rangs, enfin cette erreur de l'homme le plus sérieux que l'histoire ait célébré dans ses annales, indiqueront surabondamment quelle haute importance le cardinal attachait aux bonnes grâces d'Anne d'Autriche.

MISSION DU COMTE DE CARLISLE EN FRANCE. - ARRI-VÉE DU DUC DE BUCKINGHAM. - SA MAGNIFICENCE. - L'HISTOIRE PREND LA FORME DU ROMAN. - INTRI-GUES DE BUCKINGHAM POUR PLAIRE A LA REINE. -LES DIX-SEPT. - LE CHEVALIER DE GUISE ET BUCKIN-GHAM AU BAL DE. LA COUR. -- LE GRAND MOGOL. --LA DAME BLANCHE. - AVENTURE DES JARDINS A AMIENS. - SÉPARATION. - NOUVELLE VISITE DE BUCKINGHAM A LA REINE. — CONSÉQUENCES DE LA SCÈNE DU JARDIN D'AMIENS.

A cette première cause de discorde que nous venons de raconter et dont il faut aller chercher les sources dans l'esprit intrigant de Marie de Médicis, qui, croyant être sure du cardinal de Richelieu, pensait n'avoir, pour res-saisir sa puissance perdue depuis l'assassinat du maréchal d'Ancre, qu'à combattre l'influence que devait prendre sur un roi de vingt ans une femme jeune et belle, se joignit bientôt une autre cause indépendante de toutes les volontés, étrangère à tous les calculs et qui surgit par une simple combinaison du hasard.

En 1624, la cour d'Angleterre envoya, en qualité d'ambassadeur extraordinaire à Paris, le comte de Carlisle; il venait demander au roi Louis XIII la main de sa sœur, Heuriette-Marie de France, pour le prince de Galles, fils de Jacques VI. Cette demande, dont il était question depuis longtemps sans qu'elle cût encore cependant été traitée diplomatiquement, fut accueillie par la cour de France, et le comte de Carlisle retourna en Angleterre, porteur de bonnes paroles.

Le comte de Carlisle avait pour compagnon d'ambassade milord Rich, qui fut depuis comte Holland; c'était un des plus beaux seigneurs de la cour d'Angleterre, quolqu'en vre se a s jians ur d

I I n v Heuci uit peen i unt peed in The essent file to rynturid rynturid ti

ar her bearing 100 t i i u l'entr l'it he i a r'ilu-rei

que spel que ues li nes sur le val relations reavious r s in a expent res et ses trau i ie uit e grave et e Frine et iert dest nes a de e linul lane de te le furent le le Cyrus

10 d c the 20 aout The tree is and if the complete of the complet y 1 | S un vertiss ment que lui donnèle ce de (athir) ge Jacques VI qui
s i r ler ux hai des d'in heur visage et
i l u le jeure George fût presenté
c l ch is l'in it us de deux ans, le
f r vi (trécereva ler geutilhomme de
v m n rius de Bu kingham grand amij rits enin disposateur absolu de
ir fine et revenus d's trois royaumes,
f r ur e réem her sans doute avec le
controlle sur lejuel un cr. il avant ose lever
l j l'iller ver incignité à du re parelle
l te le ces l'heriter de la cone 1 t le ocos Lheritier de la cou-r ret leme t quals cria berent le qui VI Lucong car et le prince de | I red | 1 red rett to les prénues de | 1 red | 1 red rett to les prénues de | 1 red | 1 to romatices avec le mis de la red sur la mis de la convent d'autres | red mis red Rich en tres ebau her a l ir j r tellre comite au ro u ne dirons las du ro Il r r le c'e r lation relation r le clere de la relation r le constant la relation r le c'e r le c'e r lation r le c'e r le c'e r lation r le c'e r le c'e r lation r le c'e r lation r le c'e r lation relation r le c'e r lation relation relation

de artembre et jillore eque le (jui un pérode de le j jlejril un de l'autre el dirici rici que l'avoir d (ven () pu pour demeurer r 'x p () per arile de detalls r () dar Jacque VI 1) 1 reme come Anne la me comme c r ti la toci e

e' | inverse probable rn e ur le plus belle

to the second se rine i homine du mi e qui se put ng é ente et de e i au peuple de

s i ganta de la

amour inv daries de la jalous e aux maris et de la hame

1 ns XIII fut un de ces maris, et Richelieu un de ces

A us sommes been forn aujourd'hui de ces amours che valeresques qui n'avaient souvent, pour récompense des plus grands sacrifices qu'un regard ou qu'un mot, passons art la noblesse poét-sut la mattere on aimait alors les f mines comme des remes et les remes comme des divinités finmes comme des reines et les reines comme des divinités le duc de Medina, fou d'autour pour Elisabeth de France traitée à Philippe IV le même jour où Anné d'Autriche peusait Louis XIII, brûfait, au milieu d'une fête, ses plais ses tableaux, ses tapisseries, se ruinait enfin, pour vair le droit de serrer un instant, enfre ses bras la reine d'Espagne qu'il enlevait au milieu des flammes, et à l'oreffle laquelle, pendant le périlleux trajet, il murmurait laven d'amour. Buckingham fit mieux Ce ne fut point siml'aveu d'amour. Buckingham ilt mieux Ce ne fut point sim-plement son palais qu'il brûla, ce tut deux grauds royaumes qu'il mit en flammes, jouant l'avenir de l'Angle-terre qu'il faillit perdre, jouant sa vie qu'il perd t, contre la chance de demeurer comme ambassadeur près d'Anne d'Autriche, malgré l'inflexible volonté de Richelleu. En attendant ce dénomment tragique encore caché dans les mysterieuses profondeurs de l'avenir, Ruckingham appa-

rut comme ministre plénipotentiaire à la cour de France sa première audience laissa des souvenirs impérissables

dans les anuales de la cour. l'a effet Buckingham introduit dans la salie du trône Fir effet Inckingham introduit dans la salie un trone savança, suivi d'une escorte nombreuse, vers le rol et la reiue, auxquels il devait remettre ses lettres de créance. Il était vêtu d'un pourpoint de satin blanc, broché d or sur lequel état' jeté un manteau de velours gris clair, tout brodé de perles fines. Cette mance si dangereuse pour le teint d'un homme de l'âge du duc 'nous avons du qu'a cette époque il pouvait avoir trente-deux ans), doit nous prover quel éclat avait la figure de Buckingham, puisque cette parure lut ségad, comine disent les mémoires du temps. Bientôt on s'aperçut que tontes les perles avalent été cousues par un brin de soie si frèle, qu'elles se déta-chaient par leur propre polds et roulaient à terre. Cette magnificence, un peu brutale dans sa délicatesse même, ne plairait plus aujourd hui, grâce à nos mours hypocrites et vaniteuses; mais, alors, on ne se fit pas scrupule d'accepter les perles que le duc offrait de si bonne grâce à ceux qui, prenant d'abord la rupture du fit pour un accident, s'em-

pressaient de les ramasser pour les lui rendre. Le due frappait ainsi un grand coup sur l'imagination de la jeune reine, tres favorisée des dons de la nature, mais fort peu de ceux de la fortune, car la cour de France étalt blen la plus galante, mais n'étalt pas la plus riche des cours de l'Europe. Le trésor amassé avec tant de soln par Henri IV, dans les dix dernières années de sa vie, et déposé à la Bas tille, avait été successivement épuisé par les guerres que les princes du sang avalent faltes à l'Etat, auquel ils avaient cinq fois vendu la paix. Il en résultait que les caisses étaient a sec, et les augustes personnages dont nous écrivons l'his-tore, fort génés quoiqu'on ne le fût point encore à ce degré ou l'en arriva plus tard. En effet, plus tard, Anne d'Antriche reduite à manger les restes des gens de sa cour, d'Antriche reduite à manger les restes des gens de sa cour, et à faire reconduire les ambassadeurs du roi de Pologne à travers des appartements non éclairés, dut se rappeler avec bleu de l'a nertume tant de richesses prodiquées par Buckingham pour obtenir un sourire, un regard bienveillant un geste approbateur, tandis que Mazarin qu'elle avait préfère soutenu, gorgé d'or et d'honneurs, la laissait lahiter etle l'orgneilleuse fille des Césars, dans des chambres delabrée, la laissait elle, la délicate princesse, dont le supplice deus l'autre monde devalt être de coucher dans de la totle de Hollande manquer de linge, et refusait a Louis XIV, enfant, des draps neufs, en remplacement de ses draps criblés de trous, « et à travers lesquels, dit Laporte, son valet de chambre, ses jambes passaleut. »

Lé duc de Buckingham en homme expert dans les affaires d'ameur n'avait pas seulement compté sur sa bonne mine

d'amour n'avait pas seulement compté sur sa bonne mine d'aineur n'avait pas seniement compté sur sa boune mine et sur ses semaitles de pierreries pour réussir auprès d'Anne d'Auriche, c'était beaucoup, sans doute, mais ce fiétait l'int assez quand on éveillait les soupçons d'un roi et tun curtined linckingham sûr d'avoir des ennemts dan pe ux et pui sants, songen à se créer quelque allié habite it dévoué il regarda autour de lui et ne vit que madame de Chevreuse capable de tenir tête à toutes les intrigues dont Il cont metade Madame de Chevrense, amie d'Anne d'Au-triche aventureuse plus que pas un aventurier des cinq royaumes d'Europe madame de Chevreuse belle, spirituelle et brave, muchandee par le cardinal de Richelieu, qui essaya de l'a heter dévouse à tour ce qui était plaisir, caprice et foucherie, madaine de Chevreuse pouvait deveuir une auxiliaire incomparable

Un nœud de diamants de cent mille livres et un prêt de

deux de l'entreprise, firent l'affaire.

Euckingham adopta une vieille ruse, toujours excellente puisqu'elle réu sit toujours. Il feignit d'être amoureux de

madame de Chevreuse; il ne la quittait gnère sinon dans les moments où ses devoirs de plénipotentiaire l'appelaient au Louvre ou chez le cardinal. De son côté, la reine, rassurée par cette apparente passion qui avait tout le caractère d'un amour publiquement déclaré, semblait en particulier prendre plaisir à recevoir les marques de respect et de tendresse extraordinaires que lui prodiguait, au milieu d'une cour toute parsemée des espions du roi et du cardinal, son audacieux amant.

Comme les occasions d'nn rendez-vous ne se présentaient pas facilement, et que la personne de la reine était soigneusement défendue, madame de Chevreuse imagina de douner rine fête somptueuse dans son hôtel; la reine accepta la collation que sa favorite lui offrait, et le roi lui-même ne lant jardinier n'était autre que le duc de Buckingham. Aussitôt chacun se mit en quete; mais il etait déjà trop tard, le jardinier avait disparu, et la reine se faisait dire la bonne aventure par un magleien qui, a l'inspection seule de sa belle main qu'il tenait entre les siennes, lui contait des choses si étranges, que la reine ne pouvait cacher son trouble en les écontant; enfin ce trouble augmenta au point que la princesse perdit tout a fait contenance, et que madame de Chevreuse, effrayée des suites que pouvait avoir une pareille folie, fit signe au duc qu'il avait outrepassé les bornes de la prudence, et l'engagea désormais à plus de circonspection.

Toujours est-il que, quels que fussent les discours qu'elle entendait, Anne d'Autriche les sonffrit, quoiqu'elle ne se



Les perles se détachaient par leurs propre poids et roulaient à terre.

trouva aucun motif gour refuser d'y veuir. Bien plus, il fit, à cette occasion, cadeau à la reine d'un nœud d'épaule qui se terminait par douze ferrets en diamants.

De son côté, le duc de Buckingham, à l'instigation duquel ia fête avait été donnée, résolut d'inventer un moyen de ne pas quitter la reine autant qu'il lui serait possible, et, sous différents costumes, de s'attacher à tous ses pas depuis l'instant où elle metrait le pied dans l'hôtel de madame de Chevreuse jusqu'à celui où elle remonterait en voiture. Un rapport que le cardinal se fit faire après coup, nous a conservé tous les détails de cette fête qui servit à souhait les projets du due, mais qui redoubla la jalousie du cardinal et du roi, sans arrêter pour cela les entreprises audacteuses du galant ambassadeur.

D'abord, la reine, après être descendue de voiture, désira faire uit tour dans les parterres; en conséquence, elle s'appuya sur le bras de la duchesse et commença sa promenade. Elle n'avait pas fait vingt pas, qu'un jardinier se présenta devant elle et lui offrit d'une main une corbeille de fruits et de l'autre un bouquet. La reine prit le bouquet en souriant; mais, au moment où elle accordait ce salaire à la prévenance dont elle était l'objet, sa main toucha celle du jardinier, qui lui dit quelques mots tout bas. La reine ît un geste d'étonnement, et ce geste et la rougeur qui l'accompagna sont consignés dans le rapport où nous puisons ces détails.

Aussi, à l'instant même, le bruit se répandit que le ga-

fût pas plus meprise aux hommages du magicien qu'à ceux du jardinier; la reine avait de bous yeux et d'ailleurs, son officieuse amie était là qui voyait double.

Le duc de Buckingham excellait dans l'art de la dause qui, à cette époque, nous en avons vu la preuve dans la sarabande dansée par le cardinal, n'était dédaignée de personne: les têtes couronnées elles-mêmes avaient à cœur cette sorte de supériorité dont les dames se montraient fort touchées. Henri IV aimait beaucoup les ballets, et ce fut dans un ballet qu'il vit pour la première fois la belle Henriette de Montmorency, qui lui fit faire de si grandes folies; Louis XIII composait lui-même la musique de cenx qu'on dansait devant lui, et il en avait surtout un de prédilection, qu'on appelait le ballet de la Merlaison. On sait en ce genre les succès de Gramont, de Lauzun et de Louis XIV.

Buckingham figura donc avec un éclat surprenant dans un certain ballet de démons, qu'on avait imaginé ce soir-là comme le plus gracieux divertissement dont on pût réjouir Leurs Majestés. Le roi et la reine applaudirent le danseur inconuu, qu'ils prirent — il est probable qu'un seul des deux commit cette erreur — pour un seigneur de la cour de France: enûn, le ballet terminé, Leurs Majestés se préparèrent à ouvrir la séance du divertissement le plus pompeux de la soirée; là aussi. Buckingham remplissait un rôle, et il l'avait non pas choisi, mais usurpé d'une manière bien audacieuse et bien adroite.

The state of the s Committee Balling Street r 1 s, I t tru ces 1 es cos f es a a s f fl s g ssq d per un to an taur c'e ce strirres l's M vera sdei es dor r vet rat rer e tree e nel it jas i il la E en le it par i l'e en le it par i l'e suit n'il e e r'il e l'ire ut v'ultes i rice et M'ile i e la re i ce ce el da ci ni t'e r'il e versailles

The state of the s

In the universe net lit kingham avait éte universe net lit kingham avait éte universe universe le find comme tous lit lit en rivant fort ghié dargent, a vivilled is, et malore tures les resourr a v v de de malare touts les ressourmment a avoir grand jour
le frire le loid na nou la fete de madame de
av toula magnihie e qu'il côt destree,
u pour sa generest. De jous son arr Frone il avait bige de sa bourse les
fries Cette viste parti donc au cheil de friune e il allant tournaut et
de fritt le desours qu'il al alt adresser
il de riors joe lui alla au-devant de
c'n' a sa discrett no pour une sonnue
mili se le et en Grant, en outre, au chevaller
r riur rehauer le lat de son estume, tous
le riore à son representant

r nne d'Argle'erre que Jacques VI
r'er à s'n represerant
i et se esperer l'écevalier de Guise.
Il Bullingaam et lui demanda quelle
li re fare i ur r'ornalire un si grand service.
I d'fla kingham je voulais, c'est une satisi r'étre mais c'est une chose qui me fera I profite make est une chose qui me fera l'ir profite truver une occasion de porter l'ir profite turi cette cargais n'de pierreries n' mi précam i votre place une le d'min tart que le Grand Mogol resfr le Grand Migil, au minuto ù ll que le Grand Mogol resfr le Grand Migil, au minuto ù ll que le Grand Mogol resfr le Grand Migil, au minuto ù ll que le Grand Migil, au minuto ù ll que le Grand Migil, au minuto ù ll que le Grand Migil en secret, un result personnage a l'ir vui se plerer et je danseral Cela l'ir que le grand de la faire

f r t tr ' a hes trop fa de à faire f r re' r r r ' t f t mrete, entre les deux re r ' 1 1 t lu kinglam

Te r 1'a r yant lebligé du dic et r n li. n m tre, car, quelque ses folies , t que br r Fra ce 11 était loin encore 1 r r r veri g s rioit, d'un amoureux e f a l m

for the first services of the standard of the

f eller maister emphal-transmitter sen frame mitter sen frame mitter sen frame mitter sentement tandamite quel for the first of t jik enj her e Clevin

t que le r i étalt che la que le r i étalt che la que le r i étalt che la que le r i étalt autre le la que le r i étalt autre le la que la che la che la que la que la che la que la che la que la che la que la que la que la che la que la que

to local or de cuise qui prit a son tour les habits du the control of the co n its sur la richesse de ses habits et sur la grâce avec

A layar cases

A self-reference de ses mastes et sur la grace dete

A se le source le chevalier vint rejoindre le duc dans

le our eu eul d'attendant. là, la transformation

a l'increau. Le chevalier redevint simple portesae 1º due remonta au rang de Grand Mogol puis ils rentrerest dans la salle; il sa sans dire que la richesse du costume de ce puissant scuverain et le poste éleve qu'il occupait lu s la hierarchie des têtes couront ves, lui valurent l'hon-reur d'être choisi par la reîne pour danser avec elle. Buc-kingham eut ains jusqu'au matin toute liberté d'exprimer, sons le masque et dans le tumilte de la fête, des sentiments qui, grace aux confidences preparatures de madame de Chevreuse, n'étaient déjà plus un secret pour la relne.

Chevreuse, n'étaient déjà plus un secret pour la reine.

Enin quatre heures du matin sonnerent et le roi parla
le se returer, la reine ne fit aucune instance pour rester,
car dejà depuis quelques minutes, les cinq monarques
valent disparu et avec eux s'étaient évanouis l'entrain du
bai et l'ornement de la fête. Anne d'Autriche regagna donc
son carrosse, un laquais à la livrée et aux armes de la connétable se tenait à la portière pour l'ouvrir et la refermer
à la vue de la reine, il mit un genou en terre, mals, au
heu d'abaisser le marchepied, il teudit la main; la reine
reconnut la la galanterie de son amie madame de Chevreuse; mais cette main lui pressa si doncement le pied,
qu'elle baissa les yeux sur l'officieux serviteur et qu'elle
reconnut le due de Buckingham. Si bien préparée qu'elle
fût a tous les déguisements que le due pe uvait prendre, son
étonnement fut néanmoins si grand, qu'elle poussa un eri etonnement fut nearmoins si grand, qu'elle poussa un cri et qu'une vive rougeur ini monta au visage; ses officiers s'approcherent aussitôt pour savoir la cause de cette émo-tion, mais la reine était déjà au fond de son carrosse avec madame de Lannoy et madame de Vernet. Le roi revint dans le sien avec le cardinal.

qu'on juge si l'histoire de ce temps, riche d'aventures ro-manesques, d'épisodes tabuleux et d'antrigues comme celle que nous venons de raconter fidélement, peut s'écrire comme une histoire contemporaine, si seche, si aride et si dénue-de chroniques, malgré l'énorme publicité des actes journa-hers qui manquait autrefois et que l'on possède aujour-d'hui. Au reste, dans cette absence de publicité git peutêtre le secret de cette vie aventureuse qu'on menait alors

ous le voile d'un mystère rarement éventé.

Quelques jours apres, le bruit de ces différents dégulsements se répandit à la cour; de plus, on apprit que le duc de Buckingham avait dans son cabinet de l'ambassade d'Angleterre, un portrait de la reine; que ce portrait était place sons un dals de velours bleu surmonté de plumes bianches et rouges, et qu'un autre portrait d'Anne d'Austète préserves entourée de diamants, ne quettait nas triche, niniature entourée de diamants, ne quittait pas sa poitrine sur laquelle il était fixé par une chaîne d'or. Son zele fanatique pour ce portrait semblait indiquer qu'il le tenait de la reine même et M. le cardinal, doublement jaloux, parce qu'il était doublement déçu et comme amant et comme homme politique, passa de bien mauvalses nuits à ce ur mos

Mals de jour en jour, et justement à cause de ces brults le déguisements et de portraits, il devenait de plus en plus difficlle à Ruckingham de voir la reine; madame de Chevreuse, que I on savait être la confidente de ces chevalerevieuse, que l'on savait etre la confidente de ces chevairrevieus amours, etait non moins esplonnée que ses deux illustres proteges; de sorte que Buckingham, poussé & bout, resolut de tout risquer pour avoir enfin une entrevue d'une heure, seul à seule avec Anne d'Autriche Madan de thevreuse s'informa près de la reine de quelle façon elle verrait une tentative de cette sorte; la

reine recon elle verrait une tentative de cette sorte; la reine recon lit qu'elle n'alderait en rien, mais qu'elle lais ceruit faire, seulement, il fallalt qu'elle put toujours nier la complie le C'etait tout ce que voulaient la connétable et le duc

If y avait a crite époque une tradition fort populaire au

Il y avuit a crite époque une tradition fort pepulaire au fouvi est qu'un fantôme revenait dans le vieux palais le rois de fantôme était du seve féminin et on l'appelait le dance blanche; cette tradition fut remplacée depuis par celle non mons populaire de l'homme rouge. La connétable proposa au duc de jouer le rôle du fantême, le duc éta t trop amoureux pour balancer, et il ac cept à a l'instant même. Ainsi déguisé, de l'avis de madame de decentait il pouvait braver les plus rigides surveil lant de la reine, qui, s'il n'échappait pas à leurs regards, n'o craotat certainement soutenir sa présence et fuiralement n'o erment certainement soutenir sa présence et fuiraient i mie tablement a sa vue.

on d'enta quelque temps pour savoir si l'entrevue au-vit lieu le soir ou dans la journée. Le duc insistait pour qu'ell ect lieu le soir. Madame de Chevieuse prétendair que c'élut ir prisquer parce que parfois, le soir, le roi de endrit chez la reine On en référa a Anne d'Autriche, qui prétenuit que, le jour, le duc perdrait tous les bénéfices de un d'guisement. Elle dit, en outre, qu'elle avait acquis

l'assurance qu'on pouvait se fier à son valet de chambre Bertin, que ce valet de chambre resterait en sentinelle et à portée de voir, si le roi sortait de son appartement, et que, le cas échéant, on tiendrait une porte de dégagement ouverte pour faire sauver le duc. Il fut donc décidé que Buckingham entrerait au Louvre vers dix heures du soir A neuf heures, en effet, il se présenta chez madame de Chevreuse: c'est là que la transformation devait avoir lieu; la connétable s'était chargée de confectionner le déguisement; c'était, comme on le voit, une précieuse amie.

Backingham trouva son costume prêt : il consistait en un habit, ou plutôt une robe blanche, d'une coupe bizarre, parsemée de larmes noires et ornée de deux têtes de mort posées Fune sur la poitrine et l'autre entre les deux épaules; un bonnet étrange, blanc et noir comme la robe, un im-mense manteau et un de ces grands chapeaux à l'espagnole,

nommés sombreros, complétalent le déguisement Mais là s'éleva une difficulté à laquelle madame de Che-vreuse n'avait pas songé: c'est qu'en voyant ce costume, qui devait le transformer d'une manière si disgracieuse, le duc se révolta dans sa coquetterie, et déclara tout net qu'il ne paraîtrait pas devant Anne d'Autriche affublé d'un pareil accoutrement.

Le duc de Buckingham, moins grand politique que le cardinal, était plus profondément initié que lui aux choses d'amour; il savait qu'il n'y a point de passion qui, chez une femme, tienne contre le ridicule, et il aimait micux ne pas voir Anne d'Autriche, que d'obtenir cette faveur à la condition de lui paraître ridicule.

Mais madame de Chevreuse répondit qu'il n'y avait que ce moyen de pénétrer auprès de la reine; elle ajouta que la reine, à grand peine, avait accordé ce rendez-vous; qu'elle attendait le duc le soir même, et qu'elle ne pardonnerait jamais à un homme, qui se disait si ardemment amoureux. d'avoir rencontré une occasion de l'entretenir, et de n'avoir pas saisi cette occasion.

D'ailleurs, peut-être la rieuse confidente d'Anne d'Autriche s'était-elle d'avance, dans sa folle imagination, fait une fête de voir l'ambassadeur d'Angleterre, l'homme sur lequel reposait l'avenir des deux puissants royaumes de l'Europe, déguisé en dame blanche. Peut-être aussi la reine, qui se défiait d'elle-même, voulait-elle, craignant et désirant cette entrevue, trouver dans ses yeux des armes contre son œur.

Force fut donc au duc de Buckingbam d'en passer par cu voulut madame de Chevreuse. Il est vrai que, même sous

cet accontrement plus que bizarre, le duc espérait ne pas porter moins bien sa belle et noble tête; mais, cette fois encore, il avait compté sans madame de Chevreuse, qui, ce soir-là, paraissait bien plus favoriser les intérêts du mari que ceux de l'amant

Madame de Chevreuse avait décidé, dans sa sagesse, que le duc déguiserait sa figure comme il devait déguiser le reste de son corps.

Le duc, à cette proposition, offrit de mettre un loup de velours noir. A cette époque, ce genre de masque était fort en usage pour les femmes surtout, et les hommes euxmêtues s'en servaient quelquefois. Mais madame de Chevreuse prétendait que le masque pourrait tomber, et qu'alors, dans la prétendue dame blanche, rien n'empêcherait de reconnaître le duc.

Il fallut encore que le duc cédat : le rendez-vous était à dix heures précises, et déjà un quart d'heure s'était écoulé dans ces importants débats. Le due poussa un soupir et se

dans ces importants debats. Le dut poussa un soupri et se livra entièrement à celle qu'il avait bien de la peine à ne pas regarder comme son mauvais génie. Une nouvelle découverte veoait d'être faite par un phy-sicien nommé Norbin: c'était une pellicule couleur de au moyen de laquelle on pouvait, avec une couche de cire blanche et molle se défigurer entièrement. Cette pellicule, coupée d'après un modèle conveuu, se superposait à tous les mérlats du visage dont elle changeait entièrement la configuration, tout en laissant libres les yeux, la bouche et le nez. Grace à cette invention, en moins de cinq minu-tes. Buckingham était devenu méconnaissable même pour iui.

Cette première opération finie, on compléta le déguisement. Le duc ota son manteau, mais garda le reste de son costume, par-dessus lequel il passa la longue robe blanche dont nous avons donné la description; puis il enferma ses longs cheveux dans le bonnet fantastique, recouvrit d'un loup son visage déjà recouvert de la pellicule, se coiffa de son chapean à large bord, et jeta un grand manteau sur ses épaules. Dans cet équipage, moitié riant, moitié enrageant, offrit le bras à madame de Chevreuse, qui devait l'introduire au Louvre.

Le carrosse de la connétable attendait à la porte. Ce carrosse était cennu au Louvre et ne pouvait inspirer aucun soupçon; d'ailleurs, le duc devait être introduit par les pe-tites entrées, c'est-à-dire par une porte, un escalier et des couloirs réservés pour les seuls familiers de la reine et

de la favorite

Au guichet du Louvre, le valet de chambre Bertin atten-

dait; le concierge, en voyant le duc, demanda quel éta t cet homme. Madame de Chevreuse alors s'avança et dit:

- Vous le savez bien, c'est l'astrologue italien qu'a fait demander la reine.

En effet, le concierge avait été prévenu de cette circonstance, et, comme rien n'était plus fréquent à cette époque que ces sortes de consultations, il ne fit aucune difficulté de

due ces sortes de consultations, il ne il autone difficulte laisser passer le duc, trop bien accompagné, d'ailleurs, pour qu'un homme d'aussi basse condition qu'était le concierge fit la moindre observation.

Une fois le guichet passé, on ne rencontra plus personne jusque chez la reine. Celle-ci avait eu la précaution d'éloigner madame de Flotte, sa dame d'honneur, et attendait sur le consultation de procession de la consultation de la consultati avec une anxiété qu'on peut comprendre, cette visite qu'elle n'aurait jamais eu le courage de recevoir, si elle n'eût ete fortifiée par l'assurance de son amie. A la porte, le valet

Bertin abandonna madame de Chevreuse et le duc, et alla se mettre en observation sur l'escalier du roi.

Madame de Chevreuse avait une clef de l'appartement de la reine; elle n'eut donc pas besoin de frapper; elle ouvrit la porte, introduisit le duc et entra après lui; seulement. elle laissa la clef à la porte, afin que Bertin pût les prévenir

en cas d'alarme

La reme attendait dans sa chambre à coucher. Le duc tráversa donc une ou deux chambres et se trouva en face de celle qu'il avait tant désiré entretenir sans témoins. Mal-heureusement pour lui, son costume, comme nous l'avons dit, était loin d'ajouter aux charmes de sa personne; il en résulta qu'à la première vue, l'effet qu'il avait tant re-douté fut produit, et que la reine, quelle que fût sa frayeur. ne put s'empêcher de rire. Alors, Buckingham vit qu'il n'avait pas de meilleur parti à prendre que d'entrer dans l'humeur joyeuse de la reine, et il commença à faire les honneurs de sa personne avec tant d'esprit, de gaieté, de goût, et, par-dessus tout cela, tant d'amour, que les dispo-sitions d'Anne d'Autriche changèrent l'ientôt, et qu'elle oublia le ridicule du personnage, pour se laisser prendre seu-lement à son langage spiritue! et passionné.

Buckingham s'aperçut du changement qui s'opérait dans l'esprit d'Anne d'Antriche, et il en profita avec son habileté ordinaire; il rappela à la reine que le but de cette entrevue était une lettre confidentielle qu'il avait à lui remettre de la part de sa belle-sœur, et la supplia, cette lettre ne devant être connue de personne, d'éloigner même sa fidèle

amie, madame de Chevreuse.

La reine alors, qui sans doute désirait du fond du cœur tête-à-tête autant que Buckingham, ouvrit la porte de son oratoire et y entra, laissant la porte ouverte, mais en faisant signe à Euckingham de la suivre. A peine le duc fut-il dans l'oratoire, que madame de Chevreuse, sans doute en compensation des tribulations qu'elle lui avait fait souffrir jusque-la, referma doucement la porte derrière eux.

Etait ce un mouvement de pitié pour le pauvre amant? ait-ce une convention arrêtée d'avance avec le noble duc? Madame de Chevreuse avait-elle, comme Didon, pitié des maux qu'elle avait soufferts? ou bien quelque nouveau nœud de diamants avait-il réchanffé son zèle pour le magnifique ambassadeur? C'est ce que la chronique ne dit pas

Dix minutes à peu près s'étaient écoulées depuis que le duc et Anne d'Autriche étaient enfermés dans l'oratoire, lorsque le valet de chambre Bertin entra tout pâle et tout effaré en criant :

Le roi

Madame de Chevreuse s'élança vers la porte de l'oratoire et l'ouvrit en criant à son tour :

- Le roi!

Buckingham, dépouillé de sa robe magique, son visage naturel encadré dans ses longs cheveux, vêtu seulement de son costume, toujours si élégant et si chevaleresque, était aux pieds de la reine. A peine s'était-il trouvé en tête-a-tête avec elle, qu'il avait jeté loin de lui son déguisement. abandonné son honnet ridicule, ôté son masque, enlevé pellicule, et s'était, au risque de ce qui pouvait en arriver, montré tel qu'il était, c'est-à-dire un des plus beaux et des plus élégants cavaliers qui fussent au monde.

On comprend qu'alors Anne d'Autriche, à son tour, s'était livrée au sentiment qu'elle avait inutilement espéré com-battre; aussi la connétable retrouvait-elle le duc à ses

Cependant il n'y avait pas de temps à perdre, le valet de chambre ne cessait de crier : « Le roi ! le roi ! » Madame de Chevreuse ouvrit un petit couloir qui conduisait de l'ora-toire au corridor commun. Le duc s'y élança, emportant toute sa défroque de dame blanche. Bertin et madame de Chevreuse I'y suivirent; la reine referma la porte, rentra dans sa chambre, et, les forces lui manquant, tomba sur un fauteuil et attendit

Le duc et le valet de chambre voulaient sortir du Louvre l'instant même, mais madame de Chevreuse les retint a l'instant meme, mais madame de Chevreuse les retint; c'était une femme de résolution, qui, dans quelque circonstance que ce fût, ne perdait jamais la tête; elle arrêta le duc, le força de revêtir de nouveau sa robe, son bonnet et son masque; puis, lorsqu'il fut déguisé à sa convenance, elle

week in last the pass of the contract of the Co. - que . Tid r The second second 1 H uren se rethsa e larnes et 1-1-1-1 j susserent de 1 avnt nt vu la 1 1 L it pritter ce tatil selan ta vat sar ls d tarrima santie can i jr ijit min it dass t gerna la poèce e tropa

er Aned Aur le enrmtknte sur min fa teil n

alet doch mir he to setait 'r mje re chez la n ; e le demain

au vi li avat vulu i ur ne sas fer
re era l di rei i vo s En con
re er i l re delle, devant r r vn u l vre

r serve Luis XIII éan supersti-e r nx 2 r', s e' ell-ci surteut qui real at surfact dul real tales es es pus discustanciés s et e omnie our récit se trou-nail avid ententin vingt fois i i i i al i de sur la réalité de l'ap-

mas rine que le roi il se v le entitive de l'u kinglain etair r e aven in et par foncems d
Pero O Rella valet de amse se pero es guil desta t
te es vines de rafferter i
lites VI morret s'avril 1025

for the ment in a training and the state of e frot ars sa permissi not la

r irrir ar coirrier fro la la rail pies, le marcage Cre fin lo si jour represent r Char re fit to strour represent r Char protesta Mario Stunt et, le 11 mai, r fit fod to a malame Henriette r i paprove to par le cardinal de l r fit tre detruit devant le por-

for the entire pour conduire fa the entire pour conduire fa via l'Amiens. Ce fut dans cette r f ettre cu ardin aventure l'al ruse c'il née de la même l'in de Mott ville et dans

the Ame d'Antriche et eve dars la ville un i ide le 10 les vous des r i iff dir te de la fait per retirder le il ren tote ses laite le red Vin Fell fetes re production reine that i man reine bling in motarêt que le roi et le cardinal colej in tra core

ed fort a copromener fromenide dan

les jardus jer un temps magalfique il advint une de ces aventures uf n'int point assez de notorieté pour perdre tout. L'it de l'riune on d'existence, ceux auxquels elles art i t n'as qui laissent, pendant toute leur vie, un d of sinon une tache sur leur reputation Aujourd hui, il st v.a., le foute est evé, les témoignages sont voius avec , i mps et la posterite a porté son jugement : aujourd hui, lighten e de la reine est reconnue par les plus hostiles I monarchie mais les contempora ns en jugérent bien rement avengles qu'i s étaient par la soil du scandale, rendus malveillants par l'esprit de parti

Le dire de Buckingham donnait la main a la reine et mi loid Rich accompagnait madame de Chevreuse. Ajrès un gra d nombre de tours, d'allèes et de venues la reine, qui s etatt assise ayant autour d'elle toutes les dames de naison, se leva, reprit la main du duc et séloigna. Elle avait invite personne à la suivre, et personne ne la suivit; ma s' comme il laisait nuit close, la reine et son cavalier d sparurent bientôt derrière une charmille, un reste, ette hisparition ainsi qu'on le peuse bien, n'était pas demeurée inaperçue on e hangeatt dejà quelques sourires mallus et quelques coups d'œil expressifs, quand tout à coup on entendit un cri étouffé et l'on reconnut la voix de la relne Aussitot Putange, son premier écuyer, santa par-dessus la charmille l'épéc à la main, et vit Anne d'Autriche qui se debattait aux bras de Buckingham. A la vue de Pulange, qui accourait en le menacant, le duc, force d'abandon ner la reine, dégaina a son tour. Mais la reine se jeta au de want de Putange, criant en même temps a Buckingham qu'il sut a se retirer à l'instant même pour ne pas la comprometire. Buckingham obeit ; il était temps toute la cour accourait et allait être témoin de son insolence , mais, lors-minn aresta le dire vesti discorrei. qu'on arr va, le duc avait disparu.

- Ce n'est men, dit la reme aux personnes de sa suite, le que de Buckingham s'était éloigné en me laissant seule

que de Buckingham S'était éloigne en me laissant seule et j'ai eu si grand peur de me trouver ainsi perdue dans lobscurite, que j'ai ponsse ce cri qui vous a falt accourir On ilt semblant de croire à cette version, mais il est inu tile de dire que la vérité transpira. Laporte raconte, en toutes lettres, que le duc s'emancipa jusqu'à vouloir cares ser la reine, et Tallemant des Réaux très malveillant au reste pour la cour, va plus loin encore.

Ni le bal de madame de Chevrense, ul l'apparition de in dame blanche n'approcherent, pour l'éclat et pour le sean dale, de cette désesperante affaire, les suites en furent tes thies pour les deux amants. Buckingham lui dut probablement une prompte et singlante mort, et la relue en souf frit pendant tout le reste de sa vie.

Le tendemain était uve pour le jour du départ, la reine mere voulut reconduire sa tille pendant quelques tienes neure La vature ctait composée de Marie de Mediels i Anne d'Autriche, de mada le Henriette et de la princesse de Conty La reine mere et madame Henriette etaient dans le fond, Anne d'Autriche et la princesse de Comy sur le

Arrivées au lieu de la separation, les voitures s'arrêterent Le tuc de Buckingham, qui selon tonte probabilité, n'avait pas vu la re ne depuis l'aventure de la veille, vint ouvrir la portiere et offrit la main a madame fienriette pour la conduire dans le carrosse qui lui était destiné et ou l'attendait madame de chryense qui devait l'accompagner en Angleterre Mais a pene le duc l'eut-il deposée a sa place qu'il revint vivement rouvrit la portere une seconde fois, et malgre la présence de Marle de Médicis et de la princesse de Conty, prit le bas de la robe de la reine Anne d'Autriche et la baisa a plusieurs reprises, puls, sur l'observation le la reine, que cette étrange marque de son amour la pouvait compromettre, le duc se releva et s'enveloppa un In journal compromettre, le duc se releva et s'enveloppa un in tant dan les rideaux de la voiture. Aleaz, on s'apercut qu'il pleurent en si l'on ne pouvait voir ses larmes, on entendait ses l'églots la reine n'ent pas le courage de se contenir p'us longtemps, et pour cacher les pleurs qui e happaient de ses paupières, elle porta son mouchoir à ses veux l'adait comme s'il ent pris une résolution sondaine, comme s'i par un violent effort, il se fut vainen lui-même. Buckingham sans aucun autre adien et sans observer le liquette s'arracha de la voiture de la reine, s'élança dans elle de mandre de les reine, course de partir. elle de madame Henriette, et donna l'ordre de partir.

Anne d'Autriche revint à Ameris, n'essayant même pas la ber a tristesse. Elle croyait cet adleu le dernier, elle si trempalt

In arrivint a Boulogne, Buckingham trouva la mer compla crite si grose et si tempétueuse qu'il lui fut impossihet de jar it. Li re le de son côté apprenant ce retard à Ameri envoya au sitet l'aporte à Boulogue, sous le prétexte d'aveir de nouvelle de madame Henriette et de madame de Chevreuse. Il clait évident que la ne se bornait pas la mi ion du Pdele portemanteau, et que l'Interêt royal stendart encore a un autre personne

Le micovals temps dura huit jours. Pendant ces huit jours Laporte et trol voyages à Boulogne, et, pour que le cour rier de la re ce n'éprouvât point de retard, M de Chaulnes. gouverneur provisoire de la ville d'Amiens, faisait tenir

les portes onvertes toute la nuit.

Au retour de son troisième voyage, Laporte informa la reine que, le même soir, elle reverrait Buckingham. Le duc reme que, le meme son, elle reverrait isickingiam. Le die avait annoucé qu'une dépèche, qu'il avait reçue du roi Charles ler, nécessitait une derniere conterence avec la reine mere, et qu'en consèquence, il aliait partir dans trois heures pour Amiens c'e retard de trois heures était necessaire pour donner le temps à Laporte de prévenir la reine. Le duc la faisait supplier, en outre, au nom de son amour, de s'arranger de telle façon qu'il la tronvât conte. seule

Cette demande mit Anne d'Antriche en grand émoi. Cependant il est probable que le duc eut obtenu l'entrevue qu'il desirant; la reme, sous prétexte que son médecin devoit la saigner, avait déja invité tout le monde a se retirer, lorsque Nogent Beantru entra et dit tout haut que le duc de bickingham et milord Rich venaient d'arriver chez la

reine mère pour affaire de conséquence.

Cette nouvelle, annoncée publiquement, renversait tous les projets d'Anne d'Autriche; il était difficile maintenant qu'elle demourât seule sans donner des soupçons sur le mo-tif qui lui faisait désirer la solitude. Elle appela donc son médecin et se ilt réellement saigner, espérant que cette opé-ration éloignerait tout le monde; mais quelques instances qu'elle pât faire, et quelque désir qu'elle exprimât de se reposer, elle ne put éloigner la comtesse de Lannoy, que la reme avait quelques motifs de croire vendue au cardinal-les. Elle attentif dans que jusqu'ette croises na cerdinalduc. Elle attendit dans une inquiétude croissante ce qui allait arriver

A dix heures, on annonça le duc de Buckingham

La comtesse de Lannoy ouvrait déjà la bouche pour dire que la re'ne n'était pas visible; mais la reine, craignant sans doute quelque éclat de la part du duc, donna l'ordre de faire entrer.

A neura cette permission fut-elle transmise à celui qui la sollicitait, que le duc se précipita dans la chambre.

La reine était au lit et madame de Lannoy debout à son

Le duc demeura atterré en voyant que la reine n'était pas seule, comme il s'y attendait : son visage était si bou-leversé, qu'Anne d'Autriche eut pitié de lui et lui dit en espag tol quelques mots de consolation, lui expliquant qu'elle n avait pas pu demeurer sente et que sa dame d'honneur

nit restée dans sa chambre presque malgré elle. Alars, le duc tomba à genoux devant le lit, baisant les draps avec des transports si violents, que madame de Lan-1 y lui fit observer que ce n était pas la coutume en France de se couduire ainsi à l'égard des têtes couronnées.

Eh! madame, répondit alors le duc avec impatience, je suis pas Français, et les contumes de la France ne penent m'engager; je suis le duc George Villiers de Buckingham ambassadeur du roi d'Angleterre, et, par conséquent, représentant moi-même ure tête couronnée. En cette qua-iité, continua-t-il, il n'y a ici qu'une personne qui ait le droit de me donner des ordres et cette personne, c'est la reine.

Alors, se retournant vers Anne d'Autriche

Oui, madame, reprit-il ces ordres, je les attends à vos genoux, et jy obéirai, je le jure, à moins qu'ils ne me commandem de ne plus vous aimer.

La reine, embarrassée, ne répondait rien, et essayait inutilement d'armer son regard d'une colère qu'elle n'avait nas dans le cœur. Ce silence indigna la vieille dame qu'

Jésus Dicu! madame, n'a-t-il pas osé dire à Votre Majesté qu'il l'aimait?

— Oh! oui! oui! s'écria Buckingham, oui, madame, je vous aime, ou plutôt je vous adore à la manière dont les houmes adorent Dieu! Oui, je vous aime, et je répéterats laveu de cet amour à la face du monde entier, parce que je ne sais pas de puissance humaine ni divine qui puisse m'empêcher de vous aimer. Et maintenant, ajouta-t-il en se relevant, je vous ai dit ce que j avais à vous dire, et je n'ajouterai plus qu'une chose: c'est que mon seul but dé-sormais sera de vous revoir, que j'emploierai tous les moyens pour cela et que j'arriverai à ce but, malgré le cardinal, malgré le roi, malgré vous-même, dussé-je, pour rénsir, bouleverser l'Europe!

Et, a ces mots, saisissant la main de la reine et la courrant de baisers, malgré les efforts qu'elle faisait pour la re-

tirer, le duc s'élança hors de l'appartement.

A peine la porte se fut-elle refermée derrière lui, que toute la force qui avait soutenu Anne d'Autriche en présence du duc l'abandonna, et qu'elle se laissa retomber sur son preiller en éclatant en sanglots et en ordonnant à la comtesse de Lannoy de se retirer

Alors, elle fit appeler dona Estefania, en qui elle avait la plus entière confiauce, lui remit une lettre et une cassette et lui ordonna d'aller porter l'une et l'autre au duc. La lettre suppliait Buckingham de partir, la cassette contenait les aiguillettes ornées de douze ferrets de diamants qu'elle

avait recues du roi a propes du bal de madame de Chevreuse, et que la reine, on se le rappelle, avan porteecette soirée

Le lendemain, Anne d'Autriche prit rougé de Buckingham devant toute la cour, et celui-ci, satisfait du gage d'amour qu'il avait reçu, se conduisit avec toute la circonspection que la plus scrupuleuse étiquette aurait pu exiger de lui.

Trois jours apres, la mer se calma et force fut a Buckingham, de quitter la France, où il laissa a la fois la répatation du plus extrovagant, mais anssi du plus magnituque seigneur qu'on y cut jamais vu

Cependant, l'aventure d'Amiens porta ses fruits; le cardinal en fut averti et la raconta au roi, dont il exalta la colère jusqu'à la fureur. C'était une chose singulére que cette habileté du ministre a incruster ses passions personnelles dans le cœui de son maître, ou plutôt de son es-clave; toute la vie de R'chelieu s'usa à cette manouvre, et le secret de son autorité est là. Louis XIII qui, non seulement n'aimait plus la reine, mais qui, par les raisons que nous avons dites, commençait peut-être à la détester déja et qui était encouragé dans cette malveillance naissante par les anciennes menées de la reine mere et par les manœuvres journalières de son ministre, it aussitôt une exécution parmi les serviteurs de la reine, et la persécution, qui avait été sourde jusque-la, se mit à éclater tout d'un coup Madame de Vernet fut congédiée et Putange fut chassé,

Comme on le pense bien, madame la connétable, qui avait suivi la reine d'Angleterre à Londres, manqua a Anne d'An-

triche dans cette grave circonstance.

Toutes ces imprudences de la jenne reine servaient fort la reine mère dans ses projets; tout en ayant l'air de cher-cher à réunir les deux époux, elle se mit à envenimer l'affaire par un procédé qui extérienrement semblait des plus déli-cats et des plus obligeants pour sa belle-lille elle laissa d'abord le roi faire à son leisir toutes les exécutions domes nous avons rapportees, puis elle le prit tiques que part et voulut lui prouver que la reine etait iunocente, que ses relations avec Buckingham n'avaient jamais dépassé les bornes de la simple galanterie, soutenant que. d'ailleurs-elle arait toujours été trop bien entourée pour mal faire; ce qui était, on en conviendra, une assez manvaise raison à donner a la jalousie d'un mari. Enfin elle ajouta qu'il en était d'Anne d'Autriche comme d'elle-même, qui, dans sa jeunesse, avait parfois, grâce à la légéreté inhérente au pre mier age de la vie, pu donner d'elle de fachenses impressions à son époux Henri IV, sans que cependant, en face de sa conscience, elle aif jamais rien en à se reprocher. Or, quelque respect filial que Louis XIII eut pour sa mère,

il était évident qu'il savait à quoi s'en tenir sur sa pré tendue innocence

Aussi, l'on comprend combien peu de pareils raisonnements eurent d'influence sur le roi ou pluiôt, au contraire, quelle influence ils eurent. Louis XIII savait les déguisements de Buckingham et les artifices de madame de Chenents de Buckingham et les artifices de madame de Chevreuse, tent lui ayant été expliqué par le cardinal, qui lui avait mis sous les yeux le rapport qu'il s'en était fait faire, et dont la réfutation eût donné quelque peine a un logicien plus sévère que ne l'était Marie de Médicis. Louis XIII, au lieu de se calmer aux prétendues atténuations de sa mère, redonbla donc de sévèrité, et renvoya de la maison d'Anne d'Autriche jusqu'à Laporte lui-mème, serviteur trop fidèle. qui, s'il n'avait pas aidé, avait du moins tu les intrignes cou pables ou innocentes de sa maîtresse. On ne laissa près de

la reine que madame de la Boissière, duègne aussi farou-che que le fut plus tard madame de Navailles. De ce moment, la reine se trouva donc, pour ainsi dire, gardée à vue. Quelques auteurs assurent qu'avant son départ de Paris

Buckingham avuit, en dessous main, recu l'avis de se retirer au plus vite, sous peine d'une de ces démonstrations qui n'étaient point rares en ce temps-là, et dont Saint-Mégrin et Bussy d'Amboise avaient été victimes (1). Buckingham com-prit le couseil et le méprisa malgré son importance. En effet, on n'eut point officiellement arrêté et puni un ampendant une nuit, dans un rendez-vous, devenir l'objet d'une vengeance que Richelieu ni le roi n'auraient pu em-pêcher et se seraient bien gardés de punir, et que Charles let lui même n'eût pu attribuer qu'à la mauvaise étoile de son

Cependant, non seulement une persécution ouverte se manifestair à l'égard d'Anne d'Autriche, mais encore une cons-piration sourde se tramait dans l'ombre. Le cardina! avait été prévenu par madame de Lannoy, son espionne près de cette princesse, que la reine n'avait plus les ferrets de diamants qu'elle avait reçus du roi, et que, selon toute proba bilité, ces ferrets avaient été envoyés par elle à Buckingham

pendant la nuit qui avait suivi son retonr de Boulogne. Richelieu écrivit aussitôt à lady Clarick, qui avait été le maîtresse de Buckingham, pour lui offrir cinquante mille

and the second of the second o part -The state of the s

1 1 (11

c'e d'inex , ic el 1 yill , 1 yils et a lui , io yait d'i ex A A THE THIS I fait

in the second of the second of

per process tors tempo, pues to the control of the

iva L. r. e. l. tr. eal e'aleit vei us n. ayar et ali s. r. zlee. Li reine l. v. tze t. ur. s. ali t. n. a. la rethe y. v. et ur. s. vei s. Sa. Vai esté et

r e le p sel p p p p to tel du cardinal.

r e specie cel con hatilièe a les

d l d sim l l ler et dargent.

l s p ls c l se p ser ls bras the availt of th

I r made to telestre de la faire compli-r r l re et nitils terres il n'en man-

1 r l n ir s in fait, l's feuze ferrets étalent er€ pendant, il en tenait deux

1 la fee tettese devétant. Buckingham

1 la fee tettese devétant. Buckingham

1 feeld dt tedupe d'un vol ordinaire, mais,
1 tent a hen vol que les ferrets avaient
1 un intertion bien autrement dangereuse,
1 len ur ment le tile. Il avait aussitôt d'uné
1 ch 20 fût mis sur tous les ports d'Angle-

T TT CALL et douze heure après le départ

II i re la pela reine reut les ferr ts d'uze heures t que lul l't le roi de s'en parer à l'hôtel de

v etc uir me tranquillite que ne pouvalt r) 1 Le coup était terrible pour lui ur t 11 perte des deux myst.hea-

t tell leu sit dans ce double

er la irl di ir l' le le k ngham parti mais The first term of the hard man partition of the first term of the duduc, the reine of the duduc, the reine of the control of t

A 111 r if ons illegard i al an in a l'egan

i a la Bakingham; cepen

re hirent d'un rai proche

re la vieux levala qui

renit à lermenter

1 dont les Intérêts The first field of the control of the composition of the composition of the composition of the control of the c

1 ... s . s 1 un mari froid et mélancolique, révalt, comme the same desired et meiane dique, revalt, comme value sa es lavaçe, la nort de Sa Valesté, et cette mort vant arreté d'avance une union plus en harmo-tie a sopits et son humeir. Lou s XIII se crut aussi et ure de constitueurs II ne peuvait donc être mieux di ses lon les desirs de la reine incre et du card'hal a la unir cruellement. Il ne manquai qu'un complot : ce un de Cialais eclata

111

M. DE CHALAIS. SON CARACTÈRE. — CONSPIRATION DU DUC D'ANJOU RÉVÉLÉE PAR CHALAIS AU CARDI-LE CARDINAL ET LE DUC D'ANJOU. - MA-RIAGE PROJETĖ. - ARRESTATION A BLOIS DE CÉSAR, DUC DE VENDÔME, ET DU GRAND PRIEUR DE FRANCE, FILS NATURELS DE RENRI IV. - LE COMTE DE ROCHE-FORT. - LE COUVENT DES CAPUCINS DE BRUXELLES. - LE COMPLOT EST MUR. - ARRESTATION, PROCES ET EXÉCUTION DE CHALAIS. - LA REINE EST AMENÉE EN PLEIN CONSEIL. - RÉPONSE DE LA REINE.

Chalais était maître de la garde-robe. Sa naissance était excellente. Petit-fils du maréchal de Montluc, il tonchaft, par les femmes, a cette brave race des Bussy-l'Amboise, dont la femme du marcchal était sour, et qui défendit si

heroiquement Cambral contre les Espagnols.

C'était un beau jeune homme de vingt-huit a trente ans, fort élégant et fort couru des femmes, peu rétiéchi, très railleur, imprudent et valn comme Cinq Mars le fut plus tard. Il avait eu, quelque temps auparavant, un duel qui avait fait grand brint, et qui l'avait pariailement placé dans ce monde, où palpitalent encore les traditions de la chevalerie Croyant avoir des mutils de plainte contre Pougibaut, beau-frère du comte de Ludes, il alla l'aftendre sur-le Pont-Neuf où il savait qu'il devait passer, et la, il lui fit mettre l'èpée à la main, et le tua. Bols-Robert, qui almait fort les beaux garçons, dit Tallemant des Réaux, ilt une élégie sur sa mort.

il était de mode à cette époque de conspirer contre le premier ministre, qui avait tout le pouvoir et qui ne lais-sait au rol qu'une ombre de puissance; ce qui faisait dire au vieit archevêque bertrand de Chaux, que Louis XIII almait beaucoup, et auquel il avait souvent promis le chapeau ronge

peau ronge:

Ahl si le roi était en faveur, je serais cardinal.
Cette mode n'était pas carore si dangereuse qu'elle le devint par la suite; car, alors, Marillac. Montmorency et Cinq-Mars vivaient encore. Chalais conspirait donc contre le cardinal, c'est-à-dire qu'il agissait comme tout le monle.
Cependant cetts fois, la conspiration avait une c'ertaine valeur. Gaston, que n'avaient pas encore déshonore ses lachetés successives, était à la tête des conspirateurs, poussé par Alexandre de Bourbon, grand prieur de France, et César, duc de Vendôme; c'étaient ceux-ci, disait on, qui avaient proposé le plan à Gaston et qui y avaient entraîné Chalais. Cinq on six autres jeunes gens s'étaient encore Chalals. Cinq on six autres jeunes gens s'étaient encore donnes au duc d'Anjou, et (taient convenus d'assassiner avez lui le cardinal.

Voici de quelle manière le projet devait être exécuté :

Voici de queile manière le projet devait eire execute:
Richelleu, sous le prétexte éternel de sa manvaise santé
que lui rendit de si grands services pendant tout le cours
de cette puissance sans cesse attaquée et toujours croissante
s'était retiré à sa maison de campagne de Fleury, d'où il
dirigeait les affaires du royaume. Le dur d'Anjou et ses
auts devalent, en feignant que la chasse les avait conduits de ce côte, descendre chez Son Eminence, comme pour lui demander à diner, et, la, au premier moment favorable, alsir l'ocasion de l'envelopper et de lui couper la gorge. Tous ces complots, qui aujourd'ini nons paraissent impos-Tous cos complots, qui aujourd'un nons paraissent impos-tibles on tant au moins étranges, étaient fort de mise alors et falsaient en quelque sorte le tour de l'Europe Visconti avait été assasiné ainsi dans le Doine de Milan; Julien de Médicis, dans l'eglise cathédrale de Florence, Henri III, a saint Germain; Henri IV, rue de la Ferronnerie; et le marchial d'Ancre, au pont du Louvre.

hare hal d'Ancre, au point du Louvre.
Caston, en se défaisant du favori de Louis XIII, imitait denc l'exemple de Louis XIII à l'égard du favori de Marie de Médicis, le fout était de réussir, car l'impunité suivrait d'autant plus sûrement le succès, que le rol cachait mai la haine qu'il portait lui-même au premier ininistre.

Tout était donc prêt pour l'exécution de ce dessein, lors-que Chalais, on par cette faiblesse de résolution dont il donna par la uite tant de preuves ou pour l'athrer à son parti, alla s'en ouvrir au commandeur de Valencay. Mais, oft que celul el lut au cardinal, soit qu'il eut deviné Gas-

ton, soit, ce qui est moins probable, qu'il eut réellement horreur d'un assassant, le commandeur fit si bien, qu'au lieu de se laisser entraîner au parti de Chalais, il em-mena Chalais a le suivre chez le cardinal pour lui tout

Le cardinal était occupe à travailler dans son cabinet avec un nommé Rochefort, homme de tête et de main, tout entier a sa dévotion, et qu'on trouve changeant d'age, de ngure et de nom, mélé, sous vingt costumes différents qu'il portait avec une égale vérité, a toutes les mystérieuses af-faires de ce temps, lorsqu'on lui annonça que Chalais et le commandeur de Valençay demandaient à lui parler seul et en tête-a tête pour affaires de la plus haute importance

Son Emmence fit un signe à Rochefort, qui passa dans un cabinet voisin, séparé par une seule tapisserie de la

chambre où travaillait le cardinal.

Chalais et le commandeur de Yalençay furent introduits aussitôt que la portière fut retombée derrière Rochefort.

Chalais était muet et interdit : il comprenait qu'il avait fait une première laute, celle d'entrer dans la conspiration et qu'il allait en saire une seconde, celle de la révéler.

Ce fut donc le commandeur de Valençay qui parla. Le cardinal, assis devant sa table, le menton appuyé dans sa main, écouta toute la révélation de ce terrible complot tramé contre sa personne, sans qu'un seul trait de son visage exprimat autre chose que cette attention grave qu'il eut apportée à toute conspiration menaçant une autre tête que la sienne. Richelieu avait au plus haut degre ce courage particulier donné à certains hommes d'Etat de braver sans sourciffer le poignard des assassins. Lorsqu'il eut tout entendu, il remercia Chalais, qu'il pria de le revenir voir particulièrement.

Chalais revint. Le cardinal avait pour lui la séduction des promesses. Il flatta l'ambition du jeune homme et Chalais se dit tout à lui, à la condition cependant que personne ne serait inquiété pour ce complot. Le cardinal promit, sur ce point, tout ce que Chalais voulut ; cela lui était' d'autaut plus facile, que les têtes du duc d'Anjou, du duc Vendôme et du grand prieur, toutes têtes royales, n'étaient point encore de celles qui avaient l'habitude de

tomber sous la hache du bourreau.

Le cardinal aila treuver le roi et lui raconta tout, ma's en demandant de l'indulgence pour ce complot qui ne menaçait que lui, réservant toute sa sévérité, disait-it, pour les compiots qui regardaient le roi. Il posait, par cette parole, la première planche des échafauds à venir. Le roi admira la magnanimité de son ministre, et lui

demanda ce qu'il comptait faire en cette circonstance.

— Sire, répondit le cardinal, laissez-moi conduire l'affaire jusqu'au bout; seulement, comme je n'ai autour de moi ni gardes ni hommes armés, prêtez-moi quelques-uns de vos gens d'armes.

Le roi donua au cardinal soixante cavaliers qui, la veille du jour où t'assassinat devait avoir lieu, arrivèrent à onze heures du soir à Fleury.

Le cardinal les cacha de façon qu'on ne pût aucunement

s'apercevoir de leur présence.

La nuit s'écoula tranquillement. Mais, à quatre heures du matin, les officiers de la bouche du duc d'Anjou arrivèrent Fleury, annonçant qu'au retour de la chasse leur maître

devait s'arrêter chez Son Eminence, et, pour lui épargner tout ennui, les envoyait afin de préparer le dîner.

Le cardinal fit répondre que lui et son château étaient tout au service du prince; qu'il pouvait donc, à son gré, disposer de l'un et de l'autre. Mais aussitôt il se leva et, sans rien dire à personne,

partit pour Fontainebleau, où se trouvait Gaston.

Il était huit heures du matin, et celui-ci s'habillait ponr la chasse, lorsque tout à coup sa porte s'ouvrit et son valet de chambre annonca Son Eminence le cardinal de Richelieu

Derrière le valet de chambre apparut le cardinal, avant même que Gaston eut eu le temps de dire qu'il n'était pas visible. Le jeune prince reçut l'illustre visiteur avec air de trouble qui acheva de prouver au ministre que Chalais avait dit la vérité.

Tandis que Gaston cherchait par quelles paroles il pouvait accueillir le cardinal, celui-ci s'approchant du

En vérité, monsieur, dit-il, j'ai raison d'être un peu

en colère contre vous. - Contre moi! dit Gaston tout effrayé, et sur quel point,

- Sur ce que vous n'avez pas voulu me faire l'honneur de me commander à dîner à moi-même, circonstance qui m'eût cependant procuré l'inappréciable faveur de vous recevoir de mon mieux: mais, en envoyant ses officiers de bouche, Votre Altesse m'a indiqué qu'elle désirait être en liberté. Je lui abandonne donc ma maison dont elle peut disposer comme il lui plaira.

Et, à ces mots, le cardinal, pour prouver au duc d'Anjou

qu'il était son très humble serviteur, prit la hemise des mains de son vale, de chambre, et, ta lui ayant passee presque malgré .ui, se retira en lui sonhaitant bonne chasse. Le duc d'Anjou, devinant que tou etait découvert pretexta une indi- sition subite, et la chisse n'eut pas

Cependant la magnanimité de Richelieu n'était qu'illusorre. Il sentalt bien que, s'il ne ruinait pas d'un coup toute cette ligue de princes formée contre lui, dont la reine était le centre et madame de Chevreuse l'instrument, il finirait per succomber un jour ou l'autre à quelque complot mieux ourdi. Il chercha donc d'abord un moyer. de désorganiser l'ensemble, sur qu'ensuite les prétexies ne lui manqueraient pas pour frapper les individus

Il était en ce moment question de marier le duc d'An-jou. La longue stérilité de la reine, que Richelieu avait eu un instant l'espérance de faire cesser, semblait préoccu per éternellement le ministre, qui réchauffait ainsi tous les griefs de Louis XIII contre Anne d'Autriche. Mais sur ce point, comme sur tous les autres, le ministre et le jeune prince, cherchant chacun son intérêt, n étaient point d'accord.

Le duc d'Anjou, qui pendant tout le temps de sa vie, ne perdit pas un seul instant de vue la couronne sur laquelle il n'eut jamais le courage de porter franchement la main désirait épouser quelque princesse étrangère, dont la famille put lui servir d'appui, ou le royaume de refuge.

Richelieu, au contraire, et quand nous disons Richelieu. nous disons le roi. Richelieu voulait que le luc d'Anicu épousat mademoiselle de Montpensier, fille de madame la duchesse de Guise. Gaston résistait, non pas que la je princesse lui déplût, au contraire, mais parce qu'elle lui apportait en dot qu'une immense fortune et ne don nait pas la moindre assurance à ses projets ambitieux.

Gaston, trop faible pour résister seul, appelait amis à son aide, et avait formé à la cour, parmi les ennemis du cardinal, un parti qui se déclarait pour l'alliance étrangêre. Les cheis de ce parti étaient la reine et MM. le grand prieur de France et son frère César, duc de Vendôme

Le cardinal avait facilement attiré le roi à son opinion en lui montrant les inconvénients de créer à son frère, dans une principauté étrangère cette retraite que dési-raient sa mère et son frère. L'Espagne, qui soutenait la reine, l'avait trop inquiété dans ses démêlés conjugaux et l'inquiétait trop encore pour qu'il s'ouvrit une nouvelle source de pareils ennuis. Le roi était donc convaincu que te duc d'Anjou, pour le bien de l'Etat et la sécurité de la couronne, devait épouser mademoiselle de Montpensier.

Son Eminence lui donna la preuve que le grand prieur et M. de Vendôme contrecarraient ce dessein. Louis XIII regarda des lors ses deux freres naturels comme ses ennemis; mais Louis XIII était maître en dissimulation, personne ne s'aperçut des nouveaux sentiments de haine qui venaient, à la voix du cardinal, de se glisser dans le cœur du roi.

Malheureusement, ce n'était pas chose facile que d'arrê ter les deux frères d'un seul coup; et en arrêter un seul c'était se faire un ennemi acharné de l'autre. Disons ce qui causait cette difficulté.

Le duc de Vendôme n'était pas seulement gouverneur de Bretagne, mais il pouvait encore avoir de grandes prétentions à la souveraineté de cette province, par le fait de la duchesse, sa femme, héritière de la maison de Luxerbourg, et, par conséquent, de la maison de Penthièvre. De plus, le prince était. disait-on, en train de nouer un ma-riage entre son fils et l'ainée des filles du duc de Retz, qui avait deux bonnes places dans la province. La Bretagne, ce fleuron souverain qu'on avait eu tant de peine à souder à la couronne, pouvait donc lui échapper de nouveau.

Le cardinal mit toutes ces considérations sous les yenx du roi, lui montra l'Espagnol entrant en France à la voix de la reine, l'Empire marchant contre nos frontières à l'appel du duc d'Anjou, et la Bretagne se révoltant au premier signal du duc de Yendôme. Il fallait donc prévenir, comme nous l'avons dit, ce le catastrophe par l'arrestation des deux fréres.

Tout vient à point à qui soit attendre. Les ennemis du cardinal se livrèrent eux-mêmes. Voyant le complit de Fleury déjoué, et Richelieu plus puissant que jamais, voyant que dans toute cette affaire son nom ni celui de son frère n'avaient point été prononcés, le grand prieur crut que Son Eminence avait eu révélation du danger qu'elle courait, mais qu'elle ignorait le nom de ceux qui avaient tramé sa perte. Il revint donc lui faire sa cour avec les apparences d'un dévouement plus empressé que jamais. Le cardinal, de son côté, le reçut mieux et plus gracieuse-ment qu'il n'avait encore fait. Cet accueil parut au grand prieur si franc et si sincère, que, se croyant au mieux avec te ministre il se hasarda, i pensant le moment bien

the second is not the owner.

concentration of the contration of the contratio I RELESCICY

e ardi al - , l que c tici l'rel

v 1 (mr

S. Majeste V 18 he tarderei

ı tur quita ie minis re return futti de infinis re i ir s a l'revet d'amiral c v do de passer au Lou-

le plas un clui parla des Le s et l'invita, lui et son

1 r r 1 for salt que Vetre
r 1 for salt que Vetre
r 1 for è re aural-p quel
r 1 us XIII 1 i vienée en toute is
1 (141) y y le qu'il re lui sera

v d Herri IV, le cardinal de r i vi scriussance sur l'esprit 1 = 1 = 1 = 1 = 1

n linal de s'est jamals
de le V tre Majeste et le
vice un deplaisfr ex
sion et la France me
et et un ottera rieu quand
et l'essiné sous vos yenx
no no aractere dolt eviter
et et Mille pers innes incon
un et et fa lle a ses en
si Vare Majesté soubaite n linal de s'est jamais Si Vare Ma esté soubaite

Vil 1 libérra sans répereux de l'Esta
pereux de l'Esta ille.

e u rat le car rie laidtach

e l l l e ret lu to the latter of t ter

if the second of the se

l . VII n repeant ce meyen Le due d'Anjon s'n ei ut vit lui faire i sie, M. le prince de tonde qui vi lait arre er aucre ois et qui e ait reste quatre i s de Basille Lenvoya ascurer de seu devouement 'Le al result n'es ces mances en homme qui se sen ant i i ouble et pard nuc

1 i ouble et pard nuc
1 i dant tout ce temps son l'imbretce y it continué de
y ir chalais et de lui farre bon accueil (l'i ais ce regal
i mieux avec le cardinal qui en apparence, lui avant
11 la parole doi née puisque aucun des complices d
1, ffaire de Fleury n'avant été inquieté. Il continuait doire
lui reveler les projets du duc d'Aujou; mais dans ce nement Gasten navitt d'aitre projet que de trouver un royaume voisin oû il pût se retirer pour echapper a la 101s

La surveillance du cardinal et au mariage que ini impe-sant son trere Richelleu parut plaindre le jeune prince et poussa Chulais a l'exciter, de tout son pouvoir, a quitter la France, consaincu qu'il était que cette retraite achève ran de e perdre

dependant restalt une affaire importante a ferminer Blois. Le roi partit donc pour cette ville, laissant le comte de Soissons gouverneur de Paris en son absence. A Or leans, la reme mère et le duc d'Anjon rejoignirent Sa Ma este Le cardinal, sous prétexte de maladie, était part devant, allant a petites journées, et, au lieu de démeurer à Blets se ait retire toujours pour chercher le cume e le repos a Beauregard charmanic petite maison situee a une houe de la ville

Quelques jours apres l'arrivée du roi, le grand prieur et le duc de Vendome arrivent à leur tour. Le même soir ils se rendent chez le rot pour lui présenter leurs hominages Le rot les recort a merveille et leur propose ut e partie de chasse pour le tendemain ; mais les deux frères s'excu sent sur la fatigue d'un voyage fait a franc étrier Le roi les embrasse et leur souhaite bon repos.

Le lendemain, a trois heures du matin, tous deux étaient arrêtes dans leur lit et conduits prisonniers au château d'Amboise tandis que la duchesse de Vendôme recevait l'ordre de se retirer dans sa maison d'Anet.

Le roi avait tenu strictement sa Larole; il n'avait pas etcatt plus de mal a M. le duc de Vendôme qu'a M. le grand prieur, puisqu'ils avaient été arrêtés ensemble et conduits dans la même pris n.

C'était de la part du cardinal une déclaration de guerre inattendue, mais franche et vi jureuse; aussi Chalais con rut-il à l'instant même chez Son Eminence pour réclamer la promesse qui lui avait été faite. Mais le cardinal pré-tendit n'avoir auc inement mau que à sa promesse, M. le grand prieur et M. de Vendôme étant arretés, non pas à cause de la part qu'ils avaient prise au complot de Fleury, mais pour les mauvals consells qu'ils donnatent, l'un de vive volx l'autre par lettres, à M. le duc d'Anjon, à l'en droit du mariage de Son Mtes e avec mademois lle de Mont pensier

Chalais ne fut point dupe de cette réponse; aussi, soft remards soit versathite naturelle, il chercha quelqu un pour faire dire an cardinal qu'il ne devait plus compter sur lui ju il liu retirait sa parole Le commandeur de Valençay. auquel II s'adressa d'abord refusa de se charger de la cominission, avertis uit Chalais qu'il prenait le chemin de la prison et peut è re de quelque chose de pire. Mais Cha l'ils ne tint au un compte de l'avis, et prévint par écrit le cardinal qu'il l'abandonnait

de l'ques jours après. Son Eminence apprit non seule-ment que Clalat etait re eté dans le parti du duc d'Ar-jou rials enco e un il avait renoné avec madame de Chevreuse son ancierne mattresse

Chalais fut la victime explatoire designée Des ler.

Cependant le duc d'Anjou avait été fortement ému de d'avance Cependant le duc d'Anjon avait été fortement ému de l'arre tation de ses deux freres naturels et, commençant à craindre pour lui même. Il parit chercher sérieusemeit une retraite hors de France, ou, du moins, dans quelque place forts du royanme, d'on il pût tentr tête au cardinal et dicter ses conditions, comme l'avalent fait plus d'une foi MM le princes, qui après chaque révolte, avaient réjarn : la cour plus riche et plus puissants. Chalais alo s se proposa au duc d'Anjou comme inter médiaire d'une négo fation, soit avec les seigneurs mécon tent, avant un comment denient en France, soit avec le

tent ayant un commardement en France, soit avec le

prime Granger Un effet, il è rivit à la feis su marquis de la Valette, qui terait Mety au comte de Solsons, qui tenait l'aris, et au norquis de La sques, favori de l'archiduc, à heuxelles.

narquis de La sques, favori de l'archidne, a figurelles.

La Valette refusa non point qu'il ne fût mécontent de Richelien, dont il avait de son côté fort à se plaindre, mais parce qu'il ne se sonciait pas d'entrer dans une calai dent le résultat était de rempre le mariage d'un fils de le avec ma emoutelle d. Montpeo ier, sa proche par

Le cointe de Soissons euvoya au duc d'Anjou un homiue nonme boyer, qui lui offrit cinq cent milie ecus, huit mille hommes de pied et ciuq cents chevaux, s'il voulait a l'instant même quitter la cour et venir le rejoindre a

Onant a M. de Laisques, on va voir tout à l'heure quel

fut le résultat de la négociation entamée avec lui. Sur ces entrefaites, Louviguy, cadet de la maison de Granout, vint prier Chalais de lui servir de second contre le comte de Candale, fils ainé du duc d'Eperuou, avec le-quel il s'était pris de querelle a propos de la duchesse de

Rohan, que tous deux aimaient.

Malneureusement, Louvigny s'était fait, sous le rapport de ces sortes d'affaires, une mauvaise réputation. Il avait cu, quelque temps auparavant, un duel et ce duel avait laisse sur sa renommée une tache ineffaçable: se battaut contre flocquincourt, qui fut depuis marèchal de France, it lui avait proposè d'ôter leurs éperons qui les gênaient tous deux. Hocquincourt avait accepté, et, tandis qu'il se baissait pour déboucler la courroie, Louvigny lui avait passe son epée au travers du corps. Hocquincourt en était resté six mois au lit et eu avait été si mal, que son confesseur, le croyant près de trépasser, le pria de pardonner à Louvigny. Mais Hocquincourt, qui avait toujours quelque espoir d'en revenir, fit ses conditions :

Si j'en meurs, oui, je lui pardonne! dit-il; mais si j'en

reviens, non.

Or, Chalais qui sans doute craignait de voir se renouveler quelque scène du même genre, refusa obstinément à Louvigny de lui servir de second. « Ce méchant garçon fut si fort piqué de ce refus, dit Bassompierre, qu'il s'en alla du même pas révéler au cardinal tout ce qu'il savait

et tout (e qu'il ne savait point, »

Or c. que savai, Louvigny, c'est que Chalais avait écrit au nom du duc d'Anjou à M. de la Valette, au comte de Soissons et à M. le marquis de Laisques; et ce qu'il ne savait pas et re qu'il affirma cependant, c'est que Chalais s'était engagé à tuer le roi, et que le duc d'Anjou et ses ptus intimes amis avaient promis de se tenir à la porte de Sa Majesté pendant l'assassinat, afin d'appuyer Chalais s'il avait hesoiu de leur concours.

Le cardinal fit faire à Louvigny une déclaration par écrit

que Louvigny signa. On n'avait aucune preuve du côté de la Valette, ui du côté du comte de Soissons. D'ailleurs, cette conspiration avec l'un ou avec l'autre était insuffisante pour les projets du cardinal; elle ne compromettait pas la reine.

La conspiration avec l'archiduc, au contraire, que le cardinal pouvait désirer de mieux. En la ménageant hieu, on y faisait entrer le roi d'Espagne, et le roi d'Espagne, on se le rappelle, était le frère d'Anne d'Autriche.

Le cardinal tenait donc son complot, un complot, non plus contre lui seul, mais contre le roi et lui, un complot qui prouvait qu'on ne cherchait à le perdre, lui ministre, qu'à cause de sou grand attachement au roi et à la France.

En effet le cardinal était tellement détesté, et il con-naissait si bien cette haine générale, qu'il avait compris que sa chute suivrait immédiatement la mort de Louis XIII. En conséquence, il ne pouvait régner qu'à l'aide du fan-tôme souverain. Tous ses soins avaient donc pour but de faire vivre le fantôme et de rendre terrible l'autorité royale. Aussi la révélation de Louvigny fut la bienvenue. Ro-chefort, le même que nous avons trouvé travaillant avec

le cardinal lorsque Chafais et le commandeur de Valençay entrérent dans son cabinet reçut l'ordre de partir pour Bruxelles, déguisé en capucin. Le moine improvisé tenait du père Joseph une lettre qui le recommandait aux cou-vents des Flandres: cette lettre était signée du gardien des capucins de la rue Saint-Honoré. Rochefort avait reçu des instructions sévères. Pout le monde devait ignorer qui il était et le preudre véritablement pour un moine. En conséquence, il voyagerait à pied, sans argent, en demandant l'aumône, et, en entrant chez les capucins de Bruxelles, se soumettrait à toute la sévérité de la règle et à toutes les rigueurs de l'ordre.

Les instructions du comte de Rochefort étaient de suivre

de l'œil tous les mouvements du marquis de Laisques. Le marquis fréquentait le couvent, dont il connaissait le supérieur, et c'est à cause de cela que le cardinal avait désigné ce couvent au comte de Rochefort pour le lieu de sa résidence. Le nouveau venu s'y présenta comme un en-nemi du cardinal, et il en dit tant de mal, en reconta tant de traits tncoruus, jour eufin si admirablement son rôle, que tout le monde y fut pris et que le marquis de Laisques lui-même alla au-devant des désirs de Son Eminence, en priant le faux capucin de rentrer en France et de se char-rer de remettre à leur adverse des latines de la plus baute. er de remettre à leur adresse des lettres de la plus haute importance Rochefort fit l'effrayé, le marquis insista. Rochefort allégua l'impossibilité de quitter le couvent sans une permission du gardien souverain, chef de la commuuauté ; le marquis fit parler au gardien par l'archiduc lui-

même. Le gardien, sur une si haute recommandation, corda tout ce qu'on voulut. Rochefort fut douc autorise a aller prendre les caux de Forges, et le marquis de Laisques remit les lettres a Rochefort, en l'avertissant, non de les porter lui-même a Paris, ce qui eut éte une imprudence, mais d'ecrire au destinataire de les venir prendre

Rochefort partit donc, et a peine fut-il en Artois, qu'il écrivit au cardinal ce qui venait de se passer. Le cardinal lui depêcha en toute hâte un courrier auquel Rochefort remit le paquet conhé par le marquis de Laisques. Richelieu l'ouvrit, en prit connaissance, fit faire des copies de tous les écrits qu'il contenait et le retourna à Rochetort, qui, ayant coutuué son chemin, le reçut comme il allatt arriver à Forges; de cette façon, il u'y avait pas de temps perdu. A perue Rochefort eut-il le paquet entre les maius, qu'il donna avis au destinataire de venir prendre ces lettres. C'était un avocat nommé Pierre, qui iogeait rue Per due, près la place Manbert.

Cet homme partit de Paris, ne se doutant pas que, de puis qu'il avait reçu la lettre du prétendu capucin, il é ait sous l'œll de la police cardinaliste, qui ne devait plus le perdre de vue un seul instant. Il fit ainsi toute la route, arriva à Forges, reçut le paquet des mains de Rochefori repartit pour Paris et alla descendre directement à l'hôtel de Chalais. Le comte lut les lettres qui lui étaient adressées et fit la réponse qu'on lui demandait. Cette réponse mystérieuse est le secret que garde l'histoire. Quelle en était la teneur? Nui n'en sut jamais rien, que le cardinal et proba-blement le roi, auquel le cardinal la montra. Rochefort luimême ne sut rien de plus, cette lettre n'étant pas revenue

entre ses mains.

Ce fut sur cette pièce que le cardinal bâtit tout un sytème d'accusation : car, au dire du prélat, elle contenait le double projet de la mort du roi et du mariage de la reine avec M. le duc d'Anjou. Ce complot expliquait à merveille l'opposition qu'apportait le jeune prince à son union avec mademoiselle de Montpensier.

Chalais fut donc accusé d'avoir, de connivence avec reine et le duc d'Aujou, voulu assassiner le roi. C'était, di sent les uns, avec une chemise empoisonnée; c'était, disent les autres, en le frappant d'un coup de poignard. Les au-teurs de cette dernière version allèrent même plus loin ils racontèrent qu'un jour Chalais avait tiré le rideau du lit du roi pour accomplir cet assassinat, mais que, reculant devant la majesté royale, toute tempérée qu'elle était par le sommeil, le couteau lui était tombé des maius.

Une seule observation de Laporte, qui se trouve en har monie avec le livre du Cérémonial de France, détruit toute possibilité que cette histoire soit vraie. « Le maître de la garde-robe ne demeure pas dans la chambre du roi quand le rol dort, et le valet de chambre ne quitte jamais cette chambre quand le roi est au lit. « Il eut donc fallu que le valet de chambre fût le complice de Chalais, ou que Chalais control dort le complice de Chalais. lais fut entré chez le roi pendant le sommeil du valet de chambre.

Le roi, au premier avis que lui donna le cardinal de cette menée, voulait faire arrêter Chalais et mettre la reiue et le duc d'Anjou en jugement. Mais Richelieu le calma en le priant d'attendre que le complot fût mûr. Louis XIII consentit donc à différer sa vengeance: mais, pour être sur que Chalais serait toujours sous sa main, pour que le cou-pable ne put échapper au sort auquel d'avance il était destiné, le roi commanda un voyage en Bretagne, et la cour le suivit. Chalais, sans défiance, partit pour Nantes avec les autres.

Ce qui devait murir le complot, c'était la réponse à une lettre qu'avait écrite Chalais au roi d'Espagne, et dans la quelle il pressait Sa Majesté Catholique de conclure un

traité avec la noblesse mécontente de France. On remarquera que c'est un pareil traité qui, quatorze ans plus tard, fit couper la tête à Cinq-Mars et à de Thou.

La réponse du roi arriva tandis que Chalais était à Nautes: sans doute le cardinal avait trouvé moyen, comme il l'avait fait pour le marquis de Laisques, d'avoir connaissance de cette lettre, avant qu'elle parvint a sa destination.

Le jour même où il la recut, Chalais eut une entrevue avec la reine et avec Monsieur, et l'on dit qu'il resta fort avant dans la nuit chez madame de Chevreuse.

Le lendemain matin, il fut arrêté. La conspiration était

Le secret avait été gardé, non seulement avec cette dismure. crétion, mais encore avec cette dissimulation qui caractérisaient la politique du roi et du cardinal, de sorte que la aouvelle de l'arrestation de Chalais tomba comme un coup de foudre au milieu de toute la cour. La reine, que ses ennemis les plus acharnés, excepté le

cardinal, n'ont jamais sérieusement accusée d'avoir voulu tuer le roi avait eu au moins, la chose est incontestabl ainsi que M. le duc d'Anjou et madame de Chevreus-communication de la lettre que Chalais avait reçue la I re avair

s incolse
s ac osations
er contre lu
n softat fatt a n, setut latt a e riu même neta t t clant sa Majeste il s hibituels, co que c va t plus d'une les repuril se't u' (a'a's c'al l'ailant tou l'ut l'in sur l'Atlesse l'ysil e l'outes ces de m's coul u coe entre de m's cultur cre entre e de garde be cevi i u des cri-

a u de trah s

larrestat u, en appti que, conences leis du r y ur le rot avait
missaires el sa la sue parlement de
trivaller au pros in prominer es trirevaller du 11% s lu 1 is unier Co tri-re 1768 le 1 cr M ru = Ou espera un fis-le 18 caux de 16cr, it indigne honneur encloss the dube commis-volumed Mas Madle sout donne corps et r i ll i for the six ans plus tard, son n ii jar en ribunal pareit a celui

c c c c s s en cut uve ce le activité et ce ci fi il s v i me tre a ces sortes d'affai-r l cu c'a veone. Nu les jour s amuser, était triste in the epictonde il planait sur
en sone fatell a cotte torpeur qui enfate tel l'ocrase de tout le poids d'un

r = 1 1

r solent instituctivement que, cette fois, t v i ly mei t ux mains de ses ennemis, fint i is si voyant trahi par ses plus a enter a personne et s'abandonuait a t a des blas homes sans résultat. Ma-cereu seule gardal son audace et son acti-h, bant ut le monde en faveur du prisonnier, ta e re vit aucun homme qui voulut faire cause s el par e panyre Chalais, Richelieu comse ryeler i lorieit de cette sanglante mission · I n - M de le dome et du grand prieur avait terrassé 3 trie te, rer ni d la reine ni du duc d'Anjou, 1 cay i mes F e ectivit a madaine de Cham re il devouemen et cet héroisme qu'elle m ut dans lour de ses amis

cr. 1 | pr. e se p ursuivat, mais Chalals, tout r | pr. e a let re du rot d Espagne comme vraie, i o nome a têrre Selon lui, ses dépêches au I o payaent amais contenu cet odieux n teantre e ca, ni ce projet insensé avec M le che d'Anjon, qui avait huit c i e i il appitati que cette lettre, produite
e re ée pré de six semaines entre ses
i l L que re l'avait jamais reçue, et
re ful qui tant i un homme qui avait
ible re que rendre mortelle l'épitre la

I Par t

fell par derestly outerns all as ex Richellen. e fil i que de fat damner Chalais Son Emitr bunal que i en trece a sez a sa dévor par care no il guit de compromettre
tra ven du roi la refre et le duc d'Anque foi la la XIII d'allait cependant des

nen it i fate, et puis trois pero ir et gage par la reine, par le t line de Corens continuaient marlage du du d'Anjou avec to in presentes étaient I la spent on a littique que d'ali te ret i famille servi le trène de l'arrage le biers l'arrage l'a t se tronscraft

1 t se tronscraft

1 t se tronscraft

1 t se tronscraft

Ces remontrances inquiétaient Leuis d'une etrange mamere Ses muits solliaires et troublees reagissaient contre ses juis. Tant que le cardinal ctancla, les victorieux argerietes de sa puissante politique battaient en brêche i ute espece de raisonnement; mais derrière le cardinal en raient Barradas le favori, Tronson le secretaire, Sauve-terre le valet de chambre, et, lorsque ces trois hommes abandonnaient le roi à leur tour, ils le laissaient en prole à la name qu'il portait instinctivement au cardinal, à toutes es suggestions de la solitude, a toutes les apparitions de

Un matin, le jesuite Suffren, confesseur de Marie de Mé-dicis, entra sans être annonce, suivant un des privileges de sa charge, dans le cabinet du roi, Louis XIII crut que cétait un de ses familiers et ne releva point la tête.

Il avait la tête appuyce entre ses deux mains et pleurait Le jesuite comprit que le moment était mat choisi et vouse rether sans bruit, afin d'éviter une explication. Mais, au moment où il rouvrait la porte peur soriir, le roi releva le front et le vit. Le cenfesseur n'en fit pas moins un mouvement pour se retirer; Louis XIII l'arrêta d'un geste, et, se levant : Ah' mon per

mon pere, mon père! s'écria-t-il en se jetant tout en larmes dans les bras du jésuite, je suis bien malheureux! La reine, ma mère, n'a point oublié l'affaire du maréchal d'Ancre et de sa favorite Gallgai; elle a toujours atmé et elle aune mon frère plus que mol. De là vient ce grand empressement de le marier à ma cousine de Mont-

- Sire, répondit le jesuite, je puis affirmer à Votre Majesté qu'elle est dans l'erreur à l'égard de son auguste mère. Vous êtes le premier né de son cœnr comme le premier-né de ses entrailles.

Ce n'était point une réponse semblable que cherchait Louis XIII; il retomba donc sur son fanteuil en murmu-

Je suis bien matheureux!

Le jésuite sortit et courut du même pas chez la reine mêre et chez le cardinal, auxquels il raconta l'étrange scène qui venait de se passer. Richelieu comprit qu'il fai lait frapper un grand coup pour reconquécir cet esprit vacillant, toujours prêt à lui échapper par l'excès de sa faiblesse. Le même soir, il revêtit un habit de cavaller et descendit donc le cachet de Chalair. descendit dans le cachot de Chalais.

Chalais était au secret le plus absolu; il fut donc fort étonné quand li vit apparaître un étranger dans son cachot, et son étonnement redoubla lorsque dans cet étran-

ger il reconnut Richelieu.

Le geôlier referma la porte sur le ministre et sur Chalais. Une demi-heure apres, le cardinal sortit de la prison, et, quoique la soirée fût avancée, il se rendit à l'instant même au logis du roi. Louis XIII, qui se croyait débarrassé de lui jusqu'au lendemain, lit quelques difficultés pour le re-

cevole; mais Richelieu insista, disant qu'il venalt pour af-faire d'Etat A ce mot, devant lequel toutes les portes s'ouvraient, les portes de la chambre a concher du roi s'ouvrirent devant le cardinal. Son Eminence s'approcha de Louis XIII sans rlen dire, se contentant de lui tendre, en s'inclinant respectueusement devant lui, un papier plié en quatre. Le rol le prit et le déplia lentement; il counaissait les ma-nières du cardinal et avant deviné, rien qu'en le voyant entrer, que ce papier contenait une nonvelle de grande linportance

En effet, c'était un aven entier de Chalais; il reconnaissait pour vraie la lettre écrite par lui au marquis de Lais-

ques ; il accusait la reine, il accusait Monsieur.

Louis XIII pailt en face de cette preuve. Pareil à un enfant qui se révolte contre son gouverneur, et qui, s'apercevant que cette révolte le conduit tout droit à sa perte. se jette dans les bras de celui qu'il voulait fuir, le roi appela le cardinal son scul ami, son unique sanveur, et lui avoua ses dontes du matin, que le prélat connaissait déjà.

Richelten pressa le rol de lui dire quels étaient ceux qui avaient mis ces méchantes idées dans sa tête royale, rappelant la parole engagée par Sa Majesté, lorsque, après l'affaire de Fieury, il avait voulu se retirer, et que Louis XIII lui avait promis, s il voulait rester, de lui tout révéler

Le roi dénonca Tronson et Sauveterre; mais, pensant que c'était bien as ez de remplic fidèlement les deux tiers d'une promesse, il ne prononça pas même le nom de Bar-

Le cardinal n'hisista pas davantage il se doutait blen que Barradas était pour quelque chose dans les répugnances royales, mais Barradas était un homme sans aucun avenir, brutal et emporté, qui, un jour on l'antre, devait, par ses familiarités, se mettre mai dans l'esprit du roi En effet, pen de temps auparavant, le roi, par plaisanterie, avait jeté quelques gouttes d'eau de fleurs d'oranger à la figure de Carradas, et celui-ci s'était mis dans une telle colere, qu'il avait arraché le flacon des mains du roi et l'avait brise a ses picds. Un tel homme, comme on le voit, ne pou-

vait inquieter le cardinal.

Son Emmence, qui connaissait à merveille la versatilité du roi, ne se trompait pas à l'égard de Barradas. Celui-ei ent bientôt son tour. Amoureux de la belle Cressias, fille d'honneur de la reine, et voulant l'éponser à toute force, il eveilla la jalousie de son maître, qui, après l'avoir relé-gué a Avignon, lui donna Saint-Simon pour successeur, par la raison, dit le roi à ceux qui l'interrogeaient sur les causes de cette nouvelle fortune qui surgissait à la cour, que Saint-Simon lui apportait toujours des nouvelles sures de la chasse, ménageai; ses chevaux et ne bavait pas dans ses cors (1).

On conçoit, en effet, que des amitiés qui reposaient sur des bases si solides ne devaient pas ducer longtemps.

Le cardinal, comme nons l'avons dit, satisfait de sa dou-ble dénonciation, s'en tint donc là, et, après avoir fait jurer au rol le secret sur cette lettre, il se retira. Le roi et le cardinal passèrent, selon foute probabilité,

une nuit fort différente.

Le lendemain, le bruit se répandit sourdement que Chalais avait fait des aveux terribles.

On connaît la faiblesse de Gaston. Sa première idée fut de fuir; mais où fuirait-il? M. de la Valette refusait de le recevoir à Metz; 1 avait défiance du comte de Soissons, restait la Rochelle

Le matin, le prince se rendit chez le roi pour lui demander la permission d'aller visiter la mer. Le roi devint trèspale en voyant entrer son frère, qu'il n'avait pas encore rencontré depuis la révélation du cardinal. Mais il ne l'en embrassa pas moins fort tendrement, et, quant à la permission qu'il lui demandait, il le renvoya pour l'obtenir à son Eminence, disant que, pour sa part, il ne voyait aucun inconvénient à ce petit voyage.

Gaston fut pris à l'air de bonhomie du roi. Il crut que

ce brnit d'une révélation faite par Chalais était un faux bruit, et s'en alla droit à Beauregard, maison de campagne de Richelieu. Le cardinal, qui était à une de ses fenêtres donnant sur la ronte, dut le regarder venir du même œil que son chat favori, charmant petit tigre de salon, devait

voir venir une souris.

Les grands ministres ont toujours quelque animal préféré, qu'ils aiment et estiment de la haine et du mépris qu'ils portent aux hommes: Richelieu adorait les chats, et Mazarin jouait tonte la journée avec son singe ou avec sa fauvette.

Richelieu alla au-devant du prince jusqu'au haut de l'escalier et le fit entrer dans son cabinet avec toutes les marques de considération qu'il avait l'habitude de donner à ceux de ses ennemis qui étaient plus haut placés que lui; puis il fit asseoir le prince et se tint debout devant lui, quelque instance que put faire Gaston pour qu'il s'assit à son tour.

C'était une chose étrange que ce prince assis venant soi-

liciter un ministre debout.

Gaston exposa son désir de visiter la mer.

De quelle façon, demanda le cardinal, Votre Altesse désire-1-elle voyager?

Mais très simplement et comme un particuller, répon-

dit Gaston.

- Ne vandrait-il pas mieux, reprit Richelicu, attendre que vous fussiez le mari de mademoiselle de Montpensier. et voyager en prince?

- Si j'attends que je sois le mari de mademoiselle de Montpensier, répliqua le duc d'Anjou, je ne verrai pas en-core la mer de ce voyage-ci; car je ne compte pas épouser mademoiselle de Montpensier de sitôt.

- Et pourquoi cela, s'il vous plait, monseigneur? dit le

cardinal.

Parce que, répondit confidentiellement le jeune prince, suis atteint d'une maladie qui rend ce mariage impos-

 Bah! dit le cardinal, j'ai une ordonnance avec la-quelle je me fais fort de guérir Votre Altesse. - Oui! et dans combien de temps? demanda Gaston.

- D'ici à dix minutes, dit le cardinal.

Gaston regarda Richelieu. Le ministre souriait. Le jeune prince trouva le sourire venimenx et frissonna.

- Et vous avez cette ordonnance? reprit-il.

- La voici, dit le cardinal tirant de sa poche la déclaration de Chalais.

Le duc d'Anjou connaissait l'écriture du prisonnier L'accusation tout entière de la main du prisonnier était terrible. Il devint pâle comme la mort, car, quoiqu'il ne tût point coupable, il comprit qu'il était perdu.

- Je suis prêt à obéir, monsieur, dit-il au eardinal;

mais encore, si je consens a epouser mad moiselle de Mont-

pensier, faut-il que je sache ce qu on lera pour mot.

— Peut-être, réponant le cardinal, monseigneur, dans la position où il est, devrait-il se contenter de l'assurance qu'il aura la liberté et la vi sauve.

— Comment! s'écria le duc d'Anjou, on me mettrait

en prison et l'on me ferait mon procès, a moi, duc d'An-

- C'était du moins l'avis de votre auguste frère d't le cardinal je l'ai fait revenir de cette résolution, jus'e peut-être, mais trop sévère. Il y a plus, j'ai obtenu pour vous. monseigneur, si vous voulez ne plus apporter aucun retard au mariage que nous désirons tous voir accomplir, j'ai ob-tenu, dis-je, qu'on vous donnerait le duché d'Orléans, le ducenu, dis-je, qu'on vois donnerait le duche à orieans, le di-ché de Chartres, le comté de Blois, et peut-être même la seigneurie de Montargis, c'est-à-dire un million à peu près de revenu; ce qui, avec les principautés de Dombes et de la Roche-sur-Yon, les duchés de Montpensier, de Châtelle-rault et de Saint-Fargeau que vous apportera la princesse voire femme, vous fèra quelque chose comme quinze cent mille livres de regenu. mille livres de revenu.
- Et Chalais, demanda le duc d'Anjou, qu'en sera-t-il fait? Prenez-y garde, monsieur le cardinal, je ne veux pas que mon mariage soit sang!ant

Chalais sera condamné, dit le cardinal, car il est cou-

pable; mais.,

- Mais quoi? reprit le duc d'Anjou.

- Mais le roi a droit de grâce, et il ne laissera pas monrir un gentiihomme pour lequel il a eu une si grande ami-
- S! vous me promettez sa vie, monsieur le cardinal, dit Gaston, qui éprouvait un peu moins de répugnance pour mademoiselle de Montpensier, depuis qu'il voyait de com-bien d'avantages cette union était entourée, je consens à tont.
- Je m'y emploierai de tout mon pouvoir, ajouta le eardinal; d'ailleurs, je ne vondrais pas laisser périr quelqu'un qui m'a rendu d'aussi grands services que l'a lait M. de Chalais. Ainsi, soyez done tranquille, monseigneur, et lais-

sez la justice faire son devoir; la clémence fera le sien. Sur cette promesse, le duc d'Anjou se retira. Il affirma depuis, dans sa lettre au roi, avoir eu du cardinal une parole positive que Richelieu, de son côté, nia toujours avoir donnée.

Le soir du même jour, le roi fit demander Gaston. Le jeune prince se rendit tout tremblant chez son frère: il y trouva la reine mère, le cardinal et le garde des sceaux. Il s'attendait, en voyant ces quatre visages sèvères, à être arcèté: mais il s'agissait seulement d'un papier à signer. C'était une déclaration constatant que le comte de Soissons lui avait fait des offres de service; que la reine, sa belle-sœur, lui avait éerit plusieurs billets pour le détourner d'épouser mademoiselle de Montpensier, et que l'abbé de la Scaglia, ambassadeur de Savoie, était entré dans toure cette intrigue antimatrimoniale. De Chalais pas un seul mot.

Gaston fut trop heureux d'en être quitte à si bon marché. Il renouvela la promesse déjà faite au cardinal d'épouser mademoiselle de Montpensier, et signa la déclaration qu'on lui présentait, moyennant laquelle on lui permit de quitter Nantes. Mais, quelques jonrs après, il fut rappe è pour la célébration de son mariage. Mademoiselle de Montpensier était arrivée avec madame la duchesse de Guise, sa mère. Celle-ci, quoique fort riche comme héritière de la maison de Joyeuse, ne donna cependant à sa fille d'autre dot qu'un diamant : il est vrai que ce diamant était estimé quatre-vingt mille écus.

Le jeune prince avait chargé le président le Coigneux de débattre les articles de son contrat, et de mettre pour condition que Chalais aurait la vie sauve. Mais, à cet endroit, le roi prit une plume et raya lui-même l'article, si pien que le président piece president. bien que le président n'osa pas insister.

bien que le président n'osa pas insister.

Cependant le cardinal, qui était presque engagé avec Gaston, craignant que celui-ci ne fit de nonvelles difficultés tira le Coigneux à part et lui dit que le roi voulait que Chalais fût jugé, mais qu'il avait obtenu que huit jours s'écoulassent entre le jugement et l'exècution. Pendant ces huit jours, il promettait de faire les démarches nécessaires, et, d'ailleurs, de son côté, pendant ces huit jours, Gaston agirait

Le contrat fut donc signé sans aucune condition que des Le contrat fut donc signe sans aucune condition que des promesses en l'air. Aussi la cérémonie nuptiale fut-elle froide et sombre. Il n'y avait aucun appareil qui indiquât un mariage princier. Le nouveau duc d'Orléans, dit un de ces chroniqueurs qui remarquent toutes choses, les petites comme les grandes, ne fit même pas faire un habit neuf pour cette importante cérémonie, où il jonait le premier rôle.

Le lendemain de son mariage, le prince partit pour Chateaubriant, ne voulant sans doute pas rester dans une ville où le procès capital fait à son confident, interrompu un

⁽¹⁾ C'est le fils de ce même Saint-Simon qui nous a laissé sur son temps les fameux Mémoires qui portent son nom.

---of such larger Lawrence and Law Burn of property 2 policy and the body of a first or a first t tearryn a cteur

dere ren uedt list des need to see de so ----

A the neuron of the NIII, make the little of r die cheidant en que remettrait au le relia re ut, la lut ue le de de de de de le re

R. B. Square,

r lous merre ave les peines

| Torre via prince vois etes l'image
| Torre via prince pardon a ceux qui le
| Corporation a ceux qui le pardonner
| Corporation a ceux qui le
| Corporat r f V 1 M1 en leir ent lait grâce;
mis gridé y l's in
l'i veus i été son, plus
l'i de 1x N serait ce l'as
r f en votre clém nee?
I f en votre clém nee?
I f en votre clém nee?
I f en some leurs par les
dement le les grant en
le man e point que celu.
IV mont pour celu
l'a homo el eve son
l'in r et l'e lin qui
l'e n tember u Helas!
l'in r et l'e lin qui
l'e n tember u Helas!
l'in r en migratitude
l'in l'in l'in l'in son
l'e l'ell
l'ell
l'e l'ell
l'ell
l'e l'ell
l'e [Lus r gere To reever r tropin r tribl

m i Ceux

pur ve de ne voir la logique opposée à reloque ice, la haine mondan a la douleur cont cu a bre cette lettre La

I muda ne de Cha ais, la mete

theu, qui i a jamais failli se scrait grandement me-ogle si, etablissant par so de rets un sejour e ernel de peries pour les coupables, il faisant grace a tous ceux qui lemandent pardon. Aiors, les bons et les vertueux n'au-racent pas plus d'avantage que les mechants, qui ne manjuen jamais de larmes jour changer les arrets du ciel de l'avoue, et cet aveu fefait que je vous pardonnerais tres volontiers, si, Dicu m'ayant fait cette grace particuliere de melife acitas sa viade iniage, il medi en cre fait celle, qu'il s'est reserver a lui seul, de pouvoir connaitre l'inferieur des hommes car alors, seion la viate connaissance que je pourrais puiser de la source de cette d'viue grace, Je lancerais et reitrerais le foudre de mes châtiments sur la acte de votre fils, des que jaurais reconnu sa vraie repentance ou non, de laquelle toutclois, bien que je ne puisse faire au un jugement assure, vous pourriez encore ubtemir pardon de ma clemence, s'il n'y avait que moi seul qui eut interet dans cette offense, car sachez que je ne sus point roi ctuel et sèvere, et que jait toujours les bras de ma misericorde nuverts pour recevoir ecux qui, avec une vraie contrition de leur fante commue, m'en vielment hum biement demander pardon. Mais, quand je jette la vue sur tant de m'llions d'hommes qui s'en reposent tous sur ma difigence, dont j' suis le fidèle pasicur et que D'en m'a donnes en garde, comme a un bon pere d'i mile qui en doit avoir pareil som et gouvernement qu'il a peur ses je lancerais et rourerais le foudre de mes châtiments sur la doit avoir pareil som et gonvernement qu'il a peur ses don avoir pareil soin et gonverhement qu'il a peur ses propres enfants, ufin de lui en reudre compte après cette vie ; et c'est en quoi je vous temo gne assez que la finstre est un moundr effet de la punsance que la mistricorde et compassion que j'ai de mes loyaux sujets et de mes fideles servicurs, lesquels espérant tons en ma bonte, je veux les sauver tous du present naufrage par le juste chatiment d'un seul, ny ayant rien de plus c'rtain, que c'est quelquefois une grace envers plusieurs que d'en bien chafter quelqu'un. Si je vous avone que beaucoup de gens vivent encore qui seralent sous la terre avec infamic si je ne feur avals par donné; aussi m avouerez vous que l'offense de ceux la donné; aussi m avouerez vous que l'offense de ceux la nétant pas a comparer au crupe execrable de votre fils, les a rendus dignés de ma clem nee comme vous pouvez voir, en effet, de verité de ce que je vous dis par les exemples de quelques autres attents et convainces du même crime, qui, justement punts, pourrissent maintenant sous la terre, lesque's s'ils cussent survécu à leurs entreprises imples et damnables, cette couronne qui ceint mon chef scraft a present un deplorable objet de misere a ceux la memes qui ont vu fleurir les sacres lis au milieu des monvements et des roubles E cette puis ante monarchie si bien et s' heureu roubles E cette puis ante monarchie st hien et s'heureu seinent gouvern e et con cryce par les rois mes predétes seurs, serati, maintenant dechirec et m se en pieces par d'illegitimes usurpatenrs. Ne m es imez donc non plus cruel qu'il habile chirurgion qui coupe qualquetois un me ul regaugrene et pairri pour garantir le autres pairties du corps qu'i s'en alla ent être la nourriture des vers sans ce pitoyable retranchement. Et a surez vous qué, s'il y a quelones inechant, qui d'alcancie, idus hus, aussi y en a til ques mechant qui deviennen plus fins, aussi y en a till beaucoup qui s'amerdent par l'apprehension du supplice Lever donc ves genoux de terre et ne me demandez plus la vie d'un qui la veut oter a celu qui est, comme vous le dues vous-ment, son bou père et maître, et a la France, qui est sa mere et sa nourrie. Ceite consideration, ma con me, in one maintenant la croyance que vous l'ayez jamais nourr, et e eve pour mon service puisque la nourriture que vous lui avez donnée produit de effets d'un naturel one vous lut avez d'unice produit de theis d'un interesse si mechant et si l'arbare que de vouloir commettre un si étrange parricide de l'a me done bien mieux voir à pré-ent la désolation du peu de jours qui vous reste à vivre que de recompenser indiguement sa trahison et son infldethe par la ruine de ma personne et de tout mon peuple cal me rend one entiere et fidele obelssance, l'autor se Jean, Montauban ou autre lien qu'il tachait de conserver non pour son prince naturel, mais pour d'autres ennemis de mon blen, non pour le repos de mon penple, mais pour le troubler (eremiant, s'il est vral qu'a quelque chose maiteur est bon, je do s rem reter le cie de pouvoir garantir tout mon Ltat par un si notable exemple, pulqu'il servira de miroir a ceux qui vivent aujourd'hu et a la postérité, pair apprendre comme il faut aimer et servir fidètement on ro, et du il sera la cra me de plusieurs autres qui se rendraient plus hardi a commettre un semblable crime i r l'impanné de celui-ci. C'est pourquo vous implorerez

j res deux lettres, tres ries et a peu fr incommes quotque tre a thintiques, ne sont citée, que je sache, pir aucun historien

desormats en vam ma pitie, vu que j'en ai plus que je ne le saurais exprimer et que ma volonte serait que cette of-fense ne touchat que moi seul; car ainsi vous auriez bientôt obtenu le pardon que vous demandez; mais vous savez que les rors, étant personnes publiques dont le repos de que les rois, ctant personnes publiques dont le repos de l'Etat depend entièrement, ne doivent rien permettre qui puisse être reproché a leur memoire, et qu'ils doivent etre les vrais protecteurs de la justice. Je ue dois donc rien souffrir, en cette qualite, qui puisse m'être reproché par mes tideles sujets, et aussi je craindrais que Dieu qui, regnant sur les rois comme les rois régnent sur les peuples, l'actornes des pourses et saintes petines et roisités. lavorise toujours les bonnes et saintes actions et punits, lavorise toujours les bonnes et saintes actions et punit rigonreusement les injustices, ne me fit un jonr rendre compte, an péril de la vie éternelle, d'avoir injustement donné la vie temporelle à celui qui ne peut esperer de ma misericorde d'autres promesses que celles que je vous fais a tous deux qu'en considération des larmes que vous versez devant moi, je changerai l'arrêt de mon conseil, adoucissant la rigueur du supplice, comme aussi l'assistance que je vous promets de mes saintes prières que j'enverrai au crel, afin qu'il lui plaise d'être aussi pitoyable et misèricordieux envers son âme qu'il a été cruel et impitoyable envers son prince, et à vous, qu'il vous donne la patience en votre affiction, telle que vous le desire votre bon roi.

Cette lettre îne laissait aucune espérance a madame de Chalais. Elle adoncissa i seulement le supplice du con-damue et diminuait l'infamie de la peine Restait le cardi nat; mais madame de Chalais savait qu'il était inutile de s adresser a lui. Alors cette femme prit nne resolution su-

Neus disons aux bourreaux, car il y en avait, en ce moment, deux a Nantes: l'un qui avait suivi le roi, et qu'on appelait le bourreau de la cour. l'autre qui restait a Nantes; et qui était le bourreau de la ville.

Elle réunit tout ce qu'elle avait d'or et de bijoux, attendit la nuit et, couverte d'un long voile, se presenta tour à teur chez ces deux hommes.

L'exécution était fixée au lendemain. Chalais avait nie toutes ses révélations au cardinal. il avait dit tout haut que ces révélations lui avaient été dictées par Son Eminence, sons la promesse formelle de la vie; enfin il avait reclamé la confrontation avec Louvigny, son seul accusateur.

On n'avait pu lui refuser cette confrontation.

A ser heures. Louvigny fut donc conduit à la prison et m s en face de Chalais. Louvigny était pâle et tremblant. Chalais était ferme comme un homme qui sait n'avoir rien dit il adjura Louvigny au nom du bieu devait lequel, lui, Chalais, allait paraître de déclarer si jamais il lui avait fait la moindre confidence a l'égard de l'assassinat du roi et du mariage de la reine avec le duc d'Anjou. Louvigny se troubla et avoua, malgre ses déclarations precedentes, qu'il ne tenait rien de la bouche de Chalais.

- Mais, demanda le garde des sceaux, comment alors le

complot est-il parvenu à votre connaissance?

- Etant à la chasse, dit-il, j'ai entendn des gens vêtus de gris que je ne connais point qui derrière un buisson, di-saient à quelques seigneurs de la cour ce que j'ai rapporté a M. le cardinal.

Chala's sonrit dédaigneusement, et, se retournant vers le

garde des sceaux

- Maintenant, monsieur, dit-il, je suis prêt à mourir.

Puis, a voix basse

- Ah! traitre cardinal! murmura-t-il, c'est toi qui m'as

mis où je suis.

En effet, l'heure du supplice approchaft; mais une circonstance étrange faisait croire que l'exécution n'aurait pas

Le bourreau de la cour et le bourreau de la ville avaient disparu tous deux, et, depnis le point du jour, on les cherchait inutilement.

La première idée fut que c'était nue ruse employée par le cardinal pour accorder à Chalais un sursis pendant le-quel on obtiendrait pour lui une commutation de peine. Mais bientôt le bruit se répandit qu'un nouveau bourreau était trouvé et que l'exécution serait retardée d'une heure ou deux, voilà tout.

Ce nouveau bourreau était un soldat condamné à la potence, et auquel on avait promis sa grace s'il consentait

exécuter Chalais.

Comme on le pense hien, si inexpérimenté qu'il fût à cette hesogne, le soldat avait accepté.

A dix heures, tout fut donc prêt pour le supplice. Le greffier vint prévenir Chalais qu'il n'avait plus que quelques instants à vivre.

C'était dur, quand on était jeune, riche et beau, issu d'un des plus nobles sangs de France, de monrir pour une si pauvre intrigue et victime d'une pareille trahison. Aussi, à l'annonce de sa mort prochame, Chalais eut-il un

moment de désespoir. En effet, le malheureux jeune homme semblait aban

donné de tout le monde. La remo cruellement compro mise elle-même, n'avait pu hasarder une seule démarche. Monsieur s'était retire à Châteanbriant et ne dounaît pas signe de vie. Madame de Chevreuse, après avoir fait tout ce que son esprit remuant lui avait inspiré, s'était refu-giée chez M. le prince de Gnémenée pour Le pas voir cet odieux suggice de la mort de son amant. odieux spectacle de la mort de son amant.

Tont le monde semblait conc avoir abandonne Chalais.

Tont le monde seminant donc avoir anandomie Charlais.

lorsque tout à coup il vit apparaîtie sa mère, dont il ignorant la presence a Nantes, et qui, après avoir tout tenté
pour sauver son fils, venait l'aider à mourir.

Madame de Chalais étant une de ces natures pleines a la

Madame de Chalais était une de ces natures pleines à la fois de devouement et de résignation. Elle avant fait tout ce qu'il était humainement possible de faire pour disputer son enfant à la mort. Il lui fallait maintenant l'accompagner a l'échafaud et le soutenir jusqu'au dernier moment. C'était dans ce but que, apres avoir obtenu la permission d'accompagner le condamné, elle se présentait devant lui, Chalais se jeta dans les bras de sa mère et pleura abondamment. Mais, pursant une force virile dans cette force maternelle, il releva la tête, essuya ses yeux et dit le première.

On sortit de la prison. A la porte attendant le soldat, a qui on avait donné, pour remplir sa terrible mission, la première épée venue: c'était celle d'un garde suisse. On s'avança vers la place publique où était dressé l'écha-

faud. Chalais marchait entre le prêtre et sa mère

On plaignant fort ce beau jeune homme, richement vetu. qui allait être exécuté; mais il y avait aussi bien des lar-mes pour cette noble veuvé, vêtue du deuil le son mari, qui accompagnait son fils unique à la mort. Arrivée au pied de l'échafaud, elle en mouta les degrés avec lui. Chalais s'appuya sur son épaule le confesseur

les suivit par decrière.

Le soldat était plus pâle et plus tremblant que le con-

Chalais embrassa une dernière fois sa mère, et, s'agenouillant devant le billot, fit une courte prière. Sa mère s'agenouilla près de lui et unit ses prières aux siennes.

Un instant après, Chalais se retourna du côté du soldat.
Frappe, dit-il, je suis prêt.
Le soldat, tout tremblant, leva son épée et frappa. Chalais poussa un gémissement, mais releva la tête; il était blessé seulement à l'épaule. L'exécuteur inexpérimenté avait frappé trop bas.

On le vit, tout convert de sang, échanger quelques paroles avec le bourreau, tandis que sa mère se levait et venait

l'embrasser.

Puis il replaça sa tête, et le soldat frappa une seconde fois Chalais poussa un second cri: cette fois encore, il n'était que blessé.

— Au diable, cette épée! dit le soldat, elle est trop légère, et. si l'ou ne me donne pas antre chose, je ne viendrai jamais à bout de la besogne.

Et il jera l'épée loin de lni.

Le patient se traina sur ses genoux et alla poser sa tête toute sanglai te et toute mutilée sur la poitrine de sa mère. On apporta au soldat la doloire d'un tonnelier. Mais ce

n'était pas l'arme qui manquait a l'exécuteur, c'était le heas.

Chalais reprit sa place

Les spectateurs de cette horrible scène comptèrent trente-deux coups. An vingtième, le condamné criait encore comptérent « Jésus! Maria!

Puis, lorsque tout fnt fini, madame de Chalais se redressa, et. levant les deux mains au ciel
— Merci, mon Dieu! dit-elle, je croyais n'être la mère

que d'un condamné, et je suis la mère d'un martyr.

Elle demanda les restes de son fils, et on les lui accorda. Le cardinal était parfois plein de clémence.

Madame de Chevreuse reçut l'ordre de demeurer au Ver-

ger, on elle était.

Gaston apprit la mort de Chalais tandis qu'il était au jeu, et continua sa partie

La reine fut sommée par le roi de descendre au conseil. où on la fit asseoir sur un tabouret. Là, on lui montra la déposition de Louvigny et les aveux de Chalais. On lui reprocha d'avoir voulu assassiner le roi pour épouser Monsieur.

Jusque-là, la reine avait gardé le silence : mais à cette dernière accusation, elle se leva et se contenta de répondre avec l'un de ces dédaigneux sourires, si familièrs à la belle Espagnole:

- Je n'aurais point assez gagné au change

Cette réponse acheva de lui alièner l'esprit du roi, qui crut, jusqu'à son dernier moment, que Chalais, Monsieur et la reine avaient véritahlement conspiré sa mort. Louvigny ne porta pas loiu son infâme action : un an

après, il fut tue en duel.

Quant à Rochefort, il était andacreusement retourne à Bruxelles, et. même après l'exécution de M. de Chalais, il

the later was property of a m - d Luis in ce te ri ie lui les

wali r courant cors pris de S a cos priss nou r hat nablement r m

13

THAT DEVENUE LES ENNEMIS DE CARDINAL I JES POLITIZUES ET MOURLIX DE BUCKIN-IN . MORT DE INDICHESSE D'ORLEANS. - NOU. V LES EXECUTIONS MILDED MONTAIGU. - MIS-N DE LAPORTE. - LA PARTIE DE CARTES. - SITUA-TO NORE I THE DE LA ROCHHILE. - FIN TRACIQUE DE CKINGLAM - BEGRETS DE LA REINE, - ANNE AL LIEF PANOITORE.

r . lik naham l'indifference du rol y A salt hange en froideur. A pro-greef to the froideur se changea en greef to the froideur se changea en T THE LABOR

ree e mement que le cardinal devint soure le renée set in e lipsee le jour de l'aslleur IV pour ne reparaître que le jour de la
rele seven les de missiedes qui seconda entre
even les fat con acré aux regnes des favoris,
ce jehr des favoris Richelleu et Mazare syre e leur maîtres.

1 rele per l'infermédiaire de Laporte, tantôt
ter de mod me de Chevreuse, retiree ou plutôt

I re to per linearmédiaire de Laporte, tantôt per domeil me de Chevreuse, retiree ou plutôt e el rrige avait conserve des relations épistolaire de de le lite kingham, lequel, toujours tenu de roller ou que nous avons raconte, ne per l'el avoir été amant almé, de devenir nou l'er par erret au que nece, il faisant sais der per erret au le 17 la permission de rever l'el como un adeur permission que le roller el plutot le cerlonal, refu ait avec un acharité en le como un le conservation de monte de le formet en la fait de forces de l'Angleterre, la France l'Espagne, l'Em-

t la France l'Espigne, l'Em-l (c. c. Fran l'Icrte que l'ent I to the late of t

er it in e forme quan ir am i Pari d'Arne d'Ar de la Rohele une guerre

Lai / cornée a haciende I / lai / nelédid ente, co e authoromo et que

// lete g ir prodit

f in lift de troil frinche de reconstruction of the contraction of the

ami i levé de cet eche. Il ess vral que la France y avait con e que chose Pendant ses trois aus de captivité, Mole l'ince s'etait rapproché de sa femme et en avait eu d'ix ntints. Anne to nevieve de Bourbon, comme plus to I sous le nom de duchesse de Longueville, et Louis II de

From From the discresse de l'onguevité, et foins l'ableut a qui fut depuis le grand conde.

Le rand prieur et le due de Vendome étaient arrêtés et l'est sau chateau d'Amboise Richelten avant en un fus-ant l'intention de les faire juger et de laisser débout pour ety l'eclatand de Challass Mais l'un avant allocué les pri-vièges des pairs de France et l'autre ceux de la religion de Malte dont il etalt incimbre. Ce double appel avait arrêté la procedure mais, pour avoir sons la main les deux fils de Henri IV, le cardinal les avant fait transferer du chatean d'Amboise au château de Vimennes

Le comte de Solssons, denonce au cardin d'comme ayant offert des secours d'armes et d'argent au duc d'Au-jou, n'ayant jus juge prudent d'attendre le retour du roi jou, il avait pas juge prudent d'attendre le retoir du roi et de son ministre. Il quitta Paris, si, sons le prétexte d'un voyage de sauté, passa les Alpes et descendit à Turin. La haine du cardinal, impuissante contre sa personne, essaya de l'atteindre dans sa considération il fit écrire à M de Bethune, notre ambassadeur à Rome, pour que le titre d'Altesse fût refuse au comte de Solssons à la conr pontincale. Mais c'était le temps des diplomates grands seigneurs, et M. de Bethune répondit « Si M. le comte est compable, il faut fui faire son procès et le punir; s'il est innocent, il est mutile de le chagriner d'une manière ou l'honneur de la couronne est intéréssé; j'arme mieux quitter mon emple que de me prêter à une si pauvre persécution. » mon emploi que de me prêter a une si pauvre persécution. »

Le duc d'Anjou était devenu, par son marrige, prince de Dombes et de la Roche-sur-Yon, duc d'Orleans, de Chartres de Montpensier et de Châtellerault, comte de Blois et seigneur de Montargis; mais tous ces titres nouveaux, au lécrits sur son contrat de maringe avec le sang de Chalais. Le nouveau duc d'Orléans, surveillé a chaque heure du jour par ses plus familiers, hat du roi, meprise de la no blesse vites le maringe avec le sang de Chalais. blesse n'était donc plus à craindre pour le cardinal. Ainsi, Henri de Conde était reduit à l'impuissance.

Le grand prieur et le duc de Vendôme étaient prison-niers à Vincennes.

Le comte de Soissons était exilé en Italie.

Gaston d'Orléans était déshonoré. La Rochelle seule tenalt encore contre la volonté de Ri chellen.

Malheureusement, on ne tait pas le procès d'une cité comme on fait le procès d'un homme; il est plus difficile de raser une ville que de couper une tête. Le cardinal ne cherchait donc que l'occasion de punir la Rochelle, lorsque Buckingham la lui fournit.

Buckingham, comme nous l'avons dit, voulait la guerre. Or, la guerre n'éta i pas chose difficile a obtenir de notre vieille monarchie. Le mierstre anglais execti d'abord des tracasseries entre Charles les et madame Henriette, comme Richelieu avait fait entre Louis XIII et Aine d'Autriche A la silte de ces tracasseries, le roi d'Angleterer renvoya en legie toute l'apprendie de sa femme, comme a Paris toute la maison francaise de sa femme, comme Louis XIII avait renvoyé antrelois toute la maison espanones well await reavoye antreious catte la maison espa-gnole de la reine; cependant, quoique cette violation d'une, des principales clauses du contrat blessat fort le roi, la cause ne lui parut pas encore suffisante pour une rup ture. Alors, Buckingham, apres avoir attendu vainement des parules de guerre, résolut d'uses d'un autre, moven, il exparoles de guerre, résolut d'user d'un autre moyen. Il exparoles de guerre, résoint d'user d'un autre moyen. Il ex-cita quelques armateurs anglais à s'emparer des navires marchands français qu'il fit ensuite déclarer de bonne-prise pai sentence de l'Amiranté. C'étaient la de graves 'n fractions à la foi jurée; mais Richelleu avait l'odl fixè-ur un seul point sur la Rochelle. Il voulait comme on dit, faire d'une pierre deux coups, en finir d'une seule fois avec la guerre civile et la guerre étrangère. Les réclamations de la Erre de més du rel Charles les furent donc poursulvies. de la Frat, e près du roi Charles les furent donc poursulvies assez mollement pour fatre comprendre a son favori qu'il fallalt encore quelque chose de plus pour amener la rupture ouhnitée il engagea le roi d'Angleterre a embrasser le parti des protestants de France, et à leur fournir des secours. Les Rochelois, assurés désormais d'un appui en Angleterre, envoyérent a Buckingham le duc de Soubise et le comte de Brancas, et le favori, accordant plus que ceux el ne venaient demander, conduisit hors des ports de la Grande-Bretagne ore flotte de cent volles et vint s'abattre avec elle sur l'Île de Ré-lout II s'empara, a l'exception de la citadelle de Saint Martin-que le comte de Toiras défendit héroique-ment contre vingt mille Anglais avec une garnison de deux cent cluquante hommes

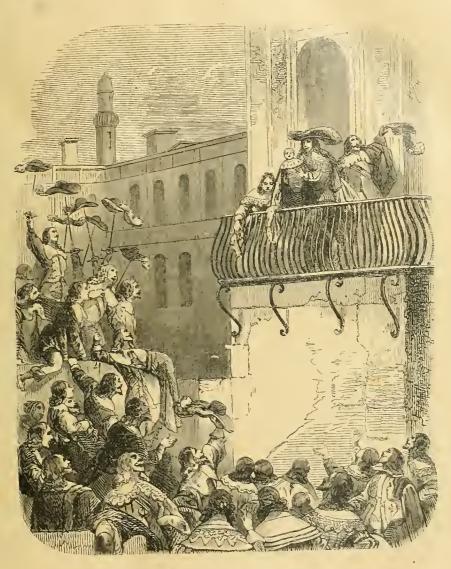
Latin Richelieu en étalt arrivé à ce qu'il voulait. Comme nn pécheur qui, penché sur le rivage, attend le moment favorable, il pouvait d'un seul coup de filet prendre main renant Anglais et Rochelois, ennemis politiques et ennemis religioux

An 116t les ordres Inrent donnés pour acheminer toules 10 troupes di pontbles sur la Rochelle.

Deux événements détoucnèrent un Inslant les yeux de la France du point important où ils étaient fixés. Made-moiselle de Montpensier, devenue duchesse d'Orléans, à Nantes, accoucha d'une fille qui fut depuis la grande Mademoiselle, et que nous retrouverons dans la guerre de la Fronde et à la cour de Louis XIV. Mais la jeune et belle princesse, sur laquelle reposait tout l'espoir de la France. mournt en couches: son mariage, arrosé de sang, n'avait point obtenu la bénédiction du ciel.

Le second événement sut l'exécution du comte de Bou-

Nous avons dit que les projets de Buckingham contre la France, quoique inspirés par une cause futile, devaient avoir un grand effet c'était de soulever contre la France d'abord l'Angleterre, et la chose était déja faite; puis par une ligne, de réunir au roi Charles I * les du s de Lorraine de Savoie de Baviere, ainsi que l'archiduchesse qui, au nom de l'Espagne, commandait dans les Flandres. Or, pour nouer cette ligue, dont madame de Chevreuse, exilée en Lorraine à la suite du procès de Chalais, avait préparé les fils, le duc de Buckingham venait d'envoyer un de ses agents



Louis XIII prit l'enfant et alla le montrer à la tenètre.

leville. Réfugié dans les Pays-Bas pour avoir pris part à vingt-deux duels, ce gentilhomme avait quitté Bruxelles et était venu chercher une vingt-troisième rencontre en pleine place Royale. Arrêté et conduit à la Bastille avec son second, le comte des Chapelles, qui avait tué Bussy d'Amboise, son adversaire, les deux coupables furent décapités en Grève, malgré les prières des Condé des Moutmon pités en Grève, malgré les prières des Condé, des Moutmo-rency et des d'Angoulème, et sans qu'à la chute de ces deux têtes, dont l'une était celle d'un Montmorency, la no-blesse de France, cette noblesse si querelleuse, qui avait chaque jour l'épée à la main, protestat autrement que par un long cri de terreur.

Au reste, le roi détourna les esprits en donnant rendezvous à cette même noblesse devant la Rochelle, et en an-nonçant qu'il conduirait lui-même le siège.

Laissons le cardinal déployer son gênie guerrier comme il avait déjà déployé son génie politique, et suivons un petit incident particulier qui se rattache au but de cette espèce d'avant-propos, en montrant une nouvelle cause de l'anti-pathie conjugale qui, entre Louis XIII et Anne d'Autriche-allait bientôt devenir de la haine.

les plus surs, un de ses afffidés les plus habiles : c'était milord Montaigu.

Mais Richelieu aussi avait des agents surs et des affidés habiles, et cela, près du duc de Buckingham lui-même. Il connut donc l'existence de la ligue aussitôt qu'elle fut forconnut donc l'existence de la ligue aussitot qu'elle fut formee et en fit part au roi, ne lui laissant pas ignorer que l'amour de Buckingham pour la reine allait jeter tout ce trouble dans le royaume. Aussi, Louis XIII étant tombé malade à Villeroi, au moment où il se rendait à la Rochelle la reine accourut de Paris pour le visiter. Or, l'ordre avait été donné à M. d'Humières, premier gentilhomme de la chambre, de ne laisser entrer personne dans l'appartement du roi, sans en demander auparawant la permission à l'auguste malade. Le pauvre gentilhomme crut que la reine devait être exceptée d'un pareil ordre, et l'introduisit sans l'annoncer. Dix minutes après, Anne d'Autriche sortit tout en larmes de la chambre de son mari, et M. d'Humières reçut l'ordre de quitter la cour.

Anne d'Autriche s'en était donc revenue à Paris tout inquiête de ce nouvel orage qu'elle sentait grossir du côté de l'Angleterre, lorsque tout à coup elle apprit que lord Mon-

Annual Technique, St., Spiriter, Phys. Lett. 1

F audres s le cardi THE RESERVE AND PERSONS ASSESSED. v d Bour tre es du

ter is du Miniagu avai rende aglea cet or fre quil venir deux Basques la trisse la rici serrurer de at acident de production de la tributation de la respiration de la respira v 1 rsq1 fit dats he cliff for d for undes v' v' s 1 m. i c Aussitet t e u donze de ses acr sur cie m qu dev. / suivre
ham L i creut au moment où
com arr v au teim de si mission
a i e'a c an gentilhemme nomme
v ii i e das la cai se duquel
i li i si reit cordints a Bour ina seign e de la a colfry chaf the tird serie enleve d'un coup r in tropleue tentative de la part e le 1 ments qui se trouvaient en , trade se concentrer valer de r c crier les prison

er ir jed ade que la reine apprit M a n elle cornaissait la grande de l'u krigham avait dans ce gentil qual ne l'eut charge de quelque lettre i ou è le «naetait maintenant i on ele en etañ maintenam a j s n'ems pour elle que de sou The second second

r en er que la compagnie des gen faisant par e des troupes qui devaient et e's rappela que deux ou trois ans 1 c rei dans ofte compagnie, en l cel dans cette compagnie, en l pet de de ses plus devoires servi-ur l voir les que apres les affaires en l la degrece du roi Lile sen l le cel pert quel axal obtenu un prece air me a Paris al parabsant le le la la van amene seus sa riam recorde an Louvre et le reent a inf

6 1 1 1 1 1

ra of trans in fidele serviteur, qui avait erribe ou elle se tronvait

que et conta la princesse en qui je et voir eul ets capare de me tire et e u engagese e e de ouemert e re demonda de la l'11 prouver

t lant que y merendant la con-ten dra vous trodviez moyen ten dra vous trodviez moyen r h c rd p suls nommer
t property to the contract of the contr over an increent if me

in mer pour le ervice ppda on sau 1 11 et il partit

oupe en cr de nate sur re specit als 100g

the state of the state of the state of

mil et d. ses camarades, mais comme on savait que son con , était point encore expire, le baron de Ponthicu, zu d'ut de la compagnie, ini des partisans d'Anne d'Autri-elle se douta bien qu'il était venn pour un motif plus limentare que d'assister à la conduite du prisonnier. Il inference que que chose tout en marchant, et, inme Laporte connaissait le devouement du baron de Porthien pour la reine et sentait qu'il aurait besoin de lui peur approcher de lord Montaigu sans souverr tout à it il lui laissa soupconner qu'il était sur la trace de la M. de Ponthieu, voyant que Laporte déstrait rester tantre d'un secret qui n'était pas le sien, ent la discretion 1) ne 1 is fissis et davantage. Seulement, le soir meme, il to be 188 mission davantage sentement, to soft mome, it be retint pres de lui, ne voulant point qu'il allat coucher dans les quartlers de la compagnie, et persant que ce se jour dans son voisnage donnerait plus facllement lieu à Laporte de s'approcher du prisonnier.

En effet, pour distraire lord Montaigu, que, maigre sa aptivité on traitail en grand seigneur, tous les soirs 1 de le url une et M de Boulogne invita ent les officiers a jouer avec lin Taporte, faisant partie du corps d'officiers, avait eté myile avec les autres et ne manqualt jamais de se trouver a ces reumons

Des le premier jour, lord Montaigu, qui avait vu Laporte lors du voyage du duc de Buckingham en France, le reconnut et comme il le savait des plus fal·les serviteurs de la reme, il compett qu'il n était pas la sans une commis-de la reme, il compett qu'il n était pas la sans une commis-de no particulière. En consequence Montaign fixa les yeux sur Laporte, et, le reque celurci sans affectation se retourna de son côle, ils échangerent un regard qui echappa a tout le monde, excepte au baron de Ponthieu qu'il confirma en ore dans cette conviction que Laporte etait venu pour s'aboncher avec le prisonnier. Afin de seconder, trichtement toutefols aufant qu'il le

pourrait, les démarches de ce fidele serviteur, un soir qu'il manquait un quatrieme pour faire la partie de lord Montaign, M. de Ponthien designa Laporte, lequel prit avec empressement, la place qui lui etait offerte a la table de jeu. A peine lut-fl assis qu'il rencontra le pled de Montaigu e qui lui fit comprendre que nulord l'avait reconnu. La porte essaya, de son côte en employant le même langage. de mettre le prisonnier sur ses gardes; puis, au moyen de phrases intelligibles pour eux seuls, chacun recommanda a la plus grande at chtion.

En effet, il était impossible de se rien dire, mais on pou vait s'errire. Tout en jouant, Laporte laissa fraîner sur la table un crayon avec lequel on marquait les points; lord Montaign, sans que personne le remarquat, s'empara du crayon.

Le lendemain la partie recommenca; l'aporte, comme la valle, etan place curre le prisonnier et le baron de Pon-thicu , de l'autre cote étan M. de Bourbonne lui-même. Tont en battant les earles, Laporte laissa échapper de

ses mains une partie en jeu qui tomba a terre. Courtoise ment, lord Montaign se baissa pour aider Laporte a ré-parer sa maladresse Seulement, en meme temps qu'il ra ina sait les cartes. Il rainassa aussi un billet qu'il glissa dans sa poche

Le lendemain, lord Montaigu, qui etatt fort affable, alla au devant de Laporte des queil l'aperçut et lui tendit la main. Celui et s'inclina devant une si grande politiesse et sentit que unierd tont en lui serrant la main, lui glissait entre les doign, la réponse au bible de la ville. Cette reponse était des plus rassurantes, Lord Montaigu affirment qu'il n'avait reçu du due de Buckaugham aucune.

i tre pour la reine que son nom ne se trouvait nullement ompromis da seles papters qu'on avait saisis, et il termi-nait er disant que la retne ponvait etre tranquille et qu'il meutralt avant de ne rien dire on faire qui put être désa eréable a Sa Majeste.

Quo que possesseur de ce premier billet, si impatiemment attendu, Laporte n'en resta pas moins attaché a l'escorte et continura de faire presque tous les soirs la partie du pri anner. En chet il n'osait ni confier le premier billet à la pos è de peur qu'il ne fut detourné, ni quitter sa compa-ente de peur qu'on ne sonpçonnât ce qu'il y était venu

Laporte fout impatient qu'il était ne se rapprocha ce cendant de Paris qu'etape par étape; il y arriva le jour In vendredi aint et, comme ce même jour, le prisonnier Int conduit et écrone à la Bastille, il put être libre aussitot tte formalité achievee

La reire ava t'u son retour non par un messager, mals our elle nome, car elle etait st inquiete, qu'ayant connu le jour de l'arrivée de lord Montalgu elle etait montée et coure et avan croi e l'escorte l'armi les gendarmes, cle apprent Laporte et celui-ci, qui l'avait remarquée de e ava de la ra surer par un signe de triomphe

Afte d'Autriche n'en pa a pas moins une sourcée fort a née An r de qu' la nuit fui venue, Laporte, comme l première foi fui introduit au Louvre et y trouva la rece qui l'attenduit d'un nue crande au lete

Laporte commença par lui remettre le billet de lord Montaigu, que la reine lut et relut avec avidué ; puis, poussant un grand sonpir

Ah! Laporte, divelle, voici la première fois depuis un mois que je respire librement. Mais comment se fait-il qu'ayant de si riches nouvelles a m'annoncer, vous ne me les ayez pas transmises plus tôt, ou ne me les ayez pas apportees en plus grande diligence?

Alors Laporte raconta à la reme ce qui s'était passé et comment il avait cru devoir, pour la propre súreté de Sa Majesté, user de cet excès de prudence. La reine fut oldigée d'approuver les raisons de ce fidèle serviteur et d'avouer qu'il avait bien fait d'agir avec cette circonspection. Puis elle lui fit de nombreuses promesses, lui disant que nul ne lui avait jamais rendu un si grand service que celui qu'il venait de lui rendre.

Cependant le roi et le cardinal pressaient le siège de la Rochelle, où les choses empiratent de jour en jour. Depuis le blocus si hermétiquement fermé et qui empêchait tout convoi d'entrer dans la ville, depuis la digue construite en travers de la rade et qui empéchait tout vaisseau de pénètrer dans le port. la ville, qui avait cessé complètement d'être ravitaillée, manquait de tout et n'était soutenue que par l'énergie, la prudence, la fermeté de son maire Guiton, et l'exemple que donnaient la duchesse de Rohan et sa fille. qui, depuis trois mois, ne vivaient que de cheval et de cinq onces de pain par jour, à elles deux. Mais tout le monde n'avait pas même de la chair de cheval et deux onces et demie de pain : la populace manquait de tout. Les faibles en religion se placenaient tout haut. Le roi, averti de ce qui se passait dans la ville, fomentait cette discorde toujours etoufice, toujours renaissante, et promettait de honnes con-ditions. Les magistrats du presidial étaient en opposition avec le maire. Des assemblées se reunissaient, dans lesquelles s'élevaient de graves conflits; dans l'une d'elles, en en vint aux mains, et le maire et ses partisans echan-gérent des gourmades avec les conseillers du présidial.

Quelques jours après cette scène violente à quelques sours après cere voience à la sirie de l'aquelle les partisans du roi avaient été chercher un refuge au camp royal, deux ou trois ceuts hommes et autant de femmes, qui ne pouvaient plus supporter les atroces privations auxquelles ils étaient en proie prirent la résolution de sortir de la ville et d'aller demander du pain à l'arrende de la ville et d'aller de la ville et d'a mee royaliste Les assiégés, que cela déharrassait d'autaut de bouches inutiles, leur ouvrirent les portes avec joie. et toute cette procession affligée s'avança vers le camp, les mains jointes, et implorant la clemence du roi. Mais les s'Illetteurs s'adressaient à une vertu peu pratiquée par Louis XIII, qui donna d'abord l'ordre de mettre les hommes tout nus, de dépouiller les femmes jusqu'à la chemise; puis, lorsqu ils furent en cet état, les soldats prirent des fouets, et, comme un froupeau, chassèrent les malheureux vers la ville qu'ils venaient de quitter et qui ne voulut plus leur rouvrir. Trois jours ils resterent au pied des murailles, mourants de froid, mourants de faim, implorant tour à tour amis et entemis, jusqu'à ce qu'enfin les plus misérables, comme cela arrive toujours, eurent pitié d'eux: les portes se rouvrirent, et il leur fut permis de revenir partager la misère de ceux qu'ils avaient abandonnés.

Un instant, on avait cru que tout allait finir . Louis XIII on avait crit que tout affait mir's Louis XIII, presque aussi las du siège que l'étaient les assiégés, avait un jour fait venir son roi d'armes. Breton, lui avait ordonné de revêtir sa cotte d'armes fleurdelisée, de mettre sa toque sur sa tête, de prendre son sceptre à la main, et de s'en aller, précédé de deux trompettes, faire, dans les formes accontumées, sommation au maire et à tous ceux qui composaient le conseil de la ville, de se rendre.

Voici quelle était la sommation au maire

 Λ toi, Guiton, maire de la Rochelle, je te somme, de la part du roi mon maître, mon unique et souverain seigneur et le tien, de faire, à l'instant même, une assemblée de ville oit chacun puisse entendre de ma bouche ce que j'ai à signifier de la part de Sa Majesté, «

Si le maire venait à la porte de la ville écouter cette sommation et assemblait le conseil de ville, comme elle en con-tenait l'ordre. Breton devait se présenter devant ce conseil lire cette seconde sommation

A toi, Guiton, maire de la Rochelle, à tous échevins pairs et généralement à tous ceux qui ont part au gouvernement de la ville, je vous somme, de la part du roi mon maître, mon unique seigneur et le vôtre, de quitter votre maitre, mon unique seigneur et le vôtre, de quitter votre rébellion, de lui ouvrir vos portes, et de lui rendre promptement l'entière obéissauce que vous lui devez, comme à votre seul souverain et naturel seigneur; je vous déclare qu'en ce cas il usera de sa bonté à votre endroit, et vous pardonnera votre crime de félonie et de rébellion; au contraire, si vous persistez dans votre dureté, refusant les effets de la clémone d'un si grand prime in refusant les effets de la clémence d'un si grand prince, je vous déclare

de sa part, que vous n'avez plus rien a esperer de -a miscricorde, mais que vous devez attendre de son autorne de ses armes et de sa justice, la punition que vos tautes ont méritée; bref, toutes les rigueurs qu'un si grand ro leut et doit exercer sur de si mechants suje s. »

Mais, malgré l'appareil déployé par le roi d'armes malgre les fanfares rénérées des trompettes qui l'accompa-gnalent, le maire ni personne ne vint le recevoir aux portes,

les sontinelles mêmes ne voulurent pas repondre, et Breton fut obligé de lasser a terre ses deux sommations. C'est qu'au milieu de leur dêtresse les assiégés avaient une grande esperance - cette espérance reposait sur la diversion dont les flattait le dus de Buckingham et qui en effet était sur le point d'éclater, lorsqu'il survint un de ces événements inattendus qui renversent toutes les combinaisme humaines et qu'il d'incord comparagnement purpais et qu'il d'incord comparagnement en service de la combinaisme humaines et qu'il d'incord comparagnement en sur les des combinaismes humaines et qu'il d'incord comparagnement en service de la combinaisme humaines et qu'il d'incord comparagnement en sur le la comparagnement en service de la combinaisme humaines et qu'il de la comparagnement en service de la combinaisme de la comparagnement en service de la naisons humaines, et qui d'un seul coup perdent ou sauvent les Etais

Buckingham poursuivast son projet d'une invasion en France avec toute l'activité dont il était capable, et au milieu d'une vive opposition que lui avant suscitée, en Angleterre, cette guerre contre la France, qui effectivement n'avait aucune cause importante : il est vrai que, depuis qu'elle était entreprise, et que les protestants royaient à qu'elle détresse étaient réduits leurs frires de la Rochelle, ils désiraient les premiers qu'un vigourenx coup de main fit lever le siège au roi et au cardinal. Mais Buckingham, déja battu a l'île de Ré, voulait tenter ce coup de main en même temps que tous les princes de la ligue se déclareraient. Or, l'arrestation de lord Montaigu avait jeté du trouble dans l'association, et le duc s'était vu obligé de rappeler une flotte partie pour secourir la Rochelle. Cette flotte rentra dans la rade de Portsmouth, sans avoir rien fait ui même rien tenté.

C'est que Buckingham, comme nous l'avons dit, attendait toujours la nouvelle que les ducs de Lorraine, de Savoie et de Bavière étaient, ainsi que l'archiduchesse, prêts à entrer

Mais, au retour de cette flotte, retour dont la cause était inconnue, une grande sédition eclata. Le peuple se porta à l'hôtel de Buckingham et égorgea son médecin. Le lendemain Buckingham ist afficher un placard dans lequel il annonça qu'il n'avait rappelé la flotte que pour en prendre lui-même le commandement. Mais on répondit à ce placard par un autre, qui contenait ces menacantes paroles:

Qui gouverne le royaume? Le roi. Qui gouverne le roi? Le duc. Qui gouverne le duc? Le diable... prenne garde, ou il aura le sort de son docteur.

Buckingham ne s'inquiéta point autrement de cette menace, d'abord parce qu'elle avait déjà si souvent retenti à son oreille, qu'il avait fini par s'y habituer. Il continua donc les préparatifs de guerre sans prendre aucune précaution pour la conservation de sa personne.

Enfin le 23 août, au moment où Buckingham, après avoir reçu, dans la maison qu'il habitait à Portsmouth, le duc de Soubise et les envoyés de la Rochelle, sortait de la chambre où il avait eu quelques démèlés avec eux, comme il se retournait pour adresser la parole au duc de Fryar. il éprouva tout à coup une profonde douleur, accompagnée d'une impression glacée. Apercevant un homme qui fuyait, il porta la main à sa poitrine et sentit le manche couteau qu'il arracha aussitôt de la blessure en criant — Ah! le misérable! il m a tué.

Puis, au même instant, il tomba entre les bras de ceux qui le suivaient, et mourut sons avoir pu prononcer un mot de plus

Près de lui et à terre se trouvait un chapeau : au fond de ce chapean était un papier, et sur ce papier on lut ces

Le duc de Buckingham était l'ennemi du royaume, et a cause de cela je l'ai tué »

Alors, des cris se firent entendre par toutes les fenêtres,

— Arrêlez l'assassin! l'assassin est nu tête!
Beaucoup de gens se promenaient dans la rue, attendant
la sortie du duc, et au milieu de cette foule était un homme
sans chapeau, fort pâle, mais qui cependant paraissait calme
et tranquille; on se jeta sur lui en criant;

Voici l'assassin du du

— Oui répondit cet homme, c'est moi qui l'ai tué. On arrêta le meurtrier et on le conduisit devant les juges.

Là, il déclara tout, disant qu'il avait cru sauver le royaume en tuaut celui qui perdait le roi par ses mauvais avis. Au reste, il soutint constamment n'avoir pas de com-plices, et ne s'être porté à cette action par aucun motif de haine particulière.

Cependant on découvrit que cet homme, qui était lieutenant, avait deux fois demandé au duc, qui le lui avait i t

velle l et 1 foe

ut e d

te Lus XIII imer le re e ve e le do le la le e e le sitat de cet eve e

en ell evi tutrs en ell evi tutrs l'isses l'ure Riche ien urs pes un ir evair cont-

r las quel tendre per lui crepar value en enten-

t 1 1 V r c n me une simple of the avec Vol
of 1 reveur elle lui de v r t 1 dit avec cette fi
dit les poetes de cette

1- 1- 1- не m theurs 1 1 1 of dhear urs L v ez p is he reuse, I r n l ver out f s

Je l t n as we res poètes,

N s let sus ex ray iganiment : -A principal Array gamment of the land of t I - 1 o jer Vin eit.

r e i po V tote pretendant que le beau r e efe e ir de la reine, c'est-a-cat que nous venons de ra

I IA CLERIE. BRUITS A PRO-DE LA COME D'ANTE D'AUTRICHE. PRE-The SEAS A FILL SAISSINGE DE TIV = JOI VI . RÉJOUISSANCES. -PR DI SUCTEM TI. PRÉ ENTS DU PAPE. F D! FI E ...

e La Rochelle le cardinal fut r i apre

, (c) pre-complete

1 n le ly t

1 n le ly de

1 le ly abel

1 le ly abel

1 le j by te fint

1 le j B lic

2 anne c

1 le le le anne c

1 le le le anne c

mee tal runs ctranges confurent sur cette conception

mice that runs ctranges cournirent sur cette conception 2(1) (1) (1) set si vamement attendue

General sont indignes de l'histoire, nous le savons bien;

1 se rapporterons nous sans y donner ancune creance,

1 if hare preuve scalement que nous n'avons ren

dans l'etude de cette epoque, et que nous avons

et et consulte les graves pages de Mezeray, de Levas
1 et de lannel les piquants memoires de l'assompterre,

1 nel des Reaux et de Brienne, les archives des

ordeques et les bruits des ruelles.

1 assentint que la reme aurant eté parfaitement convain
que la sterifité qu'on lui reprochait ne venait pas de son

11 fir net première grossesse dont elle se serant aperçue

et l'anne losé Cette grossesse, disant-on toujours, avait

le heuteusement cachee au roi, et peut etre ce premièr en

(a t er-paru reparantra et il plus tard un masque de fer sur

ta t cisparu reparatra til plus tard un masque de fer sur

La disparition de ce premier enfant, qui, selon les inèmes bruits teujours, aurait ete un gateon, avant donne, a ce qu on pretendant, de graves regrets à Anne d'Autriche, d'abord comme mere, ensurte comme remé. La sante du roi devenant pire de jour en jour, et sa Majesté pouvait mourir d'un moment à l'autre, laissant sa veuve exposée à la vieille haine de Richelieu or, Anne d'Antriche avait sous les yeux un exemple de cette haine. La reine Marle de Mediens ayant un jour osé pren l'e ouvertement parti contro le cardinal, avait eté exilée, toute mere du roi qu'elle était, et trainait une vie misérable à l'étranger.

Il est vrai que le cardinal aussi semblait condamné; et

et traman une vie miserante à l'etranger.

Il est vrai que le cardinal aussi semblait condamné; et les médeches discuent qui d'in restait peu de lemps à vivre. Mais l'Eminence élle-même s'était faite si souvent plus malade qu'elle n'était, et avait si fort abusé de ses agonies que comme a celles de l'ibere, on n'y croyait plus. D'ailleurs, le cardinal fût-il réellement malade, et sa maladie (utaelle récilement moutelle qui pouvait dire lemel, dans futelle récliement mortelle, qui pouvait dire lequel, dans cette course au tombeau entre le roi et lui, atteindrait le plus tot le but? Et le cardinal survécut-il de six mois seule-ment au roi, c'était assez pour perdre a tout jamais la

Aussi disalt-on foujours que, des que la reine s'était aperd'une seconde grossesse, elle avait voul'i ther parti de celle la en faisant accroire à Louis XIII qu'il y était intéresse, et en utilisant, comme heritler présomptif de la couronne, le Iruit de cette grossesse, si c'était un garçon. La scene qui s'était passée chez mademoiselle de la Fayette, et par laquelle nous avons ouvert cette histoire, ne serait donc qu'une scene habilement preparée, qu'une comédie où le rol aurait joué le rôle de dupe

Des Indiscretions verbales et même écrites de M. de Gui-trut capitaine des gardes de la reine, avaient fait naître ou du moins ecrroboré ces bruits M de Guitaut avait ra-conte, non seulement que ce nétait pas à Louis XIII que l'idee était venue d'aller souper et coucher au Louvre, mais encore un mendant rette ménorable sourée du 5 décembre encore que, pendant cette mémorable soirée du 5 décembre, c était la reine qui donx fois avait envoyé chercher, au cou vent de la Visitation de Saint-Antoine, son auguste époux, lequel enhn de guerre lasse et après avoir lougtemps bataillé, se scrait rendu a ses instances et surtout à celles de mademoiselle de la l'ayette.

Quant au Veritable pere de ces deux enfants, nous le verrons apparaitre et grandir plus tard.

Mais nons le repetors, toutes ces allégations n'existent qu'a l'état de bruits, aristocratiques ou populaires, et l'historien tout en les notant pour mémoire, ne peut rien ap-puyer sur eux

In seul fait existait bien réellement e était que la reine était encembe et que cette grossesse excitait une grande jole par toute la France Cependant cette joie était mêlée d'une

par toute la France Cependant cette joie était mence d'une dernière craînte si la relne allait acconcher d'une Bilet Anne d'Autriche, qui paraissait croire à la naissance future d'un garçon avait désiré avoir, Lour tirer son horos-cope au moment de sa naissance, un babile astrologue, et s'était adressée au roi pour le hi trouver; le roi alors avait réléré de cette importante affaire au cardinal, qui s'était charge de découveir le soncier en question.

charge du découvrir le sorcier en question.

Richelleu fort crédule en astrologie, comme le prouvent
es Memoire avait alors songé à un certain Campanella,
acobin espagnol de la science duquel il croyait autrefois avoir eu des preuves, mais Campanella avait quitté la France. avoir eu des preuves, mais Campanella avait quitt la France, Le cardinal fit prendre des renseignements sur ce qu'il était devenu, et apprit que Campanella, saisi par l'inquisition talienne comme sorcier, était détenu, en attendant son jugement du's les prisons de Milan. Richellen était fort infuent près des cours étrangères ; fi fit instamment demandrer la liberté de Campanella, et cette liberté lui fut accordée. La reine fut donc prévenue qu'elle pouvait être tranquille et accoucher quand bon lui semblerait, attendu que l'astrogui qu'i devut tirer l'hor scope du petit dauphin était en raite pour l'a l'au e

route pour la la me

Luin le moment lant désiré arriva. Le 4 septembre 1638, La deze heures du soir, la reme ressentit les premières dou-

leurs de l'enfantement. Elle était à Saint-Germain en Laye, dans le pavillon de Henri IV, dont les fenêtres donnaient sur

l'eau.

Le résultat attendu avait un si grand intérêt pour les Parisiens, que beaucoup de gens, qui ne pouvaient séjourner à Saint-Germain, ou qui étaient retenus par leurs affaires à Paris, avaient, vers les derniers jours de la grossesse de la reine, dispose des messagers sur le chemin de Saint-Germain a Paris, pour avoir des nouvelles plus fraîches et plus ac-

Malheureusement, le pout de Neuilly venaît d'être rompu, et l'on avait établi un bac qui passait fort lentement; mais les avides chercheurs de nouvelles, devançant l'invention du télégraphe, placèrent en sentinelles, sur la rive gauche du fleuve, des hommes qui se relayaient de deux heures en deux heures, et qui étaient chargés d'annoncer d'une rive

al autre la situation des choses Ils devaient faire des signes négatifs tant que la reine ne serait point accouchée, demeurer mornes et les bras croisés si la reine accouchait d'une fille, enfin lever leurs chapeaux en poussant de grands cris de joie si la reine mettait

au jour un dauphin.

Le dimanche 5 septembre, vers cinq heures du matin, les douleurs devinrent plus fréquentes, et la demoiselle Filandre courut avertir le roi, qui n'avait point dormi de la nuit que sa présence devenait nécessaire. Aussitôt Louis XIII se rendit près de la reine, et fit mander à Monsieur, son frère unique, à madame la princesse de Condé et à madame la comtesse de Soissons, de le venir retrouver chez sa fenime.

Il était six heures quand les princes arrivèrent et furent introduits près d'Anne d'Autriche. Contrairement au cérémonial, qui veut que la chambre de la reine soit pleine de moude, il ne se trouva chez Anne d'Autriche, avec le roi et les personnages que nous venons d'indiquer, que madame de Vendôme, à qui Sa Majesté permit, mais sans qu'aucune princesse put s'en autoriser, d'assister à la délivrance, cette permission lui étant accordée à titre de grâce personnelle.

De plus, se trouvaient encore dans la chambre de la malade, madame de Lansac, gouvernante de l'enfant qui allait uaitre, mesdames de Seneçay et de Flotte, dames d'honneur, deux femmes de chambre dont le procés-verhal n'a point gardé les noms, la nourrice future et la sage-femme, qui s'appelait madame Péronne.

Attenant au pavillon, dans une chambre voisine de celle où allait accoucher la reine, était un autel dressé pour la circonstance, sur lequel les évêques de Lisieux, de Meaux et de Beauvais, officialent les uns après les autres, et devant lequel ils devaient leurs messes dites, rester en prières jus-

qu'à ce que la reine sut délivrée.

De l'autre côté, dans le grand cabinet de la reine et près de la chambre encore, étaient réunies la princesse de Guémenée. les duchesses de la Trémoille et de Bouillon, mes-dames de Ville-aux-Clercs, de Mortemart, de Liancourt et autres dames, qualifiées les filles de la reine, l'évêque de Metz, les ducs de Vendôme, de Chevreuse et de Montbazon, MM. de Souvré, de Mortemart, de Liancourt, de Ville-aux-Clercs, de Brion, de Chavigny; enfin les archevêques de Bourges, de Châlons et du Mans, et les principaux officiers de la maison du roi.

Louis XIII allait d'une chambre à l'autre avec beaucoup d'inquiétude. Enfin, à onze heures et demie du matin, la sage-femme annonça que la reine était délivrée; puis, un instant après, au milieu du profond sileuce d'anxiété qui avait suivi cette nouvelle, elle s'écria:

- Réjouissez-vous, sire, de cette tois encore le royaume ne tombera point en quenouille : Sa Majesté est accouchée

Louis XIII prit aussitôt l'enfant des mains de la sagefemme, et, tel qu'il était, il alla le montrer à la fenêtre en criant:

- Un fils, messieurs, un fils!

Aussitôt les signes convenus furent faits, et de grands cris de joie retentirent, qui passèrent la Seine et qui, grâce aux télégraphes vivants placés sur la route, se prolongerent à l'instant même jusqu'à Paris.

Puis Louis XIII rapportant le dauphin dans la chambre de sa femme, le fit ondoyer à l'instant même par l'évêque de Meaux, son premier aumônier, en présence des princes, princesses, seigneurs et dames de la cour, et de M. le chancelier. Enfin il se rendit dans la chapelle du vieux château, où un Te Deum fut chanté en grande pompe; ensuite il écrivit de sa propre main une longue lettre de cachet au corps de la ville, et la fit porter à l'instant même par M. de Perre-Bailleul.

Les réjouissances que le roi recommandait à la ville par cette lettre, dépassèrent tout ce qu'il pouvait espérer. Tous les hôtels de la noblesse furent illuminés de grands flambeaux de cire blauche, qui brulaient dans d'énormes candé-labres de cuivre. En outre, toutes les fenêtres étaient ornées de lanternes en papier de couleurs variées; les nobles y faisaient peindre leurs armes en transparent, les bourgeois y

inscrivaient une foule de devises relatives à la circonstance. La grosse cloche du palais sonna tout le jour et tout le lendemain, ainsi que celle de la Samaritaine; ces cloches ne sonnaient jamais qu'à la naissance il s fils de France, au jour de la naissance des rois on à l'heure de leur mort. Pendant tout le reste de la journée, et toute celle du len-demain, l'Arsenal et la Bastille tirent feu de tous leurs ca-nons et de toutes leurs boites. Enfin, le même soir, comme le feu d'artifice qu'on devait tirer sur la place de l'Hôtel-de-Ville ne pouvait titre nuit que le leurdemain et de l'Hôtel-de-Ville ne pouvait être prêt que le lendemain, on fit na bucher où chacun apporta son fagot : ce qui produisit une flaimme si grande, que, de l'autre côté de la Seine, on pouvait lire sans autre lumière que la lueur de ce feu.

Toutes les rues étaient garnies de tables où l'on s'asseyait en commun pour boire à la santé du roi, de la reine et du dauphin, pendant que le canon tirait et que pétillaient les feux de joie, allumés partiellement et à l'envi par les par-

ticuliers.

Les ambassadeurs, de leur côté, rivalisèrent de luxe et têtèrent, à qui mieux mieux, le grand évênement. L'am-bassadeur de Venise fit suspendre aux fenètres de son hôtel des guirlandes de fleurs et de fruits merveilleusement travaillés, sur lesquelles se reflétaient les feux des lanternes et des flambeaux de cire, tandis que des musiciens nombreux, traînés sur un char de triomphe attelé de six chevaux, parcouraient les rues en jouant de joyeuses fanfares. L'ambassadeur d'Angleterre fit tirer un très beau feu d'artifice et distribua du vin dans tout le voisinage.

Les congrégations religieuses témoignèrent aussi joie. Les feuillants de la rue Neuve-Saint-Honoré firent une aumòne générale de pain et de vin, emplissant les paniers et les vases de tous les pauvres qui se présentaient. Les jésuites, qu'on retrouve toujours et partout les mêmes, c'està-dire pleins d'ostentation et jaloux de parler aux yeux. allumèrent, dans les soirées du 5 et du 6, plus de mille flambeaux dont ils garnirent la devanture de leur maison. Le 7, ils firent tirer, dans leur cour, un feu d'artifice qu'un dauphin de flamme alluma, entre plus de deux mille autres lumières qui éclairaient un ballet et une comédie sur le même sujet, représentés par leurs écoliers.

Le cardinal n'était point à Paris lors de cet heureux événement; il était à Saint-Quentin, en Picardie. Il écrivit au roi pour le féliciter et l'inviter à nommer le dauphin Théodose, c'est-à-dire Dieudonné.

— J'espère, disait-il dans sa lettre, que, comme il est Théodose par le don que Dieu vous en a fait, il le sera encore par les grandes qualités des empereurs qui ont porté ce nom.

Par le même courrier le cardinal félicitait la reine; mais la lettre était courte et froide.

- Les grandes joies, disait le cardinal dans cette épitre officielle, les grandes joies ne parlent point.

Cependant l'astrologue Campanella était entré en France, on l'avait conduit près du cardinal avec lequel il revint à Paris. Son Eminence lui expliqua alors pour quelle cause il l'avait fait venir, et lui commanda de dresser l'horoscope du dauphin sans rieu dissimuler de ce que sa science révélerait. C'était une grande responsabilité pour le pauvre astrologue, qui doutait peut-être un peu lui-même de cette science à laquelle on faisait un appel; aussi, essaya-t-il d'abord de reculer. Mais, pressé par Richelieu, qui lui fit comprendre qu'il ne l'avait pas tiré pour rien des prisons de Milan, il répondit qu'il était prêt.

En conséquence, on le conduisit a la cour, où il fut extro-duit près du dauphin, qu'il fit déshabiller à nu et qu'il con-sidéra attentivement de tous côtés; puis, l'ayant fait rha-biller, il s'en retourna chez lui pour tirer ses pronostics.

Le résultat de ses observations, comme il est facile de le présumer, était impatiemment attendu; aussi, comme on voyait que non seulement il ne reparaissait point à la cour. mais encore qu'il ne donnait pas de ses nouveiles, la reine commença à perdre patience et l'envoya chercher. Campanella revint, mais il prétendit que ses études sur le corps du dauphin n'avaient point été assez complètes; il le fit déshabiller derechef. l'examina une seconde fois, et tomba dans une profonde méditation. Enfin, pressé par Richelieu de formuler son horoscope, il répondit en latin.

Cet enfant sera luxurieux comme Henri IV et 11'ès fier; il régnera longtemps et péniblement, quoique avec un certain bonheur; mais sa fin sera misérable et aménera une grande confusion dans la religion et dans le royaume.

Un autre horoscope était tiré en même temps par un astrologue d'un autre genre. L'amhassadeur de Suède, Grotius, écrivait à Oxenstiern, quelques jours après la naissance du jeune prince:

« Le dauphin a déjà changé trois fois de nourrice, car non seulement il tarit leur sein, mais encore il le déchire. Que les voisins de la France prennent garde à une si précoce rapacité. »

r True

ts u tedans c

ts } to sec Auri h Sec Sec II, eme Auri h Sec Sec Sec II, eme II to II (16.5) de II mas II to II (16.5) de II mas II to II (16.5) de II mas II to II (16.5) de III (16.5) de II (16.5) de I

r r r h a c ie h maron d Aurich
r r h a c ie h maron d Aurich
i ll vi so mie h la haveur ou
i l i le e d it les rois se van I like dot les rois se van

1 like par et in Patosi, d'être 1889;

1 re e do la terre; a qu'ils ne

1 u'ils par lit van, tant blen qu'

1 ind t Copeniant il é ait facile de

1 ind t Copeniant il é ait facile de

1 it vid pour lui ectaserant son

1 il vid regnatt a cette heure at

1 like isilen par sa faiblesse la

1 de perdre le Portugal par

m 1 l (18) me place. Des cette epo im (16) des nors (12) unbito (13) 1 l (15) entre les autres Etats. Mais i (16) un moins, cetts fauté des (16) une souverain qu'ile Taible ne souverain qu'ile l'albie ne souverain qu'ile l'albie il 1 i ri qu'il Ar leterre avait a accom il ryo qu'il Ar leterre avait a accom il ryo offen religiouse dont,

r/voutlon religiouse dout,

livit drivitume

livit orgus, en 15so par Phi
prie duc le Bragance, le

num e uns bou
cut and e une partie de

cut une me ton parton

re a che ce sont

The me to part of the control of the c c d vient c cd c ct qu c e p endic pla c Pl v c tenje ri n ver lav lind privi t tho t Near v k l Near tt t le b to the beautiful to the

i l'ur pau lon la Hollandi enfin que sa position a faite me puissance mari bie et que les princes d'thange, les n segeneraux do l'Europe a cette ep que, ont laite une pa n'e guerriere

A la cache la Hollande e nonce a me e travers feurs ne ges a apparatire les penides en Nord le Dabem ek, la Sa de la Pologne et la Rossie Mais ces peuples toujours en guerre entre enx, semblatent avoir une question de suprematie polaire a régler av unt d'avoir a s'occuper des ques ions de pol tique centrale. Le Danemark avait bien eu on Christian IV la Suede son Gustave Vasa et son Gustive Adolphe, mus la Pologue attendio encore son dean soluesky, et la Russie son Pierre let De Laure cote du continent à Laure Forizon de l'Eu

De l'au re cote du continent à l'autre harizon de l'Eu-rope et tandis que grandissalent les Etats du Nord, tom-lairent les Etats du Mill venis, cette ex reme de la Me-diterrance, que jalousatent cent aus auparavant, tous les autres royaumes frappée au ceur par cette route du Cap, qu'avait retrouvec Vasco de Gama tremblante à la fois devant le sultan et divant l'empereur, et ne défendant qu'à petne ses Etats de terre ferme, n'était plus que le fantôme d'elle même et commençait cette ère de décadence qui fait d'alle la plus belle qu'a plus poétique, mine vivante qui d'elle la plus be le et la plus poétique ruine vivante qui existe encere an'ourd'hui

l'Ibrence était tranquille et riche; mais ses grands ducs étaient morts. De la postérité du Tibère toscan (1), des petitsfils de Jean des Bandes Noires il ne restait plus que Fer-dinand II Florence avant toujours la prétention de s'appeler l'Athènes de l'Halie; mais sa prétention se bornait là. Il va sans dire que la postente de ses grands artistes ne valait guere mieux qui celle de ses grands dacs, et que ses pou es ses petitres s' subteurs et ses architectes étaient aussi dégénérés de Dante, d'Andrea del Sarto et de Michel-Ange que ses grands ducs actuels, de Laurent le Magnifique on de Côme le Grand

Cônes comme sa sour et a rivale Venise était fort affai-Cènes cenime sa saur et la rivaire venise et al fort ablir elle avait produit tous ses grands hommes, elle avait ectoriet fontes ses grandes choses, et nous verrons le successeur d'André Doria venir a Versailles demander pardon l'avoir vendu de la Foudre et des boulets aux Algérieus.

La Savoie ne comptait plus, déchirée qu'elle était par la guerre civile d'ailleurs le parti prédominant se montrait cont entier en favour de la l'ennee

La Suisse n'était, comme elle l'est encore aujourd'hui La Suisse n'élait, comme che l'est cheore aujourd'hui qu'une barrière naturelle posée entre la France et l'Italie, ell veu la t-ses s'idats au prince qui étalt asser riche pour les lui payer et elle avait cette reputation de bravoure commerciale que ses chants ont soutenue au to aout et an 29 juillet

Vollà l'état de l'Europe Voyons maintenant quel était

celui de la France

La France navoit pas ercore pris à position marquée parmi les Elats Henri IV allant probablement en faire la première nation europeenne quand il fut assas iné, et le contean de Ravaillac avait tout remis et que tion Richelien l'avait faite respectée, mais, excepté du Roussillon et de la Catadorne de l'avait peu agrandie. Il avait gagné la bataille de Avein sur les Impériaux mais il avait perducelle de Corbie contre les Espagnols, et l'avant-garde en nemie était venue jusqu'à l'ontoise. A peine avions-nons quatre vingt mille hommes sur pied; la marine, nulle sons lleuri III et Henri IV naissait à peine sons Richelieu; Louis XIII et avait que quarante cinq million de revenu. L'est a dire cent mullions à peu pres de notre mounala Touts All Fayar que que par les de notre mounala retuelle, pour fâire face a toutes les dépenses de l'Etat, et depuis le siège de Metz par Charles Quint, on n'avait pas revu cinquante ni le soldats réunis sous un seul chef et sur un seul point

Wils occupe a tendre la France formidable au debors a decapiter la rébellion en dedans, à ruiner les familles penneire et aristo ratique qui retonssées sons la faur de Louis XI fomentaient res éternelles guerres civiles qui avalent enflévre I Dat depuis Henri II, le cardinal n'avait point en le temps de songer aux détails secondaires, qui font, smoi la grandeur d'un peuple, du moins le bonheur et la seurité des citoyens. Les grands chemins, abandonnés par l'Etat étaient à peue praticables et tout infestés de lois cand elles rues de Paris, étroites, mal payées convertes de leur retoudus, d'un pondères, descontent a payées convertes de leur retoudus, d'un pondères, descontent a payées convertes de tone, remplies d'immondless devenalent, a partir de div L'eure du otr, le domaine des fflous des voleurs et des asi sin que ne génaient guere les rares lumières avarieten ement semées dans la ville, et que ne dérangealent presque jamais dans leurs expéditions les quarante cinq hommes de

parmais dans le irs expéditions les quarante cinq nommes de parde real payés ausquels en était réduit le guet de l'aris. Le prit general était à la révolte Les princes du saur e révoltaient les grand seigneurs se révoltaient, et tout à Therre le allou voit se révolter le parlement. Une belut de chévalerie burbare mais ayant son caractère pit tore que et it répaidue ur la seigneurie toujours prété

a mettre l'épée à la main, et laisant de chaque ducl parti-culier un combat de quatre, de six, et même de huit per-sonnes. Ces combats, malgré les édits, avalent lieu partout sonnes. Ces combats, malgré les édits, avaient lieu partout où l'on se trouvalt, sur la place Royale, contre les Carmes-Déchausses, derrière les Chartreux, au Pré-aux-Clercs. Mais déja sur ce point, Richelieu avait amene une grande ré-torme A cheval sur le siècle de Henri IV, qu'il vit finir, et le siècle de Louis XIV, qu'il vit commencer, Ru helieu vait, comme Tarquin le Superiee, abattu les têtes trop hautes, et, à l'époque où nous sommes arrivés, il ne restait plus guere comme types du siècle passé, que le duc d'Angoulème, le maréchal de Bassompierre et M. de Bellegarde; encore M. de Bassompierre sortait-il de la Bastille et garde : encore M. de Bassompierre sortait-il de la Bastille ; e M. d'Angoulème, après y avoir été quatre ou cinq ans, sous la régence de Marie de Médicis, avait-il manque d'y re-tourner sous le ministère du cardinal.

Quant au degré de lumières où les tribunaux étaient parrenus, ou au degré d'obéissance dans lequel ils étaient tom-bés, deux procés en font foi : celui de la Galigaï, brûlée comme sorcière en 1617, et le procès d'Urbain Grandier, brûlé comme sorcler en 1634.

Les lettres aussi étaient en retard. L'Italie avait ouvert la roule brillante à l'esprit humain: Dante, Pétrarque, l'Arioste et le Tasse avaient successivement paru; Spenser. Sidney et Shakspeare leur avaient succédé en Angleterre; Guilhem de Castro, Lope de Vega et Calderon, sans compter l'auteur ou les auteurs du Romancero, cette iliade castillane. avaient fleuri ou florlssaient en Espagne, et cela, tandis que Malherbe et Montaigne pétrissaient la langue que commen-cait à parler Corneille. Mais aussi, pour avoir tardé plus longtemps à briller, la prose et la poésie françaises allaient jeter un éclat plus vif. Corneille, que nous avons déjà nommé, et qui avait lait jouer à cette époque ses trois chefs-d'œuvre, le Cld, Cinna et Polyeucle, comptait alors trente-deux ans; Rotrou en avait vingt-neuf, Benserade vingt-six, Molière dix-huit, La Fontaine dix-sept. Pascal quinze, Bossuet onze, La-brundre, six, Pascal quinze, Bossuet onze, Labruyère six; Racine allait naître.

Enfin mademoiselle de Scudéry, qui préparait l'influence des femmes sur la société moderne, avait trente et un ans; Ninou et madame de Sévigné, qui devaient compléter son œuvre, venaient d'atteindre, la première vingt-deux ans, et

la secende douze.

V1

NAISSANCE DU DUC D'ANJOU. - REMARQUES CURIEUSES A PROPOS DU MOIS DE SEPTEMBRE. - FAVEUR DE CINQ-MARS. - L'ACADÉMIE FRANÇAISE. - « MIRAME ». - PREMIÈRE REPRÉSENTATION DE CETTE TRAGÉDIE. - FONTRAILLES. - LA OHESNAYE. -- M. LE GRAND. - ANECDOTES SUR CINQ-MARS. - FABERT. - CONSPI-RATION TERRIBLE. - VOYAGE DU ROI DANS LE MIDI. - MALADIE DU CARDINAL. - IL ABAT LES CONSPI-RATEURS. - DERNIERS MOMENTS DE RICHELIEU. -DOUBLE JUGEMENT SUR CE MINISTRE.

Les événements de quelque importance qui s'écoulèrent Les événements de quelque importance qui s'écoulèrent dans les deux ou trois premières années de la vie de Louis XIV, furent la mort du père Joseph, que nous avons déjà trouvé malade au commencement de cetle histoire, la faveur croissante de M. de Cinq-Mars, substituée à celle de mademoiselle de Hautefort, enfin le nouvel accouchement de la reine, qui donna le jour à un second fils, qu'on nomma duc d'Anjou et qui naquit le 21 septembre. Ce fut à ce propos que l'on remarqua quelle singulière influence le mois de septembre avait eue sur le siècle. Le cardinal était né le 5 septembre 1600; la reine, le 22 septembre 1601; le dauphin, le 5 septembre 1638; le duc d'Anjou venait de naître le 21 septembre 1638; le duc d'Anjou venait de naître le 21 septem-

tembre 1638; le duc d'Anjou venait de naître le 21 septembre 1640; enfin ce même mois, qui a vu naître Louis XIV. le verra aussi mourir en 1715.

A cette occasion, de nouvelle recherches furent faites par les savants, et ils découvrirent que c'était aussi pendant le mois de septembre que le monde avait été créé; ce qui ffatta peaucoup Louis XIII et lui devint une nouvelle garantie de la prospérité à venir du royaume.

Cependant, sans que la reine reprit aucune influence, ses relations avec le roi étaient devenues meilleures, tandis qu'au contraire l'oppression du cardinal se faisant sentir à Louis XIII tous les jours de plus en plus, le roi le prenaît dans une sourde baine, que Richelieu était trop habile pour ne pas remarquer. Aussi tout ce qui entourait le roi étaitil a Son Eminence valets, gentulshommes, lavoris. Il a y vait dans toute cette nombreuse cour que MM, de Trèville. is Essarts et Guitaut, qui eussent toujours tenu ferme, la Lux premiers pour le roi et le dernier pour la reine.

Louis XIII s'était de nouveau rapproché de mademoiselle de Hautefort; mais cette liaisou, toute chaste qu'elle étalt, pouvait avoir un resultat funeste au cardinal, a cause de l'amitté que la reine portait à sa demolselle d'honneur Richelieu l'eloigna du roi, comme il en avait éloigne La Fayette, et poussa a sa place un jeune homme sur lequet il pouvait compter. Louis XIII se laissa faire comme tou-jours; favori ou favorite, peu lui importait, quoique ce pendant, selon toute probabilité, ses amours iussent moininocentes avec les uns qu'avec les autres.

Ce jeune homme etait le marquis de Cinq-Mars, dont le beau roman du comme Alignal de Vigny a regulu le nom pour

beau roman du comie Alfred de Vigny a reudu le nom popu-

Le cardinal avait remarqué déjà que le roi prenait plansir à la conversation de ce jeune homme, et. croyant pou voir compter sur lui, parce que le maréchal d'Effiat, sor père, était une de ses créatures, il désirait lui voir occuper près du roi la même place que le pauvre Chalais, comme s'il eût pu prévoir que, la fin devant être la même, les commencements devaient être pareils. Cinq-Mars fut donc place près de Louis XIII, non comme maître de la garde-robe, poste que tenaît pour le moment le marquis de la Force,

poste que tenait pour le moment le marquis de la Force, mais comme premier écuyer de la petite écurie.

Cinq-Mars avait été près d'un an et demi avant de se décider à accepter le fatal honneur qu'on lui faisait. Il se rappelait Chalais décapité, Barradas en exil; et, jeuue, beau, riche, il se souciait peu d'aller risquer sa vie à c gouffre de la faveur royale qui dévorait tout. Mais le car linal et son destin le poussaient : il n'y avait point à faire résistance. Du reste, jamais faveur n'avait été si grande ni i réalle. La roi l'appelait tout bat son dest mi et ne pour si réelle. Le roi l'appelait tout haut son cher ami et ne pou vait se passer de lui un seul instant, si bien que, lorsque Cinq-Mars partit pour le siège d'Arras, il dut promettre à son souverain de lui écrire deux fois le jour; et, comme pendant toute une journée Louis XIII n'avait reçu aucune nouvelle, il passa la soirée à pleurer, en disant que sans doute M. de Cinq-Mars était tué, et qu'il ne se consolerait jamais d'un tel malheur.

Cependant le cardinal avait conservé toute sa haine contre Anne d'Autriche, et le double et heureux accouchement de la reine n'avait fait qu'augmenter ce vieux levain d'a-mour aigri. Aussi Son Emlnence, qui venait de faire bâtir le Palais Cardinal, voulut-elle, tout en inaugurant sa nou velle demeure, tirer une vengeance éclatante de sa royale adversaire.

On sait les goûts poétiques du cardinal : il avait fondé, en 1635, l'Académie française, que Saint-Germain appelair la volière de Psaphon (1) et les académiciens reconnaissants proclamèrent le cardinal dieu, et, sur son ordre divin, censurèrent le Cid. Bien plus, on avait fait le portrait de Son Eminence au milieu d'un grand soleil ayant quarante rayons chacun de ces rayons aboutissant au nom d'un académicieu

Le cardinal disait tout haut qu'il n'aimait et n'estimait que la poésie : aussi, quand il y travaillait, ne donnait-il au dience à personne. Un jour qu'il causait avec Desmarets, il lui demanda tout à coup

 A quoi croyez-vous que je prenne le plus de plaisir. Monsieur ?

- Selon toute probabilité, monseigneur, répondit celui-c c'est à faire le bonheur de la France

Vous vous trompez, répliqua Richelieu, c'est à faire des

Mais sur ce point, comme sur tous les autres, le cardinal n'aimait guère à être repris. Un jour, M. de l'Etoile lui fit observer le plus doucement possible que, parmi les vers que Son Eminence avait blen voulu lui lire, il y en avait un qui se trouvait avoir treize pieds.

— La, la! monsieur, dit le cardinal, il me plait ainsl, et

je le ferai bien passer, qu'il ait un pied de trop ou un pied

de moins.

Mais, malgré la prédiction du grand ministre, comme il n'en est pas des vers ainsi que des lois, le vers ne passa

Le cardinal n'en avait pas moins, tant bien que mal. achevé sa tragédie de Mirame, en collaboration avec Desmarets, son confident, et. l'ayant choisie pour l'inauguration de sa salle de spectacle, il invita le roi, la reine et toute la cour, à la venir entendre. Cette salle lui coûtait trois cent mille écus; c'était bien le moins qu'il eût le droit d'y faire jouer ses pièces.

Son Eminence devait avoir deux triomphes dans la même soirée: triomphe de vengeance, triomphe de poésie. La pièce était remplie d'allusious amères contre Aune d'Autriche, et tour à tour ses relations avec l'Espagne et ses amours avec Buckingham y étaient censurées

⁽Il Voir la note D a la fin du volume,

A con tent. I de re r

r mbe ittese t L. .

le rid.

A aste 1 tr r ts efforts. c f f c, chors, c spire ma perte, force ouverte

d y l avoir été accusée de crime d'un autre crime, e', dans un d'ait à sa confidente.

. -nelle aimant un étranger, m n amour, cet Etat en danger.

etaient criblés d'applaudissements Riche-re rouvé les claqueurs inventés par Néron, et case rs. loctes et ministres devaient faire, en re et en politique, un si heureux usage.

l'enda i ce temps, le cardinal, exal e par le succès et par ve ge nee etait hors de lui, sortant a moitie de sa loge, t at : p ur applaudir lui-même, tantôt pour imposer silence, qu n ne perdit pas un met les beaux endroits. Quant

a An e i Au ri he on pe it facilement juger quelle devait

e re a teran e

La pe fut dédiée au roi par Desmarets, qui en prenait i i av 1 une i ur celle de Cinna, c'est-à-dire deux cents

I tjeu 'e fut en c nséquence, dédié à la reine

1 r t 1 deux étalent dans la loge du roi, et, comme ri mm ,a a se defter de l'uu, et se promit de se r er i lautre.

Quell e tems après, Fontrailles, Ruvigny et autres, I lattichambre du cardinal, à Ruell, ou l'on Te sais quel ambassadeur. Richelleu sortit pour rau vart de l'illustre personnage, et, voyant Fonre l f r devant et par derrière, il lui dit:

- Lar et v s donc, monsieur de Fontrailles! cet ambas-ler n e s venu en France pour voir des monstres. Fire gru i des dents et se recula sans répondre :

All of ret dit if, tu viens de me mettre le poignard die e gur mais, sois tranquille, je te le mettrai où je

De ce momen l'ontrafiles n'ent plus qu'un seul désir, le la vengear e et ce mot imprudent qu'avait du R e el éclata sur lui un an après, dans la plus terrible

1 i est jamais eue a combattre.

that de milleurs amis de Cinq-Mars; il lui honte c'était pour lui de servir d'est i i i i de 'rah'r pour cet homme le roi qui
le i i i Grah'r pour cet homme le roi qui
le i i i Grah'r pour cet même le roi, dunt
li r le i qu'ave impatience et même avec
deg ii ér i i tieux puls le vent soufflait à la
fir i i M'r a d'ne aller a une nouvelle

Le fig. rt general a dur place ibalterne, et avait der - try

or collection later the second later the

selle de Chaumerault, qu'il aimait encore. Mais ces querelles étaient toujours suivies de raccommodoments dans lesqueis M. le Grand, c'est ainsi qu on appelait Cinq-Mars depuis qu'il était grand écuyer, jouait le rôle de la femme aimée. Les choses cependant en vinrent au point, qu'à cause de cet amour, mademoiselle de Chaumerault fut chassée de la cour et exilée en Poitou.

Tout cela faisalt de Cinq Mars un singulier favorl toujours en dispute avec sou maltre; car Cinq-Mars, le cardinal ex-cepté, almait tout ce que haissait Louis XIII, et haissait

tout ce qu'il almait.

Cependant la représentation de Mirame n'avait pas, commo on le comprend blen, rapproché la reine du cardinal Forte de sa double maternité, elle encouragea le duc d'Or-léans, cet éternel conspirateur et ce trahisseur éternel de tous ses complices, à tenter encore quoique entreprise contre Richelleu. Or, excité déjà par Fontrailles, M. de Cinq-Mars, enivré de la faveur du roi, était tout prêt à se faire le chet d'un complot, dans lequel Louis XIII, M. le Grand croyait le savoir, ne serait pas éloigné d'entrer lui-même.

On pressait la guerre avec l'Espagne. La Catalogne ne demandait pas mieux que de se faire France, et le cardinal avait répondu a un nommé Lacallée qui venait, de la part de M. de Lamothe-Houdancourt, lui montrer la preuve de ses intelligences dans l'Aragon et dans Valence:

- Dites à M. de Lamothe-Houdancourt qu'avant qu'il

soit trois mois je mêneral le rol en personne en Espagne. En conséquence de cette promesse qu'il songealt réellement à accomplir, le cardinal fit venir, au mois d'août 1641, l'amiral de Brezé, lui annonçant qu'il devalt en toute hâte armer les vaisseaux qui se trouvaient dans le port de Brest, et aller, après avoir traversé le détroit, se planter avec eux devant llarcelone, tandis que le roi marcherait sur Perpignan. Or, comme le cardinal avait dans son esprit fixé cette expédition à la fin de janvier 1642, l'amiral n'avait pas de temps à perdre ; aussi promit-il de quitter Paris sous huit jours.

Après avoir pris les ordres du cardinal, c'était bien le moins que M. de Brezé prit ceux du roi. Il se présenta donc chez Sa Majesté, et, comme sa charge iui donnait les gran-

des entrées, il fut aussitôt introduit.

Le roi causait avec M. de Cinq-Mars dans l'embrasure d'une fenêtre, et cela si chaudement, que ni l'un ni l'autre ne s'apercurent de la présence de M. de Brezé. Celni-ci put donc entendre, presque malgré lui, une partie de la conversation. Cinq-Mars se déchainait contre le cardinal, lui reprochant les plus terribles crimes sans que le roi parût autrement prendre le parti de son ministre.

Brezé ne savait que faire; son bon génie l'inspira : il se retira à reculons en silence, retenant son haleine, et sortit

sans avoir eté vu.

sérieusement

Brezé était des plus fidèles au cardinal, mais aussi il était honnête homme; il ne savait que faire. Dénoncer Cinq-Mars à Son Eminence était d'un espion; garder le secret était a son Eminence etait d'un espisit; garder le scretche d'un ami mal dévoué il résolut alors de saisir la première occasion pour chercher une querelle à Cinq-Mars, et d'essayer de le tuer en duel, ce qui conciliait tout. Mais le hasard fit que, pendant quatre ou cinq jours, le grand amirai ne put rencontrer le grand écuyer, Enfin le sixième jour comme Cinq-Mars sulvait le roi à la chasse, Brezé le trouva seul et dans un endroit convenable. Il allait donc lui pro-poser, sous un prétexte quelconque, de mettre l'épée à la main, ce que M. le Grand, qui était brave, n'aurait pas manqué d'accepter, lorsqu'un chien parut. Brezé crut que ce chien était suivi de toute la meute et que la meute était suivie des chasseurs ; si piqua son cheval et s'éloigna, remettant le duel à un autre mament.

Pendant deux jours encore, de Brezé chercha inutilement cette occasion perdue. La semaine qu'il avait demandée était écoulée: Il faliait partir. Le cardinal le rencontra, iui renouvela l'ordre donné. Brezé demanda deux jours de plus pour ses équipages; enfin ces deux jours écoulés, comme le cardinal commençait à lui faire Irolde mine, le jeune homme, ne sachant pius que faire, courut chez M. des Noyers et lui raconta tout.

- C'est bien, dit M. des Noyers, ne partez point encore, ni aujourd hui, ni demain.

- Mais, si M. le cardinal se fache de ce que je lui al desobéi? demanda le grand amiral.

Si monseigneur le cardinal se fâche, J'en fais mon

Sur cette assurance, M de Brezé resta. Le lendemain Sun Eminence le rencontra et lui dit avec son plus char-

mant sourire - Vous avez bien fait de prendre un jour ou deux de plus, monsieur 16 grand amiral, et je vous sais gré d'être resté; maintenant, vous pouvez retourner à Brest; soyez tranquille,

je n'aublie ni mes amis ni mes ennemis. M. de Brezé partit, et le cardinal, sur ses gardes, fit épler de plus près Cinq Mars, dont la grande faveur l'inquiétait

Cependant la conspiration allait son train. Fontrailles était parti, déguisé en capucin, pour porter lui-même, au roi d'Espagne, un traité auquel accédaient Gaston d'Orléans, la reine, M. de Bouillon et Cinq-Mars. Le favori, plus hautain et plus insolent que jamais, croyait sa faveur inattaquable,

Sire, je ne suis point M. de Vitry.
Mais qui étes-vous donc? demanda le roi.
Sire, je suis Abraham Fabert, votre serviteur pour tout autre chose qu'un assassinat. - Bien! avait répondu Louis XIII; je voulais vous tâter,



Le cardinal avait fondé l'Academie française en 1635.

lorsqu'un jour, il s aperçut tout à coup qu'il avait fort perdu

lorsqu'un jour, il s aperçut tout à coup qu'il avait fort perdu de cette faveur. Voici à quelle occasion.

Abraham Fabert, le même qui fut depuis maréchal de France, était capitaine aux gardes et assez bien dans l'esprit du roi. On assure même qu'un jour, Louis XIII, qui avait des retours de haine et de jeunesse, et qui se souvenait de quelle façon expéditive il s'était débarrassé du maréchal d'appare d'un projet descargion. réchal d'Ancre, s'ouvrant à Fabert du projet d'assassiner le cardiual, en lui faisant entendre que ce serait lui qu'il chargerait de ce coup, Fabert, disaît-on toujours, avait se-coué la tête et s'était contenté de répondre: Fabert; je vois que vous êtes un honnéte homme, et je vous remercie: les honnêtes gens devienuent de jour en jour plus

Or, Fabert qui ne s'était point aperçu que sa réponse, si hardie qu'elle fût, lui eût nui le moins du monde dans l'esprit du roi, causait un jour devant Sa Majesté de sièges et de batailles. Cinq-Mars, qui, jeune, brave et avantageux ne doutait de rien fut sur plusieurs points en opposition ave-Fabert, Cette discussion de l'orgueil contre la science lassa

- Pardieu! dit-il, monsieur le Grand, vous avez tort,

- al v IP II ---V Gra

era las e que

achava process

en v in fu jia

digil v v fait des

e fi trais per

dit le roi j ui s, ' e silene. s | se t ut

N or i Flav cament

a. d. M. l. Gra. F. l. . . v m. s que je le

t'a trd isrequid lexpression r H i dinsk tule monde t u le monde er la la lau laveur pres de Votre

quen pense qu'il reste

r laber in a .v sau cardinal de la situvi de (inq.M... spres du rei Richelien n'y
r il se fit repeter trois on quatre fols cett
de lais a cétalent bien ses pro
r l'il en parchant dans la royanté d
l r met e en a le le que celui ci lur rapportait,
r ceta de effect in du rei M. de Cinqde c rer fra ame et fri tranquifie il se douta
l ne milit acte dounait cette ferce au grand
r fe min tre ne se tranquit pas-Cinq-Mars, à défaut i res it se ent r soutenu par la rein; d'Or é p fo lleurs le traité avait été reçu Fi tale c'at revenu avec des promesses

Ir e'e révelation que M, le tr vriler su ami et vu m l'intrainer au
M e (q l r ms a x premiers mots qui
l de l e f e t l'arrêta
l in d l j sir M de Cinq-Mars lien
e je ne j vus i re ne me parlez denc pas

Je v - Irie

di de Then pel s d'autre chose

ter per q e ne so t point de choses qu' IF car je v a previen que e les redirais

p 'regri a rs de Thou que vous a donc q ue v a sevez fir' n avi s m d i v ir compagne d gard s,

VAN 1 - 1e d'êtr Le for de fige l'it éegétele. The fix feel de mouval. Voi in ne feel in mouval.

er - latert qu' Mide Tu er i in effical appeler per futur e confert perpe et r

re vorent 6 m. Te beum en h. vont d. rei-

sir la meral Lamboy, le comte de chebriant. La de l'eglise en le cardinal aunit ducié, le roi ronva dejuta lei de Barcelona's qui l'invitatt à se ren re

out allant dene au mieux par le conte d'Garbi'ant, i rilin d'batta t l'Impu par M de Lamothe Houdaa-er il soume a t l'Espagne

Le rej et le cardinal se remirent en fonte par Vienne, Va nee Nimes Montpellier et Narbeni e A Narbonne, l'outrarles rejognit la cui. It rapportait le traite signe entre lui et le duc d'Olivares Seniement, c'acun avait sorte d'un autre nom que le sien Fontraill s avait signe de clermont, et le duc d'Olivares don Gaspar le Gus nan

Ce traite mit M. de ting Mars dans une grande Jote. En effet, de magnifiques promesses lul étaient faites par et erit, on puro par le traité personnel qu'il avait passé avec Gaston. La santé du rol était et mauvaise, que est mort pouvait arriver d'un momeut a lautre. Or. Gaston d'orléans, dans ce cas, s'était obligé à partager, sinon de nroit, du noms de fait, la regence avec M de Cliq-Mars Le favert, a la grande l'quietud du cardinal, faisait dure dux callus callus visage que jamas.

don't plus caline visage que jamais La ret, en arrivant à Narbonne avait pour bui de s'il voyage la conquête du Roussillon et l'achèvement du slège

de l'erpignan.

Mais un grave accident était survenu au cardinal: un abres terrible s'était ouvert à son bras, et, devoré par la hevre, écrasé par la douleur, il avait, malgré son courage, declaré qu'il ne pouvait aller plus foin Le roi resta quel ques jours encore à Narponne, dans l'espérance que le cardinal trait inieux, mais son mal, au contraire, ne fai sant qu'empirer le rol se décida a pattir pour le camp, où Il arriva bientot.

Cependant le card nal était resté a Narbonne, en prote Cependant le card na) était reste à Narbonne, et profe any plus vives donleurs du corps et aux plus graves inquis-tudes de l'esprit II laissait M. de Cinq-Mars, son ennemi, près du roi il devinant que quelque complot supreme s'ourdissait contre lui et par consequent, contre la France, et, au moment où il avait besoln de toute sa vigueur de toute son activité, de tout son génie voila que la fierre le clouart dans son lameuil, loin du roi, loin du siège et pres-que, loin des affaires: car il sentait bien que, pour peu clouant dans son fanieuil, loin du rot, loin du stège et presque loin des affaires: car il sentait l'ien que, pour peu qu'empirat eurore la position dans laquelle il se tronvalt, tout travail lui devenalt impossible. Pour comble de disgrâce, les médecins annoncerent au cardinal que l'air de la mer lui était si contraire, que son état ne ferant qu'em pirer fant qu'il resterait a Narisonne. Force fut donc au cardinal de quitter cette ville et de se diriger vers la Provence, dans un état si désespéré, qu'avant de partir il fit venir un notaire et lui dicta son testament.

Cependant, tandis que le cardinal, porté en littère, alfait chercher a Arles et à Tarasron un air plus doux le rot, sur qui retombait tout le fardeau des affaires, sentit qu'il était au-dessus de ses forces de mener à la fois la guerre.

était au-dessis de ses forces de mener à la fols la guerre et la politique, le siège et l'État. En conséquence croyant trouver le cardinal encore à Narboune, il partit le to juin pour cette ville. Ses plus Intimes I accompagnaient, et parmi eux Ciuq Mars et Fontrallles

or voice e qui setait passé pendant le temps que le roi recenalt à Narbonne, ou du moins, ce que raconte Charpentier premier se rétaire du cardinal.

Richellen, qui se rendait à Tarascon, était arrêté à quel-ques lieues de cette ville et se reposait dans une auberge de village lorsqu'un courrier qui venait d'Espagne et se disait porteur des nouvelles les filus importantes, demanda a lui parler Charpentier l'Introduisit, et le courrier remit une lettre au cardinal

A la lecture de cette dépêche, le cardinal devint plus pale enrore qu'il nétait et fut pris d'un grand tremblement

Auss lot, il ordonna que toul le monde sortit, excepté Charpentier: puls, lorsqu'il fut seul avec lui-

Faires mel apporter un boullion, dit il, car je me sens to it trouble

Puls lorsqu'en ent apporté le bouillon:

Fermez la porte au verrou, reprit le cardinal

Mors il re'nt la départe et la passant à Charpentier:
A votre tour, dit-il, lisez cela, et faites en des copies.
C que le cridural passait ainst à Charpentier, c'étalt le

tr 14 ave 11, pague

Les copies laites. Son Eminence let veuir M. de Chavigny, le même que notes avons vu, trois ans auparavant, aunon-cer un rol la gro sesse de la reine.

Tenez, Chav gny, dit Richellen, prenez des Noyers et al converged trouver le roi partout où il sera. Le roi con a que c'est une faus etche mais n'importe insistez toll ut al propo ex lui d'atte er M le Grand en lui disant que este d'pe e ment il sera toujours temps de le celer traib que s'ure fo s l'entemi entre en Cham-i en at que M l'au d'oriéans tienne Sedan, il sera bien tall pour y roceller.

Chaviguy prit lecture du papier qu'il avait mis ion de remettre au roi et partit aussitot avec M. des Noyers Les deux messagers trouverent Louis XIII a Tarascon

Il causant avec ses courtisaus, parmi lesquels etaient en-core Cinq-Mars et Fontrailles, lorsqu'on annouça 125 deux secrétaires d'Etat. Le 101, se doutant qu'ils venaient de la part du cardinal, les reçut a l'instaut meme et les fa eutrer avec lui dans son cabinet.

A peine Fontrailles avait-il entendu nommer MM, de Chavigny et des Noyers, qu'il eur soupcon de l'affaire; aussi, voyant que la conférence entre eux et le roi se prolongeant d'une laçon inquietante, il tira Cinq-Mars dans

Monsieur le Grand, lui dit-il, mon avis est que les choses vont mal et qu'il est temps de nous retirer

Bah: dit Cing-Mars, vons êtes 10u, mon cher Fon-

- Monsieur, lui répondit Fontrailles, quand en vous aura ofé la tête de desus les épaules, comme rous êtes de grande taille, vous serez encore fort bel homme: mais, en

verite, je suis trop petit pour risquer cela aussi gaillar-dement que vous. Je suis donc votre très lumble serviteur

Sur quoi, Fontrailles tira sa révérence à M le Grand et

Comme l'avait pensé Richelieu, le roi jeta les hauts cris et renvoya Chavigny au cardinal, disant qu'il ne pouvait se décider à faire arrêter M. le Grand que sur une nouvelle preuve, et que tout cela était une conspiration contre le paurre diable.

Chavigny retourna près du ministre, et, quelques jours

après, revint avec l'original même du traité. Le roi se trouvait avec Cinq-Mars quand Chavigny entra. Celui-ci s'approcha, comme sil faisait une simple visite au rol. et, tout en parlant à Sa Majesté, la tira par son manteau. C'était I habitude de Chavigny, lorsqu'il avait quelque chose de particulier à dire au roi.

Aussitöt, Louis XIII conduisit Chavigny vers son cabinet Pour le coup, Cinq-Mars commença de ressentir quelques

inquiétudes et voulut suivre le roi; mais Chavigny lui dit avec un ton d'autorité fort significatif; — Monsieur le Grand, j'ai quelque chose à dire a Sa Majesté.

Cinq-Mars regarda le roi et surprit chez lui un de ces regards cruels qui lui étaient particuliers: il comprit qu'il etait perdu et conrut chez lui pour prendre de l'or et s'enfuir. Mais à peine y était-il entré, que, des gardes s'étant présentés à la porte d'entrée, il n'ent que le temps de sortir par une porte de derrière gnidé par son valet de sortir par une porte de derriere gnide far son valet de chambre Belet, qui le cacha chez une fille dont il était l'amant, en donnant au père de cette fille le premier pretexte venu, pour qu'il consentit à garder chez lui ce gentilhomme que le bon bourgeois ne connaissait pas.

Le soir, M. de Cinq-Mars dit à l'un de ses valets d'aller voir s'il n'y avait point quelque porte ouverte par laquelle il n'il gnitter Varlange. Soit nevresse soit terreur le valet.

il put quitter Narbonne. Soit paresse, soit terreur, le valet fit mal la commission, et revint dire à son maître que toutes les portes étaient fermées; ce qui n'était point vrai, car, par hasard, toute cette nuit, une porte resta libre pour faire entrer le train du maréchal de la Meilleraie, qu'on attendait d'un moment à l'autre. Cinq-Mars fut donc forcé

de rester à Narbonne.

Le lendemain matin, le bourgeois sortit pour aller à la messe et entendit crier à son de trompe que quiconque livrerait M. le Grand aurait une somme de cent écus d'or de récompense, tandis qu'au contraire, quiconque le cacherait.encourrait la peine de mort.

— Hé! se dit alors le bourgeois, ne serait-ce las ce gen-

tilhomme qui est chez nous?

S'étant alors approché du crieur, il se fit relire le signalement, et, ayant reconnu que celui qu'on cherchait était bien effectivement l'homme qui s'était caché dans sa maison, il l'alla dénoncer du même pas, et ramena avec lui des gardes qui l'arrêtèrent.

Les détails du procès et de la mort de M. de Cinq-Mars sont tellement connus, que nous ne les reproduirons pas icl. M. de Thou, comme le lui avait dit Fabert, était sur une mauvaise route; mais au moins il la suivit noblement jusqu'au bout, et, le vendredi 12 septembre, il monta sur le même échafaud que l'ami qu'il n'avait voulu ni trahir ni quitter.

Mais le cardinal ne devait survivre que bien peu de temps à son triomphe. Revenu à Paris dans cette fameuse litière, portée par vingt-quatre hommes, et devant laquelle S'ouvraient les murailles et s'écroulaient les maisons, il se fit conduire à Rueil, où il commençait à mieux aller. lorsqu'il exigea de Juif, son médecin, qu'il lui fit fermer son abcès. Juif obéit après lui avoir fait toutes les observations m'il avait en dévair lui comment et même. vations qu'il avait cru devoir lui soumettre, et, le même jour il dit à l'académicien Jacques Esprit que Son Eminence n'irait pas loin

Une querelle que le roi eut avec le cardinal hata, selon

toute probabilité, la mort de celu - Ce de querelle venue i cause de M. de Trevillo capita ne des mousque laires, et de MM, des Essarts, son neau frere, Tilladet et la salle, que le cardinal regardant comme ses ememis; il tourmenta si fort le roi, que ces trois derriers regnicut leur rongé le 26 novembre; mais au moius Louis XIII no voulut-il pas que personne fût nommé a feur emploi. Cette résistance exaspérait le cardinal, en ce qu'il viya, t qu'on regardait sa mort comme prochaine, et que ce te mort veuue, les trois officiers seraient aussirót réintegres dans leur charge. Alors, il attaqua M. de Tréville, que le r i abandonna a son tour, et auquel il envoya son congé le 1er décombre par un des siens, mais en le faisant prevenir en même temps de la continuation de ses bontés. L'invitant à aller servir en Italie et lui promettant que ce n'était qu'une courte absence qu'il aliant faire. Trèville partit le même jour et le roi ne cacha point a M. de Chavigny et à M. des Noyers que ce n'était qu'aux importunités du car-dinat, et pour avoir la paix pendant le peu de jours qu'ils avaient encore a rester ensemble dans ce monde, qu'il lui avait fait cette concession d'éloigner de lui quatre de ses plus fidèles serviteurs.

Ces paroles, que Chavigny et des Noyers rapportérent a cardinal, dans un premier moment d'humeur, lui fiau cardinal, rent une telle impression, que, déjà souffram depuis le 28 novembre d'une douleur au côté, cette douleur s'accrut a tel point, qu'il fallut a l'instant même recourir aux médecius, et que, le dimanche 30 novembre, Son Eminente fut saignée deux fois; ce qui n'empêcha point, malgré ce traitement énergique, que son état ne fût assez alarmant pour que les maréchaux de Brezé, de la Meilleraie et ma-

dame d'Aiguillon couchassent au Palais-Cardinal.

Le lund le décembre, le jour même où Tréville recevait son congé, et où le roi lui faisait assurer que ce congé ne serait pas long, le cardinal se trouva un peu mieux en apparence: mais, vers les trois heures de l'après-midi, la fièvre redoubla avec un violent crachement de sang et une grande difficulté à respirer. La nuit suivante, ses principaux parents et ses meilleurs amis veillèrent encore au palais, sans que deux nouvelles saignées amenassent aucune amélioration dans l'état du malade, Bouvard, premier médecin du roi, ne quitta pas le chevet de son lit.

Le mardi matin, il y eut une grande consultation de mé-decins, et, le même jour, vers les deux heures, le roi, à qui l'on avait fait comprendre qu'il ne pouvait garder rancune à un mourant, vint le visiter et entra dans sa chambre avec M. de Villequier et quelques autres capitaines de ses gardes. Lorsque le cardinal le vit s'approcher

de son lit, il se souleva.

Sire, lui dit-il, je vois bien qu'il me faut partir et prendre congé de Votre Majesté; mais je meurs avec cette satisfaction de ne l'avoir jamais desservie et de laisser son Etat en un haut point et tous ses ennemis hien abattus. En reconnaissance de mes services passés, je supplie Votre Majesté d'avoir soin de mes parents. Je laisse après moi, dans le royaume, plusieurs personnes fort capables et bien instruites des affaires; ce sont MM, des Noyers, de Chavigny et le cardinal de Mazarin
— Soyez tranquille, monsieur le cardinal, répondit le

roi. vos recommandations me sout sacrées, quoique j'es-

père n'avoir point encore de sitôt à y faire droit.

à ces mots, comme on apportait au cardinal une tasse de bouillon qu'il avait demandée, le roi la prit des mains du valet de chambre et la lui fit avaler lui-même; après quoi, sous prétexte qu'une plus longue conversation fatiguerait le malade, il sortit de la chambre, et l'on remarqua qu'en traversant la galerie et en regardant les tableaux qui devaient bientôt lui appartenir, puisque, par son testament. Richelieu laissait le Palais-Cardinal au dauphin, il ment Richelieu laissait le Palais-Cardinal au dauphin, il était de si joyeuse humeur, qu'il ne put s'empêcher de rii e deux ou trois fois aux éclats, quoiqu'il fût accompagné de deux grands amis du malade. M. le maréchal de Brezé et M. le comte d'Harcourt, qui le reconduisirent jusqu'au Louvre et auxquels il dit gracieusement qu'il ne quitterait point le palais que M. le cardinal ne fût mer En voyant rentrer M. d'Harcourt, le cardinal lui tendit

la main en lui disant-

- Ah! monsieur, vous allez perdre un bon et bien grand

Puis, se tournant vers madame d'Aiguillon

- Ma nièce, lui dit-il, je veux qu'après ma mort vous fassiez..

à ces mots, il baissa la voix, et, comme madame d'Aiguillon était à son chevet, on ne put entendre ce qu'il lui dit; seulement, on la vit sortir en pleurant.

Alors, appelaut les deux médecins qui se trouvaient dans

sa chambre:

- Messieurs, leur dit-ii, je suis très fermement résolu à la mort: dites-moi donc, je vous prie, combien j'ai encore de temps a vivre.

Les médecins se regardèrent avec anxiété, et l'un d'eux

- v r l v v s . n blen

i d n me tres All Republic r de conflance The literal policy of the same

n n post comme J Le Sein - Dr. . 1 idez-moi a cœur

t Cilict, st je vous 116 1-4

quen vous s'ul

t Chicot après lui aveir tâté i instant dans vingt quatre hou-180 100

arlinal, voils parly comme il faut.

wre redouble crang nont of lon fut en re deux f is

t i demander le visi pie que le curé de Samt-li i pi rita et counie clif i venait de le poser l'irélisée a cot en l'

in rigue e di me loger il entôt dit le cardinal;
il life e ton our pour qu'il condamne si j'ai jas eu autre los da slintention que le bien de la relin d l Frat

Firsu e il mmunia et a treis leures après minult, re t l'extr — t n mais aljurant jusqu'a la dernière paren e e i tergical sir le piel il s'était appuyé toute

M n 1889 ir di'il a l'firian', parlez-mol comme à rard l' l' r trai ez mol comme le plus chétif de

re lar se

Le ure lut ril na al 18 de réciter le Pater Noster et

l'érelo e juil it avec beaucoup de tendresse de ceur,

t sans ce se le rueffx qu'il tenait entre ses bras; de ri ans ce se rectify qu'il tenait entre ses bras; de ri 110° r. y 't qu'il allait expirer, tant il paraissait mi l'me d'Aguill i surtont, était tellement hors ne q'ile int chliges de qu'ilter le Palals-Cardiel le ren recchez elle, il fallut la salgner.
Le l'Iemain 3 decembre les medecins, voyant qu'ils ne

I valent flus rien pour lui l'abandonnément aux empl-riques si l'en que sur les onze heures. Il était tellement l qu'ile bruit de sa mort se répandit par toute la ville.

or the four leaves du soir le roi se rendit pour la male f's ai Palais C rdinal, mais, à son grand étonat et probablement à son grand deplaisir, il se trouva le le m lade alla t un jeu mie ix. Une pilule qu'un nomme la constant de la male alla t un jeu mie ix. Une pilule qu'un nomme la constant de la male alla t un jeu mie ix. Une pilule qu'un nomme la constant de la male alla t un jeu mie ix. Une pilule qu'un nomme la constant de la con I (see male r de Troyes, en Champagne, lui avait falt pr dre venait de pr luire cette amelioration dans son et a Sa Maje de demoura aujoes de lui jusqu'a cinq heures, de grandes dem estrations de douleur et de regret; * I e e se re ira mus ette fois avec moins de joie que la dern re

La nut fut a ez tranquille, la fievre avait baissé, au part qua tent le mande croyait le lendemain matin, te malate en canvalescen e Une médecine qu'il prit vers les ' ir s it qui semil'a le soulager beaucoup, augmenta r le perar os de ses partisans, mais lui ne se laissa ere ur quarent et vers midi fi répenmme qu' la reine avait envoyé pour lui

tr uvait 1 d.t. a Sa Majesté que, si, dans tout 1 r. le 4 c. 6 cru avoir quelques griels contre

Tre finderent de me les pardonner
Le sett hante retre e nut comme frappé à mort, · territier I d'Al uill n

- 'I f c lil l e n loen mal je vajs mourir,

for the fire the proof or thus mais le cardinal Al reason to the firm a porte que le cardinal

Al reason de firme a porte que le cardinal

i mer re'riber sa tête sur

* 1 e d - n j - c'hui an dans le pa-

r (° u le youx de son roi, qui
l lu oche errivée lous son
rd nai de R beleu
l fait un re aume dan sa
ur lui le jugem at des
le la j térié Vil le
l lhour de formuler le

t createst four less tro-

du tions de l'esprit. Il avait une effroyable jalousie contre es ceux qu'il voyait en réputation les grands hommes, e queique profession qu'ils aient été, ont été encore ses entemis, et tous ceux qui l'ont choqué ont senti la rigueur le ses vengeances. Tout ce qu'il n'a pas pu faire mourir a passé sa vie dans le bannissement. Il y a eu plusieurs conspirations faites pendant son administration pour le détruire; son maître lai-même y est entre et, cependant, par un ex-ces de sa bonne fortune, il a trlomphé de l'envie de ses ennemis, et a laissé le roi lui-même à la veille de sa mort. Lutin en l'a vu dans un lit de parade, pleuré de peu, méprisé de plusieurs et regardé de tous les badauds avec une telle foute, qu'a peine, d'un jour entier, put on aborder le Palais-Cardinal »

Maintenant, voici le jugement de la postérité.

Le cardinal de Richelieu, placé a distance à pen près egale entre Louis XI, dont le but était de détruire la féo-dalité, et la Convention nationale, dont l'œuvre fut d'abattre l'aristocratie, parait avoir reçu comme eux du ciel une sanglante mission. La grande seigneurie, repoussée sous Louis XII et François let, tomba sous Richelieu presque tout entière, préparant, par sa chute, le règne calme, unitaire et despotique de Louis XIV, qui chercha Inutilement autour de lui un grand seigneur et ne trouva que des courtitour de lui un grand seigneur et de frouva que des courfi-sans. La rébellion éternelle qui, depuis prés de deux siècles, agitait la France, disparut presque entièrement sous le mi-nistère, nous allions dire sous le règne de Richeileu. Les Guises, qui avaient touché de la main au sceptre de Henri III, les Condés, qui avaient mis le pled sur les degrés du trône de Henri IV, Gaston, qui avait essayé à son front la couronne de Louis XIII rentrèrent, à la voix du ministre, stoon dans le néaut du moins dans l'imonissance. Tout ce durs le néant, du moins dans l'impuissance. Tout ce qui lutta contre cette volonté de fer, enfermée dans ce corps débile, sut brisé comme verre. Un jour, Louis XIII, vaincu par les prières de sa mère, promit à la jalouse et vindicative Florentine la disgrâce du ministre. Alors, on réunit un conseil composé de Marillac, du duc de Guise et du maréchal de Bassompierre, Marillac proposa d'assassiner Riche-lleu: le duc de Guise, de l'extler; Bassompierre, de le reléguer dans une prison d'Etat; et chacun d'eux subit le sort qu'il voulait faire subir au cardinal Bassompilerre fut enfermé à la Bastille, le duc de Guise fut chassé de France, la tête de Marillac tomba sur l'échafaud, et la reine Marie de Médicis, qui avait sollicité la disgrâce, disgractée à son tour, s'en alla mourir à Cologne d'une mort lente et misérable. Et toute cette lutte que soutint Richelieu, qu'on le comprenne bien, ce n'était pas pour lui qu'il la soutenait, c'était pour la France : tous ces ennemis qu'il combattait, ce n'étaient pas seulement ses ennemis, c'étaient ceux du royaume. S'il se cramponna avec acharnement aux côtés de ce roi, qu'il força à vivre triste, matheureux et isolé, qu'il dépouilla tour à tour de ses amis, de ses maîtresses et de sa famille, comme on dépouille un arbre de ses feuilles, de ses branches et de son écurce, c'est qu'amis, maîtresses et fa-mille épuisaient la seve de la royauté mourante qui avait besoin de son égoisme pour ne pas perir. Car ce n'était pas le tout que des luttes intestines. Il y avait encore la guerre étrangére qui venait fatalement s'y rattacher. Tous ces grands seigneurs qu'il décimait, tous ces princes du sang qu'il exilait, tous ces bâtards royaux qu'il emprisonnait, appelaient l'étranger en France, et l'étranger, accourant a cet appel, entrait par trois côtés dans le royaume : les Anglais par la Guyenne, les Espagnois par le Roussillon, l'Empire par l'Artois. Il repoussa les Anglais en les chassant de l'île de Ré et en assiégeunt la Rochelle; l'Emplre, en détachant la Pavière de son alliance, en suspendant son traité avec le Danemark et en semant la diviséon dans la lique catholique d'Allemagne; l'Espagne, en créant à ses tlancs ce nonveau royaume de Portugal, dont Philippo II avait fait une province et dont le duc de Bragance reilt un Etat Ses moyens furent astucieux on cruels, sans doute, mais le résultat fut grand. Chalais tomba, mais Chalais avait conspiré avec la Lorraine et avec l'Espagne; Montmorency tomba, mais Montmorency était entré en France à main armée; Cinq-Mars tomba, mais Cinq-Mars avait ap-pelé l'étranger dans le royaume. Peut-être, sans tontes ces luttes, le vaste plan, repris depuis par Louis XIV et Napo-léon cut il réussi. Il convoltait les Pays-Bas jusqu'a Anvers et Malines, il révait aux moyens d'enlever la Franche-Conté a l'Espagne, il réunit le Roussillon à la France. Ne pour être un simple prêtre, il devint, par la seule force de son génie, non seulement un grand politique, mais encore un grand général, et lorsque la Rochelle tomba sous des plans devant lesquels s'inclinérent Schomberg, le maréchal de Bassompierre et le duc d'Angonième, il dit au roi « Sire, je ne suis pas prophète, mais j'assure à Votre Majesté que, st maintenant e'le daigne faire ce que je lui conseilleral, elle aura pacifié l'Italie au mois de mai, soumis les huguenots de Languedoe au mois de juillet, et qu'elle sera de retour au mois d'août. « Et chacune de ces prophéties s'ac-complit en son temps et son lieu, de telle sorte que, a partir de ce moment, Louis XIII jura de sulvre, a tout jamais dans l'avenir, les conseils de Richelieu, dont il venait de se trouver si bien dans le passé. Enfin il mourut comme dit Montesquieu, après avoir fait jouer à son monarque le secoud rôle dans la monarchie, mais le premier dans l'Europe; après avoir avili le roi, mais après avoir illustré le règne; après avoir enfin fauché la rébellion si près de terre, que les descendants de ceux qui avaient fait la Ligue ne purent faire que la Fronde, comme, après le règno de Napo-léon, les successeurs de la Vendée de 93 ne purent faire que la Vendée de 1632.

TIZ

ANECDOTES SUR LE CARDINAL DE RICHELIEU. - LE COR-DON BLEU, - « LA MILLIADE ». - SON FAVORI DE CAM-PAGNE. — LA FOLLONE. — ROSSIGNOL. — LE PÈRE MULOT. — LE ORAND ÉCUYER ET L'AUMÔNIER. — LE CARDINAL ET L'AUMÔNIER. - BOIS-ROBERT ET RICHE-LIEU. - BÉCITS DROLATIQUES. - RACAN EN VISITE. - LES CHAUSSES RETROUVÉES. - LES CHENETS VI-VANTS. - MADEMOISELLE DE GOURNAY. - LES TROIS RACAN. - LES CHATS PENSIONNÉS. - LE CARDINAL ET MARION DE LORME. - MADAME DE CHAULNES. -MADAME D'AIGUILLON. - SES GALANTERIES. - ÉPI-GRAMMES. - MADAME DE BOUTILLIER. - LE CARDINAL ET CHÉRET. - LA SAINT-AMOUR. - DISGRACE DE BOIS-ROBERT, - ODE A CE SUJET. - RUSE DE MAZA-RIN. - LA SAIGNÉE.

Les bornes dans lesquelles nous nous sommes reniermé nous ont force d'esquisser à grands traits la figure du car-dinal; nous n'avons vu, si l'on peut parler ainsi, que le

ministre; tachons de montrer un peu l'homme.

Richelieu avait deux grandes vanités: la noblesse et la poésie. Il voulait absolument qu'on le crût de grande famille, en cela il avait raison; il voulait qu'on le tint pour grand poète, en cela il avait tort. Quant à être un grand ministre, il s'en occupait médiocrement, peut-être parce sur ce point, il était assuré que la postérité ne le démentirait pas. Examinons-le donc dans sa vie privée avec ses secrétaires, ses académiciens et ses maîtresses. Nous l'avons dit, quoique réellement de grande maison, Richelieu se voyait souvent contester sa noblesse. Une fois,

le grand prévôt d'Hocquincourt sollicitait du cardinal le

cordon bleu

· Que diable voulez-vous faire de ce joujou, monsieur?

lui demanda Son Eminence.

J'en demande pardon à monseigneur, reprit d'Hocquin-— J'en demande parton à monseigneur, reprit à nocquir-court, je ne regarde pas le cordon bleu comme un joujou, mais comme l'une des premières dignités de l'Etat. — Belle dignité, ma foi! dit le cardinal. — C'est cependant celle-là, reprit d'Hocquincourt impa-tienté, qui a fait votre père chevalier. Cet orgueil de naissance le menait parfois trop loin. Un jour, le grand prieur de la Porte se trouvait chez le car-

dinal, lorsque celui-ci, soit par mégarde, soit par orgueil, assa devant le prince de Piémont, qui fut depuis duc de Savoie.

- Qui cût jamais cru, dit tout haut le grand prieur blessé de cet oubli des convenances, que le petit-fils de l'avocat Laporte eût passé devant le petit-fils de Charles-Quint? Les satires qu'on imprimait contre lui à Bruxelles lui

rendaient la vie extremement amère, et la Milliade fut la véritable cause de sa déclaration de guerre à l'Espagne

Ses familiers étaient un gentilhomme de Touraine nommé la Follone, Rossignol, son déchiffreur, le père Mulot, son aumônier, et Bois-Robert, son favori de campagne, comme l'appelait le cardinal lui-même.

La Follone était une espèce de gardien que le cardinal s'était fait donner par le roi, avant qu'il eût un maître de chambre et des gardes. Il avait pour mission d'empêcher qu'on ne dérangeat le cardinal pour choses de peu d'importance. Ce la Follone était le plus beau mangeur de la cour, et son grand appétit réjouissait fort Richelieu, qui souvent le faisait dîner a sa table. Le cardinal s'était aperçu qu'aprés chaque repas son convive marmottait quelques paroles avec une grande dévotion.

La Follone, lui dit-il un jour, quelle est donc cette prière que vous adressez si dévotement au Seigneur?
 La voici, monseigneur, répondit celui-ci: « Mon Dieu!

faites-moi la grâce de bien digérer ce que j'ai si bien mangé, »

Le cardinal trouva ces sortes de grâces si singulières, que toutes les fois que la Follone dinait chez lui, il exigeait qu'il

fit sa prière tout haut, et la Follone accomplissalt cet acte avec tout le sérieux qui convenalt à une si grave circonstance

Ce Rossignol, que nous avons nommé, était un pauvre garcon d'Albi, qui avait une aptitude toute particulière à lire les lettres en chiffres. Au siège de la Rochelle, M. le prince en parla au cardinal. On le fit venir en poste. Une lettre venalt justement d'être saisie; Rossignol la déchiffra, comme on dit, à livre ouvert. C'était une dépêche de Buckingham qui promettait un secours aux assiégés.

A Hesdin, Rossignol eut encore une bonne fortune de ce

genre.

Le cardinal intercepta une lettre par laquelle les assiégés demandaient du secours. Rossignol répondit avec les mêmes signes, au nom du cardinal infant à qui cette lettre était adressée, qu'il ne pouvait les secourir et qu'il les mvitait à traiter. Les assiégés ne se doutérent point de la su-percherie et se rendirent. Ce Rossignol fit fortune, devint maître des comptes à Poitiers, et hâtit, à Juvisy, une belle maison où Louis XIV l'alla voir. Quant au père Mulot, l'aumônier du cardinal, c'était le

partenaire de la Follone, avec cette différence que l'un mangeait et que l'autre buvait. Le digne aumônier avait gagné à cet exercice un nez qui comme celui de Bardolph, le joyeux compagnon de Henri V, eût pu servir le soir de

lanterne.

Aussi, un jour que Richelieu, qui n'était encore qu'évêque de Luçon, essayait avec Bois-Robert des chapeaux de castor, et que le digne aumônier les regardait se livrer à cet exer-

Bois-Robert, dit Richelieu, celui-ci me sied-il bien — Oui, Votre Grandeur, répondit Bois-Robert; mais il vous irait encore mieux s'il était de la couleur du nez de votre aumonier.

Le père Mulot ne trouva rien à dire sur le moment; mais il en voulut toute sa vie à Bois-Rohert de cette méchante

plaisanterie.

Mulot fut plus heureux avec le pauvre Cinq-Mars. Un jour que le conseil du roi était à Charenton, l'aumônier du cardinal pria le grand écuyer de l'y mener avec lui; ce à quoi d'Eifiat consentit avec plaisir. Mulot allait demanGer je ne sais quelle faveur qui lui fut nettement refusée; ce qui le mit de mauvaise humeur d'abord, et lui inspira, ruisqu'it était expédié, le vif désir de s'en revenir diner. Il pressait donc Cinq-Mars de le reconduire comme il l'avait amene ; mais le grand écuyer était moins pressé de revenir. Aussi lui répondit-il qu'il n'avait point fait encore.

Mais, dit Mulot désespéré, vous voulez donc me lais-

ser revenir à pied? - Non pas, mons de Mulot, répondit d'Elfiat : mais ayez patience.

L'aumonier grommela entre ses dents.

— Ah! mons de Mulot! mons de Mulot! dit Cinq-Mars.

-- Ah! mons Fiat! mons Fiat! répondit l'aumonier

- Comment, mons Fiat? s'écria Cinq-Mars; ne savez-vous pas comment on m'appelle?

— Si fait, répondit l'aumônier, mais quiconque m'allongera mon nom, je lui raccourcirai le sien.

Et, tout en colere, il revint à Paris à pied

Mulot avait rendu autrefois un important service au car-dinal; lorsque celui-ci fut relégué à Avignon. Mulot vendit tout ce qu'il possédait et lui porta trois ou quatre mille écus dont il avait grand besoin. Aussi conservait-il son francparler avec tout le monde, et ne se génait-il pour qui que parier avec tout le monde, et ne se genati-il pour dut que fût. C'était curtout à l'endroit du mauvais vin qu'il état. intraitable. Un jour qu'il dinaît chez M. Delaincourt, et qu'il était mécontent de celui qu'on lui servait, il fit venir le laquais qui le lui avait versé, et, le prenant par l'oreille:

— Mon ami, lui dit-il. vous êtes un grand coquin de ne pas avertir votre maître, qui peut-être, ne s'y connaissant

point, croit nous douner du vin et nous sert de la piquette.

Le digne aumonier ne traitait pas mieux le cardinal que les autres, et il avait force occasions de se facher contre son Eminence, car il n'y avait pas de tours que le cardinal ne lui jouât. Un jour qu'ils devaient aller ensemble faire une promenade à cheval, le cardinal fit mettre des épines sous la selle de la monture de son aumônier. A peine le bon chanoinc fut-il à cheval, que la selle pressant les épi-nes et les epines piquant le coursier, celui-ci se mit à regimber de telle saçon, que l'aumônier n'eut que le temps de sauter à terre. En voyant le cardinal sourire malignement, Mulot se donta que c'était de lui que venaît le tour, et, comme il avait failli se casser le cou, il courut à lui tout furieux:

- Ah! décidément, s'écria-t-il, vous êtes un méchant homme.

Chut! dit l'éminentissime, chut! mon cher Mulot. ou je vous ferai pendre

Comment cela?

Oui, vous révélez ma confession

Ce n'était pas la première fois que le hon chancine tom-bait dans cette faute. Un jour que le cardinal disputait avec lui à table, et le poussait à bout comme de coutume:

THE PERSON NAMED IN the period of the contract of the contract of

1 1 1 an let l

(Seral de 100 el 1e 1086 - 1 the huter frint dit q srle las vid dill ris R be la incliour q c so ill vir ris delit de to schoosert eiterdit

rdil ve s lessez bien t vaux sin chien?

sin t's bir comble que Box

c v d - 1 i ve Notre Selgneur c v 1 iic tour e cardinal de

er si pie Bois Rollert avait er yur re regient fort. Son y 1 is it les frais des récits drofaingrame de Son Emmen e C'est
i ra uleux de bonhomie et de disi ut re i l'Academie tout Paris
ir su di ours de réception il
r, it l'sa per un papier 'out

n plas yous lire ma larangu tre pre

e ers o rs de Racan. Voita pour la

n councilre quelques unes de ces dies I r Bosh brt, faisaicht la joe

r 1 a . 1 i v dr un de ses amis à la campa r rel cheval, il laissa tomber son the nire Missen était pas le tout fail et remoit ret 'etrier ne parais 1 to at quaj retu cayer un apput 1 habene or dats toute la route or var in the resignal fit le voyage a pied. Mais b . m il gerent an banc

y and I do pas tont a fait cell que je cher

r elin il reminta sur son cheval et r elin il reminta sur son cheval et r elin il us tvoir mine l'idee d'entrer chez el el fut tress llenes pour venir le voir r of ill avait of the avent two in the first test of the first test of the first test of the first test of the first of th et at commes par dessus; puls il t r Wa Chausses Virialde
t r Wa Chausses
Vi II the U Cal que ce soft ce ma Con montes apres, lyrarde

F'r i e Malherbe qui était en-grant i l're le ris de celui (i. rr r i l'ir it en allant gravement prograff n'était conve-lan n'hen Racar re-

i i r n

de per une berne ôte de per de de seus, les rela mê de tranquil lith C nince vn he

beau pillu et que Racan l'ore il richez Mide riant d'ile, s'en va n det earde qu'il prond r i aid et madane de l. ges i post et curienses rait (el) e ne le = 10, € te fift débet the first special party

r techare de le Bellegarde

e l'are sir la tile de madime de loves qui éclatent de

perder, me lam's socrie niers le rauvre hacan

that I je vous prenais bour deux chenes.

(18) Is fres, racouttes par Bois-Robert qui imitait l'ac
e i e Racin, devenuient de la Flus haute bouffonnerie, et
criusalent tert le ardial. Aussi Robs-Robert n'en lais
s. I feint manquer son Lin nence, et tots les jours il lui en racco att de nouvelles

1 suivante cut son tour et ne fut pas de celles qui annu

s rea le moins Son l'intuence

Il y avait a Paris, une vieille fille nomince Marie le Jars and some a paris, the vielle life nominee darre le Jars dent) self de taulitat, in était ice et l'Esé et qui, par inseque i jouvait, vers cette époque avoir soixante et dix ans. Elle racont it elle-même dans me courte notice quelle int sur sa vie, qu'a l'age de dix-i ent ans ayant lu l'e 1880 de Montaigne, elle fut prise du plus vif destr d'en connaître l'auteur Aussi, forsque Montaigne vint à Paris de l'envergatelle, saluer apositif de la passint, declarer, l'esl'envoya-t-elle saluer aussitôt, lui taisant declarer l'es-time dans laqueile elle le tenait, lui et son livre Montaigne, le i ême jour, la vint voir et remercier, et, depuis lors, il s'etablit entre eux une telle affection, qu'elle avait commence de l'appelor mon pere, et que lui l'appelait ma fille

Cette lemoiselle de Cournay s'était faite auteur, et avait publié un livre dans le style de l'époque et qui surfas sal en patios, tout ce qui avait été écrit jusque-la ce livre c'ait intitulé : l'Ombre de la demoiselle de Gournay.

Or, quolque devenue auteur elle-même, comme on le volt, la demoselle de Gournay n'en avait pas moins conservé une hante admiration pour tous les grands poetes de l'épo que, excepté pour Malherbe qu'elle detestait, parce qu'il s'eta i permis de cruiquer son livre. En conséquence, lors que son Ombre parut, elle l'envoya, selon l'usage dejà en vogue a cette époque a plusieurs grands genies du temps entre autres, a Rajan.

Lorsque Racan reçut ce gracieux envoi de la demoiselle de Gournay, le chevaller de Brueil et Ivrande les insépa-rables étaient chez lui. Or. Racan flatte de ce souvenir, déclara, devant eux, que le lendemain sur les trois heures. il trait remercier mademoiselle de Gournay Cette déclara ration ne fut pas perdue pour le chevalier ni pour lyrande qui resolurent aussitut de jouer un tour à Racan.

l'n effet, le lendemain, à une heure. le chevalier de Brueil se présente et heurte a la porte de la demoiselle de Gour nay. Une dame de compagnie, qu'avait avec elle la vicille bonne fille, vient ouvrir. De lirueil lui expose son désir de voir sa mattresse. Mademoiselle Jamin, c'est ainsi que se nommait la fille de compagnie, entra aussitôt dans le ca binet de mademoiselle de Gonraay, qui faisait des vers et lui annonça que quelqu'un demandait a fui parler.

Mais quel est ce quelqu'un? s'informa la demoiselle

If he yeut dire son nom qu'a madame.

- Quelle tournure actal?

- Ma's, repondit mademoiselle Jamin, c'est un bel homme de trente a trente-cinq ans et qui a t'ut a fait l'air d'être de hou Heu.

l'aites entrer, dit la demoiselle de Gournay : la pensée me l'allais trouver était belle, mais elle pourra me re-venir, tandis que peut-être ce cavalier ne reviendrait pas

Comitie elle a heval' son monologue, le cavalier parut.

- Monsie ir, uit-eile, je vuus al fait entrer sans vous de mander qui vous étiez, sur le rapport que Jamin m'n fait de votre bonne mine; mals, maintenant que vous voilà j'estere que vous vendrez blen me dire votre nom.

Mademoiselle, dit le chevali et de Brueil, je me nomme

La demoiselle de Gournay, qui ne connaissait Racan que de nom, lui fit mille ivilités, le remerciant de co qu'étant jeune c' bien fait, il consentait à se déranger pour une pauve vieille comme elle Sur quoi, le chevaller, qui était stomme d'espert, lui fit mille contes, qui l'attachèrent telle ment, qu'elle appela Jamin pour qu'elle fit taire sa chatte qui mia il nit dan la piece volsire. Malheureusement, les lastants du chevaller de Bruell étalent, conviéte Au lessants instants du chevaller de Bruell étaient comptés. Au bout de trois quarts d'heure d'une conversation que la demoi delle de Gomany déclara etre des plus agréables qu'elle ent ente idu s de la vie il se retira, emportant force compil in als sur a courtoise et laissant la bonne fille enthou sinste de lut-

C'était une heureuse disposition pour retrouver la pensée an milieu de laquelle elle avait eté interrempue et qui avait fui cheronchée Elle se reinit donc à l'étude; mals à neine y était elle, qu'ivrande, qui gueltait ce moment, se gli a den l'appartement; puis, pénétrant jusqu'au sauc tuaire ou se tenait mademoiselle de Cournay, il ouvrit la

econde porte et, voyant la viellie fille au travail, lui dit Jentre blen librement, mademoiselle, mals l'illus re auteur de l'Ombre ne dolt pas être traité comme le com

Volk un compilment qui me plait, dit la vieille fille flappe et le returnant vers lyrande, le l'inscrirat sur mes

tablettes. Et maintenant, monsleur, continua-t-elle, qu'l

motif me procure l'honneur de vous voir?

— Mademoiselle, dit Ivrande, je viens vous remercier de l'honneur que vous m'avez fait de me donner votre livre.

Thonneur que vous m'avez fait de me donner votre livre.

— Moi, monsieur! reprit-elle; je ne vous l'ai pas envoyet j'ai eu tort; certes. j'aurajs dû le faire — Jamin: une Ombre pour ce gentilhomme.

— Mais j'ai eu l'honneur de vous dire que j'en avais une, mademoiselle, reprit Ivrande, et la preuve, c'est que, dans tel chapitre, il y a telle chose, et, dans tel autre chapitre. telle autre chose.

- Ah! mais cela me flatte infiniment, monsieur; vous étes donc auteur, que vous vous occupez ainsi des livres

pur paraissent?

 Oui mademoiselle, et voici quelques vers de ma façon que je serais heureux de vons offrir en échange de votre llvre

Mais, dit la vieille demoiselle, ces vers sont de M. Ra-

- Aussi suis-je M. Racan lui-même et bien votre servi-

teur, dit lyrande en se levant. Monsieur, vous vous moquez de moi, dit la pauvre fille

tout étonnée.

Moi, mademoiselle! s'écria Ivrande, moi, me moquer de la fille du grand Montaigne, de cette héroine poétique, dont Lipse a dit: Viteamus quid sit paritura ista virgo 1), et le jeune Heinstus Ausa virgo concurrere viris scandit su-

pra viros 2)!

Bien! bien! dit la demoiselle de Gournay, touchée au delà de toute expression de cette avalanche d'éloges. Alors, celui qui vient de sortir a voulu se moquer de moi, on peut-être est-ce vous-même qui voulez vous en moquer. Mais n'importe: la jeunesse a toujours ri de la vieillesse, et je suis, en tout cas, bien aise d'avoir vu deux gentils-hommes si bien faits et si spirit-tels.

Ce n'était pas l'intention d'Ivrande de laisser croire que sa visite était une plaisanterie; aussi fit-il si bien pendant les trois quarts d'heure qu'il passa à son tour avec mademiselle de Gournay, qu'en la quittant, il la laissa entièrement persuadée que, pour cette fois, elle avait eu affaire au véritable auteur des Bergeries.

Mais à peine lyrande était il soui que la rois Becomment.

au veritable auteur des Bergeries.

Mais à peine Ivrande était-il sorti, que le vrai Racan arriva à son tour. La clef était à la porte Comme il était un peu asthmatique, il entra tout essouffié, et, en entrant, il tomba dans un fauteuil Au bruit qu'il fit, mademoiselle de Gournay, qui cherchait toujours à rattraper cette belle pensée qui avait fui devant le chevalier de Brueil, se retourna et vit avec étonnement une espèce de gros fermier pris care dire un pot souffait et sessurait le front. qui, sans dire un mot. souffait et s'essuyait le front.

— Jamin, dit-elle, Jamin, venez ici bien vite.

La dame de compagnie accourut. — Oh' voyez donc la ridicule figure! s'écria mademoi-selle de Gournay ne pouvant détacher ses yeux de Racan et éclatant de rire.

— Mademoiselle, dit Racan, qui, on se le rappelle, ne pouvait prononcer ni les r ni les c; dans un qualt d'heule je vous dilai poulquoi je tuis venu iti; mais, aupalavant. laitez-moi leplendle mon haleine. Où diable étes-rous venue loger ti haut? Ah! qu'il y a haut : qu'il y a haut, mademoiselle!

On comprend que, si la figure et la tournure de Racan avaient réjoul mademoiselle de Gournay, ce fut bien autre chose lorsqu'elle entendit le baragouin dont nous avons essayé de donner une idée; mais enfin on se lasse de tout, même de rire, et, lorsqu'à son tour elle eut repris haleine:

— Mals, monsieur, dit-elle, au bout de ce quart d'heure que vons me demandez, me direz-vous au moins ce que vous venez faire chez moi?

Mademoiselle, dit Racan, je vous lends glâce de votle plésent.

De quel présent?
Mais de votle Omble.
De mon Ombre? dit mademoiselle de Gournay, qui commençait à comprendre la langue que lui parlait Racan; de mon Ombre?

- Oui, tertainement, de votle Omble.

— Jamin, dit mademoiselle de Gournay, désabusez ce pauvre homme, je vous prie; je n'ai envoyé mon livre qu'à M. de Malherbė, qui m'en a récompensé assez mal pour que je m'en souvienne, et à M. Racan, qui sort d'icl.

Tomment? qui solt d'iti, s'écria Racan. Mals t'est moi

qui tuis Latan.

- Comment, vous êtes Latan?

- Je ne vous dis pas Latan, je dis Latan.

Et le pauvre poète faisait des efforts infinis pour dire son nom, qui, contenait malbeureusement sur einq lettres, les deux qu'il ne pouvait pas prononcer, demeurait si étran-

(1 Voyons ce que produira cette muse. (2) La femme qui ose lutter avec les hommes s'élève au-lessus

gement déliguré, que mademoiselle de Gournay faisait d'inutiles efforts pour le comprendre; eufin impatientée.

— Monsieur, dit-elle, savez-vous écrire?

— Tomn ent. :1 je tals ethle? Donnez-m i un plume et

rous vellez.

- Jamin, donnez une plume à monsieur

Jamin obéit, donna une plume au malencentreux visi-teur, qui, de son écriture la plus listble et en grosse moyenne, écrivit son nom de Racan

- Racan's sécria Jamin - Racan' reprit mademoiselle de Gournay, veus 'es

— Mais oui, régliqua Racan, enchanté d'être compris et croyant que l'accueil allait changer, mais oui.

— Oh! voyez, Jamin, le joli personnage pour prendre un pareil nom! s'écria mademoiselle de Gournay furieuse; au moins les deux autres étaient-ils aimables et plaisants, teadis gracelles in les deux autres étaient-ils aimables et plaisants, tandis que celui-ci n'est qu'un misérable bouffon

Mademoiselle, mademoiselle, dit Racan, que tignifie te

que vous dites là, je vous plie

- Cela signifie que vous êtes le troisième aujourd hui qui

— Cela signine que vous etes le troisieme aujouru nui qui se présente sous ce nom.

— Je n'en tais rien, mademoiselle; mais te que je tais, t'est que je tuis le vlai Latan.

— Je ne sais pas qui vous êtes. reprit mademoiselle de Gournay; mais ce que je sais, à mon tour, c'est que vous êtes le plus sot des trois. Merdieu! je ne southurat pas qu'on raille, entendez-vous!

Et, sur ce juron, arrangé par elle à sa manière et pour son usage, mademoiselle de Gournay se leva en saisant de la main un geste d'impératrice, geste par lequel elle invi-tait le poète à sortir.

A cette invitation, Racan, ne sachant plus que faire, sauta sur un volume de ses œuvres, et, le présentant à mademoiselle de Gournay

selle de Gournay:

— Mademoiselle, je tuis ti bien le vlai Latan, que, ti vous voulez plendle te livle, je vous dilai d'un bout à l'autle tous les vels qui s'y tlouvent.

— Alors, monsieur, dit mademoiselle de Gournay, c'est que vous les avez volés, comme vous avez volé le nom de M. Racan, et je vous déclare que, si vous ne sortez pas d'icl à l'instant même, j'appelle au secours.

— Mais, mademoiselle...

L'amin crie au voleur, je t'en prie.

- Jamin, crie au voleur, je t'en prie.

Racan n'attendit pas le résultat de cette démonstration : il se pendit à la corde de l'escalier, et, tout asthmatique qu'il était, descendit rapide comme une flèche.

Le jour même, mademoiselle de Gournay apprit toute l'histoire. On juge du désespoir quand elle découvrit qu'elle avait mis à la porte le seul des trois Racan qui fût le vrai. Elle emprunta un carrosse et courut dès le lendemain chez M de Bellegarde, où logeait Racan. Celui-ci était encore au lit et dormait; mais la pauvre fille avait tellement hâte de faire ses excuses à un homme pour lequel elle professait une si haute estime, que, sans écouter ce que lui di-sait le valet de chambre, elle entra tout conrant, alla droit au lit et tira les rideaux. Racan se réveilla en sursaut et, au ilt et tira les rineaux, kacan se revenia en sursant el, se trouvant en face de la pauvre demoiselle. il crut qu'elle le poursuivait encore; se jetant aussitôt à bas de son lit, il se sauva en chemise dans son cabinet de toilette; une fois là, et retranché à triple renfort de serrure et de verrous, il écouta. Au bout d'un instant, les choses s'éclaircirent, il apprit que ce n'étaient plus des reproches, mais des excuses qu'on venait lui faire, et, rassuré enfin sur les intentions de mademoiselle de Gournay. il consentit à sortir intentions de mademoiselle de Gournay, il consentit à sortir. De ce jour, au reste, Racan et elle furent les meilleurs amis

Bois-Robert jouait admirablement cette scène, et souvent Bois-Robert Johan administration of the language and la joua devant Racan lui-même, dont il imitait le bégayement, et qui se renversait sur sa chaise en riant jusqu'aux larmes et en criant: T'est vlai, t'est vlai, lien n'est plus vlai!

Le cardinal, qui connaissait le héros de cette histoire, eut

aussi l'occasion de connaître l'héroine.

Un jour, Bois-Robert lui montra un portrait de Jeanne d'Arc. au-dessous duquel étaient ces quatre vers écrits à la main :

Peux-tu bien accorder, vierge du ciel chérie, La douceur de tes yeux et ce glaive irrité?

— La douceur de mes yeux caresse ma patrie,
Et ce glaive en fureur lui rend la liberté.

- Est-ce de toi ces vers, le Bois? demanda le cardinal. - Non, monseigneur, dit celui-ci ; ils sont de mademoiselle

de Gournay - N'est-ce pas l'auteur de l'Ombre 1)? dit le cardinal

¹⁾ L'Ombre, ou les Présents et les Avis d' la demoiselle de 6, av-nay. - Paris, 1635.

1 1 R de to ce sommer

ce sommer

talt prepare

r vieux mots,
ardinal voulait
s du monde
coneur, dit elle
r tot i le monde con
t descrit de la colonia.

desprit de la vieille in ert. Im let aussitôt ses s Rebert d'ire quelque chose pour ma d'ine deux cents écus de pen-

le feral I server à menseigneur

l domestique ° m'n bâtarde d'Amadis-Jamin, le page

in le cardinal je danne cinquante livres a se le J. m.i. gr. ur cotre sa domestique, mademoiselle

y a core une contre Frome to all lie la chatte.

M m Puillon, repe dit Bois-Robert.

Je den viegt lares de pension à ma mie Plaillon,

in the Empere

Mas min greur reprit lois Robert voyant que le r il como en veine de magrifi ence ma mie Piaillon

L'en de hatens a t-elle faits? demanda le car-

tre rei nit enc re Bois-Robert.

V 16 ja ute une jist le pour les chatons.

Les paint le même homme qui faisait tomber les

Les les de B uteville, de Montmorency, de Marilto 1 Mars

I R rt t' en re d'inner une pension de cent livres p vre dial e de poote nommé Maillet. Celui-ci étant ve le river le requ'il solli (147 un secours en sa fa-r le lt bert iui dit de lui adresser une demande et regrant Maillet prit alors une feuille de pa-r unit visi les quatre vers suivants

et au ro me d nner cent livres P ur de l'vres et pour des vivres le vre je me passerais. "L des vivres je ne saurais

R leu tr sa l quatrain bouffon et accorda la de

Call the rhal néalt pas généreux, et c'était surt i arre r 4 com avarice éclatait.

t' an r 1 (sm avarice éclatait.

Le r et pluit rs mattresses. La célèbre Marion
1 n ('i i le vint le voir deux fois la prere pre car il fallait garder les convenanl re it e habit de satin gris brodé d'or
1 é et ave un chapean a plume La sevir en courrier Pour ces deux visites,
est 14 tiles par Bournais, son
n Lau les ejaules et donna les

l 1 le C 1 (f) pe dant quelque temps.

ir ll sl. mais il pensa lui en
reverant de Saint Denls, six r le de rer free voyage a cette éporefet dt Mals mai ela prin et que le bouteilles n ela prin et que ses robes el con a madame d'Al-

l. n. e. b. c. rd nal et pasElle av. l. cle mi. ée en 1620, à

' q l. tat f.r. real bâti et
ch aver la q. et qu'elle
l. ll. c. ulta que,
re le let l. crai,
r. loi e. r. flat en
l'amai et d. prendre
r. c. l. m. le tem nt
q. ele en eut vingtentine et ne le sait
... l. la re l. nêre,
r. c. l'ime qu'i n.
l'elle r. a beauté Ce-

pend ut le cardinal, son oncle, devenant de plus en plus qui suit, elle commença à l'aisser passer quelques boucles de cheveux, mit des rubans à sa robe, et, sans en changer de cheveux, mit des rubans a sa robe, et, sais en changer la couleur, commença à en changer l'étorie et à substituer la sole à l'étamine. Enfin, Richelieu ayant été nommé pre-mer ministre, les prétendants so présentèrent pour épouser la belle veuve; mais tous furent refusés, quoique, parmi ces prétendants, on comptât M. de Brezé, M. de Béthune et le comte de Sault, qui fut depuis M. de Lesdignières. Il est vrai qu'on assurait que c'était le cardinal qui, par jalousie, ne permettait pas qu'elle se remariat Cependant elle ste, ne permettant pas qu'elle se remariat cependant elle fut bien près d'épouser le counte de Solssons, et, si son premier mari n'ent pas été de si petite condition, probable-ment la chose se serait faite. On ilt même courir le bruit que son mariage avec M de Combalet n'avait jamais été consommé, et un chercheur d'anagrammes trouva dans son nom la preuve de cette non-consommation. En effet, le nom de samille de madame de Combalet était Marie de l'ignerol, dans lequel on trouve lettre pour lettre, vierge de lon mari Maigré cette anagramme, Marie de Vignerot resta veuve.

Mais, s'il faut en croire la chronique scandaleuse du temps, ce veuvage ne lui était pas difficile à porter, et ma-dame de Combalet aurait en quatre enfants du cardinal. C était M. de Brezé, qu'elle n'avait pas voulu aimer, et dont elle avait refusé de devenir la femme, qui faisait courir ce méchant bruit. Il disait toutes les circonstances de la naissance et de l'éducation de ces quatre Richelleu. Aussi, un auteur anonyme sit-ul l'epigramme suivante, dont nous ne sachions pas qu'il ait jamais réclamé le prix au cardinal, si amateur de vers que sût Son Eminence:

Phillis, pour soulager sa pelne, Hier se p'algnait à la reine Que Brezé disait hautement Qu'elle avait quatre ills d'Armand Mais la reine, d'un air fort doux. Lui dit « l'hills, consoler-vous; Chacun sait que Brezé ne se plait qu'à médire; Ceux qui pour vous ont le moins d'amitié Lui feront trop d'honneur de tout ce qu'il peut dire, De ne croire que la moltié. »

Tous ces bruits revenalent aux oreilles du cardinal; mais il ne s'en inquiétait guère. A toutes les heures du jour et même de la soirée, madame de Combalet avait ses enmême de la soirée, madame de Combalet avait ses en-trées chez lui; et comme il almait beaucoup les fleurs, et qu'elle avait fini par quitter sa robe de soie noire, de même qu'elle avait quitté sa robe d'étamine, elle portait toujours quand elle allait chez son oncle, à son corsage, qui était fort décolleté, un bouquet qu'elle n'avait jamais en sor-tant. Un soir même que le cardinal se retirait assez tard de chez madame de Chevreuse, et que celle-ci vonlait le retenir plus longtemps encore :

Je n'al garde de rester, dit-il, car que dirait ma nièce

st elle ne me voyait pas ce soir? En 1633, le cardinal acheta pour elle le duché d'Aiguil-lon. Ce fut alors senlement qu'ette quitta son nom de Combalet Nous l'avons vue assister son oncle à son lit de mort

Le cardinal avait, en outre, fort aimé dans sa Jeunesso madame de Boutillier, dont le mari était secrétaire d'Etat aux finances, et le bruit public voulait qu'il en cût eu un fils, qui n'était autre que le secrétaire d'Etat Chavigny, Ills, qui n'était autre que le secrétaire d'Etat Chavigny, dont nous avons déjà prononcé le noim plus d'une fois dans cette histoire. En effet, Chavigny fut foujours particullèrement protégé par le cardinal, et il comptait si bien sur cette protection, que souvent, dans ses relations avec Louis XIII, il menaçait le roi de la colère de Richelleu, menace sous laquelle le roi ne manquait famais de plier.

Le cardinal était grand travailleur, et comme il dormait roal, il avait impiours, dans la chambre attenante à la

mal, il avait tonjours, dans la chambre attenante à la sienne, un secretaire qui se tenait prêt à écrire. Il avait donné cette charge, fort recherchée à cause de l'influence qu'elle permettait de prendre sur lui, à un pauvre petit garçon de Nogent-le-Rotrou, nommé Chérel Ce garçon qui était discret et assidu, plut fort au ministre, qui le combia était discret et assidu, plut fort an ministre, qui le combla de biens; mais, au bout de cinq ou six années qu'il était res de Son Eminence, il arriva qu'un certain homme ayant été mis à la liastille, M. de Laffemas, commis pour l'inter-loger, trouva oans ses papiers quatre lettres de Chéret, dans l'une desquelles celui-ci écrivait: « Je ne puis aller vous trouver, car nous vivons lei dans la plus étrange ser-vitude du monde, et nous avons affaire au plus grand ty-ran qui fut jamais. » Laffemas, qui était l'âme damnée du cardinal, lui envoya aussitôt ces lettres. Chéret, comme d'habitude, était dans la chambre à côté, Le cardinal l'apd'habitude, étalt dans la chambre à côté. Le cardinal l'ap-

pela. Chéret, iui dit il, qu'aviez-vous quand vous êtes entré à men service?

- Rien monseigneur, répondit Chéret. - Ecrivez cela, dit le cardinal.

- Qu'avez-vous maintenant? continua Richelieu.

- Monseigneur, dit le pauvre garçon assez étonné de la question, avant de répondre à Votre Eminence, il faudrait que je songeasse un peu.

Quelques secondes s'écoulèrent en silence.

- Avez-vous songé? reprit le cardinal

- Oui, monseigneur.

— Eh bien, qu'avez-vous? Dites. Chéret fit tous ses calculs. Le cardinal les lui faisait écrire à mesure qu'il les détaillait.

- Vous oubliez une partie de cinquante mille livres, dit

le cardinal.

Monseigneur, répondit Chéret, je ne les ai point encore touchées, car il y a de grandes difficultés, et je ne sais si je les toucherai jamais.

- Je vous les ferai toucher, dit le cardinal; c'est moi qui vous ai procuré cette affaire, et il est juste, puisque je l'al commencée, que je l'achève. Maintenant, calculez ce que vous possédez en tout.

Chéret calcula, et il se trouva que ce garçon, qui était entré au service du cardinal sans un sou, possèdait, au bout de six ans, cent vingt mille livres.

Alors, le cardinal lui montra ses lettres.

- Tenez, lui dit-il, cette écriture est-elle bien la votre?

- Oui, monseigneur, répond en tremblant Chéret.

Alors, lisez.

Chéret, pale comme la mort, parcourut des yeux les quatre épitres que M. de Laffemas avait renvoyées au cardinal. — Avez-vous lu? dit celui-ci. — Oui, monseigneur, balbutia Chéret.

— Eh bien, vous êtes un coquin, allez-vous-en, et que je ne

vous revoie jamais!

Le lendemain, madame d'Aiguillon demandait sa grâce. et le cardinal l'accordait. Chéret est mort maître des comptes.

Bois-Robert, une sois brouillé avec lui, eut plus de peine se remettre en faveur. Il est vrai que l'offense de Bois-

Robert était grave.

A la répétition de Mirame (nous avons vu quelle impor-'ance le cardinal attachait à la représentation de ce chef-d'œuvre), à la répétition de Mirame, disons-nous, Bois-Robert avait reçu commission de faire entrer quelques comédiens et quelques comédiennes, pour que le cardinal pût diens et quelques comédiennes, pour que le cardinal put juger des impressions que produirait sa pièce sur les gens du métier. Bois-Robert s'acquitta en conscience de sa charge d'introducteur; il fit entrer toute la Comédie, et, parmi les membres de la Comédie, une certaine mignonne nommée Saint-Amour Frelulot, qui avait été longtemps de la troupe de Mondori. Or, comme on allait commencer, M. le duc d'Orléans frappa à l'entrée du théâtre. Il n'était pas convié. c'est vrai; mais le moyen de refuser au premier prince du sang la porte qui venait de s'ouvrir pour une douzaine de comédiens et de comédiennes! M. le duc d'Orléans fut donc introduit.

C'était une bonne fortune pour toutes ces dames que de se trouver en petit comité avec le prince. Aussi chacune fit-elle de son mieux pour attirer ses regards, minaudant de l'œil, risquant des signes, levant sa coiffe, si bien que la répétition se passa en manèges de coquetterie, et que, n'ayant pu entendre, chacun fut bien empêché de donner son avis. On sait l'irritabilité d'un auteur en pareille occasion. Le cardinal u'avait rien perdu de cet impudent ma-nège; mais il n'avait osé souffler mot à cause du duc, qui s'en était diverti à ce point, qu'on l'avait vu sortir, disait-on, avec la petite Saint-Amour.

Le cardinal renferma donc sa colère en lui-même, et l'on sait ce qu'étaient les colères rentrées du cardinal.

Le grand jour de la représentation arriva : Bois-Robert et le chevalier des Roches avaient été chargés des invitations. Les noms des personnes invitées étaient sur une liste. Elles se présentaient avec leurs billets; on comparaît les noms des billets aux noms portés sur les listes et on laissait

Nous avons raconté ailleurs la représentation et l'effet qu'elle produisit Quelques jours aprés, le roi, le duc d'Or-

léans et le cardinal se trouvant ensemble : \rightarrow A propos, cardinal, dit le roi, qui aimait fort à harpigner (1) Son Eminence, il y avait bien du gibier l'autre soir à votre comédie.

- Comment cela, sire? demanda le cardinal. Toutes mes précantions ont pourtant été prises pour qu'on n'entrât qu'avec des invitations écrites. Deux gentilshommes gardaient les portes et conduisaient les personnes qui se présentaient au président Viguier et à M. l'archevêque de

Eh bien, cardinal, dit Gaston, votre président et votre archevêque ont laissé entrer bon nombre de coquines;

(1) Nous ignorons si ce mot du temps est autorisé par le diction-naire de l'Acadèmie, mais nous le trouvons expressif et nous l'em-

mais aussi, peut-être ces dames étaient-elles de leur suite.

— Pourrlez-vous m'en nommer une? demanda le cardinal en pinçant ses lèvres minces.

Eh! pardieu! répondit Gaston, je vous nommerai la

netite Saint-Amour.

- Celle avec laquelle Votre Altesse a quitté la répétition l'autre jour? dit le cardinal.

— La même justement, reprit Gaston

- Vollà comme on est servi! reprit le cardinal.

— il n'en est pas moins vrai, objecta le roi, que la reine s'est trouvée dans la même salle qu'une baladine, et qu'en sortant dans les corridors, il aurait pu arriver qu'elle la coudoyat.

Je saurai quel est le coupable, sire, continua le car-dinal, et je promets à Votre Majesté que justice sera faite.
 On parla d'autre chose; puis, dix minutes après, le car-

dinal salua et se retira.

En rentrant chez lui, son premier soin lut de se faire apporter tous les billets qu'on avait conservés, pour savoir lequel de Bois-Robert ou du chevalier des Roches avait commis la faute.

Le billet de la marquise de Saint-Amour était signé Bois-

Robert.

Le cardinal fit venir le coupable et lui ordonna de se retirer à son abbaye de Châtillon ou à Rouen. Bois-Robert voulut s'excuser; mais un froncement de sourcils du cardinal lui indiqua que c'était inutile, et que ce qu'il avait de mieux à faire était d'obéir. Bois-Robert, qui pleurait à volonté, s'éloigna avec force larmes. Mais le cardinal ne voulut pas plus voir les larmes qu'il n'avait voulu entendre les prières. C'était une disgrace complète.

Bois-Robert se retira donc à Rouen, et ce fut de là qu'il adressa au cardinal cette ode, la meilleure peut-être qu'il

eut faite de sa vie :

A LA VIERGE

Par vous, de cette mer j'évite les orages; De ce port, plein d'écueils et fameux en nanfrages, Yous m'avez fait trouver un asile en ce lieu. Trop heureux si jamais, dans ma sainte retraite, Je pouvais oublier la perte que j'ai faite En perdant Richelieu!

Cet esprit sans pareil, ce grand et digne maître M'a donné tout l'éclat où l'on m'a vu paraître. Il m'a d'heur et de gloire au monde environné.
C'étaient biens passagers et sujets à l'envie;
Mais, quand il m'a donné l'exemple de sa vie,
M'a-t-il pas teut donné?

C'est lui seul que je pleure en cette solitude, Où je vivrais sans peine et sans inquiétude, Si je n'avais point vu ce visage si doux. Puisque l'on m'a privé de cet honneur insigne. Vierge, mon seul refuge, enfin rendez-moi digne De le revoir en vous.

Mais, tout en trouvant les vers fort beaux, le cardinal Mais, tout en trouvant les vers fort beaux, le cardinal laissa l'auteur en exil. Ce n'est pas que les amis de Bois-Robert, contre l'habitude, n'eusseut fait ce qu'ils pouvaient pour le servir. Citois, le médecin du cardinal, surtout, n'avait pas oublié son ancien ami, qui faisait si fort rire Son Eminence en lui racontant des historiettes du bonhomme Racan et de mademoiselle de Gournay. Une fois entre autres, c'était à l'époque où M. le cardinal était si malade à Narbonne, que, malgré son courage, il se plaignait sans cesse, ne pouvant reprendre un justant de bonne. gnait sans cesse, ne pouvant reprendre un instant de bonne humeur:

- Ma foi, monseigneur, lui dit Citois, ma science est à bout, et je ne sais plus que vous donner, si ce n'est une

chose qui vous faisait tant de bien autrefois.

— Laquelle? demanda le cardinal.

- Trois ou quatre grains de Bois-Robert après votre repas. - Chut, monsieur Citois! dit sévèrement le cardinal, ce

n'est pas encore le temps.

Cependant, à son retour à Paris, tout le monde parla au cardinal pour le pauvre Bois-Robert, qui manquait réellement à la cour; et quoique Richelieu tînt bon, Mazarin, qui commençait d'être en grande faveur, écrivit à l'exilé:

« Venez me demander tel jour, et fussé-je dans la chambre de Son Eminence, vanez me trouver. »

Bois-Robert ne se le fit pas dire deux fois et accourut. Alors, Mazarin, prévenu qu'on le demandait, sortit, puis rentra tenant par la main Bois-Robert, qui se courbait jusqu'à terre, Mais, contre l'attente de ceux qui se trouvaient là et qui s'attendaient à une grande colère de la part du cardinal, celui-ci ne l'eut pas plus tôt vu, qu'il lui tendit t to

the All Brown of the American Street, and the

ui_ c 1 .u.l · urr (qolv

the 1 to ten to the control of the c

i vatiro er Meir s vittet ir hii itee ves disait ill je lei imais

THEE

F I MANANT INSTITUTE BUING DES YES AS IN HERE SEED DE LA BASTILLE. S IS S I LA 2 IN MERT. -- MALADIE DU N RELATIVE A LA RÉGENCE. -AT THE A HIX. - DELVIERS MOMENTS DE A S A . - S R VE PROPRÉTIQUE. - SV MORT. THE NT TRUE BOL - SON AVARICE, SA TIAT A F THATE.

the first light of the language of the light of the language o r a la fois la puole qu'il avait donr elle un let telornée a lui-même.
Tre e le Fischts a a Salle et à Tilladet.
r les grobs et les monsquetaires.
[1] I ffant entrer Mazarin au conseil et reen Medes Noyers de telle la ou.
] [1] t de trivall resus ce derniec mi-

1 1 tte d ns le petit bonhomme; nous

f 1 1 1 n absence
1 r e maré hal de Vury, le comte de

v if fills to the are ausst trouval till at the criss of a contrains dans fa mode to fills if the favoris, et dans ce f us illustre favoris, et dans ce volt to publice il disatt en refif e e uni avot ie plus ctorne cest.
The index of the responsibility avait de arros solans les to convent convent plus de barbe et e romant en comme romant et le volt e romant en innee comme romant et le volt e romant en innee comme romant et le volt e romant en innee comme romant en interventiere en interven

e frole Most of the declaration ur ta VIII ette juis nie den ur () XIII ette juis ne destri la me elle était an dispentre Ribe s'in juve guvernte an autre té lui di c'ilécteur (u je e je a rette du je e je a rette du je e je a rette laise i elle ét is mete te i langum judie et gevanur le ce get vors un le .e ger rete ul demon vor it In er v e e r f [' ' ' ' e ' enjeas ent la v lle rent, pulse
rent,

cremo cal voulnt que le en ieil touchal se i i i i . Li deinière dem ure des rois entitu aj res vinet urs e n ir le le cei ue l'entra a Saint Denis

c control fisht de grands preparatis pour une cam convele quais person et ly croyait ant la sante fit of ctair chan elinte. Il semblait que le ministre s'in ve in qui toute si vie avait pese sur lui l'attirait à sol s la mort, fie à vers la fin de février, je tou était tombé s la mort be à vers la fin de fevrier (e to) était tombéserie sement malade solon toute protabilité d'une gastro-crité dont il avait paru se rétablir, en sorie que, le remier jour d'avril apr s'un mois tout enter de souf trance. Il s'était levé et a dit passé la journée à peindre les caricatures ce qui etait devenu, dais se dernier temps de si vie un de ses divertissements les plus ordina res le 2 avril il s'était levé et amisé comme la veille Finn, le 3, il se leva encore, et voulut faire un tour de galerie. Souvée son premier gentilhomme et Charost, son second apitaine des gardes par quarrier l'addaient à mar-cher en le soutenant par-dessous les bras, tandis que Dubols, son valet de chambre, portait derrière lui un siège sur

cher en le soutenant par-dessous les bras, tandis que Dubols, soit valet de chambre, portait derrière lui un siège sur lequel de dix pas en dix pas, il s'asseyait. Ce fut la der-nière promenade du rot. Il se leva iden encore de temps à autre mals il ne s'habilla pius, et alla, toujours souffrant, s'affait lissant, jusqu'au dimanche 16 avril, où après avoir passe une mauvaise nuit il dit a ceux qui l'entouraient — Je me sens mal, et vois mes forces qui commeucent à diminuer. J'al demandé a liteu cette nuit, que si c'était sa voionté de disposer de mol, le supofiais sa divine ma-

sa voionté de disposer de mol je suppliais sa divine ma-

jesté d'abréger la longueur de ma maladle Et alors, s'adressant à Bouvard, son medecin que nous avons déjà vu au chevet de mort du cardinal

— Bouvard, dit-II, vous savez qu'il y a longtemps que , al mauvaise opinion de cette maladle, et que je vous al priect mênje presse de me dive votre sentiment

C'est vral, répondit Bouvard

fit, comme vous n'avez pas voulu me répondre, reprit le roi, j'en al auguré que mon mal n'avait pas de remode; je vols done bien qu'il me faut mourir, et j'ai fait ce matin demander à M de Meaux mon aumonier, et à mon confes-seur, les sacrements qu'ils m'ont refuses jusqu'aujourd'hui.

Sur les deux heures, le rol voulut cependant se lever; il se fit porter sur sa chalse longue et commanda d'ouvrir ses fenètres, afin qu'il pût voir disait-ll, sa derulère demeure Or, cette dernlère demeure c'était Saint-Denis, que l'ou découvrait parfaitement du château neuf de Saint-Germain,

où le rol se trouvait alors.

Tous les soirs d'habitude it se faisait lire la l'ie des Saints on quelque autre livre de dévotion, par M. Lucas, secrétaire du cabinet, et quelquéfois même par Chicot, son médecin. Ce soir-la, il demanda les Meditations de la mort. qui élaient dans un petit livre du Nouveau Testament, et voyant que Lucas ne les trouvait pas assez vite, il lui prit le livre des mains, l'ouvrit, et du premier coup tomba sur le chapitre qu'il cherchait du lecture dura jusqu'à minuit.

Le lundi 20 avril, il déciara la reine régente, en présence de M le duc d'Orléans et de M le prince de Condé, et de tout ce qu'il y avait de grands à la cour La reine était au pied du fit du roi, et pendant tout le discours qu'il prononça, elle ne cessa de pleurer.

Le 21 le roi avait passé la nuit encore plus mai qu'à l'ortil Le 21 le roi avait passé la nuit enfore plus indi qu'à l'ortil naire. Plusieurs gentiishommes étaient là qui venaient demander de ses nouvelles, et comme Dubols, son valet de thambre, avait tiré les rideaux du lit pour le changer de linge il se regarda lui-même avec une espèce de terreur, et ne peut s'empécher de s'écrier « Jésus, mon fileut que je suis maigre » Puls, ouvrant le rideau et étendant la main vers M de Pontis « Tiens, Pontis, lui dit it, vollà cependant la main qui a tenu le sceptre, voilà le bras d'un vol de France, ne divaltant pas la main et le bras de la roi de France, ne dirait-on pas la main et le bras de la Mort elle-même? »

Le même jour, une grande solennité s'apprétait : c'était le baptème du dauphin agé de quatre ans et demi. Le roi avait désiré qu'il se nommat Louis, et avait désigné pour ses parrain et marraine le cardinal de Mazarin et madame la princesse Charlotte-Marguerite de Montmorency, inère du grand Condé. La cérémonie ent lieu dans la chapeile du vieux château de Saint-Germain, en présence de la reine; le jeune prince était vêtu des habits magniliques que ini avait envoyés sa sainteté le pape Urbain, Quand on apporta le petit dauphin, après la cérémonie, le roi, tout faible qu'il était voulut le prendre sur son lit et la pour s'assurer at ses instructions étalent suivies

- Comment t'appelles-tu mon enfant? lui demanda-t-ll
- Louis XIV répondit le dauphin
- Pas encore mon fit pas encore, dit Louis XIII, mais
- Tre Dieu que cela soit bientôt
- Le lendennin, le rol se trouva plus mal encore et les médecins jugerent a propos qu'il communiat. On avertit la reine alin qu'elle assistàt à la cérémonie et qu'elle ame

not e enfants pour qu'ils recussent la bénédiction du roi. La cérémonie achevée le roi demanda a Bouvard s'il crant que ce serale pour la nuit sulvante. Mais Houvard

répondit qu'à moins d'accidents, sa conviction était que Sa

Majesté devait vivre plus longtemps.

Le lendemain, il reçut l'extrême-ouction, et, comme, après la cérémonie, le soleil entrait dans sa chambre, M. de Pontis se plaça par mégarde devant la lenètre:

Eh! Pontis, lui dit le roi, ne m'ôte pas ce que tu ne

saurais me donner.

M. de Pontis ne savait pas ce que voulait dire le roi ; aussi demeurait-il toujours a la même place. Mais M. de Tresmes lai fit comprendre que c'était un de ses derniers soleils que le roi réclamait.

Le lendemain, il alla mieux et commanda à M. de Nyert, sen prender falet de garde-robe, d'aller prendre son luth et de l'accompagner. Alors, il chanta avec Savi, Martin, Camport et Fordonam, des airs qu'il avait composés sur des paraphrases de David, par M. Godeau. La reine fut fort surprise d'entendre toute cette musique; elle accourut, et, comme tout le moude, parut ravie de voir que le roi se portait mieux.

Les jours suivants se passèrent en alternatives de bien et de mal. Enfin, le mercredi 6 mai, le roi retomba tout à fait.

et, le 7, il se trouva si bas, qu'il dit à Chicot

Quand me donnera-t-on cette bonne nouvelle, qu'il me

faut partir pour aller a Dieu?

Le 8 & le 9, la maladie empira encore: le 9 surtout, le roi fut pris d'un assoupissement qui inquiéta si fort les médecins, qu'ils firent grand bruit pour l'éveiller; mais, n'en pouvant venir à bout, et craignant que cet assoupisse-ment ne conduisit le roi à la mort, ils chargèrent le père

huet, son confesseur, de le réveiller. Alors, célui-ci s'approcha de son oreille, et lui cria par trois fois:
Sire, Votre Majesté m'entend-elle bien? Qu'elle se réveille, s'il lui plait, car il y a si longtemps qu'elle n'a pris d'aliments, qu'on craint que ce grand sommeil ne l'affai-

blisse trop.

Le roi se réveilla, et, d'un esprit fort présent

Je vous entends bien, mon père, lui dit-il, et ne trouve point mauvais ce que vous faites; mais ceux qui vous le font faire savent que je ne repose point les nuits et, maintenant que j'ai un peu de repos, ils me réveillent.

Nors, se retournant vers sou premier médecin :
— Auriez-vous voulu voir, par hasard, monsieur, lui ditil, si c'est que j'appréhende la mort? Ne le croyez pas : car, Il me faut partir à cette heure, je suis prêt.

Pais se retournant vers son confesseur:

- Est-ce qu'il faut m'en aller? lui dit-il. En ce cas, confessez-moi, et recommandez mon âme à Dieu.

Le lendemain, 10, le roi se trouva plus mal encore es comme on voulait lui faire prendre malgré lui, un peu de gelée fondue pour le soutenir

Eh! messieurs, dit-il, faites-moi donc la grâce de me

haisser mourir eu paix.

Le même jour, vers les quatre heures. M. le dauphin vint pour voir son père; mais le roi dormait : les rideaux du lît étaient tirés et l'on pouvait remarquer que, pendant son sommeil, le mourant avait le visage déjà défiguré. Alors, Dubois, l'un des valets de chambre, s'approcha du jeune prince et lui dit

regardez bien comme le roi dort, afin Monseigneur, qu'il vous souvienne de votre père quand vous serez plus

grand.

Phis, quand le dauphin eut, avec des yeux bien effrayés, regardé le roi. Dubois le remit à madame de Lausac, gouvernante, qui l'éloigna; mais, au bout d'un instant, Dubois demanda à l'enfant

Avez-vous bien vu votre père, monseigneur, et vous en souviendrez-vous?

Oui, répondit l'enfant; il avait la bonche ouverte et les yeux tout tournés.

Monseigneur, voudriez-vous bien être roi? demanda alors Dubois.

- Oh! non, certainement, répondit le dauphin,

Oh! non, certamement, repondit le dauphin.
Et si cependant votre papa mourait?
Si papa mourait, je me jetterais dans le fossé.
Ne lui parlez plus de cela. Dubois, dit madame de Lansac; car voilà deux fois déjà qu'il répond la même chose, et, si le malheur que nous prévoyons arrivait, il faudrait fort veiller sur lui et ne pas quitter ses lisières.
Vers les six beures du soir, le roi qui sommeillait s'éveilla

Vers les six heures du soir, le roi qui sommeillait, s'éveilla

en sursaut

- Ah! monsieur, dit-il en s'écriant à M. le Prince, qui se tenait dans la ruelle de son lit, je viens de faire un beau

Lequel, sire? demanda Henri de Bourbon

- Je revais que votre fils, M. le duc d'Enghien, en était - Je revais que voire lis, M. le did a Enginen, en était venu aux mains avec les ennemis : que l'affaire avait été longue et opiniâtre, et que la victoire avait longtemps balancé, mais qu'après un rude combat elle était demeurée aux nôtres, qui sont restés maîtres du champ de bataille. Et c'était un rève prophétique, car, quelques jours après, M. le duc d'Enghien triomphait à Rorroy.

Le lundi 11, le roi fut dans un état désespéré; il sentait

de grandes douleurs et ne pouvait rien prendre. Il passa le

jour a se plaindre, et les assistants le passèrent à pleurer Le mercredi 13 fut très mauvais. Pressé par ceux qui étaient auprès de lui de prendre son petit lait, il s'en défendit un instant, disant qu'il était si mal, que, s'il faisait le moindre effort, il s'en allait mourir. Cependant on insista deux valets de chambre le prirent sous les bras pour le soulever; mais, comme il l'avait prédit, il était trop falble pour supporter cette fatigue, et, perdant haleme, il presa expirer. On le reposa alors promptement sur ses oreillers, où il fut longtemps sans pouvoir parler: puis enfin il dit: - S'ils ne m'eussent remls à l'instant même, tout était

il appela ses médecins et leur demanda croyalent qu'il put aller jusqu'au lendemain, leur disant que le vendredi lui avait toujours été heureux; qu'il avait triomphé dans toutes les attaques et gagné toutes les batailles qu'il avait entreprises ce jour-là; qu'il avait, en con-séquence, toujours désiré mourir un vendredi, convaincu qu'il ferait une meilleure mort, mourant le jour où était trépassé Notre-Seigneur.

Les médecins, après l'avoir considéré et touché, lui annoncèrent qu'ils ne croyaient pas qu'il pût aller jusqu'au

lendemain.

- Dieu soit loué! dit alors le roi, je crois qu'il est temps

de faire mes adieux.

Il commença par la reine, qu'il embrassa tendrement, et à laquelle il dit beaucoup de choses qu'elle seule put en-tendre; puis il passa à M. le dauphin, puis à son frère, le duc d'Orléans, les embrassant tous deux à plusieurs repri-ses. Alors, les évêques de Meaux et de Lisieux, et les pères Ventadour, Dinet et Vincent, entrèrent dans la ruelle du lit qu'ils ne quittèrent plus. Bientôt le roi appela Bouvard :

- Tâtez-moi, dit-il, et dites-moi votre sentiment.

- Sire. répondit celui-ci, je crois que Dieu vous délivrera bientôt car je ne sens plus le pouls.

Le roi leva les yeux au ciel et dit tout haut

Mon Dieu! recevez-moi dans votre miséricorde.

Puis, s'adressant aux assistants

Prions Dien, messieurs, ajouta-t-il. Et, regardant l'évêque de Meaux:

Vous verrez bien, n'est-ce pas? quand il faudra lire les prières de l'agonie; d'ailleurs je les ai toutes marquées d'avance

Au bout d'un instant, le roi entraît dans l'agonie et M. de Meaux lisait les prières. Le roi ne parlait plus, n'entendait plus: peu a peu les esprits de la vie semblaient se retirer de lui, toutes les parties de son corps mouraient les unes après les autres. Ce furent d'abord les pieds, puis les jambes, puis les bras; ensuite le râle lui-mème deviut intermittent, de sorte que, de temps à autre, on le croyait mort, enfin il jeta le dernier soupir à deux heures trois quarts de l'après-midi, le 14 mai 1643, jour de l'Ascension, au bout de trente-trois ans de règne, à une heure près.

Plus facile à mettre à sa place réelle que ne l'avait été le cardinal, il n'y eut pas deux opinions sur Lonis XIII et le jugement de la postérité n'est pas venn détruire celui des

contemporains

Louis XIII, qu'on appela le Juste, non point à canse de son équité, mais, suivant les uns, parce qu'il était né sous le signe de la Balance, et, suivant les autres, parce que, comme il était atteint d'un défaut dans la prononciation. le cardinal craignait qu'on ne l'appelât Louis le Bègne; Louis XIII était, ainsi qu'on a pu le voir, un assez pauvre prince et un assez médiocre souverain, quoique, comme tous les Bourbons, il eut le courage du moment et l'esprit de repartie; mais aussi, comme tous les Bourbons, il avait au plus haut degré ce vice privé dont la politique avait fait une vertu royale: l'ingratitude.

Il était, en outre, avare, cruel et futile. On se rappelle qu'il refusa la dédicace de Polyeucte, de peur qu'il n'y eût quelque chose à donner à Corneille.

Après la mort de Richelieu, il raya toutes les pensions gens de lettres, même celles des académiciens, en di-

- Voici M. le cardinal trépassé, nous n'avons plus besoin de tous ces gens-là, qui n'étaient bons qu'à chanter ses louanges.

Un jour, à Saint-Germain, il voulut voir l'état de sa maison, et retrancha de sa royale main un potage au lait que la générale Coquet mangeait tous les matins; puis, comme il vit que M. de la Vrillière, qui cependant était en grande faveur, s'était fait servir particulièrement des biscuits:

 Ah! ah! la Vrillière, dit-il lorsqu'il le revit pour la première fois, vous aimez fort les biscuits, à ce qu'il paraît, Et il supprima les biscuits de la Vrillière comme il avait supprimé le potage de la générale Coquet.

Il est vrai qu'un autre jour il donna un grand exemple de générosité. Comme on venait d'enterrer un de ses va-lets de chambre qu'il aimait heaucoup et qu'il revoyait luimême, selon son habitude, les comptes de dépense, pour . la lle estate it divite Un

E. Hg s x et

u il était

re f du maréchal
d t gé au siège de
t gé au château,
d essés qui venaient
l'tendant un chiruryer Les pauvres gens
t é' t rachait elle force cris et
l l r rachait elle force cris et
l n l e r en portat, il regarda leur
vec grand plaisir, et, appelant M, de
r ve ur puir de ce sie tacle:
t venez donc voir les grimaces de ces

d la Roche-Guyon étant à l'extrémité, i d'mander comment il allait. Li le comte et même dites au rol que, s'il r le divertissement il faut qu'il se presse, car

cer mes grimacis

mment et probablement de quelle taçon il alcongM rs. Non seulement if he songea point un institut for grace, mais et re le jour de sa mort, ame l'he re de l'exécution sonnait, le roi leva les yeux a police tira sa montre i ur voir si toutes deux sa rotent et dit

A heure M ie Grand dut faire une vilaine gri-

- 1 0 ce ? t l t u'e l'erais n funcbre qu'obtint de son roi ce m r t j u e homne que, peu de temps auparavant, u ar ejendant chérir avec une passion dont les dérr r mme n us l'avons vu furent quelquelois

V | pr la cruauté. Nous avors dit encore qu'il était

l r navait qu'un plaisir réel c'était la mm il ne pouvait chasser, ni tous les jours, irrée il faltait bien faire autre chase Or, avec tre frid mélancollque et ennuyé, la distracn r qu'il entreprit successivement il falsait des d fat ait de la monnale M. d'Angoulème, pet file l'eles IX, qui partageait ce dernier goût avec

e is devri as nous associer ensemble; je vous e i ri de vous ruiner en vous montrant comment on re i larg at et vous, vous m'empêcheriez d'être

l east on it ben jardinier et il parvint à faire ve-ter f v. n e temps des pois verts qu'il envoya vendre u m r t'n de ses courtisans, nommé Montauron, Ignora que per vena ent de lul, les acheta fort cher et

Contract of the first of the state of the st en re avoir les assaisonner. Louis XIII, rdir er se fit uisinier. Il eut surtout, redirer se fit uisinier. Il eut surtout,

la flacin de larder, et se servait

qualit apperant son écuyer George.

le la flacin ser il rassembla tous

ir e la larte et ne leur laissa qu'un

in a quan appea depuis une royale.

le la diale de chasis avec M. des

'i e la diale de chasis avec M. des

'i e la larte et le ministre tra

reel larit e

m i correne a er hab le Lorsque
er de l'hi son maltre des
r e ver d'Miron lul apporta le

I law R

L e'len gr d dennage

I 'e mn , lerend

I relimage

I rye ('mariage

I e temp

I er r

Le rai trouva le rondeau galant et en fit la musique. Cette fois, c'était de la sutilité doublée de cruauté et d'ingrathude.

On composa sur tul une épitaphe qui fluissait par ces

li eut cent vertus de valet Et pas une vertu de maltre.

1X

MAZARIN. - SON ORIGINE. - SES COMMENCEMENTS. -OPINION DE RICHELIEU A SON SUJET. - SON COUP D'ESSAI. - PRÉDICTION D'UN AMBASSADEUR. - FAC-TIONS QUI PARTAGENT LA COUR. - TROIS PARTIS. -LE PLUS HONNÊTE HOMME DU ROYAUME. - CONDUITE DE LA REINE. - DÉCLARATION DU PARLEMENT. -LES RIVALITÉS ÉCLATENT. - MAZARIN ET LE VALET DE CHAMBRE DE LA REINE. - LES TABLETTES.

Nous entrons dans une nouvelle période qu'un homme va rempiir, comme Richelieu a fait de la précédente. Disons, avant toutes choses, ce que c'était que cet homme.

Giulio Mazarini, dont nous avons francisé le nom en celui de Jules Mazarin, était fils de Pietro Mazarini, natif de Palerme, et d'Ortensia Bulalini, Issue d'une assez bonne maison de Città-di-Castello. Lui-même naquit à Piscina, dans l'Abruzze, le 14 juillet 1602, et lut baptisé dans l'église Saint-

Sylvestre, de Rome. Il avait donc quarante et un ans à l'époque où nous

sommes arrivés.

Les commencements de Jules Mazarin furent obscurs; avait étudié à Rome, disalt-on, puls il avait passé en Espague avec l'abbé Jérôme Colonna. Pendant trois ans, il avait suivi les cours des universités d'Alcala et de Salamanque. Entin, il était de retour à Rome en 1622, lorsque les jésuites, à l'occasion de la canonisation de leur fondateur, voulurent faire représenter une tragédie, comme c'était leur habitude dans les grandes circonstances. La vie du nouveau saint sournit le sujet de la pièce, et Jules Mazarin joua, aux applaudissements de tous, le rôle d'Ignace de Loyola.

C'était d'un bon augure pour un homme qui se destinait à la diplomatie. Mazarin avait alors vingt ans. Ce fut vers cette époque qu'il entra au service du cardinal Bentivoglio. En quelle qualité? on n'est pas fixé sur ce point. Ses ennemis disalent que c'était en qualité de domestique. Quoi qu'il en solt, son matire reconnul blentôt en lul de grandes capa-cités; car, un jour, ayant conduit le jeunc homme chez le cardinal neveu (c'est alnsi qu'on appelait le cardinal Barberino)

-Monseigneur, lui dit-li, j'ai de grandes obligations à votre famille, mais je crois m'acquitter envers elle en vous donnant ce jeune homme que je vous amène.

Barberino regarda avec étonnement celui qui lui était présenté d'une façon si honorable; mais il ne le connaissalt pas même de vue.

- Je vous remercie du présent, dit-il, maintenant, puis-je savoir comment se nomme ceiui que vous me donnez avec une si belle recommandation?

- Giulio Mazarini, Monseigneur.

Mais s'fi est tel que vous le dites, demanda le défiant prélat, pourquel me le donnez-vous?

vous le donne, parce que je ne suis pas digne de garder.

Eh bien, soit, répondit le cardinal neveu, je l'accepte do votre main. Mais a quoi le jugez-vous bon?

A tout, monseigneur.

 Si cela est comme vous le pensez, répondit Barberino, nous ne ferions pas mal de l'envoyer en Lombardle, avec le cardinal Ginetti.

Cette présentation lui ouvrit la route des honneurs. Recommandé comme il l'était, Mazarin fut chargé de quel ques petites négociations qu'il accomplit assez heureusement et qui lui faciliterent la vole à de plus grandes. Enment et qui ini faciliterent la vole a de pins grandes. En-n., en 1629 lorsque Louis XIII, en forçant le pas de Suze, contralgult le du de Savole à se séparer des Espagnols, le cardinal Sacchetti, qui représentait le pape à Turin, re-vint à Rome, et laissa Mazarin, avec le titre d'internonce et ses pleins pouvoirs, pour conclure la palx.

Les nouvelles fonctions dont le jeune diplomate était chargé, l'amenèrent à faire plusieurs voyages, dont l'un fub la source de sa fortune. Il vint à Lyon en 1630, fut présenté à Louis XIII, qui s'y frouvait alors, et, après la

présentation, causa deux heures avec le cardinal de Richelieu, lequel fut si charmé de cette conversation, où l'adroit Italien avait déployé les ressources de son esprit et la finesse de ses vues, qu'il sortit en disant :

- Je viens de parler au plus grand homme d'Etat que

j'ale jamais rencontré.

On comprend que, du moment où Richelieu avait conçu d'un homme une pareille opinion, il fallait que cet homme fût à lui. Mazarin rentra en Italie entièrement dévoué aux intérêts de la France.

Cependant tous ses efforts n'avalent pu amener la paix : les Espagnols assiégeaient Casal, et les Français voulaient seconrir la place. Mazarin, en passant d'un camp à l'autre, obtint d'abord une trève de six semaines; puis, ce temps expiré, comme toutes ses tentatives de pacification avaient infatigable, avisé, prévoyant, secret, dissimulé, éloquent, persuasif et fécond en expédients. En un mot, il possède toutes les qualités qui font les habiles négoclateurs; son coup d'essai est vraiment un coup de maître; celui qui parait avec tant d'éclat sur le théâtre du monde, y doit faire apparemment une grande et belle figure. Comme il est fort, jeune et d'une complexion robuste, il jouira longtemps, si je ne me trompe, des houneurs qu'on lui prépare, et il ne lui manque que du bien pour aller loin.

Les Vénitiens étaient grands prophétes en pareille matière. C'était, avec les Florentins, le peuple qui passait pour le plus habile en politique. Louis XI avait fait venir deux Vénitiens pour prendre d'eux des leçons de tyrannie.

La prédiction de l'ambassadeur s'accomplit en 1634. Richelieu, qui voulait avoir Mazarin près de lui, le fit nom-



On apporta le petit dauphin.

été inutiles, et que les Français marchaient au combat, il s'élance au galop dans l'étroit intervalle qui les séparait des Espagnols, afin de tenter un dernier effort sur le maréchal de Schomberg. Mais celui-ci, dans l'espoir de la victoire, propose des conditions presque inacceptables. Mazarin ne se rebute pas: il court aux Espagnols déjà sous les armes, s'adresse à leur général, exagère les forces des Français, lui montre sa position et celle de son armée comme désespérées obtient de lui les conditions demandées par le maréchal de Schomberg, pousse aussitôt son cheval à toute bride vers notre armée, en criant: La paix! la paix! Mais nos soldats, comme leur général, voulaient une bataille. On répond aux cris de Mazarin par les cris de Point de paix! point de paix! accompagnés d'une vive fusillade. Le négociateur ne se laisse point intimider par le danger, il passe au milieu des balles qui se croisent, son chapeau à la main, et, criant toujours : La paix! la paix! arrive ainsi près de Schomberg, qui, étonné qu'on lui accorde avant la bataille plus qu'il n'aurait osé demander après une victoire, accepte le traité et fait poser les armes à ses troupes. Deux heures après, les préliminaires de la paix, confirmée l'année suivante par le traité de Cherasco, étaient signés sur le champ de bataille.

Veut-on savoir ce que pensait de Mazarin, à cette époque. l'ambassadeur de Yenise Sagredo? Voici l'extrait d'une de ses dépêches au gouvernement vénitien :

« Giulio Mazarini, sérénissime seigneur, est agréable bien fait de sa personne; il est civil, adroit, impassible, mer vice-légat d'Avignon. En 1639, il était envoyé en Savoie avec le titre d'ambassadeur extraordinaire; enfin, le 16 décembre 1641, il fut nommé cardinal, et, le 25 février de l'année suivante, il reçut la barrette des mains mêmes de Louis XIII.

On se rappelle que le cardinai de Richelieu mourant avait recommandé au roi Louis XIII trois hommes. Ces trois hommes étaient : Chavigny, des Noyers et Mazarin.

Mais, nous l'avons vu, le règne de Louis XIII fut court Le cardinal mourut le 4 décembre 1642, et, le 19 avril 1643, le roi se couchait sur le lit d'agonie qu'il ne devait plus quitter. Le jour suivant, soumis aux volontés de Richelieu mort, comme il l'avait été à celles de Richelieu vivant. il nommait à la reine régente un conseil dont le chef était le prince de Condé, et dont les membres étaient le cardinal Mazarin, le chancelier Séguier, le surintendant Boutillier et le secrétaire d'Etat Chavigny

Quant au duc d'Orléans, à qui Louis XIII avait pardonné ses rébellions, mais sans les oublier, il était nommé lieu-tenant général du roi mineur, sous l'autorité de la ré-

gente et du conseil.

Il est vrai que le roi n'était pas trépassé en plus grande confiance de sa femme que de son frère. Sur son lit de mort, Chavigny lui était venu parler de ses anciens soup-cons contre Anne d'Autriche, à propos de la couspiration de Chalais, lui affirmant, à cette heure suprême, qu'elle n'avait jamais trempé en rien dans cette affaire, et le roi

- t e

, ment rei dre a 'lavenir es air a et comme vos an millen de r n lors scharent dys et denv

t les s les et les s les et le

e de la la constant de la constant de la la la constant de la cons Catalre equavate preurs free Noaves ra-greurs free Noaves ra-greurent rrevocted luits à Viutru alors le savenament de Brei gui e m ir u nare hal de ta le Vend e venant pas re onr l'ueux, pa ver fit de l'appui de v ann ne i tlut qui la mert du roi, il e grè u de fit governement arraché

re ru' i i i re es deux factions qui ie 'l ur s re ren elles a l'instant même l' re l' re tus se mis M. de heaufort appela à son se' Mor sent ura de ses serviteurs.

('r pris, r Musie representait toujours un e titud si menarate, que la reine, que la reine, que la reine, que le reine et le su anni du nom de plus du ro dunce, fui remit la garde du châte du e' n e' en te du d'Anjou 'e rite M de Beaufort se trouva d'une warde u mbreuse, le protecteur des fran e

r r mme on le tense bien, l'lessa hautement nx [r n es la remière était le duc d'Orlèans, qui r è re, a r te, habitué à ces déflances 1, et la se-ul le frin e de Condé qui les méritait peut-être

or promiese lift t leu pres pareille se presenta quand le roi

I till eu it fermé les yeux, que chacun iu tris personnes seulement, que le re ul ainait dans la chambre mortrent aut ur du cadavre, dont on devait dans il fellet un le cadavre, de la company de la cadavre de la company de la cadavre de la company de la cadavre de la t le il fallait un trince, un officier de la cou-e e' n g ntilh mme de la chambre pour qu'on pût r a e'e ci rati n Charles-Amédée de Savole, duc r le rélai de vitry et le marquis de Souvré

of Arne CAutriche avait quitté le châ-le eri de n'miri et était allée u Aten Vienx les deux châteaux er r'n tev le ce treis cents pas

r ren q avait nut un avenir de r life ur la cer life dire lar M de Beand d'or le fur la cer ler Monseur R'empe de r la cer life de renime le prince de la la cer life de la cer l

r or r l l trine mais diffes h orat unit confirme transmettre A a to the tell

t e en tra en trat falt ce que primer prince ne commandera le que tre de premier prince

r, sli av ir quelque titre a
r, sli av ir quelque titre a
r entr répre du du
rumment entre les deux
entre mer par la sul'e
r les effets

A c tre la refre et

t que tor er an

sen 1 se neme jour elle revint à l'aris et fit sa rentrée au 1 uvre, in toute la cour descendit avec elle.

Tint ours apres, la reine avant si bien travaille, que se precautions prises par le feu roi pour assurer centien de ses velontés, étalent mises à neant. Le parle un l'avait declaree régente dans le royaume, « pour «ver le soin et l'éducation de la personne de sa Majesté et l'administration entière des affaires pendant que le duc d orléans, son oncle, serait son Hentenant général dans ules les provinces du royanme, sous l'antorite de la reine, et chef des consells sous son autorité, «

Lui absent, cette présidence était déferée au prince de Condé, mais toujours sons l'autorité de la reine. Celle-cl-ponvait, du reste, faire choix de telles personnes que bon lui semblerait pour délibérer auxdits conseils sur les affaires qui lui seraient proposees, sans être obligée de sulvre

la piuralité des voix Ce dernier article, comme on le voit, reuversait tont l'échafaudage de tutelle où le roi avait voulu placer Anne d'Autriche, et, au lieu de sonmettre le pouvoir de la reine à celui du conseil, il mettait, au contraire, le conseil sous son entière dépendance.

Aussi, ni Mazarin ni Chavigny n'assistèrent-lis à cette déclaration; leur absence fut remarquée, et on les regar-dait tous deux comme en disgrâce Déjà, sur les trois persinnes recommandées à Louis XIII par Richelleu mourant, des Noyers avait quitté les affaires, et cela, du vivant même du roi; les deux antres alfalent disparaître à leur tour; et, avec enx. cette influence du cardinal, qui avait con-tinué do peser sur Louis XIII, son esclave, allait achever de s'éteindre sous Anne d'Autriche, son ennemie.

Les haines éclatèrent aussitôt contre Mazarin et Chavigny, dont chacun ambitionnait les dépouilles; mais on se pressait trop. Anne d'Autriche avait hérité de son mari la dissimulation, « cette vilaine mais nécessaire vertu des rois, » dit madame de Motteville, et se préparait une seconde journée des Dupes.

Au reste, au moment même où l'un croyait Mazarin oc-Au reste, au moment meme ou l'un croyait Mazarin oc-cupé, comme on le disait, à préparer ses bagages pour re-tourner en Italie, iut, la figure calme et parfaitement tranquille en apparence, avait accepté avec Chavigny, son ami et son compagnon d'infortune, comme on l'appelait alors, un diner chez le commandeur de Souvré, le même dont le nom a déjà été prononcé dans celte histoire à pro-pos du complot de Chalais et du duc d'Oriéans contre la vie de Richelleu.

vie de Richelleu.

Cette amitié du cardinal Mazarin et de Chavigny datait de loin. Dès son arrivée en France, Mazarin avait fait une cour très assidue à Le Boutiliter, qui était dans la plus grande faveur de Richelleu, et à Chavigny, qui passait pour son fils; tous deux l'avalent sontenu de tout leur pouvoir, et l'on assurait même que c'était aux instances réliérées de Chavigny prés du cardinal que Mazarin avait du le chapeau rouge. dù le chapeau rouge.

Or, les deux amis, qui, disait-on, s'élaient juré l'un à l'antre de faire cause commune dans leur bonne ou mau-valse fortune à venir, avaient donc diné chez le com-mandeur de Souvré, et, après le diner, s'étaient mis au jeu, lorsque Beringhen entra.

En voyant paraltre le premier valet de chambre de la reine Mazarin se douta qu'il venait a son intention Aussi donna-t-if sur le-champ ses cartes à tenir à Bautru, et il passa avec le nouveau venu dans une chambre voisine, sans s'inquiéter du regard dont le poursuivait Chavigny, qui jouait à la même table.

Monseigneur, dit Beringhen, je viens vous donner une bonne nouvelle.

- Laquelle? demanda Mazarin avec son sourire froid et sa voix soyense. C'est que la reine est, à l'égard de Votre Eminence,

d es de meilleures dispositions qu'on ne le croit Et qui peut vous faire penser une chose si heureuse pour moi, monsieur de Beringhen?

Pre conversation que le viens d'entendre entre elle et de Brienne , elle s'est dite disposée à vous faire premier

Contre l'attente du messager, le sourire commencé sur les lèvres du cardinal s'effaca; sa figure redevint froide, et un regard impasible, mais profond, sembla plonger n quan cour du messager

Ah! ah: fit-H; vous avez entendu cette conversation?
Out, minseigneur

fit que disait Brienne?

Et que disait Brienne?

Il disait à la reine que, puisqu'il tui fallait un premier
intuitre. Notre Eminence était dans ce cas, le mellicur
h ix cu e le put laire non seulement comme homne
rempu au affaire mais aussi comme serviteur dévone.
Ansi, Er eine a répondu de mon dévouement? dit

Tazar n Il a dit quil tat certain qu'une si grande faveur

oucherait Votre Eminence, et que, comme rien ne liait tant les ames bien nées que la reconnaissance, il était certain que Sa Majesté pouvait compter sur vous.

- Et qu'a répondu à ceci sa Majesté?

Sa Majesté craint que Yotre Emmence n'ait des engagements antérieurs.

Mazaria sourit.

-- Merci, monsieur de Beringhen, dit-il; et croyez que dans l'occasion je me souviendrai de la peine que vous avez brise pour in annoncer cette bonne nouvelle.

Et il lit un pas pour rentrer dans la salle de jeu.

- Est ce tont ce que Son Eminence daigne me dire? demamla Beringhen.

- tue voulez-vous que je vous dise?... Vous m'annon-cez que vous avez surpris une conversation dans laquelle la reine a manifesté de bonnes intentions à mon égard. Je

n'ai à remercier que vous, et je vous remercie.

Beringhen vit que Mazarin, craignant sans doute un piège, était résolu a jouer serre : il comprit la faveur dont allait jouir le rusé Italien, et pressentit que, le lendemain, il y anrait une foule de gens désireux de s'attacher à sa fortune; il résolut donc de prendre position le jour même. — Ecoutez, monseigneur, dit-il; je serai franc avec

votre Eminence; je ne viens pas de mon propre mouve-

nent.

- Ah! ah! fit Mazariu; et au nom de qui venez-vous?

- Je viens au nom de la reine.

Les yeux du futur ministre rayonnèrent de joie.

Alors, c'est autre chose, dit-il; parlez, mon cher mon-

sieur de Beringhen, parlez.

Beringhen lui raconta qu'il n'avait rien entendu de la conversation de la reine et de M. de Brienne, conversation qui cependant avait eu lieu, mais qui lui avait été entièremeut rapportée par Sa Majesté.

- En ce cas, dit Mazarin, c'est donc Sa Majesté qui vous

a chargé de venir me trouver?

- Elle-même, répondit Beringhen.

Sur votre honneur?

Foi de gentilhomme! Elle désire savoir si elle peut faire fond sur vous, et si, dans le cas où elle vous soutiendrait, vous la soutiendriez?

Aussitôt, passant de l'extrême défiance à la confiance

extrême

Monsieur de Beringhen, dit Mazarin, retournez vers la reine, et dites-lui que je remets, sans condition aucune, ma lortune entre ses mains. Tous les avantages que le roi m'avait faits par sa déclaration, j'y renonce. J'ai peine à le faire, il est vrai, sans avertir M. de Chavigny, nos in-térêts étant communs; mais j'ose espérer que Sa Majesté me gardera le secret, comme, de mon côté, je le garderai religieusement

Monseigneur, dit Beringhen, j'ai bien mauvaise mémoire, et je crains vraiment d'affaiblir les termes dont vous vous servez en les reportant à la reine. Je vais faire demander du papier, une plume et de l'encre, et vous

me les donnerez, s'il vous plait, par écrit.

Non pas, dit Mazarin: car, si nous demandions toutes ces choses. Chavigny se douterait que nous sommes en

conférence et non en causerie

Eh hien, dit Beringhen en tirant des tablettes de sa poche et en les présentant avec un crayon au cardinal, écrivez avec ceci.

Il n'y avait pas à reculer : Mazarin prit les tablettes, le crayon et écrivit :

Je n aurai jamais de volonté que celle de la reine. Je me desiste maintenant, de tout mon cœur, des avantages que me promet la déclaration, et je l'abandonne sans réserve, avec tous mes autres intérêts, à la bonté sans égale de Sa Majesté.

« Ecrit et signé de ma main.

« De Sa Majesté, Le très humble, très obéissant et très fidèle sujet, et la très reconnaissante créature,

« JULES, cardinal de MAZARIN. »

Et il rendit les tablettes tout ouvertes à Beringhen, qui lut la promesse et qui, après l'avoir lue, secoua la tête.
El quoi! dit le cardinal, trouvez-vous, mon cher mon-

sieur de Beringhen, que ce billet ne dise pas tout ce qu'il doit dire?

— Au contraire, dit Beringhen, je le trouve si bien tourné, que je donnerais beaucoup de choses, et la reine aussi, j'en suis sûr, pour qu'il fût écrit à la plume au lieu de l'être au crayon... Le crayon s'efface vite, monseigneur, vous le savez.

— Dites à la reine, reprit le cardinal, que, plus tard, je l'ecrurai a l'encre, sur le papier, sur le parchemin, sur

l'acier, où elle voudra, et que je le signerai de mon sang, s'il le faut.

- Ajoutez cela en post-scriptum, monseigneur, dit Beringhen, qui tenait a faire les affaires en conscience; il y a encore de la place.

Le cardinal écrivit le post-scriptum demande, et Beringhen tout joyeux du succes de sa négociation, rapporta la promesse au Louvre.

La reine était encore avec le comte de Brienne, lorsque rentra Beringhen. Le comte de Brienne, par discrétion, voulut se retirer, mais la reine le retint. Apres avoir lu avec une grande joie ce que le cardinal avait écrit, elle donna les tablettes a garder a Brienne, qui, remarquant qu'outre la promesse de Mazarin, il y avait sur ces tablettes plusieurs autres choses écrites encore, voulut les rendre à Beringhen pour qu'il les effaçat, mais Beringhen re fusa de les reprendre. Alors, en présence de la reine, le comte les cacheta, et, rentré chez lui, les enferma dans une cassette d'où elles ne sortirent que lorsque la reine les lui demanda, c'est-à-dire lorsqu'eut paru la déclaration du parlement a laquelle Mazarin poussa de toute sa force, sûr de regagner plus qu'il n'avait perdu.

Ce même jour, les tablettes furent apportées au cardinal par M. le Prince, que la reine voulait mettre bien avec lui et qui était chargé de lui donner en même temps le brevet par lequel Anne d'Autriche, non seulement rendait au cardinal la place qu'il avait perdue, mais encore le nommait

chef de son conseil.

Alors, à la vue de cette faveur aussi grande qu'inattendue, les anciens bruits, a peu près oubliés, se renouvelèrent. On disait que, depuis 1630, le cardinal était l'amant de la

Ainsi se trouvait expliquée, par ces bruits auxquels la conduite ultérieure d'Anne d'Autriche donna malheureusement une grande consistance, la naissance miraculeuse de Louis XIV, après vingt-deux ans de stérilité.

Ainsi se retrouvera peut-être encore expliqué plus tard le mystère de l'homme au masque de fer.

LE DUC D'ENGHIEN. -- M. LE PRINCE. -- CHARLOTTE DE MONTMORENCY. - LE BALLET ET HENRI IV. - DER-NIER AMOUR DU BÉARNAIS. - LE ROI POSTILLON. -GASSION. — LA FERTÉ-SENECTÈRE. — DON FRAN-CESCO DE MELLO. - BATAILLE DE ROCROY.

Tous ces grands changements, si importants qu'ils fussent, prirent cinq jours à peine. Le sixième, on apprit la victoire de Rocroy, prédite sur son lit de mort par Louis XIII, à qui une vision l'avait révélée.

Qu'on nous permette un mot sur le jeune vainqueur qui va jouer un si grand rôle dans les affaires publiques

et privées de la régence

Le duc d'Enghien, qui sera bientôt le grand Condé, était fils de Henri de Bourbon, prince de Condé, qu'on appelait seulement M. le Prince, personnage médiocre, et connu surtout pour s'être fait acheter cinq ou six fois sa soumission, sous la régence d'Anne d'Autriche. On lui reprochait deux choses: la première d'être fort avare, la seconde d'être peu brave. A ces deux accusations, il répondait que le marquis de Rostaing etait plus avare et le duc de Vendôme plus poltron que lui. C'est la seule excuse qu'il ai. jamais cherchée à sa poltronnerie et a son avarice.

M. le Prince était accusé d'un vice assez commun à cette

époque: et, au bout de dix ans de mariage avec la belle Charlotte de Montmorency, il n'en avait pas encore d'entharbotte de Montmorency, il n'en avait pas encore d'en-tant, lorsque, heureusement pour la France. il fut mis à Vincennes. Nous avons déjà raconté comment sa femme alla s'y enfermer avec lui, et comment, pendant cette re-clusion, naquirent la duchesse de Longueville et le duc d'Enghien.

Charlotte de Montmorency était, à l'âge de quinze ans, d'une beauté si ravissante, que Henri IV l'avait aimée jusqu'à la folie, et l'on prétendait même que la guerre qu'il allait faire eu Flandre, lorsqu'il fut assassiné, avait lieu à son occasion.

Bassompierre aussi en était fort amoureux. Il dit, en parlant d'elle dans ses Mémoires : « Sous le ciel, il n y avait alors rien de si beau que mademoiselle de Montmorency, ni de meilleure grace, ui de plus parlait. Et il al1-1-10 N - 1-1-1 The state of

1675 3 3 where the party have been 10 t 14t 12 s Minicola Construction of the Construction un autre cote le ic une y t urat e to the yearate

to valente e on t

valents Mars poiss

furses value Mare d

firth value ve equan au une rejetet e le ma a left to stell the control fas

tel the strength of the control of t

Mit to tel y se to uvait par hasard en face If the year await par hasard in face the relation of the relat

r I tim is a cique ma lame de Moret assistat au (fure I reine sebon son plaisir. Ce fut alors in I) Irla ha impierre de renoncer à son r letterlite et qu'il pensa a lui donner le l'ri e det il connaissalt les gouts et

1 - r - r - v - ben mar be I I et d'au int plus de facilité que M. le 1 1 2 S en hæn fonts qu'une dizame de la rece di se la rece di se la rece de s'allier a un se la rece di s'allier a un se la rece de s'allier n recommile cus isa fille, et le roi. d n uv it is epoux des libris qui avaient 6 - 1 c ce Mintmorercy (e fut cette ma un tierrius li mais n de Condé les out to reflus hi maken de Condè ies.

Out Mon men y d'Eouen et de Valery.

'e la c'en re M. le Prince savisa.

In a c'en re fentac, que l'amoureux Béar
l'inte de voir tant son mari faisalt

obtint d'elle à force de la suje

reflue marat un sor a sa fenètre,

l'indux l'imber a sa fenètre.

'e a dux l'imber a sa fenètre.

'e a dux l'imber mu le voir.

'e a dux l'imber mu de l'eur en and the strategies of the stra

The strate of the strain of th et Heart I is note felte

1 in the rd

1 Mr.1 rellete 1 Mr. C. 1 1 rellete 1

ver a a derobee t'n matin il apprend que M de Tralgny, visin de campasne de M de conde, a invite le prince et la 111 cesse sa lemme a venir diner chez lut Aussitot, lle las deguiss en postill a se met un emplatre sur læll, tritve a france rier sur le commin, juste a temps pour verlass revule Prince et pas attention a ce manant; is le bebe charlotte reconnut parfaitement ce préteudu s d'ai pour le re-

terendant M. le Prince apport cette nouvelle équipée du monarque et redoulla de sarvellance. Mais , lors madame la Princesse, peussee par ses parents et surtout par son pare le connetalde, se laissa entrainer à signer une requête par laquelle elle demandart le divorce. Des que M. le Prince comnut cette demarche comme il se s'uciait pen de rendre la dot recue, il se sauva a Bruxelles, emmenant sa femine avec lui

Alors, le marquis de Courres ambassadeur dans les

Pays has, recut Lordie d'enlever 1, belle Charlotte, mais, prevenu a temps. M. le Prince passa avec elle a Mhan. On sait comment, sur le point d'entrer en campagne, lleari II fut assassine. Le rol no r. M. le Prince revint a Passassine de la comment. nterrity for assassine fie rol fier of the trince revint a carris on last de ses revoltes successives, Marie de Medicis le lit arrêter un beau matin par M de Themines et envoyer au donjon de Vincennes. Il y res a trois ans, et madame la Princesse alla, au grand étonnement de tout le monde, s'enfermer avec lui. C'était à cette unlon, si tourmentée dans ses commencements, que M le duc d'Englien devalt la naissance.

Le jeune prince était brave au aut que son pure l'était pen, et, quoique agé de vingt deux ans à peine, lorsque arriva le jour de Ro roy, il avait dejà une grande reputatatlon dans l'armée.

sous ses ordres servaient les sieurs de Gassion, de la Ferté Senectere, de l'Hôpital, d'Espenan et Sirot

Gassion, qui fut dejuls maréchal de France et qui mourut celibataire, sous le prétente que la vie ne valait pas qu ou la donnât a un autre, était un des plus braves officiers de fortune qu'il y cât. Aussi le cardinal de Richelieu ne l'appelait-il jannais que la Guerre. Le genéral don Francisco de Malla Paradelle pour la granditat le langue de la langue de cesco de Mello l'appelait plus prériquement le lion de la

La l'erté-Senectère était pelit-fils de ce même François de Senectere, cu plutôt de Saint Nectaire qui défendait Metz tandis que Charles Quint l'attaquatt, et sur qui le duc de Guise, enfermé avec lui dans cette ville, fit le couplet

> Senectere Fut en guerre Et porta l'épèce a Melz; Mais If he la tira jamais.

Le marechai de l'Hépital etau ce meme du Hallier, frere de M, de Mtry, qui avait tué le maréchal d'Ancré, et dont Lanzières, cadet de Themines, disait tout haut — Ne me doi nera t'on donc jamais quelqu'un à assassiner

traitreusement pour me fuire cusmite marechal de France, comme on a fait de Vitry?

D'Espenan et Sirot etaient de braves soldat, qui avaient fait leurs preuves

L'armee enneure, commandee par d'in Frances o de Mello. qui avait sous ses ordres le general Bock et le comte de l'uentes, était forte de vingt huit mille homm s.

Le due d'Enghien n'avait sous ses ordres que quinze mille hommes d'infanterie et sent mile chevaix. Aussi, deux jours avant la habaille, avait-il ren en meme temps que la nouvelle de la mort du roi. l'erdre de ne livrer aucune affaire decisive. Mais le jeune general se soue ait peu de cet ordre Prancesco de Mello avait dit du il allait prendre Bo croy en treis jours et que huit jours après, il serait sons le murs de Paris. Le duc d'Enghien account pour au bar rer la route

Rocroy est silue an milien d'une plaine environnée de loctroy est silve an milicu d'une plaire (nyironnée de hois et de marais qu'on ne peut aborder qu'en traversant de défile longs et difficiles, exe pié du côte dé la Champa gne on il n'y a guère a franchir que l'espace d'un quart de liene en hois et en fravere (cette plaire cod ée par un ruit e u, peut conterir deux armées de vingt cinq a trente milicus, peut conterir deux armées de vingt cinq a trente milicus, peut conterir deux armées de vingt cinq a trente mille h names chacune, mais il fallait arriver i ce te plaine,

Fi to co de Mello non seulement en grita les melleure

i il e mids encore était maître de tous les délifés qui y committee!

La la li de la bendile a y eut un corselé de guerre It is the destribution of a very unconstruction of the guerre temperature of the property of t

Le 18 mai le duc d'Enghien divisa ses troupes en deux lignes précédées d'une avaut-garde et soutenues d'une ré-serve; il prit le commandement de la premièré ligne, confia la seconde au maréchal de l'Hôpital, donna l'avant-gurde à

Gassion et la réserve à Sirot.

A la pointe du jour l'armée française se présenta à l'entrée du défilé que Gassion trouva mal gardée, don Francesco de Mello ne s'attendant point à une pareille hardiesse. Le passage fut donc emporté après une résistance moins vive qu'on ne l'avait pensé, et les Français débouchèrent dans la plaine où le duc d'Enghien les forma aussitôt en bataille sur une colline, appuyant sa droite à des bois, sa gauche à un marais, et laissant derrière lui le défilé qu'il venait de traverser. En face était l'armée espagnole, déployée pareillement sur un monticule et séparée seulement de la nôtre par un vallon qui naturellement donnait le désavantage à celle des deux armées qui attaquerait.

En apercevant les Français, don Francesco de Mello envoya lordre au général Beck, qui commandait un corps de six mille hommes, détaché à une journée du camp, de

venir le rejoindre sans perdre une seconde.

Le général espagnol rangea son armée dans le même ordre que la nôtre, prenant le commandement de la droite, donnant celui de la gauche au duc d'Albuquerque, et mettant sous les ordres du comte de Fuentes, son vieux général, cette vieille infanterie espagnole dont la réputation était europécnne et dont il faisait sa réserve. Le comte de Fuentes, octogénaire et goutteux, ne pouvant plus se tenir à cheval, se faisait porter en litière sur le devant de cette réserve.

A six heures du soir, l'armée française achevait son mouvement. Aussitôt, une vive canonnade s'engagea tout à notre désavantage, l'artillerie ennemie étant plus nombreuse et mieux postée que la nôtre. Le duc d'Enghien ordonna alors d'aborder la ligne espagnole; mais, au moment où l'on allait se mettre en mouvement, un incident inattendu le

torça de porter son attention d'un autre côté

Ferté-Senectère, qui commandait l'aile gauche sous les ordres du maréchal de l'Hôpital, voyant que l'affaire allait s'engager, vouiut profiter de l'absence de celui-ci, qui avait été appelé près du prince et qui recevait ses ordres, pour avoir la gloire de délivrer à lui tout seul la ville de Rocroy, en face de laquetle il se trouvait. Au lieu donc de rester et d'attendre à son poste les commandements supérieurs, il se mit à la tête de sa cavalerie et de cinq bataillons d'infanterie, traversa le marais et fit une pointe sur la ville, dégarnissant ainsi l'aile gauche, et exposant le reste de l'armée à être tourné par l'ennemi. Don Francesco de Mello était trop habile général pour ne pas profiter d'une pareille faute: il fit avancer toute sa ligne pour séparer la Ferté-Senectère et sa cavalerie du reste de l'armée. Mais le duc d'Enghien avait tout vu et tout jugé d'un coup d'œil; il avait déjà couvert l'espace vide, et le géné-ral espagnol vint se heurter contre lui. Aussitöt, il arrêta

En même temps, la Ferté-Senectére recevait l'ordre de venir reprendre le poste qu'il avait si imprudemment quitté. La Ferté méritait une punition sévère; mais, comme le mal n'était point si grand qu'il aurait pu l'être, il en sut quitte pour une rude remontrance, et après avoir reconnu sa faute et avoué le motif qui la lui avait fait commettre, il jura de la réparer le lendemain, fût-ce aux dépens de sa vie.

La journée, sans avoir été meurtrière, avait été fatigante; les deux armées restèrent dans la position qu'elles avaient prises afin d'être toutes prêtes à combattre le jour suivant. Chacun dormit près de ses armes, et le lendemain matin, on trouva le duc d'Enghien, qui sans doute avait veillé fort pris d'un sommeil si profond, qu'on eut peine à le

C'est aussi ce que Plutarque raconte d'Alexandre. Le vainqueur d'Arbelles et celui de Rocroy étaient du même age: le plus agé des deux n'avait pas vingt-cinq ans, et, à vingt-cinq ans, le premier besoin est le sommeil.

Le prince monta à cheval. Aucun changement ne s'était opèré dans les positions de la veille. Seulement, on vint lui dire que, pendant la nuit, don Francesco de Mello avait fait embusquer, dans un bois qu'on voyait s'étendre jusqu'au vallon qui séparait les deux armées, un corps de mille mousquetaires. Le prince comprit qu'ils étaient la pour le prendre en flanc lorsqu'il chargerait lui-même. Il résolut de les détruire sans retard.

Il fondit sur le bois, et tout fut dit. Dispersés, taillés en pièces, prisonniers ou morts, en un instant tous ces mousquetaires avaient disparu. Alors, il ordonna à Gassion de traverser le bois à la tête de l'infanterie de l'aile droite, tandis qu'à la tête de sa cavalerie, tout échauffée de cette première victoire, il attaquerait de front ceux que Gassion prendrait en flanc.

C'était, comme nous l'avons dit, le duc d'Albuquerque qui commandait cette aile, et qui, ignorant la destruction de ses mousquetaires, attendait tranquillement leur attaque. Son étonnement fut donc grand, lorsqu'il vit venir à

lui, sans être inquiétée, toute cette cavalerie commandée par le duc d'Enghien; et, en même temps que le prince l'attaquait de front, il remarqua qu'il allait être pris en flane par Gassion. Il détacha aussitot huit escadrons pour faire face à ce dernier, et attendit de pied ferme le prince avec le reste de ses troupes; mais, ce double choc fut si violent, que, d'un côté, son infanterie fut enfoncée par la cavalerie du duc, tandis que, de l'autre, sa cavalerie étalt repoussée par l'infanterie de Gassion. Le dnc d'Albuquerque fit tout ce qui était au pouvoir d'un homme pour rallier ses soldats; mais ses encouragements et son exemple fu-rent inutiles: les Espagnols prirent la fuite, hachés par la cavalerie du prince, fusillés par l'infanterie de Gassion.

A l'aile droite, la victoire était décisive; mais il n'en était pas de même à l'aile gauche, où le succès des Espagnols, au contraire, égalait presque le nôtre. Le maréchal de l'Hôpital avait mené sa cavalerie au galop, de sorte qu'au moment de charger l'ennemi, elle se trouva hors d'haleine et tout en désordre. Aussi Mello n'eut-il qu'à faire un pas en avant pour la repousser. La cavalerie, ramenée vigoureu-sement, se rejeta sur l'infanterie de la Ferté-Senestère, dans les rangs de laquelle elle porta le désordre. Mello profita de ce moment pour ordonner de la charger à son tour, et cette charge, conduite par lui-même, fut si profonde et si meurtrière, que la Ferté, frappé de deux blessures, fut pris avec toute son artillerie. En ce moment, le maréchal de l'Hôpital, en ralliant sa cavalerie, fut blessé lui-même d'une balle qui lui cassa le bras ; dès lors, les officiers, qui ignoraient le succès du duc d'Enghien, regardèrent la bataille comme perdue, et, dans cette persuasion, invitèrent Sirot a se mettre en retraite.

Mais celui-ci se contenta de répondre :

— Vous vous trompez, messieurs, la bataille n'est pas perdue, puisque l'ennemi n'a point encore eu affaire à Sirot et à ses compagnons.

Aussitôt, au lieu de battre en retraite, il ordonna la charge à son tour, et vint heurter, avec sa réserve, Mello qui se croyait déjà vainqueur, et qui tout à coup, à son grand étonnement, se vit arrêté par un mur d'airain.

En même temps, le prince, qui avait appris le désastre de l'aile gauche, était accouru avec sa cavalerie, et, aux cris de France! France! chargeait Mello par derrière.

Le général espagnol, serré entre deux feux, était victime de sa propre victoire. Attaqué de front par Sirot, qui avait repris l'offensive, en queue par le prince, qui tombait sur lui comme la foudre, en flanc par Gassion, qui, voyant l'aile gauche espagnole entiérement dispersée, venait aider à détruire l'aile droite, il fut forcé non seulement d'abandon-ner nos prisonniers et notre artillerie, mais encore de laisser entre nos mains une partie de la sienne. Ses troupes s'enfuirent par les intervalles laissés entre cette triple attaque, et lui-même fut forcé de suivre les fuyards.

Restait la réserve espagnole cette vieille et terrible inréseaut la réserve espagnole cette vielle et terrible in-fanterie qui s'ouvrait pour laisser passer le feu de ses ca-nons et se refermaient sur eux. Il y avait là six mille hom-mes pressés en un seul bloc, et dix-huit pièces de canon réunies en une seule batterie. Il fallait détruire cette réserve avant qu'Albuquerque ralliat l'aile droite, Mello l'aile gauche, et surtout avant que le général Beck arrivât avec son corps d'armée. Aussi le prince, au lieu de poursuivre les fuyards, réunit-il tous ses efforts contre cette infanterie, qui immobile, morne et comme une redoute vivante, n'avait pris encore aucune part au combat. Gassion fut envoyé, avec une partie de la cavalerie, pour

empêcher Beck d'arriver sur le champ de bataille. Puis, avec tout le reste de l'armée, l'épée à la main, marchant à la première ligne, le prince se rua sur l'infanterie espa-

gnole.

Le général Fuentes laissa approcher le prince et sa troupe jusqu'à la distance de cinquante pas. Alors, à son ordre, cette masse immobile s'ouvrit: dix-huit pièces de canon tonnèrent à la fois, faisant une effroyable trouée dans nos rangs, qui reculèrent en désordre. Mais, en un dans nos rangs, qui recentrent en desorate. Dans, en un instant, sous le commandement du duc, à la vue de son sang-froid, la colonne d'attaque fut reformée de nouveau et s'avança une seconde fois pour être repoussée encore par cet ouragan de mitraille; (rois fois elle recula comme une marée, et trois fois revint à la charge. A la troisième fois, le combat corps à corps s'engagea; mais alors, réduite à sa propre force, privée du secours de son artillerie, atta-quée de tous côtés, enveloppée sur toutes ses faces, cette masse, compacte jusque-là, commença de se disjoindre; bientôt elle fut entamée, puis on la vit se fendre, s'écar-teler, se dissoudre, laissant deux mille mocts sur le champ de bataille, et au milieu d'eux, le vieux comte de Fuentes, qui précipité de sa litière, avait été crible de blessures.

En ce moment, Gassion reparut. Le général Beck ne l'avait pas atteint et s'était mis en retraite avec le reste de l'armée. Il revenait à grande course de cheval et à la têre de sa cavalerie, demander au prince s'il n'y avait plus rien

to the second of the second of

n plut cu

te pr je v ud s

ce in u es c u he la

e a deus R r y

Li se pard c e dans

i irs al rivit far le

ca vii le a in me ou

vii vii le a in me ou

vii vii n s u a l'arre du

e ct lers le l'ar reine

i ir v e u a les cariations

i r

presentations

i r

l'ar v e u a les cariations

i r

l'ar v e u a les cariations

i r

l'ar v e u a les cariations

i r

l'ar v e u a les cariations

i r

l'ar v e u a les cariations

i r

l'ar v e u a les cariations

i r

l'ar v e u a les cariations

i r

l'ar v e u a les cariations

i r

l'ar v e u a les cariations

i r

l'ar v e u a les cariations

i r

l'ar v e u a les cariations

i r

l'ar v e u a les cariations

i r

l'ar v e u a les cariations

i r

l'ar v e u a l'ar vii d'e disait

eu s a u o homete

es l'ill es l's eprou
vi v r M zarin dans ia

M

NNE DAUTRICHT. RETOFR DE SES

O NDUITE DE MADAME DE CHEVREUSE.

NO SE DE CONDÉ. GÉNÉROSITÉ DE MASMADAME LE CHEVREUSE. — MADAME
FR. LE MICONT NTEMENT GROSSIT. —

L. PARTI DES ÎMPORTANTS. —

1. T.A.S. DERILLE ENTRE MADAME DE

AC. D. MADAME DE CHEVREUSE.

O LE AVARIN. — ARRESTATION DI

DE LA DIB. FITE DE MADAME DE CHESADALI D. HAUTEFORT ET LA REINE.

CARALE DE L'ORTANTS.

ir (n) an pavoir, la feine , an coportion lausse de , costillement pour faire propriet une (eux qui avaient e ait grand, croyatent, xi) droit de parlager propriet de amis ex grants

e ait grand, Cityalent,

vol. diot de parlager

r vels de amis ex grants

o perturbation dans la

operavo le individus

pr R celleu avait

vil dad marcher sus

alat marcher sus

vil a la Leas XIII

The recent of arrivent to the control of the contro

Tea (100 lin pas 14)

or de droie Octave

ring to 00 - race

or nine 12 vicili

or for for

or for for

or for for

or for for

or for

t dime

the first of the f

teme apres la paix reçut avis que celte introdución cual ve e qu'elle pouvait reventr en France.

Sent, le marque, de chatemment parut plus maliranté de la marque, de chatemment parut plus maliranté de la ceine et du due d'orleuns, et l'ou croyalt a une réparation celalanto a son égard lorsqu'on apprit qu'au heu du retour triomphit qu'il devait espèrer, il avait simplement reçu la permission de se retirer drus telle de ses malsons des champs qu'il un latrait les hommes à vue courte s'etomerent de ce demi-retour; mais les autres se souvinrent que M. de Châteauneuf presidait la commission qui avait jugé Montmorency a mort, et que Montmorency etait beau frère de M. le Prince, et ouele de M. le due d'Enghien Or, ce n'etait pas au moment ou M. le Prince abandonnait ses droits à la reine et ou le due d'Enghien venait de sauver la France a Rocroy, qu'on pouvait les mettre en face de leur parent sur un échafaud.

Il y a toujouts, any grandes injustices, une petite raison qui, si petite qu'elle soit, est suffisante pour les fatre excuser. Il y ent donc comme à tous les commencements de regne, un moment on tout le monde fut content à peu pres, et on les plus avises attendirent avant de 8° prononcer sur l'avenir. Ce qui devait surtout forcer la reine à se dessiner, c'était l'arrivée d'madame de Chévreuse.

dessiner, c'etait l'arrivée d'imadame de Chévreuse.

Un attendant de jour en gour la lavorité. Dej uis vingt aus, elle était l'anne de la reine, dépuis dix aus, elle était persécutée pour elle exiler, proscrite, chassee de France, menacée de la prison, elle avant fin, déguisée sous des v'itements d'homme, costume qu'elle portait, au reste, aussi elégamment que celui de femme 1), et, de même qu'Annibal allait partout cherchaut des enneums au pouple romain, elle avait, dans tous les royaumes de l'Europe, cherche des enneums au cardinal

Comme tout ce qu'entreprenait madaine de Cheveuse, son retour faisait grand bruit, elle etait sortie de Bruxelles avec vingi carrosses et rentrait en France avec un train de reine. Sans doute en se rappelant son anclenne influence sur Anne d'Autriche, au temps de ses amours et de ses malheurs, elle se croyait la seule et véritable régente et, dans cette persuasion accourant toute joyeuse Mais à trois journées de Paris, elle rencontra le prince de Marcillac qui alfait au-devant delle dans le but de la prévenir de l'état des choses.

 La reine, lui du-il, devenue serieuse et dévote, n'est plus telle que vous l'avez laissee songez donc a régler votre conduite sur cet avis, car je suis venu tout exprés pour vous le donner

 C'est bien, repondit madame de Chevredse en suurlant comme une femme sure d'elle-même

Et elle poursuivit sa route sans s'arrêter prit son mari en passant a Senlis et arriva au Louvre

La reine la reçul aussitot et parut meme avoir grand plaisir à la revoir, mais il y avoit cependant loin de cet accueil, dans lequel percait un certain cerémontal, à celui auquet madame de Chevreuse s'aitendait c'est qu'outre que la reine etait devenue, comme l'avait dit le prince de Marcillac, sérieuse et dévote. Anne d'Autriche avait près d'elle madame la Princesse, cette belle Charlotte de Mont morency, l'ancienne rivale de madame de Chevreuse, que

the first retirée à Tours Riche ieu lui envoya un exemple qui devait arreter et la mener à la tour de Loches Flie regut exempt à merveule, lui de faire honne chère et lui dit qu'ils parturent le lec demain; mais, pendant la moit, elle passa des habits d'honne qu'elle torait prêts à tout hasard, et se sauva avec une demoisselle de ompagnio, déguisée en homne comme elle. Get habit lui allait i bien, qu'ou avait fait à ce propos le couplet suivant, qu'il c'hadiait sur l'air de la Belle Pirmontaise.

« La Borssière, dis-moi Sous-pas bien en homme? Aons chevanchez na foi? Menx que tant que nous soumes? Parm les hallebarles Life est Au re ment de griles, Counce un cadel.

Localet e it finte, il lui rive n'e phisonte aventure que nors o en primare det et, nors la elterons seulement dan l'appenlies (Ar. 2), il l'écla lei du volume.

ses cinquante ans plus qu'accomplis ne rendaient pas indulgente, et qui d'avance avait prevenu Sa Magest par montre de montre par la dulgente, « l'aquelle, dit madame de Motteville, était demeurée dans les mêmes sentiments de galanterie et de vanité qui sont de mauvais accompagnemen s à l'âge de

quarante-cinq ans. *

tous les exiles, madame de Chevreuse Puis, comme n'avait point senti marcher le temps, et croyait retrouver toutes choses en France comme elle les avait laissées. Or, non seulen en les sentiments prives de la reine mais en-core ses sentiments politiques avaient changé, les premiers subseant l'influence a s' bommes, les autres celle des évé-nements. Madame de Chevreuse connaissait l'amour, peutde la reine pour son frère, et sa grande sympathie pour l'Espagne, à laquelle, plus d'une fois, elle avait été près de sacrifier la France, Mais Anie lois, elle avait été près de sacrifier la France. Mais Anne d'Autriche n'était plus la femme stérile et persécutée, aliée aux complots du duc d'Orléans; c'était la mère du roi. la regente de France. Or, pour être bonne sœur, il fal ait qu'elle fût mauvaise mère, et pour continuer d'être bonne Espagnole, il fallait qu'elle devint mauvaise Française. Madame de chevrense ne comprit point tout ce'a, et se retire, médiogramment, extisfaite de l'acceptil, qu'elle accepti, de

retira médiocrement satisfaite de l'acqueil qu'elle venait de retira mediocrement satisfate de l'actuen qu'elle victie de recevoir, ne renarquant pas que, par ses liaisons flamandes, lorraines et espagnoles, elle etait devenue à son tour une ennemie de l'Etat Mais, si madame de Chevreuse menait toute sa politique a découvert et a grand bruit, elle naît toute sa politique a découvert et a grand bruit, elle avait affaire a un homme de principes bien opposés. Le nême jour qu'elle avait eté reçue par la reine, et deux heures après qu'elle l'eut quittée, ou vint lui annoncer que le cardinal de Mazarin était la, sofficitant d'elle la faveur d'un entretien. Cette nouvelle rendit à madame de Chevrense tout son courage : si le miuistre faisait les premières avances vis-à-vis d'elle, c'est qu'elle n'avait rien perdu de sa puissance; s'i) venait la trouver, c'est qu'il avait besoin de son appui. Madame de Chevreuse prit donc ses airs de reine nour re evair l'aprien donnestime du cares airs de reine pour recevoir l'ancien domestique du cardinal Bentivoglio.

Celui-ci se présenta, respectueux, affable, souriant, et la parole plus soyeuse que jamais. Il avait appris l'arrivée de madame de Chevreuse et il venait accomplir un devoir en accourant tout aussitôt lui rendre ses hommages. De plus, il savait que les assignations de l'épargne venaient lentement, et qu'il ne dontait point qu'après un si long et si coûteux veyage madame de Chevrenso n'eût besoin d'ar-

gent, il lui apportait cinquanto mille écus en or, qu'il la priait d'accepter a titre de prêt. Une plus habile que madame de Chevreuse se fût laissé prendre à tant d'humilité : elle se crut donc une puissance en se voyant courtisée ainsi par Mazarin, et, faisant signe a une suivante qui était restée dans la salle de se retirer. elle posa ses conditions pour reconnaître jusqu'où allait son crédit. Le rusé Italien la laissa faire, sûr de l'arrêter toujours quand il le voudrait. Madame de Chevreuse de-manda que l'on contentat M. de Vendôme en lui rendant son gouvernement de Bretagne.

Mazarin répondit qu'on ne pouvait l'ôter des mains de M le maréchal de la Meilleraye, à qui le cardinal de Ri-chelieu l'avait remis; mais, en échange, il lui offrait l'ami-rauté, que tenait M. de Brézé, qu'il était moins dangereux de mécontenter que le maréchal de la Meilleraye.

Le ministre faisait preuve de bonne volonté; il n'y avait donc rien à dire. Madame de Chevreuse inclina la tête en signe de satisfaction. Alors, elle demanda qu'on rendit au duc d'Epernon sa charge de colonel général d'infanterie et son gouvernement de la Guienne.

La change était à la disposition de Mazarin; il la rendit aussitôt. Quant au gouvernement de la Guienne, il avait été donné au comte d'Harcourt, et le ministre promit qu'il ferait tout au monde auprès de ce seigneur pour qu'il s'en démît

Encouragée par ces deux premières concessions, elle aborda la grande affaire, qui était d'ôter les sceaux au chancelier Séguier pour les rendre au marquis de Château-neuf. Mais là s'arrêta la bonne volonté de Mazarin. Nous avons dit quelle puissance s'opposait à la rentree du marquis de Châteauneuf à la cour. Le prélat ne promit pas moins à madame de Chevreuse de faire tout ce qu'il pour rait auprès de la reine pour qu'elle lui accordat ce dernier point, comme il lui avait accordé lui-même les deux pre-miers. Mais, à partir de cette heure, il considéra madame de Cherreuse comme devant un jonr devenir son ennemle; ce n'était qu'une affaire de chronologie.

Pendant quelque temps, madame de Chevreuse put croire encore à la bonne foi du ministre; mais, comme, dans son ignorance de l'intimité où vivait Mazarin avec la reine, elle ne&manquait jamais, chaque fois qu'elle voyait celle-ci de meler à la conversation quelque trait piquant contre le cardinal, ce qui faisait que la reine se refroidissait de r'us en plus pour elle; comme, d'un autre côté, le duc de Vendôme demandait vainement qu'on laissat à l'amirauté, qu'on lui rendait, le droit d'ancrage, qu'on en avait séparé :

comme, ensuite. M. le comte d'Harcinet ne voulait pas defaire, en faveur du duc d'Epernon, de son gonvernement de Guienne: comme, enfin, le ministre avait fin par lui dire tout net que ce qu'elle demandant pour le marquis de dire tout net que ce qu'elle demandait pour le marquis de Chateauneuf etait impossible, madame de Chevreuse se lassa de toutes ces vaines promesses; elle commença par s'assurer l'appui de M. le duc de Beaufort, et, lorsque celui-ci lui eut protesté qu'il demeurerait invariablement attaché à ses interêts, elle se crut assez puissante pour se laire chef de parti et commença a se déclarer hautement contre Maza-PHI

De son côté, madame de Hautefort, celle de ses lavorites que la reine avait le plus aimée après madame de Chevreuse ct a qui, le jour meme qu'elle avait été nonmée régente, elle avait écrit de sa propre mam « Venez, ma chère amie ! je meurs d'impatienc de vous embrasser! » madame de Hantefort, disons-nous, n'etait pas plus favorisée que madame de Chevreuse Elle s'était imaginé qu'elle ne pouvait jamais perdre la faceur d'Anne d'Antriche, faveur qu'elle avait par le partie des houres des houres des houres graces du roi. Elle acquise par la perte des bonnes grâces du roi. eut donc assez de confiance ou de présomption pour ne point craindre de se beurter a cel écueil où devaient se briser tant de fortunes; et, blâmant le chox que la reine avait fait, elle dit tout haut ce qu'elle pensait de Mazarin La régente alors la fit prévenir par Beringhen, son valet de chambre, et par mademoiselle de Beaumont, qui avait de chambres de la reine de tradection de la reine de été antrefois à la reine d'Angleterre, qu'elle eut a cesser les méchants propos qu'elle tenait sur le cardinal, attendn que mal parler du ministre, c'était mal parler d'elle-même,

Sur ces entrefaites, arriva a la cour un homme qui croyait avoir droit aussi d'y réclamer quelque faveur par les dan-gers qu'autrefois il avait courns; c'était l'ami de Cinq Mars, ce même Fontrailles qui avait pris la fuite sons le prétexte qu'il tenait à sa tête, non pas pour sa fête ellemême, mais parce qu'en tombant elle permettrait qu'on vit, en le regardant par devant sa bosse, que, grâce à la tête, on ne voyait encore qu'en le regardant par derrière. Mais, on ne voyait encore qu'en le regardat, par deritere, saits, contre son attente, Fontrailles n'obtint rien qu'un froid accueil, la reine se souvenant, un peu tard peut-être, que c'était lui qui avait été faire signer à Madrid le traifé qui livrait la France à l'Espagne. Il avait compté sur l'influence de M le duc d'Orléans; mais M. le duc d'Orléans, tout meurtri encore de ses luttes contre le cardinal de Richelieu, se tenait à l'écart avec l'abbé de la Rivière. nouveau favori, et paraissait, momentanément du moins, avoir renoncé à tout projet politique.

D'un autre côté, deux hommes qui avaient joué un grand rôle sous le règne precédent, et à qui les obligations que leur avait laissées le cardinal Mazarin semblaient assurer ieurs places, tombaient dans une disgrace imprévue. Ces

hommes étaient M. de Charigny et M. de Boutillier On se souvient de cette soirée où Beringhen avait été annencer au cardinal Mazarin, qui jouait avec Chavigny chez le commandeur de Souvré, que la reine avait jeté les yeux nr lui pour le faire premier ministre. Mazarin, malgré ses engagements avec Chavigny, avait accepté, comme on l'a vu, sans réserver aucunement les droits de son collègue. Chavigny reprocha au cardinal cet oubli de leur conven-tion, et le ministre se défendit assez mal, de sorte qu'un grand froid s'était glissé entre eux. Bientôt Chavigny ap-prit encore que, loin de revenir à lui et à sa famille. Maza rin venait de permettre que la charge de M. de Boutillier, rin venait de permettre que la charge de M. de Bouldher, son père, qui était surintendant des finances, fût partagée entre MM. Bailleul et d'Avaux; alors, il ne voulut pas rester plus longtemps sous l'influence d'un homme aussi cublieux de leur ancienne amitié, et offrit la démission de sa charge, démission qui fut acceptée. En conséquence il la vendit, avec l'autorisation de la régente, à M. de Brienne, qui lui succèda immédiatement dans le conseil comme secrétaire d'Etat.

Tous ces mécontents se groupaient naturellement autour Tous ces mecontents se groupatent, naturement autour du duc de Beaufort, qui, le jour où la reine l'avait pro-clamé le plus honnête homme de France, et lui avait confié la garde de Louis XIV et de son frère, avait rèvé daus l'ave-nir une influence et une position qui lui étaient échappées au profit de M. le prince de Condé. De plus, M. le duc de Beanfort était l'amant de madame de Montbazon, bellemère de madame de Chevreuse, beaucoup plus jeune, au reste, et beaucoup plus belle que sa bru; et l'on se rappelle ou'il avait promis à madame de Chevreuse de ne pas séparer ses intérêts des siens.

Nous dirons un mot sur ce chef de parti, qui joua un si grand rôle dans la Fronde, et qui atteignit à une si grande popu'arité, que l'histoire lui a conservé le surnom de rot ics halles, que lui avait donné le peuple de Paris

François de Vendôme, duc de Beaufort, second fils de César, duc de Vendôme, fils naturel de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, était alors un beau jeune homme à la mine efféminée qui, avec ses cheveux blonds et droits, ressemblait bien plus à un Anglais qu'à un Français. Brave au delà de toute expression, toujonrs prêt aux entreprises basardeuses, mais sans éducation et sans courtoisie dans
> a France, 1 cab reau, 1 c quince 1 recu

r fir untri len mins deres realBuffint llike oie? realBuffint llike oie?

el Ir r la mautre ce qui chanl s en 'e s le la phrase et l'ine V dre la lavat recu une contue l'i l'i l'ime de Gilzuan qu'il avait
l'i l'i l'ine l'i voulait dire fort
l'i l'i s'a côte en désgnant un
l'i n'ile omne deux gouttes d'eau
l'i' ce n'es' qu'il jarle mieux fran-

fri ir legisee missait tacitement M de fri ir legisee missait, dit le cardinal de legisee missait, dit le cardinal de legisee regisee missait, dit le cardinal de legisee missait de prendre plus de legisee met legisee met regisee met legisee met missait un pri le nd ma hinateur de commission de legisee met legisee met

I r le la recette occasion, un harra

1 r le la recette occasion, un harra

1 r le le Monto zon ferome d'Hercule de

1 r le le Monto zon ferome d'Hercule de

1 r le le le Monto zon ferome d'Hercule de

2 r le rand cercle chez elle, et

1 r le le le rand cercle chez elle, et

2 r le rand cercle chez elle, et

2 r le le le le la cour, une sul
1 r le le le de la lettres qu'elle porta a sa

2 r le velle les blets amoureux, mals

4 velle les donne mademoiselle

4 ver le les elles donne mademoiselle

r ry in meriter la continuation

r v que lant que je l'al crie

v r vi e le r n c a d nué tous les avan
l cr maintenant, n'espérez

q e le time que je dois a votre dis
r r r' ger la pass on que vous

av z v e re c v re e re verz ples vers donner

1 're p c v re e re verz que de vons

f l v p e le time plu verr que de vons

f l v p e le time plu verr chez mol,

le retret il etre vameue dans la résolution que javais faite de no plus retourner. Je garderal le logis trois ou quatre plus de suite, et l'on ne m'y verra que le soir ; vous en save la raison. »

es rapports que avaient existé entre la personne qui les vait étrites et celle à qui elles étalent adress es sentement, mme nous l'avois dit, elles nétaient pas signées. Madame te Montbazon trauva de bonne guerre de les attribuer a madime de Longueville, avec qui elle était en grande inimitée, et assura qu'elles étalent tombées de la poche de Colliny qui lui faisait la cour.

Madamo de Longueville, dont nous avons dejà parlé, mais que nous mettens pour la première fois en scene, était cette Anne-Geneviève de Bourbon, qui, ainsi que le duc d'Englien son frere était née au donjon de Vincennes pendant l'emprisonnement du prince de Condé, et qui, succédant a sa mère Charlotte de Montmorency, passait pour une des plus belles et des plus spirituelles femmes de l'époque. Sa matson était le rendez vous des beaux esprits. Ce fait est consacré par les lettres de Voiture.

Cependant, avec toutes les chances le honheur, richesses, grandeur, beauté, est rit, flatteries, la duchesse de Longueville était malheureuse, forcée qu'elle avait été par M. le l'rince, son père, d'épouser un vieux mari, lequel, par un étrange jeu du hasard, qui augmentait encore l'inimité des deux rivates, était amoureux fou de madame de Monthezon.

Malgré les hommages dont elle était entourée, et qu'elle devait surtout, disent les mémoires du temps, à ses yeux de turquoise, madame de Longueville passait pour être sage. L'accusation portée par madame de Montbazon fit donc grand bruit, et, comme sa sagesse contestée et son incontestable beauté avaient fait beaucoup d'ennemis et d'envieux à la princesse, ce furent ceux mêmes qui étaient le moins persuadés qui crièrent la chose le plus haut et la répandirent le plus hoit.

dirent le plus lohi Enfin, après toutes les autres, comme cela arrive ordinaliement, la personne intéressée à ce propos apprit ce qu'on distit d'eile : madame de Longueville, forte de son innocence et convaincue que le scandale tomberait de lui-même, ne voulait pas le relever. Mais madame la Princesse, lière et altière, it de cet evénement une affaire d'Etat, courut tout éplorée chez la reine, accusa madame de Montbazon de calomnier sa fille et demanda contre elle justice en prin-

cesse du sang offensée

La reine avait mille raisons pour être du parti de madame la Princesse : elle haissait madame de Montbazon et commençait à s'impatienter des exigences du duc de Beaufort, son amant; en ontre, le cardinal la prévenait tous les jours de plus en plus contre le parti des importants dont M. de Beaufort était le chef. D'un autre côté, madame de Longueville était la sour du vainqueur de Rocroy: on avait besoin de la parole de M. le Prince et de l'épée de son fils. La reine promit à madame la Princesse une réparation exemplaire.

Ce ne fut has tout. Comme madame de Longueville, chos

Ce ne fut pas tont. Comme madame de Longueville, alors an commencement d'une grossesse, s'était retirée, pour laisser passer tout ce bruit, à l'une de ses campagnes nommée la Barre, laquelle était s'tuée à que'ques lieues de Paris, la reine résolut, pour lui donner une marque publique de sa sympatide, de lui faire une visite, et dans cette visite lui renouvela la pronesse qu'elle avait déjà faite à madame la Princesse, d'une échatante réparation.

Toute la cour, qui n'attendait qu'une occasion pour prendate de la cour, qui n'attendait qu'une occasion pour prendate de la cour.

Toute la cour, qui n'attendait qu'une occasion pour prendre parti pour ou contre le cardinal Mazarin, avait profité de celle-là, quelque futile qu'elle fût, et s'était divisée en deux camps. Les femmes étalent pour madame la Princesse et sa fille: les hommes étaient pour madame de Monthazon; et, le jour même de la visite de la reine à madame de Longueville, madame de Monthazon, par opposition, reçut celle de quatorze princes.

Cependant la relne tenalt parole: elle avait ordonné que madame de Moptbazon feralt des excuses à madame de Longueville; mais la rélaction de ces excuses n'était pas chose faelle Madame de Motteville raconte dans le plus grand détait toutes les agitations de la soirée où elles se rédigerent. Ce fut le cardinal qui les écrivit de sa main, et il dit plus d'une fois que le fameux traité de paix de cterasco lui avait donné moins de mai à conclure. Chaque par de n était discutée par la reine elle-même en faveur de madame de Longueville, et par madame de Chevreuse en faveur de madame de montbazon. Enfin la rédaction en fut arrêtée.

Mais ce n'était pas le tout que d'avoir trouvé la formule des excusés; lorsqu'on les lut à madame de Monthazon, elle refusa tout net de les prononcer; alors, la reine ordonna, et il failnt se soumettre. Mazarin, pendant ce temps, riait us care et vovait ses ennemis se perdre dans une lutte particulière; le prétendu médiateur ne manquait pas une o asion de les déprécier de plus en plus dans l'esprit de la

Malgré l'ordre positif d'Anne d'Autriche, les négociations durèrent encore plusieurs jours; enfin il tut arrêté que madame la Princesse donnerait une grande soirée à laquelle se trouverait toute la cour ; que madame de Montbazon y viendrait avec tous ses amis et amies, et que la la réparation aurait lieu

En effet, à l'heure convenue, madame de Moutbazon, fort parée et avec une démarche de reine, entra chez madame ta Princesse, qui resta debout à l'attendre, mais sans faire. un pas au-devant d'elle, pour qu'on vit bien que inadame de Montbazon etait forcée à cette démarche, et que les excuses qu'elle allait faire étaient des excuses imposées. Arrivée près de la Princesse, elle déploya un petit papier attaché à son eventail et lut ce qui suit:

a Madame, je viens ici pour vous protester que je suis très innocente de la méchanceté dont on a voulu m'accuser. Il n'y a aucune personne d'honneur qui puisse dire une catomnie pareille. Si j'avais fait une faute de cette nature, j'aurats subi les peines que la reine m'aurait imposées; je ne me serais jamais montrée dans le monde et vons en aurais demande pardon. Je vous supplie de croire que je ne manquerai jamais au respect que je vous dais et à l'opinion que j'ai de la vertu et du mérite de madame de Longueville. »

Madame la Princesse répondit :

« Madame, je crois volontiers à l'assurance que vous me donnez de n'avoir pris aucnne part à la méchanceté qu'on a publiée. Je défère trop au commandement que la reine m'en a fait pour conserver le moindre doute à ce sujet (1). »

La satisfaction avait été faite, mais, comme on l'a vu, d'une façon peu satisfaisante. Aussi madame la Princesse demanda-t-elle, le même soir, à la reine la permission de ne plus se trouver aux mêmes lieux où se trouverait madame de Montbazon; ce que la reine lui accorda sans peine. Ton-tefois, ce n'était pas chose facile à exécuter que ce projet, les deux personnes qui ne devaient plus se rencontrer en-semble appartenant à deux des plus grandes maisons de France et devant naturellement se trouver en rapport pres-

France et devant naturellement se trouver en rapport pres-que chaque jour. Aussi une nouvelle collision ne tarda point à avoir lieu; voici à quelle occasion. Madame de Chevreuse avait engagé la reine à une colla-tion qu'elle donnait en son honneur dans le jardin de Rey-nard, situé au bout des Tuileries. La reine y voulut mener madame la Princesse, convaincue qu'elle était qu'après ce qui venait de se passer et la remontrance qu'elle avait faite à madame de Montbazon, madame de Chevreuse n'aurait pas la hardiesse de faire asseoir sa belle-mère à la même table où elle faisait asseoir sa souveraine. Madame la Princesse sen défendit, se doutant de ce qui allait arriver; mais, sur les instances de la reine, elle céda et accompagna Sa Majesté. La première personne qu'aperçut Anne d'Autriche en arrivant fut madame de Montbazon, en grande toi-lette et se disposant à faire les honneurs de la collation. Alors, madame la Princesse demanda à la reine la permission de se retirer sans bruit pour ne point troubler la fête; mais la reine n'y voulut point consentir, et lui dit que c'était sur son invitation qu'e'le était venue, que c'était donc à elle de remédier à la chose. En effet, Anne d'Autriche crut avoir trouvé un accommodement convenable en faisant dire à madame de Montbazon que, ne voulant pas lui faire injure en lui ordonnant tout haut de se retirer, elle l'invitait à feindre de se trouver mal et à quitter la partie sous prétexte de cette indisposition; mais la patience partie sous pretexte de cette indisposition; mais la patience de madame de Montbazon avait sans doute été mise à bout par sa première soumission, et elle refinsa d'obéir à l'invitation de la reine. Alors, madame la Princesse fit de nouvelles instances pour se retirer; mais la reine, offensée de cette résistance, ne voulut point permettre que madame la Princesse s'éloignât senle, et, refusant la collation qui lui était offerte, revint au Louvre avec elle. Le lendemain, madame de Montbaren reut l'avaire de guittor la cour et madame de Montbazon recut l'ordre de quitter la cour et de se retirer dans une de ses maisons de campagne; et,

cette fois, elle ne fit aucune difficulté d'obèir.

Le duc de Beaufort fut très sensible à cet exil. Or, comme il savait bien que le coup venait encore plus de Mazarín que des Condés ce fut à Mazarin qu'il résolut de s'en prendre, et il fut décidé, entre lui et ses amis, qu'on se déferait du cardinal. Mais, brusque et franc comme il était, le duc de Beaufort faisait un manvais conspirateur. Il bouda publiquement la reine, lui répondant à peine on lui répondant d'une manière dédaigneuse lorsqu'elle lui adressait la pa-role, de sorte qu'il démolit pierre à pierre le peu d'amitié qu'elle avait conservée pour lui.

Cependant la conspiration allait son train; le jour de son

exécution était même fixé. M. le cardinal affait diner à Maisons et devait sortir peu accompagne, des soldats avaient été disposés sur la route et devaient laire le coup. Tout était pret, assure madame de Mottev lle, lorsqu'une circonstance imprévue fit manquer l'affaire. M. le duc d'Orléans était arrivé au Louvre au moment ou le cardinal montait en voiture, et le prélat avait invité le prince à d'iner avec lui ; Gastou, ayant accepté, avait passe de sa voiture dans celle de Son Emmence, en sorte que sa présence empecha l'execution du complot.

pecha readmind du complete.

In autre jour, les mesures avaient été prises, dit-on, de manière a tuer le cardinal en tirant sur lui d'une fenètre devant laquelle il devait passer pour se rendre au Louvre, mais, la veille au soir, il fut averti de n'y pas aller, et,

cette fois encore, le coup manqua. Le lendemain, on fit grand bruit au Louvre de cette treprise vraie on supposee. La reine, surtout, prenait fort au sérienx le danger qu'avait couru le cardinal, et, s'approchant de madame de Motteville, les yeux ardents de colère, elle lni dit d'une voix altérée:

— Avant deux fois vingt-quatre heures, Motteville, vons

verrez comment je me vengerai des tours que ces méchants

amis me font.

Le même soir, qui était le lendemain du jour où, disait-Le mettle soir, qui etait le lendemain du jour oû, disalfon, le cardinal avait du être assassiné, M. de Beaufort, en revenant de la chasse, se rendit au Louvre, sur l'escalier, il rencontra madame de Guise, mère du jeune duc Heuri de Lorraine, et ma lauve de Vendôme, sa mère à lui. Toutes deux descendaient, après avoir passé avec la reine cette journée d'agitation pendant laquelle on u'avait fait que parler de l'assassinat mangné. Ces deux princesses qui parler de l'assassinat manqué. Ces deux princesses, qui avaient remarqué l'intérêt que la reine avait pris à toute cette affaire, et qui pent-être même avaient entendu les paroles dites à madame de Motteville, vonlurent empêcher par le l'internissant qu'il avait été de la contraction de la contracti le duc de Beaufort de monter, l'avertissant qu'il avait été fort question de lui pendant toute la journée au Louvre; qu'on l'avait hautement et publiquement désigné comme le chef du complot, et que l'avis de ses amis était qu'il se retirât pendant quelques jours à Anet. Mais lui ne voulut rien entendre, et, comme ces deux dames insistaient pour qu'il n'avançat pas plus loin, et lui disaient qu'il y allait de ses jours

- Ils n'oseraient! dit-il.

Hélas! mon cher fils, répondit sa mère, ce fut en pareille circonstance la réponse de M. de Guise, et, le même soir, il était assassiné.

Mais le duc de Beaufort ne fit que rire de leur terreur Mais le duc de Beaufort ne fit que fire de ferretiret et continna son chemin. Trois jours auparavant, la reine avait été se promemer au bois de Vincennes, où Chavigny lui avait donné une magnifique collation; et, là, le duc de Beaufort était venu la rejoindre et l'avait trouvée fort gaie et fort gracieuse. La veille encore, il lui avait parlé, et rien cans ses manières n'avait indiqué un changement de dispositions à son égard. Il entra donc chez la reine avec sécurité, et la trouva dens son grand cabinet du Louvre, où elle l'acceptilité de son plus gracieux sourire, et lui fit, sur rite, et la trouva dans son grand tabhet du Lourie, on elle l'accueillit de son plus gracieux sourire, et lui fit, sur sa chasse de la journée, des questions qui arnonçaient l'esprit le plus libre et le plus détaché. Sur ces entrefaites Mazarin entra. La reiue lui sonrit et lui tendit la main. Puis, comme si elle se rappelait tout à coup qu'elle avait publice, et le diffragrafient à lui diffre.

Puis, comme si elle se rappelant tout à coup qu'ene avait quelque chose d'important à lui dire:

— Ah! venez donc, dit-elle.

Et elle emmena le cardinal dans sa chambre.

La reine sortie, le duc de Beanfort voulut sortir à son tour par la porte du petit cabinet; mais, sur le seuil, il trouva Guitaut, capitaine des gardes de la reine, qui lui herre. barra le chemin.

- Qu'y a-t-il. monsieur de Guitaut? demanda le duc de Beaufort étonné.

— Monseigneur, répondit celui-ci, je vous en demande pardon, mais, au nom du roi et de la reine, j'ai comman-dement de vous arrêter. Voulez-vous bien me suivre?

- Oui, monsieur, répondit le duc; mais voilà qui est étrange.

Puis, se retournant vers mesdames de Chevreuse et de Hautefort, qui causaient dans le petit cabinet; — Vous le voyez, mesdames, dit-il, la reine me fait de-

mander mon épée.

Et en même temps un sourire, moitié ironique, moitié menaçant, passa sur ses lèrres, car il se rappelant que, dixsept ans auparavant, M. de Vendôme, son père, avait été arrêté de la même façon que lui par ordre du roi, et après que le roi lui avait parlé de plaisirs et de chasse comme venait de le falre la reine.

Mais, pour le moment, il n'y avait aucune résistance à tenter. Aussi le duc de Beaufort suivit-il Guitaut dans sa chambre, qui, pour cette nuit, devait lui servir de prison. Arrivé là, il demanda a souper et mangea de grand appetit; puis il se coucha, et, fatigué de la chasse de la journée. il s'endormit sur-le-champ.

Le même soir, le bruit de son arrestation se répandit, et aussitôt madame de Vendôme, sa mère, et madame de Ne-

⁽¹⁾ Voir la note G à la fin du volume.

and the second of the second o si r de t tas le in present party in call le i l d i et madami de i il u ut

e at lame V to the tent of the

r of naissance Mais r find the savatts blen
r find the savatts blen
r find the latter of the latter
r find the latter of u ne utri i et de joulr, sous

r

i u ne utri i et de joulr, sous

r

i u t ju trouver sous le feu

etait cu'sta i u i madame de

gu ji av i voi littrigue et d'agita
er u l i sis cisels avoune g'an le

i ue u tepro es qu'ele fu

l iia de recurner a Tours. On

l one l avait ete exilee d'abord du

vale et ajprit qu'ele avait quitté Tours

t ale re

Fig. 1 to the less ancientes amies de la relne.

Se covolt madame de Hautefort, a qui elle

of to quotte dornore etant exilée:

t re mi je meurs d'ervie de vous em

La la dames de se fit point attendre. t m l parl r du cardinal et de la reine fir t de vrus anis i Anne d'Anfriche en-r le e le prij qui se tensient hautement. I ri des cruemis du conveau minis-I to describe mission du convolu minispromi infunce pour prier madaiue
le revait leftuere plus grande qu'elle
revait leftuere plus grande qu'elle
rementrance i la reline Comme
dictive e suffice ts secrés de ma
le tribe y prigrande difficulte et proon qu'elle tiva pur lui tout
mi aves teviden et parut mome un
le i fribe, mais de le lendele fris print au fon et aux ma
le salu cert de se basarder dans , l val u ert de se hasarder dans

Turris quan gentilhomne rerulf de Bretagne et nommé Medu.
The rulf de Bretagne et nommé Medu.
The rulf de litter tot de de mander quelrerulf de litter contante dans lami.
The rulf de crorde on placet. " ve t la rige te quil ji tet premit

e souper

there de li diffre d'ultribe ren
l'dime de ll diffre it ins que
(epe d' ton dr ver minut
(the triller mad me de
r c i llea cest deen tveir du vieux gentil t embr. 6 le littéret. Mai in the part of the part homme or dint elle fait ac oin rr o d me de licatefort,

da la reine ampa STREET, SQUARE, SQUARE,

I i 'r cue c voudra
r q q ie e n ' 'r cue c voudra
r v i i le c r cu c n lles autre
v av ie i e e r ch re l r

11 b.c) permettez mol de vous en donner encore un t la c de ll ntefort, et je premets à Votre Majeste e sera le dernier

fires afors lequel®

t est de vous ressouvenir, madame des choses arri y s a la true retue Marie de Medicis, qui, ayant fait mal purfer d'elle à propos de cet Italien, cause de tous ses mal tors revint a Paris après un long ext., et abandonna da s la prosperte ceux qui l'avaient servie dans sa première distrace, ce qui fut cause qu'a la secorde, elle fut abandon ter de tous on assistée si faiblement qu'elle mourut de 10.117

L'avis ctait dur , aussi la reine prit elle fen la dessus, et repetant qu'elle était lasse des réprimandes, elle se jeta dans son lit sans consentir à recevoir d'elle d'autres soins et en lui ordonnant seulement de fermer ses rideaux et de ne plus lui adresser la parole.

A cet ordre, mada'ne de llautefort tomba à genoux en lorgnant les mains et affestant Dien que ce qu'elle avait dit tet fait était pour la plus grande glotre de la reine; mals la reine ne lui repondit point, et madame de llautefort, qui devait avoir l'habitude de la disgrace, sortit en comprenant que la sienne etalt complete. En effet, le lendemain, régente lui fit dire de se retirer et d'emmener mademolselle d'Escars, sa sour, avec elle.

Quant a la marquise de Senecey, des le premier abord elle sut a quoi s'en tentr; elle avait demandé qu'on la fit

duchesse, ce que le cardinal éluda par des promesses qu'il ne fini amais, puis entin, qu'on donnât a ses petits en fants le titre de prince, à cause du nom de Foix, qu'ils por-taient; ce qui lui fut refusé. Elle resta cependant à la cour, sans qu'on put dire qu'elle y fut bien ui qu'elle y fut mal mais ce qu'on pouvait dire à coup sur et sans crainte de se tromper, c'est qu'elle y était sans crédit.

Ce fut ainst que s'évanouit cette fameuse cabale des im-portants, qui vit, en quelques jours, toutes ses espérances détruites par l'emprisonnement de son chet et par la disper-

sion de ses afullés

Mazarla resta seul et tout-puissant sur le rot, sur la reine et sur la France.

IIX

RETOUR DU DUC D'ENGHIEN A PARIS. - LE DUC DE GUISE. - L'ARCHEVÊQUE DE VINGT ANS. - SES FO-LIES. - SON ORGUEHL - SES MATTRESSES. - LA VI-SITE PASTORALE. - L'ABBESSE D'AVENAY. - L'AR-CHEVÈQUE EN EXILA - IL DEVIENT SOLDAT. - SES MARIAGES. - SON COMBAT AVEC COLIGNY. - FUREUR DU DUEL A CETTE ÉPOQUE.

Sur ces entrefaites, le vainqueur de Rocroy arriva a Parts.

Le cardinal avait jugé son amitie si importante, que ce fut en déguisant ses propres ressentiments sous la néces sué de conserver cette amitié, qu'il avait obtenu successigement de la reine les réparations publiques de madame syement de la reine les reparations publiques de madaine de Montisyon à madaine la Princesse, puls l'arrestation du duc d' Beaufort, puls l'exil de M. le duc, de madaine la dun hesse de Vendome et du duc de Mercœur, puls la disgrâte de madaine de Chevreuse, puls le renvol de madaine de Hantefort, puls enfin la démission du comte de la Châtre, colonel géneral des Suisses.

Le duc d'Enghien, selon tonte probabilité, avait trouvé que la réparation de madame de Montbazon n'était pas égale à l'offense faite à sa sœur. Mais, sachant que le duc de Beaufort était de moitié dans cette offense, il venait lui en demander raison. Malheureusement pour ses projets, il trouva, en arrivant à l'aris, le duc de Beaufort arrêté. Aucun enneun ne restait donc avec lequel un premier prince du ang pur tirer l'épèc et l'on résolut de remetire la quedu sing put tirer l'épèc, et l'on résolut de remettre la que-relle à des champions secondaires.

relle à des champions secondaires.
On le rappelle que le nom du comte de Collgny, petitif de l'amiral Collgny, thé à la Saint Barthélémy, avait été mélé dans toute cette affaire. On avait dit que c'était de sa poche qu'etaient tombées les lettres attribuées à madaque de Longueville Aussi, lorsqu'il sut que le duc d'Enghien fauts de champion digne de lui, renonçait à une vengearce personnelle. Collgny, poussé par la duchesse de Longueville vint lui demander la permission de faire appeler en duel le duc de Guise, qui avait pris hautement le parti de madame de Monthazon, et que le bruit public

désignait comme ayant remplacé M, de Beinfirt dans ses

Ce duc de Guise, dont nous prenoncons pour la seconde Ce due de Guise, dont nous prenon ons pour la seconde fois le nom, était, de son côté, petitals du grand Henri de Guise, comme le comte de Coligny était petitals du grand Coligny; c'etait un des seigneurs les plus braves, et surtout, si le mot pouvait être de mise pour ce te époque, aous d'rons les plus excentroques de la cour. Aussi demonderous-nous a nos lecteurs la permission de les entretenir de lui quelques instants, avant de l'introduire sur cette stêne où il sera appelé à jouer un rôle si bizarre.

Henri de Lorraine, duc de Guise, conte d'Eu prince de Joinville, pair et grand chambellan de France, était né à Blois, le 4 avril tôi1; ainsi, à l'époque où nous sommes arrives, il était àgé de vingt-neuf ans.

Destiné des l'enfance, a être d'Eglise, le jeune prince avait reçu au herceau quatre des premières abbayes de France, et, a quinze ans, il était archevêque de Reims. Mais la possession de taut de richesses et l'esperance de taut de gran-deurs ne tournaient que bien difficilement son esprit vers les idées religieuses. Tout jeune, il conrait déjà les rues de Paris en cavalier, et l'abbé de Gondy disait, en le ren-contrant un jour sans tonsure, avec le mantean court et l'épée au côté

Voici un petit prélat qui est d'une Eglise bien mili-

En effet, M. de Reims, comme on l'appelait alors, était En effet. M. de Reims, comme ou l'appetant alors, eant un charmant cavalier avec le nez un peu aquiliu et un peu saillant, le front bien fait, un regard qui prenaît toutes les expressions, et une tournure vraiment princière. Il fallait que cela fût ainsi, puisque l'austère malame de Motteville qui blâmait si fort ses amours désordonnées, ne pouvaient s'empêcher de dire:

- On croirait volontiers que cette famille descend de Charlemagne: car celui que nous voyons aujonrd'hui a quelque chose qui sent particulièrement le paladin et le

héros de chevalerie

Ce qui contrariait les plaisirs du jeune prince, c'est que le cardinal de Richelieu, qui ne perdait pas de vue les rejetons des grandes familles, avait les yeux sur lui, et, toutes les fois qu'il venait à Paris. l'appelait avec tant d'affectation M. de Reims, lui demandait avec tant d'insistance des nouvelles de son archevêché, que le pauvre prélat, si bonne envie qu'il eût de demeurer a la cour, était toujours forcé de retourner à sa résidence. Il est vrai qu'il se consolait de cet exil avec madame de Joyeuse, dont le mari. Robert de Joyeuse, seigneur de Saint-Lambert, était lieutenant de roi au gouvernement de Champagne. Ce Joyeuse, qui appartenait à la grande maison de ce nom, était, au reste, un mari deèla vieille roche, prenant les choses comme on les prenait sous Henri IV, et se faisant faire par les amants de sa femme des pensions qu'il mangeait publique-Ce qui contrariait les plaisirs du jeune prince, c'est que amants de sa femme des pensions qu'il mangeait publique-ment de son côté avec les courtisanes.

Les amours de l'archevêque et de madame de Joyeuse étaient si publiques, qu'un jour une suivante de la dame lui ayant demandé pour son frère une prébende de Reims. lui ayant demande pour son trere une prepende de Reins. le prince la lui accorda, mais à la condition que, puisque c'était à elle qu'il avait donné la chanoinie, ce serait elle qui porterait l'habit de chanoine. Ce qui fut fait effectivement, et, pendant près de trois mois. l'archevêché put être édifié par la vue de son archevêque, promenant dans ses carrosses non seulement sa maîtresse, mais encore la sui-

vante de sa maîtresse en costume de chanoine.

Malheureusement pour les maîtresses de M. de Reims, il était d'un cœur non seulement fort inflammable, mais aussi etait d'un cour non seulement fort inhammane, mais aussi fort changeant. Tout en jurant à madame de Joyeuse qu'il l'adorait, il faisait de temps en temps, et pour chercher aven-ture, des voyages à Paris. Or, madame de Joyeuse le vit un jour revenir dans son archevêché avec des has jaunes. Comme ce n'était pas la couleur ordinaire des has des archevêques et que celui-ci continuait à se chausser ainsi, elle s'informa des causes de cette singularité et apprit que, pendant son dernier voyage de Paris, il avait vu à l'hôtel de Bourgogne une célèbre actrice du temps, nommée la Villiers, laquelle jouait les grands rôles tragiques, et qu'en étant devenu fort amoureux, il lui avait fait demander quelle était la couleur qu'elle préférait. A quoi elle lui avait répondu Le jaune. Le jeune archevêque s'était alors déclaré son chevalier, et lui avait promis de prendre ses couleurs. Comme on l'a vu, il lui tenait parole.

on l'a vu. il lui tenait parole.

Au milieu de toutes ces folies, il portait haut, quoique cadet, l'orgueil de sa naissance. A son lever, il se faisait donner la chemise par les plus nobles prélats Huit ou dix évêques se sommirent, pour ne pas lui déplaire. à ce cérémonial princier; mais, un jour qu'on présentait la chemise à l'abbé de Retz, celui-ci, sous prétexte de la chauffer, la laissa tomber dans le fen, et elle fut brûlée. On en alla chercher une autre, mais quand on la rapporta. l'abbé de Retz était parti, de sorte qu'il fallut que, ce jour-là, le noble archevêque se contentât d'une chemise

passée par son valet de chambre. Il y avait alors en France trois princesse, filles de Charles

de Gonzague, duc de Nevers et de Ma que La la arvi de Gonzague, duc de Nevers et de Mai de 1. a. a. a. a. Marie de Gonzague avant et eleve de 1 in de Lougueville; on l'appeluit la princesse Marie Monsieur Gaston d'érleurs l'avant aimée et avrit venfriéquiser; mais la reine mère s'était opposée formellemen de Lariage Cetait la même qui devait etre aimée plus tiri du pauvre Ciriq-Mars et finir par épouser, comme nou 1 servois bientôt, Vladislas VII. roi de Pologne.

La seconde était Anne de Gonzague de Clèves, qu'o la pela

depuis la princesse patatine

Et enfin la troisième, Benédicte de Gonzague de Claves, qu'on appelant madame d'Avenay, parce qu'elle éta t supé-rieure de l'ablaye d'Avenay, en Champagne.

Or. M. de Reims d vint amoureux de cette dernière sur

la seule relutation de ses belles mains

C'était chose facile pour un prélat de son rang que de pénétrer dans les couvents, c'était même un droit de sa haute position. Il annon a dont que plusieurs abus lui ayant été signalés, il allait faire une tournee dans son archevêché. Cette tournée n'avait d'au re but pour le prince que

vêché. Cette tournée n'avait d'au re but pour le prince que de se rapprocher, sans que personne s'en doutât de madame d'Avenay, et de s'assurer si effectivement l'abbesse avait les mains aussi parfaites que le disait sa réputation.

M. de Reims, avant de se présenter à Avenay, était venn dans deux ou trois antres couvents, et avait ét uné les grands vicaires qui l'accompagnaient par la rigidité des règles qu'il avait prescrites et l'éloquente indignation avec laquelle il avait tonne contre les abus. Il s'avan, ait donc vers le couvent d'Avenay, précédé d'une formidable réputation de rigorisme. Aussi, ce fut en tremblant que les religieuses lui ouvritient leurs portes et que l'abbesse vint audevant de lui. Mais, en voyant ce bel archevêque de dix huit ans, elles furent instinctivement rassurées

ans, elles furent instinctivement rassurées

M. de Reims commença sa visite avec une sévérité qui ne démentait en rien celle qu'il avait déployée dans ses visites aux autres convents : il s'informa de tout, des heures des offices, de leur durée, des pénitences qui étaient imposées offices, de leur durée, des pénitences qui étaient imposées dans les différentes infractions aux règles, de l'abbaye; puis, comme il avait, disait-il, quelques questions plus graves à adresser à l'abbesse, il l'invita à le conduire dans un endroit où il put lui parler sans témoins. La pauvre abbesse, qui avait peut-être quelques petites infractions mondaines à se reprocher, le conduisit à sa chambre. Austifét le joune archeréque reforma la norte avas soin et sitôt le jeune archevêque referma la porte avec soin, et s'aprocha de la jeune épouse du Seigneur.

Mon Dieu! que me voulez-vous donc? demanda l'ab-

bien prévenu.

Mais, monseigneur, qu'ont à faire mes yeux.

Montrez vos mains, continua l'archevêque,

L'abbesse étendit vers lui ses mains tremblantes Voilà d'adorables mains, s'écria-t-il, et l'on ne m en

avait pas trop dit. Mais monseigneur, qu'ont à fatre mes mains.

Le prélat saisit une de ces deux mains et la baisa

Monseigneur, reprit l'abbesse souriante, que veut dire

— Ne comprenez-vous pas, ma chère sœur, dit M. de Reims, que, sur la reputation de votre beauté, je suis de-venu amoureux de vous; que j'ai quitté mon archevèché pour venir vous le dire; qu'a l'aide d'une petite rnse je me suis ménagé cette entrevue; que cette entrevue n'a fait qu'augmenter ma passion, et que je vous aime comme un fou?

Et à ces mots, il se jeta aux pieds de l'abbesse qui, un instant auparavant, était prête à tomher aux siens

Instant auparavant, était prête à tomher aux siens.

Quoique la jeune abbesse, qui n'avait ell'e-même que dixneuf ans, ne s'attendit pas à cette déclaration, il paraît qu'elle en fut moins effrayée que de l'interrogatoire dont elle avait été menacée: aussi, séance tenante, fut-il convenu, pour ne pas exciter de soupçons, qu'on ne prolongerait pas davantage la conférence; mais que, dès le lendemain, elle sortirait du couvent par une porte dérobée et déguisée en laitière; de son côté. l'archevêque devait l'attendre avec un costume de paysan.

Ainsi fut-il fait, et, durant quinze jours, tons les matins, les deux amants continuêrent de se voir de la même façon.

Pendant le séjour de M. de Reims dans les environs de

Pendant le séjour de M. de Reims dans les environs de l'abbaye d'Avenay il fit la connaissance d'Anne de Gonl'abbaye d'Avenay li lit la contaissance d'Avenay, sa sœur zague de Clèves, qui venait voir madame d'Avenay, sa sœur aînée, plus âgée qu'elle de deux ans seulement. M. de Guise ne l'eut pas plutôt vue, que, malgré ses nouvelles et romanesques amours, il entra en galanterie avec elle.

Malheureusement, vers ce temps, son père, le duc Charles de Lorraine, s'étant joint aux partisans de Marie de Médicis, qui venait de sortir du royaume, et ayant inutilement essayé de sculever la Provence, fut forcé de se retirer en

1 3 180

fre, 1 h datude 101 lui fut 0 r yaane de

ra vie morotore r s de seleur en r s le seleur en eg dars les troujes ne travoure st tenthe fravoure statement of the first on the description of the first of

of real és de le ri de l'rraine e irit e soli l'a de le le la permission

e prit e sol l'a chellul la permission rilly ripirut la niche le maintenant sil fern' richi i midy Gaise faire tant de 'ri limit li e levit sin a live he 'le lis li ffile eve l'er cominifereit prosavis vu praviets liepart il cant déja en 'ri li evit d'i la li refrendre la on il l'avait le li ri le solut i nerve le cir il retrouva la ri llus li le sid etatt pissible qu'avant son r'' lauss l'spise l'aimer sa sour, la pauvre li vi vi l'in r'ed l'uis deux ans.

A lit mader to a Montpersier les deux jeunes r ne dans les romans. M de Reims, vin au etait it aurore à la princesses Anne la la race veut de distenses particulières, r la pri es e le crut ou fit semblant r r e la lancine de Reins leur dit la messe r u le de l'heel de Nevers.

" Is a prince mme on contestait a la princesso

Not take the signlife union. ta ta m ri*

Victo matime rependit le bonhomme, je n'en sau-I s d Belis retondre, c'est que les I s e t pas es comme s'il l'était

v rare in onite de Saissons. Notre arche-1 t p turbeteet p ur ne pas salsir cette occasion
1 t vill s avertures, mais après la bataille
1 M G 1 ville nr su omba d'une façon si mysr 1 i n d'on mone de sa vi telre, Henri de Lorralne
r 1 s d'une sedan pas a en Flandre, où il prit
f 11 s rv e duis les troupes de l'empe-

I promote de la se de cuisa anssitôt en homme et parper residre in maint mais en arrivant a la fron-I I l'ille notre archéveque avait contracté un l'i rice et vout l'épit r Honorée de Glimes, fille I came y o to e de Grindlerg venve d'Albert Maximilien

t er vit als tot a Pils

t er vit als tot a Pils

t v q o rie, dé laré criminel de lese majesté
i l'i e righillement la mort du cardinal de reffer | 1 | 1 | 1 | de Lorraine ne se le lit pas dire refer for the passers of the passers I to continue of che, il fut ecrealty of the first term of the land of the continue of the first term of the first term

ve c ju te au n m t cu ver it me de Me that n ave ma

r r r le même qui fut de r r r a daller pretria

ITI d d G G I rent et qui avait le r d r tire in r con relevalt d'une

lor de maladie, le duc de Guise n'est pour rien dans l'in-sul e qu'a faite madame de Montbazon a madame de Longue-ville, et, s'il m'en fait l'observation, je regarde que vous

d icz vons tentr comme satisfait.
Il n'est pas question de cela, repondit Coligny. J'at gasé ma parole a madame de Longueville; va donc dre in duc que je veux me battre contre luf a la place Royale.

Le duc de Guise accepta, et la rencontre cut leu quelques pours après Madame le Longueville était cachée chez la vielle duchesse de Rohan, dont les croisses donnaient sur cette place, et regardait derrière une fenêtre. Les quatre adversaires se rencontrèrent sur le milien de la place Royale, venant, deux d'un côté, deux de l'autre : Coligny, assisté de d'Estrade, Bridieu servant de se ond au duc de Guise. duc de Guise.

Monsieur, dit le duc de Guise à Collgny en l'abordant, nous altons décider aujourd'hui les vieilles querelles de nos deux maisons et montrer quelle difference il y a entre le

ang des Guise et celul des Coligny.

A ces mots, ils mirent l'épée à la main. Au bout de deux ou trois passes, Coligny, blesse à l'épaule et a la poitrine du même coup, tomba. Le duc de Guise lui mit aussitôt l'épée à la gorge et le somma de se rendre. Coligny tendit son épec Pendant ce temps, de son côté, d'Estrade mettait Bridieu hors de combat. Au bout de quelques mois, après un meny qui ne se soutint pas, Coligny mourut des suites de sa blessure il était écrit que cette maison des Guise devait être éternellement fatale aux Coligny.

Par cette défaite de son champion, madame de Longue-ville perdit tous les avantages de la victoire qu'elle avait remportée d'abord sur madame de Monthazon, et l'on fit sur elle ce couplet qu'avant de retourner à l'armée, son frère, le duc d'Enghien, put entendre chanter dans les rues

de París :

Essuyez vos beaux yeux, Madame de Longueville, Essuyez vos baux yeux: Coligny se porte mleux S'II a demandé la vie, Ne l'en blamez nullement, Car c'est pour être votre amant, Qu'il veut vivre éternéllement.

C'était au même lieu et pour une cause aussi futile que, quinze aus auparavant, Boutteville, des Chapelles et la Berthe s'étaient battus contre Beuvron, Bussy d'Amboise et Choquet; mais, on se le rappelle, Boutteville et des Chapelles payèrent de leur tête cette infraction aux édits

quant au duc de Guise, il ne fut pas même inquiété, et cette impunité devint le signal de la reprise des duels,

étouffés par la main du fer du ministre de Louis XIII.
Richelieu avait appuyé sa rigueur d'un calcul fait en
mars 1607 par M de Loménie, lequel avait trouvé que, depuis l'avènement au trône de Henri IV, en 1589, quaire mille gentilshommes avaient été tués en duel, ce qui faisait une moyenne de deux cent vlugt par an.

THE

LA COUR QUITTE LE LOUVRE POUR LE PALAIS-ROYAL. -ENFANCE DE LOUIS XIV. - LES ENFANTS D'HONNEUR. - ÉDUCATION DU JEUNE ROL - LEÇONS DE SON VA-LET DE CHAMBRE. - AVERSION DU ROI CONTRE MAZA-RIN. -- TRISTE ÉTAT DE SA GARDE-ROBE. -- AVARICE DU CARDINAL-MINISTRE. - PORTRAIT DE MAZARIN PAR LA ROCHEFOUCAULD.

Le 7 octobre 16/3 la reine quitta le Louvre avec le rol et le duc d'Anjou et vint habiter le Palais-Cardinal; seu-lement, sur l'observation du marquis de Prouville, alors grand maré hal des logis de la maison du rol, qui repréenta a Anne d'Autriche qu'il n'était pas convenable que le roi habitu la muison d'un de ses sujets, l'inscription qui etait an dessu de la porte fut ôtée, et l'on y substitua celle de Palm Boyat. C'était une nouvelle ingratitude en-vers la mémoire de celui qui en avait fait don à son souverain, don spiendide, s'il faut en croire ces vers de CorNou, l'univers entier ne peut rien voir d'égal Au superbe dehors du Palais-Cardinal. Toute une ville entière, avec pompe bâtie, Semble d'un vieux fossé par miracle sortle, Et nous fait présumer, à ses superbes toits, Que tous ses habitants sont des dieux ou des rois.

En effet, le Palais-Cardinal était dans l'origine un simple bôtel situé a l'extrémité de Paris, au pied du mur d'enceinte; il avait été rebâti en 1629 sur l'emplacement des hôtels de Rambouillet et de Mercœur, achetés par le cardinal, et, suivant le cours de sa fortune, il s'était agrandl comme elle. Plus puissant que le roi, le cardinal avait La reine, touchée de la vérité de cet argument, rétablit l'Inscription; mais l'usage l'emporta, et le titre de Palais-Royal, qui avait été donné à ce monunent à cause de la présence du jeune roi, l'emporta sur celui de Palais-Cardinal.

Louis XIV, alors âgé de ciuq ans, fut installé dans la chambre de Richelieu. Son appartement était petit, mals commodément situé entre la galerie des hommes illustres, qui occupait l'aile gauche de la seconde cour, et la galerie qui régnait le long de l'aile de l'avant-cour, et dans laquelle Philippe de Champagne, peintre favori de Son Eminence, avait peint les plus beaux traits de sa vie.

L'appartement de la reine régente était beaucoup plus



Les quatre adversaires se rencontrerent sur le milieu de la piace Royale

voulu être plus magnifique que son souverain. En couséquence, le mur d'enceinte de Paris avait été abattu, le fossé avait été comblé, le jardin, dégagé de tout ce qui l'empêchait de prendre une forme régulière, s'était étendu jusqu'aux prairies sur lesquelles on a bâti depuis la rue Neuvedes-Petits-Champs et la rue Vivienne. En outre, Richelieu avait fait percer la rue qui a pris son nom et qui conduisait directement de son palais à sa ferme de la Grange-Batelière, située au pied de Montmartre. Toutes ces acquisitions, y compris le prix de l'hôtel Sillery qu'il avait acheté daus le seul but de l'abattre et d'avoir une place devant son palais, avaient coûté au cardinal huit cent seize mille six cent dix-huit livres, somme énorme pour le temps, puisqu'elle correspond à près de quatre millions de notre mounaie.

Aussi, lorsque madame d'Aiguillon, nièce du cardinal, vit qu'on faisait enlever l'inscription qui constatait que cette huitième merveille du monde avait été bâtie par son oncle, elle écrivit à la reine pour la supplier de rétablir la première inscription. « Il est peu séant, disait-elle daus sa supplique, de faire injure aux morts, car les morts ne peuvent repousser l'injure qu'on leur fait; en remettant à sa place l'inscription que Votre Majesté a ôtée, elle honorera la mémoire du cardinal de Richelieu et elle immortalisera son nom. »

vaste et plus élégant. Non contente de ce que Richelieu avait fait, elle ajouta encore au luxe des ornements qu'il avait prodigués, et confia le soin de ces embellissements intérieurs à Jacques Le Mercier, son architecte, et à Vouet, qui se proclamait lui-même le premier peintre de l'Europe

Son cabinet, qui passait pour la merveille et le miracle de Paris, renfermait un tableau de Léouard de Vinci, la Parenté de la Vierge, par Andrea del Sarto, un Enée sauvant Anchise, d'Annibal Carrache, une Fuite en Egypte, du Guide, un Saint Jean monté sur un aigle, de Raphaël, deux tableaux du Poussin, et les Pèlerins d'Emmaüs, de Paul Véronèse. Ce cabinet était l'ouvrage du cardinal; mais la reine y ajouta une salle de baius, un oratoire et une galerie. Tout ce que le goût du temps avait pu créer de fleurs, de chiffres et d'allégories était semé sur un fond d'or dans la salle de bains. L'oratoire était orné de tableaux de Philippe de Champagne, de Vouet et de Bourdon Stella, qui représentaient les principales actious de la vierge; une seule fenêtre, dont les carreaux étaient montés en argent, l'éclairait.

Quant à la galerie placée à l'endroit le plus retiré, et dont Vouet avait peint le plafond et Macé travaillé le parquet, la régente l'avait destinée à tenir le conseil; c'est dans cette galerie que seront arrêtés, en 1650, les princes 11 C T UP

12 C UP

13 MS

4 d un

(1 2 1 dens

5 t tal (4

in thasterbal to les Brok

to the despite the second of t V Finant projecti

The role is falls of the role in the role

r (1 n e us laquelle turent compris le la tre MM de (orstin reveux du chan-

t om de chambre de la reine re-par elle pres du roi recut les nouveaux les Mes'e tambour battant a la tête de 1 S. M. este tambour baltant a la tête de 1 i ne le entruts (henreur qui etait déja nomisses relres elle tenait une 1 i m. n. i hau se est retombatt sur son monchoir le control et i n. h. pe i d'h mi e couvert de plumes noires, et repectue este l'he remit a chacun des nouveaux f n th heir un mosquet, qu'ils recurent en portant l r l'ir hyeru mais s'ns se découvrir, car ce n i l'rire l'u's elle les embrassa tous les uns arr lures in front leur donna sa bénediction d'une f vilore quo rai pu le taire l'abbé de Gondy. nett the donnée comman la l'exercice que l'on latn sprjur

d par man squrent tenir des baguettes, il se t i r an mear pareil a celui des cent Sulsses, et

Le neuvres d'enfant d'honneur lurent laterromle neuvres d'enfant d'honneur lurent laterromle reun leurs par les évenements que nous
le la clib recommencerent de plus
le la clib recommencerent de plus
le la clib restent plus présidés par
le la la restent plus présidés par
le d'une har évalent de temps

er i 'lr nr ruonte qu'il donna n i u der tilhe par une i cernge ne de tontes ses ple-

i corrige in editories ses plei que que grats en une pelite
' io a corée de rio La echange
l lior Prene un arlabete
rior i trover de dat la mair
riodure Sie Sie Steldit

' corgill pren
A lior cre lirente je vou
de fli cordrole mais,
li corce de un moncour
i rece qui viri de une
ent au de prode une

L , I ql m d d. trt ' (ie intrium nt trg/s e man du m Lori VIII m m m m m t tr cire t rece

A sept are costadire of the Louis XIV fut the des to a seas femines of a genverneur le sous gouverneur is viles de candire en recoit en fonctions to cha rement conna beaucoup le joune (8), qui no

It plus ses bennes annes anpres de l'ii, et qui denrin cumutalement a hap rite his conjes de l'es avec lesquels I maies avaient I habi ude de l'endormir

og landes avaent l'habitude de l'endormir i poi e ditalors a la retne que si che l'avait pour agréale au heu de ces contes de Peat Arc il trait au roi maque soir quelque bon livre, que, si le roi s'endormait la lecture serait perdue mais que sil ne s'endormait pas l'intresterait foujours dats la menore quelque chose de ce qui d'aurait entondu haporte demanda alors a M de Beaumont précèpe eur du roi. I l'histoire de l'rance de Mère rait dont il un fisant tous les soirs un chapitre Contre oute attente le roi prit grand plaisir a cette lecture, i romettant bien de ressembler à Charleragne, a saint Louis e à François let, et entrant dans de grandes coleres lors qu'on lui disait qu'il serait mi second Louis le Faimeant. qu'on lui disait qu'il serait un second Louis le Faineant.

Mais bientot Esporte put s'apercevor que ces lectures historiques il etarent pas du goir du cardinal; car, un soir que le ret était couche et que lui même, deshabilté et en robe de chambre, il lui lisait l'histoire de l'ingues Capet, Son Emmence, vonlant eviter le monde qui l'attendatt, passa dans la chambre du roi, pour, de la, descendre a la conciergarte cu il logeaft, Louis XIV, des qu'il aper-ut son Emmence, it semblant de dormir le cardinal alors demanda quel etait de livre que Laporte lisait, et, sur sa réponse que c'était l'Histoire de Trance, il sortit en haussant les épaules et fort brusquement, sans approuver ni blamer, mais la ssant a l'inteffigence de Laporte le soin de deviner la cause de ce brusque départ. Le lendemain, il dit tout haut que sans doute le gouverneur du roi lul passait ses chausses, puisque son valet de chambre lui apprenait Phistoire.

Au reste, ce n'etait pas la scule leçon que Laporte don uat a sor matte, car, un jour, ayant remarque que, dans tous ses jeux, le roi latsait le personnage de valet, il se mit dans son fantenil et se couvrit Louis XIV, tout enfant qu'il etait, trouva cette action si mauvaise, qu'il alla tout courant se plaindre a la relie. Vussitôt celle-ci fit venir Laporte, et lui demanda pourquoi il s'asseyait et se cou-

- Madame, dit Laporte, puisque Sa Majesté fait mon metier, il est juste que je fasse le sieu. Cette lecon frappa tres fort Louis XIV, qui, à partir de

ce jour, renonça entrerement a l'emploi des valets.

Nous avons dit que, lorsque Mazarin passa dans la chambre du roi, le roi fit semblant de dormir. Cela tenait à l'étrange aversion qu'il avait concue, tout enfant, pour le cardinal Cette aversion ne s'arrêtait pas a Son Eminence sentement, mais s'étendait à sa famille. Tous les soirs, le rot en donnalt une preuve, car, lorsqu'il se couchait, premier valet de chambre présentait, par ordre de Sa Mapeste, un bougeoir avec deux bougles allumees a celui des enfants d'honneur qu'il lui plaisait de faire rester à son coucher, et chaque stir le roi, defendait a Laporte de donner le bougeoir de M de Manchii, neveu du cardinal, brave et excellent seune homme cependant, qui fut the depuis au combat de la porte Saint Antoine

Un jour, a Compiegne, le roi, voyant passer Son Emi-nence avec beancoup de suite sur la terrasse du chateau, se defourna en disant assez hant pour que builessis, gen tulionine de la manche l'entendit « Volla le grand Turc qui passe » Duplessis rapporta ce propos a la reine, qui lit venir l'enfant, le gronda fort et voulut le lorcer à dire quel était cetul de ses serviteurs qui donnait ce nom au quel clait celui de ses serviteurs qui donnait ce nom au cardinal, pensant bien que ce n'était pas de lui-même qu'il lappelait ainst, mais le roi fint bon, et quelques menaces que lui lit sa mere, il outint qu'il ne devait celle suggestion a personne, et que l'imagination lui en était venne a lui même. In antre pour que le roi était à Saint termain, dans un petit cabinet du vieux chiteau, assis sur sa chaise d'affaires, comme dit Laberte, M. de Cha ramaute second valet de chambre du roi, que le cardinal avait mis en cette charce cuiva dans le cabinet et dit à Saint. avalt mis en cette charge, entra dans le cabinet et dit à Sa Majesté que Son Emmence, en sortant de chez la reine, s'était arrêtée dans sa chambre pour assister a son coucher, ce qui étail chose extraordinaire, le cardinal n'ayant pas pour halotude de rendre de parells hömmages au roi. Le roi ne répondit mot Charamante, fort étonné de ce si-lènce, regarda su cessivement pour en chercher l'expli ration, M. Dumont le sous gouverneur, Laporte et un gar-çon de claimbre, qui étaient la Laporte, qui considérait Charamante comme un espion et qui craignait qu'il ne crut que c'était lui qui montait ainsi le jeune roi contre le cardoral repéla ce qu'avait dit Charamante en entrant, et fit observer à Sa Majes'é que, si elle n'avait plus affaire ou elle était, elle devait s'en aller se coucher, pour ne pas faire attendre plus longtemps Son Eminence, Mais le roi let la sourde oreille demeurant muet et lamobile à l'obervation de Laporte con me a l'aunonce de Charamante,

T co d concents coverage 1

si bien que le cardinal, apres avoir attendu pres d'une demi-heure s'ennuya et descendit par le petit degre qui conduit au corridor. Comme il s'en allait, les éperons et les epecs des gens de sa suite hrent tant de bruit, que le roi se decida enfin a parler.

- M. le cardinal dt-il, tait graude rumeur par où il passe; il faut qu'il ait bien cinq cents personnes à sa

Quelques jours après, au même lieu et à la même heure, le roi, revenant de ce cabinet pour affer se coucher, et ayant vu un gentilhonane de M. le cardinal, nommé Bois-Ferme, dans ce passage

Allons, dit-il à M. de Nyert et a Laporte, M. le cardinal est encore chez maman, car j'ai vu Bois-Fermé dans le passage: l'attend-il donc toujours amsi?

- Out, sire, répondit Nyert; mais outre Bois-Fermé, il a encore un gentilhomme dans le degré et deux dans le

Il en a donc d'enjambée en enjambée? dit le jeune

Il est vrai que, quand même cette aversion n'eût pas été instinctive, comme celle qu'ont d'habitude les enfants pour les amants de leur mère, ou n'eût pas été, ce qui est plus probable encore, inspirée au roi par ceux qui l'entouraient, elle lui serant venue naturellement par le peu de soin que prenait Mazarin de contenter l'enfant royal, qu'il laissait, non seulement manquer des choses qui regardaient ses divertissements, mais encore des objets nécessaires aux premiers besoins de la vie.

Ainsi, la contume était que l'on donnât au roi, tous les ans, douze paires de draps, el deux robes de chambre, une treté et une d'hiver; mais Mazarin, ne se soumettait pas à cette coutume, qu'il regardait sans doute comme trop coûtense, ne donna que six paires de draps au roi pour trois ans entiers; aussi ces draps étalent-ils si usés, que ses jambes passaient au travers et posaient a cru sur le material de contraint passaient. celas. Quant aux robes de chambre, le cardinal les avait réglées avec la même economie : au lieu d'en donner deux par an, il se contenta d'en donner une pour deux ans que

le jeune roi portait hiver et été; c'était une robe de cham-bre de velours vert, doublée de petit-gris qui, la dernière annee, ne lui venait plus qu'à la moitié des jambes

Un jour, le roi voulut s'aller baigner à Conflans. Laporte donna aussitot les ordres nécessaires et l'on fit venir un carrosse pour conduire Sa Majesté avec les hardes de sa chambre et de la garde-robe. Mais comme Laporte se dis-posait à y monter le premier, il s'aperçut que tout le cuir des portières qui couvraient les jambes était emporté, et que tout le reste du carrosse etait d'ailleurs en si mauvais qu'il ne ferait pas, sans se briser, le trajet, si court qu'il fût; alors, Laporte rendit compte au roi de l'état de sellerie, lui disant qu'il était impossible d'aller à Condans comme il le désirait, attendu que, si on les voyait dans une pareille voiture, les plus petits bourgeois se moqueraient d'eux. Le roi crut le récit exagéré et voulut juger lui-même de l'état du carrosse; mais, en voyant le peu de respect qu'on avait pour lui, puisqu on supposait qu'il pouvait monter dans une pareille voiture, il rougit de colère, et, le soir même, s'en plaiguit amérement à la reine, à Son Eminence et à M. de Maison, alors surintendant des finances. Grâce à cette plainte, le roi eut cinq carrosses

Au reste cette avarice de Mazarin. dont nous aurons, dans le cours de cette histoire, si souvent occasion de don-ner de nouvelles preuves, ne s'arrêtait pas aux choses du roi, mais s'étendait à tous les détails d'administration de la cour. Tout se faisait avec un désordre et une parcimonie étranges. Par exemple, tandis que le roi, qui fit bâtir Ver-sailles manquait de draps, de robes de chambre et de car-rosses, les dames attachées à la personne d'Anne d'Autriche, sa mère, n'avaient point de table au palais, et fort souvent restaient sur ienr faim. Après le souper de la reine, elles en mangeaient les débris sans ordre ni mesure, se servant, pour tout appareil, de sa serviette à laver et des restes de son pain (1

tes lestins publics et de représentation n'étaient pas mieux réglés, tant l'avarice sordide du cardinal étendait saus cesse et partout sa griffe de harpie. En 1645, le jour de la signature du contrat de la princesse Marie de Gonzague, la même dont nous avons parlé à propos des amours et des folies du duc de Guise, lorsque la reine reçui a Fon-tainebleau les ambassodeurs de Pologne, elle leur donna un grand souper, ou, du moins, son intention fut de le leur donner: mais, le soir, dit madame de Motteville, on raconta à la reine qu'il y avait eu une dispute entre les officiers de la bouche, de sorte que le premier service avait manqué. En outre, l'ordre avait été si mal observé, que, lorsque ces somptueux étrangers, qui s'étai ni signalés par leur luxe oriental, voulurent sortir, ils furent forcés de marcher sans aumière jusqu'au grand escalier de l'appartement du roi. La reine gronda fori en apprenant désordre. En effet, de pareils oublis d'étique, e et une semblable pénurie devaient paraire étranges a une princesse élevée au milieu du cérémonial espagnol, et dans une cour alimentée par les ruisseaux d'or et de pierreries qui roulaient vers elle des deux Indes Nous nous sommes etendu sur ces détails, parce qu'ils

montrent l'état financier du royaume et les mœurs de la cour, et qu'ils font ressortir une haine pour l'obéissance, innée chez Louis XIV, qui, des son enfance, réagit contre cette tyrannie ministerielle sous laquelle s'était toute sa

vie incliné le roi son père.

Quant à Mazarin, que nous allons voir jouer le princi-pal rôle dans la période qui nous reste à parcourir jus-qu'à la majorité du roi, nous siterous le portrait qu'en trace le comte de la Rochefoucauld et nous laisserons les événements en faire apprécier la justesse.

Son esprit était graud laborleux, insinuant et plein antifice; son humeur était surple, et l'on peut même dire qu'il n'en avait point, et que, seion l'utilité, il leignait toute sorte de personnages. Il savait éluder les prétentions de ceux qui lui demandaient des grâces, en leur en faisant espérer de plus grandes. Il avait de petites vues, même dans les plus grands projets, et, au contraire du cardinal de Richelieu, qui avait l'esprit bardi et le cœur timide, le cardinal de Mazarin avait plus de hardiesse dans le cœur que dans l'esprit; il cachait son ambition et son avarice sous une modération affectée; il déclarait qu'il ne voulait rien pour lui, et que, toute sa famille étant en Italie, il voulait adopter pour ses parents tous les serviteurs de la reine, et chercher sa grandeur et sa sûreté en les comblant de biens. »

On a vu de quelle façon il pratiquait ces principes.

XIV

RÉVOLTE DU TOISÉ. - NAISSANCE DU JANSÉNISME. -PREMIÈRE REPRÉSENTATION DE « RODOGUNE ». - SE-COND MARIAGE DE GASTON. - NOCES DE MARIE DE GONZAGUE. - MAGNIFICENCE DES POLONAIS. - FÊTES A LA COUR. — « LA FOLLE SUPPOSÉE ». — CAMPAGNE DE FLANDRE. - LE DUC DE BELLEGARDE, SA RÉPU-TATION, SES AMOURS. - BASSOMPIERRE. - UN CONTE DE FÉE. — HENRI IV ET BASSOMPIERRE. — LES DEMI-PISTOLES. - ESPRIT DE BASSOMPIERRE. - ANEC-DOTES A SON SUJET. - SA MORT, SON PORTRAIT.

L'année qui venait de s'écouler, année de laquelle datait le nouveau règne, avait été féconde en événements : un roi mort, une grande victoire remportée par le fils du premier prince du sang, un nouveau ministre porté au pouvoir, une révolution d'intérieur soulevée et calmée presque aussitôt, un petit-fils de Henri IV arrêté et mis en prison, toute une faction exilée, dispersée, la politique maintenue dans la ligne où, depuis vingt ans. la poussait le cardinal de Richelieu; enfin, deux grands hommes élevés au maréchalat, Turenne et Gassion.

Aussi, les années suivantes semblent-elles gourdies dans leur bonheur et leur tranquillité. Les succès guerriers se balancent: contre les impériaux, on gagne, à peu de chose près, la bataille de Fribourg et l'on prend Gravelines: mais, en Espagne, on perd la bataille de Lérida et on lève le siège de Tarragone. A Rome, le pape Ur-bain VIII meurt et Innocent X le remplace; enfin, la reine i'Angleterre, Henriette de France, tandis que sa sœur Eli-sabeth meurt sur le trône d'Espagne, abandonne le sien, déjà ebranlé par la révolution puritaine, et se réfugie en France. Les trois grands événements de l'année sont: la révolte du toisé, la naissance du jansénisme et la première représentation de la tragédie de Rodogune

Un mot sur chacun de ces trois grands événements. Il avait plu an peuple de Paris, dit madame de Motteville, de s'émouvoir au sujet de certains impôts qu'on avait vonlu mettre sur les maisons. Or, voici ce qui avait amené cette émotion

Les anciennes ordonnances défendaient de bâtir dans les faubourgs de Paris; mais on sait en général comment,

^{1,} Madame de Motteville.

1r | | | | | | | | | | | | | | | | è e y s r s t Ma arin I re ' I Te I 1 1 cette con-1 5 « us le titre septen de ce et les officiers r. dans chaque fau ablies eette me sequence de le wrir 1 STER u c latre, qui fut appe l laure resultat que l , ù elle s'amusa t fort c' Tally years veius griefs centre le cour s te, qui a fait tant de l'ru urments Louis XIV e in fame saire de reprendre la les d'un ter de la questin une déclien

e un lomme corn à la fos par l'ausr 'l ar la vivacité de s'n esprit c'était

l' (vriu l'a l'ativacité de s'n esprit c'était

l' (vriu l'a l'ativacité de s'n esprit c'était

r l'un l'actell vru tère si une fois il se don
l'i m u cui lles u corre un évoché que

r « Cal t l' r le arbit l'un metid de onnement

vi' he tet se pendre ui r 'if de plainte.

If the private that mert un grand aml de l'abbé () () 11 class eveque d'Yrres, en Belgique, et () 1 1 ma (rueille Jansenius Ce prélat lais-ait un g vre de toute sa vie, ayant pour titre l'Augustinus.

A control que les villules questions de la théologie m el s de la pelitique. Le nouveau livre traita't de la re qu'un dé re pentifical du pape l'rbain VIII 1 de toucler Le livre fut donc prohibé d'abord; com au de cette interdiction il s'était immé-ent l'it repai lu il fut attaqué en France, et Saint-van es a deuse. Antone Arnaud, le plus jeune de value l'inis d'have at Arnaud.

I la nal mee la ansensm stardemment pour-siv par les platte, non joint par e que le livre a'taquait e r rire mo or pourrait le croire, mais parce qu'il E n e jar jar malable de Saint-Cyran, qui avolt la la re Garas e et pour défenseur le lils de l'avot Arnual, leur anci n adversaire.

A 1 prost none devait pas rester theologique l prett n'ne devalt pas resir théologique. In orretre fu's gniffé un matin a Antoine Arnaud, lenat d'partr pour Rome, afin de rendre
of lute on saint pere. Cet ordre produisit
' 'llus gran le qu'il était plus inat
l' replait obeir se cacha, it adis que
fu't expain des députations à la reine
put l'ur cyain des députations à la reine
put l'ur result des deputations à la reine

Find menting legar on the quadratic distribution of the control of A A A de per depensé dobéir

Calterace or detted algue, che
Ar e d'Arr he fut feare de céder
Le que con e rere tait c
Le pro que re remain na qu'elle ac
Le tre con a real pon
Le tre con Ar od ne
Le tre con Ar od ne

triat

I d l Cirnet leamh

(and the all minute of

Lile a tout ensemble, d.t.d. la beauté du soleil, la nouve unté des tictions, la force des vers, la facilité de l'expressan la solidité du raisonnement, la chaleur des passions, endresse de l'amour, et cet heureux assemblage est mé orgé de telle sorte, qu'elle s'élève d'acte en acte : le second isse le premier, le troisleme est au-dessus du second, et le terier l'emporte sur tous les autres. L'action y est une, rande, complète, sa durée ne va point ou fort beu au delà de la représentation; le sujet est des plus illustres qu'on puisse imaginer, et l'unité de lieu se rencontre de la mantère que je l'indique dans le trolsième de mes discours et avec l'indulgence que j'al demandée pour le théâtre. »

Comme les Fréron et les Geoffroy n'avaient point encore eté inventés a cette époque, le public fut de l'avis de Cor-

L'année 1645 s'ouvrit par l'arrestation du président Barillon et par la bataille de Nordlingen, que gagnèrent en com-munauté le duc d'Enghien et le marechal de Turenne, Puis vinrent les noces de la princess : Marte de Gonzague avec le roi de Pologne, lesquelles noces furent un grand plaisir pour la capitale, à cause du spectacle nouveau qu'elles offri Enfin, l'entrée solennelle des envoyés extraordinalres eut lieu à Parls le 29 octobre

Le palatin de Posnanie et l'évêque de Warmie avalent été choisis par le roi Vladislas VII pour épouser en son nom

la princesse Marie.

Le due d'Elbeut fut envoyé par la reine, avec une dou-zaine de personnes de condition, les carrosses du roi, ceux du duc d'Orléans et ceux du cardinal pour les recevoir à la porte Saint-Antoine

Le cortège des ambassadeurs se composait d'abord d'une compagnie de gardes à pied, habillées de rouge et de jaune, de grandes boutonnières d'orfévrerie sur leurs habits; Ils étaient commandés par deux ou trois officiers richement vêtus et montés sur de magnifiques chevaux. Leurs habits étaient composés d'une veste turque fort helle, sur laquelle ils portalent un grand manieau à manches longues, qu'ils laissaient pendre d'un côté du cheval. Ces vestes et ces man-teaux étaient enrich's de boutons de rubis, d'agrafes de diamants et de broderies de perles.

Après cette première compagnie s'avançaient deux autres troupes à cheval, portant les mêmes livrées que celles qu' étaient à pied, avec cette seule différence que, quoique les couleurs fussent les mêmes, les étoffes étaient plus riches et les harnais des chevaux converts de pierreries. A la sulte de ces deux compagnies venaient nos académistes (i), qui, dit madame de Motteville, pour faire nonneur aux étrangers et déshonnear à la France, étaient alles qui-devant d'eux. En effet, leurs chevaux couverts de rubans et de plumes parurent mesquins et pauvres auprès des chevaux polonals couverts de raparaçons de brorart et chargés de pterreries.

Les voitures du roi ne faisaient pas, du reste, mellleur effet auprès des carrosses des ambassadeurs, lesquels éta ent converts d'argent massif partout où les nôtres avaient du

A la suite de ces trols compagnies marchaient les selgneurs polonals vêtus de brocart d'or et d'argent, chacun avec son train et sa livrée; les étailes en étalent si riches et si belles, les conieurs si vives et si resplendissantes, une telle pluie de diamants semblaient ruisseler sur tous ces habits, que les dames de la cour avonèrent qu'elles n'avalent jamais rien vu de plus agréable et de plus riche. Quelquesunes apposèrent il est vral, a cette entree la réception du duc de Bucklogham; mais vingt ans s'étaient passés depuis cette réception et les nouveaux élégants n'y avaient pas assisté, on ne s'en souveautent plus.

Chacun de ces seigneurs polouais avait près de lul un seigneur français qui l'accompagnait pour lui faire hon-neur. Mais ce fut un bien autre objet d'admiration, quand parurent culin les envoyés extraordinaires eux mêmes, ayant devant eux le sieur de Berlize, introducteur des ambassa-deurs; l'évêque de Warmie, vêtu de tabis violet avec un chapeau d'où pendait un cordon d'or enricht de diamants, était à sa droite, et à sa gauche le palatin de Posnanle, vétu de brocart d'or charge de pierteries avant sen cime-terre, son poignard et ses étriers tout couveris de turquoises, de rubis et de diamants, et son cheval selle et houssé de tolle d'or et ferré de quatre fers d'or, a-sez falhiement atta-ché , pour qu'il s'en déferrât pendant le traje'. Ils traversèrent ainsi toute la ville le penjd était dans

les ru : et les personnes de qualité aux fenêtres; la reine et le roi se tendient sur le balcon du Palais Cardinal pour le voir pasier Milheureusement, ils ne purent avoir ce plai ir la nuit étant venue et les mes n'étant a cette épo que aucuncient échtirées : le d'sappointement, au rest?

¹ On ne calondra pas es académiciens avec les académistes s derinces etacat ce que sont de nos jours ics directeus de

fut aussi grand pour les uns que pour les autres, car, si le roi et la reine étaient contrariés de ne pas voir les ambas-sadeurs et leur suite, ceux-ci ne l'étaient guere moins de n'être pas vus; aussi se ptaignirent-ils beaucoup qu'on ne leur eut donné ni torches ni flambeaux pour eclairer leur marche, et, lorsque M. de Liancourt premier gentiihomme, vint les complimenter, ils firent demander a la reine d'aller à la première audience dans le même ordre qu'ils avaient tenu à leur entrée; et cette faveur on le pense bien, leur fut à l'instant même accordée. Tout le temps qu'ils restèrent à Paris, ils logèrent à l'hôtel de Vendôme, qui étalt vlde par l'exil de ses maîtres.

Le 6 novembre 1645, le mariage eut lieu; l'évêque de Warmie célébra la messe et le comte palatin Opatinsky,

épousa la princesse au nom de son souverain.

Le 7 et le 8 novembre surent consacrés au spectacle et à la danse; le premier jour, le roi donna la comédie fran-çaise et italienne au Palais-Royal, dans cette même salle que le cardinal avait fait bâtir pour insulter Aune d'Autri-che avec sa tragédie de Mirame.

Le soir du lendemain, il y eut bal. « Le roi, dit une relation du temps, avec la grâce qui reluit dans toutes ses actious, prit par la main la reine de Pologue et la conduisit à l'aide d'un pout, sur le théâtre, où Sa Majesté commença le branste qui fut rempli de la plupart des princes, princesses, seigneurs et dames de la cour. Le bransle fini, le roi, avec la même grâce et sou port majestueux conduisit cette reine en son siège, et, étant retournée sur le théâtre, Sa Majesté s'assit avec M. le duc d'Anjou pour voir danser les courantes, qui surent commencées par le duc d Enghien, aussi doux à la danse que rude dans ses combats, et con-tinuées par les autres seigneurs et dames. Le roi y dansa pour la seconde fois, et prit M. le duc d'Anjou avec une telle adresse, que chacun fut ravi de voir tant de gentillesse dans ces deux jeunes princes. »

La reine, au reste, fut parfaite pour la princesse Marie elle la traita comme sa fille, lui constitua une dot de sept cent mille écus, et, pendant toute la soirée de son mariage, lui céda le pas sur elle.

Cette générosité de la reine était d'autant plus remarquable qu'elle faisait pour ainsi dire la critique du cardinal Mazarin, dout la parcimonie fut cause, comme nous l'avons dit, qu'au repas donné à Fontainebleau aux envoyés polo-nais, le premier service manqua, et qu'ils se virent obligés de se retirer après le dîner par une galerie non éclairée.

La princesse Marie fut conduite à son royal époux par la maréchale de Guébriant, à qui l'on fit cet honneur eu récompense de la mort de son mari, qui avait été tué, deux

ans auparavant, à Rottweit. L'année se termina par l'introduction en France d'un spectacle nouveau Le cardinal Mazarin invita toute la cour à se trouver, pendant la soirée du 14 décembre 1645, dans la salle du Petit-Bourbon. Là, des comédiens venus d'Italie représentèrent devant le roi et la reine un drame chanté, ayant pour titre la Folle supposée, avec décorations, machines et changements de scènes, ballets fort industrieux et rècréatifs, jusqu'alors inconnus en France. Les parcles étaieut de Giulio Strozzi: les décorations, machines et changements de scénes, de Giacomo Torelli; enfin les bailets, de Giovanni-Batista Balbi.

Ce fut le premier opéra joué en France. Le cardinal de Richelieu nous avait donné la tragédie et la comédie, Mazarin nous donnait l'opéra; chacun restait dans son carac-

tére.

Les commencements de l'année 1646 furent marqués par ce qu'on appela la première campagne du roi. Il s'agissait de venger en Flandre quelques revers éprouvés en Italie. Un conseil fut tenu à Liancourt, où le duc d'Orléans, le cardinal Mazarin et le maréchal de Gassion arrêtèrent le plau de la campagne; puis on annonça que toute la cour allait se porter vers la frontière de Picardie: c'était un moyen de changer les courtisans en soldats.

Louis XIV n'avait pas huit aus encore: aussi la reine ne voulut point le perdre de vue, et ses quartiers de guerre ne furent pas poussés plus loin qu'Amiens. Au moment où l'armée quitta cette vilte pour aller assièger Courtrai. la première campagne du jeune guerrier fut finie, et il revint à Paris pour apprendre la nouvelle de la prise de cette ville, et assister au Te Deum qui sut chanté à Notre-

Dame à cette occasion.

Cenendant, trois hommes restaient encore qui représentaient, dans cette nouvelle cour et dans ce nouveau siècle, siècle écoulé et la cour disparue. C'étaient le duc de Bellegarde, le maréchal de Bassompierre et le duc d'Angoulème. Les deux premiers moururent cette année. Racan disait qu'on avait cru trois choses de M. de Bellegarde. lesquelles n'étaient pas vraies. La première c'est qu'il était poltron ; la seconde, qu'il était galant ; la troisième, qu'il était libéral

Quant à la première accusation, le duc d'Angoulème, bătard de Charles IX, s'était chargé d'y répondre dans ses Mémoires; car, à propos du combat d'Arques, il dit:

« Parmi ceux qui donnérent le plus de marques de leur valeur, il faut nommer M. de Bellegarde, grand écuyer, duquel le courage était accompagné d'une telte modes le et l'humeur d'une si affable conversation, qu'il n'y en avait point qui, dans les combats, fit paraître plus d'assurance, ni dans la cour plus de gentillesse.

"Il vit un cavalier tout plein de plumes, qui demanda à faire le coup de pistotet pour l'amour des dames, et. commo il en était le plus chéri, il crut que c'était i lui que s'adressait le cartel; de sorte que sans attendre, il part de la main sur un genet nommé Frégouze, et attaque, avec autant d'adresse que de hardiesse, le cavalier, lequel. tIrant M. de Bellegarde d'un peu loin, le manque; mais lui, le serrant de près, lui rompit le bras gauche, si bien que, tournant le dos, le cavalier chercha son salut en faisant retraite dans le premier escadron qu'il trouva des siens. •

Ce qui avait pu faire croire qu'il était peu galant aupres femmes, ce fut le chemin rapide que sa beauté procura à la cour de Henri III. On sait ce que répondait un courtisan de ce temps là à qui l'on reprochait de ne

pas faire son chemin aussi vite que Bellegarde

Pardieu! dit-il, le beau mérite à lui de ne pas rester en route; on le pousse. Dieu merci, assez pour qu'il avance.

Mais, si, sous Henri III, il eut la réputation de n'être point assez galant, sous Henri IV il se fit celle de l'être trop; car il fut si publiquement le rival du Béarnais près de Gabrielle d'Estrées, que Henri IV n'osa donner à M. de Yendôme, fils de cette maîtresse, le nom d'Alexandre, de peur qu'on ne l'appelat Alexandre le Grand; car. à cause de sa charge de grand écuyer, on appelait M. de Bellegarde M. le Grand.

On sait qu'au moment où Gabrielle d'Estrées, duchesse de Beaufort, fut empoisonnée, Heuri IV allait peut-être faire la solie de l'épouser; ce qui était un grand sujet d'inquiétude pour ses amis. Aussi, un jour, M. de Praslin, qui se montrait un des plus opposés à ce mariage, offrit au roi de lui faire surprendre Bellegarde couché avec madame de Beaufort. En effet, une nuit que la cour était à Foutainebleau, il fit lever le roi, lui disant que le moment était venu de s'assurer de la vérité de l'accusation. Henri le suivit sans mot dire traversa derrière lui un grand corridor; mais, arrivé à la porte :

- Oh! non, dit-il; cette pauvre duchesse, cela lui ferait

trop de peine!

Et il s'en retourna se coucher.

Tout vieux qu'il était, le duc de Bellegarde était fort occupé d'Anne d'Autriche, lorsque le duc de Buckingham arriva en France et attira si bien les yeux de la reine de son côté, qu'elle ne vit plus personne autre. A cette occasion, Voiture fit sur le pauvre duc le couplet suivant :

> L'astre de Roger Ne luit plus au Louvre; Chacun le découvre, Et dit qu'un berger, Arrivé de Douvre, L'a fait déloger.

Le cardinal de Richelieu avait fait exiler M. de Bel'egarde à Saint-Fargeau, où il demeura buit ou neuf aus. A la mort du cardinal, il revint à Paris, et y mourut le 13 juillet 1646, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Quant au maréchal de Bassompierre, plus jeune de treize ou quatorze ans que le duc de Bellegarde, c'était le type parfait du gentilhomme au XVI siècle. Aussi fut-il au roi

Henri IV ce que Luynes fut au roi Louis XIII.

François de Bassompierre était né en Lorraine le 12 avril 1579. Une histoire assez singulière, et qui sentait d'une lieue son origine allemande, courait sur sa famille. La voici, telle que le maréchal la raconte lui-même dans ses Mémoires.

Il y avait un comte d'Orgevilliers qui, en revenaut un jour de la chasse, eut la fantaisie d'entrer dans une chambre située au-dessus de la grande porte du chôteau, la-quelle était fermée depuis longtemps. It y trouva une femme. couchée sur un lit admirablement travaillé et dont les draps étaient d'une finesse merveilleuse. Cette femme était d'une beauté remarquable, et, come elle dormait, ou faisait semblant de dormir, il se coucha près

Sans doute, la belle inconnue s'attendait au genre réveil que lui ménageait le comte; car, an lieu de se fâcher, comme c'était un lundi que cette aventure arrivait. elle lui promit de revenir le même jour de chaque semaine, lui recommandant le secret, et le prévenant que, si quelqu'un devenait confident de lenrs amours, elle serait à tout jamais perdue pour lui.

Ce commerce dura quinze ans sans que la dame, foujours jeune et belle, parût vieillir d'un seul jour ; mais il A section of the sect

I sa t s , latobre a vie Vi tem det as e ui c

strljeidu te tele i i i

u cver i e vr ii t l reser de lu i s la late Wass le s e t i rius somi ucuse. I tileur i 00 011 t i flus sont neuse.

I i l hideur i
i rute s quel

i s es in tes de la Marie Company of the Company of the

A to the second of the second

r 1 (see au e r te étalent 1311161

The special in different de la service de la different de la terre de Fenes.

The service de la terre de Fenes.

The service de la terre de la trolonia de la service de la trolonia de la service de la cultura de

r B m r maissu cone histoire et Total le la bague de Salm The language of the language o

1 r. Clarv le cui i cov en montrant a introct le gobelet se brisa Le le ra cover e punt dans l'étul en

l r c gardenai du meins

on elementa le go-A STATE OF THE PARTY OF THE PAR

i viet jesiddin niller, sa fort's toute ce cho et etall man le bonheur qui l line til lin kgant til til til kgant The second sections

crinciil ve m

qui correl il parfaitement to (4 to 1) and a demi

e r

THE RESERVE OF THE RESERVE OF THE PARTY NAMED IN

it so the Henry Variant an jen et ne ponyant sem-

Viresant gris disar il sonvent, quand, dans ses

distributed from the meure of the source of

IN mile e is, sil ne vontait plus jouer contre son

- Pes e mailame, dit il, j'y perfrais trop citi IV, qui, malgre cetticles jablus es conjugales is sometre Bassompierre l'stimait fort, l'avait, qui ere forme a caus de ces jalonsies, envoye en am l'assade i Madrid A son retour, l'ambassad ne raconta qu'il avait fait son entree solennelle s'ir un mulet que le

i d'i sa ve lui avait envoyê Ou! la belle chose que ce devait ctre dit le Béarnais,

me de voir un ane sur un mulet!

— Tot beaut stre dit bassempierr vons onbliez que cum vous que je representais,

La sensibilité n'etalt pas le côte brillant du cemre Au moment où il s'habillant pour all r au ballet chez le roi on vint lui aunoncer que sa mere ctait morte — Vous vous tromjez, répordit-il froidement, elle ne eta morte que l'orsque le balle sera danse. Ce stojeisme etant d'autant, plus mantoles pro le danse.

Ce stoleisme etait d'autant plus meritoire que la danse était le seul exercice du corps que Bissompierre n'exécutat point avec une entiere perfection. Auss., un jour, due Henri II de Montmorency, le meme qui fut décapité à Toulouse, se moqua-t il de lui a un bal Il est vrai, dit Bassompierre, que vous avez plus d'esprit que mol aux pieds, mais en revanche, ailleurs

J'en at plus que vous - Si je n'ai pas aussi bon bec j'ai aussi bonne épée, dit

uni je le sais repondit Bassompierre, vous avez celle

by grand Anne de Montmorency). On les arrêta comme ils sortaient pour aller se battre

An moment en M de Guise pensa prendre parti contre la cour, M, de Vendôme disaft a Bassomperre:

- Vous serez sans doute du parti de M de Gulse, vous

qui étes l'amant de sa sour de Conti? Oh! cela ny fait rien, répondu Bassompierre j'al été l'amant de toutes vos tantes et je ne vous aime pas plus pour cela.

Bassomplerre avalt, assured on ete aussi heureux pre-e la femme de Henri IV que pres de ses maltresses. Un jour que Henri IV lui demandait quelle charge il ambitiornerait a la cour

Celle de grand panetier, sire, repondit il.

Et pourquot cela* demanda Henri IV Parce qu'on couvre pour le rot

Quand il acheta Chaillot pour y tralter la cour la reine mere ly vint voir avec toutes ses dames d'honneur et vi sità l'acquisition du comte dans tous ses détails.

Comte lui dit-elle ensuite, pourquoi avez vous acheté cette maison? C'est une maison de bousille Madame répondit Bassompierre, je suis Allemand. Ce n'est pas c'ile a la campagne, mais dans un fau hourg de Paris J'aime tant l'ai « que je ne voudrais jamais le quitter

Mals cela n'est bon qu'a mener des filles Madame j'y en mèneral; muls je gage une chose; e est que si vois me faites l'honneur de m'y veuir voir, vous

en menerez encore plus que mol

— A vous entendre Bassompierre reprit la relne en
riant toutes les temmes seraient donc des caquines?

Madame il y en a beaucoup.

Mais moi Bassompierre" — Ah! vous, dit le comte en s'inclinant c'est autre chose vous êtes la relue

La teine mère avait tort de quereller Bassompierre sur sa pred lection pour la capitale car ellemême disait un our devant le comte, en parlant de Paris et de Saint Ger-

J'alme tant ces deux villes que je voudrais avoir un jord a Saint Germain et Lautre à Paris'

Et moi, dit Bassomplerre je vondrais alors demeurer a Numberre

un cut que Nanterre est a moltié chemin de ces denx

Le comte av it toujours été fort civil et fort galant, t'n de se lequals vant vu une dame traverser un jour la our l'1 dire as que personne lui porfat la queue de i ple a fa la prendre en distint

Hare da pa eff du un laquais de Made Basson perre auta vicine dato embarrassee et n'aura pas été a

I l'prote l'energe de cette dame insqu'an hait du roil e cler (ét l'imadame de la Suze; elle raconta

l'anecdote au marechal, qui, sur l'heure, fit le laquais

valet de chambre.

On croit qu'il etait marie avec la princesse de Conti. En tout cas, il en avait eu un fils, ce fils, qu'on appeiait Latour-Bassompierre, logaait citez lui, et était bien de ractons un combat où il servan de second, voyant qu'il avait affaire a un homme qui, estropié depuis quelques années du bras droit, employant le bras gauche, il voulut qu'on lui liat à son tour le bras droit, quoiqu'on lui fit observer que son adversaire avait eu le loisir de s'habituer à son mirmite. Fous deux se battirent donc du bras gauche et Latour Bassompierre blessa son adversaire.

Quelque temps avant d'entier a la Bastille, Eassompierre rencontra M de la Rochefourauld, qui se teignait la On croit qu'il etait marie avec la princesse de Conti. En

rencontra M de la Rochefoncauld, qui se teignait la

barbe et les cheveux.

Diable! Bassommerre, dit 1 comte, qui ne l'avait pas

vu depuis longtemps, vous veila gros, gras, gris. Et vous, repund Bassomp,erre, vous voilà teint, peint,

En entrant à la Bastille, il avait fait vœu de ne plus se raser qu'il ne fût dehors. Mais, en prison, ayant rencontré madame de Gravelle, il manqua à son vœu apres l'avoir tenu un an. Ce fut a la Bastille qu'il fit la connaissance de l'acadé-

micien Esprit.

Voilà, dit-il en le quittant, un homme qui est bien véritablement seigueur de la terre dont il porte le nom. Tout autour de lui les prisonniers Jaisaient leur calcul d'espérance. L'un disait : « Je sortirai à telle époque ; » et l'autre » En tel temps, » Bassompierre disait :

- Mor, je sortirai quand M. du Tremblay sortira. M. du Tremblay était le gouverneur. Il tenait sa place du cardinal, et, par conséquent, devait, selon toute proba-lalité, la perdre quand Richelieu mourrait ou tomberait. Aussi lorsque le cardinal fut bien malade, M. du Tremblay vint trouver Bassompierre.

wint trouver Bassompierre.
Monsieur le comit, d.t-îl, voici M. le cardina! qui se meurt; je ne crois pas que vous restiez longtemps îci.
Ni veus nou plus, monsieur du Tremblay, répondit Bassompierre toujours fidèle à son idée.
Cépendant, le caidinal mort, M. un Tremblay fut c'inservé et Bassompierre élargi. Mais alors ce fut lui qu'inservallait plus sortur de prison.

voulait plus sortir de prison.

— Je suis efficier de la couronne, disait-il, bon serviteur du roi, et l'on ma traité indignement. Je ne soitirai pas de la Bastille que le roi ne men fisse prier lui-même. D'ailleurs, je u ai plus de quoi vivre.

- Bah! lui dit le marquis de Saint-Luc, sortez toujours d'icl, croyez-moi, et. après, vous y reviendrez si vous avez

Rendu à la liberté, il ne tarda pas à rentrer dans sa charge de colonel des Suisses. Alors, il remit sur pied sa table, qui se retrouva bientôt la meilleure de la cour. Il était encore agréable et de bonne mine, quoiqu'il ent s ixante-quaire ans, et, comme aux jours de sa jeunesse, les bons mots ne lui manquaient pas. Vers cette époque. M de Marescot, qui avait été envoyé à Rome afin de solli-citer le chapeau de cardinal pour M. de Beauvais, aumô-nier de la reine, après avoir échoué dans son ambassade, reparut à la cour fort enrhumé.

Cela n'est pas étonnant, dit Bassompierre, il est revenu

de Rome sans chapeau.

Comme il avait une excellente santé, et qu'il disait ne pas savoir encote où était son estomac, il arriva qu'après un merveilleux diner, chez M. d'Emery, il tomba malade; cependant lorsqu'il eut gardé le lit dix jours, il ella mieux et se leva; mais alors Yvelin, médecin de la reine, qui distit representations de la reine, qui était venu le soigner, ayant affaire à Paris le cressa d'y revenir. Arrivé à Provins, il s'arrêta dans la meilleure hô-tellerie et mourut la nuit en dormant, et saus aucune souffrance. Son corps fut transporté dans sa maison de Chaillot. où on l'enterra.

où on l'enterra.

Cependant, s'il faut en croire madame de Motteville, la mort de cet homme, qui avait tenu une si grande place dans le commencement de ce siècle, ne fit pas grand effet à la cour: son esprit et ses manières avaient vieilli, c'est-à-dire que, comme les grands seigneurs s'en allaient, ce grand seigneur encore debout génait les jennes gentils-bommes dont M. le due d'Enghise àtait les jennes de produite de la cour de la cour de la cour de la course de la c hommes dont M. le duc d'Enghien était alors le modèle, et qu'on appelait alors les petits-maîtres. Voici, au reste, ce que madame de Motteville dit de Bassompierre

« Ce seigneur, qui avait été si chéri du roi Henri IV, si favorisé de la reine Marie de Médicis, si admiré et si loué dans tout le temps de sa jeunesse, ne fut point regretté dans le nôtre. Il conservait éncore quelques restes de sa beauté passée il était civil, obligeant et libéral; mais les jeunes gens ne le pouvaient plus souffrir. Ils disaient de lui qu'il nisait plus a la mete qu'il faisait trop souvent de petits contes, qu'il parlait toujours de lui et de son temps; et j'en ai vu d'assez injustes pour le traduire en temps: et j'en ai vu d'assez injustes pour le traduire en

ridicule sur ce qu'il aimait a leur rair faire bonne chere until mene il n'ascit pas de quoi firer pour lui cutr-les défauts qu'ils lui trouvaient, dont je demeure d'accord de quelques-uns, ils l'accusaient, comme d'un grand crime, de ce qu'il aimait à plaire, de ce qu'il était magnifique, et de ce qu'étant d'une cour où la civilité et le respect étaient en règne pour les dames, il continuait à vivre dans les mèmes maximes, dans une coue où, tout au contraire, hommes tenaient quasi pour honte de leur rendre queique c'allité et où l'ambreion déréglée et l'avarice sont les pans belles vertus des plus grands seigneurs et des plus hounètes gens du siècle.

Et cependant, ajoute madame le Mutteville, les restedu maréchal de Bassompierre valaient mieux que la jeunesse des plus polis de notre temps. »

Vers la même époque, mourut M. le Prince; mais il n y a rien autre chose à dire de lui, sinon qu'il fut le père de M. le duc d'Enghien, qu'à partir de ce moment on appela son tour M. le prince de Condé ou simplement M. le

XV

ÉTAT DES OPÉRATIONS MILITAIRES. - MASANIELLO A NAPLES. - PRÉTENTIONS DU DUC DE GUISE. - SES FOLIES POUR MADEMOISELLE DE PONS. - LE BAS DE SOIE. - LA MÉDECINE. - LE PERROQUET BLANC. -LES CHIENS SAVANTS. - SUCCÈS DU DUC A NAPLES. - SA CHUTE. - CALME A L'INTÉRIEUR. - FAMILLE DE MAZARIN, — SES NIÈCES ET SES NEVEUX. — LEURS ALLIANCES. - PAUL DE GONDY. - SES COMMENCE-MENTS. — SES DUELS. — LA NIÈCE DE L'ÉPINGLIÈRE. — SENTIMENTS DE RICHELIEU A L'ÉGARD DE GONDY. -SES VOYAGES EN ITALIE. - LA PARTIE DE BALLON. -IL EST PRÉSENTÉ A LOUIS XIII. -- IL DEVIENT COAD-JUTEUR. — SES LIBÉRALITÉS. — ÉMEUTES A CAUSE DES IMPÔTS. — NOUVEAUX É DITS. — LA RÉSISTANCE S'ORGANISE.

Cependant le temps marchait, la guerre continuait a l'étranger, et la haine contre la regente et le pariement s'aigrissait de plus en plus. Les Provinces Umes s'étaient separées de la France, a l'instigation de l'Espagne, qui avait pronté de la tolie du prince d'orange pour arriver a ce résultat. Le prince de Conde avait remplacé le comte d'Harcourt en Espagne; mais, malgré les vingt-quatre vioions avec lesquels il était monté a l'assant, il avait été repoussé de dévant Lérida; le maréchal de Gassion avait été blessé devant Lens et était mori de ses blessures : enfin vaples s'était révoltee à la voix de Masaniello, co pêcheur d'Amalfi qui, après avoir été lazzarone vingt-cinq ans, fut rol trois jours, fou pendant vingt-quatre heures, et assassiné par ceux qui avaient été ses compagnons de pêche, de royauté et de folie. Aussitôt tous les petits princes de l'Italio convoitérent cette couronne de Naples, qui venaut de glisser de la tête du lazzarone et que devait essayer M. de Guise, notre ancienne connaissance, que nous avons un instant perdu de vue, mais auquel nous demandons : nos lecteurs la permission de revenir, pour lui voir accomplir de nouvelles folies, non mains curieuses que celles que nous connaissons déjà.

Après avoir été successivement amoureux de l'abbesse d'Avenay et de sa sœur ; après avoir successivement éponsé la princesse Anne, à Nevers, et la comtesse de Bossut, a Bruxelles : après s'être déclaré le chevalier de madame de Montbazon, notre ex-archevêque s'était définitivement éna-

mouré de mademoiselle de Pons.

Mademoiselle de Pons était une charmante et spirituelle personne appartenant à la reine, d'une taille admirable ${\sf ct}$ d'une fort gracieuse figure, à laquelle on ne pouvait repro-cher que d'être un peu haute en couleur; mais ce qui avait paru un défaut aux femmes à la mode de l'époque qui ne parvenaient à se donner cette fraicheur qu'à force de rouge, parais tit une qualité à M. de Guise. Il avair donc déclaré son amonr, et l'ambitieuse personne, qui voyait moven, par cette déclaration de s'allieur de l'ambiteuse voyait moyen, par cette déclaration, de s'allier au dernier chef res'an' d'une maison souveraine, avait laissé com-

the second secon vi let uit ui es se

, , lit i urt

d (u v 25 m) u

d v i ai r i i c d v ime

I le le ruls de ste

ry dors vas

i i de le mais

I de le mais

I M de torse se mit

I et s pur m

I et s mi li cour.

Is a' sur rante

all sur les dir

cui

cui

cui

cui

non mis bumble

(1 VI de Gulse t the demanda of the second of

I 's les burs et dit a lape . . i e ne i ur im neme et du'il

et - que diruije a el impatemnent cetto

did du d Guse avalant i le 'trodicuse liqueur cussi car, si la r 'de lan ici saurait certel-

t mit on datroces i mas a haque er les offrir les mômes

e not refut par cons reuve. I sport a le lese d'avoir

f qu M b Gu se sortit

(1) se pr

(1) full

(1) cur feurs

(2) de Peus e de Pens e e re i prou

2 / 1 / 2 ltc

no f d (i

I Trefficese d'un correl amour

M de Gors etri lone d'urrence, dans la capitale et l'ere et orspoe un volette va ance du fronc d'viples. Il so réa que la conquête d'une couronne serait asset be'le n'enve a ajouter aux preuves deja données, se souvenant qu'volarde d'vircu n'le un rel René, de Naples avan comre un de ses ancetres et, avec cette palifé de d'eism qui était un des caractères de son magnitulem el cyallers pie il cerivit aux class de la result.

Let due de teu e qui a du saire u pelutain dans les veines est ... Reme et soffre a vous

En meme temps il envoya un contrier a la cour de France avec des lettres pour le rot, pour la relne, pour M le duc d'érieans et pour e c rd reil Mazarin. Il leur al mont qu', la royanté de Naples etant d'voue vacante, il de tesch emparer et caus aust un sand demmas e a l'Espagne, avec la que le on était en guerre. Une depè he particulière à son frère tui rendait en guerre, che dépe le du dessein qu'il avait forme, e lui d'innait des instructions pour trai er avec la cour de France

on conna sar le du de con e pour un occrvele et l'on taxa sin projet de folie

Le duc de tiulse avan pour tout son un quatre mille e us dot, et pour tou e armée six gen i shommes attaches a sa maison; mas il avant au côte l'épée de son aœul Francois et dans la petrine e crir de s'u grand-père Honri Le II nov mbre il part, de Reme dans une barque de pè hear, el huit o resipres il ecrivati an cardinal Ma-

Ja. reussi, monseigneur : je suis duc de la république de Naples : mais jal trouvé tout ici dans un tel désordre et dans une telle corfusion on s us une prissante assistance, il m'est diffici e de me promie ir o

Mazarin abandonna le duc, qui, daux mois après, était prisonnier des Espagnois à Capaire.

prisonnier des Espagnots a capate.

C'est qu'en effet le peuple de Paris donnait en ce moment une occupation inattendue. In our si inattendue, que le cardinal de Retz e rit d'uns ses memoires. « Celui qui ou dit, a cette cipoque, qu'il pouvait arriver quelque pertur hau u dans l'Etat, eut passe pour un insensé non pas dans l'espri du vulgalre, m'is parmi les d'Estrèes et l' sentit l' es d' arti l' plus urbites du royaure.

L'avocat genera T o c'alt du mêm avis, car, à la même date il écriviff

« Soit quoi e liss. It pailer les affaires publiques ou description of the second of t

t'u scul ev ner en pren la uit la cour, c'était la male die du forct nord, ic du d'Arm, son frère, qui avalent par deux la part verde a Fonta blorg

Helvrid day madame de Matevi - raconte qu'un d'hom les es plu habiles e'ls mieux instruits de la cour lui dit alers ju il prevayan de gran l'troubles dans l'Etat, mais an deute est hombre, come le dit le cardinal de Rez fro are d'un us d'aper une e for moins du none a trong sa production.

Tout for the in contains a line asset the Mazarin.

qui se voyait ancre pour toujours en France se résolut a of the very an ancre pour toujours on France se resolut a volue versa femilia eta ten a uno di combinatson e in prosesseur e contant di Ribelleu qu'il adoptini volutori a transferiante sur la valuta comptant les insulations de la compania les insulations de la dato di Laure et Ari Marie Martinozzi, filles de la parte Marcha la compania les de la parte Marcha la compania la co of a dahood Laure of Ar. Marie Martinezzi, filles de romar Marco i te qui ava' 1 8 12 comte teroma Martinezzi puis Laure-Vo orte Girit e larie Hortense of Mortine Marco i 1 e de 1 2000 tri tre prome Martinezzi e Loui XIV enfant détestait si fort, qu'il ne Martinezzi e Loui Cirr conni i n lavres vo que Larorte i con la ben coir enfin Philipe-Julien Mancini, qui léritera lui per orte 1 8 di cordina et estre autres i de Martinezzi e autre la concencia e la martinezzi e autre de Martinezzi e autre la concencia e autre i de Martinezzi e autre me Martini con le sœur du control e autre me Martini con le sœur du control e autre me Martini e autre seur du control e autre me Martini e autre seur du control e autre me Martini e autre seur du control e autre me martini e aut parlons ici que de ceu , qui ont joué un rôte dans notre his-

Or, le 11 septembre de l'année 1647, trois de ces jeunes filles et l'un de ces deux neveux arrivèrent a Paris, conduits par madame de Nogent, qui, de la part du cardinal, était allce les recevoir à Fontainebleau. Le soir même de leur arrivée, la reîne les voulut voir, et on les amena au Palais-Royal: Mazarin, qui affectait une grande indifférence pour ses nièces, sortit, pour aller se coucher, par une porte, taudis qu'elles entraient par l'autre; mais comme on se doutait bien qu'il ne les avait pas fait venir sans de grandes intentions, les courtisans du cardinal, et il y en avait beaucoup, s'empressèrent tellement autour d'elles, que le duc d'orle qus, s'approchant de madame de Motteville et de l'abbé de la Rivière, qui causaient ensemble, leur dit de ce ton amer qui lui était si habituel:

- Voila tant de monde antour de ces petites filles, que je doute si leur vie est en sûreté, et si on ne les étouffera pas a force de les regarder.

Le maréchal de Villeroy s'approcha alors du groupe, et, sans savoir ce que venait de dire le duc d'Orléans, il dit à

— Voila de petites demoiselles qui présentement ne sont pas riches, mais qui bientôt auront de beaux chateaux, de bonnes rentes, de belles pierreries et de bonne vaisselle d'argent, et peut-être de grandes dignités; quant au garçon, comme il faut du temps pour le faire grand. il pourrait bien ne voir la fortune qu'en peinture.

Le maréchal de Villeroy ne passait pas pour un devin; cependant jama, s prophètie ne fut plus complétement accomplié

Victoire Mancini épousa le duc de Vendôme, petit-fils de Henri IV: Olympe épousa le comte de Soissons; Marie, après avoir manqué de devenir reine de France en épousant Louis XIV. épousa Laurent de Colonne, connétable de Kaples; quant au jeune homme, on sait qu'il sera tué au combat de la bactiere Saint-Antoine.

Cependant, après avoir été accueillies par la reine, les jeunes lettes se rendirent chez leur oncle, qui les reçut à son tour, mais avec froideur. C'est que, six mois auparavant il avait dit a quelques-uns de ses amis, en leur montrant des statues qu'il avait fait venir de Rome:

. Voici les seules parentes à qui je permettrai jamais de ve \sin en France.

Il est vrai que, huit jours après l'arrivée de ses nièces, il disait à la princesse Anna Colonna, en les lui moutrant toutes trois.

- Vous voyez bien ces petites filles, l'ainée n'a pas douze ans, les deux autres en ont à peine huit et neul et déjà les premiers au rejaum me les ont demandees en mariage.

Deux autres sœurs devaient les venir rejoindre plus tard, ainsi que leur second frère Julien et Anne Martinozzi leur cousine : c'etaient dortense Mancini qui venait de naître, et Marie-Anne Mancini qui n'etait pas encore née. La première devait épouser le fils du maréchal de la Meilleraye, grand maître de l'artillerie, et la seconde Godefroy de la Tour, duc de Bouillon.

quant aux deux sœurs Martinozzi, l'aînée. Laure, resta en Italie, et cpousa un duc de Modène; la plus jeune, Anne-Marie, épousa le prince de Conti, frère du grand

La prédiction de Villeroy se trouva donc parfaitement justifiée. Mai que que le maréchal ne pouvait prévoir, c'est que d'Olympe Mancini devait naître ce famenx prince Eugène qui mit la France à deux doigts de sa perte, et de Victoire Mancini, ce fameux duc de Vendôme qui la sauva et duquel on dit qu'il soutint la couronne de France sur la tête du roi Louis XIV et qu'il mit celle d'Espagne sur la tête du roi Philippe V.

Vers ce nome temps, un homme commençait à se faire connaître, qui jouera un rôle trop important par la suite, pour que nous n'es quissions pas son portrait avant de le mettre en scène: C'était le coadjuteur de Paris.

Jean-François-Paul de Goudi était né, en 1614, d'une ancienne Iamille d'Italie établie en France, et, comme il avait deux freres ainés, il înt destiné à l'église et reçu chanoine de Notre-Dame de Paris, le 31 décembre 1627. Plus tard, on lui donna l'abbaye de Buzay: mais, comme ce nom antes dair un peu trop de celui de Buze, il se fit appeler l'abbé de Retz.

Cette détermination de ses parents faisait le désespoir du pauvre abbé, qui était fort enclin, au contraire, à la vie aventureuse; aussi, espérant qu'un bon duel lui ferait tomber la soutane de dessus les épaules, il pria un jour le frère de la comtesse de Maure, qui se nommait Attichi, de se servir de lui comme second la première fois qu'il auraît l'occasion de tirer l'épée; or, comme ce seigneur la tiraît souvent, l'abbé de Gondi, n'eut pas longtemps à attendre. Un matin, Attichi vint le trouver et le pria d'aller défier de su part un nommé Melbeville, enseigne colonel

des gardes, lequel de son côté, prit pour serond un parent du marchal de Basompierre, qui mourat depuis major géneral dans l'armée de l'empire; les quatre adversaires se rencontrèrent derrière les Minimes du bois de Vincennes, où ils se battirent à la fois à l'épée et au pistolet. L'abbe de Gondi blessa Bassompierre d'un coup d'épée à la cuisse et d'un coup de pistolet au bras; néanmoins, celui-ci qui était plus fort et plus âgé que lui, parvint à le désarmer. Tous deux alors coururent séparer leurs amis, qui s'étaient entreblessés.

Ce combat fit grand bruit, et cependant ne produisit pas l'effet qu'en attendait le pauvre abbé. Le procureur général commença des poursuites, puis il les discontinua à la prière de ses proches, si bien que l'abbé de Gondi demeura avec sa soutane et son duel. Aussi résolut-il, le premier lui ayant si mal réussi, d'en chercher bien vite un second; l'occasion s'en présenta d'elle-même.

L'abbé faisait la cour à madame du Chastelet; mais cette dame, étant engagée avec le comte d'Harcourt, traita Gondi d'écolier. Ne pouvant pas s'en prendre à la dame, l'abbé s'en prit au comte, et, le rencontrant à la comédie, lui fit un appel : rendez-vous fut donné pour le lendemain matin au delà du faubourg Saint-Marcel. Dans cette seconderencontre, l'abbé fut moins heureux que dans la première. Après avoir reçu un coup d'épée qui, par bonheur, ne fit que lui effleurer la poitrine, le comte d'Harcourt le jeta par terre et aurait eu infailliblement l'avantage, si, en se colletant avec son adversaire, son épée ne lui eût échappé des mains; Gondi, qui était dessous, voulut alors raccourcir la sienne pour lui en donner dans les reins: mais d'Harcourt, qui était plus âgé et plus vigoureux, lui tint le bras si serré, qu'il ne put exécuter son dessein; ils luttaient donc ainsi sans pouvoir se faire aucun mal, lorsque d'Harcourt dit:

« Levons-nous, il n'est pas honnête de se gourmer comme nous le Iaisons: vous êtes un joli garçon, je vous estime, et je ne fais pas difficulté de dire que je ne vous ai donné aucun sujet de me quereller. »

Il fallut bien s'en tenir là, et, comme il s'agissait de la réputation de madame du Chastelet, l'affaire non seulement ne put faire scandale, mais encore ne fut pas même connue. L'abbé resta donc avec sa sontane et deux duels.

Gondi fit encore quelques tentatives auprès de son père, l'ancien général de galères, Philippe-Emmanuel de Gondi; mais, comme celui-ci visait pour son fils à l'archevèché de Paris qui était déjà dans la famille, il ne voulut rien entendre; l'abbé en fut donc réduit à son remède ordinaire, et résolut de tâter d'une nouvelle rencontre.

Sans motif raisonnable, il chercha querelle à M. de Pras-

Sans motif raisonnable, il chercha querelle à M. de Praslin. On prit rendez-vous au bois de Boulogne: M. de Meillencourt servait de second à Gondi, et le chevalier du Plessis à M. de Praslin. On se battit à l'épée. L'abbé de Gondi reçut un grand coup de pointe à travers la gorge et en rendit uu à Praslin à travers le bras; ils allaient continuer comme si de rien n'était, lorsque les seconds vinrent les séparer. L'abbé de Gondi avait amené des témoins espérant qu'il serait intenté un procès: mais on ne peut forcer son destin aucune information ne fut faite, et l'abbé de

Gondi resta avec sa soutane et trois duels. Cependant il crut bien, un jour, avoir trouvé son affaire. Il était allé courre le cerf à Fontainebleau avec la meute de M. de Souvré, et, comme ses chevaux étaient fort las, il prit la poste pour revenir à Paris. Mieux monté que son gouverneur et suivi d'un valet de chambre qui courait avec lui, il arriva le premier à Juvisy et fit mettre sa selle sur le meileur cheval qui se trouvait dans les écuries du maître de poste. Justement à la même minnte, un capitaine de la petite compagnie des chevau-lègers du roi, nommé Contend, verait de Paris aussi en poste et aussi pressé de partir que l'abbé de Gondi ; il commanda à un palefrenier d'ôter la selle de celui-ci et d'y mettre la sienne. Ce que voyant, l'abbé s'avança en disant que le cheval était à lui. Contenot, à ce qu'il parait, n'aimant pas les observations, répondit par un soufflet si blen appliqué, que Gondi eut la figure tout en sang. L'abbé tira aussitôt son épée. Contenot en fit autant, et tous deux se chargérent; mais, à la deuxième ou troisième passe. Contenot glissa, et. comme. en voulant se soutenir, il donna de la main contre un morceau de bois pointu, la douleur lui fit lâcher son épée. Au lieu de profiter de la circonstance, ce qui ent été de bonne guerre. l'abbé fit deux pas en arrière et invita Contenot à reprendre son arme : ce qu'il fit. mais par la pointe, et en demandant à Gondi un million de pardons, que l'abbé accepta tout en secouant la tête, car il voyait bien que ce ne serait pas encore ce duel-là qui lui enlèverait sa soutane.

Le pauvre abbé, ne sachant plus à quel saint se vouer, résolut de prendre publiquement une maîtresse, et chargea le valet de chambre de son gouverneur de chercher

THE RESERVE TO SHARE SHOWN IN t etai, t inquan quantum to en uson a til sta.

t vé la till tte feri è i s il la vit tou en ce première cetrevue i to prendere citrevue i
y reussir le lendema!
i lo re chat e mais la
c cue a velle lutin le sur
s loncement si sec eut si
le lut puil iv mai
y c als sin at sec li co
z sa tarte de Magnens i qui il
elle i uni li si i ivent, ou,
in irut e c cur de sin ete be ce
ville qui in a souran.
i cur si li

ver gomps ue 11 de decrivit sen qual termina a l'age qual termina a l'age relative per la la serie de la

Tree very termine it savait qu'on ne

reference of the filter of the V 1 i es jous nolles dames de la ville; r als fort det iree et qu'elle avait un mari très
M. Me ambassad ur pair le rot voyant
let ure rimaidé, en péril d'être assassiné,
cr. a de rir de Venise.

I de rit de Venise

I lat pur là me A peine y fut il, qu'il lui arriva

I la tour là me A peine y fut il, qu'il lui arriva

I la la referit i jusqu'en France. Un jour qu'il

I la les theroes de l'empereur Antonin,

e la re ml'assade ir de l'empereur Antonin,

l'er de la la la la resultation de l'empereur all la dire

e la la la la resultation sont re de l'empereur de l'empereur all'ut la faire sortir du jeu,

e l'en re de la lui jasser au travers d'i corps. r de la lui fasser au travers di corps.

li titti di fén de lui ju avait avec lui
le S hemlerg se ictira

l a laire fit si gr. nd brult, qu'elle

A qui se ranges touchant labbé de leur ren Bale labbe de Gondi revint ren Bale labbe de Gondi revint ren Berardinal de Richelieu dont lu ux asent et qui était moné i re mite de Constitute de Constit Le rei processi Mile e mite qui

control Calle de Marfe (mals of the set of ave me hade dans of the set of average and the set of the set o to the first of th

In 1 I il 1 de Gord for mels lean fir an ale 1 de is a merve He l'il de is a merve He l'il de is a merve He l'il de is a merve de is a merve de is a conduite d'il de is a demander for fir fir it is a

a sida a l'abbé de Gondi la demande qu'il avait latte la sida a l'abbé de Gondi la demande qu'il avait latte la l'Alers l'abbé de Gondi la demande qu'il avait latte l'Alers l'abbé de Gondi la sidate dans la previve d'alers l'abbé de Gondi devait pour l'ientot, commença a se pontriser par ses aumones Lairoeme raconte que, du les de mars au mois d'août, c'est a dire en moins de li ren os, il d'iensa treite six mille o us en libéralités de e ginre. M'id l'orangis lui fit ol server que de parelles citerses n'e alei t jas en projetten avec sa fortune.

Bahé repondit le neuveau coadjuteur, j'al fait mes omptes, et Cesar, a mon âge, devait six lois plus que moi En suppe sant que l'abbé de Gondi dit vrai, il aurait du peu près huit millions à celle épôque. sous la regent la Mary d'Antriche que celle

a peu jes huit millions a colte epòque. Le mot fut rapporte a Mazarin et ne contribua pas à le

luire revenir de sa première opinion

luire révenir de sa première opinion volta ou en étaient les le mmes et les choses, lorsqu'an commen cement de janvier tôtes, le p-uple de Paris s'ameuta a pref es de l'edit du tarif. Sept or funt cents marchands sass mblérent et députerent dix d'éalic eix qu'il allèrent treuver M, le duc d'orleans au l'uxembourg, entrèrent dans sa chambre et lui démandérent justice en lui déclarant que, souteurs comme its savaient l'etre par le parlement. Ils ne soutériralent pas qu'on les rumait avec les ancons impôts qui allaient grosses : saus cosse et les noncens impôts qui allaient grossiss! saus cesse et les nui-veaux qu'on neventant tous les joins. Le du' d'orléans, pris au dépourvu, leur fit espèrer quelques moderations et les emgedia, dit madame de Motteville, avec le mot ordinaire on verra "

len lemain, les mutus s'assemblerent eucore; lis se

Le len femain, les mutins s'assemblerent eucore; ils se l'resenteient au palais, qu'ils envahirent et, comme ils y trovverent le president de Thoré, fils du surintendant des unances d'Emery, ils crierent contre lui, l'appelant fils de tyrian, l'outrageant et le menagant. Mals, à la faveur de quelques-uns de ses amis, il s'échappa de leurs mains.

Le jour suivant, ce fut au tour de Mathica Melé, ils l'at rapperent comme ils avaient fait la veille de Thoré, le mençant de se venger sur lui des mans qu'on leur vonlait fure. Mais lui leur repondit que, s'ils ne se taisaient et n'obélssaient aux volontes du roi, il allait faire dresser des piences dans les places, et faire pendre sur l'heure les obelssae at any volonies du foi, il audit faire dresser des obtences dans les places, et faire pendre sur l'heure les p us mutins d'entre cux, a quoi les revoltes repondirent que, si on plantait ces potences elles serviraient aux man-vais juges qui, esclaves de la faveur de la cour, leur refusair into justice

Sur ces entrefaites, il arriva un nouve a renfort aux mutins; ce fut de la part des maitres de requêtes. Comme Mazarin, dans son avarice, ne songenit qu'a tirer sans resse de l'argent de toutes choses et par tous les moyens possibles. il avait augmenté de douze nouveaux oféciers le orps des naîties des requêtes. Or, ceux el, qui avaient acheté leurs charges fort cher, com rivent que cette adjonetion de douze nouveaux membres allait en faire balsser prix et que, lorsqu'ils vondratent le vendre, ils n'en refronveraient plus ce qu'elles leur avaient coûté; en conséquence oar ressentiment anticipé du mai qu'ils craignaient gans l'avenir, ils refuserent de rapporter les procès des partionliers, et jugerent, entre eux, sur les saints Evanglies, de ne point souffrir cette augmentation et de résister a loutes tes perseunt ons de la cour, se promettant les uns aux au-tres que, st par suite de leur rebellion, quelqu'un d'entre tres que. eux perdait sa charge, ils se cotiseraient ions pour la lui

Sur ce, ils vintent trouver le cardinal Mazarin, et l'un dentre cux, nonmé Gomin, lui parta au nom de tous avec une telle hardiesse, que le ministre en fut tout étonné. Un tint consell le jour même chez la reme. D'Emery y fut appelé. La position du surintendant des finances était fachense il avait sur les bras tout le peuple qui commençali, crier coutre lui. Il exposa la setuation. On manda le gremier président et les gens du roi. Le conseil fut long, cumultueux, et ne décida rien. Puis, après le conseil. M. le Prince et M le cardinal s'en allerent souper chez le duc d'Orleans

l'endant la nuit qui suivit cette journée, des cours de len retenurent dans divers quartiers de Paris. Le lieutenant c'ell fur alors envoyé pour savoir d'ou venaient ces coups 16 feu et ce qu'ils signifiaient. Mais il ful fut répondu par les bourge us qu'ils essayaient leurs armes pour voir ce 16 d'en pouvalent faire aften în que, si le nunistre vour cit continuer de les pressurer ainsi, ils é nient résolus a suivre le comple des Napolitains (un e rappelle que le bruit de la record le la parseque le bruit de la record le la parseque la paris quelques jours cuparavent. En même temps, des hommes sortant on ne savair d'occouraient de mais us en misons, disant aux lours de faire provision de pondie, de balles et de pain, on sentait dans lair ce souffle de révolte, si étrange à cette epoque ou le émentes étalent rares, si facile a recognaitre pour ceux qu'il ont une fois respiré. c vil fut alors envoyé pour savoir d'ou venaient ces coups

me li

Le medi la reine allant à la messe a Notre-Dame, come elle en avait l'habitode ce a ur la fut suivie jusque l'ur l'our covr n'doux cents femile qui criaient

en demandant justice, et voulaient se mettre a genoux devant elle pour lui faire pitié; mais les gardes les en empècherent, et la reine, fière et hautaine, passa devant ces femilles sans les écouter.

Après midi, l'en rassembla de nouveau le conseil : il y fut convenu qu'en tiendrait ferme. On envoya chercher les

minés que la nuit précédente, et qu'à chaque instant on eut pu croire qu'on en venait aux mains. Le dimanche, le trouble continua. La vue des soldats cam-pés dans les rues avait exaspéré le peuple. Les bourgeois s'étaient emparés des cloches de trois églises de la rue Saint-lants cui les continues auxiliants des propositions des products des products de la rue saint-Denis, où les gardes avaient paru. Le prévôt des marchands



Le jour suivant ce fut au tour de Ma'hieu Molé.

gens du roi pour leur ordonner de maintenir l'autorité. Le soir, on fit commandement au régiment des gardes de se soir, on fit commandement au regiment des gardes de se tenir sous les armes; on posa des sentinelles et l'on ordonna des postes dans tous les quartiers. Le maréchal de Schomberg, qui venait d'épouser mademoiselle d'Hautefort, cette aurienne amie de la reine, si cruellement disgraviée, depuis que la reine était régente, fut chargé de disposer les Susses, et Paris, cette nuit, fut changé en un vaste camp cette ressemblance était d'autant plus grande que les conps de feu retentissaient plus nombreux et plus dissé-

se présenta alors au Palais-Royal et avertit la retne et le se presenta anois au rantis-royat et avertit la reine et le ministre que Paris tout entier était sur le point de prendre les armes. On répondit que cet appareil militaire n'avait été déployé que pour mener le roi à Notre-Dame, où il all it rendre grâce au Seigueur de son heureuse convalescence En effet, aussité arrès sou passage, les troupes furent re-

Mais, le lemlemain, le roi monta au parlement. Averti de la veille seulement, le chancelier fit une longue haran-gue, représenta les nécessites de l'Etat, le besoin que le

the state of the s Sp. Cl. 1 - r l: - il mai i t l i i e les

1 clerily ileist s rune a cue pre la Mas le ress. smil the revaluner les v jr sa veil lar ne lur fit dene ve ir freuv r 1 1 1 - Les el ; mbres vertes mjes lare de blama q fit tele des le jarlement prér iv ses qu'l pre nee du roi avait I pr' me préte d'a que c'était son droit et ' | 1 r s rv r de l ucl r au jeupl contre r le r Al rs la reine sem-ue r e le t que teus l's edits fussem and the second second

f l t ir des mal res des requêtes, j le 'j elle retut jus ma' encore r sit ji s'éta ent de , v n'er er aussi l'autorité du roi e rith 'inua-t-elle, que je puls r s es uil ne larra et pour rends de v scharges.

au l'u de les utimider sembla leur r res en lu h tant entre eux d'antres encorre la puis ils se retirerent avec une révéque r ne taut rien de b-n. « Ils sentaient, dit e M t le qu'll y avait des nuages dans l'air is me revis pour la cour. Le lendemain, au dobé r, ils se présentèrent en corps au parlement P. I) ser a l'enregistrement de leur edit Paris étalt r eu e séd ti u Seulement un chef manquait. Tourles y du ôté de Uncennes et nous allons le voir

177

VALUE DE BEAUFORT - MADEMOISELLE DE MONTPEN-IER ET L. PRIVIE DE GALLES. - PROJET DE MA-AND D. LA PEIN SS. AVEC L'EMPERIUR. - MADE-LL T L'ARCHIDUC. LE COADJUTEUR REPARAIT. VICTOR D L VS. - LE COADJUT UR ET MAZA-AN. IE T EM . INQUIÉTUDES DU PUPLI. BE THE D BROUSS I. NO V MINTS PO-IR (ND IT) DE CONDIT UP COMÉ-D 1 LATEND IN TRUE C) R), FIROI DU CIVIT D CASE TIR TALL NO RESTRICTION OF THE COURT THE OWNER OF THE PROPERTY OF T E L COUDIT FUR D VANT Las Ann 1 k)1 f ...

4 1 (T 1 000

The angle of the control of the cont

ann e le puise re ra et sonriant e en disant que, pour ce e du do nu rise sauvat du don ou il lui l'udrant reo e un et no me oiseau de petite aille au établique les ire ux caient st rapproches, qu'ils faisaient véritablem ut nice de Rassuré par ces détails. Mazarin ne songea lors de pages de la la companyation de songea.

Il us a la paedi ton Cependant comme tout prisonnier le duc de Beaufort ne Tensait autre chose qu'a s'enfuir. N'ayant ancun domesti ne aupres de lui, il s'était successivement adressé à deux In tris gardes, mais les promesses si magnificues qu'elles Inssent, ne les avaient pas tentes. Alors, il se tourna vers le valet di ce môme exempt que Mazarin avait envoyé querir pour l'interroger et qui se nommant Vaugrimont Celni-cl se laissi corrompre, feignit une maladie pour avoir la liberté de sorter et, charge d'un billet du duc pour son intendant, reçut de ce dernier la somme qui d'vait être le trix de sa trahison. En outre, l'intendant averti, prévint les amis du duc que quelque chese se tramait en faveur de son maftre et qu'ils se tinssent prêts à le seconder. On gason mattre et qu'ils se tinssent prets à le seconder. On ga-gna le patissier de Vincennes, lequel promit de cacher, dans le premier paté qu'il confectionnerait pour la table du duc, une échelle de cordes et deux poignards. Le valet de l'exempt, en rapportant toutes ces nouvelles au duc, lui lit promettre et jurer que, non seulement il l'emménerait avec lui dans sa fuite, mais eucore que, dans

tous les pas dangereux, il le laisseralt passer le premier,

La veille de la Pentecôte, le pâte fut servi, mais le duc n'y voulut point toucher; cependant, comme il avait peu mangé à son diner et qu'il pouvait avoir faim pendant la ruit il garda le pâté dans sa chambre. Au inilieu de la muit, le duc se leva ouvrit le pâte, en tira, non pus préci-sement une échelle de cordes, mais un peloton de sole qui se dévidant de lui même, deux pergnards et une poire d'an-goisse. C'était ainsi qu'on appelait une espece de báillon persectionné, qui rendait tout cri impossible de la part de celui auquel li était appliqué.

Le lendemain, jour de la Pentecôte, le duc feignit d'être malade pour rester au lit, et donna sa bourse à ses gardes pour qu'ils allassent boire a sa santé. Cenx-ci prirent con-seil de la Ramée qui leur dit qu'il n'y avait pas d'inconvénient, attendu qu'il resteran près du prince. Les gardes se

retirerent donc.

Lorsque le prince fut seul avec la Ramée, il se leva, commenca sa tollette et pria celul-ci de l'aider a s'habiller. Il étalt complétement vêtu, lorsque Vaugrimont, ce même valet de l'exempt qui était à la dévotion du prince, parut à la porte. Le due et lui échangèrent un signe qui voulait d're que le moment étalt venu. Le duc tira un polgnard de dessous son traversin, le mit sur la gorge de l'exempt, lui donnant sa parole qu'il le tuerait sans pitié s'il noussait le moindre cri Au même instant, le valet lui passa la poire d'angoisse dans la bouche, puis tous deux lui lièrent les mains et les pieds avec l'écharpe à réseaux d'argent et d'or du duc, le conchèrent à terre, s'enfu rent par la porte, refermèrent derrière eux, gagnérent une galerie qui

donnait sur le parc du côté de Saint-Maur et dont les fenétres ouvraient sur les fossés, attacherent leur corde a la fenêtre, et se préparérent à descondre. M is la comme le prin e allait passer le premier, le valet de l'exempt lui

rappela leurs conventions.

Tout beau monseigneur! dit il, au cas où Votre Af 1655e serait r prise elle ni court d'autre r'aque que de res ter en prison, taudis que, mol, si je suis repris, je ne puls manquer d'être pendu. Je demande donc : pass r le premier comme la promesse m en a été fai e

C'e i just : dl' le prince : passe d'uc

Le val tine se le fit pas dire deux 198, salsit la corde et se lab a gil ser, mais, comme il était gros et lourd, a criq ou se tolses du sol la corde se rompit et il tomba lourcruq on stolses du soil la corde se romiff c'il tomba four-ter ent au fond du fessé. Le duc le saivit et, arrivé à l'erfect i la corde ctaft cassée, e l'il a l'Isser le long faction de orte qu'il arrive du ct souf au fond du fesson d'trou à le valet i ut erfus onné Al ron et d'Eutre côté du fesse appariment cinq ou à homnes au prince qui jeterent une corde aux fug tifs;

. On his qu'on tiret le primier des forses. Le prin laida i se her la corde antour d' Lestomac, puis and digrare to trerent a cux fort enfelori non seuinto the sychute reasonage de an ascensio, cur, man-cu i de torces il a vit pu sander ni des pieds al des management de la corps pesant de tent san poids, la le cvi falle il tenfer La vi anna et priva an last du talus sain et

and (a n i) le valet sur un cheval, le prince sur un autre,

et l'on s'élance vers le porte de Nogent qu'on se fit ouvrir. De l'autre côte était une troupe d'une cinquantaine d'hommes a cheval au milieu de laquelle se jeta le duc, tout joyeux d'etre libre, et il disparut avec son cortège.

Une femme et un petit garçon, qui cueillaient des herbes dans un petit jardin attenant au fossé, viront toute cette évasion. Mais, les hommes qui attendaient le duc de lieaufort les ayant menacés ils ne firent aucun mouvement et ne poussèrent aucun cri tant que les fugitifs furent à portée de leur vue et eux, par conséquent, de leur vengeance. Mais a peine eurent-ils disparu, que la femme courut tout dire à son mart, lequel se rendit aussitôt au donjon, où il donna l'alarme. On n'y avait aucun soupçon de l'événement, tout y était encore dans la plus grande tranquillité, et les gardes y buvaient tonjours l'argent du duc de Beaufort. Aussi nul ne voulait croire à sa fuite; on traitait le pauvre homme de fon; mais il insista si fort, sa femme qui l'avait accompagné donna tant de détails, que l'on monta enfin chez le duc. On y trouva l'exempt couché par terre, les pieds et les mains garrottés, la poire d'angoisse dans la bouche, un des deux poignards nu près de lui, son épéc liée avec un ruban pour qu'il ne la pût tirer du fourreau et son bâton rompu à ses pieds.

La première chose que l'on fit fut de lui ôter la poire de la bouche. Alors, il racouta comment les choses s'étaient passées; mais d'abord on crut qu'il avait aidé à la fuite du duc et qu'il n'avait été arrangé ainsi que nour ôter tout soupçon. En conséquence, on le mit au cachot jusqu'à plus ample information. Plus tard, son innocence fut reconnue; mais il n'en reçut pas moins l'ordre de vendre sa charge, sur laquelle il perdit cinq on six cents écus. Ce que duc de Beaufort ayant appris à son retour, il les lui fit remettre.

Cette nouvelle produisit, à la cour, bien des effets différents. Mais il était difficile de juger à l'extérieur des sen sations qu'elle avait produites. La reine parut peu s'inquiêter de cette fuire et le cardinal ne fit qu'en rire, disaut que M. de Beaufort avait bien fait, et qu'à sa place il eût agi comme lui, mais seulement qu'il n'eût pas attendu si tard pour le faire. En effet, on pensait que le duc de Beaufort était peu à craindre, n'ayant ni places fortes ni argent et, teut préoccupé qu'on était des querelles que cherchait le parlement et des émeutes qu'essayait le peuple de l'aris, on était loin de croire à une guerre. D'ailleurs, un grand événement préoccupait alors la cour de France.

On se rappelle le mariage forcé de Monsieur avec mademoiselle de Guise lors de l'affaire de Chalais, et la mort de la jeune princesse en donnant le jour à une fille que l'on appela mademoiselle de Montpensier. Cette fille avait grandi, d'abord sous la tritelle de la reine bien plus que sous celle de Monsieur: puis, comme elle était d'un caractère fier et indépendant, en grandissant elle avait fini par échapper peu à peu à la tutelle de tous deux.

Le premier prince qui lui avait fait la cour était le jeune prince de Galles, exilé en France avec sa mère, tandis que son père Charles ler disputait son trône au parlement et sa tête à Cromwell.

Dans les fréquentes occasions que lui donnaient les fêtes, les bals et les comédies de la cour, il s'était constamment occupé d'elle. Quand elle allait voir la reine d'Angleterre, il la venait prendre à la descente de son carrosse et l'y reconduisait, et cela, toujours le chapeau à la main, quelque temps qu'il fit. Il y avait plus : un jour que Mademoiselle devait aller chez madame de Choisy, femme du chancelier de Gaston, la reine d'Angleterre, qui sans doute eût vu avec plaisir le mariage des deux jeunes gens, vint au logis de Mademoiselle et la voulut coifier elle-même; ce qu'elle fit, taudis que le jeune prince tenaît le flambeau. Ce jour-lâ, le prince portait un nœud d'épée incarnat, blanc et noir, couleurs des rubans qui attachaient la couronne de la princesse. En descendant de voiture à la porte de madame de Choisy, la princesse retrouva le prince de Galles qui l'attendait, et, après qu'il se fut occupé d'elle toute la soirée, il l'attendit encore a la porte du Luxembourg qu'elle habitait avec Monsieur. Toutes ces assiduités faisaient croire à un futur mariage.

Mais telles n'étaient point les vues de Mazarin. Ces choses se passaient en 1646 et 1647, et les affaires d'Angleterre alhaient si mal vers cette époque, que le seul héritage probable du prince de Galles serait bientôt une vengeance à poursuivre et un trône a reconquérir. On parla donc alors, soit que des ouvertures eussent réellement était faites pour cette alliance, soit que cette nouvelle n'eût pour but que d'éloigner le prince de Galles d'une façon convenable, du mariage de Mademoiselle avec l'empereur, qui venait de perdre sa femme.

Mademoiselle était ambitieuse, et, quoique l'empereur eut plus du double de son âge, elle accueillit avec empressement les premiers mots qui lui fureut dits de cette union. Le jeune prince, qui comprit qu'un empereur, tout vieux et laid qu'il était, devait l'emporter sur un prince jeune et beau, mais sans empire, se retira et laiser le champ libre a son illustre rient

c'etrit tout ce qu'on voulait à la cour de France; aussi cessat-on bientôt d'entretenir, officiellene it il 1 moins, Mademoiselle de ce mariage; ce qui faisate : an l'peine à mademoiselle de Montpensier, s'il faut en croire ex qu'elle dit elle-même à cette occasion dans ses Mémoires.

"Le cardinal Mazarin, écrit-elle, me parlai s'auvent de me laire Apouser l'empereur, et, quoiqu'il ne fit rien pour cela, it m'assurait fort qu'il y travaillait; l'abbé de ly Rivière s'en laisait aussi de fête pour faire sa cour auprès de moi, et m'assurait qu'il ne négligeait point d'en parle. Monsieur et au cardinal Mais ce qui, depuis, m'a fait juger que tout cela n'etait que pour m'amuser, c'est que Mosieur me dit un jour « J'ai su que la proposition du marique de l'empereur vous piaît; si cela est ainsi, j'y contribuerai de tout ce que je pourrai, mais je suis convaincu « que vous ne serez pas heureuse en ce pays-là; on y vit a « l'espagnole, l'empereur est plus vieux que moi. C'est pour- « que vous ne samiez êire heureuse qu'en Angleterre, si « les affaires se remettent, ou en Savoie. » Je lui répondis que je souhaitais l'empereur et que ce choix était pour moi-même; que je les suppliais d'agréer ce que je désirais, et que je parlais aussi par bienséance; que ce n'était pas un homme jeune et galant, et que l'on pouvait voir par là, comme c'était la vérité, que je pensais plus à l'établissement qu'a la personne. Mes désirs néanmoins ne purent réussir l'affaire, et je n'eus de tout cela que le déplaisir d'en entendre parler plus longtemps. »

Sur ces'entrefaites, et comme Mademoiselle commençait à s'apercevoir qu'il était peut-être de l'intérêt de son père, qui, n'ayant pas de fortune par lui-même, gérait les grands biens de sa fille, de ne la point marier, Villarmont, gentilhomme de mérite, capitaine aux gardes et ami d'un de ses serviteurs nommé Saujon, fut fait prisonnier en Flandre par Piccolomini, qui, après quelques mois de capityité. Inipermit sur parole de revenir en France. Avant de le laisser partir, le général lui donna un diner, et, comme c'est l'habitude d'entretenir les étrangers de leur pays, il fit tomber la conversation sur la cour de France. Il en vint alors tout naturellement à parler de Mademoiselle, et loua fort son caractère et sa beauté.

 Oui, oui, dit Piccolomini, nous la connaissons, de réjutation du moins, et nous serions bien heureux d'avoir ici une personne de son mérite.

Une parsonne de son merrie.

Une pareille réflexion d'un homme dans l'intimité de l'archiduc Léopold-Guillaume était plus qu'une ouverture. Aussi ces paroles frappèrent-elles Villarmont, qui les répéta à Saujon, auquel elles touruèrent la tête et qui, à partir de ce moment, ne fit plus que rèver le mariage de Mademoiselle avec l'archiduc.

D'abord, ces nouvelles un peu vagues, répétées à Mademoiselle, ne firsu pas grande impression sur elle, car elle songeait toujours à l'empire; mais bientôt le bruit se répandit que l'empereur allait épouser une archiduchesse du Tyrol, et, de dépit, elle commença à donner un peu plus de créance aux projets de Saujon. Jusqu'à quel point cette intrigue eut-elle cousistance, c'est ce que l'on ne put savoir, puisque Mademoiselle, qui pouvait seule tout dire, nia tout; mais, un matin, on arrêta Saujon, et, le soir, on se Jit tout bas que Mademoiselle avait failli être enlevée par Parchiduc.

Restait encore à savoir si la princesse devait donner les mains à cet enlèvement or, sur ce point, il n'y eut plus de doute, lorsqu'on apprit qu'eile était consignée dans ses appartements et que, le lendemain, elle fut appelée devant la reine, le cardinal et le duc d'Orléans, comme devant un conseil.

On comprend le bruit que dut faire une pareille affaire dans une cour à laquelle la reine dannair lexemple d'une dévotion si exagérée; aussi détourna-t-elle un instant la vue de tout ce monde des affaires publiques, et, pendant qu'il en était question, le coadjuteur vint deux fois voir la reine et le cardinal pour les prévenir que les émotions populaires allaient croissant sans que cela parût faire sur le ministre ou sur la régente l'impression que méritait une pareille nouvelle.

Le fait est que la reine et Mazarin, qui ne voyaient point ou s'efforçaient de ne pas voir les choses comme elles étaient, n'attachaient point à la personne de M. le coadjuteur toute l'importance qu'elle commençait à avoir. Il est vrai aussi que sa personne avait, à la première vue, quelque chose de grotesque : c'était un petit homme noir, mal fait, maladroit de ses mains en toute chose, écrivant d'une manière illisitle, sans avoir pu jamais tracer une l'gne droite, et ayant, outre cela, la vue si basse, qu'il n'y voyait pas à quatre pas, si bien que lui et M. Duquevilly, son parent, qui avait la vue fort basse aussi, s'étant donné un jour rendez-vous

..

rs e' c ix qui retrent le cur quist of icti 177 y av prottile d treve v bs SHAPE BUT sive so official to the le ores and the first of the state of the state

_aire +v, 'av r 1 ← 1 i res d l l transcription in qui

rr in above qui

i i char

i inve jui lon

i i qu'i t dela

i i qu'i t dela

i qu'i a rint

lu or i front re ce

i be la tabe ar si la

vi es fivirls des

i r'i but hore et,

' v v or br hom rechal

j rlil rij con Quon

i r ani pue a

r equon le sen-

the property of the same and the nonis a time of the four instants of the four instants of the fundamental form of the fundamental form of the four instants of the four instants of the fundamental form of the fundamental fundamental form of the fundamental f www.cmp it la vicine de

in the state of th The Control of the Co

r was I bening to aver was fir to the first declaration of the first declarat

. I tale or avoir r f r or r t le rev reio e e setalt l 'e a i plas t 'arplis t 'arplis t 'ar ld frat L 'a' ur l

in le pir la fu il neur a de in follur e pir pare la fu Il mila n r le cevalr

to I Ic et ii ii d 10 10 ii le 2 i ii Selon la cou-ture on the faire la hair, depuis le Palais-Royal, jusqu'à

VIC (12 Dieu vois assiste) (1 Ha) s sahi) et s'appieta a obeir Alors pour l'en (1 Ha) coco e le se rétaire d'Aiat Fellier s'apprecha de

in our of tout est pret et ils sint hez eux

Continues repondit qu'il nortend it plus que le retour noles solivémes auquel il avanc do mé quelques ordres igir et s'arreta ave ses gardes devant

le portail de l'eglise.

Con d'anti comme il chart d'ambitu le que les gardes suivissent tonjours le roi, ce te station de Comminges inquiéta le p. ple d'att en defini. C'halarme o rem ma de s. r.s. p. ndro alors, les passints, les curioux, les spectateurs se mireit par groupes, comm nant a éconter et à regarder. Mos les parautous de Comminges c'arribrises pour qu'on ne se doutat de rien. Ce qui caus let ce retard, c'est qu'il avait invoye son carrosse av c quatre de ses cardes, un page et un exempt à la porte de Brois et en ordemant à l'exempt, aussitôt que lui Comming s, penaitrait dans la rue, d'ali rder la porte avec le carre si porteres abat-tues et mant let leve. En esfet, i poine ent l'estenté que le tenns né essoire s'etalt ée uie pair qui ses ordres lussent exturir quil au trois bounes et se rendit s'ul dans la rue qu'habitalt Broussel. En le voyant, l'exempt exécuta rue qu'habitalt Broussel. En le voyant, l'exempt executa l'ordre recu. Comminges s'avanca vers la mabon et frappa in patit laou is qui appartenait au conselller euvrat sans difficulté. Aussitét Comminges : empara de la porte y mit deux gardes et avec deux autres monta dans l'appartement de Broussel. Lorsque la porte s'onvrit devant Comminges, le conseiller était assis a table, vers la fin de son dance et sa famille autour de lui On comprend l'effet que predutsit sur taut et l'ittérieur hourgeois la vue du capitaine des gardes. Les femmes se leverent Broussel seul demeura assembles les femmes se leverent Broussel seul demeura asgardes. Les femmes se leverent. Broussel seul demeura as-

Monsteur dit Comminges le s is porteur d'un ordre du rol peur me saisir de votre personne : le velet ét vous pouvez le lire : mais le mieux serait pour vous et pour mol d'obéir sens refurd et de me suivre à l'instant même Mais, monsteur, dit Broussel, pour quel crime le rol

me fait-il enlever?

Yous comprerez, men ieur dit Comminges en savancant vers le conseiller que e n'est pas à un capitalne des gardes de s'enquérir de ces sories de choses qui recardent les robes qui l'ordre de vous arrêter et je vous arret Et à ces dots d'ét nott la main vers Broussel, agissant ainsi de sa personne, parce qu'il comprenait qu'il n'y avait

jas de temps e perdre. Mais au mene moment, une vicille servante cournt à une

fenètre qui d'unaft sur la rue et se mit a crier

An seconts! an seconts on enlève mon maltre; au se-

Pu = (e) me elle yl' que s s eris avalent été entendus et que les voisins commence on a s'emouvoir, elle viut se reje-

i d vant la porte en criant:

X in some nemero control M. le conseller, nous vous control en v. A.F. Dr. and durs!

It controlles vous control telle facon, que tersque Comunitaria au les de l'escaller avec son prisonnées du on to nor de force et quoi leta dans le carrosse, délà la vol-tan etal catourée d'une vir caine d'homnes qui parlaient per le truits et des opposer à l'arrestation de leur

Con le vit qu'il fell de paver d'audace il chargea le le non ment qui se di est a mais sans disparaître puts le con ment qui se di est a mais sans disparaître puts le con le carros e mon'a dedrus, referma la portière et roll a conter de se rottre en marche, tandis que les real accepted so 1) treen marche, fandls que les que't ge deterbrient devant pour envir le passage. Mals pour crivait la pricourn vingt pas qu'u détour de la trois e qu'u fit rouvent les chaînes tendue. Il fal ut filire torres le curres et sulvre une autre rout ce plus et la celle de la proposition de la curre de la trois de la proposition de la curre de la companie de la celle peuple net et point aguerit à ces luttes de la celle plus avit (1) is une grande crante des soldris et au filir plus il la que les autre pur e qu'ils accompanie alors il un le real de les autre pur e qu'ils accompanie alors il un le real de les autres pur e qu'ils accompanie alors il un le real de les autres pur e qu'ils accompanie alors il un le real de les autres pur e qu'ils accompanie alors il un le real de les autres pur en lut pas d'abord bien decidée et le peuple permit que le carrosse gagnât le quai. Mais, là, le combat devint plus sérieux. Les gens qui étaient chez Broussel et qu'on n'avait pu arrêter avec lui, excités par la vieille servante, s'étaient répandus dans les rues et criaient à l'aide, de toutes leurs forces. On commençait à jeter des pierres aux gardes; à tous moments on arrêtait les chevaux. Enfin, une trouée ayant été faite, Comminges ordonna au cocher de prendre le gatop. Mai-heureusement, au moment où il obéissait, un pavé se trouva sous la roue et le carrosse versa. Un grand cri s'eleva aussitot de tous côtés, et le peuple s'abattit, comme un vol d'ofscaux de proic, sur cette voiture renversée. Commoinges crut un instant qu'il était perdu, lorsqu'en s'élançant par la porticre, il vit relnire les mousquets d'une compagnie des gardes qui venait au tumulte. Aussitôt il tira son épée, et demeura debout sur la voiture pour être vu de plus loin.

- A moi compagnons ' cria-t-il. Aux armes ! Au secours ! Les gardes, qui reconnurent l'uniforme et la voix de leur chef, s'avancèrent alors au pas de course, écartant le peu-ple et entourant le carrosse renversé. Mais, outre qu'une rone du carrosse etait cassée, les rênes des chevaux étaient déjà courees. Ce carrosse se trouvait donc hors d'état de continuer la route. En ce moment, Comminges, aperçut un autre carrosse dont les propriétaires s'étaient arrêtés pour regarder tout ce tumuité. Il dit un mot au sergent des gar-des qui s'élança avec dix hommes vers ce carrosse, en fit, malgré leurs représentations, descendre ceux qui étaient dedans et l'amena à Comminges. Alors, à la vue du peuple qu'on tenait écarté, et dont l'émotion allait toujours augmentant, on fit sortir Broussel du carrosse brisé et on le fit monter dans l'autre, qui se mit immédiatement en route vers le Palais-Royal. Derrière Comminges le carrosse aban-donné fut mis en morceaux. Mais, comme s'il y eût eu une fatalifé à cette malheureuse arrestation, à peine fut-on dans la rue Saint-Honoré, que le nouvean carrosse se rompit à son tour. Alors, le peuple, voyant que c'était une occasion pour lai de tenter un dernier effort, s'élança de nouveau sur les gardes, de sorte qu'il le failut repousser cette fois a grands coups de crosse et d'épée, qui firent force blessures. Mais le sang qui coutait déjà, au lieu d'énouvanter les sédilieux, ne fit qu'augmenter leur rage. Des cris de menaces et de mort se faisaient entendre de tous côtés! Les bourgeois commencerent à sortir des maisons avec leurs hallebardes. D'autres apparaissaient anx fenêtres avec des arquebuses. fusil fut tire qui blessa un garde. En ce moment, heureusement pour Comminges, qui ne savait plus comment faire avancer son prisonnier, un autre carrosse apparut envoyé par M. de Guitaut, son oncle. Comminges se jeta dedans, tirant son prisonnier après lui; les chevaux frais et vigoureux qui le condnisaient partirent au galop. On gagna un relais qui attendait derrière les Tuileries, et, débarrassé qu'on était enfin de toute cette populace, s'élança à fond de train vers Saint-Germain, d'où le prisonnier devait être conduit à Sedan. En même temps, on conduisait Blancmesnil et Novion à Vincennes.

On comprend qu'après le tumulte qu'avait causé l'arrestation du bonhomme Broussel, comme l'appellent les au-teurs du temps, le bruit de cet événement se répandit bien-tôt dans tout Paris. Le premier mouvement du peuple fut à ta consternation, mais le second à la cotère; comme si chacun ent perdu un père, un frère, un ami, ou un protecteur. on éclata tout d'un coup et en tout lieu. L'émotion gagnait de rue en rue, et comme une marée qui monte; on on fermait les boutiques; les voisins se demandaient les uns aux autres s'ils avaient des armes, et ceux qui en avaient en prêtaient à ceux qui n'en avaient pas, soit piques, soit hallebardes, soit arquebuses. Le coadjuteur qui dinait avec trois chanoines de Notre-Dame, nommés Chapelain, Gomberville et Plot, s'informa de la cause de tout ce bruit, et apprit alors qu'en sertant de la messe, la reine venait de faire arrêter Broussel, Blancmesnil et Novion. Cette nouvelle était peu en harmonie avec la promesse qu'on lui avait faite la veille à la cour, mais elle ne l'en toucha que davantage. Il sortit donc aussitôt avec le même costume qu'il avait en pendant la messe, c'est-à-dire en rochet et en camail; mais il ne fut pas plus tôt arrivé an Marché-Neuf, qu'il se vit en-touré d'nne foule immense. Le peuple l'avait reconnu et criait on plutôt hurlait autour de lui, demandant à grands cris qu'on lui rendît Bronssel. Le coadjuteur se démêla de toute cette populace en montant sur une borne et en disant qu'il allait au Louvre pour demander à la reine qu'elle fit justice. Comme il arrivait sur le pont Neuf, il y trouva le maréchat de la Meilleraie, à la tête des gardes, lequel, bien qu'il n'eût encore en face et pour adversaires que quelques enfants qui insultaient ses soldats et leur jetaient des pierres, ne laissait pas que d'être fort embarrassé; car non seulement it commençait à entendre sourdement gronder l'orage, mais encere it pouvait déjà le voir venir. Le coadjuteur et lui s'abouchèrent alors: le marèchal lui raconta en détail tout ce qui s'était passé; de son côté, le coadjuteur lui dit qu'il allait au Pala's-Royal parler de cette affaire à la reine. Alors, le maréchal s'offrit de l'y accompagner, résolu de ne rien cacher au ministre et a elle de l'état où en étaient les choses. Ils s'avancèrent donc tous deux vers le Palais-Royat, suivis de plus d'un millier d'hommes et de femmes, qui criaient à tue-tête : « Broussel! Broussel! »

Ils trouvérent la reine dans son grand cabinet; elle avait près d'elle M. le duc d'Orléans, le cardinal Mazarin M. de Longueville, le maréchal de Villeroy, l'abbé de la Rivière, Bautru, Nogent et Guitaut, capitaine de ses gardes. Elle ne recut le coadjuteur ni bien ni mal, car elle était trop fière pour se repentir de ce qu'elle avait fait; quant au cardinat, il parut avoir complétement oublié ce qu'!! avait dit la veille.

Madame, dit le coadjuteur, je viens, comme c'es' mon devoir, pour recevoir les commandements de la reine, et contribuer, en tout ce qui sera de mon pouvoir, au repos de Votre Majesté

La reine fit de la tête un petit signe de satisfaction; mais, comme autour d'elle la Rivière, Nogent et Bautru traitaient l'émente de bagatelle, elle ne crut pas devoir lui faire un plus long remerciement. Cependant, à toutes ces imprudentes railleries de courtisans, qui ne savaient pas ou qui affectaient de ne pas savoir la gravité de la situation, le maréchal de la Meilleraie s'emporta, en appelant au témoignage din coadjuteur. Celui-ci, qui avait vn les choses de près, et qui n'avait aucun motif de taire la vérité, la dit tout entière, assurant que l'émotion était grave, et prédisant qu elle deviendrait plus grave encore, mais alors le cardinal sourit malignement, et la reine s'écria tout en colère:

malignement, et la reine s'écria tout en colère:

— Monsieur le coadjuteur, il y a de la révolte à s'imaginer qu'on puisse se révolter; voilà de ces contes ridicules comme en font ceux qui favorisent les rébellions: mais, soyez tranquille, l'antorité du roi y mettra bon ordre.

Alors, le cardinal, qui vit la reine s'avancer trop, et qui remarqua sur la figure du coadjuteur l'effet produit par les paroles qu'elle avait laissé échapper, dit à son tour, avec ce ton doux et fany qui lui était babituel.

ton doux et fanx qui lui était habituel:

— Madame, plût à Dieu que tout le monde parlôt avec la même sincérité que M. le coadjuteur! il craint pour son troupeau, il craint pour la ville, il craint pour l'autorité de Votre Majesté; je suis bien persuadé que le péril n'est pas au point qu'il se l'imagine; ma's je crois aussi qu'il l'a vu tel qu'il l'a dit, et qu'il parle dans la religion de sa conscience.

La reine, comprenant ce que lui voulait dire le cardinal, changea à l'instant même de figure et de ton, et fit mille remerciements au coadjuteur, qui, à son tour, faisant semblant d'être sa dupe, s'inclina respectueusement. Ce que voyant, la Rivière haussa les épaules et dit tout bas à Bautru:

— Voyez donc ce que c'est que de n'être pas jour et nuit en ce pays-ci; voilà M. le coadjuteur, qui n'est pas une bête cependant, et qu' prend au sérienx ce que lui dit la reine

La vérité est que tous ceux qui se trouvaient dans le cabinet jouaient pour le moment la comédie : la reine faisait la douce et était en colère ; le cardinal faisait l'assuré et tremblait fort intérieurement : M. le coadjuteur faisait le crédule et ne l'était pas ; M. le duc d'Orléans faisait l'empressé et était aussi insouciant dans cette affaire qu'il l'était dans toutes les autres ; M. de Longueville témoignait beaucoup de tristesse et était joyeux au fond du cœur : le maréchal de Villeroy faisait le gai et avouait un instant après, les larmes aux yeux, que l'Etat penchait au précipice ; enfin Bautru et Nogent bouffonnaient et représentaient, pour plaire à la reine, la vieille servante de Broussel animant le peuple à la rébellion, quoiqu'ils sussent fort bien, que tont au contraire de la tragédie, qui ordinairement est suivie d'une farce, la farce, cette fois-ci, ponrrait bien être suivie de la tragédie. Le seul abbé de la Rivière était convaincu que toute cette émotion n'était que fumée.

cette dissimulation ent son effet, même sur le maréchal de la Meilleraie, qui était venu avec le coadjuteur pour dire la vérité. mais qui, en voyant sur tous les visages cette assurance vraie ou feinte, eut honte de la crainte qu'il avait éprouvée et prit des airs de capitan. Juste en ce moment, la porte du cabinet s'onvrit de nouvean, et le lieutenant-colonel des gardes parut, venant dire à la reine que le peuple s'enhardissait de plus en plus et menaçait de forcer les soldats. Or, comme le maréchal était un homme tout pétri de contre-temps, comme dit le cardinal de Retz, il s'emporta de plus en plus, et, au lieu d'en revenir à son opinion première, il demanda qu'on le laissât se mettre à la tête des quatre compagnies des gardes réunies, prendre avec lui tons les soldats qu'il trouverait dans les antichambres, et tons les soldats qu'il rencontrerait sur sa route, assurant qu'il se faisait fort de mettre en fuite toute cette canaille. La reine, qui d'instinct adoptait toujours les moyens violents, se rangea aussitôt à son projet; mais, comme c'était chose grave que de se lancer ainsi en avant, toute comédie cessa, et le maréchal de la Meilleraic et ta reine restèrent seuls de leur avis; ce qui le refroidit quelque peu. D'ail-

. . The second secon

THE RESERVE OF THE PERSON NAMED IN , at

a er lens le pres n cle en sussissant

has en ore ceux qui

u la final fin dielques

ussa reinter ses loss, et le

1 (2) z (r Hs) dit-lle. Par-, t , William entra

tr due pleur si mortelle que le coaque i pone la comedie e von trepresentée. Il ra-ce qu'un da a arrive s R 1 some nes qu'on ini i an orla pournee t and the sessition.

I the control of the pour need to the control of the contro C was que l'affrire valait of the espect of on-pulse having direction of the character for many r en h e j en melurer

er bleue i qu'é Le

ries i pris le juene en dats leurs bras et le

y a 1 y us pur pussez remelier au mal, mon il cur all z aller

The next section of the state o

tranon avec la pain, s'ecria

tranollement s' si tou père te voyait!

ile neune la mpi so trompa au sens de ces paroles, el

rut qu'il allait tra mégarde tuer quelque ami de son
pre: il en resulta qu'il regarda avec attention l'homme
un'il allait tuer par inadvertance, et que, remarquant seulement alors les hobus ecclésiastiques de celul qu'il avait devant les veux

O mon Dien' ne ser'ez-vons pas le coadjuleur?

- Certes que je le suis, répondit celui-cl, et vous alliez ner que ami croyant tuer un ennemi

Le jeune homme recommissant sa méprise, alda le coad-uteur à se relever et se mit a crier: — Vive le conduiteur!

Alors, tout le monde fit le môme (ii on s'empressa au-foit de lui et l'ars ce mouvement le maréchal, se trou-cut dégagé se retirn aussitot vers le l'alors Royal

L' chadjut ur se dir gea du côté des halles, trainant toute citie population apres lui; mais, la il trouva comme II le di lui même t i te la fourmittere des fripiers sons les renes il fullut s'expliquer un avait vu entrer le coadju-ir au Palais-Ruyal on l'en avait vu suttr on veulait ne réponse de la reine. Le coadjuteur un avant l'un une, l'ais il ne s'y frit as trop lui in me il fut el hauté de rauver cette occasion pour en aller chercher une seconde; l'ai un la reburner au Palai Rayai Sa (roposition fi acueille ave de grands cris e sur ce il reprit le n'n qu'il y isti il faire a comita ré le plus de quae mil e persumes

A la barrière des Servents, il trouva la Meillerale, qui,
i uni uni du service qu'il lui av. il rendu en le tirant
i eta i sen cou, et l'embres a presque a l'étouf
fe i li i l'ant

to as an ou, un brutal' j' fills perdre l'Itai et cos i v anyé venez parlons a la rrine en Français and et el cen libres e rrenous chacun nos notes e ir freche dre , la rupor te du rol ces pestes le l'Itai, the first of the state of the property of the pestes to the control of the first of

La reine afors se prit a sourfre, mais d'un sourire si ambigu, que le coadjuteur n'en fut pas dupe; tontéfois, ne témoignant aucunement combien il était blesse de ce nou-veau doute, et interrompant le maréchal de la Meilleraie qui continuant de faire son éloge:

Madame, dit-il, il ne s'agit pas de moi; mais de Paris

soumis et desarmé qui vient se jeter aux pieds de Votre

Majesté.

Il est bien coupable et bien pen soumis! répondit la reine le visage tout en feu; mais, d'un antre côte, s'il ent été aussi furieux qu'on a voulu me le faire croire, comment se scrait-il adonci en si peu de temps ° A ces mots, le marechal de la Meilleraie, qui vit le fond

de la pensee de la reine, ue put se retenir et, tout en ju-rant, lui dit:

Pardieu: madame, en voyant comme on vous trompe, un homme de bien doit vous dire toute la vérité. Eh bien, je vons la dis, moi : c'est que, si vous ne mettez aujonr-d'hui même Broussel en liberté, il n'y aura pas demain pierre sur pierre dans tout Paris.

Le coadjuteur vonlut appuyer cette opinion du maréchal; mais la reine lui ferma la bouche avec un rire mo-

queur et en lui disant:

Allez vons reposer, monsieur le coadjuteur; vous devez être fatigué d'avoir tant et si bien travaillé anjourd'hui. A une pareille réponse, il n'y avait rien à dire. Le coadju

teur sortit la rage dans le cœur, se promettant bien de se venger; mais comment? Il n'en savait rien encore, et les choses n'etaient pas assez nettement dessinées pour qu'il pût prendre un parti.

A la porte, une foule innombrable attendait le coadjuteur et le força de monter sur l'impériale de son carrosse, qu'on venait de lui amener, pour qu'il rendît compte de ce qu'il avait fait au Palais-Royal. Alors, il raconta que, snr l'affirmation qu'il avait donnée à la reine, que le peuple était sur le point de poser les armes et de se disperser si on lui rendait Novion. Clancmesnil et Broussel, la reine avait positivement promis la liberté des prisonniers

Cette promesse, malgré l'adverbe qui l'accompagnait, parut bien vague au peuple, et peut-être ne s'en fût-il pas contenté deux heures plus tôt; mais l'heure du souper ap-

« Cette circonstance, dit le cardinal de Retz, pourra paraitre ridicule; elle est fondée cependant, et j'ai observé qu'à Paris, dans les émotions populaires, les plus échauffés ne veulent pas se désheurer.

Grace a cette circonstance, le peuple de Paris se dispersa donc, et le coadjuteur put rentrer tranquillement chez lui. où il se mit au lit et se fit saigner, pour éviter les suites que pouvait avoir le coup de pierre qu'il avait reçu à la tête.

Ne le quittors pas encore, car c'est lui qui va être le pivot des événements que nons allons raconter.

II7Z

LE COADJUTEUR ET SES AMIS. - LEURS CRAINTES EL LEURS CONSEILS. - PENSÉES AMBITIEUSES DE GONDI. - PRÉPARATIFS DE GUERRE CIVILE. - DISPOSITIONS DU COADJUTEUR. - MOUVEMENT DU PEUPLE. - LES BARRICADES. — PROJETS DE LA COUR. — DÉMARCHE DU PARLEMENT PRÈS DE LA REINE. - DANGER QUI LE MENACE A SON RETOUR. - SA NOUVELLE DÉ-MARCHE AU PALAIS-ROYAL. - IL OBTIENT LA LIBERTÉ DE BROUSSEL. — INQUIÉTUDES A LA COUR. — TRIOM-PHE DE BROUSSEL. — ARRÊT DU PARLEMENT. — DES-TRUCTION DES BARRICADES. — COUPLET SUR LES « FRONDEURS ».

Cependant le coadjuteur était rentré chez lui, mal satisfait et plus souffrant encore d'esprit que de corps. Il ne se dis simulait pas qu'il avait été le jouet de Mazarin et de la reine, et que tous deux l'avaient poussé en avant avec l'intention de ne pas tenir une seule des promesses qu'ils avaient fattes, par sa bouche, an peuple de Paris. Or, si cela était ainsi, le coadjuteur perdait d'un seul coup, près des Parisiens, cette popularité qu'il avait acquise par tant de soirs, d'argent et de pairs. de soins, d'argent et de peinc.

Il en fait la de s's reflexi re le sque Montreser en ra Montresor, cet éternel mécontent qui conspirait avec Cinq Mars contre Richalieu, et a ec le condju dur contre Maza-

Eh bien, monsieur, lui dit-il tout d'abord, vous avez fait aujourd'hur nne belle expedition!

Comment cela? demanda le coadjuteur.

Sans doute, reprit Montrésor: que creyez vois aveir vous prie, aux deux visites que vous av z faites au Palais-Royal?

— Jy at gagte, répondit le coadjuteur, impatiette que cette voix de Montrésor répondit si bien à la voix qui murmurait en lui, que je me suis acquitte envers la reine, de qui je tiens ma dignite de goadjuteur.

Alors, vous croyez que la reine est satisfaite de vous?

demanda en raillant Montrésor.

-- Je l'espere.

- Eh bien, détronipez-vous, monsieur, car elle vient de dure à madame de Navailles et « madame de Motteville qu'il n'avait pas tenu à vous d'émouvoir le peuple, et que vous aviez, Dieu merci! fait tout ce qui avait dépendu de vous pour cela.

Cette réponse était si bien en harmonie avec ce qui se passait dans l'ime du coadjuteur, que, quoiqu'il hochât la tête en manière de doute, Moutrésor vit bien que le coup avait porté. D'ailleurs, un renfort lui arrivait M. de Laigues, capitaine des gardes de M. le duc d'Orléans, et qui était des plus intimes du coadjuteur, ouvrait la porte en ce moment.

Al! vous êtes le bienvenu, monsieur de Laigues, dit le condjuteur; vous ne savez pas ce que me disait a l'ins-

tant même Montrésor?

- Non, répondit de Laignes.

- 11 me disait qu'on s'était moque de moi à la cour et qu'on y prétendait que tout ce que j'ai fait dans la journée n'était qu'une comédie qui avait pour but d'émouvoir le

- Eh bien, dit froidement de Laigues, Montrésor avait raison.

- Pouvez-vons m'en donner des nouvelles certaines? reprit le coadjuteur, qui sentait que la colère commençait à lui prendre l'esprit.

Je viens du souper de la reine à l'instant même, répon-

dit de Laigues.

- Eh bien, qn y avez-vous vu? qu'y avez-vous entendu? - J'y ai vu des gens fort joyeux sur ce que les choses avaient tourné mieux qu'ils ne l'espéraient, et j'y ai entendu force méchantes plaisanteries sur certain coadjuteur qui avait essaye de soulever le peuple, et qui, n'ayant pas réussi, avait fait semblant d'être blessé quoiqu'il ne le fût pas; et, qui, croyant sortir de chez lui pour être applaudi comme une tragé lie de Corneille, était rentré siffié comme une farce de Bois-Robert. Enfin ce même coadjuteur dont je vous parle, a fait tous les frais de la conversation, et, pendant deux heures entières, a été exposé à la raillerie fine de Bautru, a la bouffonnerie de Nogent, à l'enjouement de la Rivière à la fausse compassion du cardinal, et aux éclats de rire de la reine.
- Mon cher coadjuteur, dit Montrésor, n'avez-vous donc pas lu certaine Conjuration de Fiesque, qu'a écrite, voilà antôt une quinzaine d'années, un certain abbé de Gondi de ma connaissance
- Si fait, Montrésor, répondit le coadjuteur, si fait, Fiesque est même, vous le savez, mon héres favori : mais je n'ai vu nulle part que Fiesque dut son titre de comte de Lavagna au doge contre lequel il conspirait.

— C'est bien, dit Montrésor en se levant, endormez-vous dans ces beaux sentiments, et vous vous réveillerez demain à la Eastille

Qu'en pensez-vous, de Laigues? demanda le coadju-

Moi, répondit le capitaine des gardes, je snis entièrement de l'avis de Montresor, et. à votre place, après ce q j'ai entendu, je vous jure que, si je n'étais pas décidé résister ouvernement, je prendrais la fuite, et cela, non pas demain, non pas cette nuit, mais à l'instant même.

En ce moment la porte s'ouvrit pour la troisième fois, M. d'Argenteuil, qui avait été autrefois premier gentil-homme du comte de Soissons et qui avait fort comu l'abbé de Gondi chez le comte, entra tout pâle et tout effaré.

— Vous êtes perdu! lu: dit-il tout d'abord et sans lui laisser le temps de lui adresser nne seule question. Le maréchal de la Meilleraie m'envoie vous dire qu'il ne sait pas quel diable possède le Palais-Royal, et leur a mis dans l'esprit à tous que vous aviez fait ce que vous aviez pu pour exciter la sédition; mais il n'a pas réussi à les faire revenir sur votre compte, et les mesures les plus violentes vout être, des cette nuit, prises contre vous

-- Lesquelles? demanda le coadjuteur.

 Econtez, reprit d'Argenteuil, tout cela n'est encore qu'un projet; mais les projets, d'un moment à l'autre, peuvent être mis en exécution Voici ce dont il était question

reare crim
reare crim
this crim
tentre lo ar Legion With Mr. erra Mon-

Total and the Latin

I a Len out F

I (5* e rinal e l i i isant que la nuit feral result for the first section of the first section o

it perimes up the puese and Mentres r et le Luigies qui sou-

v i reAlge d'le allueur, vola n Ida Meritevu a lurge le me

r

V S I V I Slice

r Vi cryi, ricidh v s s v comm il s timide I I II II man cre can ne m a pas

y is qual ny

s rues 10 tout est calme, et que, de

l q l en ve dra

l is que als je uit.

V ste er set tel ere sur les autres,

in allors sin la conduite du

e or still te disuital, qui faiois quoque le 1 s predit eu même temps

les alsea luen se plaindre et le calller; puis,

Ir 7 rentini

1 i 1 i dissez m d un quart d'heure, et, v s fer i veir que neus jouvons u re sen men qu' la pitle v con men qu' la pitle

I carrive a ce point qu'il avait t qu'il lût Plutarque, soit qu'il écri-sul d'un en chef de parti. Or, comme t en ment, thit avait éte préparé 1 v l l'un re lui ranquât point quand re ear ll appla sen valet de clambre
e' l re ez le metre des comptes, Mir
de quai ier Saint Germain-l'Auxerrois, I vi ' traver a l'us' int même.

f not somait a Notre-Dame Le coadju-f notre La nunco alt sereme Le calme le lus le rue de Paris, et de kom en i avet de dargenteuil, quelques feux

at l'œure demandé était plus qu'é-L'd'ous et l'Argenteuil sortirent de re le comput ur débout et régar-

1 0 A 0 01 1 quart d'houre est passé

1 1 1 1

refermant to aquillement r i d tort

Crack 101 klerent de t pur e or projecto di terravit

A service of a public of the second re-Vertical tempt to the permanent of the control of t 1 de ch'ubre writt on

av a e i li lar.'
i rigé a une heure si avan

te ju dime clait justement le frère de son cuisinler. Ayant eté condamne a être pendu quelque temps auparavant, et scalit soustrait a son jugement, il n'osait plus sortir que a ruit Miron, en quittant le coadjuteur, venalt de ren-itrer cet homme qui, l'ayant reconnu, lul avait dit, justement sur la question qui les occupatt en ce moment, des choses si intéressantes qu'il était remonté avec lui.

In effet, cet nomme errant la nuit, suivant sa coutume, avait aperçu près de la porte de Miron deux officiers arrêtés et causant. De peur d'etre reconnu, il s'était caché, et avait alors cutendu toute leur conversation. Ces deux officiers ctaient Rubentel, Heutenant, et Vannes, lieutenant colonel des gardes. Ils discutaient sur la manière dont ils devalent entrer chez Miron pour le surprendre comme on avait surpris Broussel, et s'enquéraient des postes ou il serait bon de mettre les gardes, les Suisses, les gens d'armes et les chevau-legers pour s'assurer de tous les quartiers depuis le Pont Neuf jusqu'au Palais-Royal

Mors, cet homme, jugeant qu'il n'y avait pas de temps a perdre, ctait entré chez Miron pour le préventr de ce qui tramalt contre lui, et avait appris qu'on venalt de l'envoyer chercher de la part du coadjuteur. Il était alors venu Larcheveché dans Lesperance de le rencontrer, et l'avait

trouve comme il sortait.

Eh bien, dit le coadjuteur, il ne nous manquait que de savoir les endroits où l'on devalt mettre des gens de guerre. Nous vollà fixes sur ces endroits : faites comme nous avions dit, mon cher Miron, mais ne perdez pas un instant. Miron's inclina et sortit.

Le coadjuteur commandait comme un chef d'armée.

Resté seni avec ses amis. Il leur demanda s'ils voulaient le secondec. Après quelques minutes d'hesitation, ils accepterent. Montresor et de Laigues coururent réunir leurs amis. D'argentenil, qui était lié avec le chevalier d'Ilu-mières, Louis de Cravant, depuis maréchal de France, lequel était en recrue à Paris, promit de lui emprunter une vingtalne d'hommes On convint alors des postes où se trouveraient Montrésor et de Laigues. Quant a d'Argen-teuil, comme il étalt aussi brave et aussi déterminé qu'homme du monde, il eut la charge de se tenic à la porte de Nesle; car l'homme qui avait donné tous les détails que nous avons rapportés, avait deux fois entendu Ru-bentel et Yannes prononcer le nom de cette porte, et il croyait qu'on devait enlever quelqu'un de ce côté.

Pendant ce temps, Miron prenait les précautions convenues, plaçant lui-même les bourgeois les plus considérables des quartiers menacés dans tous les lleux où il était question de mettre des gens de guerre. Ces bourgeois étaient en manteau noir et sans armes, et, au bout de deux heures. Miron avait mis une lelle activité, que plus de quatre cents hommes étalent disseminés depuis le Pont-Neuf Jusqu'an Palais-Royal, avec aussi peu de bruit, dit le coadjuteur dans ses Mémoires, et aussi peu d'émotion qu'il cût pu y en avoir si les novlces des Chartreux y fussent venus pour y faire leurs méditations.

Pendant ce temps, Lespinay était venu à son lour . il ' cut l'ordre de se tenir prêt a s'emparec, à la première in-vitation, de la barrière des Sergents, afin d'y élever une barricade contre les gardes du l'alais-Royal; sans doute partitude de la prévenu d'avance, car il regut cet ordre comme si c'était la chose la plus facile que de l'exécuter, et il se retira sans faire aucune observation, disant que

l'on pouvait compter sur lui, et qu'il seralt à son poste.

Alors, le coadjuteur, après avoir donné ses ordres comme. M. le duc d'Enghlen la velile de la bataille de Rocroy, s'endormit comme lui en attendant qu'on le révelllat.

A six houres du matin, on entra dans sa chambre; c'était le secrétaire de Miron qui venait lui dire que les gens de guerre n'avalent point paru pendant toute la nult, et qu'on avait vu seulement quelques cavaliers, qui étalent veru pour reconnaître les pelotons de lourgeois, et qui, apres les avoir reconnus pour peu considérables, s'en étaient retournés au galop vers le Palais-Royal

Mai, si tout était tranquille de ce côté, et si rien ne paraissait menacer sur ce point, il n'en était pas de môme In côte de la chancellerie, où il était facile de voir, par es allées et venues des hoquetons qu'il se brassait quelque the e contre la tranquillité du peuple de Paris.

A apt heures, un second messager de Miron vint avertir le condinteur que le chanceller s'avançait avec toute la pompe de la magistrature vers le palais; en même temps, un courrier de d'Argenteuil annouçait que deux compa-galics des gardes subses marchalent vers la porte de Nesle.

Le moment était venu, et le coadjuteur fit dire à chacun dagir selon ses lastructions.

I'n quart d'heure après, au bruit qui releutit jusqu'à l'authevêthé le ceadjuteur put voir qu'il était fidèlement chét Montrés r et de l'aigues, qui se trouvaient sur le l'authour leur les hours dis de Miron avaient appelé tout le peuple aux armes. De son côté, Lespinay s'élait emparé de la barrière des Sergents, et d'Argenteuil, déguisé en maçon et une regle a la main, avant chargé les Suisses avec ses recrues, leur avait tué vingt ou trente hommes, pris un drapeau et avait dissipé le reste des deux compagnies

A cette triple attaque, tout avait pris feu dans la ville. La rébellion, comme une traînée de poudre, avait couru du centre de Paris aux quartiers les plus éloignés. voyait tout le moude sortir en armes, même les femmes et les enfants. En un instant il y eut plus de douze cents barricades de faites. -- Le chancelier, poussé de tous côtés, voyant le peuple ému sortir, pour ainsi dire, de dessous les pavés, se sauva a grand'peine, au milieu des cris et des malédictions, dans l'hôtel d'O, qui était au bout du quai des Augustins, du côté du pont Saint-Michel, Mais à peine les portes se furent-elles refermées derrière lui, que le peuple se rua contre elles avec une telle fureur, qu'il les brisa. Le chancelier se sauva avec son frère, l'évêque de Meaux, dans un petit cabinet dont la porte était perdue dans la tapisserie, et qu'il referma derrière lui. Mais, comme il sentait bien que sa vie était en danger, et que, s'il était découvert, il serait mis en pièces, après avoir inutilement cherché une issue à ce cabinet, il se jeta aux genoux de son frère et se confessa, car d'un instant à l'autre il s'attendait à être massacré. Cependant, contre toute esperance, il ne fut pas découvert. Le peuple s'amusa à piller l'hôtel, la cupidité l'emportant sur la vengeance, et, en démeublant les magnifiques chambres, enrichies de splendides tapisseries et de riches garnitures de cheminée, on oublia le petit cabinet perdn où s'était réfugié le chancelier.

Pendant tout ce temps, on était réuni chez la reine; il y avait à cette réunion toutes les princesses, et, parmi elles, cette pauvre reine d'Angleterre, qui avait quitté un royaume en révolution pour venir demander asile à un autre royaume plein de troubles. Quant au cardinal, il était travaillant dans le petit cabinet de la reine, avait près de lui l'abbé de la Rivière, et quelques-uns des seigneurs de la cour qu'il regardait comme ses plus fidèles. En ce moment arriva un homme que le chanceller Séguier, tout en fuyant, avait envoyé au Palais-Royal pour prévenir la reine et le cardinal de la situation où il se trouvait. La reine fit aussitôt appeler le maréchal de la Meilleraie, lui ordonna d'aller au secours du chancelier. Le maréchal partit avec les gendarmes et les chevan-légers.

Pendant ce temps, on interrogeait le messager. Comme il n'avant aucun mofif pour dissimuler, il dit la vérité tout entière, c'est-à-dire que Paris était soulevé, que des chaînes étaient tendues a toutes les extrémités des rues, qu'à chaque pas on rencontrait des barricades gardées par les bourgeois, et que, tout en redemandant Broussel, le peuple criait de toute sa force: « Vive le roi et le coadjuteur! » La reine aussitôt passa dans le cabinet du cardinal Mazarin avec cet homme, lui fit répéter tout ce qu'il avait dit, et il fut convenu qu'on enverrait quelqu'un à M. de Gondi.

Le maréchal de la Meilleraie était cependant parvenu à grand'peine jusqu'à l'hôtel d'O. Une vieille femme, la seule qui fût restée, le conduisit au cabinet où étaft caché le chancelier. Il le fit alors entourer par une garde, et l'accompagnait à pied au Palais-Royal, lorsque, après quelques pas sur le quai, on rencontra la duchesse de Sully, fille du chancelier, qui, sachant ce qui se passait, venait le chercher en carrosse. Le chancelier et l'évêque de Meaux montèrent dans le carrosse. Le maréchal l'entoura avec les gardes, et l'on prit le plus vite possible le chemin du Palais-Royal. Mais, comme on traversait le Pont-Neuf et qu'on passait devant la place Dauphine, le peuple, qui était embusqué sur cette place, fit un feu assez vif. L'exempt du roi, qui marche toujours à la suite du chancelier, fut tué, ainsi qu'un garde et plusieurs soldats. Madame la duchesse de Sully, en se jetant devant la portière pour couvrir le chancelier de son corps, reçut une balle dans le bras: heureusement, c'était une balle morte qui ne lui fit qu'une forte contusion. On arriva ainsi au Palais-Royal, et, à la vue de madame de Sully blessée, du chancelier presque mort de peur, et de M. l'évêque de Meaux, qui n'en valait guère mieux, la cour comprit que, pour cette fois, c'était une chose sérieuse, et qui valait la peine qu'on y réfiéchit.

Un instant après, revint à son tour le messager qu'on avait envoyé au coadjuteur. C'était l'argentier de la reine; il avait trouvé M. de Gondi à l'archevêché; mais celui-ci avait déclaré que, n'ayant aucune influence sur le peuple, il ne pouvait que témoigner à la reine et au cardinal le regret qu'il épronvait du mépris qu'on faisait de leur autorité. Il était évident que cette réponse était une défaite, car tous les rapports prouvaient, au contraire, que le coadjuteur était alors plus influent que jamais sur le peuple de Paris.

En ce moment, on annonça à la reine que le parlement, qui s'était assemblé ce jour-là de très bon matin, s'avançait en corps et en habits vers le Palais-Royal après avoir

décrété contre Comminges, lieutenant des gardes de la reine, qui avait exécuté les arrestations de la veille, et avoir déclaré qu'il était défendu à tous gens de guerre, sous peine de vie, d'exécuter à l'avenir de pareilles commissions. La marche du parlement, au reste, était un triomphe; on abaissait les chaînes devant lui, on ouvrait les barricades, et tout le peuple suivait en criant;

- Broussel! Broussel!

Bientôt on annonça que le parlement était a la porte du palais. Toute furieuse qu'était la reine, il n'y avait pas moyen de lui en défendre l'entrée; elle ordonna donc qu'il fût introduit.

La députation entra; elle avait à sa tête le premier président et le président de Mesme; les autres membres étaient restés dans la cour.

Le président voulut parler; mais ce fut la reine qui, se levant et marchant a lui, prit la parole:

— N'est-ce pas une chose bien étrange et bien honteuse, messieurs, dit-elle, que, du temps de la feue reine, ma belle-mère, vous ayez vu arrêter et conduire en prison M. le Prince sans avoir montré aucun ressentiment, et que, pour ce misérable Broussel, vous et votre peuple fassiez tant de choses, que la postérité regardera avec horreur la cause de tant de désordres, et que le roi mon fils aura un jour sujet de se plaindre de votre procédé et de vous en punir?

Le président laissa achever la reine ; puis, quand elle eut fini :

— Oserar-je vous faire observer, madame, dit-il, que ce n'est pas l'heure des récriminations et qu'en l'état où est le peuple, il ne faut peuser qu'au remède qui le peut calmer? Quant à moi, madame, ajouta-t-il, mon avis est que vous devez vous épargner la douleur de vous voir reprendre votre prisonnier par force, en nous le rendant de votre propre volonté et de votre bonne grâce.

— Il est possible que vous voyiez la chose ainsi, reprit la reine; mais ce que je vois, moi, c'est qu'il est impossible de faire ce tort à l'autorité royale que de laisser im puni un homme qui l'a attaquée avec tant de violence.

— Est-ce donc votre dernier mot, madame, dit le président, et refusez-vous absolument ce qu'on vous demande?

— Oui, répondit la reine, tant qu'on me le demandera comme on le fait. Vous avez dû voir, par la douceur de ma régence, quelles étaient mes intentions; j'ajouterai qu'en mon particulier, je serais peut-être disposée a lui pardonner; mais, vous le savez bien vous-mêmes, messieurs, il y a une certaine sévérité à laquelle les rois sont obligés pour contenir les peuples dans quelque craînte.

Et, sur ce, la reine leur tourna le dos et rentra dans le cabinet où était Mazarin. Le président la fit alors supplier de revenir et de leur accorder encore quelques minutes d'entretten.

Ce ne fut pas la reine qui sortit, ce fut le chancelier; il venait dire à MM. du parlement que, s'ils témoignaient à l'avenir plus de respect aux volontés du roi. la reine, de son côté, leur ferait toutes les grâces qui dépendraient d'elle.

Le président demanda l'explication de cette réponse. Alors, le chancelier dit que, si le parlement voulait s'engager à ne plus discuter sur les affaires d'Etat, et à ne plus contrôler les édits, la reine leur rendrait les prisonniers.

Le parlement se retira en disant qu'il allait délibérer sur cette proposition. Il sortit alors du Palais-Royal dans le même ordre qu'il y était entré. Mais, comme il ne disait rien an peuple de la liberté de Broussel, au lieu des acclamations qui l'avaient accompagné à sa venue, il ne trouva plus qu'un morne silence au retour. A la barrière des Sergents, où était dressée la première barricade, les interpellations, les murmures commencèrent. Mais le premier président les apaisa en disant que la reine avait promis qu'il serait fait satisfaction au peuple. A la seconde barricade, les interpellations, les murmures recommencèrent et furent apaisés par le même moyen; mais, à la Croix-du-Trahoir, le peuple ne voulut plus se payer de cette monaie; il se fit un grand tumulte, et un garçon rôtisseur, s'avancant à la tête de deux cents hommes, et mettant sa hallebarde contre la poitrine du premier président:

— Ah! traître, lui dit-îl, voilă donc comme tu défends nos intérêts! Retourne au Palais-Royal à l'instant, et, si tu ne veux pas être massacre toi-même, ramêne-nous Broussel ou le Mazarin en otage.

A cette menace, le désordre se mit dans le parlement; cinq ou six présidents à mortier, une vingtaine de conseillers se jetérent dans la foule et parvinrent à s'échapper. Seul, et quoigu'il courût plus grand risque que tous les autres, le premier président ne s'intimida point, et, conservant toujours la dignité de la magistrature, il rallia autour de lui ce qu'il put de sa compagnie et reprit à petits pas le chemin du Palais-Royal.

r El la

, e 11.1 St 1

de e er et delit t uver a rene · r · c · squ | r · · r · stint-

treve e n n t s e t tix n' le i l'i d'imr

R absiling the second of the s

A ir Ies b urgeois
i tor fus little fa sait
i v i aux mains Les the second secon

me) it sidentes Chut ISI 1 Mse 1 Car

11 1 1 0 1

i 1 y 1 er

c yes ours cuparay, n' Mazarin avait d't que le nett était comne les écoliers qui fro dent dans les de l'aris et qui se sei rent des qu'is voient le u et evil pour se ra's inber de reuveau des qu'il

e le plaisanterie aven été rapportée the avait fort blesse 1 mentin des barr cades, le con-ser Barillon, viyant comment les chises t urnalent, se ent chanter le couplet su vant, qu'il improvisa sur un i'r a la mode

> En vent de fronde A scurilé ce ma in Je crois qu'il gronde Contre le Mazariu L'u vent de fronde A southe ce matin

Le couplet fit fortune on appela les partisans de la cour es mazarns, et ceux du parlement les frondeurs, la conflueur et ses a 18, qu' comb e on la vu, avaient fait le mouvement, accepterent la dénomination et prirent des fordons de chapeau qui avaient la forme d'une fronde. Aussitot le pain, les gants es monchoirs, les eventalls, les colorins, that a la Frende. Maintenant, la Revolution sons at venir le nom sous le juel elle devait être inscrite aux registres populaires etait tronsé-

XVIII

LA COUR SE RETIRE A RUEIL. - VICTOIRES ET BLESSURE DU PRINCE DE CONDÉ. - IL EST BAPPELÉ. - LE PRINCE ET LE POSSÉDÉ. - MOTION ÉNERGIQUE FAITE AU PARLEMENT. - DÉCLARATION DE LA REINE. -PRÉTENDU MARIAGE DE LA R INU AVEC MAZARIN. -INFLUENCE DE CONDÉ. - LA COUR REVIENT À PARIS. - NOUVELLES BOSTILITÉS DU PARLEMENT CONTRE MAZARIN. - CONSTIL ODILUX DU PRINCE DE CONDÉ. - LA COUR SE PROPOSE DE RETOURNER A SAINT-GER-MAIN. - LA RUINE LOIT . - DÉPART DE PARIS. -DÉNUMENT DE LA COUR A SAINT-GERMAIN. - TER-REUR DES PARISIENS. - LETTRE DI ROI. - ARRÈT DU PARLEMENT. - LA GUERRE CIVILE EST DÉCLARÉE.

Tou ces evenements avalent rendu Paris insupportable a la reduc; elle saisit donc la premiere occasion venue de conter. Un pre exta la necessite de faire nettoyer le Palais Royal, et le rol, la reine, M. le duc d'Anjou, qui venal d'avoir la jetite vero e et le curdinal viazarin, qui n'etalt pas iden remis encore de sa frayeur, se retirèrent Ruell, Sam Genan tan Coupe par la reine d'An-

La n'e au re freonstance, la chos n'aurait point été commerce on étal au mois de septembre, et un roi, un re, e et un prime du song qui vient d'être intiade, i iveit esa uver comme de sin les l'articul ers, e désir I went epi nver comme de sin fles particul ets, le destr de les pas er quelque poirs à la campagne. Cependant ce départ ent l'air d'une fuite. Le roi monta en carrosse à ex heures du matin et partit avec le cardinal, quant à la rin elle re la comme la plus vaillante dit medame de ex le puis alla se confesser aux Cordeliers, dire adieu b : recupier s du Val-de-Grace, et se retira à

te du d'orbans resta four s'entendre avec le parle on fil clevalt de nouvelles difficultés. Ce prince, no comencat effice depuis longtemps commencan a retiell timble mais friess for et ambitieux comme tou-ent il etait he nemant général du royaume, et, par contrat du sait de quelque autrité il donna des plants le relie qui sorgea a forre venir le prince c nd · p ur le lui opposer.

le prin e un le lui opposer.
Le prin e un l'a prin ulvir le cours de ses viciolres.

Le prin e un l'a principal l'a la la venait de prendre
l'a principal le rapport. Paris
d'une pour prendre une revanche
la dur l'a de barricades et de la contrainte où elle
l'a d'a un l'a le la mine n'il e Broussel, la reine extla

de nouveau le vieux marquis de Châteauneuf et fit arrêter Chavigny, le premier sous le prétexte qu'il avait pris part aux troubles, le second sous celui que, lié avec plusieurs membres du parlement, il les avait fomentés, mais, en réalité, a cause de la vieille haiue qui était née entre Mazarin et lui, du jour où Beringhen était venu traiter avec Mazarin au nom de la reine.

matiques, et, de plus, brave, non pas à telle ou telle heurmais toujours.

Il eut en revenant à Paris, une aventure dont le bruit l'avait précédé et avait fort diverti la cour. En traversant la Bourgogne, il eutendit parler d'un possédé qui faisait grand bruit et il avait désiré le voir. Effectivement, on le conduisit près de cet homme, en l'avertissant que s'il



On le conduisit ainsi droit à Notre-Dame.

Ces deux événements étaient la nouvelle du jour, lors-

que M. le prince de Condé arriva à Paris.

Le parlement ne le voyait pas venir sans craiute. A vingt-sept ans, M. le Prince avait la réputation du premier général de l'Europe. En outré, il avait un grandiparti a la contre de la faction des netits-maîtres. cour : il était à la tête de la faction des petits-maîtres, c'est-à-dire des élégants, qui remplaçaient, sous Louis XIV. c'est-a-dire des élégants, qui remplaçaient, sous Louis XII, les dix-sept gentilshommes de Louis XIII; de plus, il avait contribué à l'arrestation du duc de Beaufort, auquel le peuile s'était fort attaché, comme cela arrive dans les époques de mécontentement, par la seule raison qu'il était persécuté; enfiq, c'était un homme de cour, de résolution et d'esprit, sachant l'histoire, la philosophie et les mathévoulait le voir entrer dans une de ses crises, il fallait le toucher avec un chapelet. M. le Prince promit de suivre cette recommandation en disant qu'il avait justement sur lui un reliquaire bénit par le pape et qui ne le quittait jamais. Quant au possède, comme cette nouvelle eu pu l'intimider, on lui laissa ignorer quelle noble visite il

M. le Prince fut introduit et trouva le possédé assez-calme. Mais on souffla aussitôt à l'oreille du visiteur que, s'il voutait voir se changer ce calme en orage, il n'avait qu'à toucher le malade avec son chapelet. Condé fit signe de l'œil qu'il allait suivre l'instruction donnée, et, tirant de sa pache sa main fermée, il la posa sur la tête du pos-

, des sa f i ivrani la r v s ivec un reover sa moutre - 10 5 1 u postać qu ii The Later

e tevant sa cante uj urs destré vous vus me t ucher, je your freeral deco

' e' to t ugea plus

No ente t dêtre s'n rival en ente t dêtre s'n rival en sele du Vizean à la juelle Min et it il d'ant a mé tard comment cet amour se pass

t M le Princ arriva à Pars Cetait s exil de tide di cul c'haries a ibi de tro ve c'e Pars en har de venu et s nile pur tirer Clavisty le prson e us it iré fir iusse et f lai cines i

le l'es le t V e qu'et des plus era I be to the three differences of the surface of the eme en sur l're' ur du prin e de Cond

d x l tres arr verent au parlement, or e is l'uire du prin e de Conde, qui fren e à Saint Germain

r cident de leur côte a Saint-Germain,
r cident de leur côte a Saint-Germain,
r cident de leur côte a Saint-Germain,
r cident de leur condése transporle cident de ces deux conférences fut
r cident de ces deux conférences fut
r cident des princes et du chanceller, concue

A neighbor neighbor ette destitue, meme de l'exere par imple lettre de ca het; tout officier r 1 1 les vieg quatre heures à ses juges
et e ra de même pour tous les sujets du
l 1 la des prenves, auquel cas la
riex el rista de

vii , irt it cela de singulier qu'elle ex jrii es d . Un avait ete ex lé i jamves le parlement s'en émût, n j re rols ans a Vincennes, l' s'eat uleve une première t to a ll: mesall et de Bronssel.

e t felt pur l'ex l de Chateau
t de Convey veu fait la moindre

e propriet de l'eur, madame The state of the s

n political production of the a , Ais tice ce (1) Ais tice ce (2) Ais tice ce (2) Ais tice ce (3) Ais tice ce (4) Ais tice ce triver ejeque de

, As a tre re

a tente problète re

du fai de ar conroce

frinc problète con proce

frinc problète con proce

frinc problète con proce

a frire de la XIV

a rise e ret de la r s in its in

p c qu'elle dit

The state of the s

nectui i int pictre et n'avait pas les ordres qui pussent l'empe her de confricter marige. Il se lassa terriblement de 4 mais ren'e et la traita durement mais c'était l'usage du temps de contracter des mar agés claudestins, »

quant à celui de la reine mere, on en connaît maintenant toutes les etre distences le chemin secret par lequel le cardinal se re duit cloupte unit chez elle, se voit encore au Palais Reya | t lersquelle ventiff le voir, il disait tou-

que tor ve le rese cette femme?

La vieille le uvi. S première temme de chambre de la reine mère v. è se ret de son mariage avec le cardinal Mazarin cel l'igent la reine a passer par tout ce que veul it le talente Aussi cette grande influence de la Baova's catt-elle un vif sujet d'étonnement pour les en le 18 voyez plutôt ce qu'en dit Dangeau. l'homme cl. e Monteur vivant de cette epoquo. « C'était e come avec laquelle les plus grands ont longtemps e come avec laquelle les plus grands ont longtemps et qui, toute vieille hideuse et borgnesse qu'el e et a lev une, a de temps en temps continué de paraître a cour en grand habit comme une dame, et d'y être n'u scul ment la Beauvais avait été la confidente de la 1 une m're, mais encore qu'elle fut la première maitresse dir rot Louis XIV.

cepe dant, malgré cet appui royal dont les causes commençaient a être connues a la ville aussi bien qu'a la cour, antes ceux qui ont pour titre la Pure Vérité cachée, que as tu vu à la cour? et la Vicitte Amoureuse. Mazarla voulut se créer encore d'autres soutiens.

Les deux princes, comme nous l'avons dit, étaient en presence, le duc d'orléans, sinon vieux, du moins usé par toutes ses conspirations sans fruit de prince de Condé, enne, et fort de trois on quatre victoires et d'un traite de puix qui était en train de se signer. Il fallait choisir, comme on le peuse bien. Mazarin n'hesita pas et s'appuya sur Conde. Sa préference se manifesta a l'occasion du chapean de carda al que le duc d'Orléans avait sollicité pour l'albé de la Rivere, son favori et que Mazarin demanda pour M le prince de Conti, frère de M. le prince de Condé. Le duc d'orieans fit grand bruit, cria, houda, meno a même, mais, heureusement, on savait que Gaston était plus dangereux pour ses amis que pour ses ennemis.

Deux événements vinrent encore augmenter l'influence du jorince de Conde a la cour : le retour du roi qu'il avait corseillé, et qui fut blen reçu, et la nouvelle de la paix conclue avec l'Empire, et à la suite de laquelle la Gazette de France annonça que les Français pourraient dordnavant - abreuver paisiblement leurs chevaux dans le

Comme on le voit des cette époque, le Rhin, cette frontière naturelle de la l'rance, élait la grande question entre l'Empire et nous

Cependant le roi grandissait et déja indiqualt ce qu'il devait être un jour Quand on avait annoncé devant lui la nouvelle de la victoire de Lens

Ah! ah : avait-il dit, vella qui ne fera pas rice MM, du jariemen.

Tout enfant qu'il était, il avait fort soufferl des atteintes porte s a 8 m autorité. Aussi, un jour que les courtisans s'entretenalent devant lui du pouvoir absolu des empereurs turcs et en rapportaient quelques exemples

A la borne heure, dit le jeune roi, volla ce qui s'apbelle regner!

Oui sire dit alors le marechal d'Estrées, qui se trou-vait à portee d'entendre ces paroles et qui les avait enten-du s., mais deux ou trois de ces empereurs ont éte étranglés de mon temps

Aussi ot le maréchal de Villeroy qui avait de son côté, entendu l'exclamation du roi et la réponse du ma-

rechal fendit la foule, et, s'adressant à d'Estrées

Merel, monsteur dit il; vous venez de parler comme
d'Eant parler au roi, et non comme lui parlent ses cour-

(ependant, satt politesse naturelle, soit qu'il connut Cependant, soit politiesse naturelle, soit qu'il connûte et la voleur du prince de Condé un jour que ce dernier entreit en 7 lui et qu'il travaillait. Louis se leva et commerca a conter ave Mole Prince la tete découverte. Cet de politiesse qui choquait les regles de l'étiquelle, lui 2 Lapor e qui pria successivement le précepteur et le prince pour de dire au roit de se couveir. Mais ni l'un laure non voulut rien faice. Mors, Laporte prit le highir du 10 qui était ur une chrise et le lui présenta sire du le prince de Condé. Laporte a raison et la qui

Sire di le prince de Condé, Laporte a raison : il faut Valo Marcha e convre quae d'ell non parle, elle to 7 Toundur quand elle nous salue.

A cetto époque, M. de Condé paraissait, en effet, fort attaché au roi. Sa première question, a son retour, avait été pour demander à Laporte si le rei serait hounéte homme et aurait de l'esprit, et, sur la reponse affirmative, il s'était écrié:

- Ah! tant mieux! vous me ravissez; car il n'y a pas d'honneur a obéir a un méchant prince, ni de plaisir a obéir à un sot.

C'était aussi l'avis du cardinal Mazarin. Un jour que le maréchal de Grammont flattait le ministre d'une puissance éternelle.

— Ah! monsou, lui dit-il, vous ne connaissez pas Sa Majesté; il y a en elle de l'étoffe pour quatre rois et un honnête homme.

C'était ce même maréchal de Grammont qui, ayant pris parti pour les frondeurs, disait plus tard à Louis XIV :

On temps que nous servions Votre Majesté contre le cardinal Mazarin.

Mamère de parler qui faisait beaucoup vire le roi

Cependant la Saint-Martin était venue, et le parlement avait repris ses délibérations, plus acerbe que jamais contre la cour; les pamphlets se succédaient avec acharnement contre le cardinal: chaque jour, il paraissait quelque nouvelle mazarinade. Le ministre en avait ri d'abord, et avait dit ce fameux mot si souvent répété depuis: « Ils chantent, ils payeront. » Mais enfin les chansons avaient fait place à un écrit qui faisait grand bruit et qui se produisait sous le titre de Requête des trois états du Gouvernement de Ule-de-France au parlement de Paris.

C'était une diatribe terrible contre le ministre.

Il était, disant la requête, Silicien, sujet du roi d'Espagne et de basse naissance; il avait été valet à Rome, avant servi dans les plus abominables débauches; il avait été poussé par les feurberies, les boufonneries et les intrigues; il avait été reçu en France comme espion, avait, par son influence sur la reine, gouverué toutes choses depuis six ans, au grand scandale de la maison royale et à la grande dérision des natious étrangères. Il avait disgracié, banni, emprisonné les princes, les officiers de la couronne, les gens du parlement, les grands seigneurs, enfin, les plus fidèles serviteurs du roi, Il s'était environné de traîtres, de concussionnaires, d'impies et d'athées; il s'était attribué la charge de gouverneur du roi pour l'élever a sa mode; il avait corrompu le peu qui restait de candeur et de bonne foi à la ceur, en y mettant à la mode les brelans et les jeux de hasard; il avait violé et renversé la justice, pillé et ravi toutes les finances, consommé par avance trois années du revenn de l'Etat. Il avait encombré les prisons de vingt-trois mille personnes, dont cinq mille étaient mortes dans une seule anuée. Quoiqu'il ent dévoré par an prés de 120 millions, il n'avait payé ni les gens de guerre, ni les peuscons, ni l'entretieu des places fortes : il avait enfin partagé ces grandes sommes avec ses amis, en ayant transporté hors du royaume la plus grande partie tant en lettres de change et en espèces, qu'en pierreries.

Dans tout autre temps, ce libelle, quoique vrai dans beaucoup de parties, n'auraient pas eu grande importance; mais, à cette heure, il correspondait si bien à l'esprit du peuple et aux griefs du parlement, qu'il devenait une chose grave. On fit donc de grandes recherches. L'auteur resta inconnu, mais l'imprimeur lut déconvert et condamné au bannissement perpétuel par sentence du Châtelet.

Néanmoins, il était impossible de demeurer dans cette situation, il importait de savoir enfin qui régnait, du parlement ou du roi, et si, comme le disait Anne d'Autriche, son fils n'était qu'un roi de cartes.

On décida de se raccommoder d'abord avec M. le duc d'Orléans: c'était chose facile. On fit l'abbé de la Rivière secrétaire d'Etat; on lui donna l'entrée au conseil et on lui promit le second chapeau. L'abbé de la Rivière, qui connaissait son maître et qui savait qu'il n'y avait rien à attendre de lui, du moment qu'il fallait déployer un peu d'énergie, se fit lui-même négociateur de la réconciliation qui eut lieu vers les fêtes de Noël.

Aussitôt on s'assembla en conseil et l'on résolut de prendre un parti sur ce qu'il y aurait à faire.

prendre un parti sur ce qu'il y aurait à laire.

Le prince de Condé avait teute influence; aussi ce înt son avis qui prévalut « c'était l'avis l'un homme de guerre, plutôt que celui d'un homme d'Etat. Il s'agissait de transporter le roi à Saint-Germain, d'empêcher le pain de Gonesse d'arriver à Paris et d'affamer la capitale. Les Parisiens alors s'en prendraient au parlement, cause de tous ces désordres, et le parlement serait trop heureux de recevoir le pardon et les conditions de la cour.

Peut-être le cardinal ne trouvait-il pas, au fond de l'ame, ce parti le meilleur; mais il venait de l'homme tout-puissant à cette époque, il plaisait au curactère aventureux de la reine il lut adopté. Seulement, on convint que le siènce le plus profond serait gardé, à ce point que le duc d'Orléans promit de n'en point parler à Madame ni à sa fille, et que le prince de Condé s'eugagea à n'en pas dire un seul mot ni à sa mère, ni a M. le prince de Conti, son frere, ni a madame de Longueville, sa sour.

Le moment du départ fut arrêté pour la nuit du 5 au 6 janvier.

On employa les quelques jours qui séparaient encore l'instant fixé à concentrer vers Paris les troupes dont on pouvait disposer: sept ou huit mille hommes, à peu prés. Ces mouvements inquiétérent les Parisiens, et, sans que l'on sût de quoi il était question, on éprouva cette espèce de crainte et de malaise qu'on respire avec l'air, à la veille des grands événements. Les bourgeois semblaient ne pas pouvoir tenir dans leurs maisons, et, lorsque les gins de connaissance se rencontraieut dans les rues, ils se demandaient avec inquiétude des nouvelles, comme si a chaque instant quelque chose d'inattendu devait arriver. La cour elle-même stait en alarme; il y eut des ordres donnés, puis des contre-ordres. Mais, comme nous l'avons dit, pe sonne n'avait positivement connaissance du parti pris, que la reine, M. le duc d'Orléans, M. le prince de Condé, M. le cardinal et M. le maréchal de Grammont.

La journée du 5 janvier s'ecoula dans des inquietudes croissantes, mais sans amener aucun événement. Le soir, comme de coutume les princes et les ministres firent leur cour a la reine; mais ils la quittérent de bonne heure. Le maréchal de Grammont ayant l'habitude, tous les ans, la veille des. Rois, de donner un grand souper, chacun se rendit donc chez lui, et la reine, restée seule, passa dans son cabinet, où étaient le roi et M. le duc d'Anjou, gardés par madame de la Trémouille. Les deux enfants jouaient casemble; la reine, prenant une chaise, s'assit devant une table où elle s'appuya pour les regarder. Un instant après, madame de Motteville entra et alla se placer debout derrière la reine, qui lui adressa la parole avec sa tranquillité habituelle et se renit à regarder les enfants. En ce moment, madame de la Trémouille, qui était assise dans un coin et dans l'ombre, fit signe de l'œil à madame de Motteville de venir lui parler; celle-ci se rendit à l'invitation, et madame de la Trémouille lni dit si bas, que la reine ne put l'entendre.

 Savez-vous le bruit qui court? C'est que la reine part cette nuit.

C'était le premier not que madame de Motteville entendait dire de ce projet, et il lui parut si improbable qu'elle se contenta de montrer a madame de la Trémouille, et en baussant les épaules, la tranquillité avec laquelle la reine regardait jouer les deux enfants. Mais, si bas qu'eût parlé madame de la Trémouille, la reine avaît entendu qu'elle avait parlé; elle se retourna, et lui demanda ce qu'elle avait dit madame de la Trémouille, qui ne croyait pas plus que madame de Motteville à ce prochain départ, lui répéta tout haut ce qu'elle avait dit tout bas. Mais la reine se mit à rire:

— On est vroiment fou dans ce pays, dit-elle, et l'on ne sait quelle chose s'imaginer; demain, je vais passer la journée au Val-de-Grâce.

M. le duc d'Anjon, qu'on emportait en ce moment pour le coucher, entendit ce que disait la reine et ne voulut pas sortir que sa mère ne lui eût fait la promesse de l'y condnire avec elle; la reine le lui promit et l'enfant se retira tout joyeux.

— Maintenant que d'Anjou est sorti, mesdames, dit la reine, nous allons, si vous le voulez bien, pour amuser le roi, tirer la fève entre nous; appelez Brégy et faites apporter le gâteau.

On obéit à la reine. Le gâteau fut apporté, et, madame de Brégy étant venue, on en fit six parts : une pour le roi, une pour la reine, une pour madame de la Trémouille, nne pour madame de Motteville, une pour madame de Brégy et une pour la Vierge.

Chacun mangea sa part sans trouver la fève; elle était dans la part de la Vierge. Alors, le roi prit la fève et la donna à sa mère, la faisant ainsi reine, et elle, de sen côté, comme si elle n'eût autre chose dans l'esprit que de se divertir, fit apporter une bouteille d'hypocras, dont les dames burent d'abord; puis elles la forcèrent à en goûter, afin d'avoir occasion de crier:

- La reine boit!

On parla ensuite d'un repas que devait donner deux jours après Villequier, capitaine des gardes. La reine désigna celles de ses femmes à qui elle permettait d'y aller, et dit qu'il faudrait y faire venir la petite bande de violons de M. le Prince pour s'y mieux divertir. Enfin, ayant fait appeler Laporte, elle lui remit le roi pour qu'on le couchât à son tour. Madame de la Trémouille alors fut la première

I size or the presentation and a local state of

r r cie mandé. t in the contract of the contr ric is (in

i i av c

li ie 's l

l s il s s'

c Villequier s diet A. Spill

to soles por esolute. SR yal The restriction of the restricti r i n r ic ent ir ispit, treis

r r Larn les rilgnit un instant apres ; elle

trans les rilgnit un instant apres ; elle
trans et un de tautull liter, teus avaient passé
les que ments
trans l'es que ments rreter nt qui u cours, qui etai le heu du l'incidiorleurs, 01 1 1 3

1 server ave Maleme, puls, all r Moners He qu'on avait 1 server mu 1 server puls Male Conde aver la princisse, quant a madime de cle vi pervolui ventropretextant sa mes Hes Material, qu'en avait per le conde aver per le conde av r to it M le cardinal vint le dermer, il
i le cu e' n' a de ses passions
trel avalt eu grand'heine à lui

1 v r sir t urs une ving-t et et et quinn e jersonnes au 1 volt i Paris, ou l'on 1 r de root des refres En o, e fuyards, a part ceux qui avaient le une r cur pretonde, q vet une v le pré- à ctre prise

1 'q deu urrise de ne pas voir ma-cidan la Prince's , mais comme ver l'imit qui revinate madame el recinere de lex use que r'l uhe d'in recides s

rdie auf menta. r le la companie de la character de la companie de of the life victories and the life in the life victories and the lif

un la ne velle de l'étite du a lune e dita Lune et minert et HILL HILL r er r t de qu'i l'in tant même le in problem than thile lost arriter i i me di Brieni e

r. La' be de l'Escaladien reçut un coup de hallebarde

c clos of et grerance, can la ville
c ci d siège, d blocus ec de fan oc, et comme
l qu'on ignore ten on crimt tout. Paris cant dans une
de terreur, qu'ind le bruit se repandit que les prévôts
es marchands et les écher us de l'arts avairnt reçu une
r du roi Bientot des copies de cette lettre circulèrent. v is la reproduisons textuellement.

Tres chers e bien aimes, etant obligé avec un très side depaiser à partir de notre bonne ville de l'aris lette muit meme pour ne pas demeurer expose aux perfeceux le seins d'aucun officier de notre cour du parlement festé l'éyant intelligence avec les eun mis de l'E al aquis s'avoir attente coufre notre autorité en plusie l'is renceutres et abuse longuement de notre bonté, se uit sortes jusques à conspirer de se salsir de notre personne, nous avons bien voulu de l'avis de notre prés honorce dante et mère, vous donner part de notre resoluhonorce dante et mere, vous donner part de notre resolu-tor, et vous ordonner, comme nous le faisons tres expressement, de vous amployer en tout ce qui dependra de vous pour empedier qu'il n'arrive ilen a notre dite ville qui puisse en afterer le repos, ai prejudicier a notre service, vous assurant, comme nous l'esperons, que fous les bons bourgeois et habitants d'ici le continueront aver vous dans les devoirs de bons et l'ideles sujets, ainst qu'ils ent fait puisse. L'interest de constitue savoir dans les devoirs de bons et l'ideles sujets, ainst qu'ils ent fait jusqu'a présent. Nous réservant de vous faire savoir dans peu de jours la suite de notre résolution, et cependant nous contant en votre hich e et affection a notre service, nous ne vous ferons la presente plus longue et plus expresse.

Louis.

« Donné à Paris, le 5 janvier 1649. »

Le 7 de Lisle, capitaine des gardes du cerps, apporta de la part du roi une interdiction aux cours souveratues de con inu r leurs seauces et un ordre au parlement de se retirer a Montargis

Le parlement refusa de prendre connaissance de cet ordre, disant qu'il ne venant pas un rot, mans de ceux qui l'entouraient et lui donnaient de mauvais conseils. Sur cette repoise la reme in faire deferse aux villaces environ-nant Paris d'y porter in pain, ni vin, ni betail; dès lors l'intention de la cour devint visible; on voulait affamer l'aris. Le pariement décha qu'une députation trait porter des remontrances à la reme. La députation se init en route, vint a Saint-Germain, mais ne fut pas reque A son retour, la députation ut son rapport à la compagnie, taquille, a son tour, et en reponse à la lettre du roi, rendit l'arret sulvant

" Ce jour, etc.

« Attendu que le cardinal Mazarin est notoirement l'aude tous les desordres de l'Etat et du mal present, l'a d'el re et le déclare perturbateur du repos public, ennemi du rol et de l Etat, et lui enjoint de se retirer de la cour dans ce nour, et dans hintaine hors du royaume, et, ledit temps passe enjoint a tous les sujets du rol de lui courre sus. Fait défense à toute personne de le recevoir. Ordonne en outre qu'il serr cut levce de gens de merre en cette ville en nomers uffisant à cette fin, commissions déli vrées pour la sureie de la ville tant au dedans qu'an dehors, et escorter ceux qui ameneront les vivres et f dre en sorte qu'ils soient améries et apportés en toute sureté et liberté, et sera le présent arret lu, publié et affiché partout ou li appartiendra, et a ce qu'aucun n'en préténde cause d'igno-rance, enjoint aux prévots des marchands et échevius de tenir la main a son exécution.

a GITET. "

Cleant un nom bien humble et bien inconnu pour repoi dre au nom de Louis dont était signée la première lettre que nois avons mise sous les yeux de nos lecteurs. Aussi que nois avons filse sons les yeux de nos feteris. Aussi crite de laurilon intrelle les courtisans en grande gateté; la cette pateté fut blentot temperes par une triple non-velle qu'un apprit : la cour. Le duc d'Elbœuf et le joince de Coul venarent d'quater Saint Germain pour refourner a Paris. M' le duc de Rouillon S'était déclaré pour le par-lement. Landr pacidance de l'ongreville s'était fait transpora Pari. M. Is due de Bouillon s'était déclaré pour le jair-lement. Lufin madame de Longueville s'était fait transpor-er à l'hetel de ville prometjant à la cause populaire l'ap-pel du due de Longueville, son mari, et du prince de fare the contaminant

Ain i la guerre civile était déclarée non seulement entre rot (son peuple, mais encore entre les princes du X1X

UN MOT SUR LE DUC D'ELBŒUF, LE DUC DE BOUILLON, LE PRINCE DE CONTI, MADAME DE LONGUEVILLE, LE COADJUTHUR. - POURQUOI HLS ÉTAIENT MÉCONTENTS. - INTELLIGINCES DE GONDI AVEC MADAME DE LON-GUEVILLE. - OVATION DU COADJUTEUR AU MARCHÉ-NEUF. - VISITE DE BRISSAC A M. DE GONDI. - PRO-JETS DE M. D'ELBOUT. - IL JOUE AU FIN AVEC LE COADJUTEUR. - ARRIVÉE DU PRINCE DE CONTI. -DÉFIANCE DU PEUPLE CONTRE LA FAMILLE DE CONDÉ. - LES PRINCES AU PARLEMENT. - LUTTE ENTRE LE PRINCE DE CONTI ET M. D'ELBŒUF. - INTRIGUES DU COADJUTEUR. - MESDAMES DE LONGUEVILLE ET DE BOUILLON A L'HÔTEL DE VILLE. - CONTI EST DÉ-CLARÉ GÉNÉRALISSIME DU PARLEMENT.

Disons quberd quelques mots de ces chefs que s'était donnes le peuple, ou plutôt qui s'étaient donnés au peuple. Charles de Lorraine, duc d'Elbœuf, avait épousé Cathe-rine-Heuriette, fille légitimée de Henri IV et de Gabrielle d Estrées. C'était un assez pauvre homme, plus counu par d'estrées Cefait un assez pauvie nomme, pas count par son frère cadet le duc d'Harcourt que par lui-même. Il était me outent, parce que c'était l'état de la maison de Lor-vaime d'être mecontente; d'ailleurs, les princes de cette maison tenaient à la cour mauvaise position, et les princes de Condé, qu'on appelait messeigneurs, n'appelaient pas même messieurs les princes de la maison de Lorraine. Le due d'l'i z e, e d'ent jameis, en parlant d'eux, que ceux de Guis

M. de Boui'lon avait meilleure réputation que M. le comte d'Elbouf en guerre et en politique. Du temps du feu roi, d'Eloqui en guerre et en porrique. Du temps du ten roi, il avait, on se le rappelle, été compromis dans l'affaire de c'inq-Mars. C'imme il était prince souverain de Sedan, il s'était trè d'uffaire en livrant sa trè le Le cardina! et le roi morts, il avait cru pouvoir la reprendre; mais elle ne lui avait pas été rendue. On lui avait parlé d'une indemnité pécuniaire; mais cette indemnité avait tant tardé à venir, qu'il commençait bien à voir qu'on se raillait de ses pretentions. M. de Bouillon avait donc aussi des raisons d'être méconient. d'être mécontent.

M. le prince de Conti était mécontent, parce que d'abord les cadets, à cette époque, étaient toujours mécontents; puis parce qu'il était bossu et que son frère était bien fait; puis parce qu'il etait bossu et que son lière était bien fait; puis enfin parce qu'on voulait le mettre d'Eglise, et que, le confàr-on de ce chapeau de cardinal, qui avait amené une si grande discussion entre le prince de Condé et le duc d'Orléans, il aimait encore mieux le feutre gris à plume blanche, et le pourpoint de velours noir doublé de menu vair que l'on portait a cette épaque. que la calotte rouge et la paratte. et la barrette.

Madame de Longueville était mécontente... Ceci est plus Madame de Longueville etait mecontente... Ceci est plus difficile à raconter. Il y a parfois aux mécontentements les femmes de si singulières causes, que l'histoire, cette grande prude qui, comme la vérité, devrait mar her toujours nue, et qui, au contraire, la plupart du temps, cavan e vilée comme une mairone r maine n'en dit rien : l faur alors, pour peu qu'on soit curieux de connaître la laura dors, pour peu qu'on soit curieux de connaître la laura dors, pour peu qu'on soit curieux de connaître la laura dors, pour peu qu'on soit curieux de connaître la laura dors, pour peu qu'on soit curieux de connaître la laura dors chocas recourir que Mémoires du temps et aux cause des choses, recourir aux Mémoires du temps et aux pruits des ruelles. Répétons donc seulement ce qu'on disait les causes du mécontentement de madame de Longueville.

Madame de Lougueville était mécontente, disait-on, parce n'elle portait un si grand et si singulier amour à M. le prince de Condé, son frère, que, lorsque celui-ci avait ait la cour à mademoiselle de Vigean, madame de Longue-ille avait considèré cet amour de son frère comme une nfidélité et lui avait voné une haine d'autant plus profonde ne plosant se plaindre à personne ses lormes étaient ue, n'osant se plaindre à personne, ses larmes massées en elle-même et avaient tourné en fiel. Elle avait lèversé alors par sur au our freternel sur le prince de Conti s'étaient fais, comme une femme ne peut pas s'en tenir à l'amour raternel elle avait pris pour aman' M. le prince de Mar-illac. François de la Rochefoucauld, sixième du nom et uteur des Maximes.

M. de Longueville, l'homme du monde, dit le cardinal de letz, qui aimait le mieux les commencements de toutes cho-es, était mécontent, parce que sa femme était mécontente. Mais il y avait un homme, dont nous n'avons point parlé

depuis quelque temps, qui étair plus no o -... en re que tous cenx que nous venous de nommer ou la lad uteur

En effet, après cette fameuse journée des ba r'ades qu'il En effet, après cette fameuse journée des ba r' ades qu'il avait faite, son importance s'était en quelque se te perdue dans le résul'at. Broussel et Blanemesni avaise de mis en liberté; c'etait tout ce que voulait le peuple. Le coadjuteur avait bien été mandé à la cour, la reine lui avait bien fait toute sorte de tendresses, le car final-ministre l'avait bien embrassé sur les deux joues; mais derrière ces masques il avait vu les visages, et ces visages, le cas échéant d'une revanche, ne lui avaient rien promis de bon. Aussi il était demeuré tranquille, entretenant son influence sur le peuple, ses amitiés avec le prulement, es se rélations avec les étaits. ses amitiés avec le parlement. de quartier, et attendant les evénements, sur qu'il était que les événements ne pouvaient manquer de le venir trouver.

En effet, le jour même que le roi sortit de Paris, ainsi que nous l'avons dit, le coadjuteur fut réveillé à cinq heures du matin par l'argentier de la reine, sou messager ordinaire : il apportait une lettre écrite de la main d'Anne d'Autriche elle-même. par laquelle elle piait le coadjuteur de se transporter à Saint-Germain Le coadjuteur répondit qu'il ne manquerait pas de se rendre aux ordres de Sa Maiesté. Un instant après, le président Blancmesnil entra cher, le coadjuteur rèle comme une moit d'un service de la coadjuteur pâle comme une moit d'un service de la coadjuteur pâle comme une moit d'un service de la coadjuteur pâle comme une moit d'un service de la coadjuteur pâle comme une moit d'un service de la coadjuteur pâle comme une moit d'un service de la coadjuteur pâle coadjuteur pale coad Sa Maieste. Un instant après, le président Blancmesnil entra chez le coadjuteur pâle comme un mort fi venait lui annoncer le bruit courant, qui était que le roi marchait saur le palais avec huit mille chevaux; car, dans le premier moment, les nouvelles les plus étranges et les plus exagérées s'étaient répandues par la ville. Le coadjuteur lui répondit que, loin de marcher sur le palais avec huir mille chevaux, le roi venait de s'angur de Paris avec huir mille chevaux. chevaux, le roi venait de s'enfuir de Paris avec ses gardes. Blancmesnil sortit aussitôt pour faire part de cette nouvelle à ses collègues: et le coadjuteur cournt à l'hôtel de Condé, on était restée madame de Longueville.

Comme il était grand ami de M. de Longueville et que M. de Longueville, dit le coadjuteur lui-même, n'était pas l'homme de la cour qui fût le mieux avec sa femme, il avait été quelque temps sans la voir. Cependant, dans la prévoyance des événements qui allaient arriver et du besoin qu'il ponvait avoir d'elle, il y étair retourné depuis quel-ques jours, et l'avait trouvée fort enragée contre la cour ques jours, et l'avait trouvée fort enragée contre la cour et surtout contre M. de Condé, son frère. Il lui avait afors demandé si elle avait quelque pouvoir sur M. le prince de Conti, et madame de Longueville lui avait répondu' que, quant à celui-ci, il était entièrement entre ses mains, et qu'elle en ferait tout ce qu'elle voudrait. C'était tout ce que désirait le coadjuteur, qui, de ce moment, avait quelqu'un à opposer à M. le Prince. Il est vrai que ce quelqu'un n'était que l'ombre d'un chef de parti; mais c'était tant mieux pour le coadjuteur, qui voulait faire agir ce chef de parti à sa volonté. Il avait donc prévenu malame de Longueur. parti à sa volonté. Il avait donc prévenu madome de Longueville de se tenir prête à tont évêneme : de ranpeler son mari à Paris, e de ne point quitter la capitale, sous quelque prétexte que ce fût.

Il frouve madame de Longueville prête à l'envoyer cher-cher lui-môme. Elle était restée, comme elle l'avait pro-mis; mais M. de Condé lui avait eulevé le prince de Conti presque de force. Elle se trouvait donc seule à Paris. M. de la Rochefoucauld venant de partir pour essaver de ramener le prince de Conti. et M. de Longueville étan dans son gouvernement de Normandie. Il est vrai qu'on avait reçu la veille une lettre de lui, annonçant que, le 6 au soir. il serait à Paris.

Madame de Longueville était fort inquiète. Elle demanda au coadjuteur ce qui se passait dans les rues, où elle n'osait s'aventurer. Les rues étaient pleines de tumulte et de confusion: les hourgeois, d'eux-mêmes, s'étaient emparés de la porte Saint-Honoré: le coadjuteur avait lait garder ceile de la Conférence par un homme à lui; enfin, le parlement s'assemblait.

Il fut convenu alors entre madame de Longu-ville et le coadjuteur, qu'outre M. de la Rochefoucauld on enverrait encore Saint-Ibai, ami particulier de M. de Gondi, à Saint-Germain, pour qu'il tâchât de voir M. de Conti et de presser son retour.

Saint-Ibal partit déguisé.

Le coadjuteur aurait pu en faire autant et parvenir ainsi

Le coadjuteur auraît pu en faire autant et parvenir ainsi près de la reine, qui l'avait fait demander; mais ce n'était pas son affaire : îl voulait partir ostensiblement afin d'être empêché de continuer son voyage. Il fit mettre les chevaux à son carrosse, et cria tout haut à son cocher. A Saint-Germain ' » C'était le moyen de ne pas sottir de la ville.

En effet, au bout de la rue Neuve-Notre-Dame, un marchand de bois nommé Dubuisson, qui avait beaucoup de crédit sur les ports, commença à ameuter le peuple, rossa le postiilon, battit le cocher et déclara que se coadjuteur n'irait pas plus loin. En un instant le carrosse sut renversé. On démonta les roues, les semmes du Marché-Neuf formèrent une espèce de litière sur laquelle on fit monter le coadjuune espèce de litière sur laquelle on fit monter le coadju-teur, que l'on ramena, à sa grande joie, en triomphe chez

Il écrivit aussitôt à la reine et au cardinal rour leur exprimer tous ses regrets et leur dire l'impossibilité dans

Mu tilun ni , agreu, ontre

I pre M de la R
pint e l'en avant
que is cour étant
l'es était rendu pres
l'ut le moute ligno

n rasse II avant repondu a pratici de M le prince de Conti

M e spin avait de M de Longueville 1 se lersqu'u frems i e imprevue r s s embar as

les nelle u Flanver M. L. Brissac eltra chez 1 ava ' ét use un d ses cusines et ce 1e c i 1 et lui se v . A · rarement vussi le d a da ' i a q · heureux hasard il de

M. f. dit M. le Fressa. 1. Sils af r.u.cc matin a. su du me e parti l. v.us. come v.us èles m. sil je vits v.us il mi d. li servi e dans l'ar

V vus de a procedio la tancolla demanda mèe | | remit

- 1 Dr

Par l l ver temi voas etes le cusin de Val vele assite que mien

mar Milleri et exens chercher aventure da [r] [] S | et e é jour vous, jaurais

File e as vent, ve met dit le endjuteur

V r'z 1 t la Bris a

On

V I rest Viyz I r v fem tr si les chevaux sont

Br rl par la fenètre et poussa une exclamation

o irir o manda le cadjuteur

M d E l'auf et ses trois fits dit Brissac c M d I, boluf e le royals à Saint-Germain

av la r lne.

I ve de rependit en riant Brissac, mais, que voulez-le vir pas rouvé i diter a Saint Germain et il ver i le a trouvera pas a souper à Paris.

aves fit route fast ble deputs le pont de u e la rei ntré jusqu'i la Croix-du-Trahoir.

La il , et jendant tou le chemin il m'a juré rus il s'a Frile qu'M de la Mayenne, son avit fai dans la L. e

the heare dans leader

1. The heare dans leader of the leader of the leader leader of the leader leader of the lea le tre l'eure dans le alter

alcaduteur quil quiver equipment, ini and aduleur qu'il qu'ils (') a ceur, ini r problè à an du parl de ct que, pril vit ir Parister II inive-e vit cett crifiden fut subste de un la nit correl sque's cui et temp la par e per placer

The complete that complete the state of the

pre de ce pas al er a l'hôtel
fil at éches us de Pari.
a u l'monseur le cead-

r re le li embe men prince The plant of the line of the l

y pein furent ils sortis que le coadjuteur qui avait cru Temirquer certain sourire échangé entre le pele et les en tants ordonna à l'un de les gens de suivre M. d'Elbouf, et de ventr l'informer du lieu où il allaft

Commercavii previi le coadjuteur. M. d Elbouf allait droit à l'hôtel de ville. Le coadjuteur et lui avaient joue au un et n'avaient pu se tromper ni l'un ni l'autre. Aus si ô le coadjuteur se mit à la besogne. Il s'agis-ait d'iu-

trigues, a clau dans son element.

Il écrivit à l'instant même au premier échevin Fournier. qui etai un di ses amis qu'il prit gaide qu' i hôtel de ville ne re woy. M. d'Elbænf au parlement, ce qui aurait the ne retwoy. Med Elbeuf au parlement ce qui auralt fait à celui ci une recommandation contre laquille il aurait été difficile de lutter puis il manda à ceux des curés de Paris qui l'in étaient le plus sûrement dévous de jeter partiu leuis jetrolèsie is des surçons contre Med Elbeuf, cu l'or rappelant qu'il était capable de faire toute chose lour de l'argent, et en leur remettant en némoire qu'il evit un des intimes anus de l'abbé de la Rivière, faveit du soir et courut toute la nuit à pied et déguisé, visitant tous les membres du parlement qu'il connaissait, non point pour leur carrer du prince de Conti ni de Med Lougue toujours de les compromettre mais pour leur rappeler combien Med Elbeuf était au homme peu sûr et comment le bien M d'Elbouf était au homme peu sûr et comment le parlement devait être biessé que le prince se fût offert à hôtel de ville avant de s'offrir à lui, comme le chadjuteur lui en avait donné le conseil

Jusqu'à deux heures du matin, le coadjuteur courut ainsi, bien convaincu que, de son côté, M. d'Elbœuf ne perdait pas son temps. Il venait de rentrer, brisé de fatigue, et setait couché presque décidé à se déclarer ouvertement le setait couché presque décidé à se déclarer ouvertement le matin contre M. d'Elbourf, lorsqu'il entendit que l'on heur-tait a sa porte. Il appela aussitôt son valet de chambre en hui ordonnant d'aller voir qu'i était là. Un instant après, il entendit des pas qui se rapprochalent vivement, et le chevalier de la Chaise, qui était à M. de Longueville entra dans sa chambre, sans attendre qu'on l'annonçât, en criant:

- Sus, sus, monsieur, levez-vous! M. le prince de Contl et M. de Longueville sont à la porte Saint-Honoré; mais le peuple crie qu'ils viennent trahic la ville et ne veut pas

laisser entrer.

Le coadjuteur poussa un cri de joie et sauta à bas de son iii C etail la nouvelle que, depuis trois jours, il à êtenson iii C etail la nouvelle que, depuis trois jours, il à êtendait avec taut d'impatience. En un instant il fut habillé, et, comme, tout en s'habillant, il avait donné l'ordre de mettre les chevaux, son carrosse se trouva prêt en même tente control de la la capacité dela mette de chevaller. mettre les chevaux, son carresse se trouva pret en meme temps que lui. Il sauta aussitôt dedans avec le chevaller de la Chaise se fit conduite chez le conseiller Broussel, qu'il prit avec lui afin de doubler sa populacité, et, précédé de conreurs portant des flambeaux. Il se rendit à la porte Saint-Honoré, où attendaient effectivement M de Longrephille et al. La religion de Coulle une sélection de course de conference. gueville et M. le prince de Conti, qui s'étalent sauvés à che-

val de Saint-Germain Ce fut alors que le coadjuteur vit qu'en prenant Broussel, il n'y avait pas en surcroit de précaution. Le peuple avait une si grande crainte du prince de Condé, que tout ce qui uit tenait en quelque chose excitait au plus hauit degré sa défiance Enlin, comme le coadjuteur et Broussel, non seulement répondaient d'eux, mais encore affirmalent au peuple qu'ils venaient à Paris pour le défendre, les chaînes furent levées MM de Conti et de Longueville montèrent dans le carrosse du coadjuteur, et tous ensemble, escortés par les cris de jote du peuple, revincent à l'hôtel de Longueville où ils rentrérent au grand jour Le coadjuteur recommanda a la duchesse de les maintentr dans de honnes résolutions et courut chez M. d'Elbœut La deflance qu'inspirait le prince de Conti semblalt lui imposer ce le démar-Ce fut alors que le coadjuteur vlt qu'en prenant Broussel. pirait le prince de Conti semblalt lui imposer ce le démarche, il voulait proposer an prince de s'unir a M de Coull et à M de Longueville; mais M d Elbœuf était déjà parti

pour le palais.

Il ny avait pas de temps a perdre ou plutôt il y avait de a trop de temps de perdu. Le coadjuteur revint au grand galop de ses chevaux à l'hôtel de Longueville pour ferrer MM de Contl et de Longueville de se présenter à l'instant même au parlement Mais M. de Contl se trouvait si fatigné qu'il s'était mis au lit, quant à M. de Longueville, comme il ne se pressait jamais, il répondit qu'il avait le temps Le coadjuteur pénétra alors jusqu'a la chambre du prince pour le faire lever; mais ce fut blen pis encore le commeil l'accablatt, et l'on n'en pouvait rien tirer, sinon qu'il se sentait blen mal. Le coadjuteur était près de devenir lou en voyant que les gens pour lesquels il s'était donné lant de peine, lui manquaient au moment où, après devenir fou en voyant que les gens pour lesquels il s'érait donné lant de peine, lui manquaient au moment où, après une si longue attente, il croyait les tenir entin. Mais ma d'ure de Lameuville monta a son tour chez son frère. Elle venait annoncer que la séance du parlement était levét et due M. le duc d'Elbourf marchait à l'hôtel de ville, tou jours suivi de ses trois fils, pouc y prêter serment.

Il était trof lard, l'occasion était perdue : il fut conveni que M. le prince de Conti se présenterait au parlemen

dans la séance de l'après-midi. Le coadjuteur promit de venir le prendre, et, voulant mettre à profit les quelques heures qui lui restaient, il s'occupa d'envoyer d'avance des gens à lui aux alentours du parlement pour y crier:
« Vive Cont!! » Quant à lui, il n'avait pas besoin de cette caution; il s'était aperçu qu'il était plus populaire que

Pnis il écrivit à teus les capitaines de quartier pour lenr annoncer que M. de Conti venait d'arriver et pour leur dire de bien assurer le peuple que celui-là seul était dans ses intérêts. Enfin il chargea son secrétaire, qui à l'occusion était poète, de faire des couplets contre M. d'El-bœuf et ses enfants. Le coadjuteur connaissait ses ouailles et savait combien le ridicule avait de prise sur les Parisiens. Ces différentes occupations le conduisirent jusqu'à une heure de l'après midi. C'était le moment indiqué pour qu'il revint

prendre le prince.

Cette fois, le prince était prêt. Il monta dans le carrosse du coadjuteur sans autre suite que celle du prélat, qui était, au reste, fort grande et se faisait reconnaître de fort loin. Ils arrivèrent les premiers et avant M. d'Elbœuf sur les marches du palais et descendirent de voiture. Les cris de l'ive le coadjuteur! retentirent alors de tous côtés; mais ceux de l'ive le prince de Conti! furent si rares, que M. de Conti vit bien que les gens seuls apostés par lui avaient crié. Au bout d'un instant, d'ailleurs, tous ces cris furent couverts par une clameur immense : c'était le duc d'Elbœuf qui arrivalt au milieu des hurlements de joie de la populace. Il était en outre suivi de toutes les gardes de la ville qui l'entouraient depuis le matin comme général.

En entrant, M. d'Elbœuf donna l'ordre aux gardes de se tenir à la porte de la grand'chambre. Le coadjuteur, qui

craignait quelque entreprise contre le prince qu'il protégeait, se tint aussi à cette porte avec ses gens à lui. M. de Conti s'avança alors vers le parlement, qui venait de s'as-

seoir, et d'une voix assez ferme :

— Messieurs, dit-il, ayant connu à Saint-Germain les per-nicieux conseils que l'on donnait à la reine, j'ai cru que j'étais obligé, en ma qualité de prince du sang, de m'y opposer, et je suis venu vous argrier mes services.

Mais, alors, M. d'Elbœuf s'avança.

— Messieurs, dit-il à son tour, et avec le ton avantageux d'un joueur qui a la première manche, je sais tout le respect que je dois à M. de Conti, mais il me semble qu'il arrive un peu tard. C'est moi qui ai rompu la glace, c'est moi qui me suis offert le premier à votre compagnie; vous m'avez remis le bâton de général et je le garde.

Aussitôt le parlement, qui, comme le peuple, était en défiance de M. de Conti, éclata en applaudissements. M. de Conti voulut parler de nouveau, mais un grand tumulte l'en empecha. Le coadjuteur vit que ce n'était pas le moment d'insister et que l'affaire pouvait devenir mauvaise pour le prince. Il le tira en arrière, lui faisant signe de laisser le champ de bataille à M d'Elbœuf. Celui-ci profita de la victoire, parla, pérora, promit monts et merveilles, et le parlement rendit un arrêt par lequel il défendait aux troupes

royales d'approcher de Paris à la distance de vingt lieues.

M. d'Elboruf se retira en grand triomphe. Quant à M. de
Couti, il eut peine à sortir, et il fallut que le coadjuteur
passàt devant lui pour faire ouvrir la foule, qui lui était

plutôt hostile que bienveillante.

La partie semblait mal engagée; mais le coadjuteur ne se laissait point battre facilement

La popularité, cultivée et nourrie de longue main, ne manque jamais, dit-il lui-même, pour pen qu'elle ait eu le temps de germer, à étouffer ces fleurs minces et nais-santes de la bienveillance publique que le pur hasard fait quelquelois pousser. »

Il attendit donc avec assez de tranquillité le résultat des mesures qu'il avait prises. D'ailleurs le hasard le servit.

En entrant chez madame de Longueville, le coadjuteur trouva un capitaine du régiment de Navarre, nommé Quincerot, qui l'attendait. Ce capitaine venait de la part madame de Lesdiguières et apportait la copie d'un billet écrit par M. d'Elbœuf à l'abbé de la Rivière, une heure après l'arrivée de M. le prince de Conti et de M. de Lon-gueville à Paris. Dans les circonstances présentes, ce billet était un trésor. Le voici :

« Dites à la reine et à Monsieur que ce diable de coadjuteur perd tout ici et, que dans deux jours, je n'y aurai aucun pouvoir; mais que, s'ils veulent me faire un bon parti, je leur témoignerai que je ne suis pas venu à Paris avec une si mauvaise intention qu'ils se le persuadent. »

Le coadjuteur ne prit que le temps de faire lire ce billet à madame de Longueville et au prince de Conti; puls il courut mystérieusement le montrer à tous ceux qu'il rencontrait, en leur demandant le secret, et cependant il laissait chacun en prendre copie, puis recommandait à celui à qui il venait d'accorder cette marque de confiance de n'en pas dire un mot, ce qui lui donnait l'assurance que le soir même tout Paris le connaîtrait.

Il rentra chez lui vers dix heures et trouva plus de cent in rentra chez lui vers dix neures et trouva plus de cent cinquante lettres des curés et des officiers des quartiers. Les uns avaient opéré sur leurs paroissiens, les aufres sur leurs troupes. Les dispositions étaient excellentes pour le prince de Conti. Il ne s'agissait plus que de rendre M. d'El bœuf ridicule, et il était perdu. C'était l'affaire de Margny, qu'on avait chargé de composer le triolet. Voici comment il s'en était (iré il s'en était tiré.

> Monsieur d'Elbœuf et ses enfants Ont fait tous quatre des merveilles; Ils sont pompeux et triomphants, Monsieur d'Elbœuf et ses enfants. On dira jusqu'à deux mille ans, Comme une chose sans pareilles, Monsieur d'Elbœuf et ses enfants Ont fait tous quatre des merveilles.

C'était tout ce qu'il fallait. En lâchant le couplet par la ville, le coadjuteur était bien sûr que chacun ferait le sien à la suite. Il ne se trompait pas, comme nous le verrons bientôt.

Il fut fait une centaine de copies de ce triolet que l'on éparpilla dans les rues et qu'on colla dans les carrefours.

Dans ce moment, on apprit que les troupes du roi s'étaient

emparées de Charenton. M. d'Elbœuf avait été si occupé de se défendre lui-même, qu'il n'avait pas songé à défendre Paris. Cette faute tombait mal au moment où circulaient Paris. Cette faute tombait mai au moment ou circulatent les copies du billet que le duc avait écrit à la Rivière. Comme on le pense bien. le coadjuteur ne fut pas des derniers à tirer parti de cet événement, et à dire tout bas que, si l'on cherchait une preuve que M. d'Elbœuf était d'accord avec la cour, cette preuve était toute trouvée. A minuit, M. de Longueville et le maréchal de la Motte-Houdancourt vinrent prendre le coadjuteur, et tous trois se

rendirent chez M. de Bouillon, qui n'avait point encore paru en rien, et qui était au lit ayant la goutte. D'abord il hésita; mais, lorsque le coadjuteur lui eut expliqué son plan, il se rendit. Séance tenante, toute la journée du lendemain

fut réglée, et chacun rentra chez soi.

Le lendemain, 11 Janvier, à dix heures du matin. le prince de Conti, le duc son beau-frère et le coadjuteur sortirent de l'hôtel Longueville dans le plus beau carrosse de la duchesse, le coadjuteur étant à la portière pour qu'on le pût bien voir, et s'avancèrent vers le palais. Dès les premiers pas, on put recognaître aux cris du peuple le changement qui, grâce aux soins des curés et des offi-ciers des quartiers, s'était opéré depuls la veille. Les cris de Vive M. le prince de Conti! retentissaient de tous côtés, et, comme on avait eu le soin de mettre l'air du triolet audessus des vers on chantait déjà non seulement le couplet qui avait été falt contre M. d'Elbœuf, mais encore les couplets suivants

> Monsieur d'Elbœuf et ses enfants Font rage à la place Royale; Ils vont tous quatre plaffants Monsieur d'Elbœuf et ses enfants. Mais, sitôt qu'il faut battre aux champs, Adleu leur humeur martiale. Monsieur d'Elbœuf et ses enfants Font rage à la place Royale.

Vous et vos enfants, duc d'Elbœuf, Qui logez près de la Bastille, Valez tous quatre autant que neuf, Vous et vos enfants, duc d'Elbœuf. Le rimeur qui vous mit au bœuf Mérite quelques coups d'étrille. Vous et vos enfants, duc d'Elbœuf Qui logez près de la Bastille.

Il faut bien qu'il soit contenté. Monsieur d'Elbœuf et sa famille ; Vraiment il l'a bien mérité; Il faut bien qu'il soit contenté, Il nous a si bien assisté, Qu'il n'est pas sorti de la ville; Il faut bien qu'il soit contenté, Monsieur d'Elbœuf et sa famille.

Ainsi les poétes de carrefour n'avaient pas perdu de temps pour répondre au poête de l'archevêché, et pour reprocher on arriva done, au milieu d'un cortège grossissant tou-

jours, jusqu'au palais de justice. Là M. le prince de Conti

se l - . e l ve u , ari ment, et , unne la veulte, Philes

I a lightle letait ouverneur R C1 c legpe et au parle.

R C1 c legpe et au parle.

I 1 c de vulor bien prenu 1 el de vulor sa femme et l'ensan a l cett proposition qui prou-1 fais I at accueilfic avec des its di

1 n lon entra appuyé sur deux t and sous du prince de t a la random en la peration in despremiers capi-s i curare etnit hor de doute sa sa-s i cus surs in dene un grand effet

Fig. uf cru ales qu'il ctant temps l'interve n ur olivele de qu'l neien n cuent crave la vie Maisen e ucincit fr pra a derite out qual avait for the

If the percent decrease the percent land of th

Bull to Par "

F n emps le pres dan Le Coigneux, qui était au coas leva la voix et dit

Me cuis il faut en fintr avan de diner n u communitation des messieurs en par-

The description of the point of vi n . I lierr comme le president Le Coign ux, étaient

per e fonti ----L coadmite ir jugea la situation d'un coup d'œil. Il vit mil i valt flu be sin la tandis qu'au contraire sa préune alleurs peur porter le dernier coup. sef uits affeirs pur porter le déruler coup. Il la he di lalais et courut prendre chez elles ma-les I evilé e modum de Bouthon avec leurs cui sorte de ville Le bruit de l'offre faile i l'altit le répandi de sorte que cette uithe Madame de Longueville, quoi-le l'il etite vérole, etait alors dans tout i dam de Houillon était encore belle; t u rry is a perr n de l'hôtel de ville, qu'elles m r r lur elips en re enre bras; puls, arriquarter for the following terms that Greve, quarter for the following terms of the following terror of the following terms of the following terms of the followi

I am Ir etc IM de le gueville et de Bouilnt legli cher an monde, e ier enfant

riall e rej ndiren a cette parole. En je ur, d'une le ette de l'hôtel de ville on paulde Di mille livres y pasier i lame devin de la lurem. On ju r i pani de Con l, le duc de Lon g blancher aux fené

1,e 1 d feur triomph et cou d de gen armé et dé-n cut dit qu'il condul air 71 1

sideut Beillevre ayant demandé au coadjuteur ce que c'était sideu: Bernevre ayant demande au coadjuteur ce que c'était que tont ce brun de tambours et de trompettes, celui-ci in repondit en racontant, avec les embellssements de son magnation et les fieurs de sa the orique, ce qui veualt de se hassev à l'hôtel de ville. Le duc d'Elheut comprit qu'il était perdu s'il essayait de resister plus longtemps. Il plia tout à coup et dec art qu'il était pret, comme MM, de Bouillon et de la Motte-Hondancourt, a servir sous les o dres de M de conti En consequence, tous trois furent déclarés hen enaits sons M le prince de Couti, nommé généralissime du parleur it

soulence 1. M. d. E. l. of soldienta et obtint, en dédomnus gement des siernières qu'n faisant en résignant l'antorité souvera ne l'ha a ur de sommer la l'astille de se rendre; ce q. l. u. lt dans l'apres-midi. La Bastille n'avait aucune intentio de recisier, et M. du Tremblay, son pouverneur, obtint la ve sauve et la permission d'emporter tous ses

mendles seus trois jours. Perdant que M. d'Elbieuf sommalt la Bastille qui se rene parquis de Noirmoutier, le marquis de la Boulaie et M de Latgues fatsatent, avec chiq cents cavallers qui van sortis, le comp de pistoler vers charenton. Les mazarins avalent voulu tenir, mais on les avan repoussés; de sorte que, sur les sept heures du soir, tous ces beaux walters en ore tout animes de la première finmée de la poudre, vinrent à l'hôtel de ville annoncer eux-mêmes leur avai tage. Il y avait grande reunion autour de madame de l'engaville et de mad me de Bondlon, qui leur permirent d'enfier tout bottes et tout culrassés. Alors, ce fut un mélange singulier d'écharpes bleues, d'armes reluisantes, de bruits de viulons retentissant dans l'hôtel de ville, et de trompettes sonnant sur la place. Tout cela donnait à cette guerre étrange un air de chevalerle qui n'existe que dans les romans; aussi Noirmoutier, qui étalt grand amateur de l'Astree (1), ne put-il s'empêcher de comparer madame de Longueville à Galatée, assiégée dans Marcilly par Linda-

Ceries, c'était bien là, du moins pour le moment, la véritable cour, et le roi la reine et le cardinal de Mazarin, isolés à Saiut-Germain, habitant dans un château sans meubies et couchant sur de la paille, falsalent avec M. de Conti, de Longueville, de Boulllon, le condjuteur et les deux duchesses, un singulter contraste.

Peut-être nous sommes-nous étendu un peu longuement sur ce mouvement populaire qui nous a paru curieux; mais, nous aussi, nous avons vu Paris en révolution ; nous aussi, nous avons vu une cour d'un instant à l'hôtel de ville, et nous nous sommes laissé entratuer à peindre un tableau qui, quolque de deux siècles en arrière, nous semblait encore actuel et presque vivant.

XX

CONDÉ SE DÉCLARE POUR LA COUR. - ARRIVÉE DU DUC DE BEAUFORT A PARIS. - HISTOIRE DU JEUNE TAN-CRÈDE DE ROHAN. - MESURES DES FRONDEURS. -DÉNUEMENT DE LA REINE D'ANGLETERRE. LE COMTE D'HARCOURT. MISSION QU'IL RECOIT. SUCCÈS DES PARISIENS. « LA PREMIÈRE AUX CORINTHIENS ». — MORT DU JEUNE TANCRÈDE. CONDÉ ATTAQUE ET PREND CHARANTON. - AFFAIRE DE VILLEJUIF. -DÉMARCHES PACIFIQUES DE LA COUR. - NÉCOCIA-TIONS PARTICULIÈRES. TRAITÉ GÉNÉRAL. FIN DU PREMIER ACTE DE LA QUERRE CIVILE. RÉVOLUTION EN ANGLETEERI.

Capendant l'effroi avait été grand à Saint-Germain quand on avait appris toutes ces nonveltes, d'autant plus grand que le prince de Coudé étant à Charenton, in eut peur un instant qu'il ve se réunit au prince de Couti et a ma-dame de Longueville. Mais font au contraire : il accourut, furieux contre son frère et contre sa jour, et, prenant par la main un petit bossu qui mendiait à la porte du palais : Tenez, nadame, dit il à la reine, voici le général des

Parlsiens.

Il falsalt allusion a son frere le prince de Cenil. Cette saillle fit beaucoup rire la reine, et la galeté du

(t) Colebro raumu de M. d'Hife.

prince de Condé, la façon méprisante dont il parlait des rebelles, rassurerent la cour. De leur côte, les frondeurs répondaient par des couplets. Lorsqu'on s'it à l'aris cette colère du prince de Conde contre M. de Conti, et ses grands préparatifs de bataille, on fit aussitôt ce couplet :

> Condé, quelle sera ta gloire Quand in gagneras la victoire Sur l'officier et le marchaud! Ta vas faire dire à ta mère :
> Ah! que mon grand fils est méchant : Il a battu son petit frère. »

Les mazarins aussi n'étaient pas en reste de satires c'étai une jus-ice à leur rendre. Dans cette singulère guerr , il y ent plus de chansons de faites que de comps de canon de tirés. Ils repondirent au couplet contre M, de Conde par un couplet contre M. de Bouillou:

> Le brave monsieur de Bouillon Est incommodé de la goutte; Il est hardi comme un lion, Le brave monsieur de Bouillon. Mais, s'il faut rompre un bataillon Ou mettre le prince en déroute : Ce brave monsieur de Bouillon Est a commodé de la goutte;

Comme on le voit, l'épigramme était devenue une arme, et ses blessures, pour n'être pas mortelles, n'en étaient pas moins cuisantes. Les femmes surtout eurent fort à en souffrir, et ceux qui sont amateurs de scandales pourront consulter le recueil qui fut fait pour M. de Maurepas et qui ne comprend pas moins de quarante-quatre volumes.

Sur ces entrefaites arriva à Paris un nouveau compétiteur au généralat : c'était le duc de Beaufort, qui, depuis sa fuite de Vincennes, était resté errant dans le Vendômois, et qui venan réclamer sa part de rébellion. Il y avait

droit on la lui donna.

Son arrivée, au reste, fit grand bruit à Paris, où nous savons qu'.l était adoré. D'ailleurs, le coadjuteur l'avait préparce. M. de Beaufort lui avait à l'avance fait parler par Montrésor et lui avait offert son alliance, Cette alliance devait raturellement être celle du renard et du dogue : la ruse d'un côté, la force de l'autre. Le coadjuteur s'était aperçu que M. de Bouillon était à M. de Conti ce que le maréchal de la Motte était à M. de Longueville, et ce que le duc d'Elbouf était pour lui-même; il pensa qu'il lui fallait un général à lui, et il produssit le duc de Beaufort.

fallait un général à lui, et il produisit le duc de Beaufort. Le jour de son arrivée, il le promena dans les rues de Paris et ce fut un triomphe. Le coadjuteur le nommait, le montrait et le louait. Dans la rue Saint-Denis et dans la rue Saint-Martin, ce fut comme une émeute. Les hommes criaient *Vive Beaufort!* les femmes se jetaient sur ses mains qu'elles baisaient: les dames de la halle surtout avaient pour lui un enthousiasme difficile à décrire, et, lorsqu'il fut arrivé dans leur quartier, il fallut qu'il descendit de volture et se laissat embrasser tout à leur loisir. Il y eut plus: l'une d'elles, qui avait une fort belle fille de dix-sept plus: l'une d'elles, qui avait une fort bene fine de dixesprans, la lui amena, en lui disant que le plus grand honneur qui pût arriver à sa famille serait qu'il daignât lui faire un enfant. Le duc de Beanfort répondit à cette mère complaisante qu'elle n'avait qu'à conduire le soir même la fille à son hôtel, et qu'il ferait ce qu'il pourrait pour accomplir son désir. La mère n'y manqua point, et Rochemet de la contra de la contra de l'autre de l'au fort, qui raconte cette anecdote, assure que l'une et l'autre s'en retournérent, le lendemain matin fort satisfaites

Lorsqu'on apprit cette réception triomphale à Saint-Germain, on appela M. de Beaufort par dérision le roi des

main, on appela M. de Beaufort par dérision le roi des halles, et le nom ini en est resté.

Cependant Paris se peuplait de princes qui venaient prendre parti contre la cour, et de seigneurs qui venaient servir sous eux. Le parlement comptait déjà au nombre de ses défenseurs le prince de Conti, le duc de Longueville, le comte d'Elbœuf, le duc de Bouillon, le duc de Chevreuse, le maréchal de la Motte-Houdancourt, le duc de Brissac, le duc de Luynes, le marquis de Vitry, le prince de Marcillac, le marquis de Noirmoutier, le marquis de la Boulaie, le comte de Fiesque, le comte de Maure le marquis de Laigues, le comte de Matha, le marquis de Fosseuse, le comte de Montrésor, le marquis d'Aligre, et le jeune et beau Tande Montrésor, le marquis d'Aligre, et le jeune et beau Tancrêde de Rohan, qu'un arrêt du parlement avait déclaré ne

devoir s'appeler que Tancrède.

C'était une touchante histoire que celle de ce jeune homme, et qui n'a pas fait un des épisodes les moins curieux et les moins poétiques de cette singulière guerre. Disons-

en quelques mots.

Sa grand mère était cette Catherine de Parthenay Sou-bise, ennemie « déclarée de Henri IV, qu'elle a écrit con-tre lui un des plus curieux pamphlets du temps. Elle ne voulait pas à toute sorce que son fils sût duc, répétant

sans cesse ce cri de guerro des Rohan Rei ne puis, prince ne daigne, Rohan suis,

Quoi qu'elle ent dit et fait, son his fui duc, et, ce qui etait a cette époque bien plus deshonorant encore pour une grande famille, il fut auteur. Les vra que, tout en son voyage d'Italie, publié par Louis Eigevir à Amsterdam en 1649, il attribue les *Pandectes* a Ciceror, ce qui fait dire a Tallemant des Réaux:

Voi à ce que c'est que de ne pas montrer ses ouvrages à quelque honnête homme, »

Ce duc de Rohan avait épousé Marguerite de Bethune Sully. Ce fut la mere de Tancrède, Cette duchesse de Rohan était fort galarte : elle avait eu hon nombre d'amants et. entre autres. M. de Candale, qu'elle brouilla successive-ment avec le duc d'Epernon son père, puis avec Lonis XIII, et qu'enfin elle fit saire huguenot. Aussi disait-il

— Il faut, en vérité, que madame de Rohan m'ait jeté un sort, ar elle m'a brouillé avec mon pere, avec le roi e avec Dieu; elle m'a fait mille infidélités, et cependant je

Madame de Rohan et M de Candale étaient à Venire quand elle s'aperçut qu'elle était enceinte. Comme il y avait tout lieu de penser que M. de Rohan ne voudrait pas reconnaitre un enfant qu'il avait les plus fortes raisons pour ae pas croire le sien, madame de Rohan revint a Patitic Cardele L'Evenirit maleure empresente contract. ris. Candale I'y suivit quelque temps apres, et, madam- de Rohan étant accouchée d'un garçon, ce garçon fui bap ise sous le nom de Tancrède Lebon et porté chez une madama Millet, sage-lemme. Lebon, dont ou avait donné le nom i l'enlant, était le valet de chambre favori de M. de Candale.

l'enfant, était le valet de chambre favori de M. de Candale. Madame de Rohan avait une fille, qui, marchant sur letraces de sa mère, était, dès l'âge de douze ans, la maitresse de M. de Ruvigny. Une femme de chambre lui racouta un jour l'histoire de la duchesse, et comment elle était accouchée du petit Taucrède. Mademossile de Rohan rapporte l'affaire à son amant. Ruvigny consulte et s'assure que, né pendant le mariage. l'enfant, s'il peut un jour prouver sa naissance, aura droit au nom et à la fortune de son père. Dès lors tous deux arrêtent qu'ils enlèveront Taucrède et le feront disparaître.

L'enfant n'était plus à Paris chez la sage-femme, mais en Normandie, près de Caudebec, chez un nommé la Mes tairie, père du maître d'hôtel de madame de Rohan. Ou communique le complot à un ami commun, nommé Henri de Taillefer, seigneur de Barrière, qui se charge de l'expédition, part pour la Normandie, enfonce une nuit la porte de la Mestairie, lui entère le notit. Tanquielle d'alle fer le prote de la Mestafrie, lui enlève le petit Tancréde et le trans-porte en Hollande, où il le met chez son frère, capitaine d'infanterie au service des états, qui le prend chez lui comme un enfant de basse naissance qu'il élève par cha-

Sept ou huit ans se passèrent pendant lesquels mademoiselle de Rohan se maría avec M. de Chabot, qui prit le nom de Rohan, lequel, sans cette substitution, s'éteignait dans la personne de Henri II, duc de Rohan, tué le 13 avril 1638, à la bataille de Reinfeld.

A la mort de son mari, madame de Rohan avait b'en eu envie de faire reparaître le pauvre Tancrède; mais elle ne savait ce qu'il était devenu, et elle l'avait inutilement fait chercher. Malheureusement, madame de Chabot-Rohan demanda un jour conseil sur toute cette affaire à M. de Thou. manda un jour conseit sur toute tette anaite à 31, de l'hou-le même qui fut exécuté avec Cinq-Mars; elle avait tou-jours peur de voir revenir Tancrède.

Soit indiscrétion, soit affaire de conscieuce. de Thou vint redire cette confidence à la reine laquelle, à son tour,

en parla à madame de Lansac, qui finit par raconter un jour toute cette histoire à madame de Rohan ele-même.

C'était en 1645 seulement que madame de Rohan avait appris que son fils vivait encore et avait su en quel lieu il était. Aussitöt, elle envoya sou valet de chambre en Hol-lande avec ordre de ramener son fils à tout prix. Ce valet de chambre, qui se nommant Jean Rondeau, s'onvre au jeune homme, qui s'écfie — Ah! je savais bien que j'étais gentilhomme, car je

me souviens touiours que, tout enfant, j'ai été plusieurs fois dans un carrosse où il y avait des armoiries.

Rondeau et le jeune Tancrède arrivèrent à Puris.

Rondeau et le jeune Tancrède arrivèrent à Paris.

Madame de Rohau était mal avec sa fille et son gendre.

Elle avait dont un double motif pour faire reconnaître

Tancrède: l'amour maternel d'ahord, cette haine ensuite.

Elle prépara un factum pour le parlement, dans lequel

elle présentait Tancrède de Rohan comme s'n fils, disant
qu'elle avait été forcée de le cacher, de peur que le cardinal de Richelieu ne poursuivit en lui le dernier rejeton
mâle du dernier chef protestant.

Chose étrange! au milieu de ses cheveux noirs, le foune
homme avait une touffe de cheveux blancs commo de le

'esan Millia e saffisalt n d e de h t l n et il

t is avait The State of the create see that the create see the reture a la champre
i le Rehau, d' Lay's de
jour reserver à l'anciede
de sa minorite Larie avait
yer, et défense avait été fuire
cre l' nom de R hit.

pur le puivre cur h mime, I ur le puivre out l'h nime,
la ser dans lelserte us de le
ir qui é a rait ansi si l'ine e car
iur et l'estrit ayant la me duoqui ne po ivait minque de usauteur
mere et ses de reperes es e peut Aussi, des i sen e alt prochet ligen. La arcle setant slirliget dissertima te control far architectur n light quit lu ling de l'éclamer

mas que je le reneutre sur la grande route de 11 e ve le cole i is donverdera le pas

Un ur o lui fica t bserver qu'il se faliguait outre mes r n uttord armes in le jour ni la nuit et se jet n' e secarn u hes

me l'r r el set que que merite par mol-m me, vous vey l' q' l' n' se cera de l'avis d'i parlement

ure e per melanco iques l'gures qui semblent n'apir r quan roman

1 1 gree aux mestres prises par le parlement,
n 3 1 1 fa e i lei pres a tous les daugers. L'armée
r y m dat a spt ou huit mille hommes, tandis
q f srgan ses dans l'arts s'elevatent a plus de to the male, avait then essaye doccuper Charenton, Lacel Pay et Pentoise, mais, avant que ce modre neus l's peysans dans l'espérance d'un per provie a l'aris tout ce qu'ils avaient de Tyr e 10 5 rt aux petits convols qui passatent ter a pitale be plus en exécution de l'arrêt rendu artr Muz ro c avait saist ous ses biens, meubles et a m i pue l'rejenus de ses bénéfices, et, come proportir la cour qu'on ne manquait pas de l'er a quarant mille livres a la reine d'Anfor the quality see an Louve, on depuis six mas la r urr de faim.

Lord de faim.

Lord de la la reme d'Angleterre qui le la lair et sa fille, et, lui montrant

lu avait dif

Vi voi nin ur le coadjuteur, je suis venue

e r i i i ver flevriette qui est un pen

et l'illeli evr faute de lei

to proceed the first lead of the paure Hen to be a like the first same of the payant so lever to be a like the control Mazaque divint plus tir l'iemme de Ministeur,

c | 1 de haute ripita in qui avat cr c'itale et qui ava' remplace e F | 4 la Motte Haute court Autre nter it était bath centre l 'evil : : ve Ces pourque le car l R : veix ur lui e l'avait foit 1 6 r l () l court qu (onna ait la
r c u (rdre 'n mistre
m r () t se pri er En effe
R c (e plu évere A . 1 - tel vent due son

ser' dir me

Trial all tree feir mand rt de f i i ia a

l'u effet, d'Harcourt était sorti de France à la tête des forces navales, qui n'étalent pas grand chose à cette époque, vait centre toutes les esperances repris les îles Saint-Honorat et Sainte-Marguerite Après la mort de M le Grand, a reine lui avait donne la charge de grand écuyer, dont il avait fort beson, car, si son frère d'Elbœuf, qui étalt 1, înc manquait toujours d'argent a bien plus forte raison lui, qui était dadet Aussi disait-il que ses deux fils s'applicalent l'un la Verdure, et l'autre la Violette. Il indiquait afust qu'ils serajent simples soldats. An reste, avec out son courage, il se laissait conduire par le premier fa autre par le premier fa autre par le premier fa autre par le premier fa cui premier fa quin venu, ce qui faisait dire au cardinal de Richelieu un jour qu'on lui proposait le comte d'Harcourt pour une mission

- Encore faudra-t il savoir si son apothicaire sera d'avis

qu'il s'en charge.

Le comte d'Harcourt, cette fois, avait reçu mission de l'emparer de Rouen au nom du roi c' de remplacer le duc de Longueville dans son gouvernement. Mais le parlement de Rouen, travaillé par M. de Longueville, et suivant l'exemple du parlement de Paris, ferma les portes de la ville au comte d'Harcourt ; et, comme le comte était venu sans argent et sans soldats, seuls leviers avec les juels on ouvre ou brise les portes, force lui fut de se retirer.

Tous ces évenements donnaient du courage aux Parisiens assiegés, qui commencerent à faire des sorties, drapeaux deployés. Sur ces drapeaux, ou lisait, Nous cherchons notre rol. A la première sortie qu'on lit avec cette devise, ou prit un troupeau de cochons qu'on ramena triomphalement dans la ville; il ne faut pas demander si ce singulier succès excita l'hilarite des Parisiens.

Peu a peu, on s'aguerrit et chaque jour amena une es carmouche Le duc de Beaufort sortit avec un corps de cavaterie et d'infanterie pour livrer bafaille au maréchal de Grammont; mais il rentra en disant que le maréchal avait refusé la bataille, ce qui passa pour un succès.

Il est vrai que ce succès fut bien vite compensé par un échec qu'éprouva le chevaller de Sévigné, qui commandait un regiment levé par l'archevêque de Corinthe Cette fols.

la deroute des nouvelles recrues fut complète, et l'on appela cette affaire la première aux Corinthlens.

En échange, le duc d'Elbœuf reprit le poste de Charenton, abandonné par le prince de Condé et y fit onduire du canon. Mais, comme si toute cette guerre, pour ressembler tout a fait à un jeu, ne devait procéder que par partie et par revanche, le marquis de Vitry fut attiqué pres de Vincennes par deux escadrons de cavalerie allemande qui lui tuèrent une vingtaine d'hommes, et il se retira en laissant parmi les prisonniers Tancrede de Rohan, blessé a mort.

parmi les prisonnlers Tancrede de Rollan, nosse à mort.
Alors, le caractère du pauvre jeune homme ne se dementit pas. Se sentant atteint mortellement, it ne voulut lamais dire qui it était et parla hollandais jusqu'à sa mort.
Comme on avait pensé cependant que c'était un gentilhomme de distinction, on exposa le cadavre, qui fut re
connu C'est ainsi que mourut loin de sa mère l'orphelin qui avait été élevé loin de sa mère, et qui avait vécu loin de sa mere Madame de Rohan reçut cette nouvelle a Romorantin, où elle s'était retirée.

Une pareille guerre devait paraître au vainqueur de Ro-croy et de Lens bien futile et bien fatigante. Aussi réso lut-li de donner un jour lui-même et sérieusement. Il laissa fortifier Chareston, donna le temps dy loger trois mille

hommes de garnison, d'y conduire de l'arrellerie; juis l' se disposa a l'emporter. Le 7 février, au soir, M de Chanleu, qui commandait ce poste, ent avis que le due d'Oriéaus et M le Prince mar-chalent contre lui avec sept on huit mille hommes de pied, quatre mille chevaux et du canon II envoya aussitôt pré-venir M le prince de Contl en lul demandant ce qu'il devalt faire.

on tint consell chez M de Bouillon, qui avait la goutte et qui, jugeant la place intenable fut d'avis de retirer ct qui, jugeant la place infenable lut d'avis de relifer Chanleu et ses hommes en la ssant senlement un jos e pour défendre le pont Mals M d'Elbouf, qui almait cet officier et qui voifait lui donner l'orcasion de se signaler, fut d'un avis contraire, auquel se joignirent le duc de Beaufort et le maréchal de la Motte O cerivit donc à Chanlen de tenir, en lui disant qu'on viendralt a sen secours avec la garnison de Paris Mais quoiqu'on ent comm ncé à faire d'iller les troupes à onze heures du soir, elles ne furent en bataille qu'à huit heures du matin.

Cétait trop tard des la pointe du jour M. le Prince avait attaqué Charenton Aux premiers coups de feu, le avait attaqué Charenton Aux premiers coups de feu, le duc de Châtillon, Gaspard de Coligny, frère de celui qui était mort de la bles-ure que lui avait faite le duc de Gnise au duel de la place Royale, reçut une baile tont au traver du corp et tomba. Le prince de Condé reprit sa place et se précipita avec son ardeur accoutumée dans les, tetranchements ou Chanleu se fit tuer mais qui furent pris Le lendemais le duc de Châtillon mourut tenant le ba ton de maréchal que la reine lui avait enveyé, et qu'il n'avait to édé qu'une heure.

n'avait no édé qu'une heure.

A la faveur du combat de la veille, le marquis de Noirmoutier avait fait un détachement de mille chevaux et était sorti de Paris sans être aperçu pour aller au-devant d'un convoi qui venait d'Etampes. Comme, le surlendemain, on ne le voyait pas revenir, le 10, M. de Beaufort et M. le maréchal de la Motte sortirent pour favoriser son retour. Mais, dans la plaine de Villejuif, on trouva le maréchal de Grammont avec deux mille hommes de pied, des gardes suisses et françaises et deux mille chevaux. Ces derniers

avait couru par la ville que le duc de Beaufort etait eugagé avec l'ennemi.

avec l'ennemi.

Le 12, le commandant de la porte Saint-Honoré vint avertir le parlement qu'un héraut revêtu de sa cotte d'armés et précédé de deux trompettes demandait à être introduit; il était porteur de trois iettres, une pour le Larlement, l'autre pour le prince de Conti, la troisième pour l'hôtel de ville.

A cette nouvelle, il y eut grande agltation; mais, poussé



La reine d'Angleterre sit entrer le coadjuteur dans la chambre de sa sisse.

étaient commandés par Charles de Beauvau, seigneur de Nerlieu. A peine celui-ci, qui était un des plus braves gentiishommes de l'armée royale, eut-il vu le corps du duc de Beaufort, qui il fondit dessus. Mais, aux premiers coups portés, Nerlieu tomba mort; ce qui n'empêcha pas le combat de se continuer avec tant d'acharnement que M. de Beaufort s'étant pris corps à corps avec un nommé Briolles, celui-ci lui arracha son épée des mains. Au même instant, M. de la Motte étant venu au secours du duc, les mazarius furent forcés de plier. En ce moment, le convoi parut, et le maréchal ne voulut pas pousser plus loin sa victoire, disant que les ennemis seraient assez battus s'il parvenait

a faire entrer le convoi dans Paris. Il y entra effectivement, escorté de près de cent mille hommes qui étaient sortis en armes au premier bruit qui par le coadjuteur, le conseiller Broussel se leva et dit qu'on n'envoyait d'ordinaire de héraut qu'à ses égaux ou à ses ennemis. Or, le parlement n'etant ni l'égal ni l'ennemi du

roi, ne pouvait recevoir son héraut.

Ce biais, tout subtil qu'il était, fut accueilli avec acclamation. On décida qu'on enverrait une députation au roi pour savoir quelles ouvertures il avait a faire au parlement, et l'on renvoya le héraut en faisant demander un sauf-conduit pour la députation.

Le surlendemain, le sauf-conduit arriva et la députation partit.

Mais ce n'était pas publiquement que les vraies démarches se faisaient pendant que la députation s'acheminait vers Saint-Germain, M. de Flamarens venait faire une visite au prince de Marcillac, qui, blessé d'un coup de mous-

hterete

d nnat il 1 te pa 2 ce da chise ce dadi

, tud Rouen i ven at ritarder uvernemen = 1 ouverne tr = 1 cur O i pro

. d Sclav, qui i i i depuis

nes viv res que royes et . rriv : 1 gent es-prep ser la meda o de l'archiduc The volume of the tarefunder of the volume of the control of the c

red es convitten reconstruction of the convicted and anony less arrivation of the convicted during the convicted and the

four le parlement. the reference Mais ceux-ri, voyant, d'un caspere e le prince de Condé mei Nate le parlemant decids , i is au milieu de tout cela, l'Espa-

nes es raient de part et d'autre, les act l bres, et le commerce serait ré-

. Le le let let la Saint-Germain pour y tenir

ful cuis l'année aucune assemblée de retit pur mercuriales et réceptions d'of-

urijuricxécutian des déclarations

palemant, rendus depuis la sortie

s et m n avenus;

m des lettres de cachet et néciaraje d s m uvements derniers;

7 | 1 ki rre, leves en vertu des pouvoirs du
| 1 ki rre, leves en vertu des pouvoirs du
| 1 ki rre ses troupes des environs de Paris;
| de l'aris peseraient les armes;
| 1 | 1 | le l'ar hidu serait renvoyé sans réponse;

1 1 1 serment rendus aux particuliers, et l'Ar-

I I I I irra t emprunter, au denler douze, cette a vante les semmes dont il aurait be-

for the contract of the contra ry leurs biers, charges et gou-luc e Longueville dans dix ker e an quatre, qu'ils acquiesçaient au tra f e qu'il eruent le corps de ville ne pren-

ur interi Pare de que les affaires de

in "r 1 n pc i, inconvédent c'est The first information traites

1 to family aux traites

1 to family aux traites

1 to family aux econde

1 to family aux econde

1 to family aux econde

L legre eds that he due d'Elbauf, tellite de Curl le duc d'Elbaul,
de Bare de de Longue

le la curl
de la uri a curl
de la uri de la uri a curl
de la uri de la uri de la uri a curl
de la uri de

qui adaque toute () que le qualitions () pénéral et discutée

L p d d iii, ii

La duc d'l'heeuf, le payement des sommes dues à sa fenunc et cent mille livres pour l'afne de ses fils.

L' die de Beaufort, sa rentrée à la cour, la grâce en-ture de ceux qui l'avaient aidé dans sa fuite le recouvre-ment des pensions du duc de Vendome, son pere, et une indéfinité pour ses maisons et châteaux que le parlement

de Bretagno avait fait démolir. Le du de Houillon des domaines d'égale valeur à l'es imation qui serait faite de Sedan, une indemnite pour la non-jourssance de sa principanté, et le titre de prince ac-cordé a int et à ceux de sa maison

Le duc de Longueville, le gouvernement de Pont-de-l'Ar-

Le marechal de la Motte-Houdancourf, deux cent mille hyres d'argent, sans prejudice des autres graces qu'il plairait au rot de lui accorder.

Enfin Farmee d'Allemagne devant être suptrimée le maréchal de Turenne scrait employé selon l'estime duc à sa

personne et a ses services. Moyennant ces nouvelles conditions, la paix ne souffrit plus aucune difficulté, et, le 5 avril, un Te Deum fut chanté en grande pompe à Notre-Dame, où reparurent, comme representants de la royauté absente, les gardes trançaises et ies suisses du rol.

Ainsi unit le premier acte de cette guerre burlesque, où chacun resta au-dessous de sa réputation et dont l'évene-ment le plus important su l'accouchement de la reine de Paris par intérim, madame de Longueville, laquelle, pendant son sejour a l'hôtel de ville, mit au monde un fils qui fut teau sur les fonts de baj tême par le prévôt des marchands, et qui reçut les noms de Charles-Paris-Orléans.

Singuliere coincidence de noms, on en conviendra

Il est vrai que, pour faire compensation a toutes ces misères, il venait de s'accomplir, à solvante et dix lleues de

Paris, une révolution un peu plus sérieuse. Le 30 purvier 1640 la tête du roi Charles Stuart, tombée sur l'échafaud de White-Hall, avait été ramassée et mon-trée au peuple anglais comme celle d'un traftre, par un bourreau voil; dont on ne sut jamais le nom-

Mais à peine trouve-t-on trace de cette grande catastro-phe dans nos auteurs contemporains, tant faisaient de bruit les neuf cents pamphlets qui parurent pendant le cours de ceite guerre.

Il est vrai que l'exemple perdu pour les contemporalns ne l'était pas pour la postérité; cent quarante-quatre ans plus tard, la Convention nationale devalt répondre au parlement anglais en montrant à son tour au peuple français la téte de Louis XVI.

XXI

LE DUC D'ORLÉANS RENTRE A PARIS. - PROJET D'AL. LIANCE ENTRE LA MAISON DE VENDÔME ET MAZARIN. SUCCÈS DE L'ENNEMI. - LA REINE PART POUR COMPIÑONE AVEC SES DEUX FILS, LE CARDINAL ET M. LE PRINCE. DISPOSITIONS DE CONDÉ. - BROUILLE DE MAZARIN ET LUL - LES DEUX IMPRIMEURS. -RENÉ DUPLESSIS. - LES MAZARINS ET LES FRON-DEURS. L. SOUPER INTERROMPU. - LES VISITES A COMPIÈGNE. - SUCCÈS DU DUC D'HARCOURT. -RENTRÉE DE LA COUR A PARIS. - JOIE DE LA POPU-LACE. NOUVILLE BROUILLE ENTRE CONDÉ ET MA-ZARIN. AFFAIRE DES TABOURETS. MÉCONTENTE-MENT ET VENGEANCE DE M. LE PRINCE. MADAME DE CHEVREUSE ET MAZARIN. - DÉMARCHES AUPRÈS DU COADJUTEUR. ENTREVUE DE GONDI AVEC LA REINE. DÉMONSTRATIONS AMICALES DE MAZARIN. - CONVENTIONS MENACANTES POUR CONDÉ. - DÉ-SESPOIR AMOUREUX DE MONSIEUR. MADAME DE CHLVREUSE LE CONSOLE. - IL ENTRE DANS LE COM . PLOT CONTRE M. LE PRINCE. - VISPTE DE CONDÉ A LA RIIN . IL EST ARRETÉ AVEC SON FRÈRE. - CON-SECULNO S DE CETTE ARRESTATION.

Pendant que ce choses se passaient, la reme, peu pres-sée de rentrer a Paris, ou pleuvaient sur elle et sur son ministre les pamphiets les plus Insolents, était restée à Saint Germain, et le due d'Orléans seul, de fonte la famille restile. Chait communication de la famille royale, étrit revenu prendre sa résidence habituelle au Luxembourg

Il n'y avait plus de gueire flagrante, mais tout cependant était à peu près demeuré dans le même état. Le duc de Beaufort était toujours le roi des halles. Le coadjuteur, qui, seul parmi tous les stipulants, n'avait rien demandé pour lui, était resté l'homme populaire par excellence. Madame de Longueville avait transporte sa cour de l'hôtel de ville dans son hôtel. M. de Condé, qui s'était rapproché d'elle, venait la voir de temps en temps, et, à chaque voyage, elle reprenait sur hi un peu de cette influence qu'elle avait eue a trefois. La duchesse de Chevreuse etait rentrée à l'hôtel de Luynes, et, suppléant à sa beauté passée par celle de sa fille, qui alors était dans fout son éclat, elle l'avait à peu pres donnée pour maîtresse au coadjuteur. On frondatt plus que jamais, car maintenant la fronde était bien plus qu'un parti, c'étair une mode. Au milieu de tout cela couraît le bruit que M. de Vendôme,

qui, grace aux traités, était rappelé de son exil, venait d'arreter un projet d'alliance entre le cardinal et sa maison. On distrique le duc de Mercaur, son fils ainé, allait épouser Vic ere Manciai, l'ainée des trois sœurs, et la chese paraissait si incroyable à tout le monde, que tout le monde la croyait Ainsi commençait à se réaliser la prédiction du duc de V lieroy a propos de ces trois petites filles arrivées un soir d liabe

Pendant ce temps, l'ennemi, profitant du rappel des trou-pes vers Paris, prenait sa revanche de la bataille de Lens

en s'emparant d'Tpres et de Saint-Venant. La reine annonça alors qu'elle quittait Saint-Germain avec ses deux fils pour aller coucher à Chantilly et conti-nuer ensuite son chemin vers la frontière. On sait déjà ce que c'était que la frontière de France pour le roi et la reine. Tous deux s'arrê èrent à Compiègne. Le cardinal et le prince de Condé poussèrent jusqu'à la Fère pour y passer la revue des troupes que l'on dirigeait vers les Flandres.

Mais, la. les conseils que le prince avait reçus pendant ses visites à madame de Longueville portèrent leurs fruits. Le prince, nous l'avons dit, était un homme d'esprit et surtout d'imagination, brave mais mobile, avide de toutes les gloires, mais facilement rassasié de celles qu'il avait conquises. Or, à vingt-sept ans, il avait mérité le titre de grand capitaine. Sa réputation dans les armes balançait celle de Turenne. Il voulut conquérir celle de grand poli-

tique et lutter avec Mazarin. C'est que madame de Longueville lui avait montré sa position claire comme le jour. Tous ceux qui avaient servi contre la cour étaient rentrés en faveur, et encore avaient fait leurs conditions pour y reutrer. Lui. l'avait servie ét n'avait rien obtenu, pas même ce chapeau de cardinal dont

n'avait rien obtenu, pas meme ce chapeau de cardinal dont il avait si grande hâte de coiffer son frère. Il y avait plus: ce frère cadet, mal fait, mal venu, ignorant aux choses de guerre et de politique, avait été, grâce à son nom, nommé généralissime des troupes de Paris. Un instant il avai régné, lui troisième ou quatrième, dans la capitale de la France. Qu'ent donc fait à sa place Condé, homme de guerre, homme de génie? Il eut régné seul et fut peut-être resté roi.

D'ailleurs, cette alliance des Vendôme avec Mazario le gênait. M. de Beaufort, moins grand homme de guerre que mais aussi brave et plus populaire, visait a la place qu'il occupait. S'il y avait quelques obstacles pour y attein-

dre, Victoire Mancini allait les écarter.

Aussi, pendant son séjour à Compiègne, le prince avaitil témoigné beaucoup de mauvaise humeur. A la Fère, cette mauvaise humeur s'augmenta; Mazarin commençait à s'impatienter des exigences du grand capitaine, il se fâcha. Condé ne cherchait qu'une occasion pour rompre, il rompit.

Le comte d'Harcourt, cadet du duc d'Elbœuf, qui avait dejà, comme nous l'avons dit, succédé à M. de la Motte dans le commandement de l'aimée d'Espagne fut choisi pour remplacer Condé à l'armée de Flandre, et le prince se retira dans son gouvernement de Lourgogne, mécontent de tout, des hommes et des choses : des choses qui devenaient trop petites, et des hommes qu'on faisait trop grands.

Pendant ce temps, les pamphlets allaient leur train : ceux qui étaieut faits contre Mazarin, tout le monde riait n'en prenait souci; mais, de ceux cui étaient faits contre le roi, la reine et la religion, on s'en inquiétait quel-

Deux imprimeurs mirent au jour, vers cette époque, deux ouvrages où la reine était si mal traitée, que la justice s'en émut. L'histoire a conservé le nom d'un de ces imprimeurs et d'un de ces ouvrages : l'imprimeur s'appelait Marlot; l'ouvrage était intitulé : le Custode du lit de la reine. La Tournelle, fit le procés aux deux coupables et les fondamna à être pendus en Grève. Le jugement était sur le point de s'exécuter, le peuple entourait la potence; celui qui devait être pendu le premier avait déjà la corde au cou et le pied sur l'échelle, lorsqu'il s'avisa de crier qu'on le faisait mourir, lui et sou compagnou, pour avoir débité des vers contre Mazarin. Le peuple prit les paroles au vol, jeta de grands cris, se rua vers le gibet et emporta en triomphe les deux coudamnés, qui, au coin de la prenuer; rue, se uerobèrent a f'ovation et gaguèrent prudemne i au pet. On voit que le cardinal avait ag sagemen en passant

par Compiègne pour revenir à Paris.

Cependant toutes ces demonstrations fron leuses vexalent fort les partisans du cardinal, qui, en Paber e de leur patron, étaient rentrés à Paris. Au nombre de ces partisans était Rene, marquis de Jarzé, seigneur du Pessis-Bourré. nomme capitaine des gardes du corps du roi et 10. C'élait un des hommes les plus spirituels de la cour et le rival, pour les bous mots, du prince de Guémenée e de Bautru. Il se mit dans l'esprit de lutter contre cette tendan e rebelle et d'accoutumer le peuple de Paris à ce nom de Mazarin, qui lui inspirait une si vive répulsion. Plusieurs jeunes gens appartenant comme lui a la faction des petits-mairres dont M. le Prin e é al le ch-f. entrèrent avec lui dans le complot. C'étaient M. de Candale, Louis-Charles Gaston de Nogaret, de la Valette, M. de Routeville, François-Henri de M crent'. Pis du contre Bussy d'Ambris. Jacques de Stuer, marquis de Saint-Mégrin, dont un des ancêtres avait été assassiné autrefois par ordre du duc de Guise, et ercore plusieurs autres jeunes fous aux grands noms qui s'appetaient Manicamp, Ruvigny. Souvré, Rochechouart, Vineville, et qui entretenaient en folies de pages le courage cont ils étaient toujours

naient en folies de pages le courage cont ils étaient toujours prêts d'ailleurs à faire preuve en fre le l'ennemi.

En conséquence de ce plan, tous ceux que nous venons de nommer, fortifiés de leurs amis et des amis de leurs amis, prirent l'habitude de se promener en troupe dans le jardin des Tuileries, qui commen ait a être vets le soir le rendez-vous des gens à la mode, parlant haut, vantant

Mazarin et raillant les frondeurs.

D'abord, on prit tout ce bruit pour ce qu'il étair réelle-ment, c'est-à-dire pour une folle démonstration sans but comme sans portée. Bien plus, un soir que Jarzé et ses amis venaient par le bout d'une allée et que le duc de Beaufort et les siens venaient par l'autre bout, comme les deux troupes n'étaient plus qu'à vingt pas l'uue de l'autre, le duc de Beaufort, soit qu'il voulût éviter de heurier de front tous ces mazarins, soit qu'il eut effectivement besoin de onférer avec un jeune conseiller qu'il avait aperçu dans use allée latérale, le duc de Beaufort, disons-nous, quittant la grande allée, l'alla prendre par-dessous le bras et causa avec lui jusqu'à ce que Jarzé et ses compagnons, qui se trouvaient avoir le chemin libre, car les amis du prince l'avaient suivi. furent passés. Il n'en fallait pas tant pour exalter toutes ces jeunes têtes. Jarzé, qui était fort à la mode parmi les belles dames du temps, s'en alla raconter dans les ruelles que lui et ses amis avaient pris aux Tuileries le haut du paré et que les frondeurs n'avaient point osé le leur dis-puter. Ces confidences de ruelles, faites le soir, grossissaient la nuit et avaient presque toujours, le lendemain matin, un grand retentissement. Bieutôt M. le coadjuteur apprit l'af-faire par mademoiselle de Chevreuse, qui, nous l'avons dit, prenaît grand intérêt à tout ce qui touchait à l'honneur du belliqueux prélat.

La dernière chose dont avait besoin Gondi, excité à faire un éclat, disposé qu'il était toujours à le faire même sans excitation. Au coup d aiguillon Gondi ne fit qu'un saut de l'hôtel de Luynes à l'archevêché, et manda chez lui pour affaire de la plus haute importante le duc de Beaufort, le maréchal de la Motte. Rais, Vitry et Fontrailles.

On passa une partie de la nuit en délibération.

Le lendemain. Jarzé et ses compagnons avaient fait le projet d'aller souper chez Renard, restaurateur fort en vogue à cette époque, que nous avons déjà nommé à propos des démêlés de madame la Princesse et de madame de Montbazon, et dont l'établissement faisait suite au jardin des Tuileries. Ils devaient être douze, avoir des violons, boire à la santé de Mazarin et danser après.

Ou se mit à table: mais alors les convives s'aperçurent qu'ils n'étaient que onze; on chercha quel était le déser-tenr qui manquait ainsi à l'aprel et l'on reconnut que tenr qui manquait ainsi à l'aprel et l'on reconnut que c'était le commandeur de Souvré. Au moment où l'on se demandait la cause de ce retard, un l quais arriva et remit une lettre à Jarzé. Cette lettre lui anuonçait qu'il eut à lever le siège lui et ses amis attendu qu'il se machinait quelque chose contre eux. En effet, le commandeur de Souvré avait été averti de ne pas se trouver à cette fête par sa nièce, mademoiselle de Tous-y, laquelle en avait été avertie elle-même par le maréchal de la Motte, qui l'aimait, et qui quelque temps après l'épousa

Cet avis, donné à onze jeunes gens qui ne demandaient que bruit et rumeur, était trop prudent pour être suivi. D'ailleurs, le commandeur de Souvré ne s'étendait point sur la nature du dauger qui les menaçait. La petite troupe mazarine se décida donc à l'attendre et à lui faire face quand

il se présenterait.

On ne fut pas iongtemps dans l'attente : le premier service n'était pas fini, que le duc de Beaufort entra dans le jardin. suivi du due de Retz. du dne de Brissac, du maréchal de la M 1 F -1 1 F 1 1 quant tage dont

1 v s uv gentils.

et un pet t fils de j ur to tij it main a son ' o r ce de ni r j us te nam de comman-H IV d v I 1-11 (r te de il r f us

m seigneur repondi Ruvigny

pt heures.

Leur repondr Rochechburt ils sont as ils i sont pas enc re venus dit le prince car men intention était de

A sits prefit la raple par ul com. I la tira avec t levi ce que teut ce qui ctar sor la talde fut ren-ver t que l'erton des mes tomla sur les convives Al rs. - se levrert l'rieux et demandant eurs épèes; l'il le tilale le premier contut a l'un de ses pages, l'i pri la soine la tira lors du l'urreau, et revint se let r le l'une au milieu des assaillants, appelant tout he e de le Beaufert son cousin, en duel, et lui rap-r il que pair lui faire insulte; et, sur les instances
d simis il sesjuiva. Le duc de Beaufort resta donc
l'e l'i brino de fataile Mais M de Candale n'était
l de la declaration de son cousin. Celui-ci la
li rei vela ce qui n'e l'empécha point de le faire appeer e n matin dans toutes les regles; mais M de B ir antiqua de dire que ce n'était point à lui qu'fl r et qu'il n'ée b dirait point contre lui. Or, m r ge du duc de Benufort était connu, on loua f r l (n'Inle de l'avoir dété, et le duc d'avoir

1 Mr. 1 we White mandue le mariage du duc la l'ie less partsurs, qui chi suite de cette affalre, y i e frié de quitter Paris, déclara d'abord qu'il i i re par a que e au frère d'un extravagant qui le y d'un entre la maison Mazarin y tra des indirece de flenri le Grand,

Ce e la fila re re la la la la la la prince de Condé, at n | q ele i el pas assez forte en ce moment f ur | 1 | r de lui la! la avait ecrit en Bourgogne ure le! e il ne le tendre in tan e, et le prince avait q | M | n | u il ele tendre in tan e, et le prince avait r | ele i e il que e rel ur | ele prince avait en le prince avait en

ngeant eefte restree in listens bie, réso t lier le mérite l'iartit pour (emplègne, i r'e la plat u n'ile alter, et, sur la

re la para in a le aller, et, sur la
re contra de la capeta homme tout
regal a un bilite lans la main Sur ce
con entrez chez le rot cons étes mort.
Le la claus a po he et entra
rectul a mirre lle et lu fit force
nul a voir le reglinal Mais le
rier a pepelarité pres des Parical la la resque Le condcapeta la la la resque Le condrectul la la resque Le condcapeta la la la perdralt à l'instant
min a fit la rien pour son servie la rien pour son ser-

ren de fair Q e ur n dame de Chevreuse en' | rn | de far | I dame de Chevreus |
etat t | re rer pu | m " par ses relation | n | r | re qu | reacte Tontefois,
elle r vare | ir | ne der | re failnt que le

prenner président fui promit qu'il ne lui adviendrait aucune ch se tarheus. En effet, elle revint a Paris saine et sauve. Seurement, la reine ne l'avait point embrassée.

Le lendemain, ce fut le tour du prince de Cont: Il vint a compiegne, sons prétexte d'y volr son frère; le cardinal Al zarin. Layant rencontré comme par hasard chez M. de Conde Pingua à dingragale comme par hasard chez M. de

Condé, l'invità à diner et le prince accepta cette invitation.
Presque en même temps on reçut la nouvelle que te duc d'Harcourt avait force l'Escaut entre Bouchaut et Valenciennes, et défaut un corps ennemt de huit cents chevaux. Ce n'était la m la victoire de Rocroy ni celle de Lens, mais entin c'était toujours une victoire, et la retne résolut d'en protiter pour revenir dans sa capitale. Cette rentrée eu lieu le 18 du mols d'août 1619, après une absence de six

Ce fut un veritable prodige, dit madame de Motteville, a Ce fut un veritable prodige, dit madaine de Motterfie, que l'entrée du roi en ce jour, et une grande victoire pour le ministre. Jamais la foule, ne fut si grande la suivre le carrosse du roi, et il semblait, par cette allègresse publique, que le passé fût un songe. Le Mazarin si hai était à la portière, avec M. le Prince et lut regardé si attentivement de ceux qui suivaient le roi, qu'on cût dit qu'ils ne I avalent innais vui lle su disciput les une aux autres ... Vole le jamais vu. Ils se disaient les uns aux autres. « Volel le « Mazarin. » Les gens du peuple qui arrétaient les voitures par la presse bénissaient le roi et la reine, et parlaient à l'avantage du Mazarin. Les uns disalent qu'il était beau, les autres lui tendalent la main et l'assuraient qu'ils l'aimaient bien: les autres disaient qu'ils affaient boire à sa santé. Enfin, après que la reine fut entrée chez elle, ils se mi-rent à fatre des teux de jo c et a benir le Mazarin qui leur avalt ramené le rol. »

Il est vral que madame de Molteville ajoute, à la ligne suivante, que Mazarin avait fait distribuer de l'argent à cette populace, et queiques auteurs prétendent que, mai-gré son avarice, le ministre consacra cent mille livres à se préparer cette triomphale entrée. Vrate on lausse, cette démonstration ent cela de fâcheux,

que la relue prit les acclamations qui saluaient son retour

pour l'approbation de ce qu'éile avait tait.

Le soir, il y eut grande réception au Palais-Royal, et, tandis que le cardinal se retirait pour se reposer, disait-il, le duc d'Orléans amenait, par les petits appartements, le duc de Beaufort chez la reine. Le duc de Beaufort fit force protestations de dévoucment; la reine donna force assirances d'oubli. Et chacun se retira ne croyant pas un mot de ce que l'autre lui avait dit. Il est vrai que le hasard avait voulu que l'entrevue eut lieu dans la même chambre où, sept ans auparavant, Beaufort avalt été arrêté.

Le lendemain, on eut pu croire que la reine n'avait jamais

quitté Paris.

Mais, comine on le comprend blen, tous ces raccommodements étalent cleatrisés à la surface, envenimés au de-dans. M. de Condé se montrait plus manssade que jamais. il se croyait quitte de tout engagement avec la cour, ayant, colome il l'avait promis, ramené heureusement le roi à Paris, et menaçait à tout moment de se retirer. Le marlage Paris, et inchaçait a tout moment de se retirer. Le marage du duc de Mercœur avec Victoire Mancini l'aigrissait d'ailleurs cruellement. Il savait que la reine avait reçu secrètement le duc de Beaufort; il voyait les faveurs mi nistérielles près de pieuvoir sur cette maison de Vendôme qu'il détestait, tandis que, pressé par sa sœur madame de Longueville de faire délivrer à son muri le gouvernement de Pont-de-l'Arche qui ini avait été promis, il n'en pouvait venir à bont. Enfin, un so'r qu'il avait insisté près du cardinal plus que de contume sur ce sujet, celui-ci, contre son habi tude, lui répondit assez brutalement.

Votre Eminence vent d'aic la guerre ? dit le prince. - Je ne la veux pas, r'pondit le ministre; mais, si vous me la faites, monsieur le Prince, il faudra bien que je la

M. de Condé prit alors son chapeau, et, regardant le cardinal avec ce sourre railleur qui lui était particulier ;

Adieu, Mars; dit il.

Et, saluant prnfondément il se retira.

Le mot avait été dit a haute voix et chacun l'avait en-tendu ; le lendemain, on n'appelait plus Mazarin que le

Cette fols, on crut M le Prince définitivement brouillé avec le ministre, et déjà les frondeurs les plus zélés s'ins-crivalent chez M de Coudé, lorsque le duc d'Orléans, qui crivaient chez M de Conde, lorsque le duc d'Orieans, qui poursulv_ealt tonjours pour son abbé de la Rivière le chapeau de cardinal, parvint à les raccommoder, ou à peu prés. Une des clausés de ce traité fut que la princesse de Marchlac et madame de Poos auraient les honneurs du tabouret. Moyennant cette faveur accordée à l'amie de sa sœur et à la temme de l'amant de sa sœur, le prince grimaça un souritée aprinch présente au sour. rire anquel personne ne se trompa.

Mais ce fot une grande affaire que l'affaire de ces deux tabourets accordés à la requête du prince. Toute simple

qu'elle paraît à nos lecteurs, ce n'était pas moins qu'une espèce de révolution de cour. Les règles de l'étiquette voulaient que le tabouret, chez la reine, n'appartint qu'aux duchesses, femmes de durs et pairs a brevet. La sœur du duc de Rohan l'avait obtenu de Henri IV a titre de parente, et enpure le chora voit elle alors foit freuend leuret. et encore la chose avait-elle alors fait graud bruit et excité force mécontentements, De son côté, Louis XIII l'avait ac-corde aux filles de la maison de Bouillon; mais les filles de la maison de Bouillon descendaient de princes s'atvede la maison de Bourfon descendarent de primes sairé-rains. Enfin la reine, de son côté, au commencement de la régeuce, avant aussi donné le tabouret a la contese de 112x, ille de la marquise de Senecey; mais la comtese de Fleix étant parente de la reine Anne d'Autriche comme la sœur du duc de Rohan était parente de Henri IV. Or, la femme du prime de Marcillac et madame de Pons, veuve de Fran-cois-Mexangre d'Albret, a avaient ni l'une ni l'autre aucun çois Alexandre d'Albret, n avaient ni l'une ni l'autre aucun

dreat pareil à taire valoir.

Toute la noblesse se souleva donz contre cette pretention, it des assemblées dont l'une eut lieu chez le marquis de Menglat, grand maître de la garde-robe et signa

une protestation.

Ce înt pour M. de Condé une nouvelle cause d'en vouloir à la reine; car, comme pour faire comprendre qu'elle avait a la reine; car, comme pour la comprende qu'enc a la cetta na main forcée en cette occasion, elle laissa ses plus intimes serviteurs prendre part à cet acte d'opposition qui acquit bientôt une si grande importance, qu'elle déclara au prince qu'elle était contrainte de céder à une démonstration de la contrainte de céder à une démonstration de contrainte de céder à une de contrainte de ceder à une tion si générale. En conséquence, quatre maréchaux allè-rent annoncer à l'assemblée de la noblesse que la reine retirait a madame de Pons et à la princesse de Marcillac

la faveur qu'elle venait de leur accorder.

Une occasion de se venger se présenta bientôt à M. le prince de Condé, qui la saisit avec empressement. Le duc de Richelieu, petit-neveu du grand cardinal était devenu amoureux de madame de Pons à qui la reine venait d'oier, avec tant de facilité, le tabouret qu'elle lui avait donné à si grand peine. Or, cet amour était vu de mauvais œil à la cour, car. Il le duc de Richelieu étant gruverneur du llavre, une union entre lui et madame de Pons devenait chose grave. En effet, madame de Pons devenait chose grave. En effet, madame de Pons était l'amie intime de madame de Longueville, et madame de Longueville de madame de Longueville, et madame de Longueville n'avait déjà, par son mari, que trop d'influence en Normandie. Ce fut une raison pour que M. de Condé plussat à ce mariage regardé par les plus hardis comme impossible. Il conduisit les deux amants dans la maison de la duchesse de Longueville, à Trie, où ils devaient devenir époux, servit de témoin au dur de Richelieu, et, aussitôt après la cérémonie, le fit partir avec sa femme pour le Havre, afin qu'il prit immédiatement possession de son gouvernement. qu'il prit immédiatement possession de son gouvernement. Puis Condé s'en revint à la cour se vanter tout hau que le duc de Longueville possédalt maintenant une place de plus en Normandie.

Ce dernier coup frappa cruellement la reine et le cardi-Ce dernier coup frappa cruellement la reine et le cardi-nal, qui depuis longtemps déjà supportaient à grand'peine les façons de M. le Prince. Ils en étaient encore tout meur-tris quand, le let janvier 1650, madame de Chavreuse, qui était rentrée en grâce, ou à peu près, vint faire sa visite du jour de l'an à la reine. Le cardinal était chez Anne d'Au-triche et, au moment où la visiteuse allait se retirer, il la prit dans l'ambrasure d'une fonètre.

prit dans l'embrasure d'une fenêtre.

- Madame, lui dit-il, je vous écoutais tout à l'heure et vous faisiez à Sa Majesté de grandes protestations de dé-

C'est qu'en effet, monsieur le cardinal, répondit madame de Chevreuse, je lui suis tout à fait dévouée

- Si cela est ainsi, comment donc ne lui donnez-vous

point vos amis?

- Le moyen de lui donner mes amis? dit madame de

Chevreuse. La reine n'est plus reine.

— Et qu'est-elle donc? demanda le cardinal.

— La très-humble servante de M. le Prince.

— Eh! mon Dieu, madame, dit le cardinal, li reine fait comme elle peut. Si l'on se pouvait assurer de certaines personnes, on ferait bien des choses: mais M. de Beaufort est à madame de Montbazon, madame de Montbazon est à Vigneul (I) et le coadjuteur est a...

— Est à ma fille, n'est-ce pas? dit madame de Chevreuse.

Mazarin se mit à rire.

- Eh bien, dit madame de Chevreuse, je vous réponds de lui et d'elle.

En ce cas, ne dites rien et revenez ce soir.

Madame de Chevreuse n'eut garde d'y manquer. On sait l'ardeur de son caractère pour l'intrigue. Il y avait long-temps que forcément elle se reposait, ou se débattait dans des intrigues inférieures indignes d'elle. Sa joie fut donc grande lorsque la reine s'ouvrit à elle du désir de faire ar-rêter à la fois M. le Prince, M. de Conți et M. de Longueville. Une seule chose retenait encore la reine, suivant ce

qu'elle dit a madame de Chevreus é ait de savoi: si le obadjuteur préterait les mains a celle arrestation, et si M. le duc d'Orléans, sans lequel on n'osa, la faire, garderait le silence, non pas vis-à-vis du printe mais vis-à-vis de son confident l'abbé de la Rivière, lequel avait pars a tache d'entretenir les bonnes relations entre le prince de Condé et Monsieur.

Madame de Chevreuse réfléchit un instant e' repondit de

L'assistance du coadjuteur était la plus difficile à obte-nir : c'était donc celle dont il fallait s'occuper d'abord. La reine donna a madame de Chevreuse une lettre conque en

« Je ne puis croire, uonobstant le passé et le présent, que M. le coadjuteur ne soit pas à moi. Je le prie que je puisse le voir sans que personne le sache, que madame et made-moiselle de Chevreu-e. Ce nom sera sa súreté.

" ANNE. »

Madame de Chevreuse revint en toute hâte à l'hôtel avec sa fille, qui l'avait accompagnée au Palais-Royal. Elle trouva le coadjuteur qui les attendan, et elle entama tout de suite la négociation, en lui demandant s'il éprouverait une grande répugnance à entrer en raccommodement avec le cardinal Mazarin.

En même temps, mademoiselle de Chevreuse, faisant semblant de laisser tomber son mouchoir, serra la main du prélat, pour lui faire comprendre que ce qu'on lui demandait là avait plus de portée qu'une question ordinaire.

Le coadjuteur réfiéchit, et son premier mouvement fut ré-

pulsif; car, quelque temps auparavant, il avait rompu une negociation pareille, et, bientôt après, il avait eu avis que ce retour de la reine vers lui n'était qu'un piège. On voulait faire cacher derrière une tapisserie M. le marécha! de Grammont, afin qu'il put rapporter à M. le Prince que ces fameux frondeurs, sur lesquels il était parlois disposé à s'appuyer, n'étaient dégoûtés des faveurs de la cour que comme ie renard de la fable l'est des raisins auxquels il ne peut

— Madame, dit le coadjuteur après un instant de silence, je ne répuguerais pas à ce que vous me dites, si vous m'ap-portiez une parole écrite de la main de la reine, et si vous

me répondiez de tout.

— Justement, dit madame de Chevreuse, je réponds de

tout, et voici une lettre de Sa Majesté. Er même temps, elle tendit la lettre au coadjuteur. De Gondi la lut, prit une plume et répondit :

Il n'y a jamais eu de moment dans ma vie dans lequel je n'aie été également à Votre Majesté. Je serais trop heureux de mourir pour son service pour songer à ma sureté. Je me rendrai où elle me commandera.

GONDI. D

Le coadjuteur enveloppa le billet d'Anne d'Autriche dans le sien pour faire preuve à Sa Majesté de sa confiance en elle, et remit le tout à madame de Chevreuse, qui, dès le lendemain, porta cette réponse à la reine.

Dans la journée, le coadjuteur reçut ce petit mot de la main de madame de Chevreuse

« Trouvez-vous à minuit au cloître Saint-Honoré. »

Le coadjuteur se trouva au rendez-vous à l'heure dite. A minuit et quelques minutes, un homme s'approcha de lui. Il reconnut Gabouri, portemanteau de la reine.

- Suivez-moi, dit celui-ci, on vous attend.

Le coadjuteur suivit son guide, qui le fit entrer par une petite porte, et. prenant un escalier derobé, le conduisit tout droit à l'oratoire de la reine. C'était là, on se le rappelle, que se prenaient les grands décisions politiques. Quelquefois seulement, par distraction, on y priait Dieu.

La reine reçut le coadjuteur comme on reçoit un homme dont on a besoîn, et. aux premiers mots qu'elle prononça, celui-ci put voir qu'elle était de bonne foi. Depuis une demi-heure déjà, il était avec elle lorsque Mazarin parut à son tour.

Le cardinal sut plus démonstratif encore : en entrant, il demanda à la reine la permission de lui manquer de respect en embrassant devant elle un homme qu'il estimait autant qu'il l'aimait, et, à ces paroles, il se jeta dans les bras du coadjuteur.

Puis, après cette accolade, se reculant d'un pas

— En ' monsieur dit Mazarin en regardant tendrement de Gondi, je n'ai qu'un regret en ce moment , c'est de ne pas pouvoir prendre ma calotte rouge et vous la mettre moi-même sur la tête.

- Monseigneur, dit le coadjuteur, il y a quelque chose

⁽i) Vigneul était un des serviteurs de M. le Prince et appartenait entièrement au duc de Condé.

THE RESERVE AND PERSONS ASSESSED. 4 V 1 VI (18

n s . mis r. t. entre la
r. t.

y e mus position y

fa matsen de Venden *

In de mers a M de

il que li sur n el l'ice vienne el après lui , sur els

i de til eu je ne rinje, ou i n jour ico ee Mactur tale meta per tales les surmen-

e ie rli la r in

vente, say vente, dans e us a omn litus raffatre ensem-

t sine to reit lieu, et,

The first strength of the des mirs,

er le mandement de Char-

iev ile a M y 1 ir il le piveti in ut de l'Anjou; E 4 des vardes de Monseur; E 4 des viole aurait vingt deux

ure la reme qu'elle avait le rince de conde, M. le prince de conde, M. le prince

out . Marie de Medicis pour cart . Marie de Medicis pour cart . I refuire et ses deux fils out il fallait enchaîner l'in-i et la front from madame de Chevr-use en souveu. Elle alla trouver Mon-

r in the professional Control see faequil verileve et qu'il avait la la Marsieur, de temps or il venait duvoir Lin Maseur en avait qua qua

beau main, la pauvre Soyon avait 1 d 144 covin d coindites r to propose a valencia la faire sortir the state of an eardinal mais i 1 - 1 e. (moment de savir (°nys (1-p) id i que la voionte or electrical devant la 1 S of plaisant avoir une

u les de cette deso il r qui avait été dirigée , a n l r c et s'il i l r c , ur u r chose e from Sevon des Carme
ovelle felle plus rand
i free
i filtroita que le complot
ocla Rivi e et madame la Prin-

re par jaleusie 1711 - 1711 rainte qu'on ne c d ci lle pour brouil-AT THE RESERVE THE PARTY.

I cold ren se

I v legte e dere

I v legte e dere

I u b and guelle

I le avan v urance

e coercis

i re et m dam la

F - 1111 1= 11 - 1 r

1 (1 % on but

1 ne 11 e le calma de s n mioux, prin Son Altesse royale d lut permettre de mener talle cete affare, et en obifit talle cet un neuve u serment de and r le sciret.

Latheur cusement madame de Chevreuse ne se dissimula pas que d'ux sermen s de Monsteur en valaient à peine un d'un autre.

Cependant, contre son habitude, Monsteur fuit sa parole, I cer mua de faire fonne cume a M. I. Prince, à madame a Pr. u sse et a l'abbe de la Biviere

la d'ssimulation clait une vertu de famille.

L'arrestation du prince, de son frère et de son beau-frère, fut alors fixes au 18 janvier, a midi; elle dévait avoir lieu au moment où tous trois se rendraient au conseil 1038 la veille M le duc d'Orleans avait donné avis qu'il n'y pourrant pas assister, étant malade.

Le matin de ce jour M le Prince afla faire une visite au cardinal, il le trouva occupé a parler à Priolo, domestique de M de Longueville, qu'il chargeait de mille douceurs pour son matère, le priant de récommander à M de Longueville de ne pas manquer de s' trouver au consell. V la vue du prince le cardinal voulnt s'interrompre pour je saluer; mais celui-ci lui fit signe de ne pas se déranger pour lui et s'approcha de la cheminée

Près de cette cheminee, le secretaire d'état Lyonne écrivait sur une table e rians ordres qu'a la vue du prince il glissa sous le tapis e chanut les ordres nécessaires à l'ar-

Le prince resta un part d'heure, à peu près, a causer avec Mazarin et Lyonne et prit conge d'eux pour s'en aller diner chez inidame la Princesse, sa mère. Il la trouva inquicte. Madame la Princesse avalt éte, le matin meme, faire une tisite à la reine et, selon l'halotude des grandes en-trées qu'elle avait à toute heure, elle avait pu pénétrer dans la chambre à cou her de Sa Majesté. La reine étatt au lit, se disant malade, quoique son visage, qui n'avait subi au iit, se disait in dane, quoique son visige, qui il avait subtaucine alteration, dementit ouvertement ses paroles. Ce ii est pas le tout la reme avait parn i mide et embarrassée envers son amie, et cette amie, qui se rappelait avoir vu sa Majesté dans un état à peu pres pareil le jour de l'arrestation de M. de Beaufort, invitait son fils a prendre garde a lui.

M. le Prince sourit et tira de sa poche une lettre qu'il montra a sa mere.

je crois que vous vous trompez; Madame, dit-il, la reine hier, elle m'a fait mille amilies, et voici une

lettre qu'avant-hier j'ai reçue de M. le cardinal La princesse prit la lettre et lut. En effet, elle était de nature à rassurer les plus timides, car en voici la reproduction textuelle

- le promes a M. le Prince, so is le bou daistr du roi, par le commandement de la reine régente, sa mère, que je ne me départiral jani us de ses intérets et y serai attaché en-vers tous et contre tous, et prie Son Altesse de me temp pour son très humble serviteur et de me favoriser de sa protect on, que je ment ral avec tonte l'obéissance qu'elle peut descrer de moi de que j'ai sigué en presen e et par le commandement de la reme.

" Cardinal Mazarin. "

La princesse rendit cette lettre à son fils en secouant la de le la la compagement était si formel et venant tellement à polit, qual leffrayant.

Leoulez, mon fils, dit-elle, je ne suis pas la scule de me ravis, et M le prince de Marcillac qui, comme vous le satez est un courant de bleu des choses, me disait encore II y a quelques jours . Madame, tachez, si vous le p uvez, que jamais les trois princes ne se trouvent en-semble au consell » Je vous l'ai dit, et je vous le répête, faites attention a vous.

Ainst l'amour maternel inspiraît à madame la Princesse, au moment de l'arre tation de son fils, les mêmes pressen-t monts qu'il avant inspirés à madame de Vendome au mo-

ment de l'arrestation du sien. Ni l'une ni l'autre ne devaient être écontées.

Copendant la prince se voulut précèder son fils chez la sinc, sons pretexte d'avoir des nouvelles de sa santé, dont elle était inquiete, elle prit les devants.

In quart dhe ne apres elle. M. le Prince se rendit au Palais-Royal. Il fut aussifot introdult chez la reine, qui tait toujours au lit; sculement, elle avoit fait tirer les rideaux pour qu'on ne vit point le grand trouble de son

tutame la prime e donairlere de Condé était dans la

Le prince s'approcha du lit de la reine et entra en convertation La reine tui répondit assez librement, et il

fut ronvaincu plus que jamais qu'il était, sinon en grande faveur, du moins en grande nécessite. Après quelques lieux communs, comme l'heure approchait, il quitta donc la reuse. Madame la Princesse tendit a son fils une main que le prince baísa. Puis il prit congé d'elle. Ce fut le der-nier adieu que la pauvre mère reçut de son fils, car elle devait mourir pendant sa captivité.

Le prince de Condé passa alors dans un petit cabinet d'on l'on entrait dans un second, lequel donnait à la fois dans l'appartement du cardinal et dans la galerie où se tenait

d'ordinaire le conseil.

M le Prince voulait aller chez le cardinal; mais, dans ce petit passage, il rencontra Sou Eminence, qui l'aborda avec son visage le plus sonriant.

Comine ils causaient ensemble, M. de Longueville eutra et prit part a la conversation jusqu'a ce que M. le prince de Conti arrivat à son tour ; ce qui ne tarda point à s'el-

le cardinal, les voyant tous trois réunis, et pour Mors.

ainsi dire sous sa griffe, appela un huissier.

- Allez prévenir, la reine dit-il, que MM. de Condé, de Conti et de Longueville sont arrivés, que tout est prêt et qu'elle peut venir au conseil.

C'était la formule convenue entre le cardinal et la reine.

L'huissier se dirigea vers la chambre de Sa Majesté.

Sur ces entrefaites, entra l'abbé de la Rivière.

- Excusez-moi, messieurs, dit le cardinal, j'ai à causer d'une affaire d'importance avec l'abbé de la Rivière; entrez toujours au conse'l et je vous suis.

Les princes entrèrent dans la galerie, le prince de Condé marchant le promier, le prince de Conti venant après lui, et M. de Longueville s'avançant le dernier.

Les ministres venaient ensuite.

Pendant ce temps, on prévenait la reine et le cardinal entrainait l'abbé de la Rivière dans son appartement. En apprenant que les princes étaient réunis, la reine donna congé a madame la Princesse en lui disant qu'il fallait qu'elle se levât pour ailer au conseil. Madame la Princesse salua alors la reine de se voitie.

salua alors la reine et se retira.

De son côté, Mazarin occupait l'abbé de la Rivière d'une siugulière façon. Il lui montrait des étoffes rouges de dif-férents ous pour savoir de lui quelle mance trait le mieux à l'air de son visage lorsqu'il secait cardiual. On sait qu'il y avait deux ans que le ministre tenait le favori de Mon-sieur en laisse avec cette éternelle promesse du cardinalat. L'abbe de la Rivière venait de faire choix d'une charmante nuance, entre la couleur nacarat et la couleur de feu, lorsqu'on entendit quelque bruit dans la galerie. Mazarin sou-rit, de son sourire de chat, et dit de sa voix la plus soyeuse à l'abbé de la Rivière en lui prenant le bras

Monsieur l'abbé, savez-vous ce qui se passe à cette heure

dans la grande galerie?

- Non, répondit l'abbé de la Rivière.

Eh bien, je vous vais le dire, moi : on arrête MM. de Condé, de Couti et de Longueville.

L'abbé de la Rivière devint pâle comme son linge, qui étail toujours fort blanc, dit Segray, laissa tomber les étoffes et demanda

- M. le duc d'Orléans sait-il cette arrestation?

- Il la sait depuis quinze jours et y prête les mains.

- Il la sait depuis quinze jours et ne m'en a rien dit?

reprit l'abbé. Alors, je suis perdu.

En effet, en ce moment même, les choses se passaient comme venait de le dire le cardinal. Pendant que M. le prince de Condé causait avec M. le comte d'Avaux, les yeux tournés vers la porte par laquelle devait entrer la reine, cette porte s'ouvri, et le v'eux Guitaut parut. reine, cette porte s'ouvri, et le v'enx Guitaut parut. Comme le prince aimait fort Guitaut, il crut que celui-ci avait quelque grâce à lui demander, et. quittant M. d'Avaux, il marcha au-devant du capitaine des gardes de la reine.

- Eh bien, mon bon Guitaut, lui dit-il, que me voulez-

vous?

— Monseigneur, dit Guitaut, ce que je vous veux, c'est que j'ai l'ordre de vous arrêter, vous, M. le prince de Conti, votre frère, et M. de Longueville, votre beau-frère.

- Moi, Guitaut; s'écria M. le Prince; moi, vous m'ar-

Oui, monseigneur, répondit Guitaut fort embarrassé.
 mais étendant la main vers l'épée que M. le Prince portait

- Au nom de Dieu! dit le prince en faisant un pas en arrière, Guitaut, retournez vers la reine et dites-lui que je la supplie de permettre que je puisse la voir et lui parler

Monseigneur, dit Guitaut, cela ne servira de rien,

vous jure; mais u'importe, pour vous satisfaire, j'y vais.

A ces mots, Guitaut salua le prince et rentra chez la reine.

— Messieurs, dit le prince de Condé revenant vers ceux avec lesquels il causait et qui n'avaient rien entendu, car

tout le dialogue que nous venors de rapporter avait eu lieu à voix basse, messieurs, savez vous qui m'arrive?

— Non, dit M. d'Avaux, mais, a l'émotion de la voix de Votre Aliesse, je pense que ce doit être quelque chose d'extraordinaire.

Oui, fort extraordinaire, en effet. La reme me fait arrêter, et vous aussi, mon frère Conti, et vous aussi, monsieur de Longueville.

Tous les assistants poussèrent un eri de surprise

— Cela vous étonne autant que moi, n'est-ce pas, mes-sieurs? dit le prince; car, ayant toujours si bien servi le roi, je croyais être assuré de la protection de la reine et de l'amitié du cardinal.

Puis, se teurnant vers le chan elier Séguier et le comte Servien, qui étalent la

- Monsieur le chancelier, dit-il, je vous prie d'aller chez la reine lui assurer de ma port qu'elle n'a pas de plus fidèle serviteur que moi : et vous, monsieur le comte Servien, de me rendre le même office pres du caroinal.

Tous denx s'inclinèrent et sortirent, enchantés d'avoir cette occasion de s'éloigner du prince; mais aucun d'eux ne

revint. Guitaut seul rentra.

- Eh bien? demanda vivement le prince.

— Eh bien, monseigneur, je n'ai rien pu obtenir, et la volonté positive de la reine est que vous soyez arrêté.

Allons donc, dit le prince; puisqu'il en est ainsi, obéissons.

Et il donna son épée à Guitaut, tandis que le prince de Conti remettait la sienne à Comminges, et M. de Longueville, a Cressy.

- Maintenant, où allez-vous me meuer? continua le prince. Surtout que ce soit dans un endroit chaud. J'ai attrapé des fraîcheurs au camp, et le froid me fait grand

J'ai l'ordre de conduire Votre Altesse à Vincennes.

Alors, allons-y donc, dit le prince

Puis, se retouruant vers la compagnie :

— Au revoir, messieurs! dit-il: tout įtrisonuier que je suis, ne m'oubliez pas. Embrassez-moi. Brienne; vous savez one nous sommes cousins.

C'était ce même comte de Brienne dont nous avons déjà parlé lorsque Beringheu vint offrir le ministère à Mazarin de la part d'Anne d'Autriche.

Alors, Guitaut ouvrit une porte, douze tenaient prêts entourèrent les princes, et, tandis que Guitaut allait rendre compte à la reine que ses ordres étaient exécutés, Comminges, prenant le commandement de la petite troupe, conduisit M. de Condé vers la porte d'un escalier dérobé.

— Oh! oh! Comminges, dit le prince en voyant ouvrir cette porte et en sondant des yeux le noir passage sur lequel elle donnait, voici qui sent fort les états de Blois.

Vous vous trompez, monseigneur, dit Comminges: je suis hounête homme, et, s'il se fût agi d'une pareille com-mission, on eût choisi un autre que moi.

- Allons donc, dit le prince, je me fie à votre parole

Et il marcha le premier, donnant l'exemple à ses frères. M. de Conti, qui, pendant toute la scèue de l'arrestation. n'avait pas prononcé une seule parole ni montré un instant de crainte, le suivit, et M. de Longueville passa le dernier; seulement, comme il avait mal à la jambe et qu'il marchait difficilement en cette occasion, Comminges ordonnna à deux gardes de le prendie par-dessous les bras et de l'aider à marcher. Ou arriva ainsi, et sans qu'aucune autre parole fût prononcée, à la porte du jardin du Palais-Royal, qui donnait dans la rue de Richelieu. La, on retrouva Gultaut. Le prince de Coudé était en avant de ses frères d'une dizaine de pas.

Voyons, Guitaut, dit-il, de geutilhomme à gentilhomme, comprenez-vous quelque chose à ce qui m'arrive?

 Non, monseigneur, répondit Gui.aut: mais je vous supplie de cousidérer qu'ayant reçu l'ordre de vous arrêter de la bouche même de la reine, je ne pouvais me dispenser, comme capitaine de ses gardes, de l'exécuter.

C'est juste, dit le prince; aussi, je ne vous en veux pas. Et il lui tendit la main.

Pendant ce temps, les deux autres princes le rejoignirent. Guitaut ouvrit alors la porte. Un carrosse était tout prêt, et, à dix pas de là. Miossens, avec une compagnie de gendarmes, attendait saus savoir de quels illustres prisonniers il était question: aussi son étonnement fut-il grand lorsqu'il reconnut M. de Condé, M. de Conti et M. de Longue-

Les trois frères montèrent dans le carrosse. Guitaut remit la garde de ses prisonniers à Comminges e à Mibsseus. Puis il rentra au Palais-Royal, tandis que le carrosse pre-nait au galop la route du bois de Vincennes. Mais, comme la route par laquelle ou conduisait les princes était dé-tournée et difficile, attendu que, pour qu'ils ne fussent pas 1 s v i s vic le car-

M Pr o lutress The state of the same ter v it s

i ut a lui r rie - Company to pro-

s dit le prince. J v v tide greed v I v I

a Mossers - ven No the latest proavail to the close object

t Prince remonstrate e vecture.

s au monts, recemmendez au o

a ce qu'll ne rous ve se plus.

r ss. qui ivi () s. (t. eu un i stant rind j' ir qu' es a c'haj p. sse (t. rc. u) io di au) her

I le jrin et eel a ee, e ch; ne e milges persitée e vindra a mon se-i, vis pas pris je vons jure ries precautions er e v vage seulem it je v us supplie dites moi quel

riue 1) segucur di courdinges, m'a l'air detre con le Gernatius qui levut suspet a lempe-rur Tele per vitrie paure ic trepaimé, et pour V re rine s r fair I gra l

I u m

1 a Messens e v us remerce de vos te pouls e vers me , dres la rene que malgré son les e , sur urs son humble serviteur.

t color in attendant point les pri-y vit pet de lits propares Comminges, per la nuit a jouer.

I' is built jours comminges resta constamment active de tri et il dit souvent depuis, que, grâce à su tiles e roya e c' a sa vaste instructi luit purs de prison avaient eté les plus agréables de 3 1 /

I l'a l'artice de Conde et son frère, Comminges et le s'il destraient quel ques livres.

e i it i prio e de Conti je desire l'Imitation de

Fig. 1 grear* demanda (omminges,

Y on le princ de Conde, je destre l'Imitation de W de l ufirl

o raff I q e ept ais auparavant M. de Beaufort ill en ne cha eau de Vincenn's avec une and a compare of un bonheur miraculeux.

Le pri c. C. minges se separerent les larmes aux

dit madame de Moteville, ni lui ni ce in the reacht a uses dotte sus eptibles d'une

I a first tennes scrupuleu ...

d (l n (r ls) no endance des m rs. (-15-5-1

() () () ()

I the appeared to ards

J S 1 16 + x 12 cerx fulle livres.

Cornelltes

danned beer rejulation

The land of the la

vit de con il control de la co rail re e le le vie e le vie e

E ere le lin C de for

HZZ.

MADAME DE LONGTEVILLE EN NORMANDIE. - SA VIE AVENTUREUSE. ELLE ARRIVE EN HOLLANDE. -ÉVASION DE MADAME DE BOUILLON. - ELLE EST RE-PRISE - MADAMÉ DE CONDÉ A BORDEAUX. - DÉ-MARCHE DE MADAME LA PRINCESSE DOUAIRIÈRE. -CONDUITE DE GASTON. TURENNE TRAITE AVEC LES ESPAGNOLS - INQUIÉTUDE DE LA COUR. - ELLE SE REND A COMPIÈGNE. - BORDEAUX REÇOIT LES MÉ-CONTENTS. LA COUR MARCHE CONTRE CETTE VILLE.

ACTE DE CRUAUTÉ DE LA REINE. REPRÉSAILLES DES BORDFLAIS. - LE BARON DE CANOLLE, SON EXÉCUTION - FIN DE LA GUERRE DU MIDI. - VISITE DE MADAME DE CONDÉ A LA REINE. MOT DE LA ROCHEFOUCAULD. - SUCCÈS DE TURENNE A LA TÈTE DES ESPAGNOLS - LE COADJUTEUR ENTRE DANS LE PARTI DES PRINCES. CONDITIONS DE CETTE AL-LIANCE. - LE PRINCE DE CONDÉ EST TRANSFÉRÉ DE VINCENNES A MARCOUSSIS, PUIS AU HAVRE. - CAM-PAGNE DE MAZARIN. - FIN DE MADAME LA PRINCESSE DOUAIRIÈRE DE CONDÉ. - ARRÈT DU PARLEMENT. -LE CARDINAL REVIENT A PARIS. - DÉTAILS SUR LE DUC D'ANGOULÉME.

Il y a ceci de remarquable en politique, et c'est sans doute ce qui fail de la politique une science si appréciée, que, orsqu'un roi, un gouvernement ou un ministre falt une o ces choses déshonnètes ou perfides qui perdraient un par-ticulier de reputation, tous les obstacles s'aplanissent, tontes les difficultés s'écartent, et qu'a la place du chemin ardu et raboleux qu'il suivait, se présente tout d'abord une route facile et souriante. Il est vrai qu'un bout de cette route est parfols un abline; mais, disous-le, bien plus souvent encore, c'est la qu'est le but auquel tout roi, tout gouvernement veut atteindre, c'est-à-dire la conservation du

Ainsi, M. le prince de Condé avait sauvé la France à Rocroy, a Nordlingue et à Lens : ainsi, M. 1 : prince de Condé avait soutenn la royauté à Saint-Germain et à Charenton ; ainsi, M. le Prince avait ramené triomphant le roi à Paris; tant que le cardinal lut reconna saint envers M. le Prince, tout lui fui embarras et déboire. Un jour, il prend la résolution de trailir celui anquel II dolt tout, et la trailson s'accomplit a la grande joie du peuple, qui récompense le ministre de sa mauvaise action en lui rendant à l'instant même sa popularité perdue. Cela fait comprendre, sinon

excuser, bien des lachetés et bien des Infamies. Quor qu'il en soit, ce n'était pas le tout de s'être débarrassé des trois princes : restait madame de Longueville. A la première nouvelle de l'arrestation de son mari et

de ses deux freres, madame de Longueville s'était retirée dans la Normandie, sur laquelle elle croyait pouvoir compter La reine annonça qu'elle parfait pour Rouen avec ses

La Normaudie, qui, un an auparavant, s'était soulevée à la volx de madame de Longueville, entendit la même voix cette fois sans la reconnaître et ne bougea point. Madame de Longueville quitta Ronen, où la reine arriva derrière elle, et gagna le Havre. Elle comptait sur le duc de Riche-lleu, qu'elle avait fait nommer gouverneur; mals le duc de Richelieu lui terma les portes de la ville, que lui-même

fut bientôt forcé de guitter.

Madame de Longueville se réfugia a Dieppe, Mais la reine Madame de Longueville se renigla à Dieppe, Mais la reine établit le comie d'Harcourt gouverneur de Normandie et envoya contre madame de Longueville des troupes com-muniées par Le Plessis Bellievre, Madame de Longueville n'attendit point que le château fût assiègée Quand elle vit paraltre les premières troupes, craignant d'être livrée par M de Montigny, qui en était le gouverneur, elle sortit par une porte de derrière, et, suivie de quelques femmes qui avalent eu le courage de ne la point quitter, et de quelques pentilshommes qui lui étalent restés fidèles, elle fit deux l'eurs ptel pour gagner le pett port de l'ourville, devant bem l'attenda t un bâtiment qu'a tout hasard elle avait fieté Lorsqu'elle arriva an bord de la mer, la marée était l forte et le vent si orageux, que les matelots lui donnèrent le conseil de ne point s'embarquer par un pareil lemps.

Mais ce que madame de Longueville craignait par dessus In tempéte, c'était de tomber anx mains de la reine. Elle donna donc des ordres pour que l'embarquement cut lieu, et, com...e. a cause des secousses de la marce, la barque ne la pouvait venir chercher jusqu'à terre, un marinier, comme d'habitude, la prit dans ses bras pour la transporter a bord, A pene cut-il fait vingt pas, qu'une vague enorme, venant se briser contre lui, le renversa. En ce moment, on crut madame de Longueville perdue; car, en tomhant, cet homme l'avait lachée et on la vit un instant tournoyer dans la mer ; mais on arriva à temps à son aide et on le tira sur le bord. Elle fut bientot remise et voulut faire une nonvelle tentative pour gagner le bâtiment : mais, cette fois, les matelots déclarerent positivement que c'était tenter Dieu et refusèrent d'obéir. Force fut donc d'employer un autre moyen. on envoya chercher des chevaux pour suivre la côte; les gentilshommes se mirent en selle; madame de Longueville, les remines et les filles de sa suite en firent autant, et l'on marcha toute la nuit. Dans la journée du lendemain, on arriva chez un seignenr du pays de Caux qui la reçut avec

beaucoup de respect et la cacha fidélement. Là, elle apprit que le patron du bâtiment qu'elle n'avait pas pu joindre était au eardinal, et, que, si elle ent mis le pied à bord, elle était livrée. Enfin elle envoya au Havre, gagna le capitaine d'un vaissean anglais, se présenta comme un gentilhomme qui venait de se battre en duel et se trouvan forcé de quitter la France, et aborda bientôt en Hollande, où elle fut accueillie en reine fugitive par le prince

d'Orange et sa fenime.

Il y avait loin, de ces soirées orageuses aux bords de la mer, aux brillantes nuits de l'hôtel de ville, et pourtant, an ne s'élait pas écoulé entre ces deux caprices de la destinée

La campagne de Normandie était terminée : tous les commandants de place, tous les gouverneurs de château s'étaient hatés de faire leur soumission. La reine se tourna vers la Bourgogne. Même chose y arriva qu'en Normandie. Le château de Dijon se rendit à la première sommation; Bellegarde fit peu de résistance; on établit M. de Vendôme gouverneur de Bourgogne comme on avait établi M. d'Harcourt gouverneur de Normandie; puis la reine, le roi et

court gouverneur de Normandle; puis la reine, le roi et M le duc d'Anjou rentrerent à Paris.

Avant son départ de Paris, la régente avait donné l'ordre d'arrêter dans sa maison la duchesse de Bouillon, dont le mari, ami du prince de Conti et de M. de Longueville, était parti, aussitôt après l'arrestation de M. le Prince, pour aller trouver Turenne, sur lequel il croyait que les princes pouvaient compter, et cet ordre avait été exécuté. Cependant, tout en lui mettant des gardes dans son hôtel, tout en la consignant dans sa chambre, on avait laissé sa jeune tant, tout et fui incitait des gardes dans son notes, tout en la consignant dans sa chambre, on avait laissé sa jeune fille libre de circuler. Un soir, mademoiselle de Bouillon vint voir sa mère : mais feignant de la trouver couchée et endormie, elle parut vouloir retourner à son appartement. et pria la sentinelle qui était dans l'antichambre de l'éclai-

La sentinello, sans défiance, prit la lumière et marcha devant mademoiselle de Boulllon sans s'apercevoir que la duchesse marchait derrière sa fille. Arrivée au corridor, mademoiselle de Bouillon continua son chemin; mais la duchesse prit l'escalier, descendit et s'enferma dans la cave, où dès que la complaisante sentinelle eut repris son poste, sa fille s'empressa de la rejoindre. Alors, avec l'aide de quelques amis qui leur jetèrent des cordes, la mére et la fille se sauvèrent par le soupirail, gagnèrent une maison application et s'expressione en extendent mission en propriet en la complexitation et s'expressione en extendent mission en extendent en la complexitation et s'expressione en extendent mission en extendent mission en extendent mission en extendent en la complexitation et extendent en extendent en la complexitation et extendent en extendent extendent en extendent extendent en extendent en extendent en extendent en extendent extendent en extendent narticulière et s'y cachérent en attendant qu'elles pussent quitter Paris. Malheureusement, le jour même qui avait été quitter Paris. Malheurensement, le jour meine qui avait ele fixé pour leur évasion définitive, mademoiselle de Bouillon tomba malade de la petite vérole. Sa mère alors ne la voului point quitter, et la police, ayant été avertie, les fit prendre toutes deux et conduire à la Bastille.

Madame la Princesse, femme de M. le Prince, fut plus hausenes. L'ordre avait été douvé de l'orgation à Chartilly.

heureuse. L'ordre avait été donné de l'arrêter à Chantilly et de la garder à vue. Mais elle fut prévenue à temps, mit el de la garder à vue. Mais elle lut prevenue à temps, init une de ses femmes dans son lit, et, tandis qu'on s'amusait à arrêter, à interroger et à reconnaître celle qui la remplaçait, elle fuyait avec M. le due d'Enghlen son fils, et gagnait Montrond, ville de seconde force dont s'étaient emparés les partisans de M. de Condé. Montrond n'était cependant qu'une espèce de halte que faisait la fugitive, car cette ville ne pouvrit soutenir un siège en règle, et l'on s'occupa de négocier avec Bordeaux, que l'on savait étre très mécontent de l'administration du due d'Epernon, qu'on lui avait donné pour gouverneur, et qui s'était complète-ment brouillé avec le parlement et les magistrats. En apprenant cette nouvelle, la cour ordonna au maréchal de Mell!eraie d'aller prendre le gouvernement des troupes du Poitou

Cependant, tandis que madame de Longueville fuyait à grand peine, que madame et mademoiselle de Bouillon étaient prises en fuyant, et que madame la princesse de Condé négociait avec Bordeaux, une autre femme se préparait à résister il est vrai que cette femme était une mère à laquelle on avait pris ses deux fils.

Madame la princesse douairière, ceu e ille du vieux netable, cette sœur de Montmorency, decapité a Toulouse, netable, cette sour de Monthordrey, decapite à Toulouse, ce dermer objet des amours romanesques ou roi lienti fy, cette mère du grand Condé, que la reme care sait encore dans la ruelle de son lit tandis qu'a dix pes delle elle faisait arreter son fils, resolut de faire ce que personne n'osait, c'est a-dire de demander justice aux parlements, au nom du vainqueur de Rocroy et de Lens.

Pendant que la reine était encore en Bourgogne, madame la princesse douairière, qui s'était cachée jusque-la dans Paris, se présenta donc sur le passage des conseillers de la grand chambre, accompagnée de la duchesse de Châtillon. Elle venait demander que ses fils lussent jugés s'ils étaient coupables, mis en liberté s'ils etaient innocents. Le precoupanies, inis en interté s'us étaient impocents. Le pre-mier president, qu'on soupçonnait d'être de ses amis. laissa le parlement s'assembler et délibérer à ce sujet, et il fut arrêté que la princesse demeurerait en sûreté chez un nommé Lagrange, maitre des comptes, tandis qu'on irait prier le duc d'Orléans, qui, en l'absence du roi, de la reîne et du cardinal, était le maître des affaires, de venir pren-dre sa place au palais.

Gaston répondit aux députés que madame la princesse avait ordre du roi d'aller à Bourges, et qu'il croyait qu'elle devait au moins paraître disposée à obèir à cet ordre en se retirant en quelque lieu proche de la capitale, où elle attendrait le retour du roi et de la reine, qui aurait lieu dans deux ou trois jours. Ce terme moyen tira le parlement de

son embarras.

Madame la Princesse fut forcée d'obéir. Elle partit le soir même du jour où cette délibération avait été prise, et se retira à Berny, d'où le roi, qui arriva effectivement le sur-lendemain, lui donna ordre de partir pour Valery. Ma-dame la Princesse, n'ayant plus aucune espérance, essaya. d'ohéir; mais, à Angerville, elle tomba malade de fatigue et de douleur, et fut forcée de s'arrêter.

Pendant ce temps, madame de Longueville et M. de Turenne s'étaient reneontrés à Stenay, et avaient fait un traité avec les Espagnols, M. de Turenne avait aussitôt retrate avec les Espagnois, al de l'urenne avait aussiot re-joint les troupes de l'archidue, qui étaient en Picardie et qui, après avoir pris le Catelet, assiégeaient Guise. Mais Guise se défendit à merveille, et. au bout de dix-huit jours. les Espagnois furent forcés de lever le siège. M. de Turenne alors forma une petite armée avec l'argent de l'Espagne, afors forma une petite armee avec l'argent de l'Espagne, la grossit des débris des garnisons de Dijon et de Bellegarde, et, rejoint bientôt par MM, de Bouteville, de Coligny, de Duras, de Rochefort, de Tavannes, de Persan, de la Moussaye, de la Suze, de Saint-Ibal, de Mailly, de Foix et de Grammont, il prit une attitude qui ne laissait pas que d'être inquiétante.

Aussi la cour partit-elle pour Compiégne, tandis que le cardinal poussait jusqu'à Saint-Quentin pour conférer avec le maréchal Duplessis sur les moyens de s'opposer à M. de Turenne. Ce fut là qu'on apprit que les choses se brouillaient sérieusement du côté de la Guyenne.

En effet, de Montrond, madame de Condé avait lié des En effet, de Montrond, madame de Conde avant ne des intelligences avec le prince de Marcillac, devenu duc de la Rochefoueauld par la mort de son père, et avec M. de Bouillon, qui, après avoir entraîné M. de Turrone, était revenu faire un appel à la noblesse d'Auvergne et du Poitou, appel auquel la noblesse avait répondu en formant une petite armée de deux mille cinq cents hommes, à peu près. Rendez-vous fut donné à Mauriac, et madame la Princesse, emportant'son fils comme un drapeau, arriva le 14 mai à ce rendez-vous, où elle et le duc d'Enghien furent salués par des acclamations unanimes, et par le serment de ne quitter les armes que lorsque justice serait faite aux princes prisonniers.

On marcha sur Bordeaux en équipages de guerre, trom-pettes sonnantes, enseignes déployées, descendant la Dor-dogne, la princesse et son fils en bateau, la petite armée le long du rivage. A travers quelques escarmouches, on arriva à Coutras, où l'on apprit que, selon l'espérance conçue, la ville de Bordeaux était prête à recevoir la princesse et son fils, mais à la condition que leur escorte, qui paraissait un peu trop nombreuse aux magistrats, resterait en dehors de la ville.

La concession fut faite, et la princesse entra dans Bor-deaux aux cris de « Vive M. le prince de Condé! Vive M. le duc d'Enghien! Vive madame la Princesse! »

En même temps qu'elle entra't par une porte, un envoyé de la cour entrait par l'autre. On vint la prévenir que ce messager courait grand danger d'être mis en pièces par le peuple, si elle n'intercédait point en sa faveur. On délibéra un instant s'il ne serait pas bon de laisser écharper ce malheureux pour donner à la cour une idée de l'esprit public en Guyenne; mais la pitié l'emporta, et madame de Condé fit dire qu'elle demandait la grêce de cet homme laquelle grace lui fut accordée.

Le parlement de Bordeaux décida que madame la eesse était la bienvenue dans la ville, et qu'elle y pouvait demeurer en sûreté. à la condition qu'elle ne tenterait r'en contre le service du roi.

e v chie de the latest the same of the sam t cres to 1 security 1 s parle nems 1 1 1

t j us en plus make to be seen a tient, fordeaux re'

R cf u tuld et de Boutflon,

r r' s des murail es, les deux

la ville

la ville

la ville

la ville

la ville

r livere et l'earli dise mirent e rint que que set regirda i de nin eux mant que ux llives liu de ce le los lu'in que l'ils que le l'es de la cur an livere le la cur an livere le la cur an l'est que le la cur an livere le la cur an l'est que l'est que le la cur an l'est que l'est que le la cur an l'est que l'est que le la cur an l'est que l'est ur s e mi' pres lui m s p r il ce Paris a I.u rne

Le pre er a le de la le controlles représ illes.

Il vavent leux leux | leux une lei le lecome

Ir the plant of any tales to the verole et qui ent hen the little et lavitairs la petite verole et qui integral le strait dans sa notatie, ayant en le tale et qui ture e grante estrait notans sa notatie, ayant en le tale et qui et la right un virjar ses loctres exécuter le rebelle

lli Firs vert ' fre dans les premières courses i vert l' de Berlelais hers leurs murailles, et. i l'arn d'Can lle, major du régiment de i n'id tot le Sull'Georges Le choix a configuration of the first son process Lill, a OI of the R te

Consider the construction of the construction q q ux arts , require le vint cleri err (e light) és de par madame la prin-le light ésté dire par une (n. l. light) esté dire par une

E TERMINET

gra lis e cudire le ramement haran de la fre i lipe le frience de gaicté et

Prieux epula plus de se rendre é apprivé par le lopiés du par-il les des compagnés bour-

rrill a eur de requil avalt er le a a le ptimbre; er usedi n lecicl.

In the second The 'le of deler to the analysis of the control of

Chiu! lui dit le roi, taisez vous, je ne veux pas que 1 sulle s'aperçoixe de mes larmes; mais, soyez tranquille, je la strai pas toujours enfant, et ces coquins de Borde-Lus ne 'c payeront, brienne! je vous jure que je les chatieral comme ils le meritent

Ces varides et surtout les sentiments qu'elles exprimaient trient etrang s lans un enfant de cet âge.

cette petite guerre devait finir, au reste, comme toutes dies de l'epaque La reine se lassa d'assièger la ville, et li ville se lassa d'ûre assiègée par la reine. Après des proliges de capriceuse valeur, opérés du côté de la cour par le mare hai de la Meillerale, les marquis de Roquelaure et d'Saunt-Megrin et du côté de madame la Princesse par les dues de Bouillon et de la Rocheloucauld, ou recut des les dues de Bouillon et de la Rochefoncauld, on reçut des in detricus et le parlement soumettalent ces propositions la re ne

Le premier prince du sang et le premier corps de l'Etat ettiert, surtout reunis, d'un trop grand poids dans la ba-lance pour qu'on osat les repousser. Ces propositions fu-tient communiquées aux Rordelais, qui les acceptérent, et un traité se conclut par lequel :

- 1) Amnistie complète était accordée aux Bordelais;
- · Il ctait permis à madame la Princesse de se retirer dans celle de ses maisons qui lui conviendrait;
- 3º Les ducs de la Rochefoncauld et de Bouillon rentralent en grace avec toute sureté pour leurs vies et leurs biens;
 - o Enfin le duc d'Epernon étalt rappelé.

deaux pour y faire place à la reine, qui tenait à commander à son tour, ne tôt-ce que vingt-quatre heures, dans la ville rebelle.

En effet, madame la Princesse s'embarqua sur sa petite rate elei, induante la l'interesce pour gagner Coutras, où elle avait permission de s'ar-rêter quelques jours : mais, au milieu de la rivière, elle ren-contra le bateau du maréchal de la Meillerale, lequel s'approcha pour la sainer. Alors, une pensée rapide surgit dans r'esprit de la princesse

Elle dit au maréchal qu'elle allait à Bourg pour présenter ses respects a la reine et qu'elle ne consentirait à part r pour Coutras qu'apres avoir eu cet honneur. M. de la Meilletale lui-même vit dans cette proposition un moyen de tout terrainer sans avoir recours aux ambassadeurs, ces avocats politiques qui embrouillent d'ordinaire les choses au lieu de les Adament. Il reference à l'invier et l'invier de les Adament de les Adament de les Adament de les Adament de les Adaments de les Adaments de les Adaments de l'entre de l'invier de l'in politiques qui embrouillent d'ordinaire les choses au lieu de les éclaireir. Il retourna à Bourg a l'instant même, et, en face de tout le monde, annonça à Sa Majesté que madame de Conde était la et attendait son bon plaisir pour se jeter à ses pieds. Le premier sentiment de la reine fut régulsif. Elle objecta qu'elle ne pouvait la recevoir, n'ayant pas de le ment à lui donner. Mais le maréchal, qui avait décidé que la visite se ferait, répondit que la princesse, pour avoir I honneur de voir Sa Majesté, passerait plutôt la nuit dans sa galere, et que lui, d'aiffeurs, pouvait la revevir dans sa maison. La reine alors consentit à l'entrevue, et un instant après parut madame la Princesse. vuc, et un instant après parut madame la Princesse.

Sur le civage était un messager d'Anne d'Autriche qui venait annoncer a la suppliante qu'elle était la bienvenue, et, près de ce messager, madame de la Meillerale, qui l'atten-dait pour l'accompagner.

Pendant ce temps, la reine envoyait en toute hâte un courrier au cardinal, qui avait donné un rendez-vous à M de l'outilon. Le cardit al revint aussitôt et passa chez la reine.

A peine curent-ils arrêté ensemble le plan qu'il y avait à suivre, que les portes s'ouvrirent, et madame de Condé fut reçue. Le plan adopté était qu'on ne fut accorderait aucune chose relatisement à la liberté des princes

En entrant, madame la Princesse se jeta aux genoux de la relne, tenant M le duc d'Enghien son lils par la main, et demandant la liberté de son marl et du père de son enfant. Mais la reine la reieva avec son intlexible douceur, et elle ne put rien obtenir.

Cependant, en apparence du moins, la réception fut bonne. Le cardinal invita le duc de Boullon et le duc de la Roche-fon aufà i ventr souper avec lui, et comme ils acceptèrent, il les eminena dans son carrosse. Au moment où le carrosse e meltait en mouvement, le cardinal se prit à rire.

- Qu'y a.t.il donc, monsieur? demanda le duc de Boullon, et quelle chose vous fait rire ainsi?

- Une chier qui me passe en l'esprit à cette heure, dit le

min) re, qui aurait pu croire, il y a seulement huit jours, e qui arrive aujourd'hul, c'est-à-dire que nous serlons tous les trois dans le meme carrosse?

Hélas! monse gueur, répondit le duc de la Rochefouaul I, tout arrive en France

C'est sans doute cette conviction profonde que tout arri-

vait en France, qui a falt écrire au duc de la Rochefoucauld ses désespérantes Maximes.

Deux jours après que madame la Princesse eut quitté Bordeaux, où eile avait régné pendant quatre mois, la reine y fit son entrée avec le roi. M. le duc d'Anjon, Ma-demoiselle, fille du duc d'Orléans, le cardinal Mazarin, le marechal de la Meilleraie et toute la cour.

Mais pendant que la royanté ou plutôt le tre remportait dans Bordeaux ce succès contesté, M. de Tuenne, comme on le pense bien, n'était pas demeuré inactif. Malheureusement, une grande contestation s'élevait entre lui et les Espagnols à la solde desquels il s'était mis. M. de Turenne voulait marcher droit sur Paris et, à l'aide de la terreur ou d'un mouvement populaire, enlever M. le prince de Coude. Les Espagnols, qui, au contraire, et cela se com-brend, ne portaient pas une profonde affection au prince qui les avait battus, voulaient prendre le plus de places possible en Picardie et en Champagne et laisser Vincennes bien en repos. Enfin le marèchal de Turenne obtint qu'on lui lalsserait faire une pointe et prit, en quinze on vingt jours, la Capelle, Vervins, Château-Porcien, Rethel, Neufchâtel-sur-Aisne et Fismes. Le maréchal Duplessis, qui défendait la France de ce côté, fut forcé de s'enfermer dans la ville de Reims. Alors, Turenne vit son plan audacieux sur le point de s'accomplir, et. un matin, le bruit se répandit que les couraux spragnes étaient rapus faire le cour de puistale. coureurs espagnols étaient venus faire le coup de pistolet jusqu'à Dammartin, c'est-à-dire à dix lieues à peine de Pa-

La terreur fut si grande dans la capitale, qu'on n'esa laisser les princes à Vincennes, et qu'on les transporta au châ-teau de Marcoussis, situé à six lieues de Paris derrière les rivières de Seine et de Marne, lequel appartenait au comte d'Entraigues.

Cette translation terminée, l'affaire la plus importante était de trouver de l'argent. Après de lengues délibérations parlementaires, où. dit l'avocat général Omer Talon, il fut avancé bien des sottises, on proposa une chambre de justice contre les financiers, et l'on fit payer d'avance, par les détenteurs d'offices, une année de leur droit annuel. Cette mesure procura un peu d'argent et en promit beancoup. M le duc d orléans, d'ailleurs, contribua à la cotisation génerale pour une somme de soixante mille livres.

Mais le parlement ne s'était pas imposé à lui-même un si dur sacrifice sans remonter à la cause qui l'y forçait : or, cette cause, c'était le cardinal de Mazarin, qui entraînait le roi, la reine, la cour et l'armée à cent cinquante lieues de Paris pour faire la guerre, à quoi? A une ville parle-

Aussi des relations fréquentes s'étaient-elles établies entre le parlement de Paris et celui de Bordeaux. Le parlement de Bordeaux avait présenté requête pour la mise en liberté des princes, et le parlement de Paris avait pris la demande en considération et en avait délibéré tout haut, mal-gré l'orposition de M. le duc d'Orléans, que la seule idée de la mise en liberté de M. le Prince faisait mourir de penr. L'n parti de mécontents se reformait, composé des fron-

deurs qui n'avaient rien ou du moins pas assez obtenn, et les anciens Mazarins, qui avaient été sacrifiés. Le coadjuteur que Mazarin avait blessé dans deux ou trois occasions, s'était refait l'âme de ce parti. M. de Beaufort, tout satis-fait qu'il semblait devoir être, par la faveur de la cour et par la nouvelle grâce qu'elle venait de lui accorder, préférant sa royauté populaire au rôle de courtisan: peut-être avait-il craint un instant de la voir baisser: mais un événement qui arriva à point l'avait rassuré à ce sujet. Une nuit, son carrosse, qui courait sans lui les rues de Paris, ayant été arrêté par des hommes armés, un de ses gentilshommes avait été tné. C'était tout bonnement une de ces attaques de voleurs si fréquentes à cette époque ; mais l'esprit public, qui ne demandait qu'à se venger de son retour momentané vers le Mazarin, ne manqua pas de faire de cet accident nocturne un événement politique. On accusa le accident nocturne un evénement politique. On accusa le ministre d'avoir voulu faire assassiner M. de Beaufort; on éclata en imprécations contre le cardinal, et, comme pour un pareil crime la poésie était devenue impuissante, la peinture, sa sœur, s'en mèla. Trois jours après cette demi-catastrophe, il n'y avait pas un coin de rue, pas un carrefour, pas une place qui n'eut son Mazarin pendu en effigie à une place qui n'eut son Mazarin pendu en effigie à une place qui n'eut son mazarin pendu en effigie à une place qui n'eut son mazarin pendu en effigie à une place qui n'eut son mazarin pendu en effigie à une place qui n'eut son mazarin pendu en effigie à une place qui n'eut son mazarin pendu en effigie à une place qui n'eut son mazarin pendu en effigie à une place qui n'eut son mazarin pendu en efficie de cardinal. une potence plus on moins haute, selon que le cardinal avait dans le peintre un ennemi plus ou moins acharné. Les murailles étaient encore couvertes de cette manifestation populaire, lorsque, le 15 novembre 1650, la cour rentra dans la capitale.

La presque réconciliation qui avait eu lien à Bordeaux La presque réconciliation qui avait eu lien à Bordeaux entre la reine et madame de Condé, entre le cardinal et MM de la Rochefoucauld et de Bouillon, cette paix dans laquelle, moins la mise en liberté des prisonniers, tont était l'avantage des rebelles, avait quelque peu effrayé les frondens qui, en se ralliant à la cour, lui avaient donné la force d'exécuter l'arrestation des princes. Aussi le parti attendar-il le ministre une requête à la main; après cette

requête, on jugerait de ses intentions et l'on agiralt. Cette requête était la demande du chapeau de cardinal pour le coadjuteur. La demande fut présentée à la reine par madame de Chevreuse et vigonreusement repoussée par Sa Majestė.

Le due d'Orléans, à qui ses instincts craintifs donnaient parfois une apparence de profondeur politique, vint alors appuyer la demande de madame de Chevreuse, et la reine, se rétractant de son premier refus, répondit qu'elle soumettrait la demande à son conseil et qu'il serait fait selon ce que le consell opinerait.

C'était une autre manière de refuser en mettant à couvert l'aubrité royale, le conseil étant composé du comto Servien, du secrétaire d'Etat Le Tellier, et du nouveau chance ler le marquis de Châteauneuf, qui, tons, étaient ennemis jurés du coadjuteur.

Le coadjuteur avait plusieurs motifs d'être mécontent: le premier était que M. le cardinal, après la catastrophe du roi d'Angleterre, Charles ler, avait mal reçu le comte de Montrose, qui avait, pour la cause de son roi, opéré de si merveillenses choses en Edosse.

Le second était le refus d'une amnistie demandée par Gondi, en faveur de quelques particuliers emprisonnés à l'époque des premiers troubles, relâchés par le parlement pendant la guerre de la Fronde, et qui craignaient d'être inquiétés. Il avait parlé de cette amnistie au cardinal dans le cabinet de la reine, et le cardinal lui avait répondu, en lui montrant le cordon de son chapean, qui était à la Fronde:

Comment donc! avec d'autant plus de plaisir que je serai compris dans cette amnistie.

Huit jours après, le cardinal avait ôté le cordon de son chapeau, publié sa promesse et donné des ordres pour que l'on fit enquête contre les agitateurs.

Le troisième motif de mécontentement du ceadjuteur fut le refns de cette barrette, que le cardinal se voulait un jour ôter à lui-même de la tête pour la mettre sur celle du coadiuteur.

Cette derniere offense combla la mesure, et le coadjuteur se retrouva ennemi du cardinal comme auparavant. Seulement, cette fois, la haine était bien autrement envenimée et menaçante. Or, le coadjuteur n'était pas un homme à garder longtemps sa haine sans essayer d'en frapper son ennemi. Il se réunit au parti des princes. Les chefs de ce pravié étaient traite former. parti étaient trois femmes

Tout est étrange dans cette époque, et il semble que, pendant cinq ou six ans, le cours ordinaire des choses soit ren-

Ces trois femmes étaient : madame de Rhodes, veuve du sieur de Rhodes et fille naturelle du cardinal L'ouis de Lorraine; la princesse Anne de Gonzague, la même qui, après s'être crue longtemps la femme de notre ancienne connais-sance le duc de Guise, s'était décidée enfin à épouser sérieu-sement un frère de l'électeur palatin et que l'on appelait, en conséquence, la princesse palatine; enfin mademoiselle de Chevreuse.

Comment mademoiselle de Chevreuse, qui, avec sa mère, avait négocié près du coadjuteur l'arrestation de MM. de Condé, de Conti et de Longueville, se trouvait-elle maintenant un des chefs du parti des princes? On le saura tout à l'heure.

Les autres membres de ce parti étaient le duc de Ne-mours, le président Viole et Isaac d'Arnaud, mestre de camp des carabins.

M. le duc d'Orléans s'y était tout doucement affilié afin de se faire, de ce côté, une petite porte de salut contre la colère de M. de Condé, lorsque celui-ci sortirait de prison. Ce bon prince était de toutes les cabales et les trahissait tontes; aussi ne sait-on ce qu'on doit le plus admirer ou de sa facilité à y entrer, ou de la facilité de ceux qui les composaient, à l'y recevoir.

Le coadjuteur fut mis, par madame de Rhodes et par mademeiselle de Chayresce ar madame de Rhodes et par

mademoiselle de Chevreuse, en rapport avec la princesse palatine.

Tout fut arrangé en une séance; on renverserait Maza-rin; les princes sortiraient de prison; le coadjuteur serait fait cardinal; enfin, mademoiselle de Chevreuse épouserait le prince de Conti.

On signa un traité contenant ces dispositions, ou à peu près. Mais ce traité n'avait d'importance qu'à la condition qu'à toutes ces signatures se joindrait celle du duc d'Or-

Ce fut une chasse en règle. Son Altesse royale, dépistée, lancée, traquée, fut prise entre deux portes. On lui mit la plume entre les mains, on lui présenta l'acte, « et Gaston signa, disait mademoiselle de Chevreuse, comme il en signé la cédule du sabbat, s'il avait eu peur d'y être surpris par son bon ange.

Vers le même temps, le cardinal, pour mettre les princes à l'abri d'un conp de main, avait décidé qu'ils servient transférés de Marcoussis au Havre. Ce fut le comte d'Har-

Universitas

----CONTRACTOR OF t i glut t untre lunts tut le t de nitre l'inta t'ut le

> -----And the last of th 11 - 11 1 - 1p* the same time product ı r T I to Cath Janes Verer

M P V', ruflin

Alexis (''') - S rillin

In Sil I S S c s c t

Vi es malen is le . Iruespell o te r' 'el le ayu vu os luc l'el ve ayu vu os luc l'el re l'ayu vu os luc run s lyunt

s 1 0.11er A the leading of the 10 × 11 10

l tros ne au car-vi o i i res er a Paris, où l j i it i ne pour la l i l se i i jaratt a repren-

Arriere que les heculités com t de mulame la princesse
l l e que les princes
r l le ls n u (ment, et trans-

Terlans de Aplaquer;

a new haral amais de se

l'a new haral amais de se

l'a new haral amais de se

l'a new haral le

l'a new haral repasse sans

l'a new haral and hagen que lu

de ls

a rec'el madame la princesse,

la lia contana et lon était en

re étre ger tus les malheurs

l'a le uin ur crappeta

l'a l'a lune i l'ire remparente.

tte ibirté

The second second second

lar ict a clif

r ce terminéres le tur squelle que le la cel anne le le cel anne le cel ann

sil one rigital e sir la soch e du xvie stè li

she can be regarded as in the socker du xviv stielle, nous at a set of face cope issance avec elle du xviv. Carles 15 Vales, du a vivelette, that als de Charles IV et de Vales 1 u occer podant les solvante et dix set a signe dura sa vie ti ve ut sous conquots. Charles IX Henri III, Henri IV, Leuts XIII et I, als XIV.

Charle, IX, à sa mort, l'avait recom a méé à Henri III Celifei Leima t.f. r. et t. Tue d. Vir il me qui, desti

Celticil, imat freet like divinit me qui, desting des in enfance a l'ordre de Maite, avait été pourvu en 1887 (1.16). It cais for a nous sur enten assista son teur rijal s'alembres la mel cure et la plus exacte reut nou y toles on a onte content un light toles en monrin à son tour lui legua les content un toles de l'uvergle et garda contient il fut il le content de l'uvergle et garda contient il fut il le content un toles d'uvergle et garda ce titre jusqu'au il me toles d'uvergle et garda ce titre jusqu'au il me toles d'uvergles et vales, première femme de lleur l'il voice monarque avait réjudée fit casser par le parlime toles d'unition de Catherine de Medicis, et donner ces leux comées au dauphin Louis XIII leux com'es au dauphin Louis XIII

Pendart ce temps, le fi's de Charles IX était à la Bastille nour aveir conspiré en 1642 avec laron. Il en sart t au commen ement de 1603; mals il y rentra en 1604 pour avoir nepuré avec la fameuse marquise de Verneuit, maîtresse le II nri IV, laquelle etait sa seur utérine.

Celle f le il fut condemné a perdre la tête, mais Il nri IV commus ce la millu en celle d'intermisson paraduelle.

celle ! is d'fut condamné a perdre la têté, mais llenri l' commune de petite en celle d'une prison perpétuelle. Or, des cette epoque, il n'y avant plus de prison perpétuelle. En ent. l'ect d'auxère es out de la fastille jour d'venir, en 139 colonel general de la cavalerte de France, chevaller des ordres du roi et duc d'Angoulème; enfin, en 1628, n'uns l'avons yn commundant en chef de l'armée devant la parliche.

Ce fui apres ce siège que le duc d'Angoulème, retrouvant un peu de temps a lui, se remit a faire le métier pour le quel II avait au refus Proposé une association à Heuri IV, c'est-à lire de la Luisse mounale Seulement, II ne la faisait pas lu m'ine, il etait rop grand seigneur pour cela, et se conten att de denner des conseils.

Un jour le roi Louis XIII lui demanda cen tien il ragnatt a cet h unc'e métier. Il paratt que le du navait pas dans le his la meme con cince que dans le père ; car il répondit.

suc, je ne sa s ce que vert dire Votre Majeste; je loue, dans mon chriem de Grosbers, nne espece de chambre à un nommé Merlin, et pour cette chambre il me donne quatre mille ceus par mois, mals, le ce qu'il y fait, le n minquiéteral pas, tant qu'il me je y la regulièrement.

quiéteral pas, tant qu'il lie p y ra regulièrement.

Louis XIII plus scrupuleux que le duc d'Angouleme, s'en inquieta et l'i faire une des ents à Grisbois. Merl u n'ent que le tenis de s'echapper par une croisée en entendant les rer farmes, on reuva dans su chambre fourneme, alambées et crosets; mais le duc d'Angoulème déclara qu'il ne comaissant pas tous ces instruments aux formes meongrues, et qu'ils appartenaiert à un locataire. La chèse en de moura la meura la

Ce el dant la fute de Veilla aveit fort diminué ses revenus: "usst, quand ses gens lui den andaient leurs gages Ma foi, mes amis, disast-ll, c'est a vous de vous pour-

Ala 191, mes aims, disactell, c'est a vous de vous pour-voir, quatre thes aboutissent a l'hôtel d'Angonlème, vous êtes en heau lieu, prolitez en, si vous voulez L'hôtel d'Angonlème était situé rue Pavee au Marais, et, a partir de « moment, pa — sept heures du soir l'hiver et dix heures l'été, les abords en devinrent fort dangereux.

La la stille avait au reste, inspiré au d's de Charles IX un grand respect pour le cardinal de Richel eu, qui y enun grand respect pour le cardinal de Richer et, qui y su-voy et tout le monde si Inchement, ausé fut il toujours un les les zees couert uns du relistre. Un jour celui et, a lui dennant un corj's d'armée a comma ider. Li dat Monsieur, le roi vous comme de commandement; mais

il desire, autant que possible, que vous veus abstenicz de

Monsteur, répondit le both rime ce que vous me di es la est bien difficile à executor, mais, enfin, on fera tout e qu'on pourra pour contenter Sa Maje té

En 1631, a l'age de soixante et dix ans, tout courbé et tou

deintenant, supplied to the four of Angourine, do the fetre file natural d. Charles IX. out eté file légitline. I file il li ni Henri IV. ni Louis XIII. ni Louis XIV ne regraten. Qu'arrivait-il aiors de la France? que's chang in de la regruté des Val. l. apportaine. v correspondential bone brane:

IIIXX

INTRIGUES DE MAZARIN APRÈS SA RENTRÉE A PARIS. REFUS DE MADEMOISELLE. - FIDÉLITÉ DE GASTON. PLAINTES DU PARLEMENT. - FACTUM DU GARDE DES SCEAUX CONTRE LE COADJUTEUR. - DISCOURS DE GONDI. -- LA CITATION IMPROVISÉE. -- NOUVEL ORAGE MENAÇANT POUR LA COUR. - LE DUC D'ORLÉANS ET MAZARIN. - MESURES QUE PREND GASTON. - LA TEMPÈTE ÉCLATE CONTRE LE CARDINAL. - AVIS DE MADAME DE CHEVREUSE. - DÉPART DE MAZARIN. -CONSEIL DU COADJUTEUR. - INDÉCISION DE MON-SIEUR. - ÉMOTION DANS PARIS. -- LE PEUPLE AU PALAIS ROYAL. - DÉLIVRANCE DES PRINCES. - ARRI-VÉE DE CONDÉ A PARIS. - RETRAITE DU COADJU-TEUR. - PRÉTENTIONS DE M. LE PRINCE. - LA REINE SE RAPPROCHE DU COADJUTEUR. -- CONVENTIONS. --MAJORITÉ DU ROI.

Il ne fallut au cardinal, en arrivant à Paris, qu'une conversation avec la reine et un coup d'œil jeté sur les choses, pour juger tout le terrain qu'il avait perdu. Les négociations que nous avons lapportées n'avaient pu se faire si secrè-tement, qu'il n'en eut transpiré quelque bruit. Le cardinal tement, qu'il n'en eut transparé quelque bruit. Le cardinai se sentant abandonné de tous ses appuis à la fois. Celui qu'il crut le plus important à reconquérir fut l'appui du duc d'Orleans. Ce fut donc vers ce prince que se dirigèrent les premières demarches du ministre; mais M. le duc d'Orleans, a defaut de toute autre force, avait du moins la force d'intertée. Il fit le malade, il fit le boudeur, il fit le préparent et le cardinal vit qu'il (allait framer un grand mécontert, et le cardinal vit qu'il fallait frapper un grand

Mademoiselle de Neuillant, fille d'honneur de la reine, la même que nous reverrons à la cour de Louis XIV, sous le nom de duchesse de Navailles, fut chargée d'aller trouver Mademoiselle, alle de Gaston. On se rappelle cette princesse nous et avois déja parlé plusieurs fois, et une fois surtout a propos de son mariage projeté avec l'empereur.

Mademoiselle de Neuillant avait mission de lui offrir, de la part de Mazarin, le roi pour mari, a la condition qu'elle empécherait son père de se réunir au parti des princes.

Mademoiseile d'oriéans, qu'on appelait la grande Made moiselle parce qu'elle était née du premier mariage de M. le duc d'Orléans avec mademoiselle de Guise, et que, depuis, de son second mariage avec Marguerite de Lorraiue, son pere avait eu d'autres filles, devait offrir cela de particulier, que, princesse du sang, riche à millions et d'une figure assez agréable, elle passerait sa vie a essayer de se marier, saus jamais pouvoir y réussir. Il est vrai qu'au moment de sa naissance, un devin qui avait tiré son horoscope lui avait prédit qu'elle ne se marierait jamais. Etait-ce l'horoscope qui influait sur la destinée? est-ce la destinée qui donna raisou à l'horoscope?

Son que Mademoiselle ne fût pas dupe de la promesse et ne crût pas à la sincérité de celui qui la lui faisait, soit que la différence d'àge qu'il y avait entre elle et le roi lui sit regarder, malgre le désir qu'elle en avait, cette union comme impossible, la princesse reçut l'ambassadrice en riant, et en lui disant avec une légéreté incroyable, répète

madame de Mottevil'e :

- J en suis désolée, mademoiselle, mais nos paroles sont

données et nous voulons les tenir.

— Eh . mon Dieu! reprit mademoiselle de Neuillant, faites-vous reine d'abord, et ensuite vous tirerez les princes hors de prison.

Ce raisonnement, quelque logique qu'il fût, n'eut aucune influence sur Mademoiselle, et, cette fois encore, elle manqua l'occasion de troquer sa couronne de princesse contre

une couronne royale

Un tel refus inquiéta fort le cardinal. Il fallait que Monsieur fut engage bien avant pour ne pas se laisser prendre à une pareille proposition. Cela n'empêcha point le cardinal de convier le prince a dîner chez lui avec le roi et la reine, la veille des Rois. Un instant, pendant ce repas, le ministre crut avoir gagné Gaston à son parti; car le duc d'Orléans, avec son esprit mordant et versatile, avait donné l'exemple en raillant lui-même les frondeurs. Le cardinal saisit la balle au bond; quelques courtisans qui étaient la se laissèrent emporter à de si grandes raictés, que l'on fit pour soutenir le bruit de ces chansons libertines.

Le chevalier de Guise, entre autres, tut un des plus bruyants convives, et, buvant à la sauté de la reine, qui était encore souffrante, il proposa, pour hâter sa convalescence, de jeter le coadjuteur par les fenêtres la première fois qu'il viendrait au Louvre.

Ce n'étaient que des paroles, mais des paroles qui, reportées a ceux qu'elles menaçaient, amenaient des actions. Le coadjuteur sut ce qui avait été dit devant le voi et la reine, et jugea qu'il n'y avait pas une minute à perdre pour renverser le ministre. Il pressa le parlement de toute l'influence qu'il avait sur lui.

Pour la première fois, M. le duc d'Orléans tenait bon dans le parti qu'il avant adopté. Cette inflexibilité de six semaines fut le plus grand miracle que fit le cardinal de Retz. Ce qu'il y avant de curieux dans tout cela, c'est que les

princes étaient prévenus au Havre de tout ce qui se faisait à Paris, et qu'ils dirigealeut eux-mêmes le mouvement qui devait amener leur liberté. On correspondait avec eux au moyen de doubles louis creux qui se dévissaient, et dont la cavité contenait une lettre.

Cependant, plus d'un mois s'était écoulé, et le parlement ne recevait pas de réponse à sa requête à la reine. lorsque, le 4 décembre, au milieu de la séauce, était veuu un messager de la régente, priant ces messieurs de lui envoyer une députation au Palais-Royal.

La députation fut envoyée aussitôt. Le premier président, qui était en tête, porta la parole, et, au lieu de laisser la reiue expliquer la cause pour laquelle elle avait fait dire au parlement de la venir trouver, il commença tout d'abord par se plaindre, au nom de la compagnie, de ce qu'aucune réponse n'avait encore été faite à la requête du 30 octobre

La reine répondit que le maréchal de Grammont était parti pour le Havre, dans le but de tirer MM, les princes de prison quand ils lui auraient donué toute sureté pour la

tranquillité de l'Etat.

C'était une répouse un peu bien évasive. Aussi les députés insistèrent-ils pour que la reine se pronouçăt plus positive-ment. Mais elle les renvoya à M. le garde des sceaux, qui, au lieu de leur répondre, fit une sortie contre le coadjuteur. Malheureusement, comme le garde des sceaux avait un rhume et parlait avec grande difficulté, M. le président lui demanda de lui donner son factum par écrit : ce que le garde des sceaux fit sans remarquer que la minute était corrigce de la main de la reine

Cette accusation contenait, entre autres choses

Que tous les rapports que le coadjuteur avait faits au parlement étalent faux et controuvés par lui; qu'il en avail menti (ces quatre mots étalent de la main de la reine); que c'était un méchant et dangereux esprit qui donnaît de funestes conseils à Monsieur ; qu'il voulait perdre l'Etat, parce qu'on lui avâit refusé le chapeau; qu'il s'était vanté publiquement qu'il mettrait le feu aux quatre coins du royaume, et qu'il se tiendrait auprès, avec cent mille hommes qui s'étaient engagés à lui, pour casser la tête à ceux qui se présenteraient pour l'éteindre. »

La lecture de cet écrit, en pleine séauce, produisit, comme on le pense bien, un grand effet. C'était le feu mis aux poudres, et la lutte était devenue une question de vie et de mort entre Mazarin et de Gondi. Celui-ci s'élança à la tribune, piqué par ce pamphlet comme un cheval par l'éperon:

— Messieurs, s'écria-t-il, si le respect que j'ai pour les préopinants de me fermait la bouche, j'aurais lieu de me plaindre de ce que vous n'avez pas relevé l'iudignité de ette paperasse qu'on vient de lire, contre toutes les forrecte paperasse qu'on vient de fire, contre toutes les formes, dans cette compagnie; je m'imagine qu'ils ont cru que ce libelle, qui n'est qu'une saillie de la fureur de M. le cardinal Mazarin, était au dessous d'eux et de moi; ils ne se sont pas trompés, messieurs, et je n'y vépondrai que par un passage d'un ancien: In difficillimis Reipublica temporibus uriem non deserui, in prosperis nihil de publica re libari, in desperatis nihil timus (i). Je demande pardon à la compagnie de sortir, par ce peu de paroles, de la délibération; jy reviens donc: mon avis est, messieurs, de faire de très humbles remontrauces au roi, de le supplier d'envoyer incessamment une lettre de cachet pour la liberté des princes, aiusi qu'une déclaration d'innocence en leur faveur, et d'éloigner de sa personne et de ses conseils. M. le cardie et d'éloigner de sa personne et de ses conseils M. le cardi-

^{(1) «} Dans les temps les plus difficiles de la République, je n'ai point déserté la ville: dans les temps favorables, je n'ai rien demandé pour moi; dans les désespéré, je n'ai pas en peur. «
Le coaljuteur eût été fort emborr seé de dire à quel auteur il empruntait cette citation; il avait besoin d'une arme, il la forgeait lui-même et la lançait toute rouge à ses ennemis.

the entity of the land terms of the entity o

In a very definition of the content Or c. S. the structure of the model of the model of the structure of the s

e us côtes, dans la famille

, con le peuple

Ye come dy faire fact life re in que ju sonne la liber e des canatal quelle prit ses surctes t an cardinal elle le tiet ci. l' dans ci le jugeran utile au servi ciu roi, il renan pont au parlement e prendre and a ministres elle suservalt.

i du d'orleans se rendit au P. l'is Royal, de ses amis, qui craigi alent qu'i in lui fat
de ses amis, qui craigi alent qu'i in lui fat
els parti son Altese royal eta deins un
traze comme elle etait dans un minent de
els noutairen, et, pour la première fois, alla
si i emis politiques en fue
Mistro et qui evan le prirec, ourni e hin et voulut
sibri missil sy promière n'attaqua Mode Beauert e le cu'uteur qui etalent en ce moment les consells

di de le diri a cronwell le cadjuleur a Fairfax, et pr i la nitre faute, qui venait de condamner Cirisi meri

Let i darre a curt, et lui dit que. MM de Braufort el le control el le sus samis il ne souffirait point qu'on prie no de le repersorne que, quant au parlement, et le premier e res de l'Etat; que les princes avaient tur result ses rementrances, et setaieut géneralement le rocces ly avir fait dreit

S r 9 1 H S retira

ld vhe cy et le secretaire d'Etat Le Tellier, et leur r1 nr lie dre de sa part a la reine qu'il était mecontent du ardt il que celusci lui avait parlé insolemment la v 1e, et qu'il lui en demandait raison, déclarant qu'il ext-ce la la la light de ses conseils, où il ne reprendralt de production de la cardinal en ferait partie; en e il s mma le marchal de lut repondre de la per-le du rai l'il rdonnant, en sa qualité de fieutenant gé-1 In royaume, de noteir qu'a lui.

I sand red I tat Le Telher regut en même temps l'ortre le la fill expédier sans le communiquer au prince.

or that it and strong quarteners de la ville de tenir la rata la rata la calendaria de la c

Le lend (14) le calinteur se présenta de la part du Le can présent il venait instruire la compagnie de la gognave ene Mansion, la veille, au Palais-Royai. Il co utre classimblée les paroles outrageuses Me / at his clast servicen comparant M. de Berufort à or the odmonia Fairlax, et le parlement a la la t r d Argleterre

the proposant par la bouche du coadmiteur, pripron telles, qu'elle souleva toute l'assem Il y est un I om ni de rumeur terrible contre le cart l pr l to the plus violentes furent fattes. Un tr n mine (crim fu' d'axis d'envoyer une dépunt le record l or qu'elle (bignât le ministre a l'institut l'ole proposa de le fatre venir au l'i par répondre de la administration d'd'exito a de ce quil avait de contre l'honneur de i opie in comerent meme pour qu'i fût ared 1 ren portant, par ce a meme qu'on était e 1 on se sépara aux cris de Voir le roi! I le roi! (es cris se répandirent du parlement e ville

t 128 attendue a une pareille tempête an le trouble Quelque ofb icrs proto retirer dans me place (cire, Le
mir) d Aumint, le marquis d'Hequincourt le recire Sepectere et Jacque d'Etan egien i d'ant, qui venalent d'è re faits n de a n' l rappo alent de faire venir des ir ; l l'a ne l po alent de faire venir des ir ; l l'a ne le quartier du l'aleis-l' jale centre l de duc d'Orléans Mais touthe paral confidences a la reluc et

Sur control in devreuse arriva au Pala li jal On morali r e le coadjuteur. On

demandait conseil à tout le monde, on lui demanda con-seil comme aux autres. Son avis fut que le cardinal devait s'éloigner de Paris et laisser passer l'orage. Pendant cette absence momentanée, elle travaillerait à le raccommoder avec le duc d'Orléaus. Une fois les princes sortis de prison, elle se chargerait, disau elle, de ramener l'esprit de Son Altesse royale à de meilleurs sentiments pour le ministre.

t'et avis, qu'on croyait celul d'une amio, parut le plus raisonnable, quolqu'il fût le plus perilite, et prévaint. Le m'uistre résolut de partir le soir meue et d'aller au Havre delivrer les princes li prit un ordre secret de la reine adressé à leur gardien, auquel cet ordre enjoignait d'obeir conclueil grant en conduct d' poncluellement au cardinal (1).

Personne ne fut prévenu de cette fuite. Lo 6 février, au soir, le cardinal vint comme d'habitude chez la reine, qui dut parla longtemps devant tout le monde, sans que per-sonne pet apercevoir aucune altération dans la voix al sur le visage de l'un ou de l'autre. Pendant ce temps, le peuple ému, parcourait les rues, et on entendait retentir de tous

coles le cri lux armes! A dix heures, le cardinal Mazarin prit congé de la reine sans plus d'affectation que s'il eut dù la revoir le lendemain, et rentra dans son appartement. Là, il se revêtit d'un justaucorps rouge, passa des chausses grises, prit un cha-peau à plume, et, sortant à pied du Palais-Royal, suivi de deux de ses gentilishommes seuiement, il gagna la porte Richelleu, où il trouva quelques-uns de ses gens qui l'attendalent avec des chevaux. Deux heures après, Il était à Saint-Germain, où il devait passer la muit.

l'endant ce temps, la reine tenait cercle avec le même visage et les mêmes manières que d'habitude.

Le coadjuteur apprit la nouvelle par MM, de Guémenée et de Béthune. Il courut aussitôt chez Monsleur, qu'il trouva entouré de courtisans. Seulement, une crainte troublait ce premier moment de triomphe : la reine, qu'on avait vue si preimer moment de tromphe: la l'ence, qu'un calme et si tranquille, n'avait-elle point le projet de rejoindre le cardinal en emmenant le roi? C'était l'opinion du coadjuteur; mais, quoiqu'au fond ce fût peut-être aussi celle de Monsieur, il ne vouint permettre qu'aucune précaution fût prise pour prévenir cet événement. C'est que, le roi et la reine hors de Paris, Monsieur restait le maître, et qui sait alors si les projets de toute sa vie ne se réalisalent pas?

En effet, le surfendemain, au moment où le coadjuteur venait de se mettre au tit et commençait à s'endormir, il fut réveillé par un ordinaire de Monsteur, qui lui dit que Son Altesse royale le demandait. Il sauta aussitôt à bas de son lit, et, comme il s'habillait, un page entra apportant un billet de mademoische de Chevreuse, qui ne confenalt que ces quelques mots: « Venez en toute hâte au Luxembourg, et prenez garde à vous par les chemins. »

Le coadjuteur, montant aussitôt en voiture, ordonna de tnucher au patals, et trouva dans l'antichambre mademoi-selle de Chevreuse, qui l'attendait assise sur un coffre.

- Ah! c'est vous i s'écria t-elle en apercevant Gondl; ma mère, qui est souffrante et qui ne peut sortir, m'a envoyée dire à Monsieur que le roi était sur le point de quitter Paris. Il s'est couché comme a l'ordinaire, mais il vient de se relever et il est dejà, dil on, tout botté.

— Et l'avis yous vient-il de bon lieu? demanda le coad-

- Du maréchal d'Aumont et du maréchal d'Albret, répondit mademoiselle de Chevreuse. Je suis donc accourac-chez Monsieur, que j'ai éveillé, et dont la première parole a été : « Envoyez quérir le coadjuteur, »

 Entrons donc, reprit Gondi, et saus perdre une minute;
 car, si Monsieur met à se décider sa lenteur ordinaire, nous arriverous trop tard.

Ils rentrérent, et tronvérent Monsleur couché avec Ma-

dame - Ah! mon cher Gondi, s'écria le duc d'Orléans en apercevant le coadjuteur; vous l'avicz blen dit l'Et maintenant que ferons-nous?

- Il n'y a qu'un partl à preudre, monseigneur, répondit le coadjuteur : c'est de nous emparer des porles de Paris.

Mals c'était une mesure bien vigoureuse pour Monsieur, dont la force s'usait toujours dans les préparatifs de l'exéculton. Aussi tout ce que le coadjuteur put tirer de lui, ce fut qu'il enverrait de Souches, capitaine do ses Suisses, cher pour la supplier de faire réflexion aux suites la reine. d'une action de cette nature.

⁽l) Voici le texte de cet ordre :

[«] Monsieur de Bar, je vous fais celle-ci pour vous dire que vous exécutiez ponetuellement tout ce que mon cousin le cardinal de Mazarin vous fers savoir de mon mtestion, touchant la liberté de mes consins, le prince de Condé, le prince de Conti et le duc de Lougue-ville, qui sont eu votre garde, sans vous arrêter à quelque autre que vous pourriez recevoir ci-après du roi, monsieur mon fils, et de moi, contraire à celui-ci; priant Dieu qu'il vous ait en sa sainte carde.

[&]quot; Écrit à Paris, le 6 février 1651, s

— Cela suffira, disalt Monsieur dans la crainte qu'il avait de prendre un parti trop décisif; et, quand la reine verra que sa résolution est pénétrée, elle n'aura garde de la suivre.

Alors, Madame, s'impatientant de la faiblesse de son

le froissa et le jeta de côté. Pendant ce temps, Madame se penchait à l'oreille de mademoiselle de Chevreuse et lui disait tout bas: — Je te prie, ma chère mièce, de p usser le coadjuteur, par toute l'influence que lu as sur sa p rsonne, a faire de



Toute cette procession dura jusqu'à trois heures du matin.

mari, commanda de lui apporter une écritoire qui était sur la table de son cabinet, prit une grande feuille de papier, et, toute couchée qu'elle était, écrivit les lignes suivantes:

« 11 est ordonné à M. le coadjuteur de faire prendre les armes et d'empêcher que les créatures du cardinal Mazarin ne fassent sortir le roi de Paris.

. MARGUERITE DE LORRAINE.

Mais, au moment où Madame passait cet ordre au coad-juteur, Monsieur le lui arracha des mains, et, l'ayant lu,

iui-même tout ce qu'il faut qu'il fasse; demain, je lui réponds de Monsieur.

Mademoiselle de Chevreuse obéit aussitôt, et le coadjuteur, qui n'avait besoin que de cette promesse, et qui même à la rigueur s'en serait passé, s'élança hors de la chambre Mais, comme le duc d'Orléans le vit sortir, il s'écria

— Ah! monsieur le coadjuteur, je vous en supplie, n'oubliez pas que pour rien au monde je ne veux me brouilier avec le parlement.

- Eh: mou cher oncle, dit mademoiselle de Chevreuse en fermant la porte derrière le coadjuteur, je vous défie de vous

and the second of the second DEPOSIT OF REAL PROPERTY.

e y y r le e y y r szen c alla t s'u t cette a r des fraces r n - Aux 1-2-1 I I I I I I I I I v ic M da vua enlever ile bo e gret e cestalife rdenna e re a se fersqu'un off p el peud étai exast ro a re are lle a prenure et rtles sen melles enveyer er des erdres je r s.v.fr. e t mul itude se ruant veis le l'a . Ersries grils

C le vedu eurans en 13 t lendostalari

r liver entle r' vus ivense le r'r ctein'
denfmener le silve vus previent que
lest i poble et que le live est ne le souffi r - ' ; 4

's v e mare qua causé r dt la rie t u'e cette e oct n' c'est di la la de a faire cesser, si the certe count cest of a finder lattre cesser, sit in the dury cest of the ce 1 4 4 4 1

A of a r on? st eff tivement de Sou hes Selude of Fordr de Fischer in qu'il vir lein si l r , u f su sch . Le jeune pr fte fals temblan de dermir

dt la ret , reteuriez vers celui qui vons

For emmen 15 ris redoubl rent On entendait au mil du tre errisons emm at repetée » Le r l sven is verle ini »

A e 1 A e prut pr Ire une rés lutien s bite

I - . - eile il su les, et urd nniz de ma part 7 ce pie veus avez vu, il faut d to to be ve, set nent, prevenez que le roi

I - S d endit trais it les ordres de la reine aux fir te al reupe. Au l'ot toutes les portes firet et la mil tuie se pre lpita dans le Pa-1 1 13 R 7 1 1

re t ute probabilit a pe ne le peuple retute frebablit a pene le peuple

f la ar rons, ne cux qui les commanraile in leur a ait d'eque le roi dormait,
raile is a faire le mins de bruit possible.

f i t naleur et marcha sur la pointe
r paicur et es furieux qui
r i lent de briser i s portes de tre e e et, si on avuit tardé d'une r (e e ct, sl on avait tarié d'une
r gresherent respectueux et
lu li lent lever les radeaux.
f r les e e d qu'il vent le roi, ils
' + # + 1 | D + ch e e rver ce bel en
l m | l br ' e l lencale d a ville et de

f VIV ne () i projet urall out has in the line of the circle is

. Il a artifice of the

rici teme to perfect r egritti prigele della r i vi velra e i bequi lui 7 e i lui i e on te dine on a record

ver qu'il r avrit so rande hâte de sortir lui donna à diner da 5 84 111800

Le 16, on sut a Paris que les princes arriveraient dans la i mrnee.

Morseur alla au devant d'env jusqu'a mi-chemin de Morseur alla ai devant d'env jus pra int-chemin de Sarit Denis. Le coadjuteur et M de Beautort etalent dans sa voture. En l'aper evant, les jrinces, hient arreter la letr et monte ent pris de lui. De Saint Denis à Paeis, le carrysse fut oddre de mit her au pas, tant la foule était isiderable. En il l'on arriva au Palais Royal au milieu des cris et des acilitations de toute la ville. Le roi, la retne et M le die d'Anjon y étaient restres seuls. M de Beaufort et le coacjuleur, qui pensaient que leur présence serait me loure de it agréable à la reine, allerent, M. de l'entert gorder la porte Saint-Honoré, et le coadjuteur en endre | m les aux Peres de l'Oratoire.

Male Prince monta au Palais-Royal et fut, dit la Rochefoucauld dar's ses Memoires, reçu en homme qui etait plus en etat de fatre grace que de la demander.

Le cante ce t ups, le cardinal sortait du flavre, gagnaît fir re du Notd et se retirait à Brûhl, petite ville de Le e tuat de Cologne.

Le lei demain du jour où le cardinal avait quitté Paris, le parlement rendait un arrêt, pour remercier la reine de son el lignement, et pour lui demander une déclaration qui exclut de son conseil tout étranger ou toute personne qui aurait fait serment à d'autres princes que le rol. La reine se hâta de publier cette déclaration qui mettait le condjuteur dans cette nécessité de n'être jamais du conseil ou de n'être jamais cardinal, puisque, en sa qualité de cardinal, il était forcé de prêter serment au pape.

Un mois après, le président Viole vint dégager la parole de l. le Prince à l'endroit du mariage de mademoiselle de thevreuse avec le prince de Contl. C'était encore un des effets de l'influence de madame de Longueville sur son frère Elle crangnait qu'une fois l'époux de mademoiselle de Chevreuse, celle-ci le livrat son mari pieds et poings liés au coadjuteur, son amant.

En même temps, on retirait les sceaux au marquis de Châteauneuf pour les donner au premier président Molé, ennemi declaré de M de Gondl.

Il était évident que le coadjuteur, après avoir si puis-sa ment contribué à la paix, était choisi pour faire les frals de la guerre.

Mais le co dinteur n'était pas homme à rester longtemps dans une position fausse. Il connaissait sa force et se l'exa-gérant encore. Il résolut de se retirer sous sa tente épiscopale et de punir la cour par son absence. En conséquence, Il alla trouver Mossieur et lul dit qu'ayant en l'honneur et la satisfaction de le servir dans les deux choses qu'il avait en s le plus à caur, c'est-a-dire l'éloigrement du cardinal et le retour des princes, ses coasins, il ini demandair la liberté de rentrer purement et simplement dans les exerci-ces de sa profession, et, comme la semaine sainte arrivait, de se retirer, pour y faire pénitence, dans son clottre Notre-Dame.

Si dis imu'é que fût Monsleur, il ne put empê l'er ses yeux de jeter un clair de jole. En effet, le condjuteur était, apris la victoire, un allie embarrassant. Monsieur int tendit les bras le serra contre son cœur, lui jura qu'il ne l'ou-bherait jamais, et espeta être débarrassé de lui.

En sortant de chez Monsieur, le condjuteur se rendit chez les princes, auxquels il voulut faire ses adieux. Ils étaient tons a l'hotel ce Condé avec mada te de Longuevirle et la princessa palatine. Les deux femmes ne parurent pas faire gran le attention a cette retraite. M. de Conti reçut le compliment en mant, et prit congé du coadjuteur en lui di-

- Au revoir, bon père ermite!

Mais M le Prince vit la conséquence de ce pas de ballet, comme dit le coadjuteur dans ses Memoires, et par it fort

Le soir meme, Gondi, en apparence tout à Dieu, était renfermé dans son cloftre Notre bame, laissant faire au comps et à deux sentiments qui ne pouvaient manquer de lui rouvrir une porte pour rentrer sur le theatre du monde; la le lie des princes pour le ministre, et l'amour de la reine pour Mazarin.

(spendant, le coadjuteir semblah avoir pris son parti, et ne paraisealt plus mélé à aucune intrigue politique, il re s'occupait que de ses devoirs religieux, ne voyait que de Chrodnes et des curés, et n'allait que la nuit a l'hôtel de Chevreus - C'elait a qui raillerait le vaincu, à l'hôtel de Chevreus Cetait à qui rainerait le vaiteu, a l'hoter de Conde et au Palais-Royal, et, comme en ce temps, pour e dis faire le re le avait fait faite une voltère dans une e ses fenetres Nogent Bautru, le houffon de la cour, an-onça que l'on postvait être tranquille désormais, et que è ce ly iteur r'aveit plus que deux soins : faire son salut, et vifffer les linoites

In la le proverbe.

Cependant, M. de Condé, débarrassé du coadjuteur, commençait a formuler ses demandes et à dessiner sa position. On lui avait promis pour lui le gouvernement de Guyenne, qu'on avait ôte au duc d'Epernou, et la lieutenance générale, ainsi que la citadelle de Blaye au duc de la Rochefoucauld. En outre, il réclamaît le gouvernement de la Provence pour le prince de Conti. Or, comme il tenait deja dans l'interieur Clermont en Argonne, Stenay, Bellegarde, Dijon et Montrond; que M. de Longueville, l'oril tourné vers la Normandie, ne perdait pas de vue son ancien gouvernement, c'était, si on lui accordait ses demandes, créer à un sujet une position presque royale; c'était donner à un ambitieux les moyens de soutenir une lutte dans laquelle la royauté pouvait succomber.

Aussi, du fond de son exil, d'où il correspondait avec la relne sur toutes les affaires de l'Etat, Mazarin voyait-il, plei i de terreur, ces prétentions de M. le Prince, qui avait d'affleurs commencé de se saisir de sa part sans s'occuper de ses amis; c'était, du reste, assez son habitude, ce qui lui faisait dire, a chaque promesse d'engagement pris qu'on

ful rappelait:

- Ah! M. de Beaufort est hien heureux de n'avoir eu

besoln que d'une échelle pour sortir de prison.

Les choses on étaient à ce point, lorsqu'un soir le vicomte d'Autel, frère du maréchal Duplessis, un des plus intimes confidents de la reine et des plus fidèles serviteurs de Mazarin, entra vers une heure du matin dans la chambre du coadjuteur, et, se jetant dans ses bras:

- Salut à M. le ministre, dit-il.

Le coadjuteur le regarda en face et lui demanda s'il était fou.

- Je ne suis pas fou le moins du monde, répondit d'Autel, et j'al a votre porte, au fond de mon carrosse, quelqu un qui est tout prêt à vous affirmer que je suis dans mon bon sens.
- Et quelle est la personne qui prend une pareille responsabilité? demanda en riant le coadjuteur.

- C est le maréchal Duplessis, mon Irére.

Le coadjuteur commença d'écouter plus attentivement.

- Ecoutez, continua d'Autel, et pesez chacune de mes paroles. La reine vient de me commander tout à l'heure de vous dire qu'elle remet entre vos mains sa personne, celle du roi son fils et la couronne.

Alors, il lui dit que le cardinal avait écrit à la reine que, si elle ajoutait le gouvernement de la Provence à celui de la Guyenne dont elle venait dejà de se relâcher, elle se deshonorerait aux yeux du roi son fils, qui, lorsqu'il serait en âge, la considérerait comme ayant perdu son Etat.

Le condjuteur écontait de toutes ses oreilles, lorsque le maréchal Duplessis entra à son tour, et, jetant une lettre sur la table:

- Tenez, dit-il à Gondi, lisez.

Cette lettre était du cardinal; il disait:

"Vous savez, madame, que le plus capital ennemi que j'aie au monde est le coadjuteur; eh bien, servez-vous-en plutôt que de traiter avec M. le Prince aux conditions qu'il propose; faites M. de Gondi cardinal, donnez-lui ma place, mettez-le dans mon appartement: il sera peut-être à Monsieur plus qu'à Votre Majesté; mais Monsieur ne veut point la perte de l'Etat, ses intentions dans le fond ne sont pas mauvaises: enfin tout, madame, plutôt que d'accorder à M. le Prince ce qu'il demande; car, s'il l'ohtenait, il n'y aurait plus qu'à le mener à Reims."

De cette ouverture le coadjuteur ne se souciait pas du tout de tirer un ministère, mais un chapeau. Il répondit au maréchal, demeurant toujours dans son système de dévouement à ses amis, qu'il était tout prêt à servir la reine sans aucun intérêt, d'autant plus qu'il lui répugnait, disait-il, d'entrer dans une place toute chaude et toute fumante encore. Le maréchal comprit que cette modestie et cette délicatesse venaient sans doute au coadjuteur du délaut de sûreté; il ajouta donc:

- 11 familiait que vous vissiez la reine.

Et, comme le coadjuteur se taisait :

— Que vous la vissiez en personne. Et, comme il se taisait encore, Duplessis lui présenta une lettre d'Anne d'Autriche.

- Tenez, lui dit-il, lisez; vous fiez-vous à cela?

Cet écrit promettait toute sûreté au coadjuteur s'il venait au Palais-Royal.

Le coadjuteur prit la lettre, la lut, baisa le papier avec l'apparence du plus profond respect; puis, s'approchant de la bougie, le brûla tout entier, et, quand il n'y en eut plus que la cendre sur la table, se retournant vers le maréchal:

- Quand voulez-vous me conduire chez la reine? dit-il. Je suis à ses ordres.

Il fut convenu que le coadjuteur attendrait le lendemain

au soir à minuit dans le cloître Saint-Honoré. Ce fut une seconde repétition de la scène que nous avons deja racontée. Seulement, au lieu de Gaboury le portemanteau, le coadjuteur vit venir à lui le maréchal Duplessis. L'introducteur avait grandi avec les événements.

Le maréchal conduisit le coadjuteur à l'oratoire de la reine. Une demi-heure après, la reine entra et le maréchal

les laissa tête à tête.

De cette entrevue et des deux autres qui suivirent resultérent certains articles arrêtés entre le cardinal Mazarin, le garde des sceaux de Châteauneuf, le coadjuteur de Paris et madame de Chevreuse, articles dont voici la substance:

« Le coadjuteur, pour se maintenir dans la confiance du peuple, pourra parler, au parlement ou ailleurs, contre le cardinal Mazarin, jusqu'a ce qu'il trouve le moment propice pour se déclarer en sa faveur sans rien hasarder.

« M. de Châteauneuf et madame de Chevreuse feront semhlant d'être mal avec le coadjuteur, afin de pouvoir traiter séparément avec le cardinal, posséder les honnes grâces de la reine et se conserver en même temps dans le public par

le moyen du cardinal.

« Madame de Chevreuse, M. de Châteauneuf et le coadjuteur s'efforceront de détacher le duc d'Oriéans des intérêts du prince de Condé et d'obtenir que Son Altesse royale ménage le cardinal, sans rompre toutefois avec M. le Prince.

« M. de Châteauneuf sera premier ministre et garde des

« M. le marquis de la Vieuville sera surintendant des finances, moyennant 400,000 livres qu'il donnera au cardinal.

« M. de Mazarin obtiendra du roi pour le coadjuteur la promesse formelle du cardinalat, et la charge de ministre d'Etat, mais cette promesse ne devra se réaliser qu après la tenue des états généraux, afin que le coadjuteur puisse servir plus utilement le cardinal au sein de ces états, leur bonne intelligence n'étant pas connue.

« Le cardinal récompensera tous ceux qui se sont entre-

mis pour le succès de la présente négociation.

« Le sieur Mancini recevra le duché de Nevers ou le Rethelois avec le gouvernement de Provence, et épousera mademoiselle de Chevreuse.

" Le cardinal empèchera M. de Beaufort d'avoir aucune part dans la confiance de la reine et du roi, et le traitera toujours comme son ennemi.

« Le cardinal autorisera M. de Châtcauneuf et le coadjuteur, ainsi que madame de Chevreuse, à s'approcher de la reine, et aura en eux une entière confiance sur la promesse qu'ils lui font d'être dévoués à ses intérêts.

« Le tout à condition qu'on ne parlera plus de ce qui s'est passé avant, pendant ou depuis la guerre de Paris, et aussi depuis l'emprisonnement de MM. les princes, contre lesquels se fait principalement la présente union, l'intérêt commun des parties contractantes étant Iondé sur la ruine de M. le Prince ou du moins sur son éloignement de la cour.

« Le cardinal promet enfin d'empécher que le duc d'Orléans ait connaissance du présent traité, ainsi que des conférences qui pourront suivre. »

Nous nous sommes étendu sur ces détails pour montrer de quelle étrauge façon les affaires publiques se brassaient à cette époque et combien y avait peu de part le peuple, qui cependant y etait le plus intéressé.

Ce qu'il y a de curieux, c'est qu'en même temps, et comme la régence était sur le point de finir, la reine faisait porter au parlement deux déclarations, l'une contenant les causes pour lesquelles le cardinal Mazarin était à tout jamais exclu du royaume, l'autre par laquelle le prince de Condé était reconnu innocent de tout ce qu'on lui avait imputé contre le service du roi.

Ces déclarations furent enregistrées le 5 septembre. Le leudemain, le roi atteignit sa majorité.

La veille, le sieur de Rhodez, grand maître des cérémonies, avait fait avertir le parlement que le roi devait se rendre le 7 au palais et y tenir son lit de justice pour la déclaration de sa majorité.

Le 6 au soir, le marquis de Gesvres, capitaine des gardes du corps, les grands maîtres et maîtres des cérémonies, et le sieur de Réaux, lieutenant des gardes, après avoir visité tout le palais, en prirent les clefs et y restérent pour préparer toutes les choses nécessaires à la séance du lendemain.

Le 7 au matin, toute la cour sortit du Palais-Royal, trompettes en tête: après la compagnie des chevau-légers, après celle du grand prévôt, après deux cents maîtres représentant la noblesse de France, après les gouverneurs de provinces, les chevaliers de l'Ordre, les premiers genme eles grates at mals ner la variation la v

Le 1 le fied en grand nonbre vêtus de es l'anches lifeues et rouges, et la comte devant les gardes du corps a le 1 ritemanteau et les huissiers et

A - dit la relation à laquelle nous empruntons ces samme ait le r 1, que san auguste contenance et sa gravité vraiment royale, avec sa civilité naturelle, les ctremarquer à tus pour les délices du genre lui u et red ubler aux grands et aux petits les vœux quils fit reduairement pour sa santé et prosperité. »

Le je : e L ul XIV, par juer le premier rôle dans ite grande enuité, était revêtu d'un habit tellement y ri de bridere d'r, qu'en n'eu jouvait discerner ni l' Ze i'i la u'r En cutre, il était de si haute stature, il e avait je i a cr'hre qu'il n'eut que quatorze ans. A se, en y y n' un joune seigneur du même âge que le r, as i au ji llus jetit que lui, la feule, mesurant la 'e a l'age se laissa emp rier a crier « Yive le roi; » Ce m m t le cheval du jeune souverain, qui était l'de c ul-or isabelle, s'etant cabré, celui-ci le maire le la riqu'on re onnut bien que c'etait un roi e riqui s'urait s'umettre un jour les hommes, que clu q', si jeune, s'umettait déja les animaux.

si l'ese fut rejue à la porte de la Sainte-Chapelle par l'ayeux, resétu de ses habits episcopaux, le-lui l't uile harangue que le jeune roi écouta avec l'i re leillement, ensuire il le conduisit au r'u il e tendit une messe basse célébrée par un j'en de la hapelle

E riant de la S inte Chapelle, le rol alla prendre sa 1 ° 1 rl ment (eux de nes lecteurs qui seront cur e x d av ir e i il etalt asses, comment il etalt assis, qui t a sa main droite, qui a sa main gauche, qui devant 12 1 ° ur d lin, p urront lire la relation qui en fut 1 les et que madaime de Motteville inséra dans ses Mei

Ar qualler i, assis et convert, prit la parole et dit

- 1 r r suis venu en m n parlement pour vous

n uvart la loi de mon Etat, J'en veux prendre

n r r r r r r et justice Mon chan eller vous dira

n r meit mes intentiors.

r in rement, le hanceher, qui avait reçu r in e n lege et fit un long discours, e n 'r n, n, il se endit éloquemment sur

I le l' l'rene s'in lina un peu et dit au roi :
r'eir v la neuveixe année que, par la voe r'el fene r'el me tr's honoré seigneur.
e le vir édu atère et de gouvernement de
le vir édu atère et de gouvernement de
le v vire per me qui m'et si chère et
le vernement de cette motarchie, je vous
re 'vernement de cette motarchie, je vous
re egne heureux.

63 M3,

re lr de di soln qu'il vou a ilu
re lr de de ladmini tration de mon
re le v re la me donner vo bons
or di de re la solvez le chef de min

Monseigneur le duc d'Anjou se leva alors, s'approcha du rei con frère, et fléchissant le genou, lui baisa la main et lui protesta de sa fidelité. Son Altesse royale le duc d'Orleans en fit autant, comme aussi les princes de Conti et les autres princes. Aussitôt le chanceller, les ducs et pairs, les ecclésiastiques, les maréchaix de France, les officters de la couronne et tous ceux qui étalent en séance se leverent et rendirent en même temps hommage au roi

Ce fut en ce moment qu'en remarqua parmi tous ces princes, ducs, pairs, maréchaux, l'absence de celui qui ent du s'y trouver avant tous, c'est-a dire du prince de conde. Le bruit circula bientôt qu'il avait quitte l'aris la nuit précedente

Etait-ce jour ne pas faire serment de tidelité au roi?

Malgre cette absence, qui inspirait une crainte vague mais reelle, le retour de sa Majesté au Palais-Cardinal n'en lut pas mouis salué par des acclamations unanimes, et les cris de « Vive le roi! » continuerent toute la nult autour des feux de jole allumés de cent pas eu cent pas par toute la ville.

Profitons de cette halte naturelle que nous offre l'histoire pour jeter un coup d'œil sur la société française, et voir quel aspect elle présentait vers le milleu du xvite siècle.

XXIV

CE QU'ÉTAIT LA SOCIÉTÉ A CETTE ÉPOQUE. - QUELLES FEMMES ONT EU DE L'INFLUENCE SUR ELLE. - MA-RION DE LORME. - ANECDOTES. - LE SURINTENDANT D'ÉMERY. - LE PRÉSIDENT DE CHEVRY. - CLAUDE QUILLET. - MORT DE MARION. - NINON DE LENCLOS. - SON PÈRE. - SAINT-ÉTIENNE. - RARAY. - COU-LON. - LES PAYEURS, LES FAVORIS, LES MARTYRS ET LES CAPRICES. - NAVAILLES. - MADAME DE CHOISY. -sa société. - mademoiselle de scudéry. - son ÉDUCATION LITTÉRAIRE. - SES EMBARRAS D'ARGENT. - SES PREMIERS OUVRAGES. - « LES CHRONIQUES DU SAMEDI . - LA MARQUISE DE RAMBOUILLET. SON HÔTEL. - LA CHAMBRE BLEUE. - BONTÉ DE MADAME DE RAMBOUILLET. - SA DÉFINITION DE L'AMITIÉ. -L'ÉVÊQUE DE LISIEUX ET LES ROCHES DE RAMBOUIL-LLT. - LES CHAMPIGNONS DU COMTE DE GUICHE. -FAMILLE DE MADAME DE RAMBOUILLET. -- LA BELLE JULIF. - M. DE PISANI. - MADEMOISELLE PAULET. - M. DE GRASSE. - VOITURE.

Nous symboliserons l'esprit de cette époque par cliq femines de conditions et de caractères différents. Ce sont elles qui ont, en quelque sorie, créé l'influence féminine sur la sociéte moderne Jusque-là, les femmes n'existaient guère que reduites a la condition de maîtresses, c'est-à-dire d'esclaves reines, et c'est alinst que nous voyons apparaître tour à tour Diane de Poitiers, madaine d'Etampes et Gabrielle d'Estrées. Leur pouvoir est tout physique et tient leur heauté qu'elles perdent l'influence qu'elles ont sur leurs amanis couronnés, et l'influence qu'elles avaient sur le monde est perdue. Le xvii siecle vit naître un autre empire, et s'accomplir une autre conquête: c'est celle de l'esprit.

Ces cinq femmes, dont nous allons parler, sont: Marlon de Lorme, qui représente la courtisane; Ninon de Lenclos, qui représente la femme galante; madame de Choisy, qui représente la femme du monde; mademoiselle de Scudéry, qui représente la femme de lettres, et madame de Rambouillet, qui représente la grande dame.

Marie de Lorme était née a Châlons sur-Marne, et, à l'époque ou nous sommes arrivés, elle pouvait avoir trentequatre ou trente-cinq ans. Mais, on le sait, elle était dans tont l'éclat de sa beauté et de sa réputation. Fille d'un homme riche, elle avait vingt-cinq mille écus de dot, et eut pu se marier, comme on le voit; mais sa vocation l'entraina

Son premier amant fut Desbarreaux, le fils de l'ancien intendant des finances sous Henri IV, le même qu'une

omelette et un sonnet ont rendu célèbre (1). A cette époque où Marion vivait encore chez son père, il resta huit jours caché chez elle, dans un petit cabinet où l'on mettait le bois, et où Marion lui portait à manger. Cette contrainte parut insupportable à la jeune fille, et elle quitta la maison paternelle. A partir de ce jour, Marie fut Marion.

Après Desbarreaux vint Rouville, le beau-frère du comte de Bussy-Rabutin, le même que Brantôme appelle un homme rude et hault à la main; ce fut pour elle qu'il se battit avec la l'erté-Senectère, dont nous avons parlé à propos de la bataille de Rocroy et des intrigues de la

Fronde.

Puis Miossens, qui conduisit M. le Prince à Yincennes, Miossens, qui ne lui fit pas la cour, mais auquel elle la fit; puis le malheureux Cinq-Mars; puis Arnaud; puis M. de Châtillon; puis M. de Brissac. Ceux-ci furent ses amants de cœur. Elle avait, outre cela, ses amants politiques, puis ses amants d'argent, puis ses cavaliers servants.

Nous avons dit comment elle vint deux fois chez le cardinal de Richelieu, et jeta au nez du valet de chambre.

je ne sais quelle somme que le ministre lui envoyait. Une autre fois, il lui offrit un diamant qui valait soixante pistoles. Peut-être allait-elle le refuser, comme elle avait fait de l'argent, lorsqu'il échappa au cardinal de dire que cette

bague venait de madame d'Aiguillon :

- En ce cas, dit Marion, je la garde comme un trophée. Ses grandes dépenses et le désordre de sa famille, qu'elle mourrissait, la forçaient de temps en temps à prendre des amants d'argent. Ses deux trésoriers étaient le surintendant d'Emery, dont le nom a déjà été prononcé plusieurs fois,

et le président de Chevry.

Le seigneur d'Emery, comme on l'appelait depuis qu'il était surintendant des finances, était fils d'un banquier de Lyon, nommé Particelli. « C'était, dit le cardinal de Retz, l'esprit le plus corrompu de son siècle; il ne cherchait que des noms pour trouver des édits, et disait en plein conseil que la bonne foi n'était saite que pour les marchands.

Il est difficile de faire en quatre lignes, un portrait plus

Son père fit une célèbre banqueroute; ce qui fut cause

que le fils changea de nom, et, au lieu de s'appeler Parti-celli comme son père, s'appela d'Emery, Richelieu appréciait, a ce qu'il paraît, dans d'Emery, les qualités que critique l'abbé de Gondi, c'est-à-dire cette grande imagination à l'endroit des impôts, car il le présenta à Louis XIII sous son nouveau nom, comme inten-

dant des finances.

- M. d'Emery? M. d'Emery? répéta le roi. Je ne connais pas cela; mais mettez-le bien vite en cette place, monsieur le cardinal, car j'ai entendu dire que ce coquin de Particelli y prétendait, et, comme je le sais très intrigant, j'ai peur qu'il n'y arrive; ce qui nous ferait grand tort à tous

- Oh! sire, dit le cardinal, il n'y a pas de danger. Ce

Particelli, dont parle Votre Majesté, a été pendu.

— A la bonne heure! dit le roi. Eh bien, puisque vous répondez de M. d'Emery, mettez-le en cette place.

Et d'Emery fut installé.

Ayant été envoyé aux états de Languedoc comme intendant, il fit retrancher à M. de Montmorency la pension de cent mille livres que les états lui faisaient. Ce retranchement mit le comble aux griefs de ce duc contre la cour, et le détermine à se jeten dans la révolte dant il fut rie et le détermina à se jeter dans la révolte dont il fut vic-time. Madame la princesse de Condé, qui regardait d'Emery comme un des assassins de son frère, le haïssait cruelle-

Il ne donnait point d'argent à Marion, car Marion n'en acceptait pas ; mais il lui faisait faire des affaires. Or, par amants d'argent, il faut entendre amants à cadeaux. plus souvent, dans les conditions qu'on faisait avec elle, on convenait de tant de marcs d'argent. Aussi, à sa mort, dit Tallemant des Réaux, trouva-t-on chez elle pour plus de vingt mille écus de hardes.

Grand Dieu! tes jugements sont remplis d'équité

est vrai encore que l'on conteste à Desbarreaux son omelette on sonnet Ses amis ont attribué l'omelette a Bachaumont; ses mis, le sonnet à l'abbé de Lavan, Il ne resterait donc plus illustrer Desbarreaux que d'avoir été le premier amant de un de Lorme : maintenant, Marion a-t-elle eu un premier et son sonnet engemis, le s

Quant à Charles Duret, seigneur de Chevry, que l'on appelait tout bonnement le président Chevry, c'était un autre original. Il était neveu du célebre Duret, qui avant été médecin de Charles IX, de Henri III et de Marie de Medicis, et qui, se figurant que l'air de Paris était mauvais, saisait élever son fils unique sous une cloche de verre où le pauvre enfant mourut.

Le président Duret avait l'habitude de dire

- Si un homme me trompe une fois, Dieu le maudisse! s'il me trompe deux fois, Dieu le maudisse et moi aussi!
mais, s'il me trompe trois fois, Dieu me maudisse tout seul!
L'histoire, no die pas s'il appliqueit act aviente.

L'histoire ne dit pas s'il appliquait cet axiome aux femmes. Ce qui nous ferait croire le contraire, c'est qu'il était, comme nous l'avons dit, un des tenants de la belle

Marion

Par ses bouffonneries et par sa danse, il s'était mis fort bien en cour, et Henri IV et Sully l'aimaient heaucoup. Ce fut lui qui inventa les figures du fameux ballet où le roi prit pour Charlotte de Montmorency ce grand amour que nous avons raconté. Cette faveur le conduisit tout droit a l'intendance des finances que lui accorda le maréchal d'Ancre. Lorsque celui-ci fut tué, il faillit tomber comme créature de Concini; mais il se maintint en donnant dix mille écus à la Clinchamp, que Brantès, frère de Luynes, entretenait. Ce Brantès est le même qui fut depnis duc de Luxembourg.

Le président de Chevry avait de singuliers tics en parlant; il disait à tout propos et au bout de chaque phrase : Mange mon loup, mange mon chien; ce qui rendait sa conversation fort lnintelligible. Cependant, comme il se connaissait cette infirmité, lorsqu'il parlait à de grands personnages, il essayait de se corriger. Un jour, en causant avec Richelieu, il parvint pendant quelque temps à ne pas retomber dans son défaut habituel. Mais néanmoins il ne put s'empêcher de laisser à la fin échapper la moitié de sa phrase.

— Ah! par ma loi, s'écria Chevry, j'en demande pardon à Votre Eminence, voila mon loup laché.

- Eh bien, dit le cardinal, ne perdez pas de temps, mettez vite votre chien dessus, et, s'il est de bonne race, il le mênera assez loin peut-être pour que nous ne les revoyions ni l uu ni l'autre.

C'était sans doute aussi par un autre tic qu'il n'appelait

Marion que mon petit père.

Le président de Chevry mourut de la pierre et après avoir subi l'opération de la taille. Aussi fit-on pour lu; cette épitaphe:

> Ci-git qui fuyait le repos, Qui fut nourri, dès la mamelle, De tributs, de taille, d'impôts, De subsides et de gabelles; Qui mettait dans ses aliments Le jus des dédommagements, Et l'essence du sou pour livre Passant, songe à te mieux nourrir, Car, si la taille l'a fait vivre, La taille aussi l'a fait mourir.

Quant au cavalier servant de Marion de Lorme, au patito, comme on disait à cette époque en imitation du langage c'était Claude Quillet, auteur du poème latin Catlipédie, lequel, ayant plaisanté sur la possession des religieuses de Loudun, se retira a Rome, où il fut longtemps secrétaire du maréchal d'Estrées puis revint, après la mort du cardinal, à Paris, où il se fit serviteur de la Marion sans en jamais rien obtenir, mais aussi sans jamais perdre l'espérance qu'il en obtiendrait quelque chose. En effet, le pauvre Quillet en obtint à peu près tout, excepté ce qu'il désirait au-dessus de tout.

Malgré la vie que menait la Marion, elle était fort respectée, car elle recevait ce qu'il y avait de mieux à la cour, et, une fois maîtresse de maison, maintenait chacun en son lieu et place. Aussi, un jour qu'elle allait solliciter le président de Mesmes de faire sortir son frère Baye de prison où il avait été mis pour dettes, ce président fut si charmé de ses manières et de son esprit, qu'il lui dit :

 Se peut-il, mademoiselle, que j'aie vécu jusqu'à cette heure sans vous avoir vue?

Après quoi, il la conduisit jusqu'à la porte de la rue et la mit en carrosse le chapeau à la main.

Le jour même, de Baye sortit de prison.

Marion mourut à trente-neuf ans et plus belle que jamais. Sans ses fréquentes grossesses qui, il faut le dire, par les soins mêmes qu'elle avait de sa propre beauté, n'arrivaient jamais à terme, elle eut eu sans doute la longue existence qu'on lui a attribuée; mais, se trouvant enceinte pour la cinquième ou sixième fois, elle prit une si forse dose d'antimoine qu'elle se tua. Quoiqu'elle n'ait été malade

th Un vendredi qu'il faisait un grand orage, Desbarreaux avait otdonné, dans une auberge, une omelette au lard, impiété qui avait
fort scandalisé l'hôte, lequel, sur l'injoaction expresse de Desbarreaux, n'avait pas moins été forcé d'obéir. Il apporta donc le plat
défendu; mois, au moment où il allait le poser sur la table, il se fit
un si violent coup de tonnerre, que toute la maison en trembla, et
que l'hôte tomba à genoux. « Pardieu! dit Desbarreaux prenant
pitié de la terreur de cet homme, voità bien du bruit pour une
omelette. » Et, ouvrant la fenêtre, il la jeta dans la rue.

Quant au sonnet qu'il fit dans un mouvement de repentir, tout
le monde le connaît; c'est celui qui commence par ce vers:

Grand Dieu! tes ingements sout remplis d'équité.

a compared the a l c < 1 frmer les

s el len com The second second in

> La lacette de la . i . t et si beau

. a veni o in fait vivie Mare als, qui at fall assister in trois firs, est une jure fan

au un credit

us leacte de Marin de Lorme

e orsies al rotate de quiter la se als e si lie brid comie M de la lei V e envisagea la v la toe vue social son pere, des sa je la vait la toetti vir lile sodisinguait par a viv ité d'en estre juait bien du luth d'ir coment s'r it la stralande, aussi les 1 1 vaet 5 vet siur com

S r I t un mille Saint-Etlenne. il i mile pre depux, mais se v Arre de Lenel's le mariage

e i k ay e fut an ureux, mais le lavate pur la retraite de par laisait que la jeune var le cava r qua la dérobee. Un jour,

nul r. in tait garni de deitelle
ct prinds el l'se n'us en paix.

L's ve constitut contribution lit sa coni, s'ite! ave sa mere, et l'eni et l'yr's pai mets. A partir du
e de Le els rempit avec toutes

1 1 referen Sinn

r (ul 1) a flotot en même temps
c e e es va li ipours, elle eut d'Auqui retait en re que d'Andelot,
r e Se gné, juis Rambouillet, puis Meré, I fus Mi sus, depus maréchal d'Alun autre Al rs, elle prit ses amants
r un in estre chacun Aussi écri
l r e uerui trois mois;

I er e ver avait He-même divisé le perrs les laveris et les ver et et et et et ests caprices. Ce

The second residual de second de sec

et v i aurez

-

r in n re clambre
r r ur grand bruit
u caobre n jene cava

A ellrol der rendi

Il 18 it d'u e grave offense envers son hôtesse, mais il 151, it qu'il lui et ut ses excuses si galamment, que v'nen lui faide na, e que, si le duel eut fieu, il n'eut fas du n'uns des suites falaites.

Volla ch e le en ctait à l'epoque où nous sommes artives, tenant excellente matson, ayant des laquais a belle-livree, et recevant e-neutremment avec Marl n de Lorme, sa rivale, ce qu'il y avait de mienx dats tout Paris. Comme Ninon vecut qua re vingt dix aus et traversa Tresque tout le regne de l. cus XIV, neus aurons le foisir de la voir reparatre e neus refar ciens d'elle en 17 6, c'est a-dire à I cp que de sa mor

Madame de cl isy, que nons avons citée comme ayant eu une grande 111 ieuce sur les commencements de la so-ciele mederre, c'ait la femme de M. de Chotsy, chanceller de M. e due d'orleans, elle était tellement à la mode, et pla sti s. et eu cardinal Mazarin, qu'un jour celul-ci et la crez le marcelial d'Estrees, où il y avait graude ré-

- quot di il, vons vons divertissez ici, et madame de the start en pas? Quant a moi, mon aves est qu'il n'y a de rechion complete que la où elle se trouve.

ladame de Choisy connaissant son influence, et en etait re, aussi int-on sur elle ce quatrain;

La Choisy fait bien la value Elle croit être la reine, Quand elle voit dans son palais Tant de seigneurs et de laquais.

En effet, ses salons etaient le rendez-vous des plus grands personnages de la cour. Mademoiselle de Montpensier dans ses Memoires, madame de bregis dans ses Portraits, Segrais dans ses Divertissements de la princesse Aurelie, et Saumaise dans le Dictionnaire des Précieuses, on font le plus grand shore. en font le plus grand éloge Aussi disait-elle un jour à Louis XIV enfant :

Sire, si vous voulez devenir un grand roi, il faut vous entretemr souvent avec M. de Mazarin; mats, si vous voulez deventr un homme poli, il faut vous entretentr

plus souvent avec moi.

Louis XIV noubita pas cet avis de madame de Choisy, et plus d'une fois, lorsqu'on le complimentait sur l'élégance de ses paroles.

- Ce n'est pas etonnant, repondant-II, je suis l'élève de madame de Choisy, et c'est elle qui m'a appris le beau

Madame de Choisy etait la mere de ce singulier abbé de Choisy qui nous a lausse des mémoires sur lui-même, une histoire de mademoiselle de la Yalliere et une histoire du roi Louis XIV, qui passa la moitié de sa vie habillé en Iemme, et, sous le nom de madanie de Sancy, cherchaft à faire des passions, que la chronique scandaleuse du temps pretend n'avoir pas toujours été malheureuses. Ce fut lui probablement qui servit de héros a Louvet pour son roman de Faublas.

Il allait tant de gens chez madame de Cholsy, qu'elle avalt pris le parti d'en agir fort librement avec les visi-A ceux qui l'ennuyaient, elle disait tout simplement : — Yous ne in accommo lez pas; si je pilis m habituer a vous, je vous le Ierai savoir

Quand elle avant société trop nombrense, elle disalt Messicurs, nons sommes trop de gens icl, on ne s'en-

tend pas causer; voyez a qui de vous s'en fra

Un jour, le comte de Roussy, qu'elle avait remcontré la veille vint heurier à sa porte; elle mit la tête à la fenêtre, et, le reconnaissant :

— Monsieur le comte, lui ditelle, je vons ai déjà vu hier, et c'est bien assez; aujourd'hul, f'ai affaire a mon-

Li, en même temps, elle montrait au comte june homme de quinze ans qui était avec éle à la fenêtre. Il es vrai que, s'il faut en croire les épigrammes du temps madaine de Choisy montrait encore autre chose que

En volct une qui est venue jusqu'à nous : mais peut-être (tait elle d'un de ces mécontents qu'elle avait si cavailère-

ment congedies

Je ne sais si l'on me trompe, Mals on dit que l'on vous montre, Mademotselle Rohan, A jouer de la prunelle. Qu'er distu, Jean de Nivelle?

Montre de Choly avait un commerce de lettres réglé tor la reine de Polegue, Marie de Gonzague, avec madame Royale de Savele, avec madame Christine de France, avec la fameuse reine Christine de Suède, et avec ¡lusieurs

princesses d'Allemagne.

Made'eine de Scudery, comme les autres femmes que nous avons citées, était née presque en même temps que le siecle. Elle était sour de Georges de Scudery et nee au Havre, en 1607, d'un capitaine sicilien qui avait suivi la fortune des princes de la maison d'Anjou, Aussi, Scudéry dit-il de lui-même :

> Moi qui suis fils d'un capitaine Que la France estima jadis, Je fais des desseins plus hardis, Et ma manière est plus hautaine.

Quoique le frère et la sœur soient restés ensemble qua-rante s pt ans sans se quitter, nous les séparerons. Occu-pors-nous d'abord de la sœur; nous retrouverons Scadéry

a propos du theatre.

Mademoiselle de Scudéry était une grande personne qui avait le visage fort long, et qui était maigre et noire; ce qui faisait dire à madame de Cornuel, qu'elle avait désiguée dans un de ses romans sous le nom de Zénocrite, et qui était mécontente de la désignation : que la Providence, et qui fait toujours bien ce qu'elle fait, sachant que mademoiselle de Scudéry devait écrire, lui avait fait suer de l'encre. Elle racontait elle-même comment le goût de lire des romans lui était venu et l'avait conduite tout na-tureilement à celui d'en composer. Un jour que, toute petite fille, elle s'était procuré un livre traitant de matières amoureuses, son confesseur, qui était un moine feuillant, nommé dont Gabriel, lui ota ce livre des mains, en la gron dant fort de se livrer à de pareilles lectures, et en lui promeitant de lui en donner un contro dont ce manufacture. promeitant de lui en donner un autre dont sa moralité pourrait urer plus de fruit. En effet, dès le lendemain, īl lui apporta le volume promis. Mais l'étonnément de made-noiselle de S'udery lut grand lorsqu'elle vit que son confess ur ne lui avait enlevé le premier roman que pour lui et conner un antre infiniment plus lèger, et dont tous les indroits licencieux étaient marquès avec tant de soin, qu'elle n'eût pas la peine de les chercher. Aussi, la premiere fois que revint le moine, la jeune pénitente le remercia telle sincerement du cadeau qu'il lui avait fait, disant qu'elle le chargerait désormais du soin de lui choisir sa bibliothèque; et, à ces mots, elle lui présenta le livre tout ouvert a l'un des endroits marqués; mais le moine jura ses grands dieux qu'il s'était trompé en lui donnant ce livre. Mademoiselle de Scudéry, qui tenait son confec ce livre. Mademoiselle de Scudéry, qui tenait son confesseur en faute, fit avec lui ses conditions: ce fut qu'il dirait a ma rane de Scudéry que sa fille pouvait lire ton ce qu'elle voulait, et qu'elle avait l'esprit trop fort et trop juste pour que les romans pussent le lui gâter. A partir de ce mone t, mademoiselle de Scudéry ent la liberté de lire tout ce qu'il lui plut et en profita.

Ce lut M. Sarrau, conseiller à Rouen, qui prêta à made-moiselle de Scudéry les autres romans avec lesquels elle

Mademoiselle de Scudéry et son frère avaient été fort persécutés par la fortune. Aussi, disait-elle toujours, comme si elle eut parlé du bouleversement de l'empire grec:

"Depuis le renversement de notre maison..." Enfin, un de leurs amis était sur le point de leur faire toucher dix mille écus, résultat d'une créance due autrefois à leur pere et dont il n'y avait d'autres preuves que le témoignage même de cet ami; mais le malheur, comme nous l'avons dit étuit sur mademoiselle de Scudéry et son frère. Par le beau temps du monde, et un jour qu'il n'y avait du'in seul nuage au ctel, le tonnerre tomba subitement de ce nuage et alla tuer cet ami, qui se promenait a la Tournelle au milieu de cinq cents personnes. Les dix mille écus furent perdus du coup.

Ce fut alors que madame de Ramhouillet, prenant pitié d'eux, sollici a pour Georges de Scudéry le gonvernement de Notre-Dame de la Garde de Marseille. Ce gouvernement avait été promis à la marquise par le cardinal Mazarin; uns, un moment d'en délivrer les expéditions, M. de Prime, dont nous avons déjà parlé, écrivit a madame de Rambouil'et qu'il était de dangereuse conséquence de don-Ambouil et qu'il était de dangereuse conséquence de donner un gouvernement à un poête qui avait fait des pièces pour l'hôt il de Bourgogne, ce théâtre s'étant mis bien souvert en aposition avec M. le cardonal, C'était l'époque des citations historiques, Madame de Rambouillet répondit à Brienne qu'elle avait trouvé, dans les livres, que Scipton l'Africain avait, lui aussi, fait des comédies, ce qui ne l'avait pas empêché d'être un fort estimable gépéral Il paraît que Brienne ne sut que répondre à ure si puissante observation; car, sans plus de diffcultés, il délivre les expéditions réclamées

délivra les expéditions réclamées.

No lomo s'il de Souléry partit avec son frère pour Marseil d'est là qu'elle écrivit ses Harangues des fem-

mes illustres et i Illustre Bassa. Or, ju n'one eut plus de calent que son frère, comme elle e la corre inconnue, ce fut sons le nom de ce ui-ci qu'elle public non seulement ses premiers volumes, mais encore le fare a tyras et la Cicle, qui furent signés: Georges Scudéry, gouverneur de Notre-Dame de la Garde.

Ces publications et surtout Cyrus enrent le plus grand (e succes fut dû principalement aux por raits contemporains qui remplissaient les romans de l'auteur, et où chacun, a sa juie ou à son désespoir, se reconnaissait. Ainsi, madame Tallemant, la maîtresse des requêtes, sappelle Cléocrire; matemoiselle Robineau, la maîtresse de Chapelain, est Doralise, Conrart est le sage Cléodamas; mademoiselle Conrart, la sage Inérise; Pélisson est llerminius; quant a mademoiselle de Scudéry, elle s'était modessement appelée Saurba destement appelée Sappho.

Un plumassier prit l'enseigne du Grand Cyrus et fit

fortune.

Cependant, Scudéry, ayant perdu sa place de gouver-neur de Notre-Dame de la Garde, revint à Paris avec sa sœur, et chacun s'empressa de les dédommager de ce petit revers de fortune, en lenr envoyant mille présents. L'abbesse de la Trinité de Caen, sœnr de madame de Chevrense, leur donna une montre enrichie de pierreries. Madame Duplessis-Guénégaud, le meuble d'une chambre tout entière, et madame de Longuevi le, son portrait avec un cercle de diamants qui valait plus de douze cents écus. En outre, les livres rapportaient beaucoup: mais, sous prétexte qu'ils étaient signés de lui. Scudéry en touc ai le prix, et l'employait à acheter des tulipes. Heureusement pour sa sœur, il prit parti contre Mazarin et fut exilé en Normandie.

Cet exil ne fit que doubler la réputation et mademoiselle de Scudéry, qui, dès lors, tint maison ouverte, et eut tous les huit jours des réunions de beaux esprits, passaient la soirée à faire des vers et de la prose. Pélisson composa un recueil de ce qui se disait et se faisait dans ces soirées, qu'on appela les Chroniques du Samedi. Ce re-cueil, encore manuscrit, est enrichi de notes de la main de Pélisson et de corrections de l'écriture de mademoi-selle de Scudéry (1).

Ce fut encore mademoiselle de Scudéry qui inventa cette ingénieuse carte du royaume de Tendre, laquelle eut un si grand succès, non pas seulement à Paris, mais dans foute

la France (2).

Catherine de Vivonne, marquise de Rambouillet. qui, sans avoir jamais rien écrit, a un nom des plus illustres dans les lettres était fille de Jean de Vivonne, marquis de Pisani, et de Julie Savelli, dame romaine, de l'illustre famille Savelli qui a donné deux papes à la chrétienté, Honoré III et Honoré IV.

Sa mère, qui lui avait appris l'italien en même temps que le français, de sorte qu'elle parlait indifféremment les deux langues, était en fort bonne position à la cour de Henri IV. Lorsque la reine Marie de Médicis aborda en France, le roi envoya madame de Pisani avec madame de

Guise pour la recevoir à Marseille.

Mademoiselle de Pisani épousa, à douze ans, le marquis de Rambouillet, et, dès l'âge de vingt ans, cessa d'aller aux assemblées du Louvre, disant qu'elle ne trouvait rien d'amusant à ces assemblées, que la façon dont on se pressait pour y entrer. Cependant, lorsque, quelques jours avant sa mort, Henri IV fit couronner la reine Marie de Médicis, madame de Ran bouillet fut désignée pour faire partie des dames qui devaient assister à la cérémonie.

M. de Rambouillet avait vendu, dés 1606 l'ancien hôtel de sa famille à Pierre Forget-Dufresne : celui-ci, après l'avoir payé à cette époque trente-quatre mille cinq cents livres tournois, le revendit trente mille écus au cardinal de Richelieu, qui le fit abattre et construisit à sa place le Palais-Cardinal. Ce fut alors et vers 1615 que la marquise de Rambouillet se décida à faire bâtir l'hôtel célèbre auquel Rambouillet se décida à faire bâtir l'hôtel célèbre auquel les beaux esprits du temps devaient donner une réputation européenne. Elle abatit à son tour, la maison de son père, qui était située rne Saint-Thomas-du-Louvre, à l'endroit même où a été bâti depuis le Vandeville, et. comme elle était mécontente des dessins qu'on lui apportait, elle déclara qu'elle en ferait le plan elle-même. Elle chercha longtemps: mais enfin, un soir qu'elle avait beauroup rêvé à la grande a faire qui la préoccupait:

— Eh vite! en vite! s'écria-t-elle, du papier! car j'ai trouvé en que le cherplais.

trouvé ce que je cherchais. Et, sur l'heure, elle fit le dessin intérieur et extérieur de son hôtel, et cela, avec un tel goût, que Marie de Mé-

⁽¹⁾ Nons parlors de ce recueil avec connaissance; nous l'avens vu entre les mains. L'un de nos amis.

(2) Does notre deans de Ghristine, nons avens ir est man a l'ebué cette carte à la Calprenède.

el ' l X l lis et des e e v r le Luxem-a r de Ramd le de

est de madame de les esta lers de côté la la la exhausser les des fenctres hautes et a res d'est aussi la pre-len dre une chambre d'au de brun et c'est ce qui a de n l'ôtel le noiu de chambre.

est la fameuse clambre bloue, si cé-nir s de Yofture et qui, dit Sauval, dans I ris ctait parée d'un ameul ément de usse d'or et d'argent (était le lieu cû evait ses visites, les fenéres sais appui, est la fameuse clambre bleue, si céet do l'aut en bas, deputs le plafoiol jusqu'au

r id lent tres gate et laissa ent i ut sans obsr, de la vue, et du platsir du jardin.
du état le cles des quirze vir les Madame de
et vair tant fait qu'on lui avait permis de planr de sycom res sons ses ciefres et de semer
J f de 3 aussi se vantait-elle d'être la seule dans
l ris i i de l'été re de son cabinet vit faucher un pré. M's n tesu rath, ette tharmante vue, qui récréait
Ar' l. lui fut th'er cptee par M. de Chevreuse,
v de t d me de lt mt uillet il tit bâtir une garder, lu la tut son h rz n. M de Rambouillet
e cz M de Chevreuse pour se plaindre de ce Ir d

n Die i d'e ui cl'est vrai, c'est parfalte-i . N le Ramb uillet est mon ami, mon bon v : is une cire astance il m'a sauvé la vie;

ts une cir fistance il ma sauvé la vie;

ver il que je mette mes habits?

Me chevret e, le meme qui fit faire quinze
e res per choisir parmi cux le plus doux,
to el quarante chambres parfatement vi
1 le avisa de faire bâtir cette garde-robe.

to teur du temps, un des bons amis de ma-le l I. l l'et, s'erfet-t-ll, plein d'indignation : « Au-foil » fût trouvé au monde un chevalier, e n revulier descendant d'un des neuf preux.

France I le Corruse Prétendait descendre de Gode-n qui était compté quelquefois parmi les e er qu'n designait sous le nom de preux.

1 . r u reste, que madame de Itamboulliet requation de lel esprit qu'elle avait ac-parte de sir le point d'apprendre le latin, seuor the Virgle dans l'original, lorsqu'une malaer to mas, le voulant pas perdre la belle cule avait prise au lleu du latin elle étudia i l. lans une époque où les femmes n'écrire rest de madame de Sévigné que date la re du beau sexe, madame de Ramor der qui n'avait pas de plus grand ver dux pauvres toutes les économies que ceux-el pu ent savoir d'où e or mare le fai an'e

re l'elle la lare
re l'art, laine de Ramboullet, que donre re re le val plus leit et je prétends
l're d'eu
rat l'ue a résumé les deux parties de
ett n'ell vers l'un des plu beaux qui

e i janvres frete i Dicu

cire amie qui midame de Ram-lv- qui i rete dali l'ire profes-ur qui vi alait lui di mer et il debuta par iul deman-i i mille r il rerets pour ceux de res

13) let

t t t ur ton, portete

A state of the sta

homme, fût il aux Indes, ne l'eussé je jamais connu et ne

dussé je jamais le connattre. Si vous en savez tant que cela, madame, reprit M d'Andilly, toute leçon est inutile, et le n'al plus rien à vous apprendre.

Un jour, madame de Rambouillet trouva l'occasion de fondre l'exemple au précepte, car, comme elle recevait chez elle le cardinal de Lavalette et madame la Princesse, dont Richelleu croyait devoir se délier, celui-ci envoya le pere Joseph a la marquise, pour lui offrir son amitié et tous les liters qui l'accompagnaient ordinairement, si elle voulait lul rendre compte des conversations qui se tenalent

Mon père répondit la marquise au capucin, dites à M le cardinal que l'on connaît trop la considération que m tosture sa personne, pour se permettre de mal parler de lui en ma présence

Le l'ère Joseph n'en put tirer d'autre réponse; ce qui était méritoire à une époque où la moitié de Paris mouchardait l'autre.

Avec tout cela, personne n'avait jamais tenu le plus petit propos sur madame de Rambouillet; elle disait, sans que nul la démentit, qu'elle détestait les galants et qu'elle serait plutôt morte que d'avoir pour amaot un homme d Eglise.

Aussi, ajoutait-elle, je suis enchantée de demeurer à Paris, et non à Rome comme a fait longtemps ma mère, car alors on n'eût pas manqué, quelque bien que je me conduisisse, de faire de moi la maitresse d'un cardinal; ce qui m'aurait désespérée.

ce qui m'aurait desespèree.

Et cependant madame de Rambouillet était liée avec force gens d'Eglise; témoin la galanterie qu'elle fit à l'évêque de Lisieux, un jour qu'il l'alla voir à Rambouillet. Ce jour-là, la marquise proposa à M. de Lisieux de venir promener avec elle dans la prairie qui s'étendait au pied du château, et au hout de laquelle était un cercle de grosses de grande grande sapires, veris et jouffus. roches, ombragées par de grands arbres verts et toufus. La marquise conduisit son hôte vers cet endroit; celui-ci, de loin, commença à apercevoir quelque chose qui brillait entre les irranches; à mesure qu'il avançait. l'évêque re-marquait que ce quelque chose ressemblait fort à des femmes, et, quand il fut tout près, il vit ces femmes se changer en nymphes. En effet, c'étalent mademoiselle de Rambouillet et toutes les autres demoiselles de la maison, qui, habillées en ondines, en naïades et en hamadryades, étalent assises sur ces roches, et falsalent, pour un évêque surfout, qui devait être peu habitué à ce charmant specta-cle, un des plus agréables groupes qui se pussent voir; aussi le bonhomme en fut-il si charmé, que, chaque fois qu'il voyait la marquise, il s'empressait de lui demander des nouvelles des roches de Rambouillet.

Toutes les surprises que s'amusait à faire la belle Arthénice a ses visiteurs n'étaient pas toujours aussi gracleuses

Un jour que le comte de Guiche était venu à Ramhouil-Un jour que le comte de Guiche était venu à Ramboull-let et qu'il avait mangé force champignons, gourmandise qui l'avait conduit a se coucher de benne heure. Chaude-bonne, qui était un des habitués de la maison, s'en alla dans la garde-robe du comte de Guiche, y prit tous les pourpoints qu'il avait apportés avec lui, y compris celui qu'il venait de quitter, et les descendit aux dames, qui, restées au salon, se mirent aussitôt à les rétrécir de quatre ou cinq doigts; puls Chaudebonne les alla reporter à leur place.

Le lendemain, le comte, qui s'était couché avant tout le Le lendemain, le comte, qui s'était couché avant tout le monde, se réveilla de bonne heure, appela son valet, et voulut s'hal-iller pour aller faire, avant le déjeuner, un tour dans le parc; mais, après avoir eu beaucoup de peine à passer les manches de son habit, il vit avec étonnement qu'il lui était impossible de le boutonner; il en demanda un autre : même difficulié; un autre encore : Il s'en fallait touleurs de mater desire, qu'il voit de contre de mater desire, qu'il voit de contre de mater desire, qu'il voit de contre de mater de material de materi tonjours de quatre dolgts qu'il pût le mettre : enfin il en était a son quatrième pourpoint lorsque Chaudehonne entra, venant chercher le romte de la part des dames qui l'atten-daient pour déjeuner. Le cointe alors exposa à Chaudebonne la singulière position où il se trouvait; Chaudebonne igli donna aussitôt le conseil, au risque de passer pour moins élégant qu'il ne l'était effectivement, de meitre l'habit de la veille. Le conte de Guiche ordonna alors en soupirant a son laquais de le lui apporter; mais celui-la se trouva encore plus étroit que les antres.

- Pardieu! s'écria Chaudehonne, comme trappé d'une ldée subité ne seraient ce point ces champignons que vois mangeâtes hier qui vous auraient fait enlier? Comment cela? demanda le cointe

Eh oui! reprit Chandehonne, ne savez-vous pas que la foret de Rambonillet est pleine de champignons vénéneux. et qu'il faut bien les connaître pour les distinguer des bons? Le cuisinier se sera trompé et vollà que vous étes victime de cette méprise.

Hum! fit le comte de Guiche effrayé, cela pourrait bien

être, d'antant plus que je me suis senti mal toute la nuit, et que, ce matin, je ne me sens pas bien ençore. — Peste! s'écria Chaudebonne, il faut appeler du monde

et voir à cela bien vite.

Et, en même temps, il ouvre la porte et se met à crier par l'escalier et par les senètres, de sorte qu'au bout d'un nistant tous les hôtes du château, y compris madame de Rambouillet, étaient réunis dans la chambre du comte de Guiche, lequel, assis dans un grand fauteuil et faisant la plus piteuse mine de la terre, était tout près de se trouver mal. On envoya aussitôt chercher un médecin, qui, étant prévenu, tâta le pouls au malade, hocha fort la tête, comme s'il n'avait pas grand espoir, et ordonna de le cou-

cher, tandis qu'il allait écrire une ordonnance.

Toutes les femmes se retirèrent. M' de Guiche, soutenu par Chaudebonne et son valet de chambre, se traina jusqu'à son lit, où il fut à peine couché, que, se sentant plus mal que jamais, il demanda un confesseur. Son valet sortit aussitôt pour l'aller chercher; Chaudebonne voulut le suivre, mais le comte de Guiche l'arrêta en disant qu'il ne voulait pas mourir seul. En ce moment, le valet rentra.

- Eh bien, lui dit le comte de Guiche, le confesseur, où

— Avant que j'aille le chercher, répondit le valet, ma-dame la marquise m'a ordonné de remettre ce hillet à

Et le valet remit à son maître un petit papier plié en

quatre.

Lisez, mon cher ami, disait le comte de Guiche à Chaudebonne, car, pour moi, je n'y vois plus. Chaudebonne prit le billet et lut:

Ordonnance pour M. le comte de Guiche.

« Prenez de bons ciseaux et décousez vos pourpoints, »

Le cointe apprit alors le tour qu'on lui avait joué, et heureux d'en être quitte pour la peur, il renvoya bien vite confesseur et médecin.

Mais le singulier de l'affaire fut que, quelques jours après, la marquise de Rambouillet, sa fille et Chaudebonne, comme pour venger le comte de Guiche, mangérent à leur tour et bien réellement de mauvais champignons, en sorte qu'ils allaient mourir empoisonnés tous les trois si l'on n eut trouvé par hasard de la thériaque dans un cabinet.

Parlons un peu de la famille de madame la marquise de Rambouillet; nous nous occuperons ensuite de ses amis.

Madame de Rambouillet eut sept enfants. Sa fille ainée fut madame de Montausier, la seconde fut madame d'Hyères; puis M. de Pisani, puis un joli petit garçon, qui mourut à l'age de huit ans, parce que sa gouvernante, ayant été voir un pestiféré, fut assez imprudente pour embrasser cet enfant à son retour de l'hôpital; elle et lui en mouru-rent en deux jours. Les treis derniers enfants de madame de Rambouillet étaient madame de Saint-Etienne et madame de Pisani, qui, comme madame d'Hyères, se firent religieu-ses, et enfin Claire-Angélique d'Angennes, qui fut la première femme de M. le comte de Grignan.

Nous ne parlerons donc que de madame de Montausier, de M. de Pisani, et de mademoiselle de Rambouillet, les autres, comme nous l'avons dit, étant entrés en religion.

Madame de Montausier s'appelait Julie-Lucine d'Angennes; Lucine était le nom d'une sainte de la maison de Savelli, et on avait l'habitude de donner ce nom aux aînées de la famille. Après la fameuse Hélène, il n'y a guère de personnes au monde dont la beauté ait été plus hautement et plus généralement chantée; aussi eut-elle grand nombre d'adorateurs, et, comme tout en leur tenant rigueur, elle ne pouvait les guérir de lenr passion, mademoiselle de Rambouillet eut l'honneur d'ajouter un mot à la langue amoureuse; Ninon de Lenclos avait ses martyrs, mademoiselle de Rembouillet ent con moureurs. selle de Rambouillet eut ses mourants

Au nombre de ces derniers furent les deux frères, le marquis de Montausier et M. de Salle, son cadet. En arrivant à Paris, M. de Montausier voulut se faire présenter à madame de Rambouillet. Il s'adressa pour cela à la femme du conseiller d'Etat Jean Aubry, qui avait des habitudes d'ami-tié dans la maison de la marquise; mais, ayant fait, en lui adressant cette demande, je ne sais quelle faute de fran-

Oh! s'écria la dame, qui était précieuse, vous croyez qu'on peut mener chez madame de Rambouillet un homme qui s'exprime d'une façon aussi incongrue? Apprenez d'abord à parler, M. le Saintongeois, et, ensuite je

vous y mênerai. En effet, elle ne voulut l'y conduire que trois mois après, et lorsqu'elle eut employé ces trois mois à lui donner des

leçons de tout genre.

M. de Montansier se déclara aussitôt l'amant de mademoiselle de Rambouillet, et la demanda en mariage à sa mère. La marquise, qui avait des prétentions à deviner l'avenir et qui avait prédit le jour de l'accouchement de madame la Princesse et celui de la mort du roi Louis XIII, lui demanda auparavant à voir sa main : mais à peine en eut-elle examiné les lignes, qu'elle s'écria :

— Ah! jamais je ne vous donnerai ma fille, car je vois dans voire main que vous tuerez que formes.

dans votre main que vous tuerez une femme.

Et, quelques instances qu'il fit, il n'en put avoir d'autre réponse.

Mademoiselle de Rambouillet avait, comme sa mêre. manie de deviner. Un jour qu'avec mademoiselle de Bour-bon, depuis duchesse de Longueville, elle s'amusait sur le balcon de l'hôtel à deviner le nom des passants :

Je gage, dit mademoiselle de Rambonillet, que ce paysan qui passe s'appelle Jean.

Aussitôt on fit signe au paysan de venir.

Compère, disent les deux jeunes filles, n'est-il pas vrai que vous vous appelez Jean?

- Oui, mesdemoiselles .. Mais j'ai encore un autre nom. tout à votre service.

Et le paysan s'éloigna sur ces paroles, enchanté d'avoir damé le pion à deux belles dames. Revenons au marquis de Montausier

C'était un brave officier et un aventureux amant. Il était dans Casal et prit part aux grands exploits qui s'y firent! plus tard, il arrêta toute l'armée du duc de Savoie devant une bicoque que l'on n'avait pas jugée en état de résister un seul jour. Enfin, étant amoureux d'une Piémontaise et apprenant que la ville dans laquelle elle demeurait était assiégée, il se déguisa en capucin, entra dans la ville se fit reconnaître, et la défendit si bien, que l'ennemi fut forcé de lever le siège.

Lui aussi se mélait de prophétiser; car, après avoir fait, comme nous l'avons dit, la cour à mademoiselle de Ram-bouillet pendant un fort long temps, sans en avoir rien pu obtenir à cause des malheureuses lignes de sa main, il par-tit pour la guerre de la Valteline; et, en prenant congé de celle qu'il avait tant aimée, comme elle lui disait au revoir

 Non pas au revoir, dit-il, mais adieu.
 Et pourquoi adieu? demanda mademoiselle de Rambouillet.

- Parce que je serai tué dans cette campagne, et que ce

sera mon frère, plus heureux que moi, qui vous épousera. On rit d'abord de la prophétie; puis, trois mois après, on apprit qu'il était mort d'un coup de pierre à la tête. On avait voulu le trépaner, mais il s'y était absolument refusé en disant qu'il y avait dans ce monde assez de fous sans Ini

Mentionnons ici que le marquis de Montausier fut le pre-

mier qui porta perruque.

M. de Salle, son cadet, devenu M. de Montausier, faisait effectivement, depuis quatre aus déjà, la cour à mademoiselle de Rambouillet: mais, intimidé par le refus qui avait été fait à son frère ainé, il ne voulut point se déclarer qu'il ne fût maréchal de camp et gouverneur de l'Alsace; aussi fut-il douze ans amoureux de mademoiselle de Rambouillet Cependant, quatre ans avant son mariage avec elle, il lui avait fait don de cette fameuse Guirlande de Julie, qui fit si grand bruit dans le temps. Comme ce bruit s'est éteint peu à peu, disons en deux mots ce que c'était.

La Guirlande de Julie pour mademoiselle de Rambouil-let, Julie-Lucine d'Angennes, était un magnifique manuscet, Jatte-Luctue à Augennes, était un magnique manus-crit, dont chaque page représentait une fleur peinte sur vélin, et au-dessous de cette fleur un madrigal d'un des beaux esprits du temps, en l'honneur de mademoiselle de Rambouillet. Ce manuscrit fut adjugé en 1784, à la vente de la Vallière, à un libraire anglais nommé M. Payne, qui l'acheta au prix énorme de 14,510 francs.

C'était le chef-d'œuvre de Jarry, le plus célèbre calligraphe du temps, et qui faisait force belles Bibles, qui sont encore aujourd'hui l'admiration des bibliomanes. Madame de Rambouillet avait fait quelques prières à son usage et avait chargé Jarry de les lui écrire

 Madame, dit celui-ci en les lui rapportant, vous de-vriez me permettre de prendre vos prières, car celles que je copie dans les livres de messe sont quelquefois si sottes, que j'ai honte de les transcrire.

On comprend l'effet que fit dans le monde des précieuses

l'apparition de la Guirlande de Julie. Le cadeau fut trouvé d'un goût suprême, et cependant ce ne fut que quatre ans après que le marquis, étant devenu, comme nons l'avons dit, maréchal de camp et gonverneur d'Alsace, eut la hardiesse de se déclarer.

Ce fut mademoiselle Paulet, à laquelle nous allons venir tout à l'heure, qui se chargea de l'ambassade; elle fui appuyée par madame de Sablé et madame d'Aiguillon mais, malgré ce luxe d'instances, mademoiselle de Ram mais, malgré de luxe d'instances, mademoiselle de Rambouillet, qui ne voulait pas se marier, allait refuser, lorsque, voyant la peine que ce refus faisait à sa mère, elle se décida tout à coup en disant:
— Eh! non Dieu, madame! pourquoi. M. de Montausier

5 11 5 e the Hills to get I e lers ju elle

plant Cett s lassa ars fo , tacase de celá. mitstuty here

into tuty here

into tuty here

into tuty to tis

tieteled unions of

 $u=n-1-u-1, \qquad t=1,\dots, t$ ett'ets i literonreuira Cealui di il raite u on ne
visire vu ' i ni même
r sta' se ta' se ta' se ri' qui avait
vi ur e i relu ' se ri' qui avait
il n u ri e' suitsi evait, qu'on
' i ri i se sa ta' se cu minde dans sa

x M | er j vals me f. re tuer.

1 1.5 j ir ce la batalle de Nordi r l l Prin e la jréd cti n du marquis
i ll t ! l lin marchal de Gramf r j eme (me ' de la batai le. Le

The till a control of a factor of the control of th

e Cr v t s ll fut massa r par eux.

r m d motselle e Ramboulllet, Clairel'A es Cest une précleuse, encore plus
u vest un rentilhomme saintongeois,
de M va tusier, disait il que tant que
R hallet scrait à l'hôtel, il n'oserate
l' q 'll av l' out d're qu'elle seval' t) m lent mot
l' le l' l' e (ri n l'orsue Moltère fit

ic (t) m lent mot

i l l n e (rl n lerspe Molière fit

i 'r 'r ell le Pré e e r di ules, et, co' me

a ' ls remere représ ntation cout le mende

i 'a le l l' re se tourna vers elle

l mi ge le M de Montausler avait porte

fe ' t la blie Julie était encinte. Le jour de l'ac
e le traveil tait pénide, on envoya

m e Viture, e mme M, de Godeau,

ut le monde effin, avait été amoin

y, dus ous, this reche chercher

') e in Micromette qui avait

fe ent adé o rasion thain Mirmerle qui avait

re ent ade o caston (ha
n 2: 1 the miss in rétait

1 revies nodres com hés

t n e morte enter re

1 1 1

n di l'ul mat tird que

M a racoute et il 'r'a trajeur tris mal des

the Arterman are persistent of the file of

relation police of the control of th

1 - 7 7 1 1 A

combien y a-t 1, mademoise le que votre poupée a t seiner

I't yous? repondit lea ant.

I't vous? répondit l'ét ant.

comment! et mat?

Sais donte 11 s. l'et vous d'mander ce a, puis
ne vous n'étés gu re p is r, nd qu'élie.

Il ne faut pas s'eonner si toutes ces belles choses fat
saient fureur, réportées d'ins le monde par des beurx es
puts comme mademut e le taulet. M'Godéau et M'voiture,
Mademoiselle Angé que Paulet, née vers la fin du siècle
précédent, et qui était connue dans la socié des précédeuses sous le nom de l'arthente, était fille de Charles Paulet,
secre aire de lu chambre du ros, qui avait inventé un impôt
sur les offices de judicature et de finance, que, de son non,
on avait ap ée la pautette. Joite, pleine de v va ite d'une
taille admirable, dansant bien, jouant du luth et chantant
si merveilleusement, qu'un jour qu'é le avait chante pres st merveillensement, qu'un jour qu'e le avait chante pres d'une fonta ne, on y trouva, disait on, deux rossignols morts de jeleusie. Un seul defaut gataut tout cel ensemble; ma-demolse de Paulet était de ce blond ardent que nous dési-gnons sous le nom de roux, n'a s'de ce defaut ses flatteurs urent une qualité.

- Rousses, dit Saumaise, voici votre consolation, et Parthenle dont je parle, qui a eu les cheveux de cette couleur, est une précleuse dont l'exemple suffit pour faire voir qu'elles sont aussi capables de donner de l'amour que les brunes et les blondes.

Vo ture, que, dans le même langage d'Thôtel Ramboull-let, où designalt sous le nom de Valère, n'appelait made-motselle Paulet, sans doute à cause de la couleur fauve de

sa chevelure, que la l'onne Ainst, quand nous croytons, pour designer nos femmes a la mode, emprunter un nom fashionable à nos voisins les Anglals, nous ne faisions que leur réc'amer ce qu'ils nous ava ent pris.

Sarrazin a dit d'elle, à propos d'un voyage qu'elle fit à Mezieres :

> Reine des an maux, adorable lionne, Dont la douce fureur ne fait mour'r personne, St ce n'est que l'Amour se serve de vos yeux; Enfin vous éclairez nos vallons à Mezi res De ces vives lum ères

Que le grand Chapelain a mises dans les cicux,

Mademoiselle l'aulet débuta dans le monde par ce fameux Mademoiseile l'autet debuta dans le monde par ce fameux bailet dont nous avons parlé, et où Henri IV vit pour la première fois la belle Charlotte de Montmorency; la petite Paulet representait Amphion (c'était sans donte Arlon que le poète vou a t dire), et, moutée sur un dauphin, elle chantait, de cette joile velx qui acquit lant de celebrite dans la suite des sers de les nuites qui commenciate l'are, cal hésuite des vers de Leg ndre qui commençaient par cet hé-

Je suis cet Amphion, elc.

Elle parlagea les hoi neurs du ballet avec la belle Char-

On comprend qu'elle ne manqua pas d'adorateurs. Henri IV. Sit he lut rendit pas hommage lut-deme, au rait voulu voir son fils, le duc de Verdôme former des relations avec elle, et renoncer, grace aux faveurs des jobes

fations avec elle, et renouver, gaate aux faveus de prefemmes, a des goûts d'un autre genre.

Après Henri IV viit M. de Guise, in ilt la cour à mi de
mische Paulet; puis après M. de Guise, M. de Chevreuse
son frère, puis enlin, comme si la lionne oùt jeté sin de
volu sur toute la famille, après M. de Chevreu e vint le
chevalier de Guise. Ce dernier était chez elle la qu'on inf apporta le cartel du baron de Luz, qu'il tua après avoir tué

Son père.

A ces messieurs succédérent M de Bellegarde, M de Montmorency et M de Termes; ce dern er en était si jaloux, qu'un maître des requêtes nommé Pontol, garçon loux, qu'un maître des requetes nomme Pontol, garçon da z lon lieu, ayant voulu faire la cour à mademolselle liuit offic ce fut pour le marage, il e fit assommer off de la on Le pruvre d'able en fut si inclade, qu'il en jet a neur r. Cuant i multimose le l'ult c'était un cri nu l'jour cde de nettre un jet d'or lire d'uns sa politic (l'er profita et se retira pour qu'ine temps

Ma lame de Rumbou llet, qui avait vu mademoiselle Paulet lors, elle affecta une si grande pruderie, que, s'étant aperque que sa suivante était grosse, elle l'envoya aux Madelonnettes,

Cela n'empêchait point que mademoiselle Paulet ne continuât d'avoir des adorateurs; seulement, ce n'étaleut point des favoris, mais des martyrs ou des mourants, selon qu'on voudra employer la langue de Ninon de Lenclos ou celle de mademoiselle de Rambouillet. Dans une seule lettre,

plus belle et la plus richement vêtue lui présenta, en outre, les cleis du château, et, lorsqu'elle passa sur le pont, deux petites pièces d'artillerie firent feu en son honneur.

Le fait est que mademoiselle l'aulet était l'âme de l'hôtel Rambouillet. L'abbé Arnaud parle de la représentation d'une Sophonisbe de Mairet, qui fut donnée chez madame de Rambouillet, et dans laquelle la belle Julie, que, dans le langage des précieuses, on appelait Zirphée, joua le rôle



La réunion de l'hôtel de Rambouillet,

Voiture lui en compte sept: le cardinal de Lavalette, un docteur en théologie, nommé Dubois, un marchaud linger de la rue Aubry-le-Boucher, nommé Bodeau, le commandeur de Malte Silféry, un poète nommé Bordier, un conseiller de la cour et un prévôt de la ville.

Ce marchand de la rue Aubry-le-Boucher était tellement sou de mademoiselle Paulet, qu'au retour du roi Louis XIII de la Rochelle, il s'avisa, comme capitaine de son quartier. d'habiller tous ses soldats de vert, parce que le vert était la couleur de mademoiselle Paulet.

la couleur de mademoiseur Paulet. Bientôt, ni madame de Clermont, ni madame de Ram-bouillet ne purent plus se passer de la lionne. Madame de Clermont la fit loger chez elle presque de force; la mar-quise, la première fois que mademoiselle Paulet la vint visiter à Rambouillet, la fit recevoir, à l'entrée de la ville, par les plus jolies filles qu'elle put trouver, et qui allèrent audevant d'elle vêtues de blanc et couronnées de fleurs. La

de l'héroïne, tandis que lui faisait Scipion. « A cette représentation, dit-il. mademoiselle Paulet, habillée en nymphe. chantait avec son théorbe entre les actes, et cette voix admirable, dont on a assez our parler sous le nom de Parthénie,

mirable, doit on a assez our parter sons le nom de Parthenie, ne nous faisait point regretter la meilleure bande de violons, qu'on emploie d'ordinaire en ces intermèdes. »

Ce furent mademoiselle Paulet et madame de Clermont qui introduisirent M. Godeau chez madame de Rambouillet.

Antoine Godeau, qu'on appelait M. de Grasse, parce qu'il était évêque de cette ville, descendait d'une bonne famille de Dreux. C'était un prélat fort éveille, de belle humeur. ayant toujours te mot pour rire, buvant sans cesse. rimant sans raison, et, quoique tout petit et extraordinairement laid, fort enclin à l'amour. Ses prières et surtout son Benedicite l'avaient mis fort en crédit chez le cardinat de Lavalette, et ses vers chez le cardinal de Richelieu. Il avait fait pour ce grand ministre une ode que celui-ci trouvait

X , t = C . hese

CR The ur and as relief if the interest of the 11:65 11:0 i en neuer et au les in

e de Rambon Het, qu'i de Rambo uffet au 1 rm t a 11 neesse Julie

e dans se ami les. I. reque t chez madame de C rmont .) la expr s d Provence pour

I firt a ait avec M God au et madeand a side intimit dins thoul kam me is de collegue for du bruit; t son talent et tout s'n espri il n'avait trees dans les grandes maisons lors-les dans les grandes maisons lorset layart entendu parler, s'ap-1 . u l

r vus sury and themme pour rester

d nandait pro much en tre e le meme so,r, chardebonne en parla ltamt un let e quelques jours après, Voiture l'hôtel, c'est a cogrand évenement qu'il l'dit dus l'une de ses lettres. « Depuis c a ma re igendré avec madame et

to re a la rele, et fit la cour aux plus ne la marquise de Sablé et madamo 1 c u. p s a pour l'avoir assez bien traite, Lit mail ommen e avec lui, croyant avoir des - Jaindre

r, dit-e le un jour qu'il venait de raconter une vous nou avez deja du cela; tirez-nous donc un

yeau sil yous plait

e c at avec grand soin que son fière avait été de vos, aus la locution dont s'était servie es en im parlant tui fat-elle on ne peut s l reuse

here he dit pas quelle circonstance rapprocha les La ennemis

Le loriunes de Voiture l'enorgeuillirent bientôt q i faire la cour, sous le nom de Valere, a le n me qu'il en parut épris et jaloux y se d'inart avec elle des airs d'amoureux me plus amusants du monde. Le prince de Condé le . En verité, si Vo ture était de notre condii y uratt pas moyen de le souffrir. . En effet, Voimi riment, que non seulement il faisait à
Prin esse des visites en galoches, mais encore
qui il is laçon ses galoches devant elle pour se r e pels il est vrai que ses amis metialent ses , ir le compte de sa distraction.

1 V tire se trompaient, c'était un système pté ains , de faire devant les grands ce qu'il c d c r dire ce qui lui passait par l'esprit. y r qu'il improvisa pour Anne d'Au-1 e le le cemanda a quoi it pensalt, et qu'il lui . The amoureuse de Buckingham e roughly d'Albret était encore de Rambouillet, c'était un gar-

z er pendant une heure 'ut dit Voine u deble d'a entendu un 1 z

re, replaum Mo ens en rlant,

1 1 y a long cmp que je tiens un comme vou ne m'épar-H C THVCE.

rrer . dir nt

Pardol, Monseur, lui ditell en avançant la tête par i perter mais je parié que vous ellez un conseiller a

Masteir, repinent frondement Uncount, gagez fou volume that sa reverence, et revint tou penaud vers ses

Fa bien, lui cr. rentils, as-tu devine qui r est?

Je n en sals tien, dit Voiture, mais ce que je sais, c'est qu'il a devine qui je suis,

Volture avait les plus singulières imaginations du monde, l'il jour que madaine de Rambonillet avait la nevre ayant ertendu dire au modecii que parlois, a fievre se guerissa t par une grande surpri e, il s'en affait songcant quelle surprise ii ponyait lair a la malade, lorsqu'il rencontra deux montreurs d'ours avec leurs bêtes.

- Mr! pardien? dit il, volla bien mon affaire. Et il picul acce lu, les Savoyards et les animaux, et conduit le tout a l'hotel Rambouillet.

La marquise était alors assise aupres du feu et envelop-pée dans un paravent. Voiture entre doucement, approche deux chaises du paravent, et lait monter dessus ses recrues; madanie de Ramboull et entend soufiler derrière elle, se retourne, et aperçoit deux museaux d'ours au d'ssus de sa tête. Elle pensa mourir de frayeur ; mais, comme l'avait prédit le medecui, la fièvre fut coupée. Cependant, elle fut longtemps à pardonner a Volture la bonne santé qu'il lui ava t rendue, Quant a .ut. It disait partout que c'etait la plus belle cure qu'il cut faite et même qu'il eut vu faire.

Voiture passait pour être marié secrètement. Un jour, le comte de Guiche, dont nous avons déja parlé 'ul demanda tout haut si la chose était vrase. Mais Voture, faisant sembiant de ue pas t'entendre, ne répondit point, et, comme madame de Rambouillet poussa du ronde le courte de Guiche, pour lu faire comprendre qu'il commettait une milis-

crétion. P ne renouvela pas sa demande Une semaine spres, comme Volture sortait, vers une heure du matin, de chez madame de Rambouellet. Il s'achemina tont droit vers 'a demeure du comte de Guiche, et sonna jusqu'à ce que le valet de chambre du vint ouvrir.

M ie com e de Guiche? demanda Voiture.

- Mais, dit le valet de chambre, il dort.

- Y a t-il longiemos?

Il s'es' couche, il y a deux heures, à peu près, et il est dans son premier sommeil.

N'importe, j'ai quelque chose de très pressé a lui dire. Comme le valet de chambre connaissait Volture, il 1 e fit pas d'autres objections et alla réveiller son mattre, qui ouvrit les yeux tout en grommelant, et qui, reconnaissant le visiteur qui s'était approché sur la pointe du pied s'écria :

- Comment, c'est vous, Volture! Que dlable me voulez-

vous a cette heure?

Monsieur, répondu très serieusement Voiture, vous me fites I honneur de me demander, il y a huit jours, si j'étais marié, je viens vous dire que je le suis.

— Ah! peste! s'écria le comte, quelle méchancelé de

m'empêcher ainsi de dormir!

— Monsieur, reprit Volture, je ne pouvais pas, à moins d'être un ingrat, resier plus longtemps marié sans veur vous le dire, après la bonté que vous avez cue de vous occuper de mes petites affaires.

On comprend qu'avec ces manières d'agir Volture devait avoir de fréquentes querelles; aussi ent-il dans sa vie presque autant de duels que les plus grands duellistes de l'époque. La presière fois, ce fut au collège et au lever du jour qu'il se battit contre le président des Hameaux ; la seconde qu'il se battit contre le president des frameaux; la seconde fois, ce fut le soir, contre Le Brun de la Coste, à propos d'une querelle de jeu; la troisième fois, ce fut contre un Espagnol à Bruxelles, et au clair de lune; entin la qua-trième fois ce fut la mit, aux flambeaux, dans le jardin mem de l'hôtel Rambouillet, et contre Chavaroche gouver-neur du marquis de Pismi. Le duel fut sérieux, Volture recut un comp d'épée au travers de la cuisse; comme on les avait dus dégainer on accourait pour les séparer, trop tord pour empécher Volture d'être blessé, mais assez tôt pour sauver Chavacoche que le laquais de Volture allait percer par derifere. Lorsqu'on racouta la belle équipée à la marquise de Rambouillet, elle se montra furieuse.

Vraiment, dif-elle, les deux vieux fous teralent bien

niteux de lire leur bréviaire

En effet Voiture et Chavaroche avaient au moins quarante cinq aus a cette époque, et étalent tous deux titulaires d'abbayes

Valure et it petit mais bien fait et s'habillait soigneusen en ent men on cot dh qu'll se moquait des gens à qui il parlait c'était d'ailleurs le plus coquet des homines. qui il parfait è etan d'athènes le plus compet des fedimess.
Dun : l'étre orsé alc et div huitienne adressée à une
mattres e lucenume il se peint lui même ainst, ... Ma taille
es de deux on troi doigts au de ons de la médiocre, j'al
la tête as ez belie avec heauconp de cheveux gris, les yeux
doux mai un peu égarés, et le visage assez niais, »

Ses passions dominantes étaient l'amour et le jeu, mais le jeu plus encore que l'amour Souvent, en jouant, il e ait oblige d'aller changer de chemise, taut il matait d'ardeur à cette occupation; quelquelois même il se fachait contre les gens qui derangeaient une partie de jeu arrêtée. Un sor-M. Arnaud amena le petit Bossuet (qui, dit Tallemant des Réaux, préchotait, dès l'âge de dix ans) chez madame de Rambouillet pour y faire un sermon. Le taleut de cet enfant, qui fut depuis le grand Bossuet, parut si singulier a tout le monde, que la soirée tout entière se passa à l'écouter; ce qui sembla (ort eunuyeux à Voiture qui avait compté occuper sa soirée à jouer, et non à entendre un prêche. Aussi lorsqu'on un demanda son avis sur le petit Bossuct :

Ma for, dit-il, je n'ai jamais vu prêcher si tôt ni si tard. Une fois cependant, après une grave "emontrance de midame de Rambou llet sur le jeu. Voiture fit serment de ne plus jouer et tim promesse huit jours durant; mais, au bout de ces huit jours, ne pouvant résister plus longtemps, il s'en alla chez le coadjuteur pour se faire relever de son vœn. Justement, dans la pièce qui précédait celle où se fenalt M. de Gondy, il y avait partie engagée, et, comme il manquait un partenaire à table, le marquis de Laigues, capltaine des gardes du duc d'Orléans, l'appela pour venir prendre la pla e vide.

- Attendez un instant dit Voiture, j'ai fait vœu de ne plus jouer, et je viens prier M. le coadjuteur de me relever

de mon serment.

- Bah' dit le marquis de Laigues, il vous en relèvera aussi bien après qu'avant, et, tandis que vous allez lui par-ler un autre preudra votre place.

Convaincu par cette dernière raison, Voiture s'assit et perdit trois cents pistoles dans la soirée. Le chagrin qu'il eut de cette perte fit qu'il oublia de demander à M. le coadjuteur de le relever de son serment, et qu'il n'y pensa plus depuis.

Volture mourut subitement à cinquante ans à peine

pour setre purge ayant la goutte.

It était fort sobre et ne huvair jamais que de l'eau; c'est pourquol, dans une débauche, un gentilhomme de M. le duc d'Orléans, nommé Blot, fit contre lui ce quatrain;

Quoi! Voiture tu dégénère! Sors d ici ! Maugrebleu de toi ! Tu ne vaulras jamais ton père lu ne vends da vin ni n'en boi.

Quelques jours après sa mort M. de Blérancourt, qui avait attendu ce moment pour dire quelque chose de Voiture, dir d'un air tout étonné à madame de Rambouillet :

Mais, savez-vous, madame, qu'il avait de l'esprit?

 Vraiment! répondit la marquise, vous nous donnez la du nouveau! Pensiez-vous donc que c'était pour sa noblesse et pour sa belle taille qu'il était reçu dans les meilleures maisons de Paris?

La vieille marquise mourut en 1665 : mais, quoique M. madame de Montausier lui succédassent, et qu'en vieillis-sant, ils eussent conquis parmi les précieuses le titre du sage Ménalidas et de la sage Ménalide, I hôtel Rambouillet, ne survecut que de nom à sa fondatrice.

N'oublions pas de consigner ici que M. de Montausier est l'Alceste du Misanthrope.

XXY

COMMENCEMENT DU THÉATRE. - L'HÔTEL DE BOUR-GOGNE. — LE THÉATRE DU MARAIS. — ÉTAT PRÉCAIRE DES ACTEURS. - GAULTIER-GARGUILLE. - HENRI LEGRAND. — GROS-GUILLAUME. — BELLEROSE. — LA BEAUPRÉ. - LA VALLIOTE. - MONDORY. - BELLE-ROSE. — BARON I'CT. — D'ORGEMENT. — FLORIDOR. — MADEMOISELLE BARON. - DUEL ENTRE DEUX ACTRI-CES. — LES BÉJART. — MOLIÈRE. — AUTEUES DRA-MATIQUES. — SCUDÉRI. — LA CALPRENÈDE. — TRIS-TAN L'ERMITE. - LA SERRE. - BOIS-ROBEET. - COL-LETET. - SCABRON. - ROTEOU. - CORNELLE.

Ce sont ces cinq femmes que nous venons de passer en revue, qui prirent la société du XVIIIº siècle à son berceau, et qui en firent la société la plus élégante et la plus spiri-tuelle du monde.

Maintenant, passons, comme nous l'avons promis, de la

société au théatre, et complet es i au listéraire decette epoque par le portrait de quelques ous de ces grands gemes du temps, que leur époque a pla es trop haut, et que la posterité a mis trop bas.

La comédie ne commença d'être en honneur que sous le cardinal de Richeileu, e' par le soin qu'il en prit; avant les honnètes femmes n'y allaient pende l'hôtel de Bourgogne et celul du Marais étaien les seuls qui existassent éellement. Les comédiens n'avairent point de costumes a eux, fouaient des habits à la friperie, et jouaient sans luisser aucun souvenir ni des ouvrages, ni jouaien' sans lusser aucun souvenir ni des ouvrages, ni des acteurs qui les représentaient. Un nommé Agnan aut le premier qui eu quebpie réputation à Paris : puis vint Valera i, grand homme de honne mine, qui était à la fois acteur et directeur. Les artistes n'avaient rien de fixe, et partag aien' chaque soir, chacun selon sa position, l'argent que Valeran recevait lui-même à la porte. Il y avait alors deux troupes à Paris : l'une qui jouait à l'hôtel de Bourgogne, l'autre au Marais. Ces comédiens, disent les inemoires du temps, étaient presque tous des filous, et lenrs temmes vivaient dans la plus grande licence du mogde, chacune étant vivaient dans la plus grande licence du monde, chacune étant

commune, même a la troure dout elle n'eta't pas.

Le premier qui vécut un peu chre feunement fut Hugues Guéru, dit Gaultier-Garguille, qui début. Lets la troupe du Marais vers 1598. Scapin, célèbre acteur, falien, a cette époque où les utramontains étaient n'es maitres en l'art dramontains etaient n'estaient n'estaient n'estaient n'estait n'estaient n'estait matique disait qu'on n'anvait pu trouver fans toute l'Ita-lie un comédien meilleur que Gaultier-Garguille.

Henri Legrand vint un peu après Gaultier-Garguille; il s'appelait Belleville dans le haut comique, et Turlur in dans ia farce. La carrière dramatique de cet artiste fut une des plus longues que l'on connaisse au théâtre elle dura cin-quante-cinq ans. Ce fut lui qui, le premier renchérissant sur le luxe de Gaultier, eut une chambre avec des meubles qui lui appartenaient; jusqu'à lui tous les autres comédiens n'avaient jamais eu ni feu ni lieu, vivant épars, çà et la, dans les granges et dans les greniers comme des bohèmiens et das mondients. et des mendiants.

Presque en même temps qu'il s'enrichi-sait de Gaultler-Garguille et de Turlupin, le théâtre du M. rais terrutait encore Robert Cuérin, dit Gros-Guillaume, qui passa ensnite à l'hôtel de Bourgogne, Gros-Guillaume appelait aussi le Fariné, de co guille provint par le l'article de constitute de l'article de l'arti

a l'hôtel de Bourgogne. Geos-Gulliaume s'appetant aussi le Fariné de ce qu'il ne portait pas de masque comme les autres, mais seulement se couvrait le visage de farine. Voila où ea était le théâtre Irançais, quand le cardinal de Richelieu commença a tourner les yeux vers lui. Il remarqua, à l'hôtel de Bourgogne, Pierre le Messier, dit Bellerose : ce fut lui qui, dit-on créa, en 1639, le rôle de Cinna Avec Bellerose étaient, au même théâtre, la Beaupré et la Valliate. Valliote.

La première jouait dans les tragédies de Corneille mals elle n'appréciait pas hien haut l'illustre auteur du tid.

Corneille nous a fait grand tort, disait-elle, nous avions ci-devant des pièces de théâtre que l'on ne nous vendait que trois écus, et qu'on nous faisait en une nuit; on y était accoutumé et nous gagnions beaucoup. Présent-ment, les pièces de M. Corneille nous coûtent fort cher et nous

quant à mademoiseile Valliore, qu'on appelait la Valliote, c'était une fort jolie personne, très bieu faite et qui inspira de grandes passions et entre autres a l'abbé d'Armentière personne, très lieu faite et qui inspira de grandes passions et entre autres a l'abbé d'Armentière personne, chief et qui inspira de grandes passions et entre autres a l'abbé d'Armentière personne.

mspira de grandes passions et entre autres a l'aible d'Armentières; célui-ci en fut amoureux à un point si étrange, qu'il acheta sa tête au fossoyeur, et pendant de longues années conserva son crâne dans sa chambre.

Mondory commença à paraître vers ce temps-là: il etait fils d'un juge de Thiers, en Anvergne. Son père l'envoya a Paris chez un procureur : mais, comme justement ce procureur aimait beaucoup le spectacie, il lui conseilla d'aller à la comédie les fâres et les dimanches lisant qu'il r de à la comédie les fé es et les dimanches disant qu'il y dé-penserait peu et s'y débaucherait moins que partout ailleurs. penserait peu et s'y déhaucherait moins que partout ailleurs. Le clerc depassa les espérances du procureur, car il prit tant de plaisir au spectacle, qu'il se fit comédien, et devint bientôt grâce à ses succès, chef d'une troupe qui se composait de Lenoir et de sa femme, lesquels avaient été au prince d'Orange; de Villiers auteur médiocre, mais bon acteur, et de sa femme dont nous avons parlé a propos de M. de Guise qui, du temps qu'il était archevêque de Reims, porta des bis jaunes en son honneur. Le comte de Belin, qui était amoureux de la petite Lenoir, faisait faire des pièces à Mairet, a la condition qu'elle y aurait un rôle. Or, comme, à cause de cet amour Il protégeait toute la troupe il pria madame de Rambouillet de permettre que Mondory et ses e médiens jouassent chez elle la Firginie Mondory et ses e médiens jouassent chez elle la l'irginie de Mairet: ce a qu'i elle consentit. La représentation eut lieu en 1331 en présence du cardinal de Lavalette, qui fut si satisfait de Mondory, qu'il lui fit une persion.

si saristati de Mondery, qu'il lui un une fension.
De ce jour-la. Mondory commença à prendre queique credit dans le monde et fut remarqué par le tardinal de Richelieu lui-même, qui se mit à un tégen le theatre du Marais, que dirigeait Mondory. Mais, en 16% le 100, qui, à l'endroit des petites choses était tenjours en hostilité avec le cardinal, tira, pour faire pièce. Son Eminence.

r is trus Same of F 401 15 e r v cs. ii cci. C c i du Cil Le e u p 1 frouva une atta-

La Tt r a son the tre B derese dit r a son the free before and
i acturiquine jual la cone
it se ant fris de dispute avec
ha u c up de cann : le come
its du ardinal dont besmarets
to that le theire, sergager nime
is le d'ar illerit e fut tué sur le

t temps linter to de former une

4 s d ux es fusait geuer reuntes chez lui

5 to 1 mis : 1 mil e Jod let sout-naient la troupe

6 to Beurg g e; d'Orgemen, Floridor et la Beau

pr u b i t celle du Marais à l'aquelle Corneille don

e r t l's l'inious du temps, d'Orgement va 1 Let V 1 Be r > lequel du l'allemant des Reaux.
L'ide qui regardait ou il jetterait sen
L'ide (r s > plumes quant a Baron, il I) ut plus and avec tant de succes les

Mes Birn n sait qu'on ne donnait le titre de pu t files de noblesse était non seulement une ex le a rue nais encire une des pius belles femmes existe a rose nais encors une des paus belles femmes la requel se présentant pour avoir la faveur de sir la telles de la retne merc. Anne d'Autriche nais la respectation de la retne merc. Anne d'Autriche nais la respectation de la retne merc. Anne d'Autriche nais la respectation de la retne nais la retne nais

rice de grand renom De t Par s'était idolàtre, etc

or the party sur le théatre du Marals un accident qui e puri d'une façon aussi tragique que celui de la la la pre qui ommencat a se faire vieile, et re l'h meur difficile, se prit de dispute a le ne sa rivale, qui en lui parlant e presi que

er e la sere que nous devons jouer pour nous battre réellement.

fil at ur car une farce dans laquelle le nemitible i film avaient un duel or, sur les Let del ejec i ff ce en d'una une a sa rivale. i, r art ju " e' it m che'ec comme d'habitude, se at the country of pout d'un instant, elle er ir la lauf lafrappa au cou, et en une f or e de og Elle rompit alors rapi-par i v e p - heaupre qui voulan absom 1 a es eris en a courut, et on la tira

et e (e éven ment in une telle lin
re rame, quel e ura de ne plus ja

e ou ouerait la Beaupré, et elle

rg at 1 hour de Bourgogne, ent 'e retirer l'oridor, qui, comme l'alla de la direction mage à l'ec. Cal la première vente de ce gerre qui subvention

ren ne i a Melière peur former une troupe ambulante sous ren use la Mellère peur former une troupe ambulante sous le 1 om de l'Hustre Theatre. La Bejuit avait alors une giai de réputation quant à Moliere qui venait de quilter les banes de la Sorbonne pour la suivre il était encore ince un il donnait des avis à la troupe usait des pièces sais retentissement e, jouant avec qui lque sui ces les rôles penfois ce ne fut qu'en 103 qu'il lu representer l'Élourdi à Lyon, et, en 1654 le Dépit amoureur à Beziers. Enfin, le 24 fevrier 1662 il chouse Almande corssinde Elisabeth Bé-2) fevrier 1602 il épouse Armande Gressinde-Elisabeth Bé-Jait, sour de la Madeleine Béjari d'aut l'avait été si épris

Maintenant, ja ors du théâtre aux auteurs qui l'alimen-

Les progres du théâtre français peuvert, à partir du moment où les pieces ont pris une forme, se diviser en trois periodes

La première d'Enenue Jodelle à Robert Garnier, c'est-àdire de 1521 à 1573

La seconde, de Robert Garnier a Alexandre Hardy, c'esta-dire de 1573 à 1630

linin la troisleme, d'Alexandre Hardy à Pierre Cornellle, c est-a-dire de 1630 à 1670.

C'est cette dernière epoque, au milieu de laquelle nous, sommes arrives, sur laquelle nous allons jeter un coup d'en pour compléter le tableau de la société française, vers la moitié du xviir siècle et au commencement du régne de Louis XIV

Les hommes compris dans cette période sont Georges de Scudérl, Bols-Robert, Desmarets, la Calprenède, Mairet, Tristan I Ermite, du Ryer, Pujct de la Serre, Colletet, Boyer, Scarron, Cyrano de Bergerac, Rotrou et Coruellle, Nous

Nous avons deja dit quelques mots de Georges de Scudéri a propos de sa sœur. Revenons à lui II a, sinon tenu assez de place, du moins fait assez de bruit dans la première mottle du xvue siecle pour que nous ini consacrions un article a part

Georges de Scudéri avait vingt-sept ou vingt-huit ans lorsqu il donna, en 1629, sa première tragi-comédie, tirée du roman de l'Astrée, et intitulee, Lydamon et Lydias, ou la Ressemblance, laquelle fut suivie, en 1631, d'une autre tragi-comedie, intitulée le Trompeur puni, ou l'Histotre septentrionale. Le succès qu'obtinrent ces deux ouvrages lui donna un tel orgueil, qu'il lit graver son portrait, en taille-douce, avec cet exergne a l'entour.

> Et poète et guerrier. Il aura du laurier

Un critique, il y en a eu dans tous les temps, effaça ces deux vers et mit ceux-ci a la place -

> Et poitte et Gascon, Il aura du hâton

On peut « lmaginer la fureur de Scudérl, mais le critique garda l'anonyme, et force fut au poète de laisser passer I insulte sans vengeance.

En effet, Georges de Scudéri avait la prétention de manier l'epée aussi bien que la plume, du moins s'il faut en croire les dernières lignes de la préface qu'il fit pour les œuvres de Theophite. Nous les citons comme un modele de caractère, les volc1

Je ne fais pas difficulté de publier hautement que tous les morts ni tous les vivants n'ont rien qui puisse approcher des forces de ce vigoureux génie, et, si parmi les derniers, il se rencontre quelque extravagant qui juge que l'offense sa gloire imaginaire, pour lui montrer que le le crains au-tan' que le l'estime, le veux qu'il sache que le m'appelle DE SCUDERT 2

Lorsque Sendéri obtint à si grand'peine le gouvernement

1 Vo r la note l à la fin du volume.
(2) Vu reste, dès la préface de son Lydamon, Scudéri avait donné
son prospectus Vuici ce précieus inurceau dans toute sa pureté
primitive.

S'adressant an lecteur en le tutoyant, comme c'etait alors l'ha-

Sadresant an lecteur en le tutoyant, comme c'etait atora l'habitude des poetes 1 la poesie me tient lieu de devertissement agréable, dit-il, et non d'occupation sérieuse; si je rime, c'est qu'alors je ne sais que faire je n'ai pour but en ce travail que le seul desir de me contenter car, hien lom d'être mercenaire, l'imprimeur c' les comédiens témoigneront que je ne leur ai pas vendu ce qu'ils ne ponvaient pas payer. Tu couleras aisement sur des fautes que je n'ai point remarquère, si tu daignes apprendre qu'on u'a vu employer la plus grande partie du peu d'age que j'ai, à soir la plus grande et la plus belle con de l'Europe et que j'ai passé plus d'années parmi les armes que dans non caldnet et uso beaucoup plus de mèches en arquebuses qu'en chandelles, de sor è que je sais mieux ranger les soldats que les paroles, et mieux carror les bataillons que les périodes » que les pérsudes »

de Notre-Dame de la Garde, madame de Ramboulllet, qui le

lul avait fait obtenir, disait de lui:

— Cet homme-la n'aurait certes pas voulu d'un gouvernement dans une vallée. Je m'imagine le voir dans son château de Notre-Dame de la Garde, sa tête au milieu des nues, regardant avec mépris tout ce qui est au-dessous de lui.

Scudéri ne resta que peu d'années dans son gouvernement, où, s'il fant en croire Chapelle et Bachaumont, il ne fut point remplacé, d'après ces vers de leur *Yoyage*:

Gouvernement facile et beau, Auquel suffit, pour toute garde, Un suisse avec sa hallebarde... Peint sur la porte du château.

Mals, mulgre ses fonctions politiques, Scudéri n'avait point cesse de se livrer à la littérature. Il donna successivement au théâtre: le l'assat yénéreux, la Comèdie des conédies, Orante, le Fils supposé, le Prince déguisé, la Mort de César, Indon, L'Amant libérat, L'Amour tyrannique, Eudoxe, Andromire, Ibrahlm et Arminius.

Ce fut dans la préface de cette demière tragédie, mierrant

Ce fut dans la préface de cette dernière tragédie, qu'ayant éprouvé quelques ennuis avec les comédiens, il dit que, « à moins que les puissances souveraines ne le lui ordonnent, il ne veut plus travailler pour le théâtre. » Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que Scudéri tint presque parole. Il est vrai qu ayant pris parti pour M. le Prince, il fut forcé de s'exiler en Normandie, lorsque M. le Prince se déclara contre la cour tre la cour.

En effet, les rodomontades de Scudéri n'étaient pas seulement en paroles, et, tout an contraire des poêtes de cette époque, si renommés par leur vénalité et leur bassesse, il était gentilhomme dans le cœur. En voici un exemple :

Scudéri devait faire la dédicace d'Alaric à la reine Chris-tine, et la reine Christine lui avait promis de lui donner, en reconnaissance de cette dédicace, une chaîne d'or de mille pistoles. Mais, dans l'intervalie qui s'écoula entre l'achève-nent et l'impression du poème, le comte de la Gardie, qui avait été le protecteur de Scudéri, étant tombé en disgrâce, la reine exigea que le nom du comte disparût de la préface

du poème.

— Dites à la reine, répondit Scudéri au messager que - Dites à la reine, repondit Scuderi au messager que Christine lui avait envoyé pour traiter de cette importante affaire, que, quand même elle me promettrait, au lieu de la chaîne qu'elle devait me donner, une chaîne aussi grosse et aussi pesante que celle dont il est parlé dans l'Histoire des Incas, je ne détruirais jamais l'antel où j'ai

sacrifié.

La reponse déplut à Christine, qui ne donna point à Scudéri la chaîne qu'elle lui avait promise, et le poête n'obtint pas même un remerciment du comte de la Gardie, celui-ci ayant toujours conservé l'espérance de rentrer en faveur.

On reproche à Scudéri d'avoir, par ordre de Richelleu, critiqué le Cid. Quand on lit les œuvres de Scudéri, on l'excuss. Scudéri devait trouver le Cid une fort médiocre tragédie.

Il va sans dire que Scudéri fut de l'Académie.

Nous avons trop parlé de Bois-Robert à propos du cardinal de Richelieu pour qu'il nous reste grand'chose à en raconter, sluon un trait qui prouve qu'en changeant de mai-

re, il n'avait pas changé de caractère.

Richelieu mort, Bois-Robert avait essayé de se donner à Mazarin, qui n'avait pas voulu de lui. En conséquence, il s'était déclaré des fidèles de M. le coadjuteur, autour duquel se rangeaient tous les beaux esprits qui haissaient le ministre. Néanmolns, poussé par la versatilité de son humeur, tout en faisant sa conr au coadjuteur. Bois-Robert avait fait des vers contre lui et ses amis. Ignorant que l'abbé de Gondi counût ces vers, il vint un jour lui demander à diner · le coadjuteur le reçut avec sa grâce habituelle, et montra à son convive la place qu'il avait cou-tume d'occurer; seulement, après le dîner: — Mon cher Bois-Robert, lui dit-il, faites-moi donc l'ami-tié de me dire les vers que vous avez faits contre moi et

mes amis.

Sans se démonter Bois-Robert se leva, alla regarder dans

la rue et vint se rasseoir.

- Ma foi, non, monsieur, dit-il, je n'en ferai rien; votre

fenètre est trop haute.

Les pièces qu'il fit représenter sont : les Rivaux, les Deux Alcandre, les Trois Oronte, Palène, le Couronnement de Darie, Didon la Chasle, l'Inconnue et les Généreux ennemis Aucun de ces onvrages n'a la moindre valeur.

Bois-Robert était de l'Académie.

Colletet aussi : il était même de ceux qui avaient été nommés par la protection du favori du cardinal, et que, pour cette raison, on appeinit les Enfants de la Pitié de Bois-Robert. Au reste il était plein de déférence pour ses con-frères, car, un jour que l'on disgutait sur l'adoption d'un mot assez peu usité:

Je ne connais pas ce mot-là, dit-il; mais je le trouve

bon, puisque ces messieurs le connaissent.

Colletet était fils d'un procureur au Châtelet; il épousa la servante de son père, qui n'était ni belle, ni riche; elle s'appelait Marie Prunelle et habitait Rungis, petit village à trois lieues de Paris. Un jour, on vint dire à Colletet retenu par ses occupations poétiques dans la capitale, que sa femme était fort mal; il partit aussitot, et, but le long du chemin, pour ne pas perdre son temps, samusa à faire son épitaphe, et, comme, en arrivant, il n'avait pas encore tronvé le dernier vers il resta à la porte jusqu'a ce qu'il fut fait. Contre son attente, sa femme ne mourut pas de cette maladie. Colletet remit l'épitaphe dans son portefeuille, et elle ne servit que six ans après. La voici

Quoiqu'un marbre taillé soit riche et précieux, Un plus riche tombeau Prunelle a pu prétendre Sitôt que son esprit s en alia dans les cieux. Mon cœur fut son cercueil et l'urne de sa cendre.

Ce fut de cette Prunelle, dont, par circonstance, il avait fait Brunelle, comme Bartholo de Suzonnette avait fait Ro-sinette, qu'il eut François Colletet, duquel Boileau a dit dans sa première satire :

Tandis que Colletet, crotté jusqu'à l'échine. S'en va chercher son pain de cuisine en cuisine.

Brunelle morte, Colletet épousa la servante de la défunte, comme ii avait épousé la servante de son père. Quant à celle-ci, elle faillit l'euterrer. En passant par la rue des Bourdonnais, qu'on appelait alors la rue des Carneaux, l'entablement d'une vieille maison tomba sur la tête du poète. Au resie, Colletet était l'homme des précautions par excellence; on lui trouva, en le ramassant, sa propre épi-taphe toute faite dans sa poche; ce fut par la qu'on sut son nom; la voici

lei git Colletet: s'il valut quelque chose, Apprends-le de ses vers, apprends-le de sa prose; Ou, si tu donnes plus aux suffrages d'autrui, Vois ce que mille auteurs ont publié de lui.

Les épitaphes de Colletet étaient des brevets de iongne vie; mais, s'il ne mourut pas de l'accident, il en fut du moins bien malade.

Colletet rétabli, ce fut sa femme qui tomba malade et qui mourut; mais, comme il avait pris l'habitude des servantes, il épousa celle de son frère. Celle-ci, au moins était jolie et avait de l'esprit: elle s'appelait Claudine Lenain. Colletet se brouilla avec son frère, parce que celui-ci se rappelant que cette fille avait été à son service, ne voulait

absolument l'appeler sa sœur.

Colletet, pour se faire pardonner ce troisième mariage d'antichambre, voulut absolument immortaliser sa nouvelle femme. Non seulement une partie des vers qu'il fit depuis cette époque lui furent adressés, mais encore il voulut faire croire qu'elle en composait elle-même. A cet effet, il faisalt des vers qu'elle signait et qu'il allait montrant partout. Il poussa cette complaisance ou plutôt cette manie si loin, que, se sentant malade de la maladie dont il trépassa enfin, il fit sur son lit d'agonie des vers que sa femme devait publier le lendemain de sa mort, et qui expliquaient le silence force qu'elle allait garder, une fois son époux au tombeau. Les

Le cœur gros de soupirs, les yeux noyés de larmes, Plus triste que la mort dont je sens les alarmes, Jusque dans le tombeau je vous suis, cher époux! Comme je vous aimai d'un amour sans seconde, Et que je vous louai d'un langage assez doux. Pour ne plus rien aimer ni rien louer au monde, J'ensevelis mon cœur et ma plume avec vous.

Malheureusement, la Fontaine, dont nons aurons à nous occuper plus tard, révéia la supercherie conjugale du pau-vre Colletet dans la strophe suivante:

Les oracles ont cessé, Colletet est trépassé. Dès qu'il eut la bonche close Sa femme ne dit plus rien : Elle enterra vers et prose Avec le pauvre chrétien.

La pauvre femme, quelques années après la mort de son mari, devint si misérable, qu'elle en était réduite à deman-der l'aumône dans les allées reculées du Luxembourg. Dans cette affreuse misère, causée quelque peu, à ce que pré-tendent les mémoires du temps, par l'ivrognerie, il n'y avalt sorte de ruses qu'elle n'employât pour tirer quelques pis-

en en L'ella velle ر ۱ در ا بری را در ا استان ا را ۱ در ا ۱ ستان ا s i e una Sen is nere de r 1 4 s ur deux pis o ob

t cast to a qui etes

-----E q la bonne femme pour ut jas demordre de su j ir e derrée

tragelle cardinal de Ri-tragelles II dura cepen u. seul, et. ch er autres, Cymende

t du fire des vers intifuls le Mo-

er de la bourle de l'eau rd plangut aup es delle

l ur transpir e alla i sin secre aire, y l eligie, equis un leste

} z i m seur C l t l l l til et ne men is z s van ge car e reste de la jiece est de la restricted them me ne serut pas assez ri j r jster

Le la virel ment des vers beaux, ou se

T. Eur u prot ndart descendre du fameux
Prof de france de Mir mue, den nous avons
I I Mery qui paratssant la mêm
que de Mir mue, den nous avons
I I Mery qui paratssant la mêm the course Marianne il donna encore la trag . I return do Plet Ion to Folio du saye, la W hars do a sloy we du grand Conse' c'in Osnem, qui in fu' joue qu après

Van - sais le l'eatre Tristan vecul pauvre et mi r that 're valant has flatter; datheurs, u the tencontrait dans tous les tripots, u ratt pur par l'aer et la nuit parce qu'il n'avait par mus ui reprocha ce genre de vic. e n r smis s réi ns

l a i en se un au re alleur qui, pour le succès, le l (c el c était Priet de la Serre, dont le m j ri lj se entrependant faisalt grand bruit No and the property of thomas Moras En effet, e e 1 - que les portes du théâtre furent f c la nle representation, et que quatre I f t t t t t t de sopposer a cette irrup

M Cracille divil quand il aura

for the deset process for the constant of the

of u di u e amis, ve is lui avez fatt rendre

replace ul i pourquoi p ?

e c'e ait a hére ique votre roi de Suede ire sa ane a Dieu repondit la ce que lina en a fait

S rie f in re le Sac de Car De de l'Iertu et Thesée ou 1 PH

f Tie, or il dishi or u pull ache alt un cahier cent (u).

f many (1.48 pieces f many

En bien, mon cher la Calprenède, lui dit-ii, vous

voye comme votre piece reussit

— Chut' chur dit la culprenede ne parler pas si haut; si mon père savant que je me suis fait poete, il me deshériter.ui

Yraiment die l'ami.

oh in a bien out reprit la Calprenede C'est au pout qu'un pur ju il me surpin rimant, il saisit un pot de clambre et me le jeta a la éte, heureusement, je bais sai le front

De sorte regrit l'interlocuteur, qu'il n'y ent que le I it de chambre de casse

pot de chambre de casse.

Apprende, l'ari dit la Calprenede, qu'au hateau de

Toul, ut tous les pots de chambre sont d'argent

Un jour qu'il se promenait avec Sarrasin, secrétaire de

M de l'ingueville la Calprenède vit passer un homme auquel il avait quelques motifs d'en vouloir

Alt mailleur ux que je suist s'ecria t-fil, j'avais juré

les reconnectes de vient les ventures les repreniteres les

de er ce coquin la première tois que je le rencontrerais,

La bien, dit sarrasin, l'occasion est belle.

Impossible, mon cher, j'ai été à confesse ce malin, et mou confesseur ma fait promettre de le laisser vivre encore quebjue temps.

Ce qu'll y avait d'étonnant, c'est qu'avec tout cela, la Calprenede était réellement brave. Son beau-frère, M. de Brat, ayant eu proces avec lui pour le douaire de sa femme, le fit appeler comme il était aux Pelits-Capucins du Marais, aujourd lui la paroisse Saint-François. La Calprenède sort aussitôt, mais à la porte il est attaqué par quatre hommes. Au premier pas qu'il fait, il met le pied sur le ruban de ses parretieres et trebuche, mals il se relève aussitol, et, au lieu de fuir, s'adossant au mur, il fait face à ses quatre adversaires. Un gentilhomme limousin nommé Savignac, et un ex-capitaine aux gardes nommé Villiers-Courtin, le regardèrent faire d'abord pour voir comment il s'en tirerait . puis, voyant qu'il tenait ferme, ils vinrent à son secours et mirent en fuite les quatre bravl.

La Calprenède avait fait un mariage d'amour. Une jeune veuve, qui était folle de ses romans, et qui avait quelque fortune, vint lui dire qu'elle était prête à l'épouser, pourvu qu'il consentit à finir la Cléopatre qu'il avait laissée en suspens a cause d'une querelle avec ses libraires. La Calprenède y consentit, et l'obligation de finir la Cléopatre fut un des artleles du contrat.

Quelques jours apres son mariage, la Calprenède, fat-sant ses visites de noces, vint chez Scarron. Mais, tout en causant, notre nouveau marié s'inquiétait fort de son laquats qui était resté en bas.

Je vous prie, disalt-il mon cher Scarron, faites-le

monter

Mais, se reprenant

- Non, non, c'est inutile. Puis, revenunt à la charge :

rependant ajouta-t-il, je ne puis laisser ce garçon dans la rue.

- Bon! fit Scarron, je vous entends; vous voulez me faire savoir que vous avez un gentilhomme à votre suite. N'en parlons plus, je me le tiens pour dit.

La femme de la Calprenède, comme celle de Colletet, faisait des vers, avec cette différence qu'elle les faisait ellememe on a d'elle une plèce de poésie, qui est un échantillon remarquable du gout du temps. Un cour, qui avait pris plus d'engagements qu'il n'en pouvait tenir, est saisi par les linissiers de Cythère, et l'on vend ses meubles au plus offrant et dernier enchérisseur.

> On adjugea ses devoirs à Sylvle, A la jeune Chloris les douceurs de sa vie A Phills ses tournients, A la divine Iris ses mécontentements; Amaryllis recut ses premières tendresses, La folàtre Cléon ses trompeuses promesses; On livra ses sanglots à la belle Cypris, etc.

Outre ses romans de Cassandre, de Cléopatre, de Pharamond, et sa tragédie de Mithridate, que nous avons déjà mentionnée, la Calprenéde fit encore jouer prada-mante Jeanne d'Angleterre, le Sacrifice sangiani et le Comte d'Essex, la mellieure de ses pièces de lhéatre.

Pa sons à Scerron, dont nous avons dit un mot à la page précédente et qu'on appelait, à cette époque, le petit Scar-

ron, ou Scarron cul de jatte.

Paul Scarron plus unou encore par la fortune étrange de sa veuve une par son propre talent était fils d'un conseiller a la grand'chambre, qu'on appelait Scarron l'apôtre, parce qu'il citait sans chese saint Paul. Son organisation le portait non seulement à la poésie, mais encore à tous le plais rs mondains II était joil garçon, dansait agréablement dans les ballets, et paraissait sans cesse de la plus belle humeur du monde, quand tout à coup on vit le pauvre maibeureux tout ratatiné sur lui-hême, ne sortant plus qu'en chaise, et n'ayant de mouvement de libre que celui des doigts et de la langue, dont il continua de se servir, au dire de quelques-uns, même avec exces. Common cette infirmité soudaine lui était-elle venue, c'est ce que personne n'affirme bien précisément. Les unis disent que c'est d'une drogue que lui donna un charlatan; les autres racontent qu'a la suite d'une mascarade au Mans, dont il était chanoine, poursuivi par la populace, il fut force, pour lui échapper, de se jeter dans la Sarthe, dont les eaux glacées lui donnèrent cette paralysie. Enfin in même dans unc épitre a madame d'Hauteiort, attribue, sa maladie a une autre cause; car dit-il,

Car un cheval malicieux.
Qui conçut pour moi de la haine,
Me nt par deux fois dans la plaine
Tomber de mon brancard maudit.
Dont mon pauvre cou se tordit;
Et, depuis cette mâle entorse,
Ma tete, quoique je m'efforce.
Ne peut plus regarder en haut,
Dont j'enrage, ou bien peu s'en faut.

Malgré cette infirmité, Scarron était toujonrs de charmante lumeur, se faisant porter dans sa chaise, riant et bouffonnant partout ou il allait, et disant toujours à l'abbé Giraut, factotum de Ménage, de lui trouver une femme, recommandant par-dessus toutes choses à son fondé de pouvoir que cette femme se fût mal conduite, pour qu'il eût le droit dans ses moments de mauvaise humeur, de juver contre elle tout à son loisir. L'abbé Giraut présenta à Scarr n deux ou trois femmes qui étaient dans les conditiens requises. Mais Scarron refusa toujours: il était prédestiué.

En effet, vers le même temps, et tandis que Scarron rimait ses boutades du Capitan matamore en vers de huit syllabes et en rimes en ment, grandissait obscure et inconnu celle qui devait être sa femme, et dont nous suivrons plus tard la singulière et magnifique destinée.

Scarron était non seulement la providence de la Comédie, où il faisait jouer Jodelet et l'Héritier ridicule, non seulement le protégé du coadjuteur, auquel il dédiait son Roman coméque, mais encore l'ami de M. de Villars, père du maréchal, de M. de Beuvron, père du duc d'Harcourt, des trois Villurceaux, et enfin de tout ce qui était élégant à Paris.

Outre les comédies que nous avons déjà nommées, Scarron donna encore au théâtre Don Japhet d'Arménie et le Gardien de soi même.

Nous dirons plus tard comment Scarron mourut, lorsque nous parlerons de sa veuve.

Rien ne vient par secousse dans ce monde, et toute chose a son précédent. Comme Scarron précéda Molière, Rotrou annonça Corneille.

Rotrou, quoique plus jeune que Corneille de quelques années, l'avait précédé dans la comédie et dans la tragédie : dans la comédie par la Bague de l'oubli, dans la tragécomèdie, par Clégénor et Doristée, et dans la tragédie, par l'Hercule mourant. Aussi Corneille l'appelait-il son père et son maître. Mais, pour ne pas être détrôné. Rotrou, après la représeutation de la Veure, se hâta, un pen prématurément selon nous, de céder le trône à son rival, ce qu'il fit par des vers assez beaux pour qu'ils pusseut faire accuser leur auteur de modestie. Les voici :

Pour te rendre justice autant que pour te plaire, Je veux parler. Corneille, et ne puis plus me taire. Juge de ton mérite, à qui rien n'est égal. Par la confession de ton propre rival. Pour un même sujet même désir nous presse; Nous poursuivons tous deux une même maîtresse; Mon espoir toutefois est décru chaque jour. Depuis que je t'ai vu prétendre à son amour.

Et c'était l'auteur de Venceslas qui donnait cette preuve d'humilité. Mais Rotrou était ainsi fait : c'était un cœur prêt à tous les dévouements : il abdigna la vie comme il avent en de prétait de la première occasion.

avait abdiqué la gloire, et cela, à la première occasion.
Rotrou était lieutenant particulier et civil, assesseur crimirel et examinateur an comté et bailliage de Dreux; car, chose curieuse, ces deux grauds poètes nous venaient de Normandie, tandis que leurs deux rivaux, Scudéri et la Calprenède, venaient du Midi. C'était une nouvelle lutte de la langue d'oyl contre la langue d'oc, dans laquelle une seconde fois la langue d'oc devait être vaincue. Rotrou

était a Dreux, quand une maladre épidemique du caractère le plus dangereux se déclara dans certe ville. Trente personnes monraient par jour. Les hab tants les plus no tables s'étaient enfuis; le maire était mort, le lieutenant géneral était absent: Rotrou les remplaça tous deux. En ce moment, son frère, qui habitait Paris, le supodia par une lettre de venir le rejoindre; mals Rotrou republit que sa présence était nécessaire à son pays, et qui d y e s crait tant qu'il la jugerait ulile.

"Ce n'ast pas, ajoutait-il avec cette grand ur "Hapte qu'il avait si souvent prètée à ses héros, ce n'est pas que le péril ne soit grand puisqu'a l'heure où je vous eens, la cloche sonne pour la vingt-deuxième personne qui est morte aujourd'hui; elle sonnera pour moi quand il plaira a Dieu.

Dieu voulut couronner cette belle vie par nne belle mort, la gloire par le dévouement. La cloche sonna a son tour pour lui; et Rotrou monta au ciel, sa couronne de poète sur la tête et sa palme de martyr à la main.

Quant à Corneille, que dire de lui, si ce n'est que l'auteur du Cid, d'Horace et de Cinna était un bomme beureux? Applaudi de Paris tout entier, il fut censuré par l'Académie; et, après avoir eu Rotrou pour ami, il eut pour ennemis la Calprenéde, Bois-Robert et Scudéri. Certes, il eût arrangé sa vie dans la prescience de l'avenir, qu'il ne l'auraît point faite antrement.

Avec la première période théâtrale on avait vu finir la littérature nationale; avec la seconde s'était introduit sur notre scène le génie italien et espagnol. Nous verrons leur succèder bientôt l'imitation grecque et latine, car c'est alors qu'on appela Corneille un vieux Romain: c'était un vieux Castillan, voilà tout 11 y avait en lui beaucoun plus de Lucain que de Virgile. Il aurait pu s'il eut voulu, faire la Pharsale, mais jamais l'Enrêde.

Lucain, on se le rappelle, était de Cordoue.

XXYI

MAJORITÉ DU ROI. — LES BARBONS. — ÉTAT DE LA FRANCE A L'INTÉRIEUR ET A L'EXTÉRIEUR. — MONSIEUR. — LE PRINCE DE CONDÉ, — MAZARIN. — LE COADJUTEUR. — MADEMOISELLE. — LE CARDINAL RENTRE EN FRANCE. — SA TÊTE EST MISE A PRIX. — IL TRAVERSE TRANQUILLEMENT LA FRANCE ET VA BEJOINDRE LA REINE A POITIERS. — LE MARÉCHAL DE TURENNE REVIENT OFFRIR SES SERVICES AU ROI. — LA COUB SE DIRIGE VERS ORLÉANS. — MADEMOISELLE SE DÉCLARE ET PREND ORLÉANS.

Louis XIV était majeur. Comme Louis XIII, il passait, en un instant, d'une dépendance complète à une autorité absolue; mais, tout au contraîre de son père, qui avait débuté par un acte de vigueur, et qui était retombé presque immédiatement dans une faiblesse dont il ne devait sortir que par boutades, lui devait conserver sa faiblesse au delà de sa minorité, et ne s'élever que par degrés jusqu'a la lorce, ou plutôt jusqu'au vouloir qui fit le caractère distinctif de son règne. Donc, quoique le roi eût atteint sa majorité, c'était toujours Anne d'Autriche qui régnait. éclairée par l'esprit subtil de Mazarin, tout aussi puissant sur elle, plus puissant même peut-être dequis qu'il était exilé, que lorsqu'il avait son appartement au Louvre on an Palais-Royal.

Le roi, comme nous l'avons dit, avait sur son lit de justice publié trois déclarations: la première contre les blasphémateurs du saint nom de Dieu, la seconde contre les duels et les rencontres, la troisième pour reconnaître l'incocence du prince de Condé. Or, ce qu'il y avait de remarquable, c'est que le prince de Condé ne s'était pas même donné la peine d'attendre cette déclaration pour se rendre coupable, en projets du moins, d'un second crime pareil à celui qu'on venait de lui pardonner.

Le conseil avait du même coun été remanié, comme on

e ri e (cf v iciris

de us

n t M ic, lut

v e ini, vingte du conseil au

tir pour ainsl

tir imme surins n tils, amant de

u re ce qui n me cuomiste, qui prétre cent mifie hiris.

Ins a la reine Le lius
ta t e président Molé, qui

rie qui n appl qua a ces

i t fait sous l'autre regne.

If we not public a linterleur, quoque it ment que cet etat de tranquellid sen met are queune halte entre deux e aima the rice mene en aime les clogerane elle se defait de la retre, a a fils les vielet es et les full secretainal deut lavarie la runait, entin riller Mede ende que metrait dans sa en prive eles rillers que le metatice que en la des prive eles rillers en la accession de la competition de la co

r le r r ivit l'armee sur les frintères des P v l s in rps l s en le i en plus de mal eux Fr s 'r les i v Estrates leurs ennem lu mm nd par e mare hal d'aument, était a l r 't l s le t d'emin i de par Soulv T v e r or fisa eu ques erress sans rés e e mathe et, pur ainst d're, dans

I la Ferre Sen re e ait en Lorraine ave e a re il vait tots devant lui, airsi A m un a ne plus que suspect, il n un rei n' Mire curt. Vaudevrauge com n' de jehr's sa es ais doute, mais au

I r l ar e Cait e nûce au sour Marchain, qu'on var ' r de ris n en même temps que les princes, proces en comme de la comme de la comme de la comme de la comme de fortune n'étonnalent per le comme de la comme de

On the Mile of the contract trappilles less corps quity the residence of an interest example of the corp change of the corp cha

A en () a marine revistalt has, et, sous ce rapport IF IA governe et la Hollande étalent fort au-

M ... 12 de h es any hemmes

M r 't le cresorole de mécontent
'r 'v' 'n' 'j 'n'risht en lui la propre
le te topit le qui lavait toujours empele te topit le qui lavait toujours empele te n' le ra mineder tout la fait avec
le de dit du prement pul se défait
v g r lu r differnte pour ame
r dit le le rier des qu'en
en lui celul la baine co tre le

Left rule of law node deat particle of large rule of large

sa route jusqu'à Bourges, où l'attendit un conseiller du par ement, qui venait lui proposer de demeurer tranqu'lle dans son gouvernement de Gulerne jusqu'à ce qu'on est assemble les étais généraux Mais, comme ce que éralgnait surtout M. le Prince, c'était la tranqu'illité, il rejeta la proposition avec dédain, poussa jusqu'à Montrond, laissant le prince de Conti et le duc de Nemours dans cette ville, et continua avec Lenet, son c'use ller, sa route pour Pardeaux.

Si Bordeiux s'était soulevé pour madame de Condé et jour M le duc d'Enghien c'est-à-dire pour une femme et un enfant sais de leise, ce devait être, comme on le comprend, blen autre chise encore pour M. le Prince, qui apportait aux rebelles la reputation du premier capitaine du moi le comprende le su carantie de ses victoires passées; aussi, à petre le su on a Bordeaux, que cette ville devint aû centre d'rébellion. La princesse de Condé et M. le duc d'Eg 1 vier nt l'y rejoindre. Madame de Longueville, qui c'et s'rib du couvent où elle était en retraite, dés il le aviit vu la guerre prête à se rallumer, y arriva d'tiere elle le comte Foucaut du Doignon, gouverneur le Bouige, qui tenait toute la côte depuis la Rochelle es ju la Royan, se déclara pour lui. Le vieux macéchal de la Ferce et ses amis de la Guienne vincent lui offrir leurs avices le duc de Richolieu amenait des levées faites d'ins la Saintonge et dans le pays d'Aunis; le prince de Farente, qui tenait Taillebourg sur la Charente, lui avait taire dire qu'il était son serviteur; enfin l'on attendat le comte de Marchain, le même que la reine venait de faire vice-royauté et de venir rejoindre M. le Prince avec les regiments qu'il parviendrait à débaucher. En outre, Lenet etait parti pour Madrid, où il négociait avec la cour d'Espagne

La position de M. le Prince comme rebelle était donc mellieure qu'elle n'avait jamais été

Le cardinal Mazariu, contre lequel la haine nationale se maintenait tonjours à la même hauteur, était encore à Bruil C'est la qu'il avait reçu les ordonnances rendues par le parlement, signées par le roi, approuvées par la reine, lesquelles le déclaraient traitre et inhabile, excluant à l'avenir tous les étrangers des affaires de l'Etat; mais, quoiqu'il répondit à ces déclacations par une lettre pleine de douleur et de dignité, elles ne l'inquiétaient guère; il continuait d'être en correspondance réglée avec Anne d'Antriche, des bonnes grâces de laquelle il était toujours certain, et qui lui avait fait part du retour du coadjuteur Il se tenait donc prêt, malgré tous les arrêts intervenus et à intervenir, à rentrer en France, et une petite armée, rassemblée par lui à cet effet, n'attendait que ses ordres pour se mettro en marche. Cette troupe avait été formée dans le pays de Liège et sur les bords du Rhin; pour la lever, il avait vendu tout ce qu'il possédait.

Le coadjuteur quoique s'occupant sans doute de tenir à Anne d'Autriche les promesses qu'il lui avait faites, paraissant à la sucface entierement retiré des affaires. Quelques jours après sa majorité, le roi l'avait fait venir et lui avait remis publiquement l'acte authentique par lequel la France le désignalt pour le cardinalat. Mais, comme il ne se fluit pas entièrement à la sincérité da la recommandation royale, il envoya lui même un courrier extraordinaire à le me, à l'abbé Charrier, chargé de la sollicitation du chapeau. L'attente de ce grand événement tant désiré par lui, et ses relations plus tendres que jamais avec mademoiselle de Chevreuse, semblaient donc entièrement l'absorber, et il paraissait pour l'heure partagé entre sa politique et son amour.

Mademoiselle, a qui on ne falsait pas grande attention parce qu'on sentait Instinctivement qu'elle était mai dans l'esprit de la reine, attendait toujours un mari qui ne venait pas. Il avait d'abord été quesfon, on se le rappelle, du jeune prince de Galles, puis de l'empereur, puis de l'archione puis du roi-ce dernier it faut le dire était celui qui ancait fatté le plus ses espérances, et qui caressait le mient sen ambition. Aussi, comme elle voyait qu'on n'arrivait en cette étrange époque que par les craintes qu'on inspiralt elle n'avait d'autre préoccupation que de remonter le moral paternel et d'essayer de soufiler au due d'ôrléans melque réledition bien sérieuse qu'ile mit en position d'objuint par la crainte ce qu'on refusait au mépris qu'inspiralt son in lécision.

Maintenant que nous avons montré au public théatre et acteurs, pass us a ix événements

On avait appris a Paris l'arrivée de M. le Prince à Bordeeux ainsi que la fa on dont il y avait été recu par le par fement et la noide se il lut, cu conséquence, arrêté que le rol trait tenter contre le mari une expédition barelle à celle que quelques mois auparavant. Il avait accompile untre la femme. On décida donc que le rol marcheralt sur

la capitale de la Guienne, s'avançant par le même chemin quo M. le Prince avait suivi, pour neutraliser sans doute, par ce second passage, l'impression que le premier ne pouvait manquer d'avoir laissée; et, le 2 octobre, le roi, qui avait déjà quitté, le 27 septembre, Paris pour Fontainebleau, quitta Fontainebleau pour prendre la route du Berry. Ses premiers pas Iurent faciles et de bon augure: Bourges ouvrit ses portes, et MM. de Conti et de Nemours, n'osant tenir dans Montrond, allèrent rejoindre M. le Prioce à Bordeaux.

La cour passa dix-sept jours à Bourges et continua sa route vers Poitiers. Ce fut alors, et tandis que commençalent, devant Cognac, les premières hostilités entre M. le duc d'Harcourt, commandant de l'armée du rol, et MM. de la Rochefoucauld et de Tarente, lieutenants de l'armée de M. le Prince, qu'on apprit la nouvelle que le cardinal de Mazarin venait d'entrer en France avec six mille hommes.

En effet, le cardinal s'était peu à peu rapproché de la France, allant à Huy d'abord, puis à Dinant, puis à Bouillon, puis à Solan, où M. de Fabert l'avait reçu à merveille car il était portenr d'un passeport de la reine; et, de la, à la tête de six mille hommes, ayant l'écharpe verte, qui était la couleur de sa maison, il avait passé la Meuse, gagné Rethel, et s'avançait à travers la Champagne, escorté par deux maréchaux de France, le marquis d'Hocquincourt et le marquis de la Ferté-Senectère.

On comprend l'effet que produisit dans Paris une pareille nouvelle. On oublia tout, guerre civile et guerre extérieure, condéens et Espagnols. Le parlement se rassembla en toute hâte, et, quoiqu'on y lût une lettre du roi, qui Învitait la compagnie à ne prendre aucun souci du voyage de Son Eminerce, attendu qu'elle avait suffisamment fait connaître ses intentions à la reine, on se hâta de procéder contre l'exilé qui se faisait rebelle. Il fut, en conséquence, déclaré que le cardinal et ses adhérents, ayant contrevenu aux défenses portées dans la déclaration du roi, étaient, à partir de ce moment, considérés comme perturbateurs du repos public, et qu'il leur serait couru sus par les communes; qu'en outre, la bibliothèque et les meubles du cardinal seraient vendus, et que sur cette vente serait pièlevée une somme de cent cinquante mille livres pour qui le livrerait mort ou vif. Le coadjuteur voulut bien défendre son nouvel allié; mais sa popularité faillit sombrer dans cet orage, et tout ce qu'il put faire sans se perdre lui-même, fut de quitter l'assemblée, en déclarant que sa qualité d'ecclésiastique ne lui permettait point d'assister à une délibération où il était question d'appliquer la peine de mort.

Quelques jours auparavant, une déclaration pareille avait été rendue aussi contre M. le Prince, M. le prince de Conti, madame de Longueville et MM, de Nemours et de la Rochefoucauld; mais la seconde fit oublier la première. Il semblait, à l'acharnement que le parlement y mettait, que le card nal Mazarin fot le seul ennemi à craindre, le seul adversaire qu'il fût important de combattre: sa magnifique bibliothèque fut mise à l'encan, vendue et dispersée, malgré l'offre qu'avait faite un bibliophile de l'époque, nommé Violette, de la prendre en bloc pour quarantecinq mille livres.

Pendant ce temps, le cardinal continuait sa route. On apprit successivement qu'il avait passé à Epernay, à Arcissur-Aube, à Pont-sur-Yonne. Enfin, le 30 janvier, an mois après avoir mis le pied sur la terre de France, sans y avoir, maleré les déclarations furibondes du parlement, rencontré aucun obstacle, il entrait à Poitiers dans le carrosse du roi, qui était allé lui-même à sa rencontre.

La nouvelle eut un grand retentissement à Paris; mais celui de tous qu'elle blessa le plus fut M. le duc d'Orléans, qui, une fois du moins, semblait devoir être constant dans ses haines. M. de Condé apprit, de Bordeaux, la grande colère où il était, et, voulant profiter de cette colère, il lui envoya M. de Fiesque pour complure un traité avec lui. Le comte était, en outre, porteur d'une lettre pour Mademoiselle.

Madame fit tout ce qu'elle put pour empêcher son mari de signer; mais la haine du duc d'Orléans contre le cardinal l'emporta sur l'influence habituelle de sa femme. Ce traité contenait l'assurance que M. le duc d'Orléans joindrait les troupes dont il pouvait disposer à celles que M. de Nemours allait chercher en Flandre, et qu'à partir de ce moment, il servirait, ostensiblement s'il le fallait, la cause de M. le Prince contre celle du cardinal.

Aussitôt qu'il eut fini avec le père, le comte de Fiesque s'occupa de la fille. Il était porteur, nous l'avons dit, d'une lettre du Prince pour Mademoiselle; il lui demanda une audience qu'il obtint, et lui remit cette lettre, qui était conçue en ces termes:

« Mademoiselle,

« J'apprends avec la plus grande joie du monde les bontés que vous avez pour mol. Je souhaiterais avec passion vous pouvoir donner des preuves de ma reconnaissance. J'al prié M. le comte de Fiesque de vous témoigner l'envie que j'ai, par mes services, de mériter la continuation de vos bonnes grâces. Je vous supplie d'avoir créance a ce qu'il vous dira de ma part, et d'être persuadée que personne au monde n'est avec plus de passion et de respect, mademoiselle, etc.

« LOUIS DE BOURDON. »

Or, les choses que le comte de Fiesque avait à dire à Mademoiselle, de la part de M. le Prince, et auxquelles celui-ci la priait d'avoir créance, c'était le désir qu'il avait de la voir reine de France. Mademoiselle reçut le compliment avec grande joie et pria à son tour le comte d'assurer à M. le Prince qu'elle était de ses meilleures amies, et qu'elle ne verrait personne, avec autant de satisfaction que lui, se méler de ses intérêts.

L'occasion s'offrit bientôt pour Monsieur et Mademoiselle de montrer leur fidélité à ce nouvel engagement. Quelques rencontres de peu d'importance avaient eu lieu entre M. d'Harcourt et les lieutenants de M. le Prince, et même avec M. le Prince lui-même. Le roi en personne avait mis le siège devant Poitiers, défendu par M. de Rohan, et, au moment, où il altait être secouru, M. de Rohan avait rendu la place. C'était donc un succès téel pour le roi, lorsqu'on apprit à la cour la haine toujours croissante du parlement contre Mazarin, et le nouveau traité de l'oncle du roi avec M. le Prince. Ces deux nouvelles étaient inquiétantes. Paris se trouvait abandonué au parlement et à Monsieur: il était important de revenir sur la capitale, et l'on décida que ce retour s'opérerait sans retard. Cette résolution courageuse fut due surtout au concours de M. de Turenne, qui, pour cette seconde révolte, n'ayant pu s'entendre avec Condé, était venu offrir ses services à Mazarin, juste au moment où le roi diuait chez lui.

On se mit en marche; mais, comme le roi atteignaît Blois, et, après une station de deux jours dans cette ville, concentrait ses troupes à Beaugency, on apprit que le duc de Nemours, qui entrait en France à la tête d'un corps espagnol, allait opérer sa jonction avec le duc de Beaufort, et que les deux princes réunis comptaient marcher sur l'armée royale. Il était urgent, en pareille circoustance, de savoir pour qui Orléans se déclarerait. En effet, Louis XIV n'était que le roi de France, tandis que Monsieur était le seigneur particulier d'Orléans. Or, Monsieur avait signé, comme nous l'avons dit, un traité avec les princes. Ce traité était connu. On envoya donc demander aux autorités d'Orléans pour qui elles comptaient se prononcer. Les autorités répondirent qu'elles suivraient le parti de Monsieur.

C'était mettre Monsieur dans la nécessité de se céclarer; ce mi était toujours une grande violence faite à son caractère; il eût bien voulu que les autorités fermassent d'elles-mêmes leurs portes au roi, et prissent ainsi pour leur propre compte la responsabilité de leur rébellion. Il avait même envoyé les comtes de Fiesque et de Grammont pour tâcher de les y décider. Mais les bourgeois répondirent qu'ils ne risqueraient aucun acte de vigueur contre Sa Majesté, si leur duc n'était pas là pour les encourager par sa présence, et les messagers, après quatre jours d'absence, vinrent rapporter cette nouvelle à Monsieur.

Cette fois, il n'y avait pas à reculer. Orléans était une place trop forte pour qu'on ne prit point un parti à son égard. Aussi, tous les amis de Monsieur se réunirent-ils pour le déterminer à partir à l'instant même. Il s'y résolut, ou du moins, parut s'y résoudre, le dimanche des Rameaux, et, faisant demander une escorte aux dues de Beaufort et de Nemours, pour le prendre au sortir d'Etampes et le conduire jusqu'à Orléans, il annonça son départ pour le lendemain.

Ce mème jour, Mademoiselle avait fait dessein d'aller coucher aux Carmélites de Saint-Denis, pour y passer la semaine sainte. lorsqu'elle apprit la résolution de son père. Elle alla au Luxembourg afin de prendre cougé de lui, et trouva le prince dans un de ces états de malaise où le mettait l'obligation d'arrêter quelque importante résolution. Il se plaignit amèrement de cette nécessité que ses amis lui faisaient de quitter Paris, disant que, s'il abandonnait cette ville, tout était perdu: ajoutant à ces plaintes ses sonhaits acceutumés, quand il était forcé d'obéir à quelque engagement pris c'est-à-dire d'être loin des affaires publiques, retiré dans son château de Blois, et enviant la félicité des gens qui avaient le bonheur de vivre sans qu'on cût l'édroit d'exiger d'eux qu'ils se mêlassent de quelque chose. Mademoiselle était habituée à ces doléances dans lesquelles s'évaporait d'ordinaire le peu d'énergie qu'avait le prince. Elle comprit qu'il en serait de cette affaire comme des autres, et que M. le due d'Orléans y laisserait encore, par

t at 1 rson r 1 t - 1 t se de 1 us - 1 t se de

t le : te mte de Cha i e et qui étaic d'Maad jar su t vit fatte irreta Made

u se le la plus belle action du e qui obligerait sensiblement

VI temoiselle

c ur cars a la place de Monsfettr. i le caract re était aussi aventureux i j re e ait timi e avait dejà songé n. Ausst tressatllit elle de plaisir a cette

d elle obtenez-mot le congé de Son Al-1-15 te nuit même

Chavigny, je va s til e de m in m cux.

be les televiere tands que u feroiselle re-

re tr i elle se ritt a table pour souper. Quolque sa p uj lui eur ôte l'appetit elle n'en faisait pas s'emilia i marger écontait chaque brint tour-es n'net les yeax vers la porte lorsqu'on lui a l'e e l'avances heutenant general de l'ar-me l'il pri e leglet citra, et ingeant que l'unporu prmetti de passer par-dessus les b - col in - lu di tut las

qu'y tor s M de R han ya yous le venir dire 1 - 11 - 111 - 4

I "' I is M de Rohan parut Il apport I ri 'e u lequel (c re n av c une grao le loie. de Fig. 1 ampagner altst que madame de Fronte-t de R. han il s'offit de lui niène Ensuite la la dans tous les ordres nécessaires à son équider an I x mb urg en Minsieur tout joyen de s'être i l'arre s'is avit (n besoin de faire acte d'énergle i l'et u annon a qu'il avait déja envoyé M. de f'ari erl ans pour y donner avis de sa prochaîne

to m n de partir Mademoiselle fit ses adieux au

fr of e qui lui dit

Mission or the ma there fille, your y trouverez l'évêqu M 1F ne qui vons instruira de l'état de la ville ; i de MM de l'lesque et de Grammont ; Il s 16 et le gremis pour connaire ce qu'il y a la rivi re de la Loire; c'est tout ce que

Midem lle salua le prince et prit congé de lui en toute h'r le vait peur qu'il ne lui retirât la mission gu v'i lut de er Mals II n'y avait pas de danger v'irep heureux d'en être quitte ainsi; li

1 Bea I'r verait in devant d'elle, et qui a partir d e n i i ening a toujours a la portière de sa A cher fit librate recontrating estimate the fit of the fit of the fit of the cheving the fit of the fit o

r free tree de troupes

| r free tree de troupes
| qui 'ut arri & vivi de deux
| neme l'ut de cr ourriers était
| tr ur d'orl'in, amongant a
| r le r aval r a dé que, tette
| t que de la ll pas aft outre
| t que de la d'avance son con

O'T REAL PROPERTY. of pour prévenir Sa Ma

Jestr de son père que les ennemis ne passassent point la Lotre, et toutes les mesures turent prises en cons'quence pour s'opposer au passage du fleuve

Le lende nain, on partit de fort grand matin, et, a Artefe lende uain, on partit de lort grand matin, et, à Arte-nay on trouva le maispus de Flamarin, qui vendt au de-vant de la princesse et qui lui du qu'il avait de grandes et importantes affaires a lui communiquer Mademoiselle init pled à terre en une hotellerie où elle apprit du mar-quis de l'amarin que Messieurs de la ville d'Orleans ne la vondatent point recevoir, et lui laisaient dire que le roi d'un effèt et alle de l'amire les rendiment font ambagnages. d'un côté et elle de l'autre les rendaient fort embarrassés et que, pour n'etre point rebelles au roi ou désobéisants a leur sagreur, ils la priaient de s'arrêter et de faire la malade qu'eux pendant ce temps, fermeratent leurs portes et l'aisseraient passer le roi, et que, le roi passé, ils la recevratent avec tous les honneurs qui lui étaient dus, Mais Mademeiselle tenait à prouver qu'antant le duc d'Orhats who in isene tenant a prouver quantant le duc d'or-leafis. A. peu de caractère, autant elle était résolue. Elle decl ra donc que, sans s'inquieter de cet avis, elle allait marcher sur Orléans. En effet, elle monta en carrosse laissa san escorte pour aller plus vite, et ne mena avec elle que les compagnées de Monsieur, et encore parce qu'elles s'engugerent a marcher du même pas qu'elle.

Tout le long de la route, les nouvelles les plus décuura-geantes arrivaient. Les uns disaient à Mademoiselle que les. geantorites étaient bien décidées à lui fermer leurs portes, les autres, que le roi était déjà à Orléans, et tenait la ville. Mais Mademoiselle ne voulut rien entendre, et conti-nua sa route, en disant que le pis qui pouvait lui arri-ver, c'était de tomber entre les mains de gens parlant la même langue qu'el e, qui la connaissaient et qui lui ren-draient certainement, d'uns sa captivité, tout le respect qui était dù a sa naissance.

Mademoiselle avait envoyé d'avance à Orléans ce liente-nant des gardes que lui avait donné Monsleur, et qui se nommant Pradine A une liene ou deux de la ville, elle le rencontra qui revenalt. Il était chargé, par les autorités, de dire à Mademoiselle qu'on la suppliait de ne pas continuer sa route, attenun qu'on serait forcé de lut refuser l'entrée de la ville. Il apportait en toute hâte cette réponse à la princesse, et avait laissé ces messieurs assemblés, parce que M. le garde des sceuux et le conseil du rol étaient à la porte opposée à celle par où venait Mademoiselle, et demandaient à entrer. Cela prouva une seule chose à la prin-resse, c'est qu'il n'y avait pas de temps à perdre. Elle força done la marche et arriva à onze heures du matin à la porte Bannière, qui était fermée et barricadée. Mademoiselle ilt dire que c'était elle, mais on n'ouvrit point. Elle attendit alors près de trois heures dans une hôtellerie, pendant lesquelles le gouverneur de la ville. M. de Sourdis, qui n'avait aucun pouvoir, lui envoya des confitures pour int faire prendre patience. Mademoiselle trouva que si gracleuse que fut l'attention, elle n'était point de nature a la détour-ner de son projet. En conséquence, majaré les avis de son conseil : elle sortit de l'hôtellerie et s'en alla promener sur le bord des fosés. A peine y fut-elle, que les gens du peuple et les bourgeois qui étaient accourus au haut du rempact reconnurent la princesse, et, se la montrant les uns aux autres, se mirent à crier

- Vive le roi! vivent les princes i point de Mazarin! En voyant ces démonstrations, Mademoiselle s'avança sur

le bord du fossé, et, haussant la voix :

Bonnes gens, crla-t elle, courez à l'hôtel de ville, et, si vous avez envie de me voir de plus près, failes-moi ouvrir la porte.

A ces mots, il se ilt un grand mouvement sur le rempart; mais on ne répondit rien, si ce n'est qu'on cria de nouveau et plus fort qu'auparavant :

Vive le roi! vivent les princes! à bas Mazarlu!

Mademoiselle continua sa promenade, quoi ue ceux qui entouraient insistassent toujours pour la faire renirer, et elle arriva devant une porte dont la garde prit les armes et, pour lui faire bonneur, se mit en haie sur le rempart. Mademoische voulut tirer parti de ce'le démonstration, et cria au capitalne de lui ouvrir la porte; mais il lit signo qu'il n'avait pas les clefs.

Alors, il faut la rompre, cria Mademoiselle, me devez plus d'obéissance a moi qu'a Messienrs de la ville,

puisque je suis la fille de votre maltre

Cependant, comme ils ne paralssaient prendre aucune résolution Madenoiselle, qui était plu endurante de \$1 nature, commença à faire succéder les menaces aux invitations, car de prières il n'en avait pas été question le moins du monde. Ceux qui l'entouraient s'étonnaient d'une paragrafique de la comme de course de la course de la course de c reille conduite qu'ils regardaient comme inconsidérée.

Mais a quot donc pense Volre Altesse, lui distient-fis de menucer des gens de la bonne disposition desquels elle

depends Bah! répondit la princesse, c'est un essal, et je veux voir si je tecal plus par les menaces que par la bonne

Les deux dames qui accompagnaient Mademoiseile, et qui étaient mesdames de Fiesque et de Frontenac, se regardè-rent alors ave étonnement; et la comtesse de Fiesque, se retournant vers la princesse :

Il fau que Votre Attesse, dit-elle, ait, pour agir ainsi, quelque certitude dont elle n'a point daigne nous faire part;

sans quot, elle n'aurait pas cette confiance

Out, dit Mademoiselle, et cette certitude la voici avant mon départ de Paris, j'an fait venir dans mon cabinet le marquis de Vilene, qui est, comme vous le savez, un des plus habiles astrologues du temps, et i. m'a dit ces mots « Tout ce que vous entreprendrez le mercredi 27 mars depuis midi jusqu'au vendredi vons réussira, et même dans ce midi jusqu'au vendredi vons réussira, et même dans ce temps-la vous ferez des affaires extraordinaires. « Or, conti-nua Mademoiselle, j'ai la prédiction dans ma poche, je snis coulante dans la science du marquis de Vitène; cet extraordinaire que l'attends m'arrivera aujourd'hui, et ce sera que

ple ferai compre les portes ou que j'escaladerai les murailles. Les deux dames se mirent à rire, quoiqu'elles fussent assez effrayees d'une pareille confiance. Mais Mademoiselle confinua imperturbablement son chemin, et, à force d'aller, se trouva au bord de la rivière, où les bateliers qui formaient à Orieans une très puissante corporation, lui vinre it offrir leurs services. Elle les accepta, leur fit un beau dis-cours, et lorsqu'elle les vit échauffés par ses paroles, elle leur demanda s'ils ne pouvaient pas la mener jusqu'à la

porte de Faux qui donnait sur l'eau.

Volontlers, dit le patron d'une des barques; mais il n'est point besoin d'aller jusque-là, et, si Son Altesse veut nous en donner la charge, nous nous faisons fort d'en rom-

pre une qui est plus proche.

Mademoiselle leur répondit en leur jetant l'argent à pleiues mains et en leur disant de se hâter. Puis, pour les aumer de sa préseuce, sans regarder aux ronces et aux pierres qui meurtrissaient ses pieds et déchiraient ses mains, eile monta sur un petit fertre; et, quand elle fut en haut, comme tous ceux qui l'eutouraient lui représentaient qu'elle s'exposalt trop, et faisaient tout leur possible pour l'obliger à s'en retourner, Mademotselle leur imposa sileuce.

La princesse n'avait d'abord voulu envoyer personne des siens pour aider les bateliers à enfoncer la porte Brillée, à laquelle les braves gens travaillaient, afin de pouvoir désavouer l'entreprise si elle ne réussissait pas. Un seul chevau-léger de Son Altesse, lequel était de la ville, avait demandé la permission de se mêler de l'affaire, et l'avait obtenue, disant que, comme il connaissait tout le monde à Orleans, il pouvait être bon qu'on le vit au nombre des travailleurs; mais bientot on vint dire à Mademoiselle que l'affaire avauçait. Elle y envoya aussitôt un des exempts qui étatent avec elle, et un de ses écuyers, et elle-même descendit derrière eux pour voir comment les choses se passaient. Mais, comme le quai était interrompu, et qu'il y avait entre Mademolselle et la porte un endroit où l'eau de la rivière battait la muraille, on fit venir deux bateaux ponr servir de pont à la princesse, et. l'autre bord se trouvant fort escarpé, on plaça dans le second bateau une échelle par laquelle la princesse monta à grand'peine, car un des échelons était rompu; mais rien ne lui coûtait pour arriver là un but qu'elle tenait pour si important. Elle parvint donc au quai, et, des qu'elle y fnt, elle ordonna à ses gardes de retourner aux carrosses pour prouver à Messieurs d Orléans qu'elle entrait en leur ville avec tonte confiance, puisqu'elle y entrait sans aucun gendarme. Dès que la princesse fut là, ainsi qu'elle l'avait prèvu,

sa présence redoubla l'ardeur des bateliers qui travaillaient de leur mleux à rompre la porte au dehors, tandis que les bourgeois en faisaient autant au dedans. Quant à la garde de la porte, elle était sous les armes, simple spectatrice de

l'effraction, mais sans l'aider ni l'empêcher. Enfin deux planches du milieu de la porte tombérent ; on ne pouvait l'ouvrir autrement, car elle était traversé par deux énormes barres de fer. Aussitöt, sur l'ordre qu'elle donna, un valet de chambre prit Mademoiselle, la souleva entre ses bras, et la glissa par le trou, où elle n'eut pas plus tôt la tête passée, qu'on battit le tambour; de l'autre côté était le capitaine, qui tira la princesse à lui. A peine fut-elle debout, qu'elle lui tendit la main en disant

Monsieur le capitaine, vous n'avez point perdu votre journée, et vous serez bien aise de pouvoir vous vanter de

m'avoir aidée à entrer.

Au même instant, les cris de « Vive le roi! vivent les princes! à bas Mazarin! » retentirent de nouveau; deux hommes prirent une chaise de bois, assirent Mademoiselle dessus et se mirent à la porter vers I hôtel de ville, où l'on délibérait toujours pour savoir à qui, d'elle ou du roi, l'on ouvrirait les portes. Tout le monde se jetait au-devant d'elle, et, comme les actions hardies ont toujours une graude puissance sur les masses, le peuple admirait fort le courage de la princesse, se pressant sur ses pas, essayant de la 'cucher, et baisant le bas de sa robe. Après cinq ou six ceots pas faits ainei, elle s'ennuya de l'ovation et déclara que, sachant marcher, elle désirait faire usage de ses pieds. A cette de-

mande, le cortège s'arrêta. Les dames de la suite de la princesse prontèrent de cette halte pour la rejoudre. Une com-pagnie de la ville arriva, tambour battaut et prit la tête afin de conduire, avec tous les honneurs possibles, la prin-cesse au palais qu'habitait ordinairement Monsieur. A moitlé chemin, on rencontra le gouverneur. Ii etait fort embar-rasse, comprenant que les conftures qu'il avait envoyees n'étaient qu'nne bien médiorre preuve de d'ronement. Derrière lui venaient Messieurs de la ville, non mons embarrassés que lui, et qui commençaient à baibutier un dis-cours, iorsque Son Altesse, voyant qu'il fallait les mettre à leur aise, les interrompit en disant:

— Messieurs, vous étes sans doute fort surpris de me voir entrer de cette façou : mais, comme je suis très impatiente de ma nature, je me suis ennuyée d'attendre à la porte Bannière ; j'ai fail alors le tour des murailles, et, ayant trouvé la porte Bruiée onverte, je suis entrée; vous devez être bien aises que j'aie pris cette résolution, car elle vons sauve de tout reproche à l'égard du roi pour le passé : quant à l'avenir, je m'en charge. Lorsque les personnes de ma qualité sont dans un lieu, elles répondent de tout, et, ici, c'est avec d'autant plus de raison que la ville est à Mon-

→ Mademoiselle, répondit le maire, nous offrons toutes nos excuses à Votre Altesse de l'avoir fait attendre, mais nous nous rendions au-devant d'elle pour lui ouvrir les portes.

— J'en suis convaincue, dit Mademoiselle, et c'est dans cette conviction que, pour vous épargner la moitié du che-min, je me suis décidée à m'introduire par la porte que j'ai trouvée ouverte.

Parvenue à son logis, Mademoiselle écouta les harangues de tous les corps constitués, et, à partir de ce moment, donna des ordres dans la ville sans que personne hésitat un

instant à les exécuter.

Le lendemain de l'arrivée de Mademoiselle en la vint éveiller à sept heures du matin pour la prévenir qu'il serait bon qu'elle se prortenat dans les rues, afin de rallier à elle tous les esprits s'il restait encore quelques dissidents. En effet, le roi n'avait point renoncé à entrer à Orléans, et le garde des sceaux voulait faire une nouvelle tentative pour se présenter à la porte de la ville avec le conseil. Mademoi-selle, comprenant l'importance de la démarche, se rendit à l'avis qu'on lui donnait, et envoya chercher le maire de la ville et le gouverneur pour l'accompagner. Les chaînes étaient tendues partout, comme c'est l'habitude dans les villes en état de siège; on offrit de les abaisser, mais Mademoiselle refusa en disant qu'elle frait à pied.

En effet, elle parcourut les rues principales, s'arrêtant à l'hôtel de ville pour faire un discours aux autorités, en face de la prison pour délivrer les prisonniers, au palais de l'évêque pour y dîner. Le soir seulement, elle rentra à son

logis.

Une lettre de M. de Beaufort lui fut bientôt remise. Il annonçait à la princesse qu'il n'avait pu la venir trouver comme il le lui avait promis, parce que, dans l'espoir de s'emparer de la personne du roi, qui remontait l'autre rive, Il avait tenté de franchir la Loire an pont de Gergau. Mais M. de Turenne l'avait arrêté par nne magnifique défense, et, sans utilité aucnne, il avait perdu grand nombre de braves gens, et entre autres Sirot, baron de Vitaux, le même dont nous avons déjà parlé à propos de Rocroy, et qui avait, dans le cours de sa longue carrière militaire, reçu cet honnenr digne de marque, qu'il avait fait le coup de pistolet avec trois rois : le roi de Bohème, le roi de Pologne et le roi de Suède, et qu'il avait même percé d'une balle le chapeau de ce dernier.

Mademoiselle fut fort marrie de cette attaque inntile et qui contait si cher. Elle écrivit à MM. de Beanfort et de Nemonrs de la venir trouver, et, de peur qu'ils ne fissent ombrage à MM. de la ville, elle feur donna rendez-rous dans une hôtellerie du faubourg Saint-Vincent; de son côté comme elle craignait qu'on hésitât à la recevoir, e'le laissa ses carrosses sous la porte, ainsi que MM de Fiesque et de Grammont, qui l'attendirent en causant avec M. le maire et MM, les échevins, et elle s'avança vers le lieu indiqué pour le rendez-vous. A peine y était-elle, que ces mes-sieurs arrivèrent chacun de son côté: car, quoique beaux-frères, et peut-être même parce qu'ils étaient beaux-frères, ils se tenaient dans d'éternelles et amères discussions. M. de Beaufort salua Mademoiselle assez froidement: mais, par Beaufort salua Mademoiselle assez froidement: mais, par opposition, M. de Nemours lui fit de grands compliments sur ce qui s'était passé à sou entrée, et cet exemple fut suivi par tons les officiers qui se tronvaient là; mais bientôt, comme on s'était réuni pour tenir conseil, Mademoiselle congédia tous les officiers qui ne devaient point prendre part à la délibération, et elle ne garda que les sommités

La question était de savoir de quel côté irait l'armée M. de Nemours fut d'avis qu'elle passat la rivière à Blois, et M. de Beaufort, qu'elle marchat sur Montargis. En effet, de ce lieu, en envoyant un corps à Montereau, on se trouverait maître des rivières de Loire et d'Yonne, et l'on cou-perait le chemin de Fontainebleau à la cour. Les deux to a salent character of the constant of the c the dans une y a dan lu re si bien set j ur ia jrhi
i mm i set j ur ia jrhi
i mm i set j ur ia jrhi
i mm i set j ur ia jrhi
i mi set j ur atandomer M le
i e q e q sus ause de Monsieur plu
i d sa j m see i see de Monsieur plu
i l d sa j m see i serts de M le Prince lui
s jrojres Mais M de Ne set pur la 1rlu it rien autre chose que ces 16.00

r incose si telle est votre intention, vertir car dans la situation ou nous . de savoir distinguer ses amis de ses en-

e ment pour cela, dit M de Nemours que je t faché de démasquer les faux amis qui trom-l e Prince et qui veulent faire ce que ne feraient ernemis déclares

al la suit cenvice de M. de l'eaufert impatients, I vant lu b. hu' sur lequel il ciait assis, Jour mar hrà M de Nemours

Veus, in usicur, repondit le duc

Che par le netatt point lichée, que M de Nemours avait reçu un oufflet M de Nemours riposta et fit santer la jerrujue bl. le de M de Beaufort. An même listant l. l. virin es fireit un bond en arrière et revinrent l'un sir l'autre l'épée à la main, mais on se gata entre eux et les ej r. il y ut un instant de confusion terrible, r. ux qui é aix d'achers entrerent au bruit Mademotse clait leve et aveit crdonné au licutenant de ses r ux qui e aic t dehers entrerent au brûtt Mademotsele setait leve et avitt crdonné au lleutenant de ses rles le re evir (q) des deux princes. Mais M de Nem irs ne la virut donner qui elle-même; quant a M de Be f rt, il se lei ve coluire par la princesse dans le jarline au l'expensive devant elle. Il lui de uanda i ille qui r lui et son beau tère. Le voyant assez calme. M lem is le le quitta avors pour revenlr à celui-ci, qu'elle en l'expensive du monde a apaiser il ne voulait rien der Malen uselle avait b au le précher et lui dire que d'intil le signification et se de qu'il pouvait y avoir de plus désavantageux pour le jarti, et que les ennemis, s'ils eviet tou naissan e, s'en réjourraient comme d'une viet le riud et a s'importer en menaces. Cependant Ma-1 - Finu et a semperter en menaces Cependant Mar la lins la datelle sorte qu'il fut forcé de céder; il prim de faire des excuses à Made Beaufort et même de la oraser mais tout cela de très mauvaise façon. Quant 1 d B of rt. il n'en fut pas de même. Il s'avança les lui vi s et les larmes aux yeux à la rencontre de son l'ifre qui loin de repondre a cette tendresse, l'em-bre du Mad moiselle comme il aurait fait d'un valet.

di videmoiselle comme il aurait fatt d'un valet, con dispute a paisse tint bien que mal, Mademoiselle rentra en ville. Les bourgeois avaient été quelque peu linquiets de long alsense, mais any plus considérables elle en rona il cause, puis, arrivée a son logis, cile écrivit aux de y prin es pour les prier de bien vivre ensemble et ordon-larrise de marcher

L. 1764 uivan la princesse reçut cette lettre de Mon-er (1 r p. n. a l'avis qu'elle jui avait donné de la prise

* M: fille.

V | 1 ivez joner la joie que jai eue de l'action que s' 1 / 7 d' fure voi mavez sauvé Orléans et assuré l' r C + t u e j le jubi que et font le monde dit que fine et digne d' taje i dile de Henri le Grand (al j') de votre cour, mais en cette action, jai vi 1 ivez coure noi de priel ne que le cour. Je re n'e je ut ravi de ce que vous avez fait n or le vous que pour l'amout de moi Doréer prevotre ecrétaire les choses im-I I due von avez

LIASTON »

', on the etrivalt st mat, que thater (letties (1) it on the 12 mars, M. le 6 Comminé cardinal et le tait d'intigues, 11 comminé cardinal et le tait d'intigues, 11 comminé cardinal et le tait d'intigues, 1652.

1 \ r = sle J = a f n

XXVII

LE PRINCE DE CONDÉ ARRIVE A L'ARMÉE REBELLE. -SES LETTRES A MADEMOISEILE. ÉTAT DE L'ARMÉE ROYALE. - COMBAT SINGULIER ENTRE LE ROI ET SON DÉTRESSE DE LA COUR. - QUEL ÉTAIT ERÉRE. ALORS LE CRÉDIT DE LOUIS XIV. - LES CENT LOUIS GARDÉS ET PERDUS. — MISÈRE GÉNÉRALE. - RETOUR DE MADEMOISELLE A PARIS. - ELLE CONTINUE DE SE MONTRER CHEF DE PARTI. - UN COMBAT SE PRÉPARE. - MONSIEUR REFUSE D'AGIR. - IL DONNE SES POU-VOIRS A MADEMOISELLE. - ELLE SE REND A L'HÔTEL DE VILLE. - PROPOSITIONS QU'ELLE FAIT AUX CON-SEILLERS. - COMBAT DU FAUBOURG SAINT-ANTOINE. MADEMOISELLE FAIT TIRER LE CANON DE LA BAS-TILLE SUR LES TROUPES ROYALES. - RETRAITE DE L'ARMÉE DU ROI. — MADEMOISELLE EST COMPLIMEN-TÉE AU LUXEMBOURG.

Le 2 avril suivant, Mademoiselle appril une nouvelle dont elle douta d'abord, tant elle la désirait : c'était l'arrivée de M. le Prince a l'armée; mais, le lendemain, elle reçut, par le neveu de Guitant, qui était aussi dévoué au prince de Condé que son oncle l'était à la reine, la lettre suivante, qui ne lui l'itssa plus aucune inquiétude à ce snjet:

« Mademolselle.

« Aussitôt que j'ai été arrivé ici, j'ai cru être obligé de vous dépêcher Guitaut pour vous témoigner la reconnais-sance que j'al de toutes les bontés que vous faites paraître pour mol, et en même temps pour me réjouir avec vous de l'heureux succès de votre entrée à Oriéans; c'est un coup qui n'appartient qu'à vons et qui est de la dernière importance. Faltes-moi la grâce d'être persuadée que je serai tonjours irrévocablement attaché aux intérêts de Monsieur, et que je vous témoignerai tonjours que je suis aveg tons les respects et la passion imaginables, Mademoiselle, votre tres humble et très obéissant serviteur.

« Lotis DE BOURDON, »

Cependant Faide qu'apportait M. le Prince aux affaires de la guerre civile était toute personnelle; car il arrivalt, lui huitieme sculement, laissant sur ses derrieres Agen presque révolté contre lui, et sa famille tout entière divisée par de scandaleuses dissensions. Il avait traversé en sept Jours tout l'espace qui sépare Bordeaux d'Orléans, et failli

etre pris à Cosne par un capitaine au service du roi, qui ne le mauqua que d'une demi-heure.

Mais M le Prince était comme César : partout où il allait, il menait sa fortune avec lui. Il arriva donc le 10 avril, et Mademoiselle recut de lui, le 8 du même mois, la leitre snivante

Mademoiselle,

due je n'ai point de pardes pour vons en remercier; seulement vous assureral-je qu'il n'y a rien au monde que je ne fisse pour votre service; faites-moi l'honneur d'en être persuadée, et de faire un fondement certain la dessus. J'eus hier avis que l'armée mazarine avait passé la livière et s'était séparée ar plusieure querries. Le résolut riviere et s'était séparée en plusieurs quartiers. Je résolus à l'heure même de l'aller attaquer dans ses quartiers. Cela me réussit si hien que je tombal dans leurs premiers quartiers avant qu'ils en cussent en avis; l'enleval trois ré-giments de dragons d'abord, et, après, je marchal an quar-tier général d'Hocquincourt, que j'enleval aussi. Il y ent un nel de resistance, mais enfin tout fut mis en déronte, nous les suivimes trois heures, après lesquelles nous allà-nos à M. de furgane, mais nous la tecuyarus, petit el agannes à M. de Turenne, mais nons le trouvâmes posté si avan tagensement, et nos gens étaient si las de la grande traite et si chargés du butin qu'ils avaient fait, que nous ne crànes pas le devoir attaquer dans un poste si avantageux; ce a se pa su en coups de canon. Enfin il se retira. Tontes les

troupes d'Hocquincourt ont été en déroute, tout le bagage pris, et le butin va à deux ou trois mille chevanx, quantité de prisonniers et leurs munitions de guerre. M. de Nemours y a fait des nerveilles et a eté blessé d'un coup de pistolet au haut de la hanche, ce qui n'est pas dangereux; M. de Beaufort y a eu un cheval de tué, et y a fort bien fait; M. de la Rochefoucauld, très bien; Clinchamp, Tavannes, Valon, de même, et tous les autres maréchaux de camp; Maré est blessé d'un coup de canon; hors cela, nous n'avons pas perdu trente hommes. Je crois que vous serez bien aise de cette nouvelle, et que vous ne douterez pas que je ne sois, mademoiselle, votre très humble et très obéissant serviteur.

« Louis de Bourbon. »

A part les pertes de cette journée, qui furent d'autant plus sensibles a Mademoiselle, que les blessés nommés par le Prince dans sa lettre étaient tous de ses amis, elle eut grande jole de cette bonne nouvelle. En effet, la coufusion sans y penser, cracha sur le lit de Monsleur qui cracha aussitôt sur le lit du roi, lequel, un peu en colere, lui cracha au nez. Monsleur aussitôt sauta sur le lit du roi et pissa dessus; le roi en lit autant sur celui de Monsleur; «t, comme fis n'avaient plus de quoi cracher ni pisser, fis se mirent à tirer les draps l'un de l'autre dans la flace, et, peu après, fis se prirent pour se battre. Pendant ce demété, je faisais ce que je pouvais pour arrêter le roi; mais, n'en pouvant venir à bout, je fis avertir M. de Villeroy, qui vint mettre le holà. Monsleur s'était plus (ôt fâché que le roi; mais le roi fut bien plus difficile à apaiser que Mousleur.»

On avait, par un grand détour, laissé Paris à gauche, et l'ou était arrivé à Saint-Germain; là, on apprit que les Parisiens avaient rompu les ponts, ce qui attrista fort tout le monde, attendu que chacun comptait sur Paris pour se ravitailler: personne n'avait d'argent que le cardinal, à ce qu'on disait; mais il sen défendait fort et soutenait, au



Peu après, ils se prirent pour se battre.

fut extrême dans l'armée royale. La cour était à Gien, pauvre et misérable, car toutes les villes lui fermaient leurs portes comme avait fait Orléans. Cette délaite du maréchal d'Hocquincourt avait jeté une alarme effroyable dans l'illustre état-major. Aussitôt que la reine avait su les armées en présence, elle avait donné l'ordre de faire filer sur Saint-Fargeau tous les équipages qui étaient à cinq lieues de Gien, au delà de la Loire. Dès la polnte du jour, tous les carrosses étaient de l'autre côté du pont pleius de dames et de demoiselles; mais les équipages filèrent avec tant d'embarras et de précipitation, que, si M. le Prince eût forcé M. de Turenne et le peu de gens qu'il avait, il prenaît le roi et toute la cour. — « Aussi, dit Laporte, arriva-t-on pour coucher à Saint-Fargeau, si étourdi, que l'on ne savait ni ce qu'on faisait ni ce qu'on devait faire. »

De Saint-Fargeau, la cour alla successivement à Auxerre à Joigny, à Montereau. Pendant cette retraite, qui ressemblait fort à une déroute, les ordres furent si mal donnés, qu'on se mangeait littéralement les uns les autres. Le roi n'élait pas exempt de ce brigandage; le frère du comte de Broglie pilla sa petite écurie, et, lorsque M. de Beringben envoya de Givry redemander les chevaux volés, celui qui les détenait lui rit au nez et le mit à la porte.

De Montereau, on vint à Corbeil. Là, après le combat général, eut lieu un combat singulier entre le roi et son frère. Les détails en étant difficiles à raconter, nous laissons ce soin à Laporte.

« Le roi, dit-il, voulut que Monsieur couchât dans sa chambre, qui était si petite, qu'il n'y avait le passage que d'une personne. Le matin, lorsqu'ils furent éveillés, le roi, contraire, qu'il était plus pauvre que le dernier soldat de l'armée.

Dans la nuit même, on apprit qu'un autre combat s'était donné à Etampes, dans lequel l'armée des princes avait été repoussée. La nouvelle arriva au point du jour; M. de Villeroy la reçut le premier et courut en avertir le rot, le duc d'Anjou et Laporte. Tous trois se levèrent incontinent et coururent, en mules, en bonnet de nuit et en robe de chambre, porter cette nouvelle au cardinal qui dormait de son côté, et qui se leva en même équipage pour la porter à la reine. Tous ces petits détails prouvent dans quelle inquiétude était la cour, puisque la nouvelle d'un si mince avantage y faisait si grand bruit.

avantage y laisait si grand bruit.

Une anecdote peut faire juger du peu de crédit que, tout majeur qu'il était, le roi avait à cette époque. Birragues, premier valet de la garde-robe du roi, ayant prié M. de Créquy, premier gentilhomme de la chambre en année, de parler au roi pour un de ses cousins, enseigne dans le régiment de Picardie, qui venait d'être blessé au combat d'Etampes et qui demandait la place de son lieutenant qui y avait été tué, le roi trouva cela juste, et promit de bonne grâce d'en parler à la reine et à Son Eminence; mais, à cinq ou six jours de là, comme le roi n'avait encore donué aucune réponse et que Laporte l'habillait, M. de Créquy, qui assistait à la toilette, lui demanda s'il avait eu la bonté de se souvenir de l'affaire de M. de Birragues. Le roi ne répondit rien et baissa la tête comme s'il n'eût pas entendu.

— Sire, lui dit alors Laporte, qui, bouclant le haut-dechausses du roi, avait un genou en terre, ceux qui ont l'honneur d'être à Votre Majesté sont bien malheureux puisqu'ils ne peuveut pas même espérer d'obtenir les choses justes. t who it a editeration

21 e a pas d light, it il ia uf er ts t far pare, mas cela

Je rie lur. le ru de gi ri li pair equel il avalt t jour a tême a

L S C C 1 1 1 Cor ell at de Corbeil on al Files Le matin du de-part e v dis qu'il dégenant, que e les uss dt et se ren

le ra en urant ure pogne 1 ea lons que M le surinten au te ant pour mes n'ems ilm s'is que nes aux soldats garde-les mei

Ma estr ne les gurdet elle pas e le

tre que y ni de l'inques battes la le 'ile ne gene

s le lais les p les di hau e la isses s i trou i vore Meleste i e i cratt-. 1 trqu t vo re Males

It e et tout la sais a tin d'avoir tlus li eleverre

this the closed circumstems possessed do the possessed do

1 r singler am, Moroun le premier il the coucher au Mesnif-Coinuel, on the second of the fourts, il rentra

Sac In out if Maean a avin e pour Vetre Majesté onze e de que nous étlois a Saint-Germain, et. n pet t fait je lul ai promis de les demander A tellicle

m ter l prie je n al plus d'argent.

, ver-vous conc 'epensé, sire? demanda La-

le ne l 11 iit dépensé, répondit le roi.

Av z v u p e o z le ardinal, et avez vous perdu? u sas are que jo e suis pas assez riche pour

7 - 10 Art. lez abstolez sire dit Laporte, je devine ce qu'il

e e g ge que le cardinal vous a pris votre argent. or man un le ronave un gros soupir, tu vels bien

E effet l'ardical s'etait aperçu de l'opulence inaccouo se roy d p p the et, I in gre mal gré, il l'avait

ill i se i Etempes et ce int là veritablement que 12 11 XIV nt es premieres armes. Son attitude fut as ex f me quitte tris on quatie boulets passassent tel from q len entendit le silliement. Comme t r n l r e tel tran sur son onrage d'sc re wire a vers Laperer qui s'était tenu pres de lui pendicut t 'mps

lig me i itil - u eu peor .

roll in in ant

11 1 1- 11"

is a lag tie on extoujours brave quand on

rtre Mai le valet de chambre le prince if fir at le ser is qui comprirent la plai-127 15-

de v r te rojiks qui tendaient I 'e i i in eul deuzain pour les - | T

1 1 reuple était affreu e

purs, quand les l'estiaux étaient morts, ils mouraient euxtouvert contre la chale ir du jour et la fraicheur ags ruits. que fe dessous des anvents, des charlots et des charlettes qui eticient dans les rues, ils étaient pris de flevres maliqui etalent dans les rues, ils étalent pris de flevres mali-gues et mouraient par centalnes. Ce n'étale pien encore quant c'étalent des h'inmes qui mouraient; mais quand c'étalent des mères, le tableau etant effroyable, car leurs enfants mouraient à leur tour de soif et de falm en se la mentaint autour d'élès. Un jour que le roi passait sur le pont de Melun il vit une le une et trois enfants couchés à coté l'un de l'autre la mère et deux des enfants étalent déja expirés, le troisième, qui avait quelques mois à peine, u seul vivant et te ut en ore Ce duil y avait d'étalure, c'est une la reine, qui parale

Ce qu'il y avant d'etrange c'est que la reine, qui paraissait fort tou 165 de ces miseres, disait que ceux qui étaient cause de trait de malheurs auralent un grand compte a rendre. Dien, oubliant que c'était à elle surtout que ce rompte serait demandé au jour du dernier jugement.

rompte serait demande an jour du dernier jugement.

Pendant ce temps, Mademoiselle, qui n'avait plus rien à faire a Orleans s'y ennuyait cruellement et avait pris le 1 10 de qui ter la ville. Le 2 mai, elle en sortit accompanice de mestames de Flesque et de Frontenac, ses fideles; aussi le duc d'Orléans leur écrivait-il. A mesdames les contesses, maréchales de camp dans l'armée de mu fille cutre le Mazarin. Et forsqu'elles passérent, le comte de Quinski, colonel d'un réglment allemand, qui marchait devant Mademoiselle, leur fit rendre les mêmes homeuns. devant Mademolselle, leur fit rendre les mêmes honneurs que l'on rend aux maréchaux de camp; cela flatta d'autant plus ces danes, que le galant colonel etait neveu de Waltensteln.

Au Bourg-la-Reine, Mademotselle trouva M. le prince de Condé, qui venait au-devant d'elle avec le duc de Beau-fort, le prince de Tarente, M. de Rohan et tout ce qu'il y avait de gens de qualité à Paris. En apercevant la prin-cesse, il mit pied a terre et la salua. Mademoiselle le ill monter dans son carrosse et rentra avec lui dans l'aris, dont la moitié des habitants semblait l'attendre a la barrière. Plus de cent carrosses escortèrent Mademoiselle jus-qu'au Luxembourg. L'occasion allait se présenter pour elle de donner un pendant à son expédition d'Orléans.

Tout annonçait une rencontre décisive entre les troupes royales et celles de M. le Prince. Le roi venait de quitter Melan, pour passer en revue, à Lagny, les troupes que le maréchal Laferté-Senectère avait amenées de Lorraine, et, poussant jusqu'à Saint-Denis, il y avait pris son logis. En effet, un mouvement sur Paris était résolu ; il s'agissait d'attaquer les troupes des princes répandues le long de la Seine, entre Suresnes et Saint-Cloud, M. le Prince jugea que la position n'était pas tenable et résolut de decamier pen-dant la muit et d'aller prendre le poste de Charenton Comme c'est encore Mademoiselle qui a joué le grand rôle dans la journée que nous allons raconter, c'est a elle que nous nous attacherons particulierement, comme au pivot principal autour duquel tout tourna.

Dans la soirce du 10 millet, et vers dix heur's et demie peu près, Mademoiselle entendit battre le tambour et sonner les trompettes, elle courut à sa fenètre qu'elle on vrit, et comme son logis t'était s'éparé des fossis que pai les Tulleries, il foi fut facile d'entendre les troupes de M. le Prince qui deffiaient, et même de distinguer les dif férentes marches que jouaient ces troupes. Elle resta ains jusqu'à minuit, toute pensive, et avec le vague instinc que la journée du lendemalu servit une grande journée pour

Pendant cette soirée, plusieurs personnes vincent faire leur cour à Mademoiselle, et entre autres M. de Flamarin que la princesse avait pris en amitié pendant son voyage

Mon cher Flamarin, lui dit la princesse, savez vous i quoi je songeais lorsque vous étes entré?

Non, Votre Altesse.

Eh blen, je songeais que, demain, je ferals quelque trait limprévu aussi bien qu'a Orléans.

Oh dit Flamarin, il faudra en ce cas que Votre Al tesse soit blen adroite.

Et pourquoi cela?

Parce qu'il n'y aura rien demain; des négociations on été entambes, et les armées ne se retrouveront en face l'une de l'autre que pour s'embrasser.

- Out, out, dit la princesse, je connais toutes ces négo ciations et nous sommes de grandes dupes de nous y etr amusés an lieu de nættre mos troupes en état, car, pendan ce temps. M de Mazarin a russemblé toutes les sumnes, c il ne peut rien ré-ulter que de désavantageux pour non de la journée de demain.

Voits croyers

Oul et ce erait fort hieu employé, vous qui éles u des régoclateurs, si vous y aviez quelque bras ou quelqu jambe cassée

- Allons, allons, dit Flamarin en quittant la princesse, a demain, et nous verrons qui se trompe

Et tous deux se quittèrent en riant.

Flamarin etait bien tranquille, car on lui avant prédit

qu'il ne mourrait que la corde au con.

Mademoiselle se coucha a près d'une heure; mais à six elle entendit frapper a sa porte. Elle se reveilla en sursaut et appela ses femmes, lesquelles introduisirent le comte de Fiesque. Il était envoyé par M. le Prince a Monsieur, pour lui dire que Son Altesse venait d'être attaquée entre Montmartre et la chapelle; que, quant à lui, comte de Flesque, il venait d'être refusé a la porte Saint-Denis, ce qui lui donnait de grandes inquiétudes qu'on n'en fit autant au Prince en cas de retraite. Il avait donc supulie Gaston de anonter a cheval et de voir par lui-même où en étaient les choses; mais il était arrivé ce qui arrivait toujours dans les occasions decisives, le courage avait manqué au prince et il avait refusé de se lever, disant qu'il se trouvait fort mal. Alors, n'ayant plus d'espoir que dans la princesse, le comte était venu la trouver, pour la supplier, au nom de M. de Condé, de ne point l'abandonner,

Mademoiselle s'en serait bien gardée : elle avait goûté à Orléans de cette vie animée de la guerre civile qui avait rempli l'existence de madame de Chevreuse .t de madame de Longueville, et elle y avait trouvé toutes les émotions d'un jeu où l'on joue sa vie au lieu d'y jouer sa fortune. En outre, madame la Princesse était fort malade à cette époque, et Mademoiselle, dans sa recherche éternelle d'un mari, nourrissait au fond du cœur, sinon le désir, du moins l'espérance d'epoiser M. le Prince. Elle promit donc au sonte de Flesque de faire tout ce qui serait en son pouvoir, se leva vivement, s'habilla avec toute la diligence possible, et courut au Luxembourg, où elle trouva Monsieur debout et au haut du doré. debout et au haut du degré

Ah! monsieur, lui dit la princesse en l'apercevant, ce que je vois me comble de joie; M. de Fiesque, qui me quitte, mavait dit que vous étiez malade, et au contraire le vons trouve debout.

Le comte de Fiesque ne s'est pas trompé, ma chère fille dit Gaston; je ne suis pas assez malade, c'est vrai. pour garder le lit, mais je le suis trop pour me mèler d'au-

cune affaire aujourd'hui.

- Il taudrait cependant, s'il était possible, prendre sur vous de monter à cheval, dit la princesse; car, autant que j'oserai donner un conseil à mon père, je lui dirai que 'affaire dont il s'agit en ce jour touche grandement son

- Ma chère fille, dit le prince, je vous remercie de votre mais, en vérité, la chose est impossible, je me sens trop faible et ne pourrais faire cent pas.

- Alors, monseigneur, couchez-vous tout à fait, dit Ma-demoiselle; car mieux vaut qu'aux veux du monde vous car mieux vaut qu'aux yeux du monde, vous soyez malade à ne pouvoir vous lever.

Le couseil était bon, mais Gaston ne voulut pas le suivre : au reste il était fort calme, ainsi que tous ses gens, qui allaient et venaient en disant :

- Ma foi chacun pour soi, sauve qui peut!

— En vérité, monseigneur, dit Mademoiselle emportée par son impatience, tout reci est étrange, et à moins que vous n'ayez dans votre poche, pour vous et les vôtres, un traité signé Mazarin, je ne comprends point votre tranquillité.

Le prince ne répondit rien à cette accusation, ce qui prouva à Mademoiselle qu'elle pouvait bien avoir dit vrai ; mais, comme MM, de Rohan et de Chavigny, qui étaient des meilleurs amis du prince, arrivèrent en ce moment, ils obtinrent enfin de Gaston qu'il enverrait Mademoiselle à sa place à l'hôtel de ville, comme il l'avait envoyée à Orléans, et a cet effet il donna une lettre à M. de Rohan, laquelle accréditait Mademoiselle près de MM. les maires et les

Maîtresse de cette lettre, Mademoiselle partit aussitôt du Luxembourg avec la comtesse de Fiesque, sa maréchale de camp ordinaire. En arrivant à la rue Dauphine, elle trouva Jarzé, le même dont il a été question à propos de la que-Jarré était alors à M. le Prince, et était envoyé par lui afin que Son Altesse royale donnát l'ordre de faire passer par la ville les troupes qui étaient demeurées à Poissy, et dont Il avait grand besoin, étant attaqué avec acharnement et se trouvant en nombre trois fois inférieur aux royalistes; ces troupes attendaient à la porte Saint-Honoré.

Jarzé avait quitté la bataille au moment où elle était le plus acharnée : il avait une balle qui lui traversait le bras et comme c'était prés du coude et que la balle avait touché l'os, il souffrait heaucoup. Mademoiselle l'emmena avec elle à l'hôtel de ville, en lui disant que ce n'était pas à Monsieur qu'il fallait s'adresser, mais an gouvernenr de Paris pour lequel elle avait une lettre; Jarzé la snivit.

Les rues étaient pleines d'attroupements; presque tous les bourgeois avaient des armes, et, comme ils reconnaissaient Mademoiselle, et que son affaire d'Orleans, qui avait fait si grand bruif, était encore toute haud :

Nous voici, nous voici, Mademoiselle! que tesse ordonne et nous ferons tont ce qu'elle dira

Mademoiselle les remerciait doucement et ivec recon-naissance, leur disant que, pour le moment, elle allait pren-dre l'avis du gouverneur de Paris à l'hôtel de ville, mais les priant de lui conserver leur bon vouloir pour plus tard. En effet, si on refusait à Mademoiselle ce qu'elle a lant de-mander, ce peuple si bien disposé lui étant une deinière

Ou arriva enfin a l'hôtel de ville : le marechal de l'Hôpltal, qui était alors gouverneur de Paris, et le conseiller Lefèvre, qui était prevoi des marchands, s'avancerent audevant de la prince-se jusqu'au haut du degré, lui faisant excuse de n'être point venus plus loin, faute d'avoir eté exertise de l'effe point venus plus loni, faute d'avoir été avertis; Madémoiselle les remercia, leur dit que Monsieur était souffrant, l'avait euvoyée à sa place, et les pria de la suivre dans la salle des délibérations; ce que es messieurs firent aussitôt. La, M. de Rohan leur p. ésenta la lettre de Son Alfesse royale. Le greffier en fit lecture. La lettre donnait pleins pouvoirs à Madémoi-elle.

- Eh bien, demandérent ces messieurs lorsque la lecture

fut achevée, que désire Son Altesse royale?

· Elle désire trois choses, répondit d'une voix terme Mademoiselle : la première, que l'on fasse prendre les armes dans tous les quartiers de la ville.

- C'est déjà fait, dit le maréchal de l'Hôpitel

La seconde, qu'on envoie à M. le Prince deux mille hommes détachés de toutes les colonelles du quartier.

C'est bieu difficile, répondit le maréchal: on ne détache point les bourgeois comme on ferait de troupes organisées. mais, soyez tranquille, on enverra à M. le Prince deux mille hommes des troupes qui sont à Son Altesse royale.

Enfin la troisième, dit Mademoiselle, et elle avait gardé celle-ci pour la dernière comme la plus importarte: la troi-sième, c'est que l'on donne passage à l'armée, de la porte Saint-Honoré à la porte Saint-Denis ou Saint-Antoine.

Cette demande, comme l'avait bien pensé Mademoiselle était la plus grave des trois; aussi, là-dessus, le maréchal de l'Hôpital, le prévôt des marchands et les autres conseil-lers se regardérent-ils saus répondre; mais Mademoiselle, comprenant la situation du prince, qui, pendant tout ce temps, combattait à forces bien inférieures, revint à la

 Messieurs, dit-elle, il me semble que vous n'avez guère délibérer là-dessus. Son Altesse royale a toujours été s: parfaite pour la ville de Paris, qu'il est bien juste qu'en cetta occasion, où il va de son salut et de celui de M. le Prince, on lui témoigne quelque reconnaissance de tout ce qui a été fait; en outre, il faut que vous soyez persuadés, messieurs, que le cardinal revient avec les plus méchantes intentions du monde, et que, si M. le Prince était défait, il n'y aurait pas de quartier pour ceux qui ont proscrit le ministre et mis sa tête à prix, ni même pour Paris, qui serait sans aucun doute mis à feu et à sang. C'est donc à nous d'éviter ce malheur, et nous ne saurions rendre un plus grand service au roi, que de lui conserver la plus belle ville de son royaume qui est sa capitale, et qui a toujours eu la plus grande fidélité pour son service.

Mais, Mademoiselle, dit le maréchal, songez que, si nos troupes ne s'étaient pas approchées de cette capitale,

celles du roi n'y seraient pas venues.

— Je songe, monsieur, répondit la princesse, que, "undis que nous nous amnsons à discuter ici sur des chos-s inntiles. M. le Prince est en péril dans vos faub urgs, et que ce sera une douleur et une honte éternelles pour Paris, s'il y périt fante d'être secouru; vous pouvez le secourir, messieurs, faites-le donc au plus tôt.

La harangue fit son effet. Ces messieurs se levèrent et sortirent pour délibérer. Pendant ce temps, Mademoiselle priair Dieu, agenouillée, à la fenêtre qui donne sur le Saint-

La délibération fut longue, et Mademoiselle était dans une grande impatience; mais enfin les conseillers rentrè-rent et le maréchal de l'Hôpital lui dit que lui et MM, les conseillers étaient prêts à lui donner tous les ordres qu'elle demandalt.

Elle envoya aussitôt Jarzé dire au prince que ses troupes avaient l'entrée de la ville, tandis que, pour ne pas perdre de temps, le marquis de la Boulaie courait saire celles qui venaient de Poissy, la porte Saint-Honoré.

Cependant ou se battait dans les faubourgs, et le bruit du canon retentissait sourdement dans Paris : Mademoiselle Veulut aller à ce bruit, pour juger par elle-même à quel point en étaient les choses. Elle sortit de l'hôtel de ville pour se diriger vers la porte Saiut-Antoine. La place de Grève était pleine de peuple qui criait qu'on trahissait M. le Prince. Ve lai dit e e e ve s près de vous i us le i l'rets

Au chtret lilit s jon sins tres contente car il ve tide for the contente to ve ix

VIII e e squ'il rentre à l'hôtel de

Le m 1 dire deux fois, et rentra

M is the definition of the control o u 1 e C'était le duc de la Rochefoncauld e c'etait le duc de la Rocherbicaula

c'i var un coup de mousquet, la bale etait
e la fil droit et sortie par la fil gauche
de veux etaicut offenses, et quais semlle sage son uls le terait par une main et
le ses amis les plus intimes, par l'autre, car
il sait llane ainsi que convant le confuncioni d 1 ri nt blane ainsi que ceux qui le confusitent. Seule nt il était tellement cuvert de sang, que cétait le r u e qui semblait être la couleir, et le blancles taches. Le jeune pri ce de Marsillac et Courville fondaient en far mes, car, a voir le du en cet etat on ne devait guere penser qu'il en revint jamais. Made moiselle s'arrêta, et voului lui parler mais le du n'ertendait pas davantage qu'il n'y v'yait et il ne répondit point

Madem iselle entinua don son chemin; mais elle n'en était pas quitte avec les blesses. A l'entre de la rue Saint-Antoine elle ren ontra Guitaut qui était pâle, avait son pearpert to touvert, et qu'un soldat soutenait.

— Ah m'n paurre Guitaut dit la princesse, qu'as-tu

d'ne et que test-il arrivé"

- Jai que je viens de re evoir une balle au travers du corr rep ndit Gultaut.

E in urras-tu:

Je creis que non.

Alors, I n courage !

C nt jas jlus lotn, elle rene intra Valon. C'était encore un des jutifies qui l'avaient accompagnée dans son expédi-ti n d'orieins Lui l'avait qu'une contusion dans les reins; mais, e mme il etait fort gras, il avait besoin d'être pansé fr mr tement

An dit-il aussitot qu'il aperçut la princesse, nous som es t'us perdus

- Au contraire dit Mademotselle, nous sommes tous sauvés, car est moi qui commande aujourd'hui a Paris, comm jui ommandé a Orléans

E) tite i dit Valon, voil i qui me rend mon courage;
 car si v us ètes la maîtresse, tont lra au mleux.

Mademot-elle s'avan, ait vers la porte, au milleu des blessés que l'on rapportait de tous côtés. Il n'était question que de M le Prince II n'avait jamais été si briliant; il était partout à la fois, et partout où il était, il faisait, disait n des merveilles

Malem elle envoya au capitaine qui gardait la porte I em i uvoirs signes de Messieurs de la ville, lui or-dinant le laisser circuler librement les gens de M. le Prine et e le cutra dans la maison d'un maître des comptes, nomme M de Lacroix, qui était la plus proche de la Babille et deut les lenêtres donnéent sur la rue.

A petre y chittelle que M de Condé, qui venait d'apprendre soi arrivée, y accourut; il était dans un état pltoyable ayant deux doigts de poussière sur le visage, ses lere ux melle et collés au front, sa chemise et son collet fler de ang fin outre sa culrasse était affreusement éle d corps qu'il avait reçus, et il tenait à la main n ejec toute sangiante et tout ébréchée dont il avait i r i le fourreau

— Alt malemoiselle, dit il en jetant son épée qu'un (rr 2 vous voyez un homme au désespoir ; j'ai pril 'c 1 amis M de Nemours, M de la Rochefou-can (rp sont blessés a mort ; il n'y a que moi cependan e uis pas épargné

Hass rez-vo. di Mademoiselle, ils ne sont pas si mai q e v (litcham; est à deux pas d'hi et le mélec n (litcham; est à deux pas d'hi et le mélec n (litcham; est à deux pas d'hi et le mélec n (litcham; est à deux pas d'hi et le mélec n (litcham; est à deux pas d'hi et le mélec n (litcham; est à deux pas d'hi et le mélec n (litcham; est à de Nemours, sa idessure est la n (little little little

- Ah vous me render it jeu de force, dit M de Conde car en verte lavais le la lave; excusez-moi, mais il faut que le pleure sur tain de lave pens qui se font tuer pour notre querelle particulire

Et, à ces paroles, le prince éclara en sanglois.

Mademoiselle le laissa tout entier à cette explosion de sensibilité qui était d'autant plus appréciable chez lui qu'elle était rare, puis, lorsqu'elle le sentit un peu calmé;

Voyons, dit elle, ne vaudrait il pas inieux pour vous

reven r'en ville!

Oh: non, non, non, ditat, je m'en donnerat de garde; le plus chaud de l'affaire est unt, et je tâcherat que le reste de la journée se passe en escarmouches; ayez seulement b'en som de faire entrer les bagogos qui sont hers la porte, et de ne point sortir d'où vous êtes, afin qu'on les fessales. puisse's adresser a your dans tous les besoins.

Ams), dit eacore une fois la princesse, vous ne voulez pas rentrer en Vide?

Non, dit il car je ne veux pas qu'en p ein midi on m'accuso d'avoir reculé devant les mazarms. Allons, Goulas, mon èpée, et remettons nous à la besogue.

Et à ces mots, ayant sainé Mademoiselle, il descendit l'escalier, santa lestement sur un cheval frais qui l'attendant à la porte, et courut de nouveau à la mèlée.

Madamateulle, saitul, miss à la fandire, pour le suivre des

Mademoiselle s'était mise à la fenêtre pour le suivre des yeux Elle vit alors passer encore un de ses amis, c'était un beau selgneur nommé le marquis de la Roche-Gaillard. Il ctait blessé à la tête et avait perdu toute connaissance; on le portait étendu sur une échel'e, comme s'il était mort,

Un autre venait, tué sur son cheval, mais cependant demeure en selle. L'animal suivait les bagages, conduisant son maître mort et tout renverse sur son con la princesse se rejeta en arrière. Le spectacle de tous ces blessés était affreux à voir; d'ailleurs, elle avait des ordres à donner. Elle commanda, comme l'en avait priée M. le Prince, qu'on fit filer tous les bagages, et elle les envoya a la place Royale, où un poste de quatre cents hommes, qui y etalt établi, eut mission de les garder. Puis elle disposa, sur le boulevard Saint-Antoine et sur celui de l'Arsenal, un autre corps de quatre cents mousquetaires que Messieurs de la ville lui envoyament comme reserve.

Il était temps que M le Prince partit, le combat recommençant aver plus d'acharmement que jamais. L'armée royale attaquait à la fois la barriere Saint-Denis et le faubourg Saint-Antoine. M, le Prince demanda où était le maréchal de Turenne. On lui répondit qu'il dirigeait en personne l'attaque contre le faubourg Saint-Antoine. Il y courut aussitôt, jugeant que c'était là que sa présence était nécessaire, et se conientant d'envoyer quelque cavalerie à la barrière Saint-Denis. la barrière Saint-Denis.

En effet, M. de Turenne s'avançait avec toute l'armée de ce côté; l'autre attaque n'était que simulée; il avait dix ou onze mille hommes, et M. le Prince cinq on six mille seulement. En reconnaissant son infériorité, M. le Prince se barricada dans la grande rue à la vue des ennemis et le mieux qu'il lui fut possible. Alors, malgré la promesse de M, de Condé de s'en tenir aux escarmouches, commença le combat le plus terrible de toute la journée. M. le Prince étant pariout et toujours au premier rang, et les royalistes eux-mêmes dirent depuis qu'à moins d'être un archange ou un démon, il avait fait tout ce qu'il était humainement possible de faire. Tout à coup on vint lui dire que les ma-zarins avaient forcé la grande barricade de l'icpus; l'in-Initerie avait fait de son mieux, mais la cavalerie avait cié priso d'une panique affreuse, et s'était enfuie avec une telle épouvante, qu'elle avait ramené avec elle tout ce qu'elle avait rencontré sur son chemin. Alors M. le Prince prit cent mousquetaires, rassemb a ce qu'il trouva d'offi-ciers d'infanterie ou de cavalerie sous sa main, trente ou marante peut-être, et. l'épée au poing, chargea si résolu-ment, qu'il reprit la barricade défendue par quatre régi-ments : le régiment des gardes, celui de la marine, Picardie et Turenne.

Pendant ce temps, Mademolselle avait envoyé quelqu'un à la Bastille pour savoir si le gouverneur était de ses amis ou de ses ennemis; s'il se déclarerait pour M. le Prince ou tiendrait pour le roi. C'était justement M. de Louvière, le fils du conseiller Broussel, que nous avons déjà vu apparattre dans les émotions populaires qui curent lieu à l'occasion de l'arrestation de son père. Il fit répondre que, pourvir qu'il eût un ordre écrit de Monsieur, il ferait tout ce que lui commanderait la Princesse.

Celle-ci résolut aussitôt d'aller porter l'ordre elle-même. Elle se rendit à la Bastille, ou elle n'avait jamais été, et monta sur les tours; de là, avec une lunette, elle aperçut beaucoup de monde sur les hauteurs de Charonne. Au mi-lleu de cette toule étalent des carrosses et des litières, de sorte que Mademoiselle demeura convaincue que là étalent le roi, la reine et toute la cour elle ne s'était point trom-

Vers Bagnolet, dans un fond, se réunissait toute l'armée qui s'apprétait à une troisième attaque. On voyait de loin les généraux ou plutôt on les reconnaissait à leur suite; à cette distance, on ne pouvait distinguer les visages. Mademoiselle vit le partage qu'ils firent de leur cavalerie

pour venir se camper entre le faubourg et le fossé. Elle envoya aussitôt un page porter à toute bride avis de ce mouvement à M. le Prince, qui, profitant de ce moment de répit, examinait les mêmes mouvements du haut du clocher de l'abbaye Saint-Antoine, Il donna à l'instant même ses ordres pour faire face à cette nouvelle attaque, et le page revint vers Mademoiselle pour fui dire que M. Prince comptait toujoirs sur elle. Juste à ce moment, Ma-demoiselle faisait pointer les canons dans la direction des troupes royales, ordonnant, si la chose devenalt nécessaire, que l'on fit feu sans hésitation.

Mademoiselle s'en revint alors à la maison qu'elle avait déjà occupée. Un messager du prince l'y attendait, qui venait demander qu'elle envoyat du vin à ses braves défenseurs. Elle en fit aussitôt conduire plusieurs pièces.

Le nombre des morts et des blessés devenait effrayant, et à chaque instant quelque nom nouveau s'inscrivalt sur la fatule liste ; le marquis de Laigues venait d'être dangereusement blessé, le comte de Bassa venait d'être frappé à mort; Sister, neveu du maréchal de Rantzau, venait d'être tué sur place. On entendait la mousquetade à mille pas a peine de la maison où était Mademoiselle. En effet, M. de Turenne attaquait M. le Prince avec toutes ses troupes, plus celles du maréchal de la Ferté-Senectère qui venaient d'arriver.

Il ne suffisuit pas d'être un héros pour tenir contre des forces si supérieures, il eut fallu être un dieu; aussi M. le Prince, fut-il forcé de reculer. Un instant sa position fut terrible; acculé contre le fossé, tenant la tête avec les plus braves pour donner le temps à ses soldats de rentrer par la barrière, il allait être écrasé sous le choc d'une armée quatre fois plus nombreuse que la sienne, quand tout a coup le sommet de la Bastille s'enflamma comme un Sinaï. le canon tonna à coups pressés, et des rangs entiers de l'armée royale disparurent foudroyés.

C'était Mademoiselle qui, fidèle à sa parole, tuait, commo le d.t depuis le cardinal Mazarin, son mari avec le canon

de la Bastille.

Ce coup de vigueur sauva M. le Prince. L'armée royale, qui ne s'attendait las à cette terrible démonstration de l'opinion parisienne, s'arrêta effrayée. Condé rallia ses troupes, chargea, repoussa M. de Turenne, et put dès lors opérer tranquillement sa retraite.

On était tellement sur de la victoire dans le camp royal, que la reine avait fait partir un carrosse pour ramener M le Prince prisonnier; et, comme le cardinal avait des intelligences dans Paris, part culièrement du côté de la porte du Temple, où était M. de Guénégaud, trésorler de l'épargne et colonel du quartier, lorsqu'il entendit le canon de la Bastille, il s'écria :

— Bon! voici le canon de la Bastille qui tire sur les gens

de M le Prince.

- Monseigneur, dit quelqu'un qui était là, prenons garde

bien plutôt que ce ne soit sur nos gens,

- Peul-être que Mademoiselle aura été à la Bastille, et c'est le canon qu'on tire pour son arrivée, dit alors une autre personne,

Mais le maréchal de Villeroy ne s'y trompa point, et, hochant la tête:

- Si c'est Mademoiselle qui est à la Bastille, d.t-il, croyez que c'est elle qui tire, et non pas que l'on tire pour elle. Une heure après, tout était éclairei, et la reine jurait une haine éternelle à la princesse.

Les pertes de l'armée royale furent grandes, surtout par les noms. M. de Saint-Mesgr.n, lieutenant général et lieutenant des chevau-légers du roi, fut tué; M. le marquis de Nantouillet fut tué pareillement; du Fouilloux, enseigne des gardes et favori du jeune roi, tomba tué de la main même de M. le Prince; enfin, Paul Mancini, neveu du cardinal, charmout jeune homme de seize ans, qui donnait les plus belles espérances, fut blessé en faisant des merveilles à la tête du régiment de la marine dont il était mestre de camp, et mourut de sa blessure.

Le soir, il y eut réception au Luxembourg; on y com-pliment fort Mademoiselle sur la conduite qu'elle avait tenue dans cette journée; mais ce fut surfout M. le Prince dont on exalta le prodigieux courage, Lui-même vint re-cevoir sa part d'éloges, et avoua que ce combat était le plus rude de ceux auxquels il eut encore assisté.

Parmi tons les courtisans, Mademoiselle chercha en vain le marqu's de Flamarin; personne ne l'avait vu, et l'on ignorait complètement son sort. Mademoiselle ordouna que les recherches les plus exactes fussent faites, et l'oir retrouva son corps persé d'une balle à l'endroit même où, quelques années auparavant, il avait tué en due! M. de Canillac. Par une circonstance singulière et que personne ne put expliquer, il avait la gorge serrée avec une corde.

Ainsi s'accomplit cette prédiction qui lui avait été faite,

qu'il mourrait la corde au cou.

XXXVIII

ASSEMBLÉE A L'HÔTEL DE VILLE. - SINGULIER SIGNE DE RALLIEMENT. - NOUVEAUX EMBARRAS DE MONSIEUR. -LE PROJET D'« UNION ». — ATTAQUE A L'HÔTEL DE VILLE. - CONFESSION GÉNÉRALE. - INQUIÉTUDE DES PRINCES. - NOUVELLE MISSION DE MADEMOISELLE. - SINISTRES. RENCONTRES QU'ELLE FAIT. - COURAGE DECETTE PRIN-CESSE. - SON ARRIVÉE A L'HÔTEL DE VILLE. - ELLE SAUVE LE PRÉVÔT DES MARCHANDS. — LA COURSE RETIRE A PONTOISE. - DÉCLARATION DU PARLEMENT EN FAVEUR DE MONSIEUR. - ARRÊT CONTRAIRE DU CONSEIL ROYAL.

Paris Ctait au prince de Condé, quoique, chose étrange, de l'occuper militairement, il fallait encore y exercer le pouvoir administratif, ce qui ne pouvait avoir lieu que par la cession que feraient Messieurs de la ville d'une portion de leur autorité. Une assemblée fut donc provoquée dans laquelle MM. les princes, comptant sur quelques affidés. espéraient que cette cession leur serait faite sous le titre d t nion : cette assemblée tut fixée au 4 juillet.

M. le Prince, pour reconnaître ses soldats au milieu de la foule, avait ordonné que chacun d'eux mit que ques brins de paile à son chapeau, et chacun avait obéi, de sorte que le peuple, voyant ce nouveau signe de ralliemeut l'adopta de son côté. Il en résulta que, le jour de l'assemblée, tous ceux que l'on rencontrait dans Paris sans un bouchon au chapeau, si c'était un homme, ou à l'épaule, si c'était une semme, étaient poursuivis aux cris de La paille! la paille! jusqu'à ce qu'ils eussent arboré cet étran-ge étendard. Il n'y eut pas jusqu'aux religieux qui se v.ssent obligés d'en porter, et un frère carme, ayant voulu faire résistance, fut si cruellement battu, qu'on le tint pour mort

Mais, au moment de se rendre à l'hôtel de ville, le cœur, comme toujours, faillit à Monsieur ; il hésita, chercha les-meilleures des mauvaises raisons qu'il avait l'habitude donner, et se fit tellement tirailler, que, quoique l'ouverture de la séance fut fixée à deux heures, il n'arriva qu'à quatre.

La chose était cependant de la plus haute importance; on devait dans cette assemblée reconnaître Monsieur comme l'eutenant général de l'Etat, ainsi qu'il avait déjà étefait par le parlement, avec pouvoir de donner ordre à tous, en vertu de l'autorité du roi qu'il garderait entre ses mains, tant que Sa Majeste serait prisonnière du cardinal Mazarin, déclaré ennemi de l'Etat, perturbateur du repos public, etc., etc.
 Pendant la route, Monsieur reprit quelque assurance,

car il put remarquer que tont le monde portait de la paille, comme autrefois tout le monde portait des frondes. Il trouva sur sa route sa fille qui le salua; Mademoiselle avait à son éventail un bouquet de paille noué par un ruban bleu, qui était la couleur du parti.

Les rues étaient encombrées de monde, et à peine si Monsieur et M. le Prince purent arriver à la place de Grève, et se faire jour jusqu'à l'hôtel de ville; le peuple paraissait fort ému, et menaçait surtout le maréchal de l'Hôpital 🕹 le prévôt des marchands, qu'il traitait de mazarins, la plus grosse injure et surtout la plus fatale menace de cette

Les deux princes entrêrent, et la séance fut ouverte par la lecture d'une lettre du roi qu'on venait de recevoir; cette lettre demandait que l'on retardat l'assemblée de huit jours. Elle fut accueille par des huées et mise à l'instant même de côté.

Alors, Monsieur et M le Prince, chacun à son tour, mercièrent l'assemblée de ce que la ville de Paris avait sait pour eux le jour du combat de la porte Saint-Antoine; mais ni l'un ni l'autre ne s'expliqua sur ce qu'il attenduit à l'avenir. C'est alors que la proposition devalt être faite d'une union par quelques conseillers; mais personne ne se leva, et l'attente des princes fut trompée sur ce point, le seul cependant pour lequel l'assemblée avait été convoquée. Bientôt, comme s'il n'eût pas du être question d'autre chose, M. le Prince se leva, fit signe à Monsieur de le suivre, et tous deux, quittant l'assemblée, sortirent par la grande porte qui donne sur la place de Grève.

Or, Monsieur et M le Prince paraissaient fort mécontents : quelques gens du peuple remarquérent ce mécontentement. et, comme ils en demandaient la cause à des officiers du prince, ceux-ci répondirent que cela tenaît non seule-ment à ce que l'acte d'union n'avait pas été signé, mais à ce qu'il n'avait pas même été proposé. A cette nouvelle, le

The second secon que l'is 10 de leza qui t is The state of the s r a

temps, ces voix

spece e qui brisa

vii

cs biles briser les

li el intre ed ils

predentre envise per a a

le arrive au dernior moment

t cs lint interprise ent les pe t earther are are less us to less us for the less us for the series of t Als unser a fir M c t lequiple

a control of the co u r's vi a in ost q bieitht theel rttu'ei in os

t s d sont revenus au Luxem-t s le preten reutills teu l litere eux Monsieir estra 1 lifte eux Mensieir enfra

1 dem inst, car il avait

1 lift dem inst dans

1 n vites sacussin d

1 n vites sacussin d

1 n lurge is tut escuffe

1 lim an so mis in securs! Le

2 vers sy fust'e on sy tue, c'est,

1 lus grin le juit du monde

1 au si il au morer cette nouvelle
u e fot sirpre, qui mbl an que l'ant poire d l'mes, il y ac mrut tout en
r il t er int ore le messager, mais celui-

-re e jenjie et il y fera le aucoup mieux que je ne

Fort e princent ria a M de Beaufort, qui partit promettar qu'il aurait bon marché de tous ces,

Malemaselle qui prenalt goût à la polis e at ret ce son père et lui offrit d'aller r d l'ge serai un coup de partie, si on pr ir i e p ur mettre le maréchal de I'll a et e to t de mar hands à la porte, 'out en ava 'lar els trr de mais le la populace. Monsieur

arger va sa the et comme elle avalt déla deux fois si l'a tirret le cette trois eme mission.

Ma em sie i rit ave ses a des de camp ordinaires, de Frii et di Frontenae pius madame de committe de l'archive de l'availent d r l re d Laxent ire suivies de tons
est Vi et le ci de M le l'rince les citq
in l min in et ce qui faillit faire
le tiere in l' Minerio selle les encou

e c mm neme 1 (on me Mademot re na e elle virett rapperter carry lequel avait 616 assassine for the production and the form of the for d fight and three de cou of the transfer of the transfe tes fuere x that tire is u

A ces desastre ises nouvelles, toute la suite de Mademot-A ces desastre ises nouvelles, toute la suite de Mademot-selle int I eu a ferre, et entoura son carrosse pour l'em-pé her d'affer plus foin. Elle envoya alors trois ou quatre inessagers à l'hote de ville, mais p. s'un ne revint on clercha un troinpette pour le faire sonner, mais on n'en rencontra nulle par. Entin Mademoiselle, pensant qu'il s'en it auxennt peut etre qu'ilju un à l'hôtel de Nemours, se décid à s'y rendre. Mals un bren autre accident l'at-endant en traveisait le petit Polit, le carrosse de la prin-cesse actre de la Carrotte de les Jamelle on transportant. cesse acer el la chariet e de s laquelle on transportant es mors de l'Hold Dica, e qui était pleine de cadavres, e mine Son Alesse regardant en ce menient par la portière, e le n'eut q : le temps de se reje er au fond de son carse pair netre pas souffletce par les pieds qui sorialent les ouver ure de la charrette Dans une autre circonsant 1 y out on de quot faire evanour Son Alesse; units (1) avet va de just deux jours tant de morts de sa e ma sance, que les nors inconins ne lui produisirent qu'ure medi cre impression

Il 0 y avait aucun trompette a l'hotel de Nemours, Malemasche se emerta donc de demander des nouvelles du ene sa l'iessure au bras était en voir de guérison. Ma-trime de Villirs, qui apprec att leu les idées belliqueuses de la princesse, pr lita de l'everement pour rester à l'hôtel de Nectours, et mademe de Fiesque, qui était très fatiguée,

den nila in co ge jour aller se concher Valenciselle reviat au Luxembourg, désespèrce d'avoir si mai reussi ; mais Monsleur, qui était lort brave lorsqu'il ne s'agresait pas de s'exp ser en personne, tui proposa de faire une seconde tentative Mademolselle, qui n'avait pas beson d'être excitée l'isqu'il fallalit se jeter dans l'aventu-reux, accepta aussitôt, et quoiqu'il fût minuit, partit moir s'accompagnee encore l'ette lois qu'elle ue l'était la première, pusque madame de l'insqu'ett madame de Villars avaient descrié pendant la première expédition

Cette fels, le peuple avait disparu, et les rues étalent l'efte lets, le peuple avait disparu, et les rues étalent pleines de corps de garde, chacun de ces corps de garde arait une certe a Mademois IIc de sorte qu'elle ent pu à la place d'crève, se trouver a la tête de cinq cents homnes, mais elle n'en voulut point, et arriva presque senie M. de Beaufort vint au devant de la princesse, la fit descendre de son carrosse, et tous deux traverserent les portes de l'intel de ville, sur des pouters de l'intel de ville. portes de l'hôtel de ville, sur des poutres encore toutes fumantes Le bâtiment semblait désert; on n'y voyait pas une seule personne : la grande salle où avait eu lieu la seaure, encure garnie de ses banquettes et de ses gradins, était completement vide, Mademoiselle regardant tristement cette espèce de squelette de l'assemblée, lorsque le maître d'hôtel de la ville entra avec précaution et, s'approchant d'elle, vint lui d're que le prévôt des marchands était dans un cabinet et serait bien aise de la voir Son Altesse laissa les dames dans la grande salle, et, montant seule, elle trouva le prévôt des marchands coiffé d'une perruque qui le déguisalt, mais du reste aussi calme et aussi tranquille que s'il n'avalt couru aucun danger

- Monsieur fui de la princesse. Son Aliesse royale m'a envoyée ict pour vous tirer d'affaire, et j'ai accepté cette commission avec jole, ayant toujours eu de l'estime pour votre personne. Je n'entre point dans les sujets de plaintes qu'elle croit avoir contre vous. Sans doute vous avez cru bien faire, et souvent ce sont nos amis qui nous embar-ment dans les choses lacheuses

Mademolselle, répondit le prévôt, vous me faites beaucoup d'houneur d'avoir cette pensée de moi, qui suis le très humble serviteur de Son Altesse royale et le vôtre; croyez que j'ai agi, dans tont ce que j'ai fait jusqu'ici, se-lon ma conscience Maintenant, je vois qu'on me veut déposer taut mieux! Je serais trop heureux de n'être point en charge dans un temps comme celui-ci, et, si vous voulez me faire apporter de l'encre et du papier, je vous denneral ma démission à l'instant même

Monsieur, dit la princesse, je rendral compte A Son Mitesse royale de ce que vous me dites; quant à votre démi ion si on la veut, ou vous l'enverra prendre; pour med bien me garde de demander quelque chose à un homme dont je viens de sauver la vie l'in somme, demanda à son tour M. de Beaufort, que

désirez-vous? et que puis je faire pour votre service? Je désire, répondit le prévôt, rentrer à mon logis, et vous pouvez m'y faire reconduire, monseigneur.

Seit, dit le duc Et il alla lui-même reconnaître une petite porte, et, s'étant

a sure qu'elle était libre, il revint le quérir.
Alore le bonhomme fit mille compliments à ses deux auvenra el se retira

Cette prerière opération terminée, Mademoiselle songea au maréchal de l'Hôpital qui se trouvait dans une situa tior non moits précaire et à qui elle avait fait dire qu'elle (154 prête à urer sa retraite Mais en de cendant elle trouva mesdaines de Béthune et de l'iesque, ses deux ma-

effarées. Tandis qu'elles caurechales de camp, fort salent ensemble, que balle de mousquet avait passe entre elles deux, sans toucher in l'une ni l'autre, il est vrai, et était allee taire son trou dans le mur. Mademoiselle les rassura, et alla frapper a la porte de la chambre où, disait-on, se tenait le maréchal Mais personne ne repondit ; lasse d'attendre, ou ne voulant rien devoir a ses ennemis. Il etait parti par une fenêtre, avec l'aide d'un valet, à qui il promit cent pistoles pour ce service et auquel il les envuya effectivement le lendemaiu.

Le jeur commençait a poindre ; le peuple se rassemblait. Mademoiselle n'avait plus rien à faire à l'hôtel de ville, elle reutra donc chez elle: il était quatre heures du matin;

elle se coucha et dormit tout le jour. Pendant la journée, on alla chez le prévôt des marchands pour y prendre la démission qu'il avait offerte; le soir même, le couselller Broussel, sur les sentiments duquel on n'élevait aucun doute, sut nommé à sa place, et, le lendemain, on ordonna, pour le faire reconnaître dans son nouveau poste, une assemblée a l'hôtel de ville, après laque le il se rendit au Luxembourg, et prêta serment eutre les mains de Son Altesse royale, comme on a cou-

tume de le faire entre les mains du roi. En apprenant ces nouvelles, la cour se retira de Saint-Denis a l'ontoise. On avait eu d'abord l'intention de faire filer le rei sur la Normandie; mais on comprit avec juste raison qu'il serait plus en súreté au milieu d'une armée ayant M. de Turenne pour général, que partout ailleurs. Perdaut ce temps-là, les princes agissaient sur le parle-

ment, des écrivains anonymes demandaient la régence, et Broussel lui-même proposa en pleine compagnie de rendre au duc d'Orleans le titre de lieutenant général du royaume qu'il portait pendant la minorité, avec tout pouvoir pour la guerre et pour les finances, lequel il emploierait à l'exclusion du cardinal de Mazarin. Enfin le duc d'Orléans bitint à la majorité de soixante-quatorze voix contre soivante-neuf, la déclaration suivante

« Attendu que la personne du roi n'est point en liberté, mais détenue par le cardinal Mazarin. M. le duc d'Orléans est prie d'employer l'autorité de Sa Majesté et la sienne pour le délivrer, et, à cet effet, de prendre la qualité de heutenant général du roi dans l'étendue du royaume, et d'en faire toutes les fonctions, tant que ledit çardinal sera en France, comme aussi le prince de Condé d'accepter, sous l'autorité de Son Altesse royale, le commandement et la copulité des armées » ment et la conduite des armées. »

C'était l'autorité royale ou à peu près. Aussi, après avoir entendu lire cette déclaration

- Bon! dit le conseiller Catinat, il ne lui manque plus

maintenant que le pouvoir de guérir les écrouelles. Cette déclaration fut rendue le 20 juillet, et, le 3f du même mois, un arrêt du conseil royal déclara les dernières résolutions prises à l'hôtel du parlement nulles de toute nullité, comme ayant été obtenues de gens sans liberté et sans pouvoir, et transféra le parlement de Paris Pontoise, ainsi que le roi Henri III l'avait autrefois transféré à Tours.

ZIZZ

DIVISIONS ENTRE LES PRINCES. - SUITES DE LA QUE-RELLE DE M. DE NEMOURS AVEC LE DUC DE BEAU-FORT. - DUEL A MORT. - LE PRINCE DE CONDÉ REÇOIT UN SOUFFLET. - MOT DU PRÉSIDENT BELLIÈ-VRE. - MONSIEUR PERD SON FILS UNIQUE. - NOU-VELLE OPPOSITION DU PARLEMENT. - NOUVEAU DÉ-PART DE MAZARIN. - LE ROI RENTRE A PARIS. - EM-BARRAS DE MADEMOISELLE. - DÉPART DES PRINCES. - ILS SONT DÉCLARÉS CRIMINELS DE LÈSE-MAJESTÉ. -RAPPEL DE MAZARIN. - MOTIF QUI LE DÉTERMINE A REVENIR. - IMPRUDENCE DU COADJUTEUR. - ON SONGE A SE DÉBARRASSER DE LU. — LA VOLONTÉ ROYALE COMMENCE A SE MANIFESTER. - ARRESTA-TION DU CARDINAL DE RETZ. -- FIN DE LA SECONDE GUERRE DE LA FRONDE. - RETOUR DE MAZARIN.

A peine les princes eurent-ils remporté la victoire politique que nous venons de raconter, que la division se mit entre eux. Il fut décidé qu'à l'avenir il y aurait un conseil plus reglé que par le passé, et non seulement tout le moude voulut être de ce conseil, mais encore des discusstons s'eleverent entre les princes étrangers et les princes français sur les questions de preséance. Il en résulta une querelle entre M. le duc de Nemours, qui était de la mai-son de Savoie, et M. de Vendome, bâtard de la maison de France. Cette querelle inspira d'autant plus de crainte aux amis des deux princes, qu'elle était une recrudescence de la scène d'Oriéans, dans laquelle, on s'en souvient, M. de Beaufort avait donné un soufflet a M. de Nemours, et M. de Nemours avait fait sauter la perruque de M. de Leau-

bruit qui se répandit de cette querelle An premier Monsieur et M le Prince firent donner parole au duc de Nemours que, de vingt-quatre heures, il ne tenterait rieu contre M. de Beaufort. Quant à ce dernier, comme on s'ac-cordait à dire que, dans cette occasion, il avait montre autant de patience que M. de Nemours d'aigreur, on ne

s'inquiéta point de lui.

Mais M. de Nemours avait sans doute fait quelque res triction mentale qui lui permettait de manquer à la parole donnée; car, aussitôt qu'il put être libre, il se mit à la recherche de son beau-frère. Or, celui-ci n'était pas difficile à trouver, vu que c'était I homme le plus connu et surtout le plus bruyant de Paris, et que, partout où il passait, il laissait trace de son passage. M. de Nemours apprit doi e qu'il se promenait aux Tuileries avec quatre ou cinq gentilshommes de ses amis, et il s'y rendit aussitöt pour le rencontrer.

En effet, à peine fut-il dans le jardin qu'il aperçut M. de Beaufort avec ses quatre amis: c'étaient MM de Bury Ris, Brillet et Héricourt. Le duc de Nemours marcha droit

à lui et le provoqua

M. de Beaufort était fort calme et n'en voulait nullement à M. de Nemours; aussi fit-il tout au monde pour se dispenser de ce duel, alléguant qu'il ne pouvait se défaire do ceux qui étaient avec lui, et que mieux valait remeare la chose à un autre jour. Mais alors M. de Nemours répondit, en haussant la voix, que ce n'était point cela qui empêcherait la rencontre; qu'il amènerait, au contraire, un nombre égal d'amis et qu'aiusi la partie serait pius complète. Dès lors, il n'y eut plus moyen de rien arranger. car ces messieurs, se voyant appelés ainsi, crurent de leur honneur de répondre, et répondirent en effet que, pour que le combat, eut lieu sans retard, ils allaient atteudre M. de Nemours et ses seconds au Marché-aux-Chevaux.

M. de Nemours revint à son logis et trouva par malheur le nombre de gentilshommes dont il avait affaire : c'étaient quatre jeunes seigneurs nommés MM. de Villars, le cheva-lier de la Chaise, Campan et Luzerche. Ils acceptèrent la partie et s'en vinrent immédiatement où ils étaient attendus

M. de Nemours avait apporté des épèes et des pistolets et, pour ne point perdre de temps, il avait chargé les pistolets d'avance. Aussi, tandis que les seconds s'accommo daient entre eux, chacun choisissant son adversaire, M. de Nemours, venant à M. de Beaufort, voulut commencer a l'instant même; mais le duc essaya une nouvelle tentative de conciliation.

- Ah! mon frère, dit-il, quelle honte de nous emporter comme nous le faisons! soyons bons amis et oublions le passé.

Mais M. de Nemours jeta un pistolet tout chargé aux pieds de M. de Beaufort, et. se reculant pour prendre l'espace nécessaire

- Non, coguin! dit-il, il faut que je te tue ou que tu me tues.

Et, à ces mots, il lâcha la détente de son pistolet, et voyant que son adversaire d'était point touché, se rua sur lui l'épée à la main. Il n'y avait pas à reculer : M. de Beaufort ramassa le pistolet, tira presque sans ajuster, et de Nemours tomba frappé de trois balles.

Plusieurs personnes qui étaient dans le jardin de l'hôtel de Vendôme, lequel était tout proche, accoururent au bruit, entre autres M. l'abbé de Saint-Spire. Il se précipita sur le blessé: mais celui-ci n'eut que le temps de murmurer: « Jésus, Maria » Après quoi, il lui serra la main, et il expira aussitôt.

En même temps, trois des témoins de M. le duc de Beaufort tombaient grièvement blessès : c'étaient les comtes de Bury, de Ris et Héricourt. Le comte de Bury en revint mais de Ris et Héricourt moururent de leurs blessures

Le lendemain, la chose recommença entre le prince de Tarente, fils du duc de la Trémouille, et le comte de Rieux, fils du duc d'Elbœuf : c'était encore pour une question d-préséance. M. le Prince, qui se trouvait là, prit alors parts pour le prince de Tarente, qui lui était proche paren-Dans la discussion, le comte de Rieux fit un geste que M. le Prince interpréta à offense et auquel il répondit r' un soufflet. Le comte de Rieux rispota aussitôt par u' autre. M le Prince, qui n'avait point d'épée, sau'a sui ce a de Migenie M de le av tira la sienne e It ian se je i ei tr etve sortir le comte

v iu Minsieur etvy i le Mile Prince

e s vre j ur iul i raisen, mais tous

v it se tro vaien, a . a ent que c'était un i d r g qu'il av. n un soufdet M. le

- M 1 1 iselie, vous voyez un homme

1 ur la première fois de sa vie.

Figuille arriver dans la première e arrêt e que par une plaisanterie du fr M de Beaufort, trouvant quelques emprejets dans M le duc d'Elbout, s'en ant un moyen d'arriver a son but, s'écria : us un soutdet a M d'Elbout, ne croyez

v cela changeran la face des choses? n use gueur, repondit le president. · le changerait que la face de M d Elbouf

Ties urs apres toutes ces aventures, le fils unique d. M nsieur mourut, c'était un enfant de deux ans, beau de tons, mais qui ne parlait ni ne marchait, ayant une) mise tote cambrée, ce qui venait, disait-on, de ce que Ma aine s'était tenue continuellement de côté pendant sa processe. Monsieur fut extrêmement affligé de cette mort; il en lit part a la cour, en demandant la permission de faire enterrer le jetit prince à Saint-Denis, mais cette permiss n lui fut refusée dans une lettre fort dure, où on iui disait que cette mort venait du ciel, et que c'était une I illi de sa rebellion centre son roi

Nus .v s dit que le roi avait rendu une ordonnance qui tra sierat: le parlement a l'ontoise L'obéissance ou le refus etait également embarrassant pour l'honorable c le rite mais elle s'en ura par son biats ordinaire, en dis at on elle ne jouvait cheir aux ordres du roi ni même e '. Ire la 1 ture de ces ordres, tant que le cardinal M r' eral' en France. En outre, la compagnie rendit u ri nnan e rar iaquelle il était défendu à chacun de es m inbres de s'eloigner de l'aris, et enjoint aux absents

revenir

Al re le conseil du roi comprit et Mazarin lul-même e atritua a lui faire comprendre que cet état de choses etait it' lérable. Le ministre offrit sa retraite, et elle fut a el ée En conséquence, le 12 août, étant à Pontoise, le rei re lit une ordonnance sur l'eloignement du cardinal.

Char d'une excellente politique le coup d'Etat de dans lequel trois on quatre conseillers, I bôtel de ville deux e tevins et une trentaine de bourgeois furent tuês, ava ' i dispré le farlement contre MM les princes. La e minul i de Monsieur comme lieutenant général n'avait la e qua la majerité de cinq voix, ce qui dénotait une qual rie Le départ de Mazarin enlevait le prétexte des trables lui parti, l'opposition parlementaire devenait de la rebell or I littime, et il savait trop la grande lassitude que cha un avait de la guerre pour craindre que cette g err 1 e ntinuât quand le prétexte en serait enlevé.

La 10 tration du roi qui annonçait le départ du car-1 I rr va Paris le 13 et produisit l'effet attendu. Les de viri rendirent au parlement et déclarèrent que, le pril per 'if de la guerre n'existant plus, ils étaient de diner ule amnistie del dgor les troupes qui étalent dar le envir us le l'aris, et de retirer celles qui étalent

les princes voulaient des La rege at n fut longue g rantes le re faisait ses réserves, es princes voulaient q et n'in e filé et il y avait des choses dont le roi teuvenir Dans cette cir onstance, il arriva ce i uve crimairement c'est que tout en ayant l'air e la cause générale chacun traitait pour soir l reermédiaire du cardinal de Retz : M le t de Chavigry Mais ni l'un ri l'autre ne er rent que des rénorses vagues, et M le Pr trie qu'il déstrait et i u' malade qu'il it is a Gul-Joly approach d'une comédienne, ors - -sar mal uteru intérets, il une telle co' re contre fui. qele r · ·

1 do no rent tens deux leur de Paris l'autre de prévôt

cien prévôt des marchands, le conseiller Lefevre. Ils annonçaient en outre que, le surlendemain, le roi ferait sa

rentrée dans la capitale.

Cutto nouvelle produisit une joie générale dont Monsieur put, du Luxembourg, entendre les éclats, et dont il s'apprétait à prendre sa part, lorsque Mademoiselle reçut du roi une lettre par laquelle Sa Majesté lui faisait savoir que, revenant à Paris et n'ayant d'autre logement à donner a son frere que le palais des Tuflerfes, il la prialt de quitter ce logis assez promptement pour qu'en arrivant le surlendemain, le duc d'Anjou put le trouver vide.

Mademoiselle répondit qu'elle obetrait aux ordres du roi, et qu'elle ailait prendre ceux de Son Altesse royale. Avant de se rendre chez son père, Mademoiselle envoya

chercher ses deux conseillers ordinaires, le président Viole et le conseiller au parlement Croissy. Tous deux accourarent, et le président Viole lui dit que le bruit se répandait que Monsieur avait traité particulièrement avec la cour; et il montra même les articles du traité en disant :

- Damet vous connaissez Son Altesse aussi bien que

moi, je ne réponds de rien.

En effet, Mademoiselle connaissait Monsieur aussi bien que personne. Elle trouva son père fort inquiet pour luimème, et, par conséquent, fort insensible à ce qui pouvait arriver aux autres; aussi ne fit-il pas même à sa fille l'offre d'une chambre au Luxembourg; alors, Mademoiselle ini demanda la permission d'ailer loger à l'Arcanel permission que Monsieur accorda avec sa légèreté. senal, permission que Monsieur accorda avec sa légèreté ordinaire.

Mais, en rentrant chez elle, Mademoiselle y trouva ma dame d'Epernon et madame de Chatillon, qui venalent se lamenter en sa compagnio de ce qu'elle était forcée de quitter les Tulierles, qui étaient le plus charmant logement du monde, et qui iui demandèrent où elle comptait

 A l'Arsenal, répondit Mademoiselle
 Ah! mon Dieu! s'écria madame de Châtillon, qui vous a donc donné un pareil conseil?

- MM. Viole et Croissy.

— Mais its sont fous! s'écrla madame de Châtillon; à quoi songez-vous d'ailer à l'Arsenai? Pensez-vous faire des barricades? croyez-vous pouvoir tenir contre la cour dans l'état ou vous êtes? Ne vous mettez pas cela dans l'esprit et songez sculement à faire votre retraite, car je vous dis que Monsieur a traité pour lui, mais pour lui seul; il a même dit, et je le tiens de source certaine, qu'il ne rèpondalt point de vous, et, tout au contraire, vous abandonnait.

La journée se passa pour Mademoiselle à chercher une retraite. Vingt logis différents furent discutés et écarlés. Le soir, Mademoiselle, qui ne s'était encore arrêtée à rien,

alla coucher chez madame de Fiesque.

Cependant, malgré les bruits qui couraient sur Monsieur, et auxquels de trop nombreux antécédents avaient donné créance, il n'y avait aucun traité de fait; non pas que Monsieur ne l'eut point proposé, mais parce que cette fois le roi, ou plutôt son conseil, n'en avait point voulu signer. En effet, le lundi 21 octobre au matin, Monsieur reçut de Sa Majesté une leitre qui lui enjoignait de quitter Paris.

Sa Majeste une lettre qui un enjoignat de quitter l'aix. A peine Monsieur eut-il reçu cette lettre, que, sans en rien diré à personne, il courut au palais assurer le parlement qu'il n'avait fait aucun traité, qu'il ne séparerait jamais ses intérêts de ceux de la compagnie, el

qu'il périrait avec elle.

Comme la compagnie ignorait ce qui s'était passé, elle remercia Monsieur, lequel rentra chez lui fort maussade et cherchant queiqu'un à qui s'en prendre de cette disgrace

En ce moment, Mademoiselle accourait au Luxembourg l'ille entra dans le cabinet de Madame, où se trouvait Soi Altesse royale.

Oh! mon Dieu! monsieur, lui dit-elle, est-il done vrai que vous ayez reçu l'ordre de vous en aller?

Que f'ale recu ou non cet ordre, répondit Monsieur que vous importe? Je n'ai point de comptes à vous rendre — Mais moi, demanda Mademoiselle, vous pouvez bie

me dire si je serai chassée

- Ma fol, repondit Son Altesse, il n'y aurait rien d'éton oant à cela; vous vous étes assez mal gouvernée vis-vis de la cour pour en attendre ce traitement; cela voi

apprendra une antre fois à de pas suivre mes conseils.

Quelque blen que Mademoiselle connût son pêre, cett
réponse la déconcerta un instant. Cepeudant elle se remi
et souriant quolqu'elle fût fort pâle et fort agitée (

Monsieur dit elle, je ne comprends pas ce que vot me dites, car, lorsque j'ai été à Orléans, ce fut par votr ordre. Je n'ai point cet ordre écrit c'est vral, attend oue vus me l'avez donné verbalement; mais j'al vos le tres, beaucone trop obligeantes, je l'avone par lesquell vous me louez de la conduite que l'ai tenue.

- Oul, oui, murmura Monsieur; aussi n'est-ce point d'Orléans que je veux parler ; mais votre affaire de Saint-Antoine, croyez-vous qu'elle ne vous ait pas nui a la cour? Yous avez eté bien aise de faire l'héroine et de vous entendre dire deux fois que vous aviez sauvé notre parti; ch bien, maintenant, quoi qu'il vous arrive de mal, vous vous en consolerez en vous rappelaut les louanges que vous avez reques.

Mademoiselle eut certes été démontée si quelque chose

eut pu la démonter de la part de son père.

Je ne crois pas, monsieur, répondit-elle, vous avoir plus mal servi à la porte Saint-Antoine qu'à Orléans; car ces deux actions si reprochables, selon vous, je les ai accomplies par votre ordre, et, si elles étaient à recommencer, je les ferais encore, parce que mon devoir m'y obligerait: je ne pouvais pas, étant votre fille, me dispenser de vous obéir et de vous servir; si vous êtes malheureux, il est juste, par la même raison, que je partage votre disgrâce et votre mauvaise fortune; quand je ne vous aurais pas servi, je ne laisserais pas que d'y participer. Je ne sais ce que c'est que d'être une béroine mais in Je ne sais ce que c'est que d'être une héroïne, mais je sais ce que c'est que d'être d'une grande naissance, ce qui m'impose l'obligation de ne jamais rien faire que de grand et d'élevé. On appellera cela comme on voudra; quant à moi, j'appelle cela suivre mon chemin, étant née à n'en point prendre d'autre.

Mademoiselle voulut sortir, mais sa belle-mère la re-tint. Alors, se retournant vers Son Altesse royale:

- Maintenant, monsieur, dit-elle, vous savez que je suls chassée des Tuileries; voulez-vous bien me permettre de loger au Luxembourg?

- Ce serait avec grand plaisir, répondit Monsieur, mais

je n'al point de logement.

- Il n'y a personne ici qui ne me cède le sien ; autorisez-moi donc seulement à prendre celui qui me conviendra. - Mais il n'y a personne non plus ici qui ne me soit nécessaire, et ceux qui y sont n'en délogeront point pour

Alors, dit Mademoiselle, puisque Votre Altesse refuse

absolument de me recevoir, je vais aller loger à l'hôtel de Condé, où ll n'y a personne. oh! quant à cela, s'écria le Prince, je ne le veux

point - Mais enfin, où voulez-vous donc, que j'aille?

- Où vous voudrez.

Et il sortit.

Mademoiselle coucha, cette nuit là, chez madame de Montmort, sœur de madame de Frontenac espérant toujours qu'elle recevrait quelque lettre de Monsieur, qui lui permettrait de l'accompagner; mais, au contraire, le lendemain, des le matin, elie recut un billet qui lui apprenait que Son Altesse royale était partie pour Limours. Mademoiselle expédia aussitôt à son père le comte de Holac, qui était atta-ché à son service et qui rejoignit Monsieur près de Berny.

- Ah! iui dit Son Altesse en l'apercevant je suis aise de vous voir pour que vous disiez à ma fille qu'elle s'en aille à Bois-ie-Vicomte, et qu'elle ne s'amuse pas aux espérances que lui pourrait donner M. de Beautort ou madame de Montbazon, de servir M. le Prince par quelque action considérable qui remettrait ses affaires en bon état. Il n'y a plus faire, car, moi qui suis plus aimé et plus considérable qu'elle, le peuple de Paris m'a vu partir sans s'émouvoir. C'est pourquoi il faut qu'elle s'en aille et ne s'attende plus à rlen.

 C'est bien son intention, monseigneur, répondit le comte de Holac; aussi Mademoiseile, sachant la route que vous prenez, va-t-elle vous suivre à l'instant même.

Non pas, non pas, dit le prince qu'elle aille à Bois-

- Non pas, that he printe quele a me a Boss-le-Vicomte, comme je l'al dit et comme je le dis encore. - Mais, monseigneur, reprit Holac, jaurai I honneur de faire observer à Votre Altesse que la chose est impossible: Bois-le-Vicomte est une maison au milieu de la campagne, les armées sont tout autour et pillent ce qui passe; Mademoiselle, en demeurant à Bois-le-Vicomte, ne pourra s'approvisionner de rien ; d'ailleurs, Mademoiselle en a fait un hôpital pour les blessés du combat Saint-Antoine. Il est donc impossible qu'elle se retire dans ce château.

- Eh bien, dit Monsieur, qu'elle aille où elle pourra,

pourvu que ce ne soit point avec moi.

 Alors, répliqua Holac, elle ira avec Madame.
 Impossible, impossible, dit Gaston. Madame est près Impossible.

d'accoucher et elle l'incommoderait.

— Je dois dire à Votre Altesse, reprit Holac, que, quelque défense qu'elle lui fasse, je crois Mademoiselle disposée à la venir rejoindre.

- Qu'elle fasse ce qu'elle voudra, répondit Monsieur; mais

qu'elle sache que, si elle vient, je la chasserai.

Il n'y avait pas à insister davantage. Hoiac revint rap-porter cette conversation à la princesse. Monsieur continua sa route vers Limours, et, le lendemain, Mademoiselle, moins avancée que son père, sortit de Paris sans savoir où elle irait.

Nous avons raconté cette anecdote dans tous ses détails pour excuser Monsieur d'avoir successivement abandonne Chalais, Montmorency et Cinq-Mars. Il privait bien aban donner ainsi ses amis, puisqu'en semblable occasion il abandonnait sa propre fille.

La vellie au soir, le roi était rentré dans Paris et était descendu au Louvre au milieu des acclamations de la muldestende de Louvie de la menant à sa suite une de nos anciennes connais-sances, perdue de vue depuis longtemps, Henri de Guise l'archevêque de Reims, le vainqueur de Coligny, le conquerant de Napies et le prisonnier de l'Espagne. Depuis quinze purs, il était rentré en France, rappelé par les sollicitations de M. le Prince,

Le lendemain, le roi donna une déclaration d'amitié dont étaient exclus les ducs de Beaufort, de la Rochefoucauld, de Rohau, dix conseillers au parlement, le président Pérault, de la chambre des comptes, et tous les serviteurs de la maison de Condé.

Pendant cette seconde guerre, voici, outre les choses que

nous avons racontées, ce qu'on avait pu voir encore. L'archiduc nous avait repris Gravelines et Dunkerque: Cromwell, sans aucune déclaration de guerre, s'était emparé de sept ou huit de nos vaisseaux; nous avions perdu Barcelone et Casal, dont l'une était la clef de l'Espagne, l'autre celle de l'Italie; la Champagne et la Picardie avaient été ravagées par le passage des armées lorraines et espagnoles que les princes avaient appelées à leur secours; le Berry, le Nivernais, la Saintonge, le Poitou, le Périgord, le Limousin, l'Anjou, la Touraine, l'Orléanais et la Beauce étaient ruinés par la guerre civile: enfin, on avait vu les étendards d'Espague se déployer sur le pont Neuf, en face de la statue de Henri IV, et les écharpes jaunes de Lorraine avaient flotté dans Paris avec la même liberté que les écharpes bleues et isabelle, couleurs des maisons d'Orléans et de Condé.

Si embrouillées que parussent les affaires au premier coup d'œil, en quelques jours on vit clair dans le grand échiquier politique sur lequel veuaient de se passer tant de choses. Le noi et la reine étaient rentrés dans Paris au milieu d'accla-mations qui prouvaient que la royauté était encore ia seule institution immuable, le seul centre autour duquel se ralliat éternellement le peuple. Le coadjuteur, qui s'était tenu coi et tranquille pendant tous les événements que nous avons racontés, et dans lesquels son nom ne se trouve mêlé que pour annoncer sa promotion au cardinalat, était venu des premiers les féliciter à leur rentrée. Le duc d'Oriéans, après avoir fait toute sorte de protestations de fidélité à venir, s'était retiré à Blois avec l'assentiment de la cour. Mademoiselle, après avoir erré à droite et à gauche, avait enfin pris sa demeure à Saint-Fargeau, qui était une de ses maisons. Le duc de Beaufort, la duchesse de Montbazon et la duchesse de Châtillon avaient quitté Paris. Le duc de la Rochefou cauld, blessé grièrement, on se le rappelle, au combat du faubourg Saint-Antoine, s'était fait transporter à Bagneux, à peu prés guéri de son double amour pour la guerre de partisan et pour madame de Longueville. Madame la Princesse, M. de Conti et madame de Longueville étaient à Bordeaux, non plus à titre de souverains et de maîtres de la ville, mais comme de simples hôtes.

Enfin le duc de Rohan, que l'on tenait pour un des plus fidéles serviteurs des princes, avait si bien arrangé ses petites affaires, que, huit jours après leur rentrée, le roi et la reine tenaient son fils sur les fonts de baptème.

Restait donc, pour seul et unique ennemi, M. le Prince, qui, tout terrible qu'il était, n'avait pas moins, par son isolement, perdu près des trois quarts de sa force. Le roi n'hésita donc point, dans son lit de justice du 13 novembre, à publier une déclaration portant que les princes de Condé, de Conti, la duchesse de Longueville, le duc de la Rochefoucauld, le prince de Tarente et tous leurs adhérents, ayant rejeté avec mépris et obstination les grâces à eux offertes, et s'étant ainsi rendus indignes de tout pardon, avaient irrévocablement encouru les peines portées contre les rebelles criminels de lese-majesté, perturbateurs du repos public et traîtres à leur patrie.

Le parlement enregistra cette déclaration sans dire mot, et, en voyant cette docilité, le roi regretta sans doute de ne pas y avoir ajouté un paragraphe qui mentionnat le rappel de Mazarin; mais il n'en demeura pas moins si visible pour la cour que ce rappel ne souffrirait désormais aucune difficulté, que la reine lui expédia, dans sa solitude de Bouillon, où il s'était retiré, l'abbé Fouquet, avec mission de lui dire que, tout étant calme et tranquille à Paris, il y pour-

rait revenir quand il voudrait.

rait revenir quand il voudrait.
Cependant, chose étrange, quoique le cardinal eût déjà
reçu même avis par une lettre particulière de la reine, ce
fut lui qui fit l'irrésolu et qui discuta longtemps avec l'ambassadeur ponr savoir s'il ne valait pas mieux qu'il préférât les douceurs de sa retraite aux agitations du PalaisRoyal; mais, soit bonne foi, soit qu'il eût vu que cette résistance n'était que feinte, l'abbé Fouquet insista de telle façon, que le cardinal parut ébranlé; et, comme ils se promenaient dans la forêt des Ardennes :

1 11 P n 1 1 t' te l'intenee"

- Fab

ve 1 5 ' v us cet ar

Friday for the control of the contro ce sere ne rarque ev dente

le lurbr ou elle r linch se est de idé ; puisque ; si prirrens donnens u la bé.

rir u ure ucuvell que jatt de ; la le donner ; u e de gove imp

III Paris

dit we le diffeur, par enant cardinal jr le d retlitty at ublanement u e u leu d'a cepter la mission avec d 7 vrijeni j ur le du de Bris e n · 1 Mules r u e claige pour brev'd du et lir jour le l'il ur e conseiller le dit luim me que jues autres

ru i e de dem i ler quelque che e tis n valent rien obtenu Aussi, a parrelition de le dibarrasser de l'exi
relition de le dibarrasser de l'exi
i el fre dans le onsei du roi, ou

l'i el fre on au bord du Rhin, rien ne

l'i el ses et poit ètre n'avait il jamais

l'i el se et poit ètre n'avait il jamais

l'el el gre et l'el et en evait il jamais

d'fe e le el grétal re'e

l'i nui s're e e'e

l

a Lis XIV Light president de Nesm lyre av me dejut in du parlem ri rines de la compagnite et demanri Mirrin. Louis XIV rougissant de co-

de lu réeme tre gardes e lu réeme tre gardes e le rée de fut en effet, ainst q ree de rille fiemt au cetturé d'un rie prolint une en-County de plus

l de Riz l'invitate it depe a se défier d défaut l'ire in frulte r cfrima se crainte mai

er er ge heront to ifo ir men na de cadónal, l'au-

r du daiger qu'il crifécentation de M

Qui enque en re au palais i et la tête au rol,

It ja ter e se re ourna vers l' nouveau cardinal, lui faiunt l'applicate n de la maxime; ce qui catt l'inviter a en

. re son preut

Ce se fut pas tout l'apracesse Pala me qui s'était ralliée Ce ac fut pas tout if frincesse Paia the qui sciant faillée à a cour mais qui cependait avant conservé pour Gondie Intere qu'estirs copears un espiti superieur, vint le viouver et l'exhorta a tuir, lui disant qu'on était décedé à le arer a teut frix meire au surface de sa vie; mais il vouluir es plus croire la frincesse Palatine qu'il n'avait viu u croire le président Bellièvre ni cette voix du peuple cu au trais le su frospérité lui meme appelant la viux de lucui.

Dieu

I i I sirvin qu' : ch pler la colcre royale déjà
n n'ec u b'id du vase Nous avons dit comment le roi tlut,
le 13 de n'ecchre un lit de justice dans lequel il déclara
M le l'rine criminel de lèse majeste. La veille, il envoya
saint maitre des ceremonies, pour dire au cardinal de
Re z de se rendre a cette seance, mais celui-ci lui répondit
qu'il privait bien humblement sa Majeste de le dispenser de
cette harge attendu que dans les termes où il se trouvait
avec M le l'rince, il prétait ni juste ul bienséant qu'il donavec M le Prince, il n'était ni juste ul bienséant qu'il don-n'it sa voix pour le condainnet.

- Prefez garde a ce que vous allez faire, dit Saintot; car, quelqu'un ayant prevu devant la reine l'excuse que vous venez de me donner. Sa Majesté a repondu que cetto reponse ne valait rien, attendu que M de Guise, qui devait sa liberte a M le Prince s y trouverait sans discussion, et qu'elle ne comprenait pas que vous eussier plus de scrupule

que M de Guise

Monsieur, repondit le cardinal, si j'étais du même état que M. de Guise, l'aurais grand honneur a l'imiter, surtout dans les belles actions qu'il vient de faire a Naples.

Ainsi dit Saintot Votre Emmence s'en tient à sa première résolution *

Tout à fait, repondit le cardinal.

Samtot alla reporter cette reponse au rol e à la relne. Nons avons vu que le projet de se debarrasser de Gondl etait arrêté; on décida de salsir la premiere occasion.

Plusieurs jours se passerent sans que cette occasion se présentat, car, si le cardinal n'était pas assez effrayé pour quitter Paris, il n'était pas non plus assez conflant pour aller au Louvre.

On résolut alors de ne plus attendre et de l'arrêter par-tout où il se trouverait. L'ordre en fut donné de vive voix à Pradelle, capitaine au régiment des gardes; mais Pradelle fit observer au roi qu'il désirait fort avoir cet ordre par écrit, attendu que le cardinal ferait certainement résistance, et que, pour ne pas le laisser fuir, lui, Pradelle, serait peut-être forcé de le tuer. Le roi y consentit, et remit a Pradelle l'ordre suivant

« De par le roi.

" Il est ordonné au sieur Pradellé, capitaine d'une com-pagnie d'infanterie au régiment des gardes françaises de Sa Majesté, de saisir et arrêter le sieur cardinal de Reiz et de le conduire en son château de la Bastille pour y être tenu en honne et sûre garde, jusqu'a ce qu'il en soit autre-ment ordonné, et, au cas que quelques personnes, de quel-que condition qu'elles fussent, se missent en devoir d'em-pecher l'exécution du présent ordre, Sadite Majesté enjoint par éllement audit sieur Prade le de les arrêter et de les parentement audit stedr tranche de les arreter et de les constituer prisonnières et d'y employer la force si besoin est, en sorte que l'autorité en demeure à Sa Majesté, la-quelle enjoint a tous les officiers et subjects d'y tenir la main sous peine de désobéissance. a LOUIS

" Falt à Paris, le 16 de décembre 1652. "

De la main même du rol était écrit en manière de postscriptum:

J'ai commanilé à Pradelle l'exécution du présent nrdre en la personne du cardinal de Retz, et même de l'arrêter nert ou vif en cas de résistance de sa part.

biverses mesures furent prises comme accompagnement de cet ordre. Touteville, capitaine aux gardes, ayant joné une maison assez proche de celle de madame de Pommereux. ou affait que que fois Gondi, y aposta des gens pour l'arrêter, et un officier d'artiflérie, nommé le Fey, essaya de corrompre Peau, son contrôleur, pour savoir à quelle heure de la nuit Son Eminence avait l'habitude de sortir

Sur ces entrelativs, M de Bris ac vint faire visito au car-dinal et lui demanda il son intention n'étalt point d'alter le lendemain a Rambouillet; le cardinal répondit que oul. Alor , Bil sat tira un papier de sa poche et le lui présenta ; c'était un billet anonyme qui lui était adressé pour qu'il prévint Gondi de ne point aller a Rambouillet, on il devait lui arriver malheur.

Cette fols, l'averfissement était positif, et l'avenfureux prelat résolut d'en avoir le cœur net ; il prit avec lui deux cents gentilshommes, et alla à Rambouillet.

α J'y trouvai, dit-il lui-même dans ses Mémoires, un très

and nombre d'officiers des gardes je ne sais s'ils avaient dessein de mattaquer; mais je sais bien que je n'étais pas en état d'être attaque; ils me saluérent avec de profondes révérences; p'entrai en conversation avec quelques-uns d'entre au que je n'entrai en conversation avec quelques-uns d'entre au que je conversation et le rarbs chez moi leut aussi tre eux que je connaissais, et je revins chez moi, tout aussi satistait de ma personne que si je n'eusse pas fait une sot-

En effet le roi put voir à quel point était dangereux un homme qui trouvait en une demi-journée deux cents gentilshommes prets pour l'accompagner dans une promenade.

hommes prêts pour l'accompagner dans une promenade.

Le cardinal de Retz n'avait donc pas été au Louvre depuis le lendemain de la Toussaint; car, ayant prêché le
jour de cette fête à Saint-Germain, paroisse du roi, Leurs
Majestés étaient venues au sermon, et il avait eru devoir
aller les en remercier, lorsque, le 1s de décembre, surlendemain du jour où l'ordre avait été donné à Pradelle, madame de Lesdiguières, sa cousine, le vint voir, et lui dit
qu'il avait tort de ne plus aller au Louvre, et que cela
n'était pas bienséant, Comme le cardinal tenait madame de
Lesdiguières pour une de ses fidèles amies, il lui avous les Les diruières pour une de ses fidèles amies, il lui avoua les causes pour les quelles il n'y allait pas.

- N'y a-t-il que cela qui vous arrête? dit-elle.

Certainement, répondit le cardinal, et il me semble

que c'est bien assez.

En ce cas, allez-y donc et en tonte sureté, car nous savons le dessous des cartes loin qu'il soit question de rien tenter contre votre personne, il a été tenu un conseil dans lequel, apres de grandes contestations, il a été convenu qu'on

s'accommoderait avec vous et qu'on ferait pour vos amis ce que vons demandez : allez-y donc, et dès demain. En effet, comme madame de Lesdiguières, ainsi qu'elle Lavait dit savait ordinairement le dessous des cartes, le cardinal ne fit aucun doute que tous les rapports menaçants qu'on lui avait faits ne fusseut des faussetés, et il résolut d'aller au Louvre le lendemain : ce qu'il fit avec cette imprudence providentielle des hommes que la main du Seigneur

pousse à leur perte.

Lorsque le cardinal se présenta au Louvre, il était de si bonne heure, que Leurs Majestès u'étaient point encore visibles. Il passa alors chez M. de Villeroy pour attendre que le moment fût venu L'abbé Fouquet, le même qui avait éte annoncer à Mazarin son appel, courut alors chez le roi, ete annoncer à Mazarin son appel, courut alors chez le roi, et l'averit que le cardinal de Retz attendait chez M. de Villeroy le momeut de lui présenter ses hommages. Le roi descendit aussitôt chez la reine pour la prévenir de ce qui se passait. Sur l'escalier, il rencontra le cardinai, et dit madame de Motteville, se servant en cette occasion de cette judicieuse modération qui a paru depuis si excellemment pra'quièe par lui dans toutes ses actions, il lui fit bon visage et lui demanda s'il avait vu la reine. Le cardinal répondit que non. Le roi le convia alors à le suivre chez elle. Il y dut assez vien reçu et y demeura quelque temps, tandis que le roi entendait la messe: puis, ayant pris congé de la re'ne, il sortit. Mais dans l'antichambre il rencontra Villequier, qui était capitaine des gardes en quartier, et qui l'arrêta dans l'antichambre même. Le cardinal était si loin, de s'attendre à ce dénoûment, qu'il ne fit aucune résistance. Villequier l'emmena dans son appartement, où il le fouilla. Le cardinal n'avait sur lui qu'une lettre du roi d'Angleterre, dans laquelle ce prince le priait de tenter du côté de Rome, si on ne ponrrait pas l'aider en lui envoyant quelque argent, et la moitié d'un sermon qu'il devait prêcher à Notre-Dame le dernier di-

manche de l'Avent. Ce te lettre et cette moitié de sermon sont encore aujour-

d'hui à la Bibliothéque du roi.

Cette inspection faite, les officiers de la bouche appor-térent au cardinal un diner tout servi, car ce n'était que queiques heures plus tard qu'il devait quitter le Louvre. Vers les trois heures, on l'avertit de se tenir prêt; puis on

lni fit traverser la grande galerie Son guide alors le con-duisit par le pavillon de Mademoiselle, à la porte duquel il trouva un carrosse du roi. Il monta d'abord, puis Villequier, puis cinq ou six officiers des gardes du corps. Ensuite le carrosse se mit en marche escorté de Miossens à la tête des gendarmes, de M. de Vauguyon à la tête des chevau-légers, et de M. de Vienne lieutenant-colonel du régiment des gardes : il sortit par la porte de la Conférence, fit le tour des boulevards extérieurs, passa devant deux ou trois postes, à chacun desquels se tenait un bataillon de Suisses, les piques tournées vers la ville. Enfin, entre huit et neuf heures du soir, on arriva à Vincennes.

Miossens connaissait le chemin: c'est la qu'il avait mené

tour à tour le duc de Beaufort, le prince de Condé, et qu'il menart entin le cardinal de Retz

menart coun le cardinal de Retz.
Cette arrestation fit grand bruit, comme on le pense bien, quoique, par la fatigue de tant desencimens, le penple ne s'en emut point; mais les amis du cardinal s'effeayèrent, craignant que, pour s'en débarrasser sans bruit en ne l'empoisonnat. En conséquence, ils tinrent un consol pour imaginer un moyen de lui faire parvenir du contre-poison. Ce tet practique de l'estimatique qui apart : se retres her l'étre fut madame de Lesdiguières qui avant a se reprocher d'être la cause de l'arrestation du cardinal, se chargea de la comla cause de l'arrestation du cardmal, se chargea de la commission. Villequier, celui la même qui avait conduit le prisonnier à Vinceures, lui faisant la cour, elle sudressa à lui, et le pria de faire remettre au cardinal un pot d'opiat. Villequier y consentit : mais, au moment de remplir la commission, il alla en demander la permission à la reine. Anne d'Autriche voulut voir le pot d'opiat, le fit décomposer par un chimiste, et apprir ainsi qu'il contenait du contre poison. Elle se mit alors dans une grande colere et s'empressa de raconter le fait aux ministres. Servien proposa d'enlever l'opiat et de mettre en place un poison yéritable : mais Le l'opiat et de mettre en place un poison véritable; mais Le Tellier s'y refusa formellement, et l'on se contenta de laisser le cardinal sans antidote

Ainsi finit cette seconde guerre de la Fronde. Le cardinal de Retz en avait été le premier chef, il en fut la dernière victime. Dans le premier acte de cette tragi-comédie, li avait joué un rôle actif et brillant; dans le second, il fut pâle, indécis, ne donnant que de mauvais conseils, ne faisant que des fautes. Ce rusé politique qui voulait rivaliser de que des fautes. Ce rusé politique qui voulait rivaliser de finesse avec Mazarin et d'audace avec Richelieu, se laissa prendre aux paroles d'un enfant qui avait reçu de ses ennemis sa leçon tonte faite; ce galant prélat, si habile aux intrigues amoureuses, se laissa duper par les insidieuses coquetteries d'une vieille reine qui le haissait; enfin cet observateur si attentif, qui avait vu arrêter presque devant iui un prince à qui la reine avait confié deux jours ses enfants et qu'elle avait hantement proclamé le plus honnète homme du royaume, mi avait vu conduire en prison la homme du royaume, qui avait vu conduire en prison le vainqueur de Rocroy auquel elle venait de serrer la main, qui avait noté ces deux événements, pour les consigner plus tard dans ses Mémoires, crut que ceux qui avaient eu la main si légère pour saisir au collet le petit-fils de Henri IV et le premier prince du sang, n'oservient pas attenter à sa li-berté : c'était plus que de l'aveuglement, c'était presque de la folie.

Voilà la nouvelle que le cardinal Mazarin attendait pour vona la nouvelle que le cardinal Mazarin attendaît pour rentrer à Paris. En l'attendant, il avait occupé son temps au profit de la France. Le 17 décembre, c'est-à-dire deux jours avant l'arrestation de Gondi, il était parti de Saint-Dizier et érait allé rejoindre l'armée qui assiégeait Bar-le-Duc, et, le 22 décembre, il avait assisté à la reprise de cette ville. Après Bar-le-Duc, Ligny s'était rendu; alors, Mazarin, comme pour faire annoncer son retour par des victoires, avait voulu reprendre encore Sainte-Menehould et Rethel; mais le grand froid avait empêché de mettre la et Rethel : mais le grand froid avait empêché de mettre le siège devant ces deux villes, et il avait fallu qu'à leur défaut, il se contentat de Chateau-Porcien. Enfin, ayant appris que le comte de Fuensaldagne s'était emparé de Vervins, avait si bien excité l'armée, harassée de cette campagne d'hiver, qu'elle s'était remise en marche, et que, devant elle, les Espagnols avaient abandonné la ville, sans même essayer de nous la disputer. Alors seulement Mazarin avait pense qu'il lui était permis de revenir à Paris

Le roi alla au-devant de lui jusqu'à trois lieues pour le recevoir et le ramena dans son carrosse. Les courtisans

avaient été jusqu'à Dammartin.

Un grand festin attendait au Louvre le ministre exilé. Son entrée fut un véritable triomphe. Le soir, il y eut devant le logis un feu d'artifice magnifique, et avec sa dernière lueur et sa dernière fumée s'évanouit le souvenir de M. le Prince, de M. de Beanfort et du cardinal de Retz, ces trois Prince, de M. de Beanfort et du cardinal de Retz, ces trois héros de la Fronde, dont le courage, la popularité et l'influence avaient été vaincus par la laborieuse patience de l'élève de Richelieu et du maître de Colbert.

Le même soir que Mazarin rentrait ainsi à Paris, y rentrèrent aussi, conduites par la princesse de Carignan, ces trois nièces auxquelles le maréchal de Villeroy avait, ou se le rappelle, le jour de leur arrivée, prédit un si magnifique avenir, et qui jusque-là n'y avaient guère préludé que par l'exil et le deuil.

Pendant cette année, si fertile en événements, pour mante

Pendant cette année, si fertile en évênements, moururent M le duc de Bouillon, qui, après avoir fait la guerre au cardinal, était devenu non seulemeut son ami, mais encore son consell; le vieux maréchal Caumont de la Force, qui avait si miraculeusement échappé au massacre de la Saint-Barthélemy, et cette charmante mademoiselle de Chevreuse, qui dit adieu au monde juste à temps pour ne pas voir la chute de ce cardinal de Retz qu'elle avait tant aime et qui fut si ingrat envers elle

Ce fut aussi pendant le cours de cette même année 1652, que le poète Scarron épousa, vers le mois de juin, Fran-çoise d'Aubigné, petite fille d'Agrippa d'Aubigné, ce sévére compagnon de Henri IV. plus fidèle que son roi en ses ami-

tiés et surtout en ses croyances.

C NDUITE DU P LE. PREMIÈRES ME-SUBES D. MA. S. RIBUTION DE RÉCOMPEN-SES SIM II SUR LA SOCIÉTÉ PARI-SIENN A C E FRANÇOISE D'AUBIGNÉ, DITTE V ANTENON - SES COMMENCE-MENTS FST DECLAREE MORTE. - GRANDE MISS E ENTRE AU COUVENT. - SON ARRI-VA A COMMENT BLLE PAIT IA CONNAIS-VIII. SCARBON — SON MARIAGE. — SES SUCCÈS INS LA SOCIÉTE. - MADAME DE LONGUEVILLE SE LE TRE DU MONDE - LE PRINCE DE MARSHIAC FAIT SA PAIX AVEC LA COUR. - MARIAGE DU PRINCE DE CONTI - SARRASIN NEGOCIATRUR. SA FIN. AR-RET DE MORT CONTRE CONDE. - VUES DE MAZARIN A L'ÉGARD DE LOUIS XIV. FETES A LA COUR. - 1 E ROLACTEUR ET DANSEUR. - IL EST SACRE. -FREMIERE CAMPAGNE. - MORT DE BROUSSEL.

forme C c v t dit a c ix qui le joussaient a la erre o Proez processe je suis le dernier a prendre les contais u je sorat e detite a l's dejoser o la vir jar de Cert s i, pouvait au lieu de quitter Processe vir une la un une jaix honorable puisqu'en extent ne or le fois, le cardinal, qui jeut être même l'i vir jour da, lui en offralt les moyens. Mals contait une de ces genies caj ri leux qui veulent essayer de vir jorés avar fait du generalat comme Turenne. Il u' l'rès av ir fait du generalat comme Turenne, il avait le le de f ire de la politique comme madade de Lona vie e n las de la platique d'avait vouln tâter de a vie de partisan e mme sforza et le duc de Lorraine. En n de di et at parti de l'aris avec son cheval et son et avait ras imble tros on quatre mille hommes, s'étalt the min r general des troupes espagnoles, avait pris en the que nous avons vu Mazarin lut reprendre, elli fre de reuler devant Turenre, il avait franchi, vers Lixemb urg la frontière de cette France qui, après les vi re de R 10), de Nordlingen et de Lens, l'avait n mm saleres

De re ur a Peris sur ce te fois de ne le plus quitter, le prem er oin du cardinal avait ete de s'occuper des finances le l'Est qui étai nt fort delabrées, et des siennes, qui n'éta et g'ère en menieure situation. Pour remplacer le d'ére lu avait nommé surintendant en commun le m'e s'ry e le profureur géneral Nicolas Fouquet, li re e l'he Frijiet, amil de Mazarhi, qui l'avait été c'er l'r B le C'éral un façon de réconjenser en lui l'avait et le ministre en travaillant ment. le servo de la frere et le ministre, en travaillant partiqui ava viuli lai donier une brillante position: volla tu' Neu ver us plus tard ce que l'ouquet fit de cette

s nécure

Put en avait re emp . droite et a gauche, i ingrato be a la care de princes on le devouement à la cause r y e le do de Gille entra al consell suprème avec le le Tir nue qui avalt servi je roi pour Mazarin, de Gramm et, qui avait servi le roi contre ir de l. etc fr fr t chevalier du Saint-n al re etc ceremonies de Lordre, le se-Taller chint la même faveur, en qualité

y en la charge de tré orler; enfin
e avair pri Montrout, et Mios cus
em it le prince de Condé et le
carli e, lurent la is mare haux de
Frat e l re re hal de Clérambault, l'au tre se la relation 1 d'Abret

To C train of the spreading to the second se trai quille quaprés avoir 1 14 11 n'il wer f rt j le de sa famille Outre le tr 'a re de lui. H fit encere
sonr de l'ile e re toute deux avec
tr 'a e n'ille i ri, une septieme niece
et un re re e l'alle preis à a cou rir en frat e argrem r ur o icle

Paris presentait un nouvel aspect : la société de la régence et celle de la Fronde étaient présque dispersées ; Gaston, qui trait cercie deux fois par semaine, était à Blois, Mademois-selle en partant pour Saint-l'argeau avant emmené avec elle ses maré hales de camp et ses dames d'honneur; Condé avant disparu avec son briliant état-major d'officiers et les dumes de son parti; mesdames de Châtillon, de Rohan, de Mondbazon et de Beaufort avalent quitté Paris; tous les ames du conduiteur, le due de Brissage, Châteaubuland, Be Montbazon et de Realfort avatent quitte l'aris; tous les amis du coadjuteur le duc de Brissac, Châteaubrland, Renaud de Sévigne, L'uneth, d'Argenteuil, Château-Regnault, d'Humières caumart n'et d'Hacqueville, s'étalent exfles, M de Montausier et sa femme étalent en Gulenne; « duc de la Rochefouciuld achevait sa convalescence à Damvillers. mademoselle de l'hevreuse venait de mourir; madame de Chevreuse faisait pénitence de ses péchés en se remariant; la peine se de Condè et madame de Longueville étatent toujours a Pordetux; M de Conti s'était retiré dans sa terre des Grai ges, pres Pezenas, Scudéry et sa sœur étaient en Normai lie ; madame de Cholsy avait suivi son mari à Biols; de pauvre (ul-de-jatie Scarron était seul resté, et cela pentate de la continuation être par cette seule raison qu'il lui était impossible de fuir.

Nous avons dit à la fin du chapitre précédent qu'il s'était marié : tournons un instant les yeux vers sa jeune femme, dans les salons de laquelle va se transformer la

secreté parisienne.

Prançoise d'Aubigné était petite-fille de Théodore Agrippa d'Aubigné, et fille de Constant d'Aubigné, baron de Suri-meau Ce dernier, qui, sans le consentement de son père, s'était marié avec Anne Marchand, veuve de Jean Couraut, baron de Chatellaillon, ayant surpris sa première femme en llagrant délit d'adultère, la tua, elle et son amant, puis se remaria, en 1627, avec Jeanne de Cardillac, fille du gou-verneur du Château-Trompette, en cut d'abord un fils, puis une fille qui naquit le 27 novembre 1635, dans les prisons de la Conclergerle de Niort.

Cette fille, dont la destinée commençait d'une façon si sombre, qu'elle avait pour tout horizon les murs d'un ca-chot, était Françoise d'Aubigné, qui épousa en premières noces le poète Scarron, et en secondes le roi Louis XIV.

Elle fut haptisée par un prêtre catholique. Le duc Francols de la Rochefoucauld, père de l'auteur des Maximes, et Françoise Tiraqueau, comiesse de Neuillant, furent ses parrain et marraine. Quelques mois après la naissance de cette petite fille, madame de Villette, sour de Constant d'Aubigné, ayant visité celui-ci dans sa prison, fut touchée de la misère de toute la pauvre famille, et emmena sa nièce au château de Murcey, où elle passa quelques années. Mals, au bout de ce temps le prisonnier ayant obtenu d'être transféré au Château-Trompette, madame d'Aubigné réclama sa

Elle avait quatre ans lorsque, jouant dans cette prison avec la lille du concierge, qui avait un ménage en argent, celle-ci lui reprocha de he pas être aussi riche qu'elle.

- C'est vral, répondit la petile Françoise; mais, en revanche, je suis demoiselle, et vous ne l'êtes pas.

Enfin, vers 1639, d'Aubigné sortit de prison; Enfin, vers 1639, d'Audigne softit de prison; mais, ne voulant pas abjurer le calvinisme, il ne put obteuir du cardinal de Richelleu de demeurer en France, et fut forcé de s'embarquer pour la Martinique. Pendant la traversée, la petite Françoise devint malade, tomba en téthargie et fut déclarée morte par le médecin. On allait la jeter à la mer, selon l'habitude des cérémonies mortuaires à bord des l'étirents la seure commande des la la commande des la commande de la commande des la commande des la commande de la des l'âtiments, lorsque sa mère, se penchant sur elle pour l'embrasser une dernière fois, sentit une légère haleine sur sa bouche, une légère pulsation à son cœur, et l'emporta toute délirante dans sa cabine, où l'enfant rouvrit les yeux sur ses genoux. La petite Françoise était sauvée.

Deux aus plus tard, à la Martinique, comme sa mère et elle, assises sur l'herbe, allaient manger une jatte de lait. elles entendirent, a quelques pas d'elles, un léger bruit accompagné d'un siffiement algu, C'était un serpent qui s'approchait, le corps rampant, la tête haute et les yeux l'amboyants, attiré par l'odeur du lait Madame d'Aubigné prit sa fille par la main et l'entralna avec elle. Mais le serpent au lieu de les poursulvre, s'arrêta à la jatte, but le lait, qui était dedans, et so retira comme il était venu. Décléement la main de Dieu était sur cette enfant. Cependant, grâce aux solus de madame d'Aubigné, les

affaires des pauvres exilés commençaient de prospèrer à la Martinique, lorsque son mari ent la fatale idée de l'envoyer en France pour voir si elle ne pourrait pas tirer quelque parti de ses blens séquestrés. Madame d'Aubigné partit En son absence, son mari joua, perdit toute sa nouvelle fortune, et, lorsqu'elle revint sans avoir rien pu terminer, elle le trouva ruiné pour la seconde fois.

Des fors, if ne leur resta plus pour vivre que les appointements d'une simple lieutenance, encore ces appointements étaient ils tellement engagés, que, lorsque Constant d'Au-ligné mourut, en 1645, et que sa femme voulut revenir en Europe, elle fut obligée de laisser sa petile-fille, comme

une espèce de gage, entre les mains de son principal créancier; mais celui-ci se lassa bientôt de nourrir l'enfant et la renvoya en France. La jeune Françoise aborda à la Rochelle, où sa mère apprit qu'elle était arrivée sans avoir même su son départ. Madame d'Aubigné étalt plus pauvre que jamais, et madame de Villette, qui déjà s'était chargée de l'enfant, la pria de la lui laisser une seconde fois. Ma-dame d'Aubigné y consentit avec crainte, car madame de Villette était calviniste, et elle tremblait qu'entre ses mains sa fille ne changeat de religion. En effet, au bout de quelde Neuillant, qu'elle avait quittée, nl madame de Villette, qui craignait de la voir revenir à la religion catholique ne voulurent payer sa penston.

Enfin, vaincue par la nécessité, bien plus que par les Emin, vaincue par la necessite, plen plus que par les instances de sa mère, et sur l'assurance que lui donna son confesseur que, malgré son hérésie, sa tante, qu'elle adorait, ne serait point damnée, elle se fit catholique.

Les Ursulines la gardèrent un an; puis, voyant que, contre leur espoir, madame de Neuillant et madame de Villette demeuralent inflevibles, elles la misont à le controlle de la controlle de le misont à le controlle de la contr

lette demeuraient inflexibles, elles la mirent à la porte du



Tout cul-de-jatte qu'il était, Scarron était à la mode.

que temps, ses craintes se réalisèrent; la petite fille se fit calviniste. Mais alors madame de Neuillant, sa marraine, qui était près de la reine Anne d'Autriche, obtint un ordre pour retirer la jeune fille de la maison de sa tante, et pour la prendre chez elle, où tout fut mis en œuvre afin de la rameuer à la religion catholique. Mais, prières, exhorta-tions, conférences, tout fut inutile; celle qui devait révoquer un jour l'édit de Nantes commençait par être le martyr de la religion qu'elle devait persécuter. Madame de Neuillant résolut de la vaincre par l'humi-hation: elle était chargée des soins les plus infimes de la

maison; c'était elle qui gardait les clefs, qui laisait me-surer l'avoine des cheraux, qui appelait les domestiques quand on avait besoin d'eux, car les sonnettes n'étaient pas encore en usage. Ce n'est pas tout: la bonne dame était fort avare et la laissait mourir de froid. Un jour, elle manqua d'étre asphyxiée par du charbon qu'elle avait porté dans un vase de cuivre pour chauffer sa chambre. Ce dermier accident la fit réclamer par sa mère, qui la mit au couvent des Ursulines de Niort. Mais, là, ni madame

couvent. La pauvre enfant ne revint près de sa mère que pour la voir mourir, entre ses bras, de chagrin et de misère. Alors, écrasée de douleur, elle resta trois mois enfer-mée dans une petite chambre à Niort, ne sachant pas si mieux ne valait point rejoindre sa mère au tombeau par une mort volontaire, que d'essayer d'aller plus loin dans une vie où tout semblait se changer pour elle en obstacles et en impossibilités. Elle en était à ce point de doute et de désespoir, lorsque madame de Neuillant, se laissant toucher par tant de misères, la reprit et la mit au couvent des Ursulines de la rue Saint-Jacques, où elle fit sa première communion. Enfin, madame de Neuillant vint demeurer à Paris, et la prit dans sa maison aux mêmes conditions où elle avait déjà été. Parmi les personnes qu'elle recevait, était le marquis de Villarceaux, amant de Ninon de Lenclos: ce dernier fut si frappé de la beauté naissante de la jeune fille, qu'il lui fit une cour assidue, si assidue même, que Bois-Robert, à l'affût de toutes les intrigues politiques et amoureuses du temps, adressa au marquis la lettre sui-

T saer (The state of the s L s Ar s Value of the second I f F F I I I U e. c mmu t it telle. vers elle . is a guissants 1 s tr p if nocents s a to state infine prunt racle cam ur A day has turs a fait our sait el cur a jauj re M uv me la plus ter e lui lire lars so estrit et dus sar corps convre plus de trocas t ie v 10 jar re Dus lalie i joil von ure i Si celter rei Clin espit timté Mail s just due plaindre Car son humeur est fort à caundre E progne un tide terté Ou'c le a de gra e et de beauté.

of all bert to se trompot pas et cette beauté était trop ur c r u firq s et pur détenir la rivale de

C 1 ' v rs de me me temps que mademoiselle d'Aubigné ez a tre ussila a l'assance du chevalier de r qui les des les sectes des précleuses du temps, till des la sette des précleuses du temps, et dien celes pair nu hetime de gout anssitiil des la cun tille autre chose que de la terre de la controlle autre chose que de la terre de la controlle et charmant, d'autant plus i d'e i reorte ne s'etut occupe de lui donter une dre ne et qu'il s'epai ou sait naturellement comme ce f'urs des l'es qui ont de si vives o uleurs et de si

I sal a ele qu'il napplatt que sa jeune Inla la la ele qu'il napplatt que sa jeune Inla la la et e et la lles manières, mars
l'e Fri e et si mile ureus qu'a toutes ses
l'ele la e et si mile ureus qu'il ne déstrait
r'e d'ir iv un m'chartube q'i payat sa dot
f'r'elle la e er la un couvent Scarron de meul'elle la et rena qu'il é a t, il se fermettait de
e l'elle la et jeux qu'il é a t, il se fermettait de
e l'elle la es aux gen r'elles la els valuer de
l'elle l'elle d's re'lle fro es. S'arren promité de r la s la loire de se containsances et dans la ce qui était le course pur payer la dot de lor-le l. Mire alla porce ette feine neuvelle à la I the first of the first street of the first of the first

re b e re very la rien y a donner pour vous cloi-

Indem, elle d'Autigné joia un cri de douleur

Attend z done dit Sorr n. jone veux pas que vous So z re gieuse parce que le veux vous épouser. Mes me I nt enrager et le ne juis les battre; mes amis
lonreet e e re pur conrr apre ext, quard ils
lonreet e e re pur conrr apre ext, quard ils
long de juis une jeur maire e, mes laquals
long de la never ut ure joir femme me
long de juis maire et le maire et le

Title the qu'il (talt Surron était à la mode; il et re de perte. A force de le regarder mademoiselle d. 1 é c'habieua à sa personne; enfin, et int uc. 1) en consentement, et tout 7 16/116

are the second rariage, elle errivait a son

de ve de rater du inten en le cour entre

1 0 e ir . A , i citim errer

pour l'en de chese et où, en verité, le corps n'entre pour

Sarrin ne s'etuit pas trompe Seus la direction de le ir n'uvelle maîtresse, les valets oberent, à l'aspect de à jeune temme, les amis revinrent. La maison de Scarron fut bientôt le rendez vous des gens d'esprit de la cour et de la ville, et à l'époque où nous sommes arrives, c'é ait une

mode, mie fureur d'aller chez lui. Mais scarron avait fort marqué dans la Fronde, une Mals scarron avait fort marqué dans la Fronde, une partie des pieces satiriques qui avaient ete lances contre Mazarin etaient sorties de son arsenal, et, d'ailleurs, e ctait trop juste dans un jour d'economie, le ministre avait supprimé la pension que le poète touchait comme malade de la reine, et le poète qui ne pouvait rien supprimer au ministre, s'était veuge avec les armes que bleu lui avait données lui avait données.

Malheurensement, le ministre etalt revenu plus puissant que jamais, et la charmante madame scarron, qui avait eu pour première tâche de faire obeir les domestiques récalcurrants et de ramener les amis deserteurs, eut pour se-conde tache, bien autrement difficile que l'autre, de raccommoder son marl avec la cour.

Cette tâche, la jeune fen me l'entrepril. Malgré son lutimité avec Ninon, nul n'avoit jamais médit d'elle, et Ninon, quarante ans plus tard, disait a propos de madame de Maintenon: « Dans sa jeunesse, elle était vertueuse par faiblesse d'esprit; jaurais voulu la guerir de ce travers, mais elle craignait trop ineu. »

Aussi madame Scarron avail-elle deux amies intimes : Ninon la courtisane et madame de Sévigné la prude.

Cette reputation de vertu inconstesiée, cette reputation de heauté incontestable onvrirent a madame Scarron toules les portes. Les sollicitations multipliées qu'elle fut forcée d'entreprendre pour que son mari ne fût point exilé de Paris, montrérent tout ce qu'il y avait, dans cette jenne femme, qui se révélait ainsi par le dévouement, de charme dans la conversati n'et de délicatesse dans la prière. Les marquises de Richelieu, de Yillarceaux et d'Abret s'iutéressèrent à elle. Enfin elle obtint ce qu'elle sollicitait, c'est-à-dire que son mari restàt à Paris. Cette permission une fois obtenue, la maison de Scarrou redevint, comme autrelois et même blen plus qu'autrefois, le rendez-vous de toute la société charante. de tonte la société elegante.

Dallleurs, tout se calmait a l'intérieur. Il y avait bien du côte des Pays-Bas, où Condé s'était réfugié, un point menaçant à l'horizon ; mais le coadjuteur était arrêté et tenu sous bonne garde à Viucennes ; le parlement était décimé et contenu, madame la Princesse et son ills avaient quitté Bordeaux et étalent allés rejoindre leur mari et leur père : le prince de Contl continuait de résider dans sa terre des Granges; entin madame de Longueville, en revenant re-joindre son mari, resté calme el tranquille au milieu des dernières émotions s'était arrêtée à Moullus, chez l'abbesse des filles de Sainte-Marie, sa parente. Or, cette abbesse de Sainte-Marie n'était autre que la veuve de Montmorency, décapité à Toulouse par ordre du cardinal de Richelieu, el dont la mort avait autrefois fait répandre tant de larmes n madame de Longueville, quand la nouvelle de cette datastrephe était venue la frapper au milieu de son insoucleuse jeunesse. Alors, dans ce séjour de calme, au pled de l'an'el on la veuve en deuil avait tant pleuré, au milleu du bruft du monde qu'elle avait peut-être un peu trop occupé d'elle même, madame de Longueville avait commencé ce long retour vers Dieu, dont Villefort nous a conservé tous es détails dans son Histoire de la vértlable vie d'Anne-Genevière de Bourbon, duchesse de Longueville.

Pendant co temps, l'amant de la belle pénitente, M. le prince de Marsillac, devenu duc de la Rochefoucauld par prince de Marsillac, devenu duc de la Rochefoucauld par la mort de son pare, guéri de la guerre civile par les deux blessires qu'il avait reçues, l'une à Brie Comte Robert, dans la première Fronde, en se battant contre Condé, l'autre dans la seconde, en se battant pour lui était, comme nous l'avons dit, en convalescence à Damvillers, la selluille et la pete du sang avaient produit un salutaire effet sur l'auteur des Maximes, et, presque aussi repentant que madame de Longuestille, il n'avail plus qu'un désir, c'était de se réconciller avec la cour, pour conclure le mariage de son tils de prince de Marsillac, avec mademoiselle riage de son fils, le prime de Marsillac, avec mademoiselle de la Roche-Guyon, unique héritière des Duplessis-Lian-

Dans le but d'arriver à cette union, M de la Rochefoucauld envoya Courville, son hommelige (i), à Bruxelles, pour demander au prince de Condé son consentement à ce mariage Or comme Gourville avait fort marqué dans la

Celui- a meme qui nous a laix è de curieux Mémoires sur

Fronde, et récemment encore venait d'eulever le directeur des postes Burin, lequel n'avait rachefé sa liberte qu'en payant une rançon de quarante mille ecus, Mazarin avait les yeux sur lui, et, ayant appris qu'il était momentané-ment à Paris, ayant jure qu'il n'en sortirait pas. Gourville fut averti qu'il était tombe dans le piege; alors, en homme de ressource qu'il était, il résolut d'aller bravement au-devant du danger ; et au moment où Mazarin venait de mettre toute sa police à ses trousses, il lui fit demander une andience. Mazarin l'accorda, et Gourville, au lieu d'être amene devant le ministre comme un coupable, se présenta comme un ambassadeur.

Mazurin était sur touses choses homme d'esprit : prit que celui qui avait trouvé un pareil biais pour se tirer d'affaire n'était point a mépriser. Il le reçut, l'ecouta, vit tout le parti qu'il pouvait tirer de cet adroit et intrépide agent, lui nt des propositious qui furent acceptées, et, sennce tenante, se l'attacha. Cette audience amena la réconciliation du duc avec la cour et la pacification entière de la Guienne. Enfin, le 24 juillet 1653, par l'intermédiaire de Gourville, la paix fut officiellement siguée entre Mazarin et la ville de Bordeaux.

Ce fut alors que Mazarin, tranquille à l'intérieur, peu luquiété au dehors, commença à s'occuper sérieusement de l'établissement de sa famille et jeta les yeux sur le prince de Conti pour en faire le mari d'une de ses nièces.

Le moment était bien choisi : le prince de Conti ayant surpris une lettre de son frère, dans laquelle celui-ci ordonnaît a ses geus de guerre, tout en ayant l'air d'obéir au prince, de n'obéir effectivement qu'au comte de Marsin, s était brouillé avec lui, et ne demandait pas mieux que de se raccommoder avec la cour. En conséquence, ou chercha un homme qui eût la confiance du prince de Conti et l'on songea a Sarrasin,

Jean-François Sarrasin, connu dans l'histoire littéraire de France comme un des beaux esprits du XVII^e siècle, était d'origine normande. Il vint à Paris à l'époque où brillaient les précieuses, fut recommandé à mademoiselle Pau-le*, qui le trouva à son gré et le produisit dans les salons comme un homme de bon lieu, quoique son père ne fût rien autre chose que le parasite du trésorier de France Foucault, dont il avait éponsé la gouvernante. Bientôt il eut l'occasion d'être présenté au coadjuteur, et, étant devenu un de ses courtisans les plus assidus, il fut par lui recommandé au prince de Conti, qui, sur cette recommandation,

le prit pour secrétaire.

Sarrasin, à tort cu à raison, passait pour faire beaucoup de choses pour de l'argent : le cardinal tui fit offrir vingt-cinq mille livres si l'affaire se terminait à sa saila cition. Sarrasin se mit aussitôt en campagne, et, grâce à la situa-tion d'esprit où le prince était vis-à-vis de son frère, il éprouva moins de difficultés qu'ou ne s'y attendait. Le prince de Conti accepta, à la condition qu'on lui laisserait le choix entre toutes les nièces du cardinal; on y consentit, et il choist Anne-Marie Martinozzi, laquelle était presque fian-cée au duc de Candale, qui avait jusque-là répugné à cette mésalliance, et lut fort étonné de voir un prince du sang prendre, de son propre choix, celle qu'il avait presque refusée.

En conséquence de cet arrangement, le prince, ayant résigné tous ses bénéfices à l'abbé de Montreuil, vint à Paris, où Mazarin lui fit force caresses. Quelques jours après, il fut marié dans le cabinet du roi à Fontainebleau.

Sarrasin survécut peu au mariage doot il avait été la cheville ouvrière: d'abord, le bruit du temps veut qu'il p'ait pas touché un denier des vingt-cinq mille livres promises par le cardinal; ensuite, Segrais raconte qu'un jour, dans un de ces fréquents mouvements de mauvaise humour dans un de ces trequents mouvements de mauvaise numeur que le prince de Contl éprouvait à la suite de son mariage et qui étaient causés par la gêne où il se trouvait, ayant résigné quarante mille écus de bénéfices pour n'avoir que vingt-cinq mille écus de rente, il donna au pauvre Sarrasin un coup de pincettes à la tempe. Segrais ajoute que ce mauvais traitement impressionna tellement Sarrasin, qu'il en eut une fièvre chaude dout il mourut au hout de quelques tours.

Il est vrai que Tallemant des Réaux raconte cet accident Il est vrai que Tallemant des Réaux raconte cet accident d'une autre façon. Selon lui, jamais le prince de Conti ne se serait porté sur son secrétaire à une semblable voie de fait, et Sarrasin aurait été empoisonné par un Catalan dont il avait débauché la femme : ce qui donnerait quelque poids à cette dernière assertion, c'est que la femme mourut de la même maladie, le même jour et presque à la même heure que lui même heure que lui.

En même temps que le prince de Conti épousait la niêce u cardinal, le parlement, tous les magistrats étant en robes rouges, rendait un arrêt par lequel Coudé, convaincu des crimes de lêse-majesté et de félonie, et, comme tel, déchu du nom de Bourhon, était condamné à recevoir la mort en telle forme qu'il conviendrait au roi.

Condé répondit à cette condamnation en prenant Ro-

croy, et Turenne, réduit, à cause du peu de soldats qu'il avait, a éviter une action génerale, ne put répondre a ce succes que par un succes a peu pres pareil il prit Sainte-

Cependant Mazarin, voyant grandir Louis AIV et assistant à chaque beure au develops ement de ce es ra tere qui devait être si impérieux un jour, avait compr s qu'une nouuevant etre si imperieux un jour, avait compr's qu'une nou-velle influence allait surgir, et, pour s'attacher le jeune roi, il se detachait peu a peu d'Anne d'Autriche, re-nue elle-même à lui par trop de liens pour qu'elle osti jamais se plaindre publiquement de ce qu'elle appelait l'ingrati-tude italienne. Depuis quinze ans, il réguait par la mère; il vit qu'il etait emps de changer de système et de regner à l'avenir, par le fils. à l'avenir par le fils.

Louis XIV était naturellement enclin au plaisir : Mazarin appela les plaisirs a son aide. Malgré la pénurie de la cour, l'hiver se passa en fétes et en réjouissances: la princese Louise de Savote épousa le prince de Bade, et la ville de Paris donna des repas; on célèbra la solennité de la Saint-Louis, et ce fut une nouvelle occasion de s'amuser En outre, les représentations théâtrales allaient leur train. Louis XIV donnait les premiers symptômes de ce goût qu'il eut ensuite pour les lettres, en assistant à la représentation de *Pertharite*, ce qui n'empécha point l'œuvre du grand Corneille de tomber à plat. En revanche, son frère Thomas donna deux nouvelles pièces qui réussirent, et un jeuns homme, nommé Quinault, sa première comed e, qui fit fu-

Outre la troupe de l'hôtel de Bourgogne et celle du Petit-Bourbon, qui donnaît ses représentations dans une galerie, seul reste de l'hôtel du connétable de Bourbon, qui on avait

démoli, trois autres troupes couraient la province.
Mademoiselle, qui, malgré sa vieille gouvernante, ses deux dames d'honneur, ses perroquets, ses chiens et ses chevaux anglais, s'ennuyait fort à Saint-Fargeau, en entretenait une.

Il y en avait une autre qui était restée avec la cour à Poitiers et qui l'avait suivie à Saumur. Enfin une troisième troupe donnait à Lyon une comédie

en cinq actes dont le retentissement arrivait jusqu'à Paris : c'était *l'Etourdi* de Molière.

c'était l'Etourdi de Molière.

Non seulement, comme nous l'avons dit, le roi se plaisait aux représentations théâtrales, mais aussi le goût des ballets commençait à lui venir. Comme l'hôtet du Petit-Bourbon touchait à l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, et, par conséquent, se trouvait près du Louvre, où logeait le roi, on choisit ce théâtre pour les fêtes de la cour. Ce fut i que se donnêrent les fameux ballets royaux qui firent tant de bruit hallets exécutes par le roi, par le duc d'Antant de bruit, ballets exécutes par le roi, par le duc d'Anjou son frère, par les seigneurs de la cour, par les dames de la suite de la reine, et enfin par les acteurs qui avaient donné des conseils aux illustres déhutants et mis en scène les pièces qu'ils jouaient, dansaient et chantaient

Benserade, qui était fort en honneur à cette époque, eut le privilège exclusif de composer les vers de ces ballets, et. si ce ne fut point la source de sa réputation, ce fut du moins celle de sa fortune.

Cependant le premier de ces ballets où le roi figura sut Cependant le premier de ces bailets où le roi figura fut encore joué au Palais-Royal : il était intitulé la Mascarade de Cassandre : ce n était pour ainsi dire qu'un essai. Le roi en avait été si satisfait, qu'il en demanda promptement un second plus long que le premier. Celui-là fut intitulé la Nut, et joué au théâtre du Petit-Bourhon,

Le roi y remplissait plusieurs rôles : d'abord, il parais-sait sous la figure d'un des Jeux qui accompagnent Véous, et, à la suite de quelques autres stances, disait celle-ci, qui donne une idée des leçons qu'on offrait au monarque de quinze ans

> La jeunesse a mauvaise grace, Quand, trop sérieuse, elle passe Sans voir le palais de l'Amour; Il faut qu'elle entre, et, pour le sage. Si ce n'est point son vrai séjour, C'est un gite sur son passage.

Le roi paraissait encore à la fin, mais cette fois sous les traits du soleil levant et il déclamait ces vers :

Dėjā seul je conduis mes chevaux lumineux. Qui trainent la splendeur et l'éclat après eux. Une divine ma'n m'en a remis les rènes; Une grande déesse a soutenu mes droits; Nous avons nième gloire: elle est l'astre des reines, Je suis l'astre des rois.

Ce fut dans ces ballets, où Louis XIV s'habitua à être regardé comme un dieu, que M le duc d'Anjou s'habitua à être regardé comme une déesse. Sa jolie figure faisait à être regardé comme une deesse. que presque toujours on lui donnait à remplir des rôles re les commure les commure

I s drues

A d s rues

A ses haquais,

er des paquete,

t heure mettre

sive, lettre,

s commis pour cela

her et prendre la,

I i e dil gence habite,

f er par toute la ville.

I de Bourgogue et celui du Peur fourio de Bourgogue et celui du Peur fourio de gout du spectacle sorejandit tellemen que cos conference et estate en me dont la trouje malonne, du gee par lor avait juri sudrile le sondeux visoge docard nal Rileiu Une des fremiers que so e lo youa fut for de sala anque che entre progreux sucres, et i promage surtent, josqu'al re in unu a no re scène, realit utes les sympathes du juili of fit celui de Crista que d'unt un type e tre les mans de Mohere. Le temps les bills a la tacur train on en poux considerent train veaux celui des Piccerbes, et il d'a son et l'its et Pelèc Les deux premier qu'i re d'a de la nile grande mise en s'êne, furent ji és dits a se des gordes, le tristème pour lequel

temps les biles. Hat i teur train on en joux s'essivement tres n'eveux celui des Preverbes, e. il d. T. s. c. i. i. 11 tis et Pelle. Les denx prem required in a s'grande mise en s'ène, furent j'és d'is a s'e des gerdes, le treisième pour lequel d'es d'is a s'e des gerdes, le treisième pour lequel d'es d'is a s'e des gerdes, le treisième pour lequel d'es d'is a s'e des gerdes, le treisième pour lequel d'es d'is a s'e des gerdes, le treisième pour lequel d'es d'un parut supérier et d'un re l'es d'ille man le la dans ce genre, fut s'e e d'al el n, de Mars, d'une furie, d'une dryade et d'un ris n, il y eut un tel succes, qu'il le fit jouer l'un livr et jisqu'à tros f's drus la même semaine.

ter i lant toutes ces létes coutaient beaucoup d'argent, tille i était jauvre Mazarin avait, on se le rappelle, au leu i la place du du de la Vieuville mort, nommé dux s'intendrits le conit. Servien, lequel avait donné dux s'intendrits le conit. Servien, lequel avait donné dux s'intendrits le conit. Servien, lequel avait donné du la societé de la locassait le parlement. Mazari le reur genéral lequet, dans lequel il récompensait la le ujet sen frère e a le ucissait le parlement. Mazarin ay it lesoin d'argent, s'adressi a Servien, qui dem ra iri (était le moment qu'attendait Fouquet; home e de res curces, financi r hable, ambitieux de pouvoir et d'argeit; par e que l'un donne l'antre, et que tous deux re his d'arnent sinor le benheur, du moins le plaisir, il se leva dé larant que si l'on voulait s'en rapporter à lui, il truverait de l'argent, non seulement pour les lêtes non se lement pour le guerre, mais encore pour une cerem n'e laquelle on n'osait penser, vu la pénurle du troit d'arte pour le sa re. Mazarin, pent-être même à a se de son cara tere timide et retenu, almait les gens ri l'intreprenants surtout lorsque res gens prenaient sur extitour responsabilité il laissa carte blanche a Fouquet qu'et l'ers l'ont le seul et veritable surintendant des finances.

Au bout de 'ro's mois, Fouquet avait tenu toutes ses promesses, et Mazarin confiait à l'audacieux trouveur d'aren', non seulei ent le finan es de l'Etat, mais encore le « n de sa propre fortune

Le ment fixé pour le sacre arriva; mais alors on s'effra) de l'il ement dan lequel or allait sacrer le roi de l'e M le duc d'Oréans exilé à Blois avait refusé de l'e ans bonnes conditions, son exil pour cette cérémon l'e ans bonnes conditions, son exil pour cette cérémon l'e ans pour sur lui; Mademoiselle, tour fargeau ne pouvait assister à une solennité l'ait point son jere. M le prince de Confre entait à la tête des Espagnols; M, le processe (pre entant la difficulte de sa position, avait c'h en la permis lon de quitter sa jeune l'e l'e e (pre entant la difficulte de sa position, avait c'h en la permis lon de quitter sa jeune l'e l'e e (pre entant la difficulte de sa position, avait c'h en la permis lon de quitter sa jeune l'e l'e e (pre entant la difficulte de sa position, avait l'e e (pre entant la difficulte de sa position, avait l'e en la permis lon de quitter sa jeune l'e l'e e la permis lon de guitter sa jeune l'e l'e e l'e entant la l'er e quantil de Retz; es y l'er e la Trémoulle, les Collany, bri acc, l'ers par leur absence, Mazarin e la l'er e d'el e remo r les rôles par des deuiles

La cérmente ne fut denc plus retardée car, grâce à Fouquet, la chuse producte ne marqualt point, l'argent Elle s'accomplit à Reims dans les formes ordinaires. Le lendemain, le roi reçut l'ordre du Saint-Esprit, qu'il confera aussitôt à son frère, et, le surlendemain, usant du premier privilège de l'oing du Seigneur, il toucha les mallades des écronelles, au montre de plus de trois multa-

lades des écrouelles, au nombre de plus de trois mille. Le jour suivant, le roi partit de Relms pour rejoindre l'armée on voulait enlever Stenay au prince de Condé, et le roi devait commencer son apprentissage militaire en assistant à la prise de cette place. Il arriva à Rethel le 28 juin, et, de la, gagna Sedan, où il visita les lignes. On croyait à un se e long et memtrier, car, selon toutes les probabilités. M. le Prince defendrait la ville; mals, au lleu de cela après avoir jeté quelques secours dans la place, il avait conduit i utes ses forces contre Arras. Stenay fut douc pris et ce fui sans doute ce premier succès qui donna a Louis XIV ce grand amour des slèges qu'il manifesta toujours depuis

ste y reconquis, on résolut de marcher aux Espagnols. Les partie de l'armée alla rejoindre le maréchal de Turcine, i autre, où demeura le roi, s'étant acèrue de tous les les fors qu'on avait pu envoyer, forma deux corps sous le mmandement du maréchal de la Ferté et du maréchal di llocquincourt. On s'étendit alors autour des Espagnols, et quelques combats sans importance furent livrés, prétudant à une attaque générale que l'on voulait accomplir le jour même de la Saint-Louis, dans l'espérance qu'à son double titre d'aieul du roi et de patron de la France, le hèros de Taillebourg, le pèlerin de Mansourali et le martyr de Tunis veillerait à la gloire de nos armes. Ces pleuses espérances ne furent point trompées : les quartiers des Espagnols et des Lorrains furent enlevés. Mais le prince de Conde, qui s'était réservé pour le moment décisif, vint se jeter aver son impétuosité naturelle au milien des vainqueurs, fit des mervellles de courage et de chevalerie, qui ne purent toutefois empérher le canon et les bagages de l'ennemi de tomber entre nos mains, non plus que la levée du siège d'Arras, où le roi entra quelques jours après et félicita ses trois généraux et particulièrement M. de Turenne sur leur victoire.

Puis il revint à Paris et fit chanter un Te Deum.

Le lendemain de cette cérémonle, qui rendait grâce à Dieu d'un siège levé et d'une ville prise, mourut dans l'obscurité et le silence le conseiller Broussel, qui, cinq ou six ans auparavant, météore populaire, avait jeté tant d'éclat et fait tant de bruit,

IXXX

GONDI DEVIENT ARCHEVÊQUE DE PARIS. - OPPOSITION DE LA COUR. - INTRIGUES A CE SUJET. - OFFRES BRILLANTES. - REFUS DU CARDINAL DE RETZ. - RAI-SONS QUI LE DÉTERMINENT A DONNER SA DÉMISSION. - IL EST TRANSFÉRÉ AU CHATEAU DE NANTES. -- LE PAPE NE VEUT PAS RATIFIER LA DÉMISSION. - EM-BARRAS DU CARDINAL. - IL S'ÉCHAPPE DE PRISON. - COMMENT IL ÉVITE D'ÊTRE REPRIS. - LETTRE DU PRINCE DE CONDÉ AU CARDINAL. - FRAYEUR DE LA COUR. - PREMIÈRES AMOURS DE LOUIS XIV. - MA-DAME DE FRONTENAC. - MADAME DE CHATILLON. -MADEMOISELLE D'HEUDECOURT. - MADAME DE BEAU-VAIS. - OLYMPE MANCINI. - PASSION SÉRIEUSE. -LE PARLEMENT VEUT FAIRE ACTE D'OPPOSITION. -DÉMARCHE HARDIE DU JEUNE ROI. - GONDI ARRIVE A ROME. - NOUVELLE CAMPAGNE DE LOUIS XIV. -PÉTES ET BALLETS. - PREMIER CARROUSEL. - CHRIS-TINE EN FRANCE. - PORTRAIT DE CETTE REINE PAR LE DUC DE GUISE. - MORT DE MADAME DE MANCINI ET DE MADAME DE MERCŒUR. - MARIAGE D'OLYMPE MANCINI. - FIN DE LA VIE POLITIQUE DE GASTON D'ORLÉANS.

Pendant que Louis XIV accomplissait ses premiers devoirs de roi et obtenait ses premiers succès de soldat, un grave événement, qui ressemblait à un échec, se passait en France.

Le cardinal de Retz, comme nous l'avons vu, avait été conduit a Vincennes. Or, quelques jours après son arresta-tion, son oncle l'archevèque de l'aris étant mort, il se trouva, tout prisonnier qu'il était, parfaitement habite à succéder par son seul titre de coadjuteur.

L'archevêque de Paris était mort le 21 mars 1654, à quatre heures du matin; à cinq, M. de Caumartin, porteur d'une procuration en bonne forme du cardinal de Retz, prit possession de l'archevêché. M. Le Tellier s'y présenta, de la part du roi, à cinq heures vingt minutes; mais il était

déjà trop tard.

Du fond de sa prison, le coadjuteur était encore à craindre : il avait conservé toutes ses relations avec les curés de Paris, qui dans un moment donné pouvaient encore une fois soulever le peuple, et avec le haut clergé, qui, voyant l'in-violabilité de l'Eglise attaquée dans un de ses membres, pouvait diriger ce soulèvement. En outre, le pape écrivait au roi lettres sur lettres pour demander la mise en liberté

du cardinal de Retz.

D'ailleurs, un évéuement venait d'arriver à Vincennes, qui avait encore doublé la compassion du peuple en faveur du prisonnier. Le chapitre de Notre-Dame avait demandé et obtenu la permission pour un de ses membres de s'enfermer près du cardinal. Le choix était tombé sur un chanoine qui avait été élevé autrefois avec lui, et auquel li avait donné sa prébende; mais le digne homme avait plus de dévouement que de force : bientôt la captivité altéra sa santé. Retz s'aperçut des changements que la mélaucolie opérait en lui, et voulut le faire sortir ; mais le chanoine se refusa absolument à être mis en liberté. Quelque temps après, il fut pris de la fièvre tierce, et, pendant le quatrième accès, il se coupa la gorge avec un rasoir.

Le bruit de cette mort se répandit dans Paris : le peuple attribua ce suicide aux rigueurs de la prison, et sa pitié

pour le cardinal en redoubla.

C'est sur ces entrefaites qu'était mort l'archevêque de

Paris.

Aussitôt les deux grands vicaires du cardinal, qui s'appelaient Paul Chevalier et Nicolas Ladvocat, montèrent en chaire et fulminerent, au nom du prisonnier, les bulles les plus incendiaires. A l'audition de ces bulles, les curés s'échauffèrent; les amis du cardinal soufflaient le feu, et un petit livre parut, portant invitation à tous les desservants de Paris de fermer les églises.

C'était une espèce d'excommunication d'autant terrible, qu'elle venait nou seulement du chef de l'Eglise,

mais de l'Eglise tout entière.

Le cardinal Mazarin eut peur et négocia : il fallait obte-nir du cardinal de Retz sa démission d'archevêque de Paris.

On essaya d'abord de la menace.

Co fut M. de Navailles, capitaine des gardes en quartier, qui vint trouver le prisonnier, et lui adressa, dit celuici, un discours qui semblait beaucoup plus venir d'un aga de janissaires que d'un officier du roi très chrétien; mais le cardinal était aguerri contre les menaces. Il dit à M. de Navailles qu'il ferait sa réponse par écrit. En effet, il la rédigea pendaut la nuit même, et, le lendemain, la fit parvenir non seulement au roi, mais à ses amis qui l'imprimèrent et la répandirent dans Paris.

Cette réponse, dont chaque terme était mesuré, produisit le plus grand effet. Alors, tandis qu'on préparait de nouveaux moyens. Pradelle, qui, on s'en souvient, avait reçu l'ordre d'arrêter le cardinal, vint le voir et l'entretint des avantages qu'il y avait pour lui à renoucer à cet archevêché, lui montraut en perspective la liberté et le retour des bonnes grâces du roi. Pradelle n'obtint rien; mais, en se retirant, il n'ordouna pas moius tous les adoucissements possibles à la captivité du cardinal.

Quelque temps après, celui-ci vit entrer dans sa prison le président Bellièvre. La veille de cette visite, il en avait été prévenu par ses amis. Or, le cardinal, une fois prévenu, attendait cette visite avec plus d'impatience que de crainte ; car du temps de la Fronde, il avait eu force relations avec le négociateur qu'on lui envoyait, et le savait, au fond,

ennemi de Mazarin.

En effet, le président étant entré et ayant salué le car-dinal avec la même déférence que si celui-ci eût été en pleine liberté et en plein pouvoir, commença par lui dire :

- Monsieur le cardinal, je suis envoyé par le premier ministre peur vous dire qu'on vous offre les abbayes de Saint-Lucien de Beauvais, de Saint-Médard de Soissons, de Saint-Germain d'Auxerre, de Saint-Martin de Pontoise, de Saint-Aubin d'Auge, de Barbeau et d'Oviap, 5i vous voulez donner votre démission d'archevêque de Paris.

Puis, voyant que le cardinal le regardait avec surprise, étant loin de s'attendre à un pareil dédommagement :

- Atteudez, continua-t-il; jusqu'ici, je vous ai parlé comme un ambassadeur de bonne foi; mais, à partir de ce moment, je vais me moquer avec vous du Sicilien assez sot, pour m'employer à une proposition de cette sorte.

- Ah! oui, je comprends, répondit le cardinal, reste le chapitre des suretés.
- Justement! et vollà sur quoi il vous sera impossible de vous entendre avec M. de Mazarin.

- N'importe, voyons toujours ce qu'il demande.

- Il demande que vous donniez douze de vos amis pour caution.

- Et les désigne-t-il?

- Sans doute: ce sout MM. de Retz, de Brissac, de Montrésor, de Caumartin, d'Hacqueville...

Le cardinal fit un mouvement.

Oui, très bien, continua le président; mais laissez-moi parler jusqu'au bout, car je ne veux pas que vous m'ayez cru un instant capable de supposer que vous accéderiez à de pareilles propositions.

Mais, dit le cardinal, pourquoi donc êtes-vous venu,

- Pour vous dire que vos amis sont convaincus que vous n'avez qu'à tenir ferme et que la cour vous donnera votre liberté; eh bien, de part et d'autre on se trompe : Mazarin se trompe en croyant que vous accepterez ce que l'on vous propose; vos amis se trompent en croyant qu'il vous suffira de tenir ferme, et que vous sortirez sur votre simple démission. Mazarin seul s'en contenterait, mais la reine tombe dans des désespoirs à la seule idée que vous puissiez sortir de prison. Le Tellier dit qu'il faut que le cardinal ait perdu le sens, de songer à vous lâcher lorsqu'il vous tient ; l'abbé Fouquet est furieux : Servieu ne s'est rangé à l'avis du ministre que par cette seule raison que cet avis est opposé à celui de ses confrères. Ainsi donc, résumonsnous : il n'y a que le Mazarin qui veuille votre liberté ; en-core la veut-il? Votre lutte comme archevêque produira un soulèvement, mais voilà tout; le nonce menacera, mais il s'en tiendra à des menaces; le chapitre fera des remontrances, mais ou ne les écoutera point; les curés prôneront, mais ils en demeureront là; enfin le peuple criera peut-être, mais, à coup sûr, il est si las des émotions civiles, qu'il ne preudra point les armes. Or, ce que je vous dis là. la cour le sait aussi bien que moi; tout ce qu'il résultera donc pour vous de ce tapage sera d'être transféré au Havre ou à Brest, et d'y demeurer à l'entière disposition de vos eunemis, qui useront alors de vous à leur loisir.

- Croyez-vous le cardinal capable de me faire empoisonner? demanda Retz avec une tranquillilé qui indiquait qu'il ne s'arrêtait point pour la première fois à cette supposition.

répondit le premier président, Mazarin n'est point sanguinaire, je le sais ; seulement, je m'effraye de ce - Non. que j'ai appris de vos amis.

Qu'avez-vous appris?

- Que Navailles vous avait dit qu'on était résolu d'aller vite à votre égard, et que l'on pourrait bien suivre les voies dont tant de sois les Etats voisins avaient donné l'exemple. - Mais enfin, dit le cardinal, vous me demaudez donc de

- donner ma démission? - Non, je vous demaude, à vous, excellent casuiste que vous êtes, si vous vous croiriez enchaîné par une démission datée du donjon de Vincennes.
- Pas le moins du moude, répondit le cardinal; aussi voyez-vous bien qu'on ne s'en contente point et que l'on me demande des cautions.
- Mais, dit le président, si j'arrivais à ce qu'on ne vous les demandat point ces cautions.
- Oh! alors, s'écria le cardinal, je signerais tout à l'instant même.
- Bon ! dit le président, le reste me regarde. Tenez ferme vis-à-vis de moi, voilà tout, et refusez toute autre condition que votre démission pure et simple,

Retz s'engagea à suivre ce conseil, et le président sortit de la chambre avec une mine des plus attristées.

A la porte il rencontra Pradelle.

- Eh bien? lui demanda celui-ci. Eh bien, répondit le premier président, vous voyez un homme désespéré.

- 11 refuse donc? dit Pradelle.

- Oui, ce n'est pas l'archeveché qui le tient, il s'en soucie peu, et dans toute autre circonstance en donnerait, je sup-pose, facilement sa démission; mais dans celle-ci il croit son honneur blessé par cette proposition qu'on lui fait de fournir des cautions, et n'y consentira jamais; aussi je ne veux plus me mêler de cela, attendu qu'il n'y a rieu à faire

Et, sur ces paroles, il se retira.

Le lendemain, le président Bellièvre revint. Mazarin, qui craignait le retour des émeutes parce qu'il voulait faire sacrer tranquillement le roi et disposer ensuite de toutes ses forces pour repousser Condé qui menaçait, consentir à un terme moyen qui conciliait tout. En échange des sept abbayes offeries, le cardinal de Retz donnerait sa démission: seulement jusqu'au moment où le pape accepterait

c learding refr = Nations d e e' a q d re lal l'avait a u pres suive la e d > m es v ' u pr p s de 1 - u qu'il arind!

I to the design of the large section of the large s

W Therale, pair et maré l'il de Frile, rinnig de Retz qu'en exécution de li le est ci-d ssus transcrée il n'us li l'id Retz cu'ho r'i l'u ller Ris, ul l'en est viri av Mide Pillove, tin av r'du parlei il av que r'e en même ten js qu'est is vis que l'il son religious en method el l'in son religious en method e

n econg a leci

l e k e naissons n'avoir autre l die la Millera e que l'exécution d s (m) aix coditions ci-n'en-

murs 16 ,

L that , eo verta des engagements pris de part l card n l's ritit de Vincennes, avec une escorté le rs, de mousquetaires et de gardes de Son

Le j - It - vre a - jugna le prisonnier jusqu'au dos e cardinal continuait sa route vers

P qui vait mission d'accompagner Gondi jusqu'à Na . nit d'us ur bateau avec son enseigne nominé M'r . mpagnie du régiment des gardes se plaça dans un el eu es ndr avec lui côte à côte. Arrivés à N lette et les gardes y demeurerent un jour, puis p r tal laris et le prisonnier resta sous la seule p r hal de la Meilleraie

I e d (endé apprit à Bruvelles où il était, la un retal Quoiqu'ils se fussent quittés à peu pres rel que le moment était venu de se raccom-

ef un nivarte

Broxelles 7 avril 1654

e t e M le card nal de Retz du fort de Vincennes; je re d li t me gner la 1 rt que j y prends. Si re m n li te e ne manque rais pas de lui le le feral dan le cat on li cet j'appré in le le feral de que vous me mantio le re le naire, et vous promets qu'en t e ren antre, et vous promets qu'en t e renait que je suis, monsieur, votre et rytteur

Letts be Bornnos .

A re bla d' it bien changée, et s'il f len crir e c de elle était devenue par-t l'a leraie non se ilement c noise en ore al tôt c i de sai c l'ili d'is la journé f c r l'avai la

The second second

comedie, les dames de la ville et meme celles des environs sy trouvaient Daifleurs toutes ces politesses et tous ces sells pour être agreubles à l'illustre prisonnier, ne unisment en rien aux precautions prises pour le garder; on ne le per les jamais de vue lorsqu'il sortut il avant bien la peri. It Jamais de vue lorsqu'il sorent il avant men la jourssance d'un petit jard'il qui etant an haut d'un bastion d'unt le pied ploogeart dans la rivière, mais, lorsqu'il allait dat s'ee jar un son gardic'i se postait sur une terrasse d'on aucun des mauvements du ja sonnier ne lui pouvait échap-que des mauvements du ja sonnier ne lui pouvait échapper, et quand il e au retire dans sa champre, l'unique porte de cette chambre et it gardée par six hommes; quant à la functive on respects and the hante et grillee, elle donnait sur une cont aus laquelle était un corps de garde.

Bentot la navolle attendue de Rome avec tant d'impatience arriva de pape refusait d'agréer la démission du car-

Ce ro s'int une grande contrariété pour le prisonnier. Toulous co vertu de ses restrictions mentales, il pensait que l'ign ment du pape ne validait point une démission s'erce e tre les quatre murs d'une prison; malheureusement pour lui, le pape, à ce qu'il paraît, pensait autrement le cridinal envoya à Rome un de ses affidés nommé Mal-

tair, pour tacher de déterminer sa Sainteté à signer en banc les bulles qui devaient lui donner un successeur.

tette demarche n'eut pas plus de succès que la première, quoiqu elle fut faite cette fois par le principal intéressé, et que l'agent qu'il avait envoyé ent expliqué à Sa Sainteté de quelle façon, une fois libre, le prisonnier comptait agir. Quelques instances qui lui fussent faites, le pape répondit donc à Malclair, qu'il savait bien que son agrément ne validerant point que donc au la contraction que son agrément ne validerait point une demission qui avait été extorquée par force, mais qu'il savatt bien aussi que ce serait un déshonneur pour lui quand on dirait qu'il avait ratifié une démission datée d'une prison

Cette double réponse inquiéta fort le cardinal de Retz. Il connaissait le marechal de la Mcilleraie , c'était un homme éleve a l'école de Richélieu, c'est-à-dire à celle de l'obeissance : il détestait Mazarin, mais il tremblait devant lul. Aussi, les deux nouvelles reçues, le prisonnier s'apercut-il du changement qui commençait à s'opérer dans les manières de son gardieu, lequel vint lui chercher une querelle, prétendant que la demande de ratification qu'il avait faite était une comédie convenue entre lui et le pape, et qu'en dessous main il poussait Sa Sainteté au refus qu'elle avant fant. Le cardinal eut beau protester, le maréchal ne voulut rien entendre, et persista dans sa croyance ou plu tôt dans sa volonté de croire que les choses s'étaient pas sées ainst.

Des lors, il fut visible pour le prisonnier que malgré sa promesse écrite le maréchal ne cherchalt qu'un prétexte honnète pour le remettre entre les mains de la cour.

Un voyage que le maréchal lit quelques jours après au fort de Brest, et le départ de sa femme, arrivée depuis huit jours seulement de Paris, et qu'il renvoya du château de Nantes a la Meilleraie, affermirent le prisonnier dans ses soupcons.

Ces soupçons furent encore confirmés par une lettre Montrésor qu'une dante de la ville glissa dans les mains du cardinal en le venant voir, et qui contenait ces mots : « Vous devez être conduit à Brest à la fin du mois, si vous

He VOUS SHIVEZ B

Ce billet n'était point signé; mais le cardinal reconnut l'écriture. Il résolut en conséquence, de profiter de l'avis qu'on lui donnalt Sculement, la chose n'étalt point facile, attendu que, depuis le refus de Rome. M de la Meillerale

était devenu plus defiant encore qu'auparavant. A la déscente de son carrosse, au moment de son arrivée, A la descente de son carrosse, au moment de son arrivee, le cardinal avait trouvé son ami Brissac, qui l'attendait. Brissac était resté plusieurs jours, puis était parti, puis était revenu Le prisonnier pensa tout naturelicment à lirissac comme devant l'aider dans son évasion, et à son premier voyage, il s'ouvrit à lui de la nécessité de fuir s'il ne voulait retomber entre les malus du roi

Ainsi que le cardinal l'avalt espéré. Brissac consentit à l'alder de tout son pouvoir, et, comme il avait l'habitude, lorsqu'il voyageait, de mener avec lui force mulets pour porter ses bagages, toujours nombreux comme ceux d'un rot, il fut convenu que le cardinal se fourrerait dans un coffre auquel on ferait des trous aim qu'il pùt respirer, et qu'au moment ou Brissac partirait, on chargerait to coffre avec les autres. coffre avec les autres

Le coffre fut préparé, le cardinal l'essaya même et selon lul, ce moyen ne présentait aucun danger, lorsqu'à son grand étonnement, Brissac, qui Lavait adopté refusa tout a coup d'aider son ami à Lomployer, disant d'abord que le cardinal ne pouvait manquer détouffer dans un pareil balant et ensuite que recu comme il l'était chez M. de la Mellerale ce cerait violer toute les foi de l'ho patalité que de lui enlever son pri onnier Gondi eut beau dis fer, fue appet à la vielle amitié de la sur il non put rien obtenir, sinon qu'il le seconderait une fois hors du château : mais, quant à l'aider à en sortir, il sy refusa complète-

Il fallut donc chercher un autre moyen, et le cardinal s'y livra avec toute l'ardeur d'un homme emprisonné depuis

deux ans.

Nous avons dit que le prisonnier allait se promener parfois dans une manière de jardin placé sur un bastion dout la Loire baignait le pied; or, on était au mois d'aout, et il avait remarqué que la rivière, en baissant, avait laissé au pied du bastion un espace vide; une seconde remarque qu'il avait faite encore, c'est qu'entre la terrasse où se tenait l'homme qui le gardait à vue et le jardin du bastion, il y avait une porte qu'on avait fait poser pour empêcher les soldats d'aller manger le raisin.

Le cardinal pâtit là-dessus son plan d'évasion; il avait un chiffre dont il se servait pour correspondre avec le premier president Bellièvre; il lui annonça par ce chiffre qu'il

se sauverait le 8 août.

Un gentilhomme, qui était au cardinal, devait se trouver cinq heures du matin au pied du bastion, avec l'écuyer du duc de Brissac et deux autres de ses amis : le gentil-homme s'appelait Boi-guérin, et l'ecuyer Le Ralde Quant au du de Brissac, il devait, dans un lieu désigné, attendre, avec le chevalier de Sévigné, le fugitif sur un bateau. Le projet du cardinal, une fois hors de prison, était digne

en tout point de son caractère aventureux, quoiqu'il avoue que ce n'est pas lui qui l'a trouvé, mais son ami Caumartin. il devait profiter de l'absence du roi et de toute fa cour, qui étaient à l'armée, pour marcher sur la capitale et s'en emparer. Ce projet, tout audacieux qu'il semble d'abord, n'était point impraticable, à ce qu'il parait, puisque le premier président Bellièvre, à qui 11 fut communiqué, l'approuva entièren ent.

Le cardinal, en lui annongant sa fuite pour le 8, lui avait annonce, en outre, qu'il serait à Paris pour dire à Notre-

Dame la messe de la mi-août.

Le S. à cinq heures du soir, le cardinal sortit donc pour aller se promener, selon son habitude. Selon son habitude aussi, le gardien, qui ne le perdait pas de vue, alla prendre

son poste sur la terrasse.

Le cardinal dépassa la porte à claire-voie qui séparait la terrasse du balcon, et, sans affectation, la tirant après lui, il la ferma adroitement et mit la clef dans sa poche. Personne ne remarqua cet incident : il est vrai que le valet de chambre du cardinal amusait ses gardes en les faisant boire; mais restaient deux sentinelles placées sur la muraille, à droite et à gauche du bastion.

Lo cardinal commença par jeter les yeux autour de lui : un moine jacobin se baignait dans la Loire ; deux pages se baignaient encore à cent pas plus loin; il s'approcha du parapet, et vit ses quatre hommes qui, sous prétexte d abreuver leurs chevaux, se tenaient au pied du bastion.

Dans un massif d'arbres, le médecin avait dû cacher une corde roulée autour d'un bâton; le prisonnier devait attacher l'extrémité de cette corde à un créneau et ensourcher le baton; il descendait alors en tenant des deux mains la corde et en la forçant à se dévider par son propre poids.

Gondi ecarta le massif avec les mains: la corde y était En ce moment, il tressaillit, car de grands cris retentis-saient du côté de la rivière ; il se retourna : c'était le jacobin, qui, ne sachant pas nager, avait voulu aller trop loia et se noyait.

Il pensa que le moment était bon, tira sa corde, l'attacha vivement, enfourcha son baton, et se laissa couler.

La sentinelle l'aperçut et le mit en joue.

Holà, s'écria le cardinal, si tu tires, je te lais pendre.
 La sentinelle crut que le prisonnier se sauvait d'accord

avec M. de la Meilleraie, et ne cria point.

Les deux pages, qui voyaient de leur côté le cardinal se balançant au bout de sa corde, criaient comme des enragés. Mais on crut qu'ils criaient aiusi pour appeler au secours du jacobin qui se noyait et personne ne fit attention au fugitif.

Le cardinal toucha terre sans accident, sauta en selle et partit au galop, accompagné de ses gentilshommes il avait quarante relais entre Nantes et Paris, et comptait être dans cette dernière ville le mardi suivant à la pointe du jour. Tous prirent aussitôt au grand galop la route du

Mauve

Il fallait aller ventre à terre pour ne pas donner le temps aux gardes du maréchal de fermer la porte d'une petite rue du faubourg où était leur quartier : le cardinal avait un des meilleurs coureurs du monde qui avait coûté mille écus à M, de Brissac : mais il ne pouvait lui lâcher la main, le pavé étant fort mauvais. En arrivant à la rue qu'il fallait traverser, on aperçut deux gardes; mais, quoi-qu'ils ne parussent rien savoir encore. Boisguérin cria au cardinal de mettre le pistolet à la main. C'étaient de ces recommandations qu'il n'était point besoin de faire deux

fois au belliqueux prélat. il tira l'arme des fontes et la dirigea vers celni des deux gardes qui se trouvait le plus proche de lui. En ce moment, un rayon du soleil se refléta sur la platine et éblouit le cheval comme un eclair ; il fit un écart, manqua des quatre pieds et jeta le cardinal contre la borne d'une porte, on il se brisa l'épaule. On le releva a l'instant même et on le remit a eneval; il souffrait des douleurs atroces, mais il n'en continua pas moins sa route se tirant de temps en temps les cheveux pour ne pas sévanouir. Enfin on arriva au rendez-vous où a'tendaient M. de Brissac et le chevalier de Sévigné; mais, en mettant le pied dans le bateau, le cardinal s'évanouit. On le fit revenir en lui jetant de l'eau au visage; la rivière traversee, il lui fut impossible de remonter a cheval. Ceux qui l'accompagnaten hercherent alors un endroit où le cacher; mais ils ne rous rent rien qu'une meule de foin, dans laquelle ils le hisserent et où il resta avec un de ses gentilshommes. MM, ue Brissac et de Sévigné partirent alors pour Beaupréau, à desse n d'y assembler la noblesse et de revenir tirer le cardinal de cette meule de foin.

Le cardinal y demeura cache pendant sept heures, souf-frant horrihiement de son épaule rompue. Vers les neuf heures du soir, la fièvre le prit, et avec elle la soif, cette compagne ardente des l'essures. Mais n. l'un ni l'autre des fugitifs n'osaient sortir, car, outre la cuainte d'être vus, ils avaient encore celle de ne pouvoir raccommoder le foin qu'ils eussent dérangé, et, par la, de dénoncer leur Il fallut donc attendre au milieu des angoisses qu'occasionnait le bruit des pas des nombreux cavaliers qui, à la recherche du cardinal, passaient à gauche et à droite de la meule. Enfin, à deux heures dn matin, un gentilhomme envoyé par M. de Brissac le vint prendre. et, après s'être assuré qu'il n'y avait plus d'ennemis dans les environs, le mit sur une civière et le fit porter par deux paysans dans une grange, où de nouveau li fut ense-veli dans le foin. Mais, cette fois, comme il avait de l'eau près de lui, il trouva la couche délicieuse.

Au bout de sept ou huit heures, M. et Mme de Brissac vinrent prendre le cardinal avec une vingtaine de chevaux et le menèrent à Beaupréau, où il resta l'espace d'une nuit. Pendant ce temps, la noblesse s'assemblait, et, comme M. de Brissac était fort considéré dans tout le pays, il eut hientêt réuni deux, cents gentilebemmes. il eut bientôt réuni deux cents gentilshommes, auxquels se joignit Henri de Gondi, duc de Retz, avec trois cents

Malhenreusement, il n'était plus temps de marcher sur Paris, où la nouvelle de l'évasion du cardinal ne pouvait tarder à arriver, et que l'on trouverait en mesure. La blessure avait tout perdu: on se dirigea vers Machecoul, qui, étant dans le pays de Retz, mettait le lugitif en toute carrette à cotte donnée du charge seigneur était rei de se sûreté, à cette époque où chaque seigneur était roi de sa province.

La nouvelle arriva effectivement à Paris, le 13 août, et à Arras où était le prince de Condé, le 18. En l'apprenant le prince écrivit aussitôt à M. de Noirmoutiers la lettre sui-

« Monsieur.

« J'ai appris avec la plus grande joie du monde que M. le cardinal de Retz s'est sauvé. J'aurais souhaité de lui être utile daus son malhenr. Si cela n'a pas été, il n'a point tenu à moi. Je lui écris pour lui témoigner ma joie; je vous prie de lui faire tenir ma lettre, si vous le jugez à propos cependant. Je vous prie de croire que personne du monde n'est plus que moi, monsienr, « Yotre très humble et très obéissant serviteur.

« Louis de Bourbon. »

A Paris, la peur sut grande : le chancelier Séguier et Servien, qui avait proposé l'empoisonnement du cardinal, ne pensaient déjà qu'à se sauver en songeant qu'il allait arriver. Mais presque aussitôt ils apprireut que le fugitif s'était brisé l'épaule, et qu'au lieu de marcher sur Paris, il avait été obligé de se faire transporter à Machecoul; ils gardèreni donc la place et se contentèrent d'en écrire au roi, qui donna l'ordre d'arrêter le cardinal parfout où on le trouverait.

Tout tournait au mieux pour le jeune roi. Il était à l'aurore de sa longue vie et de son grand régne, et le soleil, qui devait prendre pour devise le fameux nec pluribus impar, sortait radieux des nuages qui avaient obscurci la

splendeur de sa naissance

A Paris, Louis XIV retrouva les fêtes et les plaisirs qu'il avait un instant quittés pour les pompes de sacre et les hasards de la guerre: puis les reines de ces fêtes, les Mancini, les Martinozzi, les Comminges, les Beuvron, les Villeroy, les Mortemart et madame de Sévigné, déjà connue depuis longtemps par sa beauté et qui commen ait de se

faire for ses lettres, c'était le ,ue l'attendaient se for s'amours

1 sanctification of the AiV avait defu

I relieé'a' i e ce te maréchale camp de Mademe e fitt avec elle la camlage e d'irlins e Midemotselle consigne ce premier am ur

Avant l n fut se promener sept h it f s avec le roi et madame de ro paraissatt prendre grand i d que la reine crut qu'il était a re v frontenac, et là-dessus rompit r faites, ce qui facha le roi au derroi en lui disait pas les raisons, il offrit a s spour les pauvres toutes les fois qu'il r il pensait que ce mot f de charité surresse ce qu'il croyait qui la rilsait agir vi qu'ille refusait cette offre il dit quand il e maltre firai où je voudrai, et je le serai

sec ni amour fut pour madam la du hesse de Châtill in Cette fols le roi entrait en rivalité ivid le duc de Nemours et le grand Condé il écliuia bien plutôt par sa propre timidaté on le comprend, que par la vertin de la dam. Cet amour n'en nt pas moins grand bruit, et ces vers de Benserade coururent les ruelles.

Châtill n gardez vis appas
Pour une autre conquête
Stivius êtes prête.
Li rol ne l'est pas.
Ave: vous il ause;
Mais, en vêrité,
Pour votre beauté
Il faut blen autre chose
Qu'une minorité

Le troisième était pour mademoiselle d'Heudecourt. Celuicl est consigné par Loret, dont la Muse historique consacrait jour par jour tous les événements importants de les que, depuis l'invention de la petite poste, comme nos le teurs out pu le voir jusqu'aux passions juvéniles du roi. Mais dans l'intervalle de ce dernier amour, au retour

Mais dans l'intervalle de ce dernier amour, au retour de l'armée une complaisante institutrice, s'il fant en croire les bruits qui couraient en ce temps, s'était chargée de compléter l'éducation du roi, en ajontant un pen de pratique a toute la théorie que peut avoir un jeune homme 1 quinze eu seize ans. Cette institutrice était madame Beauvais femme de chambre de la reine, laquelle, toute rieule et borgnesse qu'elle était, dit Saint-Simon, aurait eu des preuves plus positives encore de la précocité du jeune roi, que celles qui cansèrent la disgrâce de Laperte [1].

or bientôt on s'aperçut que toutes les premières amours l'atoniques et matérielles commençalent à s'effacer devant un renvel amour plus sérieux et surtout plus inattendu que les présédents

le roi était amoureux d'Olympe Mancini, nièce de Ma-

L reque ette je ine fille était arrivée à la cour et que le marcebal de Villeroy avait fait sur elle, sur sa sœur et sur sa cousine cette prédiction qui était déja en train de sar ompl r, puisque l'une avait épousé le prince de Conti et l'autre le duc de Mercreur personne n'aurait ru ri re a la bauté future d'Olympia Mancini elle était agre avait le vi age long le teint brun. la bouche grande et le hras l'uets Mais comme dit madame de Motteville. Le dix luit ans avait fait en elle son effet elle avait et et en emborpoint inattendu, en blanchissant t' er arrondisant son visage, avait creusé dans joues une charmante fossette. En même était devenue plus petite, et son ceil sidat devenue plus petite, et son ceil sat toujours eu grand et beau, lançait u v avait pas jusqu'a son bras et ses main l'un v avait pas jusqu'a son bras et ses main l'un v evenus assez remarquables pour être

 donc la première dans toutes les préférences et les dignités que la faveur peut donner. Le rei, tout en ménageant madame de Mercœur, à causs du rang qu'elle tenait à la cour, faisait toujours danser olympe, quoique d'ordinaire ce fait avec madame de Mercœur qu'il ouvrait le bal 11 avait, au reste, tellement pris l'habitude de rendre tous les honneurs aux nièces du cardinal, qu'un soir que la reine donnait bal dans sa chambre, et avait invité à cette petite réuniou de famille la reine d'Angleterre et mademoiselle Henriette, sa fille qui commençait à sortir de l'enfance, le roi, au premier son du violon, quoique les deux princesses fussent par la prendre la main de madame de Mercœur pour se mettre en place avec elle Anne d'Autrichecette sévère observatrice des lois de l'étiquette, ne pouvant supporter un, pareille infraction aux convenances, se leva et, s'en al'air arracher la main de madame de Mercœur de la-main du roi, lui ordonna, tout bas d'alter prendre de la main de dur oi, lui ordonna, tout bas d'alter prendre de la main de dur oi, lui ordonna, tout bas d'alter prendre de la reine d'Angleterre, nave i point échappé aux yeux de la reine d'Angleterre, qui curut à elle, lui disant que sa fille avait mal au p'ed et ne danserait point; mais Anne d'Autriche répondit que, si la princesse ne dansait point, le roi ne danserait pas non plus de sorte que, pour ne point faire scandale, la reine d'Angleterre permit que sa fille acceptat la tardive invitation qui lui avait été faite.

Cette fois, Louis ne put danser que la troisième passe avec Olympia

Après le bal, la reine fit en particulier une sévère réprimande au jeune roi. Mais celui-ci lui répondit fort résolàment qu'il était d'âge à s'occuper des grandes filles et non des petites.

C'étalt pourtant cette petite fille, dont il devait devenir tellement amoureux six ou sept ans plus tard, que mademoisclle de la Vallière seule put le distraire de cet amour, qui, cette fois cependant, étalt un crime

Ce fut sur ces entrefaites, et au moment où Louis XIV se faisait homme et essayait de se faire roi, que le parlement voulut donner signe d'existence. Fouquet, qui fournissait largement au luxe royal de Louis XIV et aux exigences avaricieuses du premier ministre, eut besoin de faire enregistrer quelques édits par les cours souveraines. Le roi se rendit lui-même au parlement et enleva l'enregistrement par sa seule présence; mais à peine était-il hors du palais, qu'il fut question tout bas de revenir sur cet enregistrement. Les partisans du prince de Condé, les amis du cardinal de Retz, tout ce qui restait de vienx frondeurs, et il y en avait beaucoup, las du slience qui leur était imposé depuis le retour du roi, commencérent Quelques jours s'écoulèrent pendant lesquels les murmures prirent assez de consistance pour qu'un soir Louis XIV les entendit de Vincennes, dont, depuis la fuite du cardinal de Retz, il avait fait son séjour d'été.

Louis XIV envoya au parlement l'ordre de se rassembler le lendemalu.

Cet ordre désorganisait une superbe partie de chasse Aussi fut-il fait au jeune rol une foule de remontrances, qui, cette fois, n'avaient rien de parlementaire. Mais Louis XIV rassura les personnes qui l'entouraient en leuc affirmant que sa présence au parlement n'empêcherait point la chasse d'avoir lieu.

En effet, le 10 avril, à neuf heures et demie du matin, les députés de la compagnie envoyés à la rencontre du roi le virent arriver. À leur grand étonnement, en costume de chasse, c'est-à-dire en justaucorps rouge, en chapeau gris et en grosses bottes, suivi de toute la cour en même équipage « Dans ce costume inusité, dit le marquis de Montglat, grand maître de la garde-robe, il entendit la messe, prit sa place avec le cérémonial accoutumé, et, un fouet à la main, déclara au parlement qu'il voulait qu'à l'avenir ses discours fussent euregistrés et non discutés, menaçant dans le cas contraire, de revenir y mettre bon ordre, »

Ce coup d'Etat devait amener une révolte générale ou une obé-sance passive. Les jours de la révolte étalent passés; le parlement, fort contre le ministre, comprit sa faiblesse contre le roi, et obéit.

Ce fut le dernier soupir que la Fronde expirante poussa dans le palais. C'est qu'aussi tout continuait de seconder les désirs du roi. Le card-nal de Retz, après avoir, par le fait de sa blessure, manqué son entreprise sur Paris, s'était, comme nous l'avons dit, retiré. À Mache oul, chez son frère, et de Machecoul a Belle-Isle. Mais, poursuivi par les tronpes de M. de la Mellerale, il s'était embarqué, avait abordé en Espagne, et, après avoir traversé la Péninsule, était arrivé à Rome juste à temps pour assister au convoi d'Innocen! X. son protecteur. Il n'y avait donc à craindre de ce côté que les lointaines intrigues qu'il pouvait nouer à la cour de Itome. Or, ces intrigues devaient aboutir à empôcher Mazarin de faire nommer une de ses créatures, et voilà tout

Mazarin se consola de cet échec en mariant, vers la même époque, une autre de ses nièces, Laura Martinozzi, sœur de la princesse de Conti, au fils afné du duc de Mo-

Enfiu, uue dernière victoire venaît d'être remportée par

le maréchal de Turenne: Landrecies avait capitulé. Le roi, à cette nouvelle, résolut de prendre sa part de la campagne. Il rejoignit l'armée pour faire avec elle son premier pas sur le territoire ennemi. On suivit donc la Sambre jusqu'à Thain, et l'on passa l'Escaut pour aller chercher l'armée espagnole. Puls on mit le siège devant la ville de Condé, celle-la même qui donnait son nom au prince rebelle, et on la prit en trois jours.

Il est vrai que, pendant ce temps, Condé ne s'endormait point : il était tombé sur un parti de fourrageurs, conduit par le comte Bussy-Rabutin, le même qui devait se rendre sl célèbre depuis par ses démêlés avec madame de Sévigné et par son Histoire amoureuse des Gaules; dans cette ren-contre, Russy avait été battu, et ses hommes, dispersés, avaient abandonné aux Espagnols l'étendard fleurdelisé du roi, que l'on porta au prince de Condé, et que le prince de Condé renvoya galamment au roi, Mais Louis XIV était trop fier pour recevoir de pareils présents de la part d'un en-nemi, et surtont d'un ennemi rebelle; il le lui renvoya à son tour, en lui faisant dire que de pareils trophées étaient trop rares en Espagne, pour qu'il privât l'Espagne de ce-

Onze jours après, à titre de revanche, le roi prenait Saint-Guilain, et revenait à Paris, laissant ses généraux fortifier

les quatre places conquises.

De nouvelles fêtes et de nouveaux ballets attendaient le jeune vainqueur. Jamais on n'avait vu tant de mariages à la fois : Laura Martinozzi épousait, comme nous l'avons dit, le duc de Modène ; le marquis de Thianges, mademoiselle de Mortemart; Loménie de Brienne, fils du ministre d'Etat, une des filles de Chavigny. Nous en citons trois qui tombérent presque en même temps; un auteur contemporain en compte onze cents dans le courant de l'année.

Il va sans dire qu'Olympe Mancini était toujours la reine de toutes les fêtes, et Loret, dans sa Muse historique, enre-gistre les petits soins de Louis XIV pour elle : « Le roi,

dit-il.

Le roi, notre prince chéri, Menait l'infante Mancini, Des plus sages et gracieuses, Et la perle des précieuses. »

Il est inutile de dire que le mot précieuse, à cette époque, était pris dans un bon sens, Molière n'ayant pas encore fait ses Précieuses ridicules.

Quelques mois après, Loret, le Dangeau poétique de l'époque, constate une nouvelle recrudescence de plaisirs dans les vers suivants :

> Paris. de plaisirs inondé, Est tellement dévergonde. Qu'on n'y voit que réjouissances, Que des bals, des festins, des danses, Que des repas à grands desserts, Et de mélodieux concerts.

Constatons que ce fut vers cette époque, et en l'honneur d'Olympia Mancini, que le roi donna son premier carrousel.

« Le roi, dit madame de Motteville, continuant d'aimer mademoiselle de Mancini, quelquefois plus, quelquefois moins, voulut, pour se divertir, faire une célèbre course de bagues qui eut rapport à l'ancienne chevalerie. »

En conséquence, il divisa toute sa cour en trois troupes de huit chevaliers chacune, se mit à la tête de la première, nomma le duc de Guise chef de la seconde, et le duc de Candale, de la troisième,

Les couleurs du roi étaient incarnat et blanc ; Celles du duc de Guise étaient bleu et blanc ; Et celles du duc de Candale, vert et blanc.

Chacun des chefs et des chevaliers avait un habit à la romaine avec un petit casque dore convert d'une quantité de plumes. Leurs chevaux étaient ornés de la même manière et chargés de flots de rubans. Les trois troupes sortirent successivement du jardin, et passérent dans le meilleur ordre sous les balcons du Palais-Royal, tout chargés des dames de la cour.

La troupe du roi marchait la première. A la tête de cette troupe parurent quatorze pages vêtus de toile d'argent avec des rubans incarnat et argent : ils portaient les lances et les devises des chevaliers. Après eux venaient six trompettes, et après ces six trompettes s'avançait seul le premier écuyer du roi, habillé de la même manière; il

était à son tone suivi de douze pages du roi, richement vêtus et chargés de plumes et de rubans, dont les deux derniers portaient, l'un la lance du roi, l'autre son éch, sur lequel étaient écrits ces mots : Ne più ne part (ni un plus grand ni un pareil); puis venait le maréchal de camp, puis le roi, puis les hult chevaliers, tous parés à merveille et richement vêtus; mais, dit madame de Motteville, aussi surpassés par la bonne mine du roi, par sa grâce et par son adresse, qu'ils l'étaient par sa qualité de souverain et de maître.

Venait ensuite la troupe blene et blanche commandée par le duc de Guise, dont le génic romanesque s'accommodait admirablement a ces sortes de fêtes. « Il était, dit madame de Motteville, suivi d'un cheval qui paraissait devoir servir à quelque Abencerrage on à quelque Zégri, car il était mené par deux Mores qui lui faisaient suivre la troupe à pas lents et pompeux. » L'éch du duc avait pour devise un bûcher consumant un phénix, au-dessus duquel brillait le soleil qui venait lui redonner la vie, avec cette devise : Que importa que maten, si resuctian? (Qu'importe qu'il tue, si l'on ressuscite?

Enfin venait le duc de Candale, que l'on admira fort pour la belle tenue de sa troupe, mais surtout aussi pour sa belle téte blonde. Son écu avait pour devise une massue, avec ces mots, qui sans doute se rapportaient aux exploits qu'Hercule accomplit avec cette arme : Elle peut me placer parmi les astres

On comprend que, soit adresse personnelle, soit complaisance de ses rivaux, tous les honneurs de cette journée, aurore des journées plus splendides qui devaient la suivre, furent pour le roi Louis XIV.

Ce carrousel terminé, le roi et toute la cour s'en allèrent passer l'été à Compiègne,

Ce fut là qu'on apprit que la reine Christine, cette fille de Gustave-Adolphe dont on avait entendu raconter des choses si extraordinaires, se rendait en France, après avoir abjuré à Rome entre les mains du pape. Le roi lul envoya le duc de Guise pour la recevoir à son entrée dans ses Etats, et la reine lui adjoignit Comminges. Tout le monde avait les yeux tournés vers l'Italie, lorsqu'on reçut du duc de Guise cette lettre, qui redoubla encore la curiosité. Elle était adressée à quelques-uns de ses amis :

« Je veux, dans le temps que je m'ennuie cruellement, penser à vous divertir, en vous envoyant le portrait de la reine que j'accompagne. Elle n'est pas grande, mais elle a la taille fournie et la croupe large, le bras beau, la main blanche et bien faite, mais plus d'homme que de femme, une épaule haute dont elle cache si bien le défant par la bizarrerie de son habit, sa démarche et ses actions, que l'on en pourrait faire des gageures; le visage est grand sans être défectueux, tous les traits sont de même et fort marqués, le nez aquilin, la bouche assez grande mais pas désagréable, ses dents passables, ses yeux fort beaux et pleins; de seu, son teint, nonobstant quelques marques de petite vérole, assez vif et assez beau, le tour du visage assez raisonnable, accompagné d'une coiffure assez bizarre : c'est une perruque d'homme fort grosse et fort relevée sur le front, fort épaisse sur les côtés, qui a en bas des pointes fort claires; le dessus de la tête est d'un tissu de cheveux, et le derrière a quelque chose de la coiffure d'une femme; quel-quefois elle porte un chapeau. Son corps, lacé par derrière de biais, est quasi fait comme nos pourpoints, sa chemise sortant tout autour au-dessus de sa jupe, qu'elle porte assez mal attachée et par trop droite. Elle est toujours fort poudrée avec force pommade et ne met quasi jamais de gants; elle est chaussée comme un homme dont elle a le ton de voix et quasi toutes les actions ; elle affecte fort de faire l'amazone ; elle a pour le moins autant de gloire et de fierté qu'en pouvait avoir le grand Gustave son père ; elle est fort civile et fort caressante, parle huit langues, et principalement la française, comme si elle était née à Paris ; elle sait plus que toute notre Académie jointe à la Sorbonne, se connaît admirablement en peinture comme en toutes les autres choses, sait mieux toutes les intrigues de notre cour que moi. Enfin c'est une personne tout à fait extraordinaire. Je l'accompagnerai à la cour par le chemin de Paris; ainsi vous en pourrez juger vous-même. Je crois n'avoir rien oublié à sa peinture, hormis qu'elle porte quelquefois une épée avec un collet de buffle, et que sa perrnque est noire et qu'elle n'a sur la gorge qu'une écharpe de même. »

Ce qu'avait dit le due de Guise de la reine Christine étatt exact en tout point, et surtout lorsqu'il avait parlé de sa connaissance de la cour. Aussitôt qu'il s'était nommé Christine lui avait, en riant, demandé des nouvelles de l'abbesse de Beauvais, de madame du Bossut et de mademoiselle de Pons; et aussitôt que Comminges avait dit son nom, elle s'était informée du bonhomme Gaitaut, son oncle, et avait demandé si elle ne le verrait point en colère, spectacle qu'elle avait entendu dire être un des plus réjouissants de

l r i cirsi tus e ue t le , ville la vir. , rica Es-tue cuide. e and first the second being is t i r re lins d t is thus les rues j spisi la ivre, u I squar de livre, u
si gran le peur li ven
X eures de l'agris midi,
f l'u es du soir Elle fut
cent la tapisser e de Sapi u
sde tes d'r qu'l carcinal t a see an len ret le puit e de ut le ma la servicte, qu'elle prit e a pres que ques emplaneits --

La charma de la un a da elle the charm. The pure unit and all electrons of the control of the relative to the control of the Las riches med take printered de cake printered de cake printered and in a sordis, elle cake de cake d tt el tq lpre ait a v Er neais euxles r besses qu'ils possedatent. A la S Colly Viltin e agate de grand prix vers la it en rigne du feu ron, cette

S a D his

1 ues , urs Par s, elle le quitta

e r i et la reme pur alnst que

t a thip gre Mazarin vint au
g clut ly et, deux heures apres, le

1 V y arriveren comme des particu
e f r, e ant entrés par une porte, qui

s luis res du lit, se montrerent au milieu

f l hi le virut les que Mazar n aperçut les

t ses virus il les présenta à la reme en lui disant

e t y gent les mmes des plus qualifies de

J le r - er, rej nuit Christine, car lis sont nes à

r 10% El l va r onnue d'après leurs pertraits qu'elle . T V = a I uvre

Le 1 1 n la reine, ecompagnée du rol et de toute a r vi ' recevoir la voyageuse au Fargot, mai-tr a au maréchal de la Mcte-Hou ancourt, et l'enes en avant de Compagne (è ils lui n er

Cur . r p leurs jours Complegne, causant poli-. ve l' l' mmes d'Etat, science avec les savants, et v emert les railleurs. Le jour, elle allait a che é mait la c m die française, se e ix e dross lattant des maios, pleula tuat u, et, ce qui scandal sait

cour autais que cela rejou ssa t le partre de la les eur le devant de sa loge, comme si rre ' al les sir le devant de sa loge, comme si i e n cabinet. La reine, voyant sen i r je le la criusit à une tragélie des jéles le le le le le marque emillement. C'était à le le lulle de le mies reu sule le le lulle de le mies reu sule le le le le le le le tragélies le le le le le le reil e le tragélies le le le le reil e le reil e le reil e le reil e la reine Chritie a la faire une le le reil e la reine Chritie a la faire une le le reil e la reine Chritie a la faire une le le le reil e la reine Chritie a la faire une le le le le reil e la reine Chritie a la faire une le le le le reil e la reine chritie a la faire une le le le le reil e le reil e la reine chritie par les le le le le reil e le reil e le reil e le marqui le mitté pour le une le marqui le mitté pour le une le marqui le mitté pour le le marqui le mitte pour le mitte pour le marqui le mitte pour le marqui le mitte pour le mi

107,63

risme de riteville de amizone the stale

the learner of the stale of the s

l | l . e

e Mer dear

e M | 1 | m | c | n

m | r | q | r

frije mme)

r | r | r | c | e | i | j

m. ri ~ c ut rompe, n'ayant plus que quelques jours pour an emplir cette quarante-deuxieme annee, lorsque, nous l'av us dit, elle se sentir plus mal et s'alita pour ne plus se relever son Irere le cardinal l'assista a son lit de mort, t elle expira en lui recommandant ses deux dernières filles, Marie et Heriense

Quant a madyne do Marceur, elle venalt d'accoucher ett heureusemett, lersque subtement elle ent la morré lu corps trappe de pata ysée e du même coup, perdit la paro e son en le dal (d) e fut point tres inquiet, les mé-Georgia ayan replacate la malade, mais, comme il sortatt d'un balle en e rot, va t dansé, on vint lul dire que sa méce se treuvet beau oup plus mal; il se jeta aussitôt dans un carresse qu'l rencontra et se fit conduire à l'hôtel de vend m - l u l'rouva la pauvro duchesse qui se mourait et qui, privée du mouvement et de la parole, ne put que lui - ur re

El e la san au berceau le duc de Veudôme, qui, quarante ans plus tard devait sauver la monarchie de Louis XIV

Sur la un de ce même mois de decembre de l'aunce 1656, Osympia Mancu i, voyant que cet amour du rol, qui avait Odympia Manchi I, voyant que cet amour du rol, qui avait cure pres de deux années, ne pouvait avoir pour elle aucun résultat avantageux, consentir a l'alliance qu'on lui proposait depuis quelque temps et épousa le prince Eugene, fils lu prince Thomas de Savoie, qui prit le nom de comte de Soussons, madame de Carignan, sa mère, étant fille du fameux comte de Soissons et socur du dernier comte de ce nom, qui l'avait laissee hérittere en partle de cette illustre maison, laquelle est une branche de celle de Bourbon. Quant puelle pous l'avait dits elle fut la regres de ce fameux a elle, nous l'avens déjà dit, elle fut la mere de ce fameux prince Eugène qui mit la monarchie de Louis XIV à deux dolgts de sa perte.

L'année finit sur ces morts et sur ce marlage.

Peudant qu'il était à Compiegne, le roi avait encore reçu une autre visite : c'était celle de son oncle Gaston d'Orléans, qui, en abandonnant ses amis comme d'habitude, s'était sournoisement raccommodé avec la cour. Le prince partit de son château de Blois, passa pres de Paris sans y entrer, juis arriva aux portes de l'ompiegne, où il rencontra le roi qui chassait. Après l'avoir salué, il se rendit chez la reine, puis chez le cardinal qui, sous prétexte qu'il avait la goutte, n'était point venu au-devant de lui. On lui fit un excellent accueil et Il fut reçut comme si rien ne s'était

Après quelques jours, il quitta la cour, passa par Paris, où il n'était point entré depuis trois ans, et reprit le che-min de Blois, decidé cette fois à finir sa vie dans une obscurité dont Il n'était jamais sorti qu'au dépens de son honnenr

C'était le dernier représentant de la guerre civile inté-rieure qui venait demander grâce, frayant le chemin du retour au prince de Condé, qui ne devalt point tarder à en faire autant.

INTRIGUES D'AMOUR DE MARIE DE MANCINI. - MADE-MOISELLE DE LA MOTTE D'ARGENCOURT. - JALOUSIE. UNE DISTRACTION O ROYALE. - LA JEUNE JARDI-NIÈRE. - RETOUR A MARIE DE MANCINI. - PROJETS DE MARIAGE. - MESDEMOISELLES D'ORLÉANS. - HEN-RIETTE D'ANGLETERRE. - LA PRINCESSE DE PORTU-GAL. - MARGUERITE DE SAVOIE. - L'INFANTE MARIE-THÉRÈSE. - CHRISTINE A FONTAINERLEAU. - LETTRE CURIEUSE DE CETTE REINE. - FÈTES A LA COUR. -ESPÉRANCES DE MAZARIN. - OPPOSITION D'ANNE D'AUTRICHE. - TRAILISON ET PUNITION DU MARÉCHAL D'HOCQUINCOURT. - CAMPAGNE DU ROI - GRAVE MALADIE. - MESURES DE PRÉCAUTION DU CARDINAL MAZARIY. - VOYAGE A LYON. - ENTREVUE DE LA COUR DE PRANCE ET DE CELLE DE SAVOIE. - LA GOU-VERNANT . SOMNAMBULE. - CONDUITE DU ROI D'ES-PAGNE - IL FAIT OFFRIR L'INFANTE A MAZARIN.

Le cerde al Mezarin n'évait le né oublé la recomman-gre, le la jur mourar cerd terment à Marie et à Mor-le cerd, cu hen plute énoure dé freux de s'affacher le rele le le plu de len louble il épéra que l'une de

ces deux jeunes filles l'occuperait, comme l'avait occupé olympia. Le prévoyant ministre ne se trompait pas : il avait compté sur Hortense; mais, à son grand étonnement, ce fut Marie qui accomplit l'œuvre de sa prévision. Marie, qui, ainsi que sa sœur, était au convent, et qui

Marie, qui, ainsi que sa sœur, était au couvent, et qui n'en sortit qu'à cette époque, se trouvait être la cadette de la contesse de Soissons et l'ainée d'Hortense Elle avait un an ou deux de moins que le roi, et était plutôt laide que belle. Sa taille, qui était grande, pouvait, il est vrai, devenir un jour agréable; mais, pour le moment, elle était si maigre, ses bras et son cou paraissaient si longs et si dé-

montra bientôt une si violente passion pour elle, que la reme s'en inquiéta, et, un soir que le roi avait causé très longtemps avec mademoiselle d'Argencourt, elle le prit à part et le réprimanda fort sérieusement. Mais, on lieu de se rendre à cette réprimande, le roi, à la première o casion qui se présenta, déclara ses sentiments à mademoiselle de la Motte, et, comme celle-ci objectait la rigidité de la reme, le roi lui rappela qu'il était roi, et lui promit, si elle voulait repondre à son amour, de tenir tête à sa mère dans tout ce qu'elle lui pourrait dire. Mais la jeune demoiselle d'honneur, qui, en ce moment même, avait un



Mazarin présenta à la reine les augustes visiteurs.

charnés, que cette grande taille semblait plutôt chez elle un défaut qu'un agrément. Elle était brune ou plutôt jaune; ses yeux, grands et noirs, paraissaient rudes, et sa bouche, garnie, il est vrai, de dents magnifiques, était grande et plate. Il en résulta qu'au premier abord les espérances du ministre furent trompées, et qu'a peine si le roi fit quelque attention à Marie et à sa sœur.

D'ailleurs, il se trouvait en ce mement préoccupé d'une autre passion, et c'était cette passion sans doute qui lui avait fait prendre en patience le mariage de la comtesse de Soissons. Ce nouvel amour avait pour objet une fille d'honneur que la reine depuis quelque temps avait prise près d'elle et qu'on appelait mademoiselle de la Motte d'Argencourt; cette jeune personne n'avait ni une éclatante beauté, ni un esprit fort extraordinaire; mais toute sa physionomie était aimable et gracieuse: sa peau n'était ni fort délicate, ni fort blanche, mais ses yeux bleus et ses cheveux blonds faisaient, avec la noirceur de ses sourcils et le brun de son teint, un mélange de douceur et de vivacité si étrange, qu'il était fort difficile de se défendre. Comme avec tout cela elle avait un très bon air et une taille charmante, qu'elle avait une manière de parler qui plaisait et qu'elle dansait admirablement bien. des qu'elle fut adm-se au petit jeu, où parfois le roi venait le soir, celui-ci la remarqua et

amant que les uns disent être M. de Chamarante, valet de chambre du roi, que l'on n'appelait à la cour que le beau Chamarante, et les autres, M. le marquis de Richelieu. le même qui avait épousé la fille de madame Beauvais, refnsa d'entrer dans cette conspiration, soit qu'elle craignit son amant, soit que, par son refus, elle voulût piquer les désirs du roi. Malhenreusement, Louis XIV, qui, pour être roi, n'en était guère, à cette époque, plus avancé comme homme, ignorait encore tous les manèges de la corpetterie; il recourut à sa mère comme il faisait dans ses peines enfantines, lui raconta tout, et, dans la candeur d'un premier désappointement, offrit lui-même de s'éloigner de l'objet de son amour. La reine se rendit aussitôt chez Mazarin, qui lui vint en aide, en offrant au roi une retraite. Louis XIV accepta, quitta la cour, senfuit à Vincennes, comme plus tard la Vallière devait s'enfuir à Chaillot, pria, se confessa, communia, et reparut après une absence de huit jours, se croyant guéri.

Cette retraite n'était point selon les calculs de la famille d'Argencourt, qui ayant remarqué l'amour de Louis, avait dejà spéculé sur cet amour : bien plus, la mère de la demoiselle avait offert au cardinal et a la reine de se prêter à tous les désirs du roi s'engageant au nom de sa fille, à ce que celle-ci se conter at du titre de maîtresse. Mais ce

i i d'i d'i re i i i rècention de i are ge ni celle qui ve i cumat quelqu'un, i un serait une de comadame d'Argentie i i i u serait une de comadame d'Argentie i i i u service qu'elle vant face i constitue qu'elle sa totale d'argentie de sa passe coma

I i ril était ur, it, aussi Mazarin crut-il qu'il était temps d'in ervent re re furent point, comme la reine la vil fait la lieuse et la religi in qu'il ai pela à son alde, ce fure tia fleuse et la détain sa police, mise en campagne, lui avir la feur et l'intériouselle de la Motte. Une lettre saisie ou vil e qui tail de l'écriture de la demoiselle, ne laissait a d'e ur es relit ins avec le marquis de Richelleu. It is f'ra n'e au rol avec les preuves à l'appui. L'i f'ra n'e au rol avec les preuves à l'appui. L'i f'ra n'e au rol avec les preuves à l'appui. L'i faire il cessa de voir mademoiselle d'Argennin ne a ette heure justement, madame Beauves vi e plaindre a la reine du trouble qu'elle avait jeté l'il de se rendre aux Filles de Sainte-Marle de C'il d'un de mine n'in seulement de ses ambitions, ma's et le son amour, elle demeura, quoiqu'elle n'eût le resid sa vie

Let i it les connaissalt en amour aussi bien qu'en i l' q it savait que rien ne guérit la passion platonique c n a j san e matérielle. Or, il s agissait de faire j in mph 'ement au roi le souvenir de la belle recluse : in l c rich une distraction.

Let us to mas sur une jardinière. D'où était-elle, on relet to Comment se nommalt-elle, on l'ignore. Seul, print tus les e riva ns du temps. Saint-Simon parle de cet a relet (le clant) l'aventure eut des suites. La jarditière (v. comment et a coucha d'une fille; mais, à cause de la la se extra tion de sa mère, on enseveilt la pauvre fant et l'aurité et lorsqu'elle eut dix-huit ans, on a ter un gettilhomme des environs de Versailles, me l'in ne aiquel Bontemps, valet de chambre de l'et tout l'as ce qu'il en était. Le gentilie maringe avec grande joie, espérant que et l'altiée des filles de Louis XIV le mènerait mit un part il ne put parvenir qu'au grade de me quant il ne put parvenir qu'au grade de me quant il ajeune fille, qui, par malheur, a l'elle a nallance, elle était grande, bien faite, et u la fer au re i semilance qui fut cause sans il il e lui ferm' point de sortir de son village.

**The lui ferm point de sortir de son village.

**The lui ferm point de sortir de son village.

**The lui ferm qui comme elle, s'ételgnirent

i' i irompé Cette passade avait comc rol de sa pas len pour mademoiselle de lenc a vie a c tumée et se rejeta dans i'l r qu'l se retrouva en face de Marie c l n avait fait d'ai rd aucune atten-

a ce gentilhomme en criant • Ah! c'est vous, mon pauvre sire : • Le gentilhomme se retourna, et Marie demeura toute houteuse en voyant qu'elle s'était troupée »

toute honteuse en voyant qu'elle s'était trompée »
Cette passion, qu'encourageait Mazarin, commençait à faire du bruit et l'on en parla au roi; il parut d'abord en rire, mals tourna peu à peu ses regards vers celle à qu'il l'inspirait il est toujours doux et flatteur d'être almé, Louis XIV fut reconnaissant à Marie de Mancini du sentiment qu'elle avouait ainsi hautement; puis, en se rapprochant d'elle, il s'aperçut que, si la nature avait quelque peu néglige sen visage, elle s'était en revanche fort occupée de son esprit Marie de Mancini était charmante, causait et racontait agréablement; enfin elle paraissait almer Louis XIV de toutes les facultés de son cœur et de son esprit.

Cependant, en ce moment même, le cardinal s'occupait activement de l'événement qui pouvait le plus désoler cet amour naissant de sa nièce, qu'il avait lui-même encouragé, c'était le mariage du roi.

Phisieurs partis se présentaient, D'abord, mademoiselle d'Orléans, qu'on appelait deja la grande Mademoiselle, à cause de ses sœurs nées du second lit de son père. Ce mariage avait été l'ambition éternelle de la princesse ; elle avait fait la guerre civile dans le seul but de forcer le roi à l'épouser, et, lorsqu'elle était maîtresse d'Orléans, comme Anne d'Autriche lui avait fait demander le passage parcette ville, elle avait dit à Laporte ; « Qu'on me donne le roi pour mari et je livre Orléans. »

Laporte avait rapporté cette réponse à la reine, laquelle s'était nise à rire et avait répondu : « El bien, nous passerons à côté de la ville, au llen de passer dedans ; le roi n'est pas pour son nez, quoiqu'il soit bien long. »

La réponse était un peu vulgaire, mais elle n'en était pas moins décisive, et, à partir de ce jour, il n'avait plus été question de Mademoiselle.

Mais, depuis la rentrée en grâce, sinon en faveur, de Gaston, il était question de la seconde Mademoiselle, c'est-à-dire de la fille cadette de Monsieur. Seulement, ceux qui parlaient de cette union étaient ceux qui la déstraient. Maiheureusement, le cardinal n'était point de ce nombre : il n'avait pas à se louer de Gaston, et ne voulait pas, en faisant sa fille reine, augmenter l'importance agonisante de l'homme qui si souvent s'était déclaré contre lui. Mazarin était donc opposé à ce mariage.

Il y avait anssi à la cour la princesse Henriette d'Angleterre, cette petite fille avec laquelle le rol n'avait pas voulu danser un jour, qui se faisait belle à son tour, et qui d'heure en heure devenait plus désirable; mals, née sur les marches d'un trône, la pauvre enfant avait vu ce trône se changer en échafaud; elle était exilée, pauvre, sans puissance, et c'était Cromwell qui pour le moment régnait en Angleterre. Il n'y avait donc point à songer à Henriette.

On avait, d'un autre côté, reçu des lettres de Comminges, qui était ambassadeur à Lisboune; il y avait une princesse de Portugal a marier, et sa mère désirait si fort qu'elle devint reine de France, qu'elle offrait de grandes sommes à Comminges, pour qu'il tâchât de décider Mazarin à cette alliance. Comminges avait envoyé le portrait de la princesse; mais le bruit s'était répandu à la cour que le portrait était flatté, et que, si le roi s'en rapportait à la cople, il serait fort désappointé à la vue de l'original.

On s'occupait assez sérieusement encore d'une autre princesse c'était la princesse Marguerite de Savoie, nièce de la reine d'Angleterre et cousine d'Henriette. Mais ceux qui connaissaient le dessous des cartes savaient que tous les pourparlers qui avaient eu lieu tendaient seniement a forcer le roi d'Espagne a se décider. Or, voici à quoi on désiralt que l'Espagne se décidat

La reine Anne d'Autriche et Mazarin, par politique, avalent toujours souhaité une alliance avec la maison d'Espagne: mais il y avait un grand empéchement à cette alliance. I infante Marie-Thérèse était fille unique et, par conséquent l'héritière de la couronne; il était donc impossible de marier la future reine d'Espagne avec le rol régnant de France.

Mais, comme si toutes les chances du hasard voulaient se réunir pour la prospérité du royaume depuis si longtemps tourmenté, la reine d'Espagne venait d'acconcher d'un fils. L'infante n'était donc plus qu'une princesse ordinaire, puisque son frère, quolque cadet, prenait pour lui la conronne.

Depuis le jour de la naissance bienkeureuse de ce prince, les yeux de Mazarin n'avaient point quitté l'Espagne, ou plutôt les États de Flandre et de Brabant, que Mazarin avait toujours en l'ardent désir de donner à la France.

Parmi ces préoccupations, une nouvelle étrange éclata tout a coup au milieu de la cour Christine, cette fliustre voyageuse, si bien reçue à son premier voyage en France, était revenue san s'être probablement assurée de l'agrément du roi, car, à l'ontainebleau elle avait reçu i invita-

tion de s'arrêter. Il est vrai que, pour adoucir cet ordre, on avait mis le château à sa disposition. Tout a coup on apprit que, dans ce château, sans égard pour l'hospitalité royale, sans respect pour les lois françaises, elle avait fait assasmer un de ses serviteurs nommé Monaldeschi. La cause de cette mort, on l'ignorait : elle avait envoyé chercher le supérieur des Trinitaires, lui avait remis un paquet de lettres; puis, faisant venir Monaldeschi, elle l'accusa de l'avoir trahie. Monaldeschi nia. Alors, elle demanda au moine les lettres qu'elle lui avait remises, et les montra au coupable; celul-ci pàlit, et, attirant la reine dans un coin, il se jeta à ses pieds. Mais elle, après avoir patiemment écouté lout ce que ce malheureux avait à lui dire, avait envoyé son capitaine des gardes nommé Sentinelli, avec ordre de faire justice du traître.

Alors commença une scène terrible de prières et de supplications, lesquelles ne produisirent que le mépris dans l'esprit de la reine, qui, voyant que le condamné ne vou-lait pas se confesser, sous le prétexte qu'il ne pouvait croire à sa mort, ordouna à son bourreau de le blesser pour qu'il y crat. Mais ce n'était pas chose facile à exécuter qu'un pareil commandement: Monaldeschi, dans la prévision du danger, s'était couvert d'une cotte de mailles, et les premiers coups s'émoussèrent sur cette cuirasse. Enfin, après lui avoir coupé trois doigts de la main, après être revenu, demander. sur les instantes supplications de la victime, demander deux fois inutilement sa grâce à la reine, Sentinelli était parvenu, dit madame de Motteville, à lui passer son épée à travers la gorge et la lui avait coupée à force de le

On comprend l'effet que produisit une pareille nouvelle à la cour : le sentiment d'horreur qu'elle inspira contre Christine fut universel; et Louis XIV, trouvant mauvais que quelque autre que lui prétendit être roi et justicier dans son royaume, lui fit signifier son mécontentement par le cardinal Mazarin. La lettre du ministre parut sans deute inconvente à la reches aprèc de le lettre du ministre parut sans deute inconvente à la reches aprèc de le lettre du ministre parut la lettre du ministre parut le lettre du ministre parut lettre du ministre parut le lettre du ministre parut doute inconvenante à la reine; car elle lui fit à son tour la réponse suivante :

« Mons Mazarin, ceux qui vous ont appris le détail de Monaldeschi, mon écuyer, étaient très mal informés. Je trouve fort étrange que vous commettiez tant de gens pour vous informer de la vérité du fait: votre procédé ne de-vrait cependant point m'étonner, tout fou qu'il est, mais je vrait cependant point in etonner, tout fou qu'il est, mais je n'aurais jamais cru que ni vous ni votre jeune maître or-queilleux, eussiez osé m'en témoigner le moindre ressenti-ment. Apprenez, tous tant que vous êtes, valets et maîtres, petits et grands, qu'il m'a plu d'agir ainsi; que je ne dois ni ne veux rendre compte de mes actions à qui que ce soit au monde, surtout à des fanfarons de votre sorte. Vous jouez un singulier personnage, pour un personnage de votre rang; mais, quelque raison qui vous ait déterminé à m'écrire, j'en fais trop peu de cas pour m'en intriguer un seul instant : je veux que vous sachiez et disiez à qui voudra l'entendre, que Christine se soucie fort peu de votre cour et encore moins de vous ; que, pour me venger, je n'ai pas besoin d'avoir recours à votre formidable puissance; mon honneur l'a voulu ainsi, ma volonté est une loi que vous devez respecter; vons taire est votre devoir, et bien des gens que je n'estime pas plus que vous devraient bien apprendre ce qu'ils doivent à leurs égaux, avant de faire plus de bruit qu'il ne convient.

« Sachez enfin, mons cardinal, que Christine est reine partout où elle est, et qu'en quelque lieu qu'il lui plaise d'habiter, les hommes, quelque fourbes qu'ils soient, vaudront encore mieux que vous et vos affidés.

« Le prince de Condé avait bien raison de s'écrier, quand vous le reteniez prisonnier inhumainement à Vincennes : « Le vieux renard ne cessera jamais d'outrager « les bons serviteurs de l'Etat, à moins que le parlement « ne congédie ou ne punisse sévèrement cet illustrissime

« Saint-Aquin de Piscina. »

« Croyez-moi donc, Jules, comportez-vous de manière à mériter ma bienveillance; c'est à quoi vous ne sauriez trop vous étudier. Dieu vous préserve d'aventurer jamais le moindre propos indiscret sur ma personne; quoique au bout du monde, je serai instruite de vos menées; j'ai à mon service des amis et des courtisans qui sont aussi adroits et aussi surveillants que les vôtres, quoique moins bien soudoyés.

CHRISTINE.

Ce moyen, tout violent qu'il était, réussit à Christine, et, après avoir passé deux autres mois à Fontainebleau être davantage inquiétée, elle reçut une invitation pour le ballet que devait danser le roi au carnaval, arriva à Paris le 24 février 1658, et fut logée au Louvre en l'appartement du cardinal Mazarin.

Ce ballet était donné en l'honn: 12 'a Marie de Mancini, était d'un jeune homme dont le nom commençait a percer, qui s'appelait Baptiste Lulli. Ce jeune homme était venu d'Italie avec le chevalier de Guise, qui l'avait donné à Mademoiselle, du service de laquelle il était passé à relui du roi. Outre la musique qu'il avait faite, comme uous l'avons déjà il remplissait encore dans ce ballet le rôle de Scaramouche. Il eut donc un double succès, et, à partir de ce jour, le petit Baptiste, comme on l'appelait, fut a la mode.

Mademoiselle assistait à ce ballet; depuis trois mois à peu près, elle était rentrée en cour. L'entrevue entre elle et la reine avait eu lieu à Sceaux, et, comme, pendant cette entrevue le roi était arrivé, la reine s'était contentée de

- Voici une demoiselle que je vous présente ; elle est bien fâchée d'avoir été méchante et sera sage à l'avenir. Puis les deux princes s'étaient donné la main et tout avait repris son train accoutumé, comme si le canon de la Bastille n'était point là grondant toujours dans le passé.

Tout l'hiver se passa en fêtes et en mascarades. Pendant ces mascarades, le roi ne quittait point Marie de Mancini, dont il était amoureux tout de bon. Aussi, cette fois, la reine s'eu inquiéta-t-elle.

En effet, le roi n'allait plus nulle part que mademoiselle de Mancini n'y vint, ou plutôt il n'allait que là où elle était. Jamais il ne paraissait plus aux yeux de la reine sans mademoiselle de Mancini, lui parlant tout bas, riant tout haut, sans être le moins du monde retenu par le respect, aussi la reine lui fitalle des reproches compre elle pect; aussi la reine lui fit-elle des reproches comme elle avait fait pour mademoiselle d'Argencourt.

Malheureusement, le roi avait un an de plus : c'était beaucoup qu'un an de plus à l'âge du roi; il répondit avec aigreur qu'on l'avait assez tenu en chartre privée quand il était enfant, pour qu'il fût libre maintenant qu'il était un homme.

Alors, la reine commença de soupçonner une chose : c'est que Mazarin avait cette sourde espérance de faire épouser sa nièce au roi. Elle oublia ses propres liaisons avec le cardinal, et frémit à cette audacieuse idée.

En effet, comme nous l'avons dit, depuis quelque temps, le cardinal avait compris que le pouvoir passait insensi-blement des mains de la reine entre celles du roi, et tous ses calculs avaient été de se mettre bien dans l'esprit de ce dernier, peu lui importait maintenant d'être mai dans celui de la reine. Aussi ne gardait-il plus de ménagements à son égard, disant tout haut « qu'elle n'avait pas d'esprit; qu'elle montrait plus d'affection pour la maison d'Autriche que pour celle où elle était entrée; que le roi son époux avait eu de justes raisons de la haïr et de se défier d'elle; qu'elle n'était dévote que par nécessité; qu'enfin elle n'avait de goût que pour la benue cbère, ne se mettant point en peine de tout le reste. »

Toutes ces attaques du cardinal revenaient, on le pense bien, à la reine, et, dans ce moment surtout, l'effrayaient fort; aussi rassembla-t-elle secrètement ses plus habiles conseillers d'Etat et les avocats les plus célèbres du parlement pour savoir si, au cas où son fils se marieralt sans son consentement, le mariage serait valable. Tous, d'une voix, dirent que non, et conseillèrent à la reine de faire d'avance ses protestations contre ce prétendu mariage-Brienne, qui avait toujours conservé la confiance d'Anne d'Autriche fut chargé de faire dresser cet acte important, promit de le faire euregistrer à huis clos par le parlement au cas où le roi épouserait secrètement la nièce du cardinal.

La reine n'avait point ouvert la bouche de toutes ces craintes au ministre. Elle fut donc fort étonnée lorsqu'un jour, abordant lui-même la question, il parla le premier de ce prétendu mariage à la reine, raillant la folie de sa nièce qui reprait craire aux promesses que lui faisait un nièce, qui pouvait croire aux promesses que lui faisait un roi de vingt ans, mais rallant de telle façon, qu'il était facile de voir que cette plaisanterie était plutôt une ouver-ture qu'une désapprobation. La reine saisit à l'instant même l'occasion, et, après avoir écouté froidement le cardinal:

- Monsieur, lui dit-elle, je ne crois pas que le roi soit capable de cette lacheté; mais, s'il était possible qu'il en eut la pensée, je vous avertis que toute la France se révolte-rait contre vous et contre lui, et que, moi-même, je me mettrais à la tête de la révolte et y engagerais mon second fils.

Quelques jours après, la protestation fut dressée et mon-trée au cardinal. Ce fut alors que Mazarin, renonçant aux espérances conçues un instant peut-être, renouvela ses tentatives du côté de l'Espagne, en ayant l'air de continuer ses négociations avec la Savoie. En effet, l'un et l'autre de ces deux mariages étaient avantageux : l'alliance avec la Savoie était un moyen de continuer la guerre; l'alliance avec l'Espagne était un moyen d'assurer la paix. The solution of the solution o

to precedence of the precedence of the precedence of the control of the control of the control of the precedence of the control of the contro

I to order

I to o

Le 1 r. d n 1 e em les fetes de Pâques et emm a 1 r se fresen er et resonne devant Hesdin, qui r l e rette er r sonne devant Hesdin, qui n n n n n e voulut jus que l ser r v l e murail es une halte murail es une halte murail e en e r v l e au grand dessein de cette l e e Du kerque, empontement avec l e a s le out d'intimider l'Espagne l e al 1 e avec Cromwell, l se le ut i mals la joie que produl-

It is to be it in the interpretation of the

f gard du ma ade
f e a du cir i'il, qui commença par
c mme s de m rt du ro, il
r d ar i e d'Anjou, il envoya
e tari de si aci on de Paris, et

I. the first of the mare halde Grammont,

I the first of the first of

Fig. 11 nor que le malade était hors fui gla coult dur. Le roi revint . Fo ta nelle ui, tius la Paris, Chacun l'irt cone grand allegresse de son fin a dominic protesta contro ce qu'on religione de l'on litetait de Bussy-Rabucoult de l'on litetait de Bussy-Rabu-

Le de la visible en la butic he la la compartante la la compartante la la compartante la compart

T e de Condé a s'n Buxe e M'zit' Ce qu'Corde c l' fin , c du sang royal, fut b en aise peut-tre d'ouvrie c'ée p r.e. a une recon cration. Il s'empressa donc d'accor ci fin fasse port à l'uenaud, son medecin, qui passait aux le metileur du monde, et de l'emoyer au prince, Guetaliffattit, arriva à temps four pratiquer au malade de i sibircusci saignées qui le sauveren et reviut bientôt annoncer que le prince ciait en farfaire convalescence.

Mazarin alla aussi to complimenter madame de Longueville, qui touchée enflu far la grace, comme nous l'avons du fait du passaire au force à la gracelle altre dividile.

Mazarin alla aussitot complimenter madame de Lonkueville, qui, tonchée enlin par la grace, comme nous l'avons dit foiu de pousser son frère à la révolte ainsi qu'elle le faisant autrefois, tachant en ce moment de le reconcilier avec a cour, dont il restait, avec le cardinal de Retz, le dernier ennemi.

Les quelques mois qui separerent le retour du roi dans sa capitale de son depart pour Lyon furent remplis par des fêtes Mohere avait obtein un privilège pour Paris, et, grace à ses pieces, et surtout faisons la part de l'avenglement humain qui ne veut jamais voir les grands hommes à leur apparition, mais seulement à leur mort), et surtout grace à l'acteur Scaramouche, commençant à attire la fonle. Le petit Paptiste continuait de faire représenter sis preuners cheis-d'œuvre; des machinistes venus d'Italie semblaient avoir passé les monts avec des bagnettes d'enchanteurs. Le nombre des voitures augmentait avec une profusion et une somptinosité qui eussent bien autrement étouné Bassompierre sortant de la Bastille. Le tours était magnifique chaque jour; la foire Saint-Laurent, ce hazar où se trouvaif reuni tout ce qui pouvait satisfaire le goût, l'élégance, la mode et même les vices, élait splendide chaque nuit; enfin tout présagent l'approche de cette époque el louissante qui semble monder d'un torrent de lumière toute la portion moyenne du règne de Louis XIV.

An jour dit, on partit pour Lyon: le 25 novembre, la cour de France y arriva, et, le 28 du même mois, ce le de Savoie

A la nouvelle que les princesses appro haient, le cardinal Mazarin al.a au-devant d'elles jusqu'a deux heues environ. Le due d'Anjou venait ensulte, qui les rencontra apres avoir fait une lleue, a peu près, enfin le rof et la refue mère a lerent ensemble jusqu'a une demi-lleue.

Leurs Majestés étaient en carrosse; mais, en apercevant de loin le cortege, le roi monta à cheval et poussa vers la voiture de la princesse de Savoie, qu'on appelait Madame Royale, Lorsqu'il n'en fut plus qu'n quelques pas, le carrosse s'arréta et Madame Royale descendit aver ses deux nlles; car, outre la princesse Marguerite, elle était accompusée de sa fille aince, la princes e Louise, qu'il avait été marice et qui é ait veuve. Le roi mit pied a terre, salua les princesses, regarda fixement celle qu'i lui était destinée, puis reinonta à cheval et re ourna brusquement au carrosse de la reine, qu'i lui demanda comment il avait trouvé la princesse de Savoie.

 Mais, dit le roi, elle est agreable et, contre l'habitude, ressemble a ses portraits; elle est un peu basanée, mais cela n'empèche point qu'elle ne soit bien faite.

On comprend quel plaisir ces paroles firent à la reine, qui pressa ses chevaux et en un instant eut rejoint les princesses. Aussitot celles-cl descendirent de leur carrosse et la reine en fit autant Madame Royale alors, en saluant Anne d'Antriche, se mit presque a genoux devant elle, lui prit la main et la baisa par force avec de tres grandes soumissions. La reine de son côté, l'embrasa, alusi que les princesses ses fi les, qui tontes deux mirent les genoux en terre. Mademoiselle, qui était du voyage, salua madame de Savole comme su tante: puis on gemonta en voiture. La reine lit mettre Madame Royale près d'elle sur le devant qui était sa place ordinaire; Mademoiselle s'assit derrière et fit asseoir pres d'elle madame de Carignan, qui avait été audevant de madame de Savole, comme étant de sa maisen par son mari : le duc d'Anjon se plaça près de la princesse Louise, a l'une des portières, et le roi à l'autre portière, près de la princesse Margûerite.

On revint ainst a Lyon, on les deux cours descendirent au logement de la reine

Ce qu'il y avait d'étrange, c'est que Marle de Mancini couit du voyage, le roi n'ayant pu se decider à se séparcr d'elle, on peut-être lui ayant dit que le projet d'alliance avec la princesse Margnerite n'avait rien de bien sérieux. Elle étail, comme ses autres sœurs de la cour, sous la garde d'une vieille gouvernante, nommée madame de Venelle, laquelle exercait sur les brebis conflées a sa garde une survelilance si exacte, que parfois le somméil de la bonne came en était troublé. A Lyon surtout, où les fenêtres de l'appartement des demoiselles Manchil, donnant sur la libre e let e vurit étaient fort ba ses, elle n'avait pas un histain de repos, si bleu que la pauvre femme en devint somnambule. Une nuit, entre autres, elle se leva, entra dan la chambre des deux sosurs, et, lout endormie, s'ap-

procha de leur lit pour s'assurer qu'elles étaient dedans. procha de leur lit pour s'assurer qu'elles étaient dedans. Mais il arriva que, en tatonnant, elle fourra son doigt dans la bouche de Marie, qui dormait la bouche onverte. Cellect, sentant eutre ses machoires l'introduction d'un corps etranger, serra machinalement les dents, et, comme elle avait les dents belles et bonnes ainsi que nous l'avons d'it, elle faillit couper le doigt à la pauvre madame de Venelle. que la douleur réveilla, et qui se mit a pousser de grands eris A ces cris, les doux jeunes filles se reveillèrent a leur tour, et, voyant, à la lueur de la lampe de nuit, une espèce de fantôme dans leur chambre, se mirent à crier de leur-côté. On accournt au brunt : tont s'éclaircit, et l'aventure, racontée le lendemain au roi, divertit fort tonte la cour.

Cependant la nouvelle du voyage que le roi devait faire, ainsi que le motif pour lequel il l'entreprenait, était, selon les désirs de Mazarin, parvenue à Madrid et avait pénétre jusque dans l'Escurial. En apprenant que le roi de France alluit épouser la princesse Marguerite, le roi Philippe IV s'était alors écrié: Esto no puede ser, y no sera (cela ne peut pas être et ne sera pas).

En conséquence, Philippe IV appela aussitôt Antonio Pimentelli, et, sans même lui donner le temps de demander des passe-ports, de peur qu'il n'arrivât trop tard, il l'en-

voya en France.

Or, tandis que le roi, la reine, le cardinal, madame de Savoie et les deux princesses entraient par une porte, don Antonio Pimentelli entrait par l'autre, et, le même soir, demandait une andience à Mazarin. En l'apercevant, Mazarin, qui le connaissait de longue main, s'écria

On vous êtes chassé d'Espagne par le roi votre maître,

on vous venez nous offrir l'infante.

Je viens vons offrir l'infante, monsieur, dit l'ambassadeur, et voici mes pleins pouvoirs pour traiter avec vous de ce mariage.

A ces mots, il présenta au ministre une lettre de Phihippe IV.

C'était ce qu'avait espéré Mazarin dans ses plus beaux réves : aussi courut-il incontinent chez la reine, et, comme il la treuva seule, rèveuse et mélancolique

- Bonnes nouvelles, madame! lui dit-il en riant, bonnes nonvelles

Qu'y a-t-il? demanda la reine; serait-ce la paix?

— Mieux que cela, madame, répondit le ministre; car j'apporte à la fois à Votre Majesté et la paix et l'infante! Cet evenement arriva le 29 novembre, et cette grande neuvelle remplit la fin de l'année 1858.

IIIZZZII

CONCLUSION DU PROJET DE MARIAGE AVEC LA PRINCESSE DE SAVOIE. - JOIE DU ROI. - REPRÉSENTATION D' « ŒDIPE ». - LA FONTAINE. - BOSSUET. - RA-CINE. - BOILEAU. - PROJET DE TRAITÉ ENTRE LA FRANCE ET L'ESPAGNE. - FIN DES AMOURS DU ROI ET DE MARIE DE MANCINI. - MOT DE MAZARIN. -DÉPART DE MARIE. - LA COUR SE REND DANS LE MIDI. - CONFÉRENCES DE L'ILE DES FAISANS. -TRAITÉ DES PYRÉNÉES. - RETOUR DE CONDÉ. MORT DE GASTON D'ORLÉANS. - ANECDOTES AU SUJET DE CE PRINCE. - FIN DE LA DERNIÈRE FRONDE.

Quinze jours après avoir quitté Lyon, la cour rentrait

De son côté, Madame Royale, avec laquelle la reine s'était expliquée franchement de don Antonio Pimentelli et de la mission dont il était chargé, regagnait la Savoie, avec cette promesse formelle que, si le roi n'épousait pas l'infante, il épouserait la princesse Marguerite.

Quant au roi. il n'avait vu, dans tout cet événement, qu'une chose qui le réjouissait fort, c'est que son mariage

etait retarde, et qu'il pouvait se livrer en toute liberté, non seulement aux plaisirs que cet e epoque de l'année lui offrait, mais encore a son amour pour Marie de Mancint, qui allait toujours croissant

A son retour, justement le vieux Corne, le venait de donner son d-dupe, qui avait été joné par les comédiens de l'hôtel de Bourgogne, tandis que, sons la proje tion du duc d'Anjon. Mohere s'installait au Petit-Bourbon. D'un autre cote, deux hommes commençaient à percer aussi dans deux genres hien differents : c'etaient Jean de la Fontaine, qui arrivait de Château-Thierry, et Bossuet, qui arrivait de Metz. En outre, on parlait de deux jeunes gens qui donnalent des espérances et qui se nommaient, l'un, Racine, et l'au-tre, Boileau. Enfiu, les deux premières parties du roman de Chilic venagent de paraître et avagent un succes ironte. de Clelic venaient de paraître et avaient un succès prodi-

Pendant tout ce temps, don Antonic Pimentelli, caché dans le logis de Mazarin, préparait avec le ministre toutes les clauses du traité qui devait assurer la paix à l'Europe; les clauses du traite qui devait assirer la paix à l'Europe, car, à cette epoque déja, la France avait pris cette importance, qu'il n'y avait las de grands mouvements européens si elle ne s'y trouvait mèlee; mais, comme rien ne pouvait se terminer que par une conférence entre les ministres d'Espagne et de France, une eutrevue fut arrêtée entre le cardinal et don Louis de Haro.

Le rendez-vous fut pris snr la frontière des deux royaumes : on devait fixer ultérieurement de quel côté de la riviere ce serait sur la terre de France ou sur la terre d'Espa-

gne, que l'entrevne aurait lien.

Mais, avant toutes choses, Mazarın avait un grand devoir à accomplir. Depuis longtemps, ou l'accusait, et la reine elle-même, comme nous l'avons vu, n'était point exempte d'inquiétnde à ce snjet, de vouloir mettre sa nièce sur le trône de France. Peut-être la chose était-elle vraie, taut que de ministre n'avait calculé que le médiocre avantage qui devait revenir à la France d'une union avec la Savoie ou avec le Portugal; mais tout était bien changé depuis que le voyage de don Pimentelli avait donné un corps aux es pérances que nonrrissait le cardinal du côté de l'Espagne.

Anssi, an moment de partir pour les conférences, résolut-il d'attaquer vigoureusement cet amour que le roi, en toute circoustance, manifestait à Marie de Mancini et d'arracher du cœur des deux amants, sinon la passion, du moins l'espérance,

Ce n'était pas chose facile: l'empire qu'avait pris Marie ce n'etait pas chose facile: l'empire qu'avait pris Marie était d'autant plus grand, qu'elle ne le devait pas à sa beauté, mais à son intelligence toute supérieure. Louis était douc, en réa.ité, aussi amoureux de son esprit que de sa personne. On conçoit dès lors qu'il accueillit fort rudement son ministre lorsque celui-ci parla d'une séparation; mais le ministre ne se laissa point intimider et tint ferme. Louis XIV alors essaya de le séduire en lui offrant d'épouser sa nièce; mais cette offre fut sans succès.

Sure répondit le cardinal, si Votre Maiesié était ca-

 Sure, répondit le cardinal, si Votre Majesté était ca-pable d'une pareille faiblesse, j'aimerais mieux poignarder ma nièce de mes propres mains que de me prêter à un semblable mariage qui ne serait pas moins contraire à la diguité de la couronne que préjudiciable à la France; et, si Yotre Majeste persistait dans ce dessein, je lui déclare que je me mettrais dans un vaisseau avec mes nièces, et que je les emmènerais par delà les mers.

Il fallait résister ouvertement: le roi un instant y parut décidé; mais enfin les supplications du cardinal l'empor-tèrent sur les artifices de sa nièce. Le jour du départ des jeunes filles fut fixé au 22 juin. La veille au soir, le roi vint chez la reine, extrémement triste et tout à fait abat u. La reine alors, prenant un flambean qui était sur la table, passa avec lui dans le cabinet des bains. Tous deux y restèrent une heure, à pen près; puis le roi en sortit le pre-mier, les yeux tout rouges de larmes; la reine vint ensuite, affectéee elle-même, et, s'adressant à madame de Mot-

 Le roi me fait pitié, lui dit-elle: il est tendre et rai-sonnable tout ensemble; mais je viens de lui dire que je suis assurée qu'il me remerciera un jour du mal que je lui

Ce lendemain tant redonté arriva. L'heure des adieux à son tonr; la voiture qui devait emmener les trois sœurs attendait; Marie de Mancin; entra chez le roi et le trouva pleurant.

- Oh! sire, s'écria-t-elle, vous êtes roi! vous Ileurez, et

Mais Louis XIV ne répondit rien à cet appel énergique et coneis, et la jeune fille, sentant tout son espoir s'évanouir, s'éloigna avec orgueil, monta dans la voiture où l'attendaient ses deux sœurs. Hortense et Marie-Anne, et partit pour le Brouge, qui était le lieu choisi pour son exil.

Le roi la suivit, l'accompagnant à son carrosse, et resta la même place jusqu'à ce que le carrosse eu disparu , puis il rentra chez la reine et partit un instan- après pour Chan-

r, avec r v r redet 1 redet 1 e'd n a

I rlantoncer au ----

r le 1 u de la con-.

Le tiva a Saint-Jan le 1 1 tr se rendre dans le M dition a ce départ c'est re v erue eut donc lleu sins america e c'h se que de nouvelles lar-u fr uage, et le r i continua sa r - 1 - 1 - 7.

frint lingues; il y avait surtout un con ne s'en'endant pas cet ut la rence dé dans ses l'ens et dans ses homeurs, il s'r chaque vile qu'il ful it prendre qu'il rin avec sa finesse et su ena ite lithiennes, faid n Louis de lluro sur cles les questions où l'amaquant et, qu'qu'il se et plus conée; es après conféren es il prodrait sa sante, il tint s'en que t'un f'il n'el au r'ils grand avantage. e que t'ut fit regl au j'is grand avantage e. Fr e

C u re articles qui furent If I rrete t u. s it terrention aucune et ferm e' r l u e ... l'erletuelle l'égalité des pri-

La Frir e ar 200 ses c 200 des, du côté des Pays-Bas, Arr I III i Lillers Bethune, Lens, le comté 1 . 2 r n l'Artos, moins Aire et Saint-

F F it Grave nes, Bourbourg et Saint

l- le (nesn i

e. T. IV.'e Mantady, Dampvil-y e' W rvile

F . . Brg es et la Basse, mais on lui donr. P. lifevile et Avesne.

Est gue enfin, es lui cedait le Roussillon, P. r. ees

I. . Es en ocali encore a teus ses droits evenor the ett les autres pays acquis par le traité I r

La ra neote, restituait :

D. 1 s P y P s. Audenarde, Ypres, Dixmude, Furnes, M rv. Mr. G m n. Bergues et la Bassée

I b c in e de Beurgogne, Bletterans, Saint-Amour et Jux

En Pale Valero e et Mortara.

L. me, R. s la Trinité, Cadagnes, Toxen Sen-Treel la I et " Baga Ripol et le comté de Cerdagne.

a. IFA é de Condé, comme il avait témoigné sa les la conduite qu'il avait tenue depuis quelques an e com reparer le passé par une entière obéls-Tall the relation of the relat Fr and all rem en ses charges et dignités,

Il la étal e ceux mois peur ce licenciement

L'in le gag de colle union et de la bonne amitié qui levait à l'verir in r les deux royaumes était l'infante l'ar e Thère : fille alice du roi

I l x criz r aux di traité furent signés chacun sur l que min s re mals le contrat de mariage d'he le lor la 11s de Haro, pour faire à la r 20 c q 'rac'er c ez elle

d de curraver c'ez elle

d d' 1 ayables en trois termes.

m e (it en bonne et due forme à le file d' ur les succes fons de le pere à ri elle ni ses enfants ne pour
ra ri in d' le le sa Maje lé Catholl-

'the n c mi

11 (10 to 10 to 10

La r se'ait re tree a Toulouse pour y La r seguit retire a Toulouse four y attendre la In estregetations Le card nal Mazarin vint l'y rejoindre I ri I taué et fort souffrant, il avant possé tiols mois dans Libedes Foreign I it des Falsins e est a-dire dans un endroit malsain, tra-veille it des ou d'uze heures par jour, malgre la goutte t il cat atteint. Cela n'empêcha point qu'apres s'être rel se une semaine sculement, il ne partit avec le roi et i reine jeur aller passer I hiver en Prevence. On s'arrêta

En même temps que la cour partait de Teulouse, M. le Prince partait de liruxelles avec son nis, sa jemme et sa nile; à Coulommiers, il rencontra le duc et la duchesse de Longueville. Le duc de Longueville pr.t. alors les devants pour aller annoncer son arrivée à la cour, où était le prince de Couti. En apprenant que son frère etait a Lambesc, le prince de Conti, accompagné du maréchal de Gram-mont, alla le chercher, et le ramena au roi et à la reine, auxquels le cardinal présenta l'Illustre rebelle, et sans qu'il y eut aucun temoin de l'entrevue. Mademoiselle vonlait rester ; mais la reine lui dit

Ma mece, allez-vous-en faire un tour au logis; M. le Prince m'a fait demander qu'il n'y eut personne a notre première entrevue.

Mademoiselle se retira, et fit faire des compliments à M. le Prince en lui témoignant l'impatience qu'elle avait de le voir. Mais il lui fit répondre qu'il n'osait venir chez elle qu'après avor été chez le duc d'Anjou : ce qui fit qu'elle n'eut sa visite que le lendemain M. le Prince était d'ailleurs à la cour comme s'il n'en fût jamais sorti, et le roi lul jariait famillèrement de tout ce qu'il avait fau, tant en France qu'en Flandre, et cela avec autant d'agrément que si les choses s'étaient toutes passées pour son service.

Les dames seules trouvèrent qu'un grand changement s'était opéré dans M. le Prince, et, comme les dames de cette époque surtout étaient fort curieuses, il failut leur donner une raison : M le Prince leur d'i que le sang que lui avait tiré outnaud, dans sa dernière maladre, l'avait si fort affaibli, qu'il ne s'en pouvait remettre.

Il fallut qu'elles se contentassent de cette excuse.

Quelques jours après re retour du prince, on appril la inert de coston, trépassé à Blols, le 2 février 1600, dans ca cinquante deuxième année, après une courte maladie. N'us avons essayé de tracer avec verite le caractère de Mensieur e nous l'avons sund dans toutes es tentatives de rébellien et dats toutes les faiblesses qui en furent la suite. Teut ce qui cut confiance en lui souffiit par lul et pour lui les uns l'evil, les autres la ures pour la mort. Un peur lui : les uns l'exil, les autres la prisen ou la mort. Un jour, il tendit la main au prince de Guémente qui, dans une fête pul ique était monté sur des gradus.

- Monseigneur, lui dit le prince, je vous r mercie d'autant plus que je su s le premier de vos amis que vous ayez aidé a descendre d'un échafaud.

Gaston d'Orléans était très fier et ne se découvrait que devant les dames. Un jour, étant encore enfant, il fil jeter dans le canal de Fontalnebleau un gentilhomme qui, disaltil, lul avait manqué de respect. Mais la reine mère, Marle de Médicis, le força de demander pardon à ce gentilhomme, en le menaçant du fouet.

Monsieur se plaignait toujours du défaut de son éducation, et disait que cela lui venait de ce qu'on ne lui avait donné pour gouverneurs qu'un Turc et un Corse. Le Turc était M de Bréves, qui était resté si longtemps à Constantinople, qu'il en était devenu tout mahométan; le Corse était M d'Ornano, petit-fils de San-Piétro, qui lua, à Marseille, sa femme Vanina d'Ornano.

Un jour, à son lever, auquel assistatent bon nombre de courtisans, une montre de grand prix disparut. Il s'en plaignit et quelqu un s'écria :

- Il faut fermer les portes et fouiller toul le monde.

— Au contraire, dit le prince, et, comme je ne veux pas connaître le voleur, sortez tous, car la montre est à carif-lon, et, si elle venait à sonner, elle dénoncerait celui qui L'a tirise

Monsieur, dans su jeunesse, avait fort almé une fille de Tours qu'on appelait Louison, et lui avait fait de grands cadeaux; mais, un jour, le rol Louis XIII apprit que la demoiselle partageait ses faveurs entre son frère et un gentilhomme breton, faverl du prince et nommé René de l lispine A peine maître de cette méchante nouvelle, le roi, I lispine A peine maltre de cette méchante nouvelle, le rot, selou son habitude la communiqua à celui à qui elle pouvait être le plus désagréable Monsieur, qui jusque là ne s'était douté de rien, quoiqu'il fût honnétement soupçonceux, courait cler la belle et lui fit tout confesser. Mors, il revint au roi et lui demanda consell sur cette affaire. Le qui a cett ejeque était amoureux et jal ux de madeir de d'Hautefort la conseilla de faire tier son rival.

Content of out tell, if a rait bon diavoir sur ce of int Paye du card nal.

Rehile qui naimai pas que les e gneurs s'accoutu-

massent à faire assassiner les gens, heureus ment pour René de l'Espine, ne fut point de l'avis du roi. Mais on ne pent pas fuir sa destinée : exilé de France, le gentilliomme se retira en Hollande, on il devint l'amant de la princesse Louise de Bohême. Les Louise portaient malheur au pauvre René de l'Espine. Le plus jeune des frères de la princesse, qu'on appelait Philippe, et qui depuis fnt the à la bataille de Rethel, soudoya huit ou dix Anglais pour l'attaquer au moment où il sortirait de chez l'ambassadeur de France ceux-el, malgré sa résistance, le percèrent de tant de conps. dit Tallemant des Réaux, que les épées se rencontraient dans son corps.

Gaston avait en de cette Louison ce qu'il avait tonte sa vie inutilement désiré obtenir de ses deux femmes légitimes, c'est-à-dire un fils qui vécut; mais, comme il avait, à canse de l'Espine, des doutes sur sa naissance, il ne le voulnt jamais reconnaître. Sa mère, de chagrin, se mit en religion aux filles de la Visitation de Tours, dounant à ses amies tout ce qu'elle avait de fortune, soit personnelle, soit venant de Monsieur, ne laissant à ce fils que vingt mille livres, du revenu desquelles on devait l'entretenis insau'à ce qu'il du revenu desquelles on devait l'entretenir jnsqu'à ce qu'il fut reconnu ou en état de s'aller faire tner à la guerre. En effet, il entra au service des Espagnols sous le nom de comte de Charny, fut fait général des armées de la côte de Grenade en 1684, puis gouvernenr d'Oran, et mourut en 1692, laissant à son tour un fils naturel qui, comme lui, fut appelé Louis.

On se rappelle que, veuf en premières noces de mademoiselle de Guise, Gaston épousa secrètement en exil la princesse Marguerite de Lorraine. C'était non seulement contre l'aven du roi, mais encore contre les désirs de la famille de la princesse, de sorte qu'il l'enleva nuitamment de Nancy, déguisée en page, et suivant une volture un flambeau à la main. Or, il arriva que la princesse, un pen empêchée de ce costume et assez inexpérimentée dans son nouvel office, tenait son flambeau de travers ; ce que voyant M. de Beauvau, qui marchaît derrière elle, il lui donna un

coup de pied au derrière.

- En vérité, il faut que ce drôle soit ivre! voyez comme

il marche et comme il porte son flambeau. Il ne revit jamais depuis Madame sans que celle-ci lui rappelat son admonestation et sans qu'il lui en fit ses

Cette lenne princesse n'avait pas l'esprit fore subtil; aussi, lorsque, après la mort de Richelien. Gaston rentra en France avec elle, et qu'on les remaria à Mendon, elle fondit en larmes, croyant avoir été en péché mortel jusque-Ponr la consoler Monsieur dit alors à son maître d'hôtel, nommé Saint-Rémy

- Saviez-vous que je fusse marié avec la princesse de Lorraine a

- Non, lit celui-ci ; je savais bien que vous conchiez toutes les units avec elle, mais je ne savais point que vous

l'eussiez épousée.

En commençant à vieillir, elle devint malingre et tout hébétée. Elle avait alors contracté une singulière habitude ; c'était, dès que le maître d'hôtel apparaissait, sa baguette à la main, pour annoncer que le diner était servi, de faire une de ces sorties pressées qui ont tant fait rire depnis dans le Malade imaginaire. Un jour qu'elle s'apprêtait à opérer une de ces fingues, en présence du prince, Saint-Rémy s'arrêta gravement et se mit à examiner avec soin sa bagnette.

- Que faites-vous donc là, Saint-Rémy? demanda Gaston. — Monseignenr, répondit celui-ci, je cherche si mon bâton est de rhubarbe ou de séné ; car, aussitôt qu'il paraît

devant Madame, il la purge.

La mort de Caston d'Orléans fit non seulement peu de bruit, mais encore peu de sensation ; il ne fut point regretté de sa fille, avec laquelle il était en procès; il ne fut point regretté du roi son neven, qui, depuis qu'il avait l'àge de raison, voyait en lui un ennemi; il ne fut point regretté de ses amis, qui avaient tous quelque trahison à lui reprocher.

D'ailleurs, tons les regards comme tontes les espérances étaient tournés vers le grand événement qui devait être la suite du traité que venaient de signer Mazarin et don

Louis de Haro.

La Fronde finissait comme les pièces de Molière, qui commençaient à être fort en vogue à cette époque, par un mariage. C'est qu'aussi la Fronde n'était guère autre chose qu'une tragi-comédie.

Ce qui passa aussi sans commentaires, quoique, quement, ce fut un fait de grave importance, c'est la soumission de M. le Prince. En lui vivait le dernier type de ces grands seigneurs factieux et turbulents du moyen âge. Le triomphe de Louis XIV sur lui fut le triomphe de la monarchie sur la féodalité. Ce n'étaient point deux hommes qui avaient êté en face l'un de l'autre, c'étaient deux principes : l'un des denx était détruit à tout jamais.

XXXIV

MARIAGE DE LOUIS XIV. - PORTRAIT DE LA JUUNE REINE, - RETOUR DE LA FAMILLE ROYALE A PARIS. - RÉTABLISSEMENT DE LA ROYAUTÉ EN ANGLETERRE. - MALADIE DE MAZARIN. - DÉCLARATION DES MÉ-DECINS. — REGRETS DU CARDINAL. — GÉNÉROSITÉ EXTRAORDINAIRE DU MORIBOND. - RAILLERIE DE BAUTRU. - DERNIERS MOMENTS DE MAZARIN. - LE CARDINAL ET LE THÉATIN. - LA RESTITUTION POUR RIRE. - UNE DETTE DE JEU. - MORT DE MAZARIN. - SON TESTAMENT. - JUGEMENT SUR CE MINISTRE. SON AMBITION. - SON AVARICE. - SON ÉLOGE.

Le 3 juin 1660, don Louis de Haro épousa, au nom du roi Louis XIV, l'évêque de Fréjus lui servant de témoin, l'infante Marie-Thérèse, fille du roi d'Espagne Philippe IV, dans l'église de Fontarabie.

Le roi allait avoir vingt-deux ans. Sa femme avait, à

quelques mois près, le même âge.

Le lendemain, la reine mère, le roi d'Espagne et l'infante reine se rendirent à l'île de la Conférence. On avait, pour cette occasion, orné à grands frais le pavillon qui avait servi aux réunions du cardinal Mazarin et de don Louis de Haro.

La reine arriva la première : elle était seule avec Mon-sieur, et mesdames de Flex et de Noailles, l'étiquette ne permettant pas an jeune roi de voir l'infante avant le mo-

ment fixé.

L'entrevue entre le frère et la sœur fut grave et digne. Anne d'Autriche voulut embrasser le roi d'Espagne; mals celui-ci rejeta tellement sa tête en arrière, que, quelque effort que fit la reine, elle ne la put atteindre : il y avait cependant un peu plus de quarante-cinq ans qu'ils ne s'étaient vus.

Don Louis apporta une chaise au roi son maître; madame de Flex en apporta une à la reine. On plaça les deux chaises au milien de la ligne qu'on avait tracée sur le parquet du pavillon et qui indiquait la séparation des deux royaumes : l'infante s'assit sur deux coussins près de son père.

Après quelques instants de causerie dont le snjet fut la guerre, le cardinal Mazarin interrompit Leurs Majestés pour leur dire qu'il y avait à la porte un inconnu qui désirerait fort que la porte au lieu d'être fermée, fût entr'ouverte. Anne d'Autriche sourit et demanda à son frère s'il permettait qu'en faveur de cet inconnu cette légère infraction aux lois de l'étiquette fut risquée. Le roi fit gravement signe de la tête qu'il y consentait. Aussitôt les deux ministres allèrent ouvrir la porte.

En dehors et à quelques pas était un jeune, élégant et beau gentilhomme, qui dépassait de la tête les deux mi-nistres et qui, s'il regarda avec curiosité les personnes du pavillon, ne fut point regardé avec moins de curiosité par elles, et surtout par la jeune reine; celle-ci rougit fort lorsque son père, se penchant à l'oreille d'Anne d'Antriche,

lui dit à demi-voix :

- Lindo yerno (un beau gendre) !

- Sire, dit la reine mère, me permettez-vous de demander à ma nièce ce qu'elle pense de cet inconnn?

— Il n'est pas encore temps, répondit le roi.

- Et quand le temps sera-t-il venu? insista Anne d'Autriche. - Quand elle sera sortie de ce pavillon.

Cependant le duc d'Anjou se penchait aussi, de son côté à l'oreille de la jenne reine.

- Quel est votre avis, lui demanda-t-ll, snr cette porte que vons regardez?

- Mais, répondit-elle en souriant, mon avis est qu'elle me parait fort belle et fort bonne à voir.

En ce moment, Lonis, qui avait vu ce qu'il voulait, se retira et alla se poster au bord de la rivière pour assister à l'embarquement de l'infante.

Eh bien, lui demanda M. de Turenne, Votre Majesté

est-elle satisfaite?

— Antant que possible, dit le roi : d'abord, l'affreuse coif-fure et l'habit de l'infante m'ont surpris ; mais, en la regar-dant avec attention, je l'ai trouvée fort belle, et je crois qu'il me sera facile de l'aimer.

γ_{γ,1}, γ_{γ,1} V *1 c tilliuts saiches viet ling paratem it

An east of the latest particular and the lat

A g de a rivière sui 4 q t sa felime ne rve usq tdejis-r

lr eftime de l'inde u inda a sa cu en a resse l ix . , li thie er uvel u

1 .. sir ut jiti dii sejieme

u pl l vi v V ti e i re de reine

u u r S -feits tellez pour ve s als VAL recentiale grince i s v nacjes r ~ e is aux deux nugus's CE L gu ville qui vint er ve n ri 1 1 1 leiu erfin le duc de Li elea de itlarive du roi et procurs I minages be la, Vi - ou lon attendit l'entre u e a la los douz eure anniver-

1 t | 1 dad ces frefaratifs de V che. s se acut ac mid s er An-c t i 'l i septembre i''s e' le a San dan-d laiz le - cu fils de Challes Ist 1 Correction prince de Galles que de Tados selle et é qui tais on sur la correction de la c

. I I M zaim, m uvi se depu s r e ur De bise jar bs . V tjrove Sbore, les i=1 i e dini din uni Un jeur re Lase ham) can mamen cu pa-re ts l sull laduchever

The Mark

4 UVII U ES

me (' v yez 's jan le~ qu. ont jerdu e (l) at tall. I (u) e

Fig. 1 n.h.s. of the classes, qual monitrate for the classes of th r oct et d verser quelques larm s e deflerable eta – Cre da Briebne.

rial quon avent ramene I to che, eut un naveile attique
l q et qual avait fis lui avalent
l cu la neve des convulsons,
l de ces mom n's le rol vint I to I to

to vis cemandez censel h un THE RESERVE

rell by I. Ovice our I nen voulut

or al I ur up the filter II faisa t

i or I til d r full og et vert r 1 for r 1001 a plat tal pe nt of the first the first the first that the first of the fi I probal. et dvi,

l f r l card oal ll quitta a lle e trulf of luterij, r f troudlin slaver et f and imprison y qu' le vueit en let

() () () () Grant n medt i l Beile u a ! 1

C I labor 12.

Il spela cuze de ses confreres et, la, ent heu la constilla of qu in a nonimee la consultation des douze méde-cus et à la suite de laque le cuenaud alla trouver le car-

H ne faut pas, monse gneur tlatter Votre Emmence; nos teme les peuvent prolonger vos jours, mais ils ne peuund guerir la cause du mal, et vous mourrez certainement de cette maladie, mais ce no sera point encore de sitot, preparez vous donc a ce terrible passage. J'ai cru devoir jurier ir inchement a votre Emmence, si mes confréres vois parlett autrement, ils vous trompent; mals, mol, juit cru devoir vous dire la verité.

Le cardinal reçui cet aire avec beau oup plus de calme quen naman pu sy attendro; seulement, regardant son

quenaud lui dit-il junsque vous étes en train de me dire la verne, dites la mol jusqu'au bout; combien de jours al-je encore a vivre"

leux mois au moins, repondit Guénaud. Cela suffit dit le cardinal Adieu! Venez me voir sou-ir je vous suis obligé au ant que peut l'être un ant, profitez du peu de temps qui me reste pour avancer votre fertune, comme de mon côté, je vais mettre a profit vos avis salutaires. Adieu encore un comp! songez a ce que je puls faire pour voire service

Cela dit, il s'enferma dans son cabinet et commença de se preparer a la mort

Cependant cette resignation apparente disparaissait de temps en temps, et la peau du héros re recouvrait pas si bien le incribond que l'oreille de l'homme ne passat.

Un jour, Brienne, son secretaire, fils de Loménie de Brienne dont il avait taut en à se louer lors de son avênemeut au ministère, e ait dans une gulerie où Mazurin avait fait placer ses plus beaux tableaux, ses plus belles statues et ses plus beaux vases; il entendit nu bruit de panitoulles trainantes accompagné d'une respiration étouffec, et se doutant que c'était le malade il se cacha derrière une magrafique tapis-erie execu ce sur les dessins de Jules Romain et qui avait aj partenu au marechal de Saint-Andre.

Fi effer, c'etait le cardinal lui-meme; le malade entra, Il se croyait seul, et, se trainant avec penie d'une chaise à

- 11 f. ut qui ter c. la. disait il ' et encore cela ' e cela! et cela! Que j'ai eu de peine, mon bleu! a aquérir ces cheses qu'il faut que je quitte aujourd hui! car, hélas! je re les reverrar plus où je vals

Cetto plainte d'un homme qui avait éte si puissant et sl envie attendrit Brienne, il poussa un scupir, Mazarin l'en-

— Qui es la ? s'é ria t il, qui est la ? — C es moi monseigneur, dit Brienne : l'attendats le moment de parler à Votre Eunneir e d'une lettre fort impertan e que je viens de recevoir

Approchez, Brienne approchez, dit le caidinal, et donnez-moi la main, car je suis luen faible; mais ne me parlez point d'affaires, je vous prie : je ne suis plus en etat de l's entendre, adressez vous au roi et faites ce qu'il vous dira ; quant a moi, j'ai bien autre chose en tête maiu-

Puis, revenant a sa pensée :

- Voyez-vous mon aml, ce beau table iu du Correge, continua-til, et cucore cette Venus du Titien et cet in-imparable Deluge d'Antoine Carrache en bien, mon aun il faut quitter tout cela! On! mes tableaux mes chers tableaux que j'aime tant et qui m'ort tant coûte!

Oh! monseigneur, lui dit Brienne, vous vous exigé-liez voire position, et vous etes certainement moins mal que vous ne le pensez.

- Neu, Briette, nou, je suis bien mal; d'ailleurs, pourquoi destrerais-je vivre, quand tout le monde déstre ma mort?

Monseigneur se trompe, nous ne sommes plus au temps des passions : c'était ben dans la Fronde, mais, aujourd'hut personne ne fait plus de pareils so maits.

Personne? Mazarin essiya de sourire.) Vous savez laer cependant qu'il y a un boname qui la s'uhaite, cette mort: mais n'en parlons plus, il faut mourir, et plutôt aujourd l'ur que demain . Ah! il la souhaite, ma mort, va de le sals :

Finerius n'insista point, il comprenant que le ministre viulant parler du rol, qu'on savait avoir hâte de gonver-ner, d'actient. Mazarin regagna son caldnet et lit signe à un secretaire de le laisser seul

conditions fours apres une chose arriva, qui fut un sujet de onnement pour sont le monde et qui fit croire aux plu n'erédule que le cardirel était blen convair u de sa for prochaine. Son Emmence appela aupres d'elle Mousleur, frere du 101, et de la main a la main, lui fit cadeau de 11 qu'inté mille ecus.

La joie de Son Altesse royale, qui, grâce à l'avarice du premier ministre, n'avait jamuis posséde trois mille livres a la fois, ne saurait trouver d'expression dans notre langue; jeune homme sauta au cou du cardinal, l'embra-sa definsion, et sortit tout courant.

Ah! dit en soupirant Mazarin, je voudrals qu'il m'en contat quatre millions et avoir encore le cœur assez jeune

pour eprouver une joie pareille.

Cependant il allait toujours s'affaihlissant. Guénaud, qu'il n'avait plus deux mois à vivre, lui ron-geart incessamment le cœur : dans sa veille, il y pensait : dans son sommeil, il en revait. Un jour que Brienne entrait dans son appartement à pas comptés et suspendus, parce que Bernoum, le valet de chambre du cardinal, l'avait prévenu que Son Eminence sommeillait devant le feu, assis dans son fauteuil, le jeune homme le vit, quoique endormi, dans une surprenante agitation; son corps, par son propre poids, roulait tantôt en avant, tantôt en arrière; sa tête allait du dossier de sa chaise à ses genoux; il se jetait à droite et à gauche sans interruption, et, pendant cinq minutes que Brienne le considéra ainsi, le balancier de la pendule n'allait pas plus vite que son corps; on eut dit qu'un démon l'agitait; il parlait, mais ses paroles, sourdes étounées et sombres, étaient inintelligibles; on sentait que la vie physique luttait en lui contre la menace d'une dissolution prochaine. Brienne ent peur que le cardinal ne tombât dans le feu : il appela Bernouin. Le valet de chambre accourut et secoua vivement le malade.

- Qu'y a-t-il? qu'y a-t-il? s'écria celui-ci en se réveil-

lant. Guénaud l'a dit!

- Au diable soit Guénaud et son dire! s'écria Bernouin; répéterez-vous donc toujours la même chose, monseigneur?

- Oui, Bernouin, oui, reprit le cardinal, oui, il faut mourir, je ne saurais en réchapper ; Guénaud l'a dit ! Guénaud la dit!

C'etaient ces paroles terribles que le cardinal répétait en dormant et que Brienne n'avait pas pu entendre.

 Monseigneur, dit Bernouin essayant de distraire le cardmal de l'incessante pensée qui le torturait, M. de Brienne est là

M. de Brienne? dit-il. Faites-le avancer.

Brienne s'avança et lui baisa la main.

- Al : mon ami, dit Mazarin, je me meurs! je me meurs! - Sans doute, répondit Brienne; mais c'est vous qui vous tuez : ne vous affligez donc plus par ces cruels discours qui font plus de mal à Votre Eminence que son mal

— Il est vrai, mon pauvre Brienne, il est vrai; mais Guénaud l'a dit, et Guénaud sait bien son métier!

Sept on huit jours avant sa mort, un caprice singulier passa par l'esprit du cardinal : il fit faire sa barbe, relever sa moustache et couvrir ses joues de l·lanc et de rouge, de sorte que de sa vie il n'avait été si frais ni si vermeil. Alors, il monta dans sa chaise à porteurs, qui était ouverte par devant, et alla faire un tour dans le jardin, malgré le froid qu'il faisait ; car ce que nous racontons se passait au commencement de mars. Aussi l'étonnement fut-il grand; chacun croyait rêver en voyant passer le cardinal dans cet équipage, rajeuni tout à coup comme Eson.

M. de Condé le vit et dit en le voyant :

- Fourbe il a vécu, fourbe il veut mourir.

Le comte de Nogent-Bautru, ce vieux bouffon de la reine que nous verrons hientôt disparaître de cette cour, où il avait joue les Gautier-Garguille, comme Mazarin y avait joné les Pantalons, le rencontra et, s'approchant de lui :

- Oh! s'écria-t-il, comme s'il était dupe de la mascarade, oh! comme l'air est bon à Votre Eminence! il a fait un grand changement en vous ; Votre Eminence le devrait prendre plus souvent.

Ces mots allèrent au cœur du mourant qui comprit la raillerie.

Rentrons, dit-il à ses porteurs, rentrons, je me sens

Cela se voit, reprit l'implacable bouffon, car Votre Eminence est bien rouge.

Le cardinal se laissa tomber sur son oreiller et on l'em-

Sur les marches du palais se trouvait par hasard l'ambassadeur d'Espagne, le comte de Fuensaldagne ; la litière passa devant lui; un instant il arrêta ses yeux sur le moribond; puis, avec une gravité toute castillane:

Ce seigneur, dit-il à ceux qui l'accompagnaient, me représente assez bien feu M. le cardinal Mazarin.

En effet, l'ambassadeur ne se trompait que de quelques

Néanmoins. Mazarin se reprit encore à la vie. Le jeu, qui avait été chez lui la passion dominante, survécut à

toutes les autres; ne pouvant ples ouer lui-même, il falsait joner autour de sou lit; no pouvant plus tenir les cartes, il les faisait tenir pour lui.

on joua ainsi jusqu'au momen ou le nonce du pape, instruit que le cardinal avait reçu le viatique, vint lui ronferer l'indulgence. Un instant avant que le représentant de Sa sainteté entrat, le commandeur de Souvre tenait son jeu; il fit un beau coup et s'empressa d'en avertir Son Emmence.

- Ah! commandeur, dit le cardinal, vons avez beau faire, je perds plus dans mon lit que vous ne gagnez pour moi à table.

— Bon bon! do le commandeur, que dit là Votre Emi-nence? Il faut ne point avoir de ces pensées-là, et enterrer la synagogue avec honneur.

Soit, dit le cardinal; mais ce sera vous autres, mes amis, qui l'enterrerez; moi, je payerai les frais de la pompe funèbre

En ce moment, le nonce entra. A sa vue, les cartes disparurent, et l'on ne joua plus davantage près du lit du moribond.

Le soir, on annonça au cardinal qu'une comète venait de

paraitre. - llélas! dit-il, la cométe, en verité, me fait trop d'hon-

Ce nonce du pape était M. Piccolomini ; il donna au cardinal l'indulgence plénière in articulo mortis, parlant fort chrétiennement et employant la langue latine.

Le cardinal répondit en italien :

- Je vous prie, monsieur, de mander à Sa Saintefé que je meurs son serviteur et lui suis tres obligé de l'indul-gence qu'elle m'accorde et dont je sens avoir grand besoin; recommandez-moi à ses saintes prières.

Et il ajouta tout bas quelques mots que personne n'entendit.

Alors, on lui administra l'extrême-onction.

A partir de ce moment, les courtisans furent exclus de la chambre du mourant, que gardait le curé de Saint-Ni-colas-des-Champs. La porte resta ouverte seulement au roi, a la reine et à M. de Colbert.

Le roi vint le voir et demanda ses derniers conseils,

- Sire, répondit Mazarin, sachez vous respecter vons-mème et l'on vous respectera; n'ayez jamais de premier ministre, et employez M. de Colbert dans tontes les choses on vous aurez besoin d'un homme intelligent et dévoué.

Avant sa mort, il résolut d'établir les deux nièces qui lui restaient: l'une, celle que le roi avait aimée, c'est-à-dire Marie de Mancini, fut fiancée à don Lorenzo Colonna, connétable de Naples; l'autre Horteuse Mancini, au fils du maréchal de la Meilleraie, qui qutta son nom pour pren-dre celui de duc de Mazarin. Cette dernière, que son oncle avait toujours laissée dans un état voisin de la misère. raconte elle-même la sensation de bonheur qu'elle épronva lorsque, son mariage arrêté, son oncle l'invita à passer dans le cabinet où était son trousseau er, en outre, une corbeille contenant dix mille pistoles en or, c'est-à-dire plus de cent mille livres. Elle appela aussitôt son frère et sa sœur et les mit à même du trésor. Chacun en fourra dans ses poches autant qu'elles en ponvaient contenir; puis, comme au fond de la corbeille, il restait quelque trois cents louis en curreit les facciones et le leurs en curreit les facciones et les facciones et le leurs en curreit le leurs en curreit les facciones et le leurs en controller en curreit le leurs en curr cents louis, on ouvrit les fenêtres et on les jeta à poignée dans la cour de l'hôtel Mazarin pour faire battre un monde de laquais qui se trouvait là, en leur criant

Crepa adesso! crepa! (Qu'il crève, maintenant! qu'il

Le cardinal connut cette prodigalité et peut-être aussi cette ingratitude sur son lit de mort de Vincenues, et en gémit profondément; car, dans ce moment-la même, il était atteint d'une angoisse presque aussi cruelle que celle de la mort. Voici de quoi il s'agissait :

Mazarin avait des remords d'être si riche.

Le cardinal de Richelieu, homme de haute maison et de grande race, avait compris qu'il avait droit à une fortune princière; Mazarin fils de pécheur, homme de rien, par-venu, étonné lui-même de sa fortune, se trouva effrayé d'avoir, au moment de sa mort, plus de quarante millions à léguer à sa famille.

Il est vrai que son confesseur, hou théatin, effrayé du chiffre de cette fortune, que Mazarin, dans sa confession, avait avoué comme un pêché, lui avait répondu tout net:

— Monseigneur, vous serez damné, si vous ne restituez

le bien mal acquis.

- Hélas! avait répondu Mazarin, je ne tiens rien, mon père, que des bontés du roi.

 Soit, dit le théatin, qui ne se laissait pas duper par les mots, et qui ne transigeait pas avec sa conscience; mais il faut distinguer ce que le roi vous a donné de ce que yous vous êtes donné vous-même.

n, a call fan die

v r e u . s

trouvera

r.l.r.....l er ature du car-e l tie herement red ni

the transport of the tr e s ens, laquelle, dans sa gé-s ens, laquelle, dans sa gé-le manquerait pas d'annuler s r n l t plut au cardinal, et, le 3 mars, Or, trols jours s'étaient écoulés.

Clibert tout joyeux, rapporta au cardital ue e rel avait refusée, autorisant le mourant e t us ses loeis comme il l'enterdrait.

t er, men père, s'écria le cardinal en montrant n rigide e nfesseur la donntion refisée, maintenant s s resse :-il encore quelque motif de ne point me donr lai \lution ?

Le 1 n theatin n'en avait plus aucun aussi la lul donna-

Le cardinal alors tira de dessous son chevet son testam t tout fait et le rem t. Collect.

En ce m ment, n gr ta a la j rte. Comme la porte tait défendue. Bern uin al a c. o ner le visiteur.

qui é'ait ce' d'ma da Mazarin au valet de chambre

- qui était ce da ma da Mazarin au valet de chambre lersque celui-el revuit turnoum, le president de la chambre du l's M de Tut f, je lui ai dit que Votre Fm + er 'o p'int visible 'r' rai le merlond, qu'as-tu fait là, Berli m vit d'largeat, peu'-être me le venait-il r'r riple vi' rai le!

r' er t aires M, de Tubeuf et le ramena.

r' i n' rumes M, de Tubeuf et le ramena luit, r'r le le right du j'r lui, sur le fameux coup dont le Suvié avait, en se rappelle, félicité le

Ce i f u a u l harmant a l'honnète joueur qui the defidite ses engagements, prit la somme mula entain de pistoles et demanda sa cassa a x ple reries, on la lul apporta, ll serra la somme

i cur mjar' ment, puls se mit a examiner, les uns ir. autr tous ses joyaux

th' dit burdinal en se livrant à cet exercise, qui cur i la r fav ri; ah! monsieur Tubeuf, vous êtes un beau j neur

Tul enf s' nelina

Je donne a madame Tubeuf, continua Mazarin, je donne a madame Tubeul..

Le président des comptes crut que Mazarin, en souvenir de tout l'argent qu'il lui avait gagné, allait donner quel-que beau diamant, et regarda le cardinal en souriant, mme pur aller les paroles à sortir de sa bouche.

- e donne madame Tubeuf. . continua Mazarin, Enfin, dites a malame Tubeuf, que je lui donne le bonjour. Lt il referma la ca ette, qu'il remit à Bernouin.

Quant a M Tubeuf, il se retira avec la honte d'avoir eru un instant que Mazarin pouvait donner quelque chose.

Les journées de lendemain et du suriendemain se passè-rent dans des alternatives de bien et de mal, mais le bien lait toujour dim nuant et le mal toujours augmentant. Le 7 au wir, la reine vint pour le voir; mais le malade uffrant, que Colbert, qui veillait dans le couloir,

l r ne qu'il était probable qu'il ne passeralt pas la l' c duit il se trompait : il passa non seulement in er ore la journée du lendemain sans . C vr i que, le soir, il entra dans une agonie TIT A

r ' c paye on tribut. t le ciré de Stint-Nicolas-des-Champs,

le r réjendit le cardinal, je souffre r [f f f l f al

I . n concaugmentant, l se tâta le F . or . dou'e il lui paral ait

I que jul en ore lorg-In St.

ı m - u p u dans son llt

lird xhure? End () a ouplr et dit Ah! Sainte Vierge, ayer pitié de moi, et recever mon

Puis il expira entre deux et trois heures du matin, le 9 mars de l'année 1661, dans la cinquaute-deuxième année de sa vie ayant vecu dix s pt mois sculement de plus que le cardinal de Richelieu, et après avoir, comme lui, exercé

C'était le jour des ides de mars, fatal aux Jules, dit Priolo dans son histoire. Jules Cesar ayant été tué à Rome, et le cardinal de Mazarin etant mort à Vincennes, le même jour, à seize siècles de distance l'un de l'autre.

Le roi, en sevelllant, appela sa nourrice, qui couchait toujours dans sa chambre, et lui fit signe de l'œil pour qu'elle allat voir comment se trouvait le cardinal. La nourrice obeit et revint en disant que le cardinal était mort.

Aussitöt, Louis XIV se leva, et, appelant Le Tellier, Fou-

quet e Lyonne, il leur dit;

Messieurs, je vous al fait venlr pour vous avertir que, usqu'a présent, j'ai bien vouln laisser gouverner mes affaires par feu M. le cardinal, mais qu'à partir d'aujourd hui j'entends les gouverner moi-même. Vous m'aiderez de vos avis, quand je vous les demanderal.

Puis il congèdia le consell, alla trouver la reine mère dina avec elle et partit aussitöt pour Paris dans un ear-

rosse fermé.

La relne mère fut portée en chaise; le marquis de Beaufort, son premier écuyer, et Nogent-Bautru, son bouffon, marchèrent constamment à pied chacun à une portière, et égayèrent incessamment le petit voyage par leurs plai-

La fortune que laissait le cardinal était immense : il disposalt par son testament de cinquante millions, et il défendalt sur toutes choses, dans ce testament, que l'on fit l'inventaire de ses effets; il craignait que le peuple, qui l'avait tant haï, ne fût scandalisé de pareilles richesses.

Son principal légataire était d'abord Armand-Charles de Laporte, marquis de la Meilleraie, duc de Rethelois-Maza-rin, auquel Il laissa tout ce qui resterait de ses biens après l'acquittement des legs particulters, disposition dont le légataire lui même ne put jamais counaitre l'étendue à cause de l'interdiction à lui faite de dresser inventaire. Cette fortune était royale, et, approximativement, devait monter de trente-cinq à quarante millions.

Tous les autres parents eurent part à ces libéralités posthumes.

La princesse de Conti, sa nièce, reçut deux cent mille

La princesse de Modène, la princesse de Vendôme, la comtesse de Soissons et la connétable Colonna, chacune une somme égale a la princesse de Conti.

Son neveu Mancini eut le duché de Nevers, mille livres d'argent comptant, des rentes sur Brouage, la mottié de ses meubles avec tous ses biens de Rome.

Le marèchal de Grammont, cent mille livres.

Madame Martinozzi, sa sœur, dix-huit mille livres de pension vlagère.

Les legs spéclaux étalent ceux-cl :

Au roi deux cabinets de pièces de rapport qui n'étaient pas encore achevés.

A la relue mère, un diamant estimé un million.

A la jeune relne, un bouquet de diamants.

A Monsieur, frère du rol, soixante marcs d'or, une ten-ture de tapisserie et trente émeraudes.

A don Louis de Haro, ministre d'Espagne, un très beau tableau du Titien, représentant Flore.

Au comte de Fuensaldagne, une grosse horloge à boite

A Sa Sainteté, six cent mille livres destinées à faire la guerre aux Turcs.

Aux pauvres, six mille lrancs. Enlin, a la couronne, dix-hult gros diamants, qui de-vralent être appelés les Mazarins.

C'était un dernier effort pour élever son nom à la hauteur des autres grands noms donnés à certains diamants, lègués ou achetés par les rois. En effet, les dix-huit Maza-rins, prirent place près des cinq Médicis, des quatre Valois, des selze Bourbons, des deux Navarres, du Richelleu et du Saucy.

te n'est pas la scule chose à taquelle le cardinal eat denté son nom propéture le souvenir de son passage en monde était le plus ardent de ses voeux. Outre ses distributions et la litter le qui, comme nous l'avons dit, s'appela le duc de si z ran, au palai qu'il avait fait hair et qui s'appela le p l' lo zuili ; an jou qu'il avait inventé et qu'i s'appelalt le l' Mozaiti , culm aux pates à la mozarine

Comme on a pu le voir, si l'on a suivi avec quelque attention cette histoire, l'ambition et l'avarice étaient les passions dominantes du cardinal. Pour satisfaire son ambition, il trahit la France; pour satisfaire son avarice, il la ruina, et cependant, malgré ces deux reproches mérités, nul ministre étranger, ni même national, ne fit pour un pays ce que Mazariu fit pour sa patrie d'adoption.

Nous disons qu'il trahit la France. Voici à quelle occaslon il trama cette trahison, qui n'eut pas d'ailleurs grande conséquence. Laissons parler Brienne.

« Sur ces entrefaites (1660), un jour que j'étais seul dans

« lete par lequel le R. d'E... m'a promis de ne pas s'opposer à ma P... à la P..., en cas que je puisse me faire E... après la mort d'A..., et ce, moyennau que je fusse agréer au R. de se contenter de la ville d'A..., au tieu de celle de C.., dont j'ai demandé de sa part la restitution à la couronne d'E ...

Et plus bas.

« N.-B. — Cel acte est bon, C... étant demeuré aux E... »

L'intelligence de cette note était facile à Brienne, maigré



Ne pouvant plus jouer lui-même, il faisait jouer autour de son lit.

la chambre du cardinal et que jécrivais sur sa table les dépêches pressantes qu'il venait de me commander, Son Eminence eut besoin de quelques papiers qui étaient dans l'une de ses cassettes. Le cardinal était alors au lit, où la goutte le retenait. Il m'appela, et, me dounant ses clefs, me dit d'ouvrir la cassette marquée XI, et de lui apporter la liasse A, nouée d'un ruban jaune. Les cassettes, qui étaient rangées six à six sur deux différentes tables au pied du lit, avaient été mal placées : à la suite de la cassette X, on avait mis la cassette IX, que j'ouvris sans y faire attention. m'étant conteuté de compter les cassettes jusqu'à ce que je fusse venu à celle qui se trouvait la onzième; je tirai donc la liasse A; mais ne la trouvant pas liée d'un ruban jaune, je dis à Son Eminence, du lieu où j'étais, qu'elle était nouée d'un ruban bleu. Le cardinal me répondit : « Vous vous êtes mépris au chiffre ; c'est la cassette IX que « vous avez ouverte au lieu de la cassette XI. » J'ouvris donc la cassette qu'on m'indiquait, et j'y trouvai, en effet. la hasse A, nouée d'un ruban jaune, que je portai à Son Emiuence. Cependant cela ne se put pas faire sans que je lusse la cote du papier volant qui paraissait sur la liasse A re-nouée d'un ruban bleu, et j'y aperçus ces paroles remarquables :

précaution qu'avait prise le cardinal de s'arrêter aux initiales; elle voulait dire :

Acte par lequel le roi d'Espagne m a promis de ne point « Acte par lequel le roi d'Espagne in à promis de ne point s'opposer à ma promotion à la papauté, en cas que je puisse me faire élire après la mort d'Alexandre VII, et ce. sous la condition que je fasse agréer au roi de France de se contenter de la ville d'Avesue, au lieu de celle de Cambrai, dont j ai demandé de sa part la restitution à la couronne d'Espagne.

Cet acte est bou, Cambrai étant demeuré aux Espa-

Malheureusement, la mort ne laissa point à Mazarin le temps de mettre à exécution cet ambitieux projet, Alexandre VII. qui avait été élu le 7 avril 1655, étant mort seulement le 22 mai 1667, c'est-à-dire un peu plus de six ans après celui qui comptait lui succéder.

quant à l'avarice du cardinal, elle était passée en proverbe, et c'était le grand reproche que lui faisaient tous ensemble ses amis et ses ennemis; tout lui était prétexte à argent, tout lui était matière à impôts. Ils chantent ils payeront est devenu non seulement un proverbe franç is, mais un axiome européen.

North The Company of e lell sis cut si va 11 le 11 81 ext man il d i rac mia

a pre dre ses i it de l'een a s dans in e serve TANKSON BROWNS " in the felt seitmile on party and a com-

e graes (u flute) I n ctait jamais si I or arriver a relevor, il (n afourenaicht qu'a lin t Jesus assis sur Ies genoux ch présen e de stant Schastien, c ca herine a Le circhi al se rap-vu a li me ce tableiu qui l'avait en nder a Barberint, qui, selon toute I I aurait jus donne; mais il le lit de-i rette a lajielle celui-ci n'osa le refuser. r il n'arrive nellie r'a ce chef d'ouvre pendant e V ya u i messiger a Rome, lequel, aux frais em er | 1 | re | 1 en entendu, rapporta le tableau

na ur | 1 es ra linenume a la reine, laquelle,

r | der | hur qu'il meritant, le lit aussitöt

b er lars sa c'ambre a c'ucher. Puis a peine Barbeavalle le d's torre, que le cardinal Mazarin le vint pe de enj rit les lui ce tresor tant convoité; mais a m r 1 re 1 l'art vini, dont l'intention avait tours de faire un collau a la couronne et non au mi-r o not de role role de pria de se souvenir que ce a i av a nue i la reine, et, par consequent li r . L s XIV fit droit à la démande du car-i au fut rapp rie avec trois autres que le M z reav ya au ra, parce que, disan-il, ces I real des nudres.

la v qui blessaient la pudeur de l'époux The Mar (in) estatent la grande Venus du Titien Unit au le tableau d'Antoine Carrache devant r le car linal Mazarin en se laniei tant de le A PT

r , ; il qu'ce même duc de Mazarin, toujours par un - 1 m nt de judeur, mutila un jour a grands coups de s a des antiques que ful avaient laissées L i affrit ce sacrilege et lui enveya Colbert 1 r 11 ma er qui avait pu le pousser à une pareille

r joudit le duc de Mazarin

r 1 duc, dit Cilbert, si c & votre con-l i on avez-vous dans votre chambre a l serne de Mars et l'enus, qui me m i je au moins que vos statues?

I i que orte tap serie vient de la mal-l e us, et que, n'en portant plus le nom, der grelque chise.

d ute suffisante a Louis XIV, qui es la squie, és vena en de la maison 16 st 168, qui ve a ent de la mai-

res endroits quelques traits of the first de ceux-ci, ils

t corte a feu fros de tout e en fu reporbait son ingra-cor de reprodat sa rum

n q c que unes 2:

7 () 11 () tand personnager 1 e tor:

the state of the state of

1 A0 1 = 0

113

Name and Address of the Owner, where the Party of the Owner, where the Party of the Owner, where the Owner, which is the Owner, which i A TOP A CONTRACTOR OF THE CONT

tigit I l'unnence deuxième : Dieu nous garde de la troisième!

lules le cardinal git dessous ce tombeau l'assent serre la bourse e' tiens bieu ton manteau.

Cetait une rage de faire des épitaphes au cardinal. Poctes, beurgeois inarchands chacun appor a la sience; Il n'y out pas jusqu'a un suisse, dont le défunt avait li-citude le regiment qui, passant devant son tombéau a Vincennes ne voulat apporter sa part de l'offrande gere-tale. Il reflechit un instant, et grava sur le tombeau es distique qui, a notre avis, en vaut bien un autre :

> Ci git un couquin d'Italie, Qui li cassi mon compagnie.

Un autre, qui ne put pas sans doute trouver deux rimes, se contenta de confectionner un anagramme, et dans JULES MAZARIN, trouva ANIMAL SI RUZE.

Maintenant, laissons de côté les passions de l'epoque et les hames des partis, et jugeons Mazarlu au point de vue

des resultats et non des moyens.

Mazarin continua au dehors la politique de Henri IV, c'est-a-dire l'abaissement de la maison d'Autriche. Pour arriver a ce but, tous les moyens lui parurent bons : athée en politique, matérialiste en affaires d'Etat, il n'avaif ni halies, in amours, in sympathics, ni antipathies, qui pou-vait servir ses vues etait son allié; qui s'y opposait, son ennenn. Le bien du pays passait chez lui avant toutes choses même avant les exigences royales : Cromwell peut l'aider a alfaibhr la maison d'Autriche, Cronwell peut lui donner six mille hommes pour reprendre Montmedy, Mardick et Saint-Venant , il traite avec Cromwell. Pour prix de son alliance, l'usurpateur exige que les princes légitimes soient chassés de France : Mazarin chasse les princes légi-times, ne maintenant une réserve qu'en faveur de la petitefille de Henri IV. Il est avare, c'est pour les hommes, mais jamais pour les choses. Faut-il créer des ennemis a ses ennemis, ou plutôt aux ennemis de la France, l'or coule à flots. l'endant tout son ministère, la guerre se poursuit avec activité dans les Pays-Bas, en Italie et en Catalogne, Mais, en même temps qu'il a des généraux qui battent les Espa-gnols et les impériaux, il a des agents qui négocient a Amsterdam, à Madrid, à Munich et à Bruxelles; seulement, dans les grandes affaires, il ne s'en rapporte qu'a lui, e est lui qui tratte, qui discute, qui négocie en personne. Aux conférences de l'île des Faisans, don Louis de Haro amene avec lui six des plus fortes têtes de l'Espagne; Mazarin y va seul, fait face a tout le monde, discute paragraphe à paragraphe. Phrase a phrase, mots à mots, un traité de ceut vlugt articles, demeure trois mois en lutte avec les pre-miers politiques de l'epoque, épuise vingt-quatre entrevnes de cinq et six heures, au milleu des broudlards d'une tiviere, des mussines d'un marais, signe un des traités les plus avantageux que la France ait jamais signés, assure la puix de l'Enrope, troublée depuis cinquante ans; et, comme il a ruiné toutes les forces de son corps et de son esprit dans l'accomplissement de cette grande œuvre sociale, il vient mourrer a Paris, juste au moment ou le roi peut lui annoncer que le mariage qu'il vient de faire, et qui va porter la France au premier rang des Etats politiques du monde, est bem du Seigneur et va donner un héritier à l'Etat.

Au dedans, il continue la politique de Richelieu, c'est-à-dire le triple abaissement de la feodalité, de l'Eglise et do diffe le trippe abaissement de la leodalité, de l'Eglise et do 1 ilement. La feodalité expire a ses pieds le jour on tondé demande grâce par la voix de l'Espague; l'Eglise recon-tift son impuissance, en laissant le coadjuteur en prison et le cardinal de Retz en exil; enfin le parlement, rompu, brise, decimé, voit Louis XIV outrer dans son enceinte, le chapeau sur la tête, le fonet a la main, et derrière le jeune chapeau sur la tête, le louet a la main, et derrière le jeune rot peut distinguer la tête fine et moqueuse de celui qu'il a condaumé deux fois a mort, dont il a mis la tête à prix, d'int il a vendu les meubles a l'encan, qu'il a proscrit, in-lité ruillé, et qui revient mourir en France, tout puissant, rich de cinquante millions, detesté, il est vrai, du pemple, de a l'emille et du roi, mais laissant au peuple la paix a c'firuille d's tresors, au roi un royaume duquel toute cui sition parlementaire, ecclésiastique et féodale a dispute.

Mandinant, d'on vient cette exécration, cette haine, cette effection univerelle contre Mazarin? D'on vient que intentions et meme ses résultats sont niés par ses contraper n.? Le e et et dans ce seul mot: Mazarin etalt

Or la mail quatient le scentre dell, comme celle qui tan le moda, al la recet ouverte; Dieu et non seufe-tier libéral il et prodigne.

XXXX

LE TELLIER. - LYONNE. - FOUQUET. - LEUR CARAC-TÈRE. - COLBERT ET LE TRÉSOR. - LOUIS XIV A VINGT-TROIS ANS. - PHILIPPE D'ANJOU, SON FRÈRE - RETRAITE D'ANNE D'AUTRICHE. - MANIÈRE DE VIVRE DE LA JEUNE REINE. - LA PRINCESSE HEN-RIETTE ET LE JEUNE BUCKINGHAM. -- LA REINE MÈRE D'ANGLETERRE ET SA FILLE REVIENNENT EN FRANCE - MOTIFS DE CE RETOUR. - MONSIEUR VA A LEUR RENCONTRE. - LE COMTE DE GUICHE. - VIOLENTE JALOUSIE. - MARIAGE DU DUC D'ANJOU. - IL PREND LE TITRE DE DUC D'ORLÉANS. - PORTRAIT DE MA-DAME HENRIETTE. - EMPLOI ORDINAIRE D'UNE JOUR-NÉE DE LOUIS XIV. - LES FRONDEURS DEVIENNENT COURTISANS. - LE ROI AMOUREUX DE MADAME. -COMMENT ON VEUT CACHER CETTE LIAISON. - MADE-MOISELLE DE LA VALLIÈRE. - ELLE ATTIRE L'ATTEN-TION DU ROI. - LOUIS XIV POÈTE. - DANGEAU DOU-BLEMENT SECRÉTAIRE. - LA CHUTE DE FOUQUET SE PRÉPARE. - FÊTE DE VAUX. - VOYAGE A NANTES - ARRESTATION DE FOUQUET. - HAINES CONTRE COLBERT.

Nous avons dit qu'aussitôt après la mort de Mazarin, et avant même de quitter Vincennes, Louis XIV avait fait venir Le Tellier, Lyonne et Fouquet, et leur avait déclaré la résolution qu'il avait prise de régner par lui-même.

Disons un peu quels étaient ces trois hommes, que Mazarin leguait à Louis XIV. Nous parlerons plus tard de Col-

bert, qu'il lui avait seulement recommandé.

Michel Le Tellier, petit-fils d'un conseiller à la cour des aides, était un de ces hommes heureusement doués, auxquels la nature a donné eu même temps la heauté du corps et la grâce de l'esprit : il avait le visage agréable, les yeux brillants, le teint frais et vif, le sourire fin, et cet air franc et ouvert qui prévient à la première vue en faveur de celui qui le possède. Toutes ses façons étaient celles d'un homme poli; toutes ses manières, d'un honnète homme, possédant un esprit doux, facile, insinuant, il parlait d'or dinaire avec tant de retenue, qu'on le croyait toujours plus habile qu'il n'était, et que souvent on attribuait à la sagesse une circonspection qui tenait tout simplement à l'ignorance: courageux et même entreprenant dans les companyes de l'Etat topme à guirre un plan quand une fois il affaires de l'Etat, terme à suivre un plan quand une fois il l'avait formé, incapable d'en être détourné par ses passions dont il était toujours le maître, régulier dans le commerce de la vie, promettant beaucoup et tenant peu, timide dans les affaires de famille, ne méprisant pas un ennemi, si petit qu'il fût, cherchant toujours à le frapper, mais en secret: tel était l'humble pere de l'orgueilleux Louvois; tel était l'homme qui disait à Louis XIV, à propos du chancelier Séguier, lequel voulait être duc de Villemor: « Sire, toutes ces grandes dignités no contra point aux gons de parts toutes ces grandes dignités ne vont point aux gens de robe comme nous, et il est d'une bonne politique de ne les accorder qu'à la vertu militaire

Hugues de Lyonne, gentilhomme dauphinois un génie supérieur à celui de son collègue Le Tellier ; son esprit, aiguisé dans les affaires, était vif et perçant. Le cardinal Mazarin l'avait employé de honne heure aux discussions diplomatiques, où il était devenu si habile négociateur, que sa réputation de finesse lui nuisait, surtout avec les Italiens, qui se défiaient d'eux-mêmes quand ils avaient à traiter avec lui; au reste, fort désintèressé, ne regardant la fortune que comme un moyen de contribuer ses plaisirs et de satisfaire ses passions, joueur. dissipateur, sensuel, tantôt paresseux avec délices, tantôt infatigable au travail, homme du moment, se laissant aller à tous les caprices, se pliant à toutes les nécessités, ne comptant que sur lui-même, tirant toutes les nécessées, le comp-tant que sur lui-même, tirant toutes ses ressources de son propre fonds. écrivant ou dictant toutes ses dépêches, et rattrapant par la vivacité de son esprit tout ce qu'il per-dait par l'indolence de son corps; voilà Lyonne tel qu'il

était, ou, du moins, tet que nous le peint l'abbé de Choisy,

auquel nous empruntons son portrait.

Nicolas Fonquet, dont la haute fortune et la chute terrible font un personnage à part dans l'Instorre, avant le gente des affaires; mancier andacieux, il creat des ressources dans les situations qui semblaient les plus désastrenses, dans les cas qui semblaient les plus desesperés ; savant en droit, versé dans les lettres, entrainant d'esprit, noble de manteres, facile à s'illusionner; des qu'it avant rendu le moindre service à un homme, service qu'it rendait d'ai leurs avec grandeur, promptitude et obligeauce, il mettait cet homme au nombre de ses amis, comptant sur lui, comme si ceite amitié eût été épronvée par le temps et l'experience; au reste, sachant écouter et sachant répondre, ces deux choses si rares dans un ministre; de plus, répondant toujeurs agréablement, de sorte que souvent, sans déder sa hourse at celle de l'Etat, il renvoyant à demi contents les gens qui venaient à son audience; vivant demi contents les gous du venatent à son addience, visite au jour le jour, prétendant être premier ministre sans perdre un instant des plaisurs auxquels il s'était habitué et que son tempérament lui rendait nécessaires, s'enfermant ostensiblement dans son cabinet, et, tandis que chacan louait le grand travailleur, descendant furtivement dans un petit jardin, où se succédaient tour à tour les plus jo-lies femmes de l'aris, payées au pouds de l'or; généreux avec les gens de lettres, qu'il estimait à l'eur valeur et récompensait seion leur mérite; ami de Racine, de la Fon-taine et de Molière, Mécène de Le Brun et de Le Nôtre, il se flattait de conduire le jeune roi en se chargeant tout à la fois de son travail, de ses plaisirs et de ses amours, choses que, malheureusement pour l'ambitieux ministre. le roi se chargea de régler lui-même.

C'était à ces trois hommes que, deux heures après la mort de Mazarin. Louis XIV avait dit les paroles que nous avons citées. Le Tel.ier et Lyonne s'inclinérent devant la volonté royale; Fouquet sourit : il tenait les finances, et, habitué à tout mener avec un frein d'or, il crut que le roi

ne lui échapperait pas plus qu'un autre.

La premiere personne qu'en arrivant au Louvre, Lonis trouva dans son cabiuet lut un jeune homme au visage refrogné, aux yeux creux, aux sourcils épais et noirs, l'abord sauvage et négatif. Cet homme qui attendait de-puis deux heures l'occasion de lui parler seul, était Jean-Baptiste Colbert, celui que Mazarin chargeait, dans les derniers temps, de ses plus intimes affaires, et qu'en mou-

rant il avait recommandé au roi. Il venait lui dire qu'en différents lieux le cardinal Mazarin avait caché ou enfoui a peu près quinze millions d'argent comptant, et que, ne les voyant pas indiqués sur le testament, lui. Colbert, avait pensé que l'intention du cardinal etait que ces sommes remplissent les coffres de l'épargne, qui étaient parfaitement vides. Louis XIV regarda avec étonnement Colbert, lui demanda s'il était sûr de ce qu'il disuit. Colbert lui donna les preuves de ce qu'il venait d'avancer

Rien ne servait mieux les desseins de Louis XIV que la découverte d'un pareil trésor dans un pareil moment. C'était l'indépendance royale vis-à-vis du surintendant des finances. Aussi cette révélation fut-elle le commencement de la fortune de Colhert.

On trouva chez le maréchal de Fabert cinq millions : deux à Brisach, six à la Fère, cinq ou six à Vincennes : il y avait aussi des sommes considérables au Louvre; mais, quoi-que ce iût le lieu où elles étaient cachées que l'on visita d'abord, on trouva l'argent disparu. A'ors, on se souvint que Bernouin avait quitté, la veille, pendant deux heures, son maitre agonisant: ces deux heures avaient suffi pour la soustraction.

Louis XIV se trouva donc tout à coup un des rois les plus riches de la chrétienté, car il possèda ainsi dans son trésor particulier dix-huit ou vingt mil.ions; d'autant plus riche, que tout le monde ignorait sa richesse, Fouquet comme les autres.

Le premier soin du roi fut de règler les choses d'étiquette; car, à cette époque déjà. Louis XIV commençait à manifester ce respect de sa propre personne qu'il exigea plus tand que ses complisans poutsessent inservée l'adoration. plus tard que ses courtisans portassent jusqu'à l'adoration.

A cet âge de viugt-trois ans auquel il était arrivé, c'était, en effet, moius l'éducation première, négligée à dessein peut-être par le cardinal, un gentilhomme accompli : d'une taille peu élevée mais bien prise, il relevait cette taille par de hauts talons qui le mettaient physiquement à la bauteur de tout l'moi le : ses cheveux étaient magnifiques et il les portait floran's comme les rois de la première et de la seconde ra e: son nez était grand et bien fait, sa bouche vermeille e agréable, ses yeux bleus renfermaient un regard qu'il s'oudiait à rendre majestueux; enfin son parler lent e accentué donnait à sa parole une gravité qui n'était pas de son êge.

Tous ces avaitages ressortaient d'autant plus que son

frère Philippe de France, duc d'Anjou, formait avec lui

An e d'Autri he, si juis-II e ti s le sa tutelle Elle avait r Limbe in Jar lambeau cette

se all crampennee tant qu'elle

ty crdinal elle crut que le moment ell: 1 es eadres pour reconquérir cette 1 1 1 1 1 1 aux premières vellentes de domid laffer, Louis XIV lui lit compren-d avait dit aux ministres, c est-à-dire qu'il r jur lu même était une determination prise c'emis fermement arrêtee dans son esprit et qui t i au un cerrectif La recte mere prit et qui e n uvelle deception, et se prepara au Val de-Grâce re'ralte en les fleurs devinreut sa distraction princi-pal leal.leurs, elle souffrait deja de la maladie dont e e na urut, les premières morsures d'un cancer commen-ça e ! a .ui déchirer le sein

Malgre cette beauté de la jeune reine, dont le rol s'était le le reque la jeune reine, dont le rol s'était le le re re juil l'avait en revue pour la première fois. Louis Miv n'avait les un instant été amoureux de sa l'année il le re ne de Frai ce mais c'etait bien peu pour ce jean c'ur q'i r'vait autre chose, ses seules distractions été c'i pre de « n'jays, dans la langue ardente et di re l'aliance avec la reine mère. Espagnole comme elle les pun ns lui plaisaient neu car, dans ces réuelle Les roin ns lui flaisaient feu, car, dans ces réu-it. Vyalt s'n jeune epaux galant et empressé, et la 'c'mme dit Bussy Rabutin, ce buisson de roses sees it auteur dele, comme pour detourner d'elle es rear s de sen mari.

Ute n velle cour vint encore se former au Louvre et r u er . embrages de la reine. Du vivant du cardinal. un pr jet de mariage avait eté arrêté entre le duc d'Anjou et et a pauvre Henriette d'Angleterre, que l'avarlce de Maz ri, ivait la sée manquer de bots au Louvre, et que I. MV avait si longtemps tenue a l'écart dans son mé-I. My avitt st fongtemps tenue a recort dans son metrical latines, libes, mais la petite fille avait grandi, a frice is it change, llenriette avait dix-sept ans et etal la re charles II, roi d'Angleterre.

Au ___ o apprenant la restauration de son fils sur le tr - urts, malame Henriette était-elle partie avec fil | r | j uir du plaistr de voir Charles II paisible F | r | le | n r)yaume, Lille avait trouvé, en arrivant a la rele du de Buckingham le fils de celui que nous or in vu get recet perles aux piels du roi et de la reine Fr t e am areux de la princesse royale, son autre fille; m reux qu'll l'it Bu kingham ne put voir celle 1 armait de France avec tous les charmes d'un autre le elégances d'une autre cour sans que sa ret l'objet; Buckingham, en fait d'amour, te sangere et lon jut dire bientôt que le control av, ent erleve le jeu de raison i i i i i m i ca

C.I- re tibre d'Angleterre était tous les jours pri e l'eller de Menseur de reventr en France.

I pri e l'eller de Menseur de reventr en France.

I pri e l'eller de delever son melrige qu'il regardatt

feet ex en e pri en l'an créant une existence inl core fer re devit le distraire quelque
l rint de rifere il le de da donc à parl mival à ril re de me Bukingham
e rife d'il le rint de Rukingham
e rife d'il rint le me Bukingham
e rife d'il rint a permission t france le te ne merc et a fil e permis

I s ra le le princer jour, mai, le lon-'r 174 e die el ei grand danger 1 m mj. b ment ombie i the part is a ciper que de fractévénement, sa pas fart ranné mai fallit relacher au

for a first violence over

I cr c velle for d

I c f c f c fount et ler
I f c f l lierre, te deva t

r c r c l rece exigea

que Buckingham partit pour aller aunoncer son arrivée à

Buckingham obbit. La reine Anne d'Autriche put revoir alors le uls de celui qu'elle avait tant aimé

Quelques jours après, on annonça la venue des deux princesses. Monsieur alla au-devant d'elles avec tous les empressements imaginables, et continua jusqu'à son mariage à lui rendre des devoirs qu'on aurait pu prendre pour de l'amour, si, comme le dit madame de la Fayette, on n'avait bien su que le miracle d'enllammer le cœur de ce prince n'était réservé à aucune femme du monde.

A la suite de Monsieur, et à titre de son plus intime fa-vori, était le comte de Guiche. Le comte de Guiche était le plus beau le plus élégant, le plus galant, le plus brave, le plus hardi des seigneurs de la cour. Un peu trop de vanité et un certain air méprisant répandu sur toute sa personne termissalent seuls ces charmantes qualités,

La preunère chose que fit Buckingham fut de devenir jaloux du comte de Guiche, qui cependant, à cette heure, était occupé de madame de Chalais, fille du duc de Marmoutier.

Buckingham fut galoux a sa manière, c'est-a-dire si bruyamment, que Monsieur s'en aperçut et qu'il s'en ouvrit à la fois aux deux reines mères. Toutes deux le rassurérent : la reine d'Angleterre, par ce sentiment naturel à la femme de soutenir sa fille; la reine Anne d'Autriche, par ce souveulr puissant qu'elle transportait du père au fils. Malgré ces protestations, Monsieur, qui, de son côté, était d'un naturel fort jaloux, ne fut rassuré que lorsqu'on lui eut promis qu'après un séjour convenable à la cour de France, le duc de Buckingham retournerait en Angleterre

Cependant on s'occupait des préparatifs du mariage, qui devait avoir lieu au mois de mars.

Le roi alors donna, comme cadeau de noces, à son frère l'apanage du feu duc d'Orléans, tel que Gaston l'avait possédé, moins Blois et Chambord A partir de ce moment, nous donnerons donc indifféremment au duc d'Anjou la nom de Monsieur, ou le titre de duc d'Orléans.

La princesse d'Angleterre, qui joue, dans les premières années de la grandeur de Louis XIV, un si charmant rôle, dénoué par une si terrible catastrophe, était en tout point digne de cette passion et de cette jalonsie. C'était grande et toute gracieuse personne, quoique sa taille fût un peu gâtée : elle avait le teint d'une finesse extrême, blanc et rose; ses yeux étaient petits, mais doux et brillants; son nez était bien fait, sa bouche vermeille, ses dents semblaient deux rangs de perles; seulement, son visage, peu maigre et un peu long, lui donnait un air de mélancolle qui aurait pu être une beauté de plus, si la mélancolle eut été de mode à cette époque; d'ailleurs, pleine de gout, shabillant et se coiffant d'un air qui convenait à toute sa personne

Le mariage eut lleu le 31 mars 1661, au Palais-Royal, en présence soulement du roi, de la reine mère, de la reine d'Angleterre, de mesdemoiselles d'Orléans et du prince de Condé Quelques jours après, ainsi que la promesse en avait été faite à Monsieur, le duc de Buckingham quitta la France avec toutes les démonstrations de douleur imagl-

Ce lut vers ce temps, comme nous l'avons dit, que le roi commença de prendre pour ses journées ces habitudes de régularité qui devinrent bientôt des règles d'étlouette.

A huit heures, le 101 se levalt, quolqu'il se couchat toujours fort tard. En quittant le lit de la reine, il allalt se mettre dans le sien, où il prialt Dien; sa prière finie, il s'habillatt. Alors commençait le travail des affaires de l'Etat, pendant lequel le maréchal de Villeroy, qui avait été son gouverneur, avait seul le droit d'entrer dans sa chambre. A dix houres le rol passait au conseil et y restait jusqu'à midi; puis il allait a la messe. Le temps qui séparait sa sortie de la chapelle du diner, il le donnait au public et aux reines Apres le repas, il demenrait encore une heure ou deux en famille; puis il retournaît travailler avec l'un ou l'autre de ses ministres, donnait les audiences deman-dées, écontant patiemment ceux qui se présentaient pour lul parler et prenant les placets auxquels on répondait à certains jours fixes. Enfin la soirée s'écoulait occupée à une rouvelle réunion de famille, où assistalent les prin-ce ses et leurs dames d'honneur, ou à la représentation d'une comèdie, ou a la répétition ou enfin à l'exécution de quelque ballet

Sur la fin d'avril, la cour parti peur Fonfainebleau. Lo prince de Condé et le duc de Beanfort la suivirent. Le prince de Condé après Monsieur, tenait le premier rang. of le rol avait une grande considération pour lui ; de son colé le prince en toute occasion, témelguait être devenu, un des serviteurs non culement les plus dévoués, mais e plus humble du rol Plusleurs fois le rol, le reines, lon ieur et Mad me prenant le frais sur le canai dans un bate on deré en forme de galere, M. le Prince réclama Phonneur de les servir, et s'acquitta de son service avec tant de grace, dit madame de Motteville, qu'il était impossible, en le voyant agir de cette mamère, de se souvenir des

choses passées sans louer Dieu de la paix présente.

Quant à M. de Beaufort, le chef des importants et des froudeurs, ce fameux roi des halles, ce demi-dieu populaire, qui avait tant de fois par un seul de ses mouvements bouleversé la capitale, comme le géant enseveli soulève l'Etna, on le voyait maintenant s'empresser de suivre partout le roi, soit à la chasse, soit aux promenades, et, quand le prince de Condé servait Leurs Majestés, lui, servant M. de

Condé, recevait les plats et les assiettes de sa main. Un mois s'était déjà passé en fêtes, en promenades, bals et en spectacles, quand tout à coup cette home har-monte qui, selon les mémoires du temps, faisait croire au retour de l'âge d'or, commença d'être troublée par les soupçons jaloux de la jeune reine. Un jour, elle alla se jeter aux pieds d'Anne d'Autriche et lui dit, dans le désespoir de son cœur, que le roi était amoureux de Madame.

Ce n'était pas la première ouverture qui en avait été faite à Anne d'Autriche. Monsieur, jaloux de son côté, était déjà venu se plaindre à sa mère. Seulement, cette fois, la chose était plus grave : on ne pouvait envoyer le roi de l'autre côté du détroit comme on avait fait de Buckingham.

Eu effet, cette cour, déjà renommée par sa galanterie et son élegance, avait encore crû en élégance et en galanterie depuis l'arrivée de Madame. Le roi, comme l'avaient remarqué la jeune reine et Monsieur, c'est-à-dire les deux per-sonnes les plus intéressées à suivre le progrès de cet attachement, lui témoignait une complaisance extrème : c'était Madame et sa petite cour, laquelle se composait de mademoiselle de Créquy, de mademoiselle de Châtillon, de mademoiselle de Tonnay-Charente, de mademoiselle de la Trémonille, de madame de la Fayette; c'était, disons-nous, Madame qui dirigeait tous les divertissements, lesquels, d'ailleurs, avaient l'air de ne se faire que pour elle, si bien que le roi paraissait effectivement ne goûter de plaisir à toutes ces parties que celui qu'elle en recevait. Par exemple, on était arrivé au milieu de l'été, et tous les jours Madame s'allait baigner; elle partait en carrosse à cause de la chaleur et revenait à cheval, suivie de toutes ses dames habillées galamment, faisant flotter au vent les mille plumes qu'elle avait sur la tête, accompagnée du roi et de toute la jourgeme de la cours, puis après le sonner, on montait la jeunesse de la cour; puis, après le souper, on moatait dans les calèches, et, au hruit du violon, on s'allait promener une partie de la nuit autour du canal

Le surintendant ne comprenait pas où le jeune roi puisait l'argent nécessaire à ses dépenses, et attendait toujours. pour prendre sur lui l'ascendant qu'il s'était promis, que Louis XIV eût recours à sa caisse; mais Louis XIV avait les millious de Mazarin, et, grâce à eux. Iaisait, comme nous l'avons vu, les honneurs de Fontainebleau à la femme de

son frère. Cette fois. la dénonciation qui arrivait de deux côtés à Anne d'Autriche l'inquiéta plus que la première : elle s'était déjà aperçue de cette passion naissante du roi pour Madame, à l'abandon dans lequel la laissait son fils; elle promit donc d'en parler à la jeune princesse et tint parole. Mais celle-ci, fatiguée de la longue et sévère tutelle où l'avait gardée sa mère, craignant de n'avoir échappé à cette tutelle que pour passer sous celle de sa belle-mère, recut assez mal les avis de celle ci, et, sachant la haine que la jeune, reine, et, la reine, mère, perlaient à moderne le la jeune reine et la reine mère portaient à madame la commesse de Soissons, à qui, on se le rappelle, le roi avait fait autrefois la cour, elle se lia avec elle et bientôt en fit sa confidente intime.

Comme on le comprend bien, les choses commençaient à s'aigrir : des propos amers, en circulant des uns aux autres, envenimérent la situation : l'aigreur s'augmentait tous les jours entre la reine mère et Madame, et un froid très réel se glissait peu à peu entre le roi et Monsieur. Tontes ces choses allaient finir par une rupture des plus scandaleuses, lorsque l'idée vint au roi et à Madame, suggérée, on le croit, par la comtesse de Soissons, de couvrir leurs amours naissantes d'un autre amour qui se pourrait avouer, et l'on proposa au roi, pour servir de mantean à cette passion illégitime, mademoiselle de la Vallière, fille d'honneur de Madame et jeune personne sans conséquence.

Louise-Françoise de la Baume le Blanc de la Vallière. fille du marquis de la Vallière, était née à Tours le 6 août 1644, et, par conséquent, n'avait point encore dix-sept ans: c'était une jeune personne aux cheveux blonds, aux yeux bruns et viss, à la bouche grande et vermeille, aux dents blanches mais larges à la peau marquée de petite vérole: elle n'avait ni gorge ni épaules; son bras était mince et plat, et elle boitait lègèrement d'une foulure mal remise qu'elle s'était faite à l'âge de sept ou huit ans en sautant du haut d'un tas de bois à terre. Au reste, on la disait généreuse et sincère, et, au milieu de cette cour, on ne lui con-

naissant d'autre adoraleur que le jeune duc de Guiche, dont nous avons parle, et qui, d'ailleurs, n'en avait rien obtenu. Il est vrai qu'on parlait aussi d'un vicomte de Bragelonne qui aurait eu à Blois les premiers soupirs de ce jeune cœur : mais les plus méchaites langues ne citaient cet amour que comme un amour d'enfant, c'est-à-dire sans conséquence aucune,

Telle était la victime que l'on proposait d'immoler aux convenan es et sur laquelle on voulait détourner les sonpcons de la jeune reine et de Monsieur, soupçons qui, n l'avons dit s'etaient portés non sans raison sur Madame.

Seulement, on ignorait une chose : c'est que cette jeune fille, que Louis n'avait pas même remarquée, nourrissait depuis longtemps un amour secret pour le roi, amour qui l avait rendue insensible aux bommages des jeunes gens de la cour a ceux mêmes du duc de Guiche.

Quelques mots de cette pauvre Louise de la Vallière, la

seule qui aima le roi pour lui-même

Madame de la Vallière, la mère, s'était remariée à ce Saint-Rémy, qui était majordome de Gaston, celui-là méme qui lui demandait, en voyant fuir la duchesse douairière d'Orléans, si sa baguette blanche était de rhubarbe ou de sene, de sorte que sa femme et sa fille avaient leurs entrées à la petite cour de Blois, où Gaston avait passe, fort rétiré. les dernières années de sa vie. Mademoiselle de la Vallière, sans avoir aucun rang à cette petite cour, y vivait donc à peu près sur le même pied que se elle eut été fille d'hon-neur en titre. Ce fut là qu'elle se lia avec mademoiselle de Montalais, qui devait plus tard se trouver mélée à sa vie d'une manière intime et douloureuse.

Sur ces entrefaites, le bruit se répandit que le roi devait venir à Blois en allant chercher l'infante : c'était une grande nouvelle que le passage d'un roi de vingt-deux ans, au milieu de cet essaim de jeunes filles qui s'ennuyaient si splendidement à la cour de Monsieur.

Ce bruit qui avait causé un si grand remue-ménage par-mi tous ces jeunes cœurs, se confirma bientôt. On apprit que le roi é ait parti de Paris, puis qu'il était arrivé à Chambord, puis enfin qu'il allait passer par le château.

Autaut par étiquette que par coquetterie, toutes les jeunes provinciales revétirent alors leurs plus riches habits. Leur désappointement sut grand, quand la sorme surannée de ces habits et la vue de leurs étoffes passées de mode excitèrent les rires et les moqueries de helles et dédaigneuses Parisienues qui survaient le roi Mademoiselle de la Val-lière fut la seule qu'on ne railla point, car elle étalt en blane; mais elle eut un autre malheur presque aussi grand, ce fut de passer inaperçue.

Mais il n'en fut pas de même du roi à l'égard de la jeune fille; ce monarque si jeune, si beau, si élégant, avait fait une vive impression sur elle, et un souvenir rayonnant de

sa personne était resté dans sa mémoire.

Quelque temps après, Monsieur mourut, et Madame annonça qu'elle allait quitter Blois pour se rendre à Ver-

mort d'abord, puis ce départ désorganisaient toute la maison. M. de Saint-Remy perdait sa place, et la petite Louise perdait ses amies et les espérances qu'elle avait pu sonder sur les bontés à venir de Madame. Ajoutons que ce qu'elle regrettait le plus, c'étaient ses amies et surtout cette Montalais, celle de toutes avec qui elle avait fait une plus intime liaison

On sait à quelles circonstances infimes tiennent parfois tous les événements d'une vie à venir : la jeune fille était chez Madame douairière et se désespérait de quitter sa protectrice, lorsque madame de Choisy, la même dont nous avons déjà en l'occasion de parler dans le tableau de la société française, que nous avons essayé de tracer dans un chapitre de cette histoire (1), quand madame de Choisy, qui se trouvait là, voyant ce grand désespoir enfantin, dit

à la jeune fille - Qu'est-ce, mademoiselle? étes-vous donc si chagrine

de rester à Blois La jeune fille n'eut pas la force de répondre.

- Allons, dit madame de Choisy en lui pressant la main, n'ayez point de honte d'exprimer vos désirs, mon enfant; seriez-vous heureuse de suivre Montalais et d'entrer avec elle dans la mais n de madame Henriette, que l'on est en train de monter

- Ah! madame, s'écria mademoiselle de la Vallière, ce

serait tout mon bouheur

— En ce cas, dit madame de Choisy, ayez bon courage, la maison de Madame n'est pas encore formée, et je parlerai pour vous

La joie fut grande à cette promesse ; mais. Madame douairière étant partie, Montalais étaut partie, madame de Choisy étant partie, quinze jours s'étant écoulés sans nou-

⁽¹ Voir t. it. chap. XXIV.

res jurs les aval s vs mademo selle r call to let evant agree et - L, e d t d .v. uts seulement refire wills

em ~ ed V. Ve a Par's quelques em < e d V. Ve a Par's quelques s apre le n r . I e n e at pas la plus le compar de la Value de Chalais pour en fair s to de la Valltere Mais nous de la Va

avens dit
de la Va

Le concit de minière a être conle n a concit de fain a faire douter
la n a concit de fain a faire douter
la n a concit de fain a faire douter
la n a concit de fain a faire douter
la n a concit de minière a être conla n a concit de faire douter
la n a conci

La che fut dore grande l'esquelle vit l'esq er sur elle d'un antre co è il y te ctur tout innocent dans ce joine is to to de charme, tait de grace et tint de say faire attention cet amour feint de la e laigea en un tendre intere puis en un

plandre lun. Lure sans lure, mis de leur coté uss, tes paintes se changer it lieutit en expressions et dres et et reaching authorite le jeune et Ma e t' past a qui dira toute leur vie.

et Ma e t' past a qui dara toute leur vie.

R v s i mert qu'il epre ivait pour madem le de la valere pre ilt tus les caractères d'un
verta e r L is XIV et t pres d'elle plus timide
s r if i s rest tueux qu'il ne l'ent été prés
e r c i le tra s'qui paraissaient si extrarit is vet plue a les croire, et, entre autres,
l r le r o qui s'etait rétugié avec mai Vi e e s'us un arbre teuffu, était reste,
et ps qu'avait duré cet orage, c'es'-a-dire
i pe d'y h res tet, nue et le chapeau à la

l sir de cat le ue up de créance au bruit de cer ce que le ru gardait toute serte de mesure r'em. I d'la Vallière il ne la voyait plus chez r'dars les primenades du jour, mais dans la r'm le d'ur se lement, pendant laquelle Il sortait l'e M'lano et s'approchaît de la portière de l'el l'Vallère Pour exprimer toute sa pendre de vers, cenx de Charles IX sont r'em m'lès de charme et de goût; nous laisser le pure de ceux de Louis XIV.

Um r'e b le favirité reçui un bouquet accompagné de em le z l

de em lez l

Mez v r e' si charmant et si doux, A z pole to sem ring uncette belle; and a ur of mais le plaisir comme vous

1 1 2 1 r v rs m rent Louis XIV en goût; Il pensa, qu'il n'avait qu'à le vouloir pour êrre i e se i l madrigal suivit le premier. Le

> AN Z V US TO BY Labsence, L. 1 the air retour
>
> the transfer of the retour
>
> the transfer of the retour,
>
> From the retour of the retour,
>
> From the retour of the retour, Vr pe vo v ril dolt pa ser un jour?

their ux sirces, car il obtint cette rei m lone

> ir jal r exirime ve nit etjoir, ca v i qu'en m'i-même e de vous faire ma ceur I ce que l'on aime quel n fait a lam ir

r t appeten mile correspiq-I III to the content of the content ave like letter tellere

- Marechal, lul dit il. Il faut que je vous montre des
 - Des vers * dit le maréchal, à ma *
 - Out a vous; je desire en savoir votre avis.
 Dites, sire, til le marechal.

Et sa figure se refregua, car il avait toujours en un goût

assez mediocre pour la poesie.

Le roi ne vit point ou ut semblant de ne pas voir ce froncement de sourcils et debita au vieux maréchal les vers survants:

Qui les saura, mes secrètes amours?... Je me ris des soupçons, je me ris des discours. Quoque l'en parle et que l'on eause, Vul ne saura mes secretes amours que celle qui les cause,

- Quais! dit M. de Grammont, qui a pu faire de parells
- Vous les trouvez donc mauvais, maréchal?

Evécrables sire.

Eh bien, marechal, dit en riant le roi, c'est mol qui les ai faits; mais, soyez tranquille, votre franchise m'a gueri, et je n'en ferai pas d'autres.

Le maréchal se retira consterné, et, chose extraordinaire, le roi se tint la parole qu'il s'était donnée à lui-même.

Louis XIV en revint donc à la prose; mais la prose non lus n'est pas chose commode à faire. Aussi, un jour qu'il devait ecrire a mademoiselle de la Vallière, juste au moment d'entrer au conseil, il chargea Dangeau d'écrire pour lui. En sortant du conseil, le nouveau secrétaire présenta une lettre si bien tournée, que Louis XIV convint lui-même qu'il ne ferait pas mieux. Depuis ce jour, ce fut bangeau qui servait de secrétaire au roi. Grâce à cette fa-cilite, le roi put alors écrire deux ou trois lettres par jour a sa bien-aimée Louise; mais alors ce fut la pauvre la Valhère qui se tronva à son tour embarrassée de ce grand travail. Heureusement, il lui vint tout a coup une idée in-mineuse, ce fut de charger aussi Dangeau d'écrire pour elle au roi. Dangeau accepta et, de ce jour, fit les demandes et les reponses.

La correspondance dura un an. Un jour enfin, dans un moment d'expansion, la Vallière avoua au rol que les lettres si charmantes dont il faisait honneur, moitlé esprit, moitié à son cœur, étaient écrités par Dangeau. Le rol éclata de rire et lui avona, de son côté, que ces lettres si passionnées qu'elle avait reçues de lui sortaient de la même plume.

Puis Louis XIV réfléchit à cette parfaite discrétion si rare à la cour, et ce sut le commencement de la sortune de Dangeau.

Pendant le temps qu'une favorite s'élevait, malgré tout le monde, et par la seule force plus encore de l'amour qu'elle portait au roi que de celui que le roi lui portait, une grande catastrophe se tramait : il s agissalt de la chute de Nicolas Fouquet, dont on prétendait que le cardinal avait dit au roi de se mefier en même temps qu'il lui recommandait Colbert.

Nul ne peut dire avec certitude si cet avis du cardinal Mazarin fut ou ne fut point donné par fut au jeune prince; mais ce que chacun peut affirmer, c'est qu'une recomman-dation de Mazarin était blen fuutlle à ce sujet et que le ministre faisait tout ce qu'il pouvait pour hâter sa chute.

Ou nous avons mai exposé le caractère du surintendant on nous avons mar expose le carrictère du surintendant des finances, on notre lecteur doit à présent savoir aussi bien que nous tout ce qu'il y avait d'orgueil, de vanité et de despotisme dans cet homme, qui espérait se soumettre le roi, comme il se soumettait les poètes et les femmes, par la puissance de l'argent. Un bruit courait c'est que lui aussi avait été ou même ctait encore anoureux de mademoiselle de la Vullière, et

que, depuis que le roi s'était déciaré, au lieu de se retirer, comme la prudence, sinon le respect, lui commandait de le faire il avait, par madame Duplessis-Rellievre, fait offrir a la helle Louise vingt mille pistoles, c'est à dire près d'un dema millon, si elle voulait con entir à être sa maitresse l

Ce bruit était venu jusqu'a Louis XIV, qui s'était enquis de la vérité pres de mademoiselle de la Vallière. Celle-cl avant no . mais une projonde impression de haine n'en c'ut pas noins demeurée contre l'insolent ministre dans le cœur de l'amant couronné.

do a lleurs, ce n'était pas le roi seul qui avait à se plain-dre de Lonquet, M. de Laigues, qui avait épousé en secret notre vieille connais ance modame d' Chevreuse était mécontent du suratendant et pais à la duchesse sa femme parter contre lui a la reme mere Madame de Chevreuse Invita Anne d'Auriche a la venir vour à Dampierre; Le Tellier et Collert sy tronverent tons deux, et il fut consenu qu'Anne d'Autriche sonderalt son fils à l'égard du

Depuls longtemps, le roi refusait à sa mère à peu près tout ce qu'elle lui demandait: il l'avait reçue assez rudement lorsqu'elle était venue lui faire des remontrances sur ses amours avec Madame. Il fut enchanté, tout en cédant à ses propres sentiments, d'avoir l'air de lui accorder availage abress, ils convignant appendix qu'elle appendix. quelque chose: ils convinrent ensemble qu'on arrêterait le ministre; mais, comme il avait grand nombre d'amis à Paris, que d'ailleurs toutes les ressources dont il disposait etaient dans la capitale, on arrangea un voyage à Nantes ann d'arrêter Fouquet dans cette ville et de se rendre du même coup maître de Belle-Isle, que le surintendant ve-nait d'acheter et faisait fortifier, disait-on. Ce fut sur ces entrefaites que Fouquet, prenant en pitié

donner un exemple de luxe à Louis XIV. Le roi et toute la cour furent conviés au château de Yaux, le 17 août 1661.

Le château de Vaux avait coûté quinze millions à Fouquet (1.)

Le roi arriva au château avec une compagnie de mous-

quetaires commandée par M. d'Artaguan.

Tout ce qui avait un nom était convoqué à cette lête que la Fontaine devait décrire, que Beuserade devait chanter, et pendant laquelle on devait jouer un prologue de Pelisson et une comédie de Molière. Fouquet avait déconvert, avant Louis XIV, la Fontaine et Molière.

Le roi fut reçu aux portes du château par son orgueilleux propriétaire : il entra ; toute la cour le suivit. En un instant les magnifiques allées, les gazons, les escaliers, les fenètres, tout fut plein de jeunes et nobles seigneurs, de blanches et joyeuses femmes; c'était un panorama délicieux d'arbres, de rayons, de cascades, un horizon char-mant de soleil, de fleurs et de vie : et cependant, au sein de toute cette joie, au bruissement du vent tiède et joyeux dans les feuilles des mots d'amour dans les allées, des serrements de mains dans l'ombre, à travers ces jardins rayonnants de fleurs aux feuilles de soie, de semmes aux robes de brocart, à travers cette cour si gaie dans ses propos, si futile dans ses serments, si folle dans son amour, une grande haine méditait une grande vengeance.

la perte de Fouquet n'eût pas été déjà arrêtée dans l'esprit de Louis XIV, elle l'eût été à Vaux. Celui qui avait I ris pour devise nec pluribus impar ne pouvait souffrir qu'un homme obscur par son nom resplendit par son faste; personne, dans le royaume, ne devait être, en luxe, en gloire et en amour, à la taille du roi. Comme il n'y a qu'un soleil au ciel, il ne pouvait y avoir qu'un roi en France.

Celui qui eut pu lire au fond de la pensée du souverain eut lu des choses terribles pour le sujet qui recevait si bien le roi, n'aurait pu, dans tout son royaume, recevoir aussi bien son sujet.

Puis à côté de la colère de Louis XIV marchait une haine qui montait au niveau de sa colere: c'était la haine de Colhert, qui était à cette colère du roi ce que le vent est à 1 incendie.

Les eaux jouèrent.

Fouquet avait acheté et fait démolir trois villages pour faire venir les eaux de cinq lieues à la ronde dans leurs réservoirs de marbre ; c'était une chose à peu près ignorée en France, où l'on connaissait seulement les essais hydrau-liques faits par Henri IV à Saint-Germain, que ces mer-veilles nées en Italie, Aussi l'on passa de l'étonnement à l'admiration et de l'admiration à l'enthousiasme; c'était un pas de plus que le surintendant faisait dans sa ruine.

Enfin le soir vint. A la première étoile qui se leva au ciel, une cloche sonna. Toutes les eaux se turent: les tritons, les dauphins, les divinités de l'Olympe, les dieux de la mer, les nymphes des bois, tous les animaux de la Fable, tous les monstres de l'imagination cessèrent leur respiration bruyante et liquide les dernières gouttes des jets d'eau, en retombant, troublèrent une dernière fois la limpidité des étangs; puis peu à peu ils reprirent leur calme qui devait durer l'éternité, car le souffie du roi allait passer dessus.

On marchait d'enchantements en enchantements; les tables descendaient des plafonds, une musique souterraine et mystérieuse se faisait entendre; et, quand parut le dessert, ce qui frappa le plus Dangeau, ce fut une montagne mouvante de confitures, qui vint se placer d'elle-même parmi les convives, sans qu'on pût voir le mécanisme qui la faisait avancer.

Louis XIV avait causé le matin avec Molière et s'était informé du sujet de la comédie. Cette comédie avait pour titre les Fâcheux, et Molière en avait dit le plan au roi. Après le diner, Louis XIV appela l'auteur, le fit cacher derrière une porte; ensuite il fit venir M. de Soyecourt, le plus grand chasseur et le parleur le plus ridicule de tous les courtisans. Le roi causa dix minutes avec lui; puis,

quaud il fut parti, Molière sortit de sa cachette, et, s'in-

- Sire, dit-il, j'ai compris.

Et il alla crayonner à la hâte la scène du chasseur,

Pendant ce temps, Louis XIV visitait les appartements accompagné de Fouquet. Rien de pareil n'existait au monde : il vit des tableaux, œuvres d'un peintre de talent qu'il ne connaissait pas; il vit des jardins, œuvres d'un homme qui dessinait avec des arbres et des fleurs et dont il ne savait pas même le nom; le surintendant lui faisait remartoutes ces choses, croyant exciter son admiration et n'éveillant que son euvie.

- Comment se nomme votre architecte? demanda le roi.

— Le Vau, sire.
— Votre peintre?

- Le Brun.

Votre jardinier?

Le Notre.

Louis plaça ces trois noms dans sa mémoire et continua de marcher. Il révait Versailles.

En passant dans une galerie, le roi leva la tête et aperçut les armes de Fouquet reproduites aux quatre angles; ces armes l'avaient déjà frappé plusieurs fois par leur Insolence; c'était un écureuil avec cette devise : Quo non ascendam? (Où ne monterai-je pas?) 11 appela M. d'Artagnan,

En ce moment, on prévint la reine et mademoiselle de la Vallière que, selon toute probabilité, le roi allait faire arrêter Fouquet au milieu même de sa fête. Toutes deux accoururent. On ne s'était pas trompé. C'était effectivement le dessein du monarque; mais la mère et l'amante suppliérent si bien, firent si bien comprendre l'ingratitude qu'il y aurait à reconnaitre une pareille hospitalité par une pareille trahison, que Louis se résolut à attendre quelques jours encore.

La cour se rendit au théâtre, qui avait été dressé au bas de l'allée des Sapins. On joua le prologue de Pélisson et les Facheux de Molière. Le roi s'amusa fort à la comédie, et la cour admira surtout la scène du chasseur, car déjà le bruit s'était répandu que Louis en avait lui-même donné l'idée et sourni le modèle à l'auteur.

Après le théâtre, il y eut un feu d'artifice; après le feu d'artifice, un bal. Le roi dansa plusieurs courantes avec mademoiselle de la Vallière, de moitié plus belle à l'idée qu'elle avait empêché son royal amant de commettre une láche action.

A trois heures du matin, la cour partit. Fouquet, qui était venu recevoir Louis XIV à la porte, le reconduisit jusqu'à la porte.

- Monsieur, dit le roi à son hôte en le quittant, je n'oserai plus désormais vous recevoir chez moi; vous y serlez trop mal logé.

Et Louis XIV revint à Fontainebleau, ne pouvant se consoler de l'humiliation que lui avait fait subir le surintendant, que par la résolution bien prise de le perdre.

Mais, pour arrêter impunément Fouquet, il fallait qu'il vendit sa charge de procureur général au parlement. A peine sortait-on des guerres civiles où la puissance de ce corps avait plus d'une fois ébraulé le trône : faire faire le procès à un de ses principaux officiers par des commis-saires, c'était blesser toute la compagnie: remettre le procès à la compagnie elle-même, c'était risquer de perdre sa vengeance. Louis XIV employa la ruse.

Il fit à Fouquet non moins bonne mine qu'auparavant, et, comme l'époque des promotions à l'ordre du Saint-Esprit approchait, il répéta plusieurs fois devant le surin-tendant qu'il ne ferait aucun chevalier de ses ordres qui fut de robe ou de plume, pas même le chancelier de France-ni le premier président du parlement de Paris, ni aucun des secrétaires d'Etat. Louis s'adressait à l'orgueil. L'or-gueil comprit, et Fouquet, aveuglé par lui, vendit sa charge à M. de Harlay.

Dès lors, il ne fut plus question que du voyage de Nantes, que le roi pressa de tout son pouvoir. Douze jours après la fête de Vaux, c'est-à-dire le 29 août, le roi quitta Fon-

tainebleau. Rien ne décelait le véritable motif du voyage, qu' se fit avec une certaine gaieté, et dont le duc de Saint-Aignan, premier gentilhomme de la chambre du roi, envoya, par ordre de Louis XIV, une relation en vers aux deux reines. En voici le commencement. Les vers ne sont pas trop mauvais pour des vers de grand seigneur:

Par un soleil ardent et beaucoup de poussière, Entouré de seigneurs et devant et derrière. Le plus brave des rois, comme le plus charmant, Quitta Fontainebleau, piquant très vertement, etc. (t).

⁽¹⁾ Voir la note N à la fin du volume.

⁽¹⁾ Voir la note O à la fin du volume.

Timle or des 1 6 .. : enatent i Frquet ar accs less to accs less to acces les sent to acces less to acces les sent to acces les sent to acces les sent des moderne de la contra del la cont

Variation of the section of the section of

Belle-Isl(*

ant e li crinas

rad lum ne chose que L. L. vic. n. et a. d.t. aufant que s. s. s. l. it. m. iriassé ce prendre N. c. Belle Isl. Nantes Belle

e .tl tes e stait pout ctre
s M a rice Cluse at peu
l price o l F s n'est peut-cre lo
ve s sei, n ce tor sa protection?
a l i toe Bietro dites moi ou
t v s a l l li e ma destiné

s 1 1 1 s aux yeux s av ns 1 s peur Orléans, van and lateau a plueieurs.

I the second proposed to the second pro

some in itrait ces deux bateaux t deculator que s'ils se dispu-------

- V to d is ball, us dit-1 Eh bien, I un des

Y costadre celui de l'ouquet, celui u de lafenne arrivèrent le soir même a i c re dirent le rei que d'un jour.

l ry fil son chtrée sur des chevaux de l pape de M le Prince, de M de Saint-l vis d ja nommé, du duc de Gestres, et nartier de Puygnilhem, le fotur l commençant d'entrer en faveur auprès 1 m hal de Vileroy

t e brig de de mousquea.res de Cha-l X gardes, avec sa compagnie, atten-n arrivés il descendo au château de to the difference qui lui tint b val il sappuya alors sur le bras du jeune relation to return ten mentant

t e y n's Bilenne vous avez fait Loune

l Till r € t-il arrivé?

f i it briente et M le surintendant i r t l grande et nous arrivames 7 1-11

-7 1 1 1 (61) Dite a Boucherat de me venir

t dat jui sa M jeste pres d's états

---I VI part lengt mp a loreffle de

l se reour ant very brie ne I pre de de r uvelle de la santé de t of 7 m pfren re comment if se trouve

e duale sue ne rompet le

continuent point cela que je lui veny

L et tranva leuquet i maté che-re l'it, il «aequitta de si cem r

To the first the second of the second second

The control Briefle Chief te The The Te Chief to The The Te Chief to The Te Ch c and

I'l hen, dif-il gasement au messager, que me voulezve is, mon ther Brienne

Je viens comme hier say ir de la part du rol, com-

nett vous vous portez Fort bien å ma flevre pres ; Jai l'esprit en repos et seru demain hors d'inquiétude que dit-on au château e' a la cour:

Brienne regarda flyement le ministre.

Que vous allez être arreté, dat-fl Vous cles mal informé, mon cher Brienne : c'est Col-bert qui va être arreté et non pas mol.

Un etes-vous sar?

On ne peur l'etre plus c'est mol qui al donné des or-dres pour le la re conduire au château d'Augers, et c'est Pelisson qui a payé les ouvriers pour mettre la prison hors d'etat d'être insultée

C'est bien, et je souhalte que vous ne vous trompiez

Le soir. Brienne revint encore de la part du roi. Fouquet

A son retour, Louis XIV questionna longremps le Jeune se rétaire sur la santé du surintendant, « Mais à toutes ces questions, da Brienne, je vis bien que le ministre était perdu car le 1 d ne l'appelait plus M. Fouquet, mais l'ouquel tout court »

Enfin il termina par dire à Brienne:

— Allez vous reposer : il faut que, demain, vous soyez à six heures du matin chez Fouquet et me l'ameniez, car fe vais d'la chasse.

Le lendemain, Brienne était à six heures chez le surin tendant; mais celui-ci, prévenu que le roi voulait lul par-ler, était déjà près de Louis XIV Tout se trouvait préparé pour l'arrestation, et le roi, sachant que le surlutendant avant nombre d'amis à la cour, et, entre autres, son capi-taine des gardes, le duc de Gesvres, avait chargé de l'expédition d'Artaguan, homme d'exécution, en deliors de toutes les intrigues, et qui, depuls trente-trois ans dans les mous-queta res, ve connaissair que sa consigne.

En quittant le roi, c'est-à-dire vers les six heures et demie, et en traversant un corridor, Fouquet croisa M. de la Feuillade 1, qui était de ses amis et qui ini dit tont

Prenez garde, il y a des ordres donnés contre vous.

Cette fois. Fouquet reçut l'avis sans le repousser. Le roi, tette fois. Fouquet reçut l'avis sans le repousser. Le roi, si dissimilé qu'il fût, lui avait paru étrange et surtout preoccupé: aussi, à la porte, au lieu de monter dans sa chaise monta-t-il dans celle d'um de ses amis, avec l'intention de se sauver. Mais d'Artagnan, qui avait l'œil sur celle où il devait se mettre, ne le voyant pas venir, se donta de quelque chose, poursuivit la chaise étrangère, qui premait déjà une rue détournée, la refoignit et arrêta l'august qu'il fit proposers que le fait de la refoignit et arrêta. l'ouquet, qu'il fit monter aussitôt dans un carrosse à trelllis de fer, qui avait été préparé d'avance.

Puis, an bout d'un instant, on le lit entrer dans une maison où il prit un bouillon et où on le fouilla

Au moment de l'arrestation, Fouquet n'avait dit que ces

Ali ! Saint-Mandé ! Saint-Mandé !

Ce fut effectivement dans sa maison de Salnt-Mandé que I'on trouva les papiers qui firent contre lui les principales

Quand Brienne revint, il rencontra Fouquet à la porte du château, dans sa prison roulante et entouré de mousque-

Brienne monta dans l'antichambre. Il trouva le duc de Gesvres qui se désespérait, non pas de ce qu'on ent arrêté son aml, mais de ce qu'un autre que lui l'eut arrêté.

Ah! s'ecrivit-il, le rol m'a déshonoré. Sur son ordre, p'aurals arreté mon père ; a plus forte raison, mon meilleur ami, Est-ce qu'il soupçonne ma fidélité? Qu'il me fasse couper le con alors

Dans le cabinet du rol était Lyonne, pâle et défait, comme

un homme à demi mort Louis essayant de le consoler Monsieur lui dit it de manière à ce que Brienne l'en-tendit le fantes sont personnelles; vons étiez son ami, je le sais mais je suis content de vos services. Brienne, con tituez de recevoir de M de Lyonne mes ordres secrets. La disgrace de Fouquet n'a rien de commun avec ini

Le même jour Fouquet fut conduit à cette prison d'Angers qu'il avant fait préparer pour Colbert, et Louis XIV pour l'ontaineblean

La chas e du roi était faite

La arrivant mademoiselle de la Vaillere dans le tran. port du retour et dans le bonheur de revolt le rol, céda a Lamant - c'était la dernure résistance que Louis XIV devait (prouver dans son reyaume

Ce qui venait de s'accomplir paralssait grave à tout le

On Britain de access

Il François d'Aubusson, duc de la Feuil'ade.

monde, mais était plus grave encore que les apparences : ce n'étalt pas seulement une haine royale qui, longtemps comprimée, se faisait jour : ce n'était pas seulement une grande fortune qui s'écroulait; ce n'était pas un homme qui allait mourir inconnu dans quelque cachot obsern et ignoré; non : c'était la dernière lutte du pouvoir adminis tratif contre le pouvoir royal; c'était plus que la chute d'un ministre, c'était la chute du ministérialisme.

On sait tout le retentissement qu'eurent l'arrestation et le procés de Fouquet. Quoi qu'en dise la morose et méprisante expérience, celui qui seme les bienfiits ne recueille pas toujours l'ingratitude : Fouquet avait grand nombre d'amis: quelques-uns l'abandonnérent certainement, beaucoup lui restèrent fidèles, et, pour l'honneur des let-tres, madame de Sévigné, Molière et la Fontaine furent de ceux-là. Il y eut plus : ses partisans ne se bornèrent point à faire son éloge, ils attaquèrent son ennemi. On n'osait s'en prendre au roi, on s'en prit à Colbert. Colbert avait pour armes une couleuvre, comme Fouquet avait un écu-reuil, armes parlantes que le hasard avait données à chacun d'eux. On fit des boîtes à surprise; elles contenaient un écureuil, et d'un double fond s'élançait une couleuvre qui le piquait au cœur et le tuait. Ces boites, en un instant furent à la mode et l'inventeur fit fortune.

De plus, comme c'était surtout parmi les gens de lettres que Fouquet avait ses amis, ce furent les gens de lettres qui attaquerent Colbert avec le plus d'acharnement. Voici un des sonnets que l'on composa contre le protégé de Maza-rin, lequel, au reste, devait peut-être à cette protection posibume la majeure partie des haines qui le poursui-

Ministre avare et lâche, esclave malheureux. Qui gémis sous le poids des affaires publiques. Victime dévouée aux haines politiques, Fantôme respecté sous un titre onéreux

Vois combien des grandeurs le comble est dangereux. Respecte de Fouquet les affreuses reliques; Et, tandis qu'à sa perte en secret tu t'appliques Crains qu'on ne te prépare un destin plus affreux.

Il sort plus d'un revers des mains de la fortune. Sa chute quelque jour te peut être commune Nul ne part innocent d'où l'on te voit monté

Garde donc d'animer ton prince à son supplice, Et, près d'avoir besoin de toute sa bonté, Ne le fais pas user de toute sa justice.

Puis on fit un léger changement aux armes de Colbert : c'était une couleuvre sortant d'un marais sur lequel un soleil darde ses rayons avec cette devise : Ex sole ct luto.

IVZZZ

NAISSANCE DU DAUPHIN. - ÉTAT DES ESPRITS A CETTE ÉPOQUE. - PREMIÈRE QUERELLE DU ROI AVEC MADE-MOISELLE DE LA VALLIÈRE. - ELIE S'ENFUIT AUX CARMÉLITES DE CHAILLOT. - LA RÉCONCILIATION. COMMENCEMENTS DE VERSAILLES. - « LA PRINCESSE D'ÉLIDE ». - « TARTUFE ». - CRÉATION DE CHEVA-LIERS DU SAINT-ESPRIT. - LE JUSTAUCORPS BLEU. -PUISSANCE DE LA FRANCE. - MADEMOISELLE DE LA VALLIÈRE DEVIENT MÈRE D'UNE FILLE, PUIS D'UN FILS. - DÉTAILS SUR LE DUC DE LA MEILLERAIE. -BAUTRU. - ANECDOTE A SON SUJET. - MALADIE DE LA REINE MÈRE. - MADAME ET LE COMTE DE GUICHE - LA BROUILLE ET LE RACCOMMODEMENT. - FIN D'ANNE D'AUTRICHE. - CONSIDÉRATIONS SUR SON CARACTÈRE ET SA CONDUITE.

Le ler novembre, à midi moins sept minutes, la reine accoucha, à Fontainebleau, de monse gneur le dauphin. Les courtisans inquiets se promenaient dans la cour de l'Ovale, car, depuis vingt-quatre heures, la reine était en travail, lorsque tout à coup le roi ouvrit la fenêtre et s'écria :

— Messieurs, la reine est accouchée d'un garçon!

Louis XIV était dans une véritable veine royale. Le traité des Pyrénées avait mis fin aux grandes guerres, Mazarin

qui pesait sur lui était mort, Fouquet qui lui faisait ombre était tombé, la reine qu'il n'aimait pas venait de lui don-ner un fils, et mademoiselle de la Vallière qu'il aimait lui promettait le bonheur.

Le repos était donc partout, et l'on pouvait se livrer à toutes les lêtes que Louis XIV multipliait dans ses rési-

dences

L'opposition de la noblesse, qui, depuis François II, met-L'opposition de la noblesse, qui, depuis la tait la France en denil, était anéantie : l'opposition du purlement, qui, depuis Mathieu Molé, avait bouleversé Paris, était disparue : l'opposition populaire, qui, depuis les communes, réagissait tantôt publiquement, tantôt sour-dement contre les pouvoirs supérieurs, etait endormie. La seule opposition qui restat était l'opposition des lettres

Il y avait alors, comme aujourd'hui, comme toujours au reste deux écoles littéraires en France. Seulement, cette tois, leur séparation était politique.

Il y avait la vicille écote frondeuse, qui se composait de la Rochefoucauld, Bussy Rabutin, Corneille et la Fontaine Il y avait la jenne école royaliste, dont étaient Benserade, Boileau, Racine

La Rochefoucauld faisait de l'opposit on dans ses Maximes, Bussy-Rabutin dans son Histoire amoureuse des Gaules, Corneille dans ses tragédies, la Fontaine dans ses fables.

Benserade, Boileau, Racine louaient quand même

Puis il y avait encore madame de Sévigné, espèce de juste milieu du temps, qui admire Lonis XIV sans l'aimer, qui n'ose point avouer son antipathie pour la nouvelle cour, mais laisse percer sans cesse ses sympathies pour l'ancienne.

Quant à la guerre religieuse, qui devait renaître plus tard avec tant d'amertume d'un côté et tant de cruauté de l'antre, elle était à peu près apaisée: les calvinistes avaient été dépouillés peu à peu des bénéfices de l'édit de Nante Depuis la prise de la Rochelle, ils n'avaient plus ni places fortifiées, ni châteaux, ni force organisée. Mais, au lieu de toute cette opposition matérielle et visible, se manifestunt par des canons et des remparts, des pierres et du bronze, il existait une action sourde, souterraine, vivante, progrès de prosélytisme, qui recevait sa vie des vieilles raines calvinistes inhérentes au sol, et sa force des sectes étrangères, alliées naturelles de la religion réformée de France. Seulement, invisible à l'œil, ce danger à venir était perceptible à la pensée ou plutôt à l'instinct, et l'on sentait, à certains tressaillements de la terre, qu'elle servait de tombe à un géant enterré, mais enterré tout vivant. Cependant, comme nous l'avons dit, à l'intérienr, tout était calme, et rien ne troublait les amours ni les fêtes de

Louis XIV.

Ces fêtes se donnaient toutes en l'honneur de mademoiselle de la Vallière, qui continuait d'être la favorite; Aes

reines en étaient le prétexte, voilà tout. Louis XIV avait un double but en donnant ces fêtes, course celui de glorifier la déesse invisible à laquelte elles étaient consacrées : il grandissait la royauté et abaissait la noblesse. En effet, pour rivaliser de luxe avec lui, la plu-part des gentilshommes ou mangealent leur patrimoine ou, n'ayant pas de patrimoine, s'endettalent y alors, un fois ruinés, ils se trouvalent dans son entière dépendance lois ruines, ils se trouveient dans son entiere dependance D'un autre côté, par le grand nombre d'étrangers que ces fêtes attiraient à Paris, le fisc recueillant des sommes dou-bles de celles que le tresor dépensait : c'était donc tout bénéfice; sans compter que tout doucement, au milieu de ces fêtes, Louis XIV, après s'être fait roi, se faisait dieu. Ce fint ainsi qu'eut lieu le fameux carrousel de la place Boyale, dont le régit est dans toules les prémoires du temps

Royale, dont le récit est dans toutes les mémoires du temps, celui qui donna son nom à la place qui le porte encore

La Vallière n'avait qu'une seule confidente La Valhere n'avait qu'une seule confidente, cette de-moiselle de Montalais dont nous avons déjà parlé, et qui se trouvait à Blois avec elle. C'était une de ces âmes faites pour l'intrigue; aussi était-elle le centre de trois Itaisons amoureuses : celle du roi avec la Vallière, de Madame avec le duc de Guiche, et de mademoiselle de Tonnay-Charente avec le marquis de Marmoutier.

avec le marquis de Marinouter.

Les premières querelles du roi et de sa nouvelle maitresse vinrent à propos de Montalais. Louis XIV avait surpris en elle ce génie Intrigant; il savait qu'elle avait été
la confidente des premières amours de la Vallière avec
Bragelonne; il eut quelqne soupçon que le sentiment que
Bragelonne; avait foit paitre autrefois dans le cœur ce jeune homme avait fait naître autrefois dans le cœur de la Vallière, n'était pas éteint. Il crut que Mon'alais l'entretenait dans son souvenir et lui défendit de la voir,

La Vallière obéit au roi en apparence, c'est-à-dire que le jour elle n'avait aucune amie ; mais le roi, qui conchait toutes les nuits avec la reine, était à peine sorti, que Mon-talais accourait, passait une partie de la nuit avec la Vallière, et quelquesois même ne la quittait qu'au jour.

Madame apprit cette intimité. Elle connaissait la défense du roi, et, par conséquent, la désobéissance de la Vallière: elle avait gardé rancune à celle qui lui avait enlevé le

trees Masee' un, reled en rant a Louis de rala Val requot la pronne qui fui te compaonie quant il ears releasione un ur l'anna ten si n'alestu, sa controlle au crur, l'ir ririre accasione punt la Valla re, d s r

restait à la pauvre air rs nitages qui, parells à un orage
d' lacf is dans le ciel pur d'un anour
t s min s'etalent jure que toute quere le r a passer la nuit sur elle, 11 a suite d'une petite brouillerie Louis XIV etait venu chercher un raccommodement
ant avec grande jole. Elle attenlit donc
if r n e que, cette fols encore, le roi reviendrait;
c e tiendit valuement la soirce s'écoula, puis la
i s'it le jour sans aucune nouvelle de son amant. se cru' periue, sarrifice, oubliée, elle perdit la tête, s, 'a d is un carresse, et se fit conduire aux Carmelites Chall t

Le matin, le, r i apprit que la Vallière avait disparu et que ign rait ce qu'elle était dévenue il rut aux Tullèries, interrègea Madame, qui ne savait rel a qui le voulut rien dire, puis Montalais, qui ne savait le la qui le voulut rien dire, puis Montalais, qui ne savait le la rel se si n qu'elle avait rencontre. Ie matin m me la Valier urant comme une Iolle par les corridres et qui lui aviit dit. « Je suis perdue, Montalais, et a cause de v us — Linni il s'informa taut et si bien, qu'on lui li liq a le c uvent ou la panvre affilgee s'etait fait cend ire

Le r l'aussit t'm nta à cheval, et, accompagné d'un seul page s ia., i a la recherche de la fugitive, et, comme auun truit diviture n'avait annonce son arrivce, et qu'on n avait pas vulu recevoir la pénitente dans le couvent. Il la trusse étendue dans le parloir extérieur, la face contre terre eplorce et hors d'elle-meme.

Les deux amants demeurérent seuls, et, là, dans une lon gue exili atten, la Valliere avoua tout, non seulement ses cel ti-s ave Mintalais, mals encore les relations de celle-li Madame et mademoiselle de Tonnay-Charente. It telle était, comme neus l'avons dit, la confidente.

C'était m les que le roi n'avait cru en infidélité, c'était plus qu'il ne permettalt en désobéissance Louis pardonna, mais le roi n'oul lia point.

t pendant il ramena la Valliere; mais, en rentrant aux Tuleries, il apprit que Monsieur avait dit

Tulleries, il affrit que Monsieur avait dit Je su s bien alse que cette petite drôlesse de la Val, re su ort et d'elle même de chez Madame; car, apres et esclandre, elle n'y rentrera plus.

Le roi prit alors le petit degré et monta dans le cabinet de Madame. Puis il la fit venir pour la prier de reprendre a Vallière, Madame qui la baissait, éleva des difficultés que ele apruya sur la mauvaise conduite de celle que le sone de la faceat. Mais Louis fronta le sone el et dit à sa beller i fr Ageait Mais Louis fronça le sourchl et dit à sa bellerir t ur , qu'il savalt de ses propres amours avec le m'e de Gu le Madame effrayée, promit tout ce que Sa Maje 'é vo du' Le roi alla chercher la Vallière, la ramena in mame chez Majame, et dit a sa belle-sœur en la ramenaut

Ma sour, je vous prie de considérer à l'avenir made-mels lie comme une personne qui m'est plus chère que 3 V1e

s sez tranquille mon frère, répondit la princesse avec ce mé le nt sourire qui enlaidit parfois les plus charmants de femme de traiteral désormals mademoiselle une fille à ve is

I V!! re reprit sa petite chambre, sans oser pleurer ne t le dre

lee, qui avait geriné au cœur de (Are . Lou Al paia et l li ti qui irpassassent ceux de Vaux, com mencat (r r Ir li il avalt choist, parmi tous les châte t le l e celui qu'll voulait transformer en palal ce i [] rut comme une représentation matérielle de ct le choix était tombé ur Vermengal

Du temps de Louis XIII, l'ancien manoir avait disparu, mais le moulin existait encore, et, lorsque le monarque, triste et pensif, s'était attardé à quelque chasse, il conchait, dit Saint Simon, dans une mechante cabane à rou-

that, dit Saint Simon, dans une inecuaire cabane a rou-her out dans ce moulin a vent. Enfin, il se fassa, lui qui passalt de si tristes jours, de passer encore de si manvaises mits, il tit d'abord bâtir un pavillon qui lui servit de rendez-vous de chasse; ce pavillon etait si pen de chosé, que sa suite, qui autrelois conchait à l'air, conchait maintenant au moulin; c'était, comme on le voit, une petite amélioration pour les cour-tisans. Ce pavillon fut executé en 1624. Enfin, en 1627, Louis XIII prit la resolution de transfor-

mer l'abri en habitation; il acheta de Jean de Torcy un terrain que la famille de ce seigneur possedait deputs siecles, itt venir l'architecte Lemercier et lui ilt bâthr le château, dont nul gentilhomme, dit Bassomplerre, n'au-rait pu tirer vanité, et que Saint-Simon appelle un château de cartes.

Cependant Louis XIII était moins difficlle que Bassompierre et Saint-Simon : il faisait de son petit châtean ses delices. Il y passa l'hiver de 1632, tout le carnaval de 1633 et tout l'automne de la même année. Un soir qu'il faisait le tour de cette propriete qu'il regardait comme la seule qui fut à lui :

- Maréchal. dit-il dans un moment d'enthousiasme, an duc de Grammont, vous rappelez-vous avoir vu là un moulin à vent ?

- Oul, sire, répondit le maréchal; le moulin à vent n'y est plus, mais le vent y est toujours.

Après la naissance de Louis XIV, Louis XIII revint à Ver-sailles et, en mémoire de ce grand événement, acheta un terrain, recula un mur et enferma dans ce mur ce terrain qu'il nomma bosquet du Dauphin.

C'est le terrain sur lequel se trouve aujourd'hul le quin-

conce du nord, dit des Marronniers.

Ce fut vers 1663 que Louis XIV arrêta sérieusement de faire de Versailles une résidence royale. Jusque-là, quelques changements avaient été exécutés seulement dans les

ques changements avaient été exécutés seulement dans les jardins par le célébre Le Nôtre.

Le roi itt venir Mansard et Le Brun; Mansard fit les plans et Le Brun les esquisses, Cependant Louis XIV ne se décida réellement qu'eu 1661. Il avait choisi le 7 mai de cette année pour donner, dans les jardins de Versallles, une fête dans le genre de celle que Fouquet lui avait, trois ans auvaragnes donnée donnée dans les fardins de Versalles, ans auparavant, donnée dans les jardins de Vaux. Le duc de Saint-Aignan était l'ordonnateur de cette fête, dont l'Orlando furioso devait faire les frais, Grâce à l'imagina-tion d'un machiniste italien nommé Vigarani, les jardins de Versailles devenaient le palais d'Alcine, et des diver tissements, qui s'enchainaient les uns aux autres, compo-

salent une espece de porme qui devant durer trois jours, et qui avait reçu pour titre les Plaistrs de l'île enchantee. Ce fut pendant la troisième journée, et dans le palais même d'Alcine, que fut représentée la Princesse d'Élide, de Molière. Si l'un doutait que la fête eût été donnée pour mademolselle de la Valhère, on n'aurait qu'à se rappeler les vers suivants, que dit, dans la première scène, le confident Arbate à son rol Euryale.

Mol, vous blamer, seigneur, des tendres mouvements où je vois qu'aujourd'hui penchent vos sentiments! Le chagrin des vieux jours ne peut aigrir mon ame Contre les doux transports de l'amoureuse flamme; Et, bien que mon sort touche à ses derniers solells, Je dirai que l'amour va bien à vos pareils; Que ce tribut qu'on rend aux traits d'un beau visage, De la beauté d'une âme est un vral témolgnage, Et qu'il est malaisé que, sans être amoureux, Un jeune prince soit et grand et généreux. C'est une qualité que j'aime en un monarque. La tendresse du cœur est une grande marque Que d'un prince à votre âge on peut tout présumer, Dès qu'on volt que son âme est capable d'almer, Out, cette passion, de toutes la plus belle, Traine dans son esprit cent vertus apres elle : Aux nobles actions elle pousse les cœurs, Et tous les grands héros ont sentl ses ardeurs.

Au reste, Mollère voulut se représenter aussi dans cette pièce où il avait représenté le roi et son amante; s'il s'était fait un instant courtisan, il voulut du moins que sa flatterie passat par la bouche railleuse du masque de la comédie

Il représenta un bouffon et disait de lui-même :

Par son titre de fou, tu crois bien le connaître; Mais sache qu'il l'est moins qu'il ne le fait paraître, Et que, maigré l'emploi qu'il exerce aujourd'hui, il a plus de hon sens que tel qui rit de lui

¹ Descriptions de la location de la

Le lundi suivant, Molière faisait jouer, toujours à Versailles et toujours devant le roi et la cour, les trois premiers actes de Tartufe. Le roi trouva les scènes fort bien conduites et les vers fort beaux; mais il defendit à Molière d'en donner la représentation au public, attendu la défi-culté qu'il y avait de distinguer les vrais des faux dévots. Pauvre Molière, qui s'était changé en courtisan et de-guisé en bouffon, pour préparer la voie à Tartufe, et qui voyait la comédie qu'il regardait déjà à cette époque

la gloire du royaume. On reforma les finances, assez arbila gloire du royaume. On reforma les finances, assez arbi-trairement tenues jusque-là, comme on a pu le voir par la fortune de Fouquet; on donna des encouragements ré-gulters aux hommes de lettres, et Louis XIV plus d'une fois écrivit de sa main, en marge des ordonnances, les causes de ces encouragements. Une nouvelle société, qui devait amener ce qu'on appeta la littérature du grand s.ècle, se créait. Moltère, Boileau, Racine, la Fontaine, Bossuet, dont nous avons consigné la naissance a propos



Mademoiselle de La Vallière

comme son chef-d'œuvre, condamnée aux limbes par un

seul mot du roi! Louis XIV avait été content de l'effet des divertissements ; il décida donc l'édification de Versailles. Mansard lui proposa alors d'abattre le petit château de Louis XIII, dont l'architecture mesquine tacherait nécessairement le luxe de la nouvelle demeure. Mais le fils respecta l'asile où son père avait trouvé les seuls moments de repos de son règne,

pere avait trouvé les seuls moments de repas de son règné, les seules heures de joie de sa vie, et il ordonna que le château de cartes, dût-il nuire à l'ordonnance générale, fût enchâssé dans le palais de marbre.

On jeta donc, vers la fin de 1664, les fondations du monument, où devaient s'engloutir cent soixante-cinq millions cent trente et un mille quatre cent quatre-vingt-quatorze livres.

torze livres. Ce fut l'époque brillante du règne de Louis XIV. de cette période que date l'exécution des plans que, dans le silence du cabinet. Colbert et lui avaient conçus pour

de celle de Louis XIV, grandissaient avec lui; Corneille, de temps en temps, jetait encore un de ces éclairs dra-matiques qui avaient illuminé son époque. Profitant de la matiques qui avaient illuminé son époque. Profitant de la réserve que Mazarin avait mise dans la distribution des ordres royaux. Louis XIV, sans violer les statuts, faisait, d'un seul coup, une promotion de soixante et dix chevaliers du Saint-Esprit, et, par une distinction toute particulière, laissait une nomination au prince de Condé, qui présentait Guitaut, son gentilhomme ordinaire, neveu du vieux Guitaut, que nous connaissons. Ce n'est pas tout outre cette récompense nationale que lui a léguée Henri III pour angmenter le lusire de la naissance on récompenser pour ectte recompense nationale que lui à léguée Henri III pour augmenter le lustre de la naissance ou récompenser les services personnels qu'on lui rend, et pour illustrer les préférences qu'il accorde, en invente une autre qui n'est sonmise à aucnne règle, et qui ne relève que de sa volonté, qu'il donne ou qu'il retire à sa fantaisie : c'est la permission de norter un justaucorne bleu pareil au sion. Cotte sion de porter un justaucorps bleu pareil au sien. Cette

perm : orde pr rv - f l a dee, car pert nt es j is de suivre and it die into the service content of the service conde in the service condent in the service cond de la d finde ces manufactures 1 è mmerciale la sœur de ta Fr s v sseaux s clament de nos pert to visins qui ne neus connais-sal se us est envoyé à l'empereur d'A t' r's le du de Beaufort est chargé de gr , n' de Djidjelli, prélude de celle de ra sere, le la uvre sa fieve en même e e Versailles; une e mpagnie des Indes réée; la manufacture des Gebelins, dont ra plus tard la direction est achetée pour le Enfin puissant au dedans, Louis veut être h rs i Espagne et Rome se hasardent jusa s c .. r les égar le qu'elles d'ivent au futur arbitre e L r e mais maigré le peuv r temporel de l'une, aloré le 1 uv ir sprituel de l'autre, toutes deux nons

après s i ret ur de Chaillot, mademolselle de la Vul re ert etot de chez Madame, dont elle avait eu s f r' se pal le le roi lui fit meubler le palais Br at ure e égan e et un luxe contre lesquels elle se defe 'u urs valement ne demandant, disantelle, an c trar q ne silen leuse obscurité. Matheureuse ment, c n me Juri er, Louis XIV portait avec lui cette m ; ire et qui devore, d'allieurs, un autre genre d u rati al at s'attacher a l'humble maltresse du ra 1 r i Mademo selle de la Valifère était enceinte. y e non seu ement se répandit à la cour, mais int m- preside officie lement annoncée.

le 2 le 186, mademoiselle de la Vall.ère accou-cha a li teau de Vin enies, d'Anne-Marie de Bourbon, lg i e de France comme nous le dirons tout à l'heure, qui et usa en 178). Louis-Armand de Bourbon, prince de

Six me après environ, toujours maigré elle, rie r ul le 8 n royal amant le titre de duchesse. La terre : Va j ur et la baronnte de Saint-Christophe furent na en la hagairte en faveur de la mere et de la fille qui faire de par les mêmes lettres, lesquelles furent date sont Gormain en Laye, du commen ement de ma | - et enreg strees au parlement le 13

l . j tre f la mm année, mademoiselle de la Val re devi t more une se unde fols et mit au jour Louis de is r n estime de France et qui fut connu pl s tard L l r m e mte de Vermandols.

T el ur e para et se réjouit comme si l'enfant qui r le 12 le 12 ent eté un héritles legitune et le i v r le parut plus consolide que jamais.

A relief les introues de cour qui ont pour ti leins e le de la Valliere on d'obtenir ve dis inclien de plus en plus ambim urir, deux de s's vieux amis la

Carrell Prie du de la Meillerale, e rhad de Robelteu, son cousin r e lo squ'll était érèque de 1) d. 14 cla la drolerce du Pont-de (é. 1) f. rj.s d'el te

() n'er e a de là r ex auspices ; prob 1 Is to a first full or maréchal, prob 1 Is to a first qu'il poi si airy ba rents et a x / 2 miliai l'u j'ir Leul XIII lui ay t dil j Ay I di j

ra di

et de elere di Tilem ne delle Rè x, mar

sali a e vi i

ettrar e e i

l'imperer d'ire d'ette

du roi, la Mellierale quitte Paris, vend ses biens, réalise une somme de quarante a cinquante mille livres et revient annoncer à son cousin Richelien qu'il va trouver le rol de Suède pour lui demander du service, le cardinal le laisse affer jusqu'à la porte; puis, au moment où il va sortir

Allons, du-il, vous êtes un homme de cœur, consin;

rester et je vous prusseral li fit rompre le contrat de vente. La Meillerale rentra dans la terre dont il portait le nom, et le cardinal le poussa dans la terre dont il portait le nom, et le cardinal le poussa effectivement de telle façon, non seulement lui, mais encore toute sa famille, qu'il plaça sa sœur près de la reine mere, qu'elle ne quitta que pour être abbesse de Chelles, abbaye qui, jusqu'alors, n'avait été tenne que par des prin-

Quant à lui, la première faveur du cardinal fut de le faire chevalier de l'Ordre et de le marier a la fille du maréchal d'Effiat, que l'ou désaccorda d'avec un gentilhomme d'Auvergne, nommé de Beauvais; mais la jeune femme prétendit que ce gentilhomme avait été non seulement son flancé, mais son époux, si blen qu'elle trulta tonjours de haut en bas celui qu'elle n'appelait que son second mari; heureusement pour le futur maréchal, elle mournt jeune, après lui avoir donné ce fils qui fut depuis duc de Mazarin et qui avait quelque peu hérité de la folie de sa

En 1637, toujours par l'influence de Richelleu, qul, comme on le volt, lul tenait parole, M de la Meillerale épousa Marie de Cossé-Brissac, et pour combler, autant qu'il était possible, la distance qui le séparait de la maison à laquelle il s'aillait, il ent la Leutenance du roi en tagne; ce qui l'amena plus tard, comme nous l'avons vu à propos du coadjuteur, à être gouverneur de Nantes.

Le panyre duc étalt prédestiné à éponser des extrava-gantes. Un beau matin, sa nouvelle lemme le persuada que les Cossé, dont elle était, descendaient de l'empereur Coccélus Nerva, lequel mournt sans postérité. En conséquence, comme princesse du sang impérial romain, elle faisait asseoir ses sours dans des fait uils, ne s'asseyant en leur présence que sur une chaiso, car elle se regardait comine déchue, par son mariage avec un homme que l'on tenali de si panvre maison, qu'on ne l'appelait, lorsqu'il était capitaine des gardes, que le petit la Melleraie, et qu'on lui avait refusé mademoiselle de Villeroy, qui fut depuis madame de Courcelles

Le duc était brave, et en donna plusieurs preuves. Au slège de Gravelines, où il avait la goutte le jour qu'on onvrit la tranchée, il assista à cette ouverture sur un pelit bidet et se tint fort inutliement à déconvert sur le rideau. de sorte qu'on lul tira plus de vingt volées de canon et qu'un boulet passa si près de lui, que son cheval se cabra. Le danger étalt imminent et les officiers qui l'accompagnaient le prièrent de se retirer.

- Quol : leur dit le maréchal, auriez vous peur, par hasard, messieurs?

Pour vous, monseigneur, répondirentals, pas pour nous. Pour moi? reprit la Mellierale oh! messieurs, ce n'est point à un général d'armée d'avoir peur, surtout quand il est maréchal de France.

Au blocus de la Rochelle, il avait déja fait une action qui l'avait fort recommandé parmi cette jeuresse qui portait en elle les dernières flammes de la chevalerie. Un jour, s'ennuyant au quartier, il fit venir un trompette et l'envoya vers la ville pour savoir s'il n'y avait pas quelque gentilhomme qui, s'ennuyant comme ini, voudrait faire le coup de pistolet pour se distraire. Un officier qui se trou-vait aux postes avancés, et qui se nommait la Constancière, accepta. Ils threrent chacun deux coups de pistolet l'un sur l'autre, mais, au deuxième, la Constanciere, toucha, milien du front, le cheval du duc, qui s'abattit et donna ainsi l'avantage a son adversaire La Mellierale, loin de lui

garder rancune de cette victoire, lui fit avoir noe compagnie dan's som regiment

f.e maréchal de la Mellierale mournt le 8 février 1664.

Quant a Guillaume de Bautru, comte de Serrant, conseiller d'Etat, membre de l'Académie française, il était d'une Boune famille d'Augers, il avait épousé la fille d'un maltre des comptes, qui, lorsqu'elle vint à la cour, ne voulut ja mais y paraitre que sous le nom de madame Nogent et non sous colui de madame de Bantru, afin de ne pas être appelée madame de Beautrou par la reine Marie de Médicis, qui n avait pu se déshabituer de prononcer l'u à l'italienne.

Cette femme passalt pour un prodige de vertu, ne quittant jamais sa maison n'allant en aucun fleu du monde; ce qui valait force félicitations a son mari, et le rendait fort houreux forsqu'il s'aperçut que sa femme n'était si édentaire que parce qu'elle avait un galant chez elle, que ce galant n'était autre que son valel de chambre à lul. La poine fut proportionnée au crime le valet fut condamné sox galeres, après tontefois que Bautru se fut donné

lul-même le plaisir d'une vengeance dont on peut voir dans

Tallemant des Réaux les etranges détails (1). Quant à sa femme, il la chassa, et elle accoucha a Montreuil-Bellay, en Anjou, d'un enfant qu'il ne voulut pas reconnaitre

Un jour, il dit en riant à la reine mère que l'évêque d'Angers était un saint, et qu'il faisait des miracles. La reine demanda quels miracles il faisait, et Bautru répondit qu'en-tre autres choses miraculeuses, il guérissait d'une maladie dont, à cette époque surtout, on guérissait fort rarement.

L'érêque sut cette plaisanterie et s'en plaignit tout haut - Comment l'aurais-je dit? répondit Bautru tout haut

aussi; il en est encore malade.

Jouant au piquet avec un nommé Goussaut, dont la réputation ne betise était devenue proverbiale, Bautru fit une faute, et, s'en apercevant à l'instant même

- Ah! que je suis Goussaut! s'écria-t-il.

- Mousieur, lui répondit Goussaut, vous êtes un imbécile.
- N'est-ce donc pas cela que j'ai dit? demanda Bautru
- Non.

- En ce cas, c'est cela que j'ai voulu dire

Il s'attaqua au duc d'Epernon et le mordit si bien un jour avec certaine épigramme, que celui ci lui fit donner des coups de bâton par ses donneurs d'étrivières. Quelques jours après, Bautra vint à la cour avec une

Avez-vous donc la goutte? demanda la reine.

- Nou, répondit Bautru.

Alors pourquoi portez-vous une canne ?

Ah! dit le prince de Guéménée, je vais expliquer la chose à Voire Majesté: Bautru porte une canne comme saint Laurent porte son gril; c'est le signe de son martyre.

Bautru était sort entêté et disait qu'il n'avait trouvé au monde qu'un homme plus entêté que lui : c'était un juge de province. Un matin, ce juge qui l'avait déjà ennuyé plusleurs fois, se présenta chez lui.

Ah! ma foi, dit Bautru à son valet, dis que je suis

au lit.

Monsieur, répondit le valet après avoir fait la commission, il dit qu'il attendra que vous soyez levé.

- Alors, dis-lui que je suis fort mal.

Monsieur, il prétend qu'il connaît d'excellentes recettes

- Dis-lui que je suis à l'extrémité, et qu'il n'y a plus d'espoir.

Monsieur, il dit qu'en ce cas, il ne veut pas que vous mouriez sans qu'il vons dise adieu.

— Dis-lui que je suis mort.

 Monsieur, il dit qu'il veut vous jeter de l'eau bénite.
 Allons, dit Bautru ne trouvant plus rien à objecter, puisqu'il en est ainsi, fais-le entrer.

Bautru était fort indévot et traitait Rome de chimère apostolique. Un jour, on lui montra une liste de dix cardinaux que venait de faire le pape Urbain, et qui commençait par le cardinal Facchinetti

- Mais je n'en vols que neuf, dit Bautru, et vous m'en

annonciez cependant dix.

Et il appela les uns après les autres les neuf derniers oms

- Il y en a bien dix, reprit l'interlocuteur, mais vous oubliez le cardinal Facchinetti

Ah! pardon, dit Baudru, je pensais que c'était le titre

général. Aussi, un de ses amis, qui connaissait son irréligion. sut-il fort étonné de lui voir un jour lever son chapeau au crucifix.

- Ah! ah! dit-il yous êtes donc raccommodés?

- Nous nous saluons, dit Bautru, mais nous ne nous par-

lons pas (2). Un soir que ses chevaux avaient couru toute la matinée, qu'une personne qu'il voulait renvoyer en carrosse se défendait de cette politesse, en disant que les malheurenses têtes, attelées depuis sept ou huit heures, seraient trop fatiguées si elles faisaient encore cette nouvelle course

- Eh! mordieu! dit Bautru, si le Seigneur avait créé mes chevaux pour qu'ils se reposassent, ils les eut faits chanoines de la Sainte-Chapelle.

Ses platsanteries, au reste, n'avaient pas toujours le carrectère frivole et bouffon de celles que nous venons de clter. On s'occupait beaucoup à Paris de la révolution d'Angleterre et de la position précaire du roi Charles les

- Oui, dit Bautru, c'est un veau qu'on promène de marché en marché et qu'on finira par mener à la boucherie.

Bautru mourut en 1655, et dans sa personne s'éteignit un des derniers représentants de cet esprit qui avait si lort

rejoni le ton roi Henri IV et la bonne reine Marie de Médicis, mais qui devalt cesser d'être de mode a la cour plus grave et plus prude de Louis XIV.

Cependant une mort bien autrement importante que les deux morts que nons venons de consigner (ci, devenuit de jour en jour plus certaine et plus immunente, c'était celle

de la reine mere.

Anne d'Autriche avait joui du rare privilège accorde par le ciel à quelques femmes, celui de ne point vieillir. Ses mains et ses bras étaient restes magnifiques, son front demeurait par de rides et ses yeux, toujours les plus beaux du monde, n'avaient pu renoncer à ces habitudes de coquetterie qui les avaient rendus si dangereux dans leur jennesse; quand, tont à coup, vers la fin du mois de novembre 1664, les douleurs que, depuis quelques années, elle ressende la reine mère 1664, les douleurs que, depuis quelques années, elle ressentait dans le sein deviurent plus violentes. Le mal avait été négligé dans son principe il empira rapidement et l'on commença de comprendre, en voyant passer cette belle peau de la mate blancheur de l'albâtre à la teinte jaunâtre de l'ivoire, que la situation était grave, et que le jour approchait où l'orgueilleuse reine régente dépouillerait la vie avec moins de peine peut être qu'elle n'avait dépouillé les

grandeurs. Plusieurs médecins furent appelés successivement lot d'abord, le premier médecin du rot, bien plus chimiste, et surtont bien plus botaniste que médecin. Il traita la royale maiade par des compresses de cigué qui ne firent qu'empirer le mal puis, voyant, au bout de quinze jours qu'elle ne ressentait aucun adoucissement, elle appela Sé-guin, son premier médecin à elle, homme savant, mais très absolu, et dont le système était de saigner toujours et pour tout; de grandes discussions s'élevèrent entre les deux docteurs; pendant ces discussions, le mal redoubla, et. le 15 du mois de décembre, après une mauvaise nuit passée au Val-de-Grace, où depuis qu'elle avait quitté le pouvoir. on plutôt que le pouvoir l'avait quittée, elle venait se mettre fréquemment en retraite, son sein se trouva en tel étal. qu'elle jugea le mal incurable.

Dieu punissait étrangement la pauvre femme pendant les dix ou quinze années qui venaient de s'éconler, elle avait vu, chez les religieuses dont elle avait fait ses compagnes, plusieurs exemples de ce mal terrible, et sa prière hatituelle au Seigneur était qu'il la voulut bien préserver de cette maladie qu'elle redoutait plus que toutes les autres. Et cependant elle reçut le coup avec résignation.

Dien m'assistera, dit elle; et, s'il permet que je sois affligée de ce mal affreux qui semble me meuacer, ce que je souffrirai sera sans doute pour mon salut.

Aussitôt que cette nouvelle du danger de la reine se pandit, Monsieur accourut. Le roi, moins pressé, quoique prévenu en même temps que son frère, n'arriva que vers les trois heures: le profond égoïsme, qui était le côté sail-lant du caractère de Louis XIV, se manifestait surtout dans ces sortes d'occasions.

On fit aussitot une consultation des plus célèbres médecins et chirurgieus de Paris, et l'avis général fut que c était

un cancer, et que le mal était sans remède.

Alors, plusieurs personnes parlèreut à la malade d'un pauvre prêtre de village nommé Gendron, qui faisait des cures merveilleuses en pansant les pauvres, auxquels il s'était exclusivement consacré, allant chez eux des qu'il les savait souffrants, tandis qu'il n'allait chez les riches et chez les ruissants que lorsqu'il y était appelé. chez les puissants que lorsqu'il y était appelé.

Cet homme examina le sein de la reine, promit qu'il

l'endurcirait comme une pierre, et affirma qu'ensuite elle vivrait aussi longtemps que si elle n'avait jamais eu de

cancer.

Mais son remède, au lien d'adoucir les douleurs de malade, ne fit que les augmenter, et, quoique, dans le jour, la reine s'habillat comme d'habitude et se divertit du mieux qu'elle pût, la nuit, ceux qui couchaient dans sa chambre disaient qu'elle dormait mal et souffrait beaucoup. Enfin, contre toutes les promesses de l'empirique, le cancer s'ouvrit et le mal redoubla d'intensité.

A Gendron succéda alors un Lorrain nommé Alliot : il trainait après lui une femme qui avait eu, disait-il, la même maladie que la reine mère, et qu'il prétendait avoir guérie; cette espèce de preuve vivante de la puissance de son art donna quelques espérances à la cour. Malheureusement, par l'ordre de Dieu, dit madame de Motteville, les remèdes des médecins furent inutiles à la guérison de son corps, mais, par les tourments qu'ils lui firent souffrir servirent à guérir les maladies de son ame.

Cependant le roi s'était habitué aux souffrances de sa mère, et ses plaisirs, interrompus un instant, avaient bientoit repris leur cours habituel. On outlie vite à la cour ceux qu'on ny voit plus, et même quelquotois ceux qu'on y voit, et l'on oubliait l'ex-régente qui agonisait à l'aure pout de Paris. bout de Paris

Les amours du roi avec mademoiselle de la Vallière tenaient toujours, aussi u'en parlait-on plus; mais ceux de-

⁽¹⁾ Voir la note Q à la fin du volume.
(2) Cette anocdote fut attribuée à tort à Piron; rendons à Gésar ce qui appartient à César.

M e e mite de c. e de verses étaient l vest k l artill de Gram-ele I ver e cavait obtenu e c 1 ' le C 1 exil. If alla e reçut comme 'il temorgia une the state of the later Ire leur

F II ro et le bon accueil q L sav Midame prit peur que | 1 air surprendre les | 1 air surprendre les | 1 air elle se hâta d'évrire | u l'e y eut mis, 'a lettre | a dhe avait en ctivel ent - s de s HISTORY NO.

'(a dans une grande coler)
'(i) d'fet die de se presenter de se le au us même prononcer son no a. i au desespoir. En vérnable che u fenient aux ordres de sa dame si s r fres, et dema da au roi la per f, re t er en Pel gne. Le roi accorda quil demandant et le jauvre aman d'une balle dans une rencontre avec et è l'alle ne se fut aplatie contre un Mal me qu'il portait sur son cœur dans une e qui (u brisée du coup c' ir e Pelazne Madame lui lit redemander par

I tres et le portrait qui gardait la trace de sile l'inte de le était son obelssance aux ordres

e. M. ni. r s. t. a. t. ut à l'instant même.

(righer vrate ou feinte, rendaft le com'e 1 (1) (1) (a) mouteux que jamals. Il supplia la comn 5 M refusa constamment de rien entendie.

1) | v | n e se desererant et cherchaft tous les v s | M lame sans en trouver aucun, lorsque le t | 1 + 1 | n e que n'avalent pu faire ni sollicita-

V la Vieuville en se rappelle que nous avons plus t e f e i . nes e nom à l'époque de la dernière r i un de la Vieuville donnait bal, et Madame All' f t p a d y aller avec Monsleur. Pour que cette masques Afin de nêtre pas reconnue. Madame ût 1 1 min e temps qu'elle trois on quatre de ses filles, M r e le accompagnés de cette escorte féminine, I r rent enveloppes dans des capes et dans un carrosse dnrit

A a pre le madame de la Vieuville, le carrosse de Me seur re l'ra un autre carrosse tout chargé de mas-I es a mine e sen Les deux troupes descendirent, se renrefet de le vestibule, et là, Monsieur proposa à la lacon prit au hasard la main qu'on lui tene : 1 : s Lins la main qu'elle venait de prendre, Madaine 1) rut cle du comte de Guiche une blessure qu'il avait r - e a ce t n un ne permettait point à Madame de douter 1 rs i t de ce singulier jeu du hasard.

li san sala de omte de Gulche, déjà prévenu par l'odeur compre Madame portait dans les cheveux, sentit la C. Il to at si tremblante, qu'il se douta de quelque La 1 volut lui échapper, il la retint. Cet effort a lui de courage de Madame. Le courant électrique de la lui n trembla toujours, mais ne tenta plus

e retrer

Total days and dans un si grand trouble, qu'ils monti nº le al r ai e rien dire. Enfin le comte de Guiche, and the count Masteur parmilles masques, et voyant qu'il i for all per au attentior à sa femme, entraina celle-ci dans e la derra la Madame de sl bonnes raisons pour r la fau e qu'il avait commise, que la princesse lui

par ion tant désiré et si longtemps attendu €] . . . que l'on entendit la voix de Monsieur qui Madame e sauva par une forte et le u ja Patre En quittant son amant, Madame o pour que son marl ne se doutât de qui que o la reter plus longtemps au bal le crite e crite avec son obélssance ordira re Mil. 11 rencontra un ami et s'arr a cau er an a coup le piel manqua à un m the qui ser 're au l'aut de l'escalier; le ma que jet un cri e r., le comte de Gulche s'élança et re du l'un n ce secours ine -péré se fot ble ée gr. i uns doute, étant grosse de plu mars mei

fette c r of the activity of the le raccommodement, et un solr que M eur étal r of que le deux amants se rencontrer et chez madaine de Gramment

Il va sans dire que la rencontre fut unse sur le compte du hasird.

Con me on le volt, et comme nous l'avons dit, la maladie de la reine n'empéchalt pas les plaisirs d'aller leur train,

ct cependant le mal empiralt tous les jours. Le printemps vint : toute la cour alla à Saint-Germain, et la relie mère, malgre les representations qui inf Inrent faites voulut suivre la cour, disant qu'autant valait qu'elle

mourut la qu'ailleurs

Le 27 mai au matin la reine mère, assistant à la messe, eut un grand frisson; elle men voulut rien dire pour ne point priver la jeune reine et Madame d'un divertissement qu'elles avaient projeté; mals, après que les deux prince ses furent parties, elle avoua a ceux qui lui frouvaient man-vais visage qu'elle croyait avoir la nèvre et qu'elle éprouvait un grand troid. En effet, a pelue tut elle couchée, que le frisson la prit, et l'accès dura six heures.

Ces six heures de llevre menèrent la malade si rapidement, que le médecin déclara qu'il fallait la faire confesser,

Le même soir, la reine parla de faire son testament. Cependant les médecins s'etaient trompés, les douleurs augmentalent sans doute, mais la malade était destinée à souffrir longtemps encore avant de mourir. D'ailleurs, elle ne se faisant aucune illusion, el, s'en fût-elle fait, plus d'une fois les paroles de ceux qui l'entouraient la lui ensemble de le 2 2001, matres leur en elle garal. (16 sent ôtée. Le 3 août, entre autres, jour où elle avalt été plus mai et où elle avait soufert davantage, Beringhen, notre vicilie commanssance et un de ses plus anciens serviteurs, vint la voir. A peine l'ent-elle aperçu qu'elle s'ècria ; - Ah' monsieur le premier (c'était le titre qu'on don-

nait à Beringhen en sa qualité de premier valet de cham bre), ah! monsieur le premier, il faut nous quitter!.. A une autre epoque, celle espèce d'élan, tout égoiste qu'il tait, cut peut-être touché celui qui en était l'objet;

mais nous l'avons dit, le xvire siècle n'était pas celui de la

- Madame, répondit froidement, Beringhen, vous pouvez penser avec quelle douleur vos serviteurs reçolvent cet arrêt; mais ce qui peut vous consoler, c'est de voir qu'en mourant Voire Majesté échappe à de grands tourments et de plus à une grande incommodité, particulièrement elle qui aime les parfums; car ces maux, vers la fin, sont d'une grande puanteur.

Cependant l'heure suprême n'était pas encore arrivée : après plusieurs alternatives de bien et de mal, la reine mère se trouva tout à coup infiniment mieux; la Provi-dence semblait vouloir lui rendre quelques forces pour

qu'elle pût supporter la friste nouvelle qui l'attendait. Son frère, le roi d'Espagne Philippe IV, était mort le 17 septembre 1665, et la notification de cette mort arriva à Paris le 27 du même mois.

Cette nouvelle fut acqueillie avec des sentiments bien divers à la cour de France. La Jeune reine la reçut en fille profondément attachée à son pére ; la reine mere, en sœur qui voit son Irère lui montrer le chemin de la tombe ; le rol, en souverain dont le regard profond et politique voit d'un coup d'ail tous les avantages qui peuvent résulter quelquefols pour les uns de la douleur des autres.

En effet, le jeune Charles II, qui devait mourir sans postérité, était maladif et souffrant, de sorte que nul ne croyait,

qu'il put vivre longtemps.

A partir de ce moment, Louis XIV, selon toute probabilité, rêva la succession d'Espagne.

Le temps s'écoulait : la reine mère vivait au milieu d'atroces souffrances ; mais entin elle vivait L'hiver était arrivé, et avec lui les riaisirs étaient revenus; car le propre d'une souffrance prolongée comme l'était celle d'Anne d'Autriche, c'est que tout le monde s'y habitue, excepté la personne qui souffre.

Il y eut donc, le 5 janvier, veille des Rois, grand bat chez Monsieur; le rol y assista en habit violet, car il était en deuil de son beau-père; mais cet habit était tellement convert de perles et de diamants, que sa couleur funébre disparaissait sous les pierrerles.

Le lendemain la reine mère se tronva plus mai et les divertissements cessèrent. Le 17, elle communia

Le mardi 19, les accidents augmentérent, et l'on pré-

vint le rot qu'il était temps que sa mère reçût le vlatique, Comme l'en avait prévenue Beringhen, la manyalse odeur qui s'échappait de sa plaie était telle, que, chaque lois qu'on la pansait, il failait lui tenir à elle même des flacous d'essence sous le nez.

Ce fut l'archevêque d'Auch qui apporta le corps de Notre Seigneur : Il était assisté de l'évêque de Mende, du curé de Saint-Germain, de l'abbé de Quémadeuc et de quelques autres aumoniers.

Le soir, la mourante reçut l'extrême onction.

Au milleu de la nuit, elle entra dans l'agonie; cependant, de temps en temps, elle rouvrait les yeux et pariait.

Son médecla lul prit le bras pour lui tâter le pouls; elle le sentit.

Oh! c'est inutile, dit-elle, il u'y est plus.
 Monsieur sanglotait, à genoux près du lit.

- Mon fils! murmura-t-elle tendrement.

Puis, sentant que le médecin avait laissé son bras à nu : - Couvrez mon bras, dit elle.

- Couvrez mon bras, dit elle.

Un instant après, son confesseur, qui était un moine espagnol, s'approcha de son lit, elle le reconnut.

- Padre mio, yo me muero! dit-elle.

Mals elle se trompait, car, un quart d'heure après, elle répondit à l'archevêque d'Auch qui l'exhortau.

- Ah! mon Dieu! je souffre beaucoup; ne mour; ai je pas bientôt ?.

Une heure après, elle ouvrit la bouche et demanda la

Ce lurent les dernières paroles qu'elle prononça. On approcha le crucifix de ses levres; elle fit alors, et de temps en temps, pour le baiser, quelques mouvements qui prou-valent qu'elle n'avait pas perdu connaissance. Enfin, le mercredi 20 janvier 1666, entre quatre et cinq

heures du matin, elle expira.

Le roi supporta cette mort comme il devait plus tard et successivement supporter celle de tous ses proches, c'est-àdire avec un grand égoisme ou une grande rés gnation.

Depuis qu'il avait échappé à la tutelle de sa mère, plu-sieurs altercations avaient en lieu entre elle et lui ; et, une fois qu'elle avait tenté de lui faire des observations sur le scandale de ses amours avec mademoiselle de la Vallière, s'emportant vis-à-vis de la reine mère plus qu'il ne l'avait jamais fait pour mademoiselle de la Motte-d'Argencourt et pour Marie de Mancini, il s'était oublié jusqu'à lui dire qu'il n'avait plus hesoin des conseils de personne et qu'il était assez grand pour se conduire lui-même,

Anne d'Autriche eut les qualités et les défauts des régentes : eutêtement en politique, faiblesse en amour. Après avoir résisté à Buckingham, le plus beau, le plus élégant et le plus magnifique seigneur de l'époque, elle céda à et le plus magninque seigneur de l'epoque, ene ceur a Mazarin, qu'au dire de la princesse palatine, seconde femme de Monsieur, elle finit même par épouser (1). Mais au milieu de tout cela, le cœur de la mère resta inébran-lable dans son amour; son fils fut toujours pour elle le roi. et, pareille à ces belles madones de Beato Angelico et de Pérugin, pour lesquelles leur fils était déjà un Dieu, au milleu des dangers qui menaçaient son enfance, e'le veilla sur lui avec une sollicitude qui tenait presque du respect.

Anne d'Autriche avait soixante-quatre ans lorsqu'elle mourut, et elle en paraissait à peine quarante : ce fut au point que, lorsqu'elle se souleva. les yeux brillants d'espolr, les joues ardentes de fièvre, pour recevoir le saint viatique, Monsieur s'écria :

- Oh! voyez donc ma mère, elle n'a jamais été si belle Des sonnets, des vers et des épitaphes furent faits sur

l'auguste défurte.

Nous en citerons trois:

El soror et conjux el mater nataque regum Nulla unquam tanto sanguine aigna fuit.

Anne, dont la vertu, l'éclat et la grandeur Ont rempli l'univers de leur vive splendeur, Dans la uuit du tombeau conserve encor sa gloire, Et la France à jamais aimera sa mémoire.

Elle sut mépriser les caprices du sort Regarder sans horreur les horreurs de la mort; Affermir un grand trône et le quitter sans peine, Et, pour tout dire enfin, vivre et mourir en reine.

Nous citons ces vers par conscience et parce qu'ils sont de mademoiselle de Scudery; mais hatons-nous de le dire-

notre citation ne signifie pas que nous les admirions.
Terminons par ceux-ci, que l'évêque de Comminges fit dans la basilique même de Saint-Denis, au moment où l'on jetait dans la tombe encore ouverte d'Anne d'Autriche les insignes de la royauté.

Superbes ornements d'une grandeur passée, Vous voilà descendus du trône au mouument : Que reste-t-il de vous dans ce grand changement? Qu'un triste souvenir d'une gloire effacée

Mortels dont la fortune est toujours balancée. Et qui des ris aux pleurs passez en un moment. Si vous voulez sortir de votre égarement, Que ce terrible objet frappe votre pensée.

Anne vivait hier, et cette Majes:6 Qui régnait sur les cœurs par sa rare bonté. Dans ces antres sacrés n'est plus qu'un pen de cendre,

Orateurs, taisez-vous! cette foule de ros Qui sont ici comme elle et sans force et sans voix, Font moins de bruit que vous, mais se font mieux entendre.

XXXVII

CONSEQUENCES DE LA MORT D'ANNE D'AUTRICHE. REFROIDISSEMENT DU ROI POUR MADEMOISELLE DE LA VALLIÈRE. - COMMENCEMENT DE MADAME DE MON-TESPAN. - LA PRINCESSE DE MONAÇO. - CARACTÈRE DE LA NOUVELLE FAVORITE. - PRÉPARATIFS DE GUERRE. - CAMPAGNE DE FLANDRE - RUDESSE DE LOUIS XIV. - AMOURS DE LA GRANDE MADEMOISELLE AVEC LAUZUN. - PORTRAIT DE LAUZUN. - SON ORI-GINE. - CAUSES DE SON KAPIDE AVANCEMENT. - IL SE FAIT METTRE A LA BASTILLE. - SA GROSSIÈRETÉ. - LE ROI CONSENT D'ABORD A SON MARIAGE. - MO-TIFS QUI DÉTERMINENT LE ROI A DONNER SON CON-SENTEMENT. - DERNIÈRES ANNÉES DU DUC DE BEAU-FORT. - SA FIN MYSTÉRIEUSE.

La mort de la reine mère ne fit aucun changement dans La mort de la reine mère ne fit aucun changement dans les affaires publiques, dont, depuis longtemps, elle ne se mèlait plus; mais elle laissa un grand vide à la cour. Anne d'Autriche connaissait tout le monde à cette cour; elle savait la naissance et appréciait le mérite de chacun. Fière comme une Autrichienne, polie comme une Française, régulière comme une Espagnole, elle tenait chacun à la distance qui convenait, et ce que Louis XIV regretta surfout en elle, ce furent ces règles d'étiquette dont Anne d'Autriche savait faire des devoirs, et que Louis XIV fut obligé de convertir en lois (1). obligé de convertir en lois (1).

Mademoiselle de la Vallière était toujours la sultane favorite. Cependaut, en acquérant des droits sur Louis XIV comme mère, elle avait heaucoup perdu de ses charmes comme maîtresse. Sa fraicheur, sa principale et l'on pourrait presque dire sa seule beauté avait disparu, et l'on commençait à s'apercevoir à la cour que le roi ne l'aimait plus que de cet amour languissant et fatigué qui ne de-mande pas mieux que de changer d'objet. Le moment était bon pour Briguer la survivance de cet amour qui s'en allait mourant. Une des plus jelies femmes de la cour le comprit et en profita : c'était madame de Montespan.

le comprit et en profita : c'était madame de Montespan, Déjà, avant elle, une autre femme avait tenté ce qu'elle allait entreprendre et était parvenue à rendre Louis XIV infidèle, sinon inconstaut. Cette femme, c'était la princesse de Monaco, la gracieuse fille du comte de Grammont et, par conséquent la sœur du comte de Guiche. Mais ce caprice n'avait eu que la durée du désir qui l'avait fait naître et du plaisir qui l'avait satisfait.

Soit qu'elle fût plus adroite, soit qu'elle eût plus de charmes réels, il n'en fut pas ainsi de madame de Mon-

charmes réels, il n'en fut pas ainsi de madame de Mon-

tespan.

Françoise-Athénaïs de Rochechouart de Mortemart, marquise de Montespan, que nous avons déjà introduite dans les fêtes de Fontainebleau sous le nom de mademoiselle de Tonnay-Charente qu'elle portait à cette époque, était née en 1641, et, en 1663, avait épousé Henri-Louis de Pardaillan de Gondrin, marquis de Montespan, lequel était d'une illustre famille de Gascogne, mais dont l'antiquité cependant ne pouvait lutter avec celle des Mortemart (2). Il avait dant ne pouvait tutter avec celle des Mortemart (2). Il avait obtenu pour elle, par le crédit de Monsieur, une place de dame du palais de la reine, et cette superbe beauté de la race des Mortemart, héréditaire comme l'esprit dans cette illustre famille, avail produit le plus grand effet sur tout le monde. Chacun alors s'était approché d'elle pour lui faire la cour; mais elle p'avait vouln écouter personne, et le marquis de la Fare, dans ses Mémoires, ca cita lui même. le marquis de la Fare, dans ses Mémoires, se cite lui-même comme un des maiheureux que les beaux yeux de la marquise de Montespan avaient faits.

Le roi ne fit point d'abord attention à elle, et ce fut peut-

⁽¹ Voir la note S à la fin du volume, (2 Voir la note T à la fin du volume,

r r r rie . r pre l us XIV er n j vince e e l i s ert au marquis Hr.

s retail a la fois The second second se a Val that e made that e in a rivat co × 1

s our tout l'reste de ma 9 7

Ve lande de ma fem es ll
Ve lande de ma fem es ll
Pres delle et en laccompa
s Mas e de lous rade ell
re la des vers qui exprimatent
tra le soleil de roi da re BUILDINGS

t Value de serigié qui était bo jug lul fait sur ce point la part large et p cu r contrer avec plaisir c c' n idemo Va lière cette belle et springell, personne La es qui tait l'am ur de l'uis son aller A val p us men son royal mart ans re-offer

Viat plus then son royal maint ans resolver

1 r le pisso crut que c'était un moyen le le rar éléque le se li r lavan ig livé s' n'atil

1 in uriver rivit s' re qu'el présence
e d'ix l'étale l'intra l'is de dévouce, l'autre
dre juil se' in l'intra l'is de la Valuere, a
s' l'étale l'intra l'is de la Valuere, a
s' l'étale l'intra l'intra l'étale la Valuere, a
s' l'étale l'intra l'intra l'intra guerre prin
le rije l'intra l'intra l'intra guerre prin
le rije l'intra l'intra l'intra guerre prin
le d'intra l'intra l'intra l'intra d'intra l'intra l' f sin scend it in verm de ce droit, mariei em et cuatage de Philippe IV avec
i a e e i mat la succession a ces proes il tyri u elle y avait retoncé par son contrat
i r e m s jur s'n contrat de mariage aussi, cinq
n i il sel r. A. intelé promos, qui n'avalent point
f r et Loui XIV argua du defeut de pryement de
'e i r thair r des villes sur lesquelles la reine To the present to

en ha e evr e Perfugal ennemt naturel de l'Es-evr les Privites-lins qui ne voyalent pas et en visue alholique et superstitieux si

G II - ette poque, où M, de Beaufort avait c - et d D id II avait pu fouru r a jeine selze r' le Bret que conscelut de Rochefort, un effectif de v de la secula de ser frégates légères de six brillots

I in a n n n enf n 'ait à 5400 hommes I : t cutre virgt six régiments de cavalerie fr fri at 0 hommes à peu prés, six régi-e de d'ite trangère montant à 2872 hommes, et it it diagns montant a 948 hommes; qua thing as momany a sus momines, qua-thing electe française formant un ef-mus en monature regiments d'infan r r e proteint un chiffre de 36256 hommes.
T to 7 mires
C protein e qu'une puissance curopéenne
moi r roll bruis les croisales.
T protein e qu'une puissance curopéenne
moi r roll bruis les croisales.

in it of bluis les crofsades.

It is le gerre i vait été nommé presLouves fils de Le Tellier

I c l'été impose uritent que le roi se raple Metes lan Touleur préscupée de
e le cour du le man plus sonle de de la Vilire no cova pas e quil vi nanie mai enfincile

e quil vi nanie mai enfincile

to te Un or elle fit de l'elle fit en moive

l'interest dan un le res moive

l'interest labine (te ur se se l'interest l'elle fit l'abine (te ur se se l'elle fit l'elle

1 -/ 1 111 115

More par dont a hambro

110 0 10 for a first of the first of the first of the form to e locals at full mode

Prince to the middine

- St latt, site, rejoudly la reine.

Eh been, dit Louis, que pouvez-vous demander de

tet amour faisait grand bruit; mais un autre, qui ne cuisait pas moins de rumeur à la cour vers le même temps, celui de la grande Mademolselle pour Lauzun.

Mademoiselle de Montpensier, la petite-fille de Henri IV, Lorgicilleuse fille de Gaston Lamazono d'Orléans, l'hé-roine du combat du Lambourg Saint Vitoine, la grande Ma lemoiselle, I heriture unique de tous les fiefs d'Orléans rache de sept ceut mile livres de rente, la grande Made, naiselle cum qu'il avait eté question de marier a des princes à des rois à des empereurs, était amoureuse d'un simple gentilhomme et allait l'épouser.

C'était une nouvelle que, dans une de ses lettres, mada-me de Sévigné donne a deviner en cent et en mille.

Pritro s dans quelques details sur celui qu'elle aimail, dont nots avons déja prononcé le nom, à propos du

voyage de Bretagne où Fonquet Int arrelé. Autonin Nouger de Caumont, duc de Lauzun, né en 1632, c est à dire six ans avant le roi ciait venu à Paris sous le nom de marquis de Puygnilhem; c'était, au dire de saint simon, qui, au reste, on le sait, n'avait pas l'habi tudo de llatter ses porfraits, un petit homme blondin, blen pris dans sa talle, de physiono, le haute et splrituelle plein d'ambitton. Le currière et de l'extende et splrituelle plein d'ambitton, de caprices et de fanfaisles, Jeloux de tout amais content de rien, voulant toujours et en touje chose dépasser le but ou tout autre que lui se serait arrêlé, natu reellement chagrin, solitaire, sauvage, ce qui ne l'empe-hait point d'être fort noble dans ses façons, méchant et matin pair nature, plein de traits cruels et de sel cuisant toutelois, hon ami quand il l'était ce qui était rare; bon parent volontiers, épousant avec ardeur les intérêts on les querelles de sa famille, cruel aux défants des autres, habde a trouver et a donner des ridhales, extrênement brave et dangerousement hardi, courtis in tantot insolent et queur, tantôt bas jusqu'an valetage, plein de rech rehe, d'industrie, de rêves et d'intrigues jour arriver à ses flus terrible aux ministres, redouté de tous, et d'autant plus inquietant qu'il étalt près du maitre; sans cesse plein de projets imprévus, capricieux, impossibles, mais specieux et sedutsants

Vers 1658, il apparut tout a coup à Paris, venant de Gascogne, sans biens, mais avec cette ferme confiance en l'aventr qui avait fait et fera presque toujours reussir ses compatriotes. Il était quelque peu parent du duc de Grammont, et se recommanda de lui. Le vi ux maréchal était fort blen en cour, dans la considération des m'n stres, dans la confidence du cardinal et de la reine mere. Son fils, le comte de Gulche, dont nous avons si souvent parlé, était déja, a cette epoque, la fleur des braves et le favori des dames. Il introduisit Puygnilhem chez la comtesse de Sols sons, doù le roi ne bongeait guère. Le jeune homme plut sons, dur le foi le longeart guere, le jeune homme par la Louis, qui lui donna, en le nommant capitaine, son re giment des dragons du roi; bientôt apres, le tenant dans une faveur de plus en plus grande, il le fit gouverneur du Berry, maréchal de camp, puis enfin crea pour lui la charge de colonel général des dragons.

Quelque temps après, le duc de Mazarin, dont nous con-naissons les preuses folies à propos des belles statues de son oncie, voulut se défaire de sa charge de grand maître de l'artillerle Phyguilhem apprit cette resolution, couruit an rof et lin demanda cette place. Le rol, qui ne savait rien refuser a son favori, la lui promit, mais a la condition que, refuser a son tavori, la fui promit, mais a la condition que, jusqu'an moment de sa nomination, il garderalt le secret le plus absolu. C'était surfoit pour échapper aux obser-vations que ne manqueralt pa de lin faire son nouveau ministre de la guerre Louvois, ennemt tout particulier du andblat, que le rol lui recommandant ce silence. Puyguilhem promit tout ce que le rot voulnt.

La chose allait donc se faire, lorsque, le matin même du jour ou le rol la devait signer. Puyguilhem, qui avait ses grandes entrées, alla attendre la sortie du roi du cabinet des finances, dans une piece, dit Saint Simon, où persont e n'entralt pendant le consell et qui était sifuée entre celle on toute la cour attendait et celle où le conseil se tenalt. pour son malheur, Puyguilhem trouva Nyert. valit de chambre en quartier un premier valet de chambre est une puissance. Puygnilhem voulut se faire un ami de celul la , il lul conta quelle cause l'amenuit et quelle espé-

tante il avait conçue de Nyert, de .on coté, avait un ami a se faire, c'était le n'ini free celui ci econta Lauzun ju qu'an bont. Quand ti ent flet regardant tout a coup a sa montre, comme st une idé toattendue lui était passée par la tete, il feignit d'avoir oublé d'accomplir un ordre que le roi ini avait d'voir obblé d'accomplir un ordre que le roi ini avant dei né, puis sortant vivement, il monta quaire a quatre le cali r qu'on appelait le petit degré, entra chez touvois, et lui antonea une chose à laquelle celui el était toin de attendre c'est qu'au sortir du con ell Lauvun allait être declaré mattre de l'artillerie. Louvoi demeura stupéfait il bassalt Lauvun, qui était

un aml de Colbert. Une si haute charge relevant du département de la guerre, donnée a un homme du cara tere d Lauznu, lui promettant une foule de desagrements. Il embrasse Nyert, l'envoie reprendre avec Lauzun la conver-sation où il la laissee, saisit le premier papier venu pour se faire un pretexte d'entrée près du roi, et pénetre dans la chambre du conseil. Le toi, surpris de le voir, se lèv. va a lui. Louvois l'entraîne dans l'embrasure d'une fene-tre, lui dit qu'il sait tout, exagère les défauts de Lauzun et dé lare que cette nomination est une source de querellentures entre lui et le giand maître, querelles qui nuiront neu sub-ment a l'unite du service, mais encore a la tran quillité de Sa Majesté, qui sera constamment prise pour

Le rol n'avait en qu'un but en recommandant le secre, a son favori, c'etait de cacher ce qu'il voulait faire pour lui à Louvois, dont il avait d'avance deviné l'opposition aussi rien ne pouvant lui être plus désagréable que l'indisfemme de chambre. Arrive au point ou 🔞 e alle ne lui po vait plus rien refuser, il exigea de le que le le cichat sous ie lit de sa maitresse au moment même cu le 10i, qui amei que nous l'avous vu, passait ton es les nui s chez sa femme, viendrait à son heure accoutumee chez madame de Mon-

vers trois heures de l'après midi que Louis XIV avait Phylintule de faire ses visites amoureuses. A deux heirres e denne Lauzun fut introduit par la cameris e dans

henres e denne Lauzun fut introduit par la cameris e dans la chambre a coucher, 'û il prit son poste. Il n'attendit pas long'emps. A peine avait-il tire les cour tines, que le 101 et n'adan e de Montespan entrerent et s'approchèrent de Lauzun de telle façon, qu'il lui fut im-possible de perdre un seul mot de ce qu'ils disaient. Le hasard servit l'écouteur à souhait. La conversation tomba sur lui, et, al rs il apprit tout. l'indiscretion de Nyert, la terreur de L'uvois, et surtout le peu de zèle que metalle la favorité a service se interréts.

mettait la favorité à servir s s'intérêts



Mademoise'le et le duc de Lauzun.

crétion qu'avait commise Puyguilhem; car de soupçonner un autre, il n'y avait pas moyen. Aussi, lorsque le roi sortit du conseil, au lieu de s'arrêter, passa-t-il devant lui sans uu conseil, au neu de s'arreter, passa-t-il devant lui sans rien dire. Puyguilhem demeura étourdi, et tont le reste de la journée prit à tache de se trouver sur le passage du roi; mais c'élait chose inutile: le roi semblait ne l'avoir jamais vu. Enfin. au petit coucher, Lauzun se hasarda de s'avancer vers le roi et de lui demander s'il avait signé son brevel; mais Louis XIV lui répondit de ce ton sec, si alarmant ponr un favori

- Cela ne se peut pas encore; on verra.

Il était clair que quelque chose était survenu qui avait tout bouleverse. Lauzun s'informa, s'inquiéta, s'enquit, nul ne put rien lui dire. Il résolut de s'adre ser à madan e

de Montespan Madame de Montespan avait que ques obligations à Laurun. D'abord, on parlait de relations intimes qui auraient eu lieu entre elle et Puyguilhem: ensuite, on disait que. devant le roi, le complaisant favori s'était non seulement retiré, mais encore qu'il avait aidé à aplanir certaines difficultés avec une adresse et une obligeance qui n'avaient pas peu contribué à lui faire obtenir du roi cette promesse

imprudente que le roi venait de retirer. Puyguilhem, comme nous l'avons dit, s'adressa donc madame de Montespan. Celle-ci lui promit monts et mer-reilles; cependant, malgré ces promesses, huit jours s'écoulèrent sans rien amener de satisfaisant pour Lauzun.

Mais ces hnit jours n'avaient point été perdus. Lauzun se doutant que madame de Montespan le leurrait de fausses promesses, les avait employés à se faire l'amant de sa

Un mouvement perdait à jamais Lauzun. Il resta immobile et sans haleine pendant tout le temps que le roi et bile et sans naierne pendant tout le temps que le roi et madame de Montespan demeurèrent dans la chambre, c'est-à-dire pendant plus de deux heures; pu's. Louis et sa maitresse étant sortis, il se retira à son tour, alla rajuster sa toilette et revint se coller à la porte de madame de

Montespan, qui avait répétition pour un ballet.

Elle sortit et trouva Lauzun qui l'attendait. Le solliciteur lui offrit la main de la facon la plus galante, et lui demanda si, durant la visite que le roi lui avait faite, elle avait eu l'obligeance de songer à lui.

Madame de Montespan lui fit alors l'énumération de toutes les bonnes paroles qu'elle avait, a ce qu'elle assurait, dites au roi et qui ne pouvaient, à son avis manquer de produire un excellent effet. Lauzun, la laissa bien s'enferrer : puis, lorsqu'elle eut dit tout ce qu'elle avait à dire il se pencha à son oreille.

— Il uy a qu'un petit malheur à tout cela, dit-il,

Et lequel y demanda madame de Montespan.
C'est que, depuis un bout jusqu'à l'autre, vous en avez menti comme une coquine

Madame de Montespan jeta un cri et voulut quitter le bras de Lauznn: mais il la retint presque de force. — Oh! attendez au moins que je vous prouve que je sais

que j'avance.

Et il lui raconta d'un bout à l'autre tout ce qui s'était dit et fait dans cede chambre où cependant le roi et madame de Moutespan croyalent bien n'être ui vus ni écoutés Tout ce récit bouleversa tellement madame de Montespan

qu'en rentrant dans la salle du ballet, elle s'évanouit,

le at raye ac ur c.. e Lusan se retira e e r e t les ir i d. Mutesjai racona

t Trasprod. to redugacrat don L z n a art ajir s' s es 1 s line dit rien, et se c e ta de tour r s i un Mas celui i n'etait i s' mm a e e r si t arcle il epia fi rol, mme i . s rees un beau matin, il 117 - T

ra que i ui gentilhomme ctait Sire is 1 e e carree, et que le titre de rot lus peur temr cette parole Il 1 (1 7

I - Total

- S V S . e n u steur e demanda La us XIV. - J v ju Vetre Majeste m'avait pesitiv in nt 1 r c gra d maitre de i artiflerie, e e quelle

it e roi, je vous i avais promise mais a cest que vous me gardenez le « ret et e lav z point gardé

ces' lien dit Laurun ; puisqu'il en est . ins je n'ai p. : du ut el se à faire c'est de l'riser in n'epee afin envio ne i e repre ue jama's de servir un prince qui ue si vilanchent i sa par le E pignant le fait a la mena e Lau in i ra effectivement

ejwe, la trisa sur s'n geneu et et je a les deux mor-

La clire menta au vs go le leus XiV comme une de li leva, sur l'us ent la anno qu'il tenant a la a la stres (l'assi t, sel l'ant vers une fenètre :

On'n ser til en louve, it il ne sera pas dit que l'iripe i mi de qualité.

El ris ce par la fetètre, il sortit.

L'en et l'il an fut on luit à la lastifle. Le même sera l'assi tenen comt de Lude.

1 r breft bace u comt de Lude.

r i r i rie f t le ice u comt de Lude.

M 5 % I i in n de La izun sur le roi, que cei lu v y. à la fastille le grand maître de sa garder jeur l'il jr p ser, en echange de la charge qu'il
it j i l la place de capitaine des gardes du
r va j r l'abidon qu'en fa sait le duc de Gesvres
l a e i , du em e le Lude, la place de premier genl m e n s l'au un se fit jrier. Enfin pourtant il ace ', s rit de la l'astille, al a saluer le roi, préta surt de sa n uvelle diarge i readit les dragons.

c nie our ajres, tout étalt sur le même pled qu'au-privait, et faurun objenait eléctre la compagnie des cent s mu s le a maison du roi au bec de corbin qu'a-

i eue son pere, et était fait lleutenant general.

I n'est part un rais avons dit que madame de Monaco

été un la stant la maîtresse du rol, mais ce que nous 's f s d' cest que lauxun avait d'abord en ses 'es gr es quand elle était encore madeinoiselle de mm Or Leuzun, qui l'avait véritablement aimée, r ul parlon a print d'avoir cedé au roi. Aussi, un jour q l'et it le a Saint-Cloud, trouvant Madame assise à t e sir le jar piet je ur se rafraichir, et près d'elle maone e M na , sa surintendante, à demi cou hée et une n n recesse l'étai bien, qu'en coquetant avec les de ca de le le la en le sa hotte dans la main de madame 1 11.1. 6 pireuettant sur iui-même, saiua la prinet sen iii.

De uv le impertinence, il n'était rien résuité. dan de la Mona o eut gardé pour elle la douleur dan de rece ut que le roi eut préféré son favori a n = 1/10 ma resse. Lauzun continua denc avec le pr d 1/2005 se extentricités, comme on dira t de nos for the first of the first of the first density of the first d'amour e qui neut rien été, mais encore de m r a a gra le Mademuselle propre cousine du rol.

C'at li se l'en autre affaire que celle de l'artifierle
' q d'n' au grand étonnement de tout le monde, le em devirt sen cousin.

re conclu, sl Lauzun avec sa vanité ') i' retardé en marlago pour faire faire e la comment point tenu a ceque ré i la me se du rol.

ne dans sa fortune, et faur in
au rt (ette fols, ce ne fat point
repré entati n' au roi ce lurent
t r' l' a l'el freit l'ben, qu' le roi

I le commune ma Laurun contre ra e au roi le cirifice de r 'll lj 're l

Similar it in a confice r'etalt point por un moment de franchise politique, avait dit : l'Etal, c'est met n'avait point de ces faiblesses-là; non, ce consente-neit, jugé de tant de laçons diffère ites, n'etait rien autro

nent, jugé de tant de laçons diffère ites, n'etait rien autrochose qu'un calcui.

Mademoiselle etait la seule opposition qui fut restée à la cour, c'était l'incaraation de la Fronde di parue, ou peus en faliait de la societé nouveile Mademoiselle, épousant un prince du sang, donnait au passé une importance qui peuvait se reflèter dans l'aventr; Mademoiselle, épousant le uzun, restait la plus riche heritière de France, mais des endait de son rang de princèse du sang à celui de fea me d'un simple gent'illomme.

Au reste, vers le même temps, disparaissait de la scène du monde un des homa es qui avaient joué l'un des prin-

du monde un des homa es qui avaient joné l'un des prin-cipaux rôles dans cette l'ronde deja oublice, et dont le

cipaux roles dans cette fronte della outrie, et dont le Lasard vient de nous faire dire un dernier mot, i était le grand amiral de France, M. de Beaufort, M. de Beaufort avait été envoyé par Louis XIV au cours de Candie qu'assiégeaient les Tures, Seulement, jour ne pas se brouiller avec le Grand Seigneur, le roi de France avait substitué le pavillon de Sa Sainteté au sien

Sortie de Toulon le 5 juin 1669, la flotte du duc de Beaufort la part une forte rafale du nord-oue t qui avait défort à part une forte rafale du nord-oue t qui avait dé-maté la sérène à la hauteur des lles d'Hyères, avait eu un temps magnifique; le 17, vers la pointe de la Morée, on avant rencontré quatorze batiments vénitiens chargés de el cyaux destinés à la cavalerie française. On arriva en vue de Candle, et l'escadre mouilla dans une assez mauvaise rade ouverte au nord et située sous les murs de la ville, que l'on appelait la Fosse. Les Turcs étalent maltrès de toute l'île, excepté de la capitale.

En abordant dans l'île, qui appartenait alors aux chré-tens. Achmet Pacha avait predit cet envahissement succe-sif par une parabole. Jetant son sabre au milieu d'un large tapts:

- Messieurs, avait-il dit, qui de vous prendra mon ci-

meterre sans marcher sur le tapis?

Comme le climeterre etait bien foin de la por ée de la main, personne ne songea même à essayer, et tous répondirent que c'était une cho-e impossible.

Alors, Achinet-Pacha, saisissant le bout du tapis, l'avait roule petit à petit jusqu'à ce que le cimeterre e trouvat à la portée de son bras : puis, prenant le cimeterre sans avoir effectivement marché sur le tapis : - Voifa, dit-il, comment je réduirai Candle, pied à pied

avec le temps (1).

La nuit venue, M. de Beaufort se rendit avec ses principaux officiers, chez M. de Saint-André Montbrun, qui commandait la piace. La ville n'était plus qu'un monceau de ruines.

L'explication entre le grand amiral et le marquis de Saint-André fut grave. On était foin de se douter en Eu-rope de l'état où les infideles avaient réduit Candie. L'am-bassadeur, qui avait sollicité le secours de la France, avait parlé d'une garnison de 12.000 hommes qui défendait cette ville, quand à peine il en restait 2.500.

Cependant un tel secours, venu avec tant d'appareil, ne pouvait pas se contenter de soutenir le siège, enferiné dans l'honneur du drapeau français voulait que i'on

l'ne attaque fut résolue pour la muit du 21 au 25 juin On employa les nuits du 20 au 23 à débarquer les troupes. Le dernier conseil se tint le 24, à sept heures du soir.

A trois heures du matin, la sortie eut lieu. Elle était commandée par MM, de Beaulort et de Navailles.

La première attaque fut faite par M, de Dampierre ses soldats trouvèrent les Tures encore engourdis par le sommeil, de sorte que i'on put croire d'abord à une espèce de victoire.

Mais, en suyant, ils mirent le seu aux mèches de queiques barils de poudre qui éclatèrent au milieu des vainqueurs.

Tout à coup, le bruit se répandit que le terrain était miné, et une terreur panique succéda à ce premier sentiment d'orgueil qu'avaient éprouvé nos soldats en voyant qu'ils venaient de remporter une si facile victoire. MM de Beaufort et de Navailles aperçurent les fuyards qui reve-

naient vers eux en criant : Sauve qui peut!

Alors, MM, de Beaufort et de Navailles donnérent avec tout ce qu'ils avaient d'hommes, criant : Arrête : arrête ! et frappant les fuyards tantôt du plat, tantôt de la pointe de

Mals rien ne fit : la panique était telle, que ce ne furent point les troupes fraiches qui arrêterent les fuyards, mais fuyards qui entrainerent les troupes fraiches.

M. de Beaufort n'était pas homme à fuir comme les autres. Au milieu de la déroute générale, il rassembla un croupe de gentilshommes, et. levant son épée

- Allons, me-sleurs, dit il, montrons à ces chicus de

¹ Engene Suo, Histoire de la Marine.

parpaillots qu'il y a encore des gens en France qui savent mourir quand ils ne savent pas vaincre.

Et il s'enfonça dans les rangs des Turcs, où il disparut. Et tout fut dit. Jamais on ne revit M. de Beaufort; jamais on n'en entendit parler davantage, et jamais on n'en eut de nouvelles, quelque démarche que l'on fit pour y parvenir.

HIVXXX

GRIEFS DE LOUIS XIV CONTRE LES PROVINCES-UNIES. -PROJET D'ALLIANCE DE LA FRANCE AVEC L'ANGLE-TERRE, - MADAME HENRIETTE NÉGOCIATEUR. - SUC-CÈS DE SA MISSION. - MÉCONTENTEMENT DE MON-SIEUR. — GRIEFS DE MADAME CONTRE SON MARI. — LE CHEVALIER DE LORRAINE. - LE ROI PREND FAIT ET CAUSE POUR MADAME. — COLÈRE DU DUC D'ORLÉANS. - MALADIE DE MADAME. - ELLE SE CROIT EMPOISON-NÉE. - OPINION DES MÉDECINS. - PROGRÈS DU MAL. - DERNIERS MOMENTS DE LA PRINCESSE. - CON-DUITE DE MONSIEUR. - VISITE DU ROI. - MORT DE MADAME HENRIETTE. - LE CRIME EST DÉVOILÉ. -INDULGENCE DU ROI.

Le traité d'Aix-la-Chapelle avait rapproché la France de la Hollande, et la Hollande n'avait pas vu sans inquiétude les progrès d'un voisin aussi dangereux que l'était louis XIV. Elle avait raison de s'inquiêter, car le roi de France ne cherchait qu'un prétexte pour traiter en ennemis ses anciens alliés. Ce territoire factice conquis sur des marais et des dunes, cette formidable marine, qui faisait entrer dans les ports de l'Inde vingt vaisseaux hollaudais centre raisonn ferrogres ce argenaux s'étandant d'un contre un vaisseau français, ces arsenaux s'étendant d'un bout à l'autre du Zuiderzée, tout cela tentait trop forte-ment le roi, pour que Louis XIV, naturellement très faible

en pareille matière, ne succombât point à la tentation. De l'autre côté, l'importance que les Hollandais avaient prise, dans leur intervention entre la France et l'Espagne, leur avait exagéré leurs forces. Leurs presses mettaient au jour cinq ou six pamphlets par mois, dont deux ou trois pour le moins étaient dirigés contre la France. On frappait publiquement à la Haye et à Amsterdam, des médailles où la majesté du roi de France n'était pas toujours respectée. Un de ces pamphlets disait que c'était aux Hollandais que l'Europe devait la paix, et que Louis XIV aurait été vaincu si la Hollande ne fût venue à son aide en provoquant la signature immédiate du traité. Une médaille représentait le soleil pâh et effacé avec cet exergue: In conspectu meo setit sol (1). Or, ce soleil non pluribus impur, c'est-à-dire qui en valait à lui seul une foule d'autres, ce soleil qui devait acquérir des lorces à mesure qu'il s'élevait dans le ciel, ce soleil, c'étaient les armes parlantes, c'était la representation visible du grand roi. L'insulte était donc non seulement patente, mais encore directe.

Toutes ces causes de guerre étaient bien petites et blen mesquines dans les cas ordinaires; mais c'était tout ce qu'il tallait dans le cas exceptionnel où l'on se trouvait. La guerre, décidée d'avance dans l'esprit de Louis XiV, fut

bientôt décidée dans le conseil.

La première précaution à prendre dans une pareille entreprise, c'était de s'assurer la neutralité de l'Espagne et l'alliance de l'Angleterre. Le marquis de Villars fut envoyé à Madrid pour faire comprendre au cahinet espagnol l'in-térêt qu'il avait à l'abaissement des Provinces-Unies, ses ennemies naturelles. Quant au roi d'Angleterre, Charles II, ce fut un tout autre ambassadeur qu'on résolut de lui enrover.

Louis XIV annonça un voyage à Dunkerque, et les cour-

tisans furent conviés à ce voyage.

Tout ce que le roi savait déployer de grandeur fut mis au jour à propos de cette circonstance: 50.000 hommes précédaient ou suivaient sa marche. Toute sa cour, c'esta-dire la plus riche et la plus grande noblesse d'Europe, les plus gracieuses et les plus spirituelles femmes du monde, l'accompagnaient. La reine et Madame avaient presque un

rang égal, et derrière elles venaient immediatement, dans la méme volture, spectacle Inoui, les deux maîtresses du roi, madame de la Vallière et madame de Montespan, qui, quelquefois même, montaient avec le roi et la reine dans un grand carrosse anglais.

Madame était, en outre, accompagnée d'une charmante personne qui, elle aussi, avait ses instructions secrétes; c'était Louise-Renée de Panankoët, appelée mademoiselle de Keroualle. Elle avait été nommée par Louis XIV séduc-

irice pténipotentiaire

Le rôle était important et la mission difficile : il fallait l'emporter sur sept maîtresses connues et qui jouissalent, l'emporter sur sept maitresses connues et qui jouissaient, en ce moment et toutes à la fois, du privilége, fort couru à cette époque en Angleterre, de distraire le monarque des ennuis que lui causaient l'embarras de ses finances, les mur-mures de son peuple et les remontrances de son parlement. Ces sept maîtresses étaient: la comtesse de Castelmaine, mademoiselle Stewart, mademoiselle Welles, fille d'hon-

neur de la duchesse d'York, Nelly Gwyn, une des plus folles courtisanes du temps, miss d'Avys, célébre comédienne, Bell Orkay la danseuse, et enfin une Moresque nom-

mée Zinga.

Toutes ces intrigues politiques et amoureuses se fai-saient au grand dépit de Monsieur, qui pestait, jurait, se dépitalt, rabroualt Madame, comme dit Saint-Simon, mais ne pouvait rien empêcher. Monsieur était d'autant plus furieux, qu'on venait d'exiler son favori, le chevalier de Lorraine. Nous verrons plus tard quelle terrible cata-strophe produisit cet exil. Mais le roi fit semblant de ne pas voir la sourde opposition qu'il faisait, ou, s'il la vit, il ne s'en inquiéta point, et Madame n'en partit pas moins le 24 ou le 25 mai pour Douvres, où elle arriva le 26.

La négociation réussit au delà des désirs de Louis XIV: Charles trouva mademoiselle de Keroualle charmante, et, moyennant quelques millions et la promesse faite par sa sœur que mademoiselle de Keroualle resterait en Angle-terre, Charles promit tout ce qu'on voulut. Il est vrai que, de son côté, il détestait fort la Hollande.

dont les pratiques calvinistes mettaient éternellement tout

son rovaume en mouvement.

Mademoiselle de Keroualle resta en Angleterre, où le roi Charles II la fit duchesse de Portsmouth en 1673, et où le roi Louis XIV lui fit, la même année, don de la terre d'Aubigny, cette même terre qui avait été donnée en 1422, par le roi Charles VII, à Jean Stuart, comme une marque des grands et considérables services que celui-ci lui avait rendus dans la guerre contre les Anglais.

Les services de mademoiselle de Keroualle étaient d'une autre nature; mais, comme ils n'étaient pas moins grands que ceux de Jean Stuart, Louis XIV n'hésita point à leur

donner la même récompense.

Un traité d'alliance entre Louis XIV et Charles II fut, en conséquence, préparé. Il contenait onze articles, dont le cinquième, c'est-à-dire le plus important de conçu en ces termes:

« Lesquels seigneurs rois ayant, chacun en son particu-lier, beaucoup plus de sujets qu'ils n'en auraient besoin pour justifier dans le monde la résolution qu'ils ont prise de mortifier l'orgueil des états généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas, et d'abattre la puissance d'une nation qui s'est si souvent noircie d'une extrême ingratitude envers ses propres fondateurs et créateurs de cette république, et laquelle même a l'audace de se vouloir ériger aujour-d'hui en souverain arbitre et juge de tous les autres potentats; il est convenu, arrêté et conclu que Leurs Ma-jestés déclareront et feront la guerre, conjointement avec toutes leurs forces de terre et de mer, auxdits états généraux des Provinces-Unies des Pays-Bas, et qu'aucun desdits seigneurs rois ne pourra faire de traité de paix, de trève ou de suspension d'armes avec eux, sans l'avis et le consentement de l'autre, etc., etc. »

Les ratifications de ce traité devaient être échangées dans le courant du mois suivant. On conçoit avec quels honneurs fut reçue à Calais l'am-

bassadrice qui apportait de si riches nouvelles.

On revint à Paris tout préparer pour la conquête; mais, avant qu'on se mit en route pour l'accomplir, une catastrophe aussi douleureuse qu'inattendue vint épouvanter la cour de France.

Un cri poussé par Bossuet relentit par toute l'Europe:

— Madame se meurt! Madame est morte!

Remontons aux antécédents de cette mort si soudaine et sl dramalique.

Nous avons dit les jalousies et les plaintes de Monsieur à propos des galanteries de Madame. Il nous reste à dire les griefs de Madame contre Monsieur.

Il était impossible que deux frêres se ressemblassent

moins au physique et au moral que Louis XIV et son frère.

⁽¹⁾ Le solcil s'est arceté devant moi.

ar male 1 . . . \ les che , 1 , d . lu faire
r. u i d
raignat plus
q t les ceurs de se parer e ...

at it if it dishipmer les in signification of the Mona of part it le gain facte appres de tout cel indem de avent perdu pres de

Mescur navar ps demirresses, il secret vriscatint le come de Benvron, d le periode marchal, et Philippe de ves hevarer de Malte applé ordinalre-ce de i rreco et derner était le princi-M cer

l 1 1 1 3, etait ag de vingt-- s 1 1 5 () di la princesse palatine, - M 5 c 1 90 dro e bien fait, et

I is (' d) la princesse palatine,

(M seet un droe bien fait, et

(rett i) e e droe l'intérieur ent

(du mattresse cette intimute

(du mattresse cett

A vel . Monsieur (ommen a par s'evaneuir, puis . mes pur al vint se ettr aux pieds du roi nie et emi Alars en profe au plus vlo-la qui ta Paris e alla s'ensevelir dans son rs-Cutterets

ne'at plu de natire a bouder long-n l pelle surbut étuit soulèvée cette coleir i ceta t pour rien dans l'exil du chévaller 1 1 i mmagements. Mons ear les accepta et e configure encore, mals etouffant son f Il continua de vivre ave de roi e ave r en lavit ve u jusq ela

r er a Bunkerque et amasse de nou stout ce voyage Madame, pendant soi r val raccommode Buckingham avec r i vait point oublie que Buckingham f a ardahuse son amour pour celle i limne

i a a encore donne un autre sujet de for eduction and en Angleterre, ecoute the estimated of some ventures. M m of to ratirel de Charles II le même qui e 15 i i 1935 pair rehellion contre lu l i i ni de le dire chinii auquel Mor l i i ni de pri cui l'itroivalt ajou cui i d'i d'inte fu n'avait juma's eu lu cur

d contribution undu voyage d en clitter u un vogan d e est la e dun facen s e e el an eque lu donna a el ed deju 10-24 Juin, 1 ran cont He pomen r son 1 e pot por la la electronic erserat on redt pre

nge Mit o se lea a

li de ling quelle trouva au

li de consortant effic

con li lient quelle trouva au

econsortant effic

moe Mit o se lea a

econsortant effic

moe effect s'informali

de e avide e une e ficilité au le celle remonta

Un instant al res, madame de la l'ayette, à son tour, monta le la princesse

La matinée se passa comme d'habitude on vint la pré-

vetur que la messe était prête elle alla l'entendre. Au retour, elle passa chez mademoiselle d'Orleans, sa alle dont un célèbre pentre d'Angleterre était occupé à taire le poitrait. La conversation roula sur le voyage d'Angleterre et la princesse fut fort gaie.

En revenant, elle domanda une tasse d'eau de chicorée, On la lui apporta, elle la but et dina comme d'habitude

Après le diger, ou passa chez Monsieur, dont le même pelutre auglais faisait le portrait. Pendant la séance, Ma-dame se coucha sur des carreaux, ce qui lui arrivait souet s'endormit

Perdant son sommoil, son visage se décomposa si étrangement, que madame de la l'ayette, qui était debout près d'elle, s'en effraya au point qu'elle ecrit dans ses Mémoires,

Je fus surprise de ce changement et je pensal qu'il fallant que son esprit contribuat fort a parer son visage, puisqu'il le rendant si agreable quand élle était éveillée, et qu'elle l'était si peu quand elle était endormie. J'avais tort néanmon's, ajoute t-élle, de faire cette réflexion, car je l'avais vue dornir plusieurs fols et je ne l'avais pas vue moins afmable "

Une douleur d'estomac réveilla Madame, et elle se leva avec un visage si defait, que Monsieur lui-même en fut surpris et s'en inquieta

Elle passa au salon où elle s'arrêta à parler avec Bois tresorier de monseigneur, tandis que Monsteur descendait jour alier a Paris. Sur l'escalier, Monsieur rencontra madame de Mecklembourg et remonta avec elle dans le salon, Madame quitta Bolsfranc et alla au-devant de l'illustre visiteuse. En ce moment, madaine de Gamache Inl apporta, dans sa tasse particuliere, de l'eau de chicorée qu'elle venait de demander pour la seconde fois et que l'on tensif toujours prête dans l'antichambre Madame de la Fayette en avait de son côté demandé un verre et elle but de cette eau de chicoree en meme temps que Madaine.

La tasse destinée a Madame et le verre destiné à madame de la Fayette leur furent présentés par madame Gordon. dame d'atours de la princesse; mais, avant même que la princesse cut fint son verre, et le tenant encore d'une main, Madame porta l'autre a son côté en s'ecriant :

Ali! quel point de côte! quel mal! je n'en puis plus! En pronouçant ces paroles, elle rought excessivement; mais presque aussitöt elle palit d'une pAleur livide en

Qu'on m'emporte! qu'on m'emporte! je ne puis plus me soutenir.

Madame de la Fayette et madame de Gamache prirent la princesse sous les bras, elle marchait fonte courbée et ne pouvait se soutenir. On la déshabilla; pendaut qu'on la déshabillan, ses plaintes redoublerent et ses douleurs étaient si violentes, que, malgré elle, les larmes coulaient de ses

A peine fut-elle au lit, que les douleurs augmentérent encore ; elle se jetait de côté et d'autre, comme une per sonne pres d'entrer en convulsions. On alla en toute hâte querir son prem er medecin M. Esprit; mais il dit que c'était une colique ordinaire et commanda les remedes pratiques en pareille circonstance, et cependant Madame con tinualt de crier que c'était un confesseur qu'il lui fallait et non un médecin, attendu que la chose était plus grave qu'on ne le croyait

Mors eur était agenouillé devant le lit de la princesse : la malade le vit dans cette posture et lui jeta les bras au cou en s'écriant

Helas! monsieur, vons ne m'aimez plus, et ll y a long temps mais cela est injuste, car jamais je ne vous al tralit. Cette volx avait un accent si lamentable, que tous les assistants se mirent à plemer

Toutes ces différentes phases s'étalent succédé depuis une heure a peine Tont a coup, Madame s'écria que cette seur qu'elle avait pue était sans doute du poison; qu'on avait peut-être pris une bouteille pour l'autre; qu'elle sentait suite du poison qu'on avait peut-être pris une bouteille pour l'autre; qu'elle sentait qu'elle était empoisonnée, et que, si on ne voulait pas qu'elle mournt il fallait lui donner du contrepoison,

Monsleur était pres de Madame au moment où ce eri de sileur lui échappa; il ne parut ul ému ni embarcassé, et dit fort tranquillement

Il faut faire hoire de cette cau a un chien

Monsieur était pres de Madame au moment on ce cri de douleur lui échappa; il ne parut ni ému ni embarrassé, et qu'il fallalt faire cette expérience, que c'étalt elle qui avait préparé l'eau qu'elle étant sûre qu'aucune substance nut-sible n'y étant mélée et que c'était à elle de donner la i raive de ce qu'elle avançalt.

Elle se versa en consequence un verre de cette eau et but,

On apporta alors de l'huile et du contrepoison. Sainte-Foix, premier valet de chambre de Monsieur, proposa de la poudre de vipere. Madame accepta, en lui disant:

- J'ai conflance en vous, Sainte-Foy, et de votre main

ie prendrai tout

Les drogues qu'elle avait prises provoquèrent des vomis-sements, mais des vomissements imparfaits, qui ne servirent qu'a la fatiguer, au point qu'elle n'avait plus, disaitelle elle-mome, la force de crier.

A partir de ce moment. Madame se regarda comme perdue et ne sougea plus qu'à supporter ses donleurs avec patience. Depuis quelques instants déjà, elle avait fait demander un prêtre. Mons eur dit à madame de Gamache de tâter le pouls de la malade; elle obèit et sortit de la ruelle éponvantee en disant qu'elle n'en trouvait plus et que Madame avant dejà les extremntés froides. Mais le medecin soutint toujours que c'était une colique et déclara qu'il répondait d. Midame.

Le cure de Saint-Cloud était arrivé. On prévint la p. incesse de sa presence; elle le fit approcher de son lit, et comme une de ses femmes la soutenait dans ses bras, elle ne voulut point permettre qu'elle s'éloignât, et se confessa devant elle

On avait det ruiné de la saigner. Madame avait deman-de que ce tut au pied; le médecin préféra que ce fût au bras. On craignit que cette détermination ne la contrariât; mais, sans aucu le aucre objection, elle dit qu'elle était prête à faire tout ce qu'on exigerait d'elle, que tout lui était indifférent a cette heure, attendu qu'elle se sentait mourir

Il y avait déjà plus de trois heures qu'elle était dans cet état et que le mai affait toujours empirant lorsque arriverent deux medecins, Gueslin, qu'on avait envoyé cher-cher a Paris, et Vallot, qu'on avait envoyé chercher à Versailles Aussitot que la malade les vit, elle leur cria qu'elle était empoisonnée et qu'ils eussent à la traiter en consé-

Les nouveaux venus l'examinèrent, puis se réunirent en consultation avec M. Esprit, et tous trois revinrent dire à Mousieur qu'il ne s'inquiétat point de la princesse et qu'ils

repondaient d'elle

Mais Madame continua d'affirmer qu'elle sentait mieux sa souffic l'e que personne et qu'elle s'en allait mourant.

Il y eut alors un mieux apparent qui n'était rien qu'une plus grande faible-se. Vallot s'en retourna à Versailles vers les neuf heures et demie, et les femmes demeurèrent à causer autour du lit de la malade. En ce moment, l'une d'elles se hasarda de dire qu'elle allait mieux. Alors, avec cette impatience si pardonnable à la personne qui souffre:

 Cela est si peu véritable, dit-elle, que si je n'étais pas chrétienne, je me tuerais. Il ne faut souhaiter de mal à personne, ajouta-t-elle, ma's je voudrais bien que quelqu'un put sentir un morient ce que je sonffre, pour connaître de

quelle nature sont mes douleurs.

Deux heures s'écouliment encore pendant lesquelles les médecins, comme si Dien les eût frappés d'aveuglement, attendirent un mieux qui ne venait pas, répondant d'elle et lui donnant, au lieu d'antidote, un bouillon, sous prétexte qu'elle n'avait rien pris de la journée. Mais à peine eût-elle avalé le l'onilion que les douleurs redoublèrent

Au milieu de ce redoublement de douleurs, le roi arriva. Il avait plusieurs fois envoyé de Versailles afin de savoir le ses nouvelles et. Échaque fois, Madame lui avait, sans de ses nouvelles et. qu'il en crut rien, fait répondre qu'elle se mourait. Enfin M. de Créquy, qui avait passé à Saint-Cloud en allant à Versailles, avait dit au roi qu'il la croyait réellement en grand danger; alors, le roi l'avait voulu voir.

Il était onze heures du soir lorsqu'il arriva.

La reine et la comtesse de Soissons étaient venues avec lui : mesdames de la Vallière et de Montespan étaient venues ensemble.

Le roi fut effrayé des ravages que le mal avait déjà faits et, comme on venait de changer la malade de lit, les médeeins, qui virent alors son visage, commencèrent à douter de leur seience. En conséquence, ils examinèrent Madame avec attention, tâtérent les extrémités et les sentirent froides, cherchèrent le pouls et ne le trouvérent plus.

Ils dirent alors au roi que cette froideur et le pouls qui était retiré étaient une marque de gangrène, et qu'il fallait envoyer chercher le viatique.

On parla de faire venir un chanoine de grand mérite, nommé le père Feuillet. Madame appronva ce choix et demanda seulement que l'on se hâtât.

Alors, le roi, qui s'était éloigné du lit pour causer avec les médecins, s'en rapprocha.

- Ah! sire, lui dit madame Henriette, vons perdez la plus véritable servante que vous ayez jamais eue et que vous aurez jamais.

- Rassurez-vous, lui dit le roi, vous vous trompez, vous n'étes point en si grand péril que vous dites, et cependant je suis, je l'avoue, étonné de votre termete, que je trouve

— Oh! sire reprit-elle; c'est que je d'ar jan'ais craint de monrir, mais soulement de perdre vos bonnes graces. Cette termecé-la prouva au roi que l'auguste malade

n avait aucun espoir. Il lui dit alors achen en pleurant.

- Adien, sire, dit-elle, la première in uvelle que vous aurez demain sera celle de ma mort.

Le roi sortit ; on reporta Madame dans son grout let En ce moment, un hoquet lui prit.

- Ah! monsieur, dit-elle au médecin, c'est le hoquet de la mort

Eu effet, les medecins déclarèrent qu'il n'y avait plus d'esperance.

Le chanoine qu'on avait envoyé chercher arriva; il parla a la malade avec austerité; mais il la trouva dans des dispositions qui laissaient l'austérité du prêtre loin de celle de la pénitente.

Sur ces entrefaites arriva l'ambassadeur d'Angleterre. peine Madame Leut-elle aperçu, qu'elle reprit sa force pour lui dire de s'approcher, et elle lui parla du roi son frère: la conversation avait heu en anglais; mais comme le mot poison est le même dans les deux langues, il était facile aux assistants de deviner sur quel sujet roulait la conver-

Le chanoine craignit que cette conversation, qui pouvait éveiller des haines dans le cœur de la princesse, ne fût dangereuse a son salut.

Madame, lui dit-il, l'heure est venne de sacrifier votre

vie à Dieu et de ne point penser à autre chose. Madame fit signe qu'elle était prête à recevoir le viatique, qu'elle reçut effectivement avec autant de courage que de

religion. Alors, Monsieur se retira à son tour ; mais Madame le fit rappeler pour l'embrasser une dernière fois ; après quoi, Madame l'invita elle-même à s'en aller, lui disant qu'il

l'attendrissait. Les médecins proposèrent un nouveau Madame, avant de rien prendre, demanda l'extrême-onction.

Madame, avant de rien prendre, demanda l'extreme-outchin. M. de Condom (i) arriva comme elle la recevait; on l'avait envoyé prévenir en même temps que M. Fenillet. Il lui parla de Dieu avec cette éloquence et cette ouction qui parlaissaient dans tous ses discours; et, comme il lui parlait, la femme de chambre s'étaut approchée de Madame pour lui douner quelque chose qu'elle demandant, la princesse dit en auglais à cette femme de chambre;

— Quand je serai morte, donnez à M. de Condom l'émerande que j'avais fait faire pour lui.

Et, comme, après cette interruption, il s'était remis à lui parler de Dieu, la malade se sentit prise d'une envie de dormir qui n'était men autre chose qu'une défaillance; mais elle s'y laissa tromper un instant.

Mon père, dit-elle, ne pourrais-je pas prendre un peu de repos

Prenez, ma fille, répondit-il, et, pendant ce temps, je vais prier Dieu pour vous.

Il fit effectivement quelques pas pour se retirer, mais Madame le rappela, disant qu'à cette fois elle sentant bien

qu'elle allait expirer.

A ces mots. M. de Condom se rapprocha et lui donna le crucifix, qu'elle baisa avec ardeur. Le prélat continuait à lui parler, et elle lui répondait toujours avec un jugement Int parier, et elle lut repoindat toujous avec in jugement aussi sain que si elle n'eût pas êté malade, jusqu'à ce que sa voix s'affaiblit. Alors, de ses mains mourantes, elle fixa, pour ainsi dire le crucifix sur sa bouche; mais bientôt elle perdit ses forces comme elle avait déjà perdu la voix, et le crucifix, cessant d'être maintenu par ses mains, glissa près d'elle. Elle eut alors dans la bouche deux ou trois petits mouvements convulsifs qui se terminérent par un soupir, C'était le dernier.

Ainsi expira madame Henriette d'Angleterre, à deux heures et demie du matin, neuf heures aprés avoir res-senti les premières atteintes du mal. A heine Madame fut-eile morte, que cette accusation

d'empoisonnement qu'elle avait portée tout haut à plu-sieurs reprises retentit au milieu du silence funèbre, et que chacun s'enouit des circonstances qui pouvaient amener quelque éclaircissement.

Or, voici les bruits qui se répandirent et auxquels s'at-tache, il faut l'avouer une gravité devenue historique.

tache, il faut l'avouer une gravite devenue historique. Nous avons dit que l'eau de chicorée que prenait habituellement Madame se plaçait toujours dans l'armoire d'une des antichambres de son appartement. Cette eau de chicorée était dans un pot de porcelaine; près de ce pot étaient une tasse et un autre pot dans lequel était de l'eau ordinaire pour le cas où Madame trouverait cette eau de phicorie term ambre. chicorée trop amère.

Le jour même où Madame mourut, un garçon, entrant

⁽¹⁾ Bossuct, qui n'etait pas encore évêque de Meaux.

to and see many to the at cette ur i a so . dema dece qu'il

d l m . 1.u- grande tranqui-, v a de e arti, javats chaud , de e sa av, av, i de l'eau la de

The state of the s V 1 .

met a première touvelle

a juin au mator ce

met virient se joindre tous es

a vait am ace, bruits qui, pour

d slar de les a cuchtit e ou a

mai juis d'Et a et e toure qui

maitre d'he el de Madame etait pour

da s'este catastrephe il resolut de l'inter-

ouche I requil prit cette resolution . da de prei dre six hommes surs et discrets, d'ale lend main main, enlever l'irion dans sa chambre

i lameter dats ses cabites per les derrières. Ce à l'ex cute e mine le releas it dit; puis on vint e p v .r a l'heure radique, pie l'homme en question

- et et e te dit auss et dans la chambre où

etait cet li mine

A. rs renv yant M de ierts ac e son valet de chambre and de rest i seu avec la use, et prenant ce ton et ce vi c i i alparte aient qu'a lui

M n ami lui deil en le règirdant des pieds à la fête, et et i l'en si v us mavouez fout, que vous me réle l'e i verite sur ce que je veux savoir de vous, quoi
que v ez fait, je veus pardonne et il n'en sera plus
i mais prenez garde a ne me pas déguiser
la hose air si v is le faites, vous êtes mort avan rt r diei

Sie rijudit l'homme tremblant et rassuré à la Lis es i d're tremblant de la menace et rassuré par la pr messe que Votre Majeste m'interroge, je suis prêt à

le requirement to require demandatil

Par le chevalter de L rraine, repondit Purnon m ent cela se pe it l " Il est hors de France! a env yé le pcison de Rome

Qui la apporté ?

Le cutilhomme presental, nomme Morel 1.

F savait-il la commission dont il etait charge?

J : Fres pas sire.

A qui ast il remis le poison ?

- A qui acti remis le poison :

- au le lu se à l'illat et au comte de Beuvron.

- au le lu se à lu les détermiter à ce crime ?

- La sar e du hevalter de farraine, leur ami, absence

14 ASIL fai a leurs affaires, et la certitude que, taut

me vivrait le chevalter ne reprendrait pas sa

1 de Maisseur

1 vr i ju. d'Elffat ait e vu par un garçon de i in me t ou ll ac omplissait le crime

si l'ea i de hicoree a été empoison-I r mes qui ont bu de cette cau en même

l n | m | d l.f m | m | lt previ ce cas, et | m | r | l m | de \(\sigma \) Altesse, ou personne THE RELEASE

I i li le i tro né i la cit d're et

J s. Part n

Alors de roi, presque consolé de la mort de Madame pa e pae an ieur n'y avant eu aucun, part, rappel, essa et lui erd maa d'emmener Purnon hors di

cha can, et, une fois la, de le laisser libre.
Il ne lui point tire d'autre veugeance de la mort de cette
li trinante princesse qui d'unait le ton a toute la cour
et qui à laisse dans l'histoire de cette époque un souvenle s triste e si douloureux, et même la lettre suivante pronv que Monsieur, usant de son influence sur le roi, obtin non seu che t le pardon, mais le retour même de son favori

Lettre de M. de Montaigu a milord Arlington,

- Milord, je ne suis guère en état de vous écrire moi mêm e-aut tillement incommode d'une chute que ja laite en versant, que j'al peine à remuer le bras et la main J'espere pourtant me trouver en état, dans un jour of deux, de me rendre a Saint-Germain

Le n'eeris presentement que pour rendre compte à l'otre trandeur d'une chose que je crois pourfant que lous savez déjà: c'est que l'on a permis au chevaller de l'orraine de revenir à la cour, et de servir à l'armée et qualité de naréchat de camp (1).

Si Madaine a été empoisonnée, comme la plus grande part e du monde le croit, toute la France le regarde comme France at the fine restriction of the restriction of the roll of France at step of the consideration pour le roll notre mal tre que de lui permettre de revenir a la cour, vu la ma mere insolente dont il a toujours usé envers cette princesse pendant sa vie Mon devoir m'oblige a vous dire cele afin que vous le fassiez savoir au rol et qu'il en parle forte ment a l'ambassadeur de France, s'il le juge a propos; cai je puls vous assurer que c'est une chose qu'il ne saural souffer sans se faire tort, "

Malgré cette lettre, non seulement le chevalier de Lor rame resta impuni, mais encore, s'il faut en croire Saint-Simon, il fut comble de charges et de benéfices Pourtant calgré tout cela, il mourut si pauvre, quolqu'il eut cen mille ecus de revenu, a peu pres, que ses amis furent forcés de le faire enterrer.

bre 1702, causant debout au Palais Royal près de madame de Marc, gouvernante des antent de Mare, gouvernante des enfants de M. le duc d'Orléans il lui racontait qu'il s'était livré à la débauche toute li nuit. Mais, au moment où il lui disait les plus grande horreurs du monde, il fut frappé d'apoptexie, perdit aus sitôt la parole, et, peu de temps après expira-

XXXXIX

LOUIS XIV ET MADAME DE MONTESPAN. - ABANDON DE MADEMOISELLE DE LA VALLIÈRE. - PREMIÈRE GROS-SESSE DE LA NOUVELLE FAVORITE. - MYSTÈRE DONT ON ENTOURE SON ACCOUCHEMENT. - NAISSANCE DU DUC DU MAINE. - CHUTE DE LAUZUN; IL EST ARRÊTÉ. - IL RETROUVE FOUQUET DANS SA PRISON DE PIGNE ROL. - LE JEUNE DEC DE LONGUEVILLE PARAIT A LA COUR. - SES HAISONS AVEC LA MARÉCHALE DE LA PLRTÉ - MADAME DE LA FERTÉ ET SON MARI. - LA MARÉCHALE ET SON VALLT DE CHAMBRE. - VEN-GEANCE DU MARÉCHAL. - LL MARÉCHAL ET LA DAMI DE COMPAGNIE. - LE DUC DE LONGUEVHALE ET LE MARQUIS D'LEFTAT. - LE GUET-APENS. - LE COUP DE CANNE. - GUIRRE CONTRE LA HOLLANDE. - PAS-SAGE DU BRIN. - MORT DU DUC DE LONGUEVILLE. - SON TESTAMENT. ÉTAT DU THÉATRE, - RE-TRAITE DE MADEMOISELIE DE LA VAILIÈRE.

Le many les amours de Louis XIV avec madame de Mente pan de contrimerent pas pen a faire prendre au i in r de majame Henriette avec cette indifference on a bin a reprochee au reste dans toutes les circon-mes pareille a celles que nous venons de raconter.

to groupe entropic en chillier and la letter or roal.

Madame de Montespan etau plus que jamais la favorite, et la panyre duchesse de la Vallière n'était plus gardee que comme on garde une esclave destinée a parer le triomphe d une reine.

Bientot madame de Montespan se trouva gross

Louis AIV n'eut aucun donte sur sa paternite. Depuis longtemps, la marquise avait rompu avec Lauzun, dont elle étant devenue l'ennemne mortelle. M. de Montespan, qui avant voulu élever la voix, avant éte brutalement exilé et portait dans ses terres le deuil de son honneur. L'enfant de madame de Montespan était donc bien un enfant royal.

de madame de Montespan était dont bien un chiant roya.

Cependant, quoique tout le monde sût ce qui se passait entre elle et le rol, elle eut, ou feignit d'avoir, confusion de l'état où elle se trouvait; si bien qu'elle inventa une nouvelle mode fort avantageuse aux femmes qui voulaient cacher leur grossesse. Cette mode consistait a s'habiller comme les hommes, à la reserve d'une jupe sur laquelle, a l'endroit de la ceinture, on tirait la chemise, que l'on faisan bouffer le plus qu'on pouvait et qui cachait ainsi le veutre

Dès iors, tous les courtisans abandonnèrent la duchesse de la Vallière pour passer du côté de madame de Montespan, et cela, avec d'autant plus de facilité que, toute préoccupee de plaire au roi, mademoiselle de la Vallière n'avant Januis songé a se faire des amis. Aussi, un jour qu'elle se plaignait an maréchal de Grammont de l'abandon dans lequel elle se trouvait:

 Dame! chère amie, lui répondit celui-ci, pendant que vous aviez sujet de rire, il fallait faire rire les autres; maintenant que vous avez sujet de pleurer, les autres pleu-

Puis, comme c'était un homme fort sceptique que marechal de Grammont et qui croyait peu a l'amitié, à la reconnaissance, au dévouement, et enfin à ces vertus bourgeoises que la cour traite de niaiseries, il ajouta tout bas, sans doute par capitulation avec sa propre conscience:

Peut-être!

Le jour de l'accouchement venn, une femme de chambre de madame de Montespan, dans laquelle le roi et elle avaient toute confiance, monta daos un carrosse sans ar-motries et s'en alla rue Saint-Autoine chez un accoucheur fort renommé a cette époque et que l'on appelait Clément, lui demandant s'il voulait venir avec elle pour accoucher une femme qui était en travail; seulement, s'il cousentait a la survre, il fallait qu'il se laissat bander les yeux, afin qu'il ne sût pas où on le conduisait.

Clément, a qui de pareilles propositions étaient faites à chaque instant, et qui s'était toujours bien trouvé de les avoir acceptées, accepta encore celle-ci, se laissa bander les yeux, monta en carrosse avec la femme de chambre, et se trouva dans un appartement superbe lorsqu'on lui permit d'ôter son bandeau.

Mais les remarques qu'il put faire sur la somptuosité de l'appartement ne furent pas longues; car, presque aussitôt, une fille qui était dans la chamore éteignit les bougies, de sorte que l'appartement ne resta plus éclairé que par le feu de la cheminée. Alors, le roi, qui était caché sous un rideau du lit, lui dit de ne rien craindre, qu'il était appelé pour exercer son ministère et que son ministère serait bien récompensé. Clément lui répondit qu'il était fort tranquille et ne craignait absolument rien. Puis, s'étaut approché de la malade, l'ayant tâtée, et ayant vu que rien ne pressaît encore

- Seulement, ajouta-t-il, je voudrais savoir une chose.

- Laquelle ?

— Si je suis dans la maison du bon Dieu où il n'est pas permis de boire ni de manger; on m'a pris au dépourvu. de sorte que je meurs de faim, et on me ferait grand plaisir de me donner quelque chose.

Le roi se mit à rire, et, sans attendre qu'aucune des deux femmes qui se tenaient dans la chambre obéit au désir exprimé par le médecin, il alla lui-même à une armoire où il prit un pot de confitures qu'il lui apporta, puis à une autre armoire où il prit du pain qu'il lui apporta en-

Clément mangea d'excellent appétit; mais, après avoir mangé, il demanda si on ne lui donnerait pas quelque chose a boire. Aussitôt le roi lui alla encore quérir un verre et une bouteille, dont il lui versa deux ou trois coups les uns après les autres. Après quoi Clément, se retournant vers le roi

- Et vous, monsieur, lui dit-il, ne hoirez-vous pas bien aussi un verre de vin?

- Non, dit le roi, je n'ai pas soif.

— Tant pis! reprit Clément, tant pis! la malade en accouchera moins bien et. si vous voulez qu'elle soit délivrée promptement, il faut boire à sa santé.

En ce moment, une douleur prit à madame de Moutespan, qui interrompit la conversation. Louis XIV et l'accoucheur coururent à elle, le roi lui prit les mains, et le travail commença: il fut rude, quoique court, et madame de Moutement de la commença de la commenç tespan accoucha d'un garcon

Alors, le roi versa de nouveau à boire à Clément; puis comme il fallait que celul-ci vit l'accouchée pour reconnaitre l'etat dans lequel elle se trouvant, Louis se recacha sous les ruteaux

Tout allait bien, et Clement, après s'être assuré que la malade ne courait aucun risque, se laissa de nouveau han-der les yeux et reconduire a sa vonure. En route, celle qui le conduisait lui mit dans la main une bourse ou il y avar cent louis d'or.

Clément ne sut que plus tard a qui il avait en affaire raconta alors l'aventure telle que nous la consignons

Ce garçon qu'il avait aidé à entrer dans le monde était Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, qui fut plus tard appelé par Louis XIV à succéder à la couronne.

Il etait ne le 31 mars 1670.

On se rappede ce que nous avons dit de Lauzun, de ses amours avec la grande Mademoiselle, et de l'union à la quelle le roi avait donné son consentement, qu'il retira ensuite. Revenons a lui pour un instant, et disons quelques mots de la catastrophe qui le précipita du haut de son

étrange fortune.

Rien n'avait paru changé aux manières du roi euvers Lauzuu depuis l'ordre qu'il lui avait donné de ne plus songer a son mariage; tout au contraire, comme Lauzun, du moins en apparence, s'était résigné, et même assez tranquillement, à renoucer à cette alliance, le roi paraissait lui avoir rendu toute son amitié. Pendant le voyage de clandre même, qui avait pour but de conduire Madame à Dunkerque, M. de Lauzun avait été chargé du commandement des troupes qui escortaient le rot, et il avait fait les fonctions de major général avec beaucoup de galanterie et de munificence. A son retour, chacun le supposait donc plus en crédit que jamais.

Lauzun, tout le premier, croyait sa fortune parfaitement rétablie, oubliant qu'il avait pour ennemis Louvois et madame de Montespan: la favorite, c'est-à-dire la femme la plus nécessaire aux plaisirs du prince; le ministre de la guerre, c'est-à-dire l'homme le plus nécessaire à l'am-

bition du roi.

Tous deux se réunirent contre lui; chacun profita de l'occasion qui se présenta : l'une rappela les injures qu'il avait dites, l'autre le souvenir de l'épée brisée; celui-ci l'insolence qu'avait eue le favori embastillé, de refuser pendant quelques jours la charge de capitaine des gardes du corps, que le roi avait la bonté de lui offrir en échange de celle de grand maître de l'artillerie; celle-là fit valoir la spoliation des biens de Mademoiselle. On prétendit que Lauzun, plein de procédés inconvenants pour son illustre maîtresse, avait dit, lorsqu'on lui en avait fait reproche, que les filles de France voulaient être menées le bâton haut. On affirma au roi que ce petit gentillâtre de province avait, un jour, tendu sa jambe toute crottée à la petite-fille de Henri IV, en disant

Louise de Bourbon, tire-moi mes bottes.

Enfin, tous deux agirent de telle sorte, qu'ils obtinrent du roi l'autorisation de faire arrêter l'insolent et de le faire conduire dans une prison d'Etat.

Toute l'année 1671 se passa dans les menées que nous renons de dire, sans que Lauzun s'aperçût qu'il y eût rieu de changé pour lui dans les manières du roi. Madame de Montespan même semblait complètement revenue lui, et, comme Lauzun se connaissait fort en pierreries, souvent elle lui donnait commission de faire monter les siennes. Enfin, un soir du mois de novembre, l'ordre fut donné au chevalier de Fourbin, major des gardes du corps, d'arrêter M. de Lauzun. Il se transporta chez le duc; mais le matin, madame de Montespan avait chargé celui-ci d'aller à Paris pour s'entendre avec son joaillier sur certaine monture, et il n'était pas encore de retour. M. de Fourbin laissa un garde en sentinelle a sa porte, avec ordre de le venir avertir aussitôt que M. de Lauzun serait revenu. Une heure apres, le garde vint avertir son major que celui qu'il était chargé d'arrêter arrivait à l'instant même. M. de Fourbin posa aussitôt des sentinelles tout autour de la maison, puis il entra dedans, et trouva, fort tranquille amprès de son feu. M. de Lauzun, qui, du plus loin qu'il le vit, le salua et lui demanda s'il ne venait poin, le chercher de la part du roi. M. de Fourbin lui dit qu'il venait effectivement de la part du roi, mais pour le prier de lui rendre son épée, commission don il s'a quittait à sin grand re-gret, mais que sa charge ne lui avait pas permis de refuser.

Il ny avait pas de résistance à faire. Lauzun demanda s'il ne lui était pas permis de voir le roi, et. sur la réponse négative de M. de Fourbin, il rendit à l'instant même son épée. Cette prompte obéissance aux ordres du roi n'em-pécha point qu'il ne fût toute la nuit gardé à vue comme un criminel, et remis le lendemain aux mains de M. d'Artagnan, capitame-lieutenant de la première compagnie des mousquetaires, lequel, ayant pris les ordres de M. de Louvois, le conduisit d'abord à Pierre-Encise et. de là, à Piguee it on no i cou, a chuce clectur fin par cemett peur quon call the call to t ar des plus respecta er chagiant qu'on ne lu 1 re ch'se que lit Laurun rechastin quon ne lan i rech se que nt Lauzun, i de lui, lut, pour s'assurer sul pos , de lui tirer at barbe r mmen i a jeter les hauts fall on seculessi

Luzun, cemme ous les pri-c lle de l'Inorté. Il par-s i chem ave. 113 s le trou raire avaitage que de le mettre en c, très cap ls ceuver avaient euxe sprance paredt, et ils étaient u passige qui condusant chez le ir c, le malheureux Fonquet qui, arrêté rille , avant de conduit de e la basille à Pignorea.

s sins que le nouveau prison-i uy che i de lauzun qu'il avait la cir sus a projecti n'idu marèmit de la comtessé de . . I had us it a cette epoque et ou il le c l' il manifesta le desir de lui parler - 11 . 1 18 exprim rent à Lauzun le desir de l'ex Laizun parvint a lauzun ie desir de l'exLaizun parvint a se l'isser par leur trou

c e le fouquet Les deux compainons,
es, l'un au faite de sa fortune, l'autre

e ren ovelerent connoissance l'a

i e conune de lauzun comm de toute

r e vait don rien a lui apprendre, mais il

u e de lauzun tout ce qu'il pouvait

l'ur le pauvre reclus, enferme depuis

i deun raconta sa fortune rapide et inli 18 ave la l'inicesse de Monaco et males l'est puissance sur Louis XIV, sa scene
la grande maîtrise de l'artillerie. l'épée brisee,
sa r l'ile de la Bastille comme capitaine des
l'est de general de dragons et sa patente de
matriage publie avec Mademoiselle,
uve par le roi, le mariage secret qui avait
u re ave donation des biens immenses que
l'est l'est l'injuste crut que le mafique
l'est l'est l'est que peu a peu, de peur
l'est l'injuste que peu a peu, de peur
l'est l'est compromit ou même ue les
le ten tout commerce avec lui.

t la me de Lauzun, qu'au temps de sa granare the configurate remplacer, but qui avait mm s une certaine sensition à in propie cubliée l'n jeune et beau cadi appart in Versailles et y avaft eu le u e ir u m nde a l'hôtel de ville, pendant e la lande que nous avons ra ontés, et pere, arayée en 1663, avail hérité de re.

q 1 a at can derables, et ce tirre, qui 1 de Exigneville était un jeune homme 1 ut être avaient une plus helle 1 r 1 s aucun n avait comme lui · 1 lettes mythologiques out mise the former of the projects of the former of the former of the projects of the former of

r. from re et avec le plus de parle di 'a Ferté

perie et trep célèbre dans chroni-np peur que nous r en disions pas

e te i ut aur de cette lameuse com to the first terms of the form of the first of the first of the set of the first of

h eventures in the en efferons - in temps

to Lavalt épousée, on dit gé r la flux andachtuse de r circh qu'a moins que l'a maré i l gén en nourrice elle était d'un

sigi ha de llodo es alças encircido rotes to the first of the catalog re-

The total of the same of the s

delle ceste dire et le frappant du coup qu'il avait tan

Note that the interest of the parties of the property of the property of the property of the parties of the par

l'armi se i do restique, la maré ha'e de la Ferté avalt uj valet de i l'orne et de si parfaite tournure, qu'il semblat un homme de qualité. La comtesse d'Olonne jela les yeu sur lui et, u'i matin, le tit ventr.

De la conversa un qu'elle eut avec ce carçon, il résult qu'elle apprit, en effet, qu'il était d'une bonne famille d province, et cachait son vérilable nom pour qu'on Ignora dars son pays qu'il avait été rédult a entrer en condition,

Un jour que M de Benyron causait avec la maréchale : M. dame. It dit il, avez vous remarque le garçon qu

Lequel ? demanda la maréchale.

Colui qui se fait appeler Etlenne.

Qui se fait appeler !

- Oui, je sais ce que 36 dis ; avez vous remarque?

- Illi liten, remarquez le et dites mol ce que vous el

Le l len no tre refourea vers la marchale — En bien? lut demanda-t-ll,

Eh bien ? dit-elle.

Et omnicht le trouvez-v us ?

Fort au dessus de son état, je l'avoue

Je le crois bien, dit Beuvron; c'est un gentilhomme.

Un gentiblimme valet de chambre!

L'am ur fait faire fant de chuses

Varieties

C'est come rela, maréchale. Ce carçon était amoureur de vas et ratiouvé que ce moyen de s'approcher de l'obje de son amour.

La mareche voului prei dre la confidence en plaisantant mas Leivron sapercut, quelque chose qu'elle dit, que si voix (tail emir et que, par conséquent le coup avail porté il retourn donc vers la comesse, à laquelle il raconta le sucrés de son direiglise. Aussitôt, de peur qu'une gaucherle du val tine ui fit perdre le fruit d'une ruse qui paraissai st blen prendre, elle envoya chercher le pré emin gentil homme et lui confla qu'elle avait découvert que sa sœur n le de cs ait point et que même le sentiment qu'elle éprou vait pour lut é it tel, que, pour l'excuser vis-a vis d'elle même c le en Talt arrivée à se persuader que ce n'était pa un simple y let mais un gentilhomme déguisé. Elle lu no utra ensu le tout le benéfice qu'i pouvait tirer de cellerre ir il stait : sez adroit pour ne pas contredire celle qui av it un stait désir de ne pas être détrompée.

Le garton étalt hable Le commencement du discour: Lavait egrave mais la suite le rassura ; il se rappela le manières de la maréchale a son égard, et il lui sembla qu'et effet il cuad privilégié il résolut de redoubler pour si mattre e de soins et de prévenances.

R'en no fr' : elu pour la mar' hale, qu'i, attribunot l'amour les din el les prévenances de sun serviteur se confirma de jour en jour davantage dans cette dée qu'elle valt ff i a nel came de ratssance et non a un valst, el le e a t ne se po'nt, qu'il finit par prendre le non

d un geet hou me de son pays.

Le lor la nare hale cessa d'avoir aucune hente du seil time d'qu'el der la alt ed, comme elle n'était plu retenue pas à prepre fe leur, mais ulement par le manque de

harer so do on crimit, elle résolu do un outer cotte occasom qual ae sava) pas faire naitre ou de al nos, i quas I TO.1 c

La m rech le avait remirqué qu'Etienne ; mait pass on nement a toucher ses che cux, quelle a actio, beaux, et deux eu trois fos che s'etant fan peigner par an, quoqu'il fût assez mauvais coffeur; mais le bonheur qu'elle l'il donnu cont fa.º 14 ser la bonne marechale sur les donteurs gerallemme. Aus ne sait ce qui se passa : mais Etienne et la pur la la resterent une heure en te e-a teta. E cenne sorti then trais le tres a la main, mais, dans le trouve où il contenere, il jerdir une de ces letres : elle fut trouvée et unerte. Lo dre se se lle était écrite : l'interieur etait blanc ; ce qui fit penser que, le secrétaire ayant eu si peu de beso-gne, l'aman' avait du en aveir beaucoup.

Le bruit revint à la comtesse d'Olonne qu'elle étair parvenue a son but, mas sa vengearce n'écie pas satisfaite entierement tan' que le maréchal ignora, son malheut i ne le tre anonym fut écrite sous sa dictee par une main étrane re, et, comme le maréchal quittait l'ormée pour se r ndr . Par s cette lettre lui fut remise sur la route.

D'a rd, veyant une lettre sans signature et dont les carac cres lu, étaient incondus, le marech l n'y attacha pas in de importance; cependant, and il se cenalitour na circlement de sa femme, à cause du sang dont elle ctait, il resolut, viai ou fanx, de mettre a profit l'avis qu'il avait reçu.

qu'il avait reçu.

Pour arriver au but que se proposait le maréchal, la plus probinde dissimulation était nécessaire. Il rentra à l'arriver riante, et traita sa femme, qui ne l'avait las vu revenir sais inquiétude, avec tan de tenfresse, qu'elle ne conçut aueun soupçon qu'il pui être instruit de rien ur, comme elle aimant fort son gentilhomme et que, de son cete, celui-ci partageait granfement sin amour, ils ne taird re il pas a commettre quelquis petres impruortes qui le permirent pent, du mare a l'us douter que lavis qu'il vait r i ne fu' di la plus exacte vérité.

sa primiero idée fut de faire assassiner son vale par les gens q'i se chargen' d'ordinaire de ces sortes de commis-sius, m'us ces gens sont parfois fort indiscrets au mo-ment de la mort, e' le marechal résol it de faire sa besogne int-mèm ; four qu'elle fut mieux et plus secrètement

En conséquence, au lieu de témoigner aucun ressenti-ment à ce valet, il feignit à son tour de lui faire de grandes ment à ce valet, il feignit à son tour de l'il faire de grandes ami es, te lement que bientôt, paraissant ne pouvoir plus s'en passer, il pila sa femme de le lui prêter pour aller avec lui en Lorraise, Arrivé à Nancy, il fit, au bout de quelques jeurs, scablant d'avoir une amourette de le les environs, et se rendit, accompagné d'Etienne, à une maison où il entrait seul avec précautions et d'où il ne sortait qu'arec des précautions parailles. Enfin, une puis qu'ils revenaient des précautions pareilles. Enfin, une nuit qu'ils revenaient a cheval tous deux, le maréchal laissa tember sa cravache et pria Etienne de descendre de cheval pour la lui donner mais, comme le panvre diable se baissait, obéissant à cet ordre, le maiechal tira un pistolet de ses fontes et lui fit ordre, le matechai tira un pistolet de ses folites et un la sauter la cerveile. Après quoi, il revint tranquillement à son logis si Etienne, qu'il avait envoye, disait-il chei ter a deux lieues de la quelque argent qui lul était dù, n'était point de retour; et sur la réponse négative, il se coucha en r.commandant qu'on le réveillat

the marechal descript jusqu'au lend mais saus que rien troublat sen somment: Etienne n'était point rentri.

Dan, la journée, on retreuva le cadavre, mais on crut qu'il avait été assassiné à cause de l'argett qu'il rippor-tait, comme son maître l'avait dit, et le crime fut dis sur compte de la garnison de Luxembourg qui c urait les

Restait la mare hale; mais, pendant l'alsence mari, le com e de Beuvron craignalit d'a selle de son de la comtesse d'Olonne n'allât trop loin. l'avait prevenue. La mirêchale, qui, dans un pareil momen, avait besoin de sc faire des amis, fut si reconnaissante env rs Benvron, qu'il devint le sien et de telle facon, que, tour en préparait un alli, contre le maréchal, elle arcomplissait une vengeance contre sa sonn. vengeance contre sa sœur.

Le résultat de cette liaison de la maréchale avec le comt fut de parer le lear qui, après avoir frapp. I pau re valet de chambre, s'apprétait à frapper la maréchale. Or, voici de quelle façon s'y prirent les deux aman's Beuvra, contaissoit une fille parfaitement le le et des plus adroites: il la tira de la maison où elle érait, lui

donna la mise simple et convenable d'un d'in d'ite de province, fin do a son role et la plata amme date de compagnie chez la marechale. Elle av. 100 (1888 in de s'interposer entre les deux époux, e d . (117.10) par l'amour la colere du mari.

En effet, le marcchal, a son retour, in tou debord frappe de la beaute de cette fille, il la fit venir i ur lui demander qui elle était et comment elle s sa feonne. Celle-ci lui repenute que la mar (2). bienfaitrice, l'ayant protègee depuis son e man ... y avait un mois, a peu pres, la marechale l'avait fait ve ilr pour lui servir de dame de compagnie. Alors e « ce pro-pos la rusce protegée dit tant de bien d' la marechale a M. de la Ferte, et cela d'une voix si donce, a originale a d'un regard si charmant et si naif a la fois, que le maréchal, qui, de son côté était de compiexion fort amoureuse, sentir sa colère se tondre, et reinit a plus tail une vongeance qui pouvait le faire preddre en initialité par une ille qui avent une si prof une reconstruire.

Mais la ne se bornait pas le rôle de l'aure te personne. Elle devait résister et elle resista. L. m r h l, aux prises avec cette vertu farouche, fit mille foties si puilliquis, que avec cette vertu farcuche, fit mille foles si put'l'juis, que ce fut la maréchale a son tour qui se scaudalisa, qui en appela à sa famille, à l'opinion du monde e presque au roi; puis enfin, un beau matin, la jolie dem is tle de compagnie disparut en disant que, ne se sentant plus la force de résister, elle se retirait dans nu convent. Le maréchal se mit en quête; mais il ne vair garde de retrouver l'objet de ses amours. Moyen au un l'inne somme d'argent, la prétendue dam de califante avait consenti à s'expatrier, et était passée en Amiriq e.

eonsenti à s'expatrier, et était passée en Am-r q e. M. d. la Ferte, au bout de six mois de re herches, apprit tout : il fit grand bruit de cet enlevement qu'il attribua à la jalousie de sa femme. Celle-ci ne s'en défendit aucune ment. L'aveu les brouilla : mais la fantaisie du maréchal finit par se passer, et il revint tout naturillement a une femme qui l'aimait à ce point de se porter par jalousie à une pareille extrémité.

Depuis ce temps, le maréchal et sa femme avaient offert le modèle des bons ménages, le mari l'issunt loure liberté à sa femme, et la femme profitant de cette liberté.

Or, c'était cette bonne maréchale qui s'y était prise à temps pour avoir près du beau duc de Loigueville la primauté sur tontes les semmes de la cour.

Le duc Stant jeune et ardent. Fair de la cour était aux intrigues amoureuses, et, quoigne la mirechale eut près du double de son âge, il ne fit pas le cruel. Seulement, il posa ses conditions, et une de ces conditions fut que tout autre adorateur que lui serait congédié.

Le marquis d'Effiat, le même qui avait reçu le poison des mains du chevalier de Lorraine et qui en avait frotté le verre de Madame, faisait à la maréchale une cour très assidue, et se croyait tout près de réussir lorsqu'il reçut notification de se retirer. C'était un homme brave, quoi-qu'il n'aimat point la guerre; abandonné à ses plaisirs, et qu'il n'almat point la guerre; anantonne à ses platsirs, et si têth, à l'endroit de l'amour surtout, que lorsqu'il s'était mis, pour quelque femme que ce fût, un désir en tête, il fallait que ce désir fût accompli. Il treuva de la dureté dans le conré qu'il recevait, se douta qu'il venait de la part de quelque rival et reconnut que ce rival était le duc de Longueville.

Le duc de Longueville était prince. Valois, c'est-à-dire d'un sang qui avait règné sur la France, il était difficile de tenter une affaire avec lui sans France. Il était difficile de tenter une anaire avec tui sais s'exposer à d'étranges suites. D'ailleurs, placé si haut, le duc répondrait-il à la provocation d'un simile gentilhomme? N'importe, le marquis d'Etfiat n'en rés lut pas moins de tout tenter pour arriver à son but, qui érait de roiser l'épée avec l'homme qui lui avait valu cette insulte de lui faire fermer la porte de la maréchale

il guerra le duc, mit des espions en campagne se créa des intelligences dans la maison même, et blentôt fut averti d'un rendez-vous.

D'Effiat s'embusqua en personne pour s'assurer de la vérité du rapport. Il vit entrer d'abord le duc puis la maré, chale, et enfin, pour qu'aucun doute ne lui restât, il les vit sortir ensemble.

- Dites, et. si c'est en mai pouvoir, je tacherai de contenter votre curiosité.
- Ce serait de vous voir l'épée à la mair
- Et contre qui ?
- Ah! pour ceci, monsieur, répondir fredement le duc. je suis táché de vous dire que c'est impossible, habitué que je suis à n'actrier suite faveur qu'. 's sant, ou tout au moins, comme mes égaux sont rares ; des gentils-

in containse au mos control des jusqu'a la ert n

f'd un j's 'e au mirquis d'El e v 1 a 1 s s l us, il alla se poster r e ui man sa canne et de a r s 1 1 c s il i e sortait pas. il le tra i en homme qui refuse de 'c h mme

i va qu'il n'y avait pas moyen fir fa e a l'ennemi, si inferieur d'ina dene l'ortre d'arre er sa - tere

e Ure l'épée du fourreau, d'Fl'at e loi avait d'uné plusieurs comps de

ni cre les cres di prince qui en vou vengeance, en posture d'assommer pri la fuite et dispirit dans la muit,

If the full grand of deficit a ses porteurs in mot de l'aventure, et, certain du silence it le révélait n' de le genre eût envoye a la les la sen ouvrit qu'a un de ses amis, qui lui dit l'a y suit r'en a faire que de se venger de son adversar l'r u giet-apens jareil a celui dont il avait été vient la l'ul leu de batons, il voulait qu'on se servite le j'eg ards, et que d'Effiat demeurât mort sur la

il a so useils comme or en donnait et comme i i enc re a cette époque, et le du se préparait le m de a evecition lorsque, par bonheur pour d'Effiat, Les rueville reçut l'ordre de se preparer a survre I r le la guerre qu'il allait fuire aux Hollandais, En i in nt le se mettre en campagne était venu.

Is it larger a valent vu avec epouvante les immenses preparaties font nous avons parlé. Louis XIV et son nimetre de la guerre. Louvois, déployaient une incroyable, it preparer l'expétition contre la Hollande, Tute la noble e avait été convoquée chaque château, cemme au teps des guerres féodales, avait fourni son seigneur et a un'e tout armés et tout equipes. (18,60) hommes t a.en' ir jied cent bouches à feu, mueties encore, se t a.en' ir ised content. Au milieu de ces troupes nationales on republissait, a leur costume, 3,000 Catalans, priant coloniales leurs manteaux bariolés et leurs gers m i nets excellents threurs, admirables partisans; pu's ux il fients savoyards, un de cavalerle, un d'in-fa 'rle 'Suiss's, non compris dans les arciens enròes rel'res, des Allemands, des Italiens restes de c vel . . i les des condottleri qui venduent leur sang a qui v) lit wheter; et i ut cela sans compter un peuple v lortalie. de viloriame, de partisans, de carabins qui, considerant de la li la de comme une riche profe voulaient se méà la ur e peur en tirer chacun son lambeau.

A 1/2 cell des généraux comme Condé, Tulenne, Lux mource et Vaulan

l i et l'int e emps, trepte vils-eaux de hant t i la flotte auglaise, déja forte de cent r l , e e r and e par le duc d York, frère du roi

Ci q - r - r - 1 18 qui en ferai ni cent huit on cent dix de nos and far it en loutis dans ces préparatifs.

Les et a refrux consteriés Acrivirent a Louis XIV, lui demandant boold ment si ces grands arm ments (talent for a treat of the lavalent offense, et, s'ils avalent cu

Cr. cr. l réparation l'exigent D. j. cuill re-desait de compte a personne, Er et e e pe tel usige que demanderait sa dignité. fic la ref r er calt

1 25 000 hemnes a pen 1 es; on lear et l' fila refugié calvin to et l'on éint pour / Carlo prince d'Orange

Outli te trive et sombre figure qui, du Angleterre et projeter sen om-4 1 fre 1 ran e é alt lein encore, a e tte 6, 43 30 e, with the creating plus prevovant time.

s'il etait brave soldat et habile genéral. Ceux qui le connaissatent intimement, mais le nombre de ceux la nétant pas grand, disaient qu'il avant un caractère actif, perçant et ambitieux, un courage degmatique, persovérant et fait peur l'adversité, presque de la repulsion pour les plaisirs et pour l'amour, n'als, tout au contraire, le génie de ces s'urdes menées qui conduisent au but par des voies souterraines et obscures.

t était, comme on le voit, tont l'oppose de son royal en-Leini Louis XIV

Le roi se mit en campagne à la tête de sa maison et de ses plus belles troupes, composant à pen près 30,000 hommes, que Turenne commandait sous lui. Le prince de Condé s'avançait, de son côté, avec une armée non moins forte ; ce fin Luxenbourg et Chamilly commandaicht acssi des cerps qui pouvaient le rejoindre au be oin.

On commença par laire en même temps le siège de quatre villes. Khirberg, Orsoy, Wesel et burlek. Le rol en person assescan celle de Rhinberg. Toutes quarre farent prises en un tour do main, et la première neuvelle qui parut de l'armée pour Paris fut la neu elle : l'ultance de quatre victoires.

Toute la Hollande s'attendait a être ubjuguée de la même façon ces que le roi aurait passé le Rhin. Le prince d'Orange avait d'abord fait tracer des lignes au dela du deraige mais, ces lignes faltes, il avait reconnu l'impossibilité de les defendre, et il s'était rejeté en lighande pour revenir sur la rive opposee avec tout ce qu'il pourrait réunir de troupes.

Mais la rapidité des mar hes du rol le trompa : Louis arriva au bord du Rhin lorsqu'on le croyant encore occupé devant les villes qu'il assiégeait. Une espèce de conseil de guerre, présidé par le rol, et composé de Condé et de Turenne, s'assembla. Le passage fut décidé à l'unanimité et sans retard; il s'agbsait de couper toute con munication entre la Haye et Amsterdam, afin d'en finir avec le prince d'Crange, le général Wurtz et son armée. Quant au marquis de Montbas, il s'était retiré avec les quatre on cinq régin'ents qu'il avait sous ses ordres, disant qu'il ne pouvait pas combattre contre une armée commandée par le roi de France en personne.

Tout ce qui resta donc de troupes ennemies pour s'op-poser au passage décrété, fut le feld-maréchal Wurtz avec quatre régin ents de cavalerle et deux d'infanterle,

Il avait d'abord été résolu qu'on passerait le Rhin sur un pont de bateaux; mais des paysuns informèrent le prin e de Condé que, la sécheresse ayant fort diminué le ficuve, il y avait près d'une vieille tour nommée Tol·linys, un gué qui devait être praticable. Condé demanda un officier de bonne volonté pour sonder ce gué. Le comte de Guiche s'offrit depuis la mort de Madame, il ne cherchait qu'une occasion pour se faire tuer.

Le comte revint, annohçant qu'effectivement, a l'exception d'une vingtaine de pas pendant lesquels les chevaux seraient obligés de mager, dans tout le reste du passage on aurait pied.

Il fut décidé, en conséquence, que, le lendemain, l'armée passeralt le Rhin au gué indiqué.

Le camp était à six lieues du fleuve. On partit la nuit à onze heures, et, le lendemain a trois heures du matin, l'on se trouva sur la rive a l'endroit désigné, Quelques régl-nents seulement, du côté de l'ennemi, s'apprétaient, c'imme nous l'avous dit, à disputer le passage

Le cointe de Gulche, qui avait sondé le gué et répondu de tout, s'élança le premier; le régiment de cuirassiers de Revel le suivit et s'enfonça gradu llement dans le fleure; puls les gentllshommes volontaires s'élancerent à leur tour. Le roi fit mine de les suivre a la tête de sa maison; mais Condé l'arrêta. Le prince avait la goutte et comptait passer en bateau; or, il ne pouvait point passer en bateau si le roi passait à la nage.

Ce fut de la part du rol une grande faute que de ne point suivre sa premier idée. S'il cut passé le Rhin en ce moment, et il n'y avait pas grand danger à courir, le monde tout entier célébralt ce passage comme une mervelle, et. tout enter celebrai ce bassage comme une merveme, cu-ainsi que le dit l'abbé de Choisy, Alexandre et son Granfque n'avaient plus qu'a se cacher; mais il cèda à la volx du prince, et peut-etre aussi à ce sentiment de la conservation qui parle au fond du cœur de l'homme le plus brave; et, tout en se plaignant de su grandeur qui l'attachait au ri rage (1) If y resta.

tépendant l'armée passait ; quelques enfrassiers seule-ment avaient été entrainés par le courant et se nogaicut avec leurs chevaux, tandis que le reste de l'armée continuait son chemin.

Le prince de Condé a son tour se mit dans un bateau.

An moment on le bateau quittait la rive, il entendit une vole qui criait

- Atlendez-moi, mon oncle! altendez-moi! ou, mordieu!

le passe a la nage.

Condé se retourna et aperçut son nevou, le jeune duc de
Longueville, qui accourait ventre à terre. Il était alle en
partisan du côté d'Issel; en arrivant au camp, il avait appris le départ du roi, et, sans prendre d'autre temps que celul de changer de cheval, il arrivait à toute bride. Le prince, en voyant le cheval de son neveu soufflant et

fatigué, eut peur qu'il n'eut point la force de lutter contre le courant, et, revenant au bord, il prit avec lui le jeune homme el son fils le duc d'Enghien. Puis on ordonna aux

Le duc de Longueville tomba raide mort la balle lui avait traversé la poltrine.

Ainsi périt, au début de sa vie, ce malheureux prince, a qui les destins semblaient cependant promettre une longue carrière de bonhour et de glotre.

En même temps, un capitaine de cavalerie nommé Ossenbrock, courait au prince de Condé, qui, sortant de son ba-teau, mettait le pied à l'étrier, et lui appuyait le pistolet sur la poitrine. Condé écarta vivement le canon aver son hras; mais, dans le monvement, le coup partit et lui fracassa le polgnet.



Passage du Rhin.

rameurs de faire force de rames, afin d'arriver les premiers. Quelques cavaliers hollandais seulement etaient venus audevant de nous jusqu'au tiers du fleuve; mais ils n'echaugèrent même pas un coup de pistolet et se retirérent afin de tenir sur la rive. En effet, il y ent en abordant une mêlée d'un instant, et presque aussitôt l'infanterie hollan-daise mit bas les armes et demanda la vie. Le jeune prince de Longueville, irrité de ce peu de résistance qui lui enle-vait l'occasion de se signaler, s'élança sur la ligne hollandaise en s'écriant

- Non, non, point de quartier pour cette canaille Et, en disant cela, il tira un coup de pistolet qui tua

un officier.

Aussitôt, l'ennemi, perdant tout espoir, reprit ses armes. et fit sur les troupes du roi une décharge à bout portant qui tua une vingtaine d'hommes.

Alors, les Français, irrites de la blessure du prince et de la mort du duc, firent main basse sur les Hollandais, qui commencerent à fuir de tous côtés.

Deux heures après, on reporta sur l'autre bord le Orps de M. le duc de Longueville. Il était attaché sur un cheval pour que le courant ne le pût point emporter, la tête d'un côté, les jambes de l'autre. Des soldats lui avaient coupé le petit doigt de la main gauche pour lui enlever un diamant

Sa mort produisit une grande sensation à Paris, et il fut fort regretté de tout le monde, excepté de d'Effiat, qui avait quelques sour cons du sort que le prince lui réservait

Le roi passa le Rhin sur un pont de bateaux.

Laissons Louis poursuivre la folle conquête qu'il avant entreprise par orgueil et qu'il abandonna par ennui, et re-venous à Versailles.

En faisant l'inventaire des papiers du duc de Longue

t c u i s i d ia ium i n i mari and the second second

the Green's with the second of the last t sp n L enui rendre r v ir

i de Pars Ferdre s ulfur be-sell uds fart ce le e er fent pert am i remon

Ve de que fu-ver to Britan cus lo de mbre entire la occure (7), et 1 1 12

e 11 tij el nce se ra i a a pro-e ci d.m. Vlv y es lstitt. i c r pro-he

T R H H S.

de 1 r · p e . IV. La pre-.

r uus s (s), a Paris, let try ans, sens nq ans

F 1 2 c rit congé

r p ns tendre 1 t urs 1 nelles mours,

f ite veu juit entendre In reference arrest cours;
defailed fours; and (IT are

u fint the vesterins You, 1 mail 2 pus!.

mumaemaet. 1 ut - mini 2 mi - mo e aure.

e comment of the constraint - ene h more

1 b k Gr c avar

1 1 1 1 Ruln

Date of the late o

XL.

PAIX DE NIMÎ UL, 16.8. — COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF. -- LOUIS XIV DE L'S POÈTES. -- LE VIEUX CORNEILLE VENGE PAR LE ROL VERS A CE SUJET. CONSPI-RATION OF CHEVALIER DE ROHAN. - SA FIN. - LES EMPCISONNITERS. - LA POUDRE DE SUCCESSION. -LA VOISIN. LA VIGOUREUX. LA CHAMBRE ARPINIE . - CONSULTATION DE MONSIEUR. - LE THAT I LUI APPARAIT. - LA VOI IN ET SES HABITUÉS. - CONJURATION DU CARDINAL DE BOUILLON. - LA REYNIE ET LA COMTESSE DE SOISSONS. - EXÉCUTION DE LA VIGOUREUX. - FIN DE LA VOISIN.

Nous ne suivrons pas, dans leurs phases si variées de su ces et de revers, ces lorgues guerres de Flandre et d'Alle-magne, dans lesquelles conde et Turenne southrent leur reputation, et où le prince d'Orange lit la sienne, Nous en consignerous sculement les causes et les resultats.

Louis Alv avait commence la guerre contre la Hollande avec l'alliance de l'Europe entière; mais, peu a peu, les souverains, ses alliés, s'inquietant de sa grande puissance, s'etalent évolgnés de lui en le voyant à la por e de la Haye setaient e olenés de lui en le voyant a la par e de la Maye et d'Amsterdam. L'Espagne s'etait d'abord declaree contre la France, ensuite, l'Empore, devenu menaçant, avait armé et marche contre neus; enfin l'Angleterre, échappant à noire influence, après avoir proclame sa neutralite, s'était faut notre ennemie. La guerre declaree aux Provinces-Umes était devenue europeenne. Nous mus étous levés pour écraser une petite republique, nous avions affaire maintenant non seuleme t a cette petite republique que nous a navions again a grande a trais grands. nous navious joint ecrasce, mais encore a trois grands royaumes.

La Sucde seule nous était restée fidele.

Louis comprit que, si l'on vouiait traiter avec tous les coalisés a la fois, les prétentions des uns exciteraient les prétentions des autres, et qu'on n'arriverait jamais ainsi à la in des ex gonces et, par c'uns quent, des négociations. Il re ominanda du c'à ses plen potentiaires de tralter sépar m'et avec chaque puissance.

par in il avec chaque puissance.

(e fut d'abord la Hollande, q'il avait le plus souffert, qui éta * la plus létiquée, et qui se separa la première. D'ailleurs, le n'était pas sans inquietudes sur cefui-la même qui l'avait délendue et sauvée. Guillaume d'Orange avait grandi dans la lutte, et avec lui le parti féodul. On parlait d'so mar age avec la fille ainée du dia d'York. Des lors, le stationaliste de la comme de la fille ainée du dia d'York. Des lors, le stationaliste de la fille ainée du dia d'York. le stathouderat ne devenalt-il pas une chose inquiétante pour les l'rovinces-Unies? La pax était donc également pour les Provinces-Unies? La paix était donc également désirée à la flaye et à Versailles; aus i les conditions en furent elles bientôt arrêtées. Louis s'engageait à evacuer toutes ses conqueles de Hollande et rendait Maestricht à la Republique Le prince d'Orange of enait la restilution de tous les biens qu'il avait en France par origine de limilie, dr'ilt de conquéb ou d'héritage; enfin, les frais de la guerre restaient de chaque coit au compte de celui qui les avait faits.

L'Esp n vint après; la paix fut moir avantageuse pour elle que pour la Hollande. Elle cédait à la France le comte de Bourgogne, Valen tennes, Bouchain, Cambrai, Aire, Saint-Omer, Maubeuge, Dinant et Charlemont.

Le traité avec l'empereur fut signe le dernier. Louis récidar l'hé psbourg à l'Empire : l'empereur cédait Fribourg à la France; enin, le duc de Lorraine rentralt dans contenne.

couronne.

Ce un of ce traités si cé le 10 nout 1673 avec les Pro-Ce un et ce traités si : Che 10 aout 1673 avec les Pro-vice Unice de 17 septembre de 1 milme année avec Cirl II e le 5 février 1679 ave l'empereir, qu'on ap-pela a pais de Mineque Dell grande ceta replies avait nt chalé cette guerre : le Palatinat event de l'ellé, c' M d. Turenne coupé en deux par un boulet de canon

par un boblet de canon.
Voyons muit tenant c qui s'était pa sé a Paris tandis qu'en se batisti en Hollande et en Allemagre.
L. guerre ne un sut en rien aux progres des arts. Le rol vent t prendre le quartier d'hiver a Paris et madaine de Marte pan, au plus hauf de sa fas ur et de sa puissence etait fait une cour de plus grand poète et des

grands actistes. La Foutaine faisait ses lables chant, i Louis sur tous les tons, Mohere fass à representer de Metad vragnaire, Racine, Bajazet Mittritatr, Iphogenic et Phedre et Grneille, Palcheri et 80,00 Mass, pour ce dermer, le public devenit injus depuis

plus de vingt ans, il n'avant pas en un su ces qui ne fut conteste Louis XIV résolut de le venger, et, pendant l'au-tonne de 1670, il ni representer les principaux chefs d'œuvre de l'auteur du cid.

Ried n'est perdu avec les poètes le vieux Corneille à soixante et quinze aus, retrouva toute la verve de sa jeunesse p'ur lui adresser les vers suivants.

Est il vrai, grand monarque, et me puis-je vant r Est il vial, grand monarque, et me pursie valte r que tu prennes piansir à me ressusciter? Qu'au bout de quarante ans, Cinna, Pompée, llorace, Revient et a la mode et retrouvent leur place? Et que l'heureux brillant de mes jeunes rivaux N'o e point l'ancien lustre a mes premiers travaux?... Achve les derniers n'ont rien qui dégenere. Rien qui les fasse croire enfants d'un autre père Ce sont des malheureux étouffés au berceau Qu'un scul de tes regards tirerait du tombeau On von Sertorius Edipe, Rodegune, Retablis par ton choix dans toute leur fortune . Et ce choix ferait voir qu'Othon et Suréna Ne sont point des cadets indignes de Cinna Le peuple, je l'avoue, et la cour les dégradent Je vieillis, ou du moins ils se le persuadent; Pour hien écrire encor, j'ai trop longtemps écrit, Pour hier écrire encor, j'ai trop longtemps écrit, Et les rides du front passent jusqu'à l'esprit. Mais contre les abus que j'aurais de suffrages. Si tu donnais le tien à mes dernièrs ouvrages! Que de cette bonté l'impérieuse loi Ramenervit hieritot et peuple et cour vers moi t « Tel Solhocle à cent ans charmait encore Athènes, Tel bouillonnait encor son vieux sang dans ses veines, Diraien ils a l'envi. Dirsqu'Œdipe aux abois de cent peuples pour lui gagna toutes les voix. « Je n'trai pas si loin, et, si mes quinze lustres Je n'irai pas si loin, et, si mes quinze lustres Pont ei or quelque peine aux modernes illustres. Sil en est de fâcheux jusqu'a s'en chagriner. Je n'aurai las loagtemps à les importuner. C'est le dernier éclat d'un feu prêt a s'éteindre : Qu'n que je puisse faire, ils n'en ont rien à cra'ndre Sur le point d'expirer, il tâche d'éblouir, Et ne frapre les yeux que pour s'évanouir.
Souffre, quoi qu'il en soit, que mon âme ravie
Te consacre ce peu qui lui reste de vie.
Je sers depuis douze ans, mais e'est par d'autres bras
Que je verse pour toi du sang dans les combats; J'en pleure encore un fils 1 et tremblerai pour l'autre Tant que Mars troublera ton repos et le nôtre. Mes terreurs cesseront enfin par cette paix Qui fait de tant d'Etats les plus ardents souhaits. Cependant, s'il est vrai que mon zèle te plaise, Sire, un bou mot de grace au père de la Chaise (2)

Aux tragédies que nous venous de nommer et qui avaient le privilege démouvoir le cœur de nos ancèrres, s'était jointe une tragédie véritable qui avait produit une profonde sensation, non seulement dans Paris, mais par toute la France. Nous voulons parler de l'exécution du chevalier de Rohan.

Le chevalier de Rohau etait Breton: c'était un beau jeune homme de vingt-six à vingt-huit ans qui était venu à la cour et qui y avait eu de grands succès près des femmes. On citait même, au nombre des conquêtes qu'il y aurait faites, les deux sœurs, mesdames de Thianges et de Montespan. Bref, pour une eause ou pour une autre, le chevalier s'était retiré mécontent.

L'œil actif de l'Espague le suivit dans sa retraite et l'atteignit dans son château, îl y avait de grands mécontentements en France pour les impôts qu'à chaque instant créait Colbert. On chansonnait tout haut l'élève comme on avait chansonné le maître: seuiement, on payait avec plus de peine encore que du temps de la Fronde. Le chevalier de Rohau etait Breton:

de peine encore que du temps de la Fronde.

de peine encore que du temps de la Fronde.

Les gentilshommes de la Bretagne et de la Guienne, profinces qui s'étalent longtemps regardées comme indépendantes, avaient toujours conservé des relations avec cette Espagne, habituée à infiltrer son or dans nos guerres civiles. Des propositions furent faites au chevalier de Rohan. Il était mécontent, ambitieux de bruit plus encore que de places et d'honneurs, il accepta. La Hollande se joignit à

i) le second fils de Corneille était lieutenant de cavalerie lors-

(2) Ce dernier vers est une apostille à la demande qu'il avait faite d'un bénéfice pour son troisième fils, pour lequel il obtint l'abbaye d'Aignevive, près de Tours.

l'Esperre pour doubler les souside. Une conside de phi-losophe mame Afanus van Enden for de ce an che-valter. Tand's que Rohan dressau un plan d'revolte, van End n dressait un plan d'republique. Il y avait d'on non seulement crime de haute trainson coutre 1, 1 roi ne du roi, mais encore projets de changement des cens nutions de l'Etat.

La Normandie devait se soulever. On livrait : la Hollande le Havre et Honflett. En même temps, les Espa incls en-traient dans cett. Guienne encore chaude des guerres civitraient dans cett. Guienne encore chaude des gnercs civiles de la Frocie, encore peuplée de chatellein. La profle voyant avec peune le niveau de la toute-puissance monarchique set dre sur les tôtes féodales. Mais Louis XIV avait porte lon l'art de la diplomatie et l'investigation des ambussades. La commutait fut découverte à temps, un seu, soil vene une les en Bretagne à pripes de l'impôt sur le table ce de chevelt r, airête foi amené à Paris où son procès s'instruisie criminellement à la Tournelle.

son procès s'instruisi criminellement a la Tournelle, Rohan lu' confamne — e de ag te, et Afraius van Enden à être pendu. L. suffl, e eut li a sur la place de la Bastille.

Ce fut une chose grave que cette mort. Dequis les exécutions de Richellet, et il y avai di ter plus de tre ite ans, on n'avait rien vu de pareil. Cette fois, Louis XIV s'était montré inflexible.

Mais les esprits furent détournés de cette grande la astro-Mais les esprits furent détournes de cette grande a astrophe par de singulières inquiétudes qu', se rejand i n' dans la sociéré. Depuis la mort si tragique de maiam. Henriette, amenée, comme nous lavous dit, par le pois u, une foule de m rts instantanées, subites, aux calises i e nues, avaient eu lieu. On parlait d'un bureau de hagis el d'incantation, d'une fabrique de poisons terribles que, laus leur manne de tout frivoliser, les Parisiens avaient buj tisés du nom de poudre de succession. nom de poudre de succession.

Deux Rahens, l'un nommé Exili, l'autre nommé Desti-nelli, avaient, disait-on, trouvé, en cherchant la pierre philosophale, le secret de ce poison qui ne laissait aucune trace. La Brinvilliers, la première, en avait fait l'essai sur l'lieutenant général d'Aubray, et celui-ci étaet mort et avait été enterré sans que le moindre soupçon s'élevât contre la cou-

Bientôt la Volsin, célèbre tireuse de cartes du temps, qui avait sa réputation de devineresse de taltie dans la plus haute société parisienne, avait vu tout le parti qu'el'e pouvait tiret de cette adjonction a son commerce. Dès lors, non seulement elle prédisait aux héritiers la mort de leurs risless parents, mais enporce elle sengageait a leur leurer, pour ches parents, mais encore elle s'engageait a leur l'erer, pour ains' dire. l'événement qu'elle avant promis. Elle s'associa la Vigoureux, autre sorcière comme elle, et deux prétres, nommés Lesage et d'Avaux.

Le résultat de cette association fut ce surcroît de crimes don' nous venons de parler, et qui commença à effrayer tellement Louis XIV, que l'érection d'une chambre ardente, ayant m'ssion de juger les coupables, fut ordonnée.

L'établissement de cette juridiction exceptionnelle fournit au parlement, depuis si longtemps muet, une occasion de se plaindre: c'étai, en effet, un empiétement sur ses attri-butions. Mais il lui fut répondu que, pour juger des crimes où peut-être allait se trouver compromis tout ce que la cour avait de plus élevé, il fallait un tribunal secret comme ceux de Venise et de Madrid.

La Reynie, lieutenant de police, fu' un des présidents de cette chambre.

La Voisin, la Vigoureux et les deux prêtres furent arrêtés; les interrogatoires tenus secreis. Mais, à travers de mutisme des juges, voici ce qui transpira relativime, aux hauts personnages de la cour.

Dabord ce fut Monsieur dont on soccupa Monsieu; était venu deux fois consulter la Voisin, en la ompagn e du chevalier de Lorraine, du comte de Beuvron et du ma quis d'Ef-

La premiere fois qu'il vint, c'était pour savoir ce que se-La premiere fois qu'il vint, c'était pour savoir ce que serait devenu un enfant mâle dont madame Henrie te avait du accoucher en 1668, et dont il affirmat n'être point le père. Madame, selon lui, aurait été faire ses couches en Angleterre, où le hruit s'était répan în que l'enfant était more. Il voulait connaître la vérité sur ce point important. Ceci n'était pas précisement chose de magne. La Voisin proposa donc à Monsieur de s'assure, de ce fait par des moyens naturels : et, sar l'autorisation du prince, elle envoya à Londre, son coust. Beauvillard, homme le, experimenté et particulièrement habile dans ces sortes d'afaires. Beauvillard revint au hout d'un mois munt d'une his-

Beauvillard revint au hout d'un mois muni d'une his-toire vraie ou fausse. La voici,

Madame avait effectivement, en 1668, passé en Angleterre, où elle était accouchée d'un enfant qui n'était point mort, mais qui, au contraire, avait été mis sous la tutelle de son oncle le roi Challes II, lequel lui faisa t les plus grandes amities. On at rib tait cet enfant au roi Louis XIV lu -meme.

Monsieur paya cette révélation quatre mille pistoles et

u are amint a la Vesn et inq e scemil uis a

e f s que Maserrat Visn ce fut a l avar a fa ta sie iv en face du dia-u u l il mi a d i a bague de Turpin u u se rel dans l ce l peur gouveruer le

la V so h apprair gure que Monseur.

Lere is variety or la fameuse de ineresse.

Leve is variety or la fameuse de ineresse.

Le Ven iras se ares et lui offre de coluposer un plant iras anoueux delle un quement.

Mis es un neste rebessus de iste lir es noi q e i ux ; eurer comme elle le fassar les in-

i ii ii ii e a sa sante

L vi le j is ni i jue e to s ii e j s fu jas de nome de la comte se de so ssocis de M. n. l.i. Elle vint plus de tre ite fois cher la Voisu). n cité, alla aussi plus de trente leis peutêtre h le Sin but eta i d'accipar r l'immense herit ge du se' n e a l'exclus, n des antres parents, c' regain r sur le ra ce' as endant qu'elle avait u prele s tart laissé r rendre Mans s'reputeu e u la rene ele relamatt à r et a cri un plattre qui fu re dit le roi am ureux et scum's et elle aval, dans l'est r'ille re philm rems a l'empoissmeuse des l'est r'il le r' c 15 l'r rems a l'emputs micuse des he x s r al les d'ingle des chemis s, pluseurs bas u l'r i destins laire un j'up e d'amour tareille elle que le procès d'. La Môle il avait ceit aus uj r a re due si élèbre Elle avait et utre, remis, d'sa c r a la V Isin quelques gouttes du sang du r d s un ' e de cris'al

I u u va t sin arrestation vait été plusieurs fois en r la dev ieresse, usqu'a sa d'sgrace, il lui

y kabu in etail venu lul lemander un charme qui e il am r de sa musule, madame de Sévigné, el uu ta-

i m qui le readit cul favori du roi

V Lauz dema, latt a être tonjours aimé de la mal-r il dés rad avoir une cert tude sur son ma-v M m elle, et vouluit savoir s'il serait jamais

ical a derokr bride.

The state of the s

M m d B uill e était venue lue d'mander une pemma police et a uve lesses qu'elle n'avait pus étant fer et gre l'une de les deux ches s'état de la gorge

In a gravait demande a voir le orbide, a ue avait une réclamation à fair ol décratt que par sa plume Sa plume Satur it rémonter sa combatton de duc de l'ur le la prenière erre, on dir domaine de Pliney in commune de Pli

M e - e // S plus ur en s de tont le pro es fu ; r a m'n ug'ieur l'abbé d'Auvergne, Fio-e de Teur prinse t'ard na de Beull in

Il elan térebr le M d Turenne malheurensement Tur de avail au une fertune I, abbé d Auvergne, qui ne In the time elle is digrace are un's grand non

or e fgura que l'marce la avant

tre r'ma qu' unt tié tué sur le conte il n'avant

ong l'indiquer l'endroit où le tre er (tat en-

d la cervele a le ver

i l'i l'i railya la Vo n ir l'im

it promit inquante mile larres si

c l'i le l'ide Turenne il deux cent

a l'i le lieu on gisatt le tresor

i m l'i le lieu on gisatt le tresor

c n e c rev l'i l'i l'i mpièmer relus, dit

d'e c rev l'i l'i l'i mpièmer relus, dit

i e quel e crevi l'i l'i l'i mpièmer relus, dit

v'' i me r de bunes si l'i n'u von

latt er a mot de mine comptant e del cer

l'autre moitié entre les mains d'une tierce personne qui la lui remettrait après l'évocation.

I abbé d'Auvergne acquiesça à cette demaude

La Voisin alors demanda qu'une jours de délai, elle avait besoin d'e temps pour préfairer la conjuration l'us il y avait des conditions sans lesquelles la Voisin de claraft qu'elle ue voulait rien faire

Labord la cerémonie devait être tenue secrète et ense velle daus un mystère absolu. Ensulte trols personnes seu jement devait àssister à cette conjuration, elle, le prétre Lesage et l'abbé d'Auvergne. Mais, a cette clause, l'abbé d Auvergine e récria il voulant avoir avec ful deux gén-tilishommes depuis longreums dévoués à sa maison; l'un ctatt un capitaine au régiment de Champague, neveu du maréchal de France Gassion. L'autre dont on ne sait pas le nom, rempits du près du grand aumonier l'emploi que rempliss, it le ch valier de Lorrame près de Monsleur.

Voisin ceda sur ce point, et il fut arrêté que ces deux

gent Ishommes assisteratent a l'evocation.
Enfin la troisieme clause, sur laquelle on ne sait pourquoi il n'y eut pas moyen de lui faire entendre raison, fut le lieu où cette «vocation devait se faire. Elle choisit la basilique de sa nt-Denis, disant, sans vouloir donner d'autre

basioqui; de sa distrenis, disant, sans vouoir donner d'autre explication, que a ce pipration manqueral partont allieurs. Cette clause est été inquiérapie pour tout autre que le cardinal grand aumônier, mais, pour un prelat, si haul placé, tout était facile cent pistoles une fois données et un poste a la grande aumônerie parurent une récompense suf-disante a un sacristam qui se chargea, moyennant cette rétribution et cette promesse, d'introdure le cardinal et sa suite dans l'église de l'abbaye où, disait le contrat, ils avaient fait vou de passer la nuit en prieres.

Il fallut attendre un vendredi qui tombat en même temps

Il fallut attendre un vendredi qui tombat en même temps te 15 d'un mois, mais cela se rencontra plus tôt qu'on n'est d'ul l'esperer, de sorte que les quinze jours de délai demandes par la Voisin suffrient parfaitement et qu'a la première date ludiquée, on put procéder à la conjuration. Au jour dit, le cardinal, ses deux gentilshoumes, les deux prêtres, la Voisin, sa femme de chambre Rose, de laquelle on appril tous ces détails, et un negre porteur de l'attriall marique, se mirent en route à quatre heures de l'après-midi ils devalent arriver à Saint-Deuls avant la fermeture des portes. Le sacristain les attendal et les cacha fermeture des portes. Le sacristain les attendal et les cacha fermeture des portes. Le sacristain les attendait et les cacha dans le clocher

A onze heures sonnantes, les sacrllèges sortirent de leur cachette et entrèrent dans l'église. Les deux prêtres de-vaient dire la messe diabolique, c'est-a-dire la messe au

On alluma cinq cierges de bougle noire, une manière on aluma cum cierres de bougie noire, un manuere da utel fut dressé les livres saints y furent places contral rement à l'ordre qu'ils occupent dans le sacrilice divid qu'on allait parodier, le crucifix fut renversé la tête en bas. Les deux pretres passèrent leur chasuble à l'envers.

has the deny prettes passerent feur chasuble à l'envers. Le hasard fit que cette muitch même, un orage gron-dart au ciel on eût dit que cette profanation l'Irritait, et que bleu faisait entendre sa voix 'onnante pour avectur ceux que l'odensalent qu'il était temps encore de ne point

Volsin avalt prevenu les assistants que, selon toute probabilité, le fantome fendrait l'autel par le milleu et ap paraltrait au moment de la consécration.

Cependant l'orage semblait redoubler depuls que la messe sucrilège d'ait de dence A mesure qu'on avançait vers l'instant de la consecration, le tonnerre devenal plus éclarmsant de la consectation, le fonderte deceniar pois évica-tant et les éclairs étaleut plus livides et plus rapprochés Enfin, au moin int où le prêtre Lesage élevalt l'hos-le, évo-quant Satan au fleu d'évoquer Dleu, un cri avgu se int entendre une d'ille du chœur se souleva et un fantoine apparut se onant son suaire.

Alors that so it messe sacrilege orage vingetr assistants tombérent la face contre terre, el une voix lit

entend, e res paroles

ma maison que tain de beros ont Illus trée va desormals déchoir et s'avilir, tous ceux qui porteront le nem de Bouillon sont a l'avance déshérités de ma giotre, et avant un siècle, ce nom sera éteint; le trésor que lai laissé c'est ma réputation, ce sont mes victoires, non cherche done pas d'autre indigne que tu es 1 ! A ces mets, le fantome disparut.

Était ce une comédie préparée par la Voisin, ou Dieu pemit il que l'ordre naturel des choses fût Interver!! pour ounir les profanateurs? Volla ce qu'on ne sut jamai, mais tels ont les faits que constate la déposition de la femme de

Trois personnes de la cour seulement furent appelées devant les juges la duchesse de Boullon, la comtesse de Soiss us et le maréchal de Luxembourg.

La duchesse de Buillon n'était accusée que d'un déstr qui n'était pas du ressort de la justice, appelée devant

M. de la Reynie, elle ne s'en reudit pas moins à l'assignation.

Madame la duchesse, demanda la Reynie, avez-vons vu le diable? Si vons l'avez vu, dites mo: quelle forme il avait. - Non, monsieur, répondit la duchesse, je ne l'ai pas vu,

mais je le vois en ce moment ; il est fort laid, et est déguisé en conseiller d'Etat.

La Reynle savait tout ce qu'il voulait savoir ; il n'en demanda pas davantage.

Quant à madame la comtesse de Soissons, la chose se passa autrement. Le roi, qui avait toujours conservé une cer-taine affection pour elle, eut la condescendance de lui dire que, si elle se sentait coupable des faits dont elle était accusée, il lui conseillait de quitter la France

Sire, répondit la comtesse, je suis innocente; mais j'ai naturellement une lelle borreur de la justice, qu' j'aime mieux m'expatrier que de paraître devant elle.

En conséquence, elle se retira à Bruxelles, on elle mournt vers 1708.

Quant à François-Henri de Montmorency-Bouteville, duc, pair et maréchal de France, lequel un ssait le 10m des Montmorency au nom de la maison impériale de Luxem-bourg, il se rendit à la Bastille, où Louvois, sou ennemi, le

fit enfermer dans une espèce de cachot de six pas de long.

Appelé devant le juge pour être interrogé, on lui demanda s'il n'avait point fait un pacte avec le diable afin de marier son fils à la fille du marquis de Louvois.

Le maréchal sourit dédaigneusement. — Monsieur, dit-il, quand Mathieu de Montmorency épousa la veuve de Louis le Gros, il ne s'adressa point au diable, mais aux états généraux, qui déclarérent que. pour acquérir au roi mineur l'appui des Montmorency, il fallait faire ce mariage.

Ce fut :a seule réponse. Il va sans dire qu'il fut ac-

La Voisin et ses complices furent condamnés à mort · la Vigoureux à être pendue, la Voisin à être brûlée. On avait conservé entre ces deux temmes la hiérarchie du supplice.

On commença par la Vigoureux; pendant tous les inter-rogatoires, elle était restée nuette, oi avait constamment dénié: cependant, une fois condamnée, elle avait fait dire à M. de Louvois qu'elle révélerait les choses les plus graves

a M. de Louvois qu'elle révélerant les choses les plus graves s'il lui promettait la vie. Mais Louvois refusa.

— Bah! dit-il, la question saura bien lui délier la langue. La réponse fut rapportée à la condamnée.

— Bon! dit-elle alors, il ne saura rien.

En effet, appliquée à la torture, elle subit la question ordinaire et extraordinaire sans dire un seul mot. Cette constance fut d'autant plus étonnante que la rigueur du supplice était horrible; tellement, que le médecin déclara que, si l'on ne ce sait pas les tortures, la patiente allait expirer. Conduite le lendemain matin en place de Grève. elle fit appeler les magistrats. Ceux-ci accoururent, croyant que c'était pour faire que'que révélation; mais la Vigou-

reux ne leur dit rien que es mois:

— Messieurs, ayez la bonté de dire à M. de Louvois que je suis sa servante, et que je lui ai tenu parole; peut-être n'en eut-il pas fait autant, lui.

Puis, se fournant vers le bourreau:

— Allons, dit-elle, mon ami, achève ce qui te reste

Et el'e marcha vers la potence, aidant l'exécuteur dans sa dernière œuvre autant que son corps blessé le lui permettait

On rapporta à la Voisin la mort de la Vigoureux dans tous ses détails.

- Je la reconnais hien là! s'écria-t-elle; c'est une bonne fille, mais elle a pris le mauvais r oyen : le dirai tout, moi. Le moyen ne lui réussit pas mieux qu'à sa complice, et. comme la Vigoureux, elle subit son arret dans tonte sa ri-

gueur, 12 2 février 1688. Une lettre de madare de Sévigné nous donnera sur la mort de cette malheureuse les meilleurs détai's que nous puissions mettre sous les yeux de nos lecteurs.

La Voisin, dit-elle, savait son arrêt des lundi. Chose extraordinaire, le soir, elle dit à ses gardes. « Quoi! nous ne ferons pas médianoche? » Elle mangea avec eux à minuit par fantaisle, car il n'était pas jour maigre; elle but beaveoup de vin, elle chanta vingt chansons à boire. but beargood de vin, ene chanta ving camisons a botte. Le mardi elle eut la question ordinaire et extraordinaire: elle avait diné et dormi huit heures. Elle fut confrontée sur le matelas à mesdames de Dreux et de Féron, et à plusieurs autres. On ne parle pas encore de ce qu'elle a dit; on croit toujours que l'on verra des choses étranges. Elle soupa le soir, et recomme ça, tonte brisée qu'elle était, à faire la débauche avec scandale. On hi en fit houte, et on lui dit qu'elle ferait bien mieux de penser à Dieu et de chanter un des maris Stella on un Salve que toutes ces chansons. Elle chanta l'un et l'autre en ridicule et

dormit ensuite. Le mercredi se passa de même en confrontations et débauches; elle ne voulut point voir le confesseur. Enfin, le jeudl, qui était hier, on ne voulut lui donner qu'un bouillon; elle en gronda, craignant de n'avoir point qu'un bouillon; elle en gronda, craignant de n'avoir point la force de parler à ces méssieurs. Elle vint en carrosse de Vincennes à Paris; elle étouffa un peu et fut cubar-rassée; on la voulut faire confesser; point de nouvelles. A cinq heures, on la lia, et, avec une torche à la main, elle parut dans le tombereau habillée de blauc; c'est une sorte d'habit pour être brûlée. Elle était fort rouge, et l'on voyait qu'elle repoussait le confesseur et le crucifix avec violence. Nous la vimes passer à l'hôtel de Sully, madame de Chaulnes, madame de Sully, la contesse et luen d'autres. A Notre-Dame, elle ne voulut jamais prononcer l'amende honorable, et, à la Grève, elle se défendit autant qu'elle put de sortir du tombereau. On l'en tira de force, et on la mit sur le bùcher, as-sise et liée ave: du fer. On la couvrit de paille, elle jura beaucoup; elle repoussa la paille cinq ou six fois; mais enfin le feu augmenta, et on la perdit de vue. Les cendres sont en l'air prisentenent. Voilà la mort de madame Voisin, ce èbu, par ses crimes et par son implété. »

XLI

LA PRINCESSE PALATINE; SON PORTRAIT. -- SON CARAC-TÈRE, - SA CONDUITE A LA COUR. - ENFANTS NATU-RELS DE LOUIS XIV. - NOUVELLES AMOURS DU ROI. - MADAME DE SOUBISE. - MADAME DE LUDRE. -MADEMOISELLE DE FONTANGES. - MADAME DE MAIN-TENON. - SES PREMIERS RAPPORTS AVEC LOUIS XIV. - COMMENT LA COUR VOIT SA FAVEUR NAISSANTE. -LE PÈRE LA CHAISE. — MALADIE DU ROI. — FIN DE LA REINE MARIE-THÉRÈSE. - RETOUR MOMENTANÉ DE LAUZUN. -- ÉTAT DE LA FRANCE PENDANT CETTE PÉRIODE.

Pendant la période qui vient de s'écouler, Monsieur s'était remarié avec la princesse, Elisabeth-Charlotte de Bavière, dont il avait eu. le 2 août 1674, un fils qui fut depuis le régent de France.

La seconde Madame, s'il faut en croire le portrait qu'elle fait de sa personne, était loin de ressembler à la première. Laissons-la parler : cette franchise des femmes envers ellesmen es est assez rare pour que nous la consignions ici.

« Je suis née à Heidelberg en 1652, dans le septième mois. Il faut bien que je sois laide : je n'ai point de traits de petits yeux, un nez court et gros, des lèvres longues et plates, tout cela ne peut former une physionomie : j'ai de grandes joues pendantes et un grand visage; cependant je suis très petite de taille, courte et grosse j'ai le corps et les cuisses courts; somme totale, je suis vraiment un petit laideron. Si je n'avals pas bon ce'ur, on ne me supporterat nul'e part. Pour 'avoir si mes yeux annoncent de l'esprit, il faudrait les examiner au microscope ou avec des con-serves: autrement, il serait difficile d'en juger; on ne trouverait probablement pas sur toute la terre des mains plus vilaines que les miennes, le roi m'en a souvent fait l'ob-servation et m'a fait rire de bon cœur: car, n'ayant pu me flatter en conscience d'avoir quelque chose de joli, j'ai pris le parti de rire la première de ma laideur. Cela m'a réus i et j'ai trouvé souvent de quoi rire.

On comprend l'effet singulier que produisit à la cour de France, c'est-à-dire au milleu des plus jolies et des plus gracieuses femmes du monde, une princesse qu' se traite elle-même de magote. Mousieur, à qui cependant la chose sevait être bien égale, la reçut avec répugnance et le roi avec hésitation.

En effet, outre les défauts physiques que la seconde Ma-dame vient de nous détailler avec une naiveté tout allemande, elle possédait dans tout ce qu'elle disa t ou faisait mande, elle possedant dans tout ce que le dissi ou datasit une certaine allure tudesque, qui semblant fort étrange a Versailles. Dans son enfance, elle avait toujours en le regret d'être née fille et le désir de devenir garçon; ce désir avait même failli lui coûter la v.e.; car, ayant vu dans un vieux conte allemand que Marie Germain, qui était elle regres elle état devenue gargon à forse de soute née fille comme elle, était devenue garçon à force de saute elle commença a faire des sauts si terribles, qu'elle faillit

The second secon v v — m ds nant i v le la t te la

y s a 118 u a 1 sar

l c 1 e s remet
s s q and s gland
r llu miju se
i cn c.s quel
y li lusii Vieine la
i di a lit
c li tili The second section is a second - - 11 1 10

t to n core to 1 × 11pt

To nothing a second of the sec

- u ellelt cra

l r ectre epo-n apr s la ' . . . , actif de leur Le me de fore lit a part. Elle

l redt r to serr' ar nam 100'l s f J ramete scrienede ' 1 - ' e' us 'c me la ssiez point e'

For the control of th

s cimala Malime sembla entrer elle 6º lt j. u. u. u ceurant de l. fit au . hor i. confe . . o jo m. r. el erl ell. vit bien o point reforted with men

to the period free
ell fritted fr Mon. eur

free off Des le jour le son

q (') 1 10

The, dent

1 1 re 13a 266

1 is ives r . . . da utassance, compani res enfants 16 c l d Vex alb d Siln be ne le ; jeur 1672 l ; l i se le e Xintes nee en 163 . Inidem uselle da

1 selle le Vintes nee en 163 : ni iden nselle da 1 seu 166 3 : made motselle de 161 s. née en 166 de me de l'interse ne en 168 de 168 d

les e fais affait peu a peu se refroidissant pour leur mêre ce en etit artive peur madame de la Vallicie arrivalt a cette leur 3 er n'adame de Montespan chaque four, che jerd, cui a chi e tots qu'an contraire, tout autour du re d'au res femmes empressées a lui plaire croissaient et le tre e equi saient la heur de leur jeuresse aux tout au contraire equi saient la heur de leur jeuresse aux tout au contraire de Montespan cui d'in dame de souloise qui regna un instant, m's fu contloure petite avent ire seandaleuse le tout d'in dame de souloise qui regna un instant, m's fu contloure petite avent ire seandaleuse le tout d'in dame de souloise qui regna un instant, m's fu contloure n'avent petite avent ire seandaleuse le tout d'en contloure n'avent passe une nuit hors du lit de la cous sour afsons nous le roi, ne rentra point l'ere e tous soir afsons nous le roi, ne rentra point l'ere e tous disons nous le roi, ne rentra point l'ere e tous soir afsons nous le roi, ne rentra point l'ere e tous soir afsons nous le roi, ne rentra point l'ere e tous de de toutes les femmes, qu'elles fusse l'ere prudes ou coquettes, mais la recherche fut l'intille s'e de le mertade inaccountmee fit grand bruit à la cour ; lieure en jasalt fert diversement, madame de Soublse

hocun en jasaft fort diversement, madame de Soubise comme les autres Madame de Soubise alla n'ine plus loin a la lantes et devant la reine, elle nom la une dame qu'el calonsi du rapt conjugal dont se plaignait la pauvre

telle i re in le nom et le redit au roi Le roi nia; mals tere i er ndit ga elle etar bien informe, fen ni ce nom d r daged Source.

Eh bien, alors, puisqu'il en est ainst, dit le roi, je var vous dire où j'al passé la nuit je l'al passée chez padam de Soub se elle-même Quand, je dés re un rendez v as d'elle, je racts un diamant a mon petit dol'st; si elle net lac orde, elle met des boucles d'oreilles d'emeraude Cette aventur perdit madaine de Soul ise.

Midane de Lu fre lui succeda : mais, comme elle ne fit us passer son nom est consigné ici pour mémo re seulei id, et jour rappeler un assez joll mot de la reine.

Juai d le bruit se répandit que madame de Ludre était maitresse du roi, une dame de la reine eut la hardiesse de lui annouver cette nouvelle, et de lui dire qu'elle devir it s'opposer a ce nouvel amour

Cela ne me regarde pas, dit la reme ; c'est l'affaire de rodaine de Montespan

Puls vint mademoiselle de Fontanges cette statue de marbre, comme e i l'appelan, qui a conquis son immortalité ton pas pour avoir éte la maltres e du roi, mais pour avoir lalssé son nom a une coffure

Cétait une fort belle personne dont le seul défaut, si l'affefois cett et un, était d'avoir les cheveux d'un blond un peu ardent. Sa beauté froide et sans animation n'avait per plu d'abord a Louis, qui dit, en la voyant chez la semde Madame dont elle était fille d'honneur :

Bon! vo) un loup qui ne me mangera point.

Louis XIV se trompait D'aiffeurs, mud moiselle de Fontanges était prédestinée avant de venir a la cour, elle réva preile monta t à la cime d'une montagne tres élevée, et le, acrivée sur cet e cime, apres avoir eté ébloule par un rage resplendissant, elle se trouvait tout à coup dans une s trité si profonde qu'elle se rèvella de frayeur. Ce de lui at une grande impression ; elle le raconta à son stresseur lequel, se melant probable ient de divination,

Pret z gai t a vou , ma fille t ette mo figne est la dir ou il vois arrivera un grand éclat. Cet éclat sera de te s pau de durée si y us abandonnez Dicu ; car alors Dicu alcandonners et vous tomberez dans déternelles té

Mall offic aradiction on lieu d'éponyanter mademotselle de Fontan e avait ex. l é son amilition, elle chercha cet (1 to the contract of the Landing

ote er rol dar une ha e par madame de Monthe first of the first and the first are part madame de Mon-te the first que talled plus soumls que fa the first pour lin tamener le rel plus soumls que fa the first maker son peu dread, a pair à ce le le mé o pu s'ad pront quelle le crait amais for peule de la le difference, aux de cette résistance, fui le plu que inte qu'elle ne l'avait d'abord e péré

the effect le rol parut blentot l'aimer avec folle; il lui de com apportement charmant et lit tendre son salon

de tapisseries qui représentaient ses victories, le fut a propos de ces apisseres que le duc de sam Aturio, ce sprituel et complatsant lavori qui gardan sin , 'nence sur Louis XIV a force de complatsance et d'esprit, ni les vers

Le plus grand des héros paraît dans cet e histoire ; Mus quoi! le n'y vois point sa dernière victoire! De tous les coups qu'a faits ce généreux vainqueur. Soit pour orendre une ville ou pour gagner un cœur, p'us beau, le plus grand et le plus difficile. Fue la prise d'un cœur qui sans doute en vaut mille Du cour d'Iris enten, qui mille et mille fois Avait brave l'amour et meprise ses lois

Les virs no alept pas bons : mais madem is lle de Fentanges les trouva charmants, et le roi fut de l'avis de mademoiselle d Fontaiges. Ils curent des lors le plus grand succes. Brenth un aufre evenement den moirs informant que

celui-ci arriva.

Un jour, dans une partie de chasse, le veut dérangea la conflure de la favorite. Mademoiselle de Fontanges, avec ce gout particulier aux femmes qui fait que jamais elles ne sont m' x ha diées que lors qu'elles s'habillent elles-mémes, mademoiselle de Fontanges, disons-nous, retint sa coiffure avec un ruban. Ce ruban était si coquettement attaché et altait si bién a l'air de son visage, que le roi la pria de le garder. Le leudemain, toutes les femmes avaient un ruban pareil à celui de la favorite; la coiffure était consacrée et s'appelait coiffure à la Fontanges.

Il y avait de quoi tourner la tête à la pauvre fille. « qui, dit l'abbé de Choisy, était belle comme un ange, mais sotte comme un panier. » Aussi la tête lui tourna-t-elle. Maitresse déclarée, elle s'abandonna tont entière à l'orgueil de sa haute fortune, passa devant la reine sans la saluer, et. au l'en de se conserver madame de Montespan pour amie,

lui rendit, en échange de ses amitiés, tant de dédains et d'insu le quelle s'en fit une ennemie mortelle. Mademoiselle de Fontanges était arrivée au comble de sa fortune, elle augeant resplendissante au uniten de cet éclat qui l'avait illuminée dans son rève; mais elle devait tom-

et elle tomba dans l'obscurité prédite.

La favorite accoucha d'un fils. C'était, on le sait, l'écueil des mai resses royales. Mademoiselle de Foutanges, s'y brisa comme mademoiselle de la Vallière. La couche fut pénihle et eut des suites fâcheuses : mademoiselle de Fontanges y perdit sa fraicheur, puis son embonpoint, puis sa heauté. Elle vit que le roi, avec son égoisme ordinaire, s'éloignait d'elle peu à peu. Elle ne put supporter cet abandon et demarda la permission de se retirer au couve.it de Port-Royal, dans le faubourg Saint-Jacques. Cette permission pui fut accordée, et de rives le due de la Equilibrie reent. lui fut accordée, et, de flus, le duc de la Feuillade reçut mission du roi d'alter prendre de ses nouvelles trois fois la semaine ; mais, comme l'état de la pauvre femme empirait de plus en plus et que les médecins déclaraient qu'ils n'avaient aucun espoir, elle demanda pour derniere grâce de voir une fois encore le roi. Louis s'en défendit longcomps; mais son confesseur, dans l'espoir sans doute que l'aspect de sa mort serait pour le monarque trop mondain une haute leçon, le détermina à cette visite. Il vint donc au couvent, et trouva la mourante si changée, que, tout sec qu'il était, il ne put retenir ses larmes

- Oh! maintenant, s'écria mademoiselle de Fontanges je puis mourir contente, puisque mes derniers regards ont vu

pleurer mon roi.

Elle mourut effectivement trois jours après, le 28 juin

test, à l'âge de vingt ans Madame dit dans ses Mémoires . Il est certain que la Fontanges est morte empoisonnée; elle a même accusé de sa mort la Montespan. Un laquais que celle-ci avait gagné l'a fait périr avec du lait. » Mais nous l'avons dit, la princesse palatine a tonjours détesté madame de Montespan, et il ne faut point la croire sur parole.

Pendant ce temps-là commençait à apparaître dans la deml-teinte la véritable rivale de madame de Montespan : c'était la veuve Scarron, que nous avons vue il y a vingt ans sollicitant la survivance de la pension que la reme

accordait à son mari comme son malade.

Scarron était mort en laissant pour tout avenir à sa femme la permission de se remarier. Cette permission, au reste. était une fortune, s'il fallait en croire certaine prédiction. Un jour qu'elle franchissait la porte d'une maison que l'on réparait, un maçon nommé Barbé, qui passait pour prophète, l'arrêta, et, parodiant sans s'en douter la prédiction des sorcières de Macbeth:

Madame, lui dit il, vous serez reine !

On comprend que la veuve Scarron n'attacha à cette prédiction que l'importance qu'elle méritait, surtout lorsque, ayant perdu sa pension par la mort de la reine mère, elle se trouva forcée de se cententer d'une petite chambre pour

elle c'sa servante, cham re a man a min e d' a liquille condinsa t un escaler de la liquille condinsa t un escaler de la liquidad den de passage. Cependant cet es alier, si étroit qui la den de passage any plus grands personnages de la contra la transferance de la contra la contra la helle veuve chez son marc, et qui in a la la la la contra la contra la helle veuve chez son marc, et qui in a la la la la la la la faire leurs visites; cotalent M de Villars, M or B uyron e les

Ah speria proi, neore une requete de cette femme! e est la divieme que jo regois.

Sire, répondit mad que de Montespan, je n'en suis que plus étonnée que Votre Majesté, dans le cas mait pas encore fait jus ne mait pas elont les ancores se sont runés au service des votres

Eh bien, donc, dit le roi, puisque vous le voul z Et il signa.

La veuve Scarron, assurée des rmais de vivre, resta en France.

Quand M. le duc du Maine naquit, madame de Monts-pau se souvint de sa protégée. C'était, disait-on, un permue de mœurs austères, et qui vivait ou Le peut plus re hec ; èlle avait pour directeur le fameux abbé Gobelin, qui, de capitaine de cavalerie, était devenu doctour en Scromat et exigeait de ses dirigées autant de soumission qu'il en avait demaudé autrefois à ses soldats. Tout cela lui donnait, malgré son esprit et ses hantes connaissances, bonne rejutation dans le monde.

Il s'agissait de cacher la naissance de M. le duc du Maine et des antres enfants qui nécessairement devaient suivre celui-là. La veuve Scarron fut choisie pour leur gouvernante On fui donna une maison au Marais et une peusion pour

les entretenir

Bientôt la légitimation fit de ces enfants des princes pension s'augmenta, mais aussi les devoirs de leur gou-vernante. Ce n'était plus une éducation ordinaire qu'il fallait lui donner, c'était une éducation presque royale. Des discussions à ce sujet commencèrent alors à s'élever entre madame de Montespan et madame Scarron. Cette dernière voulut se retirer. Madame de Montespan, qui ne pouvait vivre avec elle et qui ne pouvait se passer d'elle, la rappela. Elle resta donc, mais elle mit a cette concession une condition absolue : c'était de demeurer indépendante et de ne rendre compte qu'au roi lui seul de l'éducation de ses enfants. Cette communication directe amena des lettres et des entrevues. C'était l'époque où toutes les femmes écri-vaient bien, et. à l'exception de madame de Sévigné peut-être, madame de Maintenon écrivait mieux que toutes les fammes. Les lettres de la gouvernaute produisirent donc sur le roi une impression que sa présence acheva.

C'était beaucoup, car Louis XIV détestait de lire. Un jour, disait devant le duc de Vivonne, frère de madame de Montespan

- Mais à quoi donc sert la lecture?

 Sire, répondit le duc, qui était frais, vermeil et blen portant, la lecture fait à l'esprit ce que les bons diners que je mange tous les jours font à mes joues.

Cependant une chose déplaisait a Louis XIV, c'était ce nom de Scarren que portait cette gouvernante si intelligente et si spirituelle.

Elle prit donc le nom de madame de Surgères.

Mais ce nom ne put tenir : une plaisanterie de madame e Montmorency le fit tomber : elle s'avisa un jour de le mal prononcer, et, comme madame Scarron avait tonjours fait la prude et avait le défaut de donner des conseils, même quand ou ne lui en demandait point; on l'appela

madame suggire. Le mot fit fortune. Ninon, qui avait remplacé madame de Rambouille et qui tenait bureau d'esprit, disait en par-

lant de madame Scarron

 Ma foi! le nom est bien trouvé: en effet, madame de la Sablière lni a suggéré d'épouser le cul-de-jatte Scarron; le maréchal d'Albret, le duc de Richelieu, les trois Villar-ceaux lui ont suggéré de le faire cocu : l'abbé Gobelin lui a suggéré de faire la prude : on a suggéré à un maçon de lui prédire qu'elle deviendrait grande dame : enfin l'ambi-tion et l'ingratifude lui ont suggéré de ruiner dats l'es-prit du rois sa l'impfalisien, qui l'avait tirée de la misère. prit du roi sa Pienfairrice, qui l'avait tirée de la misère pour lui confier ses enfants.

- Sans compter, ajonta madame de Montmorency, que c'est le mauvois arge de madame de Montespan qui a suggéré au roi de combler de biens la veuve Scarron

Ce fut alors que la gouvernante acheta la terre de Main-tenon : mais elle n'y gagna rien car Ninon, estropiant le nom à son tour, l'appela madame de Maintenant.

A classification of the control of t

Tager Muntenon et l'in-111ir e roi attristatent t i ... re cette funcoto int voyait seloigner t S V S Montespan II est in-d no ns dans l'appen-

d la ramer r une reforme dans dans les mœurs de la cour ce' la Cha se r sinte dont nous prononçons le rell's et qui eut une sl grande internation de la rell's essayons de faire rounai.

the contract of fameus pere Cetton, don't I densen heu et place, et qui etait confesity sur pairnet le pere d'Aix, l'avait avait cte re teur de Grenoble et de Lyon, i de la province C'etait un gentilhomme, et cett the n blesse Sin pere etait blen allié, avait ture n'urait été ri he pour son pays du c're sur jas eu ure douzane d'enfants Un de ses fr - 1 issant parla 'ement en chiens, en chasses et t, re et : I des marechaux de Villeroy C'est le même qui fut e j l la j re e a njuel son fils succéda.

les le x frires e aleit à Ly in l'un remplissant son em-fin de privin tal laure sa charge d'écuyer, lorsque le pre montre fut applé à Paris pour remplacer, en 1675. le pre l'erriez nfesseur du rol

le l're l'erriez nfesseur du rol

Cetal du re te une belle chise, en supposant que les

1 set dive picit tujours dans l'esprit qui a préside

1 r 'l que cette coutume du catholicisme qui,

r als du le r levant d'aucun pouvoir, plaçait

e ir vis le de Dieu dans la personne d'un homme ne

r to de Dieu Le confesseur, en ce cas, s'il rem
niss in sainte, était la sauvegarde unique du

e ile e' le la nattin, c'était lui qui venait offrir aux

veile e' le la nattin, c'était lui qui venait offrir aux

une le e' le la nattin, c'était lui qui venait offrir aux

une le e' le la nattin, c'était lui qui venait offrir aux

re le ris dins ce' crdre des fésuites, d'ordinaire beaucoup

l'a suit de les autres ordres, et dont la constitution

l' r ce avantage qu'ils faisaient vœu de n'accepl'ir r de avantage qu'ils faisalent vœu de n'accep-er at ils fon l'on ép.s opale, circonstance importante, on en tyle ira, pour des hommes qui, une fois confesseurs d'r v'en la feuille des bénéfices entre les mains.

I e la Claise dit Saint-Simon chez lequel les élo-ges se re était d'un esprit medisere, mais d'un bon uste droit, sensé, sage, doux et modéré, fort la délation de la violence et des éclaise il avait le re la profire de l'humanité, de la bonté; il reconnaissance et même une dépenryneir let désintéressé en tout genre. ryheor lert désintèresse en tout genre,
le la famile non moins que pour lui Comme
le la la béel la pour lépiscopat, où il fut
le le la la pour lépiscopat, où il fut
le restrict più leur un entier redit il y avait bien
le la la mues curan e comme contre tout
le la la la istérité de sis mœurs même
le la la la calemnies, et ceux qui
re comme contre tout
le la la calemnies, et ceux qui

of the control avens dit se trouva done in dame de Mante on ills eurent un mot control fare au rot, le an le ril (talt encore jeune puisque une erri cit n'avait que quarante

ve a the any deux well r fr () The any deny year to the any deny year to the tenth grave et la chirur () etal grave et la chirur () etal et e de nos four .

The following the first tenth for evident pour etal etal de Mente pan comme 1 e de Monte pan comme 1 0 ne 1 n han ange de dire

i madame de Montespan que tout ecuit uni entre eux. I madaine de Mollespan que tout écait fint entre eux, et qu'il ne voulait plus avoir aucun commèrce avec elle Madaine de Maintenon se fit longteaps prier pour accepter cette commission, disant que c'étalent là de graves parolès et qu'elle ne les voulait pas joirer leg rement, attendu que le roi aurait peut etre de la peine a les soutenir; mais le roi unsista. Madame de Maintenon ent l'adresse de faire convertir la prière en ordre, et alors elle obéit. Le moyen de désabère a Louis XIV. de désobèir a Louis XIV

de des nier à Louis VIV;

Madame de Maintenon avait déja, depuis un mois ou deux, remph cette délicate mission forsqu'il fut décidé que le roi pour sa santé frait prendre les eaux de Bareges. Ces voyages étaient la pierre de touche de la faveur; on attendit de ne avec anxiété les nominations que le roi allalt faire. Il nomma madame de Maintenon et ilt dire en même loures, a madame de Maintenon et les leurs de la pressa de la press

teres a madaine de Montespan qu'elle resterait à Paris. La favorite sentit le coup il était profond et presque mortel Elle alla se renfermer dans la maison des Filles-Saint Joseph, et y lit appeler madaine de Miramion, la plus fameuse dévote du temps, pour y prendre d'elle des leçons de résignation et de piété. Mais, à tout ce que put lui dire la sainte femme, elle ne répondit autre chose que ces mots: Ah madame, madame, comme II me traite! Il me traite comme la dernière des femmes, il me chasse comme sa mat-tresse! Dien sait que je ne le suis plus, pulsque, depuis la naissance du comte de Toulouse, il ne m'a pas même touché le bout du doigt »

Le lendemain, madame de Montespan, que la violence de ses sentiments forçait au mouvement, quitta Paris pour Rambouillet. Le roi permit à mademoiselle de Blois de la suivre, mais il le défendit au comte de Toulouse,

Au bout de huit jours, Louis XIV se trouva mieux, et le voyage fut contremandé

Alors, par un dernier mouvement de faiblesse sans doute, il fit dire à madame de Montespan, qui devait le lendemain se retirer à Fontevrault, qu'il ne partait pas.

Madame de Montespan prit cette attention pour un retour et accourut à Versailles pleine d'espérance ; mais ces espérances furent trompées : ce qu'elle avait attribué à la passion n'était, dit l'alibé de Choisy, que pure politesse. Le roi avait quitté madame de Montespan par lassitude; il continua de passer tous les jours chez elle en allant à la messe; mais, en réalité, il ne faisait qu'y passer, et toujours ac-compagné de quelques courtisans, de peur qu'on ne l'ac-cusat de vouloir reprendre ses chaînes rompues. D'ailleurs, ces visites d'un instant faisaient tellement contraste avec ses longues assiduités chez madame de Maintenon, que personne ne doutait plus de la disgrâce de l'une et de la faveur de l'autre.

Vers ce temps, la reine fut prise d'une maladie que l'on considéra d'abord comme une indisposition, et qui acquit bientòt la plus grande gravité: c'était un abcès sous le bras. Fagon la lit saigner mai à projos, et lui donna l'émetique par-dessus la saignée, si bien que le chirurgien, qui se nommait Gervals, recevant l'ordre du médeclu, s'écria. — Y songez vous bien, monsieur Fagon? Saigner la reine,

mais c'est sa mort! Fagon haussa les épaules.

Faltes ce que f'ordonne, dit-il.

Alors, le chirurgien se mit à pleuver à chandes farmes, joignant les mains et disant

- Mais vons voulez donc que se soit mol qui tue la reine, ma bonne maitresse?

Fagon Insista II n'y avait point a résister, le roi avait la plus grande contiance en lul Le 30 juillet 1683, à onze heures du matin, la reine fut saignée; à midi, on lui lit prendre l'émétique, à trois heures, elle était morte.

C'était une digne et excellente femme, mais d'une pro-Cétait une digne et excellente femme, mids d'une pro-fonde ignorance, et, comme tontes les princesses espagnoles, ayant de la grandeur et sachant bien tenir une cour. Elle croyait aveuglément tent ce que lui disnit le rc., le bon comme le mauvais. Eile avait les deuts noires et gâtées, et cela venait disait-on, de ce qu'elle mâchait éternelle ment du chocolat. Elle était grosse et petite, paraissant plus grande quand elle ne marchait ni ne dansait; car, lorsqu'elle marchait ou dansait, elle pilait sur les genoux, ce qui la rapetissait fort. Comme la reine Anne d'Autri-che sa tante, elle mangeait beauconp, mais senlement par tons petits morceaux et toute la journée. Elle ajmait partons petits morceaux et toute la journée. Elle almait pas donnément le jeu, jouant presque tous les soirs la la-sette le reversi ou l'hombre, mais ne gagnant jamais parce qu'elle ne savait bien jouer aucun jeu.

Elle avait une grande affection pour le roi, Quand il étaix en sa pré ence elle ne le quittait pas des yeux, le dévo last du regard et cherchant à deviner ses moindres de irs. Mors, pourvu que le roi la regardat et lai sourit, elle était heureuse et gaie toute la journée. C'était bien autre the e-quand le rol qui ainsi que nous l'avons dit, con-chait ave e le t utes les nuits, ful donnait quelque prenve Chall ave lede lantes les nuits, fui donnait queuple prente d'anetlé plus intime encore, alors elle racontait sa bonne fortune a tout le monde riant, clipnotant des yenx, et frottant l'une contre l'autre ses deux poiltes mains

. \

roi ne l'aimait point d'amour, mais l'estimait sincèrement. Il fut donc comme le dit madame de Caylus, flus attendri qu'affigé de sa mort. Madame de Maintenon, que la reine avait prise en amitié par hame contre la marquise de Montespan, à qui elle ne pouvait pardonner le mal que cette femme lui avait fait, resta près de la mourante jusqu'à son dernier moment et, la reine expirée voulut revenir chez elle. Mais M. de la Rochefoucauld la prit par le bras, et la poussa chez le roi en lui disant.

- Ce n'est pas l'heure de quitter le roi, il a besoin de

Elle entra, mais ne resta qu'un moment avec Louis, et revint dans son appartement, conduite par M de Louvols, qui l'invitait a passer chez la dauphine pour l'empècher de sulvre le roi à Saint-Cloud, Louvois faisait en effet ob server que madame la dauphine, étant grosse et venant server que madante la dady et est qui réciamait des soins. Madame de Maintenon insista, et dit que, si madame la dauphine avait besoin de soins, le roi avait besoin, lui.

ta daupnine avait besoin de soins, le roi avait besoin, lin, de consolations. Mais Louvois haussa les épaules, geste qui, d'ailleurs, lui était habituel, en disant:

-- Allez, madame, allez! le roi n'a pas besoin de consolations, et l'Etat a besoin d'un prînce.

Effectivement, madame de Maintenon se rendit chez la dauphine, où elle s'installa, tandis que le roi partait pour saint-cloud. Il y demeura depuis le vendredi, jour où la reite mourant inservice, lurguise, lurguis reine mourut, jusqu'au lundi, qu'il partit pour Fontaine-bleau Madame la dauphine, remise de son indisposition, alla l'y rejoindre, toujours accompagnée de madame de Maintenon. Toutes deux avaient pris le grand deuil et s'étaient munies de figures si affligées, que le roi ne put s'empêcher de leur faire quelques plaisanteries sar cette grande tristesse. « Ce à quoi, dit madame de Caylus, je ne jurerais pas que madame de Maintenon ne répondit comme le maréchal de Grammont à madame Héraut. »

Maintenant, comme notre lecteur, moins versé que madame de Caylus dans les anecdotes du temps, pourrait ignorer comment le maréchal de Grammont répondit à madame

Héraut, nous allons le lui dire

Madame Héraut avait pour charge à la cour d'avoir soin de la ménagerie, et, comme elle perdit son mari, le ma-réchal de Grammout, toujours bon courtisan, prit son air le plus lugubre pour lui faire son compliment de condo-léauce, auquel madame Héraut répondit:

- Ah par ma foi! le pauvre cher homme, il a bien fait

de mourir

Vraiment, répoudit le maréchal, le prenez-vous sur ce

Je ne m'en soucie pas plus que vous!

Vers le même temps reparut à Paris, mais non à la cour, notre ancienne connaissance, le duc de Lauzun. Disons quelques mots de lui, car nous aurons encore à le retrou-

ver dans deux ou trois affaires de première importance. Nous l'avons laissé à Pignerol, où Fouquet, son compagnon de captivité, le tenait pour fou, et où la permission leur donna de se voir ne rut parvenir à ôter cette

idée de la tête de l'ex-ministre.

Lauzun avait quatre sœurs qui toutes étaient pauvres : l'ainée était fille d'honneur de la reine mère, qui lui fit épouser en 1663 Nogent, capitaine de la porte et maître de la garde-robe; il était fils de Nogent-Bautru, dont nous avons parlé souvent comme du bouffon de la reine mère, et fut tué au passage du Rhin. La seconde de ses sœurs

et fut tué au passage du Rhin. La seconde de ses sœurs avait épousé M. de Belzunce et passa sa vie avec lui en province; la troisième fut abbesse de Notre-Dame de Saintes, et la quatrième, abbesse du Romeray, à Angers.

Madame de Nogent était la plus habile des quatre : ce fut elle que, pendant sa cartivité, Lauzun chargea de la gérance de ses biens. Elle plaça l'argent des brevets de ses blesses qu'il quit que pendant sa cartivité de province de ses blesses qu'il places, qu'il avait eues pour rien et qu'il fut autorisé à vendre : elle prit soin du fermage de ses terres et en accumula si bien les revenus, que, même à part les magnifiques donations que Mademoiselle lui avait faites, Lauzun lout prisonuier qu'il était, se trouvait immensément riche Mademoiselle cependant était inconsolable de cette longue et dure prison, et faisait toutes les dénarches pos-

sibles auprès du roi pour obtenir sa liberté. Le roi songea à la lui accorder, mais en enrichissant son fils bien-aimé, le duc du Maine. Il parut céder aux instances de Ma-demoiselle, mais à condition qu'elle ferait donation au jeune prince et à sa postérité du comté d'Eu, du duché d'Aumale et de la principauté de Dombes. Malheureusement, elle avait déjà fait don des deux premiers à Lauzun, ainsi que du duché de Saint-Fargeau et de la belle terre de Thiers en Auvergne; c'était donc lui qui devait renoncer à Eu et à Aumale pour que Mademoiselle en disposât. D'ailleurs, c'était une spoliation si patente et surtout si considérable, que Mademoiselle elle-mème, quelque désir qu'elle eut de revoir Lauzun, ne pouvait se décider à le revoir à ce prix D'un autre côté, Louvois et Colbert lui assuraient que, si elle continuait de refuser. Lauzun était prisonnier pour toujours. C'était une vieille vengeance que le roi tirait d'elle : il punissait autant dans Lauzun l'ancienne expédi-

tion de Mademoiselle à Oriéans et le cauon de la Bastille que les impertinences du favori. Mademoiselle comprit done qu'il n'y avait effectivement rien a esperer, et elle declara que cette renonciation ne la regardant pas, mais bien M. de Lauzuu, et qu'elle ferait, dans ce cas, ce que M de Lauzuu lui même déciderait de faire or, pour que le duc pût prendre une décision il fallait

qu'il fit libre, ou du moins qu'il parût l'être on lui ac corda donc, en 1679, la permission d'aller grendre les bairs a Bourbon-l'Archambauit, où il devait rencontrer madame de Montespan, et débuttre avec elle les conditions de sa sortie. D'ailleurs, sa liberté n'était que factice, M. de Lauzun

sorte. D'alleurs, sa liberté n'etait que lactice, M. de Lauzun etant accompagné et gardé par un détachement de mousquetaires commandé par M. de Maupertuis.

Lauzun vir l'Iusieurs fois madame de Montespan; mais indigné comme l'avait été Mademotselle de ce grand dé pouiflement qu'on exigenit de lui il alma mieux se faire reconduire à Pignerol que de céder.

Enfin, l'année suivante, Lauzun fut ramené à Beurbon-l'Archambault, et, soit que les conditions, cette fois, fus-sent meilleures, soit qu'il se lassât de la prison, il tomba d'accord avec madame de Montespan, qui revint triom-phante à Paris. La donation demandée fut donc signée, et aussitot Lauzun, qui ne conservait plus des grands biens de Mademoiselle que Saint-Fargeau et Thiers, fut mis en liberté, à la condition cependant qu'il ne quitterait pas l'Anjou ou la Touraine,

Cet exil dura près de quatre ans; il succédait à une prison qui en avait duré onze. Mais Mademoiselle se fâcha, cria contre madame de Montespan et contre son fils, se plaignit hautement et publiquement qu'on l'avait effroyablement rançonnée, et cela si haut et si ferme, qu'il fallut bien rompre le ban du proscrit. Lauzun obtint la permission de revenir à Paris et liberté entière, pourvu qu'il se tînt à deux lieues de toute résidence où le roi serait.

Il fit sa rentrée comme il convenait à un homme qui avait rempli un si grand rôle à la cour. Il était encore jeune, plus méchant que jamais, et, malgré les spoliations, presque riche comme un prince. Il se mit à jouer un jeu effroyable et gagna. Monsieur lui ouvrit le Palais-Royal et Saint-Cloud; mais le Palais-Royal et Saint-Cloud n'étaient point Marly ni Versailles, et Monsieur n'était pas le roi. Lauzun, habitué au soleil de la cour, n'y put tenir : il demanda et obtint la permission d'aller en Angleterre, où nous le laissons jouant gros jeu, et où nous le retrouverons rem-

plissant un grand rôle.

L'époque que nous venons de parcourir, et qui embrasse les années comprises entre 1672 et 1684, années pendant l'esquelles Louis XIV passe de l'âge de trente-quatre ans à l'âge de quarante-six, est la belle et éclatante époque de son règne, comme c'est la belle et éclatante époque de sa vie. Pendant cette période sur laquelle plane madame de Montespan, et que la favorite semble colorer du reflet de son esprit brillant et de son caractère hautain, le roi fait de la France une puissance maritime; il tient seul contre toute l'Europe; il donne à Turenne, qui fait la guerre aux impériaux, une armée de 24.000 hommes: à Condé, qui fait la guerre au prince d'Orange, une armée de 40.000; une flotte chargée de soldats va porter aux Espagnols la guerre à Messine : il prend pour la seconde fois la Franche-Comté, déjà échappée de ses mains; Turenne est tué, il oppose Condé à Montecuculli, et Condé, avec deux cam pements, arrête les progrès de l'armée allemande; enfin, par le traité de Nimègue, qu'il impose à quatre puissances ennemies et dont il recueille les bénéfices, il rend à l'Europe la paix qu'il lui a ôtée, faisant dans l'un et l'autre cas de sa volonte l'arbitre du trouble ou du repos du monde,

L'a paix n'arrête pas l'impulsion donnée : la paix a ses grandeurs comme la guerre a ses gloires. Strasbourg, mai-tresse du Rbin, formant à elle seule une puissante république, fameuse par son arsenal qui renferme neuf cents pièces d'artillerie, est prise sans que les quelques coups de canon qu'elle coûte tirent l'Europe de son repos; Alost, qu'il a oublié dans le traité de Nimègue, est arraché violemment au faisceau de villes que l'Espagne possède encore dans les Pays-Bas; Casal est acheté au prince de Mantoue. qui mangeait son petit Etat ville à ville; le port de Toulon est construit; co.000 matelots sont organisés; nos por s renferment cent vaisseaux de ligne, dont quelques-uns poitent jusqu'à cent canons; enfin une invention inconnue, terrible, dont Louis XIV fera le premier l'essai, va lui per-mettre de bombarder cet imprenable Alger, qu'un de ses petits-fils prendra dependant.

N'oublions pas de consiguer une mort qui eut lieu cette dernière période, pendant le mois d'a û! 167). Le cardinal de Retz qui pendant son séjour à Rome avait disputé la papauté à Innocent XI et obtenu huit voix, de retour à Paris depuis trois ans, quitta ce monde où il avait fait un instant si grand bruit, et qui, depuis vingt ans,

l'avait à peu près oublié

1 /

VIVON DES BOMB S. MBARDEM NT. TRAITL 1 T. SES EPITAPHES. EVILLE. GUERR CONTR. U ARDIMENT SUSPENSION NOUVEAU PAI AIS = 1/4 II ASS THE PROPERTY OF STATE OF STATE

To the transfer to the first of the term of term of the term of the term of the term of term of the term of te s Is seen a parley ention

A SI r ies res d personne, et agissunt

I i bu se brs nv de so xa re et

V i pit é it e sept vuisseoux

I s vi t ou s pres de I le de

d n qu'ils furent obligs de se the strength of the strength o v v v rapacha de Schola chesser les Trithe first part of the series results and the series results and the series results results and the series results results results and the series results results and the series results result t de le reporte de caron des remparts, c' l fel si vigorireux, qu'au bout de quarre b l l urc e voy, a un tour un parlementaire l r l s'Erri ls é cesser les histilités et pour r al re de ser rapporter : l'intermédiaire l'air (acris à Constant) ople L'acris à Constant) ople L'acris à Constant, lorsque languesne

t. The factor, forsque inquesne

to the distribution on France pour se

for the distribution of the factor of the fr is le i un d guerre on les reclama, ils les

• mier il projos di de boucher l'entree d e de va scrux maconnes qu'on y

cut une digne a peu pres pa ellle
lelieu avait ferme le por de la I d il exposit dans tous se details

u i la harque cent et d'incenfie la et relu cas deux mémoires ; n e y n'i de carabre fautiles les movens de vergeance, non seulet oreltriens veral dinverter le bom-I IV comme builter penyait lancer r qui le séparait du matice

te ridis mai ha se nominant Banard lai medan lafarne 1652, et land cause de leavaté de sa

pant -P 1 Per m la grace qual té du les Limporte comme un homme c la strange e e tra f c comme us h mine c ling of the line of

in the que et le ton sens,

present the value of styr je timmer la marine crecre dans l'enfance. L'iva dell'i vé une construction de la timents tout à fait If W. delt i ve une construction de la inivelle sont à fait i uve le cet qui devait dout ler la vitesse de la marche et la raptette des manc uvres lors pie M. Colbert du Terron, protecteur du leur e lomme, le re orinnandae a son cousta le ministre qui le fit inter el ez M. le comte de Vermandae, a grand inivial de France, dont rous avens raconté la 196 5.5, 1. Inf den aft le droit d'accompagner le joune. prince in c | 1

In stron sa sustan de donner une même torme i tous les l'imerts et far conséquent, de les assujettr à la lique de des assumetion, Renaud, qui n'avait jumais Prete ce it piole m is qu'on savait avoir étudie à Ro-che'ort fi erroge par Duquesne sur certains detaits pur le se cu struction des bai ments qui sortaient de

charl dors, tout es donnant les détails demandés, se la stallation der et, passant du détail à l'ensemble, établit tent un système nouveau de construction

Ce système, qui consistait à allèger la proue et la poupe les batuneits, et à les dégager des énormes chateaux d'av, nt et d'arrière qui les alourdissaient, était si clair, si net, si precis, qu'il frappa détonnement tous les vieux nar us. Mais quoique ce système fut exa tement celui que depuis on adopta, la routine, la paresse des études nouvelles l'habitside de l'education frent que l'on regarda le système de Renaud comme une belle théorie, mais comme une therrie respelicable. Duquesne surfout fut des plus opposes a cette minovation, si sifsi sante, d'allieurs, que, sur sa simple exposition elle avait pris l'aspect d'un projet et qu'on la discutait sans qu'elle en ete propose. Seion le vieux marin, deux chateaux d'avant et d'arrière étaient indiscutaits au chateaux d'avant et d'arrière étaient des la chateaux d'arrière étaient d'arrière étaient des la chateaux d'arrière des la chateaux d'arrière des la chateaux d'arrière des l indispensables, attendu qu'en cas d'ahordage, l'équipage pouvait s'y retirer et s'y defendre comme dans une lorte-

Les forteresses dit Renaud, sont bounes sur une terre solide, où l'immobilité est la première base de la force, et non sur un sol mouvant, où la rapidité est souvent cruse du succès : vous considérez les valsseaux comme des forteresses, dites vous : eh lien, voilà pourquoi vos vaisseaux marchent comme des forteresses,

La reponse etait vive pour un jeune homme qui parlait pour la première fols; mais, comme, avant d'en arriver quitte pour un petite réprimante qui ne l'empècha paint de continner d'assister au conseil Sculement, il rentra dans son silence et peu a peu on oublia qu'il en était sorti

Cependant, quelque temps après, dans une causerle que e leune homme ent avec Colbert, il obtint plus de succès. Colhert avait appres ce qui s'était passé au consell à propos du changement de construction projosé par Renand, et son esprit si juste avait été frappé des raisonnements du Jeune homme. Il causait donc avec notre utopis'e, lorsque celuict lui dit, tout a causant, que, s'il était ministre de la marine, la première chose qu'il ferait, ce serait de fonder

marine, la première enose qu'il ierait, ce serait de ionder une école publique de construction nivale. En effet, jusqu's cette époque, il n'y avait pas d'école de construction, mais au contraire un secret de construction. Dans chaque port, un maître charpentier juré falsalt construire les hatiments sans autre plan que ce fameux secret reçu de son pere ou acheté de son prédécesseur. Les caldtaines et les lagénteurs du golvernement n'avalent rien a y voir et ces maltres charpentiers, ayant le prétendu secret, avalent aussi le monopole de la construction; Il fullait donc ceder à leurs evigences.

tir, comme ces constructeurs priviléglés avalent souvent fait passer de fort mauvals moments à Colhert, Colhert n'était pas fàché de leur rendre c_i qu'il leur devait i aussi tit il longuement canser Renaud, et, un mots après, une ordonnance parut, qui fondait une école de construction dans les ports de Toulon, de Rochefort et de Brest

Copendant Renaud était préoccupé d'une grande dort il n'avait e icore parlé à personne il inventait les

kallotes a lombes,

C: fut sur ces entrefaites que Duquesne, rappelé de Seio, fut convoque pour se trouver au consell de marine; on devait y discuter la valeur des deux projets sur l'attaque

La discu sion fut vive. Chacun des deux plans présentalt de aventre et de inconvénints Renaud éconta avec rine grade attintion tout ce qui se dir pour ou contre i on et l'autre projet : puis, comme il se taisait selon con le blinde Colhert, qui commençait à prendre quelque con fince d'un ce vi se retourna de son côté et lui demanda.

Ih bien Renand que pensez-vous de cela? M neelyneur répondit le jeune homme, si l'étais direc

t ir de l'expedition je hombarderals Alger. La réponse l'en tem al le mome effet que s' en 1804, l'ulton ent dit à l'empereur

au lieu de débarquer en Angleterre avec ces bateaux plats, si jétals à la place de Vetre Majesté, j'y débarquerals avec des bateaux, à vapeur.

Personne ne connaissait ces fameuses bombardières inventées par Renaud et déjà exécutées dans son esprit.

On demanda au jeune homme ce qu'il entendait par

on themanda du joure bombarder Alger.

Alors, avec sa simplicité habituelle, Renaud développa son plan, expliqua ce que c'était que les bombes, ce que c'était que les mortiers, comment il comptait placer ces mortiers sur les galiotes, et, de cette façon, bombarder Alger par mer.

Le projet avait un grandiose qui frappa tout le monde; mais, justement à cause de ce grandiose, il fut rangé au

nombre des projets impraticables.

- Yous avez raison de ne pas me croire, dit Renaud, puisque je n'ai pas encore fait d'épreuves; mais, quaud une seule épreuve sera faite, vous me croirez.

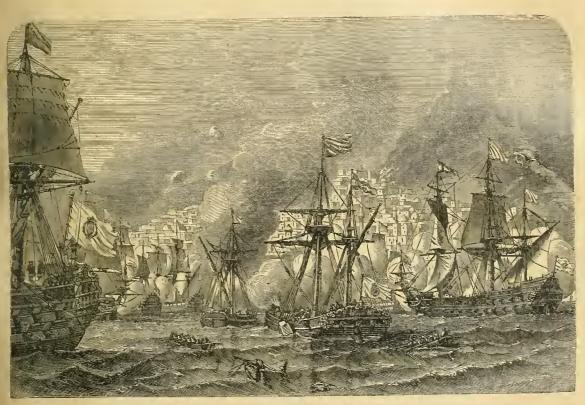
répondre, attendu qu'en ce cas la reponse est une preuve. Les deux galiotes étaient prêtes Elles avaient leurs équipages et leurs capitaines: l'une se nommant la Cruelle et l'autre la Brûlante. M. des Herblers commandait la Brûlante, et M. de Combes la Cruelle.

M. de Combes était ami de Renaud. Rena A s'embarqua donc naturellement sur la Cruelle.

On partit dans les premiers jours du mois de décembre par un temps assez favorable; mais on connat les varla-tions atmosphériques particulières au canat de la Minore. Bientôt, le ciel se couvrit, le vent tomba, et la mer pré-senta cet aspect effrayant qui ressemble au calme et qui n'est que l'annonce de la tempête.

Ces signes désastreux ne pouraient échapper à un œil aussi exercé que celvi du capitaine. Il s'approcha de son ami, et, avec cette simpledté des hommes habitués au danger, il lui montra du do 🗯 le ciel, puis la mer.

— Oui, dit Renaud; je vois bien.



Bombardement d'Alger.

La discussion fut reprise, plus lumineuse que jamals, sur les anciens moyens à employer; mais en ne décina rien, les deux projets de Duquesne paraissant presque aussi

impraticables que celui de Renaud.

Colbert avait un fils qu'on appelait M. de Seignelay. C'était un homme d'une grande intelligence et fort avide de choses nouvelles: il entendit raconter par son père la proposition de Renaud ; il avait une grande confiance dans ce jeune homme, qu'il connaissait des longtemps; il obtint du ministre que Renaud pourrait faire construire une galiete au Havre, et que l'épreuve en serait faite.

Renaud, au comble de la joie, partit pour le Havre, fit construire sa galiote sous ses yeux, et tenta l'épreuve :

elle réussit complètement.

Il écrivit aussitôt à son protecteur de venir. Seignelay accourut. L'épreuve fut renouvelée devant lui avec des résultats encore plus satisfaisants que la première fois. Colbert ordonna alors de faire construire deux autres ga-

liotes pareilles à Dunkerque, et deux autres au Havre. Mais le jeune ingénieur était déjà assez célèbre pour

avoir ses ennemis. Quand on ne put pas nier la projection des bombes, on nia que des bâtiments chargés d'un poids aussi énorme que celui que nécessitait un pareil armement pussent marcher. Le bruit se répandit que les galiotes de Renaud ne tiendraient pas la mer.

— Si l'on veut, dit Renaud, j'irai chercher mes galiotes à Dunkerque et je les amènerai ici. De cette façon, on verra blen si elles tiennent la mer.

- Allez, dit Colbert, qui appréciait fort cette manière de

- Nous allons avoir une tempête.

- C'est immanquable.

- Veux-tu que nous gagnions quelque baie où nous rela-

cherons? Nous en avons encore le temps — De Combes, dit Renaud, n'as-tu pas entendu dire que

mes galiotes ne tiendraient pas la mer?

- Oui, dit le jeune marin.

- Eh bien, tu comprends qu'au lieu de relacher, il faut profiter de l'occasion de prouver à tous ces gens-la qu'ils se trompent. La tempête vient au-devant de nous, allons au-devant d'elle; la tempête, je l'espère, me donnera raison. — Va donc pour la tempête! dit de Combes.

On fit aussitôt à la Brûlante les signaux de conserve et

de sauvetage, et l'on attendit. La tempête viut: elle dura soixante heures; elle creva les digues de Hollande et fit périr plus de quatre-vingts natiments.

On croyait Renaud et ses deux galiotes à jamais perdus, quand tout à coup on vit entrer dans le port du Havre les

quand tout à coup on vit entrer dans le port du Havre les deux galiotes, qui, séparées d'abord par l'ouragan, s'étaient réunies à la hauteur de Dieppe II n'y avait rieu à répondre à une pareille preuve. Renaud demanda à faira partie de l'expédition d'Alger. Colbert se hâta de lui accorder cette demande. Les cinq galiotes se remirent en mer, et, après avoir doublé la pointe du Finistère, cet autre cap des Tempêtes, franchirent le détroit et arrivèrent à Toulon, rendez-vous général de l'ardétroit et arrivèrent à Toulon, rendez-vous général de l'ar-mée navale commandée par Duquesne.

On sait les résultats de ce bombardement. La paix était

Ja san e o r pie (eu 41 l it 1 1 cr 1 1 V 1 remoissant tous 1 c days 11 L guere, se fit Mem se trade aux pirates

t and aux pirates

t and aux pirates

t and aux pirates

t and aux pirates

t prin cre quinzante avr l com l u ivic les l'arlaresques

t a rece quo, en s'engagea t seuc e quo, en s'engagea t seuc ilssaires du Levant détenus sur
e;

us les Français que les eniemes de la iraient à Alger ou dans les autres parts da not que les passagers pris sur les Vilsseaux PS.

A - urir tout valsseau frança (j ur u'v) j'ar des emi- de la France ou e houe sur les cc' - (u rejvanne, e d ner aucun secours ni j'r t i'n aux c'isaires de rbare jui c'aleul ou seraient en u'rre avec la F | e e' -.

ce trane fut falt j ur c t ans

I le cas u il sera i impules mirchands français se i uv rie d'us i u e i ceraue du rivaume au-i i l'd c'l liberie e se retirer partout où bon r - m l ra

ele ful ta la e mi e d'A ger, qui couta plus re dvd a M de Turville:

Ver le rand l qua me doi er dix millions

n pon'l ce que v dalt Louis XIV; il vre'd rure de ses propres mains, cela dut-.a r le double

te f vers le époque que mouru! Cibert, à l'âge de qu'tre ans, dans son hô el de la rue Neuve-des unes N us manquertus a ce qu'on doit à la mé-t re de tout monistre trepasse si nous ne consignions pas qu qu unes des principales épigrammes a ixquelles mert naa lieu

> Cigi sous cette froide lame Le corre et peut-être aussi l'âme Il un infame inventeur d'impôts. Tan! mieux si son ame est mortelle; Mais, si Dieu ne la créa telle, Comme il ne falt rien qu'à propos, Gare que la flamme éternelle Ne grille son ame et ses os!

> (u a bien rire chacun s'exerce Ir .as, le petit Jean est mort;
> (1) sl.6 me trompe et s'il dort,
> (1) tl.6 me trompe au moins qui le berce.

I in it hable et libé alo Nous a sin secret découvert La pierre qui una Colbert l'ha pierre philosophale i

I i fut mis en e pulture Client que de douleur creva. in're plerres on y treuvi Inton cour étalt la plus dure 2

t ctart gri de c nire Colbeit Loui- XIV Aussi I on nosa point felve de funerailles publiques à Colbert. Louis XIV abandama Colbert mort, commy Charles 1st avait l'andoune Strafford vivant; Charles 1st mournt de la même mort que Strafford, et Louis XIV, non me les détes é que sen ministre à la fin de sa vie, ent des funérailles à peu pres paroilles à celles qu'il lui avait laisse

Le len lemait de sa mort, à une heure de nult, le cadivie de Collert fut jeté dans un mechant carrosse qui le con-duisit dans l'eglise Saint-Eustache, sous l'escorte de plu

dural dans legise Sinterustache, sous l'escorte de pui seers invaliers du gnet qui marchalent à pied.

Lossi quand Louis AlV, qui retenuit Seignelay à Fontamebleau sans lui permettre d'aller embrasser son père.

Lagoule, fit, par un de ses gentishommes, demander in mithond des nouvelles de sa santé, Colbert refusa de la revevoir, et, se retournant du côté du nur:

— Je ne veux plus entendre parler de cet homme, dit-il, complet du parte de cet nomme, de que la completation de contration d

Si j'avais fait pour Dieu ce que j'ai fait pour lui, je serais sur d'être sauvé dix fois, tandis que je ne sais plus main-

tenant ce que je vals devenir.

Nous ne pouvons cuumérer lei tout ce que fit Colbert; un seul calcul donnera l'Idée de son immense activité. Il trouva en 1684, c'est-à-dire à l'époque où il eutra au ministere, la marine royale composée de :

```
3 vatsseaux de 1º rang de 60 à 70 canons.

8 de 2º rang de 40 à 50 s

7 de 3º rang de 30 à 40 s
8 brdlots.
```

Total... 30 batiments de guerre.

Le 6 septembre 1683, à l'époque de sa mort, il laissait:

```
12 valsseux de 1ºº rang de 76 à 120 canons.
12 valsseux de 1° rang de 76 à 120 canor

20 de 2° rang de 61 à 74 y

31 de 3° rang de 50 à 60 y

25 de 1° rang de 40 à 50 de 3°

21 de 5° rang de 21 à 30 de 3°

25 de 5° rang de 24 à 30 tonneaux.

7 brûlots depuis 100 jusqu'à 300 tonneaux.

17 barques lougues.
```

En tout ... 186 bâtiments de guerre, sans compter 68 bâtiments en construction.

```
ci... 68
Total... 251
```

Tout avait grandl dans la même proportion.

A la mort de Colbert, Seignelay, son fils, eut la marine; Claude Le l'eletier, le contrôle général des finances; Louvols, la charge de surintendant des bâtiments avec le patronage de l'Académie de sculpture et de pelnture, quoque cette charge cut été promise par Louis XIV a Colbert pour son second lils, Jules-Armand Colbert, marquis de Blainville.

Les autres enfauts de Colbert étaient : Louis Colbert, alibé de Notre-Dame de Bon-Port et prieur de Rueil; Charles-Edouard Colbert, chevalier de Malte, destiné à servir dans la marine; et enfin les duchesses de Chevreuse, de Beauvil-Hers et de Mortemart.

Tant que Colbert, ce grand partisan de la paix, avait vécu, Louvois, son rival et surtout son ennemi, avait constamment voulu la guerre, qui flattait ce besoin incessant de renommée nécessaire à Louis XIV, et qui le rendait, lui, Louvois, nécessaire à son maître; mais, Colbert mort et Louvois devenu surintendant des bâtiments, ce fut Louvois a son tour qui désira la paix, ayant ou croyant avoir dans le goût de la bâtisse presque aussi grand chez le roi que le beso n de glotre, un moyen de tenir à lui seul celui que

Colbert lut avait disputé toute sa vie.

Mais alors ce fut Seignelay qui, à son tour, en sa quadité de ministre de la marine, joua le jeu qu'avait joué Lou-vols, seniement, il changea le théâtre de la guerre, et, au licu de la Handre on de l'Empire, prit la Mediterrance et

Ce fut dans ce o roomstances que l'on résolut l'expédition de Genes Cinq grief, d'fférents fournissaient un prétexte , cet e expedition. On reprochaît aux Génois:

1 Davoir arrid et i is en mer quatre galeres, mulgré les repré entations de rol Louis XIV;

Aleriens en guerre ave le roi de France;

thances, surphendant et ordonnateur genéral des bâtiments, » les bourgeois le haussment parce qu'il avait ordinaé la suppression des rentes sur l'hôtel de ville; enun la jeujde le baissant parce qu'il était riche et puissant et que le peuple hait presque toujours ce qu'il devrait admi-

3º D'avoir refusé le passage par Savoue des sels de France envoyés à Mantoue;

4º D'avoir dénié à M. le comte de Fiesque une indemnité qu'il réclamait de la République;

5º D'avoir tenu des propos Injurieux à l'honneur du grand

Il y avait là plus de griefs qu'il n'en fallait pour faire déclarer une gnerre que Louis XIV désirait. Aussi, pour rendre cette guerre inévitable, à peine fut-elle décidée, que deux lettres de cachet furent expédiées. L'une ordonait a l'exempt de la prévôté de l'hôtel de se saisir à l'instant mêne du sieur Marini, envoyé de Gênes, et l'autre a M. de Besemaux, gouverneur de la Bastille, de le recevoir dans cette prison, en lui laissant toutelois la liberté de la dans cette prison, en lul laissant touteIois la liberté de la promenade.

La flotte qui devait venger l'honneur du roi partit de Toulon le 6 mai 1684; elle arriva le 17 mai devant Gênes

Ce lut le second essai de cette terrible invention de Petit-Renaud. Trois mille bombes luvent lancées sur la ville superbe, tous ses faubourgs brûlés, et la plus grande partie de ses palais réduits en poussière.

On estima à près de cent millions le dommage causé par

le bombardement.

Seignelay, qui avait assisté à l'affaire en personne, dire au doge que, s'il ne donnait pas au roi la satisfaction lui serait demandée, on reviendrait l'année suivante bombarder Génes pour la seconde fois.

Puis il se retira

Un traité de paix fut conclu le deuxième jour de février 1685. Des le 14 janvier précédent, l'envoyé génois avait été mis hors de la Bastille.

L'article premier de ce traité portait:

« Le doge actuellement en charge et quatre sénateurs aussi en charge se rendront, dans la fin du mois de mars suivant, ou au plus tard le 10 avril, en la ville de Marsalle, doit ils s'acheminement au lieu où sera Sa Majosta. seille, d'où ils s'achemineront au lieu où sera Sa Majesté. Lors ju'ils seront admis à son audience, revêtus de leurs habits de cérémonie, ledit doge, portant la parole, témoi-anera, au noin de la république de Gênes, l'extrême regret qu'elle a d'avoir déplu à Sa Majesté, et se servira dans son discours des expressions les plus soumises, les plus respectueuses et qui marquent le mieux le désir sincère qu'elle a de mériter à l'avenir la bienveillance de Sa Majesté et de le conserver prédimente. de la conserver précleusement.

En vertu de cet article du traité, le doge partit de Gênes le 29 mars 1655, avec quatre sénateurs, pour venir en France faire des soumissions au roi de la part de la Répu-

Les quatre sénateurs qui l'accompagnaient étaient les seigneurs Garibaldi Paris, Mario Salvago, Agostino Lomellino e. Marcello Durazzo.

Le doge descendit à Paris, où il arriva le 18 avril, dans une maison du faubourg Sainl-Germain, tout près de la Croix-Rouge.

L'ambassadeur demeura à Paris sans avoir son audience

jusqu'au 15 mai, c'est-à-dire près d'un mois.

On avait nommé M. le maréchal d'Humières pour aller chercher le doge; mais, cclui-ci ayant relusé de lui laisser prendre la droite, on lui donna simplement M. de Bon-neul, introducteur des a massadeurs; en outre, on lui fit dire qu'it eut à ôter les clous de son carrosse, cette dis-tinction n'étant réservée qu'aux personnes royales et aux souverains

C'étaît à Versailles que Louis XIV devait recevoir le doge Versailles s'achevait et détrônait déjà Fontainebleau et Saint-Germain. Pour arriver à ce résultat, le roi, invincible jusqu'alors, avait lout vaincu, le site, l'absence d'eau, et jusqu'à la mortalité. Pendant trois mois, on avait emporté du milieu de ces pierres tronquées, comme d'un champ de bataille, des charretées d'ouvriers morts. Un prince du sang, le duc de Chartres, avait failli y laisser la vie pour être venu y passer huit jours; et le désespoir de la princesse palatine, sa mère, avait été tel, qu'elle avait voulu se tuer, croyant son fils bien-aimé mort. Au milieu des arbres transportés à grands frais des forêts de C'étaît à Versailles que Louis XIV devait recevoir le doge milieu des arbres transportés à grands frais des forêts de Fontainebleau, de Marly et de Saint-Germain, se détachaient déjà, sur la verdure des charmilles naissantes, les groupes de Coysevox, de Girardon, de Desjardins, de Masson et du Puget. Aux plafonds commençait à éclore, sous le son et du Puget. Aux plafonds commençait à éclore, sous le pincean de Le Brun et de Mignard, tout ce monde mythologique auquel Lonis XIV mélait sa famille, faisant cet honneur aux dieux d'accepter leur parenté. La chapelle senle n'était point achevée: n'ais, dans l'ordre chronologique, l'Olympe avait précédé le ciel, et le Dieu des chrétiens, dieu humble, dieu pauvre, dieu né dans une crèche, pouvait hien attendre son tour: on le logerait quand Lonis XIV serait logé; on penserait à lui quand madame de Maintenon aurait besoin de l'ai. de Maintenon aurait besoin de l'ai.

Ce fut dans ce palais fait à sa taille, au milieu de toute cette splendeur naissante qui preparait la banqueroute de 1715 et la révolution de 1793, que le grand roi reçut, nor pas le doge, car, a ce titre de doge, il eu fallu rendre des honneurs presque souverains, mais l'ambassi deur de la république de Capes. république de Gênes.

Le roi await fait placer son trone au bout de la galerie, du côté du salon de la Paix. A midi, le grand appartement et la galerie étaient pleins. Le doge arriva dans les carrosses du roi et de madame la dauphine; les sénateurs le suvaient dans les autres carrosses, et douze pages à cheval et qua-

rante estafiers le précédaient. Louis XIV avait à ses côtés M. le dauphin. M. le duc de Chartres. M. le Duc, M. le duc du Maine et M. le comte de

Toulouse A la vue du doge, le roi se couvrit et fit couvrir le doge

les sénateurs resterent découverts, et les princes qui avaient le droit de se couvrir mirent leur chapeau sur leur tête. Le doge fit au roi un discours selon les termes du traité: le discours fut humble; mais celui qui le prononça lut constamment digne et fier. Quand il eut cessé de parler, il se découvrit, et, pour lui faire honneur, les princes se découvrirent à leur tour.

decouvrirent a leur tour.

Pendant l'après-midi, le doge fut introduit chez M. le dauphin et chez les princes. Les princesses le requient sur leur lit pour n'avoir pas besoin de le reconduire. Quelques jours après, il fut invité à revenir à Versailles, assista au lever, dina chez le roi et parut au bal. Pus le roi lui donna une boite magnifique avec son portrait et des

tapisseries des Gobelins. En sortant, un des sénateurs, émerveillé des richesses qu'il venait de contempler, demanda au doge ce qui l'avait

le plus étonné à Versailles.

- C'est de m'y voir, répondit celui-ci.

HLIZ

COUP D'ŒIL SUR LA LITTÉRATURE, LES SCIENCES ET LES BEAUX-ARTS A CETTE ÉPOQUE. — MOLIÈRE. — LA FONTAINE. - BOSSUET. - BUSSY-BABUTIN. - MADAME DE SÉVIGNÉ. - FÉNELON. - LA ROCHEFOUCAULD. -PASCAL. - BOILEAU. - MADAME DE LA FAYETTE. -MADAME DESHOULIÈRES. - SAINT-SIMON. - QUI-NAULT. -- LULLI. -- LA PEINTURE. -- LA SCULPTURE. - L'ARCHITECTURE. - ÉTAT DE LA LITTÉRATURE ET DES SCIENCES EN ANGLETERRE, EN ALLEMAGNE. EN ITALIE ET EN ESPAGNE. - PROGRÈS DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE DANS CETTE PÉRIODE. — LES DAMES D'HON-NEUR. — EMBELLISSEMENTS DE PARIS. — PROGRÈS DES ARTS MILITAIRES. — ARMÉE DE TERRE, — CAVALERIE. - ARTILLERIE. - MABINE. - FAMILLE DE LOUIS XIV. - LE GEAND DAUPHIN ET SES FILS. - ENFANTS NATU-RELS. - LE COMTE DE VERMANDOIS. - LE COMTE DU VEXIN. - MADEMOISELLE DE BLOIS. - M. DU MAINE. - MADEMOISELLE DE NANTES. - UNE JOURNÉE DU GRAND ROI. - ÉTIQUETTE DE SA COUR.

Arrêtons-nous un instant sur ce point culminant où Lonis XIV a en tant de peine à monter et du haut duquel. soumis, malgre sa divinité factice, aux lois de la faiblesse humaine, il lui faudra bientôt descendre.

humaine, il lui faudra bientot descendre.

Corneille vient de mourir, et avec lui le dernier reflet de la littérature espagnole en France; le sceptre de la tragédie est à Racine, c'est-à-dire à l'élégance moderne et à l'imitation greaque; bien entendu que cette imitation perd sa forme antique pour prendre, non pas même la forme française, mais pour se plier au goût et au caprice du gread rei du grand roi.

Molière, qui n'a pas eu de prédècesseur, qui n'aura pas d'héritier, et qui restera sans égal, quoique Boileau lui conteste le prix de l'art (1), fait jouer ses chefs-d'œuvre, et se repose de Tartufe et du Misanthrope par ces admirables

C'est par le que Molière, illustrant ses écrits. Peut-etre de son art eut remporté le prix.

free tres tux le le sit rest des med les de

e fatt sa c ar ... Men esjan, qui a las at la Ves | r r v | jus de temps en l l | jousse u e f. ' ... e un rrhre pousse fr t n la cu l ... s | r ri de son crigine

i n'est pas leur amie ou un hemme

I n'est pas leur amie ou un homme

'. am. t

'

(e''e dern re mit le c inble à sa réputation Mals aussi q le t l prédicateur qui a eu dans sa vie à faire trois r ls (f i brès c mme celles d'Anne d'Autriche, de ma-dime He ri tte d'Angleterre, et de cette belle et poétique M 1 | j i n'avait d'autres ennemis que les etranges m fre - dufrie n mari?

Ribino 6 rt - n Histore a oureuse des Gaules, i ri v uments sur les intrigues galantes et el u et va a la Bastille i ur l'avoir ecrite. B , R l t i (t. it avec sa cousine, dont il passa sa vie p d l'en et tr p de mal, un res'e de l'école fron-

l me de Sevgné jette ses Lettres au vent, et, comme le le sibylle de Cumes, on se dispute ses Lettres, desprit, de langue et d'absence de sensibilité, a que ne prenne pour de la sensibilité ses sensi-tlere a reas à madame de Grignan Madame de Coulang all rep nd des lettres qu'on peut lire non seulement mas enc re apres les slennes

Ca la ple et cat ami de Bossuet, qui deviendra plus tard rvl ('s n ennemi, Fénelon commence son Télétit si ce fut, comme on l'a dit, pour l'éducation de
le du d Bourgogne, c'était un étrange livre à mettre
e re l mains d'un fils de France que celui qui commena t pr le amours de Calypso et d'Eucharls, et qui finislit pr la r'ique de son aieul. En effet, Sésostris triompa t ve tr p d'orgueil Idoménée à la fois fastueux et
pure pur lent être comparés à Louis XIV passant sous
s'ar tri mi aux qui sont aujourd hul la porte Saintb set la price Saint-Martin, et bâtissant Versailles,
etle r lue de la France : tandis que Protésias cet ennemi et'e r ine de la France; tandis que Protésilas, cet ennemi rai la l'aines qui veulent être l'honneur des Etats er i le milaisants des ministres, était le Louvois

le milaisants des ministres, était le Louvois

le rutant Turenne et annihilant Condé.

Que recodit es anglaises furent faites du Télémaque,

du treva au moits furent dues à cette opinion.

La Relie au de nous avons vu frondeur et amou-

reux a d'ître am ureux, mals est resté frondeur. Les x b e ure qu'il a reques pour madame de Longueville l tro du mil uthrope, et il a écrit ses désespérantes

1 , Pa al a fait paraltre le requell de ses Provindelle notre chielre professeur d'histoire Michea ent eu; mas ce que tout le norde ne un jour lévêque de Luçon demandant à I care ell almeralt mieux voir fait s'il n'eut

t e voit chiles, répondit l'évê que de Meaux d's rice quand Loui XIV cessera
d's rice quand Loui XIV cessera
err ni de campagnes de liblande à déthin à raconter, public son Art
1/1/10 m Lutrin. Mais, de toutes se
1 u lues ne sont pas celles qui
t r' le qui court manuscrite que ter del dir de qui court manuscrite, que con de la dir de qui a lait ourire Louis XIV, le redel di la la direction de la contraction de la

L e II I use chimire

Fonteuelle invente ses Mondes et promène ses lecteurs dans ce pays des chimères dont, vingt aus auparavant, Descartes avait été le Christophe Colomb, Saint-Simon, presque entant, prend les notes sur lequelles il écrira ses admirables Mémoires.

Après l'histoire et la poésie vient le chant. Quinault, trop attaqué par Bolleau et Lulli, peut-être trep loué par lui, se sont assoclés, et les premiers opéras français nés de cette collaboration ont vu le jour sous le nom d'Armide et d'Athis. Avant Lulli nous ne connaissions guère que la chanson, et presque tous les airs chantés sur le téorbe ou la guitare nous venaient d'Espagne ou d'Italie. Les vingique quatre violons du roi, étalent la seule musique organicée. quatre violons du roj étaient la seule musique organisée qu'il y eût en France.

La peinture avait rommencé sous Louis XIII. Rubens, La peinture avait rommencé sous Louis XIII. Rubens, en venant peindre la vie de Marie de Médicis, avait pu admirer Poussin; et Le Brun, avec lequel grandissait notre école, valait mieux que tout ce que l'Italie possédait alors. Il est vrai que l'Italie était en décadence, et qu'au contraire la France, jeune et ignorante encore, produisait en quelque sorte ses premiers tableaux.

quelque sorte ses premiers tableaux.

Il faut blen dire un mot des architectes, quoiqu'on ne pulsse opposer nos architectes connus à ces architectes ignorés qui ont fait Notre-Dame, Rouen, Strasbourg, Chartres, Reims, Beauvais, Caudebec, et les églises et les hôtels de ville éparpillés sur le vieux sol français, qui se sont épanouis, magnifique végétation de pierre depuis le xe jusqu'au xvio siècle; mais il faut faire la part d'une époque qui prenait le grand pour le grandiose, et. si versailles et la colonnade du Louvre ne valent pas ce qu'on avait fait avant Mansard et Perrault. Ils valent mieux touavait fait avant Mansard et Perrault, ils valent mieux toujours que ce qu'on a fait depuis.

Au reste, Colbert avait, en 1667, fondé l'académie de peinture de Rome, et, en 1671, l'académie d'architecture de

La sculpture, plus heureuse que l'architecture, avait conservé un certain caractère quand le Bernin, sollicité par une ambassade de venir bâtir la colonnade du Louvre, mit pied à terre à Toulon. La première chose qu'il aper-çut fut la porte de l'hôtel de ville, soutenue par deux cariatides du Puget. Il s'arrêta devant elles, et, après les avoir regardées plus d'un quart d'heure sans en détourner

- On n'a pas besoin, dit-il, d'envoyer chercher des artistes à Rome quand on a en France l'homme qui a fait cela.

Et le Bernin avait raison; ce qu'il y avait d'extraordinaire seulement, c'est qu'il reconnût cette supériorité du Puget, ce génie à la taille de tout ce que la statuaire mo-

Au reste, ce fut une grande école de sculpture que ce Versailles où le marbre et le bronze poussaient, sous le ciseau de Girardon, de Coysevox et de Coustou, plus vite que les arbres sous le souffle de Dieu.

que les arbres sous le soulle de Dieu.

De son côté, l'Europe semblait répondre à l'appel de la France. A Shakspeare, ce roi du drame et de la poésie, plus grand à lui seul que tous les poètes et tous les dramaturges, avaient succèdé Dryden, Milton et Pope, c'està-dire l'élégie, l'épopée et la philosophie. En outre, Marsham avait étudié l'Egypte, llyde la Perse, Sale la Turquie; enfin Halley, simple astronome, élevé au commandement d'un vaisseau du roi, s'apprétait à aller fixe. mandement d'un vaisseau du roi, s'apprêtait à aller fixer la position des étoiles du pôle antarctique et déterminer les variations de la boussole dans toutes les parties du monde connu.

Enfin Newton trouve, à vingt-quatre ans, le calcul de

En jetant les yeux vers le Nord, on voit qu'il u'est point resté en arrière. Helvétius envole de Dantzick un rapport dans lequel on trouve la première connaissance exacte de la lune; Leibnitz, savant, jurisconsulte, philosophe, théo-logien et poète, dispute à Newton sa gigantesque décon-verte, comme Améric dispute le nouveau monde à Colomb. Il n'y a pas jusqu'au Holsteln qui n'offre son Mercator, précurseur de Newton en géométrie.

L'Italie lutte contre le passé son malheur à elle, d'avoir eu Dante, Pétrarque, l'Arioste, Raphaël, Michel Ange, le Tasse et Galilée. Aussi est-ce blen humblement qu'elle prononce les noms de Chiabrera, de Lappi, de Filica a, de Cassini, de Maffel et de Blanchini. Son midi est éteint par son orient.

L'Espagne, qui n'a plus de savants depuis les Arabes, qui n'a plus de poetes depuis Lope de Véga et Calderon, plus de peintres depuis Vénaguez et Murillo, plus de rois depuis Charles-Quint et Philippe II, va se transformer, et Louis XIV, qui sait déja, par sa nièce Marie-Louise, que Charles II est impuissant, convolte pour un de ses fits I héritage de Ferdinand et d'Isabelle, qui va rester vacant fante Chérilier. faute d'héritier

L'Il pagne n'a plus que Cervantès et vit sur Don Qui-

Ce n'est pas simplement par les arts et par la science

que la France est supérieure à tout ce qui l'entoure, c'est encore par l'industrie. Chaque année du ministère de Colbert est marquée, non seulement par quelque chefdrouvre de Corneille, de Molière ou de Racine, par la fondation de quelque académie, par l'ouverture de quelque théâtre, mais aussi par l'établissement de quelque manufacture. Sous llenri IV et sous Louis XIII, on n'avait de draps fins que ceux qui se fabriquaient en Hollande et en Angleterre: en 1609, on compte jusqu'à quarante-quatre mille deux cents métiers dans le royaume, et, en 1680, Louis a si bien encouragé les manufacturiers auxquels li avance, par chaque métier battant, deux mille livres, que les plus beaux draps sont ceux d'Abbeville.

Les soles suivent la même progression: des mûriers sont plantés dans tout le midi de la France; les fabricants peuvent, au bout de huit ou dix ans de culture, se passer des soies étrangères, et cette seule branche d'industrie opère dans le commerce un mouvement de fonds de cinquaute millions de ce temps-là, qui eu font près de quatre-vingts de notre époque.

Les seuls tapis dont on se servait pour les palais royaux et pour les grands hôtels étaient, jusque-là, les tapis de Perse et de Turquie. A partir de 1670, les tapis de la Savonnerie luttent avec eux et les détrônent: quiconque a lu les chroniques du XIV, du XVº et du XVIº siècle, a vu les ducs de Bourgogne, faire den de leurs magnifique, a vu les ducs de Bourgogne faire don de leurs magnifiques tapis de Flandre à tous les princes et à tous les souverains de l'Europe et de l'Asie. Aujourd'hui, c'est le roi Louis XIV qui possède les plus belles tapisseries du monde et qui fait sortir du vaste enclos des Gobelins, où travaillent plus de huit cents ouvriers, ces vastes tableaux imités de Raphaêl ou dessinés par Le Brun.

Il faut que nos dentelles ne restent point en arrière de celles d'Italie et de Malines. On fait venir trente ouvrières de Ventse, deux cents de Flandre, et on leur donne seize

cents filles à diriger.

Dès 1666, on faisait en France des glaces aussi belles qu'à Venise; mais, pour Louis XIV, ce n'est rien que d'at-teindre, il faut surpasser. Dix ans après, nos glaces étaient les plus grandes, les plus belles et les plus pures de l'Eu-

Tous les ans, le roi achetait pour un million d'objets d'art ou d'industrie, dont il composait des loteries : ces loteries étaient un moyeu ingénieux de faire des présents

aux dames de la cour.

Nous disons les dames, car, depuis 1673, les demoiselles d'honneur avaient été supprimées. Louis XIV savait par lui-même combien ces demoiselles d'honneur méritaient peu leur nom. Une aventure, rendue célèbre par le fa-meux sonnet de t'.lvorton, fit qu'on substitua aux douze filles d'honneur douze dames du palais. On y gagnait non pas un amélioration de mœurs, mais au moins l'absence du scandale, et, en outre, la présence à Paris ou à Ver-sailles des parents et des maris; ce qui augmentait la

sainte de la cour.

Quand Louis XIV rentra dans Paris après sa fuite à
Saint-Germain et son expédition de Bordeaux, il y retrouva
le Paris de Henri IV et de Louis XIII, c'est-à-dire la ville le Paris de Henri IV et de Louis XIII, c'est-à-dire la ville mal pavée, mal éclairée, mal régle le jour, mal gouvernée la nuit. La satire de Boileau fait foi qu'à l'rèpoque où elle fut écrite, c'est-à-dire vers l'année 1660, il n'y avait aucune sureté à se promener dans les rues passé six heures du soir l'hiver et neuf heures l'été. Louis XIV pava et nettoya les rues, alluma cinq mille fanaux, rétablit les anciens ports, en fit construire deux nouveaux, créa une garde à pied et à cheval, et institua un magistrat uniquement chargé de la police.

Sous lui, les armées se forment ou plutôt se créent:

Sous lui, les armées se forment ou plutôt se créent : avant Louis XIV. il y avait des rassemblements d'hommes, mais pas de soldats. Son établissement de haras, qui date de 1667, donnera des chevaux à la cavalerie, qui en a toujours manqué; l'adoption de la basonnette constitue la prin-cipale force de l'infanterie: soixante ans plus tard, le fusil, arme principale d'abord, ne sera plus qu'une arme secondaire; et le maréchal de Saxe, le philosophe le plus militaire et le militaire le plus philosophe qu'il y ait jamais eu, osera mettre en avant cet étrange axiome que le fusil

n'est que le manche de la baïonnette.

Avant Louis XIV, l'artillerie n'existe pas; c'est encore la cavalerie qui décide du gain des batailles comme au temps de l'ancienne chevalerie. Le roi fonde les écoles de Metz, de Douai et de Strasbourg; il crée un régiment de bombardiers pour mettre à profit une invention nouvelle pompardiers pour mettre à profit due invention houveille qui deviendra l'une des plus meurtrières de l'avenir; il prend ses hussards, dont il crée le premier régiment, à ses ennemis les Autrichiens et les Hongrois; il constitue un corps d'ingénieurs qui, élèves de Vauban, construiront ou répareront cent cinquante places de guerre, il donne un uniforme aux divers régiments, établit des marques pour les différents grades, institue les brigadiers, met les corps de la maison du roi sur le pied qu'ils ont conservé jusqu'à

la Révolution, fixe à cinq cents hommes les deux compagnies de mousquetaires auxquels il donne l'habit que nous leur avons vu porter de 1815 à 1830, attache une compa-gnie de grenadiers à chaque régiment d'infanterie, et institue l'ordre de Saint-Louis, pour lequel on n'aura pas besoin de faire ses preuves comme pour ceux du Saint-Esprit et de Saint-Michel.
Aussi son armée, qui, en 1672, étonne l'Euroje par son

chiffre de 180,000 soldats, est-elle, douze années plus tard, portée au nombre de 450.000 hommes, y compris les troupes de la marine. Ces armées sont successivement command es par Condé, Turenne et Luxembourg, qui, même après nos guerres de l'Empire, ont conservé la réputation de grands

Nous avons dit ailleurs à quelles forces étaient arrivées ses flottes commandées par Duquesne, Jean Bart et Tour-ville, flottes qui lui donnêrent la supériorité maritime su toutes les autres nations (lesquelles saluent les première le pavillon français) et l'égalité avec l'Angleterre.

Maintenant que nous avons passé en revue les poètes, les savants, les artistes qui font la gloire de Louis XIV, et jeté les yeux sur les armées, les généraux et les amiraux qui font sa puissance, portons nos regards sur ce que le ciel lui avait donné pour faire le bonheur, c'est-à-dire sur sa famille

Louis XIV, à l'époque où nous sommes arrivés, c'est-à-dire vers la fin de 1684, a un fils légitime pour lequel il garde cette couronne déjà trop lourde au front d'un homme, et qui tombera sur la tête d'un enfant; ce fils, c'est mon-

seigneur Louis, qu'on appelle le grand dauphin.

Le grand dauphin, élevé par M. de Montausier, l'Alceste du Misanthrope, instruit par Bossuet son précepteur, avait reçu de ces deux hommes quelques bonnes qualités et de la nature une foule de vices dont ces quelques bonnes qua-lités étaient parvenues à ne faire que des défauts. Il n'avait jamais bien aimé ni bien hai personne. Cependant il était méchant: son plus grand plaisir était de faire du chagrin à ceux qui l'eniouraient; mais aussi, sur une simple observation, les principes de ceux qui l'avaient élevé reprenaient le dessus, et il était tout prêt à faire plaisir à cette même personne qu'il avait affiigée. C'était, d'ailleurs, en tout point, comme en celui-ci, l'humeur la plus inconcevable qu'il y eut au monde. Quand on le supposait de mauraice humaur. mauvaise humeur, on le trouvait en bonne disposition. mauvaise humeur, on le trouvait en bonne disposition. Jamais on ne devinait juste; aussi personne ne l'a jamais bien connu. pas même ses proches: la princesse palatine, qui vécut vingt-cinq ans avec lui, le voyant tous les jours, disait qu'elle n'avait jamais vu son semblable, et croyait qu'il ne devait pas naître son pareil. On ne pouvait pas dire qu'il fût un sot: son mérite, particulier et incontestable, si toutefois c'était un mérite, était de saisir non seulement les ridicules des autres, mais encore les siens; il remarquait tout, avec quelque air distrait qu'il regardat passer les choses, et racontait plaisamment ce qu'il avait vu ou remarqué; sa grande crainte, sa crainte ce qu'il avait vu ou remarqué; sa grande crainte, sa crainte incessante et éternelle, était d'être roi, non point parce qu'il ne pouvait être roi qu'à la mort de son père, mais à cause de la peine qu'il serait obligé de prendre s'il voulait gouverner En effet, il était d'une paresse extrême qui lui faisait négliger les choses les plus importantes; aussi préférait-il ses aises à tous les empires et à tous les royaumes. Toute la journée, on le trouvait couché soit sur un canapé, soit sur une chaise à bras, fouettant silencieusement avec sa canne tantôt un soulier, tantôt l'autre. Jamais de sa vie on ne lui entendit donner son opinion sur rien, ni en art, ni en littérature, ni en politique. Ce-pendant, lorsque par hasard il parlait et qu'il était bien disposé, il s'exprimait en termes nobles et élégants; puis, disposé, il s'exprimait en termes nobles et elegants; puis, une autre fois, c'était tout autre chose: on eût dit la nlaiserie même. Un jour, on s'imaginait que c'était le meilleur prince de la terre; le lendemain, il discourait comme s'il eût été Néron ou Héliogabale. Son principe était de ne point faire plus de cas d'un homme que d'un autre. On cott dit m'il ne faisait point partie du genre bumain, tant eut dit qu'il ne faisait point partie du genre humain, tant l'humanité lui était indifférente; il avait horreur des favoris et on ne lui en connut pas un seul, ce qui n'empechait pas qu'il n'ambitionnat la faveur comme le plus avide chait pas qu'il n'ambitionnat la faveur comme le plus àvide des courtisans. Son étude particulière était de ne pas laisser deviner sa pensée, 'et, lorsque par hasard on la devinait, il enrageait de grand cœur. Trop de respect le génait, trop d'abandon le blessait. Il riait fréquemment et joyeusement. Enfant soumis et surtout craintif, il obéissait ur rei non pas en dauphin, mais en fils de simple particul par la comment par en fils de simple particul particular particul sait au roi, non pas en dauphin, mais en fils de simple particulier. Jamais il n'a hai ou aimé un ministre. La seule personne qu'il n'aimait pas, mais à laquelle il était seule mis comme s'il l'eût aimée, c'était madame de Maintenon.

A cette époque, monseigneur le graud dauphin avait déjà de sa femme Marie-Anne de Baviére deux fils: Louis, duc de Bourgogne, qui eut Fénelon pour professeur, et qui épousa Marie-Adélaïde de Savoie, cette charmante duchesse qui fut les premières amours du duc de Richelieu; et Phi.

Y C . Mar

v v v is s I outs XIV

n em sede de la Val

V louise de tond

c , sa e du de Beurb a; c de Blus, qui ej usa l'euc

T souse, qui épousa madem les le m

e deux en ants, naturels , ss que ve I de XIV I nn, es de i den sele de re fils de ma me de Mangerjaj T us i n. r « Il y avant un x. .

r mi r ctatt le c mte de Verm nd is amiral de

d, le mte du Vevn, alb. de S l Den s.

m. Verman. s it more, C rye F juili - sam reavates and directly diffice. - ij uns qui truver at il sird lear place.

Le d Vermand is avait cite and lin, in il in unit is sented le dire, aprè se premiet le la le sa perse ne l'en fait inne unit ses d'bauches étranges avaient foit re le late lui on acusi M. le d'uphin calli. I in a la lui une cal mine let Me dauli. I a mais avait ce vie en horieur, e d'it d'inclerage le ceval et de du'er qu'il ne fât au lie. Crux qui de a cherent le responsable et ceval et de Lorrante et son frère, le ceval et de Lorrante et son frère, le ceval et de la se end Madame.

a le reple se pri ce profit de la couche d'inclerage la couc

ui, M. le conte de Vermano as res

t e i fr q ui an arrès pie le roi lit parcomme par l'hoait la « XIV » ns oullier
come de Verman » re causa telle
pre qu'ell lui e trause dans une
tra quan a madame de la Vallière, on
le re en apprenant ette nouvelle.

-1 i ele jappr d sa mirt avant detre cin-

Le 'e di V vin avalt ofze a s larsqu'il mourui 'r prindrapplicati n' au travall, a ce qu'on assure e Mai t'ar n' fe l'aimait pas, et l'enfant le lui l'é i c'ait c'i he sur son lit d'aginte, entre sa r' l'e, madame de Thianges, qui toutes deux i'd i adame de Maintemon, sa g'uvernante, itra t' it ye r' as enir aussi pris de son lit Mais r' l'i l' qu'i te sa vie avait dissimulé sa haine, 'l'a fre de l'emporter au cercueil et éclata. Rapi a fre et se r' tournant de sen côté.

- Mada e 1': t t e temps que vous avez éte com
le r 1rre r in nduite, j'al tané, au ant qu'il

de v de r pour moutrer ma déterence a

d T de la la r purant de te mon cœur,

'r ul e e' ms l v doir a bien tr mpé sa

que vous é ex frit e e bonne, tandis

n l n ni autre ve cross la cue ie sit

l'ez à M du Maine qu mait in poré

e' n'er pè he d vous almei non cest

c' ours en selli la d i ula'i ;

v d' hume r quand je din ce que

ne vin ét l's caplée deva 1

n d l lan tand qu'elli

e' et li ain ne le ec

i t i ndame de Tlange, vous

c) 11 1 critille the Madam
d N
value of the true tell of the true true tell of the true tell of true tell of the true tell of true tell of the true tell of t

-en'il qu'a la condition que madame de Maintenon ne resterait las pres de son tils. Les treis femines sortirent donc, I un l'eur s'après, madame de Thianges reutrait chez son l'éveu, et il expirait dans ses bras.

La mois du jeune l'rince rapprocha un instant le roi de us dame de Montesjan; mais c'était un rapprochement de j tie seulei ent, et auquel l'amour n'avait aucune part, sussi ne fut il que inomentané

Les aufres enfants du rit étaient, i ous l'avons dit, malemoiselle de Blois, le duc du Maine, mademoiselle de Nantes la seconde mudemoiselle de Blois et M. lo coute de Toulouse

. Il y a pe i de chose a dire de la première mademoiselle de Bleis fille de la durhesse de la Valhère, si ce n'est que e fut celle de ses files du côté gauche que le rol alua lo pleis, elle ctait d'une politesse qui l'avail fait chérir de teut le monce, ce qui est assez rare partout et surtout à la cour. L'he avait épousé Francois-Louis prince de Conti, doit il fut un instant question pour en faire, après la mort de un si d'esti un rol de Pelogne C'etait un prince fort debauché, e' comme il était très délicat et que ses forces ne répondaient point à ses désirs, il prit un jour des mouche cantharides et monrut à peu près tue par cet aphrodislaque.

M du Maine ctait le faveri du roi et surtout de madame d Main teion. Une chute qu'il avait faite des bras de sa nourrice, étant tout enfant, l'avait rendu hoiteux, et cet accid nt avait encore aigri son caractère. Quoique âgé de treize cu quaterze ans a peine, il promettait déjà d'entrout ce qu'il a été depuis; personne n'avait plus d'esprit ni d'ert aché que M du Maine, il possédait toutes les graces qui peuvent charmer. Avec l'air le plus simple, le plus naif et le plus naturel personne ne comnaissait mieux les gens qu'il avait interêt à connaître; personne n'avait plus de tour de manege et d'adresse pour s'insinner auprès d'eux; personne cufin, sous un extérieur dévot, solitaire, phil sophe sauvage, ne ca hait des vues plus amblieuses ni plus vastes, vues que son extrême timidité servait encore à couvrir Nul, s'il en faut croire Saint-Simon, ne resemblait plus au démon en malignité, en noirceur, en jerver i é d'ame, en marches profondes, en orgueil superbe, en faussetés exquises, en artifices saus nombre, en sinulti des saus mesure; et encore en ngréments, en l'art d'imuser de divertir et de charmer, quand il vonlait plaire. En cutre, c'était un poltron accompli de cœur et d'esprit, et, à fir re de l'être, le poltron le plus dangereux et le plus pri pre, pourvu que ce fût par-dessous terre, à se porter aux plus terribles extrémités pour parer à ce qu'il jugeait avoir e crait dre.

C'était la un caractère comme il convenait à madame de Main enon; aussi l'avons nous dit, M. du Maine était son clève de prédile tion, et M. lu Maine, de son côté, préférait de beau oup madame de Maintenon à sa mère.

On disalt tout bas à la cour, et le duc d'Orléans régent le disalt tout haut, que M. du Maine n'était pas le fils de Louis XIV, mais de M. de Terme, qui était de la même maison que M. de Montespan.

Mademoiselle de Nantes venalt, dans l'ordre chronologique, après M. du Maine. A elle aussi l'on déniait la naissance royale: un gentilhomme allemand nommé Bettendorf prétendait qu'elle était la tille du maréchal de Noailles.

« Il avait vu, disait-il, étant de garde, le maréchal entrer nuitamment chez madame de Montespan; il avait marqué l'heure, et, neuf mois après, jour pour jour, mademoiselle de Nantes était née. »

Midame la du hesse n'était pas précisément jolle, mais pleine de grâce et de gentillesse: c'était une chatte pour sa finesse, sa câlinerie et ses griffes cachées sous le velours; elle avait la figure et les manières si bien harmonisées ensemble, que figure et manières paraissaient charmantes. Personne n'avait s'n port de tête, personne ne dansait mieux n'i avec plus de grâce, quolqu'elle fût un peu bolteuse: fo'it amusement semblait le sien. Alsée avec tout le monde, e le avait l'art de mettre chacun à son alse. Il n'y avait rien en elle, soit dans la voix, soit dans le sourire, soit dans le geste, qui n'allât naturellement a plaire. N'atmant j'r onne, connue pour telle, mais sédulsante à tous, ceux qui avaient le plus de raisons de la hair étaient forés de se rappeler qu'ils la haissaient pour ne pas l'adorer lin onée, gale, plaisante, disant les choses avec un tour qui n'al partenait qu'a elle; invulnérable aux surprises, ilbne et prit dan ses mements les plus inquiets et les plus contre nts, alm int les choses frivoles, les plaisirs singuliers; meprit inte, moqueuse, plquante; incapable d'amité fort p'ibl de a ire si elle croyait avoir des raisons de hair, et lor mechante, flère, implacable; févonde en artiflées i lans et en chan ons cruelles 1) dont elle accabiait

I Veir la n te AA a la fin du volume

s personnes qui passaient leur vie aver elle, et qu'elle imblait le plus aimer : c'était la sirène antique avec tous is charmes et tout les daugers de l'enchanteresse de

En ce moment, le roi, qu'elle amusait fort, etait un peu en rouille avec elle. Comme son frère le comte du Vexin, elle étestait madame de Maintenon et saisissait toutes les casions de dire de son ancienne gouvernante ce qu'elle en ensait. Un jour, elle se promenait dans le parc de Ver-illes: surprise par la pluie, elle court à la première orte venue, cette porte, qui s'ouvrait sur la terrasse du ord, était gardée par un Suisse qui avait reçu du roi luiième la consigne de ne laisser passer personne par la porte u'il gardait. Le Suisse, fidèle à la consigne, refuse le pasage: madame la duchesse insiste, mais l'honnête Helvétien li répond que c'est le roi lui-même qui a donné l'ordre. In ce moment, madame de Maintenon, pressée, comme maame la duchesse, par la pluie, accourt à la même porte.

- Ah! bon! dit madame la duchesse à la sentinelle, oicl la p..... du roi 1); comme l'ordre ne la concerne pro-ablement pas, j'entrerai avec elle.

Sur ces entrefaites, madame de Maintenon arrive, même

- Sentinelle, dit madame de Maintenon, prenez garde ce que vous faites! efus

- Oh! je sais pien ce que je fais, dit la sentinelle, j'opéis ma gonzigne.

- Mais savez-vous qui je suis?

- Foui, matame, on me l'a tit: sous êtes la butain du oi : mais c'être égal, fous n'endrerez bas !

Madame la duchesse fit un grand éclat de rire, salua respectueusement madame de Maintenon et rentra par une

utre porte. Quant à la seconde mademoiselle de Blois et an comte le Toulouse, ils étaient encore trop jeunes à cette époque pour que nous essayions de tracer leur caractère ; l'occasion en présentera dans la suite de cette histoire, et nous ne la aisserons pas échapper.

Ce furent toutes les morts que nous avons rapportées, Cest-à-dire celle du comte du Vexin, celle du comte de Fermandois, celle de la reine, et entin celle de Colbert, arrivée vers la fin de la même année, qui sans doute répandirent dans le cœur du roi cette grande tristesse, qui le firent pencher à la religion et le déterminèrent à établir cette é iquette qui transportait dans sa vie royale quelque chose de la rigueur du cloître.

Empruntons les détails d'une journée du grand roi au Cérémonial des rois, à l'Etat de France et aux Mémoires

de Saint-Simon

A huit heures du matin, tandis qu'un officier de fourrière remettait du bois au feu dans la chambre du roi, qui dormait encore, les garçons de chambre ouvraient doucement les senètres, enlevaient l'en cas (2), ainsi que le mortier (3) et le tit de reille (4). Alors, le premier valet de chambre en quartier qui avait couché dans la chambre du roi, et qui s'était habillé dans l'antichambre, reatrait et attendait que la pendule eut sonné la demie; puis, et avant que la vibration du timbre se fut éteinte, il éveillait le roi. Aussitôt, le premier chirurgien, le premier médecin et la nourrice du roi, tant qu'elle a vécn, entraient en même temps: la nourrice allait l'embrasser, les deux autres le frottaient, et, s'il avait transpiré, l'aidaient à changer de chemise. A neuf heures un quart, on appelait le grand chambellan, ou, en son absence, le premier gentilhomme de la chambre, et avec eux les grandes entrées. L'un des deux convent le videou du l'acceptant de la chambre, et avec eux les grandes entrées. deux ouvrait le rideau du lit, qui s'était refermé, et pré-sentait l'eau bénite du bénitier placé au chevet du lit. Ces messieurs restaient là un moment, et ils saisissaient ce moment pour parler au roi ou pour lui faire leurs de-mandes. Quand aucun d'eux n'avait rien à dire ou à demander, celui qui avait ouvert le rideau et offert l'eau bénite présentait le livre de l'office du Saint-Esprit; puis tous deux passaient dans le cabinet du conseil. Cet office, fort court, achevé, le roi appelait, et ils rentraient; le même lui donnait sa robe de chambre, et cependant les

secondes entrées ou brevets d'affair s étaient introduits. Peu de moments après ceux-ci, ce qu'on appelant la chambre, après la chambre, tout ce qu'il y avait la de distingué, pu's tout le monde, qui trouvait le roi se chaussant avec qu'acc et adresse, d't Saint-Simon, des mul qu'après lui avoir pa se ses bas lui présentait le premor valet de chambre. De deux jours l'un, on lui voyait faire, sa barbe n'avait point de toilette à sa portée; on lui présentait seu-lement un miroir. Il était coiffé d'une petite perruque courte toujours pareille, et qu'on lui voyait sur la tête même au lit, quand il recevait au lit, les jours de médecine.

Des que le rei écait babillé, il allait prier Dieu à la ruelle de son lit; autour de lui, ce qu'il y avait de clergé se mettait a genoux les cardinaux sans carreaux; tous les laiques demeuraient debout, et le capitaine des gardes venait au balustre pendant la Triere, d'où le roi passait dans son

Il y tronvait ou y ctait saivl de tout ce que l'on appelait l'entrée du cabinet, et cette entrée était fort étendue, car les charges l'avaient toutes, il y donnait l'ordre à chacun pour la journée : ainsi, l'on savait dès le matin tout ce que le roj devan faire, et jamais, à moins d'événements graves, le roj devait faire, et jamais, a moins d'événements graves, cet ordre n'était interverti ou changs. Alors, tout le monde se retirait, et il ne restait près du ro; que les bâtards, avec eux MM. de Montchevreuil et d'o, comme ayant été leurs gouverneurs, Mansard et d'Antin, le fils de madame de Montespan; toutes ces personnes entraient, nou par la chambre, mais par les derrières. C'était le bon temps des uns et des autres.

On raisonnait plans, bâtisses, jardins, et cette conversation durait plus ou moins, selon que le roi avait affaire.

Pendant ce temps toute la cour attendait dans la galerie. Le capitaine des gardes était seul dans la chambre, assis à la porte du cabinet : on l'avertissait quand le roi voulait aller à la messe, et alors il entrait à son tour. A Marly, la cour attendait dans le salon; à Trianon et à Meudon, dans les pièces de devant; à Fontainebleau, dans la chambre et dans l'antichambre

Cet entre-temps (comme on le voit, chaque minute avait son nom), cet entre-temps était celui des audiences, quand le roi en accordait ou qu'il voulait parler à quelqu'un; c'était l'heure aussi où les ministres êtrangers étaient recus en présence de Torcy. On appelait ces dernières audiences les audiences secrètes, pour les distinguer de celles qui se donnaient sans cérémonie à la ruelle du tit, au sortir de la prière, et qu'on appelait audiences particulières, ou des audiences de cérémonie qui se donnaient en grand apparat aux ambassadeurs.

Le roi allait à la messe, où sa musique particulière chantait un motet Pendant le trajet, lui parlait qui voulait: il suffisait de dire un mot au capitaine des gardes, préambule dont étaient même dispensés les gens de distinction Le roi allait et revenait par la porte des cabinets dans la galerie. Cependant les ministres avaient été avertis et s'assemblaient dans la chambre du roi. Le roi s'arrêtait peu au retour de la messe, et demandait presque aussitôt le conseil.

La matinée était finie, car le conseil durait, d'ordinaire, jusqu'à midi et demi ou une heure.

A une heure avait lieu le dîner.

Le dîner était toujours au petit couvert, c'est-à-dire que le roi mangeait seul dans sa chambre i), sur une table carrée, vis-à-vis la fenêtre du milieu; ce repas était plus ou moins abondant, car le roi ordonnait le matin son petit couvert ou son très petit couvert; mais, même daus ce dernier cas, il était encore fort copieux et de trois services, sans le fruit, car Louis XIV mangeait beaucoup. La table dressée, les principaux courtisans entraient, puis tout ce qui était connu. Alors le premier gentilhomme allait avertir Sa Majesté qu'elle était servie ; le roi se mettait à table, et le premier gentilhomme le servait, si le grand chambellan n'y était pas.

Quelquefois, mais fort rarement, Monseigneur, tard Monseigneur et ses fils, assistaient au petit couvert debout, et sans que jamais le roi leur proposat un siège. Il en était de même, on le pense bien, des princes du sang et des cardinaux. Souvent Monsieur y venait, donnait la serviette, et, comme les autres, tout frère du roi qu'il était, demeurait debout. Alors, et quelques minutes après avoir rempli l'office du grand chambellen, le mi lui dances avoir remrli l'office du grand chambellan, le roi lui demandait s'il ne voulait pas s'asseoir; Monsieur alors faisait la révérence, et le roi ordonnait qu'on lui apportat un siège. Ce siège était un tabouret, qu'on plaçait derrière le roi.

⁽¹⁾ Que l'on ne s'étonne pas de cette manière de parler, elle était

fort commune, surtout à la cour.

(2) L'en cas était une collation préparée en cas que le roi eût fain, pendant la nuit. Il se composait, d'ordinaire, d'un bol de bouilluu. d'un poulet rôit froid, de pain, de viu et d'eau, avec une tasse de vermoit.

vermeil.

(3) Le mortier était un petit vaisseau d'argent de la forme d'un mortier à piler: oa le remplissait d'eau, et sur cette can surnageait un morceau de circ jaune. C'était, a proprement dire, une veilleuse pius riche et d'une plus grande dimension que les veilleuses ordinaires, (4) Le lit de veille était le lit qu'on préparait tous les soirs pour le premier valet de chambre.

⁽I) Voir la note BB à la fin du volume.

1 2 0 0 .r re s ala fit 1 THE RESERVE c et ce linifese 1 de France, encere
contains an direct
r contains an direct
r contains an direct
r contains an direct
contains

I r a' ujours au diner

. rait aussitöt dars son cag ns distingués un moment il « rrétait quelques minutes à Il éta t f rt rare qu'on le suivit er mederin, mais en teut cas on strate in , mais en teut cas on is demander, et cest, dit Nilit-Sigu re. Al rs. le roi se i mait, avec su dans l'embrasure de la fenère la de inet, d'ut la perte se ferman aussitoi in ment d'un e aux enfants naturels e d l'interieur, c'e att aussi le in mei t adopté ur quai d il n'avait [1.5 vu lé 1.1 le mat.n ur en rait e struit par la porte de la galerie Al rs le r l d mait a mang r a ses cliets cou hants et m it ils m ns longiemis avec cuv Tuis il deanda. arde robe et el genit d'ant le petit nemre de c risa s'quil 1, sais a fremier gentillomme
de la ambr d laiss r'enfrer tuls, aussito qu'il avanha l roi et it far d'ritère et far le fetit degré. an' la r d Mar I r m l'er en e rrosse Depus

N r le r a.mat extémenent le grand m l re'nt bes n. 1 ir li . quard il en u d u ge de parfums que faisait sa A Autorite a est ne p uvait-il souffrir aue le de la fleir d'iranger. Les courl « [r = 1 s qui l'approchaient se gardaient v rau n parlum sur eux

C. er 1 b on d'air wait rendu le rol peu sensible ng fr 1 h et n me a la pluie aussi les temps

l phie tils seuls de sirtir tous les jours

tils objets courre ! cerf, tirer er les e vriers l'étois aussi il ortr i e averls dames et des collations I from a signification of ordentees e l v e' le sav e ou que les charges l' sa personne En pareil as dans v e l t dans ceux de Trianon, le roi eal tall to 15 pt

() r y e ' i re (l s), tout le monde po ivait suivre 1 r l pr m de l perlire cu le quiter. Ce e eu le VIV se retirait pour échapper à l'éti-le cre n utre privilège A peine hors des r'e e r disait

Le urie urs'

F. r ns (theors des gardes architecte. e i vraient devant, a côté, derrière r n'i ide pl'était devenue une politesse

r di redi du rei v' y ll ' l v l au sl ses privièges une fois v' y ll ' l v l l vu rombre des invités étalent , v q (avaint l l le famoux justan orps a brevet l l l av ns r r e e q l était, nous croyons l'avor ul li ri l e l avec des galons, un d'argent l r d ablé de rouge.

e n m (n for une première invitation

1 y 1 2 1 1 c m Le roi le voulait

Le l'inspience était le jeu principal

c 2 le nure salons, il y avait , 1 're 1 n

t the defuls son carrole jus

tto chalt de lui qui voulait

' ' ce changement opéré
' (t ' ci ore l'heure attendue
' nant ll y retait une fre [per reliable l'ifl -AL CI III de Maintenon en tra vr t l | me de Mentespan, et

A rvi , le maître d'hôtel ref. i in allalt avertir le la lanti lambre de la lanti lambre de la lanti lambre de la lanti lambre, qui étal fort peute, alors, le capitaine des gardes ouvrait la porte

Le rol est servi.

Un quart d'heure après, le roi venait s'uper,

Un quart d'heure après, le rol venalt s'uper.

Pendant ce quart d'heure, les officiers avalent fait les productions de la cuiller, le conteau et les cure-dents du rol Les viandes avaient été apportées suivant le ceremonial arrêté par l'ordonnance du 7 janvier tost, c'est-à-dire qu'elles étalent entrees précédées de deux gardes, d'un huissier de salle, du gentilhomme servant de panetier, du contrôleur general du contrôleur d'office, de l'écuyer de cu sine, et suivies de deux gardes qui empéchaient d'apporcher de la viande du rol procher de la viande du rol

Alors, Louis, precede du maître d'hôtel et de deux huiss ers for'ant flambeau, venait s'asseoir devant sa nef i) et son cad uas 2 ; il regardait autour de lui, et trouvait réu nis Presque toujours les fils et les filles de France, et, plus tard, les petits-fils et petites-filles de France, et, de plus, un grand nombre de courtisans et de dames. Auss tôt, il ord amait aux princes et aux princesses de prendre leurs places. Aux extremités de la table, six gentilshommes restaient devant le roi pour le servir et renduceler l'es sal des vlandes Quand le rol voulait boire, l'échanson d sait tout haut

A boire pour le rei

Les chefs d'échansonnerie bouche faisalent la révérence, apportaient une coupe de vermeil et deux carafes, et falsaient l'essai. Après quoi, le rol se servalt lui-même à boire, et les chefs d'échansonnerie, après une nouvelle révé-rence, reportaient les carafes sur le buffet.

Perdint tout le ripas. Il y avait une musique douce qui n'empéchait point de parler, et qui semblait, au con-

traire, un accompagnement aux paroles.

Lorsqu'il avait soupé, le roi se levait et tout le monde avec lui Deux gardes et un huissler le précédaient; on avec thi Deux gardes et un nuissier le precedatent; on traversait le salon, et l'on entrait dans la chambre à coucher. Arrivé la, le roi se trouvait quelques instants debout adossé au baiustre du pied du llt; puis, après des révérences aux dames, passait dans son cabinet, où il donuait l'ordre au capitaine des gardes. Alors entraient dans ce tabinet les files de France, leurs enfants quand ils en eurent, et les bâtards, leurs femmes et leurs maris. Ils y trouvaient le roi dans un fauteuil et, d'ordinaire, Monsieur dans un autre, et Monseigneur debout, ainsi que tons les autres princes. Les princesses étaient assiss sur des taburrets Apris la mort de la dauphine, la seconde Ma dame y fut admise. Quant aux dames d'honneur des prin-cesses et aux dames du palais, elles attendaient dans le cabinet du conseil qui précédait celui où était le rol.

Vers minuit, le roi se retrait, et, en se retirant, allalt porter à manger à ses chiens. Au retour, il donnait le bonpuis passuit dans la chambre a la ruelle de son lit. où il faisolt sa priere comme le matin; alors commençait le jetit roucher, où restaient les grandes et secondes en-trées ou brevets d'affaires. Cela était court. Les privilégiés en profitaient, et, si l'on voyait le rol causer avec un des assistan's, les autres se retiralent pour laisser à celui-là tont le temps d'exposer sa demande.

D'avance, on avait apporté dans la chambre du rol son en cas de nuit; son fanteuil était placé près de la cheml née ainsi que sa robe de chambre et ses pantoufles. Le barbier avait préparé la toilette et les peignes, et le fameux bougeoir à deux bougies, sur lequel se mesurait la faveur royale, était sur une table près du fauteuil.

Le rol alors venait à son fauteuil, remettait au valet de chambre sa montre et ses reliques, dégageait son cordon qu'il remettait au gentilhomme de la chambre en service avec sa veste et sa cravate; puls 11 s'asseyait le premier valet de chambre, aidé d'un de ses confrères, lui détachait ses deux jarretlères, tandis que deux valets de garde-robe retiralent, l'un à droite, l'autre à gauche, les souliers, les bas et les liants-de-chausses. Deux pages alors présentaient les pantoulles.

En ce moinent, M. le dauphin s'approchait et présen-En ce moment. u. le daupain s'approchen et plat de tait au roi sa chemise de nuit chauffée par un valet de garde-robe. Le premier valet de chambre pronaît le bourgeoir le roi indiquait celui des seigneurs qui le devait ju ju'a son lit; puls, ce choix falt, l'huissier · lairer

Allons messiones, passez.

Et le reste des assistants sortait de la chambre

Le roi indiquait alors l'habit qu'il désirait porter le

c ulcan, etc.

i La nel était une espèce de vaissean en or ou en vermeil dans le jue on infermait le lorge 2 Le cadenas était le ceffre qui conten lt le porte fourchette, le

lendemain, se couchait, et faisait signe au médecin qu'il pouvait approcher de son lit pour étudier sa santé. Peudant ce temps, le premier valet de chambre allu-

mait ou faisait allumer la bougie du mortier.

Le médecin sortait alors, puis tous les valets le Le valet de chambro en quartier restait seul, fermait les rideaux du lit, poussait les verrous, éteignait le bougeoir, et se couchait à son tour sur le lit de veille dressé pour lui et par lui.

Les jours de médecine, qui revenaient tous les mois, l'étiquette changeait. Le roi prenaît la médeciue dans sou lit, puis entendait la messe, où il n'y avait que les aumoniers et les entrées; Monseigneur et la maison royale lui fat-aient visite pendant un instant; puis M. le duc du Maine, M. le comte de Toulouse et madame de Maintenon venaient l'entretenir à leur tour. Madame de Maintenon s'asseyait ians le fauteuil près du lit; quant à Monseigneur, il se chait toujours debout, ainsi que les autres personnes de la maison royale. M. du Maine seul, à cause de son infirmité (il était fort boiteux on se le rappelle), se mettait près lu lit sur un tabouret, mais quand il n'y avait personne que madame de Maintenon et son frère. Ces jours-là, le roi dinait dans son lit, et, vers les trois heures, tout le monde entrait. Alors, le roi se levait, passait dans son lit, et, vers les trois neures, tout le monde entrait. Alors, le roi se levait, passait dans son lit, et, vers les trois neures, tout le monde entrait. Alors, le roi se levait, passait dans son lit, et, vers le se levait passait dans son le levait passait dans levait passait dans le levait passait dans lev cabinet, où il tenait conseil: puis, après, comme à l'ordinaire, il passait chez madame de Maintenon, et soupait dix heures au grand couvert.

Au camp, l'étiquette subissait toutes les conséquences des évéuements, les heures étaient déterminées par les circonstances; le conseil seul était régulier. Le roi ne mangeait qu'avec des gens ayant droit à cet honneur. Ceux qui croyaient pouvoir y prétendre le faisaient demander au coi par le premier gentilhomme de la chambre en service; il rendait la réponse, et, dès le leademain, on se présentait au roi au moment où il allait diner. Alors, le roi disait: « Monsieur, mettez-vous à table. » Cette invilation une fois faite, comme celle des chasses, elle était faite à toujours. Au reste, pour cette distinction, la no-blesse seule pouvait être invoquée; les grades militaires n'y donnaient aucun droit. Vauban mangea pour la première fois à la table du roi au siège de Namur, et cependant les colonels de qualité y étalent admis sans la moiudre diffi-culté. Un seul abbé eut l'honneur de diner avec le roi: ce fut l'abbé de Graucey, qui s'exposait sur les champs de bataille pour confesser les blessés et encourager les troupes. Le clergé fut toujours exclu de cet honneur, excepte les cardinaux et les pairs. Ainsi, M. de Coislin, étant évêque d'Orléans et premier aumônier, et suivant, en cette der-nière qualité, le roi dans toutes ses campagnes, voyait manger à la table royale le duc et le chevaleir de Coislin, ses frères, sans avoir jamais reçu la même faveur qu'eux: 11 fut nommé cardinal, et le roi l'invita.

A ces repas du camp, par une étiquette particulière, tout le monde était couvert, et c'eut été nn mauque de respect duquel on vous eut averti sur-le-champ que de ne pas avoir son chapeau sur sa tête; Monseigneur lui-même l'avait, et, par contraste, le roi demeurait tête nue. Quand le roi adressait la parole à un de ses convives, celui auquel il adressait la parole se découvrait; il en était de même pour ceux à qui Monseigneur et Monsieur faisaient cet honneur.

Le roi avait toujours été religieux, même avant de devenir dévot : une seule fois, le roi manqua la messe, c'était à l'armée, un jour de grande marche. Il manquait rarement un des sermons de l'avent et du carême, faisait toutes les dévofions de la semaine sainte et des grandes fêtes, suivait les deux processions du saint sacrement, celles des jours de l'ordre du Saint-Esprit et celle de l'Assompà l'église, il se tenait très respectueusement, et, au sanctus, chacun se devait mettre à genoux, car, si quelqu'un y eût failli, le roi n'eût pas manqné de s'en apercevoir et de lui en faire reproche; s'il entendait le moindre bruit, s'il surprenaît le moindre entretien, il le trouvait fort mauvais. Cinq fois l'année, il communiait, et toujours en collier de l'Ordre, rahat et manteau, le samedi saint à la paroisse et les autres jours à la chapelle: ces autres Jours étaient la veille de la Pentecôte, le jour de l'Assomption, la veille de la Toussaint et la veille de Noël. Le jeudi saint, il servait les pauvres à dîner; aux jubilés, il faisait les stations à pled; et, tous les jours de carême, où il mangeait maigre, il faisait seulement collation.

Depuis qu'il avait passe trente-cinq ans, il était toujours vêtu de couleur plus ou moins brune, avec une légère broderie, jamais sur les tailles; quelquefois rien qu'en bouton d'or, quelquefois aussi en velours noir; toujours il avait une veste fort brodée, tantôt rouge, tantôt bleue, tantôt verte; jamais il ne portait de bagues, et il n'avait de pierreries qu'à ses boucles de souliers, de jarretières et de chapeau. Toujours, contre l'habitude des rois ses

prédécesseurs, il portait le cordon bleu dessous, excepté aux noves et aux fêtes; alors, il le portait fort long et tout chargé de pierreries: il y en avait pour huit ou dix mil-

Cette étiquette, une fois adoptée, fut constamment suivie et, excepté pour les jeunes et les maigres, qui lui furent remis lorsqu'il eut atteint solxaute-cinq ans, demeura en usage jusqu'au jour où il se mit au lit de la maladie dont il mournt.

TLIV .

LES CALVINISTES ET LES CATHOLIQUES. - VEXATIONS ANTÉRIEURES A L'ÉDIT DE RÉVOCATION. - QUELLE A ÉTÉ LA PART DE MADAME DE MAINTENON DANS CES PERSÉCUTIONS. — RÉVOCATION DE L'ÉDIT DE NANTES. - L'ABBÉ DU CHAYLA. - SON MARTYRE, - IL EST ENVOYÉ DANS LES CÉVENNES. - SES CRUAUTÉS. -PROJET DE MARIAGE ENTRE LOUIS XIV ET MADAME DE MAINTENON. — RÉSISTANCE DU DAUPHIN. -TITUDE DU ROI. -- LE MARIAGE S'ACCOMPLIT. -- SONNET DE MADAME LA DUCHESSE. - LETTRE DE CHARLES II. - CARACTÈRE DE CE PRINCE. - AVÈNEMENT DE JACQUES II. — SA CONDUITE IRRÉFLÉCHIE. — LE PRINCE D'ORANGE DÉTRONE SON BEAU-PÈRE. -JACQUES ET SA FAMILLE SE RÉFUGIENT EN FRANCE. - RETOUR DE LAUZUN. - LIGUE D'AUGSBOURG. -MALADIE DE LOUIS XIV. — LA CROISÉE DE TRIANON.

Depuis le commencément de l'année 1685, deux choses importantes marchaient de front dans l'esprit de la nouvelle favorite: l'une était la révocation de l'édit de Nantes, l'autre était son mariage avec le roi.

L'édit de Nantes fut le premier eu date; c'est donc de ce fait que nous allons nous occuper d'abord.

Cet acte de révocation, du sans doute à l'influence de madame de Maintenon et à celle du père la Chaise, semblait, au reste, un projet élaboré de longue main : c'était la terreur de lleuri IV, c'était le rêve de Richelieu. Henri IV avait prévu cette révocatiou; aussi, à la liberté de con-science accordée à ses anciens frères, avait-il ajouté le don de plusieurs places fortes qui devaient, en cas de persécution, servir de lieux de refuge aux calvinistes. Mais les ennemis de la religion réformée procédérent tout au contraire des prévisions du vainqueur d'Arques; ils commencèrent par prendre les places fortes, puis ils cassèrent l'édit. On se rappelle le siège de la Rochelle et le fameux mot de Bassompierre, huguenot et disant: Vous verrez que nous serons assez niais pour prendre la Rochelle.

En effet, les unes après les autres, toutes les places calvinistes avaient été réduites, et, vers l'année 1657, c'est-â-dire sous le cardinal Mazarin, à la suite d'une émeute arrivée à Nîmes, centre éternel de la lutte religiense, cette persécution, qui éclata plus tard, allait peut-être commencer, lorsque, de l'autre côté du détroit, Cromwell apprit ce qui se passait dans le midi de la France, et au bas d'une dépêche écrivit ces mots:

« J'apprends qu'il y a eu des émotions populaires dans une ville du Languedoc nommée Nimes; que tout s'y passe. je vous prie, sans qu'on y verse le sang et le plus doucement possible. "

Heureusement pour les huguenots, Mazarin avait en ce moment besoin de Cromwell. En conséquence, on décommanda les supplices et l'on s'en tint aux vexations.

C'est que, dans le Midi, cette guerre, dont les dragonnades allaient être un épisode, datait de loin. Deputs plus de trois cents ans, tout était action et réaction sur cette malheureuse terre toujours imprégnée soit du sang caholique, soit du sang huguenot. Les Albigeois n'étaient, en réalité, que les ancêtres des protestants. Chaque flux et reflux portait t illiat s

the course of th

s sour I ment impose t s i d min es et rur es ins r es apres cluqu'y

grand par dentrisser les

seu sen de Perensser follant

les inne distelles for en

sen interfat les entes fres de la he
for at les linx sans et el for ton

esprential terms and the nebres soft of the first same the as instructed to the first same the f

The living the control of the living the lin

VIV es a res de P ris die sent un vite a se les funces des hugue vites de leur prosecue

No set impose pour l'intreven

le fit se au lei dimper logital de

re qui taxes ra leve sir tons indis
qui taxes qui se sir

F t 11 ten n aux protestans de n'enterrer leurs

au poi t du j'ur ou a l'entree de la nuit; et

re d'hall cronscrivant le deuil fixe le nombre

mus en pourront suivre le convoi

Fig. 1 re ni de Rouen fait defense aux maltres
re der verau un ouvrier en apprenti protestant
ferem Lit pour les merciers est étendu
ver'vres

Entium d'andron regulation teles arrêts

lur mit le arrist de serretules des communau

les entrort c're tonus que pir des

re art 3, orsiu les pre bus dans

lut en remert ar poré pas cient devant

vide a remert ar poré pas cient devant

r lurs paries ju jua ce que les

r lurs paries ju jua ce que les jua ce que les

r lurs paries jua la jua ce que les jua ce que per la ce que les jua ce que les jua ce que per la ce que les juas de la ce que la ce que les juas de la ce que la ce que les juas de la ce que les juas de la ce que les juas de la ce que la ce que les juas de la ce que la ce que la ce que les juas de la ce que la ce que les juas de la ce que l

r marener lember the central design of the c

na du ell ge de Renen et ne colère a co collège que de y medecus de la religion.

En 1671, publication d'un arrêt qui ordonne que les arras de l'rance seront i flevers des temples de la religien pretendue réformé.

En 1680, declaration du ra qui interdit aux femmes de la religion reformer la procession de signs-femmes.

En 1'st ceux qui abandonient la religion reformée sont exempts des contribuiens et du logement des gens de n'erre fendant deux ans Fran, au mois de juillet de la neue année on tait fermer le collège de Sedan, le sent qui rès e aux calvints es dans tout le royanne pour l'instruction de leurs enfants.

l'ai 1682 le roi erd une aux nolaires, procurents, huissières et sergents calvinistes de se demettre de leurs offices, les déclarant inhabiles à ces professions.

En 15% le conseil d'Etat étend les dispositions précedu es aux titulaires des charges de secrétaires du roi, c' u mois d'aout, le roi déclare les protestants inhabiles être nomines experts

En 16-5, le prevet de Parls enjoint aux marchands privilegies calvinistes de vendre leurs privilèges dans l'espa e d'un mois.

Ainsi grace à ces ordonnances successives, les persécutions sociales et religieuses premient le protestant à son berceau et ne le quittent pas même lorsqu'il à été cloué dans son rercueil.

Unfant, il n'a plus de collège où s'instrnire.

Jeune homme, fi n'a plus de carrière à parcourir, puisqu'il ne peut être ul concierge, ni mercier, ul médecin, ul avocat, un consuit.

Homme fait, il n'a plus de temple pour prier; à chaque heure sa liberte de conscience est opprimee; il chante sa pri-re, une procession passe, il faut qu'il se faise; une cremome catholique a lieu, il doit dévorer sa haine et l'isser tendro sa maison en signe de joie; il a reçu quel que fortune de ses peres, cette fortune qu'il ne peut entret-nir faute d'état, de position sociale et de droit ciwi, s'echappe peu a peu de ses mains et va entretenir les collèges et les hôpitaux de ses ennemis.

Vicillard, son agonie est tourmentée, cur s'il meurt dans la foi de ses pères, il ne ponrra reposer prés de ses aieux, c a l'exception d'un nombre fixé a dix, ses amis ne ponrr nt souvre ses funérailles nocturnes et cachées comme celles d'un parla

Rufin a quelque âge que ce soit, s'il veut fuir cette terre maratre sur laquelle it ne peut plus ni naître, ni vivere ni mourir, il sera decare rebelle, ses biens seront confisqués, et la moindre chose qui pourra lui arriver, si ses concents d'une facon ou de l'autre, parviennent à s'emparer de lui, ce sera d'aller passer le reste de sa vie a namer sur les galeres du roi, entre un incendiaire et un assassin

On le voit, nous rendons justice a qui de droit; nous déchargeons madame de Maintenon des persécutions antérieures à l'époque de on influence, mals nous lui laisserons partiger avec Louis XIV la responsabilité des bûchers et des dragonnades, et ce sera bien assez, devant Dieu, pour un roi et une favorite.

Des 1682, Louis XIV, qui se preparaît à la révocation de l'édit de Nantes, avait rappelé de l'Inde l'abbé du Chayla et l'avait euvoyé a Mende avec le titre d'archiprêtre et d'inspecteur des missions dans les Cévennes.

L'abbe du Chayla était un fils puiné de la maison de Langlade, et, malgré l'instinct courageux qui veillait en lui, éloigné de la carrière des armes, il avait été obligé de se jeter dans celle de l'Eglise; mais, comme a ce caractère de feu il fallait des dangers à courir, des obstacles à vaincre une religion à imposer, ce fut l'Eglise militante qu'il choisit ce fut l'une qu'il part pour champ de batille et ce fut le mariyre qu'il alla chercher de l'autre côté des mers. Le jeune missionnaire arriva à Pondichéry au moment même où le roi de Siam, qui plus tard devall envoyer une ambassade à Louis XIV venait de faire périr dant les fortures plusieurs missionnaires qui, à son avis, àvaient parté trop bûn dans ses litats l'evaltation du zèlo religioux. Les missionnaires françus venaient donc de recever léferse de pénétrer dans l'Indo-Chine, défense que l'abbé du Chayla se hata de braver en franchissant les frontières du royaume interdit.

Trois moi aprés il étail pris, conduit devant le gouvernement de Pankan, la il avail été place entre l'abjurition et le mariyre; mais le vaillant soldat du Christ, il hen de remer a foi avail glorafte le nom du Seigneur. et. Hyré au hourreau pour être torturé avait sonfier tout ce que le corps de l'honime peut supporter sans mourre a lorn que la colère s'était lassee avant la résination et la patience et que le mains mutilées, la poi-

ine siflonnée de blessures, les jambes brisées par les traves, il s'était évanoui et on l'avait eru mort. Alors, s bourreaux l'avaient suspendu par les poignets à un bre, le laissant sur la route comme un exemple terrible la justice de leur roi. Le soir venu, un pauvre parla, toyable comme tout ce qui a souffert, le recueillit et le ppela à la vie.

Le martyre avait été éclatant ; l'ambassadeur de France, t ayant été informé, avait demandé justice de la mort du issionnaire: de sorte que le roi de Siam, trop heureux les bourreaux se fussent lassés sl vite, avait renvoye i homme mutilé, mais vivant, à l'ambassadeur qui ne clamait qu'un cadavre.

Ce fut cet homme que Louis XIV, dans la prévision sans oute des rébellions qu'amenerait dans le midi de la ance la révocation de l'édit de Nantes, envoya à Mende, ec le titre d'archiprêtre et d'inspecteur des missions dans Cévennes. Là, de persécuté qu'il avait été, l'abbé dent à son tour persécuteur. Insensible aux douleurs des itres comme il avait été immuable dans les siennes, son prentissage de supplices n'avait pas été perdu, et, tor-reur inventif, il avait élargi la science de la question. er non seulement l'Inde lui avait offert des machines connues, mais encore il en avait inventé de nouvelles. n effet, on parlait avec terreur de roseaux coupés en fflet que l'impassible missionnaire faisait glisser sons s ongles; de pinces de fer avec lesquelles il arrachait barbe, les sourcils et les paupières : de mèches goudrones qui enveloppaient les doigts des patients et qui, alluées ensuite, faisaient un candélabre à cinq flambeaux; nn étui mobile où l'on enfermait le malheureux qui fusait de se convertir, et dans lequel on le faisait tour-ir si rapidement, qu'il finissait par perdre connaissance; ifin d'entraves perfectionnées grâce auxquelles les prionniers qu'on transportait d'une ville à l'autre ne poutient se tenir assis ni debout, mais seulement courbes. Aussi, les panégyristes les plus ardents de l'abbé n'en arlaient-ils qu'avec une espèce de crainte, et lui-même. faut le dire, lorsqu'il descendait dans son propre cœur

qu'il songeait combien de fois il avait applique au orps cette saculté de lier et de délier que Dieu lui avait onnée seulement pour les âmes, il se sentait pris de issonnement, tombait à genoux, et restait quelquefois des eures entières les mains jointes et perdu dans l'abime ses pensées, si bien que, moins la sueur d'angoisse qui il tombait du front, on eut pu le prendre pour une state de marbre pleurant sur un sépulcre.

C'était la l'homme qui, aidé de M. de Bâville, intendant u Languedoc, et soutenu de M. de Broglie, devait sur-siller dans le Midi l'exécution du décret terrible que onis XIV allait rendre.

Le 18 octobre 1685, le roi signa la révocation de l'édit de antes, qui avait élé présentée au conseil des le mois avril et arrêtée au mois d'août : ce fut à propos de cet cte que Louis XIV, à ses devises déjà connues, ajouta ette devise nouvelle: Lex una sub uno, une seule loi ous un seul chef.

Nous reviendrons plus tard au résultat de cette loi, et ous verrous ce qu'elle coûtera à établir.

Cette grande œuvre accomplie au profit du clel, madame Maintenon pensa qu'elle pouvait bien songer un peu à le-même.

Après la retraite de madame de Montespan, la cour, omme nous l'avons dit, était devenue triste et monotone. ladame de Maintenon commença dés lors à prendre cet scendant qu'elle couserva toujours depuis sur l'esprit du oi. Peut-être avait-elle du cet ascendant à la résistance accoutumée que Louis XIV trouva en elle. Au premier ot d'amour, les autres femmes s'étaient abandonnées à at autre maître du monde qui avait résolu d'imiter le laître des dieux jusque dans ses amours; mais aux plus ives instances madame de Maintenon ne répondit que par es deux mots avec lesquels on mena Louis XIV pendant le este de sa vie : la craînte de Venfer, l'espoir du salut.

Ce fut alors que le père la Chaise, complètement gagné ar les avances de la nouvelle favorite, osa proposer à son uguste pénitent, qui se plaignait à lui de ses désirs qu'il ne ouvait réprimer et de cette résistance qu'il ne pouvait aincre, nu mariage secret qui donnerait à la fois le repos

sa conscience et la liberté à son penchant.

Louis hésita.

Enfin, madame de Maintenon, avouant à son tour à son oyal amant les combats qu'elle avait à soutenir contre on propre cœur, lui déclara qu'elle allait, à l'exemple de padame de la Vallière et de madame de Montespan, quoiue moins coupable qu'elles, se mettre en retraite et paser le reste de sa vie à prier pour le salut du roi.

Puis vint M. le duc du Maine, tout éploré de cette pré-endue retraite. Il accourait supplier Louis XIV de ne pas

le separer de celle qui avait été sa veritable mère et qui 'aimait avec une telle tendresse, qu'il lui serait impossible de supporter son absence.

Toutes ces prières remnaient d'autant plus le cœur du roi qu'elles étaient d'accord avec ses propres désirs. Le confesseur revint à la charge : il lui montra madame de Maintenon ne combattant son amour que par ses éternelles prières. Et cependant, malgré tout cela, le roi voulut pren-dre un nouvel avis; cet avis était celui de Bossuet.

Bossuet fut favorable à madame de Maintenon, et la nouvelle fut portee a la favorite qu'elle allait être reine. Sa joie fut si grande, qu'elle ne put en garder le secret. Quelques amis intimes en reçurent la confidence, et l'un d'eux, ou ne sut jamais lequel, alla prévenir Monseigneur.

Monseigneur, pour la première fois, sortit alors de sou indolence et de son apathie il quitta Meudon, accourut a Versailles, se présenta au roi a une heure qui n'était point celle où le roi avait coutume de le voir, et, là, commença propresente en fils et fout pour parlor en hériter de la columnique en fils et fout pour parlor en hériter de la columnique en fils et fout pour parlor en hériter de la columnique en fils et fout pour parlor en hériter de la columnique en fils et fout pour parlor en hériter de la columnique en fils et fout pour parlor en hériter de la columnique en fils et fout pour parlor en hériter de la columnique en fils et fout pour parlor en hériter de la columnique en fils et fout pour parlor en hériter de la columnique en fils et fout parlor en hériter de la columnique en fils et fout parlor en f par parler en fils et finit par parler en héritier de la couronne.

Si peu accoutumé que fût Louis XIV à rencontrer des obstacles à sa volonté, la parole du jeune homme était si grave et tonchait à de si hauts intérés, qu'il promit de consulter encore quelques personnes. Monseigneur lui in-diqua comme de dévoués et fidèles serviteurs, deux hommes bien opposés par leurs mœurs et leur état, Fénelon et Louvois. Tous deux, moins complaisants que le pere la Chaise et Bossuet, furent contraires à la favorite, et tous deux eurent a s'en repentir : Fénelon y perdit sa faveur, et Louvois, s'il faut en croire Saint-Simon, y perdit la vie.

Cependant Louis XIV, vaincu, promit à Monseigneur que ce mariage tant redouté ne se ferait pas.

Fier de cette promesse du roi et de l'influence qu'il avait ene pour la première fois sur son père, le dauphiu retourna à Meudon, et quinze jours se passèrent sans qu'il entendit rien dire qui put îni faire croire que Louis XIV avait changé de résolution. Quel fut son étonnement lorsqu'un matin, on vint lui proposer de légitimer une fille qu'il avait eue de mademoiselle de la Force, à la condition qu'il ne s'opposerait plus au mariage da roi avec la favorite!

ceux qui vous ont envoye vers moi pour me faire cette honteuse proposition, répondit le dauphin, que je les regarde et les regarderai toujours comme les plus implacables ennemis de la grandeur de la France et de la gloire du roi. Si jamais j'ai le malheur d'être le maître, je les ferai, je vous le jure, repentir de la hardiesse qu'ils ont eue de me proposer d'accèder à leur complot en légitimant ma fille, et, si la tendresse que je lui porte pouvait m'entraîner à une pareille lolie, je tomberais à l'instant même à geuoux pour supplier Dieu de me la ravir plutôt que de permettre un pareil scandale. Sortez et ne vous présentez jamais devant moi!

Alors, Louis XIV résolut d'accomplir ce mariage sans en

plus parler à personne.

Un soir du mois de janvier 1686, le père la Chaise, le valet de chambre Bontemps, l'archevêque de Paris, M. de Harlay et M. de Montchevreuil furent avertis de se trouver dans un cabinet du palais de Versailles qu'on leur désigna. Louvois consentit lui-même à être témoin, à condition que le mariage ne serait jamais déclaré. Un autel avait été dressé dans ce cabinet. Ils y étaient réunis depuis quelques instants lorsque le roi entra, conduisant par la main madame de Maintenon, et alla s'agenouiller avec elle devant

Le père la Chaise dit la messe du mariage; Bontemps la servit, MM. de Louvois et de Montcherreuil furent les té-moins, et, le lendemain, Versailles se réveilla à l'écho de cette singulière nouvelle : la veuve Scarron a épousé le roi Louis XIV!

Louis XIV avait quarante-sept ans, un mois et dix-sept jours, et madame de Maintenon cinquante-deux ans, lors-

que ce mariage s'accomplit.

Dès lors commencerent à éclater dans la famille les dissensions qui attristèrent la fin du règne de Louis XIV. Monseigneur se confina entièrement à Meudon. A partir de ce moment, il vint rarement à Versailles, et jamais plus il n'y coucha. Vainement le roi affecta de faire ses réceptions chez madame de Maintenon pour y attirer son fils; Monseigneur ne voulut jamais reconnaître cette étrange belle-mère; et une fois, entre autres, qu'au sortir de la messe, le rol avait pris le dauphin par dessous le bras, espérant cette four rainant con reconstituer. espérant cette fois vaincre ses résolutions par le respect qu'il était habitué à imposer, le dauphin vint jusqu'au seuil de l'appartement qu'il s'était promis de ne pas franchir, et, s'arrêtant là, il dégagea son bras de l'étreinte pa-ternelle, salua humblement le roi et se retira sans prononcer une parole.

Aussi, à partir de ce moment, madame de Maintenon vona-t-elle à Monseigneur une haine qui lui fut franche-ment et loyalement rendue. Tous les jours, quelque épi-

t queetx sertaient

i ut itrister le roi.

l es la ci e veya chercher

i l e couvrir l'au
ci ment ce sonnet

l'e couvrir l'au

c a main est puissante!

1 s p. devins servante,

c e souffris mille maux.

an it's et ne fus point ingrate; r vett à leurs premiers transports. v. i de ses vers comme moi de mon corps.

mants sans little me lais-aient toute nuc L qu'un héros me crut eucor propre aux plaisirs.

Il me parla d'am ur, je fis la Madeleine; Je lui m ntrai le d'able au fort de ses désirs; li en eut peur, le lâche, et je me trouve reine..

U e lettre qui cen urait l'édit de revocation, comme ces vers "rissa et le fial age, parut à la même époque. C'ée le re ce' : n'adame de Montespan qui l'avait reçue ar les m s d. la la hesse de Portsmouth, cette maltresse du L. NIV av l'env yce au roi Charles Il pour le décrile : an c li llaidalse; elle était tout entière de man de la urre le t-his de Henri IV. La voici reproter lement.

Sire je v us cinjure, ju nom du grand Henri dont le pre jeux cincule dans nos veines, de respecter les pro-quil rejurdalt comme ses enfants. Si, comme on v us le di, v 's voulez les forcer de reponcer à leur religion us ; i e de les fannir de vos Etats, je leur offre un asile is le ryaume d'Angleterre. Je leur prouveral que j'al ere le jeté ils du grand Henri, par la protec-:, ja rd rai a ceux qui si longtemps ont com It is a ses drapeaux. Je me persuade
that divides drapeaux. Je me persuade
that drapeaux drapeaux. Je me persuade
that drapeaux drapeaux. Je me persuade
that drapeaux drapeaux drapeaux. Je me persuade
that drapeaux drapeaux drapeaux drapeaux. Je me persuade
that drapeaux dr r '; vus leur re 1902' la misere et la honte r i i de eur i trie, de la patrie du grand Henri!

n qui n shouterant pas détre né son trone, son petit-fils, l'ritit un cour re qui l'aunt ou tant de peine a de l'il qui e fin lui a couté la vie! Les rois de l'il e d'rie aujre de leur personne et de leur l'il ent l'e accusés d'avoir coopéré à l'assistant l'il et et accusés d'avoir coopéré à l'assistant l'il, et qui ls osent aujourd hui l'offenser u de l'il mau en détruisant son plus cher ouvrage.

'Z i n'itere et ousin, les représentations d'un de fire et rents, qui vous aime comme roi et vous à rit e nine n'imi. «

Ce"e let're fit la lant plus d'effet qu'elle fut rendue pue pr madame le Vortespan quelques mois après la color de la qui l'avait é rite, et qu'elle sembla une voix de la t mbe pour tenter un dernier et inutile effort pr d' ma heureux calvinistes.

1 (· r - 11 était mort le 16 février 1685, et Jac-1) re, l'avoit remplacé sur le trône

vocu assez tranqui le vers les dernières Ce repos venait surfout de son indifreligion in ourtant des disputes qui l r' l'endroit des croyances, sa reli-ne s commode pour ceux qui veu-lailer de ceri à la paix de la conclence. I The

la mort de Charles let et après celle de Cromwell, les Anglais l'eusseut, selon toute probabilité, laissé dans sa croyance, à la condition qu'il les ent laissés dans la leur. Mais, encouragé par Louis XIV à se faire absolu, pressé par les jesuites de retublir leur religion et leur crédit, il commença par ag r comme si la révolution qu'il désiraif faire au profit de la japaute était déjà accomplie, fi reçui publiquement à sa cour un nonce de Sa Sainteté, en même temps qu'il faisait noettre en prison sept évêques anglicans qu'il eût pu gagner par la persuasion. An lieu d'accorder, comme Charles II montant sur le trêue, de nouveaux privilèges à la ville de Londres, il lui ôta quelques-uns de vilèges à la ville de Londres, il lui ôta quelques-uns de ceux qu'elle se croyait bien acquis. Aussi un cardinal, en voyant cette conduite irréflèchie, proposa-t-il à Innocent XI d excommunier Jacques II, comme l'homme qui allait perdre le 1 eu de catholicisme qui restait encore en Angleterre

Le prince d'Orange tenait, en attendant, les yeux fixés sur le trône de son beau-père, que la privation d'un fils devait lui livrer à la mort de Jacques. Mais, tout à coup le bruit se repandit que la reine était grosse, et la reine accoucha d'un fils. « partir de ce moment, toutes les esperances du stathouder étaient anéanties, et il lui faliait bien prendre ce qu'on ne voulait pas lui laisser.

Le prince d'Orange équipa une flotte qui devait porter quatorie qui manigne prince d'orange equipa une flotte qui devait porter quatorie qui manigne prince de prince de la contra de la

quatorze on quinze mille hommes. On publia partout que cette flotte était destinee à faire la guerre à la France, et cela n'étonna personne; car on savait la haine qui animate le stathouder de Hollande contre le roi de France, depuis l'offre que lui avait faite Louis XIV de lui donner pour épouse l'une de ses filles naturelles, et depuis cette réponse de Gulllaume, que « les princes de la maison d'Orange étaient habitués à épouser les filles des plus grands rois et non pas leurs bâtardes. » Cependant plus de deux cents personnes savaient la véritable destination de cette flotte, et, chose singulière, le secret fut profondément gardé; c'est seulement lorsque la flotte arriva en vue des côtes d'Angleterre que le roi Jacques comprit sa véritable destination. Elle avait passé à travers les vaisseaux anglais sans même être signalée.

Jacques Il écrivit alors à Louis XIV et à l'empereur.

Jacques II écrivit alors à Louis XIV et à l'empereur.

L'empereur lui répondit: « Il ne vous est arrivé que ce que nous avions prédit. » Louis XIV s'apprêta à venir à son aide. Mais, avant que sa flotie fût rassemblée, il reçui un courrier qui lui annonça que la reine d'Angleterre et le prince de Galles venalent d'arriver heureusement à Calais sous la garde de Lauzun. En effet, l'illustre courtisan, reponssé de Versailles s'était réfugié, comme nous l'avens vu, à la cour de Saint-James, et avait bientôt gagné les bonnes grâces du roi Jacques II, comme il avait autrefois gagne celles de Louis XIV. C'était donc à lui, au moment de son malheur, lorsqu'il se vit délaissé par ses deux filles, abandonné par l'un de ses gendres, poursuivit par l'autre, que Jacques remit sa femme et son fils pour les conduire et France. Aussi la princesse, en écrivant à Louis XIV, Insinua-t-elle dans sa lettre qu'une seule chose altérait la foie nua-t-elle dans sa lettre qu'une seule chose altérait la joie qu'elle avait de se confier à la protection d'un si grand roi, c'était de n'oser mener à ses pieds celui auquel elle devait, ainsi que le prince de Galles, non seulement la liberté, mais pent-être même la vie.

La répunse du roi fut que, partageant la haine de la prin-resse pour ses énnemis, il devait naturellement partager sa reconnaissance pour ses amis; il avait donc hâte de témolgner sa satisfaction au duc de Lauzun en lui rendant

ses bonnes graces.

En effet, lorsque le roi vint au-devant d'elle jusqu'à Chaton, et lui dit : « Je vous rends, madamé, un triste service ; mais j'espère vous en rendre blentôt de plus grands et de mais j'espère vous en rendre blentôt de plus grands et de plus heureux; » il se retourna vers Lauzun et lui teudit sa main, que celui-el baisa avec respect, et, des le même jour lui rendit les grandes entrées, en lui, promettant un logement au château de Versailles.

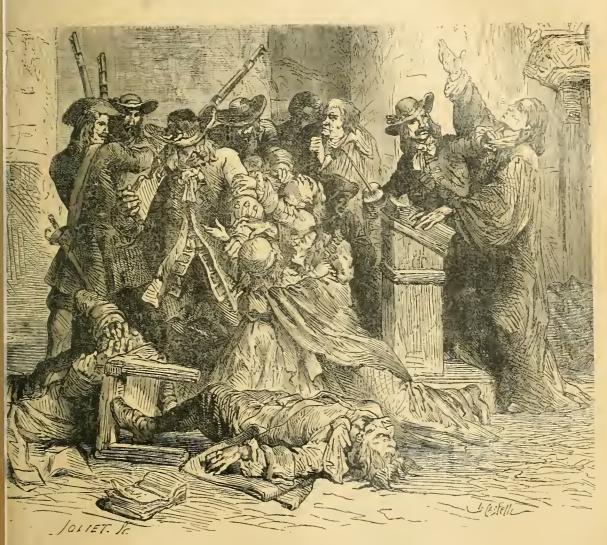
En entrant au château de Saint-Germain, qui, à partir de ce moment, devait être la résidence des augustes exilés, la reine fut entourée des mêmes serviteurs qu'avait eus de son vivant la reine de France. De plus, elle trouva sur sa toilette une bourse de dix mille louls. Le rol sen marl arriva le lendemain, et, le même jour, toute sa maison fut réglée. Il eut les mêmes officiers que le roi, les mêmes gardes et six cent mille livres par an.

de n'est pas tont. Louis XIV s'occupa aussitôt de le réta-blir sur son trône. Malheureusement pour le roi Jacques, ce fut au milieu de ces préparatifs de restauration que le roi tomba gravement malade.

Louis XIV, quoique agé de quarante neuf ans à commençait à sentir les premières atteintes de la vieillesse Déja il avait en plusieurs attaques de gouite, lorsqu'une in disposition plus sérieuse vint effrayer la cour. Le roi avait une fi tule Le mal paralssalt d'autant plus grave, que la chirurgie était loin, à cette époque, d'être nussi avancée qu'elle l'est aujourd'hul. Félix, chirurgien du rol, homme habile pour son temps, se renferma à l'Hôtel Dieu, et, penant un mois, fit des essais sur de pauvres malades qu'on ai amenait de tous les hôpitaux de Paris, quand il crut voir acquis le degré d'habileté nécessaire, il prévint le roi e se préparer. Au reste, tout le monde ignorait cette malaie; quatre personnes seulement étaient dans la confidence u danger que courait le roi : madame de Maintenon, Louois, Félix et Monseigneur.

En effet, au moment où une ligue européenne, la ligue Augsbourg, dont le nouveau roi d'Augleterre, Guilaume III, était l'âme, se préparait contre Louis XIV. la nouelle que le roi était incapable de marcher, comme il le falalt autrefols, à la tête de ses armées, pouvait donner grande onfiance à ses ennemis et hâter leurs résolutions. Aussi, au

Le roi avait conservé sa passion pou les bâtiments et le besoln d'en diriger la construction en personne. Un jour qu'il allait voir ces nouvelles constructions, suivi de Louvois qui avait succédé à Colbert dans la surintendan e des bâtiments, le roi crut s'apercevoir qu'une des fenêtres n'et il point en harmonie avec les autres. Il en fit aussitôt la remarque à Louvols, qui, voulant soutenir sa dignité de suriniendant, prêtendit au contraire qu'il n'y avait rien à dire à cette fenêtre. Mais Louis XIV n'était pas homme à se laisser battre ainsi : le lendemain, il se rendit à Trianon, et. ayant rencontré Le Nôtre, il le condulsit devant la fenêtre, objet du litige, et le fit juge de sa discussion avec son ministre. Le Nôtre, qui redoutail également de se brouiller avec l'un ou



La loi nouvelle avait été appliquée dans toute l'étendue de sa rigueur.

noment même où ces quatre personnes tremblaient pour la ie de l'auguste malade, madame la dauphine reçut l'ordre e continuer ses réceptions et de danser comme si le roi eut de an parfaite santé

é en parfaite santé.
L'opération se fit en présence des quaire confidents:
adame de Maintenon était debout près de la cheminée; le
arquis de Louvois, à côté du lit, tenait la main du roi;
lonseigneur était au pied; Félix allait, venait, préparait
aut. L'opération fut des plus heureuses: le roi ne jeta pas
a cri, et, dès qu'elle fut terminée, il voulut se montrer à
is courtisans.

La France apprit donc la guérison de son roi en même mps que la maladie et le danger qu'il avait couru.

Cependant la paix n'eût peut-être pas été troublée sans une reonstance qui prouve à quel ûl délié tient le repos des naons. Louis XIV, non coutent d'avoir fondé Versailles, faitle eucore bâtir Trianon. C'était Le Nôtre qui était chargé disposer les jardins dans un goût tout différent de ceux l'astre somptueux dont Trianon n'était que le satellite.

avec l'autre, se défendit longtemps d'émettre une opinion positive. Le roi alors lui ordonna de mesurer la fenétre qu'il soutenait être plus petite que les autres ; Le Nôtre se mit à l'œuvre bien à contre-cœur, tandis que Louvois grondait tout haut, et que le roi se promenait avec impatience ; le résultat de l'opération prouva que Louvois avait tort. Alors le roi, qui jusque-là avait contenu sa colère, s'y abandonna sans réserve, disant à Louvois qu'il commeuçait à se lasser de ses opiniatretés, et qu'il était fort heureux qu'il fût venu là, attendu que, si le hasard ne l'y avait pas amené, Trianon aurait été bâti tout de travers.

aurait été bâti tout de travers.

La scène s'était passée devant les courtisans et devant les ouvriers, de sorte que Louvois, d'autant plus blessé qu'il y avait eu plus de témoins, rentra chez lui furieux en s'écriant:

— Je suis perdu, si je ne donne pas de l'occupation à un homme qui se transporte ainsi pour des misères. Il n'y a que la guerre qui puisse le détourner de ses bâtimeuts; et, pardieu! il en aura, puisqu'il lui en faut, à lui et à moi.

GI RE CONTROL VEL INCENDIE DU PALA-INAT. — LE MARÉCHAL DE DURAS. 1. CATINAT. -- PRISE DE PHILIPS-S CAUNEES ET PERDUES. - LE I . SUITE DE LA GUERRE CIVILE DES FIN TERRIBLE DE L'ARBE DU CHAYLA. -INCE DE CONDE. - LUTTE ENTRE MADAME INDIVIDUAL TOUVOIS - 1 E ROLET LE MINISTRE. NE LES PINCETTES. - LA GARDE MAL PLACÉE. LA PROMENADE ET LE MONOLOGUE. - MORT DE LUTVOIS. - RÉVELATION SUB SA MORT. - LA REINE D'ESPAGNE MEURT EMPOISONNEE.

.

I. Lur I e t uva d'uc le nouveau livree à une guerre ge rale i r | u e des lete res de Tria en etan plus pe-u e que l s a res que le i l avant eu le maiheur d'avoir ratson ser in the

C te i us guer e pur resultat:
Srr x b.t ur celui de Bevezers 1, gagne
rr r ce d la li ue, gagne par l'amiral

1 1 resed 1 i set le gain de la bataille r m l ur Am cee la perie de la savoie 1 l l l : l pla es du Piem n : mais, avec le sel A orri e cestado le ave quatre mile hommes
lor le pra e Eugene le duc recommença cette
g erro de mode es et de ravins a laquelle se pretale non terro tre et son peque. Le prince Eugene
f lover a Francis le socse de Coll, et le duc de Bavière, ry. y de l'uveaux rei forts, lous torça de repasser I Alt

te 11 a pre a re f is qu'on entendit retentir victorieusem 12 le n m du fils de la com usse de Soissons Dest d r l'Lalise, il avait jete bas le petit collet et av i fire la guerre aux Tures au retour de cette croi-l i le in si nale, il demanda un régiment à La MI, que l'ul retusa Alers, il écrivi au roi une lettre 1 lag elle il lui disalt que, sur son refus de l'emr il pront du service chez l'empereur. Louis XIV

llouis du sup de cone lettre qui il regarda comme une
compert ne ce du jeune homme, et, le meme soir,
ujou il lu pront a different a qui ce même poince Eugêne
double til pas que pal fait là une grande

F F gne, le maré hal de Noailles prit Urge', qui lui ou-

v 11 A i e le om e d'Estrees nombarda Barcelone, , r le Rhi ; a faut de Condé, mort depuis trois ans, et Cr 1 y, m r 1, nnee pré édente, llenri de Durfort, maré-ch 1 de Dur 1 : hargé de tenir la campagne sous les crir d etgreur le dauphin, fils de Louis XIV. Il r les re l'este arts généraux (atinat et Vauban; er er tesall e riger le slège de Phil pshourg, ou Monselreconstructed and the secure of the premieres arme. Au moment - 1 r le r i le f t ve ile et lui dit

I i en viu envoyant e mman ler mes armées, n de faire connai re ve're merite; allez l , r el Europe, afin que, lorsque e re seral I se se l'a que le chest mort

r i r't et comme de tout temps en le sait,
r il arriva devant la vile menacec au ref qui e tel rs leane up de au set a la-

r jari n de Tranç'' qui po.

t t t tette filt er l'i t rallumée por un plus

visie incendie les flammes dont l'urenne avait brûle deux vides et vingt villages.

1 la lueur de cet incendie, Guillaume, affermi sur le trone de son beau-pere, repassa la mer pour ventr nous com-lattre sur le premier terrain où il nous avait déjà rencontres. C'était un homme qui nous avait trop appris à nos de pens, ce qu'il pouvait faire, pour que nous ne cherchassions pas a lui opposer un rival d'gne de lui Le roi choisit Luxembourg tombé depuis deux ou trols uns dans la disgrace de Louvois, qui hais ait ce marechal comme il avait hai Turenne, comme il haissalt entin tout ce qui était grand et

Au moment de partir, Luxembourg exprima au roi quel-ques craintes sur cette haine qu'il faissait derrière Inf. Mais Louis XIV, qui savait si bien vouloir quand la chose étan nécessaire et souvent même quand elle ne l'était pas, lui re Pondu

- l'artez trauquille, j'aurai soin que Louvois marche droit Je l'obligeral de sacrifier au bien de mon service la haine qu'il a contre vous ; vous n'écrirez qu'a moi et vos lottres ne passeront point par ses mains.

Luxembourg débuta dans cette campagne, qui lui valut le ture de tapissier de Notre-Dame, par la victoire de Fleurus deux cents drapeaux ou étendards furent le premier cuvi qu'il nt à la métropole. Ce fut dans cette campagne encorqu'il nt à la métropole. Ce fut dans cette campagne encorqueurent heu les fameux sièges de Mons et de Namur, commandés par le roi en pérsoune, et les deux batailles de Steinkerque et de Neerwinden, où le duc de Chartres, fits de Monsieur, alors agé d'euvlron quinze ans, fit ses premières armes, Nous reviendrons plus tard, à propos du regent, sur ce brillant début, M. le Duc, Louis III, petit-fils du grand Condé, mari de mademoiselle de Nantes, obtint ainsi une progrètie honografie dans ces deux hatailles. mention honorable dans ces deux hatailles.

Mals ce n'était pas le tout que ces guerres extérieures. L France etait en proie à une guerre civile qui lui rongeau les entrailles. La révocation de l'édit de Nantes portalt se fruits; les fiammes du Palatinat avaient gagné les Cévennes un se rappelle ce prêtre terrible, ce missionnaire implacable envoye à Memle comme inspecteur des missions. L'abbé di Chayla avait été fidele à ses principes et avait ampliqué la loi nouvelle dans toute l'élendue de sa rigueur. Il avait et leve des enfants à leurs pères et à leurs mères, les avait mo dats des couvents, et, pour qu'ils y fissent pénitence d'un hérèste qu'ils tenaient de leurs parents, on les avant soum a de tels châtiments qu'ils en étaient morts.

Il était entré dans la chambre des agonisents, pour leu apporter non pas des consolations, mais des menaces. Il s'était penché sur leurs lits comme l'ange des colères céles tes pour leur dire qu'en cas de mort sans conversion, proces serait fait à leur mémoire, et que leur corps, sans sépulture serait jeté à la voirie après avoir été trainé sur la clais

Enfin, quand des enfants pieux, essayant de soustralr l'agonte a ses menaces ou le cadavre à ses persécutions emportaient entre leurs bras leurs parents moribonds ou morts, afin qu'ils eussent ou un trépas tranquille, on un tombe chrétienne, il avait déclaré coupables de lese-religion ceux-la mêmes qui avaient ouvert une porte hospitalière à cette sainte désobéissance, laquelle, chez les paiens, cut ob tenu des autels

Aussl, comme, depuis quatre ans, il était toujours prêt martyre, il avait fait creuser d'avance sa tombe dans l'église Saint-Germain, qu'il avait choisle parce qu'elle avait & bâtie par le pape Urbain IV lorsqu'il était évêque de Mende

Depuis que l'abbé du Chayla était archiprêtre des Cévennes chaque jour avait été marqué par quelques arrestations, pai quelques tortures, ou par que'ques exécutions capitales C'étalent surtout les prophètes protestants qu'il avait pour-sulvis comme véritables ferments de l'héréste. Deux ou trois prophétesses apparurent, qu'il fit condamner presque au mo-ment de leur apparition. L'une de ces malheureuses, dont an ignore le nom, fut brûlée à Montpellier ; une autre, qu'on appelait Françoise des Brez, fut pendue, Enfin un troisième prédicateur, qui se nommait Laquoite, allait être rous vil lorsque, le matin du jour fixé pour le supplice, on ne le re-

lorsque, le matin du jour fixé pour le supplice, on ne le retrouva plus dans sa prison, sans qu'on alt jamais su de quelle facon il en étalt sorti. Le bruit se répandit aussifot que, conduit par le Saint-Esprit, comme saint Pierre par l'ange, il avait passé invisible au milleu des soldats. Mais ce prophete, sauvé miraculeusement, redevint visible pour pré her à son tour la mort de l'abbé du Chayia, qu'il représenta comme l'intechrist. Tous ceux qu'il avaient souffert par lul, tous ceux qu'il avait habillés de deuil, et le commandement d'un nommé Laporte, maltre forgeron, et un nommé E-prit séguier, qu'i, après Laquotte, ctait le undu révéré des vinet on tente prophetes que possétalent à plu révéré des vingt ou trente prophetes que possédaient à cette époque les hérétiques, s'a heminérent vers l'abbaye de siontvert, où l'archiprêtre faisait sa résidence. Toute la froupe était armée de faux de hall bardes, d'épées; que iques homm « même avaient des pistolets et des fusils.

Labré était dans son oratoire lorsque, malgré l'ordre qu'il

1 1 1 1 1 1 . .

avait donné de ne jamais le déranger pendant ses prières, un de ses serviteurs accourut tout effare, lui annonçant que des fanatiques descendaient de la montagne. L'abbe pensa que c'était un rassemblement sans consistance qui venait pour enlever six prisonniers qu'il tenait dans les ceps. Alors, comme il avait autour de lui une garde de soldats, il fit venir le chef qui la commandait et lui ordonna de marcher

aux fanatiques et de les disperser.

Mais, en voyant le nombre inattendu des rebelles, le chef jugea qu'au lieu d'attaquer, il n'avait rien autre chose à faire qu'à se défendre. Il fit fermer les portes de l'abbaye et plaça ses hommes derrière une barricade élevée à la hâte ous une voute qui conduisait aux appartements de l'archiprêtre. Ces préparatifs étaient à peine achevés, que la porte extérieure vola en éclats sous les coups d'une poutre dont les assiégeants se servaient comme d'un bélier. Aussitôt ils se répandirent dans la première cour, demandant à grands ris les prisonniers. L'abbé du Chayla répondit à ces meaaces par l'ordre de faire feu.

L'ordre sut exécuté : un huguenot tomba mort, deux autres furent blessés. Les assaillants se précipitèrent aussitôt sur la parricade, qu'ils enlevèrent en quelques instants et avec ce ourage irrétléchi des entbousiastes qui se battent pour une ause qu'ils croient sainte. A leur tête étaient toujours Laporte et Esprit Séguier, qui avaient à venger, l'un la mort le son père, l'autre celle de son fils, exécutés tous deux par

es ordres de l'abbé.

Les soldats se réfugièrent dans une salle basse située aulessous de la chambre où l'abbé était en prières avec ses erviteurs. Dans cette attaque, les fanatiques avaient eu deux nommes tués et cinq autres blessés, de sorte que les deux chefs, craignant une résistance désespérée, ouvrirent l'avis le délivrer d'abord les prisonniers et ensuite de brûler l'ab-

Une portion de la troupe se mit en quête, tandis que l'aure veillait à ce que personne ne sortit. Les prisonniers fu-eut bientôt retrouvés, car, se doutant que c'étaient leurs l'ères qui venaient a leur secours, ils les appelerent à grands cris. On les tira de leur cachot où depuis huit jours ls demeuraient, les jambes prises entre des poutres fendues. l'étaient trois jeunes garçons et trois jeunes filles qu'on avait surpris au moment où ils allaient fuir de France. On les rerouva enflés par tout le corps, ayant les os à demi brisés et

the pouvant plus se soutenir sur leurs jambes.

A la vue de ces martyrs, la colère et la haine des assailants redoublèrent, si c'était possible. Les cris : « Au feu! u feu! » se firent entendre, et en un instant les bancs. les haises, les meubles entassés dans l'escalier et à la porte de a salle basse, furent enflammes à l'aide d'une paillasse éten-

ine sur Tout ce bûcher.

Cependant l'abbé, sentant les flammes monter jusqu'à lui, ivait, à la prière d'un de ses valets, essayé de fuir par la fenêtre. Mais, les draps dont il se servait pour descendre tant trop courts, il avait été obligé de sauter à terre d'une issez grandé hauteur, et, en tombant, s'était cassé la jambe. Il ne put donc que se traîner jusqu'à un angle de muraille où il essaya de se cacher, mais où bientôt la réverbération le l'incendie, en l'éclairant, le dénonça à ses ennemis. Alors, l se vit enveloppé d'un seul élan; un seul cri retentit:

— Mort à l'archiprêtre! mort au bourreau!

Mais Esprit Séguier accourut, étendit les mains sur lui et 'écria

- Rappelez-vous les paroles du Seigneur. Il veut, non pas que le pécheur meure, mais qu'il vive et se convertisse

Non, non, s'écrièrent toutes les voix, non ! qu'il meure sans miséricorde, comme il a frappé sans pitié. A mort, le îls de Bélial, à mort !

Silence! cria le prophète d'une voix qui dominait les autres; car voici ce que Dieu vous dit par ma bouche : Si cet homme veut nous suivre et remplir parmi nous les fonctions de pasteur, qu'il lui soit fait grâce de la vie qu'il consacrera désormais à la propagation de la vraie croyance.

- Plutôt mourir mille fois, dit l'archiprêtre, que de ve-

nir en aide à l'hérésie!

- Menrs donc ! s'écria Laporte en le frappant de son poignard; tiens, voilà pour mon père, que tu as fait brûler Nimes.

Ik il passa le poignard à Esprit Séguier.

L'archiprètre ne poussa pas un cri; on cût pu croire que le poignard s'était émoussé sur sa robe, si l'on 'n cût vu couler de sa poitrine à terre une traînée de sang. Seulement, il leva les mains et les yeux au ciel en prononçant ces paroles du psaume de la pénitence:

— Des profondeurs de l'abime, j'ai crié vers vous, Seigneur écouter na voix.

gneur, écoutez ma voix.

Alors, Esprit Séguier leva le bras et le frappa à son tour en disant :

Voilà pour mon fils, que tu as fait rouer vif à Mout-

Et il passa le poignard à un trolsième fanatique.

Mais le coup n'était pas encore mortel. Seulement, un

autre ruisseau de sang se fit jour et l'abbé dit d'une voix plus faible

- Delivrez-moi, ò mon Sauveur, des peines que méritent mes actions sangiantes, et je publierai avec joie votre justice. Celui qui tenait le poignard s'approcha et mappa a son topt en disant

Voila pour mon frère, que tu as fait mourir dans les

Cette fois, le coup avait porté au cœur ; l'abbé tomba en

- Ayez pitic de moi, mon Dieu, selon votre miséricorde. Et il expira.

Mais sa mort ne suffisait nas à la vengeance de ceux qui n'avaient pu l'attendre vivant. Chacun s'approcha donc de lui et le frappa comme avaient fait les trois premiers, au nom de quelque ombre qui lui était chère et en pronon-çant les mêmes paroles d'malediction. Et l'abbé reçut

ainsi cinquante-deux coups de poignard.

Après une pareille venzeance, il n'y avait pas de grâce à espérer, et cette guerre d'extermination, qui fait un si terrible pendant a la Sami-Barthelemy, commença, moins excusable qu'elle, car elle était moins nécessaire. Nous ne la suivrons pas dans ses détails si connus ; mais nous verrons plus tard apparaître un instant à la cour de Louis XIV un de ses chefs les plus redoutés, le fameux Jean Cavalier.

Pendant la période que nous venons de parcourir, deux hommes étaient morts qui avaient largement marque leur place dans le siècle, l'un comme général, l'autre comme ministre. L'un était M. le prince de Condé, l'autre le mar-

quis de Louvois

Le grand Cendé, que la mort avait tant de fois épargné sur les champs de bataille, mourut à la snite d'une visite qu'il avait faite à sa petite-fille, madame la Duchesse, at-teinte de la petite vérole. C'était le dernier représentant de teinte de la petite verole. C'etat le uernier representant de cette grande seigneurie qui avait succédé à la grande vas-salite; c'était le dernier prince qui devait faire, au grand jour, la guerre à son roi. Aussi son talent militaire était-il bien plutôt le talent brutal et instinctif des époques de chevalerie que le talent raisonné et, si l'on peut dire, ma-fhématique des Turenne, des Catinat, et plus tard du ma-réchal de Saxe. Depuis sept ou huit ans. Condé vivait séparê de la cour. Etait-ce lui qui s'était éloigné de Louis XIV. dont la grandeur le blessait? Etait-ce Louis XIV qui l'avait éloigné de lui parce qu'il ne pouvait admettre ce surnom de Grand, donné de son vivant à un humme qui avait eté un instant son ennemi? A son lit de mort, cependant, il y eut retour du prince au roi. et, après sa mort, retour du roi au prince Le moribond sollicita de Louis XIV la rentrée du prince de Conti, qui était en pleine disgrâce, et, quand le roi reçut la lettre et apprit en même temps que celui qui l'avait écrite n'était plus

- Je perds là, dit-il, mon meilleur capitaine.

Et il accorda la grace demandée. Bossuet fut chargé de l'oraison funèbre : il appartenait au plus grand orateur du temps de louer le plus grand ca-

Quant à Louvois, sa mort fut triste et pleine de mystère. Nous avons dit plus haut qu'à lutter contre madame de Maintenon, Fénelon perdit sa faveur et Louvois peut-être la

vie. Expliquons ce que nous avons dit.

A peine mariée, la situation de madame de Maintenon éclata de toute sa nouvelle splendeur : elle n'osa porter les armes de son mari, qui étaient les armes de France, mais elle supprima celles de Scarron et ne porta plus que les siennes seules et sans les cordelières qui indiquent le veuvage. Huit jours après la célébration de ce mariage, un appartement lui fut donné à Versailles, en haut du grand escalier, vis-à-vis de celui du roi et de plain-pied avec lui En quelque lieu qu'elle lût, à partir de ce moment, elle était foujours logée aussi proche et toujours de ment, elle était toujours logée aussi proché et toujours de plain-pied autant que la chose était possible. Il y a plus : le travail, depuis cette époque, se fit habituellement chez elle : deux fauteuits étaient disposés à côté de la cheminée, l'un pour elle, l'autre pour le roi, et devant la table deux tabourets, l'un pour son sac à ouvrage, l'autre pour le ministre. Pendant le travail, madame de Maintenon lisait et s'occupait de toujesque. Elle entendait dans tent de contraction. ministre. Pendant le travail, madame de Maintenon lisait et s'occupait de tapisserie. Elle entendait donc tout ce qui se passait entre le roi et le ministre, qui parlaient tout haut : rarement elle mélait un mot à la conversation : plus rarement encore ce mot était de quelque conséquence. Souvent le roi lui demandait son avis. Alors, elle répondait avec de grandes mesures, no paraissant s'intégasser ni aux. Souvent le rei lui demandait son avis. Alors, elle repondait avec de grandes mesures, ne paraissant s'intéresser ni aux choses ni aux personnes dont il était question, mais ayant d'avance tout arrangé chez le ministre. Quaut à ses autres relations les voici: elle allait voir quelquefois la reine d'Angleterre, avec qui elle jouait, et à son tour la recevait aussi de temps en temps chez elle. Jamais elle n'allait thes autour princesse du sang, pas mètre thez Madame. chez aucune princesse du sang, pas même chez Madame. Aucune d'elles non plus n'allait jamais chez madame de Maintenon, à moins que ce ne fût par audience; ce qui trare et n. s de faire si les du roi, e . s et part e rel e cant presque touur les grandre tre tente laweur, elles . et tutes tre . et d'ordinaire tout larmes Il va se quette n'existait pas portes souvraient à at toujours reçu à bras r M du M e er s

dire el la re le . . . plus, et elle voulut être de-

ce i c Amie et Bossuet que l'on fit agir Ce'te déclaration. Le roi céda devant l'ecevant l'éloquence de l'autre et promit t: . emandait.

. un depensant plus de cent mille francs pour ure du château, apprit bien vite et les madame de Maintenon pour se faire déclarer, et que le roi avait eu la faiblesse de denner. Il ussit i farchevêque de Paris, M. de Harlay, qui te présent à la célébration du marlage et, au sortir u diner prend des papiers, so rend avec le prelat chez le r et, comme il faisait toujours, entre droit dans les ca-les le roi qui allait sortir pour la promenade, s'arrête en né et demando à Louvois ce qui l'amene a une heure du il na pis l'habitude de ve nr

- Qu'ljue chose de presse et d'Important, répond Louve et qui expe que je pirle s'ul à Votre Majesté.
L'ourtisins et l's valets d'intérieur sortirent aussitôt;

ma ils l'issere t les prites ouvertes de sorte que non s at its entered rent tout ce qui se du, mais encore vre to to cuis jassa par le moyen des glaces.

It Mais Louvois, se jetant entre lui et la porte, et la 1 f a ses gruoux, tire de sa ceinture une courte et qu'il p rtait d'habitude, et, en présentant la garde

Sr. lu dit il tucz mol afin que je ne voie pas mon manquer a la parole qu'il m'a donnée ou plutôt qu'il set dome a lui-mame.

Le roi, furie ix, trej gne, insiste, ordonne a Louvois de le l'r pa er Mais, au heu d'obéir le ministre le serre davarta et va, de jeur qu'il ne lui échappe, jusqu'a le sai ir a tras-le coris, lui représentant l'horrible contraste qu' fait sa naissance avec celle de madame de Maintenon. In de cette premiere interes i humble avec cette
le frunc et haute dont elle ne sait pas se contenter,
t pur la seconde fois oftient de lui sa parole de ne jam le uves mort ou vivant, déclarer ce mariage.

Ma lame de Maintenon attendait, pleine d'espoir, espérant d'espoir espérant de le roi allait lui annoncer l'heure où elle ser it de larée. Hutt jours se passèrent sans qu'il fut it de rien Alors, ce fut elle qui se hasarda à lui rapl r l promes qu'il avait donnée a M. le duc du Maine et 150 eet. Mais le roi coupa court à cette nouvelle instal (, en | riant madame de Maintenon de ne lui plus jamais parier de cette affaire Madame de Maintenon, qui avait au i a I lice, cher ha, s'informa, apprit ce qui s'était i e entre le roi et le ministre, et commença dès lors à pri parer la perte de ce dernier, qu'elle méditant depuis long-

i se pa ait au milieu de l'incendie du Palatinat e le profond respe t que Louis XIV avait imposé i e el se acte le reent sement de cette relitt, même à la cour, un facheux effet. en avalt quand les me ures crdonnées ne 1°1e èvellla en faveur des havarols ses derm la Lendroit des Céverols, et d're que quelque la me ure vint du er t le in prait retombait sur le roi.

adhéré a ces mesures, il ne fit

r je i lement. Il commença C 11 II t d

7 1 1 1 1 au contraire, des terril propi archart tonjours dar la 1 NIV de brûler Trevel et re fit une pla e d'ar-l d'arplaudir à la frot silvint [, i in r e C 1 1 dasplandir à la pro-r le rirel the live a l'armais le rof r rincre :

Louveis étant parti, madame de Malutenon ne mauqua point d'abonder dans le sens de Louis XIV et de faire res-sertir tout ce qu'il y avait de froide cruauté dans le conseil du ministre.

Mais, par l'anecdote de la fenètre de Trianon, on a pu voir que Louvois n'était pas homme à céder facilement, même à celui a qui toutes choses cédaient. En conséquence, à quelques jours de la étant venu, selon son habitude travailler chez madame de Maintenon, à la fin de la séance

- Sire, dit il au rot, j'ai bien vu l'autre jour que c'était un scrupule de conscience seul qui vous empéchait de con-sentir à une mosure aussi nécessaire que l'est l'incendie de Trèves; jui done pris cet acte sous ma responsabilité comme je le brends sur ma conscience, et je vieus de faire partir un courrier avec l'ordre que Trèves soit brûlée.

Sans doute le roi était à bout de sa patience, car à pelpe ces paroles furent-elles prononcées, que lui, si calme d'or-duaire et si maître de ses sentiments, se jeta sur les pin-cettes de la cheminée et allait en frapper le ministre, si madame de Maintenon ne so fût précipitée entre eux deux en sécriant :

- Ah ! sire qu'allez-vous faire?

Cependant Louvois gagnait la porte; mais, avant qu'il fut sorti. Louis XIV lui cria :

- Faites partir à l'astant même un second courrier, et qu'il ramène le premier ; vous m'en répondez sur voire

Louvois n'eut pas besoin de faire partir un second courrier, car le premier attendait, tout botté, le résultat de la tentative audacieuse qu'il avait résolu de faire et qui venait d'échouer.

Une seconde aventure acheva de perdre Louvois dans l'esprit du roi. Louis XIV avait formé le projet de prendre Mons au commencement du printemps de 1691, et il avait décidé que, comme a Namur, les dames seraient du slège: mais Louvois s'y opposa formellement, déclarant que l'ou nétait plus assez riche pour faire de pareilles folies. Louis XIV fut protondément blessé de se trouver impuis-

sant pour la première fois. Cependant il céda devant l'inexorable volonté des chiffres, et Mous n'eut pas l'honneur d'être pris en présence des dames.

Enfin, à ce siège arriva un petit événement qui fut la goutte d'eau sous laquelle déborda le vase.

Le roi, se promenant autour de son camp, trouva une garde ordinaire de cavalerie mal placée à son avis, et la replaça autrement. Le même jour, le hasard ayant fait qu'il répassat devant cette même garde, il la retrouva à l'endroit qu'il fui avait déjà fait abandonuer. Il fut surpris et choqué d'une pareille inconvenance et demanda au capitaine qui l'avait mis où il le voyalt.

- Sire, répondit celui-ci, c'est M. de Louvois, qui vient de passer il y a une heure.

- Mais, lui demanda le roi, vous n'avez donc pas dit à M. de Louvois que c'était mol qui vous avais placé où vous vous teniez?

- Si fait, sire, répondit le capitaine.

- Voilà bien Louvois! dit le roi en se retournant vers sa sulte; ne le reconnaissez-vous pas là, messieurs?

Et aussitôt il repiaça le capitaine et la garde où il les avait déjà mis le matin.

Aussi, après le retour de Mons, l'éloignement du roi pour Louvois ne fit-ll qu'augmenter et devint-il si visible, lui, qui se croyait l'homme nécessaire, le conseiller indispensable, le ministre suprème, commença à tout appré-

Un jour que la maréchale de Rochefort et madame de Blansac, sa filse, étaient ailées diner chez lul à Meudon, il leur proposa, après le diner, de les mener à la promenade. Elles accepterent, et il les fit monter dans une calèche légère qu'il menàit lui-même. Alors, elles l'enfendirent, oubliant qu'elles étaient là, se parler comme s'il eût été seul, révant profondément, et, tout en révant, répétant à diverses reprises

Le fera-t-il?... Le lui fera-t-on faire? Non... Mals cependant. Oh! non, if n'oserait..

Pendant ce monologue, il allait toujours, quittant le chemin, sulvant une pelouse, si bien qu'au bout d'un instant, la voiture se trouva au bord d'une piece d'eau, et que la maréchale n'eut que le temps de se jeter sur les mains de Louvois et de retenir les renes. Au cri qu'elle poussa, Louvois se réveilla comme d'un profond sommeil; il recuia de quelques pas en disant :

- Ahl oul, c'est vrai, je songeals à autre chose.

Lo 16 juillet 1691, sans aucune maladie qui pût faire prévoir cet acident, le bruit se répandit fout à coup, vers le cinq hedres du solr, que Louvois venaît de mourir.

La surprise fut grande ; on s'inquiéta, on s'informa. On apprit qu'au fravail chez madamo de Maintenon, il s'était enti un peu indisposé et que le roi l'avait forcé de s'en

ller, qu'il étast retourné à pied chez lui, où le mal avait abitement augmenté : qu'il avait demandé son fils Barbe-eux, et que celui-ci, quoiqu'il fût dans le même hotel et a'il n'ent pas perdu une minute pour accourir, avant trouve

on père deja expiré

Au moment où it venait de mourir, le roi, au lieu d'aller Au moment où it venait de mourir, le roi, au lieu d'aller plr ses fontaines, suivant son habitude, et de diversifier promenade comme il le faisait toujours, ne fit qu'alir et venir le long de la balustrade de l'Orangerie, d'où il oyait, en revenant vers le château, le bâtiment où Louvois enait d'expirer et qui était le logement de la surintenance. Pendant qu'il se promenait ainsi, un officier du roi 'Angleterre vint, le visage tout contrit, complimenter, au om de Leurs Majestés, le roi sur cette mort. om de Leurs Majestés, le roi sur cette mort.

- Monsieur, lui répondit Louis XIV d'un ton plus que

égagé et dans lequel il était impossible que la meilleure olonté vit le moindre regret ; monsieur, faites mes com-liments au roi et à la reine d'Angleterre, et dites-leur de ha part que mes affaires et les leurs n'en iront pas moins

len

La soudaineté du mal et la rapidité de la mort de Louvois trent tenir quantité de discours, d'autant plus que l'ouerture de son corps donna, à ce qu'assure Saint-Simon, a preuve qu'il avait été empoisonué. Le ministre était rand buveur d'eau et en avait toujours un pot sur la cheninée de son cabinet, à même duquel il buvait. Il avait bu le cette eau avant d'aller travailler avec le roi, et cela, un nstant après qu'un frotteur du logis était entre dans son abinet et y était resté quelques moments seul. Le frotteur 'ut arrêté et mis en prison: mais à peine y était-il de-neuré quatre jours, et la procédure commencée, qu'it fut flargi par ordre du roi, et ce qui avait été fait, jeté au jeu wee défense de continuer aucune recherche (1)

Entre ces deux morts, une autre arriva qui fit non moins de bruit et sur laquelle Louis XIV lui-même eut soin qu'il

ne restât pas de doute.

Un jour, à son lever, le roi dit tout haut :

- Messieurs, la reine d'Espagne est morte empoisonnée; le poison a été préparé dans une tourte d'auguille ; la com-tesse de Pernitz et les caméristes Zapata et Mina, qui en ont mangé après elle, sont mortes du même poison. Cette reine d'Espagne était Marie-Louise d'Orléans, fille

de Monsieur et de madame Henriette, et elle fut empoison-née pour avoir révélé à Louis XIV l'impuissance du roi

Charles II, son mari.

On avait été prévenu d'avance de la probabilité de ce malheur, et l'on avait envoyé de Versailles du contre-poison qui arriva malheureusement deux ou trois jours après sa mort.

XLVI

ÉTAT DE L'EUROPE VERS LA FIN DE LA GUERRE. TRAITÉ AVEC LA SAVOIE. - PAIX DE RYSWICK. - PRE-MIER TESTAMENT DU ROI D'ESPAGNE. - ÉLECTION DU PRINCE DE CONTI AU TRONE DE POLOGNE. - BATAILLE DE ZENTA. - PAIX DE CARLOWITZ. - LE MABÉCHAL FERRANT DE SALON. -- SON VOYAGE A VERSAILLES. - IL EST PRÉSENTÉ A LA COUR. - SON ENTREVUE AVEC LOUIS XIV. - SON HISTOIRE. - EXPLICATION DE SES AVENTURES MYSTÉRIEUSES. - LE COMTE D'AU-BIGNÉ. - SES DÉSORDRES. - LA JEUNE DUCHESSE DE BOURGOGNE. - SA RÉCEPTION EN FRANCE. - SON ARRIVÉE A MONTARGIS, A FONTAINEBLEAU ET A VER-SAILLES. — CÉLÉBRATION DU MARIAGE. — LA PRE-MIÈRE NUIT DE NOCES. - PORTRAIT DU DUC DE BOUR-GOGNE.

Un mot sur la situation de nos armées et sur le hesoin

général de repos qui se faisait sentir.

Vers le commencement de l'année 1696, nous avions quatre armées sur pied : l'une, forte de 80,000 hommes, était en Flandre avec Villeroi; l'autre, commandée par le maré-chal de Choiseul. comptaît 40,000 hommes et stationnaît sur les rives du Rhin; Catinat, avec 35,000 hommes, tenait le Piémont; le duc de Vendôme, dont nous aurons à parler plus tard, parvenu au généralat comme un simple soldat de fortune, après avoir débuté comme garde du roi, lout petit-fils de Henri IV qu'il était, commandait à Barcelone,

qu'il venait de prendre, avec 45,00 hommes un total de 200,000 hommes que, tout affaiblis que nous étions par trente ans de guerre, nous avions encore a opposer a la ligue d'Augsbourg, contre laquelle nous sou enions la lutte depuis huit années.

Cependant, comme cela arrive apres un certain temps de guerre, chaque peuple en armes éprouvair la relessité de concentrer en lui-même ses forces disséminé « sur des champs de bataille où tant de sang avait eté repundu Gu flaume, après avoir conquis l'Angleterre, après y avoir require l'identification de calme si nécessaire aux mo-

réunt l'irlande, aspirant a ce calme si nécessaire aux mo-narchies qui se fondent.

L'empereur avait hate de rappeler ses soldats de l'Italie et de les opposer, avec son jeune vainqueur, le prince Eu-

gène, aux Turcs, qui faisaient à la fois la guerre à l'Alle-magne, à la Pologne, a Venise et a la Russie.

Le duc de Savoic commençait a comprendre que son véritable allié était le roi de France, chez lequel il avait si souvent envoyé ses filles pour en faire des princesses

Enfin, Charles II, qui allait s'alanguissant de jour en jour, aspirant à choisir en paix son successeur parmi les princes de l'Europe.

Il u'y avait pas jusqu'à Louis XIV lui même qui, déjà re-froidt par l'âge, embarrassé dans ses finances mal gérées depuis la mort de Colbert, attris é par ses dissensions de famille, ne désirât une paix ou tout au moins une trêve qui lui permit de poursuivre, du côté de l'Espagne, le plan qu'il avait saus doute formé dans son esprit depuis le jour où une indiscrétion de sa nièce lui avait appris d'une maniere certaine que le roi Charles II ne pouvait avoir d'hé-

Ce înt par Victor-Amédée, duc de Savoie, que l'on attaqua la ligue : le comte de Tessé et le maréchal de Catinat furent les négociateurs; au reste, le résultat de la négociation n'était pas douteux : on rendait au duc son pays dans toute son intégralite; on lui donnait de l'argent dont il avait fort besoin, et on lui proposait, chose qu'il ambitionnait depuis longtemps, le marlage de sa fille Marie-Adélaïde avec le duc de Bourgogne, fils de monseigneur le dauphin, et,

par conséquent, héritier possible de la courronne de France. C'était à Notre-Dame de Lorette, en Italie, que devait se conclure le traité. M. de Tessé et le maréchal de Catinat s'y rendirent de leur côté, et le duc de Savoie du sien. sous prétexte d'un pèlerinage. Ce fut là que les conventions furent signées sous le patronage direct du pape Innocent XII, qui avait un intérêt puissant à délivrer l'Italie des Antrachiers et des Empresses et le patronage direct du pape Innocent XII. des Autrichiens et des Français, qui la ruinaient également. Le duc de Savoie s'engageait dans le traité à faire reconndître par l'Empire la neutralilé de l'Italie.

L'Empire fit des difficultés; mais alors le duc de Savoie joignit son armée a celles de la France, de sorte qu'en moins d'un mois, après avoir été généralissime de l'empereur Léopold, il se trouva généralissime du roi Louis XIV. Cette conversion détermina l'empereur à entrer en négociation à son tour. Les Hollanda's, qui, de leur côté, avaient tout à gagner à la paix, proposèrent le château de Ryswick pour les conférences. Charles XI, roi de Suède, fut nommé médiateur, et, quoiqu'il mourût au milieu des conférences, laissant le trône à son fils Charles XII, la paix ne fut pas moins signée le 20 septembre 1597.

Par cette paix, le roi rendait à l'Espagne tont ce qu'il avait pris vers les Pyrénées, et ce qu'il venait de lui prendre, en Flandre, c'est-à-dire Luxembourg, Mons. Ath et Courtrai; à l'empereur, Kehl, Philipsbourg, Frihourg et Brisach. Les fortifications d'Huningue et de Neuf-Brisach furent rasées. L'électeur de Trères rentra dans sa ville, le Palatin dans ses terres, le duc de Lorraine dans son duché; le prince d'Orange, qu'on avait traité jusqu'alors d'usurpateur et de tyran, fut reconnn pour roi légitime, et Louis XIV s'engagea à ne donner aucun secours à ses ennemis. Or, les ennemis du roi Guillaume, c'étaient le roi Jacques et son fils, qui habitaient le château de Saint-Germain, et qui en furent réduits à se contenter du titre stérile de majesté.

Quant à nous, on nous rendit Strasbourg, ou plutôt on nous confirma dans sa possession.

Charles II put alors tester tranquillement. Il donnait la couronne à Léopold de Bavière, jeune prince qui n'avait pas plus de cinq ans, mais qui descendait du roi Philippe IV et était petit-neveu du roi régnant.

Au moment même où le roi d'Espagne disposait ainsi de sa couronne en faveur d'un prince qui allait mourir, les Polonais choisissaient, pour porter la leur, un roi qui ne devait pas régner. Le cardinal de Polignac avait dirigé cette élection en faveur du prince de Conti, le même qui s'était distingué à Steinkerque et à Neerwinden. Il est vrai que, deux heures après que la majorité l'avait élu, la minorité élisait à son tour Auguste, électeur de Saxe. Cette fois, ce fut le parti de la minorité qui l'emporta. Auguste était prince souverain; il avait amassé de longue main un tré-

t. ein cedi er the control of the

r s l é flatian les Turcs a cut la jour de Ryswick, N. Contrest les Tures qui les ederers aux Vénitlens la ux Pelo as Kaminich, a l'em-

s r ar here t ave etor ement de la

1 s h re à o brahar le raon le etait

e le far herre e le nouveau roi de

Vil le faix n fut quinc trève

Visalles

1 n rt e mme no s l'avons d't et cett mort I see

a in recomme no slavons de et cette mort malime de Manae or lespoir d'être de ret ele vulut pur arriver a ce l'ut, recetis a d's meyens su naturels esperant que recommendate el se la volv des l'immes a ou crau v y de Deu

t ru marchal ferrin d la jetite ville de Salon 1 rva Vet le pes ivoir fait le voyage 1 c e in thoras in la savant meme de fre dre outilles messe a M de Briss comajor des garde quillitr istifies du 10, auquel il avalt, du 11 issues du glus hau comportan e a reveler. Mel rlittlmett hand myndade a recent tant le d'ree et hi nt d'uns an es ampres de d' le li c'ir mel l'in fut informe de ce' ret v'lim cont jusqu'où nalt la pers l'il imme lui fit d're qu'il é'ait mutile qu'il n'ivell's démarches ittendu que le roi de bri v'lis l'hati ude de l'infor amsi au premier 10 4

Miss ly in itsista disint que, s'il avait le bonheur y r r i lui ra enternt des choses connues de lui l c s que le rei comprendrant bien qu'il avait au r i i i s i un intrigant, comme on paraissait le cr r mis i u vertable illumine li ajouta que, sil lui e a t maj es ible de voir le roi, il demandait a être env y clur de ses ministres d'Etat

Le r i t venir l'arbezieux, fils de Louvois, et lui or-n uter et hemme qui se présenteralt sins doute chez l i lema i Puis, le reque le paysan revint, un l'invita i c r hez M de Barbezo ux qui l'attendait. Mais Il se ua la lete

- J lemandé a parler a un ministre d'Etat, s'écrlatil e M. I Birbezieux n'est pas un ministre d'Etat.

Cel rior a changa feut le monde et surtout le roi. Le pay in cast arrive deputs trots ou quatre jours seulement e mment d'n était-il si bien au courant des charges de la our L uis XIV nomina aussitôt pour recevoir les conthen es di jiyan. M de Pomponne, qui ne pouvait être récus. I squ'il avait, lui le titre exigé. Aussi le maréchal ne 21 il au une observation. Il alla trouver le ministre, et lui rai nua qu'un soir qu'il revenait fort tard vers son vilitar as he qu'us soir qu'il revendit fort tard vers son vil-lare, il s-tait trouvé, tout à coup et au moment ou il pas-sait sun artre enveloppé d'une grande lumière; qu'al r au centre de cette lumière, il lui étalt apparu une jeune femme l'elle, blonde et fort éclatante, vêtue d'une jeune femme lelle, blonde et fort éclatante, vêtue d'une longue robe blanche, et, par dessa cette robe, portant un man'au royal, que cette femme lul avait dit : « Je sul la reine Marie Thérèse, allez trouver le rol et répéter in the choses que je vais vous communiquer tout à teure beu vous addera dans vorre voyage, et, si le roi et et que vou vin siez à lui de ma part, vous lui dirlez et que lui sent sait, que lui sent peut savoir et le il ronnaltra la vérité de tout ce que vous ifr rifre 51 tout d'abord, ce qui est probable, v. v. relater au rol vous demanderez a parler. ul i Fiat et sur toutes choses, vous ne commun parez en aux autres, quels qu'ils solent. Partez de c) diligemment, et exécutez ce que je veu cr i n vous erez jami de mort » Le maréct i v primis fout ce que l'apparition exi-avait de ru Ave () () arut au si la lumière qui l'avait pré de ct le l'a) () rereuvé seul au pied de son arbre te leuel ét i d' () n'avait point osé aller plus le n' endrol! Il s y étal ten-

Le le 1 m i 1 d'intré de créant avoir fait un réve d' j'ur qu'ller i bir de « mettre en une le le ce ce esti Mai, à deux jours de

l. passan, a la même heure, pres du même arbre, la nome visco, lui était apparise de nouve in. Int avait rejeté les mem s paroles mais en a outant des réproches les mem s'paroles mais en a outant des reproches sur ser neredulité et joignant à ces reproches des menaces t flement rettérées que cette fois. Il promit posifivement de parter, opposant pour toute excuse le denument absolu ou il se trouvait. Mors, la reme lui avait ordonne d'affei trouver l'intendant de la Provence, de lui dire ce qu'il avait vu, ains, que la nécessité où il se trouvait de partir incontinent pour Versailles, ajoutant qu'elle ne faisait au cun doute qu'il ne pourvut aux frais du voyage Cependant le panyre homme resta encore dans sa peridexue première, et il lui fallut une troisième apparit on pour le

Cette fors, it se rendit immediatement a Aix, alla trouver I intendant, i'n conta tout avec un fel accent de convi-tion, que celafel, sans balancer, l'exhorta a se mettre en rou e e lu, donna de quot faire son voyage.

Mais quelques fustances que fit M. de Pomponne, il ne parvint pas a en savoir davantage et a fout ce que le mi nis re put dire, cet homme répliqua que c'était au roi seul qu'il pouvait confier le reste.

M de Pomponne revint au roi et lui raconta ce qui s c'ait passe Ce rapport juspira a Louis XIV une telle cu risite, qu'il voulut entretenir lul même le miréchal. Il ordonna donc qu'on le fit monter dans ses cabinels et qu'on l'introduisit par le petit degre qu'i donnait sur la cour de marbre

tette première conversat on sembla à Louis XIV si mièressante, a ce qu'il paraît, que, des le lendemala, il voniut ch avoir une seconde. Chacune des conférences dura une heure au moins, et, personne n'y ayant assisté, personne ne sut jamiais ce qui s'y dit; seulement, comme à la cour it n'y a point de secret complet, nous allons répêter ce qui transpira de cette étrange entrevue.

dui transpira de cette etrange entrevue.

Le lenderuain du jour ou Louis XIV ava't vu le paysan
pour la seconde fois, comme le rol descendait, pour alter
a la chasse, le même escalier par lequel, suivant ses ordres, le maréchal avait été introduit près de lui, M. de
Buras, qui etait, par son nom et sa position, et surtout par
l'amnt è que lui portait Louis XIV, sur le pied de dire au rol tout ce qu'il lui plairait, se mit a parler de cet homine avec mépris et a terminer cette attaque par ce proverbe lort commun a cette époque : Ou cet homme est fou, ou le roi le est pas noble. A ce mot, le roi s'arrêta, ce qu'il ne taisait jamais, pour répondre, et, se tournant tout vers M. de Duras

So le proverhe est vral, monsieur le duc, n'est pas cet homme qui est fou, c'est moi qui ne suis pas noble, car je l'ai entretenu deux fols, fort longtemps cha que fois, et j'ai trouvé tout ce qu'il m'a dit plein de sens et de raison.

Ces derniers mots furent prononcés avec une si grande gravité, qu'ils surprirent tonte l'assistance, et, comme M. de Duras, malgré l'affirmation du roi, se permettait de faire un signe de donte

- Apprenez, reprit Louis XIV, que cet homme m'a parlé d'une chose qui m'est arrivée il y a plus de vingt ans, que personne ne peut savoir, attendu que je n'en al parlé a personne, et cette chose, c'est qu'un fantôme m'est apparu dans la forêt de Saint-Germain, et qu'il m'a dit une phrase que ce paysan m a textuellement répétée

Il en fut de même toutes les fois que Louis XIV parla de cet homme, sur lequel son opinion fut toujours favorable Tout le temps qu'il demeura à Versallles, il fut défrayé par la maison du roi, et, lorsqu'on le renvoya chez lui, le roi non sculement veilla aux besoins de son voyage, mais encore lui remit une petite somme. En outre, l'intendant de la Provence reçut l'ordre de le protéger particulière-ment et, sans le tirer jamais de son état et de son métier, de veiller a ce qu'il ne manquât de rien pendant le reste de sa vie.

On n'en out pas davantage du roi ni des ministres, qui jamais ne voulurent s'expliquer, soit qu'ils l'ignorassent, soit que le roi leur eût délendu d'en parler, sur la véritable cause du voyage de ce paysan. Quant à lui, il reprit son métter et vécut, comme à l'ordinaire, fort considéré des gens de son village, et sans qu'il ait jamais parlé à aucun d'enx do cet honneur infini pour un homme de sa classe, d'avoir été reçu par le rol.

Maintenant, à force de recherches, voici ce qu'appri-

rent les fereteurs de nouvelles :

Il y avait a Marseille une certaine madame Armond, dont la vie avait été font un roman, et qui, laide, pauvre et veuve, avait luspiré les plus grandes passions et gouverné les gens les plus considérables de l'endroil, si bien que cha-cun disalt qu'elle était sorcière. Elle s'était fait épouser par M. Armond, intendant de la marine de Marseille, avec les circonstances les plus singulières, a force d'esprit et de manège, comme madame de Maintenon, dont elle avait élé l'intime amie, s'étalt fait épouver par Louis XIV. Or, on suppose que le roi avait avoué à madame de Maintenon tette apparition de la forét de Saint-Germain, dont il préendait n'avoir parlé à personne; que madame de Maintelon avait fait passer ce détail à son amie et que celle-cien avait fait un passeport au maréchal ferrant, à l'aide
luquel il se serait tout d'abord emparé de la confiance du
coi. Quant à ce que lui avait recommandé cette femme véluc de blanc et couverle du manteau royal qui, au dire de
l'envoyé, lui était apparue, cette recommandation qu'elle
l'aurait chargé de porter au roi, n'eût été autre que celle
le reconnaître publiquement madame de Maintenon pour
leine. Ce bruit coincidait, d'ailleurs, avec celui qui avait
couru à la mort de Marie-Thérèse: à savoir, que la mourante aurait remis aux mains de madame de Maintenon
son anieau nuptial.

plus grand tort du monde en ne lui encoyant pas le bâton de maréchal de France. Il est vrai, a utait-il, qu'il avait preféré prendre ce bâton en argent. Ce fi re faisait a tout moment des avanies epouvantables a macame de Maintenon sur ce qu'il n'était pas encore duc et pair et ministre des conseils du roi ; se plaignant qu'on ne faisait riel pour lui, quoiqu'il tût gouverneur de Belfort, puis d'Aigues-Mortes, puis de la province du Berry, et, de plus, chevalier de l'Ordre. C'était d'ailleurs un homme de beaucoup d'especit et dont on citait les mots à une époque où chacun en faisait.

Un jour, madame de Maintenou se plaignant a lui de la vie malheureuse qu'elle menait et s'écriant. En vérife, je voudrais être morte », le comte regarda gravement sa sœur.



Voici M. le duc d'Anjou, que vous pouvez saluer comme votre roi.

Ces probabilités furent confirmées par la nouvelle qui se répandit bientôt que madame de Maintenon allait être déclarée; déclaration qu'eût seule empêchée une conférence que le roi aurait eue avec Fénelon et Bossuet, et dans laquelle ces deux dignes prélats lui auraient rappelé la parole sacrée qu'il avait donnée à Louvois.

Quoi qu'il en soit, et bien que madame de Maintenon fût publiquement accusée d'avoir fait jouer tous les rouages de cette machine extraordinaire, ce fut la dernière tentative de ce genre qu'elle essaya; « car, dit Saint-Simon, elle comprit qu'il n'y avait plus à revenir sur cette décision du roi, et elle eut assez de force sur elle-même pour couler doucement dessus et ne pas se creuser une disgrâce, pour n'avoir pas été déclarée reine. Le roi, ajoute-t-il, qui se sentit affrauchi, lui sut gré de cette conduite qui redoubla son affection pour elle, sa considération, sa confiance. Elle eût peut-être succombé sous le poids de l'éclat de ce qu'elle avait voulu paraitre : elle s'établit de plus en plus par la confirmation de sa transparente énigme. »

qu'elle avait voulu paraître : elle s'établit de plus en plus par la confirmation de sa transparente énigme. »
Au mil eu de ce prodige d'élévation où elle était parvenue, madame de Maintenon avait ses chagrins de famille. Ces chagrins lui étaient surtout causés par un frère, le comte d'Aubigné, lequel, n'ayant jamais été que capitaine d'infanterie, parlait sans cesse de ses vieilles guerres comme un homme qui méritait tout et à qui l'on faisait le

— Alors, lui dit-il, vous avez donc promesse d'épouser Dieu le père?

Mais justemert un homme de cet esprit et de ce caractère était lort embarrassant pour madame de Maintenon; courant après toutes les jolies filles qu'il rencontrait, sortant avec elles, les promenant avec leur famille à Paris et même à Versailles, disant tout ce qui lui passait par la tête, goguenardant sur tout le monde, n'appelant jamais Louis XIV que le beau-frère, il causait à la favorite des transes éternelles: aussi résolut-elle de se défaire, d'une façon ou de l'autre, de ce pesant fardeau. Il n'y avait qu'un moyen de prendre le comte d'Aubigné, c'était la famine. Malgré ses gouvernements, malgré ses places, malgré ses bons particuliers sur le trésor, il manquait toujours d'argent, et, dans ces cas-là, il revenait à sa sœur, soumis et câlin comme un écolier qui veut obtenir une faveur de sot mattre. Sa sœur lui faisait faire alors les plus belles promesses du monde; le comte promettait tout ce qu'elle voulatt; pur s, lorsqu'il avait l'argent, elle n'en entendait plus parler jusqu'à ce qu'il donnât signe d'existence par l'éclat de ses nouvelles folies.

Un jour, le comte d'Aubigné vint trouver sa sœur pour lui faire ses réclamations habituelles; mais, cette fois, madame de Mairtenon le reçut d'un air fort sévère en lui dsant que le voi avait enfin appris ses fredaincs, qu'elle

je in c av. par tro ferant v i rependit a. bryton s que quand r. 10 mg Could by Callprendre pour avoir

r r r'i prendre pour avoir

r r de Maintenon Intre

pe qu'il n'avair qu'à ces

c'un igure pendant tro s

e rep indratt e bruit de sa

in mem manement dans in ealite and another M Doyen avait ctatile sous le ct on des gentifshommes des es reunissaient jou, y vivre v les everettes de piete, sous la » 1 nerables ecclésiastiques

cebattit longtemps le ni yen, qu'il nen ereall mais sa auguste sour u me elle prome tait vingt enq mille livres Lise ritraite I consent a felialic le re Lise ritraite I consent a felialic le re Lius rrio dide sa deport ments passes se re-salisarica signa les conventions e ables par a ri nettan lieu anssito es ving cinq mille corres recues, de faire une trillante icutive datas le monde t e e le emin du l'ul te somme fut l'ayee, d'ali ue de rut ce la outrerio de Saint-Sul-d'Ali ue de rut ce la outrerio de Saint-Sul-l Mas l'els était frévu. A loyen avait un ordre, gra e auquel un rattraja le comte d'Aubigné et on lui Tarrell Is precessed Saint-Sulpice, qui,
uses 11 voiant softer sorlait ave fin et le
mme mire Un pur, le comte s'impatienta
n sevill nt cul i fi son rapport, et d'Au-Les I a la la la qual avait pris le mauvais moyen. it r rans ou fremi r surveillant de continuer valt dente un s ond fi tutreprit uer et de le mettre de moitié dans ses

I le el las el y réussit; mais ce qu'il y a de le cet que le centi d'Aubigné se trouva forcé de l' peu plis de retenue dans sa conduite, et que d' c'i fa n's sour lut ains, a peu près déburrassée, u de lut du m'os des crain es qu'il lut inspiratt.

Rever as man main a un marlage dont nous n'avons 11 11 met e qui refendant avait une grande importo la la te l'il resse de savole

I wallen du tratte de Notre-Dame de Lorette, le du de Sav le envoya en France sa fille, agée de onze ans. Depuis tres - traites de maissan de la princesse l'attendait l ve l requelle arriva u pont de lleauvoisiu, où elle ervalt quatter en maisen Italienne et où sa maisen fran-cale la lavalt recarder Ce fut le 16 octobre 1696 que la en e price mi le piel sur la terre de l'rance et fut l it ille y co cha et, le surlendemain, se sépara de toutes le ronnes qui l'avaient accompagnée, excepte d'une len e de chambre et d'un médecin qui ne devaient pas non de ur ren France et qui, en effet, lurent renvoyés

A fine on la tille du duc de Savon était re-e con contra la tille du duc de Savon était re-contra la midame la duchesse du Lude et la definite un contrier arriva avec ordre du recontra la tentor fu ure duchesse comme fille le l'e mine avec le répousé monseigneur le duc de

r. zie Elle 'roc'a loe' au infleu de ses embras
et midare du Lude e M de Brionne furcnt les
l int bitrent cet l'inneur innoceniment usurpé.

vill on elle passa elle tut reçue selon
l cypt p'es far le rol Pendant les séjours
i le ville elle dina en public servie par la
cala le Dans les villes de second ordre et dans

ordistres, es dames mangealent avec elle.

l dan esprit luste et ûn avait e per on pêre, le duc de Savole, if the could desprimite any on pere, le que de savoie,
if the could desprimite any pere
if on duit the consequence, et
if the gent le ser des flatteries pleine
if the could be controlled de lair meif the could be controlled de lair meif the could be controlled de lair meif the could be controlled abord August
if and if the could be controlled abord August
if and if the could be controlled abord august
if and if the could be controlled abord august
if and if the could be savoie.

cent mellen ent et, des le même soir il envoya un courrier an idame de Maintenon pour lui dire combien il était sa-cisfait de leur petite tille.

Le lendemain à cinq heures du soir, on arriva a Fontal-nable iii, deus la cour du Cheval Blanc. Tout Versalles et ii sur l'es elier du Fei à Cheval. La fonle étail en bas Le roi menalt la princesse, qui, sulvant l'expression de Sant Simon, simblant settr de Si poche, et, tout enfant qu'elle était. Il la conduisit avec le plus grand respect, lui rol, lui vieillard tant ctait grande la force de l'étiquette, jusqu'a l'appartement qui lui était destine. Puls il fut ré-glé par le roi lui moror qu'on appelleran madaine la du-chesse de fourgogne la Princesse tout court; qu'elle man-geran seule, servie par la duchesse du laide; qu'elle ne verrait que ses dames et celles a qu'i le roi donnerait extressement la permission de la voir; qu'elle ne tiendrait point de cour que M le duc de Bourgogne n'irait chez elle qu'une fois tous les quinze jours, et messieurs ses frères une

Le s novembre, toute la cour était de reiour à Versailles a princesse ent l'appartement de la reine défunte. Au bout la princesse ent l'appartenent de la control de l'ult jours, elle avait, par son esprit, entlèrement charmé le roi et ensorcelé madame de Majntenon, qu'à défaut de titres consacrés par l'éliquette, elle eut l'idée d'appeler ma tante, conservant vis-à-vis d'elle plus de dépendance et plus de respect qu'elle n'eût pu faire pour une mère et pour une relue, et usant en même temps à son égard d'une liberté et d'une famillarité apparentes qui ravissaient le rol et la favorite.

Aussi le rol, qui adorait la princesse, songea-t-il à en faire sa petite-fille le plus tôt possible. Le jour où elle eut douze ans, il voulut que le mariage iût célebré. C'était le de septembre, un samedi. Quelques jours auparavant, il 7 de septembre, un samedi, queiques jours auparavan, il avait dit tout haut, et de manière à ce que chacun l'entendit, qu'il désirait que les fêtes du mariage fussent splendides et que la cour y fût magnifique Et, lui-même qui depuis longtemps ne portait plus que des habits très simples et de couleurs sombre, en voulnt pour ce jour-là d'éclatants de couleurs et superbes d'oriennents. Ce fut assez, comme on le comprend bien, pour que tout ce qui n'était las d'Eglise ou de robe essayat de se surpasser en richesse. Aussi les broderies d'or et d'argent furent-elles mises au nombre des choses communes. Les perles et les diamants se changèrent en broderies, et le luxe atteignit un tel de-gré, que le roi se repentit d'avoir donné lieu à ces folles dépenses, et dit tout haut qu'il ne comprenait pas comment il y avait des maris assez fous pour se laisser ruiner par les habits de leur femme.

C'étalt un sluguller spectacle dans l'aris. Chacun courait pour se procurer de l'or et de l'argent. Les marchands de pierreries vidérent leurs boutiques. Enfin les ouvriers manquèrent pour mettre tant de richesses en œuvre. Madange la Duchesse, que rien n'embarrassait, s'avisa d'en faire enlever huit de chez le duc de Rohan par les hoquetons de la cour. Louis XIV en fut instruit, trouva le procédé fort mauvais et fit reconduire les huit ouvriers à l'hétel de Rohan. Il avait d'antaut mieux le droit d'eu agir ainsi qu'ayant choisl un dessin et l'ayant donné au brodeur, celui-cl se proposait de quitter tous les ouvrages commencés pour se mettre a celui-là; mais le roi le lui démences pour se mettre a celui-la; mais le roi le lui dé-fendit expressément et lui commanda d'achever d'abord tout ce qu'il avait entrepris et de ne travailler qu'ensuite a celul qu'il avait choisi lui-même, ajontant que, si cette tarure n était pas faite a temps, on s'en passerait. A midi les hançailles eurent lien, a une heure, le ma-riage fut consacré. Le cardinal de Coislin officia en l'ab-

sence du cardinal de Bouillon, grand aumônier.

Le soir, après le souper, on alla concher la mariée, de chez laquelle le roi ilt sortir tous les hommes. Toutes les dames au contraire y demeurèrent, et la reine d'Augle-tèrre donna la chemise, que madame la duchesse du Lude presenta a la princesse. Monselgneur le duc de Bourgogne se deshabilla au milieu de toute la cour, assis sur un pliant Louis XIV était présent avec tous les princes; le roi d'Au-gleterre donna la chemise, qui fut présentée par le duc de Beauvilliers

Des que la mariée fut couchée, monseigneur le duc de Bourgagne entra suivi de M. de Beauvilliers et se mit dans le lit a droite de la princesse, en présence des rois et de toute la cour. Aussitôt après, le roi et la reine d'Angleterie sortirent; pais Louis XIV s'alla coucher à son tour, et tout le monde abandonna la chambre mupitale, excepté Monseigneur, les dames de la princesse et le duc de Beau villiers, qui demeura toujours au chevet du lit du côté de son pupille, et la duchesse du Lude du côté de la rein-cesse. L'in quart d'heure après, Monselgneur fit relever son fils, lui permettant d'embrasser sa femme; ce à quoi madame du Lude s'opposa de tout son pouvoir, ne cédant que sur un ordre supérieur du damphin.

Le lendemain matin, deux personnes trouvèrent fort mauvals ce qui avait été fait : le roi, que le marié ent embrassé sa femme, et le petit duc de Berry, que son frere cut qu'ilé le lit, déclarant qu'à sa place il ne se se

rait pas laisse emmener, ou qu'il aurait pleuré jusqu'a ce

rait pas laisse eminener, ou qu'il aurant pleuré jusqu'a ce qu'on le recouchat aupres de la princesse. La pauvre petite duchesse était, d'ailleurs, fort mal par-tagée, car le duc son mari, assez land de visage, était en outre lout bossu Cela venait, a ce qu'assurant le duc de Beauvilliers, son gouverneur, d'une barre de fer qu'on lui avait fait porter pour l'habituer à se tenir drint, mais qui fit, au contrare, que le prince, pour éviter la douleur que cela lui causait se tenait de travers, habitude qui lui déjeta la taille. Du reste, élève de Fénelou, il avait joint à beaucoup d'esprit naturel une excellente éducation. Il était dévot et charitable; beaucoup d'anciens officiers reçurent des secours sans jamais savoir qu'ils venaient de lui. Du premier moment où il vit sa femme, il l'aima, et depuis poussa cet amour jusqu'a l'adoration. Quelques jours après son mariage, pendant une de ces visites qu'il était autorisé par le roi à faire à la princesse, celle-ci lui raconta qu'un célèbre astrologue de Turin, ayant tiré son horoscope, lui avait aunoucé tout ce qui lui était arrivé, même qu'elle épouserait un fils de France, et lui avait frédit qu'elle mourrait à l'âge de vingt-sept ans.

- Si ce malbeur m'arrive, dit la petite princesse, qui

épouserez-vous, monsieur?

epouserez-vous, monsieur?

— il est inutile de songer à cela, répondit le duc de Bourgogne; car. si vous mourez avant moi, huit jours après vous je serai mort.

Le pauvre duc tint sa parole: la duchesse, comme nous le pauvre duc tint sa parole: la duchesse, comme nous le pauvre du comme le 18 duchesse.

verrons, mourut le 12 février 1712, et le duc le 18 du

mēme mois.

HZ.TZ

TESTAMENTS DU ROI D'ESPAGNE. - INTRIGUES A CE SUJET. - CONSEILS DU PAPE INNOCENT XII. - LA PRANCE EST ENFIN PRÉFÉRÉE A L'AUTRICHE. -DE CHARLES II. - OUVERTURE DU TESTAMENT. -PLAISANTERIE DU DUC D'ABRANTÈS. -- CONDUITE PRUDENTE DE LOUIS XIV. - LE DUC D'ANJOU EST RECONNU POUR ROI D'ESPAGNE. - UNE RÉCEPTION A MEUDON. — DERNIÈRE ENTREVUE DE LOUIS XIV ET DE MADAME DE MONTESPAN. - FIN DE RACINE. - CAUSE DE SA MORT. - NAISSANCE DE VOLTAIRE.

Nous avons vu que le roi Charles Il avait choisi pour Nous avons vu que le roi charies il avan choisi pour héritier de su double monarchie le prince Léopold de Ba-vière. Dès que ce testament eut été fait, le rardinal Porto-Carrero l'avait dit, en grand secret, au marquis d'Harcourt, notre ambassadeur, lequel avait immédiatement dépêché M. d'Igulville au roi de France avec cette nouvelle. Louis NIV, en l'apprenant, ne parut manifester aucun mécontantement, mais il n'en fut, ras de même de l'Empecontentement; mais il n'en fut ras de même de l'Empereur. La cour d'Autriche passait pour s'être déjà défaite, an moyen du poison, de la reine d'Espagne, fille de Monsieur. Tout à coup on apprit la môrt du jeune prince de

sieur. Tout à coup on apprit la môrt du jeune prince de Bavière, et les mêmes accusations se renouvelèrent.

Le jeune prince mort, le roi Charles II tomba dans une perplexité d'autant plus grande que, sans attendre qu'il se fût prononcé, on s'empressa, comme il l'apprit, de faire un nouveau partage qui donnaît à l'archiduc toute la monarchie d'Espagne. Porto Carrero, son conseiller, s'était prononcé en saveur de Philippe d'Anjou, petit-fils du roi de France, et il était parvenu à mettre au chevet du moribond un consesseur sout entier dans les mêmes intérêts que lui. Cependant cette double obsession sut insuffisante encore. Le roi n'osait prendre sur lui une telle résolution, de donner son royaume au petit-fils d'une reine et d'un donner son royaume au petit-fils d'une reine et d'un roi qui y avaient publiquement renoucé en se mariant. Il résolut donc de consulter le pape; il lui écrivit fort au long, et lui fit remettre directement la lettre par laquelle il long, et lui nt remettre directement la lettre par laquelle il lui demandait son avis. Le pape, qui était lunocent XII, se mourait lui-même à cetre époque: aussi ne fit-il point attendre sa décision. Il répondit qu'étant dans un état aussi proche de la morf que l'était Sa Majesté Catholique, il avait un intérêt aussi puissaut qu'elle-même à lui donner un conseil dont il n'est pas à recevoir de reproches il avait un intérér aussi puissaut qu'elle-même à lui don-ner un conseil dont il n'eût pas à recevoir de reproches quand il irait se présenter devant le trône de Dieu: qu'il pensait donc qu'à l'exclusion de la maison d'Autriche, les enfants du dauphin étaient les vrais, les seuls et les légi-limes héritiers de sa monarchie; qu'ils excluaient tous autres, et que, du vivant de leur postérité. l'archiduc, ses enfants et toute la maison d'Autriche n'avaient aucua droit au trône d'Espagne: que plus la succession était im-mense, plus l'injustice qu'il commettrait en la détournant de l'héritier légitlme lui deviendrait terrible au jour du jugement: qu'il l'engageait donc à n'oublier aucune des jugement: qu'il l'engageait donc à n'oublier aucune des précautions ou des mesures que toute sa sagesse pourrait lui inspirer pour faire justire à qui il devair et pour assurer autant qu'il serait possible, la totalité de sa succession et de sa monarchie à un des fils de France.

Tout ceci, comme on le comprene bien, fur fait en se-cret, et ce secret tut si profondémen enseveir, que l'on ne sui qu'après l'avènement de Philippe V la consultation de Charles II et la réponse d'Innocent XII

Cotte reponse reçue, tous les scrupules de Charles II se trouverent levés : de nouvelles dispositions furent dressées trouverent levés: de nouvelles dispositions furent dressées en laveur du duc d'Anjou et portées à l'auguste moribond avec un autre reslament qu'on lui avant fant signer antérneurement en faveur de l'archiduc. Ce dern er fu brûle en presence du roi d'Espague et de son confesseur; et quand la flamme qui venait, pour aiusi dire, de lévorer un royaume fut éreinte le roi signa le second testament qui fut fermé avec toutes les formalités d'usage.

Il était temps que cette précaution fût prise : Charles 11

fut fermé aver toures les formantes à usage. Il était temps que cette précaution fût prise. Charles II près de mourre à chaque instant, n'avait déja plus l'exercice de ses facultés. Le duc d'Harcourt, sur un ordre du roi de France, quitta Madrid, laissant M. de Blécourt défendre nos intérêts à sa place, et partit le 23 octobre 1500 pour Bayonne, où une armée avait été rassemblée, laquelle avait evenue en cost le le sont d'entrer immédiatement en avait ordre, en cas de h.som, d'entrer immédiatement en Espagne.

Le jer novembre, le roi Charles II mourut. Dès qu'ou le sut expiré il fut ques ion d'ouvrir son tes-ament. Le secret avait été scrup leusement gardé par tonles confidents, de sorre que la currosité et la grandeur d'un événement qui intéressait tant de millions d'in mues atti-rérent tout Madrid au palais et dans ses environs. Chaque ministre étranger avait usé de ses résources pour pénétrer jusqu'au conseil d'Etat. Toutes les portes, soit publiques, coit segérage étaient estérance par les appassadeurs et non jusqu'au conseil d'Etat. Toutes les portes, soit publiques, soit secrètes, étaient assiégées par les ambassadeurs et par les courtisans. C'était à qui saurait le premier le chard du roi pour répandre le premier cette grande neuvelle. M. de Blécourt, notre chargé d'affaires, était la comme les autres, ne sachant rien de I'lus qu'eux, et se trouvait près du comte d'Harach, ambassadeur de l'empereur, qui espérait tout et qui, connaissant le testament fait en faveur de l'archiduc, se tenait vis-a-vis de la porte par laquelle devait sortir ce grand secret, debout, avec l'air haurain qui lui était habituel. l'air triomphant que lui donnait la circonstauce. Celui qui sortit le premier de la chambre où le testament venait d'être ouvert fut le duc d'Abrantès C'était un homme d'un esprit railleur et qui, depuis long-C'était un homme d'un esprit railleur et qui, depuis long-temps déjà, vivait en assez mauvais termes avec le comte d'Harach. A peine parut-il que chacun se précipita vers lui, et que les questions se multiplièrent. Mais lui, sans rieu vincoulre, jotait les veux de lous phiés, gardant grarien répondre, jetait les yeux de tous côtés, gardant grarien repondre, jetan les yeux de tous cotes, gardant gravement le silence, il s'avança lentement. M. de Blécourt se trouva le premier sur son chemin. Le duc d'Abrantès le regarda un instaut, puis détourna la tère ce qui fut interprété à très mauvais signe pour la France. Alors, faisant semblaut de chercher des yeux l'homme qui était derant, lui s'il avancent, le compa d'Heragel, et lui sautant devant lui, il apercut le comte d'Harach, et lui sautant vivement au cou d'un air d'intérêt

vivement au cou d'un air d'intérêt — Ah! monsieur le comte, lui dit-il en espagnol, que je suis heureux de vous voir! Croyez que c'est ave: beaucoup de plaisir. il fit une pause pour l'embrasser mieux', oui, monsieur, croyez que c'est avec une extrême joie que pour toute la vie... let il redoubla d'embrassades, et avec le plus grand conteutement, acheva-t-il, que je me sépare à tout jamais de vous et prends congé de la très auguste maison d'Autriche. maison d'Autriche.

Puis laissant le comte d'Harach tout stupéfait du compliment

— Messieurs, dit-il. "est 'e duc d'Anjou qui est roi d'Espagne; vive le roi Philippe V. Et, percant la soule émerreillée d'une pareille nouvelle

M de Blécourt n'en demanda pas davantage, il s'élança à son tour hors du palais et courut rédiger sa dépèche. Comme il allait l'achever, un messager du conseil d'Etat Comme il allait l'achever, un messager du conseil d'Etat lui viu: apporter un extrait du testament qu'il mir dans sa lettre. M. d'Harcourt, qui était à Bayonne avait l'autorisation d'ouvrir tous les paquets adressés à Louis XIV, afin d'agir suivant les nouvelles et de ne point perdre de temps à attendre les ordres de la cour, ordres qui, d'ailleurs, lui avaieut 'ifé dunn's d'avance et prévoyaient tous les ras possibles. Le courrier de M de Blécourt fit une telle diligence, m'il arriva pressue mourant à Bayonne les cas possibles. Le courrier de M de Blécourt fit une telle diligence, m'il arriva presque mourant à Bayonne M. d'Harcour depêcha aussitôt pour Fontainebleau où à ait la cour, un autre envoyé avec quatre mois, cu n'ildonna à celui-ci de remettre a Barberieux, son ami, afin de le faire porteur de cette grande nouvelle, et qu'il en retirât toure faveur. Ce fut effectivement chez Barbezieux que descendit le courrier, et le ministre, saus perdre un instant, porta la depêche au roi, qui était au conseil des finances. C'érait le marti matin, 9 novembre.

Le ri, qui deviit chasser au tir en satant du conseil.

Le r i, qui deviit chasser au tir en soitant du conseil, contremanda aussité la chasse, et dina omme à l'ordinaire au jetit couvert sans rieu montrer sur son visage de ce qu'il savait, déclarant seulement la mort du roi d'Es-pagne et annougant qu'il n'y aurait de tout l'h've ni appartement, ni comédie, ni augun divertissement à la mu Mais, l'arqu'il fut reutré dans son cabinet, il manda au

re - ' - le M. 11rre cl q 2' e. d r r e v in slem . tc. mad ime d e va

- 1 dura Tres quel le roi de Torcy et Barbe-

THE REAL PROPERTY AND ADDRESS OF mee que fut la cour 111 1 s sans quel jue eton in que publiquement sur ta prus l letsant ce long righe ent

i e et dans le doute jusqu'au alres avur longte is cuise 1

Versailles
, de Fontainebleau entre neuf et
arriva a Versailles vers quatre
. 1 l'Espagne fut reçu par le ro, mais te te entrevue

e i n mardi ió novembre le rei au sord Al a s'etait déja rei du j'ar une entrée par-Al rolle ra, moutrant son petit-fils a l'envoye

M ... eur lut 14-fl voici M le duc d'Anjou, que vous

pe ver stur comin vere ril A si t lambassideur se jeta a genoux et fit au jeune prit e lag disours en langue estagnole Louis XIV le a sy er prequ'at b ut, puis, lorsqu'il eut fini

- M usieur lui dit-il, mon petr-fils ne parle pas encore e langue qui des rmais sera la sienne; c'est d'inc a m i a v s repondre en sin nom

Et a aussito contre sa coutume le rol ordonna qu'on uvi i deix ba taits la porte de son cabinet, et permit r de ir l'earniste était vivement excrée. Alors, con-Ta la ma gauche son petit-fils et le leur montrant de

Messers, ditil voich le roi d'Espagne Sa naissince 11 l t' à la courenne le feu roi à reconnu son droit r i testament, toute la nation le souhaite, et me l'a 1 m de inst mme it d'était fordre du ciel, et je m'y suis rme vec plat-ir

> v z l n Espagnol dled; mals cependant, qualque ce fres tem nt v tre premier devotr, souvenez-vous que v is ele ne Français pour entretenir l'union ettre les deux est le m yen d'les rendre heureux et de conser-

1 x l Europe

property of the second particles of the second particles of the mbre of the second particles of the mbre of the second particles of the second particl I alle de girdes du corre, mais pour le sup-le le daile en d'absence. Ils eurent chronn et vre pour leur voyage.

differe equalités le printle les décembre, le roi d'Es

The light of the production of the light of

Didente or rat ralle de Monseig eur

Didente or a ceptit le pria d'en

di Montagni partire a Mendon te four

e livit y nir la faire e s'adiux Mon
tripo ave encre emen car il

e qui la d'alent agréalies il 11 e e et contrarian madame de le ul navul jamals recue chez at II e (an remin que le , me on Talt of

1 6414 11 1 l effe in i e to that complètement re it nées délà et como i a tré ence a Versaille et como i a tré ence a Versaille et compren e i e equi ni une géne il les clarges de faire e intre il compren e i e était deven te intre il re iffe pa madéril de frice I i e e equi vir aloi l'ire aux déril de frice I i e reflere Male qui e content complètement re-

lai porteratt cet ordre? On était assez embarrasse du choix d'un messager, forsque M. du Maine s'ourit encore lui-n'ème pour chasser sa mère t'ette fois, l'ordre était posi-tif il n'y avait point a éludor, la resistance était impos-sible. Madams de Montespan partit tout en larmes et se retira dans la communante de Saint-coseph, qu'erle avan tait baur. Mais elle n'avait point encore assez depouillé les habitudes du monde, moins heureuse et suitout moins résignée que mademoiselle de la Vallière, elle promenant ses inquiétudes de l'aris à Bourbon et de Bourbon à l'ontevrault sans pouvoir parvenir à se rendre à elle-même. Au indieu de cette agitation, elle accomplissait de grands acces de piete, car, incine au temps de sa favour, elle avait tou-jours été pieuse et bonne, quittant quelquefois le roi pour aller prier dans son oratoire, faisant tous ses carêmes avec aus érité, tous ses jeunes avec rigueor, répandant enun à droite et a gauche les aumones, non pas toujours avec une sage distribution, mais toujours au moins a la première demande qui lui était adressee.

Ce fut au milieu de cotte vie de regret, de piété, d'espérances mondaines peut-être, que madame de Montespan, qui désirait vivement votr de pres malame la dichesse de hourgogne qu'on lui avan die charmante, reçut l'invita-

lourzogne qu'on lui avant d'e charmante, reçut l'invita-tion de se rendre le 2 décembre chez Monselgueur. Cep ndant pour se conformer a l'étiquetie, Morselgueur fit passer au roi la liste des personnes qui seraient chez lui pendant l'en'revue. Le roi la lut d'un bout a l'autre, ne ht aucune observation la plia et la mit dans sa poche Les gardes qui précédalent toujours le roi aunoncerent son arrivée. A cette annon e, madame de Montespan faillit se trouver mal et voulut se retirer; mais midame de Mont-morency, s'il amile s'y opnosa.

morency, s'ut amie, s'y opposa Que craignez-vous de la présence du r.i, madame? lui dit-elle. Sa Majesté pense trop bien quand elle perse tonte seule pour ne pas être heureuse de vous voir ; d'all-leurs, ajouta-t-elle, il serait plaisant qu'il lui pilt entie d'être infidele à sa vieille favorite, quant à mol, je sais que le plaistr que j'en ressentirais me ferait vivre dix aus de plus. A votre place, je demanderais au roi la permission d'exercer ma charge de surintendante chez sa nouvelle épouse

En même temps, la petite duchesse de Bourgogne, sans doute voulait examiner l'Impression que la vue de madame de Montespan ferait sur le rot, s'approcha de madame la Duchesse, qui était assise à côté de sa mère, et lla conversation avec elle. Dans ce moment, le roi entra.

Louis XIV adressa d'abord la parole à l'ambassadeur d Espagne, qui accompagnait le due d'Anjou. Puis, se promenant sans affectation autour de l'appartement, il vita les dames, qui se tenaient debout par respect, a vita les dames, qui se tendient debout par resiect, a s'as-scolr: puis, s'arrétant devant la duchesse de Bourpogne, lui parla un moment Après elle, il adressa la parol à ma-dame la Duchesse, et enfin il so trouva en fuce de madame de Montespan, qul, pâle et tremblante avrit grand peine à ne pas s'évanouir. Le rol la regarda un instant puis, avec un gracieux mouvement de tête

- Je vous fais mon compliment, madame, lui dit il : vous êtes toujours belle et toujours fraiche; mais ce n'est pas le

tout, J'espère encore que vous êtes heureuse.

Je le suis aujourd'hui beaucoup, sire, répondit madame de Montespan, puisque l'ai l'honneur de présouler mon respectueux hommage à Voire Majesté Alors, le rol lui prit la main et la lui baisa; puis il passa

outre et alla visiter les autres dames Quand II int assez loin pour ne point ente dre la conversation, madame la duchesse de Bourgogne demanda à ma dame de Montespan pourquot elle avait quitté la cour.

Ce n'est pas mol, madame, répondit l'ancienne fivo-rite qui al quitté la cour, c'est la cour qui ma quittée Ce fut la dernière fois que madame de Montespan vit le

Lorsque madame la duchesse de Bourgogne revint à Ver sailles, madame de Maintenon, qui avait hate de savoir ce qui s éinit passé, la fit appeler et lui demanda et elle s'était lden amusée

Oh ' je vous l'assure, répondit la jeune princes e : la Cour était superbe et modame de Montespan s'y trauvait ; ce t'encore une très bello femme, et le roi lui a dit qu'elle lui paralssalt toujours fraiche et jolle

Puls se tournant vers M le duc du Maine, qui, selon son habitude, se tenait près de madame de Maintenon.

Pourquol n'étes vous pas venu à Meudon? lul de-manda-t-elle; votre frère de Toulouse y était avec madame la louchesse et tous deux comme c'était leur devoir, ont con tamment fait compagnie à madame de Montespan

Capendant fontes les pulssances de l'Europe accédérent d abord au testament, et reconnurent Philippe V, qui avait été proclamé a Madrid des le 24 novembre, comme roi d'Espagne L'Autriche seule fit ses réserves

Pendant la période qui vient de s'écouler, et tandis que

raccomplissaient les graves événements que nous avois adiqués, Racine, qui avait survécu de vingt-six ans à Moindiqués, Racine, qui avait survecu de vingt-six ans à Mo-lière, venait lui-même de mourir. Après avoir longtemps vécu dans la familiarité des grands et dans la faveur de Louis XIV, dont il écrivait l'histoire, et de madame de Maintenon, pour laquelle il faisait ses tragédies d'Esther et d'Athalie, il était mort en pleine disgrâce. Plusieurs causes ont été supposées à ce changement de Louis XIV envers son poète; voict la plus probable:

Sa charge d'historiographe du roi qu'il partagea t avec son ami Despréaux, les illustres amitiés qu'il avait su se faire, les succès de premier ordre qu'il avait obtenus, lui avaient acquis, comme on disait alors, de grandes privan-ces à la cour. Il arrivait même quelquefois que le roi, se trouvant chez madame de Maintenon sans ministre, dans le mauvais temps d'hiver, attristé par le défaut de promenade ou l'absence d'affaires sérieuses, envoyait chercher Racine pour causer avec lui et la faverite en petit comité. Malheureusement pour Racine, il était, comme tout poète,

sujet a des distractions fort grandes.

Or, il arriva qu'un soir qu'il se trouvait entre le roi et or, il arriva qu'un soir qu'il se trouvait entre le roi et madame de Maintenon, au coin du feu de cette derniére, la conversation roula sur les théâtres de Paris, et, après avoir épuisé l'Opéra, tomba sur la Comédie. Le roi, qui depuis longtemps n'allait plus au spectacle, s'informa des pièces que l'on jouait, des acteurs qui les représentaient, et demenda à Begine rouvennei la Comédie était si fort temperature. et demanda à Racine pourquoi la Comédie était si fort tombée de ce qu'il l'avait vue autrefois. Racine donna plusicurs excellentes raisons, et, entre autres, l'absence d'auteurs

Ce qui est cause, dit-il, que, faute de bonnes pièces nouvelles, on est obligé d'en jouer d'anciennes, et surfout les pièces de Scarron, qui ne valent rien et qui rebutent

A ce mot, madame de Maintonon rougit, non pas de ce qu'on attaquait la réputation littéraire de son premier mari, mais de ce que, pour la première fois peut être de-puis quinze aux ce pour steit prepares devent le conse puis quinze ans, ce nom était prononcé devant le second. Le coup était si brutal, que le roi lui-même s'en embarrassa. Il ne répondit rien, et, comme de son côté madame de Maintenon se taisait, il succéda à cette judicieuse observation du poète un silence si glacé, que le malheureux Ra-cine se réveilla en sentant l'abime où il venait de se précipiter. Aussi demeura-t-il le plus confondu des trois, sans oser lever les yeux ni ouvrir davantage la bouche. Ce si-lence, tant la surprise avait été profonde, dura quelques minutes. Enfin le roi le rompit le premier, en renvoyant Ra-cine sous prétexte, qu'il allait travailler. Racine sortit tout éperdu et gagna comme il put la chambre de Cavoie, son ami, auquel il conta sa sottise. Elle était telle, qu'il n'y avait point à la raccommoder. Aussi, depuis, ni le roi ni madame de Maintenon non seulement n'envoyèrent chercher Racine, mais ne lui parlèrent ni ne le regardèrent plus. Dès ce moment, le grand poète, duquel la faveur royale avait été toute sa vie le seul soleil, conçut un si profond chagrin, qu'il tomba en langueur, et ne songea plus qu'à faire son salut.

Enfin, le 22 avril 1699, il mourut en recommandant qu'on l'enterrat à Port-Royal-des-Champs pour qu'il demeurat, même après sa mort, dans la compagnie des illustres solitaires avec lesquels il avait conservé jusqu'au dernier moment, et malgré sa vie toute mondaine, les relations de

sa jeunesse.

Boileau Despréaux demeura le seul de cette grande pléiade qui s'était levée au dessus du berceau de Louis XIV; car, depuis le 15 avril 1695, la Fontaine aussi était mort.

Il est vrai que le chef de la littérature qui devait succèder à la leur avait déjà vu le jour : le 20 février 1694, François-Marie Arouet de Voltaire était né à Chatenay, près Par's

XLVIII

BARBEZIEUX, SON PORTRAIT, SON CARACTÈRE, SES DÉ-BAUCHES, SA MORT. - CHAMILLART, ORIGINE SINGU-LIÈRE DE SA FORTUNE. — FIN DE JACQUES II. — SES DERNIERS MOMENTS. — JUGEMENT SUR CE ROI. — DÉCLARATION DE LOUIS XIV. - CONDUITE DE GUIL-LAUME III. - DERNIÈRE MALADIE DE CE PRINCE. -SON CARACTÈRE. - L'HOMME AU MASQUE DE FFR. -SON HISTOIRE. - RECHERCHES A SON SUJET. - CON-JECTURE DE L'AUTEUR.

L'année t701 s'ouvrit par la mort de Louis-François-Marie Le Tellier, marquis de Barbezieux, secrétaire d'Etat de la

C'était, comme on se le rappelle, le fits de Louvois; muis, tout au contraire de son père, il était soutenu contre la

répugnance du rol par une certaine affection que lui portait madame de Maintenon, pour laquelle il avait toujours eu beaucoup de déférence et de respect.

Barbezieux était un homme de haute mine, d'une physionomie agréable, forte et pleine d'esprit. C'était a la fois un visage male et gracieux, une organisation remptie d'activité, de pénétration et de justesse, qui lui donnait pour le travail cette incroyable facilité sur laquelle il se sait; car, presque toujours occupé de ses plaisirs, il faisait plus et mieux en deux heures qu'aucun de ses collegues dans toute sa journée. Sa personne était sympathique a la premiere vue; il avait le langage facile, les manières courtoises, l'énonciation alsée, juste et choisie, et cependant naturelle, quoique forte et éloquente. Personne n'avait autant l'air, du monde et les manières d'un grand saigne. tant l'air du monde et les manières d'un grand seigneur, quoique sa noblesse ne remontât pas bien haut. Quand il voulait plaire, il charmait; quand il obligeait, c'érait avec de telles façons, qu'il était impossible d'être ingrat. Nul n'exposait mieux une affaire, n'en possédait plus ploine ment tous les détails et ne les rapportait mieux que lui quand elle sortait de ses mains, elle était complè ement épuisée. Il sentait, avec une délicatesse que Louis XIV, mieux que qui que ce fût, était à même d'apprécier, la différence des personnes et les manières différentes dont il fallait leur parler. Mais à côté de ses jours de courtoisie et de bonne santé, si l'on peut le dire, Barbezieux avait ses jours de malaise et d'orgueil. Alors, il devenait hautain à l'excés, bardi, insolent, vindicatif, facile à se blesser des moindres choses, très difficile à revenir sur une aversion. Alors aussi, son humeur était terrible; il la connaisson. il s'en plaignait et ne la pouvait vaincre. Naturellement brusque et dur, il devenait brutal et capable de toutes les insultes et de tous les emportements. Ces heures de fiévre, dont il n'était pas maître, lui avalent ôté dans le cours de sa vie beaucoup d'amis, qu'il choisissait mal d'ailleurs, et que, dans ces moments-là, il outrageait, quels qu'ils fussent, petits comme grands, faibles comme forts.

Quand Barbezieux avait trop bu, ce qui lui arrivait quel-quefois, ou qu'il projetait quelque partie de plaisir, ce qui lui arrivait souvent, il avait accoutumé le roi à remettre son travail en lui mandant qu'il était pris de la fièvre. Louis XIV ne s'en inquiétait pas, car il savait qu'il rattraperait le temps perdu, et, quoiqu'il ne fût pas dupe de cette fièvre factice, il souffrait tout cela de Barbezieux en faveur de la facilité et de la lucidité de son travail.

Comme il était probable que la succession d'Espagne allait amener une longue et cruelle guerre. Barbezieux avait fait quelques excès de travail qui ne l'avaient pas empêché de so livrer à ses excès habituels. Ainsi, un jour qu'il avait donné, comme il le disait lui-méme, un de ces cours de collier à l'aide desquels il terminait avec une incroyable facilité les affaires les plus compliquées, il crut pouvoir prendre quatre ou cinq jours de congé, et, réunissant quelques amis, il alla s'enfermer avec eux dans une maison qu'il avait bàtie en plein champ, entre Versailles et Vau-cresson, au bout du parc de Saint-Cloud, et qui, dans la plus triste situation du monde, mais à portée de tout, lui avait coûté des millions. Au bout de quatre jours, il revim à Versailles, mais avec un mal de gorge et une fièvre ardente qui demandait une prompte révulsion. Barbezieux crut ne devoir pas faire attention à ces symptômes, quelque graves qu'ils fussent, et ce ne fut qu'au bout de deux jours qu'il envoya chercher Fagon. Mais celui-ci, avec sa brutalité habituelle, lui dit qu'il n'avait plus qu'une chose à faire pour lui, c'était de l'inviter à s'occuper de son testament et à se confesser.

Barbezieux reçut l'avis avec cette fermeté qu'on avait toujours remarquée en lui, et mourut, pour ainsi dire, tout vivant, au milieu de sa famille, à l'âge de trente-trois ans et dans la même chambre où son pére était mort.

Aussitot que le roi apprit cet événement, il manda M. de Chamillart, qui, huit jours auparavant, avait déjà obtenu la place de contrôleur général des finances. Un valet de chambre de madame de Maintenon l'alla chercher à Montfermeil, l'invitant à se trouver le lendemain au lever du roi.

Chamillart obéit, et Louis XIV, le faisant entrer dans son cabinet, lui annonça qu'il lui donnait la charge de Barbe zieux. Chamillart, étonné de cette faveur croissante dont lous ferons tout à l'heure l'histoire, voulut lui remettre les finances, représentant au roi l'impossibilité où était un seul homme, fût-il d'une capacité supérieure à la sienne, de s'acquitter des deux emplois qui séparément avaient occupé tout entiers Colbert et Louvois.

Mais Louis XIV répondit que c'était précisément le souvenir de ces deux ministres et de leurs éternels débats qui lui faisait réunir ces deux ministères dans une même malu. Cette main, ce n'était pas en réalité celle de Chamillart,

c'était celle de Louis XIV. En effet, Chamillart ne devait point s'atlendre à la rapide fortune qu'il avait faite. C'était un homme grand de taille,

e 😪 i i 🦠 i t a i hysl nomie ttr the la douceur et I was I to Let it ais L'année s l r . i p crlement. s v s s l r l prement.

t l l l l l l l l l a mait naturel' n qu'il avait d'être

me i da a s ritr un
r les gens d'èpee, Mais,
an tutes ch ses, Chamillart
av a l r l etait de première f re
a l l temps il faisait près à re
j l temps il faisait prèsque tous
l r l etait de primière d'etait de première d'etait de première de la force
d r c al de Villeroy, tantôt avec le
d ' l gur, on vint à parler de la force d 't jeur, on vint à parler de la force ssi urs, qui ne le connaissaient pas, re y fart rent pour Par s'et l'inviterent r partie Chamillart accepta l'invitation, l'u'ure sins s'ecarter un seul instant de le se i humilité na urciles, et les laissi si e l'u, qu, es le soir même, ils firent du con-ler u rien nt un el me pompenx a l'uis XIV. Le roi, 1 e c ri site je vouint v ir, et pria M de Vendôme chant un grand homeur pour le consoller; il fit force ta s le fut obligé de lui lire que le roi le voulait; il se doida en n. vint a Versailles avec ses deux protecteurs, fui proce e a Louis XIV, qui le conduisit incontinent à la salie de tiliar l

tham llart comme ç par faire quelques manques de tentile de faire sa cour à Leuis XIV, q requait te urs la premier impression qu'il produtsats require la produtsats require de la produtsats require de la la mindation. Mais peu à peu, et en produte la la faire le courtisan le plus habile, Chamillor se rout se rassona, fit des carambolages si fins, de la stousies des bloqués si fermes, que Louis XIV de ra mora on et l'admit de ce jour et à tout ja-

m s sa rie
t e f saint la difficulté étalt de se maintenir; ce
f da t''e njinctire qu'éclata l'adresse du nouveau
fav ri c li fi visible qu'il plaisant au roi ct, ce qui
e it di s'file, a midame de Maintenon, il demeura si
m ite qu'il aserva cette faveur saus qu'elle blessat
l e anvité a la fis par madame de Maintenon et par
Luis XIV, il fi des vivages frequents à Versailles, continual le vivre avec ses confrires, sans rien prendre de
c ri ne qui suit ordinairement les distinctions.
B le li maitre d's requites, afin qu'il fût plus
t crivance, Alors, il lui douna un logement au
sa s'exemple pur un homme de sa condit ri uen il vint alors supplier Louis XIV de
il er e sa personne, Mais, pour lui prouver
e il un intention, le roi lui permit de venir
la rissi si par an six semaines à Versailles, et, le
il le mena i Marly et le mit de sen jeu; ce qui

I lead a Ruen, le rot lul donna, de un nt. la charge d'intendant des finances, ura jusqu'a l'écque on nous sommes ur le m'en ped avec le rot, Juoque l'ècque on nous sommes ur le m'en ped avec le rot, Juoque l'ècque on le mont à l'heme is il su céda à Barbezieux.

I le me is il su céda à Barbezieux.

I le m'en is il su céda à Barbezieux.

I le n'en is il su céda à Barbezieux.

I le n'en is il su céda à Barbezieux.

I le n'en is il su céda à Barbezieux.

I le n'en is il su céda à Barbezieux.

I le n'en is il su céda à Barbezieux.

I le n'en is il su céda à Barbezieux.

I le n'en is il su céda à Barbezieux.

I le n'en is il su céda à Barbezieux.

I le n'en is il su céda à Barbezieux.

I le n'en in a uronne le roi pour il ce l'urit l'urit

Le té septembre 1701, à trois heures de l'après-midi, Jacques II expira,

Le soir du même jour, le corps du roi d'Angleterre, fort l'gerement accompagné, fut conduit rue Saint-Jacques, aux Benedictins auglais de Paris. Là, comme si c'eût été celui du plus simple particulier, le corps fut mis en dépôt dans une chapelle jusqu'au moment où il pourrait être transporté à Westoni ster.

Jacques II est le type vivant que la royauté peut offelr ses partisans, de cette ténacité du droit divin et de cette haute conviction de l'hérédité qui font sacrifier toutes les chances du bouheur de la famille à l'accomplissement du devoir politique, et qui imposent au fils découronné de poursuivre avec acharnement la succession de son père, Exilé à Saint-Germain, sans fortune personnelle, sans trésor, sans armée, tenant tout de la libéralité de Louis XIV, Jacques Il ne cessa pas un instant de se regarder comme le seul, le vrai, l'unique roi de l'Angleterre. Pour lui, Gulllaume vainqueur ne fut qu'un rebelle, et Guilla<mark>ume re-connu qu'un usurpateur Jusqu'au dernier moment de sa vie, le 'fils des Stuarts, renversé du trône, n'eut qu'une</mark> seule pensée et qu'un seul cri cette pensée fut que la couronne était à lui; ce cri, ia longue et éternelle protestation du légitime souverain contre l'erreur momentanée de la fortune. Si, malgré son insensibilité apparente, il put entendre les dernières paroles de Louis XiV, son âme dut s'envoler joyeuse et consolée; car elle emporlait, sinua la conviction, du moins l'espérance que l'ouvre d'opposition qu'il avait faite pendant sa vle serait continuée après sa mort.

Le roi Guillaume était en Hollande à sa maison de Loo lorsqu'il apprit la mort du roi Jacques II et la reconnaissance que Louis XIV avait fuite de son fils. Il tenait table, et à cette table étalent les principaux princes d'Alfemagne. Il répéta la nouvelle telle qu'on venait de la lui annoncer, et sans y ajouter aucun commentaire. Seulement, il rougit, enfonça, par un mouvement de violence, son chapeau sur sa tête, et envoya sur-le-champ à Londres l'ordre d'eu chasser Poussin, qui faisait les affaires de France à titre d'ambassadeur Mais, comme, malgré leur rivalité pour le sceptre et la couronne, le roi Jacques II était son beaupère, il ordonna de prendre le deuil en violet; après quoi, il se hàta d'achever en Hollande tout ce qui assurait cette formidable ligue à laquelle les princes qui la composaient donnèrent le nom de Grande Alliance. Puis il retourna en Angleterre pour demander des sevours pécuniaires au parlement.

Mais à son arrivée à Londres, Guillaume, à son tour, sentit sérieusement malade; il comprit bientôt la gravité de son état, qu'il était parvenu à se dissimuler à force d'activité d'esprit et d'énergie de volonté Cependant, quoique la difficulté de respirer fût arrivée chez lui au point qu'à chaque instant on eut pu croire qu'il allalt suffoquer, il ne diminualt en rien les travaux de son cabinet, se con-tentant de faire demander sur l'exposé de son état des consultations aux princ paux médecins de l'Europe, de ces consultations fut envoyée à Fagon, comme si elle lui étalt adressée par un curé de village Fagon, qui ne croyait pas avoir grands ménagements à garder avec un pauvre prêtre et qui, d'alifeurs, agissait d'ordinaire fort brutalement, scrivit simplement au-dessous de la consultari n ti n Se préparer à mourir. Guillaume se le tint pour dit et ne chercha plus qu'à soutenir ses forces par tons les moyens possibles. Un de ceux qu'il employait était de se promener à chevai, et il se trouvait presque toujaurs soulagé par ces promenades. Mais bientôt, n'ayant plus la force de se soutenir, il fit une chute qui précipita sa lin, et mourut du s plus s'occuper de religion, au moment de sa mort qu'il n'avalt fait pendant su vie, mais travaillant jusqu'an dernier moment aux affaires de l'Etat. On le sou tint durant les deux derniers jours par des liqueurs fortes, des spiritueux et des excitants. Enfin il expira le dimanche 19 mars 1702 à dix heures du matin, après avoir pris une tasse de chocolat; il n'était âgé que de cinquant deux ans.

Guilla ime ili no il issait pas d'enfants

La princese Anne, sa belle-sœur, seconde fille du rol L' ques II et épouse du roi Georges de Danemark, fot ausnot proclamée reine,

Gu lla ime fit est un des caractères les plus éminents de l'éponne que nous essayons de peindre. C'est le type de la trèce et de la capacité, en lutte contre la légitimité et le droit. Né prince, il se fit général; général, il dédyigna de rédéverir prince et se ill rol, homme de guerre, il combit touvent avec avantage contre Condé, Turenne et l'embeurg, homme tolitique, il lutta constamment avec ucci contre Colbert, Louvois et Louis XIV. La supériorité de on gente lui conquit la suprême autorité des stathoudre en Hollande, la couronne des Stuarts en Anglièrre, la detature du monde, moins la France, en Europe, Taute à ve fut un colabat sourd, triste et laborieux, dont il ne

serait pas sorti vainqueur, peut-être, s'il n'eût été l'implacable représentant du calvinisme, implacablement poursuivl. Guillaume III, enfin, fut moins le successeur de Jacques II que le continuateur de Cromwell.

Presque au même temps où ces deux morts royales étalent burinées par l'histoire, le curé de l'église Saiut-Paul, a Paris, écrivait sur ses registres cette simple Indication du décès d'un des prisonniers de la Bastille :

« L'an 1703, le 19 novembre, Marchiali, âgé de quarauteciuq ans ou environ, est décédé dans la Bastille, duquel le corps a été inhumé dans le cimetière de Saint-Paul, sa paroisse, le 20 dudit mois, en présence de M. Rosarges, major, et de M. Reilhe, chirurgien-major de la Bastille, qui ont signé. »

Ce Marchiali n'était autre, dit-on, que le fameux per-sonnage connu sous le nom d'homme au masque de fer, dont on s'occupa si peu à cette époque et dont on a fait sl grand bruit depuis. Ce fut Voltaire qui sonna la cloche d'éveil à propos de ce prisonnier d'Etat, dont, à notre tour, nous allons dire quelques mots.

Commençons par ce qu'il y a de positif, c'est-à-dire par les chiffres et les dates que nous donne l'histoire; après

les certitudes viendront les conjectures.

Ce fut dans l'intervalle du 2 mars 1680 au 1er septembre 1681, sans qu'on puisse indiquer précisément le jour ni le mois de son entrée, que l'homme au masque de fer apparut à Pignerol. Bientôt M. de Saint-Mars, gouverneur de cette forteresse, ayant été nommé gouverneur de celle d'Exiles, emmena son prisonnier avec lui. En 1687, ayant eu le gouvernement des îles Sainte-Marguerite, il s'y fit encore suivre par le malheureux dont il était condamné luimême à devenir l'ombre. Il existe une lettre de lui, adres-sée à M. de Louvois, en date du 20 janvier 1687, dans laquelle on trouve ce passage:

Je donnerat si bien mes ordres pour la garde de mon prisonnier, que je puis vous en répondre pour entière sureté.

M. de Saint-Mars, comme l'indique le fragmeut de lettre que nous venons de mettre sous les yeux de nos lecteurs, attachait une grande importance à la couservation de son prisonnier. Il fit, donc construire, à son intention, une prison modèle. Cette prison, selon Piganiol de la Force, n'était éclairée que par une seule fenêtre, regardant la mer et ouverte à quinze pieds au-dessus du chemin de ronde. Cette fenêtre, outre les premiers barreaux, était défendue par trois grilles de fer.

Rarement M. de Saint-Mars entrait dans la chambre de son prisonnier; car il lui eut fallu refermer la porte derrière lui, et il cratgnait que quelque indiscret n'écoutat à cette porte. En consequence, il se tenait ordinairement sur le seuil. Placé de cette façon, il pouvait, tout en causant avec le prisonnier, voir aux deux côtés du corridor si personne ne s'approchait. Cependant, un jour qu'il causait ainsi, le fils d'un de ses amis, qui était venu passer quelques jours dans l'île, cherchant M. de Saint-Mars pour lui demander l'autorisation de prendre un bateau qui le con-duisit à terre, monta, tout en le cherchant, dans le corridor et l'aperçut de loin sur le seuil d'une chambre. En ce moment, sans doute la conversation était des plus animées entre le prisonnier et M. de Saint-Mars, car ce dernier n'entendit les pas du jeune homme que lorsque celui-ci fut tout près de lui. En l'apercevant, il se rejeta vivement en arrière, referma la porte et demanda, tout pâlissant, à l'indiscret visiteur s'il n'avait rien vu et entendu. Pour toute réponse, le jeune homme lui démontra que, de la toute reponse, le jeune nomme fui demonda que, de la place où il se trouvait, c'était chose parfaitement impossible. Alors seulement, le gouverneur se remit; mais il n'exigea pas moins que, le même jour, le jeune bomme quittat les iles Sainte-Marguerite, et il écrivit à son père pour lui raconter la cause du rervoi, en ajoutant ces mots:

« Peu s'en est fallu que cette aveuture n'eût coûté cher à votre fils, et je m'empresse de vous le renvoyer, de peur de quelque nouvelle imprudence. »

On comprend que, de la part du prisonnier, le désir de s'échapper devait être au moins égal à la peur qu'avait

M. de Saint-Mars qu'il n'y réussit. Plusieurs tentatives furent essayées; l'une d'elles nous a été transmise dans tous ses détails.

Un jour, le Masque de fer, qui était servi en vaisselle d'argent, écrivit, au moyen d'un clou, quelques lignes sur un plat et le jeta à travers les grilles de sa fenêtre. Un pecheur trouva ce plat sur le bord de la mer, et, pensaut avec raison qu'il ne pouvait provenir que de l'argenterle du château, il le rapporta au gouverneur. M de Saint-Mars examina le plat et vit avec terreur l'inscription qui y était gravée.

- Avez-vous lu ce qui est écrit là? dit le gouverneur en montrant l'inscription au pecheur.

- Je ne sais pas lire, répondit celui-cl.

- Ce plat a-t-il passé en d'autres mains que les vôtres?

demauda encore M. de Saint-Mars.

— Non; car je l'ai trouvé à l'instant même, et je l'ai apporté à Votre Excellence en le cachant sous ma veste, de peur qu'on ne me prit pour un voleur.

M. de Saint-Mars demeura un instant pensif; puis, faisant signe au pêcheur de se retirer: · Allez, lui dit-il, vous êtes bienheureux de ne savoir

pas lire, Une anecdote à peu près pareille, mais dont le principal acteur eut moins de bonheur, arriva quelque temps après.

Un garçon de chirurgie vit, en se baignant, flotter quelque chose de blanc sur la mer. Il nagea vers cet objet, le ramena à bord et l'examina. C'était une chemise de toile très fine, sur laquelle, à l'aide d'un mélange de suie et d'eau qui remplaçait l'encre, et un os de poulet taillé en manière de plume, le prisonnier avait écrit toute son histoire. Il s'empressa de porter cette chemise au gouverneur. M. de Saint-Mars lui fit alors la même question qu'il avait adressée au pêcheur. L'apprenti chirurgien répondit qu'il savait lire, il est vrai, mais que, pensant que les lignes tra-cées sur ce linge pouvaient renfermer quelque secret d'Etat, il s'était bien gardé de jeter les yeux dessus. M. de Saint-Mars le renvoya alors sans lui rien recommander; mais, le lendemain, on le trouva mort dans son lit

Le Masque de fer avait un domestique qui le servait. Ce domestique était prisonnier comme lui et aussi sévèrement gardé que lui. Il mourut: une pauvre femme se présenta pour le remplacer. Mais, M. de Saint-Mars l'ayant prévenue que, si elle désirait cette place, il fallait qu'elle partageat éternellement la prison du maître au service de qui elle allait entrer et qu'elle renonçât pour jamais à revoir son mari et ses enfants, elle refusa de souscrire à de si dures conditions et se retira.

En 1698, l'ordre arriva à M. de Saint-Mars de transférer son prisonnier à la Bastille. On comprend que, pour un voyage de deux cent quarante lieues, les précautions durent redoubler. L'homme au masque de fer fut placé dans une litière qui s'avançait précèdée de la voiture de M. de Saint-Mars et entourée de plusieurs hommes à cheval qui avaient ordre de tirer sur le prisonnier à la moindre ten-tative qu'il ferait pour parler ou pour fuir. En passant près d'une terre qui lui appartenait et qu'on appelait Palteau, M. de Saint-Mars s'arrêta un jour et une nuit. Le diner eut lieu dans une salle basse dont les fenètres don-naient sur la cour. A travers ces fenètres, on pouvait voir le gouverneur et le prisonnier prendre leur repas. Seulement, l'homme au masque de fer tournait le dos aux fe-nêtres. Il était de haute taille, vêtu de brun, et mangeait avec son masque, duquel s'echappaient par derrière quelques meches de cheveux blancs. M. de Saint-Mars était assis en face de lui et avait un pistolet de chaque côté de son assiette. Un seul valet les servait et fermait la porte à double tour chaque fois qu'il entrait dans la salle ou qu'il

en sorrait, La nuit venue, M. de Saint-Mars se fit dresser un lit camp dans la chambre de son prisonnier et coucha en travers de la porte. Le lendemain, au point du jour, on se remit en route en prenant les mêmes précautions. Enfin les voyageurs arrivèrent à la Bastille le 18 septembre 1698 à trois heures après midi.

L'homme au masque de fer fut conduit anssitot dans la cour de la Bassinière. où il attendit la nuit. Puis, la nuit venue, M. Dujonca, alors gouverneur de la forteresse, le couduisit lui-même dans la troisième chambre de la tour de la Bertaudière, laquelle chambre, dit le journal de M. Dujonca, avait été meublée de toutes les choses né-cessaires à la commodité du prisonnier. Le sieur Rosarges, qui venait des îles Sainte-Marguerite à la suite de M de Saint-Mars, était chargé de servir et de soigner le prisonnier, qui était nourri de la table du gouverneur.

Néanmoins, en souvenir, sans doute, de la chemise Neanmoins, en souveinr, sans doute, de la chemise trouvée au bord de la mer, c'était le gouverneur lui-même qui servait le prisonnier à table, et qui, après le repas, lui enlevait son linge. En outre, le malheureux captif avait reçu défense expresse de parler à personne ou d'ouvrir

te pr rs masqué d'un masque
d ve r un peu plus mai en
ri ' ourd'hui sur les dix hen
res r de maladie M Giraud, notre
' s riris par la mort il n'a pu
s mis n tre aumônier l'a exhorté
m iruit ll a été enterré, le mardi
' e res apres midi dans le cimetière
t resse son enterrement a conté qua-

s r'e cette note fut écrite après coup, car on reu el e annonce à la date du 19 que le prisonnier rre le 20

M's e que ne disent mi le journal de la Bastille ni le riche de leglise Sam' l'aul, c'est que les précautions qui et re ren' le malheureux capitif pendant sa vie le poursuivre traitres sa mort Son visage fut défiguré avec du vitri l, afin qu'en cas d'exhumation, on ne pût le reconnêtre l'us on brûla tous ses meubles, on effondra les finds on fulla dans les coins et recoins, on gratta et reibili it les murailles, on leva enfin les uns après les aurs tous es arreiux, de peur qu'il n'eût caché quelque fillet u que que ju lice qui pût faire connaître son vrai

A prinche moment, tout est doute et obscurité. Cepe sur s'régnan's conserverent le secret de cette amun qu'un roi Louis XVI, qui, interrogé à ce sujet, d'in Marie-Antomette, répondit « C'est l'honneur de tre est leuis XIV que nous gardons ».

de t r est Leus XIV que nous gardons ».

Le le juil et 1782, la Bastille tomba devant le
1 [lare la premiera sons des vainqueurs furent
t r l vivita on trouva huit prisonniera dans la somlre e a latre ferteresse, et le bruit courut que plus de
varie avalent été transportes dans les autres bastilles
e l'Et l'Puis, après la sympathle pour les vivants, vint
la eri te pur les morts

l'arm es grai les ombres qui apparaissaient au milieu de roi s'fu ances de la Bastille, se dressait, plus sombre et plus contesque que les autres, le fantôme voilé du Mora e fer Aussi courut-on a la tour de la Bernaudière, que vait avoir éte habitée cinq ans par le malheureux plus avoir éte habitée cinq ans par le malheureux plus en ent beau chercher sur les inurailles, sur le vir res arreaux, on eut beau dé hiffrer tout ce que lo siveté la résignation ou le désespoir avaient put true re de nin et de prières ou de malédictions sur ces mys reses ir i ve que les condamnés se léguaient les naix a tre une recherche fut inutile, et le secret du Marche les les units de cester un mystère entre lui et

Or l uvr' à l'arnée 1638 le folio 120, corresponle l'el devat d're consignée l'entrée du fameux r le el devat d're consignée l'entrée du fameux l'el r'il qua on le rejorta a la date de sa sortie; r l'el d'ul torre d'art au 19 novembre 1703 avait el l'ul du fa septembre 1698 Cette double l'el c'arairée out espoir fut a jamals perdu ver l'el e ret du Mi que de fer.

v lut a son tour pérêtrer l'impénétrable se l i des ce b r mal to te plue e pesitive C fut : r (n) e e tana dans le champ que le différents systèmes qui out été fareit (tab i sans que la probabilité e équivaloir à la moindre certitude

LES PUISSANCES DE L'EUROPE SE DÉCLARENTE ONTRE
LOUIS XIV. — LA GRANDE-ALLIANCE. — NOS ENNEMIS
ET NOS ALLIÉS. — MALADIE DU GRAND DAUPIUN. —
VISITE DES DAMES DE LA HALLE. — FIN DE MONSIEUR.
— LE DUC DE CHARTRES. — CARACTÈRE DE MONSIEUR.
— COUF D'ŒIL SUR LES OPÉRATIONS DE LA GUERRE,
— FAVEUR DE VILLEROY, — VENDOME, SON PORTRAIT.
— SES HABITUDES SINGULIÈRES. — JEAN CAVALIER.
— SA VISITE A VERSAILLES. — IL QUITTE LA FRANCE.
— FIN DE LA GUERRE DES CÉVENNES. — DERNIERS
MOMENTS DE MADAME DE MONTESPAN. — LA GROTTE DE
THÉTIS. — FAMINE DE 1709. — IMPÔT DU « DIXIÈME ».
— FIN DU PÈRE LA CHAISE, — SON SUCCESSEUR LE

L'avénement de Philippe V au trône d'Espagne fut une de ces grandes catastrophes qui détruisent en une heure l'équilibre d'une partie du monde. Aux yeux de l'Europe entière, Louis XIV essayait d'exécuter le plan que n'avait pu accomplir Charles-Quint, c'est-à-dire d'atteindre à cette monarchie universelle rêvée par Alexandre en Orient, par Charlemagne en Occident et presque réalisée par Auguste.

PÈRE LE TELLIER. - DÉSASTRES DE LA FRANCE.

Mais ce qui effrayalt surtout les puissances alliées, c'est que, par la réunion de la France à l'Espagne, qui s'était faite en effacant, au dire de Louis XIV, les Pyrénées de la carte du monde, le roi de France avait toute chance de réussir dans ses projets.

Lorsque Charles-Quint voulait punir ses Gantols révoltés ou tenir une 'diéte à Cologne ou à Ratisbonne, il était obligé de demander passage à son ennemi François Ist, ou de se confier, sur quelques-unes de ses galères à mille rames, aux caprices de la Méditerranée, et celle-ci le forçait à mettre au nombre de ses adversaires la tempête, qui l'avait déjà vaincu sur les côtes d'Alger, Louis XIV, au contraire, ayant l'Espagne pour alliée, ou plutôt pour sujette, touchalt, grâce à la réunion des deux royaumes, vers le nord à l'Allemagne et à la Hollande, par les Pays-Bas; du côté du midi, a l'Afrique, par Gibraltar; vers l'orient, à l'Italle, par la possession de Naples et de la Sicile; et tout cela, sans compier la royauté des deux Amériques, ce nouveau monde qui venait de succèder à l'Inde comme la source des richesses et le pays des enchantements.

Aussi, nous avons vu Guillaume III, cet ennemi acharné de Louis XIV, mourir en lui suscitant la nouvelle figue qu'on appelà, ainsi que nous l'avons déjà dit, la Grande Alliance

Le but de cette grande alliance était de mettre sur le trône d'Espagne l'archiduc Charles, fils de l'empereur, ou tout au moins, si l'on ne réussissait pas à déposséder Philippe V, de tracer autour de la France et de l'Espagne une figne que ne pût jamais franchir l'ambition de l'un ou de l'autre des deux royaumes

En conséquence, la Hollande, cette petite république de marchands, presque subjuguée, trente ans auparavant, en moins de deux mois par le jeune Louis XIV, s'engageait à entretenir contre son vainqueur, maintenant fatigué et vieilli, cent deux mille hommes de troupes, soit en garni son, soit en campagne. De son côté, l'Angleterre promet tait quarante mille hommes, sans compter ses flottes, et tout au contraire des rois, qui, dans des conjectures par reilles, tiennent si rarement leurs promesses, dès la seconde année, elle fournit cinquante mille hommes, et, vers la fin de la guerre, elle avait près de deux cent mille soi dats ou matelots Enfin, l'empereur, le plus intéressé au maintien et a la réussite de cette lique, devait, sans le secours de l'Empire et des alliés qu'il espérait détacher de la matson de l'ourbon, mettre sur pied quatre-ving-dix mille hommes

Les alliés étalent le Portugal, que son intérêt portait à se séparer de l'Espagne; le duc de Savole, dont on avait évevé la ponsion de cinquarite mille écus par mois à deux cent mille franc, et qui, toujours mécontent, réclamait le Mostferrat mantouan et une partie du Wilanais; et enfin le roi de Suède Charles XII, à qui le tzar Pierre Ist allait donner trop d'occupation et de gloire pour qu'il eût le

XLIX

W rate EBala

emps même de regarder du côté de la France ce qui allait

Outre ces trois alliés, nous comptions encore celui qui, moins considéré de tous, devint bientôt le plus impor-int, c'est-a-dire Maximilien-Emmanuel, de cette noble maion de Bavière, vieille comme Charlemagne, lequel, ayant lé gouverneur des Pays-Bas sons Charles II, venait de reonnaitre Philippe V, qui l'avait, en retour, confirmé dans on gouvernement de Bruxelles.

Au milieu de ces préparatifs de guerre, de graves acci-ents avaient agité Versailles : Monseigneur avait failli mou-

lr, Monsieur était mort.

Le samedi 19 mars 1701, veille des Rameaux, le roi, étant Marly à son prie-Dieu, entendit crier au secours dans a chambre et appeler avec un grand trouble Fagon et Féx, ses chirurgicus ordinaires c'était Monseigneur qui se rouvait extrémement mal Après avoir passé la journée à leudon, où il avait seulement fait une légère collation, il tait venu à Marly pour souper avec le roi son père. rand mangeur comme toutes les personnes de sa famille, rand mangeur comme tontes les personnes de sa famille, s'était attaqué à un énorme turbot; puis, sans qu'il pa-ût, après le souper, éprouver aucune indisposition, il ve-ait de descendre chez lui et de faire sa prière pour se oucher, quand tout à coup, en rentrant dans sa chambre, I tomba la face contre terre et perdit connaissance. C'était lors que ses valets éperdus et quelques-uns de ses cour-isans avaient fait irruption chez'le roi et donné l'alarme n appelant le premier médecin, et le premier chirurgien. n appelant le premier médecin et le premier chirurgien. Louis XIV aussitôt descendit chez Monseigneur, qu'il rouva à demi nu et que ses gens promenaient et trainaient ar la chambre pour le faire revenir à lui. Mais l'attaque tait si violente, qu'il ne reconnut ni le roi qui lui parla, il personne, et qu'il sembla n'avoir conservé de ses forces que pour se défendre contre Félix, qui voulait le saigner : elui-ci, malgré l'opposition du malade, y réussit avec une dresse qui effraya tout le monde. Aussitôt que la saignée ommença de couler, Monseigneur revint à lui et demanda un confesseur. On fit entrer un curé que le roi avaît déjà, par avance, envoyé chercher; ce qui n'empêcha pas Fagon t Félix de donner force émétique au malade pendant qu'il e confessait. La saignée et l'émétique firent leur effet deux heures du matin, Monseigneur était hors de danter, et, sur cette certitude, le roi, qui avait versé beaucoup le larmes, s'alla concher, laissant l'ordre de venir l'éveiller i quelque nouvel accident survenait. A cinq heures, Moneigneur était endormi, et. le leudemain, se portait aussi pien que si rien ne se fût passé.

Un instant, la nouvelle se répandit à Paris que Monse-gueur était mort. Paris aimait le prince, qui était fort simole, fort populaire et allait souvent au spectacle. La joic jui succéda à cette terreur momentanée, quand on apprit Jue le prince était hors de danger, fut donc grande c universelle. Les dames de la halle surtout résolurent de se signaler à cette occasion. Elles députèrent quatre personnes de leur honorable compagnie pour aller savoir des nou-velles du prince. Monseigneur les fit entrer à l'instant même, ef l'une d'elles, dans son enthousiasme, se jeta à son cou, l'embrassa sur les deux joues, tandis que les autres, plus révérencieuses, se contentaient de lui baiser les mains. L'audience finie, Bontemps reçut l'ordre de les promener dans les appartements et de leur donner à dîner. Au moment où elles allaient quitter Marly, on leur remit une hourse de la part de Monseigneur et un bourse de la part de l une bourse de la part de Monseigneur et une bourse de la part du roi. Cette double libéralité les toucha au point qu'elles firent. le dimanche suivant, chanter un Te Deum à Saint-Eustache.

Monsieur, moins heureux que son neveu. comme nous l'avons dit, à une attaque à peu près pareille, le 8 juin de la même année.

Depuis quelque temps. Monsieur était fort tourmenté et par son confesseur et par ses tracasserles de famille.

Son confesseur était un gentilhomme breton, de bon lieu, appartenant à l'ordre des jésuites et s'appelant le père du Trévoux. A l'inverse des confesseurs des princes, celui-ci était fort rigide. Il débuta par éloigner du duc d'Orléans tous ses favoris, qui lui avaient fait si grand tort à son entrée dans le monde et qu'il avait conservés dans sa vieillesse. Puis, sans doute pour ramener ses pensées au ciel, il lui répétait sans cesse d'avoir à bien prendre garde à lui, qu'il était vieux, usé de débauches, gras, court de con, et que, selon toute probabilité, il mourrait un jour d'apoplexie. C'étaient là de rudes paroles pour le prince le plus voluptueux qu'on eût vu depuis Henri III. et le plus attaché à la vie qu'on eût vu depuis Louis XI. Aussi, essaya-t-il de réagir contre ces menaces du père du Trévoux; mais celui-ci déclarait tout net qu'il n'avait pas envie de se damier à la place de son noble pénitent, et que, s'il ne lui laissait pas la liberté de la parole, il pouvait bien chercher un autre confesseur. Mais c'eût été une affaire si grave pour Monsieur, qui avait, à ce qu'il parait, beaucours

de péchés à dire, que le prince prit pa jence et garda le père du Trévoux.

Depuis quelque temps aussi, il y avait mésintelligence entre Monsieur et le roi. Cette mésintelligence était venue a propos des déportements du duc de Chartres fils de Mon-

Le duc de Chartres, depuis plusieurs années déja, avait, ou se le rappelle, épousé mademoiselle de Blos, fille na-turelle du roi et de madame de Montespan. Ce mariage avait, à cette époque, fort étonné tout le monde, car le due de Chartres, neveu du roi, jetit-fils de Louis XIII, était pien au-dessus des princes du sang, et il n'avait jus falln moins que les cajoleries dont Louis XIV connalssait l'influence pour déterminer le duc d'Orléans à consentir à ce mariage. Quant à la princesse palatine, seconde femme de Mousieur, princesse bavaroise, orgneilleuse de sa noblesse, et des trente-deux quartiers que n'avait encore souillés aucune tache, en sait qu'elle accueillit par un souffiet la nouvelle que le jeune prince lui apporta de ce prochain mariage.

Cette union forcée n'avait pas été heureuse. Au bout de quelque temps, le prince s'était éleigné de sa femme et avait donné, comme raison singulière de sa répugnance pour donne, comme laison angue trop prononce que montrait madame elle, le goût un peu trop prononce que montrait madame de Chartres pour le bon vin, goût que madame la Duchesse. la mordante, avait reproché à la princesse; a quoi celle ci

avait répondu par les vers suivants:

Pourquoi vons en prendre à moi. Princesse? Pourquoi vous en prendre à moi?

Vous ai-je ôté la tendresse De quelque garde du roi Pourquei vous en prendre à moi, Princesse? Pourquoi vous en prendre à moi?

De votre goût la bassesse Vaut-il le vin que je boi? Pourquoi vous, en prendre à moi, Princesco? P. unquo vous en prendre à moi?

Saint-Simon nous apprend que madame la duchesse de Chartres était beauconn trop grosse; ce qui faisait que madame la Duchesse avait pris l'habitude de l'appelamignonne. Les vers suivants, qui sont la réponse de madame la Duchesse, nous apprennent qu'elle n'était pas agréable :

> Croyez-moi, vous n'êtes point faite. Chère sœur, pour la chansonnette ; Reprenez votre air sérieux: Gardez à votre cour les amours ennuyeux. Et laissez votre codette Ceux qui sont animés par les ris et les jeux.

Cette fois, à notre avis madame la Duchesse se faisait

battre par ses propres armes.

Tous ces petits défauts, et surtout la façon dont le mariage avait été imposé, avaient rendu Monsieur fort indul gent pour les fautes du duc de Chartres; il en était résulté que le jeune prince s'était je e dans des écarts qui avaient éveillé la susceptibilité du roi, devenu, comme on le sait. depuis son mariage avec madame de Maintenon, fort cha-

depuis son mariage avec mataine de stantenon, for cha touilleux sur ces sortes de matières. En effet, le duc de Chartres, amoureux en ce moment de mademoiselle Séry de la Boissière, fille d'honneur de Madame, venait d'en avoir un fils, le chevalier d'Orléans,

qui fut depuis grand prieur de France.

qui fut depnis grand prieur de France.

Louis XIV pensa que c'était le moment d'éclater, et, le mercredt 8 juin, Monsieur étant venu de Saint-Cloud pour dîner avec le roi à Marly, et étant, selon son habitude, entré dans le cabinet de son frère au moment où le conseil d'Etat en sortait, le roi, à qui, sans doute, les affaires de l'Europe commençaient à donner de l'inquiétude, aborda sèchement la question en débutant par faire des reproches à Monsieur sur la conduite de son fils. Le duc d'Orléans. à Monsieur sur la conduite de son fils. Le duc d'Orléans, qui, le matin même, avait eu précisément une prise avec qui, le matin même, avait eu précisément une prise avec son confesseur, et arrivait de fort mauvaise humeur, reçut mal le compliment et répondit avec aigreur à Sa Majesté que les pères qui avaient mené une certaine vie avaient peu de grâce et d'antorité à reprendre leurs enfants, surtout quand ces derniers puisaient leurs exemples dans leur propre famille Le roi sentit le poids de la réplique; mais, n'osant se fâcher, il se contenta de répondre qu'au moins M. le duc de Chartres ne devait pas, ne fût-ce que par considéra ion pour sa femme, se montrer en public avec sa maîtresse. A quoi Monsieur, qui, dans ses discus-

1 * e e e et tout ouvert, et, les deux princes

et et e conversati n était

rot de lui avoir, lors du

mar ments et mervetlles

et ni que de cette façon il

et la honte du mariage sans

e le plus en plus furteux re

guerre qu'on allait avoir l'obli

g mies il le priat de n être point

e e e les lortaient frinc palement sur ceux

f e mplausaits à ses volontes

set è uent la de la querelle quand on ri qu'il ctant sirv. Lonis XIV qu'aucune viil dis raire de l'etiquet e, sirin aussitot rise re dre fans la salle a mang ri Mon-ville visize si enflammé, les yeux si brillants di quel ques personi es urent l'observation qu'il lissur detre surre l'etitt aussi l'avis de Fig. 1 avait prevenu le prince peu de jours auparité le avait prevenu le prince peu de jours auparité le l'avait prevenu le prince peu de jours auparité le l'avait prevenu le prince peu de jours auparité l'etit aussi l'avis de Fig. 1 et l'avait prevenu le prince peu de jours auparité l'etit aussi l'avis de Fig. 1 et l'avait l'etit aussi l'avis de Fig. 1 et l'etit aussi l'avis de Fig. 2 et l'etit aussi l'etit aussi l'avis de Fig. 2 et l'etit aussi l'avis de Fig. 2 et l'etit aussi l'et

C le diner se passa comme a l'ordinaire; le c s' ivint s'un habitude y mangea béaucoup. En s' r e' ble M'insleur mera l'i duchesse de Chartres a Sa' i cu elle allait faire vis te à la reine d'Ange r r e rev'n avec elle à Saint-Cloud.

Meseur se remit a table, mais, vers l'entron, is mus il versait du vin de liqueur a madame de le propertie de l'anno il versait du vin de liqueur a madame de l'es prevour qu'il balbutiait en montrant quele l'anno monsieur parlait quelquefois espa ri teu il fa sait une observation en cette langue et l'est in faire repéter sa phrase Mais tout à coup la l'u'ilé il in faire repéter sa phrase Mais tout à coup la l'u'ilé il in faire repéter sa phrase Mais tout à coup la l'u'ilé il in faire repéter sa phrase Mais tout à coup la l'u'ilé il in faire repéter sa phrase Mais tout à coup la l'u'il en la tout à coup la l'us l'est de lui. Aussitôt lout m'é se récria, car on vit bien qu'il venait d'être fra, t'e le papelex e On l'emporta a l'instant d'a rope lex e On l'emporta a l'instant d'a partement, on le secoua on le promena et l'el des viens fois on lui fit prendre l'éméter qu'il des viens retard a Marty, pour an pour l'el des riens a courait d'habitude chez Monsiler il l'eles commander que ses carrosses l'ussent l'el des riens a courait d'habitude chez Monsiler à serie d'un ordenné au marquis de Gestres d'aller à Sail l'entere des nouvelles de Monsieur, passa chez m'elle rentra chez lui et se con ha croyant elle rentra chez lui et se con ha croyant elle rentra chez lui et se con ha croyant elle rentra chez lui et se con ha croyant elle rentra chez lui et se con ha croyant elle rentra chez lui et se con ha croyant elle se premiers frais.

d | fr | first les premiers frais.

M | frais | fart du duc de Chartres | first les les mais en plus mai | Le rois en et els augnée n'nyan'

de plus mai en plus mai | Le rois el teste attelé | first monta |

fr | fr | fr | fait reste attelé | first monta |

fr | fr | fr | fr | frayeur |

fr | fr | fr | frayeur |

fr | frais | frayeur |

fr | frais | frayeur |

fr | frais | frayeur |

frais | frayeur |

frais | frayeur |

frais | frayeur |

frais | frayeur |

frais | frayeur |

frais | frayeur |

frais | frayeur |

frais | frayeur |

frais | frayeur |

frais | frayeur |

frais | frayeur |

frais | frayeur |

frais | frayeur |

frais | frayeur |

frais | frayeur |

frais | frayeur |

frais | frayeur |

frais | frayeur |

frais | frayeur |

frais | frayeur |

frais | frayeur |

frais | frayeur |

frais | frayeur |

frais | frais |

frais | frayeur |

frais | frais |

frais |

ri connas ance depuis qu'il

If ge it pleureit fac le

I trout en larme. Mensieur

Si b turd et la petite

I e nie qu'il almait le

d deux in Caut toit

et lars co égo me

te / d ou il e tendit fa mee ir u viit r pr t perdu au of il ne donna plus aucune espérance Madame de Maintenon et la duchesse de Bourgogne engagèrent alors le roi à revenir a Paris ce a quoi il consentit farilement. Comme il allalt monter en volture. M. le duc de Chartres vint se jeter à ses pieds, en s'ecriant

Que vais je devenir si je perds Monsieur? car je sals que vous ne m'a mez ponet

Mais le roi le refeva l'inferassa fun dit tout ce qu'il put trouver de tendre en ce moment, puis revint à Marly Trois neures après, Fagon, à qui Louis XIV avait or-

Trois heures apres, Fagon, à qui Louis XIV avant ordonné de ne point quitter Monsieur, parut au seuil de l'appartement du roi.

- Eh bien, monsieur Fagon, s'écria le roi, mon frère est donc mort e

Out, sire répondit le medecin, nul remède n'a pu agir à ces mots, le roi pieura beaucoup, et madame de Maintenon, voyant sa tristesse, déstrait lui faire manger un morceau chez elle: mais le roi ne voulut point commettre une pareille infraction aux règles prescrites pur lui-même et déclara qu'il dinerait comme d'habitude, avec les dames

Le repas fut court. Le roi sortit de table pour se renfer mêr chez madame de Maintenon, où il resta jusqu'à sept heures. Puis étant allé faire un tour dans ses jardins, il rentra pour régler avec. M. de Pontchartrain le cérémonial des obsèques de son frère, et, toutes choses arrêtées, il donna ses ordres à Desgranges, maître des cérémonies sonpa une heure plus tôt qu'à l'ordinaire, et, auss tôt après avoir soupé, il se coucha.

La foule, qui etait accourue avec le roi à Saint-Clond s'écoula du château aussitôt que le roi en fut parti; de sorte que Monsieur, mourant, fut abandonné sur un lit de repos dans son cabinet, sans autre compagnie que Fagon, le duc de Chartres et les bas officiers de sa maison.

Le lendemain mat'n, qui était le vendredi 10 juin M de Chartres vint chez le roi pendant qu'il était encore au lit Louis XIV lui parla avec beaucoup d'amitié.

— Monsieur, lui dit-il, il faut que désormais vous me regardiez comme votre père ; j'aurai soin de votre grandeur et de vos intérêts ; j'oublicrai tous les petits sujets de chagrin que j'ai cus contre vons De votre obté vous oublierez toutes les peines que j'ai pu vous causer. Je désire que les avances d'amitié que je vous fais servent à vous attacher à moi, et que vous me donniez votre cœur comme je vous redonne le mien.

M. de Chartres ne put que se jeter aux pleds du rol et lui baiser les mains.

Après un si triste événement, après taut de larmes versées, personne ne douta que le reste du temps qu'on avait encore à passer à Marly ne fût le plus triste du monde lorsque, ce même jour où le duc de Chartres était venu voir son oncle, les dames du palais, en entrant chez madame de Maintenon, où était le roi avec madame la duchesse de Bourgogne, enten lirent de la chambre où elles se tenaient, et qui joignaif à la sienne, Louis XIV chanter des prologues d'opéra Ouelques instants après, le roi, voyant madame la duchesse de Bourgogne fort triste dans un coin de la chambre, se retourna vers madame de Maintenon et lui dit

- Qu'a donc la princesse à être si mélancolique au jourd'hui?

Et, comme madame de Maintenon n'osait sans doute pas rappeler au roi la cause de cette tristesse, elle filt entrer les dames, a qui Louis XIV ordonna de distraire sa petite-fille

Ce ne fut pas le tout au sortir du diner c'est-à-dire vingt six heures après la mort de Monsieur, monseigneur le duc de Bourgogne se mit a une table, et se tournant vers le duc de Montfort.

Voulez-vous jouer au brelan, duc? demanda-t-ll. Au brelau? Sécria Montfort Mais vous n'y sougez

donc pas, monseigneur! Monsieur n'est pas encore refro di Pardonnez moi monsieur répondit le jeune prince, l'y songe fort bien; mais le roi ne veut pas qu'on s'ennuie autour de lui. Il m'a ordonné de faire jouer tout le monde et de donner moi-même l'exemple, de peur que personne

ne l'osat faire le premier

Le duc de Montfort salua s'assit à la table du princa, et, au bout d'un mom nt, tout le monde jona,t comme si rien ne fût arrivé.

Au reste le roi tint pàrole au duc de Chartres cutre les pensions qu'il avait, il ini conserva toutes celles de Monsient, de sorte que. Madame payée de son douaire et de toutes ses reprises, le jeune duc de Chartres se trouvait avoir son apanage compris dix-huit cent mille livres de rente, plus le Palais-Royal, Saint-Choud et ses autres mai ons. En outre il ent, ce qui ne s'était namais vu que pour le fit de France des gardes et des Susses sa saile des parde dats l'intérieur du château de Verailles, un chancel r c'un pre une regénéral au nom duqu ! It plaideralt pour n'avoir pour la plaider au sien proce, la nomination

e tous les bénéfices do son apanage, excepté les évêchés; e plus, il prit le nom du duc d'Orieans gardant, non eulement ses régiments d'infanterie et de cavalerie, mais ncore ceux qu'avait Monsieur, ainsi que ses compagnies le gendarmes et de chevau-légers.

roi prit le denil pour six mois, et se chargea de tous es frais de la pompe funèbre, qui fut magnifique.

La cour, en perdant Monsieur, perdit ce qui lui res-ait de distraction et de plaisir, car déja, depuis longemps il en était toute la vie et toute l'action. Il avait conervé le gout des folies qu'avait perdu son frère en deveant dévot; et, quoiqu'il aimât l'ordre des rangs et des disinctions, et les fit garder tant qu'il pouvait, il savait conerver une si grande affabilité, qu'il était aimé à la fois des grands et des petits. Sa familiarité était calculée de tefte laçon que, tout en obligeant, il conservait sa grandeur na-urelle, si bien que les plus étourdis n'eussent jamais l'idée l'en abuser. Il avait appris de la reine sa mère cet art qu'elle possédait de tenir une cour, de sorte qu'il donnait thez lui une entière liberté, sans que cependant le respect et la dignité en souffrissent aucune altération. Voilà, avec une valeur incontestable, le compte des bonnes qualités de Monsieur; faisons celui des mauvaises, tout en laissant de côté le plus grave reproche qu'on ait eu à lu! faire.

Monsieur avait plus d'élégance que d'esprit : nulle éducation, nulle science, nulle lecture: la seule chose qu'il sût parfaitement, c'était l'histoire des alliances et les généalogies des principales maisons nobles de France. Personne n'était plus faible de caractère, plus léger d'esprit, plus efféminé de corps. Aucun prince ne fut plus trompé, plus gouverne ni plus méprisé de ses favoris. Tracassier et indiscret comme les femmes au milieu desquelles il passait sa vie à caqueter, semant les noises et les discussions dans sa petite cour, se plaisant à broudler les gens entre eux, s'amusant des propos qui ressortaient de ces brouilles et les répétant à ceux-là surtout qui eussent du les ignorer, Monsieur avait toutes les manvaises qualités des femmes, qui se vengérent de la concurrence qu'il leur faisait en le désho-

Le maré-Cependant tout se préparait pour la guerre. chal de Boufflers, qui commandait en Flandre, vint à Bruxelles pour se concerter avec l'électeur. Le secret le plus profond fut gardé, et les mouvements des troupes furent ordonnés avec tant de mesure et réglés avec tant d'exactitude, qu'à un jour dit, 30.000 hommes, commandes par M. de Puységur, se présentèrent simultanément devant les places fortes des Pays-Bas, au moment où elles ouvraient leurs portes, et s'en emparèrent presque sans coup férir. Les garnisons se rendirent; elles se composaient de Hollandais qui furent renvoyés à la Haye avec armes et bagages, dans l'espérance que cette générosité détacherait les Provinces-Unies de la coalitiou.

En même temps, une armée passait les Alpes, commandée par le maréchal de Catinat, exigeant du duc de Savoie une route militaire, et s'établissant à Crémone, pivot de nos

futures opérations.

Deux généraux ennemis reçurent mission d'arrêter la marche des Français, l'un en Allemagne, l'autre en Italie. Ces deux hommes étaient l'Anglais Churchill, comte et plus tard duc de Marlborough, déclaré général des troupes anglaises et hollandaises en 1702; et l'autre le prince Eu-

géne, dont nous avons eu déjà occasion de parler. Marlborough, le général qui, peut-être, a fait le plus de mal à la France, et dont les Français se sont vengés comme ils se vengent de tout, en le chansonnant, gouvernait alors la reine d'Angleterre, et par le besoin que cette reine avait de lui, et par l'influence que lady Marlborough, sa femme, avait sur l'esprit de cette princesse. Mais pour lui ce n'était point assez que d'envelopper la reine dans une double nécessité. il voulut encore avoir l'appui du parlement, et il y était parvenu en donnant sa fille en mariage au grand trésorier Godolphin. Elève de Turenne, sous lequel il avait fait ses premières campagnes comme relanteme avec grand contra contr gnes comme volontaire, aussi grand politique que Guillaume, plus brillant capitaine que ce prince, le comte de Marlborough était, de tous les généraux de l'époque, celui qui possédait au plus haut degré la tranquillité dans le courage et la sérénité dans le péril. Soldat infatigable pendant la campagne, infatigable négociateur pendant le repos d'hiver, il parcourait toutes les cours d'Allemagne pour exciter les ressentiments ou pour réveiller les iutérêts. Le premier mois, le général hollandais, comte d'Athlone, essaya de lui disputer le commandement; mais, des le cond, il reconnut son infériorité et se rangea de lui-même à la place qui lui convenait. Le maréchal de Boufflers, comme nous l'avons dit. commandait les troupes françaises qui lui étaient opposées, ayant sous ses ordres le duc de Bourgogne. Mais, dés l'entrée en campagne, la fortune prit parti pour le comte de Marlborough, et, après plusieurs

échees successifs, le duc de Bourgogne, sans doute rappelé par le roi qui ne voulait pas exposer un de ses petits-fils a être battu, quitta l'armée et revint a Versailles. Boufflers continua de lutter contre Marlborough, mais sans pouvoir reprendre l'offensive, et le général anglais, avançant tou-jours sans perdre un seul instant sa superiorité, conquit sur nous Venloo, Ruremonde et Liége.

Le prince Eugene, alors âgé de trente-sept uns. foute l'activité de la jeunesse et dans toute la force de son genie militaire, vainqueur des Turcs, qu'il venait de forcer a la paix descendait en Italie par les terres de Venise, avec 30,000 Autrichiens ou Allemands, et la liberté entière

de s'en servir a sa volonte.

Les deux genéraux ennemis avaient un grand avantage Les deux genéraux ennemis avaient un grand avantage sur les généraux français, c'était celui d'être parfaitement libres de leurs mouvements, et de pouvoir s'inspirer de l'occasion, tandis qu'au contraire Catinat et Bouffers avaient leur plan tout fait envoyé de Versailles, et se trouvaient enchainés par la prétention qu'avait Louis XIY d'être le premier général de son époque, comme il avait celle d'en être le premier général de son époque, comme il avait celle d'en être le premier général de son époque, comme il avait celle d'en être le premier général de son époque, comme il avait celle d'en être le premier général de son époque, comme il avait celle d'en être le premier général de son époque, comme il avait celle d'en être le premier général de son époque, comme il avait celle d'en être le premier général de son époque, comme il avait celle d'en être le premier général de son époque, comme il avait celle d'en être le premier général de son époque, comme il avait celle d'en être le premier général de son époque, comme il avait celle d'en être le premier général de son époque, comme il avait celle d'en être le premier général de son époque, comme il avait celle d'en être le premier général de son époque, comme il avait celle d'en être le premier général de son époque, comme il avait celle d'en être le premier général de son époque, comme il avait celle d'en être le premier général de son époque, comme il avait celle d'en être d'en être de le comme de le comm celle d'en être le premier politaque, double prétention qui lui avait fait également detester Turenne et Conde, Colbert et Louvois.

Catinat ne fut pas plus heureux contre le prince Eugène que Boufflers ne l'avait été contre Marlborough. En effet, le général autrichien força le poste de Carpi, s'empara de tout le pays qui s'étend entre l'Adige et l'Adda, pénétra dans le Bressan et força Catinat de reculer jusque derrière l'Oglio.

Louis XIV pensa alors que c'était le moment d'utiliser les talents de son favori Villeroy, et il l'envoya en Italie avec ordre à Catinat de le reconnaître pour son ches.

Le maréchal duc de Villeroy que l'on donnait comme chef au vainqueur de Staffarde et de Marsailles, était le fils de ce vieux onc de Villeroy que nous avons vu gouverneur de Louis XIV. Elevé avec le roi, il avait été de toutes ses campagnes et de tous ses plaisirs. Il avait une grande réputation de bravoure et d'honnêteté; il était, disait-on, bon et sincère ami, magnifique en toutes choses; mais ce n'étaient point là des qualités suffisant à un homme appelé à combattre l'un des premiers généraux de l'époque. Villeroy débuta dans sa campagne par un échec en faisant attaquer le prince Eugène au poste de Chiari, et la ter-mina en se laissant prendre à Crémone avec une partie de son état-major

Il va sans dire que plus la faveur de Villeroy avait été grande, plus les courtisans s'emportèrent contre lui. Les attaques dont on le poursuivait furent si violentes et si publiques à Versailles, que Louis XIV se crut obligé de les interrompre en disant:

- On se déchaine contre Villeroy parce qu'il est mon

favori.

Le mot étonna tout le monde; c'était la première fois que le roi le prononçait, et il avait attendu l'âge de soixantequatre ans poor s'en servir.

Cependant l'armée d'Italie ne pouvait rester sans chef;

on lui envoya M. de Vendôme.

Louis-Joseph, duc de Vendôme, était arrière-petit-fils de Henri IV, et fils du duc de Mercœur, qui avait éponsé Laure Mancini. Il était d'une taille ordinaire, un peu gros, mais vigoureusement bâti, alerte et adroit; il avait, avant les accidents qui le défigurèrent, comme on le verra bientôt, le visage noble et l'air royal, beaucoup de grâce dans le maintien, beaucoup de facilité dans la parole, beaucoup d'esprit naturel, qui, soutenu par la hardiesse que lui donnait sa position princière, se tourna depuis en audace. Sa connaissance du monde était parfaite ; il en savait à fond tous les personnages. Sous une apparente insouciance, il avait un soin et une adresse étranges, à profiter de tout. Admirable courtisan, il sut, près de Louis XIV, tirer parti même de ses vices, Poli avec art et surtout avec choix, plein de mesure dans sa politesse. solent à l'excès des qu'il croyait devoir en sortir, familier populaire avec les soldats et les gens du commun, il voilait sous cette familiarité et sous cette popularité un orgueil qui voulait tout et qui dévorait tout. A mesure que son rang s'augmenta, sa hauteur, son opiniatreié, son orgueil grandirent: enfin, plus tard, il arriva à ne plus écouter aucune espèce d'avis et à n'avoir plus auprès de lui que des valcis, n'ayant pas voulu admettre de supérieurs et ne pouvant pas tolérer d'égaux.

Le vice dominant de M. de Vendôme, à part le vice honteux que Saint-Simon s'étonne que Louis XIV lui ait par-donné, était la paresse. Dix fois il manqua d'être enlevé par l'ennemi, parce que, placé dans un logement commode on trop éloigné, aucun avis, aucun conseil, aucune prière, ne pouvaient lui faire quitter ce logement. Il perdit des batailles et laissa souvent échapper le bénéfice d'une campagne heurense pour n'avoir pu se résoudre à quitter un

T' II | day ha t s that sm di me et de it il linit e se centraignali The state of the s 737 '6 8 1 11 - chiers qui sy met 111. 1.85 1 1.115 es qu y falsatent tout le monde était a i sile i i conte seule empêchait 1 1 - d t naturel à vivre comme 1=11 s is a salv arriva un jour comme . a madame de Conti, qui pre et la plus recherchée du

Vendome Jassait dans sa garde arriere-petit-fils de Henri IV, il il introduit par les rois d'avoir deux if cu ecrivait ses lettres, recevait ses cle que les sirenes e aient anoitlé femme n ais que M de Yei dôme était moitié i illa haise jercée Dans notre histoire de la i us direns plus tard quelle influence la chaise . U de Verolôme eut sor les destinées du monde.

t lerate et mine en le vett ces sóins lui t etaten' la mellieure partie de son temps il s'habiliait, s jeu sat au pique soit a l'hembre et, sal le f lut l'um i al mortait a cheval

M le ve d'un pavait av tra l'époque où nous sommer par n'e ans à peu pres et était déja connum l'étuir teur ver commende en 1695, l'armée de tri le contrible ment de M de Noailles Dans cette par l'au r'irs Osfair battu la cavalèrie espale et en c'é à Barcel ne après avoir accordé to vil in citual tien hie orable, il avant eté reçu ver re: cer maile Mais a penne installé dans r qui a ce jui l parait lui avait porté r l ve d'm é aft revenu précipitamment a l s de sant. Al re il s'était mis entre les a rurg et s' qui ne l'avaient l'aché qu'avec perte it io ié le s i nez et de sept ou huit de ses dents. Si to le le s'i nez et de sept ou huit de ses dents. Si tre et si grand vainqueur que fêt M de Vendôme, de l're les bi sures ne laisserent pas que d'effrayer quel-le la our il sollicita donc un commandement qui el cir di citi it celui d'Italie et reçut en partant cu' n'il leuis pour son equipage. Son frère, le grand priet s'rit, us ses ordres.

I rie 1 S rVI, 1 lls ses ordres.

J e litz larnes fils mittael du rol Jacques II et d'A fiselle Churchill, sœur de Marlborough, conon sous le tred du de Berwick, fut envoyé pour commander en 1 s r 1 a la place de M de Yendôme.

J s s berwick en face des Portugals, Vendôme en fice des Auglais et des fices autre blens et Villars en face des Auglais et des fices autre bestieften des fices de la laterature des fices des la lateratures des fices de la laterature des fices de la laterature de laterature de la laterature de la laterature de la laterature de laterature de la laterature

i i r i a tigle intie don fullicont les victoires de Fre linger d'Hochstein de Cassaro et d'Almanza, et les le - es de Rienlieim, de Ramilles et de Malplaquet, et re-Ver-ailles

Wort de 16' urrer à l'armée de l'Iandre, Villars avait à tel fr. fail 6 les Célennes. L'un des principaux chefs Ican Cavaller, dont nous avons parlé, avait le marc hal movement la promesse qui lui le le marc hal movement la promesse qui lui le le da t tre de rolonel et d'un régiment. Au con nous revenons à Versailles, on s'occupait fort de la prochite arrivée du jeune chef, qui était un beau for la de vingt est ou vingt huit ans tout au plus, et, a ce qui massirif d'une élégance de formes remarquelle pour un houme de sa classe. Par toute la route, q fle four un horme de sa classe. Par toute la route, ce et les avait été parfaitement accueille et, à Macon, où était arrête un lastant il reçut de M de Chamillart orirer qui avait orire le le conduire a Versailles. I re eption que lui û le ministre confirma le futur du les réves d'aventr qu'il avait pu faire. Le le la avoir qu'on s'était fort occupé de lui a la la me toute a bienveillance, et lui affirma que e meur et les plus grandes danes de e meur et les plus grandes dames de l'as moins bien disposés en sa faveur ineme Bien plus, il ajouta que le rol Il n'avait, en conséquence, qu'a se e caller on le roi devait passer. born costume 11 était d'une Casaller re ure hr i to je me se, ses longs chevoux de et la d e ix donnalent beaucoup de IP IX l avuert d'affleurs, peo-el au milleu des plus er ne immie if the transfer of the transfe 1.4 to 8 The short from the savet encore quel to be for the savet savet encore quel to be for the savet s

se compromettre, l'accueil du roi devant servir de régula teur a tout le monde. Quant a ut, après un instant d'embarras en presence de ces regards curieux et de ce si-le ce affecte il s'appuya contre la rampe de l'escaller, croisant ses jambes l'une sur l'autre et jouant dédaignen-sement ave. la plume de son clajeau

Bientôt in e grande rument se fit entendre; Cavalier se retourna et aperçut Louis XIV C'était la pre-lière fois qu'il voyant le roi; à sa vue, il se sentit faiblir et le sang

lui monta au visage.

Arrivé à la hauteur de Cavalier, le roi s'arrêta, sons prétexte de faire remarquer à Chamillart un nouveau pla fond que venait de terminer Le Brun, mais en effet pour regarder tout a son aise l'homme singulier qui avait lutte contre deux maréchaux de France, et traité de pair a pair avec un troisième; puis, lorsqu'il l'eut examiné tout à

Quel est ce jeune seigneur? demanda-t-il à Chanillart Sire repondit le ministre en faisant un pas pour le presenter au roi, c'est le colonel Jean Cavaller.

- th' out, dit dédaigneusement le rot, l'ancien boulan d'Anduze.

Puis, haussant les épaules en signe de mépris, il contison chemin.

Cavalier, de son côté, Mait fait, comme Charallart un pas en avant croyant que Louis XIV affait s'arrêter, lors que cette dedaigneuse reponse du grand roi le changea en statue. Un instant il demeura immobile et palissant, au point qu'on eut pu croire que la vie l'abandonnait; puis, instinctivement, il porta la main à son épée; mais aussitôt, comprehant qu'il était perdu s'il restait un instant de plus parmi les homnies qui, tout en ayant l'air de trop le mépriser pour s'occuper de lui, ne perdaient pas de vue un lo ses mouvements, il s'élança de l'escalier sous le vestibule, se précipita dans le jardin qu'il traversa en courant, promesses de M. de Villars, il avait abandonné ses mon tagnes, dans lesquelles il était aussi rol que Louis XIV l'était à Versailles.

Le soir même, il reçut l'ordre de quitter Paris et de rejoindre son régiment.

Cavaller partit sans avoir revu M. de Chamillart

Le jeune Cévenol retrouva ses compagnons à Macon, et sans leur raconter l'étrange réception que le roi lui avait faite, il leur laissa sonpçonner pourtant qu'il craignait non seulement qu'on ne tint pas ildélement les promesses de Villars, mais encore qu'on ne lui jouait quelque mauvais tour. Il les engagea, en conséquence, à gagner la frontlère et a le suivre à l'étranger.

Alors, ces hommes, dont il a été si longtemps le chef, et dont il est enccre l'oracle, se mettent en parche sans savoir où Cavalier les condult, Arrivés à Dinan, ils font leur prière, puis, désertant tous ensemble une patrle inhospitalière, ils traversent le mont Belliard, so jettent dans le

Porentruy et prennent le chemin de Lausaume. Cavalier, comprenant que tout était fini pour son parti. passa en Hollande, puis en Angleterre, où il reçut de la reine Anne un accueil des plus honorables; il accepta service et eut le commandement d'un régiment de réfu giés; de sorte qu'il occupa dans la Grande-Bretagne ce grade de colonel qui lui avait été valnement offert eu France. Cavalier commandait son régiment à la bataille d'Almanza, et il se trouva, par hasard, opposé à un régiment français. Alors, ces vieux ennemis se reconnurent, et, rugissants d'une même colère, sans entendre aucun com mandement, sans exécuter aucune manœuvre, se ruèrent les uns sur les autres avec une telle furle, qu'au dire du maréchal de Berwick, ils se détruisirent presque entièrement. Cavaller survécut cependant à cette boucherie, dont il avait largement pris sa part, et à la suite de laquelle il fut nommé officier général et gouverneur de l'île de Wight, Enfin, sa vie se prolongea jusqu'en 1740, qu'il mourut à agé de solvante uns.

Vets l'époque nu se terminait cette guerre civile des Chvennes, qui avait désolé si longtemps nos provinces du Midi, une nouvelle arriva à Paris, rapide et inattendue comme un coup de fondre: on apprit que madame de Montespan était morte, le vendredl 27 mai 1707, à trois

heures du matin.

Nous avons dit qu'une fois chassée de la cour par l'intermédiaire de M. le duc du Maine, son fils, l'ancienne favocite s'était retirée à la communauté de Saint-Joseph, mais que, ne pouvant s'accoutumer à la vie du clottre, elle allait souvent promener à Bourbon-l'Archambault et all leurs ses remords ou plutôt ses espérances; car madame de Montespan, p¹us jeune de cinq on six ans que madame de Maintenon, et toujours belle, se flattait, à la mort de celle-cl, de rentrer à la cour et de reprendre sa puis sance sur le roi. Madame de Montespan passait donc su vie a allee des caux de Bourbon aux terres d'Antin, et des terres d'Antin a Fontevrault. Tont ce qu'elle avait pu corrlger en elle elle l'avait latt, ou nour inleux dire elle

vait gardé ses défants et acquis des vertus. Devenue jeuse, charitable et laborieuse, elle était re-tre altiere, ominante et résolue. Elle en était venue à donner aux auvres, près des trois quarts de ce qu'elle Jossedait; et, dans si ce n'était point assez de cet abandon de sa forme, elle faisait aussi le sacrifice de son temps huit eures de la journée étaient consacrées par elle a des traaux d'aiguille destinés aux hôpitaux. Sa table et elle vait aimé la table avec excès — était devenue simple et pême frugale; a chaque heure du jour, elle quittait le su, la compagnie, la conversation, pour aller prier dans en oratoire. Ses draps et ses chemises etaient de grosse lie jaune, cachés, il est vrai, sous des draps et des chelises ordinaires. Elle portait des bracelets, des jarretières vait gardé ses défauts et acquis des vertus. Devenue nte jaune, caches, il est vrai, sous des draps et des chê-lises ordinaires. Elle portait des bracelets, des jarretières t une ceinture à pointe de fer; et cependant, malgré cette ustérité qui, dans son esprit, avait pour but de la rap-rocher du ciel, elle avait une telle crainte de la mort. u'elle payait plusieurs femmes dont l'unique emploi était le veiller près de son lit. Elle couchait tous ses rideaux uverts avec toutes les veilleuses autour d'elle, beaucoup de pardonner, et à cette mort elle prit le deuil comme les veuves ordinaires. Mais, m avant ni al rès, elle ne reprit jamais ses livrées ni ses armes, qu'elle avait quittées pour prendre les armes de sa famille.

Belle et fraiche jusqu'au dernier moment de sa vie, elle croyant toujours être malade et près de u ourir. Cette in-quiétude la poussait saus cesse à voyager, et, dans ses voyages, elle emmenait toujours avec elle une compagnie de sept ou huit personnes, et ces personnes, qui s'étalent frottées à elle et sur lesquelles son esprit s'était répandu comme le parfum de la rose sur le caillou de Saadi ces personnes qui n'étaient pas elle, mais qui avaient vécu près d'elle, reportaient dans le monde ce dialogue animé, cette vive repartie, ce sel attique, que l'on appelle encore aujourd'hui l'esprit des Mortemart.

La dernière fois qu'elle alla à Bourbon-l'Archambault, quoiqu'elle fût en pleine santé, elle eut un pressentiment de sa mort, et disait qu'elle fait, a rou près sorre de pa

de sa mort, et disait qu'elle était a reu près sûre de ne point revenir de ce voyage. Elle paya deux années d'avance des pensions qu'elle faisait en grand nombre, presque



Le roi vit s'avancer un homme d'un extérieur repoussant.

lumière dans la chambre, et, comme elle avait pris soin de faire dormir ses femmes pendant le jour, chaque fois qu'elle se réreillait, elle voulait les trouver causant, riant ou jouant, tant elle craignait que la mort ne profitât de leur assoupissement pour la frapper. Et avec ce'a, chose étrange, jamais autour d'elle ni médecin ni chirurgien.

Puis, par un autre contraste, l'ancienne favorite avait conservé cette étiquette princière et cet extérieur de reine dont elle avait pris l'habitude au temps de sa faveur. Son fauteuil avait le dos appuyé au pied de son lit, et il n'en

fauteuil avait le dos appuyé au pied de son lit, et il n'en fallait pas chercher d'autre dans la chambre, pas même pour ses enfants, madame la duchesse d'Orléans et madame la duchesse de Bourbon. Monsieur l'avait toujours fort aimée, et ainsi faisait la grande Mademoiselle, dont nous avons, en 1693, oublié de consigner la mort : à ceuxlà seulement on apportait des fauteuils. On peut juger par là comment elle recevait tout le monde: c'était avec des petites chaises à dos, semées çà et là dans son appartement, et dont ses nièces, pauvres filles sans fortune, faisaient d'ordinaire les honneurs.

Cela n'empêchait pas, dit Saint-Simon, que, par une fantaisie qui s'était tournée au devoir, toute la France n'y allät.

Et cependant, le père Latour, son confesseur, avait tiré d'elle un terrible acte de pénitence: c'était de demander pardon à son mari et de se remettre entre ses mains. Une fois décidée à cette démarche, l'altière favorite l'accomplit de bonne grâce: elle écrivit à M. de Montespan dans les termes les plus soumis et lui offrit de retourner avec lui s'il la daignait recevoir, ou de se rendre en quelque lieu qu'il lui voulût désigner. Mais M. de Montespan lui fit répondre qu'il ne voulait ni la recevoir, ni lui prescrire rien, ni surtout entendre parler d'elle pendant le reste de sa vie. Effectivement M. de Montespan mourut sans lui toutes à de pauvres gens de noblesse, et doubla ses aumones.

En effet, madame de Montespan, quelques jours après son arrivée à Bourbon, se trouva tout à coup si mal dans la nuit du 26 mai, que les veilleuses, effrayées, envoyèrent éveiller à l'instant même toutes les personnes qui se trou-vaient chez elle. Madame de Cœuvres accourut des pre-mières, et, la trouvant près de suffoquer, lui administra à tout hasard l'émétique.

Ce remêde rendit à la malade une tranquillité d'un instant dont elle profita pour se confesser. Mais, avant sa confession privée, elle fit sa confession publique, racon-tant toutes les fautes dont, depuis vingt ans, elle portait la peine; puis elle passa à sa confession privée, et, celle-ci accomplie, elle reçut les sacrements; et, chose singulière, a ce moment suprème, cette terreur de la mort, sa compa-gne incessante l'abandonna, comme si son ombre froide et glacée se fût évanouie aux splendeurs célestes qu'elle contemplait déjà.

D'Antin, son fils, qu'elle n'avait jamais aimé, mais qu'elle avait cependant, par repentir bien plus que par tendresse, rapproché d'elle depuis quelque temps, arriva au chevet de son lit comme elle allait expirer; elle le reconprut et qui lui dire appare. reconnut et put lui dire encore

Vous me trouvez, mon fils, dans un état bien différent de celui où j'étais la dernière lois que nous nous sommes

Cinq minutes après, elle expira.

Presque aussitôt d'Antin partit, et le corps et les funé-railles restérent à la merci des valets.

Madame de Montespan avait légué son corps au tombeau de sa famille, situé à Poitiers, son cœur au couvent de la Flèche, et ses entrailles au prieuré de Saint-Menoux, peu distant de Beurben-l'Archambault. Un chirurgien de vil-

Tale Section the con-strongs of the Strong Section 15 decreases the Cha-control of the Charles of the Strong Section 1 to the Charles of the Charles of Section 1 to the Section 1 ks e t - t s - 1 ns un conre et lated to solution the desired desired guise a re d la l uvri alors le conre, et, c i rien il crut ètre le jouet de el vi da ce qu'il contenait sur le rev s c uperu de pores passut en ce

It nds des animaux devorcent
I is autaine des femues
A vit de la grande époque de Louis XIV
d sis surventrs secondaires Versailles
I is au de granit se fliant au goût du The test of grant se plant au gout du l'ect sa grotte de Thêtis en mie chapelle.

Cer de Theis dont on vir encore aujourd huis das je bosquet des halts day plant avait été y is it des mours du rol avec la Vallière et vers e ement de ses infidèles amours ave matame V une des re raites favorités de Louis XIV. Tous s rises set lent reuuis pour en faire un lieu de mysor ses dell'es. Perrault en avait dessiné l'architecture. Le Briu les sa'ues et, sur les dessins de Le Brun, Girard'n avait f illé le marbre et, d'un bloc gignitesque, avait fait saller le groupe Irincipal. Mais dès 1699, Louis XIV avait condainné la grotte aux mondains souvents et sur ses ruines avait commencé de laire bâtir la

chapele q in y voit em ere aujourd'hui.
Se le et la jenitence ne s'éterdit pas du plaisir jusqu'a l'ergu il le us XIV, comme madame de Montespan, en et l'arele reut-être, mais pas eucore à l'humilité la reporte de l'exécution de la chapille l'elevantieu flus à Louis XIV qu'à Dieu, il mit le tale la Selantur au rez-de chaussée, et la tribune revision pre de la tribune

Pe c're est e ce singulier contraste qui, six ans après, i er a Massillon, sur le cercuell de Louis XIV, cra fundre qui commençait par ces paroles, et dont le passe e le present, mis en face l'un de l'autre, doubla nt la sul limite

· Dieu seul est grand, mes fréres!

Ce fut l'endant celle année, où s'acheva la chapelle, qu'eut heu la terrible famine de 1709. Les oliviers, cette grande researce du Midi, pérfient tous sans exception; la plujar des arbres fruitiers ne virent point paraltre leurs feulles au printemps, et toute espérance de récolte fut d'avance détruite. Il n'y avait point de magasins en en essaya de faire venir du blé du Levant; mais il fut pris par les valsseaux ennemis, qui, depuis temi del as aiera les nôtres en nombre. Nos armées mour ient de faim, tandis qu'au contraire les Hollandais, ces fa teurs des nations approvisionnalent aux mêmes prix que las les années d'abondance, les armées étrangères, de ble et le furrage

Lous XIV envoya sa vaisselle à la monnaie. Cetle ra'i r e it contre l'avis du chanceller et du contrôleur general qui fai alent observer avec raison que cette reserve ne trip fuil e pour apporter un grand secours à l'Etat, m nit aut totre détresse à l'ennemi. En effet, le peuple c'u lua d'avoir faim, et, comme la faim éteint tout autre seriment pour la première fois Louis XIV vit des placards in rie x saf cler dans les carrefours et jusque sur les Hederaux de ses statues Le dauphin que le peuple aimait et quel il navait rien à reprocher, pui qu'il était touits reste ostensillement et récliement étranger aux afre qui avaont amené la ruine de l'Etat, n'osait plus v r l'aris car sil y venalt par hasard et que sa fit re coue il était suivi à l'instant même par le g la e fe cei de la donleur lui demandalt un I uvait pas lui donner.

r. q in songer a établic l'impôt du dixième, air i ree qu'il se composait du dixieme du re-

e e H 31165 Louis XIV nouvau

(ta (t) the training of the training o quelle in a ratal combattre victorieusement les rel le qui les le dan son e prit; qu'il avait de et et qu'avit de permettre l'établissement de cet mi il eut dé é qu'a toute fussent éclairels. Le plus e réprédit à re qu' rupules étaient d'une

qu'il les approuvait et qu'il consuiterait, dans le but de tranquilliser sa conscience, les casuisles les plus celaires de la compagnie. En effet, après avoir disparu trois jours, le confesseur revint et assura intrepidement à son pentitent royal qu'il n'y avait pas matière a scrupule, attendu qu'etant le seul et verttable maître de tous les biens de son royaume, c'etan en quelque sorte sur fuimeme qu'il prelevait l'impôt

Ah! dit le roi en respirant vous me soulagez beancoup, mon pere, et me volla tranquille descrimais. Huit jours après l'edit fut rendu.

Le père la Chaise était mort à plus de quatre-vingts ans Plusieurs fois quoique sa tête et sa santé fussent restées assez fermes, il voulut, mais inutilement, se reti-rer; c'est que le prêtre, bon homme au fond et assez sage censeiller, semait venir la décadence prochaine de son corps et de son esprit. En offet, les infirmités et la décré pitude l'assillirent blentôt de concert; les jésuites, qui le suivaient de l'oil, lui firent comprendre qu'il était temps de songer à la retraite; c'était le désir qu'il avait deja manifeste; il revint donc à la charge auprès du roi, priaut, suppliant. Sa Majesté de le faisser penser à son propre salut, incapable qu'il se sentait de diriger désormais celui des autres; mais Louis XIV ne voulut rien entendre. Les jambes tremblantes du bon père, sa mémoire étente, son jugement perdu, ses connaissances brouillées, rien ne rebuta le rol: il continua à se faive amener aux jours et aux heures accoutumées ce demi-cadavre et à dépêcher avec lui les affaires de sa conscience. Enfiu, le lei demain d'un de ses voyages à Versailles, le père la Chaise s'affaissa si fort, qu'il reçut les sacrements, La sainte cérémonie terminée, il demanda une plume et de l'encre et ent encore le courage d'écrire de sa main au roi une longue lettre, à laquelle ce prince ilt de sa maia aussi une réponse tendre et prompte. Après quoi, le père la Chaise ne s'appliqua plus qu'à songer à Dieu.

Deux autres jésnites se trouvaient près du moribond; c'étaient le père Le Tellier, provincial, et le père Daniel, supérieur de la maison professe. Ils lui demandaient deux choses: la première, s'il avait accompli les commandements de sa conscience, et la seconde, s'il avait pensé, dans ses derniers moments d'influence sur le roi, au bien et à l'honneur de la compagnie. Le père la Chaise répondit que, sur le premier point, il était en repos; que, sur le second point, on s'apercevrait bientôt par les effets qu'il n'avait rien à se reprocher. Après avoir donné aux deux

paisiblement à cluq heures du matin.

A son lever, Louis XIV vit apparaître les deux jésuites. ils apportaient les cleis du cabinet du confesseur, dans lequel Il y avait beaucoup de papiers que l'on supposait secrets et que l'on croyait importants. Le roi les reçut de-vant tout le monde et fit un grand éloge de la bonté du père la Chaise.

— Il était si bon, dit Louis XIV, que je le lui reprochais souvent. Alors, il me répondait : « Ce n'est pas moi qui suis bon, sire, c'est vous qui éles mauvais. »

Ce propos était si étrange dans la houche de Louis XIV. que tous ceux qui l'entendirent baissérent les yeux, ne sachant quelle contenance tenir.

La question faite au père la Chaise par les deux jésuites, et qui avait pour but de savoir si le roi choistrait son nouveau directeur dans leur compagnie, avait plus de portée qu'on ne pourrait le croire au premier abord. En effet, Maréchal, premier chirurgien de Louis XIV, lequel avait succédé à Félix, homme probe et sévère, raconta tout hant qu'un jour, étant dans le cabinet du roi, qui regrettait le pere la Chaise et louait l'attachement de son confesseur pour sa personne, le roi lui cita comme une marque de cet attachement que, peu d'années avant sa mort, le père la Chaise lui avait demandé en grace de cholsir un confesseur dans sa compagnie, en ajoutant qu'il connaissait bien cette compagnie, qu'elle était très entendue, qu'elle était composée de bien des sortes de gens dont on ne pouvait répondre et dont l'esprit et le pouvoir s'étendalent partout; qu'il ne fallait pas pousser ces gens au désespoir en leur ôtant la direction de la conscience du roi et, par conséquent, l'influence qu'ils pouvaient prendre par la aux affaires temporelles, et se mettre alust dans un péril dont lui-même ne pourrait répondre : car, disait-il encore, un mauvais coup est blentôt fait et n'est pas sans exemple.

Le roi se souvint de ce précieux avis; il voulait vivre, et vivre en sûreté. Les ducs de Chevreuse et de Beauvilllers furent donc chargés d'aller à Paris et de s'informer lequel d'entre tous les jésuites était le plus digne de l'honneur qu'attendait la société. Les deux dues choisirent le

Le père Le Tellier était entiérement inconnu du rol lorsqu'il obtint cette faveur, et Louis XIV avait vu pour la première fois son nom sur une liste de cinq ou six lésuites que le pere la Chaise lui avait présentée, comme des

sujets propres a lui succeder. Il avait passe par fous les degrés de la compagnie; il avait été protes à théodogien, recteur, provincial et écrivain ardent sur le molémisme poursuivant le renversea ent de toutes les outres sectes ambitieux d'établir sa compagnie sur les ruites les autres ambitieux d'établir sa compagnie sur les ruites les autresociétés, nourri dans les principes du prosélytisme le plus violent, admis a tous les secrets de l'rique a cause du génie que la société lui avait reconnu ; il n'avait vecu depuis dix aus que d'études, d'intrigues et d'ambition. Son esprit dur, entête, infatigable, incessamment appliqué aux questions d'influence, déponrvu de tout autre goût, méprisant toute société, ememi de toute dissipation, ne laisant cas des hommes, même de ceux qui appartenaient au mètre ordre que lui, qu'en raison de la conformité de leur. même ordre que lui, qu'en raison de la conformité de leur caractère avec le sien et de leurs passions avec les siennes exigeant chez les autres un travail pareil a celui auquel il se livrait saus interruption, et ne comprenant pas, avec sa se livrait sans interruption, et ne comprenant pas, avec sa tête et sa santé de fer, qu'on pût jamais avoir besoin de repos, en cutre, lanx, trompeur, cachant les plis sous les replis, exigeant tout, ne rendant rien, manquant aux paroles les plus expressément données lorsqu'il ne lui impertait pas de les tenir, poursuivant avec fureur ceux qui les avaient reçues et qui pouvaient lui reprocher sa mauvaise foi, ayant conservé toute la rudesse de son extraction, grossier et ignorant à surprendre, insolent et impéneux a effraver, ne connaissant du monde ni ses mesures. tneux a effrayer, ne connaissant du monde ni ses mesures, nt ses degrés, ni ses engagements; c'était un honne tercouvert ou à découvert, ne marchait qu'à nu seul but, c'est-à-dire à la destruction de tout ce qui pouvait lui nuire, et qui, parvenu à l'autorité, ne se cacha plus de ce désir et de cette volonté. La première fois qu'il fut présenté à Louis XIV, le roi

vit s'avancer un homme d'un extérieur repoussant, d'une physionomie ténebreuse et fausse avec des yeux louches et méchauts. Il n'y avait avec le roi que Blouin le premier valet de chambre, et Fagon le médecin; l'un appuyé sur la cheminée, l'autre conrbé sur son bâton, tous deux exa-

minant avec intérêt cette première entrevue.

- Mon père, demanda le roi quand on eut nommé le nouveau confesseur, étes-vous parent de MM. Le Tellier?

— Moi, sire! répondit le père en s'anéantissant devant le roi, moi, parent de MM. Le Tellier! Je suis bien loin de cela, étant seulement fils d'un pauvre paysan de basse Normandie.

Fagon, qui avait écouté ces paroles et remarqué l'air dont elles avaient été prononcées, s'approcha alors de Blouin, et, lui montrant le jésuite du coin de l'œil :

Voilà, lui dit-il, un grand hypocrite, ou je me trompe

Tel était l'homme aux mains duquel tombait l'avenir du roi et de l'Etat, puisque Louis XIV avait dit: « L'Etat, c'est moi. »

En arrivant au poste élevé qu'il venait de conquérir, le père Le Tellier songea d'abord à venger ses injures particulières. Les jansémistes avaient fait condamner à Rome un de ses livres traitant des cérémonies chinoises. Il était mal personnellement avec le cardinal de Noailles; il envoya aux évêques des lettres, des mandements et des accuplus qu'à mettre ce cardinal, au bas desquels ils n'avaient plus qu'à mettre leur nom, et vingt dénonciations arrivèrent à la fois à Louis XIV contre ce prélat. Puis il envoya à Rome cent trois propositions presque toutes jansénistes à condamner. Le saint-office en condamna cent

Louis XIV oublia ou plutôt se sonvint que les solitaires de Port-Royal avaient produit des hommes qui s'étaient appelés Arnauld, Nicole, Le Maistre, Herman et Sacy; que ces hommes avaient jusqu'à l'époque de sa mort, c'est à-dire jusqu'en 1699, entouré de respect madame de Longueville, sa vieille ennemie, qui ne voulant plus être galante, s'était faite devote, et qui, ne pouvant plus com-battre, voulait Intriguer, et les persécutions, à pus près éteintes sous le père La Chaise, recommencèrent avec une nouvelle ardeur sons le père Le Tellier. Cependant le roi avait vendu pour quatre cent mille francs de vaisselle d'or : les plus capads seigneurs à son example provincement. les plus grands seigneurs, à son exemple, envoyèrent leur vaisselle d'argent à la Monnaie; madame de Maintenon ne mangeait plus que du pain d'avoine : enfin Louis XIV n'hésita pas à faire demander la paix aux Hollandais, autrefois si méprisés par lui C'est que, comme nous l'avons dit, Louls XIV avait

perdu successivement les batailles de Blenheim, de Ramil-

lies, de Turin, et de Malplaquet.

La bacaille de Blenheim nous avait coûté, à nous, une armée superbe, tout le pays situé entre le Danube et le Rhin, et à la maison de Bavière, notre alliée, ses Etats héréditaires.

La défaite de Ramillies nous avait fait perdre toute la Flandre, et nos troupes battues ne s'étaient arrêtées qu'aux portes de Lille.

La déroute de Turin nous avait enlevé la possession de l'Italie. On occupait bieu encore quelques places; mais on

proposa à l'empéreur de les lui céder, pourvu qu'il laissit se retirer, sans les inquiéter, les quinze mille hommes de troupes qui les occupaient.

le désastre de Malplaquet repoussa nos armées

des bords de la Sambre jusqu'a Valenciennes. Cette dernière bataille était la plus terrible qu'on eût livrée sous le règne de Louis XIV; on y avant tiré, chose inoure jusqu'alors, onze mille coups de caron; depuis, à Wagram, on en tira soixante et onze mille, et cent soixante et quinze mille a Leipzig. Jusqu'a présent cette dernière bataille est demeurée comme l'apogée de la destruction

MALADIE DE LA DUCHESSE DE BOURGOGNE. - LE DUC DE FRONSAC. - SON MARIAGE. - AMANTS DE LA JEUNE DUCHESSE. - NANGIS. - MAULEVRIER. - EN-FANTS DE MADAME DE BOURGOGNE. - OPÉRATIONS MILITAIRES. — VILLEROY EN FLANDRE. — DÉFAITE DE RAMILLIES. - IL EST REMPLACÉ PAR VENDOME. -LE DUC D'ORLÉANS EN ITALIE. - DÉROUTE DE TURIN. - LE MÊME PRINCE EN ESPAGNE. - SINGULIERS SCRUPULES DE LOUIS XIV. - AFFAIRE DE LÉRIDA. INTRIGUES CONTRE LE DUC D'ORLÉANS. - SITUATION CRITIQUE DE PHILIPPE V. - PRISE DE MADRID PAR L'ARCHIDUC CHARLES. - FOLLES ESPÉRANCES DU DUC D'ORLÉANS. - PROPOSITIONS HUMILIANTES DE LOUIS XIV. — DURETÉ DE SES ENNEMIS. — VENDOME APPELÉ EN ESPAGNE.

Au milieu de toutes ces tristesses, la seule chose qui égayăt un instant la cour, c'était la gentillesse et l'esprit de la jeune madame de Bourgogne, dont l'influence Louis XIV et sur madame de Maintenon continuait d'être la même. Après la mort de Monsieur, qu'elle aimait fort, elie avait, au grand ennui de Louis XIV, paru trop longtemps chagrine; puis, pour s'être baignée imprudemment après avoir mangé beauconp de fruits, elle était tombée malade, et, comme c'était au mois d'août, à l'époque des voyages de Marly, le roi, dont l'affection n'allait jamais jusqu'à la contrainte, ne voulut ni retarder son départ ni laisser la malade à Versailles; de sorte que la pauvre princesse, fatiguée du voyage, se tronva bientôt à l'extrémité: elle se confessa deux fois. Le roi, madame de Maintenon et le duc de Bourgogne étaient au désespoir; car la prédiction du prophète de Turin annonçant que la princesse devait monrir jeune leur revenait en mémoire, Enfin, à force de saignées et d'émétique, double traitement dans lequel consistait à peu près toute la médecine du grand siècle, elle se trouva mieux; mais alors Louis XIV voulut retourner à Versailles sans attendre la convalescence, et il ne fallut pas moins que les prières de madame de Maintenon et la déclaration des médecins pour obtenir huit jours de délai. Ces huit jours écoulés, madame la duchesse de Bourgogne se trouvait encore si faible, qu'elle était obligée de se tenir couchée tout le jour dans une hambre où ses dames et quelques privilégiés faisaient le jeu pour l'amuser.

A cette époque apparaissait à la cour François Armand, duc de Fronsac, qui, depuis, sous le nom de duc de Riche-lieu, devint le type de l'aristocratie du siècle de Louis XV, comme Lauzun l'avait été de la seigneurie du siècle de Louis XIV

Le jeune duc, âgé de quinze ans à peine, veuait d'exécuter, en épousant mademoiselle de Noailles, un traité fait trois ans avant sa naissance entre son père et la marquise de Noailles, lesquels, en se mariant, s'étaient promis d'unir leurs enfants. Cela donnait au jeune Fronsac, qui n'aimait point sa femme et qui avait fait tout son possible pour ne pas l'épouser, un petit air sacrifié qui, joint à la promesse qu'il avait faite publiquement de ne jamais être en réalité son époux, imprimait au commencement de cette carrière un caractère d'originalité qui ne fit que s'accroître par la suite. Au reste, charmant de corps et d'esprit, laissé libre par son père dès sa plus tendre jeunesse, il avait débuté à la cour par un succès universel, et près de madame la duchesse de Bourgogne par un succès tout particulier.

Cette préférence de la princesse pour le petit duc n'était

r. R helen se ve al. Jei un flatsfr c re er M F se veus et ins secrite for veus savez que je s s p s t se m n s de Hourgogne La to pri venis.

t er atte t . . t d ftourgogne, qui ce pr d'un jeune homme qui r lasait scandale Fronsac répondit q e la sa femme qu'il avait fait le serara t jamais et qu'il était trop honnéte r 1 r a : n serment

L va M de Frynsac à la Hastille Ce fut penr ,uatre fois que le duc fit son apprentissage

d

i pas, au reste, les premiers propos qu'on te
r l jent duchesse de Bourgogne M de Nangis,
q f t d ju's marèchal de France, et qui alors, suivant
apr s'n de Saint-Simon, était la fleur des jois, avec
a v'ag gracieux sans rien de rare, avec un corps bien
fait sais r'en de merveilleux. Nangis produit tout jeune
das le mo de et dans la galanterie, se trouvait alors un
des l'immes les plus à la mode ll avait eu un régiment
t'ut e fau it ut enfant, il avait montré de la volonté, de
l'application, du courage, si bien que, protégé par les femmes il se traiva recherché à la cour de M. le duc de Bourmes il se ir iva recherché à la cour de M. le duc de Bourgogne qui etait a jeu pres de son âge, et qui, malheureu seme t pour lui, n'etait pas fait comme Nangis Cependant la pri esse rep i lait si parfanement a son amour, qu'il t in sur, mer les autres d'avoir des yeux pour sa I me mas juil ne soupconna jamais sa femme d'avoir des rea dis jur un autre que lui Et pourlant un des rear s le jeune du hesse était tombé sur Nangis. Malt re s é u l'eureusement pour Nangis, il avait pour mirre m'imme de la Vrillière, fille de madame de Wally d'ime d'at urs de la duchesse de Bourgogne. De te fa n'e le était de toutes choses à la cour; elle ne fut on jas l'ingremps a s'apercevoir de l'intention qu'avait sea amait de lui être infidele Mais, au lieu de céder le las a la princesse elle déclara à Nangis qu'elle était prête u'enir la lutte, et même, si besoin était, à la soutenfr ver é la

Cat une menare fort dangereuse le roi ne badinali I su este esoque avec le scandale, et M. le duc de Bourg gre se paraissalt pas le moins du monde disposé à jouer e r e du mart omplaisant il en résulta que Nangis ne vio di fes madame la duchesse de Bourgogne, et laissa urre i plus harli se glisser entre lui et la prinwurrent était M de Maulevrier, fils d'un frère de C b rt

T it au contra re de Nangis. Maulevrier n'avait pas une fixir agreable, sa physionomie était commune; mais, mme I avait de l'esprit, une imagination fertile en Intr rues imbre et une ambition demesurée, il pensa que r il u e l'ulssante protection que celle qui s'étendralt r il u e juissante protection que cene qui s'etendrali r u mme auquel la duchesse de Bourgogne n'auralt r il refer i il avait épousé la fille de ce maréchal de Te du avit nego lé la paix a la suite de laquelle la li ce de Sav e était venue en France épouser le duc de Be rg grie sa femme en souvenir de cette négociation. était duise i m nier dans les carrosses, à manger à la laite a aler a Mar y a être de tout enfin chez la duchesse de la la contra de la coules en la collegation de la collegati Manleyr'er nat rellement, vena t a la sulte, ou plutôt au Manterier nat relement, venat a la sulte, ou plutôt an me ring comme neveu de Colbert. Il remarqua l'un des freme de dui se pa sat à légard de Nangis, se rendit relative la dui he se ex ité nar l'exemple sompter e inpurs netatent pas entendis écrivit une dame d'hoaneur, amie d'ire du beau pere et les réponses qu'au me de l'exemple sompter et les réponses qu'au me l'exemple sompter et les réponses qu'au me l'exemple sompter le l'exemple sompter le l'exemple sompter le l'exemple sompte l'exemple som m e i j re ausi Maulevrier ne tarda pas a re-

fit que 'on de repartir poir l'ar e fir a risk of a repair to the first of the first of the first out a l'heure un double but first out a l'heure un double but in the first out a l'heure un double but in the first out a l'heure de la poitrine toussa, se mit a l'hemer' car blentôt ll perdit

e d re a Ver e mme il parlatt toul bas
le ultiert l' rêtre si pect, parler Lex v dir f v vi, et tout le monde s y était si bien habitué qu'il ne fallut pas moins qu'une improdence presque publique de la part de Maulevrier pour que cette petite comédie parvint à la connaissance de la cour

t a jour que Dangeau, chevalier d'honneur de la duchesse de Bourgogne, était absent, Maulevrier alla, vers la fin de la messe, à la tribune de la princesse. Les écuyers, qui étaient sonmis au marécnal de Tesse, en sa qualité de premier écuyer du roi, avaient pris l'habitude, quand Maile vrier était la, de lui céder l'honneur de donner la main a madame la duchesse de Bourgogne, ce qu'ils faisaient madame la duchesse de hourgogie, ce qu'ils abstient par compassion pour sa voix éteinte, et qu'i ne lui permettait de parler que tout bas et presque à l'oreille des gens, t'e jour la, Maulevrier était de méchante humeur. La princesse avait, la veille, regardé Nangis plus qu'il lui avait convenu, de sorte qu'il lui fit une scène de jalousie tout en la condu-sant la traitant a peu près aussi uul qu'il aurait fait d'une simple bourgeoise, la menaçant d'Instruire de sa coquetterie le roi, madame de Maintenon et le prince son mari ; et, lui serrant les doigts au point de les lui écraser, il la conduisit atusi avec toute sorte de politesses apparentes et de brutali tés réelles, jusqu'à son appartement, où elle n'arriva pour s'évanouir. La, elle raconta tout à madame de Nogaret, qui le répeta au maréchal de Tessé. Trols semaines se passèrent en transes mortelles pour la pauvre duchesse. bout de ce remps, Fagon, prévenu par le maréchal, déclara que, pour un rhume si opiniâtre que l'était celui de Maule vrier, il ne voyait de reméde que l'air d'Espagne, Louis XIV entra dans les idées de Fagon et invita Maulevrier, au nom de l'amitié qu'il portait autrefois a son oncle, à ne pas manquer le moyen qui lui était ouvert d'acquérir à la sols de la gloire et de reconquérir sa santé. Maulevrier n'osa résister à l'Intérêt royal et partit pour l'Espagne avec son beau-père Cependant, la duchesse de Bourgogne ne respira librement que lorsqu'elle le sut de l'autre côté de la frontière

Au milien de toutes ces intrigues, la duchesse de Bourgo-gne, qui avait déjà en deux fils dont l'un était mort et l'autre devait bientôt mourir, et qui tous deux avalent reçu en naissant le nom de duc de Bretagne, se trouva grosse une troisième fois et fort incommodée de cette grossesse. Aussi cette nouvelle, au lieu de réjouir Louis XIV, le contrariailelle au dernier polnt. Sa petite-fille, comme on le sait, étalt son seul amusement; il voulait donc qu'elle l'accompagnat partout; mais, dans l'état où elle se trouvait, la chose devenalt très difficile, sinon impossible. Cependant, Fagon se risqua d'en dire quelques mots au rol. Il avalt été habitué faire voyager ses maîtresses enceintes ou à pelne relevées de couches, et cela, tonjours en grand habit. Il se décida pendant à ajourner un de ses voyages à deux reprises, mais, malgré tout ce qu'on put dire ou faire pour obtenir que la princesse restat a Versallies, ne voulant pas retarder plus longtemps, il l'emmena avec lui.

C'étalt le mercredi qu'avait eu lieu le voyage ; le samedi suivant, tandis que le roi se promenait entre le château et la perspective, s'amusant à donner à manger à ses carpes, en-touré de ses courtisans qui le regardaient faire avec un-respectueuse admiration, on vit venir d'un pas rapide' madame du Lude, au-devant de laquelle s'avança le rol Mais comme nul n'était à portée de les entendre, nul ne savait ce qui s'était dit. Presque aussitôt, on vit revenir le roi, qui se penchant de nouveau sur le bassin, sans s'adresser a per sonne, dit tout haut et avec dépit ces seules paroles La duchesse de Bourgogne est blessée

M de la Rochefoucauld, M. de Boul'lon et plusieurs autres seigneurs qui étaient la se récrièrent plus ou moins haut sur l'accident qui venait d'arriver, et surtout M. de la Rocheloucauld, qui, se récriant plus fort que les autres, se mit à dire-

Oh! mon Dieu! ne vous semble t-il pas, sire, que c'est le plus grand malheur du monde? car madame la duchesse de Bourgogne, s'étant déjà blessée une fois, n'aura p-ut-être plus d'enfants.

Mais, au lieu d'abonder dans ce sens :

Eh blen, dit le roi avec colère au grand étonnement de tout le monde, est-ce qu'elle n'a pas déjà un fils? et quand ce fils mourrait, est-ce que le duc de Berry n'est pas en âge de se remarier et d'avoir des enfants? Que m'importe à moi qui me succédera, des uns ou des autres? Ne sont ils pas tous également mes petits-fils?

Puis continuant avec impétuosité :

Dieu mercht elle est filessée; puisqu'elle avait à l'être, tart mieux ' je ne seral plus contrarié dans mes voyages par les représentations des médecins et les raisonnements des matrones. I trai, je viendral a ma fantalsie et on me lais sera en repos.

On devine quel profond silence succèda à cette sortie tout le monde haissait les yenx : à prine osait on respirer, et cha un, jusqu'aux gens de bâtiment et au jardin er de-meura stopéfait et immobile

Le lundi sulvant, la duchesse fit effe tivement une fausse

Pendant que les choses Intimes que nous venons de racote ter avalent leurs cours, et que le duc de Vendôme, malgré on insouciance et sa paresse, rétablissait les affaires d'Itae, Villeroy, que, dans l'espérance sans doute des nouvelles jutes qu'il devait faire, le prince Eugène venait de nous envoyer sans rançon, prenaît le commandement de 1,000 hommes qui nous restaient en Flandre promettant de 3parer par de brillants et prompts succès ce qu'il appelait on malheur et que l'histoire a nommé ses sautes. Cet entément du roi à pousser ce favori sans mérite, n'était pas pprouvé quoiqu'il fût applaudi. Chacun s'empressa de comlimenter avant son départ le nouveau général, tout en douint qu'une influence heureuse dût sortir d'un pareil choix, eul, le maréchal de Duras, auquel il reprochait de n'avoir as joint ses félicitations à celles des autres, lui répondit :

Mes compliments ne sont que différés, monsieur le ma-

schal, et je les garde pour votre retour,

Les prévisions ne tardèrent pas à se réaliser ; on en vint ux mains à Ramillies. A Blenheim, on s'était battu huit eures et l'on avait perdu près de 6,000 hommes ; à Ramillies. armée ne résista pas quarante minutes en tout, et les Franils perdirent 20,000 soldats. La Bavière et Cologne nous ralent été enlevées par la bataille de Blenheim; landre nous le fut par celle de Ramillies. Marlborough, fait nc en récompense de ses dernières victoires, entra triomhant à Anvers, à Bruxelles, à Ostende et à Menin, Villeroy it cling jours sans oser écrire au roi cette nouvelle qui déjà ait parvenne a Versailles et n'attendait que sa confirmation. e roi n'osa pas soutenir davantage le maréchal et le rapela. Mais, en le rappelant, il voulut le consoler, et, lorsn'à son retour, il le vit s'avancer tout honteux, au lieu de il faire un reproche, il vint au-devant de lui, et lui dit avec

 Monsieur le maréchal, on n'est pas heureux à notre âge.
 La voix publique désignait le duc de Vendôme comme pouant seul réparer ces campagnes de Flandre si courtes et décisives. C'était, en effet, le général le plus populaire de époque, et l'on fredonnait jusque dans le Louvre les cou-lets de cette chanson, qui se chantait tout haut dans les

105 :

Savoyards et Allemands. Qui vous rend si mécontents? Vendôme.

Eugène, prince mutin, Qui te rend donc si chagrin? Vendôme.

Tu croyais prendre, en passant, Auprès du pont de Cassan, Vendôme.

Mais qui jeta dans l'Adda, Tes hommes et tes dada? Vendôme.

Qui fit, malgré tes efforts. Huit mille de les gens morts? Vendôme.

Et vous, pri ce (1) sans pareil, Qui vous a gobé Verceil? Vendôme.

Le duc d'Orléans fut envoyé pour remplacer Vendôme en calie : mais le prince ne mit le pied de l'antre côté des lpes que pour assister à un échec qui lui prouva que, tout a le plaçant à la tête d'une armée, le roi s'en était réservé e commandement. Le duc, en arrivant au camp devant Tu-ln, se trouva avoir pour lieutenants généraux le duc de la euillade, l'un des hommes les plus brillants et les plus ailables du royaume, le même qui érigea de ses propres eniers la statue de Louis XIV sur la place des Victoires, et e maréchal de Marsin, le même qui avait perdu la bataille e Blenheim, et pour ennemis le prince Eugène et le duc de avoie, qui, après avoir été longtemps allié infidèle, s'était deuni enfin aux impériaux, et faisait la guerre à ses deux lles. Le duc d'Orléans comprit qu'il allait être attaqué et u'il perdrait tous les avantages que lui avait donnés l'of-ensive. Il assembla un conseil de guerre, qui se composait u maréchal de Marsin, du duc de la Feuillade, puis d'Alberotti et de Saint-Frémont, qui servaient sous eux. Il exposa alors la situation avec une grande netteté, et ter-

nina son discours en proposant de marcher à l'ennemi. Le lan que proposait le jeune duc était si c'air, il présentait e tels avantages, que chacun répéta après lui qu'il fallait parcher ; mais alors le mar chal de Marsin tira de sa poche n ordre signé du 10i, qui prescrivait aux aut es gan raux ét u duc lui-même de déférer à son avis en cas d'action, et il

éclara que son avis était de rester dans les lignes.

Le duc d'Orléans, indigné qu'on l'eût envoyé à l'armée comme prince du sang et non comme général, attendit le prince Eugene, qui attaqua les retranchements et les força après deux heures de combat. Anssitôt les lignes et les tran-chées sont abandonnées, l'armée se disperse et bagages, pro-visions, munitions, caisse militaire, tombent aux mains de l'ennemi. Le duc d'Orléans et le maréchal de Marsin, qui avaient payé de leur personne romme de simples soldats, étalent blessés tous ceux. Un chirurgien du duc de Savole coupa la cuisse au maréchal, qui mourut quelques instants après l'opération, en avouant qu'il avait reçu l'ordre, en quittant Versallles, d'attendre qu'on vint lui offrir la bataille et non de la présenter.

Cet ordre fut cause qu'après 2,000 hommes tués seulement, 70,000 furent disperses; que les fuyards à grand peine se trouvérent ramenés dans le Dauphiné, et qu'en perdit en quelques mois le Milanais, le Mantouan, le Piémont et enfin

le royaume de Naples.

Cependant, après son retour à Paris, le duc d'Orléans recut le commandement général en Espagne, avec une omnipo-tence qui eut probablement sanvé l'Italie, s'il l'avait ene au camp de Turin. Il fit aussitôt tous ses préparatifs de départ, composant sa maison et emmenant ceux du conseil ou du courage desquels il croyait être le plus sûr. Au moment de partir, le roi lui demanda la liste des personnes qu'il emmenait. Au nombre de ces personnes était M. de Fontpertuis Arrivé à ce nom, le roi s'arrêta.

— Comment! mon neveu, s'écria-t-il, vous emmenez M. de Fontpertuis, le fils d'une femme qui a été amoureuse de M. Arnauld et qui a couru publiquement après lui! M. de Fontpertuis! un janséniste! je ne veux pas de cela avec

- Ma foi! sire, lui répondit le duc d'Orléans, je ne défends pas la mère; mais pour le fils, être janséniste! il ne croit pas mème en Dieu.

M'en donneriez-vous votre parole? dit le roi.

Sire, foi de gentilhomme.

- Alors, s'il en est ainsi, dit Louis XIV, vous pourrez l'emmener.

Le roi en était arrivé, comme on le voit, à préférer un athée à un janséniste.

Le duc d'Orléans partit donc pour l'Espagne avec qui bon lui semblait, et y rejoignit le duc de Berwick quelques jours appès la bataille d'Almanza, que celui-ci venait de gagner sur Galloway. Le duc alla mettre le siège devant Lérida qui passait pour imprenable, et qui fut prise cependant après dix jours de tranchée ouverte.

Le duc d'Orléans voulut à l'instant même aller faire le siège de Tortuse; mais l'année était trop avancée, et force lui fut de remettre à l'année suivante la continuation de ses victoires. Il revint donc à Versailles, où il fut admirable-ment reçu par le roi, lequel lui dit:

- Ce vous est une grande gloire, mon neveu, d'avoir rénssi là où M. le prince de Condé a échoué.

En effet, non seulement le prince de Condé, mais encore le comte d'Harcourt, avaient été obligés de lever le siège de

L'année suivante, le duc d'Orléaus revint en Espagne mais tout y était dans une si grande misére au moment où il arriva, que les conseillers d'Aragon, n'étant pas payés de leurs appointements, venaient d'envoyer une requête pour solliciter de Sa Majesté Catholique la permission de demander l'aumône. Il fallut chercher les moyens de suppléer a tout. Cela prit beaucoup de temps, et, comme M. le duc d'Orléans laissait à Paris une foule d'ennemis parmi lesquels il fallait compter toute la famille de Condé, que le mot du roi avait blessée, et madame de Maintenon qui prenait continuellement texte de la conduite du prince pour le dénigrer aux yeux du roi, le bruit se répandit que M. le duc d'Orléans négligeait la guerre et ne restait à Madrid que parce qu'il était amoureux de la reine d'Espagne. Celle qui fit surtont courir ce bruit, ce fut madame la Duchesse, qui, à ce que disaient les chroniques de la cour, haissait le duc d'Or-léans pour l'avoir trop aimé. Tous ces bruits revenaient au prince, qui, en connaissant la source, gardait naturellement rancone aux aufeurs, et surtout à madame de Maintenon dont, depuis dix ans, il avait à combattre la haine. Ma dame de Maintenon avait pour correspondante en Espagne madame des Ursins, qui gouvernait tout auprès du roi Phi lippe V, guerre et finances, et qui n'avait pris, à ce qu'on assurait, par l'influence de madame de Maintenon, ni fait prendre aucunes presures pour la campagne, si bien que, comme madame de Maintenon dirigeait tout de Versailles, et que madame des Ursins régnait sous ses ordres à l'Escurial, on appelait madame de Maintenon le capitaine et ma-dame des Ursins le lieutenant. Une santé insolemment cynque que porta M. le duc d'Orléans à ces deux chefs en jupons, acheva de gâter ses affaires déjà fort entamées à la cour par les sourdes menées de ses canemis. Cependant. force de persévérance, il arriva à se mettre en campagne mais sans avoir jamais pour plus de hvit jours de subsis-

t tut t U-1-1-1-1 t av valat quit

n is air qu'ile se-

teorreelle land the land of th n me i d Esjag e, et altre de l'Aracart a, re et fun jarne de li fro
a e ceruait des l'res et estalogue en bien
l'e l'y dan minandan l'armee anglo-pertuu 'e ri min
proprio Vivan ente l'indont les hemins étaient

Professional Control of the Series of the Se r 1 cre nimee o I regio el estimee

I e valos qui romit aux mains de

L VII e i r qui il lui avait confe.

V a i h sur Valrid u elle cutra

uricle. M is ce fut surtout

recte. Mis ce fut surtout

| paale qual faicht fur dut com| esagri vait de ren en Estagne,
| raid na uni etant ropulari, et combien,
| finale Vetait nime L. 1 blesse espagnole
| valide unige esignads et les Longeois
| eaties na soule cut pré herent la fidelite au
| reale all brent les égasse les vases sacres, et
| sell sa mes veularit outral ner antent au fi s ell's trues voulatt outrituer autrit qu'il
the se pandirent
turi hiers et en hrent perir disent le
s l'us que n'eurnit pu faire la plus san-

tirs, les affines de Pliffipe V praisres le affes du du d'Oréns lui conseili i i et le de l'i pour frice valoir les droits
quavit de acture d'Espagne en publié de petitver escape de l'espagne qui la
fir le as on Phillipe V peser it dans les

constructed density of the second less of the secon

. Ave que l'esque le roi se fut i l'eta pes denue de find mit il donna con l'er l'electrici d'er ter le pill e et In Prich train directer le prince et prince et

r teme and the from the from the first teme and the from the from the from the from the from the first the

of the late of the second tendence of tendence of the second tendence of tendence the magnified urtout lare e ce ne fut pas l'une des mondres humiliations

l'arg e de m fut pas l'une des monadres humiliations que du suit le gra d'roi que de se faire lui m me le de l'argunt sum le chi teau et dans le parc de Versailles, aim de tirer de ceric a trat'ant que ues ra serables mille us l'equit et l'argunt que ues ra serables mille us l'equit et executemns. Antes les d'routes de Ble ile m de Ramilles e de Turin il avait offert d'abandonner à l'archidue la couronne d'Estague et les l'eats du nouveau monde, à condition que le royaume de Naples, la Sielle, les possessions espagnoles en Italie, ains que la Sardaigne, resteralent au roi Philippe V Après les desistres de 1707 et 178, il renorvel 1's memes propositions et itt offrir de plus Milan et les ports de la Toscane le Milanais, les Pays-Bas, les iles et le continent d'Amerique, ne reservant que Naples, iles et le continent d'Amerique, ne réservant que Naples, l' si le et la Sudrigne et laissant même entrevoir qu'il terait peu : cette dernfère province. Puis pour amener les itelland is a s. faire les inédiateurs, il proposait de don er quatre places en olago, de rendre Strasbourg et Bri sich de renoveer à la souveraintée de l'Alsace et de n'en sten de renover a la souverantele de l'Alsace et de n'en urder que la prefecture, de raser toutes ses pla es depuis l'ale jusqui a Philipsbourg, de combler le port de Dunareure et de laisser aux états géneraux Lille, Tournal, Merin. Après Conde, Furnes et Maubeuge Ce ne fut pas tout les plenipotentiaires francais allé ent jusqu'a promettre que si Philippe V n'acceptait pas de plein gré la publica que les chargait d'Usargune de rei deutrageit. ondition qui le chassait d'Espagne, le roi donnérait l'ar gent née se rie à solder les armées qui le délronéraient une co me au moment même où le roi faisait cette proposition les all'es preunient Donai et Béthune, et que le general, allement, form de Staraghere. gereral allemand Guy de Starenberg remportalt sur les troupes de Philippe V la victoire de Saragosse, on exigen de Louis XIV que, pour préliminaires de la paix qu'il sol licitait, il s'engageat a chasser seul son petit-fils d'Espa gne, et cela, par la voie des armes.

En apprelmnt cette exigence, le vieux rot releva la tête

Puisqu'il me faut absolument faire la guerre, j'aime encore mieux faire la guerre a mes ennemis qu'à me-

Mais, s'il refusait d'attaquer Philippe V, au moins ne pouvard II plus le soutenir. Il avait été obligé de relirer les trois quart, des froupes qu'il avait en Espagne, afin d'opposer une plus grande résistance vers la Savoie, sur le Rhin et surtout en Flandre.

Ce fut alors que, se voyant abandonné par l'armée francaise, le conseil du rol d'Espagne demanda a Louis XIV de lut envoyer au moins un genéral. Ce géneral était Vendôme qui, après sa campagne malheureuse de Plandre, s'était rettré dars son château d'An l

L3

SUCCÈS DE VENDOME EN ESPAGNE. - CHUTE DE MARL-BOROUGH. LA JATTE D'EAU. - MORT DE L'EMPE-REUR JOSEPH 1et. - REVIREMENT DE LA POLITIQUE CONTRAIRE A LOUIS XIV. - DÉSASTRES DANS LA FAMILLE ROYALE. - MALADIE DE MONSLIGNEUR LE GRAND DAUPHIN. - SA MORT. - SON PORTRAIT. -MALADIE ET FIN DE MADAME DE BOURGOGNE. -PORTRAIT DE CETTE PRINCESSE. - MALADIE DU DUC DE BOURGOGNE. - SA MORT. - SON PORTRAIT. -SON CARACTÈRE. - FRANCHISE DE GAMACHE. -MALADIE ET MORT DU DUC DE BRETAGNE, TROISIÈME DAUPHIN. - MALADIE ET MORT DU DUC DE BERRY. - FIN DV DUC DE VENDOME. - VICTOIRE DE DF. NAIN. - PAIX D'UTRECHT.

Il y a dans les malheurs extrêmes, un point où la cons tance lasse enfin la fortune contraire. Louis XIV en etait arrive a ce point la C'était Vendôme qui devait donner le signal du retour a la prospérité politique. A per e paral-il en Espagne tout brillant encore de la réputation qu'il etait faite et Italie et que la Flandre n'a pu lui faire perdre que le Espagnols reprennent courage et se rallient lui Tont manquait en son absence, argent, soldats, au thou lasme, il paralt et on le recoft avec des cris de joi Chacan met a sa disposition tout ce qu'il possede et, comme de ters en frappant la terre du pied, le duc de Vendome v 1 s renouveler le même miracle, se trouve à la tête des vicas soldat, echappés a Saragosse, auxquels se réunissent

dix mille recrues, poursuit à son tour les valuqueurs, qui sentent enfin que l'heure de la défaite est revenue pour eux ramène le roi dans son palais de Madrid, chasse l'en-nemi devant lui, le repousse vers le Portugal, le suit pas a pas, passe le Tage à la nage comme il ferait d'un simple a pas. Passe le Tage à la nage comme il ferait d'un simple ruisseau, enlève le général Stanhope avec cinq mille Anglais, acteint Staremberg, et remporte sur lui la victoire de Villaviciosa, victoire si glorieuse, si comple e, si decisive, qu'elle releva tout ce qui était abatiu, retabli tout ce qui était désespéré et raffermit à tout jumais sur le tête de Philippe V la double couronne des Indes et de l'Espagne.

Il avait fallu quatre mois pour faire cette campagne, qui n'a son égale que dans les marches fabuleuses de Napoléon.

Tout a coup on apprit en France la disgrâce de la du-chesse et du duc de Marlborough. C'était une grande et in-croyable nouvelle, car la duche-se de arlborough gouvercroyable nouvelle, car la duche se de arlborough gouver-nant la reine Anne, et le duc gouvernait l'Etat: par Go-dolphin, beau-père d'une de ses filles, il tenait les finances; par le secrétaire Sunderland, son gendre, il tenait le cahi-net; toute la maison de la reine était aux ordres de sa temme: toute l'armée, dont il donnait les emplois, était aux s'ens. A la llaye, il avait plus de crédit que le grand peusionnaire, en Allemagne, il balançait le pouvoir de l'empereur, qui avait besoin de lui. Partage fait entre ses gnatre enfants, il lui restait encore, sans les grâces, et les quatre enfants, il lui restait encore, sans les grâces et les faveurs de la cour, un million cinq cent mille livres de

Eh bien, toute cette forlune était tombée, toute cette haute position était perdue; tout cet édifice, lentement et laborieusement construit, s'était écroulé, parce que lady Marlborough, par une méprise affectée et en présence de la reine, avait laissé tomber une jatte d'eau sur la robe et militair l'assem dont la crédit commencait à balancer. de milady Masham, dont le crédit commençait à balancer

le sien.

Cette maladresse calculée amena une querelle entre lady Marlborough et la reine. La duchesse se retira dans ses terres, On ôta d'ahord le ministère à Sunderland, puis les finances à Godolphin, puis enfin le généralat à Marlborough.

Un nouveau ministère sut nommé.

Quelques jours après cette nomination, c'est-à-dire verla fin de janvier 1711, un prêtre inconnu, nommé l'abbé Gauthier, qui autresois avait été l'aide de l'aumônier du maréchal de Tallard dans son ambassade auprès du roi Guillaume, et qui, depuis ce temps, était demeuré à Londres, arriva à Versailles, et, se rendant chez le marquis de Torcy, qu'après quelques difficultés il parvint eufin à voir, il lui dit

Voulez-vous faire la paix, monsieur? Je viens vous

apporter les moyens de la traiter.

Le marquis de Torey prit d'abord cet homme pour un fou. Mais alors celui-ci racouta au ministre cette révolu-tion inattendue qui s'était accomplie en quelques heures : aussitot le marquis de Torcy comprit que, non par sympathie pour la France, mais par haine contre Marlborough, le nouveau ministère ne s'opposerait effectivement pas à la

En même temps, on apprit une autre nouvelle non moins inattendue et non moins heureuse: l'empereur Joseph enait de mourir, laissant la couronne d'Autriche, l'empire d'Allemagne et ses prétentions sur l'Espagne et sur l'Amérique à son fils Charles, qui fut élu empereur quelques

mois après.

La ligue contre Louis XIV s'était faite pour qu'il ne possédat pas tout à la Iois la France. l'Espagne, l'Amérique, la Lombardie, le royaume de Naples et la Sicile. On comprit que ce serait une imprudence non moins fatale que de faire l'empereur d'Allemagne aussi grand qu'on avait craint

un instant que le roi de France ne le devint.

Mais alors, pour contre-poids à ces deux nouvelles, qui laissaient quelques espérances. Dieu permit qu'une autre série de malheurs s'abattit autour de Louis XIV. Le dauphin, son fils unique. Monseigneur, meurt le 14 avril 1711; madame la duchesse de Bourgogne meurt le 12 février 1712 le duc de Bourgogne, devenu dauphin, meurt le 18 du même mois et dans la même année; enfin, trois semaines aprés, le duc de Pretagne, l'ainé de leurs fils, les suit au tombeau. et il ne reste plus, de cette vieille lignée et de cette tripie géneration, que le duc d'Anjou, faible enfant dont on était si loin de prévoir la fortune à venir, que Dangeau oublie d'inscrire sur son journal le jour de la naissance de celui qui sera, cinq ans plus tard, le roi Louis XV. Disons quelques mots de toutes ces morts qui furent si

rapprochées, et qui produisirent un effet si terrible, qu'on ne les voulut point croire naturelles.

Commençons par Monseigneur, qui était 1 cette époque

agé de cinquaute ans.

Le lendemain des lêtes de Pâques de lan 1711. Monsei-gneur, allant à Meudon, rencontra à Chaville un prêtre qui portait le viatique à un malade; il fit aussitôt arrêter

sa voiture, descendit, se mit . S noux avec madame la duchesse de Bourgogne, et. le prêtre étant passé, demanda de quelle makudie était atteint le moribond. On lui répondit que c'était de la petite vérole.

M le dauphin n'avait en la petite vérol que tout enfant, M le dauphin n'avait en la petite terri de la faction de la conti-fort legere et volante seulement. C'é ait si te reur conti-nuelle: aussi l'repense lui fit-elle impression, et le soir nuelle: aussi l'repense lui fit-elle impression, et le soir nuelle: aussi l'repense lui fit-elle impression, et le soir n ne, en crusant avec son pr mier ur tecin, Bon lui di qu'il e seran nullement étonne d'avoir quelli es jours la petite vérole.

1.e lendemain, jeudi 11 avril. Monseigneur se lev heure habituelle, il devait courre le loup d'ins la mattice; in mais, en s'habillaut, il se trouva faible et tomba sur fine chuise. Son med c'in le força mussitôt à se coucher, et à peine fut-il au lit, que la fievre se déclara. Une heure après, le roi fut averti muis il crut à une simple indisposition.

sition.

If n'en fut pas ainsi de M. le duc et de madame la duchesse de Bourgogne, qui ela ent hez Monseigneur et qui, quoiqu'ils soupçonnassent la gravit de la maladie, lui rendirent, sans permettre que person e les assistât dans ces pieuses fonctions, tous les soins deut le milade avait besoin. Tous deux ne quittèrent Monseigneur que pour le souper du roi, qui, seulement par eux connut la situation véritable de son fils. tion véritable de son fils.

Le lendemain matin. 12. Louis XIV envoya un mess ger à Menden et apprit à son réveil que Monseigneur était en grand péril; il déclara aussitôt qu'il partait pour visiter son fils et resterait auprès de lui, quelle que fût la mala-die, tout le temps que la maladie durerait.

En même temps, il défendit de le suivre à tous ceux qui n'auraient pas eu la petite vérole, e, particulièrement ses enfants.

La maladie se déclara, et le dauphin parut aller mieux Alors, on le crut sauvé; le roi continua de présider son conseil et de travailler avec ses ministres comme à l'ordinaire, voyant Monseigneur le matin, le soir, quelquefois même dans l'après-dinée, et toujours dans la raelle de son lit.

Le mieux se continuait, et les dames de la balle, ces fidèles amies de Monseigneur, revinrent lui faire leurs com-pliments. Le prince, reconnaissant de cette affection, les voulut voir, les fit entrer dans sa chambre; ce qui valta si fort leur enthousiasme, qu'elles se jeteren, sur son lit pour lui baiser les pieds à travers la couver ure. Puis elles se retirèrent en disant qu'elles allaient faire chanter un 10 Deum, pour réjouir tout Paris de cette convalescence.

Cependant, le 14 avril, Monseigneur se trouva plus mal, son visage cufia extraordinairement, la fêvre le reprit plus fort, et un peu de délire accompagna sa fièvre. Madame de Conti se présenta à lui; le prince ne la reconnut point.

Vers quatre heures de l'après midi, l'état du malade avait tellement empiré, que Boudin proposa à Fagon d'envoyer chercher a Paris quelques médecins des holi aux, qui, ayant plus l'habitude d'étudier le fléau qu'eux autres, médecins de la cour, pussent leur donner d'utiles co seils. Mais Fagon refusa positivement et défendit même qu'on prévint le roi de cette rechute, de peur que la nouvelle n'empêchât Sa Majesté de souper.

En effet, pendant que le roi était à table, l'état de l'auguste malade empirait de plus en plus, et la tête commençait à tourner à tous ceux qui l'enteureient. Fi gon lui-mème, effrayé de la responsabilité qu'il avait prise se init à entasser remède sur remède, sans en attendre l'effe Le curé de Meudon, qui tous les soirs allait prendre des nouvelles de Morseigneur, se présenta comme d'habitude, trouva toutes les poutes au autrendre des nouvelles des poutes de poute toutes les portes ouvertes, les valets éperdus, entra dans la chambre, et, courant au malade, lui prit la main et lui parla de Dieu. Le prince était plein de conuaissance, mais hors d'étai de parler. Le prêtre en tira quelque chose qui ressemblait à une confession, lui dicta des prières que te pauvre prince répéta confusément en se trappant la poipauvre prince repeta confusement en se trappant la pot-trine et en serraut de temps en temps la main du curé. Cependant Louis XIV sortait de table lorsque Fagon se présenta à lui 'out éperdu en s'écri'int:

- Sire, il n'y a Ilus aucun espoir, et Monseigneur 'a monistr

Le roi pensa tomber à la reuverse à cette nouvelle. Il prit à l'instaut même le chemin de l'appartement de son fils; mais, à la porte de la chambre, il trouva madame de Conti, qui le repoussa des mains, lui disant qu'il ne devait plus mainte ant penser qu'à lui-meme. Le roi écrasé d'un coup aussi in tto.du, tomba en faiblesse sur un canapé qui se trouvait a ce te porte, demandant, sout faible qu'il était, des nouvelles de Monseigneur à chaque personne qui

sortait de la . ambre. Madame de Maintenon accourut à son tour, s'assit sur le même canapé, tachant de pleurer et essayant d'emmener

erser't ut> ette heure,

r . ut> ette heure,

VV ur i s e Fuhi lagoi sortit

at ti i

1 e .. par cadame de Mainet par la princesse
German de de la companya de la a cur le suivit et sens apparter agent. En un instant

Le us XIV etait plutôt grand que tu mil re cela d'aspect coble ... le visage rougi par le hale mais r mie Cepcudant il cut ete beau si te lui eut casse le nez en jouai i avec la ce li avair les plus belles jamies du 1 le si petits qu'ils jari issa ut dispreporaussi semblait il toujours fatonner en r e quelqu'ur qui a jeur de tember, et, peur e em n re fut pas parf nement um appelait-i 1 . Le 1 1 se trouvait la plus proche de lut pour l'at n er eu a descendre 11 etant fort bien à cheval. v cal gras e mue mas il y ma quat de hardiese; un I I cur courait devant ful a la chasse et quand il perdatt de vu e i ceur il arretait a l'us aut son petit galop, here l'i mei t'hi c'asse et s'il re la trouvait pas, et reveu i il seul Depuis l'inlæcition dont il avait mi l'us de r'urir il ne fa s'it plus qu'un répas par jour. Q 's i ir tre il etatt nul, ce qu'il avait de bon e le u par au in sgrit sa hauteur, sa dit i i v 's de s'n ame mais il l'avait reçue natu r let . . d s a ssan e ou lavar acquise far imitation in real results mesult so the retail quantism is a research tout le soin qu'un autre ent Is it is properly in the parla pas une seule is en si vi des affaires d'Etat à malemeiselle Choin, sa maler se qui d'ailleurs bonne et sinide fille, mais 1 : P de le 10 intelligence, n y cut rien compris. Il l'avait Is ser en nt comme le rot avait opousé madame Mill'r r. In jour, en pastan' pour l'armée, il Ini 1 g pier qu'il Linvitali a lire, C'était un t'stament 1 r. equel 1 lui a surait cent mille livies de rente Madeche deplia le te tam nte le lut et le déchira.

Till que wus vivrez mo seign ur, dit-elle, je n'ai 1 1 real, st lavais le malheur de vous perdre, mille rate me suffraient pour vivre dans un convent, eront mille e us de rent, qui me vienneit de

Miller mort d. Morselg, eur ma émoi el Choin l. Fie n'yait jamais reçu de s'n auguste amant erts buis par an, qu'il lui donnait par or el de la main a la main, sans jamais y

M c i mort. M le duc de Beurgogne reçut imm⁸ let de prendre le titre de dauphin.

Le villeli 5 février 1712 M le du de Noalle fit ca-n la lan la daupline d'une blite pleine de tabac 1 1 que le due avait fait ce cadeau a la princesse I a cre balle sir the table dans son cabin'avait I habitude d'entrer, et s'en alla ch'z I le d'in journée se p. ssa sans qu'elle fut tea vers chaj heure du sair elle reiine trise ou deux do même tabar et settle de fri sons précuiseurs de la i i avec l'int ntion de se relever pour 1 r 1 mais elle se trouva bientò si en 11u li for e ni le courage, Cepen mil a da iphine qui avait en la fiévre " I et « leva; quoique souffrante urres comme a son ordin fre 0 1 1 1 r a c s des plus violents, elle I d'marche 7 vers six heur s Left-1f i | f d matche 7 vers six hears corp par une doulent fixe ette doulenr était si cette douleur était si r l'e let les brit en r se changea en rage et l'ir r é l'ant à tont même

If let he tief i un i violent m rent tout?

cour en rumeur. C'était l'ep que des morts subites, of il était d'habitude de chercher à ces moris d'autres causes que celles qui viennent de la nature. En se mettant au lit vendredt 5, madame la duchesse de Bourgogne aval; donne l'ordre qu'on lui apportat sa boite, en indiquani qu'on la trouverait sur la table de son cal inet. Madame de Lévis, une de ses dames, s'était empressée de s'acquitter de la commission, mais était revenue aussitôt en disant qu'elle n'avait vu aucune boite. Les recherches les plus exacts furent faites à partir de ce moment, mais la boite ne retrouva pas On n'osa point trop parler de cette circon; tance madame de Bourgogne prenant du tabac a l'insu

Pendant la nuit du lundi au mardi 9 fevrier, la princesse tomba dans une espèce d'engourdissement dont, malgre la nevre qui la brulait, elle ne sortait que par courts revells et avec la tete affreusement engagée. Quelques marques sur la pean firent espèrer que ce serait la ron seofe mais dejà, dans la muit du mardí au mercredi m cette esperance était évanoule. Le jeudi il fevrier, la prin cesse se trouva si mal, qu'on se décida a lui parler des sacrements. L'avis l'effraya; elle ne se croyait pas dans un etat si extreme; cependant elle répondit qu'ell allait se disposer. Elle demanda aussitor M. Bailly, prêtre de la mission de Versatlles, mais il était alsent, Le temps pres sait; la malade ne voulait pas se confesser au père de la Rue, son confesseur ordinane; en envoya chercher un recollet, le pere Noël, qui accourut en toute hâte Cette répugnance de se confesser au père de la Rue étonna fort tout le monde, et ht faire de singulières réflexions sur ce que la princesse avait a dire a ses derniers moments. On avait emmené le dauphin de force, car, déja malade lui même de f. tigue, on voulait lui évargner la vue de ce qu alluit se passer

La confession fut longue, cf. aures l'extrême-onction que le pretre administra incontin nt, on annonça le saint via tique que le roi alla recevoir jusqu'au pied du grand esca her. Apres avoir communié, la dauphine demanda qu'on lui dit les prieres des agonisants; mais on lui répondit qu'elle n'en était point encore la, et ou l'invita à essayer de se rendormir

Pendant ce temps, une consultation avuit lieu entre ses médecius. Tous opinérem pour une salgnée au pied avant le redoublement de la flèvre, et pour l'émélique vers la fin de la nuit si la safgice ne produisift pas l'effet qu'on en attenda't. La salgnée fut exécutée à sept heures du soir et n'empêcha pas le redoublement de la fievre. On a aministra donc l'emetique; mais l'émétique ne fit pas plus d'effet que

La journée se passa en symptômes plus fâcheux les das que les autres, et, vers le soir, comme cela était arrivé pour Monseigneur, tout le monde pardit la tête. Avec grand pelne, on décida le roi à sortir de la chambre, et il n'était pade dernier soupir. Le roi était monté en carrusse au pled du grand escalier, avec madame de Maintenon, et s'en était revenu à Marly, tous deux dans une si profonde douleur qu'ils n avaient pas osé entrer chez le dauphin.

Madame la duchesse de Bourg gue ctatt i luto lalde que jolie : elle avait le front trop avancé, les joues pendants. Le nez sans caractère, de grosses lèvres, pen de dents et toutes gâtees, le con trop long, avec un commencement de goître, mais un teint admirable, une belle pean, les plus Leaux yeux du monde, les chevenx et les sourcils bruns et bien plantés, un port de tête gafait et majestieux à în fois, le regard charmant, le sourize expressit. la taille longus et parfattement coupée; éntin une de ces démarches auxquelles Virgile reconnaissait les déesses; avec cela, elle se montrait pleine de grâce, simple et naturelle tou-jours, naive quelquefois, et en toute recasion pétillaute d'esprit.

On présuma que le changement de confes eur, au moment de la nort de la dauphine, avait en pour motif les rela-tions que nous avons indiquées avec Nangis et Maulevrier, et que la princesse hésitait a confier de pareilles choses au pere de la itue, qui était aussi le contesseur de son mari.

Madame la duchesse de Bourgogne fut donc vivement regrettée de toute la cour, et surtout du pauvre dauphin-

Toute l'agonie de la dauphine s'était passée au-dessus de la chambre de son mari, nais, comme au bruit de Lagonie devait en succéder un autre plus lugubre encore, on le décida a quitter son appartement. Le 13 février, a sept heures du matin, il se jeta dans une chaise qui le porta jusqu'a son carrosse; il se fit conduire à Marly, où il entra dans son appartement, non point par la porte, mais par une fenêtre, fant il était fatigué et craignait de faire moindre détour.

Un instant apres son arrivée, le roi, prévenu, vint le visiter, et, en regardant le dauphin, qu'il n'avait pas aperçu depuis deux jours, il fut effrayé de le voir avec quelque chose de contraint, de fixe et de faroucle dans le regard Il avait le visage tout marbré de taches plutôt livides que rougeatres. Le roi fit aussitôt appeler les médecins, qui lui tâtèrent le pouls, et, l'ayant trouvé mauvais, lui dirent qu'il serait à propos qu'il se mit au lit. Le lendemain dimanche 14, l'inquiétude augmenta sur

le danphin: lni-méme, tout au contraire de la duchesse, ne se dissimulant pas son état, en parla à Boudin comme d'un mal dont il ne croyait pas se relever. Les jours suivants, le mal augmenta sans cesse, jusqu'à ce que, le mer-credi 17, les douleurs devinssent si violentes, que le malade declara qu'il lui sembiait que ses entrailles brûlaient. Aussi, le soir, vers onze heures, le dauphin envoya-t-il de-mander au roi la permission de communier le lendemain. Le roi l'accorda, et, le jeudi 18 février, à sept heures et demie du matin, il communia; une heure après, il était

demie du matin, il communia; une heure après, il était mort. Ce prince n'avait pas trente ans.

M. le duc de Bourgogne était plutôt petit que grand; il avait le visage long et brun, le front bien fait, avec de beaux yeux aux regards vifs, tantôt doux, tantôt percants: mais là s'arrêtait la libéralité de la nature. Le bas du visage était pointu et allongé comme celui des bossus: il avait le nez long outre mesure, les lèvres et la bouche agréables quand il ne parlait point; mais, lorsm'il parlait, comme le râtelier supérieur s'avauçait et qu'il parlait, comme le râtelier supérieur s'avançait et emboltait celui de dessous, sa figure devenait tout à fait disgracieuse. On s'aperçut de bunne heure que la taille lui tournait; on employa tous les moyens connus pour arrêter cette déviation, mais la nature l'emporta, et il devint si particulièrement bossu d'une épaule, qu'il cessa d'être d'aplomb, pencha d'un côté et devint boiteux. Ce-pendant il n'en marchait pas moins aisément, moins volontiers ni moins vite, et. comme il aimait heaucoup à mon-ter à cheval, il continua de se livrer à cet exercice, quoiqu'il y fut on ne peut plus ridicule. Au reste, humble et patient sur toutes choses, le duc de Bourgogne ne pouvait souffrir aucune allusion, soit volontaire, soit involontaire, à son infirmité.

Ce jeune prince, héritier probable d'abord, puis héritier présomptif de la couronne, était né avec un caractère qui fit tremb'er tous ceux qui l'entouraient. Dur et colère, se laissant emporter à la plus grande violence, même contre les choses inanimées, impétueux avec fureur, inca-pable de souffrir la moindre résistance, opiniâtre à l'excès. effrayant dans ses accès d'impatience au point de faire craindre que sa colère ne tournat contre lui-même, passionné pour toutes les voluptés: aimant le vin, la table, la chasse avec fureur, la musique avec un enivrement qui le plongeait dans l'extase, le jeu avec un amour-propre qui ne lui permettait pas d'avouer qu'il eut été vaincu meme aux chances du hasard; souvent farouche, naturellement cruel, barbare en raillerie, impitoyable à reproduire les ridicules des autres avec une justesse qui les assommait: regardant, du haut de l'Olympe paternel, les hommes comme des êtres avec lesquels il n'avait aucune ressemblance; à peine ses deux frères, élevés dans une égalité parfaite, lui semblaient-ils des intermédiaires entre lui et le genre humain: plein d'esprit, d'une pénétration profonde jusque dans ses emportements, ses réponses étonnaient : enfin l'étendue et la vivacité de son tempérament étaient telles, qu'elles l'empêchaient de s'appliquer à une seule chose, et qu'il fallut toujours lui en enseigner plu-sieurs à la fois pour qu'il les apprit bien.

Le duc de Beauvilliers, gouverneur du prince, sentit, dès le jour où l'enfant quitta les femmes pour passer rutre ses mains, à quelle lutte il devait se préparer. Serondé de Fénelon, de Fleury et de Moreau, son premier valet de chambre, homine fort au-dessus de son état, il se mit à attaquer les uns après les autres tous ces défauts, à les combattre avec persévérance et à les vaincre successivement. Ail de Dieu, qui fit dit Saint-Simon, un successivement. Aide de Dieu, qui fit, dit Saint-Simon, un successivement. Aidé de Dieu, qui fit, dit Saint-Simon, un ouvrage de sa droite, il accomplit victorieusement cette rude mission, et, à vingt ans, le duc de Bourgogne était sorti de l'abime de sa jeunesse, doux, affable, humain modèré, ratient, humble et austère ponr lui, miséricordieux et compatissant pour les autres.

Le prince avait auprès de lui un de ses menins, nommé Carreche, qui lui dispit cont. Il venut mis sonn le pied de

Gamache, qui lui disait tout. l'ayant mis sur le pied de tout entendre Lors de la campagne que le duc de Bourgogne, on se le rappelle, fit en Flandre, le prince était accompagné du chevalier de Saint-George, qui servait comme volontaire dans l'armée: mais, au lieu de lui témoigner le respect dû à un roi détrôné, car, à cette éponent de saint George dans l'armée de la compagne de serve le constant de saint George dans l'acques III. le due que, le chevalier de Saint-George était Jacques III, le duc de Bourgogne le fraitait avec une légèreté si offensante, qu'un jour Gamache, s'approchant du prince — Monseigneur, lui dit-il, votre procédé avec le cheva-

lier de Saint-George est apparemment une gageure; si cela est vous l'avez granée depuis longtemes ainsi donc, le vous le constille, traitez-le mieux désormais.

Le duc de Bourgogne se le fint pour dit, et, à partir de ce moment, ses manières furent tout autres a l'égard de l'illustre exilé

Une autre fois, ennuyé des puérilités auxquelles se lile prince pendant un conseil de guerre

Monseignenr, lui dit Gamache, vous avez Leau faire des enfantillages, avec tout le talent et l'esprit dont vous êtes capable, votre fils le duc de Bretagne, sera toujours votre maltre sur ce chapitre-là.

Enfin, un autre jour que le dnc de Bourgogne restait trop longtemps a l'église comme l'armée française et l'armée ennemie étaient déjà en batalle, Gamache prit le prince par le bras et lui dit:

— Je ne sais monseigneur, si vous aurez jamais le royaume du ciel; mais, quant au royaume de la terre, je dois vous déclarer que la prince Eurène et M. de Marle.

je dois vous déclarer que le prince Eugène et M. de Marlborough s'y prennent mieux que vous pour l'obtenir.

M. de Bourgogne laissa des maximes étranges pour un homme de son âge et pour un prince de son temps. En voici quelques-unes que l'on trouva écrites de sa main:

« Les rois sont faits pour les sujets, et non les sujets our les rois sont laits pour les sujets, et non les sujets pour les rois; ils doivent punir avec justice, parce qu'ils sont les gardiens des lois, donner des récompenses parce que ce sont des dettes, mais jamais de présents, parce que, n'ayant rien à eux, ils ne peuvent donner qu'aux dépens des peuples, n

Un jour, il ent envie d'un meuble; mais, le trouvant trop cher, il se le refusa. Un courtisan essaya de le faire

passer par-dessus cette retenue.

— Monsieur, lui dit le duc, les penples ne penvent être assurés du nécessaire que lorsque les princes s'interdisent

le superflu.

Le duc de Bourgogne mort, le titre de dauphin échut à l'ainé de ses fils. M. le duc de Bretagne; mais le titre por-tait malheur. Le dimanche 6 mars, les deux enfants de France, le nouveau dauphin et son frère le duc d'Anjou tombèrent malades. Le roi, qui sentait la main de Dieu s'appesantir sur sa maison, ordouna aussitôt qu'ils fussent baptisés tous deux, et tous deux nommés Louis. L'aîné avait oing ans et le plus jeune deux ans à peine. Le 8 mars, le duc de Bretagne mournt, et l'on vit le même char fu-

nèbre condnire à Saint-Denis le père, la mère et l'enfant Le petit duc d'Anjon, qui fut depuis Louis XV, tetait encore. La duchesse de Ventadour s'en empara, et, aidée des femmes, prenaut tout sous sa responsabilité, méprisant les menaces, elle le défendit contre les médecins et ne le laissa ni saigner, ni traiter par aucuu remêde; bien plus. comme des bruits sinistres avaient couru à la mort du duc et de la duchesse de Bourgogne, madame de Venta-dour envoya demander à madame la comtesse de Verrue un contre-poison qu'elle tenait du duc de Savoie, et qui l'avait sauvée elle-même dans un cas désespéré. Ce fut à ce contre-poison, qu'elle fit prendre au jeune prince, qu'on attribua la miraculeuse conservation de celui-ci.

En apprenant la mort du duc de Bretagne, le roi se retonrna vers M. le duc de Berry, et. l'embrassant tendrement

Hélas! mon fils, lui dit-il, je n'ai plus maintenant one rous.

Ce dernier appui sur lequel comptait Louis XIV devait encore lui échapper.

Le 4 mai 1614, à quatre heures du matin, après quatre jours d'une maladie dans laquelle les médecins retrouvèrent à peu près les mêmes symptômes que dans celles du duc et de la duchesse de Bourgogne, le duc de Berry mourut à son tour dans sa vingt-huitième année. C'était le plus beau, le plus aimable et le plus accueillant des trois fils de Monseigneur, et, comme il était d'un naturel ouvert, libre et gai, on ne parlait dans sa jeunesse que de ses reparties à madame et à M. de la Rochefoucauld, qui se faisaient un jeu de l'attaquer tous les jours. Mais cet esprit naturel ne l'aida en rien dans son éducation, car ce prince ne sut jamais que lire et écrire. Plus tard. car ce prince ne sui jamais que fire el ecrire. Pius tard, il sentit cette ignorance et elle le rendit d'une timidité si ontrée, qu'il en était arrivé à n'oser ouvrir la bouche devant les personnes qui n'étaient pas de son intimité, de peur de dire quelque sottise. Il avait éponsé l'ai-née des filles de M. le duc d'Orléans, à laquelle nous ver-rons jouer, sous la Régence un rôle aussi original qu'im-

Avant cette dernière mort, on en avait eu à déplorer une qui n'avait pas produit moins d'effet que si ç'eut été

celle d'un fils de France.

Le 11 juin 1712, après avoir obtenn du roi d'Espagne un ordre pour qu'il fût traité d'Altesse, le duc de Vendôme mourut dans un petit bourg de Catalogne, situé au bord de la mer et où il était venn pour manger du pois-

s til tr va r r critou c blouil avait Mis le a aug 1115 51 31 21 cartan tent surs has mal et 1.1 il nna, de scrie s le rois ou quatre voes st les der irs it ments dis ire secours que elui de sen u cire valets jui cia ent res That could be received as a superior of the su lille And refine fars

le talers Dude testu la talera de solte in V ~ 1 s v d. Den t v tr and the property of the second

I crib

Verification of the paix qui fut sgrant control eric Phi pre Verciu

I crite unite de l'anne, et que

I liprison arriere jeut fils, le lu

d'A n' l'uphi, a la curonne l'Espagad

G'S vie qu' pre autenin le tite

he he par so abulle dans la

crite i la maion de

crite i la maion de

crite i la maion de

l'i rite i la maion de

l'i rite i la gierre

rier de la curonne d'Espagad

l'i cte enleve jendant la gierre

rier de la curonne d'Espagad

l'i le el l'ine de l'h'hippe V

l'i le e i l'arriere qu'ele avait si son

les envaissements de la Finne c'est

Autrine avait h' ve aute des

l's reques les troupes h'Unitais

Vitri le avait he vie au tê des
les roupes he lan lais s
res, s En eutre, e II e lande obteres es immerataix que l'Augleterre
s grobs il était expressement enter du
la Er ne de pourrait être traitée en
les Etats du rel Philippe V, et que
Previr. «Unles serait sur le pied d'égari de a Fran e

opereur la souverainete des buit pro-l. El n'ha esparable; en l'in assuran le t la s'riaign avec tout ce qu'il pos-f le et quitre ports sur les cotes de Tosfr is aux pie entires imperi les v Eirjire

Figure 1 to the conflict conflict le port

if it is largue all u e Elle restrict in

for et e M. rque dont il sotot

e re La France Total alar fonnali,

il luit en, ille de Torre Neivo et

NIV a sa consider ti no consentati

r d'ht le titre de r i de Prusse due tre, d'a principanté d' un proposition

piete e en ages ur les \m32 es

l ret lat fille for his Are b lee Pr ni e lait ha v nei une Chilon et

fri'calin et dipri le le 'n lin d'arni learl le 'r linni ler lan. I le lini la'r

r () i j () (té le () hey () (i're) they draid to be they be they be the second to the second

toel gnee etreger 185 het Letrener me t de Villaget

i in . It

e in s. v s caretiis sint a V ... ec les mins a Ver

I s confere les furein leu nes la ouses on montre e che sur la porte du labire, u clas se tinifent, les il saluire a er quo le mino hal de Villars y brisa d'us Lots XIV arta strast urget Land r quit avit off relations XIV arta strast urget Land r quit avit off relations to the left up rayart Himmens, cuit avit propositut more relative season has cuit e relative. ment ell's lors 1 is des éle teurs le l'innère et de Co-

Le prour les roya mes le Nuples et la Sardal no

I. e. for the less toya mess te viples et la Sardal no ave le de la de Milan.

I. s. VIV et i un detnier regard sur l'Europe; Il vii l'in postrai quille alors, il regardi in-devant de lui, il postrai quille alors, il regardi in-devant de lui, il postrai qui et seize ans devistence, soixante et onze no come ro, il avant cepasse (soite et al. roy tota, que nomme homme, il tou il le soite la vie il ne in en plus qu'a mourir

T.11

VIELLIESSE DE LOUIS XIV. - SATRISTESSE, - DIVISION DE LA COUR EN DEUX PARTIS. -- CALOMNIE CONTRE LE DUC D'ORLÉANS. - CAUSES ET CONSÉQUENCES DE CETTE CALOMNIE. - CONDUITE DU ROI DANS CETTE CIRCONSTANCE. -- SA PRÉDILECTION POUR LES PRIN-CES LÉGITIMÉS. -- PROTESTATIONS. -- LE DUC DU MAINE EST COMBLÉ DE FAVEURS. - TESTAMENT AR-RACHÉ A TOU'S XIV. - L'AMBASSADEUR APOCRYPHE. - UNE ÉCLIPSE. - DERNIÈRE REVUE DE LA MAISON DU ROL MALADIE DE LOUIS XIV. - CONFÉRENCE DU ROLAVEC LE DUC D'ORLÉANS. RECOMMANDA-TIONS SUPE MES DE LOUIS XIV. - SES DERMIERS MO-MENTS. -- SA FIN.

En effet, Louis XIV etait vieux il avait beau, de temps en temps relever cette tête fière e hau aine pour laquelle la curonne avait éte à la fois si glorieus et si pesante, il sentant l'ige l'envahir. Triste et moros, devenu, au dire settat l'ige l'etvahlr. Triste et moros, devenu, au dire ce mad me de Mainienon, l'ouire el plus inamusable de France, il evait rempir tuites es cliquettes pour plendre les babi udes paresseuses du vi flard. Il se levan tard, il recevite el mangeait au lit, et, une 'ols levé, demeurait des heures entières absorbé dans s'n graid fau'euil au coussin de ve uns. Vainement Maréchal lui répét it il que le défaut d'exer ne, en amenant cotte borption et cette le définit d'actible, en amenant conte la orpiton et cette sompolince atrapheait qui lque crise proclaine; volne rent lui avait-il fait remarquer que de de pla les enfurces violares de ses jambes, le roi, tom en reconnaissant la virtie de le objevations, n'avait pas le courage (en action de le tie introcese pre que en tige a.r.e, en l'interest e qual consentait a plei de le introcese de la proposition de la proposition de la la proposition de la proposition men r dans ses marninques jardins de Ve sailles, cevenos tri to comme leur roi sur un petit cher tralcé i bras, on ce rai dé emposes temolgnei ne des ceès de souf fra ce que le roi silencleux e, peur cirsi dire, trop fler pour es a ouer épronvalt dans la fridle et nivette di

pour es a ouer éprouvait dans la froble et moette di proté le se do der jours.

Ce fut alces quarriva la mort du duc d' Rerry, que rous and racontec plus haut Louis XIV upporta cité der cress de course de la course de la course de course de course de course de la course de course de course de course de la course de la course de la course de course de course de la course de la

des princes légitimés, et se composait du due du Maine du comte de Toulouse et des autres enfants naturels de Louis XIV; ils avaient pour eux, balançant toute l'influence de la pairie, madame de Maintenon, qui ne perdait pas l'es-pérance d'êtro reconnue, a leur priere, re ne de France et de Navarre. Le premier parti avait pour lui son droit; le second, l'intrigue.

Le premier coup que porta le parti des bâtards a celui des princes fut l'accusation d'empoisonnement d'ont on es

saya de souiller la réputation de M. le duc d'Orlea S. Le but principal de cette calomnie était d'enlever la gence au prince à qui elle revenait de droit et de la faire donner a M. le duc du Maine. Le père Le Tellier, qui condonuer a M. le duc du Maine. Le pere Le Tellier, qui con-naissait la haine du duc d'Orléans pour ceux de son ordre, entra dans la cabale des bâtards; et, tandis qu'on accusait tout haut le prince dans les rues, lui l'ac usa scurdement au confessionnal, répétant sans cesse au roi que plus il mourait de princes, plus le duc d'Orléans devenait is sen-siblement l'héritier présomptif de la couronne, lui montrant sans cesse son neveu travaillant avec le chimiste Humbert, non pas dans un but de plaisir on de science, mais dans un but de criminelle ambition, et forçant son royal pentient à preter l'oreille aux clameurs des gens payés qui s'écriaient en voyant passer le prince:

- Voilà l'assassin ! voilà l'empoisonneur !

Le duc d'Orléans alla droit au roi; il venait le prier ou de faire taire les calomniateurs ou de permettre qu'il se rendît à la Bastille pour qu'on lui fit son procès.

Mais le roi le reçut avec un sombre et mystérieux silence, et, comme le duc d'Orléans répétait sa proposition:

Je ne veux pas d'éclat, dit le roi, et je vons défends d'en faire.

- Mais, si je me rends à la Bastille, demanda le duc, ne m'accorderez-vous pas la grâce de me faire juger? — Si vous allez à la Bastille, répondit le roi, je v us y

laisserai.

- Mais, sire, insista le duc d'Orléans, faites au moins arrêter Humbert.

Le roi haussa les épaules et sortit sans répondre.

Le duc d'Orléans revint à Paris, et raconta à sa femme, à madame la Duchesse, sœur de sa lemme, et aux autres princesses qui l'attendaient, la réception que le roi venait de lui faire. C'était un coup porté à toute la race légitime : aussi madame la Ducliesse, quoique appartenant à celle des bâtards, fit-elle cette proposition, que toute la famille se rendit chez le roi pour lui demander justice.

Pendant ce temps, le chimiste Humbert se faisait écrouer

la Bastille.

En ce moment, M. de Pontchartrain, apprenant la dé-marche qui avait été tentée auprès du roi, fit prier M. L. ouc d'Orléans de ne rien risquer de pareil, primettant au prince qu'il allait trouver lui-même Sa Majesté et qu'il lui représenterait les maux que pourrait attirer sur l'Etat procès de cette nature. Le duc d'Orléans accepta l'intermédiaire qui se proposait lui-même, et partit avec t us les princes et princesses pour attendre à Saint-Cloud le résultat de l'entrefien du roi et du chancelier.

Ce cortège presque réval accompagnant le futur récent de France, accusé de meurtre et d'empoisonnement, était si nombreux, si noble et si digne, que, cette fois, la populace le regarda passer sans oser jeter un seul cri de menace

d'accusation.

M. de Pontchartrain tint parole au duc, et, à la suite d'une conversation dans laquelle le roi avait rec'unu la pleine innocence de son neveu, qui était aussi son gendre, il revint avec l'ordre de rendre la liberté a Humbert. Mais la défiance n'en était pas moins entrée dans la cœur

du roi. Cette défiance rejaillit en faveur sur les princes légitimés. Déjà, en 1675, le roi avait donné au duc du Maine et au comte du Vexin, les seuls qui existassent alors, le nom de Bourbon, quoiqu'ils fussent nés pendent le matière. riage de madame de Montespan et du vivant de son mari, ce qui les rendair, étant nés aussi du vivant de la reine, doublement adultérins; en 1680, des lettres paten es auto-risèrent ces enfants à se succéder les uns aux autres, suivant l'ordre des succassions légitimes : en 1694, le r i ac-corda au duc du Maine et au comte de Toulouse le premier rang immédiatement après les princes du saig, et la pré-séance sur les princes qui seraient e. France e auraient des souverainetés hors du royaume : par un édit enregistré au parlement le 2 août 1714, le rei app, la à la courar ne les princes légitimés et leurs descendants, à défaut des princes du sang; enfin, le 23 mai 1715, Louis XIV Jublia encore une déclaration qui, en confirmant son édit, rendait l'éta' des

declaration qui, en confirmant son édit, rendait l'éta des princes légitimés égal en tout à l'état des princes du sang.

Aussi Louis XIV, effrayé lui-même de l'énormité qu'il venait de commettre, dit-il le même jour à ses l'itards.

— Je viens de faire pour vous, non seulement ce que je pouvais, mais plus que je ne rouvais : c'est à v is d'affermir ma décision par votre mérite.

Les courtisans se pressaient authur des donx frères et les félicitaient. Le comte de Toul use, qui était un prince

fort sensé et peu ambitieux, se contenta de répondre a ce déluge de compliments

- Cela est fort bean, pourvu que cela dure et nous donne un ami de plus.

L'academicien Valaincourt, l'un de ces amis dont le comte de Toulouse voulait voir augmenter le nombre, fut le seul qui laissa percer ses craintes en complimentant le

Monseigneur, dit il, vollà nue couronne de ro es que je crains bien de voir devenir une conronne d'efines quand

les fleurs en seront tombées. Deux homines pr testerent contre cet édit du roi, d'agues seau, en proclimant hautement que l'édit était contraire à nos lois et a nos mœurs, et en disant que le pa lement avait mis le comble a son déshonneur en l'enregistrant; Pontchartrain, en faisant mieux encore : il était chanceller; il déclara au roi qui un'avait pas le droit de disposer de la couranne, qui un apparent par les constitutions du la couronne, qui apparlenait, par les constitutions du royaume, a ses descondants légitimes, et apouta, en lui remettant les sceaux, qu'il pouvait sacrifier sa vie a son roi, mais non pas son honneur. Louis XIV insista pour que le phancelle propriét les cauxes. chancelier reprit les sceaux, mais, clui-ci ayant refusa avec opiniátreté, ils furent donnés. Voisin, créature de madame de Maintenon, qui d'éjà, depuis -ix ars, avait remplacé Chamillart, tombé dans la disgrace non pas du roi. mais de la favorite.

Maintenant, M. le duc du Maine jouissant, sous le nom du roi et sous l'influence de madame de Maintenon, de tous les peuvoirs de la royauté, n'avait plus qu'une chose à dé sirer, c'était que le roi fii un testament qui o at la r'ige ce a M. le duc d'Orléans et la lui donnât, a lui, Depuis I ng temps, le chancelier Voisin était dans la confidence de ce désir, qui était aussi celui de sa protectrice; mais c'était une chose difficile à prononcer devaut un roi qui s'était si longtemps cru un dieu, que le mot de testament. Aussi le chancelier Voisin, pressé par la favorite de faire cette ouverture au roi, et n'esant prenencer le mot cruel, se contenta-t-il de parler à Louis XIV de la nécessité de trans-mettre sa volonté. Mais, à ces mots, si mesurés qu'ils fussent, le roi tressaillit, et, se tournant vers le chancelier:

— La naissanse du duc d'Orléans, dit-il, l'appelle à la régence, et je ne veux pas que mon testament éprouve le soit de celui de mon père. Tant que nons sommes vivants, nous pouvons tout ce que nous voulons : mais, après notre

mort, nous sommes moins que des particuliers

Alors commencerent les persécutions qui attrisfrent les dernières années de la vie de Louis XIV. Puis, quand on eut vu qu'insinuations du confesseur, conseils du chancelier, obsessions de la favorile, tout était inutile, on résolut d'abandonner le roi, sans distraction aucune, à la tristesse de ses vieux ans et aux regrets de ses jeunes années; on évoqua de nouveau à ses yeux effrayès les prétendus crimes du duc d'Orléans; on discontinua tout amusement; on cessa toute conversation; on assombrit les jours, on isqla les nuits. Puis, quand le vieux roi, accablé d'idées sombres venait à cette femme qu'il avait faits reine, à ces bâtards qu'il avait faits princes, on se retirait devont lui; ou, s'il exigeait que l'on restât, on le boudait; s'il d'unuit un ordre, on mettait à l'exécution tout le retard de l'a manvaise volonté et toute l'àpreté de la méchante humeur.

Louis XIV, miné par cette guerre sourde, s'avoua enfin vaincu, et, moins heureux avec sa seconde famille qu'il ne l'avait été avec l'Europe, il fut contraint de passer sous les fourches caudines de la veuve Scarron et des enfants évoqua de nouveau à ses yeux effrayés les prétendus crimes

les fourches caudines de la veuve Scarron et des enfants adultérins de madame de Montespan. Le tes ament fut extorqué à la lassitude du roi ; mais d'avance îl en préli le sort, et, en le remettant à ceux qui l'avaient tant désiré,

Je l'ai fait parce qu'on l'exige: mais je crains bien qu'il n'en soit de celui-ci comme du testament du roi mon

Enfin, un matin, le premier président et le procureur général turent mandés au lever du roi. Louis XIV les conduisit dans son cabinet, et, là, tirant de san secrétaire un

papier cacheté qu'il remit entre leurs mains — Messieurs, dit-il voici mon testament ; nul ne sait ce qu'il contient ; je vous le confie pour le dépostr au parlement, à qui je ne puis donner une plus grande preuve de mon estime et de ma confiance.

mon estime et de ma confiance

Le roi pronouca ces naroles d'un fon si doulou eux, qu'elles frappèrent les deux magistrats, et que, d'es ce moment, ils furent convainces que le testament con tenait des désirs étranges et pent-être none impossibles.

Le testament fut conservé au fond d'un trou creusé dans lépaisseur du mur d'une tour du palais, sous une grille de fer et derrière une porte fermée de trois serrures.

Alors, madame de Maintenon et les princes légitimés jugèrent que le roi, ayant fait ce qu'ils y ulaient méntait bien quelque distraction, et le bruit se répandit que Mehe met-Riza-Bog ambassadeur de Perse, allait arriver à Paris Chacun soit les préparatifs faits par Louis XIV p ur la réception le ret ambassadeur apo ryple et il donne le Ver-

e . s ri r s y furent jouées e . seljeu r . s - l uiefsi, et qui f - i r t u e a b L - ur j - i a dans sa tristesse

siter d la, tree brutet cette splen-

ue r d 1 sat

Le ut 11 le v. le tenne houre pour ob-The first pour ob
The fi e mandé a Marly avec ins r ayant with sulvre l'éclipse dans constitue de soir. Il soupa chez la let, sy trouvant mai à l'aise, il qu'tta a les coucher vers huit heures. Aussitôt le qu'il était serteusement malade, et ce
r t le consistant à que les ambassadeurs enr t urriers à leurs souverains. Louis XIV le sut
c tait une insulte fatte a sen impérissable
, e e croire qu'il allait mourir, il ordonna, poir
f r er ces bruits de malade, une revue de sa mat-" Il aur nça qu'il la passerait en personne,

Le . In ette revue cut effectivement lieu. Pour la d m. re i s les è mpagnes de gendarmes et les chevauder, le l'action dans leur flus nazunaque équipage, se déployer ni deve la terrasse de Marly et l'en vit descendre du person avec un comme pareil a celui qu'il portait dans ses pars de juresse et d'activité ce vieillard qu'i, malgré l'âge et la cur non partia la tête haute jusqu'au suprême me te Arrive au dernier degré, il se mit lestement en se le et se 'n padait quaire heures a cheval, à la face de la amit sal re qui avaient deja annoncé sa mort à

La Saitt us affrafait Le ri avait quitté Marly était ro versailles. La veille de cette solennité, le roi n d'écuvert mas : la pâleur de ses traits, à la ur de sei visig d'était facile de voir que la lun qu'il : tenait depuis treis mois pour prouver qu'il e re : u hait i s'n 'erme Aussi, vers la fin du c'uver le rei se trouva mal et une fièvre ardente se l'a ra (el ndant le lend main, jour de sa fête, il se I- ir le oi rt et avaient reçu du rol l'ordre de jouer des a.rs d ex gas lersque les tapasserles de sa chambre, pla vant fait ther retomberent et au lieu des musiciens que invité à sortir on appela les médecins. Ceux-cl u inverse a sorter on appeares medecins. Cenx-cr i iv rent l j uls si mauvais qu'ils ne balancèrent pas a e l'er le r a re evoir les sa rements. On envoya cher-c r ssi ' le pere Le Tellier et avertir le cardinal de R u ult l'ez lui en grande compagnic et qui ne se l'ait le r'en fut firt etonné lorsqu'on lui dit qu'on le vena : uer r pour donner le viatique au rot. Tous deux rife et le danger paraissait tellement pressant, q pur in point perdre de temps, le père Le Tellier confission de la guste malade tandis que le cardinal allait prendre es int sa rement a la chapelle et qu'on envoyait cherie le tre et les saintes hulles for un riers du 101 mai des par le cardinal sept ou

lut flambeaux portés par des garçons du château, deux e ligh et un de madame de Maintenon, furent If you et un de modame de Maintenon, furent il mij ghoment qui monta hez le rol par le petit r de l'ets Madaine de Maintenon et une double realles entouraient le lit du royal moribond. au je l'arian le deux mots sur cette grande et dernite. Le r l'et en a d'un air très ferme et communa d'un air re pénéré des qu'il eut reçu l'hostie et qu'il eut et toule des saintes huiles, tout ce qui étalt frésert la certe que sortit devant ou derrière le sortit. I re let e le l'ar e ler Te re la aujres du roi que madame de

per in liquel e rol é rivit quatre ou cinq lignes li le en faveur de M le duc du Maine que le

re to nites ament lemanta boire pals lorsqu'il eut buill l de Villeroy et lui dit

V lervy, je sens que je vais mourir la tema ondul ez votre nouveau maître V ferry, je sens que je vais mourir 1 V i onto ondul ez votre nouveau maître 2 duter mes volontés P l de Villeroy, il fit appeler M le

I to the lit que "e conférence à voix ba se le r 0 2 et . t d'mittle que d'estime et l'il et l'ore qu'il crvait par son testament en ajoutant ces propres

parcles

cr tous serez le maître
cr le ritte voller le fait fait les di politions

que jai crues les plus sages, mais, comir e on ne saurait tout prevoir, s'il y a quelque chose qui ne soit pas bien le changera

Si telles turent les paroles du roi, il est étrange que l'hostie encore sur les févres il ait osé faire un parell

mensonge

Des que le duc d'Orléans fut sorti, le rol appela M. le duc du Mattie, Int parla pendant pres d'un quart d'heure et autant fit il jour le comte de Toulouse, pais il appela les princes du sang, qu'il avait aperçus sur la porte du cabi-net, mais il ne leur adressa que quelques mots, parlant a tous collectivement, sans rien dire de particulier ni tout bas a aucun d'entre enx

Pendant de temps, les médecins s'avancèrent pour pan ser sa jainbe, et les princes sortirent; puls, le pausement achevé, on tira un peu le rideau du lit pour voir si le roi ne pourrait pas reposer, et madame de Maintenon passa dans les arrière cablnets.

Le landi 26 août, le roi dina dans son lit en présence de tout ce qui avait les entrées Comme on desservait, il signe aux assistants de s'approcher davantage et leur

Messieurs, je vous demande pardon du mauvals exem ple que je vous al donné; j'ai bien a vous remercier de la mantere dont vous m'avez servl, aînsi que de l'attachement et de la fidelite que vous m'avez toujours témolgnés. Je vous demaude pour mon petit-fils la même application et vous demande pour mon petitents la meme application et la même lidélité; que votre exemple en soit un pour tous mes autres sujets. Adleu, messieurs: je sens que je m'at-tendris et que je vous attendris, et je vous en demande par-don Je compte que vous vous souviendrez quelquefols de

Puis il appela le maréchal de Villeroy pour lui annoncer qu'il le l'atsait gouverneur du dauphin. Ensulte il manda à mudame de Ventadour de lui amener l'enfant qui allait devenir son successeur, et, l'ayant fait approcher de son lit, il lui dit devant madame de Maintenon et devant quel-ques valets privilégiés qui les recuelllirent, les paroles sul-

- Mon enfant, vous allez être un grand rol; ne m'imi tez pas dans le goût que j'ai eu pour les bâtiments, ni dans celui que j'al eu pour la guerre. Tâchez, au contralre d'avoir la paix avec vos voisins; rendez à Dieu ce que vous lui devez et faites le honorer par vos sujets. Tâchez de soulager vos peuples, ce que je suis assez malheureux pour n'avoir pu faire, et n'oubliez jumais la recounaissance que vous devez à madame de Ventadour — Madame, con-tinua t-il en s'adressant à la gouvernante, souffrez que j'em brasse le prince.

Il l'embrassa effectivement, et, après l'avoir embrassé Mon ther enfant, fut dit-il, je vous donne ma bénédiction de tout mon cœur

Alors, on lul ôta le dauphin; mais il le redemanda, l'em-brassa de n'auveau, et, levant les yeux et les mains au ciel,

brassa de nouveau, et, levant les yeux et les mains au clel, il le leuit une seconde fots.

Le lendemain 27, il ne se passa rien de particulier, si ce n'est que vers les deux heures, le roi envoya chercher M le chanceller, et, seul avec lui et madame de Maintenon, il se fit apporter deux cassettes dont il brula presque tous les papiers. Sur le soir, il s'entretint un instant avec le père Le Tellier, et, aussitôt après cet entretien, il envoya chercher l'aucleu garde des secaux Pontcharirain et lui ordonn t d'expédier, aussitôt qu'il serait mort, un ordre pour faire torter son court dans l'éclise de la maison conference. pour faire porter son cœur dans l'église de la maison professe des jésultes de Paris où était déja cetul de son père. La nuit qui sulvit fut très agilée. Ceux qui entouraient

le roi lui voyaient a tout moment joindre les mains et l'entendaient dire ses prières habituelles, au Confiteor, il se frappall la poitrine avec force

Le mercredi 28 août, il fit, en s'éveillant, ses adieux à madame de Maintenon, mais d'une façon qui déplut fort à la favorité plus âgée de trois aus que l'auguste moribond Madame, lui dit-il, ce qui me console de mourir, c'es!

que nous ne pouvons tarder a nous rejoindre

Mudame de Maintenon ne répondit pas; mais, au bout d'un lustant, elle se leva et sortit en disant

Voyez un peu le rendez-vous' qu'il me donne! cet h male-la n'a jamais aimé que lui-

Bols-le-Duc, apothicaire du roi, qui était à la porte, en-

tendit ce propos et le répéta. Comme elle venatt de sortir, le roi vit dans la glace de sa cheminée deux garçons de chambre qui pleuralent, as

sis près de sin lit-Pourqu'il pleurez vous? leur demanda (il; avez vous dore pensé que l'étais l'amortel? pour moi, je ne l'al jamais cru, et vous avez dû, a l'âge où je suis vous prépater depuis longtemps a me perdre. En ce moment, une espèce de charlatan provencal, qui

avait appris l'extrémité du rol sur le chemin de Marseille à Paris se présenta a Versailles avec un élivir qui disalt-ll guérissant la gangrène Le roi était si mal, les médecles étaient lellement dénués d'espérance, qu'ils consentiient à

tout Fagon seulement voulut dire quelques mots; mais ce charlatan, nommé Lebrun, le malmena fellement, lui qui avait l'habitude de malmener les autres, qu'il en demeura

tout étourdi et tout muet. On donna donc au roi dix gouttes de cet élixir dans du vin d'Alicante, Quelques instants après, il se trouva mieux, regarda autour de lui, s'aperçut de l'absence de madame de Maintenon et demanda ce qu'elle était devenue. Per-sonne ne le savait, excepté le maréchal de Villeroy, qui l'avait aperçue au moment où elle montait dans un carrosse et qui la f.t prévenir a Saint-Cyr, où effe s'ét et re-

Le lendemain 30, le roi retomba plus faible que jamais Voyant que la tête du roi s'embarrassait, madame de Maintenon passa dans son appartement, où M. de Cavole la suivit malgré elle. La, elle voulut enfermer quelques papiers dans une cassette pour les emporter. Mals M de Cavoie s y opposa, disait qu'il avant ordre de M. le duc d'Orléans de s'emparer de tous les parters. Cet ordre atterra madame de Maintenon.

Me sera-t-il permis au moins, monsieur, dit-elle après un instant de silence, de disposer de mes meubles?
 Oui, madame, repondit Cavoic, excepté de ceux qui appartiennent a la couronne.



Le roi s'élança sur lui et lui cassa sur le dos un léger bambou qu'il tenait à la main,

quatre heures, le roi étant retombé dans l'état d'où l'élixir l'avait tiré momentanément, on lui en donna une seconde dose; et, comme il éprouvait quelque répugnance a la prendre

 Sire, lui dit-on, c'est pour vous appeler à la vie
 A la vie ou à la mort, dit le roi en prenant le verre. tout comme il plaira à Dieu.

Ce mieux d'un instant avait été si fort exagéré, que le duc d'Orléans, dont le palais s'était déjà rempli de cour-tisans, le vit à peu près vide en une heure.

Le roi montra beaucoup d'impatience de ce qu'on ne retrouvait pas madame de Maintenon, dont il ne pouvait pas plus se passer pour mourir que pour vivre. Enfin elle arriva, et, aux reproches que lui fit le roi, s'excusa en disant qu'elle était allée unir ses prières à celles de ses filles de Saint-Cyr.

Le jour suivant, le roi alla un peu mieux et mangea même deux petits biscuits dans du vin d'Alicante. Saint-Simon alla faire ce jour-là une visite au duc d'Orléans, et il trouva les appartements parfaitement vides

— Ces ordres que vous me donnez, monsieur, dit la fa-vorite, sont bien hardis; le roi n'est pas encore mort, et, si Dieu nous le rendait, vous pourriez vous repentir de les avoir exécutés.

Si Dien nous rendait le roi, madame, répliqua encore le capitaine des gardes, il faut espérer qu'il reconnaîtrait ses véritables amis, et qu'il approuverait la conduite qu'ils ont tenue.

Puis il ajouta

— Si vous voulez rentrer chez le roi, vous en êtes la maîtresse; si vous re le désirez ras, j'ai ordre de vous accompagner à Saint-Cyr.

Madame de Mainteuon, sans répondre, partagea aussitôt ses meubles entre ses domestiques et partit accompagnée de Cavoie.

Mais, en arrivant, elle put s'apercevoir, quoique le roi ne fût pas encere expiré, que son règne était déjà fini. La supérieure la reçut avec plus de froideur que de respect. et, s'approchant de Cavoie:

— Monsieur, lui dit-elle, ne me comprometirai-je point

s le permissi n

riilude Viil vi est la

err bb Le roi W. Sp 20 10s L is AIV so 114 - 11 ct i i a mix v fx des x - ch t entres une voix di - u ces s des anres t le ard nat de R i in et lui

s il ès le ll'gise

rs s

t dr er lin

ve z i i i ace t litervis de m

s poles supt les et pres és avoir pro 1 les et let sais et l'est et Ponte 2 fe l'he l'heue e d'e pi foit le e 7 til l'he se puri d'i 18 avoit qu'er i elt es soixante dix s et cus ta saxunis it à unione aun e

I n vait vu jusque la un nigne si leng

L. fil. pr Will all an pre m - e) r uva to the les fai les si entlè-r lue sans cette gan, r ne qui f r 't, ll r savat de quelle i fi m rir ne v yant ancun organe afle cost cu en hit it ura la ca ube le cello des y llq e le grand al pént qu'il avail, e geux rejas nevar jamais

r furent jordes. No re Dame, son es rinds lesui siè son e ips a Salut

t us de dirons pas un les plus grands

CONCLUSION

Les XIV equis sa unes ne jusqu'a

o tente dans tentes es pleises de sa

se date en sava's essayé le

e consager sous tous les asperts,

fi eter un derrier coup d'ent sur

d're en pelqu's mas, e que rous

La vu, avait eté f r° al andoi né dans

pic printels fait s'il efit vé u

the contract of the second sections Item I uvle i vii jar r et i lait ete (pid la mar a proper e

in the contract of the perd

rl 'I' l meler

the date leaf of the

() () [2 ()) () the Heater of the str

f f l l l e n

dati que no marié deputs huit jous, disalton le due no alt pas en ore le mari de sa lemme, le singular bruit avait pris une tellocosissance quon soir au ien du roj un uris un plus l'arti que les antres el parla au du Le due vous tous, accusant sa fenne tavoir un tori pare et el irmant que le bistairi d'un ch'rurgion pouvait seni faire disparatire Louis XIV vit un touje s'approcha et selor son hab ude vontut savoir ce cont il était que son, orce fut a son a clis d'expliquet au roi la movre de l'obstacle qui serposait a son l'uneur et de qu'ile façon il coup aut le faire d'spirantie.

Petit l'un du companies dit Louis XIV; mais

Petr I can the secondrents dit Louis XIV; mais croyez-tion, cholsissez un chirurgien qui ait la main legere

N is avors dit combien Louis était égoiste nous l'avons citendu chai er un j tit air d'opera a sa leuange le jour meine de a mort de Monsieur, nous l'avons vu se fellelter de ce une maloine la duchesse de Bourg gne blessée n'em pécherait plus ses Marly d'avoir lleu a jour fixe, et cepen la lais XIV p. na nquait pas d'ute certaine bonte ou plui V d'ute er aine justice. En voici quelques preuves Le marquis d'Exclies hesti it a se presenter devant lui, hon eux qu'il était, quoiqu'il ch' la un dex llentes en ditions d'avoir rendu Mayon e après plus de conquente en la la couver e marquis lui dit le roi en l'apercevant vous aver de Nons avers dit commen Louis etait egeiste nous l'avens

Marquis, îni dit le roi en l'apercevant, vous avez de fendu la place en homm de ceur, et vous avez capitulé en homme desprit

Nous avons cité son mot à Villeroy apres la bataille d Ramillies : Monsieur le maréchal on n'est plus heuroux à notre A c : Il est vrai que l'atta homent de l'ouls XIV pour le marechal de Villeroy n'était point de la justice, c'était de la faiblesse.

Un feur it due de la Ro hefoucauld se plaignait devant le rol du racas que lui donnan le derangement de ses af

Fh' du dit le roi, ne vous prenez qu'a vous de vos embarias

Comi ent cela, sire! demanda le du

Sans leute, répliqua le roi, que ne vous adressez-vous à vos amis?

The memory series it that envoya conquarter mille ecus. Economics, son valed de chambre, était fort obligeant et ellisse it to cours four les autres. Un jour que, selon la courume, il demandant pour un e ranger la charge de gentilhomme ordinaire qui venant de vaquer.

En ! Bontens, tai dit le rol, demanderez-vous donc toujours pour votre prochain et jamais pour vous-même? Je donne la charge à votre fils.

Un de ses valets intérieure moins discret que le l'orhomme Boutems, priait un soir le roi de faire recommander a M le premier président un procès qu'il avait contre son beaupere, et, comme le roi faisait la sourde oreille:

Helas sire, dit le valet, vous n'avez cependant qu'a dire mé p rele et tont sera fini.

le sais morbleu l'uni! dit le roi, et ce n'est pas de quoi je suis en petre ; mais so tu e ils à la place de tou beau pere serais tu content que je te la dise, cette parolet Quoique d'un paturel violent, Louis XIV (fait parvenu à se dompter au point de ne se mettre que bien refem nt Nons Lavons vu briser la canne qu'il avalt levee n colcre sur Lauzun

Un valet que le roi vit un jour me re un biscuit dans the valet que le rei vit un jour de re un bischt dans i pel foi nom houreux que le ctilhomme le rol étin a ur lui et tui cassa sur le dos un léger bambon qu'il tenett à la main. Il est vrai qu' deri re rette cause apper. It futile était une cause grave et o culte le rol évait appers par bevienne, son baigneur, ce que tout le un de lui avait caché avec le plus grand soin. C'esta-dire qu'ui e lacheté du duc du Maine avait empréhé le maréchal de Villeroy de battre M de Vaulement. Le bis-nit i fut qu'un prétexte et ce Int la bonte du pere qui fit

Le coup avut 666 d'autant plus terrible à Louis XIV que luimem passait pour un peu trop pradent la vers l'aleur tout chef-d'ouvre de conrtisancrie qu'il e ait, pas fait que la posterité ait pardonné à Leuis XIV d'être roste n dea du Rlin. Le comte de Gulche ne le lui pardonna pas non plus et un jour, il dit tout haut de vant le roi e de manière à ce que celui-et l'eutendit (forx be ve sus fait tous les pars brier l's bras et les juines et ne sest pas en ore exposé à re évoir un

et les jain es a' no s'est pas en ore exposé à re evoir un out out out de nousquet.

Le nous XIV leaterdit et nt son flant loop par le tendre la nous de nous de la la lorge de nous et au la discondit et nt son flant loop de la constant et ne de la constant et nous de la caractère que la configuration de la constant en l

lut commandé à Benscrade, et, dans ce ballet, on disalf au |

Je doute qu'on le prenne avec vous sur le ton

De Baphné ni de Phaéton Em trop ambitieux, elle trop inhumaine. Il n'est point la de piege où vous puissicz donner.

Le moyen de s'imaginer qu'une femme vous fuie ou qu'un homme vous in ne?

Bientôt tout le monde a la conv s'aperçut, comme dit Saint-Simon, de son faible plutot que de son gout pour la glorre. Ministres, géneraux, maîtresses, courtisans, le louérent a l'envi et le gatèrent. Bientôt, de la louange, on passa à la fiaccrie, et la flatterie devint un élément néces-saire à la vie du grand 101. Ce n'était que par des fiatteries qu'ou approchait surement de lui ; il ne fallait pas craindre de les outrer, les plus hasses et les plus exagérées étaient les mieux reçues. Lui-même, sans avoir ancune voix et sans connaître la musique, chautait incessamment des prologues d'opéra à sa louange. Tout en arriva a être néant autour de lui, et le j'ai failli attendre est plus d'un dieu que d'un homine.

Ce fut cet orgneil ou plutôt cette flatterie qui porta Louis XIV a détruire Fouquet, à hair Colbert et à se réjouir de la mort de Louvois. Ce qu'il lui fallait, à lui, c'étaient des ministres comme Chamillart, comme Pomponne et comme Voisin, c'est-à-dire de simples commis ; c'étaient des généraux comme Villeroy, comme Tallard et comme Marsin, auxquels il envoyait, de Versailles, des plans de cam-pagne tout faits, de sorte qu'il pouvait réclamer leurs victoires en les laissant écrasés sous le poids de leurs défaites. Coudé et Turenne n'étaient point ses hommes ; aussi le premier mourut-il à peu près en disgrâce, et le second ne fut-il jamais en faveur. Monsieur eut aux geux de son frère le grand tort d'avoir battu le prince d'Orange et pris Cassel; aussi ne commanda-t-il plus jamais d'armée du jour où il eut donné la preuve qu'il était digne de commander.

L'esprit de Louis XIV était naturellement porté aux tits détails; il se crut un grand administrateur parce qu'il s'occupait lui même de l'armement, de l'habillement et de la discipline de ses soldats. Son suprême honheur sur ce point était d'en remontrer aux plus vieux généraux, ceux-là étaieut surs de lui plaire qui lui avouaient avec humilité qu'il leur avait appris quelque chose qu'ils ignoraieut. Il en était ainsi en poésie, le roi se vantait d'avoir courni à Molière les principales scènes de Tartufe, oubliant sans doute qu'il avait empêché pendant cinq ans l'ouvrage detre joue. Il croyait être pour beaucoup dans les pièces de Racine, à cause des conseils qu'il lui do nait, et n'aima jamais Corneille, dans lequel vivait incessamment le vieil esprit frondeur. Il en était encore de même dans les diffêrents arts: Louis donnait les sujets à Le Brun, traçait les plans à Mansard et Le Nôtre, et souvent on le voyait, la toise à la main, dirîgeant ses maçons et ses terrassiers. tandis que l'architecte et le jardinier se croisaient les bras.

Ainsi que Louis XIV avait fait pour les hommes, abaissant les grands et élevant les petits, il le fit pour ses chafeaux et ses résidences. Le Louvre, cet orgueilleux herceau de nos rois, fut abandonné par lui ; Saint-Germain, où son père était mort, dut le céder à Versailles c'est que Versailles, comme on le disait, était un favori sans mérite : c'est qu'il avait fait Versailles comme il avait fait Chamillart et Villeroy, qu'il avait improvisé l'un ministre, l'autre général; c'est qu'il était en quelque sorte reconnaissant à cette nature aride, stèrile, ingrate de s'être laissé dompter force de volontés et de trésors. Saint-Germain, avec son vieux château bâti par Charles V, avec son château neuf bâti par Henri IV, Saint-Germain avec ses traditions de douze règnes, ne dévait pas recevoir assez de lustre du sien; il lui fallait un palais qui, bâti par lui, fût vide saus lui, où tous les souvenirs commençassent à lui et finissent avec lui.

cependant cet assemblage de vices et de vertus, de grandeurs et de bassesses, composa ce siècle qui vint prendre sa place dans l'ordre des temps après le siècle de Périclès, après le siècle d'Auguste et après le siècle de Léon X : c'est qu'il y avait chez Louis XIV un merveilleux instinct pour s'approprier la valeur des autres, pour absorber en lui les rayons divergeuts autour de lui; c'est que, tout au contraire du soleil qu'il avait pris pour emblème. ce n'était pas lui qui éclairait, mais qui était éclairé. Les gens à vue faible s'y trompèrent et baissèrent les yeux de-vant cette lumi re de réflexion comme ils les eussent baissés devant une lumière personnelle. Louis XIV était de pelite taille ; il parvint, en inventant

les hants talons et en adoptant les hau es perruques, a pa raitre grand. If an fut de Louis XIV, an moral, comme il an avait ete an physique, Turenne, Conde, Luxembourg, Colhert, Le Tellier, Louvois, Corneille, Mohere, Racine, Le Brun Perrault et Puget le hausserent a la hou on de lenr genie, et i on appela Louis XIV le grund roi.

Mais ce qu'il y a sortout de remarquable dans ce long règne, c'est la pensée unique qui y présida, etat-elle le resultat du genie du roi, ou du tempérament de l'homme? Le maitre tout puissant y poursuivait-il un calcul ou obéissait-il a un instinct? C'est ce que Louis XIV ignorait sans

Cette pensee unique c'est l'unite du gouvernement. On a vu ce qu'était l'aris lorsque Louis XIV le prit : sans police, sans guet, sans réverbères, sans carrosses, avec ses voleurs dans les rues, ses meurtres dans les carrefours, ses duels sur les places publiques; on suit ce qu'était Paris quand il l'a laissé. Le Paris du commencement du règne de Louis XIV est encore le Paris du moyen âge; le Paris de la fin du règne de Louis XIV est déjà le Paris moderne

Eh bien, ce que l'élève de Mazarin, ou plutôt ce que l'élève de la Fronde fit pour Paris, il le fit pour la France et pensa ie faire pour l'Europe. Cette guerre civile dont les cris l'ont tant de fois éveillé dans son berceau, ce parlement qui rend des arrêts, cette aristocratie qui se révolte, ces bourgeois qui font les grands seigneurs, qui font les petits rois, ces Moié, ces Blancmesnil, ces Broussel qui traitent d'égal à égal avec la royauté; ces Condé, ces Turenne, ces Conti, ces d Elbouf, ces Bouillon, ces Longueville qui la combattent, tout cela a fait fermenter la haine de toute résistance dans le cœur de l'enfant, et toute résistance sera brisée par l'enfant devenu roi.

Mais, avant toutes choses, il faut ôter non seulement toute chance, mais encore tout espoir aux Richelieu et aux Mazarin tuturs. Fouquet est là sous la main de Louis XIV et c'est une bonne fortune. Il est fort, il est riche, il est ambitieux, il est populaire, il est puissant; tant mieux : plns il tombera de haut, plus il fera de bruit en tombant, et plus il fera de bruit en tombant, plus l'écho de sa chute se prolongera dans l'avenir.

Nous l'avons dit, cette chute était plus que la chute d'un ninistre, c'était la chute du ministérialisme. Dès lors, Louis XIV travaille a atteindre le but qu'il se propose : l'unité monarchique, la suprématie de la royauté.

Tont le pouvoir des vieux rois de France était provincial, tout le pouvoir de Louis XIV sera administratif. Le pouvoir, autrefois, venait de la province et aboutissait à un centre qui recevait de lui sa force; le pouvoir, à l'avenir. partira, au contraire, de ce centre, et, au lieu de recevoir la force, c'est lui qui la donnera; Versailles sera le temple, Louis XIV sera le dieu; Louis XIV ordonne, et de Versailles part ce système merveilleux de protection pour l'art, d'encouragement pour le commerce, d'impulsion ponr l'industrie, qui va se répandre comme ces cercles que fait naître une pierre jetée au milieu d'un bassin et qui vont s élargissant toujours du centre à la circonférence.

Après avoîr obteuu l'unité politique, Louis XIV comprit qu'il lui manquait encore l'unité religieuse. Il y avait en dehors de l'Eglise catholique deux croyauces qui étalent devenues des partis, deux opinions qui a chaque crise étaient devenues des faits : c étaient le calvinisme et le jansénisme. Les Cévennes et Port-Royal furent traités avec la même rigueur: c'est le propre de quiconque a obtenu la souveraineté du corps, de réclamer la souverainete de la pensée.

Alors, l'influence s'étend de la France à l'Europe. Comme Charlemagne, comme Charles-Quint, Louis XIV rève la moparchie universelle, que, cent ans plus tard, révera à son tour Napoléon : mais alors l'Europe tremble, s'ément se sou-têve e , comme une marée immense, vient battre les fron-tières de la France qu'elle envahit. Un accident plutôt qu'une victoire arrête l'Europe à Denain, et la paix d'Utrecht laisse à la France la Lorraine, l'Alsace et la Franche-Comté, qu'elle a mis trente ans à conquérir et qu'elle

a failli perdre d'un traît de plume. Or, du règne de Louis XIV, trois grands résultats demeu-rèrent accompĭis et restèrent debout : l'unité monarchique, la centralisation administrative et laugmentation territo-

Napoléon fut moins heureux; il ne put rendre à la monarchie les frontières qu'il avait reçues de la Republique Aussi Napoléon disait-il de Lonis XIV que c'était le prince

qui avait le mieux su son métier de roi.

Napoléon fue plus grand homme que Louis XIV, mais Louis XIV fut plus grand roi que Napoléon.

En effet, pendant soixante et douze ans que Louis XIV a porté la couronne. Louis XIV a véritablement régné.

Pendant dix ans que Napoléon a porté le sceptre, Napolon n'a fait que du despotisme.

NOTES

VITE 1

tere carat et les sites, aut Mede Montmerqué dans se tes a vers rent a lant les lleces, carla reine se plaite de les avent le comte d'Ulvarès, qui lui ordonna le fre a le peur avoir ose parter a la tiele du roi les grandes de la le le de la comte d'Ulvarès de la le la comte d'Ulvarès de la le la comte de la com leva v s ril s N l s v de f r s d

NUTE B

NATE B

A. Tiche et d. bonce part, l'un des mignons fraises et frisés de ry sertant a one heures do soir du chasteao du l'ouvre, où le roy et i e la esme rue do Louvre, vers la rue Saint-Honore, est charge de coup de spece, de pestalet et de coustelas par vingtou trente hommes o gras, qui le la sserent pour mort sur le pave, comme aussi arustral l'i por ensuivant, et fust mervelles incores comme il peust a tivire estant la utde trute migratice ou trentes inq coups mortels. Le roy fist parter sin e rps mort ao logis de Boisi, près la hasti de Saint-Aoro, ou est i mort Quelo son compagnon, et enterrer à Saint Paol avic pareille poupe et selemnte qui avoient este auparavant inh mès, da si la mesme eglise. U elus et Maugiron, ve compagnons.

B. e me rifre i a se sai atu 'n fust faite accume instance et poursiit, i la contente et avoit fait faire pour le bruit qu'avoit ce mi, n'e et la contente et avoit fait faire pour le bruit qu'avoit ce mi, n'e et la contente et d'y jun, abbe le Bourzeil, qui faisoit tant le gra dit le Loutan, sa caoss de la favent de son maitre, et qui tant au fin de ouaux et de pilleris en pays d'Anjoi et du Maine, tust tué par l'se gouer de Montsoreau, ensemble avec lui le heotenant cruninel de Sainor en one mais moult historia pour l'y faire surprendre par de Montsoreau, on mari s'a laquelle comparoissant sor le minuit, fost aussituires au non en ou en ais moult is equeur de Montsoreau, on la mite et la sossi de la favent de son maitre, et qui tant au fin de maint et en parte de l'emperation de la favent de son maitre, et qui tant au fin de contente et mut-la avois de la favent de son maitre, et qui tant au fin de usanx et de pilleris en pays d'Anjoi et du Maine, tust tué par l'se gouer de Montsoreau, ensemble avec lui le heotenant cruninel de Sainor et one mais in du lit se quant de Montsoreau, on marri s'a laquelle de maine de maine de l'emperation de maine de l'entre surprendre par de Montsoreau, on maine de l'emperation de l'emperation de l'emperation de l'emperation de l'emperation de l'

de sa g comme lui

(Journal de l'Estolle.)

Rel 1 v ment à Quelus, dont il est parlé ci-fess is, voici comment

le il a h , 27 arril 1578 , pour desmester one querelle née pour fattar ceca i n, le j ur preced ut en la cour du Louvre, entre le set, r d Quels lun des grais nignons du roy, et le jeone Antragu on arp suit Ait guet fuvri de la maison de Guise, ledit i e v e Magaron et Livaret, et Antraguet ave Biberae et le jeone re en neent les Tourneles, près la bastille Salnt-Antoinei, et la turbise mint, que le beau Mingiron et le jeone et ur timerts sort la place Biberae, des copps qu'il y tout l'a praine similate et enfin reschappa; Antraguet i le til den i a mid ; Livrot, dinn grand coup qu'il fut a praine similate et enfin reschappa; Antraguet s' a un petit coup qu'in estoit qu'une a gratignare a la coup qu'in restoit qu'une a gratignare faveur l'a la coup qu'in restoit qu'une a gratignare faveur l'a la coup qu'in restoit qu'une a gratignare faveur l'a la coup qu'in restoit qu'une a gratignare faveur l'a la coup qu'in restoit qu'une a gratignare faveur l'a la coup qu'in restoit qu'une a gratignare faveur l'a la coup qu'in restoit qu'une a gratignare faveur l'a la coup qu'in restoit qu'une a gratignare faveur l'a la coup qu'in restoit qu'une a gratignare faveur l'a la coup qu'in restoit qu'une a gratignare faveur l'a la coup qu'in restoit qu'une a gratignare faveur l'a la coup qu'in restoit qu'une a gratignare faveur l'a la coup qu'in restoit qu'une a gratignare de l

NOTE C.

Voyez, dans les Mémoires de madame de Motteville, le détail des riches objets que renfermaient ces caisses.

NOTE II

Psaphon etist un grand seigneur libyen qui avait la pretention d'être reconnu pour un dien : il réunit tous les oiseaux parleurs qu'il put so procurer, leur apprit à dire : Psaphon est un grand vieu, et, quand ils repetièrent correctement cette phrase, il les lactis. Les oiseaux s'en allerent rejetant ce que leur maître leur avait appris, et les Libyens, etonnes de ce prodige, proclamèrent Psaphon dien à Pananimité.

NOTE E

Vent-on voir une preuve de cette définice, rapportée par la fille de Gaston elle-même

• Lo roi, dit-elle, partit de l'aris pour le voyage de Roussillon au mois de levrier de l'aunée 1632; il laissa la reine et ses deux enfants a Saint-Gerenain en Laye, après avoir donné tous les ordres et pris toutes les précantions possibles pour leur sûreté. Ces deux princes étoient sous la charge de madaine de Lausac, en qualité de leur gruvernante, et, pour leur garde, ils n'eurent qu'une compagnie du regiment des gardes-françaises, dont le honhomme Montiguy etait le capitaine et le plus ancien de tout le régement, Ges deux personnes-là eurent chacun un ordre particulier, celui qu'ent madaine de Lausac etoit, qu'en cas que Monsieur, qui demenvoit à Paris le premier après le roi, vint voir la relne, de dire aux officers de la compagnie de dementer auprès du dauphin et de ne pas laisser entrer Monsieur s'il venoit accompagne de plus de trois personnes. Quant à Montigny, le roi lui donna une moitié d'éen d'or avec commandement exprès de ne pas abandonner la personne des deux prioces qu'il gardoit, et, s'il arrivoit q'il reçût urdre de les transferer ou de les mettre en les mains de quelque autre, il lui détendit d'yobéir quand lui-même il le verroit écrit des agains de Si Majesté, si ce n'estoit que rebui qui le lui ren troit ne lui présentale en même temps Fautre moitié de l'éen d'or qu'il retenoit. Mais il ne fut ren tenté, trien aux soupçons qu'on avoit ens sur ce sujet » (Mémoires de mademoisette de Montpensier, première partie, 1612)

NOTE F

* Madame de Chevreuse étant arrivée nu soir avec sa fille proche des Pyrénees, en un lieu où il ne se trouvoit de logement que chez le curé, qui encore n'avoit que son lit : « Je suis si fatigué, » lui disoit-elle, en parlant tonjours comme sa elle étoit un cavalier, « qu'il fant hie « que je me « conche pour me reposer. » Mais, le curé contestant et disant qu'il equitteroit point son lit, ils convincent enfin de concher tous tro's ensemble; ce qui se fit en ellet. Le matin, les deux cavatiers remonterent à cheval, et la duchesse de Chevreuse, en parlant, donna au cure na dellet par lequel elle l'avertissoit qu'il venoit de concher avec la duchesse de Chevreuse et sa fille, et que, s'il n'avoit pas use de ses avantages, ce n'etont point a elles qu'il avoit tenn. (Mss. de Conrard, recneil in-folto, N'11, 633) in-folio, Nº11, 633

NOTE G

On a count, depuis, le véritable auteur de ces famenses lettres. Elles caient éte cerites par madame de Fouquerolles et étaient adressées à M. de Mauleyrier.

NOTE II

Les prez n'ont point tant de brins d'herbe les granges n'ont point tant de gerbes, La mer u'a point tant de poissons, Ny la fievre tant de frissons, Ny la fievre tant de frissons, Ny la Beausse tant d'alonettes ; Paris n'a point tant de coquettes, L'hiver n'a point tant de glacons, L'été n'a point tant de moissons ; L'Arrique n'a point tant de Mores, Ny Balzac tant de métaphores ; Moulins n'a point tant de ciseaux, L'hastellerant tant de consteaux ; Les flatteurs n'ont tant de louanges, Ny la Provence tant d'ar oiges ; Les poules ne font point tant d'oinfs ; Poissy ne vend point tant de hienfs, Les fous n'ont point tant de chimeres, Ny le Poilou tant de vipères ; Cupidon n'a point tant de traits, Et Vénna n'a point tant de traits, Et Vénna n'a point tant d'attraits ; tes couvents n'ont point tant de moynes, Les evesques tant de chamoines, L'es carèmes tant de aermons Les prez n'ont point tant de brins d'herbes Les ballets n'out tant de figures,
Les voyagenrs tant d'aventures;
L'Anjou n'a point tant de melons,
Fontainebleau tant de salons;
Une hydre n'a point tant de testes;
Les poissons n'ont point tant d'arrestes,
La Bourgogne tant de raisins,
La noblesse tant de consins;
Estampes n'a tant d'escrevisses,
Ny les prestres tant de bourdons,
Les rostisseurs tant de lardons;
Les zélès n'ont point tant d'extases;
Les pédants n'ont point tant d'extases;
Les pédants n'ont point tant d'extases;
Les pédants n'ont point tant d'enguents,
Et Vendosme n'a tant de gants;
Saint-Michel n'a tant de coquilles,
Ny Mehn n'a point tant d'anguilles;
Breda n'a point tant de chapeaux;
Saint-Cloud n'a point tant d'anguilles;
Et Troyes n'a point tant de gâteaux
Les marais n'ont tant de grenouilles,
Et Troyes n'a point tant de dépesches,
Et Corbeil n'a point tant de dépesches,
Et Corbeil n'a point tant de pesches;
Les ludes n'ont tant de tabae,
Orleans tant de cotignae,
Pont-Lévesque tant de fromages,
Ny les églises tant d'ina es,
Les nonarques tant de sonnettes;
Les forges n'out tant de charbons,
Les pantalons tant de sonnettes;
Ny les buulfons tant de sonnettes;
Vin amant n'a tant de sonnettes;
Vin amant n'a tant de sonnettes;
Un amant n'a tant de zèphirs, Les ballets n'out tant de figures. Ny les buullons taut de soupettes; Un amant n'a tant de soupirs, Le Pérou n'a point tant de zéphirs, Le Pérou n'a point tant de mines, L'Orient tant de perles fincs; Le printemps n'a point tant de fleurs; L'aurore n'a point tant de pleurs; La nuit n'a point tant de pleurs; Le soleil a'a point tant d'atosmes; Le soleil a'a point tant d'atosmes; Enfin l'eau, la terre et les cieux Font moins voir d'objets à nus yeux, Que je n'ay d'ennuis que la reine Tost à Paris le Roy ramène.

NOTE 1

Notons encore ici deux choses que nous lisons dans les auteurs de

« Vers ce temps s'établit, pour les jeunes gens, la mode de s'asseoir aux deux côtés du théâtre sur des chaises de paille; les élégants ne veulent plus alter au parterre ou l'on se tient debout. Quoiqu'il y ait des soldats à la porte pour prévenir ou du moins pour arrêter les rixes, et quoiqu'un ait ôté l'épée aux pages et aux laquais, les loges sont fort chères et il y faut songer de bonne heure, tandis que, pour un écu d'or ou un demi-louis, on est sur le théâtre; mais cela gâte tout, et il ne faut qu'un insolent pour tout troubler. »

Voilà pour la première; la seconde n'est pas moins curieuse :

« C'était à une heure précise que les comédiens ouvraient leurs portes, le spectacle commençait à deux et devait être fini à quatre et denie. On avait priscette mesure à cause de la boue et des filous qui eucombraient alors les rues de Paris, fort mal éclairées la nuit. »

Ce mot de filous nous conduit droit à un autre détail de mœurs qui n'est point déplacé ici; et, puisque nous venons de voir ce qui se passait au théâtre, voyoos un peu ce qui, une fois que le théâtre était fermé, se passait à la poute. Nous empruntons la citation aux Mémoires du comte de Rochefort, le même que nous avons vu jouer un rôle si actif et si terrible dans le procès de Chalais.

actif et si terrible dans le procès de Chalais.

Le hasard, dit Rochefort, ayant voulu que je fisse coterie avec le comte d'Harcourt, cadet du duc d'Elbœof d'aujourd'hui, je me troavai un jour engagé dans une débauche, où, après avoir bu jusqu'à l'excès, en proposa d'aller voler sur le pont Neuf C'était un des plaisirs que M. le duc d'Orlèans avait mis à la mode vers ce temps-là. Aussi, j'eus forts l'emportèrent, et il me fallut suivre malgré moi. Le chevalier de Rieux, cadet du marquis de Sourdéac, qui avait été de mon sentiment, ue fot pas plus tôt arrivé sor le pont Neuf, qu'il me dit que, pour ne point faire comme les autres, il nous fallait monter sur le cheval de brouze, et que nous verrions, de là, tout a notre aise, ce qui se passerait. Aussitôt dit, aussitôt fait. Nous grimpons du côté de la tête, et nous servant des rênes pour mettre notre pied, nous fimes si bien que nous nous assimes tous deux sur le con. Les autres étaient cependant à cuetter les passants, et prirent quatre à cinq manteoux. Mais, un des volés ayant été se plaindre, les archers vinrent, et nos gens, ne trouvant plus la partie égale, s'enfuirent d'une grande vitesse. Nous en voulumes faire autant; mais, les rênes ayant cassé sous le pied du chevalier de Rieux, il tomba sur le pavé, 'tandis que, moi, je demeurais perché comme un oiseau de proie. Les archers n'eurent pas bosoin de lanterne pour nous découvir : le chevalier de Rieux, qui s'était blessé, se plaimait de toute sa force, et, étant accourus au bruit, ils m'aidérent à descendre malgré moi et nous condoisirent au Châtelet. »

NOTE J!

Nous ne parlons ici que de caractère de l'écriture; quaut au style et

à la façon dont Mademoiselle mottait l'orthographe, on en jugera par la lettre suivante; Mademoiselle avait trente-huit ans quand elle l'écrivit :

« A Choisy, ce 5 aeust 1665.

« Monsieur, le sieur Segrais qui est dé la cademie et qui a bocoup travalle pour la gloire du Roy et pour le public aiant este oublie lannée pasée dans les gratifications que le Roy a faicts aux baux essprit ma prie de vous faire souuenir de luyset un aussi homme de meritte et qui est a moy il y a longtams; jespere que sela ne nuira pas a vous obliger a auoir de la consideration pour loy, set se que je vous demande et de me croire,

Monsieur Colbert,

Votre afectionnée amie, · Anne-Marie-Louise d'Orléans. »

NOTE K

La lettre du roi contenant simplement l'autorisation pour la Meilleraie d'agir comme il le fait à l'égard du cardinal de Retz, nous avons cru inutile de la transcrire

NOTE L

Les passages suivants, extraits textuellement des Mémoires de Laporte, qui était, comme on le sait, premier valet de chambre du jeune roi Louis XIV, donneront quelques écla reissements sur le fait auquel nous faisons allusion dans notre texte.

« Vers la fin de juin (1652), le roi fit quelque séjour à Melun, où pour se divertir, il fit faire un petit fort an bord de l'em, et tous les jours il y aliait faire collation. Le jour de la Saint-Jean de la même année, le roi (il avait alurs treize ans et neuf muis) ayant diné chez Son Eminence, et étant demeuré avec lui jusque vers les sept heures du soir, il m'envoya dire qu'il se voulait baigner. Son bain étant prêt, il arriva tout triste, et j'en conous le sujet sans qu'il fût nécessaire qu'il me le dit. La chose était si terrible, qu'elle me mit dans la plus grande peine où j'aie jamais été, et je demeurai cinq jours à balancer si je la dirais à la reine; mais, considérant qu'il y allait de mon honneur et de ma conscience de ne pas prévenir par un avertissement de semblables accidents, je la lui dis enfin, dont elle fut fort satisfaite, et me dit que je ne lui avais jamais rendu un si grand service; mais, comme je ne lui nommai pas l'anteur de la chose, n'en ayant pas de certitude, cela ut cause de ma perte. »

En effet, Laporte fut disgracié, mais au bout de quelques mois scule-ment, et il attribue sa disgrâce au cardinal Mazarin. Dans une lettre à la reine, où it essaye de se justifier, il dit encore :

a Votre Majesté connaîtrait bien la vérité si elle voulait se donner la peine d'examiner la chose à fond; car voire le sujet de ma disgrâce. Je donnai avis à Votre Majesté à Melun, en 1652, que, le jour de la Saint-Jean. le roi, dinant chez M. le cardinal, me commanda de lui faire apprêter sor bain sur les six heures dans la rivière; ce que je lis, et le roi, en y arrivant, me parut plus triste et plus chagrin qu'à son ordinaire; et, comue nous le déshabillions, l'attentat manuel qu'on venait de commettre sur su personne parut si visiblement, que Bontemps le père et Moreau le virent comme moi. Votre Majesté se souviendra, s'il bui plait, que je lui ai dit que le roi parut fort triste et fort chagrin; ce qui était une marque qu'il n'avait pas consenti à ce qui s'était passé et qu'il n'en aimait pas l'auteur. Je ne voudrais pas, madame, en accuser qui que ce soit, parce que je craindrais de me tromper; mais ce qui est certain, c'est que, si je n'eusse point donné cet avis à Votre Majesté, je serais encore près du roi. Je dis encore une fois à Votre Majesté, je serais encore près du roi. Je dis encore une fois à Votre Majesté, je serais encore près du roi. Je dis encore une fois à Votre Majesté, as elle voulait prendre la peine d'examiner toutes les circonstances de cette affaire, elle connaîtrait aisèment mon innocence, et pourrait aisèment se décharger la conscience du mat que je souffre it y a douze années. »

Après la mort du cardinal et de la reine mère, Louis XIV, qui connais-sait l'innocence de Laporte, le rappela auprès de sa personne

NOTE M

Voici deux autres épigrammes sur le cardinal Mazarin :

Jules fut gueux, Jules fut riche, Jules fut gueux, Jules fut riche, Jules fut noble et roturier, Jules fut prélat et guerrier, Jules fut magnifique et chiche, Jules fut Français et Romain, Jules fut louable et blâmable, Jules fut louable et blâmable, Jules fut chrêten et paien, Jules fut Dieu, Jules fut diable, Jules fut tout et n'est plus rien.

Ci-git que la goutte fouilla Depuis les pieds jusqu'aux épaules, Jules, non qui conquit les Gaules, Mais Jules qui les dépouilla

NOTE N

- Il y a beaucoup de lieux de ce nom dans le departement de

VAUX. — Il y a beaucoup de lieux de ce nom dans le departement de Seine-et-Marne.

Vaux, aujourd'hui Vaux-Praslin ou simplement Praslin. — Ge château dépend du Maincy, village de 1,400 habitants, à une lieue de Melun. — A l'époque où Fouquet en fit l'acquisition, c'était une demeure seigneuriale assez triste que le nouveau propriétaire remplaça par une magnifique résidence. Peu après la chute de Fouquet, le château de Vaux

t as los, bont u die de
t t estristee
Le a cu est
t u rest de oree te
t s e six cents arquits. 1

s assez remaiquables le cette s s i surs et les effices qui fai-

NOTE P

C t e c tt prine see di C nti sa faut en craire un tradition du manage et la sauple aux le sou pertra t. Muley Isnaul, roi de Nat devi tamoureux, cet amour, qu'que peu romanesque, donna ves a L-R Rouss au

Votre beaute, gran le princesse, l'été les traits tont éle blesse Jusques aux plus surviges lieux; L. Atrique avec vous capi ule les conquêtes de vois yeux Vont plus lein que cel és d'Hercule.

NOTE O

la par e galant i force de lui dégoutter de la cire d'Es-ag « la riie per ante. Suivant Menage, le volet n'en mournt pas, the tenname a tre pendu Mais, sur l'appel du condamne, a feu fit commune en celle des galères, attendu qu'il fut reconnu jet guant situit deja fait justice lui-même.

NOTE B

all rie uncre, veuve de Louis XIII, non contente d'aimer le cardi-al Mirir, avrit fini par l'épouser; il n'était pas prêtre et n'évant pas es rir sign présent l'empecher de contracter mariage. Il se lassa irrir u ent di la uncercine et la traita durement ; ce qui est la suite rid mirir de pareire mariages, mais, retait l'usage du temps de con-ca ter dis mariages clau l'estins.

(Memoires de la princesse palatine.)

NOTE I

L'ou pade du nom des Mortemart est enregistrée dans le nom lui-é, pu sque les génerlogistes pretendent qu'un soigneur qui accum-gus thodefrey de Boulun dans se croisade, obtint pour su port de le cette rition de la Syrie sur lau relle s'étend la mer Morte, De de la Mortimer en Augleterne et de Mortemart en France. Le prese e pal time, dans ses curreux mémoires, assigne a ce nour une autre gue.

or parlonnet guere lelle voulait chasser le chevalier de l'era e l'eft ei el t, nai il s'en est bien venge c'est d'Italie il i i v prise apar un gentiflomme provençal nommé Morel, n'me l'a donné par la suite pour première maître d'hotel, q'il i cut bi a vole, ils lui ont fait vendre cher sa charge. Cet u'it de l'esprit e mme un daable mais c'etait ce qu'on appelle h'e sars faint bii II ma avoue lui-meme qu'il ne crovait a rien ; e si mort, il n'a pas voulu ententre parler de Dieu II a t de l'ememe e le seez ce cadavre, il u'eat plus bon e t'et it un h'omme qui mentait volait, jurait; il était nthée et te ait e ol , ven lant des garçons comme des chevaux et re la l'upéra pour faire ses morchés.

A in de la Reine Margot, des détails curieux sur on contrapaur Lémant de la reine de Na-ar IncilV.

t for the n'a t low complets, nous dennerous ici

O per flice
Outres of transvele
A problem of renoused to the form

Plusieurs à l'ordinaire Y passent mal leur temps, Les gens da ministère Y sont les seuls contents

— Que fait le grand Alcan lre Landis qu'il est en pa X ³ X a-t-il plus le coor tendre ³ Yaine a t-41 jamus ? — On ue s'nt plus qu'en dire, Et l'on u'ose en parler : Si son grand coar soupire. Il sait dissimuler.

Est-il vrai qu'il s'occupe, An moins le fiers du jout, thu son cour est la dipo On son cour est la ampe Arnsi que son amont s' I u nomme d'habetude Il va chez Maintenon . Elle est humble, elle est prude, Il trouve cela bon.

NOTE Y

Les jeunes gens de votre cour De leur corps font folie, Et se regalent tour à tour Des plaisirs d'Italie.

Autrefois, pareille action Ent mérite la braise : Mais ils ont un trop bon patron Dans te pere la Chaise

NOTE Z

Voici encure deux couplets d'une chauson épigrammatique sur la même sujet

Colhert avait un grand-père Qui n'était pas si puissant Xi si riche que son père, Mais qui vivait plus content Il portait sons son aisselle Une ravissante vielle Qui du son de ses accords Lui tirait la faim du corps.

Il était dans la campagne De Lordre de Saint-François ; Sa vielle était sa compagno Et son écnelle de lois ; Et da fredon de sa vielle Il remplissait son écnelle, Et remettait en bon point Le moule de son pourpoint.

NOTE AA

Un trouvers dans le courant de l'ouvrage des couplets de cette prin-cesse qui instilieront le caractère satirique et épigrammatique qu'on attribue ici à ses poésies.

NOTE BR

C'était une habitude royale ; c'est ce qui faisait dire au fou de Louis MV « Il y a deux choses auxquelles jo ne pourrais pas m'habituer, c'est de manger seul et de ch... en compagnie. »

NOTE CC.

BEVEZIERS, Le cap Beveziers ou Beachy-Head, sur la côte d'Angle-terre, à la vue de l'île de Wight. Cette bataille s'est donnée le 10 mil let 1689.

NOTE DD

Voici cettu chanson :

Retourne en cour Retourne en cour Et quitte la cuirasse; Retourne en cour, Laisse la Philipsbourg. Hest plus doux De courir a la chasse Que d'aller aux coups. Crains les jalonx : On ne prend pas tes places Comme l'en prend les toups.

NOTE EE

On compte déja plus de douze systèmes relatife au Masque de fer.

1 Suivant les uns, ce serait un fils d'Aune d'Autriche qu'elle aura-t eu seuretement d'un certain C. D. R. (comte de Rivière ou de Rochefort), par les soins du cardinal de Richelieu, qui vontait, dit-ou, faire plèce a traston en faisant noutre un héritier à son frere Louis XIII

2º Selon Sainte-Foix, ce serait le duc de Monmouth, fils naturel de Charles II, 10i d'Angleterre, lequel, au lieu d'être exécuté après sa réselte contre Jacques II, aurait eté transporté en France et enfermé avec un masque de velours noir sur le visage.
3º Lagrango-Chancel prétend que c'était le fameux duc de Beaufort, le roi des halles, que nous avons vu disparaitre au siège de Candie en 1660

1639.

16 Ce serait le comte de Vermandois, ills naturel de Louis XIV et de mademoiselle de la Vallière, qui n'aurait point ete frappe d'une mort prematurée, comme nous l'avons dit, mais qui aurait eté enferme par Louis XIV pour avoir donné un soufflet au dauphin. Ce système paraissant sourire a Voltaire.

5 Suivant une version peu accréditée, il est vrai, ce serait le nommé Mattioli, secrétaire du duc de Mantone, que Louis XIV aurait fait arrèter et enfermer pour le punir d'avoir déteurné son souverain du projet qu'il manifestait de ceder sa capitale au roi de France.

6 Suivent une autre version, encore moins accréditée que la précédente, ce serait Henri Cromwell, le second fils du protecteur, lequel disparut subtement de la scène du monde sans qu'on ait jamais pu savoir ce qu'il était devenu

parut subitement de la scene du monde sans qu'on ait jamais pu savoir ce qu'il était devenu
70 Infey (de l'Vonne) soupçonnaît que ce pouvait bien être un fils d'Ame d'Autriche et de Buckingham.
8 Le duc de Richelien, ou du moins Sonlavie, son secrétaire, croyait que c'était un frère junneau de Louis XIV, lequel serait né à Saint-Germain, le 5 septembre 1638, à buit heures du soir, c'est-à-dire huit heures après la naissance de Louis XIV.
9 Notre contemporain le bibliophile Jacob (l'aul Lacroix) a émis l'opinion que le Masque de fer pourrait bien être le malheureux Fonquet, qui aurait été puni d'une teutative d'évasion par l'application d'un masque permanent.

que permatere.

10 M. de l'antés, consul général en Syrie, a publié un gros volume
pour démontrer que ce personage n'était a tre que le patriarche arménien Arwedicks, que les jésuites auraient fait enlever parce qu'il s'oppo-

pour démontrer que ce personnage n'était a tre que le patriarche arménieu Arwedicks, que les jésuites auraient fait enlever parce qu'il s'opposit à leurs vues.

1º On a encore prétendu que c'était un malheureux écolier que Louix ANY, à la recommandation des jésuites, ponissait ainsi d'un distique latin fait contre l'ordre de ces bons pères.

1º D'antres soupçonnent que c'était un fils de Louis XIV et de sa belle-sœur, madame Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans ; mais on n'appuie cette conjecture d'aucnne preuve.

13· Suivaot la tradition qui s'est perpétnée, assure-t-on, dans la famille royale, relativement à ce personnage, ce serait le premier fruit des relations d'Anne d'Autriche avec Mazarin, lequel aurait vo le jour à l'èpoque où Louis XIII se tenait éloigné de sa femme; de la nécessité de l'élèver d'abord secrètement, puis de l'enfermer par raison d'Etat. Louis XIV lui-même, suivant cette version, serait le fruit des mêmes relations ; mais, les précautions ayant éte prises pour que Louis XIII pù s'attribuer cette paternité, la reine s'était trouvée affranchie de tout mystère à l'endroit de son second enfant.

11· Enfin, en présence de tant de systèmes contradictoires, les sceptiques en sont venus à se demander si l'Hoome au masque de fer neserait pas un personnage imaginaire.

Voir, pour de plus amples détails, une Année à Florence, par Alexandre Domas, l'Homme au masque de fer, par le libiliophile Jacob, etc., etc.

Nois avons reeu récemment, au sujet du Masque de fer, une lettre qui renferme des détails assez curieux ; la voici en partie :

Champal ant, anci n capitaine d'artillerie, à M. Alexandre Dumas.

· Yssingeaux (Houte-Loire), le 1 m rs 4815.

, . Mousieur,

* Vous serez passablement surpris de voir arrive une lettre timbrée de la Haute-Luire ; mais votre surprise pourre cesser, lois ne je vous auoneerai que l'opinion que vous avez emise sur l'Homme au masque de fer se trouve confirmée par le malheureux prisonnier l'i-mêms, par ses gravures sur la pierre, que j'ai vass dans la prison et dont je suis bien aise de vous donner connaissance.

* En 1795 cinquante et un aus, c'est déjà bien vieux j'etais en garnison a Caunes, en face des iles Marguerite ; j'allai plusieurs fois faire visite à quelques officiers 19 la 117° demi-brigade qui occupaient ce poste et qui étais times compatriotes. Ils s'empressèrent de me faire visiter la prison de l'Homme au masque de fer, qui était ordinairement fermee, et j'y entrai posseurs fois.

* Cette prison est tout a fait sur le bord de la mer, elle est de forme carree et a cuviron vingt-quatre pieds sur chaque face. Les murs out trois pieds d'épaisseur, elle est éclairée par une tenêtre assez grande, à l'aquelle sont adaptis trois g'il agges en fer de robuste structure. L'un à l'intérieur, l'autre au milie du nuir et le trousième du côté de la mer

* Le parement du nuir est, à l'un rieur, construit en pierre de taille de couleur jaunaitre et d'un grafo un peu gros Cette pierre me parut moins dure que le granit vra. La harteur le la prison est de douze pieds environ ; elle est très saine, mais c'est une prison.

* Voici actuellement les remarques que jy fis, et qui san le sujet de cette lettre.

cette lettre.

« En entrant, en voit tout de suite l'effigle de l'Homme au masque de fer. La tête est à peu pres de grandeur naturelle, elle est en profil et présente la joue droite, le cou et la maissance de l'épaule. La couleur noire du masque est extrémement saillante et five l'attendion. Elle est gravée sur la pierre, à la profondeur de l'rois lignes environ

« Sur le mur à gauche (autant qu'il men souvient), on lit cette inscription latine, egalement gravée sur la pierre :

Hic dolor Hic luctus perpetuus.

Les lettres out à peu près deux pouces de hauteur et sont parfaite-

ment formees

ment formees « Enfiu (et c'est ici l'objet principal), sur un troisième mur est gravée une balance dont les bassins peuvent avoir sept a luit pouces de diamètre. Le fléau est presque perpendiculaire et non horizontal, de manière que l'un des bassins est en bas et l'autre en haut Le premier espercé par une épée à forte poignee et soulève l'autre bassin, sur lequel on voit une couronne très bien dessinée et gravée. Cette couronne est l'abre et carett s'envoler.

on voit une couronne très bien dessinée et gravée. Cette couronne est légère et paraît s'euvoler.

A ma seconde visite dans cette prison, je dis à mes camarades :
Le prisouvier, par ces gravures, nous indique son origine, et la cause de sa disgrâce... C'est un prince auquel la force et la violeace out enlevé une couronne, et il verse des pleurs perpétuels.

Cette explication parat assez naturelle à mes amis, et, comme nous n'étions pas très versés en histoire et en littérature, nous en restames là. Depois cette époque, j'ai lo divers articles de littérature et de critique sur cet étrange prisonnier, et notamment en dernier lieu le feuilletoa que vous avez fait à son égard, et je demeure convaince comme vous que ce malheureux prince était un frère aîné de Louis XIV...»



LOUIS XIV ET SON SIÈCLE

Door		Pa	ges
Page 1. — Circonstances anyquelles Louis AIV doit la vie.		VIII Entrée de Maziri al conse - Faveur de	863
- Anne d'Autriche se déclare enceinte. Grâce		M. des Novers Basscropierre sort de la Bassille.	
qu'elle demande au roi à cette occasion Coup		Les restes de la reine m-re. \ aladie du roi	
d'œil jete en arrière Louis XIII Anne d'Au-	}	Déclaration relative à la rejence - Bapteme du	
triche Marie de Médicis Le cardinal de Riche-		dauphin Derniers moments le Louis VIII. Son	
lieu Gaston d'Orléans Madame de Chevreuse.		rève prophétique - Sa mort Juzement sur ce	
- Premiere mesintelligence de Lou's XIII et d'Anne		roi. — Son avarice, sa cruaute, sa him	4.4
d'Autriche Jalousie du roi contre son frere		IX. — Mazarin. — Son origine. — Ses commencements.	
Le cardinal de Richelieu amoureux de la reine. —	1	- Opinion de Richelieu a son sujet 50 coup	
Anecdote au sujet de cet amour	5	d'essai Prediction d'un ambassadeur Fastion	
II Mission du Comte de Carlisle en France Arri-		qui partagent la cour. Trois partis. Le plus	
vec du duc de Buckingham Sa magnificence		honnète homme du royaume. — Conduite de la re ne.	
L'histoire prend la forme du roman. — Intrigues de		— Déclaration du parlement. — Les re-alites	
Buckinghom pour plaire à la reine. — Les dix-sept.		éclatent. — Mazarin et le valet de chambre de la	
Le chevalier de Guise et Buckingham au bal de la		reine. — Les tablettes	
cour. — Le Grand Mogol. — La Dame blanche. —		de Montmorency. — Le ballet et Heari IV. — Der-	
Aventure des jardins à Amiens. — Séparation. — Nouvelle visite de Buckingham à la reine. — Consé-		nier amour du Bearnais. Le roi postillon —	
	11	Gassion La Ferté-Senectère. Don Francesco	
III. — M. de Chalais. — Son caractere. — Conspiration	**	de Mello. — Bataille de Rocroy	- 91
du due d'Anjou revelec par Chalais au cardinal. —	- 4	VI Situation d'Anne d'Autriche Retour de ses	
Le cardinal et le duc d'Anjou. — Mariage projeté.		creatures Conduite de madame de Chevreuse	
- Arrestation à Blois de Cesar, duc de Vendôme, et		La princesse de Condé Générosité de Mazarin	
du grand prieur de France, fils naturels de Henri IV.		envers madame de Chevreuse Madame de Haute-	
- Le comte de Rochefort Le convent des capu-		fort Le mecontentement grossit Le roi des	
cins de Bruxelles Le complot est mur Arresta-		halles Le parti des importants Les deux	
tion, procès et exécution de Chalais La reine est		lettres Querelle entre madame de Montbazon et	
	18	la princesse de Conde. — La réparation. — Disgrace	
 Ce qu'etaient devenus les ennemis du cardinal. 		de madame de Chevreuse Conspirations contre	
- Projets politiques et amoureux de Bu kingham.		Mazarin. — Arrestation du duc de Beaufort. — Fuite	
- Mort de la duchesse d'Orléans Nouvelles exé-		de madame de Chevreuse. — Madame de Hautefort	27.44
cutions. — Milord Montaigu. — Mission de Laporte.		et la reine. — Fin de la cabale des importants XII. — Retour du duc d'Enghien à Paris. — Le duc de	52
- La partie de cartes Situation critique de la		Guise. — L'archevêque de vingt ans. — Ses folles.	
Rochelle. — Fin tragique de Buckingham. — Regrets de la reine. — Anne d'Autriche et Voiture.	26	- Son orgueil Ses mattresses La visite pasto-	
V. — Fin et conséquences de la guerre. — Bruits à	-0	rale L'abbesse d'Avenay. L'archevèque en exil.	
propos de la grossesse d'Aune d'Autriche. — Premier		- Il devient soldat Ses mariages Son combat	
enfant. — Campanella. — Naissance de Louis XIV.		avec Coligny Fureur du duel à cette époque	5e)
- Joie générale Réjouissances Horoscope		XIII La cour quitte le Louvre pour le Palais-Royal.	
du nouveau-né Presents du pape Cortege du		- Enfance de Louis VIV Les enfants d'honneur	
futur roi	30	Education du jeune ro: Leçons de son vale! de	
VI Naissance du duc d'Anjou Bemarques cu-		chambre Aversion du roi contre Mazarin	
rieuses a propos du mois de septembre Faveur		Triste etat de sa garde-robe Avarice du cardinal-	
de Cinq-Mars. — L'Académie française. — Mirame.		ministre Portrait de Mazarin par La Rochefou-	
Premiere représentation de cette tragédie Fon-		cauld	5~
trailles La Chesnaye M. le Grand Anec-		XIV. — Révolte du toisé. — Naissance du jansénisme. — Première représentation de Rodogune. — Second	
dotes sur Cinq-Mars. — Fabert. — Conspiration terrible. — Voyage du roi dans le Midi. — Maladie		mariage de Gaston. — Noces de Marie de Gonzague.	
du cardinal. — Il abat les conspirateurs. — Dermers		- Magnificence des Polonais - Fètes a la cour.	
moments de Richelieu. — Double jugement sur ce		La Folle surrosée Campagne de Flandre Le	
	33	due de Bellegarde, sa réputation, ses amours	
II Anecdotes sur le cardinal de Richelieu Le		Bassompierre Un conte de fée Henri IV et	
cerdon blen La Militade Son favori de cam-		Bassompierre Les demi-pistoles Esprit de	
pagne La Follone Rossignol Le pere	-	Bassompierre Ane. dotes à son sujet Sa mort.	
Mulot Le grand éeuver et l'aumônier Le car-		son portrait.	
dinal et l'aumonier. — Bois-Robert et Richelieu. —		XV État des operations militaires Masaniel o a	
Récits drolatiques Racan en visite Les		Naples Pretentions du duc de Guise Ses folies	
chausses retrouvées Les chenets vivants		pour mademoiselle de Pons. — Le bas de soie. —	
Mademoiselle de Gournay. — Les trois Racan. —		La médecine. — Le perroquet blanc. — Les chiens	
Les chats pensionnes. — Le cardinal et Marion de		savants. — Succes du duc à Naples, — Sa chute. — Calme a l'intérieur. — Famille de Mazarin. — Ses	
Lorme. Madame de Chaulnes. — Madame d'Ai-		nicces e ses neveux. — Leurs al iances. — Pant de	
guillon. — Ses galanteries. — Epigramiies. — Madame de Boutillier. — Le cardinal et Cheret. —		Gondi. Ses commencements. — Ses duels — La	
La Saint-Amour. — Disgréec de Bois-Robert. — Ode		niece de l'épinglière Sentiments de Richelleu .	
a ce sujet. — Ruse de Mazarin. — La saignee	39 ,	l'egard de G ndi Ses voyages en Italie La	

Pages e a lors VIII. — Madame de Chevreuse, et Mazarin Démarches It even by the second series of the second series o aupres du coadjuteur. - Entrevue de Gondi avec la reine. Demonstrations amicales de Mazarin. Ly o clic — N demosselle de Mont-Conventions menacantes pour Conde. Desespoir amoureux de Mousieur - Madame de Chevreuse le pe sa c c Projet de mariage console. Il entre dans le complot contre M le e er er - Mademoiselle et Prince - Visite de Conde à la reine. Il est arrête cor reparatt - Victoire de avec son frère. Consequences de cette arresta-Mazaria Le le Deu i. s. pe Ar estation de Broussel. XMI - Madame de Longueville en Normandie. Sa s it paires - Conduite du coadjuvie aventurense. Elle arrive en Hollande. Evaport que. Des mulation des ions sion de madame de Boudlon. Elle est reprise. Lolere de la reine. Effroi Madame de Conde à Bordeaux. Demarche de madame la princesse douairiere. Conduite de e a t civi Mission du coadj teur. Il Me le . e — Danger qu'il court lui même. Gaston - Turenne traite avec les Espagnols. No y lie visue au Palais-Royal. - Réponse de Inquietude de la cour. - Elle se rend à Compiegne. Le coad ateur devant la foule. Le - Bordeaux reçoit les mecontents. - La cour V. 1 Le coadjuteur et ses amis = Leurs craintes et marche contre cette ville. - Acte de cruanté de la reine. - Représailles des Bordelais. - Le baron le 18 co sers. L'ensees ambitie ses de Gondi. de Canolle, - Son exécution. - Em de la guerre Preparat s de guerre c'vite. Dissositions du du Midi, - Visite de madame de Conde a la reine. coadj tou - Mouve nent du peuple. Les barri-Mot de la Rochefoucauld. Succes de Turenne cades - Projets de la conti Demarche du parleà la tête des Espagnols. - Le coadjuteur entre dans cent pres de la rece Danger qui le menace à le parti des princes. Conditions de cette alliance, son reto-r San wille demarche au Palais-Royal. Le prince de Condé est transferé de Vincennes à I o tant al berte de Broass I. Inquictades a Marcoussis, puis au Havre. - Campagne de Mazala co r - friomphe de Broussel. Arrel du parlerin. - Fin de madame la princesse douairière de ret Destriction des bar icades. Couplet sur Conde. Arrêt du parlement. - Le cardinal reviert à Paris. -- Details sur le duc d'Angoulème. 6 fr 3 r VVIII La c r se retre Ruol. - Victoires et bles-s e d pruce de Conde. Il est rappele. - Le AXIII. - Intrigues de Mazarin après sa rentrée à Paris. Refus de Mademoiselle. — Fidelite de Gaston. — Plaintes du parlement. — Factum du garde des part ell possede. - Motion energique faite au parlem nt Decla ation de la reine. - Pretendo sceaux contre le coadjuteur. Discours de Gondi.

La citation improvisce. Nouvel orage menam riage de la reine mère avec Mazarin. de Conde. La cour revient à Paris. Nouvelles çant pour la cour. - Le duc d'Orléans et Mazarin. host lites du parlement contre Mazarin. « Conseil Mesures que prend Gaston, - La tempête éclate od cux do prince de Conde - La cour se propose contre Mazarin. - Avis de madame de Chevreuse. de retourner a Saint-Germain. La reine boit. Départ de Mazarin. -- Conseil du coadjuteur. Depart de Paris - Denument de la cour a Saint-Indecision de Monsieur. - Emotion dans Paris. Germain. Ferre ir des Parisiens. Lettre du roi. Le peuple au Palais-Royal. - Delivrance des princes. Arrêt do parlement. - La guerre civile est de-Arrivee de Conde à Paris. - Retraite du coadjuclarce tear. Prétentions de M le Prince. La reine se Un mot sur le duc d'Elbeuf, le duc de Bouillon, rapproche du coadjuteur. Conventions. Majole prince de Conti, madame de Longueville, le enadjuteu Pourquo ils etaient mecontents -XXIV. — Ce qu'était la société à cette époque. — Quelles I itell gence de Go, di avec madame de Longueville. femmes ont eu de l'influence sur elle. - Marion de Ovation de coadjeteur au Marché-Neuf. Visite Lorme. - Anecdotes. -- Le surintendant d'Émery de Brissac a M. de Condi. Projets de M. d'Elbeuf. Le president de Chevry. - Claude Quillet. Mort de Marion. — Ninon de Lenetos. — Son père. — Saint-Etienne. — Rarây. — Coalon. — Les Il joue au fin avec le coadjuteur. Arrivee du prince de Conti Defiance da peuple contre la Luis de Conde. Les princes au parlement payeurs, les favoris, les martyrs et les caprices. . te c tre le prince de Conti et M. d'Elbeuf. - In-Navailles. Madame de Chorsy. Sa société. tr e du coadjuteur. - Mesdames de Longueville Mademoiselle de Scudéry. Son éducation littée de Bourton à l'hotel de ville. Conti est déclare raire. Ses embarras d'argent. Ses premiers ouvrages. — Les Chromques du Samedi. — La marquise de Rambouillet. Son hôtel — La general one dispurlement........ Conde e declare pour la cour Arrivee du due de Beaufort a Preis - Histoire du jeune Tanchambre bleue. Bonte de madame de Rambouillet. e e de de Roba - Mes res des frondeurs. Denù-Sa definition de l'amitié. - L'évêque de Lisieux no del rede l'Angleterre. Le comte d'Harcourt, et les roches de Rambouillet. Les champignons di ion qua, reçoi Sacces des Parisiens La prem re iux terrathiens. Mort du jeune du comte de Guiche. Famille de madame de Rambouillet. - La belle Julie M. de Pisani -Li crede - Lorde attaque et prend Charenton Mademoiselle Paulet. M. de Grasse. - Volture, e de Vil et i.f. De arche pacifiques de la AXV. Commencement du theâtre. - L'hôtel de Bour-Ne social or par leuberes. - Traite genegogne. - Le théâtre du Marais. État précaire l e pren er sete de la guerre civile. des acteurs. Gaultier-Gargnille. Henri Leо e laterre..... 'Orien rentre a Paris Projet grand. Gros-Gaillaume, Bellerose, La Beaupre, La Valliote, Mondory, Bellerose, r () e a a e a de Vendôme et Mazarin. Baron let, d'Orgement, Floridor, Made-(i.e.e.) La rene part pour Commoiselle Baron - Duel entre deax actrices. Bejart. Moliere. Auteurs dramatiques. dery. La Calprenede. Tristan l'Ermite. La D Good - Broudle entre Mazarin et lo lorneur Rene Daplessis. Lomino er Le souper inter Serre. Bois-Robert. Colletet. Scarron. to po Le Comprene. Succe du e colliner. Le ler ce la cour a l'aris. France à l'interieur et à l'exterieur. Monsieur. Jerice la poper : vou élé broude entre Ce le it Mazin : é de tabouréts, = Me-Le prince de Condé, Mazarin. Le coadjuteur. Mademoiselle. Le cardinal rentre en France. e tote e como de M. le Prince Sa tête est mise à prix. Il traverse tranquille-

Pages Pages XXXII. -- Intrigues d'amour de Marie de Manciui - Made ment la France et va rejoindre la reine à Poitiers. moiselle de la Motte d'Argencourt. - Jalousie. Le marechal de Turenne revient offrir ses services Une distraction royale. - La jeune jar libiere. au roi. - La cour se dirige vers Orléans, - Made-Retour à Marie de Mancini. - Projets de mar age - Mesdemoiselles d'Orleans. - Henriette d'Angle-XXVII. - Le prince de Condé arrive à l'armée rebelle. terre. - La princesse de Portugal. - Marguerite de Ses lettres à Mademoiselle. - État de l'armée Savoic. - L'infante Marie-Thérèse. Christine a royale. Combat singulier entre le roi et son frère. Fontainebleau. Lettre curieuse de cette reine. - Detresse de la cour. - Quel était alors le crédit de Louis XIV. - Les cent louis gardés et perdus. l'étes à la cour. Espérances de Mazaria. - Opposition d'Anne d'Autriche. - Trahison et punition Misère générale. - Retour de Mademoiselle à Paris. du maréchat d'Hocquincourt. - Campagne du roi. - Elle continue de se montrer chef de parti. - Un combat se prepare. - Monsicor refuse d'agir. - Il - Grave maladie. -- Mesures de précautions du cardinal Mazarin. - Voyage a Lyon. - Entrevue de la donne ses pouvoirs a Mademoiselle. - Elle se rend cour de France et de celle de Savoie. - La gouverà l'hôtel de ville. - Propositions qu'elle fait aux nante somnambule. - Conduite du roi d'Espagne. conseillers. - Combat du faubourg Saint-Autoine. Mademoiselle fait tirer le canon de la Bastille sur les troupes royales. - Retraite de l'armée du roi. XXXIII. - Conclusion du projet de mariage avec la priucesse de Savoie. - Joie du roi. - Representation - Mademoische est complimentée au Luxembourg. 124 d'Edipe. - La Fontaine. - Bossuet - Racine. XXVIII. - Assemblée à l'hôtel de ville. - Singulier signe Boileau. - Projet de traité entre la France et de ralliement. - Nouveaux embarras de Monsieur. l'Espagne. - Fin des amours du roi et de Marie de - Le projet d'Union. - Attaque à l'hôtel de ville. Mancini. - Mot de Mazarin. - Départ de Marie. - Confession genérale. - Inquiétudes des princes. La cour se rend dans le Midi. - Conferences de - Nouvelle mission de Mademoiselle. - Sinistres l'île des Faisans. - Traité des Pyrénées, - Retour rencontres qu'elle fait. - Courage de cette prinde Condé. - Mort de Gaston d'Orleans. - Anecdotes cesse. - Son arrivée à l'hôtel de ville. - Elle sauve au sujet de ce prince. - Fin de la deraière Fronde le prévôt des marchands. - La cour se re'ire à XXXIV. - Mariage de Louis XIV. - Portrait de la jeune Pontoise. - Déclaration du parlement en faveur de reine. - Retour de la famille royale à Paris - Reta-Monsieur. - Arrêt contraire du conseil royal. XXIX. - Divisions entre les princes. - Suite de la querelle blissement de la royauté en Augleterre. - Maladie de Mazarin. - Declaration des médecins. - Regrets de M. de Nemours avec le duc de Beaufort. - Duel du cardinal. - Générosite extraordinaire du morià mort. - Le prince de Condéreçoit un soufflet. bond. - Raillerie de Bautro. - Derniers moments Mot du président Bellievre. - Monsieur perd son de Mazarin. - Le cardinal et le théatin. - La restifils unique. - Nouvelle opposition du parlement. tution pour rire. - Une dette de jeu. - Mort de Nouveau départ de Mazarin. - Le roi rentre à Mazaria. - Son testament. - Jugement sur ce mi-Paris. - Embarras de Mademoiselle. - Départ des nistre. - Son ambition. - Son avarice. - Son princes. - Ils sont déclarés criminels de lése-majesté. - Rappel de Mazarin. - Motif qui le déter-XXXV. - Le Tellier. - Lyonne. - Fouquet. - Leur mine à revenir - Improdence de coadjuteur. caractère. - Colbert et le trésor. - Louis XIV à On songe a se débarrasser de lui. - La voloute royale commence à se manifester. - Arrestation du viugt-trois ans. - Philippe d'Anjou et son frere. -Retraite d'Aune d'Autriche, - Manière de vivre de cardinal de Retz. - Fin de la seconde guerre de la la jeune reine. - La princesse Henriette et le jeune Buckingham. - La reine mere d'Angleterre et sa fille revienment en France. - Motifs de ce reteur. mesures de Mazarin. - Distribution de récompenses. Monsieur va à leur rencontre. - Le comte de Guiche. - Simple coup d'œil sur la société parisienne à cette - Violente jalousic. - Mariage du duc d'Aujou. époque. - Françoise d'Aubigne, depuis madame de Il prend le titre de duc d'Orleans. - Portrait de Maintenon. - Ses commencements. - Elle est madame Henriette. — Emploi ordinaire d'une jour-née de Louis XIV. — Les frondeurs deviennent déclarée morte. - Grande misère. - Elle entre au couvent. - Son arrivée à Paris. - Comment elle fait la connaissance de Scarrou. - Son mariage. courtisans. - Le roi amoureux de Madame. Comment on yeut cacher cette liaison. - Mademoi-Ses succes dans la sociéte. - Madame de Longueselle de la Vallière — Elle attire l'attention du roi. — Louis XIV poete. — Dangeau doublement secréville se retire du monde. — Le prince de Marsillac fait sa paix avec la cour. — Mariage du prince de taire. - La chute de Fouquet se prépare. - Fête Conti. - Sarrasin negociateur. - Sa fin. - Arrêt de Vaux. — Voyage à Nantes. — Arrestation de Fouquet. — Haines contre Colbert. de mort contre Condé. - Vues de Mazaria à l'égard de Louis XIV. - Fêtes à la cour. - Le roi acteur et XXXVI. - Naissance du dauphin. - État des esprits à danseur. - Il est sacre. - Sa première campagne. cette époque - Première querelle du roi avec made-moiselle de la Vallière. - Elle s'enfuit aux carmé-XXXI. - Gondi devient archevèque de Paris. - Opposilites de Chaillot. - La réconciliation. Commencetion de la cour. - Intrigues à ce sujet. - Offres ments de Versailles. - La Princesse d'Elide. brillantes. - Refus du cardinal de Retz. - Raisons Tartufe. - Création des chevaliers du Saint-Esprit. qui le déterminent à donner sa demission. - Il est Le justaucorps bleu.
 Puissance de la France. transféré au château de Nautes. - Le pape ne veut Mademoiselle de la Valliere devient mere d'une pas ratifier la démission — Embarras du cardinal. — Il s'échappe de prison. — Comment il évite d'ètre fille, pais d'un fils. - Détails sur le duc de la Meilleraie. - Bautru. - Anecdotes a son sujet. - Malarepris. - Lettre du prioce de Condé au cardinal. die de la reine mere. -- Madame et le comte de Frayeur de la cour. - Premieres amours de Guiche. - La brouille et le raccommodement. -Louis XIV. — Madame de Frontenac. — Madame de Châtillou. — Madamoiselle d'Heudecourt. — Fin d'Anne d'Autriche. - Considérations sur son Madame de Beauvais. - Olympe Mancini. - Passiou XXXVII. - Consequence de la mort d'Aunc d'Autriche. sérieuse. - Le parlement veut faire acte d'opposi-Refroidissement du roi pour mademoiselle de la tion. - Démarche hardie du jeune roi. - Gondi Valhere. - Commencement de Madame de Monarrive à Rome. - Nouvelle campagne de Louis MV. tespan. - La princesse de Monaco. - Caractère de - Fètes et ballets. - Premier carrousel. - Christine en France - Portrait de cette reine par le duc de la nouvelle favorite. - Préparatifs de guerre. -Campagne de Flandre. - Rudesse de Louis XIV. Guise. - Mort de madame de Mancini et madame Amours de la grande Mademoiselle avec Lauzun. de Mercœur. - Mariage d'Olympe Mancini. - Fin - Portrait de Lauzun. - Son origine. - Causes de

de la vie politique de Gaston d'Orléans

empoisonnce, . 205

pan. - Fin de issance de Vol-. 212 actère, ses dégine singuliere Ses derniers Déclaration de

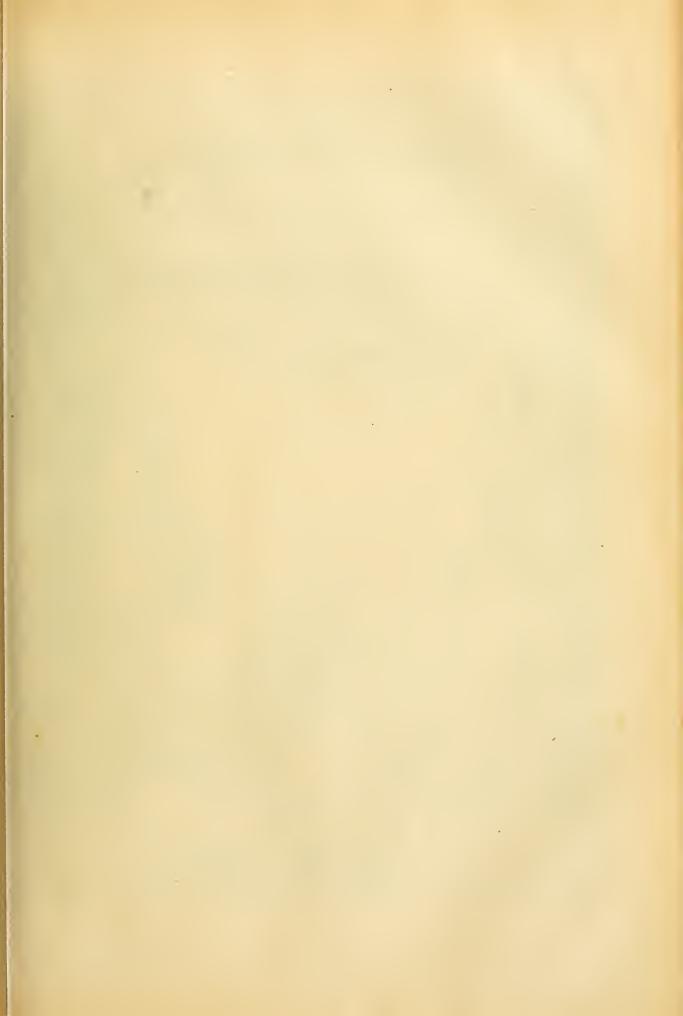
caractere. on histoire. res de l'auteur. 215

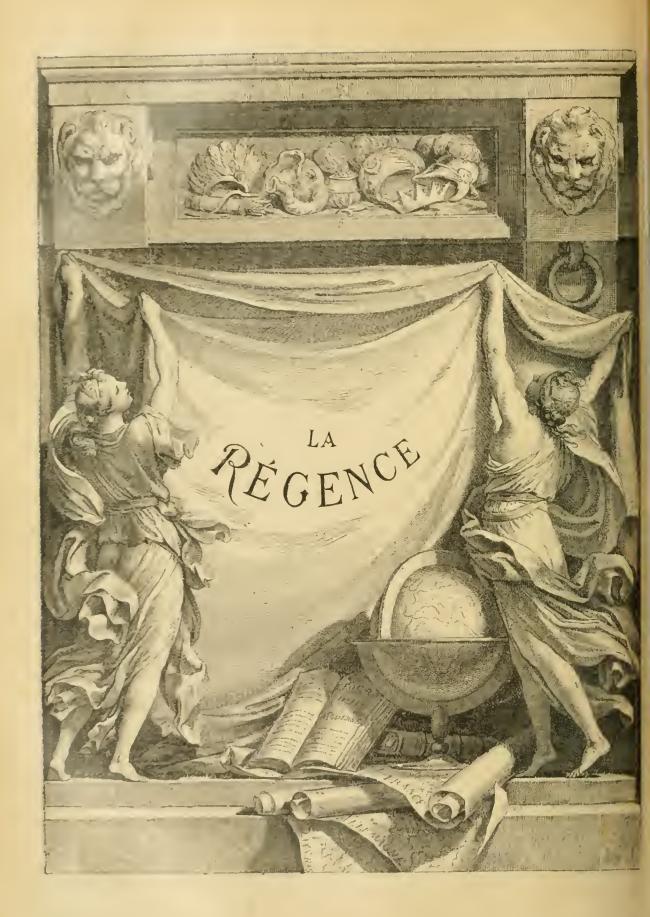
. 200 - Intrigues à ce

rage	
r de s. ait inclire a la	VLIV - Les calvin stes et les catholiques Vexations
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
a le 🔧 a le o co isent d'abord	anterieures à l'édit de révocation Quelle u été la
so e \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	part de Maintenon dans ces persecutions. — Révoca-
o er sun re a la la cres annees du	tion de l'édit de Nantes, - L'abbe du Chayla, - Son
d de	martyre. – Il est envoyé dans les Cévennes. Ses
ANNIII - G 1 1 c thes Provinces-Unies	cruautes Projet de mariage entre Louis XIV et
ra ce avec l'Angleterre.	madame de Maintenon. — Resistance du dauphin.
M et oct teur, Succès de sa	- Incertitude du roi, Le mariage s'accomplit
	Sonnet de madame la Duchesse Lettre de
ement de Monsieur. Griefs	
t e se mari. Le chevalier de	Charles II — Caractère de ce prince Avenement
	de Jacques II Sa conduite rereflechie Le prince
, re are d f, t et cause pour Madame	
d e d Orleans. Maladie de madame.	d'Orange detrône son beau-père Jacques et sa
e cre t empossonnee Opinion des incde-	famille se refugient en l'rance Retour de Lauzun,
i' gres cu mal - Derniers moments de la	Ligue d'Augsbourg. Maladic de Louis VIV. —
e conduite de Monsieur. Visite du	La croisce de Trianon
Mor de mad me Henriette Le crime est	ALV Guerre genérale Nouvel incident du Palati-
e leulgence du roi	nat Luxembourg. Le marechal de Duras
	Le Dauphio. Catnat. Prise de Philipsbourg
V.1 \	
de adem selle de l'a here. Première grossesse	Batailles gagnées et perdues. Le prince Eugene.
	- Suite de la guerre civile des Cévennes Fin
de la nouve le fiver le. Myst re dont o entoure son	
acco chement. No sence du doc du Maine Chote	terrible de l'abbe du Chayla. — Mort du prince de
	Conde. Lutte entre madame de Maintenon et Lou-
de Lau n; il est arrête. Il retrouve l'ouquet dans	
sa pr - de l'ane el - Le jeune duc de Longueville	vois Le roi et le ministre Scène des pincettes.
para ta a com Ses l'aisons avec la marcehale de	La garde mal placee La promenade et le mo-
l'erte l'a e de la Ferte et son mari l'a	nologue Mort de Louvois Revelation sur sa
marechale et son y le de chambre. Vengeance du	mort. La reine d'Espagne meurt empoisonnee, .
marec i l. Le marechal et la dame de compagn e	ALVI Dat de l'Europe vers la fin de la guerre
Le du de Longueyi et le marquis d'Efflat	Traite avec la Savoie. — Paix de Riswick. — Premier
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	testament du roi d'Espagne Élection du prince
Le as. Le coup de canne. Guerre contre	
11 P sake (Rhin Mort du duc de	de Conti au trône de Pologne Bataille de Zenta.
	Paix de Carlowitz. Le marechal ferrant de
c = 50 testament. = Etat du theatre. =	
e de mad niselle de la Valliere 178	Salon Son voyage à Versailles. Il est presenté
V Pand Nimeg e Coup d'œit rétrospectif -	à la cour Son cotrevue avec Louis VIV Son
Lyd- \I\ et les poetes - Le vieux Corneille venge	histoire. Explication de ses aventures mysté-
par l re - Vers a ce sujet Conspiration du	rieuses - Le comte d'Aubigné, - Ses désordres, -
et e alivr de Ruhan - Sa fin Les empoisonneurs.	La jeune duchesse de Bourgogne. Sa réception en
La prodre de «accession. La Veisin. — La Vi-	France Son arrivée à Montargis, à Fontainebleau
go reux La Chamere ardente Consultation	et a Versailles. — Celébration du mariage. — La
e Mc sicur - Le diable lui apparait La Voisin	première nuit des noces Portrait du duc de Bour-
et ses l'abitues Conjuration du cardinal de	gogne
Lulon La Revo e et la comtesse de Soissons.	NLVII - Testaments du roi d'Espagne Intrigues à ce
Lectura de la Vigoureux. Fin de la Voisin 187	
is ecceptive a vigoureux. This de la voisin 187	sujet - Conseil du pape Innocent M La France
M. princese pal tine; son portrait. Son ca-	est colin préferée à l'Autriche Mort de Charles II.
	Ouverture du testament Plaisanterie du duc
r t re - Sa con cite a la cour Enfants natu-	
re de Louis MV Nouvelles amours du roi	d'Abrantes Conduite prudente de Louis AIV
I dame de Soubise Madame de Ludre, - Made-	i.e due d'Anjou est reconnu pour roi d'Espagne
nse le de Fontange — Ma Jame de Maintenon	Une reception à Meudon. Dernière entrevue de
ses prem er rapports avec Louis VIV Unniment	Louis XIV et de madame de Montespan Fin de
a cour voit sa faveur naiss inte Le pere La Chaise.	Rucine. — Cause de sa mort. Naissance de Vol-
- Matadie du roi Fin de la reine Marie-Therese.	taire
l et au mo entane de Lauzun - Etat de la	ALVIII. Barbezieux, son portrait, son caractère, ses dé-
ra ce pend ni cette perinde	bauches, sa mort Chamillart, origine singuliere
ALH Guerre contre Alger Invention des bombes	de sa fortune l'in de Jacques II Ses derniers
- Petit-Renaud, Premier bombardement.	moments Jugement sur ce roi Déclaration de
To be do note . Most do to the to	Louis XIV Conduite de Guillaume III Der-
Trate de para - Mort de Colbert. Ses epitaphes.	
- Son t nomitles. Sa famille Guerre contre	mere maladie de ce prince Son caractere
G. C. De x ene bombardement. Suspension	L'Homme au masque de fer. Son histoire.
Suspension	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
les outles Conventions. Le doge à Ver-	Becherches à son sujet Conjectures de l'auteur.
e Utat du odove u pala s L'ambassadeur	\L1\ 1.es puissances de l'Europe se déclarent contre
C. Chardy university param. L'ampassageur	
o I diva t Louis VIV	Louis XIV. La Grande-Albance. Nos ennemis
the parties of all ternture, les sciences et les	et nos alliés. Maladie du grand dauphin Visites
property and a returner, resistences et les	
rt i cette coque Motore La Fon-	des dames de la halle. Fin de Monsieur. Le
e - Be set Bu v l' botin. Madame de	duc de Chartres. Caractère de Monsieur. Coup
wante de	·
Ti = 1 con La Rochefo e juld.	d'œil sur les opérations de la guerre Faveur de
= De cau = Malame de La Layette	Villeroy. Vendôme, son portrait Ses habitudes
Leaf de la faire de la l'arette	
Liela heres, Saint Simon Quanult,	singulieres. Jean Cavalier Sa visite à Ver-
1 tre - La cupture L'archi	odles - Il quitte la France Fin de la guerre
(a la litte column to t	
(c) li literature et des sciences en	des Cevennes. Derniers moments de madame de
care of the cten L probe.	Montesoan La grotte de Thétis. Famine de
(1/1) efrançaise dan velte periode.	1709. Impôt du dixième. Fin du père La Chaise.
or it incluse a more the periode.	
Linbe i ement de Parle	Son successeur le pere Le Tellier. Desastres
1 or c c - Armee de terre	de l'Trance
times de feile	
Lar ne. — Famille de	L. Made de la duchesse de Bourgogne. Le
I firet es fils	due de Fronsac - Son mariage. Amants de la
1 111 1115	
tre Verman loos Le	jeune e ches e - Nangis. Medevr er. Enfants
e Bloss M do	de Malame de Bourgogne - Operadons militaire :
1 C to journee	
1 C Jo Iri ee	Villerov en landre. Definte de Ramilie .
	the character of an tomo I also distribute

Pages	Pages
en Italic Deronte de Turin Le meme prince	roisième danphin. — Maladie et mort du due de
en Espagne Singuliers scrupules de Louis MV.	Berry. Fin du duc de Vendôme. Victoire de
- Maire de Lérida Intrigues contre le duc	Densin. — Paix d'Utrecht
d'Orleans Situation critique de Phi ippe V	LH. Vicillesse de Louis MV. — Sa tristesse. — Di-
Prise de Madrid par l'archiduc Charles I olles	vision de la cour en deux partis. Calomnie contre
espérances du duc d'Orléans Propositions humi-	le duc d'Orléans Causes et consequences de cette
liantes de Louis XIV Dureté de ses ennemis	calomnie Conduite du roi dans cette circon-
Vendôme appelé en Espagne	stance Sa prédilection pour les princes legitimes.
I Succès de Vendôme en Espagne Chute de	- Protestations - Le duc du Maine est comblé de
Malborough. La jatte d'eau Mort de l'empe-	faveurs. Testament arraché à Louis XIV L'am-
reur Joseph ler Revirement de la politique	bassadeur apocryphe Une éclipse Derniere
contraire a Louis XIV Desastres dans la famille	revue de la maison du roi Maladie de Louis XIV.
royale Maladie de monseigneur le grand dauphin.	- Conférence du roi avec le duc d'Orléans
Sa mort Son portrait Maladie et fin de	Recommandations suprêmes de Louis XIV. — Ses
madame de Bourgogne Portrait de cette prin-	derniers moments. — Sa fin
cesse Maladie du duc de Bourgogne Sa mort.	Conclusion
- Son portrait Son caractère Franchise de	
Gamache Maladie et mort du duc de Brelagne,	Notes







ALEXANDRE DUMAS

ILLUSTRĖ

La Régence

ILLUSTRATIONS

DE

CASTELLI, FOULQUIER, PHILIPPOTEAUX, ROUX, ETC.



PARIS

A. LE VASSEUR ET C:, ÉDITEURS

[33, rue de Fleurus, 33]





LA RÉGENCE

I

LE CERCUEIL DU ROI. - INSULTES DE LA POPULACE. - LES TROIS POUVOIRS. - MADAME DE MAINTENON. LES PRINCES LÉGITIMÉS. — M. LE DUC D'ORLÉANS

PORTRAITS DU DUC ET DE LA DUCHESSE DU MAINE - PORTRAIT DU COMTE DE TOULOUSE. PORTRAIT DE PHILIPPE II D'ORLÉANS. — MADAME LA DUCHESSE D'ORLÉANS. ENFANTS LÉGITIMES ET BATARDS DU DUC D'ORLÉANS. — RETOUR AUX ÉVÉNEMENTS DE L'ÉPOQUE.

Le 9 septembre 1715, vers sept heures du soir, un char funéraire, suivi de quelques voitures de deuil, sortait silen-cieusement de Versailles, traversait le bois de Boulogne, gagnait la plaine Saint-Denis par des chemins détournés, et entrait dans la vieille basilique de Dagobert, portant un cadavre qui veuait prendre, sur le premier degré de l'esca-lier des tembeaux, la place que son prédècesseur, étopné sans doute d'une si longue attente, y tenait depuis soixante et treize ans.

Ce cadavre qui, à son tour, devait attendre son succes-seur pendant cinquante-neuf ans, était celui du roi Louis XIV.

Pourquoi la dernière dépouille d'un des plus grands rois que la France ait eus, avait-elle snivi cette route détour-née ? Pourquoi autour d'elle cette absence de pompe royale ? Pourquoi ce mystérieux acheminement vers la der-

C'est que la majesté de la mort, d'ordinaire la plus puis-

saute de toutes les majestés, était cette fois aussi insuffisaute que la majesté du rang pour protéger Louis XIV contre l'outrage.

Eu effet, quand la nouvelle de la mort du roi se répandit Eu effet, quand la nouvelle de la mort du roi se répandit autour de Versailles, Paris tressaillit de joie comme s'il sentait se briser un long esclavage; le peuple, si longtemps malheureux, opprimé, rumé, méprisé, presque haï, le peuple battit des mains, dansa, chanta, alluma des feux par la ville; de sorte que le lieutenant de police, M. d'Argenson, qui avait fait d'inutiles efforts pour s'opposer à ce torrent d'implétés, déclara qu'il ne répondait de rien si le cortége mortuaire traversait Paris.

Voila pourquoi le convoi suivait, dans se course roctanne.

Voila pourquoi le convoi suivait, dans sa course nocturne et mystérieuse la route que nous avons indiquée.

Mais le peuple n'y perdit rien : ce peuple avide de spectacles et qui depuis si lougtemps n'avait plus que celui des processions religieuses, ce peuple jura que celui-ci ne lui échapperait polut; et, comme Saint-Denis était le but cu d valt évial ement tendre le ladavre riyal, gnorant du , ur : 1 is MIV se rendra l'à sa deruiere demeure, il a. . . . e 's tembre, bivaja r dans la plaine qui sejare P ris un l'imbeau de ses re s.

Ver A heures le crite . 1 p. ru'

C se c'range' pas u , r e d , sang pas un des princes s mes l'as un des l'irs et s lar ce roi, has un des artisans qui, de genéral en genération, setaleut re-ayes dans les a li han res de Versuilles pour attendre son ever, pas un de c. 1 mmes naccempagnait ce panyre caavre is. è, quen s' mines n'eccimpagnait ce panvre calavre is. è, quen s' m' lait l'en plutôt trainer a quelque
s' m' ale ne tn' , ne e ndu re a une sépulture royale.

N' le du , se l' jeune homme de vingt-trois ans, petitnis du , r.a d' c' de, accompagnait le corps.

Eta. l' e l' r' l' c' ctait-ce pour s'assurer que la porte
du cave a l' re serant bien refermée sur lui ?

I il jui attendait tout le long de cette route, nine dans un champ de foire, qui, comme le person s r | d marché, avait ses restaurants, ses jeux, ses le peuple, que la vue d'une certaine pompe, a del ut de cette pompe, une douleur vraie et sintere mirital qu'on lui abandonnait ce cadavre pour qu'il en it a son pla sir et qu'il se vengeat de l'oppression par

Aux portes de Saint-Denis, le tumulte qui, pendant toute la route avait accompagné le cortège redoubla encore; on vollait renverser le char funèbre, on voulait mettre en m.r eaux et cer ueil et cadavre, la troupe fut obligée d'intervenir. Un homme sorut la tête par un des carrosses de la sui'e, et cria

Je ne cr yais pas que le carnaval fut en septembre Un autre repoussa deux Parisiens ivres qui roulèrent dans un fessé pleir de fange, et selogna en disant :

cela vous apprendra a chanter quand le Crajauds!

sele i se cou he

E effet, la f ub chantait, elle chantait des noels en réj ence des epigrammes contre le roi; elle chantait des m es contre les jésuites, or, quand les chants du peuple f t extendre sur un pareil ton, ils ressemblent fort à rug.ssem nt.

Le adavre, en entrant dans la basilique, n'échappa point aux insultes de ces misérables. Le lendemain, on lut sur les marailles de l'église :

> A saint-Daris comme à Versailles, Il est sans cœur et sans entrailles

Les effigies du rol ne pouvaient é happer a une pareille Ir riju n. les statues de pierre et de marbre furent mu-tilés, le statue de bronze de la place des Victoires, sur la-quelle les dents n'els onglés ne jouvaient mordre, reçut cette inscription

TYRAN DE BRONZE, IL FUT TOUJOURS AINSI

Les saturnales durérent jusqu'au lendemain matin

Las ins le pouple hurler ses imprecautions contre le moou plutôt contre la monarchie, et voyons ce que La XIV at sait après lui.

I lydrs blen distincts, dont deux étaient intime-

Ce tros pouv to étaient madame de Maintenon, de fav rie, le etu femme de Louis XIV, comme nous l'avons Ilt. MM di Maine et de Toulouse reconnus par le roi. et desenus princes légitimes, et M le duc d'Orléans, héri et devends princes legitimes, et si le duc d'Orieans, neri-l'et legitime do trône en cas d'extinction de la branche al-rée repre niée par le jeune Louis XV arriere-petit-fils de L. 1. XIV, deux eme fils du duc de Bourgogne, né a Fon-la e cas le 15 fevrier 1710, et dernier débris de cette r. d. endan e que le roi épouvanté avait vu fondre e is le moins de la mort.

fo la pavor alliés et ayant un même but étaient mal no o livi étaient et les princes légitimés.

C. . . t de remettre tous les fils de l'Etat aux mains de l l de n'n que malame de Maintenon continuât d'exer r régence le son élève favori, l'influence que l/ n' viv. avait la de prendre sur les affaires polii qui ce i per lant les dernières années de son

Le but de M le 11 d'Oriérus était, au contraire, de sou-te ir la liferegative de su la rigide réclamer, avec la ré-gion la directul de 131 de royale, et en conservant culturesquau jour de majorité le jeune prince sain et auf de re nire la religione de saux calomnies répan due sur la lar ennemb légoque désastreuse de la mort du grand daugh not do prin es ses fils et ses petits

La cau e de M le dur d'Orlan d'at celle de toute la n lle e de livi e qui se regart i come in ultée par les

privilèges inouis accordés par Louis XIV aux princes légitimés, auxquels il avait donné le pas sur les dues et pairs, et qu'il appelait à la succession au trône au cas d'extinction de la branche ainée.

Ainsi, dans ce cas, M. du Maiue, enfant adultérin, primait M. le duc d'Orleans, héritier légitime dans l'ordre de suc cession ordinaire

Disons quelques mots des personnages dont nons venous de prononcer les noms, d'indiquer les prétentions et de devoiler le but.

Dans notre livre de Louis AII et son Siècle, nous avons dit sur Françoise d'Aubigné tout ce que nous avions à en dire, nous l'avons suivie dans son étrange fortune depuis sa nalssance dans les prisons de Mort, le 27 novembre 1635, jusqu'a sa sortie de Versailles et son entrée à Saint-Cyr le 30 août 1715. Tout ce que nous pourrions écrire ici serait donc une répétition.

Nous avous raconté comment le duc du Maine, né le 31 mars 1670, nommé Bourbon ainsi que son frère en 1673, revêtu du premier rang avec les princes du sang en 1694, et enfin appelé à succèder au trône à défaut de prince du sang en 1714, avait complétement abandonné le parti de sa mère, pour se rallier au parti de sa rivale, madame de Maintenon

Que l'on ne s'étonne pas de cette Ingratitude; M. le duc du Maine n'avait aucune vertu réelle, et il était prêt à sa criffer à son intérêt, jusqu'à l'apparence des vertus qu'il

faisait semblant d'avoir.

C'est dans Saint-Simon, ce grand peintre du dix-huitième stècle, qu'il faut chercher le portrait de M. le duc du Maine, M. le duc du Maine avait de l'esprit, non pas comme un ange, mais comme un démon auquel fl ressemblait en mali-

gnité, en noirceur d'âme et en perversité de cœur. Il avait épousé, le 19 mars 1692, Anne-Louise-Bénédicte de Bourbon, petite-fille du grand Condé. Toute autre femmo eût peut-être contenu ce caractère dangereux; mais l'orgueilleuse princesse tendit, au contraire, éternellement a augmenter l'ambition de son marl.

Avec autant d'esprit au molns que le duc, Louise de Bourbon marchait d'une allure toute différente. Elle avait du courage à l'excès elle était entreprenante, audacieuse. furieuse, ne connaissant que la passion présente, s'indignant sans cesse des mesures souterraines de son mari, qu'elle appelait miseres et fuiblesses, de son mari à qui elle reprochaft l'honneur qu'elle lui avait fait en l'épousant, de son mari qu'à force d'énergie elle rendalt petit et souple devant elle et qu'elle poussait en avant, espérant sans cesse communiquer sa volonté à cette pauvre et misérable organisation.

Physiquement, M. du Maine avait la figure agréable, la taille moyenne et assez bien prise; mais il boitait d'une chute qu'il avait faite dans son enfance.

Madame du Maine était loin d'être jolie; cependant son esprit donnaît du piquant à son visage; mais elle était si petite, qu'on l'appelait la naine.

A peine atteignait-elle à la taille de quatre pleds.

M. le comte de Toulouse, à l'opposé de son frère, était l'honneur, la vertu, la droiture, l'équite même. Il avait l'accueil aussi gracieux que son naturel glacial pouvait le lul permettre, un certain courage et une envie réelle d'être utile au roi ou à la France; mais cela par les bonnes voles et par les moyens honnêtes. S'il était peu spirifuel, un sens droit remplaçait chez lul cette verve dont avait hérité son frère ainé, et qu'on appelait l'esprit des Mortemart. Tout appliqué, d'ailleurs, à savoir sa marine et son commerce, deux choses qu'il entendait très bien.

Il avait épousé une demoiselle Marie de Noallies, dont l'histoire s'est peu occupée, et dont nous n'aurons guere a nous occuper plus que 1 histoire.

A ce parti des princes légitimés, se rattachalent naturel-lement les autres enfants illégitimes du roi, c'est-a-dire-la première mademoiselle de Blots, mariée au prince de Conti, mort en 1685, et qu'on appelait la princesse doual rière ; mademoiselle de Nantes, mariée au duc de Bourbon, et qu'on appelait madame la duchesse; et la seconde mademolselle de Blols, mariée au duc d'Orléans qui fut depuis

l'hillppe 11, due d'Orléans, était né à Saint-Cloud le

Sa mère, Charlotte-Elisabeth de Havière, connue sous le nom de princesse palatine, disait en pariant de lui-

Les fées furent conviées à mes couches, et, chacune do tant mon fils d'un talent, il les eut tous. Malheureusement, on avait oublié d'inviter une fée qui, arrivant après les autres, dit : « Il aurà tous les talents, excepté celui d'en faire bon usage, »

A l'age de quarante et un ans auquel il était parvenu moment où nous ouvrons cette nouvelle période de l'his-toire de France, le duc d'Orléans était d'une figure agréa ble, quoique rougie par le solell d'Italie et d'Espagne, d'une physlocomic attrayante, quolque ses mauvals yeux lo fissent loucher, d'une taille médiocre et cependant aisée, quoique grosse. Ses reparties étaient promptes, justes et gaies. Ses premiers jugements étaient sûrs, la réflexion seule les rendait indécis; sa démonstration était si lucide, qu'il faisait claires les choses les plus abstraites de la science, de la politique, du gouvernement et des finances. Tous les arts lui étaient familiers, il était bon peintre, bon musicien, excellent chimiste, mécanicien habile. A l'entendre parler, on lui eût eru une vaste instruction; on se fût trompé, il n'avait qu'une excellente mémoire. Il avait par son père,

pour se retenir a cet endroit, il lul échappait des impertineuces qu'elle eût voulu reprendre aussitot qu'elles étaient dites, et que cependant elle laissait constamment échapper. Madame la duchesse d'Orléans était grande sans majesté.

Madame la duchesse d'Orléans était grande sans majesté, elle avait la gorge, les yeux et les bras admirables la bouche assez bien, de belles dents un peu longues, des jones trop larges et trop pendantes qu'elle fardait outre mesure; ce qui la déparait, c'était la place de ses sourcils, qui était pelée et rouge avec fort peu de poils, quoiqu'elle cut de pelles paupières et des cheveux châtains bien plantés; elle



Aux portes de Saint-Denis, le tumulte redoubla.

Monsieur, hérité en plein, comme dit Saint-Simon, du courage de ses ancêtres; ce qui le rendait, sans qu'il fût me chant de paroles, assez difficile sur la valeur des autres.

Le duc d'Orléans avait dix-sept ans à peine quand le roi

Le duc d'Orléans avait dix-sept ans à peine quand le roi le maria avec mademoiselle de Blois, sa fille. Il aimait fort madame de Bourbon, et ne se prêta qu'avec une grande répugnance à ce mariage. On l'avait menacé sur son premier refus, de l'enfermer au château de Villers-Cotterets, et cependant il résistait; ce fut Dubois qui le décida. On sait qu'au moment où il venait d'engager sa parole au roi, la princesse palatine, nourrie dans les traditions de l'aristocratie allemande, accueillit cette déclaration par un souffet.

Cette union ne fut pas heureuse; si le duc d'Orléans s'était marié avec répugnance, mademoiselle de Blois s'était mariée sans affection; elle croyait avoir fort honoré M. le duc d'Orléans en l'épousant. Quelque effort qu'elle fit avait la tête, branlante comme une vieille, ce qui était chez elle la suite de la petite verole; sans être bossue ni contrefaite, elle avait cependant un côté plus gros que l'autre; elle était horriblement paresseuse, demeurant le plus qu'elle pouvait soit dans son lit, soit sur une chaise longue, mangeant presque toujours couchée, et ayant rarement d'autres convives que Louise-Adélaide de Damas-Thiange, duchesse de Sforce, nièce de madame de Moutespan, et, par conséquent sa cousine germaine à elle, Elle avait commencé à donner quelques sujets de plainte à son mari, en jetant les yeux avec un peu trop de bienveillance sur le chevalier de Roye, qui fut depuis le marquis de la Rochefoncauld; ce qui ne l'empêcha pas d'en vouloir fort à M. le duc d'Orléans, de toutes les infidélités qu'il lui fit en échange de celle qu'elle avait eu l'intention de lui faire, et cela, non par jalousie, mais par dépit de ne pas être adorée et servie par lui comme une divinité

De ce mariage etrange et ma, em , ett ent nes eu deva. I matre soft enfants un ga , I six lines.

Le gare n était Lou s d'orl a s

Les six files éta ent le Mare-Louise, qui avait épouse M le duc de B rry , qu'en t veuve depuis trois ans la seconde, L ise le de Chartres, qui devait ovenir abbesse de Chi a sième Charlotte-Aglad de Val 15, qu. deva t ju de Mod ne , la quatrième, Louise Ersabeth d M ' r qui devait épouser don Lais parce des la res dinquième, Philippine Eli-sait h h r. 'e coloss de R aujolais, fiancée en 1721 au se d s r d'Est g e enfin la sixième, Louise-le prince de Conti

Il y s re tres thatards, deux garçons et une

t s f gille se nemma le chevalier d'Orléars f es et grand prieur de France il était a « de 🦂 sel e de Séry, qui fut depuis comtesse d'Ar-

ux au'res étaient l'un, l'abbe de sa ut-Altu fils I re ce danseuse de l'Opéra l'autre, une file née madem iselle Desmarets, actrice de la Comedie-Fran-

Le d d'Orléans ne er yait à sa paternité qu'a l'égard do chevaller d'orleans aussi le rec nout-il

Quant aux deux a tres il ne voulut en endre a rien malgré leurs instances

Maintenant que nos princ paux acteurs sont posés levons la tolle et voyons-les jouer chacun son rôle, dans cette grande c med e qu'n appelle la Regence.

IS SHOWS DE M. LE DUC D'ORIGANS PENDANT LES TROIS DERNIERS JOURS DE LA MALADIE DE LOUIS XIV. - M. LE PRINCE DE CONTI. - SA FEMME, MADEMOI-SELLE DE CONDÉ. - SA MÉRE, MADEMOISELLE DE BLOIS. - PRÉPARATIFS DE M. LE DUC D'ORLÉANS POUR SA SÉANCE DU PARLEMENT. - LORD STAIRS, ANECDOTE. — SÉANCE DU 2 SEPTEMBRE. — PREMIER DISCOURS DE LOUIS XV. - ORGANISATION DU NOU-VEAU GOUVERNEMENT. - HONNEURS RENDUS A LA MÉMOIRE DE LOUIS XIV A L'ÉTRANGER. - RÉPONSE DU DUC D'ORLÉANS A M. D'ARGENSON.

Pendant les trois derniers jours de la maladie du roi, les salons du duc d'Orléans s'étaient vides et remplis, selon les a ternat ves de bien et de mal de l'Illustre malade.

Ou're la nouvelle de la mort de Louis XIV, la conversad, es sai ne roulait sur une des dernières excentricités du prince de Conti, qui avait épousé une princesse de Condé.

Cetail un singulier corps, au physique et au moral, que monseigneur Lou s'Armand prince de Conti, et ses exceptricités, comme on dirait aujourd'hui, faisaient alternativemen les j'iles et es terreurs de la cour.

C 4'ai' un petit homme horriblement contrefait, qui pou va : en re passer pour la figure, mais repoussant du reste de per pre e a quel sa distraction continuelle donnaît un r , r qui, l r qu'on connaissait son caractère, n'avait r. er rant

14 femm étalt une harmante personne qui jouait à la

1 imm etal in narmante personne que sa la frue e falatine.

I le (ut navat jamais aimé personne que sa le de de Bols, file de mademoiselle de la Vall. re. de la la grande princesse de Centi; et et le fils étalent tonjours en dispute el l'r le fils étaient tonjours en dispute
Da s l'éberlerie la grande princesse décida
de l'ril bin de l'hotel de son fils et
y m r c'' l'rement les fonts fon a pelne
pesse le la e son magot, amme elle l'ap
l'it l'r' c' a ec el l'rilare cela était devenu une
hab'i chaqir le les rappelait, de sorte
qu' r'v' l'a ec el l'rilare cela était devenu une
hab'i chaqir le lle s'rappelait, de sorte
qu' r'v' l'a ec el l'rilare cela était devenu une
name l'irilare l'a fils vivalent en emble;
la ma n'y l'a l'e fils étaient tonjours en dispute
l'a ma n'y l'a l'e fils étaient tonjours en dispute
l'a ma n'y l'a l'e fils étaient tonjours en dispute
l'a prince l'appellation appellation des travaux,
omme l'irilarie la grande princesse décida
l'e fils l'appellation appellation des travaux,
omme chien et c'entre l'appellation des travaux, la ma n 13 .1 (comme chien et chat, la ma n / e le l n/l n/e, ' ut aliait le mieux du morde dar 1 fere f 1 1 et maternel.

Outre ces défauts, le prince de Conti en avait un bien Conde conti s'il u'y avait en que lui pour la perpétuer, de-faut que nous ne pouvons que laisser deviner, et qui ce-pendaut ne l'empéchait pas d'être paloux de sa femme et de hanter assidument les mauvais lieux.

Cetait nvec les suites d'une visite dans une des localites que nous venous de dire qu'on égayait sourdement la vique nous venons de dire qu'on égajan soundement la vi-site de condolèances que les courtisans faisaient à Phi-lippe 11, pendant la soiree du jer septembre 1715. Le lendemain avait lieu la séance du parlement qui devait décider de la validité du testament de Louis XIV.

le futur regent était en train d'acheter la régence. Le premier président de Mesmes était une créature de madame de Maintenon, il ne fallatt pas songer à l'avoir.

M de Guiche passait pour être fort nitaché aux bâtards M de Guiche était colonel aux gardes françaises; M de Guiche etait un homme important. M. de Guiche reçut six cent mille livres et répondit de ses hommes. Les simples gardes françaises devalent occuper sourde-ment le palais, tandis que les officiers avec les soldats d'élite,

mais saus uniforme, se répandraient dans la saite. Quant aux présidents Maison et le Peletier, ils étaient an

duc d'Orléans, le prince les appelait ses pigeons prives.
D'Aguesseau lui était déroué; Joly de Fleury lui avait promis de parler en sa faveur.

Les jeunes conseillers ne devalent pas hésiter entre la vieille — c est ainsi qu'on nommait madame de Maintenon et le duc d'Oriéans.

Les vieux conseillers ne tiendraient pas devant le droit de remontrances que l'on promettair de leur rendre.

Enfin les ducs et pairs devaient être séduits par la prérogative qui leur serait définitivement accordée de rester cou verts pendant que le premier président leur demanderait leur voix

L'Espagne menaçait bien, à cause de la vieille rancune que le roi gardalt au duc d'Orléans, qui avait été en coquetterie avec sa femme; l'Espagne, disons-nous, menaçait blen, par l'organe du prince de Cellamare, de ne point reconnaipar l'organe du prince de Cenandate, de ne point reconnaitre la régence de M. le duc d'Orléans; mais lord Stairs, au nom de l'Angleterre, s'était engagé à la reconnaître, et l'ambassadeur, pendant la séance, consentait à se montrer dans une tribune avec l'abbé Dubois.

Lord Stairs était en bonne position à la cour du feu rol, et il devait cette bonne position à un fait trip caractéristique pour que nous ne le fassions pas connaître.

Un jour, on disait à Louis XIV que lord Stairs était, de tous les membres du corps diplomatique, celui qui savail peut-être le mieux ce qui était du de respect aux têtes couronnées

- Je le verral bien, dit Louis XIV. Le soir même, lord Stairs devait monter dans la propre voiture du rol.

Arrivé au marchepied, et comme lord Stairs attendalt humblement, le chapeau à la main, que le roi prit place:

- Montez, monsieur Stairs, dit brusquement le roi. Lord Stairs passa aussitot devant le roi et monta le prem er

On avait raison, monsieur, dit Louis XIV, et vous êtes

l'homme le plus poli que je counaisse. On conçoit que cette politesse consistait à avoir obél sans aucune observation au roi, quoiqu'il fût inoui qu'un homme passat devant Louis XIV, et montat le premier dans sa voi-

Lord Stairs savait obeir sans observation, l'ordre fat-il inattendu, étrange, inoui. Lord Stairs fut donc, à partir de ce moment, aux yeux du grand roi, l'homme le plus poli de l'Europe.

Parfois, les anecdotes nous écarteront de notre récit, mais non pas de notre sujet. l'histoire de la Régence n'est, en réalité, qu'un grand recueil d'anecdotes.

Tout en causant a droite et à gauche, tout en acheiant M de Guiche, tout en caressant MM, d'Aguesseau et Joly de Fleury, tout en serrant la main à lord Stairs, tout en ru doyant le prince de Conti, tout en cherchant des yeux le jeune duc de Fronsac, qui était déjà une puissance, tout en character de la conti, tout en cherchant des yeux le jeune duc de Fronsac, qui était déjà une puissance, tout en character de la continue de la cont échangeant tout has quelques mots avec M. de Saint-Simon, le duc d'Orleans prenaît toutes ses précautions pour le lendemain

Le duc d'Orléans passa une partie de la nuit dans son cabinet avec le cardinal de Noallies, le même qui avait été chargé de remettre le cœur du feu rol aux jésuites, et qui leur avait dit en le leur remettant.

- Mes pères, vous possédez ce cœur qui vous a bonorés constamment de son amidé et de sa conflance, le grand rol dont nous pleurons la mort vous ayant toujours almés ten-

Avec le cardinal, les dernières mesures pour le lendemain avalent 6th prises.

Ce lendemain tant attendu arrivà.

Le jour trouva M le duc d'Orléans parfaltement préparé a la lutte qui allait avoir lieu.

A huit heures du matin, le parlement était assemblé sous

la présidence de Jenn-Antonne de Mesmes. La lettre de cachet, portant l'annonce officielle de la mort de Louis XIV, fut lue.

Puis le duc d'Orléaus fut Introduit avec tous les honneurs dus à un fils de France.

M. le duc du Maine entra un instant après, smy) de M. le comte de Toulouse.

Le duc d'Orléans à son tour traversa le parquet, et alla

placer au-dessus du duc de Bourbon.
En passant, M. de Guiche lui avait montré ses hommes.
En prenant place au milieu des ducs et pairs, M. de Saint-Simon lui avait fait un signe,

En entrant, lord Stairs l'avait salué respectueusement de la tribune, où derriere lui, dans la pénombre, on pouvait apercevoir la figure grimaçante de l'abbé Dubois.

Chacun, comme on voit, était a son poste,

La bataille s'engagea par un discours de M. le premier président

On connaît les détails de cette mémorable séance dans laquelle fut détruit en quelques heures, pierre à pierre, l'édifice que madame de Maintenon, le père Le Tellier et les bâtards avaient si laborieusement élevé, pendant dix ans de patience et d'habileté. Comme l'avait prévu Lou.s XIV, testament et codicille, tout fut détruit.

- Nous sommes tout-puissants tant que nous vivons, avait dit le grand roi; morts, nous sommes moins que de sim-

ples particuliers.

Autorité politique, autorité militaire, tout fut remis au duc d'Orléans. Il devait être seulement président du conseil de régence, il fut nommé régent; le commandement des troupes de la maison du roi devait être donné à M. du Maine, il fut donné à Philippe II; M. du Maine devait disposer des emplois, bénéfices et charges de l'Etat, ce fut le duc d'Orléans qui hérita de ce privilége. En outre, le duc d'Orléans eut le droit de former comme il l'entendrait le conseil de régence, et même tous les conseils inférieurs qu'il lui plairait d'établir. M. le duc du Maine conserva seulement la surintendance de l'éducation royale.

Quant à M. le duc de Bourbon, qui ne devait être admis au conseil de régence qu'à l'âge de vingt-quatre ans, M. le duc d'Orléans demanda son admission immédiate, et l'obtint.

Les seuls articles du testament maintenus furent ceux qui donnaient au maréchal de Villeroy le titre de gouverneur du jeune roi Louis XV, et à la duchesse de Ventadour, celui

de sa gouvernante. Au reste, il n'y avait rien d'étonnant dans le maintien de ces dispositions à l'égard de la duchesse de Ventadour; on ne pouvait destituer la gouvernante du roi sans lui faire son procès.

La gouvernante du roi était revêtue d'une charge de la

couronne.

Le gouverneur n'avait qu'une commission.

Ce premier arrêt du parlement fut à peine répandu dans Paris, que la joie y éclata. Le duc d'Orléans, c'était l'avenir, c'est-à-dire l'inconnu; or, l'inconnu, Dieu l'a voulu ainsi pour le bonheur de l'humanité, c'est l'espérance. Le duc du Maine, c'était le passé, c'est-à-dire madame de Maintenon, le père Le Tellier; c'étaient les désastres de la guerre de Succession, la sombre famine, la morne tristesse; le passé, enfin, c'était la mort : l'avenir, c'était la vie.

Un second arrêt du parlement, rendu le 12, confirma le premier. A cette seconde séance, le jeune roi assista, dans les bras de sa gouvernante, et prononça un discours de

trois lignes :

— Messieurs, dit-il de sa petite voix flûtée, je suis venu ici pour vous assurer de mon affection. Mon chancelier vous

dira ma volontė.

Ce furent les premières paroles politiques que prononça Sa Majesté; elles lui furent payées en bonbons par sa gouvernante

Les dernières lui furent payées en blame sévère par la France.

Une des particularités de ce lit de justice, dit le Journal historique du règne de Louis XV, par M. de Levi, président de la cour des aides, sut que la duchesse de Ventadour y assista, assise au bas du trône de Sa Majesté; avantage qu'aucune femme, avant elle, n'avait jamais eu, et dont elle aurait été privée s'il y avait eu une reine régente pour conduire elle-même le roi, son fils, à cette auguste fonction.

Ce second arrêt prononcé, aucun espoir ne restait plus

aux princes légitimés.
M. de Toulouse, sans ambition avant comme après, s'en retourna chasser dans les bois de Rambouillet, où sa femme, sans ambition comme lui, le reçut avec son sourire habituel.

M. du Maine, faible comme toujours et honteux de sa faiblesse, s'en retourna s'enfermer à Sceaux, pour achever sa traduction de Lucrèce.

- Monsieur, lui dit sa femme en le recevant, grace à

votre lacheté, M le duc d'Orléans est maure du royaume, et vous, avec votre Luctèce, vous ne serez pas nième de l'Acadenue

M. le duc d'Orléans, après avoir recu les felicitations de ses amis, conrut à Saint-Cyr, taire une visite à sa vieille ennemie, madame de Maintenon, qui le reçut avec une feinte humilité. Il venait lui annoncer qu'il lui continuait la pension que lui avait faite le feu roi, et, comme elle le remer-

- Je ne fais que mon devoir, répondit M. le duc d'Orléans; vous savez ce qui in'a été prescrit, je n'ai garde d'y man-quer par cette raison : je le fais aussi par estime pour vous Le lendemain de cette visite, madame de Maintenon écri-

vait a madame de Caylus

Je voudrais de tout mon cœnr que votre état fût aussi heureux que le mien. J'ai quitté le monde, que je n'aime pas, et suis deus la plus almable retraite. » Ce lut un des derniers soupirs que l'on entendit s'exha-

ler de Saint-Cy"; madame de Maintenon n'était plus qu'à

l'état d'agonisante.

Peñdant ce temps, M. le duc d'Orléans organisait son con-seil de régence, qui demeurait tel que l'avait indique le feu

Outre le conseil de régence, il créait encore six autres

Un conseil des affaires étrangères, présidé par le maréchal d'Uxelles.

Un conseil de guerre, présidé par le maréchal de Villars

Un conseil des finances, présidé par M. le duc de Noailles. Un conseil de la marine, présidé par M. le maréchal d'Es-

Un conseil d'Etat, presidé par M. le duc d'Antin.

Un conseil de conscience, présidé par le cardinal de Noail-

Ces conseils créés, il s'occupa de tenir les promesses faites ce qui est chose rare de la part de ceux qui arrivent au pouroir.

Le parlement eut son droit de remontrances, qui lui avait été enlevé sous Louis XIV.

M. de Mesmes, premier président, qui avait su tourner à temps de M. le duc du Maine à M. le duc d'Orléans, fut fait grand maître des ponts et chaussées du royaume, charge qui, créée pour lui, devait mourir avec lui

Joly de Fleury et d'Aguesseau entrérent au conseil de conscience.

Le marquis de Ruffé, lieutenant général des armées du roi, fut nommé sous-gouverneur de Sa Majesté. Le marquis d'Asfeld fut nommé membre du conseil de la

guerre et contrôleur général des fortifications

Le marquis de Simiane fut nommé lieutenant général du roi en Provence.

L'abbé de Fleury, auteur de l'Histoire ecclésiastique, fut nommé confesseur du roi.

Cette dernière nomination, quoiqu'elle sût sinécure, l'auguste pénitent ayant cinq ans à peine, n'en était pas moins significative, depuis Henri IV, cette place ayant été constamment tenue par des jésuites.

Le père Le Tellier, se voyant sans fonction, demanda au régent quelle était sa destination présente.

« Cela ne me regarde pas, dit le prince; informez-vous vos supérieurs.

Quant à l'ordre qui avait été donné par Louis XIV, à son lit de mort, de conduire le jeune roi à Vincennes, à cause de la salubrité de l'air, le régent, au lieu d'y voir un incon-

de la salubrité de l'air, le régent, au lieu d'y voir un inconvénient, y voyait une facilité pour lui. Vincennes étant plus près de Paris que Versailles, et Paris étant le centre de ses affaires et surtout de ses plaisirs. Néanmoins, les médecins de la cour, ayant, sans doute pour des motifs de commodité personnelle, déclaré l'air de Versailles aussi pur que quelque air que ce fût, le régent assembla les médecins de Paris, qui, probablement par le même motif de commodité, se décidérent pour Vincennes. En conséquence, le ieune roi fut conduit au donion le

En conséquence, le jeune roi fut conduit au donjon, le 9, c'est-à-dire le même jour où le cercueil du roi mort fut conduit à Saint-Denis.

Les cours étrangères vengèrent Louis XIV des insultes qui avaient été faites à son cadavre par la populace de

A Vienne, l'empereur prit le deuil comme pour un père et tout divertissement fut défendu pendant le carnaval, qui ne venait cependant que quatre mois après.

A Constantinople, un grand service fut célébré, et le comte A Constantinopie, un grand service fut celebré, et le comte des Alleurs, ambassadeur de France près la Porte Ottomane, demanda et obtint une audience du Grand-Seigneur, pour lui notifier la mort de Louis XIV.

Le sultan le recnt aussitôt, et le visir lui dit:

— Vous avez perdu un grand empereur, et nous un grand ami et un bon allié: Sa Hautesse et moi avons pleuré sa

mort.

Ce fut pendant qu'on rendait à Louis XIV ces honneurs suprêmes à l'étrauger, que d'Argenson vint dire au régent qu'on traitait le roi de banqueroutier.

le t de da le e e e de enjez vous a

de es u de ' e star ni

LE A FAMILLE. - MADAME LA DI CHESSE MADEMOISELLE DE CHARTRES. - MA-1 DE VALOIS. - LOUIS D'ORLEANS, DUC DE LES JEUNES PRINCESSES.

I no les deux ch pitres précedents, nous avens tracé le In a les deux chi litrés précedents, nous avens tracé le prira t des prins paux personnages qui serveit de transitir à les deux et plues bleu distin és qui on appelle le siècle de Leuis MIV et la Regence Nous avons dit ce qu'étale : Mi le du du Maiue, madame la du hesse du Mai e et Mi le cimte de Teul use Nous avens esquissé la sit uitte de l'himpe li d'orleans, nous avons dit un mot de la seco de mademoiselle de El 18 a femme mais nous navins au unement farle du reste de la famille; c'est-a dire di Midame seconde femme de Monsieur et mere du rége til cisé de madaide de Berry, fille ainee de Phonte di mi emise le li uise Adelaide de Chartres; de Million d'ur us le mais moiselle Charlotte-Aglaé de Value de la companya del companya de la companya de la companya del companya de la companya 1 . Ill et ul rele im criant daus la vie de leur pere

Les ir saures filles, qui furent l'une, marice au prince d to r a se de fiancee a l'infant don Carlos, et la n se e qui d vint la femme du frince de Conti, n'ont oi mi rtan e i la que, ni repu'ation scandaleuse nous ne super a donc que sutvant les besoins de notre

Le terraid peliteque deblayé par le double arrêt du par-Im 'madam de Maintenn reléguee a Saint-Cyr, M. du M. e c' M. de Tonouse retires, I un a Sceaux l'autre a Ram offle le pere Le Tellier exile a la Fleche, le romatical de la contrata del contrata de la contrata de la contrata del contrata de la contrata del contrata de la contrata del contrata de la contrata del contra m r' enterre a Sant-Dehis, le jeune roi installé a Vin-ce : 1 ient le Pala s-R yal, cette l'alte que fait la Regen e entr Versailles et l's Tuilerles, et nous permettent de r les murail es muettes du cardinal de Richelieu en transf rentes el 15 nº de verre

Come 2e et omme imperance de personne, Madame ver la ri Madame que son fils aimait si tendrement e alt si pot es ment et à laquelle il des berssalt si regu-

chirl te E rafeth de Baylere avait succédé, comme se e f mm- le Monsieur a la belle et coquette madanie le re e d'Angle erre, morte en 1670, en pois nuée, selon t e la bille par le chevalier de Loriaine et le mar-

l ve e Malame etalt née à Heidelberg, le 7 juil-1 : Les fart le septieme mois de la grossesse de si

I s la sur e processe faire elle-nème son for trit f que Nus emprunterons le portrait moral au du e sai tom nua fou les et aux autres auteurs du tem; V 1 le premier

Il fau e cie javiue que e suls abominablement e q i d'aille rs ne me coûte pas beaucoup à dire, e q 1 d'alle rs ne me coute pas beaucoup à dire,
Je r: [3] de 'rii s] al de petits yeux un nez court et
evre l'ingues et plates, tout (en ne peut former

1] rie Jai de grandes pues pendantes et un
avec cel je suis tres pelife de taille courée

1] r i nes yeux annon (nt de l'esprit
f sill er au mirro cope eu avec des coners
1] er il difficile d'en juger On re
'r i en sur toute la terre des main II ries

D rais mieux le épées et les fusils cie e p la len vouluitre varçon e qui a faillire e En éret ayant encenta raconter 111111 e G I am était devenue homme f de pur que le même chan-e, fr con mirade que je ne

All the de la call price e Charlotte avait graff et et rull de de eue un altreux petit laider i crime de e la lle réme

Mais elle était princesse ce qui fit qu'on avait toute certifude de la marier, si luide qu'elle fut.

D'ailleurs maigre sa laideur, elle avait inspiré une véritable passion det cirange amoureux était l'rédérick, mar quis de Bade Dourlach Il fit tout ce qu'il put pour so faire aimer de la princesse; mals, chose singulière, quoi qu'il fût jeune et beau l'affreux laideron ue voulut pas de lui Le pauvre marquis fut un temps énorme à se consoler de cet échec et il népousa la princesse de Holstein que contraint et forcé par ses parents, et lorsqu'il eut perdu tout espoir d'épouser la princesse palatine.

Ce ne fut pas le tout. On voulut encore la marier avec Frederie (asimir, duc de Courlande, Celui-là était amou reux d'une autre femme, cette autro femme était la prin-cesse Marianne, fille du duc Ulrich de Wurtemberg; mais les parents du duc de Courlande avalent jeté les yeux sur la princesse palatine et refusant leur consentement au mariage desiré, ils exigealent que leur fils fit une visite a Heidelberg, espérant que les attraits de la princesse charlotte militeraient victorleusement, en sa faveur; mais à peine eut-il jeté les yeux sur elle, qu'il se sauva, demanda partir pour l'armee, aimant mieux se faire tuer que d epouser un pareil monstre. Le prince Casimir courait toujours, et la princesse pala-

tine riait encire de l'effet qu'elle avait produit sur son pretendant, lorsque les messagers du roi Louis XIV arrivèrent, la demandant en mariage pour Monsieur.

Quel motif avait determiné le grand roi à cette alliance, c'est chose facile à expliquer. Par son marlage avec la fille de Philipe IV, il avait mis un pled en Espague, par le marlage de madame Henriette avec Monsieur, il avait mis un pled en Angleterre; par son alliance avec l'avant dernier électeur de la branche palatine, il mettant plus fied en Allenagne.

un pied en Allemagne
Cétait'those triste pour la princesse que ce mariage;
elle succédait à une princesse morte de mort violente,
elle épousait un prince dont les goûts étranges étaient
connus; enfin, elle allait paraître au milieu d'une cour ou, comme elle le dit elle-même, la faus-eté passait pour de l'esprit, et la franchise pour de la simplicité.

Aussi fit-elle toutes les difficultés possibles; mais la rai-son d'Etat était là, il fallut obéir.

Arrivée a Saint-Germain, il lui sembla y être tombée des uues. Elle fit son effet sur Monsieur, c'est-à-dire qu'elle lui parut hideuse. Monsieur s'enfult en l'apercevant, comn e avait fait le duc de Courlande.

Le roi Louis XIV, qui n'épousait pas, fut au contraire charmant pour Madame. Il la vint chercher, la conduisit chez la reine en lui disant: « Soyez tranquille, elle aura plus peur de vous que vous d'elle, » et, pendant tontes les cerémonies, il s'assil à son côté, lui indiquant lors-qu'il fallait se lever, lorsqu'il fallait s'asseotr

Monsieur n'avalt pas eu de garçon de sa première femme; mais Louis XIV voulait qu'il en eût un de la seconde; force fut donc a Monsieur de se mettre à l'œuvre. Après trois aus de répugnance. Philippe d'Orléans na-

quit en 1674, et Elisabeth-Charlotte d'Orléans en 1676. Aussitot ce devoir accompli, Monsieur demanda à Ma-dame la permission de faire lit a part; ce que lui accorfa de grand cœur la princesse, qui avait tres peu d'inclination pour le mariage.

Au milieu de tout cela, Madame avait înspiré une am tié etrange par son exaltation à la princesse de Monaci-Catherine-Charlotte de Grammont. On comprend comment, avec son rigorisme allemand. Madame recut les avances de cet attachement si pen en harmonie avec sa froldeur La pauvre madame de Monaco fut inconsolable, et, dans son désespoir, elle disait à la princesse

- Mon Dieu de quoi étes-vous faites, madaine, que vois ne soyez sensible ni a l'amour des hommes ni a l'amitie des feinmes?

Il va sans dire que la bonne princesse fut en haine avec madame de Maintenon, qui lui aliéna la dauphine. Lorsque Madame vit que la dauphine la recevait mal, elle alla droit 1 madame de Maistenon.

Madame, lut dit-elle, madame la dauphine me recoit mal; cela va bien tant qu'elle gardera des formes vis-a vis de moi, et ce n'est jamais avec elle que je me que relleral; mais, si elle devient trop grossière, l'iral deman der au roi si c'est lui qui le veut ainsi.

Cette menace ramena à Madame, non pas le cour, mais le visage de madame de Maintenon et de madame de Bour-

Madaine de Flennes, femme de l'écuyer ordinaire de Madame, avait beaucoup d'esprit ; mals elle était railleu e, et sa langue n'épargnait personne, pas même le roi, pas même Monsieur, à plus forte raison Madame; mais Mu dame la prit un jour par la main, et, la conduisant dans un coin, elle lul dit-

Madame, vous avez beau oup d'esprit vous êtes mable, senlement vous avez une maniere de parler dont

le roi et Monsieur s'accommodent parce qu'ils y sont accoutumes; pour moi qui arrive d'Allemagne, je n'y suis point falte, et, comme il est probable que je ne m'y ferai pas, comme je me fache tout rouge quand on se moque de moi, je veux bien vous donner un petit avis. Si vous m'épargnez, nous serons très bieu ensemble; mais, si vous me traitez comme les autres, je ne vous dirai rien, mals je me plaindrai à votre mari, et, si votre mari ne vous corrige pas, je le ferai chasser. Madame de Fiennes comprit parfaitement le danger

qu'il y avait à plaisanter sur une pareille femme, et retint sa laugue; moyennant quoi, elle demeura au mieux avec la princesse, au grand étonnement de la cour et du roi lui-même, qui se demandait comment madame de Fiennes, qui disait du mai de tout le monde, méme lui, pouvait se taire aussi absolument à l'égard de Madame. Ce mutisme l'étonna tellement, qu'un jour il s'informa prés de sa belle-sœur, laquelle lui dit tout naivement son secret.

La princesse passait sa vie à écrire, racontant les affaires les plus secrétes de l'Etat à toutes les amies qu'elle pouvait avoir de par le monde, et surtout a ses amis d'Outre-

On comprend qu'avec cette rigidité, madame de Berry devait être pour elle ce que Julie était pour Auguste, son

Madame de Berry était la fille aînée du duc d'Orléans; à l'age de sept ans, elle avait été prise d'une maladie que tous les nièdecins jugèrent mortelle; aussi l'abandonuèrentils. Alors, M. le duc d'Orléans fit porter chez lui le berceau de la pauvre petite, la soigna à sa manière et la guérit. Aussi Marie-Louise d'Orléans était-elle la fille bienaimée de son père; trop aimée, disent certains historiens.

C'est surtout lorsqu'il fut question de marier mademoi-C'est surtont lorsqu'il fut question de marier inadefini-selle d'Orléans avec M. le duc de Berry, que les bruits auxquels nous venons de faire allusion se répandirent; mais ils n'eurent point de prise sur Louis XIV, et le ma-riage eut lieu. Aussitôt le mariage conclu, le duc d'Or-léans gagna l'amitié de son gendre, qui le laissa aussi libre avec sa femme que lorsque la princesse était au pelois Forgal. Us mangagient souvent tous deux ensemble Palais-Royal. Ils mangeaient souvent tous deux ensemble, servis par mademoiselle de Vienne, confidente de la duchesse, et espèce de dévergondée bonne à toute chose, apte à toute commission.

A peine mariée, madame de Berry entra en galanterie avec La Haye, qui, de page du roi, était devenu écuyer de son mari. C'était, dit Saint-Simon, un grand homme sec, à la taille contrainte, ayant le visage écorché, l'air sot et fat, de peu d'esprit, mais bonhomme. Elle lui proposa de fuir avec lui et de l'emmener en Hollande; mais la proposition écouyante. Le Haye, qui alle tout dire au due d'Opposition écouyante. sition épouvanta La Haye, qui alla tout dire au duc d'Orléans.

Il fallut l'influence du père sur la fille pour que celle-ci comprit ce qu'il y avait de différence à être princesse du sang en France, ou maîtresse d'un petit gentilhomme en Hollande.

Enfin, la duchesse de Berry se rendit, et cette petite

fantaisie sut oubliée.

Madame de Berry était bien faite avant que les excès gâtassent sa taille, belle avant que sa peau fût marquée de taches rouges; elle manquait de grâce et avait le regald effronté. Comme son père et sa mère, elle possédait une grande facilité de parler, disant tout ce qu'elle voulait, et comme elle le voulait dire, avec une netteté, une précision, une justesse, un choix de termes et une singularité de tour qui surprenaient sans cesse. Timide d'un côté, mais conlomant roune le bastélles, bestélants de le leur qu'entre de la conference de la confe seulement pour les bagatelles, hardie de l'autre à effrayer, hautaine jusqu'à la folie, libre jusqu'au cynisme, elle était. sauf l'avarice, dit Saint-Simon, un modèle de tous les vices, modèle d'autant plus dangereux, qu'il n'en pouvait exister un seul au monde ayant plus d'art et plus d'esprit.

La sœur de madame la duchesse de Berry, la deuxième fille de M. le duc d'Orléans, mademoiselle Louise-Adélaide de Chartres, était bien faite et la plus belle de toutes ses sœurs. Elle avait un teint superbe, une belle peau, une belle taille, de beaux yeux, des mains délicates, des deuts comme un collier de perles, des gencives non moins belles, des joues où le blanc et le rouge se mélaient sans aucun art. Elle dansait bien, chantait mieux, avait une belle voix. lisait sa musique à livre ouvert; seulement, elle bégayait un peu en parlant.

D'ailleurs, ayant les goûts très cavaliers, aimant les épées, les fusils, les pistolets, les chiens et les chevaux, maniant la poudre comme un artilleur, faisant des feux d'artifice qu'elle tirait elle-même, n'ayant peur de rien au monde, dédaigneuse de la toilette, des bijoux, des fleurs, détestant enfin tout ce qui d'ordinaire plaît aux femmes. C'était l'aide-chimiste, l'aide-mécanicien, l'aide-chirur-

gien de son père.

Sa sœur, mademoiselle de Valois, était moins jolie qu'elle; cependant elle avait ce que les femmes appellent des jours ; les dents blanches, car elle avait de beaux cheveux dorés, le teint, la peau et les yeux agréables; mais tout cela était gaté par un grand nez et par une dent saillante qui semblait sortir de sa bouche, chaque fois qu'elle riait. Sa taille était ramassée, sa tête dans ses épaules; elle marchait comme une vieille, quoiqu'elle eût quinze ans a peine. Madame la duchesse d'Orléans avait l'habitude de

Je scrais la plus paresseuse personne de la terre, si n'avais ma fille Charlotte-Aglaé, qui est encore plus paresseuse que moi.

M. de Richelieu était appelé à guérir la princesse de ce dernier défaut.

Les autres enfants du prince n'existaient pas encore au point de vue de l'importance.

Louis d'Orléans, duc de Chartres, né le 2 septembre 1705, n'avait que treize ans, et promettait d'être le prince froid, dévot et insignifiant qu'il fut, comme si ses trois sœurs avaient pris pour elles tont le sang des d'Orléans et des Mortemart

Les deux autres filles, Louise-Elisabeth, mademoiselle de Montpensier, qui devait épouser le prince des Asturies, était née seulement le 11 décembre 1709, et mademoiselle de Beaujolais, le 18 décembre 1714 Quant à la dernière fille de M. le duc d'Orléans, elle

n'était pas encore née.

1V

LA RÉGENCE, SES MINISTRES ET SES CONSEILLERS. -M. DE VILLEROY, GOUVERNEUR DE SA MAJESTÉ. -M. DE VILLARS. - M. D'UXELLES. - M. D'HARCOURT. - M. DE TALLARD. - LE DUC DE NOAILLES. - M. DE TORCY. - ROUILLÉ DE COUDRAY. - L'ABBÉ DUBOIS.

Fils de gouverneur de roi, gouverneur de roi lui-même, le maréchal de Villeroy était un homme grand, bien fait de visage agréable, qui semblait bâti exprès pour présider à un bal, ou être juge dans un carrousel, et pour chanter à l'Opéra les rôles de rois et de héros. Au reste, fort et vigoureux, faisant de son grand corps tout ce qu'il voulait sans l'incommoder, ne comptant pas avec les veilles ni avec les fatigues, passant les jours et les nuits à cheval, magnifique en tout, noble dans ses moindres manières, grand et beau joueur, sans se soucier ni de la perte ni du gain, ayant le langage et les façons d'un grand seigneur long-temps petri à la cour, glorieux à l'excès, mais aussi humble de la cour de la cour

temps petri à la cour, glorieux à l'excès, mais aussi humble et bas quand il croyait avoir besoin de se courber à genoux devant le roi ou devant madame de Maintenon. D'ailleurs, pauvre et mauvais général, incapable dans l'action. Feuquières disait de lui et du prince de Vaudemont, à propos du siège de Namur:

— Il semblait que MM. de Villeroy et de Vaudemont disputassent entre eux à qui ferait le plus de fautes; en quoi, pourtant, M. de Villeroy l'emporta sur M. de Vaudemont. pourtant. M. de Villeroy l'emporta sur M. de Vaudemont. Spectateur impassible de la belle défense de M. de Boufflers, il resta l'épée au fourreau pendant un mois, tandis qu'il n'avait qu'un mouvement à faire pour le dégager.

C'est alors, comme dit madame de Coulanges, que Villeroy fut chamarré de vaudevilles; en voici un des plus piquants:

> Quand Charles-Sept contre l'Anglois N'avait plus d'espérance. Jeanne d'Arc Dieu fit le choix, Pour délivrer la France. Ne t'embarrasse pas, grand rol: Cent fois plus sure qu'elle, Dans le fourreau de Villeroy Il est une pucelle.

Pendant toute la campagne suivante il trouva moyen de rester parfaitement inaperçu, quoiqu'il eut le commande-ment en chef de l'armée des Pays-Bas.

La paix de R'swick avait rendu Villeroy au repos, la guerre de la succession le remit malheureusement en cam-pagne; il entra en Italie, et ce fut pour forcer le prince de Savoie et Catinat à attaquer le prince Eugène à Chiari ; la bataille fut perdue et Catinat blessé. Trois mois après,

Egne relit VI a ranyon Jensant sat assez e m l l e e le lu renvoyant I s XIV 1 - '1 suer r celm qu'il suer r celm qu' L'in Las XIV para l'al 91 d t 4 like a Italie Ramillies e result e vi gi nile hommes tues u result e vigi nimes mes u ris e - l's irresult restés sur le c mi sières du Brabant et de a fra e s'et rises par l'enuent d'èc, e result d'Eugère que per e n

L . V la defaite le Ramillies, avait, A ses legios a Varus

qui soutena t M de VI leroy lui

rir y's peines à Die i m ret'e ba aillons pris miners de guerre 1 -1-

madame de Maintenon l'empera sur la c ri et Lois MV nen fit que plus tendre pour l'alla an-levant de lui jusqu'a la porte de sa è t cume en s'attendait à un échit trrible cur e mare hal dit il, on n'est plus heur ux

re age.

Le l'il seite a jusqu'i la fin, et mourut rommant M de

L marchal de Villeroy etait jeut fils d'in greffier de L marchal de Villerey chait jeut fils d'in greffier de l'erchal de Villerey chait jeut fils d'in greffier de l'erc'h, son jeère était l'homme le mieux fait et de lile re mine qu'il y eût en France très brave et très d'el uv armes r, comme on se bat ait foit en ce le se l'aut dans les duels une reputation a l'ille l'eur qu'il est de servir de seond a M. de Nom s'an son ombat avec M. de Peaufort, vint met te e se la reputation de M. de Villars après cette r e l're il t d'autant plus grande que tandis que M. de Villars autant plus grande que tandis que M. de Villars autant plus grande que tandis que M. de Villars autant plus grande que tandis que M. de Villars autant plus grande que tandis que M. de Villars autant plus grande que tandis que M. de Villars autant plus grande que tandis que M. de Villars autant plus grande que tandis que M. de Villars autant plus grande que tandis que M. de Villars autant plus grande que tandis que M. de Villars autant plus grande que tandis que M. de Villars autant plus grande que tandis que M. de Villars autant plus grande que tandis que M. de Villars autant plus grande que tandis que M. de Villars autant plus grande que tandis que M. de Villars autant plus grande que tandis que M. de Villars autant plus grande que tandis que M. de Villars autant plus grande que tandis que M. de Villars autant plus grande que tandis que M. de Villars autant plus que villa que vil urs cast tue, il renversant, lul, son adversaire L'éclat lat ha fie sorte que, lorsque le cardinal de Mazarin ea a do ner sa mece au prince, il se servit de Villars mme de s'n représentant, situation qui le mit tout à fait ans u mo de fert au-dessus de lui, et parmi lequel il e se m annut jamals restant galant et discret, en même ree class dates. A une ejoque où la veuve Scarron t paure, il lut fut utile. Madame de Maintenon, qui a ubhait pas ses amis se souvint de Villars, et, sa posion fair augres de Louis XIV, ménagea la position de

Le secord maré hai de Villars celul dent nous nous occupons, tout au contra re de Villeroy avalt eu la chance de sauver, à Denain, la France que Villeroy avait perdue Ramil'les. On disalt blen que ce n'était pas à son génie militaire, mais au hasard que cette victoire némorable tait due Mai Villars n'en croyait rien; il avait assez le pri for in poser aux sots par la confiance qu'il avait r lu me e il était ai lé en cela par une facilité délo u'in par une bindance et une conti uité de paroles d'a tant plus rebutantes pour les hommes superleuis, que c'ét it to deurs avec l'art de revenir à 'ol.' de se affer, se ouer d'a dir tout prevu et d'avoir tout con-

Il avai est fait du après la batuille d'Hochstell, et i i di se le de Malpiaquet, ce qui etonna tout le morde ces deux hatailles étant deux défaites.

Cealt narind homne brun, blen falt, devenu gros en tielli sant sans are apposant aurement par lage, avec me physicinomie vice ouverte, un jeu folle, phy ionomie a laquelle rej naliert sa contenance et ses gestes.

Il fat luce ambition d'mesurée qui ne s'arrêtait pas or revers, dune grande ophilon de lui, qu'il était par communiquer au rol dune va cur brillante avec lu e alfa e ans parelle d'une der l'e l'ir et q'i ne le quittaient arries

I r r e la nain n'avalent point, au re te M e Vi r d in malheur as ex commun en teut tends t i amais à cette époque. La maréchale for e filele sexumit rejetalt la faute or ceral e le celle accetal avait pri es un camp. of the gender maintais for the entrol of the courant of the couran " le litele

Le r r r r r u atiens de a femule t itself galanteries, if avaient la fritte a fore all recent terral de Blé, dut te a fore all recent e et Bértigen qui était

ecuyer de la reire mère, et dont nous avons parlé lon guement dans notre histoire de Louis XIV.

Beringen et sa temine étaient fort afines de mademoiselle Choin, qui setuit fait épouser par le grand dauphin comme madame de Maintenon par le roi; elle consentit sur leur demande a le recevoir

On arrivait a monseigneur par mademoiselle Choin, on arrivait a mademoiselle Choin par sa chienne. Cette chienne ctait un mechant petit animal fort hargneux et toujours irrité, qu'on n'amadouait qu'avec des têtes de lapin, friai-

dise qu'elle estimait par dessus tout. M. d'Exelles qui n'était pas encore marechal, mais qui voulait le devenir entreprit de séduire monseigneur par

ricocheis

En conséquence, deux ou trots tois par semaine il appor tait lui même, dans un mouchoir brode, des têtes de lapin à la chienne de mademoiselle Choin, et, les jours où il ne les appor ait pas, il les envoyalt par un laquais à sa livrée

Monseigneur mort, non seulement M. d'Uxelles ne reparut plus, mais encore il fit semblant de n'avoir jamais vu ni mademoiselle Choin ni sa chienne. Quand on lut parlait de l'une ou de l'autre, il répondait qu'il ne savait pas ce qu'on lui voulait dire qu'il n'avait jamais connu ces espèces la

C'etait un grand et gros honime tout d'une venue, qui marchait leuten ent et comme en se tralnant, un grand visage tout couperose et cependant assez agréable, quotique refrogné par de gros sourcils sous lesquels deux petits yeux vifs défendaient a leurs regards de rien laisser échapper. Son premier aspe i etait celui d'un marchand de bœufs en foire; avec cela, voluptueux a l'exres, gourmand de chère exquise rehaussee de debauches antiques, et tont cela impudemment, sans voiles : entouré sans cesse de jeunes officiers, qu'il adomestiquait, comme dit Saint-Simon, bas, souple et thitteur

aupres des gens dont il croyait avoir à craindre on à espérer, dominant sur tout le reste sans nul ménagement. Quant à M. de Tallard, c'était un tout autre homme. Le comte d'Harcourt et lui pouvaient seuls se disputer d'esprit, de linesse, d'industrie, de manege, d'intrigues, de desir d'être et de charmer dans le commerce de la vie et dans le commandement. Tous deux avaient une grande application, une grande suite, une grande aisance dans le travail. Jamais ni l'un ni l'autre ne firent, sans un hut réel et positif, le pas te plus indifferent. Chez eux, ambition pareille; chez eux, même désir de reussir, n'importe par quel moyen. Tous deux doux, polis, affables, accessibles en tout temps, tous deux adorés de leurs généraux, tous deux arrivés par un servi e continuel sur les champs de bataille ou dans les ambassades. D'Harcourt, portant plus haut, car il sentalt qu'il avalt ma-dame de Maintenon en croupe; Tallard, plus souple, car il avançait n'ayant pour toute alde, avec son merite, que sa mère, sœur du premier maréchal de Villeroy, qui étalt fort du grand monde, et qui, dès sa jeunesse, y poussa son fils

Au physique, Tallard était de tallle médiocre, au regard jaloux, plein de feu et de finesse, mals qui exprimait toutes ces choses sans y voir goutte; maigre et have de corps. ayant beaucoup d'esprit et de grâce dans l'esprit, mais comme dit Saint-Simon, sans resse battu du diable à cause de son ambition.

Quant au comte d'Harcourt, pour achever son c'étair un beau et vaste génie, un esprit charmant ; mais comme Tallard, une ambition sans bornes, une hauteur, un mépris des autres, une domination insupportables, tous les dehors de la vertu dans son langage, sans qu'au fond rien lui contât pour arriver a ses fins \u reste plus honnête ment corrompu que d'i'xelles et même que Tallard, mélant avec grâce un air de guerre et un air de cour. Gros, point grand d'une laideur particulière qui surprenait au premier abord; mais avec des yeux si vifs, avec un regard si per-cant si haut et pourtant si doux; toute une physionorule si pétillante d'esprit, qu'a peine le trouvait-on laid; en outre, il boltait fort bas, s'étant demis la hanche dans une chute qu'il avait faite en tombant du rempart de Luxembourg dans le fossé. Il prenaît presque autunt de ta hac que le maréchal d'Uxelles; mais, quoique ce fût moins salement, s'étant apercu un jour de la répugnance qu'avait inspirée au rol la vue de ce tabac répandu sur toute sa persome Il cessa tont à coup d'en prendre ; essation à laquelle on attribue les apoplevies qu'il eut dans la suite et qui lut firent une si terrible mort

Le duc de Noallies était fait pour la plus grande fortune, quand même il ne l'ent pas trouvée toute faite chez lui. Sa trille était grande mais épuisse sa démarche lourde et fort-son vétement unt, simple costume d'ofocier tout au plus

Il était difficile d'avoir plus d'esprit que le maréchal de Noallies, plus d'art et de souplesse à accommoder cet esprit colories, piùs d'art et de soupesse à accommoner cet espri-e celui des autres et à leur persuader, quand cela pouvait être bon, qu'il était pressé des mêmes désirs et affections qu'ils l'étalent eux-mêmes. Doux, gracieux, affable, ne pa-ral ant jaroais importuné, même quand il l'était le jousgal lard amu ant plaisant, piein de cette bonce et fine plat anterie qui n'offerse jamais, férond en aillies char monte gal convive, musicien; bon à revêtir comme siens

tous les gouts des autres; sans jamais la moindre humeur, ayant le talent de dire tout ce qu'il voulait, la parler toute une journée sans qu'on put recueillir rien d'important dans les paroles qu'il avait laisse tomher ; aisé, ac-cueillant, sachant un peu de tout, causant de tout, mais a la superficie, montrant le tuf aussitôt que l'on creusait. Volla pour celur qui voyait M. de Noailles un sustant, une

beure, un jour.

Mais pour celui qui, devant lutter contre lui, avait a l'étu-dier à fond, c'etait autre chose. Tout cet art, tout cet esprii, tout ce monde, tout ce commerce de pièges, d'amitie, d'es time, de confiance cachaient une profondeur d'abime a donner le vertige ; une fausseté à toute epreuve, une perfidie naturelle accoutumée à se jouer de tout, une noirceur d'ame à faire douter qu'il en eut une, un mépris complet de toute vertu, la constante fatigue de l'hypocrisie la plus ouverte et la plus suivie, qui, prise sur le fait, ne rougit point pousse plus vivement sa pointe; qui, se trouvant à découvert et dans l'impuissance, se replie comme un serpent dont elle conserve le venin; et tout cela saus humeur, sans haiue. sans colère, a des amis dont il avoue n'avoir jamais en a se plaindre et envers lesquels il a même contracté grandes obligations,

M. de Torcy venait ensuite. Son beau pète, M. de Pomponne, lui facilitait souvent l'entrée du conseil en lui donnant des dépêches à y porter; il esperait que le feu roi s'habituerait aussi à sa figure; il s'y habitua eu effet, et, a force de le voir entrer et sortir, il lui dit un jour de s'as-

seoir et de rester.

A l'époque où nous sommes, M. de Torcy avait quarante ans, à peu pres : il avait voyagé utilement dans toutes les cours de l'Europe. C'était un homme sage, instruit, extrêmement mesuré, aimé de tout le monde et particulièrement du

régent. Aupres de tous ces hommes, le conseiller Rouillé du Condray tenait une bieu petite place; ce qui ne l'empêchait pas de lutter avec eux dé volonté et même de reparties. C'était un des hommes de confiance du duc de Noailles, qui l'avait recommandé au régent, ce qui u'empéchait pas Rouille du Condray d'être aussi ferme avec le duc que s'il ne lui devait absolument rien. Notre conseiller, parfaitement honnête homme, avait beaucoup d'esprit et de littérature; mais il aimait le vin jusqu'à l'ivresse, était débauché jusqu'au scandale, et ne se retenait sur rien. Un jour, en plein conseil, Rouillé du Coudray s'exprimait avec sa liberté ordinaire, M. de Noailles lui dit

- Monsieur Rouillé, il y a ici de la bouteille,

- C'est possible, monsieur le duc, répondit Rouillé, mais jamais de pot de-vin.

M. de Noailles rougit et se tut : tout duc et maréchal qu'il

était, il n'aurait pu en dire autant.

Au reste, en toute chose, Rouillé avait les mains si nettes, qu'une compagnie de traitants, qui avaient besoin de sa si-gnature, lui ayant présenté une liste de leurs associés, et ayant laissé des noms en blanc, il leur demanda la raison de ces lacunes

- Ce sont, répondit celui qui portait la parole, les places

dont vous pouvez disposer.

— Ah ca ! dit Rouillé, si je partage avec vous, comment pourrai-je vous faire pendre, au cas que vous soyez des

Derrière le conseil de régence, derrière les cinq autres conseils que nous avons dits, il y avait un homme qui seul avait plus d'influence sur le régent que tous ses conseillers.

Cet homme, c'était Guillaume Dubois.

Le duc d'Orléans avait eu successivement quatre gouver-neurs : le maréchal de Navailles, le maréchal d'Estrades le duc de la Vieuville et le manquis d'Arcy ; tous quatre étaient morts avant que l'éducation du prince fût achevée ; ce qui faisait dire à Benserade qu'on ne pouvait pas élever de gouverneur à cet enfant-là.

Saint-Laurent, officier de Monsieur et homme du grand mérite, leur succèda; mais la p'ace portait malheur, car, ayant été pris d'une violente colique, il mourut en

quelques heures

Saint-Laurent avait pris pour copier les thèmes du jeune prince, une espèce d'abbé, moitié scribe, moitié vale: du curé de Saint-Eustache, nommé l'abbé Dubois fils d'un apothicaire de Brives-la-Gaillarde: on prétendait que sa mère avait oublié de le faire baptiser, et son père de lui faire faire sa première communion. En échange, il avait été mis chez les jesuites, où il avait acquis les défauts qui lui manqualent et appris un peu de latin. Une intrigue avec la femme de chambre de madame de Gourgues, amena un mariage que détermina une dot de mille écus donnés par le président, et qui décida du voyage des nouveaux mariés a Paris. Au bout de trois mois, ils se séparèrent, le mari pour faire des éducations, lis se separerent, le mait pour intre du carcations, la femme pour continuer la sienne. Afin de douner p'us de confiance, Dubois revêtit alors le petit collet et prit le titre d'abbé : c'est sous ce titre qu'il était moitié scribe, moitié valet du curé de Saint-Eustache, lorsqu'il fut prémité valet du curé de Saint-Eustache, lorsqu'il fut présenté à Saint Laurent, qui l'employa comme nous l'avons d'

Saint-Laurent mort, le prince était assez grand pour avoir un précepteur en titre ; on lui laissa Dubois, qui, par bonnes façous et sa piété, avait séduit tout le monde, même Madame.

Souple et insinuant, il s'empara bientôt et completement de l'esprit de son élève, de sorte que, quand le roi eut l'idée de faire épouser mademoiselle de Blois au duc de Chartres. on ne vit pas d'autre que Dubois qui pût négocier cette affaire et la mener a bien.

Ce fut le pere la Chaise qui se chargea de mettre Du-bois en communication avec Versailles; deux ou trois entre vues avec madame de Maintenon lui acquirent le précepteur qui, amsi qu'il s'y était engagé, décida le prince à ce riage, moitié par crainte de la colere du roi, moitié par l'espoir qu'il lui donna de voir son crédit doubler à la cour

Le mariage fait, le roi demanda à l'abbé ce qu'il désirait

pour sa récompense.

- Sire, répondit hardiment linbois, dans les occasions importantes on ne doit demander, a un aussi grand roi que Votre Majesté, autre chose que des grâces proportionnées à la grandeur du maître : je prie donc Votre Majesté de me faire cardinal

Le roi crut avoir mal entendu, il fit répéter à Dubois ce qu'il venait de dire, lui tourna le dos et ne lui reparla ja-

On comprend qu'après cet entremettage, Madame prit Dubois en horreur.

Aussi, comme, au sortir du parlement, le régent se rendait chez Madame, pour lui aunoncer l'heureux résultat obtenu Madame, après l'avoir écouté avec une grande joie, lui dit

- Mon fils, je ne désire rien au monde que le bien de l'Etat et votre gloire; je n'ai qu'une chose à vous demander pour votre honneur; mais j'en exige votre parole.

Le duc la donna.

- Eb bien, dit la princesse un peu tranqui-lisée, ce que je désire de vous, c'est que vous n'employiez jamais ce fripou d'abbé Dubois, le plus grand coquin qu'il y art au monde, et qui sacrifierait l'Etat et vous au plus léger intérêt.

En rentrant dans sou cabinet, la première personne que le régent y trouva fut l'abbé Dubois.

Il tenait à la main des provisions de conseiller d'Etat. qu'il mit sous les yeux de Son Altesse.

- Qu'est-ce que cela? demanda le régent.

Vons le voyez bien, monseigneur, répondit Dubois.

Oui, ce sont des provisions de conseiller d'Etat; mais qui veux-tu que je nomme?

Moi, monseigneur.

Comment. toi?

Oui, monseigneur. Quand j'ai marié Votre Altesse avec la fille du roi, j'ai demandé à Sa Majesté de me faire cardinal: elle m'a refusé, et elle a eu raison, je n'étais pas fait pour être homme d'Eglise, je suis fait pour être ministre. Signez, monseigneur,

Le régent prit la plume et signa ; puis, jetant les provi-

sions à Dubois :

Tiens, maraud! sauve-toi, ou je t'assomme,

Dubois prit les provisions et se sauva.

Voilà comment Dubois était conseiller d'Etat

Ou plutôt, voilà la cause apparente ; la cause réelle fut la réflexion ; le mot est étrauge, et cependant juste.

Le regent avait réfléchi que Dubois, ce compagnon de débauche qui n'avait pas reçu de nom sur les fonts de bap-tème, et auquel parfois il en donnait un, des plus énergiques et des plus mérités, ce méchant douneur de conseils pour la vie privée, lui avait toujours donné d'excellents conseils pour la vie publique; que cet athée qui ne croyait en rien, croyait dans la gloire des d'Orléans; il avait réfléchi enfin qu'aucun prélat ne lui avait demandé ui ne lui demanderait cette place, ne voulant pas être précédé au conseil par l'abbé Bignon, simple ecclésiastique : il avait réfléchi enfin que le choix qu'il ferait de l'abbé Dubois était un des meit-

leurs choix qu'on pût faire. Au physique. l'abbé Dubois était un homme maigre, effilé, chafouin, à perruque blonde, à mine de fouine, à physiono-mie spirituelle. « Tous les vices, dit Saint-Simon, combattaient en lui à qui demeurerait le maître de la place. Ils y faisaient entre eux un bruit et un combat coutinuels. rice. I ambition et la débauche étaient ses dieux : la flatterie le servage ses moyeus : l'impiété parfaite. l'opinion que la probité et l'honnéteté sont des chimères, ses qualités. Il excel-lait en de basses intrigues et en vivait, mais toujours avec son but, où toutes ses démarches tendaient avec une patience qui n'avait de terme que le succès, ou la démonstration réiqui n'avait de terme que le succes, ou la demonstration ret-térée et positive de u'y pouvoir arriver, à moins que, chemi-nant aussi dans la profondeur et les ténèbres, il ne vit jour a mieux, en ouvrant un autre boyau. Il passait ainsi dans les sapes les trois quaris de sa vie; le mensonge le plus hardi était tourné chez lui en nature, avec un air droit. cère, souvent houteux. Il eut parlé avec grâce et facilité si dans le dessein de pénétrer les autres en parlant, et dans la crainte de s'avancer plus qu'il ne voulait, il ne s'était accout m u bégayement fact e qui le de arait et qui, redout q d if fut arrive a se m fer des flatres importantes,
i it i suff rtable et farf is nu de giffe Sans ses deset le ju de faturel , i y jet i' malgré ses soins,
i rea t c l'ure l'ure l'esprit assez
e i tres d'hat tre e' 'tre le jui up d'haltinde du de, f ree envie de j vir, et de s nsinuer. Mais tout cela e' j rias miement, traftre et luera' and e vom a sitious des plus grandes noir-n avar ce, à sa tyranne à ses vengeun es e et des contemporains, Sculement la postér r : an en part e, y ajouta une seule ligne

, ut mme de gente.

RETOUR DU ROI AUX TUILERIES. - ÉTAT DES FINANCES. - MESURES PRISES POUR FAIRE FACE AUX BESOINS DU MOMENT. REFONTE DES ESPÈCES. - ÉDITS SUR LES TRAITANTS. - RÉDUCTIONS. - VENTE DES RÉ-DU TIONS. - LAW, SON ARRIVÉE A PARIS, SA VIE. (BÉATION DE LA BANQUE D'ESCOMPTE. - DUBOIS PART POUR L'ANGLETERRE. - JACQUES III. - SA FUITE. - DOUGLAS. - MADAME DE L'HOPITAL.

Maintenant que la plos grande partie des personnages qui d trent juir un role pendant la régence de M. le duc d'orirs, et pendant les premieres années du regne de 1 is, et perdatt les premières années ou règlie de Le 15 XV est ; see devant nos lecteurs, suivons le fil des érénemen's

Le 2 junys : 1716 le ros revint aux Tuileries ; il était resté

quatre m is a Vincennes

On se rappelle que M d'Argens n'avait dit, le jour où le adavre d' Le le Mivretait déposé à Saint Denis, que l'on traitait le feu roi de banqu reutier.

En e'fet, le at des finances etait déplorable.

Dejuis jo de quarante ans cetait un chour ingubre de meres lour con pas chanté, mais pleuré par le peuple, o dats lequel haque ministre venait tour a tour jeter un lamentable recitatif

Cest C thert qui, en 16-1, dit : « On ne peut plus aller » Et, eff t comme Colbert ne peut plus aller, Colbert meurt.

En 10 - 1 du de Bourgegne demande un rapport aux inr les les linter dants repondent que la France va se dé-I lant par la misère, qu'un tiers de la population a dis-

i ra e eu le gaysars n'ont plus de meubles a saisir. Ne diraiten gas un cri d'agonie Lh bien, en 1707 Le Normand de lo gui bert regarde cette annie de 1695 comme une

ar nee he inthe

Al es dit il il y avait encere de l'buile dans la lampe. A partitul test a pri fin, faute de maileres; aujourd'hui, a ute'l le proces va rouler entre ceux qui payent et ceux qui payent et ceux qui payent et ceux

Q e et l'archeveque de Cambrai, le précepteur du petit-

I. I if is ne vivent plus en hommes, il n'est plus per r e der or kur patien e; la vieille machine achève r ,r au premier choc, on touche au bout des f r et e i it e réluit, de la part du gouvernement, a fer-

A ler le summer us l'avons det a la mett de L. XIV, q. sue le l'anqueroutier. En effet au mement orline XIS sold an entre les mains is la nort, il

1 éta 1 1 le régent, je me révolterais COLLET

I c mme co lilige to la e émonte qui était instante Le reur e a ra . I e t bien bon de tant souf-

(et q'au i le se sile (et il n malheureux ; dés 160s, il n'a silus de meable a le desuis ce temps, on a donc été obligé de sai ir ce qui relait, c'est-à-dire le bétail : sans

bétall, plus d'engrais, plus d'agriculture. C'est la terre qui souffre a son tour, c'est la terre dut jeune, et qui, tout en jeunant, s'epuise. La terre cette mère nourriclère, meuri de faim comme ses enfants,

Et cependant i homme lutte encore, lieureusement, les anciennes lois defendent le sol comme une chose sacrée. Le fise n'a pu saisir la charrue, hommes, femmes et enfants s'at-tellent après la charrue, mais on a beau faire, l'année ne nourrit plus l'année

A la mort du roi, outre les deux milliards et demi de dettes, il y avait, sur les dépenses courantes, un deficit de soixante dix-sept millions; en outre, on avait déjà mangé une partie de Launée 1717.

Le dernier contrôleur géneral, Desmarets, avait fait des merveilles, mais ce gouffre était devenu un abime, il n'y avait plus moyen de le combler.

Faire face aux besoins pécuniaires, infiltrer un peu d'or dans la grande machine politique, c'était la première nécessite du nouveau regne.

On pourvut au payement des troupes et des rentiers, en 11rant des receveurs généraux et des fermes genérales les sommes nécessaires. On supprima une multitude d'offices ridiculement privilegiés et onèreux au peuple et au rol; la fi-nance en fut liquidée à quatre pour cent d'intérêt, et l'on y trouva un profit des trois cinquièmes; enfin on ordonna la revision des comptes, que des entrepreneurs avides avaient, du le duc de Noailles, couverts des ténèbres de leur fripon.

Une lettre circulaire fut écrite, le 4 octobre, aux Intendants des provinces. Ou y frouve cette parcelle d'or que rien n'a pu corrompre chez le prince, — un bon cœur.

« Comme II est, disait-il, de la piété d'empêcher l'oppression des taillables, je crois qu'il n'est point de peine assez forte pour punir ceux qui voudraient s'opposer au dessein de les soulager. Vous tiendrez donc la main à ce que les collecteurs, procédant par voie d'exécution contre les talllables, n'enlevent point les chevaux et bœufs servant au labourage, ni les lits, habits, ustensiles et outils avec lesquels les artisans gagnent leur vie.

En outre, on demandait des mémoires exacts qui pussent servir à régler l'imposition de la taille avec toute l'égalité possible; on accorda des remises sur le dixième et capitation de 1716 de plus de 3.400.000 livres, et l'on défendit de lever aucune Imposition, si elle n'était ordonnée par arrêt et en connaissance de cause.

Le premier moyen que l'on employa pour faire face au deficit de l'autre règne et aux réductions de failles du nouvenu, fut une refonte des especes. Le gouvernement déclara qu'au 1er janvier 1716, les louis d'or vandraient vingt livres au lieu de quatorze, et les écus, cinq livres au lien de trois et demie. On reçut a la Monnale les écus d'or pour selze livres et les écus d'argent pour quatre. Le bénéfice fut d'environ soixante et douze millions

Puls vint Fedit sur les traitants

« Le 12 mal, dit le président de Lévi, une chambre de justice fut établie pour la recherche et la punition de ceux qui avaient commis les abus de finances. « Elle ne corrigea personne, mais elle produisit beaucoup

d'argent. .

L'établissement de cette chambre rejoult bien autrement le peuple que les petites diminutions qu'on lui avait faites.

Le peuple comprend mieux la justice qui s'exerce sur les autres que la bienfaisance qui se répand sur lui-même.

Il y a une chose curieuse, c'est de suivre des yeux cette liste de gens taxés, de voir d'où ces hommes étalent sortis, et où ils étalent arrivés.

ll y a un Ferlet qui est porté pour 900,000 livres ; un François Anhert, ancien intendant du chanceller Phélippeaux, pour 700,000; un Jean-Jacques d'Availly, 97,000; un Pierre Maringue, pour 1,500,000, un Guillaume Hurean de Bérally, pour 1,125,000; un Romanet pour 4 453,000; un Gourgon, ex-Intendant de Rouen, 1.349,572, un Antoine Crozat, pour 6,600,000; un Jean-Pierro Chaillon, pour 1.400,000; un Jean-Rémy Hénault, petit-fils d'un laboureur et père d'un président au parlement, pour 1 800,006, un Duchauffour, qui fut roue dix ans plus tard en place de Grève, pour 157,000

Le tout produisit, ou dui produire, 347,355,433 livres. Nous disons dut produire, parce qu'en réalité la taxe ne produisit que cent solvante millions dont solvante à peine entrérent dans les coffres du roi-

En effet, les voleurs étalent rançonnés par d'autres voleurs, et il y avait moyen de s'arranger Les maîtresses du régent, les maîtresses des juges, les juges eux-mêmes vendalent des réductions. Un traitant, taxé à 1,200,000 francs, fut visité par un seigneur qui lui offrait de le faire décharger pour

— Ma foi, monsieur le comte, lui répondit-il, vous arri-vez trop tard; je viens de faire mon marché avec Madame

pour 150,000 livres.

Chacun tirait à lui pour emporter la plus grosse part possible de cette magnifique curée. M. de Fourqueux, président de la chambre de justice, s'était specialement appro-prié la dépouille du fameux Bourvalais; un jour, on vit apparaitre sur sa table les seaux d'argent dans lesquels

Nous voulons parler de l'Ecossais Jean Law La première fois que Law était venu en France, c'était sous le règne du feu roi, qui l'eut volontiers employé s'il

eut été catholique.

Law était fils d'orfèvre, mais baron du fait de sa mère, propriétaire de la terre de Lauriston, ériges en baronnie on ne savait pas exactement son âge, qu'il ne disait jamais Jeune et déja très fort dans la science des calculs, il vint à Londres, fit de grands bénéfices au jeu, se prit de dispute à propos d'une femme avec M. Wilson, qu'il tua en duel, fut arrêté, s'enfuit de prison, passa en



On pourvut au payement des troupes.

Bourvalais, au temps de sa splendeur, faisait rafraschir ses vins; on les reconnut, et, depuis, on n'appela M. de Fourqueux que le garde des seaux. Le marquis de la Fare, gendre de Paparel, condamné à mort, se fit adjuger les biens de son reau-père, les mangea en débauches, sans même songer à euvoyer un secours au pauvre diable de condamné, dont le régent avait commué la peine, et qui était aux galères.

La joie était grande parmi le peuple: tous les jours, il y avait amende honorable au parvis Notre-Dame; les traitants condamnés y allaient, conduits par le bourreau, en charrette et la corde au cou. Les gravures du temps les représentent vomissant l'or dont ils s'étaient gorgés.

Les moyens que nous venons d'indiquer, un peu violents, mais três populaires, firent donc face aux premiers besoins. Sur ces entrefaites était arrivé un homme qui devait en peu de temps prendre une immense influence sur les affaires du royaume

France, où il établit une banque de pharaon et réalisa des bénéfices considérables, si considérables même, que la police en prit ombrage et invita Law à quitter Paris.

Law alors visita Genève, Gênes, Venise, jouant et gagnant toujours; puis, désirant exploiter plus en grand, il alla présenter un système de finance à Victor-Amédée, duc de Sa voie, lequel, après l'avoir examiné, se contenta de lui répondre :

Je ne suis pas assez puissant pour me ruiner.

C'est alors qu'il revint pour la seconde fois en France s'aboucha avec Desmarest, et fut repoussé par la raison que nous avons dite.

Mais ce qui était un empêchement pour Louis XIV n'en était pas un pour Philippe d'Orléans. Le régent reçut Law, écouta l'exposé de son système, vit un homme qui promettait de diminuer les impôts et d'augmenter les revenus; l'esprit du régent était un de ces esprits aventureux qui recherchent l'inconnu, qui désirent l'impossible.

L | cast extraordinaire a d cix, t | ir consé

Le 2 m i t717 un contra e itant établissement u ba que ge er le 1 i royaume, sous la rais n Lew et contra :

En ti I w . er de la Compagnie du m e ce d'te c . d') elde i parce qu'elle devantare l

s son portrait en quelques mots e n nous sommes arrivés un homme de l'iquante aris de grai de taille de physio e placide qui parlait suffisamment le franmi l'irer clairement dans notre languo les prosesses l'ocurs de son système

u e t us les hommes de génie pour qui l'existence pout été autre chose qu'une lutte, il s'embarrassait, u l'a etnemis qu'il avait, les comparant aux monches qu' se pla aient sur sou visuge et qu'il chassait avec la main.

l'end it ce t mis le regent, profitant des bonnes disposit « de l'Angleterre a son égard, avait envoyé Dubols à Londres pour y onclure le traité de la triple alliance.

Cette bount intelligence avait failli être rompue par la fo te de Jacques III qui avait quitte le duche de Bar, qui avait travers. Paris et qui avait ete s'embarquer en Bretag e

In Juite du pre' idant int grand bruit. Louis XIV avait tou urs « utenu ouvertement les stuarts, et toujours nourri e'le esperance de les rétablir un jour sur le trône. Mais, la mert du rel. la politique avait changé et le régent, à ju le renir je uvait reserver le sort de Guillaume d'Orange, veu dans l'Argheterre son alliée naturelle et dans Esja ne son ennemie.

De a du ten ps de Louis XIV. Bolingbroke et le die d'Ormo i etaet veius fatre leur soumission a Jacques III (in habitat alors Stitt-Germain, Ces deux chefs du torysme procetts d'Augleterre proposalent un débarquement en Ecose Le comte de Marr pronettait l'insurrection les in son yaumes et en effet, le 20 septembre 1715, il evil a Carlet wil, a la tête de trois cents de ses vassaux, le lord royal de Jacques III d'Angleterre qui était lord le cosse

Il etal imposible que le jeune prince laissat ses fidèles L. Is se laire tuer pour lui, sans les soutenir par sa prén e. Il resolui de « mettre a leur tele et, comme nous avois dit il i illa Bar pour traverser la France.

Milord sairs avait su ce départ. Il comptait empêcher l reisée du prin e en Écosse par deux moyens

Le pre le tait de pror le régent, en vertu des bonnes relai um exitment entre lui et le rol d'Angleterre, de fare arrier i prétendant à son passage en France

I ré e mis en demoure par lord stairs nonna à M de Chial nir de ses gardes. Fordre de partir a l'instant I r Chiean Thierry et d'y arrêter Jacques III, a son passe m. M le Contades était un grand seigneur qui comt i une le r gri le pouvait faire arrêter Jacques III un d'œul é lange avec le pruce lui suffit; il pariit le rit du me vembre entra a Châtean-Thierry par n'm i t même chile prétendant venait d'en

I to many be pretendant arriva a Paris descendit ore petite man on que M de Lauzun avait a Chaillot, in the note et le meme son paris par la ronte on l'halle de rosse de M de Toroy

1 de versuse par lord stair, d'empécher le 17 de rever en bretagne était de l'faire assas de le elui anquel il s'arrêts qu'il il s'aper ut re de M. de Contade

If the second of the second of

I d S in care had it ha prop so d

or r i Mrgi c care Stuart qui pour in

conce de cape es

for the property of thought to quelle cords

I the property of the property of

the rest of the first manger

un morreau, s'informa avec un som extrême d'une chaise de poste qu'il dépeignit, et, comme on lui disait qu'elle n'était pas encore passee, il s'emporta en invectives et en menaces, disant qu'on voulait le tromper.

En ce moment, un cavalier arriva, couvert de boue et de sueur. Le cavalier prit Douglas à part et lin parla tout bas; sans doute îni annouçan-il qu'il avant perdu la trace

du prince, car la colere de Douglas redoubla.

Le maître de la poste, nommé L'Hôpital, était absent; mais la femme se trouvait à la maison, C'était une brave et honnéte femme ayant de l'esprit, de la tête et du courage, elle recounut dans Douglas un Anglais ou un Ecossais, pensa qu'il était question du prétendant, devina que ces hommes ayanent de manyaises intentions contre lul, et resolut de le sauver

En conséquence elle se mit tout à la disposition de bou glas et de ses sbires, ne leur refusa rlen, leur promit de mettre tout le retard possible à livrer les chevaux aux voyageurs, et. s'ils voulaient lin dire où ils seraient, de les

prevenir pendant ce temps-la.

Douglas était défiant, il se retira avec un de ses hommes, laissa les deux autres à l'hôtel de la poste et alla s'em busquer sur la route; ses deux hommes connaissaient seuls le lieu de l'embuscade, et le cavalier qui était veun le rejoindre un instant auparavant, devait le faire prévenir par le valet qui restait près de lui, aussitôt qu'on aperce vrait la chaise.

La pauvre femme se trouva fort embarrassée lorsqu'elle se vit en face de ces deux hommes; heureusement, elle réflechit que l'un des deux était arrivé au moment où celui qui paraissait être le chef de la troupe se levait de table, et que, par conséquent, le nouveau venu n'avait rien pris : elle lui offrit à déjeuner; mais, au lieu de lui servir du vin ordinaire, elle lui servit du bon vin, le tlut à table le plus longtemps qu'elle put, et alla au-devant de tous ses ordres.

Pendant ce temps, un maltre valet à elle, dans lequel elle avait toute confiance, était en sentinelle dans la rue; il avait ordre de se montrer sur le seuil de la porte, mals sans rien dire, dés que la chaise apparaîtrait; cependaut la chaise tardait, le cavalier s'ennuyait à table; il était fatigué de la course qu'il venait de faire; madame L'Hôpital lui persuada d'entrer dans une chambre, de se jeter sur le lit et de compter sur elle et sur son valet. Le cavalier recommanda à ce dernier de ne pas quitter le seuil de la porte, et de venir l'avertir aussitôt que la chaise paraîtrait.

Son hôte conduit dans la chambre la plus retirée de la maison, madame L'Hôpital sort par une porte de derrière, court chez une de ses amies, qui demenrait dans une rue détournée, lui conte son aventure et ses soupçons, la fait consentir à recevoir chez elle le voyageur, envote chercher un ecclésiastique, son parent, le dépouille de sa perruque et de sa robe, reprend le chemin de sa maison, trouve le valet sur le senil, lui persuade de boire un coup avec son postillon, tandis qu'il veillera pour lui : le postillon, prévenu verse rasade sur rasade et, à la troisième bouteille, couche le valet jyre-mort sous la table. Aussitôt il appelte sa maitresse, celle-ci rentre, va écouter à la porte du cavaller reconnait à son soufile qu'il dort, donne un tour de clef, et vient se mettre en sentinelle à la porte de la rue.

Au bout d'un quart d'heure, la chalse paraît, madame L'Hôpital court au devant d'elle, lui fat prendre une rue détournée, conduit le voyageur chez son amie, et, là, elle se jette aux pieds du rol Jacques III, le suppile d'avoir confiance en elle, lui dit qu'au cas contraire il est perdu lui raconte ce qui s'est passé, et, tandis que lo rol se déguise u abbé et s'installe dans cette maison où tout le monde ignore sa présence, elle fait prévenir la justice, lui déclare les soupçons qu'elle a concus, fait arrêter le valet ivre et le cavaller endormi, et expédie un de ses postifions à M de Torcy, dont le rol lui a donné le nom et l'adresse, pour faire savoir au ministre ce qui est arrivé.

Pendant ce temps, un grand bruit se fait à l'hôtel de la poste: le cavalier, révelllé en sursant crie qu'il appartient à l'ambassade d'Angleterre, et que comme tel, il est inviolable. On lui demande la preuve de ce qu'il avance il ne neut la donner nomne Douglas mais refuse de dire où il est. Enfin après un long débat, lui et le valet, encore chancellant, sont conduits en prison.

cellul sont conduits en prison

C aue deviat Longlas, à la suite de cette arrestation

a pour été su Sans doute, le bruit que lit l'arrestation
de cs deux complices parvint jusqu'a lui. On le vit sur
la route cour uit en désespéré mals courant en vain

Le rol Juques démenta trois jours caché à Nonancourt chez l'amie de madame L'Hôpitat puis en partant sons son déguisement il lut rem t une lettre pour sa mère gagna le bort de Bretagne où il devait s'embarquer, et arriva saus actident en Ecosse

Apres bult jours do courses inuffles Douglas revint à

l'aris, cria a la violat.on du droit de gins avec une au dire et une impudence extrémes

De son coté, lord Stairs alla chez le regent pour se obtindre de cette même violation, mais le regent lui ra onta sui projet dans tous ses détails l'invita a se taire, consentant à laisser la l'instruction commercée, lui rendat ses de ix assassins arrêtes à Nonancourt. Douglas, fort de l'appui de lord Stairs, demeura quelque

mps eneure a Paris, se montrant avec affectation dans les

I les et dans les spectacles.

Mais, comme le regent de le recevait plus, comme les honnétes gens lui avaient fermé leur porte, il disparut pour ne ilus reparaitre.

La reine d'Angleterre fit venir madame L'Hôpital à Saintla reme d'angitette it de la la donner son portrait, avec la conscience d'avoir rempli son devoir.

Madame L'Hôpital mourut maîtresse de poste a Nonan

VΙ

LE LUXEMBOUR : - 'LES GARDES DE MADAME LA DU-CHESSE DE BERRY. - M. DE LAUZUN ET SON NEVEU. - LA VIE DE PHILIPPE II DEPUIS QU'IL EST RÉGENT. - MADAME D'AVERNE. - MADAME DE SABRAN. - MA-DAME DE PHALARIS. - MADAME DE PARABÈRE. - LES ROUÉS. - BRANCAS. - BROGLIE. - CANILLAC. -NOCÉ. - RAVANNES. - BRISSAC. - LES SOUPERS DU PALAIS-ROYAL. - LE' CONCIERGE IBAGNET. - CHI-RAC. — COUP D'ŒIL SUR LA LITTÉRATURE DE L'ÉPO-QUE. - ÉCRIVAINS CONTEMPORAINS. - FONTENELLE. - LES ASPERGES A L'HUILE. - LE SAGE. - CRÉBIL-LON. - DESTOUCHES. - VOLTAIRE. - LOUIS XV.

Tandis que le jeune roi, revenu de Vincennes aux Tuieries, grandit sons la surveillance de madame la duchesse de Ventadour, tandis que les exécutions se poursuivent contre les traitants, tandis que Law pose les fondements de son système, tandis que Dubois poursuit à Londres la signature du traité de la triple alliance, tandis enfin que Jacques III, échappé au guet-apens de Nonancourt, essaye de reconquérir le triple trône de ses pères. Paris se remet de la secousse éprouvée; le duc d'Orléans, sauf un travail extraordinaire, reprend sa vie habituelle, et madame la duchesse de Berry, sa fille ainée, se jette dans cette folle existence qui, au milieu de cette époque de vertigineuse dis-

Assettice qui, au milieu de cette époque de verrigineuse dis-solution, lui a valu, de la part des historiens et des anna-listes, une mention toute particulière.

Madame de Berry, à la suite de ses discussions avec ma-dame la duchesse d'Orléans sa mère, et pour être plus libre de ses actions, sans cesse contrôlées au Palais-Royal par la princesse palatine sa grand'mère, avait demandé au régent la permission d'habiter le Luxembourg, permission qu'en bon père le régent s'était hâté de lui accorder.

A peine madame la duchesse de Berry fut-elle au Luxembourg, que tous ces terribles instincts physiques qu'il y

avait en elle se développèrent.

Son premier caprice fut d'avoir une compagnie de gardes Le due d'Orléans, qui ne savait rieu refuser à sa fille b:en-aimée, la lui accorda : mais en même temps. il voulut

ue sa mère, la princesse palatine, en eût une aussi.
C'était une chose sérieuse pour madame la duchesse de Berry que le choix des gentilshommes qui devaient former cette compagnie et qui, attachés à sa personne, seraient ontinuellement à ses ordres.

C'était surtout une chose importante que le choix de leur copitaine, de leur lieutenant et de leur cornette.

La place de capitaine fut donnée au chevalier de Roye marquis de la Rochefoucauld, et la place de cornette au chevalier de Courtaumer.

Restait la lieutenance.

Un matin que madame de Pons, dame d'atours de madame la duchesse de Berry, présidait à la toilette de la princesse, elle lui demanda cette lieutenance pour M. de

- Qu'est-ce que M. de Riom? demanda la princesse en cherchant dans ses souvenirs à quel visage pouvait se rattacher ce nom.

das, madame la duchesse r'os art a la bon centificionno e adet de la maison d'Aydre fis fi e sour de macame de Biron et, par conséquent, r : Mario Lan-

Je de vous demande point ela, ma le vous savez

que j time les figures agréables - Je suis (bligée d'avouer à 8 m Al esse que V - le Itlom n'est pas frée sement ce qu'n appelle un bea ir m. e que e juis cire, c'est que c'est un homm i c'est ba i. Pons, faites venir le comte a Paris je le

Madano, le l'ons onine on le pense bien, se hata d'ecrire

son usu qui, de son colé, se hâta d'arriver Madame de Pous avent bien fait de ne pas vainer par trop le vis de le M. de Riom

Creation. Saint-Simonon on the garger of irt, poufflu påle, qui av. dure bourge o neressemblat pas mal a un

Seulemen le comte de R n avait de belles dents, il Neulemen le compe de la n avant de belles dents, di était doux respectueux. I ll d'avait jamais imagné pouvoir causer l'a se quelconque; aussi, quand il s'aperçut los la llil ser via du goût pour lui, fut-il tout ébouriffé de son bilheur et courut-il trouver son oncle, M. de Lauzun.

Le du réfléchit un instant, puis se vdy a revivre lans

le fils de sa sœur

- Tu me demandes conseil? dit-il

- Oui, mon oncle

- Eh bien, il faut faire ce que j'ai fait

- Que faut-il faire?

- Il faut être souple, complaisant, respectieux tant que 'u ne seras pas le favori de la princesse, mais, dès que tu le seras, il faut changer de ton et de manières, avoir des volontés comme un maître, des caprices comme une femme.

Riom s'inclina devant cette vieille expérience, et se retira.

Pendant la première aunée de la Régence, c'est-à-dire Pendant la première aunée de la Regence, c'est-a-dire pendant l'époque dont nous nous occupons en ce moment, le duc d'Orléans, ardent au travail comme tous les l'ommes d'imagination et d'énergie, avait, pour chaque sorte de hesogue, une heure fixe. Il commençait le travail seul dans son lit, avant de s'habiller; voyait du monde à son lever, qui était court et toujours suivi et précédé d'audiences qui lui faisaient perdre beaucoup de temps; les chefs des conseils le tenaient alors successivement jusqu'à deux heures; à deux heures, an lieu du diner, auquel il avant compléseils le tenaient alors successivement jusqu'à deux heures; à deux heures, au lieu du diner, auquel il avait complètement remoncé, il prenait le chocolat; puis M. de la Vrillière s'emparait de lui; puis Le Blauc, dont il se servait pour ses espionnages, puis ceux qui venaient lui parler de la Eulle, dont nous parlerons mousememe bientôt, et que l'on appelait la Constitution; puis M. de Torcy, avec lequel il décachetait les lettres, et auquel il donna plus tard la direction des postes; puis M. de Villero; pour rien pour piaffer, comme dit Saint-Simon; puis, une fois la semaine, les ministres étrangers, et quel refois les conseils on gagnait ainsi sept ou huit heures du soir.

Les dimanches et fêtes, le duc d'Orleans entendait la

Les dimanches et fêtes, le duc d'Orleans entendait la messe dans sa chapelle, en particulier.

Après le chocal une demi-leure était d'unée à madame la duchesse d'Orléans, sa femme, et une demi-heure à la princesse polatine, quand celle-ci habitait le Palais-Royal, c'est-à-dire l'Uiver, la princesse palatine passant l'été Saint-Cloud

Quelquefois, le matin avant le travail, et quelquefois le soir quand le fravail était fini, le duc d'Orléans allait chez le roi. Alors, c'était fête pour Louis XV, car presque tou-jours le régent lui apportait quelque commant à ujou, ou lui racontait quelque histoire amusante qu' faisait attendre une nouvelle visite avec grande impatiente Jamais le prince, d'ailleurs, ne quittait le roi qu'avec nombre de révérences et les marques du plus profond respect

Le jour où il n'y avait pas conseil, la journée était finie à cinq heures du soir, et, à partir de ce moment, il n'étair plus question d'affaires, mais d'aller a l'Opéra ou à la campagne, et de souper soit au Luxembourg, soit au Palais-Royal

Ce sont ces fameux soupers dont on a tant parlé avant nous, et dont, à notre tour, nous allons dire quelques mots, après avoir parlé des convives ordinaires qui y assistaient

après avoir paris des convives ordinaires (un y assistaient C'etaien' d'abord la favorite ou les favorites du régent puis ses compagnons habituels, auxquels il donna le nom de roués, nom qui fut accueilli par la chronique scandaleuse du temps, et transmis à la postérié domme faisant honneur à la sagacité de l'illustre parrain.

C'était aussi qu lquefois l'abbé Dubois, quand sa santé le lui permettait

- Mon fils, disait la princesse palatine, a beaucour du

t tale 1- uus en

t tilus in pie d Paral r

d aveir, en même n idame d'Averne, n1 t1 d > b . 1 alaris

While two first heutenant aux gar-ts les rs i me d'Averne dataient in a heutenant aux garla pare l'ale d'Estrées to ite far e de grâces, ayant s, en somité les plus jolis es l'it i , e i d'une blancheur éblouissante, /1579 u e : nee dans une jarretière, une voix t i tendre et douce réverie, ses yeux bleus e v 1 e vapeur humide, quand sa bouche froide r 1 ut à la fois laissait entrevoir, entre la lé de ses levres un fil de perles, ce n'était plus me c'était le geuie de la volupté

c nies êtes de Greuze peuvent donner une ldee de e u un madame d'Averne

Valame de Subrau qui toute jeune, avait deja les dis-pos il sequi firent plus tard sa reputation galante ma-dame de sal ran s'etait e happée des mains de sa mère pour et user un homme d'un grand nom, mais qui n'avait rien de mirrige l'avan m'se en liberte, et c'était tout e que voul in madaine de Sabran

Cetait une charmante femme, belle d'une parfaite beauté, beauté à la fus regulière agréable et touchante, ayant l'air unturel les manières sumples; insinuante, spirituelle, rair unturei les manteres simples; instinuante, spirituelle, un peu et la nee telle entin qu'il fallant être pour plaire au rezent. Le regent ut M de Salvan son maltre d'hôtel, avec deux mille écus de rente que madame de Salvan rouvait la net toucher elle même. C'est elle qui, à l'un des soupers du rege i hisar la a la grande joie des convives, de qu'il rieme devenu elebre depuis.

Deu pres avoir formé l'homme, prit un reste de boue d'ut i pétrit l'âme des princes et des laquals

Madame de Phalaris était une grande femme sérieuss. t u irs observe de mon les, empana hée de plumes, fière de son crédit à la cour, prude et affectant tout hant des ir. pes uxquels jersonne ne croyait, auxquels elle scule vi' l'air de croire

Qu'it à nultime de Parabère, la faverite que le prince all i spetit corbeau noir, elle était petite, comme l'indiquait su sirmoni gracieuse, svelte, hardie et prompte la referite elle buvait et mangeait à mervellle, et, par ures les qualités et quelques autres que nous ne mentionner suas de, elle s'était à peu près emparée de l'esprit du r gert 1

Au ri te tintes ces femmes avaient peu d'influence s'ir Philip in le se rulnant pas pour elles, et ne feur lai sa' i c'dre au me l'art aux affaires de l'Etat. Le cor madame de l'arabère insista pour que le duc

doubles in the part de je ne sais quel projet politique, rans le le dorleans la prit par la main, et, la condui-

M 1 to 1 in drill regardez-yous dans le miroir et deren i e à un pareil mineis que l'on peut parler

La race de la neelgneur étaient surtout le duc de Branin 1 m ri is de Camillac le duc de Broglie et le comte

Le lu le Bran était un charmant voluptueux, un et trieu parlait, qui efficurait la vie saus accepter d'elle un des dévoirs qui pouvaient déranger son égoisme, equas qui pouvaient le di traire de sa paresse

I regent cuvred the bourhe pour lui faire une confi-

n mongrenr' disaltil, je nai jamais su garder e e rets ce n'est point pour garder ceux des

Vigarier des affaires de l'État

ven for pur se divertir

5 m l 1 r 1 de demander quelque chose au

Ceticité l Branca j'ai beaucoup de faveur I . Mint Il

A) e c a l cutrer an de cette vie qu'il rill i n renord, il se fit dévot, e rill la te du l céc ivit au duc d'Orléans pour l cy cut e re roll n comme lui, et à faire péri-

tence avec lui. Le duc d'Orléans se contenta de lui répondre par le retrain d'une chanson à la mode a cette epoque

> Reviens, Philis! en faveur de tes charmes, de feral grace à la lègère e

Brancas était un des plus beaux hommes de la cour.

Arres Brancas venait Canil ac

Canillae etait capitaine d'une compagnie de mousquetai res du roi; il avait la figure donce, l'esprit agréable, la conversation courtoise; il contait avec une facilité particu licrement gracicuse, mordant avec des dents magnifiques, il plaisait tout en déchirant, passionné pour les plaistrs et la bonne chère, il affectait une rigidité austère dont parfois il lui arrivait de plaisanter lui-même.

Au moment où la banque d'Occident commença à s'em-

barrasser dans ses affaires, Cauillac dit à Law
— Monsieur Law, je fais des billets et je ne les paye
pas; yous m'avez volé mon système.

Le duc de Broglie ressemblait à la fols à une chouette et a un singe; joueur, libertiu (riblé de dettes, il passait sa vie dans les tripots, ce qui, pendant le jour, le rendait assez triste; mais, le soir le verre en main, sa conversation petillalt comme la mousse de la liqueur qu'il portait à ses lèvres, avec une fréquence qui faisait l'admiration des plus rudes convives; alors, c'étatent de sa part de ces plaisan teries sans fin et de ces folles chansons qui font d'un repas une orgie

Nocé était grand et brun, ou plutôt, comme disait la princesse palatine, vert, noir et jaune; il avait de grandes manières et une haute impertinence, son esprit débordait manieres et une naute imperimence, son esprit debordari en saillies amères qui emportuient la pièce. Elevé avec le régent, dont son père avait été le sous-gouverneur, il avait une grande influence sur lui Quand le régent sortait la nuit, c'était toujours avec Nocé. Nocé était le Giaffar de ce nouvel Aroun-al-Raschild.

Les autres convives habituels étaient Ravannes, qui a laissé des mémoires curieux sur ces petits soupers dont nous parlerons, et Cossé de Brissac, chevalier de Malie, qui apportait jusqu'aux moments extrêmes d'une extrême orgie les manières chevaleresques de ses pères

C'est avec ces hommes, c'est avec ces femmes, auxquels s'adjoignait parfois la folle duchesse de Berry, que, dix heures arrivées, le régent se renfermait. Alors, et une fois les portes closes, Paris pouvait brûler, la Frauce s'engloutir, le monde crouler, il y avait défense, défense positive, instante, absolue, de venir troubler le régent. Ce qui passait dans ces solrées, c'est tout ce que pouvait ima giner la folle de gens lyres, riches et puissants; ce sont des choses comme en raconte Pétrone, comme en rêve

Il y avait, au milieu de tout cela, un domestique du règent, brave homme qui avait vn naître le prince, et que le prince avait fait concierge du Palais-Royal. Il se nom mait Ibagnet, aimait sincerement son maître et lui par-lait avec la liberté d'un vicux serviteur. Le régent avait pour lbagnet une sorte de respect; jamais it n'aurait esé le charger d'une de ces missions houteuses que ses m nistres ou ses roués remplissalent volontairement pour lui Le soir, Ibagnet, un bougeoir à la main, conduisait son maître jusqu'à la chambre où se célébrait l'orgle; là, il s'arrêtait. Un jour, le duc d'Orléans l'invita à entrer; mais le brave homme, secouant la tête.

Monseigneur, dit-il, mon service finit ici. Je ne vols pas mauvaise compagnie

Cette vie que menait le régent était si terrible, que Chirac, son premier médecin, chaque fois qu'on venait le cher cher pour le prince, ne manquait pas de s'écrier :

Oh! mon Dieu! a-t-il eu une attaque d'apoplexie?

Ont mon Dieu : a-t-il eu une attaque d'apopiexie? Enfin, a force d'instances, Chirac obtint du régent qu'il s'abstiendralt de diner, et substituerait au repas de deux heures une simple tasse de chacolat; mats cette tasso de chocolat était tellement chargée d'ambre, qu'au lieu de lul être salutaire, elle ne pouvait que lui être nuisible Le duc d'Orléans croyait l'andre un puissant aphrodisia

Jetons maintenant, les yeux sur la littérature de l'époque

A l'exception de Chaulien et de Fontenelle, ces deux doyens de la littérature, toute la brillante plétade de Louis XIV avait disparu. Corneille, qui était le doyen de l'Académie française, était mort en 1684; Rotron, en 1691; Mollère, en 1675; Racine en 1699; La Fontaine, en 1695, Regnard, en 1709; Bolleau, en 1711

La littérature du xviiie siècle, la littérature philoso phique pluiot que la littérature littéraire, était née à peine ou encore à naître Jean-Jacques Rousseau, né en 1712, étail

^{1 1 - 3 - 3, - 3 - - -}

encore enfant. Voltaire, né en 1694, faisait ses premiers vers. Marivaux, né en 1688, ne devait donner sa première comedie qu'en 1721. Crébillon fils, né en 1707, avait dix ans. Piron, né en 1689, ne devait venir à Paris qu'en 1719. Montesquieu, né en 1689, conseiller en 1714, président a mortier au parlement de Bordeaux, ne devait faire pa-

a mortier au parlement de Bordeaux, ne devait faire paraître ses Lettres persanes, son premier ouvrage, qu'en 1720. Tout se passait donc, ou allait se passer entre Chaulien, qui avait soixante-dix-sept ans; Fontenelle, qui en avait cinquante-neuf; Le Sage, qui en avait quarante-huit; Crébillon, qui en avait quarante-trois; Destouches, qui en avait trente-sept; Marivaux, qui en avait vingt-huit, et Voltaire, qui n'en n'avait pas encore vingt.

Chaulieu, septuagênaire, avait vu se dérouler sous ses yeux tout le siècle passé; il en avait mesuré la grandeur et la misère, les splendeurs et les désastres; presque aveugle, il avait conservé cette gaieté qui est le privilège des aveugles. Hélas! dans ce soleil qui se couchait, il y avait plus de gaieté, plus de foi, plus de croyance que dans tous plus de gaieté, plus de foi, plus de croyance que dans tous les astres qui allaient se lever; Chaulieu, un pied dans la tombe, riait d'un rire moins grimaçant que le jeune Aronet dans son berceau.

Fontenelle, qui devait vivre cent ans, était la personni-fication de l'égoisme, ce fantôme vivant qui passe à travers le temps sans penser à autre chose qu'à soi-même; Fontenelle, homme d'esprit, écrivain charmant, philosophe panthéiste, se vantait de n'avoir jamais ni ri ni pleuré. Fontenelle lia un siècle par ses deux bouts, sans avoir eu une maîtresse ni un ami. Voulez-vous prendre une idée exacte de ce qu'est Fontenelle? Ecoutez:

Fontenelle entre, avec un de ses compatriotes, chez u' restaurateur; tous deux demandent des asperges : seulement, Fontenelle les aime mieux à l'huile, l'autre à la sauce. Tan-dis que le garçon sort pour exécuter les ordres donnés, le convive de Fontenelle est frappé d'une apoplexie sou-droyante qui le tue sur place. Fontenelle le secone, le tâte. s'assure qu'il est bien mort, fait emporter le cadavre : puis rappelant le garçon:

Toutes les asperges à l'huile, dit-il.

Une seule anecdote est parfois plus complète qu'une biographie.

Le Sage, comme nous l'avons dit, avait donné, en 1709, Turcaret, c'est-à-dire une des plus charmantes comédies qui existent. En outre, il avait fait paraître, en 1707, son roman du Diable boileux, et venait, en 1715, de publier la première partie de Gil Blas.

Crébillon arrivait après les grands maîtres: Corneille, Rotrou, Racine. Il avait un reste d'inspiration tragique, quelque chose de sombre et de drapé dans la conception, mais peu d'art dans la composition, pas de style surtout; son Catilina tourmenta si fort Voltaire, que Voltaire n'eut pas de repos qu'il n'en eût fait un autre. On eut deux mauvaises pièces pour une, voilà tout.

Crébillon appelait lui-même son genre le genre terrible. Après la représentation d'Astrée, on lui demanda pourquoi

il entrait dans cette voie

Je n'ai pas eu à choisir, répondit Crébillon; Corneille avait pour lui le ciel, Racine la terre, il ne me restait plus que les enfers; je m'y suis jeté à corps perdu. Crébillon, à l'époque où nous sommes arrivés, après avoir

ète en 1711 à l'apogée de sa réputation, commençait à des-cendre de ce faite glissant, Xerxès, en 1714, l'avait poussé sur cette pente rapide de la chute; enfin, il allait donner Sémiramis, qui devait lui faire faire un pas de plus vers ce profond abime d'oubli où il est tombé de nos jours.

Destouches avait débuté par une tragédie des Macchabées, dont l'histoire dramatique n'a pas conservé de trace. Pu's il avait fait jouer, en 1710, le Curieux impertinent, puis, en 1713, l'Irrésolu, qui se termine par ce vers char-

J'aurais mieux fait, je crois. d'épouser Célimène.

Enfin, en 1715, il venait de faire représenter le Médisant Marivaux, nous l'avons dit, n'avait encore rien fait.

Voltaire, qui allait être le poète de l'époque par sa tra-gédie d'Ædipe, n'était encore connu que par les J'ai vu. qui l'avaient fait mettre à la Bastille.

Pendant ce temps, le roi grandissait aux mains de madame de Ventadour, qui essayait de lui donner l'éducation la plus royale qu'elle pouvait, mais qui n'y réussissait pas toujours.

Un jour, l'enfant jouant avec un louis, le laissa échapper; comme il se baissait pour le ramasser, la duchesse de Ventadour le releva :

- Sire, dit-elle, tout ce qui tombe des mains d'un roi ne lui appartient plus.

Et elle donna le louis à un laquais qui passait.

Un autre jour, on présentait au roi M. de Coislin, évêque

de Metz, dont la figure était assez pen avenante; aussi, en apercevant le prétat. Louis XV s'ecrivet il

Oh ' que vous étes laid! En verité, répondit le prefat en touri n' le dos au roi, voici un petit garçon bien mal appris

Ft il sorlit sans autrement saluer 81 Ma 8 e.

Si Majesté avait bonne envie de se tacher, i als madame de Ventadour intervint et dit au roi que ce qui, de la part d'un autre enfant, n'eût été qu'une naivete, était de sa part une gross cre impolitesse.

L'uns VV, homme est assez bien peint dans ces deux trait de la part de l'une VV, homme est assez bien peint dans ces deux l'une de l'une VV.

trais de Louis XV enfant.

VII

LORD STAIRS. - DUBOIS EN ANGLETERRE. - TRAITÉ DE LA TRIPLE ALLIANCE. - LE ROI REMIS AUX MAINS DU DUC D'ORLÉANS. - M. DE RICHELIEU. - MADEMOI-SELLE DE CHAROLAIS. - LES BALS DE L'OPÉRA. - LE TZAR PIERRE LE GRAND A PABIS. - AFFAIRE DES PRINCES LÉGITIMÉS. - M. D'ARGENSON, CHANCELIER.

Nons avons assisté à la première manifestation de l'al-liance formée entre lord Stairs et l'abbé Dubois, quand tous deux se montrérent dans la même tribune, à cette fameuse séance du parlement qui décerna la régence a Philippe II.

Déjà, depuis plus d'une année avant la mort du feu rol, lord Stairs était en France, où sans avoir la charge d'am-bassadeur, sans mission apparente, il représentait les intérêts du roi George. Il avait ses provisions en blanc dans sa poche. C'était à lui de choisir le moment où il prendrait

une position officielle

C'était un très simple gentilhomme écossais, grand, bien fait, maigre, jeune encore, avec la tête haute et l'œit fier Il était vif, entreprenant, andacieux, hardi par tempérament et par principes. Il avait de l'esprit, de l'adresse, ce qu'enfin on appelait du tour. Avec cela, secret, instruit, maître de soi, commandant à son visage, parlant toutes les langues et tons les langages; sous prétexte d'aimer la bonne chère, donnant de grands diners, où il poussait les autres jusqu'à l'ivresse, sans jamais, lui, perdre la raison; créature de Marlborough, auquel il était profondément attaché, se souvenant que c'était lui qui l'avait tiré de l'obscurité en lui donnant un régiment et l'ordre d'Ecosse; wigh, enfin jusqu'an hout des ongles wigh, enfin, jusqu'au bout des ongles. Un pareil homme devait s'entendre admirablement avec

Dubois

D'ailleurs, les intérêts politiques du roi d'Angleterre et du régent de France étaient les mêmes.

Guillaume était mort en 1702, laissant le trône à sa fille Anne, morte elle-même en 1712 sans postérité, mais ayant, depuis 1704, appelé à sa succession éventuelle George, électeur de Hanovre

George avait donc vu son adoption ratifiée par le parlement français. Chacun d'eux avait un ennemi dangereux: George Ier, Jacques III, prétendant au trône d'Angleterre; le régent en cas de mort du jeune Louis XV, Philippe V, prétendant au trône de France. Il était donc tout simple que le régent donnât aide à George Ier contre Jacques III. afin qu'en revanche, George Ier lui donnât aide contre Philippe V

Sculement, cette nouvelle combinaison renversait toutes les données de la politique de Louis XIV, qui avait fait de l'Espagne une alliée et de l'Angleterre une ennemie.

Le voyage de Dubois avait donc four but de serrer cette alliance d'intérêts communs eutre George ler et le régent.

Il résulta, des negociations liées par Dubois, le traité signé à la Haye entre la France et l'Angleterre, et qui reçut le nom de traité de la triple-alliance, parce que les Pro-

le nom de traité de la tr'ple-alliance, parce que les Provinces-Unies fluirent par y adhérer.

Ce traité portait que le prétendant sortirait de France, que Dunkerque et Mardick seraient démolies, qu'aucun des contractants ne donnerait asile aux personnes déclarées rebelles par les deux autres parties; moyennant quoi, on se promettait réciproquement le maintien des dispositions du traité d'Utrecht, qui assuraient la succession de la couronne d'Angleterre à la maison de Hanovre, et qui écartaient Philippe V du trône de France.

La signature du traité valut deux lettres à Dubois l'une

La signature du traité valut deux lettres à Dubois. l'une

du roi George, l'autre du régent.

1 d . l .

t view 1111111 . . r ave du c cas regelt de c to ps conseille:

OF BUILDING FOR

Sauv la l'i o cele due 101 sady la Frince le die 10.

regit te sattemment voor ie

it ut ier du servie e latail que

dir il ma repondit avec la istice

e.e., as las que les ables fuste i si

i l' air de vitre transle car je

v alse e nu Palais Rival Faltes

il i e eve a situe e la it

Vr. fer nn

PHILIFT CURLEANS

Let 1 SAV avat eer en spar medame de las de Mele dus d'Orlais, qui lui préset Met Viller y et labbe l'leury antien evé
er u 1 meteor pas infordre eve l'auteur de
Huir ee féque et qui était non pas précepteur,

f f du ret e reali ant le raite de la triple alli nee t fr aution contre l'Espag e, le duc d'érleans R I r le rd i bl i au prince des Asturies, et vr r ' lift pe V une negociation qui avait pour but

ı uır

L 10 - bc. The nerve avait alors vingted until 1 of the fibre agree blood unto talk clegable variables that reputation ducides homnies les pins alors vingted to the fibre avenure president son debuted to averture a large de quinz ans avecture of the december of the avenure president and averture a large de quinz ans avecture of the december of the Bas I

ery n le maréchal de Villars, s'éalt trouvé of join alt de ce double privilege reser la fos du mari et de la femme

1 ris de la Lastill, que mademo selle de

ris Mile du de Bourbon se prit du me

1 rius Arrojos de Mile du de Bourbon,

1 rius e sa mere en la salt ces char
que cuartait tout hau albri mais qu'on

1 rius comme ut a de nei disalt

e Lius XIV

u la lie li péra comme più politica r

r u la la la le l'opèra co me pil petr

(1

i pied du cru lí x or amour pour M de Riche rr , 1 m d mo sellé le Clardal. r or le bien que ton so cupe

- c r / a dancune calche p i n que e la lite elle éta bite gracieuse, et avant reçu du ciel cet e heureuse ou fatale sersibilité qui la cun besoin de l'amour Ce besoin, cher e le comme cher M de Richellen s'e ut fait sentir avant l'age de quinze ans, e, arrivée à l'ge de vu ge ou vingi et un aus, mademotselle de Charolais av. it en a peu près

au ant d'aman's que M de Richel en avait en la peu près au ant d'aman's que M de Richel en avait en de mantresses l'était à ce moment heureux de la vie de mademoiselle de ci rolais que M de Richelieu lin était apparu, et que, counte nous l'avons dit, elle s'était prèse d'une folle pas

n p ur lui un reste ce qui, pentêtre avult de orminé le régent a loguer le jouge luc de Fronsia, qui venuit de faire une se inde suitim à la Basule e cuise de son duel avec il de Gicé, ce qui d'sons nous avait locadé le prince à l'invel de ce cordon bleu au prince des vituries, c'était nous e cre peut être le désir de lior ave d'Espagne les ne outitims dont nous avons par e que celui de rétablir es sa propre maison, la tranquillité troublée par le jeune

Mademoiselle de Valois, fille du rece a satait prise, pour Al de Richelien d'use passion non moins folle que celle le sa c'usil e, mademotselle de Charolais.

Nous en demandons bien pardon à nos fecteurs, notre habitude est de prindre les époques, non pas d'après les historiens, mais d'après les annalistes; non pas à la marière de Tacite, mais à celle de Suetone; non pas à la mode d. M. vudu. Il, mais a celle du due de Saint-Simon Neus avons eté sombre et triste avec la dernière période

du siecle de Louis XIV; qu'on nous permette d'être insense, bri yant, graveleux avec cette epique graveleuse, bruyante et insensée A notre avis, l'instoire est un mirolr sur lequel l'instorien n'a pas le droit de jeter un voile.

Revenons aux amours de mademoiselle de Valois

Mademoiselle de Valois n'avait pas les in mes facilités, pour voir M. de Richeheu, que sa cous ne mademoiselle de Charolais, laquelle logenit au rez-de-chaussée, sur un jardin dont M de Richelleu avait la clef. Mademoiselle de Valois eta t severement gardée, par son père surtout; si severement, qu'un jour, au bal de l'opéra M de Mauconsell ami du doc de Richelleu, vêtu d'un domino parall au severement, qu'un jour, au bai de l'opera. M' de Maucon-seil, ami du duc de Richelieu, vêtu d'un domino parell au sien, causalt avec la princesse, lorsque le régent, qui soup-çonnait l'amonr des jeunes gens, par et près de sa fille, et, s'adressant a Mauconseil, qu'il prenalt pour le duc de

-Bean masque, lu' dit-il, prenez gavde a vous, si vous e voulez pas refourner une troisieme fois a la Bastille. Mauconseil, effrayé, ôta aussitôt son masque, afin que e regent put voir qu'il s'était trompé; le régent le

 C'est iden, dit-d; mais l'avis n'en est pus moins donné mousieur de Mauconseil; répétez d'ure à votre ami ce que je viens de dire a son intention.

La menaçe n'effraya point Richelieu, qui se déguisa en femme et pénétra jusqu'a la princesso

Le régent fut averti de cette infraction à ses volontés; mais, comme dans son amour pour lui, et de peur que la menaje de la Bastille ne fût mise a etecution, mademol selle de Valeis avait fourni a son amani des armes terribles contre son pere, le régent dissimula sa cotère, et donna au duc une mission en Espagne

Voila comment le duc de Richelieu avait été choisi pour porter le cordon blen au prince des Asturies (1).

Nous avons déja parle deux ou trois fois des bals de l'Opera, c'étalt, en effet, vers la nome époque qu'ils avaient ele inventes par le chevaller de Bouillon, qui se falsait, on ne sait pourquoi, appeler le prince d'Auvergne, et qui avait en le premier l'idée d'élever le parquet à la hauleur avait en lo premier l'use d'elver le parquet à la nation de la scene, et de faire de la salle de l'Opéra un salon de plain pled. Le régent avait trouvé l'idée et heureuse qu'il avait fait au chevaller de Bouillon une pension de six mitle livres. On sait que l'Opéra était a cette époque au Palais-Royal.

Vers ce temps, on apprit la prochaine arrivée du tzar Pierre a Paris

Cetall une grande curlosité pour les Parisiens, que ce monarque polaire qui s'était fait charpentier à Saardam, qui etali revenu a l'étersbourg apaiser une revolte de réflitz sa hache d'équarrissage a la main, et qui avait enim écrasé, à Poultava, Charles XII, le lion du Nord

Depuis longtemps, Pierre les déstrait voir la France; il avait témoigné ce déstr à Louis XIV, dans les dernières années de son règne, mais le rol, attristé par les milimités de son âge, ruiné par la guerre de la Succession, honteux de ne plus pouvoir étaler le faste des premières années de son règne, le rol, le 1 lu poliment qu'il lui avait été pos ble avait fait d'ourne de tarr d'« n pr. 1

of Volume 15, 1 finds v lorse.

Vers le commencement de l'année 1717, Pierre let resolut donc de mettre a execution ce projet renvoyé par Louis XIV a une autre époque.

Le prince Kourakine, son ambassadeur, fit part au régent du desir que sor matere avait de visiter la Fran e, et, de peur de quelque defance, en faisant part de ce projet. I ambassadeur annonça que le prince était parti pour le mettre

Le régent ne put donc s'excuser comm avait fait Louis XIV, et, comme l'arrivée était prochaine, il envoya au-devant du trar, jusqu'a Dunkerque, où devaient l'attendre, avec les equipages du rot, le marquis de Nesle et du Libois, son geutflomme ordinaire.

Ordre était donné de le recevoir au débarquement, de le défrayer sur la route et de lui faire rendre partout les mêmes honneurs qu'an roi.

vent le maréchal de Tesse et ses go les couraient comme

ils pouvaient après lui Enfin, on resolut de lui tenir des carresses c' des cheva ix

toujours prets, ce qui fut textuellement vecue.

Verinmonis, dans d'autres occasi is, il d'ai a des preuves Actinmonis, dans d'autres occasi 18, il d'artar des preuves d'une certaine connaissance de l'etiquale; al 80, quilque imparience qu'il eût de visiter Paris, il decl ra qu'il le 8 reira point de chez lui qu'il n'eût r'eu la visir du roi Or, comme on ne voulait pas le tenir prisonner long tenqs, des le lendemain de l'arrivee lu trar l'aris le regent lui fit sa visite.

A p inc fut-il antoncé chez le tzar, que celut-ci sor it de la cabite : it pedques pris au-d vant de lui, l'embrass : puis, lui montran de la mun la porte du cabinet, se tourna aussitôt, et passa le premier, su vi du régent et du prince Kourakine : deux fauteuifs étaient préparés, le tzai



Le tzar se leva, prit le roi dans ses bras et l'embrassa a plusieurs reprises.

En outre, le maréchal de Tessé alla au-devaut de lui jusqu'à Beaumont et le condu sit à Paris, où il arriva le 7 mai.

Le tzar était grand, bien fait, assez maigre; il avait le teint brun et animé, les yeux grands et vifs, le regard perçant, quelquefois farouche, surtout lorsqu'il lui prenaît dans le visage un mouvement convulsif qui détraqua.t tonte sa physionomie, et qui était occasionne par une tentative d'empoisonnement qu'on avait faite sur lui dans son enfance; cependant, lorsqu'il voulait faire accueil a quelqu'un, sa phys oromie devenait riante et ne manquait pas de grâce, quo qu'il conservat toujours un peu de majesté sarmate.

Ses mouvements étaient brusques et précipités, son caractère impétueux, ses pussions violentes; l'habisude du d'spotisme faisait que désirs, volontés, fantaisies se succédaient rapidement chez lui, et ne pouvaient souffir la moindre contrariété, ni des temps, ni des lieux, ni des caracteristes qualquefais fatigné de l'affance, les régistes moindre contrariete, ni des temps, ni des fleux, ni des cerconstances; quell'quefois, fatigué de l'affluence des visiteurs
qui se présentaient chez lui, il les corgéd ait d'un mot,
d'un geste, ou bien les laissait là, et allait où la curiosité
l'appelait; si les carrosses n'étaient pas prêts, il entrait
dans la première voiture venue, fût-ce un carrosse de place.
Un jour, n'en trouvant pas d'autre, il prit celui de la
maréchale de Matignon, qui était venue le voir, et se fit
conduire à Boulyme d'autre, ca qui se présentait sou-

conduire à Boulogne; dans ce cas, qui se présentait sou-

en prit un, le régent s'assit sur l'autre; le prince Kour-kine, qui leur servait d'interprète, resta debout. Apres une demi-heure d'entretien, le tzar se leva, son l'actu même endr it où il avait recu le régent, qui, so retirant, fit une profonde révèrence, a la ju ile le tabrélon. Le lundi, lo mai, le roi a son tour fit sa visite à l'emi-

Le lundi. 10 mai, le roi a son tour fit sa visite à l'empreur : au bruit de la voiture, le tzar s'avança jusque dans l'our, reçut le rii à la descente de son carrosse, et to a deux, marchant sur l'imème ligne, le 10 i a dro té, entrère dans l'appartement du le tzar présenta le premier fauter cédant partout l'imain. Apps avoir été ses qu'lqu'instants, le tzar se leva, prit le roi dans ses bras, l'embrada plusieurs reptis se les veux attendris, et avec l'air les rausjons de l'ime bress, la plus marquee. Au reste, le roi que avoit que sept a se quelques ment unulem de etonné, il int au tzar un petit complime, se 1 4 a d. 1 nue grice moits les caresses de l'empreur : en sir an les deux princes gardir it le mime cei monial qu'il arrivée le tzar donnair la mai sur l'jusqu'il sim carrosse, et conservant teujours le maintie, de l'eralite.

Le lendemain 11, le tzar rendit au roi sa visite. Il devaêtre reçu à la des ente de son carrosse par le e 1 mais des qu'il apereur le jeune prince sons le ves ibule des Tui leries, il sauta a bas de sa voiture, courat au-devant du r seel e porta l cane a velle, prouchez lui

Mr. Carlotter

all inve, où un orbie et tout un orbie et tout i' cat remonté ; lu coli re alus y et res pris de l'Arsenal s ausst beaut et les

c cette contrarie è d'être ourgon sou lit de camp et der l'e d'hotel du rei, était charge ser au prince, une table de quatre ser au prince, une table peur les me i un les demestiques

the second table from 11 cs le Cabillet de Mécalique, la Galerie
 1 y lides, je ant un regard dedaigneux sur de la our une mais sarre aut une heure a tes harjen iers qui faisaient le jont tournant. c same it at desplus simples et se com-. d'un halt. Il l'uracat serre par ut large ceinturon i i salr d'une terrupae ronde, sans poudre, qui lai d'i salr d'une terrupae ronde, sans poudre, qui lai d'i salr d'une terrupae ronde, sans mantos la rivita Paris il avalt commandé une perru e prrupuer la lui avait apportee a la mode, con l'economic et l

At the requestions ses courses, il prit au tzar l'envie The restricted of the state of s l's ever l'es, puis soudain, ayant éte pris r o v r na ame de Mainteron, il monta chez elle. rr r aux beervations de ses femmes, qui lui 12 quair re tresse eta t au lit, il entra jusque
se lande e e emme les rideaux du lit et de la
recate fermes il tira les rideaux du la fenêtre
eux la la ensuite la regarda avec curlosité, et, be d ci q minutes, sortit sans lui avoir adressé la

Il valida Serbi ne, et, en apercevant le tombeau du

It is the ne, it, in apercevant to combean and the second of the control vers but of embrassa la turn lu mis re de Louis XIII en secriant.

It results moute de mon empire a un homme tiple tiple qu'il maidat a gouverner l'autre!

It Marent su terre le tzar, après avoir examiné e e e que du balancier, se joignit aux ouvriers. par fe per se pre e, aussitot frappée, la piece lui fut

Constant and the a son effigie avec cette inscription

P tr Alexiquitch Trar. Mag. Russ Imp.

1 1 1 1 at une Renommée avec ces mots

The acquirit e indo

ter e alarrere l'il fut fort agréabl il n'avait jamais

remore r s. Parls ne so copa que du tzar; le re r : il ri bisti meins delet. le troisleme, tout vi et rereonne n'y fa sut plus attention

1. 101 il parti pour les caux de Spa. C I les grand proce qui séparait la neblesse de Fr. () ral t | ours, le testament de Louis XIV avait of tree leg times immediatement apres les prine l e i de pairs, et ceiul du mois de 1711 de trait ju en cas d'extinction des prin-e l g ' n e mal n de Bourbon, MM du Maine 1711 74 et de Torre en en et leurs enfants légitimes, · para ler

Content Company of the la noble e de France. Le para e le pair guimes présenterent leur re-

Cequilly availed r 1 dan la requéte des princes du 1 ce quai chi, re de cette maxime émise 1 r l 1 XIV que ne le 1 la couronne que de Dicu, il peus le trai paetre 1 voulait, les princes du ang di est que cette di l est notate à la nation son plu beau droit qui e t de de pe cer d'elle même au cas ou la famille roy le riendrait à manquer

Amsi, voila l'élection reconnue, voila le suffrage universel reclume par la noblesse elle-même, par les princes du sang env mêmes, dans leur requête du 22 août 1716. A cette requête répondit, le 2 juillet 1717, un edit qui re-

voquait l'édit de juillet 1714 et la déclaration de 1715, qui privait les princes légitimés du droit de se pouveir dire et qualifier princes du sang, mais qui leur conservait les honneurs dont ils avafent jouf jus me là au parlement c'est a-dire la préseance et le rang au-dessus des pairs

Moins cette derniere preregative qui leur etait conservée, les princes legitimes se trouvaient completement dé pouillés des étranges honneurs dont les avait entoures la

taiblesse du vieux roi.

Pendant qu'en jugeaft ce grand procès, un conflit non moins grave s'eleva, et qui, ainsi que l'autre, ne put être juge que par le conseil de regence. Quelques jours après celui où il était passé dans les mans des hommes, le roi voulut alter a la foire de Saint-

Germain qui venait de souvrir

On crut d'abord que rien n'étalt plus facile que de lui procurer ce divertissement; mais, quand it fallut monter ca carrosse, M. du Maine et M. de Villeroy ne s'accordérent point sur la place qu'ils devalent respectivement occuper dans celul du roi. M. de Villeroy, comme son gouverneur, prétendant qu'il ne devalt céder la première place qu'aux princes du sang.

Cette difficulté ne put être réglée sur l'heure; le roi remonta en pleurant dans ses appartements, et fut prive

de voir la foire de Saint-Germain.

Pendant ce temps, la vue du régent devint si mauvaise. qu'il fut menacé de complète cecité, et qu'on agita de lui ôter la régence et de la donner au duc de Bourbon en cas de cécité absolue.

La cause que l'on donna au public de cette maladie, qui menacait la vue du régent d'extinction complete, fut un coup de raquette que le régent se serait donné lui-même en jouant à la courte-paume.

Mais, si le régent était presque aveugle, il n'était point

sourd.

Il avait entendu parler vaguement de faire M. le duc de Bourbon régent à sa place, il avait noursulvi et atteint ce bruit, creusé ce complot et acquis la certitude que ses auteurs étaient le chancelier d'Aguesseau et le cardinal de Noallles.

Le duc d'Orléans prit, à l'instant même, la résolution de punir les coupables; et, comme il s'entretenait un beau jour avec le duc de Noailles, président du conseil des finances, et MM. Portail et Fourqueux, membres du par-lement, le prince amena la conversation sur son chancelier, se plaignit de son peu de complaisance à ses désirs leur déclara qu'il était presque décidé à le remplacer

M. de Noalles, qui ne se doutait pas du point où en étaient arrivées les choses, défendit le chancelier plus chandement qu'il ne l'eût fait s'il eût été averti.
Les deux conseillers, qui flairècent une disgrâce, molli-

rent bientôt dans cette même défense qu'ils avaient, comme

D'alleurs, chacun d'eux avait l'espérance qu'au cas de renvol de d'Aguesseau, ce serait lui qui le remplacerait. On en était la de la conversation, lorsque l'huissier an-

nonça M d'Argenson, en ouvrant les deux battants de la porte, honneur qui, readu à un simple lieutenant de po-lice, étonna fort les assistants.

Mals, presque aussitôt, le régent leur donna le mot de

cette énigme.

Messieurs, leur dit II, je vous présente le nouveau garde des scenux.

Et, en même temps, tirant de sa poche la commission de d'Argenson, le prince y mit le cachet de sa main et la lul donna.

D'après ce qui se passe, dit M. de Noailles tout étourdi, il me semble que je n'al plus rien à faire que de me retirer; car je vois que j'ai le malheur d'être en pleine disgrace.

Faltes, monsieur, répondit le régent,

le duc de Noallles se retira.

Alors, le prince, se tournant vers les deux conseillers: - Messieurs, dit-il en leur montrant d'Argenson, je vous présente non seulement M. le chanceller, mals encore le chef

du conseil des linances. Les deux membres du parlement s'inclinérent et sorti

rent pour n'être pas obligés de faire leurs compliments à M. d'Argenson.

Quant au cardinal de Noailles, il resta encore quelque temps à la tête du conseil de conscience, mais bien-tôt il fut remplacé par les deux chefs du paril moliniste. les cardinaux de Rohan et de Bissy.

Un peu avant cette petite révolution de cabinet, M le duc d'Orléans avait en lui-même une discussion de préséance assez curieuse, en ce qu'elle indique l'importance que chacun attachait, à cette époque, à des honneurs que

nous avons vus, nous, tomber en désuétude. En 1716, le duc d'Orléans n'avait point assisté à la pro-cession solennelle qui se faisait le jour de l'Assomption

de la Vierge.

Mals, Saint-Simon lui ayant fait reproche sur ce mau-vais exemple, il résolut d'y assister l'année suivante. Le jour venu, il fit donc demander au parlement quel rang il tlendrait dans cette cérémonie, et à quelle place il devalt représenter la personne du roi en qualité de régent.

Les chambres s'assemblèrent deux fois à ce sujet, et le président fit répondre au prince que, comme membre du parlement, il devait, selon l'usage, marcher entre deux

Sur cette réponse, le duc d'Orléans envoya à MM. du parlement et au chapitre de Notre-Dame, une lettre par laquelle Sa Majesté déclarait qu'elle avait eu grande envie de se trouver à la procession, pour montrer l'exemple à son peuple, et satisfaire sa dévotion à l'égard'de la sainte Vierge, mais que, comme on lui avait fait observer que l'excessive chaleur ponyait nuire à sa santé, elle avait prié M. le duc d'Orléans d'assister à cette procession sa place, pour implorer le secours du ciel en faveur de son royaume; qu'elle ordonnait donc qu'on reçût M. le régent comme elle-même, puisque M. le régent la représen-

En conséquence. Son Altesse royale marcha seule, en avant du premier président.

VIII

AMOURS DE D'ARGENSON. -- REFONTE DES MONNAIES. -REMONTRANCES DU PARLEMENT. - LIT DE JUSTICE, - L'EXIL. - DUBOIS A LONDRES. - INTRIGUES DI-PLOMATIQUES. - LE DIAMANT. - CONCLUSION DU TRAITÉ. - ALBERONI ET LE DUC DE VENDOME. - LE MACARONI. - LA PRINCESSE DES URSINS. - LE COM-PLOT. — ARRESTATION DE PORTO-CARRERO. — RENVOI DE CELLAMARE. - PRÉSENCE D'ESPRIT DE RICHELIEU. - EMPRISONNEMENT DES CONSPIRATEURS. - MORT DE CHARLES XII.

A l'époque où nous sommes arrivés, c'est-à-dire au commencement de l'année 1718. M. d'Argenson, le nouveau garde des sceaux, avait environ soixante ans et était lieutenant de police depuis 1697, c'est-à-dire depuis vingt et un

ans, à peu près.

Il était grand, et si brun, ou plutôt si noir de visage. que, lorsqu'il prenait son ton de magistrat, il glaçait l'accusé de terreur; au reste, excellent lieutenant de police, instruit de tout ce qui se passait, connaissant les mœurs. les vertus et les vices des Parisiens, qui le craignaient comme le feu, quoiqu'il usât fort discrétement des révé-lations qui lui étaient faites par ses agents, surtout vis-â-vis des personnes qui étaient d'une qualité distinguée.

Cet homme, si dur, si fier, si terrible comme homme public, était, comme homme privé, un des amis les plus sûrs, un des caractères les plus doux, un des causeurs les plus aimables qui se puissent voir : plein d'esprit, de finesse, d'enjouement, il avait presque toujours, et surfout à table une de ces gaietés charmantes qui font le plaisir d'un

M. d'Argenson, en sa qualité de lieutenant de police. avait son entrée dans tous les couvents, dont il était naturellement inspecteur; en outre, et toujours en sa qualité de lieutenant de police, il pouvait accorder une foule de faveurs qui, sans lui coûter un sou à lui, enrichissaient les saintes filles.

Ce fut dans une de ces visites qu'il fit connaissance de la supérieure du couvent de la Madeleine-du-Tresnel. Cette supérieure était jeune encore, encore belle; elle

avait des yeux brillants, une peau magnifique, un ensemble de visage agréable, une taille un peu forte. Au bout d'une semaine, le lieutenant de police était reçu fort amicalement à la Madelaine du Trome!

ment à la Madeleine-du-Tresnel.

Au bout de trois mois, la supérieure espérait si bien tenir M. d'Argenson pour le reste de sa vie, qu'elle

faisait bâtir une chapelle a sain. Marc. Or, saint Marc etait le patron de M. d'Argenson, lequel avait etc lenu sur les l'onts de baptème par la seremissime republique de Veuise. Dans cette chapelle, s'élevait un tombeau ou deva."

Ces deux attertions si délicates touchèrent protondément M. d'Argenson; aussi fit-il élection de demicile au couvent, où, tous les soirs, après son travail, il se rettrait dans

une maison qu'il avait fait batir (1).

La prembre opération financière de M d'Argenson fut un traifé avec les marchands de Saint-Malo, qui s'oblige rent à fournir au roi vingt-deux millions d'argent en barres qui devalent être payés en monnaie a cinquante-cinq livres le marc. En même temps, la Compagnie d'Occident com-mença ses opérations en faisant partir pour la Louisiane slx vaisseaux chargés d'hommes, de femmes et de marchandises.

Vers la fin de mai, le régent rendit, au nom du roi, un édit qui ordonnait une resonte générale, et une augmen-tation considérable dans les monnaies; il ne sut point tation considerable dans les monnaies; in le litt point présenté au parlement, et fut enregistré seulement à la cour des monnaies; ce qui fit que le parlement s'éleva contre cet édit, et rendit, le 20 juin, un arrêt qui décidait qu'il seralt fait au roi d'humbles remontrances, non seulement sur les formes de l'édit non enregistré à la cour, mois eussi sur ses conséquences insul'il ce qu'il eût plu mais aussi sur ses conséquences, jusqu'a ce qu'il eût plu au roi de faire droit aux remontrances. On voit que le parlement n'avant point tardé à user du

droit qui lui avaît été rendu.

Au milieu de toutes les dissensions qu'amenant cette oppo-sition du parlement, le duc d'Orléans se laissait parfois emporter à la fougue de son caractère. Un jour, latigué de tant de lenteurs et de mauvais vouloir, il répondit au magistrat qui lui faisait des remontrances au nom de la compagnie

Allez vous faire f.

Votre Altesse ordonne-t-elle qu'on fasse registre de réponse? demanda le magistrat en s'inclinant.

Cette gravité rendit son sang-froid au prince, mais n'empêcha pas le régent d'assembler le conseil et de lui faire rendre un arrêt qui cassait celui du parlement, et ordon-nait que l'édit serait exécuté selon sa forme et sa teneur Nouvelles remonfrances du parlement, corroborées de re-

montrances de la chambre des comptes et de la cour des

Ce conflit amena un lit le justice auquel le parlement se rendit, traversant Paris en robes rouges. La compagnie ne gagna rien autre chose à cette demonstration que d'être suivie tout le long de la route par une centaine de polissons qui criaient :

A bas les homards!

Pendant ce temps, Dubois était retourné à Londres; il s'agissait, cette fois, de faire veréder l'empereur au traité de la triple ailiance, et d'en faire ainsi le traité de la quadruple alliance.

Dubois était parti de Paris avec des notes précieuses fournies par lord Stairs sans doute, sur toutes les personnes qui pouvaient exercer de l'influence sur le roi George.

Au premier rang de ces personnes était la maîtresse du roi, la duchesse de Kendal. Aussi Dubois arriva-t-il à Londres avec un chargement de modes de Paris, coiffures à l'Adrienne, robes de toute espèce, essences premières, pou-dres de senteur etc., efc.; il résulta de ces précautions qu'au bout de buit jours de résidence de Dubois à Lon-dres, la duchesse de Kendal fut tout entière à la France.

Restait le premier des Pitt, l'aïeul de cette famille parle-nentaire qui se trouva pendant trois générations à la tête de la politique anglaise. Pitt était un des antagonistes les plus achainés de l'alliance française.

Dubois s'informa des moyens à l'aide desquels on pou-vait séduire le grand politique, et apprit que Pitt était possesseur d'un diamant du poids de six cents grains et possesseur d'un diamant du poids de six cents grains et qu'il en voulait deux millions. Dubois avait un cré-dit illimité; il acheta le diamant et l'envoya au duc d'Orléans, en lui écrivant: « Je vous envoie un diamant auquel vous donnerez certainement votre nom: il ne précède que de quelques jours un traité auquel je donnerai peut-être le

En effet, le 2 août, le traité était conclu entre l'empereur, le roi d'Angleterre et le roi de France; la quatrième puissance, qu'i était la Hollande, ne s'y joignit que

le 16 février 1719.

Par ce traité, l'empereur consentait enfin à renoncer, tant pour lui que pour ses successeurs, à tous ses titres et droits sur l'Espagne, en faisant renoncer le roi catho-lique, de son côté, à tous droits et prétentions sur ses Etats dans l'Italie et les Pays-Bas, ainsi qu'au marquisat

⁽¹⁾ Voir la note E, à la fin du volume.

is dre to co rever to be call tes ries N1 N1 lr s is several sides I I re - ur se s set . Sie donier Im r r to domer in to e a on de r r to to e a on de r r to e a domer in to e a on de r e domer in texau la redre à la redre à la redre par l'Espagne e to présente la comma su adhésion

s a t an detriment di roi d Es

e is mount pour seur reclamer la . grand pere

culeme t le roi Louis XV était tres faible nemes personnes jui avalent fait courir r in disentere recommençation à predire la r in disenne rei ni, passé comme nois l'avons n'ux is du régent était cette fois, a soi entière I to the paur donner raisen any alomnia eurs enfai to ha effectivement malade et, comme les méde I sold tent a propos de lui doni er l'emetique, on s'em It said to pudre qu'il navait de sauve que par m to if le me d'te ijs il y out plus l'inquietude fut si grant a l'. Is qu'elle d'termina un simple bourgeois de ta al de la rifer pour vic de cu il avait un ami puis-sant la la luit de ce voyage était de supplier l'em-pere r caries vi da la re une demonstration menacante d . .) li li e alli de bien faire comprendre que la g. l i des t'es conronnées était solidaire et el i i pi l'in ne paiv, il supposer etre natur b ra case tell C quil y a derrange, c'est it de fut, que u le negociation de quelles par l'empegeir, qui amassa e viv s. L. y mb u, et ni voltger quelques corps le per la frontière

La nº la rol pui s relable et le traite de la quale pe ll ent fut six e mireit fin à toutes les dé-

I had the all mail onles les intrigues franco-espasnole ('a c ii linal Alberoni,

La forme profat dont le remu nt genie faillit ha zer la (du monde (talt strange

e ' le Verl'ine et les excentricités auxquelles il se

e in ou il commandati en Italie Me duc de Pri v pr.s. da ginéral francats, pour traiter v nom un élègne le son conseil. Mi de V I indo-sid it sir sa chaise perce où il pa i i i i sa vie laberl la chise parit sing l i i mais il er prit son parti et présenta à mpliments de son maire que celui r issis sur son trône; apre les com le l'arme l'évêque présenta les siers, et l'il l'évêque présenta les siers, et l'il l'évêque comment il se pertait.

T 4 ! refondit eelui-ci.

For the property of the proper

64 F F T 1 11 no rien qui mon visuge · Len pitre chose 1 11 7 1 1 1

r ni i den ne pat deuter de sa par le r n le m ge de ce pal ve ali

r it l'eveque en se levitt vois bien Il more qu'il y n' f'u je r'ir lter verial un de me mangler qui

at encover of the child 48-14

Address . lunce un rice tomine the telephone of the letter of the le To t que e en garas.

To t que e en garas.

To quell tai bon de rice

I pair litre plura.

I mat peu seu le

de l par plu to the design of the design of

un simple espotr d'amusement, pourrait blen lui être en poli ique d'une grande utilité.

Le prince etait dans ces dispositions à l'égard d'Albi ront et ne demandait qu'ure occasion de l'employer à quelque chose d'important quand l'eveque revint de sa mission, racenta au prince es qui s'etan passe et le princ d'envoyer Alberoni a sa plare, le prince ne demanda pas mieux et l'aumônier fui chargé, près du petit-fils de lleuri IV de la mission qu'avait du reimplir l'évêque.

Alberoni partit avec les plelus pouvoirs du duc.

Il trouva M de Vendome poèt à se mettre à table. Alb roni comprit la situation. M de Vendôme clait gourmand comme s'il eut été un vrai Bourbon; au lieu de lui parler d'affaires. Alberoni lui demanda la permission de lui goûter de deux plats de sa façon, puis aussitôt il descendit à la cuisine, et remonta un quart d'heure après, une soupe au fromage d'une main, et un macaroni de l'autre

M. de Vendôme goûta la soupe et la trouva si bonne, qu'il voulut qu'Alberoni la mangeat avec lui. roni, l'admiration de M de Vendôme pour Alberoni fui à son comble, alors, celui-ci entamà l'affaire et l'enleva la pointe de sa fourchette. Son Allesse etait émervelllée les plus grands genies diplomatiques n'avaient jamais eu parellle influence sur lul.

Alberoni retourna près du duc avec l'houreuse nouvelle que ce qu'il déstrait de M de Vendôme lui était accorde

Mais, en quittant M. de Vendôme, Alberoni s'était bien gardé de donner sa recette au cuisinier du prince, de sorte qu'au bout de huit jours, ce fut le duc de Vendôme qui fit demander au duc de Parme s'll n'avait rien a traiter avec lul. Son Altesse chercha et trouva un second motif d'ambassade, et envoya de nouveau Alberoni au duc

Alberoni comprit que c'était la qu'était son avenir; il parvint a persuader à son souverain que l'endroit où il ini serait le plus utile, était près de M. de Vendôme, et à persuader à M. de Vendôme qu'il ne saurait plus vivre sans soupe au fromage ni macaroni. En conséquence, M. de Vendôme attacha Alberoni à son service, lui confia ses affai res les plus secrètes, et, lorsqu'il passa en Espagne, il l'emmena avec lui.

En Espagne, Alberoni se mit en relation avec madame des Frsins, maîtresse de Philippe V, de sorte que, lors que M de Vendême mourut à Tignaros, en 1712, elle lui donna près d'elle la position qu'il tenait près du défaut Pour Alberoni, c'était monter toujours : madame des Ursins était la véritable reine d'Espagne.

Cependant, la princesse des Ursins commençait à se faire vieille, ce qui était un grand crime aux yeux de Pid Ilppe V; aussi, lorsque Marie de Savole, sa première femme, était morte en 1714, madame des Ursins avait-elle eu l'idée de faire une seconde reine, pensant qu'une prin cesse qui tiendrait la courone d'elle, la lui faisserait por

Alors, Alberoni intervint, proposa à la princesse la fille de son ancien maître le duc de Parme, la lui présenta comme une enfant sans caractère et sans volonté, dout elle ferait tout ce qu'elle voudrait, et qui ne réclamerait jamais autre chose de la royauté que le nom. La princesse des l'rsins crut a cette peomesse, le marlage fut arrêté et la jeune princesse quilta l'Italie pour l'Espagne.

La princesse des Ursins, en apprenant sa prochaine arrivée, partit pour aliec au-devant d'elle; mais cette jeune rchie, que la favorite devait conduire à son gré, eut i pelne aperçu madame des l'rsins, qu'elle donna ordre de l'arreter. La princesse, en conséquence, fut placée dans une voiture dont un garde avait cassé la glace avec son c ude. et, la poltrine déconverte, sans manteau, en rebe de cour reconduite, par un froid de six degrés, à Burgos d'abord. puis en France, où elle arriva apres avoir été forcée d'em prunter cinquante pistoles à ses domestiques.

Le lendemain de ses noces, le roi d'Espigne annonca a Alberoni qu'il était premier ministre

Or, Alberoul, premier ministre, révait de vote Philippe V

Le rei George avant plusieurs fois prévenu le régent que quelque chose se tramait contre lul; le régent avait mis les communications ou les yeux de d'Arg non, sans que l'habiteté de l'ancien fieutenant de police ent riendans co complet qui para sait être le en plutôr a l'état de totton qu'a l'état de réalite

Le moment était blen choist la popularifé du régen commercalt à s'affaiblig dans la bourgeoiste, que les or gle du Palais Royal révoltaient ; dans le parlement auquel il verait de rettrer en deoit de remontrances, et qu'il aveit exile a Portot e, et dans l'aristocratie, qui, voyact sa ten-nce a le concentration des pouvoirs, sentait que l'in treire gonvernementale allait fui échapper pour passer entre les mains du régent et dans celles de Dobots, en outre, le duc d'Orléans avait compu avec le jard jans

niste, et tous les docteurs de l'ancien Port-Royal commen-

caient a elever la voix contre lul. De son côte, madame du Maine, exilté à sceaux s'étai fait une cour de poètes, de publicistes et do savar es, qui, a cette epoque de satires, de noels et de pamphlets, avait une puissance énorme sur la direction de l'espri public

A la tête de cette opposition était le poete Chan e de lagrange, plus habituellement aujoard hui appel : Lagrange Chancel.

Lagrange-Chancel était connu par quelques surces cra-Lagrange-Chancel etait connu par queiques surces chamatiques; depuis son début au théâtre, en 1697, par Greste et Pitade, il avait fait jouer, en 1701, Amasis, en 1703 Aceste: en 1713, la Foite supposee; en 1716, Sophonisbe. Tues ces pièces avalent eu ou des chutes ou de mediocres succes; mais, dans ce temps de médiocrité, elles n'en avadent pas moins fait à Lagrange-Chancel une espace de réqutation. De son côté, Voltaire venait de donner Etipe.

Œdipe était une vengeance contre le régent; Volt..ire avait occupé les loistrs que lui faisait sa décention à .a Bastille à composer *Œdipe*. Les annales incestueuses du roi thébain étaient une satire continnelle des ince-tes que l'on reprochait au règent. Il y avait plus, la tragèdie avait été mise sous la protection de la duchesse d'Orléans, q.i.n accepta la dédicace, et, dans cette dédicace, Voltais e disout qu'il avait composé Œdipe pour lui plaire, et qu'il la mettait sous sa protectiou, comme un faible essai de la plume.

L'essai était faible, effectivement; mais la critique était sanglante, elle répondait à l'esprit d'opposition du moment. La pièce lut jouée, sans interruption, pendant quarantecinq représentations.

Le regent fit semblant de ne rien voir de blessant peur lui dans Œdipe et, après la première représentation, il fit parvenir à son autenr une somme assez considérable.

- Monsieur, dit Voltaire à celui qui la lui remettait. dites à Son Altesse que je la remercie de se charger de ma nourriture, mais que je la prie de ne plus se charger de mon logement.

C'était au milieu de ces préoccupations qu'Alleroni, le prince de Cellamare et madame du Maine avaient dressé

voici ce qu'Alberoni révait, il voulait faire enlever Philippe d'Orléans, l'enfermer dans la citadelle de To'ède ou de Tarragone; le prince en prison, il faisait rec naître M. du Maine pour régent, enlevait la France à la quadruple alliance, jetait Jacques III, avec une flotte, sur les côtes d'Angleterre, mettait la Prusse, la Suède et la Russie, avec lesquelles, de son côté, il avait signé un traite. d'alliance, aux prises avec la Hollande. L'empire profitait de la lutte pour reprendre Naples et la Sicile: alors, Albe-roni assurait le grand-duché de Toscane, prét à rester sans roni assurant le grand-duche de l'oscane, pret à rester sans maître par l'extinction des Médicis, au second fils du roi d'Espagne, il réunissait les Pays-Bas à la France, il donnait la Sardaigne au due de Savoie, Commachio au paje, Mantoue aux Vénitiens; il se faisait l'âme de la gaude ligue du Midi et de l'Occident, contre l'Orient et le Nord; et, si Louis XV venait à mourir, couronnait Philippe Veri de la moitif du morde. roi de la moitié du monde.

Le plan ne manquait pas d'ane certaine grandeur, on en conviendra, quoique sorti de la cervelle d'un faiseur de ma-

caroni. Un de ces événements qui déjonent par leur infimité toutes les prévisions humaines, vint renverser cette gigantesque combinaison.

Ceux que la Providence fit, pour cette fois, les agents de sa volonté, furent un pauvre employé à la Bibliothèque, et la maîtresse d'une maison de filles.

T'employé se nommait Jean Buvat. L'appareilleuse se nommait la Fillon.

rous deux se présentèrent presque en même temps hez Dubois.

Voici ce qui était arrivé pour Jean Blya.

Le pauvre employé, avec lequel l'administration de la Bibliothèque était restée en arrière de cinq ou six mois vu l'embarras des finances, allait, pour faire faie à ses besoins, demandant des copies de tous côtés un faux prince de Listhnay, qui n'était autre qu'un valet de clambre du prince de Cellamare, l'occupait à faire les cho-es de seconde importance, et jamais Buyat ne s'était Iré couré de ce qu'il copiait, quand une note, laissée imprudemment parmi les remiers confés au pauvre colligraphe, éveilla ses parmi les papiers confiés au pauvre calligraphe, éveilla ses souncons.

Voici cette note, textue lement copiée aux archives d.s effaires étrangères

· Confidentielle.

our Son Excellence monseigneur Alberoni, en personne

Rien n'est plus important que de s'assurer des plac s

vo sines des l'yrenées et des seign à s qui font leur rési

dence dans ces cantons Jusque-la lanvit n'avait pas trop compris e comme il copiait au fur et à mesure qu'il lisai ; il avait continué de onier et a lire.

Gagner la garnison de Bayonne on s'en r dre mil-

A partir de la, la chose avait commencé a parattre plas sericuse à liuvet, e', cessant d'écrire, il avait lu avec un atientiou qui n' vait fait que s'accreitre, selon qu'il avancatt dans le précieux document

Le marquis de T. est gouverteur de D...; on connai-les intentions de ce seigneur; quant il sera decidé, il doit tripler sa dépense pour attiret la noblesse, il doit répandre des gratifications.

des graffications.

« En Normaudie, Carentan est un poste important se conduire avec le gouverneur de « e 'e vill» comme avec le marquis de T...; aller plus loin, et assurer » ses officiers les récompenses qui leur convienuent.

« Agir de même dans toutes les provinces.

II n'y avait plus de doute pour Buvat il était sur les traces d'une vaste conspiration.

Il continua:

« Pour fournir à cette dépense, on doit compter au moins sur trois cent mille livres le premier mois, et, dans la suite, cent mille livres par mois payées exactement.

Ces cent mille llvres par mois, payées exactement, firent venir l'eau à la bouche du pauvre Buvat; il n'avait, lui. que neuf cents livres par an, et on ne les lui payait pa-Aussi reprit-il avec nne nouvelle ardeur

« Cette dépense, qui cessera à la paix, met le roi catho

lique à même d'agir surement en cas de guerre. « L'Espagne n'est qu'un auxiliaire ; la véritable armée de Philippe V est en France. Dix mille Espagnols sont pits que suffisants avec la présence du rci.

Mais il faut compter d'enlever au moins la moitié d l'armée du duc d'Orléans. C'est ici le point décisif, cela peut s'exécuter sans argent. Une gratification de cent milie

neut s'exécuter sans argent. Une gratification de cent mille livres est nécessaire par bataillon et par escadron. Vingt bataillons, c'est deux millions. Avec cette somme, on forme une armée sûre, on détruit celle de l'ennemi.

« Il est presque certain que les sujets les plus dévonés du d'Espagne ne seront pas employés d'uns l'armée qui marchera contre lui; qu'ils se dispersent dans les provinces; là, ils agiront; il faut seulement les rivêtir d'un caractère s'ils n'en ont pas; dans ce cas, il est né es lire que Sa Majesté Catholique envoie des ordres en blanc, que son ministre à Paris nuisse remplir.

son ministre à Paris puisse remplir.

« Attendu la multiplicité des crdres à donner, il c nvient que l'ambassadeur ait ponvoir de signer rour le roi d'Espagne.

" Il convient encore que Sa Majesta Catholique signe ces ordres comme fils de France; c'est là sou titre.

Faire un londs pour une armée de quatre-vingt-dix mille h mmes que Sa Majesté trouvera ferme, aguérrie, disciplinée.

« Ce fonds, arrivé en France à la fin de mai ou au com-

mencement de juin, doit être distribué immédiatement dans les capitales des provinces, telles que Nantes, Payonne, etc.

« Ne pas laisser sortir d'Espagne l'ambassadeur de France: sa présence répondra de la súreté de ceux qui se déclareront

Si copiste que fût Buyat, il n'y avait pas de doute à conserver : il copia la pièce que nous renons de transcrire comme il avait copie les autres ; il la copia même mieux car, au lieu d'une, il en fit deux copies une qu'il remit au faux prince de Listhnay, l'autre qu'il garda.

Phis, en sortant de dez le prince de Listhnay, il courut chez Dubois, a qui il remit la copie qu'il avait conservée

chez Dubois, a qui il remit la copie qu'il avait conservée.
Le lendemai Dubois recut une autre visite non moins importante que cellecte; c'était celle de la Fillon.
Buvat était ve ul denoncer le message; la Fillon venait dénoncer le mess ger.
Voici le qui s'était passé la veille dans sa maison:

Un des secrétaires du prince de Cellamare avait un ren dez-vous, à huit heures du soir, avec une des pensionnair, s de l'hororable dame

ve r i e... ve u à

€ re le- am u-

1 P Cor set of qu., she continued to the v. 1 jusqu a onz heutes

1 F r lexille from et, se doutant re a desseus elle é ait venue s D t s agrafa les d'ux affaires INA

I cos Buvat, cetalt Perte Carr ro

r' carrero ctait un jeure abbé, neven du nem il ne s'occupant pas le mons du page; il ctait impossible qu'en s'upconnât du message lont il ctait chargé

il avait deuze heures d'avan e sur Dal ve

s rd nia de cour ragres lei mais l'itotariero re I t-il arrivé en Lopag e avan eux si, a l'oitiers la se de poste navan verse en passant un gue.

I) r li tre qua d'un voy ge ir ve se, c'e i de li i d'ul id qu'il s' upe, ses e le s'he vi illeit u ensui e, mais li n avalté è t'ut auti ment de l'orte t'irrero, qui ne s'etuit po que de sa valise, laq el e suivait le cours de l'eru rivire es it dère au ble Citacharnement a sauver va se au risque de sa v.e denra des suppres au pistill i Au ir hain relais, il it jart de ses soupço s a l'aurio Tu e qui ulai en les gno cu en revena i faio i ri on un arria a i i hasati forto-Cairero,
rriers de bubble arrivorent ils tronverent
P r'u arrèle.

i s'is ura l'inblement de sa pers ine, et l'on envoya.

i n i r, ur n i rind de train la valise a Duts qua re viit le ,eud s' de embre, au mement cù le règ t i rit l'i ur l'Opera tine l'is six h'ures vei ues nous l'avens dit, il n'y avait

In myen de parler affaires au régent. En sir aut de l'Opéra, le régent avait commandé un jeut super, et il était encore l'ien plus inabordable it table : la spectacle.

Dil but dinc jusqu'au fendemain midi pour arring r

Nous dons jusqu'au lendemain midi pour arr ing range fois ira i n comme il l'entendant. Nous dons jusqu'au lendemain midi, car, chaque fois le le recut faisalt un de ces soupers que nons avons estre le de recute foi faisalt un de ces soupers que nons avons estre le de recute foi faisalt un de ces soupers que nons avons estre le de recute foi faisalt un de ces soupers que nons avons estre le de recute foi faisalt un de ces soupers que nons avons estre le de recute foi faisalt un de ces soupers que nons avons estre le comme de recute foi faisalt un de ces soupers que nons avons estre le comme de recute foi faisalt un de ces soupers que nons avons estre le comme de recute foi faisalt un de ces soupers que nons avons estre le comme de recute foi faisalt un de ces soupers que nons avons estre le comme de recute foi faisalt un de ces soupers que nons avons estre le comme de recute foi faisalt un de ces soupers que nons avons estre le comme de recute foi faisalt un de ces soupers que nons avons estre le comme de recute foi faisalt un de ces soupers que nons avons estre le comme de recute foi faisalt un de ces soupers que nons avons estre le comme de recute foi faisalt un de ces soupers que nons avons estre le comme de recute foi faisalt un de ces soupers que nons avons estre le comme de recute foi faisalt un de ces soupers que nons avons estre le comme de recute foi faisalt un de ces soupers que nons avons estre le comme de recute foi faisalt un de ces soupers que nons avons estre le comme de recute foi faisalt un de ces soupers que nons avons estre le comme de recute foi faisalt un de ces soupers que nons avons estre le comme de recute de recute foi faisalt un de ces soupers que de recute de r l'orde qu'avant midt il lui était impossible de s'occuper

Dule is selait emparé de l'affaire avec un grand empres emer' Dut is avait ses amis et ses ennemis; Dut is n'était pas 11 hé de se conserver quelque haute projection, au c's son etoil ne lui amenerait pas toujours des Buyat et des Fillen, il brula donc cu cacha une partie des lettres, ne livrar' au regent que les coupables qu'il trouvant b n

Or mlatt le prince de Cellamare avait, par un courrier f et le converti de l'arrestition de l'orto-Carrero; m i e mu il re pouvait supposer que son secret (û) été eve te il e présenta le 9 décembre au matin, à Le Blanc. re re ll'at de la guerre, pour éclamer la mese en r'e ce s'n me ger qui voyagealt avec un jasse port et cu tout au moins la remise d'un paquet dont fl avait largé Le Blanc, prevonu jar Dubois, répondit au rit, q'e n'on llement son me sager ne serait pas infs in the present consented in paquet nest the serait pas in the requirement of no paquet nest in serait pas in the requirement of no paquet nest in the passes of the passes of the page of thinet Le jrin e le Cellamare essaya d'arguer l'amba adeur; mals, sur ces entrefaltes, Du-cer l'avitation plus pressante de ce dere ft jaus de t de x acolytes e ft plus de difficulté de revenir à l'am-

1. 2 des occupée par un déveliement de m 17

On A v aplers du prince et partout en mit le eru der het de Lambassadeur

P adant c'e fe Blanc, pour lequel le prince

P vait de grin le polite se tand s qu'au
raire il tr . e le derrier m'i ris, le Branc
r la man r e c'ette de Poule p'ene de

Le prir e la lui tra de r

M'n eur Le lilat , l' cect n'est point de votre re ort: la cavetée q' v' e ez ne renferme que des lettres de femmes ; ja ez cel ... al hé

Le soir le contenu de la vallse, ou plutôt ce que Dub is en avait laissé, fut lu au conseil. On reconnut que les principaux compables étalent. le prince de Cellamare, madame la duchesse et M. le duc du Maine, le duc de Richeliou la marquis de Pompadour, le comte d'Aydie, Foucaul de Magny, jutroducteur des ambassadeurs, un abbé l'riga t et un chevalier du Mesi il.

Le chevalter du Mesnit fut arrêté le 9, mals il avait dej brule ses papiers, ce que le régent regretta fort, attenda qu'il était un des confidents intimes de madame du Maine, et passait meme pour l'amant de mademoiselle de Launy qui avait, disait on, toute la confiance de la princesse.

L'abbé Brigaut, après trois ou quatre jours de recherch s fut arrête a Montargis, ramoné à Paris, et écroué à la Bis

Forcault de Magny se sauva C'était une espèce de lou dit Du los, qui, dans toute sa vie, no fit qu'une à tion sage ce fut de s'enfuir

Le chevalier d'Aydie, cousin et beau-frère de Riom, s-Le chevalier d'Aydie, cousin et beau-frère de Riom, strouvait dans une malson où il devait souper, et était oc eupe à regarder une partie d'echees, lorsqu'il apprit que le prince de Cellamare était arrêté. D'Aydie, tres attentif à une nouvelle si interessante, n'en parut pas moins attentif à sa partie. Au bout de dix minutes, un des jou urs s'avoua vainen. Alors, d'Aydie offrit de prendre la partie la prit et gagna. Après quol, au moment où l'on annonçat que le souper était servi, il profita du mouvement qui s'faisait et sortit. Une fois dehors, il se hâta de descendre chez lui envoya chercher des chevaux de poste et partie. chez lui, envoya chercher des chevaux de poste et partit

Le 10 au matin, le murquis de Pompadour fut arrêté chez lui. C'était le père de la belle madame de Courellion, l'aieul de la princesse de Rohan.

Lorsqu'on se présenta chez M de Richellen pour l'arre ter, il était encore couché Il entendit du bruit dans s'u salon. Mais, avant même qu'il cût en le temps de deman saion, Mais, avant meme qu'il cut eu le temps de demander ce que c'était, Duchevron, prévôt de la cométable était dans sa chambre avec une trentaine d'archers. Le duc avait reçu, la veille au soir, une lettre d'Alberoni et l'avait fourree sous son traversin. Cette lettre, on ne peut plus compromettante, perdait le due si elle était saisle. La duc conserva son sang-froid, et, sautant à bas de son lit

Messicurs, dlt-ll, je suls prêt à vous sulvre ; laissermol seulement le temps de causer avec ma table de nuit

En disaut ces mots, il ouvre sa table de nuit, se penche pour prendre le pot de chambre; et, tandis que, par u mouvement naturel, les gardes se détournent, il salsit l-lettre, la porte à sa bouche, et l'avale sans que person e s'en soit aperçu.

M. le duc du Maine fut arrêté à Sceaux par La Billar derie, lieutenant des gardes du corps, conduit au château de Doullens en Picardie, et laissé sous la garde de Favatcourt, brigadier des mousquelaires.

Quant à la duchesse du Maine, ce fut le duc d'Ancents capitaine des gardes du corps, qui l'arrêta dans une mai son de la rue Saint-Honoré, qu'elle avait prise pour être plus à portée du château des Tuileries. Le duc d'Ancenis la conduisit à Lyon, d'où un lleutenant et un exempt des gardes du corps la conduisirent au château de Dijon.

Après la visite falte chez lui, par Le Blanc et Dubois M. le prince de Cellamare fut acheminé sur l'Espagne II voulut réclamer, invoquer le droit des gens; mais il infut répondu que lo droit des gens n'existait point pour les conspirateurs. Il partit en conséquence de Paris, accom pagné de Dubois et de deux capitaines de cavalerle, qui s'arrêtérent à Blois avec le prince, en altendant l'arrivée de M de Saint-Aignan, notre ambassadeur à Madrid; après quoi, on le laissa continuer librement sa route.

M. de Saint-Aignan arriva plus vite qu'on ne s'y attendalt. Auste au moment ou on arrelait le prince de Cella-mare, il recevait lui-même l'ordre de quitter Madrid On ignora toujours la cause de cette brutalité, que quelques personnes attribuèrent à un propos tenu par M. de Saint-Algnan. — M. de Saint-Algnan aurait dit, à propos d'un testament que venait de faire Philippe V, et dans lequel, en cas de mort, il nommait la reine régente et Alberoni premier ministre

Il pourrait bien en être du testament du petits-fils comme II en a été du testament du grand père.

L'année 1718 se ferma par la nouvelle de la mort de Charles XII, qui, depuis dix ans, occupait l'Europe de ses chevaleresques folles.

Il fut tué d'un coup de fauconneau, tiré de la fortere se do Frédérickshald qu'il assiégeait voilà l'opinion com

Sculement, sans prendre consistance, le bruit courut qu'il avait eu la tête cassée d'un coup de pistelet liré par un officier que le service de ce prince à moltié fou avait lassé

A FRANCE ET L'ESPAGNE. - AVANTAGES DE LA FRANCE. - RICHELIEU A LA BASTILLE, - MADAME DE BERRY. - SES RETRAITES AUX FILLES-DU-CALVAIRE. RUS. — CHIRAC. — DOULEUR DU RÉGENT. — LA FILLE DE MADAME LA DUCHESSE DE BERRY. - MORT DE MA-DAME DE MAINTENON. - MORT DU PÈRE LE TELLIER. - CONTINUATION DE NOS SUCCÈS EN ESPAGNE.

Le résultat naturel de tous ces événements fut la guerre vec l'Espagne.

1.e 2 janvier, la France publia son manifeste.

vais procédés des impériaux dans l'execution des traités lors de l'évacuation des places de la Catologue et des îles de Mayorque et d'Iviça, dans lesquelles ils avaient jeté, en partant, des semences de rébellion, et auxquelles ils avaient fait passer des secours pour les empêcher de se soumettre; do plus, il rappelait l'attentat commis par le gouvernement de Milan sur le grand inquisiteur d'Espagne, arrèle contre le droit des gens lors de son passage dans cette ville; et enfin les négociations qui se faisaient à Londres et à Vienne pour rendre la Sicile à l'empercur et priver la couronne d'Espagne du droit de réversion stipulé par les traités.
Or, comme, d'après les manifestes, chacune des deux puissances avait raison, elles en appelèrent à l'arbitre invoqué

en pareil cas, au Dieu des armées.

Le 10 mars, les troupes françaises, commandées par le général de Berwick, campèrent eutre Bayonne et Saint-Jean-Pied-de Port, prédict à la commandée par le général de Berwick, campèrent eutre Bayonne et Saint-Jean-Pied-de Port, prédict à la commandée par le général de Bayonne et Saint-Jean-Pied-de Port, prédict à la commandée par le général de la commandée par le commandée par Pied-de-Port, pretes à commencer les hostilités contre l'Es-



Alberoni lui demanda de lui faire gouter deux plats de sa façon.

Il exposait l'état de la France au moment de la mort de Louis XIV, le besoin qu'elle avait de la paix, la né-cessité pour chacun de se réunir coutre celui qui la troublait. Il rappelait les avantages faits au roi d'Espagne par le traité de la quadruple alliance: tels que la renonciation absolue de l'empereur au royaume d'Espagne, renonciation qu'il n'avait jamais voulu accorder jusqu'alors : l'assurance et l'investiture des duchés de Toscane, Parme et Plaisance pour les enfants de la reine, et la reversion du royaume de Sardaigne accordée au roi d'Espagne en échange de la cession qu'il faisait de la Sicile.

Le manifeste de la France appela celui de l'Espagne. Philippe V exposait, de son côté, les motifs qui l'avaient déterminé à faire la guerre à l'empereur; c'étaient les mau-

Le 15 mars, le prétendant arriva en Espagne, disposé à faire, avec l'aide du cabinet de Madrid, une nouvelle tentative sur les côtes d'Angleterre, afin d'y opérer une diversion qui pût empêcher cette puissance de prendre parti pour l'empereur.

Le 21 avril, se marquis de Silly passa la Bidassoa et s'em-

para du château de Béhobie. Le 27, Philippe V, qui s'était décidé à quitter la jeune reine pour prendre en personne le commandement de son armée, fit publier une proclamation déclarant que son amitié pour le roi de France et son zêle pour la nation française le déterminaient à prendre lui-même, le commandement des troupes pour les tirer de l'oppression.

Le roi Philippe V croyait voir, à cette déclaration, la

rs t' , les autr's constituteurs
Line neus avons di
Liu a la B. stille
Line neus avons di
Liu a la B. stille

1 In temps a Richelieu
re cre, il wait de quoi les
1 mais comme les preuv s
1 vareit pas été rendues publii quelle M de Richelieu
- re moi a l'alyonic courait les
comme cause toute personle mun à la mode

c la cause de cette arrestation, le lait
. sul grai d'évelement pour les femines
i s'influt être leur chese à clles en
u on leur prenait un bien qui leur apc l' dit qu' les salons de l'aris, d'puis ceux de
r usple ceix de la leurgeus vivant par le duc
affaire in urait d'puis que le duc était on trison

r uspecters de la levirgersi vivant par le duc affaire m urait d puis que le duc etait en prison. Un autre personne partageait en ce moment avec h i la qui ges indaleux de preocuiper Paris e t in laim la duclesse de Berry, madame la du besse de Berry qui utavat pas veulu faire disaft-on, une sul dear ficen fair du prisoniner son ancien amant, le proposition de la corre mademoiselle de Valois.

A legaque de la semane santa madame de Berry, toute zr see qui l'ur sont comme d'habitude, retiree aux l'1 e des d'y rais le Paques ou pendaut les caprices rel g ux qui lui jur teil qu'duefois.

(appart m : 1 the pawer cellule dans laquelle alle vi : mme u e simple r ligieuse couchant sur un 71 a cur qu'une pi rre e faisant ses proces sur la dalle um le 18 viu or a epi r pour mettre ses ganoux, ni : ni oussin

A qui l saintes thes voyaient la royale pénitente peur c prier ains ne comprenaient-elles rien a toutes rum urs du m qui penetraient jusqu'au fond du uv qui pré e dai nt que les peches de la Madeleine a ti i e ni n qui des peccadilles pres de ceux de la Mid et e m 7 rit

("le i - 1 d'i hess de Berry fit ses paques encore plus sever el que de centume elle était sons le poids d'une prephe le qui avait produit sur elle une vive impression avait d'e trer en retraite, la princesse, deguisée de façon à ne les princesses de la companient fort n'épu aton à cette époque, laquelle, a l'inspect n'emple d'un avait di

- 1 tre a couchen ent sera perilleux, mate, si vous en echan; : vous vivrez tongtemps.

q ll righette ava d'autant plus trappe la princesse, q ll ridu avec u e autre qui lui avait été faite dans qui lui annonçait qu'elle ne dépassemit jas tit l qui me anuec

10 pr au'n que prit la princësse, le hasard ou fair a ra so, a la bohémienne, dans le buillème madame de Berry lit une chute qui tua or ett l

All in de hine ha fevi pill princesse. La d'ulvant elle pertransport au tout de quelque ten le rosval i mai, que le bruit ce sa mort prorepa d'édan l'aris

In control of the con

vit pros de poir, le dic d'Orléais, malé de (1) is noin de pois er la continon en dire qui prer r (1) pri prelixir ju qui a cart elle lui appartiendrair (1) lu men et den gardes ne (1) lu qui i lui prendrait un fic de promi juré, la dux garde s'étald

L cote of rance la dicl nagée Pendaut quelque ulagement corame colui quality of the fut que no mentané cutint le lendemain teu e la journer de sorte que, vingi quatre heures apre, avoir administre le remede, Carus croyait pouvoir répondre du salut de la princesse.

Mais carus avait compte sans Chirac Chirac etait tu tiens de voir qu'un charlatan reussissait la où la medect e avait echone. Il savait que carus avait dit que, dans le it ou se trouvait la prin esse, c'est à dive après avoir pris set clivir tent purgatif était mortel. Il guetta Unistant on Gutus, écrase de fatigue, dormait sir une ottomane, se présenta a la porte et, d'un geste imperieux, il commanda le sitence aux deux gardes, qui, sachant l'influence que chira avait sur le duc d'Orleans, n'oserent s'opposer a son action et s'approchant du lit de la princesse, il fui présenta ut breuvage.

La princesse a moitie endormie prit ce qu'on lul présentait sans s'informer ni quelle était la potion ni quelle était la main qui la lui of ratt, et Chirac disparut avec sa moitie.

Au bout de cinq minutes, la princesse se dressa sur son le en poussuit des eris affreux, se plaignant d'éprouver tou les symptômes de l'empoisonnement.

A ces (ris. Garus se reveilla, demandant ce qui était ac rivé. Il fallut bien le lui dire. Alors, tout furieux, il courn au salon où était le duc et la duchesse d'Orléans, attendan l'effet du remède, et a grands cris leur dénonça Chirac.

Mors, on se precipita dans la chambre de la malade, que dix minutes avaient suff pour replonger dans un état de sesperé. Mais, en ce moment, impudence étrange, appural Chirac, qui se vanta tout haut et en riant de ce qu'il avait fait, et, avec une révérence ironique, souhaita à madamé de Berry un bon voyage et sortit.

Deux jours après, la duchesse était morte sans avoir no instant repris connaissance.

Pendant l'agonie de sa fille, le duc d'Orléans était reste longtemps a son chevet. Mais enfin, entrainé par le duc de Saint Simou, il l'avait suivi dans un petit cabinet, où, la fenêtre ouverie et appuyé sur le balcon, il pouvait pleurer tout a son aise.

Sa douleur était si profonde, ses sanglots si vlolents, qu'un instant, disposé comme était le duc a une attaque d'apoplexie, ou craignit la suffocation. Enfin, comme il fallant, pour sortir, repasser par la chambre de la princesse, on obtint du duc qu'il repassernit avant qu'elle fut morte Mais, quand ce pere désolé revit étendue sur son lit d'agonie cette fille qu'il avait tout aimée, il ne put faire un pas de plus il alla tomber à son chevet et ne se releva que lorsqu'elle fut expirée.

Alors seulement, il revint au Palais-Royal, chargeant II de Saint Simon de veiller a tout, et disant tout baut que la maison de la princesse, et même la sienne, étaient invitées a ne recevoir d'ordres que du duc.

Les détails de l'autopsie demeurerent secrets. Le bruit courut qu'accouchee a peine depuis trois mois, le corpi avait présenté l'aspect d'une nouvelle grossesse (1).

La duchesse de Berry fut enterrée sans gardes du corpul eau bénile, ni oraison funèbre, ni aucune cérémonison cour fut porté au Val-de-Grâce

Le convol fut celui d'un riche particulier: le seul houneur royal qui fut rendu a ce pauvre curps fut de repose dans l'antique hasilique de Dagobert. Le roi porta le deul six semaines, et la cour trois mois.

La duchesse de Berry laissait une seule fille.

Un jour, un incomn se presenta au couvent des Hospitalières du faubourg Salut-Marceau, et pria la supérieure de recevoir dans sa maison une petite fille d'ouviron deux at-accompagnée de sa gouvernante. Le prix de la pension arrêté, cet inconnu paya d'avance les cinq premières aunées Puis il retourna chercher l'enfant, qu'il amena au couvent avec sa gouvernante. Le carrosse était plein de ballois d'finge orné de dentelles et d'étoffes pour robes. Il y avait en outre, un petit service de vafsselle tout en argent

Quelque temps après la mort de la dychesse de Berry maden oistlle de Chartres, devenue abbesse de Chelles, fit reclamer Fenlant comme étant sa nièce; ce fut alors seu lement que l'on connut le secret de sa naissauce

Vingt on vingt cinq ans apres, Duclos dit avoir vu cell religiouse dans un convent de Pontoise. Toute sa fortuer alors était réduite a une pension de trois cents francs

alors était réduite a une pension de trois cents francs. Pre que en même temps que cette mort, qui eut ficu le 21 juillet (71), a minuit deux antres morts qui, dix un auparavant, cussent rer né le monde, nrriverent sans lair plus de sensation que i ceux qu'elles frappaient ensent clé des personnes ordinaires.

La première de ces deux morts fut celle de madame de Malutenon

Madame de Mainteron était à Saint-Cyr depuis la mort du roi Elle y demeurait avec une espece d'étiquette de refre donairiere Lorsque la refre d'Angleterre aliah diner chez

⁽¹⁾ Voir la mate l', a la fin de volume,

te, chacune avait son fauteuil Les jeunes eleves de la aison les servaient, et tout se passait entre elles sur le

ed de l'egalité.

M du Maille seul pouvait aller la voir sans l' lui faire mander. Il lui rendait de fréquents devurs e elle son côte, le recevait toujours avec une collèse de la relle fut plus sensible à la dégradation de son fils adoptif ne fut This sensible à la dégradation de son fils adoptif f'elle ne l'avait été à la mort du roi. Et, pour n'uter et leque sorte comme elle avait vecu, elle s'alt n'el 1 nd ain du jour où elle apprit son arrestation : et après tro-is de fievre et de langueur, elle mourut le sameci avril 1719, à l'âge de qualre-vingt-trois ans. Lette autre mort, si imporfante dans une autre époque, ignorce à l'époque où nous sommes arrives, fu celle du re le Tellier confesseur du roi, qui mouvut le 2 santam-

re Le Tellier confesseur du roi, qui mourut le 2 septem

s de la même année.

Pendant ce temps, la guerre d'Espagne se continuait, et 16 juin, nous prenions Fontarabie; le 11 août,

Entin, dans le conrant de ce dernier mois, le chevalier Glyry, avec cent hommes montés sur une escadre anaise, surprenait la ville de Centena et y brulait trois vaisaux espagnols, tandis que le maréchal de Berwick enait en Catalogne et s'emparait de la ville d'Urgel et de

7

ADEMOISELLE DE CHARTRES. - CAUSES DE SA RE-TRAITE. - LAW. - APOGÉE DU SYSTÈME. - LE DUC DEBOURBON. - RICHELIEU SORT DE LA BASTILLE. LES GENTILSHOMMES BRETONS. -- CONCENTRATION DES POUVOIRS ENTRE LES MAINS DU DUC D'ORLÉANS. -ALBERONI, - LA REINE D'ESPAGNE, - LAURA PISCA-TORI. - DISGRACE D'ALBERONI. - LETTRES DU ROI. -EXIL. - PAIX GÉNÉRALE. - LES BRETONS. - M. DE MONTESQUIOU, - PONTCALEC, MONTLOUIS. TALHOUET ET DU COUÉDIC. - EXÉCUTION. - CHUTE DU SYS-TÈME DE LAW. - PESTE DE MARSEILLE.

Quelque temps avant que la mort prit au régent une de

s filles, la religion lui enlevait l'autre.

Nous avons dit les bruits qui couraient sur mademoiselle Chartres; c'étaient les mêmes qui avaient couru sur ladame la duchesse de Berry et sur mademoiselle de Vaois. La cause de sa retraite resta un secret. La princesse paitine, dans ses Mémoires, avoue elle-même ignorer les moifs qui ont fait désirer à mademoiselle de Chartres d'être cligieuse.

Richelieu n'y met pas tant de ménagements, et déclare out net que c'est à la fois « par jalousie contre mademoi-

elle de Valois et pour avoir un sérail.

ll y avait déjà près d'un an que mademoiselle de Charres vivait au couvent, où elle avait prononce ses vœux le 3 aout 1718, quand elle fut nommée abbesse le 14 septemre 1719.

La place d'abbesse de Chelles avait été achetée par le égent à mademotselle de Villars, seur du maréchal, moyen-ant une rente viagère de douze mille livres par an.

C'était, dit Saint-Simon, une singulière abbesse : tantôt ustère à l'excis, tantôt n'ayant de religieuse que l'habit. lusicienne, chirurgienne, théologienne, directrice, et tout cla, par sauts et par bonds toujours dégoûtée et fatiguée ces situations diverses.

Tandis que madame de Berry mourait, tandis que made-noiselle de Chartres se faisait abbesse, et troquait son nom princier contre l'humine nom de sœur Bathilde, la fortune le Law atteignait à son apogée, et Paris tout entier, se portant à la rue Quincampoix, prenaît un aspect étrange ausé par les métamorphoses sociales qui s'opéraient.

En e. et coutes les fortunes avaient été atteintes, ébrans, renversées ou bâlies par cet étrange vertige qui venait le s'emparer de toute la France : on arrivait de la pro-'ince, on arrivait de l'Angleterre, on arrivait d'Amérique nême, pour jouer ce singulier jeu des actions qui faisait d défaisait les fortunes entre deux soleils.

Du 3 janvier au 1er avril seulem it L. avai e vertu d'édits regaux, émis pour sorvaute-couze in lions de bil

bassado de Rome

tassado de Rome

Conferro pas rop el rocar Liwobienair haque o u
des édits si confere que l'orage qui
s'amisso formore que l'orage qui
jour sir sa to en accident tomerre.

D'abord, ce fut nu arroit en si qui defindit de faire
aucun payement en aigne en si qui un nouvel arrèt, ces
payements ne pouvri ni pous sour au dossis de la somme
de dix livres en argent en et et es ceuts livres en or. Enfin
un dernier arrèt intervino, qui de en ait qui que ce fut,
sous peine d'amende, de diserver la sour que que cui
qu'aux communautés religieuses et soul es,
Un tiers de la somme trouve chez le contrevanant estit,

Un tiers de la somme trouvee chez le catrevenant etait,

the tiers de la somme flouvee (nez le l'trevenant evit, a titre de prime, accordé aux délateurs. A l'instant même, bus les dépôts du nt fure, invertis en papier e dout reit un nouvelle ville roux citions de la double banque, qui s'il fau en croir. M. de Necker, dans sa réponse à l'albé Morellet, en 1767, monte rent jusqui a sux milliards.

Quant à Law, il troquait son argent non pas contre du quant a Law, it troducts son argent non pas contre de papier, mais contre des terres. A son début, il avait achete du comte d'Evreux, moyennant la somme de 1,800,600 livres, le comté de Tancarville, en Normandie. Il offrait au prince de Carignan 1,400,000 livres de l'hôtel de Soissons : a la marquise de Beuvron 500,000 livres de sa terre de Lillebonne; enfin au duc de Savoie. 1,700 000 livres de son marquisat de Rosny

Quant au régent, tout au contraire de Law, il ne fitait de ses gains à lui que pour les répandre sur tout le monde, non pas en pièces d'or, mais en pluie de papier. Il donna un million à l'Hôtel-Dieu de Paris, un million à l'Hospice général, un million aux Enfants-Trouvés : quinze cent mille livres furent employées par lui à tirer de captivite

des prisonniers pour dettes, eufiu le marquis de Noré, le comte de la Mothe et le comte de Roye recurent chacan de sa main une gratification de cinqualte mille litres.

Le duc de Bourbon ne suivit point cet exemple il gagna des sommes immenses, fit rebâtir Chantilly et acheta tous les biens qu'il trouva à sa convenance. Il avait le goût des bêtes fèreces il se fit ûne mênagerie plus belle que celle du content la litre de la convenance d'ina seule fois de convenance. roi : il aimait le luxe des coureurs, et, d'une seule fois, il en fit venir cent cinquante d'Angleterre, lesquels lui coutaient quinze à dix-huit cents livres la pièce. Dans une seule fête qu'il donna au régul, et à la pauvre duchesse de Berry, fête qui dura sing jours et eing muis il dérensa. Berry, fête qui dura sing jours et cinq nul's, il dépensa près de deux millious.

Cependant toute l'affaire de la conspiration de Cellamare

était tombée dans l'eau, ou a peu !

Le prince, comme nons l'avons di , avait été relâché le premier et renvoyé en Espagne.

Le régent avait fait venir Lagrange-Chancel, l'auteur des Phil.ppiques, et lui avait demandé s'il était bien vrai qu'il pensat tout ce qu'il avait dit d' lui.

Oui, monseigneur, lui avait répondu effrontément

poete.

— C'est bien heureux pour vous, reprit le régent : P. SI vous eussiez écrit de pareilles lufamies contre vetre cun science, je vous eusse fait pendre.

Et il se contenta de l'envoyer aux îles Sainte-Marguerite, où il resta trois ou quatre mois Mars au bout de ce temps, les ennemis du régent ayant répandu le bruit que le prince l'envoyer par fait gent fait envoiennement le reprise par trouve par les veus par trouve par les veus par les l'y avait fait empoisonner le prince ne trouva pas de meilleur moyen de démentir ce te neuvelle calomnie que d'outrir les portes de sa prison au rrête du mort, qui se hâta 1. recour a Paris p'us gonfié de haine et de fiel que jamais.

Quant au duc de Ri helieu il était tombé malajle à la Bassille on exposa au régent que, si le prisonnier avait le malheur de mourir en prison de serait contre sa cruauté un concert de malédicti les qui pouvait ternir sa mémoire un concert de indemetration approprie de la service de la service de la service de la service de la condition que le cardinal de Noa'lles et la duchesse de Richelieu, sa belle-mère iraien le prendre à la Bastille et le gorderaient à Confians jusqu'à ce qu'il fût en état de se re lire à sa terre de Richelieu, où il resterait jusqu'à nouvél ordre.

Il sortit, en conséquence, de prison le 3) a û: 1719 se rendit à Conflans, dont il escaladait les murailles au bout de

c L S I . 1 n ser (xil s comman le v en Vel d

1 1 1 m s i i lui tendit la

le Deutlais Tautre ax settrent de leur pri-ru u't le régent le duc 1. V 1 soue la duchesse par un

s e, ix le marquis de Pompa d r Malezeny et mademoiselle de avart eny, les y attendatent i des que chaulten pauvre y 1 s les y ur, appelant les ruits blen

rind le Poligna il n'avait jas mome eté . A 1

e sel cuitre d'arres a ton le quatre gettil-hemmes tre s e la are se retti hoit à celle du frince de (e mare

Pe in' e''e a fee et lainet fre edinte un grand chang most s tait fait dans la 1 linque interieure. Pour se 1 p lar er aberu, 1 rege te s, ait appuyée sur le par-I planser aberu i rese te sent appuyée sur le parsement et la neblesse to avit reagle coltre ce pouvoir ya qui avait pri si uril aux mains de Lonis XIV. en avai essiy le senve les utopes de Fénelon el du du de Bure inc. Mais litentot on s'était apereil qu'en ril : in it le frombrinces au parlement, on avail sous le uie 11 st'et et qu'en établissant des se le rie e et se air creé des embarras Aussi, peu i dr'e rem rat es acide au parlement int v'illée i et ls onseils abolis avaient-ils été ut est rides en taires d'État. mi es i r des sir taires d'Etat.

l'e 11 u les s relaires d'Etat avaient été primes eux m es jar e y lor'e militie Le gouvernement du re-avit comp is que l'ure sa force était dans la con-entrali , e' le 31 de embre 17:0 au lien des soixante et dix mi s'res omi sait les différents conseils de régence. res en seul tient du but os secretaire d'Etat aux affaires gres Le Blans secrétaire d'Etat à la guerre, d'Ar-gard des secrits et Law contrôleur géneral des au s l'us qu'it appartenaient corps et âme au ré-

om e : la ville electment les premiers évenements de la certe haive ent pas eté favorables à la cause de l'illig V. Larmée franchissant la Bidassoa.

la fiture Alleroni en tomberait par un caprice du

A ir a grant sy time i litique dont nous avens parlé. e (Al ri) a splitas an mouvement enropéen lev-r de l le vit un système particulier qu'il appli-à i erv il remede cétait de ne laisser lerr h r F | re there cetait de ne laisser fe-rr h r F | rn the neam Parmesan Solt qu'il ne | r ne de ce i n de la lasse se de son origine, | r ni | nun compariste n'evergat sur la reme

of the end her the prome brings of controls of the remaining delle sa nourrice

t led te alors qu'ille de trait une l'it n'de in ets contre le quel re pouvait lutter le cardinal Al

Polific V rdent dome de accul avail r per les fredort e principe r 1 m 1 set dort prinche r 1 m de le rous daller hercher la sati l m de le rous daller hercher la sati l m de le rous dualre heures, et au r'r te c m de le rous daller hercher son esclare au l m de cet homme au l m de rous de le ro

Laura l'iscatori était donc arrivée a Madrid, et la reine en avait fait son assifeta c'est a dire sa première femme

A peine arrivée, Laura sut de la reine elle-même, tent ce que le cardinal avait fait pour s'opposer a son appe, a Madrid, et malgré le sourire avec lequel Alberont l'ac cueillit, elle lui voua une hame pare lle a celle dont elle

etait l'objet de sa prit.

Dubois avant des espons dans toutes les cours de l'Europe, et parti ulicrement à la cour d'Espagne. Il sut les débats domestiques qui s'étaient élevés à propos de l'intra du tion à la cour de Laura Piscatori et résolut de prouter

de la haine de cette femme

Dulo's avatt le genie de ces sortes d'intrigues

Il fit offire a Laura un million si elle brouillatt le car dinal avec la reine. Une fots cette brouille bien établie, il etau tranquille

Huit jours après cette négociation terminée, Alberoni re cut un billet de Philippe V qui lui enjoignait de quitter Madrid dans les vingt-quatre heures, et l'Espagne dans les quinze purs, avec defense d'ecrire au roi, à la reine, ut a qui que ce fut.

Un officier des gardes du corps fut, en outre chargé de le conduire jusqu'à la frontière

A Barcelone, le lieutenant du roi donna au ministre dis gracié une escorte de cinquante hommes; le chemin qu'il devait parcourir était infesté de bandits, et sans doute Al beront, après avoir fait la grande guerre pour le compte de son souverain, allait-il être force de faire la petite guerre pour son propre compte En effet, a Trenta-Passo

a Trenta-Passos, voiture, escorte et cardinal furent attaques par deux cents miquelets, au milien desque :

il fallut passer le pistolet au poing.

Inx lieus plus loin, on signala une autre troupe qui semblait poursuivre l'exilé; mais cette trouje portait l'uni forme des gardes de Sa Majesté Catholique, de sorte qu'au lieu de luir ou de faire résistance, ou attendit. Celle-la, en effet venait de la part de Philippe V.

Après le départ d'Alberoni, on s'était aperçu qu'il avait emporte des actes précieux et, entres autres, le testament de Charles II, qui Instituait Philippe V héritler de la mo narchie espagnole. Quel était le but du ministre disgracle. Sans doute de remettre cette pièce à l'empereur, qui cette pièce une fois anéantie, réclamait de nouveau le trône au nom de Charles V

Le chef des gardes força Alberoni de descendre de vol-ture : on ouvrit ses malles, on le fouilla lui-même ; tous ses papiers furent pris et remportés à Madrid.

Dubois avait été avertl, même avant le régent, de la dis-grace d'Alberoni. Il connaissait la route que suivalt ce dernier pour se rendre en Italie, il savait qu'il devait tra-verser le midi de la France; il envoya M. de Marcieu, qui avait connu le cardinal à Parme, pour le recevoir à la

Le prétexte était de lui faire honneur, le bui était de prefiter de la colère du ministre disgracié, pour apprendre de hi quelques secrets sur Philippe V, ou sur la reine, se crets dont Dubois comptait bien faire son profit. Alberoni, en apercevant M, de Marcicu, comprit à l'ins-tant même la mission dont celui-ci était chargé.

-- Vous venez pour connaître le secret de la monarchie espagnole « demanda-t-il. Je vals vous le dire · Philippe V est un homme qui n'a besoin que de deux choses · une femme et un prie-Dien

Le résultat de la disgrace d'Alberoni fut celui qu'on avalt prévu Dubois obtiut la Taix générale.

Le roi Philippe V accéda au traité de la quadruple al llance qui fut signé à la Haye, le 17 février, par le mar quis de Beretti Landi, son ministre.

Un autre événement, d'une importance non moins grandattira des que le cardinal lut embarqué à Antibes, les yeux de l'Europe vers l'autre extrémité de la France.

Nous avons dit que les états de Bretagne, au lieu d'accor der le don gratuit par acclamation, comme c'était d'usage avaient répondu qu'ils ne pouvaient avoir égard a la de mande qu'apres avoir vu et examiné les comptes.

A l'instant même où cette réponse avait été connue du nearéchai de Montesquion, gouverneur de la province, il avait occupé Rennes, Vannes, Redon et Nantes, défendant en outre aux gentilishommes bretons de se réunir sans la permission du roi.

Or comme on le sait, les gentilshommes bretons formalen une race a part, rude, primitive sauvage, qui, tandis que le reste de la noble se de l'rance était venu s'étioler au soleil de Versailles, était demeurée ferme, vigoureuse et le front levé à l'ombre de ses monuments druidiques et de ses vieil-

Cette attente portée aux privilèges de la noblesse bre

tonne lul fut donc insupportable Veny amis de l'Espagne, sous la Ligue, a cette époque ou la monarchie catholique était l'adversaire de la France,

s Bretons adoptérent le parti de Philippe V contre le gent, et envoyerent une députation a Madrid. M. de Mélac-Hervieux, chef de l'ambassade, était chargé de

orter la parole à Philippe V, au nom de la noblesse bremne

Philippe V répondit par cette lettre, datée de Saint-Es van, le 22 juin 1719.

M. de Mélac-Hervieux m'a apporté des propositions de n M. de Meiac-Hervieux in a apporte des propositions de part de la noblesse de Bretagne, concernant les intérêts es deux couronnes. Je m'en remets sur ce que ledit sieur sportera de ma part à ces gentilshommes; mais je leur saure ici, de moi-mème, que je leur sais très hon gré du arti qu'ils prennent, et que je les soutiendrai de moi neux, ravi de pouvoir leur marquer l'estime que je fais cuité aussi fidèles du rai mon paren, dont je ne vers sujets aussi fidèles du roi mon neven, dont je ne veux ue le bien et la gloire.

« MOI LE ROI. »

Le parti glorieux que prenait la noblesse bretonne et ont elle avait fait donner avis à Philippe V, c'était la sé-

aration de la Bretaghe de la France.
Le plan était simple: les états se constituaient et preaient un arrêté disant que, les privilèges de la province

tant violés, la province se déclarait indépendante. Deux femmes avaient donné l'élan à ce grand projet, leux rêve du Morbihan et du Finistère, c'étaient les châte-

lines du Kanken et de Bonnamour. Une femme trahit son pays, ce fut la dame d'Egoulas.

Le Blanc était tenu au courant, par elle, de tout ce qui a faisait en Bretagne. Le Blanc, nous l'avons dit, c'était ubois.

M. de Montesquiou reçut l'ordre de sévir.

C'était bien l'homme qu'il fallait pour réprimer une rébelon, tút-ce en Bretagne, ce pays des rébellions éternelles t des répressions impossibles.

Pierre d'Artagnan de Montesquiou, maréchal de France, tait le descendant de ces vieux Montesquiou, héritiers de lovis, comme le dit dans une de ses chartes, le sire de lontesquiou, qui devint duc d'Athènes. Sous les drapeaux epuls plus d'un demi-siècle, et s'y était fait un cœur de

ronze et un bras de fer. A la première nouvelle de la révolte, il avait fait de-ander des troupes, et, comme si à cet homme, dont les ieux remontaient au berceau de la monarchie, on eut oulu donner des soldats qui eussent aussi des ancètres, n lui avait envoyé les descendants et les restes de ces fa-

ex dragons qui avaient éteint dans le sang la rébellion es Cévennes, cette Bretagne méridionale de la France. La lutte dura trois mois, et, au bout de trois mois, la sretagne était soumise, et trois ou quatre cents paysans l une douzaine de gentilshommes bretons étaient prison-

Parmi les prisonniers, on choisit quatre têtes pour l'échaaud, celles de Pontcalec, de Montlouis, de Talhouct et de nu

Les tribunaux ordinaires eussent fait longueur. Il fallait une pareille révolte une répression prompte et sévère. La chambre royale de Nantes fut installée et prononça

arrêt.

Le 26 mars, à dix heures du soir, par une nuit de temoété, l'échafaud, un échafaud tendu de noir, tel qu'il con-rient à des gentilshommes, fut dressé sur la place publique de Nantes. Le peuple, atterré, ne pouvait pas plus-roire à la chute de ces quatre têtes qu'il n'eût cru au enversement de ces vieilles pierres druidiques près des-quelles il passe toujours avec un étonnement mêlé de res-

A dix heures et demie, la place s'illumina; cinquante sollats portant des torches de poix résine, formèrent un cer-

le autour de l'échafaud.

Presque en même temps, les quatre condamnés parurent : étaient quatre beaux jeunes gens, ayant cent quarante ins à eux quatre.

lls étaient calmes, fermes et doux à la fois. Cependant, quand on coupa leurs beaux cheveux. antique signe de la liberté franque qui, de nos jours, s'est encore conservé intact en Bretagne, ils frémirent.

Montlouis, le plus jeune de tous, versa une larme; il faisait tout bas au bourreau la prière de porter à sa mère cette crinière fauve comme celle d'un lion.

A minuit, tous quatre avaient reçu en souriant le pai-

er de la mort.

Beaucoup des conjurés restèrent en prison; les autres sagnèrent l'Espagne, et ceux-là, c'étaient les plus malheureux. Ceux auxquels on avait tranché la tête, dormaient dans la tombe paternelle; ceux qu'on avait faits capifs de la company le cial de la company le c voyaient, à travers les barreaux de la prison, le ciel de la patrie; — mals les exilés!...

On les voit, écrit en 1724 le maréchal de Tessé, errer dans les rues de Madrid, avec une figure à faire croire qu'ils ne feront pas révolter la Bretagne. »

Encore aujourd'hui, au fond de cette même Bretagne, à Saint-Malo, cet antre de pirates si fatal à l'Angleterre, u Lorient, a Villeneuve, à Brost, ou finit la terre, finis terre, legues par le pere aux enfants, on voit, dans les plus pau vres chaumières, les portraits de du Couédic, de Talhouet, de Pontealec et de Mantlouis, et, lorsque vous dem indez à vos hôtes, les maîtres de ces chaumières, quels sont ces hommes dont ils conservent si religieusement l'image, dans

leur ignorance pleine de Ioi, les uns vous répondent. Ce sont des saints; » les autres; « Ce sont des martyrs. » Cependant, le moment tant prédit de la chute du système etait arrive. Les actions du "Mississipi, du Sud et du Sé-négal, créées a emq cents livres, étaient montées jusqu'a quatorze et quinze mille livres; chacun comprenait qu'une nouvelle progression était imposssible, que le maintien des actions à ce taux était improbable, et que le discrédit était prochain.

On a vu l'édit pronou e dans le courant de l'aunée 1719. qui ordonnait a tout propriétaire d'une somme en numéraire dépassant cinq cents livres de porter cette somme a la banque pour la troquer contre du papier.

a la banque pour la troquer contre du papier. L'édit avait bien été ren lu, mais l'édit avait été mal exécuté. On comptaît sur une rentrée d'un milliard: les versements ne montérent pas à vingt millions. Dès lors, non seulement l'argent ne se trouva plus en balance avec l'émission des billets, mais l'émission dépassaît des deux tiers les espèces d'or et d'argent qui se frouvaient dans le rovaume.

Enfin, le 21 mai, jour mortel, un édit parut qui ordonnait la réduction des billets de banque et des actions de la Compăgnie. Cette réduction devait avoir lieu graduellement mois par mois, jusqu'au 1º janvier 1721, époque à laquelle les billets se trouveraient réduits à la moitié de la valeur qu'ils avaient le jour où l'édit avait été rendu.

A partir de ce moment, le système fut ruiné. On eut beau, le 22, révoquer par un autre édit l'édit du 21, les actions étaient avilies, et leur baisse fut plus rapide encore que ne l'avait été leur élévation.

On comprend la consternation que ces deux édits répandirent dans Paris. Le premier discréditait les actions, second maintenait dans le commerce un papier discredité
Ce fut un coup porté à toutes les fortunes; à part quelques hommes sages qui avaient enfoui leur or dans leurs
caves, le papier monnale avait pénètré partout. La valeur
fictife de ce papier avaît monté par la hausse des actions jusqu'à six milliards; mais le chiffre réel de l'émission avait monté à deux milliards six cents millions, somme énorme! Ce fut par toute la France une de ces secousses comme on en éprouve dans les tremblements de terre. La stupélaction dont chacun avait été frappé se convertit en contratte de l'émission avait été frappé se convertit en le contratte de l'émission avait été frappé se convertit en le contratte de l'émission avait été frappé se convertit en l'émission avait et de l'émission avait en rage. Partout on afficha des placards séditieux. Paris fut près de se soulever.

Le duc d'Orléans avec ce courage téméraire dont il avait domé tant de preuves dans la vie publique, daus la vie privée et sur les champs de bataille, le duc, disons nous riait fort de tous ces mouvements populaires qui épouvantaient Law au dernier point.

Aussi Law, qui s'était réfugié au Palais-Royal, se hâta-til de donner sa démission de contrôleur général des fi-nances. Il voulait fuir à l'instant même et, quittant la France, disparaître de l'horizon financier et politique

Le régent, que ses terreurs amusaient fort, lui donna des gardes qui, tout en ayant mission de le protéger contre le peuple, avaient en même temps l'ordre de s'opposer a sa fuite.

Enfin, le 10 décembre, après avoir continué à prendre part à toutes les opérations financières qui s'exécutèrent entre le mois de mai et la fin de l'année, Law quitta le théâtre de ses exploits et se réfugia dans une de ses terres située à trois ou quatre lieues de Paris.

Mais, ne se croyant plus en sûreté bientôt dans cette espace d'arit après areis guitté. Donis il coultre printe paris

pèce d'exil, après avoir quitté Paris, il coulut quitter la France; par malheur, à Valenciennes, une dernière terreur l'attendait. Le gouverneur de la province, le fils du garde des sceaux, le marquis d'Argenson, le fit arrêter, le retint deux fois vingt-quatre heures, et ne le relacha que sur un ordre formel du régent.

De Valenciennes, Law se rendit à Bruxelles, puis, de là, à Venise, où il mourut. Il avait laissé à Paris des dettes énormes que sa femme paya [1].

Pendant la première période de l'année, quelques évêne-ments que nous avons rassés sous silence, pour nous occu per de la chute du système et de son auteur, s'étaient accomplis.

A peine la paix conclue entre la France et l'Espagne, à la suite de la disgrâce d'Alberoni, M. de Maulevrier, nommé ambassadeur par le roi Louis XV, était parti pour se rendre à Madrid, portant le cordon bleu au dernier infant d'Espagne, et chargé de négocier le double mariage

⁽¹⁾ Voir la note G, à la fin du volume.

e le le Mont

e t l de seuce t . . ut l de le ur i teclara a v u a plus re-

्रा स्वा स्वा का का का . v , mais un dauphin pl is s publiques vous v r place et se

f t * m nd i le roi de (a) la vigi de Vitre-gi i un lavre t' navire cui l i iu de Crai d S. i Antoine

avec palente nette le 3i janvie vitul. car et gliar, ay n

r requellus previsions il avait
u pur le geuverneur de l'ille lequel
re in peste saba tre sur la sard igne
l p p i tien Deux hommes étuent merts
verée l'il troisi me merut le jour meme
le leiment entra en queran aile à Pemègne.
1 ce le tree en quaran aine le chirir1 vets im les merit entra mal de lui même vitude car ce gliar, ay n

entur Le 1: le t singulière m r'al te comminai. Las I vile to vision une value terreir, rs. i discirrurgiets de la ville vint de larer qu'il la place du Linche un marth qui avait tous l's m 'l peste ori ntule le selr, le marin é a t La p t Lit a Marseille.

r de la tre le saint Roch sept cents fue la catagion et leux médeches, par r e e priment pour aller etudier le fleau, qui s u r l Aix, p uviit bien un joir où

pre taires envoyés à la mort étaient les

d parer in nom pour faire l'eloge de ce m M la laura Mais il est dantres noms aussi que est it le le Marseille conservant dans leur courr, et il pient en ore à la fate s'enlaire qui consa re la s'elle dantres un jour où quatre mille personnes in mue frapiées de la foutre, calme son bâtou n tali m in falsait enlever les morts ar n dalger et de Tunis aux visages bronz s'et r's par geant les dangris de ces hommes vardait pas omme des hommes.

Le cristalé, et du balli de Langeron re e sont eu d's capuens qui se sacri-

re e ont eu d's capuens qui se sacri-

er du ours aux malules et pou en er m I le capuelns nont pas de nom et l'on t Marsellle

n'ement de la peste i y avait a Mirseille v l'arte e la moines de l'or re de saint l'ranil. la pere il e restait trais

de pare l'Arriva après la fataille d'Eylan na an colonel d'un régiment qui avait t d'enze roix de la Légion d'honneur a

Les plid dur air embairessé

l'iter ma da Najeleon qu'avez vous?

- Sie trel holond fai qu' Votre Mojesté ne
z ve qu'it ocr p'it que six homines

XI

OD, OF EITH DE VA OIS. DOULLUR DE DÉLENS. RELATIVE A LA BULLE CF GUE C'ÉTAIT QUE CETTE BUILE. - D (TE, MI SION DE M. DE ERE-TFOE.

i i 'e e alld (tater maden d l el Cirl te tglae jul a alt u I leve to the a mederal effect of the content of th

Le navan point été chose facile que de décider la jeune pit esse de mariage (mine nous l'avous du, elle ada rut l'du de Richelieu

Mais celait une raison pour que le régent desirât pour elle un stablissement qui l'éloignat de la France

Il avait d'abord ôté question et le marter avec le prince de l'um ne mais Madame, grand mère de mad moiselle de Valois, ne voulant pas qu'on pub lus reprocher d'avaite trompé une amie avait è rit à la reine de Sielle, avec laquelle elle etait en grande e crrespendan e « Je vous alme trop jour vous faire un si méchant ca leau «

trop jour vous faire un si méchant ca leau. Le preinter marlage échoua donc, à la grande jole de midem uselle de Valois à la grande douleur de sa mère, jui uvill reve cette ui ien, et à la grande satisfaction de Dibois et du régent, qui sachant que le royaume de Sirile devuit d're cul vé à la Sirilaign , avaient plutôt laisse tre qu'is me faisit, nt cette alluaice te fut alors qu'on lit des n goefillons avec l'i cour de Mone le 2s novembre 1719, le courrier arriva, amoneint qui sur la simple vue du portrait de la princesse, le duc de Modene était devenu amoureux d'elle. C'était qu'heau triomple

in beau triomphe

Avant de partir, mad moiselle de V lois voulut aller vuir st sœur a Chelles

Madame la princesso palatire fit tout ce qu'elle put pour s aposer a cette visite disant a la princesse que la rou-e de éta t à l'abbaye et qu'elle risquatt sa vie en y allant Tant micux! repondit mademoiselle de Valils, c'est

ce que je cherche.

En effet, mademoiselle de Valois gagna la rougeole et fut tr's malade; mais, si malade qu'elle fût, elle bénissait sa maladie qui retardait son mariage.

Enfin, le jour tixé pour le départ arriva. Il failut obéir Le duc de Modène devait se ren lre à Gênes incognito. C'est dans cette ville que la première entrevue entre les

finnces devait avoir lieu.

Mademoiselle de Valois s'arrêtait où elle pouvait. De Lyon, elle envoya une harangue grotesque que lul avait adressée un curé, et qui rejouit sort toute la cour Elle demandalt en même temps la permission de voir la Provence, Toulon, la Sainte-Beaume. Elle voulait tout voir, pauvce princesse, excepté son mari.

Enfin, elle mit tant de lenteur dans son voyage, que le flancé se plaignit d'attendre et de ne rien voir venir. Le régent se facha et ordonna à sa fille de s'embarquer sans nouveau retard.

L'embarquement eut lieu à Antibes.

Cependant, après l'entrevue, des lettres de la princesse arrivèrent, annonçant qu'elle avait trouvé le prince de Modène mieux qu'elle ne s'y attendait, et qu'elle espérait s'habituer à lui.

Il y avait en effet une grande différence entre ce que quittait mademoiselle de Valois et ce qu'elle allait cher cher, comme l'altestent les vers sulvants qui cournrent au moment de son départ

> J'éponse un des plus petits princes Maftre de très petits Etats, Quatre desquets ne vandralent pa-The de nos maindres provinces Nul jeu finance très petite. Quelle différence grand Dien! Entre ce pauvre et triste tien, Et le riel e lieu que je quitte

Tandis que mademoiselle de Valois táchaff de s'habifuer à son mari, le roi signait une déclaration qui faisait grand

Cétait la défense de rien dire, soutenir ou déblier contre la bulle I nigenitus

Nous avons déja ailleurs parlé de cette bulle Uniquentus Disons en peu de mots ce que c'était L'explication n'en sera pas amusante : aussi l'avons-nous returdée autaut que nous avons pu Maintenant, nous ne pouvons plus reculer et il nous faut en finir avec elle. La bulle Unigentius datait du règne de Louis XIV; c'était

Louvre du pape Clément XI, qui lui avait donné naissance

l'ile prononcrit la suprémitte du pape sur les évêques uprématie fondée sur ce que le pape dérivait de Jésus. Ciri et que les autres prélats relevaient du souverain

Cette bulle avait élé rendue en apposition surtout, en tre n livre publié un an ou deux auparavant, par le pre un livre publié un an ou deux auparavant, par le pre que nel, chef du parti jans'niste, lequel livre, lutitué hefterious morales sur le Vouvent Testament laisait, a i outrare descendre les évêques de Jésus-Christ M de Voaliles et huit évêques jansénistes et amis du père Quesnel, attaquèrent le bulle, déclarant que, d'après

le texte clair et formel de l'Evangèle, ils tenaient leur autorité, non du sonverain pontife, mais de Jésus-Christ.

C'était l'époque à laquelle on ne savait comment amuser

Louis XIV; on l'amusa avec cette querelle.

Bientôt toute la France fut divisée en jausénistes et en moliuistes. Le mot de jésuite s'était fendu dans ce dernier

Au moment où le roi allait expirer, les persécutions qu'il avait fait subir aux jansénistes lui revinrent à l'esprit. Il refusa au cardinal de Bissy de donuer une dernière déclaration contre le jansénisme.

- J'ai fait, dit-il, tout ce que j'ai pu pour mettre la palx entre vous : je n'ai pu en venir à bout. Je prie Dicu

qu'il vous la donne,

Quelque temps avant sa mort, Louis XIV avait renvoyé l'affaire au pape, en lui demandant une constitution qui condamnat sévèrement les propositions du père Quesnel,

soutenues par M. de Noailles. Le roi assurait le pape de l'entière obéissance du clergé français à ses décisions. Le pape lança la constitution demandée: mais, loin de trouver dans le clorgé français cette obéissance aveugle promise par Louis XIV. Clémeut XI y trouva une formidable opposition: opposition qui venait, malheurensement pour le pape et pour le roi, des hommes les plus distingués par leurs vertus et leur science.

Le rei mourut, comme nous l'avons dit, sans que cette grande affaire fût terminée, de sorte que, sous la Régence,

elle reprit avec plus d'activité que jamais

Le parti de madame du Maine, le duc de Villeroy, Besons, Bissy, Dubois lui-même, qui visait au cardinalat, se déclarérent peur le pape.

La Sorbonne et quatre évêques, voyant les libertés de l'Eglise gallicane menacées, demandèrent un concile général.

Ce fnt dans ce moment que le régent défendit de rien dire, écrire ou publier contre la bulle Unigenitus.

Tent à cenp, au milien de ces scandales religieux, un scandale bien plus grand éclata.

Dubois visait au cardinalat, M. de Tencin n'avait été envoyé à Rome que pour aplanir les voies. Dès l'année 1718, le Prétendant, exilé à Rome, où 11 mourait de faim, avait fait offrir à Dubois le chapeau de cardinal s'il lui faisait payer la pension que le régent lui avait ordonnancée. Mais Duhois avait compris qu'accepter le chapeau de Jacques III, c'était se discréditer auprès du roi George; il avait donc refusé, tout en gardant la lettre pour s'en servir au besoin.

Sur ces entrefaites, l'archevéché de Cambrai vint à vaquer par la mort de M. le cardinal de la Trémouille. Cet archeveché rapportait cent cinquante mille livres, et c'était, en ontre, un grand degré pour la pourpre.

Dubois jugea que c'était le moment d'utiliser la lettre qu'il avait reçne du Prétendant, il l'envoya à Néricault-Destouches, chargé des affaires de France à Londres, en lui ordonnant de montrer cette lettre au roi George et de le prier de le recommander, lui Dubois, auteur de la quadruple alliance, au régent pour le susdit archevêché. Destouches se présenta à l'audience, remit au roi George !a lettre du Prétendant et exposa à Sa Majesté la demande de Dubois.

Le roi George se mit à rire.

- Sire, dit Destouches, je sens, comme Votre Majesté, teut ce qu'il y a de singulier dans cette demande; mais il est du plus grand intérêt pour moi qu'elle réussisse, attendu que, si elle rénssit, ma fortune est faite, tandis qu'an contraire, si elle échone, je suis perdu.

- Mais, répondit le roi George, comment veux-tu qu'un prince protestant se mêle de faire un archevêque en France ; le régent rira de la recommandation et la mettra de côté.

- Pardonnez-moi, sire, dit Destouches; le régent rira, c'est vrai, mais il accordera: premièrement, par respect pour Votre Majesté; secondement, parce qu'il tronvera la chose plaisante
 - Cela te fera-t-il plaisir? demanda le roi.
 - Oni, sire.

- Donne donc.

Et il signa la demande qu'à tout hasard Destouches avait préparée, et qui, le jour même, fut adressée au régent, en même temps que Dubois recevait avis de l'envol.

Le lendemain du jour où le régent avait dû recevoir la recommandation du roi George, Dubois se présenta seuriant au lever du duc d'Orléans.

Qu'as-tu donc, et qui te denne cette joyeuse humeur? demanda le prince.

Ma foi, monseigneur, un drôle de rêve que j'ai fait.

- Et qu'as-tn révé?

- J'ai rêvé que vous m'aviez donné l'archevêché de Cambrai qui est vacant.

Pardien! l'abbé, dit le régent en lui tournant le dos, Il faut avouer que tu fais des rêves bien ridicules.

- Tiens: et pourquoi donc ne me feriez-vous pas archevêque comme un autre?

Alors, c'est sérieusement que tu me fais cette demaude?

Très sérieusement, monselgueur.

- Eh bien, l'abbé, volci ma réponse : ce n'est pas cette nuit que tu as rèvé, c'est malntenant que tu réves.

Et il tourna une seconde fois le dos à l'abbé

L'abbé s'était tron pressé d'un jour ; la dépêche du rol George adressée au régent avait été retardée, et n'arriva que le soir

Le lendemain, Dubois se présenta comme la veille

— Eh bien, monseigneur, que concluons nous à l'égard de cet archevêché que je vous al demandé hier?

- Ecoure, dit le régent, tu m'as bien étonné en me le demandant; en bien, moi, je vais tétonner davantage encore, je te l'accorde.

Dubeis prit la main du régent et la lui baisa.

Cependant, une chose préoccupait Dubois au moment de recevoir les ordres. Dubois était marié Demander le divorce à Clément XI, a qui l'on comptait demander plus tard un chapeau de cardinal, c'était compliquer la situation; Dubois pensa qu'il serait plus court et plus facile de faire dis-paraitre les preuves de ce mariage.

Dubois confia son embarras à M. de Breteuil, intendant de Limoges, M. de Breteuil, enchanté de rendre service à un homme qui tenait sa fortune entre ses mains, reçut de Dubois tous les renseignements dont il avait besoin, sur le nom de sa femme, sur le nom du village où le mariage avait été contracté; enfin, sur l'année et le jour du susdit ma-

riage.

Bien ferré sur tous les points, M. de Breteuil se mit en tournée, et prit si bien ses mesures, qu'il arriva à une beure fort avancée de la nuit dans le village où le mariage avait été célébré, et descendit chez le curé, successenr de celni

qui avait marlé Dubois. Le curé, auquel M. de Breteuil demanda amicalement l'hospitalité, fut enchanté de recevoir chez lui l'intendant de la province, et mit tout sens dessus dessons au presbytère. Il s'ensuivit un sonper que M. de Breteuil trouva excel-lent; à son avis surtout, les vins de son hôte étaient exquis. Il en résulta que les libations se succédérent assez rapidement, de la part du curé du moins, ponr qu'au dessert celui-ci n'eût plus la vue parfaitement nette. En ce moment, M. de Breteuil, revenant aux affaires du bon curé, dit qu'il ne dontait point que ses registres ne fussent en ordre, mais que, cependant, pour la forme, il ne serait point fâché de les voir. Le curé, sûr de sen exactitude à tenir ses livres an courant, se leva et posa ses registres près de M. de Breteuil, qui remit la visite après la première bonteille bue; on déboucha donc la bouteille, mais, au moment où elle finissait, les yenx du curé, qui étaient déjà troubles, se fermèrent tout à fait.

Ce que voyant M. de Bretenil, il chercha dans le registre l'année du mariage, trouva l'année, puis l'acte qu'il détacha et mit dans sa poche; puis, cemme on était dans les beaux jours de l'été, et que le jour commencait à poindre, M. de Breteuil réveilla la servante, lui donna quelques louis, la chargea de remercier en son nom le curé, et partit.

Le tour était fait quant à l'acte de mariage.

Restait le centrat.

Ce sut encore M. de Breteuil qui sut chargé de cette négociation disficile.

Le tabellion qui avait passé l'acte était mort depuis' vingt ans; on fit venir son successeur, on lui laissa l'option entre nne somme de cinquante mille livres ou nne prison perpétuelle.

Le notaire n'hésita pas, il remit la minute à M. de Breteuil, qui la joignit à l'acte de l'état civil. Les deux pièces furent aussitôt expédiées à Dubois, qui les anéantit.

Enfin, pour ne laisser aucune inquiétude au nouvel archevêque, M. de Breteuil envoya chercher madame Dubois, ct, dans les termes qu'il avait employés vis-à-vis du notaire, il lui laissa l'option toujours d'une somme de cinquante mille livres ou d'une prison perpétuelle. Elle prit les cin-quante mille livres, et promit de garder, pour l'avenir, le même secret qu'elle avait gardé dans le passé.

Tout était donc arrangé pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles, comme devait dire plus tard Voltaire.

L'abbé se préoccupa de recevoir les ordres.

On s'adressa au cardinal de Noailles. Mais, sans hauteur, sans affectation, sans scandale, le cardinal refusa purement et simplement, sans que ni promesses ni menaces pussent le déterminer à revenir sur ce refus.

On s'adressa alors à M. de Besons, frère du maréchal, qui, de l'archevêché de Bordeaux, avait été transféré à celui de Rouen; celui-ci y mit plus de complaisance que M. le car-dinal de Noailles, et donna les permissions nécessaires pour que Dubois recut les ordres dans le grand vicariat de Pontoise, qui appartient au diocèse de Rouen.

I . . . greere des Aares | 1 cattes dut il ciau er to the per recvoir a la fois

arec ML de Mr . . S n: Confest.

XII

E AT DES FINANCES APRÈS LA CHUTE DU SYSTÈME. -CHAMBRE DE JUSTICE. - VENTE DES BIENS DE LAW. DISGRACE ET MORT DE D'ARGENSON. - CONTI NOMMÉ PAPE. - DUBOIS NOMMÉ CARDINAL. - MA-LADIE DU ROI. - HELVÉTIUS. - JOIE DU PEUPLE. -PREMIÈRES TENTATIVES D'INOCULATION. - PROMESSE DE MARIAGE ENTRE LE ROI ET L'INFANTE D'ESPAGNE. ET ENTRE MADEMOISELLE DE MONTPENSIER ET LE PRINCE DES ASTURIES. - M. DE SAINT-SIMON AMBAS-SAPEUR EN ESPAGNE. - CARTOUCHE. - SA MORT.

Le système renverse et Law en fuite, il fallait songer à reme re les choses dans i état où elles étaient auparavant. La preuncre ch se qui fut faite, fut d'ériger une chambre de justice chargee d'un travail à peu pres pareil à celui qui avait deja ete fait sur les traitants, au commencement la Régence.

L'investigation devait porter sur cinq ou six cents millions d'actions qui, disait-on, avaient été émises sans autori-

sati n royale

En attendant que cette chambre fonctionnat, une première satisfaction fut donnée au peuple

Les meubles de Law surent vendus à la criée publique, et s l'erres contisquées il en avait quatorze de titrées.

l e 20 janv er 1721, parut un arrêt qui ordonnait un visa general le tous les effets de banque émis depuis un an Les princtaires de ces effets étaient obligés de déclarer de

qui ils le tei uent et a quel prix ils les avaient achetés. Il se fit alors d'effrayantes découvertes. La fortune de M. Le Banc montait à dix-sept millions; celle de M. de la Faye a dix huit, celle de M. de l'arges à vingt; celle de M. de Verrue a ving' huit, cuin, celle de M. de Chaumont a cent ving' sept !

Les h mmes d'Etat considérables poursuivis à cette occa-n f rent le secré atre Le Blanc, le comte et le chevalier de Belle-I e, fils et petit-fils de Fouquet, et un sieur Moreau de Sé helles.

En outre d'Argenson y avait perdu sa place de chancelier, rendue a d'Agus au, homme essentiellement populaire.

Il est vrai que sa disgrace fut accompagnée de toute sorte de distinctions, on fui conserva le titre de garde des sceaux, il ent la fiberté de venir aux conseils quand il voudrait, li resta fami et le conseiller du duc d'Orléans.

Mals quelque on que l'on prit d'adoucir la disgrâce de lex-han el er ce nétait pas moins une disgrâce; d'Argen-en fut pret réément affecté, si profondément, qu'il en la malale, traina perdant un an, et mourut enfin

I m tau jape Clément XI auteur de la bulle Unigent-Us vit pre de de quelques jours celle de M. d'Argenson.

I vant le cardinai Conti fut élu comme son tr' le nom d'innocent XIII.

I I Warreta court les poursultes faites certr el sur les demandes du roi et de la reine a li the er viulait ôfer ie chapeau. Un tribunal de card us vivilait de établi pour juger cette affaire; mais le tribura [r [rt de corps, avait résoiu de trainer l'affaire en longueur, c pérart que Clément XI, qui avait vingt ans de pontificat, mourrait avant que le jugement fot rendu. Il arriva selon les prévious du tribunal, et non seulement Alberori se trouva d'hérresé d'un procès dont trois ennemis terr bles de rei la rene d'Espagne et le pape, pour sulva ert le re iliat, mi (t. m. li fut lavité, par cenx qui avalent été uge i le cr. su conclave, attendu qu'il était te ijeurs relinal et que un ab ence pouvait amener

une protestation, et même pouvait invalider la nomination du nouveau pape

Ce nouveau pape, la France désirait que ce fut le cardinal Conti.

Dubois ne comptait pas s'arcêter à l'archevéché de Cambrat il fin fallalt le chapeau de cardinai, et, encore, au deià du chapcau de cardinal, entrevoyait-il la tiare.

Deux affidés à lui negociatent le chapeau à Rome; l'un des deux était le jésuite Lassitteau, évêque de Sisteron ; l'au-

tre était l'abbé de Teucin.

Mais, quelques instauces qu'ils déployassent, on trouvait dans Clement XI une sourde opposition qui faisait croire que la négociation serant plus difficile qu'ou ne l'avait jugé d'abord. En conséquence, Dubois proposa au cardinal de Rohan d'aller presser sa promotion à Rome, jul promettant en échange le premier ministère vacaut à son retour. Le cardinal de Rohan se disposait à partir quand on apprit la mort de Ciement XI. La mission du cardinal de Rohan fut maintenue, seulement, elle doubla d'importance: le cardinal partit dans le but de faire nommer Conti pape et Dubois cardinal.

Le cardinal de Rohan avait un crédit illimité.

Chaque cardinal a le droit de prendre un conclaviste; le cardinal prit Tencin, qui, avant de s'enfermer avec lui, passa un traité avec le cardinal Confi.

Le cardinal seralt élu pape, grace a l'influence de la France, et le pape feralt Dubois cardinal.

Ce traité fait, les lettres échangées, Tencin et le cardinal de Rohan furent enfermés dans le palais de l'élection.

Laffitteau resta dehors pour recevoir les lettres de Dubois, On sait la rigueur de la captivité pour les membres du conclave; mais cette rigueur s'adoucit devant les millions apportés par le cardinal de Rohan. Le 5 mai, le fésuite Laf-fitteau écrivit à Dubois que, malgré la prétendue impéné-trabilité du conclave, il y entrait toutes les nuits au moyea d'une fausse clef et pénetrait jusqu'au cardinal de Rohan et jusqu'à Tencin, quoiqu'il failut, pour parvenir jusqu'à cux, traverser cinq corps de garde.

Le 8 mai, Conti fut élu pape, et s'imposa ie nom d'Inno-

cent XIII.

Le procès d'Alberoni était terminé par cette élection. In-Le procès d'Alberoni était terminé par cette éléction. Innocent XIII n avait pas, pour poursuivre Alberoni, les mémes
motifs que Clément XI. Alberoni, au lleu d'être dépouillé
de la pourpre et de subir l'exil, ce qui lui fût probablement
arrivé si Clément XI eût vécu, Alberoni loua dans Rome un
magnifique palais, s'y instalta avec une dépense et une hauteur que soutenalent les millions qu'il avait mis de côté pendant le temps de sa grandeur en Espagne. Là, il vit mourir, l'un après l'autre, le cardinal del Gindice et la princesse des Ursins, ses ennemis, habitant Rome comme lui. Nommé légat de Ferrare, Alberonl mourut honoré de ce titre à l'âge de quatre-vingt-dlx ou de quatre-vingt-douze ans

Revenons au cardinal de Conti, c'est-à-dire au nouveau

Il avait solxante-six ans, et quatorze ans de cardinalat. Il avait été nonce en Suisse, en Espagne et en Portugal ; enfin if était issu d'une des quatre premières maisons de Rome, et marchait de pair avec les Ursins, les Colonna et les Savelli. C'était un homme doux, hon, timide, qui aimait fort la maison dont il était sorti, et chez lequel le rang avair bieu fait de suppléer au mérite.

Le doute où il avait été de ce mérite, insuffisant pour le porter au pontificat, lui avait fait passer avec Tencia le marché que nous avens dit, et qui, maintenant, lui était

uue chalne.

La lutte fut longue, cile dura du 18 mai au 16 juillet. Canti, élu pape, y regardait à deux fois d'inaugurer son pouvoir pontifical par une pareille simonie; mais, son traité à la main, Tencin le força de tenir sa parole. Une biblio thèque de douze mille écus que déstrait le pape, et qui lui fut offerte au nom de Dubols, leva les derniers scrupules de Sa Sainteté.

Le 26 juillet, au grand scandale de la chrétienté, Dubois fut nommé cardinal. Ce fut l'abbé Passerini, aumônier du

pape, qui apporta la barrette (1).

On s'occupait fort de cetie promotion; les jeux de mots et les quolibets pleuvaient autour du nouveau cardinal, quand un événement inattendu, qui évoquait soudain toutes les vieilles calomnies répandues autrefols contre le régent. fit tressaillir ia France

Le 31 du mois de juillet, le roi, qui s'était endormi joulssant d'une santé parfaite, se réveilla avec un grand mai de tête et de gorge; un frisson survint, et, vers trols heures de l'après midi, le mai de tête et de gorge ayant augmenté i enfant, qui s'était levé pendant deux heures, fut obligé de se remettre au lit.

La nuit fut mauvaise: à deux heures dn matin, il y eut un redoublement assez fort, la consternation se répandit aussitôt dans le paiais, et, du palais, dans la ville.

⁽¹⁾ Vor la note II, à la fin du volume.

Vers midl, M. de Saint-Simon, qui avait ses grandes entrées à la cour, pénétra jusqu'à la chambre du roi; elle était vide, M. le duc d'Orléans seul était assis au com de la cheminée et fort triste.

En ce moment, Boulduc, un des apothicaires du roi, entra avec un breuvage; madame de la Ferté, sœur de madame la duchesse de Ventadour, gouvernante du roi, le suivait. En apercevant M. de Saint-Simon qui lui cachait le régent :

- Ah! monsieur le duc, s'écria-t-elle, le roi est empoi-

- Mais taisez-vous donc, madame, répondit le duc de Saint-Simon.

Je vous dis qu'il est empoisonné, répliqua-t-elle.

Saint-Simon alla à elle.

Ce que vous dites là est horrible, madame, dit-il; tai-

Et, comme dans ce monvement qu'il avait fait, il avait démasqué le régent elle se tut.

Ouant au duc d'Orléans, il se contenta de hausser les

épaules en échangeant un regard avec Saint-Simon et Boul-

duc.

Le troisième jonr, la tête du jeune roi commença à s'embarrasser, et les médecins commencèrent à la perdre euxmêmes. Helvétius, le plus jeune de tous, qui fut depuls le médecin de la reine, et le père du fameux Helvétius, proposa alors une saignée aux pieds; mais tous les médecins se récrièrent, et Maréchal, premier chirurgien du roi, dé-clara que, s'il ne restait plus qu'une lancette en France, il

la briseraît pour que le rol ne fût pas saigné. Le régent, M. le duc de Villeroy, madame de Ventadour et la duchesse de la Ferté, la méme dont nous avons parlé tout à l'heure, étaient présents à la consultation, et au désespoir de ne pas voir plus d'unanimité parmi ces hommes

qui tenaient dans leurs mains la vie du roi.

On appela des médecins de la ville ; c'étaient MM. Dumou-

lin, Silva, Camille et Falconnet.

Au bout de quelques instants de discussion, ceux-ci furent ramenés à l'avis d'Helvétius.

Mais les médecins du roi tinrent bon.

- Messieurs, dit alors Helvétius, qui vit qu'il n'y avait que ce moyen de faire prévaloir son opinion, répondez-vous sur votre tête de la vle du rol si on ne le saigne pas?

Non, répondirent les médecins, nous ne pouvons pren-

dre sur nous une pareille responsabilité. - Eh bien, moi, reprit Helvétius, sur ma tête, je réponds

de sa vie si on le saigne. Il y avalt une telle conviction dans la voix du célèbre

médecin, que M. le régent prit la parole et dit : - Faites, monsieur Helvétius.

Les autres médecins se retirérent; Helvétius, resté seul, saigna le roi.

Une heure après, la fièvre diminua; le soir, le danger avait disparu, et, le surlendemain de la saignée, le roi

Paris, qui était tombé dans la tristesse la plus profonde, éclata en chants et en fêtes. On chanta le Te Deum dans toutes les églises de Paris, et le roi, miraculeusement sauvé, alla remercier Dieu de sa guérison à Notre-Dame et à Sainte-Geneviève.

La Saint-Louis arriva sur ces entrefaites.

Il y avait tous les ans, et nous avons vu cette tradition se conserver encore de nos jours Il y avait tous les ans un concert dans le jardin des Tuileries. Cette fois, le concert

dégénéra en fête.

Le maréchal de Villeroy, qui avait crié plus haut que personne que le roi était empoisonné, le maréchal s'ébahissait devant cette affluence qui importunait le roi, lequel se cachait à tout moment dans un coin dont le maréchal le tirait par le bras afin de le montrer au peuple. Enfin, voyant le jardiu des Tuileries, les cours du Carrousel pleins de monde, les toits jonchés de curieux, le maréchal mena le roi au balcon. Aussitôt, cette innombrable foule poussa le cri de Vive le roi! qui s'étendit dans les rues et sur les places en nne acclamation universelle.

- Sire, dit alors M. de Villeroy à Louis XV, vous voyez tont ce monde, tout ce peuple, toute cette foule: tout cela vous appartient, tout cela est à vous, vous en êtes maitre, vous pouvez en faire tout ce que vous voulez.

Hélas I ces imprudentes paroles de son gouverneur ne se graverent que trop bien dans l'esprit du jeune prince. De ce penple qui criait Vive le ros! en 1721, il avait fait un peuple qui, soixante-douze ans après, criait : « A bas la rovanté La

Pendant ce temps, on falsait à Londres, sur des condamnés à mort, l'expérience de l'inoculation. Clnq furent ino-culés et tous les cinq échappèrent à la mort.

De son côté, M. de Maulerrier, envoyé à Madrid pour porter le cordon bleu au dernier infant d'Espagne, et pour négocler le mariage dn rol avec l'infante, et celui du prince des Astories avec mademoiselle de Montpensier, n'avait pas perdu de temps.

Le 14 septembre, tout était décrité, et une lettre du roi Philippe V au roi Louis XV était arrivee, qui annonçait non seulement le consentement de Sa Majesté (atholique à cette alliance, mais encore la joie qu'elle en éprouvant.

Restalt à annoncer le mariage du roi, a qui on n'en avait pas encore touché le moindre mot, et qui, malgré ses onze ans, ne serait peut-être pas disposé a épouser une petite

On choisit un jour de conseil de régence, afin que la nouvelle annoncée au roi, le fût presque en même temps au conseil et qu'il n'y eut plus à revenir là-dessus.

Il fallait surtout, dans cette négociation, se M. de Villeroy qui, ennemi déclaré du régent, ferait sans doute son possible pour imprimer au roi de la répugnance contre la petite infante.

Aussi le régent commença-t-il par s'assurer deux auxiliaires: le premier, dans M. le duc, surintendant de l'éducation royale ; le second, dans M. de Fréjus, précepteur du roi.

M. le duc reçut la confidence à merveille et approuva fort l'alliance.

L'évêque de Fréjus fut plus froid. Il objecta l'âge de l'infante qui saisait de ce mariage un acte dérisoire. Cependant il dit qu'il ne croyait pas que le roi résistât, promit de se trouver là quand on ferait la proposition à Sa Majesté, et s'engagea à user de toute son influence snr le jeune prince pour le décider à seconder les vues du régent.

La communication fut remise au lendemain.

A l'heure convenue, le régent se présenta chez le roi; mais, dans les antichambres, son premier soin fut de de-

mander si M. de Fréjus était près de sou élève. Contrairement à sa promesse, M. de Fréjus était absent. Le régent l'envoya chercher, bien décidé à n'entrer chez le roi que lorsque le précepteur serait arrivé. Un instant après, il le vit accourir comme un homme qui, s'étant trompé sur l'heure, s'empresse de réparer son erreur. Le régent entra aussitôt avec M. de Fréjus, et trouva près du roi M. le duc, le maréchal de Villeroy et le cardinal Dubois.

Alors, le régent, de l'air le plus gracieux qu'il put prendre, annonça au roi la grande nouvelle, vantant les preture, antonça au roi la grande nouvelle, vantant les avantages de l'alliance et suppliant Sa Majesté d'y donner son consentement. Mais le roi, surpris, garda le silence, son cœur se gonfia et ses yeux devinrent humides. Le régent avait les yeux fixés sur l'évêque, car il sentait que c'était de lui que tout allait dépendre. L'évêque tint sa promesse et insista, après le régent, sur la nécessité que le roi tint les engagements pris en son nom ; ce que voyant le maréchal, il se mit à presser le roi de son côté, disant :

Allons, sire, il faut faire la chose de bonne grace. Mais aucune instance ne pouvait rompre le silence obstiné du roi. M. de Fréjus lui parla tout bas, l'exhortant avec tendresse à ne point différer de venir au conseil déclarer son consentement. Le rol demeura non seulement silencieux, mais immohile. Cependant. sans doute à la fin, fit-il un geste, un signe, un mouvement, car M. de Fréjus

- Monseigneur, Sa Majesté ira au conseil; mais il lui faut un peu de temps pour s'y disposer.

Le régent s'inclina, répondit qu'il était fait pour attendre le hon plaisir du roi, et fit signe à Dubois et à M. le duc

En effet, une demi-heure après, le roi entra au conseil, sur la lecture qui lui fut faite de la lettre de Philippe V. déclara qu'il donnait avec plaisir son consentement à ce

Il approuvait en même temps le mariage de mademoiselle Montpensier avec le prince des Asturies.

Les ennemis les plus acharnés du régent furent étourdis de ce coup inattendu. Par un chef-d'œuvre de politique, le duc d'Orléans, non seulement devenaît l'allié le plus proche de celui qui, un an auparavant, demandait sa tête, mais encore sa fille metiait le pied sur les marches du trône d'Espagne.

Aussitôt ce double mariage approuvé par le rol, duc de Saint-Simon fut nommé ambassadeur en Espagne pour aller faire la demande officielle de l'infante. Madame de Ventadour sut nommée sa gouvernante et chargée d'aller la prendre à Madrid et de l'amener à Paris. Enfin, le duc d'Ossuna et le marquis de la Fare se croisèrent à Bayonne, l'un venant présenter les compliments de Philippe V à Louis XV. l'autre allant présenter les compliments de Louis XV à Philippe V.

Pendant que l'aristocratie était toute à ces événements, le peuple et la bourgeoisie avaient aussi leur spectacle.

On leur roual' Cartouche en Grève

Emprisonné au Châtelet d'abord, puis condult à la Con-ciergerie. Cartouche fut jugé et condamné le 26 novem-bre 1721; le 27, on l'appliqua à la question, qu'il souffrit sans rien avouer; le 23, il fut conduit à l'échafaud. Arrivé sur la place de Grève, Cartouche, qui n'avait

fall a revolute dans la volute pu ses complices fer criuite. ve jour le deit-vrr crista de les rues, les ruits li jes con criusya, nen va de ce qui est torms i afaud terrible domi-na tit esse il disn sufflice, Car-tie an min lai mettati la main sur

on sel es cerrou he à l'Iotel de ville et l'es qu'il n'avait jamais fait,

et qui de rois cent soixante et dix et qui de rois cent soixante et dix et altre lemmes.

A la crista furer t donnes, et, comme a neart ses complices, indiqué les et et s. lis furer t arrêtés presque rel r 11 ure a l'hôtel de ville. La, Cartouche les a le farel a un juge qu'a un condamné.

m in a ren rem Voici quelle a été ma cenduite tation et 1. j ur l've p ur mon execution, vous m'avez abandonne A men teur, je vous denonce, nous voila quittes. Quant ceux qui miteriellement, n'ont pu me secourir, je les atous et re les uénonce pas Ceux-la, j'en suis sur, me veng ront assez

il è ut tard. Cartou he fut conduit à sa prison et le suffile fu rous au l'ulemain

Le fend man Cartouche fut rompu vif de onze coups de larre de fer un des ar hers alors, au lieu de le laisser s firir sur a ru camme l'enjoignait l'arrêt, un des ar hers s gil a sous le hafaud et passant sa main entre les interst es des flatches, a'tira la corde qui attachait le con du fatient la serra et l'étrangia

Ce fut l'evénement important qui termina l'année 1721 (1).

1117

ÉCHANGE DES PRINCESSES. - LES CONFESSEURS. -ENTRÉE DU CARDINAL DE BOHAN ET DE DUBOIS AU CONSEIL - RETRAITE DE D'AGUESSEAU. - LE ROI QUITTE PARIS POUR VERSAILLES. - DUBOIS PREMIER MINISTRE. - DUBOIS ET LE MARÉCHAL DE VILLEROY. - ABBESTATION DU MABÉCHAL. - FUITE ET RETOUR DE L'ÉVÊQUE DE FRÉJUS. — DUBOIS ACADÉMICIEN. - MOET DE MARLBOROUGH. - SACRE DU ROI. -MORT DE LA PRINCESSE PALATINE. - SON ÉPITAPHE. - TEEMELEMENT DE TERRE DU PORTUGAL.

L'année 1722 fut inaugurée par l'échange des princesses, futur épeuses du roi et du prince des Asturies, dans l'île d fa ins située au milieu de la riviere de la Bidassoa, qui i r. ies deux royaumes.

C. 4ta t dars ceue même lie qu'en 1659 avalent eu lieu les e mise sontre le cardinal Mazarin et don Luis de Haro, prem a m re de France et d'Espagne, qui conclurent la pax d ly-1166 et le mariage de Louis XIV avec l'infan's M. rie-Tharre

L'échange et lieu e 9 janvier, et, le même jour, les prinresses suchemi an malemoisette de Montpensier vers Madrid Lindan e ve Paris

En arrivant i' ri M le duc d'Ossuna înt nommé cheva-lier du Saint-Eir , c' d son côté, M de Saint-Simon re-cut, d mains ce l'i life V, deux colliers de la Toison, i în pour lui l'autre pour l'ainé de ses fils, et deux i reve s d grande e, i' n jeur lui, l'autre pour un de ses Lis à son choix.

Ce fut en ce moment que s'agita à la cour une affaire de la plus haute gravité.

Le père d'Aubanton, confesseur du roi Philippe V, non sculement obtenu de son pénitent que l'infante eut un confesseur jésuite, — I infante, on se le rappelle, avait trois ans, — mais oncore il était autorisé à demander à M de Saint-Simon que le jeune roi edt un confesseur du mēme ordre.

M de Saint-Simon ne voulut s'engager à rieu, et en écrivit au regent, qui en réfera a Dubois.

Cette proposition entrait dans les vues du nouveau cardinal.

On determina donc l'abbé Fleury à se retirer, et, l'abbé Fleury retiré, on proposa le père de Linières, qui était déja confesseur de Madame.

La proposition trouva trois opposants: le cardinal de Noailles, le maréchal de Vilieroy et l'évêque de Fréjus.

Le cardu al de Noailles, sans présenter personne, se bornatt a exclure les jésuites.

M de Villeroy proposait trois sujets: le chanceller de Notre-Dame, Benoît, curé de Saint-Germain en Laye, l'abbé de Yaurouy, qui venait de refuser l'évêché de Per-

L'evêque de l'réjus en proposait deux : Paulet, supérieur du séminaire des Bons-Enfants, ou Champigny, trésorier de la Sainte-Chapelle.

Le crédit de Dubois l'emporta en faveur du père de Linières, et la direction de la conscience du roi de France fut de nouveau remise aux jésuites.

Il va saus dire que MM. de Fréjus, de Villeroy et de Noailles furent profondément blessés de ce peu d'attention qui avait été fait à leurs remontrances.

Le regent était brouillé avec le parlement.

Il failait en arriver à le brouiller avec le conseil de regence. - On sait que les autres conseils avaient été suppri-

Dès lors, on s'aperçut où tendait Dubois, et l'on reconnut que, soit par conviction, soit par indifférence, M. ie duc d'Orléans l'encourageait dans son ambition.

Mais cela ne suffisait point. Le maréchal de Villeroy et le duc de Noailles boudaient, il est vrai, mais ne se retiraient pas; Dubois inventa un nouveau moyen d'arriver à

Dubois, depuis qu'il était cardinal, n'assistait plus au conseil à cause de la préséance à laquelle il avait droit, et que cependant lui interdisaient et ses antécédents et l'humilité de sa naissance ; il pensa donc à y faire entrer le cardinal de Rohan, et à s'y glisser à sa suite.

Le cardinal de Rohan, on s'en souvient, était le même qui, lors de la mort de Clément XI et de l'élection de Conti, était parti pour Rome avec un crédit illimité. Le cardinal de Rohan, à qui Dubois avait promis un minis-

tère, et qui, dans son entrée au conseil, voyait un acheminement à ses ambitions, ne demanda pas mleux que de seconder les désirs de Dubois, dans lesquels, d'ailleurs, sa vue courte ne distinguait qu'un honneur personnel rendu à son

li arriva ce que Dubols avait prévu.

A son entrée au conseil, le chancelier et les ducs se retirèrent à l'instant; quant au maréchal de Villeroy, il quitta la table et aila s'asseoir sur un tabouret, derrière le rol. A cette sortie, d'Aguesseau, si méticuleux sur la pré-

séance, perdit les sceaux. D'Armenonville les reprit et fit passer à son fils Fleurieu la

place de secrétaire d'Etat.

Un autre moyen qui ne manqualt pas d'efficacité, Dubois mit en usage, fut la translation du roi à Versailles.

A Paris, au centre de la capitale, le rol avait une cour composée de tous les grands seigneurs ayant leur établissement à Paris; à Versailles, à moins de grands sacrifices de fortune, les courtisans ne pouvaient être aussi assidus, et, par conséquent, le roi s'isolait peu à peu.

Le roi fut donc établi à Versailles, d'où il ne revint à Paris que rarement, soit au cours d'une campagne, soit pour tenir

queique lit de justice.

Alors, Dutois commença à solliciter le régent de le nommer premier ministre.

A cette ouverture, le régent se débarrassa de Dubeis, en reprenant à M. de Torcy la surintendance et en la lui donnant. Dubois prit toujours cette proie en attendant mieux. Du

reste, au conflit du pouvoir et des amours propres, les affaires languissaient; chacun réclamait près du régent; le régent réclamait près de Dubois, réclamation à jaquelle Dubois repondait :

- Monseigneur, il est impossible que la machine gouvernementale puisse fonctionner, si tous les ressorts ne sont pas dirigés par une même main. Les républiques mêmes n'existeralent pas trois mois, si toutes les voientés partieu-lières ne se réunissaient pour former une volonté unique et agissante. Il faut donc que le point de réunion soit vous ou

moi, ou plutôt vous et moi, attendu qu'étant votre créature, je n'aurai jamais que votre volonté. Nommez-moi done premier ministre, ou votre régence tombera dans le mépris

- Mais, répliquait le régent, ne te laisse-je pas tont pou-

Non.

- Que te manque-t-il donc pour agir?

— Un titre, monseigneur; le titre fait l'autorité du minis-tre; s'il n'a le titre, on se moque de l'homme; a t-il le titre, on lui obéit sans murmurer. Le titre est la consécration de la puissance. La puissance sans titre est une usurpation.

sidération dont jouissait Dubois à Rome, et dire deux mots de l'amélioration qui se ferait dans les affaires de la France, si Dubois était premier ministre.

Mais, aux premières paroles que l'evêque de Sisteron ha-

sarda sur cette matière, le régent l'interrompit.

- Eh : que diable vent donc le cardinal? s'écria i-il, Il a toute l'autorité d'un premier ministre et n'est pas content; il en veut le titre, et qu'en fera-t-il?
— Monselgneur, il en jouira.
— Combien de temps? Chirac l'a visité, et m'a dit qu'H

n'avait pas six mois à vivre



On l'appliqua à la torutre qu'il souffrait sans rien avouer.

Mais à toutes ces demandes poussées plus loin qu'il ne voulait, le duc d'Orléans finissait par répondre en lançant quelque épigramme faite contre le cardinal, ou en chantant quelque noël fait contre lui-même. Dubois résolut alors de faire dire par quelque autre au régent, ce que lui-même lui disait inutilement, espérant que son éloge aurait plus d'in-

fluence sur le prince, fait jar une bouche étrangère. Il jeta les yeux sur son affidé Laffitteau, qu'il avait fait évêque de Sisteron, pour le récompenser de son travail, et qui venait d'arriver de Rome.

Lassitteau était un coquin fiessé, aussi mauvais prêtre que Dubois, ce qui n'était pas peu dire, effronté, libertin, scan-daleux au suprème degré ; mais de là venait la confiance que Dubois avait en lui ; car, Dubois seul pouvaut soutenir Lassitteau, il était évident que Lassitteau serait tout ce qu'il pourrait pour grandir la fortune de Dubois.

Laffitteau allait être reçu en audience particulière du ré-

gent.

Dans cette audience, Laffitteau devait s'étendre sur la con-

- Est-ce bien vrai? demauda Laffitteau.
- Pardieu! et, si tu en doules, je te le ferai dirc par Chlrac lui-même.
- Eh! monseigneur, cela étant, répondit Laffitteau, je vous conseille de le déclarer premier ministre à l'instant même,

- Comment cela?

- Sans doute; comprenez donc, monseigneur: nous approchons de la majorité du roi, n'est-ce pas?

- Oui.

Vous conserverez, sans doute, la confiance du roi?
 Je l'espère.

- Elle est due à vos services, à vos talents supérieurs, je sais cela; mais enfin vous n'aurez plus d'autorité propre. Un grand prince comme vous êtes a toujours des ennemis et des jaloux; ils chercheront à vous alièner le roi ; ceux qui l'approchent de plus près ne vous sont pas les plus attachés : vous ne pouvez pas, à la fin de votre régence, vous faire nommer premier ministre, cela est sans exemple. Eh bien, faltes

s c 1 s s raj rem er 1 s ellen et M za r to refue v us

| 1 | c | r to enem pour
| r v s a | v to la realité de la

the value consell du je 1.

s le ct lits, liste

Le r il v Bayal on y larla n
i Dat ils, et le duc d'orléans
en lait sen ancien professeur
i le re d'un haume doué d'une

e v us en aver fait un secretaire · V d E. . v . v . (un ambissadeur , vous en avez fait ar v . , v us e i avez fait un car linal , vous en avez t i rifi.sre, mais je v us dene d'en fire un

evil

Ca i v e n us avins, failleurs, eu le selu de le faire re ar - 1 teurs, defuis Lus d'un an le la potte la potte la porte la porte la porte la porte la la concentration des poures et au îr s des oppositions rubiques et privées Les con-sells faisal de l'opposition, ils avait eté dissous. Le par-lement faisait de l'opposition, il avait été exilé à Pontoise, M. d'Arg L. n faisait de l'opposition, il avait été disgracié. Noce avair fait de l'opposition, il avait quitté Paris.

Restait le maré hal de Villeroy, qui falsait non seulement de l'ill sit n, mais encore de l'insolence. Dubots, avant de prendre contre lui des mesures violentes.

tenta de le séduire.

C mme il av il fait pour le rol, comme il avait fait pour Madame, c mm il avait fait peur les prit ces fiub ils essaya, vis-à vis du marchal, de i humilite; i ais le maréchal était st puissamment orgueilleux, que ce qui avait suffi aux pre-miers de l'État, ne lui suffit pas, à lui. Plus le cardinal redoubla de soumission, plus le maréchal

redoubla de hauteur.

Dubois s'adressa au cardinal de Bissy, ami du maréchal, et le pria, désirant rester en bonnes relations avec M de Ville-

roy, dêtre son médiateur près de lui,

Le cardinal de Bissy, qui avait vu son confrère le cardinal de Rohan entrer au conseil pour un bon office rendu a Dubois, ne demandait pas mieux que d'être agréable au cardinal, espérant entrer par la même porte que M. de Rohan ; il se chargea donc de la négociation.

M. de Bissy n'ent pas de peine à faire accroire au maréhal que l'admiration que lui témoignait Dubois était réel c.

Ce qui étonnait M de Villeroy, dans ceux qui l'entouraient, était, non pas la présence, mais l'absence de cette admiration Quant à l'humilité de Dubois, à l'avis du maréchai de Villeroy, c'était bien le moins qu'un si petit compagnon fu tomble devant les grands seigneurs. Ces deux points furent donc acceptés sans onteste par le maréchal et le disposirent, au reste, à blen accueillir le tro sieme, qui était un rapprochement

Le maréchai déclara qu'il était prêt à sacrifler ses antipatries personnelles au bien de l'Etat, et permit a Bissy de por-

ter des paroies de paix au premier ministre.

Bissy courut rendre compte à Dubois de sa mission, et revint à l'instant même, chargé par Dubois de demander à M de Vilieroy quel jour et à quelle heure li pourrait lui préenter ses respectueux hommages

Soit que le maré hal ne vouiût point recevoir Dubois chez soit qu'il vouint être un galant homme jusqu'au bout, i nº r/r ndre a Dubois de l'attendre

Boutter' drea Dulel qu'il feralt tout sen possible por la ame er le maré hillord main, jour le reception . all adeurs

auchted la eeserulnach promesses jour je Bylut reidralt un jarel, ervle

ja de sen meix pour res le, et reus it en

and the section of a section of a section of the se 1 - I er en le gont qui precedait le ca-1 1 re / rack rs et des personnage le participate on annonça M. le mar 1 i de V. 1

Il () I le pre les audlem es fussent coupées par qui qui con e le fur les luqua qui avaient l'or e la tranche le prem er ministre, ma l'ordina de la control de

Errit drd-Resie bubol aperçut frr derse ere de la terre, il s'elança verrities et i entralpart representation of net

1 1/ nerts sur itonneur qui f enerell

L u.i i i utilit teate e

protes ations d'un air superbe, et repondant par de lègers signes des lèvres, des yeux e, de la tête Après quoi, Du-lois s'étant calmé, le marectul, de ce ton doctoral qui lut e ait propre lui donna quelques conseils, puis, se laissant entrainer par s'in eloquence, passa des conseils aux

admonestations, et des admonestations aux reproches. Dubois était comme le serpent, il voulait bien ramper, mais à la condition qu'on ne marcherait pas sur iui. Au premier contact de to pied qui prontait de son humilité pour tenter de l'ecraser, il se releva. Le cardinai de lissy vit où tendaient les choses et voulut se mettre en travers; mais il etait dejà trop tard, la colere avait dejà gagné le cœur du marechal et lui montait au cerveau. Il frappati du fied relevant la tête, plassant, enfin, comme dit Saint-sumen; Dubois, au contraire, palissant, se repliait en lui-meme comme pour s'élancer. Au bout d'un instant, étourdi par le bruit de ses propres paroles, le maréchai ne se conpaissait plus, il menaçait Dubols; entin il s'emporta jus-

- Out, mousieur, c'est comme cela, il faut que l'un de tous deux tombe, et, si vous voulez recevoir un dernier

conseil de moi, laites moi arrêter.

Le cardinal de Bissy vit l'uil de Dubois étinceler; il comprit que toute influence personnelle était perdue s'il laissait aller les choses plus loin : il prit ie maréchai par ie bras, l'entraina de force et le fit sortir.

Mais le maréchal n'était pas homme à faire une retraite paisible: tout eu sortant, il continua de railier, d'injurier et de menacer Dubois. L'audience sut suspendue; et, surieux, essouffié, bégayant de coiére Dubois se précipita chez le régent

Dubois suivait le conseil du maréchal, il venait proposer au régent d'arrêter M. de Villeroy.

Le régent n'avait aucun motif de soutenir le maréchal, le maréchal était un de ses plus acharnés calomniateurs A chaque indisposition du roi, on entendait sifiler la voix du maréchai, et cette voix disait : « Poison ! »

Mais, comme il était de sang-froid, il pria Dubois de se calmer, lui dit que, pour ne pas le laisser écraser, lui, Dubois, sous les haines qui le menaçalent, et que l'arrestation d'un homme comme le maréchai ne ferait qu'enfler encore, il voulait prendre l'arrestation pour son compte, t que cette arrestation aurait lieu, ce qui ne pourrait tarder, à la première insulte que lui ferait le marechal.

A tout hasard, on envoya chercher M. de Saint-Simon pour préparer, comme il le dit lui-même, la mécanique où prendre M. de Villeroy.

Le duc de Saint-Simon fut de l'avis du régent, et pensa qu'avec son insolence bien connue le maréchal ne tarderait pas à fournir l'occasion belle, pieine et entière à Son Altesse.

M. le duc, qui assistait à la conférence, fut de l'avis de M. de Saint-Simon; mais il proposa de ne pas s'en rap-porter au hasard et de préparer le plège.

Ce piège, ce fut M. de Saint-Simon qui le trouva. Au prochain consell, M. le duc d'Oriéans parierait bas au roi, et, si le maréchal, comme c'était son habitude, veau roi, et, si le marecial, comme c'erait soit habitude, venatt fourrer son oreille entre eux deux, M. le duc d'Orléans emmènerait le roi dans son cabinet; alors, sans aucun duute, M. de Villeroy voudrait suivre le roi; le régent le lui défendrait, M. de Villeroy se porterait alors, probablement, à quelque extrémité dont profiterait Son Aitesse. Tout serait, en conséquence, préparé pour l'arrestation du maréchal

du maréchal.

Les choses se passèrent comme l'avait prévu M. de Saint-Simon: le maréchal voulut écouter ce que le régent disait au rol, le maréchal voulut suivre le roi dans le cabinet du regent; alors, le régent dit positivement au maréchai qu'il avait quelque chose de particulier a dire au rot et qu'il devait lui parier seul ; ce a quoi le maréchal, prétant de plus en plus le fianc, répondit que Sa Majesté ne pouvait l'as et ne devait pas avoir de secrets pour son gouverneur;

mais a cette observation le régent se retourna.

Monsieur le maréchai, lui dit-il, vous vous oubliez, vous ne sentez pas la force de vos termes, et il n'y a que la présence du roi qui ru empêche de vous traiter comme

vous le méritez

Et, sur ces paroles, Son Altesse fit une profonde révérence au rol et sortit.

Le maréchai courut après le régent pour s'excuser; mais celui-ci, d'un geste, iui fit comprendre qu'il n'accepterait aucune excuse

La journée se passa pour le maréchai à se rengorger. La journée se passa pour le maréchal à se rengorger, disant qu'ill avait fait son devoir, et rien que son devoir, mais que cependant, comme la conscience de son droit l'avait peut être entraîné un peu foin, il se présenterait le lendemain chez le régent pour s'en expliquer avec lui. L'endemain, en effet, avec cette superhe épée qui ne l'abandonnait jamais, le maréchal traversa la cour et se pre enta chez le du comme d'habitude, la foule s'ouvrit à son passage, et comme il ne vit rien de changé aux honneurs qu'on j'el rendalt, il demanda tout haut:

neurs qu'on 1 1 rendalt, il demanda tont haut :

Où est M. le duc d'Orléans?

- Il travaille, monsieur le maréchal, répondit l'huissier de service.

- Il faut que je le voie, dit le duc; qu'on m'annonce. Et au même instant M. de Villeroy s'avança vers la porte, ne doutant pas qu'elle ne s'ouvrit devant lui.

ne doutant pas qu'elle ne s'ouvrit devant int.

Elle s'ouvrit en effet; mais ce fut la Fare, capitaine des gardes de M. le régent, qui en sortit, et qui, s'avançant vers le maréchat, lui demanda son épée.

En même temps, Le Blanc lui présenta l'ordre d'arrestation signé du roi, tandis que le comte d'Artagnan, capitaine des mousquetaires gris, faisait avancer une chaise tente prépagée dans un coin toute préparée dans un coin. En un tour de main, le maréchal fut poussé dans la

chaise, et la chaise, refermée sur lui, emportée par une fenètre qui s'ouvrait en porte sur le jardin.

Au has de l'escalier de l'orangerie, un carrosse, entouré de vingt mousquetaires, attendait le maréchal pour le conduire à Villeroy, lieu de son exil. Villeroy était à une dizaine de lieues de Versailles.

Restait le rol à instruire de l'exécution. Le roi, comme tous les enfants gâtés, aimait tous ceux qui le louaient: or, nul ne le louait plus que M. de Villeroy. Le roi aimait

donc fort le maréchal.

Aussi, à la première nouvelle de son absence, sans vouloir entendre aucune des raisons qui avaient motivé cette arrestation, le roi se prit à pleurer: le régent essaya de le consoler; mais, à tout ce qu'il put dire, le roi ne ré-pondit point; ce que voyant le régent, il salua le jeune prince et se retira.

Le roi fut triste tout le reste du jour; mais, le lendemain, ce fut bien autre chose, lorsqu'il ne vit point paraître l'évêque de Fréjus, et qu'ayant demandé où il était, on lui répondit qu'il n'était plus à Versailles, et qu'on ne

savait où il était.

En même temps, le bruit se répandit qu'il s'était fait, entre le maréchal et l'évêque, un pacte par lequel chacun s'était engagé, si l'autre était exilé, à s'exiler volontaire-

ment en même temps que lui.

Villeroy avait si bien convaincu le roi qu'il n'était entouré que d'ennemis et que d'empoisonneurs, qu'il ne devait la vie qu'aux soins assidus de son gouverneur et de son précepteur, que, se voyant séparé de l'un et de l'autre en même temps, il entra dans un véritable désespoir.

Le régent n'avait point prévu le coup et était dans le plus mortel embarras. Dubois s'était imaginé, sans raison au-cune, que l'évêque était à la Trappe; et, sur ce simple soupçon, on allait y envoyer un courrier, lorsqu'on apprit que M. de Fréjus s'était tout simplement retiré à Bâville, chez le président de Lamoignon.

Dès que le régent sut à quoi s'en tenir sur la retraite de M. de Fréjus, il courut dire au roi que son précepteur serait de retour dans la journée; ce qui consola un peu le jeune prince. Le courrier, déjà en selle pour aller à la Trappe, partit pour Bâville, et, comme l'avait promis le régent au roi, le précepteur revint dans la journée.

M. de Fréjus était quitte de son serment. Il s'était, en effet, exilé volontairement le même jour que M. de Villeroy. Ce n'était pas sa faute si le roi lui avait ordonné de revenir; or, comme le premier devoir d'un sujet est d'obéir,

M. de Fréjus avait obéi.

partir de ce moment, le régent comprit que l'évéque de tait une puissance. Il lui expliqua longuement le motif qui l'avait fait se porter à cette extrémité vis-à-vis de M. de Villeroy, et finit par la lui faire approuver. Au fond, M. de Fréjus était enchanté d'être débarrassé d'un homme dont plus d'une fois, lui, avait eu aussi à suppor-ter la jactance et l'orgueil.

Il en résulta que lui-même présenta et recommanda au roi le duc de Charost, à qui le régent avait donné la place

du maréchal.

Quant à ce dernier, comme on trouvait la terre de Villeroy trop près de Versailles, on l'envoya prisonnier à Lyon.

Dubois se trouva donc non seulement premier ministre. mais encore débarrassé de ses deux ennemis les plus à craindre: Nocé et Villeroy.

L'Académie profita de la circonstance pour nommer Du-

bois académicien.

Pendant ce temps, un des hommes qui avaient fait le plus de mal à la France sous le règne précédent, mourait à Windsor. Nous voulons parler de Jean Churchill, duc de Marlborough. Une chanson nous vengea de lui, et, d'un nom terrible, fit un nom ridicule

L'époque fixée pour le sacre arrivée, le 25 octobre la céré-

monie eut lieu.

Les six pairs de France laïques y furent représentés par six princes du sang, ce qui n'avait jamais eu lieu: le duc d'Orléans représenta le duc de Bourgogne, le duc de Char-tres y tint la place du duc de Normandie, le duc de Bour-bon celle du duc d'Aquitaine, le comte de Charotais celle du comte de Toulouse, le comte de Clermont celle du comte de l'andre, et le prince de Conti celle du comte de Cham-

Le maréchai de Villars représenta le colmetable de France, et le prince de Rohan le grand maître de la maison du roi.

Lorsqu'on mit la couronne sur la tête du roi, au lieu de la garder, il l'ôta et la posa sur l'autel. On lui dit que ce n'était point dans le cérémontat du sacre; mais le prince répondit qu'il aimait mieux manquer au monial et faire hommage de sa couronne à celui qui la lui avait donnée.

A son retour de Reims, le roi séjourna quelque temps à Villers-Cotterets, où le duc d'Orleans lui donna des têtes magnifiques; puis, de là, il fit étape à Chantilly chez M. le duc de Bourbon, qui dépensa un million pour le recevoir.

Aussi, voyant ce luxe, Canillac disait-il:
— On voit hien que le fleuve Mississipi a passé par là.
Ce fut pendant son séjour a Villers-Cotterets et à Chan-

tilly que le roi prit pour la première fois le plaisir de la chasse, plaisir qui devint chez lui une passion. A son retour à Paris, M. le duc d'Orléans fit partir pour l'Espagne, accompagnée de madame la duchesse de Duras du chevalier d'Orléans, mademoiselle de Beaujolais, sa fille, dont le contrat de mariage, avec l'infant don Carlos, avait été signé le 26 novembre

Ce mariage n'eut pas son exécution.

Huit jours aprés la signature de ce contrat, mourut la princesse palatine, mère du régent.

Les spectacles furent fermés pendant huit jours, le deuil fut de quatre mois.

Peu d'accidents de cette importance s'accomplissaient sans exercer la verve des faiseurs d'épigrammes.

On proposa cette épitaphe pour la défunte :

CI-GIT L'OISIVETÉ.

Un vieux proverbe dit, on se le rappelle, que l'Oisiveté est la mère de tous les vices.

Ce fut, avec le fameux tremblement de terre de Portugal, qui inspira une tragédie à maître André, le dernier événement de l'année 1722.

XIV

MAJORITÉ DU ROI. — MADAME DE PRIE. — MADAME DE PLÉNEUF. - M. DE PRIE AMBASSADEUR A TURIN. -RETOUR. - DISGRACE DE LE BLANC ET DE M. DE BELLE-ISLE. - MALADIE DE DUBOIS. - SA MORT. -MORT DU RÉGENT. - CONCLUSION.

L'année 1723 s'ouvrit, en quelque sorte, par la majorité du roi. Le 16 février, Louis XV entra dans sa quatorzième

Le matin même de ce jour, le duc d'Orléans se trouva à son lever, lui rendit ses respects, et lui demanda ses ordres pour le gouvernement de l'Etat.

Le 22 février suivant, le roi tint un lit de justice où il déclara sa majorité et annonça que, selon les lois de l'Etat, il voulait désormais prendre le gouvernement de la France: puis, se retournant vers le duc d'Orléans. Sa Majesté le remercia des soins qu'il avait donnés aux affaires du royaume, le pria de les continuer, et confirma le cardinal Dubois dans ses fonctions de premier ministre.

Trois ducs et pairs furent faits dans cette séance: Bi-

ron, Lévis et la Vallière.

ll y avait, de la part du duc d'Orléans, un grand fait de justice dans cette restitution aux Biron de leur duchéue justice dans cette restitution aux Biron de leur duché-pairie. Cette duché-pairie avait été enlevée à Charles de Biron, coupable de lèse-majesté. Elle était reudue à son descendant innocent; on avait fait à ce sujet quelques observations au duc, mais il avait répondu:

— Il est juste qu'une famille qui s'est perdue par des fautes puisse se relever par des services.

C'est à ce temps qu'il faut rattacher la disgrâce de Le Blanc et du comte de Belle-Isle, qui signala les commencements de l'influence de madame de Prie.

Madame de Prie était la fille de Bertelot de Pléneuf, riché financier, l'un des premiers commis du chanceller Voisin; il avait fait une fortune immense, et tenait une

y d < vi estineurs avec de r c de (1° criants, m. dance e v 1 cris 1 v 1 devait être plus t I Pr t e i mesure que l'enr doutes au fur et a mesure I r a a I e in temps, ce profond
r l l n e et franche haine
de ryane . ry l de marier au plus vite
mad > < e ramener, par son absence. ly l gesence chassait de la maison 1

presenterent, et, entre autres, le

I son d'excellente famille était par-r it i mailime de Ventadour, il est vrai o de t riure, et que la paix avait arrêté rine (ficier), mais de la fortune, Plencul n o n heu de continuer la carrière de l'armee r. s le Prie ponyait se jeter dans les ambassides. r f t co lue, le mariage ent lieu. Madame de Prie presente au rot elle deploya toutes les seductions de sprit ces sédu tions étalent grandes quand elle vou-

M de Prie fu' nomme a l'ambassade de Turin
Li malame de Prie vit le gran'l moi le et y prit ces
grandes matteres qui ent fai d'elle ute des femmes les
plas dangiresses mais en même temps, les plus distingrées de l'er sque dans la juelle nous venons d'entrer.

En 1719 madame de Prie e ait revenue à Paris. C'était alors une femme complète une créature enlyrante; elle avait une agure charmante, plus de grâce encore que de beaute un esprit vif et delle, du génie, de l'ambition, le l'et un'erre avec cela, une grande présence d'esprit, l'exterior le j'us déceit du monde

M le 10 la vit et en levint amoureux; madame de Prie e mprit l'imperan e de la conquête et ne le fit pas languir Lour liais in setablit mysterieusement d'abord : Is earout use petite maison rue Sainte-Appoline, un carr sse gris le lenne fertune boudoir au dedans, fiacre au dehors M de B urbon fut jaloux, comme il convient à un am ure ix dans la lune de miel, et M d'Allncourt, fils du maréchal de Villeroy, qui tenait la place avant le prince, 1 renvoyé

Les I m es du genie de madame de Prie ne font rien per rie , la marquise avait à se plaindre, ou croyait av ir a se plati dre de Le Blanc et du comte de Belle-Isle. letit ils de l'euque elle saisit, pour perdre Le Blanc, l'oc-cas on de la banqueroute de la Jonchère, trésorier de l'atracchi aire de la guerre, qui fut mis à la Bastille; et. e mme de la J nobere etait une créature de Le Blanc, elle a usa Le Banc d'avoir puise dats sa caisse et d'avoir ainsi détermité la bai quer ité. Me le due pou-sé par ma-dame de Pries adressa au duc d'Orléans, demandant que just e de cette concussion. Le duc d'Orleans reuvoya a Dubois Dubois n'avait aucun motif de soutenir Le qui net it pas un homme a lui, il avait des enga gements avi. M. de Breteuil lequel avait si adroitement des l'écrette lenille des régistres paroissaux qui, en dis-parais act avait fait l'abbé célibataire. Le Blanc et M. de Belle Is e furent envoyés à la Bastille, où la chambre de lar al out lordre d'instruire leur proces, et le dépar-tement de la guerre fut donné à Breteull.

Cette affaire terminée à la satisfaction de madame de l'rie et de M le du le cardinal Dubols s'occupa de pré-tier l'assemblée du clergé qui ne s'était pas réunie der 1 4 1715

(» fut le derrier honge ir qui couronna cette vie étrange la prédiction de Chirac qui ve donnidt pas au premier re les six mels d'existence, était sur le point de s'ac-

pielques jour, on se doutait que limbols était ' Il avait fait transporter la cour de Versailles à r mais en réalité, pour diminuer de moi-ti i avait à faire; attaqué depuis longtemps di i re a ve e il ne pouvait plus supporter le m iv me t r et même à peine celui de la

I. amed " the trava si mai que les médecins lui déclarere : que la fullat suidr une opération très prove et tre de una tellement urgente, que, si en la lui fa de la fue de la f tran perter a Versail | per que cette opération fut faite le plus vite per ible.

A cetter avelle le mante entra en fureur et envoya promener tra lo male méde a et les chirurglens; l'opé-rat en so l'uréaumel mai la lendemain a cliqueures,

vingt quatre heures, muinte pour minute, après l'opéra-

tion faite. Dubois mourut, tempétant et jurant (1). Il était temps que Dubois mourut il avait fait son œuvre, pesait a tout le monde et surtout au régent. Le jour de l'opération l'air, extrémement chaud, tourna à l'orage. En effet, au bout de quelques instants, le tonnerre

- Allons, allons, dit le régent en se frottant les mains, voilà, je l'espère, un temps qui fera partir mon drôle! Le soir même de la mort, il ecrivit a Noce, exllé du fait de Dubois

· Morte la bête, mort le venin. Je t'attends ce solr au Palais-Royal. .

Ce fut l'oraison funèbre du premier ministre.

Cependant le duc d'Orléans ne devait pas survivre long-temps à celus dont il venatt de prendro si légèrement congé. A lui aussi sa tache étall accomplie.

La mort de Dubois, qui devait lui être un enseignement, ne lui fut qu'une occasion de se livrer avec plus de facilité a des plaisirs qui lui étaient devenus indispensables. Cependant la mort lui envoyait, en quelque sorie, tous les avertissements qu'il était en son pouvoir de lul donner : il avait la tête basse, le visage pourpre, l'air hébété. Chirac l'ad-monostait tous les jours, et, tous les jours, le duc d'Orléans lui répondait:

- Mon cher Chirac, ne meurt pas d'apoplexie qui veut,

Courte et bonne!

Tous les jours, Chirac venaft chez le prince pour le saigner, et, tous les jours, le prince remettait la saignée au lendemain.

Enfin, le jeudi matin 2 décembre, il l'en pressa si vivement, que le prince, pour se débarrasser de lui, prit heure an lundi sulvant.

Ce même jour, il avait travaillé chez le rol. En rentrant dans son cabinet, où son portefeuille élait tout préparé, il trouva madame de Phalaris qui l'attendait à la porte.

Cette vue parnt lui faire plaisir.

- Entrez donc, lui dit-il. J al la tête lourde, vous m'amu-serez avec vos contes.

Tous deux entrèrent et s'assirent côte à côte près du feu et dans deux fauteuils.

Tout à coup, madame de Phalaris, qui avait commencé une histoire, sentit que le due se renversalt sur elle avec la lourdeur d'un homme qui s'évanouit. Elle le releva. Le

duc était sans connaissance, ou plutôt il était mort. Mort douce, comme il l'avait loujours désirée; mort pareille à sa vic. et qui le frappa dans les bras du sommell Une gazette étrangère annonça que le duc d'Orléans était

mort assisté de son confesseur ordinaire.

Le duc d'Orléans etalt agé de quarante-neuf ans trols mois et vingt-neuf jours (2)

Jetons un coup d'œil en arrière, et disons un mot sur les événements compris dans la période qui vient de s'écouler, et sur les hommes qui y ont joué un rôle.

La société avait déju subi une grande transformation depuis la fin du règne de Louis XIV, et cette transformation avait commencé a se faire sentir au commencement du slècle.

Les événements, plus forts que les hommes, avaient brisé la puissance politique aux mains du vieux roi. Les hommes, plus forts que la volonté royale, avaient échappé à la pression de cette volonté.

Charlemagne, à son lit de mort, pleura sur la future invasion des barbares qui venalent détruire l'œuvre de toute sa vie. Louis XIV dut pleurer our la transformation d'une société qui allait anéantir l'œuvre de tout son régne.

Le but politique de Louis XIV avait été le pouvoir unique, l'autorité royale; il avait voulu dire et il avait dit : L'Etal,

Il cût pu dire la même chose de la société. Un instant, la société, ce fut luf.

Mals, de même que les rois se lassèrent de subir sa tutelle, de même la société se lassa de sulvre son exemple.

Les rois échapperent à son influence, par ses défaites.

La société échappa à sa tyrannie, par sa mort.

Pendant les dernières années de son règne, toute une génération grandissait qui, se séparant des mœurs du xvii élècle, allalt inaugurer les mœurs du xvii. Cetle génération, Richelleu fut son héros; le duc d'Orléans, son apô-tre; Louis XV, son rol; Nocé, Canillac, Brancas, Fargy, Ravannes, ses modèles.

Le xVII[®] siècle est la construction laborieuse de l'autorité politique et religieuse. Henri IV y use son esprit; Riche-lieu, son génie; Louis XIV, sa volonté.

Voir la note J, a la fin du volume.
 Velr la note K, a la fin du volume.

Le XVIIIe siècle, c'est la démolition de ce principe, c'est

la chute du trône, c'est la profanation de l'autel.
Au XVIIº siècle, Corneille, Racine, Molière, Montesquieu,
Bossuet, Fénelon, Fouquet, Louvois, Colbert.
Au XVIIIº siècle, Voltaire, Rousseau, Grimm, d'Alembert,
Beaumarchais, Crébillon fils, le marquis de Sade, Law, Maurepas et Calonne.

Et remarquez que ce fatal XVIIIe siècle n'est pas un accident au milieu de la série des ages; il est selon les desseins de Dieu, il est préparé par la révocation de l'édit de Nantes, par l'ouverture des écoles de Genève, de Hollande, d'Angle-terre, par Newton comme par madame la marquise de Maintenon, par Leibnitz comme par le père Le Tellier. Qu'est-ce que cet antagonisme du roi contre le duc d'Or-

Qu'est-ce que cet antagonisme du roi contre la duc d'orléans, cette haine que l'oncle porte au neveu et que le neveu porte à l'oncle? C'est la lutte du géuie du passé contre l'esprit de l'avenir. Pourquoi, de toute cette postérité de Louis XIV, ne reste-t-il que Louis XV? C'est qu'à cette société qui se corrompt, il faut un roi corrompu, afin que roi et société tombent dans le même abime, et que tout se regire et se represente de la fois C'est l'histoire de cutters les ravive et se renouvelle à la fois. C'est l'histoire de toutes les vieilles monarchies.

Aussi, voyez comme Philippe d'Orléans prépare bien Louis XV; dites, Richelien a-t-il mieux préparé Louis XIV? — Non. — Le duc d'Orléans est spirituel, athée, blasphémateur, débauché; il ne croit à aucun sentiment humain, il ne respecte aucun lien de famille; mais il a mission de conserver Louis XV, de le faire traverser sain et sauf toutes les maladies de l'enfance, toutes les phases d'une mauvaise

Dieu, dans ses secrets immuables, a besoin de Louis XV, c'est le dissolvant à l'alde duquel il va ôter l'âme à cette société qu'il veut détruire; aussi met-il au cœur du duc d'Orléans cette sublime probité de l'homme qui répond de l'ensant, et, quand la santé de cet ensant s'est raffermle, quand, aidé par le ministre que la Providence a fait pour lui, complaisant à la fois de son génle et de ses débauches, quand de l'enfant il a fait un jeune homme, et du jeune homme un roi, il meurt comme s'il n'eût attendu que ce moment pour mourir. Il meurt comme il a vécu, sans avoir le temps de se repentir de toutes ses fautes dont quelques-unes sont presque des crimes, tant il est sûr qu'une seule parole suffira pour désarmer le Seigneur et qu'il n'aura qu'à dire à Dieu :

« Tu m'avais donné le dauphin, je t'ai rendu Louis XV. »

Et, alors, tout lui sera pardonné. Aussi le duc d'Orléans, malgré tous ses vices, est-il un grand et noble cœur, et l'histoire, oubliant les désordres du père, les orgies du prince, les faiblesses de l'homme, le représentera-t-elle veillant la main étendue sur le berceau de celui qu'on l'accusait de vouloir empoisonner.

Et, maintenant, voyons ce que va devenir cet enfant que la voix du peuple a déjà proclamé le Bien-Aimé (1).

(1) Voyez Louis XV et sa Cour.

NOTES

NOTE A

Nous extrayons de la correspondance de Madame quelques passages dans lesquels cette princesse peint, avec sa tudesque franchise, la corruption des mœurs à l'époque de la Régence.

22 octobre 1717.

« Mon fils n'est ni joli ni laid, mais il n'a pas du tout les manières propres à se faire aimer; il est incapable de ressectir une passion, et d'avoir longtemps de l'attachement pour la même personne... Il est fort indiscret et raconte tout ce qui lui est arrivé; je lui ai dit cent fois que je ne puis assez m'étonner de ce que les femmes lui courent follement après; elles devraient plutôt le fuir. Il se met à rire et me dit: « Vous « ne connaissez pas les femmes débanchées d'à présent. Dire qu'on « couche avec elles, c'est leur faire plaisir.

« 18 novembre.

« Tonte la jeunesse de l'un et de l'autre sexe méne en France une vie des plus répréhensibles. Plus elle est déréglée, mieux cela vaut. C'est peut-être fort gentil : mais j'avouc que je ne puis le trouver tel. Ils ne suivent pas mon exemple d'avoir des henres réglées, et je suis très décidée à ne pas preudre pour modèle leur conduite, qui me semble celle des cochons et des truies. »

a 19 décembre.

a Il est bien vrai que les maitresses de non fils, si elles l'aimaient véritablement, se préoccuperaient de sa vie et de sa santé; mais je vois bien, ma chère Louise, que vous ne connaisez pas les Françaises; rien ne les dirige, si ce n'est l'intérêt et le goût de la débauche; ces maitresses ne voient que leur plaisir et l'argent; de l'individu, elles ue donneraient pas un cheven. Cela m'inspire un dégoût complet, et, si fétais à la place de mon fils, je ne trouverais rien de séduisant dans de pareilles liaisons; mais il y est accontumé; tout, de la part de ces femmes, lui est égal, pourvu qu'elles le divertissent. Il y a anssi une chose que je ue puis comprendre; il n'est nullement jaloux; il souffre que ses propres serviteurs soient en rapport avec ses maîtresses. Cela me semble affreux et prouve bien qu'il n'a pour elles ancun amour Il est tellement habitué à hoire et à manger avec elles, et à mener cette vie crapuleuse, qu'il ne peut plus s'en arracher. »

a 23 décembre.

« Les femmes boivent ici encore plus que les hommes, et, ceci entre nous, mon fils a une mandite maîtresse qui boit comme un trou, et qui lui est iufidéle; mais, comme elle ne lui demande pas un cheven, il n'en est pas jaloux. Je suis fort tracassée dans la crainte que, de tout ce commerce, il ne gagne quelque chose de pire. Dien l'en préserve! Il passe toutes les nuits dans cette mandite société, et reste à table jusqu'à trois ou quatre heures du matin; c'est assurément fort mauvais nous sa santé n pour sa santé. n

α 13 février 1718.

« Nons espérons que, vendredi prochain, ma fille et son mari seront arrivés ici. Je m'en rejouis fort; mais Dien venille que tout cela se

passe saus malencontre! Je crains la manvaise compagnie que ma fille passe saus maleucontre! Je crains la manvaise compaguie que ma file sora forcée de voir, et qui fera son possible pour la gâter... Si j'entreprenais de la diriger à cet égard, je passerais pour un trouble-fête, pour une personne de manvaise humenr, et on ne m'en aurait bulle reconnaissance. C'est auisi qu'on ne peut jamais éprouver nue satisfaction entière et exemple d'inquiétudes. Les débauches de la maison de Condé sont par trop affrenses et publiques. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'ils out pour grand'mère la femme la plus vertuense et la plus estimable qu'il y ait daos la chrétienté; les médisants les plus acharnés n'ont pas trouvé à mordre sur le compte de madame la Princesse: mais tons ses rejetons, mariés on non, ont la plus terrible réputation du monde. On rougit d'entendre ce qu'on en raconte, et ce qu'en disent les chansons! » chansons ! »

« Ce que l'ou voit et ce que l'ou entend chaque jour ici, et au sujet des personnages les plus éminents, ne peut se decrire. Da temps de ma fille, ce u'était pas l'usage ; aussi s'est-elle trouvée daus un étonnement qu'i la mettait tout hors d'elle-même, et qui, plus d'une fois, m'a fait rire. Elle ne peut s'habituer à voir, en plein opéra, les dames qui portent les plus grands noms, traiter les hommes avec que familiarité qui indique tout autre chose que la haine. Elle me dit : « Madame! madame! » Je lui réponds : « Que voulez-vons, ma fille, que j'y fasse ? « Ce sont les manières du temps. — Mais ces manières sout fort « vilaines! » réplique-t-elle avec raison. En Allemagoe, on a la manie d'imiter là France; et lorsqu'on saura comment vivent les princesses, tont sera gâté et corrompu. »

« 14 septembre 1719.

a Il est déplorable que la débauche se soit développée comme elle l'a fait; autrefois, on n'eutendait pas parler d'histoires aussi horribles qu'à présent. J'ai appris la vie scaudaleuse du margrave de Dourlach; c'est vraiment trop fort! Je crains que ce seigneur ne soit tout à fait devenu fon; on n'a rien vu de plus iosense, et je n'ai jamais rien appris de parell, si ce n'est d'un peintre, à Paris, qui s'appelait Santerre; il n'avait point de valets; mais il se faisait servir par des jeunes filles qui l'habillaient et le déshabillaient.

a ler octobre.

« Mon fils n'est que trop bon! Le petit duc de Richelieu lui ayant affirmé que son intention avait été de tont lui révéler, il l'a cru et l'a fait relâcher. Il est vrai que la maîtresse du duc, mademoiselle de Charolais, ne laissait pas, à cet egard, une minute de repos à son père. C'est cependant une chose horrible qu'une princesse du sang déclare, à la face de tout le monde, qu'elle est amonreuse comme une chatte, et que cette passion est pour un drôle qui est d'un rang si au-dessous du sien, qu'elle ne peut l'épouser, et qui, de plus, lui est infidèle; car il a une demi-douzaine d'autres maîtresses. Quand on lui expose cela, elle « répoud : « Bon! il n'a des maîtresses que pour me les sacrifier, et « pour me conter tout ce qui se passe entre eux. » C'est vraiment une chose affreuse! »

a 29 novembre.

· 11 n'est plus question d'autre chose que de la banque de M. Law. Une dame qui n'avait pu arriver jusqu'à lui s'est servie d'un moyen fort Transit ler de la land ris que l'or a amb casse; respectuelle vait de que te et vraime it de que ce et vraime it de que de ce et que et vraime it de que de la ser et que et l'est et la land et que et que et l'est et l'es

g 27 sc t imbre 1720.

a aris devient, chaque neur, plus detesta le f = uil tonne, j'ai peur po r cette vi c.

tott toese conservament infrances Eles ent r ure, elles oututtire à elles son fils. Foit toese conservament infrances Eles ent r ure, elles oututtire à elles son fils. Foit totte de V prochest. A présent qu'é es s') sunt habit dess, pu n serven sûr té auprès de ces dames; cela des entites. A constantineple, aux che leures et aux qu'ît! Le jeune Thre a dit à madiame de Polignae, une de la es (a parfaitement appris le français); « Madame, votre r putation est venue jusqu'à Constantinople, et je vois bien qu'on ittla vent. » L'ambassadeur a été extrêmement tracasse de touil la taisen fis qu'il (l'aut to ri choos secrete; car, si l' savait à C stantin ple u'il setait cuivre, et qu'il avait eu affaire r en ; n lui ferait tember à tete. N'est re pas tine chose e. Il est fir to ra, ire pour re jeune houme qu'il ne sorte pase Frince en le ne sant ; car a Pa gine a infecte presque tous les une le qi . Je ne comprends pas comment ses pareuts et x e tien e s'est pe t jus 'arrêter une committe aussi fir c tour le d'une vie regulière, et tout va à la de l'

« 28 decembre.

M. f. . 'r coure une lettre que minime du Maine avait écrite a r. a I rac, et ju fut a sie dans ses papiers.. Dans cette t. l. a cet. a Nou a us demain à la campagne; je ringeral appart ments la f., n que vetre clambre sera pres de la mienne a Ta h. de faire aussi bien que la dernière fois, et nous nous en donne-

a rims à cœur jole ! s

u 16 Lyril 1722.

a Les joures gens, à l' poque où nous sommes, n'ont que deux objets e vue, la debauche et l'attent. La préceup-tion qu'ils ont toujours de prouver de l'argent, n'importe par quel moyen, les rend pensifs et désagt. Por t'ere aimable, il faut avoir l'esprit débarrassé de la cet l'faut avoir la vil nt de se livrer à l'amusement dans l'êtes parte; mais ce soit des choses dont un est bien el gont l'argent des partes par l'util des livres de la controlle de la con

n 6 aufit.

NOTE B

CHAN LE TEMPS PRÉSENT

It trait

Pumbert falt tous tes plaisurs. Personne n'en ignore;
Personne n'en ignore;
Sabran cente re les desirs;
Ce n'est pas tout encore.
Ton seneque e the d'Agne scan
Ft Law est ton Narcisse.
Ma gre son triemphe neuvean,
Il fa dra qu'il périsse!

Britanniens n'a pour appul Que le celeste empire ; Le Parlement étant pour lui, Tu veux qu'il se retire. Tu us pillé tons ses trésors It n'en donne à personne; Tu venx te servir de son or Pour ravir sa couronne,

Ne crains-tu point le châtiment De Neron, fan mosele ? Crois-moi, change de sentiment ; Quirte ceux de Crouwell ; Rends an public tons ses effets, An penjde se timance; Nons tublicons tons tes forfaits Et d'Espagne et de France.

Je na trouve point etounant Que l'on fasse en ministre
Et même un prélat important
D'un maquereau, d'un enistre;
Rien ne me surpreud en cela,
Car un chacun salt comme
De son cheval Caligula Fit un consul de Rome,

C'est ainsi que notre regent Cest ainst que notre regent Assure sa mémoire. Et que maint pre jet éclatant A tracé son histoire. Neron, qu'on croyait sans egal, A trouve sa copie, Si conforme à l'original, Que pour elle on l'oublie!

NOTE C

Le régent donnait aux affaires la matinée, plus ou moins longue, suivant l'heure on il s'était couche. Il y avait un jour fixe destiné aux ministres étrangers; les autres jours se partageaient eutre les chefs des conseils. Vers les trois heures, il pronaît du chocolat, et tont le moude entraît, comme on fait anjourd'hui au lever du rol. Après une conversation génerale d'une deni-heure, il travalliait encore avec quelqu'un ou tennit conseil de régence. Avant ou après ce conseil ou ce travait, il albit voir le roi, à qui il témoignait toujours plus de respect que qui que ce fit, et l'enfaut le remarquait très bien.

Entre cinq et six heures, toutes affaires cessaient; il allait voir Madame, soit dans ses appartements l'hiver, soit à Saint-Clond dans la belle saison, et lui a toujours marqué beaucoup de respect. Il était rare qu'il passat un jour saus aller au Luvembourg voir la donchesse de Berry. Vers l'heure du souper, il se renifernait avec ses maîtresses, quelquefois des filles d'opera ou autres de pareille étoffe, et dix ou doute hommes de son intimite qu'il appelait tout simplement ses roués. Les principaux étaient : Bregile, l'ainé du maréchal de France, premier duc de son nom; le duc de Brancas, grand-èpère de celui d'aujourd'hu!; Biron, qu'il ét duc ; Canillae, cousin du commandant des mousquetaires, et quelques geus obseurs par eux-mêmes et distingnés par un cesprit d'agrèment ou de débaache. C'haque souper était une orgie. L'a réguait la licence la plus effrénée; les ordures, les implétes, étaient le fonds en l'assalsonnement de tous les propos, jusqu'à ce que l'ivresse complète mit les convives hors d'état de parler et de s'entendre. Ceux qui pouvaient encere marcher se rettraient; l'on cupertait ées autres, et tous les prouves des funées de uvia, qu'ou hui aurait fait signer ce qu'ou aurait voulu.

Quelquefois, le lieu de la sence était au Luxembourg, chez la ducliesse de Berry. Cette princesse, après plusieurs galantries de passage, s'était ilxée au comt de Rioux, cant que d'enpaire pour la puis pri

Montpeusier, lui donoait des principes de fami le ct lui avait persuadé qu'il perdrait sa mantresse s'il la gatait par une tendresse respectueuse, et que les princesses voulaient être gourmandees. Riom avair profié jusqu'an scandade des leçons de son oncle, et le succès en prouvait l'efficacite. Cette princesse, si haute avec sa mere, si imperieuse avec son père, si organilleuse avec tont l'univers, rampait devant un cadet de Gascogne. Elle eut cependant quelques goûts de traverse, notamment avec le chevalier d'Aidie, cousin de Riom, mals ce ne fut que des fantaisies courtes, et la passion triompha jusqu'à la fin.

Les soupers, les bacchanales, les mœurs du Luxembourg etaient les mêmes qu'au Palais-Royal, puisque c'étaient à pen près les mêmes sociétés. La duchesse de Berry, avec qui les seuls princes du sang pouvaient manger, soupait ouvertement avec des geas obscurs que Riom uni produissit. Il s'y trouvait même un certain père Reiglet, jesuite complaisant, commensal et soi-disant confesseur. Si elle avait fait usage de son ministère, elle aurait pu se dispenser de lui dire bien des choses dont il était ténoin et participe. La marquise de Monchy, dame d'atours de la princesse, en était la digne confidente, Elle vivait en secret avec Riom comme la duchesse y vivait publiquement, et cette rivale, cachec et commo le, réconciliait les deux amants quant les brouilleries pouvaient alter trop loin.

Ce qu'il y avait de singulier, c'est que la duchesse de Berry croyait réparer on voiler le scandale de sa vie par une chose qui l'aggravait encore. Elle avait pris un appartement aux Carmélites de la rue Saint-Jacques, on elle allait, de temps en temps, passer une journée. La veille des grandes fêtes, elle y couchait, mangeait comme les religieuses, assistait aux offices du jour et de la uuit et revenait de là aux orgies du Taxembourg.

Luxembourg.

(Mémoires secrets sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV, par

Un des noëls qui cournrent alors contenait ce coupiet sur la duchesse de Berry :

> Grosse à pleine ceinture, La féconde Berry Dit en humble posture, Et le cœur bien marri:
>
> « Seigueur, je n'aurai plus les mœurs anssi paillardes;
> Je ne veux plus que Riom, don don,
> Quelquefois le papa, la la, Par-ci, par-la, mes gardes.

Et celui-ci, sur le régent :

Apercevant Marie, Apercevant Marie,
Si gracieuse à voir,
Il lui dit : « Je vous prie
A souper pour ce soir.

Venez chez la Berry, nous ferous boune chère;
Nous nous enivrerons, don don;
Nocé même y sera, la la.
Mais sans la Parabère!

NOTE D

Le duc de Richelieu, en allant faire sa conr au duc de Lorraine, qui logeoit au Palais-Royal, s'aperqut que mademoiselle de Valois jetoit sonvent sur lui des regards des plus beaux yenx du monde, et d'une manière à le persuader qu'elle l'aimoit et qu'elle désiroit d'être

Mademoiselle de Valois étoit très-belle et n'avoit que dix-huit ans. Ses yenx étoient charmants ; sa pean étoit blanche comme le lis, tres-fraîche et de la plus grande fermeté ; mais elle étoit fille du régent, bien gardée, et, par consequent, d'un accès difficile. Le prince la vouloit pour lui.

pour lui.

Le duc commença par s'introduire dans les parties qu'elle jouoit, et trouva le moyen de se placer auprès d'elle. La cooversation s'établit d'abord entre leurs pieds, et devint d'une telle vivacite que nulle éloquence n'anroit pn mieux l'exprimer. Richelieu ne laissa pas échapper une occasion de lui glisser une lettre, dans lagnelle il la supplioit de lui indiquer les moyens de lui mienx exprimer tous les sentiments dont il briloit pour elle. Le bal de l'Opèra lni procura quelques moments de couversation, et, dans les premiers jours de carème, une confidente envoyée par la princesse à Saint-Eustache, prenoît les lettres du duc, lni remettoit celles de l'amoureuse Valois, qui lui promettoit de saisir le premier moment où elle pourroit le recevoir chez elle sans qu'on s'en aperçût. apercut.

aperçût.

Il étoit arrivé à l'un des bals une petite aventure qui obligeoit les jeunes amants de prendre toutes les précautions possibles.

Mouconseil, ami particulier du duc, qui le logeoit par amitié, et qui n'avoit rien de caché pour lui, ayant un domino pareil à celui de Richelieu, causoit avec la princesse, probablement pour s'entretenir ensemble de ce qu'ils aimoient tous les denx. Le regent, que la jalousie éciairoit et qui soupçounoit l'intrigue de sa fille, s'approcha d'elle, et, ayant cru reconnoitre le duc de Richelieu, il dit:

— Beau masque! prenez garde à vous, si vous ne voulez pas encore retourner à la Bastille!

Montepagil, regenpoissant la voix du régent et voulant le détromper.

Monconseil, recompoisant la voix du régent et voulant le détromper, cta son masque et se fit connoître : mais le duc, d'un tou de colère ajouta

Dites donc à votre ami ce que je viens de vous dire à son intention.

nténtion.

Puis, lui tournant le dos, il s'eloigna.

Monconseil ne tarda pas à retrouver Richelieu. Il lui raconta ce qui venoit d'arriver; mais le sort en étoit jeté. Les cœnts enflammés des deux amants, suivant plutôt l'impetuosite de leurs desirs que la froide tranquillité de la raison, eurent recours à l'un des plus hasardeux expédients que l'on puisse imaginer.

Le duc, ayant à peine un peu de barbe an meuton, s'habilla en

femme, et, conduit par la confidente de la processe, traversa tous le apportements, ou étoient plusieurs de ses femmes, qui ne prirent pas garde à lui. I arriva ainsi heurensement en ma cobinat où elle Tattendoit plus merte que vive. Cele qui l'avei a cint resta dans la plese précedente, afin d'être aux aguets si que (n'ur avarçoit pour les commendes).

ple e précedente, afin d'être aux aguets si queign'un avaige à pour les surjendre.

Le die ne perdit pas son temps à de futiles protest tie d'autour. Il se hata de cueil fir une fleur si constamment refusée aux vives solheitations du plus vicieux des pères. Charmes l'un de l'autre, ils ze prom'rent de se revoir le plus souvent qu'ils le pourroient.

La seconde visite, qui ne tarda pas à s'effectuer de la même manière, y mit le seem; et cette sance, qui parti si contre aux amants, dura cependant si longtemps, que la duchesse d'Orléans, qui ne voyoit pas sa fille a l'heure accontumee, et qui etoit instruite des désirs de son marie, soupenna qu'elle avoit été enferme avec lai. Elle s'en plaignit au regent, le suppliant d'épargner cette jeune princesse. Le due lui jura que ses soupens ctoient faux, et soffrit à lui prouver par témoius qu'il avoit été tout ce temps-ià fort clo'gné de sa fille, et tout occupe à des choses tres-importantes avec ses i mistres.

Cependant l'amoureux p're n laisst pas tomber ce soupeon; il fit si bien, qu'il découvrit, par a conficente de sa fille, tout ce qui s'etoit passe entre elle et le duc de Richellet. Cette demoiselle, qui étoit assez joile, n'avoit pu échapper aux sid reitat uns du regent, qui avoit obtenu ses faveurs. Elle ceda d'autant plus facilement aux promesses et aux memaces de son ancien amant, q'ile le cett de son naturel fort interessée.

Le régent, bien instruit et furieux, fit don une scène terrible a sa fille, lui reprochant de se refuser a ses transports pour se livrer tout entier à l'infidelité d'un trop jenne libertin et d'un enfant qui ne seroit pus longtemps sans l'abandomer. La maiheureuse princesse, tremblante de crainte de son père et d'amour peur Richelleu, faisoit tout ce qu'elle pouvoit pour l'apasseret lui persunder qu'il ne s'etoit rieu passe que

pis longtemps sans l'abandomer. La matheureuse princesse, tremblante de crainte de son père et d'amour pou Richelieu, faisoit tout ce qu'elle pouvoit pour l'apaiser et lui persuider qu'il ne s'etoit rieu passe que d'honnête entre elle et le duc. Elle employa les plus tendres carcsses pour le désarmer. Ce père tout-puissant menaçoit de faire pèrir en sceret son rival; et cependant les caresses de sa fille bien-almée eurent cette fois l'art d'établir un doute dans son esprit enflammé de jalousie. Il sortit de chez elle sans être assuré qu'elle ett succombé, mais bien certain de l'amour violent qu'elle 'avoit conçu pour le duc de Richelieu. Richelieu.

Pendant quelque temps, les visites furent donc interrompues. La prin-Pendant quelque temps, les visites furent doce interrompues. La princesse ayant un jour observé que, dans un mur qui communiquoit à une de ses garde-robes, il y avoit, près de la terre, une très-petite cuverture par laquelle il seroit peut-être possible que le duc pût passer, elle l'en fit aussitot avertir. L'amoureux paladin ne se le fit pas dire deux fois et, comme il avoit la taille très-fine de la souris, ayant quitte ses habits, il parvint au but de ses désirs et jouit encore du bonheur ineffable de se trouver avec sa charmante princesse, avec laquelle il passa la nuit.

dé se trouver avec sa charmante princesse, avec laquelle it passa la nuit.

Cette manière de la visiter ayant été répétée plusieurs fois, le régent, qui en fut encore averti, fit murer la brêche avec de grosses pierres, quoiqu'îl lui parût impossible qu'un bomme pût passer par une si petite ouverture. Les pauvres amants fureat donc bien penauds, surtont la princesse, qui, par le moyen de cette brêche, avait goûté des plaisirs dont, avant ce temps, elle ne s'étôti jamais dontée, le ciel ayant accordé à peu de femmes de pouvoir profiter du talent peu commun que possédoit le duc de Richelieu.

La pauvre Valois languissoit d'amour, pendant que son amant ne manquoit pas d'occasions pour se consoler de ne plus la voir; tandis que, chaque jour, elle avoit à supporter les reproches, les fureurs même de son père, qui ne pouvoit lui pardonner de se refuser à son bonbeur, par l'unique raison qu'elle le sacrifoit à l'amour qu'elle eprouvait pour le duc. Un jour, dominé par sa passion atroce plutôt que d'un veritable amour, et ne pouvant plus résister aux désirs qui le dévoroient, Philippe en vint au point de lui promettre que, si elle vouloit satisfaire ses transports, il lui donnoit sa parole qu'il lui promettre fotte sur serve vou refiderions, lui dit, il et, demain, vous serez a moi, ou qu'on le sût.

— Faites vos réflexions, lui dit-il, et, demain, vous serez a moi, ou

qu'on le sût.

— Faites vos réflexions, lui dit-il, et, demain, vous serez a moi, on votre amant est mort!

Des qn'il fut sorti, la princesse ne tarda pas à consulter son amant sur le parti qu'elle avoit à prendre. Le duc, peu délicat et fort amoureux, voyant qu'il n'y avoit pas d'antre moyen de jouir tranquillement de sa maitresse. l'exhorta d'accepter le marché, mais de ne rien accorder sans le mémoire du prisonnier et que donnant donnant. Cela fut exécuté, et le régent fut fidèle à sa parole.

Il y avoit, dans la cour des cuisines, une chambre dont le mur étoit mitoyen à celui d'une garde-robe de la princesse sa fille. Il en fit délogre le cuisinier, et fit abattre de ce mur ce qu'il en falloit pour construire ne porte. Dans cette onverture, on placa une armoire dont les battants pouvoient s'ouvrir egalement du côte de la princesse et dans la petite chambre. Le duc fut possesson de l'armoire, avec la faculté d'ouvrir au duc aux heures qu'elle lui indiqueroit. Par cette invention, le régent avoit voulu nonsenlement donner à sa fille tofus les moyens qo'il lui avoit promis, mais il esperoit cacher aux yeux du public l'intrigue qui le désbonoroit.

Les clefs étant remises an pouvoir de la princesse, sa reconnoissance n'ent point de bornes; clee satisfit tous les desirs ae son coupable père. Le regent, au comble de ses vœux, ent la gencrosité de ne pas faire attendre son rival, qu'il savoit languir dans la chambre du cuisinier. Il plus grande partic de la nuit avec sa maitresse, et de souper quelquefois tete à tête avec elle, n'etant servis que par la demoiselle qui avait été leur première confidente, et dont la trahison les avoit conduits an bonhenr.

Presque toutes les fois que le duc venoit, il la quittoit quelques

Presque toutes les fois que le duc venoit, il la quittoit quelques moments avant le jour. Le regent, instrnit de son départ, entroit par la même porte dout il avoit la clef, et le remplaçoit...

Un soit, ils arrivérent tous deux à la fois...

Ospendant l'amour dénature du régent pour mademoiselle de Valois avoit beaucoup tempere celui qu'il avoit eu pour madame de Berry, qu'il continuoit de voir; mais il lui fournissoit de grosses sommes pour lui donner des soupers assaisonés de toutes les debanches imaginables. Co nouvel amour acheva aussi de déterminer sa seconde fille à prendre le voile. El e entra cette année dans le couvent de Chelles, dont elle devin abbesse, à la place de malame de Villars, qui se retira dans une autre maison, avec mie pension de douze mille livres. Nous laisserons madan.e l'abbesse voier de jouissances en jouissances et contenter ses penchants

Av rotembeu TA 1 - E | et , et a e v 1 us h a eur; mais il lui

a eur; mais il lui

a e lre quel e vu

sa vie quelque

erry, avec ma lame de av c a A s vertable amour, qui R: u aix ce ditions -

L C = w e P nippe, duc d'Orléans, eu nas ters, rre non de Frog -Arrai I, du de Riche n, f s, de la Bastil c.,

NUTE E

TO THE BY N ET LA SUPÉRIEURE DE LA MADELEINE DU.TRE-NEL

to H;
to H;
to H;
to L Pr,
tr tr verta vert,
tr tr verta vert, Et ns v v

r r , la is! va t1 ine; it ine; it t1 ine; it ine; it ine; it in i ro, en silence

- affer s d'Ett, il etait encore - Le l - c - Derry, emperte-n la craj c, donnait des scenes

cudes que relies de la constitute u, cà il jonait un rôle, il se femit e r dans le parti contrure, s'il ne se montrait cure en toute rigueur. Le rèvout, ne pouvant persuader le cure, effrit de s'en rapporter an cardinal. Noues, Languet y consentit, et n'ent pent-être pas ete fache que la supplassance du cardinal, en debarrassant un prêtre subsordeme, qui a rait en l'h mucur de la morale severe, pretat le flanc aux constitutionan res, et belle moture a paraphaser. Le carno d, prie de se rendre au laxembo une, y arriva, et, sur l'expose du regent, apprount la conduite du cure, et inslota a congelier les doux supets de seane de.

La Mochy, ne penvant se ous l'uter le danger on était sa maîtresse, er vant avoir tout prevu en lusant venr un cerdelier pour confesser la princesse, et ne doutait pas que le cure n'apportat ensuite le viatque. Elle ne soupponnat pas qu'elle fut elle-même le principal sujet de la conference, le rèque le regent la fit demander. Elle entr'ouvrit la porte, et le recent, sa s'eatrer militaire sortir, lui dit quelles conditions on taut à l'al mistration des sacrements. La Mouchy, etourlie du ce nofim ut, paya pourtuit d'andace, s'emporta sur l'afront qu'on faisait à une fenime d'honneur, assura que sa maîtresse ne la sacrificatal pas des caz ets, rotra, et, quelques moments apres, vint dire au regent que la pra esse ctait reviltee d'une proposition si insolente, et referma la pero. Le cardinal, a qui le regent rendit la reponse, representa que ce n'etat pas celle qu'il fallait chasser qu'on cêt du charger de porter la prote; que c'etat au pere à s'acquitter de ce devoir, et à evhorter sa fille à rempèr le sien. Le prince, qui connaissait le caractère violent de sa fille, s'en defendit, et, sur son refus, le cardinal se unit en devoir d'entrer et de parler lui-même. Le regent, et apone que l'aspect du prelat et du cure ne causat a la malade une revolution qui la fit mourir, se jeta an-devant du cardinal, ét le prie d'attendre qu'on l'eft prepare à mie tole v vite. Il se fit ene re ouvrir la por

retablir.

Malare ses furenrs coutre les prètres, la peur de l'enfer l'avait salsie. Il lui en resta une impression d'autant plus forte, que sa santé ne se retablissait pas parfaitement, et que sa passion etait aussi vive que jamais. Riom, aide des conseils du duc de Lauzun, son oncle, réselut de profit r des dispositions de sa matresse pour l'amener a un mariage qui tranquilliserait sa conscience et assurerait ses plaisirs. Le duc de Lauzun imaginait le plan, les moyens, les expedients, et Riom agissait cu confermite.

conformite.

Ils ne trouverent pas grande difficulte avec une femme éperdue d'amour, éffrayes du diable, et subjugues de longue main. Riom n'avait qu'à ord-mner pour être obsi; aussi le fut-il, et il ne se passa pas quatre jours du projet à l'execution...

La duchesse de Berry marrut fort peu de temps aprèse.

La duchesse de Berry mourut fort peu de temps après.
Cette princesse tomba malade le 26 mars; Pâques etait le 9 avril, et, des le mardi saint, elle fut hors de danger. Il faut savoir que l'usage des paroisses de Paris est de porter, pendant la senaine sainte, la communion a tous les malades, sans qu'ils soient dans le cas de la recevoir en viatique; il suffit qu'ils saient hors d'etat d'aller faire leurs pâques à l'eglise. Il y uvait done une double raison de porter les sacrements à la primeasse; cel e de son etat et celle du temps. Loin que le public ent vu remplir ce devoir, les motifs du refus avaient celate, et la semaine de Paques n'en était que plus canharrassante a passer dans Paris.

Semaine de Paques n'en était que plus embarrassante a passer dans Paris.

Quique la princesse l'ût en convalescence elle était encore loin de pauvoir soutemr la fatique d'un voyage. Cependant, quelques représentations qu'en lui fit, elle partit le lundi de Pà pues et atla s'établir à Mendon. Son mariage était deja fait, c'esta-dire qu'elle et Rium avaient regu la bénediction d'un prêtre peu difficultueux et bien paye. Cela suffisit pour caluer ou prevenir des remords, mais non pas pour caustaire le mariage d'une princesse du sang, petite-fille de Prance.

Le regent le savait et s'y était faiblement oppose. Il supposa que, si sa fille retombalt dans l'état où elle avait ete, une confidence faite au cure le rendrait plus flexible et hi ferait eviter un celat. La comp'alsance de ce prince n'en est pas moins inconcevable et faisait penser qui y avait en entre le pere et la fille une Intimite qui passait la tendresse paternelse et filiale, et que le pere craignait un aven de sa fille dans un acces de dépit furieux. Malheureusement, tunt et ait erogable de la part de deux personnes si dégagees de scrupules et de principes...

An bout de quelques jours, la princesse fit prier son père de ventr souper a Mendon, où elle voaluit lui donner une fête. C'etait dans les premiers jours de mai... Elle voulut que le souper se fit sur la terrasse, quelques remontrances qu'en lui pût faire sur la fralcheur de la unit et sur le danger d'une rechute, dans une convalescence mai affirme.

Ce ou en lui avait annonce arriva : la fievre la urit et ne la quitta

affirme.

Ce qu'on lui avait annonce arriva: la fievre la prit et ne la quitta pli s. Le regent s'étant excuse sur les affaires de la rarete de ses visites, elle prit le parti de se faire tran-porter à la Muette, on la proximité de Paris engagera tou pere a la voir plus fréquentment.

Le trajet de Mendon a la Muette aggrava encore les accidents de sa mande. Elle e trouva i mai vers la mi-inillet, qu'on fut oblige de lui faire entendre le terrible nom de la morz Elle n'en fut point effrayse, fit dire la misse dans sa chambre et regut la communion à portes ouvertes, con ne elle aurant donné une audience d'apparat. L'orgneil inspirati ou un mat son courage; car, aussitot que la ceremonie fut achevee, elle fit en enter le a el tent et demanda a es familiers si ce n'etait pas la care avec grandeur... our avec grandeur...

Le molecus n'ayant plus d'e perance, on proposs l'elixir de Garus, qui et lit a re dans la première vogue. Garus l'administra lui-même et recomm e la surtout qu'en ne donn'at sireun purpe dis sans quoi, son eux retrinerait en poison. En peu de moment, la malade parut ranime e' le meux le actinit pequ'au i nd main. On precend que Chirac, par

nn point d'honneur de medecin, qui sacrifierait plutôt le ma'ade que de laisser la gloire de la guerison a un empirique, fit prendre un purgatif a la malade, et que, aussitôt, elle tourna à la mort, tomba en agone, et mourut la nuit du 20 au 21 juillet. Garus eria au mentre contre Chirac, qui ne s'en emnt pas davantage, regarda l'empirique avec mépris et sortit de la Muette, où il n'y avait plus rien à faire.

Ainsi finit, à vingt-quatre aus, une princesse également célèbre par l'esprit, la beauté, les graces, la folie et les vices. Sa mère et son aient apprirent cette mort avec plus de bienseance que de douleur. Son pere fut dans la plus grande desolution; mais, saus y faire peut-etre reflexion, il se sentit bientôt soulage de ne plus eprouver les caprices, les fureurs d'une folle, et la persécution d'un mariage extravagant...

Le due de Saint-Simon pretend qu'à l'enverture du corps de la duchesse de Berry, on trouva qu'elle etait déjà redevenue grosse. En tout cas, elle n'avait pas perdu le temps depuis sa conche. Saint-Simon devait pourtant être instruit, puisque sa femme avait assisté à l'ouverture comme dame d'bonneur de la princesse.

On porta le cœur un Val-de-Grâce et le corps à Saint-Denis. Il n'y ent point d'œu bénite, de ceremonie; le couvoi fut simple, et, au service, on s'abstint prudemment d'oraison funchre...

Une bagatelle peut encore fournir un trait de caractère de la princesse. Dans le commencement de sa maladie, elle voua au blanc pour six mois elle et sa maison; et, pour accomplir son vœu, elle ordonna carrosse, harnais et livrées eu argent, voulant du moius ennoblir par le faste cette dévotion menacale.

(Mémoires secrets sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV, par Duclos.); un point d'honneur de medecin, qui sacrificrait plutôt le matade que de

Duclos.);

NOTE G

La Compagnie des Indes avait crée, par la permission du roi, environ le nombre de deux cents millions d'actions, dont chaeune devait conter deux mille livres en argent ou en billets de basque, reputes argent comptant, payables de trois mois en trois mois, et dont cinq cents etaient payes sur-le-champ, et pour lesquels ou vous donnait une quittance de cinq cents livres; car on ne devait expédier la pancarte de l'action qu'après le payement total des deux mille livres, et la quittance était expédiée avec une condition expresse que, si, dans les écheances des quartiers, on ne continuait à payer exactement, ce qu'on avait payé était perlu et acquis à la Compagnie. Tous ceux qui ont été remboursés des routes de la ville ou de leurs créanciers et qui u'avaient que des billets sans revenus, out été contraints de prendre des actions, et d'autant que le prix de deux mille livres pour chaque action paraissait petit en comparaison des grands profits qu'on en espérait, et du revenu qu'on appelait dividende. On allait à la piace qui était à la rue aux Ours pour les acheter plus cher, ne pouvant, d'ailleurs, en faire autre chose, et ne pouvant plus placer sur personne avec profit. Cela fit que les actions commencèrent a se veodre dix, vingt, cinquapte, cent, et ensuite deux ou trois cents, et, a la fiu de décembre, elles montérent jusqu'à mille de plus qu'appanavant; et outez que ce mille prenait sa dénomination du premier payement, qu'on appelait prime, c'est-à-dire cinq fois plus que le premier payement; de mmière qu'avaut qu'on en eût un secoud, l'action se vendait deux mille cinq cents livres, lesquelles, avec les premieres cinq cents livres. Un bomme donc qui aurait en dix actions qui l'in contaient einq mille livres au mois de décembre, en aurait trouvé trente mille, et celui qui en avait cent, au lieu de cinquante mille, avait cent mille écus.

Il est vrai que ces sommes étaient en billets, mais ils étaient estimés alors argent comptant ; et notez que les premières et auciennes actious, qu'on appelait d'Occident, qui

eedaieut plus du double, c'est-à-dire deux et trois mille éeus, ce qui était un profit immense, même à ue faire rien autre chose que de laisser couler le temps.

Mais il y avait une autre manière de profiter encore davantage : c'était d'acheter ces actious quand elles se vendaieut à bou marché (car le prix chaugeait toujours, de la manière que la Bauque ou les grauds commerçants le voulaient), et en les revendant plus cher. Par exemple, j'achetais aujourd'hui dix actioos à ceut au delà de la prime (c'est-à-dire ciuq cents livres); demain, je les revendais cent v'ingt livres (c'est-à-dire sept cents livres). De manière que, sur dix actious, je gagnais en un iustant mille livres; et, comme, dans la journée, ceux qui entendaient ce négoce achetaient et veodaient plusieurs centaines de millious d'écus; ce qui a fait que l'ou a vu en si peu de temps ces grandes fortunes qui ne comptaient que par trente, quarante, soixante, quatre-vingts millions; et, comme ces millions ne coûtaient guére, on eu achetait des terres, maisous, pierreries et autres meubles précieux à tout prix, ou bieu les plus sages tiraient de l'argent de la Bauque et le cachaient sous terre pour le sortir au besoin; mais, comme la boune fortune dilate le sang et donne de la joie, il y eu a très-peu qui u'aient mis au dehors leur bonheur et qui ne se soient fait connaitre ou par l'achat des fonds, ou par les libéralites qu'ils ont faites. Le régeut donnait à ses maîtresses des tabliers remplis de billets de bauque.

Mais les étrangers, les plus sages de tons entendaut ce negoce, après avoir bien gagné dans ce change et accroissement de prix des actions, allèrent à la Banque avec leurs billets, en enlevèrent l'argent et reteournèrent à leur pays chargés d'espèces, laissaut les Français, et les Parisiens en particulier, avec leurs papiers inutiles; ce qui fut un grand malhern pour l'Etat, aussi bien que pour la Banque, qui pensa de nouveau être débanquée; ce qui enfin causa sa ruine, car, Law e'en etant aperçu, il ne fnt plus temps d'y remédier, ce qui

plua magnifique est celle de Mississipi, dont on a donné le nom an

plua magnifique est celle de Mississipi, dont on a donné le nom an pays.

Cette rivière, qui vient du nord de la Nouvelle France, et qui, après avoir couru cinq on six cents lieux, se jette dans le goffe da Mexique, était estimee très-propre à faire un grand commerce et à faire communiquer les terres du nord avec celles du sul, de ces pays que le Trançais occupatent de ce oété avec les Antilles, saint-Domingue et autres qui, avec le temps, pourraient faciliter le commerce avec La Havane, avec le Mexique, et les autres terres d'Espagne; et ce, d'autant plus facilement, que le roi d'Espagne était un prince de la maison de Bourbon, qui, un jour, pourrait être de nos amis, quoque le regent lui fit la guerre cette anner. Ce projet, aux yeux des clairvoyants, n'était pas sans apparence de raison. Pour venir eucore plus facilement a bout de ce desseu, Law et sa compagnie, profitant de l'occasion de la guerre, avaient enleve aux Espagnois Pensicola, qui est le seul port de la côte de Missistipi; car l'entrée de cette rivière, etant à demi bouchce par les sables, ne permot pas à un gros vaisseau d'y entrer. Ce port de Pensicola devait être comme l'entrepôt des flottes et marchandises de la Compagnie française, qui, ayant toujours dans ce lieu un nombre de vaisseaux de guerre, aurait été redoutable aox voisins et aux etrangers. On publiait que ces terres aboudaient naturellement en vers à soie, qu'on cultiverait, et que, par ce moyen, on se passerait des sois etrangeres; qu'il y avait diverses mines de métaux, particulierement d'etain et de cuivre, et même d'or et d'argent; et, quoique cela ne fût pas tout a fait veritable, il est pourtant vrai que les peuples du Nouveau-Mavique et autres contigus qui venaient trafiquer chez les Illinois, peuples de la Nouvelle-France, y en apportaient une bonne quantité; ils en auraient porté duvantage, si on leur avait donné des marchandises curieuses et de leur goût. Le tabec, le café, le lin et le chauvre pouvaient venir abondamment dans ces terres nouvellement défrichées ; les bois

bien que des nègres qu'elle devait fouruir.

On mit donc en vente tous ces pays lointains, et nos bona Parisiens, ayant gagné beaucoup de billets ou ne sachant plua que faire du papier qu'ils avaient reçu en remboursement de leurs débiteura, achetaient par lieues carrées de ces terres incounues, suivant les meilleures situations qui leur étaient suggérées, se croyant déjà devenus grands princes ou grands seigneurs. C'était une chose curieuse de voir comme ou courait se faire inscrire pour ces achats; deux on trois lieues carrées de terre paraissaient une riche et belle seigneurie; il y eut des acquéreurs qui en achetèrent depuis dix lieues carrees jusqu'à ceut, d'où résultait une grande province, et pour une somme peu importante pour ceux qui avaient gagné taut de millions, et qui se crorent devenus, pendant un instant, des souverains béréditaires dans l'autre monde, quand ils tombaient daux l'imbigence en celui-ci.

instant, des souverains béréditaires dans l'autre monde, quand ils tombaient dans l'indigence en celui-ci.

Il est connu, maintenant, que les premiers projets de Law pouvaient avoir une fin heureuse et utile, s'il s'était contenté de créer douze cents millions de billets, de ne pas faire un plus grand nombre d'actions, et de ne les pas faire monter si haut. Si cet étranger avait eu de bounes intentions, il eût donné à son système ses bornes naturelles. Il avait assez d'esprit pour voir que cette abondance immense de papier qu'il jetait dans ce royaume, et qu'ou faisait monter à huit ou neuf milliards, ne pouvait manquer d'abimer enfin l'Etat, qu'il dépouillait d'ailleurs peu à peu, quelque riche qu'il fût. de l'or et argent qu'il avait, parce que l'étranger ne se payait pas en popier de ce que la France lui devoit ou lui achetait, tandis qu'il nous poyait ou achetait en France avec notre monnaie de papier, que nous ne pouvons refuser par nos lois.

lois.

Ce fait a toujours persuadé que le but de cet Ecossais était de venir déponiller la France, et non de l'eurichir. Ce fait a fait croire que ses promesses relatives aux possessions du Mississipi, qu'il proposait à la manière des charlatans, ne tendaient qu'à éblour le public, pour le faire tomber plus facilement dans les pièges qu'il nons tendait.

(Pièces inédites sur les règnes de Louis XIV, Louis XV et Louis XVI.)

NOTE H

Samedi 26 de ce mois (juillet 1721), est arrivé de Rome le chapeau de cardinal pour M. l'abbé Dabois, archevêque de Cambrai. Le roi lui donna la calotte à la messe, dimauche. On dit que M. le maréchal de Villeroy l'avait demandé pour son fils, archevêque de Lyon. Il y avait bien de la difference eutre ces deux sujets : car tout le moude est indigné. Cela fait bien du tort à la religion, de voir placer un homme conun pour être sans foi et sans religion dans une des premières places de l'Eglise. Il doit être content d'être prince de l'Empire par son archevêché, et prince de l'Eglise. On a dejà dit que le pape était le meilleur cuisinier qu'il y eût; qu'il avait fait, d'un moquereau. un rouget. Et, avant d'avoir entendu cela, j'ai dit, de mon côte, que le pape était bon teinturier d'avoir su mettre un muquereau en écarlate.

On dit que ce chapean de cardinal, qui a été demandé par les princes étrangers, c'est-à-dire par l'Empereur et le roi d'Espagne, coûte au règent quatre millions l

quatre millions 1

CHANSON SUR L'ABBÉ DUBOIS

Revenant d'Angleterre, L'ambassadeur Dubois, En mettant pied à terre, Aperçut les trois rois:

1 ne x / - } -In ad by fine a Max tro-

1 d é a 'ablé Dubois l'archeveché de N , av ri time du regent, lui dit : 'v fa tes cet hem e-la archevêque do c'était un chien qui ne valait rien ! — regent, Je l'ai fa t archevêque, afin de CA CA T r cardina...

C ANS IN SUR LE CARDINAL DUBOIS

Air . Ton honneur est Catherine

Or, coontes la nouvelle Qui vient d'arriver ici Rohan, ce commis fidele, A Rome a hien reuss. A nome which rauss.
Mande par Dubers, son maître,
Pour acteter un chaperu,
Neus allons le voir paraître
Et couvrir son grand cerveau.

Que cha u c'en rej u se! ique ca., u sen r., u se! !.da. r . Si Sai neté, q. tr. in-forme en é revisse l. vil. u cr. j. und crotté.
Après no si beta miracle, son i facultité N t pis trouver d'obstacle Da s'air me faculte.

Les mœurs de Notre Émmence, Son coprit, sa probité, One sa grande qualité.
On sat, d'ailleurs, les services
Qu'elle a rendus au régent;
Aussi, pour pareil office,
Philos au chapeau pretend l

(Journal de Barbier.)

P ar avi r l'e lat de a p urpre romainn Le la Lipe porter l'opprobre de la creix, Le ma 1-pare n'a vn de r ite plus certains Que de l'enchasser dans du bois.

CALOTTE SUR LES CARDINAUX DUBOIS ET DE ROHAN

It is exloting his troupe entière Offrait a Memus es pro re, Quand ce men, to poure blenfaisant, Apport & son regiment, Et lui dit : « Troupe calotine, Vous negl gez vos plus beaux droits : Vous avez la mime origine Que cette calotte divini Que cette calotte divine
Q i rend un co stre égal aux rois!
Des vileus a vois avez le choix,
Et sujourd hui je determine
Que ma c lotte un enlamine
D un i l'et beau con enr de feu.
Apr i, vo a verrez be u jeu'.
10 rus un en en pull en pune;
(ar il faut vi dire en pas ant
Que, lor de l'etabli ser ent
De cett dignite roma ne. be cett dign to romaine,
on older mon consentement,
Et que cette cour al hautance,
N'aur et amais, sans mon seco fs,
A petti l'E rope entere
A rivirer une chimere.
O vins, mes plus chires amours,
d'al tidite aus le pere,
oua vins re dignons peur toujours
A Romaius que l'on rivire. nnons les dign tes. M r g et même skaner Ir · · · t que /u t en France A vot tro pu frénetique,
t q ricue,
La y la ave ma unique.

y de y jude re.
y to y jude re. Cota li itre ctri que

Nous confirmons any cardinany Los hunneurs do notre calotte; Soyea vêtus de même sorte, Portez comme cuy camail et cotte; Desormais, soyea tous égany; Yous entrerons dans leur intrigue, Nons aurous le due d'Orleans, Et ferons ensemble une ligne Contre tous les gens de bon seus. »

NOTE I

Extraits du Journal de Barbier,

Extraits du Journal de Barbier.

15 actobre 1721. — Grande nouvelle à Paris ! J'ai parle oi-devant d'un nouve Cartoucho, fameux voleur, que l'on cherchait partout et que l'on ne tre vait pas On eroyalt que c'etait une fable; son existence n'est que trop roelle pour lui; ce matin, à onze heures, il a été pris; mais jamais voleur n'à eu tant d'honneur. Les disceurs qu'on lui avait fait faire l'avaieut fait appréhender par le regent; en sorte qu'on avait donné des ordres pour le trouver, et, par politique de la part de la cour, ou avait fait centri le bruit dans Parls qu'il à'y chait plus, qu'il était mort a Orleans, et meme que c'étant un conte, afin qu'il ne se mefiát pas luimème de l'envie qu'on avait de l'avoir.

Il a été découvert tant par un vol qu'il a fait, la unit, chez un cabarectier, ini, quatrième, dont étaient des fommes, avec des hettes pour porter les membles (dont deux ont été prises et out tout déclaré), que par un soldat aux gardes de sa olique, qui l'a vendu et livré. Ce soldat aux gardes méritait la roue, et cependant était tranquille. Pelkom, aide aux gardes méritait la roue, et cependant était tranquille. Pelkom, aide mis qu'il ne voulft indiquer Cartoucho. Il y a cousenti et a servi de mouche. M. Le Blanc, secrétaire d'Etat de la guerre, qui s'est mélié de cette recherche, a chargé un des plus braves sergents aux gardes, qui a pris et choisi quarante soldats des plus déterminés et d'autres sergents avec lei. Ils availent ordre de le prendre mort on vif, o'est-à-dire de tirer sur lui s'il s'enfuyat.

Cartouche s'était couché, cette nuit-là, sur les six heures, et il était couché daus un cabaret de la Courtille, dans le lit du maître, avec aix pistolets charges sur sa table. On a investi la maison, la baionnette au bout du fusil. Du Val, conmissaire du guet, y était aussi. On l'a pris dans son lit, heureusement, sans coup férir, car il auraft tué quelqu'in on l'a entouré de cerdes, on l'a conduit en carrosse chez M. Le Blanc, lequel ne l'a poiut vu, parce qu'il était dans son lit, indisposé ;

Ce Cartouche s'est distingué dans sa qualité. Il lui arrive ce qui u'est

Lundi 20 octobre, on a affiché la combilio de Cartouche à la Combilie-Italicane, où Arloquin, qui est fort souple et bon acteur, fait cent tours

Lundi 20 octobre, on a affiché la comédie de Cartouche à la Comedicationne, où Arloquin, qui est fort souple et bon acteur, fait cent tours de passe-passe.

Mardi 21, on jona Cartouche à la Comédie-Française, petite pièce assagnille, faite par Legrand, conédien. Il y va un monde écounant; an surplus, les gens de bon sens trouveront fort mauvais qu'on laisse representer sur le théfitre un honnou qui existe récliement, qui est interregétous les jours et dont la fin sera d'être roué vif; cela n'est point séant. Le muit du lundi à mardi, Cartonehe pensa s'aller voir jouer Inlandan. Il était dans un cachot avec un autre homme qui, par hasard, était un maçon, lequel n'était pus lié. Ils out fait un trou à un toyau de fosse; ils sont tombés dedans sans mal, parce que l'eau de la rivière passe et enlève tout. Ils out été une pierre de taille trés-grosse et sont entrès dans la cave d'un fruitier dant la boutique est sous l'arcade. Notez que le maçon avait attrape une barre de fer dans la démolition de trayau. De la cave, ils sont montes dans la boutique de fruitter, laquelle n'était fernée qu'à un petit verron; mais l's ne voyaient pas clair pour trouver cela. Matheureuse ment, il y avait un chien dans la boutique, qu'i fut un train de tona les diables. La s'evante se leva en entendant du bruit, cria : « Au voleur !) de tonte sa force par la fenêtre. Le maître fruiter descendit avec une mmère, lequel les narait laisses sortir; mais, autre malheur ! quatre archers du gnet qui se retiraient, s'amasaient à boire de l'eau-de-vie ; lis vinrefit et entrérent dans la boutique, reconnurent Cartouche, qui avait des chalues aux pleals et aux mains ; lls le réintégrèrent dans as prison par la porte de devant. Les geôliers curent grand'peur, attendu les ordres que M. le régent a dounés pour presdre cet hamme. Il n'est plus dans le cachot, fi est dans use chambre où il est garrotté extraordinairement. Il repête pourtact qu'on ne le tiendra pas longtemps. Il nie toujours tout il est de grand sang-froid et badiue d'un alt léger avec

ngure.

Il est nourri extraordinairement par ordre de M. le régent : il a à duer soupe, bon bouilli, et quelquefois une petito entrée avec trois chopines de vin par jour.

On peut dire que voilà un homme très-extraordinaire. Il fant voir que ce us sers la fin. Tont le monde qui a de l'acces va le voit. Le froitier a gagné de l'argent avec les badands, en le ur montrant la trace...

Novembre. — Cartouche a eté transferé, la veille de la Tons aint, à onze heures du soir, sans bruit, a la Condergerie. Il est dans la tour de Mortgomery, tre fort reserre.

Personne n'a pousse l'extraordinaire dans sen geure somme ce caquin-

Le soldat qui l'a trahi et vendu s'appelle Du Chât det est fort bon gentilhomme; mais c'est un scelerat pire que Carteuche. Il meurtre de dernère les Chartreux et se lavait les neuns dans le l'assassiné, par plaisir. Apparemment qu'on l'entermera apres lui avoir donne sa grace, qu'il a signec du régent. Il y a quarante-sept prisonniers, tant hommes que femmes, et on prend encore tens les jours

Le premier president envoya des lettres eirculaires à tous ces Messieurs pour se trouver, le leudemain de la messe rouge, au Palais, pour que la Tournelle travaillât au procès. C'est M. de Bouex qui en est le rappor-

teur. M. Lagrenchet, substitut, a travaille pour les conclusions, qui sont contre lui à être rompu vif...

- Jeudi 27. — Le fameux Cartonche a ete uns à la question, qu'il a ene avec les brodequins, parce qu'il avait une descente. Il u'a rieu avoue. L'après-midi, on devait le rouer avec quatre autres et deux pandus tout à la fois. La Greve n'a jamais ete si pleine de monde que ce jour-la! La plupart des chambres etaient lonées. Il s'est avisé, à deux heures, de declarer quelqu'un qu'on a envoye quérir. Cela a fait passer le temps. Comme la nuit vient de bonne heure, ou a ôté quatre roues et il n'est reste que la sienne. Il est arrive à la Grève après ciuq heures. Cela l'a pique de ne voir qu'une roue; il a demandé à parler à M. Arnault de Bonex, son rapporteur, qui etait assiste de M. Rougean, conseiller, et qui retait dans l'hôtel de ville. On l'y a mene. Comme il fallait de l'extraordinaire dans sa fiu, il a déclaré, les unes après les antres, un nombre infini de personnes, et il y est resté jusqu'à vendredi, deux heures après midi, qu'il a été roue vif. Toote la nuit, on ne faisait qu'amener du monde dans des fineres, et la Greve était toujours pleine de gens qui attendaient.

Le courage de cet homme-là est extraordimaire d'avoir tant souffert sans rieu avouer. On dit que, comme il etait chef d'un grand nombre de voleurs, ils s'étaient promis de se sauver en cas que quelqu'un d'enx fut pris. Cartouche se vit escorte de deux cents archers, arriva à l'echafaut pass voir aucun mouvement.

sags voir ageun mouvement.

s'il voulait du cafe au lait que l'on prenaît ; il dit que ce n'était pas sa boisson et qu'il aimeraît mieux un verre de vin avec uu petit pain. Ou le lui apporta et il but a la sante de ses deux juges. Ainsi a fini Cartouche. Son esprit et sa fermete l'ont fait plaindre.

NOTE J

Dimanche 8 de ce mois (août 1723), M. le cardinal Dubois, premier ministre, se trouva très-mal à Meudon. Les matières passeut par le...; cela lui donne des excoriatious douloureuses. Il fut résolu qu'il fallait lui faire l'opération sans perdre de temps. Il vooluit retourner à Versailles, disant que l'nir de Meudon ne lui valait rien. La question fut pour le trausport; on accommoda, dans un graud carrosse nommé corbillard, des matelas qui étaient suspendus par des cordes qui passaient par l'imperiale, car il ne pouvait pas soutenir le mouvement d'ancune voiture, Quand la machine fut accommode, et bien, comme l'ou jage, on ne put jamais le transporter de son lit; il fallut rester là. Il avait tonjours la fievre. La nuit du dimanche fut un peu meilleure. Hier, lundi, on l'apporta à Versailles, sur le midi, dans une litière du roi, allaut tres doucement; et quatre gens de livree se relayaient pour tenir la litière pàr les côtés et pour empécher le mouvement. Je crois qu'un homme de l'esprit de la vivacite dont est celui-là, et dans la place où il est, enrage bien d'une pareille situation. Suivaient trois carrosses à six chevaux : dans l'uu, les aumôniers; dans l'autre, les médecins, et ensuite les chirurgiens. Belle escorte l'Cela arriva ainsi à Versailles. Quand il fut dans son lit, ou alla chercher un père recollet, qui vint le confesser. Le cardinal de Bissy alla à la chapelle prendre le saint ciboire et lni apporta le bon Dieu. Ou apporta les saîntes huiles de la paroisse, et le bonhomme fut obligé d'essuyer toutes ces bordèes. Apres quoi, M. de la Peyronie, premier chirurgiend ur oi, fit l'opération à quatre beures, laquelle ne dura que trois minutes. L'operation fut de faire un trou pour donner un écoulement aux matières.... C'est être, à mon sens, dass une cruelle extremit e; car, le travail continuel que cet homme-là fait, qui veut faire tout, lui met une infammation dans le corps, et doit être tres-contraire à son mal. Je ue sais comment il est aujourd'hui ; car, hier au sair, une heure aprés son operatio

Anjourd'hui 10, jour de la Saint-Laurent, est mort, a quatre heures apres midi, a Versailles, M. le cardinal Dubois. Il est mort archevêque de Cambrai, et il n'y a jamais ete ; cela est assez surprenant. Cela fait une vacance de cinq cent mille livres en postes et en benefices a douner. Ce premier ministre sera bientôt oublie ; cur il n'a laisse mi fondation, ni famille elevee. Il n'a jamais fait grand mal. Il doit être regrette de M. le due d'Orleans. C'etait un homme d'esprit et qui avait entierement sa confiance. Il etait peu aimé, baut, viliain et emporte. On lui a pronostique malheur en disant que ce serait...

qui l'emporterait et qui le ferait mourir. Cette maladie etait, en apparence, la suite et l'effet d'une v.... invêterce.

Le bruit le plus commun est que le cardinal Dubois n'a p int reçu le viatique; qu'il a dit qu'il ne pouvait le recevoir que de la main d'un cardinal. Il n'y en avait point la. Ce fait s'eclaircira mieux.

Il a éte apporte mercredi, à dix heures du soit, a Saiut-H. nore, on il avait un neveu chanoine, homme sage et devot, qui n'estimait point son oncle. Il est rete dans l'eglise Saiut-Honore, pour y être expose huit jours. Le matin, candis qu'en disait les messes, le petit peuple disait les

soft ses infines de ce pauvre cardinal. In ... q. 1785 la labem, fameuse nega relle, qui doit faire son orais in functive, 1888 au ayant etc, dans a in t mps, fameux magnereau.

(Journal de Barbier).

Le clerge, qui ne s'était point assemblé depuis 1715, - fut au mois de nai de cette année 1723, et. d'une voix unanime, clat pour président le cardinal Dubois, afin qu'il ne loi manquat aucun des huneurs en il pût pretendre, et qu'il n'y eft pas un corps dans l'Etat qui ne se fût pas presentue. Le cardinal en fut extrêmement flatte, et, pour être ples a pritee de jour quelquefois de sa presidence, transporta la cour de Versailles à Meudon, sous prétexte de procurer au roi les plaisirs d'un nouveau support

sejour.

La proximité de Meudon, en abrégeaut la moitie du chemin de la cour a l'aris, épargmait au cardinal une partie dés douleurs que lui causait le mouvement du carresse. Attaqué depuis longtemps d'un ultere dans la vessie, fruit de ses aus unes debanches, il voyait en secret les melecins et les chirurgiens les plus habiles, non qu'il rought du prucipe de sa maladie, mais par la honte qu'out tous les ministres de s'avouer malades.

maiades.

Le roi faisant la revue de la maison, le cardinal vonlut y jouir des honneurs de premier ministre, qui sont peu pres les mêmes qu'on rend a la personne du roi. Il monta à cheval un quart d'heure avant que ce prince arrivat, et passa devant les trupes, qui le saluerent l'èpee a la main.

honneurs de premier ministre, qui son i peu pres les mêmes qu'on rend a la personne du rol. Il mouta à cheval un quart d'henre avant que ce prince arrivât, et passa devant les trupes, qui le saluerent l'épec a la main...

Le cardinal paya tress-cher cette petite sitisfaction. Le mouvement du cheval fit erever un aboès, qui fit juger aux mélécius que la gangreue serait bientôt dans la vesse. Il sui declarrent qu'à moins d'une operation prompte, il n'avait pas quatre juurs à vivre. Heatra dans une fureur horrible contre eux. Le doc d'Orleans, averti de l'ext d'un minde, eut beaucoup de peine à le calmer un peu, et à lui persuader de se laisser transporter a Versailles, où ce fut une nouvelle se me, Quand la Facu te lui proposa de recevoir les sacrements avant l'operation, sa fureur n'est plus de bornes, et il apostrophait en frenchque tous ceux qui l'approchaient. Enfin, soccombant de lassitude apres tant de fureurs, il euvo' a chercher un recollet avec qui il fut enferme un demi-quart d'heure. In parla ensuite de loi apporter le viatique. C. Le viatique ! s'ecria-ti, eca est bicoròt dit. Il y a nn grand ceremonial pour les cardinaox, Qu'on aille a Paris le savoir de Bissy. Il Es chirurgiens, voyaut le danger du mondre retardement, lin disaient qu'on ponvait, en attendant, faire l'opération. A chaque proposition, nouvelles fureurs. Le due d'Orleans le octermina a force de prifres, et l'operation fut faite par la Peyrouie; mais la nature de la plaie et du pus fit voir que le malade n'irait pas loin. Tant qu'il eut de la connaissance, il ue cessa d'invectiver, avec des grincements de dents, contre la Faculte. Les convulsions de la mort se joignirent a celles du desespoir, et, lorsqu'il fut hors d'état de voir, d'eutendre et de blasphemer, ou lui administra l'extrême-onetion, qui lui tint lieu de viatique. Il monrut le lendemain de l'operation.

Ainsi finit ce phénomène de fortune, comblé d'honneurs et de richeses... L'assemblée du clergé, dont le cardical était president, lin fit un service solemel. Il y en ett un

dureté grossière. La moindre contradiction le mettait en fureur, et, dans sa fougue, on l'a vn courir sur les fautenils et les tables antour de son appartement.

Le jour de Pâques qui snivit sa promotion au cardinalat, s'etant eveille un peu plus tard qu'u son ordinaire, il s'emporta en jurements contre tous ses vulets, sur ce qu'ils l'avaient laisse dormir si tard, un jour où ils devaient savoir qu'il vou ait dire la messe. On se pressa de l'hailer, ini jurant toujours. Il se souviut d'une safi, ire, fit appeler un secretaire, et cubia d'aller dire la messe, même de l'entendre.

Il mangeait habituellement une aile le prunet tous les soirs. Un jonr, à l'heure qu'ou allait le servir, un orden euparta le poulet. Les gens u'y surent surre chose que d'en remettre prempiement un autre a la broche. Le cardinal demande a l'instant son po et; le maitre d'hied, prevoya i la fureur ou il le mettrait en lui d'sant le lait, ou mi proposant d'attendre plus tard que heur dinaire, prend son parti, et lui dit froidement : « Monseigneur, vu sa va sonpe. — J'ai sonpé? repondit le cardinal. — Sans doute, monseigneur. Il est vrai que vous avez peu mange; vous paraissiez fort occupe l'affaires; mais, si vous voulez, on vous servira un second poulet; cela ne tardera pas. » Le medecin Chirac, qui le voyait tous les jours, arrive dans ce moment. Les valets le previennent et le prient de les seconler. « Parbien ! dit-il, voici quedque chose d'etrange! Mes gens veulent me persuader que j'ai sonpé. Je n'en ai pas le moindre souveuir ; et, qui plus est, je me sens beaucoup d'appetit. — Tant mieux ! repond Chirac. Le travail vous a equie; les premiers merceaux n'auront que réveile voure appetit, et vous pourriez sans danger manger encore, mais jeu... Faites servir monseigneur, dit-il sur gens rige le verrai achever son souper. » Le poulet fut apporte. Le cardinal regarda comme une marque evidente de sante de souper deux fois, il l'ordonnance le Chirae, l'aptère de l'abstinence, et fut, en maageant, de la meilleure humeur du moude.

la ' pat t, ce q stait pas li e v y a premeter... en
t ra nes. h. e ada s'en j e a
t ce, sine q le card l t . v ', is d'at eurs de bon

and passes and the second of t

We ares secrets sur les rignes de Louis AIV et de Louis AV, par

siv t s. t-i n, vid le detail exact des richesses du cardinal Lu vo:

Cam rai (arch vêc +)	120.000 livres.
N 'e 1-4 2 -Cou y (a aje)	10,000 —
Saint-Just (id.)	10,000
Airvaux (d.)	12,000 -
Bourge (L	12.000 -
Berg-paint-Vinor ()	60, (H)() —
Saint-Bertin (id.)	80,000 -
Cercamp (il.)	20 000 -
	324.000 livres.
Pro 'er listre	150.000
Pat	
Pe 'Angleterre (40,000 livterl.)	960,000 —
	1.534.000 livres.

NOTE K

La paresse du regent et sa dissipation lui firent bientét abandonner les affaires aux secretaires d'Etat, et il continua de se plonter dans sa chère crapule, ca sante s'en altereit visiblement, et il etait, la plus grande

partie de la matinée, dans un engourdissement qui le rendait incapable de toute application. On prevoyant que, d'un moment à l'antre, il serait emperté par une apoplexie ; ses vrais serviteurs tachnient de l'engager à une vie de regime, ou, du moins, à renoncer a des evecs qui pourraient le tuer en un instant. Il répondant qu'une vaine erainte ne devait pas le priver de ses plaisirs ; cependant, blase sur tout, il s'y livrait plus par habitude que par g fit. Il ajonta't que, loin de craindre une mort subite, c'etait celle qu'il choisirait.

Il y ayait den quelone teuns que Chrae, voyant à ca prime, un toint.

e'était cello qu'il cholsirait.

Il y avait deja quelque temps que Chirae, veyant à ce prince un teint coffammé et les yeux chargés de sang, voulait le fairo saiguer. Le jendi matin, 2 décembre, il l'en pressa si vivement, que le prince, pour se déliver de la persecution de seu medecin, dit qu'il svait des affaires ingentes qui ne pouvaient se rei «tire, mais que, le linail suivant, il s'abandomerait totalement à la Faculte, et, jusque-là, vivrait du plus grand reglue, Il se souvint si peu de sa promesse, que, ce jour-là même, il dina contre sou ordinaire, qui était de souper, et mangea beaucoup, suivant sa

Coutume.

L'après-dime, enfermé seul avec la duchesse de Pharaifi; une de secomplaisantes, il s'amusait en attendant l'heure du travail avec le rol, assus à cête l'un de l'antre devant le fen, lo due d'Orlèaus se laisse tout à coup tomber sur le bras de la Phalaris, qui, le voyantsans commissance, se leve tout effrayce, et appelle du secours, sans trouver qui que ce d'dans l'appartement. Les gens de ce prince, qui savalent qu'il montait toujours chez le roi par un escalier derole, et qu'à l'heure de ce travail, il ne renait personne, s'etaient tous ceartes.

La Phalaris fut donc obligee de courir jusque dans les cours pour amener quelqu'un. La foule fut bientôt dans l'appartement; mais il se passa cenore une denil-heure avant qu'on trouvât un chirurgien. Il en arriva un conn, et le prince fut saigne, Il ctait mort.

Ainsi périt, à quarante-neuf uns et quelques mois, un des homnes les plus aimables dans la societé, plein d'esprit, de talents, de courage militaire, de bonte, d'humanité, et un des plus mauvais princes, c'est-à-dire des plus incapables de gouverner.

(Mémoires secrets sur les réanes de Louis XIV et de Louis XV, par

(Mémoires secrets sur les règnes de Louis XIV et de Louis AV, par

ÉPITAPHE DE M. LE DUC D'ORLEANS

Passant, ci-git un esprit fort Dont le sort est digne d'envie : Il sut bien jouir de la vie, Et jamais n'aperçut la mort.

On dit qu'il ne crut pas à la Divinité; C'est lui faire une injure insigne! Plutus, Vénus et le dieu de la vigne Lui thrent lieu de Trinite.

Sur l'air du Mirliton

Dubois, gardé par Cerhère, Yoyant venir le régent,
Lui dit : a Que venez-vous faire ?
In l'est point ici d'argent,
Ni de mirliton, mirliton, mirlitaine,
Ni de mirliton, don, don l »

TABLE DES MATIÈRES

DE

LA RÉGENCE

Pages	s	Pa	iges
1. — Le cercueil du roi, — Insultes de la populace. — Les trois ponvoirs. — Madame de Maintenon. — Les princes légitimés, — M. le duc d'Orléans. — Portraits du duc et de la duchesse du Maine. — Portrait du comte de Toulouse. — Portrait de Philippe II d'Orléans. — Madame la duchesse d'Orleans. — Enfants légitimes et bâtards du duc d'Orleans. — Retour aux événements de l'époque.	5	 L'exil. — Dubois a Londres. — Intrigues diplomatiques. — Le diamant. — Conclusion du traité. — Alberoni et le duc de Vendôme. — Le macaroni. — La princesse des Ursins. — Le complot. — Arrestation de Porto-Carrero. — Renvoi de Cellamare. — Présence d'esprit de Richelieu. — Emprisonnement des conspirateurs. — Mort de Charles XII. IX. — La France et l'Espagne. — Avantages de la 	23
II. — Les salons de M. le duc d'Orléans pendant les trois derniers jours de la maladie de Lonis XIV.!— M. le prince de Conti. — Sa femme, mademoiselle de Condé. — Sa mere, mademoiselle de Blois. — Préparatifs de M. le duc d'Orléans pour la séance du parlement. — Lord Stairs, anecdote. — Séance du 2 septembre. — Premier discours de Louis XV. — Organisation du nouveau gouvernement. — Honneurs rendus à la mémoire de Louis XIV à l'étranger. — Réponse du duc d'Orléans à M. d'Argenson.	8	France. — Richelieu à la Bastille. — Madame de Berry. — Ses retraites aux Filles-du-Calvaire. — Garus. — Chirac. — Douleur du régent. — La fille de madame la duchesse de Berry. — Mort de madame de Maintenon. — Mort du Pere Le Tellier. — Continuation de nos succès en Espagne	27
III. — Le régent et sa famille. — Madame la duchesse de Berry. — Mademoiselle de Chartres. — Made- moiselle de Valois. — Louis d'Orléans, duc de Chartres. — Les jeunes princesses	0	voirs entre les mains du duc d'Orléans, — Alberoni. — La reine d'Espagne. — Laura Piscatori. — Dis- grâce d'Alberoni. — Lettres du roi. — Exil. — Paix générale. — Les Bretons. — M. de Montesquiou. — Pontcalee, Montlouis. Talhouet et du Couédic. —	
 IV. — La régence, ses ministres et ses conseillers. — M. de Villeroy, gouverneur de Sa Majesté, — M. de Villars. — M. d'Uxelles. — M. d'Harcourt. — M. de Tallard. — Le duc de Noailles. — M. de Torcy. — Rouillé de Coudray. — L'abbé Dubois 11 		Exécution. — Chute du système de Law. — Peste de Marseille	29
V. — Retour du roi aux Tuileries. — État des finances. — Mesures prises pour faire face aux besoins du moment. — Refonte des espèces. — Édits sur les traitants. — Réductions. — Vente des réductions. — Law, son arrivée à Paris, sa vie. — Création de la banque d'escompte. — Dubois part pour l'Angleterre. — Jacques III. — Sa fuite. — Douglas. — Madame de l'Hôpital	1,4	archeveque. — Mission de M. de Breteuil. — Sacre de Dubois	32
VI. — Le Luxembourg. — Les gardes de madame la duchesse de Berry. — M. de Lauzun et son neveu. — La vie de Philippe II depuis qu'il est régent. — Madame d'Averne. — Madame de Sabran. — Madame de Phalarís. — Madame de Parabère. — Les roués. — Brancas. — Broglie. — Canillac. — Nocé. — Ravannes. — Brissac. — Les soupers du Palais-Royal. — Le concierge d'Ibagnet. — Chirac. — Coup d'œil sur la littérature de l'époque. — Écrivains contemporains. — Fontenelle. — Les asperges', à l'huile. — Le Sage. — Crébillon. — Destouches. — Voltaire. — Louis XV.		entre le roi et l'infante d'Espagne, et entre made- moiselle de Montpensier et le prince des Asturies. — M. de Saint-Simon ambassadeur en Espagne. — Car-	34
VII. — Lord Stairs. — Dubois en Angleterre. — Traitè de la triple alliance. — Le roi remis aux mains du duc d'Orlèans. — M. de Richelieu. — Mademoiselle de Charolais. — Les bals de l'Opéra. — Le tzar Pierre le Grand à Paris. — Affaire des princes légitimés. — M. d'Argenson, chancelier		Son épitaphe. — Tremblement de terre du Portugal	36
 III. — Amours de d'Argenson. — Refonte des monnaies. — Remontrances du parlement. — Lit de justice. — 		régent. — Conclusion	39 41



ALEXANDRE DUMAS

ILLUSTRÉ



ILLUSTRATIONS

DE

FOULQUIER, GERLIER, PHILIPPOTEAUX, ROUX, ETC.



PARIS

A. LE VASSEUR ET C10, ÉDITEURS

33, Rue de Fleurus, 33





LOUIS XV ET SA COUR

UN MOT DE RAPPEL SUR LE JEUNE ROI. - CE QUI SE PASSA A LA MORT DE M. LE DUC D'ORLÉANS. COMMENT M. DE BOURBON FUT NOMMÉ PREMIER MINISTRE. — SON OBIGINE, — SON PORTRAIT PHYSIQUE ET MORAL. MADAME LA DUCHESSE, MÈBE DE M. LE DUC. — SES CHANSONS. — LES PRINCES.

M. DE CHAROLAIS. - LE ROI. - ÉTIQUETTE DE LOUIS XV. - BRUITS INJURIEUX POUR LE ROI. LA FAUSSE MONNAIE DE MADAME DE CONDÉ. — L'AME DE DUCHAUFFOUR.

Le samedi 15 février 1710, Louis XIV avait été réveillé à sept heures du matin, c'est-à-dire une heure plus tôt que d'habitude, parce que madame la duchesse de Bourgogne éprouvait les douleurs de l'enfantement.

Le roi s'habilla diligemment et se rendit auprès d'elle. Cette fois encore, Louis XIV n'attendit pas, ou du moins

attendit peu. A huit heures trois minutes trois secondes, la duchesse de Bourgogne mit au monde un prince qui reçut le nom

de duc d'Anjou. Le cardinal de Janson ondoya le nouveau-né. Il fut emporté sur les genoux de madame de Ventadour, dans une

chaise à porteurs. M. de Boufflers et huit gardes du corps escortaient la

A midi, M. de la Vrillière lui apporta le cordon bleu, et,

dans la journée, tonte la cour le vint voir.
Cet enfant, qui venait de voir le jonr, avait déjà un frère aîné qui portait le titre de dauphin; comme nous l'avons dit, lui, reçut le titre de duc d'Anjou.
Le 6 mars 1711, les deux enfants tombèrent malades de la

rougeole. Louis XIV en fut instruit aussitôt. Les deux petits princes n'étaient qu'ondoyés; le roi ordonna qu'ils fussent haptisés sur-le-champ. Madame de Ventadour eut permission de prendre pour parrains et marraines les premières personnes qui lui tomberaient sous la main. Tous deux devaient recevoir le nom de Louis.

Madame de Ventadour tiut le retit dauphin sur les fonts de haptême avec le comte de la Motte.

Le duc d'Anjon cut pour pairain M. le marquis de Brie, et pour marraine madame de la Ferté.

Le 8 mars, l'ainé des deux enfants mourut ; alors, le duc d'Anjou succéda à son frère, et prit à son tour le titre de dauphin.

Nous avons vu Louis XV emmené à Vincennes, à la mort du roi Louis XIV; nous l'avons vu revenir à Paris pour tenir le lit de justice qui annulait le testament de son aieul et faisait M. le duc d'Orléans régent. Nous avons dit les principes que lui donnait M. de Villeroi, son gouverreur, son amitié pour son précepteur, M. de Fleury; son antipathie pour Dubois; nous avons raconté les craintes de la France et l'auxiété de M. le duc d'Orléans, quand

vile ne la le le met expert sedu tombeau. Ei fin A 's are c. 1 fit dill berius luf sinva

derlas emme ir nie i rostres la mert de Dutis france in me ir nie i rostres la mert de Dutis france in me ir nie i rostres la mert de Dutis france in me ir nie i rostres la mert de Dutis france in me e ce l'h laris le 2 decembre 1723. a vrill cre i see et i un af, secretaire d'Etat sous Louis Miv, le nie qui avant tant scandalisé mademoissille de Mally, sa femm quand elle avant su qu'elle nei un it it per l'unreols; la vrillière, qui état de un seil de régence, quand la régence la vrillière fut le premier averti de la dorleans. d Orleans.

puis t z M le duc de Bourbon, et, dans la pensée une ce i le pourrait bien hériter des iltres de premier mi, l'r, il se hâta d'en dresser à tout hasard la paiente s l dele de celle de M. le duc d'Orleans.

l'et que de Préjus aurait pu des lors s'emparer du mi-lie, ses amis le lui conseillaient et peut-être y songertell un instant. Mais c'était un homme de patience et d'ambition que M. de Fréjus, assemblage rare et qui rend el difficiles à renverser les hommes politiques qui le possè-dent. D'ailleurs, il savait se contenter de la réalité du pouvoir, en laissant aux autres les apparences: chose rare en-core. Il ne crut pas devoir manifester sitôt le désir qu'il réalisa plus tard, et se déclara le premier pour le duc de Bourbon, dont il connaissait la profonde incapacité.

La m rt du prince connue, tous les courtisans se rend-rent ch z le r l M le duc les précédait. Louis XV duit frit triste : a ses yeux rouges et humides on vigait qu'il avait versé des larmes. A peine la prite fut-elle refermée sur M. le duc et sur les curtis ns, que l'évêque de Fréjus dit tout hant au n'i pe dans la grande perte qu'il faisait de M. le duc d'orie d'un l'élège se trouva fait en deux mots, Sa M, e'e i puvil mieux faire que de prer M. le duc, là posent de harger du polds de toutes les affaires, et ac epter la place de premier ministre que venalt de lais-ser y, ante M. le du d'Orléans.

Le rol rezarda M de l'rejus, comme pour lire dans ses yeux, i le s'apercevant que ses yeux étalent d'accord avec se jaroles i e ns ntit d'un signe de tête à la proposition.

Tut aussi ot M le duc fit sou remerciement. Quant à la Vrillière transporté d'aise de la prompte réussite de cette gran le affaire, il tira de sa poche le serment de premier ministre, copié sur celul de M, le duc d'Orléans, et proposa tout haut à M, de Fréjus de le lui faire prêter sur-

M de Fréjus se retonrna, dit au roi que c'était une chose c rvenable, et tout aussitot M le duc prêta le ser-ment l're que aussit i le serment prêté. M le duc soriit du carinct La feule le suivit, de sorte qu'une heure apres la fort de M. le du d'or'eans et avant que son fils, qui était chez sa maltresse a Paris, fût même averti de cette tout étalt consommé.

Consa r ns quelques lignes au prince à qui la Vrilli re et Fleury venaient de donner d'une façon si leste l'héritage

de VI le lu d'Orléans. Il était fils de Louis de Bourbon Condé, au père duquel Louis XIV avait donné, en 16%, le duché de Bourbon, en

6 hange du duché d'Albret.

Sa mero étalt cette spirituelle mademoiselle de Nantes, alle de Louis XIV et de madame de Montespan. Elle aussi avait hérité de l'esprit des Mortemart. Nous avons déjà dit un mot des chansons ébouriffantes qu'elle improvisait; nous reviet droit sur elle et sur ses chansons.

M. le du avait donc a l'epoque ou nous sonimes arrivés, M. le du avait don a l'epoque ou nous sommes arrives, trente et un ans sommes. Il était grand et maigre comme un état de bois. Il évait le corps voûté comme un hossu, les ja bes longues et grêtes comme une cigogne, les joues creu es, de gro es levres et le menton si singulièrement ponta, qui ni eut cru, disait la duchesse sa mère, que la nai re l'i voit fait ce menton pour qu'on le prit par là.

or, mie il y a un proverbe qui dit qu'il suffit qu'on ait toal quelque part pour qu'on s'y attrape, M. le duc de Bourbon, qui avait délà, comme on le volt, grand mai a la

figure, y and turapé un nouvel accident.

Un our dover, il avait été invité par M. le dauphin et M de Berry a faire une battue avec eux. C'était le lundi 30 janvier : il geleit fort Le hasard voulut que M. de Berry se trouvât au bout d'une mare d'eau assez longue et toute golfe t r'dis que M. e dec e trouvait a l'autre extrémite; une pre e de gibier 1 r t. I de Berry tira, un grain de 11 mb re all'itt ir la 120 e. C., portant jusqu'à M. le duc lut cre a un cell

37 le doc tri la che e a z en patience; mais M de Berry ne g redocta jameis ce malheur involontaire et en demoura con 'ar m nt af ige.

Quand le prince fut nommé premier ministre, les fai-seurs de couplets tirérent parti de l'incident qui l'avait frappe. On chanta :

> Le due a deux beaux yeux brillant, L'un borgne, l'autre clairvoyant, Celul d'émail on blen de verro: Cet and on l'impositee luit. Cet œil est pour le ministère; Le clairvoyant jour son profit.

Voilà pour le physique de M. le duc ; quant à son moral, c'était un homme polt, sachant bien vivre, ayant de la grandeur, peu d'esprit, peu d'instruction, mais beaucoup de politique et d'avarice. Il avait gagué de compte à doni sa mère, qui vivait publiquement avec Lassé, plus de deux cent cinquante millions.

Un jour qu'il montrait une liasse d'actions du Mississipl à Brancas, dont il croyait exciter ainsi la cupidité :

Monseigneur, dit Brancas, une des actions de votre aleul vaut mieux que toutes celles-cl.

L'aleul, c'était le grand Coudé.

L'aieul, c'était le grand Condé.

M. le duc était très passionné; il avait été amoureux fou de madame de Nesle, qui l'avait remplacé par le prince de Soubise. M. le duc fut au désespoir ; le bruit que faisait ce désespoir arriva jusqu'aux orelles du nouvel amant.

— De quoi diable se plaint donc M. de Bourhon, dit le prince de Soubise, puisque j'ai permis à madame de Nesle de coucher avec lui quand il voudra? A tout seigneur, tout henneur.

tout honneur.

Cette permission ne consola point M. le duc, et il lui failut tout l'amour que lui inspira madame de Prie pour ful faire oublier celul que lui avait inspiré madame de

Nesle

Le duc de Bourbon étalt marlé du fait de Louis XIV. Un jour, le roi avait prescrit le mariage de M. de Bourb n avec mademoiselle de Conti, et de M. de Conti avec la fil e avec mademoiselle de Conti, et de M. de Conti avec la me alnée de madame la duchesse L'opposition fut vive de la part des deux mères; mais, on le sait, quand Lonis XIV voulait, il voulait bien. Il commanda en maître. Madame la princesse de Conti et madame la duchesse courhèrent la tête sous la volonté royale. Cependant il en coûta 500,000 li vres au rol, 150.000 livres données à chaque prince, 100.000 livres données à chaque princesse.

Les deux princesses avant l'union de leurs enfants se

haissalent déjà; après cette union, elles s'exécrèrent. Quelques chansons de madame la duchesse en réponse à quelques insultes de madame la princesse de Contl font fol de cette haine.

Madame la duchesse se grisait : c'était une habilinde prise par les princesses de la cour de Louis XIV. Madame de Conti l'appela Sac à vin.

Madame la duchesse répondit par sa riposte habituelle.

c'est-a-dire par une chanson.

La voici :

Pourquel Vous en prendre à mel, Princesse? Pourquoi Vous en prendre à moi?

Vous al-je ôté la tendresse De quelque garde du rol? Pourquol Vous en prendre à mol, Princesse? Peurquoi Vous en prendre à moi?

Do votre gout la bassesse, Vaut-il le vin que je bei? Pourquel Vous en prendre à mol, Princesse 1 Pourquoi Vous en prendre à mol?

En outre, pour rendre à sa consine la politesse complète, elle l'avait appelée Sac à quentilles. Enfin, comme bonne mesure, elle ajoutà le couplet sui-

vant à ceux que nous venons de citer

Princesse, en perdant vos appas, Votre esprit devient algré; Vous voyez qu'on fait peu de cas D'une gorge trop malgre. Prenez l'air un peu plus soumis, Car de Clermont le reste, Et de Commingo le mégris, Dolvent rendre modeste.

Il est inutile de dire que Comminge avait quitté madame de Conti, laquelle l'avait remplacé par Clermont.

dame de Conti, laquelle l'avait rempiace par Ciermott.

Madame la duchesse étail, an reste, connue par sa verve
chansonnière, et cette verve, qui faisait la joie de Louis XIV,
était la terreur de tous ceux qui entouraient madame la
duchesse. A la cour, chacun avait sa chanson; Dangeau
avait la sienue; M. de Beauveau avait la sienne; madame
de Montespan elle-même avait la sienne, qui finissait par
ce refrain étrange, de la part d'une fille:

Maman-ci. Maman-là, Maman la carogue

Celle de Dangeau avalt failli faire mourir de chagrin le digne gentilhomme, et sa fille de rage. Il y avait de quoi, on va en juger,:

> La fille à Dangeau Ressemble à Dangeau, Et monsieur Dangeau Ressemble à mon.

De là, je conclus Que mademoiselle Dangeau Ressemble à mon.. Comme deux gouttes d'eau.

Celle de M. de Beauveau n'était pas moins logique; car on doit remarquer que c'est par la logique que brillaient les chansons de madame la duchesse et qu'elle poussait les déductions jusqu'à leurs dernières limites. Voici celle de M. de Beauveau:

Si monsieur Deveau Etait un peu plus beau. Que monsieur de Beauveau Fût un peu moins beau; Alors, monsieur Deveau Serait un beau veau, Et monsieur de Beauveau Ne serait qu'un veau.

La princesse palatine prétendait toujours que madame la duchesse n'était pas la fille de Louis XIV, mais de M. le maréchal de Noailles, et elle assurait tenir d'un brigadier des gardes du corps, nommé Bettendorf, qu'étaut de garde à Versailles, il avait vu entrer M. de Noailles

chez madame de Montespan.

Entrè le soir, M. de Noailles n'était sorti que le matin, et, neuf mois après, jour pour jour, disait toujours la princesse palatine, madame de Montespan serait accouchée de

madame la duchesse.

Au reste, à l'époque où nous sommes, voici où en étaient

les amours des princesses.

La duchesse de Bourbon, méprisée par son mari. qui vivait publiquement avec madame de Prie, se consolait de son côté avec Duchayla.

La princesse de Conti, fille du roi, quoique à demi dévote,

vivait avec son neveu la Vallière. La jeune princesse de Cont!, malgré les jalousles et les menaces de son mari, se partageait entre la Fare et Clermont.

Mademoiselle de Charolais poursuivait M. le duc de Ri-

chelieu jusqu'à la Bastille.

Mademoiselle de Clermont était la maîtresse du duc de Melun; mademoiselle de la Roche-sur-Yon avait une espèce de passion pour M. de Marton.

Enfin, madame du Maine, depuis la conspiration de Cel-

lamare, honorait de ses faveurs le beau cardinal de Poli-

Maintenant, avant de nous laisser aller au cours des événements, un dernier mot sur les princes, afin que nos lecteurs soient aussi renseignés que possible sur la chro-nique scandaleuse de l'an de grâce 1724, dans laquelle nous venons d'entrer.

Nous avons dit de M. le duc à peu près tout ce qu'il y

avait à en dire, du moins pour le passé.

Au commencement de notre livre de la Régence, nous avons consacré tout un chapitre à M. le prince de Conti.

Nous n'avons plus guére à nous occuper que du fameux comte de Charolais, qui faisait poignarder un de ses laquais parce que sa femme ne voulait pas lui céder, et qui tuait les couvreurs à coups d'arquebuse, pour se donner le plaisir de voir dégringoler un homme du haut d'un toit.

On connaît le mot de Louis XV, à propos d'une plaisan-

terie de ce genre

- Je vous fais encore grace cette fois-ci, monsieur, dit-il

au comte de Charolais; mais je vous donne ma parole royale que celui qui vous thera aura la sienne. Le dernier méfalt de M. le comte de Charolais avait, du

reste, eu pour complice ce même M. le duc, qui venait d'être nomme premier ministre. Une fomme charmante nommée madame de Saint-Sulpice, en avait été la victime. Un soir, dans une orgie qu'elle avait consentl a partager, ils l'avaient enivrée; et, pour que rien ne manquat à la fête, ils avaient tiré un feu d'artifice dont avait eu fort à souffrir la pauvre femme.

Une chanson du temps, et qui courut dans Paris, dira ce que nous ne voulous pas dire.

La voict :

Le grant portail de Saint-Sulpice; Où l'on a tant fait de service Est brûlé jusquaux fondements. Chacun sétonne avec justice Que les Condé, pour passe-temps, Aient brûlé ce bel édifice.

Au grand Condé, terrible en guerre, Plus craint cent fois que le tonnerre, Bourbon, que tu ressembles peu! A trente ans, tu n'es qu'un novice, Car tu n'as jamais vu le feu Qu'à la brèche de Saint-Sulpice.

Un soir, l'aimable Saint-Sulpice, Qui ne songeait point à malice. Se chauffait en mettant son fard; Le feu prit à sa cheminée. Moi, je m'en étonne fort, car Elle était de frais ramonée.

Le lieu qui faisait le délice De la charmante Saint-Sulpice Est brûlé d'un étrange feu. L'amour est fou, dans ses caprices, D'avoir laissé détruire un lieu Destiné pour ses sacrifices.

Quant au jeune roi, qui venait d'atteindre sa majorité, il avait à peine l'air de se douter qu'il fût roi de France. Il était timide au point d'en être gauche, réservé, au point d'en être impoli: le seul plaisir qu'il parût aimer avec passion était la chasse; et, le soir des chasses, il y avait des soupers auxquels assistaient, non pas tous les chasseurs, mais des invités sur liste. Ces listes se lisaient au retour du roi devant tous les courtisans; ceux qui étaient invités restaient, ceux qui ne l'étaient pas se reti-raient. C'était, du reste, une des fantaisies de Louis XV que de laisser les gens dans le doute le plus longtemps possible, et de jouir de leur inquiétude et de leur perplexité.

Le roi, à l'étiquette de son aïeul dont il avait hérité, avait ajouté la disfinction des différentes entrées dans ses appartements. C'étaient les entrées familières, les grandes entrées, les premières entrées, et les entrées de la chambre.

Celui qui avait les entrées familières allait jusqu'au lit du roi, éveillé et couché. Tous les princes du sang, excepté M. de Conti, avaient cette prérogative, que partageaient l'évêque de Fréjus, le duc de Charost, madame de Ventadour et la nourrice du roi.

Les premiers gentilshommes avaient les entrées de la

chambre, lorsque le roi voulait se lever.

Dans les premières entrées, on était simplement admis à faire sa cour au roi, levé et revêtu de sa robe de chambre. Enfiu les courtisans présentés avaient l'entrée de la chambrc, lorsque le roi était assis dans son fauteuil, vis-à-vis sa toilette.

Le soir, ces entrées différentes étaient égales en prérogatives au coucher du roi; seulement, les entrées de la chambre sortaient lorsqu'on disait a haute voix: « Passez, messieurs. » Alors, ceux de la chambre sortis, le roi donnait le bougeoir.

C'était une grande faveur, et celui qui l'avait obtenne ne manquait pas de courir la ville le lendemain, en criant sur les toits

— Savez-vous que le roi m'a douné le bougeoir? Cette faveur, que recevait plus particulièrement qu'un autre le beau la Trémouille, donna lieu à des bruits aux-quels prétait une certaine consistance sa timidité envers les femmes.

il n'est question à la cour, dit M. de Villars dans ses Mémoires, que de chasse, de jeu ou de bonne chère; peu ou point de galanterie, le roi ne tournant pas encore ses beaux et jeunes regards sur aucun objet. Les dames sont toutes prêtes, mais on peut dire: Le roi ne l'est ras. » Ces bruits arrivèrent jusqu'à M. de Fleury, qui, pour

sauvegarder la réputation de son élève sous ce rapport, fit

faire of rsuites on ne peut plus a ves coutre ceux qui cta up unes dêtre aci s. c vice vers lequel c c usat le r-i d'avoir ui 'c . Un proces public e the ct le compable i . I affeur, fut condamné

tel de nol u e c e quel crime a donc commis c t l c creve *

M i princesse, il a fait de la

Les , ce it n, le rol se plaignait d'une démant : l'endroit où il n'était pas d'étique' : cr devant le monde se promettant de dem : le in ce que cela voulait dire : alit le prince de Conti, c'est l'âme de

ce ; a form ur qui vous demande des prieres

11

LA COUR D'ESPAGNE. - PHILIPPE V ABDIQUE EN FA-YEUR DE SON FILS. - MALADIE DE LOUIS XV. -SOLUTION QUE PREND M. LE DUC DE LE MARIER RENVOI DE L'INFANTE. MADAME DE PRIE. - SON INFLUENCE. - MARIE LECZINSKA. - MARIAGE DU ROL - PETITE INTRIGUE DE M. DE BOURBON ET DE MADAME DE PRIE CONTRE M. DE FRÉJUS. - CHUTE DE M. DE BOURBON ET DE MADAME DE PRIE, - MADAME DE PRIE EN EXIL. - ELLE Y MEURT.

Pendant que tout le monde s'amusait à qui mieux mieux

à la cour de France on s'ennigant a qu'i meux meux la la cour de France on s'ennigant fort à la cour d'Espagne. Philippe V ce roi i qui il ne fallait, au dire d'Alberoni, qu'un prie-ble i et une femme, avait lini far se lasser de celui de ces deux objets que nous venons de citer, qui le rattachait au monde sombre, taciturne, faisant pour toute distraction quelques visites aux tombeaux de l'Escurial, il ambitionnal lui qui avait couté à la France vingt-cinq ans de guerre pour le maintenir sur le trône, le calmo, le repos et la prière du clottre Enfin, le 15 janvier 1724, cé-dant à cette attraction vers la vie religieuse qui le tourmentalt depuis longtemps, il résigna sa couronne à don Louis, prin e des Asturies, et se retira dans son palais de Saint Ildefense sombre monument qui n'avait rien à en-

vier au clotre le plus sévere Pendant que l'hilippe V se retirait momentanément du monde, le jape lanocent XIII en sortait pour toujours, après trois ai nées de pontificat : c'était un brave et excellent homme qui avait été constamment tourmenté par la simonie dont il sétait reudu coupable au moment de son avenement au trôno de saint Pierre; il est vrai que, pour expier le chi jeau de cardinal donné à Dubois, il l'avait constamment refusé a son digre élève Tenchi; mais cette réparation visa els morde religieuse n'avait pu remettre le calme dans sa conscience, et il était fort troublé de cette idea que lui qui ouvrait le ciel aux autres, pourrait peut ére bien rester tristement à la porte du paradis.

25 mai Ameent Marie Orsini était élu pape, et s'im-

posait le rom de Ben it XIII Dix pers suparavant la fameuse Catherine Dix 16 14 a paravint la fameuse (atherine cette orpi elli q un i s'eur l'illérien avait élevée par charité,
cette ir i re qui Theremet avait faite en prenant
Mar r' è le femme d'un soldat suédois disparu
un e qu'il était devenu cette esclave
du fair if étte maîtresse de l'ierre let que nous
avons s'eur ver les derniers temps de la Réin the impératrice de toutes les lius-

Tels 6 310 1 1 1 Aténements de l'Europe lors que le r I. 1 d'un donne faible santé, tomba encore une f 1 e

Comme la prince for de mal se présenta avec des symptom du progres rapides, mais céda a deux gue les de ure, on avait craint pour

Mal 1'l n'me qui ava () les plus vives angolsses pendant che ma idie et ilt. It dir non pas qu'il ent a craindre m'n, le régert l'étre accusé d'empolsonne-meut, c', i r'or equent, de , r''r honneur périr avec le rot; mais avec le roi périssait sa puissance et M le duc

rol; mais avec le rol perissatt sa puissance et al le duc tenait fort a être premier ministre.

Aussi, une muit, — M. le duc couchait au-dessous de la chambre du rol, — une nuit que M. le duc crut entendre chez Sa Majeste plus de bruit et de mouvement qu'à l'or dinaire, il se leva precipitamment en robe de chambre, et monta à l'appartement du rol.

A cette apparition, l'étonnement de Maréchal, premier

A cette apparition, l'étonnement de Maréchal, premier chirurgien, qui conchait daus l'antichambre, fut grand, il se leva et courut au devant du prince lui demandant ce qui l'effarait ainsi, mais il n'en put tirer que des paroles entrecoupées et pareilles à celles qui sortiraient de la bouche d'un fou. J'un enfendu du bruit. Le rol est malade! Que deviendraits-je? s'écriait le duc tout hors de lui. Enfin, Maréchal parvint à le rassurer; mals l'impression était si profonde, que, tout en reconduisant M. le due, Maréchal entendit le privace qui se disait à l'impression. tendit le prince qui se disait a lui-même : Je n'y seral pas el, s'il en revient, je le marlerat.

En effet, ou se rappelle que la future femme de Louis XV avalt huit ans, ce qui remettant le mariage du roi a six ans au moins. Dans sept ou huit ans seulement, le roi pourrait donc avoir un enfant. Or, en cas de mort du rot, il fallait un dauphin pour que la couronne n'allat point au duc d'Orléans et que M. le duc restât au pouvoir. Des lors, le renvoi de l'infante fut résolu dans l'esprit de M. le duc, et, le 5 avril 1725, cette grande résolution

fut exécutée.

la femme du rol.

L'infante retrouva Philippe V sur le trône qu'il avait Infante retrotiva l'infique V sur le trone qu'il avait momentanément quitté, mais que la mort du rol son fils, arrivée après huit mols de règne, l'avait forcé de reprendre. Or, comme le mariage de l'infante avec le rol Louis XV avait ete un des rèves dont il avait nourri la réalisation avec le plus de joie, l'hilippe V tint ce reuvoi à grande ansulte, et à son tour renvoya en France la reine, veuve de Louis let, et mademoiselle de Beaujolais, sa sœur, destinée à Visitant den Carles. tinée à l'infant don Carlos.

Mais ce n'etait pas le tout d'avoir fait le rol libre en renvoyant l'infante; il fallalt remplacer l'enfant par une jeune fille. M. le duc jeta les yeux sur la France et sur l'Europe, pour chercher une princesse qui put devenir au plus vite

Ses yeux se portèrent d'abord sur mademoiselle de Ver-mandois, sa sœur. Ainsi, il devenait beau-frère du roi, et, en cas de régence, son ambition trouvait dans la veuve du rol un nouvel appul.

M. le duc consulta madame de Prle, sans l'avis de laquelle il ne faisait rien d'important, et madame de Prie fut pour mademoiselle de Vermandois.

Nous venons de dire quelle était l'influence de madame de Prie : disons maintenant comment elle l'avait acquise. Il y avait, au commencement du siècle dont nous écrivons l'histoire, une auberge au pied des Alpes. Cette auberge était habitée par un hôtelier nommé Pâris, et par quatre garçons, grands et blen faits, qui l'attalent à servic les passants.

En 1710, un munitionnaire, cherchaut dans la montagne quelque chemin praticable pour faire passer promptement des vivres en Italie à l'armée du duc de Vendôme, qui en des vivres en Italie à l'armée du duc de Vendome, qui en avait grand besoin, s'arrêta à l'hôtellerie de Pârls, et confia à son hôte l'embarras dans lequel il se trouvait. Celui-el offrit de l'en tirer avec l'aide de ses quatre fils, qui connaissaient tous les passages des Aljes.

Grâce à eux, il tint effectivement la promesse qu'il avait faite Les quatre montagnards arrivèrent sans accident à l'armée d'Italie, avec le convoi qu'ils avaient tilrigé, et furent présentés à M. de Vendôme, qui les plaça tous les quatre dans les vivres. A partir de ce moment, ils marcherent vers la fortune, que leur intelligence, au reste, leurs avait fonleure montrée en aerspective. leur avait toujours montrée en perspective

Le hasard voulut qu'outre la protection du duc de Ven-dôme ils conquirent encore celle de madame la duchesse de Bourgogne t'ne des femmes de la princesse s'était arrêtée malade a l'hôtel de la montagne elle y fut admirablement traitée; et, ayant rejoint sa maitresse à Paris, elle înt ra-conta les soins dont elle ayait été l'objet. Dès lors, madame la duchesse de Bourgogne devint de son côté aussi la protectrice des frères l'àrls

En 1722, leur fortune était déjà assez blen établie, pour que l'alné fût un des gardes du trésor royal.

pepuis quelque temps, an reste, madame de Prie, dans la prévoyance de l'arrivée de M le due aux affaires, avait jeté les yeux sur les freres l'âris, qu'elle avait reconnus adroits, ambitieux et ardents à arriver, n'importe par quels movens

Aussi, des que M le duc ent obtenu la succession du

duc d'Orléans, elle se fit des quatre frères un cousell, et les produisit chez M. le duc M. le duc avait déja une hante idée de la valeur de sa maîtres e qui, nous l'avons dit ailleurs, était une femme d'un esprit élevé. Le comité des Paris changea l'estime de le due pour madame de Prie en véritable admiration

Chaque projet, avant d'être présenté au prince, étalt

concerté avec elle; on avait soin de laisser à dessein sur concerte avec ene; on avait som de misser à dessem sur ce projet quelque rectification à faire, qui passat d'assez haut la capacité du prince, pour qu'ell lui échappat. Alors, cette rectification, indiquée d'avance par les quatre frères a madame de Prie, leur protectrice, la faisant ressortir. Les Paris se récriaient sur le génie inné qui faisait de madame de Prie une femme politique, sur le bonheur qu'avait M. le duc d'être conseillé par une semblable Egérle; et M. le duc, de son côté, se félicitait de trouver dans sa maîtresse une supériorité qu'il n'eût pas même soupconnée dans une autre femme.

C'était ainsi que madame de Prie était parvenue à pren-

dre cette énorme influence qu'elle avait sur M. le duc.
Aussi les faiseurs de couplets satiriques et de noëls
n'avaient pas laissé échapper l'occasion de chansonuer
M. le duc, madame de Prie et le comité des Paris. On colportait dans Paris les vers suivants:

> Aiusi qu'un autre Phaéton, Plein de faiblesse et d'ignorance, Nous voyons le duc de Bourbon Gouverner le peuple de France, Monté sur un grand char de prix, Traîné par les quatre Paris. Et son cocher très mal habile, Son postilion, petit, débile, De cet attelage maudit. Nous est venu le discrédit Qui nous jette dans l'indigence. Quel ténébreux gouvernement! On dit partout publiquement : " C'est trop peu d'un œil pour la France.

La marquise avait douc, comme nous l'avons dit, été con-sultée à propos du mariage avec la sœur de M. le duc, et elle s'était prononcée pour que mademoiselle de Vermandois fût reiue de France.

Madame de Prie, en se déclarant pour mademoiselle de Vermandois, espérait qu'une reine de sa façon n'aurait rien

à lui refuser.

Mais, à la première entrevue que la marquise eut avec la princesse, elle vît qu'il ne fallait pas compter acquérir sur la sœur la dixième partie de l'influence qu'elle avait sur le frère. Aussi la quitta-t-elle en se jurant à ellemême que mademoiselle de Vermandois ne serait pas reine

La tâche n'était pas difficile pour madame de Prie, Elle fit remarquer à M. le duc une chose qu'elle n'avait pas, dit-elle, remarquée elle-même d'abord : c'est qu'en mariant sa sœur au roi, il se mettait complètement sous la dépendance de sa sœur et de sa mère. Le caractère absolu des deux femmes était, au reste, bien connu du prince; n'eut donc las de peine, quelque honneur qui dût lui en revenir, à faire renoncer M. le duc à cette illustre alliance.

Un instant les yeux du premier ministre se tournèrent vers la Russie. Au premier bruit du renvoi de l'infante, le prince Kourakine avait écrit cette nouvelle à la tzarine venait de succéder à son mari, mort comme meurent les tzars.

Le 8 février 1725, la lzarine offrit sa fille Elisabeth pour remplacer l'infante; mais M. le duc voulut faire une obtigation de sa nomination au trône de Pologne à la mort du

roi Auguste, et la négociation échoua. Ce fut alors que madame de Prie jefa les yeux sur Marie Leczinska, fille de Stanislas Leczinsky, roi de Pologne, dé-

rone et retiré à Wissembourg en Alsace. Comment cette idée de marier Louis XV à la fille d'un roi proscrit était-elle venue à l'esprit de la marquise? Nous allons le dire.

Un an, à peu près, avant l'époque où nous sommes arrivés, M. le duc Louis d'Orléans avait épousé la princesse de Bade; son représentant dans toutes les négociations qui avaient précédé cette union et qui avaient duré assez longtemps, était le comte d'Argenson, second fils de M. d'Argenson qui avait été lieutenant de police et garde des

A Strasbourg, le comte d'Argenson avait vu le roi Stanislas et sa fille, et, à son retour à Versailles, il avait fait le plus grand éloge de la jeune princesse, dont le nom s'était fait jour ainsi au milieu des graves événements qui

occupaient la cour de France.

Sur ces entrefaites, le comte d'Estrées arriva à Versailles.
Ce jeune homme était officier dans un des régiments qu'on avait envoyés à Wissembourg pour faire honneur au roi Stanislas. De bonne noblesse, de haute mine, de grandé courage, il avait plu à la jeune princesse, qui avait parlé de lui à son père, et avait laissé voir qu'elle serait disposée à accueillir favorablement ses hommages. Alors, le roi Sta-nislas avait, à la première occasion, pris le comte d'Es-trées à part, et lui avait dit que, grâce aux grands biens qui devaient lui revenir un jour de la Pologne, il pouvait

conserver l'espoir de marier sa fille à quelque souverain. mais que, comme il voulait avant toute chose le bonheur de cette fille qu'il adorait, il consentirait à ce mariage s'il pouvait joindre a sa naissance, déjà illustre, quelque dignité marquante comme celle de duc et pair, par exemple. Cette ouverture du père de celle qu'il aimait, presque sans oser avouer son amour a lui-même, combia de joie le comte d'Estrées. Il partit le même jour pour Paris, se pré-senta chez le régent, lul exposa sa position, lui dit quelle dignité ou mettait pour condition à un mariage qui ierait son bonheur, et supplia le régent de fui accorder cette dignité. Mais le régent n'aimait point les d'Estrées, et il écarta cette demande en disant que le comte n'était pas assez haut placé pour épouser la fille d'un souverain. quoique ce souverain n'ent dû la couronne qu'à l'élection, et qu'à cette heure il sut détroné.

et qu'a cette heure il sut détrôné.

Le jeune colonel venait de sortir désespéré de chez le régent, lorsque le duc de Bourbon y entra. Le régent, qui ne savait pas refuser, était encore tout brûlant du refus qu'il venait de faire. Il parla a M. le duc de ce mariage pour lui-même, la femme de M. le duc, mademolselle de Conti, étant morte le 21 mars 1720. Le duc fit observer au régent qu'il serait bon d'attendre, avant de rien faire, four savoir comment tourneraient les affaires du roi Stanislas; mais la véritable cause de son refus était l'amour du prince pour madame de Prie

du prince pour madame de Prie.

Mois avons vu comment madame de Prie proposa, puis repoussa mademoiselle de Varmandois, bien décidée, en tant qu'il serait en son pouvoir, à faire épouser au roi une princesse qui, tenant d'elle sa fortune, lui fût entièrement reconnaissante.

La fille du roi Stanislas était dans ces conditions; elle proposa donc Marie Leczinska au duc, lequel la proposa

au conseil et la fit agréer au roi.

En effet, il était difficile de renconfrer un roi dans une position plus humble que celle où se trouvait Stanislas. Echappé avec sa femme et sa fille aux poursuites du roi Auguste, il avait été proscrit, un décret de la diête de Pologne avait mis sa tête à prix; il s'était rélugié en Suède, en Turquie, puis aux Deux-Ponts. Enfin, Charles XII, son dernier appui, étant mort, toujours menacé, sans argent, sans sécurité, sans espérance, il avait exposé sa malheureuse position au duc d'Orléans régent qui, touché de compassion, lui avait permis de se retirer dans un village près de Landau. Enfin, ayant appris que, même sous la pro-tection de la France, il n'était point en sureté, et qu'on menaçait de le faire enlever, il se retira à Wissembourg, dans une vieille commanderie dont la moitié des murailles était ruinée.

Stanlslas commençait à goûter quelque repos dans cette retraite, quand M. Sum vint porter plainte, au nom du roi Auguste, de l'hospitalité accordée par la France au souverain détrôné.

- Monsieur, dit le régent, mandez à votre maître que France a toujours été l'asile des rois malheureux.

Ce fut là qu'un matin, par une lettre particulière de M. le duc, l'ex-roi apprit le bonheur inouï qui lui arrivait. Il se précipita aussitôt dans la chambre de sa femme et de sa fille en disant :

- Mettons-nous à genoux, et remercions Dieu.

- Oh! mon pêre, s'écria la princesse Marie, Dieu vous rend-il donc votre trône de Pologne?

— Non, ma fille, îl faît mieux que cela, dit le roi: il vous fait reine de France.

On était pressé des deux parts de conclure le mariage. Huit jours aprés la leftre reçue, le roi de Pologne, sa femme et sa fille étaient à Strasbourg, où la demande en forme devait être faite par les ambassadeurs du roi, le duc d'Antin et le marquis de Beauveau

M. le duc d'Antin était homme d'esprit, et cependant il

lui échappa une étrange faute dans sa harangne.
— Sire, dit-il, M. le duc avait d'abord songé à une de ses sœurs; mais, n'ayant cherche que la vertu, il a jeté ses yeux sur la princesse votre fille.

Malbeureusement pour le pauvre ambassadeur, mademol-selle de Clermont, une des sœurs de M. le duc, nommée surintendante de la maison de la reine, était présente au compliment.

- Ah çà! dit-elle assez haut pour être entendue, d'Anuinze jours après. Marie Leczinska arrivait à Fontai-nebleau, et, le 4 septembre, le cardinal de Rohan, en lui donnant la bénédiction nuptiale, la faisait reine de France.

M. le duc de Richelieu ne put assister au mariage; depuis le 8 juillet il était nommé ambassadeur à Vienne.

Nous avons parlé en son temps du procès de Le Blanc, du chevalier et du comte de Belle-Isle: l'instruction ne trouva rien contre eux, et, pleinement justifiés de toute accusation, ils sortirent des châteaux de la Bastille et de Vincennes, où ils avaient été enfermés.

Ce fut le premier coup porté au pouvoir de M. le duc et

à l'influence de la marquise de Prie.

tr. av freë rauv se se le dant les ux se du pritus e se le les frie di mjees par des se n'essa es frirs. les noissors noyees i w nt ju murir

I dest les récoltes me . Itt d'uc craindre une 1 m Cete rue 1 u e l'isse dans les blés et d'uns les crites e gusqu'alors, le jain monta

a neuf . . . la

Alran , r u it madame de Prie d'avoir

ut trompe sur le résultat des ré-11 r c 'es s rev t le silent reparut et secha les rest the soled repartit of social les

the bondante, et même, comme le ble,

the soled pas de garde, les froments

the units bas prix

the livinger sétait amassé, avec les bons

the dispartit M. le due échai pardone à ce pre
ment part qui avait menacé sa fortine

f ur aire un meilleur exemple à la France. Mi le duc umber par lu-mème, et cette chute devait être e par l'insatiable avidité de midatie de Prie. devait être

celle-ci ne s'était pas trompée en faisant donner la coure ne a rette pauvre Mar.e leczinska. Elle avant trouvé al sia jeune reine un cœur droit et reconnaissant, si ree nuaissant, que, passant par desus l'euquette, la reine recevalt familierement la marquise quoiqu'elle fut fille de M de Plèneuf et maltresse de M le du .

Il est vrai que, I ur d'mi juer l'inconvenance, ou pour r. l. i i uve an e plus g'ande on lui avait donne une

char, a la cur

madame de Prie crut Call t sur c e prict n.

pouver respect up 1 freque datait du commencement de lainte sur 1 de M. le duc En a endant les contribu-tes que les doctres pretextes que son active ima-1 v n lui f ruir, madame de Prie comptait tirer le la Fra co e le satant d'abord emparce de la pension de in the livres seering que l'Angleterre faisait à Du par qu'il lui fût favorable, comme cette subveni n etalt re lamée au nom de M, le duc, comme, au bout du c mite M de Fréjus étant plus avide de pouvoir que l'argent l'évêque les laissa faire; mats îl n'en fut pas au si q nd madame de Prie voulut mettre la main sur la feuil d's benellies.

L'evê jue prit M le duc à part, et tres religieusement, très respectueusement, mais aussi avec beaucoup de fermeté, il lui tit ente dre qu'en se soumettant a ses lumières à l'endroit des affaires temporelles, sa conscience ne lui permettait pas d'abandonner les spirituelles: il ajouta même que c'ue res rie qu'il fasait était un soulagement pour le prace, deja e rasé de tant d'affaires qu'il plialt sous le r, es affaires de l'Eglise étant tres nombrenses et tres e mpo quées, ce ne ait pas trop d'une personne qui s'en cup it niquement.

le duc savatt bien l'Importance de l'abandon qu'on lui demandat, mais il n'esa mécontenter M. de Fréjus; il la a en consequence, le précepteur du roi s'emparer

omi, teme t de cette branche d'administration. A partir de ce mement, les ministres jugèrent la posi-M de Fleury eta t le collegue invisible, mais réel, de

M le duc de la uclion

Aussi, avait d'aller chez le rol, ne manqualent-ils point de lui porter se retement le portefenille, et lui, aussi secresement que le portefeuille îni était apporté, il en prenait connat ance, et les gu dalt dans la marche qu'ils devalent divr et qu'il se chargeait de faire approuver par le roi.

M de Fleury stalt donc en réalité, comme on le voit, plus pe le premer non re puisque, croyant tout diriger,

te du le fatsuit qu'obeir.

M lam de Prie avait 4té furieuse de voir la feuille des apler a ses mains, rependant elle avait comf police patience et joindre au pouvoir de M. le duc u pouvoir aus i puissant, s'il était possible.

desention qu'elle avait mandeuvré en fal-

sant Mar e f 7 re ne de France

If y av 11 1 1 to three dans to cour de cette femme de vingt p = vig etnq ans

would t atteindre, forte à la fois de l'am té d . r ouc elle et de l'indifférence du roi par le affure , e que si elle pouvait éloigner per le fréj a du l'er et peuvoir lui était acquis.

E " the control of the allait tous less

c était de persuader au rol de faire faire le travail cher sa femme comme Louis XIV le faisant faire chez madaine de Maintenon, le précepteur n'ayant point de Jeçons à donner au mari, mais seulement au jeune prince, ne le suivrait probablement pas chez la reine, et, là, elle, madame de Prie, remplacerait M. de Fréjus.

Le projet une fois arrêté, l'exécution ne se fit point at-endre. A la première occasion que M. le duc ent de voir le roi, il l'engagea à venir travailler chez la reine. Le roi accepta, et M de Bourkon prevint Sa Majesté qu'il se ren-drait directement au nouvel endroit assigné pour le travail. M, de Frejus, qui ignorait toute cette reilie machination,

M. de Frejus, qui ignorait toute cette fettle machination, se rendit à l'heure ordinaire au cabinet du rol. Le roi s'y recuvait encore, mais, au bout de div minites, il sortit et passa chez la reme. L'évêque, sans s'inquiéter d'avance de ce te sortie, attendit quelque temps; puls, ne voyant pas arriver M. le duc à l'heure accoutumée, il se dona de ce qui se passait, s'informa et apprit que le rol travaillait chez sa femme avec M. le duc. Aussitôt il rentra chez lui, erivit à son éleve une lettre pleine de douleur, et cependant tendre et affectueuse, dans laquelle il lui annonçait qu'il se retirait de la cour et allait liur ses jours dans la retruite.

Mert, premier valet de chambre, fut chargé de remettre

cette lettre au rol,

Dix minutes apres, M. de Fréjus partait pour Issy, se rendant à la maison des Sulpiciens, dans taquelle il allait quelquefois se délasser

Le roi, en sortant du travail, rentra chez lui assez inquiet de la façon dont la chose allait se passer avec M de

Mais, au lien de l'évêque, il trouva sa lettre.

La retraite avait deja reussi une première fois à M de Fréjus, et le succès lui avait indique que le moyen était bon, Louis XV ne fut pas moins affligé cette fols que la première: il pleura, et, pour dérober ses larmes et son chagrin a tous les yeux, s'enfuit dars sa garde-robe. Mais Miert, qui avait sans doute ses instructions, courut instructe de ce qui se passait M. le duc de Mortemart, premier gentilhomme. Dix minutes après, M. de Mortemart etait près du roi.

Le roi était encore dans sa garde-robe, et continuait de

nleurer.

- En vérité, sire, dit Mortemart, j'en demande pardon a Votre Majesté, mais je ne comprends pas qu'un rol pleure; une intrigue éloigne de vous M. de Fréjus; dites tont sim plement: « Je veux revoir M. de Fréjus, » et envoyez-le chercher.

- Mais par qui ? Qui osera se charger de cet ordre, se

— Mais par qui? Qui osera se charger de cet ordre, se brouiller avec M le duc?

— Qui l'osera? Moi, sire: faites une ligne, et vous verrez!

— Eh bien, va. Mortemart! dit le roi; tout ce que tu feras sera bien, pourvu que M. de Fréjus revienne.

Mortemart ne se le fit pas répéter deux fois. Fort des pleins pouvoirs du prince, il alla droit à M. le duc, et lui signifia la volonté du roi, non comme un désir, mais comme un ordre. M. le duc essaya d'abord de résister, mais Mortemart sentit que, s'il ne faisait pas plier cette résisance. Utante retuin : il exigea donc au nom du roi, que l'extance, il était perdu : il exigea donc, au nom du roi, que l'exprès qui devalt aller chercher M. de Frèins à Issy partit devant lui, et il ne sortit de chez M. le duc que lorsqu'll

devant lui, et il ne sortit de chez al le duc que loisqu'i eut vu le courrier s'éloigner au galop.
Dès que Mortemart l'eut quitté, M. le duc appela madame de Prie et assembla son conseil des quatre. La situation était pressante. Un des frères Paris ouvrit l'avis d'enlever l'évêque sur le chemin d'issy à Versailles, et de l'emmener dans quelque province éloignée, où une lettre de cachet le tiendrait en exil. Quand le roi le demanderait, on lui résendeaut que l'évêque avait refusé de revenir, Alors, on empondrait que l'évêque avait refusé de revenir, Alors, on emploterait toutes les séductions auprès de la refue, on ferait de grandes chasses, on inventerait s'il était possible, des plaisirs nouveaux pour distraire le rol. Le jeune homme oublierait son vieux précepteur, l'absent aurait tort,

Le projet était audacieux, mais a cause même de son audace, il pouvait réussir. Matheureusement, l'exprès faisalt plus grande diligence qu'on ne s'y était attendu; l'éveque, de son côté, au t'eu de se faire prier, partit tout de sulte; de sorte que M. de Fréjus était déjà chez le rol que l'on discutait encore sur le meilleur moyen de l'empecher

de revenir.

Pendant sa retraite d'une demi journée à Issy, Horace Walvole, qui, depuis le 25 mai 1724, résidalt à Paris comme ambassideur de la Grande Bretagne, était le seul M de Fréjus ent un venir; à peine avait-il su le départ de l'évêque qu'il était parti, et arrivant presque aussitét que lui lui avait fait ses profestations d'amité.

M de Fréjus n'oublia jamais cette visite,

Celui-cl de retour à Versailles, la juite, on le comprend, Chall entre lul et le premier ministre; aussi M. le duc entil bean marquer au prélat toute sorte d'égards, et madame de Prie se modèler sur M. le duc, le renyoi du premier ministre du prélation de la constitue de la consti nistre fut résolu

Cependant, M. le duc et madame de Prie, tout en se sentant menaces, ne croyaient pas leur chute si proche.

M. de Frejus continuait de rendre a M. le duc tous les
honneurs dus a son rang. Quant a madame de Prie, il ne
la voyalt pas plus ni moins qu'auparavant, ne paraissant
aucunement s'occuper d'elle, ni avoir garde de ce qui s'etait passé le moindre ressentiment.

Le 11 juin, le roi devait partir pour Rambouillet, et M. le duc était nommé pour le suivre. Le roi partit le premier. en recommandant au prince de ne pas se faire attendre. On le voit, Louis XV ne jouait pas mal non plus son petit

rolet.

M, le duc s'apprètait à partir, lorsqu'un capitaine des gardes entra chez lui, et, au nom du roi, lui signifia de se retirer à Chantilly et d y demeurer jusqu'à ce qu'il plût au roi de lui donner des ordres contraires.

Quant a madame de Prie, une lettre de cachet l'exilait a

sa terre de Courbe-Epine.

La pauvre disgraciée crut d'abord a un malheur d'un instant, à un nuage qui devait passer et qui, en passant, voilait momentanément les rayons du soleil; elle fit appe ler un de ses amants dont l'histoire ne dit pas le nom, afin sans doute de lui faire à lui les adieux qu'elle ne pouvait faire à M. de Bourbon. Ces adieux furent ou ne peut plus tendres, dirent les voisins qui avaient été initiés à ce secret intime par l'oubli de madame de Prie, laquelle, dans sa préoccupation sans doute, avait oublié de fermer les ri-deaux de la fenètre de sa chambre à coucher.

Elle partit souriante et promettant à ses amis un pro-chain retour, car, effectivement, elle ne croyait pas à la

longueur de cet exil.

Mais son espoir ne tint pas contre la nouvelle qu'elle apprit, à peine arrivée dans ses terres, que sa place de came du palais lui était ôtée et donnée à madame d'Hafaincourt. Alors, elle vit clairement qu'elle était chassée de Versallles à n'y jamais reparaître, et toute cette philosophie qu'elle avait affectée disparut avec l'espoir.

Cependant elle essaya de lutter, à l'aido de la distraction. contrè le chagrin qui la minait: elle fit des invitations à Courbe-Epine, fit jouer la comédie, la joua elle-même, et récita, dit le marquis d'Argenson, trois ceuts vers par cœur avec autant de sentiment et de mémoire que si elle

eut nagé dans le plus parfait contentement.

Mais, malgré tout, le chagrin la prit si tenace, si obstiné, si violent, qu'elle commença de maigrir à vue d'œil, sans que les médecins pussent attribuer à son mal d'autre cause que les ners et les vapeurs. Alors, elle vit bien que tout était fini pour elle, puisque, après la faveur, la beauté la quittait. Elle résolut, en conséquence, de s'empoisonner, et fixa d'avance le jour et l'heure, bien décidée à ne rien changer à cette résolution.

Elle annonça sa mort comme une prophétie, disant que, tel jour, à telle heure, elle aurait cessé de vivre. Mais, comme on le comprend bien, personne ne voulait croire aux paroles de celle qu'on nommait la nouvelle Cassandre.

Elle avait alors un amant, garçon d'esprit et de cœur, possédant une figure charmante et s'appelant d'Amfréville. A lui, comme aux autres, madame de Prie avait annoncé sa mort, en prophétisant, comme uous l'avons dit, la date et Theure.

Deux jours avant le moment indiqué, elle lui fit cadeau d'un diamant valant à reu près cent louis ; mais, en même temps, elle le chargea d'aller porter à Rouen, à l'adresse d'une personne dont elle lui fit promettre de taire le nom. pour plus de cinquante mille écus de diamants.

Lorsqu'il revint de cette mission, madame de Prie n'existai? plus : elle était morte à l'heure et au jour dits.

L'inspection du corps ne laissa aucun doute sur le genre de mort: elle s'était empoisonnée, et les douleurs de son agonie avaient été telles, que ses pieds étaient tordus, la pointe du côté des talons.

Il reste un charmant portrait d'elle, peint par Valor et grave par Chereaud jeune; le peintre l'a représentée tenant sur son doigt un serin auquel elle apprend à parler.

Quant à M. de Prie, il eut toujours l'air d'ignorer les relations de sa femme avec M. le duc, relations auxquelles, d'ailleurs, il ne gagna rien. Lorsqu'elle fut exilée en même temps que le prince, il arrêtait tous ses amis pour leur dire

- Madame de Prie compromise dans la disgrâce de M. le duc! comprenez vous cela? Que diable y a-t-il donc de commun, je vous le demande, entre ma femme et M. le duc?

Cependant, si colossale que fût cette ignorance, ou si impudent que fût cet aplomb. le pauvre marquis fut un jour forcé de comprendre. malgré lui, qu'il lui était arrivé quelque chose d'extraordinaire à l'endroit de son honneur queique enose d'extraordinaire à l'entroit de soit hondeur conjugal. Etant dans la chambre du roi, appuyé contre une table à laquelle il tournait le dos, il appro-cha sa perruque si près d'une hougie que la perruque prit feu; heureusement, il était devant une glace, et s'aperçut

un des premiers de l'accident. Il arracha vivement alors sa perruque, et, ayant éteint l'incordie avec ses pieds, il remit sa perruque sur sa tête. Neanneins, si courte qu'eût éte l'invasion de la flamme, une cleur tres forte s'était répandue dans la chambre. Juste en ce moment, le

- Oh t oh t dit-il, il sent bien mauvais ici; quelle detes-table odeur, messieurs; on dirait de la corne brûlée.

Quel que fut le sérieux des auditeurs, il n'y avait pas moyen de tenir a une pareille apostrophe, chacun éclata de rire, et le pauvre marquis ne put se soustraire a cette désespérante hilarité qu'en s'enfuyant à toutes jambes.

FLEURY MINISTRE D'ÉTAT. - CALME GÉNÉRAL EN EU-ROPE. - DÉCÈS. - LE GRAND PRIEUR DE VENDOME. - VOLTAIRE ET M. DE ROHAN-CHABOT, - LE DOC-TEUR ISEZ.

Le cardinal Mazarin avait, en mourant, donné à Louis XIV le conseil de ne jamais avoir de premier ministre ; M. de Fleury, sans doute, était de l'avis de Mazarin, car, quoiqu'il lui fut, après la petite révolution que nous venons de raconter, on ne peut plus facile de se faire nommer à la place de M. le duc, il se contenta de l'entrée au conseil et du titre de ministre d'Etat.

Avec l'entrée ostensible de M. de Fleury au pouvoir, com-mence, pour la France et même pour l'Europe, une période de paix qui ressemble moins au calme qu'à l'atonie; alors, les historiens commencent à enregistrer une série de faits sans importance, qui semblent interrompre la vie de la na-

C'est un tremblement de terre à Palerme, un incendie dans la forêt de Fontainebleau, une aurore boréale à Paris, une peste à Constantinople; puis des morts.

La duchesse d'Orléans, princesse de Baden-Baden, meurt en couches, à l'âge de vingt et un ans.

Sophie-Dorothée, fille unique de George-Guillaume, duc de Brunswick-Zell, reine de la Grande-Bretagne, meurt au château d'Ahen.

Le duc de Parme, François Farnèse, meurt sans enfants, à l'âge de quarante-neuf ans; son frère lui succède. Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti, dont nous

nous sommes plus d'une fois occupé, mort à l'âge de trente et un ans.

Enfiu, M. de Vendôme, grand prieur de France, meurt à l'âge de soixante et onze ans.

Disons quelques mots de ce dernier, en qui s'éteignait la race de César de Vendôme, fils naturel de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, duchesse de Beaufort.

Le grand prieur était frère de ce fameux duc de Vendôme qui montrait si facilement son visage à ses ennemis et son derrière à ses amis. Il avait fait ses premières armes contre les Turcs à Candie, sous son oncle, ce héros de la régence d'Anne d'Autriche, ce roi des balles de la Fronde, qui se sauva de Vincennes pour faire son inutile expédition de Djidjelli, et s'en aller mourir d'une façon si mystérieuse à Candie.

Le grand prieur n'avait que dix-sept ans lorsqu'il était revenu de cette croisade ; puis il s'était distingué dans la conquête de Hollande, avait été blessé à la bataille de Marsaille, et fait lieutenant général en 1693; il avait servi avec son frère, quelquesois sous lui, mais jusqu'à 1705 seulement, aussi brave que lui, moius paresseux que lui, et plus libertin peut-être.

En effet, une semme l'empêcha d'assister à la bataille de Cassano, faute qui lui valut la disgrâce du roi; alors, il se retira à Rome; il passa quelques années à voyager. Le roi, furieux de son insouciance, le meuaça de lui retirer ses bénéfices. Aussitôt le grand prieur les renvoya de luimême, ne gardant qu'une pension. Fat prisonnier par les impériaux comme il traversait les Grisons, il ne rentra en France qu'en 1712, c'est-à-dire la même année où son frère mourait d'indigestion à Vignaros en Espagne.

modrant u indigestion à viguaros en Espagne.

Le grand prieur, à cette mort, se trouva le dernier de la maison de Vend'me, que son frère, l'illustre duc, ne s'était jamais occupé de perpétuer; quant à lui, il avait, des sa jeunesse, fait des vœux dans l'ordre de Malte, et, par conférment, un pouveil, avait, d'anfante. sequent, re pouvait avoir d'enfants.

En 1715, il fut nomme généralissime des forces de son

n m o i daller defen re \ 'e m nacce d'un erdre Mal I full to e ill revint achever t u. ement ce'to a t ri ev e qu'il avant mence con sa ce l'acuso retra e

l il vvitt au m k c ci t t res dont il avait . sa secie è h li' et è c ci t t laiare etaient ses vivs de t us ies s v cre l'appelait Altesso channe re t ces s c sorrees qu'ilui echappa t in t

s n t s es, u leus poètes?

Le gra | r au milieu de ses lemptiers, em . s al s le 12 janvier 1727. Pu s 1 r n e le nem de Voltaire, disons

a q 1 ... an quitte la France et voyageatt en Angi rr

a familiarité avec le grand prieur de it la même cher M. de Conti, c'etait la n. ! due de Suily, c était la même partout

ant chez e dernier que Voltaire avait eu avec a schabot cette querelle qui le força de quitter

R han émettait une opinion que Voltaire combattut ave sa liferte ordinaire; et inne d'être contredit ainsi par q e ju un qu'il ne connaissait point et qui ne lui sembla : pas être de s n monde, M de Rohan demanda d un ten inso ent quel etait ce jeune homme qui pariali si haut Un jeune fion me, repondit le poete, qui est le premier

de son r m, tandis que vous etes le dernier du vôtre. L'affaire en res a la pour le moment. Mais fuit joirs après, comme Voltaire dinait encore cher le du on virt lui dire que quelqu un le demandait à

la pere j ur une affairs l'importance. Voltaire descendit A la 1 rie en effet il tronva une volture dont la por-tiere c'alit uver'e et le marchepted abaissé. Il s'apprétant a monter dans la voiture, quand un homme qui se trouvait dans le carrosse le saisit au collet et le maintint, impuis-sant à se defendre tandis qu'un autre homme le frappait ave un taten

Pin tant ce temps, Mi de Rohan-Chabot etait a quatre pas, criant a ses gens

Noubliez pas que c'est Voltaire; ne frappez pas sur la tête, il feut encere en sortir quelque chose de bon,

Cette insulte dura jusqu'a ce que M. de Rohan dit

C est assez

Voltaire, surseux, remonta chez M de Suliy, le priant de l'aider a se venger d'un outrage qui retombait sur luimême, juisque Voltaire était son hôte quand on l'avait fait des endre. M. de Sully s'y relusa

Volta re s'en vengea en effigant de la Henriade le nom de son aieul

En apprenant celle aventure, qui se passait en 1725, M. de C nti dit

Voits des cours de bâton bien recus, mais mai don-

Cependant Voltaire avait résolu de se venger. forma pen lant treis mos, et, pendant ces trois mois, apprit tout ensemble les rime et l'anglais l'escrime pour se battre avec M de Rohan, l'anglais pour vivre en Angleterre quant ti se serait ba u

Au beut de treis mois, il envoya appeler le chevaller de Rohan Chalet lins des termes qui ne permettalent pas à

refuset de refuser

Le combat fut accepté, et les témoins prirent jour pour la reccontre, mais dans l'intervalle, la famille de Rohan fit des démar hes près de M le duc; effe demandait l'incarrérati n de voltaire. M le duc avait refusé d'abord; mais les sofficieurs revinrent à la charge en apportant au prince un quatrain de l'écriture de Voltaire, dans lequel celul ci attaquait M le duc, et faisait une déclaration à m me le Prie

V to protect fut pour la seconde fois conduit a la I u il r ta six mols

La la commise en liberté, il reçut l'ordre de quitter

V . . . it donc en Angielerre à cette époque, de sorte que emt ait non moins endormi que la politique, nn i les evénements

Al le pari len soccupait-li de deux aventures a wz etr 17 1 1 ver sent d'arriver, l'une à l'aris, l'autre

Comment, the first rest wat seigneur tout honneur.

Les leteur les recent de la faculté de médeche, avait re, i un l'illet per les le l'invitalt à passer, à six heures du c, der la re du l'édéfer, près du Luxembourg

Au i llie i de la resil de la un homme qui ful fit signe que c'éta i lul qu'il d'éro de docteur descendit aussitôt que (eta i il qui i il mon) Le docteur descendit aussitot de a ve ture et iuivi l'ai err i, lequel le conduisit a dix pas de len lint où il l'avi t'arrité et frappa a une porte La perte a ouvrit, l'in om i lat signe au docteur de pas-

figure blanche, en bonnet de nuit blanc, en robe de cham-

La grande figure, en apercevant Isez, fit signe au laquals de se retirer.

Isez monta

suyer les souliers

Le laquais obéit. - Docteur, dit la grande figure à Isez, je vous préviens que j'ai le diable au corps.

ser le premier. Le docteur obeit Mais à peine eut il Iranchi

Lo docteur chercha son guide, son guide était resté dehors. Cette étrangelé de manières causa quelque étonnement

- Montez, monsieur, vous êtes attendu au premier étage.

Arrivé au premier étage, une porte s'était présentée à lui; fe docteur l'envrit, et se trouva dans une antichambre toute tendue de blanc. Il n'était pas encore revenu de la

surprise que lui avait causce cette singulière tenture, falte

de la plus fine lame, lorsqu'un laquais, vetu de blanc, frisé et poudre à blanc, avec une bourse blanche et deux

serviettes a fa main, fui dit qu'il fallait qu'il se lalssat es-

inutile, puisqu'il sortait de sa chaise et qu'il n'avalt pas eu le temps de se sahr; mais le laquais ne fint aucun compte de l'observation, et, repondant qu'on était trep-proi re dans i hotel pour ne pas user de cette précaution, il

mit un genou en terre devant le docteur et essuya ses sou-

fiers. Les soufiers essuyes, le laquais ouveit une porte et fit entrer le docteur dans une seconde chambre tendue de

blanc comme la première. Un autre jaquais, vêtu de même

que le premier, coiné et trise comme iui, attendait le doc-

teur li je prit des mains de son compagnon et je conduisit

dans une troisieme chambre, blauche comme les autres,

et où, comme dans les autres, tout était blanc, tapisserles,

lits, fauteuils, chaises, canapés, tables et plancher; pres du ten, couchée sur une chaise longue, se tenait une grande

bro blanche, et le visage couvert d'un masque bianc.

lsez'int repondit que c'était une precaution tout à fait

le seuti de la porte, que cette porte se referma sur fui.

au docteur. Mais alors le concierge parut et iuf dit

Et elle se tut.

Isez afors l'interrogea pour savoir comment le diable était entré en possession; mals, a toutes les demandes du doc-teur, la grande figure resta muette, et, comme si elle eut été sourde, eile s'occupa, sans faire autrement attention au docteur, a metiro et a ôter, l'une après l'autre, six paires de gants biancs qu'elle avait sur une table à côté d'elle.

La singularifé des objets commençait à agir sur le système nerveux du docteur; le moins qui put lui être arrive, c'était d'être enfermé avec un fou. La peur commença donc à s'emparer de jui, et cette peur augmenta encore, forsque, ayant jeté les yeux autour de lui, li vit la chambre garnie, eo différentes places, de fusils et de pistolets qui, pour être peints de la même couleur que le reste, n'en étaient pas moins de lres réeiles armes à feu.

L'impression produite par cette remarque fut si vive sur le docteur, qu'il fut obligé de s'asseolr pour ne pas tomber.

Enfin, faisant un effort et s'adressant à fa figure blanche : - J'attends vos ordres, dit-il, et je vous prie de me les donner le plus tôt possible, attendu que mon temps est au public.

- Qu'importe votre temps, répondit la figure blanche,

pourvn qu'on vous paye bien?

Il n'y avait trop rien à répondre a cela. Aussi le docteur ne répondit-il rien, et attendit-il le bon plaisir de la figure blanche.

Un nouveau quart d'heure s'éconla dans un nouveau si-Tence

Puis le fantôme tira un cordon blanc : une sonnette vibra et les deux laquais blancs reparurent.

- Des bandes, dit ia ngure blanche aux iaquais,

- Il s'agit donc d'une saignée? demanda le docteur.

· Oul, vous allez me tirer cinq livres de sang.

L'étonnement d'Isez redoubla.

Qui vous a ordonné une parellle saignée? demanda til au fantôme.

Mot. Allons, obéissez.

Les deux laquais étalent là, il n'y avait pas à résister. lsez tira sa trousse et s'appréta à satisfaire l'étrange fantaisie du maiade Cependant, comme la main lui tremblait fort. Il choisit la salguée au pied plutôt que la saignée au bras, la saignée au pied étant plus facile.

On apporta tout ce qu'il faliait pour l'opération. Le fantôme blanc ôta une paire de bas de hi blanc d'une grande finesse, puls une autre, puis une autre encore, enfin jusqu'a six paires.

La dernière couvrait le plus foli pied du monde, et, en voyant ce pied, le docteur commença a croire qu'il avait affaire a une femme.

il vouiut faire une dernière observation, mais la ligure blanche tendif la jambe en disant.

- Salgnez !

Cette jambe était aussi fine, aussi délicate, aussi aristocratique que le pied.

Le docteur opéra la saignée; seulement,

palette, le saigné ou la saignée se trouva mal. tsez voulut profiter de l'occasion pour lui ô'er son masque, sous prétexte de lui donner de l'air, mais les laquais s'y opposèrent,

On étendit le malade à terre, et le docteur lui banda le pied pendant l'évanouissement.

Au bout de quelques secondes, la figure blanche revint à elle, et ordonna qu'on chauffat son lit, ce qu'on fit aussitô.

Alors, elle se coucha.

Puis les domestiques se retirerent.

lsez alla près de la cheminée pour nettoyer sa lancette, ct il était tout entier à cette opération lorsqu'il vit tout à coup dans la glace la grande figure blanche qui se levait et qui, bondissant à cloche-pied, en deux ou trois sauts fut près de lui.

Cette fois, le docteur crut véritablement avoir affaire au diable, et il essaya de fuir; mais le fantôme ne venait pas pour le poursuivre; il venait pour prendre, sur la table, cinq écus qu'il lui offrit, lui demandant s'il était satisfait. Isez, qui aspirait à la retraite, répondit qu'il était parsai-

tement content.

- Eh bien, alors, dit la figure blanche allez-vous-en.

Le docteur ne demandait pas mieux; il prit ses jambes à son cou, et se sauva bien vite.

Dans la chambre contiguë à la chambre à coucher, il trouva les laquais qui l'éclairerent, et qui, en l'éclairant, se retournaient en riant.

Isez était à bout de patience, et, comme il avait moins peur des laquais que des fantômes, il leur demanda ce que signifiait cette plaisanterie.

- Monsieur, répondirent les laquais, avez-vous à vous plaindre?

- Mais..., dit le docteur.

- Vous a-t-on bien payé?

- Oui.

- Vous a-t-on fait quelque mal?

- Non.

- Eh bien, alors, suivez-nous, et ne dites rien, puisqu'il n'y a rien à dire.

Et les deux laquais reconduisirent le docteur jusqu'à sa chaise, afin qu'il ne fût pas dit qu'on eût manqué vis-à-vis de lui, même de pulitesse.

lsez en avait assez pour ce soir-là. Il se fit reconduire chez lui, résolu à ne racouter à personne ce qui lui était arrivé. Mais, le lendemain, on vint s'informer comment il se portait de la saignée qu'il avait faite la veille. Alors, il raconta l'aventure, qui, ainsi que nous l'avons dit, se répandit dans le monde, y éveillant force conjectures et y faisant grand bruit.

La seconde histoire avait eu une fin plus tragique, et, comme le Deus ex machina de l'antiquité, le roi avait été obligé d'intervenir au dénoûment.

Un gentilhomme voyageait dans la forêt de Villers-Cotterets, avec son valet, lorsque tout à coup, à un coude du chemin, il fut arrêté par un jeune homme qui, une paire de pistolets à la main, le menaça de lui brûler la cervelle, s'il ne lui donnait à l'instant même tout ce qu'il avait d'argent et de bijoux. Le gentilhomme donna sa bourse, il avait cinquante louis, sa montre, qui était d'or, avec une chaîne et un cachet en or comme la montre.

Il croyait en être quitte pour cela; mais le voleur lui prit encore ses deux chevaux, et, l'ayant mis à pied, laissa libre de continuer sa route ou de retourner à la ville, qu'il avait quittée il y avait une heure et demie, à peu nrés.

Le gentilhomme et son valet se consultèrent, et alors le gentilhomme se souvint qu'il devait avoir, aux environs, un ami habitant un petit château. Cet ami était un brave officier, avec lequel il avait servi dans les dernières années du règne de Louis XIV.

Il s'orienta, et effectivement, au hout d'un quart de lieue, il trouva la maison qu'il chérchait.

La réception fut franche et cordiale Le gentilhomme alors raconta son aventure, et, comme il s'y attendait, son ancien compagnon d'armes lui offrit argent et mouture, mais, avant toute chose, à souper.

Au moment où les deux amis allaient se mettre à table, um jeune homme entra.

Le gentilhomme étouffa un cri de surprise. Le jeune homme qui venait d'entrer était son voleur.

Mais le voyageur fut bien plus surpris encore quand son ami lui présenta ce jeune homme comme son fils.

Le jeune homme ne parut pas reconnaître son hôte, le salua avec courtoisie, et soupa sans embarras aucun.

Aussitôt le souper fini, le gentilhomme demanda a se retirer dans sa chambre. Son ami l y fit conduire, et son laquais resta pres de lui, sous prétexte de le deshabiller.

Mais a peine furent-ils seuls, que le laquais dit a son

Oh! monsieur, nous sommes dans un coupe-gorge; le fils de la maison est notre voleur, et j'ai reconnu nos chevaux dans l'écurie.

Mais il y avait eu dans la réception du gentilhomme campagnard une cordialité qu'on nimite pas, dans son acceut pagnard une cordialité qu'on n'imité pas, dans son accent une loyauté qu'il est impossible de feindre. Le voyageur avait reconnu tout cela. Il n'hésita donc point, et, s'ache-minant vers la chambre de son ami, qu'il trouva déjà cou-ché et endormi, il lui dit que l'homme qui l'avait dévalisé quatre heures auparavant n'était autre que son fils, qu'il avait hésité longiemps à lui dire une chose si terrible, mais qu'enfin il avait cru, dans son ame et dans sa conscience qu'il était de son devoir de lul apprendre un secret qui, un jour ou l'autre, lui serait brutalement révélé par la justice.

Comme on le comprend, le désespoir du père fut si grand, qu'il s'evanount sur le coup; mais bientôt, révenant à la fois à la vie et à la colère, il sauta a bas de son lit et monta à son tour à la chambre de son fils, qu'il trouva dormant ou feignant de dormir.

Sur la table du jeune homme étaient la bourse, la montre et le cachet de son ami.

Et, à côté de la bourse, de la montre et du cachet, les pistolets complices du crime.

En voyant son père mettre la main sur les différents objets que nous venons de désigner, le fils comprit qu'il sa-vait tout, et voulut fuir; mais, au moment où il sautait à bas du lit, le père saisit un pistolet, et, comme le jeune liomme passait devant lui pour gagner la porte, il lâcha le coup.

Le fils, frappé à mort, tomba, jeta un cri, et expira.

Le lendemain, le gentilhomme campagnard partit pour Versailles, et vint lui-même tout confesser au roi.

Le roi n'hésita pas un instant, et fit grâce.

Mais l'événement dont la capitale s'occupa bientôt pour ne s'occuper que de lui, ce fut la mort du diacre Pâris, et des miracles qui s'opérèrent sur sa tombe.

François Paris était un pauvre diacre, fils d'un conseiller au parlement de Paris, où il était né le 30 juin 1690. Comme saint Augustin, il avait assez mal commencé. Confié par sa mère, pieuse femme, aux mains des chanoines réguliers de la congrégation de Sainte-Geneviève, il commença par désapprendre à lire; puis, à l'instigation de ses camarades, il résolut un beau soir de mettre le seu au collège, à l'aide d'un amas de matières combustibles qu'il reçu son exécution, le diacre Pàris se le reprocha toute sa vie; et ce fut peut-être une des causes de l'austérité dans laquelle sa vie s'écoula. Enfin, rappelé dans la maison paternelle, confié à un instituteur qui lui était sympathique, il prit goût au travail, et répara le temps perdu. Ses humanités et sa philosophie terminées, il rentra chez les bénédictins de Saint-Germain des Prés, dont il aimait à suivre les exercices solitaires et pieux. De là, il entra au semi-naire de Saint-Magloire, où il se livra a l'étude de l'hébreu et du grec, voulant lire les livres saints dans les origi-naux. Dans ses moments perdus, il se livrait à l'enseigne-ment du catéchisme, achetant de ses propres deniers les livres nécessaires à l'éducation chrétienne des enfants. Aussi son père, qui mourut en 1714, le tenant pour fou, ne lui laissa-t-il que le quart de son bien. Mais cet échec n'était pas le seul que dut éprouver le pauvre apôtre. Law le força recevoir, en papier, un remboursement sur lequel il perdit plus de moitié. Tous ces malheurs financiers n'empêchaient pas Pâris de s'occuper de théologie. On était au fort de la dispute sur la bulle l'nigenitus. Pàris, avec la fougue qui caractérisait ses convictions religieuses, non seulement appela, mais réappela de la bulle. Ce fut alors qu'on le proposa pour la cure de Saint-Côme; mais il fallait transiger avec sa conscience, et signer le formulaire exigé. Il refusa donc, se contentant de la dignité de diacre, qui lui avait été conférée deux ans auparavant. Alors, il résolut de se vouer à la retraite et d'établir un nouveau Port-Royal, si la chose lui était possible. En conséquence, il se mit à la recherche d'une solitude, chose assez difficile à trouver aux environs de Paris. Il visita le Mont-Valérien, la Trappe, un ermitage près de Melun, et finit par se retirer dans une petlte maison que l'on montre encore aujourd'hui au commencement du fau-bourg Saint-Marceau. Ce fut là qu'il établit son Port-Royal, réunissant à lui plusieurs ecclésiastiques encore plus pauvres que lul, qu'il nourrissait du reste de son patrimoine, tandis que lui ne vivait que de son travail. Sa santé avait toujours été faible, et ce travail incessant, accompagné de jeunes et de macérations, acheva de la ruiner. Sa conviction était qu'il souffrait pour le corps de Notre-Seigneur

Je s 1 qu'i regardat niue la e jar la bullo l . I rever d . . . a t indigne de re . r e c r: sa re d . . . r .! resta une fois a no sains commu er ? . I isé d'austèries, il i i inté ma lad ava ; e v. il jue des mains du re de saint Medard e, et i in ri l'est mai 1727, âge de 'rente sett alls

la regulat de s'e' di i re l'Aris était grande. Depuis l'externis i e e n stalt de miracles, et l'on pensa quaprès les ir de le nion a travers le-quels n ve at de [. . . s i tracles ne seratent point

mal venus

Q atre re s i inhumation du diacre l'aris, les mi

ra les i me , ai s r sa tombe.

Ce i t -- mine i proy qui arriva infirme dans le 1 c d 54 t Medaid, ou étint enterré le bienheu-re t du cu 5 rut ingambe laissant ses léquilles sur du saint te t mbeau, fermé d'une grande des 1 ser lutions de ses aderate rs. Da matiu au sur, la e , erre se trouvait assiègee par une foule sans cesse r aissan'e, qui venait de vingt lieues a la ronde, la voir, s t ucher, la batter Les mala les se couchaieut dessus, et is se sentalent pris aussitot d'une aglation nerveuse qui pérait souvent en c'urulsi ns De là, le nom de con-Perts. Les uns se torda et t, se roulaient en tous sens, c mme des epileptiques, les aures sagita ent, se remuaient, sau'alert et alri laient comme ceux qu'on disait autrefots atteints du mal ou de la danse de Saint-Gui. Les femmes avaient fournt naturellement les premiers acteurs a cette comèdie étrange, qui se j ua sans interruption pendant cini aus et demi dans l'encein'e du petit cimetière de Saint-Medard. Il y avait au debut six ou huit filles hys tériques, qu'un prêtre de Treyes, nomme Vaillant, excitait par ses predications mystiques. Quatre mois ne s'étaient pas écoules, que l'inuvre de c nvulsions comptant six cents I r nnes, taot hommes que femmes.

Un mira e fait, dix au'res, vingt autres, se produis rent sur la même scêne, aux yeux d'un public préparé à tout cr re et à le rien soumettre au jugement de la raison. Chaque miracle soulevalt un cri de surprise et d'enthoustasme, qui jetait la foi dans tous les cours. Les boiteux marchent, les aveugles viient, les sourds entendent, les meribonds revivent, et il y a là vingt temoins, avocats et mede ins, qui dressent pro ès verbal de chaque séance mira uleuse. Parmi ces temoins bénévoles ou crivalucus, se trave un conseiller au parlement de Paris, Louis Baple Carré de Montgeron, dont la vie entiere va désormais être consa rée à la gi rification des miracles du blenhoureux diacre Parmi les coryphées actifs de la secte e nyulsionnaire, se trouve un illustre ta ticlen, un homme de guerre éprouvé, le chevalier de Folard, le savant commentateur de

desait ê re une singuli-re représentation que celle d's mouvements sirnat re s causés par la grace du saint ; la curi si'é paris enne fut-elle plquée au plus l'aut desté, et on alla en promenade au climétière de Saint-Médard, qui était trop étroit pour contenir les acteurs et les spectateurs. La foi d'ailleurs faisait des progres étoni ants on vendait une multitule de croix, de mé failles, de s apultures, qui avaient été bon's sur la tembe du saint; on vental' de la terre recuellite pre leusement autour de cette tombe, on vendat aussi des milliers de gravures et de livrets janseniste qui réjan la ent jusque dins les pro-vit es él gnée le culte du dia re Paris, en même temps que les doctrises du jansénisme.

I. nut la est des curvul i anaires sorganisa, et prit d propriet la lette de l'archielle et pour l'Ent Le prêtre Vallat, dont es dis iples s'intitu'aient e ix-la mes taillant let, pret nd t qu'il était le prophète Elle propriet e propriété In Leuterant, Jean-Augustin Housset se 1 8 8 8 d a naturellement pour le prophète Ell-ée, et eut à son tree, it seles qu'on nomma les étiséens or les augur-tres l'trisème hef de secte, Alexandre Darnaud, se Li a printe, et déclara tout haut q'il étair Enoch Les tre printes firent successivement enfermés à la Basille of premer re la prisonnier vingi-deux ana, avant da en latter (milleur carlet au dent a de Var arant da er i bir r, torjours cartif, au denja de Vin-cer es Mals (e le le savaleur perié l'ur fruit, et leur prélyt re té e ravaguices let us sur le The series of a large experience of the series of the seri mar are that et al litralis data le ciel

Le evil, a releval cert de freres et de sours ils con it is en la use d'une sorte d'ini-La cal > prode remple par main pronnues etalt

ouverte à tous les fideles. Ceux et se partageaient les rôles dans le céremontal des convulsions, les discomants étatent les prophetes, les voyants, ils avaient mission d'annoncer les decrets de la Providence en style d'apocalypse; les nguristes représentaient, en pantomime, les scènes de la Passion de Jesus-Christ et du martyre des saints; les secouristes administratent aux convulsionnaires proprement dits les grands et les petits secours : les grands secours ou secours meurtriers consistaient a frapper rudement le patient, a le fouler aux pieds, a le martyriser de toute manière; les petits, à le recevoir dans sa chute, à le protèger contre les choes trop rudes, à surveiller la modastie de ses vêtements Quant aux convulsionnaires, c'étaient les fauteurs et les fauteuses, les aboyeurs et les miaulantes, les extatiques et l's illumines. L'hysterie, le magnétisme, le mal caduc, l'imitation, la fourberte, telles étalent les causes et l'origine des convulsions.

Elles se propagerent comme une épidémie; elles durérent pendant quatre aus, tolérées en quelque sorte par la poiles, qui leur permettait de se montrer au grand jour dans le cimetiere de Saint-Médard; elles no cesserent pas, mais elles changerent de caractère quand l'archevêque Vintimille eut interdit le cuite du diacre Paris, quand le cimetière fut fermé par ordonnance du 7 janvier 1731, quand les convulsionnaires de profession furent emprisonnés. Alors, ce qu'en nommatt le cuite du bienheureux l'âris se réfugla dans les caves, dans les greniers du quartler Saint-Medard; alars, les épreuves des adeptes devinrent terribles, atroces, sanguinaires, hideuses. On contrefit de point en point les derniers épisodes de la Passion : des patients se présentèrent à l'envi pour executer ces tours de force et pour expérimenter les souffrances du Christ; on les clouait sur des croix, on leur enfonçalt des fers de lance dans les flancs, on les couronnait d'épines, on les flagellait jusqu'au sang. Ce n'était pour eux que jouissance et volupté qui se manifestalent par des spasmes, des soupirs et des pamoisons. Les femmes surtout se livraient avec délices à ces tortures. Tantôt on leur distribualt cent coups de bûche sur le crane, sur le ventre ou sur les reins, et elles demandaient un surcroit de bastonnade en criant: Du nanan! tantôt elles so fal-saient suspendre la tête en bas; tantôt on leur tordait es mainelles avec des pinces, on les écrasait entre deux planches Toutes ces horreurs avaient lieu en présence d'un cénacle en méditation et en prières.

Le sienr Carré de Montgeron, qui avait été fort édiné par les convulsions et par les miracles qu'on y rapportait, composa un gros volume in-quarto, orné de gravures, sons ce titre la Vérité des miracles opérés par l'intercession du bienheureux Paris. Il racontait dans ce livre les faits les moins malhonnétes dont il avait été le complice et le 16moin; il joignait à son récit les certificats des docieurs et autres pièces justificatives Tout fier d'avoir révêlé su monde tant de belles choses, il fit hommage du volume au rel an due d'orients au premier président, à bien d'autres. La nuit suivante, on l'arrêta, on le mit à la Bastille; on l'exila ensuite à Avignon et ailleurs. Il n'en continua pas moins a re-neillir à enregistrer les faits et gestes des convulsionnaires. Il publia un second volume en 1741, puls un troisième en 1718. La mort ne ini laissa pas le temps de faire parastre le quatrième; mais, tant qu'il récut, cessa, dans son zèle fanatique, d'encourager des miaulantes et des fauleuses, qu'il fustigeait et qu'il bilchaft de ses propres mains. Le règne des convulsions n'a fait qu'ajouter le mot bucker frapper a coups de bûche an langage popu-laire. Carré de Montgeron ne devait-il pas ressusciter plus tard sous les traits du marquis de Sade?

Cependant le cimetière de Saint Médard était fermé la tombe du diacre ne faisait plus de miracles pour justifier la fameuse inscription affichée sur la porte, le jour de sa fermeinre.

> De par le roi, défense à Dieu De faire miracle en ce lieu.

Les assemblées mystérieuses des convulsionnaires persistaient malgré les ordonnances du roi et du parlement, malgré les recherches persévérantes de la police dirigée par llerault inflexible et formidable agent des jésuites. La persécution entreterali ce feu couvert au lien de l'éteindre On avait beau faire des perqui itions dans les maisons, répandre l'artout des estions et des surveillants, payer la dénonciation, inquiéter les familles, maltraiter, emnrisonner le suspects, on apprenait teus les jours qu'une dévote avait 6.6 cru thee avec beautoup de satisfaction, que les grands et l' perits secours avaient fait merveille sur un cœur endurel que le deacre Paris avait que i un incurable, redressé un paralytique, rendu l'onïe à un sourd, la vue à un aveugle. Grande était l'édification des jansénistes, grande aussi l'indignation des jésuites.

Jansénistes et convulsionnalres avalent un journal officiel intitulé Nouvelles ecclésiastiques, qui paraissalt toutes les semaines. Il servait d'auxillaire et de trompette aux appelants de la bulle Unigentlus; il donnalt asile anx plaintes et aux espérances des persécutés. Dieu sait tout ce que l'on tenta pour supprimer, pour arrêter, pour paralyser ce journal anonyme, que rédigeaient les chefs du jansénisme et du convulsionnarisme. Bien souvent on saisit les presses,

humides de la presse et il ne pouvait découvrir d'où inl venait cette pluie de gazettes jansénistes que le diable semblait avoir fait envoler de l'enfer.

Pendant ce temps-là, le roi, comme le diacre Paris, avait de son côté fait des miracles: la relne était grosse, et la France dans l'anxiété attendait sa délivrance.

Cette fois, les vœux de la France furent trompés; la reine accoucha de deux princesses

Une pareille fécondité donnait de l'espoir pour l'avenir; néanmoins, Louis XV résolut de mettre Dieu dans ses intérèts, Le 8 décembre 1728, tous deux communièrent publique-



Le tombeau se trouvait assiège par une foule sans cesse renaissante.

les caractères, l'édition entière du numéro; mais aussitôt, le jour même, ce numéro était réimprimé ailleurs, dans une sacristie, au fond d'un couvent, dans un bateau sur la rivière, dans un galetas du Palais, ou du Louvre, ou cu Temple, et jusque dans la maison du commissaire de police qui l'avait satsi. Puis le journal était envoyé, comme à l'ordinaire, à ses souscripteurs, à ses affiliés. Le lieutenant da police redoublait de vigilance et de sévérité; on guettait le nouveau gîte où s'était réfugié le Proté insalsissable; on savait bientôt de source certaine que la feuille s'imprimait dans telle rue, dans telle maison. La maison, la rue, étaient cernées, les espions et les sergents déguisés gardaient toutes les issues, le commissaire pénétrait dans la maison, la fouillait de la cave au grenier, et n'y trouvait rien qui ressemblât aux Nouvetles ecclésiasliques. Il se retirait confus et désappointé; mais, au monieut où il passait sur le seuil, on lui jetait sur la tête un paquet de feuilles encore

ment à cette intention, et, neuf mois après, la reine mit au monde le premier dauphin.

Alors ce fut un délire non seulement pour toute la France, mais encore pour toute l'Europe, dont cet acconchement assurait la paix. On rendit à Dieu, qui avait d'une façon si incontestable montré son intervention dans les choses humaines, on rendit à Dieu des actions de grâces publiques. Le roi assista au Te Deum qui fut chanté à Notre-Dame, et soupa ensuite à l'hôtel de ville avec les princes de son sang et les principaux de la cour. On frappa une médaille sur laquelle étalent représentés le roi et la reine, et au revers la Terre assise sur un globe, tenant le dauphin entre ses bras avec cette légende. Vota orbis (les vœux de l'univers).

Vers le commencement de la première grossesse de la reine, Catherine, impératrice de Russie, mourait à Saint-Pétersbourg, et Newton était enterré à Westminster. 13

DE NESLE, L. LAK. HAL D'UXELLES, DU DUC DE VILLEBOV ET L'ADPIENNE LECOUVREUR. — DÉTAILS SUR L'ETTE F. N'ÈRE MORT. — RÉVOLTE DE LA CORSE. — NAISSAM DU DUC D'ANJOU. — LES « NOUVELLES E CLASIASTI (UES). — ARRESTATION ET EXPOSITION DE L'S LEDACTEURS. — VICTOR-AMÉDÉE ABDIQUE EN PUEUR DE SON FILS. — HISTOIRE DE MADAME DE VERBUE. — VICTOR-AMÉDÉE CONSPIRE POUR REMONTER SUR LE TRONE. — IL EST ARRÊTÉ ET CONDUIT AU CHATEAU DE RIVOLI. — LE ROI DE PRUSSE FAIT ARRÊTER SON FILS. — M. LE DUC D'ORLÉANS SE RETIRE DES AFFAIRES. — LE ROI SE FAIT JARDINIER.

Le commencement de l'aunée 1799 fut signaié par un grand événement dont Paris avant l'ien besoin pour sortir de la torreur ou il se trouvait.

M le duc de Richelieu revint de son ambassade de Vienne, Deja depuis trois mois, en récompense des grands services que le duc avait rendus au roi pres de l'empereur, le roi l'avait autorisé à porter le cordon du Saint-Esprit.

Le jer de janvier, il fut reçu au chapitre, et le rol lui donna la plaque.

Exerté cela, les senis événements importants continuent a être des morts et des naissances.

Madame la marquise de Nesie meurt, et sa filte, madame la c miesse de Mailly, à laquelle nous allons bientôt voir jouer un rôle important, est nommee dame du palais à sa

place. Le maréchai d'Uxelles meurt, le maréchal de Villeroy meurt mademoiselle Adrienne Lecouvreur meurt.

Les trois premières morts ne firent pas grande impression : madame de Neele était maiade depuis longtemps, M. d'Uxelles avait soixante-dix-neul ans, et M. de Villeroy soixanteseize ou soixante-dix-sept.

Mais mademoiselle Lecouvreur était dans tout l'éclat de sa jeunesse, de sa beauté et de son talent; puis des circonstances étranges environnaient cette catastrophe.

Voici ce qu'on raconta à cette époque.

Mals, d'abord quelques mots sur sa vie avant d'en arri-

Adrienne Lecouvreur était fille d'un pauvre chapelier de Fismes en Champagne, qui était venu s'établir à Paris, il avait choisi le lieu de son établissement dans le voisinage du Théatre-Français et ce voisinage avait mis dans la tére de la petite Adrienne des idées de comédie qu'elle réalisa, en débutant le 14 mars 1717, dans le rôle de Monime, puis cars ceux d'Electre et de Bérénice. Un mois après ses débuts, elle était reçue comédienne ordinaire du roi pour les rôles tragiques et comiques.

elle les avait vus s'écouler au milieu de succès croissa : et incessamment encouragée par la faveur du public. I e appartenait à cette rare école d'artistes dramatiques

qui pare la tragédie, et qui, tout en rompant la mesure du re a rver à la période son harmonie poétique. San en du e taille élevée, elle savait si bien se gran-

dir quelle fait toujours dépasser les autres femmes de toute la les aussi disait-on d'elle que c'était une relne égarée part le comédiennes

Son ret r 10 le plu familier, celui qu'elle jouait avec une supériori 6 r et de c'étalent les rôles de Jocaste, de Pauline, d'Ath de Ge Zénoble, de Roxane, d'Hermione, d'Erithile d'Emilie de la rianne, de Cornélie et de Phêdre.

Une des aventires d'Arrenne avait fait grand bruit dans le monde Lorsque le 2°, in 1726, le comte de Saxe son amant, d'une voix una mervait été élu duc de Courlande, elle avait mis, pour l'ailer conquérir son duché que lui disputaient la Pologne et la Rusie, sa vaisselle en gage pour une semme de 49,000 l'vres

Et le comte de Saxe, qui réuni ait en ce moment louies

ses ressources personnelles et toutes celles de ses amis, non seulement avait accepté, mais encore avait raconté, dans les metileures maisons, ce dévouement de sa maîtresse.

Malheureusement pour Advienne, l'entreprise n'avait pas réussi

Force de quitter la Courlande en 1727, le comte de Saxe était revenu à Paris, et, duc manqué, il avait repris ses relations avec une primesse dont la royanté, quoique plus éphémère, était plus durable que la sienne.

Jusqu'ici voità les faits; maintenant, voici les conjectures.

Un ou deux mois avant la mort d'Adrienne Lecouvreur, Louise-Henriette-Françoise de Lorraine, quatrième femme d'Emmanuel-Théodore de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, s'était éprise du comte de Saxe.

La duchesse de llouiflon, alors âgée de vingt-trols ans, était une femme violente, emportée, capricleuse, et surtout excessivement galante. La chronique scandaleuse prétendait que ses goûts n'avatent point de limites, et s'étendaient des princes aux comédiens.

La duchesse, comme nous l'avons dit, s'était donc prise d'amour pour le comte de Saxe; mais cetui-ct, on ne sait pourquot, it l'Hippolyte, et ne vouint point répondre a cette fantaisie; non qu'il se plquât de fidélité envers Adrienne, mais sans doute par un caprice parell à celui qui attirait à lui madame de Bouillon.

Une femme méprisée cherche toujours, au mépris dont elle est l'objet, la raison la moins humiliante possible; celle qu'adopta la duchesse de Bouillon fut que les engagements que le comte de Saxe avait pris avec Adrienne ne lui laissalent pas la liberté d'avoir une autre maitresse.

Elle vit donc dans Adrienne l'obstacle qui empéchalt le comte de Saxe de venir à elle, et elle résolut de se venger en se défaisant de sa rivale.

Nous ne sommes pas de ceux qui croient à la culpabilité des princes, par la seule raison qu'étant princes, its doivent être coupables. Non, nous sommes de ceux qui enregistrent tous les bruits retentissants, et, par conséquent, nous répetons ce qui fut dit à cette époque, non pas à la façon d'un accusateur public, mais à celle d'un simple narrateur.

La Bastille dévoilée signale, au nombre des personnes incarcérées en 1730, le sieur abbé Bouvet, pour l'affaire de la duchesse de Bouillon et de la Lecourreur, comédienne

Voici l'affaire pour laquelle était incarcéré l'abbé Bouvet. Nous prenons les détaits qu'on va lire dans une lettre de mademoiselle Aissé à madame de Calandrine. Cette lettre est datée: mars 1730. Les nouvelles qu'elle contient avaieat donc toute la fraicheur de la nouveauté, puisque mademoiselle f.ccouvreur est morte le 20 de ce mois.

Décidée à supprimer l'obstacle qui la génait, la duchesse de Bouition ût faire des pastilles empoisonnées; puis, comme il fallait trouver un moyen de faire remettre les pastilles à mademoiselle Lecouvreur, elle choisit un jeune abbé, qui avait la réputation de peindre agréablement, pour être l'instrument de sa vengeance.

L'abbé était pauvre, et, un jour qu'il se promenait aux Tuiterles sans savoir comment it dinerait, il fut abordé par deux hommes qui, après une assez longue conversation, lui proposérent un moyen de le tirer de la misère; ce moyen était de s'insinuer, à la faveur de son talent de peintre, chez la Lecouvreur et de lui faire manger des pastilles qu'on lui donnerait. Le pauvre abbé refusa, se défendit contre les instances devenues plus pressantes, objecta la grandeur du crime; mais les deux hommes lui répondirent que, puisqu'il avait reçu la confidence, il n'y avait plus moyen de reculer, et que, s'il n'exécutait point ce que l'on attendait de lui, il était un homme condamné.

L'abbé, effrayé, promit tout.

Alors, on le conduisit chez madame de Bouillon, qui lui répéta promesses et menaces, et lui remit les pastilles; l'abbé s'engagea, de là à huit jours, à avoir mis son projet à exécution.

Dans l'intervalle, mademoiselle Lecouvreur reçoit une tettre anonyme; cette tettre la supplie de venir seule, u avec une personne dont elle soit sure comme d'elle-méme, au jardin du Luxembourg. Au cinquième arbre d'une allée qu'on lui désigne, elle trouvera un homme qui a des choses de la dernière conséquence à lui communiquer. Comme la tettre arrivait, ou pluiôt était reçue, — car mademoiselle Lecouvreur, sortie depuis le matin, rentrait chez elle avec un ami et mademoiselle Lamoine, sa camarade; — romme la lettre, disons-nous, arriva à l'heure même du rendezvous, elle monta en voiture avec les deux personnes qui l'accompagnaient, et ordonna au cocher de toucher au Luxembourg.

Une fois au Luxembnurg, elle trouva l'allée indiquée, el, au pied du cinquième arbre, l'abbé Bouvei, qui, s'avançant vers elle, lui raconia la fatale mission qu'il avait reçue, déclarant qu'il était incapable d'un parett crime, mais ajou-

tant que, ne le commettant pas lui-même, it était certain d'être assassiné.

Adrienne remercia le jeune homme, et lui dit que son avis était, puisqu'il avait choisi le côté honorable de la chose, de pousser l'affaire jusqu'au bout en venant denoncer à l'instant même le crime au lieutenant de police. L'abbé répondit qu'il avait d'abord eu cette intention; seulement, il avait été arrêté par la puissance des ennemis qu'il ce faisait; mais, puisqu'elle-même lui donnait un conseit en harmonie avec ses premières inspirations, il était prêt a revenir à elle et à suivre le conseil.

Adrienne profite de cette bonne disposition, donne une place dans sa voiture à l'abbé, et le conduit chez M. Hé-

rault, alors lieutenant de police.

Le motif de la visite lui est exposé.

M. Hérauit demande à l'abbé s'il a les pastilles qu'on !ul a remises; pour toute réponse, l'abbé les tire ne sa poche et les remet au lieutenant de police.

On appelle un chien, on fui donne une de ces pastilles, et le chien crève au bout d'un quart d'heure.

· Laquelle des deux Bouillon vous a fait remettre ces pastilles? demanda alors le lieutenant de police.

- C'est la duchesse, répondit l'abbé (1)

- Cela ne m'étonne pas... Quand la proposition vous a-telle été faite ? continua M. Hérault.
- Avant-hier. - Où cela?
- Aux Tuileries.

- Par qui?

- Par deux hommes que je ne connais pas.

Et ils vous ont dit qu'ils parlaient au nom de madame de Bouitlon?

- 11s ont fait mieux que cela, ils m'ent conduit chez

- Et la duchesse vous a confirmé ce que ces deux hommes vous avaient dit?

- De point en point.

- Oseriez-vous souteuir cette affaire?

- Faites-moi mettre en prison, et confrontez-moi avec madame de Bouillon.

Le lieutenant de police rédéchit un instant.

- Non, dit-il, il sera toujours temps d'en venir là Puis, lui ayant demandé son adresse, il le renvoya chez

lui en disant à mademoiselle Lecouvreur cette phrase sacramentelle de tous les lieutenants de police, passés, présents et à venir .

- Soyez tranquille, je veille sur vous.

A peine mademoiselle Lecouvreur et l'abbé Bouvet furentils partis, que le lieutenant de police fit instruire le cardinal de Bouillon de cette aventure. Le cardinal accourut furieux, insista d'abord pour la publicité; mais les amis et les parents de la maison de Bouilton furent d'avis de ne point mettre au jour cette scandaleuse affaire. Mais, au bout de quelque temps, on ne sait par où ni comment, l'affaire devint publique et fit un bruit horrible.

Le beau-frère de madame de Bouillon en parla à son frère, et it dit qu'il fallait absolument que sa femme se lavât d'un pareil soupçon, qu'il devait demander une lettre de cachet pour faire enfermer l'abbé. La lettre de cachet fut facile à obtenir. On arrêta le malheureux et on le conduisit à la Bastille Là, on le questionna; mais il ne fit que répéter ce qu'il avait déjà dit. On le menaça; mais lt persista dans sa déclaration. On lui fit de magnifiques promesses; mais il ne voulut pas se laisser corrompre.

On le garda donc en prison sans que l'affaire fit un pas de plus en avant ou en arrière.

Alors, Adrienne écrivit au père, qui demeurait en province et qui ignorait le malheur arrivé à son fils. Le pauvre homme accourut à Paris, sollicita l'instruction de l'affaire, et demanda comme une grâce qu'on fit le procès de son fils. Voyant que toutes ses réclamations étalent inutiles, il aila droit au cardinal, qui demanda à madame de Bouillon si elle voulait qu'on instruisit cette affaire, attendu que sa conscience lni défendait de laisser un innocent en prison. Madame de Bouillon préféra l'étargissement au procès; l'abbé sortit de la Bastille.

Pendant deux mois encore le père resta à Paris et veilla sur son fils; mais, au bout de deux mols, lui étant parti, et l'abbé ayant eu l'imprudence de rester à son logement, celui-ci disparut tout d'un coup, et l'on n'en entendit plas

En apprenant cette disparition, Adrienne comprit que la vengeance de la duchesse de Bouillon n'avait fatt que s'en-

dormir et qu'elle s'éveillait. Quinze jours s'écoulèrent cependant sans qu'Adrienne attendit parler de rien. Enfin, un soir, après la grande pièce (Adrienne avait joué Phèdre) madame de Bouilton

(1) La seconde était Marie-Charlotte Sobiesky, mariée en 1724 à Charles-Godefroy de la Tour d'Auvergne, prince de Bouillou.

la fit inviter à venir la trouver dans sa loge. Surprise d'une pareille invitation, l'actrice répondit qu'elle était dans un déshabillé qui ne lui permettait pas de paraître devant elle. Mais la duchesse ne se tint point pour nattue; elle lui fit dire que, quelle que fût sa toilette, elle lui pardonnait

 Madame la duchesse est trop induigente, dit Adrienne, et si elle me pardonnait de paraître ainsi dans la salle, le public ne me le pardonnerait pas. Cependant, dites-lui que, pour obéir autaut qu'il est en moi, à la sortie je me trou-

verai sur son passage.

Force fut à la duchesse de Boufilon de se contenter de cette réponse, et, à la sortie, elle trouva en effet mademos-selle Lecouvreur qui l'attendalt. La duchesse lut fit toute sorte de compliments sur son jeu et de louanges sur sa grâce et sur sa beauié; sans doute voulait-elle par cette marque publique de sympathie, comme it n'était point rare que les grands seigneurs en donnassent aux artistes, faire tomber les bruits qut avaient couru.

Le surlendemain, Adrienne se trouva maf au mílieu de la pièce qu'elle jouait, et ne put l'achever. On fut obligé de faire une annonce, et le public, quí n'avait pas été parfai-tement rassuré par la gracieuseté que la duchesse de Bouitlon avait faite à l'artiste, demanda avec la plus grande anxiété de ses nouvelles à la fin du spectacle. Celles qui lui furent données étaient fâcheuses: on avait été obligé de porter Adrienne jusqu'à sa voiture, tant elle était

A partir de cette soirée, mademoiseile Lecouvreur dépérit visiblement, et cependant elle essaya de lutter contre le mal, et, le 15 mars, elle reparut dans Jocaste.

Alors, le public put juger du changement qui s'était fait en elle; à peine pouvait-elle parler et se soutenir; on crut qu'elle n'achèverait pas la tragédie.

Après Œdipe venait le Florentin. On regardait comme impossible qu'Adrienne remplit son rôle dans cette comédie, quand, au grand étonnement de tous, elle reparut. Là, on la vit lutter et vaincre le mal, elle fut charmante.

C'étaient ses adieux au public.

Quatre jours après elle mourut dans des convulsions horribles. On l'ouvrit, elle avait les entrailles gangrenées. Le bruit se répandit qu'elle avait été empoisonnée dans un lavement.

Mais ce n'est pas le tout: la persécution du clergé devait ajouter à cette mort une illustration dont elle n'avait pas besoin après les bruits d'empoisonnement qui avaient

La sépulture ecclésiastique fut refusée à l'artiste, et des portefaix, à une heure du matin, l'enterrerent clandestinement près des bords de ta Seine, au coin de la rue de Bourgogne.

Il existe un très beau portrait d'elle, en Cornélie; le portrait est de Coypel, et gravé par Drevet fils.

M. le duc de Bouilion, mari de la duchesse qu'on accusait hautement d'avoir empoisonné mademoiselle Lecouvreur, ne survécut à l'artiste que de deux mois.

Ce fut vers le même temps que les Corses tentèrent leur première révolte contre les Génois, révolte qui devait abou-tir à la réunion de la Corse à la France, deux ans avant la naissance de Napoléon.

Nous avons dit la joie universelle qui avait accueilli la nouvelle de la naissance de M. le dauphin; la joie ne fut pas moins grande quand on annonça la naissance d'nn second prince, qui fut appelé M. le duc d'Anjou. Dés lors, à moins d'une de ces fatalités pareilles à celle qui avait poursuivi la postérité de Louis XIV, la branche ainée ne risquait plus de manquer.

Cependant la guerre contre les jansénistes et les molinistes continuait; l'affaire de la bulle Unigenitus, dont les con-vulsionnaires de Saint-Médard n'étaient qu'un épisode, occupait les esprits à défaut d'événements plus importants Les appelants faisaient rage contre cette bulle et publiaient, comme nous avons dit, contre les acceptants un recneil hebdomadaire, plein d'esprit, de finesse et d'amertume, intitulé Nouvelles ecclésiastiques.

Nous avons raconté ce qui arrivait à propos de ce recueil, et comme les agents de police étalent journellement mys-tifiés par les auteurs et les imprimeurs. On se lassa d'avoir affaire aux agents, et la mystification monta jusqu'au lieutenant de police en personne.

Un jour, un inconnu proposa par lettres à M. Hérauit un pari assez singulier: c'était de faire entrer à une heure dite, et par une barrière indiquée, malgré la surveillance des commls, cette survelliance fût-elle doublée, cinquante exemplaires des brochures prohibées. M. Hérault répon-dit par lettre qu'il acceptait le pari.

Aussitôt, ordre fut donné de déshabiller fusqu'à la peau tous ceux qui entreraient par la barrière indiquée à l'heure dite, qui était trois heures de l'après-midi.

A color of the section to

s 1 % 1 1 1 uv jent qu'll a cie in fem quita ele

in somme consid

i ure u de li duan;

a la lest presente A la

t a decertei u jusqu'à

u il a ete l'objet

u ue s'n chemin, survi d'un

i u uvant fjit attention, et le

t ll ... i avait fait attention, et èc

ce le le ...

ce le ...

er duit. Le magistrat l't le certificit qui r << jembes, sanguert, et, regardant sous e a e a doù vieut le la et auquel le ceruficat et' to s i rollt que la jean d'i barlet est un e peau he in curre un animal d'un tiers moins gros qu'il para i être, et, entre la peau appliques e la peau reelle, il ir uve l s co man e hr chures

M H ra it ev la frauch nent qu'il evant perdu, et en-

voya le m tant di pari a l'adresse in liquie

In n. 1 n en avir pout l'eme il, il arrêta trois 1 vr d'ils qu'il pri dit être imprimeurs, auteurs et editeurs des vuiclles e l'enest nes, les fit mettre au curcan et les evila

Les n vi les i la m in n'en parurent pas meins a leur

ur e le re coures a.1 n s. L m n r u med it au ji ori les trois janse-i l s è eurs des Youvell's cecleslastiques, on arrêtait d 1 M from pur avait present au roi un premier 1 trais toles miracles du d'acre Pàris, et on le 11 112 110

A rur cu e m meet M de Montgeron fut regardé m e un marter On vendet une image qui le représen-ait ren ui le devant la sainte figure du diacre, au mom ten les cem s des gardes qui venaient pour l'arrêter

e Fill izli

Vi re le ctrange secte des convulsionnaires, dont ist e r de nos jeurs L'auteur de ce livre a comm in the late of the environments on les crises se sont perps or if en vu a nin str r ce que l'en nommait les ris se urs codre les coups de haten et les coups l'il rauvre vic lle femme de s ixante et dix ans 1 av lt re il rem nt des envulsions tous les trels m et ex premièrs e ups pertes il ne s'était souvé, n to restrappaient e d la volupté avec laquelle les tour m to restrappaient e d la volupté avec laquelle la pati e recevati cet a singuliere preparation i l'extase

Il va sus due que la Faculté nétait pour rien dans le trut met et que l'application du terrible remède se faisait

en famille

Perd nt e i mps, un rol suivait l'exemple de Charles Quit de Cursune et de l'hillippe V et se dégoûtait du ur ne qui l'avait regre ter i lus tard. Ce roit c'était Victorthe lee II. lequel quitt it Turin pour Chambery, où II e mi it vivre e mine un slimble particuller, sous le nom du nie de Ien le lab ant la couronne à son fils Charles-E manuel

Mais plus en ore que les différentes vicissatudes de sa crare nom un pour lobelle contrese de Saint-. The valueterione sa retraite. Aussi à poine arrivé

l'a li que et , mais publiquement, ce que

r me t le rei Leuis XIV avait fuit pour madame

H 1 epc m

then de trouble qui l'il enlevalent un ducté et lui u revnum la ve de Vi ter Amedea setalt par er r deux amours, celul de midane de Verrue 1 1411 et qui avait apperés en l'rince quelle offitt à Louis XV, et celui de la mt. 15/43 en, qui dévalt l'accompagner de a p 1 1 1 retr lt , t de sa retraite dan su D

Proceedings of the norm de man de service extreme qui fit to the currence extreme extreme qui fit to the currence extreme extr

V d de lavid et do . (et mp (tre f me)

n 1 -red a mere 1

f - () pelle n u avon

onsiere tant de pages dans notre histoire de Louis XIV De cos and lit le duc de larynes avair beaucoup d'enfants, et comme il notali pas riche, il s'etalt defait de ses filles cen me il avant pu

Jeanne d'Allert de Luynes, celle qui nous occupe, née le 18 septembre 1670, avait éponsé M de Verrue, dont la mère, veuve et fort considerce était dame d'honneur de

nu lame de Savole.

Le comte de Verrue parut à la cour de Piemont avec sa jem e femme. Il etan jeune bean, bien fait, riche et, de plus hounere homme. Toutes ces qualités frappèrent l'épouse et lui fuspirerent un am ur protond et reel pour son mari. les premieres années de leur union s'écoulèrent donc dans un bonheur que rieu ne vint troubler.

Le du de Savoie vit madame de Verrue chez sa mère, et et devint amoureux. L'amour d'un prince ne se eache pas lo gremes, surfont à celle qui en est l'objet. Madame de Verrue s'aperent des gulanturies de M, de Savole, et en prevint sa belle-more et son mari, qui se contenterent de louer de sa sagesse, mais ne tinrent aucun compte de l'avis M. de Savole, voyant cette facilité, redoubla de soins, ordonna des fêtes contre sa coutume et son gout, faisant madame de Verrue la reine de ces fêtes. Celle-ci n'eut pus besoin de chercher longtemps à l'Intention de qui ces fêtes etaient données. Elle inventa des prétextes et s'abstint d'y paraftre deux fois de suite. Comme on le comprend son absence fut remarquée, et, loin de lui savoir ce sacrifice, son mari et sa belle mère lui firent gre de ce sacrince, son mari et sa helle mère lui lifent un crime de son absence Alors, elle avoua à son mari que M, de savoie était amoureux d'elle, que les attentions, les soins, les paroles même du due ne lui laissaient aucun doute a cet egard; mais M, de Verrue lui répondit que M, de Savoie fit il amoureux d'elle, il ne convoinit ni a son honneur m à sa fortune qu'elle en marquai rien. Alors, M de Savole, voyant que rien ne s'uppositt à son amour, devint plus hardt et s'en ouvrit directement à la jeune femme, qui recourul de nouveau à son mari et a sa belle-mere, les priant de l'emmener l'un ou l'autre a la campagne, on tout au moins de lui donner la permission de sy retirer Mais, a cette demande, belle-mère et mari échatèrent en disant qu'elle voulait leur ruine. Il ne lui restait plus qu'une ressource; elle feignit une maladie, se fit ordonner les eaux de Bourbon, et manda à son père qu'elle le priait instamment de se treuver à hourbon en même temps qu'elle. l'avertissant qu'elle avait un secret de la plus haute importance a lui confier Devant une ordonnance du médecin, il fallait s'incliner. Madame de Verrue la mère et son ills consentirent donc à ce qua la malade quittàt le duché de Savele, mais accompagnée de son on le l'abbé de la Scaglia Rien n'était mieux qu'ur e pareille tutelle. l'abbé ayant pres de soixante et dix ans, et passant pour un sum homme

Mais madame de Verrue était belle à damner un saint. Le vilain vielliard, comme dit Saint-Simon, devint amonoux de sa nièce, de sorte que, quand e lle-ci eut vu son pere et se fut ouverte à lui du danger qu'elle courait de revenir en Piémont, l'abbé de la Scaglia promi de veiller sur sa niece, et de se mettre en travers de toute tentative jui serait faite contre son honneur

La promesse rassura M, de Luyues et madame de Verrue elle-même M de Luynes retourna a Paris, et, après trois mois d'alisence, n'adame de Verrue revint en Plémont

Mais, pendant le voyage, l'abbé avoua à son tour à sa niece que tont ce qu'il avait fait pour la garder près de lui teuatt à l'amour qu'il avait pour elle, de sorte qu'ayant repoisse cet amour presque avec horreur, midame de Verrue s'aperçut que, loin d'avoir un défenseur dans son prote dille manit d'en faire sur plus aveul enneur!

onele, elle venalt d'en faire son plus cruel ennemi En arrivant à Turin, elle trouva M de Savoie plus amoureux, et M, de Verrue et sa mere plus complaisants que

Alors, la pauvre femme, repoussée par sa belle-mère, abandonnée par son mart, persécutée par son oncle, n'ent plus qu'une ressource; ce fut de se jeter dans les bras

1, 6 lat fait le mari, la mure et l'oncle furent au désespoir et jeterent les grands cris, mais il était trop tard; d'ailleurs, le duc leur imposa silence Il était fon de ma-dame de Verrue. En un instant elle jouit auprès de M de Savoie d'une faveur égale à celle dont madame de Mainte-ton aveit joul pres de Louis XIV M de Savoie tenalt emseil des ministres chez elle, la combiant en toutes façons devinant ses désirs et allant au-devant d'eux, lui domant pen lons pierreries membles maisons le juris en

⁽¹⁾ Washing de Verrue, dit la praesse adatina et a ce, je erol di analite hilt on (1718 d'al pratice e on vol 1 and acade ent analite e didle ('er) c'etait la month de toutes e lle quale avait vol nout 1 avait en elle remail e un right, se le elle teté tout ve alle et Anglit re

échange, jaloux d'elle comme un tigre, et la tenant fort enfermée, comme au reste II se tenant lui-nême. Ann milieu de tout cela, madame de Verrue tomba malade, elle était empoisonnée. Heureusement, M.º de Sav de avait un contre-poison; il le lui donna a tout hasard Le contre-poison se trouva être l'antidote du poison, et madame de Verrue guétrouva être l'antidote du poison, et madam de Verrue guérit. Quelque temps après, elle tomba malad de la petite verole. Le duc ne voulut point qu'elle eût d'autre gardemalade que lui, la veillant toutes les nuits jusqu'a ce qu'elle fût hors de danger. Mais la preuve d'amour que madame de Verrue eût désirée avant toutes celles la eut été un peu de liberté. Or, chaque jour, son illustre amant devenait plus jaloux d'elle, quoiqu'elle ne lui donnât aucun motif de jalousie, et la renfermait davantage. Cette existence finit par devenir insupportable à la pauvre favorite. Elle avait un frère qu'elle aimait fort, le chevalier de Luyes; elle lui écrivit de la venir voir à Turin, lui donnant rendez-vous pour l'époque précise où le roi devait faire un rendez-vous pour l'époque précise où le roi devait faire un voyage à Chambéry,

te chevalier de Luynes fut aussi exact à venir à Turiff que son pere l'avait été à aller à Bourbon. Comme elle avait fait a son père, sa sœur lui avoua tour. Alors, il fut convenu entre eux que l'on essayerait de fuir et de gagner la France, Madame de Verrue commença à faire sortir du duché son argent et ses bijoux; puis elle réalisa, par la vente de differents biens, des sommes considérables qui prirent le même chemin que les premiers envois qu'elle avalt faits. Enfin, elle-même, par une belle nuit, sous la conduite de son frère, elle quitta Turin à cheval, gagna Gènes, s'embarqua pour Marseille et y arriva sans accident.

Le duc fut furieux; mais son pouvoir ne dépassait pas la frontière de son duché; et, tandis qu'il faisait rage contre la fugitive, celle-ci gagnait Paris et s'enfermait

dans nn couvent

Mais, comme on le comprend bien, madame de Verrue n'avait pas quitté une prison forcée pour s'imposer une prison volontaire. Elle sortit de son couvent, s'acheta une maison, donna des dîners où l'on faisait grande chère; et comme c'était une femme charmante, pleine d'esprit, rayoncomme c'était une femme charmante, pleine d'esprit, rayon-nante encore de jeunesse et de beauté, elle eut bientôt une cour au milieu de laquelle elle fut bien autrement reine qu'elle ne l'était en Piémont. Le service qu'elle ren-dit au roi, en apportant un contre-poison pareil à celui qui l'avait sauvée elle-même, acheva de la poser dans le monde. Cent mille francs qu'elle dépensait par an en ta-bleaux, en curiosités, en gratifications qu'elle donnait aux artistes pauvres ou aux pauvres hommes de lettres, tui valurent les louanges de Lafaye et de Voltaire. Cette vie charmante dura jusqu'en 1736, époque à laquelle elle mou-rut, laissant pour un demi-million de legs à ses amis, et ayant composé elle-même l'épitaphe qu'elle voulait qu'on ayant composé elle-même l'épitaphe qu'elle voulait qu'on mit sur son tombeau

La voici; elle a le double mérite d'être courte et vraie

Ci-gu dans une paix profonde Cette dame de Volupté, Qui, pour plus grande sûretê. Fit son paradis en ce monde.

Elle laissait un fils et une fille, tous deux reconnus par M. de Savoie. Le fils mourut jeune et sans alliance; la fille épousa le prince de Carignan, dont la descendance

regne aujourd'hui sur la Sardaigne.

Nous avons dit, à propos de la comtesse de Saint-Sébas Nous avons dit. a propos de la comtesse de Saint-Sébastien, que son amour devait accompagner le roi Victor-Amédée dans sa retraite, et de sa retraite dans sa prison. Disons comment, régnant encore le 1er septembre 1730, Victor-Amédée était prisonnier le 8 octobre 1731, c'est-à-dire une année après être descendu du trône, et avoir abdiqué volontairement en faveur de son fits Charles-Emmanuel.

C'est que Victor-Amédée, comme Charles-Quint et comme Christine, ne fut pas plus tôt descendu du trône, qu'il regretta ce trône dédaigné et tenta de le reprendre à celui auquel il l'avait donné; mais un trône ne se rend pas ainsi, même à un père. Une nuit, — c'était celle du 28 au 23 septembre, — Victor-Amédée fut arrêté au château de Moncalier, par ordre de son fils, et conduit au château de Rivoli, Quant à sa femme, la comtesse de Saint-Sébastien, elle fut reléguée sur les frontières du Piémon?. Pendant qu'un fils faisait arrêter son père en Sardaigne,

Pendant qu'un fils faisait arrêter son père en Sardaigne, en Prusse un père faisait arrêter son fils.

Le 13 septembre 1730, Frédéric-Guillaume II, fils de cet électeur de Brandebourg qui avait fait ériger la Prusse en royaume, et en avait été reconnu roi le 18 janvier 1701, Frédéric-Guilla ime II donna l'ordre d'arrêter son fils, qui de concert avec le comte de Katt, avait voulu sortir des Etats de son père contre le gré de ce dernir.

L'ordre fut exécuté contre le prince et son complire.

Ce fut vers cette époque que M. le duc d'Orléans, las de la lutte inutile qu'il soutenait contre M. de Floary, résolui

la lutte inutile qu'il soutenait contre M. de Floary, résolut

de se retirer des affaires pour se dechet entierement à la devotion

En conséquence, il donna sa démission le la charge le colonel genéral de l'infanterie. Le roi a cepte la démission, et supprima la charge.

Cette même charge, déjà supprimée en 10.9 apres la mort du duc d'Epernon, avait ête résable en 1721 | ur M. le duc d'Orléans, alors duc de Chartres Quan : Louis XV, pendant tous les évênem na que nous

Quan': Louis XV, pendant tous les evenem na que nous venons de raconter, son plus grand platsir après la cliris e, le céremonial, les offices d'église et l'étiquette, c écat de planter des laitues dans un petit jardin que lui avait donné M. de fleury, et de les regarder pousser. A propos de M. de Fleury, nous avons oublié de censigner en temps et hen sa promotion au cardinalat. Cette promotion date du 1 septembre 1725.

ÉTAT DE LA COUR. — LOUIS XV ET LA REINE. — MESDE-MOISELLES DE CHAROLAIS, DE CLERMONT, DE SENS. - LA COMTESSE DE TOULOUSE. - LES CHASSES DE RAMBOUILLET ET DE SATORY. - M. DE MELUN. -- LI-BERTÉS DE LANGAGE. - LA PEYRONIE ET MADEMOI-SELLE DE CHAROLAIS. - CONDUITE DE FLEURY. -ON CONSPIRE CONTRE LA REINE. -- LE TOAST DE LOUIS XV. — ANXIÉTÉ DE FLEURY. — M. DE RICHE-LIEU. — MADAME PORTAIL. — LUGEAC. — LE BREVET DE PENSION ET LA CABALE DE M. DE FLEURY. - LES VALETS DE CHAMBRE DU ROI. - MADAME DE MAILLY. - LA MAISON DE NESLE. - LE ROI AMOUREUX. -SA TIMIDITÉ. - FAUTE DE LA REINE. - M. DE RICHE-LIEU. - LA PREMIÈRE ENTREVUE. - M. DE FLEURY EN MÉNAGE UNE SECONDE. - MADAME DE MAILLY VICTORIEUSE. — SON PORTRAIT. — JANSÉNISTES ET JÉSUITES. - SAINT LOUIS DE GONZAGUE. - MARIE ALACOQUE. — LE PÈRE GIRARD. — CATHERINE CADIÈBE, - LE CONCILE ET LE PARLEMENT. - M. HÉRAULT, LIEUTENANT DE POLICE.

Rien, en effet, n'était plus innocent que la cour du roi Louis XV, à l'époque où nous sommes arrivés, c'est-à-dire au 1er janvier 1732.

C'était encore au régent qu'était due cette chasteté de la jeunesse de Louis XV. Dissolu pour lui, athée, blasphémateur, il avait préservé le royal enfant que Dieu avait commis à sa garde, de tout contact avec l'orgie universelle dont il était le chef. Louis XV était sorti des mains

du moderne Sardanapale avec la robe blanche d'Eliacin. Aussi, quelle heureuse existence eût été celle de cette pauvre princesse qu'on était allé chercher dans une vieille commanderie d'Allemague, pour en faire la reine de France, si en même temps que la femme, elle eût su être la maîtresse de sou royal époux! Aux yeux de Louis XV, Marie Leczinska était la plus belle de toutes les femmes. et la fécondité de la reine faisait foi que le roi ne s'en tenait pas aux simples louanges. D'abord, au bout de mois de mariage, elle avait mis au monde une première princesse, puis deux jumelles, puis un fils, ce dauphin dont la naissance avait donné lieu à tant de fêtes, puis le duc d'Anjou, qui était venu consolider le sceptre dans la main de la hranche ainée. Cinq enfants en cinq ans! et le père de cette nombreuse famille avait lui-même à peine vingt et un ans!

Et cependant tout autour du roi ce n'é aient que plaisurs Nous avons dit les amours de tou les grandes dames de l'époque. Toutes les amours se ci imient comme un ré-seau dans lequel tout cœur venait se prendre, excepte celui du roi. Marie Le zinska était son seul amour, la chasse

son seul plaisir.

C'était une chose merveilleuse que les chasses de la jeunesse de Louis XV, avec toutes ces galantes amazones qui les suivaient. La belle comtesse de Toulouse, mademoiselle de Charolais, mademoiselle de Clermont, made moiselle de Sens, toutes ces héroines des penitures de Vanloo, qu'il nois a laissées vivantes, agres un siècle de cere vie myti il gique dont toute l'époque est parfumée; es chassereses, non pas chastes comme Diane, mais am r-

t e c lyrso q l ti . Cs l s de Ram-c' ce Viccenues de l . Versa lles et de l r ras en calè he c . nos lic riette, de

Tue mademoiselle de Clermont se soit n amant est mort?

n amant est mort?

retour, c'étaient de ces joyeux soupers comme es esprits et des estomaes de vingteding ans, des process au jeu, nuits plus agitées et plus brûlantes re que les jours où l'or roulait sur les tables en étheles ascades Le rol jouait comme son aieul Henri IV; ultment, Henri IV gagnait toujours, et le rol perdait el puefois Alors, il fallait aveir recours à M de Fleury.

M de Meury grondait et payait, car il songeait que mieux M de Fleury grondait et payait, car il songeait que mieux valait pour son ambition, que le roi passát ses jouruées à la chasse et ses nuits au jeu, dút-il en coûter quelques mile livres au trésor, que de se méler des affaires d'Etat

Il regnait une grande liberté d'actions et de paroles dans Il regnait une grande liberté d'actions et de paroles dans tutes es reunions, d'ailleurs, c'était la mode à cette que, et la prin esse palatine et madame la duchesse pur leur ppris, d'appeler les chises par leur nom. P dant pres d'un siè le, la langue françaiso n'eut, sous ce print e envier à la langue latine.

Veut n'un exemple de cette liberté de langage, il

office a 1 s year et, par consequent, à notre plume; le

U . ir. apres une de ces chasses où l'on avait parcouru e i stone la ourne, une d's dames, qui était enceinte, eprouva ces premieres d'uleurs qui indiquent un prochain u lement un fut effraye. La chose se passait à la Muette, il était impossible de transporter la dame a Paris, et pe têtre n'aurait-on pas même le temps de faire venir prochain de la compande détrosse. n médec n. Le roi était dans la plus grande détresse.

- Oh mon Dieu s'écria-til, mais, si l'opération presse,
c min n le dit qui donc s'en chargera?

- M i sire, pej ndit le premier chirurgien La Peyronie,

qui se trouvait la J'ai a couché autrefois.

Oui, dit mademoiselle de Charolais; mais cet exerne demande de la fratique, et feut-être n'étes vous plus

- Or na yez ar une crainte, mademolselle, dit La Pey r nie blessé qu'on mit la s ience en doute, on n'oublie pas

Illi- a les ôter qu'à les mettre.

Mad mo selle de Charolais, a qui on en mettait et on t un tous les ans, prit la chose pour elle et se leva furille La l'eyr nie, assez inquiet la suivait des yeux, u : d, la r rie fermée derrière la princesse, un éclat de r re le rasura

De l'r que le roi avait ri la colere de mademoiselle de

Charelais devenait impu ssante

M d lierry n'ear d'aucune de ces parties; il avait l'accuse sa l'aillesse, et Louis XV se félicitait d'échapt ransi à la puble surveillance du précepteur et du misser, mais 7, de l'ieury n'ignorait rien de ce qui se la 12 dans toute cette intinité; chacun s'empressait de fire e flon, pour obtenir un sourire du vieux mentor,
lame de Toulouse toute la première

M le Fleiry no savait-il rien lui refuser.

r ces petits con ells de la Muette et de Ramméragea pour le duc de l'enthièvre, fils du e, et encore enfant, la survivance de la directe enfant, la survivance de la directe enfant, la survivance de la directe enfant, la survivance de la constant de la directe enfant la survivance de la directe enfant la directe enfant la survivance de la directe enfant la survivance de la directe enfant la survivance de la directe enfant la d ore la qu'on prépara la disgrace 1 - 1: II " e M de (, ric des Leaux et ministre des afere erre r qu le r , a aux de la reine lirent enfin I r qu le r na e dan l cor r

the quart 1 continues of the quart 1 continues of the plus d'impa
trace d'imale; chardal; depuis deux out

trace de year to year of the plus d'impa
trace de year to year of the plus d'impa
trace de year to year of the plus d'impa
trace de puis deux out

trace de puis deux out

trace de year to year of the plus d'impa
trace de puis deux out

trace de puis deux out

trace de puis deux out

trace de puis d'impa
trace de puis deux out

trac

Malgré ces quelques bonnes fortunes dont on falsait courir le bruit, le roi était d'une timidité que l'entrepre-nante princesse résolut de vaincre. Un jour, elle fit ces vers, les écrivit de sa main, sans chercher à dégulser son écriture, et les glissa dans la poche de Louis XV :

> Vous avez I humeur sauvage Et le regard séduisant; Se peut-il donc qu'à votre age Vous soyez indifférent? Si l'Amour veut vous instruire, Cédez, ne disputez rien On a fondé votre empire Bien longtemps après le sien.

Les vers n'étalent pas bons, mais ils avaient l'avantage de dire clairement ce qu'ils voulaient dire, et la chronique où nous les puisons prétend que le temps que mademoiselle de charolais avait mis à les composer ne fut pas du temps

Mais mademoiselle de Charolais élait elle-même une matriesse trop légère pour retenir longtemps Louis XV; et l'on s'aperçut hientôt que, si elle avait détourné le rol de ses amours conjugales, ce n'était que pour un instant.

Marie Leczinska, en effet, tenali toujours le cœur de son marl, et avait une puissance absolue en tout ce qui ne regardait pas M. de Fleury. Vis-à-vis de M. de Fleury, toute influence échouait, même l'influence royale. C'était surtout à l'endroit de l'argent que l'avare ministre était intraitable. Bonne et bienfaisanle, la reine dépensait le peu d'argent qu'elle avait en œuvres charitables. Une fois, à Complègne, elle laissa tout ce qu'elle possèdait, argent et bi-peux, nux commerçants et à l'école d'artillerle; de retour a Paris, elle fut obligée d'emprunter de l'argent pour tenir

Madame de Luynes, témoin de cette gêne, essaya vainement de déterminer Marie Leczinska à demander un supplement de pension; elle s'y refusa obstinément, répondant qu'elle était sûre de n'obtenir du premier ministre qu'un humiliant refus. Alors, madame de Luynes résolut de tenter la chose elle-même, et, de son propre mouvement, elle alla trouver le cardinal et lui exposa la position de la reine. Le cardinal se contenta de répondre qu'il arrangerait la chose avec le contrôleur général Orrl.

Le cardinal, en effet, s'entretint, au premier travail, avec le contrôleur général de l'état des finances de la reine, et lui ordonna de remettre à Sa Majesté cent louis une fois payés. Le contrôleur général, prévenu par madame de Luynes, se récria contre la modicité de cette somme, représentant avec respect au premier ministre, que cent louis, c'était ce que lul, simple particulier, donnerait à son fils s'il était dérangé, comme la reine, par ses aumônes.

- Eli blen, ajoutez cliquante louis, dit M. de Fréjus. Orri Insista encore, disant que cent cinquante louis ne suffiraient pas, et qu'il n'oserait jamais présenter à la reine une si misérable somme.

M. de Flenry, pour se débarrasser de l'obsession, augmenta encore l'allocation de vingt-cinq louis; enfin, de vingt-cinq en væigt-cinq louis, le contrôleur général poussa

M. de Fréjus jusqu'à douze mille francs.

Cette ordonnance conquise, Orri alla trouver la reine, et a lui remit en lui demandant si elle lui suffiralt. Marie répondit qu'elle était très satisfaite, et tont su lerminé là, si ce n'est que l'évêque trouva le moyen de saire trainer l'expédition des douze mille francs pendant plus de trois mois, et ce ne fut qu'au retour de ses revenus accoutumes que la reine put payer ses dettes et se remettre au jeu.

Malheureusement, la reine, qui avait encore un soutien dans son mari, perdit elle-meme, par sa faute et gratulio-

ment, ce soutien.

Soit fatigue de ses couches réliérées, soit éloignement pour son époux, Marie Leczinska affecta une froideur qui blessa Louis XV et l'éloigna de sa femme, qui eut pu, tout au contraire, faire de lui, si elle l'eat voulu, ce que la reine d'Espagne faisait de Philippe V

Alnsi done rien ne transpirait encore sur les amours secritics do Louis XV, quand, le 94 janvier 1732, le rol, à un de ses petits soupers où il avait plus bu que d'habitude, leva tout à coup son verre, et, ayant purté un toast à la maîtresse inconnue, brisa sa coupe, invita les convives à en faire autant que lui et à deviner le nom de cette in-

Alors, chacun nomma la dame dont le nom se présenta à y compris le rol sept se prononcèrent pour madaine la du hes e, sept pour mademoiselle de Beaujolais, et neuf pour madame de Lauraguals, petite-fille de Lassay et bellefille du duc de Villars-Brancas, qui était à la cour depuis 1111 290

A par ir de ce pair, tou los doutes furent levis, in sut

que le roi avait une maîtresse; seulement, on ne sut pas qui elle était.

Cette ignorance tourmenta les courtisans, et surtont le cardinal: une maîtresse, c'étatt peut-être un mattre; cha-cun voulut être pour quelque chose dans les futures amours

Le duc de Richelieu, qui était revenu de Vienne plus en faveur que jamais, et qui avalt repris à la cour place au premier rang, produisit la femme du président Portail c'était une belle personne de virgt-trois ou vingt-quatre ans, malicleuse, coquette et légère jusqu'à la folie

Les valets de chambre furent chargés des détails de la première entrevue. Le roi passa une nuit avec elle; mals, cette nuit passée, il s'effraya du caractère de cette nouvelle maîtresse; et, ne voulant plus la revoir, quoiqu'il lui eût donné rendez-vous à la prochaîne nuit, il chargea un de ses compagnons de table, nommé Lugeac, de prendre sa place. Lugeac ne se le fit pas dire deux fois, il prit la place du roi, trompa à la fois Richelien et madame Portail, et se retira avant le jour, fort satisfait de l'agréable mission que le roi lui avait donnée en le chargeant de le représenter.

Le lendemain, madame Portail reçut un brevet de pension de deux mille écus. Le brevet était signé du premier

Ce brevet reçu, la présidente comprit qu'elle n'avait plus rien à attendre du roi, et, comme elle était d'un caractère fort léger, elle résolut de profiter de la mode où la passade royale l'avait mise. Elle commença donc à lier des intrigues amoureuses avec tous les seigneurs dn temps. Elle demenrait place Royale: c'était, comme on sait, le quartier du beau monde; chaque maison avait au moins son seigneur, jeune, beau, élégant, allant à la cour. Soit gageure, soit réalité, madame Portail commença ses pérégrinations à droite, alla toujours en avant, et les finit à ganche. Elle avait fait le tour de la place Royale sans onblier un seul hôtel.

Comme madame Portail avait été produite par M. de Richelieu, chacun s'était effrayé de l'infinence réunie d'une favorite et d'un favori; chacun, pour fermer la cour à la belle présidente, se hata donc de publier son aventure avec elle. Toutes ces aventures réunies firent un si grand bruit, que M. de Maurepas, ennemi particulier de M. de Richelieu et détestant toutes les femmes qu'il pouvait croire attachées au duc, surprit un ordre de renfermer madame Portail; seulement, le roi indiqua un couvent au lieu d'une prison.

L'ordre fut exécuté par M. de Maurepas lui-même.

Mais c'était un second avis au premier ministre de pren-dre ses précautions. Un conseil fut tenu entre l'ex-précepteur, madame la duchesse et les trois valets de chambre, Bontemps, Lebel et Bachelier: l'unanimité des suffrages se porta sur madame de Mailly.

Un mot sur la maison de Nesle, dont le sang était mêlé

à celni des Mailly.

C'était une noble et antique maison connue en Europe depuis le XIº siècle, par la personne d'Anselme de Mailly, tuteur du comte de Flandre, gouverneur de ses Etats et tué au siège de Lille; leur blason avait figuré parmi les plus renommés au temps des croisades, et les nombreuses branches de la famille, qui tenaient le premier rang dans

l'Etai, portaient hant et fier leurs armes aux trois maillets et leur superbe devise: Hogne qui voudra.

Le marquis Louis III de Nesle. ainé de la race, avait épousé, en 1709, mademoiselle de Laporte-Mazarin, dont la galanterie était devenue proverbiale; Marie Leczinska, dont elle était la dame d'honneur, connaissait toutes ces galanteries, mais elle ne lui en fit jamais aucun reproche; seulement, lorsqu'elle savait ou croyait savoir que madame de Nesle avait quelque rendez-vous, elle la retenait en lui faisant lire ou l'Imitation de Jésus-Christ ou l'Ecriture sainte

C'était l'expiation du péché qu'elle avait eu envie de

commettre.

C'était cette madame de Nesle, qu'on disait, trois ou quatre ans avant l'époque on nous sommes arrivés, avoir été passagèrement la maîtresse du roi.

Elle était morte en 1729, laissant cinq filles, qui toutes les cinq attirérent les regards du roi.

première, Louise-Julie, éponsa Louis-Alexandre de Mailly, son cousin.

C'est celle dont il est question ici.

La seconde, Pauline-Félicité, épousa Félix de Vintimille. La troisième, Diane-Adélaïde, épousa Louis de Brancas, duc de Lauraguais.

La quatrième, Hortense-Félicité, épousa le marquis de Flavacourt.

Enfin. la cinquième, Marianne, épousa le marquis de la Tournelle.

Celle-ci fut la fameuse madame de Châteanroux.

C'était donc l'ainée des filles de madame de Nesle que M de Fleury trouvait bon que le roi aimât; mais, nous

l'avons dit, Louis XV, encore très pudique, encore très religieux, encore très soumis aux pré, 16s de ménage, n'était pas homme à aider son précepteur dans cette grande entreprise. On fit tronver madame de Mailly plusleurs fois avec le roi; mais, comme le roi paria seulement des yeux, il fut décidé que Bachelier et Lebel, lcs deux valets de chambre, feralent marcher l'intrígue.

Ce Bachelier, qui a joné un rôle dans cette époque où l'histoire n'est rien autre chose qu'une chronique amoureuse, était fils d'un maréchal ferrant qui avait quitté sen pays et sa forge pour suivre M. de La Rochefoucauld, lequel en fit d'abord son valet de chambre, et obtint ensulte pour lui le titre de valet de la garde-robe.

Alors. Il se fit anoblir par le roi, et mourut laissant un fils qui, ayant acheté la charge de Blouin, Int un des quatre valets de clambre de Louis XV, et finit à son tour par mourir gouverneur du Louvre, après avoir marié sa fille au marquis de Colbert

Lebel, dont le fils sut depuis aftaché au service particu lier du roi, était le petit-fils d'un concierge du grand com-mun, nommé Dominique; son pere avait été concierge du château de Versailles; lui était un des quatre valets de

chambre.

Quant à madame de Mailly, la personne chargée de néquant a madame de Mailiy, la personne chargee de he-gocier cette affaire était madame de Tencin, notre an-cienne convaissance; madame de Tencin, qui, malgré ses amours presque publiques avec son frère malgré ses bruyantes galanteries, avait conservé des relations directes avec M. de Fréjus, près duquel elle remplissait les deux offices qu'elle remplissait autrefois auprès du cardinal Du-beir deut elle faisait la rolle. bois, dont elle faisait la police. Pendant que madame de Tencin préparait madame de

Mailly, les deux valets de chambre sondaient le roi.

Le roi trouvait madame de Mailly charmante; c'était toujours à la reine qu'il en revenait. Le résultat de la conversation fut donc qu'il envoya Bachelier prévenir la

reine qu'il passerait la nuit avec elle. La reine répondit qu'elle était désespérée, mais qu'elle

ne pouvait recevoir Sa Majesté.

C'est ce que désiraient les deux tentatenrs.

Mais Louis XV ne se tint pas pour battu. Il envoya le valet de chambre une seconde fois, pnis une troisième fois, et, à chaque fois, le valet revint apporter la même réponse.

Alors, Louis XV, irrité, jura qu'il n'existerait plus rien désormais entre la reine et lui, et que plus jamais il ne lui demanderait le devoir. Cette expression peint à merdemanderait le devoir. Cette expression peint à mer-veille l'aspect sous lequel Marie Leczinska répondait aux avances amoureuses de son époux.

En ce moment, M. de Richelieu entra; il était envoyé par les amis de madame de Mailly, et sans doute avait été prévenu, par quelque message secret de l'un des deux va-

lets de chambre, de l'opportunité de l'occasion.

lets de champre, de l'opportunte de l'occasion. Il mit le roi sur le compte de la reine. Louis XV était tout bouillant encore; il raconta an duc ce qui venait de se passer. Le duc alors demanda an roi s'il croyait qu'il pût vivre avec un pareil vide dans le cœur, et si en vérité il n'avait pas fait, pour rester fidèle à sa femme, tout ce qu'il était humainement possible de faire. Le roi soupira; le duc prononça le nom de madame de Mailly

Ce nom éveilla un souvenir agréable dans l'esprit et dans le cœur du roi. Louis XV avona que c'était une charmante femme, et que ce serait une charmante maîtresse: une

entrevue fut arrêtée.

Mais, grâce à la profonde timidité du roi, cette première entrevue fut infructueuse, et quelques paroles échangées, qui ressemblaient à peine à de la galanterie, en furent le

seul résultat.

Madame de Mailly sortit furieuse; elle se croyait le jouet et la victime de quelque guet-apens; il semblait impossible qu'un homme jeune, beau, au-devant duquel on venait s'offrir, qui, par conséquent, n'avait qu'à étendre la main prendre, sût timide à ce point : tant de timidité ressemblait à du mépris.

De son côté, le roi était honteux et mécontent de lui-même. C'était bien réellement une fausse honte qui l'avait retenn, et il se promettait, si pareille occasion se repré-sentait, de ne plus retomber dans une pareille faute.

Cette promesse que le roi s'était faite à lui-même fut re-portée à madame de Mailly, et la décida à tenter la for-tune d'une seconde entrevue. Seulement, cette fois, ce fut l'évêque de Fréjus, qui, ayant une plus parlaite connais-sance du caractère de son élève, la prépara à la lutte, et par ses conseils et par ses encouragements. Madame de Mailly, décidée à tout risquer, sortit de chez M. de Fréjns pour entrer chez le roi.

Mais, à la vue de la belle tentatrice, la même timidité qui avait déjà tenu Louis XV s'empara de nouveau de lui. Par bonheur, madame de Mailly, comme le roi, s'était juré à ellemême qu'elle ne sortirait pas sans être arrivée à son bu: dut-elle prendre le rôle du roi, pnisque le roi prenait

Madame de Mailly se tint parole. Louis XV, attaque ne fit

te (t) (3 () \cdot () something the second

e rect saddle

v s ar l ur

v s ar l ur

v t c v run bre prétendent
re n l valet de

r d M thy ne soriu t d Mally ne soria d a chambre gale tale

a tê : u de oumeit de l'enur en ryennent med me de Mai ly était la maître-se du roi Mailly ctait bien la femm qui con-l un ur du r) e aux prejets de M. de

er 171 et jare nséquent, é ait de lâge du volume er aine decen e dont linj et no de la . vart proceed to faire orthogonal variation per a single part of amount cette volves adometisant. It does not be a few and the first prands your plans differences. elle ctait brute avec un visage bing un beau et d's j'u s'un jeu plates.

. . 4 1 H 1 ro.

Date is ry , that do sans abbit) sans connaissance sa a res d Lar don care three a lamie sure in apable done fau to compalesante, please de dreiture, ennemte e [11 'r = 36

Y La j mr M de l'r J s

What mr M de frijs
Au rest law urr us had a purion qu'on avant ene d'elle;
In lir see rot ede naima le rot que pour ut meme, que
rot pour et logis annaî le rot que pour ut meme, que
rot pour et logis annaî le rot piùs beau de sa cour
rotanni (n'ente de l'aimer secre ement elle
pour un d'us rot sa faveur, jamais, pendant tout
d'us dira cete laveur ella ne demanda une senle
con la urrele, in pour ses pareis, ne re evant du rot
pour le, in pour ses pareis, ne re evant du rot
la su tes piùs qu'un l'angeois eur eu honte
lir sin les fa suit des de tes pour sa toilette,
qu'et tiu urs firt roth rouse, payait elle meme les dese rots des paisirs auxqu'els le rot prenait part, si
le into o bric in son ameul le neut qu'en 1741, c'esta mit chi chi son ameul le nent, qu'en 1741, c'ester nof u apresention ive le roi elle navit ni a 111 os dorgen pour recevoir son royal amant

It is degree four receivoir son royal amant it levels correctly the etcans ces circonstances, it led not receive the etcans ces circonstances, it levels resonant levels that the levels receive the mark. If us personal levels receive the mark it may be decided the sessent out commerce avec satomic Levels details affaires etaient fort derangees, setter years the levels received to the commerce of the market of the levels received to t

Contrat le bien blu marché de l'honneur de la maison

O e que temps avant les événements que nous venons de et es a-dire le 21 janvier 1732, on signalt à Ver-l cutrit de mariage de mademoselle de Chartres M. I. prin e de Conti, losque s'etaient maries le lende-r M. le cardinal de Roban,

O pan le Const était le lits du fameux prince de Contl C strus v. p. 15 lé, et qui mort en 1727, avait laissé pour C strus s'itre, a ses biens et a son nom, le comte de

The end of the second of the s

re Crius du nom de Conti que les deux donairières, de in pur vennit de se mari re tun oncie de l pre dr. homme d'esprit et dont nous avons 7 le ca propos de la mort de luchauffour r in prime brave, aimable, vif a lexecs,

In je i vint lui rendre compte qu'il r'y avait n ceur e Furbux d'une pareille nen intendent lequel, excu a sur
e rer ven u donner dargent Le prince
fit ver repel seven a sur ce qu'il n'y t live a r argent

r la première fois de sa vie le r - l rel

In 'r verre

The terminal and the second state of the secon

Eh i chi pri c, ' orer de poularde i me cher. ux

1 2 min le jeune duc de Charires est l'ij l'se et nemmé 1 u s Pan 11e par ses parrains, le rot et la retae.

e fit ce prince, pere de l'hilippe l'galite et grand pere du

rot Louis-Philippe, qui croasa madaine de dontesson, cui se rappelle qu'an repeat sur la chio ologie, ne is av us rae me, dans un capatre pace lert la ferme ure du cimetière Saint Medard, et les treubles qu'avaient occasion-tes les nitrales du du cre Paris 1, auné 1732 lut, en et et, fort aglice par les d'ssensions re-tionses. Au diagne Paris, en illutôt à saint Paris qui était

Theuses. An direct Paris, on plutôt a saint Paris qui etait, casenis e, les jisu es avaient expose deux autres beats, un caint et une sainte, qui evident tait presque autant de bruit que fin saint l'us de Goizagne et sainte Marie Alacoque.

Saint for side tio l'aigue était un de ces saints qui doivent reassir dans le monde ; veritable saint de lemmes et de jé-spittes jeune, charmant Page de la cour du roi Philippe II, il avait visite celle des grands-dues de Toscane; II avait gente toutes les joies de ce monde, et l'ientôt la satiété lui et. it vesue au cour

Alors, II se fit l'ami de sulut l'rançois de Sales, passa à méditer la verité et à prier lucu le temps que les autres jeunes gens de son âge passaient à faire l'amour, à donner des sereundes et a courir les aventures, Ignace de Loyola était pour lui un saint exemple. Comme lui d'une grande famille, comme lui jeune et beau cavalier, n'avait il pas commencé par rotapre des lances pour les yeux noirs qui brillaient sous les mantilles de Valladolid et de Madrid? Comme saint igna e, un jour, il dechira ses vélements d'or et de sole, renonça aux courses de taureaux do Seville et de Burgos, et vint a Rome pour y faire son noviciat. Là, un pape, grand homme, le benit, et Dieu le sanctina en lui donnant le plus beau martyre, ce'ui de l'humanité

Ce pape etait Sixte Quint; le martyre, ce fut la contagion qui decima Rome. Gonzague entra dans les hópitaux, se dé-voua au service des pauvres malades, et mournt en 1521, à

l'age de vingt-trois ans.

Beatifié par Gregeire, il venait d'être canonise par Benolt XIII.

Dans toutes les églises des jésuites, saint Louis de Gonzaque eut nlors sa chapelle et l'on put adorer son visage d'ar-

change, éclaire par mille cierges. Sainte Marie Alacoque, il faut en convenir, prétait meins la prèsie que saint Louis de Gonzague. Aussi ce fut sur elle surtout que tomberent les traits satiriques.

Dabord, la digue femme, sai ctifice s us le nom de Marle, s appelant veritablement Marguerite.

Elle était née le 22 juillet 1/17, à Lautecourt, diocèse d'Autun, et elle était morte le 16 octobre 1699.

A l'age de trois ans, dit son historien, elle marquait dejà une grande aversion pour le péché. Sa vie n'a eté qu'un long entretien avec bien, une per étuelle communication d'amonr avec Jesus Christ. Elle avait publie un ouvrage mystique, inunité la Devotion au cœur de Jesus, et qui avait donné unissance a la fete du Sacre-Cœur

C'était M. Languet, évêque de Soissons, qui l'avait canonl-sée Aussi fut-ce sur lui que tombérent les premiets broeards.

Voici quelques-unes des épigrammes qui coururent les rues à cette époque

> Pour ressembler à Fénelon, Languet a pris une Guyon Qu'il canonise sans scrupule Languet, tu te tourmentes en vain, Tu ne seras que ridicule Et point précepteur du dauphin.

AUTRE.

Monseigneur de Soissons se moque Assurément, Avec sa Marie Alacoque, Il nous en vend! Les propos de son angélique Et du bon Dien Sont ceux d'une fille publique En mauvais lieu.

Malgré ces épigrammes et blen d'autres encore, sainte Marie Alacoque out une grande vogue.

Saint Louis de Gonzague avait été l'expression de l'amour de l'humanité ; sainte Marie Alcoque fut l'expres lon de l'amoir de bleu.

En ce moment, le hasard donna aux jansénistes une arme terrible contre les jésuites.

On se rappelle re proces étrange du pere Girard et de la Cadiere, proces pareil à ces obscures accusations qui pour-nyai nt les sorciers et les sacrileges du moyen âge.

Le père Girard était un homme de cinquante-deny aus. beau uttore pour son âge, plein déloquence, d'onction et de ce te prédication sensuelle qui appartenait à l'école pésuiti-

Sa famille était considérable en Fran b. C. mté; après aveir parcourn la Provence, il avan été envoye a Aix maries, et, dix ans plus tard, a Tou'on, ce tut la qu'il commit Catherine Cadière, catherine Cadière avait dix-huit ans; elle tait belle comme un ange, vive et exaltée comme uno Provencule. Sainte Therese avait été son modèle. Quand les homeurs reedus a Marie Alacoque vinrent troubler sa raison, alors, a calle anset il hui fallut des extasses des conversitions even

reodus a Matte Alacoque vinrent troubler sa raison, alors, a elle aussi, il lui fallut des extases, des conversations evec de eu, des communications avec desus. Du moment qu'elle voulait absolument avoir des visions, elle en eut, et les communiqua au père Girard, son confesseur. C'était l'epoque on chaque prédicateur voulait avoir sa saints; le pere Girard crut avoir trouvé la sienne, Il ajou a foi ou fit semblant d'ajouter foi à ses visions, et l'encouragea ainsi a de nouvelles folies. Elle passa tout le carème de 1750 sans manger, ostensiblement du moins; à la fin du carème, elle était si faible, qu'elle ne pouvait sortir de son lit. Dans cet etat de faiblesse, les visions furent plus fréquentes, les cet etat de faiblesse, les visions furent plus fréquentes, les extases plus intimes. Enfin, un matin, le père Girard la trouva dons son lit, le visage couvert de sang. Extrayé a cette vne, le directeur interrogea sa pénitente, qui lui dit que ce Sang venait d'une plaie que, pendant son sommeil, un ange bu avait faite au côté. Le père Girard douta. La jeune fille, avec un accent de profonde innocence, l'invita à fermer la porte, et, comme Saint-Thomas, à voir de ses yeux et à tou-cher de ses mains. Le pauvre jésuite se crut fort contre la tentation. Il ferma

la porte et regarda.

Que se passa-t-il pendant ce tête-à-tête, et quelles extases en avaient été la suite? C'est ce que le parlement d'Aix était appelé à juger.

Le père Girard était accusé de séduction, d'inceste spiri-

tuel, de magie et de sorcellerie.

Le 10 octobre 1731, un arrêt de la cour avait mis le père Girard hors de cause, mais à la majorité d'une voix seulement : sur vingt-cinq juges, douze l'avaient condamné à être I rallé vif.

Un pareil acquittement équivalait à une demi-condamna-tion; aussi les épigrammes firent-elles leur jeu. Sélon notre habitude, nous en donnerons un échantillon; non pas qu'elles vaillent quelque chose, mais, à notre avis, c'est dans ces vers courant la ville que l'on trouve le véritable esprit

Le père Girard, par sa flamme, D'une fille fait une femme; Le parlement, bien plus habile, D'une semme sait une fille.

AUTRE.

Un jésuite admirant de la jeune Cadière La beauté, Pour contenter ses feux, prit la route ordinaire : C'est rareté! En faveur de son choix, pardonnez au bon père La curiosité.

Toutes ces querelles des jansénistes et des molinistes, où l'inviolabilité de l'ame était mise en avant sous le voile de la résistance religieuse, organisaient une véritable résistance politique. M. de Fleury résolut de mettre un terme à ce schisme qui n'avait pas beaucoup préoccupé un premier ministre prince du sang, mais qui devait naturellement préoccuper énormément un premier ministre cardinal. Mais M. de Fleury n'était pas homme à prendre un de ces partis à la Louis XIV ou à la Richelieu. Il était sulpiclen, enneml par Louis XIV ou à la Richelieu. Il était sulpiclen, ennemi par conséquent des jansénistes, mais d'un caractère modéré et incapable d'une grande persécutiou. Il ordonna donc une assemblée du clergé, un concile tout Irançais : ce qui était en apparence, du moins, servir les intentions des jansénistes, chauds partisans des prérogatives de l'Eglise gallicane. Cette assemblée, tout à fait en dehors du pontificat romain, avait pour but de réunir les hommes les plus distingués de l'épiscopat, afin qu'ils examinasseut l'état de l'Eglise et prissent une déremination sur un livre que venait de pur

prissent une détermination sur un livre que venait de publier Jean Soanem, évêque de Sens, ennemi acharné de la

bulle Unigenitus.

Le concile sut placé sous la direction de l'évêque d'Embran, qui n'était autre que notre vieille connaissance, M. de Ten-

cin. Le livre fut examiné avec la plus grande attention, et, à la presque unanimité, les évêques déclarèrent qu'il contenait des doctrines contraires à la religion et à l'obéissance que l'épiscopat devait au pape; aussi les janséuistes accusèrentils de corruption le concile d'Embrun, comme ils avaient accusé le parlement d'Aix.

Au jugement du concile, on opposa cette réponse de l'écho :

the act le moth la bond took a compli-	
taine?	Haine.
tu en informe de ce qui s'est un . ?	A-mrz.
o Y ast-on bie r observe les canens?	Non.
is true, gm, lad so pline et les moorr, s'iste de la	
point?	Poin .
Create tapped come rout celer qu'on a le d. c	
on the president Tenein ?	S 111 t.
· Q astal some of digit oblige les éveques à mi dur	
Tre te et il i tracer avec a p as grande séverité?	erité.
Questint us are eveques qui l'ent condamné?) me
) Finch tit prestà (Chalse-Dieu?	D · .
Qualitral inc. in a la l'eve pie de Grenoble?	N 1.
Qu'obtie idr. T in por prix de son indignité ?	Di nité
n Parv'en da-t-i ar daupear pour co procèle mous?	Fii.
" La unflorer a of \$ c'i tag and the metropt-ils p int?	Point.
" Qu'est à c qu'll tout r l'z use acvoilée dont tout l'aris	
e-t le m-eur ?	Sour.

Adien, colo : ne cessi julai le sépéter ce que tu viens de nous apprendre, tandi que en min, va puller part ut la gloire de casait prelat et la la ute de su juges, v

Ce qu'il y avait de les pour le gouver, emeut de l'Etat, c'est que cet esprit jansen ste, que nous voyons organiser partout une résistance obsinee, sontant su force, se mit à passer de la défense à l'atraque. Le portement tout entier était janséniste; aussi le roi lomanda-til o Rambouillet pour un lit de justice; et. là, dans toute la majesté de sa curonne, le roi déclara qu'il ne voulait plus de tou es ces résistances, et qu'il entendait que sa volonté fût exécut e.

Le premier président essaya de parler, mais le roi lui imposa silence en criant à fiante voix:

— Taisez-vous!

Avant la fin de la séance, ces quatre vers couraient sur les banes parlementaires:

Jamais Louis n'avait dit mot.
Pour tonner il ouvre la bouche.
Est-ce un tyran? — Non, c'est un sot.

Le président se tut, et le parlement imita son exemple. Mais, à peine à Paris, tout le corps protesta, non seulement contre la bulle, mais encore contre le lit de justice de Ram-

Le lendemain, on lisait ce quatrain sur tous les murs :

Ami, sais-tu ce que l'on dit? La Justice en est désolée: Le roi la vint voir dans son lit; On prétend qu'il l'a violée.

Mais, en même temps, la liste des rebelles était envoyée au préfet de police, M. Hérault, et les plus récalcurants parmi les parlementaires étaient exilés à Bourges, à Reims, à Rambouillet, à Poitiers, et même à l'île d'Oléron.

Une chanson contre M. Hérault consacra ce dernier événement : une chanson consacrait chaque événement à cette époque ; elle se chantait sur l'air du $Pr\acute{e}v\acute{o}t$ des marchands.

> Certes, c'est jouer bien gros jeu, Petit lieutenant de police! Mal prend qui s'en prend au bon Dieu; Certes, c'est jouer bien gros jeu.

La honte ici. là-bas le feu, Sont de tes pareils le supplice! Certes, c'est jouer bien gros jeu, Petit lieutenant de police!

Crottes, lanternes et catius. Furent jadis ton seul office; Tu quittes, pour vexer les saints, Crottes, lanternes et catins.

Certes, c'est jouer bien gros jeu, Pe it lieutenant de police! Mal prend qui s'en prend au bon Dieu; Certes, c'est jouer bien gros jeu.

Le reste de l'année s'écoula sans autre événement que la représentation de Zairc, qui fut jouée dans le mois de décembre avec un immense succès.

VI

MORT IN FRÉDURI - U LEIL - DÉCLARATION DE LA DIÈTE SUR L S & N T NS DE L'ÉLECTION. - LE ROI LOUIS XV CURNIT STANISLAS. - LA TZARINE ET L'EMPIRE P SEN ENT LE PRINCE AUGUSTE, FILS DU FEU RUI. - TÉTART DE STANISLAS. - SON DÉGUISE-MEN N VOLIGE. - STANISLAS EST ÉLU. - UNE LUSSE MARCHE SUR VARSOVIE. - STANISLAS S. RETIRE A DANTZIG. - SIÈGE DE DANTZIG. - IN-TIELA FRANCE A AVOIR DANS LE NORD UN CONTRE-FOILS A L'EMPIRE DE RUSSIE. - EXPÉDITION DE M. DE PLÉLO. — FUITE DU ROI STANISLAS. — GUERRE CONTRE L'EMPIRE. - PLAN DE CAMPAGNE DES ARMÉES FRAN-CAISES. - BERWICK ET VILLARS. - LE COMTE DE BELLE-ISLE. - LE DUC DE NOAILLES. - LE CHE-VALIER D'ASPELD. - LE COMTE DE SAXE. - LE ROI CHARLES-EMMANUEL LE DUC DE BROGLIE. - LE DUC DE COIGNY. -- LE PRINCE EUGÈNE. -- LE COMTE DE MERCY. - MORT DU DUC DE BERWICK. - PRISE DE PHILIPSBOURG. - BATAILLE DE PARME. - PROMOTION. - LA CULOTTE DE M. DE BROGLIE. - BATAILLE DE GUASTALLA. - PRISE DE NAPLES ET CONQUÈTE DE LA SICILE PAR DON CARLOS. - SITUATION DES ARMÉES FRANÇAISES A LA FIN DE 1735. - LE JEU DE L'EU-ROPE - LA PAIX DE VIENNE. - REMANIEMENT EU-ROPÉEN. - MARIAGE DU DUC DE RICHELIEU. NAISSANCE DU DUC DE FRONSAC. - C ALZIRE ». a L'ENFANT PRODIGUE . — a LE LEGS. — a LES FAUSSES CONFIDENCES ».

Après cette longue période de paix, ou de guerre sans importance, un événement s'accomp'issait qui allait remettre

en question l'équilibre de l'Europe.

Le 1et février, le roi de t'ologne, Frédéric-Auguste, meurt à Var-ovie, âgé de soixante-deux ans. Son fils, le prince royal et électoral de Saxe, succédalt de droit à son électorat; mais ii ne pavait suc eder au trone de Pologne, le trône de Po-I gue étant soumis à l'élection

Ce prince, Frédéric-Auguste 11, était le même qui avait

d'troné Stanislas, beau-père de Louis XV.

Le 3 mal, la diéte s'assembla.

Le résultat de sa délibération sut

que les seuls gentilshommes polonals avaient droit à I éligibilité

Qu'il fallalt non sculement, pour jouir de ce droit, être gentilhomme potonais, mais encore être né de pere et mêre cathollques

Que personne autre que le primat ne pouvait proclamer e r.i. sous peine d'être déclaré ennemi de la patrie;

Fonn que l'élection était fixée au 25 du mois d'août.

Dis le 17 mars, le roi Louis XV avait déclaré à tous les mbisseur étrangers accrédités près la cour de France

qu'il 14 uffrirait pas qu'aucune puissance s'opposat à la l' r' (léection.

Ce te der vat pour but d'offrir la couronne de Pologne : e la rene de France Ma roposition, Stanislas avait secoué

lattre et al 1

Je ℓ (1) i all; ii m ℓ nommeront, mals ils ii southendre ℓ

Ser I min 1 1' ere L u s XV, et je vous sou-

. r r = | ur naturel | ur le prince royal et électoral de Sacrada i lactura

Naturellen et entore, la 1,1 de et l'Autriche, voyant que

la France s'était déclarée en faveur de Stanislas, se déclarèrent en faveur du prince Auguste. La Russie fit croiser une flotte dans la Baltique.

L'Autriche donna ses ordres pour empêcher Stanislas de traverser ses Etats.

Le 20 août, c'est-à-dire cinq jours avant le jour fixé pour l'élection, le chevalier de Thiange, qui avait de la ressemblance avec le roi Stanislas, ajouta eucore à celte ressemblance en se colfant comme lui et en revêtant les habits que le roi portait ordinairement.

Ce changement de nom et de costume ent lieu à Berny, près Paris, où Stanislas s'étalt rendu en quittant Versailles. A Berny, le vral roi et le faux roi se séparèrent pour se

tourner le dos.

Thiange, traité de Majesté, prit la route de Bretagne, arriva à lirest, où il s'embarqua publiquement lo 26 à dix heures du soir, au bruit de toute l'artillerie du port. Quant au roi Stanislas, il devait gagner Varsovie par terre, accompagné du seul chevalier d'Andelot.

En conséquence, le roi se coifia d'une petite perruque

noire et endossa un habit gris de la plus simple apparence; quant au chevalier d'Andelot, il s'habitla un peu plus somptueusement, car il devait passer pour le maître, tandis que le rol jouait purement et simplement le rôle d'homme de conflance.

Tous deux montèrent dans une volture en mauvais état et fort croitée, et avec des chevaux de poste gagnèrent la route de Metz. Mais, si pauvre et si délabrée que fût la chalse, ce n'en était pas moins une volture française, laquelle, en Allemagne, pouvait inspirer des soupçons à la première ville de l'Empire. En conséquence, le chevalier d'Andelot reconnul que la volture avec laquelle il était venu trait difficilement plus loin. Il invita donc son nôte à s'informer si, dans la ville, il n'y avait pas quelque chaise allemando à vendre. L'hôte chercha, en découvrit une, et vint annoncer la trouvaille au chevaller, qui, trop fatigué, à ce qu'il prétendait, pour sortir lui-même, envoya son compagnon examiner la chaise, le chargeant de conclure le marché, s'il trouvait le véhicule convenable.

Le rol acheta la chalse et paya.

Puis l'on se remit en route. Jusqu'aux portes de Berlin, tout alla blen; mais aux portes de la capitale de la Prusse commença un long interrogatoire dont le marchand et son homme de confiance

sortirent à leur honneur.

A Francfort-sur-l'Oder, ils trouvèrent le neveu du marquis de Monti, ambassadeur de France; ils montèrent dans sa volture, où, pour tromper les esplons, le rol ne prit que la quatrième place.

Enfin, lo 8 septembre, le roi entrait dans Varsovie.

L'élection, qui devait avoir lieu le 25 août, avait été remise au 11 septembre.

Stanislas arrivait done à temps pour se montrer au peuple et lutter de sa personne.

Le 10, il monta à cheval, parcourut Varsovie dans tous les sens, au bruit des acclamations universelles.

Le 11, on recuellilt les suffrages: tous furent pour Sianislas.

Le prince Vieznovicki, chanceller de Lithuanie, protesta seul contre cette unanimité en se retirant de l'assemblée et entralnant avec lul quelques mécontents.

Le même jour, le primat eut pu proclamer Stanislas roi; mais il avait espéré ramener le chanceller de Lithuanie. qui persista dans sa retraite, ce qui fut cause que Stanislas ne fut proclamé que le surlendemain.

Mais ce qu'avalt prévu Stanislas arriva.

Une armée russe marchait contre Varsovle pour annuler l'élection. Les cent mille Polonais qui s'étaient réunis pour faire Stanislas rol s'étalent retirés dans leurs provinces respectives. L'armée polonaise était faible et désorganisée. Le secours promis par Louis XV n'arrivait pas. Les partisans de Stanislas ne l'Invitalent pas moins à tenir bon, lui disant qu'il n'était besoin que d'une chose pour réussir, c'est-a-dire de gagner du temps. On jeta les yeux sur les différentes places fortes qui pouvaient offrir un aslie au rol, et le choix s'arrêta sur la ville de Dantzig, cité libre se gouvernant elle-même sous la protection du rot de

Le 2 octobre, le roi Stanislas fit, en conséquence, son entrée à Dantzig, accompagné du primat, de l'ambassadeur de France et du comte Poniatovski, que suivaient quelques seigneurs polonals.

Pendant ce temps, les Russes entraient en Pologne; et dans le faubourg de Praga même, à la suite de la déclaration du général de Lacy, commandant les troupes russes, et réclamant au nom de la tzarine l'élection du prince Auguste fut élu.

La nouvelle do cette élection n'étonna pas Stanislas.

Je l'avais bien dit, murmura-t-il en levant les épaules;

lui aussi éprouvera bientôt la fidélité de ceux qui l'ont nommé.

Et il proposa aux habitants de Dantzig de gultter leur ville et de leur rendre leur parole.

Mais ceux-ci s'opposèrent au départ du rol.

L'armée russe marcha donc sur Dantzig, et le 20 février

1734, le slège commença.

Une grande question européenne se débattait en dehors de la question privée.

Le roi Stanislas représentait la nationalité polonaise.

prince Auguste représentait l'influence russe et alle-

Mais Stanislas avait plus de cinquante ans; Stanislas n'avait jamais été un homme énergique. Il couvrit sa fai-hlesse du manteau de la philanthropie, et déclara qu'il ne voulait ni s'assurer une couronne aux dépens de la vie de ses sujets, ni se mettre dans le cas d'avoir marqué son avènement au trône par l'effusion de leur sang.

C'était répondre en prêtre, et non en soldat

Stanislas s'était donc retiré, comme nous l'avons dit, à Dantzig, pour y attendre les secours de la France. Le comte de Munich était venu joindre M. de Lacy avec

un renfort de dix milie hommes; il prit le commandement du siège.



Plélo et ses quinze cents Français sous les murs de Dantzig.

La nomination du prince Auguste, c'était le lutur demembrement de la Pologne.

La France n'avait pas pris à l'aventure et sans réflexion parti du roi Stanislas.

li lui fallait, dans ses intérêts communs avec l'Espagne, ruiner la puissance de l'Autriche en Italie. Il lui fallait opposer une digue à l'empire russe, mena-

çant, des cette époque, de déborder sur l'Europe.

Cette digue, c'étaient la Suède, la Pologne et la Prusse. La Suède et la Prusse promirent la neutralité.

Stanislas, roi de Pologne, continuait la politique de Charles IX et' de Louis XIV: de Charles IX, soutenant l'élection de Henri III; de Louis XIV, soutenant l'élection du prince de Conti.

Stanislas, à Varsovie, surveillait à la fois Pétersbourg et

Voilà quelles considérations avaient entraîné la France dans cette guerre, bien entreprise, mal soutenue; mal soutenue surtout par celui qui avait le priucipal intérêt à la soutenir, c'est-à-dire par Stanislas.

En se mettant à la tête de l'armée, toute désorganisée qu'elle était, en appelant les Polonais aux armés au nom de la nationalité polonaise, le roi Stanislas pouvait réunir

cinquante mille hommes. Avec ces cinquante mille hommes, il pouvait tenir tête aux Russes, garder sa capitale, attendre le secours de la France, et, s'il tombait, tomber du moins en combattant. Dantzig fut complétement investi, et le bombardement

commença. La famine se fit bientôt sentir. Mais la France avait promis un secours. La France n'avait pas encore pris l'habitude de manquer à sa parole. Les assiégés attendirent ce secours avec confiance.

Enfin, le drapeau blanc parut à l'horizon; mais toutes les batteries de la côte étaient au pouvoir des Russes. M. de la Motte, qui commandait la flotte, n'osa s'exposer à une destruction à peu près certaine. Le cas qui se présentait était d'ailleurs prévu; dans ce cas, la flotte devait s'ar-rêter à Copenhague et s'entendre sur ce qu'il y avait à faire avec M. de Plelo, ambassadeur de France en Dane-

Louis-Robert-Hippolyte de Bréhan, comte de Plélo, était de cette belle et noble race bretonne qui ne marchande jamais avec l'honneur. C'était un jeune homme de trente-quatre ans, poète, savant et diplomate à la fois, qui avait fait imprimer des rechetches astronomiques dans le Recueil sciences de l'Académie royale et des poésies légères dans le Porteseuille d'un homme de goût.

Il se fit communiquer par M. de la Motte, commandant de l'escadre, les instructions que celui-ci avait reçues de MM. de Fleury et de Maurepas. Il y vit que, s'il y avait moyen de garder Dantzig, il fallait tout faire pour y intio-duire un premier secours qui serait bientôt suivi d'un second; que si Dantzig était pris, il ne fallaît plus s'occu-per que d'une chose, c'est-à-dire de sauver le rei Stanisles.

t i , r) y = 1 re l 3

s telus as hem its

c n at aquir

t i ger s verra is a lene ii de is and the state of t

We to recult

View to recult

s) subilité sur l'ambas r Dantzig

is in far reise et arriva a la

jai, attaqua l'armee russe, et i n'ba

e d um it, mais, at rom dellenneur a la ru devetr te der ce qui re pouvait êtr

1 l'inert la retraite se fit en l'ordre et la

t Cladaue

c a sus seches milities Prance avait

l strife brilin qui man ili une defaite
du viture

eu m où la the e i cu's le part de pe loud sour in the arrivate Grace a e d s irs j uviti i ir d ix mille hommes d re i d'Art s La s u de li itis re fu j interchée aux o triers

r c c l de g ire poir qu'is en sot a deced r 3 rev

Tus cu, frut cu is francais étalent
dux fuvair reuler devant l'ennemi, si
n ft si la fite n (buvi passer, on s'emfrt de societ d'en la cultipasser, on s'enfre d'en la

La t t frai at i jaiu d'in a l'embouchure de la t contra at i jaiu d'in a l'embouchure de la t l'embouchure de la t l'embouchure de la traction des batteris et, aux acclamations l'elle cutra voiles déployées dans le port de

e sag sait plus de tentr contre les Russes, Tale la uvil le rei Stanislas, dont la tête était mise a Irix

Le reset re lu a demourer à Dantzig et à partager le more more f a ars, larsque lon apprit tout a coup que l'i ri (Wecl - mund venant de capituler (et e capitul b ca a vie a onger a la sienne, et le roi iut le j m r re lre aux Dantzi ois la parole qu'ils lui

avait to le denseveur sous l'urs murailles. Il ne sage t plus pour le roi que de savoir comment il cu't e il l'i v le c'r e de lous cores par l'armé e moscovite et complétement inondée jusqu'a trois lieues aux

Chacun al 18 1 rma pour le roi un projet de retraite. Madame la comtesse Czapska, palatine de Poméranie, qui prat l'allemar l'comme sa langue maternelle, se flant a n mu quelle aveit épreuvé et qui connaissait partalto the partager les risques de son tr ve ir en paysance et de le faire passer r nari

In autre expel ent avait encore été proposé : c'était de m re la t é de ent hommes résolus et de faire une tr é i travers l'eniemi La difficulté n'était pas de trouver le cent hommes, il s'en scruit présenté mille ; mais le many any tenter une parelle action dans un pays mondé e av de l'gec de el myaliation bouchant tons les "es « Ce projet fut donc abandonné comme l'autre.

the me that propose par le marquis de Monti.

r de France et ce tro sleme paralisait le plus
ce li d. quitter bantzig avec deux ou trois i ni e et dérnie en paysans.

P r tire a execution ce moyen. S'anislas se rendit Printe a exellion comoyen. Samisias se removed of a constant of the dimarche 27 juin, sous le prétexte dy l'intranquille en sécartant des bombe qui exparter le quartier qu'il habitait; mai erre de president qui se sespende pre l'a company a confirme acclients qui se sespende pre l'a company acclient qui se sespende pre l'a company acclient qui se sespende projets et qui man qu'il l'alle projets et qui les grand projets et qui man qu'il l'alle qu'il l'alle que les grand projets et qui man qu'il l'alle qu'il r ur r l'oligne

f r rit de la recorré un costume de pay. en le 71 le ret de mile, baton d'une epine de grande de la recorre de cuir, mais retaient

Defer ild convercibilité dénoncer au frincres orvir il becent ur luf lamba-sade ra de l'été avec destinatou les pieds qui

pas i trecvar l'in depis neux ours, ann de fare un x intelliment curre la hote reuve qui penvat denen er e i i ci li love trop usse, qui pravai le laisser dans le duras et il uni i ti qui in des et ciers de la gar s) posedut une pair de lot es tout a fait converable

Shound, commit als field protecte l'ambassadeur parair d' demander a lo arr d' lui ceder cette pure

Ceta t une né ma un deviet laquelle la diplomatie du marque de Moure a fande qu'elle lut, recula-corrouge e le cours' que ce l'officier, le juel vola I prefer

de sa i mai re et les apporta a l'ambassadeur pour une veille paire de bettes, le vil au moins repondait du se ret Mats, si M. do Mou t avant iden jugé du degré d'usire de le tits il avant inal mesure le pied de l'officier. I (Hictor avai le pied petit, le roi avant le pied grand; de sorte que lorsque stanislas voul it mettre les bottes de l'officier. il lui fut impossible d'entrer dedans

M de Montt fit apporter toutes les vieilles bottes de sa mitson. Une paire appartenant a sin valet de chambre fit l'affaire.

Amsi, il etait allé chercher bien Din ce qu'il avait sous la main; amsi, il avait etc obligé de negocier un vol quand n avait qu'a reclamer son propre bien

Le rot completen ent deguisé, ayant deux cents ducats en er sur lui, quitta la maison de l'ambassadeur, l'angle de la rue trouva le général Steinflicht qui l'attendat déguisé comme lui. Tous deux allèrent alors prendre le major de la plucé. Ce major, qui était Suédois de naissance s'etait engagé , favoriser la retraite du roi, et devait

same south engage, latoriser la retrinte du rol, et devin se trouver à certain endroit du rempart, Le major etait à l'indroit désigné, et attenduit. Au bas du rempart, deux nacelles étalent amarrées, et dans ces nacelles se tenaient trois hommes qui, connaissant, a ce qu'ils pretendaient, le voisinage, s'étalent engages à conduire le fugitif jusqu'à Marienwerder, qui était au rol de Prusse

Au heu de trois hommes, il y en avait quatre; mals n'était pas le moment de laire des questions. Le rol accepta ce surcroft d'escorte.

A dax pas du fossé était un poste occupé par un sergent et quelques hommes. Ce sergent avait sans donte une consigne sévère, car Stanislas le vit deux ou trois fois concher en joue le major, qui voulait passer et fa re passer les fuguifs sans donner d'explication. Deux ou trois fois même, le major, poussé a bout, mit, de son côté, la main sur la gachette d'un pistolet qu'il tenait caché dans la poche de sa veste; mais il réfiéchit au bruit que ferait l'arme, au tumulte qui su vrait la mort du sergent, et il préféra lui tout avouer.

Alors, celui-ci exigea que le roi vint lui parler à luimême et se faire reconnaître. Le rui y consentit : le ser gent s'inclina, et ordonna à ses hommes de laisser passer Stantslas et sa sulte.

Le major n'avait pas besoin d'aller plus avant : Stanislas le renvoya donc, et monta dans la nacelle avec le général Steinflicht. Il commença de voguer ou plutôt de ramer a travers la campagne inondée, dans l'espoir de gagner la Vistule et de se trouver à la pointe du jour de l'autre côbdu fleuve, et, par conséquent, presque hors d'atteinte de

Mais, apres un quart de lieue à peine, les conducteurs du roi ayant rencontré une cabane située au milieu des marais, déclarerent que, pour ce jour-là, il y avait assez de chemin de fait, qu'il était trop tard pour tenter le passage de la riviere, et qu'il fallait se décider à deméurer là le reste de la nuit et le jour suivant.

Le roi ent beau faire des représentations, c'était un parti Il fallut coder.

Il descendit de sa nacelle et entra dans la maison.

Ce fut alors qu'à la suite de cette première lutte qu'il venait d'avoir avec son escorte, Stanislas jeta un regard inve tigateur sur les hommes qui la composaient.

Le chef était un homme de trente à trente-cinq ans, affectant sur ses compagnons un air d'autorité qu'il prenait en toute occasion pour présenter les projets les plus extravogants : c'étrif a la fois le type de l'ignorance, de la sottise et de l'entétement.

· Les deux antres appartenalent a cette classe vagabonde, moltié soldat, moltié hoheme, qu'on appelle sznapans, et dont nous donnerous une idée plus exacte en rappelant que, de ce mot sznapan, nons avons fait chenapan; eux counais scient assez bien le pays, mais lis ofraient, à part cet in inct des animaux qu' consiste à retrouver son chemin pur la vue, l'oute et l'odorat, le type le plus complet de la bir falité.

Le quatrième, celui que le rol ne s'attendalt pas à tron ver, nappartenalt point, en effet, à l'honorable compagnie. C'était un banqueroutler qui, fuyan les recors, s'était arrangé pour gagner la Prusse à l'aide es dispositions

pr ses en faveur du roi.

Tout celt ne rassuralt pas le fugitif. Aussi fut- e 1 cour protondement serré qu'il entra dans la cel m., et que, couché sur un banc, la tête appuyee au banque n'are, qui, en vertu de l'égalité dans le malheur, parsageent ce banc avec lul, il attendit le jour.

Le jour venu, Stanislas sorti de la cabare. Il etai è u e demi-lieue de Dantzig, que l'on continuat le bomb: rûer, et il ne perdait aucun détail du bomburdement.

Le rol passa toute la journee dans l'impatience de la voi. ānir.

Heureusement, la cabane dans laquelle il se trouvait était

i miserable et si isolée, que personne n'y vint.
On se remit en chemin avec la nuit; seulement, au fur et à mesure que l'on avançait, le chemin devenait plus pénible. On était arrivé au milieu d'une foiét de roseaux, peninte. On etitt arrive au infrett d'une foret de lossaux, dans laquelle it fallait se frayer un passage, uon seulement en les écartant mais encore en les écrasant sous le fond de la barque; il en résultait que cette courbure faisait, tins le silence de la nuit, un bruit qui pouvait être en-jendu, et laissait une trace qui donnait tonte facilité à coursuivre les fugitifs.

De temps en temps, en outre, il fallait descendre du baeau enfoncé dans la vase, et le tirer à force de bras dans

an endroit où il y avait plus d'eau.

Vers minuit, on arrivait à la chaussée d'une rivière que ont crut être la Vistule. Aussitôt les conducteurs se mirent tenir conseil entre eux : ni le roi, ni le général Steinflicht ne furent admis à ce conseil. Le roi profita de ce moment oonr prier le général Steinflicht de se charger de l'or qu'il portait sur lui et dout le ballottement le blessait; mais le zénéral lui fit observer qu'ils pouvaient, par un accident juelconque, être séparés et qu'alors la perte de cet or deriendrait on ne peut plus préjudiciable au roi. Le roi insista: nais tout ce à quoi consentit le général fut de partager la amme.

Il prit donc cent ducats et laissa les cent autres au roi. Le résultat du conseil tenu par l'escorte du roi avait été que, dans le doute où l'on se trouvait des localités, le chef, Steinflicht et le banqueroutier remonteraient à pied la haussée, tandis que le roi et deux sznapans côtoieraient ette même chaussée par le marais.

Ainsi, ce qu'avait prévu Steinflicht ne tardait pas à se éaliser: le roi et le général allaient être séparés; il est

rai que ce n'était que momentanément.

Il y avait erreur dans les calculs : on ne se trouvait pas m bord de la Vistule, mais an bord du Néring.

Cependant, au bout de cent pas, les deux petites troupes 'étaient perdues de vue; à chaque instant, le roi s'infornait de Steinflicht, et, à chaque information, ses compamons répondaient

- Soyez tranquille, il est là

Le jour vint. On était perdu, ou à peu près; il fallait, ans gaspiller le temps, chercher un endroit où passer la ournée et attendre la nuit.

Alors, les deux hommes, en s'orientant, reconnurent qu'il levait y avoir dans les environs une cabane appartenant à in paysan de leur connaissance; on aborda chez lui en lui lemandani :

- Avez-vous des Moscovites chez vous?

- Je n'en ai pas dans ce moment-ci, dit le paysan; mais, i vous avez affaire à eux, il m'en vient toute la journée.

Le parti du roi était pris: mieux valait encore rester aché dans cette cabane que dans les marais. Les deux grapans conduisirent le roi dans un petit grenier situé tu-dessus de la salle commune, lui offrirent la disposition l'une botte de paille qui se trouvait là par hasard, et l'invitèrent à se reposer tandis que l'un monterait la garde en bas, et que l'autre se mettrait à la recherche du général que le roi ne cessait de demander.

Il y avait deux nuits que le roi n'avait fermé l'œil. Il esaya de dormir; mais ses bottes plelnes d'ean et de fange. séparation, ce dessein marqué par ses conducteurs le s'éloigner de la route qu'on était convenu de suivre, les langers qu'il courait dans rette cabane où, au dire des paysans, les Moscovites venaient vingt fois le jour; enfin outes les idées funestes qui passent à travers l'esprit d'un somme en pareille situation, écartèrent de lui le sommeil.

Ne pouvant dormir, le roi se leva donc, et, mettant la se à la lucarne de son grenier, il vit un officier russe qui se promenait dans la prairie à cent pas de la cabane, et leux soldats russes qui faisaient paître leurs chevaux.

Ces trois hommes éloignés du camp parurent au roi-rois sentinelles placées là pour l'épier, en attendant sans loute qu'on fût allé chercher du renfort, et cette idée fut confirmée dans l'esprit du pauvre prince lorsqu'il vit une louzaine de Cosaques coufrant bride abattue à travers champs et venant droit à la cabane. Ce changement dans

le paysage, assez tranquille jus puelli - puell roi se retira de la ferètre et se rejeta sur s' b et de paille, attendant les evenements

An bou de cinq minites, la bande de Comus occupat

At both de ènq min nes, la binde es et que s'occupate la salle l'uso de la cabane. Un instant apir s, le roi en endit era ne el e alter qui con viselt a sen grenier. Il s'attendait u voir parai re quel ju figure barbue et menacante lorsqu' u cultivire, dans la personne qui vonait le visiter, il reconnet un hôtesse, lequelle lui état expédies par les deux ser ap es pour lui dire le se garder de descendre.

Le re nea avait pas la moindre intention.

Les C sagres me current aucunement après lui; ils conten a mar revent ut.

Leur sejour dat 12 abrille dira une heure. Mals, débarrassé des Cosagres. Le 1 de l'aurt pas de son hôtesse : la curiosité de cette femm avri (lé évaillée par le soin avec lequel le voyage ir se cienait it par la commission qu'elle venair de remplir près de l i, et che vontait savoir quel était le grand personnage qui l ma si fort les Cosaques, et qu'elle avait l'honneur de re r chez lle.

Stanislas eut grand'i eine a se tire, de cette épreuve; il inven a un roman, que son hôt see crut ou fit semblant

Sur la fin du jour, ennuy' de la re lision qu'il subissait, le roi descendit pour prendre langue avec ses orduit ers. Ceux-ci lui répondirent que le général Steinflicht néait qu'à un quart de lieue, et qu'il se prop sa't de répoinir le roi, pendant la puit, à un endroit de la Vistule dont ils étaient convenus et où se trouverait un bateau tont pr pour les passer: mais ils doutaient que l'on pût, tant le vent soufflait avec violence, traverser un si grand fleuve dans un si petit bateau.

Le roi ne pouvait plus se défier de l'honneur de hommes qui, ayant passé la journée au milieu des Russes. auraient pu le livrer si telle eut été leur intention, mais il craignait leur ignorance. Le soir venu, il se remit donc en route, rassuré sur le premier point, mais fort inquiet

sur le second.

A un quart de lieue de la cabane où l'on avait passé la journée. il fallut l'aisser le bateau, attendu que l'inondation finissait là. On commença donc de marcher à pied dans un sol fangeux, où à chaque instant l'un des trois voyageurs entrait jusqu'aux cuisses et avait besoin de l'aide de ses deux compagnons pour ne pas entrer jusqu'au cou.

Enfin, an bout de quatre ou cinq beures, on reconnut qu'on avait atteint la chaussée de la Vistule. Un des sznapans pria alors le roi de demeurer avec son camarade tandis

qu'il irait voir si le bateau était à sa place. Un quart d'heure après, il revint, disant que le bateau n'y était plus, et sans doute avait été enlevé par les Moscovites.

Il fallut rentrer dans le marais et chercher un asile où passer la journée. On aperçut nue maison et l'on s'achemina vers elle.

Mais à peine la petite troupe avait-elle mis le pied sur le senil, que le maitre de la maison, se retournant, s'écria en montrant le roi

 Oh! mon Dien! quel est cet homme?
 Pardien! dit un des sznapans, cet homme, c'est notre camarade.

— Cet homme, dit le paysan en ôtant son bonnet et en s'inctinant c'est le roi Stanislas!

Il n'y avait pas à hésiter.
— Oul, mon ami, dit le roi en lui tendant la main; le roi Stanislas fugitif, qui se confie à vous et qui vient vous demander un asile dans votre maison, et le moyen de gagner l'autre bord de la Yistule.

Cet aveu obtint le plus heureux succès. Fier de cette confiance, le paysan n'eut plus qu'un désir, celui de la mériter ; il promit au roi de lui faire passer la Vistule, et à l'instant même se mit en mesnre de tenir sa pro-

Pendant que le brave homme était occupé à chercher un batean et un passage, le roi apercut le chef de ses con-ducteurs, dont il était séparé depuis trente-six heures, et

qui revenait tout courant vers la maison. Il le reçut sur le seuil, et son premier mot fut pour lui

demander d's nouvelles du général Steinflicht.

Le chef racouta alors que, la velle, tandis qu'il attendait, avec le général et le banqueroutier, le roi à l'endroit conavec le general et le binqueroutier, le foi à l'endroit convenu, ils avaien vu accourir vers eux une troupe de Cosaques. Alors, cha'un aurait fui de son côté : lorsqu'il avait retourné la tête il n'avait plus revu ni le général ni le banquerontier, et il ignorait ce qu'ils étaient divenus.

Tons les reproches n'y pouvaient rien : le roi prit patience

et attendit.

Vers cinq heures du soir, il vit revenir son hôte, lequel lui annonca qu'il avait trouvé un bateau chez un pêcheur, où logeaient deux Moscovites, mais que son avis était d'ato da grand nembro de Contra la rejendus dans les vor soles uns pour la reconscience de la respectation de la respectation de la respectation de la respectation de la respectación de la èrre e i nue

Le roi tint cons l la mes et le paysan, et il f t d idé qu'il p ru et la jur sul la mais in où il était, la

de furent m e la ranci une longue journée

Le lendheures, les hésitations commencere t 'r., alors qu'il fallait appeler à son aide u ; s : ...tre : ll fit monter une bouteille de la la les sznapans et le paysan à boire

A lu e ll , l'effet était produit, et ces hommes

1 138 r pour lui dans l'eau et le feu.

1 r . 1 de ces dispositions, qui furent encore aug
1 cette bonno nouvelle que les deux soldats

1 t plus chez le batelier, et qu'une barque at-

veyageur au bord du fleuve.

r) el son hôte montèrent à cheval; le paysan marà cinquante pas en avant, les trois autres hommes Naient à pied par derrière. A chaque pas, on traversait d profonds bourbiers où le cheval du roi s'abattait ou s'enfonçait jusqu'au poitrait. De tous côtés brillaient les feux de divers camps volants, semés dans la plaine; mais la clarté de ces feux, circonscrite dans un certain cercle, avait le double avantage de montrer au rol les ennemis et d lui indiquer la ligne de ténébres qu'il devalt snivre pour ne pas être vu

Tout à coup l'hôte du rol qu'il marchait en éclaireur s'arrêta et revint dire an rol qu'il craignait que le pas-s ge qu'il croyaft libre ne fût gardé, qu'il eût donc à se terir où il é alt et à attendre.

Le r i s créta : le paysan piqua en avant, et, au bout d'un quart d'heure, revint dire que le passage était en ef-te' gardé, qu'il avait perdu les chevaux dans le pâturage, qu'il les cherchait sans pouvoir les trouver. La consternation se mit dans la petite troupe, qui dé-

la consernation se init dans in petite trought in a incontinent qu'il fallalt revenir sur ses pas. Mais le rol serp sa de toute sa force à cette retraite, et le paysan, a vant comblen il répugnalt à son illustre compagnon de re urner en arrière offrit de faire une nouvelle tentative e' l'essayer s'il trouverait un autre passage. Mais le chef e' les denx sanapans, chez lesquels les fumées de l'eau-des'étaient dissipées, ne voulaient entendre à rien. Le r fut obligé de leur rendre la liberté de se retirer seuls si cela leur convenait Alors, ils se couchérent à terre, gémi sant comme des femmes, en disant qu'on les faisait nur per à une mort certaine. mer her à une mort certaine.

Sur ces entrefaites, le paysan revint : il avait trouvé un rassage

Le rei se remit en route, et, en effet, au bout d'une demi-he le at'eignit la chaussée sans avoir fait de mauvaise

s r cette chaussée, on vit, ou plutôt on entendit venlr un chari i miscovite. Le roi se rangea de côté avec sa troupe, et le conducteur du charlot passa sans voir personne. A cert pas de la, on laissa les chevaux pour faire un

quart de liene à pled; ce quart de liene fait, on se cacha d. 18 les l'oussailles tandis que le paysan allait de nouveau à la découverte

Bientôt on entendit le bruit des rames.

Le bateller venait chercher le roi au bord du fleuve, et

les fugitifs s'embarquèrent.

Prè d'aborder à l'autre rive, le roi tira son hôte à part et prepant dans sa poche une polgnée de ces ducats qui l'il mmodalent si fort et dont, par bonheur, Steinflicht n avait pas voulu se charger entièrement. Il la mit dans la main du brave homme, lequel, secouant la tête commença r refuser toute retribution et finit, sur les instantes du rol, par prendre respectueusement deux ducats

ligi te main qui s'étendait vers lui

de lui Aussi, après avoir déposé le roi sur la rise respe tueusement baisé le pan de son habit a le fieuve avec le batelier.

A len' i let l Vi tile, on apercevait un gros village lance he put e i

le rel vit al i i i devait s'en rapporter qu'à lui-i du sin i i nouveau moyen de transpert. I a un tay i tent que cet homme consentit ther che her une quelle qu'elle fût et a quelque

Fig. que ce fût é re. Se le cri le roi ft le c, te de payer d'avance son mes saper, de ric çue e n n der revint ivre-mort

Cependant il avait eu, tout ivre qu'il était, l'Intelligence

de faire, ou à peu près, la commission. Il ramenait un homme qui voulait blen louer un chariot plein de marchandises, mais à la condition qu'on en consigneralt le prix

Le roi offrit de les ncheter. Le marché fut passé meyennant vingt-cluq ducats, et le roi se trouva à la tôte d'un assortiment de toile de Saxe.

Cependant le marché fait à la hâte dans la rue, en face des passants, avait ameuté quelques personnes, il s'agissait donc de partir sans perdre de temps, lorsque l'un des sznapans, voyant sans doute la facilité avec laquelle le rol se défaisalt de son argent, sortit de la maison où il venait de reposer une heure ou doux, et commença à vanter tout haut les services que lul et ses compagnons avalent rendus au rol, et à en demander le prix, et ce prix, à son avis devait être d'autant plus élevé et d'autant moins mar chandé par le rol, qu'il avait risqué sa liberté et sa vie en conséquence, il prétendait donc, et sur l'heure, rece

on consequence, il pretendari done, et sur l'heure, lese voir le prix de tout cela.

La situation devenait embarrassante: la foule, comme toujours, paraissait prête à prendre parti pour le réclamant, quand, au grand étonnement du roi, le chef sortit de la maison, reprocha à l'homme son ivrognerie, et, se retournant vers le peuple:

- Ne croyez pas un mot de ce que dit ce drôle-là, ajou ta-t-il; c'est son habitude, quand il est ivre, de prendre ses compagnons pour des grands seigneurs et de lenr demander le prix de services qu'll ne leur a pas rendus.

Puls, le prenant par le bras, il le fit rentrer dans la mat-son an milieu des huées des assistants.

Il n'y avait pas de temps à perdre. Le roi renvoya à l'ambassadeur celui de ses deux sznapans qui n'élait pas ivre ; il fit monter dans la voiture celui qui l'étalt, se plaça près de lui, et confia au ches la conduite du cheval et de la voiture.

On sortit du village sans demander aucun chemin; car on ne voulait pas, en cas de poursuite, laisser trace du passage royal. Le roi s'orienta conjecturalement, et, comme il s'agissait maintenant de passer le Nogat, le roi essayait de gagner la pointe où il se sépare de la Vistule, laissant sur la gauche Marlenbourg, où il y avait garnison ennemie

La petite caravane traversa plusieurs villages habités par des Saxons ou des Moscovites, sans que ni les uns ni les autres s'opposassent à son passage; et, sur les hult beures du soir on arriva au bord d'une rivière.

Un cabaret était près de cette rivière, et, à quelques pas du cabaret, une vieille nacelle ouverte de toutes parts. Les gens du rol s'écrièrent alors qu'ils étaient au bord du N> gat, et que la Providence elle-même leur envoyalt ce bateau pour le traverser.

Déjà ils s'occupatent de pousser le bafelet à l'eau, lors que le roi s'informa à un paysan quelle était cette rivière

près de laquelle il étalt arrêté.

Cette rivière, c'était la Visiule ; le Nogat était à une lieue et demle plus loin.

Si le roi ne s'étalt pas informé, il allalt se retrouver sur et autre bord du fieuve qu'il avalt eu tant de peine à

Il étalt diffiche de gagner le pays avec la voiture; les chevaux étalent éreintés de la marche forcée qu'ils avaient faite. Le rol entra dans le cabaret, se donna pour un boucher de Marienbourg qui désirait passer le Nogat, pour aller au delà faire des achats de bétali, et demanda s'il était possible de se procurer un bateau.

L'hôte secoua la tèle : selon lui, tous les bateaux, même les plus petits, avaient été enlevés par les Russes et con duits à Marienbourg, à cause des partis polonais qui baitaient la campagne de l'autre côté

Uncore un obstacle qui se présentait au moment où l'on

touchalt au saint!

Le roi passa la nuit dans une grange, nult d'insomnle comme toutes celles qui s'étaient écoulées depuis qu'il avait quitté Dantzig; une seule nuit il avait reposé, c'était la nuit qu'il avait passée chez le brave paysan qui l'avait reconnu

Au point du jour, le roi remonta dans son charlot et se mit en route, sulvant la chaussée par des chemins affreux. Au hout de deux heures de marche, on rencontra un vil lage. Le rol descendit de eon charlot, entra dans une masson, et, comme la veille, se donna pour un garçon boucher de Marienbourg, qui allait acheter du bétail de l'autre coté

Cela tombe à merveille lul dit l'hôtesse, et vous n'avez pas besoin de traverser la rivière. J'ai du bétail à vendre, et, comme je suis de bonne composition, nous nous arran gerons, j'en suls sûre

Cela est impossible, répondit le roi, attendu que je dois faire mes achats avec de l'argent qui m'est dû de l'autre côté de la rivière. l'argent une fois touché, je ne

dis pas que nous ne ferons pas affaire; mais l'important pour moi daos ce moment, c'est, comme vous voyez, de toucher mon argent.

Mais comment ferez-vous, puisqu'il a'y a pas un seul bateau?

- Bah! fit le rol, quelque chose me dit que vous m'en

trouverez un, vous.

Tenez, dit-elle, je vols blen que vous êtes un brave homme et que vous avez besoin de passer l'eau. Eh blen, vais yous donuer mon fils. Il y a, sur l'autre bord, je vais vous donuer mon lits. Il y a, sur l'autre bord, un pêcheur de ses amis qui a un bateau amarré à sa maison. A un signal, il viendra vous prendre. Allez, et que bieu vous conduise hors de l'embarras où je vous vois!

Le roi remercia cette femme. Elle aussi, l'avait-elle recounu? Il n'en sut jamais rien; mais, montant avec son fils dans le chariot, le roi se rendit au bord du Nogat.

1.a. le jeune homme donna le signal,

A l'instant même, le pêcheur sortit de la maison et tra-

versa la rivière.

Le rei entra dans le bateau avec un de ses hommes, laissant l'autre au chariot, et lui promettant de lui renvoyer son compagnon.

Arrivé sur l'autre bord, le roi leva les mains et les yeux

au clel : il était sauvé.

Alors, il congédia son sznapan, lui donna une lettre pour l'ambassadeur, laquelle invitait M. de Monti à donner aux trois hommes la récompense promise, attendu que le rol était arrivé sain et sauf de l'autre côté du Nogat.

Puis, s'avançant vers un vilage nommé Bialagora, le roi

y acheta un autre chariot, avec deux chevaux.

Le seir même, dans cet équipage, Stanislas, désormais hors de teut danger, faisait son entrée à Marienwerder.

Quant aux Français restés à Dantzig, au jour où la ville se rendit, leur courage leur fut compté. Des ordres arrivèrent des cours de Vienne et de Russie pour qu'ils ne fus-sent pas traités en prisonniers de guerre, mais en étrangers libres et auxiliaires. Soit véritable admiration pour cette splendide folie, soit que la tzarine et l'empereur ne vouluspas se fâcher avec le cabinet de Versailles, princes firent une foule de galanteries aux officiers; la tzarine, particulièremnt, envoya à chacun d'eux un habit complet de drap russe, manufacturé, brodé et taillé en Rus-

Alnsi finit l'expédition si fatale au roi Stanislas Leczinski. Elle tira le plus pur de ce noble sang polonais, qui semble depuis un siècle ne demander qu'à couler sur tous les champs de bataille de l'Europe.

Stanislas Poniatovski lui porta le dernier coup en se faisant le complice de Catherine et en montant sur le trône

à son tour trente ans après.

Le canon de Dantzig avait mis le feu à l'Europe. Un affront venait d'être fait aux armes françaises par les Russes et les impériaux; on ne pouvait atteindre les Russes retranchés derrière le Volga et le Niémen, mais on pouvait joindre l'Autriche en Allemagne et en Italie.
L'Espagne, notre sœur, nous donnait la main.
Toute trace de dissentiment avait disparu entre Phi-

lippe V et Louis XV. La naissance de deux princes avait mis la maison d'Orléans hors de cause et ôté au petit-fils de Louis XIV toute possibilité de réver plus longtemps la réunion des deux royaumes.

D'ailleurs, comme la France, l'Espagne était intéressée à l'abaissement de la maison d'Autriche. N'avait-elle pas Naples et Parme à réclamer en Italie?

Voici le plan de la campagne arrêté. Une armée traverserait la Lorraine, les Trois-Evêchés, l irait mettre le siège devant Philipsbourg, cette clei de l'Allemagne

Philipsbourg pris, on pénétrerait au cœur de la Souabe, et l'on irait, à travers l'Allemagne, donner la main à la Po-

logne.

Une autre armée franchirait les Alpes avec l'aide des Piémontais, nos alliés, et marcherait sur Milan, tandis qu'un corps de troupes espagnoles, prenant la Péninsule par l'au-lre extrémité, débarquerait à Naples et marcherait de l'est à l'euest tandis que nous marcherions, nous, de l'ouest à

Les deux généraux en chef de ces deux armées étaient, pour l'armée d'Allemagne, le duc de Berwick; pour l'armée d'Italie, le maréchal de Villars.

Le duc de Berwick, Jacques Fitz-James, était fils naturel de Jacques II et d'Arabella Churchill, sœur du duc de Marlborough; il était né le 21 août 1670. Il avait été envoyé en France à l'âge de sept ans, élevé à Juilly, au Plessis et à la Flèche; il avait fait ses premières armes en Hongrie. ll s'était fait naturaliser Français en 1703. Il avait commandé en Espagne en 1704. Il avait été fait maréchal de France en 1706. Il s'était donc battu successivement en Espagne, en Flandre et sur le Rhin. La paix l'avait laissé en 1719, la guerre le venait reprendre en 1734.

Il avait plus de soixante-quatre ans

C'était un homme infatigable, intrépide et froid.

Nous connaissons le maréchal de Villars, plus qu'ectegénaire à l'époque où nous sommes arrivés: c'est toujours le même homme, malgré son grand âge, et le poids de ses quaire-vingt-un aus n'avait rien enlevé à l'exaltation de son orgueil et à la légèreté de son caractère.

Les généraux qui devaient servir sous le duc de Berwick

Charles-Louis-Auguste Fouquet, comte de Belle-Isle, petit-fils du fameux surintendant des finances, dont nous avons, dans Louis XIV et son Siècle, raconté la haute fortune et

la profonde disgrace.

Lui aussi avait subl ces caprices du sort, familiers à sa Lul aussi avait subl ces caprices du sort, familiers à sa race. Nommé général de camp sous la Régence, il avait fait en Espagne la guerre de famille. Enveloppé dans la disgrace de Le Blanc, il avait été mis à la Bastille avec lui sous le ministère de M. le duc, et n'en était sort! que pour subir un exil dans ses terres. Enfin, en 1732, il avait été fait lieulenant général et promu au commandemant d'un des quatre camps de plaisance formés la même année. Adrien-Maurice de Noailles, né en 1678. Nous l'avons plus d'une fois rencontré déjà sous le nom de duc d'Ayen qu'il nortait dans sa jeunesse. Il avait été cornette du régiment.

portait dans sa jeunesse. Il avait été cornette du régiment de cavalerie du maréchal de Noailles, avait obtenu une compagnie en 1693, commandait en second une brigade de cavalerie en 1695; il avait été créé brigadier des armées du roi en 1702, enfin maréchal de camp en 1704, et bientôt après lieutenant général. Claude-François Bidal,

Claude-François Bidal, chevalier d'Asfeld. D'abord mes-tre de camp d'un régiment de dragons, puis brigadier des armées du roi en 1694, puis maréchal de camp en 1702, puis

lieutenant général en 1704.

Eufin, Maurice, comte de Saxe, jeune homme de trente-huit ans, dont nous avons déjà parlé à propos de la mort de mademoiselle Adrienne Lecouvreur; héros de race bâtarde comme Dunois et Berwick; fils d'Auguste II, électeur de Saxe et roi de Pologne qui venaît de mourir, et d'Aurore de Kænismark; Maurice de Saxe, qui, à douze ans, avait eu un cheval tué sous lui, et son chapeau traversé d'une balle à Tournai; qui, à la bataille de Malplaquet, c'est-à-dire à l'âge de treize ans, avait conservé le sang-froid d'un homme au milieu du plus effreyable carnage dont les annales du siècle fassent mention; qui, à seize ans enfin, surpris à l'improviste dans le village de Traknitz, y avait fait, à la tête d'une poiguée de soldats, une défense si vigoureuse, que tous les historiens la comparaient à celle de Charles XII à Bender.

Depuis ce temps, le comte de Saxe s'était trouvé partout où l'occasion lui avait été donnée de tirer l'épée: à Stral-sund, à Belgrade, à Mittau. Enfin la guerre avait éclaté contre l'Autriche, et le comte de Saxe avait été envoyé à l'armée du Rhin comme maréchal de camp.

Cinq princes du sang y portaient les armes avec lui. Le comte de Charolais, le prince de Conti, le prince de Dombes, le comte d'Eu et le comte de Clermont.

Les genéraux qui devaient servir sous M. de Villars étaient

Le roi Charles-Emmanuel, né à Turin, le 27 avril 1701, reconnu roi de Sardaigne et duc de Savoie après l'abdication de son pere Victor-Amédée II;

François, duc de Broglie, né le 11 janvier 1671, corneite au régiment des cuirassiers en 1687, capitaine en 1690, mestre de camp en 1693, brigadier en 1702, maréchal de camp en 1704, inspecteur général de cavalerie en 1707, enfin lieutenant général en 1710;

Enfin, François de Franquetot, duc de Coigny, qui, né le 16 mars 1670, avait conquis ses grades un à un, depuis celui de cornette jusqu'à celui de lieutenant général.

Les deux généraux impériaux étaient: Le prince Eugène, général en chel de l'armée d'Alle-magne, et le général de Mercy, général en chel de l'armée d'Italie.

Nous convaissons le fameux prince Eugène : c'est toujours le vainqueur de Zante, d'Hochstedt, d'Audenarde, de Mal-plaquet, de Peterwardein, le fils du comte de Soissons et d'Olympe Mancini.

Quant à Ferdinand-Charles de Mercy, né en 1666 volontaire à la défense de Vienne assiégée par les Turcs, lieutevant dans un régiment de cuirassiers, puis major, puis feld-major général, et enun, en 1719, nommé commandant général de la Sicile, c'était, malgré ses soixante-huit ans, un général de surprise, d'apparition subite, de marches et de contre-marches.

Nous ne survrons pas cette double invasion dans ses détails; nous en signalerons seulement les principaux faits, et nous en consignerons les résultats.

Au nord, la Lorraine est envahle sans coup férir ; le duché de Bar reçoit garnison; le siége est mis devant Phi-lipsbourg; le maréchal de Berwick est tué d'un boulet qui lui traverse la poitrine; le siége est continué par d'Asfeld, de Noailles, et surtout par M. de Belle-Isle; après trente-deux jours de tranchée ouverte, la ville est prise à la vue du prince Eugène.

.v ~ le l'i, ma 1 s s res i rives qui . ivet n e' a fer

telle. ux tactaques neuvelles qui tel. ux tactaques neuvelles qui tel. ux de Vilars, c'est l'avenement du

du om e de xixe.

l control de l'armee d'Ital e tombe donc aux

may mains d'Asfeld et de Noailles.

es impéranx on l'attu precipitammer en 114 Prime; la senlement, ils tronvent la postuvent à leur genéral en chef pour at endre l'en-

se le ent les imperiaux nous attendent à Parme, s de la retrite ils passent à l'offensive se déploient ivec un ordre admirable, neus attaquent par coloines server e par gra des mases mettent en retraite les régi-. 1's d Be ry et d'Auvergne qui de la retraite passent la derrute lersque tout a couple cemte de Mercy atteint iune balle i mbe mort. A limiu use clameur qui porte ette u uvelle dans le rs rangs les impériaux s'arrêtent. I de (g) > 151 . Ve une admirable sagarité ce inouvement d'hes la p. rdonte une charge par régiments. err's en c n es selon la inclinde du chevalier de Foard. Les im riaux, qui attacunen, cont attaques à leur ur Les re in is fran ils foit une immense trouve dans leur certre. Ils s'écar et t, se d'spersont et fuient, laissant luit m le sommes sur le champ de bataille.

Louis XV affrend, a dix-tent jours d'intervalle, la prise de P. Il ; ret la la taille de Parme ; d'Asfeld, de Noais d Brothe et de toigny sont nommes marechaux de

Nous ave is vnice qui se passe à Philipsbourg et ce qui li see a l'arme voyons ce qui se passe à Naples.
Linfant il (aries à debarqué le 29 mars : Naples lui a cuy re ses internations resistance ; le 10 mai, il fait sou en-I has a contribute to cossi nuarre de tous les droits du i n i p s r le regaume cos Deux-Siciles, il reçoit en n prore n m I h minage de tous les ordres de l'Etat.

Le ... u n me mus les impériaux commandés par le eral Vi ... sut for és dans leurs retranchements de Le 'n n, une escadre de se ze galères, moitre in it estagnole, amene au nouveau rol un repert de dix net basileus es de deux mille emq cents chevit ver es el den Carles met le sière devant Gaere, ent er die casi

ha of mid limu, significations le letroit jour seu-neur la Sinte a don Cirle Sur la terre ferme, Capone, en Sinte, Mesia et Syratuse tiennent seules pour l'Em-

En chij mees, tout le territoire des Deux Sielles est aux ran de Fij ands et l'empereur perd le royaume de Naor av r voulu faire un roi de Pologne.

En mem temps les imper aux reprennent un pelit avane sun surprise de nuit, ou le maréchal de Broglie, resseux e leur ear est oblige de se sauver la culotte a la man

Mai le 19 ptembre, le maréchal de Broglie reprend sa van le a Gui al c'est une seconde bataille de Parme A la fin de juit 1777 es Espagnels ont fait lenr jonction r van 1 - a Gua al

vec les Français e les Pienortas. Les impériaux sont t t l b et tout le baut Man ouan.

F Clemazine nous sommes a la porte de Mayence, et pri Lugéne soft campo entre Heidelherg et la fai us des fourrages dans tout le Pala-

Les deux campagnes, 1734 et 1735, sont en-

A le conrait e Paris qui résumait la slan

t n a mer i tint...

T torze i m la il mi magi i ci-

L'EMPEREUR, R PULC. L'ANGLETG LP I PUTUAL.

LE PAPE

Je dech rerai es cartes, si cela continue. Ce n'est p. s à men tour à joner, Jo i [] ne pec t , mais je pi e de l'argent a mes

Je tone avec trop e car es, un send rei me f ra

LI SAYE LES TR. & CANDONS.

vis) uons à tous les joux, pourvu que l'en jaye oui ne jot oma's, je m'arrangerai d' n

More than the joint makes of public, justifie, Je rai in rei ni as, mais ma paye est bonne.

Nons avons la carte chuehe, nons sommes done la l'a ri du repie; mais neus eraignoms le capet. LA TIARNE LES HOLIANDAIS.

Sculemen l'Angleterre dont ce n'était pas le tour de jouer, comme disant la caricature, voyait nos jeux avec sa jalousie habituelle. Le comie de Walpole fut interpelle au l'arlement. La maison d'Espagne fenant Naples et la Si-cile les armées françaises sur le Pô et sur le Rhin inquié taient les whigs.

La Hollando, qui craignait le capot, faisait toul bas ses observations au ministre anglais. Les Français, maîtres de Philipsbourg, dominaient la Belgique et n'avaient qu'à étendre la main pour toucher la Hollande. Or, les Hollandais n'avaient point oublié les guerres de Louis XIV.

De son côte, la Prusse, qui regardalt jouer, menaçalt de se méler au jou, elle, gardienne des libertés germaniques, si la guerre prenaît un caractère trop allemand.

Walpole, attaque de trois côtes, tira de sa poche une convention secrete avec le cardinal de Fleury, dans laquelle le cardinal consentait à tenir sa marine dans l'abaissement et a laisser aux Anglais l'empire de la mer et l'universalité du commerce : c'était un frein mis a la bouche de la France, et qu'on lui ferait sentir des qu'elle songerait à s'agrandir

Les trois puissances intéressées à la paix offrirent alors leur médiation. Rien n'était plus facile que d'arriver à un ré-ultat. Le cardinal de Fleury n'était pas d'un naturel belliqueux, et l'empereur sontait que le prince Eugène, faisant la guerro malgre l'opinion emise par lui dans le cabi-net de Vienne, avait perdu la moitié de cette force qu'il avait déployée autrefois

Les négociations furent donc nouées, et, le 3 octobre, les conditions préliminaires furent arrêtées.

Les voici

D Le roi Stanislas abdiquera la couronne de Pologne, dont sera cependant reconnu roi, et dont il conservera tous les honneurs et tous les titres.

Il sera a l'instant même mis en possession du duché de Bar, et, aussitôt que le grand-duche de Toscane sera échi a la maison de Lorraine, du duché de Lorraine, qui s.ra abandonne par cette maison.

Les deux duchés de Lorraine et de Bar seront réunis à la couronne de France après la mort du roi Stanislas.

A ces conditions, le roi Auguste est reconnu rol de Po logne et grand-duc de Lithnanie.

2º Le grand-duché de Toscane appartiendra à la son de Lorraine après la mort du présent possesseur. Toutes les puissances lut en garantiront la succession éventuell, et, en attendant cet événement, la France lui tiendra compt des revenus de la Lorraine

3º Les royaumes de Naples et de Sielle appartiendrout a don Carlos, qui en sera reconnu roi.

4º Le roi de Sardaigne aura a son choix le Novarais et le Tortonais, on le Tortonais et le Vigevanasque.

5º Tous les autres Etats détachés que l'empereur possé dait lui seront restitués.

Les duchés de Parme et de Plaisance lui seront cédes. Les conquêtes faites en Allemague par les armes de la France lui seront rendues.

60 Le roi garantira à l'empereur la pragmatique sanction

7º Enfin il sera nommé des commissaires de part et d'au re pour régler les limites de l'Alsace et des l'ays-llas-

Le 5 novembre 1735, la cessation des hostilités est publice en Alleuragne, e , le 15 du meme mois, en Italie.

ce traité reçut le nom de traité de Vienne.

Il y a ceci de remarquable pour nous, que le remanie-ment européen qu'il amena est encore en vigueur de nos 1011 s. malgré les secon es que l'Europe a éprouvces depuis

Ar a la France est encore aujourd'hui, avec l'Al ace of quise par Louis XIV et la Lorraine ajoutée par Louis XV. a Trance de la maison de Bourbin, et non celle de la Rejublique et de Napoléon.

Ainsi le royaume piemon ais, qui lei s'agrandir plus

tard de Cénes, s'agrandit de deux provinces.
Ains, le royaume de Naples et de Sicile, conquis par la branche cadette des Bourbons d'Espague, est entore aux mains du roi Ferdinand, héritier de cette l'ranche cadette.
Ainsi, maigré la révolution démocratique ce Florence, le

grand-due de Toscane, représentant de la m isor de for-raine, vient de rentrer dans ses Eta's.

Enfin, les duchés de Parme et de Plaisance ne sont sortis de la maison de l'empereur que par la mort de la grande-

duchesse Marte-Louise

Il est vrai que nous verrons avant dix ans la fin d' toutes ces puissances péninsulaires dont nous n'avous pas vu le commencement.

Tout I honueur de ces deux campagnes tut à la France; aussi, pendant les années 1734, 1735 et 1736, tous les re-gards forent-ils tournés vers nos armées, qui accomplirent tout ce qui se fit d'important.

A l'intérieur, M. de Richelieu éponse la princesse Elisa-beth-Sophie de Lorraine, fille du prince de Guise, laquelle, neuf mois après le mariage, lui donne un héritier qui prend le nom de duc de Fronsac.

Le comte de Belle-Isle est nommé chevalier de l'ordre

du Saint-Esprit.

du Saint-Esprit. Le roi fait maréchaux de France M. le duc de Rivas, M. le marquis de Puységur et le prince de Tingry. Notre ancienne connaissance, la princesse Charlotte-Aglaé de Valois, princesse héréditaire de Modène, revient à Paris. Le dauphin passe entre les mains des hommes, à l'âge six ans et demi.

Enfin, la reine accouche d'une nouvelle princesse. Pendant ces trois années, le théâtre est entièrement tenu jar Voltaire et Marivaux.

Voltaire fait représenter Alzire et l'Enfant prodique. Et Marivaux, le Leys et les Fausses Confidences

VII

L'EMPEREUR PREND POSSESSION DES DUCHÉS DE PARME ET DE PLAISANCE. - MORT DU DERNIER DES MÉDICIS DU DUC DE BERWICK, DE M. DE VILLARS, DU DUC DU MAINE ET DU COMTE DE TOULOUSE. - SOCIÉTÉ IN-TIME DU ROI. - LEMOINE, PIGALLE, BOUCHER EM-BELLISSENT LE CHATEAU DE CHOISY ACHETÉ PAR LE ROI. - DISGRACE DE M. DE CHAUVELIN. - M. DE MAUREPAS. - LES SŒURS DE MADAME DE MAILLY. -MESDAMES DE VINTIMILLE, DE LAURAGUAIS. - LA CHARGE DE GENTILHOMME DE M. DE LA TRÉMOUILLE. - MORT DE MADAME DE VINTIMILLE.

Les années qui suivent la signature de la paix sont employées, par les différentes puissances qui y sont intéres-sées, à l'exécution des articles de ceme paix. Ainsi, le 16 avril, le comte de Traun prend possession,

au nom de l'empereur, des duchés de Parme et de Platsance.

les 18 janvier et 31 mars, M. de la Galaizière, maître des requêtes, prend possession du duché de Bar et

Ainsi,

du duché de Lorraine. Le 9 juillet, le grand-duc de Toscane, Gaston, qui semble pressé de rendre son duché à l'empire, meurt dans sa soixante-sixième année: c'est le dernier des Médicis, dont la race a régné deux cent trente-sept ans. Aussitot cette mort signifiée, le prince de Craon fait prêter serment aux sénateurs pour le duc ae Lorraine.

Le 3 février 1739, le roi de Sardaigne, et. le 21 avril de la même année, les rois d'Espagne et des Deux-Siciles, accèdent aux traités de Vienne.

accèdent aux traités de Vienne.

Enfin, le ler juin, la paix est proclamée à Paris : pendant ce temps, le reste de la société de Louis XIV disparaît, et la société de Louis XV se constitue.

Le duc de Berwick meurt à l'age de soixante-huit le maréchal de Villars meurt à l'âge de guatre-vingt-un ans: M. le duc du Maine meurt à l'âge de soixante-six ans; le cardinal de Bissy meurt à l'âge de quatre-vingt-un ans; le comte de Toulouse meurt à l'âge de soixante-quatre ans; le comte de Toulouse meurt à l'âge de soixante-quatre ans; le comte de Toulouse meurt à l'âge de soixante-quatre ans; le comte de Toulouse meurt à l'âge de soixante-quatre ans; le comte de Toulouse meurt à l'âge de soixante-quatre ans; le comte de Toulouse meurt à l'âge de soixante-quatre ans; le comte de Toulouse meurt à l'âge de soixante-quatre ans; le comte de Toulouse meurt à l'âge de soixante-quatre ans; le comte de Toulouse meurt à l'âge de soixante-quatre alle de Toulouse meurt à l'âge de soixante-quatre ans; le cardinal de Bissy meurt à l'âge de soixante-quatre ans le comte de Toulouse meurt à l'âge de soixante-quatre ans le comte de Toulouse meurt à l'âge de soixante-quatre ans le comte de Toulouse meurt à l'âge de soixante-quatre ans le comte de Toulouse meurt à l'âge de soixante-quatre ans le comte de Toulouse meurt à l'âge de soixante-quatre ans le comte de Toulouse meurt à l'âge de soixante-quatre ans le comte de Toulouse meurt à l'âge de soixante-quatre ans le comte de Toulouse meurt à l'âge de soixante-quatre ans le comte de Toulouse meurt à l'âge de soixante-quatre ans le comte de Toulouse meurt à l'âge de soixante-quatre ans le comte de Toulouse meurt à l'âge de soixante-quatre ans le comte de Toulouse meurt à l'âge de soixante-quatre ans le comte de Toulouse meurt à l'âge de soixante de l'active de l'activ M. le maréchal d'Estrées meurt à l'âge de soixante-seire ans; le duc de Mazarin meurt à l'âge de soixante-dix-neuf uns; le maréchal de Roquelaure meurt à l'âge de quatre-

vingt-deux ans: la princes-e de Certi meurt à l'âge de soixante-douze ans; enfin, samuel Bernard meuri a l'age de quatre-vingt-six ans.

Il ne reste d'un autre temps que le cardinal de Fleury,

qui, a son tour, va bientôt mourir.

Autour du jeune roi, agé de vingt-sept ou vingt-huit aus la jeune rénération se presse. Le duc de Ruchelieu en et l'ainé; mais le duc de Richelieu n'a jamais eu d'are; Richelieu est tout, amprès du roi, diplomate, ambassadoir, convive a table, compagnon à la chasse, professeur d'amour, professeur de guerre, c'est lui qui donne le ton a toute cette folle jeunesse qui a Marivaux pour poête, Watteau peur peintre, Crebillon fils pour romancier.

Après le duc de Richelieu, vient le beau la Trémouille, dont l'intimite a eté si endre avec le roi, qu'on en a brulé Duchauffour; la Tremouille, qui, pendant la dernière guerre, est tombé de cheval a la tête de son escadron, et qui ne s'est préoccupé que d'une chose, de cacher son vi-sage entre ses mains, pour ne pas être defiguré; le comte d'Ayen, qui est de cette ambitieuse famille de Noailles, qui, par madame de Maintenon, a eu presque une alllance avec Louis XIV, comme les Mortemart, par madame de Montespan; le marquis de Souvré, élevé près du roi, dans l'intimité du roi, et qui lors de su malacia leu scripto aus Montespan : le marquis de souvre, eleve pres du rot, dans l'intimité du roi, et qui, lors de sa maladie, l'a soigne en excellent cœur, en ami dévoué; le marquis de Gestres, le marquis de Coigny, le duc de Nivernois, le marquis d'An-tin; tous ces jeunes seigneurs enfin, qui vienneut de faire le siège de Philipsbourg, de gagner les batailles de Parme et de Guastalla sur les impériaux, et qui s'apprêtent, le chapeau à la main, la manchette plissée, le nœud à

thapeau a la main, la manchette phissee, le nœud à l'épaule, à gagner, sans rien chiffonner de t ut cela, la bataille de Fontenoy sur les Anglais

Pour tout ce monde spirituel, railleur, débauché, Versailles, avec ses grands appartements, ses longues galeries, son parc aux allées droites, n'est plus ce qu'il faut. Aux petits soupers, les petits appartements, les salons sans étignette on l'on puisse se rouler sur le saline se rois dons de la contre de la co sans étiquette, où l'on puisse se rouler sur le satin, se voir dans les glaces, s'entendre sans avoir hésoin de crier.

Louis XV achète Choisy à M. de la Vallière; Choisy, ce sera le Marly de Louis XV.

Alors, Lemoine, Coysevox, Pigalle, Boucher se mettent à l'ouvrage; les uns taillent le marbre, les autres couvrent la toile. Tout un monde de satyres, de nymphes, de naïades, de bergers et de bergères, couronnés, enrubannés, poudrés, naît, s'anime, se répand dans les jardins, se colle contre les murailles. Restent les domestiques ces témoins ennuyeux, ces frondeurs indiscrets. Loriot les supprime Lonuyeux, ces frondeurs indiscrets. riot, l'habile mécanicien qui invente ces tables qu'on appelle des servantes et des officieures, lesquelles disparaissent à trayers le plancher, emportant la carte des vins, des mets, des fruits que les convives désirent, et qui reparaissent toutes chargées, pour disparaître encore et pour reparaître toujours.

Toute cette cour jeune, ardente au plaisir, amoureuse de la gnerre, avide encore plus d'amour que d'honneur, était, comme on le comprend bien, l'ennemie du vieux cardinal. On voulut renouvéler une tentative du genre de celle qui avait échoné du temps de madame de Prie, sous M. le duc de Bourbon: les conspirateurs furent madame de Mailly. sultane toujonrs régnante, la Trémouille et de Gestres; il s'agissait de substituer M. de Chauvelin au cardinal.

Le cardinal sut tout par la société du comte de Tou-

louse, qui lui était toute dévouée.

Malheureusement pour les conspirateurs, M. de Chauve-

lin s'était mis en mauvaise posture

lin s'était mis en mauvaise posture.

M. de Chauvelin était ministre des affaires étrangères pendant la dernière guerre, et, à tort ou à raison, le bruit avait couru qu'il avait reçu de Vienne des sommes considérables pour que la Savoie fût maltraitée; en effet, on se le rappelle, pour prix de son alliance active, Charles-Emmanuel n'avait reçu que deux petites provinces.

Le cardinal rassembla tons ces bruits vagues, les coordonna pour en faire un a le d'accusation, présenta cet acte d'accusation au conseil du roi, et fit décréter la dis-

acte d'accusation au conseil du roi, et fit décréter la dis-

grace de M. de Chauvelin. Le 20 février, M. de M M. de Maurepas entra chez M. de Chauvelin et lui remit cette lettre du cardinal de Fleury :

« L'amitié que j'ai toujours eue pour vous, monsieur, m'a retenu jusqu'à présent de vous porter le coup que l'honneur, la conscience la probité et le bien de l'Etat, mobligent à vous porter aujourd'hui.

« Cardinal DE FLEURY.

En même temps, M. de Jumilhac attendaît à la porte, avec ordre de por luire M. de Chauvelin à Grosbois.

M. de Chauvelin abattu, le cardinal se refourna coutre la Trémonille e de Gesures. Le roi voulat soutenir ses deux amis, mais il lui fallut ceder. Le cardinal exigea l'exil, ci l'exil fut accordé

e v v chall there a Ago volume reprit les sceaux; e t that des et ut het mé secretaire s flaires etrang res th M. du Mairepas, billistre

le racest et le void te fut c . le v. gt, c e c uratin, Or v . v urajas.

dans ses yeux;
.is licieux,
.is uvelin il entra.

r la dit en quatre mots: Le rei redemande les sceaux. » ce cup de foudre l'accabla. Alleluia:

L rsque Maurepas fut dehors, Jumilhac apparut alors; Ce fut le diable celui-là. Alleluia!

Lorsque celui-ci l'aj'erçut, Tout perplexe et tremblant il fut; De sen ma'heur il se douta. Allelufa :

Sans répondre ni oul nl non, Devenu deux comme un meuton Il les prit et les lui donna. Alleluia !

- 11 faut touf à l'heure avec moi Venir lui dit ii, à Grosboi; M.n es orte vous conduira. » Alleluia!

Cet érénement, dans Paris, A réjoul grands et petits; A l'envi chacun y chanta; Alleluia I

En effet, Paris chante toujours lorsqu'il y a chuie, que ce soit quelque chose ou quelqu'un qui tombe.

Madame de Mailly était la seule dont le cardinal ne se fot pas venge; c'est que le cardinal, les yeux fixés sur le roi, comprenait que Louis XV allait bientôt le venger de

En effet, Louis XV, âgé de trente ans à peine, a déjà usé une 1 rition des plaisirs de la vie. Louis XV est blasé sur la chasse, Louis XV est blasé sur la table; Louis XV est la sé sur le jen; Louis XV sennuie au milleu de cette ur pirituelle. élégante, sensuelle, parfumée; Louis XV et tri te il plaisante sur la mort qu'il craint. Une seule cose peut payiver Louis XV qui a usé de tous les channesses peut payiver louis XV qui a usé de tous les channesses. ose peut raviver Louis XV, qui a usé de tous les chan-ments excepté d'un seul, le changement en amour. Celui-la, rous allons le voir l'épuiser comme les autres.

Parmi les quatre sœurs de madame de Mailly, il y en vait une qui révait une singulière renommée : c'était de vait une qui revait une singuiere renommee: c'était de partager les bonnes grâces du roi avec sa sœur, de s'emparer du cœur de Louis XV, puis de son esprit, d'arriver renverser le premier ministre et à gouverner la France. Cette sœur qui n'était pas encore mariée, était mademoiselle de Nesle; elle venait s'entrer dans sa vingtroisime année; elle habitait l'abbaye de Port-Royal.

Et, cependant elle n'était pas jolie; elle ne s'abusait pas

r sa figure, elle savalt que le roi ne pouvait souffrir les fommes laides : mais elle avait de l'imagination, un carac-tere aventureux et hardi, et, à force de dé-irer, elle en

a l'arrivée a croire. L'écrivalt-e le à une chanolnesse de ses amies, nom r 4e m | me de Dray

J' "('tre sur lettre à ma sœur de Mailly; elle ot n'ippellera près d'elle. Je me feral almer n roi, e h "i Fleury, et je gouvernerai la France. »

Tou es ce c r/u irent d'abord selon les vœux de Tou es ce c r'u irent d'abord selon les rœux de lademoiselle de c. Madame de Mailly se laissa toucher proses lettres, il reignalent tout l'ennul du couvent, e c l' venir ire c e la pauvre recluse. Mademoiselle e le dres a i es ce l'atteries. Louis XV, qui s'en la tente de me Louis XIV s'était ennuyé a x e ct dix, trouv u e d'iraction dans l'exprit de la le venue, et quar i me lame de Mailly s'aperçui des l'originales. process de las, il / it de à ir p tard pour qu'elle pat • y oll er

Alors, madame de Mailly prit le parit d'aider aux ameurs du roi au lieu de les combattre, elle almait tant le rei, qu'elle aimait mieux le posséder à moitis que de le perdre teut à fait Madame de Mailly espérait d'ailleurs que cette complaisance resterait ignorée; mais ce n'était point la le but de mademoiselle de Nesle. Elle fit si blen que le roi s'ouvrit de son bonheur à quelques courtisans; si bien qu'au bout de trois mois le secret de la pauvre madame de Mailly fut celui de toute la cour.

Seulement, la chose connue, il s'agissait de marier mademoiselle de Nesle. Le roi était grand faiseur d'enfants, et un accident pouvait arriver qui mettrait tout le monde dans l'embarras. On chercha donc un mari à la nouvelle favorite. Alors, madame de Mailly prit le parit d'aider aux amours

lavorite.

On jeta les yeux sur M. de Vintimille, petli-neveu de l'archevèque de Paris, le même qui avait joué un rôle important dans l'affaire des convulsionnaires du cimetière saint-Medard; l'oncle voulait être cardinal. M de Tencin venait d'être nommé, et n'avait guère d'autres droits au chapeau que ceux que M. de Vintimille était près d'acquerir. On promit deux cent mille livres de dot et la place de dame du palais pour la future, six mille livres de pension, et un logement à Versailles pour le mari. On ne dit ni out ni non à propos du cardinalat, et non seulement l'archevèque se laissa faire, mais encore bénit sul-même le marlage de son neveu. le marlage de son neveu.

le inarlage de son neveu.

Mais ce n'était pas le fout que de donner à mademotselle de Nesle un faux mari, il fallalt, le soir même des noces, se donner le plaisir de le rempacer. Or, voicl comment les choses se réglèrent. Mademoiselle, princesse de facile accommodement, prêta son palais de Madrid aux jeunes époux; de son côté, le roi alla souper à la Muette avec mademoiselle de Clermont et mesdames de Charolais et de Talleyrand. Puls, quand on présuma que le souper des noces était fini, le roi proposa une visite à Madrid. On et de Talleyrand. Puls, quand on presuma que le souper des noces était fini, le rol proposa une visite à Madrid. On monta en volture et l'on arriva à Madrid; tout s'y passait a merveille et semblait devoir s'y passer dans les conditions nuptiales les plus complèles. Le rol se mit au jeu et joua jusqu'à minuit à la cavagnole; à minuit, on parla de laisser les mariès se mettre au lit, mais le rol déclara vouloir être bon prince jusqu'au bout. En conséquence, il accompagna les époux dans la chambre à coucher et donna la chemise. À Vintimille, ce qui était un des plus grands la chambre à coucher et donna la chemise à Vintimille, ce qui était un des plus grands honneurs que le rol pût faire. A partir de ce moment, rien n'est plus clair. Un homme revient coucher au château de la Mueite; mals madame la maréchale d'Estrées qui s'en-fuit le même soir de Madrid et s'en va coucher à Bagatelle, mals madame de Ruffée qui en fait autant et se Bagaterie, mais maisme de vallet que ce n'est point le roi qul s'en va et Vintimille qui reste, mais, bien au contraire, que c'est le roi qui reste et Vintimille qui s'en va.

Quol qu'il en soit, le roi assiste, le lendemain, à tollette de madame de Vintimille, et, l'après-dinée, M molselle présente au roi toute la famille de Vintimille.

Molse le presente au roi toute la famille de vintimille. A partir de ce mement, toute la famille jouit de la faveur la plus grande: les trois autres sœurs de madame de Mailly et de mademoiselle de Nesle, madame de Lauraguais, madame de la Tournelle et madame de Flavacourt, sont présentées. Le vieux marquis du Luc profite de la faveur de sa bru pour monter dans les carrosses du roi, honneur, au reste, auquel il a grandement droit. Enfin, Vintimille est de toutes les partles, de tous les soupers et de lous les Choisys, comme autrefols, sous Louis XIV on de tous les Choisys, comme autrefols, sous Louis XIV, on était de tous les Marlys.

Alors, madame de Vintimille poursuit son but par sa sorur, madame de Vintinine poursuit son but par sa sorur, madame de Mallly, qui la sert et qui la compléte elle s'empare du roi par l'esprit et par les sens, lui falt oublier son long cou sa grosse taille, sa démarche rude et cavallère; le roi est à elle, bien à elle, et, comme elle l'à écrit à son amle la chanoinesse, la religieuse de l'ori-Royal est en mesure déjà de lutter contre le cardinal, et commence a gouverner la France.

Sur ces entrefaltes, un événement arriva, qui donna à chacun la mesure de son pouvoir.

Le beau duc de la Trémoullle mourut de la petite vérole. Le beau duc était fort revenu de 188 erreurs de jeunes e, si tant est, toutefois, que sa jeunesse cût eu les erreurs qu'on lui prête; il s'était admirablement conduit dans sa disgrace, et, sacriné par Louis XV au vieux cardinal, il avait pris congé du roi en lui disant en face:

- Sire, vous n'étes plus digne d'être mon ami.

Sa charge de gentilhomme de la chambre étalt la seule qu'il ent conservée

Il était marié et adorait sa femme : ils s'étalent muinelle-ment promis de se séparer momentanément si l'un au l'intre était atteint de la petMe vérole, que ni l'un ni l'au e n avait ene.

Madame de la Trémouille en fut atteinte; mais, comme cle ignorait elle-même la maladic dont elle souftrait, elle n prévint pas son mari, qui, quoique avi é par le mêde in du danger qu'il courait, voulut rester près d'elle et

continuer de la servir. La duchesse guerit, mais a son

continuer de la servir. La dichesse guert, mais à sontour le duc tomba malade et mouruf. Ce fut un deuif parmi toures les femmes de Paris; le duc fut pleuré comme le modèle des maris, et presque canonisé comme un martyr de devouement conjugal. Il fut question de lui élever un temple par souscription

La Trémouille, en monrant, laissait une ulle et un fils

de quatre ans.

Les ducs d'Aumont, de Gesvres et de Mortemart. la Trémouitle était collègue comme gentilhomme de la chambre, demanderent pour cet, enfant la survivance de la charge de son père.

Mesdames de Mailly et de Vintimille sollicitaient pour le

duc de Luxembourg.

Le cardinal de Fleury désirait faire nommer son neveu. En conséquence, le vieux ministre avait employé un de ces moyens detournés qui lui étaieut habituels.

Il était venu trouver le roi et lui avait dit :

- Sire, tons mes amis me pressent de demander à Votre Majesté la charge pour mon neven; mais il est déjà si comblé de biens, qu'au lieu de vous recommander quelqu'un de ma famille, comme on m'y pousse, je viens vous de mander la snrvivance du duc de la Trémouille pour son nls.

- Et vous avez raison, monsieur le cardinal, avait répondu le roi; moi-même, j'avais songé à votre neveu, mais j'ai réfléchi qu'une pareille faveur, lni faisant trop d'en-nemis, lui serait plus préjudiciable qu'u/ile. Le cardinal demeura stupéfait, il ne s'atteu/lait pas à la

Alors, il comprit la lutte qui allait s'engager : il avait contre lui les deux maîtresses dn roi; non pas deux fem-mes qu'il pouvait désunir par la jalonsie, mais, au con-traire, deux sœurs qui, du moment qu'elles avaient passé par-dessus la jalonsie, n'avaient plus qu'nn intérêt pareil : garder à elles deux l'amaut royal, que chacune, depuis l'adjonction de l'antre, devait désespérer de garder à elle seule.

Le cardinal, n'osant plus demander pour son neveu, s'entêta donc an petit la Trêmouille, déclarant au roi qu'il avait engagé sa parole à la mère, et que, si Sa Majesté le forçait de manquer à sa parole, il n'avait plus qu'à demander son cougé au roi, voyant bien qu'il lui devenait inutile.

Au reste, ajoutait-il, son grand âge demandait des ména-gements et sa santé du repos. Sur quoi, le cardinal, selon son habitude, se retira à

Issy.

Le cardinal savait que sa principale force à lui, c'était son absence.

Lui, retiré, les inférets agirent à l'aise.

Mesdames de Mailly et de Vintimille continuèrent de présenter M. de Luxempourg. Madame de la Trémouille, secondée par les trois gentils-

hemmes de la chambre, jetait les hauts eris en faveur de son fils.

Le neveu du cardinal n'avait personne pour lui que son oncle absent.

Le premier mouvement de Louis XV fut un mouvement de réaction contre le cardinal.

Dans ce premier mouvement, il prit la plume et lui écrivit qu'il serait désespéré d'exiger de lui un travail qui pourrait porter quelque préjudice à son repos: ajoutant que, si sa santé demandait absolument qu'il se retirât, il lui en donnait la permission.

Puis, la lettre écrite, le roi la mit dans sa poche en se promettant de l'envoyer à son heure.

promettant de l'envoyer a son neure.

Cependant le cardinal avait fait faire une ouverture à madame de Vintimille. Comme l'ambassadeur romain, l'envoyé de M. de Fleury avait apporté la paix ou la gnerre. Madame de Vintimille avait réfléchi un instant: puis, calculant la faiblesse du roi, se rappelant qu'elle avait, elle, vingt-quatre ans e' le cardinal quatre-vingt-dix, elle s'était convaincue que mieux valait temporiser et prendre pour alliée la mort, qui ne pouvait tarder à venir. alliée la mort, qui ne pouvait tarder à venir.

Or, comme depuis quelque temps le roi alternait, que la nuit prochaine était réservée à madame de Mailly, elle alla

trouver sa sœur.

- Chère sœur, lui dit-elle, nous n'avons pas un instaut à perdre pour nous rallier à M. de Fleury; pent-être l'em-porterions-nous cette fois sur le cardinal, mais tôt ou tard il reviendra au pouvoir et nous fera chasser. C'est toi qui passes la nuit prochaine avec le roi; arrange toi donc de façon que, demain matin, le neveu du cardinal soit nommé.

Malheureusement, madame de Mailly n'était pas la femme qu'il fallait pour ces sortes d'intrigues : aimant le roi pour ne demandait qu'une chose: c'est que, ne se mélant point de politique, la politique, de son côté, ne vint pas la Aussi après avoir tout promis a sa sœur, n'accomplit-elle, le soir venu, aucune de ses premesses. Elle s'était faite plus helle encore que d'habitude : elle avait mélé des fleurs et des diamants a ses cheveux ; mais Louis XV avait vu, dans ces fleurs et dans ces diamants, un travail de coquetterie au profit de l'amour et non au profit de la poli-

Madame de Mailly s'endormit sans avoir ouver. La bouche au roi ni du jeune la Trémonille, ni de M. de Luxembourg,

m du neveu du cardinal.

Mais le rol, tourmente, ne dormait pas, lui ; il sentait sa vie troublee par le. grondements de son ancien professeur; il voyant ce travail de correspondance européenne dont il ne s'étan gamais préoccupé retomber sur lui; il deviil ne s'étan jamais préoccupe retomber sur lui; il devi-nant les ambitions princières contre lesquelles il allait fal-loir Intter, lors que le vienx ministre ne serait plus là pour dire a l'intrigue comme Dien a la mer « Tu n'has pas plus loin ». Il était dont purement et simplement ap-puye sur le lit, a deni couche, et regardant cette tête où les roses aux tons harmonieux se mélatent aver la poudre, et où, au milieu de le poud e e des fleurs, les diamants tremblaient comme des gouttes de rosee. La respiration s'échappant de la boul be de la belle dor-

meuse en haleines régulières et al erneu

Le roi la réveilla.

La première chose qui frappa madance de Mailly en ou-vrant les yeux fut l'aspect mélancolique de Louis XV. — Oh! mon Dieu! s'écrin-celle mais qu'à doite Votre

Majesté?

Le roi poussa un soupir.

J'ai, ma chere, dit-il, que je suis fort tourmenté.

Et a quel propos, sire?

Et à quel propos, sire?

— A propos de tout ce qui se passe.

Madame de Mailly se sonvint de l'engagement pris le matin même avec sa sœnr; l'ouverture que lui faisait le roi était belle: elle s'y hasarda.

— Que se passe-t-il donc de si grave, sire? demanda madame de Mailly en souriant de son illus charmant souries.

Mais vous le savez bien, méchante, dit le roi, puisque

vous êtes une des personnes qui me tourmentent.

— Moi, sire? s'écria madame de Mailly.

— Oni, vous: en tout cas, continua le roi en soupirant, nous vous debarrassés de notre censeur.

De quel censeur?

Dn cardinal.

Débarrassé du cardinal, vous, sire? Oh! mon Dien: Et. comme effrayée, madame de Mailly se sonleva sur

le lit

- Oh! mon Dien, oui, la lettre est écrite

Quelle lettre, sire?
La lettre dans laquelle je lui donne son congé.

Oui; mais elle n'est point partie, n'est-ce pas, sire?
 demanda madame de Mailly.
 Ma foi, c'est tont un, puisque...

Puisque?

Pnisqu'elle est là sur la cheminée.

Et, en disant ces mots, le roi regardait d'un air presque suppliant madame de Mailly.

Sire, dit celle-ci, tont le monde sait que Votre Majesté est le maître: tout le monde sait que ce qu'elle vent, elle a le droit de le vouloir: par conséquent, Votre Majesté n'a de comple à rendre à personne. Madame de Mailly mit un de ses petits pieds sur le par-

- Où allez vous? demanda le roi.

On affer vous? demanda le roi.
M. de Fleury est un bon et excellent ministre à qui Dieu accorde de longs jours, parce que Dieu croit que ces jours penvent être utiles au roi et à la France.
C'est votre avis, n'est-ce pas, ma chère? dit le roi.
C'est si bien mon avis, dit madame de Mailly, que...
Ah! mon Dieu! s'écria le roi, vous brûlez ma lettre

- Oni, sire: mais voilà une plume, de l'encre et du pa-pier, et vons allez lui écrire.

Quoi? que voulez-vous que le lui écrive? Que vous nommez son neveu a la charge de premier gentilhomme.

Le visage du roi rayo da. — Mais que va dire madame de la Trémouille? que vont

— Mais que va dire madame de la Trémouille? que vont dire les autres get ils ordnes?

— Je ne sais ce qu'ils diront: mais à ce qu'ils diront vons répondrez que ma sour et moi étions pour M. de Luxembourg, et que la poure que vous êtes le roi, c'est que vous nous avez reponsses comme les autres, ma sœur et moi; et nous, pour donner tout poids à vos paroles..

— En bien?...

Nous vous bouderons

 Vous me bouderez?
 Oh: le jour, bien entendu. Voici des plumes, de l'entre et du papier, écrivez, sire.

and the roll en se and a pleds de madame . y vus éles me femile .

to locravit une lettre is a son mais a son ou ait qu'il était le tre dans laqu la mé gertif imme ce e avec un brevet de ret ue de quatre cent i

reuver son oncle a Issy, te suppliant d'aller remertui montrant la l' la main f r e contenta de répondre a son neve .

- Je v rien dire que je n'ale vu le rol et fait Rive

duc de Fleury.

j'ai deja répondu rot pour le remercier. er! secria le cardinal avec un accent per

de I son neveu îni-même fut dupe . ; pur accepter, fit le duc ; j'aurais été l'ien

r fuser une faveur ambitionnée par tant de per

Allons dit le cardinal avec un profond soupir, me 111 mi romis avec MM, les princes

It is impromis avec MM. les princes.

It il leva les yeux et les matins au ciel, tout en demancait sen carrosse i ur revenir a Parls.

I sus XV, en r veyant M de Fleury, lui raconta tout;
et e mme il re voulait pas, faille qu'il était, avoir en l'air
de ed r a l'exil dont l'avait mena è le cardinal, il lui dit
que etait aux instances de madame de Mailly et de madame de Vintimille qu'il devait la nomination de s'in reven

Le rdiral en pirut on ne peut plus reconnaissant aux deux saurs mais il n'en fut pas moins blessé au fond, à l'idee que s'n crefit personnel baissait au point qu'il avait beson du , n'ours des deux maîtresses du roi pour faire Maintenant, rai intons les faits sans commentaires

Cette i mina ion avalt en hen dans le courant de Juln 17-1

Le « n ût suivaut, madame de Vintimille fut prise de la filvre

Elle était en einte de huit mols

For é de revenir a Paris, le roi laissa madame de Vinti-mille a Chusy avec sa sœur, madame de Mailly, et les domes de leur compagnie habituelle. Il y avait une habitude, on plutôt une loi qui défendait aux maris d'a compagner leurs temmes quand le roi les

emmetalt a Choisy C est étrange, mais c'est ainsi. Il est vrai qu'a defaut de M de Vintimille, MM, de Gramm n de Cagny d'Ayen et les deux frères Meuse, qui étal t de la petite intimité du roi, étaient la pour faire mpagnie a ces dames.

On saigna i dame de Vintimille deux fois Cerr im la le seml la rendre le roi plus amoureux de mol me de Vintimille qu'il ne l'avait jamais été : la veille des couches il s'établit dans sa chambre et y resta jus-

qua deux heures du matin. A cenf heures du matin, madame de Viutimille accouthat I un beau et gros garçon qu'il prit dans ses bras et post et suite sur un coussin de velours cramoisi.

Pi , après l'avoir embrasse et admiré, il le fit andoyer is le nom de Louis, nom que plus tard ses camarades da gerert en celui de Demi-Louis.

Le riealt si heurenx, qu'il voulut diner avec madame de Virtimille. Furent fuvités au diner, les ducs d'Aven, de Viller y et ce ut des deux Meuse qui était son confident el i littan

Le or il recut chez madame de Vintimille, non seule me t l'archevéque de Paris, mais encore M de Vintimille 1 pere

de Vintimille etait cense venir voir sa femmo et son

me de Vintimille était accouchée si heureusement, f gure apres sa délivrance elle sembla guérie; mais, inhre suivant, sans que rien put faire présager l'ellement, elle fut tout à coup prise de si vio-ler c r d'entrailles, qu'elle appela a grands cris, non public in mais un confessour.

De wit rel envoyait chercher a Paris ses deux méde in H ena

Mals of L liter n'arriva à temps, elle mourut en tre les bras de la un sans sacrement; à peine le prêtre avait-il eu le e ; l'absondre

Dans cette chie dune demi heure qu'elle avait e vo lui, mad Virtimille avait chargé le saint è e de tru me i deculères volontés a madame to they Il so hall e remplir cette dernière re lor que lui même, en en emm. dation de sa i tra * 17 7 madame de 3 tomba mort sans avoir le temp representation of the

Corre r velle frappia 1. Ky d'un coup si terrible, qu'il se mit au lit, en falsant défendre sa porte à tout le monde La reine fit demander à entrer; mais la consigne, maintenue même pour elle, ne fut levéu qu'en faveur du comte de Noailles

Quant à madame de Mailly, elle quitta sa chambre tout éplorée et a demi nue, et alla se jeter dans le lit de madame

Le roi n'avait donné qu'un seul ordre en se renfermant chez lui, c'était qu'on fit le portrait de madame de Vintimille morte.

Des bruits d'empoisonnement s'étaient répandus à l'instant même, et avaient pris une telle consistance, que le rol voulut que le corps fut ouvert.

Mais Il ne transpira rien du procès-verbal d'autopsie; seulement, comme le corps, quoique mort depuis quatre heures à peine, repandait une grande fétidité, on le déposa dans une remise où II resta pendant plus de trois heures exposé à la curiosité des passants.

Singulière destinée que la mort, que l'ouverture, que l'ex-position du corps de cette femme qui, la veille, converte de fleurs, de dentelles, de diamants, était la jalousie de toute la cour!

Le rol était anéauti; madame de Mailly, qui était bonne et qui almait sa seur de toute son âme, la redemandait à Dien à grands cris; une de ses sœurs account pour la consoler, c'étalt la plus jeune de toutes, madame de Lau-

Madame de Mailly, qui croyait ne plus tenir au roi que par madame de Vintimille, avait craint que cette mort n'éloignat le rot d'elle. Mais îl n'en fut rien; le rot, au contraire, concentra toutes ses affections sur elle, donna à Meuse un appartement au-dessus du sieu, mais à condition que Meuse ne disposerait que de l'antichambre et de la salle a manger, tandis qu'en réalité madame de Mailly disposeralt du reste.

Au bout de huit jours, madame de Mailly était installée dans cet appartement avec sa sour, madame de Laura-guais, et il ne tenait qu'un roi de ne pas s'apercevoir que la pauvre madame de l'Intimitte était morte.

Mais le roi, distrait un instant, ne pouvait parvenir à éloigner de son esprit le souvenir de cette effroyable catastrophe.

VIII

MORT DE MADAME DE MAZARIN. - MESDAMES DE LA TOURNELLE ET DE FLAVACOURT, - LEUR EXPULSION DE L'HÔTEL MAZARIN. - RÉSOLUTION DE MADAME DE FLAVACOURT. — LA CHAISE A PORTEURS. — M. DE GESVRES. - LE ROI DONNE UN APPARTEMENT A MA-DAME DE FLAVACOURT. - ON CHERCHE MADAME DE LA TOURNELLE. - MADAME DE FLAVACOURT REPOUSSE LES HOMMAGES DU ROI. — AMOURS DE M. D'AGENOIS ET DE MADAME DE LA TOURNELLE, - LE DUC DE RI-CHELIEU FAVORISE LE PENCHANT DU ROI POUR LA MARQUISE. -- INTRIGUE CONTRE M. D'AGENOIS. -MADAME DE LA TOURNELLE CAPITULE. - DISGRACE DE MADAME DE MAILLY, - LE SERMON DU PÈRE RE-NAUD. — HUMILITÉ DE MADAME DE MAILLY. — DER-NIERS MOMENTS DE M. DE FLEURY.

Le 12 septembre 1742, madame de Mazarin mourut. C'était la grand'mère de mesdemoiselles de Nesle. Sur les cinq sœurs, une, madame de Mailly, était la mal tresse du rol depuis 1732.

L'autre, madaine de Vintimille, était morte, comme uous avons vu.

La troisième, madame de Lauraguais, avait, disait-un,

remplacé madame de Vintimille. Restalent mesdames de la Tournelle et de Flavacourt, qui n'étaient même pas présentées.

Ces deux dames étatent près de leur grand'mère, madaine de Mazarin

Mais, lorsque madame de Mazarin mourut, M de Mau repas, poussé par sa femme, en sa qualité d'héritier de madaine de Mazarin, fit signifier aux deux sours qu'elles cussent a sortir a l'Instant même de l'hôtel

Madame de la Tournelle était veuve; le mari de madame

Madame de la Tournelle était veuve; le mari de madame de Flavacourt était à l'armée.

Les deux dames se trouvèrent donc sans appui
En recevant cette notification de M. de Maurepas, madame de la Tournelle jeta les hauts cris.

Tout au contraire, madame de Flavacourt répondit:

— Je suis jeune, je suis sans père et sans mère; mon mari est absent, mes parents m'abandonnent; le ciel sans doute ne m'abandonnera point doute ne m'abandonnera point.

Sur ce raisonnement, tout entier à l'honneur de la Pro-

leur charge. Ma sœur la Tournelle est allée je ne sals où; quant a mot, me voila entre les mains de la Providence.

Le duc de Gesvres, émerveillé de l'aventure, salua madame de Flavacourt, la priant d'attendre quelques instants avec patience, et, courant chez le roi, il le conduisit à la fenètre, lui montrant dans la cour des ministres cette chaise solitaire

- Eh bien, demanda le roi, que me montrez-vous là?
 Le roi voit cette chaise?
 Sans doute, je la vois.



Le cardinal de Fleury.

'idence, madame de Flavacourt appela une chaise, s'y laça, se fit porter à Versailles, et, arrivée dans la cour des ninistres, se fit déposer à terre, ordonna d'enlever les rancards, et renvoya ses porteurs.

Beaucoup passèrent sans s'inquiéter de cette chaise; uelques-uns s'en étonnèrent, mais sans oser demander à elle qui l'occupait ce qu'elle faisait là; enfin le duc de lesvres passa, ouvrit la portière, et, tout émerveillé, s'écria :

- Eh! madame de Flavacourt, par quel aventure vous rouvez-vous là? Mais savez-vous bien que madame votre rand'mère vient de mourir?

— Et vous, monsieur le duc, répondit madame de Flava-ourt, savez-vous bien que M. de Maurepas et sa femme iennent de nous chasser, ma sœur et moi, comme des avenarières; ils craignaient sans doute que nous ne fussions à

- Eh bien, elle renferme madame de Flavacourt.
 Madame de Flavacourt toute seule dans cette chaise! s'écria le roi. — Toute seule, sire

- Mais qui donc l'a placée là?
 Son iugénieux espert.
 Expliquez-vous, duc,
 Eli bien, sire, elle a été renvoyée par M. de Maurepas, et elle a cru devoir se mettre à la garde de Dieu, et...

et elle à tru devoir se mettre à la garde de Dieu, et...

- Et...?

- Et du roi, sire.

Louis XV se mit à rire.

- Courez la chercher, dit-il: qu'on lui donne un logement, et qu'on se mette à l'instant même à la recherche de sa sœur madame de la Tournelle.

Gestris e la pardire deux fins; il

ur 1 re t av 1 1 1 i mad une de y dats e v . pia e ce dame du ch, on la corduis i di s lali riem i v. al evêque de Rennes M an e c cuc de l'avacourt étatent Us play to be

er et ir de cette beau'é v iciv r myelles comme sales de l'ime de Maurej as 'ui avait

a me de Maurepas voyant latten ux deux sœurs, res uient de se m s ils réussirent sulement près de ne laque le dé lira que, de son côté tous at a M et madame de Maurepas sals faisaient

marche aupris d'elle l'en fut tu au remint de madaine de la Tour-jui le r jura et jui leur tint une belle et bonne

Au rote au moment cu le ro teurnait a la fois les yeux n le vu en é a ent ces l'un s

le miri de madame de F va jurt nois lavons dit. mais il était. nearmours fort aimé i l'irmie e si f mme qui, des l'abord, fit comprenere au roi qu'elle ne tel ratte son mort même peur un rol. Mad ne de la Tournelle étalt veuve mais o cupée en ce

m m | 1 le v. | or amant le q mtc d Agenois, fils du d | 1 v | 1 ll r ev u de M de R chellen | v | v | r e | a qu | ll de grand parent, toute r le come mie.

Mass e do au lleu ce la persuasion, pensa que mieux v t ugl y r la ru e ll depêcha au comte d'Agenois

u e l m la c ur avec mission de séduire le comte. l d la ce t mps. madame de la Tournelle, retirée à Versuilles u voyait que les personnes que le rol lui perm di de vor, et le d'Agenois n'était pas au nombre

Mus i lam de la To rnelle n'en résistait pas moins à L u ^c XV i più e le avalt avoné son amour pour le comte, l la fiblic diquil elle car ceraine

r que M. de Ri belieu commença san œuvre La striet il avait dépérène , son neven faisait tous les r so de le la sele cour du come que son isole-ment ivraitées m. Mais leis le dame feignit une ab-son p. m. de sérire et lon sérivit.

IN let C (1 me d Vzenois étaient remises par la dam. Ri hei u p. r. Rivielle au rod, et par le rol a r. l.me de la Tair selle.

Mil re co prinves e rites inndame de la Tournelle avait d dor't pre endant que l'on lmitait l'écriture du me mit l'res devirent si tendres, les mar-q s de l'und lit du comte furent si patentes, que ma-le l'il rele résolut de se venger de son infidele

lity a que e venueance possible en pareil cas c'est la - i the M Lime de la Tournelle s'arrêta a cette e per un roi de le prendre pour complice e fu u e c li in

e fu u e c ll in

if me de li Torr elli laissati si sour de Mailly;

r ele e it p lire l'ur erir le parrage

e l'ir me lame le Virtamille et d' Lauraguais. Elle

i l'id e le madame de Milli)

le rot qu'un anna plu madame de Mailly, promit à

m de la Tiruelle tout et qu'ell voulut.

e Leu XV (i il ass z'emburrasse de notifier

i e in lame le Maily lersque cellecti alla

due entheutlen en rentechant au rot sa frel-

d ne explication, on reprechant au rol sa frol-

I corel pour le lemmes qui naimat plus
du madame de Mailly que cette
qui ne avant pas di amaler, et que
re puvant le ndre une par lon qui

Land American

Le renvoi était d'autant plus cruel que madame de Ma II), n'eyant ni pere ni mere séparée de son mari, ne savait littéralement où aller en sortant de Versailles.

Elle dit tout cela au rof; mais le carrosse qui devalt l'emmener n'en fut pas moins à la porte à l'heure annoncée Heureusement madame la contresse de Toulouse, qui avait toujours ete son unie, la retira chez elle, fandis que madame de la Tourneile, invitée a aller a Cholsy, devast y prendre publiquement la place que sa sour avait tenue

Ce fut le 12 novembre que le voyage ent lieu. Le rol, donnant la main a madame de la Tournelle, monta dans la gondole avec mademoiselle de la Roche-sur-Yon, madame de Flavacourt madame de Chevreuse, M. de Villeroy et le prince de Soubise

Cependant, arrivee a Choisy, madame de la Tournelle cu houte, remplacant sa sœur, de la remplacer si facile-ment et si publiquement. Le souper fint, et comme le rol la devorait des yenx, elle s'approcha de madame de Che-

- Ma chere, lul dit-elle, en m'a donné une chambre trop grande, et j'ai peur; vous qui étes connue pour votre cou rage, donnez-moi la vôtre, je vous prie, et prenez la mienne.

Mais madame de Chevreuse n'avait garde d'accepter; elle craignait quelque merrise royale, ou, reconnue, elle pourrait bien jouer un sot rôle.

Chère amie, répondit-elle à madame de la Tournelle, je ne suis pas à Cholsy chez mol, mais chez Sa Majesté, je ne puis donc rien faire que par l'ordre et avec l'agrément du rol.

Il en résulta que madame de la Tournelle ful forcée de garder sa chambre, mais, comme elle avait honte d'accepter une si rapide succession, elle s'y barricada, et, malgré les voyages nocturnes du roi malgré ses grattements amou renx a la por e, elle s'y tint enfermée

Calculée ou reelle, la defense dura pres d'un mols; ce ne lut que le to décembre su vant qu'il fut reconnu que, cette nuit-la, la porte plus pitoyable s'était ouverte.

Ou trouva, en faisant le lit de madame de la Tournelle, la tabatière du roi, que Sa Majesté avait oubliée sous son

Cette nouvelle, la représentation de Mahomet, et une voiture que venait d'inventer M de Richelleu, firent les frais du dernier mois de l'année 1742.

M. de R.chelleh, fort ennuyé de quitter la cour pour aller tenir les états du Languedoc, avait déclaré au moins qu'il s'en Irait, en dormant, jusqu'à Lyon, où il était obligé de

En conséquence, et pour tenir sa promesse, il Inventa ne voiture de sta pieds de long, bien douce, suspendue à double ressort et contenant un lit complet.

Le 13 décembre au soir, la voiture fut amence dans la cour de Versailles, où tout le monde descendit pour la voir

A neuf heures, le duc de Richelieu fit bassiner son lit, se deshabilla on ne peut plus modestement devant dames, prit congé des speciateurs, cria à son cocher:
« A Lyon ' » dit a son valet de chambre « Vous m'éveillerez en arrivant, a tira son bonnet de nuit sur ses oreilles et s'endormit.

Quant à madame de Mailly, comme il était arrivé à la Vaihere, elle porta au Selgneur la plus sainte offrande qu'une femme puisse faire a Dieu, celle d'un cœur brisé par l'amour. Il y avalt alors un prédicateur fort renominé, qui se préparait a prêcher aux nouvelles catholiques le carème de 1713 c'était le père Renaud, de l'Oratoire, Madame de Mailly alla le trouver, le pria de la diriger; mais Il s'en défendit sons prétexte de ses grands travaux Alors, elle alla trouver l'archevêque. M' de Vintimille, auquel elle communiqua son dessein de renoncer au monde et de laire une pénitence austère. Mais le bon prélat, qui, ainsi quon le verra a l'époque de sa mort, n'avait pas des principes de religion bien arrêtés, tont en la louant de sa ferveur, lui coursessité, que la verie, défin coulonit tous les courses de que representa que la vraie plété excluait tous les excés, el que le silence et la modestie étalent ce qu'il y avait de mieux pour une feinme dont la pétitence même était un scandale.

Madame de Mailly (ompr)t la sainteté de ce sonsell. Elle se rettra sans bruit et tout doucement du moude, on vit alors cette femme de luxe, de plaisir et de volupte, devenue modeste dan ses vêtements et rigide dans ses mours, sup-porter avec une pieuse résignation non seulement son malheur, mais encore les injures qu'il tul attiraft. Un jour, elle arriva au sermon du père Renand au moment on l'illustre prédicateur était déjr en chaire et, comme elle avait falt quelque bruit pour gagner sa place, un homme de manyaise humeur s'écrla

- Volla bien du bruit pour une catin!

Monsteur, répondit homblement madame de Mailly, prisque vous la connaissez priez li en pour elle. Loin le roi, touché de la résignation de madame de

Mailly, après avoir défendu d'abord qu'on hit parlât d'elle, lui donna treute mille livres de rente, un hotel rue Saint-Thomas-du-Louvre, et ordonua qu'on payât ses dettes.

Les dettes de madame de Mailly s'élevaient à plus de sept cent mille livres.

Pendant que madame de Mailly faisait si humblement pénitence des charmantes fautes qu'elle avait commises, son protecteur. M de Fleury, celui qui l'avait si bien jugce comme une femme sans intrigue, comme une mairresse saus ambition, s'apprétait à affranchir Louis XV de sa tutelle.

Depuis quelque temps déjà, cette tutelle, saluée d'abord avec joie par tout le monde, s'était appesantie sur le roi et sur la France. Le cardinal, qui d'ahord avait pris le pouvoir avec hésitation, à ce qu'il disait du moins, avait fini par s'y crampouner et vivait dans une éternelle crainte de le perdre. Les disgraces de MM. de Chanvelin et de la Trémouille étaient la pour attester ses terreurs.

Peu à peu, au reste, le cardinal de Fleury, à force d'usurper l'autorité royale, s'était habitué à en usurper les prérogatives. Il s'était fait un petit coucher qui était la chose la plus ridicule de la terre. Chaque soir, la cour entière, gentilshommes, roturiers, oisifs, attendaient à sa porte l'heure de ce petit coucher. Le cardinal entrait en son cabinet; pnis les portes s'ouvraient pour que les spectatenrs pussent assister à sa toilette de nuit tout entière. On lui voyait aiusi passer sa chemise de nuit, puis une assez médiocre robe de chambre, peigner ses cheveux blancs fort éclaircis par l'âge. Alors, ou l'entendait, au milieu du plus respectueux silence, raconter les nouvelles du jour, assaisonnées de plaisanteries honnes ou mauvaises, presque tonjours appartenant à un esprit étroit, mais auquel la courtlsauerie de l'assistance ue manquait jamais d'applandir.

Louis XV voyait toutes ces choses avec enuui, mais avec patience. Il avait l'esprit de ces héritiers religieux qui payeut à un vieillard, qui ne peut manquer de mourir bientôt, une lourde rente viagère. Il attendait.

La reine était au plus mal, ou s'en sonvient, avec le cardinal, qui la laissait manquer de tout et n'avait aucune considération pour ses désirs. Un jour, elle surmonta le dégoût qu'elle avait à demander, et, comme elle désirait fort obtenir une compagnie ponr un officier qu'elle protégeait, elle s'adressa d'abord à M. d'Angervilliers, ministre de la gnerre, lequel la renvoya à M. de Fleury. Mais M. de Fleury, selon son habitude, éconduisit la reine avec de si manvaises raisons, que, toute chrétienne qu'était la honne princesse, elle n'eut point la force de pousser l'humilité jusqu'au bout, et se plalgnit au roi.

— Eh! madame, que ne faites-vous comme moi? répondit Louis XV. Moi, je ne demande jamais rien à ces gens-là. En effet, le roi se regardait comme un prince du sang disgracié, n'ayant aucnn crédit à la cour, et se trouvait parfois si désœuvré, qu'un beau matiu il exprima ce désir

parfois si désœuvré, qu'un beau matiu il exprima ce désir à l'improviste de faire de la tapisserie. M. de Gesvres, qui était là, le saisit au bond. Il envoya à l'instant même a Paris un conrrier, qui, de retour au bout de deux heures, apporta métier, laînes et aiguilles.

Le roi se mit aussitôt à l'ouvrage, et commença, tant était grande son ardeur! quatre sièges à la fois; ce qui fit dire à M. de Gesvres:

— Sire, votre aïeul, Louis XIV, n'entreprenait jamais deux sièges à la fois, et voîlà que vous en commencez quatre. Prenez garde!

La faveur de M. de Gesvres monta à son apogée à propos de la tapisserie et à propos du mot.

Pendant ce temps, quoique l'Europe et la France fussent en pleine paix, quoique auenne raison de malheurs ne se fit visible, la France s'en allait monrant de langueur; on eût dit qu'elle aussi était octogénaire au compte des siècles, comme son ministre l'était au compte des années. Les provinces du Maine, de l'Angoumois, du haut Poitou, du Périgord, de l'Orléanais et du Berry, c'est-à-dire les plus riches de France, étaient atteintes d'une espèce de fièvre lente qui les minait.

Cette fièvre lente, c'était l'impôt, l'impôt qui tirait de leurs veines l'or le plus pur, l'or, ce sang des nations, que, sombre vampire, le gonvernement absorbait.

La Normandie elle-même, cet excellent pays, succombait aux vexations des traitants. Tous les métayers étaient rninés, et l'on u'en trouvait plus. Les grands propriétaires étaient obligés de faire exploiter leurs terres par des valets.

M. Turgot, prévôt des marchands, donna un des premiers l'alarme en élevant la voix pour se plaindre. M. de Harlay, intendant de Paris, fit suspendre la réparation des chemins par corvée L'évêque du Mans viut de son diocèse toucher barres à Versailles, rien que pour dire qu'en son diocèse tout se mourait. Enfin, M. le duc d'Orléans apporta au conseil un morceau de pain de fougère que lui avait procuré le comte d'Argenson, et, le posant sur la table du roi:

Sire, lui dit-il, voilà de quoi vos sujets se nourrissent. L'évêque de Chartres vint aussi à Versailles, on il tint des discours singulièrement hardis au lever du rol; et, au diner de la reine, le roi l'ayant interrogé sur l'état de son diocèse, il répondit que la famine et la mortahité y régualent, que les hommes broutalent l'herbe comme les montaines, et que, après la misère qui n'était que pour le peuple, viendrait la peste qui serait pour tout le monde.

La reine alors lui offrit cent louis pour ses panyres; mais il refusa.

Gardez votre argent, madame, dit-il; quand les finances du roi et les miennes seront épuisées, alors Votre Majesté assistera mes pauvres diocésains, s'il lui reste quelque choso.

Pendant une des retraltes du cardinal à Issy, le rol alla lui faire une visite, et traversa le fauhourg Saint-Victor; le passage du roi fut su d'avance, et alors le peuple s'amassa et cria non plus; « Vive le rol! » mais; « Misère! famine! du pain! »

Le roi fut si attristé de cette démonstration, qu'au lieu d'aller à Issy, il alla à Choisy; qu'en y arrivant, il congédia tous les ouvriers qui travaillament aux choses de luxe, et qu'il écrivit dès le soir au cardinal ce qu'il venait de faire.

Au milicu de toutes ces lumières, qui parvenaient jusqu'à Versailles, et qui éclauraient les choses de leur véritable jour, arriva M. de la Rochefoucauld, lequel dit au roi qu'il ne connaissait sans doute point l'état de ses provinces, et que ses ministres lni fardaient la vérité; mais le roi secona la tête.

- Monsienr le duc, répondit-il, je counais cela aussi bien que personne, et je sais que, depuis un an, mon royaume a diminué d'un sixième.

Sur ces entrefaites, des bruits de guerre européenne coururent a propos de la mort de l'emperenr Charles VI; et, comme ou s'en inquiétait, le cardinal répondit naivemeut:

- Rassurez-vous, la guerre est impossible, attendu que nous manquons d'hommes en France.

En effet, on calcula que, pendant les années 1739, 1740 et 1741, il mourut de misère plus d'hommes en France qu'il n'en mourut pendant toutes les guerres de Louis XIV.

Ce fut sur ces entrefaites que la santé du cardinal s'affaiblit au point que l'on jugea sa mort prochaine; luimème ne se faisait plus illusion, et, malgré les fansses listes de centenaires que publiaient les journaux, il sentait qu'il approchait de sa fin. Cependant, malgré cet affaiblissement, il se cramponnait encore à l'autorité. Chaque jour, les ministres, avec lesquels il ne pouvait plus travailler, venaient lui rendre compte et prendre ses ordres.

Mais en avait si grand soin d'éloigner de lui tout ce qui pouvait le faire songer à la mort, qu'un matin, après avoir travaillé avec lui, le marquis de Breteuil, secrétaire d'Etat au département de la guerre, s'étant tronvé indisposé, les gens du cardinal ne lui portèrent aueun secours, de peur que cet événement ne fit trop d'impression sur leur maître, et se débarrassèrent du moribond en le jetant dans son carrosse, où il mourut en arrivant à Paris.

Enfin, les 27, 28 et 29 janvier, les forces du cardinal diminuèrent tellement, qu'il comprit que son heure était arrivée. Peudant ces trois jours, le roi lui rendit deux visites: à la seconde, il avait amené le dauphin avec lui, et, comme on tenait le jeune prince éloigné du lit du morihond:

- Laissez-le s'approcher, dit le cardinal; il est bom qu'n s'habitue à un pareil spectacle.

Ce furent les dernières paroles que prononça la mourant, qui expira le 29 janvier 1743, à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Une épigramme lut son oraison funèbre.

"La France est malade depuis cent ans, disait-on; trols 'médecins vêtus de ronge l'ont soignée successivement. Richelieu l'a saignée, Mazarin l'a purgée, Fleury l'a mise à la diète. "

Plusieurs morts importantes avaieut semblé faire cortège à la mort du cardinal.

Le roi de Prusse était mort, et son fils, Charles-Frédéric le même à qui son père avait voulu faire couper la tête, lui avait succédé.

Louis-Henr. de Bourhon était mort à Chantilly: c'était ou se le rappelle, le successeur de M. le duc d'Orléans, comme premier ministre, et l'amant de madame de Prie.

La reine Anne de Neubourg, veuve de Charles II, princesse douairière d'Espagne, était morte à Guadalaxara.

Jean-Baptiste Rousseau était mort à Bruxelles, où, depuis trente ans, il s'était retiré. L r a. de Poli na e r . s ses terres, c est me q e las avers vi e la slamaire da prince Ce lumare

La relue d'ua rière e l : uise-Elisabeth d'Ors était in rie au I v

e class mort profes-R lliu au'eir de l l

seur del quene e nort à Viente, et c'était cette mort qui à ce tene re en question la paix de l'Europe

IX

LU 15 XV DÉCLARE QU'IL VEUT RÉGNER PAR LUI-MÊME. - HONNEURS FUNÈBRES RENDUS A FLEURY. -TRAIT DU ROI, - LA PETITE COUR. - LES SEIGNEURS ET LES DAMES. -- MADAME DE MAUREPAS « LA DAME DE PIQUE ». - LES CONDITIONS DE MADAME DE LA TOURNELLE. - VERS DE M. DE MAUREPAS. - ÉTAT DE L'EUROPE. - M. DE BELLE-ISLE. - LA GUERRE ÉCLATE, - MARIE-THÉRÈSE, - FRÉDÉRIC II. - L'É-LECTEUR DE BAVIÈRE. MAURICE DE SAXE. -M. DE BROGLIE. - CHEVERT A PRAGUE. - M. DE MAILLEBOIS. -- LA RETRAITE DE M. DE BULLE-ISLE. EN ITALIE. - LES ESPAGNOLS. - LES ANGLAIS. - VERS DE M. TURGOT.

A pelne M de Fleury fut-il mort, que Louis XV, comme avait fait son ateul Louis XIV, déclara qu'il voulait régner

En effet, le règne de Louis XV ne commence en réalité qu'a la mort du cardinal de Fleury.

Il commen e par rendre des devoirs presque royaux au m nistre mort, fait célébrer un service solennel à Notre-Dame, et erdonne qu'il lui soit élevé un mausolée dans Leglise Saint-Louis-du Louvre.

Le roi de Fran e avait alors trente-tro.s ans : sa démarche était noble, son visage régulierement beau, son affabllue extrême; rarement une parole dure était sortie de sa bouche; son jugement était droit, son tact sûr; il connaissait assez hien les hommes et les choses, et répétait parfois le mot de Charles-Quint

Les gens de lettres m'instrussent, les négociants m'enr his ent, les grands me dépouillent.

tre tout cela, sa nature est apathique: Il no fera pas le mal, mais le faissera faire; non qu'il n'ait l'intelligence de le comprendre mais il n'a pas la force de le réprimer.

Après la mort du cardinal, aucune mutation ne se fait dars le personnel.

M Amelo reste aux finances; MM de Maurepas et Saint-Hierentin reçoivent pour collègue M d'Argenson, qui remthe au departement de la guerre le marquis de Breteuil, qui vient de mourir comme nous l'avons dit; Orry coner e le contrôle des finances; J'Aguesseau est toujours ou elier

r uitait que le roi, en se mettant, comme il le g affares suivaient l'impulsion donnée, et la ma i. . raementale aliait d'elle-même, ou a peu prés.

Daill r I XV était, en ce moment la, beaucoup lins c II ru que de politique
Entouré d ' e, lu comte de Noailles, du duc d'Ayen, de Villeroy r hy de Coigny, de l'itz-James, d'Aumont, de Contra c' le lichelleu, le roi continualt a faire de la tapl er e c' le monde l'imitait, hommes et I in

La rouvelle com de la rie de la Tournelle se compo-zant des princes et de Chit de Charolais, de la Roche-sur-You de mesdame d'Anni de Soubise d'Egmont, de Boufhers et de Clevrene. Har e le Maurepas seule tenaît ferme : tre madame de la Tourne te ou peut-être bien m laire de la Tournelle : tre n dame de Maurepas. qu'elle et a amies appelaire la daine de plque.

Quand madame de la Tournelle céda au rol, ce fut, on se le rappelle, apres un assez long temps de résistance.

Comme les gouverneurs des places fortes qui se vendent. elle avait occupé ce temps a debattre, à faire accepter ses conditions Henri IV avait acheté Paris à M. de Brissac; son quatrième successeur, Louis XV, dut ratifier les conditions de la quatrieme fille du marquis de Nesle.

Voici les articles de la capitulation du 10 décembre 1742. posès par madame de la Tournelle, et ratifiés par le rol:

- · ARTICLE PREMIER Ma sœur, madame de Mailly, sera éloignee de Versailles et renfermée dans un couvent.
- « ART. 2. Mon titre de marquise sera changé en celui de ductiesse, avec les honneurs et distinctions attachés à cette dignité.
- ART. 3. Le roi me fera un sort tel qu'aucun événement ne puisse m'en priver, et ma fortune sera indépendante de toutes les variations qui surviendraient dans les melinations de Sa Majesté.
- ART. 4 En cas de guerre, le roi se mettra à la tête de son armée, madame de la Tournelle ne voulant pas être accusée d'avoir détourné le roi de ses devoirs de souverain.

Nous avons raconté comment la première des conditions avait été accomplie par Louis XV, qui convertit cependant le cloître en un hôtel rue Saint-Thomas-du-Louvre.

- « Louis, par la grace de Dieu, etc., etc. Le droit de conférer des titres d'honneur et de dignité étant un des plus sublimes attributs du pouvoir suprême, les rois nos prédécesseurs nous ont laissé plusieurs monuments do l'usage qu'ils en ont fait en faveur des personnes dont ils ont voulu illustrer les vertus et le mérite.
- « Considérant, en conséquence, que notre trés chère et très aimée cousine Marianne de Nesle, veuve du sleur marquis de la Tournelle, est issue d'une des plus grandes familles de notre royaume, alliée à la nôtre et aux plus anciennes de l'Europe; que ses ancétres ont rendu, depuis plusieurs siécles, de grands et importants services à notre couronne, nous avons jugé à propos de lui donner, par notre brevet du 20 octobre dernier (1743), la duché-pairle de Châteauroux, ses apparteuances et dépendances, sises en Berry, que nous avons de notre très cher et très aimé cousin Louis de Bourbon, comte de Clermont, prince de notre sang.
- . Et nous avons recommandé par ledit brevet qu'il fût expédié à notre dite cousine toutes les lettres sur ce nécessaires; en conséquence duquel brevet, elle a pris le titre de duchesse de Châteauroux, et jouit en notre cour des honneurs attachés a ce titre. »

Ce titre lut envoyé à madame de la Tournelle dans une cassette qui contenait en même temps un contrat de quatrevingt mille livres de rente.

M. de Maurepas était vaincu : madame de la Tournelle était duchesse, favorite en titre ; elle avait un sort assuré, et, ce qui était une faveur bien au-dessus de toutes cellesla, tabouret à la cour.

M. de Maurepas s'en vengea en faisant courir ces vers:

incestueuse la Tournelle, Qui des trois étes la plus belle, Ce tabouret tant souhaité A de quoi vous rendre bien fière : Votre devant, en vérité, Sert bien votre gentil derrière!

La derntère stipulation de madame de la Tournelle, qui exigeait la présence du roi à la tête de ses armées, n'était pas hors de propos.

La mort de Charles VI avait, comme nous l'avons dit,

rem s en question la paix de l'Europe. En vertu de la pragmatique sanction, Marie-Thérèse; grande-duchesse de Toscane, sa fille ainée, avait été reconnue par tous les grands, par l'armée, par la magistrature, comme héritière et souveraine des Etats qui composaient la succession de son père.

Disons un mot de la situation de l'Europe au moment de cette mort.

Tout le ministère du cardinal de l'leury avait été une longue lutte au profit de la paix La guerre d'Italio et d'Allemagne avait un instant forcé la main au ministre; mais, aussitôt que la possibilité lui en avait été efferte, le cardinal avait éteint cette guerre, close enfin en 1738 par le traité de Vienne.

La maison d'Autriche était désolée par le Turc. Le cardinal se préoccupa de cette situation de l'empereur, et son ambassadeur, le marquis de Villeneuve, força la Porte de conclure avec l'Empire le traité de 1739.

Gênes était agitée par des factions; le cardinal euvoya des troupes en Corse pour y comprimer une insurrection qui eut compliqué les affaires des Génois.

Toutes les nations, l'Espagne et la Grande-Bretagne comprises, regardaient donc la France comme une mere commune qui avait mission de maintenir la paix parmi ses enfants, les rois de l'Europe.

Malheureusement, il y avait au milieu de toutes ces têtes couronnées un roi qui avait toujours été fils assez unsoumis. c'était Frédéric II, lequel, comme nous l'avons dit, venait d'hériter du trône de son père, et, avec ce trône, de vingt millions d'écus et de quatre-vingt mille soldats admirablement disciplinés.

A cette armée, non pas la plus nombreuse peut-être, mais la plus belle et la plus régulière de toute l'Europe, était adjoint un matériel complet.

Un ordre du roi suffisait pour qu'armée et matériel entrassent à l'instant même en campagne.

Aussi M. de Beauvau, ambassadeur de France près du rol Frédéric, écrivait-il que le roi de Prusse étouffait dans son royaume, et qu'il lui fallait un plus grand lit pour se

Aux dépens de qui le roi de Prusse pouvait-il se faire un meilleur lit? C'était évidemment aux dépens de l'Autriche. Sur ce point, le roi Frédéric II avait deux alliées naturelles, l'Espagne et la France.

L'Espagne, dans la guerre de 1733, avait déjà pris le royaume de Naples à l'Autriche, et, à chaque occasion qui se présentait, elle ne manquait pas de réclamer à droite et à gauche quelques bribes de province, ou quelque prérogative honorifique.

Ains:, à peine Marie-Thérèse sur le trône, elle lui avait demandé de lui céder l'ordre de la Toison d'or. La reine, qui menait tout en Espagne, avait en ontre découvert que, selon le droit public de l'Autriche, les femmes héritant des souverainetés de leur père, tout ce que Charles VI avait laissé à Marie-Thérèse appartenait de droit à Philippe Y, héritier, par les femmes, d'un héritier de Charles V

Quant à la France, l'Autriche était sa vieille ennemie; la politique de Henri IV, de Richelieu et de Louis XIV avait constamment été de l'amoindrir; pen à peu elle lui avait enlevé tous les moyens de devenir jamais puissance maritime, l'avait circonscrite dans le continent et reléguée au lond de l'Allemagne, et, de même que, dans la dernière guerre, l'Espagne Ini avait pris Naples, la France, elle, lui avait pris la Lorraine.

Ce qui était l'intérêt de la France et de l'Espagne devait naturellement n'être point celui de l'Angleterre : notre alliance avec la Grande-Bretagne fut tonjours courte et agitée. Née pour être à la fois puissance maritime et continentale, la France est sans cesse jalousée par l'Angleterre; des intérêts de famille penvent seuls rapprocher ses gouvernants, mais jamais des intérêts de peuple.

Quant à l'Espagne, l'Angleterre était déjà depuis quelque temps engagée dans une guerre avec elle. Voici à quelle occasion cette guerre avait été déclarée.

Par les traités d'Utrecht et de Séville, les Anglais pouvaient envoyer, tous les ans, un vaisseau de cinq cents tonneaux au plus, chargé de marchandises, dans les pos-sessions d'Espagne en Amérique; mais ce vaisseau, une fois à l'ancre dans une rade, n'était plus un bâtiment de transport, c'était un entrepôt; à mesure qu'il se vidait dans la colonie, de petits navires venaieut en contrebande lui apporter de nonvelles marchandises; de sorte que les Espagnols ne voyaient jamais la fin de l'inépuisable cargaison, et que le commerce des colonies espagnoles menaçait de passer tont entier aux mains des Anglais.

Alors, la marine espagnole s'était décidée à faire une guerre acharnée aux contrebandiers.

Un petit bâtiment anglais fut pris en flagrant délit; il étals commande par un Anglais nommé Jenkins. Le capi-taine espagnol fit mettre l'équipage aux fers, et coupa le nez et les oreilles au patron.

Revenu .en Angleterre, Jenkins se présenta ainsi mutilé au parlement. Un cri d'étonnement l'accueillit, tandis que, hors du parlement, on entendait les cris du peuple anglais qui demandait vengeance.

Interrogé, Jenkins répondit simplement en racontant les détails de la prise de son bâtiment et les détails de son supplice, puis il ajouta:

Quan I on m'est taillé le ner et cospé les oreffles, me menaça de la mort, et je l'attendais avec résignation, recommandant mon âme a Dieu et ma vengeance à votre

Cette fois, le parlement n'ent qu'à répondre au cri du peuple, et la guerre fut déclarée à l'Espagne.

Voila donc quelle était la position de toutes les puis-sances lorsque Marie-Thérèse fut proclamée impératrice d'Autriche.

Marie-Therese avait alors vingt-trois ans: elle était belle de figure, majestueuse de taille; elle conservait tonte la tranquillité de sou caractère, quoiqu'elle sentit l'Europe menaçante et toute prête a la dépouiller.

En effet, l'Espagne s'apprétait à porter la guerre dans ses possessions d'Italie.

Le roi de Sardaigne dévorait des yeux le Milanais. Frédéric restait étendu et fortihé dans la Silésie.

La France dirigeait des troupes dans les Flandres et sur

Cette fois encore, M. de Fleury, qui avait prétendn d'abord qu'il n'y avait plus assez d'hommes pour faire la guerre, avait eu la main forcée,

Celui qui la lui avait sorcée était M. de Belle-Isle.

Le comte de Belle-Isle, construmment soutenu dans tous ses projets par M. le chevalier de Belte-Isle, homme pres-que aussi remarquable que lui, improvisa en quelques nuits un plan diplomatique et militaire de la plus haute portée. Le conseil consacra dix séances à l'examiner, et, malgré l'opposition silencieuse du cardinal de Fleury, il prévalut; alors, le cardinal, voyant la tendance générale, non seulement se rallia au mouvement, mais encore voulut le diriger.

Le comte de Belle-Isle demandait cent mille hommes.

Fleury fit des difficultés sur le chiffre; cent mille hommes en campagne allaient lui manger en une année ses économies de dix ans.

Alors, M. de Belle-Isle présenta au roi une statistique dans laquelle quinze cents gentilshommes, de dix-sept à trente ans, demandaient à prendre du service et à sacrifier leur patrimoine à la gloire de la France. On pouvait donc, presque sans antre aide que celle de la noblesse, jeter cent cinquante mille hommes sur les bords du Rhin.

Le roi appuya les idées du comte de Belle-Isle; sa participation à cette guerre, c'était pour la France les frontières du Rhin. Fleury liesitait encore : mais le roi déclara qu'il avait des engagements pris avec le roi de Prusse et l'électeur de Bavière. M. de Belle-Isle reçut en conséquence des instructions pour se rendre à Berlin et à Munich.

Il fut parfaitement reçu par le roi Frédéric et par l'électeur Charles-Albert.

Le roi de Prusse avait cinquante mille hommes en Silél'électeur de Bavière en avait trente mille sur l'Inn et

Il demandait quarante mille Français, promettait de s'emparer de la couronne impériale, et, une fois empereur, abandonnait à la France la rive gauche du Rhin.

Quant à Marie-Thérèse, elle resterait reine de Hongrie.

L'électeur Charles-Albert reçut ses quarante mille hommes, et fut nommé généralissime des armées française, navaroise et saxonne.

Une seconde armée de quarante mille hommes, sous les ordres du maréchal de Maillebois, se concentra en Westphilie pour contenir les Hanovriens, le territoire de Brunswick, et surveiller les Etats de Hollande et les Pays-Bas autrichiens. Aussi, le 18 mai 1741, Marie-Thérèse écri-vait-elle à la duchesse de Lorraine, sa belle-mère

« J'ignore aujourd'hui s'il me restera une ville pour y faire mes couches. »

Entourée de pareils périls, Marie-Thérèse fit un appel à ses fidèles Hongrois. Son enfant dans ses bras, elle se présenta à la diète, on les palatins, d'une seule voix s'écrièrent :

- Moriamur pro rege nostro Maria-Theresa! »

Ce fut en échange de ce cri d'enthousiasme que Marie-Thérèse, à son tour, prêta l'ancien serment du roi André II, et qui remontait à l'an 1222.

Voici le texte de ce serment :

« Si moi, ou quelqu'un de mes successeurs, en quelque temps que ce soit, veut enfreindre vos privilèges, qu'il vous soit, en vertu de cette promesse que vous venez de me faire,

v set ves d v cle dre sans n ad ptla

e issement en l'urope I i i r bele se declara pour u e i rer : time elle Wallele Lallie a from the water fame

from the water fame

from the water frame

from the water frame e livres seiling Les etats gon-ca ent un empirat de trois millions e souvran d'une avec tons les ele-

de France étan sous les drapeaux. Le ile, qui commandan l'armée de Boheme idi s M urice de Seco d'Aulogie, de Bouf-Tess de Clermont l' du de birot, et enfin en trat en re que hef de batallon du regi

d lea ne, et qui dats cette campagne, devait con-quir le grade de marchal de camp et le cordon ronge le 25 novembre 1741, Prague fut emportée d'assaut C evert, a a tê c des grenadiers s'etait clance sur la mu-raille un i stani avant de marcher, il avait appelé un sergent

Lowe La lot I til en lui montrant l'angle d'un basil u tu nom cras par là!

- Out min cil nel

En appochai du r mpart, ou te criera une première Qui vive ? »

ou mr cl nel

Ti rependras pas On te criera une seconde fois e QUI VIV.

Ou m luel

Tu ne rel a dr. s l'as encore On te criera une trolsième

On me linel

Tu ne repo dras pas plus cette fois la que les autres: n trera sur ti

Ou m n lenel

on 'e manquera

Or non-closel

Tu t s l fi tionraire

Ou me lenel

Yors arry pour t securir

tu m n linel

Le sergent parit Tont se passa ainsi que l'avait dit Che-

v rt qui comi il l'avait primis, était arrivé a temps Prigue prise deviet le centre des opérations. Frédéric es et Merayle Charles-Albert, elu empereur par la diéte de Fran i rt : i pestame en Bohême. On touche a Vienne; les avant-postes d'notre armée dépassent Lintz et se l'rient ur l'Ibaye de Melk Tout a coup, Marie-Thérèse repre d'loffensive on apprend que, par l'intermédiaire de l'Anglièrre le traite de Breslau est signé entre l'impérairi e i le roi de l'russe

Derr e et signature par laquelle Frédéric II, en é hange de la Siesie reconnaît Marie-Thérèse impératrice d tur le n vit joint r la coalition des peuples du N rd | min in France

An let rre Daremark, Prusse Rusie, Antriche! Am i l. Prusie e le Savois nous manquent à la tan - m lle hommes abandonnent d'un seul coup Le llare deperation, et, du jour au lendemain, les Bava-tentoures par les Autrichiens, qui n'ont plus besoin un canemi devenu leur allie Passau et v man des imperiaux, coupent la retraite.

mi de Belle-f le, créé maréchal par le rol, vient

de ressource le genle de la guerre est en le l des finan es était dans son atent.

Al n l Saxons et par les Prus iens le maré t n e le l the less on pourra réunit Alors, ou s'on verra u l mettra en retraite sur l'armée du nor l'il d'unit ten Westphalle

I encutratio in grande perte l'armée fran-ce propure : In admirable trente mille reun i

Silver mille A control les ordre du prince

Ch. l. (12 rrain vers Prague

A r rill ril en la ville, que, la nuit
même de r arrivée d'uner le temps de se re-

poser, douze mille Francals font une sortle, dispersent les Autrichiens et s'emparent de deux mille prisouniers.

Il es vrai que M de l'essè est tue, et M, de Biron blessé, Mais des contriers sont arrivés à Paris, autoniquit la défection de Frédéric, les armées du Rhon et de West-phalie marcheront au sécours des treute mille Français entermes dans Prague.

En attendant, le conseil propose d'ouvrir des négociations, on recommattra Marie-Therese imperatrice, et les Français entermés dans Prague seront libres.

Mais le roi fait observer quel fatal effet produira la capitulation de Prague

Le contrôleur general Orry declare qu'il a quatre-vingts millions à la disposition du roi pour le service de l'Elat et le lien de la patrie.

On ne negociera point. Maillebois recevra l'ordre de se porter sur le Danube par une marche rapide, et de tendre la main à la garnison de Prague.

Français et Autrichiens, assieges et assiégeants, apprenneut en même temps la marche de M. de Maillebois.

Après cinquante-six jours de tranchée, le prince Charles lève le siege et s'éloigne nuitamment pour marcher contre M de Maillebois.

Aussitôt le maréchal de Broglie quitte avec son armée le camp retranché : Maurice de Saxe, qui connaît la Bohême village par village, est sou guide ; on commence par délivrer la garnison d'Egra, et, par elle, on se trouve en communication avec le maréchal de Maillebois.

Alors, le maréchal de Belle-Isle ordonne l'évacuation de Prague, dans laquelle reste Chevert avec quatre mille

Après douze jours de marches admirables, MM, de Belle-isle et de Broglie ont rejoint le maréchal de Maillebels,

Resto Chevert, avec ses quatre mille hommes dans Prague, pour laquelle II obtlendra une capitulation avec tous les honneurs de la guerre

De son côté, l'Espagne avait fait invasion en Italie, clamant Parme et le Milanais; mais, dans cette réclama-tion, l'Espagne ne pouvait plus avoir, cette fois, le Piémont pour allie Parme, et le Milanais, c'est l'objet de l'éternelle ambition de la maison de Savoie; anssi la maison de Savoie écoute-t-elle les paroles de l'Autriche, sa vieille ennemie. Les Espagnols, secondés par les Napolitains, opèrent donc seuls en Italie, quand tout à coup Naples voit paraître dans sa bale une escadre de six vaisseaux de ligne de solxante canons et six frégates, — le tout sous pavillon anglais.

Le commodore Martyn commandait cette flotte. Ce qu'il venait faire dans la mer Tyrrhénienne, il n'en savait rien; ses dépêches étaient cachetècs, et il avait ordre de ne les ouvrir que dans le golfe de Naples.

Arrivé a sa destination, il ouvre ses dépêches

Les dépêches, c'est l'ordre de bombarder Naples, si dans l'espace d'une heure le roi ne s'est pas engagé a retirer ses troupes de la basse Italie, et a garder la plus stricte neu-

Les froupes de Philippe V vont donc se trouver seules et isolées devant les troupes autrichiennes, prêtes à déboucher en Italie.

Alnsi, en moins de trois mois, non seulement la maison d'Autriche, presque abattuo, s'est relevée, mais encore elle a réunl à elle tout ce qu'il y a en Europe de nations hostiles à la France (1), et le canon va retentir de Naples à Strasbourg, de l'Océan à la Méditerranée.

C'est dans ces circonstances que le cardinal de Fleury menri, et que madame de Châteauroux met, comme Agnès Sorel, pour condition à son amour, que le roi prendra en personne le commandement de ses troupes.

Quant à Frédéric II, qui nous a abandonnés, Turgot nous venge de lui plus tard par ces vers, qui ne sont point par trop mauvals pour des vers de ministre et de philosophe:

> Ce prince profana mille talents divers. Il charma les mortels dont il fit ses victimes; Barbaro en actions et philosophe en vers, Il chante les vertus et commet tons les crimes Haf ju dleu d'amour, cher au dieu des combats, Il Inonda de sang l'Europe et sa patric-Cent mille hommes par lui requient le trépas Et pas un ne lul dut la vle.

⁽¹⁾ L'empereur Charle VII, fugit l, et obligé de prêter arment à l'Autre de pour ses litair de Eavière.

LE ROI VEUT ALLER AUX ARMÉES. - MAUREPAS, RICHE-LIEU ET MADAME DE CHATEAUROUX L'Y ENGAGENT, -DÉPART DU ROI. - SON ESCORTE. - MADAM. DE CHATEAUROUX RESTE A PARIS. - MADAME D'ÉTIOLES. -ÉTAPES DU ROI. — DÉPART DE MADAME DE CHATEAU-ROUX ET DE MADAME DE LAURAGUAIS. - MAUVAIS EFFET DE LEUR PRÉSENCE AU SIÈGE D'YPRES. -ELLES VONT A DUNKERQUE. - LE PRINCE CHARLES PASSE LE RHIN. - LE ROI A METZ. - M. DE LA SUZE, ORAND MARÉCHAL DES LOGIS. - MALADIE DU ROI. -M. DE RICHELIEU. - LES TROIS PARTIS. - DOULEUR DU PEUPLE. - LE PÈRE PÉRUSSEAU, CONFESSEUR DU ROI. - BULLETIN DE LA MALADIE DE LOUIS XV. - LE COMTE DE CLERMONT, - M. DE RICHELIEU ET LOUIS XV. - M. DE SOISSONS. - LA PEYRONIE, - M. DE CHAMPCENETZ. - M. DE BOUILLON. -TRIOMPHE DES ENNEMIS DE LA DUCHESSE. - ELLE EST ÉLOIGNÉE AINSI QUE SA SŒUR. - LA REINE. M. DE CHATILLON. - LE DAUPHIN. - DISGRACE DE M. DE CHATILLON.

Une double intrigue poussait le roi a se mettre à la tête

M. de Maurepas, qui voulait séparer le roi de sa mai-

Et M. de Richelieu, qui voulait combattre sous les yeux

Quant à madame de Châteauroux, comme elle avait la parole du duc de Richelieu que, d'une façon ou de l'autre, il obtiendrait qu'elle rejoignit le roi à l'armée, elle poussait aussi le roi à prendre de son côté le commandement

Quatre armées venaient d'être mises sur pied: une en Provence, deux en Flandre, la quatrième sur le Rhin.

La première était commandée par le prince de Conti;

La seconde, par le maréchal de Noailles:

La troisième, par le maréchal de Saxe; La quatrième, par le maréchal de Coigny

Notre flotte, commandée par l'amiral Court, venait de hattre, le 22 février 1744, la flotte anglaise en face de Toulon. C'était un beau début de campagne, d'autant plus beau que nous n'avions que vingt-sept vaisseaux, et que

les Anglais en avaient quarante. Le 2 mai, le roi soupa en grand couvert avec la reine. Le souper finit sans qu'il eût été le moins du monde ques-tion de voyage. Après le souper, Louis entra chez la reine et causa avec elle de choses indifférentes.

Enfin, en sortant de chez elle, il donna tous les ordres

pour son coucher.

En effct, il rentra dans sa chambre, comme ponr se mettre au lit; mais il ne fit que changer d'habit, embrassa tendrement le dauphin, écrivit à la dauphine, laissa quatre lignes à la reine, dans lesquelles il lui disait que les grandes dépenses qu'occasionnerait son voyage le forçaieut de la laisser à Paris; puis il envoya à Plaisance, maison de campagne de Paris-Duvernoy, madame de Châteauroux et madame de Lauraguais, prit avec lui le père Pérusseau, son confesseur, alla à la tribune de la chapelle faire sa prière, et monta dans son carrosse avec le premier écuyer, avec le duc d'Ayen, avec Meuse. L'évêque de Soissons, son auronité et la plume, son auronité et la plume, son aumonier, et le marquis de Verneuil. ayant la plume, le suivirent dans une autre voiture. De son côté. M. de Maurepas partait pour la Provence, où il allait visiter nos ports: le cardinal de Tencin partait pour Lyon; enfin. Orry, Saint-Florentin et le chancelier restaient à Paris pour les affaires de l'Etat.

Le départ du roi eut lieu le 3 mai 1744

Madame de Châteauroux, quoique certaine de ne point tarder à rejoindre le roi, ne le voyait pas partir sans in-quiétude. Il y avait un nom qui avait été prononcé deux ou trois fois auprès d'elle depuis quelque temps, et qui, pareil à un pressentiment, assombrissait déjà ses jeunes amours.

Ce nom c'était celui de madame d'Etches, qui devait plus tard jouer un si grand rôle sou, le nom de marquise de Pompadour.

Le bruit courait que madame d'Ettoles etait amoureuse du tot beux on trois fois, dans la foret d'seart, elle avait para aux chasses, et cela, dans un equipoge si brillant et si loger, avec des costumes si coque si que ces jours la, aux petits soupers, il n'avait e è que, no, que

In jour, la duchesse de Chevreuse avait eu de an le roi l'imprudence de prononcer le nom de la petite d'Ettoles, et madame de Chateauroux lui avait ecrasé le pied de

telle facon qu'ell etan tombée en syncope.

Le lendemain midame de Châteauroux était allée voir madame de Chevrons malade, au lit, de cet écrasement,

et elle lui avait d.

- Mais vous ne saviz dene pas que l'on cherche en ce moment à donner madame d'Etioles au roi, et que les moyens seuls marquent aux acus de madame d'Etioles et à mes ennemis?

Cette crainte de madante de Chateauroux n'était point étrangère à l'insistance qu'el e avai mise a faire prendre au roi le commandement de son armee.

Le 12 mai, le roi arrive a Lille

Le 15, il passa en revue le camp d' Giromy

Le 17, il commença le siège de Menna

Le 7 juin, le roi entrait en valuqueur a Menio Le 8, mesdames de Châteauroux et de Lauragua's partaient pendant la nuit du château de Plaisance et pre naient la route de Lille.

Le 17, le roi alla mettre le siège devant Ypres

Dans l'intervalle, mesdames de Châteauroux et de Lauraguais avaient rejoint l'armée, où leur présence avait fait le plus mauvais effet. Aussi, aprés la prise d'Ypres, le roi dut-il, quoi qu'il lui en coûtât, envoyer les deux dames à Dunkerque. Les soldats ne les appelaient que les coureuses, et les chansons les plus insultantes se faisaient entendre sous leurs fenêtres, sur leur chemin, et jusqu'en présence du roi.

Ce fut à Dunkerque, où il venait de rejoindre les deux sœurs, que le roi apprit que le prince Charles avait passé le Rhin le 13 juillet, et qu'il se décida à aller en personne secourir l'Alsace. Mesdames de Châteauroux et de Lauraguais l'y suivirent : et, pendant toute la route, M. le comte de la Suze, grand maréchal des logis, eut le soin de ménager dans les logements une communication entre l'appartement du roi et celui de la duchesse

Le roi devait séjourner à Metz. A Metz, comme dans les autres villes, on s'occupa donc de son logement et des communications nécessaires aux deux amants. L'appartement de la favorite fut préparé à l'abbaye de Saint-Aruoult, ment de la lavorite lut prepare à l'abbaye de Saint-Artiouit, que l'évêque de Marseille, qui en était abbé, avait louée au premier président, lequel céda le logement à madame do Châteauroux. Mais, comme elle s'y trouvait trop éloignée du roi, on établit des galeries qui conduisaient de l'abbaye à l'appartement du roi. Le prétexte fut que le roi déstrait aller à couvert de son appartement à l'église : mais le peuple n'admit pas le prétexte, et quatre rues barrées et enlevées à la circulation pour l'établissement de cette gaierie, parurent aux habitants de la ville un fort scandaieux exemple donné par le roi à ses amés et fenux sujets de la province.

Cependant le roi avait, depuis son départ de Par's snbi de grandes fatigues. Dès son arrivée à Metz, il s'était senti indispose. Un soir, le mal de tête le prit : c'était le 8. Il fut saigné le même jour, nurgé le 9; mais, dès le 9, Cassera, médecin de Metz, jugeant la maladie des plus graves, declara qu'il ne répondait pas du roi, à moins que la maladie ne fût bien conduite, et que surtout le roi ne jouit d'une grande tranquillité.

Dès lors, par ordre du duc de Richelieu, toutes les portes furent fermées: et le roi ne fut plus servi que par ses do-mestiques les plus intimes, par M. le duc de Richelieu, par madame de Châteauroux et madame de Lauraguais.

Cependant, à l'instant même, trois partis s'étaient formés autour du roi

Le parti des ministres :

Le parti des princes

Le parti des princes:

Le parti du favori et des favorites.

Le parti des ministres, qui avait le même intérêt que celui des princes, avait M. de Maurepas pour chef.

Le parti des princes était composé de M. de Chartres, de M. de Bouillon, de MM. de la Rochefoucauld et de Vileroy, de M. de Fitz-James, évêque de Soissons, premier aumônier, et du père Pérusseau, jésuite, confesseur du roi.

Les deux maîtresses, le duc de Richelieu, Meuse, les aides de camp et les valets de chambre formaient le troisième parti

sième parti.

Le parti des princes, réuni à M. de Maurepas, étalt dé-

reculte que a la la califoliter dee de la". . , co devait naturel-p, rer da s l , s M pour faire . p, rer das l , m m de (1) ... ne de Lauraguais

h e air t res. s dans la chambre du r comme u e . ; eit bon dans la fore See Sa u

iv savatt qual y avait Fu effet m ne control de la re that continues qua la condition qu'elle serait 11-55

mi tus ces grands, princes, mit or s et mattresses, la question de la vi celle-ci La maltresse restera telle He pas?

l ce peurle toutours si b n, si loval, si 1 etait de la maladie jour la maladie, et priait L. lu onserver son roi.

rescur e restait aux favorites, c'était de traiter dim ut avec le pere Perusseau confesseur du roi, si l'on 1 oan et au lieu de faire confesser et absoudre l'auguste 1 lade par l'evêju de Soissons, de le faire confesser et scudre par son confesseur ordinaire; car, alors, tout etalt dit

En e sequence, exception sut suite pour le père Pérus seau q i fut introduit dans l'appartement du roi et conduit dans un jetit cabinet eu l'atterdait madame de Château-

Madame de Chareauroux qui sentait qu'il n'y avait pas de temps a perdre p -a la question nettement.

M n f re dit-elle, répondez-moi franchement : au cas où le r i demanderait la cinfession et les autres sacrements, serais e et ligue de partir?

Le pesuite ess ya d'eluder la question.

- Mais, madame, dit-il, le roi ne sera peut-être point niesse.

- Il le sera, rej indit la duchesse car le rol a de la religion et m i aussi jen ai, je sorai donc la première à l'exhorter à se confesser pour le bon exemple. Je ne voudrais las m'exp ser a prendre sur moi qu'il ne le fût pas : mais il

s'agit d'eviter un s'andale seru-je renvoyée? dites le-moi. A cette question, le jésuite resta muet, se contentant de f ire des mouy ments de sourcils d'épaules et de mains,

V y ns. refléchissez et déterminez-vous, continua la duchi-sse, le ne demande pas mieux que de partir secrètement er que le désire éviter, comprenez-vous? c'est un scandale public un scandale plus terrible encore pour le roi que pour m 1-meme

Enfin for é dans ses retranchements le père Pérusseau se décida a répondre

Madame, dit-il je ne puis d'avance déterminer la confession du malade, je ne connais pas la vie du roi; de res aveux dépendra ma conduite; je n'al, pour mon compte, au une mauvaise opinion de vos relations avec le roi.

- Si vous voulez dire par la que vous croyez que mes relati ns avec le roi sont pures, je n'hésite pas, moi, a vous dire que vous vous trompez, mon père répondit la duchesse. et al ne vous fait que des aveux, je vous avoue, mol, que ne es avens péché et le plus que nous avons pu même, avec habitude avec premeditation, avec plaisir Eh bien, voyons, dies, le cas estil assez grand pour me faire renvoyer par Louis XV mourant, et n'y a-t il pas quelque exception pour un rolz

Le père Pérusseau se trouvait dans une situation des plus

Il avait bien été décidé par le parti des ministres et le r' des princes que madame de Châteauroux serait renthe ell le roi se confessait; mais, si le roi ne se confessuit le rei guéri sait sans confession, madame de Chire tait favorité en titre, et c'était alors le père qui était renvoyé. Sa Majesté prenait un autre cordeller, un théatin, un augustin peut-être,
control grande douleur pour la société de Jesas,
control de la conscience du roi

Le primer repondait pas, et cherchait a gagner

M le cocce con e mela alors à la conversation

Ah' pore i - 1 cl' ll, soyez donc un peu galant ervers les femilie 17 à l'instant même à madame de Catequire et : e la renvoyer de la cour sans Il 1 e vous ve ez l'ex j'e vos car, vos peul-être el vos i desolent

1' Il l'air pre de 1. ce Pérusseau devenait muet — le 17 dit le du var laçons qui n'appartenaient qualit er men révi di tère, je vois blen que vous ètes per un ble à la le de femmes Eh blen, ajoutatell en lui autent au co. I les donc pour moi, qui al

toujours aimé les jésuites ce que les Pères de l'Eglise les plus galants out souvent permis aux confesseurs des rois de faire en pareille circonstance.

Le pere l'erusseau restait inflexible.

Alors, madame de Châteauroux se rapprocha, et. de ses charmantes mains fui caressant la jone

- Pere Perusseau, dit elle avec sa plus donce et sa plus calme voix je vous jure que, si vous voulez éviter un éclat, je me retireral de la chambre du roi pendant sa maladie; je ne reviendral plus a la cour que comme son amie, jam ds comme sa mattresse, il y a plus, ch bien, je me convertiral, et vous serez mon confesseur

Loffre etait des plus tentantes : cependant elle ne suffit point à seduire le père Perusseau, qui persista à laisser le favori et la favorite dans l'incertifude.

Les princes et les ministres n'attendaient pas une solu tion quelconque avec une anxiété moindre que madame de Châteauroux et de M. de Bicheiieu.

En effet, si le roi mourait, la cour dévote du dauphin et de la reine obtenait victoire complète; la favorite était chassee, le favori disgracié; et, de dix ans, il n'était question à la cour ni de favori ni de favorite.

Mais aussi, si le roi revenait à la vie sans confession, M de Richelieu et madame de Châteauroux étaient plus puissants que jamais.

Il fut donc décidé, dans le conseil des princes, que l'on frapperait un grand coup. Le comte de Clermont se chargea, quelque résistance qu'on lui opposât, de pênétrer jusqu'au

Pour que l'on comprenne bien la force de la position de M de Richelten, il faut qu'on sache qu'il était le premier gentilhomme de la chambre, et que le privilège du premier gentilhomme était d'être maître absolu de la chambre în roi, et d'en reluser la porte selon sa volonté.

C'était un privilège dont il avait usé depuis le commencement de la matadie.

Le comte de Clermont se présenta donc, le 12 août, à cette porte Voici les progrès que le mai avait faits d'après le bulletin journalier

Le 8, le roi se trouve indisposé d'une courbature causée par des matières arrêtées. Il est saigné le même jour.

Le 9 purgé. Le 10, à trois heures du matin, saigné du pied; assez bien le soir.

Le 11, purgé : le soir, saigné du pied. Le 12, mleux, le calme se soutenant, très peu de mal de tête; mais, le soir, très agité (1).

C'était donc dans un moment de mieux, le calme se soutenant, que le comte de Clermont se présentait à la porte du roi

M de Richelieu, comme d'habitude, voulut la lui défendre; mais, d'un coup de poing le comte écarta les deux battants M. de Richelieu Insista et voulut faire obstacle. mais, l'écartant de la main :

- Depuis quand un valet, dit M. de Clermont, croit-il avoir le droit d'empêcher les princes du sang de voir le roi de France?

Puis s'avancant vers le lit du roi

- Sire, dit-il, je ne puls croire que Votre Majesté ait l'intention de priver les princes de votre sang de la satisfactin de savoir par eux-mêmes des nouvelles de votre santé nous ne voulons pas que notre présence vous importune; mais nous désirons, à cause de notre amour pour vous, avoir la liberté d'entrer queiques moments; et, pour vous prot-ver que nous n'avons pas d'autres desseins, sire, je me retire.

il s'apprétait en effet à se retirer, quand le roi, étendant la main vers lui, lui dit :

Non, Clermont, reste.

C'était un premier succès. On parla au roi d'entendre is messe dans sa chambre. Le roi dit que cela lui ferait plaisir et l'on introduisit l'évêque de Soissons.

Madame de Châteauroux et Richelleu voyalent, du cabinet où ils s'étaient retirés l'ennemt se fortifier pied à pied dans

M de Soissons alors s'approcha du lit du roi, et hasarda ce mot terrible confession.

⁽¹⁾ Voici la suite du builetin jusqu'au moment où le roi fut hors de danger: Le 13, salgué du pied. La nuit fort oppressee; le math, à care heures et denie, il est confesse. — A cinq houres, on le saigne encore du pied. La unit du 13 au 14 est assez bonne. — Le 14, à buit heures enze heures et denie, il est confesse. — A cinq houres, on le saigne encore du pied. — La unit du 13 au 14 est assez bonne. — Le 14, à buil heures du neoir, saigné du pied. — La nuit du 14 au 15, depuis menf heures du seir, le restoublement devient furieux. — Le 15, à quatre heures, le roit combe dans une espèce d'agonte. — A mid, le calme revient. — La nuit du 15 au 16, à une heure après minuit, il y a un leger redoublement. — Le miln, il est beaucoup mieux. — La nuit du 16 au 17 est entièrement set téc. — Celle du 17 au 18 est bonne. — Le 18, beaucoup d'agitation et de vapeurs, mais la tête libre et voulagée, le pouls bon, la parole facile. — La mit du 18 au 13, le roi dort très bien, et, le 19, la convalencence est grande ecomme commencée. regard e comme commencée.

Oh! dit le roi, il n'est pas encore temps

M. de Soissons insista.

Non, dit le roi, j'ai trop grand mal a la tête et trop de choses à retrouver et à dire pour mo confesser maintenant.

-- Mals, dit l'évêque insistant toujours. Votre Majeste pourrait commencer aujourd'hui et achever demain.

Le roi secoua la tête. M. de Soissons vit que, ce jour-la, il avait obtenu du malade tout ce qu'il en pouvait obtenir. et se retira.

Derrière lui et le comte de Clermont, madame de Châteauroux rentra; et, pour combattre l'influence que venaient de prendre les princes, elle commença auprès du roi ses caresses accoutumées.

Mais celui-ci la repoussa doucement.

- Non, non, princesse (1). dit-il, je crois que nous faisons mal; assez donc, assez!

Puis, comme madame de Châteauroux voulait l'embras-

- Il faudra peut-être nous séparer, dit-il.

- Fort bien, dit madame de Châteauroux piquée.

Et elle se retira

Le lendemain, la Peyronie, qu'on avait fait venir de Paris, alla trouver le duc de Bouillon, et lui dire que le roi n'avait plus que deux jours à vivre et que, par conséquent, il etait important qu'il se confessat, et que c'était de son devoir, à lui, grand chambellan. d'annoncer au roi que l'heure de cette confession était arrivée.

Le duc de Bouillon, qui comprenait tout le côté désagréable de la commission dont il était chargé, manda $\mathbf M$ le Champcenetz, et lui ordonna de faire part au roi des paroles du chirurgien. Champeenetz obéit, s'approcha du lit de Louis XV, et lui fit part de l'urgence de la situation. — Je ne demande pas mieux, dit le roi; seulement la Pey-

ronie se trompe, il n'est pas encore temps.

Mais, comme si un avertissement lui était envoyé d'en haut, à peine eut-il prononcé ces paroles, qu'il tomba en faiblesse, criant d'une voix mourante

- Le père Pérusseau! vite le père Pérusseau!

Et il s'évanouit.

Le pêre Pérusseau se tenait prêt, il accourut.

Un instant après que le roi eut rouvert les yeux, le père Pê-

russeau appela le duc de Bouillon.

- Bouillon, lui dit le roi, reprends ton service, tu n'éprouveras plus d'obstacles de la part de personne : j'ai sacrifié favoris et favorites à la religion et à ce que veut l'Eglise.

Puis la porte se referma pour laisser le roi seul avec son confesseur.

Le triomphe de M. de Soissons était complet.

Aussi l'évêque ne perdit-il point de temps. Il courut droit au cabinet où se tenaient madame de Châteauroux et sa sœur, et, les yeux étincelants, la figure animée

- Le roi, mesdames, vous ordonne de vous retirer de chez

lui sur-le-champ, dit-il.

Puis, se retournant vers des gens qui le suivaient :

— Qu'on abatte à l'instant même la galerie qui conduit de l'appartement du roi à l'abbaye de Saint-Arnoult, or donna-t-il, afin que le peuple sache qu'un grand scandale est expié.

Les deux femmes étaient consternées et courbaient la tête sous l'anathème.

Alors M. de Richelieu s'avança.

- Mesdames, dit-il en face de l'évêque, si vous avez le courage de rester et de braver des ordres extorqués dans un moment de faiblesse, je prends tout sur moi.

Cette offre de M. de Richelieu porta l'exaltation du pré

lat à son comble.

- C'est bien! s'écria-t-il; puisqu'il en est ainsi, que l'on ferme les saints tabernacles, afin que la disgrace soit plus éclatante et la réparation au Seigneur plus complète.

Alors, les deux femmes joignirent les mains, se courbèrent, et sortirent la honte sur le front, les yeux baissés et cans oser regarder personne.

Mais cela ne suffisait pas au furieux prélat

Il rentra prés du roi.

Sire, dit-il, les lois de l'Eglise et nos saints canons nous défendent d'apporter le viatique lorsque la concubine est encore dans la ville. Je prie Votre Majesté de donner de nouveaux ordres pour son départ; car il n'y a pas de temps à perdre. Votre Majesté va mourir.

Le roi tremblait à la seule idée de la mort et de la damnation: aux cris et aux menaces de M. de Soissons, il Accorda tout ce que l'on voulut. Les deux femmes furent non pas conduites hors de la maison, mais chassées aux huées de la populace; elles coururent aux écuries du roi et ne trouvérent pas même un officier qui voulût leur donner une voiture pour les aider à traverser la ville. Chacun les renix à qui mieux mieux. M de Belle-Isle seul leur offrit son bras et leur fit donner un carrosse; loi savait ce que c'étalt que la disgrace, et combien dans la disgrace une main amie est

Mesdames de Bellefonds, du Roure et de Rubemi ré furent les seules qui accempagnèrent les fugitives, qui, au milieu des injures, des malédictions de la populace, traversèrent la ville, et furent conduites dans une maison de campagne à quelques lieues de Metz; et encore eut-on grand'peine à en trouver une, chaque propriétaire les repoussant comme des pestiférées

Les deux fugitives hors de la ville, les galeries abattues, le scandale de la reparation ayant enchéri sur le scandale de la faute, M. l'évêque de Soissons permit que le roi fût administré. Le moribond royal reçut le corps de Notre-Seigneur en disant :

— Monsieur, j'ai fait ma première communion il y a vingt-deux aus; je désire en faire une bonne et qu'elle soit la dernière.

Le viatique reçu, le roi murmura

Qu'un roi qui va paraître devant Dieu a de comptes a

rendre! Oh! j'ai été bien indigne de la royauté.

Mais le triomphe de M. de Soissons n'était pas encore complet; madame de Châteauroux avait la surintendance de la dauphine, il la lui fit ôter; les deux proscrites n'étaient qu'à trois lieues de la cour, le prélat exigea du roi qu'elles s'en éloignassent à cinquante; enfin, la confession du roi avait été secrète, l'évêque demanda une confession publique.

- On tue notre maître! murmuraient les valets.

- Pourquoi donc M de Fitz-James ne lui demande-t-il pas tout de suite son royaume? dit tout haut Lebel.

Mais tous ces murmures ne firent qu'enhardir le prélat. Au moment d'appliquer les saintes huiles, et comme chacun se renfermait dans un religieux silence:

- Messieurs les princes du sang, dit-il, et vous, grands du royaume, le roi nous charge, monseigneur l'évêque de Metz et moi, de vous dire à haute voix qu'il éprouve un repentir sincère du scandale qu'il a causé dans le royaume en vivant, comme il l'a fait, avec madame de Châteauroux; il en demande pardon à Dieu, et, ayant appris qu'elle n'est qu'à trois lieues d'ici, il lui ordonne de ne point approcher de la cour de cinquante lieues, et Sa Majesté lui ôte sa charge dans la maison de la dauphine.

— Et à sa sofur aussi, ajouta le roi en soulevant sa tête sur son oreiller par un suprême effort.

Tout était fini pour le parti de M. de Richelieu et des favorites: le parti des princes triomphait, les prélats avaient remporté la victoire, et ils en usaient avec ce raffinement et cette persistance de cruauté toute particulière aux persécutions ecclésiastiques.

Cependant le roi allait de plus en plus mal. La retraite des ministres et des courtisans, symptôme moral bien autrement expressif que les symptômes physiques, annonçait sa fin prochaine. Le 15. à six heures du matin, ou appela es princes pour qu'ils assistassent aux prières des agonisants. De six heures à midi, le roi tomba daus une espèce d'agonie; d'Argenson fit emballer les papiers; le duc de Chartres fit atteler sa chaise de poste pour se rendre à l'armée du Rhin: les médecins se retirérent, et le roi, entre la vie et la mort, fut abandonné aux empiriques.

L'un d'eux, dont on ne sait pas même le nom, lui fit avaler une très forte dose d'émétique.

Cette dose d'émétique amena uue effroyable évacuation, et avec cette évacuation un mieux sensible.

Pendaut ce temps, les fugitives se hataient de regagner Paris, La femme d'un conseiller, que l'on prit pour l'une d'elles, fut insultée publiquement; elles-mêmes faillirent être mises en pièces à la Ferté-sous-Jouarre, où elles furent reconnues, et ne durent la vie qu'à une personne notable du pays, qui les prit sous sa protection, et ne les quitta que lorsqu'elles furent hors de la ville.

Le roi avait sans cesse demandé le docteur Dumoulin : on avait expédié courrier sur courrier ; le docteur arriva comme un mieux sensible se manifestait ; il constata ce mieux, et annonça au malade, qui n'y pouvait croire, un commencement de convalescence

Le 17. le docteur Dumoulin répondit du roi.

La reine, qui, le 9 au soir, avait appris la nouvelle de la maladie, recevait chaque jour un bulletin de la Peyronie; n'osant partir pour Metz, regardant comme un supplice de rester à Versailles, elle se laissait aller à un véritable désespoir, se renversant en arrière, se roulant sur les tapis, demandant à Dieu de la frapper elle-même et de conserver la vie au roi. Lorsqu'elle apprit le renvoi de la favorite, au lieu de s'en réjouir, elle s'en épouvanta. La pauvre reine comprenait toutes les douleurs de la femme : elle courut, avec sa maison et le dauphin, s'agenouiller devant le saint sacrement. A chaque porte qui s'ouvrait, elle pălissait et était prise de convulsions. Un courrier arriva qui lui permit de

⁽¹⁾ Princesse était un nom d'amitié donné par le roi à madame de Châteauroux.

Y Luivie CA V. In ensqu'a
C evolutiarir if 'i cme n veur les
by vels ilir vy apremer berline,
c elle rotatic ell cui de Velirs et madam de Beit r . . i ademe de Heury, elereiti et e d. d. . v. . qui etait à Paris, et qui e le t uj urs ur of venait price la reine de l mn r iste et bonue, lui accorda, ne vant etcs coupables pesat sur i in-

a A. es dépêches de d'Argenson 1 2 1. qui l , e le rol l'attendait avec impatience ir a v e a fond de train, et, en arriva se precipita hors de sa voiture, et all timber a genoux au chevet du folqui c q n, se reveillant, fui dit.

vos, madame! je vous demande jurdon du

and a causé, les peines et des chagrins que le u e pard nnez-vous?

i f dit en larmes et ne pouvait lui répondre, c l rei repetait .

Me pardonnez-rous? me pardonnez-rous? Et la pauvre temme n'avait la force de faire autre chose qu'un signe de la tête qui voulait dire

Oui oui.

Pendant plus d'une heure, elle restr attachée à son cou Le r'i lit alors approcher le pere Pérusseau pour qu'il fut () n de cette réconciliation conjugale

Pendant ce temps le dauphin et Madame qui n'avaient recu i rmissi n de venir que jusqu'à Châlons, dépassaient cett ville et, a Verdun, re evaient l'ordre de s'arrêter.

Maigré le lef use le duc de Châtillon, gouverneur du jeune prin e o n mua sa route, tandis que, de son côté, madame le Tallard faisait avancer les princesses, qui se désolaie t le se voir el ignées de leur père et surtout, parmi elles madame Adelaide, qui en eut la fi vre.

Malgré tout le monde M de Châtillen arriva à Metz, entra chez l' rei et présenta le dauphin à son père.

Louis XV recut son fils alné avec une froideur qui déconcerta son gouverneur lequel demanda au roi pardon de la therté qu'il avai! prise; mais le roi ne répoudit pas, persuadé qu'il était que ce qui avait amené le dauphin à Metz ce n'était point le désir qu'éprouve un fils de revoir un per ma la curiosité d'un héritler qui désire savoir ou en est son héritage.

Au mil de settembre le roi était entièrement guéri de sa maladie ; mais à la malatie avaient succédé une tris-tesse prof. de une mélantolt continue Toutes les scènes qui s'ét lent passées autour de lui pendant sa maladie se représe dalent à ses yeux et re qui en rejaillissait de honte sur l'homme faisait monter le rouge au visage du roi t chaque instant il regardait autour de lui comme sul eut cherché quelqu'un et ce quelqu'un dont il ne pouvait pas se passer c'était surtout Richelieu. Richelieu, de son côté, sendait le terrain s'adressant pour les renseignements, au card nal de Tencin et A. M. de Noailles, qui tous deux lui rependalent qu'ils étalent convaincus qu'il n'avait jamais 616 plus avant dans le cour de Sa Majesté, Alors, Richelleu common a par faire remettre directement au rol la relation de tout o qui s'était passé pendant sa maiadle, conservant , c'ille a teur le rôle qu'il avait joué dans cette travi-cométie, n'éparemant personne, ni princes du sang, ni pré-The ir sans L'envoi fut bien recu Richelleu comprit que la porte lui était rouverte, et se glissa par cette porte. Le rot se et timidement encore son ancien favori; mais il éta : vi ble qu'il le recevait avec plaisir. Dès lors la céa :tion opéra, la reine vit peu à peu renatire l'ancienne froideur du rol pour elle et, la vellle du départ pour Strasber la pauvre femme avant demandé au roi quel serait A Lavenir et ayant ajouté: « Sire je serais blen terre : de vous suivre » le rel se contenta de répondre

cont to peine.

Fi ' ' on Int 'lrer autre chose.

I re this epiorée partit pour Lunéville Le c i utilière resta à Metz arrêté par la petite vermin

dé la résent (1). I fent à la guerre et se présenteraient à la tranctée le ... Fribeurg

Finn Million le et madame de Modène allèrent à C'rasbourg

Coart an rel 9 tinna ses prières, manifestant une hume r farouche part s une colère concentrée,

A. L. /1 He II 's res in rol de Pologne; mais rien ne [] le divertir, e' q ci q e [issent faire les dames, pas un recene jassa er lècres Sa d'er e' on é' li mer e l'erande qu'il partit de Lené-

vill san ger à faire ser alleux à la reine de Pologne.

et qu'il fui renvoya un courrier de dix ficues pour lui demander pardon de cet oubli.

If en avait tait autant pour sa femme, et ce fut un second

courrier qui répara cette inadvertance.

Arrivé à Saverne, où il passait se rendant à l'armée, il reçut de madame de Châteauroux une lettre d'amour et une cocarde et, des ce moment, sa passion reprit leflement le dessus, que l'on disait tout haut à la cour que l'ancienne favorite ne tarderait point a reconquérir sa position.

A Fribourg, dont il faisait le siège, le roi apprit que le duc de Châullon, voyent madame de Châteauroux disgraciée, avait cerit en Espagne des lettres pen honorables à la reputation de sa maitresse.

Sur le champ il signa une fettre de cachet contre le duc et la duchesse de Châtillon; et non seulement il signa cette lettre contre le duc, mais encore il ne lui pardonna jamais

Un an après, M. de Châtillon etant tombé malade, il oblint force d'instances de venir faire des remèdes au château de Lieuville; mais on lui til défense d'entrer à Paris. Au mois d'août, le duc ayant besoin d'aller aux eaux de Forges, il fit demander au roi la permission de traverser Paris.

 Oui, mais sans y coucher, répondit le roi.
 Enfin, en 1754 le duc de Châtillon, mourant, fit représenter par madame de Pompadour, alors favorite, la douleur profonde où il était de mourir dans la disgrace du rol, mais le roi permit seulement à madame de l'ompadour de répondre que le roi voulait bien oublier le passé, mais à l'égard de la famille du duc seulement, qui pouvait compier sur les bontés du roi.

Tel était Louis XV

XI

CAPITULATION DE FRIBOURG. - RETOUR DU ROI A PA-RIS. -- IVRESSE DES PARISIENS. -- MADAME DE CHA-TEAUROUX ÉCRIT A RICHELIEU. - LE COUCHER DE LA REINE, - EXCURSION NOCTURNE DE LOUIS XV. - EN-TREVUE DU ROI ET DE MADAME DE CHATEAUROUX. -DISGRACE DES ENNEMIS DE LA DUCHESSE, - MALADIE DE CELLE-CL

Le ler novembre, Fribourg capitula; le roi signa la capitulation, et, laissant à ses généraux le soin de prendre les châteaux, il parlit pour Paris le 8 du même mois, afin d'y laire son entrée triomphale.

La campagne de 1742, 1743 et 1744 n'avait pas été heu-

La retraite de Belie-isle, si habile qu'elle fût, avait découragé les esprits Maillebois, qu'on appelait le général des Mathurins, avait laissé tout à faire à son collègue. Ségur, maltre de la haute Autriche, l'avait évacuée; Broglie s'était enfui de Bavière à peu près sans coup férir; l'em-pereur, que nous avions élu, avait perdu non seulement les Etats que nous lui avions promis, mais encore une portion de ceux qu'il possédait, et était devenu la risée de l'Eurone entière La garnison d'Egra, dernière place forte qui nous restat en Bohôme, était prisonnière de guerre. Noailles, par la faute de son neveu Grammont, avait laissé échapper rol Georges II a la bataille de Dettlugen; depuis deux ans, de tous côtés nous battions en retraite, et le partisan Mentzel avait fait plus d'une excursion au delà de nos frontières en menaçant de venir couper les oreilles aux Parisiens. Le peuple n'apprenait que des nouvelles de défaites, il ne voyait que des troupes vaincues; il avait usé ministres et généraux, tout, excepté le roi, dans lequel on espérait encore, attendu qu'il n'avait rien fait. Sa maladie venait, disait-on, des fatigues qu'il avait prises à l'armée; on avait eru qu'il allaft mourir, un miracle lui avait conservé la vie: tout concourait donc, si peu de triomphes qu'il cût accom-plis, à lui préparer une enirée triomphante.

Aussi est-il difficile de se faire une idée de l'ivresse qui accompagna l'entrée du roi à Paris : les arbres des boute-

vards ployaient sons les spectateurs, les fenêtres semblaient murées avec des têtes, les tolts en étaient couveris. On sortit les grands carrosses du secre; des chevaux magnifiques et la tête empanachée trainaient ce beau et jeune monarque, qui, lorsqu'il voulait, souriait d'un si gracieux sourire Tout ela exaltalt le peuple attendri, qui pleurait, courail, oubliant de ramasser l'argent qu'on lui jetait, pour se pre-cipiter aux portières voir le roi, le revoir encore, et crier:

« Vive Louis ie Bien-Aimé! »

Madame de Châteauroux sortit, elle aussi, de son hôtel, mais cachee, mais voilée a tous les yeux; car le roi n'avait pas encore répandu à ses lettres, ni a l'e voi de sa cocarde. de sorte que, malgré les assurances de Richelieu, elle ignorait encore où elle en était avec son royal amant.

Aussi écrivait-elle à Richelieu, qui alors était à Montpel-

« 11 est venu a Paris, et jo ne puis vous rendre l'ivresse des bons Parisiens; tout injustes qu'ils sont pour moi, je ne puis m'empêcher de les aimer à cause de teur amour pour le roi; ils lui ont donné le nom de Bien-Aimé, et le titre efface tous leurs torts envers moi.

Mais croyez-vous qu'il m'aime encore? Il croit peuterre avoir trop de torts à effacer, et c'est ce qui l'em che de revenir. Ah! il ne salt pas qu'ils sont tous oubliés. Je n'al pu résister au desir de le voir ; je me suis mise de manière a ne pas être reconnue, et, avec mademoiselle Mé-

bert, j'al éte sur son passage. « Je l'ai vu: il avait l'air joyeux et attendri; il est donc capable d'un sentiment teodre; je l'ai fixé longtemps, et voyez ce que c'est que l'imagination, j'ai cru qu'il avait

pete les yeux sur moi et qu'il cherchaît à me reconnaître.

« Sa voiture allait si leniement, que j'eus le temps le l'examiner longuement; je ne puis vous exprimer ce qui se passa en moi. Je me trouvais dans la foule très pressée. et je me reprochais quelquefois cette démarche pour un homme par qui j'avais été traitée si inhumainement; mais, eutraînée par les éloges qu'on faisait de lui, par les cris que l'ivresse de la joie arrachait à tous les spectateurs, je n'avais plus la force de m'occuper de moi. « Une seule voix, sortie près de moi, me rappela à mes

malheurs en me nommant d'une manière injurieuse. »

En effet, un homme, reconnaissant madame de Châteauroux, cria: « Vive le roi! » et, se retournant vers elle, lai cracha au visage.

Cette entrée avait lieu le 13 novembre

Le même soir, comme le roi et la reine couchaient aux Tuileries, on entendit gratter trois fois à la porte de communication qui conduisait du roi chez la reine. Alors, les femmes de service éveillèrent Sa Majesté et lui dirent qu'elles pensaient que c'était le roi qui demandait à entrer, mais elle, souriant avec tristesse

- Ah! vous vous trompez, leur dit-elle; recouchez-vous

dormez

Mais les femmes étaient à peine recouchées, que le bruit recommença.

Cette fois, elles allèrent ouvrir, mais ne trouvérent personne à la porte; ce qui fit qu'elles s'informèrent à la porte du roi : mais on leur répondit que le roi était dans son lit, et n'avait manifesté aucun désir de passer chez la reine.

Il était vrai que le roi n'avait manifesté aucun désir de passer chez la reine, mais il n'était pas vrai que le roi fût dans son llt.

Le roi, au contraire, venait de se lever, et. sortant des Tuileries, avait passé le pont Royal, et s'était fait conduire incognito chez madame de Châteauroux, qui logeait rue du Bac, près des Jacobins.

Il voulait la voir, connaître ses conditions pour rentrer à la cour, et lui faire ses excuses de ce qui s'était passé à Metz.

Dix minutes avant qu'on lui annonçat le roi, lorsqu'elle doutait de son retour, madame de Châteauroux eût été trop heureuse de rentrer à Versailles sans conditions : mais. à cette heure que le roi venait en quelque sorte se mettre à sa discrétion elle reprenaît sa fierté et parlait, non plus en exilée, mais en maîtresse.

Aussi, à sa première demande, le roi n'obtint-il d'autre réponse que celle-ci

- Sire, je suis satisfaite de ne point aller pourrir dans une prison par les ordres de Votre Majesté; je suis con-tente de jouir des avantages de la liberté, et avec elle des plaisirs de la vie privée; j'aime autant rester comme je suis et ne pas rentrer à la cour; car je n'y rentrerais qu'à des conditions que vous ne voudriez sans doute pas m'accorder.

princesse, répondit le roi, croyez-moi, oubliez tout ce qui s'est passé à Metz; revenez à la cour comme si rien n'était arrivé; reprenez votre logement à Versailles dès ce soir, et, avec votre logement, votre emploi chez la dauphine

Malheureusement, le roi avait donné barres sur lui : îl n'en fut pas quitte à si bon marché.

Madame de Châteauronx demanda que les princes fussent éloignes

Mais le roi répondit qu'on avait eu les premiers torts envers eux en leur fermant sa porte, qu'il fallait donc re-noncer à toute veugeance à l'endroit des princes.

Madame de Châteauroux demai Ja qui M et madame de Maurepas lussent exilés

Mais le roi repondit que M. de Maureras, avec lequel d faisait en dix minutes ce qu'il ne ferait pas avec un autro dans la journée, lui était trop utile dans son travail pour qu'il se décidat à l'exiler.

Au moins, il ferait des excuses? Il fut convenu que M. de Maurepas ferant des excuses, et ue madame de Châteauroux elle-même indeplerait de quelle lagen ces excuses devaient être laites.

Midame de Chareauroux demanda que le duc de Chatil-lon que M de Boutlon, que l'évêque de Soissons, que le p re Perusseau que la Rochefoncauld et que Bafleroy fus-

— Ahi peur suxli, dit le roi, je vous les livre, et l'af-taire de Cholilin est dejt faile. Il lui moutri en est, la l'itre de cachet qu'il avait signée il y avait déjà quelques joars, et qu'il avait conser-

vée pour la lui moutrer. Alors, tout fut oublie, et si Lien oublié, que ce fut madame

Alors, tout fut oublie, et si bien oublié, que ce fut madame de Châteauroux à son tour que le roi laissa avec un mal de tête violent c' une forte fièvre, lors ju il quitta, le lendemain matin, la rue du Ba pour retourner aux Tuileries. Le 20 novembre, Châtillon recut la notification de la lettre de cachet, et l'ordre de quitter Paris sans voir personne. Quant à la Rochefoucauld, une lettre du roi lui enjoignait de rester dans ses terres jusqu'à nouvel or fre; cette lettre était adressée par le roi a M. de Maur post du de Bouillon recut l'ordre de se retirer dans le duché d'Albret, où on lui désignait pour demeure une masure que

d'Albret, où on lui désignait pour demeure une masure qui

n'avait pas été hahitée depuis deux cents ans. Quant à Pérusseau, le roi voulut le punir de la même façon qu'il avait puni la pauvre duchesse; en sa presence. et, comme s'il eût ignoré qu'il était là, il envoya chercher le supérieur du noviciat des jésuites, et s'entretint long-temps avec lui. Puis, tout en envoyant chercher de temps en temps le même supérieur, il ne parla d'un mois au confesseur, lequel se crut en pleine disgrace, et, comme fout le monde le croyait à bas, une partie de ses pénitents !quitta dans l'intervalle.

Enfin, après un mois, le roi ent pitié de sa peine, et lui

fit dire qu'il n'avait rien perdu de ses bonnes grâces.

M. de Soissons fut exilé dans son diocèse, non point par une lettre de cachet, mais verbalement. Balleroy eut ordre de retourner en Normandie.

M. de Maurepas, qui, après avoir été l'exécuteur de toutes ces petites vengeances, sentait son tour venir, reçut l'ordre d'aller chez madame de Châteauroux pour lui faire satisfaction et l'inviter à venir à Versailles.

- Quel discours dois-je tenir à madame de Châteauroux,

sire? demanda le ministre

 Le voici tout écrit, monsieur, répondit le roi.
 M. de Maurepas prit le discours et se présenta chez madame de Châteauroux; mais l'huissier, prévenu, répondit que la duchesse n'y était pas.

M. de Maurepas demanda alors madame de Lauraguals; on lui fit la même réponse. Alors, il dit qu'il venait de la cart du poi, on le laisse entrer.

part du roi on le laissa entrer Madame de Châteauroux était au lit : le roi, comme nous l'avons dit l'avait laissée malade, et elle ne s'était point remise

- Madame, dit M. de Maurepas en entrant dans la chambre, le roi m'envoie vous dire qu'il n'a aucune connaissance de ce qui s'est passé à votre égard pendant sa maladie ansienne: il a tonjours eu pour vous les mêmes égards. la même estime, la même condisération il vous prie, en conséquence, de revenir à la cour reprendre votre place, et madame de Lauraguais la sienne.

Monsieur, répondit la duchesse, j'ai toujours été persuadée que le roi n'avait en aucune part à ce qui s'est passé mon sujet; aussi je n'ai jamais cessé d'avoir pour Majesté le même respect et le même attachement. Je suis fâchée de n'être point en état d'aller dès demain, remer-cier le roi : mais j'irai samedi prochain, car je serai guérie.

Alors. Maurepas s'approcha avec un geste qui indiquait le désir qu'il avait de baiser la main de la duchesse.

La duchesse éten lit la main en disant :

— Cela ne coûte pas grand'chose et c'est sans conséquence.

M de Mourepas se retira en disant :

A samedi?

Et la duchesse régéta :

A samedi

Mais la pativre femme avait promis sans demander la permission à celui qui tient la vie des hommes dans su main : ce samedi où elle devait être rétablie, elle se fronva

Des lors la maladie alla tonjours empirant; se passèrent dans des absences d'esprit et des retours à la raison, qui d'inquient un caractère presque fatal à sa situation : dans ses délires, elle criait qu'elle était empoisonnée, et . i panquele avait pavet de Maureles ses incments lucides e e se confessant au père l det le l'is résignée à ma il

te fit e même large to contisulpice, st sevère u para le viatique a r a pauvre du se et autre Madelete 1 . 11 Lautre n'exigerent que la difesse et 1 e sacrifice de sa pas-sion, sans d'ute e . soiffert à Metz lui était

Stany bas saigna neuf fois la du-chesse pid stanten ne fit, chaque fonr la tête se prit div cir le délire fut plus grand. A chaque re . e ele repétait qu'elle mourait em-

It ims dans une medecine

Le mourut dans des convulsions atroces 11 senta aucune trace d'empoisonnement 1 y 15 le 10 décembre 1744, elle fut inhumée

t leux aus, jour jour jour, qu'on avait trouvé i re der du rol sous l'oreiller de la pauvre duchesse le ret fut tres affligé de cette mort, et alla à la chasse i ir e distraire Le s, il n'avait pu rester au conseil justhe et ne voulant voir personne il alla se renfer-mer a Trai in avec inadame de Boufilers, madame le Modène et madame de Bellefonds, pour y pleurer tout a - n alse.

La reme eut le courage d'évrire à son mart pour lui demander de partager sa douleur, mais le rol lui fit répondre par Lebel qu'il ne la verrait qu'a Versailles

MARIAGE DU DAUPHIN - IL ÉPOUSE LA FILLE DE PRI-LIPPE V ET D'ÉLISARETH FARNÈSE. - CRAINTES DE M. DE RICHELIEU APRÈS LA MORT DE MADAME DE CHATEAUROUX - SILENCE DU ROI. - LE DUC CON-SERVE LES BONNES GRACES DE TOUIS XV. - MADAME DE FLAVACOURT. - MADAME DE ROCHECHOUART. -FETES DONNÉES PAR LA VILLE DE PARIS. - BOUR-GEOIS ET BOURGEOISES. - LE BAL DE LA VILLE, - LA CHASSERESSE - LES DÉGUISEMENTS. - LE PIED DE MADAME DE CHATEAUROUX. - LES TALENTS DE MA-DAME D'ÉTIOLES - LE SOUPER DU 22 AVRIL. -M. LENORMAND D'ÉTIOLLS. - LA CORRESPONDANCE DU MARI. - LA CORRESPONDANCE DU ROI. - REPRISE DIS HOSTILITÉS. - ANGLAIS ET HOLLANDAIS. - MAU-RICE DE SAXE. - LA BATAILLE DE FONTENOY.

L'année 1745 souvrit par le mariage du dauphin avec l'infante Marie Therese-Antoinette-Raphaele, fille de Phi-

liffe V et d Lifsabeth Farnese.

l' r etalt tout en fête, mais peut-être le rol, profondéet attris e de la mert de madaine de Châteauroux, ressentant une plus forte atteinte de cet ennul qui était le can er de sa vie, et que le vide laissé par la belle du-ren l'ut i l'us profond encore; peut-être le roi n'eût-il tre et a au une a cette fête, si M. de Richelleu ne fût reve et de états du Languedoc pour lui rendre un peu de E 1 14

A mer' de madame de Châteauroux, M de Richelleu av 1 se ilement un grand regret, mals encore une grande per Malame de Châteauroux, amie intime du duc fem c ur i honneur de laquelle un ami pouvait compler, av ', a un portefeuille particulier, toute la compler, av the definition of the correspondence, correspondence, it heles no new the correspondence, it heles no new the correspondence, it heles consells a l'endroit du roi or, ces con ells 4 a thomés presque tous au défaut de la tre o rojale change de roi ne de correspondence de roi ne correspondence, con el con el correspondence, con el correspondence de roi de que ir ses vertus que. Il helten comptalt pour donner prise a la helte fave de Le roi n'était donc pas ménagé dan la orrespondance. Pre hasard, Sa Majesté trou-valt e préfeuille, M. de la celleu courait grand risque

Il faut que M. de Richeller : it en grand'heur, pulsqu'il avoue qu'à l'amonce de la most de madame de Château-

roux, il tomba à genoux en disant avec un élan plein de religion et surtout d'égolsme

- 0 mon Dien! faites que le roi ne trouve pas certain portefeuille t

Le rol ne trouva rien, on ilt semblant de n'avoir rien frouvé. Il en résuda que M de Richelieu, n'entendant pas parler du portefeuille, ne voyant venir aucune lettre de cachet, se rassura et revint a Paris, ou le rot, que son babil amusait prodigieusement, lo reçut plus tendrement eucore que d'habitude.

Comme on le comprend bien, le premier soin de Richelieu, en voyant le roi si triste et si esseulé, fut de lui cher-cher une compagne. D'abord, il tenta la fortune près de madame de Flavacourt, cela ne sortait pas le roi do sa fa-millo; il avait déjà en les quatre sœnrs, il était tout naturel qu'il eut la cinquieme Il alla donc trouver la belle marquise et la tenta de toutes les manières, Voulait-elle des richesses? Le rol était le prince le plus riche du monde. Ftait elle ambitieuse? Elle allait voir les potentats envoyer chez elle leurs ministres pour préparer la paix et la guerre. Voulait-elle avancer sa famille? Elle devenait la source des graces et des emplois.

La marquise regarda le tentateur en sourlant,

- C'est bien beau fout cela, dit elle, je le sais, mals...

Mans?. répéta le duc

- Mais je préfère à tont cela l'estime de mes contemporains.

Et ce fut tout ce que le due put tirer d'elle

Alors, il se rejeta sur la marquise de Rochechouart; elle était du sang des Mortemart, c'est-à dire belle et spirituelle; mais, malgre son esprit et sa beauté, la marquise échoua.

Le roi devenait de plus en plus triste, de plus en plus ennuyé

Le duc se rejeta sur les fêtes.

C'étaient des fêtes toutes bourgeoises données par la ville de Paris, mais qui u en étaient que plus originales pour un roi habitué aux fétes princières. Les chefs de métier se réunissaient et élevaient des salles de bal, tantôt à un endroit, tantôt a un autre, aujourd'hui sur la place Ven-dôme, demain sur la place des Victoires. Chaeun apportait son contingent : les charpentiers bâtissalent la salle ; les tapissiers la meublaient; les porcelabilers y appor-taient leurs plus beaux vases; les marchands de fleurs en falsaient un jardin d'Ispahan ou de Bagdad. On arrivalt ainst, par la réunion des industries, à un luxe que plus puissantes fortunes royales n'eussent pas pu atteindre. Les marchands de vin faisaient, au milieu de ces fleurs, couler des fontaines de champagne et de bordeaux; limonadiers allumaient des bassins de punch; les glaciers dressatent des Alpes à la base neigeuse, et aux sommets couronnés de cette telute rose que le soleil couchant répand au faite des montagnes; c'était quelque chose de merveilleux que ces fétes!

Mais co qui distrayait surtout le roi, c'était la franche galeté des bourgeolses, intimidées d'abord, mals rassurées blentôt par un compliment, par un mot, par un sourire, et dansant des allemandes et des anglaises avec nne galeté et un entrain qu'il n'avait jamais vus ni a Versailles, ni à Trianon, ni à Choisy.

Puis, au milleu de tout cela, devait, surgir ce qu'attendait son cour désolé: un nouvel amour.

Cette fois, il y avait bal masqué sur la place de Gréve Depuis quelque temps, tont était à l'Orient, et à l'Orient, comme on le comprenaît du temps de Louis XV; Galland avait traduit ses Mille et une Auits; Montesquien avait écrit ses Lettres persanes; Voltaire avait fait jouer Zaire; il y mait dans une le la la face le paris force le paris force avait fait jouer Zaire; il y avait donc a ce bal force houris, force sultanes, force bayadéres, quand, au milleu de toutes ces étoffes de brocart d'or et d'argent, le rol vit s'avancer vers lui une s'imple Diane chasseresse, portant l'arc à la main et le carquels sur l'épaule, montrant un bras rond et blanc, une jambe fine, une main de déesse. La belle Diane était masquee, et cependant, aux effluves sympathiques qu'elle répandait autour d'elle, le rol devina que ce n'était point une étrangère. Elle parla, et, en parlant, montra des dents de perles; puis, à travers ces dents, elle falssa fomber tout un monde de ralllerles fines, de coquetterles su prêmes, de flatteries ingénieuses. Elle ne s'était pas encore démasquée, que le rol en était déjà fou, et, quand elle se démasqua, ce fut l·len pls, car dans la belle Dlane chasseresse il reconnut la nymphe des bols de Sénart. celle qui lui était apparue, tantôt emportée par un clieval, tantôt à demi couchée dans une de ces conques de nacre que Boucher donne pour char à ses Vénus et ses Amphirites; rette belle madame d'Etioles enfin, pour laquelle un soir la pauvre duchesse de Châteauroux avait desset de chet de medame de Châteauroux avait écrasé le pled de madame de Chevreuse,

Les Jemmes out de ces pressentlments là

Celle-cl n'est pas une grande dame comme les Vinti-milie et les Mailly, dont nous avons déja parlé; ce n'est pas non plus une fille du peuple comme Jeanne Vaubernier, dont nous parlerons plus tard . c'était Antoinette Poisson; les uns la disent fille d'un riche fermer de la Ferté-sous-

Binet, parent de la belle Diane et valet de chambre du dauphin, fut l'intermédiaire de ces nouvelles amours. Ce souper eut lieu le 22 avril 1745 : M de Luxembourg et M de Richelieu y assistèrent. Ce tact parfait du courtisan, qui n'avait jamais trahi



Bataille de Fontenov.

Jouarre, les autres prétendent qu'un boucher des Inva-Jouarre, les autres prétendent qu'un boucher des Invalides est son père; quoi qu'il en soit, elle a épousé M. Lenormand d'Etioles, le plus riche des fermiers généraux; elle a vingt-deux ans, elle est musicienne parfaite; elle jette sur la toile de charmants-paysages, sur le carton d'adorables pastels; elle aime la chasse, le plaisir, la dépense, les arts; elle a eu elle de la Vénus et de la Madeleine; c'est enfin la femme qu'avait inutilement cherchée M. de Richelieu, et qui vient s'offrir d'elle-même Un souper fut arrangé entre le roi et madame d'Etioles.

Richelieu, lui manqua cette fois. Il ne vit dans madame d'Etioles ni ce qu'il y avait, ni ce qu'il y aurait : il fut froid pour elle, dédaigneux de son esprit, insensible à sa

froid pour elle, dédaigneux de son esprit, insensible à sa beauté; elle ne le lui pardonna jamais.

Le souper fut fort gai, et la nuit fort longue. Le roi ne quitta madame d'Etioles que le lendemain à onze heures; elle occupait l'ancien appartement de madame de Mailly.

Quels mélancoliques mémoires écriraient les murailles de certaines chambres, si les murailles pouvaient écrire.

A partir de ce moment, deux partis bien distincts se

i i u en r mma s wile r s is sectived and sections m que sa femme COUNTY OF THE PARTY AND PERSONS ASSESSMENT s to the second many section of the second many section to the second many section by the second section to the section of the t s 1 t 1 1 1 1 1 1 1 Hery ue. 1 4 de 11

adam d'Ettoles fut de mon LIPET

t e

t a full avec beaucoup d'atten d'aint: i i ne un mari honfete homme l'e d'Enoles fut fixe des le preimer r au piel assistatent M de Luxemburg le ra lui avait déja e rit quatre-vingts

etaient s'ellers d'un cachet ju portait ces SCR T 11 HDELL.

a la mire de la même ai nec a six heures du soir, me d'Eti i s fit presentée par madime la princesse

e Con I qui avait re lam cet honteur Mailame d'Etioles debuta comme ma laine de châteaupar i usser son amant à prendre lui-même, à l'ou ve ité de la ampagne le commundement de l'armée; m : jus h bils que la du nesse, el é ne d manda point à ly Luivre.

Magre la mirt d'Oxirles-Albert arrivée le 20 janvier, la ju le ri nous permettant de reconnaître Marie-Thérese l' guerre av it repris et sertout allait reprendre to it is die er meilt que jemais c'était notre in it e dif mitique que les cabinets du Nord voulaient a r c t t i tre na loralite qu'ils voulaient amoin-

I will but out a uplete les Hollandais venalent de studre aux Anglis et aux Autri hiens, c'était encore l i cal gue contre la quel e avait luité Louis MV, conte a ... Initiali Louis XV, contre laquelle devalent lut-Republique et l'Emp re, contre laquelle nous luttele n ave u avant qu'il solt longtemps

Anglais avalent fait un grand effort ils avalent J 4 8 r le lut ral de la Hollande vingt bataillons anglais als, virgt six es adrons cinq régiments hanovriens, formant qu'nze mille hommes et seize forts escadrons. Si ient re nis aux Anglais, les etats géréraux avaient f ur v'r teix l'atrillous et qu'arante escadrons; enfin l'Auri le avait envoyé huit escalrons de avalerle légere ' | 1 ris hongrois

Le prin e charles avait en outre sur le Rhin, une rm de quatre-ving! mille hommes qui incessamment d's it è re portee à cent vingt mille

Le duc de Camberland commandant les Anglais les Holla des et les Hannyriens

1. priver cement fram, is '1, de son cote, des prodiges 1 r i r re sur fied une armée honorable. Nes deux orga-1 : 1 urs n'étaiert plus la malheureusement, envoyés en 1 va en the arrêtes et conduits en Angieterre, on n'en re f in his cent six bataillons, softante et donze contlets of Ix sept compagnies franches

Cole armée qui prit le nom d'armée de Flandre, fut

u le commandement du maréchal de Saxe. Maheureu en cre ele maréchal de Saxe était att dun ladroju e. Quand on le vit a Paris,' se tratin lit it r marquer sa faiblesse, mass il rent de r'pordre

I he get på de vivre il s'agit de partir.

t e étal rrivé moir et à l'armée 120 A buin le 7 mai Le tendemain, il 1 cmp de bataille que le nérechal avait to the entitional following the first terminal to the first terminal to the first terminal te

l tille bine alt le grand homme borgale por a victoire tout (e at the phone turmette de record tant de phone turmette de record tant a record tant article jes a de

I Hall drote a A tong sa

I I o trot dont Font ony

Chic redo to Artong in

I dob' I darbor en 111 (1) the state of the same quant a l'extrême droite du bois de Barry, elle était protégee par deux redoutes assez rapprochées de Fontenoy, pour the leurs feur se crots assent avec ceux du village. Or, omme Antonig ne pouvait être attaque que par la plaine d. Peronne, comme on ne pouvait atteindre farmeo francatse qu'en traversant le defile de Fontenoy, de quelque côte que se presentat l'ennemi, il fallait qu'il s'exposat, pour une victoire douteuse, a une detaite. En outre, et en ce cas de revers, le maréchal de Saxe avait

etabli en avant du pont de Calonne, le seul sur lequel on put traverser l'Escaut, une tete de pont en double con-ronne ou il avant faissé six mille hommes de troupes fraiclies Du moment que le danger deviendrait trop immi-nent, le roi et le dauphin devaient donc se retirer par le pont, sous les retranchements duquel l'armée, de si près qu'elle fat poursuivie, pouvait parfaitement se rallier.

De leur côté, les alllés étalent divisés en deux corps, pour faire face a la fois aux deux points d'attaque arrêtés d'avance Le jeune prince de Wahleck avec les Hollandais menaçait Antoing; les Anglo-Ranovriens, sous les ordres du duc de Cumberland, s'apprétaient à forcer le defilé de Fontenoy, et formaient un vaste demi-cercle autour de notre armee, appuyant leur gauche à Péronne et leur droite a Barry Les deux armees employèrent la journée du 10 et la nuit du 11 à taire leurs dispositions,

Le roi passa la journee du 10 chez le maréchal de Saxe, qui, sur son ordre exprès, était reste couché. Le maréchal cian atteint d'une hydropisie parvenue au troisième degré, et s'etait refusé à la ponction, de peur que l'opération, tournant mal, ne l'empéchat d'assister à la bataille. Ce-pendant, comme il avait grand espoir dans le succès de la journée du lendemain, il fut très gal. De son côté, le roi était plein de confiance et de sérénité. La conversation tomba sur les batailles où les rois de France s'étaient trouves en personne. Le roi rappela alors aux assistants que deputs la bataille de Poitiers, aucun roi de France n'avait combattu avec son fils, et que, depuis celle de Tal-lebourg, gagnée par saint Louis, aucun de ses descen dants n'avait remporté de victoire importante sur les Anglais c'étaient deux revanches à prendre pour une.

Louis XV quitta le maréchal de Saxe sur les onze heures, et revint chez bii avec le dauphln. Les deux princes passèrent la nuit dans la même chambre. A quatre heures, le roi se levas et alla reveiller lui-même le comte d'Argenson, ministre de la guerre, qu'il dépècha aussitot au maréchal pour recueillir ses derniers ordres. Il trouva le comte de Saxe couché dans une voiture d'osier où il pouvait s'étendre comme dans son lit, afin de ne point trop se fatiguer d'avance et inufilement; il ne comptait monter à cheval qu'au moment même de l'action. Le maréchal fit dire au roi qu'il avait pourvu à tont, et qu'il pouvait venir. Le roi, qui avait conché a Calonne, monta a cheval avec le dauplin, passa le pont en avant de la Justice-de-Notre-Dame-aux-Bois, à trois quarts de lieue environ du pont de Calonne, et à cinquante pas en arrière de notre troislème ligne de bataille.

A cinq heures, on annonça au maréchal que l'ennemi se mettait en monvement. Alors, il se fit conduire sur la première ligne, qui était disposée ainsi : neuf batallions dalent Antoing, à gauche, jusqu'an ravin de Fontenoy; quinze hataillons formaient la gauche et s'étendaient, decri re le bois de Barry, jusqu'à Gauvin; toute la cavalerle occupait en arrière un front égal à celui de l'infanterie, sur deux lignes, derrfère le centre et la gauche, et sur une ligne derrière la droite, un bataillon de partisans, an elé des grassins, était jeté en tirailleurs dans le hois de

Barry. Le maréchal de Saxe s'approcha jusqu'à portée de canon de l'ennemi, pour étudier sa position. Le marêchal de Noailles vint alors à lui pour lui rendre compte d'un onvrage qu'il avait fait exécuter pendant la nuit, dans le lut de inindre la première redonte de droite au village de Fontenoy. Le due de Grammont, neven du maréchal de Noailles, était derrière lui a cheval. Le ma rechtl de Saxe écouta le rapport, approuva foit, et, voyant que l'action allait s'engager, invita M de Noailles a se rendre a son poste Celui-ei, se tournant alors vers on neveu, lui dit

Monsleur de Grammont, votre place est anprès du rol! Allez lui dire que je seral heureux aujourd'hul de valuere ou de mourir pour sou service

L'oncle et le neveu s'embrassèrent. Tout a coup le brutt du canon se fit entendre, et le due de Grafinmont, qui se tronvalt entre le maréchal de Noailles et le maréchal de Sixe tomba coupé en deux par le premier houlet

M de Noailles fit un mouvement pour le secourir ; mals tout était inutile ; la mort avait déja commencé sa triste m d on Le maréchal secona tristement la tête et mit son cheval au galop. Au même moment, toute la ligne fran-çaise senflamma et répondit par une décharge générale

Bientôt en ne s'en tint plus a la languarde in suborda corps a corps. Les flollandais dirigerent, leux a taqu's sur Antoing, et deux fois ils furent repoussés. A' la seconde attaque, un escadron presque entier fut emporte par une bordée croisée de la batterie placée derriere l'Escaut et d'une autre batterie placée en avant d'Antoing, il n'en resta que douze hommes.

Quant aux Anglais, repoussés trois fois de Fontency. Ils étaient revenus frois fois à la charge, et se reformaient

pour tenter une nouvelle attaque.

Le duc de Cumberland avait remarque que les Français devaient leur avantage au feu croise de leur artiller e En conséquence, il ordonna à un major général, nomme lugolsby, de s'emparer du bois de Barry, et d'enlever les deux redoutes Le major vint se hearter au bataillon des grassins; il crut avoir affaire à une brigade tout entière, battit en retraite, et vint demander du renfort au due, qui le lit arrêter

Les coups de seu partis du bois avaient déterminé le maréchal de Saxe à y envoyer deux bataillous Résolu à forcer le ravin, M. de Cumberland forma une colonne d'infanterie de vingt mille Anglo-Hanovriens, plaça six pièces à la tête et au centre de sa colonne, qu'il porta en

Les gardes françaises et suisses, protégées par un ravin, crurent n'avoir affaire qu'à une batterie soutenue par un bataillon: elles résolument de l'enlever; mais, arrivées sur la crête, elles trouvèrent une armée; soixante greuadiers et six officiers furent couchés à terre. Elles reprirent leurs rangs, et la colonne ennemie apparut en haut du ravin.

Elle s'approcha lentement, l'arme au bras, la mèche allumée, sans que les gardes françaises et les gardes suisses. qui n'étaient pas un contre dix, fissent un pas pour recu-

Arrivés à cinquante pas, les officiers anglais à la tête desquels se tenaient MM, de Campbell, d'Albermale, de Churchill, saluèrent du châpeau. Le comte de Chabannes. le duc de Biron, qui étaient sortis des rangs pour aller au-devant deux, et tous les officiers, rendirent le salut.

Alors, milord Charles Hay, capitaine aux gardes anglai ses, fit quatre pas en avant et cria:

Messieurs des gardes françaises, tirez!

A ces mots, M. le comte de Hauteroche, lieutenant des grenadiers, fit également quatre pas en avant, et répondit à voix haute:

- Messieurs, nous ne tirons jamais les premiers. Tirez vous-mēmes, s'il vous plait.

Et il remit sur sa tête son chapeau, que jusqu'alors il avait tenu à la main.

Aussitôt les six plèces, de canon tonnèrent, et la fusillade commença par division. Dix-neuf officiers des gardes et trois cent quatre-vingts soldats, le colonel des Suisses, M. de Courten, son lieutenant-colonel, quatorze officiers et deux cent soixante et quinze soldats tombèrent thés ou blessés à cette première décharge. MM. de Clisson, de Langey et de Peyre étaient morts.

La colonue anglaise avança alors au pas de course.

Le régiment Royal protégea la retraite des gardes, qui vinrent se reformer detriere jui, et vint lul-même se réunir sous une redoute défendue par le régiment du roi.

La colonne avançait toujours du même pas, tiratt en marchant, et cela, avec un tel ordre, qu'on voyait les maappuyer leur canue sur les fusils des soldats, afin

qu'ils tirassent bien à hauteur d'homme.

Les redoutes des bois de Barry et de Fontenoy foudroyaient toujours la colonne marchante : mais elle brisait tout ce qui se présentait à son front. Le dès rdre s'était mis dans l'armée française. Le maréchal oublia ses douleurs: il se fit amener un cheval et le monta. Comme il n'avait pas la force de porter une cuirasse, il prit a son bras un petit bouclier de taffetas piqué qu'il jeta aussi ôt, ce poids, quelque léger qu'il fût, étant encore trop lourd

L'ennemi avait dépassé les batteries de Fonteny, qui manquaient de houlets et tiraient à poudre pour ne pas laisser voir aux alliés qu'on manquait de projectiles.

Le maréchal envoya le marquis de Meuse au ron pour lui dire de repasser le pout. M, de Meuse trouva le roi immobile au milieu des fuyards.

— Je suis sur que le maréchal fera ce qu'il faudra ré-pondit Louis XV au marquis : mais je resterai où je suis.

La colonne avançait toujours Les fuyards séparèrent un moment le roi du dauphin. comte d'Aché vint supplier le roi de sel igner M. d'Aché avait le pied brisé par une balle, it s vanouit de douleur devant le roi.

— Comment est-il possible que de pareilles traupes ne soient pas rictorieuses? dit Maurice de Saxe en voyant

et le regiment a un bude a olonio auguaise a la ban (ret). La colonne u'était plus qu'à six (154 s du roi, qu'

declarat au duc d'Harcourt qu'il était école : in unir on

En ce moment, le duc de Richelten, aile de c'un de, Louis XV, accourant.

— Qu y a-t-il? s'ecria en l'apercevant le due le No eles

et quelle nouvelle apportez-vous?

— Japorte la nouvelle que la bataille est gagnée et lon vont, dit le duc, l'ennemi même est etonné de sa vic are; il ne su plus s'il dont aller en avant, car il n'est pas s'a tenu par sa gavalerie Qu'on fasse avancer une bat erie contre lui que les re i tes de Barry et de Fonteny, qui maintenant ont des poulets, redoublent leur feu, et timbons tous ensemble sur tut en urrageurs.

— Très bien, dit le re Monsieur de Richelieu me tezvous à la tête de ma maison et donnez l'exemple.

M. de Richelieu part iu galop. M. de Péquig. y ren-contre quarre pieces qu'on famerati: l' dic de Chauln.s rassemble ses chevau-legers. M. d. S. uluse ses gendar-mes, M. de Grille ses grenaiers i chevat, M. de Jumilhac ses mousquetaires; M. de Biron conserve Anthing ave. le

La colonne n'est plus qu'i cent jas de la batteri ou on vieut détablir par le conseil de .l. de Ri helieu. Tout a coup elle se démasque et fait feu F niemy e Barry t u-nent a la fois; l'infanterie trunçaise fond en fanc sur la colonne que la maison du roi, la geudarmerie et les carabiniers attaquent de front.

Un instant encore le succès fut douteux; la colonn g gantesque faisait face de tous côtés.

Enfin le régiment de Normandie commenca à l'entamer, puis les Irlandais, puis Royal. Bientôt on vit le serpent se ordre, se débattre coupé en trois tronçons, et la colonne ht son premier pas en arritre

Alors, chacun redoubla de courage: l'armée tout entière avait à venger huit heures de défaite. La colonne, harcelée, finit par changer sa retraite en déroute.

Tout était détruit ou prisonnier : pas un de ces quinz-ou dix-huit mille hommes u'échappait, si la cavalerie ne füt venue les sontenir.

Louis XV avait lancé son cheval au galop et allait de régiment en régiment. Partout on entendait des cris de vic toire, la où, un quart d'heure auparavant, on entendeit des hurlements de rage et des râles d'agonie; les solda s fai-saient sauter leur chapeau en l'air: les drapeaux, crub'es de balles, s'inclinaient, les ldessés se soulevaient pour faire encore un geste de la maiu; c'était un délire genéral

Le maréchal de Saxe se laissa glisser aux pieds de son

cheval et tomba aux genoux du roi.

- Sire, dit-il, je puis mourir à cette-heure; rais vivre que pour voir Votre Majesié victorieuse. Main-tenant, vous savez à quoi tiennent les batailles.

Le roi releva le maréchal et l'embrassa à la vue de toute l'armée

La bataille de Fontenoy ouvrit une série de victoires, qui finit par amener la paix d'Aix-la-Chap lle.

Le 25 mai, le roi prend Tournay, et, dix jours après, la

Le 18 millet, le comte de Lowendahl prend Gand par escalade.

Le 22. Bruges ouvre ses portes au marquis de Souvré. Le 1^{er} aout, le roi se rend maître d'Audenarde; Termonde se rend au duc d'Harcourt; Ostende et Nieuport au comte de Lewendahl, et A'ost au marquis de Clermont-Gal-

Par la prise de cette dernière ville, la campagne de 1745 est close; celle de 1746 s'ouvre, le 20 février, par la prise de Bruxelles, dans laquelle le roi fait s'n entrée le mai.

Le roi se met à la tôte de su corriée e marche sur Louvain, Lierre, Arschot, Herenthals et le fort Skinte-Marguerite, qui sont abandonnés sans coup férir.

Le 20 mai, la ville d'Anvers est prise: le 30, la citadelle.

Le 20 juillet, Mons se reud: le 3 août, Charleroi, le

19 septembre, Namur.
Enfor pour ferminer la campagne de 1746 par un coup de lat le maréchal de Save grafte, le 11 octobre, la bataille de Raucoux, tue à l'ennemi douze mille hommes, lui fait trois mille prisonuiers. In perd pas onze cons hommes

La campagne de 1747 s'ouvre par l'entrée des troujes en Zélande et par la prise des fous de l'Ecluse et de Dislendick par le comte de Lowendahl.

Le 24 avril ceux de la Perle et d' Liefkenshock sont emportés par M de Contades

Le 10 ma M de Montmerin s'uni et fort Philippine et le 5 seviembre, le comte d' Lowendahl prend

Berg-op-Zhom 1 imprenable.

V .1 | ur lann e 17.5" le 13 avril 17.5 Ma .r. 5 investie, et se rend · mai

L r i avait d.t au ma

- Pourquot les all s representations ne font-lis

Le maréchal va ' ve le lacentsme qui le carac'erisali

Sire dais 1 P

En effet ui . r ht rendue aux Français, les

la reli . . - le roi d'Espagne et la republique de control de la convenus, air - le la Maestricht, entre le roi de France, 1 1 - Po et la li llande, et qui amènent le traité d'Aix-

hangements que le traite d'Aix-la Chapelle ap-

j ju libre européen

o Carles recevait la confirmation du royaume des 1 1-5. iles; m elle de Valois, fille du régent, était remis on posses-s n de ses Etais, entin, l'infant don Philippe obtenuit les du és de Parme, de Flaisance et de Guastalla

Le rol de Prusse qui avait commente la guerre, fut ce-ui qui en tira le plus d'avantages. Il c nserva la Silésie qu'il avait conquise, et se trouva tout à coup, par cette augmentation de territ ire et aussi par les sévères écono-mies de Frédéric les s'in pere, a la tête d'une puissante nation Enfin le duc de Savole, pour prix de son alliance over l'impératrice obtint une partie du Milanais C'mme on le voit le marquis de Saint Séverin, envoyé

le la France au congres d'Aix-la-Chapelle, avait blen suivi

les rec mmandations de son maître

I nie XV avat' v ulu traiter, non en marchand, mais en

EXPÉDITION DE CHARLES-ÉDOUARD EN ÉCOSSE. - LES SEPT HOMMES DU MOIDART. - VICTOIRE DE PRESTON. PAUS ET DE FALKICK. - DÉROUTE DE CULLODEN. -FUITE DU PRÉT NDANT. - FLORA MACDONALD. - LE PRINCE ET LES ERIGANES. DÉVOUEMENT DE RODE-RIC MACKENSIL - CHARLES-ÉDOUARD PARVIENT A REGAGNER LA FRANCE. - IL EN EST EXPULSÉ. - IL SE RÉFUGIE A ROME. - SA LIAISON AVEC LA COMPESSE D'ALBANY. - DEENIÈRES ANNÉES DE SA VIE. -- LE COMTE DE BONNEVAL. - SES AVENTURES. - LE CHE-VALIER DE BELLE-ISLE. - MONSEIGNEUR DE VINTI-MILLE, - MOT DE LUI A SON LIT DE MORT.

Pindant e temis avaient lieu l'expédition du prince rie-Edonari en L. ss. in mort du roi i hilippe V d'Este à l'unitiople; la mort du comte de Bonneval a communité remi et d'unitiople; la mort du chevaller de Belle-Isle, tue en quart le remi et d'unities; enfin celle de M. de Vintie, archevé, le de Poris, d'ent nous avons en l'occasion occuper plus, in foi et dont nous allons nous en nous derniere.

rm ' L II XV

le pri' par de vante sur le bâtiment la Dou-ne arriv n d'aout a l'he de Barra, l'une de l'rille l' thie soutien que on nom, san, re étend rd d'en de leffeta apporté de France to the profile of debarque le 25

et 1745 ler peu pres certains de l'ingratitude des rois, ils avaient encore a craindre l'oubli de l'instorlen.

Ces sept hommes étaient : le marquis de Tullibardine, proscrit pour la part qu'il avait dejà prise à l'insurrection de 1715; sir Thomas Sheridan, ancien gouverneur du prince; sir John Macdonald, officier au service d'Espagne; sir Francis Strickland, geutilhomme anglais; ce même Kelly Impliqué dans l'antire appelée le complot de l'évêque de Rochester; Eucas Macdonald, banquier de Paris; enfin, Buchanan, qui avait été chargé par le cardinal de Tencin d'aller porter, a Rome, au prince Charles l'invitation de rendre en l'rance

Un huttième serviteur le joignit presque aussitôt son dé-barquement Celui-là s'appelait aussi Macdonald; seulement, il a, pour nous autres surtout, un titre particulier à l'Il-lustration

etait le père de notre célébre maréchal Macdonald Un des sept gentilshommes qui se réunirent les premiers prince Charles, et que l'on appela les sept hommes Moidart, a laissé une si charmante et si naive description de ce débarquement, que nous nous contenterons de la

Notre curiosité, dit-il, avait été excitée par la vue de la Doutelle, qui venait d'entrer dans le port ; nous courumes donc sur le rivage pour apprendre des nouvelles. La chaloupe du vaisseau, voyant que nous faisions des signes, vint à nous. Nous fûmes sur-le-champ conduits à bord, et nos cœurs nagerent dans la jole en nous voyant si près de ce prince, dont la présence était si désirée en Ecosse. Ar-rives a bord, nous trouvames sur le pont une grande tente soutenue par des perches, et sous laquelle étaient des vins et des liqueurs. La, nous fûmes reçus avec enjouement par le marquis de Tullibardine, que quelques-uns d'entre nous avaient connu lors de la première expédition de 1715.

Pendant que le mavquis nous parlait, Clanranald disparut, ayant été appelé, comme nous le comprime, dans la caline du prince, où il resta trois heures, à peu près. Nous ne nous attendions pas à voir Son Altesse ce soir-là, quand, une demi-beure après le retour de Clanranald parmi nous, nous vines entrer sous la tente un jeune homme de l'aspect le plus agréable, en habit noir tout uni, avec une chemise sans manchettes et sans jabot, laquelle chemise n'était pas même très propre, un col de chemise attaché par une boucle d'argent une perruque blonde, un chapeau sans galon avec un ruban de fil, dont un bout était attaché au bouton de son habit, des bas noirs et des boucles de cuivre à ses sonliers. Dès que je l'aperçus, un pressenti-ment fit gousser mon cœur; ce que voyant un ecclésias-tique nommé O'Brian, il nous dit sur-le-champ que le jeune homme était un autre eccléslastique anglais, qui depuis

longtemps désirait voir les montagnards et causer avec eux « Quand ce jeune homme entra, O'Brian, sans doute pour donner plus grande créance a ses paroles, défendit qu'audonner plus grande creance a ses paroles, defendit qu'au-cun de nous se levât. Le jeune ecclésiastique ue salua per-sonne en entrant, et nous-mêmes ne le saluâmes que de loin. Le hasard voulut que je fusse debout au moment où il arriva Alors, soit hasard, soit sympathie, il vint tout droit a moi et me lit asseoir près de lui sur une caisse. Ne le prenant alors que pour un étranger ou un simple serbétatures que jour la carre quelque ences eccléslastique, quoiqu'au fond du cœur quelque chose continuât de me sonfiler que c'était quelqu'un de plus d'importance qu'on le disait, je lui parlai avec plus de familiarité que je ne l'eusse dû. Sa première question fut pour me demander si je n'avais pas fruid sous mon costumo de montagnard. Je lui répondis que j'y étais telle-ment habitué, que j'aurais certes plus froid si je le chan-geals contre un costume même plus couvert. Il rit de bon cour en entendant cette réponse, et s'informa comment je faisais pour me coucher avec cet habit. Je le lui expliqual; mais il me fit observer qu'en m'enveloppant aussi complète ment de mon plaid, je ne devais pas être prêt à me de fendre en cas de surprise. Je lul repondes alors qu'en cas danger personnel ou en cas de guerre, nous avions une autre manière d'arranger nos plaids, de sorie qu'en un seul hond un montagnard pouvalt se trouver sur ses Jambes l'épée nue dans une main et un pistolet armé dans l'autre sans etre le moins du monde géné par ses convertures. Il me fit ensuite plusieurs autres questions semblables; puis, se levant avec vivacité, il demanda un verre de vin, et O'Brian me dit à l'orelle de faire raison à l'étranger, mais de ne las boire à sa sante, ce qui me confirma dans mes sompçons. Ayant alors pris un verre de vin. Il but à notre sonté a la ronde, et se reffra un instant après.

On connaît les différentes chances de cette folle expédi ou du prince Charles Edouard qui faiilit réussir à cause de sa folie même Entouré de ces quelques hommes, secondé par lord Loyal, renforcé par une centaine de claymores du clau du Grants de Glenmoriston, apres avoir fait brûler et detruire tout ce qui génait sa marche, il franchit l'es-call r du Dalle, prend le fort William, sueprend Perth

entre dans Edimbourg, court à Prestor Pans où sir John Cowe réunit une armée, met cette armée en fuite, pénetre en Angleterre avec six mille fantassins et deux cents soixante chevaux; s'empare de Carlisle, s'enfonce au cœur du royaume, traverse Manchester atteint Derby. Arrivé là, il est à trente lieues de Londres; mais on lui avait promis de grands mouvements en sa faveur, et ces mouvements ne se font pas mais il a du compter sur des hommes et de l'argent, l'argent et les hommes manguent; alors la division se met dans son conhomnies manquent; alors, la division se met dans son conseil, ses soldats commencent à murmurer; seul, il garde, à défant d'espoir, nne inébranlable volonté, il veut marcher sur Londres, lutte contre la volonté unanime de son armée: enfin, comprenant l'impossibilité d'aller plus avant, il tourne subitement vers l'Ecosse, l'atteint sans être entamé, traverse Dumphryes et Glascow, joint queiques ren-forts français et écossais, et va mettre le siège devant Sti-ling, dont la défense donne le temps au général Lawlay d'assembler une armée Charles quitte le siège, marche à l'ennemi, le rencontre à Falkirk, arrache un dernier sonrire à la fortune; puis, apprenant l'approche du duc de Cumberland et de son armée, se retire à Inverness, et, de plus en plus serré par les troupes royales, est forcé d'accepter la fameuse bataille de Culloden.

On sait quel en fut le résultat : des cinq mille hommes qui composaient l'armée du prétendant, quinze cents à peu près furent tués.

Charles quitta le champ de bataille avec assez bon nombre de cavaliers; mais, comme il avait compris que tout était fini pour lui, il se débarrassa peu à pen de toute cette sulte. Sa tête avait été mise à prix à trente mille livres sterling, et peut-être ne croyait-il pas pouvoir compter sur une fidélité pareille à celle qui lui fut gardée.

Le souvenir de Charles ler, vendu par les Ecossais à Cromwel, lui revenait à l'esprit.

Alors commença, cette fuite miraculeuse dans John Hume, dans son Histoire de la Rébellion, et James Roswell, dans son *Histoire* et dans son *l'oyage aux îles de l'ouest de l'Ecosse*, ont snivi le prince pas à pas : cette fuite pent faire pendant à celle du roi Stanislas.

Du champ de bataille, et presque sans s'arrêter, le prince gagna Gortuleg, qui appartenait à lord Lovat. Soit se trouvât encore trop près de l'armée anglaise, soit que la fidélité de son hôte lui parut donteuse, il se hâta de gagner le château d'Inverrary, où il arriva monrant de faim, et où deux sanmons qu'un pêcheur venait de prendre lui fournirent son repas

Le château lut sévèrement pnni de cette hospitalité d'nn jour donnée an prince fugitif: il fut saccagé par les soldats anglais; on fit sauter, avec de la poudre à canon, les deux châtaigniers qui ombrageaient son entrée. L'un fut totalement déraciné, l'autre survécut à l'explosion; une moltié continua à donner des feuilles et végéta tant que vécut on plutôt végéta elle-même la malheurense race des Stuarts. Quant à l'argenteric du château, nue partie eu fut laissée aux mains des soldats; de l'autre, on fondit une coupe qui fut longtemps la propriété de sir Adolphe Ougthon, commandant en chef en Ecosse : elle portait cette inscription : Ex præda prædatoris.

D'Inverrary, Charles passa dans le Long-Island, où il es-pérait trouver un bâtiment Irançais; mais tout, même les éléments prenait parti contre ce prince. Il y a des mo-ments de la vie on les choses inertes et immobiles semblent recevoir, pour augmenter une grande infortune, l'intel-ligence et le mouvement. La tempête chassa le fugitif d'île enfin il arriva dans Sonth-Uist, où il fut accueilli par Clanranald, un des sept hommes du Moidart, le pre-mier qui l'eût accueilli. La, il fut logé, au centre de la

montagne, chez un bûcheron nommé Corradale.

Mais, là même, presque sur les frontières du monde bitable, il s'aperçut qu'il n'était plus en sûreté; le général Campbell débarqua à Sonth-Uist, rallia les Macdonalds de Skye et les Macleods de Macleod, ennemis du prince, et, à la tête de deux mille hommes, commença les plus minutieuses recherches.

Ce fut alors qu'une femme entreprit et accomplit un projet de réussite duquel commençaient à douter les hom-

mes les plus braves et les plus entreprenants Cette femme était la célèbre Flora Macdonald, parente de la famille Clanranald laquelle était en visite dans le South-Uist à l'époque dont nous parlons; son beau-pere, comme son nom l'indique, était membre du clan de sir Alexandre Macdonald, par conséquent ennemi du prince;

en outre, il commandait la milice du nom de Macdonald, qui se trouvait alors dans South-Uist. Malgré les dispositions hostiles de son beau-père Flora u'hésita point: elle se procura près de lui-même un passe-port pour elle, un domestique et une jeune servante qu'elle

ajoutait, disait-elle, à sa maison.

Cette jeune servante, an passe-port, fut désignee sous le nom de Betty Burke.

Cette Betty Burke ne devait être autre que le prince Charles Edouard.

Sons ce nom et sous ce déguisement. Charles arriva à Ribrido dans l'île de Skye; mais, la, li était encore au mi-lieu du pays soumis a sir Alexandre Macdonald Flora redoubla de courage et de ruse; cependant, se trouvant trop faible pour soutenir seule son projet, elle résolut de s'ad-joindre un auxiliaire: cet auxiliaire, c'était la femme de sir Alexandre même, lady Margnerite Macdonald Le premier mouvement de lady Marguerite, en appre-nant l'entreprise où sa belle-fille était engagée, fut un sen-

timent de profonde terreur; mais cette générosité du cœur, si naturelle a la femme, l'emporta sur les craintes de son esprit Son mari etait absent, mais la maison était pleine de soldats arglais; elle confia, en conséquence, le prince a Macdonald de Kingsbourg, intendant de sir Alexandre. Alors, il fallant conduire le prince chez cet intendant : ce fut encore Flora qui se chargea de lever cette dernière difficulté; elle partit pour Kingsbourg, où elle déposa le prince

Alors commença pour le Alors commença pour le pauvre Unavies-Edouaru une autre série d'aventures : de Kingsbourg, il passa à Rasa, se donnant pour le domestique de son guide ; de Rasa, il gagna le pays du laird de Mackinnon. Mais, malgré les efforts de ce chel, il fut obligé de rentres phoère une fois en Ecosse; on le descendit sur le bord au lac de Nevis.

Là, les dangers du prince redoublérent. Un grand nombre de saldate étaient possurés à parconnir en district : le pauvre Charles-Edouard une

bre de soidats étaient occupés à parcourir ce district; le prince et ses gnides se trouvèrent donc enfermés dans un réseau de sentinelles, qui, se croisant les unes les autres dans leurs factions, lui ôtaient tont moyen de s'avancer dans l'intérieur du pays. Enfin, après denx jours ainsi pas-sés, sans avoir osé une seule fois allumer du feu pour faire cuire ses aliments, il se décida à tenter le passage entre deux postes ennemis.

Pendant une henre, le prince et ses compagnons furent obligés de ramper comme des conleuvres dans un défilé étroit et obscur ; puis, après une heure de transes, on se

trouva avoir passé la première ligne.

Vivant de ce que le hasard lni faisait rencontrer, et restant quelquelois vingt-quatre heures sans nourriture, sans feu, sans abri, à peine convert de vêtements tombant en lambeanx. le malhenreux prince atteignit enfin les montagnes de Strath-Glass, et avec le dernier compagnon qui lui restait. Alors, ne sachant que devenir, ignorant où aller, il se jeta dans une caverne qu'il savait être le refnge d'une bande de brigands.

Ces brigands étaient au nombre de sept; c'étaient presque tous d'anciens partisans du prince; il se fit reconnai-

tre à enx, et ils tombèrent à genonx.

Là se fit pour Charles-Edouard une trêve momentanée de souffrances. Jamais roi, jamais chef de clan. jamais pro-priétaire de château, ne fut servi avec un zèle et un resnect pareil à ceux que le fugitif trouva dans ses nouveaux compagnons.

Seulement, ils le servaient à leur manière, et ne comprenait pas les réprimandes du prince, quand leur zèle pour lui allait trop loin.

Le prince manquait de deux choses, pour lesquelles il épronvait un besoin presque égal

Des habits et des nouvelles.

Ces bandits ponrvurent aux habits en s'embnsquant sur route que devait parcourir le domestique d'un officier qui se rendait au fort Auguste, avec le bagage de son maître, et en tuant le domestique. Et, comme le prince Charles exprimait son regret de devoir ses vêtements à une pareille action.

Mon prince, répondirent-ils, c'est bien de l'honnenr, pour uu misérable comme celui-la, que de mourir pour nne pareille cause.

Quant aux nouvelles, un d'eux se déguisa et pénétra dans l'intérieur du fort Auguste; là, il obtint des renseignements précis sur les mouvements des troupes, et, pour régaler le prince, il lui rapporta, en revenant, un morceau de pain d'épice d'un son.

Charles-Edouard demeura avec eux trois semaines; le seul vœu de ces braves gens était qu'il y demeurat toujours ; et toujonrs, sans aucun doute leur dévouement fût resté ce qu'il était pendant ces trois semaines.

Mais un étrange exemple de dévouement arriva qui ou-vrit à la fuite du prince une voie moins périliense. Le fils d'un orfèvre d'Edimbourg, nommé Roderic Mac-kensie, qui avait été officier dans l'armée de Charles-Edouard, et qui suvait tous les dangers qui enfouraient te prince fugitif, était caché dans les braes de Glenmoriston: c'était un jeune homme de l'âge du prince de la taille du prince, et, par un singulier hasard, ressemblant au prince à s'y méprendre. Un parti de soldats découvrit un jour Roderic Mackensie, et l'attaqua; alors, il vint au jeune homme une i lée sublime de dévouement, c'était de rendre sa mort utile au parti anquel il avait dévoué sa vie. Après usq A a d r to il presenta la

relates ble, les solcarl et la tôte de
carl et la tôte de
cres sterling, le faux
le chaules enveyée à i .1 .

till - i merrise füt déconverte; pe proper mort, et, par consérue recharles Edouard profits de est filèles bandits, et pour en fideles partisans à lui

mbre de l'année 1746, Charles ap de ix fregates françaises étaient arri-la s le but de le recueillir, ful et les

s I I ward et Lochlet s'embarqualent sur les r let un refuge sur leur bord.

tel un retuge sur tear bord.

I sel imbre le prince débarquait pres de veu l'relagie treize mois s'étaient écoulés depuis refirme et sur ces treize mois, il en avait l'use et la mort.

Un d's le vir ran is qui avaient suivi le prince, de la u lay r'es pair avitr vole me vache. fut pendu plus

Cet is the juit visit une vache de quinze francs, avait jéanne la eir an juix d'une trahison, les trente mille l'uis que val it la tite de son hôte.

R ve le Frat e Charles Edouard en fut chassé par le truth day ath pelle uret au moueut on il se rendant. Lor al fut condent a Vincennes dans la même re let er col enquante ans plus tard, devait être co di le la life dien il se retira d'abord à Boutlon, cis il il i in il satta ha a la comiesse d'Albany, cis il in avec lavant-dermer descendant des

Chari - Ed hard avant beaucoup souffert, et, par conséquel te in le benucoup oublier Est-ce pour cela, ou esta e i ur fane un exemple sur les dernières races roya-ics que li en veulnt que, pendant les dernières années de sa vic il s d'ai a une constante ivrognerie? Il morum i libren e de 31 janvier 1788.

Le I Sole A vier est fatal aux Bourbons et aux Stuarts. Le d ri r is s'u'ris le cardinal d'York, mourut daus

t'n m me num tre ouvrit les cendres des deux Irères. e y se, use de poussere illustre qu'on ap-

La mort de l'hil ppe V, que nous avons annoncée dans le courant du chapitre, ne produi-it aucun changement en Europe son lils, le prince des Asturies, lui succéda sous le nom de l'erdn ani VI, volla tout.

Q ant a la mort du comfe de Bonneval, c'était le com-plément de est buce la plus aventureuse peut-être que la terre de amb empruntée aux caprices du roman.

Note 1, 10 II t 1675, élève du collège des Jésûltes, entré dat an rife a l'âge de douze aus, Claude-Alexandre, con l'interal faillit être réformé par le marquis de nid te de la marine, qui, passant la revue des

on he carse pas les hommes de mon nom, monsteur e min stre dit therement le jeune homme.

Le mints re comprit a qui il avalt affaire. Si fait not our on les casse quand ils sont simples gardes de marine repondit-il, mals pour en faire des en-

Le 11 de l'espe de la Hogue et de Cadix, pron-- contra le comte de Bonneval ni M de Seignelay ne

11 1 165

d lo meur hi sortir le comte de Bonneval de en 1761 il obtint le régiment de la Tour en 1761 il se brouilla avec M. de Cha-I STATE OF STREET ml r in congé au duc de Vendôme, employa i luivr veyager en Italia, se lla avec le mejui e qui, du service de France, était l'e Longtemps il hésita a sulvre el ele f r n e Fugêne, qui l'avait remarqué a la bataille de Luzzara, ayant is the first le grade de général is the prit le grade de général is hennes, a partir de ce mox ful mis au service de l'étran is l'attaque des lignes, ou il of the lavie a son frere le in) cat continuit a come au millen de hooge au ne qu'il sût combattre certe Andri te out a trouva M. de Boil-

neval partout le premier à la prise d'Alexandrie, un des neval partont le premier a la prise d'devandrie, un des premiers à l'issant du chyleau de Fortone, d'ins les États pentificany, ou il à le bras cassé, et Savoie, en Dauphine l'in Flandre, et 1714, il assiste à l'entrevue du prince Eu-gere et du marcchal de Villars, à Rastadt, en 1715, il se tourno contre la Turqu e, concourt au gain de la bataille de Peterwardem, où il reçoit dans le bas-ventre un coup de lance qui le force à porter un bandage de fer pendant tout le cours de sa vie En 1720, il se brouille avec le prince Eugene, comme il s'est brouillé avec M. Chamillard, resses en Turque, coi il prend le turban, dresse l'artillerie wasse en Turquie, où il prend le turban, dresse l'artillerie turque, devient pacha, se signale, en 1739, dans la guerre contre les imperiaux enfin, menrt a Constantinople, le 22 mars 1767, à l'age de solvante et douze ans, et est en-terre dans le cimetière de Péra, où, aujourd'ini encore, on peut reconnaître son tombeau à cette juscription jurque :

« Dieu est permanent que Dieu glorieux et grand au-pres des vrais croyants donne paix au defunt Acmeth-Pacha, chef des bombardiers, l'an de l'hégire 1160. »

L'an de l'hégire 1160 correspond à l'au 1747 de l'ère chré-

Resteut deux mots à dire sur la mort du chevalier de Belle-Isle et sur celle de M. de Viutimille, archevêque de Paris.

Le chevaller de Belle Isle, né en 1739, et qui constamment avait employé a l'illustration de son frère, le mare-chal de Belle-Isle, tout ce qu'il possédait de talent et d'intelligence, l'emportait sur lui, au dire de beaucoup de gens, par la largeur de ses vues et la solidité de ses projets; c'étalt lui qui travaillait au mémoire du comte, qui préparait les plans, et qui veillait à l'écoupmie des affaires dumestiques.

Il se fit tuer bravement à l'attaque des retranchements d'Exiles, et tuer en boune compagnie: MM. Darnant, de Goas, de Grille, de Brienne et de Donges, tombèrent au-

Quant a M de Vintimille, que nous avons vu jouer un rôle político-religieux dans l'affaire des jansénistes et des molinistes, et un rôle privé dans les amours de sa mèce avec Louis XV, il mournt, non pas sans religion, mais dans le doute, ce qui fut d'un assez triste exemple pour ses quailles ; aussi, l'abbé d'Harcourt, qui l'exhortait a la mort, voulut-il lul prouver les vérités de la religion. M. de Vintimille l'ecouta d'abord avec beaucoup de patience; mais, voyant à la fin que le discours trainait en longueur.

— Monsieur l'abbé, dit-il en l'interroupant, je crois qu'en voilà assez : ma s ce qu'il y a de plus certain dans tout cela, voyez vous, c'est que je meurs votre serviteur et votre

ami.

XIV

FAMILLE ROYALY. LESSURNOMS DE MESDAMES, FILLES DU ROL - CHOISY ET TRIANON. - ÉTIQUETTE. -L'ESSAI DES METS. LES ENTRÉES. - LES FONCTIONS. - LA FRUITIÈRE DU CHATEAU ET LE GOUVERNEUR. -LA SOCIÉTÉ DE LA REINE. - LE JEU DU ROI. - LE SOUPLR. - LE CUISIMER DU ROI. - M. LE DAUPHIN. - SON ENFANCE. - FLATTERIES QU'ON LUI PRO-DIGUL. ORGUEIL DU JEUNE PRINCE. - MOT DU DAUPHIN A LA REINE. - CHANGEMENT DANS SON CA-RACTÈRE. COURAGE. - M. DE FLEURY. - MARIAGE DU DAUPHIN. - MADAME DE POMPADOUR. - M. POIS-SON. RENVOLD'ORRY. - FORTUNE DE LA MARQUISE. LIS PARISIENS. LES FÊTES DE MADAME DE POMPADOUR.

A l'époque ou nous sommes arrivés, c'est-a-dire vers la moitié a peu pres du régne de Louis XV, il a huit enfants de la reine de ses maltereses, excepté le demi-Louis, il n'en eut jamais, et surtont n'en voulut jamais avoir, les l-atards de Louis XIV ayant été une haute instruction pour sa Jeunesse.

les enfants étalent : Le dauphin né le 1 septembre 1729 ; Le duc d'Anjou, né à Versailles le 30 août 1/30, et mort

Louise Elischeth de France, mariée à den Philippe, née le 14 aout 1727.

Anne-Henriette, sœur jumelle de Loo, se Llisabeth; Maroc-Adelaide, connue sous le nom d' madame Adé-laide, née le 23 mars 1732;

Victoire-Louise-Marie-Thérese, née le 11 mai 1733

Sophie-Philippine-Elisabeth, nee le 27 juil et 1734 Louise Marie, nee le 15 juillet 1737.

Lonse Marie, née le 15 juillet 1737.

Donc, en supposant que nous en soyons arrivés an commencement de l'année 1750, le rol a guarante ans la reine en a quarante-sept, le dauphin en a vingt et un, les princesses jumelles en ont vingt-trois, madame Alelaide en a dix-hint, la princesse Victoire en a dix-sept, la princesse Sophie en a seize; enfin la princesse Louise en a tretze Les princesses, à part madame Louise-Elisabeth, mariée à don Philippe, vivent sous la tutelle de leur mêre.

Les eargètères de toutes ces princesses étaient fort diffi-

Les caractères de toutes ces princesses étaient fort diffé

rents : quelques-uns étaient assez étranges.

Madame etait bonne, sans passion, réfiéchie, timide et sage, elle se plaisait fort dans la société de madame de Vantadour, presque centenaire, à laquelle elle faisait raconter toutes les anécdotes de la cour de Louis XIV.

Madame Adélaide, an contraire, était fort décidee; elle avait toutes les allures d'un garçon, jouait du violon, montait à cheval, aimait la chasse. Son ambition avait toujours été d'être homme et de faire la guerre. Toute petite, elle

— Je ne sais pas pourquoi on désire tant un duc d'Anjou; il n y a qu'a me faire duc d'Anjou, moi, on verra ce

dont je suis capable.

A l'age de treize ans, elle était parvenue, en jouant au cavaguole avec la reine, à lui voler quatorze louis. Le lendemain, on la rencontra ouvrant les portes et essayant de sortir de Versailles pour aller acheter son équipage de guerre.

- Où allez-vous, princesse? lui demanda une de ses fem-

mes en l'arrétant.

— On je vais? répondit madame Adélaïde. Je vais me mettre à la tête de l'armée de papa-roi. Je battrai les eunemis, et j'amènerai le roi d'Angleterre pr.sonnier à Ver-

- Et comment exécuterez-vons seule un pareil projet, prin-

- Je ne suis pas seule; j'ai pour allié un homme à qui j'ai fait obtenir une place à la cour, et qui m'a promis de venir avec moi.

Cet homme, qui était l'allié de madame Adélaide, était un gamin de quinze ans qu'elle voyait souvent dans les bois de Lagny.

Cette place qu'elle avait obtenue pour lui à la cour.

c'était celle de gardien des ânes des princesses. Retenue de force dans un appartement, madame laide avait trouvé un autre moyen de détruire l'Angleterre.

Le soir même, elle exposa ce moyen au cercle de la cour.

— Je ferai venir, dit-elle, les uns après les autres, les principaux Anglais pour coucher avec moi : ils s'en croi-ront fort honorés; et, quand ils seront endormis, je les tuerai tous successivement.

Le moyen proposé par la jeune princesse eut, comme on le comprend bien, un grand succès; seulement, ma-dame de Tallard fit observer à madame Adélaide qu'il y aufait lacheté à faire mourir tous ces messieurs de la sorte.

— Dame! répondit madame Adélaïde, comment voulez-vous que je fasse, puisque papa défend les duels?

Quant à madame Victoire, qui avait des inclinations plus pacifiques, sinon moins amoureuses, c'était une fort belle personne avec une physionomie charmante, un teint de brune, des yeux beaux et grands, et ressemblant à la fois au roi, au dauphin et à madame infante. Le roi l'aimait mieux que ses autres sœurs; le roi l'aimait, disait-on, plus qu'un père ne doit aimer sa fille, et, de ce sentiment exagéré, la chronique scandaleuse fait naître M. de Narbonne.

Madame Sophie, qui venait après madame Victoire, était très blanche, et avait la partie supérieure du visage par-

faitement ressemblant au roi.

Madame Louise, la dernière, était fort petite; mais elle avait beaucoup de physionomie, était vive et gaie, et ne laissait en aucune façon supposer qu'elle dût être un jour religieuse

Madame infante devait mourir en 1759;

Madame Anue, en 1752.

Enfin, mesdames Adélaide, Victoire et Sophie devaient rester filles.

Ce sont ces trois princesses que le roi leur pere avait, dans l'intimité, baptisées des trois noms peu poétiques de Loque, Chiffe et Graille.

Toute cette cour du roi, du dauphin et de la reine, était soum.se, lorsqu'on était à Versailles, a une assommante éti-quette. Voilà pourquoi le roi aimait tant Choisy et la reine Trianon.

Une des choses les plus sérieuses de cette étiquette était l'essai des mets. Il y avait, en 1750, cinq gen ilshommes

cervant à chaque grand couvert, don l'ui se plaçai debout près de la table, et ordonnait en sa pressa el essai jar un officier de la bouche. Cet essai portait un l'ui eau, vins,

rôtis, ragoûts, pain et fruits.
Il y avait loin de ces diners d'ipar : toit in volt,
aux petits repas de Choisy, avec les tal. son in toutes
dressees du parquet, et le service fait par il juges des

petites écurles.

L'ne autre étiquette, gardée non meins sere non que celle de l'essal, était celle des entrées. La grande porte était réservée aux gentilshommes. Ce qu'on apple et un

etalt réservee aux gentilshommes. Ce qu'on apper et un homme du commun, fut il Chevert ou Voltaire, test obligé d'entrer par les petites portes.

Nous verrons comment Voltaire entra par les grandes. La répartition des fonctions, qui fafsait que nul ne vou lait faire que ce que lui é ait strictement impose par les statuts de sa charge, était qu'ilquefois une étrarge gêne.

Ainsi, un jour, la reine, en ée promenant dans la chambre d'apparat, aperqui un je un de poussière sur son lit, et la montra à madame de l'uvnes.

la montra à madame de l'uynes.

Madame de Luynes ervoya cher her le valet de chambre tapissier de la reide, pour qu'il mod'rat e de poussière

au valet de chambre tapissier du roi.

Le valet de chambre tapiss et du 1 d pre en 1º que cette poussière ne le regardait pas, attendu que les tapissièrs du roi fout effectivement le lit ordinaire de la 1 n.e. mais qu'ils ne peuvent toucher au lit de par de qui est réputé meuble quand la reine n'y couche pas, or min a reine ne couchait pas dans son 1 t de parade à pous re regardait MM. les officiers du garde meuble.

On fut deux mois sans trouver celui qui avait l'charge d'épousseter la poussière; enfin, au bout de doux reine l'épousseta elle-même avec un éventail de plumes.

Ces ennuis poursuivaient la pauvre reine jusqu'a Tria non, où elle allait souvent diner avec ses dames, et passait les soirées en petit comité. Un jour, une grave querelle qui s'éleva entre la fruitière et le gouve neur au château, interrompit ses lêtes, et empêcha pendan loux ans la la reine d'y souper. La fruitière prétendait, contre l'avis du gouverneur, que c'était à elle de fournir les bougies; le gouverneur, de son côté, voulut jouir de ce droit; et, en atteudant, la reine, pour n'offenser personne, u'alla t plus à Trianon, ou n'y allait plus que dans le jour et n'y soupair pas.

Rien de plus triste, au reste, que cet intérieur de la pauvre reine. Sa société habituelle était le cardinal et la duchesse de Luynes, puis le président Hénault et le pérc Griffet. La, plus d'étiquette; tout le monde s'asseyait; et souvent, comme la conversation était en général peu animée, la moitié de la société dormait pendant que l'autre la regardait dormir.

Le duc de Luynes était le plus grand dormeur et le muet le plus absolu de la société; aussi, par antiphrase, la reine l'appelait-elle M Tintamarre.

De son côté le roi menait toute autre existence. A mesure qu'il entrait dans la vie. ses penchants liberims se développaient; peu de jours se passaient d'abord sans que l'on jouat très gros jeu, le roi jouant de maniere à perdre ou à faire perdre à ses adversaires trois ou quatre mille louis dans la soirée.

Quand le roi les gagnait, il les mettait dans sa caisse secrète : quand le roi les perdait, on les prenait dans la caisse de l'Etat. Ce gout du jeu s'étendit plus tard du tapis vert aux spéculations commerciales.

Le jeu fini, on soupait; le roi huvait beaucoup, et surtout du vin de Champagne; puis, une fois gris, il restait aux mains de madame de Pompadouc, qui en faisai jus-

qu'au lendemain ce qu'elle pouvait. Le roi avait un excellent cuisinier qui avait appris toutes les règles de son art, non seulement dans les meilleurs livres gastronomiques et chez les meilleurs maîtres en gastronomia, mais encore chez les médecins les plus expérimentes, l'art non moins important de préparer les mets réparateurs, à l'aide desquels le roi parvenuit à perpétuer

ces folles nuits dont le duc d'Orléans avait donné l'exemple. En outre, souvent p. ndant le carnaval, le roi, les princes

En outre, souvent p. dant le carnaval, le roi, les princes et leurs favoris couraient non seulement les bals masqués, mais encore les rues de Poris « de Versaille.

Quant an dauphin âgé de vingt et un ans, comme nous l'avons dir il avai etc « evé au milieu de l'adulation la plus étrang» et parfois la plus ridicule Comme sainte Alacoque, qui a l'âge de quaterze mois au l'ir de son historien, manifistait la plus grande horre ur laur le péché, à l'âge de six ans, Mile dauphin d'unai les plus grandes est érances. grandes espécances.

grandes esperances.

— Monseigneur, lui disait en 1735 M. Lumbevêque de Crillon le clergé respecte en vous le sang le plus auguste qui fut namais et dans lequel vous avez puisé les boutes vertus que vous ferez éclater un jour.

Ainsi, comme on disait au jeune prince que la duc de Chi-

z vr ur cat 'll les grandes cec 1 savir

I ul i i stu 'e je me jrinje ur augmenter ce u royal, que l'éti-stautes par l'absence ta traell v t e til see e Tue grande faute, on a valet de pied, la faute e e p e1 ! e2. c i la garde de prendre les ar es ur

ans M le dauphin fut l'un sigreables que l'on pût voir 6 - Ja . - 6

dit sa mère, vous me donnerez da chagrin

vers elle adame, convenez que vous seriez bien av ir, surtout depuis la mort de M le

ciait jois d'un bon esprit; mais elle était,

un esprit pénétrant

et l'in put distinguer dans le jeune prince une de f'r c'a laquelle la volonté donnait sa plus grande t mm il était tourmente d'une tumeur à la jouc r l'e n juzca a propos de l'ouvrir, et la Peyronie fit une to n du milieu de la joue au meuton. Le roi se trouva mu et l'en sut obligé de sui saire respirer des sels : mals le daughin resta imperturbable et souffrit l'opération sans une flainte iit un soufir Quelques jours apres, son den-se provin' M de Chaullon qu'il fallant arracher au prince ure grosse dent du côté de la plaie Le prince demanda quaque ten paper se décider, et, une fois décidé, appela la maine l'increteur et souffrit l'opération sans sourciller. Quelques ours apres on lui en arracha une seconde, puis troisiem et il sui porta la douleur avec la même im-

j ur le cardinal de Fleury jouait avec lui comme il j u'i ave. Louis XV enfant, et lui disait : Un jur

Peut- n lien e nipler, monseigneur, sur cette amitié que v us me tem ignez maintenant? Les amitiés des princes a ce que l'on assure, ne sont pas de longue durée.

Vo s avez cependant, répondit le dauphin en se tour-

nant vers le cardinal, conservé une assez bonne fenètre dans le corur du roi pour n'avoir pas a vous plaindre. A l'âge de treize ans, le dauphin étant à Versailles, et

le du de Chaillon a Paris, le dauphin s'amusa a inventer la mort de la 'zarine par empoisonnement. Il avait détaillé les caules de cet empoisonnement, l'intérêt que les seigneurs russ s qu'il en a cusait, avaient en à le faire, et les changements que cette mort pouvait amener en Europe; de tel a fa en que ette nouvelle fausse fut tenue pour vrale, tant les details historiques lui donnaient de probabilite. M. de Chatulon envoya la lettre du dauphin au Ca veau comme nouvelle officielle. Le lendemain, on fut mis au courant de la plaisanterle

A qu'ize ans sachant qu'une dame de la cour n'avait pas fait ses paques, il s'approcha d'elle

Vous vous êtes confessée, madame? lui demanda-t-il

Out, monseigneur

Vous étes une tiede catholique, madame. Quel est le directeur de votre conscience?

- C est un récollet, dit la dame toute troublée.

Vous ferrez bien mieux d'avoir un missionnaire de la chapelle, regliqua le prince; il serait plus sévère.

Et il s éloigna du même air qu'eut fait Louis XIV en

parellle circonstance

Lorsqu'il fut question de lui faire épouser l'infante Marie-Thére e d'Espagne, le dauphin avait quatorze ans et n avalt encore onnu aucune femme; aussi, pariali-il sans Li da iphine

B lul dit madame Adélaide, parlez de votre femme, 1. '' beau teint, son air noble, sa peau blanche Elle Xuet 7

iré qu'elle avait le caractère bon, répon-

r i un de ses amis roi Thabiteral Saint-Germain, et f'y feral 14 n . hant d'utiliser les bâtiments qui y " nt dept

Met cytic condit celul auquel Il s'adressait, ce projet a ive un autre projet que Votre

T bon di dit : je réfléchirai à ce que vous v r - no dire

Le confillrevi ami

to ver ration line that the latter toujours plus qu'on le vert ils cher que leur J'ai réflécht a ce que ver me ver me ver et je l'enre ma parole de ne bâur jama"

Le dauphin annuit beaucoup la chasse à tir, mais il eut le mafficur de tuer M. de Chambon, et no s'en consola jamais

La femme de M de Chambon était restee grosse l'enfant sur les fonts l'aptismaux, et pendant la cèremonie, entrainé par l'élan de son cœur, il viola, vis-à-vis de l'enfant, je ne sais quel cérémonial que l'on voului rétablir en lui disant

 Monseigneur, co n'est pas l'usage.
 Mais il me semble, répondit amèrement le dauphin, qu'il n'est pas non plus d'usage de tuer le père d'un enfant et le mari d'une femme.

Marié depuis c'inq ans, le dauphin avait constamment vecu en bon el honnéte mari. Aussi, comme nous l'avons madame de Pompadour craignait-elle infiniment plus

le dauphin que la reine.

Madame de Pompadour avait été présentée en 1745, ainsi que nous l'avons dit, et, comme elle n'avant pu être pré-sentee sous son nom de madame Lenormand d'Etioles; comme, d'ailleurs, elle avait quelques raisons de rompre avec ce nom-la, qu'elle avait assez mai porté, elle pria le roi de faire pour elle ce qu'il avait fait pour madame de Châteauroux Le roi y consentit, et lui donna le marquisat de Pompadour,

La maison de Pompadour, qui remontait au xire siècle. s était éteinte, en 1722, dans la personne du marquis de Pompadour, qui avait joné un rôle dans la conspiration de Cellamare.

Madame de Pompadour n'avait pas fait ses conditions d'avance, comme madame de Châteauruux; mais elle ne perdit rien a les faire après.

Dabord elle commença par renvoyer le contrôleur géneral Orry, lequel avait refusé de se faire son serviteur très humble, pour y mettre une créature à elle.

Outre les deux versions qui couraient sur M père. l'une fasant de lui un marchand de hestiaux de la Ferté-sous-Jouarre, l'autre un fournisseur des invalides, il y en avait une froisième: c'était celle qui faisait de lui un

mantétier condamné autrefois au gibet.

M. Poisson, disalt-on, ayait été un des cummis principaux des frères Paris. On se rappelle ces protecteurs protegés de madame de Prie; poursuivi par Fagon, qui, a cause de la protection de M. le duc, n'osait s'en pundre a cux, Poisson fut condamné à être pendu; mais, comme on n'était jamais pendu disait-on, quand on était assez riche pour acheter la cordé cent mille livres, Poisson échappa au gibet et se réfugia à Hambourg.

Nous avons raconté comment le commandeur de Thianges jona le rôle de Stanislas en 1733. Poisson le rencontra à Hambourg, lui raconta son aventure, et le pria de s'intéresser pour lut près du contrôleur, afin qu'il put appeler de la sentence. On avait blen souvent parlé de cette affaire au cardinal de Fleury, sans avoir rien pu obtenir de lui, mais, enfin, une dame do Salssac, son amic, persécuta tellement le cardinal, qu'il permit que cette affaire fut re-VISée.

En 1741, la sentence de 1726 fut cassée,

Les freres Paris aidèrent beaucoup M. Poisson

Le contrôleur général était ennemt des frères Paris. Le premier travail de madame de Pompadour, arrivée au pou voir, fut donc le renversement d'Orry.

Orry, renversé, se retira à Bercy, où tout ce qu'il y eut d'honnêtes gens en France atla s'inscrire chez lui.

Il fut remplacé par M. de Machault, intendant de Valen-

Au reste, M. de Machault, honnôte homme et homine intelllgent, commença par sauver la France d'une grande famine en 1749, en faisant venir des blés de Barbarie.

Madame de Pompadour avait été trompée à moitié dans son attente; elle avait bien eu le pouvoir de renverser un ennemi, mais elle n'avait pas le pouvoir de placer un ami.

Pour la dédommager, le roi lui proposa une place de directeur général des bâtiments; cette place était à sa nomination

Elle y nomma son frère, que l'on fit marquis de Vandières, et que la cour s'empressa d'appeler le marquis d'açant-hier.

Quant à sa fortune personnelle, en voici la progression : Six mois après la déclaration des amours du roi, elle avait déjà cent dix mille livres de rente, un logement à la cour, un autre dans les maisons royales et le marquisat de Pompa-

En 1746, elle acheta de ltoussel, le fermier général, la terre de la Selle, pour la somme de cinquante-cinq mille livres, et y dépensa soixante mille livres, rien qu'au château.

La même année, le rol lui donna sept cent cinquante mille livres pour acheter la terre et le château de Crécy.

La même année, le roi lui donna cinq cent mille livres de la charge de trésorier des écuties.

Enfin, cette même année, il créa une seconde charge de cinq cent mille livres à son profit.

C'était ostensiblement près de deux millions donnés à la

favorite en moins d'une année. Le ler janvier 1747, Louis XV lui donna pour étrennes des tabletles garnles de diamants, avec les armes de France en diamants au milieu. et, aux quatre coins, les teurs en dia-mants que madame de Pompadour avait prises pour ses ar-

Elles contenalent un billet de cent cinquante mille livres payable au porteur

petit cadeau, y ajouta-t-il trois cent in lie livres pour un hôtel à Compiègne.

En 1753, le superbe hôtel du comité : Evreax, plait à madame la marquise; elle en parle à Louis XV, qui lui donne, à l'instant même, ciuq cent mille livres pour l'a heler. Une fois entrée dedans, madame de Pompadour ne le trouve point digne d'elle, et dépense cinq cent mille autres hyres pour le rendre habitable.

Cette fois, les Parislens n'y purent tenir. Ils écaterent



Au milieu de tout cela Louis XV avait conservé ses heures de mélancolie.

Le 3 mars suivant, le marquis de Vandières obtint du roi la capitainerie de Grenelle et les cent mille livres de brevet de

retenue qu'il y avait sur cette charge. En 1749, madame de Pompadour demanda un hôtel à Fontainebleau; le roi lui donna trois cent mille livres à cet effet.

La même année, elle demanda au roi le château d'Aulnay pour augmenter les agréments de Crécy; le roi le lui donna en y ajoutant quatre cent mille livres.

En 1750, elle voulut acquérir Brimborion, au-dessus de Bellevue; le roi en fit l'acquisition, et le paya six cent mille livres.

En 1751, madame de Pompadour pensa qu'il était temps de faire quelque chose pour son père; le roi acheta la terre de Marigny, et se hâta de l'offrir à M. Poisson.

En 1752, madame de Pompadour déstra la terre de Saint-Rémy, attenante à celle de Crécy; c'était peu de chose, douze mille livre de chose, douze mille livres de rente; aussi le roi, honteux de lui faire un si

coutre la courtisaue, couvrirent les murs de l'hôtel de pas-

contre la courtisaue, couvrirent les murs de l'hôtel de pasquinades, et, comme pour l'agrandissement du jardin, elle venait de s'emparer, sans dire gare, d'une portion de cet espace qu'on appelait alors le Cours, et que l'on appelle aujourd'hui les Champs-Elysées, le peuple s'attroupa, tomba sur les ouvriers et les dispersa à coups de pierre. Vers le même temps, il y eut des pourparlers échangés entre madame de Pompadour et le roi de Prusse pour l'achat de la principauté de Neuchâtel. En cas de rupture avec son royal amant, ou en cas de mort, elle voulait se réserver à l'êtranger, contre les ennemis qu'elle se faisait en France, un refuge où elle put vivre tranquille, non seulement de sa fortune réelle, mais de cette fortune invisible que personne ne connaissait et qu'elle avait disséminée sur les banques de Gênes, de Venise, de Londres et d'Amsterdam; la négociation n'eut pas de suite. n'eut pas de suite.

De tous ces achats, de cette fortune royale et dont elle ne

tas utreds met dros f stastln qu'à l'époque que nous étit une étérnelle sulsif on d cet é bullit tanàs de l'eu qu'un ape it im tee e reprodute de cel fac as difla zuille ave le 1 c 1 ve 1 relanie.
la zuille ave le 1 c 1 ve 1 relanie.
la de l'ompad ur re 1 L ins XV dans le merle u le Bellevue - û elle avait eng uti des mils Ce' it au milieu de l'h ver e' in me d'un hiver rigouix in quise c lu s son r y il mant d'ins u apparte e l'inant sur u e serze imm nsc dans la que e s'epaui s in es fleurs les plus fral es es plus eloignees de
l s c s l'quelle en se trinvait R s s, l's et en lets
e 's nes ave un r si n'e ure printanlère, c'était. e's nes ave un rest neutre printanlère, c'était, imme or le distit : le poque le domnine de Flore e receil re rve leus seef alcheur étaient en n e e mies erveleus s de parfu s que 'e roi demanda q frouttubujuet mrteravesalles.

l = r - y alla et : la première fleur qu'il voulut rompre. il si i se l'erieur qu'il vena t de commettre. Tont at I it is en fine per elaine de Saxe. Ces de la la la la la emerceillé et qui remplacaient l'estat av avan age le émana ions de jutes ces fieurs, et les ces es l's plus suaves platifisées par l'art et m e la mosph re quelles parfuma ent.

n i rma it s ur re et en se jenda t 11 bras de Louis XV;

Le r i i reve tait p side cette féerie, et le roi, en parlait nime au retour le ses excursion s interraines, Abidin dut farie d's ardin's ench n'es qu'il venait de farcourir.

teper dant au nillen d'tout cela, Louis XV avant con-serve is a les de tre esse des heure de mélancohe, des m n. l's de de out que ri n'ne jouv it vaincre. Eh bien, à et e les taucte melan he a cette iristesse, lart trouva et re son omjte Madame de Pomp dour, pour distraire son rey l'amart, re fit peint, comme avait fait madame de Ma n'eron is ur l'homme le plus mamusable de France, un Ma de la paur l'homme le plus mamusable de France, un applique cérementes religiouses et aux prêtres, mais aux representations théatra és et aux poètes. Diffresny, Mariviux et Collet étatent les rois de ce theatre qui, pareil aux ai ecblenonts de l'époque peut é re appolé le théatre Pompalor 8 us le grand roi, Molière avait eté valet de chambre « Louis XV, Voltaire fut gentilhomme de la chambre » Louis XV, Voltaire fut gentilhomme de la chambre »

A e ef. C reta ions objet de toutes les intrigues, plus c'ort que le profets Marly, un tres petit nombre de [C bers as is aunt les spe tateurs, c'étaient le roi, la rene M le dauphir n'adame Adeinde, madame Victoire, mad me S phie madame Louise, le din de Chartres, le fr' de Turenne, le du d'Ayen M, de Richelieu, M, de l'ule le marqui de Villeroy M, de Richelieu, M, de l'ule le marqui de Villeroy M, de Croissy, M, de Orerchy, M de cham encptz M, le maréchal de Saxe, l'e le Verni Vandieres Tousne iam de Brionne, de m ce Sciali e de Belle Isl, de Saint Forentin, de l'une controlle de Columbia de Chault de Caures de Controlle de Caures de Controlle de Segur de Laugere de Day y et de Frise. de Da y et de Frise.

I nt le emt de Maillebors, Meu e d'Ayen,

I ric + 1 m de Pompidour de Brancas,

The second section of p ir

T n f ve tel Mense d'Ayen

1 r " t de Pens et

I marquis de Voyer Croissy, Clermont d'Amboise et Duras farent converts d'applaudissements

En 1752, ou joua Venus et thoms, ballet héroique Les pa-toles étaient de tollet et la musique de Montonville. Le chevalir de Clernent jouant le rele de Mars, ma lame de Pompad ur celui de Venus; M. le vi ente de chabot, celui d'Adonis, madame de Brancas, celui de Diane.

Plusieurs de ces messieurs et de ces dames se firent de ve-

ritables reputations d'artistes. La Valliere jouait a merveille les buillis : le duc de Duras, les B^{μ} uises , madame de Brancas les menueres, et madame de l'ompadour, les Colettes, Clermont d'Amboise, Courtanvaux, l'uxembourg, d'Ayen et Villeroy charitaient à mervefl'e, Fulln, de l'lesse, de Courtanvaux, de Beuvron et Melfort dansaient avec un véritable

Le du de la Vallière était le directeur de l'illustre troupe, En 1" s on avait fait bâtir une sa'le pour les plaisirs prives de Louis XV, ou plutot de madame de l'ompadour.

Pendant ce temps, le peuple que l'on oubliait, excepté l'endreit des impôs, après avoir à peu près repris à Louis XV s in titre de Bien Almé, le j'euple murmurait Ces murmures, nous allons nous y arreter, car c'étalent les premiers gronde-ments de l'orage qui éclata en 1793.

Nous entrons dans la periode de la décadence monarchique: sur ce versant du xviie slècle, nous irons vite, car la pente est rapide

XV

EMBARRAS DES FINANCES. - M. DE ROUILLÉ SUCCÈDE A M. DE MAUREBAS. - M. DE MACHAULT. - ÉDIT DU VINGTIÈME. - RÉPONSE DE LOUIS XV AUX REMON-TRANCES DU PARLEMENT. - PLAINTES DE LA NO-BLESSE, DU CLERGÉ ET DES ÉTATS DES PROVINCES. -EXIL DES GENTILSHOMMES. - M. DE BEAUMONT A L'ARCHEVECHÉ DE PARIS. - ÉCOLE PHILOSOPHIQUE. - LE REFUS DES SACREMENTS. - MURMURES DU PEUPLE. - M. BERRYER, LIEUTENANT DE POLICE. -ORDONNANCES CONTRE LES MENDIANTS ET LES VAQA-BONDS. - LES ENLÈVEMENTS. - ÉMEUTES. - RÉOR-GANISATION DU GUET. - PLAN DE FORTIFICATIONS ET CASERNES AUTOUR DE PARIS. - LE CHEMIN DE « LA RÉVOLTE). - LE KNINS RUSSE. - LES BAINS DE SANG. - M. DE CHAROLAIS. - MARIAGE DE MADAME DE BOUFFLERS ET DE M. DE LUXEMBOURG. - NOBLESSE MILITAIRE. - MORT DE MAURICE DE SAXE. - CRÉA-TION DE L'ÉCOLE MILITAIRE. - NAISSANCE DU DUC DE BOURGOGNE. - LE MARQUIS DE MARIGNY. - LE PARC-AUX-CERES.

Les brouilles entre les meilleurs amis, entre maris et femmes, entre amanis et maltresses, viennent souvent lorsque l'argent manque ; hélas! la rupture entre les peuples et les rois à rarement d'autres causes.

A propos de l'état des finances sous le régent, nous avons déja dit la pénurie où se trouvait la France; après toutes les felles que nous venons de raconter, ce fut bien pls en core, et, comme des pionniers arrivés à la fin d'une mine epar e les ministres sentirent que les blons affaient man-

Ce genre de malaise se manifeste ordinairement par des changements de ministères.

Les résultats maritimes de la dernière guerre avalent clairement démontré dans quel état déplorable élait tombée notre marine, si florissante sons Colbert, si abandomnée par Fleury M de Maurepas, rendu responsable de cetta détresse ou plutot reconnu coupable d'un quatrain contre la favorite 1, avait quitté le ministère de la marine pour faire place a M. de Rouillé, tandis que, ainsi que nous l'avons raconte ce brave Orry, qui firatt écu par écu du cardinal de

⁽¹⁾ sectivo quatram, qu'un par madama de Pompadour, à Choisy, avait

ve on a serviette : La marquise a bles de app Sea trait out visa ses grace franche, is les fleur nai et sous ses pa; Ma , cas ce sont de fleurs danches!

Fleury les donze mille livres qu'il don iait à le retre pour payer ses pieuses dettes, qui offrait au commen ament de la guerre de Flandre quatre-vingts millions pour seat die I non-neur de la France a bout de ressources, et duitleurs chianle par la favorite, se retirait pour faire place a M. de Ma hault d'Arnonville.

Arrivé au ministère, M. de Machault se trouva dans mêmes embarras que M. Orry ; les embarras chie plus grands, car chaque jour les ressources etaient moundres, et les besoins plus desordonnes. Il fallait combler la dette de l'Etat, eteindre un déficit ; seulement, le peuple etait lement ruiné, qu'aucun des moyens connus n'etart capable de rétablir l'ordre dans les finances. M. de Machault prit donc la résolution de recourir au clergé, à la noblesse et aux pays d'états, dont les véritables richesses étaient incommes

Ces corps avaient conservé l'ancien droit de s'imposer euxmêmes, et de ne payer au roi, sous le titre de don gratuit qu'une somme dont ils avaient encore le privilège de faire

la repartition comme ils l'entendaient.

C'etait, du reste, chose établie depuis le commencement de notre monarchie nationale, que les rois ne sont pas maitres absolus, et qu'en argent surtout, la nation ne leur doit que ce qu'elle veut bien payer; seulement, a cette époque, la nation n'était représentée que par la noblesse, le chage et les pays d'états; le reste du peuple était compté pour rien. et c'était sur lui que pesaient toutes les charges.

Ce grand principe a été depuis la base de la Révolution. Ce fut dans cette circonstance embarrassante que M. de Machault envoya à l'enregistrement le fameux édit du ving-

M. le duc, dans une circonstance pareille, avait succombé avec son édit du cinquantième, qui le fit exiler Calonne devait succomber aussi, en proposant le même tribut, sous

litre d'impôt territorial.

Le parlement n'eut pas plus tôt reçu l'édit, qu'il envoya trois présidents au roi pour lui faire des remontrances. Le roi, pour toute réponse, donna l'ordre au parlement d'enregistrer l'édit le lendemain. Les trois présidents, de retour av-sein de la compagnie. lui firent part de la décision du roi, lequel avait déclaré vouloir, avant deux heures, une réponse positive. Le parlement était las de la lutte. Exilé par Louis XIV, exilé par le régent, il ne se sonciait plus d'être exilé par Louis XV. Il décida que le premier président retournerait près du roi, le priant d'avoir compassion de son peuple; puis que, si le roi persistait, s'étant lavé les mains comme Pilate, il procéderait à l'enregistrément.

Le roi refusa, et le parlement enregistra. Cet édit enregistré, le roi demanda un emprunt de cinquante millions.

C'était une occasion pour le parlement de faire de nouvelles remontrances, quoique, ainsi qu'on vient de le voir, le roi n'y fit pas grande attention.

Aussi, lorsqu'il se présenta devant le roi, le roi se contenta-1-il de dire :

- Messieurs, je trouve que vous avez déjà beaucoup tardé à m'obéir, et vous préviens qu'un plus long délai ne pour

rait que me déplaire.

Cependant, plus courageux cette fois, le parlement fit observer qu'il ne savait comment concilier cette nouvelle augmentation de la dette de l'Etat avec l'édit du vingtième des-tiné à l'éteindre ; mais le roi, environné de son conseil de dépêches, répondit d'un ton de maître, et de maître mécon-

- Messieurs, je tronve que j'ai eu assez de bonté et veux

être obei dans le jour.

Le parlement, déconcerté par cette réponse, demanda qu'au moins le roi voulût bien fixer la durée du vingtième.

Mais, se fâchant de plus en plus

Messienrs, dit le roi, je suis bien étonné de ne pas être obéi encore; vous enregistrerez mon édit demain matin. Allez !

Et le parlement enregistra l'édit.

Les deux édits, cette fois, mécontentaient tout le moude. L'édit du vingtième mécontentait la noblesse, le clergé et les états

L'édit de l'emprunt de cinquante millions mécontentait le peuple

La noblesse, le clergé, les états d'Artois, de Bourgogne La noblesse, le cierge, les états d'Ariols, de Bourgogne, de Bretagne et de Languedoc, se plaignirent très hautement de ce que la cour, par l'établissement du vingtième sur tous les biens, tendait à abolir le droit de consentir les dons gratuits qu'ils accordaient au prince : en se soumettant à cet impôt, non seulement ils se trouvaient grevés d'un nouveau tribut, mais encore, n'ayant plus l'air de faire un des les formes de la liberté facient abolises. de faire un don, les formes de la liberté étaient abolies; c'était un tribut militaire que le roi faisait lever par ses officiers au préjudice des droits des corps de la noblesse, du clergé et des états qui avaient le privilège d'en faire eux-mêmes la perception; ainsi, les restes de l'ancienne liberté des Français disparaissaient entière ment

De là, insurrection de tous les corps de l'Etat contre le

ministère.

Les états de Bretagne s'assemblerent ex caor finairement Leveque de Rennes presidant le clerg . M. de Robin pré-

du roi transmirent les y le tes du roi Lass mblee laquelle délibera, et declara qual dy aurant

als de virguème levé en Bretagne

On se rappelle que quelque chose de pareil s'elapasse en bretagne sous l'administration de M le regen Trois delibérations séparces enrent heu à la surf c celle la de iberation de la noblesse, délibération du clerg déliberaturi des étals, toutes trois, malgré la défense faire par le rol lux deputés - et cela sous peine de dé dis-sance - le quetter Rennes, toutes trois décidérent que personne ne dennere le la déclaration de ses biens.

De leur cote les commissaires reçurent l'ordre de re-fuser tout ab infemert volontaire.

Voila pour les ctats de Lretagne La déclaration du vingtième ayant été signifiée aux états d'Artois, ils repond reit d'abort qu'ils s'y soumettaient pour tout ce qui regar ait le secours dont le roi avait be-soin : mais ils dema daient d'aultr leurs impositions selon l'ancienne contume du pays ce qui lour fut refusé Alors, ils offrirent de douber leurs impositions précé-

dentes, à la condition que la perception de l'impos conser-

verait la même forme.

Mais la cour leur répondit que ce n'etait pas ure augmentation qu'on leur demandait, que c'était la comais-sance par des déclarations, du bien de chaque part ulier on laire une repartition égale en proportion afin que la justice fut exacte.

La cour ordonna donc à l'intendant de demander ces déclarations, quelques-unes alors furent données tant bien que mal, et la cour, éclairée par la révolte de la Bre-tagne et craignant que la révolte ne s'étendit à toute la France, déclara qu'elle était satisfaite de ces déclarations,

si insuffisantes qu'elles fussent en réalité.

Les nouvelles des états de Languedoc furent barrassantes. l'usage de cette assemblée voulant que les commissaires communiquassent d'abord les instructions dont ils étaient chargés; or, comme par les instructions le roi ne demandait plus le don gratuit ordinaire, mais la capitation et le vingtième, répartis dans le Languedoc, comme c'était l'impôt ordinaire dans les provinces administrées par les intendants, comme d'ailleurs c'était l'usage encore que les commissaires de la cour allassent faire visite à chaque membre des états pour solliciter le don gratnit. comme enfin les nouvelles instructions du roi abolissaient ces prérogatives, ces usages et ces droits de la province. les états refusèrent l'établissement du vingtième, et la Rochefoucauld, président de l'assemblée, déclara que non seulement les états repoussaient le vingtième, mais encore qu'ils ne podvaient accorder le don gratuit que le roi n'ent renoncé à des prétentions en opposition avec les vieux privilèges des états.

Cetto fois, c'était plus qu'un refus, c'était un défi : M. de Richelieu fut chargé d'aller dire, de la part du roi, aux états du Languedoc, qu'ils eussent d'abord à obéir et qu'ensuite il écouterait leurs représentations; en cas de refus, le roi ordonnait au maréchal de dissondre les états.

Les états refusèrent, et furent dissous.

coup d'Etat, qui semblait dangereux en apparence,

ne l'était pas en réalité. Les états de Languedoc étaient loin d'être aussi dangereux que les états de Bretagne constitués de façon que tous les gentilshommes avaient le droit de voter; or, ce qui faisait la majorité de ces états, c'étaient plusieurs cen-taines de gentilsbommes, inconnus à la cour, qu'en temps de calme, et pour des délibérations ordinaires, on pouvaix encore influencer, tandis que, lorsqu'il s'agussi' du danger de la constitution bretonne, qui était la garantie de tous chacnn se liguait contre le despotisme royal et formait, en se réunissant aux autres, un faisceau que nulle force ne pouvait rompre, que nulle corruption ne pouvait diviser.

Il n'en était pas ainsi en Languedoc. En Languedoc, tout au contraire, les états étaient re-présentés par un petit nombre d'évêques et par une vingtaine de barons héréditaires, qu'il était facile au ministère de soumettre ou de corrompre. Aussi en fut-il ainsi: la de soumettre ou de corrompre. Aussi en fut-il ainsi: la cour les divisa, traita avec eux en détail, et ne leur permit de se rassembler a l'avenir qu'à la condition qu'ils demanderaient pardon au roi de leur désobéissance. On vit donc, le 3 septembre 1757, la majorité des états du Languedoc venir à Versailles, et déclarer au roi qu'ils se repentaient d'avoir en le matheur de lui déplaire.

Moyennant cette soumisson, permission de se rassembler leur fut rendue; mais les évêques et les barons perdirent cette prérogative, à laquelle ils tendent tant, de recevoir la visite ordinaire des commissaires de la cour lossonfil étair question du don gratuit

lorsqu'il était question du don gratnit. En échange ils obtinrent, tout en payant le vin<mark>gt</mark>ième.

de le faire percevoir par leurs officiers. Quant aux états de Bretagne, ils tinrent bon, refusant

e fare lever le v - , cr me coamission c mi see de deles de teurs propres

+ 60 1 i beut par cette ré-ie e montré la plus satice folia d VIII de VIII de

Veta les a mis 1 · c a vales et le heu de leur

dent, fut exilé a Renues, pour un honne passant sa ce qui et it vie à l'ar -

M W

M the late.

t - avec sa femme; de Lulé a Nevers . Viteaux, en Bourgogne

ou ret

erk (sec à Gannat, en Auvergne ; Lai goulas au château de Belle-Isle ; l. nentier, au château du Taureau

d de Vantscourt au Mont Saint-Michel. 1 de Trousier, à Saumur Eaun MM Desceaux de Quintin Le Sénéchal et de Bechard furent mis en prison comme coupables d'une resistar e plus expressive

ce qu'il y eut de particulier, c'est que l'évêque de Rennes exile i ir le roi, était en même temps dans la disgrace de la reas qui avait perdu a la fois deux procés

The effect of the country of the cou chez l'arch ve pie bien autrement dangereux dans leurs récriminations que la magistrature ou les états, parce que, on the state of th nime pour une I gue contre le roi son père.

De us la mort i régent, les jésuites, dejà plus en-co rag s qu'on relett cru sous ce prince aviient repris, sus e non de moinistes, tonte l'autorité eccléstistique. fort R y.l. n'existait plus, les sciences caclésia tiques éta ent aband nnées, aux grands predicateurs et aux illustres prêtres du temps de Louis XIV, avaient succédé des 1 mm s d'une valeur plus que secondaire; Massillon, le dernier des grands génies de la chaire, était mort

Ce fut sur les entrefaites que l'archevêque de l'aris mourut e' que le parti colés astique fit nommer a la place de Mu de hellefonds archevêque d'Arles, Mu Christophe de

Beaum it, ar hevê jue de Vienne.

Arrivé à Paris celui-ci, qui malgré sa haute ambition, voul it avoir l'air d'être forcé, se jeta aux pieds du roi, et, au lieu de le remercier de la faveur qu'il en recevait. Il le supplia de le dé harger d'un fardeau pareil a celui qu'était l'ar hevêché de l'aris, et où il serait obligé de combattre contre ne hérèsle aussi dangereuse que l'était celle des jans nistes. Le roi le releva et lui promit de l'aider de sa protection. C'était ce que voulaient les jésuites, qui sentaler t le besoin d'être soutenus contre la haine populai e par l'autorité royale.

M de Beat cont ne se démentit point ; il était, cu font au mons voulait paraître rigide au milieu de cette cour à laquelle on pouvait reprocher son trop grand laisser-aller, de sorte que, loin d'user du privilège que lui donnait son titre de duc de Saint Cloud et de pair de France, et qui consistalt a embrasser sur les joues Mesdemolselles, filles 11 rol lors ju il leur serait présenté, voyant les jeunes raiches au-devant de ses levres past rales. Il se re-le fois refusant ainsi avec affectation l'hon-ter avait droit et qui lui était offert avec tant

A pendant ses premières études courtisan doux et pendant ses séjours à Payeune et à Lit à coup dur et inflexible à Paris. Vie ne "e"organi der a la France que son luquietude était une : l'e c' son ambition démesurée un 7 · e arden i (c. larchevo i,e q) de j tiuti n, at tes les affaires à sa counaissal e mélait de intrigues a sa collads-re r te m in 39 jur protéger ses prosélytes re r te in in ag | I ur protéger ses prosélytes et chagrin r ses enrein | inc inérite réel, il s'était frayé un che in aux première | ai deur de l'Eglise; sans capa-cité, il , il l' du'e il l' ne étorine; sans talent, il avait trouvé le moyen de se rendre nécessaire et redoutable

Cependant, aux défauts que nous avons dils, M. de Beau-

mont joignait d'excellentes qualités.

Tandis que le haut clergé de France menait grand train luttant de faste avec les plus riches seigneurs, faisant comme ceux el des dettes qu'il ne payait pas mieux que ceax-el. M de lieumont au contraire, donnait l'exemple de la decence, de l'ordre et de la régularifé; à peine dépensait il un tiers de con revenu, et le reste était dis-tribué aux pauvres, dont cependant il n'était pas aimé; ses aumones n'étalem point arrêtées par les frontières de France, et au delà de la mer allaient chercher les pauvres Irlandais jusque dans cette verte Erin des poètes, si désolée si ruinée aujourd'hui; ferme d'ailleurs dans le maintien des privilèges des castes privilègiées, fier jusqu'à l'insolence de l'antiquité de sa noblesse, il dépensa cent mille écus pour prouver, par une généalogie en deux volumes in-folio, qu'il était d'une naissance distinguée et d'une malson aucienne Aussi, dès que parut l'édit du vingtieme, appela-t-il, lui qui regardait les biens ecclésiastiques et la dime comme un moyen de maintenir la religion dans sa force, appela-t-il, disons nous, chez lul les quinze ou seize évêques qui se trouvaient à Paris, pour se concerter sur le parti qu'il y avait à prendre ; l'intérêt de l'un était l'intérêt de tous. Ils résolurent donc unani-

qu'il lût, un impôt par la violence. Cette décision, prise en l'archevéché de Paris sous la présidence de M. Christophe de Beaumont, fut euvoyée à tous les évêques du royaume, qui tous, sans qu'il y ent un seul dissident, répondirent à M, de Machaut par le refus dont M, de Beaumont leur avait envoyé le modéle.

mement que le clergé de France tenterait tous les moyens

convenables de se conserver la prérogative d'offrir des dons au roi, mais ne se laisserait jamais imposer, quel

Le roi se sentait faible; autour de lui tout se désorganisait : au lieu de ces grands hommes dont l'éloquence et la foi étaient souvent comparées à celles des Pères de l'Eglise et qu'on appelait Fénelon, Bossuet, Fléchier, Massillon, Polignac, Huet, Fleury, Godeau, Mabillon, Calmet et Noailles, il avait un clergé qui n'avait de valeur que dans les classes inférieures. Ce clergé, c'était Benavilliers, qui avait composé des ouvrages savants sur l'Ecriture sainte, mais qui, poursuivi par les jésnites, avait été obligé de quitter son évêché; c'était l'abbé Pucelle, homme éloquent qui pent-être eut honoré l'Eglise s'il n'eut été confiné par son opposition sur les banes parlementaires; c'étalent Nolque le crédit de Boyer exclualt de toute récompense l'albé de Hernis, que ses poésies, un peu légères, excluaient des grâces ecclésiastiques; l'abbé Vely, qui n'avait pas de pain; l'abbé de Vertot, qui, aux gages de son libraire, n'avait pas le temps de recommencer un siège; l'abbé de Saint-Pierre, depuis longtemps exclu de l'Académie et de l'épiscopat, malgré sa haute naissance; l'abbé de Mably, parent de M. de Tencin, d'abord poussé par lui, mais bientôt se séparant lui-même de son protecteur par le mépris qu'il en faisait.

D'un autre côté, les hommes éminents, les écrivains de génie, loin d'imiter ceux du grand slècle, qui prétaient leur appui à Louis XIV et à la monarchie dont il était le représentant, étalent en général peu favorables aux intè-rèts et aux maximes de la cour. Voltaire livrait au mépris le trône, a la risée la religion; Montesquieu révait, dans le renversement des viellles idées, un principe législatif nouveau; Rousseau importait en France l'esprit républi-cain de Genève; Buffon essayait de mettre la science de la nature au-dessus de tontes les autres sciences. Enfin, pas un esprit distingué du temps ne manqualt à cet appel philosophique qui lui était fatalement fait par le génle des libertés populaires, lequel, pareil au géant des Mille et une Nuits, enfermé dans le vase, n'attendait que l'Imprudent pêcheur qui devait lui rendre la liberté en brisant le sceau

de Salomou.

Il en résultait que le roi, dans la luite qu'il soutenait pour faire payer le vingtième, avait contre lui la noble-se le clergé et l'intelligence.

Maintenant, dans l'emprunt des cinquante millions, il avait contre lui le peuple.

Montrons jusqu'à quel point l'opposition du peuple fut portée.

Cette opposition out trois causes:

Le refus des sacrements;

L'édit du roi sur la mendicité et le vagabondage ;

Et le bruit qui se répandit que le roi, pour se remettre

de ses excés amouroux, prenaît des bains de sang. M de Beaumont, pour compilquer la situation de la cour, avait en l'idée de jeter une question religieuse au milieu de toutes ces questions pécuniaires et civiles.

Il avait découvert que l'ancien chef des jansénistes, le fameux cardinal de Noailles, avait autrefois exigé des cer-tificats de confession avant que les prêtres pussent don ner le viatique et les hulles aux mourants, M. de Beaumont avait un antécédent pour appuyer sa conduite. Il s'empressa donc, lul, archevêque moliniste, d'exiger les mêmes certificats qu'avalt exigés un cardinal jansémste; nul ne pouvait le blamer de cela.

Bien plus, la cour, contre laquelle il lattai, politiquement, ne pouvait l'abandonner dans cette futte religieuse; sans quoi, la cour abandonnalt le parti de l'Eglise. D'ailleurs, le roi voulût-il rester neutre dans cette nou-

velle querelle, M. de Beaumont était bien sûr de l'appui du dauphin.

M. de Beaumout attaqua, comme on dit, le taureau par

Son premier refus de sacrements, à défaut de certificat de confession, lut à un conseiller au Châtelet

Celui qui refusait les sarrements, et se faisait l'homme de l'archevêque dans cette occasion, était un chanoine régulier de Sainte-Geneviève, nommé Bonetin.

Les sommations légales, ni les supplications des parents ne purent rien obtenir de lui. Le parlement le manda; mais Bonetin, à l'abri de toute poursuite, refusa à la magistrature de lui rendre compte de son refus, déclarant m'il ne devait d'application qu'é l'archevêgue. Le parlement qu'il ne devait d'explication qu'à l'archevêque. Le parlement décrèta le chanoine de prise de corps, et somma M, de Beaumont de faire administrer, non seulement le conseiller au Châtelet, qui allait de plus mal en plus mal et qui était menacé de mourir sans sacrements, mais encore les autres jansénistes qui se trouvaient en pareille situation

Le prélat répondit qu'il était prêt à administrer tous les conseillers de la terre et tous les jansénistes du monde, pourvu qu'i's présentassent leur billet de confession.

En attendant, les malades mouraient, et l'Eglise, après avoir refusé les sacrements, refusait la sépulture.

Le parlement renouvela le décret de prise de corps contre Bonetin et envoya de nouveau sommer l'archevêque de faire administrer les mourants. La guerre était déclarée.

Le roi essaya de demeurer appuyé aux deux partis.

Il approuva la demande du parlement à l'archevêque blama le décret de prise de corps lancé contre le curé. Pendant ce temps, le conseiller au Châtelet, voyant la mort s'approcher, se décida à se confesser au curé de Saint-Paul, lequel lui donna un billet de confession. Le vicaire alors se décida à lui administrer les sacrements mais si malproprement, disent les mémoires auxquels nous empruntons ces détails, que le mourant ne put pas même

Mais, pour quiconque ne suivait pas l'exemple du malheu-

en tirer une exhortation.

reux conseiller au Châtelet, il n'y avait ni sacrements, ni inhumation en terre saints. Les refus de sacrements s'étendirent jusque dans les provinces et dans les campagnes ; les archevêques de Sens et de Tours, les évêques d'Amiens, d'Orléans, de Langres et de Troyes, se signalèrent dans le ressort du parlement de Paris

Le peuple se plaignait hautement d'un gouvernement sous lequel il ne pouvait pas gagner son pain, obtenir la justice, ni avoir un tombeau.

De leur côté, les philosophes en riaient et chansonnaient

M. de Beaumont dans des vers impies.

En voici quelques-uns

Pauvre sot que vous êtes! Croyez-moi, monsieur de Beaumont, Laissez paitre vos bētes Autant qu'elles voudront,

Ces bonnes gens Sont Jeu friands: Avec de petits croquets blancs Vous les renverrez tous contents.

De tels repas Ne coûtent pas; C'est pourtant ce qui rend si gras Moinillons, prêtres et prélats.

On est touché Du hon marché; Mais on en sera rebuté Si vous y mettez la cherté.

Pauvre sot que vous êtes! Croyez-moi, monsieur de Beaumont, Laissez paitre vos bêtes Autant qu'elles voudront.

Il en resultait que le peuple prenaît au sérieux le refus des sacrements ou en riait.

S'il le prenaît au sérieux, c'était la monarchie qui ressentait la secousse.

S'il en rialt, c'était la religion qui Atait ébranlee.

Ce fut sur ces entrefaites que M. Berryer, nouveau préfet de police, publia ses ordonnances, qui sculeverent dans Paris des troubles plus graves.

M. Berryer était en tous points l'honime de madame de

Pompadour.

Pireé par elle à la lieutenance de police, il était tout à sa levotion, c'était luf qui dirigeait ces rapports scanda-leux sur les couvents, sur les salons et sur les met sons de filles, qui amusaient tant Louis XV à son petit lever.

M. Berryer avait fait quelques bonnes ordonnances

son caractère inflexible, ses manières brutales l'avaient fait pren fre en haire par le reuple.

Ces ordonnarces, dont la première portait la date du 8 juin 1747, reno ivelaient les défenses d'introduction, d'impression et le debit de livres contraires à la religion et aux bonnes mœurs.

Une autre, du 9 mai 17/9, etait relative aux nourrices de Une autre, du 9 hait 1723, vait relative dux houritées de campagne qui viennent à l'aris prendre des nourrissons; Une autre sur la propre è des rues, du 8 novembre 1750; Une autre, du 16 janvier 1751 sur les saltimbanques; Enfin une du 6 janvier 1753, sur la conduite des chevaux

dans Paris.

Au milieu de toutes ces ordonnances, il y en avait une extraordinairement sévère contre les vagabonds et les men-

Nous avons dit quelle fermentation avuit soulevée le refus des sacrements, et cependant ce refus n'atteignant pas précisément le peuple. Le peuple n'entrait guère dans toutes ces questions de jansénistes et de molinistes, questions posant presque toujours sur des mots; seulement, il seniait qu'il y avait au fond de toutes ces disputes une profanation des choses saintes, et comprenait que, dés qu'un mourant demandait les sacrements, il y avair sacrilège à les lui refuser. Or, toutes les fois que le viatique sortait, il y avait des attroupements autour de lui, et, comme nous l'avons dit, quelque scandale avait lieu.

Mais le peuple allait lui-même être atteint directement.

Cette ordonnance contre les mendiants et les vagabonds était on ne peut plus sévère : on les enlevait partout où l'on les pouvait saisir, et ou en faisait, comme en Angleterre, des matelots ou des colons.

C'était la régence qui avait donné l'exemple de ces en-lèvements, lorsqu'il s'était agi, à l'époque du système de Law, de peupler le Canada et la Louisiane.

Comme on le comprend, la justice la plus exacte ne prècomme on le comprend, la justice la plus exacte ne presidait pas toujours à ces enlèvements: une madame Coniau, par exemple, avait fait enlever son mari pour avoir plus de liberté à l'endroit de son amant. Cette aventure avait fait grand bruit; mais, prise du côté ridicule, elle avait fort réjoui Louis XV et toute la cour lorsque arriva une aventure plus grave, et que la cour fut forcée de prendre plus gravement. prendre plus gravement.

Au mois de mai 1750, un agent de police, dans le but de ranconner la mère, enleva un enfant. Celle-ci, au déses-poir, et le croyant perdu, fit entendre des gémissements par tout le quartier Saint-Antoine. A ces gémissements le part tout le quartiers prennent parti pour la mère désolée; le bruit se répand que, dans d'autres quartiers, d'autres enfants ont été enlevés et n'ont pas reparu. Tout à coup, au milieu du bruit, du trouble, des cris, une voix se fait entendre, qui dit que les médecins ont ordonné au roi des bains de sang pour rétablir sa santé usée par la

De pareilles accusations n'ont pas besoin d'être approfondies pour porter coup. Au moment même, et à cent pas de l'endroit où le propos a été tenu, un exempt de police veut enlever un enfant qui mendie: l'enfant crie, la mère appelle au secours. Cc n'est plus pour le mettre dans un hòpital qu'on veut enlever son enfant, c'est pour l'égorger, c'est pour en faire quelque chose d'odieux, comme les festins des Pélopides. Le peuple prend fait et cause pour la mère, l'exempt est égorgé, et la foule, émue, furieuse, menaçante, descend des faubourgs et se porte en masse à l'hôtel de M. Berryer, demandant justice devant le parlement, des agents de police qui ont enlevé des enfants pour en vendre le sang aux valets de chambre du

M. Berryer, averti à temps, avait pris la fuite par les jardins.

Le peuple voulait escalader les murailles et menaçait de tout briser dans l'hôtel, lorsque les portes s'ouvrirent toutes seules: les uns disent par ordre d'un officier de police: les autres, par la main de madame Berrycr elle-même. Du moment que tout lui était facile, le peuple hésita à rien entreprendre. Les uns dirent que, si l'on ouvrait les portes ainsi, r'était pour faire tomber dans un piège ceux qui entreraient; les autres dirent comme chose certaine que l'hôtel de la police était miné. Les bruits avaient une espèce de raison, chacun recula.

Bientôt plusieurs détachements de la maison du roi, les

to solve solves and terms trivet la re remassia

Tr s rs s s ples grand nombre i ie et realite des en t le perféndent, mal avec ctat passé, et, per un f il serait inferme contre is qui cet donne lieu aux lv sd t le r v v sv i centre ceux qui auratent en il y a ». A VIII TO THE REAL PROPERTY.

mente qui dura trois jours, avant ciante royale se manifesta d'abord i complete du guet, qui n'avant été ij auté de bourgeois ou de gens des t me, avissant en vertu d'une vicille a l'urgeoisie devait la garde et le guet seil organisa donc dix empagnies sel b separ la ville, et denx compagnies a che wize empagnies, commandées par un capitaine pris pa un les brigadiers on heutenants géneraux La tranquillité de la ville e la maintir la beissance au roi. En unit, M. d. Greenson fit dresser par M. de Lowendahl

un plat de fo titl ations et de casernes autour de Paris. La Best le levelt è re reamie sa garnison portée à huit ce ts hommes, et ses anons braqués dans deux directions offers devaient se croiser avec les canons de Vincennes ser le fait urg sant-Anto ne, et dommer le faubourg Saint-

Ma comme du cote opposé de Paris, c'est-à-dire du co de l' par e s'in' llonoré, il n'y avait rien qui pût n' r e l'e en ad pla un système de casernement qui devai servir la lais de forteresse et d'abri

Trus ser s'urent dessinées et exécutées. La première place derrière l'Ecole militaire, sur la rou e le S vi set de Vaugirard, était destinée aux gardes

La seconde bâtie a Rueil, entre le chemin de Versailles et de Sin-Germain, efait destinée aux gardes suisses.
Li le la troisième bâtie a Conrbevole et destinée au 2º regiment des gardes, avait pour but de dominer la Seine, le l'as de Neuilly et d'arrêter tout mouvement qui se portera i sur Versailles.

7' | revoyant deja 17-9.

En outre le roi renonça a partir de ce jour, à toute e mmun ation entre lui et cette capitale qu'il avait tant aimee, et cu il avait été tant aimé, il rompit avec Paris, qui, con ans auparavant, l'avait reçu en triomphateur. convrant sen pessage d'une jonchée de fleurs et de ver-dure ave Paris autrefois la ville de la joie, des plaisirs et les féres, deve ue aujourd hui la ville des insultes et des me co

Et pour bien faire comprendre à la capitale qu'il n'y avait plus rien de commun entre elle et lui, et que, même pour aller 1 ses châteaux de Compiegne ou de Fontaine bleau il ne la traverserait plus, il fit tracer cette vaste av nu qui joint le bols de Boulogne à Saint-Denis, et que l'on appelle encare aujourd'hul chemin de la Révolte.

Cet sur ce chemin, chose étrange! que, le 13 juillet 1842, fut tu. M. le duc d'Oriéans, seul obstacle réel entre les deri lers restes de cette monarchie dont nous décrivons l'hises neme it de cette république, bien plus préparée ent le chez neus par la main de Dieu que par celle de hommes

M intenant qu'y avait il de réel dans toute cette horril e les re derfants erlevés et dans cette terrible accu-'n de bains de song Rien de positif, une note de po-e seulement, citée par Peuchet et que nous citerons, re u comme ure explication possible mais peu prodo t non 110 la) sons toute la responsabilité

1) il était venu a Paris un knins tatar; I ppre elre a mes lecteurs que les knins sont I is russes les princes du sol, si l'on peut atn't celusta état un homme agé de ur véritable colosse, petit fils de ces la révelte de Jupite, avaiert es aladé prod g'eusement robe et condurant a 1'0 maisons a latiq e dont en France r n rav c quelque chose comme cent do-TE PER THE mag liture dan ses vétements, le 1 1 Par the reputation à l'aris, non-C frant dans la disgrâce de operar lys st declaré ne point vouloir s'y t ben de se dédommager de a Ver " o ant a Paris la bonne et sur t () is e comp v.
Left () her a Parls dan un mo

me i retre la l'arctita de l'occasion,

et pendant six mois, chose inome, on ne parla dans les saloi s et aithurs que du beau et riche Tatar

Au bout de liuit ou dix mois de sejour et de plaisirs immoderés dans la capitale, tout a coup le bruit se répandit que le prince tatar venatt d'avoir l'honneur de retrouver une maladie perdue, quel que chose comme la lèpre ou l'élèphantiasis. Les medechis, consultes par lui, declarèrent que le cas etan tres heureux pour la médechie, qui dontait que cette maladhe ent jamais existe, portée à ce degre d'in tensité, mais tres deplorable pour le prince, qui était perdu a tout jamais Ses amis se desesperaient on falsaient semblant de se désesperer, mais lui, lorsqu'ils croyaient se sé parer de lui pour toujours, prit congé d'eux en riant, leur declarant que cette maladie n'etait qu'une miscre, une dartre inosfensive dont il connaissait le remede, et qu'il leur donnait rendez-vous dans six mois, parfaitement guéri

Sur cette promesse, il partit.

Les medecins n'avaient pas voulu le contrarier à propos de son retour, mais à peine était-il parti, qu'ils déclarè rent que Paris pouvait porter le deuil du prince russe, at-tendur qu'il ne le reverrait jamais.

Un an s'ecoula, c'était plus de temps qu'il n'en fallatt pour oublier dix princes russes: aussi avait-on perdu jus-qu'au plus petit souvenir de celul-la, lorsque tout à coup le bruit se repandit à Paris et à Versailles que le prince tatar etati revenu parfaitement gueri, et que de la maladie dont il était atteint, et que la Faculté avait déclarée mortelle, il n'en etait pas plus question que si elle n'avait jamais existé.

La médecine jeta les hauts cris, et sut presque tentée de uler que ce fut le même prince; mais ceux qui l'avaient connu le reconnurent : hommes, et femmes surtout, affir-

mèrent l'identité.

Il fallut bien se rendre à l'évidence; seulement, on convint qu'un traitement secret et inconnn en Europe avait pu seul operer un pareil miracle.

Mais quel était ce traitement qui rendait non seulement la vie, mais encore la jennesse et la beauté? Car le prince revenuit non seulement avec la vie qu'il allait perdre, encore avec la jeunesse et la beauté qu'il avait perdues.

On devine les instances qui furent faites près du prince; mais de la part de personne elles ne furent plus vives que de celle du romte de Charolais, qui, atteint lul-même d'une dartre vive, étalt menacé de quelque chose de pareil à ce qu'il avait vu chez le prince, avant que celui-ci quittât Paris pour aller suivre le traitement mystérieux qui l'avait remis en santé.

Le comte de Charolais Insista donc de telle façon, que le prince, qui avait fait avec lui une liaison assez intime, sans vouloir lui dire quel traitement il avalt suivi, lui proposa d'écrire a Moscou pour en faire venir le médecin mongol qui l'avait rendu à la santé. Le comte accepta donnant au prince carte blanche pour les arrangements pécuntaires à prendre avec le savant Aben Hakib.

Deux mois s'écoulerent dans l'attente. An bout deux mois, le prince entra chez le comte de Charolais avec un homme a barbe blanche, qui paraissalt avoir plus de cent aus: malgré cet âge, malgré une grande difficulté dans la marche, il avait conservé des yeux vifs et pleins d'éclairs, et une certaine expression satanique répandue par toute sa personne

Il était facile de voir que le savant mongol appartenait à cette secte de chercheurs de plorre philosophale qui ne re culent devant aucun sacrifice pour la trouver et qui ont tout sacrifié, même la vie de leurs semblables, devant ce rêve irréalisable de l'alchimic.

Volci le traitement que le médecin mongol ordonna

M. de Charolais devait, pendant deux mois, interrompre toute relation avec ses maitresses, se nourrir de poisson, de légumes et de pâtisseries légeres, ne bolre que de l'orgent et de la limonade, et se loger de telle façon qu'au-une autre personne de l'hôtel ne se tronvât logée ni à un étage supérieur al a son niveau

La chambre, en outre, sans compter trais portes, devait avoir trois fenêtres; l'une au nord, l'autre à l'orient, l'antre a l'occident, il ne devait venir dans cette chambre que pour y concher, n'y entrer que du pied gauehe, n'en sortir que du pied droit ne pas y boire, ne pas y manger et n'y satisfaire aucun des besoins de la vie.

Chaque jour, en se levant et avant de se coucher, il lui était enjoint de dire mentalement, et sans qu'aucun mon vement des lèvres l'accompagnât, une prière rédiyée dans une langue Indienne, mals écrite en caractères français, enfin, fons le jours, avant son second repas, il devait prendre un bala composé d'herbes aromatiques, cueilles a certains instants, dans certains lieux el dans certaines condition; dont il a cut jamais entiere con missauce.

Con Malt le côté cabalistique du traitement.

Voict le côté matériel

Tous les vendredis, le médech tiralt au malade huit

onces de sang; puis, au moyen d'une ma hanc de ces huit onces de sang corrompu, il lui nijectant dans la veine ouverte une égale quantité de sang humain, ce sang devait être extrait du corps d'un enfant n, vant pas encore atteint l'âge de puberté, et dont le cops avait été soumis à des pratiques mystérieuses qui demeurérent inconnues au comte; enfin, le dernier vendredi du mois, le docteur ordonnait un bain composé aux trois quarts de sung de faureau, et pour sa quatrième partie de sang humain.

Tout cela devait être répété quatre fois, de manière à ce qu'il y eut en tout l'équivalent entier d'un bain de sang

humain

Au bout de ce traitement, qui aurait duré deux mois. cointe de Charolais devait être guéri.

Inutile de dire que c'était pendant ces deux mois qu'avaient en lieu les disparitions d'enfants dont nous avons parlé, et qui avaient causé l'émeute que nous avons racontée.

Au dire du chroniqueur archiviste auquel nous emprun-tons ces details, Louis XV, accusé de ce crime dont Louis XI avait déjà été accusé, aurait forcé la police de remouter à la source de tous ces bruits, et la police aurait été forcée de dénoncer à Louis XV le véritable coupable, qui n'eût été autre qu'un prince de sa maison.

Quoique le comte de Charolais fût un de ces hommes qu'il soit difficile de calomnier, il va sans dire que ce n'est pas nous, qui n'avons jamais accusé sans preuve, qui regardons cette accusation comme sérieusement historique, et nous l'avouous, la copie de la lettre qu'on cite, et dans laquelle le comte narre l'évênement et demande pardon du crime dont on l'accuse et qu'il avoue, nous a paru d'un style si peu princier, que, loin d'avoir amené chez nous une conviction, elle nous eut ôté cette conviction si elle avait existé.

Mais, fausse ou réelle, la copie de cette lettre, retrouvé: aux archives de la police, n'en est pas moins une chose remarquable : réelle, elle constate à quel point de perversité la nature humaine peut arriver chez ceux à qui l'impunité est assurée; fausse, elle indique à quelle hauteur la haine populaire, inondation partielle qui, en 1793, devint une inondation générale, avait déjà monté, en 1750, contre les princes et contre les rois.

Comme les grands événements que nous venons de comme les grands evenements que nous venons de pro-conter embrassent les années 1750, 1751, 1752, 1753, 1754, 1755 et 1756, joignons-y les quelques détaits particuliers qui complèteront l'histoire de ces six années, pendant les-quelles naquit en outre la guerre du Canada, à laquelle nous consacrerons un chapitre à part.

Un de ces détails particuliers, et qui réjouit le plus cour par son originalité, fut le mariage impromptu le madame la duchesse de Boufflers avec M. le duc de Luxembourg.

Le 28 juin, Louis XV était à Bellevue chez madame de Pompadour, quand le duc de Luxembourg vint le prier d'honorer de sa signature le contrat qu'il venait de faire dresser et qui contenait les clauses de son mariage avec madame la duchesse de Boulfiers.

Madame de. Boufflers, veuve depuis trois ans, buté à la cour en 1734: elle était dame du palais vers l'même temps où Louis XV abandonuait la reîne; aimable, séduisante, pleine de grâces, elle prit bientôt un rang distingué dans la société licenciense de Choisy.

M. de Tressan avait ajouté par une chanson une célébrité nouvelle à cette célébrité déjà fort remarquable.

La chanson de M. de Tressan commençait par ce couplet:

Quand Boufflers parut à la cour, On crut voir la mêre d'Amour ; Chacun s'empressait de lui plaire, Et chacun l'avait à son tour.

Madame de Boufflers chantait cette chanson comme les autres; seulement, arrivée au dernier vers, elle disait:

- Ma foi! j'ai oublié le reste.

Voici comment ce mariage, qui devait avoir lieu le lendemain, avait été arrêté:

Quelques jours auparavant, madame de Boufflers, fati-guée de l'existence de veuve, dont moins que personne cependant elle devait s'apercevoir, madame de Boufflers vint trouver M. de Euxembourg, qui était son amant le longue date.

- Monsieur le maréchal, dit-elle en entrant il m'est passé cette nuit une idée par l'esprit.
 - Laquelle, madame la duchesse?
- C'est qu'il fallait que vous m'épousassiez.

A quoi bon? Dans la situation où par

semble que nous sommes mariés, ou . 100 pres C'est vrai; aussi n'est-ce pohá a c ve de cela, pour mappeler madame la maréchale : le 1 re a bon air et me plait; d'ailleurs, si vous m'apportez in titre je vous en apporte un antre : si vous me faites madance la maréchale, je vous fais M le capitaine des gaides

- Eh parhen que ne dislez vous donc cela tout de suite, chere duchesse! A quand le contrat?

Je vierdras ce soir chez vous avec mon notaire

A ca soir done

A ce -011

C'est ce contrat que Louis XV était invité à signer par

M. de Luxembourg, et qu'il signa.

Huit jours après, I de Luxembourg reçut, en effet, la charge de capitaine des mardes, laissée vacante par la mort du maréchal d'Faicourt

Le ter novembre s'invant le roi fonde une noblesse militaire, acquise de droit, n.n. seil ment a ceux qui seront parvenus au grade d'officier gerenil dans ses troupes, mals encore à ceux qui le seviront, un moins en qualité de capitaine, et dont le pore et l'abul l'aur ut servi en même qualité: Patre et avo maletibus

C'était une compensation glorieuse roordée a ce droit honteux qu'avait le premier publicain vei u d'acheter la uoblesse a prix d'argent

Le 10 décembre, le maréchal de Saxe m un a Chambord, que le roi lui avait donné; il avait introluir dans l'armée une théorie nouvelle et qui reposait sur le caractère guerriar de la nation française : c'était de remettre presque toujours le succès des batailles aux soins de l'infanterie.

- Entre les mains des Français, disait le maréchal de

Saxe, le fusil n'est que le manche de la basonnette.

Comme le roi ne pouvait, à cause de la religion professée par M. le maréchal de Saxe, lui accorder les mêmes hon-neurs funèbres qui avaient été accordés à M. de Turenne, il ordonna qu'il serait enterré à Strasbourg, et que les frais de trausport, d'inhumation et de mausolée seraient pris sur le trésor royal.

Pigalle fut chargé d'exécuter et exécuta le monument du vainqueur de Fontenoy et de Rocoux.

Le maréchal de Saxe était mort à l'âge de cinquantequatre ans.

Le 22 janvier 1751, le roi fonda l'Ecole militaire, où devaient trouver le logement, la nourriture et l'éducation gratuite cinq cents gentilshommes français, préférence accordée à ceux dont les pères seraient morts au service du roi, ou serviraient encore dans ses armées : c'était le complément de l'idée des Invalides; seulement, Louis avait commencé par la fiu.

Le 12 septembre, madame la dauphine accouche de M. le duc de Bourgogne.

A propos de cette naissance, le roi remet quatre millions sur les tailles, et la ville de Paris marie six cents filles.

Cet exemple donné est snivi par madame de Pompadour, qui marie d'un même coup toutes les filles nubiles de ses terres, ce qui donne un total de I lus de sept cents mariages ce que voyant M. de Montmartel, garde du trésor royal, il en fit autant pour trois cents autres.

Autant en firent, de leur côté, les corps et communautés de province, aiusi que les personnes qui voulurent faire leur cour au roi et à madame de Pompadour, de sorte que deux mille mariages surent le fruit de cet heureux accouchement de madame la dauphine.

M. le président de Lévy, auteur du *Journal historique de Louis XVI*, calcula que ces deux mille mariages firent, en quatorze aus, profit à l'Etat de quinze mille hommes.

On comprend qu'à propos de ces six cents mariages, dotés par la ville à six cents livres chacun, les chansons ne manquerent pas

Comme d'habitude, nous en donnerous un échantillon; on y verra que ce n'est point Béranger qui a inventé le refrain de Virent les queux !

> Deux cents écus sont les dotes De ces tendrons. Y compris labits et cottes, Er vidous. Sans pâtes de Périgueux. Vivent les gueux!

Qu'il s rait beau, ce me semble, Voir en un jour, T ut d'amants unis ensemble Fuire à l'Amour Un sacrifice joyeux ! Vivent les gueux

P ur c millète cette : De l'Oléra Notre prevot 1 R galera Ce bataill n live t '

d'Orléans meurt à Saintele . ferrer if pus quelques années, après ableaux de sa galerie, parce or even 1 udités qa ils r-1

x cardinal Albéroni meurt à Rome. le. is avons connu à propos de la conspi-Craft 1 et qui mit l'Europe en feu pour faire rat lan d ' sance qu'elle devint depuis; en effet, tte mort, l'Espagne possède ce royaume qu'il avait envahi, et ces duchés de Parnie e qu'il réclamait.

rier 1753 mourt à son tour madame du Maine, . au 1751 madame la dauphine accouche d'un prince r c t le nom de duc de Berry, et qui sera plus tard

La mort de Montesquiou, de M de Lowendahl et du prince de Dombes, sont les événements importants du reste de l'année 1755.

I, année 1756, pendant laquelle, sous la protection de M le duc d'Orléans, l'inoculation se répand en France, est surtout remplie par les évenements de la guerre du Canada.

Au reste, pendant ces six années, la puissance de madame Pompadour, au lieu de diminuer, s'est accrue. C'est qu'a cette avillié d'argent et de propriétés que l'on peut reprocher à la favorite, de grandes qualités sont jointes. Ces s'ntimei ts généreux et artistiques, qui manquent completement au rol, elle les possède Quand le rol cède lachement à l'Angleterre en lui promettant l'exil du prétendant; quand obéissant a l'ordre du cahinet de Londres, il fait arrêter en pleine rue et conduire a la frontière de France, où il arrive montrant à ses polgnets la marque des cordes avec les pelles on la garrotté, le prince Charles-Edouard, elle s oppose de teut son pouvoir à cet exil et à cette arrestation. Elle expos- son crédit et sa fortune dans une lutte th elle ne menage pas les vérités à son royal amant. Puls enun quand l'œuvre est accomplie, par elle seule dans toute la cour ce mot que l'Europe prononce tout bas est [ret oncé 'out haut

Sire c'est une lacheté!

De même que le malheur. l'art a un puissant soutien en elle Par elle Veltaire entre à la cour, obtlent une charge de gent lifomme qu'il vend six cent mille livres. Par elle, il - y maintient malgié ses incartades et ses familiarités. D temps en temps il est obligé de s'enfuir, de se cacher, t utot chez madame du Châtelet, tantôt chez madame du Maine mais au premier refour du beau temps, au prem er scurire royal glissant comme un rayon de solell, elle ra; pelle le fugitif qui revient timidement, fait quelques vers en faveur du rol, qu'il déteste, et de la favorite, qu'il in prise d'une sémirants, qui tombe, se sauve en Prusse, denne Catilina qui réussit, et, toujours avide de renominée en plutôt de bruit fait dire à d'Alembert en le montrant : Veyez cet homme il a de la gloire pour un million, I en ve it er core pour un son

t est que l'art est une grande ressource pour conserver made me de l'empadeur son pouvoir sur Louis XV, qui · ennule de plus en plus

sennule de plus en plus

Louis XV et atteint de la seule maiadie qui n'ait pas

ce remè le du désenchantement. Voyez le portrait en

pet le Louis XV fai par Vanloo, il est juste de l'époque

n'ous s'innes arrivés; le roi y donne encore la main a

re e de jeune se qui fuit; mais, arrivé aux deux tiers

l'e r'ur il commence à apercevoir la vieillesse qui

el encore ce front shon large du moins noble

ont encore ces yeux bleux, si clairs sous leurs

r'et lien fentus sous leurs sourells irré
nez auquel on re onna t les Bourbons, nez auquel on re onna t les Bourbons,
ete i sitrituelle qui vient de la maison de
savole co err gez ce front ces yeux, cette bouche, ter hez cape vide pour en faire follon du fi let mit.

I len to rel il fin. amuser a fout prix Cest bien f ir lat que i / t me de Pompadour que Bellevue our le program la la reve . Falles-mo les jardi Mile de l'Ari
Lo r e' Bou her c' mis à l'œuvre. Madame de
l'ompa r fournil r, marbre et le porphyre; Lemetre te l'out cel r I meine et Boucher ont fait
a rix de l'il demoire por l'

Aussi, quand Louis XV voit tous les efforts faits pour lul plaire, il sourit, donne le tabouret à madame de Pompa-dour, la fait asseoir près de la reine, la fait baiser au front par les princesses, elle, la tille de la maitresse du fermier Tourneham, de cette femme à laquelle on a fail cette épitaphe quand elle est morte

> Ci-git qui sortit du fumier, Et, pour faire fortune entière Vendit son honneur au fermier Et sa fille au propriétaire.

Elle, la fille du Poisson qui a été condamné à être pendu, et qui, un solr, dans un souper de financiers, la tête chande de vin, l'esprit débordant de vérité, se renversait sur son tauteuil en disant

Savez-vous ce qui mo fait rire? C'est de nous voir tous avec ce train et cette magnificence qui nous entourent; un étranger qui entreralt ici nous prendrait pour une assemblée de princes; et vous, monsfeur de Montmar-tel, vous êtes le fils d'un cabaretier; vous, monsieur de Lavalette, le fils d'un vinaignier; toi, Bouret, le fils d'un laquals; et moi, ma foi, tout le monde sait de qui je suis fils.

Ce n'est point pour elle seule que Louis XV oublie les lois de l'étiquette; son frère qu'il a appelé marquis de Vandière, et que M de Maurepas a appelé, lui, marquis d'Avantthere, et que M de Maurejas a appete, in, marquis a stan-hier. Il faut lui changer ce nom qui prête au ridicule; ou l'appellera marquis de Marigny, et, pour que le char-mant petit beau-frère ait tout à fait l'air d'un marquis, on le fait secrétaire de l'Ordre. Il y aura un cordon bleu exceptionnel, qui dispense des preuves. Au moins sur lui la faveur ne s'est point égarée tout à fait. Il s'est occupé de dessin, de géométrie et d'architecture. A dix-neuf ans, avalt eu la surintendauce des bâtiments; eh bien, à l'âge où un autre n'aurait songé qu'à jouir de sa faveur, il comprit, lui, qu'il fallait la mériter. Il partit pour l'Ita lle avec Soufflot, Cochin et Leblanc, y resta deux ans, et, quand il revint, s'il n'était pas un artiste de première force, c'était au moins un appréciateur de premier ordre. On le fit marquis de Marigny au moment de partir.

- Bon! dit-il, les Français m'ont appelé marquis d'Avanthier, les Italiens vont m'appeler marquis des Mariniers; c'est naturel, je suis né Poisson... Sire, disait-il au roi, je ne saurais comprendre ce qui m'arrive, je ne puis laisser tomber mon mouchoir, que vingt cordons bleus ne se baissent pour le ramasser.

A son retour d'Italie, il est tout art; il fait donner à l'académ'e d'architecture des lettres patentes; c'est lul qui crée l'école d'architecture de Rome. Il veut achever le Louvre, y placer la bibliothèque, la collection des médailles, le musée, les antiques; il veut surtont y loger les artistes pour que les artistes aient un palais.

Que sa sœur vive, il fera tont cela En attendant, c'est lui qui fonde l'exposition publique des tableaux dans la grande galerie du Louvre; c'est lui qui réunit la grande collection de Rubens; c'est lui qui achéte, moyennant une pension de dix milles livres de rente, le secret de Picot, qui consiste à transporter la peinture, sans l'altérer, d'une tolle sur une autre. C'est ainst qu'il sauvera de la destruction le chef-d'œuvre d'André del Sarte et le Saint Michel de Raphaël.

1789 a jeté l'anatheme sur les favoris et les favorites;

grâce pour le marquis de Marigny!

Pendant ce temps, il est vrai, sa sœur faisalt des fondations moins honorables.

Elle avait compris, la pauvre femme, que cette mission, regardée comme impossible par madame de Maintenon c'est a-dire celle d'amuser un homme inamusable, m'ritalt bien quelque indulgence pontificale.

Elle avalt, en conséquence, inventé le l'arc-aux-Cerfs

C'était la première fois qu'une favorite avoit eu l'idée de donner un sérail à son amant. Mais elle avait compris, l'intelligente duchesse, que son royal amant était surfout un homme d'habitude, et que la

variété était une distraction sans être un danger.

Or, qu'était ce que le Pare-aux-Cerfs? Un harem de Bag dad ou de Samarcande, d'où chaque esclavé était exlice après avoir en l'honneur de la conche du maltre. Celles qui n'y avalent laissé que leur honneur en recevaient le prix, on les dotalt; et, grace à cette dot, on les mariall dans la bourgrolsle ou dans les fermes; celles qui y avalent pulsé la maternité, voyaient leur enfant poussé dans le clergé ou dans l'armée

Pen Importalent donc à madame de Pompadour foules ces esclaves d'un instant, pourvu qu'elle fût la sultane favorite, ou tout au moins la Scheherazade qui devait, par son esprit par son art et par sos contes, amuser le sultan pen-

dant mille et une nuits,

XVI

L'ANGLETERRE ET LA FRANCE EN PRÉSENCE. - RUPTURE. - M, DE JUMONVILLE, - WASHINGTON, - MM, DE VILLIERS ET DE CONTRECŒUR. - ATTAQUE DES VAIS-SEAUX FRANÇAIS PAR L'ESCADRE ANGLAISE. — DÉCLA-RATION DE GUERRE. - PROJETS DE L'ANGLETERRE. -M. DE DIESKAU, - M. DE MONTCALM. - PRISE DE MINORQUE PAR RICHELIEU. - SA RENTRÉE TRIOM-PHALE A PARIS. - PROJET DE HENRI IV D'ÉTABLIR UNE RÉPUBLIQUE CHRÉTIENNE. - MARIE-THÉRÈSE ET MADAME DE POMPADOUR. -- L'ABBÉ DE BERNIS. IMPROVISATION. -- IL REMPLACE M. DE ROUILLÉ. TRAITÉ ENTRE L'ANGLETERRE ET LA PRUSSE. - AL-LIANCE DE LA FRANCE AVEC L'AUTRICHE.

Il y a juste cent ans anjourd'hui, à l'époque où nous écrivons ces lignes, que l'Angleterre et la France, ces vieilles ennemies de Crecy, de Politers et d'Azincourt, s'apprétaient à poursuivre sur l'Océan la lutte continentale qu'elles soutenaient depuis cinq siècles, et que nous avons vue se clore, en 1745, par la bataille de Fontenoy

Jetons les yeux sur la carte du monde en 1750, et disons

quelle était leur puissance respective.

L'Angleterre, il y a cent ans, ne possédait que cinq comptoirs dans l'Inde: Bombay, Béjapour, Madras, Calcutta et Chandernagor.

Elle n'avait, dans l'Amérique du Nord, que Terre-Neuve, et cette bande du littoral qui s'étend, comme une frange, de l'Acadie aux Florides.

Sa seule possession, at hanc de Bahama, était les îles Lucayes; aux Petites-Antilles, Barboude; dans le golfe américain, la Jamaïque.

Enfin l'Angleterre n'avait pour toute station, dans l'océan Equinoxial, que Sainte-Hélène, de meurtrière mémoire.

La France, au contraire, avait la double suprématie continentale et coloniale.

Elle possedait toute cette ligne de forteresses bâties par Vauban, qui sont les clefs des Pays-Bas, et qui s'étendent de Philipsbourg à Dunkerque. Ses armées occupaient la Corse, et, par le traité de 1748, elle venait d'acquérir une influence protectrice sur Gênes, Modène, Parme, Plaisance et Guastalla.

Comme puissance coloniale, elle tenait presque toutes les Antilles. Ses colonies d'Acadie, du Canada et de la Louisiane, prenaient de jour en jonr plus d'étendue. Elle avait Québec, Montréal, Mobile et la Nouvelle-Orléans ; les forts de Fontenai, de Saint-Charles, de Pierre et de Maurepas s'élevaient à l'envi sur les lacs du Canada. Le fort la Reine dominait la rivière des Assiniboins. Elle tenait, sur les lacs du canada les forts par les lacs du canada. sur les lacs Ouinipeg, les forts Dauphin et Bourbon. En Afrique, le Sénégal et Gorée lui appartenaient. Elles colonisait Madagascar, et elle avait pour relais l'Inde, où sa puissance dominait ses iles de France, de Bourbon, de Sainte-Marie et de Rodrigue.

Quand nous en serons à l'année 1848, nous ferons un tableau comparatif de ce qu'elle a gagné et de ce que nous avons perdu.

Revenons aux causes de notre nouvelle rupture avec l'Angleterre.

L'Angleterre, par le traité d'Utrecht, avait reçu une portion de l'Acadie. Les limites des terres cédées à 1'Angle terre et des terres reteunes par nous étaient mal fixées et

laissaient en litige une espèce de terrain vague. Sur ce terrain, dont la propriété était plus que contes-table, les Anglais avaient bâti le fort de la Nécessité. y avaient mis une garnison assez forte, et en avaient confie le commandement au major Washington. L commandant des troupes françaises sur l'Ohio, M. de Contrecœur, crdes troupes trançaises sur l'Onto, M. de Contreceur. Cr-donna alors à M. de Jumonville, nn de ses effciers, de se rendre au fort de la Nécessité, porteur d'une lettre, dans laquelle le commandant français priait le major Washing-ton de ne pas troubler, par une possession illégale la paix qui régnait entre les denx puissances, et de se retirer sur la portion des terres auglaises qui n'était susceptible d'aucune discussion. M. de Jumonville prit trente hommes et se mit en chemin; mals, a une petit, distance du port, tout a coup une fusillade éclate, et M. le Jumonville s'aperçoit qu'il est complètement entouré. Alors, il s'avance seul entre ceux qui l'attaquent et sa petite troupe, à laquelle il ordonne de s'arrêter, fait un signe de la main, et, reconnu pour parlementaire, commence la lecture do sa lettre Mais, aux premiers mots, une seconde fusillade recommence, et le renverse mort avec huit de ses soldats, et les vingt-deux au'res sort faits prisonniers; un seul Canadien se sauve, et va perrer au commandant la nouvelle de cette vloiation du preit des gens

Pendant que lo Canadien portait cette nouvelle au commandant Contrectur, le major Washington doznait mêmes ordres qu'il eut donnés en temps de guerre déclamêmes ordres qu'il eut donnés en temps de guerre decla-rée, et, se mettant à la tête de quatre cents hommes, mar-chait contre les avant-postes français; mais à peine avalt-il fait quelques lieues qu'il fut averti par les sauvages qu'une troupe nombreuse macchait à sa rencontre dans le but de venger l'assassinat de Jumonville. En effet, c'était M. de Villiers, frère de la victime, qui

avait reçu du commandant mission de punic les menr-triers de son frère et de faire rendre les prisonniers. Le major Washington se retira dans le fort, et y attendit les Français.

M. de Villiers y mit le siège; mais, après une énergique défense, pressé plus énergiquement encore, Washington fut forcé de se rendre. La capitulation, plus favorable aux An-glais que ceux-ci ne devaient s'y attendre, portait que la garnison se retirerait sur son territoire sans être inquiétée et avec armes et bagages

Mais la mort de Jumonville était qualifiée d'assassinat. De son côté, le major Washington s'engageait à renvoyer les Français prisonniers et qui avaient été transférés à Boston; mais, chose étrange, ces viugt-deux hommes se trouvèrent réduits à sept, et l'on ne put savoir ce que les quinze autres étaient devenus.

Le major Washington était le même auquel la France, toujours oublieuse, devait plus tard offrir son aide dans la guerre de l'indépendance.

L'assassinat eut lieu le 24 mai 1754, et la prise du fort le

3 juillet de la même année.

La France fit ses réclamations au cabinet de Londres mais, comme toujours, le cabinet de Londres fit une ré-ponse évasive; puis tout à coup, sans déclaration de guerre aucune, précipitant le dénoument d'une situation douteuse, il fait sur mer ce que Frédéric allait saire sur le continent, et l'on apprend à Paris que des navires marchands et même des vaisseaux de guerre ont été capturés par des escadres britanniques.

Les hostilités commencèrent au banc de Terre-Neuve, c'est-à-dire dans les mêmes régions où venait de se passer l'événement que nous avons raconté.

Le 3 juin 1735, un an après l'aventure de Jumonville, l'amiral Boscawen, à la tête d'une escadre anglaise de treize vaisseaux de guerre, rencontre les vaisseaux du roi l'Alcide et le Lis, s'approche d'eux sous des apparences amies, et tout à coup les enveloppe et les attaque.

L'Alcide était commandé par M. Moquart; le Lis, par M. de Lorgeril.

Ces deux bâtiments faisaient partie de l'escadre de M. Dubois de la Motte.

Le prétexte de l'attaque sut la prétention émise par l'amiral Boscawen, et a laquelle les deux capitaines se refu saient, de faire saluer anx Français le pavillon de l'Angleterre.

Après une défense héroique, les deux vaisseaux iment

Quelques jours après, le vaisseau l'Espérance, naviguant sons pavillon blane, fut surpris à son tour. M. de Douville, qui le commandait, se battit comme nn lion, et, conduit à Londres, déclara qu'il ne se regardait pas comme pri-sonnier d'une nation civilisée, mais comme esclave d'une bande de pirates.

Ces deux bâtiments faisaient partie de l'escadre de ceini que les Anglais avaient appelé la surprise de Jumonville, mais que la capitulation du fort de la Nècessité re-connaissait être un assassinat.

Cependant on espérait encore avoir justice, par la voie des négociations, de cette double violation du droir des gens, lorsqu'on apprend à Versailles que, pendant le mois qui vient de s'écouler, soixante et quatorze bâtiments venant de nos îles; cinq négriers, chargés de deux mille nègres; vingt-six bâtiments portant des marchandises et des provisions à nos îles; un bâtiment allant en Crimée; deux navires de la Compagnie des Indes, un allant au Sénégal et l'autre en revenant; soixante-six lepre-neuviens. Cependant on espérait encore avoir justice, par la voie négal et l'autre en revenant; soixante-six terre-neuviens deux bâtiments revenant de la pêche de la baleine; vingt-deux bâtiments portant des provisions au Canala ou revenant d'en pocter; vingt-sept bâtiments faisait le grand

10 1 60 prete ۲ 1 V 1 . Trire e re ne on vigle-

re ll rai res i Londres s r l ree ord Hel and n devan nons léguer i in plus acharré e sui tu p -

r n lemen's par le calinet
Tim it en pleme parx des
ns ven ns de citer avaient pu
y n'nt que l'état de literre ne
i re nations de c'unt l'éta, and qui annen ment les hos ilites . Frame catent publics grelle pro-Cinada que, dans es ironstanes le Urlu muque n'avant du pre tre ensei que it agir vig orcusem it, in it ride, hi inten +

ns e te cait suive d'une n'e plus usc 1 e e da s laque le M. L'ox demandant qu'on de-m l'el e d'a lle le francise que les fortifi-l rque fussen rasses apr s quoi o i dor. eral e exil at uns sur les chaires du can da et, en 3 i r e récées de l'Améropo (in Nid

al de K die repondi au ion du roi, que ce qui ven es les rincialt qu'un system de grande pratere le la lighte ivi se que l'ingéterr avid saisi n'n eulem à les bâtiments du roi de France, mais

A s l d'spositions de l'Angleterie ne tardécent l de moses au jour. Un mois après à combat naval au s mil rent sous le nombre l'Alcide et le Lis, une renr eu sur l'Ohio, pres le fort Imquesne, entre les l'erras et les Arglais commandes par le genéral Er el es les Arglais compactement bratus, lears officiers r es netre tiens prouvaient, for leur date, qu'au la juy la jur parfaite, le guvernement a glais fréjarai ils pour franchir les limites de la vir a plus graide par le ce nos établisses m n' Am rique Le plan cueral (tait d'envoyer de rec es dr anglaises qui fermeraient aux Français ic in lu eive Saint-Laur nt, pendant que quatre armé i riert ur les derrières de nos colones. La mis n i riert ur les derrières de nos colones. La mis n i rière du zéneral Braddock, au mili u de ce l' au de frendre le fort l'inquesne, de remonier l'Ohio nr. le par le lac Erié, M. Shirley, qual attendait a (l : . avec cirq mille homines, des barques et du canon. L'ine de la colone l'accordinate de la colone de la colon of I regul do fort Fredéric, du lac Champlain, de la ri-e de li b ci, et si metirait en état de prendre, au Ir i ii Le viie de Montreal, tandis qu'une autre arstate i r 'rerult in-qu'a Ouébec par la rivière

He reacu et, lammens pian avortait en tombant untre main Le dre de M Dubois de la Morte a iquel on nati Le ore de il billote compilati encora sepi vale il le aval fals i tire M de Dieskau ivec des troul requement on étalt en état de défense et les qui bas saient les Anglais rous primettaient r n us de pul sants auxilia res

m t telle rivé. Dek u ajrés avoir (s ' 170 A lais pres du l'e cerr s. Turks vis jusque sous les retranchements du gelie sé et pris.

et urveillés, les Angla's cont chilgés n er an vaste plan que nons av ns e e tenir a r !2 d f est e D adicur g e mai ement de no troupe, er attend 1-1

or Street, . I i he eph de s'hat Veran mar-The spin de with term that a spin term of the spin de spin terms at the spin t 7

en l'une e ce oup de main qu'ils voulaient tenter en Amer que l'es Anglais ent, dans la Mediterrance, une sta n qu'ils : some at a regal de tobrattar qu'ils im-preferent pout o re. Philippe V au temps de ses malheurs a laisse rouler cette perle de ses mains Les Anglais l'ont ramassee et en ont fait un des joyanx de leur couronne.

Cette station, c'est l'ile de Minorque

En prei ut Minorque, nous conpens les communications des Al-Lis avec le roi de sardaigne, leur allié. Dous troublons leur navigation au levant et en Italie Le port de Mahon. Lun des plus beaux de l'Europe, donne un asile sur a leurs il les egarées dans la Méditerranée, ce grand lac d'ut ils gardent l'entree, mais dont nous sommes les veritables mattres

En cas de guerre malheureuse, la reddition de Mahon levera blen des difficultes pour le rétablissement de la pax dans le cas contraire. Mahon devenu notre propriét, or en trat era avec 14. spagne, qui nous donnera en echange tout ce que nous voudrons dans le golfe du Mexique.

Il est vrai que le fort Saint-Philippe passe pour impreible, en ben on y enverra Richelleu c'est le géneral des brusques attaques et des coups de main insenses. La celeure de l'ouenoy, ette aussi, n'était-elle pas inébranda-He? Richelieu La brisée

Ri hell in aura un commandement absolu sur mer et on fur fourre conquante mille louis dans ses coffres, on lui d'unne la flotte d'Hyères, sons les ordres de M de la Calissonnere douze vaisseaux de ligne; on y joint dixhuit betim its de transport. Cette magnifique escadre met a la voile où va-telle?

On le saura quand le fort Saint Philippe sera pris.

La mer est l'alliée des Anglais. Le leudemain du départ, une tempéte s'eleve qui rompt l'ordre de marche de la notie : ros jours les vaisseaux crrent dispersés ; le 19 avril, ils se rathent en vue de Minorque

Le 23 avril, le maréchal va reconnaître la place de son camp, et il jette en même temps un coup d'œil sur le fort Saint Philippe.

C'est part un un roc uni, des losses de trente pleas de profot leur tailles dans le granit. Impossible d'ouvrir la tranchee, le roc est impénétrable, même au canon. C'est une citadelle à prendre par escalade; le tout sera de trou ver des échelles assez hautes.

En attendant, Richelieu fait ses compliments aux dames minorchines, leur fait porter des fruits, leur envole des henbons, et s'informe s'il y a, dans les productions de la France quelque objet qui leur fasse plaistr.

Puls, comme il craint pour ses soldats le bon vin d'Espagne qui encombre les caves de la ville

Eufants, dit le maréchal a ses soldats, celul de vous qui se grisera n'aura pas l'honneur de paraitre a la tranchee

On signific une flotte c'est celle de f'amfral Byng qui vient en aide à Minorque: le maréchal cede un millier d'hommes à la Galissonnière, pour rentorcer ses soldats de marine. On donnera l'assaut, et l'on se battra sur mer A la fois Les Minorcains auront double speciacle.

L'amir il anglais est battu a plate conture, et. le meme jour, Roll lieu s'empare des ouvrages avancés.

Unfil dans la nult du 27 au 28 juin trois forts sont pris sur cinq et le 28, à midt, trois députés apportent un projet de aprillation qui, discuté pendant le reste de la jour 16e, est sigué le même soir. Le 29, neus les forts étalent rendus, et M. de Fronsac.

fils du duc de Richelieu, en allait porter la nouvelle Compagne

M de Richelieu n'avait plus rien à falre à Minorque; mais il lui fatlait l'agrément du rei pour quitter sa con unété Malheureusement, il avait à la cour moins d'amis que de renns, et madame de l'ompadour était au nombre de ces derniers.

Malanc de l'ompadour avait en l'heureuse ilée d' m rice i elle Mexandrine au duc de Fronsac; elle en avalt dit deux mots à V de Richelieu lequel avait répondu qu'il erant of ne peut p'us honoré de l'alliance, mais que, comme VI de Fron - avait l'honneur, par sa mère d'ap-parteuir à la maison impériale de Lorraine, il ne pouvait prendre l'engagement que du consentement de l'impéri-

Midame de l'ompadour avait compris la reponse et s'en ctait terne la, mais, de cette réponse et du per d'effet qu'elle avait produit sur le duc à la première vue, elle synt arde rancune au valuqueur de Mahon

Pendin ce temps, on minalt M de Richelieu pres du

le due fut chligé de l'imbre une matathe paur obet la permite du la prince de la manage de la menore da la prince de la prince del prince de la prince del la pri La rentrée du maréchal a Parls, tut un ventable triomphe; mais Louis XV le reçut froidement

- Ah: vous voilà, mousieur le duc, du-il Eh bien, comment avez vous trouvé les figues de Minorque? On les dit fort honnes.

- Excellentes, sire, répondit Richelieu; seulement, taut de longues échelles pour les affer chercher.

Et, le premier, il tourna le dos au roi

Au moment du départ de M. de Richelieu, on flottait encore pour une alliance continentale entre Fredéric et Marie-Thérèse.

Au retour de Richelieu, on était à peu pres décide pour L'Autriche.

Quoique son fils ent l'honneur, comme il le disait, d'appartenir à la maison impériale de Lorraine, M. de Richelieu n'était point pour l'alliance autrichienne.

Toutes les traditions des grands hommes du dernier siècle avaient été pour l'abaissement de la puissance impériale.

Henri IV, Richelieu et Louis XIV avaient poursuivi cet

Au moment où le couteau de Ravaillac fit manquer l'expédition de Juliers, Henri IV venait d'arrêter avec Sully un immense projet, dont cette expédition de Juliers n'était que le prologue.

Ce projet changeait la face de l'Europe, qui devenait, sous le nom de république chrétienne, une confédération universelle. Messieurs les jacobins de 1793, et messieurs les montagnards de 1848, écontez ceei

C'est un projet de Henri IV.

Puis vous nous direz si, depuis que vous faites des théories, vous avez trouvé quelque chose de plus libéral, comme en disait sous Charles X, de plus radical, comme on di-sait sous Louis-Philippe, de plus démocratique, comme on dit autourd'hui.

Il s'emparait de l'Autriche, qui lui avait fait tant de mal, et qui depuis cent ans, ne Iût-ce que par se devise a, e, o, u, Austria est imperanda orbi universo, tend à l'empire universel.

Une fois à Vienne, il prêchait une croisade et chassait les Turcs de l'Europe.

Puis il fondait une confédération chrétienne, formée de quinze Etats

Six monarchies héréditaires,

Cinq monarchies électives,

Quatre républiques.

Les six monarchies héréditaires étaient le Danemark, la Suède, l'Angleterre, la France, l'Espagne et la Lombardie.

Cette dernière, érigée en royaume en faveur du duc de Savoie, se composait de la Savoie, du Montferrat, du Milanais et du Mantouan.

Les cinq monarchies électives étaient:

Rome, augmentée de Naples et de la Calabre;

L'empire germanique;

La Bohême, à laquelle il ajoutait la Lusace, la Silésie et la Moravie;

La Pologne, augmentée des conquêtes à faire sur les Russes;

La Hongrie, augmentée d'une portion de l'Autriche, du Tyrol, de la Carinthie, et des conquêtes à faire sur les Turcs.

Les quatre républiques étaient :

La république italienne, composée de tout le nord de l'Italie, entre le royaume de Lombardie, le pape et Venise; La république de Venise, augmentée de la Sicile;

La république helvétique, augmentée de la Franche-Comté; Enfin, la république beige.

Tous ces Etats devaient avoir un conseil suprême, chargé de maintenir la paix universelle, de prévenir les querelles, de prononcer sur les différends, de défendre les frontières de diriger les attaques contre celui qui serait déclaré ennemi commun; enfin, de veiller à la suraté, au bien-être et à la prospérité de cette harmonie générale.

Ravaillac savait-il ce qu'il y avait de profond amour pour l'humanité dans ce cœur qu'il perçait, au coin de la rue de la Ferronnerie, le 14 mai 1610?

Eh bien, ce rève de l'abaissement de l'Autriche, fait par Henri IV, et devenu projet, parfois même réalité, entre les mains de Richelieu et de Louis XIV, allait être abandonné par Louis XV, grâce à l'influence fatale de madame de Pompadour

Cette maison d'Autriche, en effet, obscure et presque in-connue il y avait trois siècles et demi, ne s'était élevée à la monarchie de Charles-Quint qu'en combattant perpé-tuellement contre tout principe de liberté. Dans ce combat, elle avait perdu la Suisse, la Hollande, l'Espagne et Na-ples, mais il lui restait process le Hollande, l'Espagne et Naples; mais il lui restait encore les Hongrois, les Bohèmes, les Brabançons, les Toscans et les Autrichiens. Sa domination s'étendait encore de la Turquie a Philipsbourg, et de l'Océan a la Méditerrance.

C'était loin de ce qu'elle était il y avant deux cents ans, mals c'était encore plus qu'elle ne devait être

l'u instant, en 1738, tout cet empire avait éte réduit à la scule Hongrie, et l'Allemagne avait respire Marie-Thérèse avait vu l'abime, elle l'avait mesuré, et, redevenue puissante, elle avait compris qu'elle ne pouvait conserver cette puissance qu'avec l'aide de la France.

Mais quelle probabilité de vaincre cette répugnance instinctive, et de donner tort à la politique de trois hommes de la tallle de Henri IV, de Richelieu et de Louis XIV?

N'avait elle pas, d'ailleurs contre elle, le roi, le dauphin, les ministres, la 43.59n entière?

Quelle serait son alliee, dans une pareille lutte?

Madame de Pompadour.

Madame de Pompadour, la fille de M. Poisson, ce commis à moitié pendu, cette grisette trop heureuse d'épouser en premières noces un maltôtier. l'alliée de Marie-Thérése, la fille de l'héritière des Césars?

L'admirable chose que la politique, et comme son égoïsme nivelle les conditions

Quoique madame de Pompadour sut montée presque jusqu'à Lonis XV, combien fallait-il encore que Marie-Thérèse descendit de degrés pour arriver à madame de Pompadour!

Marie-Thérèse lui écrivait cependant, à cette femme, et l'appelait ma cousine.

Cette alliance de la France avec l'Autriche était si étrange, si inouïe, si peu probable, que, lorsque M. de Kaunitz, ministre autrichien à Aix-la-Chapelle, en parla pour la première fois à M. de Saint-Séverin, que madame de Pompadour avait envoyé, en 1747, dans cette ville, pour conclure la paix à quelque prix que ce fût, M. de Saint-Séverin, refuse, de s'accupier de ce projet. Séverin refusa de s'occuper de ce projet

Mais, à la première ouverture que Marie-Thérèse avait faite à sa cousine de ce projet d'alliance, madame de Pompadour, moins forte en politique que Henri IV, Richelieu et Louis XIV, madame de Pompadour avait été séduite d'être appelée cousine par Marie-Thérèse, elle qui n'était appe-lée que Cotillon II par Frédéric.

Or, pour arriver à cette alliance de la France et de l'Autriche, que fallait-il?

Une misère, pour la favorite renvoyer les vieilles têtes ministérielles qui avaient encore, sur l'Autriche, les préju-gés de Louis XIV, de Richelieu et de Henri IV; placer à la tête des affaires étrangères des ministres nuls ou à sa dévotion.

Des Paulmy, des Rouillé, des Moras ou des Berryer

M. de Maurepas était le plus redoutable ; il avait des idées arrétées, et, dans ses idées, l'Autriche était l'ennemie-née de la France. Il était amusant, le roi l'aimait ; le voyant à toute heure du jour, il avait une grande influence sur le roi. En outre, le dauphin l'aimait fort : le dauphin, c'était chose connue — le dauphin, qui mourut peut-être de cette inimitié-là, était l'ennemi de l'Autriche.

M. de Maurepas a l'imprudence de faire une épigramme, et M. de Maurepas est exilé.

Nous avous dit encore comment M. d'Argenson avait été exilé. M. de Machault avait été invité à donner sa démission.

A part l'opposition que d'Argenson ponvaît faire à la politique de la favorite, d'où venait la haine de celle-ci? Nous allons le dire.

Un jour, un ami de madame de Pompadour entre chez le ministre, jette les yeux sur une lettre qu'il écrit, et s'aperçoit qu'il est question d'une caricature qui paraît en ce moment.

Cette caricature représente M. d'Argenson dans un carrosse, Machault sur le siège, en cocher, et le roi derrière, en laquais.

La lettre commençait par ces mots:

« Mon laquais vient enfin de renvoyer mon cocher. »

En effet, le matin même, le roi avait écrit à M. de Ma-chault, en lui redemandant son portefeuille, la lettre dont nous donnons copie plus loin.

L'ami de M. d'Argenson va rapporter la chose à madame de Pompadour, qui la rapporte au roi, lequel, dans son in-dignation, écrit à M. d'Argenson, à son tour, la lettre que nous avons vue, et dont cette anecdote peut, à la rigueur. excuser la dureté

Nous avons dit comment MM, de Paulmy et de Moras avaient remplace MM. d'Argenson et de Machault.

Et comment, enfin, l'abbé de Bernis avait été appelé au conseil d'Etat.

C'était d'ailleurs un aimable homme, et de plus un honnête homme, que cet abbé de Bernis. Il possédait l'esprit français dans toute sa fleur, et faisait de charmants vers

qu's l'afiniment plus la rent la secrette Aussi l pro esseur du d'up det statt-ll. Eloigné r de de toute fave de prince Bernis ré-s d'ever ontel contre a contracher à la fa-

Un jur juil suj : v elle, et comme elle venatt de deb uch r un : e vin de Champagne. dont le con'enu se : us les verres, moitie sur la table 1 " sin

le nie de fleurs

r sur la table.
I ur charmer nos cœurs,

ment favorable ise, où tu n'es pas rrait-il nous séduire !

l' besoin de tes appas Pour fonder son empire.

Viens réveiller, sous ce berceau, L'Espeit et la Saillie;

Ils t'attendent sous un tonneau Qu'a percé la Folie

Le champagne est près de partir, Dans sa prison il fume,

Impatient de te couvrir De sa bouillante écume

Sals tu pourquoi ce vin brillant, Dès que la main l'agite. Comme un éclair étincelant Vole et se précipite? En vain, Bacchus, dans le flacon

Retient l'Amour rebelle, L'Amour sort toujours de prison Sous la main d'une belle.

Un homme qui faisait de si charmants vers devait être wa grand politique; aussi remplaça-t-il, en juillet 1757, M de Roufilé aux affaires étrangères.

Toute cette alliance avec Marie-Thérèse se noualt donc que ement dans l'ombre Les trois complices étalent M. de Naremberg, ministre de la reine de Hongrie, l'abbé de Bernis et madame de Pompadour.

Voi l ce que proposait Marie-Thérèse

L'impérairice donnait les Pays Bas au duc de Parme, ct séparait ainsi, par un prince de la maison de Bourbon, les Anglais de la Hollande, Luxembourg, le Gibraitar de l'Autriene, étail rasé. Nous prentons Mons; la Pologne était de-elarée libre, et la couronne héréditaire; la Suède gagnatt la Pomérante, et le Danemark était invité à l'union. La Russie était partie contractante, et, comme la France étail en guerre avec l'Anglelerre, quoique cette guerre ne fut point de fatt envore déclarée, cette ligue des grandes puissances du continent abaissait la puissance maritime de l'Angle-terre à l'union de laquelle l'Autriche déclarait renoncer à

Ce plan était, selon l'esprit de Marie-Thérèse, vaste et hardi Louis XV ne voyait ni si loin ni si hant; aussi le repenssa t-il Marie-Thérèse pria Louis XV de présenter le repoussa vii Matresar voo de Bernis, lequel proposa un projet en deux ilgnes

Car le respective des tiuts des deux matsons la Prusse in felerre exceptée

Co for to, a apprit qu'au commencement de 1750, fl y avait entre l'Angleterre et la Prusse.

La Pru e [] le du plan, qui se trouva encore sim-pliné et e b : l rs à cette seule ligne :

Carantie respective ses Fints des deux maisons.

Le traité fut igné le ria 1756, entre la France et ZAUITI NO

XVII

ENCORE LE PARLEMENT DE PARIS ET LE REFUS DES SA-CREMENTS. - LE CONSEIL. - COMMISSION MIXTE. -CONDAMNATION DE L'ÉVÊQUE D'ORLÉANS. - CASSA-TION. - LETTRES PATENTES DU ROI. - LE PARLE-MENT SE REFUSE A RENDRE JUSTICE. - EXIL ET PRI-SON. - M. DE FOUGÈRES A ROUEN. - LE ROI SE FAIT JUGE. - OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE DU CLERGÉ. -NAISSANCE DU COMTE DE PROVENCE. - L'ÉVÊQUE DE TROYES. - M. DE BOURBON. - DÉMISSION DE CON-SEILLERS. - CRAINTES DE TROUBLES. - LETTRES IN-SULTANTES A MADAME DE POMPADOUR. - MENACES CONTRE LA FAMILLE ROYALE. - DAMIENS. - LE ROI FRAPPÉ. - ARRESTATION DE DAMIENS, - LES GARDES DU ROI. - LETTRE DE DAMIENS A LOUIS XV. - LE PRÉVOT DE L'HOTEL. - DAMIENS A PARIS. - LE SUP-PLICE. - DISGRACE DE MM. D'ARGENSON ET DE MA-CHAULT. -M. DE ROUILLÉ REMPLACÉ PAR M. DE RER-NIS. - MORT DE FONTENELLE,

Pendant tout ce temps, les querelles religieuses et politiques, soulevées par l'impôt du vingtième, allaient leur train

Le parlement comme nous l'avons dit, avait décrété d'accusation le curé de Saint-Etienne-du-Mont; mais le roi avait cassé le décret par arrêt du consell.

Le parlement ne s'était pas tenu pour battu; le 18 avril 1752, il avait rendu arrêt en forme de règlement. portant défense de faire aucun refus public de sacrements, sous prétexte de non présentation de billets de confession ou de non acceptation de la bulle Unigenitus.

ou de non acceptation de la buile Unigentius.

Le roi établit alors une commission, prise moitié dans l'Eglise, moitié dans la magistrature. Dans l'Eglise, il nomme les cardinaux de la Rochefoucauld et de Soubise. l'archevêque de Rouen et l'évêque de Lyon;

Dans la magistrature, MM. Trudaine de la Granville et d'Auriac, conseillers d'Etat, et M. Joly de Fleury, ancien procureur général du parlement.

cien procureur général du parlement En 1753, la commission a fait son office de commission. c'est-à-dire qu'elle n'a rien fait; aussi la querelle va-t-elle s'envenimant de plus en plus.

On dénonce, le 18 janvier, au parlement de Paris, divers refus de sacrements faits à Orléans, aux religieuses de Saint-Loup, de l'Hôtel-Dieu et autres. Le parlement ordonne qu'il sera informé. Le 23, le par-

lement condamne l'évêque d'Orléans en six mille livres d'amende, payables sans dérort.

Le 24, un arrêt du conseil évoque la connaissance de l'af-

aire, et casse l'arrêt du parlement. Le parlement arrête qu'il sera fait des remontrances au

rol sur l'arrêt du conseil. Sur quoi, le 22 février sulvant, la contradiction parlementaire augmentant le nombre de refus de sacrements au lieu de les diminuer, et la compétence des magistrais étant contestée par le clergé, le roi, par lettres patentes envoyées au parlement lui enjoint, sous peine de désobéls-sance de surseoir à toute poursuite et procédure concernant la matière du refus de sacrements, jusqu'à cc qu'il en alt autrement ordonné.

Le 23 février, le parlement arrête qu'il sera fait remon-

Le 4 mal, ces remontrances sont portées au rol, qui re luse de les recevoir, et ordonne l'enregistrement de ses lettres patentes du 22 février.

Le 7 mai, le parlement arrête qu'il ne peut obtempérer aux volontés du roi sans manquer à son devoir et à son

Le parlement cesse de rendre la justice.

Les présidents et conseillers des requêtes sont exilés; qua tre d'entre eux sont arrêtés et conduits en prison.

La grand'chambre, en corps, est transférée à Pontoise. Les parlements d'Aix, de Toulouse et de Rouen avaient suivi l'exemple du parlement de Parls; celui de Rouen, particulièrement, avait poursuivi l'évêque d'Evreux. La pro-cédure paraît trop vive à la cour, qui la casse au 1et août, par la voix du consell; puis, pour qu'il n'en reste pas trace,

le marquis de Fougères se transporte, par ordre du roi, à Rouen, se fait représenter les registres du parlement, et y fait rayer et biffer, en sa présence, les arrêts et arrêtés de cette cour.

Sur quoi, le parlement de Rouen arrête qu'il sera fait

des remontrances au roi.

Le parlement de Rennes, sans s'inquieter des exécutions royales, entre à son tour en lice; le 19 août 1754, il rend inn arrêt qui condainne l'évêque de Vannes à six mille livres d'amende, payables sans déport, pour son refus de faire un service pour le repos de l'âme du curé de Karnac, le le cristic de faire conties de conties de l'ame du curé de Karnac, le le cristic de faire conties de l'ame du curé de Karnac, lul enjoint de faire ce service dans les huit jours, sous peine d'être traité comme infracteur aux lois du royaume et fauteur de schisme.

Le 4 septembre, le roi supprime la chambre royale qu'il avait établie pour juger en l'absence du parlement, et ré-tablit dans ses fonctions le parlement de Paris, lequel se décide à enregistrer l'arrêt du 2 septembre, qui impose un silence absolu sur les disputes de religion, et charge le parlement d'y tenir la main. A défaut du parlement, le

rol s'est fait juge.

Le 2 janvier 1755, il exile, pour autorisation de refus de

sacrements, l'évêque de Troyes à Méry-sur-Seine. Le 15 janvier, le curé de Sainte-Marguerite de Paris est décrété de prise de corps par arrêt du parlement, pour refus de sacrements fait à la dame de Perth.

Le 8 mai suivant, il est condamné à un bannissement per

pétuel.

Le t8 mars, arrêt du parlem nt qu'il y a abus dans les délibérations du chapitre d'Orléans, pour refus de sacrements fait au sieur Cogniou, membre de ce chapitre, et qui reçoit le procureur général appelant, comme d'abus, de l'exécution de la bulle *Unigenitus*.

Le 4 avril, arrêt du conseil qui casse l'arrêt du parlement, attendu que, par plusieurs décisions du roi, la bulle Unigenitus est déclarée règle de l'Eglise et de l'Etat.

Le 23 mai, l'assemblée s'ouvre aux Augustins et donne au roi seize millions; elle termine ses séances par une lettre-circulaire qu'elle écrit aux archevêques et évêques du royaume, dans laquelle elle expose les sentiments des prél'assemblée sur le degré de respect dû à la bulle Unigenitus.

Le parlement s'empare de cette infraction à la déclaralion du 2 sertembre, qui ordonne le silence à l'endroit de la bulle; en conséquence, la compagnie fait de nouvelles représentations à Sa Majesté, et les parlements de Rouen, d'Aix et de Bordeaux ordonnent la suppression de cette circulaire comme contraire aux lois et aux usages du royaume.

Le 17 novembre 1755, naissance de M. le comte de Pro-

vence, qui sera plus tard Louis XVIII.

Le 12 avril, le parlement fait lacérer et brûler par la main du bourreau une instruction pastorale de l'évêque de

Troyes sur le schisme.

Le 6 juin, à son tour, ce prélat publie un mandement par lequel il condamne et casse l'arrêt du parlement, défen dant de le lire et de le garder sons peine d'excommuni-

Mais, à son tour, le roi l'exile au fond de l'Alsace, à l'ab-

baye de Meurbach.

Le 13, naît M. le duc de Bourbon, père du duc d'Enghien fusillé dans les fossés de Vincennes, et que nous verrons mourir lui-même pendu à l'espagnolette d'une fenêtre de

son château de Chantilly.

Le 21 août, le roi tient son lit de justice à Versailles et y fait enregistrer trois déclarations:

La première, concernant l'établissement d'un second vinglième pareil à celui qui subsiste depuis 1749;

La seconde, pour la continuation, pendant dix ans, des leux sous pour la levée du dixième;

La troisième, pour la prorogation de quelques droits d'en-

rée dans la ville de Paris. Le 17 décembre, arrêt du parlement portant suppression

ln bref du pape en date du 16 octobre. Enfin, le 23 décembre. lit de justice au parlement, dans equel le roi fait publier et enregistrer en sa présence:

10 Une déclaration par laquelle il renouvelle 'observation du silence prescrit sur les matières de la bulle ; odonne que les actions civiles, concernant l'administration t le refus des sacrements, seront portées devant les juges oyaux pour les cas privilégiés, et, au surplus, ordonne une mnistie générale pour le passé;

20 Un édit portant suppression de deux chambres des nquêtes et de tous les présidents des cinq chambres des nquêtes;

3º Une déclaration contenant règlement pour la discipline u parlement.

Le même jour, les présidents et conseillers des enquêtes t requêtes et quelques conseillers de la grand'chambre,

croyant leur état changé par cette triple déclaration, remettent la démission de leurs offices aux mains du chancelier.

Cette déclaration terminait la querelle, mais n'étouffait pas les haines. Tous ces refus de sacrements et de séjui-ture, tous ces arrêts du parlement, tous ces contre-arrêts du conseil, l'exil des conseillers et des présidents, cette absence de la justice, tous ces impôts si durs, si lourds, taisaient contrir comme un frisson de tempête dans les flots de ce peuple qui depuis six ans, a cessé de voir son rol, et qui, n'entendant plus parler de lui que par les percepteurs, les huissiers et les exempts, a désappris d'abord à l'aimer, et apprend peu à peu à le hafr. Anssi depuis deux ou trois ans, les rapports du hentenant de police sontils sombres et menajants; il ne dissimule pas au roi les menaces qu'il entend tous les jours proférer contre lui; il engage madame de Pompadour à se méher de quelque crime. De son côté, la marquise rejoit lettres sur lettres : presque tontes sont insultantes; quelques-unes indiquent des complots: un jour, c'est contre le roi; un autre jour des complots un jour, c'est contre le roi; un autre jour de ce peuple qui, depuis six ans, a cessé de voir sen rol, des complots: un jour, c'est contre le roi; un autre jour, c'est contre elle; un autre jour enfin, c'est contre le duc de Bourgogne, pauvre enfant auquel on promet la mort de cet autre prince dont il porte le nom, et qui mourra bientot effectivement.

Il y a dans l'air le poignard de Macbeth Le 5 janvier 1757, vers cinq benres du sair, Louis XV, qui, dans l'après-midi est revenu de Trianor pour voir mes-dames ses filles, se disposait à y retouroer. Sorti de leur appartement avec M le dauphin et une partie de la cour, il se dirige vers l'escalier, au bas duquel une voiture l'attend. Il fait nuit, il fait froid; chacun est enveloppé dans sa redingote; le roi en a deux, dont une en fourrure. Tout à coup, au moment où il met le pied sur le degré de velours, un homme s'élance d'un enfoncement et le roi

de velours, un homme s'élance d'un enfoncement, et le roi

s'écrie

Oh! l'on m'a donné un furieux coup de poing.

Puis, passant la main sous sa veste et la retirant toute sanglante.

- Je suis blessé! dit-il.

Alors, se retournant et apercevant près de lui un homme qui a son chapeau sur la vête.

C'est cet homme, dit-il, qui m'a frappé; arrêtez-le, mais lui faites pas de mal

Un des valets de pied s'était élancé sur l'assassin et l'avait arrêté. Remis entre les mains des gardes du corps, cet homme fut conduit dans leur salle, où on le fouilla.

Il avait encore sur lui l'arme avec laquelle il venait de frapper le roi.

C'était un coateau à deux lames. l'une ayant la forme des lames de couteau ordinaires, large et pointue, l'autre en forme de lame de canif; seulement, cette lame de canif avait cinq pouces de long.

C'était de cette dernière qu'il s'était servi pour frapper ; mais il avait eu le temps et la présence d'esprit de l'es-suyer. De plus, il avait sur lui trente-sept louis d'or, quelque peu d'argent blanc et un livre intitulé : Instructions et prières chrétiennes.

Il n'essaya point de se sauver ni de cacher son nom, et déclara se nommer François Damiens. C'était le même prénom que Ravaillac

Puis, comme pressé par un remords, il s'écria :

— Qu'on prenne garde à M. le dauphin! que M. le dau-phin ne sorte pas aujourd'hui!

Cette exclamation fait croire que Damiens a des com-plices. Cette croyance s'augmente de la déclaration d'un garde de la porte, qui vient déclarer qu'un quart d'heure avant l'assassinat, il avait, entendu un individu dire à Damiens :

Es-tu prêt?

Et Damiens lui répondre :

J'attends.

Ce fut alors, et pour donner suite à cet interrogatoire extra-judiciaire, que les gardes, afin d'obtenir de l'assassin une révélation plus complète, commencèrent à lui donner la torture

On approcha Damiens du feu et on lui tenailla les chevilles des pieds avec des pinces rouges. Mais, quelle que fût la douleur qu'il ressentit, à peine jeta-t-il quelques cris : d'ailleurs, il était tombé entre les mains de soldats gentilshommes, qui se lassèrent bientôt de cette besogne de bourreaux.

Le prévôt de l'hôtel, qui était compétent à instruire les procès concernant les crimes de lèse-majesté, arriva sur ces entrefaites, s'empara de Damiens et le fit conduire à la geòle.

Là, il fut interrogé par M. Leclerc du Brillet, l'un des lieutenants du prévot de l'hôtel. Voici ce qui résulta du premier interrogatoire : Damiens érait né dans le diocèse d'Arras

Ouvrier d'abord, il s'enrôla dans un réglment provincial, déserta bientôt, se fit aide de cuisine, valet de pied dans

s s i l d, l l un c. IX

Comments from the las all s to rimitations jus Le a anver t et it veru habiter e vit se pr me icr iscle cres 1e 5, it's rappro

to the latest de frapper et

ore il demandi la jermis r i t'ette p ri is m lni 'ut ace' e plume e papier et il corivit

ca fa ie daveli eu le milheur o vous apthe first of the first terms of the same o at refuses discovere lit de justice dont le Châtelet
ly vere les entles du prêre qui s'est sauvé je vons y d v i ve res las en surete sur lavis qui est s val que e pienes la liberte de vous informer par I for pricing a present auguely ai toute confiance r viqui di caris est la cause de tous les troubles, par s s em n's qu'il a fuit refuser. Apr s le crime cruel q i » vens de crim 'tre centre votre personne sacrée, ve si cre pi le pre ls la liberté de vous faire, me fait p r clémer des l'intes de Votre Mujuste.

- DAMIENS

Dansers et it i trie il avait une femme et une fille tiu es eux furer arrétées ainsi que son pere et son frère s av ent eté pires aristées anns que son pere et son trère. Sir son téchniques à lassassin. Qu'on prenne garde d'auph no qu'il ne sorte pas de la journee! « les présaue de la lus grand'soin; sa me e e se curs étaient accourtes anpres de lui, et av it ms une garde dans son antichambre

qui e an ri qui avai pientre d'aberd un si grand sangdont es premieres paroles avaient été pour re omma d'r de ne fire hieun mal à l'assassiu, il rentra " s n appartement er on le coucha

Torrecont une crainte le prit, c'est que le couteau ne fur emp dsonné.

tatte crainte fut si grande, que le roi délégua ses pouv r- u dauphin et deminda a se confesser

Un eri général courni de Versailles à Paris

- L. rd (t assass) e

les doches de toutes les cloches de toutes le sounérent à toutes volées, et l'archevêque de l'ari ere ana des prie es de quarante heures

the le hirurgien du rot, la Martinière, annonçat le fer ni que la bi sure était sans gravité, on ne fut le l'im et rassuré que l'requ'il leva l'appareil et qu'on vit t a non sen (ment legere mais saine V o le crainte se calmerent et le champ des conjec

- Cuvrit

colos e about le cose de l'assassinat? Las assin avaitni 🥌 E i quelle juridiction connaitrait de lui? Tiver I us AV dela remis de sa blessure, tran la grand chembre du parlement de l'aris se in quitra Versalle Jamais pour ' I demnier on n'avait pris de pareilles our tros quarts il s ret de la geole

a quatre chev in .

17 in I trois carr i e trerent the pt comme 12 ats On descudit to pri onnier l r c re on le mit dan un hamae I I I II ture de laine et en le trans-tour de Montgemery ou on le a re to occup**è**rent la chamire au Chaire sergents veillablet muit r la pla - 1 étalent dix y rde fran r la pla - 1 cur du Mai en ciablit un ef - 2 l tr - 5 dx et et dix lemmes

mm i les par un lieutenant, un sous lieutenant et deux c seigne, que l'on relevant toutes les vingt quatre heures

The cure is orders les plus ser res avaient ete donnes pour que personne, perdant tout le trajec ne se trouvér s'u la route, defense avait été taite de se mettre aux portes fené res pour le voir et il y avait ordre de sur ceux qui y contraviendraient

Le proces de Damiers, comme celul de Ravaillac, fut som bre et mys cricux excutent deux hommes de la même

Dur de cerps, dur d'ame non plus que Ravaillac, Da micus de in pas de revelations, ou sil en ut, elles com-promettaren de a hauts personnages, que commo colles de Ravailla, elles resterent secretes.

Comme Rava Hac, Dannens fut condumno au supplice des

Le 28 mars 1757, on vint prendre, à trols heures de l'apres midi Damieus à sa prison, ann de le conduire à la place de crive Toufes les precautions avaient été prises pour empecier le tumulte et pour laisser au supplice tout le

terrible developpement qu'il devait avoir.

Vers criiq heures du soir, Damieus fut place sur' l'écha
faud où le beurreau le deshabilla : pendant u'i instant, il put regarder ses meintres que la torture avait meurtris et que l'ecartellment allait dechirer. On s'étonna du calme avec lequel il fit cet examen et de la fermete de son regard lorsqu'il le reporta de lut-même sur la foule qui l'entourait

L'échanfaud etait elevé do cirq pieds au dessus de la terre.

il était large de huii a neuf pleds Le condamne y fut assujetti, d'abord par des cordes cusuite par des chaînes de fer qui le retenaient au-dessous des bras et au-dessous des cuisses.

La main qui avait frappé devait être punie la première on la lui brûla avec un feu de soutre : au moment où ce feu s'alluma, il jeta un cri tomible, mais ce fut tout. Cette premiere doufeur passée, il releva la tête et regarda brûler sa main sans emportement, sans imprécations et même sans plaintes

La main bruife le fenaillement commença : avec sa mà choire de ter, i horcible instrument lul arracha les chairs des bras, des mamelles, des cuisses; puis partout où béait une plaie sanglante, on versa du plomb fondu, de l'huile bouillante et de la poix résine

A chaque blessure nouvelle, a chaque nouvelle brûlure, on

entendart un éri, et puis c'était tout.

Ce n'étaient là que les préliminaires du supplice. Ces préliminaires accomplis, Damiens sut couché sur une petite charpente à la hauteur des traits de chevaux, et asser étrone pour que l'extrémité des pieds et des mains la dé-

Alors, la fonle put joulr d'un spectacle odieux el inat tendu : si forts que fussent ces chevaux, les muscles et les nerfs de la machine humaine luftérent une heure coutre eux trois (ols emportés sous le fouet, Damlens les ramens frois fois. Enfin le bourreau coupa à coups de hache les mus les principaux; une jambe fut emportée, puis l'autre, puis un bras, le patient vivait toujours; ce ne fut qu'au démembrement du dernser bras que ce tronc informe consentit enfin a mourir.

Et il mourut emportant son secret dans la tombe, comire l'avait emporté Ravaillac, comme devait l'emporter Louvel Aussi chacun fut îl accusé de complicité avec l'assassin. Les jansénistes, les jéspites, les parlements, l'archevêque de Paris, le dauphin lui-même

A la suite de cette exécution, le roi envoya une lettre de cachet a M. d'Argenson, ministre de la guerre, et une autre a M. de Machault, ministre de la marine

La lettre a M d'Argenson était conque en ces fermes

d Votre service ne m'est plus nécessaire; je vous ordonne de m'envoyer votre démission de sacrétaire d'Etat du mi-nistère de la guerre et de tout ce qui concerne les emplois y joints

Apres quoi vous vous reffrerez dans votre terre des

Voici celle de M. de Machault;

Les circons ances présentes m'obligent à vous demander les seraux et în démission de votre charge de secretaire d'Etal de la marine. Soyez toujours certain de ma protec tion et de mon estine. Si vous avez des grâces à demander pour vos enfants vous pouvez le faire en tout temps il convient que vous restiez que que temps à Armonville. Je vous conserve votre pension de trente mille livres et le honneurs de mirde des sceaux "

Onelle lut la cause de cette disgrace? Toul le mondi ignora «entement, MM d'Argenson et de Machault

étaient de race parlementaire, et, comme nons l'avons dit, Damiens avait manifesté un grand fanatisme pour les parlements

Peut-être aussi, comme M. de Maurepas autrelois, lors du renvol de madame de Châteauroux, crurem ils la blessure du roi plus dangereuse qu'elle ne l'était en effet, et, en allant prendre des neuvelles de la santé de 8a Majeste oublièrent ils de datamder de celles de la favorite. L'ne troisienté demission fut, vers le même 'emps, demandée par le roi à M. de Rouillé, mais cette chute du ministre des affaires et ringeres eut un autre motif.

Le marquis de Paultuy, neveu de M. d'Argeuson, ent la place de son ancle.

place de son oncle.

M. de Moras eut celle de M. de Macbault

Et l'abbé comte de Bernis, celle de M. de Rouillé. N'oublions pas, au milieu de tout cela, de cousigner la mort de Fontenelle, le doyen des hommes de lettres de l'époque, et le type des égoistes de tous les temps.

Il etait agé de cent aus moins un mois.

XVIII

POLITIQUE DE L'ANGLETERRE. - TRAITÉ AVEC LA RUSSIE. - M. DE L'HOPITAL. - M. DE VALORY. -LES QUATRE GRANDES PUISSANCES. - GUERRE CONTRE LE ROI DE PRUSSE. - MARCHE DE FRÉDÉRIC — LES SAXONS DÉFAITS. — CHANSONS. — LEVÉE DE TROUPES. - MM. DE ROHAN, DE BROGLIE, DE MAIL-LEBOIS. - LES ALLIÉS DE LA FRANCE. - LA SUÈDE DANS LA COALITION. - LETTRE DE VOLTAIRE. - LE DUC DE CUMBERLAND. - NAPLES ET L'ESPAGNE. -LE CANADA. - M. DE RICHELIEU. - CONVENTION DE CLOSTER-SEVEN. - LETTRES DE FRÉDÉRIC AU ROI D'ANGLETERRE ET AU DUC DE RICHELIEU. - RÉPONSE DE CELUI-CI. — VOLTAIRE A FRÉDÉRIC. — RÉSUMÉ DE LA GUERRE GÉNÉRALE. -- TRAITÉ DE PARIS. -COUP D'ŒIL SUR LA PUISSANCE ANGLAISE.

A peine l'Angleterre vit-elle la guerre engagée dans le Canada et dans l'Inde, qu'elle songea à nous susciter une

guerre européenne.

Un traité existait entre elle et la Russie, au cas où la France envahirant le Hanovre, cette possession chérie de George II. Un corps de cinquante mille Moscovites devait être prêt à agir pour le service de l'Angleterre; en échange de cette dépense d'hommes. l'Angleterre, comme toujours, faisait une dépense d'argent et payait cent mille livres ster-

ling, et d'avance, a l'impératrice de Russie. L'habileté de M. le marquis de l'Hôpital, notre ambassa-deur extraordinaire à la cour de Russie, annula le traité. L'Angleterre, trompée dans ses espérances de ce côté, se tourna vers la Prusse.

Un traité fut signé entre les deux puissances, le 16 janvier 1756, et M. le marquis de Valory, ambassadeur à Berlin, donna bientôt avis au roi que Frédéric allait marcher sur la Saxe comme auxiliaire du cabinet de Londres.

Une réunion, où quatre grandes puissances devaient avoir leurs représentants, venait justement d'être décidée à Vienne. Ces représentants étaient le maréchal d'Estrées pour la France, le comte Apraxine pour la Russie, le comte Daun pour l'Autriche, et le comte de Rosen pour la Suède.

Le but de cette réunion était un plan de campagne commun contre le roi de Prusse; si son insatiable ambition et sa soil éternelle de conquêtes, au mépris du traité de Westphalie, troublaient encore la paix de l'Allemagne, les quatre puissances se réunissaient contre lui. l'écrasaient sous un effort commun, et réduisaient la Prusse aux vieilles proportions de l'électorat de Brandebourg.

Mais, pendant qu'on délibère, Frédéric prend son parti:

Mais, pendant qu'on délibère, Frédéric prend son parti: il a quatre-vingt mille hommes sous les armes, tandis que la coalition n'a pas une seule armée en ligne; soixante mille hommes, conduits par le prince Ferdinand de Bruns-wick, marchent sur Leipzig.

L'électeur de Saxe, Frédéric-Auguste II, jette à la fois un cri de surprise et de détresse. Il se plaint à la diète et à l'empereur; il demande ce que signific cette effroyable violation du droit germanique, et dans quel dessein la Prusse s'empare de la Saxe sans déclaration de guerre

Mais Frederic repond, avec la bombom e qu'on lui connait, que, s'il envahit la Saxe, c'est de Jeur que l'empereur d'Autriche ne le devance. Il connaît les popes des quatre puissances, c'est contre lui que leurs plénipot chaires sont assemblés à Vienne. Les Etats dont i vient de s'em-parer, c'est un dépôt qui lui répond de l'intégrali e de la

En utendant, il enteure l'armée saxonne, la f. pr sommere, la depouille de ses équipements, de ses n sins, de ses armes, afin qu'ils ne tombent pas aux ar ins de l'ennemi qui pourralt s'en servir contre lui. Il i s rendra a la lin de la campagne, si, comme il l'espère, les coa

fisés sont aimables pour lui En attendant il occupe Dresde et Leipzig. l'ent-être les choses se passeron ell's de manière a ce qu'il puisse les

garder.

C'est la chauson qui, hez nous, entre la première en campagne, et qui prend le parti de l'electeur de Saxe Chez

campagne, et qui prond le parti de l'electeur de Saxe Chez nous, la chanson est foujours prère; elle dort sur son arc et ses flèches, et, en s'éveillant, elle frappe. On vient d'exécuter Mandrie à Valence Au mépris du droit des gens, des volontaires de l'Un lie, déguisés en paysans, l'ont été prendre à Saint-Geris-Dost, c'est o dire dans un bourg de Savoie C'est Louis XV qui a fait cela, sans se dou er qu'un jour aussi, Napoléon violera un territoire pour s'emparer d'un prince de sa race, comme il en a violé un pour s'em-parer d'un prigand

parer d'un brigand.

La chanson prend son arme où elle pen' sa compara, son où elle fa trouve. Ce que vient de faire Frédecic, m'est pas l'action d'un roi, c'est l'œuvre d'un bandit; qu'il ne se fache donc pas qu'on le compare à un bandit. chacun selon ses œuvres.

> Faire, pour ses sujets, Un admirable code Mais suivre, en ses projets, Toute une autre méthode; Voila d'un mandarin L'allure, Voilă d'un mandarin Le train

Lever force soldats Les mener au pillage, Les payer en ducats Qu'on predd sur son passage: Voilà d'un mandarin L'allure, Voilà d'un mandarin Le train.

D'un ton doux et flatteur Dire aux gens que l'on pille Qu'on est leur protecteur, La tournure est gentille! Voilà d'un mandarin L'alfure, Voilà d'un mandarin Le train.

Sans droit et sans raison, Tenir en esclavage D'une auguste maison Le plus précieux gage; Voilà d'un mandariu L'allure, Voila d'un maudarin Le train.

A tout le genre humain Devenu meprisable, Au seul Anglais, eufin, rendre comparable; Voilà d'un mandariu L'allure, Voilà d'un mandarin Le train.

Il n'y avait plus à reculer pour la France : les ngagements avec la Sax et avec l'Empire étaient positifs On leva une armée de cent mille hommes; on prévint les Provinces-Unies pour conserver leur neutralite que les frontières de la Hollande seraient scrupuleusement respectées; on divisa l'armée en trois corps : on donna le commandement de l'un à Charles de Rohan, prince de Sou-mse, le commandement de l'autre à Victor-François, com'e de Broglie, fils du vieux maréchal ; enfin, colui du troisième à Tves-François Desmarets, comte de Maillebois.

Ce n'était point ce qu'il eût fallu pour lutter ave, un

The Blelsec. The dre Mahon, ayan ayan le curax. . rze brillante et non de campagne C'était I fr d gé. e un col ue d on un general d'armée On fut releque l'on avait On fut

tenne, avec laquelle nous al-vem uts et l'armée russe qui se r'entrer en ligne avec nous, n'of-De wn 11 -THE PERSON NAMED IN 'es superieures auxquelles on put der la conduite de la campagne. Le t disparu, et le feld-marechal Daun, asait remplacé Piccolomia I école al

donc a l'éc le saveyarde et trahente, a n'ée médicre quoiqu'elle cut conquis une i n'mée dans la guerre contre les Turcs, et qui ommo troujes de premier ordre que les grehongrois l'infanterle bohèmienne les Croates les et les pandours, cessa dire teut ce qui n'était autri hien

Fe Ruses savançaient avec quatre-vingt mille hommes minimandes per le teld marechal comte Apraxine, qui avait fai s'us le marechal Muni li le même que nous avons vu i ursuivre le siège de Dantzi k ses premières campagnes culte les Turcs

Larmee russe i rinée par Pierre let, était, a cette épo-le e quelle est encore aujourd'hui une immense ma-chite impassil sur laquelle un machiniste habile peut urs mij i qui i avance et ne recule qu'a l'ordre le s chefs , i en peut détruire, mais qu'il est impossible le vill re

in est pas le tout que de tuer un Russe, disait Napo-1 I faut e oute le pousser pour qu'il tombe. «

La save avait, comme nous l'avons dit, trente-cinq mille h mmes mais ces trente-cinq mille hommes, comme nous l'av is dit e ore avaient etc. des le debut de la campagne, en ures m reeles, desarmes L'avant-garde de la coalition was d'uc a sparu laissant à Fredéric le cours de l'Elbe, sir squel il 1 avalt operer a sa guise, et les admirables per il us s'intégiques de Pyrna de Dresde et de Leipzig.

De lot die la Sue le venait de publier un mauffeste dans I pal ere une a alt qu'en qualité de garantie du traité de Westphalie ele ne pouvait s'empécher de faire entrer ses ir ipes dans les domaines du rot de Prusse et dans la livie n'elle du he de Pomeranie, pour venger les constitu-tions de l'Empire violées, et pour forcer ce prince a donner l tisfa tions demandees

En onséquence, grace à deux millions de subsides en-vre au roi de Suede, celui-cl avait mis sur pied trente mille hommes destinés à opérer en Poméranie; vieilles et ex élentes troupes chez lesquelles les traditions de Gustave-Al liphe et de Charles XII étaient encore vivantes

An al contre lul et ses quatre-vingt mille hommes, Fréfor voyatt s'avancer cent quatre-vingt mille Français, di-vi en trols armées armée de Hanovre, marchant tout dry aux i sessions anglaises sur le continent; armée de We phale mena, ant la Prusse sur son flanc, et armée de Silesie devant agir de concert ave les Autrichiens contre Silesie et la Saxe.

purtre vingt mille Russes d'élite, qui devalent l'attaquer in 1 and et en flanc, cent quarante mille Autrichiens et rer'e mille Suedois, c'est à dire quatre cent trente mille

I telle était d'avance la conviction de tout le monde. frie pawait avec son génie et son armée si bien t chique héréditaire, non seulement résister a ses encore les vaincre, que Voltaire Inf écrivait, ette lettre, qui était celle d'un assez mau-t vrai, mais aussi celle d'un bon pro-[]1 10

Sire. 1 2 chez Votre Majesté avec des bontés sans nombre appartenu et mon cour veus ap-pritiendra t "a vie lles e m'a laissé toute ma viva-It's pour ce ide, en la diminuant jour tout le relie de sui, i des affaires, mais je vois seu-er nt quarec la c'harle XII et avec un esprit de imparter quand il revint à straisu d'increasing de seu controlle de co Mais il y a une chose i in presente que vous aurez plus de rétui i que la la presente parce que vous au rez r mi re autart de la recur des ennemis plus aguerris que les siens, et par vi la avez fait a vos sujets tous les biens qu'il ma pa fait, en ranimant les arts, en

foudant des colonies, en embellissant les villes. Je mets à part d'autres talents aussi supérieurs que rares, qui auratent sulfi a your immortaliser. Vos plus grands ennemis ne peuvent vous ôter aucun de ces mérites, voire gloire est done hors d'atteinte »

Il est vrai que Frédéric avait pour allié ce terrible duc de Cumberland, qui, apres avoir perdu la bataille de Fon-tenoy, etait allé, comme Autée, reprendre des forces en touchant la terre natale. La, nous l'avons vu briser comme verre la fortune de Stuart; puis, le prétendant parti, il avait écrasé l'Ecosse, et, cela, d'une si dure façon, qu'il repassait sur le continent avec le surnoin de boucher. Son armée se composait de Hanovriens et de Hessois,

quinze ou vingt millo hommes tout au plus.
Comme on le voit, it Aaples in l'Espagne n'étaient mélees à la question; Naples et l'Espagne n'avaient rien à
faire dans cette querelle toute maritime entre la France et l'Angleterre, mais, a part ces deux puissances, la moitté du monde était en feu, puisqu on se battait déjà sur le Saint-Laurent, dans le golfe du Mexique, à Madagascar, dans l'Inde et au Sénégal, et qu'en allait se battre sur l'Elbe, sur le Rhin et sur la Meuse.

Le 6 avril 4557, les hostilités commencent; le prince de Soubise envoie un détachement de troupes autrichiennes

s'emparer de Clèves.

s'emparer de Clèves.

Le 8, un autre s'empare de Wesel; en huit jours, tout
l'Etat de Clèves et de Gueldres, à l'exception de la ville de
Gueldres, est occupé. Gueldres, bloquée, se rend quelques
jours plus tard sans coup férir, et, le 23 août, les troupes
prussieunes qui défendaient le duché, forcées de se retirer
d'abord a l'ipstadt, sont contraintes de l'abandonner encore, et vont joindre à Bilefeld les troupes hanovriennes et hessoises commandées par le duc de Cumberland.

Sur ces entrefaites, le maréchal d'Estrées arrive à We-

sel, et prend le commandement de l'armée,

Les premières opérations du maréchal se tournent vers le duc de Cumberland, campe à Bilefeld; par ses marches et ses contre-harches, il l'inquiète de façon qu'il craint d'être enfermé, repasse le Weser pour défendre l'électorat de Hanovre, et est forcé d'accepter la bataille d'Hastem-beck, qui le contraint d'abandonner aux Françals la ville, l'électorat de Hanovre et les Etats de Brunswick

Le 28 juillet, le marcchal d'Estrées prend la ville de Hameln, où il trouve soixante-trois pièces de canon, et où il est rejoint par l'armée de Westphalle, conduite par le due de Richelieu, lequel, comme étant le plus vieux maré-

chal, prend le commandement des deux corps.

chai, preud le commaidement des deux corps.

Le maréchai a trouvé l'armée du duc de Cumberland en pleine retraite. Il laisse reposer un instant ses troupes, puis se met à la poursuite du général anglais, le pousse dans le duché de Verden, entre a Verden le 28 août, mêne les Hanovrieus et les Hessois toujours fuyant devant lui, s'empare de Bremen, oblige l'ennemi à se retirer auprès de Stade, et l'accule à la mer.

La, quand le duc de Richelieu peut tout noyer, prince anglais, troupes hanovriennes, soldats h'essois quand vingte.

anglais, troupes hanovriennes, soldats h ssois, quand vingtangiais, troupes nanovriennes, soldats à ssois, quand ving-cinq mille hommes peuvent disparaître dans l'Océan, il signe, le 10 septembre, la convention de Closter-Seven, par laquette, sous la garantie de Sa Majesté Danolse, le prince anglats s'engage a renvoyer ses troupes auxiliaires, à pas-ser l'Elbe avec la partie de son armée qu'il ne pourra placer dans la ville de Stade et aux environs, à ne per-mettre à la garnison de cette ville de faire aucun acto d'assifiité, et à laisser enfin, jusqu'à la paix, les troupes françaises en messession de Brennen et de Verden. françaises en possession de Bremen et de Verden.

Sur de parells actes, l'histoire hésite à porter un juge-ment, mais le peuple qui n'hésite pas, lui, appello le pavillon que fait bâtir M. de Richelieu au coin du boulevard et de la rue de Cholseul, et dans lequel II dépense deux millions, le pavillon de Hanovre

Mais, tel qu'il était enfin, et en supposant son exécution, ce traité nous rendait maîtres absolus de fous les Etais du roi d'Angleterre en Allemagne, ainsi que de ceux de ses alliés, et nous donnaît la facilité de conduire de nouveaux secours à l'Impératrice et à l'électeur de Saxe, nous ouvrant en même temps un chemin pour porter la guerre dans le duché de Magdebourg, Aussi, maigré la bataille de Prague, qu'il a gagnée le 6 mai sur les Autrichiens, commandes par le prince Charles de Lorraine et le maréchal Daun, roi de l'russe comprend la situation précalre dans laquelle il se trouve, et il écrit au rol d'Angleterre

Sire, je vlens d'apprendre qu'il est question d'un traité de neutralité pour l'électorat de Hanovre; Votre Majesté aurait-elle assez peu de fermeté et de constance pour se laisser abattre par quelques revers de fortune? Les affaires sont-elles si délabrées qu'on ne puisse les rétablir?

« Que Votre Majesté fasse attention à la démarche qu'elle a l'intention de faire et à celle qu'elle m'a fait faire. Elle est cause des malheurs prets à fondre sur mol. Je n'aurals

jamais renonce à l'alliance de la Franco sans les belles promesses que Votre Majesté m'a faites. Jo ne me repens point du traité que j'ai fait avec Votre Majesté; mais qu'elle ne m'abandonne point lachement à la merci de mes ennentis, après avoir attiré toutes les forces de l'Europe contre moi. Je compte que Votre Majesté se ressouviendra de ses engagements réitérés encore le 26 du mois passe, et qu'elle n'entendra à aucun accommodement que je n y sois compris. »

En effet, la position de Frédéric étalt grave. Aprés avoir gagné la bataille de Prague le 6 mai, il avait perdu, le 18 juin, celle de Chozemitz, qui l'avait forcé de lever, le 20, le siège de Prague. Aussitôt, le prince Charles de Lorraine, salsissant l'occasion, avait fait une sortie sur l'arrièregarde prussienne et lui avait tué deux mille hommes. Tout le long de sa route, Frédéric avait été en outre harcelé par les hussards autrichiens, meute toujours prête à fondre sur l'ennemi qui recule. Enfin, le prince Charles et le maréchal Dauu réunis l'avaient forcé, au bout de deux mois, d'évacuer la Bohême, tandis que l'armée russe, après avoir pris, le 5 juillet, la ville de Memel, entrait dans la Prusse ducale, que l'armée du prince de Soubise marchait sur la Saxe, et que les Suédois se préparaient à attaquer la Foméranie.

La défaite du duc de Cumberland était donc le dernier coup porté aux espérances de Frédéric; aussi, en même lemps qu'il écrit au roi d'Angleterre, écrit-il au duc de Richelleu:

« Je sens, monsieur le duc, qu'on ne vous a pas mis dans le poste où vous êtes pour négocier. Je suis cependant très persuadé que le neveu du grand cardinal de Richelieu est fait pour signer des traités comme pour gagner des batailles. Je m'adresse à vous par un effet de l'estime que vous inspirez, même à ceux qui ne vous connaissent pas particulièrement. Il s'agit d'une bagateile, monsieur, de saire la paix si on le veut bien. J'ignore quelles sont vos instructions; mais, dans la supposition qu'assuré de la rapidité de vos progrés, le roi votre maître vous aura mis en état de travailler à la pacification de l'Allemagne, je vous euroie M. Delchelet, dans lequel vous pourrez pren-dre une confiance entière. Celui qui a mérité des statues à Génes, celui qui a conquis l'île de Minorque, malgré des obstacles immenses, celui qui est sur le point de subjuguer la basse Saxe, ne peut rien faire de plus glorieux que de travailler à rendre la paix à l'Europe. Ce sera, sans contredit, le plus beau de vos lauriers. Travaillez-y, monsieur, avec cette activité qui vous fait faire des progrès si ra-Travaillez-y, monsieur, pides, et soyez persuadé que personne ne vous en aura plus de reconnaissance, monsieur le duc, que votre fidèle ami,

« FRÉDÉRIC. »

M. le duc de Richelieu répondit courrier par courrier :

« Sire, quelque supériorité que Votre Majesté ait en tout "Sire, queique superiorité que votre Majeste ait en tout genre, il y aurait peut-être beaucoup à gagner pour moi de négocier plutôt que de combattre vis-à-vis d'un héros tel que vous. Je crois d'ailleurs, que je servirais le roi mon maître d'une façon qu'il préférerait à des victoires, si je pouvais contribuer au bien d'une paix générale; mais j'assure Votre Majesté que je n'ai ni instructions ni notions sur les moyens d'y parvenir. Je vais envoyer un courrier pour rendre compte des ouvertures que Votre Majesté veut bier me faire et i'aprai l'hoppeur de lui rendre la veut bien me faire, et j'aurai l'honneur de lui rendre la réponse de l'affaire dont je suis convenu avec M. Delchelet.

« Je sens, comme je le dois, le prix des choses flatteuses que je reçois d'un prince qui fait l'admiration de l'Europe, et qui, j'ose le dire, a fait encore plus la mienne particu-lière; je voudrais bien, au moins, pouvoir mériter ses bontés en le servant dans le grand ouvrage qu'il paraît

desirer, et auquel il croit que je peux contribuer.

"Je voudrais surtout lui donner des preuves du profond

respect avec lequel je suls, etc.

« RICHELIEU. »

Cependant, tout cela est loin de rassurer Frédéric. Le rot d'Angleterre ne lui répond pas, et la réponse de Riche-lieu est évasive. Avant que les instructions qu'attend M. de Richelieu lui arrivent de Versailles, le cercle qui étreint Frédéric se sera resserré au point de l'étouffer, peut-être. Aussi, comme Annibal à Zama, comme Caton à Utique, comme Brutus à Philippes, l'idée qui se dresse devant lui est-elle celle du suicide. Comme Hamlet, il disserte sur la mort et la vie, et, dans ce funébre dialogue, c'est Voltaire Voltaire lui répond :

« Sire, vous voulez mourir! Je ne parle pas de l'horreur douloureuse que ce dessein m'inspire. Je vous conjure de soupçonner du moins que, du haut rang où vous étes, vous ne pouvez guère voir quelle est l'opinion des hommes et quel est l'esprit du temps. Comme roi, on ne vous le dit pas; comme philosophe et comme grand homme, vous ne voyez que les exemples des grands hommes de l'antiquité. Vous aiuez la gloire, et vous la mettez aujourd hul à mourir d'une manière que les autres hommes choisissent rarement et qu'aucun des souverains de l'Europe n'a jamais imaginée depuis la chute de l'empire romain. J'ajoute, car voici le temps de tout dirc, que personne ne vous re-gardera comme le martyr de la liberté. Il faut se rendre gardera Contine le marry de la mette. Il laut se femilie justice, sire; vous savez dans combien de cours on regarde votre entrée en Saxe comme une infraction du droit des gens Que dira-t-on dans ces cours? Que vous avez vengé sur vous-même cette invas.on. Ce que je représente à Voire Majesté est la vérité même. Celui que j'ai appelé le Salomon du Nord en dit davantage dans le fond de son cœur. Un bomme, qui n'est que roi, peut se croire très infortuné quand il perd des Etats; mais un philosophe peut se passer d'Etats. Eucore, sans que je me mèle en aucune façon de politique, je ne puis croire qu'il ne vous restera point assez pour être toujours un souverain considérable. Serait-ce la pe ne d'être philosophe si vous ne savez pas vivre en homme privé, ou si, en demeurant souverain, vous ne savez pas supporter l'adversité?

« Croyez-moi, sire, etc.

« VOLTAIRE. »

Voilà les bonnes raisons que donnait Voltaire; mais ce qui détermina surtout Frédéric a vivre, ce sont les mau-

vaises manœuvres que fit M. de Soubise. Frédéric, nous l'avons dit, par les manœuvres des ar-mées combinées, formait le point central d'un grand cercle qui allait toujours se rétrécissant comme dans ces battues de l'inde où le roi des animaux se trouve de plus en plus resserré, et, dans un moment donné, n'a plus d'autre ressource que de chercher un passage à l'endroit le mouns bien garni d'éléphants et de chasseurs. Frédéric regarde autour de lui, calcule que le point fermé par le prince de Soubise et les auxiliaires français sous ses ordres est te plus facile, qu'il y a là des soldats de toutes les provinces de l'Allemague, wurtembergeois, bavarois, badois; que les soldats français se défient de leurs alliés, que les alliés détestent les Français, que le prince de Soubise et le prince Saxe-Hildburghausen se jalousent l'un l'autre; qu'il y a là soixante mille hommes, mais divers; qu'il en a trente cinq mille, mais unis et fermes. C'est à travers les Fran-çais, les Wurtembergeois, les Badois et les Bavarois que Frédéric fera sa trouée; c'est sur le corps du prince de Soubise et du prince de Saxe-Hildburghausen qu'il passera : la hataille qu'il livrera s'appellera la bataille de Rosbach, et, comme Malplaquet, Ramillies, Hochstett, comptera au nombre de nos grandes défaites.

La cour était en sête lorsqu'on reçut la nouvelle de la défaite de Rosbach ; la dauphine venait de mettre au monde

M. le comte d'Artois.

Les deux derniers princes étaient nés sous de tristes auspices. Le duc de Berry, qui devait être Louis XVI, avait vu le jour au milieu des querelles du parlement & des émeutes populaires qui, quarante ans plus tard, de-vaient se changer en révolution.

Le comte d'Artois, qui devait être Charles X, était né La

veille d'une défaite.

Le prince de Soubise s'était personnellement conduit en brave soldat, s'il avait sait les sautes d'un mauvais général. Reste le dernier sur le champ de bataille, il avait chargé trois fois l'épée au poing; enfin, n'ayant plus autour de lui que deux régiments suisses formés en carré. Il avait essayé, mais inutilement, de soutenir une retraite que la fuite des Allemands changea bientôt en déroute conzplète.

Son courage ne l'empêcha pas d'être chansonné à or-

trance; voici deux épigrammes entre mille:

Soubise dit, la lanterne à la main: « J'ai beau chercher, où diable est mon armée? Elle était là pourtant hier matin; S'est-elle donc en allée en fumée? Je l'ai perdue et suis un étourdi. Mais attendons au grand jour, à midi. Que vois-je? 6 ciel! ah! mon âme est ravie, Prodige heureux, la voilà, la voilà! Oh! ventrebleu! qu'est-ce donc que cela? Je me trompais, c'est l'armée ennemie. »

AUTRE

En vain vous vous flattez, obligeante marquise, De mettre en beaux draps blancs le général Soubise. rrightr the grade.

The dundary the grade.

The dundary the dut

le Prusse de parle plus

. e . Vota re.

a ut aide mattendu. Le roi
u mais il a refuse de ratifier

. vi s'guee entre le duc de Ri
Lerland, et malgré l'article de
milhile jusqu'à la jaix, les llanotrmes et soit rentrés en campagne; ce
, s'hi du de Brunswick une magnifique

us Riche teu von la faute qu'il a faite, et u prince allem ud.

. All see.

culture defuis quelques jurs, je me sos aperçu des movem to ils troujes han veriences et quelles se formatent en ris je n'ai jamais ju limaginec que l'objet de come movem to fut de rompre la convention de neutralité sei eles et 1) sel centre entre Son Altesse royale le de Cumie lanto mon les avis repetés qui me sont arrives de chaque é ariver de la mauvase intention des ll novres et ain uvert les yeux, et a present on juit voir il dail y a un plan formé de rompre la rosa re et involat e. Mons si Votre al est en mue ju lique acte d'hos ilité, je pousseral centre vir moté me regardant comme au ris e gir alors par les fols de la guerre je me role cendres tous les jalais, les maisons royales et roles que re et cendres tous les jalais, les maisons royales et roles que re et en les villes et les villages sans partor les jus pet es rabanes; en un mot, ce pays en vernontes les horeurs de la guerre. Je conseille à voir a ser y une for refféchir, et à ne pas me forcer de prondre une voir ne cara tere personnel.

(m. 1) us temposible de suivre dans tous les d'als tempor les directes et les résultats des principaux vir sur erre et sur mer, et qui forment les le te t' que termina le traité signé a Paris interel de Frai e le rit d'Espagne et le roi d'Angle-l' ri l' fivr rifi de qui fut suivi du traité signé ri mier, re et le ride Prinse à llubertsbourg en saxe et l' vrier de la mine année.

COR E STINE TALE FT GUERRE DE SEPT ANS

1777 Benefis de Lissa ou de Lenshen, en Fréderic bat le filles du double plus forts que lui, leur tue ou le rene mille hommes, et à la suite de laquelle il prel la festin et dix huit mille hommes de garnison que la ville et ferme.

i e Zernd rf. en Frédéric perd dlx mille h mmes son r'e e cu tue vlugt deux mille aux Russes.

la la lile de ll hkirk n. on Daun, à son tour.

. The d. K. Fersdorff, on les Prussiens comrer n'anens, et fini et par perdre de Chi ii de adversa res y perdit vingt va a de Lavoir gagnée

7. I aven on boun fait mettre has les It Prus lous

for la la follouvre de tactique et la fréd ric (u ouré par quatre qui la folls, e jette sur l'une

r a dernhere on Frédéric comr lag mille hemmes

)) I by the first prince Henri I by the first prince Henri I by the de 1762

GUERRE MARITIME

Le 11 mars 1750. M. Duchaffau, avec l'Alalante de 34 canons, s'empare du Warmiek, vaisseau anglats de 64 Le commandant d'Aubigny reste spectateur du combat avec un vaisseau de 56 canous, ne voulant rien enlever a la gloire de M. Duchaffan.

Le 27 nars 1756, les Prançais prennent le fort de Bull, et les Auglais out ras, imble des approvisionnements considerables

Le 13 avr l 1756, une escadre française, commandee per M de Penusser, part pour le Canada, elle y porte M de Montealm qui va prendre le commandement des troupes

Le 17 avril 1756, l'Aquilon de 40 canous et la l'Idèle de 24 mettent hors de combat, à la hauteur de Rochefort, un vaisseau anglais de 56 et une frégate de 30.

Le 20 juin 1756, les indigènes se soulèvent contre les Auglais et les chassent du fort Guillaume à Collectia, et de tous les établissements qu'ils possedent sur la côte du Bengale, la perte de l'Augleterre est évaluée à cinquante milions

Le 12 juillet 1756, prise du vaisseau français *U.tre-en-ciel*, a la hauteur de Lonisbourg, par une escadre anglaise

Le 16 août 1756, M. de Montealm s'empare des forts Oswego, Ontario et George: la perte des Anglais est de seize cents prisonniers, sept vaisseaux de guerrre, deux de transport, cent cinquante fiéces de canon, un parc immense do munitions de guerre et de vivres. Cet heureux résultat est dû surtont au courage de M. Regant de Vandreuil, qui, en traversant à la nage le Chouagan avec ses Canadiens, a compe la communication des forts George et Oswego. M de Montealm, dans toute cette expédition, ne perd que six hommes

Deux jours aprés. M de Villiers, frère de M. de Jumonville, dont l'assassinat a ouvert la porte a cette sanglante guerre, tue aux Anglais quatre cents hommes et leur fait quatre-vlugts prisonnlers.

Le 19 janvier 1757. l'amiral Bing, qui a été envoyé pour sector r Minorque, et qui, ainsi que nous l'avons vu, échoue dans sa mission, est mis en jugement, condamué a mort et exérnté.

Le 11 février 1757, M de Kersaint ruine plusieurs établissements anglais sur la côte d'Afrique.

Le 21 mai 1757, M de Yaudreuft brûle les magasins an glals sur le lac du Saint-Sacrement, et détruit quaire bri gautlus de dix cauous, deux galères et trois cent cinquante batiments de transport.

Le 1) mai 1757, arrivée au Canada de M. Dubois de la Motte, avec cinq cents hommes de troupes; il ravitaille Québec et Louisbourg.

Le 9 août 1757, M. de Montealm prend le fort de Williamlleuri, qui avant deux mille cinq cents hommes de garnison

Le 21 octobre 1757, M. de Lersaint défait à Saint-Domingue cinq vais-eaux et quarante consuires anglais, et envie en France une flotte marchande que conx-ci voulaient prendre.

Le 11 février 1758. M. Duquesne, chef de l'estadre, tombe au unlieu de la llotte auglaise, qui se compose de selle vaisseaux et do cinq frégates; il est fait prisonnier.

Du 1er mai an 4 juin 1758, M. de Lally, lleutenant général dans i Inde, s'empare des forts de Gondelour, de Saint David et de Devirotta

Le 5 juillet 1758, M. de Montcalm, retranché avec six mille l'rançais a Theondérago, defait vingt huit mille An glais, leur tue quatre mille hommes, et le général flowe.

Le 1et septembre 1758, descente des Anglais sur les cocs de Bretagre, M. d'Arguitlon les force à se rembarquer et leur riend sept cents hommes.

Le 16 janvier 1759, les Anglais attaquent la Mart nique, et sont repou. (*).

Le 17 août 1759, combat naval de Lagos; quatorze valsseaux anglals contre sent val scaux français de tentaure, le Teméra re et la Modeste sont pris; l'Océan et le Redou l'able sont brolés Le 10 septembre, M. d'Aché défait l'escadre anglaise de l'amiral Pocock, et ravitaille Pondichéry. Onze cents hom-mes du régiment de Lally battent dix-sept cents Anglais et quatre mille ind genes, prennent quatre pièces de canon et deux chariots d'artillerie.

Le 17 février 1760, le capitaine Thurot, corsaire français, fait une descente en Irlande, preud Carrick, qu'il met a contribution, il est défait et tue au retour de l'expedition,

Le 17 septembre 1760, un an et deux jours après la mort de Montcalm, la ville de Montréal et tout le Canada se rendent aux Anglais.

Le 10 février 1751, les Anglais nous prennent Mahé sur la côte de Malabar; puls, le 7 juin, Belle-Isle en mer.

Le 3 novembre 1762, les hostilités cessent, et les prélimi-naires de la paix sout signés à Fontainebleau, entre la France, l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal.

Paix bonteuse pour la France où elle cède et garantit à l'Angleterre l'Acadie, le Canada, l'île du Cap-Breton et toutes les autres îles et côtes dans le golfe et le fleuve Saint-Laurent, quinze cents lieues d'un trait de plume! En retour, l'Angleterre cède à la France les îles de Saint-Pierre et de Miquelon. Le Mississipi servira de limite aux deux nations dans l'Amérique, à l'exception de la ville de

la Nouvelle-Orléans.

Eu outre, le roi d'Angleterre rend au roi de France Belle-Isle, la Martinique, la Guadeloupe, Marie-Galante et la Désirade, dans l'état où ces îles étaient avant la conquête.

A sou tour, la France cède à l'Angleterre l'île de Grenade et les Grenadines.

Les iles neutres, Saint-Vincent, la Dominique et Tabago

resteront à l'Angleterre.

L'île de Sainte-Lucie et l'île de Gorée sont rendues à la France, qui cède et garantit à la Grande-Bretagne la rivière du Sénégal avec les forts et comptoirs de Louis, Podor et

Dans les Indes orientales, l'Angleterre restitue à la France tous les forts et comptoirs qu'elle y possédait en 1759. En échange, la France restitue les acquisitions faites

depuis cette époque. L'île de Miuorque et le fort Saint-Philippe sont rendus

à la Grande-Bretagne.

La France restitue tout le pays qui appartenait à l'élec-teur de Hanovre et aux autres princes de l'Empire. L'Angleterre restitue à l'Espagne l'île de Cuba avec la

place de la Havane.

Enfin, les Espagnols cèdent aux Anglais la Floride, le

fort Saint-Augustin et la baie de Pensacola.

De ce traité datent la décadence de la France et l'accrois-sement de l'Angleterre. A partir du traité de Paris, celle-ci ne s'arrêtera plus dans son ambition qu'elle poursuivra au milieu des troubles européens; chaque guerre que soulè-vera le cabinet de Saint-James Iui coûtera un milliard; mais il lui rapportera un port, une île, un continent; non seulement le monde connu lui appartient mais le monde inconnu sera à elle, et, dans cent ans, vaste araignée de mer, elle aura accroché sa toile aux cinq parties du monde. du monde.

En Europe, elle possédera

Héligoland;

En Asie, la ville d'Aden, qui commande à la mer Rouge comme Gibraltar à la Méditerranée:

Dans la mer des Indes, Ceylan, la grande presqu'île de l'Indoustan, le Népaul, Lahore, le Sind, le Béloutchistan ef le Caboul;

et le Caboul;
Dans le golfe du Bengale, les îles Singapore, Sinaag et Sumatra, cent cinquante mille lieues de territoire nourrissant cent cinquante millions d'hommes;
Dans l'Océanie, la moitié de l'Australie, la terre de Van Diemen, la Nouvelle-Zélande, Norfolk, Hawai et le protectorat général de la Polynésie;
En Afrique, Bathurst, les iles de Léon, Sierra-Leone, une

En Afrique, Bathurst, les iles de Léon, Sierra-Leone, une portion de la côte de Guinée, Fernando-Po, les iles de l'Ascension et de Saiute-Hélène, la colonie du Cap, le port Natal, Maurice, Rodrigue, les Séchelles, Socotora; En Amérique, le Canada, le continent septentrional, de-

En Amérique, le Canada, le continent septentrional, depuis le banc de Terre-Neuve jusqu'à l'embouchure du fleuve Mackensie, presque toutes les Antilles, la Trinifé, une partie de la Guyane, les Malouines, Balise et les Bermudes, Aujourd'hui, elle a tout prévu et elle est prèse à tout. Peut-être, un jour, percera-t-on l'isthme de Panama: Effe a Balise, sentinelle qui attend. Peut être ouvrira-t-on l'isthme de Suez: Elle a Aden, factionnaire qui veille.

Le passage de la Méditerranée à la mer des Indes sera à

Ce sera a elle le passage du Mexique au grand océan Boréal.

Alors, elle aura dans une armoire de l'Amirauté la clef de l'inde et la clef de l'Océanie, comme elle a déju celle de la Mediterianee.

Ce n'est pas tout par son titre de protectrice des fles lomennes elle jette t'ancre à la sortie de l'Adriatique et a par son titre de protectrice des fles loniennes elle jette t'ancre à la sortie de l'Adriatique et à l'entree de la mer Egée; elle pose un pied sur la terre des anciens Epirotes et des modernes Albanais, quand l'ellande lui refusera ses paysans, l'Ecosse ses montagnards, quand les marrhes d'hommes que tiennent les princes allemands se fermeront pour elle, parce qu'il n'y aura plus de princes en Allemagne, elle recrutera parmi ces peuplades guerrières de la vielle Epire et de l'antique Pétoponèse; elle aura une escadre a Cerfon, qui, en quelques jours, pourra arriver aux Dirdanclies, elle aura une armée a Cephalonie, qui sera, en une semaine, au sommet de l'Hémus; de la, elle balatucera en Grice l'influince de la Russie, et il ini suffina de qui loues bateaux armés pour détruire le il lui suffira de qu'Iques bateaux armés pour détruire le

commerce de tout le littoral autrichien.

Ainsi, l'alliance avec Marie-Thèrese, en nous jetant dans la guerre du Canada, avait non seulement compromis le présent, mais encore engagé l'avenir.

On y avait dépensé en argent:
L'Artiche trait cents millions:

L'Autriche, trois cents millions : La France, sept cents ; L'Angleterre, six cents ;

La Prusse, quatre certs;

La Prusse, trois cent cinquante;

La Saxe, dix-huit;

En tout, deux milliards six cents millions.

On avait perdu en soldats:

La France, deux cent cinquante mille hommes; La Prusse, deux cent mille; La Russie, cent vingt mille;

L'Angleterre, soixante mille;

Le corps germanique, trente mille.

La guerre de 1741, qui avait duré neuf ans. et qui s'était élevée, parce que Frédéric avait voulu prendre la Silésie à Marie-Thérèse, avait déjà coûté le double d'argent et fait périr le double d'hommes

Ainsi, l'Italie, l'Allemagne, les Pays-Bas, la Méditerranée, le Canada, l'Inde, l'Europe, l'Amérique, l'Asie, s'étaient entr'égorgés pendant seize ans, parce qu'il y avait en Allemagne un homme nommé Frèdéric, qui voulait avoir la Silèsie et une femme uommée Marie-Thérèse, qui ne voulait pas qu'il l'eût; parce qu'il y avait en France un roi faible qui se laissait entraîner à leurs querelles; enfin, narce qu'il y avait auprès de ce roi une dame de Pompadour qui, de concert avec une impératrice qui l'appelait sa dour qui, de concert avec une impératrice qui l'appelair sa cousine, avait promis un chapeau rouge à nn abbé nommé de Bernis, et un duché-pairie à un homme nommé le comte de Stainville.

Voyons, en effet, ce qui s'était passé en France pendant cette guerre qui vient d'égarer nos yeux sur les trois par-

ties du monde.

ZIZ

M. DE BERNIS. - SA FORTUNE. - IL VEUT ABANDONNER L'ALLIANCE AUTRICHIENNE. - MADAME DE POMPA-DOUR MÉCONTENTE. - M. DE STAINVILLE-CHOISEUL - SA CONDUITE VIS-A-VIS DU CARDINAL DE BERNIS. - RETRAITE DU CARDINAL. - FAVEUR DE M. DE CHOISEUL. — IL EST CRÉÉ DUC. — MOT DE FRÉDÉRIC - M. DE BERNIS EXILÉ. - CONDUITE DE M. DE CHOI-SEUL. - MADAME DE FOMPADOUR ET LA REINE. -LA MARQUISE FAIT SES PAQUES. - SCISSION ENTRE LES JÉSUITES. - LE DAUPHIN. - SON EXIL A MEUDON. - LE PARLEMENT. - PRATIQUES RELIGIEUSES DU DAUPHIN. - LA FAMILLE DES CHOISEUL. - AVÈNE-MENT DE PIERRE III. - CATHERINE II. - PUISSANCE RUSSE.

L'abbé de Dernis qui avait, du boudoir de madame de Pompadour, negocié et conclu avec le ministère autrichien le traité du 1er mai 1756, avait été nomme ambassadeur à Vienne, le 11 janvier suivant, pour le cimeuter; pais, toute

l e ll était rev t , s avait été admis l e jeuver (7.7 é : inistre des affaires e e cu m is d ju Le le 1750 avait été la e cardial devait en e d e e fave r to a recompense of se difficile à obteir pir dux pui se mme la France et ttri he qu'u e i i au cardinalat. En utre, l'a que ennemi des jésuites,

et tant s t | 1 avait pas été étranger a l'exal : 1 clement XIII Apr s unistre des affaires étrangères,

en j 1. mme commandeur de l'ordre du San 5. r 1758; et, vers la fin de la même an 1. le chapean de cardinal.

. ces nouvelles dignités et le titre de ; a u'e le roi, il avait fallu créer une forcardinal En consequence, le roi lui avait l on sur sa cassette un appartement au l'avant l'acce au chapttre noble de Lyou; il y aye de Saint-Arnoult en 1755, l'abbaye de Saint-I de S 188 ns en 1756, le pricuré de la Charité en 1757, i lablaye des Trois-Fontaines en 1755

Mais austi une fois comte, une fois ministre, une fois riche l'abbe commença a s'apercevoir le elle alliance avec l'Autriche était une chose fatalc, et que cett guerre d'Sept ans qui en avait été la suite, était rui euse non seulement pour la France, mais encore or i l'ur sa i julante. Il tenta donc de négocier la paix, dut-on j ur rriver là, abandenter l'alliance autrichienne. Ce i é air p int la l'affaire de madame de Pompadour; aussi du moment in elle ne vit plus dans le cardinal son fremier mm s ell vit en lui un homme qu'il fallant

Or 1 tr ambassade r a Vienne etait M de Stainville.

Or 1 tr ambassade r a Vienne etait M de Stainville.

C se l ls le M de Stainville, enveyé du grand-duc de
T ste ll tvait servi dans l'armée de M de Noailles, où
il rem, l la fon ti n d'aide-major général de l'infanter e (e'ait un h mme d'une figure peu agréable, mais
spirit elle d'une ambitton demesurée et d'un caractère
ses z uda ieux j ur soutenir son ambitton. Il affectait peu
de rightige le proces peupolines que la nollitone et la ditteu de rigibre i ur ces principes que la politique et la diplo-ma le rin, int au nombre des vertus vulgaires, et paraissait i us al ux d'inspirer la craînte que l'estime L'abbe de Bernis s'adressa à lui pour arriver au but i i pe u i vendit de substituer à sa politique première.

M de Ch sul inhis la pas entre le cardinal de Bernis e madam de Pompado r, avec saquelle il était en corres i nd r d r l ll communiqua les depêches du cardinal de lornis i Mar e Thérèse, lui représentant le ministre des ana res é r geres omme un bomme dangereux et décon rige mm un l'imme par conséquent qu'il fallait chasser par l'e Marle-Thèrese, trouvant un si bon Autrichien ins M de Chols il, n'hésita point à lui promettre le mi steri du ardinal de Bernis, dont le renvoi était résolu Vienne vant même que Louis XV se doutât que le crédit sin mit tire étal ébranlé.

Le cardinal de Bernis vit bientôt ce qui se tramait contre 1 Ceta un l'imme de beaucoup d'esprit, lequel comprit ou il ne i uvait tentr contre madame de Pompadour, Marie-I er et U de Stainville-Choiseul; il offrit, en conséque e sa démission en faveur de ce dernier. La démission tu a epitée M de Cloiseul rappelé de Vienne et fait duc, c mme l'alibe de Ber is avant été fait cardinal.

Ce : pourquoi frédéric disait:

(n a la t l'alibe de Bernis cardinal pour avoir commis

i e fante it on lil a 6'é son ministère pour avoir voulu

In meant print assez, car le cardinal était resté au en inualt d'y appuyer la paix comme le seul en inualt d'y appuyer la paix comme le seul et ble de tirer la France de la situation où elle u i Marie-Thérèse continualt-elle de réclamer Le du de Choiseul et madame de Pompadour lettre d'exil, qu'ils mirent sous les yeux ı l r igna

le Pernis M de Choiseul, déja ministre de le Pernis M de Choiseul, déja ministre de la la la pair; il payait ses dettes, s'enri-chi il lour c'e par le de Neuchâtel, vers laquelle elle navat par la laquelle de la la laquelle de retraite assurée contre l'inimitlé

terrate assures contre immune

Lilaire fun

Lilaire fun

ce trente-huit à trente neuf ans,

ie d'urait pa

ce trente-huit à trente neuf ans,

ie d'urait pa

ce maitresses des rols mouraient

M c 1 al d Bern two A M de Cholseul, Lorrain d right urtout de man All and the am A r de l'Er r et qui, en rette qualité, était par 12 l'ar l'ar r. M de Cholseul demoura completeme : A trick en man r de France.

Arrivé au pouvoir, M. de Choiseul comprit qu'il lui fat-lait, comme il venait d'opter entre madaine de Pompadour et le dauphin, opter entre les jésuites et le parlement. Entre la Javorite et le dauphin, M de Chotseul avait

opté pour la favorite.

Afin d'être conséquent, il lui fallait opter pour le parlement contre les jesultes.

Expliquer cetto nécessité où il se trouvait, et comment madame de Pompadour fut amente à regarder cet ordre comme son ennemi, et par conséquent à lui faire la guerre, ce sera encore un exemple des petites causes amenant les grands effets.

En 1745, madame de l'ompadour avait été présentée; devenue marquise, elle voulut, en 1746, être dame du palais

de la reine.

Il était difficile, on le comprend, que la reine accueillit cette présentation; cependant elle était si bunne, si par-faitement dévouée aux caprices de son royal époux, que la duchesse de Luynes voulut bien se charger de mettre la demande de madame de l'ompadour aux pieds de la reine.

La reine répondit que les places de dames du palais étaient

toutes occupées ou promises.

— Eh bien, insista madame de Pompadour, faites savoir à Sa Majesté que je une croirais très honorée d'être surnuméraire.

Madame de Luynes alla présenter cette nouvelle requête à la reine; puis elle revint près de la favorite.

Eh bien? demanda encore celle-ci.
Eh bien, répondit madame de Luynes, Sa Majesté déstre conserver dans sa maison la règle établie.

— Quelle est cette règle? demanda madame de Pompa

dour.

- C'est que les dames fréquentent les sacrements, et que toutes au moins fassent leurs paques, règle observée aussi dans la maison de madame la dauphine.

Mais, dit madame de l'ompadour, je fais mes pâques,

— La reine le croit, répondit madame de Luynes; mais, comme le public n'en est pas persuadé, il serait nécessaire que le public le crût comme la reine; alors, la reine donnerait volontiers son consentement.

llenri IV avalt dit:

— Paris vaut bien une messe.

Madame de Pompadour dit:

— La place de dame du palais vaut bien la confession et la communion.

Seulement, madame de Pompadour commit une grande faute. Tout édifiée qu'elle avait du être par l'affaire du pore Pérusseau et de madame de Châteauroux, elle s'adressa aux jésuites pour en obtenir la confession et la communion.

Cétait une grande affaire pour l'ordre de confesser madame de Pompadour; auss! y eut-il scission chez les bons pères, qui se divisèrent en deux partis.

I'n paril tolérant, qui voulait que l'on confessat et que l'on fit communier madame de Pompadour, purement et

simplement, sans conditions.

Mais l'autre parti, celul des vrais jésuites, qui n'aimait pas madame de Pompadour, qui n'aimait pas ses principes, qui n'almait pas ses philosophes, qui n'almait pas l'abbé do Bernis, résolut de lui refuser toute absolution, tant qu'elle resterait à la cour et près du roi.

Les jésuites, adoptant le second parti, reluserent en conséquence l'absolution et la communion à madame de Pom-

De là, haine de la favorite contre l'ordre, qui, voyant en 1755 sa pulssance parfaitement consolidée, décida des ce moment, avec l'abbé de Bernis, I expulsion de l'ordre

Presque aussitôt cette résolution prise, les jésuites, qui avaient des espions partout, en furent avertis; un copiste, de qui on ne se méfialt pas, rendait compte au recteur de la mivison Saint-Antoine de Paris de tout ce qu'il apprenait à ce sujet.

En attendant, confessée ou non confessée, la reine avait été obligée de céder, et, sur l'ordre de Louis XV, madame de Pompadour avait été présentée, le s février 1756, en

qualité de dame surnuméraire.

Une des conditions de cette présentation était d'être embrassée par le dauphin. Le dauphin, forcé par son père. embrassa la favorite; mais, en se retournant après l'avoir embrassée, il lui tira la langue.

Une bonne ame, qui avalt surpris dans une glace l'ac-tion du dauphin, vint la rapporter à madame de Pompa-dour, qui, à l'instant même, alla se plaindre au roi de cette avante, lui persuadant qu'en manquant de respect à sa mattresse, le dauphin lui en avait manqué a lui-même Séance, tengapte, le rui codouna en dauphin de se rendre

Séance tenante, le roi ordonna au dauphin de se rendre à Meudon et d'y rester. La reine et les ministres ientérent alors d'apaiser le roi, mais il fut inflexible. La nouvelle de cet exil et le motif qui l'avait causé par-

vinrent au parlement: le parlement, irrité, ne demandait qu'une occasion pour faire entendra un de ces sourds grognements qui éveillèrent toujours le peuple, si bien endormi qu'il fût. M. de Maupeou vint trouver le roi, et lui fit des représentations sur l'exil d'un prince qui appar-

Quant à la sympathie du dauphin à l'ordre, il n'y avait pas de doute à en faire.

Le roi avait été prévenu que, non seulement le dauphin remplissait avec une grande exactitude ses devoirs de chrétien, — et, comme, au fond du cœur, Louis XV avait



Madame de Pompadour.

tenait moins au roi qu'à l'Etat dont il devait être un jour souverain. Le roi consentit au retour de son fils, mais à la condition qu'il désavouerait d'avoir tiré la langue à madame de Pompadour. Le dauphin désavoua avoir tlré la langue, rentra en cour, mais n'en fut que l'ennemi plus acharné de la favorite.

tlré la langue, rentra en cour, mais n'en fut que l'ennemi plus acharné de la favorite. Vollà pourquoi M. de Choiseul, en se déclarant pour la favorite, se déclarait contre le dauphin, et, en prenant le parti du parlement, déclarait la guerre aux jésuites. de la religion. il trouvait bon que le prince agit ainsi, — mais il lui avait été dit encore que, chaque jour, son fils disait Matines et Laudes comme un curé de village, et il lui avait fait des reproches de cet excès de dévotion.

Le dauphin avait respectueusement reçu les reproches

Le dauphin avait respectueusement reçu les reproches de son père, mais il avait continué comme auparavant à dire Laudes et Matines.

Un jour, on rapporta au roi que le dauphin faisait bien autre chose que de dire l'office, et qu'il passait une parlie

rie da de je

· 11 P appr THE R. LEWIS CO., LANSING s i s lui vers trois
u de Penijadour
i du genre d'oc I - Colon Colon Ipi

e et n le conduis ! ge an rot le juel parve u a hambre de son fils ui inv in moldle et en hubit

et le rol re put voir sa que le lauphar peuvait etre, a l ns la clumbre du danglim °

pas a croire le prince coupuble de

vell n

eva cire un crime aux yeux d'in sor s circs do matin de que que or_is la lan-les jumbes tremblantes de debauche, que t is just fruite translates it default, que

it is just fruite de vingt cinq ans priant et

in n jas pour ses fautes a lui a qui on

just fruites de son père.

E our neus l'avons dit le daujum se att pronone.

Titr l i ne autromenne, ce qui e ut une nouvelle

ra. Mich seul de side arer iontraini.

(et nin Mich (seul count) que donc cotte lui.

tel ni u M le Chilseul emprit que, dans cette lutt qu li av r., ci entre chitre e premier prince de la ce c i r l'h ritter de la coma ni e, ce n'einit l'ec c i marae-fhere in dame de Pomf m e on poe tous est est mondre son me tous est f m e on poe tous est perens au pouvoir afin que la m e on poe son autorite lin fit dénoncee comme e ce e mondre sonfile qui lait trem-

f i a i i i i i i i i i i i i dans ses vues et mettre au r, r ce ses p s es plus ecrets sa sœur, femme d'es-

e or bred harigue.

1 s le Con al-st inville, erait chanomesse r am in la le d Tenein, et l'on assurait qu'elle avait et. re ever maline d'Tenrin cette ressemblance d'ai-mer : d'un am ur trop vif pour n'être que fraterre i ne de dille accusations cont frequentes dans et e nous essayons de peindre, et il faut i le r . . I i que e d gre de confiance qu'on accorde

La no d'Choiseul Stainville fut appelée a Paris en l n e ya d'aberd mais sans y réassir, de la marier at the state of the following sails y reason, de in marier at the election of the following sails and the following sails at the following sails and the following sails and the following sails and the set of the following sails and sails and

Le du d Choiseul minitre la comtesse de Choiseul d h e Gromment on VII tons les Choiseul de la terre de la terre arriver i la cer Alors I suffit de s'appeller Choiseal et de la terre arriver i la cer Alors I suffit de s'appeller Choiseal et de la terre avoir des places.

De la relation de Choiseal créé pair le 10 décembre 1758, et la ce la la relation son ambassade à Vienne par le comte

de Coment

Fr 17 / 1 10 1 Charle de Cheiseub-Samville es fait 1 6 1 A b er ettend ni l'erchev hé d'Cambral,

q ut it promis

I le mi de Choleul ambre ad ur Cienne est
he allei de crére du re et me dame de Choiseul,
e e de Remiremont et able se de Saint Pierre de

valer des ordres du roi, le comte de Choi-ir Venne et Bentonant genéral de l'Anambassade et entre comme licutenant of the calse

o' le duc de Choiseul le donne a lui-le de la Touraine la charge de surir et reunit le ministère des affaila guerre

I f the point faire M de Chots ul I I II r Al de Che cul de la Beaume

n di c' la le gen d'arnie écosais

di c' ne livitate et le conte de

la terra le llafantere

Al cir pré la dan la diplomaré et

da é l la crande la réal la ministère

Le c'hace la réal la creader

d rider l'armée est n'mét 're 1 é t in 're gre d'Aug bourg 2 17) re est n'ire des affaire

ctrangères le 13 octobre suivant, s'empare de la marine le 14, devient pair de France, prend le titre de duc de Praslin, reçoit la charge de lieutemant genéral de Breta-gne, tandis que sa femme obtient le tabourei chez la reine.

Madame de Cholseul-Beaupre devient abbesse de Glossinde

M. Clésia, duc de Choiseul, est fait cardinal;

M. de Choisenl Resupré Heutenant genéral; Le vicomte de Choisenl, brigadice d'infanterio

M de Choiseil de la Beautic, marc'hal de camp; Enfin, le baron de Choiseil, ambassadeur près le roi de Sardalgne

Tous les Cholseul, hommes et femmes, que nous venons de nommer, officiers, arbassadeurs, ministres, cardinaux, gouverneurs de province, brigadiers, beutenants generaux, marechius de province, lorganier, sectionalis generals, marechius de camp, lormalent ce qu'on appelle la dynastie des Chotseul, dynastie obélssant au due de Chotseul, son chef, sur un geste sur un signe, sur un mot. Un seul Choiseul at de l'opposition : c'etait un Choiseul

qu'on appelait Choiseul-Romanet, parce qu'il avait épousé la fille de Romanot, president au grand conseil, il avait éfé menin du dauphin, et sa femme passalt pour avoir été

un instant la maitiesse du roi-Il fut mis a la Bastille.

M: de Chefseul, qui n'avait pas quatre mille livres de rente bien nettes quand il avait été nominé ministre, avait eponsé, le 14 décembre 1750, mademoiselle Crozat, petitefille du lameux millionnaire de ce nom, qui avait été tavé. cen 1716, au quatrième rôle et sons le numèro 221, a six cent mille livres, et dont le père avait acheté le titre de marquis du Chotel et de Caraman, ce fut un ange pendant la vie de son marl, ce fut une sainte après sa moit M. do Cholsent soutenant donr Marte-Thérèse de tout son pouvoir, lorsqu'un événement inattendu vint contrain dre celle-of à faire la paix.

L'impératrire Elisabeth mourut, et laissa le trône a Pierre III

Preme III etait l'ann personnel de Frédéric. A peine sur le trône de Russie, Pierre III se retira de la coalition et ordonna a ses troupes de se joindre à celles de Fredérica: il n'y avait pas moyen de tenir contro ce revirement.

le trailé de Parls, si désastreux pour nous, dans lequel Frédérir ne perdit pas un pouce de terrain. Il est vrai que Pierre III ne resta pas longtemps sur le

trône : la même année où il l'avait faite impératrice, Catherine II le tit prisonnier.

Sept jours après Plerre tll mourut dans sa prison et Voltaire, qui avait appelé Frédèric II le Salomon du Nord, ent une ainie de plus parmi les têtes couronnées.

Catherine y gagna le nom de Sémiramis du Nord, que l'assectif chang a en celui de Messaline.

C'est du règne de Catherine II que date réellement l'ac croissement de la Russie. Nous ne pouv us résister, puis que nous en sommes là, à mettre sous les yeux de nos lecteurs le tableau de l'accroissement continental de cette pu'ssance, comine nous y avons mis le tableau de l'ac-croissement colonial de l'Angleterre.

La Russie, il y a cent aus, s'étendait de Kiev à l'île Saint Laurent, (4 des grands monts Alta) au golfe de l'Yénissét, et pent-être avait-on le droit de croire que c'était pour lui marquer une l'imite que Bering avait découvert le détroit auquel en mourant, il laissa son nom.

La Russle ne s'est point arrêtée là.

Elle a roupu cette vieille limite de Kiev

Elle a rompo cette vieille limite de Kiev

Le serpent sandinave, qui enveloppe de ses reptis la septieme partie du globe, a déroulé les anneaux de sa gueule entr'ouverte pour dévorer la Prusse d'une de ses mâchoires. Il touche aujourd'hul a l'occident la Vistule, et de l'autre le golfe de Rothnie : a l'orient, il a franchi en s'atlongeant, le détroit de Berling, et ue s'est arrêté qu'en remembrant l'Angleterre au pied du mont saint Elle et des monts Hubcklands; comme une arête derrière son dos. Il porte aujourd'hui une plage denletée qui, dernière limite du monde, se découpe sur l'océan Glac al depuis le fleuve plantina jusqu'aux lles des Ours, et depuis le luc Praniskoé jusqu'au cap Sassé

niskoé jusqu'an cap Sassé Alnsi, depuis cent ans, la Russie a gagné

Sur la Suede

La Finlande, Abo l'Esthonic la Livonic, Riga, Revel et une partie de la Laponic

Sur PAllemagne

La Courlinde et la Samogitle.

Sur la Pologne:

La Lithuanié, la Volhynie, une partie de la Galliele Mohilev Vilepsk, Polotsk, Minsk, Bialystok, Kaminiec, Tarnopol Vilna, Grodno, Varsovie,

Sur la Turquie

Une partie de la petite Tartarie, la Crimée, la Hessa-

rable le littoral de la mer Noire, le prite tera de la Servie, de la Moldavie et de la Valachie

Sur la Perse

La Georgie Titlis Erivan, une parte de la Circasse

Sur l'Amérique

Les iles Aléoutiennes et la partie nord et so du contin nu septentrional de l'archipel de Saint Lazare

plus grande longueur est de trois mille huit cents

Sa plus grando largeur est de quatorzo cents

Elle compte soixante et dix millions d'habitants. De l'antre côte de la mer Noire, elle regarde la Turqu c qu'elle s'apprête à envahir.

Puls, si un jour elle s'adjoint la Suède elle ferme le Puis, si un jour ene s'acquint la surde ene fertair le détroit du Sund a l'occident, le détroit des furdanelles à l'orient, et nul ne pénétrera plus qu'u son plaisir dans la mer Noire et dans la Baltique, les deux grands miroirs qui rellechissent dejà, l'un Saint-Pétersbourg et l'autre Odessa.

Comparez, en face de ces deux puissances gigantesques, ce que les hommes, bien plus encore que les événements, ont fait de la France.

XX

AFFAIRE DE L'EXPULSION DES JÉSUITES. - CRAINTES DE MADAME DE POMPADOUR ET DE M. DE CHOISEUL. -LES PHILOSOPHES. - LE PARLEMENT. - LE PEUPLE CONTRE LA COMPAGNIE DE JÉSUS. - CRAINTES DE LOUIS XV. - TRAVAUX DES PHILOSOPHES ET DES COMPILATEURS. - MM, BOUCHER, PINOT ET LEPAGE COMMENCENT L'ATTAQUE - REPRISE DU PROCÈS DU COMMERCE DANS L'INDE. - EXAMEN DE LA CONSTITU-TION DE L'ORDRE. - LIVRES BRULÉS PAR LA MAIN DU BOURREAU. — HÉSITATIONS DE LOUIS XV. — IL ÉCRIT AU GÉNÉRAL. - RÉPONSE DE CELUI-CI. - ARRÊTS DES PARLEMENTS DE PROVINCE. - BANNISSEMENT DES JÉSUITES. - DISSOLUTION. - NOT DE VOLTAIRE. -SON JUGEMENT SUR « LE CONTRAT SOCIAL ». - PUBLI-CATIONS LITTÉRAIRES. - MORTS. - LES PRINCES. -MADAME DE POMPADOUR.

Les Choiseul placés, le traité de Paris signé, Marie-Thérèse satisfaite ou à peu près, on eut le loisir de s'occuper de cette grande affaire qui depuis longtemps préoccipait madame de Pompadour, M. de Choiseul et les philosophes. Nous voulons parler de l'expulsion des jésnites.

En laissant vivre le dauphin et en laissant les jésuites dominer, madame de Pompadour et le duc de Choisenl se voyaient perdus à la mort du roi, âge alors de cinquante-

En anéantissant au contraire leur compagnie, non seulement ils se popularisaient, mais encore ils ôtaient au roi futur, fils on petit-fils de Louis XV, un des moyens de leur nuire.

Les philosophes étaient les ennemis déclarés des jésuites Voltaire, quoique élevé par un jésuite, d'Alembert, rot et cet autre philosophe couronné qui aida à les chasser des Etats des autres rois, mais qui ne les chassa point de ses Etats, Frédéric les poursuivaient depuis longtemps. Les parlements ne leur en voulaient pas moins que les

philosophes. La Compagnie de Jésns, grâce à ses influences. était toujours parvenue à se soustraire à l'influence par-lementaire en obtenant des rois, qu'ils dirigeaient, que leurs affaires fussent portées au grand conseil, corps judiciaire, instrument ministériel, mais non véritable magis-trature. De là la haine.

De sou côté, le peuple, qui attribuait aux religieux l'assassinat de Henri IV. l'assassinat de Louis XV et le refus de sépulture qui scandalisait Paris depuis dix ans, n'était pas disposé le moins du monde à soutenir les jésuites.

Les deux grandes oppositions à ce projet de destruction pouvaient venir, l'une du roi Louis XV, l'autre de la cour de Rome, entièrement gouvernée par les jésuites sous Clément XIII.

Quant à Louis XV, il n'y avent de le bien arrête en bul ni pour ni contre la compagne de Jesus; il en avait

bil ni pour in contre la compagn, de Jesus; il en avait peur instructivement, voila tout on commença par lui rappeler comme e es jesu tes s'etaient conduits envers lui lors de s'ere de de Metz. Lonis XV, a cette époque, avait écé ful ens realis lachete, et ne leur avait jamais pard une contre de la lachete, et ne leur avait jamais pard une contre du la lachete, et ne leur avait jamais pard une contre du la lachete, et ne leur avait parais pard une contre de la favorite, avait encore augment le sentiment de la favorite, avait encore augment le sentiment d'autipathie qu'il ressentait au fond du courr. L'attentat de 1757, dont le parlement avait accuse les jésuites so is plus de fondement peut-être que les jesuites n'en avaitent accuse le parlement avait acheve de jeter, a l'endroir de l'e compagni de Jésus, du trouble dans l'esl'endroi de la compagni de Jésis, du trouble dans l'esprit du roi.

On seniare da ha'il ny avait qu'un dernier coup 2 frapper, non pas pour se faire un allié du roi, mats tout au moius pour que le roi restat neutre

On encouragea alors les pint sophes a attaquer les jésuites, tandis que des compilaceurs recue llaient tout ce qu'avaient pu mettre au jour de ta ories tyrannicides les écrivains et les prédicateurs de lordi-

Le tableau de toutes ces théories mis sons les yeux de Louis XV. l'épouvanta : et, ne voulant nosan peut-être pas prendre parti dans cette grande l'ite il la ssa agir madame de Pompadour et M. de Choiseul.

Bouchet, fameux janséniste d'i temps : l'inot, et Lepage, bailli du Temple, familier de El. le 1 Conti, ennemi déclaré de la sociélé, publièrent, les uns des pamphlets, les autres des faits sérieux, dans le but de pré-

parer la France à cette grande câtastrophe. Enfin, Bertin et Berrier furent les agents de madame de Pompadour, près du parlement de Paris et des parlements de province.

Les choses ainsi préparées, on se tint sur le qui-vive. décidé qu'on était à saisir la première occasion qui se présenterait d'attaquer l'ordre ouvertement.

Depuis longtemps, on savait que les jésuites faisaient dans l'Inde un commerce scandaleux: mais le crédit de la société était si grand, qu'il étouffait réclamations et plaintes. Le père Lavalette et le père Sacy, jésuites, avaient été jugés banqueroutiers de trois millions, le 19 novembre 1759; mais le procès s'était arrêté là.

M. le duc de Choiseul reprit ce procès; et, par arrêt du 8 mai 176!, il rendit les maisons établies en France et le général des jésuites solidaires des pères Lavalette et Sacy.

Les créanciers jetèrent une grande clameur, et l'on put voir alors ce que la compagnie de Jésus avait d'ennemis en France.

Après avoir attaqué les jésuites dans leur commerce, le ministère les attaqua dans leur constitution.

L'ordre avait été fondé par Ignace de Loyola, noble espagnol, né en 1491, et qui, atteint d'une maladie grave, avait lait vœn, en 1534, si Dien lui rendait la santé, de revoncer à tous les biens de la terre, et de travailler à la conversion des infidèles. Dieu l'exança. Il revint à la vie, jeta à Paris les fondements de son ordre, se rendit à Rome, le fit approuver en 1540 par le pape Paul III, et en sut éln général en 1541

La société se répandit rapidement, non seulement en Italie, non seulement en Fraoce, mais encore par tonte l'Europe, mais dans l'Inde, mais dans l'Asie, mais dans le monde Etablis en France en 1551, sous le roi Henri II. l'éducation de la jeunesse leur avait été confiée. Bannis de France en 1596, ils y avaient été rappelés, en 1603, par le roi Henri IV : depuis ce temps, ils y avaient acquis l'in-fluence dont nous les avons vus jouir sons Louis XIV, la Régence et Louis XY.

Cet ordre donné par le ministère d'examiner la constitution de l'ordre, épouvanta fort les jésuites. Rédigée par des chefs qui avaient en besoin des papes et des rois pour l'établissement et la dotation de leur compagnie, il était évident que l'aibitraire avait beaucoup fait dans cette

Cette constitution, discutée et mise au jonr au ment de la plus grande efflorescence des idées philoso-phiques, ne pouvait donc qu'être fatale à l'ordre ; aussi le dauphin l'archévêque de Paris, M. de la Vauguyon, tout ce qui protégait et soutenait les jésuites en France, supplièrent-ils le roi de re point faire cet examen public et de s'en réserver la comaissance. Louis XV, ébranlé, attribua s en reserver la cerbaissance des règles des jésuites. Mais le parlement cur veyait lui échapper l'enquéte, le parle-ment, soutenit par M. de Choisent, déclara abusifs les bulles, brefs et constitutions papales; et, ne pouvant exa-miner la constitution des jésuites, il examina leurs ou-

vrages. Ce fut une nouvelle compilation de maximes régicides telles, que te parlement put faire brûler par la main du

9 2.

I uis XI ne vi ... , s jésuites que des rs d'assassinat et 1 c c

, n. au fond de la . ne it reconnut que . s, suites n'étatent pe de conce et que pas un ur établissement, les s acte legal by s ars scuveraites y tures, e les res sque toujours obligés de ni ser - ur e x .xpres.

coment évoqué leur affaire a Fran L. Is A. e ient, voyant que la cause lui que sune séance de quinze heures. s c nse.l echa; put ... I some seance de quarze heures, un affel s'abbé Terray était d'avis d'adop ter e r stitution au conseil L'abbé de Chaireux et méchant comme un bossu, fu re renvol. Lavardy soutint l'abbé de C . vait fait les deux rapports sur la constitu-

s'rats seulement eurent le courage de se profaveur de la société

arent Terray, Maynon, Tuder, Laguillaumie, Lezo-Sahuget, Farjou, Barillon et les présidents Maupeou,

d ormesson, d'Aligre, Sarron et Molé.

cependant le roi sentait instinctivement que détruire

l rdre des jésuites, poursuivi par les parlementaires, les I il sophes et les courtisanes et soutenu au contraire par le dauphin, c'était porter un coup terrible à la religion, et par suite à la monarchie Il lui eut été impossible de se rendre compte de ce sentiment qui mettait la résistance au fond de son cœur, comme un pressentiment de son propre danger, mais enfin ce sentiment, il l'éprouva.

Comme les esprits faibles, il s'arrêta à un terme moyen, et fit écrire a Rome pour demander au général s'il consentirait a quelques modifications de l'ordre; mais celui-ci repondit avec la résignation et la fermeté des anciens mar-

Sint ut sunt, aut non sint,

Qu'ils soient tels qu'ils sont, ou qu'ils ne soient pas. »

Le général préférait que l'édifice tout entier croulat plutot que d'en voir détacher une seule pierre.

L'éduice croula donc

Le 6 août 1762 le parlement rendit un arrêt

Cet arrêt dissout la société, fait défense aux jésuites de rer l'habit de l'ordre, de vivre sous l'obéissance du géneral et autres supérieurs de la société, d'entretenir aucune correspondance avec eux directement ou indirectement; leur ordonne de vider les maisons qui en dépendent, et leur fait défense de vivre en commun, se réservant d'ac-corder à chacun d'eux, sur leur requête, les pensions alimentalres nécessaires, et leur interdisant le pouvoir de possèder aucun canonicat, bénéfice, chaire ou emploi. Cet acrét devint un modèle pour tous les parlements de

province, qui, tour a tour, expuisérent les jésuites de leur

Puis un arrêt, du 9 mars 1764, bannit de France les jé uites qui avaient refusé de préter le serment prescrit dans l'arrêt.

Ennn un égit du roi, en date de novembre 1764, prononça la dis clution de la société.

Ce fut, comme on le comprend bien, une ample matière à épigrammes et à chansons, que ce renvoi :

Que Iragile est ton sort, société perverse! I'n boiteux te fonda, un bossu te renverse.

e de Loyola, fondateur de la société, blessé par un e . u siege de Pampelune, était boiteux

" ('nvelin, l'auteur des deux rapports d'après les-4- 100 fu' dissoute était bossu

l' ce te réponse aux pauvres capitaines de 1 gnaient d'être réformés

> qu'on réforme. Et t publiez ti e énorme Que lansi rayés. A tor . In your crie; Li ttendu NAME OF THE Jesus ful me a cidu Sa comp

i'n quair ir ir fiqual en . e temp le cas que l'au-

une flection de livres du cour même : teur dudit quatrain faisait des jésuites et du parlement :

Ci-git le corps le plus savant, Le plus soumis, le plus tidéle. Détruit par le plus ignorant, Le plus tougueux, le plus rebelle.

Mais alors ce ne sont plus les parlements de province, seulement, qui finitent celui de Paris; c'est l'Espagne,

c'est Naples, c'est Parme, qui imitent la France.

— Bien, bien, disait Yoltaire avec son riro destructeur, en voyant cette battue générale contre les jésuites. Maintenant, après avoir chassé les renards, il faut chasser les loups

Ce fut 1789 qui se chargea de cette dernière chasse.

A l'heure qu'il est, et quoique quatre-vingt-huit ans se so,ent écoulés depuis cette époque, ce grand acte de souveraineté parlementaire et de despotisme royal n'est pas encore jugé froidement; à l'heure qu'il est, le mot jésuite, mal compris, mal appliqué, mal défini, est encore une injure. Pourquoi? C'est qu'arrivée presque la dernière dans la chronologie des ordres religieux, la compagnie de Jésus s'est mise à la tête de toutes les congrégations religieuses, et marchait vers la suprématie absolue. Sans aucun moyen de contrainte, sans aucun privilège universitaire, les jé-suites s'étaient emparés peu à peu de l'éducation publique; leurs coflèges regorgeaient d'écoliers, et, une fois sortis du coflège, les écoliers, devenus hommes, conservaient avec leurs anciens maîtres une relation sympathique qui, jusqu'an tombeau, ffait l'abeille à la ruche dont elle était sortie, sans autre puissance que l'enseignement, sans autre domination que la parole; ils en étaient arrivés à joindre entre leurs mains les deux bouts de la société, en développant l'intelligence du peuple, en dirigeant la conscience des rois. Leurs racines étaient si profondément entrées dans le sol, que, malgré l'arrêt de 1764, qui les dissout, que malgré l'édit de 1767, qui les bannit, que malgré le bref de 1773, qui les supprime, à pelne rétablis par le bref de 1801, ils étalent déjà reconstitués trois ans après en France, sous le nom de Pères de la Fot, et, en 1816, ils y avaient repris, sous le nom de Société de Jésus, toute la puissance que la révolution de 1830, seule, put leur faire perdre.

Nous reviendrons, à propos de Louis XVI, de la révolu-tion de 1789, sur l'expulsion des jésuites et sur l'influence que cette expulsion a eue sur la destruction de la religion et l'abolition de la royauté.

C'est pendant la période que nous venons de décrire que Jean-Jacques Rousseau public successivement: la Nouvelle Héloise, Emile et le Contrat social, ouvrages qui furent loin de produire, à leur apparition, l'impression qu'ils produisirent plus tard.

La Nouvelle Héloise parut en 1759, l'Emile et le Controt social, en 1762.

Au moment de la publication de ce dernier ilvre, voici ce que Voltaire en écrivait :

" Le l'ontrat social on insocial n'est remarquable que par queiques injuces dites grosslèrement au roi par le ciloyen du bourg de Genève, et par quatre pages insipides toyen du bourg de Ceneve, et par quatre pages marjates contre la religion chrétienne; ces quatre pages sont de Bayle; ce n'était pas la peine d'être plagiaire, L'orgueil-leux Jean-Jacques est à Amsterdam, où l'on fait plus de cas d'une cargaison de poivre que de ses paradoxes. »

C'est aussi vers celte époque que Diderot fait représenter son Fits naturel, et publie les Bijoux indiscrets, Jacques le Fatoliste et la Religieuse. Le baron d'Holbach donne les Lettres à Eugène ou le Préscreatif contre les préjugés, et le Système de la nature; Helvétius, son livre de l'Esprit; puis entin, des hommes sans nom, des livres infames, comme le Compère Mathieu, le Bon sens du curé Mesiter, Thérèse philosophe, littérature de boudoir d'abord, et qui descend jusqu'au lupanar, qui commence à Crébillon ills, et qui s'arrête à M. de Sade.

Au reste, au même moment où la corruption se dans la société, la mort se metlait a la cour. La belle Madame Royale, qui avait épousé l'infant duc de Parme, avait quitté l'Italie pour venir voir son frère à Versailles. Louis XV n'avait pas osé faire sur ses enfants l'expérience que le duc d'Orléans avait faite sur les siens. La petite vérole était toujours là, comme le llon de l'Ecriture, quærens quem devoret. La joune princesse se présenta sous sa main furieuse, et, en moios de hult jours, Madame Royale était

morte, le visage déchiré par ses ongles de feu. Le 5 mars 1760, mourait à son tour madame de Condé. vieille amie du roi, qu'il avait fait peindre quarante ans auparavant, courant la chasse avec lui, coiffée en Diane chasseresse et montant un cheval alezan

Le 23 juillet suivant, c'était le comte de Charolais qui payait son tribut; celui-là, le roi ne le regretta point: payant son tribut; ceturia, le foi de le legietta politicità de cruel chasseur d'hommes qui héritier de l'arquebuse de Charles IX, tirait les coureurs sur les toits, et faisait, in anima riti, l'expérience de l'agonie. Il avait fini par vivre dans les forêts et ne paraissait plus à la

C'était, le 22 mars 1761, M. le duc de Bourgogne nom fut fatal aux dauphins qui le portèrent); c'était le c de Bourgogne, pauvre enfant de dix ans, qui mourait, lais-sant son frère, le duc de Berry, héritier de l'échafaud. c'était un charmant enfant aimant et aimé. En jouant avec un de ses camarades, il tomba poussé par lui et se blessa Ne voulant rien dire, de peur de faire gronder celui qui avalt été cause de l'accident, il mourut d'un dépôt. La perte fut cruelle à Louis XY; le roi l'aimait comme l'aieul aime son petit-fils.

Le roi croyait en être quitte avec la mort, quand, tout à coup, on vint lui dire, chose étrange, pour lui surtout qui la voyait tous les jours

- Madame de Pompadour se meurt!

C'est que madame de Pompadour, pour qui plaire au roi était la première obligation, et je dirais presque le supréme devoir, ne s'occupait que d'une chose, cacher au roi sa souffrance.

Maintenant, de quoi souffrait madame de Pompadour? Etait-ce une de ces maladies de femme, douloureuses, inflexibles? Etait-ce, comme le crut madame de Vintimille, comme le crut madame de Châteauroux, comme elle le crut elle-même, un poison non moins sûr et plus rapide?

Volci ce qu'on raconta, ou plutôt ce qu'elle raconta ellemême :

Bertin, créature de madame de Pompadour, était ministre des finances, et M. de Choiseul, ambitieux de tous les pouvoirs, voulait réunir les finances aux ministères qu'il avait déjà accaparés pour lui et pour les siens

Au reste, les finances étaient dans le plus étrange désordre, t, le 1er décembre, le parlement avait obtenu une commission pour en examiner la réforme. Madame de Pompamission pour en examiner la reforme. Madame de Pompa-dour se ressouvint alors de ce que lui avait dit à ce propos le cardiini de Bernis; elle crut se ressouvenir que son ancien protégé lui avait, à une certaine époque, exposé des plans excellents; elle crut surtout remarquer que ma-dame de Grammont venait bien souvent à la cour, que son frère la plaçait le plus qu'il pouvait à portée de la main et du regard du roi. Elle reconnut un double danger pour la France et pour elle à laisser M. de Choisenl à la tête du gouvernement; elle reçut le cardinal de Bernis, qui luiméme revit trois fois le roi, et. à cette troisième entrevue, le renvoi de M. de Choiseul fut arrêté.

M. de Choiseul sut toute cette petite conspiration ourdie contre lui, et, le lendemain, madame de Pompadour tomba

malade.

Nous n'appuierons pas plus l'accusation de madame de Pompadour contre M. de Choiseul, que nous n'avons appuyé celle de madame de Châteauroux contre M. de Maurepas: toutes les fois qu'à la cour meurt d'une façon lnattendue et prompte quelque grand personnage, on est certain d'entendre à l'instant même bruire une accusation d'empoisonnement.

Quoi qu'il en soit, madame de Pompadour se trouva atteinte tout à coup, à Choisy, au milieu d'une partie de plaisir, d'une maladie qu'on ne crut d'abord que douloureuse et qui prit bientôt une gravité mortelle.

On la transporta de Choisy à Versailles

Louis XV vit les progrès de la maladie de la marquise sans la moindre émotion; le sentiment qu'il avait éprouvé pour elle, et qui du désir avait passé à l'habitude, ce sentiment semblait avoir subi une nonvelle transformation et se résumer en un sentiment de pure convenance. fnt attentif et assidu pour la malade, comme il l'eut été pour une amie. Tous les jours, le duc de Fleury apportait au roi un bulletin de santé. Le 15 avril 1764, il entra comme d'habitude, mais sans bulletin.

Madame de Pompadour était morte.

Elle s'étalt vue mourir et avait été, en face de la mort, plus courageuse qu'on ne l'aurait cru. Au commencement de sa dernière journée, le curé de la Madeleine était venu la voir ; vers onze heures, il prit congé d'elle.

Attendez encore un moment, monsieur le curé, Inl

dit-elle, et nous nous en irons ensemble.

Avec la vie de la marquise s'éteignit la sollicitude du roi. Le cadavre de la favorite fut mis sur une civière et emporté par deux hommes de peine. Le roi était à sa senêtre quand l'ignoble cortege passa. Il tombait quelques gouttes d'eau d'un ciel chargé de nuages. Le roi étendit la main et dit :

Pauvre marquise! je crois qu'elle aura mauvals temps pour faire son dernier voyage.

Madame de Pompadour sut inhumée au couvent des Capucines de Paris, dans la chapelle de la maison de Créqui, qu'elle avait achetée un an auparavant pour sa sépulture.

On lui fit trois épitaphes.

Les voici ·

Cl-gtt d'Etioles-Pompadour, Qui charmait la ville et la cour : Femme infidèle et mattresse accomplie; ; L'Hymen et l'Amour n'ont pas tort, Le premier de pleurer sa vie, Le second de pleurer sa mort.

La seconde est plus concise et surtout plus énergique :

Ci-git qui fut quinze ans pucelle, Vingt ans catin et sept ans maquerelle.

La troisième est en latin, et a toute la fermeté d'une épigramme de Martial:

Hic piscls regina jacet quae tilta succit Per nimis. An mirum si floribus occubat albis?

Il ne faudrait rien moins que M. de Maurepas pour traduire galamment ce dernier distique; mais, M. de Maurepas ayant onblié de nous en donner la traduction, nous laisserons chacun faire la sienne.

IXX

M. LE DAUPHIN. - SES DERNIERS MOMENTS. - MARIE-JOSÈPHE DE SAXE, DAUPHINE. - SES DEMANDES A LOUIS XV. - M. DE CHOISEUL. - SES CRAINTES. -SA HAINE POUR LA PRINCESSE. - LES PROMESSES DE LOUIS XV. - ARMAND ET PELLETIER. - M. LECHEVIN, PREMIER COMMIS. — BOISCAILLAU ET L'ABBÉ TERRAY. - MADAME LA DAUPHINE FAVORISE M. D'AIGUILLON. - LA TASSE DE CHOCOLAT DU 1er FÉVRIER. - LA DAUPHINE DIT AU ROI QU'ELLE EST EMPOISONNÉE. - LE CONTRE-POISON. - MORT DE LA DAUPHINE. -BRUITS ET CLAMEURS DANS VERSAILLES. - L'AU-TOPSIE. — DÉCLARATIONS DE QUATORZE MÉDECINS. TROUBLE DE LOUIS XV. - IL SE RAPPROCHE DE LA REINE. - DOULEUR DE CETTE PRINCESSE. - STA-NISLAS MEURT BRULÉ. - LA LORBAINE RÉUNIE A LA FRANCE. - MORT DE LA REINE. - LES MORTS. -LES DEUX PARTIS. - MM. DE CHOISEUL ET D'AI-GUILLON.

Nous l'avons dit, la mort de madame de Pompadour n'avait pas profondément affecté Louis XV. Si bien que l'habitude soit prise d'un joug, il y a des moments où ce joug nous Louis XV se regarda donc comme rendu à la liberté. D'ailleurs, depuis quelque temps, en politique et en reli-gion, madame de Pompadour avait pris plus d'influence qu'il ne convenait à Louis XV de lui en laisser prendre. En politique, elle l'avait lié à l'Autriche, objet de ses pre-mières aversions, et, en religion, elle lui avait fait renvoyer les jésuites, objets de ses premières sympathies. Et puis, madame de Pompadour, en opposition ouverte avec le dauphin et avec Mesdames, était une éternelle cause de discorde intérieure. Sa mort privait donc Louis XV d'habitudes prises qui lui étaient agréables, mais aussi sa vie troublait un repos qui lui était nécessaire.

A tout prendre et au fond du cœur, Louis XV, selon toute probabilité, ne sut point fâché d'être débarrassé de madame

de Pompadour

Malheureusement, la mort était entrée à la cour de France, et ne comptait pas en sortir ainsi ; il lui fallait de plus nombreuses et surtout de plus illustres victimes. Depuis le fin de 1760, M. le dauphin voyait sa santé s'alté-

rer : souvent ses confidents intimes. M. de Richelieu. M. de

a all et de to 11 s v reflect dur y = 1 e e =

la di il tout bas n'effrayons per-5

c'et le niedec n dats la chambre voi autant qu'il était en son pouvoir, a ceux t la gravité du mai dont il était atteint

mome t, le dauphin i 'eut plus d'esp ir, et a e i uraient durent se preparer à sa mort

I avait en pour première femme une jeune printhe espagnole, veritable rose de Seville dont ne ige e ut l'ingterns demeuree dats s'in cour, maigre un ord maring

te se i dim ria e avait mis dans les tras du prince. tien d la rune Marie Therese une blonde fille de la Saxe, et fi av it falla tout l'amour, toute la douccur, tout le dé ve em d'ut det n're pour qu'elle prit dats la vie du prit e la plu e de la premère.

A lette he re seul ment où la mort le mena,a, le prince por les la ange que bien aveit nus à soi chevet, et qui ne le quiva ni jur il nult constamment penchée sur sa cou he so fraiche holein se méla a l'haleine névreuse du m lade ja cuse de toute main (trangore, elle devint la fid le sardi (ne de son mari, qui, viii ement la suppliait de se se st tre a x miasmes putrides de cette longue et étrange maladie

Cota tij ur elle c'était pour quelques personnes de sa famil e's dement, que le dauphin regrettait la vie. Religieux d's l'et faire les jours qu'il avait vecus jusque la avaient été une l'argue aspration vers le clel La veille de sa mort, il

disait a sin confesseur

- Je vous jure, mon père, que si j'étais libre de choisir entre la vie et la mort, je sacrifierais mille vies au désir qui

me presse de v ir Dieu et de le posséder. Quant au rol Louis XV. Il était toujours le même ; on n'eût pas dit que ce fut un fils, on n'eut pas dit que ce fut l'héritier de le te n ble et belle couronne de France, qui s'en allast m urant mals un étranger, un allié, un parent à peine Toute sorte de soins, toute sorte degards étaient prodigues i l'illustre moribond, mais tout cela avec des yeux sees, un visage ir el une politine vide

Louis XV, par la porte entr'ouverte, sulvait les progrès de l'ag nie sur le visage du dauphin. Il réglait les apprèts du convoi et comme on se trouvait à l'ontainebleau, comme le moment de la mort du prince devait être aussi le moment du retour de la cour, le rol prévint les courtisans qu'ils eussent à se tenir pres à retourner à Versailles le lendemain ou le

De in lit le malheureux prince voyait tout cela. Paquets jete par les roisees, malles transportées aux portes des cham res arr ses que l'on chargeait, chevaux que l'on envoyalt over her

Ah 'm in cher La Breuille, dit tristement le prince à son méde ln. il font que je me dépêche de mourir; car, en vé rité je le vol lien en tardant, l'impatiente trop de monde

S'it fatigue, soit qu'elle ressentit déjà les atteintes du mal dont bientot el e devalt mourir, la princesse avait été forcée, consumée que le était par la flèvre, de se retirer chez elle, et eta la nuit qui précéda la mort de son mari ; mais dans go ie let jensait à elle, et envoyait demander 'comme e le se trouvait

D x ' h recut le via lque e'était une consolation, pres-

e l'acment pour ce cœur si religieux

- A bi me ma famille aura quitté ma chambre, dit-il r vous me direz les prières des agonisants, n'e I

- Va j minit celui-ci, il n est pas incore temps, ma juli e di re Altes e royale n est pas si mal qu'elle

toujours, insista-til; ces prières au teng cu je i e val ja besoln comme aujourd'hul

be there in () switted mourle, le daughin per-di are Jij i wait on le ceux qui l'enioura con lour di ant

le comme il a cup c'et incroyable comme il

Le 1-1 fut cependam plus sensible à cette mort qu'on ne Laurant eru. Cirq minutes apres que son fils ent expiré, on nt entrer son petit-uls dans sa chambre en annoncant :

M le dauphin. Panyre France! s'eerla Louis XV, un roi de cliquante cinq ais et un dauphin de onre

Presque en même temps, la veuve tout eploree, entra à son tour dans la chambre du roi, et vit t se jeter à ses pieds, le priant de lui servir à elle, pauvre etrangere, de pere et de protecteur. Elle désirait élever elle même ses enfants, obtenir la qualité de surintendante, conserver son rang à la cour et s'approcher le plus possible de la personne du roi Pauvre femme qui s'inquietait de l'avenir, quand son ave-

nir à elle était une place prochaine dans le tombeau de son opoux Le roi se retira immediatement a Choisy, où Il passa

hint jours loin de tout ceremonial.

Pendant ce temps, le peuple se désespérait de la mort du dauphin comme d'un malheur. Des passants s'arrétatent sur le post Neul, s'agenomillaient devant la statue de Henri 19 et faisaient là leur priere. On sentait que le crèpe de la veuve et des orphelius s'etendait sur la France tont entière, Le corps du dauphin fut transporte a Sens, où il repose dans le souterrain de la cathedrale. Le cœur seul fut con-

duit a Saint-Denis.

Le roi avait promis à madame la dauphine tout ce qu'elle avait demandé; mais ce n'etait pas l'affaire du ministère Choiseul que la veuve approchât ainsi le roi, et s'emparat peutêtre de son esprit. La princesse était née Saxonne; comme les princesses allemandes, elle avait reçu une grande éducation. Elle parlait toutes les langues, et même le latin. En cas de mort du roi Louis XV, elle étalt appelée naturellement a la régence; or, la maison de Saxe connaissait à fond les intérêts du corps germanique dont elle est une des parties constituantes. La maison de Saxe savait mieux qu'aucune autre maison ce que la France avait perdu à l'alliance autrichienne. Il était donc important d'empêcher la princesse, qui, ainsi que nous l'avons dit, était de la maison de Saxe, d'entrer trop avant dans l'intimité du roi.

Et d'abord, pour mettre un obsmele a cette intinuté, l'appartement que réclamait madame la dauphine, et qui était auprès de celui du roi, sui déclaré inhabitable par Gabriel, l'architecte de M. de Choiseul. Le rot voulut s'en assurer par lui-même, et on lui lit volr, en effet, des poutres qu'il trouva si peu solides, qu'au lieu du logement qu'elle demandalt, il donna a la princesse tous les petits appartements

Quelque temps après, la dauphine sollicita une place pour un favorl de son mari; mals le duc de Choiseul, qui voulait que toutes saveurs dérivassent de lui, et qui surtout tenait à exclure des emplois les clients de la dauphine, fit déclarer et signer par le roi que toutes les charges de nouvelle création s'achèteralent.

Laverdy, créature de M. de Choiseul, était alors aux finauces. Il taxa la charge à cent cinquante mille livres, pour que le protégé de madame la dauphine, qui était pauvre, n'y put atteindre. Mais madame la dauphine obtint la promesse du gratis du roi, ce qui augmenta encore la haine de M, de Cholseul pour elle. Aussi le ministre fit-il tout ce qu'il put pour que le roi retirât la parole donnée; mais, contre son habitude, il la maintint.

Nous disons contre son habitude, attendu que rarement Louis XV tenait les promesses qu'il faisait, du moment que ces promesses soulevaient quelques difficultés de la part du ministre ou même des commis.

Citons un ou deux exemples,

Il y avait à la Comédie-Française un acteur d'un grand mérite, nommé Armand, qui avait si souvent amusé le qu'un soir, en soriant du spectacle, le roi, le rencontrant sur son passage, à Choisy, lui dit :

- Armand, je vous fais cent pistoles de pension. Le comédien s'inclina et rentra chez lui enchanté.

Mais, plus au fait de la mise en scène des pièces que de la mise en pratique des bureaux, Armand crut que la parole du roi suffisait pour aller toucher nu Trésor royal. En conséquence. l'année révolue, il s'y présenta, sa quittance à la main. Connu de tous les commis, il est reçu par eux à merveille ; séulement, on lui dit qu'on ne pent le payer, at-tendu qu'il n'est point sur l'état. Etonné de cette difficulté, Armand va chez le duc d'Aumont, qui était présent quand le rol lul avait accordé cette grace, et lul raconte ce qui vient de lui arriver.

M. le premier gentilhomme l'écoute gravement; puis, quand it a fint

- Vous êtes un faquin ! îni dii-il

Comment, un faquin, monseigneur? s'écria Arman ...

Oul, monsieur; apprenez que c'est mol seul qui, en ma qualité de premier gentilhomme de la chambre, dols faire avoir une pension, et que ce que le roi vous a dit ou rien, c'est la même chose.

Armand s'inclina, sorlit et courut chez ses camarades, afia de leur demander conseil. Leur avis fut qu'Armand devalt faire lustruire le rol de ce qui venalt de lui arriver Armand suit cette instruction, et Louis XV apprend ce qui

- Eh: mon Dieu, oul, pauvre garçon, di e roi; tout cela est vrai comme l'Evangile : je lul ai donne une pension. mais ce'a ne me regarde plus maintenant; qu'il s'arrange avec d'Aumont.

D'apres cette réponse, Armand vit bien qu'il fallait dire adieu a sa pension de cent pistoles. En effet, tendant plu-sieurs années, tout resta dans le statu quo, et ce ne fut que par l'intermédiaire de mademoiselle Clairon, qu, en accordant ses bonnes graces à M. le gentilhomme de la chambre, exigea la ratification de la parole du roi, que le pauvre Armand vit son nom inscrlt sur la bienheureuse liste des faveurs royales, ou plutôt, comme on le voit, sur celle de M. le premier gentilhomme.

Le roi avait plusieurs valets de chambre horlogers, étalt d'usage que le doyen de ces serviteurs eut une pension de six cents livres.

Ce doyen meurt, et Louis XV dit à un nommé Pelletier, qui devenant l'ancien

Mon cher Pelletier, vous avez la pension.

Celui-cl, instruit des usages, et éclairé par l'exemple d'Armand dont l'aventure a fait du bruit, ne se le tient pas pour dit, et va chez son supérieur, le premier gentilhomme de la chambre, lui demander son agrément pour cette pension qui lui est déjà donnée. Ce supérieur fait écrire au mioistre, M. Amelot, lequel répond qu'il va mettre cette demande sous les yeux du roi, et faire expédier le brevet.

Pelletier a pour lui le ministre, le roi et le premier gen illhomme; avec ce triple appui, il croit qu'il n'y a qu'à étendre la main pour toucher sa pension.

Pelletier se trompe : il a oublié de solliciter une puissance ; cette puissance, c'est M. Lechevin, premier commis de la maison du roi, et le brevet n'est point expédié. Un an s'écoule sans que le pauvre Pelletier voie arriver le premier écu des six cents livres. Il va trouver de nouveau le premier gentilhomme, lequel écrit de nouveau au ministre, lequel n'ose contrarier son premier commis, qu'il a sans doute des motifs de ménager. Enfin la chose dure encore un an, lorsque Pelletier se résigne et finit par où il eût dû commencer, c'est-à-dire par faire sa visite au premier commis. Lechevin, touché de cette démarche, fait une morale à Pelletier sur la hiérarchie du pouvoir, et finit par expédier le brevet, vingtsept mois après la parole du roi donnée.

Boiscaillau, chirurgien des armées du roi, adresse à Sa Majesté un mémoire dans lequel il réclame le payement de quelques sommes qui lui sont anciennement et légitimement dues. Le roi, surpris que ces sommes n'aient point été encore acquittées, met au bas du mémoire, et, cela, de sa pro-

pre main :

" Mon contrôleur fera payer, sons un mois, le montant du mémoire ci-dessus à Boiscaillan, à qui il est bien dû et qui en a besoin.

« LOUIS. »

Le chirurgien, muni de ce mandat, court au contrôle général et parvient à grand'peine jusqu'à l'abbé Terray. présente son mémoire apostillé de la main du roi, et, plein le confiance, aitend le résultat de l'apostille.

— Qu'est-ce que cela? demande l'abbé.

- Yous le voyez, monsieur, répond le chirurgien, c'est l'or-lre de me payer une somme qui m'est due.

- Ah! quelle plaisanterie! dit l'abbé.

Et il jette le mémoire de Boiscaillau, qui le ramasse stupéait.

Mais monsieur, c'est le bon du roi!
Oui, mais ce n'est pas le mien.

- Cependant Sa Majesté...

- Qu'elle vous paye, puisque vous vous adressez à elle.

- Mais !.

- Sortez, monsieur, je n'ai pas le temps d'être étourdi da-

Et l'abbé Terray met à la porte Boiscaillau, qui, abasourdi étrifié, ne sachant à quel saint se vouer, s'adresse au capi-aine des gardes, lequel s'empresse de l'éconduire; il a alors ecours au duc de Richelieu, prés duquel il ne peut parveir; mais il trouve un nouveau secrétaire que le maréchal ient de prendre, et montre à ce secrétaire l'ordre du roi. elui-cl. neuf encore au métier, et qui croit que le roi est uelque chose dans l'Etat, prend le mémoire, entre chez le taréchal, et, tout ébourifié de l'audare du contrôleur géné-al, dit au duc que l'abbé Terray vient le faire une énorlité qui, si elle était sue du roi, exposerait ce ministre aux lus grands désagréments

Puis il lui conte de point en point l'affaire comme elle est passée.

- Mon cher ami, dit le duc de Richelleu à son secrétaire. ous êtes un imbécile de ne pas savoir que la plus mau-use protection de tout le royaume, c'est la protection du ti; puisque l'abbé a dit à Boiscaillan qu'il n'aurait rien, dites à Boiscaillau qu'il n'aura rien; quant à vous, ener, tachez d'apprendre ces choses-l', qui sont l'ABC de notre langue, ou, sans cela, quelque bien que je vous veuille, je ne pourrai vous garder a mon servi e; allez

Et, selon la prédiction de M. de Richelieu, boiscalffau n'eut

Revenous a la pauvre dauphine, qui, pendant la maiadie de son mari, avait été prévenue, par quelques évanonisse-ments, que sa santé, a elle aussi, était profou lément at-teinte ; bientôr sa faiblesse devint telle, et son étai paroit si grave aux médecins, qu'ils la réduisirent au lattage pour grave aux medecins, qu'ils la reduisirent au laitage pour toute ndurriture. Le regime parut apporter quelque amelioration dans son etat; cette amélioration se soutint, et, au mois de junvier 1766, les médecins déclarèrent qu'ils regardaient la prin esse comme sauvée. Malheureusement, dit la sombre chronique qui enrigistre le trépas des reines qui meurent jeunes, malli ureuserient, la princesse voulut se méler de politique. Elle favorisant le que d'Aiguillon, dont elle parla plusieurs fois au tratage. C'était fout pur misparla plusieurs tois a r toi a et instance. C'était tout un mi-nistère nouveau qu'elle proposait, et qui se composait de M. le duc d'Aiguillon d'abord, de M. de Muy, de l'évêque de Verdun et du président de Nicolaï.

S'il faut toujours en croire ce e memb chronique, une simple tasse de chocolat détruisit ut ce beau projet Cette simple tiese de chocolat detruiso al ce beau projet Cette lasse de chocolat la princessa la prit le 187 fevrier 1767. Le même jour, la dauphine déclara au rol qu'elle était empoisonnée. Vamement mademe Adelaide lui donna-telle trois doses de ce fameux contre-poison dont nous avons déjà parlé, et que madame de Verrue avait apporte de la cour de S voie, la princesse mourut le vendredi 13, à l'âge de trente-cinq ans.

Ce qu'avait dit madame la daupbine avant de mourir eut un écho terrible à Versailles. A peine ent-elle fermé les yeux, que l'évêque de Verdun, M. de Muy, la duchesse de Caumont, le maréchal de Richelieu, M. de la Vauguyon crurent à l'empoisonnement. L'accusation fut si patente, que l'ouverture du corps de l'auguste défunte sut saite en présence de quatorze médecins, lesquels déclarèrent qu'ils ne reconnaissaient aucune trace de poison.

Toutes ces morts successives, toutes les accusations qui accompagnaient ces morts, augmentérent la tristesse du roi, et parurent un instant avoir sur lui cette influence de le laire changer de vie. On remarqua avec inquiétude qu'il se rapprochait de sa femme, sage et pieuse princesse qui vivait en sainte au milieu des courtisans, des prostituées et des empoisonneurs.

La reine était elle-même plongée dans une affreuse tristesse; elle venait de perdre par accident le roi Stanislas, son père. Vers le milieu de février, le vieillard s'étant endormi dans son fautenil au coin du fen, la flamme prit à ses habits et le brûla cruellement.

Le 23 février 1766, il mourut, âgé de quatre-vingt-huit ans,

et, par cette mort, la Lorraine revint à la France. Sa fille ne lui survécut que deux ans. Après une longue es cruelle maladie, elle mourut à son tour le 24 juin 1768.

Pauvre princesse, qui n'était plus, depuis vingt-cinq ans, que l'ombre d'une reine, qui avait vu les maîtresses de son époux prendre sa place dans le lit et sur le trône, et qui disparut à son tour comme une ombre.

La terrenr qui s'était répandue a Versailles lors de la mort du grand dauphin, du duc de Bourgogne, de madame la du-chesse de Bourgogne, du duc de Berry et du duc de Breta-gne, cette terreur reparaissait aux mêmes lieux et dans la

même famille un demi-siècle après. En effet, la mort venait de frapper cruellement et rapidement au milieu de la cour de France.

Récapitulons les victimes

Madame infanțe, duchesse de Parme ; madame la duchesse d'Orléans : madame la princesse de Condé; M. le dauphin de France; son fils ainé. M. le duc de Bonrgogne : la dauphine; la comtesse de Toulouse; le roi Stanislas; la reine. Au milleu de tons ces cadavres, la terreur prit à madame.

Louise. Elle se sanva de Versailles, se réfugia aux Carmélites. y prit le voile, et ne s'occupa plus que de Dieu.

Les accusations d'empoisonnement ne lurent pas épargnées; toute la France murmura d'une seule voix : le cardinal de Luynes, les Nicolaï, le comte de Muy, le duc d'Aignillon, le maréchal de Richelieu, l'archevêque de Paris, tous les seimaréchal de Richelieu, l'archevêque de Paris, tous les seigneurs, tous les prélats qui formaient le parti du dauphin, et leur nombre était grand : tous ceux qui attendaient un règne honnête et paternel à la suite de ce règne despotitue et dissolu sous lequel on vivait depuis plus de cinquante un toutes les voix enfin intèressées à la vie de ceux qui ve naient de mourir, s'écrièrent hautement que tontes ces morts h'étaient pas naturelles et en accusèrent M. de Choiseul.

On fit plus : après avoir désigné l'esprit fatal qui avair muri le projet, n'indiqu' la main régicide qui l'avait exécuté. Lientaud, mêde in des enfants de France, fut accusé d'avoir préparé les remêdes empolsonnés. Pour toute réponse

d'avoir préparé les remêdes empolsonnés. Pour toute réponse. il se contenta de faire graver à la tête de son ouvrage la Mé decine pratique, la maladie d'Alexandre. Dans cette gravure, le vainqueur de Porus est entre son médecin et ses dé-

. . . . aat 'n d'empolson. i I vi le la coupe qu'i r empois nuée

eut un retentisse-re de Mesdames; de A reste vrate ou fon e e t terr lle De cette tte accusati n la la e Perry contre M. de Ch seul

scupe fur tonjours obs-Louis VVI cur ... h seul, indiquaient, sans ine s r i seul i malare ui . c er, qu'il voyait en lui l'emull sed [+ 1 % 1 11 P

et plus devot à mesure qu'il Le vie v parut un instant revenir a Dieu de de la mort de son uls En voyant il reisa qu'il n'y avait pas de temps à 273 1 seul . v u, d'un jour à l'autre, être appelé à

coment, la cour se divisa plus profondément ax partis A la tête de l'un se trouvait. M. le Lu lon, qui accusait hautement M. de Choiscul de et d'empoisonnement

M d Mg fillon avait four lui le dauphin, les seigneurs que us avors nommés unt a l'heure, l'archevêque de Paris, le lergé de France et les jésuites.

de Choiseul avait pour lui l'impératrice Marie-Thérèse, les parlements les jansénistes les poetes, les économistes et les philosophes

Nous verreus plus tard quel grain de sable jeté dans la balance la fit pencher en faveur du duc d'Aiguillon.

HZZ

L'ECHAFAUD - LOUIS XV. - UN MOT DE MADAME DE POMPADOUR. - LE COMTE DE LALLY-TOLLEN-DAL. SON ORIGINE. - SES PREMIÈRES ARMES. - IL EST NOMMÉ COLONEL. - IL SE DISTINGUE A FONTENOY. - IL EST NOMMÉ GOUVERNEUR DE NOS POSSESSIONS DANS L'INDE - SES DÉBUTS. - SES SUCCÈS. - IL S'EMPARE DE GONDELOUR ET DE SAINT-DAVID - SA MARCHE EN AVANT. - IL PREND MA-DRAS - PILLAGE. - LES MERCENAIRES TRAHISSENT. - RETBAITE DE LALLY. - PONDICHÉRY. - DÉSASTRE. - LA FLOTTE FRANÇAISE BATTUE. - RÉVOLTE DES TROUPES - PRISE DE PONDICHÉRY. - LALLY PRI-SONNIER A LONDRES. - LES ENNEMIS DE LALLY A VERSAILLES. - LALLY KENTRE EN FRANCE SUR PAROLE. - ON IE MET A LA BASTILLE SUR SA DEMANDE. - REQUÈTE DES GOUVERNEURS ET DES COLONS - LALLY DISTRAIT DE SES JUGES NATURELS. LES CHAMBRES DU PARLEMENT ÉVOQUENT L'AF-PAIRE LE SECRÉTAIRE DE M. DE LALLY, -- COM-MENCEMENT DU PROCÈS. - ATTITUDE DE L'ACCUSÉ. - SA CONPIANCE DANS LA BONTÉ DU ROI. - LE RA-SOIR. - LE MAJOR DE LA BASTILLE. - LALLY DÉ-POUILLÉ DE SES ORDRES. - LALLY CONDAMNÉ. - SES DERNIERS MOMENTS A LA BASTILLE. -- LE CONSEILLER PASQUIER - " PASQUIER-BAILLON ". - LA GRÈVE. -SANSON LE BOURREAU. - UN SOUVENIR DE LA JEU-P E DE LALLY. - L'EXÉCUTION. - LE PILS DU E DE LALLY. - MADAME DE HEUZÉ ET MADE-TE DE DILLON. - MOT DE LOUIS XV A M. DE

Nous ave . (en arriere un événement qui produisit grand bruit ter's une mort qui ne fit point en France de que la plus illustre des morts que une sensate nous ven ins de les er

Dejuis longte / I faud était resté inactif, théâtre désert où la noi.) / r'it plus jouer son dernier rôle.

I. derniers () . Dique avaient été ces malheu-re x en gens ("ene dont nous avons raconté l'ext (n 'IM de No ') , de Pontealer, du Conédic et de Talliener

Le it nivere do care . . . Fleury avait été tout paciaque Louis XV, d'ailleur n'était pas (ruel; il était emporté, seulement. Plus d'une fois, dans les querelles parlementaires, il ent des vellettes sanglances. Madame de Pempadour disatt

- de m'étudie a tempérer la colère du roi; car, si une fois il commence à répandre le sang, je le connais, la cour

en sera mondee.

Celui qui devait relever cet échafand de la noblesse, inactif depuis trente-sept ans, c'etait le comte Thomas-Ar-thur de Lally-Tollendal, beau nom, nom sonore qui avait retanti à la cour des Stuarts avec un égal dévouement, soit que les Stuarts fussent rois, soit que les Stuarts fussent prisonniers, soit qu'ils habitassent Windsor, soit qu'ils habitassent Saint-Germain

Depuis que les stuarts étaient en France, le comte de Lally était devenn Français. A huft ans, il entra an ser-vice, et fut conduit par son pere, second colonel du régiment friandais de Dillon, au camp de Girone, où il reçut bapteine du Ieu. Quatre aus après, c'est-à-dire à douze aus ct demi, il etait de garde à la tranchée devant Barcelone Bientôt Lally fut colonel du régiment qui portait son

nom Puls, en 1740, à l'âge de trente-huit ans, il fut nommé lieutenant géneral : en 1745, il se distinguait à Fontenoy; enfin, en 1756, le rol le nommait gouverneur de nos posses-

sions dans l'Inde.

Lally était brave et instruit : il arrivait dans ce vieux monde avec la haine des Anglais et l'ambition d'une re-nommée. Son début fut une victoire. Trente-huit jours après son arrivée, il ne restatt plus un uniforme rouge sur toute la côte de Coromande!. La prise de Gondelour et de saint-David l'enivra; il voulut pousser plus avant malgré la saison, malgré le manque de ressources, malgré l'opinion de ses généraux. La témérité était sa force. Il se fla en elle, marcha sur le Tanjaour. Les Anglais le laissèrent avancer, revinrent sur leurs pas, gagnèrent sur un de ses fieutenants la bataille d'Orixa, et s'emparèrent de la ville Masulipatnam

Pendant ce temps, Lally investissait Madras et l'empor-

tait d'assaut

Depuis longtemps, les troupes n'étaient pas payées et manquaient de tout. Force fut donc au général de laisser ses soldats se ruer sur les pagodes et les rouples indiennes. Les maisons particulières, les édifices publics, les temples furent pillés. D'horribles excès furent commis; mais le furent pillés. D'horribles excès furent commis; mais le soldat gorgé de débauches et de butin, mais l'officier part pauvre et devenu riche, se turent, momentanement du

Malheureusement, la ville de Madras seule était tombée au pouvoir des Français. Les forts appartenaient toujours aux Anglais. Lally fit ouvrir la tranchée, poussa vigouren-sement l'attaque du fort Saint-George. Les moyens d'at-taque manquaient. Lally, qui croyait que tout devait céder devant l'angle de fer d'une volunté énergique, employait à tout moment la violence au lieu de la persuasion.

Peu à peu les Français se lassérent d'être commandés par cet Irlandals hautain. Les mercenaires — et leur nombre comptait pour moitié dans l'armée — écoutérent les propositions des Anglais, et pa-sèrent au service de l'ennemi. Il en résulta qu'au bout d'un mois d'occupation de la ville de Madras, Lally, furieux, vit qu'il était Impossible de la garder, leva le siège du fort Saint-George et se mit en retraite sur l'ondichéry, qu'il trouva dénué de toutes ces ressources qui, en ce moment, lui devenaient de la plus grande importance, c'est-à-dire de vivres, d'hommes

Notre escadre elle-même, qui avalt sauvegardé la place depuis le commencement de la guerre, avait été attaquée par la flotte anglaise, bien supérieure en nombre, et, après un combat glorieux mais inutile, avait fait voile pour Bourbon; de sorte qu'en entrant à Pondichéry, le gouverneur se trouva réduit à ses propres ressources

propres ressources furent-elles blentôt Encere ses duites elles-mêmes à néant par la révolte des soldats qui, n'ayant eu pour toute solde que le pillage de Madras, ré clamèrent leur arriéré. Il feur était du six mois.

Lally fut, en face de la révolte, ce qu'il était toujours violent et hautain. Partout où il marchait sur elle et l'at-taquait de face, il la comprimait; mais derrière lui la flamme éteinte dlambait de nouveau plus ardente que ja-

C'est au milieu de ces divisions Intérieures que les Anclass an infled de les divisions interieures que les har plais bloquèrent Pondichéry, refusèrent à un général ir-landais une capitulation qu'ils cussent accordée peutêtre à nn général français, entrérent de vive force dans Pon dichéry, et, maîtres de la ville, vengèrent par de terribles représailles le sac de Madras. Lally, fait prisonnier avec son état-major, fut envoyé a Londres

On comprend le bruit que fit à Paris une défaite aussi complète. La capitale des possessions françaises pri-e, le gouverneur et son état-major prisonniers, il était impos sible d'apprendre a la fois et tout d'un coup, après la série victoires dont on s'entretenalt encore, défaite plus complète et plus désastreuse.

Lally avait bon nombre d'ennemis à la cour de Ver-sailles, le malheur du général irlandais leur donnait raisant lls attaquèrent uon seulement la capacité du gouver-son. Ils attaquèrent uon seulement la capacité du gouver-neur, non seulement son courage, mais encore sa probité, selon eux, les malheurs de l'expédition venaient de la dilapidation des deniers de l'Etat, qui avait empêche de

payer les troupes.

De Londres où il était, Lally Tollendal entendit ces accu-sations. Son orgueil ne put les supporter. Il demanda à venir en France sur parole; sa demande lui fut accordée.

avaient éte écrasés depuis le commencement jusqu'à la fin sous l'autorité d'un maître despotique, qui n'avait jamais connu les règles de l'honneur, de la prudence et même de l'humanité; que le comte de Lally était seul comptable de toute la régie et de l'administration tant a l'intérieur qu'à l'extérieur de la compagnie, ainsi que de tous les revenus des terres et dépendances qu'elle possédait; qu'il était coupable de la perte de Pondichéry, puisque la ville n'avait été rendue que faute de vivres, et que lui seul avait en mains les moyens qui pouvaient en procurer;



Le duc d'Aiguillon.

l arriva, croyant que haines et calomnies, tout s'evanoui-lait devant sa face de lion; mais, en général d'armée, il l'aperçut bien vite qu'il avait laissé prendre à l'ennemi me trop bonne position pour qu'il pût l'en débusquer.

Alors, Lally voulut en appeler à la justice du roi de la ustice des courtisans. Il demanda à Louis XV la faveur le se rendre à la Bastille; et, cette javeur accordée imméliatement, il y fut écroué le ter novembre 1762.

Dès le 3 août de la même année, une requête avait été résentée au roi par le gouvernement et le conseil supérieur le Pondichéry, lesquels disaient « qu'ayant été offensés usqu'à l'excès dans leur honneur et dans leur réputation ar les imputations du sieur de Lally, ils demandaient ustice à Sa Majesté, et un tribunal pour la leur faire

Cette requête était appuyée d'un mémoire, tendant à rouver « que le conseil et la malheureuse colonie de l'Inde

savoir: l'argent pour les acheter, les fruits des terres, le produit des récoltes et les troupes pour les protéger. »

Si l'instruction de l'affaire avait été portée devant un conseil de guerre, Lally eut bien certainement élé acquitté; mais on voulait la mort de Lally, et l'instruction de l'afsaire sut désérée aux chambres du parlement, réunies en cour de justice.

Nous avons dit qu'on voulait la mort de M. de Lally. Voici pourquoi on la voulait; nous donnerons trols rai-

sons pour une On la voulait:

1º Pour faire croire à l'étranger que l'Irlandais nous avait trahis (une trahison sauvait l'honneur du drapeau):

20 Pour venger une vieille haine qui existait entre M. de Choiseul et M. de Lally-Tollendal, nommé, malgré le ministre, au gouvernement de l'Inde;

e tiy, i cues i atte ja tiv c i jl er le e ally.

1 s A plais nous To a it tete am r.l

La part fut citte M Pasd al. qui avait et charge

I ly de so rouger sur le oit rils II and tour lulses ristle reclistin M. d. Lelly care. M. de Lelly pouvatir ever clust meme la jeroiss n devir

ert a captivite navait product ic ca cerus be du prisonier Trits ses fa-rrire (valit) ris une mas bote r uvelle r'e e berne ac'i n'e s'hermer avec m s l rechte act n e schemer avec m s l recht e ce e dévi coment Les emporte l est tre estenceux et lique et un ser qu'un valet e cobre vet e dens la cridi puns une cu ille i vina tide su nees faites par rr le pr l'afficultur eune homme, de l' 1 1 les use attiffe de fers en criant Vi i lei latt mol' Je 10 suls las compable?

Va interte je v ix na tilerté!

Va interte je v ix na tilerté!

Va interte je v ix na tilerté!

Le jur le jur le se retaire tout serviter l'interté jurisque son maître eat le inter un mort La liberte qu'il demandait ne lu ut l'i jer due la jue empira il avait saus cosse le devant es yeux on décida qu'il serait transféré Lally f raisfer? et Lally res a seul.

110 5 du governeur sinstrutsait. The rule of the length of the length of the length of the line of

Lally jend it the annee de prison, mayait hen perdu de sorat will ell a musissut la hance des Cholseul; il red to mail del ve he du parle ent mais, aux in ent le exprime a par ses emis, il repondait impertur

Le ferm rr e

L hat enggron e des le commencemen, avec ure producte revolunte Dadleurs, l'accuse lubmème enverif al : 1 - les l'aines doublait toutes les inimitiés par l'51 - 1 (e es ref) ses et la puissince de ses accusaline er, eir bear up de points, d'ac use qu'il ctait, Laly e fil it in 1 tur

le, at 6 etalet terribles et clique four en renti it i ifri n Lully puval s'apercey drique la surveilla e det a iflis active autour de lui De temps en timp de ordre pre en iments passaient dans son esprit,

the nr pull requirer but faisait la barbe, et cela, mine thabath devant le geofier. Lally s'amusa a soustrale a leviter on le ses fasoits L'operation fine le triber relain le end in troment qui manqualt a true Lally voit ors l'avoir pris dans l'interes de riber tout set la première (e.s. Alors, le r claset i lama e rasoir, que Lally relusa de r le orire cla ent séveres sans le it car sans r cuserceur le geoller (jela main-forte, aj la la varde En un in ant le corridor llat et la precu de Lal pl inc de me-

v e néral rendi le rasc r, ause de t 1 1 1 m

Ma cafait dans la clémence du al 151 4 11 1 2 are pur ar ri ir ie pri lui r Trir

En ir c e ic du majer it pérétrer une excess de a principal Alaire

La real lelly aix more di r the property of the months of the control of the property of

au nourdi e i o que veus ierez au peuple ou a la moindre marque danciet qual y us demera

Lally e rep a persif au fond de la volture

ce n'est pus tout au motent où l'on put soupconner que, sous qu'llues jours, l'arrêt serait rendu, le premier président, remirquant l'affectat on que mottait le général o paralt e in uniforme , vec les insignes de son grade et es crores en 1 f cont il ctait decoré, le premier president refonant au mijor de la Bastille de lui enlever ses epan-

erd in a au in 10° de la Bastifie de l'in enfever ses épau-lettes son cordon bleu et ses plaques. Pré de les cer par le major qui déja l'avait prévenu des crêtres hest les qu'il avait reçus contre lui, bally ré-pondit qu'on peuvait les lui arracher, mais qu'il no les o craft 1 18

rdre ctall doune, le major devait obeir. Il appela min fare la lutte s'engalea, et ce ne fut qu'en terrassant le propince gron put lui arracher en lambeaux ses chail thes et ses cordons

Toules ces sacrités et dent des persécutions innelles qui devater ouvrir és yeux de Lally, et cependant il ne pouvait crofre à une condamnation à mort Lo C mai 1766 Lally fut désabusé cruellement.

L'arr t ou parlement fut rendu, et le comte, condamné a mort comme attent et convaincu d'avoir trahi les inte-rets du roi, de l'Etat et de la compagnie des lindes, ainsi que d'abus d'autorné et d'exactions vis-a vis les sujets du rot et etrangers

Le supplice était celui de la décollation, et devait avoir heu en place de Grève

lieu en place de Gréve.

A ce jugement d'autant plus terrible que Lally n'avait absolument pas vou u le prévoir, Lally apostropha ses juges, les traitant de bourreaux et d'assassins.

Alors, le cure de la Sainte-Chapelle s'approcha de lui, l'exhortant a e calmer.

Mais Lally le repoussa avec impatience.

En! monsieur, dit-il, laissez-moi un instant seul Puis il alla s'asseoir dans un coln.

Pendant dix minutes à peu près, on l'abandonna à sa cruelle méditation; puis le major, fort ému, vint le prendre pour le ramener à la Rastille. dre pour le ramener à la Bastille.

Lally se rappe a alors combien de fols il avait été impatient et brutal envers cet homme, toujours bon et toujours respectueux pour lui.

- Monsieur, lui dit-il, pardonnez-mol toutes mes duretés: je sufs un vieux soldat, mal habitué a obéir à tout autre que le roi et presque toujours mon malheureux ca-ractère m'emporte plus loin que je ne veux aller.

Devant un malheur pareil au vôtre, monsieur, dit le major, je ne me souviens et ne me souviendrai jamais que du respect que je vous dols.

- Alors, embrassez-nol, dit Lally; je regrette le temps que j'al passé à vous hair; je vois blen maintenant que vous faisiez votre charge.

Ils revinrent ensemble à la Bastille.

A pelue le confammé ful il rentré dans la prison, qu'on lui demanda s'il voulait recevoir son confesseur

Oh; ob. déja? dit-ll; on est donc bien presse de me

Monsleur, répondit le messager, je crois pouvoir vous

assurer que la visite du prêtre est tout officieuse.

- Eh blen, répondit Lally, ayez la bonté de lui dire que je le recevral plus tard; en ce moment, je suls fatigué,

et je désirerais pren lre un peu de repos. On laissa M. de Lally seul ; et, en effet, il s'endormit. A partir de ce moment, aucun des amis, aucune des connalssan es du condamné ne pénétra plus jusqu'à lui. Alors, ses parents, sachant qu'il ne lui seralt point fait grace, et voulant lui sauver la honte de l'échafaud, vinrent sur la place de la Bastillé dans l'espérance qu'il monterait sur la terrasse ou se mettrait à la fenêtre, et qu'alor en pourrait lul faire signe de se couper la gorge. Mais Lally dormait.

on le réveille pour lui dire que le président Pasquier, qui avait rapporté l'affaire contre lui, demandait a lui Darler

Lally sauta à bas de son lit.

Oh! oul! dit-il faltes-le entrer, qu'il vienne, qu'il

Il y avait une telle puissance dans le regard de cet homme, que le président, rencontrant son regard, s'arrêta sur le seml de la porte.

Monsieur, lui dit-il en rompant le premier le silence le rol est si hon, que si vous témoignez la moindre sou-mission il est décidé a vous pardonner; avouez donc vos

rimes of dites vos complices.

- Mes crimes! s'écria Lally, vous ne les avez donc pas découverts putsque vous venez m'en demander l'aven. Quant a mes complices, n'étant pas coupable, je n'en at pas Maintenant écoutez cecl: Votre démarche n'insulte et von étes le dernier de ceux à qui je permets de me porter de grace. Reffrez vous donc, misérable, et que je ne vons revole plus!

- Mais, monsieur, dit Pasquier, reflechtssez, la passion vous emporte

- Oh! tu le sais bien que la passion m'emporte, toi qui as speculó sur cette passion pour me fure conda mer; mais le sang tache qui le verse, et mon sang verse te fera une tache eternelle.

Et, comme Lally fai-ait un pas vers lui

- A l'aide i cria Pasquier.

Les geotiers entrerent.

- Qu'on le baillonne! dit l'asquier; il a outrage A ces mots. Qu'on le bâillonne? la rage s'empare de prisonnier; il s'elança sur le president; i ais les geòlier l'arrètèrent, et, ayant appelé deux soldats à le trande, n's terrassèrent le vieillard; puis, obeissant à l'ordre de Pasquier, ils lui mirent le bâillon.

Le peuple apprit cette infamie, et le peuple n'appela plus

Pasquier que Pasquier-Baillon.

Derrière le rapporteur, le confesseur fut introdait. Aux saintes exhortations du prêtre, Lally parut se caimer, mais ce calme était factice; le prisonnier s'était procuré un pointe de compas, el, an milieu de son discours, l'aumonier le vit pâlir. Lally venuit de s'enfoncer cette pointe de compus

quelques lignes du eœur.

L'aumonier appela au secours: on s'empara du condanine, que l'on garrotta.

— J'ai manqué mon coup, dit Lally; maintenant, c'est le

tour du bourreau.

Le condamne n'eut pas longtemps à attendre. Le pre-mier président, averti par Pasquier de la resistance du général, et par les geòliers de sa tentative de suicide, le premier président ordonna que l'exècution serait avancée.
On annonça cette nouvelle à Lally.
— Tant mieux! dit-il! Ah! i's m'ont bâill ané en pri-

son; mais peut-être n'eseront-ils pas le faire quand ils me conduiront à l'échafaud, et alors, oh! alors je parlerai.

conduiront à l'échafaud, et alors, oh! alors je parieral. Ces mots furent eucore répétés aux juges. Le peuple avait manifesté sa sympathie pour Lally. Lally, en parlant, pouvait soulever le peuple; le parlement n'était pas populaire. Alors, sous prétexte que, pour se dérober au supplice, le condanné, selon les habitudes orientales, pourrait avaler sa langue, on se jeta sur le général, on le baillouna de rouveau, et, lié, garrotté, baillonné, on le porta, écumant de rage mais muet, dans un tombereau entouré d'archers, qui suivit la charrette de Sanson. qui suivit la charrette de Sanson

A l'aspect de ce patient baillonné, de ce vieillard dont le visage portait les traces de violences de ses bourreaux, le peuple n'urmura hautement. Mais toutes les précausées tout le long du chemin que le condiminé devait par-courir ; il n'y avait donc pas moyen pour les spectateurs de manifester leur sympathie autrement que lar des mur-

mures.

Les spectateurs étaient nombreux, et, depuis le supplice du comte de Horn, la Grève n'avait pas vu si splendide société Presque toute la noblesse était là dans des voi-tures, pon point amenée par une curiosi é cruelle, mais peur faire honneur au condamné.

A cette vue, le vieux général reprit le calme et la sé-rénité du champ de bataille. C'étair un dernier combat à livrer; seulement, celui-là, il était sur de ne point y survivre, puisque la lutte était avec la mort même. Il l'aborda la tête haute.

Arrivé sur la plate-forme de l'échafund, dont il avoit cou-

Arrivé sur la plate-forme de l'échafrud, dont il aveit curageusement monté les degres, il étend sur la foule un long et tranquille regard; sa bouche était muet e, mais 'l y avait dans ce dernier appel des yeux plus d'éloquence qu'il n'eût pu en mettre dans le plus e oquent discours. C'était Sanson le père qui devait exécuter M. de Lally; mais il avait alandonné cet honneur à son fils, malgré un étrange engagement pris trente-cinq ans aupar vant avec le patient lui-mème. Un soir, M. de Lally revenait avec quelques jeunes fous d'une petite maison qu'il avai da se le faubourg Sain'-Aitoine; les jeunes gins étaient gais et même à deml îvres, comme il converait d's seigneurs qui avaient fait leur élucation sous la Régence ils apercurent une maison isolée au m'lieu d'un charmant jardin, qui avaient fait leur élucation sous la Révence ils aper-curent une maison isolée au m'lieu d'un charmant jardin, et ardemment éclairée. En effet, la maison était en joie, et, derrière les vitres, on voyait passer, comme de folles ombres, danseurs et danseuses. Une idée germa dans la tête des écervelés: c'était de prendre part à la fêts, Lally frappa à la grille; mais on était si bien et si agréablement occupé dans la maison, que ce ne fut que lorsque nos fâ-cheux eurent fait rage, qu'un domestique v'nt leur ouvrir et leur demanda ce qu'ils voulaient.

— Ce que nous voulons ? dirent les jeunes ge s. C'est que tu ailles informer ton maître que quatre jeunes seigneurs, qui passent et qui ne savent que faire du reste de leur nuit, lui font demander s'il veut permettre qu'ils prennent part à son bal.

part à son bal.

Le domestique hésite; on lui met un louis dans la main. on le pousse, il rentre dans la maison, et nos quatre jeunes gens, convenables jusque dans leur inconvenance, attendent sur le semi que permission leur solt donnée d'entrer.

ting mountes apres, le domestique re int, accompagné de son maitre

Cetait un homme de trente ans, au i gard triste, au visage sévere.

Messieurs, dit-il, mon domestique vieit de m'exprimer, en voire nom, un desir qui ne peut que m'honorer: exst ce'ui de prendre part a notre bal, qui est celui de

Alt direct les jeunes gens, vous vous mariez ? Bon! tien n'es gar omme les bals de noces. Alnse, c'es dit, nous voil d'uns au nombre de vos danseurs ?

- Je vous ai deja da, messieurs, que c etait avec le plus grand plaisir; da s'encore faut il que vous suchiez quel est l'homme qu' va av le l'honneur il être votre hôte.

- Ces un homme qui se marr, voila tout ce que nous avons besoin de savoir.

Si fait, messieurs, veus avez besoin de savoir autre chose; car cet homme que se marie, c'est .

Et l'hoanne hesita un justant. C'est?.. répeterent en chour les jeuner gens.

- C'est le bourreau.

La réponse refroidit un peu les jeunes gens. Cependant L. de Lally, le plus échauffe les quatre, ne veulut point

Ab! ah! du-il en regardant le mar an! c'est donc vous, mon cher ami, qui décapitez, qui pendez, qui brûlez, qui rouez, qui é arteicz ? Erchantô d'avoir sait votre connaissance!

Le bourreau salua.

- Monsieur, dit-il pour le commun des martyrs, pour les voleurs, pour les blasphémateurs, pour les sorciers, pour les empo sonneurs, je laisse la besogne a mes aides : des valets sont assez bons pour de pareils drôles : mais, quand, par hasard. J'ai affaire à des jeunes gens de famille, comme était M. le counte de Horn, à de jeunes seigneurs comme vous êtes, je ne laisse a personne l'honneur de leur trancher la tôte on de leur rompre les os, et je me charge moi-même de la hesogne Ausi, si inmais les jours de moi-même de la besogne. Ainsi, si jamais les jours de MM. de Montmorency, de Cinq-Mars ou de Rohan reviennent, messieurs, vous pouvez gampter sur moi

- C'est parole donnée, monsieur de Paris ? dit Lally-

- C'est parole donnée, messieurs! Maintenant, entrezvous toujours ?

- Pourquoi pas ?

- Alors, venez

Les quatre jeunes gens entrèrent. On les présenta à la mariée; ils dansèrent toute la nuit, et, le lendemain, ra-contèrent leur aventure à Versailles, où elle eut le plus grand succès.

Au bout de trente-einq ans, le général Lally, les cheveux blanch s, báillonné, condamné a mort, se retrouvait face à face avec le sombre marié dont il avait été l'hôte la pre-

mobre unit de ses noces.

Seulement, c'était le fils du bourreau, le premier-né de ce mariage, qui devait exécuter le vieillard.

La lly sagenouilla. Sanson fils, celui-la même qui, vingt-sal ans plus tard, devait faire tamber une têle bien autre-la llustre. Sanson fils leva l'epée de justice; mais, comme la main lui tremblait, il ne frappa qu'un coup mal assaré qui o writ le crêne de la victime. Lally tomba la face contre ferre, mais presque aussitôt

Aussité u effoyable cri de milediction, poussé par cent mille le rite, selvra de la feule. Sanson père ne fit qu'un ton le craina l'arme aisanglantée des mains du jeune librole pres de tember lui-même, et, avec la rapidité de l'élair, fit sauter la tite de Lally de dessus ses épaules. Au milieu de tous ces cris d'effroi, on avait pu distinguer

un cri lle dolleur.

Co cri étai poussé par un enfant de quatorze à quinze

Le veille, après la contession faite et avant l'absolution reac. M. de Lally avait avoué au prêtre que la seule chose qui lui fit, regretter la vie, e était de laisser seul et perdu dans ce monde un fis qui ignorait sa naissance, et qu'il faisait s cré ement élever au collège d'Harcourt, sous le nom de Trophime.

Il desirait, av nt de mourir, voir cet enfant, le serrer sur son eœur, l'appe'er Mon fils:

Le confesseur a complit le vœu du général; mais c'était jour de 1ête; l'enfant, qui était fort aime d'un des profes-seurs, ét it sorti aver lui et ne revenait que le lendemain

Le confesseur attendit l'enfant, et, à son retour, lui apprit à la fois sa naissance et son malheur. Le vœu du général pouvait être eucore accompli: sur le chemin de la Grève. l'enfant pouvait voir le général une dernière fois. Le confesseur et le jeune homne se l'ireit. La toule c'il treuse et courair en c'il te grande af-e resarda (les jas il les fant le quitta et se hasarda seal

Mais, quelque hate qu'i , il n'ariiva sur la place de Grève que pour voir t | xi s relever et retumber son

enement qual trouva de ' s sards l'avaient peut être 25 la f e mutilement lete cherché das la f

Cet enfaut, c i e Lally-Tollendal, que quelques homm's a ion out pu voir encore et que jui

enfuer.

F 12 (1 ute aux etats généraux, et s y distingua pur curs du côté droit

17 I em gra, revint en 1792, fut arrête, parvint , r rentra en France eu ts t, entra a la chambre

irs en 1815, et à l'Académie en 1816 Les am's du malheureux Lally avaient fait tout au n. de près de Louis XV pour obtenir une commutation de

Madame de lleuze se jeta aux pieds du roi. Mademoiselle de Dillon, sa larente, ne pui parvenir jusqu'a Louis XV, mais lui écrivit, en le supiliant découter les depositions de MM, de Montmorency et de Crillon, bons juges en matière de courage et d'honneur, que le parlement, lui, avait refusé d'entendre.

Tout fut inutile. Le roi ou plutôt le ministre, fut in-flexible. Plus tard, Lou's XV se repentit de cette rigueur. qui touchait à la cruauté

L'enfant fut ren lu à mademoiselle de Dillon, avec des

lettres patentes qui justifiaient de son extraction
Puis enfin, apres les doutes vinrent les remords, et un
jour, on entendit Louis XV dire à M de Choiseul:

— Heureusement, ce n'est pas moi qui répondrai du sang
répandu, car vous m'avez trompé

Le comte de Lally-Tollendal, dernier du nom, mourut

HEZZ

GÊNES ET LA CORSE. - TRAITÉ DE COMPIÈGNE. -M. DE MARBEUF. - LES PAOLI. - LUTTE CONTRE LA FRANCE. - M. DE CHAUVELIN EN CORSE. - IL EST BATTU. - LE COMTE DE VAUX. - FUITE DE PAOLI. NAISSANCE DE NAPOLÉON BONAPARTE A AJACCIO. MADAME DU BARRY. - SES COMMENCEMENTS. -M DE LAUZUN. - LE COMTE JEAN DU BARRY. - LE TRIPOT. - LIS YEUX DU COMTE JEAN, - M. DE FITZ-JAMES. - ÉLOIGNEMENT ET RETOUR DE LAUZUN. -LE PACTE ENTRE LACZUN LT MADIMOISEILE LANGE LEBEL, VALET DE CHAMBRE DU ROL - M. DE CHOISFUL ET MADEMOISELLE LANGE. - MM. DE RI-CREATER ET D'AIGUILLON. - HISTOIRE DE JEANNE, PROPHÉTIE DU DUC DE RICHALITU. - LANGE PLAIT AU ROL - ELLE ÉPOUSE LE COMTE DU BARRY. -FILE EST PRÉSINTÉE A LA COUR. - - LE ROI DE DANE-MAIK A PARIS ET LES DEMOISTELLES DE L'OPÉRA. OCTATIONS POUR LE MARIAGE DU DAUPRIN. - LA TALON SAUTRICE . MARIE-ANTOINETTE. L'ABBÉ DE VE ICNT. ÉDUCATION DE L'ARCHIDUCHESSE, - LF T TOTTIONS DE L'IMPÉRATRICE. CELLIS DU DAUP F. ARBIVÉE DE LA DAUPHINE EN PRANCE. L IPÉSIGES.

Perdant que les /: de l'que nous venons de raconter sa crillssaent a P C Versallies, Il so falsalt dans un le de la Méditerr e n hangement de domination que de dans lavier av rene étrange influence sur

Corse, s'adresse à la France pour lui demander son secours, et signe avec nous le traité de Complégne, traité par lequel le roi s'engage à tenir garnison pennant quatre ans dans les places d'Ajaccio, de Calvi, d'Algajoia et de Saint-Florent.

Le commandement de cette expédition fut confie au comte de Marbeuf, et les troupes françaises débarquerent Corse au mois de décembre 1764

en Corse au mois de décembre 1764.

Pascal Paob etait le heres de la Corse; depuis dix ans, il combattait contre Génes pour la liberté de sa patrie. En voyant arriver les Français, il comprend que de la França lui arrivent les veritables meurtriers de l'indépendance corse Aussitôt il cerit à M de Choiseul, et, tandis qu'une correspondance, qui laisse quelque espoir au général Paoli, s'étabut entre lui et le premier ministre, Louis XV signe avec Génes le traité du 15 janvier 1768, qui établit le principe de reunion de la Corse du la France.

A peine le traite est-il counu en Corse, que Paoli réclame contre un pacte qui, sans la consulter, donne une nation à une autre nation. Puis, voyant que ses réclamations sont vaines, il se prepare a continuer contre la France la lucte que lui et son père ont si glorieusement soutenue contre

Et d'abord la fortune sembla sonrire à l'obstiné défen-seur de la liberte de son pays. Louis XV envoie en Corse son vieil ann Chauvelin, courtisan habile, mais général mexpérimenté, qui, présentant à son ennemi des lignes trop étendues, se fait battre en détail par des forces d'un tiers moins nombreuses que les slennes. Le camp français de San, Nordao est Jorgé. Borgo est enjeté sous les voux de San-Nicolao est forcé. Borgo est enlevé sous les yeux même du général en chef; enlin, la terreur est portée a un tel point chez les Français, que cinquante Corses hattent huit compagnies de grenadiers.

Il n'y avant pas de temps à perdre. Louis XV rappelle М. de Chauvelin, et le remplace par le comte de Vaux, qui, a la tête de vingt-deux mille hommes, prend les Corses entre deux feux, et, le 9 mai 1769, les écrase à la bataille de Ponte-Nuovo

Cette lataille fit évanouir toutes les espérances de Paoli; il s'embarqua précipitamment pour Livourne, et, de là, passa en Angleterre avec son Irere et ses neveux. De ce moment, l'île fut véritablement à nous.

Trois mois après la fuite de Paoli, c'est-à-dire le 15 août 1769, naissait a Ajaccio un enfant nommé Napoléon Bonaparte, qui devait au traité du 15 janvier 1768 la qualité

Il est assez étrange que cette expédition de Corse nous amène à mettre sous les yeux du lecteur une femme encore bien inconnue au commencement de janvier 1769, et qui devait cependant joner, dans les cinq années suivantes, un si grand rôle à la cour de France.

Nous voulons parler de la comtesse du Barry, qui, à celte époque, ne s'appelait pas ençore la comtesse du Barry, mais ne s'appelait déjà plus Jeanne Vaubernier; elle s'appelait mademoiselle Lange.

Comment le souvenir de mademoiselle Lange se raffa-che-t-il à l'expédition de Corse ? M. de Lauzun va nous le

Lauzun avait vingt et un aus alors; il était alde de camp M. de Chauvelin et amant de ceite fameuse princesse Czartoriska qui fit avec lui, sous des habits d'homme, la campagne de Corse,

Il avait fait, au bal de l'Opéra, connaissance avec un charmant domino, qui lui avait donné son nom et son adresse, c'est-à-dire le nom et l'adresse de son amant, le comte Jean du Barry.

Cette adresse donnée à de jeunes et beaux seigneurs, par sa mattresse, était une des spéculations de M. le comte Jean du Barry. Le comte Jean du Barry réunissait une société folle de jeunes gens et de jeunes femmes, et donnait à jouer.

Trop peu scrupuleux pour s'occuper de ce que faisalent les autres femmes, trop peu faloux pour s'inquiéter de ce que faisait sa maîtresse, il apportait toute son attention au jen, et sans donte ce fut lul qui donna naissance au con-tre-proverbe : « Malheureux en amour, heureux au jen. »

A peine Lauzun fut-il chez le comte Jean, qu'il s'aperçut A peine Lauzun intel (nez le come Jean, qu'il s'aperqui qu'il était dans un affreux tripot; mals la mauvalse com pagnite n'effrayait pas les jeunes seigneurs de la cour de Louis XV, et, taudis que son ami Fitz-James répondait aux agaceries de mademoiselle Lange, il tenait, lui, les cartes à la main, tête au comte du Barry, lequel, raconte Lau zun, falsatt la partie en robe de chambre et le chapeau sur la tôle, attendu que ce chapcau, tant solt peu inconvenant en face de gens de la naissance de Lauzun et de Fitz-James. avait pour but de maintenir deux pommes cuites, appliquées

sur les yeux du comte par mesure santlaire.

Fut-ce la vue de ces deux pommes cultes, fut-ce le souvenir de sa princesse polonaise qui amena Lauzun à ne pas disputer a son ami la possession de la belle Lange?

C'est ce que Lauzun ne nous dit pas; mais ce qu'il nous dit c'est que, quelques jours avant son départ. Il apprit

que celle qu'il avait dédaignée avait été présentée au roi, et avait produit une profonde impression sur Sa Maiesté, Sans doute par une intuition de l'avenir, Lauzun ne vou-

lut point quitter Paris sans faire ses adieux a la maitresse du comte, qui l'avait si gracieusement requ, qu'il était visible qu'elle ne s'était donnée à Fitz-James qu'en désespolr de cause.

Il la trouva plus gracieuse et plus souriante que jamais; et, comme celle-ci lui disait que, malgré son absence, elle

ne l'oublierait pas :

- Eh bien, lui répondit Lauzun, souvenez-vous donc que, si vous êtes la maîtresse du roi, je veux commander une armée

- Et mol, dit-elle, je ne vous trouve point assez ambitieux ; si je suis la maîtresse du roi, je vous fais ministre.

- Bah! et M. de Choiseul? dit Lauzun.

 M. de Choiseul, je le déteste, répondit Lange.
 Ah! voyons à quel propos? Dites-moi cela, demanda Lauzun.

Lange était bonne fille, et ne se fit pas prier; c'étaient encore les malheureuses pommes cuites de Jean du Barry

qui avatent produit leur effet.

Pour arriver au roi, on avait indiqué à Lange la voie de M. de Choiseul. M. de Choiseul avait trouvé la jeune femme charmante; mais il avait vu les fatales pommes cuites, et les inquiétudes qu'elles lui avaient fait éprouver avaient été cause, pour Lange, d'une humiliation qu'elle pardennait à Lauzun, mais qu'elle ne pardonnait point à M. de Choiseul.

Lauzun partit donc, emportant le double engagement de mademoiselle Lange, que, si elle était jamais la maitresse du roi, elle serait une amie à lui, et l'ennemie de M. de Choiseul.

Maintenant.

comment, malgré les scrupules égoïstes de M. de Choiseul, mademoiselle Lange avait-elle vu le roi? Nous alions le dire.

C'est qu'on avait pris la véritable voie dont d'abord on s'était écarté.

On s'était adressé à Lebel.

Lebel, que nous avons déjà eu l'occasion de nommer en circonstance pareille, était le valet de chambre du roi et l'inventeur de la fameuse institution du Parc-aux-Certs, tolérée si philosophiquement par mauame de Pompadonr L'étiquette voulait qu'aucun roi ne mangéat d'aucun plat qu'après que l'essai en avait été fait. Longtemps M. de Richelieu avait rempli, à l'endroit des ameurs du roi, cet emploi d'essayeur de plats; puis enfin. arrivé à un âge où une sinécure lui paraissait préférable à une place si active, il avait chargé Lebel de remplir les fonctions auxquelles il était forcé de renoncer.

Lebel vit mademoiselle Lange, fut charmé de sa heauté. ne s'effraya aucunement des deux pemmes du comte Jean, et rendit au duc de Richelieu un compte si détaillé du trésor qu'il venait de rencontrer, que le duc voulut juger, par les yeux du moins, qu'il n'y avait rien d'exagéré dans

le récit de Lebel.

Le duc jugea, et fut satisfait,

Alors, on s'adjoignit le duc d'Aiguillon, et l'on rédigea, en cas de réussite, les conditions d'un traité avec la nonvelle favorite. Seulement, on lui demanda un aveu complet du passé, pour être prêt à faire face aux médisances comme aux calomnies.

La belle Madeleine ne cacha aucun de ses péchés, et

veici ce qu'elle raconta.

Elle était née à Vaucouleurs, patrie de Jeanne Darc, en 1744 : elle avait donc vingt-quatre ars : elle était fille d'une cuisinière et d'un moine; elle s'était appelée d'abord Jeanne Vaubernier, et, sous ce nom, avait commencé son éducatlon rhez une marchande de modes. Du magasin de la marchande de modes, elle était passée dans une autre maison, beaucoup moins honnête encore, mais beaucoup plus cennue, chez madame Gourdan, Là, elle avait quitté sen nom pour prendre celui de Lançon. Un soir, le comte Jean du Barry, à moitié ivre, la rencontra au coin d'une rue, monta chez elle, et, le lendemain, l'emmena chez lui ; puis, dans un moment de gêne, il la vendit à Radix de Sainte-Foy, chef de bureau aux affaires étrangères, qui la rendit plus tard au comte du Barry, lequel la mit, cette fois, sous le nem de Lange, à la tête du tripot où l'avait vue Lauzun et où la connut Lebel.

Une pareille ronfession donnait à penser. Aussi Lebel et d'Aiguillon s'effrayèrent-ils d'abord de pareils antécédents. Richelieu seul tint ferme, et déclara que les ta-lents qu'avait, dans une vie aventureuse et agitée, du acquérir Jeanne Vaubernier, seraient les bienvenus du roi, dont la débilité allait croissant. Richelieu conseilla donc à Jeanne de procéder tout au contraire des autres femmes qui jusque-là avaient joui des faveurs royales, c'est-à-dire, au lien de faire la novice comme elles, de ne rien cacher

du talent qu'elle pessédait.

Richelieu étalt un grand prophète : les choses tournèrent comme il l'avait prévu, et mieux encore Dans les bras de mademoiselle Lange, Louis XV rèva les plus beaux jours de sa Jeunesse, et l'on put voir bientôt tout l'empire qu'allait prendre sur lui sa nouvelle maltresse.

Sculement, il lui fallait une espèce de nom ; trop de personnes l'avaient commue sous celui de Jeanne Vaubernier, sous celui de mademoiselle Lançon, ou sous celui de made-moiselle Lange, pour qu'elle gardât l'un ou l'au re. Jean avait un frere nommé Guillaume du Barry; on le fit venir, on le maria à Jeanne Vaubernier, on lui donna une centaine de mille livres en échange de son nom, on le ren-voya en province, et la comtesse du Barry fut présentée à la cour comme l'avatt été madame d'Etioles, marquise de Pompadour.

Ce fut alors que M. de Choiseul comprit la faute qu'il avait faite en attachant trop d'importance aux pemmes

cuites du comte Jean.

Ce fut alors aussi que parut la fameuse chanson de la Belle Bourbonnaise qui n'eut tout outrageante qu'elle était, d'autre résultat que de régnir Louis XV et madame du Barry, qui la fredonnere i eux-memes aux oreilles de M. de Choiseul, afin que le ma istre a agnorat point qu'ils la connaissaient.

Sur ces entretaires, on annonca l'arrivée à Paris du rel de Danemark, Christian VII. C'était un jeune et beau prince; aussi cette annonce mit-elle en émoi la cour, la ville et

surtout les théâtres.

Lorsqu on sut dans quel hôtel il devait loger, les maisons environnantes furent encombrées des plus jolies femmes de Paris. Quelques-unes s'entendirent avec le tapissier, qui mit leurs portraits dans sa chambre à coucher et dans son cabinet de toilette. Mademoiselle Grandi, de l'Opéra, les devants, et lui envoya le sien dans le costume de Vénus sollicitant la pomme du beau Pàris,

Le roi de Dahemark vint à Paris, où il ne vit guère que les encyclopédistes, et où l'on prétend que toutes les avances

féminines furent perdues.

Cependant M. de Choiseul négociait une affaire qui devait neutraliser l'influence de madame du Barry; c'était le mariage du dauphin avec une archiduchesse d'Autriche.

La lignée impériale était riche en princesses. Dés longtemps le projet était fait d'allier par les nœuds du sang les Bourbons aux Césars; on avait parlé de remarier le roi, mais le roi se sentait trop vieux pour un mariage. On résolut de marier le dauphin à la place du roi, et M. de Breteuil fut chargé d'étudier, parmi les jeunes archidu-chesses, celle qui paraîtrait le mieux convenir à la conronne de France.

Au palais de Versailles, on peut voir encore aujourd'hui le tableau qui fut fait à cette occasion. Il représente Marie-Thérèse à Schænbrünn: l'illustre impératrice-reine y est épanouie, fraîche encore au milieu d'un groupe de jeunes filles en bouton; au milieu de ces jeunes filles, à ses cheveux blond cendré, à ses yeux bleus et doux, à sa peau si mate et si éclatante à la fois, enfin à cette lèvre autrichienne, mélange du sang de Lorraine et de Castille, on reconnaît Marie-Antoinette à l'âge de treize ans,

Marie-Antoinette-Joséphine-Jeanne d'Autriche était née à

Vienne le 2 novembre 1755.

Deux ans avant qu'elle quittât Schænbrünn, Marie-Anteinette savait déjà qu'elle était destinée au trône de France. M. de Choiseul lui avait choisi un précepteur de sa main, l'abhé de Vermont, de sorte qu'elle parlait parfaitement notre langue, et avec la même facilité l'anglais. l'italien et le l'atin.

C'était par reconnaissance que Marie-Thérèse avait fait apprendre le latin à sa fille. N'était-ce pas dans cette langue qu'elle avait harangué ses fidèles Hongrois, et que ses fidèles Hongrois avaient fait le serment de mourir pour

L'éducation de la jeune archiduchesse n'avait pas été moins soignée sous le rapport des arts d'agrément que sous celui de la philologie; Gardel avait été son maître de danse; Gluck lui avait donné les leçons de musique qui firent d'elle une enthousiaste dans cet art; enfin elle des-

sinait d'une façon charmante Quant au côté politique de l'éducation, Marie-Thérèse ne l'avait confié à personne, et elle avait pris soin que, devenant Française par la forme et les manières, Marie-Antol-

nette demeurât Autrichienne par le cœur.

Le mariage, comme nous l'avons dit, était déjà arrêté depuis deux ans dans la politique des deux royaumes, quand le prince de Lerraine fut désigné pour aller à Vienne demander officiellement la main de Marie-Antoinette. La main fut accordée

L'Europe tout entière tressaillit à rette nouvelle, semblait pour longtemps consolider l'alliance austro-fran-çaise, et qui, par conséquent changeait toute la politique du Nord. Quant à la France, elle se prépara à ces fêtes un are pga con le ma lages

17., les eco 2 100

nt æs fetes pu I n « et a in e ar 1 1 14 hi

Co. Illiano mi liti aisa tile relevé, de li ns. la France A lait

fire de t ut celi, mus de remetr les impôts de l'ainte et surtout
inst que, au l'et d'amuer les els fis
y lle par des diver issem uts vains et
et u dra la poe dats l'âme tris e du culti
l'iler l'ilation e u re a cet evene
s a cra jusqu'aux extremits l'ilge, re de so i uvean e uviliai le roi d ii glor jl s vraie d e que toute la jempe e en le f ste des s vilues e l'historie en acrician ce trait i la posave plus de implusance qui les ditails frivoles em su cel ce o ere se au peupli et bien elo gnée de .id r but lie dui marque pere de ses sujets.

Le I le fui ett ibu a Jean-Ja ques Rousse, u

Cm n l lin e ra ne sunt point le Fr. e 1 . .a re d'repondre elle même a u re

M A partit de V en e munie des l'istructions lie c sus ruit us, on a retrouvé

rro andes a Mare Intot-l l ar re Wr. There emperatrice, l rld l rre pour epaser le den

L S E S ENS DE MA CONNAISSANCE

d et l'Iulesse de Cheistul

-1 e la du « se de Praslin

-DE elt

I) \ err

I de bright I e hi az t.

", nur!"

1 6

r l use S compone

r luse S compone

r use s marque er

r luse I luse I luse S compone

r luse I lu

i / eur (t e ust

learex mette il la il te ces persone nm reation.

, we recommend s par M le dauphin to the tester a Lone XV 2

. ! mini tre di gracié, qui Til in all inter-- 11 11 11

u e mal qui, estillus

tree au système politique que la France sera tôt ou tard offlige p ur sa sureté de ramener. Il se formera avec est il peut être utile à beaucoup d'egards. Ses principes sur l'autorité royale sont purs comme ceux de sa famille, qui le sont sans lateure d'puis le cardinal de Richelieu

Mon père a renvoye un homme roide de caractère avec quelques erreurs dans l'espelt, mais un honnête homme.

M DE MACHALLE, Le clergé le déteste pour ses sévérités contre lui, l'age la leaucoup modéré.

M DE TREDAINE. Jouit d'une grande réputation de profiné et d'attachement avec beaucoup de connaissances

M LE CARDINAL DE BERNIS, Est enfin récompeusé des services qu'il a rendus a la maism d'Autri he. Mais son syst me politique ctalt conçu avec plus de mesure que celul de V de Choiseul. Il a été renvoyé, parce qu'il navait pas assez fa t pour l'impératrice, et qu'il s'est ressouvenu qu'il était Français. S'il movère son ressentiment trop conou contre un parti puissant dans le clerké et le plus attaché a notre maison, il pent devenir très utile.

M. DE MIVERNAIS. A de l'esprit, des grâces ; il peut être employe dans les ambassades, or il en Laut avoir absolument, c'est la qu'il faut le placer.

M. DE CASTRIES, Est bon pour le militaire; il a de I hom eur et du savoir.

« M. DE MUY. Est la vertu personifice; il a hérité de toutes les qualiés que je la s par out-dire qu'avilt M' de Montausier, il sera ferme dans la vertu e l'honneur.

* MM, DE SAINT-PRIEST. Se sont avanc s par mada ne de impadour; mais ils ont de la capalié et du désir de s'avan er le pure doit être bien distingué du fils et du clievalier; celui-ci peut un jour devenir très utile.

M. LE COMTE DE PÉRIGORD. Est prulent et honnête homme

« M. LE COMTE DE BROGLIE. A de l'activité et de l'esprit, comme aussi des combinaisons politiques.

M LE MARÉCHAL DE BROGLIE. A du talent pour le commandement en cas de guerre.

M. LE COMTE D'ESTAING (I. A les talents de son état.

M. DE BOURGET: A des connaissances sures, alnst que le DARON D'ESPAGNAC.

M. DE VERGENNES. Est dans les ambassades. Il a un esprit d'ordre sage, et capable d'conduire une longue affaire dans les bons principes.

Il y a dans le pa lement dans les familles des présidents, des hommes de talént très affactes à leurs devoirs;

il y e i a aussi quelques-uis parmi les conseillers.

M LE PRESHENT OGIER. Est d'un caractère propre aux m la recent ext dum enacter propre day merch les diffettes et orageuses; mais il y a dans la megistrature des ceprets en efferve ence et des homnes qui fenuent à d'autres qui sont incapables d'èrre un daves a lleurs qu'au parlement à cais de l'activité de

Qualit au clerge. M. LE JALENTE a ét vé dans ce corps ernoup trop de sujets 11en dignes d'être ignores. Il a pris l cutre-pied de son prédéess ur, qui voulait un clergée emplaire et attaché a la région. Me de lare te a fait des cheex de trop de person le « mblattes à ful

M L'EVIQUE DE VERDUN Est trop connu pour avoir l'soin de recommundation, insi que sa famille, dont l'athem at est bien cornu

M LF DUC DE LA VAL PYON Est (galement trop connumer avoir besein d'ére tree minumer. Il avait trop à cœir d'érendre ses élèves des projet problet élaires et enpalies, pour qu'il soit jamais oulilé, je d'éde mone des autres personnes attronces à l'éneation des enfants de France.

Quent a M L'ANCIEN ÉVEQUE DE LIMBOLS, sa vertu, .a

condent a delicate se, parlent as ex en la faveur li e d'autres per outes b en recommand bles; mal', u re qu'elle ont de clarges, elle tiennent par l'amitié i la parenté nux personnes riters el dessus, on n'en par-

^{(1) (} e t M, 1 con to d'i toug, officer moval de la maine.

« M. L'ARCHEVÊQUE DE PARIS (BEAUMONT). Doit être con sidéré comme une des colonnes de la religion que la tamille est obligee en conscience et par intérêt de maintenir, combien qu'il en coulle! La tendre mère de mes enfants en dira bien davantage; elle saura bien distinguer ce qui est bien d'avec ce qui est mal, et il n'est pas necessaire de démontrer lei combien elle est digne du plus tendre devoue

La jeune princesse partit avec ses instructions, toute joyeuse de ventr en France, pleine d'espoir dans l'avenir, pleine de confiance dans le présent.

Cependant un présage l'effraya,

Dans la première maison où elle s'arrêta sur le sol de France, la chambre qu'on lui donna était couverte d'une tapisserie représentant le Massacre des innocents ; il y avait tant de sang répandu, tant de cadavres épars, tant de verité et d'expression dans les physionomies, que la jeune princesse demanda une autre chambre, n'osant coucher dans celle-là

C'est à Compiègne que se fit l'entrevue, céremonial renouvelé plus tard pour Marie-Louise, et qui, dans l'un et

l'autre cas, n'a pas porté bonheur à la France.

Marie-Antoinette, conformement aux règles de l'étiquette, se precipita aux pieds de Louis XV, qui la releva, la baisa sur les deux joues, puis, en attendant la benédiction conjugale, la conduisit à la Muette, où la comtesse du Barry lui fut présentée.

Madame du Barry, elle aussi, se trouvait sur le pro gramme de Marie-Thérèse: l'impératrice se rappelait les services rendus a l'Autriche par madame de Pompadour, et, on l'a vu, Marie-Thérèse était reconnaissante à ses sou-

Marie-Antoinette, au grand désespoir des Choiseul, fut

donc parfaite pour madame du Barry.

Versailles avait ses habits de brocart et d'or, et cependant un nouvel augure poursuivit la jeune dauphine jusque dans la cour de marbre.

Au moment où elle mettait le pied sur le seuil du palais, un violent orage éclata sur le château, et un coup de ton-nerre, long et prolongé, sembla envelopper tout l'horizon d'un cercle menaçant.

Elle regarda avec inquiétude le maréchal de Richelieu, qui se trouvait près d'elle.

- Triste présage! dit celui-ci en secouant la tête.

En effet, le maréchal n'était point pour l'alliance autrichienne.

Le lendemain, la dauphine vint à Paris, et le spectacle qui l'y attendait la rassura sur les pressentiments de la veille. Tout Paris était debout pour la recevoir; elle tra-versa la capitale au milieu des cris de Vive le dauphin! et de Fire la dauphine! Cette joie était si vive, que Marie-Antoinette en éprouva une espèce d'ivresse.

- Vous voyez autour de vous, madame, dit de M. de Bris-

sac, deux cent mille amoureux de votre personne. Mais, a chaque joie, le destin venait mêler son avertis-sement: sur chaque fête, la mort prenait sa ôime.

On sait combien sut nombreuse celle qu'elle préleva On sait commen lut nombreuse cette qu'ene preteva sur la place Lolis XV, où un feu d'artifice, dont le bouquet seul coûtait soixante mille livres, devait être tiré. On bâtissait alors la rue Royale-Saint-Honoré et le faubourg. Des filous organisèrent une poussée; on s'effraya de cette houle inconnue qui, tout à coup, agitait cet acéan d'hommes. Chacun voulut fuir : on se précipita dans les fossés, on s'étouffa dans la presse, on s'écrasa contre les murailles. dans la presse, on s'écrasa contre les murailles

La police avoua deux cents cadavres.

Les Parisiens dirent tout bas qu'on en avait jeté douze cents dans la Seine.

C'était le troisième présage en moins d'un mois, et comme on le voit, ce n'était pas le moins terrible.

L'événement fit une grande impression sur le dauphin Il venait de recevoir deux mille écus que le roi lui donnait tous les mois; il les envoya à M. de Sartines, avec

cette dettre :

• J'ai appris le malheur arrivé à mon occasion, j'en suis pénétré. On m'a apporté ce que le roi m'envoie ous les mois pour mes menus plaisirs; je ne puis disposer que de cela, je vous l'envoie; secourez les plus malheureux.

« J'ai, monsieur, beaucoup d'estime pour vous « LOUIS-AUGUSTE

" A Versailles, le fer juin 1770. »

milieu de tout cela, la dauphine avait grand effet. Voici le portrait que donnant d'elle les Nouvelles à la main:

« Madama la dauphine, d'une taille grande pour son âge,

et maigre sans être décharnée e felle qu'une jeune personne non encore formée elle es é, e b en faite, bien proportionnée dans tous ses membres se el veux sont d'un beau blond; on juge qu'ils seront dans la suite d'un chatain cendré. La forme de son visage est d'un be' ovale, mais un peu allongé; elle a ses sourcils aussi in o fournis qu'une blonde peut les aveir; ses yeux soit bleus sans è re fades, et jouent avec une vivacité pleu de prit Son nez est aquilm, un peu cffilé du bont Midaine la l'empline a la bouche petite, quoique ayant les levres eta .e., sur tout l'inferieure, qu'on sait être la levre antro come. L'eclat de son temt est éblonissant, et elle a des conleurs qui pourraient la dispenser de recourir au rouge : son port est celui d'une archiduchesse, mais su dignité est temperec par la douceur, et il est difficile, en contemplant cette prin-cesse, de se reluser a un respect méle de tendresse. «

Il ne fallait pas moins que cette beaute pour rassurer

Il était médiocrement convance de la virilité de son petit-fils, le duc de Berry, lequel n'avoit interes montré le moindre desir de se rapproch r l'une fe n'e Aussi, la veille des noces, fit-il venir M. de la Vauguyor, précepteur du dauphin, et s'informa-t-il de Un sl l' ducatir de Louisdu dauplin, et s'illorma-t-il de l'il s' l' dicati de Louis-Auguste était aussi complete que o vai l'erre elle d'un homme qui se mariait le lendemai i M. de la Vanguyon, qui n'avait pas cru que les devoirs de su che re all ssent jusque-la, regarda le roi avec étonnemen l'adbutia, et finit par avouer qu'il n'avait pas dit un mot an dauphin des choses que le roi désirait qu'il sût. Alors, Lenis XV, voyant qu'en tout cas M. de la Vauguyon serait un man vais précepteur en leçons conjugales, inventa un ingénieux moyen de parler aux yeux de l'adepte. Il fit coller, le long des murs du corridor qui conduisait de sa chambre chez dauphine, les gravures de l'Arètia moderne que l'abbé Dulaurens venait de publier en 1763, et qui le laissaient rien à désirer sur les points les plus obscurs de la science pour laquelle le comte de la Vauguyon avbuait l'il-même être un si pauvre professeur; et il chargea le valet de chambre du dauphin de recommander à son maître, au moment où il lui remettrait le bongeoir, de regarder avec attention, à la lucur de ce bongeoir, les gravures collées sur la muraillé.

La chose fut faite comme elle avait été recommandée; mais, malgré cette précaution, un brun étrange se répandit le lendemain, qui fit dire à Louis XV:

— En vérité, si ma bru n'avait pas été si honnête femme, je dirais que le pauvre garçon n'est pas mou pe it-fils.

N'oublions pas de consigner i/i qu'une grave discussion s'éleva au bal de la cour. Le soir même de ce mariage, qui devait avoir un si singulier résultat, les princes de la maison de Lorraine, et même les simples collatéraux, tels que le prince de Lambesc, par exemple, eurent la prétention de tenir le pas après les princes du sang et avant les pairs. Le roi, pour faire preuve de courtoisie envers Marie-Thè-rèse, qui avait demandé cet tou neur Jour les princes et princesses ses alliés, consentit à lette infraction au droit de la pairie Aussi y eut-il projes a join de la part des ducs et pairs, sons la présilence à M. de Broglie évêque et comie de Noyon.

Voici la lettre :

L'ambassadeur de l'empereur e de l'impératr'e-reine, dans une audience qu'il a eue de Loi ma a mandé de la part de son maître. — et je suis oblige clar der foi à tout ce qu'il dit. de vouloir bien marquer quelque distinction qual malemoiselle de Lorraine, à l'accession présente du mariage de mon petit fils avec l'archique hesse A l'oinette.

« La danse au bal étant la seu e (l.c.e 4) ne ruisse tirer conséquence, puisque le choix les da seurs ne dépend t conséquence, puisque le choix les des seurs ne dépend que de ma volonté, sans districteur des places ou rangs ou dignités, excepté les prin s et les prin esses de mon sang, qui ne neuvent être e mporés ni nos en rang avec au un autre Français; et, ne voulant d'ailleurs innover à ce qui se pratique à ma cour, je compte que les grands et la noblesse de mon royaume, en vertu de la fidélité, soumission, attachement et même amitie qu'ils m'ont tonjours marqués, et à mes prédecesseurs, n'occasionneront jamais rien qui puisse me deplaire, surtout dans cette or jurrence, où je désire marquer à l'impératrice ma reconnaissance du où je désire marquer a l'impératri e ma reconnaissance du présent qu'elle me fait, qui, ainsi que j'espère, fera le bon-heur du reste de mes jours.

Malgré cet e invitation qui ressemblait fort à une prière, la majorité des dues et pairs s'abstint et ne parut au bal

MARIE-ANTOINITTI TI MADAME DU BARRY. -COURSES A AN - ABILE PIQUANTE DE LA DAU-PHINE. - DICCLE R LEONARD. - COIFFURES PAN-TASTICU - NACIAGE DU DUC D'ORLÉANS AVEC MALAM 'S ESSON. - LE DUC D'AIGUILLON. -IL BAT S N LAIS A SAINT-CAST. - RÉPLIQUE DE L SON EMPRISONNEMENT. -INFLUENCE DE MADAME DU BARRY. - LE ... I JUSTICE, - M. DE MAUPEOU FILS. - SOBRI-T QUE LUI DONNE LE MARÉCHAL DE BRISSAC. -IGUE CONTRE M. DE CHOISEUL, - LE PORTRAIT DE CHARLES Ier. - LA CUISINE DE MADAME DU BARRY. - « LE ROI CHOISEUL . - LA FAVORITE ET LES ORANGES. - LA LETTRE DE MADAME, DE GRAMMONT. - EXIL DE MM. DE CHOISEPT. ET DE PRASLIN. -MARQUES DE SYMPATHIE QUE REÇOIT LE PREMIER. -L'ABBÉ TEBRAY. - SA RÉPONSE AU ROI. - PORTRAIT DE CHOISEUL PAR LOUIS XVI.

Pendant quelque temps, tous les yeux furent tournés, en France, sur madame la dauphine, et l'on ne s'inquiéta plus que de ce qu'elle disait ou faisait.

Marie-Antoinette était facile à juger, et l'on sut bientôl

a quoi s'en tenir sur son compte.

Comme Louis XVI paraissait avoir eu, dés les premiers jours, ou plutôt des les premieres nults, des torts graves a lui faire oublier, il lul donna toute liberté pour ses caprices et ses fantaisles.

Marie-Antoinette avait été élevée, à Schoenbrinn, avec toute la liberté allemande; de sorte que la chose qui lui couta le plus fut de se plier au cérémonial français. Madame de Noailles, qui était chargée de rappeler la jeune prin esse à l'ordre lorsqu'elle s'en écartait, reçut de la dauphine le surnom de madame l'Etiquette, surnom qui lui

Au reste, Marie-Antoinette avait compris que, pour faire a sa gulse et se conduire à sa façon, il fallait d'abord se a sa guise et se conduire à sa luyon, le facile d'y réussir; faire almer du vieux roi. Ce lui fut chose facile d'y réussir; la princesse prit Louis XV par le côté sensible: elle fut gracieuse pour sa maitresse.

Quelle charge occupe madame du Barry à la cour? it demandé un jour Marie Antoinette a madame de

Mais, répondit celle-ci assez embarrassée, elle est chargée de plaire au rol, et de l'amuser.

En ce cas, répondit la dauphine, prévenez madame du

Barry qu'elle a en mol une rivale.

Barry qu'elle a en mol une rivale.

Effe tivement, Marle-Antoinette plajsait au roi et l'amusair Belle vive, noble, enjouée, spirituelle, décidée, elle fut a peine a la cour, qu'elle y répandit un parfum de jeute se et de liberté qui récréait le vieux roi. Elle était a la ils XV ce qu'avait été madame la duchesse de Bourgigne à Louis XIV. Aussi le grand-papa idolatrait-il sa peine fille qui venuit en déshabillé, et le matin ou le soir, ai s'ui re pect pour l'étiquette, bit donner son front à la rau l'ul passait-il bien des choses, et dans ces lule des folies. ble des folies

A priout les fardins de Trianon qui étaient le le ce f l'es parties Les jeunes princes et les jeu-ne par fair vient des courses à âne, à l'instar des or , que l'anglomane duc de Charires ve-rait du la la Lindres a Paris.

Dan u e u e , Marie-Antoinette tomba On voulut la der i

ane, il fau dire en état des other

Marie-Antoinette était coquette, et la tollette tenait une grande place dans sa journée, Marie-Antoinette avait de magnifiques cheveux, et elle poussa aux dernières limites l'art de la coffiure

Le premier artiste auquel elle confia sa tête fut un nomme Larseneur; longtemps les femmes s'étalent fait coiffer par des femmes Marie-Antolnetto contribua à mettre les confeurs à la mode.

Leonard a obteun une certaine célebrité; c'est que Léonard était une veritable puissance. Il est vrai que c'était bien l'imagination qu'il fallait pour seconder Marie-Antolnette C'est a fui que l'on doit les coffures fantastiques qui étourdirent Paris pendant cinq ou six aus, les colffures les les plus hardies et les plus aventureuses : coffures hérisson, confures jardin, confures a l'anglaise, confures montagne, confures forét, coifure parterre, dont chacune représen-ualt au naturel l'objet dont elle portait le nom. Lors du combat de M de la Clochetterie, li y eut des confures a la Belle-Poule. Les femmes portalent une frégate

dans leurs cheveux!

Cela valuit blen, on en conviendra, le titre que prenalt Leonard : académicien de coiffures

Il est vrai que mademoiselle Bertin s'intitulait ministre des modes

En 1847 ou 1848, on m'a montré Léonard, qui vivait encore, Il était inspecteur général des pompes funébres, emploi qui lui avait été accordé au moment où il sollicitait un privilège d'opéra-comique.

La cour sut un peu distraite de cette attention accordée à la dauphine, par le mariage de M. le duc d'Orléans avec nadame de Montesson, femme charmante avec laquelle il vivatt depuis lontgemps, les uns disalent maritalement. les autres affirmaient, au contraire, sans qu'il en eût rien oblenu. Le désir de se faire un appul prés du roi avait rapproché le duc d'Orléans de madame du Barry; ear c'était sur elle qu'il comptait pour obtenir de Louis XV la permission de contracter cette mésalliance. Il s'était donc ouvert de ce projet à la favorite, qui lui avait dit, avec ce ton qui lui étalt particulier

Allons, gros père, épousez-la toujours, et nous verrons.

Sur cette promesse, qui lui assurait l'appui de madame du Barry, le gros père avait été de l'avant et avait épousé. Le maringe se fit ou plutôt se cousomma secrétement à Villers-Cotterets, où le duc d'Orléans avait réunt toute sa cour, qui ignorait ou paraissait Ignorer le but de cette

Le matin du jour fixé pour la cérémonte, temps attendu par lul, le due d'Orléans régla lui-même les amusements de la journée pour tous ses convives: chasses, promenade en calèche, etc., etc., et monta en volture pour venir à Parls chercher la bénédiction nuptiale. En mettant le pied sur le degré de la voiture, il dit à plusleurs de ses intimes

- Au revoir, messleurs! Je touche au moment d'un bonheur dont le seul désagrément sera de ne pas être connu ; je latsse la compagnie, je reviendral tard, et ne reviendral pas seul, mais bien avec quelqu'un qui partagera l'attachement que vous portez à mes intérêts et à ma personne.

En effet, le soir, à six heures, une voiture s'arrêta sons le grand vestibule; elle ramenait M. le duc d'Orléans, qui rentra au salon, tenant par la main madame de Montes-son. Aussitôt le marquis de Valençay, un des rlus intimes du prince, s'avança vers madame de Montesson, et lui donna de l'altesse, exemple qui fut sulvi par toute la société.

Le moment de se mettre au lit arrivé, M. de Valençay présenta la chemise au duc et remarqua que, selon les régles de la plus exacte courtoiste matrimoniale, le prince s'était fait complètement épiler.

Louis XV reconnut le marlage, mais refusa inujours le titre d'altesse a madame de Montesson.

Pendant ce temps, la lutte continualt entre M, de Cholseul et M le duc d'Alguillon.

Insons un mot d'Armand Vignerod-Duplessis, duc d'Al-guillon, qui joua un si grand rôle pendant les dernières années de Louis XV, et dont le fils joua un si triste rôle pendant les premières années de la Révolution,

Le duc d'Aiguillon était né en 1720; il était venu jeune à la cour, où ll avalt été présenté sous le nom de duc d'Agénois C'est ce même duc d'Agénois dont était amoureuse madaine de Châteauroux, laquelle s'évanoult, malgré la présence de Louis XV, en apprenant sa blessure à l'aftaque de Château-Dauphin, où le roi l'avait envoyé pour l'éloigner de sa favorite.

On se le rappelle madame de Châteauroux, contraire de madame de Pompadour, était antiautrichienne. Le due d'Aiguillon partageait ses principes, aussi ceny de son oncle, le duc de Richellen; de sorte qu'il se tronva naturellement du parti de M. le dauphin et anqui étalent

tagoniste de M. de Choiseul et des parlements. Lorsque le parlement de Bretagne commença à se reheller contre le roi en résistant à quelques édits ruraux, le duc d'Aiguillon, commandant militaire de la province, y ploya une vigueur et une sévérité qui lui aliénèrent l'es-prit naturellement indépendant des Bretons, lesquels devinrent injustes a son égard, quand, en 1758, les Anglais tirent une descente sur les côtes de Bretagne, le duc d'Aiguillon les battit à Saint-Cast et les força de se rembarquer, mals les Bretons prétendirent que le duc d'Aiguillon n'avait pas pris à la victoire toute la part qu'il pouvant personnelle-ment y prendre, et l'accusérent d'être resté dans un moulin pendant le combat.

- M. d'Alguillon s'est couvert de gloire au combat de

Saint-Cast, disait-on devant M, de la Chalotais.

- Yous voulez dire de farine, répondit le procureur gonéral du parlement de Bretagne

Le mot était dur, il resta dans la gorge du duc d'Aiguil-n, qui redoubla de sévérité. Alors, les Bretons s'acharnèrent contre lui, et, de leu côté, l'accusèrent d'exactions et d'infidélité, sollicitant sa disgrace et venant ainsi en aide à M. de Choiseul, qui instinclivement, sentait le besoin d'écraser le duc d'Aiguillon et faisait de son mieux pour arriver à ce but. Forcé de lutter à la fois contre le premier ministre et contre le parlement, le duc d'Aignillon usa de tous ses moyens, et accusa à son tour la Chatolais d'un complot fendant au ren-versement de la monarchie. La Chalotais fut emprisonné, et devint du coup l'idole du parlement. Le tumulte redoubla en Bretagne. Le duc d'Aiguillon établit un simulacre de en Bretagne. Le duc d'Aiguiton étant un simulate parlement qui fut insulté. Enfin le gouvernement, lassé, remplaça en Bretagne le duc d'Aiguillon par le duc de Duras. Le remplacement, qui était un échec pour le duc, donna de nouvelles forces aux parlements, qui renouvelérent leurs plaintes contre d'Aiguillon. Le procès de concussion fut évoqué au parlement de Paris, qui se déclara contre l'accusé et menaça de frapper, judiciairement. Ce fut alors que le duc d'Aiguillon et son oncle le duc de Ri-chelieu reconnurent l'urgence qu'il y avait pour eux de se créer un appui près de Louis XV, et produisirent madame

On voit que l'intrigue avait réussi à merveille. Par madame du Barry, M. d'Aiguillon obtint du roi un ordre qui supprimait la procédure; de son côté, le parlement, anti-cipant sur le jugement qu'il eût dû rendre, promulgua un décret qui déclarait le duc d'Aiguillon prévenn d'un fait qui entachait son honneur et le suspendait des fonctions de

la pairie jusqu'à son jugement.

Pour toute réponse à cet édit, le roi tint à Versailles un lit de justice où M. d'Aiguillon siègea parmi les pairs.

Voilà où en étaient les choses au moment où hous sommes arrivés.

C'était, à cette heure, Maupeou fils qui dirigeait le parlement de Paris, dont il était premier président; mais Maupeou visait plus haut.

Il voulait être chancelier de France.

Afin que les sceaux ne lui échappassent point, il prom à M. de Choiseul son appui contre le duc d'Aiguillon: duc d'Aiguillon, son appui contre M. de Choiseul, et, ap-puyé par les deux partis contraires, il obtint les sceaux

sur la démission de son père, qui les tenait. C'était un homme de cinquante-six ans, moyenne, que ses ennemis trouvaient affreux, malgré de beaux yeux vifs pleins de feu et d'esprit. Il avait quelque chose de sévère dans la physionomie, était d'un tempérament hilieux qui lui faisait le teint jaune et vert, en vertu de quoi le maréchal de Brissac l'appelait le président la Bigarade. Ce surnom, qui eut un grand succès, détermina le président à faire ce que font les acteurs le soir au théâtre. c'est-à-dire à se courrir le visage de blanc et de rouge Ainsi son extérieur était moins sombre, et sa langue doréc se chargeait de ramener à lui ceux que cet extérieur amé-lioré n'avait pu lui conquérir. Il était insinuant, souple, ja loux des suffrages, de quelque part qu'ils vinssent. Nommé premier président, il avait demandé à un homme de confiance ce qu'on pensait de lui au palais. Celui-ci s'était d'abord excusé de lui répondre; mais, forcé de s'expliquer. il lui avait avoué que chacun le trouvait d'un hautain inabordable.

N'est-ce que cela? avait répondu le premier président.

Eh bien, ils changeront bientôt à mon égard.

Et, en effet, à partir de cette henre, il devint doux, affable, prévenant; le moindre clerc qu'il rencontrait lui trouvait l'œil bénin et la physionomie riante. Homme de pénétration, il avait jeté les yeux sur l'avenir et avait calculé qu'un vieux ministre ne pouvait l'emporter sur une jeune maîtresse. Du moment qu'il eut les sceaux, il tourna donc visiblement à madame du Barry. Pour ne pas effaroucher la favorite, il avait quitté la longue simarre et le carrosse d'ébène des chanceliers. Enfin, il jouait, comme un simple mortel, avec le nègre et le singe de la comtesse, avec Zamore et Mistigri, avec Zamore qui lui mangeait ses bonbons et Mistigri qui lui enlevait sa grosse perruque

Entin, il appelait madame du Barry ma cousine, alliance moins disproportionnée au moins que ne l'était celle de Marie-Thérèse avec madame de Pompadour.
Pendant ce temps, on faisait tout au monde pour désaffectionner Louis XV de M. de Choiseul.
L'abbé de Broglie, chargé de la correspondance des

affaires étrangères, entretenue par des agents secrets qui épiaient à la fois les cours alhées et les ambassadeurs accredités près d'elles, démontra au roi que M. de Choiseul était plus dévoue à l'Autriche qu'à la France. Madame du s'était procuré le beau portrait de Van Dyck, représentant Charles 1er, qui aujouru'hui est un des principaux ornements de notre Musée, et elle l'avait mis en face du canapé où avait l'hai itude de s'asseoir le roi. — Qu'est-ce que cc portrait? avait demandé Louis XV. — Celui de Charles 1er, sire.

- Pourquoi est-il la ?

- Pour vous rappeler le sort de ce malheureux 10i. - Et à quel propos voulez-vous me rappeler ce sort?

- Parce que ce sort sera le vôtre, sire, si vous ne détruisez pas votre parlement.

Un jour, le roi trouva meilleure cuisine chez madame du

- Pourquoi cet heureux changement? demanda Louis XV. - Parce que j'ai renvoyé mon Choiseul; quand renverrez-

vous le vôtre?

Une note avait été remise au roi, qui prouvait, autant que pareilles choses peuvent être prouvées, que M. Choiseul avait de Marie-Thérèse promesse d'une petite souveraineté, avec toute garantie d'hérédité, s'il parvenait à dédommager la maison d'Autriche de la perie de la Silésie.

Le duc de Richelieu, le duc d'Aiguillon et la favorite n'appelaient plus M. de Choiseul que le roi Choiseul ou le petit roi

Enfin la duchesse de Grammont, qui parcourait la pro-vince et soulevait les parlements, laissa surprendre une lettre qui fut remise à madame du Barry.

Le roi trouva, un matin, la favorite jonglant avec deux oranges

- Saute, Choiseul! saute Praslin! disait-elle.

Le roi lui demanda ce que c'était que ce nouveau jeu.

— Jeu de bascule, dit-elle. Et elle lui remit ta lettre de madame de Grammont: c'était le 24 décembre 1770

Fatigué depuis longtemps de toutes ces plaintes qui s'élevaient autour de lui, le roi ne demandait qu'une occasion, et profita de celle qui lui était offerte.

Il prit une plume et écrivit :

" Mon cousin,

« Le mécontentement que me causent vos services me force à vous exiler a Chanteloup, où vous vous rendrez dans vingt-quatre heures; je vous aurais envoyé beau-coup plus loin si ce n'était l'estime particulière que j'ai pour madame de Choiseul, dont la santé m'est fort intéressante. Prenez garde que votre conduite ne me fasse prendre un autre parti. — Sur ce, je prie Dieu, mon cousin, qu'il vous ait en sa sainte garde.

« LOUIS, »

Puis, sur un autre papier, il écrivit pour M. de Praslin ces seules lignes:

« Je n'ai plus besoin de vos services; je vous envoie à Praslin, où vous vous rendrez dans vingt-quatre heures.

M. de Choiseul avait pour lui poètes, encyclopédistes, philosophes, gazetiers. Tout cela, au mot d'ordre donné, jeta les hauts cris, de sorte que l'on eût cru la France perdue à propos de la disgrâce d'un des hommes les plus antifrançais qui existassent. Il en résulta que le donec cris felix d'Ovide devint, pour le moment, le proverbe le plus faux de la terre, et que, tout au contraire des autres, ce fout done le terre augustique de la descharation. fut dans le temps orageux que M. de Choiseul compta le plus grand nombre d'amis.

plus grand nombre d'amis.

Il y a plus pour M. de Choiseul, la fidélité au malheur, qui n'était rien autre chose que de l'opposition contre madame du Barry, devint une mode. M. de Choiseul, la veille de sa chute, n'était qu'un ministre; le lendemain de sa chute, il se trouva chef de parti, et acquit la puissance d'un homme qui représente une idée. Les parlements sentirent l'ébranlement de sa disgrâce, et comprirent que, pour eux la persécution allait devenir sérleuse d'ailleurs, le renversement de M. de Choiseul, c'était la ruire des parlements.

Aussi, disent les mémoires contemporains:

Aussi, disent les mémoires contemporains :

« Jamais ministre ne sortit de place avec plus de reten-

r-csa . . . Carnil but fut J le ba

CTray rent pond le dus d'Als cent et sans l'éster, le far-ces quales d'Als et, prenant s'atlaires é rangere, il resolut, qui de toimer un triudivicat dont es ma membre Tray rent pon' le dur d'Al-4

t M le chanceler Manpeur; disons que , bbe l'erray

que bbe l'erray

i que bbe l'erray

i un good lomme degingande sins

l'ix de gure, avec les yeux en dess'us,

l'un ais le lomgage, son neart offiche

l'object, dere enceplen vive, d'une lu
e d'e un lorare xon et e, su tout en

god is loigt mp in alats, des faires

les confidence l'object ux, ses enne

m s'n moment l'a nel i l'i p'è s'on le devel p

l'object l'e viri i roustrure des moyers d'

l'resu l'el ur e le contre de leur affaire

av qola virin di dei t venait a

e 'e e virin di daile;

e 're u homme d'esprit impudent et vil a la

I ve vous les fe es de V rsalles à acmanda

V II T rray

SIT public celui-ci.

I sur l'alte, lui distit l'archevèque de NarV is l'acte l'argen dans la reche.

1 l vulez-veus que je le prenne? répo dit nai-

A r r i m Li lu , mais il avait l'habitude de 11

dr — If i i is confident que l'en execule. I l'i i n'i abus ient de la permission. — L'i i i l'is sans foi, disalent-ils ; il nous ôte l'es-i l'i la clarite. I l'i l'uva que l'i rue Vide-Gou it avait l'i l'i l'i l'a sant avait ifa é l'ins ription pen-ti il

PI EI AY

eur en maiere d'inances; mato the letter be e, quot apple le leuple, nme un : u're ait un smple
that I plum d'une l'edure.
The efficie I en lle hebdomafor I el Patre une foule de f r l s e l l'a tre une foule de la tre reveir e la le l'impôt.

I terreveir e rahrits mad m ib barenne chvaln ne dexer er it Frlgen rlant publico men p ur n'etre
r ave elle, lemre d la cir
ryé am parens, frere et

ial tre par le portrait du mit in de l. in NM by meme.

I in de l. in NM by meme.

I it 1 ommes, s placest na-

t i i i i tore ce que la conr t i i i i i i i i tore ce que la trivolté de teur i c mrir, la mille c de

l'espitt, permettent rarement d'avoir et étouffent presque

general ment je veux d're un caractère l'ardi entrepremant, de ide, il avait un londs d'éner-e dans l'ame qui le rendan capable d'orgue l', il avait sez de moye is pour s'en tatre sui poser davantage.

Il avait de la force dans l'ame de l'autour de la gloire, et une telle fermete en se décidant, qu'il bravait les obstacles et franchissait les écueils, croyant les affaires possibles

parce qu'il les avait conçues. « Le duc de Cho scul avait un caractère atroce, rien ne * le duc de Cho sent avait un caractère atroce, rien ne ful contait pour reussir dans les plans qu'il s'était proposés; il avait aussi le caractère des geus faibles, forsqu'il emproyait in mais d'autrui pour se cacher et pour agir.

* Il avait un caractère a lui seul, et que je n'ai pas encore discerne dans le monde, forsqu'il prodignait les grâces de l'E at au profit seul d'un gouvernement etranger, et

le squ'il preferant des recompenses éventuelles aux récom-pe ses assurces qu'il avait dans ses propres mains. Le duc de choiseul, dans un pays où f'on craint les revenants, s'etait fait des amis enthoustastes, des creatures d'éde les qu'ile rendatent dangereux; il comprimait la ma-

want de selever, le duc de Choiseul ne negligea au un des moyens de plaire a la favorité du leu rol Arrive au point ou il ava t voulu, il ne fit aucune démarche près d une autre lavorité pour se soutenir. Il y a quelque chose l'attrattable et d'affexible dans le caractère de cet homme, qui ne peut le rendre propre que pour certaines affaires,

a Aussi n'est-il resté de monument de sa périlleuse administration que ce rocher dans la Mediferrance, ensanglanté pendant deux meurtrières campagnes, et conquis et fin a très grands frais pour ne rien nous produire, et pour entrainer a des depenses continuelles.

« Sa destruction des jésuites n'a produit qu'un vide qu'un et entre su sa la remitir eucore au grand datriment de

au re colps n'a ju remphr encore, au grand detriment de l'édu ation de la jeun esse et de la belle littérature, sa l'gue avec les parlements a detruit beaucoup des liens qui attachaient les sujets à leur souverain. Il a failu dissoudre ces cours de justice; il a failu les rétablir. Cette plaie ne sera sondec qu'avec beaucoup de prudence et de

« Son alliance avec la maison d'Autriche est bonne autant qu'elle a fait cesser le fleau de la guerre avec cette pulssance, ce qui nous permet de poursuivre aujourd'hul les Anglais sans danger de diversions; mais cette alliance est contraire a nos interets par sa grande nonvenuté et parce qu'elle permet aux empereurs de faire en Europe impunément sont le mal qu'ils ont intérêt de falro à nos autreunes am tles du Nord.

Le marlage de la reine est entièrement son ouvrage; le négocia et le conclut dans l'intention de fortifier cette alliance; mais il est essentiel d'observer si l'influence de cette union n'augmentera par les désavantages particu-liers que nous avons trouvés dans ce traité.

« La guerre de Sept ans, que le duc de Choiseul a condulte, est, a la honte de la France, sur terre et sur mer, un autre fléau.

« Une se onde guerre est devenue nécessaire pour ré-dre , es many e Tong-robre qui en sont resultés pour la

La philosophie a été soutenue et protégée par M. le duc de Choiseul Les motifs de cette conduite ne sont polut pénétrobles comme ceux des autres grandes of erations de suite per le résultat est la création en France d'un lors le quel il est devenu nécessaire de traiter quellu os u d'user de menagements. Il a inocule la philoso-11 e dans quel jues-uns des membres du clergé de France; e pu est, en politique, un phénomene nouveau.

On reproche au duc de Choiseul des opératio s d'une u te nature, on les lui repro he meme assez i ibliquenant. Lorsqu'un ou plusieurs crimes énormes on problé-matiques pour la multifude, la nature de ces forfaits dé-fend elle seule d'en parler; il faut se content r de gémir en se ret ur la perversi e du temps et des hommes.

Prince d , at de M de Choiseul et aux epérations fune-tes qui lui ont éte dicté unelquefol, in fait de polltique, par des pu sances, ou par une puissance étrangère avec laquelle nous devons blen vivre, mais que nous d vons sans cesse observer.

M. de Choisent Calt nunistre aujourd'hui et s'il mag nait des opérations du genre de celle qu'on vient de cir la l'rance pourrait elle cé ister cucore? Pour jouir en paix de nos riche ses territoriales, de notre industrie, de notre force relative, nous n'avons besoin que de epos et de calmo, et d'une age direction dans le gouvernement. Un ministre remuant, vain et ambit'eux, tou hant aux affaires de politique s'éculative, fera toujo es le malheur de la France; et M de Choiseul, depuis le commencement de con indistère lu qu'a son exil e con cerule. de on ministère ju qua son exil, s'est occupe aus cesse, et a détruire ce que la sagesse, l'expérience et les princlipe des temps passés avaient établi, et a établir ee que

les principes. l'expérience et la sagesse avaient tenu a l'écart ou circonscrit.

« Le gouvernement avait sans cesse travaillé à un intenir

es parlaments dans la soumission, et M de Choiseul n'a cessé de soulever les parlements contre l'administration. « Le gouvernement, depuis des siècles, était en Europe le protecteur des puissances secondaires; e M de Choi-seul a conclu une alliance avec l'Autriche, qui envahit ces pulssances, dont l'anntié et l'appui nous étai ni si néces saires.

« Le gouvernement, dans tous les temps, avait accordé sa protection speciale à cette compagnie célèbre qui élevant la jeunesse daus la soumission et dans la connais-ance des arts, des sciences et d'une littérature brillante; e' M. de Choiseul a livré cette compagnie célèbre à la poursuite des parlements, ses ennemis, et a abandonné la jeunesse au système de la philosophie ou à l'influence des opinious dangereuses des parlements.

« Le gouvernement avait tout fait pour soutenir au Nord la monarchie prussienne, comme pour y balancer par ce nouvel Etat la prépondérance des ennemis naturels de la France; et M. de Choiseu a prodigué nos trésors et notre population militaire pour détruire cette monarchie au pro-

fit de notre envemi naturel.

« Le gouvernement n'a jamais permis aux écrivains de donner au peuple des idées contraires à la forme heureuse et palsible de la monarchie telle qu'elle existait en France; et M. de Choiseul a evidemment soulevé les philosophes modernes, les jansénistes, les parlements, contre la constitution actuelle de l'Etat, coutre l'Eglise, contre l'autorité royale.

Ainsi M. de Choiseul a constamment travaillé. tous les départements qui lui ont été confiés, à détruire ce qu'il a trouvé de plus sagement établi, et M. de Choiseul n'est jamais parvenu à rien édifier, sinon : « L'insurrection des philosophes et du parlement : il faut

donc tempérer cette émotion dangereuse;

« L'insurrection de notre ennemie naturelle contre notre ancien ami le roi de Prusse et autres Etats du second ordre: Il faut donc chercher les rapprochements avec le roi de Prusse.

« La prépondérance maritime des Anglais est le résultat de la désastreuse guerre que M. de Choiseul a soutenue contre eux. Il faut donc nous rétablir avec la dignité dont nous sommes susceptibles dans cet état de prospérité et de commerce maritime dont nous avons joui sous le règne du roi Louis XIV, et dont la décadence commence à l'épo-

que de cette malheureuse guerre de Sept ans.

« Ainsi M. de Choiseul n'a été en France qu'un étranger, dont le cœur a été constamment hors du département dont il avait la direction; d'où l'on déduit la question de savoir si M. de Choiseul peut, avec sûreté pour la France, rentrer dans le ministère. Les profusions ont mis le désordre dans les finances, notre marine a été détruite sous son administration.

« Nos troupes ont été constamment vaincues sur le continent : nos affaires ont été influencées par une ancienne rivale. M. de Choiseul a donc été le fléau de la France et de ses différentes administrations. »

Au reste, dans son exil de Chanteloup, M. de Choiseul rendait à Louis XV le mépris pour l'exil, et au dauphin, l'injure pour la haine.

Voici ce qu'il dit de Louis XV :

« Le roi était très bardi pour faire le mal, il n'avait de courage que dans ce cas; le mal qu'il pouvait faire lui procurait le sentiment de l'existence et une sorte d'effervescence qui ressemblait à de la colère. Alors, le roi sentait qu'il avait une âme; mais il n'en avait pas pour faire le bien. »

Quant au dauphin, le ministre disgracié ne le ménage guère davantage; selon lui. M. de la Vauguyon ne lui a parlé que de sa naissance et de la toute-puissance royale à laquelle rien ne doit résister. Le royal élève du duc a mauvaise grâce, il est grossier, n'a ancun goût pour les femmes, et répète à tout propos, inutitement et par tic, ces cois mots:

Ba. - Baca. - Bacata.

Aussi, jugeant l'avenir d'après la fazese éducation reçue par le dauphin, et d'après les mauvais exemples donnés par le roi :

« Si ce prince reste tel qu'il est, dit le duc de Choiseul, Il est à craindre que son imbécilité, le mépris et le ridicule qui en sont la suite, ne produisent naturellement dans cet empire une décadence, laquelle enleverait le trône au roi Loms XVI ...

M. de Choiseul pouvait être mauvais ministre: mais, comme on le voit, il était assez bon prophete.

Mais ce n'etait pas le tout que d'avoir reuvers : M. de

Choiseul, restaient les parlements. Le duc de Choiseul avait soulève la magis ratur contre l'au orits absolue lu roi; l'abolition de cette magistrature fut resolue

Le contre pied de la politique suivie par M. de Cholseul,

à l'endreit de l'Eurepe, fut pris à l'instant même. Le roi d'Espagne était poussé, par M. de Choiseul, a rom-

pre avec l'A geterre; mais, aussitôt la disgrace de M. de Choiseul comuna Madr d. le roi d'Espagne donne aux An-glais satisfaction eatrare sur les îles Falkland et le port d'Egmont qui écrient des prétextes de querelle, et ne veut

d'Egnont qui coment des prétextes de querelle, et ne veut plus même examerer la naonte de ses droits.

M. de Choiseul, seloi le système autrichien, traitait les puissances secondaires avec un mepris qu' jurait singulièrement avec la protection que la France avait constamment accordée à ces puissances : mais, aussitôt M. de Choiseul tombe, Ibrabim-Effendi envoye du bey de Tunis, est admis a l'audience du roi. Gustave, prince béréditaire de Suède, reçoit un accueil digne de l'aucienne alliance qui a tonjous uni la Suède à la France. L'un une alliance a toujours uni la Suède à la France. Lefiu, une alliance toute particulière est couclue avec le rei de Sardaigne, par le mariage de Monsieur, frère cadet du dauphin, avec une

princesse de la maison de Savoie. Nous avons dit que l'abolition de la magis ra ure avait été résolue; c'était chose plus facile à résoudre qu'à

exécuter.

La magistrature était toute-pulssante, et le roi, que, par dérision, on appelait Louis le Débonnaire, était faible

Les parlements avaient pour eux la majorité des pairs que le duc de Choiseul leur avait attachés; ils avaient l'apput de la maison d'Autriche, qui répandait obscurément quelques centaiues de mille livres parmi les conseillers Ils avaient pour eux, enfin, les jansénistes, qui les avaient tout temps et eu toute occasion, soutenus contre la cour France et contre la cour de Rome.

Le duc d'Aiguillon, chef du parti antiparlementaire, était

soutenu

Par madame du Barry, dont il partageait les faveurs avec le roi

Par le chancelier Maupeou, qui représentait sans cesse à Louis XV les parlements comme capables de renouveler la tragédie de Charles I^{er}; •

Par l'abbé Terray, fatigué des cris et des plaintes que ces parlements poussaient sans cesse contre lui;

Par l'archevêque de Paris, M. de Beaumont, qui, depuis dix ans, appelait de leurs arrêts

Enfin. par les jésuites, qui pleuraient sur les ruines de leurs établissements détruits.

Les parties étaient en présence, les dispositions prises pour l'attagne et pour la défense la bataille ne pouvait tarder a être livree.

Seize jours avant l'exil de M. de Choiseul, le parlement de Paris avait cessé ses fonctions, et tous les parlements des provinces, insurgés contre le roi, avaient multiplié des remontrances, à chacune desquelles madame du Barry disait

- Encore un pas de fait pour vous détrôner, sire.

Le chancelier Maupeou donna fordre au parlement de reprendre ses fonctions, s'il ne voulait encourir la colère du roi.

Le parlement répondit qu'il attendait avec soumission, mais sans fonctionner, les événements dont il était menacé

Le gant était jeté à l'autorité royale ; M. le due d'Aiguillon le ramassa.

La nuit du 19 au 20 janvier fut fixée pour l'exécution du projet arrêté.

A minuit, tous les magistrats furent réveillés au nom du roi. Des mousquetaires entrent dans leurs chambres, leur présentent l'ordre de reprendre leurs fonctions, et réclament cette seule réponse sans périphrase aucune : Oui ou

Quelques-uns obéissent; mais, réunis le lendemain. rassurent, se raffermissent et refusent à l'unanimité.

Ce refus est immédiatement suivi de la notification l'arrêt du conseil, qui déclare leurs charges confisquées. Les mousquetaires, qui s'étaient déjà présentés chez eux, s'y présentent de nouveau avec des ordres d'exit, auxquels il faut obéir sans retard. A la place du parlement, on installe le grand conseil, qui doit le remplacer

L'archeveque de Paris, dans toute l'exaltation du triomphe, célèbre ce que l'on appelait la messe rouge, et le nou veau parlement est baptisé, séance tenante, du nom de parlement Maupeou.

Mais alors une grande division s'opéra jusque dans les

pr < la f m fle roya e l c c e i Mar he fils e C tt et le c e t c e ii M de Man e C ti et le cort u u M de Mau tent mas M de vera farlement Al me de M tesson c ient mas M de 1 de vo lut ente d cu un accommodement me de re la suveile n

et mple de M de C

se fi re et r

q e le r

la ja e

la ja e

con re la ruine de l'ancienne

a forme seulement

S de prevince, ils furent cassés sans

1 ra ce grand événement dont ma-t e principal levier et dont le duc d'Ai-a us les fruits cisait madame du Barry a Louis XV, fon

y v bie i des choses, comme on le veit, qui l

avec le café de la France.

1.1.1.

POLITIQUE DU DUC D'AIGUILLON - LE MÉMOIRE DU DAUPHIN, FILS DE LOUIS XV, LUI SERT DE GUIDE, -DIFFICULTÉ DE SUIVRE CE PLAN VIS-A-VIS DE L'AU-TRICHE. - CONDUITE DU DUC D'AIGUILLON VIS-A-VIS DES PUISSANCES SECONDAIRES. - M DE VERGENNES A STOCKHOLM - PARTAGE DE LA POLOGNE. - MÉMOIRE DU DUC D'AIGUILLON AU ROL.

Nous avons déja dit que la politique du duc d'Aiguiflon avait pris le centre pled de celle de M de Choiseuf. Appuyé sur un toémetre du dauphin, pere de Louis XVI Il continua hardiment.

Voici la partie de ce mémoire sur laquelle s'appuya la politique du duc d'Aiguilion

- Je dois me souvenir sans cesse, disait le dauphin, que mille gouvernements ont été anéantis, que plusieurs fa-m lles royales se sont éteintes en Europe, et que les principaux Etats qui m'environnent sont les rivaux de la maisen de Bourbon
- L'histoire en connaît deux principaux, l'Angleterre et l'Autriche
- « L'Augleterre est, des deux rivales, la moins redoutable. La France doit se souvenir qu'elle peut être sans ou une marine; car les puissances qui n'en ont pas existent fuen par leur agriculture, leur commerce et leur indistrie naturelle. Nous avons été fort considérés et redoumême sans marine, pendant le ministère du cardinal de Fleury, a qui mon pere avait remis en totalité te . In du gouvernement

« Que i Angleterre ait donc une plus grande ou moindre prépondérance sur mer, cela ne fait qu'augmenter ou di-minuer le li en-être de la France, sans lui porter un pré-ju e essentiel L'Angieterre seule doit compier son com-

In a essentiel L'Angicierre seule doit compter son com-rerce comme e sentiel au maintien de sa situation actuelle; l'Angieterre n'e t donc pas une rivale bien à craindre. 'Yas l'Autriche a bien d'autres titres et des moyens het dangereux par rapport à nous; il est de nos in ce la urve lier de l'environner et de l'empêcher car sa politique va pius ioin que ne veut et une puissance moderne en Europe, que nous as i r r du néant et qui s'éleva jusqu'à la monar ble . . le .ous Charles-Quint, aux dépens de voisins (1 , 1 , 2 grand péril , Je dois doi . . . (er de trouver dans l'histoire de

I parne Naple de raine, Ses l'ays llas en partie, l'Alle, la Franche de le Roussillon, et ne pas outre de le Roussillon, et ne pas outre de la pris sur mes ancètre de le commence de d'élé a existé, ce qui n'est jas firt a fen et on se et de ce qu'était la France sous Charlemagne.

· Men a eux, ceux au m re le ma branche, avaient été

constamment attachés aux principes énoncés ci-dessus. Jorsqu'il est arrivé en France un homme, Lorrain de cour

et d'orlgine, qui fait en ce moment le malheur de ce pays cl. « M le duc de Choiseul, pensionnaire de la maison d'Aude Bernis, qui avait interêt de plaire à l'autriche; l'un et l'autre ont jeté les premiers fondements des plus grands maiheurs qui menacent ma maison, si jamais les principes autrichiens viennent à y prévaioir M. le duc de Salntsimon m'a fait passer, il y a div ans, un mémoire fort bien fait à ce sujet, cu il prouve que la France ne peut se souteurs sans empirical proprié de la maison de peut se souteurs sans empirical permissippe de peut se souteurs sans empirical permissippe de la france ne peut se souteurs sans empirical permissippe de peut se souteurs sans empirical permissippe de premissippe de la france ne peut se souteurs sans empirical permissippe de la france ne peut se souteurs sans empirical permissippe de la france ne peut se souteurs sans empirical permissippe de la france ne peut se souteurs sans empirical permissippe de la france ne peut se souteurs sans empirical peut se souteurs au se souteu se soutenir sans combattre perpétuellement contre la maison d'Autriche On le trouvera dans mes papiecs; il prouvo qu'on ne pent s'arrêter qu'après l'avoir réduite à la situation d'un electorat actuei

"Mon père, toutefois, par des principes que je ne puis me permettre de censurer, a fait affiance avec la maison d'Autriche, au préjudice des intérêts des petites puissances que mes aieux se sont fait une gloire de soutenir et de protèger; il n'a jamais voulu approfondir la coupable témérité de M. de Choiseul, qui vient de renverser un édifice affermi par les siccles et par les hommes d'État les plus réfléchis et les plus attachés à notre maison.

« On doit sans doute observer très religieusement traités; mais la délicatesse a des bornes, et. lorsque l'Etat auca reconnu par l'expérience combien est onéreux aux sujefs un traité qui lle les mains à la France, qui n'a de vie que par la faculté de l'exercice de la puissance miliration de guerre a l'empereur, à un traité qui nous cir-conscrit de toules parts, et qui nous empêche d'être Français.

Malheureusement, vís-à-vis de l'Autriche, le plan était difficile a suivre. L'altiance de 1756 existait foujours, et il n'y avait aucun motif plausible pour la rompre. En outre, Marie-Antoinette avait déjà sur le dauphin un empire décidé, et. s'il avait montré une si grande haine contre M. de Choiseul, ce n'était point parce que M. de Choiseul était l'agent de l'Autriche, c'était parce que le dauphin supposait que M. de Choiseul avait été la cause de la mort de son nère. D'ailleurs, le rol pouvait mourir, le roi qui ne de son père. D'ailleurs, le rol pouvait mourir, le roi qui ne se privait d'aucun plaisir, maigré son âge avancé; alors tout se retrouvait dans le même état, et M. d'Alguillon pouvait dire, comme l'instituteur du corbeau romaiu; Opera et Impensa pertit.

li se mit donc à préparer tout doucement l'Europe à voir,

un jour ou l'autre, annuler ce fatal traité de 1756. Les puissances subalternes, surtout, étaient, comme nous l'avons dit, effrayées de la grande alliance austro-française. Le duc d'Alguition s'occupa de les calmer, de les écouter, les accueillir.

Il commença par raccommoder la Suède et le Danemark, nos deux afliés naturels au Nord, depuis que la Pologne existait encore comme royaume, mais n'existait plus comme puissance

Le due de Choiseul avait constamment molesté les Suisses, nos auciens alhés II disait d'habitude : « Vil comme un Sulsse! » Puis, les blessant dans leurs intérêts, il ouvrait le port de Versoix sur le lac de Genève.

Le due d'Alguillon Interrompit ces teavanx Le duc de Choiseul avait entevé au pape le comtat Venaissin et la ville d'Avignon; c'était pour compenser, disait-il, la perte des colonies, mais, en réalité, pour réjouir les philosophes qui attaquaient la religion.

Le duc d'Aiguilion fit amende honorable à Ganganelli, et iui rendit la ville et le comtat.

L'Angleterre, nous ayant attachés à la maison d'Autri-che, avait pris parti pour Frédéric II. Cette alliance de l'Angleterre avec Frédéric, c'était la guerre contre nous. Le duc d'Aiguilion jela les bases d'un traité de paix et d'un contrat de commerce, lesquels devalent renouer toutes les relations amicales qui avaient existé pendant les trente ans qui avaient suivi la paix d'Utrecht.

Depuis les fameuses expéditions de Charles XII, qui avaient épuisé le pays d'hommes et d'argent, la Suède, effrayée de ceite omnipotence royale qui entrainait un peuple a sa suite dans l'abline, la Suede avait tout fait pour réprimer l'autorité de ses rois; elie était divisée en factions qui écontaient l'Autriche, le Danemark et le roi de Prusse. L'autorité de la France, si réelle en Suède sous Gustave-Adolphe, avait fait piace à l'autorité autrichienne; était toute une position perdue à reconquérir. Gustave III chait désireux de sortir de cette tutelle qui ini était impo-sée par le peuple et par la noblesse N'étant que prince héréditaire, il avait éerit à M de Choiseul de ce désir; mals M de Choiseul se scrait blen gardé de faire droit aux demandes du jeune prince; c'était désobliger trop directe-ment l'Autriche, Le duc d'Alguillon, au contraire, ne garda pas ces ménagements. Il tira de l'exit, ou l'avait envoyé

M. de Choiseul, M. de Vergennes, notre ancien ambassadeur à Constantinople, lui donna ses instructions et l'envoya en Suède, revenant ainsi aux plans de la vielle diplomatle françalse: Relever les fubles, humilier les forts.

La présence de M. de Vergennes à Stockholm porta ses

La présence de M. de Vergennes à Stockholm porta ses fruits: une révolution éclata en Suède, qui rendit au roi Gustave la puissance que la noblesse partageait avec lui, et le délivra de l'influence russe, autrichience et prussienne. Cette révolution s'accomplit en compante quatre heures et sans effusion de sang, le 10 août 1772.

En cas de victoire des armées turques, la pulssance et surtout le prestige de l'empire russe s'affaiblissaient; en cas de défaite, la Russie rapprochait ses possessions, des possessions autrichiennes, et inquiétait l'Empire, qui se trouvait avoir d'autant plus besoin de nous. M. de Vergennes avait donc en beau représenter à M. de Choiseul l'inutilité de cette guerre et lui prédire son désastreux résultat; il avait ordonne à notre ambassadeur d'aller de l'avant, et, sur de nouvelles observations de M. de Vergennes, il lui avait envoyé sa démission et l'ordre de venir en Bourgogne,



Louis XV.

Il est vrai que, vingt ans après, le comte de Horn, le comte de Ribing et Ankastroom, prirent sur Gustave III une sanglante revanche.

Nous avons exposé l'état de faiblesse où était, au milieu des conflits européens, tombée la Pologne, du moment que la main puissante de la France s'était retirée d'elle. Catherine 11, qui avait des vues sur cette malheureuse nation, lui avait donné un roi, et, bien certaine de la nullité de ce roi, elle se préparait à l'envahissement de son royaume. Le duc de Choiseul n'avait vu, dans l'alliance des cours de Regilin et de Saint-Péteusbourg, qu'une simple défection.

Le duc de Choiseul n'avait vu, dans l'alliance des cours de Berlin et de Saint-Pétersbourg, qu'une simple défection à l'alliance de Vienne et de Versailles; mais la cour de Vienne voyait plus loin, elle; elle voyait la cour de France ruinée en hommes et en argent, et, par conséquent, médiocre auxiliaire, du moment que la Russie s'éloignait d'elle; c'était alors que M. de Choiseul avait donné l'ordre à M. de Vergennes de soulever la Turquie contre la Russie.

où, depuis cetto époque, il était resté sans c**rédit et sans** emploi.

Ce qu'avait prédit M. de Vergennes arriva: la Turquie fut battue, comme nous l'avons dit à propos des fêtes données par Potemkine à Catherine II; les armées russes envahirent la Moldavie, et les chevaux des Cosaques du Donse désaltérèrent au Danuhe Alors, l'Autriche, effrayée du contact qui s'opérait entre les conquêtes russes et ses possessions territoriales, se rapprocha du roi de Prusse, solficitant la neutralité en cas de guerre. Ainsi, le vieux Frédéric, presque intrus à son arrivée au trône dans la grande famille des rois européens, ce petit électeur de Brandebourg, comme on l'appelait encore au commencement de son règne, se trouvait, dans sa vieillesse, courtisé par les deux grandes puissances du Nord, et l'arbitre des destinées européennes, tandis que M. de Choiseul, qui avait voulu le détrôner, était, lui, exilé à Chanteloup.

Autoria e la Priss mais

3 (x 1) 1 x 1 x 1 16 as 10 ssances t ur trechtever besom

I viii ans ips e li Prusse L alles quand en apprit

e suivant sous les yeux du

ti la france jett ajeuter a Autriche, et ce que nons devons
allive du roi par le double licu
ar ge Un jour, la vour de Vienne
s i ssessicts aux dépens du roi de Prusse, sessions any depens du roi de Prusse, to re ce prince, conjointement a clle, less la suele. Un autre jour, elle veut d'una es aux dépens de la Pologne, notre lors elle se rapproche du roi de Prusse, le ri elle sa he avec lui et avec la trarine, il un cote, rien n'egale l'ambition de nesuree du mie colle eur Jisépo. Il n'attend plus que le moment de regir seul je ur deve opjer le système qu'il roule dans sa tele. Il d'y u'e il veit cuvrir l'Escout Term par tant de trat si des re la josession de la Bosale, et qui nous

trat s des re la pesessión de la Bosate, et qui nois dit qu'il a coba des pertes de la Lorraine, de l'Alsace et dit qu'i a offai les jertes de la Lorraine, de l'Alsace et de l'Sl's celu qui sous ravir le meilleur de nos amis l'in o i le cej oulle de ses domaines, n'est-li pas aj able de se ressi sir s'il le pout, des possessions que neus l'in . V. s' j' s's celui qui inéprise une alliance auss inij r'a que celle de la cour de Versolles, pour jerrer d's civil s'em ils mous a notre préjudi e, n'est-l'i s'e j' l'a cour de Vienne de l'effective de l'allance avice la cour de Vienne de l'effective de l'allance avice la cour de Vienne de l'effective de l'allance avice la cour de Vienne de l'effective de l'allance avice la cour de Vienne de l'effective de l'allance avice la cour de Vienne de l'effective de l'allance avice la cour de Vienne de l'effective de l'allance de l'allance de l'effective de l'allance de l'effective de l'allance de l'allance de l'effective de l'allance de l'a It is a large former des haisons contre nous? Le ré-sulta et a recontract avec la cour de Vlenne, de cette ulli recogni a us a lant épuisés d'hommes et d'argent, est qui nous sommes ains amis, et qu'il existe une ligue très rel dable au tord de l'Europe contre nous, celle de Vince la Lerlin et de Saint-Pétersbourg bans un clin datif ces très parsances peuvent mettre sur pied trois ant mille hommes, dans un clin d'ull, elles peuvent les etablir a dis reton sur le territoire des puissances faibles in leur res ent a envahir : dans un clin d'ull, elles penpolleur resent a envahlr; dans un clim dæil, elles peu-vent consommer l'enthre destruction de la Pologne. La Frait e sans allies, la France avec peu de moyens de ré-si tan e a u lle la l'Erance épuisée par la dernière guerre cutr prise pour le muntien de la maison d'Autriche et pour aix ri i le recondicment de ses domaiues, se trouve donc dans un crise des plus facheuses, elle est réduite ou sileme le plus hi mi laut, elle est obligée de réprimer son pripre cractère et de ne développer que celui d'une nation observatrice benevole, qui approuve tout ce qui fait uje trei lui, sans qu'on dalgne la consulter. Que ent levere ces temps ou il n'était pas permis, en Europe,

de tirer un sup de canon sans l'aven du rol?

Qu'lle it qui que seit aujourd'hul la situation politique de la France. I lui reste néanmoins des ressources.

(2.1. jui tre supérieures a celles de la ligne du Nord. Mais que d' préjugés soit réels, soit exagérés, n'avons n pas de ru re pour préparer l'alliance aver une pui le d'in l'un de est en ce moment nécessaire au re, pour réprimer es projets des puissances du Nord! Si o value is nous n'ir à la cour de Londres, que de re entreur tarir' que de préjugés à valucre! On a de previs que le cabinet de Saint James nous regarde etne previs que le cabinet de Saint James nous regarde etne previser aux troubles de l'Amerique. Le ca-tre de Mete Chef ul et la guerre qu'il a voulu encore n re l'Angleterie dans une circonstance où l'élat d / 1 de l'Europe pouvait faciliter un rapprochement

a happrehension que nous sommes toujours

· uation avec la cour de Londres, l'aspect 1 armé et envahissant les domaines de proposer an rol une contreligue
de proposer an rol une contreligue
France, de l'Espagne, de l'Angle
tre t de l' loc Les nouveaux lens qui nous
gont les examigne nous assurent de son
l'ilignere le l'espagne pur de dife i c r / l r et contre son ministère Quant a le crre e moyens navons nous pas de to the first less cette rivalité hestile qui mercule! Je vuls exposer r of an proce la Pologne

I to life type est per 160 que ce partage change la m nar hie rollerne er joi aure vraiment maritime; de

l'état de monarchie militaire et agricole, elle passe à l'état de puissance commerçante et maritime, et, comme dans quelques années nous avons vu le rol de Prusse envalur des provinces sur des voisins plus forts que lui, comme des provinces sur des voisins plus forts que lui, comme nous l'avons vu lès defendre depuis contre foute l'Europe qui voulait les lui reprendre; eu quelques anuées aussi, tous pouvois le voir à cause de sa parcimonie et de son activité, devenir le roi de la Baltique. Possesseur de Danting, la Vistule va étre pour lui une nouvelle Tamise, en sorte que rette puissance si peu comptée et si peu connue, il y a quelques années, peut devenir, sons le roi Frédéric, un Etat redoutable aux puissances continentales comme aux puissances maratimes; l'Angleterre le sait, et cette nation es si éclariée sur son commerce et ses intéréts maritimes qu'il s'elève en ce moment dans Londres une rumeur extraordinaire et très éclafante contre la métamorphose de extraordinaire et très éclafante contre la métamorphose de la puissance prussienne en Etat commerçant et maritime.

« La Russie, d'un autre côlé, menaçant Constantinople et manifestant serieusement des projets sur la navigation de la mer Noire et peutêtre sur celle de la Méditerranée, peut envahir dans cette contrée tout le commerce mari-time des Anglais. Que de cas d'une alliance contre la ligue du Nord! que de moyens pour nous aider des Anglats contre les dangers qui les menacent et qui nous menacent avec eux! Je propose ces vues à la sagesse du roi, et, pulsque le Nord est ligué et armé contre nos amis, puisque trantriche nous abandonne a'nos propres ressources, je ne trouve à opposer à cette ligue menaçante que l'alliance des quatre puissances capables de la contre-balancer: la France, l'Angletere, l'Espagne et la Sardaigne.

« Je donneral le développement de ces bases dans des

mémoires ultérieurs. »

YXXI

VIEILLESSE DE LOUIS XV. - SA TRISTESSE. - LA MORT PLANE ET MOISSONNE AUTOUR DE LUI. -CHAL D'ARMENTIÈRES. - M. DE CHAUVELIN. - LA PRÉDICTION DE LA FÊTE DES LOGES. - M. DE CHAU-VELIN AU SOUPER DES PETITS APPARTEMENTS. - LE WHIST DU ROI. - MORT DE M. DE CHAUVELIN. -TRISTESSE DE LOUIS XV. -- LES VOYAGES. -- MADAME DU BARRY, - REAUMARCHAIS, - GOEZMAN, - « LE BARBIER DE SÉVILLE ». - M. DE FRONSAC. - RAPT, INCENDIE ET VIOL. - LE POÈTE GILBERT. - LE MAR-QUIS DE SADE. - L'ÉVÊQUE DE TARBES ET LA GOURDAN. - GLUCK ET PICCINI. - LES DEUX CAMPS. - LES JOIES NOUVELLES. - LES COURSES. - LES JOCKEYS. - LES COURTISANES. - LOUIS XV. - SOU-VENIR DE M. DE CHAUVELIN. - L'ABBÉ DE BEAUVAIS. - CRAINTES DU ROI. - LES PRÉSAGES DU MOIS D'AVRIL, - MORTS SUBITES. - LEBEL ET LA FILLE DU MEUNIER. - LA VISITE PRÉPARATOIRE NÉGLIGÉE. - LA PETITE VÉROLE. - L'ARCHEVÉQUE. - LES CHOISEUL. - LA DUBARRY. - LE DUC DE RICHELIEU. - LORRI ET BORDEU. - LA MARTINIÈRE. - TERREUR DU ROI. - MADAME DU BARRY S'ÉLOIGNE. LES ÉVÉQUES. - LE DUC D'AIGUILLON. - RETOUR DE MADAME DU BARRY. - LA DERNIÈRE ENTREVUE. -M. DE LA VRILLIÈRE. - LE DUC DE FRONSAC. -CURÉ DE VERSAILLES. - LA DÉCLARATION DU ROI. - SES DERNIERS MOMENTS. - SON DÉLIRE. - MES-DAMES DE FRANCE. - MORT DU ROI. - SOPHIE AR-NOULD ET MADAME DU BARRY.

Il est vral qu'une chose ôtait de l'Importance à toutes ces choses. Louis XV, âgé de solvante-trois ans seulement, paraissait dix ans de plus que le duc de Richelleu, qui en avait solvante et selze. Louis XV, le beau cavalier à l'œli bleu, à l'oreille fine, au jarret tendu, Louis XV perdait la vue; Louis XV devenait sourd; Louis XV ne montait plus à cheval qu'à l'aide d'un marchepied. L'ennul,

qui planait sur son front dés sa jeunesse avait fondu sur le vieillard, s'acharnait à lui et le devorait. Autour de jui, d'ailleurs, s'accomplissant le fatal specta le qui accompagne les hommes en train de faire leurs derniers pas dans east combe. Madame de Unit tout ce qu'il avait aime d'amour était tombé. Madame de Vintimille, madame de Chateau-roux, madame de Pompadour; tout ce qu'il avait aime par les liens de la famille; fils, petit-fils, bru, femme, amis. tont tombait. Le marechal d'Armentieres, la même année que lui, venait de mourir. Resta ent M de Chauvelin et M. de Richelieu.

M de Chauvelin, suriout, était de la part du roi d'une attention particulière. Le roi s'intéressait singuite rement à sa santé. A lui et aux autres, Louis XV s'informait, à chaque instant, comment allait M. de Chauvelin cette grande amitié étonnait tout le monde, dans ce cœur dont l'égoisme était connu. On en sut un jour la cause.

A une fête des Loges, M. de Chauvelin s'était fait dire la bonne aventure par un sorcier à tréteaux, et celui-ci avait prédit que M. de Chauvelin mourrait six mois avant le

Cetie prédiction était venue aux oreilles de Louis XV; de là cette sollicitude pour la santé de M. de Chauvelin

Or, cette derniére épouvante ou ce dernier avertissement devait lui venir à son tour.

Le 23 novembre 1773, le roi avait soupé dans les petits appartements, chez madame la comtesse du Barry, et, de la part de la comtesse, avait invité M. de Chauvelin à partager le souper. M. de Chauvelin avait accepté, mais tout en priant le roi de ne point exiger qu'il mangeât, attendu qu'il se sentait légérement indisposé. En effet, au souper. M. de Chauvelin, qui avait commencé un whist avec Sa Majesté, ne mangea que deux pommes cuites; puis, après le souper, il reprit son jeu. La partie terminée, M. de Chanvelin se leva et alla s'adosser à la chaise de madame de Mirepoix, qui jouait à une autre table. Au moment où il plaisantait avec cette dame, le roi, qui était en face du marquis, remarqua l'altération de son visage. — Qu'avez-vous donc, Chauvelin? demanda le roi.

Et, comme le roi achevait, M. de Chauvelin ouvrit la bouche, pour répondre sans donte; mais il ne put arti-culer un son et tomba à la renverse. On appela les médecius, mais, lorsqu'ils arrivèrent, le marquis était mort.

Depuis cette mort, on vit rarement sourire le roi. Dans tous les pas qu'il faisait, on eut dit que le spectre du marquis marchaît à ses côtés. La voiture seule le distrayait un peu: on multiplia les voyages. Le roi allait de Rambouillet à Compiègne, de Compiègne à Fontainebleau, de Fontainebleau à Versailles; à Paris, jamais: Paris était en horreur au roi depuis sa révolte à propos des bains de sang.

Mais toutes ces belles résidences, au lieu de le distraire. le ramenèrent au passé, le passé aux souvenirs, les souvenirs à la réflexion. Ces réflexions tristes, amères, profondes. madame du Barry seule pouvait l'en tirer, et c'était vraiment pitié à voir la peine que prenait cette jeune et jolie créature à réchauffer non plus le corps, mais le

cœur du vieillard

Pendant ce femps, la société se décomposait comme la monarchie. Aux infiltrations philosophiques de Voltaire, de d'Alembert et de Diderot, succédaient les averses scun-daleuses de Beaumarchais. Beaumarchais publiait son fameux mémoire contre le conseiller Goëzman: et ce ma-gistrat, membre du Iribunal Maupeou, n'osait plus repa raître sur son siège. Beaumarchais faisait répéter le Barbier de Séville, et l'on parlait délà des hardiesses qu'allait débiter sur la scène le philosophe Figaro. Une aventure de M. le duc de Fronsac avait fait scan-

dale.

Deux aventures de M. le marquis de Sade avaient fait horreur.

M. de Fronsac, qui n'avait ni la séduction qui fait aimer, ni l'esprit qui enchaîne l'amour, M. de Fronsac, libertin brutal et pressé, avait avantageusement succèlé a ce comte de Charolais, à l'assassin duquel Louis XV. jeune, avait d'avance promis sa grâce. Des laquais recrutaient pour lui, enlevaient les jolies filles, les jetaient dans la couche de leur maître, et, de cette couche, M. de Fronsac les faisait passer à l'Opéra passer à l'Opéra.

C'est que l'Opéra émancipait, et que les parents n'avaient plus le droit de réclamer leurs filles, une fois qu'elles justifiaient d'un engagement à l'Académie de musique.

Elle était de naissance obscure; peut-être aimait-elle, et de là lui venait sa force. Devenu furieux par cette résistance, le duc de Fronsac commit, la même nuit, trois crimes pour la possèder; trois crimes dont chacun, à cette époque, était puni de mort; l'incendie, le rapt et le viol.

Une unit, il fit mettre le ieu a la maison de la jeune fille. La Gourdan était prévenue. Nots avons deja a propos de madame du Barry parle de la te diustre appareilleuse. Une femme, envoyée par elle recueille la victime évanouie, l'emporte sous prétexte de lui porter secours, et l'amene dans la maison infame Arrivée la, Fronsac et l'amene dans la maison infame. paratt. La jeune fille apjelle, crie, se defend, se delat; Fronsac ja pousse dans un fauteml a ressor, un ses membres sont comprimés, où toute defense devient impossible, et où le crime s'accomplit.

Une information fut commencee, mais assouphe. Ten se tut, hors le poéte qui jeta son cri dindiguation e mm il avait leja fait à propos de Lally-Tollendal Econtez Giber : c'est lui qui fera justice e du con

pable et de le justice qui laisse le crime impuni:

La fille d'un bo recois a frappé Sa Grandeur. Il jette le moncho r à sa jeune pudeur. Volez et que cet or, de mes feux interprète, Coure avec ces bijoux m rehander sa défaite Qu'on la séduise! » Il di · les eunuques dis rets Philosophes abbés, philosophes valus, Intriguent, sement l'or, trompent les yeux d'un pere; Elle cède. — On l'enlève. En vain gémit sa mere Echue à l'Opéra par un rapt solennel. La honte la dérobe au pouvoir paternel. Cependant une vierge aussi sage que belle Un jour, à ce sultan se montra plus rebelle Tout l'art des corrupteurs, auprès d'elle assidus. Avait pour le servir fait des crimes perdus. Pour ses plaisirs d'un soir, que tout Paris périsse! Voilà que, dans la nuit, de ses furenrs complice. Tandis que la beauté victime de son choix Goûte un chaste sommeil sous la garde des lois. Il arme d'un flambeau ses mains incendiaires, Il court, il livre au feu les toits héréditaires Qui la voyaient braver son amour oppresseur. Et l'emporte mourante en son char ravisseur Obscur, on l'eut fléiri d'une mort légitime; Il est puissant, les lois ont oublié son crime.

Ainsi M. de Richelieu était dépassé par son fils, et bien an dela. Quand le duc manquait d'argent, il se contentait de mettre en gage sa plaque du Saint-Esprit, et il en ctait quitte pour ce couplet:

> Judas vendit Jésus-Christ, Et s'en pendit de rage Richelieu, plus fin que lui, N'a mis que le Saint-Esprit En gage, en gage, en gage!

Il y avait bien certaines pastilles aphrodisiaques qui portaient le nom de pastilles à la Richeticu; mais de ces pastilles aux mouches cantharides du marquis de Sade, il y avait loin.

Il y avait loin.

Disons un mot du marquis de Sade une des personnifications les plus curieuses de la fin du siècle de Louis XV. C'était un beau seigneur, déjà âgé à cette époque, de trente-cinq ans, qui était né daus l'hôtel de madame la princesse de Condé, dont sa mère était dame d'honneur. Il descendait de la belle Laure, disait-il. Rien de plus possible : malgré son amour plat nique pour Pétrarque, la belle Laure avait eu douze enames. Elevé au collège Louis-le-Grand, il était, à l'âge de treuze ans, entré aux chevau-légers. Il avait fait la guerre de Seut ans, puis il avait dait la guerre de Seut ans, puis il avait dait la guerre de Seut ans, puis il avait la guerre de Seut ans, puis il avait la contre de Seut ans, puis il avait la guerre de Seut ans, puis il avait la contre de Seut ans, puis il avait de Seut ans puis il avait de Seut ans puis il avait de Seut ans puis il avait de Seut aux puis de Seut aux puis de Seut aux puis il avait de Seut aux puis légers. Il avait fait la guerre de Sept ans, puis il avait malgré lui, épousé mademoiselle de Montreuil,

Le marquis de Sade était riche, il était jeune, il était beau, il portait un nom honorable; pourquoi cet esprit fasciné? pourquoi ce cœur pervers? pourquoi ces désirs immondes? pourquoi ce te rage de sang?

Un soir, un samedi saint, il passe sur la place des Victoires, il y est accesté par une femme qui lui de mande l'aumône il s'arrête, il la regarde, elle est jeune et jolie; il s'informe à elle pour savoir si elle ne fait pas un autre mêtier plus agréable et plus incratif. Elle est honnête, cette honnêteté semble le toucher; il plaint sa misère, il lui propose de la prendre comme gouvernante. de la mettre à la tête de sa maison Elle y consent : il lui met une hourse dans la main, et lui donne reudezvous pour le lendemain à sa maison d'Arcueil. La malh u

· cr e ir i lomee c and le and the second No. No. 0 - 11 a calla cyoni e s avec un camf ct e bru an e puis il n e brunee Alors 1 cut i la fenêtre ruit dans l'esca , e uvellement de ses

e uvellement de ses

I t and t Puris Tour

A to de desput . a le tatt

costus t suit so cours et

s l c s oubli , malheu-e lill, ir it re il s square in a fear s the state of the s

t s' ounz en orgie ro A 10 1 I ure i let six et devien-

More a level see the series of the series of

, 1 (c) Jin (

e e i i i i mar he la se e c'est a

orduse le chevali r de Ner ou es Fredaines.

propert u e le re su les dangers de la

Tites is anecdoles sont I on honteuses, been immondes ril steriore die dee de l'inge e n. h. i lh. in journal qu'il lu le matin en. 6. The state of former duty to Pendeth of the duty of the force de turpitude, finite to the duty of the contact stretched care for the duty of the duty of the force of the duty of th

The proof of the second of the

(e) in several transard a la plus grande that de pillure'd la hirite du prelat En reve i' te ver des levele de l'arles a vu a p'ed, sur la real a une les fammes pres d'un carrosse brisé l e i r le'ir embarras il leur a offert une la v ure La Gourdan a trouvé la proposition

Fig. 1 de le cas youtar do ter for a cette naivelé 1 C n le lui dire

Common var de educissez pas la Courdan? En · clastriale

A le to to a la lan use querre musicale em e t e es pi indites est l'éclarée la conr se r day justi

e e te (ett)) cranisée musicalement i vil dat no operas qu'un recuell i me is gra leu é len ve uit représen-de Ri me éle eu l'dée l'envoyer à son e luide et le l'invier i verser les r les vers hirmen eux de Racine
l musque I : fiste e Guck au
ritien a Pars
C I devin le faveri de l diuphine,
e heure dats les peus appar-

1 | Truett an grae flore. Lo 1 | Truett an grae flore. Lo 1 | Truett an grae flore flore 1 | Truett an grae flore flore 1 | Truett an grae flore flore 1 | Truett an grae flore. Lo 1 | Truett an grae flore. Lo

La v que i ala n le grelot and the same of Miller of the state of the stat

a deuph ne avait mis en avant la musique allemande. madane du Barry prit parli pour la mus que italienne un envoya des libretti a Piecnii. Piecini renvoya des part tions, et la jeune et la vicille scritte se partagerent en

t est que des idees tout à fait ne ivelles se faisaient jour in infrien de celle antique société française, comme des tleurs inco mues qui poussent entre les paves disjoints des cours som res entre les pierres lezardees d'un ancien châ-teau (es floes, c'étaient les idecs auglaises, les jardins aux mille a lecs fuyan es avec des massifs de pélouses, des corbeilles de fleurs des naptes de gazon, c'étaient des cottages les courses lu matin sans poudre et sans rouge, cortages les courses lu matin sans poudre et sans rouge, ave un sont e chapeau de paille à large bord un bluet ou une mirra terrte dessus, c'etaient les prom neurs guidant un chevel feugleux suivis de jockeys aux casquettes notres, aux vestes rendes, aux culottes de peau; c'etaient des phiet his il quatre rougs qui faisaient fureur, des princesses thises comme des bergéres, des actrices mises comme des remes c'etaient la Duthi la Guimard la Sophie Arnoull la Prairie, la Chephile, se couvrait de diamants, taudis que la dauphine, la frincesse de Lamballe, madamat tandis que la dauphine, la princesse de Lambille, madame de Poligique midame de Laugeac de demandaient qu'i couvrir de reurs

Et a la voe de toate cette société nouvelle marchant à l'inconau Loris XV inclinait de plus en plus la lête Ex vain la folle comfesse teurna telle auteur de lui bour d relative comme une abeille legere comme un parollon resplendissante comme un collbri. A pente de temps en temps de rol relevait-il son Con represanti, sur legu la cut d't que chaque instant sétendait plus visible le sceau de la mort.

Cest que le temps s'ecoulait : c'est qu'on était entré da s le s xi em es depuis le per et du per uns de Com velm; c'est qu'on était au 5 mai et que le 23 du mois, il y aurait six meis jour p ur jour, que le favort du roi était

tout conspirait pour se join fre Puis, to mme si guine presión. L'abbé de Benuvais avait prê hé a la cour, et dans son som on sur le besoin de se préparer à la mort sur le danger de l'impénitence finale il s'était écrié

— Encore quarante jours, sire et Minive sera détruite : De sorte qua lorsqu'il avait pense à Made Chauvelin, le rot pensait : l'abbé de Beinvais : de sorte qu'il avait dit au du d'Aven

- 11 y aura le 23 mai, six mois que Chauvelin est mort.

Il se retour dit vers le duc de Richelieu et murmurait C'est quarante jours, n'est-ce pas, qu'il a dit, ce diabld'abbe de Beauvais'

tiui sire pour pro cela?

sas reportre a Richellou Louis XV ajoutait de voidrais que ces quarante jours fussent passés

Confétat pas le tau l'almana hade Liège avait dit à poposidone davri

mois d'avril, une dame des plus favorites jon ra son dernier rôle. »

De sorte que madame du Barry faisait chorus aux la mentations du roi, et disait du mois d'avril ce qu'il disait de ces quarante jours, c'est-à-dire; Je ve d'aris bene e remellt mois d'avril fût passé

Dans ce maudit mois d'avril qui effrayalt tant ma dame du Barry, et pendant ces quarante jours qui coment la passion du rol, les presages se muta-rent: l'ambassadeur de Gènes, Sorba que le rol voyait frequentment, fut frappé de mort subite. L'abbé de Laville, venant à son lever pour le remercier de la place de directeur des affaires étrangeres qu'il venalt de lui donner, roule à ses pleds frappé d'apoplexie en sa présence. Enfin, le rol étant à la chasse, la foudre tomba pres de lul

Tont cela le rendait de plus en plus sombre

on ava (speré quelque chose du retour du printemis Cette nature qui, au mois de mai, secoue son linceul, cette terre qui reverdit, ces arbres qui revêtent lours robes le t tantères, cet air qu' se peuple d'atomes vivants ce unfles de feu qui passent avec les brises e qui semi le t des Ames cherchant des corps, tout cela pouvait rendre quelque existence a cotte maticre inerte, quelque mono ment a c tte unchine usée

Vers le millen d'avrit. L'het vit chez son pere la fille d'un monter dont la beauté sit gullère le frappe. Il pensa per e al une triandise qui ponvait réveiller l'appétit du ret il lui en parla ave etilorslasme et Louis XV consentit recht amerit à e nouvel e sai de listraction En général avant d'arriver au roi les jeunes fifles que Louis XV devait honorer de ses boutes royales passaient a la visite des médecins puis par les mains de Lehel puis enfin arrivaient au rol.

Cette fois, la jeune fille était si fraiche et si jolle que toutes precautions furent negligees, et cussent elles orprises il eut certes été difficile au plus habile médecin de reconnaftre que, depuis quelques heures, elle avait la petite vérole.

Le roi avait déja en cette maladie dans sa jennesse; mais deux jours après elle se manifesta une seconde fois.

Une autre maladie, mal guéme, reparut en même temps : ce qui fit dire aux Parisiens, quand on leur annonca que Louis était mort de la petite vérole :

- Chez les grands, il n'y a rien de petit on fit aussi cette épitaphe:

> La vérole, par un blenfait, A mis enfin Louis-Quinze en terre; En div jours, la patita a fait

Ce que, pendant vingt ans, la grosse n'a pu faire.

Enfin, une fièvre maligue brocha sur le tout et vint compliquer la situation.

Le 29 avril la première éruption se manifesta, et l'archevêque de Paris. Christophe de Beaumont, accourut à Versulles.

Cette fois. la situation était étrange; l'administration des sacrements, si la nécessité s'en faisait sentir, ne pouvait avoir lieu qu'après l'expulsion de la concubine, et cette concubine qui appartenait au parti jésuitique dont Christophe de Beaumont était le chef, cette concubine, au dire même de l'archevêque, avait rendu, par le renversement du ministère Choiseul et par le renversement du parlement, de si grands services à la religion, qu'il était impossible de la déshonorer caponiquement.

Les chefs de ce parti étaient, avec M. de Beaumont et madame du Barry, le duc d'Aiguillon, le duc de Richelien, le duc de Fronsac, Maupeou et Terray.

Tous étaient renversés du même coup qui renversait madame du Barry; ils n'avaient donc aucun motif de se déclarer contre elle.

Le parti de M. de Choiseul, au contraire, qui était partout, jusque dans la ruelle du roi, demandait l'expulsion de la favorite et une confession prompte; ce qui était curieux a voir, puisque c'était le parti des philosophes des jansénistes et des athées, qui poussait le roi à la confession, tandis que c'étaient l'archevêque de Paris, les religieux et les dévots qui désiraient que le roi refusât de se confesser.

Telle était la singulière situation des esprits lorsque, le ler mai, à onze heures et demie du matin, l'archevêque se présenta pour voir le roi malade.

A tout hasard, en apprenant que l'archevêque était arrivé, la pauvre madame du Barry se sauva.

Ce fut le duc de Richelieu qui vint à la rencontre du prélat, dont il ignorait encore les intentions.

— Monseigneur, dit le duc, je vous conjure de ne pas effrayer le roi par cette proposition théologique qui a fait mourir tant de malades; mais, si vous êtes curieux d'entendre des péchés jolis et mignons, mettez-vous là, je me confesserai à la place du roi, et je vous en dirai de tels, que vous n'en avez pas entendu de pareils depuis que vous ètes archevêque de Paris. Maintenant si ma proposition ne vous agrée point, si vous voulez absolument confesser le roi, et renouveler à Versailles les scènes de M. l'évêque de Soissons à Metz; si vous voulez congédier madame du Barry avec éclat, réfiéchissez sur les suites et sur vos propres intérêts vous opérez le triomphe du duc de Choiseul, votre plus cruel ennemi, dont madame du Barry a tant contribué à vous délivrer, et vous persécutez votre amie au profit de votre ennemi oui, monseigneur, votre amie et si bien votre amie, qu'hier elle me disait encore : « Que M. l'archevêque nous laisse tranquilles, et il aura sa catolite de cardinal; c'est moi qui m'en charge et qui vous en réponds. »

L'archevêque de Paris avait laissé dire M. de Richelieucar, quoique du même avis que lui au fond il fallait qu'il
eut l'air d'être persuadé. Heureusement, le duc d'Aumont,
madame Adélaide et L'évêque de Senlis vinrent se joindre
au maréchal et lui donner des armes contre lui-même, il
ent l'air de céder, promit de ne rien dire, entra chez le roi,
anquel il ne parla nullement de confession ce qui satisfit
si fort l'auguste malade, qu'il fit rappeler aussitôt madame du Barry, dont il baisa les belles mains en pleurant
de toie.

Le lendemain, 2 mai, le roi se trouvait un peu raieux au heu de la Martinière, son médec in habituel, madame du Barry lui avait donne ses deux medecins. Lorry et Borden. Les deux docteurs avaient regu jour recommandation prenuere de cacher au roi la nature de sa maladie, de lul taire la situation dans laquelle il se trouvait, et surtout deloigner de lui l'idée qu'il fût assez malade pour avoir besoin de recourir aux prêtres.

Cette améhoration dans la santé du roi permit a 14 comtesse de reprendre un instant ses airs libres, ses propos habituels, ses gentillesses accoutumées; mais, au moment même où, a force de verve et d'esprit, elle parvenait a faire sourire le malade 44 Martanière a qui l'on n'avait pas ôtses entrées, parut sur le seuft de la porte, et, offensé de la préférence que l'on donnait sur lui à Lorry et à Bordeu, marcha droit au roi but trit le pouls et secoua la tête.

Le roi l'avait de la re ne le regardant avec terreur, cette terreur augmenta encore l'orsqu'il vit le signe décourageant que faisait la Martinière.

- En bien, la Martinière? demanda le roi.
- Eh bien, sire, si mes confreres ne vous ont pas dit que le cas était des plus praves ce sont des ânes ou des menteurs.
- Que penses-lu que j'aie, la Martinière? demanda le roi.
- Pardieu! sire, ce n'est pas difficile à vor . Votre Ma-jesté a la petite vérole
- Et tu dis que tu n'as pas d'espoir, mon ami?
- Je ne dis pas cela, sire; un médecin ne désespère jamais. Je dis seulement que, si Votre Majesté n'est pas roi très-chrétien de nom seulement, elle doit aviser.
 - C'est bien, dit le rol.

Puis, appelant madame du Barry :

— Ma mie, lui dit-il vous entendez ? J'ai la petite vétole, et mon mal est des plus dangereux, d'abord à cause de mon âge, et ensuite de mes autres maladies. La Martinière vient de me rappeler que je suis le roi très-corétien, et le fils aîné de l'Eglise; ma mie, peut-être va-t-il falloir nous séparer. Je veux prévenir une scène semblable à celle de Metz; avertissez le duc d'Aiguillon de ce que je vous iis, afin qu'il s'arrange avec vous, si ma maladie empire, pour nous séparer sans éclat.

Au moment où le roi disait cela, tout le parti du duc de Choiseul commeuçait déjà à murmurer, accusant tout haut l'archevêque de complaisance, et disant que, pour ne pas déranger madame du Barry, il laisserait mourir le roi sans sacrements.

Ces accusations arrivèrent aux preilles de M. de Beaumont, qui pour les faire cesser prit le parti d'aller s'établir à Versailles, dans la maison des Lazaristes, pour imposer au public, et profiter du moment favorable où placer ses cérémonies religieuses, afin de ne sacrifier madame du Barry que lorsque le roi serait dans un état tout à fait désespéré.

Ce fut le 3 mai que l'archevêque arriva à Versailles. Arrivé là, il attendit.

Pendant ce temps, des scènes scandaleuses se passaient autour du roi.

Le cardinal de la Roche-Aymon était de l'avis de l'archevêque de Paris, et désirait que tout se passât sans bruit. Mais il n'en était pas ainsi de l'évêque de Carcassonne, qui faisait le zélé, renouvelant les scènes de Metz, et criant tout haut qu'il fallait que le roi fût administré, que la concubine fût crynisée que les canons de l'Eglise fussent exélés et que le roi donndt un exemple de repentir à l'Europe et à la France chrétienne, qu'il avait scandalisées.

— Et de quel droit me donnez-vous des avis? s'écria M. de la Roche-Aymou impatienté.

L'évêque détacha la croix pastorale de son cou, et la mit presque sous le nez du prélat.

— Du froit que me donne cette croix, dit-il; apprenez, monseigneur, à respecter ce droit, et ne laissez pas mourir votre roi sans les sacrements de l'Eglise, dont il est le fis niné.

Tout ela se passait devant M d'Aiguillon, il comprit tout le scandale qui allait résulter d'une pareille désunion, si elle devenait publique.

- Il rentra chez le roi.
- En bien duc, lui dit le roi, avez-vous exécuté mes ordres?
- A l'égard de madame du Barry, sire?
- Qui.

J'ai voulu attendre qu'ils me fussent renouvelés par Votre Majesté : je ne mettrai jamais d'empressement à séparer le roi des personnes qui l'aiment

 Merci duc: mais il le faut. Prenez la pauvre comtesse et merez-la sans bruit dans votre campagne de Raeil; je s une d t 1 squelle prendra

e n ce' e an c e chi jet les exigences ceele

av ua , elle

Fi - . v - . v . n sla venir secria le roi.

Na 1 e d r. d ne une dermère fois, une c r. d ne une dermère fois, une c r. d northond se poserent s r.s c' sa main converte de postules se

- Pr messe dit le rei que j'ai de regret i les beautes' Mais il faut nous quitesse parter

the same that the larmes ha pauvre femme, pul-· L ce légère, almable, facile, almait Louis XV comme un lere

M m d Viguillon la mit dans un carrosse avec madeselle du Barry, Laînée et l'emmena a Rueil, pour a' dre levenement

A peine était-elle hors des cours que le rol la redemanda

- Elle est partie, lul répondit-on.

Partie? repeta le roi Alors, c'est a moi de partir à mon tour. Ordonnez qu'on prie à Sainte-Geneviève

M de la Vrilliere é rivit aussitot au parlement, dans les cas supremes avait le droit de faire ouvrir ou fermer la vielle relique

Les journées du 5 et du 6 s'écoulèrent sans que l'on par lat de confession, de viatique ou d'extrême-onction. Le Versailles se présenta dans le but de préparer le rel a cette pleuse cérémonle; mais il rencontra le duc de Fronsac qui lui donna sa foi de gentilhomme qu'il le jetterait par la fenêtre au premier mot qu'il en dirait.

 \rightarrow S, je ne me tue pas en tombant, répondit le curé, je r n'reral par la porte, car c'est mon droit.

Mais le 7, a trois houres du matin, ce fut le roi qui demai da impérieusement l'abbé Maudoux, panvre prêtre sans t'rigue, bont mme d'ecclésiastique qu'on ful avait donné pour confess ur et qui était avengle

La confession dura dix-sept minutes.

la confession terminée les ducs de la Vrillière et d'Aiguillen voulurent retarder le viat que; mais la Martinière, en semi parti ulter de madame du Barry, qui avait glissé pre du r i Lorry et Bordeu, s'approchant du roi;

S're dit ll Fal yn Votre Majesté dans des circons-tin es bler difficlles mais jumais je ne l'ai admirée mme anjourd'hul, si elle me croit, elle achevera tout de s'ite ce q'i elle a . i blen commencé.

Le rot alers fit rappeler Maudoux et Maudoux lui donna disclution.

Quant a cette réparation éclatante qui devait anéantir sol un liement madame du Barry, il n'en fut pas question. Le trand aumorier et l'archevêque avaient rédigé de en ert cette formule qui fut proclamée en présence lu 5 1 Jije

Qui, ne le rot ne doire comple de 21 conduite qu'à Dieu 1 the dictary quit se report station cause du scandale 1 a net et au thire des rathere encore que pour le soutien de la religion et le bonheur de ses peuples

La fittle roya e augmentee de nodame Louise, qui nt parement jusqu'au bas de l'escaller

I r it le viatique.

A 14 1 Evêque de Senlis

V to gramatheur, dit-il l'hostie ne e méle pas au ju e me bon ns.

Il 157 to the third to the the transfer of the

P dir que le var les sorrements le daudiler la le dir di la le la parce qu'il n'avait pu cu i place vérele le le rivait à l'abbé Terray.

der ar le courd it englad le vous prie de faire de resultante de la resultante de la resultante de la resultante que

c'est trop cher, reténez-les sur nos pensions, à madame la dauphine et a moi.

. LOUIS AUGUSTE. .

Dans les journées du 7 et du 8, la maladie empira ; le voi sentit son corps s'en aller httérabment en lambeaux. De laisse de ses courtisans, qui n'esclent demeurer près de ce cadavre vivant. Il n'avait plus d'autre garde que ses trois

tilles, qui ne le quittaient pas un instant Le roi était épouvanté, dans cette terrible gangrène qui envalusseit tout le corps. Il voyait une punition directe du ctel; pour lui, cette main invisible qui le marquait de taches noires, c'était la main de Dieu. Dans un délire d'autant plus terrible que ce n'était pas celui de la flèvre, mais celui de la pensée, il voyalt des flammes, il voyalt l'ablme ardent, et il appelait son confesseur, le pauvre prêtre aveugle, son seni refuge, pour qu'il étendit le crucifix entre lui et le lac de feu Alors, lui-même prenait I eau bénite, luimême levait draps et convertures, lui-même falsait ruisseler avec des gémissements de terreur l'eau sainte sur tout son corps, juis il demandalt le crucilix, le pressalt à pleines mains, le baisalt à pleine bouche, criant .

mains, le baisait à pleine bouché, criant.

— Selgneur! Setgneur! intercedez pour moi, pour moi le plus grand pécheur qui ait, jamais existé.

Ce fut dans ces angoisses terribles et désespérées qu'il passa la journée du 9. Pendant cette journée, qui ne fut qu'une longue confession, ni le prêtre m ses filles ne le quittèrent; son corps était en proie à la gangrène la plus hidense, et, vivant, le roi cadavre exhalait une telle odeur, que deux valus tempèreur acritevitée et que l'un des deux. que deux valets tombèrent asphyxiés, et que l'un des deux

Le 10 au matin, on voyait, à travers la chair crevassée les os de ses cuisses. Trois autres valets s'évanouirent. La terreur se mit à Versailles; tonte la maison s'enfuit.

Il n'y avait plus d'êtres vivants au palais que les trois nobles filles et le digne prêtre.

Toute la journée du 10 ne fut qu'une agonie; le rol, déjà mort, ne voulait pas mourir on eut dit qu'il voulait se jeter hors du lit, tombe anticipée; enfin, à trois heures moins cinq minutes il se souleva, étendit les mains, fixa les yeux sur un point de la salle et s'écria

Chauvelin! Chauvelin! il n'y a pourtant pas encore

six mois..

Puis Il retomba, et mourut.

Quelque vertu que Dien ent mise dans le cœur des trois princesses et du prêtre, le roi mort, elles crurent, ainsi que lui, leur tâche achevée; d'ailleurs, toutes trois étaient atteintes de la maladie qui venait de tuer le rol. Le soin des funérailles fut laissé au grand maître, qui ât

toutes les dispositions sans entrer dans le palais. On ne trouva que les vidangeurs de Versailles qui osas-

sent mettre le roi dans la bière de plomb qui lui était pré-parée. Il fut couché dans cette dernière demeure, sans baume, sans aromates, roulé dans les draps du lit sur lequel Il était mort; puis cette bière de plomb fut mise dans ane caisse de bois, et le tout fut porté dans la chapelle.

Le 12 celui qui avait été 1.ouis XV fut conduit à Saint-Denis. Le cercueil était dans une grande voiture de chasse; un second carrosse était occupé par le duc d'Ayen et le duc d'Aumont; puis, dans le troisième, venaient le grand aumonier et le curé de Versailles

Une vingtaine de pages et une cinquantaine de paletre-niers à cheval, et portant des flambeaux, fermaient le cortège

Le convoi, parti de Versailles a huit heures du soir, ar riva à Saint-Denis à onze. Le corps fut descendu dans le caveau royal d'où il ne devait sortir qu'au jour de la profanation de Saint-Denis, et l'entrée du souterrain fut aus sitôt, non seulement murée, mais calleutrée, pour qu'au-cune émanation de ce funner humain ne filtrât de l'1 de-meure des morts au séjour des vivants.

Nous avons raconté la joie des Parisiens à la mort de Louis XIV, cette joie ne fut pas moins grande l'esqu'ils se virent débarrassés de celui qu'ils avalent trente au auparavant, surnommé le Bien-Aimé.

On railla le curé de Sainte-Genevieve sur l'efficacité de sa chasse

De quoi donc vons plaignez-vous, dit-il, n'est-il par mort?

Le lendemain, madame du Barry reçut à Rueil une lettre diexit.

Sophie Arnould apprit en même temps to mort du rol et l'exil de madame du Barry.

Hélas : dit-elle, nous voila orphelins de pere et de mere Ce fut l'oralson funèbre prononcée sur le tombeau du petit-fils de Louis XIV

Un beau f commencement de regne, dit madame du Barry en recevant la lettre de cachet que lui remit le luc de la Vrillière.

Ce fut le discours d'ouverture du règne de Louis XVI.

HYZZ

COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF. - ÉTAT DE L'EUROPE A LA MORT DE LOUIS XV. - AVÊNEMENT DE GANGANELLI. - LE BRIF D'EXTINCTION, - LA FAMILLE DE MARII-THÉRÈSE. - GEORGE III. - SA FOLIE. - CATHERINE II. - ELLE FAIT ÉTRANGLER SON MARI PAR GRÉGOIRE ORLOF. - RÉCOMPENSES. - VASILITCHIKOF, DEUXIÈME CÉSAR. - LA SÉMIRAMIS DU NORD. - SES CONQUÊTES. - SES VOYAGES. - POTEMKINE. - SES IMPROVISA-TIONS FÉERIQUES. - L'ARC DE TRIOMPHE. - FLAT-TERIE DES PHILOSOPHES FRANÇAIS. - FRÉDÉRIC II. - SA POLITIQUE. - SA MORT. - GUSTAVE III. - SES PROJETS. - EXÉCUTION DE STRUENSÉE. - MUSTA-PHA III PARVIENT AU TRONE PAR UNE RÉVOLUTION DE SÉRAIL. - DÉCADENCE DE L'EMPIRE OTTOMAN. -LES PETITS-FILS DE LOUIS XIV.

Arrivés à la fin d'un des plus longs règnes de la monarchie, et près d'entrer dans un règne où la monarchie doit est indispensable que nous jetions un regard en arrière, et que nous récapitulions les événements que nous venons de raconter.

A la mort de Louis XIV, la monarchie Irançaise est oncore, sinon resplendissante de toute sa gloire, du moins forte de tout son prestige. Tout en devenant faible, Louis XIV, chose singulière, avait eu le privilège de de-meurer grand. Mais, à partir de Louis XIV, la race des grands hommes semble commencer à s'éteindre : plus de Turenne, plus de Berwick, plus de Condé, plus de Vauban, plus de Fouquet, plus de Racine, plus de Corneille, plus de Molière, plus de Bossnet, plus de Fénelon; du talent au lieu de génie, de la pratique au lieu de science, de la manière au lieu de style.

Louis XIV meurt, et, comme si l'on n'attendait que le jour de sa mort pour bouleverser l'édifice d'unité monavchique préparé avec tant de labeur par Richelieu, main-tenu avec tant d'adresse par Mazarin, achevé avec tant de peine par lui, le régent éparpille l'autorité en créant les conseils. Louis XIV faîsait tout par lui-même, même ce conseils. Louis XIV fafsait tout par lui-même, même ce que lui faisait faire madame de Maintenon; le régent laisse tout faire à Dubois. Louis XIV préchait la rigidité des mœurs, poussait la dévotion jusqu'à la bigoterie; le régent pousse la débauche jusqu an cynisme, l'indifférence religieuse jusqu'à l'impiété. Louis XIV, ruiné, hésite à tenter la moindre opération financière, caresse les traitants, fait voir Versailles à Samuel Bernard; le régent parte de l'ouis de reproporte les des les diverses financières. permet à Law de renverser toutes les théories financières connues, de substituer le papier à l'argent, serre le cou aux financies, jusqu'à ce qu'ils dégorgent trois cents mil-lions, et envoic Bourvallet en Grève. Puis, comme Richelieu est mort tirant Louis XIII après lui. Dubois meurt entraînant le régent dans une tombe voisine de la sienne.

Nous avons vu le ministère de M. le duc. l'influence des frères Paris, l'influence de madame de Prie: sous son mi-nistère comme sous celui de l'abbé Dubois, les dilapida-fions continuent, la debauche augmente: les roués sont les princes de la génération. Enfin. M. le duc propose, sous le titre de cinquantième, un impôt qui pesera sur la noblesse et le clergé, et une insurrection de la noblesse et du elergé le fait exiler à Chantilly

Alors vient le pacifique cardinal de Fleury, homme timide, mais prêfre fanatique, faible en politique, rude en religion qui s'empore de l'autorité pied à pied, et, comme malgré lui, rétablit les finances, non pas en créant des ressources nouvelles, mais en grapillant; qui tremble des qu'on lui parle de guerre, et qui, cependart, continuatur de la politique antiautrichienne de Henri IV. de Louis XIII et de Louis XIV. établi: un Bourhon sur le trône de Naples. aide la Prusse à conquérir la Silésie, s'empare des PaysBas, réunit le duché de Bar a la France : prepare la réunion de la Lorraine

Alors commence a reparaître une generation non pas d'hommes de génie, mais d'hommes de talen Belle-Isle, Lowendahl, le maréchal de Saxe et Cheveit aux armées; Rouss au Voltaire, d'Alembert, Diderot, Benlanger Ray-nal, des philosophes au lieu de poetes.

Enting apres quinze and de gouvernement, l'leury meurt, laissand la place à $M_{\rm s}$ de Choiseul.

Alors en dre une fois tout change, mœurs et politique. Le minis ere de M de Choiseul est le règne des philosophes perse unes par Fleury; et nons nous allions avec l'Autriche, ecartelée par Louis XIV, qui lui a pris l'Espagne, les deux ecarteles par Louis XIV, qui fill a pris l'Espagne, les est findes et la Franche-Cemre. Le résultat de cette alliance est la désastreuse guerre de Sept ans nos colonies du Canada perdues, nos colonies de l'Inde eulevées. Comme M. le duc a voulu établir la conquantieme sur la noblesse et le clerge, A voitit établir la chiquantième sur la nomese et le chérge, Machault veut établir le vingtième, et défendre au clergé, dont l'accroissement l'enraye d'acquérir de nouveaux biens. Le clergé, alors, déclare cette fameuse guerre de diversion que nous avons racontée et dans laquelle ses armes sont les refus de sacrements. La guerre finit par la tentative d'assassinat de Damiens, dont le parlement accuse les jésuites, dont les jésuites accusent les jansénites accusent le dauphin.

Les jésuites portent la peine du crime qu'ils nont pas commis, et sont chasses.

C'est vers ce temps que Louis XV souge à cette fatalité qui s'attache à nous depuis que nous donnons la main à l'Autriche, et qu'il tente d'échapper à l'influence de Marie-Thérese et de M. de Choiseul. Mais la mortalité se met à Versailles. Madame de Pompadour meurt, le dauphin meurt, la dauphine meurt, le due de Berry meurt, la reine meurt. Une nouvelle tavorite est présentée, qui finit par renverser M_{\odot} de Choiseul et établir M_{\odot} d'Aiguillon. Alors, une troisième fois, la république européenne change. Nous nous ratfachons aux petits Etats de l'Europe que nous avions complétement négligés; et. malgré le mariage du dauphin avec la fille de Marie-Thérèse, l'alliance avec la maison d'Autriche va chaque jour se relachant.

A l'intérieur, les parlements sont anéantis, et l'on est en plein contre-pied de la politique Choiseul, quand le roi Louis XV meurt, laissant le trône à Louis XVI et à Marie-Antoinette.

Depuis soixante-cinq aus, au reste, il n'y a pas eu de véritable roi de France

De 1719 à 1715, c'est madame de Maintenon, le confesseur

et les bâtards qui ont gouverné le roi. De 1715 à 1725, c'est Dubois, c'est Law, c'est d'Argenson, ce sont les roués qui ont gouverné le régent.

De 1725 à 1727, c'est madame de Prie et M. le duc qui gouvernent l'Etat.

De 1727 à 1742, c'est M. de Fleury qui gouverne le roi.

De 1742 à 1771, c'est M de Choiseul et madame de Grammont.

Enfin, de 1771 à 1774, c'est Maupeou, d'Aiguillon et Terray. Maintenant, au-dessus de toutes ces puissances masculi-es voyons s'élèver r'influence des femmes. Depuis cent ans,

c'est aux femmes qu'appartient l'Europe: six femmes, de-puis cent ans, ont véritablement règné sur le monde. On a vu. dans notre livre de Louis XIV et son Siècle. l'influence de madame de Maintenon sur les trente dernières années du roi.

On a vu quelle était sur Philippe V l'influence de la princesse des Ursins.

On a vu que Philippe V n'avait échappé à l'influence de la princesse des Ursins que pour tomber entre les maius de la princesse de Parme, sa seconde femme.

C'est elle qui hérite à Madrid de l'autorité de Louis XIV Pendant près de trente ans, elle agite tout le midi de l'Eurendant pres de trente ans, ene agite tout le midi de l'Europe, afin d'arriver à ce but que les enfants de son lit règnent à Parme et à Naples. Pendant son règne actif, rendant ses ambitieuses intrigues, le reste de l'Europe demeure dans l'inaction. La France est son instrument; l'Italie est son théâtre. C'est à son profit que coulent des flots de sang en Italie en Allemagne, dans les Pays-Bas, Frédéric 11 a la Silésie, mais la reine d'Espagne a Naples.

En 1740. Marie-Thérèse apparaît. Pendant vingt-trois ans. elle est reine, par la rénommée, de l'Europe centrale

Pendant qu'elle règne à Vienne, madame de Pompadour règne en France. C'est madame de Pompadour et non pas le roi qui tient à Marie-Thérèse; c'est madame de Pom-padour qui vend le royaume et qui en touche le prix.

En 1763, Test Catherine II qui apparaît à son tour, Frillante comme l'étoile polaire qui s'élève au-dessus de sa tête. C'est elle qui hérite de l'influence de madame de Pom-padour : c'est elle qui se ligue avec Marie-Thérèse, et deux femmes commandent à l'Europe.

A tesatan-

LA -

I Peter to a comment

ricu s

la revolution de

LEATER I WAST LAIR de l'e

quel que es cont CIT aire de la monarchie.

a ro lur p pur devemir la

s a trou le l'Eur papir reser la _ \ _ \

e treuble l'Eur que par d'un er d's tuts ble l'Eur pe paur de ru r la re

e I mind ur a troube l'Eury jour s voit

e il a trulle l'Eurge pur ama dur numbria Pign

r : ce ta r e II

e a fundue;

to et l'al-le

s reserve it du en juils l'ir vulhe

. I of the for Lore XV er

L'Eury v tv sir le le mor de Louis XV

Leury de sentin n's qui de sentin de l'enrope TO THE TYPE OF DESIGNATION OF SECTION OF THE SECTIO

ROME

The latter producted the state of the control of th

I (iii) hemme, then a to iii) it is not in the norm there were not in the enter were not in the enter were not in the enter in the ente

The a past residence servers ha tomber of cless described agonic quality is sould be pour envoyer harbered between pontableale and of this elliption gat view desputer.

La nort de Ganganelli sia o l'ime de plus que la pass d'ete inscose qui prod parbis la plume de l'histime de plus que la totre inscrira su catalogus des jesut es

AUTRICHE

Marie Therese to the . Vienne Nois I onnaissons cost la cost e de nadame de Poort tour, cost cette viel e amie qui nous a fait plus de mal que tous nos ennemis ensemble. Son adiance, pondant la guerre de sept aux rous a cotte tos pos essions de l'inde e quinz cen's lieue territoire dans le Canada. De son cote maltre notre a l'ance, elle a de force de rendre la Sileste a froderic II clissen est dedonnaigee, il est vrai en frenant, avec le rei de l'russe et l'impéra rice de Russie, sa part de l'écar telement de la Pologne. Dès 1765, son fils Joseph II a et couronne empereur, tous deux regnent conjointement. I les sur l'Empire, la mère sur les litats héréditaires outroseph II, elle a encore un fils, Léopold II, qui regnera aptes son frère Maximilien, qui sera electeur de Cologne Marité thristine qui est gouvernante des Pays Ras. Marie Elisabeth, qui mourra abbesse d'Inspruck; Marie Amélie. Marie Therese reme a Vienne Nois I connaissons cest Elisabeth, qui mourra abbesse d'hispruck; Marie Amelje, qui deviendra ducl'esse de Parmi (Marie Caroline, qui seta reine de Naples et payera par l'exil les massacres de 17.8 en n. Marie-Antoinette, qui passera du trône de France a le prison de la Conciergerie, c. de la prison de la Conciergeri . Lechafand

Cest dans la prevision qu'elle serait un jour rene de France qu'elle a cleve la dernière de ses filles, qui, apr s avoir failli et os r l'aieul, a épouse le petituls, et qui doit appor et à la cour de Versailles cet esprit autrichieu qui luttera av e l'esprit national de Louis XVI jusqu'à c qu'il l'ait vaincu

Marie-Therise est nee en 1717 et par consequent, vien d'atteindre sa cinquante-quatrième année, si elle n'est plus cans toute la force de son age, olle est encore dans out? la force de sa volonté

ANGLETERUE

George III règne à Londres depuis quatorze ans. Ne en 1738 il vicit d'attembre sa trenti mascana. La Provid n lui garde dans les plis de l'avenir intale que vie, c'es i dire une longue douleur, il reunira de ni ivement. Il lande a sa conronne, il scumettra l'Ind. A en iere, mais l'Amérique lui réchappera mais, il tius de fidie en 1787. er 1811 il sera dèclare in apable d' reguer, et tramera u vic malheureuse jusqu'en 1820.

. A l'époque où nous sommes, il ommence à s'inquiet r de l'opposit en du duc de Cumbérland, du duc de Newensté of de M. Pitt, qu'il a crée lord Cha un , tandis que l'er ill teudue du cole de l'Amérique, il ressulle de temps a temps aux groi dements sourds qu'il tray rient El Océan

RUSSIE

Au Nord, c'est Catherine Il qui se leve ctoile polair d'i monde, née en 1763 marge en 1765 à Chales Pietr Ciri h duc de Holstein-Cottorp i veu de l'imperatrice Lil sabeth et que l'imperatrice à designé pour son sur sont Son époux est devenu empereur en 1702 et lle est devenu-veuve la même année. Son époux est nors et angle en pu-son 151 s'est jours de captivité fant la future terme etait log attente du fronce.

Par qui astil eté etrangle? Par Gissoir Orlof di c An i 's c'était le droit du fivou Nétate-II is le juit et d'un de ces stréluz rebelle que l'erre ler executuit de ca prepre main? Il n'a fait qui retulre un main de Catherite II ce que le mari de Catherite il execution et au sou grand per en lui Sculement course l'avice ilmm l'a récompense sera infinite Orlois la grand unit it de l'ar III rie, l'impératrice lui butir in palai d'aurbir sur lequel pour raire mentir le pocerne linerat comme un rui elle écrira. Offert par l'amiter reconnaisante (e ne pas tont elle lui proposera un miriar è « re qu'il refasera l'ambiteux, sais souver que ce i fus e i l'a perfe dus i tandis qu'elle l'envole a Meconi none culmer la re-Au r 's c'etait le droit du fivou Netau il p's le p tit Aus i tandis qu'elle l'envole a Me cou pour culmer la re-velte et arreter les effets de la pe c, tandis qu'elle lui fult frapper une médable et l'eger un arc de triomphe,

avec cette inscription. Moscou detrerce de la contagion par Orlof, elle donne place dans son cœur et dans son ht a un nouvel araant. Vasilitchikof. C est lui, qui, successeur de Poniatowski et de Grégoire orlof, contanuera cette serie de cesars, comme on les appelle, qui, an nombre de douze, doivent, sans compter les usurpateurs inconnus, régner sur la Russie et sur Catherme; ce qui n'empèche pas le roi de Prusse de la placer, dans ses lettres, entre Lycurgue et Solon, et Voltaire, de l'appeler la Sémiramis du Nord: sans doute parce que Sémiramis elle aussi, avait un peu étrangle Ninus, son erjoux, su reste, il y a une tête puissante sur les épaules de ette femme, une âme ambitieuse pres de ce cœur corronapi. A l'heure où nous sommes, elle est en train de conidars l'ur Russie au rang des premières puissances, après avoir soumis la Pologue et avoir laissé tomber sur le trône des Jagellons, un roi qu'elle a repoussé de son lit; elle a marché conavec cette inscription. Moscou delirree de la contagion par lons, un roi qu'elle a repoussé de son lit : elle a marché contre les Tures, a qui elle a pris Azof, Taganrog et Kinhourn. Par la Crimée Indépendante, ses flottes nouvelles regneront dans la mer Noire et se joindront a ces anciennes flottes qui, par le détroit de Gibraltar, envalussent la Mêditerrance et visitent, pour la première fois, l'archipel de la Grèce. A l'heure qu'il est, elle recule les prontieres de son immense empire par delà le Caucase, qu'elle aura conquis sans le soumettre. A l'heure qu'il est, elle voyage avec un morde de courtisans sur le Volga et sur le Borysthène, dont elle raille les tempêtes comme César raillait celles de l'Anio distribue aux seigneurs les plus policés de sa cour les différents chapitres de Bélisaire, de Marmontel, les invitant a les traduire en russe, et s'en réservant un qu'elle traduit elle-même. Puis, apprenant que l'archevêque de l'aris a lance un mandement contre l'ouvrage original, elle dédie la traduction à l'archevêque de Saint-Pétersbourg. A l'heure qu'il est, sur une route de mille lieues, Potemkine, le la-vori du jour, le peta: l'entenant aux gardes, qui, le 9 juillet 1762, a fait connaissance avec sa souveraine en lui don-nant la dragonne de son saire sur la place de Saint-Pé-tersbourg: Potemkine, lieutenant de Poniatowski, d'Orlof, de Vasilitchikof, et de tant d'autres dont il n'a pas même demande les noms, insouciant qu'il est des caprices de cette Messaline; Potemkine lui improvise, sur une route de mille lieues, tout un monde qui n'existe pas. Décorations pres'iges, illuminations, villes qui vivront un jour, palais qui danseront une nuil, villages ponssés en vingt-quaire heures dans des steppes où la veille, les Tatars conduisaient louis trouverus. feurs troupeaux, paysans qui, pendant que dormira l'impêratrice, partiront en poste pour lui faire demain une po-pultition aussi factice que celle qu'elle aura vue aujour-d'hui, et qui la conduiront au terme de ce voyage miraculeux, feerique, inoui, à un arc de triemplie portant cette inscription

C'est ici le chemin de Byzance.

Car ce doux rêve de la conquête de Constantinople, Catherine II le caresse comme l'a caressé Pierre I^{er}, son prédécesseur, comme le caresseront ses successeurs Alexandre et Nicolas.

Et, pendant ce temps Diderot la flatte, d'Alembert la flatte. Voltaire la tlatte, Que leur importe, à ces philosophes haineux, cette antique politique de la France, qui a chargé la Turquie son alliée, d'arrêter le mouvement russe en Orient? Que leur !mporte le rommerce de la Méditerranée perdu? Cafherine les venge des dedains de Louis XV: c'est tout ce que demande l'égoisme orgueilleux des ouvriers de cette autre Babel qu'on nomme l'Encyclopédie.

PRUSSE

Là, c'est toujours Frédéric II, Frédéric II vieilli. İncliné vers la tombe, à la démarche branlante, au dos arrondi; lui aussi, il a accaparé les philosophes français; à Voltaire qui le flatte, il rend la flatterie avec intérêt; à sulement, cet intérêt qu'il lui paye, c'est le mépris; il se sert de tous ces hommes dans son calcul voyal, mais il compreud bien au foud du cœur que tous ces hommes avilissent leur plume, immolent l'honneur de la France à la plus graude gloire de Genève, de la Hollande, de la Prusse. Lui, il a ce qu'il veut, la Silésie, le seul oreiller sur lequel il ait jamais lormi tranquille; mais, après avoir conquis la Silésie, il lui faut conquérir l'opinion. Voilà ce la quoi lui servent tous ces philosophes qui vendent la flatterie, non pas pour de l'argent, mais pour la louruge; c'est un échange de compliments entre le maître et les adeptes, c'est la réciprocité d'une douce friction entre l'épiderme royal et la main philosophique, entre l'épiderme philosophique et la

mam royate. De Potsdane et de Sans souci, Frédéric regarde Versailles, et sourn Versuilles ne peut plus rien contre lui, non pas depuis qu'il gagne des batailles, mais depuis qu'il fait des vers. Les adversaires qu'il opposera desormais au roi de France ce ne sont plus les vioux vaniqui urs de Lowositz et de Rosbach, ce sont ses affies les philosophes i il est tranquitle, qu'elque mai qu'ait fait. La France il guerre de Sept aus 1 Système de la nature, le Contrat socut et le Inctionnaire phatosophé que lui feront plus d'imal encore, queste tris esse pour lui de mourir en 1786, et de ne pas voir de ses youx cligno auts, le 10 aout le 21 ja vier et le 16 octobre.

STEDE

En Suède regne custave III il a viugt-huit aux; depuis trois aux, il es mont sur le role, to fitte contre les oppositions politiques ven lues aux partis russe et anglais; c'est un fidele allie de la France, qui remplace avec le Dansmark le contre-poids de la puisson - russe et qui remplace pour nous la Pologne passea aux mains de Catherine; il vient détoufier les roul es de 1772 et prépare contre le Dansmark une guerre qui n'aura pas lieu.

DANEMARK

A Copenhague, Christian VII vient de s'emparer du ponvoir absolu que va bientot lui reprendre la folie. Est-ce une première attaque de la maladie dont il mourra, comme George III, qui lui a fait rendre contre Struensée la terrible sentence dont le malheureux ministre vient d'être la victime? Quoi qu'il en soit le 28 avril 1772, celui qui, tro s mois auparavant, exerçait un pouvoir sans bornes sur le roi, sur la reine et sur la noblesse, a éte dégradé de ses dignités et de ses titres, a eu la mi n coupée, la tête tranchée, le corps écartelé et rempu. C'etait un rude justicier, comme on voit, que Christiau VII.

TURQUIE

A Constantinople, sur la foute de laquelle Potemkine promene Catherine, et qu'il lui montre de loin, sous les voûtes de ses ares de triomphe, une revolution de sérail vient de s'opéter dans la mosquée d'Ayonb. Abd-el-Hamid, tiré de prison, a été plot la me successeur de Moustapha III, son trêre, dans la mosquee d'Ayonb. Agé de cinquante ans, il en avait passe quarante-quarre dans le vieux sérail a faire des arcs et des fleches. Faible et vieux, il arrive au moment où la Turquie, pour se relever, n'aurant pas trop de la main et du génie de Mahomet II. Hélas i il assistera a la décadence de l'empire d'Orlent, sans pouvoir l'arrêter. Prisonnier, il a vu les Turcs battus par Soltikof, Kaminski et Souvorof, le vizir Musseim-Oglou, emermé dans son camp de Schumia, sans pouvoir ni se retirer, ni combattre, ni recevoir de secours, et forcé de demander une naix honteuse. Empereur, il verra toutes les provinces turques, au delà du Danube, conquises par gette Catherine qui les convoir et par ce Potemkine qui les promet à sa souveraine; il verra Choczim, la clef du Dniester, passer aux mains de ces éternels envahisseurs qui s'avancent pas à pas vers le Bosphore, que la chute de la Hongrie vient de leur livrer anjourd'hui. Enfin, il mourra au milieu des préparatifs d'ui e nouvelle guerre, laissant le trône à son neveu Sèlim qui sera étranglé vingt ans après.

Maintenant, le reste du monde européen est à la maison de Bourbon. Le pa te de famille a donné un trône à chacun des petits-fils de Louis XIV; c'est un petit-fils de Louis XIV que Charles III roi d'Espagne; c'est un petitis de Louis XIV, que Ferdanant IV qui règne à Naples, et qui, avec Louis XVI son beau-frère, est le plus jeune des princes régnants, enfin, c'est encore un petit-fils de Louis XIV que cet 'nfant d'Espagne, duc de Parme, né la même année que l'erdinand, et beau-frère comme lui de Louis XVI

Ainsi, au 11 mai 1774, un Bourbon règne en France, un Bourbon règne en Espagne, un Bourbon règne à Naples, un Bourbon règne à Parmé.

Laissez s'écouler tre de-six ans, et cette riche postérité de Louis XIV, qui tient la moîtié de l'Europe, ira mendiante et de ville en ville, fuyant devant un homme qui, à cette heure, enfant de six ans, jone avec les cailloux du pert d'Ajaccio.

POLITIES 1 1610 A 1754. - PERTES E - PROJETS DE PRILIPPE II. N AND LETERRE ET EN FRANCE. N I IV - CONDUITE DE MARIE DE N XIL SA MORT. - LOUIS XIV. L'IMPERATRICE MARIE-THÉRÈSI. AUTRICHI NNT. - M DE BERNIS. - LE ROL AND DAUPHIN. - M. DE CHOISEUL. - MARIE-. TO NOTTE - NAPOLÉON. - ÉTAT MORAL DE LA I AN E LA LOYAUTE - LA NOBLESSE. LES COUR-TISANES. - LE PARC-AUX-CERFS. LETTRE D'UN CHEVALIER DE SAINT-LOUIS. - LE MOT DE M D'ES-TREES. - MADAME DE GRAMMONT, - MADAME DE TENCIN - MADAME ADÉLAIDE. - MM DE RICHELIEU, DE RISSAC, DE NOAILLES, LESTITRES, - MADAME BEAULON - MAIGAME DE CHAULNES. - LES MARIAGES DES NOBLES - LE GENTILHOMME CAUDATAIRE. - LE CLERCÉ - MŒURS DES COURTISANES. - MADEMOI-SELLE SOPHIE ARNOULD ET M. TERRAY. - MESDEMOI-SEI LES RAUCOURT, DUTHÉ, LA GUERRE, GRANVILLE. -

De la Beort IV jusqu'a madame de Pompadour, c'est--11 le 1011 à 175, la l'rin e a conservé, avec le même NII II R me co servar le lei des vestales, le système lift ii : l'e res l'ir le Beirnais et poursulvi par Richele Muzinnier la la XIV c'est-a-dire l'abaissement de la III ATTI

E " 1 1 a s 1 d Vu 11 hs, qui, au temps de Charles-Quit voy d'a le soleil se coucher sur ses vastes pos-e depuis deux cuis ans acrdu le Roussill n. la Bu Als le liu he-Comté, l'Artois le Hal-na Cault sis l'Espagne Naples, la Lorraine, le Barr 19 Se le 1e et les Indes

In the pulsit ut the last lear elle four ses princes ou

I u - . es le Er n

LA LITTÉRATURE.

La i foit d'in ette vivire entre les deux royaumes, e re : i nis c'asiderers de quelle façon l'Antriche s'est

ve a venge et se vergera

Pli de II ann unle plan de faire, de l'Espagne, de la Fr. Anglorie et de l'Autriche, ce qu'il appelle la r litetie i est peur cela qu'il épouse la san-g Mar frie de ll 144 VIII, et qu'il soudole la Ligue se f r He terre il echone et re peut parvenir à se f r Hell rin de le Grande Bretagne En France, il é et He Hell Vetrafter avec le Béarnais et de l'group et mm. Jacques clement, assassine

He ri III

1 . He ri IV m is il hrl IV est protestant. Henri IV ent Pars Henri IV se convertit, Paris se rend.

1 1 on its ans y reassir, essayent d'assasi d'Armes et d'Ivry Enfin au moment e e n'ey ir le plan d'une contre ligne i dit l'expédition de Julier qui est la 1 de l'expention de Junei qui est de 1 d'ententi de Ravaillac le conche san de 1 d'Ejernon, qu'on accuse, avec ure Autrichienne de ne pas être

Cetenue vingt ars en France I Le papiers que l'on trouvera 4 I ' 1 ' (ferfile particulier vous réporting le l' 1 ' 1 ' 1 ' 100 s d'er! Henri IV mor a vegini (1) Sully dilapide les vingt q e off enfermés : la lis tifle e-d He i i i i i lenne i in ienne con d He i i i i vill i premier. On décide d c i i i i en i i n pour nivra le système d H i i i i l'arr i i exilée par l'implacable I i tente l'an lenne cont

Richelieu et par l'insouciant Louis XIII, va mourir à Co-

Rédected et par l'insoiciant Louis XIII, va mourir à Co-legne dans la mais în de sou peintre Rubers C est un exemple pour la femino de Louis XIV. Marie-Therèse, au heu de se repandre en intrigues comme Marie de Médi is ou en plaintes comme Mine d'Autriche, Marie-Therèse est triste résignée sflencieuse, et. L'endant tout le règne du grand rol, l'Espagne autrichienne est Presque une province Prançaise.

Louis XV, jusqu'à l'an 1356 à hérité de la politique de son aieul. C'est lui qui, seconde par l'Espagne, enleve à l'Autriche le royaume de Naples, et qui alde Frédéric à lui prendre la silésie qu'il essayera valuement de lui re-

prendre plus tard

Cest alors que Marie-Therèse, qui ainsi qu'elle l'ecrit
a la duchesse de Lorrame, ne sait plus s'il lui restera une sule ville pour y faire ses conches; c'est alors que Marie-Thèrese s'abaisse à flatter madame de Pompadour; c'est lors qu'elle appelle sa consine celle que Frédéric appelle cotillen H; c'est alors qu'elle fait M de Choiseul duc et l'abbe de Bernis cardinal.

Nous nous allions avec l'Autriche; cette alllance nous vant la guerre de Sept ans, et nous coûte deux cent mille hommes, huit cents millions, nos possessions dans l'Inde, quinze cents lieues de terrain dans le Canada.

le cardinal de Bernis reconnaft son erreur; Louis XV hésite; le dauphin se déclare hautement contre

l'alliance autrichienne

Le cardinal de Pernis est exilé. Louis XV échappe par miracle au coup de conteau de Damiens ; le dauphin meurt

Ennn, la politique de M de Choisent l'emporte, et l'alliance avec l'Autriche se resserre du mariage de Marie-Antolnette avec le dauphin.

A cette époque, Dieu seul savait ce que devait coûter cette alliance a la France et à son roi.

Ce fut un vertige, qui, quarante ans plus tard, passa sur les yeux de Napoléon, lorsqu'à son tour il prit pour femme une fille des césars, et qu'en 1810 il acheta de sa popula-rité, et, en 1814 de son trône, le plaisir de pouvoir dire-Mon pauvre oncle Louis XVII »

Vollà donc ce qu'était la France politiquement, dimi-nuée de ses possessions de l'Inde et de ses possessions

nue de ses possessions de l'inde et de ses possessions d'Amérique Maintenant, disons ce qu'elle était moralement Moralement, le roi, la noblesse et le clergé avalent dé-truit les mœurs ; les philosophes, la religion. Louis XV avait donné l'exemple des basses amours ; jusqu'à lui les rois de France s'étalent respectés dans leurs maltresses

llenti IV a pris Gabrielle d'Estrées, la duchesse de Verneuil, Charlotte de Montmorency

Louis XIV, mademoiselle de la Valllère, madame de Montespan madame de Maintenon.

Louis XV débute comme eux; mais, de la duchesse de Châteauroux, il passe à madame d'Etioles et, de madame d Ettoles à Jeanne Vaubernier

Panyre France! Hyrée aux Poisson et aux du Barry Aussi écoutez l'épitaphe que le neuple fait a son roi

> Ci-git le bien-almé Bourhon Monarque d'assez bonne mine Et qui payait sur le charhon Ce qu'il gagnait sur la farine

De son côté, voyez où en est la noblesse. Elle comple en re c'est vrai quarante-trois-sièges de duchés-pairles The Process of the American States and Comment of Parlis Les Richelleu sents en ont trois Richelleu Fronsac Aiguillon; les Rohan trois Mont bazon Chabot et Soubise; les Chevreuse deux Luynes et Chaulnes. Mais comment soutiennent-ils leur rang, ces derniers héritiers des grands noms de la France? En épou-sant des filies de finance. Cela s'appelait fumer ses terres On blen on se jetait dans le commerce. On se rappelle, sous la Régeuce, les proces du duc de la Force, qui avait trois boutiques d'éplicerles. Le comte de Lauraguais était fabricant de porcelaine; un Prasiin était marchand de baudriers et de casques ; M. de Maillehois avait un chantier ; M. de Guemence faisait mieux, il faisait banqueroute.

M41s on entretenait des courtisanes à mille louis par mois mais on couvrait de diamants les actrices en renon, et l'on avait le plaisir d'entendre chanter quand on passait :

> Bouillon est pleux et va Hant, Il aime *ta Guerre* (1)! A tout autre amusement Son cour la préfére

⁽¹⁾ Chanteu e de l'Opéra qui venait d'avoir un grand succes dans enther assigne.

Ma foi! vive un chambellan Qui s'en va toujours disant Moi, j'aime la Guerre, O guê! Moi J'aime la Guerre!

Au sortir de l'Opéra, Voler à la Guerre, Des Bouillon, qui le croira? C'est le caractère.

; et même parmi les filles publique, ce fut de ne pas les avoir prises dans les familles de la nebi sse et de la priver ainsi d'une prérogative qu'elle se croyait acquise.

ainsi d'une prérogative qu'elle se croyait acquise.

Aussi, quand on sut la fondation du Par, aux Cerfs, les demandes plurent-elles de tous côtés, de la par, des mères, des pores, des frères; ils recommandaient leurs sœurs, ils recommandaient leurs filles. Vous doutez, n'est-ce pas?

Lisez cette lettre d'un chevalier de Saint-Louis elle nous est conservée par les archives mèmes de la police C'est une pièce curieuse, et qui donnera, mieux que tout ce



Struensée eut la main coupée, la tête tranchée, le corps écartelé et rompu.

Elle a pour lui des appas Que d'autres n'y trouvent pas. Enfin c'est la Guerre, O gué! Enfin c'est la Guerre.

A Durfort il faut Duthé, C'est sa fantaisie: Soubise moins dégoûté Aime la Prairie Mais Bouillon, qui pour son roi, Mettrait tout en désarroi, Aime mieux la Guerre, O gué! Aime mieux la Guerre.

Il y a plus: le grand reproche que la noblesse fit à Louis XV, ce ne fut point d'avoir pris ses maîtresses parmi les femmes de la bourgeoisie, parmi les filles du peuple, que nous pourrions dire, la mesure de la démoralisation du temps.

Elle est adressée à M. Berryer lui-même : vous vous rappelez M Berryer, ex-ministre?

« Monseigneur,

" Un père de famille, gentilhomme depuis deux cents ans par anoblissement dans l'échevinage parisien, dont les ancêtres n'ont jamais dérogé, vieut a vous, animé d'un ardent amour de la personne sacrée du roi, afin de vous prévenir qu'il a le bonheur d'être père d'une fille, veritab miracle de beauté, de fraîcheur, de jeunesse et de santé. Les certificats ci-joiuts des docteurs, chirurgiens et médecins, vous prouveront ce point-ci; d'autres attestations de deux sages-femmes certifient l'exacte virginité de cette chère enfant.

« Serait-ce trop espèrer, monseigneur, que de sollici-ter d'obtenir pour ma troisième fille. Anne-Marie de Mar***, âgée de quinze ans révolus, l'entrée de la bienheureuse cicls utsuttes, r

s ur , c til se u e tele
s i ur ns a se seivice en
t M*** i uir ceux
iv f s africe un effeter Lati c'seil sujerteur cyr e le a epouse le du rei. Va cadette est

t cavancé de la jeune per le le la leune per l

s eur avec ure vive impailnee S) le est favorable elle répardra les le D is r une famille qui vous sera toujours j issl nnement fevouée

Jai la mi ur detie, ave respet,

. U no ig eur

Vice stumble it tres obeissant servifeur.

OH DE MAR***

I nr e brave l'imme nourant il pas offert sa nile? t dF s e h n n n pas a Louis XY

in die le ni ci veut a ma bru, si la j qu'l ne me ferant pas l'aftront de pren medi ne qu'men

i iris v s ju venait cere glande hame de ma-

du Parry 1 nr M de Cho seul? ur, in laine de Grammont, voulait faire de madame de rar l mirrese du ror

Al bir le her s de l'Impelopedie, trouvé sur les si de l'elisé de saint Jean-le-Rond, n'emit-il pas fils de la l'elisé de Ten in chanomesse, et probablement f. re le ardinal de Tencin?

le'va i let u ou d'Alembert naquit, le té no emb 175 'l de le cu u caut encore qu'abbe, et que a sur es da plus hancinesse

E the ry at 1 pas departe mende, dans la maison t i de un em' Louis de Narbonne, qui

V) de la fudation du Par any-Cerfs lutt to nonu que mille jun s filles a peu to de teut rang, y ont été enfermées . divens

(e q) and a late nois le verrons que cha itre e mis s

An m to the ten these, questionmes restalent yar ' i val ur '

Il fall confter
L. I. I. I. u brave mais dent la galantèric à
fet III i et comple à la démoralisation du 1

1. 7 11 fr ca lon va e qui pretend

i fr ca lon va e qui pretend

i dancou ne le lémonar hise;

al aut avait le privilège de dire au feu

i le le dures

f el le d Beauveau qui vien-f el le b leir genvernement au système l'incet tentre le lit de just e 7 recit au rote de cutil aus qui

Vo ill o uyer les mé iris nda reidr en poste a Paris

od is tonors blen cafe du le ge tilseanme lu tres par
le ge tilseanme lu tres par
le ge tilseanme lu tres par
le grat de churges de la
r nental II a la creation du
l'u cette els ce, le rebus,
' u ' u mayor ave e prin e du
l'u cette prentée
l'u ' cut être prentée

- Perie, du moment qu'il to the first terms of the first

V r to er do ter nv.t, tran port et enter

ich nit de tres haute et tres quissante dame Elisaueru Boxrems, femme de frès hait et tres plussint seignem M of as Beatjon, conse flor d'ent secrétaire du roi, mais e couronne de Prance, et de ses finances de la Rochelle Qu'est ce quo maître Vaci s Ectulore Un financier

Larvenu Ausst Labbe Ferray, qui utilisait tout, trouva til

moyen d'u ffiser cette van te

Foujours pre ccupe d'acceorre les impots et de forcer la capitation de Paris, il ordonna aux receveurs de taxer les gens, um plus d'après la fortune, mas d'après les titres Tous les marquis contes, vicontes et barons de contrebande furent taxes comme de vertables barons, vicom'es e mi s'et marquis Trois jours après les birreaux des publica ns i, claient remplis que de gens qui venalent se detitrer et d'mander grace, mais inutilement; ils furent inserits sur les rôles et purcut désormais mettre leurs contributions parmi leurs preuv s

Nous avons dit le mot de la marquise de Chaulnes a son t s, qui refusait d'épouser la fille du s'eur Bonnier, homme

de rien mais puissamment riche.

Vous avez t et, mon fils les terres ruinces s'engrats ent avec du funder

Aussi à l'heure ou nous sommes arrivés, c'est-à-dire en 1774, pas une maison peut-être, ne peut faire des chevaliers de Malte sans dispense.

Le duc de Nevers avait épousé mademoiselle Lolotte, mal tresse de l'ambassadeur d'Angl terre, le comte d'Albemarle. Le marquis de Montiers avant éponsé mademoiselle de Va

rennes élève de madame Paris, une des premières entremet tenses de France.

Un gentilhomme, un vrai, représentant de la meilleure et de la plus antique noblesse, M. le marquis de Langeac, avait épouse madame Sabbatin, maîtresse du duc de la Vrillière, la condition expresse qu'il n'y toucherait pas.

Enfin, nous avons vu Guillaume du Barry ejouser mademoiselle Lange, pour faire une maltresse titrée à Louis XV

L'honneur nultitaire est tombe dans le même discrédit. M. le comte de la Luzerne, M. de la Maugerle s'accusent d'avoir voulu réclproquement s'assassiner; mais ils se gardent bien de se battre.

Le comte de Maillebois est créé directeur général de la guerre, en récompense de ce qu'un proces scandaleux, dont on peut voir les détai's dans toutes les gazettes du temps, prouve qu'il a trahi l'Etat.

Le conte de Langeac est nommé chevalier de Saint-Louis, quoiqu'il ait a peine les annés de services nécessaires a cette récompense, parce que le sieur Guérin, chirurgien du prince de Conti-l'a insulie en sortant de l'Opéra, et qu'il a gardé

Un autre chevalier de Saint-Louis porte la queue du cardinal de Luynes

L'histoire ne nous garde pas son nom, mais elle nous conserve le mot du marquis de Confians. Un jour, le matquis se récrie contre cet usage qu'un cardinal puisse faire porter la queue de sa robe par un gentilhonima

Vous devrlez pourtant savoir que det usuge existe, mar quis, répond l'Eminence, puisque j'al eu autrefois un Con-ilans pour gentilhomme candataire,

Cela se peut, repondit le marquis; il y a toujours eu dans notre famille de pauvres hères qui, pour vivre, ont été forcés de tirer le diable par la queue.

Quant au clergé, il tenait école d'atheisme et de débanche Comme les hautes prélatures étaient réservées à la noblesse, le clergé suivait la dissolution de la noblesse. L'évêque de Peauvais, qui fut depuis évêque de Sens, et qui avait prêché d'une manière st distinguée et si courageuse le carême de-vant le roi, l'évêque de Beanvais se trouvait exclu de l'épis-topat, tandis qu'il était fils de chapelier, tandis que M de la Roche-Aymon avait été fait cardinal sans difficulté, quoi qu'il vécât avec une femme qui l'avait fait pere de sept en fants. Le cardinal de Bernis avait commencé par être un abbé fort mondain et un poète fort léger. On sait comment Il était arrivé : en se fatsant le complaisant de madame de Pompadour M. de Montazet, archevêque de Lyon, qui, en sa qualité de primat des Gautes, avait réforme l'archevêque de Paris, avait véeu publiquement avec madame la duchesse de Mazarin. M. Farcheveque de Toulouse, Brienne, que nous re trouverons plus tard, était athée ou a peu près, M. l'éveque de Seulis, académicien, quoiqu'il n'eût jamais écrit ni lu, même ses mandements, était parvenn par madame du liarry, comme M de Bernis par madame de Pompadour. M. le prince Louis, coadjuteur de Strasbourg, intur acteur principal dans le drame du collier, avait été éloigné de Paris, parce qu'il avait formé ce louable projet, sans donte dans le hat de leur conversion, de coucher avec toutes les filles de Paris projet déja plus qu'a moitié accompli quand li fut intercompir les uns disent au tiers de la route, les autres à la montlé. M. de Densos, évêque de Verdun, ci devant évêque

de Rennes, se vantait d'avoir eu, rien que pendant les états de Nantes, cent cinquante jeunes filles possedant le tare talisman à l'aide duquel Jeanne Darc avant chassé les Anglais. En outre, il se vantait d'avoir fait cocus tous les membres du parlement de Rennes dont les femmes étaien jolts, seule manière, disait-il, dont un homme de sa robe pouvait se ven ger des magistrats.

M. l'évêque d'Orleans était célèbre, on se le rappelle, par cette fameuse feuille des bénéfices, qui était a la disposition de mademoiselle Guinard, ce qui faisait dire a mademoi-

selle Sophie Arnon!d

- Comment ce ver à soie de Guimard est-il si maigre, vi-

vant sur une aussi bonne feuille?
En outre, il avait pour maîtresse sa propre nièce. Aussi chantait-on à pleine bouche le noël de 1764

> Il vint une grisette Avec ce prestolet Portant une galatte Et des œuss et du lait,

Disant: « De vous, seigneur, le présent n'est pas digne; Mais nous vivons comme au vieux temps; Nous couchons avec nos parents A Paris comme à Digne. »

Enfin, l'évêque de Vannes. M. Ame'ot, avait tous les goûts

possibles De leur côté, les grandes dames ne restaient point en arrière. Les unes, comme madame de Richelieu, trouvant que les grands seigneurs manquaient d'énergie, prenaient pour amant un écuyer on quelque autre domestique de lenr mari. D'autres recrutaient au théatre, et se faisaient amener les acteurs, sans leur donner le temps de dévêtir leur costume et d'ôter leur ronge.

— Que penseraient mes aïeux, s'ils me voyaient dans les bras d'un histrion? s'écriait une dame de qualité en repre-

nant ses sens dans les bras du comédien Baron.

— Oh! c'est bien simple à deviner, répondait celui-ci : ils

penseraient que vons êtes une catin. On disait généralement : « Voleur comme une duchesse. Les courtisanes qui défrayaient de plaisirs toute cette abo-minable société étaient d'abord, par importance et par lettre alphabétique, mademoiselle Arnon d. pour laquelle le com e de lauraguais avait fait tant de folies. Figure longue et mai-gre, velaine bouche, donts larges et déchaussées, peau noire et huileuse, mais deux beaux yeux; peu de voix comme actrice, mais beaucoup d'âme, un jeu charmant, de l'esprit comme un démon, disant de ses trois amies, mesde-moiselles de Châteauvieux, de Châteauneuf et de Châtea fort: « Tous ces châteaux-tá sont des châteaux branlants: » sa camarade mademoiselle Vestris, italienne disant à toute main, qui, jamais enceinte, lui reprochait à elle de l'être toujours : « Que voulez-vous, ma mie ! une souris qui n'a qu'un trou est bientôt prise; » disant à son amie, mademoiselle Duplant, entretenue par un boucher, au moment où l'on chassait un gros chi-n entré, on ne savait comment, dans le foyer de l'Opéra : « Mais, prends donc garde, Duplant! il me semble qu'on maltraite le coureur de ton piant : il me semble qu'oi mattrate le coureur de ton amant ; a ayant, à l'époque où nous écrivons, pour amant de cœur un jeune architecte, et répondant à celles de ses compagnes qui lui reprochaient un goût si modeste : « Que voulez-vous ! tant de gens cherchent à ruiner ma répulation, qu'il faut bien que je prenne que!qu'un pour la rétablir; » ayant pour : mant de fantaisie mademoiselle Virginie, jeune chanteuse qui débntait alors à l'Opéra.

Vous doutez? Bon! Lisez. Nous avons prenve de tout. La chose est tirée des Mémoires de Bachaumont, tome VII.

page 188

- Le vice des tribades devient fort à la 11 juillet 1774. mode parmi nos demoiselles d'Opéra. Elles n'en font ancun mystère et traitent de gentillesse cette peccadile; la de-moiselle Arnould, quoique ayant fait ses preuves dans un autre genre, puisqu'elle a plusieurs enfants, donne dans ce plaisir : elle avait une autre fille, n mmé y Virgine don. (1) se servait pour cet usage. Celle-ci a changé de condition et est passée à mademoise'le Raucourt, de la Comédie-Franest passee à mademoise le Rautoure, de la Conedie l'air çaise, qui raffole de son sexe, et a renoncé au marquis de Bièvre pour s'y livrer tout à son aise. Dernièrement, au Pa-lais-Royal, pendant la nuit, le sieur Ventes, ayant turlupiné la demoiselle Virginie sur sa rupture avec mademoiselle Arnould, qu'on nomme Sophie dans ses parties de débauche. celle-ci, témoin des propos, a donné au cavalier un souffet très bien conditionné, dont il a été obligé de rire en deman-dant des excuses à l'aimable tribade »

'Mademoise!le Arnould s'attaquait parfois à plus hant que ses camarades. Le 4 janvier 1774, elle avait écrit cette lettre à l'abbé Terray:

Lettre de mademoiselle Arnould, de l'Opéra, à M. l'abbé Ter-

ray, controleur général des finam — a l'occasion d'i brutt qui courait qu'elle avait une crouje dans la ferme générale. par le nouveau bail signé le ser jantier

« Monseigneur.

J avais toujours oni dire que vous faisiez peu de cos des arts et des talents agréables. On attribuait cette i diffe ence à la dureté de votre caractère. Je vous ai souvent défendu du premier reproche; quant au second, il m'aurait ete difficile de m'élever contre le cri général de la France entière (ependant, je ne pouvais me persuader qu'un homme aussi ble que vous aux charmes de notre sexe pût avoir un cour de bronze. Vous venez lien de prouver le contraire. Vous vous êtes occupé de nous au mi ieu de l'affaire la plus importante de votre minist re. Forcé de grever la nation d'un impôt de de votre minist re. Force de grever la nation d'un impot de cent soixante-deux millions, vons avez cru devoir en réser ver une légère partie pour le théatre lyrique et pour les antres spectacles. Vous savez qu'u e dose d'Allard [1], de Caillaud 2), de Raucourt [3], est un narcotique sûr pour calmer les opérations doulonreuses que vous lui taites a regret. Véritable homme d'Etat, vous en prisez les membres suivant l'utilité dont ils sont à vos vues. L. gouvernement fait sans doute, en temps de guerre, grand cas d'un guerrier qui verse son saug pour la patrie; mais en leaus de paix, le coun doute, en temps de guerre, grand cas d'un gnerrier qui verse son sang pour la patrie : mais en 'eaps de paix, le coup d'œil d'un militaire mutilé ne sert qu'à affliger, qu'à exciter les plaintes et les murmures du Frauçais, déja trop disposé à geindre. Il faut des gens, au contraire, qui le distraient et l'amusent. Un chanteur, une danseuse sont alors des personnages essentiels, et la distinction que l'on établit dans les récompenses des deux espèces, de citovens est prodans les récompenses des deux espèces de citoyens est pro-portionnée à l'idée qu'on en a. L'officier estropié arrache avec peine, et après beauconp de sollicitations et de com-bettes, une peuson modique; elle est assignée sur le trésoy persel, espèce de aprèble conselected. royal, espèce de crible sous lequel il faut tendre longtemps royai, espece de crinie sous iequel il faut tentre tongemps la main avant de recueillir quelque goutte d'eau. L'acteur est traité plus magnifiquement: il est accolé à une sangsue publique, animal nécessaire, qu'on fait ainsi dégorger en notre faveur de la substance la plus pure dont il se repait. C'est à pareil titre, sans doute, monseigneur, c'est à la profondeur de votre politique que je dois attribuer le prix flat-teur dont vous honorez mon faible talent. Vous m'accordez, dit-on, une croupe : ce mot m'effraierait de toute autre part, mais c'est une croupe d'or. Vous me faires chevancher derrière Plutus Je ne doute pas que, dressé par vous, il n'ait les allures douces et engageantes. Je m'y commets sous vos auspices, et cours avec lui les grandes aventures. Puissiezanspices, et conrs avec lui les grandes aventures. Puissiez-vous, en revanche, monseigneur, ne jamnis trouver de croupe rebe'le! puissent toutes celles que vous voudrez ca-resser s'abaisser sous votre main charouillense! puisse la plus orgneilleuse se laisser dompter par vous et recevoir Votre Grandeur avec ce frémissement délicieux, présage du plus heureux voyage, toutes les fois que vous galoperez dat s les champs fortunés d'Italie!

« Je suis avec un profond respect, Monseigneur, etc .

L'abbé Terray lui répondit :

On vous a mal informée, mademoiselle, vous n'avez point de croupe dans le nouveau bail ; ainsi vons ne hevaucherez derrière aucun fermier général : mais il vous est très permis d'en faire chevaucher quelqu'un dévant ou derrière vous. Cet accomplement ne vous sera pas moins utile : il est même plus commode en ce que, pour la mise, il n'exige qu'un très petit fonds d'avance.

« Je suis, mademoiselle, tout à vous, etc. »

Mademoiselle Raucourt faisait de la débauche saphique plus publiquement encore que mademoiselle Sophie Arnould. Elle avait fondé an ordre de Vesta, dont elle était grande prètresse. Cet ordre, composé de femmes, jurait, dans une cérémonie, une haine éternelle aux hommes. Il est vrai que le serment n'était pas toujours fidélement tenu même par in grande prétresse, témoin ce nouveau paragraphe des Mémoires de Parlament. moires de Bachaumont:

« 15 octobre 1774. — La querelle survenue entre mademoi-selle Arnould et mademoiselle Raucourt a dégénéré en une guerre ouverte. Le sieur Bellanger, dessi ateur des Meune guerre ouverte. Le stat de la pris fait et cause pour elle-contre le marquis de Villette, chevalier de la seconde, et les propos ont été si vifs de la part du premier, que celui-ci a voulu en venir aux voies de fait, et é raser le polisson qui

Danseuse de l'Opera.
 Chanteur rétire de la Comedie-Italienne.
 Nouvelle actrice de la Comedie-Française.

s l less il men r inc Cel 1-te ejre a la main 7 - 1 26

t in torcoma die j.... ur jaji

Il est questi in dai s la chany m il c min une rose avec la un et l'aure peuv ni ou peut se - 11 Main rie nourant M le duc de of the central le frat sentrois meis

the evelt alss government in version Au in stanteme i sur elle ne sera probableet ete le steures dans les turio-

V / — Unitres tel un milite cur eux, chez la la la la la la entre qui fait un les actes physiques mange boit danse, chante et agit mme ne prome naturel e conte in orps ar ime doné d'une il el gence il dei alle un ettal ger progrement. On ser it saté de le fure par er les eminisseurs y ent ren e les amateurs m i mieux le fitre mouvetr »

M e l'urf rt mme or l'a vu per la chanson, était l'ama-t r q | 1 | viscirement avait le dre t de faire mouvoir la

M le Du hé aveit eté simple espaller d'Opéra, se n de Realie elle dut sa fortune à la chaine que elle vait è le lavir été choisie par M. le duc d'erle le la ur l'inner des le ins de mariage à son le e a de Chartres. le l'hidippeliga'ité de la Révit in M le dur d'orleans, satisfait de la façon dont elle areat. Vi ti n M le dur d'orleans, satisfait de la façon dont elle avait ac inj li ses fanctions d'instructeur conjugal lui din a une centaine de mille livres, et la mit a la mile I r quelques ét zes mérités. Alors, M, le conite d'Artios avait i ris du glût pour elle , ce qui fit dire qu'ayant eu une li lessit ni de fis uit de Savole i il était venu prendre fiu hé. Paris Seta i crue sans doute princesse du sarg la sitte des leux allances morganatiques qu'elle ve il le faire la fuithé s'etait presentée au dernier Long-cli mil avec un carro e de six chevaux; mais le public avait et il lement les lie de cette imjudence que non seulem ni il avait hié la courtisane mais encore qu'il avait I avait his la courtisane mais encore qu'il avai, emje' he le carr se de pre dre la file.

Qu'il la Proffie cotait dit la chronique scandaleuse do temp une per une aussi verte et aussi marécageuse que I uvait le leuer son mem. Elle était à M. le prince de Sout so q i les upant tres peu lui laissait le temps de faire

que que affeire ave l'abbé Terray et autres. L'une des plus continés de les dames allait être momenarem nº sequestrée de la so leté et donner au roi Louis XVI l de rei fre un jugement digne de Salomon,

Contined rusell Granville

Malem telle Gratville était entretenue par M. Chaillon de J. It vil e, et entretenalt a sin tour un militaire dont le maltre de roit éte avait ples dure fois réclamé le sacrific Mademoi elle Granville Lavait toujours promis. mais, en a he te, elle recevait l'amont préferé. Un jour, M. Chall-d l'inville prevenu par ses agents arrive a une houre il uinée et surprend la nymphe avec son amont. La rs au lieu de seffrayer de cette surprise, réu rs efforts s'emparent du rebin, le poussent dans et travers les vitres de ce cabinet lui l'alsessit or vor reprendre la besogne on elle avait Pu c'imme dit Molere, l'affair poussée à l'Ile, en là he le pauvre mattre des requi e () . . I rie, en l'insitant à être moins in-

c x 1 c 1 d quelques jours, voyant se tarir les tre e q c 1 c le cuel, la court ane fait ve volr tri 7 lamant en titre, con-ix et lui demande pardon Celle, I ol, ce t t sement di, elle calabagit thomas. A le le t t sement di, elle calabagit trons.

1) Le Marie Therbee de

centre un rival sans arme et sans défense. Celaplus. Elle est éclairée sur les mêrites du conseiller et sur les démorites du soldat. Ses bras sont onverts au conseiller, sa porte est fermée au soldat.

La chose tombait à merverlle, le maître des requêtes avait depuis longtemps médité une vet genuce, et, convaluci qu'au milieu de ses protestations, la belle Granville le trompait encore, il résolut de mettre sa vergeance a exécutioa. C'était un homme fort lettré que maître Chnillon de Joinville, et il avait lu quel que part qu'un robin comme lul, maître Féron, avut quelques trois cont vingt aus auparavint puni cruel-lement Francois ler d'une injure pareille à la sienne. Il alla à la même source que l'avocat Féron se pourvoir de la même marchandise, et s'apprêta à en ceder tout ou partie à mademoiselle Granville

Malheureusement pour le pauvre maître des requêt s, la belle impure fut prévenue à temps, et, lorsqu'il se présenta chez elle pour mettre sa vengeance à exécution, elle le reçut en lui racontant son projet dans tous les détails, et en le revenant que Paris tout entier savait déjà quel abominable homme il étalt.

Mais mademo selle Granville quoiqu'elle les ent pratiqués, ne connaissait pas encore les gens de robe. Le conseiller, furieux, se rend chez le lieutenant de police, dénonce la demoiselle comme lui ayant donné ce que lui-même comptait lui offrir, et reclame vingt mille francs de billets qu'il a, un mois auparavant, signés à la courtisane.

Le magistrat nose prendre sur lui de juger un pareil délit. Il en réfère au roi, lequel déclare les billets blen acquis, mais fait enfermer à Sainte-Pélagie, la demoiselle Granville.

Les autres courtisanes en renom étaient

Mademoiselle Dubois, de la Comèdie-Française, qui, au 12 septembre 1775, comptait, tant elle tenaît ses livres avec régularité, selze mille cinq cent vingt-sept amants (1), Fanny, Hocquart, Urbain, Felme, Fanfan, Renard, Julle, Lolotte, de Quincy, Lilfa et Miré, charmante chanteuse, qui avait tant falt chanter son dernier amant, qu'il en était mort, et qu'on avait écrit sur son fombeau en plirase musi-cale : Mi-ré-la-mi-la

Tout cela détruisait la société à l'envi, comme les vers détruisent la carène d'un bâtiment, mordant, rongeant, percant, jusqu'à ce qu'ils aient fait chacun son trou, et que le bâtiment, prenant l'eau, sombre et s'engloutisse,

An reste, la dissolution de la royanté, des princes, nobles, du clergé et de la robe, était descendue aux basses classes : e'les avalent, elles aussi, dans le Palais-Royal leurs petits appartements : elles lisaient le Sollisier, recueil de sales chansons du xviiie siècle; elles achetaient les brochures des sommateurs écrivains, dont le métier consistait à rançonner les grands sous peine de divulguer leur conduite: enfin, elles feuilletaient les livres obscènes, et leur nombre était grand, étalés chez les bouquinistes.

En effet, de 1760 a 1771, seulement, avaient paru Salurnin on le Portier des Chartreux, sans nom d'enteur, publié en 1760

L'Aretin moderne, par l'abbé Dulaurens, qui, tout en publiant l'Arélin moderne, en 1763, sous la rubrique de Rome, travaillait déjà au Compère Mathieu;

Féticia ou Mes Fredaines publié vers 1770, par le chevalier de Nerciai, sous la rubrique d'Amsterdum. Vénus en rui ou la Vie d'une célebre libertine publié

en 1771

L'icadémite des Dames, imitation de l'Aloisla, de Meur sins trois réimpressions;

Le Sofa, de Crébillon fils;

Les Bijoux indiscrets et la Religieuse, de Diderot,

Disons, à notre ginire, que, depuis le commencement du siècle, pas un livre parell à ces livres n'a été publié.

Mais alors on les publiait, mais alors le peuple les lisait, et le peuple, copiste des grands, en attendant qu'il fut leur eunemi, faisait parade de debauche, d'athéisme et d'incrédulité riait de tout, des choses saintes, du patro-nage des nobles, débitait de gros lazzi sur les monastères et les couvents, poursulvait de ses railleries un ecclés astique qui passait dans la rue fréquentait pen les églises, mais fort les maisons de jou, les restaurateurs, les guin guettes et les billards; enfin, commençait à déhaptiser se enfants de noms de saints, pour leur donner les noms des héros de la Grèce et de Rome.

En outre, on venalt d'établir pour lui la loterie et le mont de plété, ces deux ablmes ou plutôt ces deux égonts dans lesquels peuvent s'engloutir a la fois l'argent et la moralité d'un peuple

Nous venous de voir ce que le rol, les princes, les nobles, le clerzé et les magistrais avaient fait des mours. Nous allons voir ce que les philosophes avaient fait de la religion.

⁽¹⁾ L'Espion anglets, édition de Leopold Collin, 1809, in-19, p. 164.

XIX

LES PHILOSOPHES.

Vers le milieu du siècle, trois hommes s'étaient rencontrés, trois hommes pénétrés d'une profonde haine coutre le christianisme

Ces trois hommes étaient Voltaire, d'Alembert et Diderot.

Ces trois hommes étaient Voltaire, d'Alembert et Diderot. Voltaire haissait la religiou, parce qu'il haissait tout ce qui était pur, jalousait tout ce qui était grand. Pourquoi eût-il respecté le Christ des Juis? il avait bien souillé Jeanne Darc, le Christ de la France.

D'Alembert haissant la religion, parce que, fils d'une chanoinesse et d'un abbé, il avait poussé, pauvre enfant perdu, ses premiers vagissements sur les marches d'une église; et, parce que l'église avait été inhospitalière, que la chanoinesse et l'abbé avaient été coupables, il avait rendu la religion responsable du crime de sa paissance et rendu la religion responsable du crime de sa naissance et de son abandon.

Diderot haissait la religion, parce qu'il avait été fou de sa nature, et que, dans son enthousiasme pour le chaos de ses propres idées, il aimait mieux se forger à lui-même des

mystères que d'adopter ceux de l'Evangile.

Au reste, les jours de destruction étaient venus. Quand le destin vent brûler le temple de Diane, il fait naître Erostrate.

Diderot est alternativement athée, matérialiste, déiste,

sceptique, mais toujours impie.

Nous exceptons cependant ses premières publications. Il débute dans le monde philosophique par son Essai sur le mérite de la vertu.

Dans ce livre, il est non seulement déiste, mais eucore religieux; pardonnons-lui, il n'a que trente ans.

« Il n'y a pas de vertu sans religion, dit-il; l'athéisme laisse la probité sans appui et pousse indirectement à la dépravation. »

Un an après, paraissaient les Pensées philosophiques. Il y a déjà progrès; quoique le vieil homme paraisse eucore. Le chrétien n'a pas encore fait peau de philosophe.

« Il y a trois sortes d'athées, dit-il : les vrais, les scep-tiques et ceux qui voudraient qu'il n'y eût pas de Dieu, qui font semblant d'en être persuadés, et qui vivent comme s'ils l'étaient. Ceux-là, ce sont les fanfarons du parti. Je déteste cenx-là, parce qu'ils sont faux. Quant aux vrais athées, je les plains, toute consolation est morte pour eux.. Restent les sceptiques ; je prie Dieu pour eux, car ils manquent de lumières. »

Mais bientôt il publie sa Leitre sur les aveugles, à l'usage

de ceux qui voient.

Là, son héros est un aveugle-né, qui, à son lit de mort, pressé, par le ministre qui l'assiste, de reconnaître un Dieu créateur, s'y refuse, donnant pour raison qu'il n'a jamais rien vu de ce qu'on veut lui faire admirer dans la nature,

Pour ce livre, Diderot est envoyé à Vincennes, où il reste

trois mois.

C'est pendant ces trois mois de captivité qu'il rêve l'En-

veclopédic, dont, à sa sortie, il parlera à d'Alembert.
D'Alembert accepte. On jette sur le papier le plan du
grand œuvre, et, presque aussitôt ce plan arrêté, Diderot
publie le Prospectus et le Système des connaissances humaines.

En 1760, Diderot est complétement converti. Il écrit à son frère et l'invite à abdiquer un système atroce

Ce système atroce, c'est le christianisme, Attendez, le voilà lancé. Dans la Vic de Sénèque, il va publier « qu'entre lui et son chien, il n'y a que la différence

Le voilà qui ne croit pas à l'âme. Voici venir maintenant les Principes philosophiques sur la matière et le mouvement.

« Le mouvement, dit Diderot en débutant, est inbérent à

Il n'y a pas besoin d'aller plus loin : Diderot ne croit pas en Dieu.

Maintenant qu'il poursuit le christaunisme, maintenant qu'il ne croit plus à l'âme, maintenant qu'il ne croit plus en Dieu, il va attaquer la societe, qui croit encore à tout cela.

Lisez le Supplément au Voyage de Bouq inville ou Dialogue entre A et B sur l'inconvenient d'attacher des idées morales à des actions qui n'en comportent pas

L'auteur suit Bongainville a Otahiti, et il est au comble de la joie; il a enfin trouvé un pays dont les mœurs sont dans la nature. En effet, la retenue et la pudeur, chimere; la fidélite conjugale, entétement et supplice; dans une société bien organisee, c est-à-dire naturelle, les femmes, comme dans la République de Platon, sont libres, et toutes les législations qui ont ordonné la monogamie ont violenté et outragé la nature

Soit, ceci est la divaga-ion du réveur ; mais voilà qui est

plus grave.

Ecoutez les Entretiens d'un père avec ses enfants, ou Danger de se mettre au dessus des lois.

Certes, ce titre a été mis là pour faire passer le livre, pour escamoter le privîlége du roi à quelque censeur

Lisons: Il n'y a point de lois pour le sage. Toutes rtant sujettes à des exceptions, c'est à lui qu'il appartient de juyer des eas où il faul s'y soumettre ou s'en affranchir,

Il y a, dans ces conditions-là, cinq cents sages en France que l'on envoie tous les ans au bagne.

Puis il publie les Bijoux indiscrets, Jacques le Fataliste et la Religieuse.

Prenez l'édition de Naigeon, et vous y lirez des passages que nous n'osons transcrire ict; un endroit où Diderot parle tour à tour latin, anglais et italien, parce que lui, le cynique par excellence, n'ose parler français. Enfin vient le fameux dithyrambe intitulé: les Eleuthèro-

manes ou les Furieux de la liberté, où se trouvent ces deux

Et ses mains ourdissaient les entrailles d'un prêtre. A défaut de cordon pour étraugler les rois.

Que l'on parle maintenant de la compression de la pen-

sée sous le règne de Louis XV!

sée sous le règne de Louis XV!

D'Alembert n'a pas cette verve; d'Alembert n'a pas cet emportement: il procède avec le calme de la vraie philosophie; c'est presque tonjours le mineur obstiné, silencieux et souterrain, dont chaque coup de pioche résonne sourdement, ébranlant l'édifice qu'il veut renverser. D'Alembert est froid, prudent, astucieux, se cache presque toujours, et, lorsqu'il se montre, ne se montre que juste ce qu'il fant pour être aperçu. Il dissimule par instinct, la guerre qu'il fait n'est pas celle d'un chef de parti, il laisse le commandement a Voltaire. Non, c'est la guerre d'un capitaine de tirailleurs qui rit derrière un buisson, qui s'applaudut à l'ahri d'uu rocher, de voir tomber l'ennemi qui s'applaudit à l'ahri d'un rocher, de voir tomber l'ennemi sur lequel il tire à couvert. Toujours sur ses gardes, il prévient la réplique qui pourrait le compromettre, la riposte qui le pourrait atteindre. Il marche d'habitude euveloppé de uuages, comme ces combattants d'Homère que quelque dieu ami voudrait soustraire au danger. L'hommage d'une coterie lui suffit; quarante mains, qui applandissent à un discours prononcé par lui, lui font un jour de triomphe. C'est le recruteur de l'impiété; il racole, il forme, il initie les adeptes secondaires, dirige les missions, entretient les porties correspondances. petites correspondances. Ail.si. pauvre écrivain, maigre, précieux, entortillé, bas. ignoble, c'est un prosateur de troisième classe, mais un mathématicien de premier ordre.

Aussi, voyez comme cette prudence philosophique se fait jour, même avec ses mellleurs amis, je dirais presque ses complices! voyez comme il a peu besoin d'être convaincu, et combien le compas algébrique lui semble peu nécessaire

à la mesure exacte de la pensée! Voltaire, qui, en préchant l'impiété, se débat éternelle-ment dans le doute. Voltaire lui écrit, à lui et à Frédéric:

Tout ce qui n'us environne est l'empire du donte, et

le doute est un état désagrable.

"Y a-t-il un Dieu tel qu'on le dit, une âme telle qu'on l'imagine, des relations telles qu'on les établit? Y a-t-il quel-que chose à espèrer après le moment de la vie? Gélimer, dépouillé de ses Etats, avait-il raison de se mettre à rire

1 1 ne tiz re
1 t le gratil l'ire
d Rivella seru
1 t leutr nau-

V e' que sur l'existence to estable of the cost full state of the cost of the c

ys. He i m i Mendert et c'ine i sir e je le u da n'est pis se i se hi presjue a out

A A A A F T A THE CONTRIBUTION OF THE PROPERTY
s are luidtil es parce qu'en

no pro a abopter a d Alembert le plan

u - e Cc' vec la aliminate que passent ces maximes f c' l'es la plime de d'Alembert

I v recurs to nature price puisse appe-let the recurs to a mine machine infinite et en vr. leve terreture

i le di mati re pense on nonº Qu'est-ce i li di e ou a l'injustice a l'immortalité es veri' les me set politique soit reli-A TALLES E

in the tree drame broblighe thanque le (Trese qu'll y aurait entre e na viels que nous (est qu'ils ll n 1 (cos sommes des ant 10 (lan) ne sentent l'as Ann discount of

\ \ \ emb r'

T de la histation de restres un résite de rice i mun 1762 i Alembrit

Pour moi je vois teut en ce moment couleur de rose; je vois la tolérance rappeler les protestants rétablir les précres mories la confession abolie et le curatisme écrasé sans que l'on s'en aperç uve «

Venons en dong a ce maltre qui professe ca agit a la

Venons en dons a ce mairie qui friofesse co agit a la fois qui est teut ensemble la tête qui conspire et le bras qui frappe astre fatal actour duquel tout n'est que satel lites et qui entraîne out un monde dans un tourbillon d'atheisme et d'implété.

Voltaire lui est luin autrement persoverant que Didriu buen autrement haidi que d'Alembert Haidi jusqu'à l'impudence il brave affirmit invente, contrefait les Ecritures fiusse les Peres appelle egalement le out le non, et le noi le out frappe partout devaut lui, derrière lui a droite a gauche qui importe qui il blesse pourvu qu'il blesse. Un de ces traits perdus frappera blen toujours la royaute ou la religion Bouillant, colere impliuenx il re dissimile que malgré lui et en chef forcé de masquer ses batteries. Certes il amierait, comme il le dit lui-même faire a la religion une guerre ouverte, et mourri sur un lus de chieffens immoles a ses pieds (évitre à d'Hembert, du de chieftens tamoles à ses pieds (étitre à d'Hembert, du 20 avril 1761 Mais il comprend qu'il lau fropper et ca-her la main Lettre à d'Uembert, mai 1761 agir enlin en conjures et non en zeles

Mais comme cette dissimulation lui conte, a cet Agade d'Alembert a qui quarante mains qui applaudissent suffisent, a un Voltaire, il lui faut toutes les trompettes de la Renominée, de Paris à Berlin, de Ferney à Stockholm de Genève à Saint-Pétersbourg

Cet homme a pour un million de gloire disait d'Alembert impatiente et il en veut encore pour un sou.

Voltaire nalt en 1698 et meurt en 1778 Il domine tout un slecle. Satan lui fait la vie longue car son œuvre est immense

Aussi, il s'applique à son œuvre des sa jeunesse.

- Matheureur! tu seras le porte-étendurd de l'impicié!
discut le jesuite Leray à Voltaire, encore simple étudiant au collège Louis-le-Grand

En effet. Voltaire grandit au milieu de la société paienne du XVII siècle et de l'i société athée du XVIII. Il est l'eleve de Chaulieu, le commensal de l'hôtel de Vendôme. Sa qui relle avec M. de Rohan le força de chercher un asile eo Angleterre, et ce fut la, nous dit Condorcet, que Vollaire jura de consacrer sa vie à renverser la religion. Il a tenu parole.

L'aveu est naif et étoin e même dans notre époque. Li a

- Fu rérité, je suis las, dit l'auteur de LA Pucelle, de leur enteraire répéter sans cesse que douze l'ommes ont suffi pour établir le christianisme. J'ai envie de leur prouver, moi, qu'il n'en faut qu'un pour le détruire. »

e Comment, écrit-il à d'Alembert le 21 juillet 1760, comment serait-il possible que cinq ou six hommes de mérite qui s'entendraient ne réussissent pas, après l'exemple de douze faquins qui ont réussi? »

Les douze faquins, ce sont les apôtres

Voltaire se met donc a l'œuvre, et comme le sol est bien

préparé la semence tombe en bonne terre.

Aussi, deux ans après qu'il a commencé à attaquer ces
donze faquins, écrit-il a Diderot, toujours battant dans le
donte comme le balancier d'une pendule dans l'espace

Quelque parti que vous prenfez, 4e vous recommande L'INFAME; il faut la détruire chez les honnétes gens et la laisser à la canadle, pour qui elle est falle. »

L'INFAME est tout bonnement la religion. L'ac fois le mat trouvé, Voltaire n'en emploiera plus d'un

La s septembre 1768 il cerit

pomitaritée doit être bien content du mépris on L'INFAML tombée elez lois les homèles gens de l'Europe. C'était tout ce que l'in voulait et tout re qui était nécessair. On bu javais prétendu échirer l's pordonniers et les ser-y ntes c'est le partige des apôtres, c

des que l'attaque a été un'anime, c'est que les coups sont tembés en mesure. La division en effet était lif-ficile avec des instructions comme celles-ci, données des

O mes philosophes! il faut marcher serrés comme la phalange macédonienne. Elle ne lui vaincue que pour avoir été dispersée Que les philosophes veritables fassent une confrérie comme les francs-maçons; qu'ils s'assemblem, qu'ils se soutiennent, qu'ils soient fideles! Cette académie vaudra bien mieux que celle d'Athènes et que toutes celle-

Aussi, quelle est la joie du philosophe de Ferney quand il voit que la semence germe et que la croisade porte ses

« La victoire se déclare pour nous, écrit-il à Damila ville, qui tait tout haut profession d'athéisme. Je vous assure que, dans peu, il n'y aura plus que la canaille sous les étendards de nos ennemis, et nous ne voulons plus de cette canuille, ni pour partisans, ni pour adversaires. Nous commes un corps de braves chevaliers défenseurs de la vérité, qui n'admettons parmi nous que des gens bien élevés, Allons, brave Diderot! allons, intrépide d'Alembert! joignez-vous à mon cher Damifaville. Courez sus aux fa-natiques et aux fripons. Plaignez Blaise Pascal et mépri-sez Houteville et Abadie autant que s'ils étaient Pères de 1' Falise

Cette joie est hien autrement grande quand il rencontre Fréderic. Quel triomphe de compter parmi ses disciples le vainqueur de Rosbach! de donner a sa parole le poids des applaudissements d'un auditeur couronné! un écolier qui répond de felles paroles aux paroles du maître :

« Pour vons parler avec ma franchise ordinaire, je vous avouerai naturellement que tout ce qui regarde l'Homme-Rieu ne me plaît pas dans la bouche d'un philosophe qui doit être au-dessus des erreurs populaires. Laissez au grand Corneille, vieux radoteur tombé dans l'enfance, le tra-vail insipide de rimer l'Imitation de Jésus Christ, et ne tirez que de votre propre fonds ce que vous avez à nous dire. On peut parler de la Fable, mais seulement comme fable, et je crois qu'il vaut mieux garder un sitence profond sur les fables chrétiennes canonisées par leur ancienneté et par la crédulité des gens absurdes et stupides. »

Voici ce que pense Frédéric de la religion. Maintenant. voulez-vous savoir ce qu'il pense de l'immortalité de l'âme?

« Un philosophe de ma connaissance, homme déterminé dans ses sentiments, croit que nous avons assez de degrés de probabilité pour arriver à la certitude que post mortem nihil est ou bien que la mort est un sommeil éternell. Il prétend que l'homme n'est pas double, et que nous ne sommes que la matière animée par le mouvement. Cet homme étrange, dit en outre qu'il n'y a aucune relation entre les animaux et l'intelligence suprême. »

Cinq ans après. Frédéric s'enhardit et avoue que cet homme étrauge, c'est lui.

« Je suis très certain, dit-il, que je ne suis pas double; de là, je ne me considère que comme un être unique pour parler franchement, dites simple). Je sais que je suis un animal organisé et qui pense; d'où je conclus que la ma tière peut penser, ainsi qu'elle a la propriété d'être électrione. »

Rien n'est contagieux comme l'exemple, rien n'est doux comme la louange. Aussi, voilà tous les souverains qui, voyant leur compère le roi de Prisse loué par les philosophes, les voilà qui veulent être loués aussi.

C'est d'abord Joseph II qui se fait philosophe à son tour Il a êté admis et initié, par Frédéric, aux mystères de la conspiration autionalité.

conspiration antichrétienne.

Ces deux vieux antagonistes ont oublié douze ans de guerre et se sont ligués contre l'ennemi commun: le Christ. Aussi Voltaire s'empresse-t-il d'annoncer a d'Alembert la conquête impériale que vient de faire la philosophie :

« Vous m'avez fait un vrai plaisir, lui écrit-il le 28 oc-tobre 1769, en réduisant l'infini à sa juste valeur. Mais voici une chose plus intéressante: Grimm assure que l'empereur est des notres; cela est heureux, car la duchesse de Parme, sa sœur, est contre nous. "

Maintenant, il s'agit de remercier Frédéric : c'est le chef de la secte qui s'en charge eucore

« Un Bohémien, qui a beaucoup d'esprit et de philoso-phie, nommé Grimm, m'a mande que vous aviez initié l'empereur a nos saints mystères; voila que Lonne récolte pour la philosophie.

La récolte était vraie, et peu apres commence la guerre Joseph II supprime les trois quarts des monastères s'em-pare des biens ecclésiastiques, chasse de teurs cellules jus-qu'a ces carmélites que la pauvreté de leur ordre et la purete de leur regle paraissaieut devoir protéger contre l'avarice du prince ou la rétorme du philosophe.

Le progres continue, la récolte augmente Le 25 i o-vembr : 1770 d'Alembert d'écrit :

« Nous avons pour nous l'impératrice Catherine, le roi de Presse le roi de Danemarck, la reine de Suède, son fils beaucoup de princes de l'Empire, et toute l'Allemagne, »

Aussi, de sou côté, Voltaire écrit-il à Frédéric, le même mois et presque le n'ême jour :

Je ne sals pas ce qué peuse Mus apha sur l'immortalite de l'ame. Je pense qu'il ne pense pas Pour l'impératrice de Russie, la reine votre sœur, le roi d' Pologne le prince Gustave, fils de la reine de Suède j'imagine que je sais ce quils persent. »

Ainsi voilà, de compte fait, un empereur, une imp ℓ ratrice, une reine et quatre rois qui aident Voltaire a ℓ cratrice une reine et quatre rois qui aident Voltaire a ℓ cratrice qui aident Voltaire a

Au XIIe et au XIIIe siècle on se eroisait pour le Christ : au xviiie, on se croise contre lui

Aussi, Ladmiration que les philosophes ont pour Cathe rine dépasse-t-elle encore celle qu'ils ont pour Frédéric.

Nous sommes trois, lui écrit Voltaire : Diderot, d'Alem bert et moi, qui vous dressons des autels.

Ce à quoi Catherine répondait :

Laissez-moi sur la terre; je serai plus à même d'y recevoir vos lettres e' celles de vos amís. "

Bientôt le roi de Danemark, qui ne veut pas être en cetard, se joint à la ligue. Tout jeune, le bourreau de son médecin et de son favori Struensée, a eu des tendances phi-los phiques ; à dix sept ans, il est venu en France et il o dit, a Fontainebleau

- C'est M. de Voltaire qui m'a fait homme et qui m'a

appris a penser.

Maintennul que les philosophes se sont assuré les prin-ces; maistence : mme le dit Voltaire, que le (riomphe est comple) et qu'il a écrasé l'infame, fi passe tout douce-ment, insensiblement, de la religion à la royauté, de l'autel au trône

tel au trône.

Et ce qu'il y a détranga ce qui prouve que c'est une fatalité qui le pousse; ca qu'ir nuve que c'est une mission qu'il, accompit c'est que Voltaire aime les rois; c'est que Voltaire aime la monarchie; c'est qu'il aime surtout cet faveurs aristocratiques qui émanent du trône; c'est qu'un titre de gentilhomme le rend heureux en France; c'est qu'une el f de chambellan le comble de joie en Prusse; c'est qu'il passe la première partie de sa vie à célébrer Louis XIV, Henri IV Charles XII, Pierre Iet, Catherine II et Fredéric; c'est qu'il écrit a Marmontel des lettres comme celles it. celle-ci:

* Vit la protection de M. de Choiseul et de madame de Pompadour, vous pouvez tout m'envoyer sans risques. On sait que nous aimons le roi et l'Etat; ce n'est pas chez nous que les Damien ont entendu des discours séditieux. Je dessèche des marais, je bâtis une église, je fais des vieux pour le roi. Nous défons tous les jansénistes et tous les controlles destroites de la controlle d les molinistes d'être plus attachés au roi que nous ne le sommes. Il faut donc, mon cher ami, que le roi sache que les philosophes lui sont plus attachés que les fanatiques et les hypocrites de son royaume. » (13 août 1760.)

Ce n'est point à Marmontel seul que Voltaire adresse ses professions de foi royalistes. Voyez ce fragment de lettre à Helvétius (il est du 27 octobre 1760):

« C'est l'intérêt du roi que le nombre des philosognes augmente et que celui des fanatlques diminue. Yous som-mes tranquilles, et tous ces gens-là sont des perturbateurs.

v yes els in Les bus ser v up re v rey e unime ux

T. r d sihe c in ve la Theory de 1 7 1

Jar a repord Voltane (héore le le range le la la la germana de la la germana de la la la germana de la la la germana de la la germana de la la germana de la la germana de la la la germana de
V ... L. jour d'attaquer la royaute est venu. Vol-imalgre toutes les protestations qu'il vient de taire. nonquera pas à l'appel 1 viendra un des premiers lans la lice depuis longtemps d'ailleurs il a déja atta-It royante en vers, tant an théâtre que dans ses epitres | mais la presie a ses licences la rime a ses besoins

Un a ademinion de Marselle lui ecrit pour l'inviter à vister la ville de la vieille Phace

J in rerolra's a votre invitation, repond Voltaire, si Marselle claff encere use rejublique greeque; car jaime 1 auc up 1 s academies s aix jaime encore mour les re-Fult with the rong leg pays on nos mattres greatent chez nots entres failent point surous n'allons pas chez eug " »

V - e v yez Voltaire suit les avis de d'Alembert; procede pou a peu d'avance peu à peu. Il ne déteste pas e cre (s n mai les mais il aime déja les républiques. Nus all is le suivre du s sen progrès republicain.

Mainten de une lettre de d'Alembert qui prouve qu'il m r'he l'i mette pas que le maitre; elle est du 19 jan-vier 1707 et adressee à Voltaire.

Veus a nez la lib rié et la raison mon cher et illustre

Que dites vous de ce philosophe républicain qui est en nene tenq ci imbellu du roi de Suède?

Et ne ci vez pas que Voltaire se trompe sur le sort que le travei plat sophique reserve à l'avenir lisez e paragraphe d'une le tre à M. le marquis de Chauvein et dite moi si le prophete de malheur s'est 1 1114

The educe exclusively less semences d'une revolution arrive a immanquablement et dont je maural pas le rode re lo emoin. Les Français arrivent turd a tout et arrivent. La lumière est tellement répandue de par le qu'on éclatera à la première occasion et e i un beau tapage.

I gets with blen heureux, its verror; de bell-s

I have a 2 mars 1764.

An common again que ce beau tapage se for elle Volt elle prédit c'est virgi-six ayant que ce for elle Common Voltaire le prédit

Voyez II vligt-six ans apres c'est edire r i i c roil 7 août 1790 te Mercure de r ch roil t (le 1- la Viz de Volture par Con-

de qual (that the de développer davantage (concile de le genre humain donce y la concentration une belle concentration de actuelles fournis alest une belle

occasion. Il n'a point vu tout ce qu'il a fait mais il a tait tent ce que nous voyons. Les observateurs eclaires, cenx qui sauront écrire l'histoire, prouveront a ceux qui savent qui etonne l'Europe, et qui repand de tons côtes l'espe-rance chez les peuples et l'inquiétude dans les cours, c'est sans contredit Voltaire. C'est lui qui a fait tomber le pre-mier la plus formidable barrière du despotisme le pou rater la plus formidate barriere di despotisme le pou-voir religieux et sacerdotal. 8 il n'eût pas brisé le joug des prêtres, jamais on n'eût brisé celui des tyrans, L'un et l'autre pesant ensemble sur nos têtes, le premier une fois seconé, le second devait l'être bientôt après, «

Maintenant a ce travail de la puissante triulté encyclopédique, à ce travail quotidien, incessant, combiné dans sa progression, et parell a celui de l'ingénieur qui peut d're quel jour la ville qu'il assiège sera forcée de se rendre, joignez le travail partiel de Rousseau, de Bayle de Raynal, d'Helvétius, de Grimm, du baron d'Holbach, et vous aurez une idée exacte de la part que les pliflosoples auront eue a cette révolution dont nous allons écrire l'histoire,

Aussi ne croyez pas que ce travail, moillé souterrain, montié extérieur, s'accomplisse sans jeter l'éponyante parmi les ordres de l'Etat, chargés, depuis des sièrles, de défen-dre la forme monarchique comme conservatrice de la société. Le clergé surtout, le clergé, tout en manquant de religion et de mœurs, le clergé ne manque pas de pré-voyance. Ses remontrances, ses observations, ses prophéties se succèdent.

Voyez d'abord les doléances suivantes. Il est vrai qu'elles sont adressées a M. de Lomenie, archevéque de Toulouse, auquel il ne manque, pour faire un excellent archevêque, qu'une seule chose, c'est de croire en Dieu:

Nous n'insisterons pas, disaient les evêques a Louis XV, dans l'assemblée de 1765, sur l'intérêt pressant qu'a Votre Majesté d'arrêter les progrès de la nouvelle philosophie, dont les ouvrages que nons venons de tlétrir sont les fruits malheureux et qui renchérissent sur la philosophie que i Evangile avait ensevelle, et qui remit de ses cendres, non pour rétablir le culte et les sacrifices, ni même pour s'en tenir a la fausse sagesse de Rome poienne et d'Athenes, mais pour detruire et avilir font ce qu'il y a de sacré parmi les homm s.

« Votre Majesté est trop instruite des avantages que la religion apporte aux nations, et surtout du tout-puissant appui qu'elle prête a l'autorité des rois, pour ne pas regar-der l'impiété, qui chercho à la détruire, comme le plus grand fléan dont son règne puisse être affligé. « Ce fléan, dont nous nous plaignons, ne cessera d'affli-

ger ses Etats que lorsque la librairie sera assujettie à des réglements fidelement executés,

« Ainst peus rent et agrent vos illustres prédécesseurs lorsque le luthérantsme, après avoir désolé l'Altemagne, cherchaft a s'introduire en France. La piété de ces grands rois, et des magistrats dépositaires de leur autorité, prit des mesures rigoureuses pour repousser les livres permicieux. Ces mesures sont dans les lois de 1542, 1547 et 1551.
« Nous vons supplions, sire, de vons faire représenter ces lois et réglements. Votre Majesté y verra des exemules.

lois et réglements. Votre Majesté y verra des exemples de sagesse et de sévérité dignes d'être imités. Elle y verra les auteurs, les libraires et ceux qui achetent ces livres, condamnés à des peines sévères; la vole du monitoire en ployée contre ceux qui les recèlent et s'obstinent à le-

Nous sommes bien éloignés, sire, de vouloir donner es entraves au génie, et arrêter les progrès des counals-sances humaines: mais, nons devons représenter à Votre Majesté que la contagion dont vos États sont menacès est comparable a celle du luthéranisme, contre laquelle vos flustres prédécesseurs prirent tant de me-ures. « NOUS TOUCHONS au moment fatat ou la libratrie per

PRA L'EGLISE ET L'ETAT.

Le clergé est, de tous les ordres de l'Etat, le premier et celul a qui il importe le plus de maintenir les mœurs, la religion et même LES LOIS FONDAMENTALES DE LA MONAR CHE. Il scrait juste et sage que la librairte fut sommis a notre inspection, et que nous fussions appelés à une administration où nous avons tant d'intérêt à prévenir les abors

« Nous ne sollichtons pas une nouvelle loi, nous nouv bornons à demander à Votre Majesté de remettre en vigueur les lois anciennes.

Les matheurs dont nous sommes menacés rendent leur exécution encore plus nécessaire.

Votre clergé, sire, n'ignore pas que Votre Majest' a donné souvent des ordres pour qu'on réprimat cette Receve. qui répand parmi vos peuples tant de manyais fivres. Mais il tous ceux a qui l'exécution de vos ordres est conflée te dalguent pas ouvrir les yeux sur les contraventions, ou

si, par permission tacite, ils semblent vouloir établir une intelligence entre l'impiété et le gouvernement, il faut que, malgré les intentions pures de Votre Majesté, la religion s'affaiblisse parmi nous et que la France se préclpite tot ou tard dans la nuit de l'erreur, .

Voilà pour les mauvais livres, pour ces livres infàmes dont nous avons parlé. Maintenant, voici pour les livres phil so-phiques; c'est cinq ans après que le clergé se souleve et écrit au roi :

« L'Impiété en veut tout à la fois à Dieu et aux hommes.

lorsqu'elles auront forcé les souverains a n'être que les représentants du peuple et les EXECUTEURS DE SA VOLONTE. »

Aussi Louis XV, alarmé, répond-il-

J'applandis aux instances du clergé. Je regarde l'impieté comme un fléau d'autant plus dangereux, qu'elle sait eluder les soins qu'on prend pour en arrêter le cours. Mon amour pour la religion et son rapport avec le bien de non Etat doivent repondre à l'assemblée de ma vigitaire. Les orfres neuveaux que je vais donner seront une prejive de l'attention particulière que j'aurai toujours a ses re-



Voltaire chez le roi de Prusse, Frédéric.

Elle ne sera satisfaite que lorsqu'elle aura anéanti toute puissance divine et humaine.

« Si Votre Majesté révoquait en doute cette triste vérité, nous sommes en état de vous en montrer la preuve dans un livre irréligieux, récemment répandu parmi vos peuples sous le nom spécieux de SYSTÈME DE LA NATURE.

« L'athéisme y est euseigné à découvert. L'auteur de cette production, la plus criminelle que l'esprit humain ait osé enfanter, ne croit pas encore avoir fait assez de mal aux hommes, en leur enseignant qu'il n'y a dans le monde ni liberté, ni Providence, ni Etre spirituel, ni vie à venir. Il porte ses regards sur les sociétés et sur les chefs qui les gouvernent, il n'y trouve qu'un vil assemblage d'hommis lignorants, corrompus et prosternés devant des prêtres qui les trompent et des princes qui les oppriment. Il ne voit dans l'heureux accord entre l'empire et le sacerdoce qu'une dans l'herteat accord entre l'empire et le saertocc qu'ne ligue contre la vertu et le geure humain. Il apprend aux uations que les rois n'ont et ne peuvent avoir sur elles d'antre autorité que celle qu'il leur a plu de leur confier ; qu'elles sont en droit de la BALANCER, MODÉRER, RESTREIN-DRE, DE LEUR EN DEMANDER COMPTE, ET MÊME DE LES EN DÉPOUILLER, si elles le jugent convenable à leurs intérêts.

« Il les invite à user avec courage de ce droit; il leur annonce qu'il n'y aura de véritable bonheur pour elles que

De son côté, le parlement agit. Le 18 août 1770, il condamne au feu le Christianisme dévoité : Dieu et les hommes ; le Système de la nature ; la Contagion sacrée ; l'Enfer détruit, etc., etc.

Enfin, en 1772, les évêques et les prélats renouvellent eurs remontrances.

« L'impiété, disent-ils, abuse, cette fois trop audacieus?ment de l'art d'écrire pour rompre les liens du christia-nisme et de la dépeudance. Les livres sont devenus une pesse générale qui désole la nation. De là l'effervescence des esprits et cette affligeante révolution qui s'achère tous les jours sous nos yeux dans les mœurs publiques. Nous ne pouvons nous dispenser, sire, de représenter à Votre Majesté que, dans plusieurs provinces, les protestants tiennent des assemblées pour l'organice, les protestants tiennent des assemblées pour l'exercice de leur religion. Elles ne sont plus voilées du secret et de l'obscurité dont elles cherchaient auparavant à se couvrir pour échapper aux magistrats, Nous n'insisterons pas, sire, sur les dangers de ces associations.

Au nombre de ces sociétés, dont parlent les évêques, il en est un dont, de son côté. Voltaire a dit deux mots. C'est celle des francs-maçons, laquelle a produit les tem-

pliers au XIIe siècle et les illuminés au XVIIIe.

C VALIERS DE TEMPLE. ET V - MT . III IIN'S

se fit lee dans u lu politique m 1 ar ssion des glades quo ille tos s et des areugles

qui se contentent du but apparent; profondissent le but caché.

me de la société des francs maçons, qui sats remente au XIIIe si cle, pour les Al'ees le tous les pays qui veulent etudier sa marche Il roles occes se jerd dans la sombre nuit des preram in is

le es maçonniques commencèrent à eveiller l'inquie

des g veri ements vers le milieu du dernier siè le so t es états de Hollande qui les premiers se preoce p is jul marche vers on ne sait quel but qui a d ret qu'ile ne rét e qu'aux lorts, après que ces

bre 1735 des francs-maçons venus d'Angleterre is it is a transferdam, dans une maison du Stel-Steeg ou s to be pour y tenir loge, quand une toule fina ex lièe par le clergé, envahit le llen des séances, es m b es « se livre aux actes de la plus brutale r les membres de la société qui n'ont point 1 ze

I -- franc maçons portent plainte; mais, loin qu'il solt for froit à leur demande, les états généraux déclarent, le u même mois de la même année 1735, que, quoique la ulte des membres de cette société ne présente rier de langereux jour la tranquillité jublique, les assemblées sont pas moins interdites pour prévenir les mauvaisequen es qui pourraient en résulter.

Le 1 septembre 1737 la France suit l'exemple de la Hil la Un mmissaire de police nommé Jean de l'Espinay u une as emb ée de francs-maçons doit se tentr a e de saint-Bonnet, à la Râpée. Il s'y transporte d-1 re a ceux qu'il y trouve que de telles assemblées sont r soume et par les arrêts du parlement, et les francs r se retirent malgré les protestations du duc d'Anurvi i pendant la harangue de Jean de l'Espi-1 · jui le ru joie vertement

u apres ces le lleutenant de police Hérault qui proede contre les délinquants. Il se rend de sa arrête pusieurs frères et les fait enfermer F 1 . 7'1 e

I 1774 une sentence du Châtelei fait délense aux fr de former en loge, et aux propriétaires et l'en traretter de les recevoir, sous prine de l'er oute frant l'imende l'er oute frant l'imende l'en 1738 Clément XII lance contre les francs-me l'en 1738 Clément XII lance contre les francs-me l'en 1 lui e dex o mu mait n, renouvelée

r fleme t XIV

(e G. n dernier grand duc de la maisen de M. pre l'en 1737 ombrage des réunions mais qu'e mei ent le gauller en Toscane, et e l'élément XII, come propageant des

e amn'ble 'rit apologét que d'la franc-'n r 1739, an é rit apologét que d'la franc-'r 'l bli es rul a Rime a 'a m h

r lis to in the Rerie upprive les loges

éelles av ient moti é cette préscription le en it n'e ct en S i 1º Cet c er de ramater

fr ne n con par ensement rul r le trabir le cret de la se te donc purement et simple done purement nou ont appri

l qu'l faut que notre nét e e print la source de toute sol no l el fode et mère de la Cui repandre ir info i ire

i del repandre ir info i ire

i il aver Lispharti e Theli

et li ave e mile en n. di

fiet e ri del te ur le made 4. Sirdi

napale d Nabonassar, d Mexandre d Annibal et de Jules

chez les Expetiens chaque aence était soumise a un noviciat ou à des épreuves, afin que l'initiateur ou le motre fut hieu assire de la vocation de l'adepte ou de

Il en lut de l'archité luie et surtout de l'architecture sa crée, comme des autres branches de l'education, les jeunes gens qui se faisaient in struire dans cet art étaient en même temps inities aux mys cres de la religion et formaient en défors du si crd) e, une caste on une corporation qui, sur les dessus traces par les pretres, edifiait les temples et autres monuments corsa res au culte des dieux. Ces ar chla les et nelt teurs en grand l'empeur parint les Egyp-tiens, et dans les ruites de la ville de Syène au milieu des jouleaux des preuters pharacus de la dix huntième dy nastie, on distingue quelques surcojhages appartenant a des chefs de travaux un à des inspecteurs de carrière de Silsilis

Les Egyptiens envoyerent des colonies en Grèce. Ces cotions. Seulement, les dieux primitifs nommés dans une autre langue, prirent d'autres noms Osiris s'appela Bacchus ou Dionysius; Isis s'appela Cérès; la Pamélia égyp tienne ne lut plus que la Dionysla grecque Rien d'ctonnant, par conséquent, que la secte des architectes sacrés se retrouve en Grece comme en Egypte.

Les prêtres de Dionysius ou de Bacchus elevent les Les prêtres de Dionysius ou de Bacchus clevent les pire-nièrs théâtres, instituent les premières représentations dramatiques Thespis, le créateur de la tragédie avait vu dans un petit bourg de l'Attique, aux fetes de Bacchus un chanteur monté sur une table lo mer une espèce de lia ogue avec le chœur. Or, ces représ ntations primitives, que Thespis avait vues et qu'il perfectionna, étaient lies au culte du dieu, et les archifectes chargés de la construc-tion de ces édifices tenaient au saverdone par l'initiation

tion de ces édifices tenaient au socierdoce par l'initiation. On les appelait ouvriers dio ysters on dionyslastes, C'était environ mille ans avant notre ère. Ces ouvriers avaient le privilège exclusif de construire les temples, les théâtres, les édifices publics dans toute la coutrée. Les ruines de ces édifices attestent encore aujourd'hut la sublimité de leur ari. Leur nombre alla augmentant et se répandant sur les contrées voismes de la Grece. On les retrouve dans la Syrie, dans l'Inde et dans la Perse.

Trois cents ans avant Jésus-Christ, les rois de Pergame leur donnent Théos pour demeure. Alors, ils s'organisent, et leur organisation offre une ressemblance parfaite ave elle des francs-maçons du xviie siècle.

Ils out une initiation particulière, ils ont des mots et des ignes de reconnaissance; ils sont séparés en communau tes, en celleges, en synodes, en sociétés, en loges enfin.

Ces loges portent des titres spéciaux. L'une s'appelle la communauté d'Allah, l'autre la communauté des compa gnons d'Eschine. Chacune de ces tribus est dirigée par un thaltre, surveillée par des présidents élus chaque année les s'appelle t freres, et, dans leurs c rémoiles mysteneuses, les freres se s rvent des ou il de leu professions, a certaines époques, des barquets et des assentins blees genérales. A ces banquets, ils portent des teasts symboliques; a ces assemblées générales ils décernent des priv aux plus habites ouvriers. Parmt eux, point d'indigents, les plus ricles leur doivent se pirs. Si un ouvrier est mal de les un est obligé de venir a son aide. Si le ma la neurt et qu'il ait bien mérité de la contridernité, on infereire un monument funéraire dans le cimetière de Se cerliesar ou d'Esaki, comme aux architectes ses aieux. On a, deux mille aus auparavant, élevé dans la ville d'

Attalus, rol de Pergame, étatt affilié a cet e société Cette société était donc répandue, comme nous tette some east donc repandue, comme nous la suite en Egypte, en Grèce et en Asie Minoure en Syrie dins Porce et dans l'Inde; la Phénicle engloée dans la Syria Phénicle qui consistut en une lungue de terre s'éten lant le long des côtes de la Melicirran e, depuis Arides usqu'à Tyr, avait des établissements pareils.

De leur cots, les Juifs, qui vendle t d'Expite comme les Phéri ien avaient fait en Egypte le metier de macons

De la malgré la repugnan e des Julis pour se mêler a n une autre nation, de la le mélante de macons ju se et de macons phéniciens pour la construction du temple de alomon construit dit Josephe, ur le même plan que ce i d l'ercule et à Astarlé a Tyr

or ces curriers, qui batts alent le temple et qui ne par unit j's ten la meme langue, puisque les uns étaient l'apiten les autres Juffs et les autres l'hériciens, ce ivrier se reconnat autre cuite i i me et de mots de signes e ret qui etale, le minis pair le ner cir d to te 1 s in trees

¹⁾ Cavel, Il d'are de la Franc-M connert .

De la, cette communication facile établie entre la Judée et la Phénicie. Volta pourquoi le roi de Tyr autorise Salo-mon à couper les plus beaux cèdres du mont Liban; voité fourquoi, sur sa demande, il lui envoie Hiram, son archi-tecte, homme très habile, et qui est comme son père; voilà pourquoi il fait mettre sur des radeanx des bols coupés, et, par ces radeaux, les fait transporter à Joppé, d'où Sa-lomon les fera facilement transporter a Jérusalem.

« Et Sil mon fit le dénombrement de tous les prosélytes qui se trouvaient dans la terre d'Israët, depuis le dénombrement qu'en avait fait David, son père; et il s'en trouva cinquante-trois mille six eents.

* il en choisit soixante et dix mille pour porter les far-deaux, quatre-vingt mille pour tailler les pierres, et trois

mille six cents pour diriger les travaux (1). »

Hiram dirigea toute cette œuvre.

Nous verrous plus tard ce que la tradition maçonnique emprunte à ces deux chapitres de la Dible, relativement à la construction et à la description du temple.

« Alors, dit Scaliger, se forma une société qui se chargea d'entretenir le temple et d'en orner les portiques. A dott les membres prirent le nom de chevaliers du temple

Du sein de cette société des chevaliers du temple de Jérusalem sort la secte des esséniens, à laquelle, dit Eusèbe, Jésus fut initié.

Les ouvriers du temple apparaissent à Rome sous Numa, sept cent quatorze ans avant notre ère. Il s'établit à Rome des collèges d'architectes (collegia fabrorum); les organisaleurs furent des Grees que Numa fit venir de l'Attique. Ces

sociétés portent aussi le nom de fraternitates. Ces sociétés, ces fraternités, ces collèges d'architectes, avaient des franchises particulières, une juridiction et des juges distincts. Elles jouissaient de l'immunité des contributions, immunité qui leur fut continuée à travers l'emittel de la contribution d pire et dans le moyen âge, et d'où elles prirent leurs noms de maçons libres et de francs-maçons. La plus fameuse communauté de maçons libres était celle

de la ville de Côme, que l'on nommait magistri comacini,

c'est-à-dire maîtres de Côme.

Ce sont ces communautés qui couvrent l'Italie d'édifices religieux, tandis que quelques-unes d'entre elles se constituent en une grande association, passent les Alpes d'un côté, les Apennins de l'autre, et se répandent dans tous les pays où le catholicisme manque d'églises et de monas-

Alors, ces communautés de maçons libres ne se com-posent pas seulement d'Italiens, mais de Grecs, d'Espagnols, de Français, de Portugais, de Belges, d'Anglais et d'Alle-

Vers la fin du xve siècle, des personnes admises ces sociétés industrielles et artistiques, en qualité de membres d'honneur et de patrons, commencent à former des sociétés particulières qui abandonnent le côté matériel et commencent à fonder le côté mystique. En 1512, Florence nous offre l'exemple d'une de ces sociétés de savants et de personnages politiques. Ses symboles sont la truelle, le marteau et l'équerre; son patron est celui des maçons d'Ecosse, saint André.

En attendant, les sociétés purement artistiques accom-En attendant, les societes jurement aristiques accomplissent leur grande œuvre. Ce sont elles qui sèment par l'Europe ces gigantesques efflorescences de granit qui font encore aujourd'hui l'admiration des poètes et le désespoir des architectes. Au XIIIe et au XIVe siècle, elles élèvent les cathédrales de Cologne et de Meissen; en 1440, celle de Valenciennes; en 1385, le couvent de Balatha en Portugal. le monastère du Mont-Cassin en Italie. Ainsi, dans le dôme de Wurghourg, deaut la porte de la champie, dans le dôme de Wurtzbourg, devant la porte de la chambre des morts, deux colonnes s'élèvent, portant l'une sur son chapiteau le mot *Jachin*, et l'autre sur son fût le mot *Boo*s, qui appartiennent tous deux au répertoire maçonnique. Ainsi, enfin, la figure du Christ qui occupe le faite du portall de droite de l'église Saint-Denis a la main gauche en équerre sur la poitrine, à hauteur du menton, position familière encore à nos francs-maçons actuels.

Les renseignements les plus exacts que nous possédions sur les sociétés maçonniques de cette époque sont ceux qui nous sont conservés par l'abbé Grandidier. Ces renseignemerts, il les a puisés dans un vieux registre de la compagnie des maçons de Strasbourg qui ont bâti la cathédrale L'ouvre merveilleuse a été commencée en 1977, sous la di-rection de Hervyn de Steinbach, et a été achevée en 1439 seulement. Les maçons qui élevaient le monument étaient

divises en trois catégories maîtres, maçons et apprentis. Ils s'assemblaient dans une hutte (MACEREA): ils prenaient pour emblèmes les outils de leur profession (l'équerre, le compas et le niveau. Ils se reconnaissaient a des signes par-ticuliers; ils admettaient comme associés libres des per-sonnes qui n'exerçaient point la profession de maçons. En-fin, ce signe bien connu, l'équerre et le compas enfourant un G, servait de marque a Jean Greeninger, éditeur a Strasbourg en 1525.

A Strasbourg, comme partout, ces corporations avaient un chef qui gouvernait la troupe, et, sur dix hommes, un maître qui dirigeait les neuf autres

Mais dest en Angleterre surtout que les mystères ma-conniques légués par les Romains, un instant non pas perdus, mais effrayes pour ainsi dire par les guerres des Pictes, des Scots et des Saxons, reparaissent des que ces derniers sont les paisibles dominateurs de l'île. Aussitôt aux débris des traditions nationales, ils adjoignent les puis-sances extérieures. Ils appellent en Angleterre les archi-tectes de France, d'Italie, d'Espagne, de Constantinople, qui se retirent, c'est vrai, devant les invasions des Danois, mais dont le contact a suffi pour raviver tous les vieux instincts meconiques aurquels Athensthem, poit fils d'Alinstincts maconniques auxquels Athelsthan, petit-fils d'Alfred le Grand, donne une nouvelle vie, en faisant bâtir ptusieurs églises et plusieurs palais. En outre, dans une assemblée générale de la confraternité, qui se tint à York au mois de juin 926, et que préside Corvin, le plus jeune des fils du roi, un code à l'usage des maçons d'Angleterre est colligé, débattu, arrêté.

Bientôt l'agrégation aux sociétés maçonniques devient une mode; des princes, des rois se font recevoir et s'hono-rent du titre de grands maîtres. C'est alors que l'ordre du Temple apparaît. et, avec son esprit d'ambition, comprend ce que l'on peut faire de ce réseau d'associations qui couvre le monde; il s'empare des loges maçonniques en Allemagoe, en France, en Italie; voile ses projets politiques sous la philanthropie de ses travaux; jette des ponts. bâtit des hospices, trace des chemins qui portent encore son nom, entretient les trois routes romaines d'Espagne, élève avec la rapidité de la féerie ces mille églises à clochers de pierre que la tradition populaire lui attribue encore aujourd'hui, et qui dressent leur arête de granit en France, en Espagne et en Italie; en Italie surtout, où elles s'appetlent encore églises della Massone ou della Mav-cione, c'est-à-dire de la Maconnerie.

Pour acquérir plus de force, la maçonnerie anglaise avait Pour acquerir plus de force, la magonilerie anglatse avant besoin de la persécution. Cette persécution ne tui manqua point: à l'instigation de l'évêque de Winchester, tuteur de Henri VI, alors mineur, un édit fut porté contre elle en 1425, et, le 27 décembre 1561, la confraternité tenant son assemblée annuelle à York, la reine Elisabeth envoya un détachement d'hommes d'armes pour la dissoudre. Mais les hommes d'armes, au lieu de procéder à la dissolution de l'assemblée et à l'évacuation de la loge, furent introduits dans le tenule convainces mill ne s'y nessait rien duits dans le temple, convaincus qu'il ne s'y passait rien de contraire au respect du à la reine et à l'obéissance due aux lois du royaume, et reçus maçons eux-mêmes, après avoir été soumis aux épreuves.

Dès lors, Elisabeth renonce à persécuter les maçons, et rend un édit qui abroge celui de Henri VI.

En Ecosse, la maçonnerie prend les mêmes proportions; seulement, en 1427, Jacques II retire aux maçons l'élection du grand maître, et confère cette charge à William Saint-Clair, baron de Rosslyn, et à ses héritiers en ligne directe, berédité confirmée, en 1650, par les maçons écossais.

Enfin, eu 1702, la loge de Saint-Paul, à Londres, aujour-a'hui l'Antiquité n° 2, prit une décision qui changea en-tièrement la face de la confrérie.

Cette décision arrête « que les privilèges de la maçonnerie ne seront plus désormais le privilège exclusif des macons constructeurs, et que les hommes des différentes proessions seront appelés à en jouir, pourvu qu'ils soient régul'èrement approuvés et initiés dans l'ordre.

Du jour de cette décision, rendue au commencement du siècle philosophique qui devait produire les Voltaire, les Rousseau, les Montesquieu les Diderot, les d'Alembert, les Raynal, les Helvétius et les d'Holbach, date l'ère nouvelle de la maconnerie.

De cette époque aussi, selon toute probabilité, date sa transformation : d'artistique, elle devient politique et va accom-plir au profit de la liberté, l'œuvre que les chevaliers du plir au profit de la liberte, l'œuvre que les chevaliers du temple avaient voulu lui mettre entre les mains au profit de leur ambition, et qui, si largement commencée, avait été tout à coup interrompue par le procès des chevaliers du temple et par le supplice de leur grand maître.

Maintenant, passons de l'Histoire de la Maconnerie de

Maintenalt, passons de l'Histoire de la Maconnerie de M. Clavel à l'Histoire du Jacobinisme du père Barruel, et au procès de Cagliostro.

Il s'en faut de beaucoup que l'abbé Barruel envisage la franc-maconnerie sous cet aspect innocent que lui accorde

⁽¹⁾ Les Parolipomènes, chap. II.

au outraire, eir le jac . tere to that it remainests to the most sense of
Vis sel 1 M t s ret revele aux maîtres

e e avan été enviye i sa-· Hara A Tyr. I for diriger les travaux de l'érusalem Le nombre des outres l'arm-Vbi les distribua en trois a me un salaire proportionne au i s distinguati

(see a t dent celles d'apprenti, de compa l ce apprentis, les compagnons et les mal rs nos r's particuliers et se re mais v l. le de signes de mots et d ou e r 1 1 propres Les apprents onchaient la 1 r B 1 s on pagnons a la r du ne Jts in mire lu miller e le salaire n'et it s i y rs du temple, a l'ouvrier qui se preut r l recvi de lorsiii avait etc's rupuleu un '''' is s'i laid Trese mij'incis voyiit e il la du'emile iir sui desain, et leds ava e di in les i is du mance. Li-t d her i r a fire au respectable Hiram, ann e i i r m les lans l'autres (ays et de s'en faire t) ser i i t s'it s'm seral les appeles Jubelas l'i t se it sy t qu'Hiram allait tous les jours à In see a languerent i chaome des portes Julias de la languerent i chaome des portes Julias de la languerent et i de la languerent et la langue

Hir of each to the port of or ident. It trouval to the term of the port of positive que Jubelus obtenir le mot to the port of
tie tij tet et fel

Fir to app. Hir in Abl re nell'it ce qui lui rest ift de fres e de la se suver per la porte de l'orient. Il pui la demanda, conve ses deux

If the part in demands, connected was a control of the control of Il r I vie i e ivement différentes directions. d tem - 15 arriverent au semmet du Lhan L un deux - 1 le l'gre se reposa sur un tertre, et s'aper-

I ve le Salomen se cutil lecètre de l'ell i e ne j uvait être, el effet qui de ne j uvait être, el effet qui de ne j uvait être, el effet qui de l'ell i e ne j uvait être, el effet qui de l'ell i e ne j uvait être, el effet qui de l'exhumation du cerps et ce le rapperir de l'eller recommada perti liere ment l'eller recommada perti liere de l'eller recommada perti l'eller qu'il fermett et le mit l'eller de l'eller recommada perti l'eller recommada perti l'eller recommada perti l'eller qu'il fermett et l'eller qu'il fermett et l'eller recommada perti l'eller recommada perti l'eller qu'il fermett et l'eller qu'il fermett et l'eller recommada perti l'eller qu'il fermett et l'eller eller a v le Salomen se entit perètre de ayee il certi a

Voila ou s'arrête le se ret des maltres, c'est Dour re. trouver ce signe c'est pour retrouver ce mot, que la franciamaçonnerie a été fondée, et, depuis plus de trois mille ans

maçonnerie a ete fondee, et, depuis pins de treis mille ans-elle est inutilement à la recl erche de ce mot et de ce signe On comprend le désappointement d'un homme qui a passé par les eprenves terrifles de la franc-maçonnerie qui a été un an apprenti, deux ans compagnon, et qui en-fin, arrivé au grade de maltre où il aspire pour connaître le fameux secret, apprend que le secret est encore à Iron ver et n'est pas autre chose que le mot du guet, donne par Hiram-Abi aux maltres maçons qui bâtissaient le temple! temple

Il est vrai que, selon le père Barrnel, le secret maçon nique a une bien autre portee et, tandis qu'en donne pour le mystère de l'ordre, aux gradès inferieurs, cette fable de Hiram-Abi, un racoute aux gradès superieurs cette histoire de Manès

Un mot sur Manès, d'ab id Manès ou Many est le fonditeur de la secte de mani-chéens; il naquit, en Pers deux cent vingt ans, à plu près, après Jésus-Christ. A l'age de dix-sept ans, il lut acheté par une r'che veuve de la ville de Ctéstphon, qui le nt instruire avec I aucoup de soin, l'affranchit, et lui le-gua tous ses biens. Abrs. Manes adopte la doctrine de Tere-binthe et de son maître. l'Egyptien Seytlanus, et se met a la professer. Selon Manes, la création doit être attribuée deux principes; l'un, essentiellement bon, qui est Dieu, l'esprit la lumière : l'autre, essentiellement mauvals, qui est le diable, la matière et les ténèbres. C'est du bouddhisme est la dialor, la matière et les tenebres. C'est un bouddinisme et du christianisme ensemble mais dans lequel Zoroastre l'emporte sur Manes. Selon Manès, l'Ancien Testament est l'œuvre du prince des ténèbres; selon Manès, Jésus-Christ sorti de la lumière est venn, non en réalité, mals en esprit seulement, sauver le genre humain. Lui-même n'tant autre que le d'vin l'araclet annoncé par Jesus à ses dis le ples Aussi prend-il le nom d'apôtre du Christ; aussi publie-t-il son Evangile, dont le dogme de la métempsycose, la déleuse de tuer un animal quelconque et l'abstinence complète de toute espèce de viande, forment les principaux points de croyance; aussi envoie-t-il dans l'Inde, dans l'Egypte et dans la Chine, douze disciples, à l'instar des douze apôtres; et la secte fait tant de progrès, que le roi de Perse Schaphono lui-même se falt manichéen. Mais sa de l'erse Senaphono lui-meme se lait manicheen. Mais sa ferveur n'est pas longue. Un fils du rol tombe malade et menrt entre les mains de Manes, qui avait promis sa gui rison Alors le ro' abjure. Manès est mis en prison et me-nacé de mort. Il parvient a s'enfuir, et, fugitif, parcourt l'Indoustan, la Chine et le Turkestan, où Il vit en faisant de la peinture et de la s'atuaire, tout en débitant sa do-trine, en se créaut de nombreux adeptes. Enfin, voulant frapper l'esprit de ses contemporains par un miracle pareil celui de la résurre tion, Manés depose dans une caverne. découverte par lu et inconnue de tous, des vivres pour un an , puis il annonce a ses dis lples qu'il va monter au ciel, d'en il ne reviendra qu'après une année révolue, pour leur apporter les ouvres de Dieu. En effet, cette année passée dans la caverne. Manés apparut a ses disciples doné à ce qu'il disait d'une se onde vie, et rapportant du ciel le livre de sa doctrine, qu'il avait, pendant cette année de retraite eu le temps de rédiger. Ce miracle donna année de rétraite du le temps de rédiger. Ce miracle donta a Maines une grande popularité; et, comme, vers le nième temps, Schaphoro, son perséculeur, était mort, et que Hormouz let son fils, lui avait succédé, celui-el permit à Munde rentrer en Perse, le combla de bienfaits et lui assignat pour demeure le châtean de beskerels, qu'il fit bâter exprese pour lui dans le Seistan. Ce fut la grande époque de Maines Protégée par Hormouz sa doctrine fit de nombreux prose lytes. Alors, aveugle par le succès, il prit ce titre de Para clet, qu'il avait déjà annoncé lui avoir été destiné par Jisas-Christ; puls, sous ce titre, il écrivit a Marcel, houm renominé par sa fortune et sa piété. Marcel commun qu'i aussitôt la lettre de Manès a Archélaus, évêque de Cascar qui engagea Manes a venir le trouver et à entrer en confe qui engagei Manes accepta le défi, vint développer son système avec une grande subtilité et une profonde éle quence. Mais Archélaus le reluta completement, et la doc trine calliclique sortif victorieuse de la discussion.

C'était un grand échec pour Manes, mais ce n'était rien en comparaison de la disgrace qui l'attendali. Hormonz son protecteur, mourut, et Behram Ier son fils et son su ca sont, fanatique de l'ancien culte résolut d'exterminer et les maulchéens et leur chel En conséquen e, par une feinte blenvelflance, il inspira a Manes une fausse sécurité, ordonna que la doctrine du prophete l'út sonin se a une espece de concile, attira Manès dans ce concile, lui at exposer sa doctrine, lui enfoignit de faire séance tenante, quelque miracle qui prouvat sa inission divine, et, comme aucun miracle ne fut fult il ordonna que Manés fût arrêté & orché vil, et que a p au hourrée de paille, fût su pen due à l'une des porte de bjoudischaour

L'arret fut exécuté presque aus itôt que rendu.

Maintenant, selon le père Barruel, ce sont les disciples Maintenant, selon le pere Barruel, ce sont les disciples de Manès, ce sont les malheureux manicheens echappés a la persécution de Behram, qui, rélugiés en Afrique, et asie et en Europe, out éte la source de toutes ces sectes d'hérétiques connues en Occident, et principalement en France, sous le nom d'Albigeois, de Cathars, de Patarins et de Bulgares. Ce serait enfin aux manichéens que les templiers auraient emprunté leurs principaux mystères, et, comme les moines-soldats étaient, en nême temps, affil es comme les moines-soldats étaient, en même temps, affil es a la maçonnerie et maîtres de toutes les loges de l'Europe, ce serait dans leurs réceptions, et surtout dans celles qui auraient suivi leur destruction, que le secret politique se auraient suivi ieur destruction, que le secret politique se serait substitué au secret artistique, et que l'histoire d'Hiram-Ab;, conservée pour les grades inférieurs, aurait, dans les grades supérienrs, fait place à celle de Manès.

Ainst, selon le père Barruel, l'ancienne cérémonie des manichéens, intitulée Bema, est la même que celle des frances-maçons dans la réception des hauts grades. Les manishéens, classemblaient, autour, d'un catafalque, élevé sur le

chéens s'assemblaient autour d'un catafalque, élevé sur le mème nombre de gradins que celui des francs-maçons, ren-dant de grands honneurs à celui qui était couché sous ce catafalque, et qui était non plus Hiram-Abi, dont on cher-chait à retrouver le secret perdu, mais Manès, dont on

jurait de venger la mort.

Or, sur qui pouvait-on venger la mort de Manès, supplicié vers la fin du IIIº siècle, et de Jacques de Molay, exécuté au commencement du XIVº?

Sur les rois.

L'association maconnique était donc, selon le père Barruel, une association toute régicide, dans laquelle étaient venues se fondre tro's sectes: celle des mançons, celle des manichéens, celle des templiers, pour en faire sortir, au venue siècle, le sorte des illuminés dent les maitres au xvitie siècle, la secte des illumines, dont les maitres portaient le titre de rose-croix, et le chef suprême celui de hadock (templier), et qui prenait le titre de la maçonne-rie rectifiée, de la haute et de la stricte observance.

Voici le serment des illuminés

Aa nom du Fils crucifié, jurez de briser les liens charnels qui vons attachent encore à père, mère, frères, sœurs, époux, parents, amis, maîtresses, rois, chefs, bienfaiteurs et tout être quelconque à qui vous avez promis foi, obéis-sance, gratitude ou service.

« Nommez le Dieu qui vous vit naître, pour exister dans une autre sphère, où vous n'arriverez qu'après avoir abjuré ce globe empesté, vil rebut des cieux. « De ce moment, vous êtes affranchi du prétendu serment fait à la patrie et aux lois.

« Jurez de révéler au nouveau chef que vous reconnaissez ce que vous avez vu ou fait, pris, lu ou entendu, appris ou deviné, et même de rechercher et épier ce qui ne s'offrirait pas à vos yeux.

* Honorez et respectez l'aqua-tofana (1), comme uu moyen sur, prompt et nécessaire pour purger le globe par la mort on par l'hébétation de ceux qui cherchent à avilir la vérité

on à l'arracher de nos mains Fnyez l'Espagne, fuyez Naples, fuyez toute terre maudite. Juyez enfin la tentation de révéler ce que vons enten drez, car le tonnerre n'est pas plus prompt que le couteau qui vous atteindra dans quelque lieu que vous soyez.

Vivez au nom du Père, du Fils, du Saint-Esprit.

Voici ce que Cagliostro raconte lui-même d'une société d'illuminés dans laquelle il fut reçu. Nous ne changeons pas un mot à son récit.

Je m'en allai à Francfort-sur-le-Mein, où je trouvai MM. NN*** et NX***, qui sont chefs et archiducs de la maçonnerie de la stricte observance, appelée des illuminés Ils m'inviterent à aller prendre le café avec eux. Je montai dans leur carrosse, sans avoir avec moi ni ma femme ni personne de ma maison, ainsi qu'ils m'en avaient prié. Ils me menèrent à la campagne, a distance de trois milles de la rille. Vent à ta campagne, a distance de trois milles lis me menerent à la campagne, a distance de trois milles de la ville. Nous entrâmes dans la maison, et, après avoir pris le café, nous nous transportâmes dans le jardin, où je vis une grotte artificielle. A la faveur d'une lumière dont ils se munirent, nous descendimes quatorze ou quinze marches dans un souterrain, et nous entrâmes dans une chambre ronde, au milieu de laquelle je vis une table. On l'ouvrit, et dessous était une caisse de fer que l'on ouvrit encore et dans laquelle j'apercus une quantité de papiers. encore et dans laquelle j'aperçus une quantité de papiers. Ces deux personnes y prirent un livre manuscrit, fait dans la forme d'un missel, au commencement duquel était:

NOUS, GRAND MAITRE DES TEMPLIERS

« Ces mots étaient suivis d'une formule de serment con-

que dans les expressions les plus horribles que je ne puis me rappeler, mais qui contenaient l'engagement de détruire tous les souverains despotiques. Certe formule était truire tous les souverains despotiques. Ce) le formule était écrite avec du sang et portait onze signatures, outre mon chiffre qui était le premier, le tout cerit encore avec du sang Je ne puis me rappeler tous les noms de ces signatures, à la réserve des nommés***. Ces signatures étaient celles des douze grands maîtres des illuminés; mais, dans la vérife, mon ch'ffre n'avait pas été fait par moi, et je ne sais comment il se trouvait le comment de ces signatures des illuminés; mais, dans la vérife, mon ch'ffre n'avait pas été fait par moi, et je ne sais comment il se trouvait le comment de ces signatures. sais comment il se tronvait là. Ce qu'on me dit sur le contenu de ce livre, qui était écrit en français, et le peu que j'en lus, me confirma encore que cette secte avait déterminé j'en lus, me confirma encore que celte secte avait déterminé de porter ses premiers coups sur la France, et qu'apres la chute de cette monarchie, elle devait frapper l'Italie et Rome en particulier; que Ximenès dont ou a déjà parle, éta i un des principaux chefs de l'intrigue, et que la société a une grande quantité d'argent dispersée dans les banques d'Austerdam, de Rotterdam, de Londres, de Gênes et de Venise. Ils me dirent que cet argent provenait des contributions que payaient chaque année cent quatre-vingt mille maçons à raison de cinq louis par personne, qu'il servait d'abord à l'entretien des chefs, en second lieu à celui des émissaires qu'ils ont dans toutes les cours, et enfin à entretenir des vaisseaux, à récompenser tous ceux qui font quelque entreprise contre les souverains et à tous les autres besoins de la secte. J'appris eucore que les loges, tint de l'Amérique que de l'Afrique, montaient au nombre de vingt mille, qui, chaque année, au jour de la Saint-Jean, sont obligées d'envoyer chacune au trésor commun vingt-eunq leuis d'or. Enfin ils m'offrirent des secours en argent, me disant qu'ils étaient prêts a me donner jusqu'a argent, me disant qu'ils étaient prêts a me donner jusqu'a leur sang, et je reçus six cents louis comptant.

« Nous retournames ensuite à Francfort, don je partes le lendemain avec ma femme, pour me rendre a Strasbourg. »

On comprend les dénégations de Cagliostro à l'endroit de son chiffre : c'était à des juges qu'il répondait, et c'est de son interrogatoire qu'est tiré le fragment qu'on vient de

Lui-même etait inventeur d'une nouvelle maçonnerie comme le prouve la formule de la patente suivante, donnée par lui a la loge qu'il fonda à Lyon

GLOIRE, UNION, SAGESSE, BIENFAISANCE, PROSPÉRITÉ.

Nous, grand cophte, fondateur et grand maître de la Nous, grand cophte, fondateur et grand mattre de la haute maçonnerie égyptienne, dans toutes les parties orientales et occidentales du globe : faisons savoir à tous ceux qui verront ces présentes que, dans le séjour que nous avons fait à Lyon, beaucoup de membres de cet Orient, sulvant le rit ordinaire, et qui porte le titre de Sayesse, nous ayant manifesté l'ardeut désir qu'ils avaient de recoverir de coupertire à page gouvernement et de recoveir de de se soumettre à notre gouvernement, et de recevoir de nous les lumières et le pouvoir nécessaires pour connaître et propager la maçonnerie dans sa vraic jorme et dans sa primitive pureté, nous nous sommes rendu à lenrs vœux, persuadé qu'en leur donnant des signes de notre bienveillance, nous aurons la douce satisfaction d'avoir travaillé pour la gloire de l'Eternel, et pour le bien de l'humanité. « Sur ces motifs, après avoir suffisamment établi et véri-

fié, auprès du vénérable et de beaucoup de membres de ne. aupres du venerable et de beaucoup de membres de ladite loge, le pouvoir et l'autorité que uous avons à cet effet, avec le secours de ces mêmes frères, nous créons, et fondons à perpétuité, à l'Orient de Lyon, la présente loge égyptienne, et nous la constituons loge mêre par tout l'Orient et l'Occident, lui attribuant pour toujours le titre distinctif de Sagesse triomphante, et nommant pour ses officiers, perpétuals, insumptibles, cale, alle officiers perpetuels, inamovibles, etc., etc.

Cette patente, entre autres emblèmes, portait une croix avec ces trois lettres L. P. D. Ces trois lettres étaient les initiales de ces trois mots:

LILIA PEDIBUS DESTRUE! (Foulez aux pieds les lis!)

Maintenant, que l'on se souvienne qu'entre autres célé-Maintenant, que l'on se souvienne qu'entre autres célé-brités philosophiques agrégées aux loges maçonniques du xvire siècle, on compte: Condorcet, Voltaire, Dupuis, La-lande, Bonneville, Volney, Pauchet, Bailly, Guillotin, la Fayette, Menou. Chapellier, Mirabeau, Sieyès, d'Holbach, et le duc d'Orléans (Philippe-Egalité), et l'on sera tenté de croire que l'opinion du père Barruel, sur l'alliance des francs macons, et, des philosophes, piest pas tout à fait

de croire que l'opinion du pere Barruel, sur l'alhance des francs-maçons et des philosophes, n'est pas tout à fait dénuée de raison et de vérité. C'était donc dans les circonstances politiques, philoso-phiques et sociales que nous venons d'exposer, que Louis XVI. l'homme le plus faible de sa race, allait monter

sur le trône.

⁽¹⁾ Poison en usage à Pérouse.

1 1 n cdf 1- - 1 V & al, ex be des entre fair s I salue plus cas sara L. na r The state of the s i prir e listini

- d - r.i callent III he direction of the state of the

to stransle curse la.

| The control of the 1 . Me II de Mills e quint sa

Position of the control of the contr

I u rd frien quad lei filliani nominyan to ure 'tei ble al tiro ou'r ett soos re for lei response de eccions soos filliani nominyan to ure 'tei ble al tiro ou'r ett soos re for lei response de eccions soos filliani nominyan to ar hie lei response de eccions soos filliani nominyan to ar hie lei response de eccions soos filliani nominyan to ar hie lei lei response de eccions de eccions soos filliani nominyan to ar hie response de eccions de eccions soos filliani nominyan to ar hie response de eccions de eccions soos filliani nominyan to ar hie response de ec AETO ET L. I IN CAPET

PIÈCES JUSTIFICATIVES

V 1 le la fairea re de n d'Iourelle V I le la cheu nte rrate i uccinte

RLLAFAN

e de encat d'an inforter ou Televier a la vert

C r dv / 1 Irin de in i

Le la cest et arle ju jue se e is 163h i liu r et clie s print per du rey Sentre to transfer to tra la significame le pienier aumonter, le confessour de la r y e c n v 1 r estre témolis de ce qu'il en arr veroit e de ce util vouleit fure s'il naissoit un second enfant Deja dépuis lonctemps le roy estoit adverti par pro-

The complete sa femine feront deux tils, car il eston veneu depuis plusieurs jours, des pastres à Paris, qui disheat en avoic en une inspiration divine, si bien qu'il se dishit les fit enfermer t us feux à Saint Lazare, parce que le peuple en estoit érieu, ce qui donna beaucoup à penser au roy e cluse du tremble qu'il avoit lieu de cracudre dans - II Fistat

At va e ju avolt été prédit par les devins, soit que Providence violette predit par les devins, soft que les c. 1. seil eusseit adverti les pastres, soit que la Providence violust advertir Sa Majeste des malheurs qui pouvident advertir à la France Le cardinal, à qui le roy, ter ui missi er avoi fait scavoir cette prédiction, avit respindu qu'il falloit en adviser que la naissance de deux l'ujit si (d) pas uire chise impossible, et que, dans ce as il fait à gièce en ment cacher le second parce il faire de l'event, vouloir estre roy, combattre son faire et ui soutenur uire sevonde time dans l'Estat et me fr re p ur soutenir une seconde lique dans l'Estat, et ré-

« Le rey étoit souffrant dans son incertitude, et la revne qui p ussa des cris nons bi craindre in sech i acconche-

Nous envicius querir le roy qui pensa tomber à la renver press tant qu'il alloit être pere de deux dau phins II avoit fai a monseigneur l'évesque de Meaux, qu'il avoit faie de éccurir la reyne. Le qu'illes pas mon épouse jusqu'a ce qu'elle soit déliverée; l'en ay une inquietude mortelle. Incut inest après il nous assembla, l'évesque de Meaux, le chanceher, le sieur Monorat la dame Peronnette, sage-fanne et moy, et il nous dit en présence de la reyn mon rel'e pust entendre, que nous en répondrions soir u re reste si nous publicons la naissance d'un second dauphin et qu'il vouloit que sa naissance fust un second de l'Estat, nour prévenir les malheurs qu'il en poursecret de l'Estat, pour prévenir les malheurs qu'il en pour roit survenir la loi salique ne déclarant rien sur l'héri

roit survenir la loi salique ne déclarant rien sur l'héri-ture en cas de naissance de deux fils alnés du roy — Ce qui avoit été prédit arriva, et la reyne accoucha pendant le s'uper du roy, d'un second dauphin, plus mi gnon et plus beau que le premier qui ne cessa de se plaindre et de crier, comme s'il eût déjà esprouvé du regret d'entrer dans la vie, où il auroit ensulte tant de bal de cette merveilleuse naissance, unique dans notre histore. Ensuite Sa Majesté ne trouva pas bien fait le premier proces verbal, ce qui fit qu'elle le brûla en notre résente et ordanna de le refaire plusieurs fois, jusqu'a que Si Majesté le trouvât de son gré, quoi que pusi remortrer M. Laumönier, qui prétendoit que Sa Majesté ne pouvoit cacher la naissance d'un prince. A quo! le roy répos le it pu'll y avoit en cela une raison d'Estat.

Finsurée le vicous dit de signer notre serment, le chanceier e ig a d'abord, puis M. l'aumônier, puis l' confesseur de la reyne, et je signal après. Le serment fut sign aus teur le ch'eurgien et la sag femme qui délivea et le roit atta ha cette piece au proces-verbal qu'il etq r et d'ort j n'at jamais our parler. Je me sor y ens que se Majesté s'entrefint, avec monselgneur le chancelier sur la formule de ce sement, et qu'il parla longtemps fort bas avec monseigneur le cardinal Apres quoi la sage femme fut chargée de l'enfant dernier né comme on a toujours craint qu'elle ne parlat toujours trop sur sa nalssance, elle m'a dit qu'on l'avoit souvent me na ce de la faire mourir, si elle venoit à parler, on nou défe d't même de parler jamais de cet enfant entre nous qui etros tem ins de sa naissunce.

Pas un de nous n'a encere violé son serment, Majesté ne cralgnoit rien faut, après elle, que la guerre el vi e que ces deux enfants, nés ensemble, pouvolent susciter et le cardinal l'entretint toujours dans cette crainte, quand Il serui a usu te de la surintendan e de l'éducation de ett et l'urb. Le roy nous ordonna aussi de bien examiner conde got he con tasche jaunatre a sen con du cobdroit et une plu petite verrue au gras de sa cuisso drotte parce ohe Sa Maje të entendoit, en cas de déces du pre mier-në entendoit et aver raisun, mettre en sa place l'enfant royal qu'il affoit nous donner en garde, pour qu'il il rejuit notre seirg du proces verbal, qu'il ilt sceller d un patit cau royal, et que nous signames, selon l'ordre de Sa Male té et après elle. Et pour ce qu'il en fut de bergers qui avoient productsé sa naissance, jounals le n'en at pu entoudre parler, mais aussi je ne m'en su enqui M. le cardinal qui a pris soin de cet enfant mys térieux sura pu le dépayser

« Pour ce qui est de l'enfance du second prince, la dame Peronnette en fit comme d'un enfant sien d'abord, mais qui passa pour le fils bastard d'un grand seigneur du temps, parce qu'on reconnut, aux souts qu'elle en prenon et aux depenses qu'elle faisoit, que c'étoit un fils riche

et cheri, encore qu'il fust desavoue

Quand le prince fut un peu grand, M. le cardinal de Mazarin, qui int chargé de son éducation après monsel gneur le cardinal de Richelieu, me le fit bailler pour Pinstruire et l'élèver comme l'enfant d'un roy, mais en secret. Dame Peromette lui continua ses ofices, jusqu'a la mort, avec utachament d'elle a luy et de luy a c'he menre davent ca. La pripaga a d'A instruit. encore davantage. Le prince a été instruit en ma maison, en Bourgogne, avec out le soin qui est dá à un fils de roy et frere de roy.

« J'ai eu do fréquentes conversations avec la reyne mère. pendant les troubles de la France, et Sa Majesté me parut craindre que, si jamais la naissance de cet enfant étoit connue du vivant de son frère, le jeune roy, quelques me-contents n'en prissent raison de se révolter, parce que plusieurs méderins penseut que, de deux enfants jumeaux, le dernier né est le premier conçu. et, par conséquent, qu'il est roy de droit; tandes que ce sentiment n'est pas reconnu par d'autres de cet estat.

« Cette crainte néanmoins ne put jamais engager reyne à détroire les preuves par écrit de sa naissan. parce qu'en cas d'événement et de mort du jeune roy, e'le entendoit faire re on coître son frère, quoiqu'elle cust un antre enfant. Elle m'a souvent dit qu'elle conservoit avec

soin ces preuves, par écrit, dans une cassette.

« J'ai donné an prince infortuné toute l'éducation que je vondrois qu'on me donnât à moy-même, et les fils desprinces avoués n'en ont pas eu une meilleure. Tout ce que j'ai à me reprocher, c'est d'avoir fait le malheur de ce prince, quoique sans le vonloir. Car, comme il avoit, à dix-neuf ans, une envie estrange de sçavoir qui il estoit, et comme il avoit, en moy le résolution de le lui traine. et comme il voyoit en moy la résolution de le lui taire nie mentrant à luy plus ferme quand il m'accabloit de prières, il résolut alors de me cacher sa cur'osité et de me faire accroire qu'il pensoit qu'il étoit mon fils, né d'amour

« Je luy dis souvent là-dessus, quand il m'appeloit son père, quand nous étions seuls, qu'il se trompoit : mais je ne luy combattois plus ce sentiment, qu'il affectoit peut-érre pour me faire parler, le laissant accroire, moy, qu'il étoit mon fils, sans combattre en luy ce sentiment, et luy se reposant là-dessus, mais cherchant des moyens de re-connoître qui il étoit. Deux ans s'étoient écoulés, quaud une malheureuse imprudence, de ma part de quoy j'ai hien a me reprocher, luy fit connoitre qui il étoit. Il sçavoit que le roy m'envoyait souvent des messagers, et j'eus le malheur de laisser ma cassette des lettres de la reyne et des cardinaux. Il lut une partie, et devina l'autre par sa pénétration ordinaire, et il m'a avoué, dans la suite, qu'il avoit enleve la lettre la plus expressive et la plus marquante sur sa naissance.

« Je me ressouviens qu'une habitude hargneuse et bratale succèda à son amitiè et à son respect pour moy, dans lequel je l'avois eslevé : mais je ne pus d'abord reconn fire la source de ce changement, car je ne me suis advisé ja-mais comment il avoit fouillé dans ma cassette, et jamais il n'a vouln m'en advouer les moyens, soit qu'il y ait été ayde par quelques ouvriers qu'il n'a pas voulu faire connoître, ou qu'il ait eu d'autres moyens.

« Il commit un jour, cependant, l'imprudence de me de-mander les portraits du feu roy Louis XIII et du roy régnant. Je lui répondis qu'on en avoit de si mauvais, que l'attendois qu'un ouvrier en eust fait de meilleurs pour les avoir chez moy.

« Cette réponse ne le satisfit pas, et fut suivie de la demande d'aller à Dijon... J'ai sçu, dans la suite, que c'étoit pour aller voir un portrait du roy, et partir pour étoit à Saint-Jean-de-Luz, à cause du mariage avec l'infante, et pour s'y mettre en parallèle avec son frère, et voir s'il en avoit la ressemblance. J'eus connoissance d'un projet de voyage, de sa part et je ne le quittai plus.

« Le jeune prince étoit alors beau comme l'Amour, et l'Amour l'avoit aussi très h'en servi pour avoir un portrait de son frère; car, depuis quelques mois, une jeune gouvernante de la maison estoit de son goût, et il la caressa si bien et contenta de même, que, malgré la défense à tous les domestiques de rien luy donner sans ma permission, elle lui donna un portrait du roy. Le malheureux prince se reconnut, et il le pouvoit bien, puisqu'un portrait pouvoit servir à l'un et l'autre, et cette vue le mit dans une telle fureur, qu'il vint à moy, en me disant: Voilà mon trère, et voilà qui je suis! et me montrant une lettre du

cardinal Mazarin qu'il m'avoit volée .. La scène fut telle dans la maison.

La crainte de voir le prince s'échapper et accourir au mariage du roy me fit craindre un pareil évenement le despechai un messager au roy, pour l'informer de l'ouverture de ma cassette et du besoin de nouvelles instructions. Le roy fit envoyer ses ordres par la cardinal qui nurent de nous enfermer tous les deux, jusque des ordres nouveaux, et lui faire entendre que sa pretention etoit notre malheur commun. J'ai souffer avec luy, dans notre prison, jusqu'au, manuent que je crois que l'arrêt de pagers potre maineur commun. J'ai soutien avec luy, dans notre prison, jusqu'au moment que je crois que l'arrêt de pattr de ce monde est promoté jar mon juge d'en haut, et je ne puis refuser a la tranquidité de mon ame, ni à mon eslève, une espece de declaration qui lui indiqueroit les moyens de sortir de l'es at ignominieux où il est, si le roy venoit à mourir sans enfants. Un serment forcé peut-il obliger au secret sur des incedots incroyables, qu'il est nécessaire de l'oissert de saire de laisser à la postérité?

Voilà le mémoire historique que delivra le régent a la princesse, et qui doit occasion er voe foule de question-de la part des curieux d'anecdotes piquantes. On demande la part des curieux d'anecdotes piquantes on demandera, en effet, quel etait ce gouverneur d'i trui e. Etait-il Bourguignon, on simplement proprietaire d'un chareau o t d'une maison en Bourgogne? A quelle d's'ance de Dijoétait sa possession? C'etait sans cultredit, un homme remarquable, puisqu'il était, à la cour de Louis XIII, jouis sant de l'intime confiance, par charge ou en qualité d'favori du roi, de la reine et du cardinal de Richeheu L poblitaire de Bourgogne pourrait-il nous dire quel person nobiliaire de Bourgogne pourrait-il nous dire quel person nage de cette province disparut de la société, après le pu riage de Louis XIV. avec un jeune élève d'environ ving ans, inconnu, et dont il avait soin dans sa maison ou dans son château? Pourquoi ce mémoire, qui paraît avoir près d'un siècle de vétusté, est-il anonyme? A-t il été dicté par le morbond, sans pouvoir être signé par lui? Com-ment ce mémoire est-il sorti de prison? Voilà les idées que ce mémoire suggérera. Il ne nous certifie pas que c jeune prince soit le même prisonnier que celui connu sous le nom de prisonnier au masque. Mais tous ces faits con-rénnent si bien à ce personnage mystérieux, dont nous savons quelques anecdotes, qu'ils semblent remplir la grande lacune de ses mémoires et nous en faire connaître le commencement. Je vais y joindre ici les anecdotes au-thentiques que nous avons, depuis qu'il fut livré à Saint-Mars, comme le complément ou la continuation de son histoire, sans parler des débats littéraires qu'il excita.

En effet, les Mémoires de la cour de Perse avaient été à peine publiés, qu'une foule de gens de lettres se disputérent sur le fond du secret. Voltaire, qui rapporta des faits et qui ne les dévoila pas, quoiqu'il fût plus instroit que personne: Sainte-Foix, le père Griffet, Larivière, Linguet, Lagrange-Chancel, l'abbé Papon, Paltean, M. Delaborde, plusieurs auteurs dans divers journaux, et notamment dans le Journal de Paris ont publié diverses anec-dotes. Je vais rapporter celles qui paraissent authentiques. me contentant d'écrire en lettres italiques les expressions qui m'ont paru caractériser dans ce prisonnier un très grand personnage, et indiquer davantage ce qu'il était

Le premier auteur qui ait parlé du personnage est l'anonyme des Mémoires secrets de la cour de Perse. Il cite quelques faits certairs cu'on a toujours pris pour tels; se trompe sur le fond du secret, croyant que ce prisonnier masqué était le comte de Vermandois.

Ce prisonnier, dit-il, fut remis au commandant des îles Sainte-Marguerñe, qui avait reçu d'avance l'ordre, de Louis XIV, de ne le laisser voir à personne. Le commandant traitait son prisonnier avec le plus grand respect. Il le servait lui-même et prenaît les plats, à la porte de l'appartement, de la main des cuisiniers, dont aucun n'a jomais vu le visage du prisonnier. Ce prince s'avisa un jour de graver son nom, sur le dos d'une assiette, avec la pointe d'un couteau: un esclave, entre les mains de qui elle tomba, crut faire sa cour en la portant au commandant, et se flatta d'être récompensé. Mais ce malheureux fut terménaires. fut trompé; on s'en défit sur-le-champ, afin d'ensevelir, avec cet homme, un secret de la plus grande importance. Le Masque de fer resta plusieurs années dans le château Le Masque de ler resta plusieurs années dans le chateau de l'île Sainte-Marguerite. On ne l'en ôta que pour le transférer à la Bastille, lorsque Louis XIV, en reconnaissance de la fidélité de ce commandant, lui en donna le gouvernement. Il était, en effet, de sa prudence de faire suivre au Masque le sort de celvi auquel on l'avait confié. et c'eut été agir contre toutes les règles que de se donner un nouveau confident, qui aurait pu être moins fidèle et moins exact. On prenait la précaution, aux îles Saintet 1 r c. s u 1 ur que que c 1 r c. s u 1 ur que que c u 1 vite de quel c 1 aforme av ir e u it tu' qui te feit des respects

Vaire des des de la cardin il Mazarin dit Vaire des des des Misqui est le second du prisonnier il arriva un le vemple, et ce qui est non us les hisferiens l'ont ignoré en les hisferiens l'ont ignoré en les hisferiens l'ont ignoré en le Provence un prisonnier in lessus de la médiocre jeune et de li da j'us noble. Ce prisonnier dans il mascue d'it l'unentonnier avait des er un li i dissinen la liferté de naiger sur le visage un avait ordre de le tur ivritt il resta d'ins l'he jusqu'a ce qu'un ofinité in comme sait Mars gouverneur de Pignes, y l'ée fait g'uverneur de la Bastille en 1680, il prentre il Sainte Margierite et le conduist à la se tou urs mes de le n'ir, is de l'ouvas atla le citté le avant sit renslat de cit in parla débout, et ure conscieration pui l'in it d'urespect. Cet incomme l'in é li l'as be et l'ze aussi bien qu'on pout l'être dats e ch teau on jour l'in right pur le ling d'une nness extra ribie in e pour les denteles.

Il the latest on the faisant latest grande or the grande of the results as equit rarement decant that I very mede in the latest general avait souvent traited mines gilled it sets maked by a dit qu'il navait souvent examiné sate of the result of sets and descripts. It detait admirablement for disant ce mele one on some descript un peu brune; the sets are considered un peut brune; the sets of sets of sets a voix, et ne se plaite in mede son eart in laissant point entrevoir ce for grant ere un appartent an maréchal de la bleu est tempin de ce que favance, et Mide Bertesse in de saint Mars in Taisouvent confirmé in un maru en 176, et fut enterré la nuit en la la see de sont Paul Ce jul releable l'etonicement, c'est que qui l'intervoya aux lles Sainte-Marguerite, il ne rui du site de micro manifer qui sui cet étrange in the la ler dernier manifer qui sui cet étrange.

1 - 11 m r tal le l Feuillade s'n ge, tre, m'a d c la r rt le s'b au-jere il le conjura a genoux de lui appre dre ce que c'etait que cet inconnu qu'on ne in'i s'qu'e s'le n'm de l'Homme au masque l'fer Chamiltart lui repondu que c'italt le secret de l'Etat e qu'il avait fait serment de ne le réveler jamais.

Le genvern ir mettait l'in-mém les plats sur la table d. Ma ue quand il était aux lles, et se retirait après virifferme l'in jur le prisonnier écrivit son nom avec n'in i une assette d'argent, et jeta l'ass'ette par l'in l'ir qui le batéau qui était ui paed de la tour. L'in l'ir qui le batéau appartenait ramassa l'asslette et r'in qui le batéau appartenait ramassa l'asslette et r'in qui verneur Celul-1, étonné demanda au pècte.

= Avery 1) Copie of exit singlette assistic, et copie fixed via citie ves mains?

Jo ne di 155 lire republic le pê heur je viens de viv r jer nne ne la vne

I yen fot retenu ju qu'a ce que le gouverneur f rof qu'il n'avalt jamais lu, et que l'ass'ette vue le personne

l' d' vois étes blen houreux de ne savoir

t de ce falt il y en a un digne de fol

I fait VIV et le premier qui att to le le le conservation de cette aucedote de le conservation de cette aucedote de cette aucedote de conservation de la conservation

1 at 1 c d lal ri c Pignerol avint de l'être

a) 1 c de farco o rite a la Ba tille, tou

1 r 1 z l d m is homme, de ce Saint

Mars qui le vit mourir. Le pere Griffet, jesuite, qui a communiqué au public le Journal de la Bustille, fait fol des dates. It a eu facilement ce journal, puisqu'il a eu l'emploi delicat de confesser les prisonniers de la Bastille.

L'homme au masque de fer est une edigme dont chacun peut sdeviner le mot Les uns ont dit que c'était le duc de Beaufort, mais le duc de Reaufort a eté tué par les Turcs à la défense de Candie en 1622. D'alleurs, comment aurait et attaque le duc de Reaufort au milieu de son armée ? ceniment l'aurait on transferé en France sans que personne en sût rien ? et pourquoi l'eut-on mis en pri son ? et pourquoi et masque ?

les autres ont rèvé le comte de Vermandois, fils naturel de Louis XIV, mort publiquement de la petite vérole en 1683, à l'armée, et enterré dans la petite ville d'Afre, non loin d'Arras, en quoi le père Griffet s'est trompé, et en

quof it in y a pas grand mal-

On a ensuite imaginé le duc de Monmouth, à qui le roi Jacques it couper la tête publiquement en 1675. On lisait que c'était lui l'Homme au masque de fer, il aurait failu qu'il éût ressuscité et qu'ens inte il éût changé l'ordre du temps, et qu'il eut mis l'année 1662 à la place de l'année 1655; que le roi Jacques, qu'ine pardonna jamais a personne, et qu'i par la mérita tous ses malheurs, eût pardonne au duc de Monmouth, et eût fait mourir à sa place un homme qu'i lui ressemulât parfaitement. Il aurait fallu trouver ce Sosie qu'i aurait en la bonté de se faire conper le cou en public pour sauver le duc de Monmouth. Il aurait failu que toute l'Angleterre s'y fût méprise, et qu'ensuite le roi Jacques eût prie instamment Louis XIV, ayant fait ce petit plaisir au roi Jacques, n'aurait pas manqué d'avoir les mêmes égards pour le roi Guillaume, et pour la reine Anne, avec iesquels il fut en guerre, et il aurait soigneusement conservé auprès de ces deux m'uarques sa dignité de geôlier, dont le roi Jacques l'avait honoré.

« Toutes ces illusions étant dissipées Il reste à savoir qui était ce prisonnier toujours masqué, à quel âge Il

mourut, et sous quel nom il fut enterré,

"Il est clair que, si on le la ssait passer dans la cour de la Bashille que toujours couvert d'un masque; si en présence du médecin il conservait ce même déguisement, c'était de peur qu'on ne reconnût dans ses traits quelque ressemblance trop prappante. Il pouvait montrer sa langue et jamais son visage. Pour son âge, il dit lui-même à son apothicaire, peu de jours avant sa mort, qu'u. croyatt avoir soixunte ans; et le sieur Mars dan, chirurgien du maréchal de Richelieu, et ensuite du duc d'Orièans, régent, gendre de cet apothicaire, me la redit plusieurs fois Enfin, pourquoi lui donner un nom italien? On le nomma toujours Marchéali. Celui qui écrit cet artitle en sait peutètre plus que le pere Griffet, il n'en dra pas davantage, »

Lagrange-Chancel est le troisième historien qui alt parlé du prisonnier enferme aux lles Sainte-Marguerite, quelque temps après la translation du Masque à la Bastille, et il a pu s'instruire de quelques faits

- « Le séjour que j'ai fait, dit Lagrange-Chancel, aux iles Sainte-Marguerite, où la détention du Masque de fer n'était plus un secret d'Etat dans le temps que j'y arrival, m'en a appris des particularites qu'un historien p'us exact que M. de Voltaire dans ses recherches aurait pu savoir comme noi. Cet événement extraordinaire, qu'il place en 1661, quelque temps agrès la mort du cardinal Mazarin, n'est arrivé qu'en 1669, huit ans agrès la mort de cette Eminence. M. de la Mothe-Guérin qui commandait dans ces fles du temps que j'y étais détenu, m'assura que ce pri-onnier était le duc de Beaufort qu'on disait tué au siège de Candle, mais dont on ne put retrouver le corps, sul-vant toutes les relations de ce temps-la. Il me dit aussi que le sieur de Saint-Mars, qui obtint le commandement de ces lles apres celui de Pignerol, avait de grands égards rour ce prisonnier, qu'il le servait tonjours lui-même en valsselle d'argent, et lui fournissait souvent des habits aussi chers qu'il paraissait le désirer; que dans les ma-ladies où il avait besoin de médecin ou de chirurgien, il etalt obligé, sous peine de la vie, de ne paralire en leur pré-sence qu'avec son masque de fer, et que, lorsqu'il était seul. il pouvait s'amuser à s'arracher le poil de la barbe avec des placettes d'acier très luisantes et très jolles J'en vis une de celles qui lui servaient à cet usage dans les mains du cur de Beaumanoir, neveu de Saint-Mars et Heufenant d'une compagnie franche, préposée pour la garde des prisonniers
- « Plusieurs personnes m'ont raconté que, l'orsque Saint Mars alla préndre possession de la Bastille, où il condui

sait son prisonnier, on entendit ce dernier, qui portait son

masque de fer, dire à son conducteur:

« Est-ce que le roi en veut à ma vic?

« Non, mon prince, répondit Saint-Mars, votr
est en sûreté, vous n'avez qu'à vous laisser conduire.

« J'ai su, de plus, d'un homme nommé Dubuisson. ster du fameux Samuel Bernard, qui, après avoir é'é quelques années à la Bastille, fut conduit aux lles Sainte-Mar-ques années à la Bastille, fut conduit aux lles Sainte-Mar-guerite, qu'il était dans une chambre avec d'autres pri-sonniers, précisément au-dessus de celle qui était orcupée par cet inconnu; que, par le tuyau de la cheminée, lls pouvaient s'entretenir et se communiquer leurs pensées; mais que, ceux-ci lui ayant demandé pourquoi il s'obstinuit à leur taire son nom et ses aventures, il leur avait répondu que cel aveu Lui couterait la vie, aussi bien qu'à ceux auxquels il aurail révêlé ce secret.

«Quoi qu'il en soit, aujourd'hui que le nom et la qualité de cette victime politique ne sont plus des secrets où l'Etat soit intéressé, j'ai cru qu'en instruisant le public de ce qui est venu à ma connaissance, je devais arrêter le cours des idées que chacun s'est forgées à sa fantaisie sur la foi d'un auteur qui s'est fait une grande réputation par le merveilleux, joint à l'air de vérité qu'on admire dans ses écrits, même dans la Vie de Charles XII. »

L'abbé Papon, en allant parcourir la Provence, parle aussi du Masque de fer, dont il visita la prison.

« C'est à l'île Sainte-Marguerite que fut transféré, vers ja fin du dernier siècle, le sameux prisonnier au masque de fer, dont on ne saura jamais peut-être le nom. Il n'y avait que peu de personnes attachées à son service qui eussent la liberté de lui parler. Un jour que M. de Saint-Mars s'entretenait avec lui, en se tenant hors de la chambre, dans une espèce de corridor, pour voir de loin ceux qui viendraient, le fils d'un de ses amis arrive et s'avance vers l'endroit où il entend du bruit. Le gouverneur, qui l'aperçoit, ferme aussitôt la porte de la chambre, court précipitamment au-devant du jeune homme, et, d'un air troublé, il tui demande s'il a entendu quelque chose. Dès qu'il fut assuré du contraire, il le fit repartir le jour même, et il écrivit à son ami que peu s'en était fallu que cette aventure n'ent couté cher à son fils, et qu'il le lui renvoyait de peur de quelque autre imprudence.

J'eus la curiosité, le 2 février 1778, d'entrer dans la chambre de cet inforlune prisonnier; elle n'est éclairée que par une fenêtre, du côté nord, percée dans un mur fort épais et fermée par trois grilles de fer placées à une distance égale; cette fenêtre donne sur la mer. Je trouvai dans la citadelle un officier de la compagnie franche, ágé de soixante et dix-neuf ans. Il me dit que son père, qui seprait dons la même de la compagnie pranche, agé de soixante et dix-neuf ans. servait dans la même compagnie, lui avait plusieurs fois raconté qu'un frater aperçut un jour, sous la fenêtre du prisounier, quelque chose de blanc qui flottait sur l'eau, il l'alla prendre et l'apporta à M. de Saint-Mars. C'était une chemise très fiue, pliée avec assez de négligence, et sur la prise laquelle le prisonnier avait écrit d'un bout à l'autre.

« M. de Saint-Mars, après l'avoir dépliée, et avoir lu quelques lignes, demanda au frater, d'un air fort embarrassé, s'il n'avait pas eu la curiosité de lire le contenu; celui-ci protesta plusieurs fois qu'il n'avait rien lu; mals, deux

jours après, il fut trouvé mort dans son lit.

« C'est un fait que l'officier a entendu raconter tant de fois à son père, et à l'aumônier du fort de ce temps-la, qu'il le regarde comme incontestable. Le suivant me parait également certain, d'après tous les témoignages que j'ai recueillis sur les lieux, et dans le monastère de Lérins, où la tradition s'en est conservée.

« On cherchait une personne du sexe pour servir le pri-sonnier. Une femme du village de Mongin vint s'offrir. dans la persuasion que ce serait un moyen de faire la fortune de ses enfants; mais, quand on lui dit qu'il fallait renoncer à les voir, et même à conserver aucune liaison avec le reste des hommes, elle refusa de s'enfermer avec un prisonnier dont la connaissance coutait si cher. Je fois dire encore qu'on avait mis aux deux extrémités du fort du côté de la mer, deux sentinelles qui avaient ordre de tirer sur les bateaux qui s'approcheraient à une certaine distance.

«La personne qui servait le prisonnier mourut à l'île Sainte-Marguerite. Le père de l'officier dont je viens de parler, qui était, pour certaines choses. l'homme de confiance de M. de Saint-Mars, a souvent dit à son fils qu'il avait été prendre le mort à l'heure de minuit, dans la prison et grill leurit porté sur ses épayles dans le lieure. prison, et qu'il l'avait porté sur ses épaules dans le lieu de sa sépulture; il croyait que c'était le prisonnier luimême qui était mort; mais c'était, comme je viens de le

dire, la personne qui le servait, et ce fut alors qu'on chercha une femme pour remplacer cette personne.

On savait en 1698 que Saint-Mars, conduisant le prisonnier à la Bastille, s'arrêta avec lui dans sa terre de Pal-teau Fréron, en conséquence, pour contredire Voltaire, qui avalt écrit sur le prisonnier, demanda des anecdotes au seigneur de Palteau, qui répondit la lettre survante, in-

au seigneur de Patteau, qui répondit la lettre suivante, in-sérée dans l'une e litteraux du mois de juin 1768.

« Comme il parait, par la lettre de M. de Sainte-Foix dont vous venez de donner un extrait, que l'Homme au masque de fer exerce toujours l'imagination de nos écri vains, je vais vous faire part de ce que je sais de ce pri-sonnier. Il n'étau connu aux îles Sainte-Marguerite et à la Bastille que sous le nom de la Tour. Le gouverneur et les autres officiers avaient des égards pour lui; il obtenait tout ce qu'ils nouve en accouder a un prisonnier. Il se protout ce qu'ils pouva ent accorder a un prisonnier. Il si promenait souvent, ayant toujours un masque sur le visage. Ce n'est que depuis que le Siècle de Louis XIV de M. de Voltaire a paru, que j'ai oui dire que ce masque était de fer et à ressorts; leut-être a ton oublié de me parler de cette circonstance: mais il n'avait ce masque que lorsqu'il sortait pour prendre l'air, ou qu'il était obligé de pa-

raitre devant quelque étranger

« Le sieur de Blainvilliers, officier d'infanterie, qui avait accès chez M. de Saint-Murs, gouverneur des iles Sainte-Marguerite, et depuis de la Bastille, m'a di plusieurs Iois que le sort du prisonnier de la Tour, ayant beaucoup excité sa curiosité, pour la satisfaire il avait pris l'habit et les armes d'un soldat qui devait être en sentinelle dans une galerie, sous les fenêtres de la chambre qu'occupait ce prisonnier aux îles Sainte-Marguerite; que, de là, il l'avait très bien vu, qu'il n'avait point son masque, qu'il était blanc de visage, grand et bien fait de corps, ayant la jambe un reu trop fournie par le bas et les cheveux blancs, quoiqu'il ne fût que dans la force de l'âge. Il avait passé cette unit-là presque entière à se promener dans sa chambre. Blainvilliers ajoutait qu'il était toujours vétu de brun, qu'on lui donnait de beau linge et des livres; que le gouverneur et les officiers restaient devant lui debout et découverts jusqu'à ce qu'il les fit couvrir et asseoir : qu'ils

allaient souvent lui tenir compagnie et manger avec lui.
« En 1698, M. de Saint-Mars passa du gouvernement des iles Sainte-Marguerite à celui de la Bastille. En venant en prendre possession, il séjourna avec son prisonnier à sa terre de Paltean. L'Homme au masque de fer arriva dans une litière qui précédait celle de M. de Saint-Mars. lls étaient accompagnés de plusieurs gens à cheval. Les paysans allèrent au-devant de leur seigneur. M. de Saint-Mars mangea avec son prisonnier, qui avait le dos opposé aux croisées de la salle à manger qui donnent sur la cour. Les paysans, que j'ai interrogés, ne purent voir s'il man-geait avec son masque; mais ils observèrent très bien que M, de Saint-Mars, qui était à table vis-à-vis de lui, avait deux pistolets à côté de son assiette. Ils n'avaient, pour être servis, qu'un seul valet de chambre qui affait chercher les plats qu'on lui apportait dans l'antichambre, fermant soigneusement sur lui la porte de la salle à manger. Lorsque le prisonnier traversait la cour, il avait toujours son masque noir sur le visage. Les paysans remarquèrent qu'on lui voyait les dents et les lèvres; qu'il était grand, et avait les cheveux blancs. M. de Saint-Mars coucha dans un lit qu'on lui avait dressé auprès de celui de l'Homme au masque de fer.

M. de Blainvilliers m'a dit que, lors de sa mort, ée en 1704, on l'enterra secrètement à Saint-Paul, et que l'ont mit dans le cercueil des drogues pour consumer le corps. Je n'ai point ouï dire qu'il eût aucun accent étran-

« Arrivé à la Bastille, de Jonca, lieutenant du roi, enregistra en ces termes, dans le livre de la Bastille. l'ar-rivée du prisonnier : et c'est le père Griffet, jésuite, qui, le premier, a publié ces deux curieux lambeaux tirés des archives du château d'où jamais aucun papier ne sortait; mais il était confesseur de la Bastille, et les jésuites et le gouverneur de ce fort, dans ce temps-là, avaient bien, sans doute, leurs raisons en publiant ces auecdotes.

« Jeudi, 18 septembre 1698. » dit de Jonca, « à trois « heures après midi, M. de Saint-Mars, gouverneur de la « Bastille, est arrivé, pour sa première entrée, venant des « iles Sainte-Marguerite et Saint-Honorat, ayant « avec lui, dans sa litière, un ancien prisonnier qu'il avait « à Pignerol, dont le nom ne se dit pas, lequel on fait « tenir toujours masqué, et qui fut d'abord mis dans la « tour de la Basinière, en attendant la nuit, et que je con-« duisis moi-même, sur les neuf heures du soir, dans la « troisième chambre de la tour de la Bertaudière, la-« quelle chambre j'avais eu soin de faire meubler de

1 1 er R Suges que . ve ur e lequel e d't pr somier. Name of Street or other 114 11 11

it sir le Masque M. Languet, qui, long-ju s rensciptiennett ... is du château it pr les a publices en res the sir le Masque str († prisonner

un misju de velours et nor de tmps qu'il passa à la Pastille lervit et enlevait son linge messe llavai les défenses les . et de montrer sa figure l'ondre v le s de trer sur lui; leurs fusils e le aussi avait l'it plus grand s in

se ans se and the flux grand some se and the first on brusa tons less membles dont il the first sa chambre, on other platends of secret
ti er ores un long martyre monla R - lile apres y être reste cam t le même qui avat enregistré son arrivée ra : mort, ous le livre des priso miers, et ces

last it is a mir 17.3 le prisonnier inconnu, tou s L luctias (e.d. vilours for que M. 2 2 m. a lo verant de l'He Sainte q l i depuis longtemps, s'étant i u illis n d en sortant de la messe, est ver tullis nul en sortant de la messe, est un ur les dix heures du soir, sans avoir regal de mil la la se peut pas moins M. Gui-th it bett avent que de mourir. Il fut en-lian 2 i vent en quêtre l'en 8 après midi, e income co 844t-Paul, notre paroisse Son en the it is good in livre-

The tepen tell, et son nom et son age aux prètres la e les re istres de ce jour-la annoncent son i i i i ce termes que j'ai extraits des registres

I I is cert trot at le die neuf nevembre. Mar-' pratice pan interior est decede dans t l diquil le corp a clé titumé dans le cimes let Faul sa pitions e le ringt du vre t le la la M. Hourje vajor et de M. Heilh d) r de la Bachtle qui ont signé Rosances

If the entire certain quapres sa most on entiordre II that is quicker' service surviges
black me claimed and convertires of fusqu'aux
to black de lit et les chaises. Son cou-1.1 ret l'on fit regratter e blanchir les mbre on H avatt logic on poissa les d'n défaire les carreaux d'ins la l'n est caché quelque tillet ou fait if the connaître qui it était,

j ces historiques et ces notes

re u 1 rere / là et qu'il fall in que le ministère ent beaucoup d'interêt a cacher son nom-ses aventures et sa situation, puisqu'on avait donce l'ordre de le juer s'il se faisait comialtre.

Il resulte encore - rt ces remarques sont bien plus a appaules - que partout on se trouva ce grand infortuné, soit dans une île de Provence seit cu voyage, soit a Paris, I lui fut cedonné saus resse de acher sa figure; l'aspet de son visage pouvait donc, d'uis tous les lieux de la France, develler le secret de la cour-

« Enthe il faut considerer que sa figure fut cachée depuis In mort de Mar in jusque celle au prisonnier, arrivée in commencement de le soide, et que le gouvernement porta la précaution justu à l'ordre de lu balifrer le visage, ou de le faire enterier sans tête, comme d'aufres l'ont dit « Sa figure pouviil (o c de filse connaître pendant un demi stole, et d'un bout de la France à l'autre.

« Il y cut denc, pendant un demisi cle en France, tête remarquable et connue dans toutes les contrées de la France dans une prison même établie dans une fle, comtarable a celle du prisonnier et sa c'ur'emporaine.

Or, quelle était ce le figure si généralement réconnate, soide suon la figure de Louis XIV, sou frère jument, dont la ressemblance etait si redontable? Le secret d'Etat, où plutôt le crime de Louis XIV, paraft donc blen avéré, et s'il reste desormais quelque donte sur cet objet, il sera occasionne par l'invraisemblance des ordres téroces donnés i des gouverneurs mêmes des prisons d'Etat d'assassiner de sang-froid um aussi grand prince, s'il dévoilait son secret. Cette barbarie ne me parait point compatible avec ce que nous connaissons du caractère de Louis XIV, qui était un honnéte homme; tous ceux qui ont parlé du prisonnier assurent cependant que l'ordre était donné.

« Louis XV se montra bien plus humain que Louis XIV, et il l'eut même délivré à sa majorifé, s'il eut vécu à cette époque; il avait souvent tourmenté le régent pour être ustruit de ses aventures, et le duc d'Orféars lul avait toujours répondu que Sa Majesté ne pouvait en être instruite qu'a sa majorité

« La veille du jour qu'elle devait être déclarée au parlement, le rol demandant encore s'il en serait du secret comme du royaume de France :

« - Out, sire, repartit le régent en présence d'un grand nombre de seigneurs; en dévoilant aujourd'hul le secret, je manquerais a mon devoir; mais, demain, je serai obligé te répendre aux questions qu'il plaira à Votre Majesté de

« Le lendemain donc, le roi en présence des seigneurs de sa cour, tirant ce prince à l'écart pour être Instruit du secret, tous les yeux accompagnèrent le rol, et on vit le due d'Orléans émouvoir la sensibilité du jeune monarque. Les courtisans ne purent rien entendre; mais le roi dit tout haut en guittant le duc d'Orléans:

Eh blen, s'h vivalt encore, je lui donnerals la liberté. Louis XV fut plus fidèle au secret que le duc d'Orféan-Cependant, quand le père Griffet, jésuite, et Sainte-Foix

agiterent dans leurs écrits, si connus, la question du se-cret, en rélutant leurs systèmes respectifs, il échappa a Louis XV de dice ces paroles en présence de plusieurs cour-

Laissez-les disputer; personne n'a dit encore la vérité sur le Masque de fer

" Le roi, dans ce moment avait dans ses mains le livre du pere Griffet.

« Ou a su que le dauphin, père de Louis XVI, demanda souvent au feu roi de lui faire connaître quel était ce fameux prisonnier.

Il est bon que vous l'ignoriez, lul répondit le roi son pere; sous en auriez trop de douleur.

On a su encore que M. Delaborde, premier valet de chambre de Louis XV, avec qui ce prince s'entretenalt quelquelois de divers sujets d'histoire, de littérature et de begux-arts, parla un jour au roi de quelque anecdote nouvelle sur le Masque de fer.

Vous voutriez bien lui dit le prince, que je vous

disc queique chose à ce sujet. Vous n'en saucez pas plus que les autres ; mais vous pouvez être assuré que la prison de cet infortuné n'a fait tort à qui que ce soit de la cour.

et qu'il n'a jamals eu ni femme ul enfants. « Louis XV avait en la même réserve avec madame de Pompadeur et avec ses autres mattresses, toutes curlenses de savoir de lui quel était ce mystérieux personnage; mais elles tourmentérent valuement le coi, qui ne voulait ρ as même qu'on lui en fit la demande,

Entin j'observeral que le gout du prisonnier pour le llage tres fin, que la femme du gouverneur du fort des fles Sainte Marguerite s'était chargée de 1nt procurer, provenait nécessairement de su vie perpétuellement sédentaire. les variations du grand air, les monvements ordinaires du

corps dans les habitudes de la societe, l'exercice de tous les sens, n'avaient point ôté de ses organes cette excessive sensibilité qui appartient aux religieuses, aux jeunes geus élevés mollement, et aux femmes trop délicates; le sang pandant l'inaction est jousse dans toutes les extrémites du corps; l'épiderme qui le couvre est vivifié; le tact y est parfait, la sensibilité exquise, et l'action des objets extérieurs se fait sentir avec plus de force à travers un sens aussi délicat; les personnes, au contraire, accoutumées a voyager ou à faire un grand exercice, les gens de la campagne et ceux qui s'occupent de travaux pénibles, sont moins sensibles à l'impression des objets extérieurs. On ne doit donc pas être sarpris que ce prince renfermé depuis son jeune âge, et qui ne connaissait ni l'usage des pieds, ni l'action du grand air sur ses sens, ni les mouvements d'un homme libre, eût la peau d'une délicatesse extrême il

n'avait point le goût, mais un vrai besoin d'un linge 'r's

Voila tous les faits que j'ai pu recueillir sur cet étonnant personnage. Je désire qu'on fasse toutes les recherches possibles pour découvrir le nom de son instituleur; qu'on visite les dépôts qui peuvent conserver les procesverbaux de la naissance de Louis XIV. Il est bon qu'on rouille dans la chambre des comptes et dans la libble theque du rei, air ces nouvelles anerdotes mériteut l'at ention des critiques et des érudits. Si leurs découvertes confirment que ce prominier et ut réellem in un frère jumeau de Louis XIV, elles rendront plus chère encore à tous les Français la mémotre de ret in cressant prisonnier, qui fut pendant si longtemps l'on et d'une curiosité générale, et dishonoreront davantage les ordres arbitraires des ministres et des tyrans.



LOUIS AV ET SA COUR

Pages	Pages
I. — Un mot de l'appel sur le jeune roi. — Ce qui se passa à la mort de M. le duc d'Orléans. — Comment M. de Bourbon fut nommé premier ministre. — Son origine. — Son portrait physique et moral. — Madame la duchesse, mère de M. le duc. — Ses chansons. — Les princes. — M. de Charolais. — Le roi. — Étiquette de Louis XV. — Bruits injurieux pour le roi. — La fausse monnaie de madame de Condé. — L'âme de Duchauffour. — 3	un contrepoids à l'empire de Russie. Expédition de M. de Plélo. Fuite du roi Stanislas. — Guerre contre l'Empire. — Plan de campague des armées françaises. — Berwick et Villars. — Le comte de Belle-Isle. — Le due de Noailles. — Le chevalier d'Asfeld. — Le comte de Saxe. — Le roi Charles-Emmanuel. Le due de Broglie. — Le due de Coigny. — Le prince Eugène. — Le comte de Mercy. — Mort du due de Berwick. — Prise de Philipsbourg. — Betaille de Parme. — Promotion. — La culotte de M. de Broglie.
H. — La cour d'Espagne. — Philippe V abdique en faveur de son fils. — Maladie de Louis XV. — Résolution que prend M. le due de le marier. — Renvoi de l'infante. — Madame de Prie. — Son influence. — Marie Leczinska. — Mariage du roi. — Petite intrigue de M. de Bourbon et de madame de Prie contre M. de Fréjus. — Chule de M. de Bourbon et de madame de Prie. — Madame de Prie en exil. — Elle y meurl	— Bataille de Guastalla. — Prise de Naples et conquête de la Sicile par Don Carlos. — Situation des armées françaises a la fin de 1735. — Le jeu de l'Europe. — La paix de Vienne. — Remaniement européen. — Mariage du duc de Richelieu. — Naissance du duc de Fronsac. — Alzire. — L'Enfant prodigue. — Le Legs. — Les Fausses Confidences. —
 III. — Fleury, ministre d'État. — Calme général en Europe. — Décès. — Le grand prieur de Vendôme. — Voltaire et M. de Rohan-Chabot. — Le docteur Isez 9 IV. — Retour du duc de Richelieu. — Mort de madame de Nesle, du maréchal d'Uxelles, du duc de Villeroy et d'Adrienne Lecouvreur. — Détails sur cette dernière mort. — Révolte de la Corse. — Naissance du duc 	Maine et du comte de Toulouse. Societé intime du roi. — L'emoine. Pigalle, Boucher embellissent le château de Choisy, acheté par le roi. Disgrâce de M. de Chauvelin. — M. de Maurepas. — Les sœurs de madame de Mailly. — Mesdames de Vintimille, de Lauraguais. — La charge de gentilhomme de M. de la Trémouille. — Mort de madame de Vintimille 29
d'Anjou. — Les Nouvelles écclessastiques. — Mictor- tion et exposition de trois rédacteurs. — Victor- Amédée abdique en faveur de son fils. — Histoire de madame de Verrue. — Victor-Amédée conspire pour remonter sur le trône. — Il est arrêté et conduit au château de Rivoli. — Le roi de Prusse fait arrêter son fils. — M. le duc d'Orléans se retire des affaires. — Le roi se fait jardinier	 VIII. — Mort de madame de Mazarin. — Mesdames de la Tournelle et de Flavacourt. — Leur expulsion de l'hôtel Mazarin. — Résolution de madame de Flavacourt. — La chaise à porteurs. — M. de Gesvres. — Le roi donne un appartement à madame de Flavacourt. — On cherche madame de la Tournelle. — Madame de Flavacourt repousse les hommages du roi. — Amours de M. d'Agenois et de madame de la Tournelle. — Le duc de Richelieu favorise le penchant.
V. — État de la cour. — Louis XV et la reine. — Mes- demoiselles de Charolais, de Clermont, de Sens. — La comtesse de Toulouse. — Les chasses de Rambouillet et de Satory. — M. de Melun. — Libertés de langage. — La Peyronie et mademoiselle de Charolais. — Conduite de Fleury. — On conspire contre la reine.	du roi pour la marquise. — Intrigue contre M. d'Age- 1.ois. — Madame de la Tournelle capitule. — Disgrace de madame de Mailly. — Le sermon du père Renaud. — Humilité de madame de Mailly. — Derniers mo- ments de M. de Fleury
M. de Richelieu. — Madame Portail. — Lugeac. — Le brevet de pension et la cabale de M. de Fleury. — Les valets de chambre du roi. — Madame de Mailly. — La maison de Nesle. — Le roi amoureux. — Sa timidité. — Faute de la reine. — M. de Richelieu. — La première entrevue. — M. de Fleury en ménage une seconde. — Madame de Mailly victorieuse. — Son portrait. — Jansénistes et jésuites. — Saint Louis de Gonzague. — Marie Alacoque. — Le pere Girard. — Catherine Cadière. — Le concile et le parlement. — M. Hérault, lieutenant de police	1X. — Louis XV déclare qu'il veut régner par lui-mème. — Honneurs funèbres rendus à Fleury. — Portrait du roi — La petite cour. — Les seigneurs et les dames. — Madame de Maurepas la dame de rique. — 1.es conditions de madame de la Tournelle. — Vers de M. de Maurepas. — État de l'Europe. — M. de Belle- Isle. — La guerre éclate. — Marie-Thérèse. — Frédé- rie II. — L'électeur de Bavière. — Maurice de Save. — M. de Broglie. — Chevert à Prague. — M. de Mail- lebois. — La retraite de M. de Belle Isle. — Guerre en Italie. — Les Espagnols. — Les Anglais. — Vers de M. Turgot
VI. — Mort de Frédéric-Auguste II. — Déclaration de la diête sur les conditions de l'élection. — Le 10i Louis XV soutient Stanislas. — La tzarine et l'Empire présentent le prince Auguste, fils du feu roi — Départ de Stanislas. — Son déguisement, son voyag. — Stanislas est élu. — Une armée russe marche sur Varsovie. — Stanislas se retire à Dantzig. — Siege de Dantzig. — Intérêt de la France à avoir dans le Nord	 X. — Le roi veut aller aux armées. — Maurepas, Richelieu et madame de Châteauroux l'y engagent — Départ du roi. — Son escorte. — Madame de Châteauroux reste à Paris. — Madame d'Étioles. — Étapes du roi. — Départ de madame de Châteauroux et de madame de Lauraguais. — Mauvais effet de leur presence au siège d'Ypres. — Elles vont à Dunkerque. —

- Cerci. Ve S Male cs as pris e et Louis VV. Le e et Louis VV. e e V. de Camp-l'ammée des ennemis coeanstquestseur or leduphir 1 . 10 rg Reo directions. ses Vadame de Chiteaure v Le co cher de la reme - E e in-C c roux Ds r. cc des en em s ce The Manufel Receletion of the Manufel Recele reuni. Lepose In le de P Veld'I h Larnes crastes de VI de e or orthermacine de til tecure v
 si ce li ri li di conserve les bonnes
 si ce li VV li de Flancou t P cochourgeoises, Le bal c = 1 e t'h da ro v = Les t ents L correspondence du r. Beare des s c llo a lais Muurice de and e....
- v to eth es-Eloured on Heisse es VIII. Vetoire de Preston-La la la de de Culoje e Fuite t land trade and the prince of land to bode to Mortania. e ig er la France - H el le e la Rome. Sa haison e i V — Dern eres finnee de sa m a h Ses avent res Le e e l'ent
- i Gos et Form Litation el. - la entres, Les fil 10 resident set e rou creus — La so-sur e les du oi. Le so per s ro. Missalico. Son cutance proce Orgon da jeune on all rene Changement r Cerre. Mide Fleur. d n V dane de Pompadour. o Orr. for unecelimin es l'es le fèc de malame de
 - 1 Cre Lec Roulles reede a eps comit - Editor vigthis like the state of the stat r Lide go neha me tite de Peri Lac Lide Peri Live

 Lidercreat Inc.

 Lidercr

- AVI L'Angleterre et la France en presence -Rupture M de Jimonville. — Washington MM, de Villiers et de Contrecœur. Attaque des vaisseaux français par l'escadre angla se. Declaration de guerre. Projets de l'Angleterre. M. de Dieskau M. de Montealm - Pr'se de Moorque par Richelieu Sa rentree triomphale a Paris - Projet de Henr IV d'établir une republique chrétienne. Marie l'hercse et madame de l'ompadour. L'abbede Bernis - Improvisition. Il remplace M. de Roudle. - Trate entre 1 Angleterre et la Prusse. -Alliance de la France avec l'Autriche
- XVII Uncore le parlement et le refus des sacrements. Le conseil. Commission mixte. Condamnation de l'eveque d'Orléans. Cassation. Lettres patentes d) rot = Le parlement se refuse a rendre justice. Exit et p ison. - M. de l'ougeres a Rouen. - Le roi sa fait juge. - Ouverture de l'assemblee du clergé. Naissance du comte de Provence. L'evêque de Froves M de Bourbon. Demission de conseil-lers. Cramtes de troubles, Lettres insultantes à in ida le de Pompadour - Menaces contre la famille royale Damiens - Le roi frappé Arrestation de Damiens. Les gardes du roi. - Lettre de Dami us a Louis XV. - Le prevôt de l'hôtel. Damiens à Paris - Le supplice. - Disgrace de MM d'Argen-son et de Machault -- M de Rouillé remplacé par
- XVIII Polit que de l'Angleterre. Traite avec la Russie. M. de l'Hôpital.
 M. de Valory.
 Les quatre grandes puissances - Guerre contre le roi de Prusse. Marche de l'rederie. — Les Saxons defaits. Chansons — Levec de troupes. — MM, de Rohan, de Broglie, de Maillehois. Les affics de la France. La Scede dans la coalition. - Lettre de Voltaire. -Le duc de Cumberland — Naples et l'Espagne. - Le Canada. – M. de Richelieu. — Convention de Clos-ter-Seven. — Lettres de Fréderie au roi d'Angleterre et au due de Richel en - Heponse de celui-ci. - Voltaire a Fréderic. — Résumé de la guerre génerale. Traite de Paris. — Coup d'œd sur la puissance anglaise.
- MN M. de Bernis. Sa fortune. Il veut abandonner l'alliance autrichience - Madame de Pompadour mi contente. M. de Stainville-Chois al. Sa conduite vis à-vis du cardinal de Bernis. - Retraite du eardinal. L'aveur de M. de Choiseul. - Il est creé dec Mol de Frederic. M. de Bernis exilé. Condu te de M. de Choiseul. Madaine de Pompado r et la reine. La marquise fait ses pàques. Servion entre les jesuites. Lo dauphin, Son evil a Mendon. Le parlement - Pratiques religieuses du dauphin. La famille des Choiseul. Avenement de Pierre III. Catherine II. Puissance russe . .
- VV. Affaire de l'expalsion des jesuites. Craintes de madame de Pompadour et de VI de Choiscul. Les ph losophes. Le parlement. Le peuple contre la compagnie de Jesus. - Craintes de Louis XV. - Travaux de philosophes et des compilateurs. MM, Boacher, Pinot et Lepage commencent l'aftaque. Reprise du proces du commerce dans l'Inde. Examede la constitution de l'ordre. Livres brûles par la nam du bourreau. Hesitations de Louis XV. II cerd a general. Reponse de celui-ci Arrêts ces parlements de province. - Bannissement des jésuites. Dissolution. Mol de Volture. Son jugement sur le Contral social — Publications l'Iterares. Mort Le painces. — Mada ne de Pompadour. . . .
- M. R. drophin. Ses deciners inoment. Marie-Joseph de Saxe dauphine. Ses demandes a Louis XV. M. de Choiseu. Ses craintes. Sa haine pour la prince se. Les promes es de Louis XV. Armind et Pedetier. M. Lechevin,

de Saint-Louis. -- Le mot de M. d'Estrées. -- Madame de Grammont. · Vadame de Tencin. —

Adélaide. -- MM. de Riche ieu, de Brissac, de Nuailles.

- Lestitres. - Madame Beaujen. - Madame de Chaulnes.

taire. - Le clerge. - Meurs des courtisanes. - Mademoi-

selle Sophie Arnould et M. Terray. - Mesdemoiselles

Raufourt, Duthe, la Guerre, Granville - La litterature.

XXV. - Francs-maçons. - Chevaliers du temple. - Illumines.

Pièces justificatives. . .

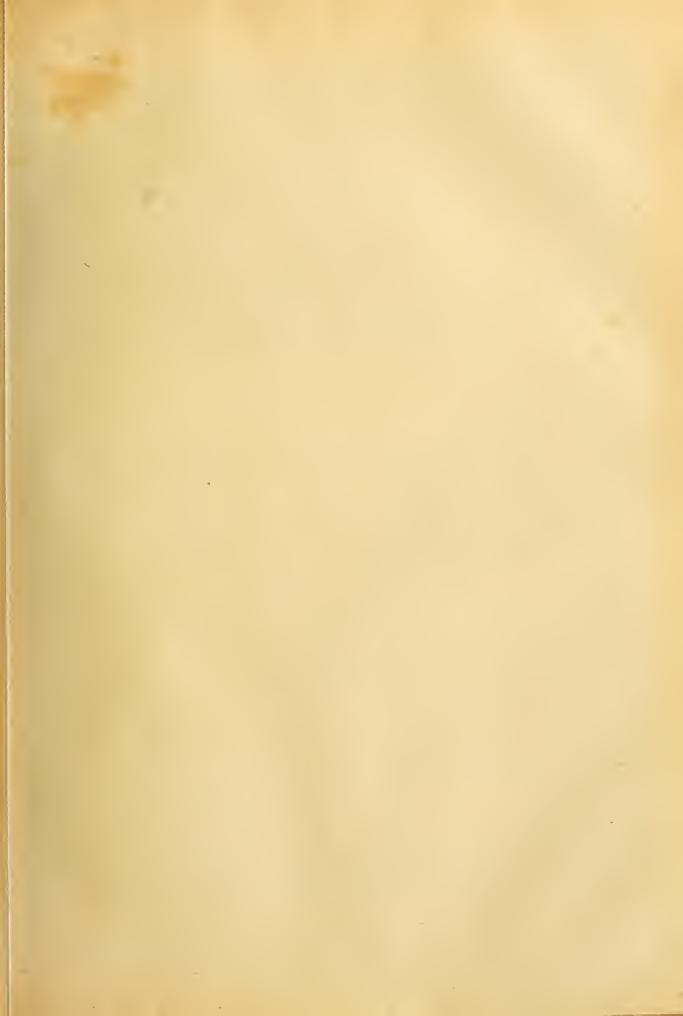
Les mariages des nobles.- Le genti homme cauda-

XXIV. - Marie-Antoinette rivale de madame du Barry Courses à anc. - Repartie piquante de la dauphine, - Le coiffent Léonard. - Coiffures fantastiques. -Mariage du duc d'Orleans avec madame de Montesson. Le duc d'Aignillon. - Il bat les Anglais a Saint-Cast. - Replique de la Chalotais. Son emprisonnement. - Intrigues. Influence de madame du Barry. - Le lit de justice. - M. de Maupeou fils. - Sobriquet que lui donne le maréchal de Brissac. -Ligue contre M. de Choiseul. - Le portrait de Charles 1', - La cuisine de madame du Barry. -Le roi Choiseul. - La favorite et les oranges. -La lettre de madame de Grammont. - Exil de

TABLE DU VOLUME

L - LA RÉGENCE

II. - LOUIS XV ET SA CCUR





ALEXANDRE DUMAS

ILLUSTRE

Louis XVI et la Révolution

ILLUSTRATIONS

DE

DAUBIGNY, PHILIPPOTEAUX, ETC.



PARIS

A. LE VASSEUR ET C'e, EDITEURS

33, rue de Fleurus, 33





LOUIS XVI ET LA RÉVOLUTION

LOUIS XVI. — SA NAISSANCE. — IL DEVIENT DAUPHIN EN 1763. — SON CARACTÈRE. — SES GOUTS. UN MOT DE MADAME ADÉLAIDE — SON PRÉCEPTEUR. — SON GOUVERNEUR. — MOT DE LOUIS XV. LOUIS LE SÉVÈRE. — PASSION DU DAUPHIN POUR LA CHASSE. — LES PETITS APPARTEMENTS. MÉMOIRE DE LOUIS XVI. — JUSTICE ET HONNÊTETÉ. — ÉCONOMIE. — MODÉRATION AU JEU. LE COMTE D'ARTOIS ET LE PETIT ÉCU. — « RESURREXIT », — LA DAUPHINE MARIE-ANTOINETTE. — SON ÉDUCATION. M. DE ROHAN. -- LES FÊTES DU MARIAGE. -- QUESTION D'ÉTIQUETTE. CONDUITE DE LOUIS XV DANS L'AFFAIRE DE MADEMOISELLE DE LORRAINE. - . JE M'EN SOUVIENDRAI ».

MADAME DE NOAILLES. — « MADAME L'ÉTIQUETTE ». — LES CHOISEUL. — LES TROIS PORTRAITS. MORT DE LOUIS XV. - RÉPONSES DE LOUIS XVI AUX ANCIENS MINISTRES. - LES TROIS PARTIS. MM. DE MACHAULT ET DE MAUREPAS. — MESDAMES, TANTES DU ROI. — LE PAGE DE LA GRANDE ÉCURIE. M. DE MAUREPAS. - LE PARLEMENT MAUPEOU. - LES MINISTRES. - TURGOT. - NOELS POPULAIRES. RETOUR DES EXILÉS.

Louis XVI était né à Versailles, le 23 août 1754

C'était le second fils de Louis, dauphin, fils de Louis XV, dont nous avons raconté la mort, ainsi que celle de Marie-Josèphe de Saxe, sa femme (1).

En 1763, son frère ainé étant mort, le jeune duc de Berry derrité deuts de la Francisco
devint dauphin de France.

Ses deux frères cadets étaient le comte de Provence, jui prenait des lors le titre de Monsieur, et le comte d'Artois. Occupons-nous d'abord du dauphin. Nous reviendrons plus tard sur les deux jeunes princes.

Tout jeune, le dauphin avait déjà un maintieu austère, un caractère sérieux, réservé, parfois brusque; il n'aimait ni le jeu ni les spectacles, ui les plaisirs bruyants. Sa

seule distraction était de limer du fer et de copier des cartes de géographie.

Du temps qu'il n'était encore que duc de Berry, son pèrs avait déjà pour lui un sentiment de prédilection qui excitait la jalousie de ses frères. De son côté aussi, madame Adélaide l'aimait tendrement, et ne cessait de lui dire, attristée qu'elle était de le voir si taciturne et si timide — Mais parle donc à tou aise, Berry; crie, gronde, fais du tintamarre comme ton frère d'Artois. Voyons, casse mes

porcelaines, brise mes chinoiseries, et. fût-ce en mal fais

parler de toi! Malgré toutes ces exhortations, le dauphin devenait de

Maigre toutes des exhorations, le dauphin devenant de jour en jour plus grave et plus silencieux.

Il avait pour précepteur M. de Coetlosquet, ancien éveque de Limoges, homme probe, intègre, simple, mais faible jusqu'à la pusillanimité.

d vinter uc di norte de Vinterier uc Vistret Visti et y and any meette e se d una même OF SHIPPING

e cluation severe Le fun étalt un reproche of di de la Vuguvin to unaissince du vieux futs rat in des affilires de e le pristifit du corsei des

e la demande de cette place a

i er cous al bien re inj net 1 . les dans le gouvernen est TTADAT

t let e al u jeune prince, que le roi d pre i ferry qu qu'il fût devenu dauphin, s v i madame Alelaide que Louis XV almait tant p la usa de voir to p almée, essaya de l'introi tre le le . il fir qu'il prit une teinture des affaile til sviposa tutoure des auairie i le til sviposa tutoure des auairie i le til sviposa tutoure frmelle i le refe de su côté, le jeune prince, tout tind di l'ilistriud dinterroger son grand-père ril di vir chaque fis qu'il se hasaring sit la entrucment silence, un eut di l'il priv y il disvance les matheurs ama-sés par er et qu'il se réjouissait

l 'n l e rage à venir l e n v s i plus disait il parfois avec un cire re e roudrals bien savoir comment Berry s'en tirera l c France les trois sentiments qui fat-le f n du c ractère de Louis XVI, c'est à-dire la la milestic apparurent encore t la milestie apparurent encore plant du terment Autant l'était géné et presque définit du termes tintes, ses frères et les princes du du termes tintes, ses frères et les princes du le la terme du terme de la litérieur. Si ls r ur v e e dent point à lui il allait à eux, se falsa ' 'r le harrins qu'ils le prialent de soulager jus : Il ' e i I ns leurs moindres détails Rento the versidens les cours et dans les jardins, le le terre dans les cours et dans les jardinage, le le terre de la les parties, le mortier, se mettalt à l'œuvre pour et un pour mbarrassante ou sonlever une tourde v f = 1/2 litter et de forger il devint serrurier sable et la dauphine en le voyant lle lle l propre, si élégante, si aristocratique, 1 0, av 3.5 m ins notres disaft en riant \mathcal{N} vol m.r. Hen Vulcain

c : lu rem n'ait en lui rappelant les différents r le l france, comment il déstrait être 1

I le S v re pondait il

j r le du dauphin élait la chasse. In o de la constant aux petits apportements de la constant de la cons qui re ré-entaient l'état des chasses de So C. I streent le nombre, l'espèce et la Unit re la que partie de chasse, avec des r ar tiliti - peur ha ne mois chaque salson et chaque r frr

de rith the théatre avant les personnages de l'rures présentait une espece d'expo-i é files sous son rècne et qui lui avaient des canaix qu'il avait fait creuo port de Cherbenry

t'e i formation de cartes géographiq e des cartes faltes par lui les mmen Ass seutement toutes in

t egant outre un tour une was talplicated de Louis XV, dont les rt finne de faire la cui

se us et s d'Anne de Bretagne, de François fer, de Char s IV de Henri III, de Louis MIV et du dau, hin formalent la grando bibliothèque héréditaire du château. Deux ca binets separes mais qui communiquaient i un avec l'autre. on had ut, ditre autres éditlons remarquables une éditien complete de Didot en velin, dont chaque volume était re tier ne dans un étul de paroquin. Un de ses organis-et les organis du pauvre roi étalent rares — était à l'en di it des frères Di ot, qui disatt-il avaient de son temps, p re l'impra vie au plus haut degré de perfection où elle phi a tein fre. Cotte bibl otheque renformait, en outre, neau originale et entre autres, la collection des débats du par-les in brit unique et une histoire manuscrite de tous les tro ets de descente médités contre l'Augleterre L'Angleterre et l'Autriche étaient les deux haines de Louis XVI

Aussi une des armoires de ce cabinet étail-elle pleine de papiers relatifs i la maison d'Autriche, avec ces étiquettes

écrites de sa main

PAPIERS SECRETS DE MA FAMILLE SUR LA MAISON D'AUTRICHE

PAPIERS SECRETS DE MA FAMILLE SUR LES MAISONS DE STUART ET DE HANOVRE.

Dans une autre armoire voisine de celle-ci étaient renfermés les papiers relatifs à la Russie. Au nombre de ces papiers était un paquet cacheté du petit sceau de Louis XVI, et qui contenait un recueil des anecdotes scandaleuses de Catherine II.

Au-dessus de la Dibliothèque particulière était placé son retrail de prédilection comme eût dit Louis XI. C'était un atelier où se trouvaient une forge, deux enclumes, toute sorte d'outils en fer, différents genres de servures, toutes parfaitement achevées. C'est là que Gamain, le même qui, plus tard, accusa Louis XVI de l'avoir empoisonné, donnait au roi ces teçons de serrurerie dont l'héritier de Louis XIV profita si blen, et pendant lesquelles le mattre traitait son

royal élève en simple apprenti

Enfin, au-dessus des enclumes du roi et de Gamain était un belyédire établi sur une plate-forme converte de plomb. C'est de ce belvédère qu'assis dans un bon fauteuil, et l'œil fixé au verre d'un immense télescope, le roi observait ce qui re passait dans les cours de Versailles, dans l'avenue qui conduisait à Paris, et dans les jardins de la ville que ce bel-védère dominait t'n domestique nommé Duret faisait, d'habitude à lui seul tout le service particulier du roi C'était lui qui l'aidalt à neitoyer la chambre du tour; c'était lui qui affilait ses outifs qui nettoyait l'enclume, collait les artes, c'étalt lui eufin qui, connaissant le point de vue du roi, qui était myope, préparait les luncites et les télesropes lesquels livralent parfois à Louis XVI des secrets non moins curieux que ceux qu'Asmodée révélait à son jeune

Né avec une santé faible, les travaux manuels et les exercices de corps auxquels le roi se livrait assidûment forti-fiérent sa santé au point qu'il était devenu d'un tempérament très robusie, et qu'on citait de lui des traits de force qui enssent fait honneur aux princes de la maison de Saxe,

lont il descendatt par sa mère.

Le rel avait une mémoire mervelleuse. Dans cette mé-moire était classée une infinité de noms et de localités. Les chiffres surtout et leur emploi demeuraient fixés dans son cervean d'une manière remarquable I'n jour, on lui présenta un compte rendu dans lequel se trouvait à l'article

dépense un objet porté dans le compte de l'autre année.

Voici un double emploi dit le roi Apportez-moi le compte de l'année dernière, et je vous montrerai qu'il s'y

On ful apporta le compte et, en effet, le double emploi fut constaté.

Louis XVI avait des notions très exactes de instice et d'honnéteté quand it avait affaire à un prévarienteur ou à un mallionnéte homine il devenalt dur jusqu'à la bruta-1860 Afors II voulait être obel suc le-champ, élevait la voix, frappait du pied et entrait dans une colère toute bourgeoise

Le rot avait certains registres de dépenses écrits tout entiers de sa main et dans lesquels étalent insérés des articles de dix et de quinze sons; ses chiffres et ses carne tères étalent d'ordinaire lisildes; les fettres de cette écri tères étalent d'ordinaire listiles; les tetres de cette cert ture étalent même parfois miguonnes et bien formées Mats parfois aussi quand le roi était pressé ou impatient cette écriture devenait indéchiffrable. Due de ses économies la toilière était celle du papier Suivant la longueur de ce qu'il avait à écrire. Il en subdivisait une feuille en quatre, ix buit dix morceaux. Sa préoccupation pendant qu'il écrivait semidait être de perdre le moins de papier pos

sible. Au fur et à mesure qu'il avançait vers la fin de la sible. Au fur et à mesure qu'il avançait vers la fin de la page, il serrait les lettres, supprimait les interligues, ga gnait sur les marges; les derniers mots s'ecornaient d'euxmèmes à la coupure du papier, et, comme s'il avait eu regret de commencer une page il ne retournait delle qu'il avait sous la plume que lorsqu'il lui était materielle ment impossible d'y trouver le moindre point blanc. Son esprit était plein de méthode et d'analyse. Il écrivait parfois, et, lorsqu'il écrivait, il divisait ses compositions en sections, en paragraphes, en chapitres. Des œuvres de Fénclon et de Nicolle, ses auteurs de prédilection il avait lirê trois ou quatre cents phrases concises et sentencieuses. tiré trois ou quatre cents phrases concises et sentencieuses qu'il avait classées par ordre de matières, et auxquelles il avait donné le titre de Monarchie tempérée, avec des chapitres intitulés: de la Personne du prince; de l'autorité des corps dans l'Etat : du Caractère de l'exécution dans la monarchie. Son intention bien positive était d'appliquer a la réalité tout ce qu'il avait remarqué de bon fans les utopistes, mais il n'était pas en harmonie avec son époque. Il eut contre lui les événements et les hommes. Dieu ne l'avait pas fait pour la lutte, il succomba-

Rien ne lui était douloureux comme une fausse accusation qu'elle portât sur un vivant ou sur un mort. Il crut que la postérité avait été injuste pour Richard III. e. duisit lui-même, de Walpole, la défeuse de Richard III

Nous avous parlé de l'économie de Louis XVI. Ses pre jets sur ce point étaient superbes. Il comprenait que le grand malheur de l'époque, c'était la pauvreté du peunle et les besoins de la royauté. Aussi, dans ses dépenses sur le château de Rambouillet, qu'il avait acheté du duc de Penthièvre, lisait-on des articles comme celui-ci

« Je retirerai tant de la vente du bois de charpente de-

Et plus bas

« Les décombres doivent être vendus telle somme, à peu

Le prix de ces décombres et de ces bols montait à un total de cent louis, que le roi destinait à ouvrir une ave-

Le comte d'Artois était joueur et jouait gros jeu. Souvent il essayait de tenter son frère.

- Voulez-vous parier mille doubles louis? lui demandaitil un jour.

- Un écu, si vous voulez, répondit le roi; je ne joue pas davantage.

Et. comme le comte d'Artois souriait de la parcimonie royale:

- Mon frère, ajouta Louis XVI. vous êtes trop riche pour Jouer avec moi.

Un jour, M. d'Angevilliers, pendaut un voyage du roi, fit réparer une des pièces obscures des petits appartements. La réparation coûta trente mille francs. Lorsqu'on mit sous les yeux du roi cette dépense inattendue, il poussa de grands cris, parcourant ses galeries, disant à chacun :

- Comprenez-vous d'Angevilliers, qui me dépense inutilement trente mille livres? Avec cette somme, j'aurais fair trente familles heureuses.

Louis XVI ne faisalt aucune attention aux femmes; non Louis XVI ne faisait aucune attention aux remines; non seulement son tempérament, mais encore une infirmité naturelle, qui ne disparut qu'à la suite d'une opération à laquelle il se décida en 1777, l'éloignait de tous rapports physiques avec elles. S'il en aima une entre toutes, ce fut la sienne. Cependant l'infiquence que prit Marie-Antoinette sur lut fut toute morale. sur lut fut toute morale.

Le désir de connaître la vérité était si grand chez Louis XVI, que, le lendemain de la mort de son aïeul. fit mettre à la porte du château une boîte où chaque pas-sant pouvait déposer sa prière ou consigner ses réclama-tions. Mais ce n'était point là l'affaire des ministres : ils encombrèreut la bolte d'épigrammes et de libelles; de sorte qu'au hout d'un mois. Louis XVI ne retirant que dégoût de cette correspondance anonyme, la boîte fut supprimée.

Nous avons dit que le titre qu'ent préféré le roi était relui de Louis le Sévère; mais le peuple ne fit pas droit à son vœu, et dans son Impatience d'être débarrassé de Louis XV l'appela Louis le Désiré, Aussi, à la mort du roi. le peuple crut-il avoir tout gagné, et entre autres expressions de son contentement, grava-t-il le mot resurrexir sur le piédestal de la statue de Henri IV.

La chose fut rapportée au jeune roi, qu'elle rendit fort

 Oh: s'écria-t-il, le beau mot que celui-là, s'il était vrai! Tacite n'ent rien écrit de plus faconique et de si beau. ioveux

Malheureusement, quinze jours apa and des nour moon lisait ce distique

> Resurrecit! Japprouv fort ce mo-Mais, pour y croire, il faut la poule 11 10

L'annee suivante, comme la fameuse poule au po. Le re nart pas le mot latin changea de place, et passa du piedes al de fleuri IV a celu de Louis XV. Louis XVI e 81 de rei un etait naviune 1.e rei se retira dans 828 11 f te rei s. tout et fievre e en pleurs, et ce jourd de rei put le determiner in a dany ni a se promeuer in a souper.

Ce n'es' pas s't r'es que nous souligaons les mois d'uer et souper, comme tous les Bourbons, Louis XVI man geait enormement, et d'ordinaire, les plus grandes dou leurs n'avaient au ne mil n'exe sur son appêtit. Au le août, conduit a l'Assembl e ra notale, où il allait chercher pro-tertion contre la colere du peuple, il demanda quelque chose a manger; on lui apporta du pain, un poulet et une bouteille de vin; il dévora le poulet Jusqu'à la carcasse, mangea le pain jusqu'a la dernière miette et but le vin jusqu'à la dernière goutte.

Le roi, nous l'avons dit, haissait l'Autriche et M de Choiseul l'Autriche qu'il regardait comme la cause d. nes désastres politiques: M. de Choiseul, qu'il regardait comme l'empoisonneur de son père; son mariage avec Marie-An-toinette se présenta donc à lui accompagné d'un certain sentiment de répugnance.

De son côté, la jeune princesse, dès son entrée en Franc fut frappée de pressentiments fatals, qui furent sulvis le cruelles contrariétés, que les femmes oublient moins facilement que de véritables malheurs.

La dauphine avait été élevée par sa mère pour être Jour reine de France. Un instant, on avait eu l'idée de la faire épouser à Lauis XV, lequel avait eu la sagesse de la laisser à son petit-fils. A Vieune, elle avait d'avance connu noisser a son petit-ius. A vieune, ene avant d'avance candi nos modes, notre étiquette, notre cérémoulai. C'était, à l'époque où elle apparut au peuple français, une char-maute enfant de treize à quatorze ans, ayant une physi-nomie gracieuse, un teint éclatant, des couleurs vives, fraf ches, solides, des traits réguliers et la taille svelte; seuches, sondes, des fraits reguliers et la tallie sveile; seu-lement, ses yeux, très beaux, qui lançaient selon l'état de son âme, ou les plus doux rayons ou les plus terribles éclairs, étaient sujets à des fluxlons; sa bouche aussi avait une légère défectuosité qui, d'ailleurs, chez les princes de la maison d'Autriche était un titre de noblesse, la levre inférieure avançalt, et faisait ce que les enfants appellent la lippe; au reste d'un caractère caressant et enjoué; instruite, parlant le latin, l'allemand, le français et l'italien; ce qui n'avait pas empêché le prince Louis de Rohan, depuis cardinal, pendant son ambassade à Vienne, d'euvoyer, dans une dépêche en chiffres adressée à Louis XV, un compte rendu de la jeuue princesse peu agréable pour son double amour-propre physique et moral. Une indiscrétion mit une copie de cette lettre déchiffrée sous les yeux de la dauphine, qui ne la pardonna jamais à M. de Rohan, et qui dut à cette rancune une des aventures les plus désagréables de son régne : l'aventure du collier

Marie-Thérèse, en envoyant sa fille en France, croyait avoir tout prévu, grandes et petites choses; et celendant, malgré sa connaissance de la cour de Versailles, elle commit la faute de faire demander diplomatiquement. M. de Mercy, son ambassadeur, que mademoiselle de Lor raine, sa parente et M. le prince de Lambesc prissent rang immédiatement après les princes du sang de la maison de Bourbon, dans les fêtes du mariage de la jeune archiduchesse avec le dauphin de France.

C'était une grande affaire que cette prétention : Louis XV qui ne se dissimulait pas la difficulté de la mener à bieu, et qui cepeudant voulait plaire à sa bonne amie Marie-Thérèse et à sa petite-fille Marie-Antoinette, écrivit-il nux princes du sang une lettre dans laquelle il priait au lieu de commander.

Les princes, qui n'eussent pas obéi au commandement, obéirent bien moins encore à la prière, et, opposant une résistance invincible au désir de Louis XV, se refusèrent à laisser danser mademoiselle de Lorraine immédiatement après les princesses

Il résulta de cette demi-mesure du roi que tont le monde fut médontent : princes français, princes étrangers ; la dau-phine surtout fut prefondément blessée de ce qu'elle regar-

dait comme une offense personnelle à sa maison.

Elle prit cette lettre du roi, qui se bornait à la prière et qui n'avait obteun qu'un refus, écrivit au-dessons. Je m'en souviendrai, et l'enferma dans sa cassette particulière.

De pareils détails peuvent paraître puérils: mais, quand les trônes penchent sur la pente rapide des révolutions les moindres impulsions qui précipitent leur course doivent

r es per l'historien, aûn d'être reudues visibles r n e se gnemei t

e e fremier est a ses friteitions impériales de Marie in i se fur les frinces de la de Marie in the four les frinces de la control la fil 's 's resue jut pardonner à ce de esse de tour le hemin le jour même roue de ses de tour le hemin le jour même roue son le son le Madame de vous fois avec la plus resonate de la return de madame l'Etiquette, que lu maintint la cour ce la seule désiliusion qu'elle duit lurie l'herese lui avait recommande Museule des la comme au aum particulier à elle comme

r ; un ami particulier à elle comme M s n mariage, et, quelques mois apres l' s n 1 consome d'elle avait été témoin malistre renversé par la faction Richel s de la chute du parfement, qui avait M de Cheiseul , puis enfin de félévation de jui avait suivi la chute du parlement

Putliations avatent eu au flus pref nd d'i l pline in écho qu'elle avait du assourdir. Ville i er ce 'e demiselle fai ge ce te fille du trot if lui fallalt compter avec elle la traiter en égale, e e et a sa able fui tou her la main l'embrasser. Quelle est don la fonction de ma lame du Barry à la

re der i la naivem et la daupline a madame de Noailles I que I u's AV In prisenta la comtesse

file i ti dit n dame de Neilles li e s veix r sa riv le repondit la princesse Ft i le en net la fière archiduchesse m' i i mirima sa jalousie, sourit à la m' i i i mais le jour où elle fut relue, e l r july par la lettre de cachet qui exflait

l ver ger quaire ans d'éctipse et de dissimula-

1 - 11 madame du Barry, inoffensive rivale, la la la our ses plus cruelles ennemies, les

I reline avaient fait les honneurs de la cour, mais qui trouvaient réjetées au second rang par l'avènement au tr ne de leur mece et qui se retirèrent à Bellevue et à Meu l'en dans leur orguell de princesses et dans leur isoleun ' d vieilles filles;

Madame omtesse de Provence, qui avalt trouvé, le soir de se n es un mari plus impuissant encore que le rol, et qui re peuvait oublier qu'avant de passer à M. de Pro-ven e elle avait été destinée à devenir la femme de tente ene avait eté devinée à dévenir la femme de Louis XVI projet qui se fût accompil si M. de Cholseul ne leut, par le choix qu'il fit d'une archiduchesse, éloignée du trône de France, qu'elle ne savait pas encore, à cette époque & re le premier degré de l'échafaud;

Ma lame la comtesse d'Artois, Marie-Thérèse de Savoie, s'était de son côté, déclarée contre la princesse d'Autriche, das la maison vieille ennemie de sa maison, était toupor avec elle en jalousie de terres et de noblesse.

Il en re il'alt que les cinq princesses, les trois tantes les deux beiles sœurs, étaient déclarées contre la reine, et la détectaient el passionnément, que ce fut de cette petite amarilla que sortirent peu à peu, et les unes après les utres le méi sauces et même les calomnles qui pesèrent ur la vie privée de Marie-Antoinette.

De son côté la reine rendait haine pour haine, fiel pour f l'intre pour in ure. La première, elle renvoya les soup-ces l'it on avait voulu la flétrir à madame de Provence la e mies e d'Artois Ce qu'elle ne pouvait faire par ar e elle le faisait par la moquerle; quand elle le raillait ce qui parfois était bien pis. lea que devenue reine, séparée de ses deux bellestrois tantes, jeune et sans expérience, elle eune folle et légère comme elle tout occur voles et de modes exagérées

Aller r mode, il faut mettre celle des plumes des la to iffures.

fa metre de print la première, imposée qu'elle fut par la recie M some un re pouvaient se résoudre à por-cer des procts par de hauteur qui les rendalent rer des frite les de hanteur qui les remandent parfairement rice prelaient cette mode la mode des cer tour tour la right de ce goût fautasque qu'il dé privait mai Mandante n'en confidente n'en tint compte elle it l're co portrait da mé érrange parure, et l'envoya Mr e T' bre e laquelle ! il repordit en le lul renvoyant :

. Jea e bien velettiers de la portrait de la reine de France mail comme vo son êtes trompée et m'avez

envoyé celul de quelque comédienne, je vous le retourue par le même courrier. »

Cetto réponse fit rétléchir la reme, fille abandonna les plumes, mais pour adopter a leur place ces fameuses colffures qui représentalent des parterres, des forêts, des montagnes, des Jardins anglais, et que le confleur ne pouvait dresser littéralement qu'à l'aide d'une échelle

Ce fut un nouveau désespoir pour Louis XVI, qui prit le parti de faire cadeau a la reme des diamants qu'il avait comme dauphin, en ful disant qu'il déstrait qu'elle s'en tint a cette parure-là, qui, du moins, étaut tout achetée, ne conternit plus rien.

Au reste, il existe a Versailles trois portraits de Marle-An-toinette portraits curieux a étudier non seulement sons le point de vue de l'art, mals encore sous l'aspect physiolo-

Le premier appartient à l'épeque où nous sommes arrives, c'est-à-dire à son avenement au trône. La reine est vôtue de satin blanc | son visage est doux et charmant avec une legère teinte de coquetterie.

C'est l'époque où elle est almée.

Le second est un peu postérieur au collier. La reine est vêtue d'une robe de velours rouge ornée de fourrures; ses enfants f'entourent; sa fille, madaine Royale, s'appuie sur ille de visage est dédalgneux, hautain, présque menaçant.

C'est l'époque où on la raille.

Le troisième est de 1788. La reine est vêtue de bleu; elle est seule, elle tient un livre à la main, elle ne lit pas, clie pense: le regard est sombre, fixe, plein de terreur.

C'est l'époque où on la hait Le 11 mai 1774 Louis XVI se réveilla roi de France et de Navarre, c'est-à-dire ayant au front la ¡lus belle et la plus fourde couronne du monde.

Vers I heure ou le roi se réveillait, les ministres s'assemblaient. Les ministres qui sentaient leur disgrace prochaine, résolurent de s'assurer immédiatement des dispo-tions du rol à leur égard en lul adressant une série de questions auxquelles if était supplié de répondre.

Ce travail existe encore aujourd'hul aux archives du royaume; il est écrit par le roi, à Versailles le 11 mai 1774. Il a pour pendant le testament du captif, écrit au Temple le 25 décembre 1792.

Volci les questions et les réponses. Les réponses sont tracées de la main du roi-

D. 1º L'Intention de Sa Majesté est-eile qu'on se conforme à ce qui s'est pratiqué à la mort de Louis XIV, par rap-port aux cours souveraines, à la ville de Paris, aux gouverneurs des provinces, aux évêques et aux intendants, pour leur donner avis de la mort du feu roi, et leur ordonner de continuer leurs fonctions?

D. 2º La volonté du roi est-elle que l'on commande aux évêques, aux gouverneurs de province et aux intendants de se rendre chacun au lieu de leur résidence?

R Après que je les aurai vus.

D 3º Les ministres, ayant vu le feu roi, peuvent-ils se présenter devant Sa Majesté avant les quatre jours? Il pa raitralt nécessaire qu'en prenant les plus grandes précautions, et après avoir changé toute espèce de vétements, ils pussent approcher de la personne de Sa Majesté.

R Après les neuf jours.

4º Tous les grands officiers et les chefs du corps de la maison du rol, étant dans le même cas, pourront-ils recevoir les ordres de Sa Majesté ou les leur fera-t-elle passer?

D. 5º Tous les ministres ayant vu le feu roi. Sa Majesté assemblera-t-elle son conseil? R. Quand faurai vu les ministres

D 6º Sa Majesté ordonne-t-elle de prendre les clets les bureaux, cassettes et armoires qui sont dans l'intérieur de l'appartement du roi, où il peut y avoir des papiers impor-R Je crois one ma tante m'a fall demander st je voulais

qu'ette les prit, et j'ai répondu out; mais, s'it en restait encore out, it faudrait meltre les scettés.

- D 7º La famille rovale quittera Versailles; en ce cas, m Sa Majesté jugera-t-elle à propos d'aller?
 - R Je vats d Chotsy.
- D. 80 Mesdames, ayant été chez le rol pendant toute sa maladie, front-elles dans le même endroit que Sa Majesté? 3 in petti chateau
- t) 9º Les expéditions ou commandements seront-ils signés Louis seniement, on Louis Auguste?

D. 10º Si Sa Majesté ne voit pas ses ministres, comme 1 y a lieu de le supposer, ne jugerait-elle pas à propos d'or-donner qu'ils s'assemblassent, solt pour les affaires du dehors, soit pour celles de l'intérieur du royaume. On ca-chetterait ensuite les délibérations, qui scraient remises aux mains de Sa Majesté.

R. Sil y avait quelque affaire importante, on cachette-

rait les delibérations et j'y répondrais.

Il était impossible de formuler des réponses plus nettes, plus précises et présageant mieux un changement de ministère.

Comme le roi l'avait dit, il se retira à l'instant même à Choisy, et les princesses ses tantes au petit château. Il y avait trois partis à la cour :

Le parti de Mesdames, tantes du roi : elles étaient pour de Maurepas;

Le parti de la reine : elle était pour M. de Choiseul ; Enfin le parti du rol ; il était pour M. de Machault. Le roi, arrivé à Choisy, écrivit aussitôt à M. de Machault la lettre suivante :

« Choisy, 11 mai 1774.

« Dans la juste douleur qui m'accable, et que je avec tout le royaume, j'ai de grands devoirs à remplir : je suis roi, et ce mot renterme toutes mes obligations; mais je n'ai que vingt ans, et je n'ai pas toutes les connaissances qui me sont nécessaires. De plus, je ne puis voir aucun mi-nistre, tous ayant vu le roi dans sa dernière maladie. La certitude que j'ai de votre probité et de votre connaissance profonde des affaires m'engage à vous prier de m'aider de vos consells ; venez douc le plus tôt qu'il vous sera possible, et vous me ferez le plus grand plaisir. « LOUIS. »

La lettre écrite, le roi mit l'adresse : A Monsieur de Machault, en sa terre d'irnouville, appela un page de la pe-

tite écurie, et lui ordonna de porter la lettre.

M. de Machault était un homme grave, intègre,

tout le monde le craignait à la cour, surtout Mesdames, qui protégeaient M. de Maurepas. M. de Maurepas, en effet, é,ait bien autrement amusant que M. de Machault; il avait, pendant son exil, fait un recueil de tous les noëls scandaleux du règne de Louis XV; il appelait cela ses mémoires. Si M. de Maurepas rentrait à la cour, la gaieté y rentrerait

avec lui. Quoi de plus charmant qu'un ministre qui, au lieu d'un sombre porteseuille, apporte un gai recueil de chan-

Mesdames étaient donc à l'affût ; il y avait défense pour elles d'eutrer chez le roi ; mais, par tous les moyens, depuis son entrée à Choisy, où elles l'avaient devancé, elles le circonvenaient

Le roi n'entendait que ces paroles : « M. de Maurepas ! M. de Maurepas ! rendez-nous M. de Maurepas ! »

Les vieilles princesses étaient bonnes filles; le roi ne voulait pas trop les mécontenter. Il y avait une demi-heure qu'il avait dit au page de partir à l'instant même: son ordre avait été exécuté sans doute, et le page était déjà loin.

- Eh bien, dit le roi fatigué des sollicitations dont on l'accablait, c'est bon: si le page n'est point parti, ou si vous le rattrapez, changez l'adresse; mettez: « M. de Maurepas à Pontchartrain, » au lieu de: « M. de Machanit à Arnonville, » et soyez satisfaites.

Le messager se précipita par les degrés et courut porter cette bonne nouvelle a Mesdames, qui ordonnèrent qu'un courrier partit après le page et le rattrapat, dut-il crever

dix chevaux.

Le hasard avait décide qu'on ne creverait rien du tout. En descendant l'escalier du perron, le page avait accroché

son éperon à une marche, et avait brisé son éperon. Le moyen d'aller ventre à terre avec un seul éperon!

D'ailleurs le chevalier d'Abzac est chef de la grande écurie; c'est lui qui passe l'inspection des courriers, et il ne laissera pas monter un courrier à cheval, si le courrier doit partir d'une manière qui ne fasse pas houneur aux écuries de Sa Majesté.

Le page ne partira donc qu'avec deux éperons,

Il en résulta que le messager de Mesdames, au lieu de prendre la peine de rattraper le page du roi courart à franc étrier sur la route d'Arnouville, le rejoignit dans la grande cour, rattachant son éperon, un pied à terre, l'autre sur une

Mesdames se firent rendre le pli, laissèrent le texte, tout aussi bon pour l'un que pour l'autre, puisque le nom de l'un ni de l'autre ne se trouvait dans le corps de la lettre.

Seulement, au lieu de laisser l'adresse qui portalt :

A Monsieur de Machault, en sa terre d'Arnouville. A Monsieur le comte le Maurepas, à Pontchartrain.

L'honneur de l'écurie royale était sauvé, mais la monarchle était bien malade.

Quant à M. de Choiseul, au premier mot qu'en avait dit la

reine, elle avait été repoussée avec perte.
C'étaient M de Richelieu et M, d'Aiguil'on qui avaient mené toute cette négociation.
M, d'Aiguillon était neveu de M, de Maurepas.

Le plus chétif des trois candidats était celui qui avait obtenu la place

Les antécédents de M. de Maurepas n'étaient pas heureux quoique, au lieu d'un ministère tout entier qu'il allait avoir

quoique, au fleu d'un ministère tout entier qu'il affait avoir à conduire, il n'eût jamais eu qu'une section de ministère. Cette section de ministère qu'il avait conduite, c'était la marine, et justement, pendant qu'il conduisait cette marine, les Anglais l'avaient détruite. Depuis cette époque, c'est-à-dire depuis seize ans, M. de Maurepas était passé de la vielllesse à la décrépitude. C'était, comme le disait madame du Barry, « un... triste commencement de règne ». Nous verrons, à la mort de M. de Maurepas, c'est-à-

dire en 1781, quelle fut son influence sur les affaires publi-

En effet, au moment où il fut nommé premier ministre, M. de Maurepas avait près de quatre-vingts ans, et, à cet âge, il avait conservé cette même frivolité qui l'avait fait renvoyer par Louis XV. Ce n'était pas que ce fût un honime sans valeur; il avait même de l'expérience, du discernement et une certaine habileté dans les affaires. Ce qui lui margant, c'était pas que le courre et le courre de la courre de ment et une certaine nabliete dans les anaires. Ce qui fui manquait, c'était moins le talent que le cœur et le caractère; la chose fatale était surtout qu'il fût soumis à madame de Maurepas, femme vaine et ambitieuse qui disposait de lui comme les femmes adroites font des enfants et des vieil'ards. Au reste, pourvu que son crédit ne souffrit point d'atteinte, pourvu que sa place, à laquelle il tenait plus qu'à la vie, lui restât, il était prêt à faire tout ce qu'en demandait de lui. Plutôt passager complaisant que ferme pilote sur le vaisseau où s'embarquait le nouveau règne, il devait se laisser aller au gré des événements et de l'opinion. qu'il était de son devoir de diriger.

Pendant qu'on allait lui chercher un ministre, Louis XVI résolut d'utiliser son temps en se faisant inoculer, ainsi que la reine. L'opération réussit complètement, et, tandis que Mesdames tombaient malades de la petite vérole qu'elles avaient gagnée par dévouement, Louis XVI guérissait de la petite vérole qu'il s'était fait communiquer par précaution.

M. de Maurepas arriva. Le roi, quoiqu'il eût mieux aimé M. de Machault, ne laissa pas de lui faire bon accueil. Maurepas était homme de cour avant tout, ayant commence sa carrière à seize ans sous le régent: un coup d'œil lui sufit pour comprendre le nouveau roi. Il le reconnut d'un caractère timide, réservé, secret, tel enfin qu'il convient à un premier ministre qui désire régner. Il aimait les sciences et les puts. Il certific l'espair du roi par ce cêté qui était expres arts: il captiva l'esprit du roi par ce côté qui était sympa-thique à Louis XVI; puis, avec des anecdotes sentimentales sur le grand dauphin son père, pour lequel le roi était pénétré d'admiration, il gagna son cœur. Pris à la fois par le cœur et par l'esprit, le roi appartint comp'ètement à M. de

Il en résulta pour M. de Maurepas une si grande faveur, Maurepas.

Il en résulta pour M. de Maurepas une si grande laveur, que le roi donna au ministre un appartement porte à porte avec le sien, afiu de l'avoir sans cesse sous la main.

La première chose que M. de Maurepas comprit, ce fut qu'il fallait acbever d'écraser M. de Choiseul. Il continua, donc de maintenir le roi dans cette croyance, que c'était M. de Choiseul qu'i avait enpreisenné le grand dauphin. En de Choiseul qui avait empoisonné le grand dauphin. En outre, pour le tenir par un autre sentiment qui avait aussi de profondes racines dans le cœur du roi, c'est-à-dire par l'économie, il dressa un état des grâces accordées à toutes les maisons qui portaient le nom de Choiseul, et démontra qu'aucune autre famille en France, si illustre qu'elle fût, ne coutait le quart de ce que coutait la famille Choiseul. De cette façon, la reine avait beau miner de son côté : partout où son désir attaquait le roi sur ce point, qui était pour elle un point de conscience, elle trouvait le roi de granit.

De là les premières animosités de Marie-Antoinette contre

M. de Maurepas.

Cependant, à part la reine et la faction Choiseul, Maurepas avait bien pris en cour. Il était d'un accès facile, disait des bons mots à chacune des personnes qui étaient près de lul en intimité. Avec les autres sa parcle était cauteleuse, mais toujours polie Son exil l'avait habitué à la simplicité et surtout à la retraite. Cette retraite et cette simplicité l'accompagnèrent à la cour. La faveur ne chan-gea rien à ses manières. Il se contenta d'honoraires fort modestes, ce qui ravit le roi; se livra à l'étude de son caractère, et, lorsqu'il eut reconnu que le fond en était une profonde faiblesse, s'attacha à cacher cette faiblesse à tous les yeux; puis, entendant crier au rappel des parlements; voulant se délivrer de Maupeou, homme ferme, esprit vigoureux, qui pouvait le renverser; désirant finir en raix sa longue car-

- I was to be a second l. leirs A P 1 A V DESCRIPTION OF REAL PROPERTY. the deny 1 'ral e ' i r risi i 11:4 r . t . + 1 . . \\ M r inca a a t-Lo property of the control of the co T ya -Lt. ----TT a le p I are ver to ur, a lant

La . I is parti pour les vieux pir euents confine e . . . ce ch is of proofs qu'it de la po-1 . . .

L Ar sav tills jott i ur les voux parle-a é a la rece cuit é ar le sa i rec, er toute chose, se presentait comme

L deri ans et le du de chartres avaient pris parti

L deri ans et le du de chartres avaient point ou
l seux per ments parce quals navaient point ou
l re ents avaient ôte la regare u duc du

l re far and-pere et aieul

L i l per de constructes les an-

c imd menar hiques

T oo raire

M d Pr ven e avan pris le parti du nouveau parlement, ler ler lavet pris le parti de la cleir.

L t du ro prequincate des avaient u d ur i ur eur pere Luis XV et que le ret ur d | rements class un cruel souffict donné a la m. | r | mort ;

E me I uise parce que l'aucien parlement avait
co i rescuie le clerge, qu'el e apparenant a lordr a milles et qu'ele ciant amie de M de
lle h veque de l'aris

134 man sait donc parfaitement, a l'heure -

d corre quelles etalent ses forces, quelles
[1] i contraire, quels étal nt ses alliés,
[2] i contraire, quels étal nt ses alliés,
[3] i contraire, quels étal nt ses alliés,
[4] i mis
[5] i contraire, quels étal nt ses alliés,
[6] i mis
[6] i may resoluent a Constan[7] for econtre (athe une II.
[7] for de lan ferne diplomatie, c'est a[8] i me l'ism em its étaltie établie
[8] i mis l'ism em its étaltie établie
[8] i mis l'ism em te s'étalt établie
[8] i mis l'ism em te s'étalt établie div laient une meme fin a leur

M ur meut pas le m de rappeler
u wenir du rol, 'était déjà chose falle 1 1 1

M S holm et il ini fallent le terops

Cole her the althought fard elt durche et sa
elt durche et sa
eventer et line verter et sa
eventer et line et sa
eventer et line et sa
eventer et sa

Ce a toribar a merveille M de Muy, homme intègre, qui Text trien to the accepter sous les favorites du dernier recte était dans la pensee et dans le cour de Louis XVI, et sus al endre même l'arrivée de M de Maurepas. Iul avai cette es codre a la cour. I un es de la motimations, le calimet du due d'Alguillou se fronvait entame dans sa base. Le duc comprit l'impossibilité de la codre d'alguillour et deuis d'Alguillour et deuis de l'acceptant de la codre de la codre de la codre de la codre de la comprit l'impossibilité de la codre de la

free de sa posture et donna sa démission.

Resident
M. d. Boynes - La marité :
L. able Terray aux finances ;
M. de Mauje u. aux sceaux ;
M. de Mauje u. aux s

Voi i quel pies epigrammes qui font foi de festime cu en les tenait

comment ins for une éfigranime collective, puis nous passerons aux autres

Amis colliaiss, vous l'enscigne rédicule Qu'in pe et de santille fent pour les parfomeurs il mit da s'un flacon, en forne de pilule, Boynes Maupeon Terray, sous feurs propres couleurs; il y joint d'Alganllon, et puis il l'intitule: « Viraigre des quatre voleurs 1 »

Maintenant, passous au détail Volt i pour M. Bourgeois de Boynes

Pour tor, Bourgeois, fameux par cent traits de démence, Qui fais rire l'Anglais et fais gémir la France, Pour te mettre en la place où tu peux être bon, Il convient que tu sois ministre à Charenton

Vuci pour l'abbe Terray

Pour vous, monsieur l'abbé, digne de plus d'éclat, Entre tous ces messieurs si chers à la patrie, Vous fittes le moins sot et le plus scélérat : Montfaucon dont payer votre rare génie.

Volci pour le duc de la Vrillière :

Ministre sans talent et sujet sans vertu, Hemme plus avili qu'un mortel ne peut être, Pour te retirer, dis, réponds douc, qu'attends-lu? Je le vois, qu'on te jette enfin par la fenêtre

Au reste, on regardait si bien M. de la Vriilière comme jeté par la fenêtre et tué du coup, qu'on avait fait son épitable la voici

> Ci-git, dans ce petit tombeau. Le petit monsieur Phelippean, Qui fut, malgré sa tallle roude, Compté jormi les grands du monde, Parce qu'il étalf, ce dit-on, Petit génifet grand fripon i

Puis, comme on ne voyait pas encore venir cette fameuse poule au pot, promise par Henri IV, on ajoutail:

Enfin la poule au pot sera donc bientôt mise ! On don du moins, le présumer ; Car, depuis deux cents ans qu'on nous l'avait promise, On n'a cessé de la plumer.

An reste, au milien de tout cela, en attendant la chute de anciels n'inistres et le retour des anciens parlements,

on espérait dans le nouveau roi. Voici une chauson de Collé, qui fait foi de cette espérance Elle se chantait sur l'air des *Pendus* :

Or, écoutez, petils et grands. L'histoire d'un rol de vingt ans, Qui va nous ramener en France Les bonnes mœurs et l'aboudance. to preser plan que deviendront Et les catins et les fripons?

S'il veut de l'honneur et des maurs Que deviendront nos grands seigneurs? S'il aime les honnétes femmes, Que deviendront nos grandes dames? Sil baunit les gens dérèglés, Que feront nos riches abbés?

Sil dédaigne un frivole enceus, Que deviendront les courtisans? Que feront les aints du prir e, Antrequeut nommés en province? Que deviendr int les parthans Si ses sujets sont ses enfants?

S'il veut qu'un prelat soit chretien Un magistrat homme de bien, Combien de juges mercenaires D'évêques et de grands vicaires Vont changer de conduite? Amen. Domane, salvum fac regem!

Le roi et M. de Maurepas se sentaient donc soutenus par l'opinion publique, laquelle, on voit, se manifestait ment.

La question n'etait donc pas de renvoyer Boynes. T rray et Maupeou, le renvoi est toujours chose facile, mais de savoir qui l'on mettrait en leur place.

M. de Boynes donna sa démission de ministre de la ma-

rine

Il fallaît pourvoir a son remplacement.
On jeta les yeux sur M. Torgot.
Turgot était déjà une réputation, et même une réputation que nul ne contestait. C'etait à la fois un économiste, un écrivain et presque un poète. Enfant, il avait été très tiun écrivain et presque un poète. Enfant, il avait été tres ti-mide et très gauche, et avaît beaucoup conservé de cette gau-cherie et de cette timidité. Jamais il n'avait pu faire la révérence de bonne grâce, et, quand il arrivait une visite chez ses parents, il se fourrait où il pouvait, souvent der-rière un rideau, parfois sous un cauapé, et restait là, si mal à l'aise qu'il fût, tout le temps que duraît la visite. Destiné à l'Eglise, sa première éducation fut toute théolo-gique; mais, neu porté vers les idées religieuses, il avait dè-

gique; mais, peu porté vers les idées religieuses, il avait dé-claré, vers l'âge de vingt-deux ou vingt-trois ans, qu'il lui était impossible de se vouer toute sa vie à porter un masque sur le risage : ce qui lui avait valu de très grands éloges des

encyclopédistes, dont afors fi était devenu l'enfant chèri. A dix-huit aus, il avait écrit une lettre à Bufton sur les erreurs que celui-ci avait faites dans sa théorie de la terre; à vingt-deux aus, il avait adressé à l'abbé de Ciré une dissertation sur les inconvénients du papier-monnaie : puis il se mit à étudier la chimie avec Ruelle, à traduire, de l'hébreu, le Cantique des cantiques; du grec, les commencements de l'Hiade : du latin, une multitude de fragments de Sénèque, de Virgile, d'Origine, de L'anglaire des moragements de Shuke. de Virgile, d'Ovide; de l'anglais, des morceaux de Shakspeare, de Pope et d'Addison; de l'Italien, plusieurs scènes au Pastor fido: de l'allemand, les idylles de Gessner et la dessia e de Riopstok; tout cela avec un mot à mot qu'on lui reprochait à cette époque, laquelle cherchait toujours à effacer le caractère original des choses pour substituer à son originalité la facture française du XVIIIº siècle. C'est de Turgot ces deux vers sur le conseiller Pasquier, le même que nous avons pu poursuivre le comte de Lally:

Ces yeux où la férocité Prêtent de l'âme à la stupidité.

C'est de lui l'épigraphe du portrait de Franklin ;

Eripuit colo fulmen sceptumque tyrannis.

C'est de lui les vers sur Frédéric le Grand, que nous avons déjà cités ailleurs

Haï du dieu d'amour, cher au dieu des combats, Il inonda de sang l'Europe et sa patrie: Cent mille hommes par lui recurent le trépas. Et pas un n'en reçut la vie.

C'est de lui enfin cet axiome sur les colonies, axiome qui contient en même temps une prédiction qu'il vit se réaliser :

« Les colonies sont comme les fruits qui ne tiennent à l'ar-bre que jusqu'à leur maturité. Devenues suffisantes, elles font ce que fit autrefois Carthage et ce que fera un jour l'Amérique. »

Plus tard, il s'était livré presque exclusivement à l'économite politique. Ami des deux plus grands économistes du temps, Quesnay, qui plaçait dans les produits agricoles la source de toutes les richesses, et qui hornait la science gouvernementale à favoriser l'agriculture, et de Gournay, qui voyat dans le travail manufacturier la seule richesse de l'Etat il avait entrepris de concilier les deux systèmes. voyait dans le travail manufacturier la selle richesse de l'Etat, il avait entrepris de concilier les deux systèmes. Aussi, entré le 20 juillet 1774 à la marine, n'y resta-t-il qu'un mois; mais, pendant ce mois, il eut le temps de laisser deux bons souvenirs. Il fit payer aux ouvriers de Brest une année et demie d'arrérages qui leur étaient dus, et donner une gratification de cluq mille livres à Euler, pour le récompenser de son excellent ouvrage sur la construction, et la penser de son excellent ouvrage sur la construction et la manœuvre des vaisseaux.

Aussi, la nomination de Turgot au contrôle des finances, nomination qui eut lieu le 24 août 1774, fut-elle parfaitement accueillie; toute l'Encyclopédie battit des mains, et Voltaire

s en emut aus point de faire ce quatrain, qui, comme la plu-part des choses que faisait Voltaire, peut être aussi bien une épigramme qu'une louange :

Je crois en Turgot fermement Je ne sais pas ce qu'il veut faire Mais je sais que c'est le contraire De ce qu'on fit jusqu'à présent

Apres le remplacement de M. d'Aiguillon, de M. de Beynes et de M. Terray, il était difficile que le chance her Manpon restât en place. Vi de Maurepas fit venir M. Hue de Miro-mesuil, ma istra distingue qu'on rappelait comme les au res de l'exil, et etc. i assure de se cooperation, il fui doi na les

sceaux.

Ce fut M. de la Vrillière, l'éternel chasseur de ministres, qui fut chargé d'aller porter à M. de Maupeou la lettre de cachet qui lui enlevait les s'eaux. Maupeou s'attendait de minute en mirute à ce te disgrâce. Aussi reçut-il le messager du haut de sa grandeur.

Voilà les sceaux, dit i' au petit duc Un roi me les a d'annés, un roi peut me les oter. Quant à ma dignité de chanceller de France, je la garde, attendu qu'e le 1 e peut m'être retirée que par un procès, suivant les lois constitutives de l'Etat.

l'Etat.

Puis il congédia la Vrillière en observant vis-à vis de lui le cérémonial d'un chancelier de France en place ou en crédit, qui ne se levait pas de son bureau, même quand arrivait un ministre de la part du roi.

La disgrâce du chancelier causa une joie universelle et mit en verve les vaudevillistes. Le soir même où elle fut connue, on brûla le chancelier en effigie, avec le contrôleur général, sur la plupart des places de Paris, et, le leudemain, comme il se retirait à sa maison de campagne de Chatou, il enten-dit, tout le long du chemin, chanter ce couplet sur l'air de l'Amitié :

> Sur la route de Chatou Le peuple s'achemine, Pour voir la f... mine Du chancelier Maupeou; Sur la rou Sur la rou Sur la route de Chatou.

De son côté. M. de Miromesnil ne fut pas épargné. lendemain du jour où il entra en fonctions, il reçut les vers suivants, dans lesquels on reconnaîtra une légère allusion sa semme, qu'il avait été forcé de faire ensermer à cause de ses dérèglements

> COMMANDEMENTS DE LOUIS XVI A M. DE MIROMESNIL, GARDE DES SCEAUX

Ton seul prince tu serviras Après les lois premièrement.

Jamais ne te parjureras Comme Maupeou vilainement.

Les sceaux de ton mieux garderas En les appliquant justement.

Le parlement rétabliras Pour exister plus longuement.

Charges point ne supprimeras Qu'en remhoursant loyalemeut.

Toujours la vérité diras Sans crainte aucune absolument.

Paillard honteux toujours seras, Puisque tu ne peux autrement.

Mais avec ta femme vivras Pour bon exemple seulement.

Tous ses travers excuseras, Pour qu'on t'excuse également.

Ainsi glorieux tu seras Dans l'histoire éternellement.

M de Sartines, eu prenant la marine que venait d'aban-donner M. Turgot, compléta le nouveau cabinet, qui con-serva le duc de la Vrillière, seul débris échappé à ce grand

Comme cette révolution ministérielle s'accomplit le 24 août, on appela ce cataclysme politique la Saint-Barthélemy des ministres.

— En tou' cas, dit le comte d'Aranda, ce n'est point le Massacre des innocents.

E terri, c me constitution a fe idait rien a des luctum de fe idait rien de la remeit et de let les m le Morsieur qui u e de Louis XV r i i es iri — I u se qui faisait V set — aine de fa momi strature · Orleans, et les desirs 1 i i recueillant les avis de faire et classait avec le 1 - ju il recevant a ce sujet x forteleur les contenant f'un . rt r des anciens parlements e 170 le roi signa la circulaire qui e de leur retour M de Maupeou. e effryer, seffraya cependant, et s refresentators sur les bruits qui se rat prochaire d'un parlement qui u rat cras et anne et qui n'avait accepté

let a de rependre qu'il clait et une que te lo va trois lui it des remontrances sur des ... res u u reste il la provenant qu'il lui fe-lo v ross in trois ... in CP por ressurante aussi la chambre

ret es harces qu'it avait remifies que jour

va. 'Is pritelle un arreté par equel elle invoquali r selle a par 'el. Alse, declarant l'autorité reglé en la ger et un met sa élute r l'in mers e ul reconstissat, e, les anciens par l'is un trible c'es neuveaux cass. C'était le ri d'is les elles nel n'avait jugées néses e selles et l'in ar la

LA COUR ET LA VILLE. - LEVÉE DES SCELLÉS CHEZ LOUIS XV - TESTAMENT DU FEU ROI. - LE GRAND THANDS - LEPETIT VIENNE . -- L'AUTRICHIENNE. DAINES CONTRE LA R'INE - MESDAMES, TANTES DU 101 LES DEUX BELLES-SŒURS. M. LE COMTE LE PROVENCE - L'ÉVEN-TAIL - LE COMTE D'ARTOIS ET LE DUC DE CHARTRES. LE TUNE DE M. DE PROVENCE - PORTRAIT ET MŒURS DU COMTE D'ARTOIS. - LE DUC D'ORLÉANS ET SON FILS - LA DUCHESSE D'ORLÉANS. - MADAME DE MONTESSON - M DE LAMBALLE. - LES ORGIES E MONCEAUX - L'ANGLOMANIE. - LES CLUBS. -LE JARIAN DU PALAIS-ROYAL. - J'AIME MIEUX UN LOU QUE L'ESTIME PUBLIQUE. - MADEMOISFILLE DE PENTHIÈVRE. - POSITION DE LA JEUNE BEINE. -SES FAVORITES - MESDAMES DE PECQUIGNY, DE SAINT-MÉGRIN, DE COSSÉ, DE MAILLY; LE BEAU DILLON. -GLUCK - MADIMOISELLE ARNOULD. - LE PRINCE D'HÉNIN - CLÉMENT XIV ET CARLO BERTINAZZI. -TEP PE ET ARIEQUIN CABIIN ET SON SPECTATEUR. OR LEVENINTS DANS LES PROVINCES. - DIJON, F N OISE, VERSAILLES. - LE ROI AU BALCON. - LE THE X OUS . PILLAGE DIS BOULANGERIES TILLE, AMILINS, AUXERRE. - LE SACRE 1 Es PIÈCES D'OR 1T LES SOLDATS RBES - M DE LA VRILITÈRE, -E E Y D SINT-GERMAIN.

is reserved d tous ces grands évén er 's politique to e qui se passait de nouveau

A P T L A I ven vu par l'ordre du r l ven vu par l'ordre du r l ven ice l ven ice à cette forma-ité, et l r avait, en l ne trouvé dans la chambre du rei ix est en le r et vengt-deux millions de diver effets en par er

Le testament du roi, daté de 1766, contenait, entre autres dispositions pieuses, celle de proceder a ses funérailles avec la plus grande simplicité. Un article tegnalt ses entraifles au chapitre de Notre-Dame; mais, cet article eut-fi eté conna à temps, la putréfaction qui s'était emparée du roi même avant sa mort se fut opposée a l'accomplissement de cette votonia

Louis XV laissait deux cent mille livres de rente a chacuije de ses filles avec recommandation de partager entre les deux antres le lot de la première qui mourrait. Un legs de cuiq cent mille livres, une fois paye, était spécifié en faveur de chacun de ses enfants naturets, on assure que l'on en compta so vante, et que trente millions passèrent à cette senie disposition

Le roi, qui tenait tête obstinement à Marie-Autoinette à l'endroit de M de Choiseul, voulut au moins la dédommager s us un autre rapport de ce qu'en positique il refusait de se rendre à sa voionté Elle avait exprimé, étant dau-phine, le desir d'avoir une maison de plaisance, où elle put faire ce qu'elle voudrait.

Madame ini dit le roi quinze jours après son avenement an trône, je sufs a même maintenant de satisfaire votre goût. Je vous donne pour votre usage particuller, et pour y faire ce que vous voudrez, le grand et le petit Trianon. Ces beans heux out toujours été la demeure des favorites des rois de France, et, par conséquent, doivent

La reine trava le grand Trianon trop important pour ette, et accepta le petit, à la condition, dit-elle en riant, que le roi n'y viendrait que lorsqu'il serait invité.

Le fendemain, le petit Trianon avait changé de nom et s'at pelait le pelit Vienne,

Cette religion a ses souvenirs d'enfance fut mai interprétée On reprocha à Marie-Antoinette de transporter sans cesse l'Autriche en France; et le nom de l'intrichienne commença d'être murmuré à son orellie, comme le premier ècho d'un orage lointain.

Et ici ferce nous est d'entrer profondément dans la vie privée de la reine, la vie privée de la pauvre Marle-Antoi-nette ayant plus contribué peut-être encore que sa vie publique a ful aftirer la haine de la France et à la conduire à l'échafaud.

Seulement, commençons par dire que, entourée d'antipathies, n'ayant pour soutien dans toute la famille de sen époux que le comte d'Artois, qu'on accusa bientôt de soutenir la reine par un sentiment plus tendre que celui qui convient à un beau-frère, Marle-Antoinette, dans cette France qui n'était point sa patric, trouva une calomnie à chaque pas, comme dans certains pays inconnus on trouve un scorpion ou une vipère sous chaque touffe d'herbe

Nous avons dit la haine de Mestames pour feur nièce; nous avons dit l'antipathie de Monsleur, de madame de Provence et de la comtesse d'Artois pour leur belie-sœur; nous avons dit enfin la fausse interprétation donnée, à l'amitié du comte d'Artols pour la reine. Revenons un peu sur toutes les médisances ou les catomn'es de famille qui naquirent de ces haines et de cette amitié, et qui eurent une st fatale influence sur la destinée de Marie-Antoinette.

Monsfeur, que les hommes de notre génération ont vu rentrer aux Tufferies avec le titre de roi et sous le nom de Louis XVIII, était à cette époque un jeune homme de dix-neuf ans, gras, court, rose, impuissant, plein de pédantisme, tout confit de sournoiserie et de mauvais voulotr; jaioux de toute beauté, envieux de toute force, haut, vain, dur, politique, sachant tout ou plutôt se souvenant de tout, grâce à une prodigieuse mémoire; n'approfondissant rion, parce qu'it manquait à la fois de profondeur dans l'esprit et de conviction dans le cœur; persévérant an mai seulement, parce que le mai était dans ses ins-tiucts ; s'enfermant dans son cabinet pour avoir l'air de donner une partie du jour à l'étude, et, au lieu d'étudier, s'amusant à rédiger un journal critique des événements de la vilte et de la cour; galant avant son mariage, et même empressé près des femmes par le besoin qu'il avait faire croire à sa virdité; méprisant et grossier envers elles depuis son mariage, qui avait révélé son impuissance; ennemi secret de son frère; ennemi déclaré de sa belle sœur, de laquelle il tentalt parfois de se rapprocher en empruntant à Lemierre et en s'gnant de son nom des vers tois que ceux-cf -

A LA REINE EN LUI ENVOYANT UN ÉVENTAIL

An milieu des chaleurs extrêmes, Heureux d'amuser vos joisirs, J'aurai soin près de vous d'amener les Zéphyrs; Les Amours y viendront d'eux mêmes

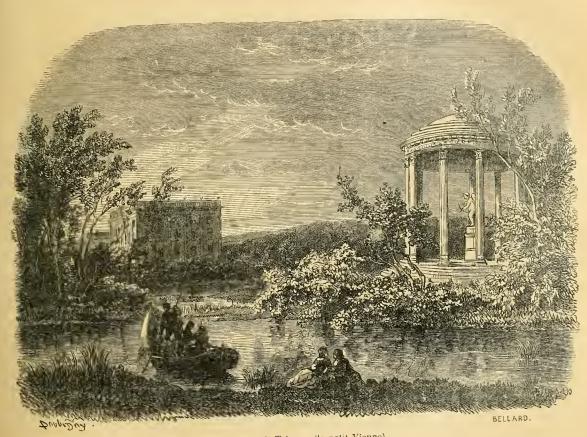
C'était sur ces Amours, qui d'eux-mêmes devaient faire cortège à la reine, que M. de Provence comptait pour la déshonorer.

quand la reine recevait à Trumon, quand le comte d'Ar tols et le duc de Chartres couraient, déguisés, les bals et les tripots de Paris, cherchant aventure, bonne ou mauvaise, M. de Provence, les pieds sur les chenets, près de Marie-Louise-Joséphine de Savoie, sa femme, princesse maigre, noire et envieuse, M. de Provence récitait des odes d'Horace, composait madrigaux, épigrammes, petits articles pour le Mercure de France, sortant de ses traductions ou de ses compositions pour chicaner sur des mots avec sa femme, laquelle n'avait jamais pu pardonner à Lonis XVI d'avoir dit qu'il ne la trouvait pas jolie, et qui répondait, quand on lui parlait de madame du Terrage et de

froidement débauchée. Elle est plutôt laide que belle; son long nez offre un trait ridicule aux caricatures, qu'on ne lui épargne pas; son mari lui-même rit des légèretés de sa femme, et va s'en consoler au Palais-Royal avec mademoiselle Duthé; ce qui fait dire aux plaisants de la galerie que M. le comte d'Artois, ayant eu une indigestion de gâteau de Savoie à Versailles, est venu prendre Duthé à Paris.

Après ces deux princes, venaient le duc d'Orléans et le duc de Chartres

Le duc d'Ortéans, petit-fils du régent, prince sérieux, ayant dans le sang ces principes d'opposition naturels de la famille, mais ne les ayant jamais mis en dehors. D'abord marié à Louise-Henriette de Conti, et éperdument amoureux de sa femm³, il avait vu celle-ci se livrer à tous les



Le petit Trianon (le petit Vienne)

madame de Balbi, qui fureut tour à tour, et avec grande affectation, les maîtresses déclarées de M. de Provence

 Oh! mon Dieu! ne lui reprochons pas ces dames, ce sont les seuls objets de luxe que se permette mon mari.

Tout au contraire de son frère aIné, le comte d'Artois était un charmant prince, vif, étourdi, bruyant, dépensier, galant, indiscret, compromettant au possible, gracieux de mouvements, agréable de figure, quoique sa lèvre inféreure, tombant sur le menton, lui donnât souvent un air niais, qui fa'sait d'autant mieux ressortir les mots spirituels, et surtout éminemment français, qui sortaient souvent de sa bouche. Aimant les femmes autant que son frère les haissait, toute autre société que la leur lui était insupportable. Parcourant comme une échelle tous les degrés de la société il passait de Trianon à l'Opéra, et de l'Opéra dans les plus mauvais lieux de Paris. Aussi, le prince d'Héuin, son capitaine des gardes, surintendant en même temps des maisons et finances de mademoiselle Sophie Arnould, remplissait-il auprés de lui toute sorte d'emplois, parmi lesquels il en était un que les gens du peuple et même les gens de la cour désignent par un mot assez grossier. Malgré tout cela, et peut-être même à cause de tout cela, le comte d'Artois jouissait d'une certaine popularité que n'avait jamais pu conquérir et que ne conquit jamais M. de Provence.

Sa femme est, comme madame de Provence, une fille de Savoie ; envieuse comme elle, mais bassement bête, mais désordres de la vie la plus scandaleuse, cherchant des plaisirs partout, et jusque dans les bras de son cocher Lefranc; elle avait réalisé ces rêves que la satire de Juvénal semble avoir attribués à la femme de Claude, et, comme celle-ci, plus d'une fois. Lysisca moderne, elle avait été accusée d'avoir été dans les jardins du Palais-Royal demander aux premiers venus des jouissances anonymes qui pouvaient, comme la Messaline antique, la fatiguer, mais ne la rassasiaient pas. Maintenant, tout entier plongé dans les douceurs de la vie privée, laissant madame de Montesson, aux mains de laquelle îl avait remis son bonheur, s'acquitter de cette douce tâche, le duc vivait en particulier dans sa maison du Raincy ou dans son château de Villers-Cotterets, riche de quatre millions de revenu, sur lesquels, sans économie outrée, il en mettait à part un ou deux par an, tout en subvenant aux dépenses de son fils le duc de Chartres.

Quant à celui-ci, qui osa un jour, pour nier sa qualité de prince. invoquer l'authentique impudicité de sa mère, c'était à cette époque déjà un homme dont la débauche faisait éclat. Il était entré dans le monde à seize ans, sous les auspices de son gouverneur, M. Pons de Saint-Maurice, homme d'un génie commun, mais honnête homme et bien loin d'être à la fois corrompu et corrupteur, comme était l'abbé Dubois. Une femme, nommée la Deschamps, avait été sa première maîtresse. Le compagnon de ses plaisirs était à cette époque le prince de Lamballe, dont la sauté,

the later and the contract of the many and the later and the contract of the c balle, disalent ses tur rs. a d midemoiselle tre au l d sale fortune 1 r vre ul ne lev ro de craid amiral t = 1 1 1 rsi ue la jauvre prina sa tur ces accusaencore Mais tous qui e e de a wal is represent 3 F 11silic nire ces deux infamies or the mour de l'humanite. This

r s e sit lebau cé a la facon d'i regent il avait lait du Paiais lt yal un l'eu I de Chartres tit de Mon aux le theas rg es En veut on avoir quelque fd e l d M de vers, i blie en 1781 et s out en demirumer es quelques vers at an seulement temein sculaire, . e a tur il n'est donc las récusable

t . . duel je me treuvais a une des parties fines Mil du d Chirtres nus ellins dus nus comme la main, al tique notre chef cela n'empécha point de faire h nueur au repas Lorsqu'il sut terminé le prince donna le s el pour que chacun prit ses platsirs à sa guise. Tat res lucuils bergères solas, ctiomanes dans l g e a gémissait de plue sur la faiblesse de la

tte fa blesse sur laquelle le prince gém l'art était venu au secours de la nature. Un babile m n en avan sur l'erdre de Son Allesse, fait des figures I gr le r i tur lle lesquelles, non seulement, comme 1 .: d / 10 'son, mangealent et digéralent, mais se et re 1 tus les exerches que venalent inter-pr 1 rf to la faiblesse, l'alanguissement du prince et

Le 1 d C res avait au moins la franchise de ses The second of th les anecd tes scaudaleuses que nous citons d'après les a nemporains. Un jour, il paria à Versailles, où il a la recournerait tout nu au Palais-Royal où Il statt tite du les pares surent engagés, et le duc de

La gl snie qui e mmençait à faire invasion dans nos m r éal the tire leuvre de M le duc de Chartres f vs i durent la faveur dont lis joulrent (1). Les 1 I va ter de l'avoir eu, sinon pour fondateur, at a report of the stear Cette mante d'imber nos volr jeu almés en France on le sait jointe à la r 1 fr n e qu ne reprit jamais, même aux jours de a P n' qu'un p qu'acté factice et sans racines r 's le ulation, que nes lecteurs ignocent

pentere et qui lai-serait une de nos phrases obscure pour eu.

, r du Palais Itoyal na pas t ujours possédé les belles y ler es qui l'enserrent aujourd hui A l'époque dont ne l'ar a, c'es a-dire vers 1765, il était à découvert, de les ferêres des maisons volvines y Hongerlent et 1. grande valeur de cette belle vue M le duc de (ar re 1 reu de cet avantage qu'il livrait à ses voisins, e t utiliser a son bénéfice. De la cette grande ofét galeries du Palais-Royal qui masquèrent les males a these de là le proces qu'il sontint contre les per la r v ~ auts, procès qu'il gagna de là, enfin, ce r | pere

M | a | Apres le roi le premier rang dans
la me | Imprenant que vois vous condustez
d | ite avec voire nuguste personne
fieprole au ue | i de Chartres répondit par cet
ax e | r | cavill

- Jaime mieux ur / u l'erime publique

At so bie fat it rine brave aventurent a mant ver e vid a il descendir un jour qu'il voys de si base Bretign in des mines de cinq cents

MI Count a L. dr. (m'on aft | reh - | c v ox de cour e et la

Heds de profondeur, et, un autre jour, month en ballon et

fi avec un aeronaute une course à travers les airs. Sa femme tout au contraire, mademoiselle de l'enthièvre était un modele de vertu de patience et de fidélite conjugale Restee en France pendant les Cent-Jours, l'empereur lut fit une visite, et, avec l'assurance de son profond respret, lui atmonça que tous ses biens et toutes ses pensions lui etaient conservés.

toume les autres princes prirent peu de part aux événements qui precederent la Revolution, nous nous occuperons d'eux en temps voulu et nous essayerons de les faire contaitre au public au fur et a mesure que l'occasion s'en presenter i

Cétait donc entre les haines de M de Provence, de sa femme et des tantes du roi, d'un côté, et entre l'amitié du comte d'Artois et du du de Chartres, presque aussi dangereuse que ces bames, de l'antre, que Marie Antomette, maltresse absolue du petit Trianon, debarrassee de la surveillance de son mari, continuait sa carrière comme femme e commençan sa carrière comme reine.

Elle était bien jeune, hélas! et c'était pour ses dix-neuf aus un polds bien lourd que de porter cette double respon-

L'impuissance physique du rul, motivée, cumme nous l avons dit, par un délaut de conformation, était de notorieté jublique; tous les yeux étaient donc tixés sur cette jeur et belle reine condamnée à demeurer vierge si son mari n'en appelait, un jour ou l'autre à son chirurgien; aussi toutes ses amitiés était-elle passees au crible de la medisance. Ce fut par ses favorites que l'un commença à attaquer Marle-Antolnette; ce fut sur ses amants qu'on l'attaqua ensuite. La princesse de Lamballe paya de sa tête son titre de l'avorite; M. de Fersen faillit payer de sa tête son titre d'amant; et Dieu sait cependant aujourd'hui ce qu'il

y avait de vrai dans cette double accusation
Mais nous l'avons dit, il y avait, outre la considration nents qui précipitaient les monarchies à jeur chute, il y avait la conspiration des hemmes qui poussaient

les monarques au mépris et à la mort. Le premier reproche que l'on fit a Marle-Antoinette fut donc celui que l'on faisait à mademoiselle Arnould et a mademoiselle Raucourt ; on scruta l'intimité de la reine, on lui fit un crime tantôt de la variabilité, tantôt de la constance de ses affections.

On enregistra au nombre des favorites royales

D'abord, madame de Pecquigny, qui avait gagné sa faveur en ralllant à tout propos madame du Barry, à qui la reine faisant bon visage en public mais qu'en réalité elle détestait du fond du cœur ;

Puis, la duchesse de Saint-Mégrin, bru du duc de la Vauguyon l'une des plus belles et des plus apirituelles femmes de la cour :

Puls madame la duchesse de Cossé, qui, à l'exclusion de madame de Saint-Mégrin, fut nommée première dame d'atours, sur la demande spéciale de la reine;

Puis la marquise de Mailly qui fut bientot de toutes les parties, de tous les comités.

C'était madame de Mailly qui régnant i l'époque ou nous sommes arrayés, et, s'il faut en croire la chronique scan-daleuse du femps, elle était près de se voir dépossédée de cette faveur au profit du beau Dillon, ancien page du rol, qui revenalt de voyager a l'étranger

Mais un des favoris les plus constants de la reine et nour lequel son amitié était tout à honneur, c'était le chevalier Gluck Non seulement elle ne permit pas qu'il quittat la France, non seulement elle lui fit accorder six mille livres de Jension annuelle et une gratification de pareille somme à chaque opéra qu'il fernit jouer, mais encore elle le couvrit de sa protection dans une c reonstance on cette protection lui était plus que nécessaire.

Voici le fait :

M le chevaller Gluck était chez mademoiselle Arnould, occupé à lui faire répéter quelques morceaux d'une partition nouvelle, lorsque M le prince d'Hénin, capitaine des gardes de M le comte d'Artois et amant de mademoiselle Armould arriva.

Comme outre le chevaller Glack, il y avail encore chez la chanteuse trois ou quatre musiciens, le prince troiva mauvais de voir tant de monde et fit rejaillir sa mauvaise humeur non seulement sur la musique unais encore sur le musicien Gluck avait l'amour-propre de l'homme qui connait sa valeur : il savalt d'avance quelle différence ferait la postérité entre lui, homme de génie, et un prince imbécile Auss demeura t-il sur sa cha se sans faire aucune attention à M le capitaine des gardes de Son Altesse royale le quel blessé au delà de toute expression par cette prétendue impertinence, s'avança vers Oluck et lui dit d'une volx tremblante de colère

il me semble, monsieur, que l'usage est en France,

lorsque quelqu'un et surtout une personne de considéra-

tion entre, que ceux qui sont dans la chambre se lèvent,
— Cela existe peut-ètre en France, repond,t Gluck d'une
voix parfaitement calme; mais, en Allemagne, on n'a l'babitude de se lever que pour les gens qu'on estime.

Puis, se retournant vers mademoiselle Arnould :

- Mademoiselle, lui dit-il, puisque vous n'êtes pas mal-

tresse chez vous, je vous quitte et ne reviendrai plus. Le prince d'Hénin sortit furieux derrière Gluck; mais, nous l'avons dit, la main de la reine s'étendit sur l'homme de génie et le protégea.

Vers ce temps, la Comédie-Italienne fit un relache qui

préoccupa singulièrement le public.

Il était motivé par la môrt de Clément XIV. Quel rapport Clément XIV avait-il avec la Comédie-Ita-

Henne? Le voicl:

Carlin et Clément XIV étaient camarades de collège et amis. Seulement, ils avaient suivi une carrière différente. Charles-Antoine Bertinazzi, surnommé Carlin, était devenu arlequin, et Laurent Ganganelli. surnommé Clément XIV,

était devenu pape.

Si loin l'un de l'autre qu'ils fussent par la position sociale que chacun d'oux occupait, ils avaient conservé, l'un sur le Théâtre-Italien, l'autre sur le trône pontifical, les relations de leur jeunesse. L'acteur écrivait chaque semaine au pape pour lui faire part de ses joies de famille et de ses chagrins de coulisses. Le pape écrivait chaque semaine à l'acteur pour lui faire part de ses soucis politiques ou de ses tribulations religieuses. Cette correspondance, charmente des deux pares et de correspondance, charmente de correspondance et de correspo mante des deux parts, a été publiée par un troisième homme d'esprit qu'on appelait M. de Stendhal.

Voilà pourquoi la Comédie-Italienne avait fait relache, c'est que Clément XIV était mort. Le bruit courut qu'il était mort d'une maladie étrange : d'avoir supprimé les jésuites.

Cette mort avait eu lieu le 22 septembre 1774.

Nous avons dit que Carlin était un homme d'esprit ; prou-

Un jour, le Théâtre-Italien, assez peu couru malgré le ta-lent de Bertinazzi, fut forcé de jouer pour deux spectateurs; encore l'un de ces deux spectateurs sortit-il du théatre

avant la fin de la soirée. La pièce achevée, comme il était d'habitude à cette époque d'annoncer au théâtre même la piéce que l'on jouerait le lendemain, Carlin, faisait signe au seul spectateur qui

était resté de s'approcher :

- Monsieur, lui dit-il, une grâce, s'il vous plait!
- Laquelle, monsieur? répondit le spectateur en se rap-

prochant du théâire.

Monsieur, reprit Carlin, si vous rencontrez par hasard quelqu'un en sortant de notre salle, faites-moi le plaisir de dire à ce quelqu'un-la que nous jouons demain les l'ingt-

Six Infortunes d'Arlequin. Pendant que la reine s'amuse à Trianon, tandis que le roi renouvelle ses ministres à Versailles, taudis que Paris attend la poule au pot et se console de ne pas la voir venur

en écrivant sur les murailles:

Grace au bon roi qui regne en France, Nous allons voir la poule au pot; Cette poule, c'est la finance, Que plumera le bon Turget. Pour cuire cette chair maudite Il faut la Grève pour marmite, Et l'abbé Terray pour faget.

pendant tout cela, la province s'émeut et se souléve.

A quel propos? Nous allons le dire.

Le 17 septembre 1774, le roi, comprenant tout ce qu'avait perdu de dignité et gagné de haine, en faisant le com-merce des grains, le gouvernement auquel il succédait, avait proclamé la liberté de ce commerce. Or, cette liberté, c'était la ruine du monopole, et rien u'a la vie dure et la défense terrible comme le monopole.

Les monopoleurs se défendirent. Les partisans de M. Tur-got dont la devise était liberté, liberté tout entière, criè-

rent hare sur eux.

L'émeute commença le 20 avril 1775 et se manifesta dans les environs de Dijon. Les paysans débutérent par abattre un moulin qui appartenait à un monopoleur, et s'en allèrent de là chez un autre monopoleur, conseiller au parlement Maupeou, où ils brisèrent et saccagèrent tout.

Tont ce grand bruit avait commencé par ces humbles plaintes comme en pousse le peuple quand il ne connaît pas encore sa force; mais à ces plaintes M. de la Tour du Pin, commandant de la ville, avait répondu:

- Allez brouter l'herbe, elle commence à pousser.

En effet, comme nous l'avons dit, on était aux premiers jours d'avril.

De Dijon, l'émeute gagna l'ontoise, et, de l'ontoise, où elle éclata le ter mai, elle gagna Versailles.

Le roi parut a son balcon, mais ne put se faire écouter. Aussitot le prince de Beauvau, capitaine des gardes, et le prince de Poix, gouverneur, montérent à cheval avec les gardes du corps, et proposèrent de faire partir le roi pour

Mais le roi refusa, déclarant qu'il avait un moyen plus sûr que la fuite: c'était de publier le pam à deux

Cette publication fut faite, à Versailles, du moins, l'émeute se calma.

Les agitateurs, car il était bien évident que tout ce bruit n'était pas produit par le véritable peuple, les agitateurs menaçaient Paris, et, en effet, malgré les gardes suisses, les gardes françaises et les mousquetaires, malgré le guet luimême, ils entrèrent à Paris par différentes portes, où ils se présentérent à la même heure, et se mirent incontinent à piller les boutiques des boulangers.

Il est vrai que le roi avait défendu de faire feu sur ces hommes; aussi, les mousquetaires et les autres troupes, ne sachant quels moyens de répression employer, ausaientis avec eux au lieu de les sabrer, ce qui leur donnait grande confiance. M. Turgot écrivait au roi que l'intendant, au lieu de chercher a pacifier ces troubles, les animait, et à cette dépêche il joignait une lettre de M. de Saint-Sauveur, son ami, laquelle disait que MM. Lenoir et de Sartines préparaient pour le lendemain des troubles à Paris.

En effet, le 3, dès sept heures du matin, le pillage des boulangers recommença: à onze heures, le pillage fut achevé; à midi. M de Biron s'empara des carrefours et des différents postes à l'aide desquels on pouvait combattre l'émeute : à une heure, on la chercha partout sans pouvoir la rencontrer.

Le 4, le prix du pain fut rétabli comme il était avant la diminution royale On rassura les boulangers, et on leur donna des factionnaires pour garder leurs bou-

tiomes.

Puis les mousquetaires furent envoyés pour couvrir la route de Versailles. Les émeutiers reçurent les soldats du roi à coups de pierre ; ceux-cl répondirent à coups de fusil: vingt-trois paysans restèrent sur le champ de bataille.

Les bourgeois de Paris, qui ne savaient pas encore ce que c'était qu'une véritable émeute, ne prirent pas celle-là au sérieux et en plaisantèrent. La mode s'empara de la cir-

constance, on porta des bonnets à la révolte.

Disparue à Paris, où elle ne laissait d'autres souvenirs que les bonnets portant son nom, l'émeute continua dans les provinces, à Lille, à Amiens, à Auxerre puis, aiusi qu'un orage qui gronde, elle s'éteignit dans l'éloignement L'avis qu'on avait donné à M. Turgot à l'endroit de M. Le-

noir ne fut pas perdu. Le ministre déclara à Louis XVI qu'il ne répondait de rien si on laissait M. Lenoir à la po-lice, et l'ordonnance que ce lieutenant fit afficher le 3 mat, et qui laissait aux boulaugers la faculté de vendre selon le taux du blé, fut le dernier acte signé de ce fonctionnaire.

Le fameux économiste Albert lui succéda.

M. de Biron, qui avait été chargé de disperser les émeutiers, y attrapa un pont-neuf.

Le voici :

Biron, tes glorieux travaux, En dépit des cabales, Te font passer pour un héros Sous le pilier des halles. De rue en rue, au petit trot, Tu chasses la famine ; Général digne de Turgot Tu n'es qu'un Jean Farine.

Ce fut à propos de cette émeute que le nom de Necker apparut pour la première fois dans les affaires politiques de la France. M. Necker, dont nous parlerons plus longue-ment ailleurs, fit paraître, en opposition avec le système de M. Turgot, un livre sur le commerce des blés Ce livre, écrit avec la touche sentimentale et les ornements de style famillers à son auteur et surtout à sa célèbre fille, fut énormément lu par la conr et par la ville, et même par les fammes de la ville et de les cours le même par les femmes de la ville et de la cour. M. Turget avait voulu s'opposer à la publication de ce livre, et le livre n'en avait paru qu'avec plus d'éclat.

A dater de ce jour, M. Turgot et M. Necker furent ennemis jurés.

Une commission prévôtale avait été Instituée pour juger les pillards. Deux payèrent pour tous, un perruquier et un g . . . i ent pendus a un preside quarante pieds

le ce écute. Biren el . une le perruquier et le Le 1 das n's occupa de la re importante à tout L uveau reli dit sacre

Continue grande affa e la le saire dans la situation cu l'un 🐭 trouvait e 💎 e un ministère philoso-

Ili et & 1 m se

En at die , les reis tenaient leurs droits e la nat su par la dire qu'ils les tenaient d'eux mêmes r s deux memes, à quoi bon cet mêmes r deux memes, à quoi bon cet temm i Puis, apres la question philosoi dei venait la question économi de la comment de la cremonte allait occasionner : d'ailleurs, il vitte éremonte du sacre, disalent toujours in sillers, beaucoup de choses odieuses ou ritte hoses odieuses, était le serment de externiture permit les choses était le serment de externiture permit les choses était le serment de externiture permit les choses ritte quies de considérations. to the course of . Is ava it donnée à llugues Capet en 987

M lieur us ment dans certaines circonstances, le rol reteller le rol declara qu'il ne se crolrait véritablement r que l'isqu'il scrait su re

Al 15 M. Turgot batailla pour qu'au moins la cérémonte se III a l'iris. La cérémonte no firait-elle pas une majesté plus ru le a emplie dans la capitale que dans un coin de la Fr e un mm de, cloigne "Mais ici Louis XVI fit enc re u a uvell chect n depuis Philippe Auguste, tous les rous ex qu'e Henri IV nya ont été sacrés à Reims; il des rait d. . cet endroit encore, ne faire aucune inno-

11 u de idé que le roi serait sacré, et que ce sacre se fer a Reims

La d pense fut énorme tous les travaux faits à Reims I rout ex u és sous les ordres des intendants des menus, qui trat ventr de l'aris non seulement les ouvriers, mais e in cles matériliux

La reine avait decide qu'elle assisterait à la cérémonie, somme la ceremonie devait être longue, il lui fut consir i un app r'encent complet; si complet, dit l'Espion ang(n) late so correspondance, qu'il y avait jusqu'à une salle $d \le g(nd > n)$ boudoir et des heux à l'anglaise.

s i in le la route points et chaussées avaient été réparés à reul il est vial que cette réparation s'était faite par corve s or dans quel moment extgeait-on ces corvées du peu tle? Au m ment où ses travaux l'appelaient aux champs; au s les malheureux travailleurs, qui mouraient de faim, demai faicut-lls l'aumône a tous les voyageurs qui pas-

1 5 is ins, on fut obligé d'abattre une porte et d'en contru re une autre celle qui existalt était trop basse pour le carr e royal qui avait dix huit pieds de haut.

La c uronne que l'archevêque de Reims devait poser sur la tête du roi avait été faite par le bijoutier Aubert, où l'on pouvait la voir exposée : elle portait le Régent et le Sancy, et était évaluée à dix huit millions.

Ce fut cette couronne qui, par sa lourdeur sans doute, blessa le rel au moment où l'archevêque la lui posa sur la 1FIR

Velei la proclamation que la police fit erier dans les rues à ce sujet

La cérémonie étant censée commencer au départ de Ve alles Sa Majesté en partira en grand appareil avec la rolle les princes ses frères, les princes du sang, les grands ff er de la couronne, les seigneurs et les dames de la

\$1 1 6 % sera reçue dans tous les lieux où elle paser de l'éches, au bruit de l'artillerie, aux acclutul 10 10 10. et sera complimentée par les magistrats.

M le 0 le l'orthon, gouverneur de Champagne, pré-enter la c lé les clefs de la ville à son arrivée à

· Sa Naje té apré tout le cérémontal de son entrée et de a mar he, se m tra à genoux à la porte de l'églice mé-tres dita ne, et y ha era le livre de l'Evangile; elle offrira à Dieu un calice d'or dont elle fera présent à l'église de Re ms et qu'elle po era sur l'autel.

Il n'y a, de toute a magistrature, que les conseillers d Etal et maîtres des requére invités à la fête qui s'y trou-ver n, et six le rétaire du re députés de leur compagnie.

· Au acre, Monsteur frere du roi, représentera le duc de Bourgegne, M. le comte d'Artois, le duc de Normandio; le duc d'Orleans, le duc d'Aquitaine; le duc de Chartres, le comte de Toulouse; le prince de Conde, le comte de Flandre, et le duc de Bourbon, le comte de Champ, gie.

- Les pairs ecclésiastiques ont tous les honneurs; ils sont assis a la droite de l'autel. Ce sont deux d'entre eux qui vont chercher le monarque et qui, après avoir vainement demande deux fois le prince à la porte, disent pour la trois ème « Nous demandons Louis XVI, que Dieu nous n a donné pour rel, a

« L'archevêque de Reims commence par faire une requête pour toutes les Eglises de France sujettes du roi, qui fait aiors ce qu'on nomme le serment du royaume, qu'il prête entre les mains dudit prélat; après celui-ci, il préte le troisième comme chef et souverain et grand maltre de l'ordre

du Saint-Esprit, »

Du reste, le jour du sacre avait, même pour les philosophes, son beau côté C'était le jour de la clémence.

Presque loujours un condamné à mort était gracié, trois ou quatre forçats sortaient du bagne, et tous les prisonnlers pour dettes étaient libres sous la caution du roi.

Au sacre de Louis XV, il n'y avait eu que clinq cents placets de demande en grace.

Au sacre de Louis XVI, il y en ent quinze cents. Mais, comme toute chose devait tourner à ma! au pauvre roi, une des graces qu'il accorda produisit l'effet le plus fatal.

Ce fut la grace accordée à un sieur de Villeraze dit Cas-telnau qui, a la table de M. de Goyon, commandant à Be ziers, avalt assassiné d'un coup de conteau M. de France, son ennemi.

En effet, on trouva mauvais — et c'érait chose concevable, on le comprend, — que Louis XVI, au moment où il faisait serment de ne pas déroger à l'édit rendu par Louis XIV à l'égard des duels, permit à un komme sondamné à être rompu vif pour un crime atroce d' rentrer en France, à l'heure justement où la femme de sa victime, qui jusqu'à ce moment avait vécu dans le deuil e les larmes, partait pour Toulouse à l'effet d'empêcher l'entérine ment de ces lettres de grâce, qui furent entérinées malgré ses prières.

Le roi partit le 5 juin pour Complègne, et y céjourna jusqu'au 8; il alla coucher à Fismes, ct, le 9, il arriva à Reims.

Le programme des jours sulvants était réglé ainsi qu'il 51111

- « Le 10, les premières vépres,
- « Le 11, le sacre :
- « Le 12, la cérémonte de réception du roi comme grand maître de l'ordre du Saint-Esprit;
- « Le 13, repos;
- « Le 14, cavalende à l'abbaye de Saint-Rémy ;
- « Le même jour, le rol touchera les écrouelles :
- « Le 15, procession de la Féte-Dleu;
- « Le 16, retour à Compiégne ;
- « Le 19, retour à Versa lles. »

M. de Choïseul, invlté comme les autres ducs et pairs, se trouvait à la cérémonie. Il était le même qu'au pouvoir : spirituel, l'air ouvert et audacleux, et le nez au vent. comme au temps où les chansonniers de la cour faisaient contre lui ce noël:

Rempli de son mérite, Entrant le nez au vent, Cholseul parut ensuite, Et, d'un ton turbulent, Dit sans aucun égard : « Changeons cette cabane, Je veux culbuter tout ceci; Je réforme le bœuf aussi, Et ne garde que l'ane.»

L'habitude était, lorsqu'on recevait les rols à Rouns, de tapisser les portes comme au jour de la Fête-Dieu Ce fut

la scule contume à laquelle le roi porta atteinte.

— Je ne veux rien, dif-il, qui m'empêche de voir mon peuple, et qui empêche mon peuple de me voir.

En conséquence, les rues ne furent point tapissées.

Lorsque au moment du sacre on fit, comme d'habitude, pleuvoir des pièces d'or, on put voir une chose remarquable, c'est que pas un soldat ne se baissa pour les ramasser, et que ceux sur les vêtements desquels des pièces

d'or s'étaient arrêtées secouérent leurs vêtements. On remarqua encore ceci c'est qu'au moment où l'ar chevêque posa la couronne sur la tête du rol, celui-ci porta

vivement la main à sa tête en disant :

Elle me blesse :

Au meine instant, la reine se trouva mal, et l'on fut oblige de la faire sortir pour qu'elle pat repre de con-

Le surlendemain, le roi toucha deux millé quatre cents malades des écrouelles, qui cependant, dit la narration, ne

lurent pas tous guéris.

Aussitôt le sacre terminé, aussitôt le roi de retour, on s'occupa d'une affaire non moins importante que celle qui veuait de s'accomplir : c'était de faire entrer M. de Malesherbes au ministère et d'en faire sortir M. de la Villerre de contemp. L'importante de l'importa liere, le seul qui fût resté après la dissolution de l'ancienné combination

Il est vrai que, par sa femme, M. de Maurepas était beau-frère du duc de la Vrillière, et que, soutenu par cette sœur, qui avait le plus grand empire sur le premier mistre, M. de la Vrillière était resté non pas en faveur, mais en place. Il est vrai encore que, M. de la Vrillière ayant cinquaute-cinq ans de ministère, quatre aus de moins seulement que Louis XV avant de royau é, il y avait pitié de ne pas laisser mourir le pauvre duc à son poste. Du reste, c était moins lui qui s' cramponuait qu' sa mai-tresse, la marquise de Langeac, femme altière et afiamée d'or, principale cause de l'exécration dans laquelle était tombé le duc. Néanmoins Louis XVI et Turget s'étaient proton es, et tout ce qu'avait pu obtenir le duc. C'était de rester jusqu'au sacre; et encore de tout son ministère, ne lui avait-on conservé que les lettres de cachet; ce qui était égal au roi, avait-il dit, atiendu qu'il comptait ben n'en pas signer.

Cette marquise de Langeac, dont nous venons de pronon cer le nom, a fait tant de bruit pendant la seconde moitié du siècle deruier, et a été pour une si généreuse part dans les lettres de cachet qui ont été distribuées, qu'il faut bien

que nous en disions quelque chosé.

C'était la femme ou la maîtresse de l'envoyé de Modène, le fait n'a jamais été parfa-tement éclairci; et, comme cet envoyé s'appelait Sabbatini, les mauvais plaisants avaient jugé à propos de franciser son nom et de l'appeler madame Sabbatin. C'était une femme d'une grande taille, au port majestueux, au regard dur qu'elle adoucissait sans doute pour celui qu'elle voulait séduire, et qu'elle adoucit pour M. Phélippeaux Saint-Florentin de la Vrillière; le due portait ces trois noms, ainsi que le constate cette seconde épitaphe; car on avait, comme nous l'avons dit, s: grande hâte de voir le duc mort, que les épitaphes pleu-vaient sur lui comme grêle:

Ci-git un petit homme à l'air assez commu.; Ayant porté trois noms et n'en laissant aucun.

Ainsi done, madame Sabbatin avait séduit le petit saint; c'était ainst qu'on appelait M. de la Vrillière à la cour, non pas à cause de sa sainteté, mais parce qu'on trouvait plus court et plus drôle de l'appeler le petit saint, que de l'appeler M. de Saint-Florentin.

Malheureusement pour les deux amants, mariés déjà chacun de son côté, madame Sabbatin était très féconde et le duc de la Vrillière très prolifique : il résulta donc de cette union une foule d'enfants auxquels leur qualité d'enfants doublement adultérins ne promettant pas un avenir facile. Il fallait être Louis XIV pour légitimer les enfants de ma-dame de Montespan, et encore on a vu que cette légitimation eut pour M. le duc du Maine et M. le comte de Toulouse sa courcune d'épines.

d'adlut donc chercher un terme moyen. On obtint du mari qu'il ne réclamerait pas sa femme, qu'il ne se sou-ciait du reste nullement de réclamer, et, comme le premier mariage s'était fait a l'étranger, on déclara qu'il ne compte-

rait pas, et l'on procéda à un second.

ll se trouva un gentilhomme nommé M. de Langeac, ou plutôt de Lespinasse, car la familie de Langeac le renia : il se trouva un gentilhomme, disons-nous, qui consentit a épouser la femme de M. Sabbatini et à reconnaître les enfants de la maîtresse de M. de la Vrillière.

Aussi y eut-il procès, comme nous l'avons dit, entre la famille de Langeac et cette grefie impure qui voulait s'enter sur son arbre généalogique. Il lut reconnu que la marquise pouvait porter le nom de Langeac, possédant la terre nom, mais qu'elle avait la terre saus être de la maison.

Trois entants étaient issus de cette compliat on : un marquis de Langere, colonel et chevalier de Saint-Louis sans avoir vu le feu, et connu seulement dans le monde par une querelle assez peu houorable, et dont lous avons déjà dit un mot, avec M. Guérin, chirurgien en remetteur du prince de Conti.

Le second était entré dans l'Eglise, et, tout en aspirant aux dignités de l'ordre, cultivait les Muses, comme on disait agréablement à cette époque; avait même été cou-

ronné par l'Académie, ce qui avait pam si scandaleux, que l'on avait fait ce distique :

De par le rol, qu'on treuve ces vers beaux!» Signe Louis, et plus bas Phelippeaux.

L'Académie, qui a toujours été fort complaisant sur ces sortes de choix, alla t même faire M. l'abbé de Langeac immortel, quand la défaveur de son père lui fe ma les portes de l'illustre cénacle.

Enfin il y avait une fille qui, mariée depuis un an à un homme de qualité, M. le marquis de Chambonnas, plaidait, a l'époque où nous sommes arrivés, en séparation. Au reste, le mépris de la haute noblesse pour tout ce

An reste, le mepris de la haute indresso pour des phétippotage était si grand, que, madame la murquise de Chambounas et son fils étant allés annoncer cette alliance au marèchal de Biron, qui les avait parfaitemen' reçus jusque-là, celui-ci les laissa aller jusqu'au bout, et, quand ils eurent fini, app at c son subse .

— Yous voyez bien monsteur et madame? dit-il

Le suisse regarda les v.siteurs.

Out, monséigaeur, répondit il.

Eh bien, continua le maréchal, désermus, quand ils se présenteront pour me voir, vous leur dir. 2 que je n'y suis pas.

En 1770, le bruit avait couru que M. de Saint-Florentin, devenu veuf et fait duc de la Vr llière, avait voulu éponser mademoiselle de Polignac, afin d'avoir des descendants auxquels il pût transmettre cette dignité.

Alors, une épigramme avait couru

Des cafés de Paris l'engeance fablière Qui raisonne de tout et ab hoc et an hac. Sur ses prédictions rédigeant l'aminach, Donne pour semme à la Vrillière La fille du beau Polignac. « Ah! si l'ingrat avait ca cette idee, S'écria Sabbatin, se frappant l'estomac, J'étranglerais, comme une autre Médée. Tous ces Phélippotins se disant des Langeac. »

En somme, c'était, comme on voit, plus qu'll n'en fal-lait pour qu'un homme aussi sévère que l'était sur les mours le roi Louis XVI se débarrassat d'un ministre, eutil cinquante-cinq ans de ministère, et fût-il cousin et beaufrère de M. de Maurepas.

L'exécution eut lieu le 18 juillet 1775 et, le 20, les provisions de M. de Lamognon de Malesherbes furent signées comme ministre du département de Paris.

Disons quelques mots du physique et du moral de M. de

Malesherbes

Au physique, c'était un homme d'un aspect vulgaire, An physique, c'était un nomme d'un aspect vuigaire, trapu et rondelet. Heureusement, ce seu qui brûle toujours au sond d'un grand cœur jaillissait par ses yeux et rehaussait sa physionomie, sur laquelle la bonté était peinte; tout cela, joint à un vêtement noir uni et accompagné d'une perruque magistrale, eut constamment le privilège de faire rire les courtisans; ce qui, au reste, en aqualité de philosophe, était h en égal à M. de Malesherhes. sa qualité de philosophe, était b en égal à M. de Malesherbes.

En outre, M. de Malesherbes avait une fantaisie qui indiquait la naiveté de ses mœurs : il avait l'habitude de faire des camouflets et y prenait un grand plaisir. Or, comme tout le monde ne sait pas ce que c'est qu'un camoustet, expliquons ce grand plaisir de M. de Mal sherbes.

« On entend dans ce pays-ei par un camouflet, auteur contemporain, une plaisanterie innocente. Elle consiste à allumer un morceau de papier et à le présenter lé-gérement sous le nez de quelqu'un qui dort ou qui est préoccupé sérieusement de quelque chose au point de le nas faire altention à ce qui se passe. »

Or, ce bon M. de Malesherbes, que l'histoire, cette étrange prude que depuis vingt ans nous essayons d'humaniser, nons a présenté comme un magistrat grave et sévère, M. de Malesherbes était si loin d'être tel que nous l'a représenté l'histoire qu'il ne pouvait rester deux heures sans faire un camoudet; ce qui l'entraînait parfois à d'étrangerièmes permisers de la camoudet ; ce qui l'entraînait parfois à d'étrangerièmes permisers de la camoudet ; ce qui l'entraînait parfois à d'étrangerièmes permisers de la camoudet ; ce qui l'entraînait parfois à d'étrangerièmes permisers de la camoudet ; ce qui l'entraînait parfois à d'étrangerièmes que la camoudet ; ce qui l'entraînait que l'entraînait que q ges inconvenances

Nous n'en citerons qu'une seule.

Un jour, un plaideur vint solliciter M. de Mal.sherbes, alors premier président de la cour des aides. Il l'instruiaiors premier president de la cont des aides. Il l'institu-sait de son procès. long, compliqué, délicat, et M. de Ma-lesherbes l'écoutait ou para ssait l'écouter avec la plus grande attention quand tout à coup ledit M. de Males-herbes fouille à sa poche, en tire un chiffon, l'allume à la bougie, et le met tout fumant sous le nez du narrateur, qui s'arrête court et le regarde.

- Eh! monsieur, lui dit alors le juge, je vous demande mille pardons: mais je n'ai paspu y résister. Croyez que je n'en ai pas moins écouté tout ce que vous m'avez dit, et,

pour preuve, vous allez voir.

A cee'MeMSer Indercit que 1 avec u c parlante The second second

s ladyer

se rias, il, je voudrais E m rtt i

b t savor ute c

Laquile x a c

Ces' 2 . 1 le m enuuyer

M - lent, rejo, dit l'o ateur, j'en i m'n m.n stère. Remplissez le y us impatienter, dussiez-vous voir (L v is etes fait pour cela. Ц. _____

77 de ma comme un homme qui recon-

lique, et se tut

e comprend bien, n'etait pas amb

d'u' le aussi ce ne fut pas ch'se facile

r'a entrer au ministère. Il comprenait lui

la la faire a la cour une singulière figure. Il I date a la cour une singuliere figure. Il re dute sincrité et dune naivete ctra gères à l'bans ses dis ours il n'avait jas môme la nuance si se plerées daus la sente on voyan, pour afisir sa le se se developper, comme a travers un cristal virrait se developper, comme a travers un cristal virrait se developper le travail simple et ingénieux d'ule mecanique, par ous soussi il fant le dire, ce le naivete se har cair en cherque pui sante et passounée, et cette l'erge écla ait surtout quai d'il clait question d'ibienfaite. sa t d 1 rte et de progres.

C m ir du prizres. M de Malesherbes le joussait si l'in til viit in n rive Mutgolfler dans un des fremers l'allons que lança le celebre aéronaute.

rem ers l'allons que lança le celebre aéronaute.

Aus a la ur l'allolute i le loulemme, et le titre
ét i rite etr citt in puble d'aucune des méchancets i na ureïles au soi de ce pays-la. Il disait la vérité
à tout le moi de et aux grands avec plus de conscience
et e lous personaut la val suront un demi-sourire
ave equel il répondat aux demandes des personnes qui
elitéraient quelque ch se d'injuste, lequel demi-sourire
le le lous personnes de considéetalt fort connu de ses amis et des personnes de considérati n qu'il fréquentait comme la seule malice dont il fut capat e envers les la mmes dont les principes étalent opposes aux s'ens, et même qu'il méprisait. Sou visage différat alors de celui de son ami Turgot, qui prenaît, en pareille circonsance, une expression dédaigneuse; de elui de l'abbé Terray, qu'il dissimulait si profondément, qu'il était imp soble de rich voir de ce qui se passait dans court, de ciliu de M. de Calonne, qui faisait semblant. outr, de celui de M. de Calonne, qui faisait semblant de le pas emprendre de celui de M. Necker, qui se redres at et fri art les sourc ls entin, de ce ui de M. d'Araida; et himmi d'esprit qui avait dit que la Saint-Bar nelemy des ministres n'était pas le missac e des innodt, urs dont il term na t toutes les periodes par ces mots

- Vous comprenez blen vous en endez blen.

- us le regne de Louis XV. M de Malesherbes avait été directeur de la libratire; comme tel, il avait protégé la production de la libratire de les poursuivre comme c'étalt peut étre en devoir il avait encourage les gens de lettres qui é rivalent contre la royaute et la religion, taudis qu'à l'éard des écrivains religieux, il observalt à la rigueur l'a la édits et ordonnances. Ce fut donc grâce et M. de Male erbes que Tu got appelait au pouvoir comme son Indister the auxiliaire, que parut, avec permisson tantis ou verl de ce te nuée d'ouvrages qui donnerent à si ju te titre au clergé ces vives inquiétudes que nous avons d'oct qu'i man d's a par ses remontrances. En entrant au migistre, M. de Malesherbes ne changea l'it lavis chise rare cipiz un han forct onnalre a l'endroit de gene de lettres "on intention était de faire de

Par la cap ale de l'intelligence, il y affirerait les étran-ettres de tous les pays, et ceux-el, comme dans une r ive le, apporteraient par ses cent portes le tri-I valent bare la civilisation.

'a li e visite de M de Malesherbes, une fois au m la r la Bastille d'ou il fit sortir s pt pri-sert le per davantage "Hélas" il le dit lui-même

en les ministres de tous les temps, The latth te teste prisons cellulaires, qui ton-cz c relit comparer pendues a votre ceinture, le f de r qui c boullens

Lai trouvé Vincena s plus de la moi-46 d ear qui i incl depuis llus de quinze at et ent in c d neme et dans un til degré du ficie qu'ill a elle de leur rendre la

tous ces insenses, f'ai frémi lorsqu'a mon avenement ministère je nie suis trouvé assis dans mon bureau, vis-à-vis d'un seul commis, et lorsque j'ai éte le maltre absolu de prononcer arbitratrement de terribles condamnations, »

Malesherbes, effraye, comme il le dit lui-même, du mal qu'il pouvant faire dans un moment de distraction, de sur prise ou de folie, supplia le 101 de trouver bon qu'il ne se chargeat des lettres de cachet qu'à la condition qu'il n'en donnerait aucune que les motifs de la demande n'eussent été portés, agités, discutes et juges valables en plein conseil.

Louis XVI comprit cette défiauce, et accorda.

Le ministre demanda, en outre, que personne autre que fui dans son departement de put en delivrer, pas même le l'entenant general de police, sauf à permettre a celul ci, drus les cas extrémement urgents, de faire arrêter l'accusé sur un ordre de sa main, mais à la charge que cet accusé serant interroge dans les vingt quatre heures, et que le lieutenant de police en rendraît compte sur-le-champ.

De meme que M. Turgot était entré d'abord à la marine, puis était passe de la au contrôle géneral, de même M. de Malesherbes entra d'abord au ministère de Paris, avec pro-

messe de passer à la justice. La marine avait été donnée à M. de Sartines.

Ainsi le nouveau minisière se trouva momentanément au comidet

M. de Maurepas, premier ministre

M de Vergennes, aux affaires étrangères ;

M. Hue de Miromesuil, aux sceaux;

M. de Muy, a la guerre;

Turgot, aux linances M. de Sartines, à la marine;

Et M. de Malesherbes, au département de Paris.

Cette un te sut bientôt rompue, au reste, par la mort de M. de Muy.

M. de Muy etait une des personnes que M. le dauphin avait recommandees à son fils.

M. le dauphin aimait fort M. de Muy, qui avait été son menin. On avait trouvé dans ses papiers après sa mort, une longue prière a Dieu, dans laquelle il demandait au Seigneur de longs jours pour M. de Muy, afin que M. de Muy pùt l'aider de ses conseils, si jamais lui, M. le dauphin, montait sur le trône. M. de Muy, de son côté, dans cette conviction où il était d'être appele un jour à jouer un grand rôle, s'y était préparé par des voyages et des études. Almsi avait-il visité les différentes provinces, avait-il étudie les besoins locaux et les différents modes d'admiil étudie les besoins locaux et les amerens modes à admi-nistration qui pouvaient être appliqués à ces besoins. En outre, comme officier général, il était fort respecté dans l'armée. Le seul reproche que l'on pût faire à M. de Muy était de suivre d'une façon un peu trop puérile les prati-ques les plus outrées de la religion. Avec tout cela, M. de Muy était un homme extrémement sévère en mattère de discipline. Il avalt présidé le fameux conseil tenu à Lille le 12 juillet 1772, où trente-trois officiers du régiment le 12 juillet 1772, où trente-trois officiers du régiment Royal-Comtois avalent été cassés et condamnés à des détentions plus ou moins longnes, pour cause d'insubordination envers deux chefs, MM, de la Motte-Geffard, lleutenant-colonel, et M, de Chesnault, major ; et, au moment meme où nous sommes arrivés, un déserteur ayant été condamné a mort a Cambral, M. de Muy poursuivait l'exécution de la sentence, malgré les prières de l'archevêque et la bonne volonté que paraissait avoir le roi de faire grace.

M. de Muy était menacé de la pierre. Sentant depuis plusieurs mois les douleurs devenir plus fréquentes, il consulta un feuillant tres renommé pour la taille, nommé frère

Come, et se fit sonder par lui.

Il fut reconnu qu'effectivement M. de Muy avait une pierre, mais non adhérente, et, quoique cette pierre n'em-pechat point et no put point encore empêcher de lougtemps le ministre de monter à cheval et surtout d'aller en voiture, M de Muy, en véritable général d'armée, ne vou-lut pas permettre à un enneral, si tolérant qu'il fût, de prendre chez lui une semblable position. Il dé lara donc à frère Côme qu'il voulait se faire opérer sur le-champ. En effet, le voyage de Fontainebleau approchait, et, lant suivre le roi et demeurer journellement a ses ordres, M de Muy n'avait pas de temps à perdre.

En conséquence, sa résolution prise, le maréchal écri-vit au roi qu'il allait se faire opérer, et que, dans trois semaines, il serait à son service ou dans le fombeau.

Quant à frère Côme, le maréchal prit rendez-vous avec jut pour le 9 du mois d'octobre, jour de la Saint-Denis.

Le matin du jour indiqué, frère Côme se rendit chez le maréchal avec un médech de ses amis, qui d'habitude l'asstituit dans ses opérations. A son grand étonnement, 11

[.] Any the le ice is to I homme qui avait fait

reucontra dans le corridor M. le maréchal de Muy ca grand costume de cour et cordon bleu en sautoir.

-- Pardon, monse gneur, dit frère Côme mais vous avez donc changé d'avis?

Non, mon père, répondit le maréchal; mais je vais a la messe; après la messe, je suis à vos ordres. Attendez-moi au heu que, je vous ai indiqué. Prenez ga de que madame la marechale ne vous voic, et, dans une heure, je

En effet, au retour de la messe, M. de Muy se déshabilla, et, se couchant, s'apprêta a subir l'opération. Elle fut cruelle, et dura sept minutes, la pièrre étant friable et s'étant Drisée en huit morteaux. Pendant se temps inoui, le maréchal ne jeta pas un cri, ne poussa pas mome une plainte; ne parlant que pour dire à l'opérateur

— tourage! ne vous lassez pas : je sais ·oufirir. Pendant ce temps, une scène terrible se passait rendant ce temps, une scene terrine se passar dans les anti.hambres. Madame de Muy, qui n'était point instruite de la résolution de son mari, et que celui-ci avait m me visitée en allant à l'église, madame de Muy, sachant qu'il était rentré, avait, mue par un de ces pressentiments du cour dont on ne peut se rendre compte, demandé à du cour; puis, dans la réponse qui lui avait été faite, criyant remarquer quelque hésitation, elle s'était a leminée vers la chambre de son mari. Mais, dans le salon qui séparait ses appartements de ceux du ma:échal, elle avait trouvé deux domestiques de garde qui l'ava ent arrêtée le hasard avait justement voulu que, dans ce salon même, l'opérateur laissat son manteau de moine. Par ce manteau, madame de Muy reconnut que fiére Côme était la : elle dev na le but dans lequel le feuillant avait été appelé, et poussa de tels cris, qu'ils furent entendus de 1 chambre où se faisait l'opération. Le maréchal, le pansement achevé, la fit entrer aussitôt, et alors, avec la fermeté qu'il avait constamment montrée, il lui annonça

l'état dangereux où il se trouvait, et l'urgence qu'il y avait

cu tout cas pour lui à recevoir les sacrements.

Le maréchal fut donc administré le même soir; le lendemain, il était mort.

C'était une grande affaire que le remplacement de M. de Muy au département de la guerre; nul ne savait qui on allait nommer, et le roi disait lui-même :

-- Cette nomination surprendra beaucoup de monde, cor futur min.stre sera un homme auquel en ne so ge nul-

Ce qu'il y avait de curieux, c'est que ce futur ministre non sculement n'avait pas sollicité le ministère, mais ignorait parfaitement lui-même la faveur qui l'attendait : presque à la même époque écrivait-il à l'abbé Dubois, aumônier du cardinal de Rohan

« Cernay, en Alsace, 24 décembre 1774.

« J'ai l'honneur de vous écrire sur du mauvais papier, parce que la pauvreté m'accable et qu'il ne me reste pas de quoi en avoir de meilleur. Jai essuyé une banqueroute de plus de cent mille écus, et je me vois, dans toute l'étendue du terme, le plus pauvre des ermites. M. de Blouet, ministre du roi à Copenhague, m'a jeté dans cet abîme. J ai malheureusement pris confiance dans un homme qu'il m'avait très singulièrement recommandé, et au frère duquel j'avais fait la fortune. Enfin, la Providence l'a voulu' ses jugements sont justes, et je mets toute ma confiance en elle. J'ai commence par acquitter tout ce que je dois; tout sera payé dans le courant de janvier ou au commen-cement de février. Ensuite j'ai payé et renvoyé mes do-mestiques; mais alors quel spectacle douloureux et res-pectable! tous voulaient rester à mon service pour rien; ç a eté la mon plus grand déchirement de cœur. Heureusement, ma pauvre femme supporte ce désastre avec une patience et une résignation héroïques : et qu'elle est respectable à mes yeux et devant Dieu! Le digne major me propose de prier M. le cardinal de Bernis d'écrire au car-dinal de Rohan. Vous connaissez les grands et l.s gens en plate... Je réfléchirai sur tout cela quand ma tête sera un peu tranquille. Vous voyez que j'arais bien des raisons de ne pas aller à Saverne; mon malheur s'annonçait depuis l'eté, il dolt m'excuser auprès du cardinal. Je lui écris une lettre de nouvelle année et l'ir tenche légènement est an lettre de nouvelle année, et j'y touche légèrement cet ar-ticle; ma's faites-le valoir convenablement. Mille compliments à votre frère. Je lui écrirai dés que je pourrai. Je vous souhaite à l'un et à l'autre m'ile bonheurs et ce que vous pouvez désirer. Qu'est-ce que la vie de l'homme sur cette malheureuse terre. Peines et malheurs! La religion seule et la vertu peuvent y adoueir nos manx Vous connaissez la sincérité de tous les sentiments tendres et distingués que je vous ai voues pour la vie.

Pourrez-vous procurer une bonne condition à la femme de chambre de ma Iemme? Elle a un petit garçon de sept à huit ans qu'il faudrait aussi nourrir. C'est une très digne femme; je lui donnais par année deux ceut vingt livres

et je nourrissals son enfant. Si vous pouvez laider, vous forez une gounde charite e la obligeo zon in mont

Le comité DE SAINT GERMAIN »

nouveau ministre de la guerre, ce successe ir de M. de Muy, cet ho nme auquel ou ne songeait nullement, comme isait Lous X I, detait donc le cointe de Saint-Germani En (net, omoient le roi avaii-il pu songer) cet an de

militaire presque oublie, retiré à Cernay en Alsace, n'ayant

Nots allo, s v us le dite.

Comme il l'apaqui dans sa lettre le some d'Sain'
Germon, après aven quitte le service du Danemark, qu'il
avait pris de la finale de la France, après avoir converti
les bienfaits d'Sa Maj st Danoise en une somme de cente les bienfaits d' Sa May si Danoise en une somme de cent aille ecus, 10 dans et a. Alla-Germain avoit placé cette mine sur a conquier a Hambuurg, lequel semblait ala-voir artenda e errier versement que pour taire banque-torate. Le lanquier aval, donc failli et laisse le comte de Saint-Germain, dans l' at où sa lettre ao s'l' montre due l'était arrivé une de ces ch ses qu'un no ren mitre que l'ens la trateruité des camps eles officiels du regiment aoyal-Alesce, compartible et de M. de Saint Cornain s'étaient aurils pour lun faire un sorre mais al les le nuisitée de la unis pour lui faire un sort; mais al 18 le nunistre le la uerre, ce même M. de Muy qui venait de mourir, préferdu qu'il ne pouvait permettre l'effet d'une par ille génerosite attendu qu'elle était injurieuse au roi, jur aurat l'air, en la tolérant, de laisser mourir de faim ses anciens s'rysteurs : ce qui eftit vrai mais ne devait pas être constate teurs: ce qui eftit vrai mais ne devalt pas être constate. Il réprimanda donc ces braves gens d'une action qui eut certes mérité les éloges d'un homme moins sévère que M. de Muy, et leur annonça que M. le comte de Sain-cermain n'avait plus besoin de rieu, jouissant désormais et à toujeurs d'une pension de dix mille livres que venait de lui accorder Sa Majesté. Mais Sa Majeste, tout au contraire de son m'inistre, avait le cœur bon et facile cette ...tion de vieux soldats l'avait profondément touches elle avait jugé que l'homme qui en était l'objet était digre, non senlement des dix mille francs qu'elle lui avait accordés, mais encore d'une attention toute particulière et comme, dans sa reconnaissance, le comte de Saint-Germain comme, dans sa reconnaissance, le comte de Saint-Germain avait adressé au maréchal de Muy des mémoires sur la guerre, que celui-ci avait mis sous les yeux de Sa Majes é Sa Majesté avait, dans l'honnêteté de son c'eur et dans la droiture de son esprit, songé à M. le c'inte de Saiut-Ger-main, et en avait écrit à M. de Maureras, qui se trouvait a Contair dleau M. de Maurepas était arrivé à Paris : il avait pense que l'affaire ferait du bruit d'un bon côté. On en avait délibéré en conseil : l'unauimité des voix ministérielles s'était rangée à l'avis du roi, et M. de Saint-Germain, dans sa retraite, avait reçu tout a coup, au moment où il s'eu doutait le moins. l'avis qu'il était ministre au département de la guerre.

Ce (hoix, qui eut des suites assez graves par les ré-formes que le comte de Saint-Germain tenta d'introduire. et qui n'étaient pas toutes d'uu philanthrope, témoin l'adop-tion de la schlague dans l'armée, et la suppression des invalides, causa en effet l'étonnement promis par le roi, et le Bruit attendu par M. de Maurepas.

Au reste, voici en deux mots ce qu'était M. le com'e de

Saint-Germain.

Né à Salins, en Franche-Comté, homme de condition, mais de simple famille, noble sans illustration historique aucune le comte de Saint-Germain était ce que l'on appelait. ce temps d. pittoresques expressions, un geutilhomme a simple tensure. Dans sa jeunesse, il avait professé, de sorte qu'il ne manquait pas de littérature, surtout pour un fiomme de guerre. Vers 1733, il quit à l'ordre pour être lieutenant, puis capitaine dans un bataillon de milices que son père commandait alors. La difficulté de l'avancement avec la discipline française le fit passer au service de l'électeur palatin, et. de là, a celui de l'empereur Charles VI, qu'il quitta aussi à son tour pour prendre du service chez l'élec-feur de Bavière où le maréchal de Saxe le recruta en 1745.

Ce fut sous l'illustre capitalne dont nous venons de rapsi souvent ressuscité par notre plume, que peler le nom M. le comte de Saint-Germain conquit ses différents grades devint lieuteuant général à la promotion de 1718, puis gra d cordon de Saint-Louis

En 1750 il était en Allemagne, employé aux armées des maréchaux d'Estrées et de Richelieu. En 1757, il était à Rosbach, et, par une manœuvre hardie, avait sauvé l'ar-

rière-garde.

Enfin, en 1758, il etait à Crevelot, servant sous le de Clermont qu'on appelait le général des bénédictus. Parce qu'en même temps que général il était abbé commendataire de Saint-Germain-des-Prés ; et. chargé de l'arrière-garde, après la bataille de Minden, il renouvela avec autant de bonneur qu'à Rosbach les munœuvres d'une re-traite qui lui fit le plus grand honneur. - I - I - Name of the Name of Street, o j n ca THE RESERVE AND ADDRESS OF . s les a rie v r sauve l'ar . s les a rie

r stuve l'ar
ingremise, en
re arrive trej
l
l
l fo hes de rejeter
re i
n e Sout Ger
en en auch l
l is on de s rettur
l fischil l's
ira. A lath
es emple retive a
s n le rid Da

. t Frate il v a sse un sen m . un v a a stanger

Fig. 1 Second Se

I I Har to the total of the North School of the Harrist of the North School of the Harrist of the North School of the Harrist
receptor of the S. M. of I quatrate survant

Distributed to the property of the version of the version of the property of t The transfer of that

I transfer of that

I transfer of that

I transfer of that

A state to the desirence of the form the control of the desirence of the control
la Mule francise le ser as uré i ie oo ire interved a e

TALL PAR M. d. Dures T. prd. e. (0) Stape de

s . Interpretation of the control of

Caural biento, quatro viligis a is le crois qu'a cet age il est temps De dedaigner la vie Aussi je la jerds sans regret. It je ta's kaiment men paquet Possi la compagne

i. sque e a le partiral, Je nasas pas trop od jirat Mars on breu e me fi It re peu me merer que bio Aussi, je n'apprehende rion. Borsor la compagnie

Lai goulé de tous les plaistrs. Par fordu justa s aux desirs A présent a reconnule Lacque l'or r et plus bon a re en se re tre et l'on fait bien Persent, la compagnie!

Au es l'Iour u blinc de Voltaire, et le l'arbier ie secon de le unimpolais avec les vers que nous venons de lier ataien ete les evenoures le craires des deux pr nieres ar ces du règ e de Louis XVI

111

LE MINISTÈRE TURGOT. - LES PARLEMENTS. - LE MO-NOPO E. - ABOUTION DES CORVÉES, - LES SIX ACTES DE LÉGISLATION. - HT DE JUSTICE. - CO -PLETS. - CHUTE DE TURGOT. - 101 IS XVI. - WA-DAME DE CAN MI. M. DE P ZAY. SON MOT A DO-RATE - LES CAMPAGNES D' MAILLEBOIS, - LA PR MIÈRE LETTRE A LOUIS XVI. - LE MOUCHOIR A L'ÉLÉVITION. - M. DE PEZAY CONN' DU ROI. - 1.4 PRÉS. NTATION A M. DE MAUREPAS. - LE RENVOI DE L'EBBÉ TERRAY — M. NECKER. — EFF IT DE LA CHUTE DE TURGOT. - LES RÉVES BUCOLIQUES. - M. BERTIN. - I ETTRE DE MAUREPAS. - RÉPONSE DE TURGOT. -MOT DE LOUIS XVI. PORTRAIT DE NECKER. MA-DAME NECKER. - SA FLA.E. -- M. CLUGNY DE NUIS. L'ANAGRAMME. - LE CUARGÉ ET M. DE MAUREPAS. LA CO 'R DE LO 15 XVI. LA REINE. - SON EN TO BAGE. - MOT DU ROL LE BAL DE l'OPÉR ... LE MASQUE ET LA RUINE. - MESDAMES DE POLIGNAC LT DE LAMBALLE. - LE ROI ÉPO, X SANS ÉTRE MARI. LA GRILLE DI CHATEAU, - LA GROSSESSE DE LA RUINE. EFFET QU'ELLE PRODUIT A LA CO 'R. - LES PAMPHIETS - I BS COIGNY, - LOUIS XVI. - LES MAU-REP S - LA REINE. - MADAME CAMPAN ET LA RIIN DE FRANCE . - INF JEN E DE MARI 'AN-TOINETTE -- LE MOT DE MONSIETR, FRÈRE DU ROI. - LES GOUTS CHAMPÉTRES. LES SATURNALES . -LE DOLY MICHONS AU COMPE D'ARTOIN - LES CA-DEA X FAITS A LA REINE. - LE COMTE D'ARTOIS ET LE DUC DEBOURBON. - LE DUEL. - 1 ES VAUDEBUH. - LES POLIGNAC. - DEL XIÈME GROSSESSE DE LA REAN . - NAISAN P DA DA P IN. - IF COMTO DE PROVEN I PAMP HISTAIRE.

Cependa it, le ministère Turgo durai è puis dens ans dependant, le ministère Turgo durai e juis deux ans et l'on érait loin de s'apercevoir la neus du monte de ces ameliorations tant promises par les conomises et les philo ophes. An tieu d'emitras er d'un comp d'oil quelque grand protet financier, M. Turgot s'était arrêté à de exper ences de détail et à des réformes nomuleuses qui avaient jeté le ridicule a pleires mains sur son administration, qui les de l'enthopres true que le reconstructure. tration au hen de profiter de l'enthousissine que le roi manifestati ha fement et a l'alde de cet en housis me d'opèrer sur les grands corps de l'Etat, il avait fait des ex-pose de plans qu'on avait combattus et fondé des vel ures publiques qu'on avait appelées des turgotines.

Mais les principanx ennemis de M. Turgot furent les par-

lements.

M. Turgot avait été de la chambre royale, en 1753, en unité de maître des requêtes; ce dont le parlement se souvint, quand son frère le président a mortier voulut lui ceder sa charge; le parlement alors s'opposa à cette ces-sion et M. Turgot ne put obtenir d'être nommé. A son tour. Il garda rancune au parlement de cette exclusion, tour. Il garda rancune au parlement de cette exclusion, et, ayant a son avenement an ministère tronvé dans les papiers secrets du contrôle general les notes des sommes et grâces répandues dans le parlement par ses prédécesseurs pour faire passer divers édits, il avait mis ces notes sons les yeux du roi, et lui avait indiqué aussi a l'aide de quels moyens ingénitsux on faisait taire les chefs d'émeute.

Nous avons vu le bruit qu'avait fait l'abolition du monopole. Ce bruit redonnla lorsque le contrôleur géneral, sans

Nous avons vu le bruit qu'avant fait l'abontion du mono-pole. Ce bruit redouble lorsque le contrôleur géneral, sans chercher par quel impôt il remplacerait celui qu'il allait alboir, supprima les corrées. A peine cette suppression fur-elle annoncée, en effet, que les ingénieurs des ponts et chaus-sees représentérent que les chemins privés de réparations allaient lembrus et pour être remis en état plus tant exiallaient dépérir, et, ponr être remis en état plus tard, exi-geraient une dépense énorme. Or, comme les parlements gardaient rancune à M. Türgot sur les six actes de législa-

tiou proposés par lui :

D' Edit de suppression des corvées et remplacement d'ivelles;

20 Suppression de la caisse de Poissy, conversion et modération des droits;

3º Suppression des jurandes et des communautés des arts et métiers;

¡o Suppression des offices sur les ports, quais, halles, mar (hès et chantiers de la ville de Paris;

5º Déclaration qui supprime tous les droits établis dans la ville de Paris sur les blés, méteils, seigles, farines, pois, fèves, lentilles, riz, etc., etc., et modere les droits qui sub-sistent sur les autres grains et grenailles;

60 Lettres patentes, enfin, portant conversion et modé-ration des droits sur les suifs.

Or, comme, disons-nous, les parlements gardant rancune a M. Turgot, n'avaient, de tous ces édits, laissé passer, et cela encore avec beaucoup de difficultés, que celui qui ordonnait la suppression de la caisse de Poissy, enregistré le 9 février 1776, M. Turgot avait eu recours à un lit de justice, ce moyen extrême qui, d'ordinaire, conciliait tout quand il ne brouillait pas tout.

Le lit de justice avait eu lieu le 12 mars 1776.

Au reste, s'il avait, prouillé le parlement avec le voice.

Au reste, s'il avait prouillé le parlement avec le roi, il n'en avait pas été de même du peuple. Ces couplets, qui coururent la ville, en font foi :

Enfin j'ons vui les edi's Du roi Louis seize; En les lisant à Paris. J'ons cru mourir d'aise Nos malheurs sont à leur fin, Ca. chaptors, le verre en main : Vive Louis seize! O gué Vive Louis seize!

Je n'irons plus an chemin, Comme à la galère, Travailler soir et matin Sans aucun salaire. Le roi, je ne vous mens pas, A mis la corvée à bas. Oh! la bonne affaire, O gnė! Oh! la bonne affaire!

On dit que le parlement, D'un avis contraire, Au vœu d'un roi bienfaisant Etait réfractaire. Du peuple pauvre et souffrant Il se dire père pourtant. Le beau fichu père! O gué!

Le beau fichu pire

Du frès roturier vassal Le très noble gendre En vain a fait bacchanal Pour se faire entendre

\ son substitut Moreau If reste a peine un correau Pour se faire pendre! O gué! Pour se faire pendre.

Qu'à son âge notre roi l'araît déjà brave! il reit que chachn chez soi Vive sans entrave, Et que , ayons tous bientôt Lard et poule a notre pot, Et dit via en cave! Et di, vin en cave.

Hare the que nous demain, En tor e in achise, Tour couldre bière et vio Tour a notre guise (hacun peut, de son mé ier, Vivre aujourd hui sans payer Juré ni maîtrise, O guê!

Jure ni maitrise!

Je suis tout émerveillé De cect, compère: C'est un double jubilé Que rous allons faire Mais celui que notre roi Nous donne vaut bien, ma foi : Celui du saint-père, i) gué! Celui du saint-père!

Le ministère de M Turgot paraissait donc des mienx assurés lorsque tout à coup ce ministère tomba.

assurés lorsque tout à coup ce ministère tomba.

Disons un mot des causes de cette chute, qui parnt incompréhensible « pres la faveur et même l'engonemen, où
M. Turgot avait eté un instant près du jeune roi.

Louis XVI avait tetlours, dès sa plus grande jeunesse,
cherché deux choses « la solitude et la vérité. Dauphin, la
solitude lui fui permise et même quelquefois imposée; roi,
nous avons vu ce qu'il fit, ayant perdu la solitude, pour
conserver la vérité.

Pour arriver à ce but, nous avons vu l'invention de la boîte aux lettres, supprimée depuis, le rapprochement du roi vers les philosophes, sa euriosité pour les journaux étrangers et son apoit de à la langue anglaise pour lire immédiatement tout ce qui venait d'Argleterre. En outre, Louis XVI avait des correspondances particu-

Heres.

Il y avait à Paris une madame de Canini, qui, outre le nom honorable qu'elle parait, passait pour avoir et avait, en effet, heaucoup d'esprit tous les genres d'esprit même et surtout l'esprit d'intrigue. Elle voyait la meilleure société de Paris, et avait voulu être présentée à la cour vers la fin du règne de Louis XV; mais le vieux roi avait se coué la tête et avait du

Nous n'avons déja i.i que trop d'intrigants; madame de Canini ne sera pas présentée.

Madame de Canini avait un frère plus jeune qu'elle, connu dans le monde sous le nom de marquis de Pezay; c'était un homme de bonne éducation, nourri du monde comme sa sœur, spirituel et intrigant comme elle. Il faicomme sa sœur, spirituer et intrigant comme ette, it des sait des vers, que lui corrigeait Dorat, des épltres, des héroïdes, des madríganx écrits du ton dont, à cette époque, on écrivait toutes ces choses, et, de temps en temps, il disait à Dorat, lorsque celui-ci lui rendait quelque nouveau chef-d'œuvre corrigé de sa main:

- Je parie, Dorat, que, si tu le veux, tout en faisant des vers, nous gouvernerons un jour la France et l'Europe.

En attendant, tourmenté par son ambition, le jeune-homme — c'était le mode à cette époque — écrivait à tous les rois de l'Europe sur la constitution, l'administration, l'industrie et le commerce de leurs Etats.

Aussi Frédéric, qui était devenu vieux et rageur, Frédérie lui répondit-il

" Il sied bien à un seune homme comme vous de vouloir donner des leçons à un vieux roi ! " $\mbox{\ }$

Les autres souverains ne firent pas même au marquis de Pezay l'honneur de lui répondre.

Pezay l'honneur de lui repondre.

Tout cela ne rebuta point notre ambitieux M. de Maillebois était l'amait de la sœur : il eut recours à lui. M. de Maillebois lui ouvrit ses portefeuilles, il trouva les memoires de la guerre de 1741 en Italie, les plans et les d. sens des sièges, des campements et des metables de l'alm e fau curse, et, de tous ces documents,

tleji ou e j t XVI colultur er ses lej é h, « dans « ses lectures

ns de lettres de la cr plus riches II y avair du vrai cil it des banquiers car il état ver En outre il accusait des re-la mele e les Anglais de la ha re-reme de l'auteur anonyme sen setre constamment occupe de l'ues ce prospectus posé, il offrait au roi mer lait la permission de lui trai suc re-le resultat de ses obervations liche ma-. > _ < e 1 marquis sur le resultat de ses obervations hebo ma-1 suffair side l'Eur pe sur les affaires genin les rer l'atte ti n' d'un 101, au reste, renet ant d'avaice rer l'atte ti n' d'un 101, au reste, renet aut d'avaice les leress tout qui, j'ateil aux ailes d'Icare Jon-. Tris tarl or seeil renongant a toute recomp use er plane a mandaut pour toute remuneration des ry es jual priair rendre, la permission de servir su intere avent ute franchise et toute probite.

cet le re qui i ctait qu'un envoi, était oint le A cet. Is re qui i ctait qu'un envoi, était ont le premit i mer de la crrespondance promise M de Pezay.
Il 15 exprenter nume o aux pieds du red, le priait, si
et envi l'un cair agré ble, d'avoir, le dimanche suivint,
la messe son m. 1. Tha la main peudant l'elevation de
l'his le et il le prima après l'élévation du cali e
cut profit i missive était très adrontement faite et d'un
h mme qui connaissait a merveille le caractère de celui
aux et il s'adre suit il touait le roi de ce qu'on lui reprolit general mei l'esta-dire d'être modeste, timide et

I il general mei til est-a-dire d'être modeste, timide et mais tout et le louant de cette modestie et de cette timidité il lu reprophait d'abandonner l'État aux minis-res dis ni que les l'rançais aimaient à être gouvernes di-r 'ement par leur souverain à sentir la main de leur roi ete 11. sur eux, suitout quand cette main était franche l vale commetle de Henri IV; que lui, Louis XVI, la tappele a de grandes choses, et par les vertus qu'il te cui il la massa d'Bourbon, et par les talents que lui viet fransmissen auguste mère. Dans ce cas alors de vo-I no dire te en politique et en administration, les Français er r let me me le erreurs de leur rol dont ils connaissaient la bonte visorté et le bin cœur.

in manore de post-scriptum. M de Pezay annonca des prespondances périodiques sur les rois régnants ir les princes entemporains, sur les grands de l'État, ur les prela s les préements, les ministres, les generaux et les gens de lettres promettant ainsi à Sa Majesté une trai de lanterie mizique portative qui, toutes les semalties serait mise sous ses yeux, sans qu'il eut nième insoin 1. . deranger

(e % lettr plit au roi qui tint son mouchoir a la main plant l'elevation et qui après l'élévation le remit dans

3 1- h] to M l'ezay fu' an comble de la jole, ses services ano-INII e alent agrees

y n seulement les servi es du marquis de Pezig étaient gree mals encore le roi, qui voulait savoir de qui lui vin it ette in cui no e correspondance, ordonna a M de er tres de la rei docuvrir l'auteur, et de le lui for-

L'a collegation de lieutenant de police embrassa d'abord

I. i. (! light) i de heutenant de poince embrassa d'anoru r le 1mi cose juis se rétréclesant peu à pei, finit ver jui toqui six personnes seulement ver jui toqui six personnes était le mar-Peu qui pareil à tens les autours anonymis n'a juin il que de se neumer, et qui se nomma, re vicleme.

D. li crie pordant fut sans bornes. Pour la transfer de la transfer ainsi, si ce n'ent été la transfer ainsi, si ce n'ent été.

1 in con iller, un ministre

A ll Ce de made me de Contel et par laire de ce te société trium i d li fer rol a leur égard et lis ter différence par le nouveni vri et le r à M de l'éray et à s s

A conductor inviteriou e du n le Peza I VII eclement, le ren puis de l'in r'i qui corre pordance, farelle . codocci intreped, exl'at ence Price Inter

the control of the ferry, he re count in

cune marque particullere du roi sollieita de lul une secoi le faveur plus directe que celle du mouchoir Il sup-plia le priace de s'arrêter dans la galerie au retour de sa chapelle, et devant une travee qu'il désigna, et où il annença qu'il se trouverait lui-même pour voir passer sa

Louis XVI accepta, et curreux de connaître personnelle ment l'auteur des lettres qu'il lisalt avec tant de plaisir, l'accueillit. L'intredinisit dans son cabiret et le presenta a Mide Maurepas comme un jeune homme auquel il portait un grand interet et deut il voulait faire la fortune. Alors, Mide Maurepas, qui innorant font, avona tout stupefalt au roi que non seulement M. de Pezay ne lui était pas in connu, mais encore qu'il etait son filleul. Or, ce n'était pas la première fois que M de Maurepas faisait de semblables decouvertes; il sentant de temps en temps le roi tire par des fils inconnus dont l'origine lui échappait. Il rattacha tout ce que le roi avait dit ou fait depuis un an à ce qu'il crut devoir venir des instigations de M. de Pezay, et vit que le jeune homme avait eu, en effet, une grande influence directe sur Sa Majesté. Il n'en caressa pas moins le cher filleul, ne pouvant toutefols s'empécher de s'écrler de temps

Comment! vous, mon cher Pezay, vous en relation directe avec le roi? Je vous en fais mon compliment bien

Toutes choses qui voulaient dire: « Ah! mon cher fil-ul, vous vous êtes introduit saus me consulter dans la confiance d'un homme qui nous appartient, à ma femme et a moi! Vous me le payerez »

En attendant, M. de Pezay s'était attaché à éloiguer du muistère M. l'albé Terray, et il y avait réussi, quoi-qu'on ne puisse pas dire dans quelle mesure il avait pris part a cette expulsion. Maintenant, il manouvrait pour approcher de ce même ministère Necker, son protecteur, son aml. Dans chaque nouvelle lettre, il trouvait moyen de mettre non seulement le nom, mais encore les théories du banquier genevols sous les yeux de Louis XVI. Ennemi du banquier genevols sous les yeux de Louis XVI. Ennemi de Turgot, a mesure qu'il vantait son rival, il saisissait toutes les occasions de nuire au chef des économistes. « Plus d'une fois, dit M. de Meillan dans ses Mémoires, le superbe Necker, enveloppé d'une redingote, est venu attendre chez M. de l'ezay au fond d'une remise, le moment où le favori devait venir de Versailles, pour savoir ce qu'il avant tait en sa faveur. »

Enfin, un jour, il lui annonça que l'heure était venue, que la faveur du roi passait des économistes aux banquiers, et qu'il était contrôleur général des finances.

et qu'il était contrôleur général des finances,

Ce fut un grand événement que la chute de M. Turgot, honnète homme par excellence. Louis XVI éprouvait une grande sympathie pour le premier ministre véritablement hoanéte homme qu'il eût conuu. D'ailleurs, M. Turgot, ce n'étalt pas un homme, c'était tout un principe, avec ses n'etan pas un nomme, c'étan tout un principe, avec ses doctrines, ses philosophes, ses poétes; on voulait tout ramener au simple, au pur, au patriarcal. Voltaire vantait M. Torgot a toute l'Europe; Condorcet l'appuyait à l'Académie des sciences et dans ses brochures; le marquis de Mirabeau, dur et fier caractère, frondeur éternel, s'adouclissait pour lui, avouant que M. Turgot, comme lui, voulait non seulement le bien, mais encore la perfection de l'autoritée, l'écoppile relitique étable partout. Thumanité; l'économie politique était pariout, même dans la littérature, même dans les vaudevilles. Au théatre, on représentait les Moissonneurs et les Amours d'été; Saint-Lambert talsait son poème des Saisons; Delille traduisait ses Géorgiques; tout célébrait le bonheur de l'homme des champs, et, à défaut de cette poule au 1 et dont il était tant parle, on avait la houlette et le tambourin, ces deux emblèmes du bonheur champêtre.

La chute de M. Turgot entralualt avec elle tous ces beaux

reves bucoliques.

M Turgot n'avait pas prévu cette chute; comme tout m'ulstre, il se croyalt indispensable au rol, qui venait de signer les provisions de son successeur. Il était à son bureau et travaillalt, lorsque M. Bertin vint, au nom du rol, lui redemander son porteienille, lui apportant en même temps une lettre de M. de Maurepas, lequel — Turgot étali loin de l'ignorer — était depuis longtemps son ennemi.

Cette lettre était plutôt due raillerie qu'un compliment

de condoléance.

La volci

« Je m'empresse, monsieur, de vous témolguer la part que madame de Maurepas et mol avons prise à l'évênement qui vous est arrive

« Jai I honneur d'eire etc »

M. Turgot recondit

Le ne doute pas, monsieur, de la part que madame de Maurepas et vons avez prise a l'événement qui vient de marriver; mais, quand on a servi son maltre avec fidélité qu'on a fait profession de ne lui cacher aucune vérite ntile, et qu'on n'a a se reprocher ni faiblesse, ni fausseté, ni dissimulation, on se retire sans houte, sans crainte et sans remords.

« J'ai l'honneur d'être, avec les semiments que je vous dols, etc., etc.

M. Turgot se retira donc, entrainant avec lui M. de Ma-sherbes: c'était l'elément profondément honnète du mi lesherbes : En recevant son porteseuille que lui rapportait M Bertin, le roi murmura :

- Et cependant il n'y a que Turgot et moi qui aimions

véritablement le peuple.

Le nouveau ministre, M. Necker, était envoyé de la ré-publique de Genève près Louis XVI. C'était un gros homme, dont la physionomie toute particulière et sans analogue dans les autres physionomies était plus singulière que spirituelle : sa coiffure elle-même ajoutait encore à l'originallté de la tête qu'elle était chargée de faire valoir : elle se composait d'un toupet fort relevé et de deux grosses bouse composant d'un toupet fort relève et de deux grosses pour cles qui se dirigeaient de haut en bas. Comme les traits de sa figure, l'ensemble général du visage accusait l'orqueil, et ses moindres paroles étaient en harmonie avec le reste; ses manières étaient plus graves que nobles, plus magistrales qu'imposantes; l'emphase ruisselait de son style, la phrase de ses lèvres; c'était, sous ce rapport, une espèce de calque affaibli de M. de Buffon. En somme, es-prit étepdu, mais ambition plus vaste encore, prétendant non seulement gouverner la France, mais encore la réformer, l'éclairer. Comme tous les hommes véritablement spéciaux, c'était sa spécialité, c'est-à-dire ses connaissances en finances, qu'il dédaignait le plus. D'ailleurs, homme moral, honnête dans ses relations privées, mais que l'on eût été disposé à croire plus vertueux, s'il n'avait constamment vanté la vertu.

Madame Necker, qui, de son côté, n'a pas été sans in-Madame Necker, qui, de son cote, na pas cue san influence sur les affaires du temps, et qui, par conséquent, mérite une mention historique, madame Necker était une grande femme qui avait eu de la beauté, beauté qu'elle commençait à perdre à l'époque où nous arrivons. Elle était maigre et ressentait les premières atteintes d'une maladie nerveuse qui la conduisit à un si triste état, qu'au bout de quelques années, elle en arriva à ne plus pouvoir rester cinq minutes dans la même position; aussi, au théâtre, par exemple, était-elle forcée de se tenir au fond de la lore, se balançant d'une jambe sur l'autre. Elle avait beaucoup de littérature et d'esprit, des manières réservées plutôt que nobles, une vertu sans conteste, une bienfaisance inépuisable qui dépensait en bonnes œuvres une pardes sommes immenses que son mari gagnait dans sa the des sommes immenses que son maine et gaie, disalt-on; mais, dans le monde, elle était aimable et gaie, disalt-on; mais, dans le monde, elle était si préoccupée des succès de M. Necker, que toutes ses facultés en étaient absorbées.

Au reste, plus vive que tendre, plus exaltée que passionnée, plus enthousiaste que sensible, son goût était presquetoujours gâté par sa disposition à l'engouement.

Sa fille, âgée de dix ans à cette époque, devait être, dix

ans plus tard, la fameuse madame de Staël.

Mais, entre M. Turgot et M. Necker, un ministre intérimaire passa, dont il est bon que nous disions un mot; car ce ne fut point d'emblée que M. Necker entra au contrôle des finances.

Ce ministre était M Clugny de Nuis, dans le nom duquel les Brestois, dont il avait été l'intendant de marine, avaient découvert cette anagramme :

Indianus luce.

Si ce n'était pas un homme indigne de la lumière que M. Clugny de Nuis, comme disaient MM. les Brestois, c'était au moins un homme fort dissolu, comme disait tout à Bordeaux, où il avait été intendant. Il avait le monde vécu publiquement avec les trois sœurs. Cela, pouvait-on dire, était arrivé au roi avec les trois demoiselles de Mailly. "Ma, si veut le roi, si veut la loi. "Ce qui était une excuse d'omnipotence pour Louis XV n'en était donc pas une pour M. Clugny. Aussi, quand il s'était agi de se mettre bien avec le roi, dont la moralité répugnait aux alliancis. blen avec le roi, dont la moratte repugnant aux affinances avec les hommes dissolus, M. de Clugny avait pensé qu'il serait bon de flatter une des manies du roi. Le roi avait, comme nous l'avons dit. un serrurier; M. de Clugny en fit venir deux d'Allemagne, et parut se livrer avec passion à l'art de la serrurerie.

M. de Clugny fut donc d'abord nommé contrôleur général, et M. Necker appelé à la direction du trésor. M. Necker était chargé, en outre, de la partie importante, c'est-à-dire

du crédit et des emprunts par la Banque. Mais M. Necker nagea bientôt en plein pouvoir : M. Clu-gny mourut d'un excès de femmes. le 18 octobre 1770. Alors, M. Necker n'eut plus de compétiteur : le contrôle

général lui fut assuré. Il s'entendit avec les banquiers ses confrères, fit par lui meme une trentaine de millions, en un instant, magicien a la baguette d'or, il sembla avoir retrouvé e, faire couler par mille sources les tresors enfouis au fond de la terre, et que gardent les gnomes et salamandres.

Le clergé, il est vrai, protesia contre ce ministre calvi niste qui succedait à un ministre philosophe; mais, tout ébloui des millions qu'on venait de lui faire voir, M. de

Maurepas répondit au clergé :

Donnez-nous l'argent que nous donne M. Necker, et les évêques nommeront eux-mêmes un contrôleur des fluan-

on avait besoin d'argent. Il est vrai que le systême de M. Necker était effrayant pour les yeux qui voyaient au delà de l'horizon. Le système de M. Necker, c'était quelque chose comme le système de Law, c'était la c'était quelque chose comme le système de Law, c'était la condition d'une le système de la condition de fondation d'une grande bauque, c'était l'annihilation de la richesse foncière. M. Turgot prédisait la ruine; Con-dorcet, plus clairvoyant, entrevoyait la république. En tout cas, c'était la vieille lutte sourde des masses contre les propriétaires changée en guerre ouverte; c'était le peuple disant pour la première fois: « Prenez garde, il y a ici quelqu'un, et, ce quelqu'un, c'est moi.

On avait besoin d'argent, avons-nous dit. Oul, et plus que jamais; car on allait faire la guerre à l'Angleterre, et la guerre à l'Angleterre se fait encore plus avec de l'intrigue et de l'or qu'avec des hommes et du f-r.

Disons un peu ce que c'était que la cour de Louis XVI, au moment où on allait faire cette guerre. C'est le dernier coup d'œil joyeux que nous aurons à jeter sur elle.

cour de Louis XVI, à la fin de 1777, c'était d'abord et avant tout la reine, la reine radieuse de jeunesse, de

puissance et de beauté

Autour d'elle, pléiade charmante, radieux cortège d'étoiles resplendissantes, la princesse de Poix, la marquise de Coigny, la comtesse de Châlons, la princesse d'Hénin, la comtesse de Blot, la comtesse de Tessé, la comtesse de Mon-tesson, la princesse de Beauvau, la comtesse de Brienne, la duchesse de Grammont, la duchesse de Polignac, la com-

tesse de Vaudreuil et la princesse de Lamballe.
En hommes, c'était M. le comte d'Artois, M. de Coigny.
M. de Vaudreuil, M. de Dillon, M. de La Fayette, M. de Biron, les Lameth, les Grammont, les Polignac, tout ce qui restait encore en France de grands noms, sinon de grands esprits. Tont cela, à part quelques idées philosophiques qui germaient déjà dans les cœurs et raidissaient les visages, tout cela était jeune, aimait le plaisir. les promena-des, la chasse, l'été; les bals, les traîneaux, l'Opéra, l'hiver.

Le roi seul baillait à toutes ces distractions qu'il ne comprenait pas. Un soir, aux Bouffes, il bailla si fort, que la

reine lui demanda s'il n'était point malade.

reine ful demanda sur n'esait point indiade.

— Non, pas le moins du monde, répondit naïvement le roi; mais je ne me suis jamais tant ennuyé.

· Quant à la reine, oh! c'était autre chose, et elle s'amusait, elle, sans s'inquiéter ni des accidents, ni même du scandale! Un jour, l'écuyer qui conduisait son traîneau tomba, et les chevaux s'empartèrent, mais elle habile tomba, et les chevaux s'emportérent : mais, elle, comme l'Aurore qui conduit ses coursiers au Soleil, elle ressaisit les rênes, et, comme ils commençaient à l'emporter, elle les comprima, de ses mains blanches mais nerveuses, comme eut fait le plus habile cocher. On eut grand'peur autour de la reine; elle seule ne crut pas à son danger et demeura tranquille et le visage souriant.

Une autre fois, au bal de l'Opéra, elle fut apostrophée par un masque déguisé en poissarde, qui l'entreprit, l'appelant Antoinette tout court, lui reprochant de courir les redoutes au lieu d'être près de son mari, couché et ronflant. Malgré cette familiarité, ce masque eut le don de plaire à la reine, qui, pour mieux entendre ce qu'il lui disait et pour mieux y répondre, se penchaît vers lui an point de lui faire presque toucher sa gorge. Après une demi-heure de propos, dont quelques-uns étaient plus que

demi-heure de propos, dont quelques-uns étaient plus que légers. la reine quitta ce masque, avouant qu'elle ne s'était jamais tant amusée. Lui s'amusait aussi, car il lui reprocha de s'en aller, et elle lui promit de revenir. En effet, c'est ce que fit la reine, au grand étonnement de tout le monde. Au prochain bal, elle revint; le second entretien fut aussi long et aussi animé que le premier, plus animé même. car, cette fois, la reine, en quittant le masque inconnu, lui donna sa main à baiser.

Et tout cela était répandu, colporté dans les journaux à la main tout cela devenait des sources de calomnie;

à la main tout cela devenait des sources de calomnie : car, tandis que la reine passait ces longues nuits ba; gnée dans le plaisir, le roi demeurait à Versailles, se coullait à onze heures, se levait à cinq, travaillait l'hiver sans seu jusqu'à sept heures, heure à laquelle son valet de chambre entrait dans la balustrade de son lit, de son lit qu'il trouvait toujours vide.

Il y avaît comme on voit, une grande différence entre la vie de la reine et la vie du roi. Aussi, continuait-on

ter the tree that et is it ses amilia tid d unides, revaille avec le ics ... and the labour ir de la Comedia de hourre, car la ve mestories Mortanser el 3; ses spectacles. On un nites il est vrai, pous-Jules de Polignac avec la des journées tou en têres, por aler voir et dont elle prit et sais se plaindre, not s'inéme l'andis que ma toune de Lamballe d'a rei c'est hadre chargée d'on - rideaux presalt a elle sule tonte arnee qui n'appartenant pas a madame per ton de la run qui eu di appartemir

jue le relane se souviait point de re lamer ses et l'actréj dux dejuis sept aus sucs être encore, r'o les tjue la reuie s'éait plainte à sa mère de s' guler y valée et que celle-ci lui avant fait une raite rej se que Marie-Antonette suiva t'à la lettre.

Attis es rajints quen lui fitsalt, le roi qui sentalt va li premier les plus grands tiers e rei nisalt en noire mais il biudait Voyant la rine ne rentrer que l'it torit souvi mene ali por une fis, le roi ordonna quel ne l'isse al resiminuit penetrer aucun carrosse dans la cur il l'icerri ciu no ora le révelliant, lui que en un dieures du matin. La consigne fui sur ve la rei un le resta a la grille, et l'il se ni le gidecur, girmer nice autre più c'ire ricaliante et futtiv comme une adultere,

e e la communication de la

Em rassez mei n'a clère; je suis enfin reine de Fri e

terres in ue ette grossess surprit le plus, ce fut

If some property of the property of the second of the seco

Ellif ut al refer ce sujet, s, s a daleux qu'il soit, parce le couteau de la guillotire li faut l'abrider. L'in le l'ellif couteau de la guillotire li faut l'abrider. L'in le l'ellif couteau de la dandon de la noblesse, cette l'includir le le postèrité.

ESSAI HISTORIQUE

LA VIE DE MARIE ANTOINETTE D'AUTRICHE Reu e de France

c valt più époque pendant les bals e'
de la ason frère l'archiduc, qui lit
d ar autant de attess que de
d voir haut ins décence il montra
d i mont l'ens tout s'on jour. Il n'est pas
d i mont l'ens tout s'on jour. Il n'est pas
d i mont l'ens tout s'on jour. Il n'est pas
l'en n'impolité e'il de ses pré
l'os princes. Il parut à la cour
er, et il le Sarline et le
comme er, et il le Sarline et le
comme and qui ne sont remarqué
[i n'er s'on l'ensemble s'il re

 I tut aise à trouver on nomma le duc de Colgny, et cutes les conjectures se réunirent en sa laveur. Ce seigneur aimable, d'une belle faure, ayant les mœurs les plus douces et la tour ure la plus s'ut fuisante des yetts. It parlent beaucoup, et une sante en tout point différente de l'expirant billon, avait depuis quelque temps fixe les regards de la reim. Il s'etait conduit avet la plus grande circ les ection et l'inrait menègee si elle nont l'as elle non et derche la puble ité par ses imprudences on calcula l'heure le mome 1 et le fieu ou la grossesse s'e ait opèrée, en rappela un bal de l'opera ou la reine s'etait masquée en capole grise et avait fait masquer de meme plusieurs temmes de sa sonte. Le du ctait seul dars une loge aux secondes. A la faveur du deguisement, Antolnette se perd parim ses compagns s'e glèse dais la loule et vole à la loge quelques minu es après, la sonte s'inquiète, cherche la l'incesse en la trouve sortant de la loge, et si agitée de l'acte qu'elle vei ait de faire qu'elle tomba presque évait de sur l'escalier. Une femme marqua cet instant sur ses fablettes, elles circulèrent, et presque toutes les femmes ce la cour l'eurent sur les leurs ecrit en lettres d'or. Madame de Guemenée, dont l'outrage etait le plus récent, fut celle qui se contini le monts dans ses propos elle fut discrate avec durete, renvoyée de la cour et remplacée dans sa charge de gouvernaite par madame de Marsan, malgrée soit serfinon si infructueusement et si maladroitement fait.

L) reme regarda t sins donce ses intrigues avec l names ou comme une necessite ou comme un goût de passage que les filles appellent des caprices. Elle ne pouvait, d'ailleurs, éteindre ses bouillants désirs dans les sui-tes d'une intrigue qui ne lui formissait pas des moyens d'être sans cesse avec l'objet qui les insjirait. C'est ce qui la defermina a conserver toujours une femme avec laquelle elle etait dans la plus étrolte liaison Madame la princesse de Lamballe, depuis longtemps l'arele d'Antoinette, ne fut mitrée dans les grands mysteres de l'intimite qu'après madame de Guémènee. On avait tout fait pour madame de Lamballe, madame de Noail es avait commence son service aupres de la dauphire par lui deplaire sauverairement, et cela n'est pas difficile a présumer Fl'e eprouva de la part de sa maitresse tous les desagrerie its et toutes les repuffades imaginables; mais les Noailes se rebutent-lls? Rien ne leur coûte, rien ne les mortifle, rien de les arrête quand leur intérêt y est pour quelque tiose Madame Uttiquette, en suivant ce systeme, ne vou-lait pas se returer, et il n'était pas décent de la chasser sans qu'elle le meritat positivement. Un ami des Nouilles conseilla à la reine de créer dans sa maison une charge qui réduisait à rien celle de madame de Noailles, fant par rapport aux émoluments qu'aux prérogatives. On una gina la charge de surintendante de la maison, et, pour egraser davantage la première duite d'honneur, il fut ques tion de donner cette charge a une personne dont le rang et la naissance Ivel pseraient. La princesse de Lamballe fut choiste Joune, armable, seduisante par sa taille et sa figure, teutre et sans passions, elle et avait inspiré. Ce moyen la capiro hait, elle étan la favorite par excelence. Il fallait fout faire pour elle.

La reine proposa cette augmentation de dépense dans sa maison a M. Turgot, qui ent la maladresse de la refuser, et ce fut sa perle; les mécoute tem ut de la souveraine semblérent autoriser les plaintes de toutes les femmes de la cour, meme des lemmes de chambr , qui formalent un jarti nombreux, contre un ministre qui joignant a beauoup d'antres défants celui de ne pas aimer le heau sexe Les autres enuemis de M. Turgot et les gens qui par esce autant que par intérêt ne penyent sonffrir les ministre trop lougtemps en place se joug érent à cette cébale. La ceine se servit de l'autorité qu'elle avait sur son auguste M Turgot fut renvoyé, et madame la princesse de DOUX . famballe fut nommee surintendante de la maison de la rame, avec quatre cent mille livr's d'appointements. Le reme, aver quarre cent mille livr's d'appointements. Le regue de cotte favorité dura jusqu'après les con les de la reine, pendant lesquelles elle ne la quitta pas. La faveur des Colgoy effaça celle de la princesse, qui se tetira prin-demment de c'tte grande intimité. Elle n'en fut pas moins humiliée, surtout quand elle se vit sur le point d'être éclipsée par un Polastron. Comptant un peu trop sur son crédit, elle porta ses plaintes au rol sur le mepris que la reine lui faisait éprouver; le roi ne fit qu'en rire, ne répondit r'en, et courut en se dandinact à sa force finir un cade las qu'il avait commencé la veille et qui étot tré pressé. La fire Savoyarde ne s'en tint pas la ; elle s'adressa a son beau pere : ce cafard, seusible comme un dévot, cournt au enté de saint Enstache, le pas eur promi d'en parler au roi a la première confession et, en attendant, on résolut de feuir ferme. Coming le secret de la con e son du rol au curé n'est qu'entre trois, on l'Ignore; ma on a vir le froid de la reine perso ter contre madame de Lamballe, qui, sans y avoir évard, a continué l'exercice de son emploi ave-nant de l'erté que d'audir e et de digette.

· La grossesse de la reine avançait : malgré la certitude que l'on avait sur le faisenr, on donnait encore plusienrs autres pères a cet entant si désiré. Le roi seul de sa cour était dans l'erreur et se l'attribuait. Le plus doux des maris. était dans l'erreur et se l'attribuait. Le plus doux des maris, le seigneur du château de Versadles se complaisait dans sa progéniture i rochaine, et tous les courtsans au fait du secret applaudissaient à la sottise du prét indu papa Madame, experte en intrigues, et qui connaissait a fond celle de sa belle sœur, n'était pas dupe du fait. Elle en avait instruit son mari, qui avait inscrit ces détails cu rieux dans la collection qu'il fait des annaies savantes du règne de son illustre fièrre, de ce qui se passe dans son intérieur, même dans sa forge, qui n'est pas celle de Vulintérieur, même dans sa forge, qui n'est pas celle de Vul-cain, car il n'y fabrique pas des liens pour y enfermer les amants de sa femme et les prendre sur le fait. Cet ouvrage érudit, du plus érudit des princes de son siècle, sera un jour l'orn ment de sa bibliothèque, comme il fait actuellement l'éloge de son esprit et de ses connaissances.

"L'accou hement de la reine fut long et pénible; elle fut même quelques moments en danger. Vermont, son accou-cheur, qui passe pour ignorant, la sanva par une saignée qu'il ordonna contre l'opinion de la Faculté. Les amants et les maîtresses pe...dant ce moment étaient déroutés. Le Dillon était loin : Coigny ne se montrait qu'à peine : Laval avait été éconduit. Ces trois courtisans étaient même excédes d'un bonheur qui pouvait avoir pour eux les suites les plus funestes. Le duc de Coiguy surtont, à qui le public accordait l'honneur de la paternité, avait plus d'une fois pàli à la vue des élancements de joie ridicules que le roi avait montrés en prenant des mains de Vermont et tenant dans ses bras l'enfant qui venait de naître; puis, roulant imiter Henri IV, ce héros à jamais chéri, qu'il croit son patron et auquel il dit qu'il ressemble, parce que le con public qui atte tout dans un proposition de la contratte que le sot public qui gâte tout, dans un moment de dé-mence et d'adulatiou, a fait une aussi étrange comparaison, il le montrait à l'assemblée avec l'air de la plus grande satisfaction; et, adressant la parole à M. d'Aligre, premier président du parlement :

Voyez-moi, monsieur, et dites bien que cette fille

est de moi »

Maintenant, on se demandera sans doute comment le roi, qui n'avait aucune relation avec sa femme, fut si joyenx de cette paternité.

Le même libelle se charge de nous le dire.

Lorsque la reine s'aperçut qu'elle était enceinte let que I on remarque bien que c'est le libelle qui parle et non pas nous), lorsque la reine s'aperçut qu'elle était enceinte, elle courut chez M. de Maurepas, quoique depuis longtemps de Maurepas et sa femme fussent déclarés contre elle : mais elle avait compris qu'elle avait moins à craindre de ses ennemis déclarés que de certains faux amis qui l'entouraient.

En voyant entrer sa souveraine, madame de Maurepas voulut se retirer; mais la reine, comprenant combien en pareille occasion le secours d'une femme était efficace, ne voulut point permettre qu'elle sortit. Ce fut donc en présence de M. de Maurepas et de sa femme qu'elle avoua

En effet. M. de Maurepas était le seul qui pût la tirer d'embarras. Le roi, nous l'avous dit, n'était impuissant qu'accidentellement (1). Une légère et courte opération chirurgicale pouvait lui rendre des facultés qu'un tempérament froid ne le pressait pas de conquérir. M. de Mau-repas pouvait faire valoir aux yeux dn roi la raison d'Etat, et obtenir de lui que, pour assurer la couronne non pas seulement dans sa famille, mais dans sa postérité, il se fit faire cette opération. C'était ce que la reine voulait de lui; c'était cette démarche près du roi qu'elle demanda et uu'elle obtint.

Le vieux ministre devait triompher dans une pareille négociation; aussi sou éloquence près de Louis XVI eut-elle un succès complet: le roi se décida a se faire couper le

L'opération faite, dit toujours le libelle, tout se serait passé selon les désirs de Marie-Antoinette, et la reine aurait pu bientot publier comme une gloire cette grossesse qui, sans l'intervention de M. de Manrepas, devenait sa honte, »

Ce serait quelques jours après cette opération que la reine aurait pu dire à madame Campan entrant chez elle :

« Embrassez-moi, ma chère, je suis enfin reine de France ; »
Et. en effet, à partir de ce moment date l'influence prise par la reine sur son époux. Ainsi le siècle des femmes s'accomplissait : Louis XIV était mort mine depuis trente ans par madame de Maintenon; Louis XV avait vu s'écouler

cinquante-cinq ans de règne sous la triple domination Je madame de Chateauroux, de madan e de Pompadour et de madame de Charledroux, de madare de l'ompatour et de madame du Barry; enfin Louis XVI, après avoir, pendant quatre ans, échappé a l'influence des femm s pour subir celle de M de Maurepas. Lonis XVI venait de tomber sous celle de Marfe-Antoinette, qu'il ne dévait plus secouer, et qui, paredle a un guide fatal, devait le conflure à l'echa-

Au reste, tout ce que nous venons de capparter de la gris sesse de la reine, calomnie ou médisance, étant tellement repandu dans le public, que, dans une église et face des fonts baptismaux. M de Provence, frere du roi, crut p nevoir faire allusion à la douteuse paternite du roi.

M. de Provence tenaît madame Royale sur les fonts de baptème; il representait le roi d'Espagne. Le grand aumonier lui demanda alors quel nom il vonlait donner a la petite princesse.

tite princesse.

Mais monsieur l'aumonner dit le conte de Provence il me semble que vous intervertissez les articles du rituel. et que vons devez des ander d'abort si l'enfant que nous présentons est pile légiture du roi et de la reine

L'aumônier se rendit à l'observation, fit la question qu'il avait cru pouvoir se dispenser de faire; et M. de Proven e, avec ce sourire qui n'arpartenait qu'a lui, et par un léger signe de tête, répondit :

Que n'était-il pas permis au public de d.re quand le beau-frère de la reine risquait, en présence de tous, une

pareille infamie!

pauvre reine, elle co timus i à tout Ob! c'est qu'aussi. faire pour donner des armes à ses ennemes. La naissance de madame Royale avant attristé la France, qui attendalt de madame Royale avant attriste la France, qui avenuali un garçon; mais elle n'attrista poini la cour. Un second enfant était certes d'un espoir plus facile que le premier; et à peine la reine fut-elle sur pied que Versailles et Trianon reprirent toute leur folle joie interrompue un instaut; seulement, ce ne furent plus le jeu et les bals qui octant seulement, ce ne furent plus le jeu et les bals qui occuperent les soirées et les nuits; non nous l'avons dit les goûts avaient tourné au champêtre. Ce furent les soirées sur la terrasse et les promenades nocturnes. La reiue était accouchée au mois de décembre, et sa cenvalescence avait duré jusqu'à la fin de janvier; mais, des les premiers jours, on s'assembla le soir, à l'entrée de la nuit, sur la terrasse du s'assembla le soir, à l'entree de la finit, sur la terrasse du château, au parterre du midi. Du reste, rien de caché; au contraire. Tout Versailles s'y rendait; là, ou causait, ou riait, on se promenait. Bientôt, pour plus grande liberté on se déguisa; M. le comte d'Artois, M. de Coigny, M. de Vaudreuit, MM. de Fitz-James, de Liron, de Polignac, s'en la comte d'Artois de la company des la company des la company de la c veloppaient d'immenses pardessus: les femmes mettaient des rapotes. Alors, toute liberté était donnée; on se perdait, on se retrouvait. C'était un grand bal masqué sans masques Pendant ce temps, la musique des gardes françaises jouait

sous les fenètres du château.

Tant que dura l'été ces saturnales, comme on les appelait alors, durèrent, et avec elles les calomnies continuèrent de se répandre: puis l'hiver vint, et avec l'hiver le jeu, les spectacles et les bals. Ce fut un hiver brillant que celui de 1779. M. Necker fournissait tant d'argent, que l'on pouvait croire qu'il avait retrouvé la source inconnue du Pactole. Louis XVI, dans l'enivrement d'un amour inconnu et d'une possession si lougtemps retardée accordait à Ma-rie-Antoinette tout ce qu'elle demandait. Ce fut pendant cet hiver qu'il racheta les bijoux de madame Henriette d'Angleterre, joyaux précieux que Van Dyck avait répandus en rivière autour de son cou, noués en bracelets autour de ses mains, tordus en spirales autour de ses cheveux. Mais, économe au fond de sa prodigalité. Louis XVI achetait à terme et prenait sept ans pour payer; puis, s'affectionnant au comte d'Artois de toute la répulsion que lui inspirait M. de Provence, il donnait au jeune prince deux millions ponr payer ses deltes. Seulement, le prince gardait ses dettes et employait ses deux millions à embellir Bagatelle, cette bon-bonnière d'or, de nacre et d'ivoire, où il donnaît une fête au roi, fête où le roi, chose miraculeuse! avoua s'être

Il est vrai qu'an milien de tons ces pla:sirs, arrivait bien de temps en temps quelque aventure grave qui faisait le

désespoir du roi et la joie de la cour.

Un soir, au bal masqué de l'Opéra. M. le comte d'Artois donnait le bias à une femme charmante, un peu légère, comme l'étaieut les dames de cette époque. On l'appelait madame de Canillac. D'abord attachée à madame de Bourbon, certaine liaison dont le bruit avait été jusqu'an scandale l'avait forcée de quitter la maison de la princesse. Ce soir-là, madame de Canillac avait soupé avec le comte d'Artois, et le comte d'Artois, dans un moment d'enthousiasme pour les beaux yeux de madame de Canillac, que le champagne rendait plus pétillants encore ce soir-là, le comte d'Artois, abrité lui-même sous le masque, avait promis à sa belle convive de la venger des mauvais propos tenns donnait le bias à une femme charmante, un peu légère, sa belle convive de la venger des mauvais propos tenns contre elle par madame la duchesse de Bourbon : l'eccasion de tenir sa parole ne tarda pas à se présenter. A peine en

⁽¹⁾ Pièces justificatives. Anecdote racontee devant l'auteur par le roi Leuis-Philippe

the description of the descripti

t vr. M le duc de Bour t sone que sa femme, au r r l'fit les protes savoir di ma a , u lois de Bou

A de Bonbor y entil En

Vices se saluere to puis comme

Pe littoriq minu'es ils ferraillerento

e Colseil qui, de la part lu roi, leur or
vices irer

s : I ruces s'embrasseret i puis dans l'après midi, M : e d'Artois ella fure une visite a madame la du e B irlon, et le lendemin evies par le roi, le e d'Artois se rendit à Colosy et le du de Bourbon à Catally

L'hiver passe les fêtes le fout rei minoncèrent; seulemet en no present les etrangers les surées de la terrasse avan nt fait leur temps. D'affleurs le bruit courrique lous coux que la reire avait honcres de ses entretiens n'avaient pas teu curs arde viseavis d'elle le respect qui lui était du cur le une come ces plaisirs en un nouveau jeu qui avait pour ture le lessa patiros. Les jardins de Vers lies cu de Trait et tient illumines. Dans l'endroit ou convergeaient teus les feux s'elevait un trône de bruyères en elisait un rel, qui s'assevait sur le trône, donnait ses audien es tenalt sa cour rendalt la justice et écoutait les plaintes et les voux de ses sujets. Or, c'etait une collectin des plaintes les plus étranges et des voeux les plus lnous. Le roi faisuit de son mieux pour rontenter tout le mode chacun s'approchait par couple et s'éloignait par couple. Puis, toutes les plaintes faites, tous les vœux exprimés le roit satisfait de sa journée comme Titus, prononçait le mot sa ramentel, le fameux descampativos.

A ssi ot ce met prononcé chaque couple s'enfuyait à toutes jambes vers le bosquet qui lui convenait le mieux, et il y avant amende pour quiconque se présentait avant deux he res levant le trone royal

Auss l'orsque la seconde grossesse de la reine fut annu ée M de Proven e out-il beau jeu et les calomnies recomment rent-elles de nouveau Seulement, l'amant favorisé rieta t déja plus M de Colgny c'était M. de Vaudreuil M de Colgny n'avait donné le jour qu'a des filles, tandis que M de Vaudreuil, au contraire ne faisait que des garons témoin le dernier enfant de madame de Pollgnac Aussi promettait-on un garçon a la reine!

En effet comme nous l'avons dit, madame Jules de Poligna d'ait ac cui hée à l'aris tout simplement dans l'appartement de M de Vaudreuil, où les douleurs l'avalent pri e. A propos de ce grand événement, et pour rapprocher la reine de s'n imie la cour était venue passer huit jours à la Miette, de lu, la reine, toujours extrême dans ses amitiés é ai plus à prortée de rendre des soins à la comtesse En effet la reine ne quitrait pas le chevet de son lit et lui servit en quelque c'été de garde; puis pour faciliter sa rivales en e elle lui donna une layette de quatre-vingi mille francs a l'uquelle le rol ajouta une somme égale en argent il d'ait blen question de dorser aussi le duché de Mavenne à l'a ouchée e qui était une petite affaire de quatrire cent mulle livres Mais M. Necker s'y refusa; seulement a la mile que l'it it la reine après ce refus, il comir qu'il en serait de lui comme de Turget avant six mois l'es l'ai pas blei vite la paix, et il foi le premier à comme de responsables de rect au l'en de ce maudit out be

to im de Polignac ne se that point jour battue

Figure 1 av rile du hé elle exigea du moins que

troct dire VI de Polignac fur fait due; puls a

from the rillie avec le list de la duchesse
de Grif a se le rillie avec le list de la duchesse
de Airrich et obtint une compagne de garde Airrich et dut fut peur les Polignac et
le Gramin et vi le béréhe emploi ils dis

refit di discontinue compagne de garde Airrich et du fut peur les Polignac et
le Gramin et vi le béréhe emploi ils dis

refit di discontinue compagne de garde Airrich et du fut peur les Polignac et
le Gramin et vi le béréhe emploi ils dis

refit di discontinue compagne de garde Airrich et de garde Airrich en en et all admininte de la mattrait elle qu'un

refutation de la discontinue de la mattrait elle qu'un

refutation de la discontinue de la mattrait elle qu'un

C'etait dans ces conciliabiles, hélas' que l'on deliberaft des anaires les plus importantes. La paix et la guerre, la politique et la mance, le renvoi des ministres, le degré de fiveur. Et somme de c'edit qu'on devait leur accorder, out se décidait là

Et l'on ne faisait entrer le rei que pour ratifler les décrets de l'assemblée, parfols les projets étaient si étranges, que le roi s'en efficieur d'ors, il passait chez le vieux comite, inais, comme la reine était redevenue son amile, il souterait la recre et Louis XVI voyant son greuiler ministre, ce vieil alversaire de Marie-Antolnetie, du même avis qu'elle, le roi se reinfait à cette unanimité, qui paraissait lui offrir toute garantie.

Ce fut sur ces entrefaites, comme nous l'avons dit, que la reire devint gresse pour la deuxième fois. Le bruit de cette grossesse se repandit dans les premiers mois de l'an née 1781.

La reine accoucha le 22 octobre, du premier dauphin Il faut que cette naissance ait, au nilieu de la joie génerale qu'elle occisionna, soulevé de bien affreux noëts, de bien atrices vandevilles, puisque nous lisons dans le journal de Bachaumont.

10 arril 1782. Actuellement que la fermentation qu'ont occasionne les noéts abandinables qui ont couru Paris cet hiver est rassise, ils sont moins rares, et on se les communique par cet attrait pour la nouveauté, quelque exécrables qu'ils solent. Il y a vingt couplets; ils semblent être faits à l'occasion de la naissance du dauphin. L'auteur, qui n'épargne pas ce qu'il y a de plus sacré, après avoir plaisanté la Divinité même, après avoir, dans ses calomnies atroces, enveloppé toute la famille royale, excepté madame la comtesse d'Artois et Mesdames, tombe sur les hommes et les femmes de la cour Entre ces derniers figurent le duc d'Orleans, le duc de Chartres, M. de Maurepas, M. Amelot, M. de Castries, M. de Miromesnil, M. de Monteynard, M. de Puyseques; le premier médecin Lassone; M. le duc de Coigny, en faveur duquet on renouvelle les soupçons détestables répandus dans les pamphiets venus de chez l'étranger. La princesse de Lamballe, madame la duchesse Julos la comtesse Diane, madame de Fleury, madame d'Ossun, la vieille maréchale de Luxembourg, madame de Fougières, cufin la princesse d'Hénin, qui ferme la marche, sont les femmes nonmées de la manière et avec les ancedotes les plus diffamantes. Le jugement qu'on en a porté comme ouvrages de l'ittérature est très juste; il n'y en a aucun qui ne solt d'une méchanceté noire, et pen où il n'y ait quelque sel, quelque tournure qui puisse annoncer de l'esprit dans son auteur. Du reste, ils sont assez corrects, et d'un homme qui a l'habitude du couplet. »

Pendant quelque temps, on s'étonna que l'auteur de cette œuvre abominable ne fût point poursuivl; mais, bientôt, on ne s'étonna plus.

Le bruit se répandit, et nul ne vint le contredire, pas même celul auquel on les attribuait, que ces couplets étaient du comte de Provence lui-même.

1.0

COUP D'Œ L EN ARRIÈRE. — VOLTAIRE. — ROUSSEAU

LES DERNIERS TRAVAUX DE VOLTAIRE. — L'AVOCAT DES MORTS. — LA MARQUISE DE VILLETTE. —
JOSEPH H ET LE SIGNEUR DE FERNEY. — « IRÈNE ».

— VOLTAIRE A PARIS. — M. D'ARGENTAL. — LA VISITE DIS COMÉDIENS. — TURGOT CHEZ VOLTAIRE. —
VERNIT LE PEINTRE. — FRANKLIN ET SON FILS. —
« GOD AND LIBERTY ». — MADAME DENIS. — L'ACADÉMIF. — RÉPÉTITIONS D'« IRÈNE ». — LE CURÉ DE
SAINT-SUIPLE. — LA VISITE DE L'ABBÉ GAUTHIER. —
1 A CONFESSION P. BLIQUE. — L'ARCHEVÊQUE DE PARIS. — LA CONFESSION. — MURMURES DES PHILO
SOPALES. — VOLTAIRE MAÇON A LA LOGE DES « NEUFSŒURS ». — LE JOURNAL DE BACHAUMONT. — L'ACTEUR
MOLÉ, — LES PRINCES AU TRÉATRE. — MADAME DE
VILLEMENNE.

L'obligation que nous nous sommes imposée de développer les causes de la haine ropulaire contre Marie Antoinette nou a mis dans la nécessité de suivre la reine jusqu'à l'accouchement du dauphin, et de laisser en arrière quelques événements de la plus haute importance.

Ces événements sont la mort de Voltaire, la mort de Rousseau. la déclaration d'indépendance de l'Amérique et la retraite de M. Necker
Il y a deux hommes qui passèrent sur le xvitte siècle, unis pour le but, désunis dans les moyens. Flambeaux ou torches, l'avenir en décidera: l'un avait pour mission de renverser le trône, l'autre avait pour mission de renverser l'autel. L'un écrivait l'Emile, le Contrat social, l'Origine de l'inégalaté parmi les hommes, la Profession de foi

timide, il eût, certes, reculé devant la mise en pratique de ses utopies, surtout s'il eût été forcé de les appliquer luiméme. Robespierre et Saint Just, ces deux vivantes personnifications de ses rêves. l'eussent a coup sûr épouvanté, s'il eût pu les voir apparaissant au seul le cette terrible année 1793, que la main du Dieu vengeur avait d'avancé écrite a l'encre rouge sur le livre fatal du destin.

Voltaire, au contraire, avait tout prévu, tout deviné Voltaire avait mesuré la profondeur de chaque coup qu'il



Voltaire.

du Vicaire savoyard; l'autre écrivait le Dictionnaire phi-losophique, la Fucelle, les Lettres sur les miracles et le Testament du curé Mestier. Tous deux minaient la vieille société: l'un avec la douce conviction qu'il était un ar-chitecte, l'autre avec le satisfaction satanique de savoir qu'il chitecte, l'autre avec le satisfaction satanique de savoir qu'il était un destructeur. Ces deux hommes qui s'étaient hais toute leur vie, peut-être parce qu'ils avaient la conviction que la postérité ne séparerait ni leurs œuvres ni leurs noms; ces deux hommes enfin, qui devaient mourir à trois mois de distance l'un de l'autre, ces deux hommes étaient Jean-Jacques Rousseau et Arouet de Voltaire.

Jean-Jacques, homme d'instinct plutôt que de prévoyance, navait pas deviné toute l'influence que son œuvre devait avoir sur l'avenir Hardi théoricien, mais âme tendre et

avoir sur l'avenir. Hardi théoricien, mais ame tendre et

avait porté, et, le coup porté, il avait longuement prêté l'oreille au retentissement qu'il produisait; de sorte que, dans son ardent amour de la destruction, il n'avait qu'un regret: c'était de ne pas pouvoir assister, comme Samson, à la chute du temple, dût-il, comme Samson, être écrasé sous ses débris

sous ses débris.

Voltaire, le premier, alla rendre compte de sa mission à Dieu. Depuis quelque temps, si l'on reut s'exprimer ainsi, il avait l'inquiétude de la mort. Il y avait quarante ans déjà que Voltaire parlait de son agonie, et plaisantait agréablement en vers et en prose sur son trépas prochain. Cette fois, la sommation du destin se faisait instante et périleuse. Absent depuis vingt ans de Paris, il touchait à sa quatre-vingtième année. Sa décrépitude était complète, et

1 r e courre a com Depuis quel t ses an labres le bem có é de sunas come e e seur de Calas. all as a second of the second t du generi 1.i y collect alls les jeunes filles s le pirrain 1 venait il avait deine le nome de lui conserva et sors lequel ous un de n'arquise de ~ n mari

s a tyres philanthropiques et pa [litl spacede Ferney eet er viel [lill spic de Ferney (et er nell s le star son a eul avât reçu e (, vii) , ju ad u ir it lai bassade s l'rs e Fridric Jiseph II e an veru ar 1 sse a u quar de heue du philo-i dr vsi e etait dur d'au r Velt tre s 1 f t au r ois l'avent de and the contract of the latter releven r i e a tort cu a raison, d'avoir

1, 11 65.5

1. 1 fit some sir Voltaire qui, de rage il se . va e te jerli nits i listorien un ace 'r er de ll' Lave gean e é a t dan-'i i s le je ce i e w p fil sur lemp reur qu'e'te

r le i Paris avec une antiur jer plus ju elle an o ird'hui,

r on a different son a qui l'ap morquese de Villette peut fre, a tore ent, il portit pour Pous, au ; lu rud ri, mant ce reste de vie qui r e qu'il y ulait voir s'etembre non , s let i de l'erney mais dans le tuniulte et in pour que Voltaire mouit à sa

A live court a ped chez M d'Are' lis vu e'us quarante ans. Il puvait
le u li m le gr. I h n'me était petri d'
lis ' lava' elle des o t g natres qui préli es gets II curui dine
li all'eirs in l'innait le t mis
d'in er un i t'é

n , o foir v ii voi emira-

11 - 1015

trans the second diens francis alleger to the second diens francis

i l r dau telle p ur l'aut or d'inne et l l r l'at, mademol elle Clairen se mit

le e per l'irg t per lus de goulle et de rhama-U con the par leux liquids qui l'aldalent à marcher,

ir 7 'ire En l'apere vant Voltaire courul
l' 1 r la m l

d or e d r fr ej éta le tour de Vernet le jeintre d ord n'iasm it voulait absclument

· I eur secria celui el Si vous me , or voje eral for e de vous laiser

r ! Fr r ! n le food teur de la liberte d fr., n. r.e. lez von geneux devant

g grander int hander too

I to at Velta re abal sa la main sur

1 10 8 M Franklin parle francals. Fr 7 alm inc rous put ions pren

re ex n ez moi ; je n'al pu

I. Jaile e nivit en corps

i le loce de Brauxan

i f I. 1

a Principal de de

tent Paris, on ne parlait partout que de cette arrivée Dans les cales, dans les promenades dans les spectacles, les hommes s'abordaient et se demandatent. Savez vous où l'on peut le voir ? Comment se porte 1 11 ° w. Helas le grand homme se l'oriait assez mal. Les repetitions d'Irene qu'il sulvait avec une assez grande exactitude attendi que la première représentation de ce e l'ièce devait être pour lui un pretexte de triom l'h le fatiguaient horr blement pend'ait une des répétities, Voltaire se brisa un vaisseau dans la poitrine. L'adondants crachements de sang se firent jour aussitot.

Diabondants crachements de sang se firent jour aussitôt,

et l'on rapi eta le pecte chez lui

Une demi heure après l'accident, le curé de Saint Sul-pier eune ho une nommé Tessic, se présenta chez Vol-taire demandant à le catéri iser on amorea la visite à Voltaire, qui ordonna de faire

Monsieur le curé, dit-il en apercevant l'ecclestastique, vous me taites honneur. J'al du pl. Ism a voir un prêtre qui instruit ses paroissiens en apotre, qui soulage ses pauvres en pere, et qui sait les occuper en homme d'Etat. Puis il lui donna cinquante louis pour les pauvres.

Le cure Tessac se retira en annonçant la visite de l'abbé

Ganthler.

Cetait autre chose cette fois : l'abbé Gauthier venait pour confesser Voltaire, et Voltaire n'était point facile a confesser.

L'abbé commença par se mettre à genoux et en prière devant le lit de son penitent. Mais Voltaire le releva aus-

Vous venez, dit il pour que je me confesse, n'est-ce

- Oni

Je ne demande pas mieux, mais je veux me confesser

Ce nétrut point l'affaire de l'abbé Gauthier, qui flairait que que sandale, voire même quelque sacrilege sons cette confession jubique. il refusa, etcudant ce refus même a la confession particulière, si elle n'était précèdre d'une de 'aration de sentiments religieux.

Veltaire qui par hasard était de honne foi, lit cette de-

clara icn.

Bien, die Uabbé Cauthier, possesseur du précieux billet; maintenant, il faut que j'en confere avec l'archevêque,
- Allez, dit Voltaire, et je desire que la conference vous vaille un l'on benéfice.

L'abbé Gauthier courut à l'archevêché. L'archevêque as-sembla son coaseil, et la déclaration de Voltaire fut 'rou-

vee insulf sante.

L'archeveque exigealt une declaration devant notaire et formulait lui-meme les termes de cette dé laration qui commence par ces mots

Nous confessors avoir malicieusement blas hême la divinite de Jésus-Christ »

Lu lisant ce debut, qui était celui que la sainte inquisi ion dictait aux herétiques repentants. Voltaire bondit de terreur

dit-il, mais votre archevêque veut donc n'e - Ah call faire brûlec?

Et, comme l'abbé insistait

Assez pour aujourd'hui, dit Voltaire, assez, n'ensan-glactens pas la scene.

Il faisait allusion a ses erachements de sang qui avaient essé, et que pouvait lui rendre une émotion trop forte. L'abbé Gauthier revint le lendemain, reçut la déclara tron demandee et confessa Voltafre.

Cette résignation du patriarche de Ferney étonna fort tont le monde Toute la secte philosophique fut en émoi; quelques murmures se firent même entendre contre le grand prêtre de l'implété.

Ces murmures furent rapportés a Voltaire

- Qu'ils aillent se promener ditil; si j'étais au bord

on Gange, je mourrals une quene de vache à la main Pendunt quelques jours, on ne parla à Parls que du confesseur et du confessé, et focce chansons furent faites sur cette confession inattendue.

1.e lendemain, on reprit les répétitions d'Irene. Une grande solennifé se préparait d'un autre côté : it l'agissait de recevoir Voltaire maçon à la loge des Neuf-

Voltaire se prépara à cette double apothéose littéraire et maconnique, en s'habillant en grand costume de cour, ce qu'il n'avait pas falt depuis longtemps, ne qu'iltant sa robe de chambre que le plus rarement possible. Enfin, le jeudi 23 mars, il lit toilette entière.

Al de Votaire était un si grand événement pour Paris, que Bachaum nt n u a conservé tons les détaits de cette

M de Voltaire dital s'est habillé jeudi pour la fre-micre foi defuis on séjour mi Il avait un habit rouge

doublé d'hermine, une grande perruque a la Louis XIV,

doublé d'hermine, une grande perruque à la Lonis XIV, noire, sans pondre, et dans faquelle sa grande figure amaigrie etait tellement enterree, qu'un ne decouvrait que ses deux yeux brillants comme des escarboucles.

« Sa tête était surmontée d'un bonnet carre rouge en torme de couronne, qu'i ne semblant que pose; il avait à la main une petite canne à bec de corbin, et le public de taris, qu'i n'est pas accoutumé à le voir dans cet accutrement, à beaucoup ri. Ce personnage singulier ne vent sans doute rien avoir de commun avec la société ordinaire.

Cependant la représentation d'Irène approchan, et les exigences de l'auteur commençaient à se manifester d'une saçon étrange. Furieux contre le roi, le seul homme en France qui ne se fut pes enu le moins du monde de l'arrivée de Voltaire dans la capitale, il voulait, au lieu de la formule d'usage: Les comédiens français ordinaires du roi donneront aujourd'hui, etc., que l'un mit simplement: Le Theatre-Francais donnera.

Molé vint, de la part de la troupe, représenter au mori-bond que le changement ne dépendait pas d'elle. Mais Voltaire, sachant le but de sa visite, ne voulut pas même le

Il n'y eut que sa nièce, madame Denis, qui put lui faire

entendre raison à ce sujet.

Voltaire, nous l'avons dit, était l'objet de toutes les con-Les journaux consignaient les plus petits d' tails ayaift rapport au grand homme. Le 15 mars, on s'oc-cupait d'une discussion qu'il avait eue avec son marchand de literies, qu'il avait fait venir l'une fieue afin de lui acheter une couverture pour sa garde; mais le marchand et le poète ne purent s'entendre; le marchand voulait dix-sept francs de sa couverture, et Voltaire s'était butté à n'en donner que quinze. Il en résulta que le marchand sortit furieux et ameuta, par ses cris à la ladrerie, tout le quai à sa porte.

Voltaire, on le sait, était millionuaire. Le lendemain, c'était une aventure plus gaie et surtout plus graveleuse qui faisait les frals de la conversation pari-

sienne.

Madame de Villemenne, vieille aurie de M. de Voltaire, était venue le voir, et, comme il était déjà en pleine con-valescence, elle avait obtenu la faveur de pénétrer jus qu'à lui. Demeurée coquette malgré ses ciuquante ans, madame de Villemenne, qui même à Voltaire n'en avouait que trente-neuf, s'était vêtue d'une robe fort décolletée, et qui laissait sa gorge tellement à découvert, que cette mulité attira, peut-être malgré lui, le regard de Voltaire. Madame de Villemenne saisit le regard au possage. de V'llemenne saisit le regard au passage, et, essayant

- Oh! monsieur le philosophe, dit-elle, est-ce que vous

songeriez eurore à ces petits coquins-là? — Ah! madame fit Voltaire avec un soupir auquel toute autre qu'une coquette ne se fût point trompée.

- Eh bien, qu'en dites-vous?

- Hélas! madame, je dis que ces petits coquins-la sont devenus de bien grands Lendards.

PREMIÈRE REPRÉSENTATION D' IRÈNE ». - LA DÉCLA-RATION DE FOI. — L'ÉPIGRANME. — L'ACADÉMIE ET LE THÉATRE. - LE COUPLET. - COMPTE RENDU. -LA LOGE MAÇONNIQUE. - VOLTAIRE, SON CONFESSEUR ET SON CURÉ. - QUELQUES ANECDOTES SUR VOLTAIRE. - VOLTAIRE AMOUREUX. - ÉMILIE DE BRETEUIL, MARQUISE DU CHATELET. - MADAME DU MAINE. -MADAME DU CHATE'ET A LA COUR. - LA PERTE AU JEU. - LE PROPOS. - VOLTAIRE A SCEAUX. - LA COMÉDIE ET LA SCIENCE. - LE ROI STANISLAS. SAINT-LAMBERT, - MADAME DE BOUFFLERS, ÉMILIE ET SAINT-LAMBERT. - MADAME DU CHATELET DEVIENT MÈRE. - LE MOT DE MADAME DE BOUFFLERS. - MORT D'ÉMILIE. - DOULEUR DE VOLTAIRE. - LE SECRÉ-TAIRE DU SEIGNEUR DE FERNEY.

Au milieu de tous ces honneurs, au milieu de fontes ces disputes, au milieu de tous ces bons mots, la représentation d'Irène arriva. Huit jours avant la représentation,

il ny avait plus dans la safle una seule pla c a loner If n y avait plus dans in salie un's seule pla c'a softer an sattendari a ce que l'auteur assisteratt a (c) a acton (seulement, on ignorait quelle place il chorsactor is uns lu votaient un trône sur le theâtre meme, les patres de voya ent dans un fauteuil a l'orches (c) ceux qui se croyatent le mienx informes disaient tout bas qu'il server dans la propre loge de la reme.

Sais doute Voltaire etait il trop malade, car il ne fu nulle part, ou fut-il desappointé par l'événement du jour qui occupar. Paris presque autant que la represencir in

d'Irene

Cet evénemere, coait la rencontre de M. le comite d'Artos et de M. le duc de Bourbon, qui avait en lieu justement ce même lundi, e d'int teut l'eris s'occupait.

La sympathie general était plur madame de Bourbon si singulterement insulée par M. l'éomte d'Artois, Depuis cette insulte, elle avait ferm en perte, ne voulant voir personne, et avait régistre clez son suisse. Sa porte ne se rouvrit que pour les excisés qu'alla lui faire M. le comte d'Artois; e comme on savait qu'en demandant justice au roi, elle l'avait demendée non pas comme princesse, mais comme fémme et cum il citogenne ce mo citogenne avait fait à l'auguste insultée une popularité universelle. Aussi, à peine eut elle panu dans sa loge qu'enfut accueillie de hattements de mains si bruyants et si prolongés qu'à cette marque de sympathie generale ellefondit en larmes. fondit en larmes.

Quelques minutes après, la reine entra avec Madame Quelques minutes après, la reine entra avec Madome Mais comme on savait que son amitié pour M. le comte d'Artois l'avait empéchée de prendre le parti de madame de Bourbon et qu'elle avait déclaré vouloir rester neutre dans cette grande querelle, à peine fut-elle applaudie.

Le duc de Bourbon et le prince de Condé arrivèrent à leur tour: et à peine eurent-ils paru derrière la loge de madame la duchesse de Bourbon, que les bravos éclatèrent de nouveau, et comblèrent le père et le fils.

Puis vint Monsieur, qui fit peu de sensation.

Puis enfin le comte d'Artois, qui, dit Bachaumont, ne recueillit que des battements de mains de décence et dont le runs grand nombre, ne provenant que du parterre, sem-

le plus grand nombre, ne provenant que du parterre, semblait mendié

La reine parut de fort mauvaise humeur pendant toute la représentation

Tous les petits détails que nous venons de rapporter avaient occupé le public avant le lever du rideau; mais. le rideau levé, il fallut bien en revenir à la pièce.

Les deux premiers actes furent reçus à grand renfort d'applaudissements; mais, au troisième acte, les plus fanatiques se lassèrent, et les deux derniers ne durent leur succès qu'au respect profond qu'inspirait l'auteur.

Dès le second acte, un courrier avait été envoyé à M. de Voltaire, lui annonçant que les choses a'laient à merveille.

Après le quatrième, vint un second messager; celui-là avait pour mission de pallier le fraid qui s'était abaissé dans la pour mission de pallier le froid qui s'était abaissé dans la salle depuis la moitié du troisième acte. A la fin du cinquième, M. Dupuy, le mari de mademoiselle Corneille que Voltaire avait adoptée accourut à son tour et annones un succès complet.

Voltaire était dans le délire

Quelqu'un entra après M. Dupuy, et trouva Voltaire tont enflé des éloges qu'il venait de recevoir, et mettant en ordre Agathocle, pour le faire jouer tout de suite. Le philosophe affecta un grand calme au milieu du triomphe. — Hélas! répondit-il à ceux qui le félicitaient, ce que

— Helas! répondit-il a ceux qui le lencitalent, ce que vous me d'ites là me console, mais ne me guérit pas.

Ce ne fut pas tout, il voulut savoir quels endroits et quelles tirades avaieut été applaudis plus particulièrement, et lorsqu'on lui cita comme ayant été reçu plus favorablement encore que les autres ses morceaux contre le clergé, il fut enchanté; car il espéra que ces vers compenseraient le mauvais effet qu'avait produit sa confession dans le monde, philosophique. monde philosophique.

En effet, deux p'èces qui faisaient le plus grand tort à M. de Voltaire couraient le monde à la fois. L'une était sa déclaration de bon catholique, signée et déposée par lui entre les mains de l'abbé Gauthier. L'autre était une épi-gramme coutre lui et contre l'abbé de Lattaignant dont nous avous raconté la mort anacréontique.

Voici la déclaration de foi de Voltaire

Je souss gné déclare qu'étant attaqué depuis quatre jours d'un vomissemeut, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans et n'ayant pu me traîner jisqu'à l'église, M. le curé de et n'ayant pu me trainer j'squ' a l'eglise. M. le cure de Saint-Sulpice ayant bien voulu ajouter à ses bonnes œuvres celle de m'envoyer M. l'abbé Gauthier, prètre, je me suis confessé à lui, et que, si Dieu dispose de moi, je meurs dans la sainte religion catholique où je suis né, espérant de la miséricorde divine qu'elle daignera pardonner toutes mes l'autres et à l'ai seguialisé Unglise, i'en demanda partendente. mes fautes; et si j'ai scandalisé l'Eglise, j'en demande pardon à Dieu.

« VOLTAIRE

A V league de 1 - 1 - 1 - 1

181 V 1 1

r e c re se vill r me ave F reu t semble ben treuv

L resembles

e su curabl s

are la prepar le public remphe per sou au cur il y avuli per la culte il pue pie les rrinds se civin e servi et all'inte de cele man. Pius remphe per la culte il pue pie les rrinds in rent hez M de Voltani pur la culte de cele man. Pius il relific de se fut la minene pour le culte de cele criur sa la una ment la reu defence de remphe per la lific de se mette de cele criur remphe per la lific de se mette in sean me un culte la lific de se mette in sean me un culte la lific de se mette in sean me un culte la lific de se mette in sean me un culte la lific de se mette in sean me un culte la lific de se mette in sean me un culte la lific de se mette in sean me un culte la lific de se mette in sean me un culte la lific de se mette in sean me un culte la lific de se mette in sean me de rempte de la lific de se de spesition se creative relative me sean la culte la lific de se de spesition se creative relative me sean la culte la lific de se de spesition se creative relative me sean la culte la lific de se de spesition se creative relative me sean la culte la lific de se de spesition se creative relative me sean la culte de se de spesition se creative relative me sean la culte de se mette de se m ar è la pre par le pullo

Au rese la c de r présentation, la tragédie se re un pri la demanda des nouvelles du prése re un 1 1 1 demanda des nouveles du pices 1. 'r 1 4 2 e s 1 1 tranquillisa le julho e s 1 truit de la lun la salle futelle la me me qui ssis erait la troisi me représentation assi, la trisi no représentation la salle futelle la me e s 1 ma s pricle annonce, le sorte que la cuai me représentation Assi, la trisi no représentation la salle futelle la me e sur la contra me représentation de la Cm (i vuit que M de Voltaire annonce, le sorte que la light me missi M de Voltaire annonce, le sorte la Cm (i vuit que M de Voltaire annonce, le sorte de la la light me missi M de Voltaire annonce, le sorte la Cm (i vuit que M de Voltaire annonce, le sorte la light la light e représentation qui aurait la light la light e représentation qui aurait light la
Vitare II aff 'a d'n daveir unité les formules de la facema, prière et relima ute inscripten et une récept i vell V siligna les constitutions comme si fiction et se facialitre evoir, et seigagea visalis M d'I le le vereralle, à aller en lo e l'orrire d'Il ten la manyale humeir revint le milite set milita à le jer l'appartement voisin, mais i eut in l'illite que malame Denis neu retré à pre l'illitriva que sa garde était tropieme e q l'illits ul tres on revoya en consilient de le l'illits ul tres on revoya en consiliente fe ca ul denna une garde de qua le cure i e ca ul denna une garde de qua

1 m r ween't dun met qu'on avait on 1 1 the rivian faisait dest urs de (1) C et verdait des fetits livres on (E annoncart un de ces tours

r que non alleis e écuter me, ieurs.

I i une qui i foit tant de brust

Letre raitre c ten

I r tr warm or jurioux au philo

t laire avait five sa double re il sort t dene de chez l'il ter l'in ear seu arresse bleu

le dar sen arresse bleu
level ser l'Académie, qui tenant
il tre
l'entre qui ne retrésen
entre le leure de l'Unitre
re entre des prélats
le le ment d'une ficon
entre le ment d'une ficon
entre l'entre l'entre des prélats

i ivalent voulu assister à cette glorificatien du représent as d lim total

Les seuls abbes de Beismout et Millot du Bachaumont, se détudérent des au res. Lun comme un roué de la cour n'ayant que l'extérie ir de son état, l'autre comme un uisire « ayant aucune gra e . esperer soit de la cour, soit 1 Fglisc

Neus emprunt as any Men ones secrets le compte rendu de cette seance et de la cambule qui sousuivit à la Come lie Française cerem nie ont ue communement sous le nem dap the se de V dta re

LA ademie est allee au devant de M. de Voltaire pour l'receveir II a e y conduit un siège du directeur, que ét freier et l'Academie l'ont prie d'ac epter. On avait place s'n portrait au-dessus de son fauteuil. La compagnie, sans irer au seit solvant l'usage, a commencé son travail en l commant pur acclamation directeur du trimestre d'avril le vieillard, était en train, allait causer beaucoup, lois quon lui a dit qu'ou s'interessait trop a sa santé pour l'ecuiter, qu'on voulait le reduire au s'ience. En effet M d'Alembert a rempil la scince par la lecture de l'Alege de Despreaux dont il avait deji fait part dans une céremonle jublique, et ou il avait ins ré des choses llatteuses aux le adulosophe present. philosophe present

a M de Vol aire a desire mon'er ensuite chez le secré-taire de l'Acalemie, d'ont le legement est au dessus. Il est reste queque timps chez lui et s'est enfin mis en route four se rendre. La come l'e-Française. La cour, quelque viste qu'elle soit, était remplie de monde qui l'attendan. des que sa voiture unique a paru on s'est corié. Le roita! Les Savoyards, les marchands de ponimes, toute la canaille du quartier s'étalent rendus la, et les acclamations l'ire l'ellarge ont refenti pour ne plus innir Le marquis de Tetture? ont re enti pour ne plus inir Le marquis de Villette, arr vé davance l'est venu prendre a la descento de son carresse, dans lequel il ciait avec le procureur Claire. Tous deux lul ont donné le bras, et cent eu peme a l'arracher de la foule. A son entrée à la fondéde, un moide plus elegant et saisi du veritable enthousasme du genie l'a entoure; les femmes surtout se jetalent sur son passage et l'arrêtaient afin de le mieux contempler. On en a vu s'empresser à teucher ses vétements, et quelques arracher du poil de sa foureure. Mile die Charlesse anes arracher du poil de sa fourrure. M le duc de Charires,

nnes arracher du poil de sa fourrure. M le duc de Charlres, nosant avancer de trop pres, quoique de loin n'a pas montre moins de curios té que les autres.

Le saint, cu l'utot le dieu du jour, devait occuper la loge des gentilshommes de la chambre, en face de celle du comte d'Artois; madame Denis, madame de Villette étalent deja pla ces et le parterre etait dans des convulsions de joie attendant le moment où le poète paraltrait ou n'a pas eu de cesse qu'il ne se fût mis au premier rang aupres des dames Alors, on a crié. La couronne et le comédien Brizard est venu la lui mettre sur la tête. Un lieu vous voulez donc me faire mourir! « s'est écrié M de Voltaire pleurant de joie et se refusant a cet honnour l'a pris cette couronne à la main et l'a presentée a Belle et Bonne Celle-et l'isputait, lorsque le prince de Beauvau, salsissant le Luirier, la remis sur la tête du Sophote.

salsissant le lourier. La remis sur la tête du Sophocle, qui na pu résister cette fols. qui n'a pu résister cette fols.

On a joué la pièce, plus applaud e que de coutume, mais pas autant qu'il l'aurait failir pour répondre à ce ri implie. Cependant les comediens é aient fort intrigués de ce qu'ils ferident; et, pendant qu'ils delibéraient, la trigédie a fint, la tolle est tombée, et le tumulte du parierre était extrême lorsqu'elle s'est relevée, et l'on a vu un pertacle pareil a celui de l'éculentaire. Le buste de M de Voltaire, placé demis per dans le lever de la Comedie. Voltaire, placé depuis peu dans le toyer de la Comedie-Française, avait eté apporté au théâtre, et élevé sur un Française, avait été apporté au théâtre, et élevé sur un toédestal. Tous les comédiens l'entouratent en demi cercle, des paimes et des guirlandes à la main. Une couronne était le a sur le buste; le bruit des fanfares, des cambours, des trempettes, avait annoncé la cérémonte et madame Vestres tenait un papier, qu'on à su b entôt être des vers que venait de composer M. le marquis de Saint-Marc; elle les a déclamés avec une emphase proportionnée à l'extrava-Française,

Aux yeux ce Paris Gachan é Reçois en ce our un hommage que confirma d'age en ave La severe pestérité Non tu n'as pas le s'un d'att indre au nelle rivage Peur joulr des honn urs de l'immortal té Voltaire recos la couroin. Que lon vient de le presenter Hest bean de la mériter Quand c'est la France qui la donne!

on a crié bit, et l'a trice a re emmence. Après, chacun est allé poser sa guirfande autour du buste. Mademoiselle

Fanier, dans une extase fanatique, la baise, et tous les

autres comédiens ont suivi.

« Cette nérémonie, fort longue, était accompagnée de vivats qui ne cessaient point; la toile s'est en ore baissee, et, quaud on l'a relevée pour jouer Nanine, comedie de M. de Voltaire, on a vu son buste à la droite du théatre, qui est reste durant toute la représentation.

a M. Ic comte d'Artois n'a pas osé se montrer trop ouver-tement; mais, instrut, snivant l'ordre qu'il en avait donne, dès que M. de Voltaire serait à la Comédie, il s'y est rendu incognito, et l'on croit que, dans un moment où le vieillard est sorti et a passé quelque part, sous prétexte d'un besoin, il a en l'honneur de voir de plus près cette Altesse royale

et de lui faire sa cour.

a Manthe Jouee, nouveau brouhaha, autre embarras pour la modestie, du philosophe; il était déjà dans son carrosse, et l'on ne voulait pas le laisser partir; on se jetait sur les chevaux, on les baisait; on a entendu même de jeunes poètes s'écrier qu'il fallait les dételer et se mattre à leur place pour reconduire l'Apollon moderne. Malheureusement, il ne s'est nes travyé esser d'enthousiestes de houre releave Nanine jouée, nouveau brouhaha, autre embarras pour il ne s'est pas trouvé assez d'enthousiastes de bonne volonté, et il a enfin eu la liberté de partir, non sans des vivats qu'il a pu entendre encore du pont Royal et même de son

« Telle a été l'apothéose de M. de Voltaire, dont mademoiselle Clairon avait donné chez elle un echantillon il y a quelques années, mais devenue un delire plus violent et

plus général.

M. de Voltaire, rentré chez lui, a pleuré de nouveau et a protesté modestement que, s'il avait prévn qu'on eût fait tant de fol.es. il n'aurait pas été à la Comédie.

« Le lendemain, ç'a été chez lni une procession de monde qui est venu successivement lui renouveler en détail les éloges et les faveurs qu'il avait reçus en chorus la veille. Il n'a pu résister à tant d'empressement, de bienveillance et de gloire, et il s'est décidé sur-le-champ à acheter une

ll restait pour Voltaire à acquitter une autre promesse: c'était celle qu'il avait faite à la loge des Neuf-Sœurs

Le lundi 10 avril, le convalescent, ravivé par l'élixir de la louange, s'était senti assez vigoureux pour aller à pied de chez lui à l'Académie; ce qui avait fait conrir six cents personnes après lui.

Le lendemain mardi 11, il se rendit à la loge des Neuf-Sœurs, et il fut procédé à la réception comme si le néophyte n'était point déjà maçon depuis longtemps.

Seulement, au lieu de lui bander les yeux, on étendit deux rideaux entre lui et le vénérable; mais, après quelques questions faites par celui-ci et auxquelles répondit le récipiendaire, on se hàta de tirer les rideaux, attendu que la nuit dans laquelle il se trouvait attristat le malade, auquel elle semblait donner un avant-goût du tombeau; les rideaux tirés, au contraîre, le nouveau frêre se trouva tout à coup mondé d'une si splendide lumière, qu'il en demeura comme aveuglé. Alors commencèrent non pas les épreuves, mais le triomphe, qui fut tel que Voltaire, perdant la tête, s'écria :

- Ah! je crois que ce triomphe-là vaut bien celui du

Nazaréen.

Cependant, lors de sa visite à l'Académie, Voltaire avait proposé un nouveau travail qui avait été accepté avec enthousiasme malgré la réputation que les illustres membres avaient des cette époque de ne point être des travailleurs. C'était la confection d'un dictionnaire, et, pour don-ner le bon exemple, lui-même s'était chargé de la lettre A A peine de retour chez lui, avec cette hâte d'exécution qui formait le caractère particulier de son génie, Voltaire

se mit à la besogne, et, selon son habitude, pour se donner la force de la fièvre au lieu de la force de la santé, il prit une telle quantité de café, qu'il en arriva non seulement à resseutir de nouveau les accidents d'une vieille maladie qui ne l'avait jamais quitté entièrement, mais eucore à être affecté d'une insomnie complète. Sur ces entrefaites. M. de Richelieu, son vieil ami, vint lui faire une visite, et, comme Voltaire se plaignait de cette absence de sommeil, il lui offrit des pilules dont il usait lui-même et dont, assureit, il et en travealt à morraille. Il vi avait deux appears assurait-il, il se trouvait à merveille. Il y avait deux ans de différence entre les deux vieillards; l'un était de 1694. l'autre de 1696; ce qui était bon pour l'un devait être bon pour l'autre. Voltaire accepta les pilules du duc; mais, toujours impatient au lieu de control de la cont jours impatient, au lieu de suivre la progression recom-mandée par l'ordonnance, il en prit deux au lieu d'une, quatre au lieu de deux, six au lieu de trois; l'opium dont elles se composaient en grande partie agit violemment sur le corps décrépit du vieillard; l'insomnie fit place à la somnolence, et la somuolence à la léthargie. A partir de ce moment, on n'eut plus aucun espoir de le

Il était déjà mourant lorsqu'on lui apprit que M. de Lally-Tollendal, pour la réhabilitation duquel il s'était employé,

venait d'obtenir cette réhabilitation. Cette nonvelle l'arracha un instant a sa léthargie, et se soulevant a demi, il

Le règne de la justice commence, je mours content.

Puis il retomba et se rendormit.

Puis il retomba et se rendormit.

L'assoupissement était entier et continu. Le morbond ne parlant plus et semblait ne pius entendre. Tessac son curé, et Gauthier, son confesseur, demandèrent a le voir. Ils intent admis dans sa chambre en présence de madame Denis, sa niece, de ses neveux et de ses amis.

Le cure de Tessac s'approcha du chevet de Voltaire, et se peuchant vers lui, lui demanda s'il croyalt à la divin té de Lésac Chaire.

Soit qu'il n'eût pas entendu ou qu'il fit la sourde oreille, Voltaire ne bougea point. Alors, M. de Villevieille s'approcha a son tour, et, croyant

a une surdité complete

- Mon ami, Iui cr.a-t-il a l'oreille, c'est l'abbé Ganthier, votre confessenr.

- Mon confesseur? répondit Voltaire sans se retonrner. Faites-lui mes compliments.

Alors, voyant qu'il entendait, on lui annonça à son tour M. Tessac

Mon curé? dit-il. Honneur a mon curé

Ces mots étaient accentues d'un ton qui voulait dire : « Vous me rendrez bien service en me laissant tranquille, » Mais le curé Tessac, qu'il eut compris ou non, emporté par son zèle, ne tint aucun compte de l'accent, et, s'approchant du lit

- Monsieur, demanda-t-il, reconnaissez-vous la divinité

de Notre-Seigneur Jésus-Christ?

Laissez-moi mourir en paix, monsienr, répondit Voltaire

Mais le curé ne se tint pas pour battu, et, malgré la fermeté de la voix du monrant, il renouvela sa question.

Alors, le philosophe rassembla toutes ses forces, et, se redressant l'œil ardent, la bouche écumante, le poing levé: — Au nom de Dieu, s'écria-t-il, ne me parlez jamais de cet homme-là!

Pnis, d'un coup de poing, il repoussa le curé.

Ce furent ses dernières paroles, ce înt son dernier geste : il retomba et mourut.

Toute la philosophie fut enchantée cette fois; elle n'en avait pas eu le démenti, et Voltaire, ce roi du néaut, était bien mort comme il devait mourir. Quant au curé, il sortit avec son conp de poing, suivi par l'abné Gauthier, et criant tout haut qu'il n'enterrerait

pas Voltaire.

La plupart des curés de Paris blamèrent leur confrère de s'être laissé aller à cet excès de zele.

- Ce n'était pas une conversion à faire, dit le curé de

Saint-Rocb, c'était une conversion à escamoter.

Les curés de Saint-Roch ont toujours eu de l'esprit. Quoi qu'il en soit et quoique la famille pût forcer le curé à inhumer l'illustre mort, aucune censure ne le séparant du giron de l'Eglise, on craignait le scandale que demandait le clergé, et l'on prévint le zèle des prêtres. On embauma donc le corps, on le fit sortir à la dérobée, et on alla l'en-terrer à Sellières, dont le neveu de Voltaire était abbé. Nons verrons un arrêté de l'Assemblée nationale aller chercher ce pauvre cadavre exilé pour lui faire, donze ans

plus tard, les honneurs du Panthéon.

Un instaut il avait été question de brûler le corps de Voltaire, et de conserver ses cendres dans une urne à la manière antique. Cette urne eût été pour toute la secte une manière d'étendard éternellement déployé contre le fanatisme.

L'avis fut rejeté, et Voltaire, comme nous l'avons dit, fut

enterré à Sellières.

Maintenant que nous avons vu vivre et mourir le philo-

Maratenant que nous avons vu vivre et mourir le philo-soplie et le poète, disons un mot de l'homme privé. Après le dieu, l'idole; après la statue, la momie. Coltaire conserva jusqu'à la fin de sa vie cette pétulance de jeune homme qui, chez le vieillard, fut plus d'une fois une ridirule excentricité, même à l'endroit des rois et des reines. Si tout hommage ne lui était pas rendu, Voltaire s'irritait comme un enfant.

s'irrituit comme un enfant.

— Pardonnez-moi, disait-il en revenant d'une de ses colères: ce n'est pas du sang qui coule dans mes velnes, c'est du vitriol; mes entrailles sont des serpents.

C'était en ces moments-là que le philosophe descendait au-dessous de l'bomme, prenaît le journal de Fréron, et le déchirait à belles dents; prenaît le portrait de Richelleu, et le brisait en mille pièces; prenaît la réputation de Frédéric, et la foulait sous ses pieds.

Cependant au milieu de ces folies de l'homme inseusé, il avait de ces retours d'homme d'esprit qui n'apparte,

il avait de ces retours d'homme d'esprit qui n'apparte-

naient qu'à lui.

Il s'emporte contre un domestique et lui jette un encrier de plomb à la tête; il le manque, saisit sa canne et court après lui.

calme presque

s che le dul la au let me a decimal bl prele Poly r a c princesse tres e veny he pulanarder et

m en turcur meur, il re en une lettre lles commencent par lui er pour sa gloire et finis te pour al onger la Mort

s imme ces drolesses la de vouloir c com de ces ters republicains. I v 1 ur conviendrait mieux et leur ferai

, ust he sort de homes fills elles is raseit. Is de ve bur un proloue jour cet e als a sais l'en nous ra sanable encore moi r representation of the result
The action of the state of the

I usteur la et levous navez jous qu'un soul créau er jul vo j i co uir paisiblement de vos biens, et ce re icr cost mel

In the fact | se quelques jours a Ferney, et, faute 1 d 1 ne s it comment rejoindre son regiment, Voltaire affr ad s u miarras

All cur, lui di il ja dans mon écurle un cheval
 t j l a be un d'être formé. Faites moi le plaisir

de le predre pour laire votre route

l' s l' une bourse dans la main

l' nieme teini ajoute-til je vous charge de sa

te in surten le amis que Volaire craignait Chaeun vul cre l'ant de l'homme illus re, non pas pour lui ma fresa Ans la plupait du temps, étaitell com-pre ur l'ui par ses amis alors, il secriait avec ce de l'ir compue que sa figure de singe rendalt si blu-santicare. - Seigneur in Dien d'Aivrez-mo, de mes amis, quant

m e en s e m en chirge

r i m nt que l'on devait croire le plus étraiger l'r s n de Voltaire c'est l'amour. Cependant Vol t re f r i gent amonreux une fois dans sa vie

inne la Callele

lla omme ereit par être amis et fin rent par etre amant e ma re e pendant enret ans, ils furent insépart le T ne e leurs querelles, qui, par leur régularie ma aut pus pla e dats leur vie les rendant en le lui e laire Emite pardonnalt à Voltaire seil e prendant a Emile ans toute l'extension du mot. Emilie avait pre e ma as toute l'extension du mot. Emilie avait pre e lui aimait l'étule Em lie ambitionnale mu fe de l'as les réele d'Emilie, c'éta telle en lie ambitionnale mu fe de l'as les réele d'Emilie, c'éta telle en lie que, cela allait en le jeu, cela allait et et et le jeu, cela allait et en le jeu, cela allait et en le jeu, cela allait en en le jeu, cela allait en en entre le jeu, cela allait entre le cela entre le jeu, cela allait en entre le cela entre le jeu le jeu

V c no lame du Milne ce t ca 'i V de muon. V il 35 it sollicité ceit re iai v m ut effet de la plu' m uval e

1 a Madame du Chitelet qu' valuivi la corr et volture r t lifet o d'ant equ'elle a ait apporté, le les de responsables d'Allaire d'Alla qu'il not d'aité le surle demain, elle

joua encore et perdit quatre-vingt mille fran s. Voltaire arriva sur la fin de la partie, apprit ce dui se la sul, observa les joneurs et, se penchant vers l'inite, il lai du a Lorettle, et en auglais Vous êtes si distraite, que vous ne vous appreceez

point que vous jouez avec des impons

Si bas qu'il cit eté tenu et quoiqu'il eut été tenu en anglais, le propos fut entendu et compris, ca und tumulte aussitôt dans la société qui se lève menaçante. Limite en traine Voltaire, las mettre les chevaux a sa volture et,

traine Voltaire, lai fietire les chevaux à si volture et, tous deux quittent fontainebleau à l'instant même. A la hauteur de Scoaux, la volture s'arrête pour laisser lesce îdre Volt Ire, qui gagne à pied le village, tandi, que la volture continue sa route vers Paris.

Arrive à Sceaux, Voltaire tait passer par un commissioni aire une lettre a mindame la duchesse du Maino, qui lui o vre à d'instain les portes du château, où il re ta caché les souls de la château.

Seul et enfermé tout le jour. Voltaire travaillait ; mais, chaque nuit à deux heures, la princesse retiree et ses femmes conchées, la princesse, qui ne dormait presque pas, faisait venir Voltaire qui soujait dans sa ruelle et qui lui lisait ce qu'il avait écrit pendant la journée.

De son côte, Emble, rentrée à Paris prenaît des arrangements avec ses créanciers, et apaisait les ressentiments grondant contre Voltaire. Ces arrangements pris et ces ressentiments apaisés elle vint le rejoindre a Scenux, et ators commencèrent des têtes et des divertissements dont Voltaire fut l'âme.

Il y ent comédie, tragédie, opéra.

Helas! dans la plupart des pièces que falsait représenter la gentide duchesse, Emille jonait les rôles d'amoureuse et s'en acquittait avec une rare intelligence Or, c'était sur tout lorsque la piece représentée lui donnait pour amant lout forsque la piece represente un donnan pour anant le conte de Chabot, que cette intelligence se développili. Voltaire s'en aperçui et, ramenant Emilie a Paris, il bul danna le conseil, pour calmer cette ardeur de la comédie qui ciant passee en elle, de mettre la dernière u ain à on commentaire sur Newton, Emilie lui donna cette satisfaction, et Clairaut, un des houmes les plus savants qu'il y est en astronomie (ut juvité à revoir l'auvirge. y eut en astronomie, fut invité à revoir l'ouvrage,

Si forte que fût Uranie en astrunomie, il y avait en effet bien des choses à revoir dans son ouvrage. Clabraut s'y adonna de cour et d'âme; Voltaire Iravaillait de son côté; Emilie et Clarraut travaillaient et dinaient ensemble. Voltaire ne dinant jamais; puls tous frols soupaient le soir et trouvaient cette vie divisée ainsi on ne peut plus agréable.

I'n jour que Voltaire était souffrant, il lit prévenir nos deux geometres qu'il désirait souper une heure plus tôt; mais, plongés dans leurs calculs, ils oabilèrent le changement d'heure ils oublierent même qu'ils étaient servis. Ce que Voltaire n'oubliant pas, lui, il monia, et trouvant la porte fermée, il l'enfança d'un coup de pted. Aux cris de fureur que poussa Voltaire on put croire que ce qu'il avait vu resemblalt beaucoup à une conjonction inattendue dans le genre de celle de Mars et de Venus par exenmais tont resta à l'état de conjecture : seulement, Emilie finit senie, el momentanément sans autres conseils que reux de Voltaire, son commentaire sur Newton.

Sur ces entrefaltes, Voltaire et Emille furent invités par le rol Stanislas a le venir voir a Cormercy C'était la qu'il terait sa petife cour, présidee par madame de Boufflers, sa maîtresse en fitre qui elle même avait pour amant de cour Saint Lambert, capitaine au régiment des gardes du rol, et auteur du poème des Saisons.

Salut La abert n'était point invité, bui, à venir a la cour, attendu que Stanislas se doutait de quelque cho e à l'engroit de madaine de Boufflers, et en était jaloux. Mais lui, s'inquietant pen de l'invitation était venu incognito a commercy, et logeait chez le curé dont le presbytère com muniquait par une petite porte avec l'orangerie du chânuniqualt par une pelite porte avec l'orangerie du cha-te in Cétait par cette porte, dont madaine de Boufflers lui avait fuit passer la cief, que, sans être vu, il entrait dans les appartements, où il ne se montrait au reste qu'apres la retraite du rol. Avant de s'y rendre, il pussait d'habitule la soiree chez Voltaire qui l'apielait son il's. Les jours ou Voltaire travaillait et Voltaire fravaillait souvent c'était Emille qui recevait Saint Lambert; souvent c'était Emille qui recevait Saint Lambert ; puis à l'heure du souper Voltaire de conduit emmendit Fuille avec lui au château et laissait Saint Lambert seul, en attendant que son tour à lui vini d'y aller

Un oir Voltaire descend plus tôt que d'habitude; en core plus impaudente que du temps de Chirant, cette fols la Emille, avait laissé la porte onverte, de sorte que Voltaire n'est pas même besoin de l'enfoncer.

Il y a des choses que l'on voit et que l'on revoit sans ponyoir sy habituer Voltaire voit on plutôt revoit une de ces choses la, et, se fachant insulte Saint Lambert, lequel impose silence au philosophe, et lui déclare que, le leade main, il aura lui-même à lui rendre raison de sa grossiè-

Voltaire, furieux, mais craignant au fond Saint Lambert, monte chez lui, appelle son secretaire, lui ordonne d'aller acheter une voiture, d'y faire mettre des chevaux de poste, et de la lul amener.

Mais au lieu d'obéir ponctuellement à Voltaire, le se-crétaire descend chez madame du Châtelet, et lul demande

ce qu'il doit faire.

- Restez tranquillement icl, dit Emilie, et remontez dans une heure auprès de lui en lui disant qu'il vous a été

impossible de trouver une seule voiture.

A une heure du matin, le secrétaire, avec l'apparence d'un homme éreinté par les courses qu'il vieut de faire, rentre chez son maître, qu'il trouve plus furieux que lors-qu'il l'a quitté, et que la nouvelle qu'il apporte exaspere encore.

- Point de voiture? s'écrie Voltaire. Prenez la poste, courez à Nandy, achetez-eu une, ne marchandez pas; ser-vez votre maître, monsieur; c'est votre ami, et cet ami

est outragé.

Le secrétaire sort de chez Voltaire et reutre chez Emilie, que Saiut-Lambert continuait de consoler.

- Eh bien? demande celle-ci.

- 11 veut partir.
- Encore?

- Oui.

- Absolument ?

- Absolument.

- Alors, j'y vais moi-même.

Et madame du Châtelet entre à son tour chez Voltaire, apparaît au milieu d'un geste frénétique qu'elle suspend par son apparition, appelle en anglais le philosophe d'un doux nom qu'elle lui donnait d'habitude, et cherche à s'ex-

- Eh quoi! s'écrie Voltaire l'interrompant, vous voulez

que je doute, après ce que j'ai vu

— Vraiment, vous avez vu? dit Emilie.

- Vu. de mes deux yeux vu! - Alors, c'est autre chose.

- Yous avouez donc?

- J'avoue.

Après tout ce que j'ai fait pour vous! après vous tant aimée, me tromper!

- Je ne vous trompe pas, mon ami, et je vous aime plus jamais.

- Oh! par exemple!

- Et la preuve, c'est que vous êtes souffrant, et que je Voyons, dans ce cas, no vaut-il pas ménage votre santé. mleux que j'aie affaire à un ami qu'à un étranger?

Voltaire réfléchit un instant; puis avec un soupir :

— Ah! madame, dit-il, puisqu'il faut que les choses soient ainsi, faites au moins que je ne les voie pas.

Le lendemain, Saint-Lambert entre chez Voltaire à son tour. Il vient pour s'excuser de sa vivacité de la veille, et trouve le philosophe résigné : Voltaire l'embrasse avec un

- Mon fils, dit-il, j'ai tout oublié, c'est moi qui ai tort. Vous êtes dans l'age heureux où l'on plait, jouissez de ces instants. Un vieillard, un malade comme je suis, n'est plus

propre aux plaisirs.

Cependant, au milieu de tous ces démèlés, la belle Emilie se trouva grosse. Quatre personnes devaient être affectées de cet événement, et surtout madame de Boufflers, maitresse de Saint-Lambert, et Voltaire, amant d'Emilie. Mais, entre gens d'esprit, tout s'arrange. Voltaire avait déjà pris son parti, madame de Bouffers prit le sien; le seul embarras qui restat était de donner un père à l'enfant. — Bon! fit Voltaire, nous le mettrons parmi les œuvres mêlées de madame du Châtelet.

Au nombre des personnes que devait préoccuper cet évé nement, il en est une que nous avons oubliée : c'est le mari d'Emilie, M. du Châtelet, qui, depuis quinze ans, n'avait plus aucune relation avec sa femme. Emilie se chargea de affaire, attira son mari à Cirey, et trouva moyen de le forcer à partager son lit.

- Quelle singulière envie a donc eu Emilie de coucher avec son mari après quinze ans de séparation? dit-on à la

cour du roi Stanislas.

Envie de femme grosse, répondit madame de Bouf-

En somme, la pauvre Emilie devait être punie par où elle avait péché. Six jours après son accouchement, Emilie était morte.

Voltaire fut au désespoir. Il s'élança hors de sa chambre et, arrivé au bas de l'escalier, il se laissa choir tout de son long, frappant les dalles avec sa tête. Saint-Lambert vint à

- Ah! mon ami, c'est vous qui l'avez tuée! s'écria Voltaire en continuant de se cogner le front contre la pierre. Puis, se relevant tout à coup:

- Mordieu! monsieur, s'écria-t-it, de quoi vous avisez vous aussi de lui faire un enfant

M. du Châtelet arriva sur ces entrefaites et ac desola avec les autres. De toute la succession, Voltaire ne réclamant qu'une bague à secret dans laquelle devait etre enfermé son portrait. M. du Châtelet commaissait cette bague : c'etait lui qui l'avait donnée à sa femme, le jour do ses noces, avec un portrait qui le représentait lui-même. Enfiu on retrouva la bague, un l'ouvrit avec empressement et on y le portrait de Saint-Lambert.

- Hélas ! s'écria notre philosophe, ainsi vont les choses de ce monde. Richelieu vous en avait chassé, j'eu avais

chassé Richelieu, et Saint-Lambert m'en chasse.

Et, comme M. du Châtelet voulait faire du bruit : - Croyez-moi, lui dit Voltaire, c'est une affaire dont

nous n'avons à nous vanter ni vous ni moi.

Yoltaire pensa mourir de cette mort d'Emilie. Il voulait d'abord se retirer à Senones et y vivre dans une cellule de moine; puis, aller re rouver son ami Bolingbroke, retiré à quarante lieues de Paris. En attendant, c'est à Paris qu'il revient, c'est à Paris qu'il se lamente, qu'il pleure, qu'il maigrit, ce que l'on croyait chose impossible et dont il fait une chose patente et reconnue.

Une nuit qu'il courait, selon son habitude, en chemise. et par un froid de quatre ou cinq degrés au-dessous de zéro par les différentes chambres de son appartement, appelant Emilie d'une voix aussi lamentable qu'Orphée appelait Eurydice, il rencontre dans sa salle à manger une pile d'infelio contre laquelle il trébuche, et tombe. Ne pouvant se relever, il appelle; mais d'abord son secrétaire ne l'entend point : ce n'est qu'après une heure de plaintes et de gém.ssements qu'il paraît enfin, vient lui-même s'emharrasser dans les jambes de Voltaire, puis trébuche et tombe à son tour. Alors, il se relève, relève Voltaire et l'emporte tout gelé dans son lit, où on ne le ranime qu'à grand renfort de serviettes chaudes. Mais à peine la voix est-elle revenue à Voltaire, qu'il continue de se lamenter et de se plaindre.

Ah! ma foi, s'écrie le secrétaire impatienté, vous êtes bien bon de vous désespérer ainsi pour une femme qui ne

vous aimait pas!

- Comment, monsieur! s'écrie Voltaire en faisant un bond sur son lit; elle ne m'aimait pas?

— Eh noa, parbleu!

- Yous me prouverez ce que vous venez d'avancer là, monsieur, ou vous sortirez de chez mei.

- Oh! bien facilement. Tenez.

Et le secrétaire lui donne trois lettres de la belle Emilie que lui aussi avait trouvées en cherchant la fameuse bague, lettres dans lesquelles Emilie se moquait singulièrement du philosophe.

La lecture de ces lettres plongea Voltaire dans une stupeur profonde; mais elle le guérit et de son amour pour la belle Emilie, et de tous les autres amours.

Nous venons de voir Voltaire dans la viè privée; nous avons vu Voltaire à son lit de mort, nous verrons plus tard Voltaire au Panthéon.

Passons à la seconde colonne du temple, à Jean-Jacques Rousseau.

VI

JEAN-JACQUES ROUSSEAU A ERMENONVILLE. - SA LETTRE A UN AMI. -- VIE DE ROUSSEAU CHEZ M. DE GIRARDIN. - MORT DE BOUSSEAU. - DEUX VERSIONS SUR SA MORT. - SON ENTRETIEN AVEC SA FEMME. -THÉRÈSE CHEZ M. DE GIRARDIN. - PAROLES DE ROUS-SEAU A MADAME DE GIRARDIN ET A SA FEMME, -PROCÈS-VERBAL DES DEUX CHIRURGIENS. — LE CORPS DE ROUSSEAU EMBAUMÉ. - SON TOMBEAU DANS L'ILE. - SON ÉPITAPHE.

Ce fut à Ermenonville que mourut Jean-Jacques. Déjà depuis quelques années, il vivait dans une détresse prefende : il faisait une auréole à son orgueil. Ne pouvant plus copier de musique, à cause de l'affaiblissement de sa vue, il avait été forcé, au mols de février 1777, de remettre un mémoire entièrement écrit de sa main à un horloger qui avait sa confiance intime. C'était une plainte profonde et continue tirée du plus profend du cœur, et dont, comme un

ec affail i neus nous content ... de répéter quelques gemiseme to

· Ma femm d.xu lv . est maiado depuis longtemps et e progres a s. di, qui la met hors d'état de signer son pe'it n la les soms d'autrui nécessaire à e'le me e cest néces de garder son lit.

· La vie lesse i 1 1 plus le même service. Je l'ai dans toutes ses maladies medage t 1 . The se fait pas tout seul; it faut se l se choses nécessaires à la subsis-tan c l r faut maintenir la propreté dans la m remplir seul tous ces soins, j'ai été 1 r 1 - y 1 i r, d'essayer de douner une servante a m d'expérience mont fait sentir l'insufin énients inévitables, intolerables, de ce serve dans une position semblable à la nôtre 1 . . vivre als lument seuls, et neanmoins hors d'état h s is ser du service d'autrui, il ne nous reste, dans les ourmites et l'abandon, qu'un seul moyen de soutenir i s vieux jours: c'est de trouver quelque asile où nous tuissions subsister à nos frais, mais exempts d'un travail qui desormais passo nos forces, et de détails et de soins d nt nous ne sommes plus capables. Du reste, de quelque façon que l'on me traite, que l'on me tienne en clôture formeile ou en apparente liberté, dans un hôpital ou dans un désert avec des gens doux ou durs, fanx ou francs, si de ceux ci ii en est encore je consens a tout, pourru que i'es rende à ma femme les soius que son état exige, et qu'on me donne le couvert, le vétement le plus simple et la nourri-ture la plus sebre jusqu'à la fin de mes jours, sans que je sois plus bilgé de me mêier de rien nous donnerons pour cela tout e que nous pouvons avoir d'argent, d'effets et de rentes , et j'ai lieu d'espèrer que cela pourra suffire dans les provinces où les denrées sont à bon marché, et dans des maisons des'inées à cet usage et où les ressources de l'économie sont connues et pratiquées, surfout en me soumettant, comme je fais de bon cœur, à un régime proportionné à mes movens. .

Remarquez que, quinze mois avant qu'il écrivit cette lettre. Rousseau refusait dans tous les journaux les droits d'auteur de son drame lyrique de Pygmalion.

Rousseau, comme Voltaire, avait besoin du bruit qui se laisai autour de lui. Rousseau se plaignait de ne pouvoir sortir sans être suivi, et il s'habiliait en Arménieu pour se faire un cortege double de celui qu'il eût eu en adoptant un costume ordinaire.

Quoi qu'il en soit orgueil ou pauvreté réelie, cynisme ou humilité, lousseau se trouvait dans la plus profonde misere quand il écrivit cette lettre. La position était difficile Bon nombre de gens distingués et de seigneurs de la cour offraient un asile à Rousseau, mais Rousseau ne voufait l'as être à leur charge. D'un autre côté, les gens qui eussent vu une affaire dans l'introduction de Rousseau chez eux trouvaient l'affaire médiocre et ne se pressaient pas de se mettre en avant ; de sorie que Rousseau attendait toujours et attendait l'effet de son prospectus.

Sur ces entrefaites. Voltaire arriva à l'aris. Le bruit que fit le 1h l'explie de Ferney en arrivant dans la capitale fut le dernier coup porté à l'orgueil du citoyen de Genève. Rousseau eut leau fermer les yeux, Rousseau eut bean se houcher les oreilles il vit et entendit ; et dés lors, Rousseau, sacriflant toutes ses susceptibilités au désir de quitter la capitale Itousseau accepta l'asile que lui offrait M. de Girardin dans sa belie retraite d'Ermenonville.

it usseau s installait donc au désert, juste au moment où, en i trari, le 30 mai 1778, à onze heures un quart du r V itaire faisait son dernier bruit.

La vi de Rousseau à Ermenonville était fort simple. Il lati le le pet to maison séparée du château par de grands artr et attrice à un bosquet dans lequel Rousseau aifait cueiffir de plantes dont il composait un herbier.

An ree is a que tout autre, M. de Girardin, grand e Reir it i convenait à Rousseau par la simpli-cité de ses monéres Aussi Rousseau s'apprivoisa-t-il jusqu'à aller faire de la rusique dans sa famille, et, choisis-ant dans cette film e un enfant de dix ans, déclara-bil s libit se charger d'en éducation et en faire son élève.

Mall ureu ement, 10-2 juillet 1778, le bruit se répandit t d'a up que lou est était mort subitement.

Le bruit était vrai Russeau était mort à l'âge de soixar te ix ans moin quelques jours, étant né le 28 juillet 1712

Seulement comment Rousseau était-il mort?

Les uns dirent que it u au était mort d'une attaque

d'apopiexie foudroyante; les autres, qu'il s'était tué d'un coup de pistolet

Exposons les deux versions.

Les partisans de la mort naturelle racontent cette mort ainsi, et dans tous ses détails. Pas une des dernières paroles du célèbre philosophe n'y manque.

Econtons

Rousseau se leva le jeudi 2 juillet (t) à cinq heures du matin c'était l'lieure de son lever ordinaire en été. Il jouissait en apparence de la santé la plus parfaite, et alla se promener avec son élève, qu'il pria plusieurs fois de s'asseoir dans le cours de cette promenade. Il revint seul à la maison vers sept heures, et demanda à Thérèse st le déjeuner était préparé.

Non, mon bon ami, répondit madame Rousseau, il ne

l'est pas encore.

- Eh bien, répondit Rousseau, je vais dans ce bosquet; je ne m'éloignerai pas, appelez-moi quand il faudra déjeuner.

L'heure venue, madame Rousseau l'appela. Rousseau revint, prit une tasse de café au lait, sortit de

nouveau, et rentra peu de moments après.

Huit heures sonnaient. Pourquoi n'avez-vous pas payé le compte du serrurier?

demanda Rousseau,

— C'est, répondit Thérèse, que j'ai voulu vous le faire voir, attendu que je crois qu'il y a queique chose à y rabattre.

- Non, fit Rousseau, je crois ce serrurier honnête homme; son compte doit donc être juste; prenez de l'argent et

payez-ie.

Thérèse prit aussitôt de l'argent et descendit; mais à peine fut-elle au bas de l'escalier, qu'elle entendit Rousseau se plaindre. Elle remonta aussitôt: elle le trouva assis sur une chaise de paille, ayant le visage défait, et tenant son coude appuyé sur une commode. Le changement qui s'était opéré dans celui qu'elle venait

de quitter cinq minutes auparavant était si grand, qu'elle

recula effrayée.

- Qu'avez-vous, mon ami s'écria-t-elle; vous trouvezvous incommodé?

- Oui, dit Rousseau. - Qu'éprouvez-vous donc?

- Une grande anxiété, et des douleurs d'entrailles.

Aussitôt Thérèse, feignant d'aller chercher un médica-ment queiconque, courut chez le concierge, qu'elle pria d'aller dire au château que M. Rousseau se trouvait mai.

Madame de Girardin, à peine prévenue accourt elle-même, et, prenant un prélexte pour ne pas effrayer Rousseau, dont le visage aliait tuujours se décomposant, elle lui demanda si lui et sa femme n'avalent point été incommo-dés la nuit précédente par le bruit de la musique que l'on avait faite au château.

Rousseau comprit la délicatesse du procédé.

- Madame, dit-ii en faisant un effort sur lui-même pour cacher la violence de sa douleur, vous ne venez pas pour la musique. Je suis très sensible à vos bontés mais je me sens très mal et vous prie de m'accorder la grace de me laisser seul avec ma femme à qui j'ai beaucoup de choses à dire.

Madame de Girardin, à peine prévenue accourt elle-

n'y avait point à insister, et se retira à l'instant même. Alors, Rousseau dit à sa femme de fermer la porte à clef,

et de venir s'asseoir près de lui. Thérèse fit selon la recommandation de son mari; puis,

lui prenant la maln:
— Vous êtes obéi, mon bon ami, lui dit-cile; me voilà. Comment yous trouvez-yous?

- J'ai un frisson par tout le corps; donnez-moi votre autre main, et tachez de me réchausser. Thérèse sit ce que demandait son mari.

- Oh : dit-il comme cette chaleur m'est agréable.

- Eh bien, mon ami?

- Vous me réchauffez, mais je sens augmenter mes douleurs d'entrailles; elles sont bien vives.

- Voulez-vous prendre quelque chose

- Ma chère femme, faites-moi le plaisir d'ouvrir les fe-nètres, que je voie une dernière fois la verdure. Ohi comme elle est fraiche, comme elle est belle i Que ce jour est pur l'Que la nature est grande !
- Mon Dieu i pourquoi donc me dites-vous tout ceia? répliqua Thérèse.
- Ma chère femme, répondit tranquillement Rousseau, j'avais toujours demandé à Dieu de me faire mourir avant vous: mes vœux sont exaucés.

- Que voulez-vous dire?

- Voyez le soleil, dont il me semble que les rayons m'at-

(1) On n'est pas même d'accord sur le jour de la mort de Rousseau. Les une disent qu'il mourut le 1^{sr} ; les autres, le 2; les autres, le 3.

tirent, voyez cette lumlère immense, voilà Dieu! voilà Dieu lui-même, Dieu qui m'ouvre son sein. Dieu qui m'invite à goûter cette paix éternelle et inaltérable que j'avais tant désirée!... Ma chère femme, ne pleurez pas, vous avez toujours désiré de me voir heureux: je vais l'être!

Thérèse fit un mouvement pour se lever.

Oh! ne me quittez pas, continua Rousseau; je veux que vous restiez avec moi; je veux que seule vous me femmiez les veux

fermiez les yeux.

Mais Rousseau ne l'écoutait plus; il était tout entier à

un autre ordre d'idées.

— Oh! Thérèse, murmura-t-il qu'on est heureux de mourir quand on n'a rien a se reprocher! Etre éternel, l'ame que je vais te rendre en ce moment est aussi pure qu'elle l'était lorsqu'elle sortit de ton sein! Mon Dieu! fais-la jouir de ta félicité.

Puis, redescendant aux choses de la terre:

- Ma femme, ajouta-t-il, j'avais trouvé en M. et madame



Jean-Jacques Rousseau.

- Mon aml, mon bon ami! s'écria Thérèse, laissez-moi vous donner quelque chose. J'espère que ceci ne sera qu'une indisposition.

Mais Rousseau la retint.

demande bien sincèrement pardon.

— C'est moi, mon bon ami, c'est moi, au contraire, s'écria celle-ci, qui dois vous demander pardon des mo-ments d'ennui que je vous ai causés.

de Girardin un père et une mère des plus tendres; ditesleur que j'honorais leurs vertus, et que je les remercie de toutes les bontés dont ils m'ont comblé. Vous ferez ouvrir mon corps après ma mort par les gens de l'art, et vous ferez dresser un procès-verbal de l'état dans lequel on le trouvera. Dites à M. et à madame de Girardin que je les prie de permettre que l'on m'enterre dans leur jar-

den, et que je n'ai point de choix pour la place.

— En vérité, je suis désolée, s'écrie madame Rousseau, que vous ne vouliez rien faire. Mon bon ami, au nom de l'amitié que vous avez pour moi, prenez quelque chose.

— Ce que vous voudrez, Tbérèse, pour vous faire plaisit.

Puis tout à coup :

ip a reuve

I s r r t Ma cl. e fi seneus, et mainte-

at lezu i se etait telle, qu'il

Mene m v 1 itinua-t-il

l y l rvi (ucha un instant, voulut r ' s r t deux pas dans la chambre son front l'angle de la cheminée, dans sa cliute.

ever, mais le trouvant sans parole
appeta au secours.

enfonça la porte, et on releva Rousseau s lui prit la main. Rousseau serra cette cro fots, exhala un soupir, et mourut.

V 1 1 vers in des amis de Rousseau, de ceux qui souse n ses curcinis, nous l'avons dit, Rousseau se serait

V 17 - mment ceux-là racontent sa mort

R us seu avait écrit ses Confessions, lesquelles compromett de l'ente up de gens, mais sa volonté était que es Confessions le fussent imprimées qu'en 1800. En attendant le prince royal de Suéde, étant à Paris sous le 1 m de conte de l'aga, désira entendre des fragments de tin de comie de l'aga, destra chientre des l'aginetre de c. (onf.) on parla de ce désir à Rousseau, dont lum rifrire fut doncement caresse a cette idée, et qui consentit à ce qu'on désirait de lui La lecture eut lieu chez le marquis le Pezay dont nous avons parlé, Dorai assistant à ce te ecture, et l'on a conservé le jugement quil et per' t dans l'Espion anglais (ler volume, page 318, eltin de Is

L'effet de cette lecture fut immense, et il ne fut plus questi n dans l'aris que des Confessions de Jean-Jacques, l'es l'es Reussian fut tranquille. Il l'alssait un héritage

Therese Levasseur. Un jour donc qu'elle paraissait épouvantée de l'avenir, alla vers une armoire, et, y prenant le manuscrit de

ses contentions There e lui dit-il, voilà qui vous assure un sort après mol Mol mor' de manuscrit authentique, tout entier de moi et sogné de ma main, vous sera payé fort cher. Demenrez d'n trarquille sur votre avenir. Dès ce moment vous Pavez entre les mains.

On connaît le caractère cupide de cette femme. Volci don, au dire de ceux qui prétendent que Rousseau s'est tué, voi i don les circonstances qui auraient amené le

There se scalt laissé tenter par les offres qui lul au-raient été faires et, ltousseau vivant, sa femme aurait vendu a un libraire le manuscrit qui ne devait être im-

Primé pl'apres sa mort.

Lu c'et au mols de juin, la préface avait paru, Rousseau s'etait éffarouché, àvait demandé à voir cette préface, tout Irût qu'il était à la démentir; mais, se l'étant partieur de la démentir de la des Confestions de la company de la la des confestions de la company de la la company de la la company de la company cur e, il avait reconnu que c'étalt blen celle de ses Confes-

qualques jours après, dit toujours la même version, le lieutenart de pe le autait fait venir Rousseau et l'aurait lieutenart de pa li e autait fait venir Rousseau et l'autait interroge Celul-cl autait juré n'avoir eu aucune part à l'impre si m de l'ouvrage; mals, malgré son serment, les menaces du magistrat autaient été telles, que Rousseau autait perdu l'espoir, et autait cherché dans la mort, et dans une mort viontaire, un refuge contre la persécution l. consequence il ne serait pas mort d'une apoplexie, me se estait tue d'un coup de pistolet.

The autront que l'on autait remarqué sur le present d'indudon, et qui ne disparut que lorsque la reference d'ele faite autait accrédité ce bruit.

rangell e cli

FXT AT TO do greffe du la filiuge d'Ermet i le douis la la juillet qui parte que sur le route le le cal, M. Louis Blondel, lleutern du haille et du procureur fiscal et d'un huisr se trangrée, la deure du steur Jean-Jacques Res au pour ye éter en genre de mort, qua cet to all four years the charge de mort, qua cer con the control of t enter il d'une commune voix que

ledit sieur Rousseau est mort d'une apoplexie séreuse, ce qu'ils ont affirme etre veritable, etc., etc.

Le marquis de Girardin fit embannier le corps et le fit Le marquis de Girardin. It embanier le corps et le lit enfermer dans une double caisse de bots de chône : en cet ciat, et accompagné de riusteurs unis et de deux Génerois ses compatriotes, il fut porte le samedi 4 juillet, à minur, dans l'île des Peupliers, que l'on appelait alors l'Elusce. M. de Girardin y resta ini même jusqu'à trois heures du matin, pour y faire batir a chaux et à sable un fort massif, sur lequel devait ctre étevé le mausolée.

La forme et l'étendue de l'île dans laquelle fut enterré Rousseau est un ovale de chiquante pieds de long sur trente-clinq de large; le petit la qui l'entoure est environné de cotcaux, boisés d'un côté, couverts de saules de l'autre; le soi de l'île est un sable iln et couvert de gazon, victement sour avers conse des republics. n'ayant pour arbres que des peupliers, et pour tleurs que des roses

Jean-Jacques y fut déposé, la face tournée vers l'orient, et le mausolée, une fois bâti, reçut cette inscription :

C1-GIT

J.J. ROUSSEAU

L'HOMME DE LA NATURE ET DE LA VÉRITÉ

Sur l'autre face on grava sa devise:

Vitam impendere vero.

Nous verrons les hommages de la Convention poursuivre les cendres du philosophe jusque dans cet asile, d'où elles furent enlevées, malgré les vives représentations de M de Girardin, le 11 octobre 1794, pour être fransportées au Panthéon.

Ainsi ces deux hommes, ennemis, rivaux, séparés pen-dant toute leur vie, devalent, quinze ans après leur mort. être réunis dans le même temple par le peuple qu'ils avaient fait libre.

VII

RUPTURE ENTRE L'ANGLETERRE ET L'AMÉRIQUE. - SI-TUATION DE CETTE DERNIÈRE. - ÉTENDUE; POPULA-TION BLANCHE ET NOIRE. - INDUSTRIE DES HABI-TANTS DE L'AMÉRIQUE DU NORD, - COMMERCE. -ANCIENNES POSSESSIONS TRANSATLANTIQUES DE L'AN-GLETERRE. - ACCROISSEMENT DE PUISSANCE COLO-NIALE. - L'IMPÔT DU TIMBRE. - INSURRECTION DE BOSTON. - RETRAIT DE L'IMPÔT. - LES GARNISAIRES. - NEW-YORK. - BOSTON. - SOULÉVEMENT GÉNÉ-RAL. - CONGRÈS. - CRAINTES DE L'ANGLETERRE. -TRANSACTION PROPOSÉE. - FRANKLIN. - SON POR-TRAIT. - BACHAUMONT ET LE DUC DE LÉVIS. - EN-COURAGEMENT DE LA FRANCE. - INTÉRÊTS DU COM-MERCE. — OPINION DU ROI. — TRAITÉ D'ALLIANCE. - JOIE EN AMÉRIQUE. - L'ANGLETERRE ATTAQUE NOS NAVIRES ET NOS POSSESSIONS DANS L'INDE. -ESCADRES FRANÇAISES : LE COMTE D'ESTAING, M. D'OR-VILLIERS. LES AMIRAUX ANOLAIS BYRON, HOWE ET KEPPEL. COMBAT DE LA « BELLE-POULE ». -M. DE LA CLOCHETTERIE. - PUITE DE KEPPEL. -COMBAT D'OUESSANT. - LE DUC DE CHARTRES. - LA REINE. PARIS. - L'OPÉRA. QUATRAIN. - VAU-DEVILLE. LETTRE DE LOUIS XVI. WASHINGTON. HOWE. BURGOYNE. REVERS ET SUCCÈS. LA FRANCE. - LA FAYETTE. - LAMETH. - KOSCIUSKO. . ROCHAMBEAU. - DÉFAITE DE CORNWALLIS. -M. NECKER. - M. DE MAUREPAS. - DÉMISSION DE NECKER. MORT DE M. DE MAUREPAS ET DE TUROOT.

Au moment où nous sommes arrivés, c'est-à-dire à l'époque de la rupture entre l'Angleterre et l'Amérique, tel était l'état de l'Amérique.

Les terres occupées avaient cent cinquante nolles de mosenne profondeur, sur environ huit cent milles d'étendue, ou ceut vingt milles carrés, c'est-a-dire quinze mille

de plus que la surface réunic des trois royaumes. Ces cent vingt mille milles carrés, qui s'étendaient du 30° au 40° degré de latitude à peu près, étalent occupés par tipis millions deux cent cinquante mille blancs et par sept cent cinquanto mille noirs ce qui faisait pour blanc une moyenne de douze acres, à peu près.

Le froid que l'on éprouvait généralement l'hiver a Boston était de dix degrés plus élevé que celui que l'on éprouvait à Londres; aussi une partie des habitants de la haute Amérique du Nord, au lieu de s'adonner à l'agriculture, s'adonnait-elle à la pêche, laquelle rapportait année commune deux cent cinquante mille livres sterling.

Le commerce des pelleteries, autrefois si productif, était considérablement tombé et ne rapportait plus guère que trente-cinq mille livres, exercé qu'il était par cinq mille

chasseurs indiens seulement. Le produit des colonies, sans y comprendre leur con-somuation, élait, pour la Grande-Bretagne, d'un million cinq cent mille livres.

Comment et en combien de temps l'Amérique était-elle devenue une colonie de cette importance?

Nous allons le dire.

L'Angleterre a toujours eu une idée qu'elle a poursuivie avec une implacable persévérance, celle de son accroissement colonial.

Il y a cent ans, la Grande-Bretagne ne comptait que cinq comptoirs dans l'Inde : Bombay, Béjapour, Madras, Cal-

cutta et Chandernagor;

Dans l'Amérique du Nord, que Terre-Neuve et cette bande de littoral qui s'étend comme une frange de l'Acadie aux Florides:

Au banc de Bahama, que les îles Lucayes;

Aux petites Antilles, que la Barbade : Dans le golfe américain, que la Jamaïque;

Et dans l'océan Atlantique équinoxial, qu'un seul point de station, Sainte-Hélène, de meurtrière mémoire.

Après le traité de Paris, de 1763, que Louis XV signa en disant: « Quand on ne sait pas faire la guerre, il faut en savoir payer les frais. » l'Angleterre, comme une gigantes-que araignée des mers, a accroché sa toile aux cinq parties

Elle a enlevé à la France l'Acadie, le Canada, le cap Breton, les rives du Saint-Laurent, la Louisiane, et pas un peuple du continent ne l'a eue pour alliée ou pour ennemie sans qu'il lui en coutât, spit comme frais de guerre, soit comme acte d'alliance, une de ses colonies, ou un point

important sur la carte du monde.

Le système colonial suivi jusqu'au moment où l'on signa le traité de Paris avait obtenu de magnifiques résultats. La métropole agissait en mère prudente, en tutrice pleine d'amnur et de bienveillance; franchise des ports, impòts faciles à payer et levés avec dauceur et modération, tout contribuait à favoriser le développement de l'industrie coloniale. La Grande-Bretagne, momentanément heureuse dans ses guerres continentales, n'avait pas eu besoin de recourir à ses colonies, ou plutôt n'avait pas voulu s'engager dans cette voie, qu'elle redoutait instinctivement. Jusqu'au moment de la rupture, la mère patrie s'était im-posé des sacrifices d'argent et de soldats. Les colonies semblaient aux yeux des hommes politiques de l'Angleterre, une sorte d'arche sainte à laquelle il était dangereux de toucher; aussi, quand la maison de Hanovre voulut les soumettre au régime commun de l'impôt et leur relirer leurs privilèges, les habitants des possessions anglaises de l'Amérique du Nord rompirent-ils violemment avec la mé-

Les possessions anglaises de l'Amérique du Nord s'étendaient donc du Saint-Laurent au Mississipi dans leur largeur, et, dans leur profondeur, de la mer aux monts Alleghanys; le Canada au nord et les Florides au sud venaient d'être ajoutés par l'Angleterre à cette puissance naissante destinée à devenir sa rivale, comme si, au moment de la guerre, elle avait voulu lui fournir contre elle même de

nouvelles forces et de nouvelles armes.

Turgot avait prédit l'émancipation de l'Amérique, et sans doute cette émancipation couvait déjà dans le cœur des Américains, lorsque la Grande-Bretagne, épuisée par la guerre de Sept ans, après avoir mis, à la suite du traité de 1763, des taxes sur les maisons, les fenètres, l'argenterie, le vin, la hière et toutes les boissons dont le peuple anglais fait usage, ent recours à ses colonies, et rendit un anglais fait usage, eut recours à ses colonies, et rendit un bill qui défendait d'admettre en justice tout titre qui ne serait pas écrit sur papier timbré et vendu au proit du fisc. Cet acte portait la plus grave atteinte aux lois coloniales; aussi souleva-t-il de nombreuses réclamations, et devint-il le prétexte de la révolte connue sous le nom d'insurrection de Boston. Cette insurrection se répandit pientôt de la capitale dans les provinces; les villes de second ordre envoyèrent à Boston des députés qui compo-

sèrent une assemblée générale, laquelle, malgre le bill par-lementaire, declara que tont un ricain avant le droit de contracter sur papier timbré et non timbre, tette décision amena, l'année suivante, la révocation de l'édit du timbre. Mais, moitié vengeance, moitié nécessite, le parlement, vou-lant faire, neser sur le hudget, des coloures uses parte des lant faire peser sur le budget des colonies une partie des dépenses que les troupes occasionnaient, le parlement di-sons-nous, enjoignit aux Americains non seulement de recevoir les soldats qui leur seraient envoyés par la métro pole mais encore de leur donner gratuitement le logement,

pote mais encore de feur donner graturement le fogement, le chauffage, la bière, et d'autres menues nourritures.

New-York protesta, et Boston courut aux aimes.

Au double appel des deux villes, toute l'Amérique se souleva, décida qu'il fallait opposer à la métropole une résistance acharnée et convoquer un congrès général.

Cette décision tut prise avec une manimité, une énergie et un calme qui effrayerent l'Augleterre: il s'agissait de reculer une seconde fois, on de commencer une guerre civile.

Dans cette alternative, le gouvernement anglais proposa un bill de transaction qui accordait aux Américains le droit de s'imposer eux-mêmes, a la condition de renconnaître la suprématie du parlement.

Cet acte ne produisit aucun résultat.

Cependant un des plus illustres Américains était arrivé en France, et y avait excité une curiosité qui avait tourné en sympathie pour l'Amérique.

Voici ce qu'écrivait sur lui Bachaumont, le 4 février 1777:

« Le docteur Franklin, arrivé depuis peu des colonies anglaises dans ce pays est très couru et très fêté des savants. Il a une belle physionomie, peu de cheveux et un bonnet de peau qu'il porte constamment sur la tête. Il est fort réservé en public sur les nouvelles de son pays, qu'il vante bea coup. Il dit que le ciel, jaloux de sa beauté, lui a envoyé le fléau de la guerre. Nos esprits forts l'ont adroitement sondé sur sa religion, et ils ont cru entrevoir qu'il était de la leur c'astrà dire qu'il rien avait point a qu'il était de la leur, c'est-à-dire qu'il n'en avait point.

Maintenant, écoutons le duc de Lévis:

« J'étais bien jeune lorsque je vis l'illustre Franklin; mais sa figure pleine de candeur et de noblesse, ainsi que ses beaux cheveux blancs, ne sortiront jamais de ma mémoire. Je ne puis rien citer de remarquable que j'aie en-tendu de sa houche; mais je raconterai un trait que je tiens du célèbre docteur Priestley, qui avait été fort lié avec lui.

« Nous étions, » me dit-il, « ensemble à une réunion où se trouvaient plusieurs membres de la Société royale de « Londres; la conversation s'établit sur le progrès des arts et sur les découvertes utiles à l'humanité qui restaient à faire. Franklin regrettait que l'on n'eût pas encore trouvé « le moyeu de filer deux fils de coton ou de laine à la fois. « Chacun de nous se récria, regardant ce projet ou plutôt « ce désir comme inexécutable; mais Franklin insista, et « dit que non seulement la chose était possible, mais qu'elle « se ferait incessamment. Il a vécu assez longtemps, » ajouta Priestley, « non seulement pour voir réaliser cette espé-« rance, mais pour voir filer jusqu'à quarante fils à la fois. « Aujourd'hui, une femme, aidée d'un eufant, en file jus-

"En se rappelant tout ce que Franklia a fait dans les sciences, dans les arts et dans la politique, on demeure convaincu qu'il n'a jamais existé un génie plus universel, convaincu qu'il n'a jamais existe un gente plus universel, plus capable de grandes conceptions et d'applications ingénieuses. Il descendait de ces bautes pensées qui lui avaient soumis la foudre, pour s'occuper des détails de l'économie domestique et pour perfectionner les cheminées, comme il passait de la conduite de son imprimerie à celle des négociations avec la France et l'Espagne, qui dereient apparais la liberté de se patrie de l'Espagne, qui devaient amener la liberté de sa patrie. »

Tout le monde, en France, avait donc été de l'avis de Bachaumont et de M. le duc de Lévis, el un engouement égal s'était élevé en faveur de l'illustre Américain et de l'Amérique.

D'ailleurs, la France avait tout à gagner à l'émancipation du nouveau monde, et, depuis l'insurrection, elle avait réalisé de grands bénéfices, l'abolition des actes prohibitifs qui entravaient son commerce, et que devait amenor le triomphe de la liberté américaine, promettant une nouvelle ère commerciale. La guerre ne l'inquiétait pas, protégées qu'étaient ses riches cargaisons par la réunion de ses forces navales à celles d'Espagne. Le roi lui-même, ennemi presque public des Anglais, voyait avec un sentiment de joie, bien naturel à un prince né au milien de la ennemi presque public des Anglais, voyant avec un senti-ment de joie, bien naturel à un prince né au milieu de la guerre qui avait ameué le fatal traité de 1765, la position critique où se trouvait la Grande-Bretagne; mais il en I consissance de la ce contratté causa des l'insports de pre e la line revoltée en mes rout oute l'import l'opée de la France était trée à moité du

Delle 11 r v trompa point, s is que hous XVI donnait i r's et a rotre n'arme l'inque-1 - D - 1 - 1 - 1 130 111 " . Lude, sins déclaration de guerre elle . mmencer la lutte Depuis quelque Fire e pouvait s'apercevoir que les la-clais ne laissaient pas schapper une 1. 10 fer notre commerce Leurs capitaines armee les navires marchands, les saisisr print jetaient leurs commandaits en pri-u s cargaisons malgre la r gulirité des papiers. pillees et vendues au profit des officiers anglais des tris vives avaient eté, à la suite de ces procedés - c hangées entre les deux nations, et déja l'irritatait grande entre les deux puissinces lorsque l'on firit que l'Angleterre avant ordonne aux gouverneurs de 111 d'attaquer les établissements français, et a ses offi-ers de courir sus au commerce , et, par suite de cet ordre, frégates et une vingtuine de navires marchands tom ber nt en son pouvoir.

De ce noment, la guerre était inévitable. La France prépara deux expéditions importantes Nous avions deux es afres que lon mit au complet luite à Toulon, l'autre à Brest Celle de Toulon avait ordre de partir immediateme : pur l'Amerique d'enfrer à l'improviste dans les eaux de la Delaware et dy surprendre l'es adre de l'amiral II we très inferieure à la nôtre

Cétait un coup de partie pour l'Amérique; car, cette es afre prise ou detruite, l'armée anglaise, pressée d'un côte par Washington, de l'autre par notre flotte, mettait bas les armés ou en était réduite a une retraite désespérée.

(e projet, s'il eut reussi, terminait probablement la guerre d'un seul coup

Pen fant que l'escadre de Toulon marchait à pleines volles vers l'Amérique l'escadre de Brest, beauconp pius constiérable cinglait vers les côtes d'Angleterre, sur l'esquelles e le était en mesure de jeter quatre vingt noille hommes, (foq ou six fregales détachées de la flotte devalent, en outre, intercepter, en croisant dans l'Aulantique, les convois venent des deux Indes.

Tout sacheminalt done vers une rupture ouverte. Elle eut lieu le 24 mars 1778.

Le comte d'Estaing commandait la flotte de Toulon. Il avait à « n bord le représentant américain et le chargé d'affaires français en Amérique.

Il partit le 13 avril avec douze vaisseaux, quatre frégates et plusieurs transports. La flotte traversa le détroit et « trouva dans l'Atlantique avec un vent favorable, tandis que quoique prévenu, l'amiral Byron, notre ennemi, ne put al pareiller que le jer juin.

A Brest, la flotte française faisait ses apprêts. Elle étalt c minaridée par le comte d'Orvillers, marin brave, expérime le et brilant du désir de venger les derniers désastres de la Trance. Il allalt avoir à combattre l'amiral anglais Feppel tandis que Byron, de son côté, hâtait l'armer et le douze valsseaux pour aller traverser les projets de d'Estaing en Amérique.

Reprod était une vieille réputation. Plein d'expérience comme marin, il entourait sa vieille gloire des gloires plus in lerces de Hartland, de Palliser et de Campbell, lesquels concondaient les trois divisions de son armée.

la Lelle Poule de 1 était chassée par le capitaine
Mar sall de l'Arth 1 deux bâtiments, vers six he ires
de retrouverent aprilée de commencer le feu. L'Aréthu man la Belle l'ée se rendre; mais le commandant d'elle-cl. Mede l'était chassée par le capitaine
de l'était chassée par le capitaine

ordonnant le branie-bas de combat. En entendant la réponse energique du tambour français, l'Arcthuse ut feu sur la frégare française. La frégate française repondit par toute sa volce Cette fois, les hostilités étaient bien commencées, et les deux vieilles rivales allatent de nouveau se déchirer à belledents.

C'etait dans les longs jours de l'année. Le combat avait commencé à six heures, ou y voyait clair jusqu'à neuf. tétait autant de temps qu'il en fallait pour que plus d'un brave allât, comme dit Léonidas, souper chez Pluton. A huit heures, l'Arethuse, dégréée, ralentit son feu. Pendant deux heures, la lutte avait été acharnée des deux parts; mais, à cette murque de faiblesse de son enneml, la Belle-Poule reprit toute sa vigueur d'assaillie qu'elle était, elle devient assaillante. Tout ce qui reste debout sur la frégate trançaise pousse d'une seule voix un même cri : « A l'abordage!» Le capitaine Marshall comprend qu'il va être enlevé. Il gouverne sur la flotte anglaise, qui est sous le vent. Les vaisseaux le l'autant et le Monarch, voyant l'Aréthuse se mettre en retratte, accourent pour la protéger. Ponrsuivre un succes si inespère était une imprudence impardonnable ; M de la Clochetterle serre le veut, et eux le une dernière bordée à l'ennemi, qui fuit et s'éloigne.

En même temps, le lougre trançais le Coureur, capitaine Rouly, était contraint de se rendre, mals ne se rend ut qu'après une merveilleuse résistance.

Presque tous les officiers de la Belle-Poule furent blessés, et, entre autres, MM, de la Clochetterie, de Saint Marceau, de la Roche Kervandraon et Bouvet; mais qu'important ce sang, si brave et si noble qu'il fût! La victoire était au pavillon blane.

Cette nouvelle fut une joie pour toute la France, où les souvenirs de la dernière guerre étaient encore salgnants. La reine surtout se montra Française, et bonne Française la mode, dirigée par elle, s'empara de l'événement; tout fut à la Belle-Poule, meme les confures on vit des femmes avec une frégate dans leurs cheveux.

M. de la Clochetterie, reçu a Versailles, complimenté par le roi, fut nommé capitaine de vaisseau, et des pensions furent accordées aux veuves et aux enfants des morts.

Cependant, l'amiral Keppel, en explorant les papiers trouvés à bord de la Llcorne, venait d'apprendre que trente frégates se trouvaient dans le port de Brest. La flotte françuise allait évidemment venir à sa rencontre. Un seul jour pouvait voir détruire toutes les forces navales de l'Angleterre. Une immense responsabilité posait donc sur lui s'il acceptait le combat.

Mals aussi refuser le combat au début de la guerre, fuir devant les Français, quelle honte pour l'Angleterre! N'un-porte. Pour l'amiral anglais, dix vaisseaux de plus dans l'escadre du comte d'Orvilliers, les côtes de France en vue, les côtes de l'Angleterre trop éloignées, furent des motifs supérieurs au désir qu'il avuit d'en venir aux malns. Il mit le cap sur l'Angleterre et rentra à Portsmonth le 27 juin.

Une véritable tempéte d'outrages s'éleva de toute l'Angleterre contre le prudent amiral. Reppel la laissa passer comme il cut laissé passer un grain; puis, secondé par l'Amirauté, qui approuva sa retraite, fort de dix nouveaux vaisseaux, il reprend la mer le 9 juillet, et se dirige sur les côtes de France.

De son côté, le comte d'Orvilliers achevait son appareillage dans le port de Brest, et, sans Instructions précises, mal appuyé sur un ministère encore effrayé de nos derniers désastres, voulant habituer ses hommes à la mer avant d'en arriver à une action décisive, il cingla vers les parages d'Ouessant. Mais Keppel, cette fois, était aussi téméraire à l'attaque qu'il avait été prudent à la retraite, il se met à la recherche de la flotte française. Le Lively, frégate anglaise capturée par nous, donne à notre flotte cette nouvelle que les Anglais nous cherchent. D'Orvilliers prend à l'instant même la résolution de risquer le combat; il met à l'ordre du jour la nouvelle importante qu'il vient d'apprendre; des rris de joie s'élèvent de t-us les vaisseaux, l'onthousiasme est au comble; on attendra l'ennemi.

Le 23 juillet, par un temps brumeux, a la suite d'un vent d'ouest-nord-ouest très frais, vers trois heures de l'après-midi, dans une éclaircie qui semble se laire exprès, on aperçoit un grand nombre de voiles qui restent dans le sud-ouest. En ce moment, à la suite de divers grains qui s'étalent succédé avec rapidité, l'armée française était a la cape, à l'ouest-nord-ouest d'Ouessant, à trente lleues envi-des cris de joie s'élèvent de tous les vaisseaux, l'enthouslasme est au comble; on attendra l'ennend.

L'inrdre du combat est signalé à l'instant même, trihordamures dans l'ordre de bataille naturel, le comte Duchaffault, à l'avant-garde, commande l'escadre blanche et bleue; le confe d'Orvilliers, corps de bata'ile, commande l'escadre blanche; le due de Charires, arrière-garde, ayant pour second la Motte-Piquet, chef d'escadre, commande l'escadre bleue.

⁽¹⁾ Con d et l'infinite de demondre à l'excellent ougrage de M (d la Fr) aux la marine française.

La flotte française se compose en tout de trente-six vaisseaux, portant mille neuf cent quarante canons.

Ces voiles signalées, c'était la flotte anglaise, forte de son ces voites signatees, c'etait la notte anglaise, torie de son côté, comme la nôtre, de trente vaisseaux, dont six à trois ponts, armés de deux mille cent quatre-vlingt-huit canons.

Le vice-amiral lartland tient l'avant-garde, Keppel le corps de bataille, et le contre-amiral Palliser l'arrière-garde.

C'est vers quatre heures du soir que, les vents ayant fraichi de l'ouest, et l'amiral d'Orvilliers ayant fait signe à sa flotte de revirer le bord par la contre-marche, on put voir distinctement les vaisseaux anglais manœuvrer et prendre l'ordre de bataille que nous venons de décrire.

En apercevant de son côté la flotte française, l'armée navale d'Angleterre vira de bord pour lul gagner au vent; mais l'amirai d'Orvilfiers avait prévu la manœuvre. Il fit prendre les ris aux huniers et ordonna à son armée de revi-

rer et de courir en échiquier avec les basses voiles. La nuit promettait d'être orageuse. Les vaisseaux, en effet, eurent grand peine à tenir leur poste sous les grains qui se

succédaient sans relache.

A travers la brume du matin, les deux armées, qui s'étaient tenues à égale distance, se retrouvèrent et se reconnurent. Seulement, chacune était dans le plus grand désordre. Deux vaisseaux français étaient hors de vue, et on les cherchait Inutilement: c'étaient la Bourgogne et l'Alexan-

Le vent avait beaucoup calmé. L'amlrai d'Orvilliers fit

gouverner sur l'ennemi.

En ce moment, le duc de Chartres, commandant le Saint-Esprit, et le comte Duchaffault, commandant la Couronne, se transportèrent à bord du vaisseau amiral la Bretagne. Le but de cette visite était de supplier le comte d'Orvitliers de se rendre aux vœux de l'armée en engageant le combat.

L'amiral répondit en montrant ses instructions, qui lui prescrivaient la plus grande réserve. Alors, le duc de Chartres, assure-t-on, insista de toutes ses forces, disant que c'en était fait de l'honneur de la marine française si, au commenrement de la guerre, on évitait un combat qui se présentait dans des conditions qui le rendaient presque néressaire.

C'était aussi l'avis de l'amiral d'en venlr aux mains; le prince n'eut donc pas de peine à le convaincre; mais, dans la crainte que le vent ne variât, il fit faire double signal de virer par la contre-marche, et de ranger l'armée

en bataille tribord-amures. Les manœuvres usèrent trois journées entières, chaque amiral voulant avoir l'avantage du vent. Mais le comte d'Or-

villiers l'avait et le conserva.

Le 27, à quatre heures du matin, le vent se fixa.

Les deux armées se tenaient à deux lieues de distance à peu près; à neuf heures, l'amiral Keppel éleva son arrièregarde au vent. Aussi le comte d'Orvilliers fit revirer lof pour lof par la contre-marche.

Presque en même temps, l'amiral anglais, qui devinait la manœuvre, vira de son côté vent devant, par la contre-marche. Visiblement l'intention de l'amiral anglais était d'envelopper notre arrière-garde en combattant au même

Aussitöt, un signal partit du vaisseau amiral pour que toute la flotte virât à la fois dans l'ordre renversé, l'arrièregarde formant avant-garde.

Par cette manœuvre, l'amiral d'Orvilliers prenait sur son ennemi l'avantage que celui-ci avait cru prendre sur lui.

La brise était uniforme, et s'était franchement décidée : elle venait de l'onest.

Grace à l'habile manœuvre que venait d'exécuter l'amiral français, Keppel ne pouvait plus espérer de couper ou de traverser notre flotte; il se résigna donc à la prolouger sous

le vent pour la combattre. La canonnade commença vers dix heures du matin, et grandissant à mesure que les deux lignes se rapprochaient, fut dans toute sa force vers midi. A trois heures, l'arrièregarde ennemie, que les divers mouvements ordonnés par Keppel avaient séparée de son corps de bataille, étant de-meurée pluss d'une heure et demie exposée au feu d'une quinzaine de vaisseaux, se trouva désemparée et tomba sous

Alors, le comte d'Orvilliers, d'un coup d'œil rapide, jugea la position, fit signal à l'arrière-garde, devenue l'avant-garde, d'avancer, et à toute l'armée de se former en ordre en bataille tribord-amures.

Cette arrière-garde, devenue avant-garde par la dernière manœuvre, était, on se le rappelle, commandée par M. le duc de Chartres, qui montait le Saint-Esprit, vaisseau de 80.

Si ce signal eut été exécuté, il faisait tomber l'arrièregarde anglaise au milieu de notre armée, et permettait à nos vaisseaux, qui, dès lors, continuaient le combat sous le vent, de se servir de leur batterie basse, que la mer grossissante les forçait parfois de fermer.

Mais, quoique ces signaux flottassent au haut des mâts de

la Bretagne, ces signaux n'étaient point exécutés, et l'avantgarde, comme si elle n'eut rien vu, restait immobile.

Que faisait le Saint-Esprit? A quoi songeait le duc de Chartres? Nous verrons quelle terrible influence la non-exécution de ce signal eut sur la vie du prince.

La Motte-Piquet et le duc prirent pour excuse la fumée qui couvrait comme un vaste dais les vaisseaux anglais et français, et qui les avait empêchés de distinguer les signaux. D'Orvilliers, dans sa colere de voir la victoire lui échapper,

prononça le mot indiscipline. La reine, dans sa haine nalssante pour le duc de Chartres,

laissa tomber l'accusation de lacheté

Cette immobilité de l'avant-garde fut longue. Enfin, après une heure d'indécision, elle arriva; mais, par malheur, il n'était plus temps de couper la ligne anglaise. La division Palliser avait compris le danger que courait la division Hartland, avait viré de bord et était venue à son secours.

Alors, le comte d'Orvilliers perdait l'espoir d'envelopper une portion de la ligne ennemie; prolongeant denc sous le vent la flotte anglaise, il se rangea en bataille tribordamures.

Keppel accepta le défi, et ordonna aussitôt à ses vaisseaux de reformer leurs rangs tribord-amures aussi; mais alors ce fut au tour de Palliser de mal comprendre ou même de ne pas comprendre du tout; car il ne répéta point le signai, et les autres bâtiments, l'ayant mal interprété, manœuvrérent pour prendre poste près de leurs chefs respect fs; ce qui les mit dans un état de désordre tel, qu'ils ne purent accepter le combat que nous leur offrions.

Enfin, à cinq heures du soir, quand il restait encore à peine quatre heures de jour, Keppel, voyant que, malgré ses signaux répétés, ses vaisseaux ne se rangeaient point en ligne, envoya la frégate le Fox répéter ses ordres à la voix; mais pas plus à la voix qu'aux signaux les vaisseaux n'obél-

Alors, désespéré, pleurant de rage, ayant onze vaisseaux horriblement maltraités, il abandonna le champ de bataille à l'amiral français, qui, tout victorieux qu'il était, déplorait de son côté sa victoire incomplète.

La nouvelle de ce combat fit une impression bien différente en France et en Angletterre. En France, ce fut une joie universelle: on exalta la victoire du comte d'Orvilllers; tandis qu'en Angleterre, on faisait le procès de Keppel et de Pallisser, qui, au reste, furent acquittés.

Après le combat que nous venons de décrire, et sur lequel nous nous sommes étendu, à cause de l'influence qu'il eut, comme nous l'avons dit, sur la vie de Philippe-Egalité, les deux armées rentrèrent dans les ports de leurs nations respectives, et n'en sortirent pour reprendre la mer que le mois suivant. Seulement, la flotte anglaise resta sur la défensive, tandis que le comte d'Orvilliers, maître de la Manche, a la jusqu'en vue des terres anglaises.

Quoi qu'il en soit, le retour de M. le duc de Chartres 4 Paris fut un triomphe. Il arriva à Versailles le 2 août, à cinq heures. Tout le palais était rempli de courtisans qu' l'attendaient. Le prince eut peine à monter, à cause de la foule, et, le même soir, il se réndit à l'Opéra. Mais, avant que de s'y rendre, il fut forcé de se montrer à son balcon avec la duchesse.

A son entrée au spectacle tout le monde se leva, et, dant plus de vingt minutes, il fut applaudi. L'orchest e alors se joignit aux clameurs de l'assemblée et exécuta une fanfare triomphale. Quelques fanatiques voulaient lui offrir une couronne, mais I'on n'osa pas, et l'on se contenta d'un laurier.

L'acteur qui l'offrait au prince se tourna de son côté, et dit ces vers:

Jeune et brave guerrier, c'est à votre valeur Que nous devons cet avantage. Recevez ce laurier, il est votre partage : Ce fut toujours le prix qu'on accorde au vainqueur.

Un vaudeville, auquel on soupçonna M. de Maurepas de n'être point étranger, répondit à ce quatrain. Il était sur l'air des Revenants : Le voicl:

> Vous faites rentrer notre armee; L'Angleterre, très alarmèe, Vous en loura; Et vous joindrez à ce suffrage Les lauriers et le digne hommage De l'Opéra.

Quoi! vous avez vu la fumée, Quel prodige! la Renommée Le publira.

re one, be., titi a

THE CHIMMOND IN 3 - r . 51 11

H n ch t t ves p i es. Je v s ves p

r . i la féto . La lue tête . de guerre a resen voit guere

u i n'e poursuis ta carrière. to I dement la barriere De Opera. Pirid si rares entreprises. A jamais to 1 immortalises A l'Opéra

Malgre i ut cet engouement des Parisiens pour le duc, e n'ment qui presageant sa future popularité. l'accusat u terrible sub-lista le rapport de la Motte-Poquet ent l'u i rer le jeure prince donnant lui même le signal c'imbat et demeniant sins fiabit au millen du feu son r'beu sur l'i i tirin j crelle à cette voix de l'essa ve qui se mèl it au tromphe autoine, l'accusation tombée a bo he de la reine deneura vivante, sattachant a inf

e le parsunant partout P- t l'hiver qui suivit la l'ataitle le dui de Char-tres e tri d'au bul de l'Opera, dans cette meme saile ou et use evation, remontra un masque qu'il erul

re litre

I to In ' di' il a deux jeunes gens qui l'accom-

Comme vetre gloire, monseigneur, répondit le masque. Le comit d'Onessant n'avant été que glorieux; mais, et s'imme il était demeuré sans résultat; neanmoins, Mi d'orvillers avant reçu de Louis XVI une de cos lettres mme le roi savait les écrire quand il était satisfait.

La voici

Versallies, 1er août 1776.

Jat r 1, n nsieur, avec bien du plaisir les nonvelles en mbat que vous avez souteau contre la flotte anglaise Vis avez ben justi é le choix que pai fait de vous par vice in luin et les bonnes manœuvres que vous avez faites, Je sils très content de MM, les officiers de toute la marin? vous charge de le leur témoigner. Je suis blen fache de la llessure de M. Duchaffault. J'espère qu'elle ne sera pas In he se et qu'il sera llentôt rétabli et en état de continuer ses bo s servi es. J'ai ordonné qu'on prit le plus grand soin di lle . Temogner aux vouves et aux parents des morts l'en je suis scisible à la perte qu'ils ont faite. M' de 8 rines y us fera passer mes ordres ulterieurs. Je suis as er do suc es de la mani re dont ils seront executés.

« LOUIS. »

I " I full Toult avait 616 blessé assez dangenie la l'otte devalt se remettre en mer le plas tot politile Lu Trbain du Bouexie comte de Guichen. avait (be remine chef des afre à sa place.
Mocé un les arbora sen payillon sur le valsseau la

Miled Paris

l. la la l'ierre de l'Indépendance, et voyons où It is a feet de l'independance, et voyons on l'istre é la l'époque ou nous sommes arrivés le cet d're a la fin de l'autée 1781 mp r'act n'avait signalé le commencement r'ist superiodice. La guerre était tombée dans

" n 17 rmouch et de rencontres sans grande l juelles les Américains avaient perdu proring reconfiance qui les faisait coue premiers ours de l'in urcetton.

[0 | + | | | urrotten oct que, d'sséminée Che semblat marquer de cel-t Conso composée de trois mille no par le condat de The first composed de trois inflience of the composed determinant The state of the s

Tout a coup on apprend que, par un coup de main d'une free vable hardlesse. Washington vient deulever trols regune its allemands. Cette nouvelle decide le genéral anglais Howe a marcher drot au cour de l'Union et à pene-trer jusqu'a Philadelphie. D'un autre côte, Burgoyne de-bouche du Canada pour faice sa jonction avec les forces laissées dans New-York. Le résultat de ce plan decisif devant être d'isoler les provinces de l'Est, de livrer celles da l'Ouest, de dissoudre le Congres, d'éteindre la rébellion. C'est nlors qu'on apprend à la fois la prise de Philadelphie et celle de Ticondéroga, la clef du Nord. Des fors, tout paraît décide contre l'independance américaine, L'Angleterre, joyense, se felicite d'une rebellion qui change sa colonie en conquéte. Ou suit sur la carte la marche triomphante de Burgoyne, quand tout à coup on apprend que Burgoyne, de la marche duquet on attend des mervellles, s'est engagé dans les deules de l'Itudson, et, tombé dans une embuscade dressée par le général américain Gates, a été forcé de mettre bas les armes nvec son armée, forte de six mille hommes. 1. s Americalus prennent leurs quartiers d'hiver à Valley

t'est pendant ces quartiers d'hiver que la guerre de l'Amérique prend son véritable caractère. Là se renouvelle tout ce que l'histoire peut nous offrir d'admirable en faveur de la patrie Les faibles restes de l'armée américaine viennent, au moment le plus rigoureux de la saison, camper dans le désert à cinq lieues de l'armée anglaise, abondamment pourvue dans Philadelphie. Ce que les défenseurs de la république naissante ont a sonfirir ne saurait se décrire. Sans armes, saus pain, plusieurs périssent de froid, de faim et de misere, l'exces de taut de maux en fait quitter un bon nombre; le dégont, la défection gagnent jusqu'aux officiers memore; le dégout, a détection gagnem jusqu'aux officiers mémos; une poignée seule demeure, et la patrie reconnals-sante leur doit des autels. Il A leur tête se voit l'immortel Washington, qui présente en ce moment de crise ses plus beaux titres à la gloire. Tout semble se réunir pour l'accabler; les intrigues et la calomnie s'en mélent; l'esprit de vertige saisit la multitude, on blame sa conduite, on accuse sa capacité, on s'agite pour le remplacer, un parti s'élève au sein même du Congrès; mais le héros, le citoyen, le sage reste impassible, et l'Amérique est sauvée, car la France reconnait l'indépendance de l'Amérique; car l'enthouslasme de la liberté, chose étrange! gagne jusqu'à la jeune noblesse; car les La Fayette, les Lameth, les Koselusko, traversent la mer et vont porter au nouveau monde, nou sculement le secours de leur épée, mals encore l'influence de leur nom ; car Rochamberu acrive avec son armée auxiliaire, et, a partir de ce moment, les Anglais se bornent à des expeditions partielles sur des points éloignés, jusqu'au moment on Cornwallis, avec sent mille hommes, dépose les armes à York-Town, le 19 octobre 1781.

Pendant que mouraient Voltaire et Rousseau, pendant que s'affermissait l'indépendance de l'Amérique reconnue par la France, la faveur de M. Necker baissait de jour en jour sous les efforts de l'opposition qui s'organisalt contre lui.

Jetons un coup d'œll sur les causes de cette opposition, et voyous-la grandir et s'étendre à chaque nouvelle mesure adoptée par le banquier génevois,

En novembre 1770, M. Necker est nommé directeur des finances de France, et adjoint a M. Taboureau

Opposition des amis de M. Turgot et des économistes. Il supprime les intendants des fluances, les fermiers gé-

néraux, et les trésoriers généraux. Opposition de la houte finance.

Il réduit à douze les quarante huit receveurs généraux, et opère plusieurs autres réformes dans les bureaux.

Opposition de la finance subalterne.

réduit la puissance des intendants, il substitue les assemblées provinciales, il abolit les intendants de commerce. Opposition de la haute administration,

supprime les revenus de domaines, réduit les administrateurs de la loterie, et résilie le bail des postes. Opposition de l'administration secondaire

Extension du vingtième sur un ordre ministériel

Opposition des propriétaires privilégiés.

Il ordonne des recherches sur les domaines du rol, engagés autrefois en faveur des courtisans,

Opposition des anciens favorts des rois, devenus pro-

Il falt rechercher les dons et pensions, supprime quaire cent six charges chez le rol et la reine, et crée un seul receveur général pour la défense de la cour.

Opposition des grands de l'Elat des courtisans, des officlers des maisons du rot et de la veine

Il publie un mémoire sur les administrations provinciales. dans lequel les cours se prétendent injuriées. Opposition des parlements,

Il ordonne que les projets de dépenses des ministres lui seront soumis, et il inspecte les trésoriers des départements.

Opposition des ministres.

Il public le compte rendu en opposition aux pamphlets favorisés par M. de Maurepas.

Opposition de M. de Maurepas.
Enfin il laisse faire par M. de Vergennes à Louis XVI

deux rapports sur le compte rendu et sur les principes.

Opposition du roi.

Au mois de mai 1781, M. Necker avalt donc perdu à peu pres tous les appuis qui peuvent soutenir un ministre.

Que lui restait-il?

Deux mots qui commençaient à être presque aussi puis-sants que toutes ces puissances liguées contre lu!; deux mots qui le ramenérent au pouvoir sept ans après qu'il en fut descendu:

L'opinion publique.

En attendant, des mesures contre M. Necker, on passait aux menaces; les pamphlets se multipliaient, et chaque jour redoublaient d'acharnement et d'aigreur. Enfin, dans les cercles de la haute finance, on ne parlait de rien de

moins que de le mettre en jugement.

Dans cette circonstance, M. Necker résolut de sonder la situation d'un seul coup; il demanda au roi d'être fait

ministre d'Etat.

Cette position de ministre d'Etat lui donnait le droit d'assister au conseil, et la faculté de combattre en face ses

Sur cette demande, M. de Maurepas déclara au roi que tous les ministres, M. de Castries excepté, tenaient leur démission prête, s'il leur donnait M. Necker pour collègue.

La guerre ainsi déclarée, et M. de Maurepas ayant dit tout haut: «On verra, si cette fois, l'opinion publique triomphera, » les suppositions de part et d'autre n'avaient

plus de terme et allaient jusqu'à la folie,

On répétait tout bas que M. Necker voulait se retirer en Suisse, mais que M. de Maurepas avait pris toute précau-tion contre une évasion nocturne et étalt résolu à mettre en vigueur une ancienne mesure qui voulait que l'on n'accordat de chevaux de poste aux étrangers, administrateurs

des finances, que sur un ordre du roi. De son côté, M. de Sartines reprochaît tout haut à M. Necker ses liaisons avec l'ambassadeur anglais. M. Sthormond et la façon dont le directeur des finances déclamait contre

l'indépendance américaine.

Il allait jusqu'à dire que M. Necker n'était autre chose, en France, que l'agent de la cour de Londres.

Le roi, effrayé de cette opposition qui gagne toutes les classes de la société, moins le peuple, lion encore endormi et qu'on n'entend pas rugir, le roi déclare au conseil qu'il est décidé à ne pas faire droit à la demande de M. Necker.

Le même jour ou le roi fait cette déclaration, M. de Maurepas se donne le plaisir de raconter lui-même à M. Necker

l'échec qu'il vient d'éprouver.

Ce refus d'admission au conseil est pour M. Necker un affront qu'il ne pent subir impunément, et, le 19 mai 1781 Louis XVI reçoit de son directeur des finances le billet suivant, sans titre ni vedette, écrit sur un papier de trois pouces et demi de haut sur deux et demi de large :

" La conversation que j'ai eue avec M. de Maurepas ne me permet plus de différer de remettre entre les mains du roi ma démission. J'en ai l'âme navrée. J'ose espérer que Sa Majesté gardera quelque souvenir des années de travaux heureux mais péntbles, et surtout du zèle sans bornes avec lequel je m'étais voué à la servir.

a NECKER

« 19 mai »

Le roi sut très piqué de cette cavalière épître, et accepta la démission.

Necker quittait le ministère au moment où Au reste, M. les fonds étaient assurés pour une année en'ière : il le quit-tait au moment où il y avait au trésor royal plus d'argent comptant et plus d'effets exigibles qu'il n'y en avait eu depuis quatre-vingts ans, au moment enfin où la confiance publique, entièrement ranimée, s'était relevée et atteignait le plus haut degré.

« En travaillant pour le bonheur de la France, dit Sonlavie, M. Necker nous précipita dans un gouffre de maux. Son premier ministère prépara la Révolution, le second l'a consommée, »

M. Necker se retira dans sa maison de Saint-Ouen. Six mois après la retraite de M. Necker, le conseil perdait son chef, M. de Maurepas.

Jusqu'au dernier moment, il conseilla le roi, dans :es bras duquel il mourut, pour ainsi dire.

Le roi l'aimait fort, et, la veille de sa mort, étant venu le voir, il était resté un quart d'heure avec lui.

Le lendemain, M. de Maurepas mourut. C'était le 14 novembre 1781.

Turgot était mort dès le 20 mars de la même année.

VIII

VOYAGE DE JOSEPH II EN FRANCE. - L'EMPEREUR EST PEU GOUTÉ. - MORT DE L'ÉLECTEUR DE BAVIÈRE. -PROJETS DE L'EMPEREUR. -- CRAINTE DES PUISSANCES DE L'EUROPE, - LE ROI DE PRÉSSE. - TRAITÉ ENTRE LA PRUSSE ET L'EMPEREUR, CONCLU A TESCHEN. -L'ARCHIDUC MAXIMILIEN INSTALLÉ A COLOGNE. — LA CONDUITE DE JOSEPH II VIS-A-VIS DE LA FRANCE EXCITE LA HAINE CONTRE SA SŒUR MARIE-ANTOINETTE. - PAIX DE VERSAILLES. - STATUE DE LOUIS XVI A PHILADELPHIE.

Tandis que la France, sur les côtes de Bretagne, sur le littoral de l'Amérique et dans l'Inde, élevait, grâce aux victoires de d'Orvilliers, de d'Estaing et du bailli de Suffren, sa marine à la hauteur de la marine anglaise, ce qui était chose nouvelle et inattendue pour toute l'Europe, l'Autriche, notre amie, essayait de gagner quelque chose à cette guerre maritime qui laissait entre ses mains, ou à peu près, la puissance continentale. Joseph II commença par venir sonder le terrain lui-même en 1777. Il vint faire une visite à sa sœur Marie-Antoinette. On le soit, l'amour de la famille, et surtout l'amour de la patrie, avaient toujours été choses puissantes sur le cœur de la reine, dans lequel, au reste, ces deux sentiments avaient constamment été froissés par Louis XVI, qui haissait M, de Choiseul et se défiait de Marie-Thérèse. Dès le jour de son mariage, la dauphine avait pu voir que la noblesse française avait des prérogatives qu'essayeraient en vail de briser les prétentions autrichiennes.

C'était une leçon pour Joseph II. Il en profita, et résolut de visiter la cour de France avec une humilité toute philosophique. En conséquence, il traversa nos provinces et arriva à Paris sous le nom de comte de Falkenstein. Mais, si rapide qu'eût été sa course, si inattendue que fût sa visite, il trouva Louis XVI prêparé par M. de Vergennes et prêt à répondre sur tous les points.

Jamais, au reste, une clarté bien réelle ne pénétra jus-qu'au fond des conférences que Louis XVI eut avec son du au iond des conferences que bouls XVI eut avec son beau-frère Joseph II. On prétendit que le roi de France lui laissa voir le prix qu'il mettait à son amitié, pendant la guerre qu'il allait faire à l'Angleterre, et que ce prix était l'ouverture de l'Escaut et l'établissement d'un archiduc à Cologne. De son côté, l'archiduc abattrait les forteresses des Pays-Bas, Ostende et quelques autres exceptées.

Mais c'était autre chose encore que convoitait l'empereur : c'était la Bavière, dont l'électeur s'en allait mourant. En effet, le voyage de l'empereur en France, en éveillant sa vieille jalousie, lui avait fait faire une triste comparaison entre les matières hétérogènes qui composaient son

empire et l'homogénéité de la France.

Comment, en effet, non seulement ses regrets, mais encore son ressentiment, n'eussent-ils point été excités par la vue, au midi, de l'Espagne, un des plus beaux royaumes du monde, et du Roussillon, une des plus helles provinces de l'Autriche, enlevés par nous à l'Empire? En venant de Vienne à Paris, n'avait-il pas laissé presque sur son pas-sage les Pays-Bas, les deux Bourgognes, l'Alsace, la Lorraine, tous membres arrachés au vieux corps impérial, et soudés à la monarchie française? Au lieu de ses Etats à lui, composés de lambeaux et de pièces rapportées, n'avaitil pas sous les yeux la France tout arrondie, sans solution de continuité aucune, et dont les esprits provinciaux eux-mêmes commençaient à se fondre dans la centralisation parisienne :

Aussi le peuple, avec ce profond instinct qui fait ses sympathies et ses antipathies, le peuple qui avait si bien

re it r P rre le peupl fit il it et presque hostile

un Autri bien et sa a's levaleit pas s'écou-1 - sa s que l n appelat (1) 1, - e et e charmante p e qui, le jeur d se e - 1 tel de ville, avait ur d'elle au d're ! su deux cent mille

Entré en Fry le

e prin e d i ' c' c' renr ambitieux.

S r ces e tr ' c' kaviere mourut. C'était
le m eut cul, sachant la France occu-

s lugtemps

b " ' le pan qui manqualt au man-u e firait à Joseph 11 des commun at special s i s tile à sa politique et à sa puissance que le premier. t ur il avalait d'une bouchée le duché de Wurtemberg, rr vant jusqu'an Rhin il remettait, en cas de guerre, la i no sur l'Alsace et sur la Lorraine, antiques possessions ses aleux

Mais ce proet profitable à l'Empire, blessait trop de s septibilités et surtout trop d'intérêts pour que les autres julssances continentales le lui laissassent tranquillement acc mille. Sin vieil enuemi, Frédéric II, veillait; il dé-non a l'Europe les projets ambitieux de l'empereur il montra Joseph II maltre de la Bavière, et tombant d'un côté sur Turin, de l'autre sur la France; et, à cette dé-

n n'iation, touies les pulsances s'émurent La Russe ne voyait pas sans inquiétude l'accrolssement des f rees de 1 Fm lre; malheureusement, la Russie n'était pas en mesure de parler haut : ses finances étaient dérangées à la fos par le faste de Catherine et par la guerre contre les Tures, guerre sus tee par l'Autriche, qui voulait l'em-

l er de s'oc uper des affaires de Bavière

le n de Sardaigne de son côté, s'effrayalt de volr l'Autriche sapprocher de ses frontières du nord, embarrassé qu'il était deja à l'orient et au midi, il poussait donc de grands ris d'appel pour faire tourner la tête à la France, à la Prusse et a la Russie. La Saxe, inquiétée re lamait, comme la Sardaigne, l'in-

i rvent on des grandes puissances.

Le duc des Deux-Ponts successeur léglitme de l'électeur pala'in réclamait de son côté la Bavière, qui lui avait été

enlevée par le traite de Munich.

Ains l'Europe, qui sans dire un mot, parce que l'In-trêt et l'honneur de la France étaient seuls compromis dans ce partage, l'Europe qui n'avait pas dit un mot du l'artage de la Pologne, l'Europe se soulevait à l'idée de l'envahissement de la Baviére.

H n'y avalt pas jusqu'à Marle-Thérèse qui ne s'effrayat de cette disposition envahissante de son fils, quoiqu'elle te de la composition del composition de la composition del composition de la composition del composition del composition del composition del composition del vieillissait aux mains d'un confesseur, et entourée de casuls-ti é de prêtres. Ces prêtres et ces casuistes parlaient au nom de l'humanité Pour arrondir ses Etats, l'empereur allait certainem nt soulever une guerre générale; et. au milieu de cette guerre générale, il fant le dire, son ennemi particulier, Frédéric, celui dont elle avait pu, en d'autres temps, apprécier la ténacité et la force, Frédéric l'inquistait tout particuliérement,

Et elle avait raison : car Frédéric, après s'être assuré de la neutralité de la flussie et de la France, jeta cent solxante 'le 1 mmes en Bohême, au nom de la liberté et de l'in-

de la corps germanique

tar n de Thugut fut alors envoyé par l'empereur a ; r c 1 re ert. II, pour lui offrir des principautés ine' des dédommagements qui ne furent pas accept. Pr. Lent ce temps, M. de Vergennes, sl pulssant Communication of the page of the page of the control of the page o e, e', d s le moment l'rédéric consentait à l'indés n'an e n d Tartares, la Russle, déllyrée de son ennemi se tre l'en me tre d'élèver la voix et signifiait à Marie-Thér de l'empéreur de donner satisfaction aux prince de l'Empire la le de quoi, elle se réunirait au roi de Pru-e

Tous cal grand i divement of toutes ces poinpenses menaces enrent le don ment qu'ils dévalent avoir. Le baron de Breteuil, Mar e Tiérè e d' Catherine lutervinrent, et un traité fut signé entr. l Pru. e et l'empereur.

On le nomma traité de T

Ce traité s'atunit

Que l'impératrice reine ne opp serait jamais à ce que les principau's d'Anapach e ce hayreuth, en cas d'extinc-

tion de la maison de Brandebourg, fussent réunles à la Prusse

Que l'électeur palatin rentreralt dans tous les districts que la maison d'Autriche avait occupés, tant en Baylère que dans le haut Palatinat

Enfin, que l'impératrice renoncerait à toutes les prétentions qu'elle pouvait avoir sur la succession de feu l'électeur de Baylère,

Battu sur ce point, l'empereur tenta une autre conquéte,

qui lui réussit mieux

Profitant du moment où la France réunissait toutes ses forces contre l'Angleterre, il éleva l'archiduc Maximillen à l'électorat de Cologne.

Tous les intérêts de la France s'opposaient à cette élection, qui établissait en toute souveraineté un frère de l'empereur à nes portes, à côté du territoire français, dans un poste qui permettait à l'empereur de faire camper une armée dans une position à la fois excellente pour l'attaque et pour la défense. Entin, c'était un vice-rol riche, armé, et tout dévoué à l'Empire, que l'on substitualt à un prince ecrlésiastique, naturellement neutre.

Aussi, en peu de temps, l'archiduc Maximilien se trouva-t-il grand maltre de l'ordre Teutonique, archevêque électeur de Cologne, évêque de Munster, etc., etc. Le rol de Prusse, moins intéressé dans cette question que

dans celle de la Baylère, laissa faire l'empereur.

Catherine 11 se contenta de menaver de sa colère quelques chapitres électeurs, s'ils continuaient à être si prodiques de mitres en faveur de l'archiduc Maximilien.

Quant à la France, force lui fut de laisser faire, tout occupée qu'elle était de sa guerre avec l'Angleterre.

C'était un prince fort remuant que l'empereur Joseph II. Il avait tenté d'envahir la Bavière. Il avait réussi à installer son frère à Cologne, il voulait essayer d'enlever le Frioul aux Vénitiens, il avait étendu ses domaines au nord au préjudice de Stanislas Ier. Il avait offert au rol don Carlos, pour le détacher de notre alllance, de lui faire rendre Gibraltar par l'Angleterre, Enfin, il recherchait l'union de Catherine pour démembrer avec elle l'empire ottoman.

Or, non seulement Louis XVI, mals encore la France remarquaient une chose: c'est que cet allié, qui, à tout pro nous vantalt son alliance, embrassalt tous les partis qui se manifestalent en Europe contre nous.

Les Turcs étalent nos alllés naturels, il était de notre intérêt de les soulenir, et Joseph concourait à démembrer l'empire ottoman.

Nous étlons en guerre avec les Anglais, L'alliance de l'Espagne nous était plus précieuse que jamais, et l'empereur essayalt de nous enlever l'alliance de l'Espagne, Enfin, nous avions toujours maintenu l'indépendance de la Bavière, et Joseph avait commencé par mordre à belles dents dans l'électorat, et il est probable que, sans Frédéric II, il emportalt le morceau.

De là cet accrolssement journaller de haine de la France contre l'Autriche, représentée en France par la pauvre Marie-Antoinette.

Pendant tout ce temps, l'Amérique, comme nous l'avons dit, avait marché à son indépendance, et la capitulation de Cornwallis et de ses sept mille hommes avait rendu impossible pour l'Angleterre un plus long refus de reconnaître cette indépendance.

Le traité qui faisalt de l'Amérique une nation libre fut signé le 3 septembre 1783, et reçut le nom de paix de Versailles.

Il contenait non seulement le traité de paix entre l'Angleterre et les Etats-Unis, mais encore le traité de paix entre la France et l'Angleterre, entre l'Espagne et l'Angleterre et entre l'Angleterre et la Hollande,

L'Amérique se souvint éternellement de ce qu'elle devalt à Louis XVI, son noble et généreux allié; et le Congrès decida qu'une statue serait élevée au roi de France sur la grande place de Philadelphie.

Cette statue sut, en estet, élevée avec l'inscription suivante:

Post Deum Diligenda et servanda est libertas Maximis empta laboribus flumanique sanguinis flumine irrigata, Per imminentia belli pericula Juvante Optimo Gallorum principe Rege Ludovico XVI Hane statuam Principi augustissimo Consecravit Et sternam pretlosamque beneficil Memoriam Grata Itelpublicse veneratio

Ultimis tradit nepotibus.

Ainsl, chose étrange, l'établissement de la république américaine hissa la statue de Louis XVI sur un piédestal, et l'établissement de la république en France le fit monter sur un échafaud.

XI

LA SOCIÉTÉ EN SOUFFRANCE. - ASPIRATIONS VERS L'IN-CONNU. - LES MYSTÉRIEUSES DÉCOUVERTES. - LES MIRACLES NÉGLIGÉS POUR LES SORTILÈGES. - DOUBLE EXISTENCE DE LA SOCIÉTÉ EN FRANCE. - PRESSEN-TIMENTS D'UNE RÉVOLUTION. - LE DUC D'ORLÉANS. - LAVATER. - SON ÉCOLE. - SUCCÈS QU'ELLE OB-TIENT. - CAZOTTE. - SON ORIGINE, SES DÉBUTS DANS LE MONDE. - SES GRANDES TRISTESSES. - UNE SOIRÉE CHEZ MADAME DE VAUDREUIL. - MESMER -LE MAGNÉTISME ANIMAL. - LES CURES DE MESMER. - MM. BERGASSE, D'ESPRÉMENIL, DE LA PAYETTE, LE MARQUIS DE PUYSÉGUR. - UN EXTRAIT DES « NOU-VELLES A LA MAIN ». - LE PÈRE HERVIER A BORDEAUX. - CAGLIOSTRO. - LA PIERRE PHILOSOPHALE. - LA MAISON DE LA RUE SAINT-CLAUDE. - ALTHOTAS. -LORENZA FELICIANI. - LES SOCIÉTÉS SECRÈTES. -L. P. D. - MONTGOLFIER. - ANCIENNES RECHERCHES SUR LES AÉROSTATS. - EXPÉRIENCES. - LE CHEVA-LIER D'ÉON. - SA DISPUTE AVEC BEAUMARCHAIS SUR « LE MARIAGE DE FIGARO ».

11 y a dans la vie des peuples certains moments de découragement et de lassitude où la société tout entière éprouve le besoin de se jeter, d'un monde réel où elle est mal à l'aise, dans un monde imaginaire, qui sourit d'autant plus à sou imagination fatiguée qu'il lui est inconnu Alors, il semble à cette société que l'atmosphère qu'elle respira jusqu'au jour où l'on est arrivé commence à devenir trop pesante pour ses poumons; elle aspire au surnaturel, à l'inoui, à l'impossible. Alors viennent les hommes mystérieux et les découvertes étranges. Alors viennent Lavater, Cazotte, Mesmer, Cagliostro, Montgolfier, la chevalière d'Eon, c'est-à-dire la divination par la phisionomie, les relations mysterieuses avec le monde des génies, le magnétisme, les aérostats, l'élixir de vie, l'hermaphrodisme; comme on a perdu la foi, on se rattache à l'espérance; comme on a oublié la religion, on tombe dans le mysticisme. Alors, tout est renversé dans l'ordre humain et céleste; on ne croit plus aux miracles de Dieu, mais on croit aux sortilèges des hommes, comme à cette époque où Rome allait se transformer, et, en se transformant, transformer le monde. Il y a deux existences bien réelles en France : l'existence des salons, des bals, des promenades, des spectacles; puis, au-dessous de celle-là, qui est la surface visible à l'œil insouciant et affaibli, il y a la vie mystérieuse, la vie des clubs, de la franc-maçonnerie, des sociétés secrètes, des apparitions et des prophéties. Au milieu de ce monde étrange, les hommes positifs et qui doivent avoir l'influence positive sur l'avenir commencent à poindre, ou demeurent à leur place. Beaumarchais, après avoir faite jouer le Barbier de Séville, fait jouer le Mariage de Figaro. Mirabeau, après avoir été mis au château d'II, est emprisonné au château de Vincennes. Condorcet, après avoir refusé à M. de Maurepas de fâire, à l'Académie, l'éloge du duc de la Vril-lière, fait ceux de d'Alemberl, de Buffon, d'Euler, de Frank-lin, de Linné et de Vaucanson. Tout marche vers une révolution que chacun devine, que chacun prédit, mais que l'anglomanie qui s'empare de tous les esprits indique d'avance comme devant être calquée sur la révolution anglaise de 1688, révolution dont le duc de Chartres, devenu duc d'Orléans par la mort de son père; sera le Guillaume III.

Un mot sur chacun de ceux que nous avons nommés. Un mot sur les changements et les innovations qu'ils ap-

pelaient dans la société.

Jean-Gaspard Lavater était né à Zurich le 15 novembre 174t. A vingt-six ans, il fit paraître ses Chansons hel-vétiques; à vingt-sept ans, ses Vues sur l'éternité, ou Con-sidérations sur l'état de la vie future. Un profond instinct d'observation créa pour lui une science particulière dans

l'étude des signes de la physionomie. Le visage fut pour lui la carte du cœur; les yeux, le miroir de l'ame; même dessinait les types sur lesquels reposait la science de son art.

Bientôt, sans que Lavater eut fait un pas pour la répandre, eut élevé la voix pour la publier, la réputation du pasteur de Zurich devint européenne : c'est qu'à la bonhomie apparente, Lavater joignait une grande finesse réeile. Chez les hommes distingués et cousidérables, il exaltait les lignes merveilleuses de la physionomie; chez les philosophes, il trouvait ce pli profond, sillon que trace aux fronts sublimes le soc de la pensée; pour les homnies médiocres eux-mêmes, il avait quelque insignifiante flatterie, qui faisait que même cet homme médiocre proclamait sa supériorité. Aussi tout le monde était-il de l'école de Lavater : chacun s'était fait physionomiste; toutes, les relations de la vie à venir semblaient devoir être soumises aux lignes du visage.

Jacques Cazotte était né au commencement du siècle, sous la Régence, en 1720, à Dijon, où son père était greffier des états de Bourgogne; une partie de sa jeunesse s'était assée aux colonies, sous le ciel bleu et pur des tropiques. Poète facile, il avait commence à chanter comme les ol-seaux, sans travail, sans efforts, sans études; ses chansons étaient un ramage, ses contes des rèves. De retour des cocompagne que son frère lui avait laissée. Son esprit con-teur, sa verve charmanie, firent de Cazotte, venant passer six mois à Paris, l'âme des meilleurs salons. Religieux jusqu'au mysticisme, l'Evangile était sa règle, même dans les détails les plus minutieux de sa vie. Arte à saisir tous les présages, l'œil habitué à prédife et à suivre les grandes il voyait poindre et grossir la Révolution. tempêtes. de grandes tristesses le prenaient-elles parfois, dont lui seul savait la cause et qui, pour les autres, étaient sans motif. Un soir, ou plutôt une nuit, Cazotte était chez madame de Vaudreuil; on avait dansé, et l'on en était à ce moment de bien-être et de joie qui suit un bon repas dans des appartements bien chauffés et bien éclairés. Tout ce qui portait un beau nom était là: fleurs de noblesse, de jeunesse et de beauté; les Rohan, les Montmorency, les Polignac étaient là; chaque visage était épanoui, chaque bouche souriait, chaque œil lançait une fiamme. Seul, assis dans un coin. Cazotte était sombre, immobile, muet. On entoura le vieillard

Qu'avez-vous, Cazotte, que voyez-vous?

- Hélas! répondit Cazotte, ne me demandez pas ce que je vois.
- Ce sont donc des choses bien tristes.
- Ce sout des événements lugubres.
- Auxquels nous prendrons part? - Qui vous entraîneront avec eux
- Moi? s'écria madame de Montmorency.
- Vous.
- Moi aussi? s'écria madame de Chevreuse.
- Vous aussi.
- Moi aussi? répéta madame de Chabot.
- Vous aussi. - Que nous arrivera-t-il donc? firent les trois femmes à la fois.
- Ne me le demandez pas.
- Nous voulons le savoir.
- Je vois une prison, une charrette, une grande place, une machine étrange qui ressemble à un échafaud.
- Mais cette prison, cette charrette, cette machine, ce
- n'est pas pour nous? C'est pour vous.
 - Pour nous l'échafaud?
 - Pour vous l'échafaud.
- Yous êtes fou Cazotte!
- Je le désire.
- Alors, nous mourrons de la main du bourreau?
- Oui.

Les femmes frissonnèrent.

Si peu probable que fût une pareille prophétie, elle n'en était pas moins effrayante.

Madame de Polignac s'approcha.

- Mais le roi? dit-elle
 Cazotte hocha fa tête de haut en bas avec une fixité de regard effrayante.
 - Le roi aussi.
 - Mais la reine? répéta madame de Polignac.
 - La reine aussi.
- Oh! dit madame de Montmorency, vous avez parlé de charrette, mon cher monsieur Cazotte. On nous permettra bien d'aller à l'échafaud en carrosse?

Cazotte fit une espèce d'effort pour voir à travers le voile de l'avenir.

- Le roi, dit-il, sera le dernier auquel cette faveur sera accordée.

The second second

- Value desired
- r II of persons of purposes or to-

t pare llu d'annue de Jeru-e Il tourna tros

- Le d' i a d'dire Malheur a Jeru-er e! A. u pierre lancée par une mach ne
- 1 21 2 4 6 7 1 -
- u dupir, Cazotte prit sa canne et sin
- tt ran luc, et, comme on tenait Co-sereir on non mait que du bout des

The state of the s Faris s = 11 it qui revelait t'ut un mondo nouveau ta nuu, qui faisait courir grands et petits à ses sofree la place vei d'me. Mesiuer, né à Mersbourg en Souabe, qui avait débu é par sa these De l'influence des planètes, qui avait débu é par sa these de l'influence des planètes, et qui venait d'qublier s'n llistoire du Magnétisme anti-l'influence dent on publiant les cures merveilleus s'il gueriss it enime le Chr's, les aveugles et les paraly l'il pr la «... mps ût n'des mains. De même que l'in h'rch. t'les gueriss in connues, ou souffrait de mil es li u « ce! son l'é sins foi, sans croyance. Il e des d'u uns reli leuses et des dissertations phisphagues s'a frait nerveusement et venait guerir chez l'er « ... r'esses s'uffrances. La autour d'une tau I vre e legs taple s rangedlent hommes et fen-'us in d qualt' éclaire par un demi-jour dont le ples ray les sjouaien' sur de riches étoffes; sous l'urs piels était une grande cuve de métal, baquet symjath que au centre duquel chacun communiquait par des r lo s pui la ent le voisin à la voisine, puis, a un moment d'uné on établissait le rapport, et les uns s'endorme ent voluftu usement pour rêver à haute voix, les autres entraient dans des crises qui n'étalent pas sans analogie v celles du bie leureux Paris Enfin, tout le monde y at past u sustism, car les malades affluaient, et u pret t parti pour cu contre; beaucoup prenalent lar l l ur

dliff | le marquis de La Fayette, si beau, si brave, si est me | le marquis de La Fayette, si beau, si brave, si est me | le mmes, si couru des femmes, arrivant d'Amérique age de se est six ans a jeine, et avec ses épaulettes de frigader des armées du roi, le marquis de Puységur, qui d'vait filre laire un si grand pas a la science dont il r avait de l'ridéte que le simple promoteur, et dont les Veutelles à la main disalent.

2 avril 1785 - Cest, en effet M le marquis de l'uy-ler qui prete il avoir rencontré par hasard dans certhe ir Ad s du n'agnétisme animal les effets merveilleux I the tan url but II appelle cela mettre en rapport. I won no per faire entrer en crise une fille, qui tombe 1. It's e hargie et devient somnambule. Il magnétise e in qui veut être en rapport avec la somnam-bre Alor elle ne peul plus le quitter, elle exécute toutes and solution elle les devine sans qu'il parle. On assure, e 2 r f j Cette affe tien, cette servitude et cette es-I dide theath he dirent an surplus, qu'autant que bitrgi Qiilla sonnambule se révelle, elle n'est i qi nj. rivat. Elle recommence à métri qi'on a mis en rapport avec elle, autant av " jamai vu »

i cride la que la science nouvelle se cir-in raille de Paris et s'arrête aux gens far Berdeaux

a un es oil é de s'arrêter, il desent il s'approche te la milade, il dit qu'on ne s'inquiete point, il la ma-giorise et la remol dans son état naturel, puls remonte en charte et la remet dans son état naturel puis remonte en charte et continue son discours. Les uns le prônent commo un sant la mane, un faiscur de miracles; les malvellants discit que c'est un sor let les grands vicaires, qui règis-sent le diocese pour l'archéveque absent, instruits du falt, la erdisent proviso rement le père llervier. Il jette res hants cris, il demande ce qu'est donc la charité, l'humanité la bientaisance, depuis quand on converti en crime des actes de cette espèce, des secours que l'on donne a son prochain, en un mot l'art de guerir. Il invoque tous les temotus do la cure . Il les somme d'articuler s'il s'est rien passo de malhonnète ou d'indécent dans son opération : Il supplie surtout les magistrats de le juger et de le justifier. Ceny-ci prennent fatt et caus pour lui, ils agissent auprès des grai de vicaires, qui sont obligés de rendre la parole à l'interdit, mais a condition qu'il ne magnétisera plus les

« Le pere Hervier est remonte en chaire et a pris son texte de l'exemple de Jésus-Christ guerissant les malades, pour tarre son apologie et la satire des grands vicaires, mats d'une façon adrotte, de sorte que cenx-cl sont devenus la risce de la ville par leur imbécilité. »

Celul qui dispute à Mesmer le privilège de la mode, c'est le successeur du comte de Saint-Germain, le faiseur d'or, Cagliostro. Le comie de Saint-Germain n'avait trouvé l'elixie de vio. Cagliostro a truivé la pierre philosophale ce qui est bien autrement précieux. Quel âge a-t-il? Où est-Il ne? Quello est sa position sociale? Peu importe, il riche a millions; l'or ruisselle de ses poches; les diamants, les rubis et les emerandes etincellent à ses, doigts. On dit vaguement qu'il est né à Palerme, et qu'il se nomme Joseph Balsamo. Toute sa science lui a éte révélée, en Egypte, par un vicillard centenaire que personne ne voit, qu'il fient enfermé en voyage dans une voiture qui renferme tout un appartement; à Parls, dans une chambro inconnue de sa maison de la rue Saint-Claude. Il a vu tous les pays, il parle toutes les langues. A Naples, il a épouse pays la parle toutes les langues de Parley de la constant pays, it parte toutes les langues. A Adjacs, it à change une femme adorable et d'une des premières malsons d'Italie. Seulement, on ne la voit guère plus que le vieillard. Ce qu'on salt c'est que le vieillard s'appelle Althotas, et la femme Lorenza Feliciani. Avant de venir en France. Cagliostro est resté longtemps à Strasbourg, où il a connu le cardinal de Rohan, qui va blentôt jouer un si grand rôle dans l'afiaire du collier. La, il s'est affillé aux so-ciétes secretes d'Allemagne, auxquelles il a apporté sa nouvelle religion a lui Car non seulement c'est un savant, un sorcier, mais encore c'est un prêtre, presque un dieu: c'est le grand Cophte. Quel est le but de ces sociétés secrètes, de cetic frauc-maçonnerle épurée qui couvre le monde commo un réseau? On le dit tout has, c'est la destruction des trônes. Quelle est la devise des affillés? Trois lettres : L. P. D. Que veulent dire ces trois lettres? On n'en sait rien encore. On le saura plus tard. Lilia pedibus des-true! Brisez les lis sous vos pieds! En attendant, on fait partout grande fête an faiseur d'or, qui, dans ses moments perdus, prédit comme Cazotte, et magnétise comme Mesmer Mais ce n'est pas le tout que de laire de l'or, que de gué-

rir par l'imposition des mains, que de prophétiser comme Exèchtel et comme Elle, que de lire dans les lignes de la physionomia les hous et les manvais instincts de l'âme Vollà Montgolfier qui a trouvé le moyen de voyager en l'air, de traverser l'espace qui jusqu'alors n'a appartenu qu'a la fondre, aux nuages et aux oiseaux ; vollà Montvollà Montgolfier qui crée l'aérostat, qui invente de ballon.

Ce n'est pas d'hier que l'on cherche ee que vient de trouver Montgolfier. De tout temps, l'homme a été tour-menté du désir de commander à l'espace. En 1280, Albert le Grand indique dans ses traités une machine des plus ingénieuses, qui a pour but de s'élever dans les airs ; au x° siècle, Mendoza en indique une autre vers le milleu du xviiie, Schedt conçoit dans sa magle universelle la possibilité de s'élèver en reniermant dans un valsseau quel-conque un air plus subtil et plus léger que celui dans le-quel nous vivons. En 1670, le père l'assa crolt avoir résolu le problème au moyen de quatre globes de culvre dans lesquels on aurait fait le vide. En 1676, le Journal des Sarants explique un appareil du même genre, Imaginé par un nommé Besnier. En 1679, l'Italien Borelli présente à la reine Christine un ouvrage dans lequel fi préteud avoir fronvé le secret de la navigation aérienne. En 1729, le jérenive le secret de la navigation acrienno. En 1721, le Jesuite Gusman prouve par ses calculs que cette navigation et praticable fin 1772, besforges, chanoine d'Etampes, annonce dans les gazettes qu'il a trouvé un cabriolet volant lintin en 1779, blanchard essaye de s'enlever de terre par le seul secours de la mécanique, mais il ne peut obtent ure ascension de plus de vingt pleds, ce qui ne l'emple de la mécanique de la ce qui ne l'emple de la mécanique de la ce qui ne l'emple de la mécanique de la mécani piche pas de construire, en 1780, une immense machine, à

laquelle il donne le nom de vanseau volant, mais dont il

n'ose pas même se servir

C'est à Montgolfier qu'est réservé l'honneur de l'invention des aérostats. Architecte et fabricant de grand, il a lu le livre de Priestley sur les différentes espèces d'air, et il est a son tour frappe de la possibilite de rendre l'air navigable à l'aide d'un gaz plus leger que l'air atmosphérique. Montgolfier a un frère : les deux frères se rénnissent en novembre 1782; ils font leur première expérieuce à Avignon: elle est simple et sans frais. Ils brû-lent des allumettes soufrées à l'orifice d'une calotte sphérique en papier, et la calotte monte à l'instant: le secret est découvert, le mystère approfondi. Le 5 juin 1783, ils feront un essai public de leur découverte en présence des députés des états du Vivarais et de toute la ville d'Annonay.

ou qu'elle eut sous ce costume à l'Opera le fit envoyer au châtean de Dijon, qu'il ne quitta que pour retourner a Londres. C'est là qu'il est à l'époque où nous sommes arrives, et sa dispute avec Beaumarchais occupe Paris.

C'est que Beaumarchais va faire joner le Martage de l'igaro, qui doit être un nouveat scandale ajout? aux scandales nombreux dont s'émaille la vie de l'auteur.

Voulez-vous savoir comment on parle de l'auteur et de la pièce dans Parls?

Ecoutez ce qu'on en dit avant la représentation

4 12 juin 1783. — Depnis qu'on a parlé du projet de Beaumarchais, de faire jouer à la cour la farce du Ma-riage de Figaro, suite du Barbier de Séville, il s'en est fait dix ou douze répétitions aux Menus, et c'est sur le



Hélas! répondit Cazolle, ne me demandez pas ce que je vois.

Cette fois, ce n'est plus une calotte en papier, c'est un appareil en toile, monté sur bois et sur fil de fer, ayant trente-cinq pieds de diamètre et resant cinq cents livres. En dix minntes, à l'aide d'une douzaine de bottes de paille mouillée que l'on brûle sous l'orifice du ballon, il monte, aux applaudissements et aux bravos des assistants, à la bauteur de mille toises. Maintenant, c'est à Paris, c'est en présence du roi et de la reine qu'il fant que l'expérience se renouvelle. Un ballon de la taille du premier est lancé. emportant un mouton, un canard et un coq; il monte à deux cents toises, s'y sontient vingt-sept secondes, et va tomber dans le bois de Vaucresson. L'expérience a si bien réussi et a produit une telle im-pression, qu'une médaille est frappée à l'effigie des deux

Enfin, en 1784, ce n'est plus un mouton, un canard et un coq qui sont exposés dans le voyage aérien, c'est Montgolfier lui-même qui se hasarde dans un aérostat de cent deux pieds de diamètre sur cent vingt-six de hauteur.

Le troisième élément est soumis; quarante ans plus tard, la vapeur domptera le quatrième.

Que dirons-nous du chevalier ou de la chevalière d'Eon? Rien, sinon qu'aprés avoir servi le roi et la France commeambassadeur et comme capitaine, un secret d'Etat qui ne fut jamais approfondi donna l'ordre à un des plus habiles diplomates et des plus hardis chevaliers du temps de se métamorphoser en femme. Dès ce moment, le chevalier devint la chevalière d'Eon et se montra partout, à la ville et à la cour, avec des habits de femme; une querelle qu'il théâtre de cet hôtel que la représentation doit en avoir lien demain par les comédiens français. Tous les grands, tous les princes, tous les ministres, toutes les jolies femmes, sont averties par des billets avec une figure gravée de Figaro dans son costume, et l'auteur se flatte que la reine même honorera le spectacle de sa présence. Du reste, il est si attaché à son ouvrage, qu'il n'en veut rien retrancher, qu'il veut y conserver toutes les ordures les plus grossières dont il est rempli; elles doivent, à son gré, en faire le succès, et, au jugement des connaisseurs impartiaux, elles fatigueront enfin par la longuenr excessive de la pièce, dont la représentation sera de trois henres au moins. »

" 13 juin. — Ce matin, jour auquel on devait exécuter le Marlage de Figaro, M. le duc de Villequier a fait signifier à tons les acteurs de la pièce qu'ils eussent à s'abstenir d'y jouer, conformément à un ordre du roi, qui défend à tous les comédiens, soit français, soit italiens, d'exécuter cette pièce en aucun lieu, et pour qui que ce soit, à peine d'encourir l'indignation de Sa Majesté.

« 14 juin. - Le sienr de Beaumarchais est d'autant plus sot de se voir frustré des applaudissements qu'il attendait, que le roi paraît sêtre fait un plaisir de ne faire connaître ses intentions qu'an moment même où la pièce allait être jouée. Sa Majesté s'en était réservé le secret, au point que M. le comte d'Artois s'était mis en route pour voir le Mariage de Figaro, dans la plus parfaite confiance, et n'a appris la défense qu'à son arrivée à Paris.

t teau up d rdur s t . re des tirades indéc . tre differents r, c d a migistrature, con-Ineqele Bit arait fait rire dans des en lous . Aent aurait en urait en u

Un in fine de demarches, de sollicitations, et sur le ce de l'interdit ; on est arrivé au le r tiuen Paris est bouleversé de cet évér que disent les journaux du temps .

. doute été aujourd'hui pour r d Beaumarchais, qui aime le bruit et le scandale rande satisfaction de trainer à sa suite non seules amateurs et curieux ordinaires, mais toute la ur, mais les princes du sang, mais les princes de la fa-milie royale, de recevoir quarante lettres, en une heure. de gens de tute espece qui le sollicitaient pour recevoir des btilets d'auteur et lui servir de battoirs; de voir ma-dame la duchesse de Hourbon envoyer des onze heures des valets de pi d au guichet attendre la distribution des tillets indiquée pour quatre heures seulement, de voir des cordons bleus confondus dans la foule, se pressant avec les Savoyards afin d'en avoir; de voir les femmes de qua-lité, oubliait t'ute décence et toute pudeur, s'enfermer dans les les des actrices des le matin, y diner, et se mettre sous leur projection dans l'espoir d'entrer les fremières de vir enfin la garde dispersée, les portes enfin ees, des grilles de for même, n'y pouvant résister, se triser seus les efferts des assaillants.

· Mais le triomphe véritable pour lul, c'a été de faire lever une défense du roi de jouer sa plece, donnée par écrit il y a un an, et s'gnifiée avec une solemnité qui semblait en faire et caractériser une affaire d'Etat. Et dans quella circonstance?

· Lorsque l'auteur le plus honnête n'aurait pas osé propoer une parelle piece, par la craînte d'allusion aux bruits qui ont affligé l'année dernière la famille royale, et qui i uvaient rappeler une calomnie atroce; lorsque du moins aucun censeur n'aurait pris sur lui de laisser subsister un incident prétant si fort à la malignité du spectateur.

· Quol qu'il en soit, on juge blen qu'avec cet empressement général la salle a été remplie de bonne heure. A ces séances tumultueuses, il arrive toujours quelque distrac-tion qui occupe le public. C'est ainsi que M. le bailli de tion qui occupe le public. C'est ainsi que M. le bailli de Suffren ayant paru, il a été applaudi avec les mêmes trans-ports qu'bler à l'Opéra. Mais ce qui a beaucoup diminué le mérite de cet enthoustasme et indigné les vrais pa-triotes, c'a été de voir la dame Dugazon, qui, rétablie de sa honteuse maladie, ne s'était pas encore montrée au spectacle, occasionner les mêmes transports que le héros.

Quant à la comédie, le plus grand nombre des specialeurs sattendait bien qu'elle serait mauvalse, mais non au i longue; on croyalt qu'elle occuperait la durée ordinaire du spectacle, puisque les comédiens n'avaient pas annoncé de petite piece On ne s'imaginait pas qu'elle serait prolongée depuis cinq heures et demie jusqu'à dit leure. Et pour quoi faire? Pour nous pelndre un grand egneur au milleu de sa valetaille qui le dune, le joue regneur au milieu de sa valetaille qui le dupe, le joue, le befoue durant tout ce temps. La seule présomption uper le public français pendant plus de quatre heuavec une farce aussi dégoutante méritait d'être siffiée y a l'en eu des huées, des siffiets même, mais très moue fréquents, et l'on ne salt ce qui a dominé le n 'l'impudence du sieur Beaumarchais, ou de la t d 7 fateurs.

a paru s'ennuyer beaucoup de cette folle 1 irne 2 comte d'Artois, on sait qu'il s'était déjà off & en disant au roi que c'était une vi nie et re r'acie

· Malgré r. la piece, encore blen inférieure au Barbler (1) la piece, encore blen interieure
au Barbler (1) jas épronvé à beaucoup pris
la veur surt ut (1) re du chant, de la danse et
des décoration (1) te nouvelle facétle comique
et m ée elle a l'at (1) é beaucoup de représentations. .

Trois jour 6 on et j t ur la représentation Ouvrons le men , urnal, et 10; n il la haine est calmée.

e ser riai. - Les comédiens, pour sansfaire l'avidité du public, ont joué, jeudi et vendredt, le Marlage de Figaro. Tout le monde vent voir cette pièce, et il n'est personne qui n'en dise du mal en sortant. Les plus modérés s'en qui n'en dise du mal en sortant. Les plus modèrès s'en tiennent à la trouver excessivement longue; cependant elle est raccourcle d'environ une deun-heure. L'intrigue n'en est pas plus claire, elle est tellement compilquée, qu'au cun spectateur ne peut s'en rendre compte, et qu'il n'est point de journaliste qui ait osé l'entreprendre. Du reste, elle se passe, commo on l'a observé, entre des personnages si bas et si méprisables, qu'elle ne peut exciter aucun intérêt, même de curlosité, surtout pendant un espace de temps qui embrasse le double de la durée d'une comédie ordinaire. ordinaire.

ordinaire.

Le comte Almaviva, qui veut débaucher la fiancée de Fisaro, ferume de chambre de la comtesse; la comtesse, qui veut séduire un jeune page, et le jeune page qui veut trousser les cotilions à toutes celles qu'il rencontre; et, peur comble de turpitude, Figaro qui se trouve avoir couché avec une vieille sorcière de Marceline, qu'il découvre de la companye de la pièce, dopt les inches être sa mère, tel est le canevas de la pièce, dont les incidents, quelquefois lagénieux et plquants, s'ils étaient neufs, sont empruntés de sept ou huit comédies, entre autres, de la Gageure imprévue de M. Sedaine, et du Barbier de Sérille lui-même. Tout ce fond est convert d'une infinité de détails, où certaines gens trouvent beaucoup d'esprit, mals où les counalssours exercés, plus difficiles, ne remarquent qu'un abus continuel d'esprit. Quant au style, il est tout à fait vicieux et détestable. L'autour, suivant qu'il lui convient, rajeunit de vieux mots ou en forge de nouveaux, mêle des expressions d'un persittage fin et délicat avec les propos grosslers et triviaux des halles, d'où il résulte une bigarrure vraiment originale et qui n'appartlent qu'à lui.

« En un mot, dans cette pièce, tenant beaucoup de vieille coinédle bouffonne et non gale, satirique et non cri-tique, où l'on prêche le vice loin de chercher à en corriger, le poète paraît avoir en pour but véritable d'insul-ter a la fois au goût, à la raison et à l'honnêtelé publique. et, en cela, Il a parfaitement réussi, »

Beaumarchais n'était pas au bout. A la cinquième représentation, une surprise l'attendait. Tout à coup, au moment où on va lever le ridean, il se détache des quatrièmes loges des imprimés qui volent par toute la salle. Grande rumeur, c'est à qui en aura. Le parierre ondule comme une mer, les speciateurs des premières sorient à moitié des loges; ceux des galeries risquent de se précipiter pour attraper quelques-uns de ces imprimés,

Qu'on se rassure, tout le monde aura le sien, Beaumarchals lul-même

Voicl ce qu'on y lit :

Je vis hier au fond d'une coulisse L'extravagante nouveauté Qui, triomphant de la police. Profane des Français le spectacle enchanté. Dans ce drame honteux, chaque acteur est un vice Bien personnifié dans toute son horreur :

Bartholo nous peint l'avarice; Almaviva, le suborneur; Sa tendre moitié, l'adultère; Le Doublemain, un plat voleur; Marceline est une mégère; Bastic, un calomniateur;

Fanchette, l'innocente, est trop apprivoisée; Et, tout brûlant d'amour, tel qu'un vrai Chérubin, Le page est, pour bien dire, un affreux libertin, Protégé par Suzon, Ille plus que rusée, Greluchon de la femme et mignon du mari. Quel bon ton! quelles mœurs cette intrigue rassemble! Pour l'esprit de l'ouvrage,... il est chez Brid'oison : Et, quant à Figaro, le drôle à son patron

Si scandaleusement ressemble, Il est si frappant, qu'il fait peur. Mais, pour voir à la fin tous les vices ensemble, Le parterre, en chorus, a demandé l'auteur.

Ayez donc un grand talent, presque du génie; faites donc une comédie qui restera comme un modèle d'intrigue et d'originalité, voilà le fruit que vous en recueillerez. Il est juste aussi de dire que l'auteur s'appelait M. Caron

de Beaumarchais.

De l'homme de talent, passons à l'homme de génie.

Х

MIRABEAU.

Nous avons nommé Mirabeau comme un des hommes dont s'occupe cette époque si occupée. Mirabeau est en prison à Vincennes.

C'est déjà une célébrité que Mirabeau, étrange, scandaleuse, — dans lequel nul n'entrevoit en-core le tribun de 1789, le législateur de 1791, mais dans lequel tout le monde devine quelque chose d'immense qui éclatera un jour.

Arrétons-nous donc un instant à Mirabeau. Cinq ans écoulés, nous les retrouverons, et ce que nous aurons dit ici sera besogne faite.

Honoré-Gabriel-Riquetti, comte de Mirabeau, est né le

9 mars 1749.

II a trente-cinq ans.

Pour bien connaître cet homme étrange, ce n'est pas Mirabeau lui-même qu'il faut lire, ce sont les lettres merveil-leuses de son père et de son oncle. C'est un beau travail publié sur le grand orateur par un grand poéte.

La mère de Mirabeau manque de perdre la vie en le met-

tant au monde.

Demandez au médecin. La tête de l'enfant était trop grosse; Pourquoi? d'ailleurs, il nait avec un pied tordu, cet homme qui du pied ébranlera le trône.

Il naît avec le filet, cet orateur qui remuera tout un peu-

ple avec sa parole.

Il faut lui remettre le pied, il faut lui couper le filet; il naît, non comme Henri IV avec deux incisives, mais avec deux molaires.

On lui donne pour nourrice une maîtresse femme, une verte et robuste maréchale qui a essayé de deux maris, mais dont les maris n'ont pu durer, dit le marquis de Mirabeau, et qui, malgré sa viduité, continue de tenir sa forge et bat l'enclume par passe-temps et pour s'allonger les bras.

Le 10 février 1750, le marquis de Mirabeau, pére de notre

bambin, écrit au bailli, son frère :

« Je n'ai rien à te dire de mon énorme fils, sinon qu'il bat sa nourrice, qui le lui rend bien ; ils se gourment à qui mieux mieux, ce sont deux bonnes têtes ensemble. »

A l'âge de trois ans. Gabriel — c'est le nom que lui donne son père — a la petite vérole confluente maligne, aussi désastreuse qu'elle peut être : elle laboure, troue, creuse la figure de l'enfant ; sa mère étend sur tout ce ravage un collyre de son invention, qui stéréctype la laideur sur ses joues sillonnées, cicatrisées et comme brulées par la foudre.

Il descend de cette race de titans qui a essayé d'escalader

l'Olympe.

Aussi le père écrit-il à l'oncle :

« Ton neveu est laid comme Satan. »

Tout hideux qu'il est, on lui donne un précepteur, comme on doit faire pour un fils de bonne maison. Un jour, le pro-fesseur, avec l'impertinente confiance d'un pédagogue, dit à son élève, agé de cinq ans, d'écrire ce qui lui passera par la tēte.

L'enfant prend un papier, trempe la plume dans l'encre, et écrit ces préceptes à son propre usage :

« Monsieur moi,

« Je vous prie de prendre attention à votre écriture et de ne pas faire de pâtés sur votre exemple, d'être attentif à ce qu'on fait, obéir à son pére, à son maître et à sa mère, ne point contrarier. Point de détours, de l'honneur surtout. N'attaquez personne hors qu'op ne vous attaque, défendez votre patrie, ne soyez point méchant avec les domestiques, ne familiarisez pas avec eux; cacher les défauts de son prochain, parce que cela peut arriver à soi-même. »

Le père fait mettre l'exemple dans un cadre, afin, dit-il, que le petit, devenu grand, se souvienne qu'à l'âge de cinq ans il ne savait que de bonnes choses.

A sept ans, il reçoit la confirmation,

Au repas qui suit la cérémonie, on lui explique que Dieu ne peut pas faire les contradictoires, c'est-à-dire un bâton qui n'alt pas deux bouts.

Le nouveau confirmé réfléchit un instant.
— Qu'est-ce donc qu'un miracle, alors? répondit-il.

- Comment, qu'est-ce qu'un miracle?

- Oui, si ce n'est un bâton qui n'a qu'un bout? Sa grand'mère ne lui pardonna jamais cette réponse, et,

des lors, prédit qu'il finirait mal. Ce n'était point chose facile à faire que l'éducation d'un

enfant qui jetait au nez de ses rhéteurs de pareilles repar-

Aussi, mattre Poisson, gouverneur du jeune Gabriel, tom-ha-t-il malade à la peine. Cette maladie désespère le marquis

 Poisson mourra, dit-il, et je ni'acheminerai, trainant mon fils à la ceinture, sans savoir à quelle rivière je le jetterai.

Poisson ne meurt pas. Un an après, M. le comte, à qui on n'ose plus donner le nom de Gabriel, le nom d'un ange, M. le comte continue à croître, à enlaidir et à riposter.

Le 21 septembre 1758, le marquis de Mirabeau écrit à la comtesse de Rochefort :

« Mon fils, dont le corps croît, dont le babil s'accroît et dont la figure s'enlaidit à merveille, est de plus laid en plus laid, avec recherche et prédilection, et, en outre, pérorant à perte de vue. Sa mère lui faisait avant-hier quelque antidéclaration de la part de sa femme future. Il lui répondit qu'il espérait qu'elle ne le considérerait pas au visage.

« - Et où veux-tu donc qu'elle te regarde? demanda ingé-

nument sa mère

« Et tous de rire.

- Le dessous aidera le déssus, répondit le bambin.

« Et nous de rire de plus belle. »

Sa mère est battue; elle lui reproche de faire de l'esprit. - Maman, dit l'enfant, l'esprit est comme la main : qu'elle soit belle ou laide, elle est faite pour s'en servir et non pour la montrer.

Au reste, il est doux et facile, mais ne dévie pas de son chemin ; on dirait qu'à son âge, il s'est tracé un plan. Sa devise est celle du philosophe grec : Frappe, mais écoute.

« Quoique turbulent, dit le marquis, qui semble deviner, par tous les détails qu'il nous donne sur lui, que son fils sera un jour un grand homme, quoique turbulent, il est doux et facile, mais d'une facilité qui verse à l'ignavie. Comme il ne ressemble pas mal à Polichinelle, étant tout ventre et tout dos, il me paraît très apte à faire la manœuvre de la toriue: il présente l'écaille et se laisse frapper. »

A onze ans, le petit, devenu plus grand et plus fort, mais toujours demeuré aussi laid, prend part à une course que

donne le duc de Nivernais, et gagne le prix de la course. Ce prix est un chapeau. Mirabeau prend le chapeau d'une main, ôte son bonnet de l'autre, et, coiffant de ce bonnet presque neuf un enfant qui se trouve près de lui et qui n'a ni bonnet ni chapeau :

Tiens, dit-il, je n'ai pas deux têtes.

Résumons dix lettres du marquis, et voyons ce que devient Mirabeau en grandissant.

« Cet enfant promet, en vérité, un fort joli sujet; cela ne fait que de naître, et l'extravasement est déjà marqué. C'est un esprit de travers, fautasque, fougueux, incommode, penchant vers le mal avant de le connaître et d'en être capable. « C'est un cœur haut, sous une jaquette de bambin ; cela a

un étrange instinct d'orgueil, noble pourtant : c'est un em-bryon de matamore ébouriffé qui veut avaler tout le monde avant d'avoir douze ans.

« C'est un type profondément inouï de bassesse, de plati-tude, d'absolu, avec la qualité de chenille raboteuse et crot-tée qui ne se déchenillera pas. « C'est une intelligence, une mémoire, une capacité qui

saisissent, ébahissent, épouvantent.

« Puis, avec cela, un rien enjolivé de fadaises qui donnera

« Puis, avec cela, un rien enjouve de la daises qui donnera de la poudre aux yeux des caillettes, mais ne sera jamais un quart d'homme, si par aventure il est quelque chose. « En somme, cela peut s'appeler en bon français un enfant mal né, qui me paraît, du moins jusqu'à ce temps, ne devoix être qu'un fou presque invinciblement maniaque, en sus de toutes les qualités viles de sa souche maternelle. Comme il va maintenant chez nombre de maîtres choisis et que, depuis le confesseur jusqu'au camarade, tout est autant de corres-pondants qui m'informent, je vois le naturel de la bête, et je ne crois pas qu'on en fasse jamais rien de bon. »

Ceci est écrit de 1761 à 1763. Mirabeau a quatorze ans. Il a eu contre lui, jusque-là, son professeur Poisson, sa P v v 1 mestique

ra __e. et ne le quit s . ar après 'a la urèse puls enfin 1 e mur

I que la au reste il . ris pati nce, une mata la son-e u celle d'un per

Ma s pen a Jeu cecte ma s retire de lui

n est depassé, il ne le peut la-cher i r se du m lieu de mes perpiexités, j'ai pr s , j'ai determiné l'honnête Sigrais (an-r ir retiré, dont tu connais l'encolure à ma ra le parti le plus avantaceux que son etco ri, car il a, comme certaines poires, un cet l'autre m'u

Man en est point assez pour les ennemis de l'enfant. Mif n', a des ennemis comme Hercule. On persuade a plis q e le règime est trop doux, que son fils mèrite a n de correction, plus tard, on hasarda, le château

Le 2 juin 1764, le père écrit à l'oncie

Tu connais l'ame noble et presque romanesque de Sigrais il se laisse prendre au naturel entrant et dévorant de ce maraud, il vante cette mémoire qui absorbe tout, sans v uloir comprendre aussi que le sable reçon toutes les empreintes, et qu'il ne s'agit point de recevoir, mais de relenir et garder 1 m guille sa bonté de c'eur, il loue son esprit de ferre ju t, chun il me l'acheve, et j'y vais pourvoir. .

Qu ques simaines apres, le marquis est débarrassé du comite. Il resi ire.

 Ah i m n rude fils est enfin en résidence bien appropriée a ses mérites. J'al voulu lui donner la dernière façon par l'éducation publique Je l'at mis chez l'abbé Choquart (pension militaire).

Cet homme est roide, et force les punilions dans le beson je lui ai dit de ne pas les épargner. Ce dernier essai fait et rempli, s'il n'y a pas d'amendement, comme je n'en

espère point, je le dépaysérai à forfait. « Au reste, je n'al pas voulu qu'un nom habilié de quelque lustre fut trainé sur les bancs d'une école de correction ; j'ai fait în rire l'insensé sous le nom de Pierre Buffière : ce monsieur a récalcitré, pieuré, ratiociné en pure perte : je lui al dit de gagner mon nom, que je ne lui rendrai qu'à bon

Voilà M le comte de Mirabeau qui n'est plus que Pierre Buffere On a force l'aristocrate de donner sa démission de oble, on le lait peuple, soit; en temps utile, il se souviendra qu'il l'a été

Le prince de Conti va visiter la pension militaire où se trouve M rateau On lui présente Pierre Buffière ; il l'inter-

- Mais que ferais-tu donc, si je te donnais un souffiet? dit

te prince au jeune homme
— Ce le que l'en eut été embarrassante avant l'invention des phi le s'a deux coups, répondit le jeune homme au prince.

Mirabeau grandit, il va avoir dix-huit ans Le marquis décide qu'il en iera un homme d'épée, et il écrit au comte du

- Votre beau frère va changer de lisière; il va entrer dans n e de un peu rude que le marquis de Benvron m'a indi-
- Can lar Berry cavalerie, sous le jeune marquis de I ler let un homme rare, redocté pour son exacti u prend comme volontaires et les met sons main-
- En e. e. le 10 jullet 1767, Mirabeau est incorporé dans le régim t u nar de Lambert, il va sans dire que lest tiul in L. em le Pierre Buffière. « Au res e. it é it l'i plait : il écrit à madame du Sall-
- laut, sa sour :
- Ce que je uis ré, au je me trampe fort, c'est homme de goerr pame que la ilem t je suis froid, calme, gal. itté et le com n'inéme que je grandis beau

Tut ... luferrur i . . i i mme de guerre joue et cri. r lusauli

Ali le voilà bien moulé sur le type de sa rare maternel e secrie son pere, qui mangerait vinst héritages et douze royanmes si on les ini mettait sous la main! Mabs je n endurerat qu'autant que je voudrat, et ut e geo e bien fratche et b en clese va modèrer son appétit et aminetr sa tot

Voyez vous se dessiner à l'horizon la silhouette du chateau d'If°

En attendant, c'est à l'île de Rhé qu'on l'euvoie. On proposait bien les colonies hollandaises, Surmam, d'où l'on ne revient pas, et « où l'on a du moins la sureté de ne jamais voir reparaître sur I horizon un ma'heureux ne pour faire le chagrin de ses parents et la honte de sa race, » dit le marquis

M de Choiscul s'oppose à cet exil, qui lui paraît bien grave pour un jeune homme. Il propose de charger Pierre Bussière de porter un ordre au maréchai de Senneterre, à la Rochelle, lequel maréchai de Senneterre le fera arrêter et

conduire à l'ile de Rhé.

Cromwell aussi voulut un soir partir pour la Jamaique. Le

rol Charles let s'y officsa.

Laissez partir Cromwell pour la Jamaique, et Mirabeau
pour Surinam, et tâchez de nous dire ce que feur absence du
long parlement et de la Constituante ainèmera de changements dans l'histoire d'Angleterre et dans celle de la France t

Qu'a-t-li donc fait pour être enfermé à l'île de Rhé? Il a perdu quarante louis au jeu

il a été le rival d'amour de son colonel, qui a refusé de ini rendre raison.

Enfin, poussé à bout par une carlcature grossière que le marquis de Lambert a faite ou fait faire contre lui, il a quitté son poste, étant de garde, et est revenu à Paris.

- Au reste, c'est le sang des Mirabeau, dit le père, qui de temps en temps se sent repris pour ce jeune débauché de ce qu'il appelle une faiblesse.
- « Je connais ma tempestive race, écrit-il au comte du Saillant; j'ai vu en quelque sorte la jeunesse du baiiii, qui, pendani: Jai vu en queique sorte la jeunesse du bailli, qui, pendani trois ou quatre ans, no passaît pas quatre jours de l'année hors de sa prison, et qui, sitot qu'il voyait le jour, courait se perdre d'eau-de-vie, et, de là, tomber sur le corps de tout ce qu'il trouvait en son chemin, jusqu'à co qu'on l'abattit et le portat en prison. Mais, avec cela, il avait de l'honneur à l'excès, et ses chefs, gens expérimentés alors, prometialent toujours à la mère qu'il serait un jour excel-

Mais, une fois en prison, tout le monde subit l'influence de Mirabeau, le baillt d'Aulon lul-même. Il donne à Pierre Buinere la permission de se promener dans la citadelle, et à cette époque Mirabeau écrit à sa mère :

 Mes affaires ont pris un tour plus favorable: le bailif d'Aujon, gouverneur de l'fle, sollicite la révocation de ma fettre de cachet; il paralt décidé que je passeral sous peu de temps en Corse. »

Il sort effectivement et rencontre un officier qui s'est fait casser pour cause avillssante. L'officier qui l'avait connu avant son procès, lui tend la main; Mirabeau retire la sienne. Il s'ensuit un duel et un coup d'épée pour l'officier.

Cette nouveile exaspère le marquis. Il écrit, selon son habitude, au bailli:

· Le misérable Pierre Bussière est sorti du château de Rhé pire qu'il n'y était entré. Il s'est battn à la Rochelle, où il n'a été que deux heures, et il va sacrant, blessant, battant, et vomissant une telle scélératesse, qu'il ne s'est jamais rien vu de semblable. Ce misérable échapperait au diable. Il en a douze dans le corps. »

Enfin il arrive à Toulon.

a Il s'embarquera, dit son père, le 16 avril sur la plaine qui se silionne d'elle-même. Dieu veuille qu'il n'y rame pas quelque jour ! »

La campagne lui profite cependant dans l'esprit du marquis. Le 12 avril 1770, il écrit à son frère :

li a montré une valeur et une intelligence distinguées. Il alme son corps, ses chefs, et a beancoup d'amis. Quant au talent et à l'esprit, une tête active et huit heures de cabinet par jour ; mais Dieu sait quelle tête nous verrons! »

Ainsi, de temps en temps, des lueurs à l'aide desquelles le marquis entrevolt l'avenir.

Au milieu de fout cela, Mirabeau, enragé de cette mante

d'écrire qui tient sa famille, lance les premières pages qui soient sorties de sa plume, un Eloge du grand Conde, comparé a Sciplon l'Africain.

Puis it est en train d'ecrire sur les heux un ouvrage sur la Domination génoise et les malheurs de la Corse Pendaut ce temps, la mère de Lonaparte berce sur ses ge-

noux le futur conquérant du monde, qui vient de naître le 15 août 1769.°

Le 8 mai, Mirabeau est de retour à Toulon. Son père ne veut pas le voir, mais lui permet d'alter baiser la main de son oncle.

Le bailli, qui ignore la permission, refuse d'abord : mais Mirabeau insiste.

« Hier au soir, 14 mai 1770, écrit le bailli, je fus tout surpris. Un soldat m'apporta un billet de M. Pierre Bussière, qui me demandait une heure pour me voir. Je lui sis réponse de venir. J'ai été enchanté de le voir, mon cœur s'élarpoise de venir. I al eté elétainte de le voir, inoit éteur s'elar-git beaucoup en le voyant. Je le trouvai laid, mais point mauvaise physionomie. Il a, derrière ses coutures de petite vérole et des traits qui se sont heau oup changés, du fin, du gracieux et du noble. S'il n'est pas pire que Néron, il sera meilleur que Marc-Aurèle. »

En somme, au lieu d'une heure, il passe trois mois chez son oncle, qu'il regagne entièrement.

Le marquis est tout dépité.

« Le bon bailli l'a gardé plusieurs jours, écrit-il, et le romanesque qui parfume ce vaurien du haut en bas a monté a la tête pourtant bonne et forte de son oncle. Il en a été absorbé, ce sont ses termes, il en est enchanté; le drôle a jeué ses grandes marionnettes Qu'il gagne son oncle, soit, il ne regagnera pas son père à si bon marché. »

Le vieux gentilhomme mit son honneur à tenir parole. Un an après, M. de Monteynard écrivait au marquis le Mirabeau :

«Je viens de mettre sous les yeux du roi les représentations faites au sujet de monsieur votre fils, qui a rang de sous-lieutenant dans la légion de Lorraine. Sa Majesté a bien voulu écouter favorablement le compte que je lui ai rendu de son zèle, de sa hravoure et de son application, et elle lui a accordé le grade de capitaine. Il sera attaché, en cette qualité, au corps de dragons. »

Mais le marquis s'effraye de cette sinécure. Depuis la paix

de t763, il n'y a pas de guerre.

— Contre qui se battra-t-il? demaude le marquis Qu'il me dise où sont les armées de merluches et de harengs contre lesquelles il va tirer l'épée. Croit-il que j'aie assez de fonds pour lui donner des batailles comme Arlequin et

Le marquis ne veut donc pas d'un général dans sa famille. Il veut un économiste.

« Dis à ton neveu l'Ouragan, écrit le marquis, que je ne veux pas de reveries romanesques, de voyages dans les planètes et d'amusements infructueux : c'est le travail et son succès qui font plaisir. Les cinq sens de nature nous furent donnés pour aider au travail : la vue, le tact et le goût, pour discerner les objets; l'ouie, pour correspondre; et le plaisir, qui n'est qu'une virgule dans toute cette phrase-là, ne peut aller qu'après le besoin

« Au reste, prends y garde. Une bouteille ficelée depuis vingt ans ne peut pas être tout à coup et pleinement débou-

chée, car tout s'en irait. »

Le premier travail que le marquis indique à son fils, c'est un travail sur la terre de Mirabeau. Le jeune homme obsissant se met à la besogne

« M. le comte la Bourrasque, répond le bailli, travaille comme un forçat à se mettre la terre de Mirabeau dans la tête: le drôle y mord bien, il fait des plans de campagne contre la Durance: c'est l'écrivain le plus abondant. le plus rapide : il m'a usé en huit jours ma provision de papier de huit mois. »

Au bout de trois mois de séjour chez son oncie le père de Mirabeau consent enfin à le voir.

« Je l'ai reçu, dit le père, avec bonté et même avec attendrissement ; je l'ai averti qu'il était temps de détendre ses veines enflées de bien-être et de bonne chère, quoique sa mine grotesque émoussat souvent mon éloquence. Je l'al

fait perorer sur toute chose en serioux tantot doux tanto. sévere. Je fais succéder l'un a l'autre pour manier la souche de cet animal fougueux; je he connais que l'impératrice de Russie avec laquelle cet homme peut etre bon encore a marier. "

En effet il s'apprivoise, et, le 8 octobre 1770, il autorise

Pierre Buffière à reprendre sou nom de Mirabeau.

Après une pareille faveur, Mirabeau n'a plus rien à re-fuser à son pere il se livre à l'étude des lois, à l'admiuistration rurale.

« C'est le démon de la chose impossible, dit son père ; il est a quatre heures du matin a cheval, sur les montagnes, dans les fondrières; il est penché à minuit sur des règle-ments inextricables de comptes; il réduirait le diable, et fait au bout du compte de la honne besogne. »

Il fait si bien sa besogne que le marquis se décide à le conduire à Paris et à le présenter à la cour.

« Le vodà lancé dans les présentations, écrit le père : Dieu sait comme il s'y démène; il est trois jours par semaine a Versailles; il n'usurpe rien et atteint tout. Au fond puisque c'est un homme à qui l'action est nécessaire, autant qu'il se remue là-bas qu'ici; il est tres propre son allure étant respectueuse et point familière, on l'a prévenu pour la chasse, les carrosses, le souper; tout le monde est son parent: les Guennerie, les Carignan, les Noailles; ils trouvent qu'il a plus d'esprit qu'eux tous, ce qui n'est pas habile de sa part. Je n'ai pas du tout l'intention qu'il vive à la cour, qu'il y fasse comme les autres le métier d'arra-cher ou de dérober sa substance au roi, de patrouiller dans les fanges de l'intrigue, de patiner sur les glaces de la faveur; mais il faut pour mon but même qu'il voie ce dont il s'agit. Du reste, quand on me dit. à moi qui n'ai jamais voulu m'enversailler, pourquoi je l'y laisse aller si jeune, je réponds qu'il est d'une autre argile que moi, oiseau ha gard dont le nid fut entre quatre tourelles ; que. là, il n'extravaguera qu'en bonne compagnie. Soi-disant, tant que je l'ai vu à gauche, je l'ai caché, sitôt que je l'ai trouvé à droite, il a son droit; qu'au reste, comme depuis cinq cents ans on a toujours souffert des Mirabeau qui n'ont jamais été faits comme les autres, on souffrira encore celui-ci, qui, je le promets, ne descendra pas le nom. »

Mirabeau revient en province après trois ou quatre mois de séjour à Versailles; son père est convalescent d'une dangereuse maladie : cette convalescence mérite bien une fête : cette fête. il la conçoit et la dirige. Son père l'en remercie dans une tettre au bailli:

« La Providence s'est moquée de moi, dit-il. en me faisant progéniteur d'un poussin d'abord et longtemps oiseau de projective d'un poussir d'abord et longtemps obsent que proje, qui à présent se fait canard privé de basse-cour, qui barbote, jabote, crie et nage après les mouches. Cet animal s'est institué artisan de fêtes; aujourd'hui même, il m'amène à une grand'messe à travers les escopetades; et, au mo-ment de la recompany donis course la course ment où je vous écris toute la paroisse mange dans la cour sans fourchette. »

Un an après, il est question de marier le neveu l'Ouragan. Son père écrit :

L'incrusté museau de mon fils, avec toutes ses grâces tant naturelles qu'acquises, a trouvé en province, où je l'avais envoyé pour faire peur à des vassaux insolents, à se faire accepter, désirer, et enfin rechercher en mariage. "

Le 22 juin 1772, il épouse Marie-Emilie de Coact de Navigrane.

Brune et même un peu moricaude, dit le marquis ce grand faiseur de portraits; de beaux yeux, de beaux cheveux, des dents pas belles, mais un joli rire continuel. »

La femme avait cinq mille tivres de rente, le mari trois mille : ces deux revenus réunis firent cent mille francs de dettes au bout d'un an : alors, la haine un instant amortie de son père aiguise de nouveau ses dents et mord de plus belle

Mirabeau est interdit et envoyé en exil à Manosque

Là, il se prend de jalousie, et cela, non sans quelque raison, pour le chevalier de Gassaud. La jalousie de Mirabeau comprenez-vous ce que c'est? C'est un duel à mort. L'épée de Mirabeau avait une certaine réputation en province. Le

M. Jeau il fui est I han me des t vi mar e mais li Toret il on e i legal le reti nt. er qua re leures ale l Terr è et revint tenn in de lius

e il ret re e ben'n le e u relle avec lut, se treuve nen n obtient qu'un refus u ile ave un pireil lonume

1 y ett prices les te iolis dé Mode Mirab au battant Mode Ville S Much an a tattu M de Ville-

te ent pas attendre Mirabeau peur ces honce extraor hantre. La some

in 1774 le .3 a ut il starrète et condult

if

i c' u irs Mirabeni trouve un defeu-

s nerl

c i d sever ridinir ent le billi que le pe'it neveu de n's encles et le petit-fils de nos pères se n golde me sil disant lequel evan son habit sur le de e oca a propos d'instruire MM les marechaux de fre s'fa's pour sa tode te par M le comte la

A r juis etc an meins pour meitic dans r 'n de son fils Ce n est jamais qu'à contre-tœur

l e'crest touteurs a cœur jole qu'il sen
es lui qui demande pour son fils la privation de
e p v l la rupture de teute communication lu

Male le Mirabeau a re u des lettres; le marquis, futr v fire d cette infraction à ses ordres; il cherche il ant prompted it tapprend enting

In n hi nt la chture de cet homme. Crit-il au n al n drot · Lavais resserré sur sa corres-i h teau d'M a Lien, était lans les guètres l'au var quai mit ait les l'itres et les réponses e tr res et l jambe

Vir ... I partir de ce mom nº Mirabeau ne revoit plu sa fe m elle lul ecrit cependant le 13 septembre 1774.

the property of the state of th ler erai plus d'au une lettre Je l'ai refusée net.

J'ai que je ne pouvais pas la tenir ne pouvant ul ne v i n' rien te refuser -

In al de six mois d'entivité, l'ascendant le Mint du fit in effet Le ommandant du cl'âteau l'H si v in n'al l'comme le commandant de l'île de lihé. It is a late de tors extes pour rendre la liberté
fra la dit que son éland ement dépend du rap
confrar lui la narquis d'Aligre
tors la 17 de morquis d'Aligre écrit

e i 2 plu su hentique que depnis 15 Mart au est détens au château a ff n vjeronne le moindre snjet de e la mileration to ille toutes tes il part sin life pour exciter sa il part sin life pour exciter sa il tart sin life me l'amillé et

, it is nort du hiteau d'if i e de loux

on exil de Ma o que on the mp de l'achever

e fork, dans ce nid de 1 ste résidence dont c qui aux glus beaux e la par le nuages le quels

vien e it se dechirer dans les aignilles des rochers uni l'en-

Louis XVI est sicré un solemise par toute la France ce rand evenement Le gouverneur de Pontarlier apprend, du commandant du château qu'il possede un prisonner qui passe sa journée à barbouiller du papier. Il lui faut de la norraph de la fete locale cela lui donnera du l'importance a versailles Mirabeau sortira sur parole et verra la fête de l'entarlier

Il en result, une mauvaise brochure en quatorze pag s inprimee a Geneve en 1776

C'est qu'il es difficile de faire à la fois l'Issui sur le des polisme et la Description du sière.

C'est qu'aussi il a vu, a cette fete du sacre, une appart tion qui doit bruler le reste de sa vie

Il a vu Marie Therese Richard de Ruffey marquise de Monnier celle qu'il immortalisera sous le nom de Sophie, en la deshoncrant sous le nom de sa maltresse

An adestorerant sous le nom de sa mattresse Mirabeau comprend tout ce qu'il va y avoir de malheur pour lui et pour cette femme dans l'amour qui bouillonae le), au foi, de son cour. Il demande madame de stira beau il l'appelle, sinon de tous ses désirs du moins de ous ses cris, on la lui refuse et il se livre a sa pussion pour soprie par impuissance de s'y derober.

M de Saint-Mauris qui alme madame Monnier, s'aper-oit de cet amour de Mirabeau M de Saint-Vauris, qui a quarante ans de plus que son rival et qui sent qu'il ne pent lutter avec lui, donne l'ordre de ramener Mirabeau di fort de lars. et fort de Jeny

Mirabeau se laisse reconduire pour se degager de sa parole, it le to jamier, it s'evade D'abord pour derouter ceux qui le poursuivent, il gagne

a Suisse puts revient se cacher a Pontartier. Sa vie, deputs le 13 décembre, est attachée à celle de Sophie, il ne sait plus

Mais persecutée par son mart à qui toute révelation en éte frite Sophin est forcée de fuir Le 25 janvier 1776, elle arrive à Dijon et redemande sa place au loyer de sa

Mirabeau ly suit mais, a petre arrivé il est dénoncé par la mero de Sophie arrête et conduit au château de

Le 25 mai il se sauve du château de Dijon comme il s'est sauvé du château de Joux et regagne la Suisse pour la seconde fois.

Pendant son empris muement. Sophie avait été reconduite a Pontarlier.

Cette fois, c'est à Sophie de suivre Mirabeau, comme Mirabeau l'a suivie la mut du 23 aout 1776 : elle escalade les murs du jardin à l'able d'une échelle et va rejoindre Mirabeau aux Verrières.

Le 17 septembre suivant ils partent pour la Hollande, car le marquis a obtenu un ordre d'incarcération au fort Saint Michel qui lui parait assez sur, quolque Montgomery s'en soit sanvé.

Le 26, ils arrivent a Rotterdam. Le 7 octobre, ils s'arrêtent a Amsterdam et des endent chez un tailleur.

il faut vivre, et vivre de cette plume qui, au dire du bailli devore le papler Heureusement l'Essai sur le des-potisme a été imprimé à Neuchâtel Mirabeau n'est pas tout à fait inconnu en Hollande,

En travalliant depuis six heures du matin jusqu'à neuf teures du soir. Mirabeau arrive entin à gagner un touis rar jour

Pendant ce temps, une procédure s'instruisait contre Mirabeau et contre madame de Monnter

Le 10 mai 1777, un jugement du bailliage de Pontarlier de lare M rabeau atteint et convaincu de rapt et de séduc-le, le condamne à avoir la tête tranchée, ce qui sera exécuté par effigie sur un tableau, le condamne en outre a cinq livres d'amende envers te rol et a quarante mille livres pour réparations civiles, dommages et intérêts envers e narquis de Monnier

qualit a Sophie elle est condamnée a être enfermée sa

vie lurant dans la maison de refuge de Besançon, et a y tre in ée et flétrie comme les filles de la communaute Le 17 mai 1777 Mirabeau et Sophie sont arrêtés. C'est la trel jeme personne de sa famille qu'incarcère le mar qui le re-herches de la police il le dit lui même lui ont couté vingi mille livres

Vor. Il est confent, heureux, attsfait, Il écri, au bailli

Tant que santé et volonts me direront, je sera: Rha dament par e que blen m y a condamné H y a quatre ur pre je rencontrat Montje at que je n'avais pas vu leju viret ans

Votre proce avec madame la marquise me de manda tili et il init"

Je lai gagné

- « Et où est-elle ?
- « Au couvent
- « -- Et mademoiselle votre fille, où est-elte »
- « -- Au couvent.
- π Et monsleur votre fils, où est-il?

Yous avez done entrepris de peupler les couvents?
 Oui, monsieur; et si vous étiez mon fils, il y a lougtemps que vous y seriez.

Sophie est conduite à Paris dans une maison de disci pline, rue de Charonne.

Murabeau est enfermé au donjon de Vincennes

Le 18 novembre 1778, il demande à M. de Maurepas d'aller faire la guerre eu Amérique

Cette demande n'obtieut pas meme de réponse.

Cette demande n'obtleut pas meme de réponse.

Pendant sa captivité, Mirabeau perd à la fois le fils qu'il a de sa femme, et la fille qu'il a de sophie.

Ethin, le 13 décembre 1780, après trois aus de captivité, Mirabeau, sur les instances de sa mère, sur les démarches de sa sœur, sort de Vincennes. Dans cet intervalle, il a ecrit et publie les Lettres à Sophie: l'Evolvea Biblion; Ma Conversion; le Rubiion; le Libertin de qualité; les Lettres de cachet; les Prisons d'Etal.

Reste à solliciter les Lettres d'abolition.

— Ce sera chose facile, dit le marquis. Tons les cabinels

- Ce sera chose facile, dit le marquis. Tous les cabinels sont de beurre, et les puissances de carton.

Malheureusement, pour l'obtention de ces lettres, il faut le concours de Mirabeau, et Mirabeau s'y refuse absolu-ment. Sophie sera absoute avec lui, ou il restera sous ie coup du jugement.

Cela était d'autant plus beau de la part de l'ex-prisonnier, qu'il croyait avoir quelques reproches à faire à Sophie après ses deux premières années de reclusion au couveut

de Sainte-Claire à Gien.

Madame de Monnier avait été autorisée à recevoir quel-ques personnes; elle avait alors reçu un M de Raucourt,

ques personnes; ene avant alors reçu un M de Raucourt, qui avait singulièrement éveillé la jalousie de Mirabeau Mirabeau avait en conséquence, fort insisté pour que les visites cessassent, et les visites n'avaient pas cessé. Aussi, une fois sorti de Vinceunes; Mirabeau veut une explication. Il arrive a franc étrier a Nogent-sur-Vernisson, y prend les vêtements et la boite d'un colporteur et, sons ce déguisement, entre dans les partilles d'un civile de la contraction de la con sous ce déguisement, entre dans le pavillon d'un jardin isolé, où l'attend Sophie.

La, une explication a lieu, explication orageuse à la suite de laquelle les deux amants, qui doivent tant de malheurs à leur amour, s'aperçoivent que leur amour est éteint. Au mois de mars suivant, M. de Monnier meurt, et Sophie

Peudant ce temps, Mirabeau est à Londres, où il publie ses Considérations sur l'ordre de Cinciunatus et ses Dou-tes sur la liberté de l'Escaut.

plein de griefs contre sa Mirabeau avait quitté Paris,

lemme et contre le gouvernement.
Ses griefs contre sa femme, nous les trouvons consigués dans cet article des Mémoires secrets.

- On ne peut se dissimuler que le mémoire de madame de Mirabeau, signé d'elle seulement, et auquel était jointe la consultation de six avocats, publié à Aix le 6 avril 1783, ne contienne des griefs puissants s'ils étaient

Elle y propose la vie entière de son mari comme un

moyen de séparation.

Il n'a jamais connu de devoirs, s'est joué de la bonne foi de l'honueur, de la vertu; il n'a respecte n les liens du saug ui ceux de la nature.

« Il a attenté à la propriété d'autrui, et son caractère

féroce a menacé la société.

leroce a menace la societé.

Flétri par des décrets, par des procédures, par des sentences infamantes, il a toujours été dans des maisons de force ou sous la main de la justice; il a souscrit une transaction flétrissante qui exclut toute idée d'absolution.

Il a été mauvais fils, mauvais époux, mauvais père, mauvais citoyeu, sujet dangereux.

Mauvais fils, il a attenté à l'honneur de son pere par d'infames libelles.

« Mauvais mari, il a accablé sa femme de sonpçons et

de coups et profané la sainteté du mariage par des crimes.

Nauvais père, des exemples funestes un nom vil et dégradé, voilà ce qu'il préparait à son fils.

Mauvais citoyen, sujet dangereux. I est infâme et

Eufiu la consultation dit qu'un homme qui rassemble en dopprobre et d'infamie, les ferait partager à sa femme, na pas le droit de la réclamer.

Le mémoire n'est pas doux, on le voit

Il est vrai, comme le dit la note que s'x avocats se sont rennis pour le rédiger

O sombre, sombre avenir que uni ceil aimain ne peut souder! Il eat bien étonné ces six av its du baireau d'Aix, un des barreaux les plus renommes de la France. il ent bien etonné ces six avocats, celui qui leur m que, huit aus plus tard, l'enthousiasme de la fritie i ven tera t le Panthein comme le seul sépuicre digne de renter mer le cudavre de ce manyais fils, de ce manyais (p. 17). de ce manyais perc de ce sujet dangerenx. Maintenam voici ou Mirabeau en était avec le gou cr

Marie de Mirabeau, n'ayant pu obtenu 18 mai. M. I orre de Mirabeau, n'ayant pu obteni la permission de d'rduer son inémoire, mémoire dont plus de deux mille evemplières ont été saisis, en a porte ses plaintes a M. Il gard de s'eaux, avec lequel il a eu une conversation r's vive de sale. N'ayant pu faire revenir ce chief de la justice M. le comte de Mirabeau a pris le parti d'écrire une le re trè forte au roi, où il se plaint du déni de justice de M. de Miroménii. Il est en même temps par i pour le pays étranger où il va faire réimprimer son memoire précède de sa conversation avec le garde des sceaux, et auquel Il joindra sans doute d'autres appendités.

Soyez tranquille. Mirabeau u'est pas pour longtemps en pays étranger, et, à la première lueur des éclairs révolu-tionnaires, nous le verrons reparaître

Xŧ

FROID TERRIBLE. - FEUX ALLUMÉS DEVANT LES HOTELS. - M. LENOIR, LIEUTENANT DE POLICE. - DISTRIBU-TIONS DE SECOURS. -- LE ROI ET LA REINE. -- LE COMTE DE SANOIS. - CRAINTES DE DISETTE. - M. DE CAUMARTIN. — OBÉLISQUES ET COLONNES ÉLEVÉES AVEC DE LA NEIGE. - MIL DE BOUFFLERS ET DUCIS. - MISE EN LIBERTÉ DE LATUDE. - UN MOT DU DOC-TEUR QUESNAY. - LATUDE A PARIS. - MADAME DE POMPADOUR. - LA LETTRE A LA FAVORITE. - ENTRE-VUE. -- EFFET DE LA LETTRE. -- LATUDE ARRÈTÉ. --M. BERRYER. - LATUDE A VINCENNES. - PREMIÈRE ÉVASION. -- MÉMOIRE AU ROI. -- LATUDE REPRIS. --UN QUATRAIN. - COCHAR. - D'ALÈGRE. - TENTA-TIVE D'ÉVASION. - RÉCIT DE LATUDE. -- LE DICTION-NAIRE. - QUATORZE CENTS PIEDS DE CORDE. -- LE OSSÉ DE LA BASTILLE. L'ÉVASION. M. SILHOUETTE. - VOYAGE DE D'ALÈGRE ET DE LATUDE.

Un grand ennem public, d'autant plus terrible qu'il était inattendu, avait ouvert les portes de cette fameuse an-née 1784, où nous venous de constater tant d'apparitions uouvelles et mattendues.

C'etait le freid. Le 5 décembre 1783, cet immense vautour aux ailes blan

Le 5 décembre 1783, cet immense vautour aux ailés flan ches s'abattit sur la Frauce et se cramponna à Paris.

Du 5 décembre au 20 janvier, on s'éconne: la rivière est prise, les charrettes les plus lourdement chargées y passent, la glace s'amoncelle dans les ruisseaux, la neige eucombre les rues; mais en a déja vu tout cela. Il y a des souvenirs de y enllards qui ra outent des calamités semblables. semblables.

A la fin de jauvier, on cesse de s'étonner, on s'inquiète A la date du 31 janvier, les Mémoires secrets semen l'alarme.

Depuis longtemps disent-its, on n'avait eu à Paris ur hiver aussi rig ureux s'i out par la durée. Il géle depuis deux mois presque re isécutivement, et une neige abondante couvre les toits et les rues. Il est d'usage que les princes, devant leurs palais, et les grands seigneurs, devant leurs hôjels russen allumer des feux pour chauffer les pertefaix les Setoyards les flactes, tous les malheureux qui par leur éta ou les circonstances, sont obligés de rester dehors. A ces secours trop faibles, M. Lenoir en a foil t d'autres. Il a solheités du ministère

ir il re qui s'int ; li e ave l du salaire s clestins des 1 li e ave d s oran is Augusemple ca des e to s les vieillard-Us Ully and

cures et commissaires , ur fourmr du bots, du octeux et autres qui se

exectionce du cœur du roi u entrôleur géneral lui expo-ennit de jelice auterisait le lui er tots les sécours qui se i r secourir les paurres, et lui a dit de vavat aucune dépense qui re dut être

valueune dépense qui re dut être ridait, par celle-là i sin cé é, a chyoyé à M. Lei er cinq cents in 1 s f. ds de sa cassette en d'har it que s'it plus agreal le à s'in cœur

levri r 1 fr il redouble et nous lisons ce f

l fr l c le 18 ge c tinuent, ce qui redouble les givrr's et la vigiance de M le heutenant genéral de I le v leine se reserve til elnd on six heures de som-men lar att och se raffelle jein, avoir vu un hiver le cate espe el less bien craindre que le bols ne vienne de c'élé espè e ll est birn craîndre que le bois ne vienne manquer. Le mardi 3 fevrier, il n'y en avait plus que varie et dia mili voics Ce jour-la, sia mille ont été ni ves et la c'emis des gardes dans les chantiers pour ni les trij grides levecs à la fus Beaucoup de s'en met en faire usage du chaibon de ierre, au ns mille é vec el la lij rite les vius jubiliques est regaidee aujour-ui mue uni scible un calcule qu'il y a sur la surte el la captul qu'irante-huit lieues de rues a nettoyer;

e i la captal quarante-huit lieues de rues a nettoyer; I T IN e traya te senlement pour l'imagination, et une The se qui ferant tort aux objets de charite plus pressants (e.s. tous les s lis qui occupent M. Lenoir et rendent te el oque de son administration la plus difficile qui eut encore existe sous aucun de ses prédécesseurs, et sans doute cas noent le bruit que, pour récompense, il aura bienautre departement

Inos les ampagnes les se gneurs de paroisse ont été livités se or ler autant qu'il serait en eux la bienfaisil, du suverain, Quelques-uns n'ont pas attendu cette vitait n'e' l'int prévenue. Celui de l'antin M, le comte it san is a fait publier au prône et afficher que tous les nûrmes main les vieillards ou autres qui manqueraient de l'elessent à s'adresser à M, le curé qui leur admitrerait de sa part les bons pour le boucher, le boulangre l'imprehand de vin etc.

MM les bénédi tins de Saint-Denis, renommes nour la

MM les bénédi tins de Saint-Denis, renommes pour la nue here qu'ils faisaient en poisson, ont arrêté de le t tra her de ieur table, de se confenter de légumes et de rer l'irant de cett économie, à secourir les mai-

de l'ite i irrait-on croire, en voyant le sacrifice dode le lement in que Paris en était arrivé à son dernier
legre de mi ère en se tromperait Vers le 8 février, une
i paren e de le el vait donné quelque espeir, mais, le 10
la elée re mment a avec une recrudescence d'intensité.
Cet afou em dans l'atmosphère n'avait pas duré
7 i ne emi gor que l'on pût dégager les rues et les
Lui re dur le et entassée le long des malsons for
mine l'ux mors qui rétrecisaient les rues et re
10 le froit l'intérieur et à l'extérieur Dans les
10 eaut ps en cre et les voltures ne pouvalent ent ps en ere et les voltures ne pouvalent
ent le résultait que le foin et la paille
ent tous les jours, les légumes et les
mai puaient ou ne pouvalent plus être ri hes, le bois surtout devenaît telle ri mance parut pour qu'on n'en déli mavie à chaque acheteur; les bou eptés de cette legislation

re ours au charlem de terre, mais 1 2 4 son tour

imprécation sur M de Caumar
i Du lui reprochait de ne s'être
lui qui avait déja eu lieu
de s'excuser en rappelant
c'était navigaide, mais tout
lui reprochait de r'avoir
i que le parlement voulut

se rendre compte de l'état des choses; il apprit alors que deux cent mille cordes de bois étaient arrêtées à dly lieues com de la capitale un s'attendatt a ce qu'il mandat pres de lut le prévôt pour le reprimander de son impre voyance; mais il n'en nt r'en; de sorte que la motifé des murmures qui poursuivaient M de Caumartin retonha sur le parlement

M Lenoir, tout au contraire, deployalt une grande activité, voyant tout par lui même, s'inquiétant aupres de tous les hommes intelligents des moyens qu'il y aurait de soulager la misère publique, et s'entendant, pour la dis tribution des bienfaits du roi et de la reine, avec les hom mes les plus hon grables de chaque quartier Le 18 fevrier, la disette de bots devint telle, que le roi

rassembla le conseil, et que l'on y proposa l'avis do ren voyer dans les provinces les abbés, les évêques, les moines les intendants, les gouverneurs, les mag trats et autres, les intendants, les gouverneurs, les mag trais et autres, qui y sont attaches, mais le moyen parut trop insuffisant et trop lent, et l'on en revint au moyen plus efficace de faire venir par terre treute mille voies de bois qui étaient a peu de distance de Paris. Deux cent mille francs étaient nécessaires à l'accomplissement de cette mesure; le roi en lit l'avance, et rentra dans cette avance par un impôt de six livres mis sur chaque voie de bois qui se délivrerait pendant la quinzaine

Enfin, le 21 fevrier après solvante et selze jours d'une temperature sibérlenne le dégel commença a se manifester, et cette fois sérieusement. Au reste, le caractère paris en, qui lourne tout en spectacle, n'avait pas failli à son habitude en cette occasion; dans presque tous les carrefours, on avait utilisé la neige, et on en avait fait des obélisques chargés d'inscriptions à la louange du roi et de la reine, qui, en cette occasion, avaient pris une part réelle à une misère qu'ils avaient fait tout au mande pour soulager

Voici une de ces inscriptions

All ROL

Ce falble monument aura falble existence. Tes bontés, ó mon rol! dans ces temps de rigueur, Bien mieux que sur l'aira n ont mis au fond du cœur Un monument certain c'est la reconnaissance.

A LA REINE.

Reine, dont la bonté surpasse les appas, Près d'un roi bienfaisant occupe lei ta place. Si ce monument frèle est de neige et de glace, Nos cœurs, pour tol, ne le sont pas.

A TOUS DEUX.

De ce monument sans exemple, Couple auguste, l'aspect, bien doux pour votre cœur, Sans doute vous plaira plus qu'un palais, qu'un temple Que vous élèverait un peuple adulateur.

Au milleu de ces glaçons fermant les malsons, malgré cette température qui descendit jusqu'à 12 degrés au-dessous de zéro, on s'occupait de littérature et on allait au spectacle. M. de Boufflers, qui représentait la poésie légère de l'époque, faisait des chansons qui avaient un succès immense et Duc's donnait des tragédies qui tombaient.

Volci comment les critiques du temps faisaient la part de chacun

Commençons par la tragédle On doit des égards au malheur :

deux mos a enfin été joué hier. Cet auteur, encouragé par ses succès inouis, a cru pouvoir faire passer désormais toutes les folles, toutes les absurdités, toutes les barmais de la condicion de la confide de la c mais toutes les folies, toutes les absurdités, toutes les bar-baries du poète anglais qu'il paraît avoir entrepris de transporter successivement sur notre scène tant qu'on vou dra bien l'y souffrir. On sait que cet étranger est Shaka peare, c'est-à-dire le plus sublime, le plus bas, le plus hardi, le plus extravagant de tous les tragiques. A en juger par le peu d'accue i que Macheth a reçu hier, on sorait tenté de croire que l'on commence à se lasser de tant d'hor-reurs puériles et dégoûtantes. On assure qu'à la répétition du dimanche. M. Ducis, effrayé lui même de l'amas de mons-trus liés et de platitudes dont son ouvrage est rempli. du dimanche M Ducis, effrayé lui même de l'amas de mons-truo ités et de platitudes dont son ouvrage est rempil, avait en quelque sorte perdu la tête, et était devenu fou, avec son héros, de remords d'avoir si cruellement outragé le goût, la raison et le bon sens; cependant, comme cer tains morceaux ont été fort applaudis et que le parterré n'a pas témoigné son indégnation d'une façon marquée, qu'il n'y a en que de la froideur de sa part, son amourpropre lui a persuadé qu'avec des corrections, des retran-chements et des mutilations, et surtout à l'aide d'une forte cabale, il pourrait faire aller la pièce et peut-être lui procurer le triomphe.

« En conséquence, la seconde représentation est remise a

samedi.

Il faut voir ce qui en résultera. »

Maintenant, voyez comme le critique s'adoucit et comme il est tout miel pour M. de Boufflers. Il est vrai que M. de Boufflers n'a pas commis une tragédie en cinq actes, imitée de ce barbare Shakspeare.

« ?? fevrier. — Il court une très singulière chanson inti-tulee Rêve de M. de Boufflers, sur l'air Jeune Iris, pour-riez vous le croire?... On connaît l'originalité de ce poète charmant, et cette production est plus qu'aucune autre marquée à son coin;

> Pourquoi ue puis-je pas le croire? Oh! que n'est-ce la verité, Ce que tous deux, dans l'ombre noire, Tour a tour nous avons été! Morphée, en fermant ma paupière, Fit de moi l'acier le plus doux; D'aimant vous étiez une perre, Et vous m'entrainiez près de vous.

Ce dieu, par un beau stratagème. De cet aimant fit un écho; J'étais complet, je disais : « J'aime! Et vous me répétiez ce mot. Par un caprice plus insigne, Je me trouvai petit poisson; A mes yeux vous parûtes ligne, Et je mordis à l'hameçon.

Le bon Morphée, à ma prière, M'ayant fait voyager par eau, Vous devintes uue rivière, Et je vous fis porter bateau. Le froid prit : vous voilà de glace. Pour tirer parti de ce tour, Sur deux semelles je pris place, Et je patinai jusqu'au jour.

Pour dernière métamorphose, Devenu nectar le plus doux, J'étais dans un vase de rose, Iris, et je coulais pour vous. Une goutte sur vous s'attache; Vous étiez alors tout satin. A mon réveil, j'ai vu la tache; Mais j'ai cherché l'étoffe en vain.

Il va sans dire que Shakspeare et Ducis restèrent écrasés sous cette nouvelle production de M. de Boufflers.

Mais, vers le même temps une tragédie vivante, presque aussi terrible que la plus terrible invention du poète anglais, attira l'attention des Parisiens.

Nous voulons parler de la mise en liberté de Latude.

après trente ans de captivité

Nous avons parlé de l'illustre économiste Quesnay: il était le médecin de Louis XV et de madame de Pompadour. Un jour, le roi entra chez la favorite pendant qu'il y était. Quesnay chancelle, se trouble et sort.

Qu'avez-vous donc? lui demanda madame Duhausset, cette spirituelle femme de chambre qui a laissé des Mémoi-

res de grande dame.

- J'ai, dit Quesnay, j'ai que, quand je vois le roi, je me dis: "Voilà un homme qui peut me faire couper la tête si c'est son bon plaisir."

Oh! répond madame Duhausset, il n'y a rien à crain-

dre, le roi est trop bon.

Oui certainement, le roi était trop bon pour faire couper par plaisir la tête d'un homme qui n'avait rien fait; mais,

par fantaisie, il rouvait l'envoyer à la Bastille. Et il l'y envoyait. — Témoin Latude. Nous avons passé rapidement sur cette entrée de Latude à la Bastille. Nous savions le retrouver à la sortie de Bi-

C'était, quand il vint à Paris, en 1749, un beau jeune homme de vingt-quatre ans, plein d'avenir et surtout d'ava-bition. Il espérait aller loin. Mais, pour faire route sure, il lui fallait des protecteurs.

Ces protecteurs, un jour, Latude se promenait aux Tui-leries, cherchant où il les pourrait trouver, quand, en pas-sant derrière un banc, il entendit deux hommes se livrer contre madame de Pompadour aux plus rives attaques. Latude était homme d'imagination. Cette haine contre la favorite, dont ces deux hommes, au reste, n'étaient que

l'écho, lui inspira une idée, idée fatale, t était de se faire une protectrice de la favorite elle-même et lui faisant crous-

qu'il lui avait rendu un grand service Il prit une pincée de sel blanc, la mit dans une lettre mit sur cette lettre l'adresse de madame de Pompadour, et

peta cette lettre a la poste. Puis il courut a Versailles afin de devancer son envoi il fit den ander, pour affaires de la plus haute importance dit-il, une audience à madame de Pompadour. L'audience lui fut accordee, et, admis en sa présence, il lui raconta avec une én otion qu'il n'avait pas besoin de feindre, qu'il avait encendu a cy Tuileries deux hommes menaçant sa vier m'un de ces pennies evit d'il a l'autre qu'il de ces pennies et de la l'autre qu'il de ces pennies et de la l'autre qu'il de la lacte de la litte de la litte de la lacte de lacte de lacte de la lacte de la lacte de la lacte de la lacte de lacte de lacte de lacte de lacte de la lacte de la lacte de lacte de la lacte de lacte de lacte de lacte de la te de lacte de lacte de lacte de la lacte de la lacte de la lacte de la qu'un de ces hommes avait dit à l'autre qu'il était posses-seur d'une poudre si subtile, que le moindre atome de cette seur a due podare si subtle, que le mondre atone de cette poudre qui volerait sur les lévres, qui serait respiré par le nez ou qui entrerait dans l'œil, pourrait donner la mort, qu'a la suite de cette conversation, cet homme, avec toutes les précautions que pouvait inspirer la crainte d'un si terrible poison, avait nus une pincée de cette poudre dans une lettre, et avait jete cette lettre a la poste après y avoir mis lettres et a la poste après y avoir mis l'adresse de la marquise

Madame de Pompadour savait a quel point elle etait exècrée: le fait ne lui parut donc pas impossible. Elle remercia Latude avec beaucoup d'expansion, lui offrit une bourse pleine d'or, qu'il refusa, et, dans le but de lui faire accor-der une récompense plus digne d'un gentifhomme, elle lui

demanda son adresse.

Latude enchanté, car toute chose lui paraissait se derou-ler selon ses désirs, Latude prit une plume et écrivit d'une main tremblante sur une feuille de papier parfinne ces quelques mots:

« Henri Mazers de Latude, hôtel garni du cul-de-sac du Coq. »

Puis il prit congé de la marquise et revint chez lui, rê-

vant la plus haute destinée. La lettre arriva. La marquise la décacheta avec toute sorte de précaution. Elle contenait, en effet, une pincée de poudre blanche ayant l'aspect d'une pincée d'arsenic.

Le premier sentiment de la marquise fut celui d'une pro-

fonde terreur.

Puis elle ordonna que l'on fit l'essai de cette poudre sur différents animaux

La pincée de matière blanche sut divisée en trois parts. enfermée dans des boulettes de mie de pain, lesquelles fu-

rent données a un chien, à un chât et à une poule. Les trois animaux n'en éprouvérent aucun malaise

Les trois animaux n'en éprouvérent aucun malaise. Nous avons dit que cette roudre n'était autre chose que du sel. Madame de Pompadour crut à une mystification; mais elle ne soupçonnait pas encore le pouvre Latude d'être le mystificateur, quand, près de l'adresse de la lettre qui contenait cette poudre inoffensive, elle aperçut l'adresse de Latude. La similitude des deux écritures la frappa. Elle devina, sans comprendre le motif qui l'avait fait agir, que c'était ce jeune homme qui avait envoyé la lettre que luimême venait dénoncer. Elle donna des ordres en conséquence, et, le 1er mai suivant, tandis que Latude se livrait aux rèves les plus brillants, un exempt nomime Saint-Marc entra chez lui et l'invita à le suivre à la Bastille. entra cliez lui et l'invita à le suivre à la Bastille.

C'était M. Berryer qui était alors lieutenant de police. Il vint interroger le prisonnier le lendemain de son entrée.

Ce que Latude avait de mieux à faire, c'était de tout ra-conter. Ce fut ce qu'il fit. La naiveté de l'aveu toucha M. Berryer, il part pour Versailles, ne doutant pas que ma-dame de Pompadour ne fasse grâce en apprenant la vérité; mais, a son grand étonnement, madame de Pompa dour fut inexorable.

dour lut mexorable.

C'était une triste nouvelle à reporter au prisonnier, auquel M. Berryer n'ôtà pas toute espérance.

Trois mois après, Latude fut transporté à Vincenues.

Ce fut là que Latude commença à croire à la gravité de sa situation, et que cet homme, dans lequel Dieu avait mis le génie des évasions, eut la première idée de se procurer par ruse ou par force cette liberté qu'on ne voulait pas lui rendre. rendre.

Puis il faut dire une chose, si étrange qu'elle soit, c'est que, dans la solitude de sa prison, cet homme était devenu que, dans la solitude de sa prison, cet homme etait devenu amoureux de celle qui le persécutait, et que son désir d'être libre, était encore aiguillonné par son désir de la revoir il se mit donc à songer à son évasion.

Il voyait tous les jours un ecclésiastique de cinquantecinq à soixante ans se promener dans un jardin qui faisait partie du donjon. Il s'informa, et apprit qu'il était enfermé de la proposition de la propos

depuis quinze ans pour crime de jansénisme.

depuis quinze ans pour crime de Jansenisme.
Comme le crime n'était pas capital, l'abbé de Saint-Sauveur, fils d'un ancien lieutenant du roi à Vincennes, avait la liberté de venir causer avec lui dans le jardin, et il eu profitait souvent. Le janséniste, d'ailleuis, enseignait à lire et à écrire aux enfants du porte-clefs, de sorte que l'abbé et les enfants allaient et venaient sans qu'on fit grande attention a eux. L'heure à lamelle, ils faisaient, ces prome. tention a eux. L'heure à laquelle ils faisaient ces prome-

te on me The same to riche dans

1 2 V l i e u en lui lafs

2 res Ant Les porte clefs
e i r yielquelets le plus a restriction e I I e ...as enne cuvrait seul p. A peu à lui voir deslr e il c a ctaller rejoindre sans cu i minutes après La-tit ivait près de son com-du pris ninter de respirer 111 1000 d jus qu'il n'eut lait s'il l'eut

i I houre de l'uver ure de son ca n' de s'é happer ce pour la a que que , p' e la porte fu' (lle ouverie qu'il r'ill était en las avant que le portes wre line porte chut et bus Pour in um it athen er tre les deux porte cleis a par fermer celle pire ex verrous. Il suincles etra per La premi re etalt a une l isut hors du donjon i qui etait fonjours 1 I frage elle souvre

Amo s v. Lebbe de saint sauv ut demarde la 1 % 1 (1)0

N n rep i l telle i

to the roll of pend Land or the deux hences to early a tend on a the Jeographis linde seeds so so a pure learner of the morbide of the n jortal te

at some some of continue more or sans que la

the service of the process as the thortest of rate a weet a liete

Y a '' n's que l'ibe de Santsouveur est

ville in new let repond la sentia lle

Et l so coem n

m q s la trosi me sertmette qui est de l'audi i qui est de l'audi est de l'audi i qui est de l'audi est de l'audi est de l'audi est de l'audi est

All Princer

In the art Laude je Lauran ben'en froncé rant si the appelent laddé de Sont Sauvenr, il invocvati qua rome seminelle qui bien lain de r ve l's en lit que l'un prismater qui vient à elle, ne r ve l's en lit que l'in coure après l'abbé de Saint-Si v et la passer La ude comme ont fait les trois

s le . I fin après trefre mois c artivite dont particular of neutral vincentes, que l'aprisonner

Il II - I vers champs, rentra dais Paris et conrut i ror u - c bre en un hotel garni

Le poul rin ment fut tout a la jue dére littre, mais le la reflex le vint l'inquiétude. Ce fut alors comme de i their ix Latude lul-même que consultant, non pa-lrit n. . n cour et lugeart madame de Pompa l ur i prés l'imème il rédigea un mémoire qu'il alressa il r et dans le pol fraitant madame de l'ompadour avec Il grand respect il fuisat l'aven de sa faute deman i fria 'e y qu'il avait (fienses sans le von-color e caine explactor de la feme qu'il avait

Lu d' ran chatem de Vincernes ce fameny 1 C qui avait en si grand jour un jour que

Control (ne may Lafu le était arrête de nouveau la lait lie

or lai d quon ne l'riefait or full deput on he terretit ple pair sees of refer moven it can be taken to refer the pair to the que ton a can the terretit per pair in the confiance of the transport to see the full description to see the pair to the terretit of the average of the pair of the pair to see the pair to the pai

ette erange melmunte que del viere e feis tous les ron-merie Le recht find or me on le lui avait promit e i dul d'ar s'en cache
t lei cenaul il lui promettant
f f l li frit tout ce qu'il pourrait
f r l li li li lin i me qu'on laissat au prisonnier de l'encre des plumes des livres et du

trouva d'abord une distraction, mais, de six mots, il éprouva ce qu'il avait deja ressenti lors de sa promière captivité les attentes du desespoir. Dans un moment de rage al écrivit, sur la marge d'un des

llyres qui lui étaient accordes pour sa distraction, le qua-

Sais espect et sans agrements, S. us etre ui belle ui neuve

En France on peut avoir le premier des amants Et Pompadour en est la Treuve

Un porte-cless trouva le livre, lut le quatrain, et le at a madame de Pompadour

Madame de Pompadour envoya chercher M. Berryer, inf-montra le livre, et, begayant de colere :

Compresser entin votre protegé, dit e'le, et osez encor sollicite, na clemence,

Condamne des lors à une reclusion dont M. Berryer Infmeme n'entrevoyait plus la hu, Latude s'dicita un compa gnon M. Berryer invita le gouverneur de la Bastille a se rendre à ce désir ; et, un matin, un prisonnier entra dans la chambre de Latude

C'était un nomme Cochar, natif de Rosny. Un instant, Latide crut trouver une distraction dans cette Mais le pauvre diable était encore plus inconsolable de la parte de sa liberté que nétait Latude; il pleurait se desesperalt four et nuit; blentôt il i mba malade et mourst

A son dermer soupir seufement, on l'enleva de la chamlire de Latinda

Cette situation que Cochar n'avait un soutenir trois mois Latude la supporta trente-cinq ans Après Cochar vint d'Alegre.

ctait un jeune homme natif de Corpentias, et qui, de

puis trois ans, était à la Bastille.

D'Alegre ainsi que Cochar, était abattu par la douleur; mais en voyant cette douleur se laissant écraser près de lui Latude reprit des forces, et demandr à son désespoir même le courage et l'énergle dont il avait besoin pour fixer son estrit sur un mode d'évasion.

8 évader de la Bastille! comprenez-vous cela? C'était presque une folie que d'y songer.

Latule y songea pourtant.

Laissons raconter à Latinde lai-même cette périllense entreprise, dont la reussite lui vaudra parmi les prisonniers tuturs une éternelle renommée

- « Il ne lallait pas songer a sévader de la Bastille par les portes, comme j'avais fait au donjon de Vincennes : ton-tes les lanossibilités physiques se réunessaient pour ren-dre cette voie impraticable restait donc la ressource des
- e Nous avions bien dans notre chambre une cheminée dont le tuyan aboutissait au haut de la tour ; mais, comme toutes celles de la . astille elle était pleine de grilles, de barreaux, qui en plusieurs endroits, laissaient a peine un passage a la funice
- « l'ussions nous arrivés au sommet de la tour, nous avions sous les pas un abline de près de deux cents pieds de hauteur, au bas, un fossé domine par un mor très élevé, qu'il

teur, au bas, un fossé domine par un mor très élevé, qu'il fallait encore franchir; nous étions seuls, sans ontils, sans matériaux, épiés à chaque Instant du jour et de la quit, surveillés d'allieurs par une multitude de sentinelles qui entouraient la Bastille et qui semblaient i investir.

Tant d'obstacles, tant de dangers ne me rebutérent aus. Je voulus communiquer non projet à mon camarade; il me regarda comme un insensé, et retomba daus son engourdissement. It faillut donc m'occuper seul de ce dessein, le méditer, prévoir la foule épouvantable d'inconvénients qui s'oulosalent et seu exécution et trouver les mayens de qui s'opposaient : son exécution et trouver les moyens de les lever tou : Peur y parvenir, il fallait grimper an haut de la chominée malgré les grilles de fer qui nous en empéchaient li ladialt pour descendre de la tour dans le conde, necessair ment de bots, pour en sertir il fallait dans le cas ou je me procurerals de matérinux, les dé rober a tous les regards, trava ller sans bruit tromper la rober a tons les regards, trava her sans bruit tromper la foule de nes surveillants, en hafner tons leurs sens, et, pendant plus eurs mois entiers, le empécher de voir et d'entendre que sais je? Il fallur prevair et arrêter la fonle d'obstacles sans ce se renaissants qui devident tous les jours et a chaque instant du jour se su céder, nafire les uns des autres, arrêter et traverser l'execution de ce plan un des plus hardis peut être que l'imagination alt pu concevoir, et l'industrie humaine conduire à sa fin. Lecteurs, volla ce que j'ai fait, encore une fois, je le jure, je ne vous dis que la jous chacte vérité. Entrons dans le détail de toutes mes opérations

Le premier objet dont il tallait sol cuper étalt de découvrir un lieu où nous pussions sous raire a tous les regards nos outils et nos materiaux, dans le cas ou nous serions assez adroits pour nous en procurer. A firce de rever, je m'arretai a une idee qui me parut fort heureuse

Javais habite plusieurs chambres à la Bastille, et toit tes les fois que celles qui se trouvaient au dessus ou au dessois de moi étaient occupées, j'avais parfaitement distingue le bruit que l'on faisait dans l'une ou dans l'autre Pour cette fois, p'entendais tous les mouvements du pr sonnler qui était au-dessus, et rien absolument de celui qui etait au-dessous; J'étais sûr cependant qu'il y en ave-

A force de calculs, je crus entrevoir qu'il pouvait avoir un second plancher, séparé peut-être par quelque intervalle; voici le moyen dont justi pour m'en convain-

avait à la Bastille une chapelle où tous les jours on dishit une messe, et le dimanche trois. Dans cette (ba-pelle étaient situés quatre petits cabinets disposés de maniere que le prêtre ne pouvait jamais voir aucun prismier, et ceux-ci, a leur tour, au moyen d'un rideau qu'on n'ouvrait qu'à l'élévation, ne veyaient jamais le prêtre en face. La permission d'ass'ster a la messe était une faveur spéciale que l'on n'accordait que très difficilement

« M. Berryer nous en faisait jouir, ainsi que le prison-ier qui occupait la chambre nº 3, c'est-à-dire celle an-

dessous de la nôtre

- Je résolus de profiter, au sortir de la messe, d'un m ment où celui-ci ne serait fas encore renfermé, pour jeter un coup dœil sur sa chambre. J'indipuai à d'Alègre un moyen de me faciliter cette visite. Je lui dis de mettre sen étui dans son mouchoir, et, quand nous serions au second etui dans son mouchoir, et, quand nous serions au second étage, de tirer son mouchoir, de faire en sorte que l'étui tombat le long des degrés et de dire au poite-clefs d'aller le ramasser. Cet homme se nomme Daragon, et il vit encore. Tout se petit manège se pratiqua à merveille. Pendant que Daragon court après son étui, je monte vite au nº 3, je tire le verrou de la porte, je regarde la hau leur du plancher, je remarque, mi'il n'avait, nes plus de au no 3, le tre le terroit de la poirte, le l'acquit pas plus de dix pieds de hauteur, je referme la porte, et, de cette chambre à la nôtre, je compte trente-deux degrés; je mesure la hauteur de l'un d'eux, et, par le résultat de mon calcul, je trouve qu'il y avait, eutre le plancher de notre chambre et le plasond de celle au-dessous un intervalle de cinq pieds e demi. Il ne pouvait être comblé ni lar des pierres ni par du bois, le roids aurait été énorme: j'en conclus qu'il devait y avoir un tambour, c'est-à-dire un vide de quatre pleds entre les deux planchers.
- . On nous renferme, on tire les verrous, je saute au cou de d'Alègre, ivre de confiance et d'espoir, je l'embrasse avec transport

- Mon ami lui dis-je, de la patience et du courage et nous sommes sauvés!

« Je lui fais part de mes calculs et de mes observations, Nous pouvons cacher nos cordes et nos matériaux est tout ce qu'il me fallait, continuai-je, nous sommes

- Quoi! me dit-il. vous n'avez donc pas encore abandonné vos reveries? Des cordes, des matériaux, où sont-ils?

Où nous en procurerons-nous?

" -- Dès cordes! nous en avons plus qu'il ne nous en faut. Cette malle en lui montrant la mienne en contient plus de mille pleds.

« Je tui parlais avec feu : pleiu de mon idée, du trans-port que me donnaient mes nouvelles espérances, je lui paraissais inspiré : il me regarda fixement, et, avec le ton du plus touchant et du plus tendre intérêt, il me di

«—Rappelez vos sens, tâchez de calmer le délire qui vous agite. Votre malle, dites-vous, renferme ¡lus de mille pieds de corde? Je sais, comme vous, qu'il n'y en a pas un

seul pouce.

« - Eh quoi! n'ai-je pas une grande quan'ité de linge? Treize douzaines et demie de chemises, beau ou de serviettes, de bas, de coiffes et autres choses, ne jourront-elles pas nous en fournir? Nous les effilerons, et nous aurons des cordes.

D'Alègie, frappé comme d'un coup de foudre, saisit sur-le-champ l'ensemble de mon plan et de mes idées : l'espérance et l'amour de la liberté ne meurent jamais dans le cœur d'un hemme, et ils n'éta ent qu'engourdis dans le sien. Bientôt je l'échauffai, je l'embrasai du même feu; mais il n'était pas si avancé que moi : il fallut combattre la foule de ses objections et guérir toutes sis craintes.

Avec quoi, se disait-il, arracherons-nous toutes grilles de fer qui garnissent nos cheminées. Où prendrons-nous des matériaux pour l'échelle de bois qui nous sera nécessaire? Où prendrons-nous des outils pour faire toutes ces opérations? Nous ne possèdons pas l'art heureux de créer.

« - Mon ami, lui dis-je, c'est le génie qui crée et nous

avons celui que donne la vengeance il dirigera nos mains;

avons celui que donne la vengeance il dirigera nos manis, encore une fois, nous serons sauves!

« Neus avions une table pliante, se tenu per deux fi hes de er Neus leur fines un tadiane et le repassant sur un carreau du plancher; d'un briquet, conseficier quames, en moins de deux heures, un bon can, ava lequel nous fimes deux manches a ces fiches, dont le principale de deux deux les grilles de asage devait eire d'arracher toutes les grilles i der de

Lo soir, après que toutes les visites de la connec funt laites, neus levames, au moyen de nos fiches, un carreau du plancher et nous nous mimes a creu-cr de telle sorte, qu'en moins de six heures de temps, nous l'enmes percé nous vines alors que toutes mes conjectures étaient fondées, et nous trouvames entre les deux plan hers un vide de quatre p eds, nous remimes le carre u, qui ne paraissait pas avoir éta levé.

Ces premières operations faites, nous décou îmes deux chemises et leurs ourlets, et nous en tirames les fil les uns après les autres; nous les nouames tous, et nous en times un certain nombre de relotous que nous remimes ensuite de deux gasses pelotes : cha une avai cinquante fils de soixante pieds de longueur : ous les tressames ce qui nous donna une corde de cinquante-cinq pa la environ, avec laquelle nous fimes une echelle de virgépieds, qui devait nous servir à nous servent en l'air pend in que nous arracherions dans la cheminée toutes le barres et les pointes de fer dont elle était armée. Ce telles par était en les pointes de fer dont elle était armée.

la plus pénible et la plus embarrassante Elle i us de-manda six mois d'un travail dont l' dec ait frémir.

Nous ne pouvious y travailler qu'en pliant le corps den le torturant par les postures les plus génants : nous ne pouvions résister plus d'une heure à lette sit ation, et nous ne descendions jamais que les mains ensangla: tées

Ces barres de fer étaient clouées dans un camant ex tremement dur, que nous ne pouvions amoller qu'en soufflant de l'eau avec notre bonche dans les trous que nous

avions pratiqués.

Avions pratiques.

Que on juge de tout ce que cette besogne avait de pénible en apprenant que nous étions satisfaits quand, dans une nuit entière, nous avions enlevé l'épaisseur d'une ligne de ciment. A mesure que nous arrachions « une barre de fer, il fallait la replacer dans son trou , our que, dans les fréquentes visites que nous essuyins, on le s'apertité d'une propière à pouvoir les enlever courses au cut de rien, et de manière à pouvoir les enlever toutes au moment où nous serions dans le cas de sortir.

Après six mois de ce travail opiniatre et cruel, nous nous occupames de l'échelle de bols qui nous é alt nécessaire pour monter du fossé sur le parapet, et, le c parapet, dans le jardin du gouverneur. Il lui laliai, vingt à qu'on nous donnaît pour nous chauffer. C'é aient des buches de dix-huit à vingt pouces. Il nous fallait aussi des montes et heaveun d'autres chases pour lesquelles il était des moufies et beaucoup d'autres choses pour lesquelles il était indispensable de nous procurer une scie; jen fis une avec un chandelier de fer, au moyen de la second, partie du briquet dont j'avais transformé la première en petit couteau.

Avec ce morceau de briquet cette scie et ces fiches. nous dégrossissions nos buches nous leur laislons des char-nières et des tiroirs pour les emboîter les unes dans les anties, ave deux trons à chaque hardière et a son tenou pour y passer un échelon, et deux chevilles pour les empê-

cher de vaciller.

Nous ne fimes à cette échelle qu'un bras, et nous n fimes que ringt échelons de quinze pouces charun. Le bras avait trois pouces de diamètre, par conséquent chaque échelon excédait un bras de s.x pou es de haque côté. A chaque morceau de cette échelle nous avions atta-ché son échelon et sa cheville avec une ficelle, de manière

à pouvoir la monter facilement pendant la tuit.

A mesure que nous avions achevé et perfectionné un de ces morceaux, nous le cachions entre les deux planchers.

C'est avec ces outils que nous garaimes natre atélier;

nous nous procurâmes compas, équerre, règles, d'vidoirs, moufies, échelons, etc., etc.; tout cela, comme on le control toujours soigneusement ca hé dans Lotre magasin.

« Il y avait un danger qu'il avait fallu prévoir, auquel nous de l'aviens deus soustra e ju'avec les précautions les plus attentives J ai déjà prévenu qu'indépendamment des visites très fréquentes que faisalent les porte-llefs et les offiliers de la Besille au moment où on s'y attendait le moins, un des usiges des leurs était d'épier les actions

et les discours des reisonniers « Nous ne rouvions nous soustraire aux rega ds qu'en ne faisant que la nuit nos principaux ouvrages, et en évitant avec soin d'en hisser apercevoir la moind e trace : car un c peau le moin les débris pouvait nous trahir. Mais il fallait tromper aussi les oreilles de nos espions. Nous uous entretenions sans cesse nécessa.rement de notre objet; il fallait donc éviter de donner des soupçons, ou les dé-tourner du moins, en confondant les idées de eux qui e cute lus l'ur is i mes un dicu er d in a s les objets
s us serv s s le se raune,
l'in di pre
e qui tre le trou
er qui tre le trou
er qui cacher nos
raux a s le le de bins Jacob, co
l'il priu e fut mention
es des combes a cause do
r bl dis uetre chambre et que
des combes des qui ne int pis serré,
l'el trubis, Jac b l'autre jetat
s viet e, et lais int d'sparhitre cet

s cesse sur nos gardes, et nous fûmes a tromper la surveillance de nos argus, se elevations dont y ai parlé plus haut étant sous occupames de la grande ech le ; elle r ai nous occupames de la grande ech le ; elle r ai nous cent quatrevu ets pads de longueur us momes à ettler four notre Tinge, chem ses, sers b so o fles calesons mou hors, tout e qui poun us fournir du ni cu de la soe a mesure que nous sous et le tel tou neus le ca dous dans Pelopphème reque nous en elmes une quantité suffisante, nous employ imes une nuit entière à tresser cette corde Je défierais le cord et le plus adroit d'en tresser une avec plus dart.

Auteur de la Bastille, à la partie supérieure é ait un le rel suffait de tro s'ou quarre pieds, ce qui n'e ssairement devait faire flo ter et vaciller notre échelle pendant que n'us desendrions. C'était plus qu'il n'eut fillu pour troubler et beuleverser la tête la mieux organisée. Pour titler a cet la onvéi leit et prévenir qu'un de nous tombât tis secrasat en desendant, nous fimes une secon le corde e viren tris cent so xante pieds de longueur. Cet e corde devait être passée dans un moufle, c'est-à-dire dans une cepe e de poulie sans roue, pour éviler que cette corde ne se grenat intre la roue et les côtés de la poulle, et que celui qui des endrait ne se trouvat suspendu en l'air sans plus ir des endre davantage. Après ces deux cordes, nous en fimes plusieurs autres de moindre longueur, peur attaher n'er échelle a un canon, et pour d'autres besoins m, revis

Quand toutes ces cordes furent faltes, neus les mesuments plus en avait quatorze cents pleds. Nous times ensure d'ux c'n' luit échelons tant pour l'échelle de corde qu : j'ur celle de bois

In autre inconvénient qu'il fallait prévoir était le bruit que ferait le frottement des é belons sur la muraille, au miment ou nous descendrions. Nous leur fimes à tous un fiurreau avec des doublures de nos robes de chambre, de nos vestes et de nos gilets.

e Nº 18 em joyames dix-hult mols entiers d'un travail con lineal à ces preparatifs Mals ce n'était pas tout enre n'is avions blen pourvu au moyen d'arriver au niu de la trur et de des endre dans le fossé Pour en 1 ir 1 - 3 vins deux 1, 1 - 8 l'un de monter sur le farapet et de ce parapet dans le jardin du gouverneur, e' de la desendre dans le fossé de la porte Saint-Antoine. Mils ce parapet qu'il nous fallait traverser était toujours garni de n'inelles Nous pouvlons choisir un' nuit très d'ure et 1 l'vieuse alors, les sentinelles ne se prome nant pas, lous sorions jarvenus à leur échapper. Ma's il pouv it j'euvoir à l'instant ou nous monterions dans notre chem née le temps devenir calme et serein au moment et le la arriverie s'eur le parapet. Nous pouvlons nous (1 h la arriverie s'eur le parapet. Nous pouvlons nous (1 h la arriverie s'eur le parapet. Nous pouvlons nous (1 h la arriverie s'eur le parapet. Nous pouvlons nous (1 h la arriverie de l'europesible de nous cacher, à cause 1 mierc qu'illes ont toujours, et nous étions p'rdus à 1

'I first augmentait les difficultés, mais il était roux il consistait à nous faire un passage à uile qui sépare le fossé de la Bastille de ceint Antoine. Je réfléchis que, dans la muic' dements de la Seine, l'eau avait dû disdi cru dans le mortier et le rerolre moins
di par ce moyen nous pourri ns parrelle Pour cela. Il neus fat ait une
intre au nelle nous fer ous des trons dans
m r' r, i le pointes de deux borres de
ne il le dans notre cheminee; avec
il barre, in le arracher des pierres et
il un p de dé que rous preférerlons
il fine de virele avec la fiche d'un de
il l'il e i barre un nan he et forme

r 'r q ron dan le détail de ces inté r 'l laifs et utc tous les noments qu' l'orine ne ne ren par la ciainte et l'espérance, il hate l'instant où nous pourrons eufin tenter notre fuite. Nous la tixàmes au mercredi 25 février 1756, veille du jeudi gras , alors, la rivière etant débordée, il y avait quatre pieds d'ean dans le fossé de la Bastille et dans celui de la porte Saint-Antoine, ou nous devions chercher notre délivrance. Je remplis un portemarteau de cuir que j avais d'un habillement complet jour chacun de anous, afin de pouvoir nous changer si nous étions assez heureux pour nous sauver.

A pelne nous ent-on servi notre diner, que nous montâmes notre grande échelle de corde, c'est-à-dire que nous y mimes les échelons; nous la cachâmes sous nos lits, ain que le porte clefs ne pût l'apertevoir dans les visites qu'il devait nous rendre pendant la journée; nous accomnodames ensuite nos échelles de bois en trols morceaux, nous mimes nos barres de Icr, nécessaires pour percer la muraille, dans leur fourreau, pour empécher qu'elles ne fissent du bruit; nous nous munimes d'une b utellic de stubac pour nous rechaufier et nous rendre des forces quand nous aurions a travaillée dans l'eau jusqu'au cou , endant juus de neuf heures.

" Toutes ces précautions prises, nous attendimes l'instant ou on nous aurait apporté notre souper : il artiva en-

« Je montai le premier dans la cheminée: j'avals un rhumatisme au bras gauche; mais j écoutal peu cette douleur, « Jen éprouvai bientôt une nutre plus aigué: je n'avais employé aucune des précautions que prennent les ramoneurs: je faillis être étouffé par la poussière de la suie, lis garantissent leurs coudes et leurs genoux par des défensives de cuir; je n'en avais pas pris: je fus écorché jusqu'au vif dans tous ces membres, le sang rulsselait sur mes mairs et sur mes jambes; c'est d'uns cet c'at que j'arrivai au haut de la cheminée; dès quo j'y fus parvènu, je is couler une pelot: de ficelle dont je m'étals muni. D'Alègre attacha a l'extrémité le bout d'une corde, a laquelle mon portemanteau était attaché; je le tirai à moi, je le délial, je le jetal sur la plate-forme de la Bastille. Nous montâmes de la même manière l'échelle de bois, les deux barres de fer et tous nos autres paquets, eu finissant par l'échelle de corde, dont je laissai descendre une extrémité pour aider d'Alègre à monter pendant que je soutenais le reste au moyen d'une grosse cheville que nous avions préj arée exprès. Je la fis passer dans la corde et la posai en croix sur le tuyau de la cheminée. Par ce moyen, un n'empagnon évita de se mettre en sang comme moi. C'la fini, je descendis du haut de la cheminée, où je me trouvals dans une posture fort génante, et nous nous trouvâmes tous les deux sur la plate-forme de la Bastille.

« Arrivés là, nous disposames tous nes effets: nous commençames par faire un rouleau de notre échelle de corde, ce qui fit une passe de quatre pieds de diamètre et d'un pied et épaisseur. Nous la fimes rouler sur la tour appelée la four du Tresor, qui nous avait paru la plus favorable pour faire notre descente; nous attachâmes un des bouts de l'échelle a une pièce de canon, et ne us la fimes couler doucement le long de la tour; ensente, nous attachâmes notre moufic, et nous y passames la corde qui avait trois cent soixante pieds de longueur. Je m'attachal autour du corps la corde passée dans le moufie d'Alègre, la lâchal à mesure que je descendais. Malgré cette précaution, je voltigeals dans l'air à chaque mouvement que je faisa ; qu'on juge de ma situation d'après le sentiment que cette idée seule fait épronyer!

"Enfin, jarrival sans aucun accident dans le fossé; surle-champ d'Alègre me descendit mon portemanteau et les autres objets; je trouval heureusement une petité éminence qui dominait l'eau dont le fossé était rempl, et je les y plaçal; ensuite, mon compagnon fit la même chose que mol; mais il ent un avantage de plus; je tins de toutes mes forces le bout de l'échelle, ce qui l'empècha de vaciller autant; arrivés tous deux au bas, nous ne pûmes nous défendre d'un léger regret d'être hors d'êt; t d'emporter notre corde et les matériaux dont neus nous étions servis, monuments rares et précient de l'industrie humaine et des vertus peut-être auxquelles peut conduire l'amour de la liberté.

« Il ne pleuvait pas: nous entendions la sentinelle qui so promenait à six to ses au plus de nous; il fallait donc renoncer à monter sur le parapet et a nous sauver par le jardin du gouverneur. Nous primes le parti de nous servir de nos barres de fer et de tenter le second moyen que j'al andiqué plus hant.

« Nous allames droit à la muraille qui sépare le fossé de la Bastille de la porte Saint-Antoine, et sans relache nous nous mimes au travail.

 Dans cet endroit précisément était un petit fosé d'une toise de longueur et d'un pled et dent ce profordeur, ce qui augmentait la hauteur de l'eau. Partout affleure, nous en hortons en jusqu'au mitteu du corps; la nous en avions jusqu'aux aisselles. Il dégelait seulement depu s quelques jours, eu sorte que l'eau était encore pleine de glaçons; nous y restames pendant neuf heures entlères, le corps épuise par un travail excessivement difficile et les membres engourdis par le froid.

« A peine avions nous commencé que je vis venir, a douze pieds au-dessus de nos têtes, une ronde-major dont le falot éclairait parfaitement le lieu où nous étions; nous

avoir arraché les pierres les unes après les autres avec une peine que l'on ne peut concevoir, nous parvinnes a faire, dans une muraille de quatre pieds et dem. d'épaisseur, ne trou assez large pour pouvoir passer; nous rous trour, un trou assez large pour pouvoir passer; nous rous trour, un trou account de la poie, lorsque nons courâmes un danger que nous n'avions pas prévu, et auquel nous faillimes succomber



Suffren.

n'eumes pas d'autre ressource, pour éviter d'être découverts, que de faire le plongeon. Il fallut recommencer cette manœuvre toutes les fois que nous reçumes cette visite;

a true sentinelle qui se promenant à très peu de distance de nous sur le parapet vint jusqu'à l'endroit où uous étions, et s'arrêta tout court au-dessus de ma tête; je crus que nous étions découverts et j'éprouvai un saisissement affreux; mais bientôt j'entends qu'elle ne s'était arrêtée que pour lacher de l'eau, ou plutôt je le sentis, car je n'en perdis pas une goutte sur la tête et sur le visage

· Enfin, après neuf heures de travail et d'effroi, après

Nous travetsions le fossé Saint-Antoine pour gagner le chemin de Bercy: à peine cûmes-nous fait vingt-cinq pas, que nous tombâmes dans l'aqueduc qui est au milieu, ayant dix pieds d'eau au-dessus de nos têtes et deux pieds de vase qui nous empêchaient de marcher pour gagner le berd.

a D'Alègre se jeta sur moi, et faillit me faire tomber.

"Me sentant saisi, je lui donnai un coup de poing violent qui lui fit làcher prise. Je mélançai et parvins à sort r de l'aqueduc Je saisis alors d'Alègre par les chereux
et le tirai à moi. Bieutôt nous fûmes hers du fossé, et, au moment où cinq heures sonnaient, nous nous trouvâmes sur

s is James . ne c thent
(1 s) trexprimer
t de peris to re re li

serves Serves n de at de shabil-No s u ous rendimes is ni mes dans un hacre T c' i Si hou tie charcell r de * [- - - re a Meheureusement il eta s im s clez un honnéte homme t . Lat saye saints ermain Il . and tilleur de la ville de De-

in use de Pomjadeur doprdie e outros utrano vive colere fuce Fledeve randelo to de

s r i's et les projutions eté naires I us sim "tust dont mis pis

see is a mis leonvir Airs in

r 'r e im Romt rous neus de ad mes

c i d vegr et ril

[A i le i mor de its ripasi) et se

ril i nv les us elicheur darier sus c
c i i d a macre dont neis cha co-

rel link les in control les in relevants les in controls les in relevants les in controls les in relevants les interes deux les interes deux les interes deux in relevants les interes deux interes deux in relevants les interes deux interes

A combile lengther qui minterriget me demai da

Ji livis 's 'avar habite divians la ville de

Die l'ivia l'umin extat de battème provi
l'unian extine de questions et mon embarras

compared du Singe et du Diuphin Je paris erlrt - i mm e

The first in more than the first in the firs la re le el voiri he ces' l' limite des Etat. J't til qt i us y rassim s J'ne ius résister a i vni qii m joe pia sur ette i rre, que je ba lace ra que

I len ma usir jarriva enfin a Fruxelles.

Jivis ja den 17-7, un quartier d'hiver dans cette ville.

Jivis ja den 17-7, un quartier d'hiver dans cette ville.

Jivis ja den 17-7, un quartier d'hiver dans cette ville.

Jivis ja den 18-8 au Coffy place d'illi d'illi en la companie de la compani I n real type of the real property of the lander of the la

I rej d l'auberglite in indiqua ent que are it is it is us r' Jallal retentr une place a la bar-1 Ver el l'empaissance d'un Savoyard qui se r 1 2 f n m Amsterdam Men habit de domes-The first contained we golden Bollande

The first contained we describe en Bollande

The first contained don't even be contained to the contained don't even be contained to the first contained to the contained r r le ayurt re u l'rire de l'arrêter i un petexte et que le en l'avait l'et remi a un exemp francais

1 11 du d'ine thuir er 1 an

escendinine jaka

r i i poer le penvie d'Ale r i i t pavat re essa rement ét e i d'Al re en pay étr i d' et levals donc chager In poor le panvie d'Ale

P d ron Savoyard je fei

guis d'avoir à toucher une lettre de change à Berg-op Zoom, où i stre barque ne passait pas Arrivé à Anvers, je pris cougé de mon compagn à de route qui pour recumilire le cadeau que je lui faisais de mos provisions de pala, de jambon et d'eau de vie voului en attendant qu'on se rembarquat, me mettre dans le hemin de Berg-op-Zoom .

XII

LATUDE DÉCOUVERT A AMSTERDAM. - IL EST ARR TE. BEFOUR A LA RASTILLE. -- RAPPORT DU CHIRUR-GIEN A M. DE SARTINES. -- LATUDE CHANGE DE CA-CHOT. - MEMOIRE DE LATUDE A LOUIS XV. - SES PROJETS. - SON INDUSTRIE. - IL FAIT DE L'ENCRI. LES BLANCRISQUESES. - L'ÉCRITEAU. MADA CE DE POMPADOUR EST MORTE. -- JOIE DE LATUD . - LATI DE TRANSFERE A VINCENNES. SPCOND. ÉVASION DE VINCENNES. — IL EST REPRIS. — IL VA DE CHARENTON A BICÈTRE. - IE MÉMOIRE. - LE CONCIERGE IVER. - MADAME LLOROS TROUVE LE MÉMOIRE. — DÉVOUEMENT DE MADAME LAGROS, SES DÉMARCRES. - L'ENTREVIE AVEC M. LENGIR. -LE PRIX DE VERTU. - LATUDL EST LIBRE. LE BAILLI DE SUFFREN. - INSTRUCTIONS DONNÉES PAR LOUIS XVI. - PORTRAIT DU BAILLE. - SES VICTOIRES. - SON RETOUR. - LA MÉDAILLE DES ÉTATS DE RA-VENNES.

Le pauvre Latude se croyalt bien en sûrefé a Amster-dam, quand ll y fut découvert par les agents du gouvernement français.

nement trançais.

Il avait écrit a son père pour lui de nander de l'argent.
Une lettre a l'adresse de M. Mazers de Latude père semblait une chose trop curieuse a M. de Sartines pour que cette lettre ne l'ût pas ouverte. On l'ouvrit done ; puis, après l'avoir ouverte, on la recacheta et on la ht parvenir à son adresse.

Latude donnait dans cette lettre son adresse a Amsterdam. On attendart in réponse du pere, tout en soil citant du gouvernement hollandais un ordre d'extradițion; moitle par intimidation moitie par menace, l'ambassadeur

français obtint cet ordre.

Ausst, lorsque Mazers, possesseur de la lettre de son père, laquelle contenait un effet payable chez M. Marc Praissinet, banquier a Amsterdam, se présenta le ter juin 1758 chez ce banquier al fut arrête, garrotté au milleu de la populace qui voulait prendre sa detense, et à laquelle un cria qu'il était un voleur et un assassin jusqu'à l'hôtel de ville, on l'un des hommes qui l'avaient avrêté lui donna un si violent coup de baton sur la tête qu'il tomba sans connaissance.

Lorsqu'il revint a lui, il était sur un peu de paille dans un cachot obscur.

Ce fut la première fais, au dire de Latude, qu'il éprouva un véritable desespoir.

Vers neuf heures du soir il reçut la visite de celui qui

Vers neuf heures du soir il reçui la visile de celui qui l'avait arrêté; c'étalt ce même Saint Marc, qui semblait, comme un demon, être attaché a sa personne. L'atude fut ramené par lui a la Bastille, reinfègré par lui, non dans son ancien cachot, mais dans le cachot le plus profond et le plus sourd que l'on pût trouver. La, on lui donna pour gardes ceux dont il avait trompé la sur veillance et qui avaient été puois de trois mois de ca chot pour n'avoir pas empeché s'an evasion. Ce cachot ne lirait d'air et de jour que par deux meurtrières pratiquées dans l'épaisseur du mur et qui allaient toujours se rétrécissant de l'intérieur à l'avièrieur, de sorte qu'à leur rétrécissant de l'intérieur a l'extérieur, de sorte qu'a leur orif ce, elles n'avaient que quatre on cinq pouces de lar-geur pour tout meuble et pour tout ht 11 eut quelques pogrées de palle, sa noncriture fut au des ons de celle qu'on côt donnée a un porc on a un chien, enlin, au bout de quarante moi qu'il hatitait cet affreix cloaque. Letat auquel l'avait reduit cette captivité était tel, que M de Sartines prévent par les géoliers qui le prisonnier leur donnaît de vives in julctudes envoya son propre chirurgien pour constater la situation dans laquelle il se

On tenait a ne pas laisser mourir Latude, il contait assez the peur cela

Deux cent dix-sept mille francs avalent été dépensés par l'Etat pour donner a madame de Pompadour le petit plaisir de savoir que l'homme qui avait fait un quatrain confre elle buvait goutte a goutte cet infernal poison de la captivité, d'autant plus terrible qu'il n'est pas mortel.

Cependant, si Latude n'était pas mort, il ne s'en failait guère, témoin ce proces-verbal du chirurgien de M. de

Sartlnes.

Nons citons textuellement; nous raconterions, que I on

nous croirait pas.

Le rapport est, comme nous l'avons dit, adressé à M de

Le voicl:

« Monsieur.

« Par vos ordres, j'ai été voir plusieurs fois un pr son nier à la Bastille Apres avoir examiné ses yeux et bien réfléchi sur ce que le prisonnier m'a dit, je ne trouve pas extraordinaire qu'il ait perdu la vue. Il a été quarante mois, les fers aux pieds et aux mains dans un cachot. Il est impossible de pouvoir éviter de pleurer dans de si grands maux. Si une trop grande salivation altère la poitr'ne et même tout le corps, il n'est pas douteu qu'une si grande abondance de larmes n'ait contribué épuiser la vue de ce prisonnier.

« L'hiver de 1756 à 1757 fut extrêmement rude. La Seine fut gelée comme l'hiver dernier; précisément, dans ce temps-là, ce prisonnier était au cachot, les fers aux pieds et aux mains, couché sur de la paille, saus couverture. Dans son cachot, il y avait denx meurtrières sans vitres ni panneaux pour les fermer. Jour et nuit, le froid e, le the particular pour les fermer, sont et huit, le front et le vent lui donnaient sur le visige; il n'y a rien de si nui sible à la vue qu'un vent glacé, surtout quand on dort. La roupie lui fit fendre la lèvre supérienre jusqu'au-des-sous du nez; alors, ses dents se trouvèrent découvertes: le froid les lui fit fendre toutes, la racine des poils de sa monstache fut brûlée, il devint tout chauve. Or, il n'est pas donteux que ses yeux, qu' son! encore plus sensibles que les quatre parties dont j'ai parlé, n'aient souffert de plus grands maux. A la fenêtre de ce prisonnier, il y quatre grilles de fer : les barreaux en sont fort épais, croimanière que, quand on veut regarder un seul objet, on en voit trente de même; à la longue, cela divise les rayons visuels et perd la vue.

« Ce prisonnier, ne pouvant supporter ses maux, résolut de mourir: pour cet effet, il resta cent trente-trois heures sans manger ni boire; on lui ouvrit la bouche avec des clefs, et on lui fit avaler la nourriture de force. Se voyant rappeler à la vie malgré lui, il prit un morceau verre et se coupa les quatre veines; pendant la nuit il perdit tout son sang : il n'en resta peut-être pas six onces dans tout son corps 11 demeura plusieurs jours sans con-

« Ce prisonnier se plaint encore des rhumatismes qu'il a contractés dans le cachot, et d'autres infirmités. Il se plaint que sa vue est fort trouble et diminue toujours. Cet humme n'est plus jeune, il a passé plus de la moitié de l'âge, quarante-deux ans; il a passé par de rudes étamines; voilà quinze années qu'il souffre sans relâche, sept ans qu'il est privé de seu, de lumière, d'air et de soleil. En outre, il a été cinquante-huit mois au cachot, et, comme je l'ai dit, quarante mois les fers aux pieds et aux mains,

couché sur de la paille, sans couverture. « Ce sont des positions où la uature s'épuise à force de pleurer et de souffrir. Quand ce prisonnier baisse la tête sur le devant, ou qu'il est à lire ou à écrire, il sent des seconsses à la partie supérienre du cerveau, comme si on lui donnair de grands coups de poing, et, en même

temps, il perd la vue pendant une ou deux minutes.
« J'ai cru, monsieur, qu'il était nécessaire de vous doncette relation, parce qu'il est inutile de faire dépenser de l'argent au roi pour des remèdes et pour mes visites, attendu qu'il n'y a uniquement que la cessation des maux le plein air, et un grand evercice qui puissent conserver le peu de vie qui reste à ce prisonnier.

Y a-t-il croyance qu'un homme ait supporté de pareilles douleurs?

Latude fut changé de cachot. On le tira de son sépul-re et on le transporta dans la première comté, chambre sans cheminée.

Et pourquoi înt-il transporté là? Devinez Est-ce parce que la gelée lui avait ouvert la levre supérieure? Est-ce parce que le froid lui avait fait fendre les dents? Est-ce parce que la main glacée de l'humidité lui avait arraché les cheveux? Est-ce parce qu'il avait per lu la vue a regar-der ses barreaux? Est-ce parce que, resolu a mourre de farm, il était resté cent trente-trois heures sans manger ni boire? Est-ce parce qu'avec un morceau de verre il s'était coupe les quatre veines dans une nuit " Estre parce qu'il avait sonfert quinze années sans relâche? Est-ce parce qu'il avair été sent ans privé d'air, de feu, de lumière et de so-lell? Est-ce parce qu'il était demeure cinquante-huit mois au cachot? Est-ce parce qu'il était reste quarante mois avec les fers aux pieds et aux mams, couche sur la puille et sais couverture?

Non, des parce que, la rivière ayant déhordé et empli d'eau son cachot, le geòlier s'est plaint de marcher dans l'eau chaque fois qu'il apportant sa nontriture au prison-

nier.

O madame de Pompadour! quel terrible compte vous avez dù avoir a rendre t Dien!

O monsieur Dabadie et monsieur de Sartmes; quel ter-

rible compte vous aurez un jour a rendre aux hommes! Monsieur le gouverneur de la Bastille, dites a M. de Launay, votre successeur, qui payera pour vous, de prendre garde au 11 juillet 1789!

Mons eur le lieutenant genéral de police, dates a vocre

fils, qui payera pour vous, de prendre garde au 17 juin 1794! Eh bien, c'est dans cet état que, cadarre vivant. Lain le travaille et invente quelque chose de nouveau de quoi croyez-vous que va s'occuper le malheureux, couturé, per clus, exténué? Il s'occupe à rédiger un projet qui donnera vingt mille soldats de plus aux armées françaises, et vingt mille soldats qui, un jour de bataille, déciderons peut este de la victoire. Comment cela? C'est chose bien simple en mettant, au lieu d'une pique parfaitement l'intile, un mousquet aux mains des vingt mille sous-officiers que l'on compte dans les rangs de notre armée. Malkeureusement, pour mettre ce projet sous les yeux du roi, Latude n'a ni plume, ni encre, ni papier. Mais qu'est-ce que cela pour un homme qui s'est fait une échelle avec des chemises, une scie avec un chandelier, un canif avec un briquet et des ciseaux avec les fiches d'une table?

Latude se remit à l'œuvre : il fit des tablettes avec de la mie de pain, une plume avec l'arête du ventre d'une carpe. de l'encre avec son sang, et, par l'entremise du pere Grifconfesseur de la Bastille, Louis XV reçut le mémoire

de Latude le 14 avril 1758.

A l'instant même, le projet fut mis à exécution

Latude attendit trois mois le prix de son bon conseil : car, sachant que son conseil avait été suivi, il ne doutan pas d'en recevoir le prix. Mais, au bout de trois mois, ne voyant rien venir, il se remet à l'œuvre et invegte un projet destiné a produire des pensions pour les veuves des soldats ou des officiers tués sur les champs de bataille

C'était un impôt de trois deniers de plus à percevoir sur

les ports de lettres.

Ce projel, comme l'autre, fut adopté par le gouvernement, mais il fut adopté au seul profit du gouvernement : les ports de lettres furent augmentés de trois deniers mais aucune pension ne sut accordée ni aux veuves ni aux orphelins

Faut-il continuer? Oui, car l'histoire de ces hommes, c'est condamnation de la monarchie, c'est le jugement du siècle. Pourquoi ne mettrait-on pas toute une époque au

pilori comme un y met un homme?

Continuous donc.

Latude voit qu'on adopte tous ses projets et qu'aucune récompense n'arrive. Latude juge qu'il est inutile de travailler pour des ingrats. Mais, si aucune récompense n'ar rive, c'est sans doute parce que la favorite, cette femme infernale, se met entre lui et la clémence du roi.

Alors, sa haine pour madame de Pompadour renaît plus terrible et plus envenimée; il lui écrit une dernière lettre dans laquelle il calcule que, depuis cent mille heures, is languit et meurt dans une effroyable captivité. Si à cette lettre suppliante, douloureuse, pleine de déchirements, la favorite ne répond pas, eh bien, Latude écrira tout ce qu'il sait sur la favorite et il sait des choses terribles, atroces, inoures, des choses qui ruineront l'amour du roi pour elle, des choses qui la fiérriront dans l'opinion publique.

Senlement, ces choses du la herriont dans l'optoin plinique. Senlement, ces choses, il faut les écrire, et les doigts du malheureux, presque gangvenés à force de piqures, ne fournissent plus de sang; mais il a jeté de dépit cette plume faite avec une arête de carpe, et, depuis qu'on sait l'usage qu'il fait des arêtes, on ne lui sert plus de pois-

Latude escamote un peu d'amadou au sergent qui le garde

dans ses promenades sur la plate-forme.

Latude feint d'avoir des coliques, et demande de l'huile Latude fai une mèche avec les fils de ses draps; Latude arrache deux morceaux de bois sec à l'affût d'un canon: puis il frotte ces deux morceaux de bois et les allume, verse son hvile dans un pot à pommade, place dans ce pot la mèche qu'il a préparée, met le seu à son lampion, fixe s syntas to the type une . Very state dans

(11 rsc 1 e e le cette plume, memotre sur les Pars I U VIII

Piss amt de deux jeunes qu'il a quelque chose a of control of the con aller perter a M de la Rau

que de Latude contre madame de (0

res Latude voit un écritean a la fe-s Sa vue est luen affathle, mais n'im de v l'inte, il lit ces mois

ju se de l'ompadour est morre liter 17 avril 1767 •

i e in re la marquise est morte. Latude va donc r dire t est à en devenir fon de jote. L'ide a tend chaque our qui se lève est blen certai

on it le d'riier jo r que Latude passera en prison. Le terme s'e oule et au un ordre ne vient d'élargir le pris unier de sa prison. C'est qu'en mourant madame de P mpad ur a légu-sa haine a son bou ami M de Sartines au lau de recev ir l'ordre de mettre en liberté Latude,

de Salut-Herer it, mittis re de Par s, re,ut la lettre sulvante de M de Sartines

« Plus I(a) j » nt nue d'être prisonnier, plus il augmente en mi han et et en ferocité

le d'un la contaitre qu'il est capable de s'ejorter aux plus grands crimes et a faire un mauvais coup si on le

Cet lomme, qui est entreprenant plus qu'on ne saurait dire, serie beaucoup le service de la Bastille. Il serait a ir pos de le transferer au donjon de Vincennes, et de t'y

Damy, c'était Latude Une habitude de la Bastille étai de changer les noms des prisonniers, ou de donner aux prisonniers e numéro de leur cachot.

En enseuenc de la lettre de M de Sar Ines, Dany Latule fut transféré à Vincennes.

Le mouv ment v. t raimé Latude, l'air lui avait rend i des fres A petre à vincennes, Latude sing à sa pre mière évasion il savait comment on sortait de Vincennes par les portes; il résolut cette fols, de ne pas faire de frais l'imagina ion

Le 23 novembre 1765, a quatre henres du soir, en reve-nant de sa promenade, et par un brouillard très épais, il ulbute ses deux gardiens, passe près des deux sentinelles qui lui cr et inn'ilement Arrête' Latude, à chaque cri Arrête' Latude, à chaque cri urt plus fort l'arvenu au pont-levis, il se trouve en face du la tionnaire, qui croise la basonnette sur lui. Latude le ou alssait, il s'arrête, puis, s'approchant dou

Ah Chenu, lui dit il, votre consigne est de m'arrêter,

h est-c jas rials ron de me tuer.

Li comme en d'ant ces mots il se trouve près de Chenn il ni t le fusil, le lui arrache des mains, le jette à lix pas, et tandis que la sentinelle court après son fusil, il pa se Deux Leures après il allait trouver les deux jeunes i n'hi se ises de la Lastifle qui avalent en si grande pitis he lut et qui le ca hérent au risque de ce qui pouvait

forcement, Latude qui savait si bien fuir, une le prison, semb'alt avoir hate d'y rentrer. ie Choiseul, e fia a la parole du ministre, de sa caclette et fut recondult a Vincennes ic nues il y connut le comte Tiercelin d a l line, cétait un vieillard pauvre et de or it le séjour du Par aux Cerfs

or it le séjour du Par aux Cerfs " (ill r1 r) f tells Wa re, demanda au duc de la Vril ue vois connai sez une lettre i tide a P P P D J= e oet pur for our son pere dans le prisons 1'1 ×1 a faveur d'une émente de de-ul même en liberte et se ehene fille obtint une scoutre 12 V 2 C t un amant; cet amant

était un jéra e le person le quel objet la

brouffle se mit entre eux; mais ce jésuite dénonça la jenne file comme intretenant des correspondances avec la Prusse Mademoiselle de la Roche du Maine fut mise a son tour à la Bastille; elle prouva son inflocence et la fausse necu sation du prêtre.

Le prêtre se sauva Mademoiselle de la Roche du Malne sortit de la Bastille; mais le pere resta a Vincennes

Detournous-nous de ce cloaque d'Infquites; mieux vant

sang de la Révolution que la boue de la monarchie. On craignait de laisser Latude à Vincennes, d'où il s'était déja echappé deux fois. On le transporta à Charenton, puis a Bicetre

Un l'installa dans des cachots où il regretta son cachot de la Bastille, celui où sa lèvre s'était ouverle, où ses dents s'étaient fendues, où sa vue s'était éteinte, où ses cheveux étaient tombés.

Il était donc là, couché demi-nu, hurlant la faim sur une paille infecte, rongée de vermine et d'humidité, lors-qu'il privint avec quoi? Dieu le saft, à corrompre un

Latude ecrit alors un mémotre, et le guichetier se charge de le porter à l'adresse qu'il lui désigne. Malheureusement, ou heureusement, pour se donner du courage, le guiche-tier se grise; a moltié mort d'ivresse, il laisse tomber le memoire dans la bone, et, en cherchant à le ramasser, tombe à côté du memoire. Une panvre femme passe, volt un papler, croft filstinguer

une adresse, ouvre le paquet et lit.

Latude va être sauvé par cette pauvre femme. C'était pourtant l'époque des philosophes et des philan-thropes; c'était l'époque de M. Turgot, de M. de Males-herbes, de M. de Mirabeau, l'ami des hommes.

Madame de Pompadour étalt morte; Louis XV était mort. Louis XVI régnait, et Latude n'en continuait pas moins de mourir sur son fumier.

Tout ce monde-là avait entendu parler de Latude et avait été sollicité pour lui.

Il n'y avait pas jusqu'au cardinal de Rohan, brave homme, un peu ulais, comme on le verra bientôt, qui n'est versé des larmes sur le sort du prisonnier. Rousseau avait mis les larmes à la mode. Tout le monde

versait des larmes dans cette belle époque de philanthropie. La panvre femme qui avait trouvé le mémoire de Latude

ne pieura point; mais elle fit mieux: elle agit. Elle s'appelait madame Legros; c'était une petite mercière vivant de son travail, cousant dans sa bonique; son mari était répétiteur de latin et courait le cachet. Elle lit a son mari, en rentrant chez elle, le mémoire du malheureux Latude; le mari s'apitole comme la femme, et voilà que Dieu va donner au monde le plus beau spectacle qu'il soit donné à l'humanité de contempler; celui de deux Ames charitables luttant contre une société tout entière, corrompue de sa base à son sommet.

Mais d'abord il faut que madame Legros vole Lafude; elle va à Bicêtre, se le fait montrer, ne se dégoûte ni de ses haillons, nl de sa salcté, nl de sa maigreur; elle a vu, elle pourra dire ce qu'elle a vu.

D'abord, ce qu'elle a d'argent, ce qu'elle a de linge, elle l'envoie à son protégé.

Puis elle s'occupe de lui obtenir sa grâce

Trois ans elle poursuit son but; il semble que cette route qu'elle a prise soit bordée de malheurs : son père meurt, sa mère meurt, son commerce souffre des démarches qu'elle est obligée de faire, et elle perd son commerce; elle passe dans sa famille pour être la maltresse du prisonnier, la multresse de celle ombre, de ce cadavre, de celte prole vivante de tous les insectes immondes que Dieu a envoyés en liéau a l'humanité

Peu lui importe, a la nobie créature! C'est son Calvaire a elle, et elle sait que le ciel est au bout, elle frappe à la porte de tous les hôtels, elle supplie les valets, ne pouvant urriver jusqu'aux maîtres; elle va a Versailles et en re-

Une fols, elle fait le voyage en plein hiver et enceinte de sept mois.

Dieu lui donne la force, Dieu lui envole la Charité, qui la sontient par-dessous les bras

Que va-t-elle faire à Versailles, pauvre fille du peuple qu'elle est?

Elle va chercher madame Duchesne, une des femmes de chambre de Madame, qu'elle conuait ; en allant la chercher elle se donne une enforse, et continue son chemin en bol-tant. Que peut faire madame Duchesne? Pleurer comme a pleuré M de Rohau, comme a pleuré M de Malesherbes, comme a pleuré M Turgot.

Cependant, elle se risque. Elle falt passer le mémoire à l'audience de la reine. La reine commence à le lire, elle s'intéresse au sort de ce malheureux. Un courtisan passe, Laude ne dit pas lequel, il y en avant tant! Il raille le momoire. Il dit que ce mémoire est un fissu de mensonges, que celui qui l'a écrit est un misérable et un scélérat

digne des galères. Le mémolre tombe des mains de la reine,

et il n'en est plus question.

Ce n'est pas le tout. Qu'est-ce donc que cette femme qui s'intéresse à un homme condamné par la vengeme des grands? Quel intérêt a t-elle a ce que Latude sorte de prison?

Quel intérêt? Demandez à Dieu qui l'inspire e, qui la

soutient!

La police, qui n'a rien de commun avec les vertus théologales, s'inquiete de cette insistance. M. Lenoir mande chez madame Legros.

La pauvre femme, toute tremblante, entre dans la salle d audience. M. Lenoir l'aperçoit, va droit à elle, lui donne la main et la conduit dans son cabinet.

Ecoutez l'interrogatoire:

M. LENOIR. - L'homme auquel vous vous intéressez, madame, est fou, et vous courez de grands risques en cherchant à lui faire rendre la liberté.

MADAME LEGROS. - Non, monsieur, il n'est pas fou, et je ne dois courir aucun risque en cherchant à délivrer un honnête homme.

M. LEXOIR. - Le connaissez-vons?

MADAME LEGROS. - Depuis deux ans, monsieur, je m'oc-MARAME LEGROS. — Pepuis deux airs, monsieur, je m oc-cupe du soin de briser ses fers. Je n'ai entrepris de le défendre qu'après m'être convaincue, par toute sorte d'in-formations, qu'il n'était coupable d'aucun crime; je ne crois pas en commettre un en protégeant un innocent.

- Mais, madame, la preuve qu'it est sou c'est M. LENOIR. qu'il s'est échappé de Vincennes.

MADAME LEGROS. - Deux fois, il est vrai; mais je n'aurais pas cru que ce fussent là des traits de folie.

LENOIR, - On ne doit jamais s'échapper d'une prison. MADAME LEGROS. - Je crois cependant qu'à sa place, monsieur, vous vous seriez cru heureux de l'imiter.

M. LENOIR. - Cet homme n'avait rien quand on l'a pris.

MADAME LEGROS. - Je ne croyais pas que ce fût un crime, Pauvreté n'est pas vice. Mais, au surplus, son évasion de la Bastille ne prouve pas qu'il fût dénué de tout. A coup sur, on ne lui a pas fourni dans cette prison le linge avec lequel il a fait les quinze cents pieds de corde dont il s'est servi pour s'échapper. Je ne pense pas que ce travail soit une preuve de folie bien convaincante.

M. LENGIR. — Il est faux qu'il se soit jamais échappé de la Bastille.

MADAME LEGROS. - 11 s'en est échappé, monsieur : daignez faire visiter les registres de la Bastille, et vous verrez que je ne vous en impose pas.

- Je vous dis, madame, qu'il ne s'est pas M. LENOIR. échappé de la Bastille.

MADAME LEGROS. - J'ai l'honneur de vous assurer, monsieur, qu'il s'en est échappé. Cet homme ne m'a jamais dit un mot qui ne fût exact et n'a pu me tromper sur ce fait.

M. LENGIR. — Eh bien, madame, puisque vous êtes si obstinée, il faut vous prouver qu'il ne s'est pas échappé de la Bastille.

MADAME LEGROS. - Volontiers. monsieur.

Il sonne, et se fait apporter par un secrétaire le paquet de pièces; il lit; la dame Legros s'approche pour lire aussi. La première qui lui tombe sous la main porte: Notes de ses évasions : et plus bas : Evasions de Vincennes ; au-dessous : Evasion de la Bastille. Il n'alla pas plus loin. Il se tourna vers madame Legros, et, d'un ton très radouci, il lui dit :

M. LENOIR. — Madame, vous avez raison : mais que ferezvous de cet homme si je lui accorde sa liberté? Il n'a point de fortune

MADAME LEGROS. — Je n'avais qu'un fils tendrement chéri; j'ai eu la douleur de le voir mourir il y a peu de temps. Il me consolera de sa perte, il le remplacera.

M. LENGIR. - Vous avez donc une fortune, pour prendre une charge aussi considérable?

MADAME LEGROS. - Non, monsieur, je ne possède rien.

M. LENOIR. - Quel est votre état?

MADAME LEGROS. - Mon mari fait des éducations particultères. Nous vivons deux; si vous m'accordez ce que je vous demande, nous vivrons trois.

M. LENOIR. - Mais l'état de votre mari n'est pas assez lucratif pour soutenir ce: homme-là.

MADAME LEGROS. — Il est vrat monsieur, que l'état de mon mari est borné; mais je n'ai jut au r'en demandé a personne, et j'espere faire toujours de meme.

M. LENOIR. - Je lui ai fait rendre sa liberte en 1777, et. a vingt-deux lieues dici, on a été obligé de le fuire arrê-ter : il n'avait cessé de faire des extravair nes le long

MADAME LEGROS. - Vous êtes mal instruit monseur; il a éte arrete a quarante-trois lieues de Paris, en sortanroche d'Auxerre. Et sans doute on avai deviné qu'il ferait des extravagan es car, pendant qu'il voyageait sur l'eau, on envoyai de Patis, en poste, l'exempt qui l'arrêta a l'arrivée du soche et le conduisit à Bicetre, où il est au a l'eau, sans que jamais on lui ait appris les motifs d'un traitement si rigeureux. Sal est fou, un cachot n'est pas sa place, il y a des meisons destinées à servir d'asile aux ma heureux qui sont dans cet état.

M. LENOIR. — Comment avez-vous pu lui procurer ces protecteurs?

MADAME LEGROS. -- Avec du courage et de la fermeté, monsieur, on vient à bout de out.

M. LENGIR. - Comment favez-vous connu? comment avezvous eu ses papiers?

MADAME LEGROS. — Vous me permetterz, monsieur, de garder le silence sur ces objets; ils sont étrangers à celui qui m'améne vers vous.

M. LENOIR. - Je vous le dis encore, prenez garde, si je lui rends sa liberté, il fera des extravagances. Vous courrez de gros risques.

MADAME LEGROS. - Je vous demande en grâce, monsieur de me les laisser courir.

M. LENOIR. — Pourquoi a-t-on toujours craint de venir lci? C'était à moi qu'il fallai s'adresser.

MADAME LEGROS. -- C'est aussi, monsieur, la première chose que j'ai faite; je n'ai pas eu de crainte; on ne doit pas en avoir quand on fait le bien. M. le vicomte de la Tour-du-Pin a eu la bonté de vous en parler deux fois. et vous avez répondu qu'il y avait un ordre du roi et que vous ne pouviez rien faire.

M. LENOIR. — M. de la Tour-du-Pin ne m'en a jamais

MADAME LEGROS. — Il me l'avait annoncé, et je l'ai cru, M. de Lamoignon, au moins, es venu une multitude de fois vous demander la liberté de ce malheureux, que vous avez eu la bonté de lui promettre.

LENOIR. - Je n'ai jamais vu M de Lamoignon,

MADAME LEGROS - Il est bien étonnant qu'un président à mortier en ait imposé ainsi à une femme sans fortune et sans nom. S'il n'eût pas voulu secourir cet infortuné, il pouvait d'un mot se délivrer de mes longues importunités. Surement, monsieur, vous avez oublié ses pressantes sollicitations

M. LENOIR. — Enfin, madame, vous voulez la liberté de cet homme; prenez garde!

MADAME LEGROS. - Monsieur, c'es la plus grande faveur que vous puissiez me saire.

M. LENOIR. - Puisque vous le voulez, il faut vous satis faire; mais il faut que j'en parle à M. Ame'ot.

MADAME LEGROS. - M. Amelot ne s'y opposera pas, si on ne le prévient contre ce prisonnier. Je sais que, dès l'année dernière, il consentait à ce qu'on lui rendit sa liberté

M. LENOIR. - Revenez la semaine prochaine, je vous ferai part de sa réponse.

Avez-vous vu un interrogatoire plus simple et plus ferme à la fois? C'est quelque chose comme celui de Jeanne Darc. on finit par arriver jusqu'au roi. M. de Rohan, qui n'est pas encore tout à fait dépopularisé, lui parle trois fois de Latude. Trois fois, Louis XVI refuse de se mêler de cette affaire. N'est-ce pas déshonorer M. de Sartiues? n'est-ce pas le fivrer à ses ennemis? Louis XVI est si bon. qu'il aimera mieux laisser mourir Latude sur la paille que de désphilére, un angler painistre august la castillate. désobliger un aucien ministre auquel il a déjà ôté, son ministère.

Puis la Bastille! . Il était important pour la monar-

chie de ne point trop dépopulariser la Bastille.

Mais madame Legros n'a pas toutes ces craintes, elle; elle s'est fait recommander à M de Villette, à Dupaty, à Condorcet. 2 madame Necker, à la duchesse d'Orléans, aux Condé, toujours prêts à faire de l'opposition, quelque chose la soulève jusqu'i tous ces grands noms qui lui furent si longtemps inconnus. Ce quelque chose, c'est l'opinion.

Le gouvernement, comprend tout cela sourdement; il y

1 1 d ce sur a te de liet sile evill

(m = 1 (m = 1) s, re qu'il

--le s On

---malame legr s

. I I I place a M de 1 Salus ince M de

ner oned vertical ma-

i inteni e le a mer e le juix

and a viller re de la mise et il est que 's a secondada les un er toe relle tie

us semmes long emeit étei u sur elte sqt1. e i isd ant pour personne le la vertu huml lecet cachee luttant con re tres have a tree for a control of the control of th 11 - 11 v. ze e la force le despotisme 11.tt pr que ques mets sur un Pars roduisa une grade sen i lei de su i n

1 7 A S re S Prince etait ne au cha 7. 1 1 1 nr ns les gardes de la marine et 17.7 1 1 1 g der segne Enfin etait entre la la lar d'Aix-la Chapelle, en 1748.

The spin n 1756 ces a-dire just 1 1 assista al es, comme liente

i di versa a rise de Mahon

I la mere l'Americ qui nous brouille ave l'A lleter l'ha fi de Sour e est cleve au grade d'ann s'i s'ru no s'iu s'nt dennées par Louis XVI ini

1 - 1.

compared to the transfer to the contract of th

vir dans II le les pepulators indigénes . The les les bis mois les lo tord en diffés que IA con mera en multi-iment au ros propres -1 -1 -

At more than the latter of the state of the Anglais 1 our lataque s sort empares de Kurikal (,) ir (a) or smile du Carge (es deux spatés à prire Nos so dats igno et le Lomagnes de Bellecombe er i r lo r plus de mai avec Pondi and the state of t

de sur equiréprera ces premiers échers the language of the state of th ver la Anglus de les joindre de se prendre x 1 h h htre belles dents t li ab i adversable e abré le pa tilli er le sang a s' front ba une the cen made to be bringing

Maler le (q vaisseaux de 7º 4) (anons. e cap le Bure Liphian e e cap de Bure Lipéran e Pla a lept di huit et le ix to partide Plane the control of the partide Plane of act

r i veter films and a film of a film α gr t_{c} d i l

u ses quatre autres vaisseurs, l'Ann,bal capitaine de Cuverville, l'Artesien, capitaine de Cardaillac, le sphine, capitaine Duchileau, et le Lengeur, capitaine de Forbin, froudleront pres de lui et dans l'entroit en chaoin d'eux pourra la re leu avec plus d'avant ige

cet crdre de bataille indiqué, le bailli de suffren s'avance a portee ce pistolet des vaisseurs auglites l' Monmouth et le Jupiller, le lleros passe devant la fregate la Duine, la ombacde la l'err r et le brulot l'Infernal arbore le pavil fon blanc e ivore deux boule's cels's, purs in ea lant par fe travis du Veni outh il fait leu sur les valsseaux an glais de it les batteries commencent à jouer de leur colé Les au res battments manouvraient pour prendre leur pos c'de combat, mas avec moins de bonheur. I Innibal

al a jeter I an re par le travers du valseau le Her s. l'Ar lise i esaya de pre idre poste aup s de l'Initial, comme lu i dire il lui meme le Jupit r. ma s. juste au mo ri ut ou le capitaine crisit à ses hommes « Allons, enfants, a Labo d'uge! un biscaien lui troua la pontrie, el le qu'ha more sur son bine de quart Aussitot le timonier, efficié change sans orare la barre du gouverna l', l'Arte se e prolo ge — Jupiter et, bientot pris par les courants. il derive au large avo un javire de la Compagule anglaise u il a ab rd.

De leur cote, le Vengeur et le sphiur ont mal calculé la l'ice des leurants sont entraînes sous le vent et se uvent de velles pour re, rei dre leur poste de combat. L'ivo isos par c's diverses circonstantes, les vaisseaux a glas attaqu'nt par le travers, par l'arriere et par l'avant

l Heros et l'inniba, qui étaient entievement enveloppés preux Pour e mide de malheur. M de cuy ryfite, capl-ure de l'innibat qui ne s'attendalt point a cette atlaque avait fait monter sir le pont el dans ses batteries les pièces a eau et les palans destines à mettre les embarcations à la mer Ses canons étaient donc à la serre quand retentirent les premières volces de M de Suffren Cé alt une faute. mais qui fut reparce par une effrayante bravoure. Quolque ne pouvant répondre au leu des entemis avant que son poilt et ses batteries fussent degages. M. de Cuverville vint prendre son pose de combat, et, comme nous l'avons dit, pendan un quar d'heure essuya le feu sans pouvoir y rependre Quant a Suffren, voyant un de ses vaisseaux si malheureusem ni engage et les autres allant à la dérive, il voula 'se lane couler; mais, chef de commandement, il ne i uvait agir en simple capitaine. Après s'être assuré que l'Aunthal com art ses cables, il ordonna donc la mêmo man cuvre et s'eloigna pour rallier ses vaisseaux, qui, de leur (6'6 Insagent les plus grands efforts pour se rappro-A peine les deux batiments étaient ils hors de portée du canon anglais, que l'Aunibal démâta de tous ses máts et resta rasé comme un ponton

Le sphenx vint le prendre à la rem rque, la division française se reunit et gouverna sons ses petites voiles

pour prendre le large

En rième temps le commodore Johnston appare llait et se mettait à la poursuite du baille de Suffren Mais au lieu pren ire chasse, celui ci signala a sa division la ligne de bataille babord amures, ce que voyant l'amiral anglais, Il nosa attaquer, serra le vent et courut des bordées toute la nuit

(,110-1 Johnston me laisse ansi ' s'ecria le bailli étonne. En bien, profitons de sa complaisance. En route! et qu'on allume les feux de poupe pour qu'il me voie plus longtemps

on alluma les feux de poupe. Mais Johnston, au lieu de vie la divi ion française ret u na i Praya, tandis que el eci continualt sa navigation vers le Cap, on elle arrivan le 21 juin, ayant deux capitaines MM de Trémignon de Cardullac, et que tre-vingt dix sept matelots et solcats tues

Le buill de Suffren se ravitailla au Cap, mit à la volle le 11 août 1781 et fit route pour l'île de France, où, vers la fin de nove bre, il rejoignit le comte d'Orvés avec

que pues van seaux. Comme le plus anclèn, le comte d'Orvès prit le comman-dement de toutes les forces françaises dans les mers de l'it le Mais à peine l'eut-il pris, qu'il monrut et que le baill de Suffren se trouva seul n'altre non seulement de division pais encore de celle de son collè que

avec cette unité de forces qu'il attique les Anglais hat l'amiral Hugues le 17 février l'attaque de nouveau

e la avril et l'intimide au point que, sans le battre, il compethe d'accepter la bataille le lendemain, le retrouve Né apatnam ou le succès de la journée nous reste descent prend'itinquemale livra en vu de la cote un e combat à l'amiral lingues et cette fois encore. e rattre du champ de batalle. Le join ne quatrième to b no din et le bat encore conduit le 1 juil et, le tre conduit le 1 juil et, le tre conduit le 1 juil et, le qu'il a ontinuer ur la terre ferme es victoires de

l'Océan, lorsque la Surveillante, arrivant d'Europe, annon e la cessation des hostilités entre la France e l'Angleterre Le retour de M. de Suffren en France fut un véritable

Les états de Provence lui remirent une médaille qu'ils lui avaient décernée. D'un côté, elle représentant son portrait avec ses nors et ses titres

> Pierre-Andre de Suffren Saint-Tropez Chevalier des ordres du rot, Grand'eroix de Saint-Jean de Jérusalem, Vice-amiral de France.

Au revers, elle offrait une conronne de laurier fermé avec es armes de la Provence et contenant cette inscrip-

Le Cap protègé. - Trinquemal pris Gondelour delivré. L'Inde defendue. — Six combats glorieux. Les cluts de Provence ont décerné cette médaille. M. D. CC. LXXXIV.

XIII

ÉTAT DE LA COUR DE FRANCE EN 1785. — PHASES DE LA VIE DE LA REINE. -- M. DE MAUREPAS. -- COALI-TION CONTRE LA REINE. - MM. DE DILLON ET DE COIGNY. - MESDEMOISELLES BERTIN, GUIMARD, RE-NAUDET ET GENTIL. - LES POLIGNAC. - LEUR FA-VEUR. - MESDAMES JULES ET DIANE. - LE GARDE DU CORPS A TRIANON. - LE DUC DE CHARTRES. -OUESSANT. - " LE FILS DE COIGNY ". - LES FRANCS-MAÇONS. — M. DE CALONNE AUX FINANCES. — LES ABUS. - LES ACHATS. - LE COLLIER. - BŒHMER ET BASSANGE. - JEANNE DE SAINT-REMY-VALOIS, COM-TESSE DE LA MOTTE. - LE CARDINAL DE ROHAN. -LA COMTESSE CHEZ LES JOAILLIERS. — M. DE ROHAN TROMPÉ. — IL ACHÈTE LE COLLIER A CONDITION. - LA REINE, - M. DE ROHAN RENTRE EN GRACE. - M. DE CA-LONNE. - ÉCONOMIE DU ROI. - LE COLLIER RENDU. JEANNE DE LA MOTTE GARDE LE COLLIER. - LE CARDINAL COMPROMIS. - MADEMOISELLE OLIVA. -LE RENDEZ-VOUS AUX BAINS D'APOLLON. - M. DE BRETEUIL. - LE ROI. - LA REINE. - LE JOUR DE L'ASSOMPTION, - L'ENTREVUE A VERSAILLES. - LE CARDINAL ARRÊTÉ. - M. DE CROSNE. - ARBESTA-TION DE MADAME DE LA MOTTE. - CAGLIOSTRO. -LETTRES PATENTES DU ROI. - LE JUGEMENT.

Faisons une halte au seuil de l'année 1785, qui va en quelque sorte ouvrir une nouvelle période, et constatons où en sont le roi, la reine, les ministres, les grands et le

M. de Maurepas vient de mourir après un ministère de sept aus, et, sous ce ministère, à a cu s'accomplir trois grands événements : le rappel du parlement. l'établissement de la philosophie au pouvoir dans la personne de l'indé-Turgot et de Malesherbes, et la reconnaissance de l'indèpendance américaine.

D'un autre côté, en mourant. M. de Maurepas, ce vieil ennemi de la reine, qui, dans les derniers temps, semble cependant s'être rapproché d'elle, M. de Maurepas a la consideration. le champ libre à l'épouse devenue femme et à la femme devenue mère.

La vie de Marie-Antoinette peut se diviser en quatre époques bien différentes

La première appartient à la dauphine, et embrasse les at nées 1770 à 1774

Pendant tout ce temps, elle est sans influence et sans credit. C'est une enfant capricieuse, à qui on passe ses fantaisées, mais dont on ne fait pas les volontés. Sa conduite est sage, presque timide; elle dissimule ave, madame du Barry, dont elle supporte le faste presque royal, et s'efface même chaque fois qu'elle se trouve en contact avec la favorité.

La seconde période commence a son avenement au trône. t finit a la naissance du premier dauplan, c'est celle que nous venons de décrire. A peine au pouvoir, Marie-Antoi-nette cesse de dissimuler; elle chas e inclame du Barry; elle insiste pour le rappel de M. de Choiseul, Ne pouvant ableur sa rentree, elle obtient du moins l'exil de M. d'Ar guillon le rappel de madame de Grammont, la revocation de la fettre de cachet de MM de Choiseul et de Prasin .

Avec le reloir de ces illustres personnages commence

Avec le relo ir de ces illustres personnages commence la fermation de deux parais, aussi contrairés, aussi oppos s' qu' on les a via sous Louis XV, lorsque, d'un côte M, le dauplim s'ottrait. La vénération et, de l'autre, madaine de l'ompadour au seu dal de la France.

C'est alors qu' le vieux Maurepas appelle a son aide toute sa ruse de courtissa pour faire face à l'influence de cette refine jeune et johe à c'est alors qu'il ligue contre elle ma dame Louise, que les modes à sanses de la reine scanditisent; Mesdames sours du roi mecontentes que leur influence diminne; madame d'Artos, qui la hait par hètise. La reine sent la coali ion; elle veut se faire une force de résistance supérieure, s'il est possible, à la force d'accession. C'est alors qu'elle attire à ell l'entre d'Artois, dont on suspecte l'amité; le duc de Chartres qui dit tout h'ut que, sans être un Joseph, il a trouvé une modaine l'attoir due, et qui explique à qui yeut l'entendre que s'il à l'asse son

et qui explique à qui veut l'entendre que sil a l 1880 son manteau entre ses mains, c'est qu'il a craint que l' « reuves de son amour ne se traduisissent par un heritier dont la venue l'éloignerait du trône. C'est alors que le beau millon et M. de Coigny passent pour être ses amants : c es alors que mesdemoiselles Bertin, Guimard, Renaudet, Ger til, passent pour être ses maîtresses; c'est alors qu'éclat-cette merveilleuse amitié pour les Polignac et pour les Vaudreuil; pour les Polignac surtout, ou plutôt Chalançon, car il n'y a plus de Polignac; pour les Polignac. qui, en 1774, gémisseut encore dans une médiocrité de for tune qui s'élève à peine à sept ou huit mille livres de rente; tune qui seive à peine a sept ou nuit mine livres de reine; pour madame Jules de Polignac, qui sort tont à coup de cette ombre pour s'éclairer aux rayons de l'amitié de la reine. Presque aussitôt, le comte Jul.s, son miri, est fait premier écuyer de la reine en survivance de M. de Tessé, et duc héréditaire en 1580. Le comte de Grammont demande en mariage mademoiselle Jules de Polignac ; en faveur de ce mariage, il est créé duc de Guiche à brevet, et capitaine des gardes. Autre chose: madame de Rohan-Guémené a la charge de gouvernante des enfants de France, qui, jusqu'en juin 1778, est une sinécure: la reine la lui ôte, et la donne à sa chère duchesse. La place de directeur des postes et des haras vient à vaquer : c'est pour le duc.

Ce n'est pas le tout : la duchesse Jules gouverne la reine, mais la duchesse Jules est gouvernée elle-même par la comtesse Diane. La comtesse Diane, c'est la sœur de M. de Polignac : elle est aussi laide que sa sœur est jolie : elle est aussi méchante que laide. Malgré cette laideur, elle donne chaque année un nouveau citoyen ou une citoyenne à l'Etat. chaque alfriee un nouveau citoyen ou une citoyenne a l'Elat, aussi obtient-elle un brevet de chanoin-sse, de danie de compagnie chez la comtesse d'Artois, Madame Diane est devenue dame d'honneur chez madame Elisabeth; bientôt elle est la maitresse de la maison; madame Elisabeth s'enfuit à Saint-Cyr. Le roi, qui lui-même a peur de madame Elisabeth, court après elle, et la prie de revenir, de patienter, de souffrir la comtesse Diane, attendu que la reine ne peut se passer de ses services. Ce pauvre roi, il a peur de tout le monone! A la maindre vellété d'économie qu'il a tout le monde! A la moindre velléité d'économie qu'il a, et ces sortes de velléités, il faut l'avouer, le prennent souvent. — à la moindre veiléilé d'économie qu'il a, tout le monde le boude. On supprime à M. de Coigny un de ses quatre ou cinq traitements, il fait um scène à Louis XVI et s'emporte. Le roi fait le gros des et ne dit rien ; ce n'est que le soir qu'il parle mais pour avouer qu'il est dans son tort

Vraiment, dit-il, il m'aurait battu, que je l'eusse laissé faire

Nous avons dit l'histoire des colle ux, des layettes, duchés; nous avons tout dit, hors l'impudence de ce garde du corps qui sur la terrasse de Trianon, suit la reine et

 — Cu y us avoir, moltame ou mourir!
 — Ni l'un ni l'autie, moi sieur, répond la reine.
 Et elle le fait envoye; à l'armée, où la protection du loi le suit

C'es dans ce e rai le que commence son inimité pour le duc de Chartres, pai va devenir duc d'Orléans. Don vient cette inimitéé pour a prince? A-t-il en cette ambitieuse frudence de rerousser la freine A-t-il mosti, quand il a dit que la reine le re her dait? En tout cas, à l'amité que lui portait Mare-Antoiuette sucrède une baine bien cor diale, bien frache, bien pablique. Le due de Chartres arrive d'Ouessant à Versailles. La reine, au lieu de faire chanter le Tradeure pour la victoire, le fait chanter roure. chanter le Te Devin pour la victoire, le fait chanter pour

l reprinted abvine 1 tra appelant ir i i la renc i, ra c s veis a la o I to I the des chansons

t rires est son entemi tut au milieu de ses , se Française que man Vale to a je i al jus dégénére de аг

proprie que fait le duc de chir 1 te s nt bons pourvn qu'ils servint e it demandera acs armes n te meme aux sociers in me i i aox charlatans

u m i i e n'e et rel ez fe re it i co que s en ces illumites des francs maçons et d

to jour er en roll dats min cabinet by trouve na me d i i ure exta idinaire et austere, qui me dit dit post pe le viul is il porterait le zele pour moi au It is the leavish it porterait to zete pour mor au tits assauced as characteristic que je voudrais.

It is assauced as characteristic que je voudrais.

It is guille ceural de tro seul avec mot, de vous rier des routes frayes d'entrer dans une gratie.

It is sis charit das la plante par exemple, de volument la cause par exemple, de volument la cause par exemple. Jy conserus encore - Ce n'est her wis suit to ries. If y conserus encore . Ce n'est is that reprise in faut avoir le courage de ventre ent et de lais r y tre suite à Villeneuve, et de vous a 1% er a me pur guide. Je pris encore cet enga-e t Nus p riors. Je laisse ma suite, j'entre dans la plai e l' nu t'étal profonde Je dompte l'effoi que m'ins profit les spectres que je renjontre, jécoute leurs avis le s priple les, le picinits d'accuelllir mon conducteur in s les fois qu'il revien lra et je recois un anneau. Gar-dz ben cet acreau « me dit l'ombre infernale, « tant lie vi s laurez il sera pour vous un témolgnage de « vir ir sperite et du bonbeur de votre carrière; mais, acsitée qu'on vois l'ôtera vous serez un homme perdu » Le m me cui le de re our chez mel, refusa cinq cents louis que lui caris en prit cinquante et me promit de reve-tir la a tru jur le, et il continue avec le même zêle de me d ni er des tustru thens salujaires

Et quand il l'ra onté cette histoire, le duc d'orléans ouvre son habit et montre cet anneau qu'il porte sur la patrine

ces sur ces entrefaites que la reine devient enceinte e u le successivem ni d'une illle et de deux garçons. Alors commence son influence sur Louis XVI influence qu'elle exerce à prepos de toute chose, excepté en ce qui t'u le le rappel de M de Chois ul, qu'elle demande tous 1 - 1 urs et que tous les jours le rol lui refuse

Ainst a l'épreue on rous sommes arrivés, la reine va en rer d'us sa troisteme périole période qui s'ouvrira par la fatale affaire du collier

vins), de la pare le la France, pendant la première pé-ri le cet direcce 1770 a 1774, amour et vénération pour la fauphine,

Dans la seconde période, c'est-à-dire de 1774 à 1784, refroi d - m 1, sour or mre pularité.

Da la troi ieme periode, c'est-a-dire de 1784 à 1793, accu n ha ne in ultes, emprisonnement, supplice.

Apr. 13 m rt le M de Maurepas, il n'y eut plus de prer to latte M de Calonne fut appelé aux finances,

r to latte M de Calonne fut appelé aux finances,

r to dif de en y avait usé Turgot en moins

Necker qui était plus dur étant Génevols

j t tant n y avait duré que cinq ans

M d son nois fut appele aux finances

da dejar de Necker a l'arrivée de Ca , es pleine par Necker s'étalent vi-1 1 1 1 100

M le C n n le vide, il eût effrayé tout autre. (o)) () d · (alonne; on verra a le remplir Va quel i cos reste i li pour arriver a cela? 11/1 [11] 11/1

mayoment Calonne

oli mot comme il en dista off mot comme it es of it un mot profess caracte-ervelle la situation r ' pig ervelle la situation r r e ral la la Clenne remplit les cals

I si p el abel

La reine lu annonce en hésitant qu'elle a quelque chose lm demander

Si c'est possible, c'est fait, répond le ministre; si c'est impossible cela se fera

Alois, tout le monde se laisse aller à dépenser; la reine achets Saint Cloud, le ret aché e Rambouillet; alors à lieu la monstructise affaire de Puy Paulin de Fenestrange on porte à chaque instant quelque nouvelle ordonnance à se gner au ror et le rit signe, tristement, c'est vrai, mais il

Et pendant ce temps, que fait le peuple . Comme Job et comme Latude il est couché sur son funiter

Comme Latinde il dit il O mon roll a comme Job, il dita « O mon Dicu-

des un milieu de toutes ces dépenses des grands et de toute cette misere des petits, qu'il prend l'envie à la reine d'icheter un collier de seize cent mille francs.

Racoutons cette histoire en peu de mots; ceux qui voudr e t la connaître dans tous ses details recourront a notre remain du Collier de la Reine, dans lequel nous croyons ne nous être pas un instant écarté de la vérite.

Un magnifique collier avait etc commandé par Louis XV à

On magninque collier avait ete commandé par Louis XV à MM Buchmer et Brissange joatfliers de la couronne.
Ce collier était destine par le vieux roi à madaine du Barry Le roi mourut avant que le collier fût achevé, et le merveilleux bljou resta aux mains des deux marchands on le fit voir a la reine la reine l'examina, le roula autour de son bras, autour de son cou, autour ce sa taille, puis elle le rendit avec un souph.

Elle avait demandé fant d'argent à M, de Calonne, et

Elle avait demandé tant d'argent à M. de Calonne, et l de Calonne en avait tant demandé pour elle au rol, qu'elle n'osait plus se passer, ostensiblement du moins, cette patite fantaisie de seize cent mille llyres.

Il existait alors a Paris, rue Saint-Claude au Marais, logeant chez Cagliostro, une jeune femme nommée Jeanne de Salnt-Remy-Valois, comtesse de la Motte.

Un jour, la marquise de Boulainvilliers, femme du pré-voi de l'aris, teouva d'uns un village de Bourgogne une petite fille qui lui dit en lui tendant la main :

- Pour l'amour de Dieu, ma helle dame, faites l'aumône a une descendante des rois de France,

Cette manière de demander l'aumône étonna la marquise, qui arrêta sa voiture et demanda à l'enfant de quel rol de France elle descendait.

L'enfant, a qui on avait appris par cour sa généalogie, répondit qu'elle descendait au septième degré de Henri de Saint-Remy, fils naturel de Henri II et de Nicole de Savigny

Madame de Boulainvilliers emmenà l'enfant, ilt examiner sa généalogle, et il fut reconnu, pac le juge d'armes d'Ilozier de Sérighy, que la petité Jeanne de Saint-Remy de Valois, son frère et sa sœur, étalent bien, au septième degré, les descendants de Henri de Saint-Remy, et avaient, en conséquence, le droit de s'armer d'argent à la fasce d'azur chargé de trois fleurs de l's d'or

Un mémoire fut présenté à la reine et à M. de Maurepas par M, de Cereste-Brancas, et sur re mémoire, trois brevets de pension furent a cordés au fils et aux deux 41les de Jacques de Saint-Remy Valois, mort à l'Hôtel-Dieu de

Le jeune homme fut fait enseigne, puis lieutenant de valsseau, sous le nom de baron de Salnt-Remy-Valois.

Il mournt revêtu de ce grade.

Jeanne épousa, en 1780, le comte de la Motte, valt dans la gendarmerie de France, et qui fut placé dans les gardes de monseigneur le comte d'Artols.

Les appointements du comte de la Motte comme gen darme n'ayant pas apporté une grande alsance dans la famille, Jennne de la Motte se vit bientôt dans la nécessité, non pas de demander comme autrefois l'aumône sur les routes, mais de solliciter une augmentation de pension.

C'est alors qu'elle fut présentée à M. de Rohan.

Louis-René Edouard, prince de Rohan, cardinal-évêque de Strasbourg, était, malgré sus cinquante ans, un beau c', elegant prélat, libertin, niais et ruiné. Au fond de cela, il y avait un bon cour, honnête et droit. On l'a vu à propos de la captivité de Latude, auquel il s'était si fran

Il reçut madame de la Motte comme il recevait tous les matheureux, un peu mieux peut-être, madame de la Molfe étant jeune et jolie. Il lul donna même quelques secours; mais madame de la Motte ambitlonnait mieux que cela, elle voulait être présentée à la relne.

Sur ce point, le cardinal se récusa; il était en pieine disgrace, nous avons dit à quel propos dans noire livre de Louis VV et sa Cour; mais, comme on peut avoir oublié on n'avoir pas lu, nous répéterons

Le cardinal de Rohan ambassadeur à Vlenne, entrete nait avec Louis XV une correspondance secrete, Quand II

avait été questiou du mariage du vieux rol avec une archiduchesse, le cardinal avait raconté sur Marie-Thérèse des anecdotes, et avait donné sur Marie-Antoinette des dé-tails qui n'étaient à la louange ni de la moralité de l'une ni de la beauté de l'autre. Louis XV avait eu l'imprudence de montrer ces lettres à madame du Barry, qui ne s'était aucunement gênée pour raconter les anecdotes sur la mère et donner les détails sur la fille. Le tout avait été rap-porté à Marie-Antoinette, laquelle avait partagé sa haine entre madame du Barry, qui, à l'avenement au trône de

le titre de Grand Cophte, avait pris pour devise ces trois initiales L. P. D. des trois mots: Lilia pedibus destrue. La reine exprima un jour le regret de n'avoir pu ache-

ter le collier de MM. Bœhmer et Bassange, et, cela, devant sa favorite Jeanne de la Motte.

Depuis longtemps, Jeanne avait formé la résolution de

rapprocher de Marle-Antolnette son protecteur, le cardinal

Elle crut le moment arrivé.

Depuis que Jeanne de la Motte avait été présentée à la



On fit voir le collier à la reine qui le ronla autour de son cou.

Marie-Antoinette, fut, comme nous l'avons dit, envoyée en exil, et le cardinal de Rohan, qui, comme nous le disons, tomba en disgrace

M. de Rohan déclara donc à madame de la Motte que, sous ce rapport, il ne pouvait rien pour elle, et il laissa même entrevoir, sur cette disgrâce où il était tombé, des regrets dont la violence semblait venir autant d'un amour malheureux que d'une ambition déçue,

Comment madame de la Motte parvint-elle auprès de la reine? C'est ce qui ne fut jamais bien éclairci. A quel titre devint-elle une de ses familières? C'est ce que tous les pamphlets du temps se chargeraient de nous apprendre, si nous n'étions prémuni nous-même et si nous n'avions prémuni nos lecteurs contre les haines qui commençaient à entourer la pauvre femme. Qu'on se souvienne seulement que madame de la Motte lorgait pur Saint Clarde

logeait rue Saint-Claude au Marais, chez ce même comte de Cagliostro, qui chef d'une secte d'illuminés, adoré sous

reine, elle avait souvent prononce devant Marie-Antoinette le nom de M. de Rohan, comme celui non seulement d'un homme repentant, mais de l'adorateur le plus soumis et le plus respectueux. La reine avait commencé par écouter ce nom avec dédain, puis avec indifférence; puis, à ce nom, enfin elle avait souri, tant est puissante sur la femme, fûtelle princesse ou reine, la flatterie contenue dans ces trois mots: Il vous aime

Il va sans dire qu'à chaque progrès que Jeanne de Valois faisait ou croyait faire dans l'esprit de la reine à l'endroit du cardinal de Rohan, elle venait en rendre compte au prince, qui, tout rempli d'ailleurs de son propre mérite, se laissait aller doucement à cette idée de jouer un jour le rôle qu'avaient joué près de Louis XIII et d'Anne d'Autriche les cardinaux de Richelieu et Mazarin.

A cette onverture des regrets de la reine elle forma un

L'esprit d'intrigue qui était dans cette femme dévoila-

diffaux jusqu'au

y a a cut h sard s — le dans le champ

y r. y ya t sculement jelg s iles de caisse à y

er ° Cest ce qu' J c d' Valus eut ju dire. : c'est ce qu'elle ne dit pa-

M ntenant v cl c u fut el La c mtesse de la M c se prese te un matin chez les illirs Boe mer et se ur annonçant que la reine s'autravée les d'illier, mais à condition qu'elle le payera i a sen mêmo temps, elle deman-

Les . 1 fri madame de la Motte qu'ils tale t r d a ment qu'il s'etait opèré dars l r' re e i le bétaient prèts à livrer le collier tre . Si M jesté, qui fixerait elle-même 'es et . 1 n' eu sur la caution de quelque grand

se a r r c r

r, t madame de la Motte M le cardinal de Rohan, et lui annonça er ni b nheur qu'il pouvait rendre un emi-- in mine

R an se mit corps et ame à la disposition de Sa

me de la Me e lit alors comprendre au cardinal and quelle excellente position il se mettrait s'il arrivalt crean er le la re ne.

P ur un h mme amtificux ou amoureux comme était le rr lat cette p 11 n etait en effet, la mellieure que l'on 1 lui faire I, a cita d'nc, se rendit à l'instant même chez les jailliers et déclara acheter pour son compte le c ll'er de diamints

Deux cent cinquante m'ile francs devaient être payés c milant et les autres quatorre cent mille francs réglés par des billets de trois cent cinquante mille francs chan, paya es en quatre l'ayements égaux, séparés de trois in is en tr is mois

Les n'ante mille francs étaient destinés à faire le

c m te des intérêts

Seulement le cardinal demanda huit jours pour réunir le premiers deux cent cinquante mille francs.

On savait le cardinal ruiné, mais on lui savait aussi un revenu inaliénatie de six ou huit cent mille livres; de clus n le conna ssalt honnête homme, les joailllers accept rent

Jeanne courut aussitot chez la reine; elle lul renouvela la protestation de M de Rohan, et lui annonça que, sur la ule transmiss n du désir de Sa Majesté de devenir pro-tr' taire du collier M de Rohan l'avait acheté, avait donné ax ent organic mille francs comptant, et s'étalt engage pour les quat rie cent mille francs restant à les e eindre en qu'tre payements.

D cette fig n, t ut devenalt facile la reine rembour-ait a son plastr les deux cent anquante mille francs va és par le cardinal, puis, tous les trois mois, sur ses on mes elle payait les trois cent inquante mille francs. La reine doirait ardemment ce collier; elle désirait à la

f is c mme de tre une femme, comme destre une reine.

Elle a egta

V i son ture probabilité, et d'après ma conviction per n le c mm : s'emmancha cette fatale affilre du

La rei e avait deux cent cliquante mille francs. ny ya a M, de lt han, en le remerciant et lui disant de re point sirquieter des autres payements, attendu qu'elle y p urvoirait

En même temps, elle autorisait M de Rohan à se pré-

senter devant elle

M de Rohan ivr de jele, et trop grand seigneur d'all-r p ur av le jamais en l'Impertinence de vouloir faire un ea i la reine M de Rehan courat chez les jouli l'ur leina le deux cent chaquante mille francs et ir tse tilleu

i er rem rent le collier a M. de Rehan, qui le

It is related to railles et remit à son tour le collier ann n' nt la visite du ardinal pour

1 / nal virt en effet; toit se pasen i e e liter etait en eviden e f u carlinal quelque remerci-le le put comprendre, et Jenne le rile le a e cette conviction qu'il é ait 1 110 1

r l 6 no joulssant de son magni-r M d l ul ant de la pré nce de l y mont la reine s'a rra n jour fixe de cinq l r f l é , e cétait un véritable

Il ile sasissat que de faire ordonnancer ces elnq cent uille francs an rot

Malheureusement, Louis XVI, ce jour-là, arriva au con-seil de manvaise humeur, il éplucha les comptes les uns après les autres, et, trouvant ce payement trop rapproché du dernier qu'il avait fait, il le biffa M. de Calonne, désespère, annonça ce mauvals résultat

à Marie-Antoinette.

La reine so résolut à un grand sacrifice

Elle rendit le collier à Jeanne en lui disant de le porter aux jouilliers, attendu qu'elle ne pouvait faire honneur aux engagements. Its dévalent garder les deux cent cinquante mille livres reçues, à titre de dédommagement

Jeanne avait-elle prévu ce résuitat, ou l'Idée fatale lul vint-elle sculement lorsqu'elle eut le collier entre les mains? Quoi qu'il en soit, voiel où l'œuvre infernale commence Cette fols encore, nous sommes obligé de procèder par induction, de nous appuyer sur des probabilités.

Madamo de la Motte résolut de s'approprier le collier.
En conséquence, elle alla chez un ancien gendarme espece de pamphletaire, nommé Marc-Antoine Reteaux de Villette, et elle le détermina à écrire, au nom de la reine. à MM. Bælimer et Bassange une reconnaissance dans la quelle la reine leur disalt que, n'ayant point d'argent, elle leur demandalt du temps, mais que, pour leur ôter toute crainte, elle prenaît la dette en son nom personnel.

Cette reconnaissance etait signée Marie-Infoinette de

France

Les joailliers, ignorant que la reine de France signe simplement, soit la Reine, soit son nom de baptême, ayant d'allleurs vu M. de Rohan se présenter chez eux, ne firent aucune difficulté, contre l'engagement de la reine, de rendre à madame de la Motte les billets de M. de Rohan

Madame de la Motto reporta, en conséquence, les billets au cardinal, en lui disant que la relne s'étalt engagée per-

sonnellement.

De cette façon, ello gardait le collier.

Mais ce n'était pas le tout de garder le coiller, il fallait compromettre le cardinal de telle façon, que, le jour où l'un ou l'autre s'apercevrait du vol, ni l'un ni l'autre n'osassent s'en plaladre.

Elle fabriqua de fausses lettres de la reine, dans les-quelles celle-cl disait au cardinal qu'on avait remarqué ses assiduttés à Versailles, et qu'elle le priait, en conséquence, d'interrompre ses visites. La reine laissait soupçonner que, si le cardinal obéissait comme doit faire un sujet à sa reine, et surtout un chevalier a sa dame, il n'aurait point à se repeatir de cette circonspection. Le cardinal obéit en demandant quel serait ce dédom-

magement que lui promettait la reine

Ce dédommagement, madame de la Motte était en train de le préparer comme elle avait préparé le reste.

Voici ce qui arriva:

Madame de la Motte avalt rencontré au Palais-Royal une espece de fille assise sur un banc, et ayant pres d'elle un enfant de quatre a clui ans. Elle s'était arrêtée stupéfalte en face de cette fille, tant sa ressemblance avec la reine l'avalt frappee.

A partir de ce moment, son plan fut falt. Elle préparait petit à petit le cardinal à recevoir un

render-yous de la reine.

A ce rendez-yous, ce ne fut pas la reine, ce fut mademoiselle Oliva qui se trouva.

Il faisait nuit, c'était dans les bains d'Apollon. La femme

était voilée, le cardinal s'y trompa. Cette femme lui donna une rose. Le cardinal la reçut à

genoux, et se crut le plus heureux des hommes.

Pendant ce temps, le mari de madame de la Motte partalt pour l'Angleterre, et y vendalt le collier.

Cependant ce premier rendez-vous ne suffisait point aux désirs de l'ambitieux prélat : Il lourmentait madame de la Motte pour en obtenir un autre : madame de la Motte a Motte pour en obtenir un autre; madame de la Motte gagnait du temps en mettant en œuvre toutes les ressources. Enfin, poussée à bout, elle dit au cardinal que la reine, inquiete pour sa santé qui s'altérait, venait de lui envoyer dans une petite bolte trois mille livres en billets de la caisse d'escompte et cent jouls en or, en l'invitant à aller passer quelques jours à la campagne.

Le même soir, elle partit

C'était le 10 ou le 11 du mois d'aout.

Cependant un homme veilfalt, qui suivait tous les détails de cette affaire comme un llinier suit une piste cet homme, c'était M. lo baron de Breteuft.

Louis-Auguste Letonneller de Breteull était l'homme la reine, Ambassadeur à Vienne, il avait figuré au congres do Tes hen en 177. Revenu en France en 1783 il avait de fait ministre d'Etat et enfin, au mois d'octobre de la même année il avait été, en remplacement de M. Amelot, appelé au d'part ment de la maison du rol et de Paris. Comme min stre au département de Paris, M de Breteuil avait ses espions, et ses espions, tout en lui faisant une vérité à leur manière, ne lui avaient pas laissé ignorer l'affaire du collier.

Un jour, M. de Breteuil s'ouvrit à la reine des bruits qui couraient; la reine, forte de son innocence, la reine qui avait renvoyé le collier et qui avait, en renvoyant ce colller, donné ou plutôt cru donner un large dédommagement, la reine nia tout, même avoir eu un instant le collier en sa possession.

Ce fut là sa faute.

Quant an rendez-vous nocturne que M. de Rehan audisait-on, obtenu d'elle, la dénégation de ce dernier

fait fut bien autrement ferme encore que celle du collier. Dès lors, M. de Breteuil, ennemi public du cardinal, ayant contre lui depuis dix ans une inimitié politique par-fattement affichée, dès lors M. de Breteuil résolut de perdre le cardinal.

Pour y parvenic, il eut d'abord avec la reine un entre-tien secret, dans lequel il lui révéla tous les bruits qui couraient sur elle, sur le cardinal et sur madame de la Motte, et dans iequel il la supplia de lui dire franchement si elle avait quelque chose à craindre à un éclat.

La reine, forte de son innocence, répondit en appelant le grand jour sur son innocence, et comme reine, et comme femme

C'était teut ce que demandait M. de Breteuil.

De son côté, le roi, instruit à demi, interrogea M. de Breteuil. M. de Breteuil répéta au roi les paroles de Marie-Antoinette. Louis XVI alors fit appeler la reine et lui de-

manda s'il était vrai qu'elle fût bors de cause. — Je n'ai rien à démêler dans cette sale intrigue, répondit la reine, et j'accepte d'avance toutes les conséquen-

ces de la publicité.

Toutes les mesures furent donc prises par M. de Breteull pour que cette publicité demandée ne manquât point.

Le 15 août, jour de l'Assomption, le cardinal, comme grand auménier, arriva à Versailles pour dire la messe. Il était rerêtu de la pourpre romaine; il portait le cordinal, comme de la conference de la conferenc den du Saint-Esprit.

A midi, un huissier s'approcha de lui,

- Monseigneur, lui dit l'huissier, le roi vous fait appe ler dans son cabinet.

Le cardinal s'empressa de se rendre à cette invitation.

Il y trouva la reine, le rei et M. de Breteuil.

Leurs Majestés semblaient fort irritées.

Monsieur, lui dit le roi sans préparation aucune, vous avez acheté des diamants à Bœhmer?

Oui, sire, répendit le cardinal.

- Qu'en avez-vous fait?

- Moi?

- Oui, yous.

- Je croyais, sire, que les diamants avaient été remis à la reine.

La reine voulut répondre, mais Louis XVI fit un signe de commandement et continua:

- Qui vous avait chargé de cet achat?

- Une dame de condition, madame la comtesse de la Motte-Valois, qui est venue chez moi de la part de la
 - De la reine?

- Oui, et j'avais cru faire ma cour à Sa Majesté en me chargeant de cette négociation.

- Oh! s'écria la reine, comment avez-vous pu croire, monsieur, vous que j'ai vu à peine depuis huit jours, que je vous eusse choisi pour conduire cette négociation, comme vous dites, et par l'entremise d'une semme d'un pareil ordre!

Le cardinal comprit tout : eu la reine était innecente, ou à tout prix elle voulait le paraître.
Il n'y avait pas à lutter contre elle.

— Je veis hien, lui répondit le cardinal en courbant la tête, que j'ai été cruellement trompé. Le désir que j'avais de plaire à Sa Majesté m'a fasciné les yeux; je n'ai vu nulle supercherie dans ce que l'on me proposait, et je suls fâché d'avoir été si aveugle.

- Seit. dit le roi; mais, en attendant, expliquez-moi ce que signifient toutes ces démarches auprès de Bæhmer, ces assurances et ces billets.

Le cardinal pâlissait visiblement, et, comme il sentait ses genoux fléchir, il fit trois pas en arrière et s'appuya contre une table.

- Sire, dit-il sentant ses forces l'abandonner, je suis en vérité trop troublé en ce moment pour répondre à Votre Majesté d'une manière convenable.
- Remettez-vous, monsieur le cardinal, reprenez vos sens, dit le roi, et, si notre présence vous trouble, passez dans ce cabinet; vous y trouverez du papier, des plumes et de l'encre. Ecrivez ce que vous avez à me dire pour votre justification.

Le cardinat passa dans le cabinet, et, un quart d'heure après. Il présenta ce qu'il avait écrit, C'étaient quelques lignes aussi embroulllées et aussi con-

fuses que pessible.

Le roi essaya de les lire; mais, n'y comprenant rien, et voyant dans ces lignes, moins une preuve de dévouement qu'une preuve de culpabilité:

- Retirez-vous, monsieur, lui dit Louis XVI, et que l'on avertisso M. de Villerey.

M. de Villeroy n'y était pas; ce fut M. de Jouffrey, lleutenant aux gardes, qui exécuta l'ordre du rol.

Mais, dans l'intervalle, M. de Rohan avait eu le temps d'expédier son valet de chambre à son secrétaire, en lui donnant l'ordre de brûler tous ses papiers, et particulie-rement coux où se trouverait le nom de la reine.

Deux gardes du corps étaient assis sur le siège de la

volture qui ramena M. de Rohan à Paris. Ceux qui le faisaient arrêter et ramener ainsi devaient un jour, eux aussi, rentrer à Paris avec deux gardes du

corps sur le slège de leur voiture.

Une fois arrivé à Paris, M. d'Agoult, chef de brigade, reçut l'ordre de ne plus quitter M. de Rohan, et de coucher dans sa chambre.

M. de Crosne, lieutenant de police, vint le même jour mettre les scellés sur les papiers de M. de Rohan; mais, nous l'avons dit, il était trop tard. Les scellés furent mis en même temps à la maison du cardinal à Couvray, et l'ordre fut donné de les mettre à Strasbourg, et dans le palais épiscopal et dans le palais de Saverne.

Le soir, M. le cardinal de Rohan, prisonnier chez lui, fit demander au roi la permission de voir M. le prince de

demander au rol la permission de von al, le prince de Soubise et M. de Maisan. Le cardinal coucha chez lui les deux nuits suivantes; dans l'après-dînée du second jour, il affecta de se mon-trer à ses fenètres donnant sur le jardin de Soubise, et de jouer avec son singe.

Le soir, M. le marquis de Launay, capitaine et gouverneur de la Bastille, vint prendre Sou Eminence pour la constituer prisonnière à la Bastille. Le cardinal désira s'y rendre à pied, ce qui lui fut accordé.

Le lendemain de l'arrestation du cardinal à Paris, madame de la Mette fut arrêtée à Bar-sur-Aube. Elle nia d'abord hardiment s'être mêlée de l'affaire pour laquelle on l'arrétait; mais elle déclara que l'on pouvait tirer de grandes lumieres du comte de Cagliestro, sans l'avis duquel le cardinal n'entreprenait jamais rien.

Le comte sut arrêté au moment où il s'apprétait à partir pour aller établir à Lyon une loge égyptienne,

Dans le mois de septembre suivant, le roi envoya des lettres patentes pour instruire l'affaire du cardinal; ces lettres respiraient le plus profond mécontentement.

On comprend le bruit que fit un pareil procès; toute la noblesse y était intéressée; c'était le pendant du procés du comte de Horn.

Les lettres patentes seules étaient déjà une accusation terrible.

Les voici:

« Louis XVI, etc., ayant été informé que les nommés Bœhmer et Bassange auraient vendu au cardinal de Rohan un collier en brillants; que ledit cardinal, à l'insu de la reine, notre très chère épouse et compagne, leur aurait dit être autorisé par elle à en faire l'acquisition moyennant le prix de seize cent mille livres, payables en différents temps; qu'il leur aurait fait voir à cet effet de prétendues prepositions qu'il leur aurait exhibées comme approuvées et signées par la reine; que, ledit collier ayant été livré par lesdits Bæhmer et Bassange audit cardinal, et le premier payement convenu entre eux n'ayant pas été effectué, ils auraient eu recours à la reine; nous n'avons pas pu voir sans une juste indignation que l'on ait osé emprunter un nom auguste et qui nous est cher à tant de titres, et violer, avec une témérité aussi inouïe, le respect dû à la majesté royale. Nous avons pensé qu'il était de notre justice de mander devant nous ledit cardinal, et, sur la déclaration qu'il nous a saite qu'il avait été trompé par une femme nommée la Motte de Valois, nous avons jugé qu'il était indispensable de nous assurer de sa personne et de ladite la Motte de Valois, et de prendre les mesures que notre sagesse nous a suggérées pour découvrir tous ceux qui auraient pu être auteurs eu complices d'un attentat de cette nature, et nous avons jugé à propos de vous en attribuer la connaissance, pour être le procès par vous instruit et jugé, la grand'chambre assemblée.

« A ces causes, etc., etc., attendu que la matière requiert célérité pour ne pas laisser perdre les preuves qui pour-raient dépérir par le retardement, nous vous mandons et ordonnons d'informer desdits faits ci-dessus, circonstan-ces et dépendances, à la requête de notre procureur gé-

e et de c i m i s d i re veus que re' pur proced r A . des tements qui n in s par n to proceed the faire some access to int to some clus faits at delits, less rous as a sact shrow a little instrucs m me temps d v t p ir, lesdites informa s no me temps u v t | 1 t, festites insormal set a firs | 1 t set devant la grand t untr assit t | 1 t e de notre parlement, v cre | r v s s t (1 4) partiendra s

Cir s las la S et d la main le procès-verbat ce qu se s se rapport du proces du cardi til de k

I n = 0 in a commence to the turn n = 0 is du proces, et l'on a suivi cette lecture n = 0 commence mattin et soir.

a transfére tous les prisonniers de la Bastille a la dergerie madame de la Motte mademolselle Oliva. s it i upon qu'elle nourrit, et sa remueuse la la cour des femmes, dans deux chambres separees, les sieurs Villette et Caglios pa da rour des hotames, le cardinal, dans le al met du preffier en chel, sous la garde du lieutenant du r i de la Bastille

· Les conclusions du procureur genéral unt été ouvertes au commencement de la seance elles ctalent severes con-tre le cardinal, elles pertalent, en genéral, qu'il sera,t tenu de déclarer à la chambre en presence du procureur general que temérairement, il s'est mèle de la negociaun du illier sous le nom de la reine, que, plus témérai-remen il a viu a un rendez-vous nocturne a fui donne par la reine; qu'il demande pardon au roi et a la reine

en presence de la justice « Tenu de donner sous un temps determiné la demission ce sa charge de grand aumonier.

Tenu de s'abstenir d'approcher à une rertaine distance

de maisons royales et des lieux où serait la cour. « Tenu de garder prison jusqu'à l'exécution pleine et entière de l'arrêt Vola — C'est ce qu'on appelle une amende « he, c'est-a-dire qui n'emporte aucune infamie)

Les interrogatoires ont dure depuis six heures du matin

ju qu'à quatre houres et demie du soir. Tous les accuss ont été interroges durant cet intervalle à l'exception du sieur comte de Cagliostro.

Le s'ir of a vu repartir le cardinal avec le gouver-neur de la Bastille et un autre officier. C'est M. de Lauray qui a doi né l'ordre du depart et qui a dit A Utôtel! au lieu du mot Rastille, ce qui a fait croire au peuple que le cardinal rentrait chez hit, on a beaucoup applaudi. Mers le cardinal a baiss le store en sainant tout le mendo en a remarque qu'il avait les larmes aux yeux. Il était revitu de son cordon bleu, il avait sa calotte rouge; on a juge par la qu'il n'avait point eté mis sur la sel-

on a su qu'il n'avait été interrogé que derr re le l'irreau et que les juges mêmes l'avaient fait a - ir par honnéteté

- Le sieur Cagllostro est aussi retourné separément a la

« Les autres coaccusés ont couché à la Conciergerie

Le mercredt 31 Messieurs étaieut en place à cinq heu-

res trois quarts du matin.

M le premier président s'élant plaint que la famille le Rohan ne se soit pas présentée, suivant i usage, pour atter les juges à leur passage, elle s'est rendue au Pa s'e même math, à cinq heures, et a satisfait au ré-m iai lille était au nombre de dix neuf personnes, prelle pin feurs dames le prince de Souldse, torn sée à cau e de l'heure, n'a pur s'y rendre.

La le alle a été inondée de curieux de bonne I rm l I r' n la cardinal; mais on a dit que M S6g er er a a filt de vils reproches au procureur gêne-r l, et lu av: ajeuté qu'il se déshonorait sur le bord de sa mue qui les malins out observé que M. Sé-er navil i d'enla si tard

Le eur (ag · ·) ayant été interrogé, on a recueilli pinio! «ir l rens objets, et, à dix heures et e ci matin t l libé ont quité, attendu qu'il vert nne : a gelne affictive. Vola. — '/ l x jug r qu'i treize abbés retirés re-' i ran'ene ()

re. Me orliterrompu le travall reliter une table de cu rant couverts, que M le remer re en avait i metre dans la salle Saint

Louis; plusieurs des ronvives out mangé débout, et l'on était remis en place et la besogne reprise à trois heures et demie

• Entin, à neul heures et demie du soir, est sorti le dis-posttif de l'arret, tel qu'il sutt:

- 1º La pièce base du proces, les approuvés et signatures en marge de l'écrit en question, déclarés Iranduleusement apposes sur teelui, et fanssement attribués à la
- * 2º La Motte, contumace, condamné aux gaières à perpétuité :
- « 3º Madame de la Motte, fouctiée, marquée sur les deux épaules de la lettre V, la corde au cou, et enfermée a l'hôpital a perpétuité;
- « 4º Viffette Reteaux de Villette), banni à perpétulié, sans fouet ni marque.
- 5º La demoiseile Oliva, hors de cour ;
- « 6º Le sieur de Caghostro, déchargé de l'accusation ;
- 7º Le cardinal déchargé de toute espèce d'accusation;
- « Les termes injurieux contre lui répandus dans les memoires de la dame de la Motte, supprimés ;
 - « Permis au cardinal de faire imprimer l'arrêt.
- A six heures du soir, le sleur de Cagliostre a été reconduit à la Bastille.
- « On présume que le cardinal y a été reconduit sur les dix heures. "

Mademolselle Oliva, sortie de la Conclergerie, passa quelques jours à Paris chez un tuteur, puis elle se retira a Passy, sous prétexte d'y rétablir sa santé.

Reteaux de Villette, toujours a la Conclergerle et au se-

cret, y jouant du violon toute la journée.

Quant à madame de la Motte, elle ignora son jugement

jusqu'au 22 juin. Le mardi soir, on la prévint qu'elle sortirait le lendemain, et qu'elle cut à se tenir prête et habillée pour six

Comment dois-je être habiliée? demanda-t-elle.
 Simplement, lui répondit-on.

Le lendemain à l'heure dite, elle était prête; mais à peine eut-elle mis le pled dans la conr de la Conciergerie, qu'elle se vit entourée de gardes qui la conduisirent au pled du grand escalier, où on fui fit la lecture de son

En apprenant la peine à laquelle elle était condamnée, elle jeta des hurlements de rage, criant qu'on la mettrait plutôt en morreaux que de la fouetter et de la marquer; mais cinq ou six bourreaux se tenaient prêts, et, s'élancant sur elle, la renverserent. Cinq la maintinrent tandis que le bourreau de l'aris la fouettait, puis, après l'avoir fouettée, la marquait sur les deux épaules. Après quoi, on la jeta dans un fiacre et on la conduisit à l'hôpital

L'exécution cut lieu dans la cour de la Conciergerie, parce que l'on craignait ses cris, et surtout ses accusations contre la reine, accusations auxqueiles le peuple n'était que trop disposé à croire.

Le lendemain de l'arrêt rendu, ces vers avalent coulu Paris

> A la moderne Valois Oui contestera ses drolls? La cour des pairs elle-même, Quoique en termes peu polis, Lul fait, par arrêt suprême, Endosser les fleurs de lis.

L'endroit où l'on avail conduit madame de la Motte était la Salpétrière.

Quelque temps apres, un soldat placé en sentinelle devant la croisée de madame de la Motte, lui ayant fait passer, de la part d'une personne qui s'intéressait à elle, une redingote en lévite bien de roi, un gilet et des culoties noires, des brodequiles un chapeau rond d'houte forme, une badine et des quats de peau, elle parvint à l'alde de ce déguisement à sortir de la Salpétrière et à rejoindre on mari à Londres, ou elle mourut le 23 aout 1791, les uns disent a la suite d'une flevre billeuse, les autres disent d'une chute qu'elle avait laite en se jetant du haut d'une fenêtre sur le pavé.

Il y a une troisieme version qui, faisant de Jeanne de Valois une autre Marlon de Lorme, affirme qu'elle n'est morte qu'en 1838, en France, dans une petite ville d'Auvergue.

Les curieux qui avaient été désappointés de ne pas voir son execution furent dédommagés par celle du fameux voleur Poulailler, qui fut pendu le 3 juillet à la porte Saint-Antoine.

XIV

INFLUENCE DU PROCÈS DU COLLIER SUR L'EXISTENCE DE LA REINE. - PROGRÈS DE L'ESPRIT RÉVOLUTION-NA'RE, - THÉORIE DE M. DE CALONNE. - IL DE-MANDE LA CONVOCATION DES NOTABLES. - MORT DE M. DE VERGENNES, DE FRÉDÉRIC II ET DE MARIE-THÉRÈSE. — MOT DE LOUIS XVI. — LES NOTABLES CONVOQUÉS. — CARICATURES ET CHANSONS. — M. DE CALONNE RECONNAIT SON ERREUR. - SA CHUTE. -COUPLETS. - M. LOMÉNIE DE BRIENNE. - TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE. - EXIL DU PARLEMENT. - COUR PLÉNIÈRE. - TROUBLES. - CHUTE DE BRIENNE. -JOIE DANS PARIS. - LES DEUX MANNEQUINS. - LUTTE ARMÉE CONTRE LE GUET. - LA PESTE « BRIENNE ». - RÉSUMÉ DE LA SITUATION. - LES GILETS ET LES CHAPEAUX. - LE COMTE D'ALBON. - NECKER. - LA - LE FROID. - DONS DU ROI ET DES PRINCES. - LES « FOLIES ». — *LE COMTE D'ENTRAIGUES. - M. DE KERSAINT. - LE DOCTEUR GUILLOTIN. PREMIER CLUB. — LES ÉTATS GÉNÉRAUX. — LES TROIS ORDRES. - AFFAIRE RÉVEILLON. - ENQUÈTE. - LA VOIX DE DIET.

Nous avons raconté les différentes condamnations énonees au jugemeut du collier; mais la personne vraiment ondamuée, la femme véritablement flétrie, ce fut la reine.

La reine, tout absente qu'elle était aux débats, était réel-ment présente au procès; son nom planait sur toute cette fatale affaire; sa réputation é att assise au banc des accuses, au milieu des lemmes galantes et des escrocs, entre mademoiselle Oliva, fille publique, et madame de la Motte, intrigante et voleuse.

Quant à Louis XVI, jamais l'impuissance de son autorité n'avait été plus patente : il avait voulu un arrêt contre le cardinal, et le cardinal était acquitté; il avait voulu un arrêt contre Cagliostro, et Cagliostro était acquitté; avait voulu un arrêt contre mademoiselle Oliva, et mademoiselle Oliva était acquittée.

Bien plus, on avait fait à M. de Rohan et à Cagliostro une ovation telle, que la police avait été obligée de faire éteindre ces mêmes lampions qu'elle était forcée de faire allumer à la fête du roi et surtout à celle de la reine.

M Reteaux de Villette, il est vrai, avait été condamné au bannissemeut, et madame de la Motte à la flétrissure. Etrange peine que celle du bannissement pour un faussaire ayant contrefait la signature de la reine de France :

Quant à madame de la Motte, elle avait été flétrie, c'est-vrai ; mais où ? mais comment ? Dans une cour fermée, au pied d'un escalier, à huis clos. Pourquoi cette faveur, ou plutôt ce surcroit de neine? Sans doute, on avait graint ses cris, ses dénonciations, ses aveux.

il est vrai que le cardinal, acquitté par le parlement. était exilé dans sou abbaye.

Il est vrai que Cagliostro, mis hors de cause, était chassé de France.

Mais ces deux exécutions étaient des vengeauces du roi, des actes émanant de l'autorité royale.

Ces acres popularisaient d'autant plus ces innocents, dont le roi faisait deux victimes.

A la suite de ce procès, l'esprit révolutionnaire fit un pas immense. Les ennemis des trônes, — et. nous l'avons dit, leur nombre était grand, — les ennemis des trônes rugirent de joie: la moitié de la France croyait que la reine, que la fille d'un César, que l'épouse d'un Bourbon, avait volé un collier comme eut fait une chambrière!

C'était un abime creusé tout à coup aux pieds de la

reine, un abime à donner le vertige.

Au milieu de tout cela, les dépenses continuaient. M de Calonue avait avancé ce paradoxe que l'immensité des dé-

penses animant la circulation etait le véritable principe du crédit.

En conséquence, outre Rambouillet acheté quatorze mil-Hous, outre Saint-Cloud acheté quinze, outre l'acquisition de Fenestrange, du Chaumoulin, du com'e de Sancerre, outre l'entreprise du port de Cherbourg, qui an moins était une œuvre d'une grande utilité, on bâtissait ces loges de commis a l'architecture étrange que nous voyons aujourd'hui a chaque barrière, et qui coûtérent plus de douze

Il est vrai que, pour faire face à ces dépenses, on ava t la refonte des monnaies et l'extension frauduleuse des emprunts, qui s'elevèrent a plus de sept cents millions. On avait surtout l'imperturbable aplomb de M. de Calonne, qui, tout en avouant un déficit de cent millions tous les ans, promettait dans six mois un plan qui devait combler ce déficit et ramener l'abondance en France.

Voici ce mémoire :

Je ne retracerai pas, sire, l'affreuse situation où étaient les finances quand Yotre Majesté a daigné me les confier On ne peut se rappeler sans frémir qu'il n'y avait alors ni argent ni crédit; que les dettes exigibles étaient immenses les revenus mangés d'avance, les ressources anéanties, les effets publics sans valeur, le numéraire appauvri et sans circulation, la caisse d'escompte en faillite, la ferme générale prête à manquer au payement de ses billets, et le trésor royal réduit a deux sacs de douze cents livres.

« Je suis bien éloigné de me prévaloir du succès des opérations qui, par le soutien suivi que Votre Majesté leur rations du par le soutien sairt que voire inteste ruit a donné, ont rétabli rapidement l'abondance du numéraire, l'exactitude des payements, la confiance du public prouvée par la hausse de tous les effets, et le plus haut degré de crédit tant au dehors qu'au dedans. Je ne dirai pas combien d'obstacles physiques et moraux jai eu à vaincre, combien l'intempérie des saisons a augmenté les dépenses, combien de secours et de soulagements Votre Majesté à accordés à ses peuples, combien la prodigieus activité qui se manifeste dans toutes les branches du commerce donne d'espérance pour l'avenir; mais je dois rap-peler vivement à Votre Majesté l'importance du moment actuel: c'est le terrible embarras qu'il cache sous l'apparence de la plus heureuse tranquillité; c'est la nécessité de prendre bientôt un parti qui fixe le sort de l'Etat

ell faut avouer, sire, que la France, ne se soutient en ce moment que par une espèce d'artifice. Si l'illusion qui supplée à la réalité était détruite, si la confiance, inséparable, quant à présent, du personnel, venait tout à coup à manquer, que deviendrait-on avec un déficit de cent millions tous les ans? Sans doute, il faut se hâter de combler. s'il est possible, un vide aussi énorme: ce ne peut être que par de grande mande. être que par de grands moyens: et, pour qu'ils ne répu-gnent pas au cœur de Votre Majesté, il faut qu'ils n'augmentent pas le sardeau des impositions, il est même néces saire de les diminuer, et le plan que j'ai formé me paraît être le seul qui puisse résoudre un problème aussi dif-ficile. J'ose croire qu'on n'en a pas conçu de plus vaste, de plus digne d'illustrer le règne de Votre Majesté, et d'assurer le bonheur de sa vie entière, en même temps que la prospérité de son empire. Uniquement occupé de ce grand objet qui exige un travail énorme, et pour l'exécution dnquel je sacrifierais mon existence, je ne demande à Votre Majesté que de m'accorder, jusqu'à ce que je l'aie conduit à son terme, autant d'appui et d'apparence de faveur que j'en ai besoin pour avoir la force d'y parvenir. Ce sera peut-être l'affaire de six mois on d'un an tout au plus : après cela. Votre Majesté fera de moi ce qu'elle voudra. j'aurai suivi les mouvements du zèle le plus animé pour sa gloire; je pourrai dire:

« Nunc dimittis servum tuum, Domine! »

Ce grand objet dont était préoccupé M. de Calonne, et pour lequel il demandait l'appui du roi, c'était la convocation des notables

L'assemblée des notables avait pour but d'obtenir, sous le nom d'impôt territorial, un impôt payable sans distinction par tous les proprietaires des terres privilégiées du clergé et de la noblesse comme par les roturiers.

C'était cette même proposition qui avait renversé M. le duc, qui avait animé les deux ordres supérieurs contre tout ministre ayant voulu la renouveler depuis, qui avait enfin per lu M. Turgot, et qui devait à son tour perdre M. de Calonne.

Sur ces entrefaites, M. de Vergennes mourut, dévoré de la crainte du présent et du chagrin de l'avenir.

Le roi de Prusse était mort, - ce vieux Frédéric II qui

Il no control en contr a amiti s i i

Le d'a t'av u r c le qui montait à vingtpt mi le l'istait élevé, depuis cette

oque (l'imitions)

Les r r r l'ur rentrer au ministère et

a i f r l'ui f y poussait, la prévision d'une

atastr f l q buleversait la société tout ceta

celera M de Vergennes, qui, quelque temps

vari l'a à propos de dévoiter à Louis XVI 1 d r . p stien.

s le la sanctions, car on l'entendit en pleurant re s r sa tembe

- () m n ami que je serais heureux de repeser près de

I as n'blée des notables fut convoquée File se composait en tout de cent trenle-quatre pers nnes

Voici la liste proposée par M de Calonne :

OUVERTURE DE L'ASSEMBI EE GENERALE

I.E. ROL

Mansieur

Monseigneur le comte d'Artois M le duc d'Orléans. M le prince de Condé, M le duc de l'urbon M le prince de Conti, M le duc de Penthièvre M le garde des sceaux, M le maréchal de Castries, M le maréchal de Ségur, M le comte de Yergennes, M. le baron le Brefeuil, M le contrôleur général

CLERGÉ

Les archevêques de Paris, de Reims, de Narbonne, de Toulouse d'Aix, de Bordeaux; les évêques du Puy, de Langres, de Blois, de Nevers, de Rodez, d'Alais.

NODLESSE

Les maréchaux d'Aubeterre, de Vaux, de Mouchy, de Broglie de Stainville, de Mailly : le comte d'Egmont ; les du s d'Harcourt, de la Rochefoucauld, de Charost de Nivernois de Croi, de Clermont-Tonnerre, du Châtelet, d'Havré, de Montmorency, les comtes de Périgord, de Montmorin; le prince de Robecq le comte de Thiard le marquis de Mirepoix, le comte d'Estaing, les marquis de la Fayette et de Vintimille, les comtes de Puységur et de Durfort, les marquis de Navailles et de Barbançon, le comte de Grave; les marqu's de Vogué, de Croi et de Yaudreuil.

CONSEIL

Les conseillers d'Etat, MM de Sanvigny, de Fourqueux, Boutin, Leneir, Vidault de Latour, Lambert, de Bacquen-court, la Galaisière; les maîtres de requêtes intendants, Berth'er, Esmangart, de Villedeuil, de Neuville.

MAGISTRATS DES COURS

Les présidents et quelques autres des plus anciens du parlement de l'aris et le procureur général. Le présidents et le procureur général de chacun des douze

attre parlements

Le pré-blent et le procureur général de la chambre des mi de Paris

Le pre les président et le procureur général des conseils ve à 1 vace et de Roussillon (en tout trente-six

F LIES DES PAYS D'ÉTATS

Qui ont l'h er ex us i de présenter des cahiers de , léan es eu r : l depuiés des états du Languedoc, de l étagne, de B : l : d'Arois et de Cambrésis

THES STAT

Rel of the partie their total paid de chacune des grandes ville : r yaume (iver 19 ri Lyon, Marseille, Borleaux I e Tujune Sir Lorg, Lille, Nantes, Metzancy, Rir Berge, Liline e Orléans Tours, Montpeller, Mo de la la la Cer Amiens, Bayonne, Châlons, Valencienne Clermont

Cette ouverture amena tout d'abord une caricature et deux chansons

La caricature représentait M de Calonne à un comptoir, placé à la porte d'un restaurant , le ministre était vétu en

Au dessus de sa tête flottait une enseigne portant ces mots -

BUFFET DE LA COUR - CALONNE, CUISINIER

Devant lui, de l'autre côté du buffet, étalent groupés des

o'es, des duid us des poulets et des canards. Il s'établissait un dialogue entre le culsinier et la vo laiffe.

Nous copions ce dialogue

- LE CUISINIER Mes chers administrés, je vous ai réunis pour savoir à quelle sauce vous voulez être mangés
- « LA VOLAILLE. Mais nous ne voulons pas être mangés du tout.
 - « LE CUISINIER Vous sortez de la question. »

Calonne avait proposé les notables, à cause de la haine que la cour avait contre le parlement, haine qui s'était encore augmentée depuis l'affaire du collier, et par la peur

qu'elle avait des états généraux. On ne se dissimulait pas que les états généraux, c'était le peuple.

Aussi, tandis que les notables se réunissaient, chantait-on publiquement cette chanson dans les rues de Paris :

> Un grand voulut prouver que La France est à Versaille ; Qu'il faut faire la banque-Route, et que le tiers n'est que Canalile, Canaille, Canaille.

Monsieur rit, et répliqua : « Si le tiers est capaille, Par fierté nons n'avons qu'à Payer tout pour lui jusqu'à

La taille, La taille, La taille.

Oui, ménageons ce tiers-là, Répond un des notables; Sinon, chez nous il viendra Se chauffer et diuer à

Nos tables, Nos tables, Nos tables. »

Les notables se rassemblèrent, mais Calonne s'aperçut qu'il avait eu tort de compter sur eux. Une assemblée de priviléglés est mai disposée aux sacrifices.

Il fallut lever devant elle le voile qui couvrait ce tonneau des Danaides.

L'ablme était sans fond.

Les emprunts s'étaient, en réalité, élevés à un milliard six cent quarante-six millions, au tieu d'un milliard deux cents millions.

Le déficit annuel était de cent quarante millions, au lieu de cent.

Le vertige prit à Calonne; il tomba dans le gouffre. Sa chute donna naissance à une autre chanson: on chantait presque autant que du temps de la Fronde; seulement, on ne payait pas.

Volci cette chanson:

A monseigneur Le contrôleur, Salut, paix et retralie! Quand on le prit Pour son esurit. Bien chère en fut l'emplette.
On sait qu'il n'aime pas pour peu
La talde, le lit et le jeu.
L'n jour viendra Qu'il variera Ses passe-temps aimables, Et fon verra Qu'il sautera Pour messieurs les notables.

Pour d'Artois il a financé, Pour Lebrun il s'est trémoussé Gorgé d'écus, Il n'aura plus L'attitude de pénurie Qu'il va laisser à la patrie.

Ce fut son épitaphe.

Loménie de Brienne lui succéda; il avait été, dans l'assemblée l'adversaire acharné de M. de Calonne; il se crut plus fort que lui pour l'avoir renversé; d'ailleurs, Brienne étaient famille de ministres.

Celui-la était archevêque de Toulouse, protégé de l'abbé Vermond, lecteur de la reine : c'était le grand homme

d'une petite coterie.

Ce fut dans l'assemblée même qu'il comptait diriger que Brienne trouva sa premiére résistance.

Le 25 mai 1787, l'assemblée se sépara.

Elle avait approuvé l'établissement des assemblées pro-

Elle avait fait un reglement sur le commerce des blés.

Elle avait aboli les corvées.

Elle avait mis un nouvel impôt sur le timbre.

C'était, comme on voit, un assez maigre résultat pour un si grand bruit.

Mais ce qu'elle fit et en conscience, ou plutôt ce que firent ses membres une fois séparés, ce fut de dire ce

qu'ils avaient vu: Les besoins du trône;

Une misère sans ressources;

Une banqueroute imminente.

Ce n'était pas le tout que d'avoir l'édit, il fallait que le parlement l'enregistrât.

Le parlement résista, et fut exilé.

Brienne fit enregistrer, dans un lit de justice, l'édit dont it avait besoin pour obtenir quatre cent quarante millions.

Brienne, à partir de ce moment, comprit que c'était une guerre à mort entre lui et le parlement, et qu'il serait tué par lui s'il ne le tuait pas; il s'adjoignit son garde des sceaux, M. de Lameignon, pour frapper un graud coup.

Le garde des sceaux, par une ordonnance, dépouilla le parlement de Paris de ses attributions politiques.

11 en investit une cour plénière.

Mais le Châtelet protesta.

Mais les provinces protestèrent.

Mais la cour plénière ne put ni se constituer ni agir.

Mais des troubles s'élevèrent de la Bretagne au Dauphiné, du Béarn à la Flandre.

Le 25 août 1788, Brienne succomba sous ce tolle général, entrainant avec lui son garde des sceaux, M. de Lamoignon.

Il ne laissait en tombant d'autre ressource à la cour que les étais généraux.

Sa chute causa une grande joie; si grande, que la jeunesse de Paris demanda au lieutenant de police la permission de s'amuser un peu à ce propos.

Le lleutenant de police, qui détestait M. de Brienne, n'y vit aucun inconvénient et accorda la permission.

La députation, voyant le lieutenant de police de si bonne numeur, lui demanda la faculté de comprendre M. de Lamoignon dans le même divertissement.

La chose allait de source; il n'en coûtait pas plus au tieutenant de police pour un que pour deux.

Le chef de la députation était un ouvrier bijoutier nommé Charles; il se chargea de M. de Brienne.

Un de ses amis, espèce de géant de six pieds de haut, se chargea de M. de Lamoignon.

Un mannequin fut fait, revêtu d'une robe épiscopale; moitié satin, moitié papier; c'était l'essigie du pauvre ar-

Le mannequin fut conduit, au bruit des casseroles et des chaudrons, sur la place Dauphine.

Là, il fut jugé et condamné au seu.

lu moment où l'on achevait de lire la sentence, un abbé

- Ah! crièrent plusieurs voix, il ne faut qu'un archevéque meure sans confession.

On prit l'abbé; on le baptisa du nom de Vermond, pour que rien ne manquât à la fête, et on voulut lul faire confesser le mannequin.

L'abbé était homme d'esprit.

— Si je le confesse, 1épondit-II, il aura tant de péchés à me dire, que vous ne pourrez pas le brûler ce soir.

La raison parut péremptoire. On cria: « Vive l'abbé! »

Peu s'en failut qu'on ne le nommât archevêque à la place de ceiui qu'on allait brûler.

11 se déroba à grand'peine à sen triomphe, et Brienne fut brûlé sans confession.

Pendant ce temps-là, le procés de M. de Lamoignon s'instruisait à peu près de la même façon.

Le géant, toujours précédé d'un grand remue-ménage de reiles, de pincettes et d'instruments de cuivre, prit un enfant à califourchon sur ses épaules.

L'enfant tenait un placard.

La procession s'arrêta sur la place de Gréve. Là, l'enfant lut à haute et intelligible voix :

Arrêt de la Cour qui condamne M. de Lamoignon à faire amende honorable, à avoir les poings coupés et à être traîné dans le rulsseau. »

Ce qui fut exécuté sur un mannequin, aux cris de « Vive Henri IV! Au diable Lamoignon! "

Ce qu'il y eut de curieux, c'est qu'un instant la plateforme de la Bastille fut illuminée.

Le lendemain, on voulut recommencer; mais probablement le lieutenant de police avait reçu ses instructions. commandant du guet, qui se nommait Dubois, chargea la foule sur les quais et dans les rues adjacentes; mais le peuple commençait déjà à ne plus se laisser charger impuné-ment. Le poste du pont Neuf lut surpris, désarmé et brûlé; on se porta chez le commandant, qui s'enfuit par une porte de derrière après avoir tenu un'instant.

La victoire resta donc au peuple, qui, le soir, se promena

dans les rues en criant

- Dubois! nous voulons Dubois! Qui nous donne Dubols pour brûler ceux qui trahissent notre bon roi!

Ajoutons ceci, que, sur ces entrefaites, une maladie épi-démique se déclara ; on reconnut que c'était une espèce de peste; seulement, elle n'appartenait à aucune espèce. Les médecins ne savaient quel nom lui donner. Le peuple

l'appela la brienne.

Ainsi voilà où étaient les choses en 1788

Le peuple nu, affamé, mourant de la peste; le clergé gros, gras, n'ayant d'autres impositions que le don gratuit ; la noblesse ruinée et à la charge de la royauté; la reine dépopularisée, accusée de vol dans l'affaire du collier, de trahison dans les affaires de l'Etat, appelée madame Déficit; le rot encore plaint, encore aimé, encore estimé surtout, mais admonesté à tout propos; les ministres brûlés en effigie.

Les héros du jour sont : La Fayette, le libérateur du nouveau monde ; d'Estaing, le vainqueur de Grenade.

Les élégants portent des gilets avec les portraits de la Fayette et de d'Estaing, semés sans nombre sur l'étoffe, comme les fleurs de lis sur l'écu de Chateaubriand. Cela s'appelle des gilets aux grands hommes du jour.

Les élégantes portent des chapeaux de gaze noire sans

fond. Cela s'appelle des chapeaux à la caisse d'escompte. Il y a six ans que le comte Camille d'Albon a planté à Franconville les arbres de la liberté en l'honneur de la révolution américaine. L'arbre pousse que c'est merveille. L'Etat est sans ministre. La voix publique rappelle

M. Necker.

La reine, qui ne l'appelle d'ordinaire que le Genevois ou le Charlatan, se charge de lui apprendre elle-même son rap-

Jamais triomphateur ne fut reçu comme Necker. Quatorze médailles sont frappées en son honneur ; son portrait est à toutes les devantures de marchands d'estampes, on l'encadre sur les tabatières, on le moule sur les boutons, on baptise une rue qui s'appelle la rue Necker; on crie : « Vive le roi ! vive le parlement ! vive Necker ! »

Toute cette jole est d'autant plus remarquable qu'elle arrive au milieu d'affreux malheurs. A la peste dont nous avons parlé, et qui s'appelle la brienne, succède, le 13 juli-let 1788, une gréle affreuse qui rulne la France. Le Journal de Paris annonce que la Touraine, la Picardie, le Valois et le Forez meurent de faim ; que les semences manqueront pour l'année suivante; que les théâtres jouent à bénéfice. Ce fut bien pis quand vint l'hiver ; l'hiver continuait les dé-sastres de l'été ; le thermométre marqua dix-sept degrés de froid! En avant de Calais, la mer gela sur une superficie de deux lieues. Des enfants et des vieillards furent trouvés morts de froid dans leur lit: on invoqua sur le pont Neuf la statue de Henri IV, comme on invoque celle d'un saint. On forçait ceux qui passaient à se découvrir, les princes comme les autres.

Le roi fit abattre les bois qu'il avait autour de Paris et en fit faire des distributions au peuple. Il portait des souliers percés, dit Proyart, et ne jouait plus qu'un écu au trictrac. De son côté, le duc d'Orléans augmentait sa popularité, —

e . . rit ve al surt u' e l e que lu portait r .144 detrourd extindes a relative ... r cu f .. - | > 1 aces pulliques re s du francis le y l'anst et culs nes, claient e qui e ara et es incit à quinze cents l'avec e l'u et l'u e v s. viaude ses distribu 1 - Ju Linent.

t reset se des grands seigneurs fix at un av ser du peuple C était l'épo-le act et d'in des mars s' de caprice. comment for I a lote Benujon, la follo dar: - 1 f. V ar la f lie Sunt James et la folie t rs Ceite glace, cette neige qui t : ; or g ns fournissment des parties de plai sir i r e, in faisant des courses en traineau sur le the control of the co res machines au cou d'oiseau qui emportaient, r | viesse des vis vis, des volces de jolies femines

r la nol esse qui s'amusiit, entre le jeugle qui acoulles pul sephes continuaient leur œuvre revolutionnaire.

I heurs, e ctait une maladie, tout l' monde avait contriau mouvement Chacun v ilait de la Rev lution, plus m ins le r i la veut jusqu'aux ¡ lans de l'éuel n , la r et le c'inte d'Art is la veuléut jusqu'a Figaro . M Nec-ler la veut jusqu'aux états , la Fayette la veut jusqu'a une e stituti ne le comte d'Entraigues la vent jusqu'a une republique.

C dernier I blie un mem re 11 y Frend 11 mme depuis l'état de nature jusqu'. Lattre 1788 son éjigraj he est l'an-ciu affil des cert s'aux rois d'Aragin.

• Y sign vilus au nt qui vils, c' qui tons ensemble • m [11] sinsq' vus nois primet us debetr a vire uverieme in vius maintenez nos droits et nos pri-VI es SIN N. NUN.

vu ez vus avir ure idée de l'esprit dans lequel était écrit . 1 v. · 1 ·ez er la premi re i hra-e

La v i

free series of the rank the beauties vertus I rie diene d elles, que le ciel y ultit qui le xistat des rel l'II es, et jeut-(tre jour jeu le l'ambitu i des hommes, il permit qu'i exist de grands empres, des ilus et des ralires .

No see to blure, nour plurities on order cia-

M de Kersaint public le Bon sens, - Mably les Observat ns ur l'Platotre de France; Condorcet, les Fonctions de e ats ger raux - le do teur Guillotin, la Petition des ettoyens domiciliés à Paris.

Le prem er club s'est ouvert en se décuisant sous un autre

Cet au cirque du Palais Royal que le cercle social tient ses 🗸 es ses habitués s'appellent les Francs Freres. Son journal se n' mme la Bouche de l'er.

I tela nempéche pas le carnaval d'être superbe et mi ma milique on y porte les hommes des reding tes à deux collets, des habits a doublure de conteur; les i mmes des cara os de satin ou des souliers a la chinoise, de ol'iure immenses Les voltures a la mode sont des

La famire, de son côté, va son train.

nll i uet des reis ne suffit pas le fouet de Dieu slittle r dan l'air et fait marcher les peuples.

Le rvoyants comprenalent que cela ne pouvait a les , cette insonciance et cette proligalité en ha ' et ertte disette en bas

T, L. I., an avoir prurquol, esp(rait ctat g 2 Le r r urion était lixée au 27 avril.

Que que me ser la fa on dont il devalent être compose La ad a 'c d netables, en se separant, avait que le non bre nombres serait au moins de mille.

Le 27 de (mire, r la projection que Mon leur en avant
f acce dor auj r vert, il fui de ldé que le nombre
g luttre au en nombre égal a ceiul de

1 c r r r r u I .. r readr heletr aix bailliag

a la ' Sen a report of the ur une base

plus the property of the man e.e.

Tous les imposés, âgés de plus de vingt-cinq ans, devalent nommer des électeurs, qui, eux-mêmes, nommeraleut les deputes

C'etait un appel a toute la nation, moins l'armée et les do-

Also, ce fut quelque chose d'inom, quelque chose comme une commotion qui ebranla la socleté de son faite à sa base, quand on sut que, pour la première fois, tous les Français ctaient appelés à jouir de leurs droits politiques

Cinq millions d'hommes prirent part à l'élection

Cependant cette élection des membres du tiers état, à un nombre egal aux membres de la noblesse et du clergé réunis, tout en paraissant au premier coup d'eil leur donner l'avantage, etait illusoire au fond. Ou n'admettait pas le vote par tête, qui cut, selon toute probabilité, donné la majorité au tiers attendu qu'une centalne de cures, le tiers état de l l'glisé, cussent voté avec la hourgeoisie, et, secondés par quelques nobles d'une opinion avancée, eussent certainement donne la majorité au tiers

On n'admettait donc le vote que par ordre

Or, comme les deux ordres privilogiés avaient des intérêts opposés à ceux du peuple, ils maintenaient la majorité de

Tout cela était calculé par le rol, par la reine, par M. Necker hit menie, qui ne comprit jamais bien la gravité de la mesure qu'il avait conseilée. Necker, homine de banque bien plutôt qu'homme politique, voyait dans tout une question de finances ou de chiffres; du peuple, il ne s'en défie nullement, rassure au contraire ceux qui s'en défient. Il est d'une vettle remphiliere ou l'aristocarie (au delle un peuple tout de la contraire ceux qui s'en défient. Il est d'une vettle remphiliere ou l'aristocarie (au delle un peuple tout de la contraire ceux qui s'en défient que l'aristocarie (au delle un peuple tout de la contraire ceux qui s'en défient que l'aristocarie (au delle un peuple tout de la contraire ceux qui s'en défient que l'aristocarie (au delle un peuple tout de la contraire ceux qui s'en défient que le l'aristocarie (au delle un peuple tout de la contraire ceux qui s'en défient que peuple de la contraire ceux qui s'en défient que peuple que le contraire ceux qui s'en défient que peuple que le contraire ceux qui s'en défient que peuple qu petite republique où l'aristocratie fait faire au peuple tout ce qu'elle veut. Le peuple est brave homme; avec de belles paroles et un bout de concession, on le menera où on voudra.

D'affleurs, a part les cures, comme nous l'avons dit, dont l'esprit democratique troublait le clergé, à port quelques nobles on était sur de l'esprit des deux ordres. On était donc convainch que le tiers serait écrasé comme toujours, et une cari : ture le representait écrasé de fatigue, sons le poids d'un œuf enorme qu'il porte sur son dos, et dans lequel le clergé et la noblesse trempent chacun une moulllette

Qu'est-ce que le reuple, disait-on, privé depuis si long-temps de la nourriture de l'âme et du corps? Une sorte de mannequin ideal et mourant de faim.

Cetait mieux que cela, c'était un cadavre; mais vient un temps ou Dieu dit à Lazare : « Lève-toi et marche. »

Aussi, contre l'attente de la cour, le résultat des élections

Pour le clergé, quarante-quatre prélats, cinquante-deux tibles, chanomes, vivaires généraux, professeurs, deux cent cinq curés, sept moines ou chanolnes réguliers. Total : trois

La noblesse donna deux cent soixante-six gentilshommes d'opée : dix-neuf magistrats de cours supérieures. deux cent quatre-vingt-clnq.

Enha, le tiers état cavoya quatre prêtres, quinze nobles ou administrateurs militaires, vingt-neuf maires ou magis-trats municipaux, deux magistrats de cours supérieures, deux cent quatorze hommes de foi ou notaires, cent solxantedix-neuf proprietaires, négociants, bourgeois, cultivateurs, douze médecins, cinq hommes de finance, et quatre hommes de lettres. Total, égal a celui des deux autres ordres : cinq cent quatre-vingt-treize.

Pendant tout ce temps, un comité contre-révolutionnaire se tenait chez M. de Polignac ; c'est la qu'étaient discutées et adoptées toutes les mesures qui pouvaient annihiler la puissance du tiers. La, le costume et l'étiquette furent discutés ; la, d'Esprémenil, qui avait vingt ans d'opposition; là, d'Entraigues, l'auteur de la famense brachure dont nous avons parlé, furent gagnés, séduits, acquis à la cour; là enfin, plus tard, furent, à la suite des mesures de corruption, prises tontes les résulutions de force.

Le clergé, premier ordre, avait son costume ordinaire.

La noblesse, qui venait ensuite, portait la culotte courte, les bas de soie, le soulier à boucles, la vesie de satiu, l'habit a la Louis XV, le manteau a la Louis XIII, et le chapeau A la

Enfin, le tiers état portait le costume noir, costume sombre et severe comme le rôle qui lui était confié.

lu milieu de ces onze cent quatre-vingt-six députés, seal fit disparate Ce fut un cofficateur, député de Saint-Martin de Rennes, qui garda les cheveux longs et saus poudre, thabit, le gilet, la ceinture et les guêtres du bas Bre-ton II , e nominait Michel Girard

Toute ces élections avaient pris plus de temps que l'on ne CT Walt

Le 27 avril, jour ou l'assemblée devait souvrir, l'élection e fi nit, a Paris, au millen des patronilles qui sillonnalent les rues, et des soldat qui stationnalent à la porte de tous le lieux d'élection, et qui chargeaient leurs fusils à la vue de la faule.

M. lere ce déplotement de forces, et peut être même à

cause de lui, les élections furent, dès le premier moment, d'une apreté populaire qui indiqua leur résultat avant même qu'on pût le connaître officiellement.

Sur soixante districts, cliquante-sept substituèrent un président de leur choix à celui qui avait été nommé par le rot. Les trois autres districts renommèrent les mêmes présidents, à la condition, cependant, qu'ils déclarcraient qu'ils tenaient leurs pouvoirs, non du roi, mais du penple.

Au milieu de l'agitation qu'occasionnaient et les élections et le déploiement de forces dont on avait eru devoir les ac-compagner, on apprit tout à coup qu'un groupe considérable d'ouvriers se portait vers ta manufacture du papetier Réveildouvriers se portait vers la manufacture du papetier Reveir-lon, qui avait dit, à ce qu'on assurait, qu'il fallait ahaisser la journée des ouvriers à quinze sous. Un bruit absurde s'était en outre répandu : c'est que, pour le récompenser sans doute de cette motion, la cour lui avait envoyé le cordon de Saint-Michel.

Cette foule portait un mannequin décoré du susdit cordon et marchait en criant: « A mort, Réveillon! A la corde, à la corde! »

M. du Châtelet, colonel des gardes françaises, qui venait d'être nommé huit jours auparavant à cet emploi, fut averti de ce qui se passait.

Il envoya un sergent et trente hommes pour garder la maison. Ce détachement ne put rien contre la foule immense qui assiégeait le magasin ; it fut obligé d'assister, l'arme au pied, au pillage de la maison. Tout fut brisé, tout fut jeté par les fenêtres : meubles, glaces, papiers.

Un abbé, disait-on, avait excité toute cette foule.

Cinq cents louis furent volés dans une caisse; les caves furent vidées; quelques-uns des pillards moururent pour avoir bu des couleurs de la fabrique, qu'ils prenaient pour

Tout le monde paraissait endormi, le lieutenant de police, le prévot des marchands Flesselles, l'intendant Berthier, tout, jusqu'aux canons de la Bastille, qui semblaient passer leur long cou à travers les embrasures pour mieux regarder dans le faubourg.

La foule, qui avait pris grand plaisir à tout ce tapage, se promit de revenir le lendemain, et tint parole.

Aux premières nouvelles de cette seconde attaque, M. Châtelet courut chez le baron de Bezenval, lieutenant-colonel des gardes suisses, mais faisant pour le moment l'intérim du colonel, M. d'Affry. On n'avait aucun ordre de la cour. Tous deux coururent à la police.

La police ne put rien leur dire, sinon que, de minute en minute, le tumulte augmentait, et que la foule était si considérable, que les agents de police ne pouvaient pénétrer jus-

qu'à la maison attaquée.

M. du Châtelet vit alors que ta chose était plus grave qu'il ue l'avait cru au premier abord. Il fit marcher plusieurs compagnies avec ordre de faire feu. Ces compagnies arrivèrent au pas de charge et exécutèrent fidèlement leur consigne; mais elles ne purent disperser les piltards, qui montèrent sur les toits et firent pleuvoir sur les soldats une grêle de tuiles.

Les gens de police qui revenaient annonçaient que le tumulte, au tieu de se calmer, augmentait. La résistance, con-tre toute attente, semblait s'organiser; des hommes, disaieutils, distribuaient publiquement de l'argent pour exciter tumulte et augmenter le désordre.

La nuit s'avançait, on craignait le feu. Le baron de Bezenval prit sur lui d'envoyer sur le champ de bataille - le faubourg Saint-Antoine pouvait s'appeler ainsi - un bataillon des gardes suisses, auquel il joignit deux pièces de cauon; les instructions des canonniers étaient de charger les pièces à ta vue de la multitude, et, si elle ne se dispersait pas, de faire feu.

La seule vue du canon fit ce que n'avait pu faire la fusillade. Toute cette bande de pillards battit en retraite et dispa-

Il fut impossible de connaître jamais la cause réelle de ces deux journées de trouble, toujours désavouées par le peuple. Bezenval l'attribuait à l'Angleterre; M. de Coigny au duc d'Orléans.

Le parlement ouvrit une enquête, mais l'enquête n'eut pas de suite. Le roi, dit-on, fit défense au parlement d'aller plus

Le 29 avril, tout était tranquille et les élections parisiennes avaient repris leur cours ; elles durèrent jusqu'au 20 mai, c'est-à-dire seize jours au delà des états généraux.

Le dernier député nommé fut Siéyès, qui devait ouvrir et fermer la Révolution.

L'attention publique, un moment détournée par ces scènes du faubourg Saint-Antoine, ces scênes apaisées, revint tout entière aux états.

On commençait à comprendre leur importance en les voyant mouter comme une marée. On sentait, comme nous t'avons dit, que le peuple était un océan, et qu'il fatlait la voix de Dieu pour lui dire : « Tu n'iras pas plus loin. »

XV

OUVERTURE DES ÉTATS GÉNÉRAUX. - PROCESSION. - SENTIMENT QUI AGITAIT LES MASSES. - ORDRE DE MARCHE. - MIRABEAU. - LA NOBLESSE DE PRO-VENCE. - MIRABEAU « MARCHAND DE DRAP ». -VIVE LE ROI! - VIVE LE DUC D'ORLÉANS! - BAILLY. - LE TIERS SE COUVRE. - LES TROIS DISCOURS. -LES CURÉS. — VÉRIFICATION DES POUVOIRS. — LE COMTE D'ARTOIS. - MONSIEUR. - LA NOBLESSE-- FAMINE. - ROBESPIERRE. - LES MOTIONS. - AS SEMBLÉE NATIONALE. - LA SALLE DU TIERS. -- LE JEU DE PAUME. - LE CLERGÉ. - DIS-COURS DU ROI. - LE TIERS NE VEUT PAS SE SÉPARER. - M. DE DREUX-BRÉZÉ. - L'INVIOLABILITÉ DES DÉ-PUTÉS. - MORT DU DAUPHIN. - SES FUNÉRAILLES.

L'ouverture des états était fixée au 4 mai. Le 3, le rof, la reine, et les cuze cent quatre-vingt-six députés, enten-dirent à Versailles la messe du Saint-Esprit.

De l'église de Notre-Dame, où se disait la messe, on devait se rendre à l'église Saint-Louis. C'était toute la ville à traverser.

Versailles semble une ville faite pour les cérémonies de ce genre. Le jour de ces fêtes, elle s'éveille, se met à la fe-nêtre, regarde passer ce qui passe, referme sa fenêtre et se rendort

Ce jour-là, ses immenses rues étaient garnies, sur toute la route que devait suivre le cortêge, de gardes françaises et de gardes suisses; derrière cette baie de gardes francaises et de gardes suisses, pendaient, comme au jour de la Fête-Dieu, et les tapisseries de la couronne, et les plus belles tapisseries particulières que l'on avait pu trouver A toutes les fenêtres se teuaient les femmes de la cour : entre les tapisseries et les gardes françaises, le peuple de Paris.

Tout ceta était agité, tumultueux, bouillant et pourtant plein de respect.

On sentait que quelque chose d'inconnu, d'inouï, d'étrange, quelque chose venant du passé et allant vers l'aveuir, s'ap-

prochait: c'était la Révolution. Et cependant, il faut le dire: pour tous les cœurs, etle s'approchait douce, fraternelle et sainte. Tous révaient un embrassement universel; aucun, excepté Siéyès, le dernier nommé des députés de Paris, ne songeait peut-être à une guerre générale.

« Trois ordres, avait-il dit, non trois nations! »

Le cortêge s'ouvrait par le tiers, nombreux à lui seul autant que les deux autres ordres par la pensée et par les désirs comme il l'était par le fait.

Puis venais la noblesse, contrastant avec le nuage sombre qui la précédait, la noblesse, avec ses parements d'or, ses culottes de soie, ses chapeaux tout chatoyants de plumes

Enfin, s'avançait le clergé, ses prélats en tête avec leurs rochets, leurs robes violettes, leurs figures sereines; puis. rochets, leurs robes violettes, leurs lightes serelles, puis, séparés en deux par des musiciens, les deux cent cinq curés en robes noires qui eussent semblé bien mieux placés avec l'humble tiers état qu'avec les princes de l'Eglise. Il est vrai qu'ils marchaient derrière ces derniers.

Ce tiers état était tout entier inconnu, à l'exception d'un seul homme.

Cet homme, nous l'avons déjà nommé, nous nous sommes

déja arrêté à lui : cet homme, c'est Mirabeau.

Acid arrete a lui: cet homme, c'est manacau.

Nous l'avons vu se retirer en Angleterre pour y publier ses Mémoires; à son retour, it demande de l'emploi, et M. de Calonne l'envoie à Berlin; il y prépare son ouvrage De la monarchie prussienne; puis, à son retour, il fait paraître ses Conseils à un jeune prince qui veut refaire son éducation; sa Dénonciation sur l'agiotage, ses Observations sur Bicètre; son Aris aux Bataves, et son Histoire secrète de la cour de Berlin.

Enfin, en 1788, il se présente à l'assemblée de la noblesse de Provence, pour y délibérer avec ses pairs. Il est 1 w Mreh l u meish et ecrit sur

MIRALEAU VAP AND LL DRAP

A. rs. Aix et Var . e so i de, cent, et le nomment

même t 15

Vold I ru v appelle plus que le e mte ple e et vec l'ers, voilà pourquoi tous les r'ards : l'e de lien à l'épaisse crinière et sur sa , e d'ue si juissante laideur. O a aventr de paroles tonnantes dans se t quill. t la vie na été qu'uu éternel orage.

e tut entiere, c'est une armée, c'est un chiffre la C 'e se résumera en lui, et il remplira l'an-me Danton l'année 1792, comme Robespierre

urquoi, un instant nous avons arrêté cette proes trois ordres, pour faire encore une fois le r du colasse.

u moment venu, nous examinerons de la même façou

i nion et Robespierre.

Le cortège se rendait à Saint-Louls pour y entendre la messe d'ouverture Quand on apercut le roi, on cria : l'ire le roi Quand on vit la reine, on cria : l'ire le duc d'Or-- ans

On savait que c'était la frapper au cœur; elle chancela

et pensa s évan uir

C'est qu'on imputant à la reine le maintien de toutes ces distinctions de costume qui rendaient les états de 1785 pareils à ceux de 1614, c'est qu'on l'accusait d'avoir exhumé le détail humiliant du cérémonial gothique auquel on avait essayé de s'umettre les députés, la veille.

En effet, juand, la veille, les députés s'étaient présentés clez le rot, au lieu de les recevoir par provinces, il les avait fait entrer par ordres, le clergé d'abord, puis la noblesse puis enfin, à trois heures de distance, le tiers.

Autrefois, dans le vieux cérémontal, le président haran-

gualt à genoux, on parla de faire revivre cette coutume, Bailly seleva contre cette prétention.

- Cependant si le roi le veut? dit le maître des céré-

monies.

— Que m'importe que le roi le veuille, dit Bailly, si cinq millions d'hommes ne le veulent pas ! On tra ha la difficulté en décidant que le président du

tiers ne ferait point de harangue. La séance du 5 devait avoir lieu, non pas au château, mais aux Menus. C'était un immense bâtiment qui pouvait contenir les douze cents députés, plus quatro mille and teurs.

Au moment de l'ouverture de la séance, le roi se couvrit le ciergé et la noblesse se couvrirent : c'était leur droit.

Ce n'était pas celui du tiers mais il le prit.

Ce que voyant le roi, il ôta son chapeau; de sorte que tout le monde fut obligé de se découvrir.

C'était, dans un si grand moment, une bien petite, bien pauvre, bien misérable lutte; d'autant plus triste pour la royauté que la royauté y succombait sans cesse.

On attendit alors les paroles du roi. De satisficent per

Trois discours furent prononcés, qui ne satisfirent per-sonne, pas même celui de M. Necker.

Les trois discours prononcés, on se sépara. L'attitude du tiers, son refus de parler à genoux, son unanimité à se couvrir devant le roi quand les deux autres come s'étaient couverts, avaient étonné tout le monde. commençait à comprendre que là serait la force.

Aussi la caricature de l'œuf reparait, mais modifiée. L'œuf est sur un coquetier clergé, noblesse et tiers y rempet t leurs mouillettes en frères; seulement, la mouile du tiers est bien plus grosse que celle des deux au-'r s ordres.

Le 6 mai chacun des trois ordres prend possession du l qui ini était destiné le tiers, de son immense saile, la n b e et le ciergé, de leurs deux chambres.

A 761 ble e et clergé prennent les devants pour r 501 lre e question capitale. Tous deux décident que les pur re e chaque ordre seront vérifiés par l'ordre 1 il-même

La noble - e 1- ne par une majorité imposante. Le rgé na que em réfaite et incertaine Les curés nchent qui le tre esent qu'à la première occasion se détacherent de prélats et iront selon leurs sympa

f.ls da jeujle, ler ympathies sont toutes popu

Le t'er au contraire en pposition avec les deux autres or r d s la prendre qui tion qui se présente, le ters d'il e que la vérificat en des pouvoirs doit ae faire en commune qu'il attend le deux autres ordres pour procéder à celle vérification.

Sais cette vérification préalable, les représentants de la nation n'auront aucun caractère reconnu.

nation in auroitt adeun caractere reconnu.

L'intelligence publique comprend à l'instant même que la question de l'avenir est là Triomphe pour le tiers, c'est-à-dire pour le peuple, s'il y a reunion triomphe pour la noblesse, c'est-à-dire pour la cour, s'il y a séparation.

Puis, comme si ce n'etait point assez de la raison, le tiers s'appuio sur des exemples.

Depuis la première convecation des états générales en la contraction des états générales.

Depuis la première convocation des états généraux. Depuis la première convocation des états genéraux, qui avait eu lieu en 1302, à propos des préteutions temporelles de Boniface VIII sur la France, et dans laquelle le tiers état parut pour la première fois, jusqu'aux états tenus a Orléans, en octobre 1560, et qui rendirent l'ordonnance servant de base jusqu'à la révolution de 1789 à la jurisprudence commerciale, les trois ordres avaient toujours voté réunis, avaient toujours présenté un seul cahier, avaient toujours presenté un seul cahier, avaient toujours presenté un seul cahier, avalent toujours nommé un seul président, avaient tou-jours parlé par la voix d'un seul orateur.

En 1560 seulement, les ordres avaient voté séparément, et cela, sur la demande du tiers. Alors, le clergé avait for-tement réctamé; mais un grand intérét avait prévalu: 1560 était l'époque des guerres de religion, l'époque du fanatisme, l'époque de l'intolérance; il pouvait y avoir separation entre les mandataires de France, puisqu'il y

avait séparation entre les Français.

Le tiers décide donc qu'il attendra patiemment la réu nion à lui de la noblesse et du clergé. En attendant, ses salies sont ouvertes, aucune barrière ne le sépare du peuple de la campagne, de Versailles et de Paris. Mirabeau explique comment la cour a suspendu son Journal des Elats généraux, mais comment il n'en a pas tenu compte, et y supplée avec les Lettres à ses commettants. A chaque instant on fraternise, à chaque instant on encourage le tiers à tenir bon; il a contre lui le roi, la reine, la noblesse et une partie du clergé, mais il a derrière lui toute la France.

Le 15 mai, le comte d'Artois fait prévenir la noblesse que les ordres du roi lui interdisent de siéger sur les bancs de la noblesse, sans doute parce qu'il doit y rencontrer le duc d'Orléans et la Fayette, les deux seuls hommes populaires de cet ordre privilégié; mais il donne la pleine et entière assurance que le sang de son aleul Henri IV lui a été transmis dans toute sa pureté, et que, tant qu'il lui en restera une goutte dans les veines, il saura prouver à l'univers entier qu'il est digne d'être gentilhomme fran-

M. le comte de Provence reste muet. On se rappelle que scul, à la cour il a émis le vœu que le tiers ait des repré-sentants en nombre égal à celui des deux autres ordres. M de Provence commence à jouer ce jeu de bascule qui l'Illustrera.

Pendant ce tepips, un événement, qui semble sans im-

portance au milieu des grands événements dont le bruit retentit de tout côté, prend modestement sa date au 7 mai. L'assemblée des électeurs de Paris apprend qu'un arrêt du conseil a supprimé le journal de Mirabeau. Elle s'arrête au milieu de la rédaction de ses cahiers pour protester unanimement contre l'arrêt du conseil.

La cour s'effraye, et permet la continuation du journal. La grande question de la liberté de la presse est jugée en faveur du peuple. A partir du 7 mai, le peuple aura l'arme de la pensée à opposer aux canons, l'arme du rol. Trois tentatives de rapprochement avaient été faites par

te tlers.

Le 7 mai, sur la proposition de Malouet et de Mounier, tiers avait fait inviter les deux autres ordres à venir à lui. Le 12, Rabaut Saint-Etienne propose une conférence en tre le tiers et les deux autres ordres. Le désir du tiers est transmis à la noblesse et au clergé. Le tiers propose la te-nue de ces conférences sur un terrain neutre. Les conférences ont lieu, mais ne font qu'envenimer les choses.

Lo 27 mai. Mirabeau propose une dernière adjuration au nom du Dieu de paix. C'était un appet aux curés, et, on le sait, les curés avaient l'oreille ouverte.

L'adjuration fut puissante; elle ébranla toute la parlie populaire du clergé: il fallut l'influence des prélats pour arrêter une défection qui paraissait instante le jour même.

Le soir, la nouvelle en est portée au comité Poligna-Necker propose un avis. L'avis de Necker va peut-être tout concilier. Chaque ordre s'en remettra aux autres urdres peur vérifier ses pouvoirs. Le peuple et le clergé vérifieront les pouvoirs de la noblesse; la noblesse et le tlers vérifieront les pouvoirs du clergé; enfin, la noblesse et le clergé vérifieront les pouvoirs du tlers.

En cas de discussion, le roi jugera.

Le tiers frissonna de crainte; si les deux autres ordres acceptaient, son refus était de la rébellion. La noblesse, folie et insensée, la noblesse, qui subissait

Dieu, refusa.

Ce refus ent ilen le 6 juin.

il y avait eu un mois tout entier perdu à ces débats, depuis l'ouverture des états généraux; un mois perdu, en

en plein discrédit! un mois pendant lepleine famine. quel les travailleurs, de qui le travail se retire, n'ent d'au-tres ressources que la mendicité ou le vol!

On parlait de bandes, de gens armés courant les campa

gnes, tuant, pillant, brulant.

Les uns accusaient l'Angleterre, les autres le duc d'Orléans de pousser ces bandes.

Un jour, un prélat tire de sa robe violette un morceau de pain noir.

— Voilà, dit-il, le pain du paysan.

A l'instant même, le clergé s'émeut et propose de former une commission pour venir en aide au peuple.

On rapporte au tiers l'effet produit par la vue de ce pain

noir et la décision qui a clos la séance. Les membres du



Mirabeau sortit des rangs et fit trois pas vers M. de Brezé.

Ce qui les poussait, en réalité, c'était la pâle, la mau-

vaise conseillère du peuple : la faim ! Pendant ce temps, les élections de Paris se sont achevées, et les députés de la capitale sont venus rejoindre leurs frères.

C'est un renfort qui leur arrive dans la lutte, car la po-sition du tiers est terrible. Cette ouverture des états tant attendue, c'est lui qui la retarde par son implacable pa-tience; pour faire la France heureuse dans l'avenir, il faut qu'il prolonge sa misère dans le présent; il faut qu'il ferme ses yeux aux angoisses, ses orellles aux cris.

Du côté de la noblesse et du clergé, les discussions sont orageuses.

tiers se regardent les uns les autres; ils commencent à chanceler dans leur foi. Ils se demandent s'ils n'auront pas un jour à rendre compte de ce retard affamant.

Alors, du milieu de l'assemblée, une voix aigre s'éleva;

— Les anciens canons, dit-elle, autorisent, pour soulager

le paurre, à vendre jusqu'aux vases sacrés.

On cherche qui a prononcé ces paroles qui sont à la fois pour le clergé un conseil et une menace.

C'est un homme de trente ans, petit, grêle, pâle, aux yeux couverts, au front fuyant, poudré avec recherche; il se nomme Maximilien Robespierre, et est député d'Arras L'assemblée est raffermie par cette voix, elle attendra.

Le 10, Siéyés entre.

s s u.e._r nde int'iet e semble il a tout ' preui cest ui de c , n mes , qui Dieu a l ji r ini

e p s le c l le 1 l l cs terips.

Je pro se d't ser une dernière fois de case e le clera Jer se de les ivertir que l'appet fira d's u e e le de douner défaut con-1-1 1 ---

t - v ava t c | | (t) le closes pres, le 12 mai, t r le 1 r c | t ats refusé | le 12 mai, il n'et it 1 - 1 - 1 - 1

læ i en etalt terrible, parce qu'elle ve-

fraton ne peut pas former les etits n cux. Il comp sera une assemblée na-

y n fit faite en consequence à la noblesse et au e se rentre dans la salle des ctats pour y assister

A partir de ce moment comme l'a dit Siéyès, et le vausseau de la Révolution est a es cup

Le patiemati en revolutionnaire inquiète Mirabeau Mirabeau est 11 mme du premier mouvement, c'est le sarg qui fait l'eire les grandes actions et les grandes

Il court clez Necker son ennemi Necker ne comprend (s) Il free du tiers, Il croft qu'on arrêtera le tlot qui le tre Mirelent veut lui tremper les pieds dans la marce. Le m'e plet en s'est fait mar hand de drap, mais il · 111 cure detre gentille mme

(e'er a equitris l'is lui a ote sa liberte est encore

of the second of

N - r le reuer le mais refuse,

As a la ferse utilit, le majori le tautilis circs du Porton quittent la chambre du la cit ventert se fondre aux deputes des communes. les cris es che les acmedifirent tous les bras leur fu-re nver's les habitants de l'arche, perdus sur l'océan u'e y jaient enin apparaître la colombe au rameau

I if Steyes presente une se orde motion, il demande e la liers samuale As e blee des representants comus stuit ale As e blee des representants connus

el i 7 s de la nation francaise

1 offs escriptors and vienness de secouler ont été en pres à re-onnaître et à verifier publiquement les propriée comme la nobles et le clerge nont rien fait que hous les le tiers se trouve le seul pouvoir connu et

Core fas Mirabeau s'effraye; il court a sièves ef lui re-tr' he de pousser l'assemblee en avant sans lui montrer l but ou il vent la cenduire

Signs south to but que ne voit pas Mirabeau, il le voit bil, ces une énigme dont il tient le mot, un pro-(es' une énigme dont il tient le mot, un protieme dert il a la solution.

ful r de de jour M rabeau ne perdra point de vue Si y Il faut qu'il sache ou va le meneur qui a changé a r de vi dette p nr l hahit noir du tiers, et aul sape a la los noble se et royauté.

Deux autre motions sont présentees à la sulte de celle

Montrer propose de s'intituler représentants de la majeure part e de la nation

Mai ela appose une mineure partie, cela suppose un h me tans la nation, cela cree une chambre basse et ami re haute

ur la propose de s'intituler représentants du peuper

P au papull? lui crient à la lois les légistes Tur : i ii et Thouret de Rouen. Il c c c'et, que le roi la nobles e et le clergé frandre : i l'ébis dans on acception inférieure.

M'rab i in confor il re laut pas lutter ain i de l'in e la revante, il ne faut pas forcer le in ce las results rune décision du tiere

nt ce lui r 1111 r une décision du tiers.

Qui j re 1 di rol! répond le janséni te Cale 1112 du 1 l ous empecher detre ce que
le 11 l l di 1 peut il en pecher la vérite
le 11 mui l 12 jius que la sanction royale
le 1 rer l ri l et el colt que lon va
d l e rivau a le 11 et religieux d'us le
cr 1 ri r d la aujreme défense
le 1 re 1 r et le colt que lon va

reto ^e vous mépriser le reto! Mais je le crois tellement né-cessaire, que j'aimerais mieux vivre à Constantinople qu'en France si le roi n'avant pas le reto. Pourquoi cela ^e erle t-on de toutes paris

Parce que je ne connuis rien de plus terrible que l'aristocratie souveraine de six cents personnes, qui de main peut se faire mamovible, après demain héréditaire, et qui, comme toutes les aristocraties du monde, finira tout envahir

c'etta réponsa souleva une tempête. Mirabeau débuta par l'impopularité.

Les trois questions furent posées à l'assemblée. Le tiers, comme le proposait Mounters prendrait-il le titre de représentant de la majeure partie de la nation?

Le tiers deviendrait il, comme insistait Sièyes, la repre-sentation connue et verthèe de la nation française? La proposition de Sièyes l'emporta.

Le 17 arriva. La séance se prolongea dans la muit, som bre et solennelle. Une nouvelle motion de Sièyes occupait encore les esprits.

Il proposant de décréter que le tiers prendrait le titre d'Assemblée nationale, et que cette assemblee etait la sente reunion legitime, attendu qu'il ne pouvait exister entre

reunion legitime, attendu qu'il ne pouvait exister entre le trône et elle aucun pouvoir négatif. La motion passa à la majorité de quatre cent quatre-vingts voix contre soixante et dix-neuf. Cetait un homme d'une logique terrible que ce Sléyès Le 10, il propose de donner défaut à la noblesse; le 15, il propose de prendre le titre de députes rérifiés; le 17, il proposa de se constituer en assemblée nationale,

Chaque pas qu'il fait est un degré qu'il monte. Le pre n ler acte de l'Assemblee nationale fut de déclarer, séance tenante, que les contributions, telles qu'elles se percevaient dans le royaume, étaient illégalement perçues et établies, n'ayant point été consenties par la nation. Néaumoins, on les autorise provisoirement, mais sentement jusqu'au jour de la separation de l'Assemblée, de quelque cause que cette separation puisse provenir.

Ausi, que le rol y prenne garde (S il dissout l'Assemblée, le peuple est relevé de ses impôts. Le decret fit grand bruit ; il se repandit par toute la

France, aux applaudissements de la nation

La cour était furieuse · le roi et la relne ne pouvaient pas revenir de l'audace de ce tiers, qui non sculement faisait des lois, mais qui encore employait la formule royale ENTEND ET DECRETE.

Necker c'ant furieux : il avait en quelque sorte garanti l'Assemblée : il avait repondu qu'elle serait bonne fille : et l'Assemblée (n' avant repondu qu'erle sergit nomie fire; et voila I ssemblée qui, tout à coup, brisait les lisières par lesquelles il croyant la tenir. C'était à renverser tous les calculs, à déronter toutes les probabilités. L'Assemblée, qu'on avant crue une simple machine à faire des lois, avant pris amé, exprimant sa pensee, imposant sa volonté.

Le cardinal de la Rochefoucauld et l'archevêque de Pa ris apprirent la decision au moment même ou elle venail dêtre prise. Ils n'attendirent pas au lendemain, ils courn-

rent sur l'heure même a Marly.

Un décret royal pouvait encore paraître le lendemain en mome temps que le decret national; ce décret casserait celui de l'Assemblee, lui enlèverait son nom d'Assemblee nationale et proclamerait le roi législateur provisoire de la France

La journée se passa en fluctuations, le roi ne pouvant se décider a prendre un parti.

Le 19, le due d'Orléans propose à la noblesse de se réu nir au tiers; M. de Montesquiou propose de se réunir au clergé.

Les deux motions sont reponssées.

Le soir, le cardinal de la Rochefoucauld et l'archevêque de Paris retournerent au rol, se jetèrent à ses pieds et, pour la seconde lois, le supplierent de dissoudre les états.

Même hésitation, le rot s'arrête à un demi moyen. Il or-donne que la salle du tiers sera fermée sous prétexte de preparatifs a faire pour la séance royale qui doit avoir lieu

L'arrêté pris dans la unit est affiché dans la nult outre, le matin à sept heures un quart, c'est-à-dire trois quarts d'heure avant l'ouverture de la sénuce, un billet de M de Brezé prévient Ballly de l'accident qui prive les niem bres du tiers de leur saile

Bailly lit et relit le billet. Ce n'est pas même au prési-

dent du tiers qu'il est adressé, c'est a M. Bailly

Rien d'officiel par consequent A l'houre marquée, Bailly qui possede au plus haut degre le courage civil, qu'on peut appeler le contage du devoir. Ballly se rend à la salle des é i s comme sal n'avalt recu aucun avis. Beaucoup de de pintés attendent deja a la porte

La salle est envahie pur la lorce armée.

failly, en face de la sentinelle qui croise la baionnette, d'altre que la sérnee tient. Le local seul manque, a defaut de la salle des états, foute antre salle assez grande pour contenir douze cents députés sera bonne.

Les uns crieht: « A la salle d'armes! » Les autres: « A Marly, sons les yeux du roi! » Les autres : - A Paris, sons la protection du peuple! »

Le docteur Guillotin propose le jeu de paume : sa propo-

sition est adoptée a l'unanimité

Là, entre quatre murailles, ayant pour tous meubles une table, des bancs et quelques chaises. l'Assemblée nationale, que le peuple a suivie, que quelques soldats ont escortee. I Assemblée nationale, les yeux au ciel, la main sur le cœur. avec cette voix frémissante qui est l'harmonie de toutes les fibres du corps, l'Assemblée nationale jure qu'elle ne se separera pas sans avoir achevé la constitution.

Le lendemain était un dimanche. Les fêtes du dimanche étaient encore fort respectées à cette époque : il n'y eut

donc pas séance.

Les princes, profitant de ce jour de relâche, annoncèrent une partie de paume, et firent fermer le jeu pour le lendemain 22

L'Assemblée se rendit à l'église Saint-Louis.

A peine y était-elle, que cent quarante-huit membres du clerge se détachent de leur ordre et viennent se réunir au tiers

Paris apprend la nouvelle en frémissant de joie; la no-blesse reste seule comme dernier rempart de la cour. On bat des mains aux prêtres que l'on voit paraître dans les rues on illumine les fenêtres et l'on chante sur l'air de

> Vive le tiers état de France! Il aura la prépondérance Sur le prince et sur le prélat, Ahi! povera nobiltà Je vois s'agiter sa bannière. J'entends partout son cri de guerre: Vive l'ordre du tiers état ! Ahi! povera nobiltà

Ce n'est pas le tout, on frappe des médailles eu l'honneur du tiers.

Dans quels ateliers monétaires frappe-t-on ces médailles? On l'ignore. Qui les frappe? C'est un mystère.

L'une d'elles, en plomb, trahit son origine, encore plus par la défectuosité de l'orthographe, que par l'humilité de la matière.

Elle représente d'un côté le portrait du roi, jeune, et beau même, plus beau que ne l'était Louis XVI, avec cet exergue:

LES ÉTATS ON COMMANCE LE 3 MAY

De l'autre, c'est un bras qui soutient une couronne avec cette légende:

LE TIR ÉTÀ LA SOUTIENDRA. — VIVE LE ROI POUR LE BONHEUR DU PEUPLE. 1789

Il y a ceci de remarquable, c'est qu'à cette époque encore, 17 juin 1789, fout est royaliste en France, noblesse, clerge et pleugle.

Quelques représentants obscurs et inconnus, élèves de Rousseau, sectateurs de Weishaupt, disciples de Sweden-borg, affiliés aux sociétés d'Allemagne ou de France, rêvent peut-être autre chose; mais aucun signe ne trabit leur espérance

En attendant, l'Assemblée nationale, chassée de la salle du tiers, chassées du jeu de paume, est réunie dans l'église Saint-Louis, où viennent de se joindre à elle cent quarantehuit membres du clergé... Voici comment la chose s'ac-

C'est l'évêque de Chartres qui porte la parole.

« Messieurs, dit-il, la majorité de l'ordre du clergé ayant pris la délibération de se réunir pour la vérification des pouvoirs, nous venons vous en prévenir et vous demander sa place dans l'assemblée. »

Cette majorité se composait de cent trente-cinq curés, cinq évêques ou archevêques, deux grands vicaires, six chanoines, et un abbé commendataire.

Derrière l'évêque de Chartres, annonçant sa venue, s'avançait cette majorité du clergé.

L'évêque de Vienne la précède, et prononce le discours suivaut :

« Messieurs, nous venons avec joie exécuter l'arrêté pris par la majorité de l'ordre du clergé aux états généraux. Cette réunion, qui n'a aujourd'hui pour objet que la vérification des pouvoirs, est le signal, et je puis le dire, le pré-lude de l'union constante qu'il désire avec tous les ordres et particulierement avec celui des communes. »

On vérifia les pouvoirs de seize députés du clergé, et la séance fut levée

La séance royale était fixée au 23 juin. Le soir de cette réunion du clergé au tiers, qui avait en lieu le 22, les dé-putés convinrent que, l'Assemblée n'ayant rien à dire au roi dans la seance du lendemain, le président ne ferait aucun discours.

A peine cette résolution fut-elle prise, que Bailly recevait un message du garde des sceaux, lui annonçant que le roi désirant que l'Assemblee ne fit aucune réponse au discours royal.

Cela, comme on le voit, tombait à merveille.

La séance du 23 était le va tout de la royauté. Louis XVI espérait que l'apparoil de la majesté et de la puissance monarchiques mettrait fin à toute discussion, arrêterait les empiétements du tiers état, et aménerait la clôture de la session des états généraux.

Jusqu'au dernier moment, au reste, des distinctions avaient été établies : la noblesse et le clergé devaient en-trer par la porte de l'avenue ; le tiers devait entrer par la

porte de la rue du Chantier.

La cour se fit aitendre ; c'était le seul moyen qui lui res-La cour se int attendre; c'etait le seul moyen qui fui res-tât de faire sentir au tiers son infériorité. Il était entassé dans une étroite galerie, communiquant par une porte à la salle des séances royales, dans laquelle on entendait bour-donner la noblesse et la prélature; seulement, cette porte était fermée, et la galerie, trop exigué, ne pouvait contenir que les trois cinquièmes des députés; les autres étaient obligés de se tenir dehors, exposés à une pluie d'orage.

Bailly, impatienté, frappa à la porte; les gardes du corps

entre-bâillèrent cette porte.
— Prenez patience, direut-ils, vous allez bientôt entrer.
La réponse fut communiquée par Bailly à ses voisins, et, de proche en proche, elle alla jusqu'à la rue. La majeure partie des députés la trouva pen polie, quelques murmures s'élevèrent ; on parlait même de se retirer.

Dailly frappa de nouveau. On ouvrit une seconde fois. Il demanda le maître des cérémonies. On répondit qu'on

ignorait où il était

Alors, la manifestation hostile devint plus grande; ce ne furent plus quelques députés seulement qui parlèrent de se retirer, ce surent presque tous les députés

Aux cris qui s'élevaient de tous côtés, Bailly frappa de nouveau, et, cette fois, demanda l'officier commandant.

M. le duc de Guiche parut.

On le sait, c'était un duc de nouvelle création.

- Monsieur, lui dit Bailly, vous avez la faculté de circuler dans l'intérieur; joignez M. de Brezé, je vous prie, et prévenez-le que les députés des communes ne penvent rester plus longtemps où ils sont, et vont se retirer si l'on n'entre à l'instant même.

C'était plus qu'un avis, c'était une menace.

M. de Guiche se retira, promettant de prévenir M. de Brezé.

Sur cette promesse, le tiers prit patience.

Cinq minutes après, la porte s'ouvrit. Le tiers entra.

Bailly passa le premier, marchant entre le grand maître et le maître des cérémouies. Il était suivi de tous les membres de l'Assemblée, rangés deux par deux, sombres et si-lencieux, mais grondant intérieurement, comme cet orage dont les éclaire illuminaiers les metals. dont les éclairs illuminaient les vitraux de la salle des séances.

Bailly se plaignit, tout en marchant, à M. de Brezé, de cet inconvenant retard. Mais M. de Brezé donna une raison : M. Paporet, l'un des secrétaires du roi, venait de mourir subitement, et, dans la confusion qu'avait occasionnée cette mort, on avait un peu oublié messieurs du tiers. Bailly vou-lut transmettre cette ralson à ceux qui le suivaient, mais ils lui firent observer qu'on avait bien eu le temps de faire entrer la noblesse et le haut clergé. On eut donc fait entrer le tiers si l'on n'eut craint qu'entrant le premier, il ne prît la première place.

L'aigreur demeura dans les esprits et la menace sur les

Bientôt le roi entra à son tour, prit place, ôta son chapeau, et dit

« Messieurs, je croyais avoir assez fait tout ce qui était en mon rouvoir pour le bien de mes peuples, lorsque j'avais pris la résolution de vous rassembler, lorsque j'avais sur-monté toutes les difficultés dont votre convocation était entourée, lorsque j'étais allé pour ainsi dire au-devant des to the leat in an inal access that ince co que je you

. . fa re j ur sen bonh ur

rail n attendant av alle e mem nt ou, par le ours des vues l'erfest t's souverain et du zele lairé de ses representates et al al pour des prosperités

un cette réunion des . r - 11

Les ctats ger r n corris de luis près de deux mits et ils n ni proprie de le ris et au corris de luis près de deux mits et ils n ni proprie de le ris et au corris de luis parfaite intelligence au mur de la patrie, et une funeste diven de l'enser les Français ne sont point his situation de la patrie, et une funeste diven de l'enser les Français ne sont point his situation de la reconvertement des états calculates de l'enser les Français ne sont point his situation de la reconvertement des états calculates de l'enser les Français ne sont point his situation de l'enser les Français ne sont point his situation de l'enser les Français ne sont point his situation de l'enser les Français ne sont point his situation de l'enser les Français ne sont point his situation de l'enser les Français ne sont point his situation de l'enser les Français ne sont point his situation de l'enser les Français ne sont point l'enser les Français ne sont point his situation de l'enser les Français ne sont point his situation de l'enser les Français ne sont point his situation de l'enser les Français ne sont point his situation de l'enser les Français ne sont point his situation de l'enser les Français ne sont point his situation de l'enser les Français ne sont point l'enser les Français ne sont point les reconsistents de l'enser les Français ne sont point l'enser les Français ne sont po in . re que le renouvellement des états géin si loi g terme, l'agitation qui l'a précède convocation, si différent de celui qui ras V at êtres, les restrictions dans les pouvoirs, et tres treonstances out du nécessairement ame-l sitt ns. des débats et des pretentions exagerées s au ban commun de mon royaume, je me dols à me de faire cesser ces funestes divisions. C'est dans resolution, messieurs, que je vous rassemble de nou- un autour de mol , c'est comme le pere commun de tous es sujets, c'est commo le detenseur des lois de mon rejaume, que je viens en retracer le véritable esprit et rejarmer les atteintes qui ont pu y être porties.

« Mais, messieurs, apres avoir établi clairement les droits respectifs des différents ordres, j'attends du zèle pour la patrie des deux premiers ordres j'attends de leur attachement pour ma personne, j'attends de la connaissance qu'il nt des maux urgents de l'Etat, que, dans les affaires qui regardent le blen géneral, ils seront les premiers a proposer. me de latre cesser ces funestes divisions. C'est dans

regardent le blen géneral, ils seront les premiers a proposer n ssaire dans la crise actuelle, qui doit opérer le salut de l'Etat • une réunion d'avis et de sentiments, que je regarde comme

se discours prononcé, le roi sit lire une première déclaration, trop longue pour que nous la reproduisions icl. Mals, avant de faire lire cette déclaration, le garde des ceaux était monté sur les marches du trône, et, ayant, selon lusage, parlé au roi à genoux, se retourna vers les députes et dit

- Le roi ordonne qu'on se couvre.

Aussitot Hailly mit son chapeau, ainsi qu'un grand nombre de membres des communes, mais la noblesse et le lerge, voyant le tiers couvert, pour établir une distinction entre eux et les gens des communes, ne se couvrirent pas In mettant son chapeau, Bailly avait voulu consacrer

un droit denlé jusqu'alors au tiers.

Voyant la majorité découverte, il se découvrit à son tour. Cette déclaration, que venait de faire lire le rol, cassait les arrêtés de cette pretendue Assemblée nationale comme llégaux et inconstitutionnels. Elle cassair les mandats impératifs, elle exhortait les ordres à se réunir dans cette tenue d'états sculement pour délibérer en commun, régiait les las ou cela devait è re ainsi et les cas qui devalent être verties. Elle déterminait, en outre, plusieurs autres forme à observer dans cette même tenue des états

P s le rei refrit la parole

Jai v ulu aus l. messieurs dit-ll, vous faire remetire • us l. yeux les différents bienfaits que l'accorde à mes peuples Ce n'est pas pour circonscrire votre zele dans le r le que je vais tracer, car j'adopteral avec plaisir toute utre vue de blen public qui sera proposée par les états céléraux Je puis dire, sans me faire illusion, que jamais ne na autant fait i pur ancune nation. Mais quelle autant l'avair, milaux pour la completa de la la l'avair, milaux pour la completa de la completa de la la l'avair, milaux pour la completa de la completa de la completa de la completa del la completa de la completa 1 l'avoir mieux merité que la nation française? de ratridrat pas de l'exprimer ceux qui par des prétenrateurat pas de rexprimer ceux qui pai des propos re e agérées, ou par des difficultés hors de propos re t 1 75st de mes Intentions paternelles, se ren-l es d'être regardés comme Français »

Africa de red fillre une seconde déclaration, no e la liber des intention du roi ett de la liste des bienfatts qu'il

e offrat un 1 de réforme des abus ; entin un plan roin rain e 1 un ration des droft accordes u la

the frest for Morabou les bienfait accordes r a felle te droits accordes a la nation

The field date of the lettre adresses A.C. community to the lettre adr

l'enfeits que j'acorde le mes peuples... » Comme si res droits des peuples étaient des bienfaits des rois! »

Cette déclaration des intentions du roi fut suivie d'un troisième discours, qui lur écouté avec plus d'impatience en coro que les deux premiers

« Vous venez, messieurs, d'entendre le résultat de mes dispositions et de mes vues, elles sont conformes au vif de sir que j'ai d'opèrer le bien public; et si, par une fatalité loin de ma penséa, vous m'abandouniez daus une si belle entreprise, seul je ferais le bien de mes peuples; seul je me considererais comme leur véritable représentant et semples contraits entre le service entreprésent l'accord parfait entre considererais. et, connaissant vos cahiers, connaissant l'accord parfait qui existe entre le vœu le plus général de la nation et mes intentions bienfaisantes, J'aurais toute la conflance que doit prepirer une si rare harmonie; je marcherus vers le but auquel je veux atteindre, avec tout le courage et la fermete qu'il doit m'inspirer

« Réflechissez, messieurs, qu'aucun de vos projets, au cune de vos dispositions ne peut avoir force de loi sans mon approbation spéciale. Ainsi, je suis le garant naturel de vos droits respectifs, et tous les ordres de l'Etat peuvent se reposer sur mon équitable impartialité. Toute défiance de votre part serait une grande injustice. C'est moi jusqu'à présent qui fals tout pour le bonheur de mes peuples, et il est rare peut être que l'unique ambition d'un souverain soit d'obtenir de ses sujets qu'ils s'entendent enfin pour

accepter ses bienfaits

Je vous ordonne, messieurs, de vous séparer tout de suite et de vous rendre demain matin dans la chambre affectée a votre ordre, pour y reprendre vos séances. J'ordonne, en conséquence, au grand maître des cérémontes de faire preparer les sail. s. »

Et le roi s'est retiré.

Malheureux prince! s'écrie Bailly, où vous engageton? Et combien on vous a trompé!

Ainsi, dit Mirabeau après avoir entendu ce troistème discours; ainsi, le roi, non content de prescrire des lois aux états généraux et même leur police, soit intérieure, soit extérieure le roi ne parle que par cette formule: Je veux je defends! yordonne! De sorte qu'un monarque ne s'est jamais plus formellement arrogé tous les pouvoirs sans limites et sans partage »

On le volt, l'impression produite par les discours du rol était la même sur le calme Bailly et sur l'Impétueux Mirabeau

Aussi, quand, sur l'ordre du roi, la noblesse et une partie du clergé se furent retirees, s'aperçut-on avec étonnement que les communes demeuraient a leurs places, mornes et silencleuses.

Alors, le grand mattre des cérémonies, voyant cette im-

molalité, s'approcha de Bailly.

— Monsieur, dif-il, vous avez entendu l'ordre du rol? -- Oul, monsieur, répondit Bailly. Mais l'Assemblée s'est ajournée après la séauce royale, et je ne puls la séparer sans qu'elle en ait déllbéré.

- Est-ce la voire réponse? continua M. de Brezé, et dols-

je en faire part áu rol?

oui, monsleur. Puis, se retournant vers les dépuiés ses collègues :

— N'est-ce pas, messieurs, dit Bailly, que votre avis, comme le mien, est que la nation assemblée ne peut pas recevoir d'ordre?

Alors, Mirabeau sortit des rangs, et, falsant trois pas vers

M de Brezé

Allez dire à ceux qui vous envoient, s'écrie-t-il, que la force des haionnettes ne peut rien contre la volonté de ta nation!

Nous en sommes faché pour les rhéteurs qui ont arrangé cette phrase et qui l'ont arrondie par une antithèse; mais 1 ous la rapportons telle qu'elle sortit de la bouche de Mi-

Telle qu'elle étalt, la réponse ébourlifia le maître des céremontes, pen habitué a en entendre de pareilles. Il sortit a reculons, comme il fut sorti devant le rot.

C'etait la première fois que le peuple était traité à l'égal

de la royanté par un grand maltre des cérémonles.

Derrière M de Brezé entrerent trente ou quarante ou-vrièrs, qui armés de leurs ontils, se mirent en devoir de démembler la salle. Les députés se regardalent ; on voyait qu'ils etalent e ix mêmes étonnés de leur audace. C'était la première fois que le reuple jonait avec ce llon, tant de les muselé deputs qu'on appelait la royaulé.

Copendant tous les yeux se tournatent vers le président.

Mirabeau pérorait au milieu d'un groupe, Siéyès se faisait remarquer au milieu d'un autre ; la demolition des estrades allait son train.

- Citoyens, dit Bailly aux ouvriers, je vous prie, et, au

besoin, je vous ordonne de vous arrêter. Les ouvriers releverent la tête à cette voix douce et ferme à la fois; ils regarderent Bailly, qui leur fit un signe impératif de la main, ils obéirent,

Alors, un député proposa de remettre au lendemain de

discuter sur les délibérations du rol. Il y eut un instant d hésitation.

Une voix s'éleva, c'était celle de Camus.

Renvoyons la séance à demain, soit, dit-il; mais, avant déclarons que l'Assemblée persiste dans ses précédents arretés.

on hésitait encore.

- Messieurs, dit Siéyès, n'êtes-vous donc pas aujourd'hui ce que vous étiez hier?

Messieurs, s'écria un jeune député encore inconnu, les arrêtés de l'Assemblée ne dépendent que d'elle : le premier de nos arrêtés a déclaré ce que nous sommes; le second statue sur les impôts, que vous seuls pouvez consentir; le trolsième est un serment qui dicte votre devoir. Ce n'est point là le cas de la sanction, le roi ne peut anéautir ce qu'il ne peut sanctionner.

Ce jeune député, c'était Barnave.

Alors, toute discussion fut terminée.

L'Assemblée, dans un ordre admirable, en présence de les mêmes ouvriers qui étaient venus pour interrompre la délibération et qui écoutaient saisis de respect, l'Assemblée, adoptant la motion du député Camus, déclara à l'unanimité qu'elle persistait dans ses précédents arrêtés.

La nation venait véritablement de faire son premier acte

de souveraineté.

Aussi Mirabeau s'effraya lui-même de ce qui venait d'ar-

Il fit la motion de déclarer l'inviolabilité des députés. Gardons-nous-en bien! s'écria Bailly.

- Et pourquoi cela?

Parce qu'en nous déclarant inviolables, nous aurions l'air d'avoir mis aux voix si nous l'étions.

Vous ne savez pas ce que vous faites, dit Mirabeau; vous ne vous doutez pas du péril auquel vous vous exposez. Si vous ne rendez pas ce décret, soixante députés, et vous tout le premier, serez arrêtés cette nuit.

En effet, pendant que Mirabeau prononçait ces paroles, les gardes du corps avaient reçu l'ordre de marcher et de

se former dans l'avenue de la salle.

Cette nouvelle fut-elle connue, ne le fut-elle pas? En tout cas, les députés adoptèrent la motion de Mirabeau et prirent l'arrêté suivant :

a L'Assemblée nationale déclare que la personne de cha-cun de ses membres est inviolable; que tous particuliers, toutes corporations, tribunal, cour ou commission qui ose-raient, pendant ou après la présente session, poursuivre, rechercher ou faire arrêter, détenir ou faire détenir un dé-puté pour raison d'aucunes propositions, avis, opinions ou discours par lui faits aux états généraux; de même que toutes personnes qui préteraient leur ministère à aucun desdits attentats, de quelque part qu'ils sussent donnés, sont infames et traitres envers la nation et coupables le crime capital ; l'Assemblée nationale arrête que, dans les cas susdits elle prendra toutes les mesures nécessaires pour faire rechercher, poursuivre et punir ceux qui en seront les auteurs, instigateurs on exécuteurs.

Puis, cette décision prise, l'Assemblée s'ajourna au lendemain, et le président leva la séance.

Pendant les graves événements que nous venons de raconter, la reine a perdu son premier-ne: ce pauvre enfant royal, dont la naissance a été une calomnie pour sa mère. ce dauphin tant désiré, et auquel le duc d'Orléans refuse son obéissance, sous prétexte qu'il ne veut pas reconnaitre pour maître l'enfant de Coigny.

Mélas! sa vie a été assez oubliée pour que nous donnions

quelques détails sur sa mort!

Le jeudi 29 mai, jour de la Fête-Dieu, à l'une des portes ouvrant sur l'esplanade, on voyait un enfant de huit ans assis, dont la tête affaissée retombait sur la poitrine; une robe de chambre de basin enveloppait ses membres endoloris; cet enfant prêt à remonter vers Dieu, dont son agreie venait célébrer la fête, attendait la procession qui sortait de l'église paroissiale de Meudon et qui venait faire sa station à un magnifique reposoir élevé sous le vestibule du château neuf.

Lorsque la procession passa devant lul, deux valets de pied à la livrée du roi soulevèrent l'enfant, qui reçut debout la bénédiction du prêtre; après quoi, on le reporta dans ses appartements, où, six heures après, la mort venait le chercher

Cet cufant, c'était Louis-Joseph-Xavier de France, depuis trois ans miné par une maladle de langueur qui en avait fait un squelette.

Le surlendemain, son cadavre fut exposé en chapelle irdente; mals à pelne si quelques serviteurs vinrent remplir prés de lui ces devoirs qu'on rend aux dépouilles mortelles des enfants de France.

Après trois jours d'exposition, c'est-à-dire le 9 juin. les obsèques eurent lieu; le tiers envoya une députation à Meudon, pour jeter de l'eau bénite sur le corps du jeune

Siévès et Mirabeau étaient de cette députation.

On en conviendra, l'héritier de la couronne ne pouvait

mourir plus à propos qu'll ne venalt de le faire.

Ce fut le soir que les sunérailles eurent lieu, vers huit heures et demie : le corps fut placé dans un corbillard aux armes de France, mais très simple d'ailleurs. fl était accompagné de dix ou douze hommes à cheval, gardes lu corps, piqueurs, valets de pied, voilà tout.

A neuf heures moins un quart, on partit au grand lop : le clergé se dirigea vers la porte Dauphine afin d'éviter Bellevue, où Mesdames étaient venues se fixer depuis l'ouverture des états généraux, pour veiller de plus près sur le roi et sur la reine. Toujours au grand galop, comme si l'on craignait de n'avoir pas le temps d'arriver à Saint-Denis, on traversa le village de Sevres, le bois de Boulogne, le chemin de la Révolte, et, trois quarts d'heure après, les portes de la vieille basilique de Saint-Denis s'ouvraient pour recevoir le nouveau dépôt que lui confiait la mort.

Ainsi fut enterré le dauphin de France, la nuit, sans pompe, presque en cachette; on eût dit un simple courrier annonçant aux rois ses ancêtres la mort prochaine de la monarchie; seulement, une chose étrange arriva: quand le cadavre de l'enfant royal fut couché à la place qui lui avait été préparée, on s'aperçut que cette place était la dernière qui fût vide. Comme s'il eût fermé la série des rois de France, le dauphin s'emparait du sépulcre qui res tit encore à prendre, de même que le dernier empereur élu avait rempli de son buste la dernière niche vide de la salle des empereurs à Aix-la-Chapelle; de même que Grégoire XVI devait remplir le dernier tombeau de pape 72cant dans l'église de Saint-Pierre de Rome.

Quand cette observation fut faite à la cour, le roi et la reine se regardèrent en frissonnant; ils étaient cependant loin de deviner encore en perdant le premier dauphin, mort au moins sous les voutes d'un château royal, que le second mourrait sous la voûte d'une prison.

IVZ

NECKER. - LES VISITES DE LA NOBLESSE. CRAINTES DE LA REINE. - LES GARDES A L'ASSEM-BLÉE. - LA LETTRE DU ROI. - M. DE LUXEMBOURG. - LA CAUSE DE LA COURONNE. - LA FOULE AU CHA-TEAU. -- CHEZ NECKER ET CHEZ BAILLY. -TROUPES ÉTRANGÈRES. - LE MARÉCHAL DE BRO-GLIE. — UN MOT DU ROI. — LES GARDES FRANÇAISES. - LE PALAIS-ROYAL. -- « VIVE LE TIERS ÉTAT! » -LES GARDES A L'ABBAYE. - LA DÉPUTATION A L'AS-SEMBLÉE. — LA RÉPONSE. — CONDUITE DU ROI. — PARIS EST CALME.

Au milieu des graves événements qui s'étaient passés dans la journée du 23 juin, on avait remarqué une chose : c'est que M. Necker n'avait point assisté à la séance. On présuma que, sachant ce qui allait s'y passer, il n'avait pas voulu que sa presence consacrát les empiétements que la royauté se proposait de faire sur les droits du peuple. On parlait même de disgrace arrêtée, de départ prochain ; la moitié de Versailles assiégeait déjà sa porte en criant : Vive Necker! quand les députés du fiers vinrent en corps chez lui. Il recevait des félicitations populaires, quand on vint lui dire que le roi le demandait. Il se rendit aussitat au château accompagné de plus de deux mille personnes, qui s'arrêtérent aux grilles

La noblesse avait précédé M. Necker au château; elle

uva pas clea lui;
M l c mte d'Ai q i i urs chevaller mit la rsrlutius it ret at a la fois sa douleur et sou aque! e i sans cond dauphin a la these en 11 ds '

Mess up (, we jo le cenfle, le prelier i , i v , ut venant d'en venait d'être confle au 1 mban

Mais u e v v seull r cet enthousiasme; c'est

grd r.

Pas r V d Brezé, qui confirma la nouvelle

dune Vetre Majeste! demanda le mal-

tr i les

For ya clercler M Necker currently on entendit un grand bruft, pareil a celul la n qui serait venue battre les murs du châ-1 : de Versailles La reine se mit à la fenêtre et vit tout re pre qui mentait that menacant mais qui cette fois re voulut blen s'arrêter aux grilles, qu'il devait bient t franchir

Alor elle courut chez le roi

S.r | lui dit elle, au nom du ciel , rappelez M. Necker ; il ny a que lui qui puisse arreter tout cela

cela tombe a merveille, rejondit le roi, je viens de l envoyer chercher

Le roi lui ann ma que c'étalt à tort qu'il avait pu croire que l'oppasition qu'il avait faite était une cause de defaque l'oppesition qu'il avait faite était une cause de défa-veur, que, tout au contraire, il venait de le faire appeler l'our le pri r de vive voix de demeurer au ministère. Neckei était trop content jour faire le difficile vis-a-vis du roi, soit il omphe l'avait tant soit peu enivre; il ne de-

manda den au rat aucune garantie, ne fit aucune condi-

Our our raes enfants, cria-t-il en sortant du châ-teau our tranquillisez-vous, je reste.

Et il alla s jeter en fondant en larmes dans les bras de

sa femme et de sa file

Il 3 avait un fonds de sentimentalisme étrange, presque allemant dans le cour de ce banquier genevois

La si uation etait étrange.

L'Assemblee n'avait pas obéi mais le roi n'avait rien céde se lement il setait raccommodé avec M. Necker: c'et it one concession

Le let. lemain 2: juin. l'Ass mblée rentra dans la salle des l'intes l'inférire était rétabli dans son premier était; se l'inert une véritable armée campait à l'exterieur de

Bailly d manda a M de Rennecourt, officier des gardes de la provete de l'hô el ce que significant de deploiement de

M de R me durt r pot lit que c'était pour empécher les

étran ers d'entrer dans la salle des seances

LAssembles me se contenta point de celle réponse : elle nvoy etrois de es membres MM de Rotaing, de Gercy e Pl n in Gel nel pour lui faire un rapport exact des fais : M de Bellay, officier aux gardes, qui le r fit la m'me réponse que M de Rennecourt; il ajouta que les rirdes pones aux différentes avenues n'étalent là que i un indiquer les divers accès des salles particu-

Baily se contenta de cette réponse quoiqu'il fût con-vairin que co soi lats au contraire etaient placés la de leur que les étrangers ne pénétrassent dans la salle des lell rations et qu'il ne s'étabilt une trop facile commu-lat n'entre le peuple et les députés. Contre le peuple et les députés. Contre le peuple et les cent quarante-huit mem-le de le contre la peuple s'étaient joints trois écclésiasti-cre cet le nembre à cent cinquante et un, se

t triblement l'A semilée nationale
t d'un ci comitai lour rounion a la jonction
c d'écuves qui mélent leurs caux pour aller

r i campagnes

1 r 6 du clerge falunt disidence avec
1 A r e f 6 du sortie de la ulle de ses séances. etter entirité que de l'aris fut as aille à comps J T FFF

I the restriction of the property of the section and

12 27 le contra derivit aux dépu-

Portage en crise la core adre e au clergé

Elle fut remise à M. le cardinal de la Rochefouenuld. En voict copie

Mon consin.

« l'niquement occupé de faire le bien general de mon royaume, destrant par-dessus tout que l'assemblée des c'ats genéraux s'occupe des objets qui intéressent la na d'apres l'acceptation volontaire de ma déclaration du 23 de ce mois, j'engage mon fidèle clergé à se reunir sans delai aux deux autres ordres, pour hâter l'accom plissement de mes vues paternelles. Ceux qui sont lies par leurs pouvoirs peuvent y aller sans donner de voix jus qu'a ce qu'ils en aient de nouveaux. Ce sera une nouvelle marque que mon clergé me donnera.

« Sur ce Je prie Dieu, mon cousin, qu'll vous ait en sa

sainte garde.

Quant à la noblesse, ce fut non pas à la suite d'une lettre du roi, mais d'une conversation entre Louis XVI et M de Luxembourg, que sa reunion ent lleu à l'Assemblée nationale.

Ce fut le vendredt 26 juin que cette conversation ent lieu, des sept heures du matin. Monsieur et le comte d'Artors avaient été mandes par le roi, peu apres, M. de Luxembourg arriva, et le roi le fit entrer dans son ca

Nous rapporterons toute la conversation, qui peint admirablement les bonnes intentions de Louis XVI, bonnes in tentions avec lesquelles ceux qui l'entouraient le conduistrent a l'échafand.

- Monsieur de Luxembourg, dit le roi à peine entré, j'attends de la fidelité et de l'affection de ma noblesse que

vous pressiez sa reunion aux deux autres ordres.

Sire, repondit M. de Luxembourg, l'ordre de la neblesse sera toujours empressé de donner a Voire Majesté des preuves de son devouement pour elle; mais j'ose dire que, si elle obéit, elle ne lui en aura jamais donné de plus eclatante qu'en cette occasion; car ce n'est joint sa cause, c'est celle de la couronne qu'elle défend anjourd'hui.

- La cause de la couronne? s'écria le roi.

- Oui, sire! la cause de la couronne. La noblesse n'a rien à perdre, elle, à la réunion que Voire Majesté désire ; une considération établie par des siècles de gloire et trans-mise de génération en génération, d'immenses richesses et aussi les talents et les vertus de plusieurs de ses membres, lul assurent dans l'Assemblée nationale toute l'in fluence dont elle peut être jalouse, et je suis vertain qu'elle sera reque avec transport. Mais a-t-ou fait observer a Votre Majesté les suites que cette réunion peut avoir pour elle? La noblesse obéira, sire, si vous l'ordonnez: mais, comme son président, comme fidèle serviteur de Votre Majesté, j'ose la supplier de me permettre de lul présenter quelques réflexions sur une démarche aussi décisive

Le roi lui ayant témoigné qu'il l'éconterait avec plaisir, il continua ainsi -

Votre Majesté n'ignore pas quel degré de puissance l'opinion publique et les droits de la nation décernent à ses représentants; elle est telle, cette puissance, que l'autorité souveraine elle-même dont vous êtes revêtu de meure comme muette en sa présence. Ce pouvoir sans bornes existe avec toute sa plénitude dans les états géné-raux, de quelque manière qu'ils soient composés; mais leur division en trois chambees enchaîne leur action et conserve la vôtre. Réunis, ils ue connaissent point de maître; divisés, ils sont vos sujets. Le déficit de vos finances et l'esprit d'insubordination qui a infesté l'armée arrétent, je le sais, les délibérations de vos consells; mais il vous reste, sire, votre fidèle noblesse. Elle a, dans ce moment, le choix d'aller, comme Votre Majesté l'y invite, partager avec ses codéputés l'exercice de la puissance législative, ou de mourir pour défendre la prérogative du trone. Son choix n'est pas douteux, elle mourra, et elle n'en demande au une reconnaissance, c'est son devoir. Mais, en mourant, elle sanvera l'indépendance de la cou ronne et frappera de nullité les opérations de l'Assemblée nationale, qui certainement ne pourra être réputée com plete lorsqu'un tiers de ses membres aura 616 livré a la fureur de la populace et au fer des assassins. Je conjure Notre Majesté de daigner réfléchfr sur les considérations que j'ai l'honneur de lui présenter

Monsieur de Laxembourg, repril·le roi avec fermeté mes réflexions sont faites ; je suis déterminé a tous les sacrines, je ne veux pas qu'il périsse un seul homme pour ma querelle Dites donc à f'ordre de la noblesse que je le prie de se réunic aux deux autres. Si ce n'est pas assez, je interdonne comme son rol, je le reux! que, s'il est un seul de ses membres qui se croie lié par son mandat, son ser ment et son honneur à rester dans la chambre, qu'on vienne me le dire, j'iral m'asseoir à ses côtés, et je mour-

rai avec lui s'il le faut !

Amsi, tout se faisalt, mais ne se faisalt pas à son heure, mais se falsall mal. Le roi gardait Necker, parce qu'il ne pouvait faire autrement; le roi permettalt la réuplon à polivait latre autrement, le foi petitetati à fotoble di l'Assemblée, quand deux cents membres, tant du clergé et de la noblesse, étaient déjà réunis.

Tout le peuple, au reste, à cette nouvelle, se porta en force au château, et demanda a grands cris le roi et la reine. Tout était confondu dans les cours : femmes, prélats, officiers, soldats, députés, peuple. Le roi et la reine parurent; mais ce n'était point assez: on demanda le dauphin, pauvre enfant de quatre ans, qu'épouvanta fort tout ce tuniulte et qui se prit à pleurer. Puis la foule se

porta chez M. Necker et chez Bailly.

De tous ceux que la soule demaude ce soir-là et applaudit, un seul échappe à la foule, et encore parce qu'il se

Qui dira jamais le caprice du flux et du reflux de ces flots qu'on appelle une révolution? qui décrira les tempê-

tes de cet océan qu'on appelle le peuple? Tout paraissait donc calmé à Versailles, quand Paris se senti remué par une nouvelle secousse. Dans les circonstances où l'on se trouvait, et au milieu de la fermentation qui allumait tous les esprits, les moindres événements falsaient sensation, comme cette parcelle de neige, détachée du sommet d'un mont par l'aile d'un aigle, fait une avalanche.

Voici cet événement qui causa l'orage qui éclatait à Pa-

ris et qui retentit jusqu'à Versailles.

Tout en autorisant la réunion des trois ordres, le rol sans cesse tiraillé par la camarilla de Marie-Antoinette, loujours flottant entre son amour pour son peuple et sa faiblesse pour les courtisans, le roi avait donné ou laissé donner l'ordre à un certain nombre de régiments de se concentrer sur Versailles. Soit hasard, soit calcul, on remarqua que ces régiments étaient, pour la plupart, suisses, allemands ou irlandais. Il résulta que cette concen tration, préparée dès les premiers troubles que nous avons racontés, amena trente mille hommes et des trains d'artillerie considérables entre Paris et Versailles.

Vingt autres mille hommes, disait-on encore, étaient at-iendus; de plus, le maréchal de Broglie avait été mandé de la Lorraine, et l'on racontait qu'à son arrivée à Versailles le roi s'était jeté tout en pleurs dans ses bras en

s'écrlant :

— Oh! maréchal, que je suis malheureux! J'ai tout perdu. Je n'ai plus le cœur de mes sujets, et je suis à la

fois sans finances et sans armée. Le pauvre roi disait la vérité : il était sans finances ; le cœur de ses sujets n'était la vente. Il ceat sain maines, le cœur de ses sujets n'était pas perdu, mais il s'éloignait peu à peu de lui; et, quant aux soldats, le contact de Paris de-vait faire un renfort au peuple de la plupart de ceux que la royauté avait appelés pour la défendre.

Le régiment des gardes-françaises, tenant de plus près que les autres, sinon au reuple, du moins à la bourgeoisie parisienne, le régiment des gardes-françaises fut le premier à donner des preuves de son patriotisme. Dès le 23 juin deux compagnies de grenadiers, à qui l'ordre avait, assure-t-on, été donné de tirer sur leurs conci-toyens, refusaient d'obéir à cet ordre, et, depuis ce jour, un de leurs officiers, nommé Valadi allait de caserne en caserne pour éclairer les soldats et sur les intentions réelles de la cour et sur l'intérêt qu'ils avaient, étant sortis du peuple, à se réunir au peuple.

Les chefs s'aperçurent de cette propagande et en préviarent le gouvernement. Ils en reçurent l'ordre de consigner les troupes dans les casernes, dès le samedi 20 juin ; mais, les 25 et 26 du même mois, les soldats consignés s'échappèrent des casernes et accoururent au Palais-Royal en criant: « Vive le tiers état! »

Le Palais-Royal était le centre, comme nous l'avons dit, de l'opposition parisienne: c'était le palais du duc d'Or-léans. On venait d'y ouvrir le Cirque; le Cercle social y tenait ses séances et s'y occupait de l'avenir du genre humain; la Bouche de Fer y était rédigée par les francs frères: enfin le jardin était toujours plein de motionnaires prêts à ameuter le public à la moindre occasion.

On juge donc que les gardes-françaises furent bien re-çus en se présentant au Palais-Royal aux cris de « Vive

le tiers état!

L'exemple était contagieux : les motionnaires du Palais-Royat avaient, dans leur enthousiasme, fouillé jusqu'au plus profond de leur gousset, et le vin et les rafraschissements de toute espèce avaient été, aux cris de : « Vive la nation! » cris encore bien nouveaux et bien inaccoutumés en France, distribués aux soldats patriotes. Il en résulta que des dragons que des Suisses, que des hussards, que des compagnies d'artillerie tout entiéres, attirés par ces largesses, prirent part à l'enthousiasme public, et présentàrent bientôt un mélange d'uniformes et un assortiment de

couleurs on ne peut plus agréable à la vue. Cette matinée de joie et cette soirée de délire s'écoulè-rent sans que rlen vint troubler l'épanchement fraternel qui se faisait du peuple à l'armée et de l'armée au peuple.

Mais, le 30 juin, vers les sept heures du soir, un missionnaire entra tout courant par la grille du Palaistraversa le jardin, et, entrant au caté de Foy, remit collectivement à tous ceux qui se trouvaient dans ce casé lettre par laquelle on donnalt avis aux zétateurs de ta tiberté que onze soldats aux gardes-françaises, détenus à l'Abbaye Saint-Germain pour avoir refusé de tirer sur le peuple, allaient, à la faveur de la nult, être transférés à Bicetre, lieu, ajoutait la correspondance anonyme, destiné à de vils scélérats et non à de braves gens comme eux.

Aussitôt, celui qui a pris la lettre des mains du com-missionnaire sort du café, monte sur une chaise et relit à haute voix dans le jardin la lettre déjà lue au café: quelques jeunes gens élèvent leur chapeau au bout de leur canne, en criant:

— A l'Abbaye! à l'Abbaye!

Un cri unanime répond a ces cris isolés un groupe, composé de plus de six cents personnes, se dirige vers ponts, se grossit en chemin, s'arrête chez un ferrallleur des quais, dont on pille la boutique, et se présente aux portes de la prison.

Arrivé là, le groupe s'était fait armée : six mille personnes criaient: Liberté! en agitant des fusils, des hallebardes

et des épées.

A sept heures et demie, la première porte était enfon-cée. De la rue, ceux qui ne pouvaient entrer et agir antendaient le bruit des leviers et des marteaux, et répon-daient à ce bruit par des cris d'encouragement. A huit daient à ce pruit par des cris d'encouragement, à note heures, neuf soldats aux gardes, six soldats de la garde de Paris et deux ou trois officiers enfermés pour divers motifs, étaient mis en liberté. À huit heures et demie, l'expédition était achevée; mais une compagnie de dragons, suivie d'un détachement de bussards, se présentait le sabre à la main. Aussitôt que le peuple aperçoit les premiers cavaliers au lieu de fuir il va droit à eur sais premiers cavaliers, au lieu de fuir, il va droit à eux, sai-sit les chevaux à la bride en appelle à la fraternité jui doit unir le peuple et les soldats. Les gardes-françaises s'élancent, appellent les dragons et les hussards leurs camarades; ceux-ci ne peuvent résister aux interpellations qui leur sont faites : ils remettent leur sabre au fourreau ; quelques-uns ôtent leur casque en signe de paix; les embrassements et les poignées de mains s'échangent; on apporte du vin, et chacun boit à la santé du roi et de la

Presque jusqu'au dernier moment, nous verrons ces deux mots accolés l'un à l'autre.

Alors, les prisonniers délivrés sont conduits en triomphe par les bourgeois, leurs libérateurs, dans le Palais-Royal. Des tables sont dressées dans le jardin; on soupe à la lueur des flambeaux, et, tandis que, fatigués de tant d'émotions, ils vont dormir dans la salle des Variétés, les

citoyens veilleront sur leur repos. En même temps, on reconduisait à la prison un soldat prévenu de vol. le peuple n'ayant pas vouln que la même part fût faite au crime honteux qu'à la désobéissance pa-

triotique.

Le lendemain, les prisonniers furent conduits à l'hôtel de Genéve, et des paniers suspendus aux fenêtres à l'aide de rubans sollicitaient les offrandes des patriotes.

Le lendemain de ce lendemain, une députation fut envoyée à l'Assemblée; elle avait pour mission de solliciter sa recommandation près du roi, en faveur des prisonniers

L'Assemblée nationale rendit l'arrêté suivant:

« Il sera répondu aux personnes venues de Paris qu'elles doivent rapporter dans cette ville le vœu de la paix et de l'union, seul capable de seconder les intentions de l'Assemblée nationale et les travaux auxquels elle se consacre pour la félicité publique.

« L'Assemblée nationale gémit des troubles qui agitent en ce moment la ville de Paris; et ses membres, en invo-quant la clémence du roi pour les personnes qui pour-raient être coupables, donneront toujours l'exemple du plus profond respect pour l'autorité royale, de laquelle dépend la sécurité de l'empire. Elle conjure donc les habitants de la capitale de rentrer sur-le-champ dans l'ordre, et de se pénétrer de sentiments de paix qui peuvent seuls assurer les biens infinis que la France est prés de recueillir la réunion volontaire de tous les représentants de la nation.

« Il sera fait au roi une députation, pour l'instruire du parti pris par l'Assemblée nationale, et pour le supplier de vouloir bien employer pour le rétablissement de l'ordre les moyens infaillibles de la clémence et de la bonté qui a tear not a n I TOTAL STREET

tri , "e lej l lava e de Pars , e e des llats sur l d latre . "e ler

1 s to total e pris i dus li

First sema relitra aussitor i e relis Mais sous cotte appri f les arteres de l'immelso carlt to a little of ther A la première occi-

XVII

INQUIÉTI DES LES TRUTPES AUTOUR DE PARIS. CU'EILES DONNENT. - LEURS SUJETS DL MÉCON-TENTEMENT. - KLÉBER. - JOURDAN. - VICTOR. JOUBERT. - AUGEREAU. - HOCHE. - SOULT. -MARCEAU. - ALEXANDRE DUMAS. - LA DISSOLUTION DES ETATS PROJETÉE. - MIRABEAU. - LE DUC D'ORLHANS. - ADRESSE DE L'ASSEMBLEE. - RÉ-PONSE DE R. H. - FOULOY, - MM. DE BROGLIE ET DE LEZENVAL - DÉCLARATION DES DROITS DE L'HUMME. - LA FAYETTE. - LE DOCTEUR GUILLOTIN. -M. NEC ER. - MARAT. - CAMILLE DESMOTLINS. -ALX A .MFS! - M. DE LAMBUSC. - LES TUILERIES. - LE VIEHLARD. - LES GARDES-FRANÇAISES. -LES DRACCAS. - RETRAITE DE ROYAL-ALLEMAND. -AUX INVALIDES. - LE DUC D'AUMONT. - M. DE FLESS TILES. - M. DE CROSNE. - LES ÉLÉCTEURS. -L'ABBÉ D'ORMISSON LT LES BARILS DE POUDRE. I S IEN DÉPUTATIONS DE L'ASSEMBLÉE. - RÉ-PUNSE IT ROL -- LIS SUISSES AU PONT DE SÊVRES. - 14 COCARDE VERTE. - ENCORE M. DE FLESSELLES ET LES CAISSES D'ARMES. - MM. DE CORNY ET DE S MBR IL RÉCIT DE HUMBERT, HORLOGER.- VIA FASTIL' E. .

1 la lla ampes aux cova n d la cipita o qui ait vi que la cour le pouv it gui re compter

44 L 5 seldats in julétaient

friquilla in ne pouvait-elle pas compter sur eux e qui tracile fraternite qui commercalt a setablir e ri exerte pe pe pe er dont laffair de l'Albaye venaut de la nr u e freuve, il existait un grand mécontenteme tor il far la de la ration falte par le roi. le 23, et e l'ul l'ul romat de la façon la plus positive qu'il echa ogenit janeais l'institution de l'armée.

or quest plant este affirmation de l'armée,
or quest plant este affirmation? Que la noblesse conterm day r tou les grades, et que le soldat mourle, que quarante ix millions continueralent a
r par s parint le efficiers, tandis que toute l'armée
un tou mme par le passé, que quarante-quatre mil-

l a g iv-rnement

a vz quels noms av lent quitté la carrière millt r ne leir (firait aucun avan ement:

K r in, Vi tor, Joubert
Au 1 6 ft 18-officier, Hoche et Soult, sergents; ir. c' nire soldate

I r c' n l're Schatt N. ne se rebutalent pas Monhe, pour n eter d l r l'r lait des gilets d'officier, et les fai-t vendre d la colfé

I to tr mi i de cent la qui, ainsi que nous l'avons or y o t le it reabil qui à tous ces mouvements y ya nt que le pelles causes, et qui, ces jettles de d'ruite, et de mellert dans la sécurité de l'igno-

I is a mouvement, that l'aspiration d'une nation enté, c'e appe le monvements partiels de cet fer teux (1) le lu Day ne, le troubles de Rennes, le tr d l'r le trob de Versallies, les trouhas colleglar D. of the les trealles do l'Abbaye, come u irs le meme veut qui souitlan, faisant un orage par out on il ren chirant la resistance

Or, la résistance en ce moment la, la cause ou plutôt l 1 r t ve de l'ira e qui alla t claire c'était cette aggl m rat su de troupes que la c ur avait faite outre Versuil »

Trente règ ments morchatent sur Paris, di le marque de l'errères dans ses M i très Le pretexte était la tranquilité publique. I objet rèct, la dissolution des états g neraux

L'Assemblee à t'enale sen ait instinctivement que tout and doll ment de forces se faisant contre effe Le 27 join. Thealean again lu, au milieu du tumille et sans ère cecute une adresse en faveur de la paix, le 9 juillet, il en lut une pour l'éloignement des troupes, l'ette adresse, admiral lement faite, fut fort goûtée de l'Assemblée, qui, neamnoins le la vota qu'après en avoir efface la demande d une garde bourgeoise qu'elle contenuit.

Qu vant pousse Mirabean a parler? Le duc d'Orléans, dit on : selon M. Broz, du commencement de millet from selou M Droz, du commencement de juillet 1789 daterait le premier argent que Mirabeau aurait reçu de

La les, I homme du prince

C'est due le prince voyant avec effroi le peu qu'il était desenu defluis quelque temps; le prince était à pelue un homme un chiare, une unite au milieu de cette assemblee ou commençaient à s'inscrire les génies révolutionnaires de 1791, 1792 et 1793.

Le duc d'Orleans était avare « Je donnérais l'opinion publique pour un écu, » avait il dit. « Pour un écu de 9x livres, L'en entendu, » ajouta-t-il. On sait qu'il y en avait de trois; aussi pour faire face à tout l'or qu'il devait depenser, des charlatans essayaient-ils de lui faire de l'or dans ses greniers; on a deja vu qu'aucun moyen d'arriver a son but ne réjugnait an prince, même la magie Eh bien, pour faire de l'or, il lui fallat un squelette humain; non seulement un squelette humain, mais nominativement seulement un squelette humain, mais nominativement celui de Pascal Les gardiens de Saint-Etienne-du-Mont avaient été gagnes, et les os calches de l'anteur des Provinctales servatent de poudre magique pour convertir le vif-argent en nr.

Le jour où les communes ava eut pris le titre d'Assemblie nationale, les partisaus du prince l'avalent pousse à faire un discours qui provoqu'it la réunion de la noblesso un tiers de duc d'Orleans avant fait ce discours; mais, a la quatri me Ilgne, il s'etait trouvé mal; alors, on deben-tenna son habit, on ouvrit sa chem se, et, sous sa chemise, on trouva ciuq on six gile's cousus en plastron. Si vous doutez, lisez Ferrieres.

Le du d'orleans avait donc compris que ce n'était pas le rom nt de les ner, et il acheta t Mirabeau, en attendant qu'il aci eta! Dant n.

Revenous à l'adresse de l'Assemblée, qui demandait l'éloiguement des troupes

Elle fut presentee au roi le 10 juillet, et lue par M. de Clermont Tom erre.

Mais le rei etait trop puissanment circonvenu pour cedr, if repondit:

« Personne n'Ignore les désordres et les scènes scanda rersonne a ignore les desortres et les scenes scanda leuses qui es sont paisces et rerouvelées à Paris et à Versailles, sons mes yeux et sous ceux des états géneraux il est nécessaire que je fasse usage des moyens qui sont en ma puissante pour remettre et maintenir l'ordre dans la capitale et les environs, c'est un de mes devotrs principaux de veiller à la sureté pul lique. Ce sont ces motifs qui m'ont engagé à faire un rassemblement de troupes autour de l'aris. Vous pouvez assurer à l'assemblée des états géné-raux qu'elles ne sont destinées qu'a réprimer ou plufot à prevenir de nouveaux désordres, a maintenir le bon ordre et l'exercice des lois, a assurer et à protéger même la li-berté qui doit régner dans vos délibérations; toute espece de contrainte doit en être bannie, de même que toute appréhension de tumulte et de violence doit en être écartee prenension de tumuite et de violence doit en etre écartée (e ne pourraient être que des gens mal intentionnés qui pourraient égarer mes peuples sur les vrais mollfs des mesures de précaution que jo prends; j'ai constamment cherché à faire tout ce qui pourrait tendre a leur bonheur, j'ai tonjours eu lieu d'être assuré de leur amour et de lour Buellté.

Si pourtant la présence nécessaire des troupes dans les environs de Paris causait encore de l'ombrage, je me porterals, sur la demande de l'Assemblée, à transférer les état généraux à Noyan ou à Solssons, et, nlors, je me rendrais à Complègne, pour maintenir la communication qui dolt avoir lieu entre l'Assemblée et moi. »

C'était une triste réponse jour l'Assemblée. La proposition inite par le rel de la transporter a Noyon ou à Solssons rappelant les auciens exils des parlements. Où vou-

lait on en venir? Jusqu'où se proposait-on d'aller? Ecoutez M. Necker, alors ministre. It n'en savait rien lui-m-me et peut-être le roi n'en savait-il pas plus que

Je n'ai jamais connu d'une manière certaine, dit il dans son ouvrage sur la Révolution, le but où l'on voulait aller il y eut des secrets et des arrière-secrets, et je crois que le roi lui-même n'était pas de tous. On se proposait peut-être, selon les circonstances, d'entraîner le monarque a des mesures dout ou n'osait lui parler, »

Foulon, dont le nom allait bientôt recevoir la consécration d'une sanglante célébrité, Foulon proposait deux plans au rol : le premier était de diriger la Révolution en la secondant; le roi se faisait le premier Révolutionnaire de son époque; il prenait communication des cahiers afin de connaître les vœux du peuple, et sacrifiait tout pour y

L'autre moyen, au contraire, donnait tout à la violence : on arrêtait le duc d'Orléaus, à qui l'on faisait son procès; ou chassait Necker, on renversait l'Assemblée, on envoyait a la Bastille les quarante-sept députés de la noblesse qui avaleut passé dans le camp ennemi; on leur adjoignait Mirabeau, Target, une centaine de députés du tiers, les plus entreprenants, bien entendu, et l'on faisait entrer dans Pavis le maréchal de Broglie avec trente mille hommes. Plusieurs députés connaissaient le complot, ils le disaient

tout haut; mais l'Assemblée semblait s'être épuisée dans ses délibérations précédentes.

Cependant les préparatifs étaient patents. Il y avait dissidence entre les deux chefs: Broglie et Bezenval, Broglie feignait de ne pas savoir contre qui il était appelé.

- Je vois bien mon armée, disait-il, mais je ne vois pas mes eunemis.

Bezenval est plus franc, lui; ouvrez ses Mémoires et lisez.

« Mes arrangements tendaient à garnir le pont de Neuilly Saint-Cloud, les Moulineaux, d'infanterie et de canon, et a porter le régiment des chasseurs de Lorraine sur les hauteurs de Clamart, afin de barrer la plaine d'en haut. »

de Broglie prit un système différent, en accumulant les troupes autour de Versailles et à Versailles même; oudul'e bien mal calculée.

Que faisait l'Assemblée pendant ce temps-là? Elle dis-cutait la Déclaration des droits de l'homme que lui pré-

sentait la Fayette, ce grand endosseur de révolutions. Ce n'est pas le tout. Elle était si tranquille, qu'elle s'oc-cupait à tranquilliser les autres. Le docteur Guillotin, le mime qui avait proposé le Jeu de paume, le docteur Guil-D'in venait exprès à Paris pour assurer aux électeurs que tout allont bien, et que M. Necker, ce palladium de la li-berté, était plus solide que jamais.

Ce jour-là même, et tandis que le docteur Guillotin fai-sait sur M. Necker un discours fort applaudi, M. Necker venait de recevoir son congé et était déjà à vingt lienes

sur le chemin de Bruxelles.

Tout cela se faisait contre l'avis des véritables amis de la monarchie, contre l'avis du maréchal de Broglie, qui ne voulait point qu'on renvoyât Necker; contre l'avis de Breteuil, qui voulait bien qu'on le renvoyât, mais qui demandait alors cent mille hommes et cent millions.

— Eh bien, soit, avait répondu la reine, qui ne doutait de rieu; yous les aurez

rien: vous les aurez.

Et. attendu que la cour n'avait point, comme M. le duc d'Orléans. la prétention de laire de l'or, elle se mit à faire du papier.

« Plusieurs de mes collègues m'ont affirmé avoir vu de ce papier imprimé, » dit Bailly.

Necker! on avait de lui une idée terrible, et qu'il était bien loin de mériter : on craignait qu'il ne se jetat dans Paris, et ne renouvelât les scènes du coadjuteur. Il était à table quand on lui signifia l'ordre du roi ; il se Coutraignit devant ses convives; mais, tout pleurant son ministère, il partit après le dîner, tout seul avec sa femme, et sans même avertir sa fille.

Au reste, qu'avait-on à craindre? N'était-ce Au reste, qu'avait-on a craindre? N'était-ce pas une espèce d'invasion autrichienne, et Marie-Antoinette n'était-elle point parfaitement tranquille quand elle savait que Royal-Cravate était à Charenton, Reinach et Diesbach à Sèvres, Nassau à Versailles, Salis-Chamade à Issy, les hussards de Berchiny à l'Ecole-Militaire, Esterhazy et Ræhmer

aux environs?

Co n'était pas le tout : la Bastille, cette reine de Paris, venait de recevoir un renfort de Suisses; elle avait de la poudre a faire sauter la moitié de la ville, et, depuis le 30 juin, les canons allongeaient le cou entre les créneaux pour regarder ce qui so passait sur les boulevards et dans le faubourg

Le 12 Juillet au matin, tout le monde ignorait encore à Paris le renvoi de Necker; seulement, ou eût dit que le temps etait à l'orage; on respirait un air lourd et tout chargé d'électricité. Des eris d'alarme retentissaient tout à coup. Aujourd hui, c'était Bonneville qui criait. Aux armes! demain, c'était un jeune médecin philanthrope, nommé Marait, qui ecrivait: Prenez garde!

Aux armes coutre qui? Prenez garde!

Aux armes... contre qui? Prenez garde... à quoi?
Aux armes contre une armée!... Prenez garde à la cour!
Dés le matin, on avait afliché au coin de chaque rue de
grands placards avec ces mots: De par le roi, en grosses
lettres, pour exhorter les citoyens a rester chez eux et a ne point se rassembler.

Les placards avaient produit l'effet ordinaire à ces sortes

de défenses : tout le monde était dans les rues. Vers midi, un homme entre tout essaré dans le jardin du Palais-Royal et annonce le renvoi de Necker. C'était une nouvelle si inattendue, si insensée, qu'on le traite d'émissaire des ennemis de la chose publique, — il n'y avait pas loin de la chose publique à la république, — et qu'on veut le jeter dans les hassins du Cirque. Mais bientôt arrivent un second, un troisième messager. Il n'y a plus de doute, le roi fait un coup d'Etat, et la première explosion de ce

le roi fait un conp d'Etat, et la première explosion de ce coup d'Etat est le renvoi de Necker.

Alors, du Palais-Royal, comme d'un centre révolutionnaire organisé, partent à l'instant même des ordres qui vont sillonner tout Paris. Qui donnait ces ordres auxquels chacun s'empressait d'obéir? Nul ne le savait : cet être de raison qu'on appelle l'opinion publique... A ces ordres, les spectacles se ferment, les jeux sont suspendus, les citoyens s'expentent, et accourant le Palais-Royal s'encembre. Tout s'ameutent et accourent, le Palais-Royal s'encombre. Tout a coup, au milieu des cris et des menaces, un jenne homme s'élance du café de Foy, monte sur une table, tire, son épée d'une main, montre un pistolet de l'autre, et crie: Aux armes!

- Aux armes! aux armes! répètent vingt mille voix.

Mais comment se reconnaître tous? comment distingueraton les amis des ennemis? A une cocarde verte. Le vert est la couleur de l'espérance; seulement, où se procurer vingt mille, trente mille, cinquante mille cocardes? Les arbres du Palais-Royal les fourniront. Le jeune homme arrache une feuille et la met à son chapeau. Chacun en fait autant, les arbres sont dépouillés au bruit du tocsin qui sonne. On se demande quel est ce jeune homme qui s'est tout à coup ches d'insurrection, et un nom inconnu circule de houche en bouche.

Ce jeune homme, c'est Camille Desmoulins.

Le cri qu'il a poussé: lux armes! chacun le répête.

Mais, en le poussant, on se demande :

- Pourquoi aux armes?

- Parce que les Allemands enfreront ce soir dans Paris! s'écrie Camille Desmoulins en s'élançant hors du Palais-Royal pour suivre lui-même dans les quartiers de Paris la trainée de poudre qu'il a allumée.

Alors, une idée passe dans l'esprit de la foule et l'illu-

mine.

Un groupe de citoyens se précipite chez le sculpteur Curtius, et, de son consentement y prend les bustes de Necker et du duc d'Orléaus.

On couvre ces bustes d'un crêpe, on les porte à Paris. Dix mille, puis quinze mille, puis vingt mille hommes suivent les bustes en criant: Vive d'Orléans! vive Necker!

La nuit vient ; on allume des torches, et le cortège prend un aspect plus terrible et surtout plus fantastique. A la lueur des torches on voit reluire aux mains des

hommes du cortège la lame des épées, le canon des pistolets, le fer des haches.

Le cortège prend la rue de Richelieu, puis remonte les boulevards, puis descend la rue Saint-Martin, puis enfile la rue Saint-Honoré, et arrive enfin à la place Vendôme. C'est là que devait s'arrêter le triomphe et commencer

la déroute.

Là, devant l'hôtel du fermier général Stahosment, on trouve un détachement de Royal-Allemand et un piquet de dragons de Noailles.

Royal-Allemand est en tête; les dragons, auxquels on se fie un peu moins depuis qu'ils ont fraternisé avec le peuple

L'ordre de la charge est donné, et, tandis que les gardes suisses accourent du jardin des Tuileries, trainant leurs lourds canons, les cavaliers chargent le sabre haut sur toute cette foule.

Au milieu de la bagarre, le buste de Necker tombe et est mis en morceaux. Un garde-française sans armes est tue plusieurs citoyens sont blessés par les sabres des dragons ou foulés aux pieds de leurs chevaux.

n ne 1 m les C 1 I ysées et les Tulles embraient de 1 . nil avaient profite m.g. 1 que jour e ur cer soit eu bels, soit à la guette

re vi de Neck r reses de la place Vendôme.

M de Lamlesc et les reses de Royal-Allemand stationates r la place i es soldats étrangers qui vient de regritures au sang de ceux qui les payent.

Les iura re vii i et, les insultes suivent, les me-I ces e la tar

Les cif r a fin du xviiie siccle n'étalent pas habi-t c à du xixe, à la guerre des rues ; ils étaient, l r ien autrement susceptibles) , rs M de l'ambese était prince l « d'! la lence se mit à la tête du régiment et

. , c par la colere, le prince entre dans les Tuileries

y - q e ques cavallers.

n mme qui ne peut fuir a cause de son âge. M. Chau-maitre de pension, âgé de soixante-quatre ans, se wave sur son chemin

Il le blesse d'un coup de sabre et le renverse avec le pol-

trall de son cheval,

Au même mement, quelques coups de fusil pétillent ; puis, d minant tout ce tumulte, un coup de canon retentit.
Alors, l' mmes, femmes, enfants se précipitent par toutes

les les us crient dux armes les autres du meurtre :

Tous crient l'engeance :

La ville déja chaude, bouillonne : le toesin érarpille ses plaintes du la ut de tous les clochers de l'aris. Ces cris ce le nze s' t ceux qui émeuvent le plus violemment le rearte

Les gard's françaises commandes par M le duc du Châ-'elet, mais de la fidélité desquels leur colonel ne pouvait pas répondre, sont consignés; mais ils s'échappent de leur caserne et commencent à se mêler aux citoyens. Leur uniforme populaire est saiué d'acclamations partout

ou il parait.

Tout en courant, les soldats, habitués à la discipline, se donnent à eux-mêmes un point de ralliement. Ce point de ralliement, c'est le Dépôt, sur le vieux bou-

Armés de fusils pris chez les armuriers, les gardes-franvalses se reconnaissent, s'assurent, se rangent et marchent au vas de charge sur Royal-Allemand.

A la première décharge, trois cavallers tombent. Cette fois les soldats de M. de Lambesc gardent tout leur sang-frod Ils reculent pas à pas, sans riposter, bravement, c mme reculent des hommes de cœur qui ne veulent pas combattre, et vont se rallier, sur le boulevard, au reste de leur régiment

Les gardes françaises, vainqueurs, accourent de leur côté

au Pala s Royal.

Cet la, nous l'avons dit, le centre de l'opposition. Le Palais Royal, ardemment lliumoné, jette la lumière

par tou'es ses fenêtres.

Les gardes francaises sont reçus avec enthouslasme.
Sur les onze heures du soir on vient leur dire qu'Alismud et drugons s'entassent sur la place Louis XV.
Le gardes fran alses se comptent ils sont douze cents,

A reu fres

Aux dragens' aux Allemands! crient deux ou trois

Li, sans efficiers sans artillèrie, par la rue Saint-Ilonoré, le gardes-françaises s'élancent vers la place Louis XV. Bon nombre de citoyens, armés à la hâte, les accompa-

er n' ou les suivent.

L. Trit de tout un peuple est en eux, c'est la Révolu 'les qui se réveille, qui se lève, qui marche armée et le 're le t dans les rues de Paris

i le Lamle apprend que deux mille hommes mar-. Il li fait en retraite par le Cours la-Reine. Cit re c' idat arrivent à la place Louis XV, qu'ils

fr v 'slle

Là et 11. le gardes françaises du cri de soldats de

Minuit stare l'horlege des Tulleries la juillet a ac mall son œuvre Chaque jour de rmals va faire la sienne Tuilerles Le dimanche

Dan la nuit in articad que ce n'est point le trince de l'abless qui s'e t rettre, noat bleo ses soldats, qui se sont se se n'e n're lui si q i s' refusé d'obéir pour l'article de l'article d'obéir pour l'article de l'arti

La n I se plene de triblie et d'agliation à Paris à chaqu in ant des cours de fusil solés éclatent et

s'etelgnent après avoir fait croire à quelque engagement Le jour arrive

« Dans cette nuit, disent les deux amis de la liberté, auteurs anonymes de la Revolution française, dans ce te nuit desastreuse, le sommeil ne descendit que sur les yeux des entants seuls, ils reposèrent en paix, tandis que leurs pures pleins d'alarmes et leurs mères éplorées veillalent aupres de leurs berceaux. »

De son côte, Versailles n'était que trouble d'un côté, que colère de l'au re. Necker, dispuru, semblait l'ame enlevée de ce grand corps. MM de Breteuil, de Broglie, de Laporte et l'oulon étalent bien fa, pauvres et mauvais conseillers qu'on avait trop écoutés la veille et qu'on n'écoutait pas assèz le leudemain. Le bruit leur arriva de la charge des dragons et de Royal-Allemand sur la place Vendômo; puis lis apprirent que M de Lambesc était entré, avec ses cavaliers tout enselles, aux Tulleries, et que tout avait fui devant eux. C'était un triomphe : aussi se réjouit-on. Cette jole fut doublée par la présence du duc d'Orléans au cha-cau. Il venait faire amende honorable pour son buste. On l'invita à concher a Versailles; ce n'était pas un honneur, c'était une précaution : à Versailles, on l'avait sous la main,

Pour donner du courage aux cœurs affaiblis, on ordonna aux musiques des régiments allemands de jouer sous les feneires du château; on lit distribuer du vin aux musi-ciens La reine et les dames de sa suite descendirent, parlèrent aux officiers, même aux soldats: on comprenait que le moment de faire sa cour, mêmo aux plus petits, était venu

Une seule chose troubia un peu cette jole générale et momentanée: M. le comte d'Artols fit la plaisanterie d'enlever le portrait de Louis XV et d'y substituer celul de

Mais tout à coup des bruits sinistres se répandent à Versailles, un dit que les barrières de Paris sont brûlées de puis le faobourg Saint-Antoine jusqu'au faubourg Saint-

On dit que M. de Bezenval a été obligé d'évacuer Paris et s'est retiré aux invalides.

Bientôt ce bruit devic t une certitude. Une lettre arrive de M, de Bezenval lui-même. Il demande des ordres, un plan de conduite, un fil qui le guide dans ce labyrinthe encore inconnu des révolutions,

Il annonce qu'une députation de deux districts est venue demander trente mille fusils qu'on sait être en dépôt aux Invalides. Il a éludé, en disant qu'il allalt en écrire à Versallies.

Les députés éloignés, il est descendu dans les caves et s'est fait montrer ce dépôt. Alors, le gouverneur, M. de Sombreull, lui dit que, effrayé dès la vellie de l'usage qu'on pouvait faire des armes qui lui étaient contiées, i avait imaginé d'en faire dévisser les chiens et enlever les caves qu'in paying lors lives qu'in sur hourses, ving lors lives qu'in sur les parts des qu'in sur hourses ving lors lives qu'in sur les parts de la contract de la cont baguettes, mais qu'en six heures, vingt invalides qu'il a employés à cette besogne n'ont désarmé que vingt fusils.

C'est qu'un esprit d'insubordination inconnu a pénétré dans l'hôtel. Depuis six jours, on seme l'argent devant les soldats. Un cul-de-jatte, agent déguisé sans doute de quelque comité révolutionnaire, a été surpris introduisant dans l'hôtel des paquets de chansons mutines; enfin, quelques ar tilleurs auraient dit que, plutôt que de faire feu sur le peuple, ils fourneraient leurs canons con re le gouverneur

Deux heures après l'arrivée du courrier de M. de Be zenval, on apprend que les communications sont interrom zenval, on apprend que les communications sont interfoim pues entre Versailles et Paris; que les voitures ne jeuven-franchir les barrières; que les gens de pied eux-mémei n'en sortent qu'à grand'peine. Aussitôt le chemin de Ver sailles est couvert de troupes; les gardes du carps passen la nuit en bataille; le pont de Sèvres est gardé avec du canou, et l'ordre est donné de le rompre si l'on s'aperçol qu'on ne peut le défendre.

A trois heures du matin, une fausse alerte se répand on dit le pont atlaqué. A six heures, on s'assure que cen mille citayens armés marchent sur Versailles.

Il n'étalt rien de tout cela. Paris, loin de songer à atta quer, ne s'occupait que de sa défense. Ce ne sent par seulement ses ennemis dont la Révelu'ion qui se dresse doit repousser les coups, ce sont ses amis qu'il faut qu'elle doit repousser les coups, ce sont ses amis qu'il fant qu'elle désarme. Un tas d'hommes inconnus, sans aveu, sans bu'déterminé, sont apparus tout à coup. D'où sortent ils? Or n'en salt rien. D'où sor' l'écume que la tempête pouss au rivage? Ils invoquent la Liberté et sont tout prets à déshonorer la déesse qu'ils proclament. A la vue de ce hommes passant dans les rues avec les flambeaux dant le ont incendié les barrières avec les haches dont ils vien part d'enfoncer. Sain' Lagare et la Force, à leurs cris milli nent d'enfoncer Sain-Lazare et la Force, à leurs eris mille fois répétés. De la farine et du paint les citoyens répon dirent par ce seul cri. De la poudre et des armes l

Vers onze heures du matin, le comité des électeurs décrète l'établissement d'une garde bourgeoise pour maintenir l'ordre dans la ville.

En effet, de minu e en minute, le péril devient plus imminent. Non sculement cette troupe de bandits qui s'intitule le peuple a enfoncé les portes des Lazaristes, accusés de cacher du blé, mais on a tout pillé; on a jeté par les feuêtres meubles, livres, tableaux; le vin a coulé des tonneaux défoncés a profusion dans les caves: une trentaine d'hommes et de semmes ont été noyés dans cette inondation souterraine.

Alors, toutes les boutiques se ferment avec ce bruit et cette rapidité qui n'apparaissent qu'aux jours d'émeute, Ce vent, qui fait courir les populations effrayées comme des tourbillons de feuilles mortes, souffie dans les rues de Parls. Les tocsins sonnent dans tous les clochers de la capitale, comme si les cloches se balançaient d'elles-mêmes.

En attendant qu'il y ait un commandant en premier, on nomme un commandant en second : c'es. le marquis de la Salle, écrivain patriote.

Ainsi, on le volt, la noblesse jouit encore du privilège de commander, même quand le commandement découle de l'élection. On parle de trois chefs pour la milice parisienne; ces trois cheis sont le duc d'Aumont, le marquis de la Fayette, le marquis de la Salle.

Pendant ce temps, les bandits, comme on les appelait, enlevaient les armes du garde-meuble.

C'était M. de Flesselles qui était prévôt des marchands; il reçut à la fois, du roi, l'ordre de se rendre à Versailles; du peuple, l'ordre de se rendre à l'hôtel de ville, Il obéit au peuple, vint à l'hôtel de ville, et fut fort applaudi, en traversant la Gréve, surtout lorsqu'il eut dit qu'il ne voulait présider que par élection du peuple.

qu'il ne voulait présider que par élection du peuple. Cependant, les vivres et les armes manquaient



Tout à coup, un jeune homme monte sur une table et crie : « Aux armes !

On comprend qu'un danger immense plane sur l'existence commune. Tout le monde s'aborde, qu'on se connaisse ou qu'on ne se connaisse pas: on se devine, c'est tout ce qu'il faut. Paris se divise en amis de l'ordre et en fauteurs de désordre, en honnêtes gens et en bandits. On apprend que le comité des électeurs a décrété la formation d'une milice bourgeoise, et l'on court se faire inscrire à l'hôtel de ville. Les citoyens de tout rang et de tout age demandent à être reçus soldats de la patrie; une femme, envoyée on ne sait par qui, distribue des milliers de cocardes vertes, souvenir de la feuille de tilleul arborée au chapeau de Camille Desmoulins. D'où vient cette femme? Qui lui a donné un millier de cocardes vertes, ou l'argent pour les acheter? On l'ignore. Les clercs du Palais, les clercs de la basoche, les clercs du Châtelet et les élèves en chirurgie viennent offrir leurs services; ces services sont acceptés, et ces volontaires sont inscri's, classés, organisés à l'instant même.

Il ne manque plus qu'un chef et des armes : on a armée; ce chef, c'est le principal; c'est de ce chef que viendra l'impulsion. On offre le commandement au duc d'Aumont, qui demande vingt-quatre heures pour se décider, ou plutôt pour prendre les ordres de la cour. L'Américaiu Moreau de Saint-Méry, président des électeurs, mon-tre alors un buste de La Fayette: le buste est fort applaudt, mais la multitude n'en flotte pas moins entre lui et le duc d'Aumont.

M. le Crosne, lieutenant de police, vint à l'hôtel de ville pour offrir aux électeurs tous les renseignements que sa position lui permettait de leur donner.

Un instant après l'arrivée de M. de Crosne, le commandant du guet, M. de Rulhières, vint se mettre, lui et sa troupe, sous les ordres de l'Assemblée.

D'abord les électeurs, qui ne savent où trouver des armes, décident et votent que chacun des soixante districts élira deux cents hommes : ces deux cents hommes seront armés.

Le reste de la milice bourgeoise sera désarmé

C'est une armée de notables, une armée de douze mille hommes, voilà tout.

On sent qu'une pareille force ne répond pas aux besoins du moment; aussi, le mêr jour, dar l'après-midi. l'effectif de la milice parisienne est porté à quarante-huit mille hommes, et, sur l'observation d'un citoyen, que la livrée de M. le comte d'Artois est verte, la cocarde verte ést abolie, et la cocarde rouge et bleue, qui, plus tard, sur la proposition de la Farte, sen changée en cocarde frie proposition de la Fayette, sera changée en cocarde tricolore, est adoptée.

Alors, le prévôt hasarde une grave question.

— A qui prêtera-t-on serment? demande-t-il.

— A l'assemblée des citoyens répord un électeur.

Dans ce moment, on annonce à l'hôtel de ville que deux ci oyens viennent de découvrir, sur le port Saint-Nicolas, un bateau chargé de cinq mille livres de poudre. Le bateau . v sipectenq

. I g ture yet dêtre ded's r v c que l'peule

e i i s tre, en re suit par e vile i .

Lali jur les degres il trouve
t to uo de fusti a tau plus
t s ser de la ville, seuls seu
leurs apece nu s

s das un ma as n voite et l'on fine la distribution, ce te distribution

miline des electeurs.

viv interremir est eff. iyant del.:

i thi i rte un himme jassi sa mai.

er tri in e ij de pist det.

gat put ball le fit latteignit pas

mm l'r le que cer a bé d'orm san v lu ps quitter s'i miz si, et ach sir les s'i les (facs A mel ures du s'r hie treup dhemm wies fr fig. . la pre et vient demand r This were Lattered a view of the common or this were Lattered as a view of the common u t j al to l d veut bu arr, thr co le l " i it en jur ej t con ffert l'ilband l'illand de la cour.

I l ji t d a la ciras s'du genre

de ce le

Pd ms vicic que se les it sur flit t de e de le rend le r mité l vil i mma un d pi en pur aller rendre compe I & rif ee la rale des everements de Paris

V rs flom arrae deux dejutai s lunc qui se re ra l z le r i loutre a Paris

Indutio d'iée au ripart la promere; elle rap-prira all V mblee les par les du se veran; la depud in e a Par - l'en endra de sa beuche et la renira lem a la capitale.

Pe 1 t que l'ar hereque d V'enne et les députés nomm pour la mpaz er sorendert chiz loron, en s'or-upe de lor les députés à envoyer à l'aris « Toutes les privines à col M de Cis line doivent partager l'honneu. et le da z r le la deputation de la capitale. » Cette motion ff ruyf e il est decide que chaque deputation priv: e fur la sin e puté our ese rel les la députation revient du château

V i la réponse qu'elle à reque du roi

M eurs je vous al déja fair connaître mes intentions sur mes res q e l s de ordres de Paris m'ont forcé de pri lie cest a moi seul de luger de leur nécessité. eret - et er id apporter aucun changemert. Quelque d'ut elles nomes, mais l'étendre de la capi le production une pareille surveillance, je ne doute to do a par to des mostls qui vous portent a moffrir ves ns I us ett affigeante circonstance, mais votre pré-ne. Pris reférme au un blen, elle et necessaire lei r d ti re mmander la su te,

I bezerval avait raison on sel tinalt a regarder 'r ! ! I mm s m tin e nime un attrupement, it I - mine ure emente

The vegie de Viente : 1-11 reproduit re e qu. M. de la l'aye te demai de que la ris-I neuveri meni cre ur les evénements pre

P. COST 69
I USE PITT LOGEZT, et 1A
I m. lari e savant

l privid en er r Sr - 1 gri, l V de er i de er i i'n n l in the qu den Integrepen de Helle (127 1)

de emble (27 1)

de emble (27 1)

de emble (27 1) declare que les ministres et les agents civils et in litaires de lau crité sont responsables de toute entreprise ou raire aux droits de la nation et aux decrets de l'Assemblee; lai que les ministres actuels et les conseils de Sa Va este, qui que etat, quelque rang qu'ils puissent avoir, so t este, du que etat, que que rang qu'ils puissent avoir, so t person ellement responsables des malheurs presents et le cus ceux qui pourront suivre, declare que, la dette poblique ayant c'e miso sous la garde de l'honneur et de la byauté française, et la nation ne refusant pas d'en payer les intérêts, nul pouvoir n'a le droit de prononcer la fâme ne et de l'auqueronte, sous quelque forme et déno-mination que ce puisse être. Entin, l'Assemblée nationale declare qu'el e persis e dans ses precedents arretes, et n tamment dans ceux des 17, 20 et 23 juin dernier le Et la presente dellagration sera remise au velt pur le

. Et la presente deliberation sera remise au rol par le pre ident, publice par la vote de l'impression, et adresse par crdre de l'Assemblee à M. Necker et aux ministres MM, de Montmorin et de l'uysegur que la nation vieut de perdre, »

Apres ce decret rendu. l'Assemblee nationale se déclara en pormanence, La lutte etala des lors ostensiblement enverte entre le pouvoir royal, qui ne pouvait croire à si faiblesse, et le pouvoir populaire, qui ne pouvait croir e core a sa force.

Les deux envoyes retournerent alors a Paris; ils allaient porter a l'hôtel de ville la repanse du roi et la décision de

L'hotel de ville reçut une nouvelle ferce de cette communica i n. ams., l'Assemblée nationale approuvait en ut la cului e des électeurs; amsi électeurs et elus, animes d'un même esprit, n'avaient tien perdu de leur hômo-

Leur recit terminé, on leur demanda ce qu'ils vu sue la route de Versailles, car, a Paris, on é alt aussi inquier de Versailles qu'a Versailles on Letait de Peris.

En allant a Versailles, c'est a-dire vers midt, ils avaie t rencontre des détachements considerables de lussards dans la plaine, entre le chem'n et la rivière, en avant du pode Sovres; une partie de ces liussards était a cheval, une autre partie était déscendue et tenait les chevaux par bride; quel jues inquets faisaient patronille le long du

Le pont de Sevres (tait gardé par les Suisses ; ils n'avalent r en demandé et n'avaient mis aucun obstacle au passage des electeurs.

Ceux-ci avaient, en outre, rencontré des patrouilles d Suisses à revers jaunes dans le bourg de Sevres.

Au bureau de Sevres, on avait appuis que tout le monde avait pris la cocarde verte en effet, tous ceux que l'on rencontrait por a ent cette cocarde.

Au retour, en effet, presque toutes les voltures qu'avalent rencontrées les électeurs avalent des cochers a cocardes en à rubans verts.

Il faisait nuit lorsque les électeurs avaient repassé au Point-du-Jour; mais les hussards y étalent encore et dans

la même position.

Tout était donc à la guerre, à Versailles comme à Paris; aussi fnt-te avec une grande joie qu'entre chiq it six heures du scir, on vit arriver à l'hôtel de ville plusieurs caisses étiquetées artillerte. On ne donta point que ce ne fussent les fusils annoncés par M, de Flesselles. Aussi-tôt, renseigné par ce qui se passait à propos de la poudre. on part les plus grandes précautions pour que cette dis-ribution d'armes se lit avec prudence et sécurité. En conséquence, on envoya deux deputations dans les diverses casernes occupées par les gardes-françaises, pour les inviter à protéger la distribution et le transport des fusits; enfin, pour que tont se fit religieusement, en présence du colonel des gardes de la ville et de plusieurs autres personnes, on procéda a l'ouverture des premières calsses.

Les caisses, au lieu de fusils, contenaient des lambeaux

de vieny linge, des bouts de chandelle.

Dou venait cette sangiante plaisanterie ou cette infâme trahison, que le prevot devait payer si cher. Nul ne le it. A la vue des objets tirés des caisses fatales, il s'effraya le premier, hattit la campagne, indiqua comme dépôts d'ar

rees les convents des chartreux et des célestins Pendan douze heur s, on filla les deux convents, comme m avait pillé Saint-Lazare, mas sans y trouver i un

fir I nl un pistolet.

Je me suis rompé je me suis trompé, rép udit Flis 1 s en brirra sé.

Poi pres par le déput du difrit de l'inf Andr Art, de donner un ordre pour fairs ce er les rech r

Le chartrenx, écrivit il syant de laré du la n'avaient un une arme le comité réseque l'ordre qu'il a d'une hier »

I' attendant les fuills touburs promis et a arrivent la mai le d'ritt fal arent fabriquer cirquent mul pl-

veitures. prises sur ce qu'on appelant deja l'enques. Des ventres, prises sur ce qu'on appetan deja l'en-memi, étaient conduites sur la place de l'Hotel de-Ville et brulées; à travers les soupiraux des caves où il gardait ses pondres, le bruve abbé d'Ormesson voyait voler les flammeches. L'auto-da-fé dura une partie de la nuit; la voiture de M. de Lambese fui une de celles qui alimente-rent le bûcher. La malle néanmoins fut sauvee, et l'on perta sur le burena des électeurs les effets qu'elle conte-

Parls presentait un merveilleux spectacle. C'était un immense cratère où bouillonnait la lave des révolutions. Sur la place de Grève, un bûcher gigantesque eclairant de ses lueurs tremblantes les sombres tours de Notre-Dame, qui semblaient vaciller sur leur base. Partout le bruit des marteaux, les fers rouges passant des forges aux enclumes, les étincelles jaillissant jusque sur les quais par les portes et par les fenctres; dans les rues, des promenades étranges, nionacantes, terribles, d'hommes armés de piques, de faux; de temps en temps, de grandes clameurs s'élevant du Pulais-Royal, ce centre révolutionnaire, et se répandant sur Paris comme des volées d'oiseaux de tempête : puis, d'uninant tout cela, la voix lugubre, lamentable, incessante dit totsin, répondant avec son monotone tintement aux cris mille fois répétés : Aux armes !

A deux heures du matin, on vient donner l'alarme à l'uôtel de ville; quinze mille hommes, dit-on, descendent du faubourg Saint-Antoine et marchent sur l'hôtel de ville,

nu faubourg sant-Antoine et marchent sur l'hôtel de ville, pul n' peut manquer d'être forcé.

Il ne le sera pas, répond aux messagers de mauvaises nouvelles M. Legrand de Saint-René.

- Il comment l'empécherez-vous?

- En le faisant sauter à temps. Fair es demander à l'abbé d'unesson chi l' barils de poudre et faites-les placer dans le cabinet contign à la salle.

L'ordre est exécuté, les barils arrivent, et, au premier l'aril qui paraît, les malintentionnés pâlissent et se retirent. Le jour se lève sur ce désordre vivifiant, sur ce tumulte

M. de Bezenval est toujours aux Invalides.

ciuq heures du matin, un homme entre chez lui, les yeux enflammés, la parole brève et rapide, la tête splenlide d'audace.

- Monsieur le baron, dl-il, il faut que vous soyez averti que toute résistance est inutile: les barrières de Paris sont brûlées à cette houre ou vont l'être; je n'y puis rien, au vous non plus. N'essayez pas de l'empêcher: vous sacrifleriez des milliers d'bommes sans éteindre un seul flam-

« Je ne me rappelle point ce que je répondis à cet homme, ajoute M. de Bezenval ; mais il pâlit de rage et sortit précipitamment. J'aurais du le faire arrêter, je n'en fis rien. »

Cependant, les compagnies se forment; on dirait qu'il flotte dans l'air une puissance d'agglomération qui presse les hommes les uns contre les autres. On a les volontaires de l'artillerie, les volontaires de la basoche, les volontaires de l'arquebuse; on a de la poudre, on a du salpêtre, on même de l'artillerie, celle des gardes-françaises; mais on manque de fusils.

M. Ethis de Corny, procureur de la ville, est chargé par le comité de demander à M. de Sombreuil les susils en depôt aux Invalides.

Il part, suivi de plus de trente mille citoyens.

Arrivé aux grilles, il est introduit; les citoyeus restent

en dehors

Il s'acquitte de sa mission; mais M. de Sombreuil nie avoir des armes. M. de Corny n'insiste pas, se laisse reconduire; mais, au moment où on lui ouvre la porte et où le peuple devine ce qui vient de se passer, la porte est repoussée, trente ou quarante mille hommes se précipitent, les fossés sont franchis, les sentinelles désarmées, et l'on procède à la recherche des armes

Ecoutez le récit de l'horloger Humbert, acteur et témoin

de cette scène incroyable :

J'appris dans la matinée qu'ou délivrait aux Invalides des armes pour les districts. Je relournai aussitôt en aver-tir les bourgeois de Saint-André-des-Arts, qui étaient as-emblés vers midi et demi. M. Poirier, commandant, sentit la conséquence de cette nouvelle et se disposait à y con-dure des citoyens. Je l'amenai comme de force avec cinq ou six bourgeois.

Nous arrivames aux Invalides environ à deux heures et nous y trouvâmes une grande foule qui nous obligea de nous séparer. Je ne sais ce que devint le commandant ni sa troupe. Je suivis la foule pour parvenir au dépôt où

étaient les armes. Sur l'escalier du caveau, ayant trouvé un homme muni de deux fusils, je lui en pris un et remontai. Mais, an h'ut de l'escalier, la foule était si grande, que tous ceux qui remontaient furent forcés de se laisser temper à la

renverse jusqu'au fond du caveau. Ne me sentant que froisse et non blesse par cette chute, je ramassai mon fusil qui etalt a mes pieds, et jo le donnai a l'instant à une personne qui n'en avait point.

Malgre cette horrible culbute, la foule s'obstinait à descendre. Comme personne ne pouvait remonter, on se pressait taut dans le caveau, que chacun poussa les cris affreux de gens qu'on etouffe.

« Téaucoup de personnes étaient déjà sans connaissance. Alors, tous ceux qui, dans le caveau, étaient armés, proliterent d'un avis d'onne, de forcer la foule non armée à faire volte-face, en lui presentant la baiounette dans l'estomac. L'avis réussit : alors, nous profitames d'un moment tomac. L'avis réussit : alors, nous profitames d'un moment de terreur et de reculee pour nous mettre en ligne et forcer la foule de remonter.

« La foule r mosta, et l'on parvint à transporter les personnes étouffées sur un gazon, près du dôme et des fosses. personnes efoulies sur un gazon, pres du nome et des losses. Après avoir aidé et protege le transport de ces personnes, voyant l'inutilité de ma présence, armé de mon fusil, je cherchai, mais vainement mon commandant. Alors, je pris le chemin de mon district, J appris en route qu'on délivrait de la poudre à l'hôtel de ville; j'y portai mes pas: on m'en donna en effet un quarteron, sans me donner de balles, n'y en ayant point, disait-on. »

A peine canous et fusils sont-ils aux mains du peuple, que l'on songe à les utiliser. Vingt-six mille fusils sont répartis dans le peuple: des

canons sont traines à chaque poste; quatre sont conduits à la Bastille.

Au milieu de tout ce tumulte, les bruits les plus étranges, annonçant les nouvelles les plus impossibles, continuent circuler

On dit que le régiment Royal-Allemand est rangé en ba-taille à la barrière du Trône.

On dit que les régiments placés à Saint-Denis se sont avancés jusqu'à la Chapelle et menacent le faubourg, On dit que *l'ennemi* est dans le faubourg; qu'il y massacre tout, femmes et enfants, et que le sang coule a

ruisseaux dans la rue de Charonne. On dit enfin que le gouverneur de la Bastille, M. de Launay, vient de mettre ses canons en batterie, et que l'on voit leurs gueules béantes menacer à la fois le faubourg Alors, un cri retentit, qui, pareil à une trainée de poudre, court d'une extrémité à l'autre de Paris:

— 1 la Bastille! à la Bastille!

Qui donc, ô mon Dieu! quand l'heure des révolutions a sonné, qui donc porte ces nouvelles insensées qui donnent le frissonnement à tout un peuple? Qui donc pousse le premier un de ces grands cris répétés

par toute une nation?

Vous seul le savez, mon Dieu! Tout Paris, d'une seule voix, cria donc :

A la Bastille! à la Bastille!

XVIII

LA BASTILLE. - UN MOT DE MADAME DUHAUSSET. -LES PRISONNIERS. - LES PRISONS. - CHATEAU-NEUF. - SAINT-FLORENTIN. - LES LETTRES DE CACHET. — LE TRAFIC DES LETTRES. — LES JÉ-SUITES. - MARCHIALI. - LAUZUN. - LATUDE. HAINE POPULAIRE. - M. DE LAUNAY. - M. DE BEZEN-VAL. — LE TOCSIN. — LES COUPS DE FUSIL. — DE LAUNAY. - LES DÉPUTÉS. - THURIOT DE LA RO-ZIÈRE. - « LE PEUPLE LE VEUT ». - LES CANONS RETIRÉS. - LE FACTIONNAIRE. - L'ERREUR DU PEUPLE. - L'ARRÊT DU COMITÉ. - M. CLOUET. -LUTTRES DE M. DE BEZENVAL. - M. DE FLESSELLES; SA MORT. - PRÉPARATIFS DU GOUVERNEMENT. -- L'ATTAQUE. - DE LAUNAY AUX POUDRES; IL CAPI-TULE. - LES VAINQUEURS. - LES VICTIMES. -ÉLIE. - LES PRISONNIERS.

Il y avait depuis plus d. cinq siècles un monument qui pesait à la poirrine de la France, comme le rocher infer-nal aux épaules de Sisyphe. Seulement, moins confiante que le titan, la France n'avait

jamais essayé de le soulever.

cac et de la f t primé sur le plan

1. s ceat la Bast lle

or s e r était tro; be o m e disait madame Duta t pour faire couper e, m is le roi faisait

tre à la Bast lle faire couper e, m, is le roi faisait

The a la Hast lie

Le is quon était

Le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is quon était

The le is q qu s p - - '

to autres bastilles P Trés d'un siècle, le gouvernement de la Bastille d ura dans une seale et même famille

(e e famille régna presque ausst longtemps qu'une dya ste

A Châteauneuf succèda son petit-fils Saint-Florentin.

La dynastie s'était éteinte en 1777.
Pendant ce triple règne, nul ue peut dire le nombre de lettres de arbet qui furent signées.
Sain' El rentin en signa, à lui seul, cinquante mille.
Ce fut un grand revenu aboll, que la suppression des

lettres de cachet.

On en vendalt aux pères qui voulaient se débarrasser de leurs als on en vendalt aux semmes qui voulaient se débarra-ser de leurs maris

Pli - les s'emmes étaient jolles moins les lettres de ca-

che' se venda ent cher

Depuis la fin du regne de Louis XIV, toules ces prisons d'Etat, et surtout la Bastille, étalent aux mains des jésuites.

En 177, six de ces prisons seulement renfermaient trois cents prisonniers

On se rappelle les principaux parmi ces prisonniers: le Masque de fer Lauzun, Latude.

Les jésuites éraient confesseurs; ils confessalent les pri-

s nniers pour plus grande sûreté. Pour plus grande sûreté encore, une fois morts, on les

en erra t sous de faux noms

Le Masque de fer, on se le rappelle, fut enterré sous le nom de Marchiall. Il y était resté quarante-cinq ans. Lauzun y resta quatorze ans, lul ; Latude, trente-quatre.

Mais u moins, le Masque de fer et Lauzun avalent com-

mis de grands crimes, eux Le Va que de fer, frère ou non du roi Louis XIV, res-sembla assure '-on, au roi Louis XIV de façon à s'y tr mr r

Cest l'en imprudent d'oser ressembler à un roi!
Lai avait failt éjeuser ou jeut-ê're même avait
é i l'grande Mademoiselle

Cest blen hardl dépouser une princesse

Mass Lattle, rauvre diable, qu'avait-il fait?

Le people en avait fait comme une chose vivante, comme u e de la rasques gigar esques comme une de ces bêtes d G/v la les qui dévorent implioyablement les

An 1 e eri t la Bastille; à la Bastille; un frison é tri se curut-il par le corps de tout le monde (pré ipra vers le géant de pierre

ait are ch'se insensée que d'avoir cette idée de prindre la Bastille

La l'ile avait des vivres, une garnison, de l'artiller I I e avait des murs de quinze pleds d'épaisseur à file le quarante pleds d'épaleseur à sa hase. La l'ile voin gouverneur exècré pour ses exactions : ng rest vendait au poids de l'or aux prisonniers l problem of qu'i l'air

Ce g v r 'f préve u qu'un jour ou l'autre ll r 'fal' (criative sur la Bastille prévenu par l re v / (rivait le 3 juillet

J. J. Berther, officier de l'élat the fitting of the fi effet, qu'il ne vous est rien arrivé; mais l'avenir est différent, et c'est pour cela que je cherche à être instruit du poste.

· Baron de BEZENVAL. ·

M Berthier avait donc visité la Bastille avec le gouverneur, et toutes les précautions avaient été prises.

On a vu qu'à huit heures du matin, le bruit s'était répandu que les canons de la Bastille étalent braqués sur le faubourg Saint-Antoine, sur le faubourg Saint-Marcel et sur les boulevards.

En apprenant cette nouvelle, le comité, à qui n'était point renue et à qui ne vint jamais cette idée, que la Bastille pouvait être prise; le comité, disons nous, envoya, au gouverneur M. de Launay, M. Bellon, officier de l'arquebuse, Billefod, sergent major d'artillerie, et Chaton, ancien sergent des gardes françaises, afin de l'engager à retirer ses canons et à ne commettre aucune hostilité.

Alasi l'hôtel de ville ne pensait pas à prendre la Bastille. Le Palais-Royal, ce grand centre d'initiative, n'y pen-sait pas non plus; il pensait à dresser une liste de prossait pas nou pius; il pensait à dresser une liste de pros-cription: il condamnait à mort la reine, madame de Po-lignac, le comte d'Artois, le prévôt des marchands; mais à prendre la Bastille, il n'y songeait pas. Qui pouvait songer à prendre la Bastille? Une seule puis-sance, le peuple, c'est-à-dire un élément. Il n'y eut point de plan, il y eut un cri; ce ne fut point

ne action de guerre, ce fut une action de foi.

A peine une voix eut-elle crié: A la Basille! que toutes les voix crièrent: A la Basille! A peine une voix eut-elle dit: Prenons la Basille! que tous les cœurs répondirent: Nous la prendrons!

Aussi, par les quals, par les rues, par les boulevards, par les faubourgs, tout le monde se rua-t-ll sur la Bastille. courait là comme à un cirque où chacun devait être acteur et spectateur; on courait là comme à une fête terrible,

et spectateur; on courait la comme a une fête terrible, et chacun criait en trainant après sol tous ceux qui entendaient ce cri: A la Bastille!

Et, au-dessus de toutes ces voix humaines, vibrait la voix de bronze du tocsin; elle planait sur tout ce peuple, prêt à combattre, prêt à vainere, prêt à mourir, et elle criait à elle seule plus haut que tout le monde: A la Bastille! Bastille !... .1 la Bastille !...

Déjà, vers minuit, première déclaration de guerre: sept

coups de fusil avalent été tirés sur la Bastille. Le gouverneur, alors, était monté sur la plate-forme avec son état-major. Il n'avalt rien vu de blen menacant, sinon cet incendie de barrières, et encore allait-il s'ételgnant.

Il écouta longtemps, la tête penchée en dehors des créneaux, et il lul sembla que la ville s'endormalt comme d'habitude; alors, il redescendit.

A hult heures un quart, les députés de l'hôtel de ville lui arrivent; ils viennent le prier humblement de retirer ses canons, et ils promettent qu'on n'attaquera pas. Dans un autre moment, cette promesse que faisalent les électeurs à la Bastille de ne point attaquer cut bien fait

rire le gouverneur.

Mais, cette fois, il y avait un pressentiment fatal dans le cœur de M de Launay il ne rit pas; il promit de tirer ses canons en arrière, et retint les députés à déjeuncr avec lui. Tant qu'ils étaient là, il se sentait tranquille.

Au moment où ils sortalent, un homme entra. Cet homme était envoyé par son district, le district Saint-Louis-la-Cul-ture. Cet homme se nommait Thurlot de la Rozière. Il ne venait déjà plus traiter avec la Bastille; il venait la sommer de se rendre.

Cétait, dit Michelet, le prétique chroniqueur, le pro-fond historien, c'était un dogue de la race de Danton, qui portait en lui le génie colérique de la Révolution. Aussi le retrouvons nous deux fols: une fols au commencement, une fols à la fin; et, à ces deux fols, sa parole est mortelle. A la première fols, il tue la Bastille; à la seconde fols, il tue Robesplerre.

Le gouverneur est prévenu: il ordonne que Thurlot ne passe pas le pont; mais Thurlot l'a passé. Il ordonne que Thurlot ne franchisse pas la seconde cour; mais Thurlot l'a franchie.

A la seconde cour, on va l'arrè er : Thurlot passe, Restent les fossès. On lèvera le pent-levis ; le jont-levis se leve trop tard. Thurlot est de l'autre côté du pont-levis.

Lo, il se trouve en face de la grille qui donne dans la derniere cour, dans la cour intérieure, dans celle qui sert de promenade aux prisonniers.

Lile et gardée par ses fuit tour, c'est a dire par huit

De rure la grille est le gouverneur. Sur un mot du gouverneur, quatre pièces de canon en l ver e peuvent vomir la mitra lle

Monsieur, dit Thurlot en montrant cette artillerle

comme il eut fait de jonets d'enfant, retirez vos canons, et

rendez la Bastille; le peuple le veut! C'était la première lois que la volonté du peuple pénétrait, même par ambassadeur, dans la forteresse royale Aussl'ces paroies: Le peuple le veut / durent-elles bien

étonner les échos de la sombre prison.

Les de Launay étalent comme les Châteauneuf, Vrillière et les Saint-Florentin : ils avaient la Bastille de père en fils. Ce de Launay-là ne devait pas être un vrai soldat, car, s'il eût été un vrai soldat, il eût mis lui-même

le feu à un canon et eût foudroyé Thuriot. D'ailleurs, les places de la Bastllie s'achetaient : ce n'était D'ailleurs, les places de la Bastine s'achetatent : ce n'etait pas le ministre de la guerre qui nommait là, c'était le lleutenant de police. Le gouverneur de la Bastille était un conclerge en grand, un gargotier à épaulettes, qui ajoutait à ses soixante mille francs d'appointements soixante mille francs d'extorsions et de rapines. C'était, en somme, un misérable qui méritait d'être pendu par un jugement, et non d'être décapité par la foule.

A l'abri de ses murailles, entouré de sa garnison, il eut peur d'un homme seul; il est vrai que cet homme n'avait

pas peur, lui, et le regardait en face. Il obéit. Il fit reculer les canons, jura et fit jurer à la garnison qu'elle n'attaquerait point si elle n'était point attaquée.

Ce serment fait, il croit être débarrassé de Thuriot. Erreur! il y a des canons sur les tours; Thuriot veut s'assurer que, comme ceux d'en bas, ils sont retirés.

Le gouverneur mente avec lui : on dirait un hôte complaisant, qui fait à un illustre visiteur les honneurs de son château

Arrivés sur les tours, Thuriot et le gouverneur dominent tout Paris, Paris plein d'hommes armés. Vu ainsi de haut en bas, Paris était effrayaut à voir, sur-

tout lorsqu'en regardait du côté du faubourg Saint-Antoine. De ce côté s'avançaient dix mille ouvriers, aux inten-tions desquels il n'y avait point à se tromper; autant du

côté du faubourg Saint-Marcel; le double du côté des bouievards.

Le gouverneur pâlit et s'appuie au bras de Thuriot. - Vous avez cru que j'étais seul, lui dit Thuriot en riant; vous voyez maintenant que vous vous étiez trompé. Le gouverneur pouvait passer son épée au travers du corps de Thuriot, qui était sans armes; il pouvait, en des-

cendant, le pousser dans quelque oubliette.

Il en eut l'idée.

Thuriot lut son intention sur son visage, et, comme le gouverneur ouvrait la bouche pour parier à la sentinelle:

— Un mot, un seul, lui dit Thuriot en lui saisissant le bras, et je vous jure qu'un de nous deux tombera dans le

Mals le gouverneur avait en tort de compter sur la sentinelle.

Tout le monde tremblait, à la Bastille, excepté celui qui eut du trembler.

La sentinelle posa son fusil sur le parapet et s'approcha de Thuriot.

- Que me voulez-vous? demanda celui-ci

De grâce, monsieur, montrez-vous! dit la sentinelle.
 Et pourquoi me montrerai-je?

- Parce que, ne vous voyant pas, il vous croiront prisonnier, et que, vous croyant prisonnier, ils nous attaque-

Thurlot se montra.

Cent mille mains applaudirent. C'était Thuriot qui était véritable gouverneur de la Bastille.

Thuriot descendit traversa les fossés, la seconde cour,

puis la première, puis le pout. Il ne se doutait pas qu'il venait de faire une chose inouïe. ll est vral qu'en sortant il faillit être tué: le peuple se figurait, après avoir vu Thuriot avec le gouverneur, que Thuriot allait iui ouvrir les portes de la Bastille.

Voyant que les portes demeuraient fermées, il prit Thuriot

un traître.

- Puisque le gouverneur n'ouvre pas les portes, disait le peuple, pourquoi n'a-t-il pas fait fusiller Thuriot?

Et ce raisonnement était parfaitement logique.

Thuriot, pendant ce temps, s'acheminait vers l'hôtel de ville, où il aliait faire son rapport.

En écoutant le récit du terrible ambassadeur, en apprenant que le peuple, de tous côtés, marche sur la forteresse, en entendant retentir les premiers coups de canon, le comité s'épouvante des malbeurs qui peuvent arriver, et rend l'arrêté suivant :

« Le comité permanent de la milice parisienne, considérant qu'il ne doit y avoir à Paris aucune force militaire qui ne soit sous la main de la ville, charge les députés qu'il envoie à M. le marquis de Launay, gouverneur de la Bas-tille, de lui demander s'il est disposé à recevoir dans cette place les troupes de la milice parisienne, qui la garderont de concert avec les troupes qui s'y trouvent actuellement et qui seront aux ordres de la ville.

« DE FLESSELLES.

« Prévôt des marchands et président du comité.

a DELAVIGNE.

« Président des électeurs.

« Fait à l'hôtel de ville, ce 14 juillet 1789. »

L'arrêté înt remis à l'abbé Fauchet, et à MM. Delavigne et Chignard

Au moment où ils allaient partir, on amena trois invalides pris en dehors de la Bastille, et accusés d'avoir tiré sur le peuple; l'un d'eux haussait dédaigneusement et froidement les épaules

— Comment puis-je avoir tiré sur vous, demandait-il, puisque je n'ai point d'armes?

Le peuple les poursuivait et demandait leur mort : les électeurs s'en emparèrent, affectant de les traiter en coupables ; mais à peine furent-lls hors de la vue du peuple, qu'on leur expliqua que la prison où on les conduisait n'était qu'un abri.

Un instant après, on entendit crier que le gouverneur de la Bastille était pris, et l'on vit aux mains de la foule un homme au visage ensanglanté et aux rétements en désordre. Il avait été battu, maltraité; il était couvert de contusions. M. de Saudray et M. de la Salle, au péril de leur vie, sauvèrent la sienne.

Cet homme, c'était non pas M. de Launay, commandant de la Bastille: c'était M. Clouet, régisseur des poudres

Au milieu de ce tumulte, la seconde députation s'était éloignée, mais laissant derrière elle les germes d'un tumulte plus grand que celui qu'elle venait de voir s'apaiser. Deux lettres avaient été saisies, toutes deux signées Bezenval, adressées, l'une à M. du Puget, major de la Bastille, l'autre à M. de Launay.

Voici ces deux lettres, ou plutôt ces deux billets :

« Je vous envoie, mon cher monsieur du Puget, l'ordre que vous croyez nécessaire: vous le remettrez.

« BEZENVAL.

« Paris, ce t4 juillet 1789. »

 $\mbox{\ensuremath{\mbox{\tiny α}}}$ M. de Launay tiendra jusqu'à la dernière extrémité. Je lui ai envoyé des forces suffisantes.

« BEZENVAL.

« Ce 14 juillet 1789. »

Déjà deux fois la vengeance populaire avait été trompée Les trois invalides avaient été sauvés.

Le régisseur des poudres avait été sauvé.

La Bastille allait tenir, les lettres de Bezenval en faisaient foi

Si M. de Launay tenait, c'est qu'il était sûr d'avoir des appuis au dehors.

Quel devait être un de ces appuis, et même des plus puissants 2

Le prévôt des marchands Flesselles, qui tant de fois avait trompé le peuple: tantôt en lui faisant ouvrir pour des caisses d'artillerie des caisses contenant de vieux linges; tantôt en l'envoyant, avec un ordre de lui, prendre aux célestins et aux chartreux des armes qui n'y existaient pas.

Une sourde colère s'amassait donc contre lui, et, à son aspect, le mot trahison circulait dans les groupes.

Aux premières rumeurs que Flesselles entendit autour de lui, il voulut quitter la place: on sait qu'il était président du comité.

- Que faites-vous? lui demanda-t-on

- Puisque je suis suspect à mes concitoyens, répondit-il, il est indispensable que je me retire.

A ces mots, il voulut descendre de son estrade; mais on l'en empécha.

A ce premier obstacle opposé à sa volonté, le pâlit et comprit qu'il y avait un danger sur lui.

Au même iustant, un homme s'approcha, qui lui rede-manda impérieusement les clefs du magasin de la ville. Quelques voix alors proposèrent de le conduire au Châte-let; mais la majorité s'y opposa, et proposa de le mener au Palais-Royal, pour y être jugé. Cet avis étant devenu général, le prévôt n'essaya pas même de faire résistance.

- Soit, messieurs, dit-il d'une voix assez calme, J'y consens. Allons au Palais-Royal.

Et, à ces mots, il descendit de l'estrade et traversa la salle. A la porte de l'hôtel de ville, la foule, le reconnais-sant, se précipita sur lui mais par curiosité plutôt que par menace. Il traversa la place, suivi, entouré même par cette multitude. Mais, en arrivant au coin du quai Pelletier. un incounu s'élança et lui tira à bout portant un coup de pistolet qui lui fit sauter la cervelle.

The ses note stres ev 1 igh hand

vers 1341 hand
1 1 Auxerr 18
1 to the devide que
2 vers que et cette nou-

. . . it hait vers la Basille i la stille était attaquee 1 v ns de défet se

1 1 'es de canon sur ses terrasses
et ' ... dans sa grande cour en face
e ... Ele eviit quatre cents biscaiens
e's she es quitze cents cartouches,
e de le ules de aldre, et deux cent I ulre pesant cent vingteing livres

, 'v'i é e traspertée de l'Ars na la la Bas-l's Saisses de Salis Chamale, dans la ruit du in in

le t M de Launny avait fait monter sur rs sa vil ares de javs, de ferrements et de bonlets je vien jes de califre le test destine à défendre la ajre, es du pent au ces ca les assallants sappr r t 'r p i or qu'n jit eng' yer le canon confre

Company to the Leggin has avoid the domines et les jusque fis lives in due tiplus d'flicile le pas-zili i nue fusis de leminit appeles les arri sit du li de Sixe, avaient été mis en batterie et l'étable ree le «niaj retement à lui d'is le i l'étable rices chées jur d's jabousies avaient été

Correspond ax law lifes et tronte-de ix Suisses du re-sa s de far ne t un peu de riz

Dès le 1 : ces-i-dire le lundi, M. de La may avait fre le les armes à la garnison et fait fermer les portes du qu'rer La mpagnie y avait laissé tous ses effets. Deux ld is invaliles, sans armes, avaient été chargés de veiller à l'uvert re ét à la fermeture des portes donnant sur l'Arsen let sur la rue Saint-Antoine. On avait établi des la let air la tous les pistes et deuze hommes avaient été pl me sur les teurs peur observer ce qui se passait au

ces douze homnies qu'avalent é e tires pendant la mit lu 13 au 14 les sept coups de fusil dont nous av s dell i rle

Le ma'in, nous avons vu entrer la première députation chez le mmand int, juls nous avons suivi M de Launuy dans sa premenade avec Thurlot

Dix minutes après la sortie de Thuriot de la Bastille, deux ou trois cen s citoyens se presenterent devant l'entrée princ pale, demandant des armes et des munitions.

Dans tris les grands mouvements revolutionnaires qui o t en lieu jusqu'aujourd'hui, et dans lesquels le peuple s'est treuvé en lutte avec son souverain, il y a toujours un m ment di un nuage passe sur les deux camps, qu'il il luge dans l'obscurité; juis de ce nuage jaillit un éclair,

précurseur de grat es catastrophes.

Vel u la pele nuage; voici, par conséquent, ou les l'impreu ne sont las d'accord, attendu que leurs yeux ne auraient per et l'obscurité.

Mors chaque par l'a usel'autre ou d'avoir rompula trêve c) layar immense les hestilités, et, de meme que cha-c n - u e cha un, tous sont accusés.

() 1 it dire, au 1 août qui a tire le premier coup de 1 de 51 s ou des toyens?

C p d' dire, au 27 juillet qui a fast luire le premier a g rde royale au des bourgeois de Paris?

re au 2 fevrier, dou vint le coup de pistolet i e e preci d'avoir repondu par la fusil 1 le Ca Capu mes? V ra ce Prodlemme tel que l'al-

frmen | 1 1s H colution de France

Lin i , le autres d'alent témoirs ocu r et le autre sont entemi de

e seraient din arı

A value for e une true rules of a final le r in tant av l

u le apparente Lesitation, puis montant tout a coup comme the marce, se précipite vers le château en criant

A bas la troupe la bas la Bastille A bas la Bastille! Etrange conffanco qu'avait ce peuple. Il omprenait qu'il fallait se hâter et prendre la Bastille d'un coup de main

Si l'on eut proposé la close à Conde, à Turenne ou au marechal de Saxe, comme ils se fussent mis à rire en grands capitaines!

Mais le peuple ne rialt pas; il révait les moyens les plus étranges, les inventions les plus fantastiques.

On appela d'abord les pompiers, pour qu'ils movillassent les lumières des canons et éteignissent les meches

La pompe la plus forte n'affait pas au tiers de la hauteur des murailles

Il y avait un gros brasseur qui offrait de mettre le leu à la Bastille, en l'inondant l'huile et en mettant le feu a

cette huile avec du phosphore. Cette proposition fut faite par l'illustre Santerre, et elle est consignée au proces-verbal des électeurs Pendant que les pompiers déclarent l'impossibilité ou sont de noyer les pieces avec leurs pompes, tandis que Santerre perore, deux hommes agissent.

L'un se nomme Louis Tournay, c'est un ancien soldat au regiment Dauphin.

L'autre se nomme Aubin Bonnemere, c'est un ancien soldat an regiment Royal-Comtois

Tous deux montent sur le toit d'un petit corps de garde pla è pres du pont-levis. Tournay descend, penêtre dans le corps de garde pour y prendre les clefs, et, ne les tron vant pas remonte sur le toit, demande une hache qu'on lui apporte, et, avec cette hache, au milicu d'une grêle de balles brise les virious et les serrures du pont-levis, tandis que, de l'autre côté, on travaille à enf n'er les portes. Endin les chaînes se brisent, le pont tombe et, en mbant, cerase un homme et en blesse un autre. Alors les l'onlevaris, les fourbourges un autre.

les l'oulevards, les faubourgs, la place de la Bas-Alors, les Foulevards, les laubourgs, la place de la Bas-tille prenient un aspect effrayant. Paris tont entier semble se precipiter par ces trois larges arteres. Ecmines, ables, journaliers, artisans, soldats, la plujart de ces derniers sans autres armes que leurs sabres, encombrent les abords de la forteresse. Ceux qui ont des fusils font feu; ceux qui n'en ont pas crient; « Conrage! « De Launay commence a comprendre qu'il usera sur cette masse compacte jusqu'a sa derniere charge de poudre et jusqu'a sin dernier biscai n sans en avoir abattu la dixième partle

Cependant l'attaque la plus vive était aux environs du pont-levis. Du haut des tours, on voyait la seconde depu tation, juls une troisième qui faisait des efforts pour obtenir une trêve et accomplir sa mission pacificatrice. Enfin on entend du côté de l'Arsebal le bruit du tambour et de grands eris pousses; puis on voit entrer dans la cour de l'Orme, par la cour des poudres et salpètres, un drapeau escorté d'un grand nombre de citoyens armés. troupe considérable s'avance vers la cour du Gouvernement, et crie de suspendre le fen. Aussitôt le feu s'arrête, un drapean blanc est arboré sur une des tours, les chapeaux voltigent au bout des mains en signe de trève.

voltigent au bont des mains en signe de trève.
Alors, MM, de Corny, de Francontay, Lafleury, Milly, de Beaubourg Piquot de Sainte-Honorine, Boucheron, Coutans-Six et de Jonannon, ce dernier précédé d'un tambour et portant le drapeau, se mettent en marche et pénetrent sons la voûte qui conduit au pont de l'avancée. Au même moment, un homme du pcuple qui veille sur eux leur fait remarquer une pièce de canen dont le cou s'allonge a travers Lembrasure des tours, et que l'on pointe sur la cour de l'Orme, où ils s'apprétent à l'énétier.

A cette vue, rétenus par le peuple, M, de Corny et ses collegues restent sous la vonte; mais rien ne peut arrêler M de Francontay. Seul, avec le tambour et le drapeau, il s'avance jusqu'au bord du fossé; une dizaine d hommes ue ventent pas l'abandonner et se précipitent à ses cûtés en criant

en eriant

Nous péricons avec vous ou nous mangerons tous ces

Au même instant, la place de canon senflamme, deux hommes tombent a es coles; et, renouvert à un courage un le il va rejolndre la deputation sons la voite, et reprend avec elle le chemin de l'hôtel de ville

Mors, les as allants comprenent qu'ils useront leurs f e cutile ces terribles muralles, que le fer est im in sant et qu'ils doivent apièler le feu à l'ir secour-lls amment trois voltages de Faille et metteit le feu au p de garde au Converiement et aux culsines.

An moment on l'in endie e le dans to ite sa force, ar-ille et un deta hement de proadler de Ruffeville; une fort le de fisiliers de la compagne de Lubersac, com ma des par MM var uler et Labarthe enfin une nom-le r troupe de bourgeoi commandés par un nomné

Il lin : et(r mn. comm relant de cette troupe d'in e v v ur rime, cet lu qui s lécide la marcle des gar

des-françaises qui le suivent, et qui accourent armés de trois pieces de canon, qu'ils renforcent bientôt de deux autres rencontrées près de l'Arsenal; deux pieces de quatre, un canon plaqué en argent venant du Garde-Meuble et un mortier, sont alors dressés en batterie et dirigés sur les em-brasures de la forteresse, d'où les amusettes du comte de Saxe font un tel (arnage, qu'un seul homme tombe cribié de trente-deux balles

Deux autres pièces sont placées près de la pompe et du pussage de Lesdiguicres. Peu a reu on les pousse jusqu'à la porte qui communique au jardin de l'Arsenal, et, une fois la, malgre le fen des assiégés, on pénètre dans la dernière

C'est alors que les charrettes dans lesquelles on a amené c'est afors que les charrettes dans l'esquelles on à amelle la paille se trouvent fermer l'entree du tort et couper le passage aux assiègeants, et qu'Elie, dont ce grand jour devait illustrer le nom, s'avance résolument avec deux on trois hommes, et, au milieu d'une grêle de balles, parvient à en écarter une; la seconde, plus lourde, résiste; mais un vigoureux marchand mereier nommé Réole, s'attelle a cette volture tout enfammée, et parvient à la tirer à l'ecart, apres avoir vu tomber à sa droite et à sa gauche ceux qui l'aident dans cette périlleuse besogne. Aussitot la place libre, deux canons sont braqués en face du grand nont, et l'attaque recommence plus ardente que jamais; en meme temps, une autre colonne force l'hôtel de la régie des poudres et salpètres, et s'empare d'une jeune fille que l'on prend pour la fille du gonverneur. Or, la rage contre M. de Launay est lelle, qu'on propose de brûler cette enfant, si le commandant ne rend pas la place. Vainement elle chie qu'on se trompe, qu'elle est la fille de M. de Monelle crie qu'on se trompe, qu'elle est la fille de M. de Mon-signy, et non celle du gouverneur. On apporte une pail-lasse enflammée, on va l'y jeter vivante, quand Anbin Bonnemère, ce brave escaladeur de toits que nous avons depa nommé, s'élance sur elle, l'arrache des moins de ses bourreaux, tandis que son père, qui voit du haut de la plate-forme le danger qu'elle court, tend les bras, prêt à se précipiter du haut des tours, où deux balles l'atteignent. en même temps, et le renversent deux fois blessé jeune fille wit tomber son père, jette uu cri et s'évanouit dans les bras d'Aubin, qui l'emporte.

Quelque chose de plus terrible encore se passe à l'Arsenal; un perruquier y a pénétré armé de deux tisons. L'arme est singulière, on eu conviendra, pour prendre un heures plus trud, devait avoir la gloire de monter le pre-mier sur les tours de la Bastille, aperçoit l'insensé, le ren-verse d'un coup de crosse au milieu de la poitrine, au moment où il vient de jeter un de ses tisons dans un tonneau de salpètre, qu'il éparpille à terre et qu'il éteint; ruis, laissant la garde de l'Arsenal à quelques citoyens plus calmes, il s'élance parmi les assiégeants, et disparaît dans leur foule

Cependant, il régnait un grand trouble dans la forteresse. M de Launay, qui comprenait qu'il n'y avait point de quartier pour lui, poussait la garnison à une défense déses-pérée. L'officier des Suisses, Louis de Flue, était décidé à le seconder de son mieux dans cette résolution.

- Ferez-vons feu sur les invalides, demanda-t-il à ses soldats, si les invalides refusent d'exécuter les ordres du

gouvernement?

- Oui, répondirent laconiquement ceux-ci.

En effet, les invalides chancelaient. Ne pouvant, à cause de la herse, faire passer les canons par le grand pont-levis, les assiègés les avaient démontés et portés à bras par le petit. On était arrivé ainsi dans la cour du Gouvernement; on avait remonté les deux canons et on les avait trainés jusqu'au pont dormant de la forteresse. A quatre heures, rette manœuvre qui devait livrer la Bastille aux assiégeants était achevée.

Ce fut alors que ce qu'avait prévu M. de Fiue arriva, et que les invalides, sans refuser encore d'obéir, firent ob server au gouverneur, par l'intermédiaire de leurs bas officiers, que toute résistance était inutile. Alors, M. de Launay ordonne une distribution de vin aux soldats, et, tandis qu'ils boiyent, il saisit une mèche d'un canon et s'étance vers la sainte-barbe.

Heureusement, un caporal nommé Ferrand était de garde à la porte; il croise la baïonnette sur lui et le repousse. Alors, il descend vers les caves de la tour de la Liberté, où a été déposée une partie des poudres apportées dans la nuit du 12 au 13 juin : la encore, il rencontre un invalide nommé Béquart, qui le force à se refirer.

Il demande par grace un baril de poudre, qui lui est

Désespéré. M. de Launay remonte sur les remparts, convoque la garnison, lui déclare que rien ne jeut la sauver, et que, rour lui et pour elle, mieux vaut mourir en com-lattant que de se rendre et d'être égorgé sans se défendre. Mais les soldats répondirent qu'ils étaient décidés à tout

risquer plutôt que de prolonger une désense qui, légitime

et glorieuse devant l'enneml, devenait sacrllège du moment que Français se battalent contre Français.

- Que voulez-vous donc que je fasse, alors? s'écria M. de

· l'aites monter un tambour sur la plate forme et arborer le drapeau blanc.

Le drapeau blane n'existe plus, répondit M. de Lannay: il a déja été arboré une fois, f'ai trouvé que c'était trop, et je l'ai brûlé.

Eh bien, votre mouchoir, dit l'invalide Roullard.

Sur quoi, leur jetant son mouchoir, M. de Launay alla s'asseoir sur une borne dans un angle de la cour.

Les solda's appelerent aussitöt un tambour que l'on monter sur la plate-forme pour battre la chamade; un soldat l'accompagnait, faisant flotter le mouchoir blanc a la bajonnette de son fusil.

Quand on vit flotter le mouchoir, quand on entendit le roulement du tambour, un grand cri de joie s'éleva de la

Mais restait l'officier suisse avec ses trente hommes, et qui ne voulait gas, lui, se rendre ainsi sans condition; aussi, voyant a la tête des assaillants un officier en uni-forme, s'adressa-t-il directement a lui pour lui proposer une capitulation. Cet officier, c'était Elie.

La négociation s'entama à travers une espèce de créneau place près du pont-levis.

M. Louis de Flue demanda que lui et ses hommes pus-

sent sortir avec les honneurs de la guerre. Mais, à cette proposition, les assiégeants se révoltèrent et répondirent négativement, ils voulaient la victoire complète, le triomphe tout entier.

Alors, M. de Flue écrivit quelques mots sur un papier qu'il passa par la même ouverture.

Ce n'était pas chose commode que de venir prendre ce papier d'un côté a l'autre du fossé.

Réole se dévoua.

Il fit jeter une longue planche d'un côté à l'autre du fossé, et se hasarda sur le pont tremblant.

Un homme qui le suivit tomba dans le fossé et se tua. Mais Réole atteignit sans accident le pied des murailles; il prit le papier et le rapporta à Elie, qui le lut tout haut. Voici ce qu'il contenait.

« Nous avons vingt milliers de pondre : nous ferons santer la garnison et tout le quartier si vous nous refusez la capitulation que nous vous avons demandée. »

Elle montra le billet à ses voisins, et, de proche en proche, on se dit l'un à l'autre ce qu'il contenait.

Puis, on se mit à crier de toutes parts

- Abaissez vos ponts, et il ne vous arrivera rien.

-- Acceptez-vous? répondit la voix du capitaine suisse, de l'intérieur de la forteresse.

Oui, dit Elie, foi d'officier, nous acceptons.

Alors, le gouverneur, sommé de donner la clef du petit pont-levis, la tira de sa poche, et la donna.

Ciuq minutes après, le pont s'abaissait.

La porte ne fut pas plus tôt ouverte que la foule se précipita.

Les premiers qui entrérent furent Elle, cet officier au régiment de la Reine qui avait reçu et lu la capitulation; Hullin, qui fut depuis lieutenant général et gouverneur de Hulim, qui fut depuis heutenant general et gouverneur de Paris, lors de la conspiration Malet; Maillard, fils d'un hnissier à cheval, huissier on procureur lui-même; Maillard, à qui les journées des 5 et 6 octobre, et celles des 2 et 3 septembre ont fait une si terrible célébrité, sur laquelle l'impartiale histoire commence à revenir; Tournay, qui avait enfoncé le toit du corps de garde; Réole, qui avait été chercher la capitulation à l'aide de cette planqui avait été chercher la capitulation, à l'aide de cette plan-che tremblante jetée sur les fossés; Louis Morin, garçon boulanger; Humbert, horloger; un nommé François; puis quelques gardes-françaises, puis un flot de bourgeois.

Les premiers qui entrêrent songeaient bien à tenir la capitulation; ils entraient bien plus en frères qu'en enne-mis. Ils sautèrent au cou des officiers et de l'état-major en signe de paix et de réconciliation, et firent tout ce qui dépendait d'eux rour faire tenir les articles de la capitu-

Mais il n'en fut pas de même de ceux qui suivirent

Ceux qui entrent les premiers dans un retran hement, dans une ville, dans une forteresse, ce sont les plus braves et, par conséquent, les plus généreux; on peut toujours compter sur ceux-la.

Les premiers entrés voulaient tout sauver, les autres voulaient that tuer

Ils se jetérent sur les invalides, reconnaissables à leurs uniformes, et qui avaient déposé leurs armes le long du mur, à droite, en entrant.

taux Suisses, ils capir tau premer meuve-L try us qu'ils étaient de sir ux de tile grise on prit i r des prisonners il crs ou ne les avait s vus ils n'étaient pas ur les turs ils étaient r s dans les curs de sont fait un feu contir ta t par les cre e v r les trous qu'ils avaient princes dans les puris

y en avait tren' d t, un se lie f... L hasard voulut que ce fût ce ta mm 2 v et pointé le Jusil de rem-part qui av ... al parmi les assiégeants li

T and flot de peut le qui arrivalt était tellem fra, qu'il se rua dans le logement des officiers d le'at-maj r, en brisa les meubles, les portes, les croil'en ant ce temps, ceux qui étaient dans les cours r it uaient de tirer, par am isement, par forfanterie, par Teur même Réole raconte que, rencontrant un de ses au h ui de stours il se jeta dans ses bras. Au moment de t ami J'ein de jete et d'enthousiasme, ouvrait la bouche j'ur crier l'ice la liberté' une balle venant d'en bas lui entra dans la bouche lui traversa le palais, et lui fit sauter la cervelle

La mérrise était dure aussi fit-on monter un garde-francale sur un can'n, aln que l'on rec nnût les valnqueurs. et que l'en cessat le feu.

Quant aux invalides, il furent moins heureux que les Suls ses la f'ule les maltratta, en blessa plusieurs. La foule était ivre, elle s'en prenaît à tout ce qu'elle trouvait ; elle br sa les deux enclaves qui soutenaient le cadran.

On emmena les invalides comme un tropliée vivant; le rincipal groupe composé de vingt deux, fut conduit à l'hôtel de ville Ce ne fut pas dans ce trajet que les valnqueurs e ururent le moindre péril nous avons vu ceux qui arriva ent les premiers bons et généreux; ceux qui arriva ent les seconds, déjà plus portés à la destruction et au meurire Restaient ceux qui n'étaient pas arrivés du eux-là voulaient absolument avoir part a la victoire, eux-là voulaient absolument avoir part à la victoire, ne fut « que par l'assassinat. Un des prisonniers fut tué vis-av » la rue de la Tournelle, un autre sur les quals. Des femmes échevelées, pleurant, venaient chercher leurs fils ou leurs maris parmi les morts et, quand elles les avalet preconnus, elles quitraient les cadavres pour se retourner e ntre ceux qui les avalent faits, une femme folle de 1 re suivait l'es rie en criant.

L'in couleau un couteau.

Arrives i I hôtel de ville, la première chose qu'aperçu ren' l'invalides forent deux de leurs camarades que l'on vant de re l'e l'un deix était perdu à une branche de reverbere au les us d'ijuel était le l'uste de Louis XIV. Eir nge speciacle p ur le revocateur de l'édit de Nantes, s p r asard il a pu voir ce qui se pas-ait par les yeux n buste

En les aper evant la rage de la foule redoubla. La pendir le es deux mall eureux leur avait fait venir l'eau à n b le t le sang aux yeux Quand la foule voit rouge, malhe r a t ut ce qu'elle voit. C'est comme le taureau. il faut qu'elle déch re et tue

Céta t une i lie tuerle, vingt deux invalldes et onze pe-

Aus la f ule criait elle a tue-tôte aux gardes-françaises - is r z les n u, d nuez 1 n us que nous les tuions Le gardes françal braves gens sil en fut, étaient par ur brave homme namé Marqué; il fit '.' i et ses compagnons, pérora si bien au nom de 'r''é et de la nation qu'il obtint la grâce de ses ur ou trente-deux prisonniers

A f . I le entelle f it grae qu'elle battit des m c r able que la foule

It vulait qu'n promenát le invalides et en control la proposition promenát le invalides et en control la proposition de la control la proposition de la control la proposition de la control la control la proposition de la control la contr

to 1 d and the first recordalt a l'hôtel

I de l m, ain l que nous l'avins i de la En lille véru d'in e r l e ruban de Sain L'u l f l car cétait à lui ci el met.

b I'I r l c u trant du rol, du l'u-c' l 'rm c ' je'ar' sur le mall'eureu cr, l 'r ttre er i .

Du l'uget, pour se débarrasser de ceux qui l'entouraient, se hata d'indiquer le gouverneur. Aussitôt un nommé Cho-lat, natif de Grenoble, marchand de vin, rue des Noyers-Saint-Jacques, se jeta sur lui. Deux gardes-françaises sui-virent cet exemple, mais eux dans le but de le sauver.

Hullin vit ce groupe bouillant, il entendit les cris . A mort le gouverneur de la Bastille! à mort! » et il s'élança pour prêter à de Launay sa force d'Hercule. Un autre homme dont le nom n'est pas venu jusqu'à nous, avan aussi entrepris de conduire de Launay sain et sauf jusqu'à l'hôtel de ville où l'en conduisalt les prisonniers; mais, au Petit Saint Antoine, un tourbillonnement de la foule l'emporta Hullin resta donc seul, luttant contre tous, tourremperta mini l'esta donc sen, intrant contre tous, internant au risque d'en être frappé, sabres, épees, baionnettes. De Launay avait la tête nue ce qui le designait aux coups; Hullin prit son propre chapeau et le mit sur la tête du prisonnier afin que les coups tombassent sur lui, Hullin.

On arriva ainsi à l'arcade Saint-Jean; si de Launay franchisait l'arcade, s'il montait les degrés, si Itullin parvenait à le pousser sous la voûte béante, il était sauvé. Il le savait, et il redoubla d'efforts; mais le peuple s'en apercut de son côté, ce peuple qui avait déjà dévoré Flesselles et les deux malheureux invalides aussi donna-t il un de ces furieux coups de queue de baleine à l'agonle qui ren-versent les vaisseaux. Hullin, comme Antée, perdit terre, fut lancé a quatre ou cinq pas de distance, tomba, se sentit perdu lui même s'il restait sous les rieds de cette foule, se releva; mais il était déjà trop tard pour celui qu'il protegeait. Pendant cette deml-minute où il l'avait quitté, le meurtre s'était accompli; vingt sabres, vingt balonnettes s'étaient plongés, altérés, dans la poltrine du gouverneur, et sa tête coupée s'élevait déjà au bout d'une pique.

De massacre ne s'arrêta point là ; de pareilles journées seraient trop respiendissantes dans l'histoire des peuples, si elles n'étaient pas souillées de quelques taches de sang.

Outre l'Esselles, assassiné sur le qual; outre les deux invalides Asselin et Béquart, pris pour des canonniers et pendus au réverbère; outre M. de Launay, décapité à l'arcade Saint-Jean, le major M. Sorblay de Losmes fut tué à la Grève; M. de Miray, alde-major, fut tué rue des Tournelles; M. l'erson, lieutenant de la compaguie, fut tué sur le port aux blés; le nommé Dumour, invalide, fut massacré dans le château; enfin M. Caron, lleutenant, fut blessé en quatre endroits et conduits à l'Hôtel-Dieu, où il guérit de ses blessures

Au miliou des noms de tous les morts, on a remarqué celui de Bêquard Bêquard, était l'Invalide qui avait arra-ché la mèche des mains de M. Launay, et empêché le baril de sauter

Pendant ce temps, l'intérieur de l'hôtel de ville n'était guère moins agité, moins tumultueux que ne l'était la place de Grève Les électeurs, qui apprenaient à chaque instant quelque nouvel assassinat, demeuraient dans la salle Saint-Jean, ne sachant eux-mêmes ce qui allalt advenir d'eux; chacun criett, huriait proposait up avis, denandait une chose, menaçait si elle n'était point accordée; puis, de temps en temps par les Jenêtres, non pas ouvertes, mats brisses, on voyait tourbillonner un grand flot, puis du centre jaillir des cris et du sang, puis monter une tête pâle, sanglante, coupée, qui dominait toute cette multitude et a laquelle cette multitude battait des mains.

Tont a coup le cri refentit : La Bastille est prise! La dernière tête que l'on venait de voir apparaître était celle

Au in me moment, dans cette salle où l'on aurait cru impossible de faire entrer dix personnes, mille personnes entre i poussées par dix mille; les barrières craquent et son jetées sur le bureau, le bureau est poussé sur les éle teurs on se retourne, on regarde; on eut dit, aux armes de tous ces hommes empruntés aux divers musées de Paris, une invasion des siecles passés.

Un homme était porté sur les épaules, couronné de lau-rier, applaudi, triomphant, sans esclave derrière lui qui Souriens-tof que tu es mortel ! C'était Elie le vainqueur celui qui, avec Huilin, méritait les honneurs de la journée Quant à Huilin, on sait où il était maitraité, broyé, toulé aux pleds pour avoir tenté de sauver son enf-

It is not belief marchalt un homme portant les clefs de la Bastille, ces clefs forgées en 1383, clefs prosières, informes rougies par la rouille comme si les larmes des principes avaient coule sur elles pendant cluq siècles C'était un prisonnier qui les portait, il les remit à l'Assemblée nationale qui les placa dans l'armoire de fer des archives de France, où elles ont en cre

A cots de c'lui qui portait le clefs marchait un jeune hom e portant au hour de sa baionnette le réglement de la les tille Celui la aus i, on le con erve comme une chose tra lois lmi le il avait été trouvé dans le corps de garde intérieur du château, avait été en partie rédigé par le comte

Phélippeaux de Saint Florentin, et avait été imprimé en 1761, pendant qu'il était ministre de Paris I).

En co moment même, et au milieu de l'enthousiasme produit par cette nouvelle, on amène ou plutôt on apporte, car leurs pieds ne touchent pas la terre. M. de Montbarrey et sa femme. Ils ont été arrêtés à la barrière : on le croit encore ministre, tandis que depuis longtemps il ne l'est plus; c'est ce qu'il explique, courbé sur le bureau essayant de résister à l'effort de douze hommes qu'il e tiennent plié en deux.

Quant à sa femme, elle est évanoule. Le commandant de la Salle parle pour lui, le prend sous Le commandant de la Safte parte pour fui, le prend sous sa protection, explique son innocence; puis, saisssant un instant où un incident nouveau attire les regards de la foule, il enlève M. de Montharrey dans ses bras, et l'emporte dans une autre chambre.

Au même moment, Elie, debout sur une table, la tête couverte d'un casque du moyen âge, tenant à la main son épée faussée en trois endroits, tout entouré d'ennemis qu'il

a vaincus, pour lesquels il implore, Elic aperçoit au milieu des prisonniers les enfants de service à la Bastille.

Grace, crie-t-il, grace pour les enfants!

Ce cri parti du cœur eut un écho dans tous les cœurs ; le crl de grace, répété par mille voix à l'intérieur, fut répété

(1) Voici ce règlement :

CONSIGNE DU CORPS DE GARDE AU CHATEAU

I. — Le commandant du posto ne laissera entrer l'epée au côté que le roi, monseigneur le dauphin, les princes du sung et légitimés, les ministres de Sa Majesté qui sont secrétaires d'Etat, MM. les maréchaux de France, les capitaines des gardes du corps, les ducs, l'état-major, le directeur du genie ou ingenieur, l'officier d'artillerie et les gardes des archives.

II. — On aura soin de faire entrer sans retard M. le commissaire de Rochebrune toutes les fois qu'il se présentera.

III. — Les has officiers doivent s'appliquer à connaître la figure et le nom de tous les domestiques et autres personnes qui entrent et sortent journellement dans le château.

IV. — Ils doivent aussi savoir le nom des tours, pour ponvoir, quand

journellement dans le château.

IV. — Ils doivect aussi savoir le nom des tours, pour pouvoir, quand ils sont de faction dans la unit, dîre ponctuellement dans laquelle ils aurout remarqué quelque chose de maveau.

V.—La sentinelle de la porte de la cage du corps de garde ouvre et ferme la porte. Elle ne doit laisser eutrer ni sortir personne qu'elle ue connaîtse parfaitement; elle arrêtera tous ceux et celles qu'elle ne connaîtra pas.

VI. — La sentinelle de dedans la cage qui est dans la cour interieure doit en user de même et surtout bien s'assurer des personnes qui sorteot de l'intérieur, et, au meindre doute, arrêter ceux qui se présenteront et faire venir un officier de l'état-major pour lever la difficulte ; de plus, elle sonnera l'heure à tous les quarts pendant la anit, depuis dix heures du soir jusqu'à six heures du matin, et trois coups de cloche à chaque leure du jour depuis sept heures du matin jusqo'a euf heures du roir du soir jusqu'à six heures du matio, et trois coups de cloche à chaque lieure du jour depuis sept heures du matin jusqu'à neuf heures du soir. De plus, la sentinelle sonnera pour la messe, et, après avoir sonné la messe, elle se retirera au corps de garde, en fermera la fenètre et attendra qu'on l'avertisse pour aller ea faction à la porte du cabinet de la chapelle, où elle deueurera jusqu'à ce que la messe soit ficie.

VII. — Après la messe, elle entrera dans le corps de garde jusqu'à ce qu'on l'avertisse, pour retourner en faction à la porte du devant de ladite

VIII. — Elle ue doit point perdre de vue les prisonniers qui se promènent dans la cour. Il faut qu'elle ait une attention continuelle à remarquer s'ils jettent ou laisseut tomber papier, billet onautres choses quelconques, elle empêchera qu'ils n'écrivent sur les murailles et rendra compte de tout ce

empéchera qu'ils n'écrivent sur les murailles et rendra compte de tout ce qu'elle aura remarque pendant sa faction.

IX.—Il est expressement defeudu aux sentinelles et à tous autres, quels qu'ils puissent être, excepté les officiers de l'état-major et les porteclefs, d'adresser la parole ni même de répoudre aux prisonniers, sous quolque pretexte que ce soit.

X.—Les corps de garde fourairont quatre fusiblers pour poser au bas des escaliers lorsqu'on servira les prisonniers à d'uner à ouze heures du mittu et à souper à six heures du soir, de même que dans d'autres cas si que na bescin.

on en a besoin.

XI. — Les sentinelles, lorsque la nuit sera fermée, crieront : Qui va là?

à tous ceux qui se presenteront, et ne laisseront passer personne saus l'avoir bica reconnu.

l'avoir bien reconn.

XII. — Avant de faire lever les ponts pour la fermeture des portes, le commandant du poste fera avertir, dans le gouvernement, tous ceux qui doivent concher dans l'intérieur; les ponts levés, il remettra les clefs à M. le lientenant du roi et reviendra les chercher à l'arrivée des ordres du roi ou à l'ouverture des portes.

XIII. — A l'arrivée d'un prisonnier, soit de jonr, soit de unit, le commandant du poste fera entrer toute sa troupe dans le corps de garde et aura attention qu'il ne soit vu de personne.

XIV. — L'ouverture des portes aura lieu le matin à cinq heures en etc et à six heures en hiver, à moins qu'il n'en soit ordonne autrement.

XV. — Lorsqu'il y aura des ouvriers qui travailleront dans l'istérieur, il haudra une sectinelle, et quelquefois plusieurs pour veiller sur ces personues avec la même attention et vigilance que si on leur avait confè un prisonnier, pour qu'il ne puisse, contre le service du roi, approcher d'intelligence avec aucu prisonnier.

XVI. — Lorsque le caporal de garde ou autre bas officier sera com-

d'intelligence avec aucuo prisonnier.

NYI. — Lorsque le caporal de garde ou autre bas officier sera communde poor aller au jardia ou sur les tours avec un prisonnier, il n'aura aucun entretien avec lui ; il le fera rentrer à l'heure ordonnee, le remetta a l'officier d'etat-major ou à un porte-clefs.

NYII. — Lorsqu'il arrivera des ordres du roi pour la liberte d'un prisonnier, la seutinelle ne le laissera sortir qu'avec un officier de l'état-major ; il en sera de même pour les prisonniers qui auront la promenade du jardin, et s'il ne se trouve pas d'officier de l'état-major au châtean, les prisonniers ne se promènement res cs prisonniers ne se promèneront pas.

par dix mille à l'extérieur, et, pour ce jour-là du moins, le massacre cessa.

On avait trouvé en tout sept prisonniers à la Bastille. C'étaient les nommés Béchade, Lacaurége, Laroche et Pu-jade : le comte de Solages : Tavernier ; un Irlandais, nommé de Wythe,

Les quatre premiers étaient des faussaires qui avalent contrefait les signatures de MM. Tourton et Ravel, et Gallet

de Santerre, banquiers à Paris. Le comte de Solages avait été arrêté en 1782, à Toulouse, sa patrie, d'après un ordre du ministre Amelot, et à la réquisition de son père, pour dérangement, pour égarement de jeuuesse, comme il le dit lui-même; il avait d'abord été conduit à Vincennes, et, de là, transféré à la Bastille, lorsqu'en 1784 on évacua le donjon. Pendant les sept aos de captivité qu'il venait de subir. M. de Solages n'avait été soumis à aucun interrogatoire, n'avait pas reçu une seule lettre de sa famille et de ses amis. Il ignorait que M. Le-noir ne fût plus lieutenant de police, qu'il y eût une assembée de notables, que les états généraux se tinssent à Versailles. Il ignorait tout, jusqu'à la mort de son père, qui avait oublié de le réclamer avant de mourir, et il fût probablement resté jusqu'à sa propre mort sans l'événement qui le mit en liberté

Aux premiers coups de fusil qu'il entendit, il demanda ce que c'était, et on lui dit que le peuple était révolté à cause de la cherté du pain. Lorsqu'on entra à la Bastille, sa chambre était ouverte, et son porte-clefs Guyon s'était réfugié chez lui sous prétexte de lui porter son diner, mais en réalité pour lui demander sa protection contre le peuple.

Tavernier était un fils naturel de Pâris-Duverney et frère de Păris-Montmartel; nous avons fort parlé de tous ces Pâris dans notre histoire de la Régence. Celul-là était fou

Paris dans notre histoire de la Régence. Cetui-là était fou et ne voulait pas sortir de son cachot; les électeurs furent obligés de le faire conduire à Charenton.

De Wythe, celui-là était plus fou encore que le précédent, et il fut impossible d'en rien tirer. On le promena pendant plusieurs jours dans Paris, où on le montra comme une bête curieuse. Malgré toutes les recherches que l'on fit sur son origine, il fut impossible de rien découvrir de restitte, chaque semaine il recontait une histoire semaine. positif; chaque semaine, il racontait une histoire nouvelle, cette histoire variait. Il parlait parfaitement anglais; seu lement, à un léger accent, on pouvait croire qu'il était né en Irlande. Le porte-clefs Guyon prétendit qu'il était parent de M. de Sartines,

La Bastille prise, ce n'était pas le tout : il fallait réali-ser la prophétie de Cagliostro, qui, en 1786, avait prédit qu'avant cinq ans on danserait sur l'emplacement de la forteresse

Or, pour qu'on y dans àt, il fallait la démolir. La démolition fut décrétée et confiée à l'architecte Palloy, l'un des vainqueurs du 14 juillet. Le pauvre Palloy avait la tête déjà un peu échauffée par sa victoire; elle lui tourna tout à fait quand il sut la mission dont il était chargé. A partir de ce moment, cette mission fut convertie en sacerdoce. La Révolution, comme les anciens mélodrames, a son niais, son queue rouge: c'est Palloy, Palloy se fait faire un ca-chet avec les tours de la Bastille; Palloy se fait faire une en et avec les tours de la Bastille; Palloy se lait laire une voiture avec les tours de la Bastille; Palloy fait faire, en plâtre, un bon creux d'une petite Bastille, et il vend des Bastilles sur le boulevard: il fait tailler les pierres de la forteresse, et il en fait des Bastilles qu'il envoie dans chaque département; il envoie des pierres aux frontières, et il en marque les limites du territoire de la liberté; il en seulpte des bustes de Miraheau et de Rousseau. Enfin, du for du plomb du cuivre il fett frapper des prédeilles du fer, du plomh, du cuivre, il fait frapper des médailles, quatre mille de fer seulement; du reste de la démoltion, il voulait faire un pont de la Liberté. Il proposa d'élever une colonne de la Liberté, de planter un jardin de la Liberté. berté sur l'emplacement de la Bastille; il fit même le plan de la colonne, qui, il faut le dire à sa louange, était aussi laide au moins que celle que nous y avons élevée après la révolution de 1830.

La démolition dura un an, c'est-à-dire du 15 juillet 1789, jour auquel elle commença, jusqu'au 21 mai 1790. Palloy fit établir des cartes particulières pour les entrepreneurs. pour les empoyés. Les cartes des entrepreneurs étaient rou-ges, celles des inspecteurs étaient bleues, et celles des em-ployés étaient blanches; les trois cartes réunies correspon-daient, comme on le voit, aux trois couleurs nationales: Palloy était homme d'imagination,

A chaque fête populaire, Palloy plaçait à ses fenêtres un transparent éclairé avec les fournéaux de la Bastille, et sur lequel était écrit en découpures: Réveil de la liberté! Nous retrouverons Palloy rimeur, soldat, motionnaire, prisonnier lui-même, sous le poids de certaines accusations qui indiqueraient qu'il n'avait pas employé à faire des médailles tout le fer, tout le cuivre et tout le plomb de la Bastille, — mais toujours patriote.

Palloy mourut à Sceaux-Penthièrre le 19 japuier 1805

Palloy mourut à Sceaux-Penthiévre, le 19 janvier 1835.

NE KIE. . .. LAR INE. - 1E ROL - DELL. I RMINENCE. RESPONSA-BI S AN AREA DEMANDE DE L'ÉLOIGNE-MENT IN THE NOT VELLE DE LA PRISE DE LA STIT. RENORANCE DU ROI. - « C'EST DONC IN. IN L.E. - NOS. SIRF, C'EST THE RÉVOLT-TIN . - W. LE BUC DE LA ROCHEFOUCAULD. -PATLLY. - LE COMTE D'ARTOIS ET LE DUC D'ORLÉANS. - MIRABEAU, - LA DEPUTATION, - LE ROI TASSEMBLÉE. - UNE FEMME DU PEUPLE. - LA MUSIQUE DES SUISSES. - LE ROI A LA CHAPELLE. UNE ALARME A PARIS. - BAILLY MAIRE DE PARIS. - RETRAITE DES TROUPES. - M. DE LALLY-TOLLEN-DAL - MOREAU DE SAINT-MERY. - SUITE DU COMTE D'ARTOIS ET DE SES FILS. - COMMENCEMENT DE L'EMIGRATION. - MADAME DE POLIGNAC. - LES ADIEUX. - LE ROI A PARIS. - LES CANONS ET LLS BOUGUETS. - LA NOUVELLE COCARDE. - RAPPEL DE NECKER. - RETOUR A VERSAILLES.

Ret ur ins à 1 Assemblée nationale, que nous avons per-lu de vir et des ms ce qu'elle à fait peudant les trois , urs qui v inn at de s'écouler

Le din 1 he 12 l'Assemble e nationale n'a pas tenu séance; 5 m mores a grant deperses dans Paris. Versalles et les evir i (1 ui dans signandes journées, aliant comme u qui i 1 1 z au vent, cherchent des nouvelles (1 till to vi celles qui se croisaient pour ainsi dire

ersi r Ve s l sor s r la r uv ll du renvol d's ministres, ct rti r in 'd M. Ne k r. tous les coutes qui se ra it a vers ille se rus emblerent spentamement;

valit à versille se rasemblerent spentanement;

1 - mi e la , an e néant point régulière, tout se passa

1 e 11 - e auscrics et en delibérations

T s la vigs c'alent simbres, tous les esprits étaient
lue et est de que le sort de la France entlère repoant ur lexil à le rappel de M. Necker, Mirabeau luime - et la i suit qu'il était loin d'être l'ami de ce

1 in s re firabe u lui-même di alt tout haut qu'il ne
e riait qu'av terreur l'altime ou le changement de mire en un pareil in ment pouvait entrainer la royaute.

Ln e. t. l. renv l du ministere de M. Necker prouvait qu. la r yau : ctait decidée à risquer un coup d'Etat ; le i, du re e ne e ra halt guère de cette Intention. M. de lir gle avait dit i la reine

D nner m c nt mile hommes et cent millions, et je

r ponds de tout Vous les aurez avait répondu la reine.

Et, de fait il les avait repondu et reine.

r lor des trapes sur Paris, cent millions par les bille de lon venait de fal requir.

Le 10, le roi avait dit !

- Il to e tre que je fasse usage des moyens qui sont en ma la ne pour remettre et maintenir l'ordre dans la ' l'ele et le envir ne »

Le 13 il av it a outé:

. Jo v s it a lait connaître mes intentions sur les meeures q e l de si r de Paris m'ont forcé de premire a t agard apporter auc in changement .

i es stalt d'il d'us son desselu de compression l 1, au or le fruit c urait qu'une séance royale de-vit : r leu le 13 et qu' l'intention bien arrêtée de la r ir d 1 d semparer de Paris dins la nuit du 14 au 15.

A t Per coupé on est di son 1 A emblée. Le 13-1 A in ée ouvrit sa sonne sans se douter que cete d t 1 for seix nte houres consécutives Ce-

o d'ut, a t'ut hasard, elle cumuença par se declarer en permanence ce qui ctait une mesure toute révolution-naire que l'on adoptait peur la première fois et qui fut de uis adeptee a chaque revolution qui s'opèra.

Après une longue dis ussion sur le droit qu'avait le rol de garder ou de renvoyer ses munistres, l'Assemblee décida qu'il serait envoyé une deputation au rol pour lui repré-sei ter teus les dai reis qui menaçalent la capitale et le 1 yanne, la necessité de renvoyer les troupes, dont la prosence trittait le desespoir d'i peuple, et celle de confier la garde de la ville a la m lice beurgecise.

Nous avons vu quelle avait ête la réponse du roi ; il persistant dans ses pro ets d'hostilité et refusait de donner son

consentement a la formation de la garde nationale.

Alors, M de la Fayette, qui, le 11, avait proclamé que l'insurrection était le plus saint des dévoirs, proposa de décreter la responsabilité des ministres, et, sur la concission des discours protoncés au commencement de la séance par MM Morissot, Target et Lally-Tollendal, l'Assemblée, unanime, vota la déclaration que nous avons rapportée el dessus 1

Puis elle nomma la Fayette président pour la nuit en l'absence de M, l'archevêque de Vlenne, à qui son graud âge ne permettait point de supporter une pareille fatigue,

t'ne centaine de députés gardérent la salle des séances, et passérent la nuit étendus sur les tables ou couchés sur les banquettes

Le fendemain, l'archevêque de Vienne, qui, la veille, avait communiqué au roi la délibération de l'Assemblée passa au château; mais, avec quelque insistance qu'il pressât le rol, il n'en put obtenir que ce mot :

J examineral.

Il rapporta vers neuf heures du matiu cette réponse l'Assemblée: elle était foin de la satisfaire, comme on le pense bien. Alors, on passa à autre chose: on s'occupa de la suite de la vérification des pouvoirs et de la formation d'un couité chargé de présenter les bases d'une constitution nouveile.

Mais Mirabeau rappela l'Assemblée à l'ardente question qui la tenait en ce moment ; il avait proposé la motion du renvoi des troupes, il revint sur cette motion et demanda qu'elle fut adoptée. La proposition fut repoussée, tant était grand encore le respect à la royanté; mals, pour la se-conde fois, on envoya au château le président et les membres qui avaient composé la députation du matin.

Sur ces entrefaites, le vicomte de Noailles, le baron de Wimpfen et deux electeurs de l'hôtel de ville informèrent l'Assemblée du pillage de l'hôtel des Invalides, et inl apprirent cette grande et terrible nouvelle si inattendue : la priso de la Bastille!

Quant au rol, on lul cachait tout. A neuf heures du soir M Berthier, intendant de Paris, se présenta au château; il était impossible qu'il ne fui point informé de ce qui s'était passé, et cependant, lorsque le roi, allant au-devant de lui, lul demanda

Eh bien, monsleur Berthier, quelle nouvelle? Que fait-Paris "Où en sont les troubles ?

Mais, sire, repondit-il, tout va assez bien, il s'est manifeste quelques légers mouvements qu'on est bien vite

parvenu a réprimer et qui n'ont pas eu de sultes. On sait quels étaient ces légers mouvements sans sultes: la prise de la Bastille et l'assassinat d'une dizaine d'indi-

Celui qui cachalt ainsi la vérité au rol était loin de se douter que lui aussi, comme Flesselles et comme de Car-nay, devait, avant buit jours, tomber assassiné. Ce soin de tout cacher au roi était si bien un parti pris,

que, quoique les spectacles fussent fermés, on lui en envoyait tous les jours la fenille. Il avait, en conséquence, reçu la liste des plèces jonées le dimanche, le lundi et le mardi, hien que les plèces n'eussent poini été jonées. En outre, on faisait imprimer un cours des effets publies, où le rot pouvait, quoiquiis haissasseut effroyablement, les voir augmenter tous les jours

La première nouvelle de la prise de la Bastille fut regardée a Versailles comme une imposture. La Bastille prise, c'était chose linpossible! Et c'était vrai, la Bastille était véritablement imprenable; aussi la liastille s'était-elle rendue comme un criminel troublé par sa mauvaise conscience et qui se livre lui-même. Il fallut plusieurs courriers dé-pêchés les uns après les autres pour que l'Assemblée se décidat à croire

Et cependant, M. de Noailles était venu dire :

La Bastille est prise, je l'ai vu prendre,

M. de Wimpfen était venu dire :

Le pouverneur est mort, je l'al vu tuer.

A dix houres du soir, on ignorait encore au château tous

⁽¹⁾ Page 86.

les evenements de la journee; le roi s'était con hé de bonne heure, selon son habitude

M de Llancourt arriva a Versailles, sa charge de grand maitre d'a garde-robe lui donnai acces a toute heure auprès de la personne du roi, il exigna que le roi fut éveillé.

Le roi se souleva sur son coude et attendit,

M. de la Rochefoncauld entra, raconta an roi la defec-tion totale de ses gardes, la prise de la Bastille, les mas-saires qui avaient eu lieu et le soulèvement de Paris, out en ier, qui venait de jeter deux cent mille bommes armes ses rues et sur ses places. Muls, s'écria le rol aprés quelques instants d'un si-

leuce causé par la stupéfaction, c'est donc une révolte ! Non, sire, répondit le duc, c'est une révolution.

Le roi donna l'ordre de la retraite des troupes.

Il y avait à Versailles deux princes qui tremblaient fort

l'un était le comte d'Artois, l'autre le duc d'Orléans. Le premier tremblait à cause de son impopularité; le se

cond. au contraire, à cause de sa popularité.

Un deputé alla tronver le premier: c'était un de ses familiers, un de ses menins presque. Bailly, qui raconte l'aneedote, ne le nomme point; nous le nommerons, nous : c'etait M de la Rochefoucauld-Liancourt. Il alla donc le trouver, et lui dit :

- Monselgneur, vous étes inculpé, et fortement, dans le public: innocent comme je vous crois, vous devez vous jus-tifier: coupable, il est digne de vous de tout réparer. Un moyen remplit ces deux objets et rétablit la paix dans le royaume : c'est d'engager le roi à aller demain à l'Assemblée nationale et à se réunir à elle.

Le comte d'Artois accueillit l'avis, et courut chez le roi. promettant de l'amener à cette démarche.

Pendant ce temps, M. de la Rochefoucauld se rendit à l'Assemblée nationale; il y cherchait et y trouva le bonhomme Bailly, son ami, qui, lui aussi, avait bien quelque peur, et qui se serait bien gardé dans de telles circonstances, de se eoucher et de dormir comme le roi.

Il lui raconta ce qu'il venait de faire, et l'engagement pris par le comte d'Artois et dont il devait le lendemain avoir la solution à sept heures et demie, c'est-à-dire au

lever du prince. Puis

- Ecoutez, dit-il à Bailly, je voudrais demain, en allant chez le prince, lui indiquer quelles sont les choses qu'il conviendrait que le rol dit à l'Assemblée; et, comme vous connaissez mieux que personne, continua-t-il, l'état des esprits, puisque vous avez présidé cette assemblée devant laquelle le roi va se présenter, je voudrais que nous arrè-tassions d'avance ce que le roi aura à lui dire.

Alors, fit Bailly, c'est un projet de discours que vous

me demandez? - Oui.

- Eh bien, venez,

ils passèrent dans un cabinet, et, dix minutes après, M. ce la Rochefoucauld s'en alla avec son projet de discours.

Bailly ne nous dit pas si ce fnt celui que le roi prononça effectivement le lendemain.

Quant au duc d'Orléans, nous l'avons dit, il tremblait par la raison opposée à celle du comte d'Artois. Le comte d'Artois craignait le peuyle, le duc d'Orléans craignait la cour. Deux jours auparavant, son buste, on se le rappetle, avait été triomphalement porté dans les rues de Paris avec celui de Necker. Le lendemain, on avait parlé de lieutenance gênérale; la proposition était morte sans éch : mais il n'en est pas moins vrai qu'il se regardait, et a juste raison, comme véritablement compromis. Aussi, s'être engagé le 14 avec Mirabeau et que ques antres s'offrir comme médiateur entre le roi et le peuple, se présenta-t-il, le 15, non pour réclamer cette médiation. mais pour assurer le roi qu'il n'avait pas de plus loyal sujet que lui, et pour lui offrir de passer en Angleterre si les temps devenaient plus fâcheux. Mirabeau apprit cette démarche, et, furieux, lança contre lui cette fameuse boutade si sublime qu'elle cesse d'être obscène.

On sait que le comte d'Artois s'était engagé à faire venir le roi à l'Assemblée. C'était nue bonne démarche, et qui pouvait rallier à lui beaucoup de malveillants. Un homme songea à fui ôter ce mérite en faisant adopter un projet d'adresse, dans lequel le roi était prié de venir à l'Assem-

Cet homme, c'était l'ame damnée du duc d'Orléans, Sillery-Genlis, lequel secondait de son mieux sa femme, qui envoyait, avec sa *Paméla*, nn laquais ronge au milieu de

« Venez, lui disait-il, venez... Votre Majesté verra la coas-ternation de l'Assemblée, mais, en même temps, elle sera peut-être étonnée de son calme. »

Le meme projet d'adresse auno na que les farines qui remontaient vers Paris avaient ét arretées à Sèvres. Ce discours insidieux exaspera Mirafeau,

Eh bien, s'ecria-t-il, s'adressant aux depu es que l'on envoyait au chateau, dites au roi que ces hordes etrangeres dont nous sonenes investis ont reçu hier la visite des prins e des prin esses, des favoris et des favorites, et leurs caresses, et leurs exhortations, et leurs présents; dites-lui que tout la unit ces satellites étrangers, gorges de vin et d'or, on predit dans leurs chants impies l'asservissemen de la France, et que leurs vœux brutaux invoquaient la destruction de l'Assemblée nationale; dites-lui que, dans son palais même, les courtisaus ont mélé leur danse au son de cette musique barbare, et que telle fut l'avant-scène de la Saint-Barthélemy; dites-lui, enlin, que ce Henri dont funivers bénit la mémoire, celui de ses aieux qu'il affec-tait de vouloir prendre rour modèle, faisait passer des vivres dans Paris revolté qu'il assiégeait en personne, et que ses feroces conseillers fout rebrousser les farines que le commerce apportait dans Paris affamé et fidèle. »

Au moment où la députation sortait, le roi arriva comme l'avait promis le comte d'Artois, saus gardes, et accompagné seulement de ses frères. Là, au nom de la monarchie forcee d'abaisser son front, après seize siècles de puissance, devant cette autorité d'un jour formée par l'autorité du prince, mais constituée d'elle-même, debout, découvert, sans cérémonial, sans faire usage même d'un fauteuil élevé sur une estrade, et qui à ses yeux peut-être figurait trop mal le trône pour qu'il daignat s'en servir, il prononça le discours suivant :

Messieurs, je vous ai assemblés pour vous consulter sur les affaires les plus importantes de l'Etat. Il n'en est pas de plus instante et qui affecte le plus spécialement mon cœur que les désordres affreux qui règnent dans la capitale. Le chef de la nation vient avec confiance au milieu de ses représentants leur témoigner sa peine, et les inviter à trouver les moyens de ramener l'ordre et le calme. Je sais qu'on vous a donné d'injustes préventions; je sais qu'on a publié que vos personnes n'étaient point en sûreté. Serait-il donc nécessaire de vous rassurer sur des bruits aussi coupables, démentis d'avance par mon caractère connu? Eh bien, c'est moi, qui ne suis qu'un avec la nation, c'est moi qui me fie à vous : aidez-moi dans cette circonstance à amener le bien de l'Etat. Je l'attends de l'Assemblée nationale. Le zèle des représentants de mon peuple réunis pour le salut commun m'en est un sur garan! Comptant sur l'amour et la fidélité de mes sujets, j'ai conné l'ordre aux troupes de s'éloigner de Versailles. Je vous autorise, je vous invite même à faire connaître mes dispositions à la capitale. »

L'Assemblée, qui. de son côté, craignait peut-être tout autant que la cour, accueillit le discours du roi avec enthousiasme. D'ailleurs, le discours du roi, c'était la reconnaissauce du droit national, c'était le premier triompile moral du peuple sur la royauté: aussi chacun se préci-pita-t-il sur les pas de Louis XVI, et tous le reconduisirentils à pied jusqu'au château.

Au milieu du chemin, une femme se fait jour à travers députés, dérange brusquement le comte d'Artots qui

marchait devant le roi, et, se jetant aux pieds de Louis XVI:

— Ah! sire, s'écria-t-elle, ah! mon roi, ce que vous venez
de faire est-il bien sincère, et n'en sera-t-il point comme
de ce que vous avez fait il y a quinze jours?

- Oui, ma bonne, répondit le roi, oui, cela durera toujours, et jamais je ne changerai plus d'avis jusqu'à mon dernier soupir.

En traversant la place d'armes, la musique des Suisses joua l'air: Où peut-on être mieux qu'au sein de sa jamille? cet air qui commence les révolutions avec celui qui va s'en aller, et qui les achève avec celui qui arrive.

Des qu'il fut rentré au châtean, les serviteurs empressés fermerent les portes sur lui: il y a toujours, derrière les rois qui font une bonne chose, des laquais qui en font une mauvaise. Le roi daigna s'apercevoir qu'on laissait l'Assemblée dehors; il fit ouvrir les portes: seulement, il s'excusa de ne pas recevoir.

Il devait aller à la chapelle avec sa famille remercier. Dicu de ce qui veneit d'arriver.

Voyez-vous Louis XVI remerciant Dieu de ce que le peuple a pris la Bastille, et de ce qu'il a été obligé de retirer ses troupes des environs de Paris!

Quant à la reine, elle parut au balcon avec ses enfants et ceux du comte d'Artois; seulement, elle n'osa ou ne vou-Int point dire, elle, qu'elle rendit grâce à Dieu de ce qui venait de se passer,

. v las mile fare canalire ses s lars et il ava ' en '. Paris evalt grand d l e a 're Les r e de la prise de la

t e l'ar avait tress ud alarme

l e tree de la 1 l le 't selat repandu que les

b - c est i se c a alla t les soldats de la cour t pent to the pen at upours en parellle

guinze con le irurent aussitet a cette bar-r. eux corps de garde ou se répand sur les is r' jl ces publiques

i v era sur son enfant d'un jour, sur sa li-

. u esu

un grand cri retentit par toute la ville. Qui s e ri Demandez aux matelots d'où viennent les un urient dans les tempétes. Aux armes! l'ennemt i l'élaubourgs criait-on. En une demi-heure, tout i r i let esti sonne sans interruption dans toutes * paraiss s et n est interrompu que par le roulement lugude l'artillerie qui passe et par le cri

- Ne v us couchez pas! illuminer vos lenêtres ' nous avous

es in de v ir clair cette nuit En une heure, les rues sont barricadées, des fossés pro-nds coujett les rues et les pavés sont transportés aux isième et juair eme e ages des maisons

s. l'en en entre, sa tombe est prête: on le poussera 18 ces f se s profonds et on le couvrira de pavés. Grâce à 1 utes ces précautions, à tout ce bruit qui tém gnait que le géant veillait, les troupes nosèrent attar Par 6

le matin arriva brillant comme la veille; un véritable el de victoire se leva tout étonné de voir Paris levé vant lui Par un reste de frénésie, de vengeance, ivres de les quelques misérables promenaient encore aux premières lueurs de l'aube ces têtes coupées de la veille. On en fit justice on leur arracha ces débris humains et on les les dans le Scipa. jeta dans la Seino.

Les électeurs étalent assemblés à l'hôtel de ville, une chose

l'ait née, une chose était morte.

Cette chose qui était née, c'était la milice bourgeoise : cette cl se qui était morte, c'était la prévôté des marchands Il fallait enterrer l'une et consacrer l'autre. Bailly fut élu maire de Paris; la Fayette, commandant

Bailly fut élu maire de Paris; la Fayette, commandant néral de la garde nationale.

Il y avait beaucoup de joie, mais en même temps beauup de deu l sur la ville. On criait victoire, mais on enrrait les metts l'resque teus ces martyrs appartenaient des familles pauvres qu'ils laissaient sans ressources;

amarades mettalent un chapeau près du cadavre, et à c ux qui passaient

Monsieur, disaient-ils, quelque chose pour la famille ce pauvre d'able qui s'est fait tuer pour la nation.
 Midame, quelque cho e pour ce pauvre diable qui s'est fait

er rour la nation.

Et chacun dennait une humble et simple offrande à cette

mile et mile oraison.

Il va sans dire que personne ne travaillait plus; l'aris gardait et n'avait pas le temps de s'occuper d'autre l'. Il d' ville d'sait hardiment qu'on avait des vires pour quinze jours, et on n'en avait point pour trois A haque instant, la nouvelle qu'on attaqualt Paris courait I'r les rue , le l'ruit s'était répandu qu'on avait voulu, pennt la nuit qui venau de s'écouler, reprendre Parls par rprise Deux régiments de hussards étaient venus recon-

tre les barrières. A deux heures de l'après midi, les 4 teurs autorisalen le peuple a dépaver Paris. Tout à coup un homme arrive haletant, épuisé, en sueur t le Grec de Marathon, il a couru depuis Sèvres, où les t ge ont inutilement voulu l'arrêter Peut-être mourrae crite curse insensée, mais n'importe le premier il

u' 'Ini la révolution est terminée, l'avenir est sor m en fique sile d'de, le rol est venu trouver les députés leur a di Je me fle à vous. »

on ne vou it pas le croire, c'était trop de joie, trop de t heur, trop de triomphe. Deux autres nouvelles succe-

t à celle et qu' la confirment. Le troupes cam de au Champ de Mars se sont retirées dant la nuit. I ant leurs tentes et la plus grande de leurs bagag

re vingts dep 14 savancent vers Paris au he le de citoyer s'est étendue de Paris à Versail r i r é par de e i de députations envoyées par res voit i nt venus en toute hâte; Bailly i n'é Mémoire n'a pas pris le temps de

Les electeurs courent au-devant d'eux comme ils sont, rest à dire tout en désardre, tout débraillés de trois nuits passées à l'hôtel de ville, sans repos, sans sommell. Ils les rencontrent à la barrière, ils vont leur faire les honneurs

Paris est bien beau, lien etrange, bien grandiose dans les jours de fêtes revolutionnaires: nous l'avons vu le 29 juillet; re devait être quelque chose de pareil, tout un peuple armé de faux, de piques, de haches, de croissants, de sabres, de fusils à peine, avec ses bras et ses lèvres encore noirs de poudre; toutes les fenètres vivantes, laissant passer des têtes joyeuses, des bras agités, des cris, des rumeurs, des applaudissements, la vie, la liberté!

Ausa ces députes précèdes des gardes-françaises, des gardes nationales, des Suisses, accompagnés des électeurs, tous ces députés pleuraient de joie, de bonlieur d'espérance; ils

ces députés pleuraient de joie, de bonheur, d'espéranco; ils

balsaient les drapeaux des gardes-françalses.

- Drapeaux de la pâtrie, drapeaux de la liberié,

s'écrialent-ils, soyet bénis i on ne sait trop ce qu'on dit dans de parells momente: mais aussi, dans de pareils moments, le desordre, c'est l'élo-

quence. On descendit la barrière de la Conférence; on arriva, pied. à l'hôtel de ville; on fit des discours, et l'on décerna des couronnes. La Fayette discourut, et fut couronné. Bailly, l'archevêque de l'aris et M. de la Rochefoucauld discoururent et furent aussi couronnés. Clermont-Tonnerre et Lally-Tollendal eurent des palmes.

Voyez rette révolution qui commence; et remarquez comme la noblesse y joue le rôle principal. De toutes ces cou-ronnes, de toutes ces palmes, il n'y a quo celle dounée à Bailly qui soit donnée au tiers état.

Veut-on un échantillon de cette éloquence qui soulevait des cris, des pleurs, des applaudissements, qui faisait dé-cerner des couronnes et des palmes? Voici le discours de

la Fayette :

Messieurs, voici enfin le moment le plus désiré par l'Assemblée nationale. Le roi était trompé, et il ne l'est plus. Il est venu aujourd'hul au milleu de nous, sans cet apparell imposant dont les princes s'environnent, et qui est si inutile aux bons rols. Il nous a dit qu'il avait donné ordre aux troupes de se retirer; oublions nos malheurs, ou plutot ne nous les rappelons que pour en éviter à jamals parells. »

Puls voici le discours de Lally-Tollendal. Nous l'avons connu personnellement : c'était un gros homme, gros ou-tre mesure, toujours prét à pleurer. Madame de Staël l'appelalt le plus gras des hommes sensibles.

 Messieurs, ce sont vos concitoyens, vos amis, vos frê-res, vos représentants qui viennent vous donner la palx. Dans les circonstances désastreuses qui viennent de s'effacer, nous n'avons pas cessé de partager vos douleurs; mais nous avons partagé votre ressentiment: il était juste. Si quelque chose nous console au milieu de l'affiction publique, c'est l'espérance de vous préserver des malheurs qui nous menacent

On avait séduit noire bon roi, on avait empoisonné son cœur du venin de la calomnie; on lui avait fait redouter cette nation qu'il a l'honneur et le bonheur de commander.

 Nous sommes allés lui dévoller la vérité, son cœur a gémi; il est venu se jeter au milieu de nous, il s'est fié à nous, c'est à-dire à vous. Il nous a demandé des consells. c'est-à-dire les vôtres; nous l'avons porté en triomphe, et il le méritait. Il nous a dit que les troupes étrangères allaient se retirer, et nous avons eu le plaisir inexprimable de les voir s'éloigner. Le peuple a fait entendre sa voix pour combler le roi de bénédictions; toutes les rues retentissent de cris d'allégresse. Il nous reste une prière à vous adresser: nous venons vous apporter la paix de la pari du rol et de l'Assemblée nationale. Vous êtes généreux, vous êtes Français; vous aimez vos femmes, vos enfants, la patrie; il n'y a plus de mauvals citoyene parmi vous tont est calme, tout est paisible. Nous avons admiré l'ordre de votre police, de vos distributions, le plan de voire défense; mais, maintenant, la paix doit renaitre parmi vous, et je ilnis en vous adressant, au nom de l'Assemblée nationale, les paroles de confiance que le souverain a dé-posées dans le sein de l'Assemblée. Je me fie à rous l C'est la notre vœu; il exprime tout ce que nous sentons. .

Moreau de Saint-Mery, un des électeurs qui, depuis troit jours, avaient eu le plus de part aux délibérations prises

répondit :

- Dites au rol, au nom de la ville, qu'il acquiert jourd'hui le titre de père de ses sujets; que ceux qui lui ont inspiré des terreurs l'ont trompé; dites-lui que nous sommes préts à tomber à ses pleds; enfin, que le premier

rol du monde est celui qui a l'honneur de régner sur des Français.

Puls on se rendit à Notre-Dame, où l'archevêque de l'a-ris chanta un *Te Deum*. L'archevêque de Paris chantant un *Te Deum* pour la prise de la Bastille. Ne vous semblent-ils pas blen peu sincères, ces remerciements à Divu de la monarchie et du

C'était déja beaucoup que cette démarche du roi à l'Assemblée nationale; mais on en promettait une autre bien plus importante, blen plus décisive : c'était une visite du roi a Paris. Le penole ne jouvait croire a cette visite ; il supposait à la cour quelque mauvais dessein, quelque noir complot; il ne pouvait comprendre que, vaincue, elle ac ceptal cette défaite, et en l'honneur de cette défaite fit chanter des *Te Deum*. Ce qui n'était qu'un bruit a l'en-



Nacker.

Et la preuve, c'est que, dans son discours à l'hôtel de ville, un mot naîf avait égneppé à M. de Liaucourt. — Le roi pardonne volontiers, avait-il dit aux gardes-fran-

caises.

Alors, ceux-ci, qui n'avaient que faire du pardon du rei, comme Valère de la bénédiction d'Harpagon, ceux-ci, ceux du moins qui étaient présents, s'étaient avances, et avaient

- Nous n'avons pas besoin de ce papilon que le roi nous offre si généreusement. En servant la nation, nous servons le roi; les intentions qu'il manifeste aujourd'hui prouvent assez que nous seuls peut-être avons été fidèles au roi et a la patrie.

droit de la Bastille s'était confirmé. Un sergent des gardes, droit de la Bastille s'était confirmé. Un sergent des gardes, a la tête de denx compagnies, s'était présenté à la porte de la forteresse, présumant qu'il n'y avait qu'à se présenter pour entrer, et qu'à entrer pour la reprendre. Mais l'officier bourgeo's qu' commandait le château avait fait croiser la baionnette sur lui et ses hommes, et il avait été forcé de se retirer. Dès lors, sous le nom de volontaires de la Bastille, un corps de citoyens se voua à la garde de cette forteresse.

L'ordre avait été donué aux troupes de se retirer. Elles s'étaieut retirées, en effet, mais ne s'étoignaient pas. M de Falkenheim commandait à Saint-Denis, et ne quittait pas Saint-Denis, disant qu'il n'avait pas d'ordres. On avaît ar-

Saint-Denis, disant qu'il n'avait pas d'ordres. On avait ar-

av ses ev yes beer e nje du ici s Pers e ven n le to.

a a ven n le to.
a t trantes et, de es it une aureole
is de s Cu
is de s Cu
is et comme d'habi
itat i d'i fair i le jeur

re que le lieuterant de 1 si démissi n. que l'inteu evec lui tins les preposes de

c r l 15 en effet Le lo apris etap e ferrie ave les mints res. v da t mir, voulant a i instan même ui terrible appel le ce qui s'éta t r un me hart exemple Qu'arriverait l'si l'are 's tou de d't peuple. Et e était probable.

l - pre l - de de quad u ne sir que de-esta-dire que lon attendrait, que l'on amuserait it is profest a pseul des evenements.

s verener s'étaien g aves meins peut-être encore nar la p is de la Bastille, qui n'était, à tout prendre, qu'in I le m i i que par l'organ sation iminedlace que la r v se ait dornée

lany mate la l'aye commandant de la milice ci-ye e contrit a ce te mil ce citayenne le nom de garde na le que l'in avait deja donne Sieyes, et etendant cette Compared to the control of the contr

is not e va cutte es la sons que nous on avait surpris d'amas d'armes enfoutes dans le d'deny chariots des grands selgneurs avaient the distriction of the large description of th L of the instant on attendant le rol le rol ne vint pas; In him a funt on apprend que ce sera la him a ven fred mais e te f is, on r'en crott silement a siles distra's, les bourgers se disent

to sille all rans vient pas demain nons n'avons I l'a pier lie est de nous former en quatre v mil hemm cha un et de marcher droit e des nas pendrons le roi, nous lui fer ins un rem-In the corps non chasseous cent from a daris o-

recorpe nou chasacons cet trouped aris of the money of any serichit de nos dépoulles; et. [1] to 1 pierre du heteau d'Verailles. [1] the districts inviés a joindre leurs députés aux [1] to 1 pierre du le cur devaient all se emercer le money différence de la control de 1 1 1

L 1 21 r seus et. Pailly vit 'e medec'n de la r r Voq d Azyr il lui dit les dispositions de Paris; n in r r v 1 tien u e ce qu comptaient faire r r s 1 e n r e venci pas Alors s u em nt, il fut l q 1 e rei r (pellerant M. Netker et iralt a Paris

A santie re du matin une dejulation de l'As emblée, * (c'e de (1 arriva a llore de ville Ell y (A) de (1 le) (A) tris heu (les ordres (1) d. 1) is e d. ticts A (a houres du (c) angula (mille cloyea etal it sous

m to a war ses man of l'emi-

A affile plus expore of la harne control of the following of the state of the following of that the discuss of Artons

Latte discuss of Artons

fill primer a conseller,

fill require la race daller

time i to the afficiency of the afficiency

I did i need u 16 et comme la scription de la pur le lendemain la comme la scription de la comme la comme la comme la scription de la comme la co

dues d'Angeu eme et de Berry, ses deux fils. M. le due de Boarbon M le duc d'Enghan et M le prince de Contl

pi rea coure du ratour sortir da toyonno Ce n'etait deja plus chose facile tant l'éveil était donné aux populations par l'instruct du langer il laffut prendre les plus minu ieuses précautions jour que le comte d'At-lois put sortir de versailles on craignait quelque assassi and the neutral de Virginies on transfar designed and the neutral formula ville, tatigues commença de s'endormir la régiment tout entier escorta ses voitures, qui furent, en outre, accompagnees de deux paéces de canon.

Qu'int au joine de Condé, il parêt de Chantilly; mais, son degart ayant été commi les paysons se précipiterent vers Pont sainte Maxence, avec l'intention bien arrêtée de le jeter à la Scine Heureusement, lorsqu'ils arriverent, les Le nom soir partirent aussi le maréchal de Broglie et

le maréchal de Custries

Mais la fuite qui fit le plus d'effet loisqu'elle fut connue celle de la du hesse de Polignac. Instruite de toutes les motions qui avaient ete faites contre elle, le 16 juillet. A huit heures du soir la reine l'avait envoyé chercher, ainsi que le duc son mari

Elle les e njura de partir dans la nuit même

Madame de Petiguae, il faut lui tendre cette justice, re-fusa d'abord elle ne vonlait abandonner ni la reine ni les enfants royaux, dont elle avait l'éducation; mais la reme fu' incbrantable dans son insistance.

- Le rol, lui det-elle va demain a Paris; peut-être lui demander; t-on vor exil n'attendez pas; je crains tout,

Au nom de notre amité, partez!

En ce un ment, le rol entra.

Venez, sire, lui dit la relne, venez persuader à ces homnêtes gens, a ces fidèles amis, qu'ils doivent nons quit-

Alors, le roi s'approcha du duc et de la duchesse de Polignac

Mon ruel desdu leur dit-il me for e d'el-honer de moi tous ceux que j'estime et que j'aime de viens d'or-donner au comte d'Artois de partir; je vous donne le même ordre plaignez-moi; mais ne perdez pas un seul moment. Emmenez votre famille; complez sur moi dans tous les temps de vous conserve vos charges. On se separa en pleurant, et, a minuit, la duchesse de

Polignac reçut ce durmer billet de la reme

« Adleu, la plus tendre des amies! adleu! Que ce mot est affreux : mais il est nécessaire. Adieu! je n'al que la force de vous embrasser "

Ce billet reçu. M et madame de Polignac, la comtesse Diane de Polignac, et madaine la duchesse de Gulche, leur fille, prirent la route de Bale, où ils arriverent au bout de de Bruxe les, et qu'ignorait encore les événements de Paris. · Ce fut par eux que l'ex-ministre en commit la premiere nouvell

Vers huit heures du matin, le roi partit pour Paris. Ses gardes du corps l'accompagnaient, ainsi que MM de Beau-veau, de Villeroy, de Villequier et d'Estaing. A la barr ere d la traference, il fut forcé de renvoyer son escorte, et es ner aux gardes-françaises et aux gardes mationales.

Le corps electoral, represente par une nombreuse dé-putation attendait le roi à la barrière ; et, comme les habifants de Versailles qui l'avaient accompagné ne le voyaient se livrer qu'avec crainte a une nouvelle escorte, cette dé-Truta ion, dit l'Autrachien Weber, qu'une telle proposition intigne, cette députation eut l'insolence de faire proposer aux habitants de Vorailles de leur donner lintt bourgeois any Imbrants de Vosailles de seur donner init bourgeois d' Pasis pour otages, comme si, ajoute-t-il, le roi n'avait appart nu qu'a Versailles, et comme si nuñ bourgeois inconnus pouvaient représenter le chef de la nation.

Le 11 est pas 11 til le cortege furent segnales par un douloureux accident un fusil partit on ne sait comment, et ur une femme.

Le roi avait mis près de dix-sept heures à venir de Vervulles à Paris. C'était être maladroit jusqu'au bout que de montrer si peu d'empressement aussi les soupçons commençaient lis à renaltre et les mauvais bruits à circuler, lor qu'un cavalier tevint au grand galop, annonçant que le rol était au Point du Jour, qu'il Lavalt vu A trois heures, un tourbillon de poussière annonçait son

arrivée

Nous avois dit ce qui s'était passé à la barrière A la barrière le roi fut reçu par le corps municipal, ay nt à sa lêts le bonhomme Bailly, qui, pour cette cironstance, avait trouvé dans son cour une phrase d'une éloquence suprême

Sire dit il en présentant à Louis XVI les clefs de Paris sur un plat d'argent, J'apporte à Votre Majesté les clefs de sa bonne ville de Par's; ce sont les mêmes qui

ont eté présentées à Henri IV; il avait reconquis son peu-

ple 101, c'est le peuple qui a reconquis son roi Bailly ent du se borner la, car c'est tout ce qui reste de son discours. Faisons comme l'histoire rendens-lui le service d'en supprimer ce qui était inutile.

Apres ce discours on se mit en marche.

Après ce discorrs on se mit en marche. La gurde a cheval marchaft la premiere trois mille ca-vallers a pe i près. l'aristens, jeunes gens de la bour-geoiste, noyau de ce qui fut depuis la garde nationale à heval; puis venaient les gardes-françaises, précedées des drapeaux et des canons pris à la Bastille, c'est a-dire des trophées conquis sur la royauté; puis les députés défiant deux a deux sur une double colonue; puis un corps nom-breux d'infanterie bourgeoise marchant après les députés; puis venait M. de la Fayette, a qui tou' obéissait, vrai roi de Paris depuis deux jours, s'avançant a cheval. l'épée nue a la main, puis la garde de Paris; puis les dames de la helle, vêtues de blanc, couvertes de rubans tricolores, et portant dans leurs mains des fleurs et des branches de

Le rol venait après : il n'avait que deux voitures à huit chevaux y compris la sienue, qui marchait la première. Les qua re cents gardes du corps qu'il avait amenés de Versailles ava ent, comme nous l'avons dit, été consignés

a la barrière.

Le roi ctait pale, triste, presque sombre; il répugnait fort a ce commencement de fourches caudines. La musique avait beau jouer à tout rompre le fameux air Ou peut-on ctre micus, il sentait au fond du cœur que, ennemi à tonte cette population, cette population lui devieudrait un

En traversant le pont Neuf, le roi trouva sur son passage une nombreuse artillerie: seulement, chaque canon tematt à sa gueule un houquer de fleurs; mais on sentait que les fleurs étaient la pour la décoration seulement, qu'en un jour les fleurs scraient fanées, et que les canons reste-

raieut.

Le rei parcourait une haie de cent cinquante mille ci-toyens armés. C'était la première fois qu'un roi de France voyait un pareil spectacle; tout cela avait des armes dif-férentes, des habits divers, mais avec le même cœur, mais poussan le même eri. Vive lu nation!

Tous les honneurs de la journée étaient à la Fayette à Bailly; seulement, la Fayette, jeune, et beau, caracolait sur le fameux cheval blanc déjà sorti de ses écuries; tandis que Bailly, vieux et pâle, marchait à pied au milien des gardes et, avec son sourire triste, disait:

— Eu vérité, je me fais l'effet d'un criminel que l'on mine que priseur.

mène en prison.

A I hôtel de ville, le roi descendit. Bailly lui présenta la nouvelle cocarde nationale, devenne celle de la Frauce.

Le roi la prit et la mit à son chapeau.

Puis il s'engouffra seul, séparé de sa suite, sous la som-re voute de l'hôtel de ville, où les épées croisées aubre voute de dessus de sa tête lui firent un berceau d'acier.

Au reste, rien de tout cela n'était fait à mauvaise Intention; tout au contraire, chacun pleurait d'attendrissement. Quand le roi entra dans la grande salle et monta sur le trône qui lui était préparé, tous ceux qui, dans la foule, avaient eu la chance de tenir les premiers rangs, se mirent à genoux pour ne point empécher ceux qui étaient derrière eux de voir.

Seulement, ce n'était poînt abaissement devant le roi, c'était complaisance pour leurs concitoyens

Lorsque le roi fut monté sur le trône, de grandes acclamations se firent entendre.

Puis on fit lecture du procès-verbal des délibérations de la ville, contenant la création de la garde bourgeoise de Paris, la nomination de La Fayette au commandement gé-néral, et celle de Bailly comme maire.

Puis vinrent les discours, auxquels le roi ne répondit rien ou peu de chose. Après celui de Lally-Tollendal, il s'attendrit cependant et laissa comber ces mots.

— Mon peul le peut toujours compter sur mon amour.

Le roi confirma la création de la garde nationale, la nomination de La Fayette et de Bailly, promit de rappeler la vertu exilée, comme avait dit M. Moreau de Saint-Méry, et qui n'était autre que Necker.

Puis il sortit de l'hôtel de ville.

Mais, cette fois, tant il fallait peu de chose à ce bon peu-ple pour revenir à lui, son départ fut un véritable triom-phe; les Parisiens étaient ivres d'amour. Il trouva sa voi-ture entourée de ci oyens; ils avaient prouté de l'absence des gardes pour se rapprocher de lui autaut qu'il avait été possible. Il y en avait derrière, sur l'impériale sur le siège du cocher, et jusque sur les marchepieds. Les députés de l'Assemblée nationale l'accompagnaient, disant au peuple:

- Chérissez-le, ce bon roi, qui a dit que ses sujets pou-vaient toujours compter sur son amour.

D'autres venaient et disaient

- Prenez confiance dans notre bon prince, qui nous

rend M. Necker, hous avons vu nous memes la lettre on l' lui ecrit

Et lo peuple répondait en criant de tonces ses forces Vive le roi! Vive la nation! Vive la liberté Vive [Necker! Vive Louis, notre ami, notre pere! n

Et lui souriant a tout le monde, car pent-être un instant son cour prit il part a cette fête générale. Et cependant ce cœur, presso de craintes, ne se dilata que lorsqu'il retrouva a Sèvres ses gardes du corps bien-aimes, dont quelques-uns se détacherent aussité pour afler porter a Versalles la nouvelle du refour du roi.

Il était fard. Ce n'était qu'à neuf heures du soir que le roi était paivem à se debarrasser de Paris. D'heure en heure, des courriers avaient été envoyés à Marie-Antoi-nette qui s'obstinai à croire que son mari conract le plus grand danger.

Sur l'escalier, le roi trouva la reine et ses enfants tout

en larmes, qui vincent se jeter dans ses bras.

Nous l'avons dit, le roi, se sentant l'ennemi de ce pen ple, comprenait que ce peuple devait devenir son ennemi.

FOULON ET BERTHIER. - HAINE DI PEUPLE CONTRE FOULDN. - MOTIFS DE CETTE HAINE. - CRAINTES DE FOULON. - SA FUITE. - SA MORT SIMULÉE. -IL EST ARRÈTÉ PAR SES DOMESTIQUES. — SON ARRI-VÉE A L'HOTEL DE VILLE. -- ON DEMANDE SA TÊTE, - BAILLY. - LE PEUPLE DANS LA SALLE. - LA FAYETTE. - SUPPLICE DE FOULON. -- LA CORDE CASSE DEUX FOIS. — UN HOMME LA COUPE. — DÉ-CHIREMENT DES MEMBRES. — LA TÊTE AU BOUT D'UNE PIQUE. - BERTHIER ARRÊTÉ A COMPIÈGNE. LA BARRIÈRE. - LES ÉCRITEAUX. - SANG-FROID DE BERTHIER. - LA TÉTE DE FOULON. - L'IN-TERROGATOIRE. -- BAILLY ET LA FAYETTE. --UN MOT DE BERTHIER; SA RÉSOLUTION. - LE CŒUR. - LE DRAGON. - PROPOSITIONS FAITES A L'ASSEM-BLÉE. -- LA BASTILLE. -- LES CRAINTES DU PEUPLE. -- LES ANGLAIS ET BREST. -- « AUX ARMES! » -- UNE LETTRE DE NECKER. - SON ARRIVÉE. - VERSAILLES. - PAROLES DE NECKER A L'ASSEMBLÉE. - M. DE LIANCOURT. - LA VISITE A L'HOTEL DE VILLE. --LES DISCOURS. -- L'ÉCOLE DES LARMES. -- M. DE BEZENVAL. -- LETTRE DE LOUIS XVI A M. NECKER. - NOUVEAU MINISTÈRE. -- ON NÉGLIGE MIRABEAU. DÉCLARATION DES DROITS DE L'HOMME. - LE 4 AOUT. - EFFET DE CETTE DÉCLARATION. - LE DUC D'AIGUILLON. - LE VICOMTE DE NOAILLES. -LE QUEN DE KERENGAL. — BEAUHARNAIS. — MONT-MORENCY. - MORTEMART. - LE CLERGÉ. - LE REFUS DE L'ASSEMBLÉE. — RÉSUMÉ DES SACRIFICES DE LA NUIT DU 4 AOUT. -- LA FRANCE NOUVELLE.

Au nombre des personnes qui avaient fui dans la nuit du 15 au 16, il en était deux que nous avons oublié de nommer. c'étaient le ministre Foulon et l'intendant Ber-thier, le beau-pere et le gendre.

Le penple naissait Foulon de longne main. Intendant de l'armée durant les guerres de 1755, il avait désbonoré le nom français dans la Hesse et dans la Westphalie. On citait de lui des mots terribles: « En royaume bien administré, avait-il dit, est celui dont le peuple broute l'herbe. Puis un autre jour . « Je veux faucher Paris comme un pré, » avail-il dit encore.

A chaque changement de ministère, le peuple demandait avec terreur: « Foulon est-il ministre? » On lui di-sait: « Non. » et il conservait quelque espoir.

Lorsqu'il fut adjoint à M. de Broglie, le peuple trembla, il crut que le jour des calamités était venu.

Aussi, la Bastille prise, Foulon comprit qu'il était perdu.

Il abandonna l'hôtel sur l'emplacement duquel fut bâti pus tard le Théâtre-Histonique, fit répandre le bruit de sa mort, et s'enterra magnifiquement lui-même dans la personne d'un de ses laquais nommé Picard, trépassé pen-

ut du 14 an 15 jui e' 1 .s wyage int dans les s il partit pur Ve v il 1 i in a M de es e réselut de sy e r Ma's comme il était es e resclut de sy e r da s'emme il était est poursuite. le greit l'arretere t e cy 1 t. ussitot un cour r r l'Paris petr d'elle s'avec un collier d'orties au coté et une botte de f in derrire l'est i dais cet état que le 22 il arriva a l'h

Le inmença l'interrogatoire.
Le dire le bruit de l'arrestation de la fulle commença de s'amasser tr continence de samasser con le cette fonce, les electeurs et l'ar presence par les rumeurs terribles qualita eux mentot ces remeurs se chanet es cris demandaient la tête de Foulon sait à l'hôte, de ville ces cris et ces rumeurs es memes qui avaient accompagné les massiere the case mprit que Foulon était perdu si on le faisait e qu'il en arriverait de lut comm du prévôt des n i la la da le garda toute la matime et une partie apres midi mais la colere de la fonle, an heu de se calmer allait sirritant. On comput qu'il fallait aborer ce e colere et plus eurs membres du comité descend rent et essayerent de calmer ces fur eux mais tout fut tu de Pully des endit alors sur le perron, et har in gua le jeuple sa harangue lut jerdue. Le peuple dem in dat Fulon le peuple voulait Foulon. Foulon était con-

da't r'uish le peuple voulait Foulon Foulon était con-damne, il n'y avoit plus jour lui de grâce a attendre vals. à la suite d'une de ces rumeurs terribles comme il s'en élève au-dessus de l'Ocean et de la foule un flot le pe ple montait jusqu'a l'assemblée et brisant les portes, vin a j'endr et emperter l'ou or au milieu de ses gardes.

en fir de ses juges de fif al re le tour de la Fayette de prier de suppl mis si voix fut aussi impuissante que celle de Bailly.

ils soit de confivence, cria la foule, ils veulent le 53 Y F

Et personne nécouta plus la Fayette.
Diffeurs tout le monde était occupé de Foulon, que l'in entrali ait pâle et éperdu sous le fameux réverbère. laigé depuis en patence permanente

Arrive la on lui ordonna de se mettre a genoux, et de demand r pand in a Dien, au peuple et au roi. Il n'y avait pas moven le i sister, il obett l'in hemme du peupis lui l'inna si main a baiser et il la baisa Alors, au milieu de ses si d'attres au milieu de ses frieres qui de manda ut une recuision eternelle mais grace pour la ve en c'nime en d'appréter sa corde en le forçant de rezarder tus les détails de s'n sapult e Enfin il crut le moment suprême arrive. On lui passa

le rend oukant au ou mais la orde était vieille elle 1881 C lou i imbrisur les genoux Alers il jut encore 1 1 applier en ore tandis qu'or raccommodait la carde and Later but un se onde fors, mais comme la premer la corde cassa

Un quart d'heure se passa un prolongeait le temps à I i pur doubler le supplice un quart d'heure Tassa lei fant equel on se procura une o rde neuve. (ell le le le n of e et Foulon apparut au-dessus de la

fule d'is be convulsi ne de l'agonie.

Mis la fe l'e était b en impatiente ce n'était pas une mert qu'il lui fullait c'étaient mille morts ce n'était point un aluvre qu'elle voulait déchirer, c'était un corps tout l'ipitant ou n'attendit pas que l'agonte fût terminée, un l'imme c'upa la corde ave un croissant et l'oulon, vivant e re ret mil i sur les sibres sur les baionnettes, sur les I man togethe sers lut

to provites apres on trainit dans la boue ses mem to the tree tandis qu'on portait au bout d'une pique sa m riai une poignée de foin.

les production était elle achevée que les productions l'intendant Berthier, vers : 1 r prese à Complègne cétalent des gens de Company of the qui accouraient à Paris et venaient anr er ce i lle au comité

Composite ni électur M Riviere, et qua-

the r r il lean cup de choies à Berthier, il est vrai e in a the aux of qu'on veut perdre On o rel la ran de principa ix agents des consplicateur l'ar ca plantaur co salt que lon entendait la

son portefeuille avait eté surpris, disait on, et l'on y avait trouve le signalement des citoyens les plus zélés à la cause publique on lui reprochait d'avoir en la direction du camp de Saint Dents, et d'avoir fait distribuer à ses agents huit mille cartouches et douze cents hyres de pou dre Quelques uns ajoutment meme qu'il avait fait couper les bles verts pour affamer la France et faire hausser le prix du grain, hausse a laquelle il était intéressé comme acca-pareur. Quand un homme est arrivé a voir planer de pa reilles accusations sur sa tête, il est jugé et condamné d avance

Berthier arriva à la barrière a quatre heures de l'apres midt, au moment rième où, sur la place de Grève, le peu-ple écartelait son beau pere. Les outrages, les menaces les imprecations l'avatent accompagne tout le long de rouse A chaque ville a chaque village, on le faisait des cendre de sa volture pour que le peuple pût le voir, le toucher lui faire sentir sa griffe. En approchant de Paris, on trouva une charrette qui barrait le chemin charrette était chargée de perches porlant des écriteaux, sur ces écriteaux étaient consignés les faits principaux de la vie de Herthier

« Il a vole le roi et la France — Il a dévoré la substance des peuples. Il a été l'esclave des Sinsses et le tyran des pauvres. Il a bu le sang de la veuve et de Il a trompé le roi. - Il a trahl sa patrie. l'orphelin

Chacun s'empara d'un de ces étendards infâmes et la volture continua son chemin vers la barrière, précédée smyle, entourée d'hommes portant ces écriteaux

Au milieu de toutes ces tortures Berthier était fort an inflied de toutes ces fortures fiertifier était fort calme, conservalt ce sang-froid qui exaspere les bourreaux, et causait avec M de R viere; et cependant c'était une chose effrayante pour tout cœur, fût-fl de bronze, que ce cortege de cavallers et d'hommes aux bras nus, de femmes chantant qui l'enfourait.

Lui s'avançait tranquille dans sa volture, dont on avait enlevé le dessus, entre deux hommes armés de fusils, dont

chacun lui tenait la baionnette sur la poitrine. En arrivant a Saint-Mery, Berthler apercut une grande foule qu' venuit au-devant de lui. Une tête coupée et placee au bout d'une pique dominait cette foule. Cette tête, c'était celle de son beau père on voulut la lui faire baiser : mais M. Rivière l'écarta de la main.

Berthier lui sourit en signe de remerchment, et la tête. passant derrière la volture, suivit le malheureux intendant

elle faisait désormais partie de son cortège.

Arrivé a la place de Greve, Berthier put croire un instant qu'il étuit arrivé à l'endroit de son supplice; mais, grâce à un effort de son escorte, il fut conduit à l'hôtel de ville.

Alors commençà l'interrogatoire, alors se renouvela la sene du matin; seulement pas un seul instant son sang-

froid n'abandonna le prisonnier. J'ai obéi a des ordres superieurs, se contentati-il de répondre, vous avez mes papiers vous avez ma corres-pondance, par cons quent vous en savez autant que moi.

comme on insistalt Puis comme on insistalt

Ecoutez messieurs répondit il, je suis très fatigue,
depuis deux jours, je n'ai pas fermé l'orle faites-mot mit
tre dans un endroit où je puisse dormir.
En ce monent, les clameurs redoublent, et le comité
decide qu'en va le conduire à l'Abbaye

Conduisez-mot où vous voudrez, dit Berthier; mais
d'une façon ou de l'autre, finissons-en.
Conduire Berthier a l'Abbaye c'était le conduire a la

Conduire Berthier a l'Abbaye, c'était le conduire a la mort. Cependant Bailly renouvelle ses tentatives du matin; mais la voix de Bailly est couverte par les clameurs de la multifude. La Fayette arrive a son tour; et, comme sa voix est impuissante, il s'agenouille, prie, conjure. C'était pri r la foudre, c'était conjurer la tempête. Les rumeurs deviennent des imprécations. Bailly et la Fayette eux mêmes sont menaces

Sur ces entrefaites, Berthler descend au milleu de son escorte lu haut du perron, il plane sur cette toule; puis, haussant les épaules

Que ce peuple est blaarre avec ses cris! dif-il

A peine achevali il, que la foule se rue, enveloppe, étreint, disperse l'escorte, et emporte Berthier dans ses mille bras

Le chemin est tracé désormais. On va droit au réver here ou se balance um corde neuve. A cette vue, Berthier arrache un fusil des mains d'un homme du peuple et atta-que ses bourreaux. En un instant, son corps n'est qu'une blessire c'est ce qu'il voulait. Il n'a été que tué et n'a pas 616 pendu.

May ce n'est point ce qu'a vo du la fonle qui se venge sur son cadavre. Un homme lui ouvre la politime y plonge la main, lut arrache le cœur, et apporte tout testant

tout frissonnant encore, le hideux trophée sur la table du comité.

Celui qui avait commis cette abominable action était un soldat, un dragen. Il donna pour excuse que Berthler avait causé la mort de son père; mais l'excuse parut insuffisante à ses camarades, qui décidérent qu'on se battrait avec lui jusqu'à ce qu'il succombât : au troisième duel, il fut tué.

La Fayette et Bathy étaient désespérés. Au pouvoir de-puis huit jours, l'un comme maire de Paris l'autre comme commandant de la garde nationale, c'était la seconde fols que ce pouvoir devenait impuissant entre leurs mains, et sous leurs yeux, deux assassinats terribles étaient

La Fayetto voulait donner sa démission : il fallut toutes les supplications de Bailly pour le décider à garder le commandement général de la garde nationale. Les mauvai-ses langues du temps dirent que ce qu'il avait refusé au

mari, il l'accorda à la femme.

C'était un bien mauvais programme à la Révolution que tous ces massacres. Ces hommes, ces Flesselles, ces de Launay, ces Fouton, ces Berthier, qui avaient fait tant de mal à la France pendant leur vie, lui en faisaient en-core davantage après leur mort. Ces coupables dont on faisait des martyrs, ces infâmes qu'on réhabilitait par leur supplice, ce rebut du mépris public, comme les appelait Mirabeau, redevenaient non seulement des hommes, mais des victimes intéressantes et dignes de pitié

Aussi, le lendemain de ce terrible 22 juillet, que proposaient Lally-Tollendal, Mounier, Malouet? De rendre le pouvoir au roi, de rendre l'armée au roi, d'ôter la garde

nationale au peuple.

Mounter n'avait-il pas proposé déjà d'élever une statue au roi sur l'emplacement de la Bastille? Une statue élevée par les vainqueurs aux vaincus! cela fit beaucoup rire l'Assemblée, et surtou' la France.

En attendant, on l'éventrait, cette terrible Bastille; cha-cun y pouvait entrer maintenant on voyait ces cachots au niveau du sol, ces caves au-dessous du niveau de la rivière, où l'eau s'amassait goutte à goutte pour ne se vider que tous les mois; où les prisonniers étaient forcés de dispuler leur pain noir aux reptiles qui les assiégeaient. où se montrait cette gigantesque échelle de Latude, chefd'œuvre d'audace et de patience. On cherchait ces inscriptions à demi-effacées, tracées sur la muraille avec la pointe d'un clou, et que le temps, jaloux et complice, rongeait de ses dents humides. Un jour, pendant que Mirabeau se promenait là, on effondra une espèce de tombe placée sous un escalier, et l'on y trouva deux squelettes liés avec une chaine et un houlet.

Tiens! dit Mirabeau, ils n'ont pas mangé les os,

Qu'étaient-ce que ces prisonniers? On ne le sut jamais. Les jésuites étaient à la fois les confesseurs de la Bastille et de la royauté. Quand un prisonnier mourait, on l'eman cimetière Saint-Paul, et on l'enterrait sous le nom d'un domestique. Ces deux squelettes n'avaient donc pas été enterrés, mais probablement murés vivants.

Les ouvriers qui les découvrirent leur firent un pieux cortege: douze d'entre eux les conduisirent et les inhumè-

rent a la paroisse.

Cette découverte donna le désir de creuser plus profondément. On croyait que cette terrible Bastille pénétrait, par ses souterrains, jusqu'aux entrailles de la terre. Les ouvriers s'arrétaient de temps en temps, cessaient leurs travaux, appliquaient leur oreille au sol, car ils prétendaient entendre des plaintes et des gémissements.

Puis, on disait aussi que la Bastille était minée, qu'on pénétrait par une voute partant de Vincennes, et qui passait sous le faubourg. Cette menace, jetée par de Launay, de faire sauter la moitié de Paris, on s'attendait d'un moment à l'autre à ce qu'une vengeance de la cour en fit une terrible réalité.

Puis cette menace de Foulon s'était réalisée, si ne s'était pas réalisée celle de de Launay. Ces quarante mille cava-liges appelés autour de Paris avaient en réalité fauché les blés verts. Après une mauvaise année, allait venir une année plus mauvaise encore. On parlait de brigands détruisant les moissons, apparaissant tantôt sur un point, tantôt sur un autre on ne les voyait pas quand on les cherchait, quand on voulait les comhattre; mais un tel les avait vus; mais une telle les avait vus. Les villes, et surtout les villages, demandaient des secours contre ces fantastiques apparitions, contre ces combattants qui se heurtaient dans les nuages comme au temps de César.

Tout à coup on parla d'une chose bien autrement réelle, d'un fait et non d'une hypothèse, d'un bel et bon complot qui consistait à livrer Brest aux Anglais; complot qui échoua cette fois, et qui, quatre ans plus tard, se réalisa a Toulon.

Cette fols, pourquot en fut-il ainsi? L'Angleterre se fit elle-même la dénonciatrice : elle révéta le complot aux ministres de Louis XVI, c'est-à-dire, selon toute probabilité, à ceux qui l'avalent tramé. Selon toute probabilité, Louis XVI en était innocent, lui, 11 avait dans ce côté du cour du moins un sentiment bien national il ne pouvalt souffrir les Anglais.

Tout cela faisalt grande émotion en France Ce qu'avait fait Parls, la province commença de le faire, elle s'arma L'Assemblée nationale, qui n'avait pas mille hommes à ses ordres quinze jours auparavant, recevait courrier sur courrier. Un jour, elle avait deux cent mille hommes; le lendemain, cinq cent mille; une semaine après, un million; à la fin de juillet, trois millions : tout cela plein de force,

de vigueur, de jeunesse et d'enthousiasme, demandant « Que faut-il laire? » et tout prêt a obéir, quel qu'il fût, à l'ordre qui lui serait donné.

Sur ces entrefaites arriva, le jour nième où venaît d'entrer en fonctions le comité de constitution, une lettre de M Necker, qui annonçait son prochain retour.

Voici cette lettre:

« Messieurs, terriblement ému par de longues agitations, et considérant déjà de près le moment où il est temps de songer à la refraite du monde et des affaires, je me préparais a ne suivre plus que de mes vœux ardents le destin de la France et le bonheur d'une nation à laquelle je suis attaché par tant de liens, lorsque j'al reçu la lettre dont vous m'avez lionoré. Il est hors de mon pouvoir, mes-sieurs, il est au dessus de mes faibles moyens de répondre dignement à cette marque si précieuse de votre estime et de votre bienveillance. Mais je dois au moins, messieurs, vous aller porter l'hommage de ma respectueuse reconnaissance. Mon dévouement ne vous est pas nécessaire; mais il importe à mon bonheur de prouver au roi et à la nation française que rien ne peut ralentir un zèle qui fait depuis longtemps l'intérêt de ma vie.

« NECKER.

« Bâle, le 23 juillet 1789, »

M. Necker avait hésité un instant, ou plutôt ses amis avaient hésité pour lui : on lui faisait observer le péril qu'il y avait à veniy reprendre le ministère dans un pareil moment; mais M. Necker avait répondu :

Mieux vaut s'exposer au péril qu'aux remords.

Et il partit.

Le surlendemain de l'arrivée de son courrier à Paris, il y arrivait lui-même.

Le voyage avait été une marche triomphale: l'arrivée à Paris fut le triomphe. En effet, c'était pour la nation une vicfoire éclatante remportée sur ses ennemis; en faisant triompher Necker, elle triomphait elle-même.

Une seule chose attrista ce voyage: ce furent ces dévas-tations causées par des agents inconnus, ces incendies anonymes qui se commettaient en Bourgogne et en Franche-Comté.

Enfin, il arriva à Versailles, et se présenta à l'Assemblée nationale, où il fut introduit par quatre huissiers comme les présidents de cour souveraine, et où on le força de s'asseoir sur un fauteuil au milieu du parquet.

Dès que les applaudissements lui permirent de se faire

" Monsieur le président, dit-il, je viens avec empressement témoigner à cette auguste assemblée ma respectueuse reconnaissance des marques d'intérêt et de bonté qu'elle a bien voulu me denner. Elle m'a imposé ainsi de grands devoirs; et c'est en me pénétrant de ses sentiments et en profitant de ses lumières, qu'au milieu de circonstances si difficiles je puis conserver un peu de courage. »

M. de Liancourt, chargé de répondre à Necker, s'acquitta de sa mission en ces termes:

« Monsieur, vous aviez, en vous retirant des affaires, emporté l'estime et les regrets de l'Assemblée nationale.

« Elle l'a consigné dans ses arrêtés; et, en exprimant ainsi les sentiments dont elle était pénétrée, elle n'a été que l'interprête de la nation.

« Le moment de votre retraite a été celui d'un deuil général dans le royaume.

« Le roi, dont le cœur généreux et bon vous est connu plus qu'à qui que ce soit, est venu dans cette Assemblée s'unir à nous. Il a daigné nous demander nos conseils ; nos conseils devaient être ceux de la nation; ils étaient de rappeler à lui le ministre qui l'avait servie avec tant de dévouement, de fidélité et de patriotisme.

« Mais déjà le cœur du roi avait pris de lui-même ce con-

et quantineus je si su fu exprimer nos v sen et ait la let re j v us invitait a rej ren-THE TOTAL VIEW

cue l'Assemble 1 e y joight ses instan-lui pour ga i ur se ont udre en-tation je rire e i France celui qui en els cij e l'esperam el aux hommages du

en l v s v z r vi er l'expression de son cut employes pour fuir les communes de sa bat

« l'us i n u, après une longue et j'entble agi v to vir le calme et le repos. Vous avez du souverain et ceux de la nation, et o s ul instant sur l'incertitude du su re que vous aviez déja parcourne et qui s te fois devant vous, vous, tonjours gene-re et ! voué, v us n'avez pensé qu'à nos mal-

sa s det sae moment suprême rappelé seulev as deviez à la France pour l'attachement et la r profee vos profees expressions, vous aver sa some profee le performe la profee expressions, vous aver sa some profee le performe aux remords.

· L'empres ment des jeuples qui se portaient sur votre 1 j e jure et s c re qu'a reque le roi de votre retour le m uvements joyent que fait naître votre présence dans e le salle, à votre (loge était, il y a quelques jours, he re ave 'délogieu e ct entendu avec tant d'emo-tin i 've s'est garant des sentiments de la France en-

. La première nation du moi de voit en vous ayant par ill rement contribué à la réunion de ses re-presents à le plus effica ement préparé son salut, et peut sent to some in ment d'embarras faire disparaitre les et sont sont sont ser encore à sa régénération. Q el homme vait le droit de prétendre à une si haute dese quel ure plus puissant pouvait assurer la France de v tr. d v jem nt le plus absolu."

de vir. divisem nt le plus absolu?

• Puille ce dinc offert. In nation un présage plus certain du l'ur que la réunion des volontés d'un roujret à luis de jurillavantage de son peuple d'une Assemblée nation liquis et a l'espoir de la félicité publique l'hommage es l'ordis privés de tous les membres qui la composit et l'urinistre chirré qui aux sentiments d'honneur et le usure qui lui rendent le bien nécessaire joint en rivigis sont principles d'un bien qui lui devient multiples aux sent ment des la composite d'un bien qui lui devient multiples aux sent ment de l'urinistre d'un bien qui lui devient multiples aux sent ment de l'urinistre d'un bien qui lui devient multiples aux sent ment de l'urinistre d'un bien qui lui devient multiples d'un préside d'un rouje de la felle de l'urinistre d'un bien qui lui devient multiples d'un rouje de la felle de l'urinistre d'un bien qui lui devient multiples d'un rouje de la felle de l'urinistre d'un rouje d'u md q ensable *

• E. Tell () que Morsient fut jamais plus heufeus: po - 11 la responsabilité des miristres cette responsabi. Tre convergarde de la liberté, ce rempart cer ta est sme quocelle ou le premier qui s'y soumettra naura de compte a rendre à la nation que celui de w 1 1 . et de ses vertus

the solutaire etablissement que vous avez solutelé vous n'éme, dont vous aurez eté le premier exemple, que l'homme portant un courr droit, des intentions pures un ara bire ferme une conscience à l'abri de tout reprodui 1 (1) à si est d'iné de quelque talent, aspirer au mi-

. Chex there is like qu'aucune action mauvaise, qu' u une e n'i lais ince fune te, qu'aucune intrigue sourde me pe in l'itre derobees au jugement de la nation, il brave I it cit be ures de la haine et de l'envie, et por tte 1.1 in theuren e inflame et la vérité est.

2. rs. l'u forte et plus convalocant que la vérité est.

2. rs. l'u forte et plus convalocant que la vérité est.

2. rs. l'u forte et el sur l'autre que la vérité est.

3. rs. l'u forte et el sur l'autre que la vérité est.

4. l'unité de la lista de la vérité est.

5. rs. l'unité et la sur l'unité et l'

• C sten u omnet aut au ourd hui, Monslene, a cette h river averest en reprennt la place que voud the contract of the contract ble e univ reelle dont il martenalt à vous

s r nstance il pauvalt metre permit di pri en tuni entiment ul ri met e miter il miet donz di lier tépo qui en il e fonction historiale que je ne i l l l l e de cette ingriste a semblée. ir C en F

L ker for mr knowl m me applace

die or lue e entre
Per , ple liev e blen une vi

site, ne tut ce que pour avoir fait fermer les specia les a la nouvelle de son exil. Il annonça d'un pour le 30 juillet sa visite a l'hôtel de ville

Le ministre traversa Paris aux cris de Vive la nation i vive M. Necker! « et arriva vers une heure de l'apres midi dars la grande salle de i hôtel de ville, ou il fut reçu par Builly et la Rayette.

La les discours recommencerent literrempus par 1 s'applandissements de l'Assemblée, on s'attendrit on pleura li y avait a cette époque, toute une école il hommes d'Etat sen-timentals qui versaient des l'armes avec une étonnante faciet Ne ker meritait à bou droit le titre de cief de cette

Néanmoins, cette fols, les larmes de l'Assemblée eurent un bon résultat. Encore ému des assassinits de l'oulon et de Berthier tremblant qu'il n'en arrivât iutant à M. de Bezen-Hertiner tremblant qu'il n'en arrivat infant à M. de Bezenval, qui, malgré la permission qu'il avait reçue du roi de quitter la France et de se retirer en Suisse, sa patrie, avait et erre ce a villem uve, le minis re proita d'un des moments les plus pathétiques de cette recept on pour crier « Grà e! pard n' amnistle générale! »

A peine ces mots eurent-ils été prononces au dedans, qu'ils securitérate mu debuts. Le pourle ces, aurei, fait a gort un

retentient au dehers. Le peuple est ainst fait : c'est un champ d'épis qu'i se courbe sous le sonfile du vent ; tantôt li incline à la vengeance, tantôt à la miséricorde : ce jour-là, il fut pour le pardon.

A l'instant même, l'ordre fut envoyé à Villenauxe de met-tre M de Bezeuval en liberté, et de le reconduire jusqu'aux frontières de Suisse, sa patrie.

Le rol avait écrit à M. Necker :

« J'ai é e trompé sur votre compte. On a fait violence à mon caracters, me voila entin tellaire venez. Monsieur, reprendre sans délai vos droits à ma confiance, qui vous est acquise à Jamals. Mon cour vous est counn : je vous attends avec tonte ma nation, et je partage bien sincerement son impatience. Sur ce, je prie Dien, Alousieur, Jusqu'à votre retour qu'il vous ait en sa s'inte et digne gar le.

« LOUIS. »

Après une pareille lettre, il n'y avait pas de discussion à avoir sur la formation d'un ministère. M. Necker ent toute liberté de composer le sien. M. de Montmorin fut replacé aux affaires etrangères; M. de la Luzerne reprit le ministère de la marine; M. de Saint-Priest ent le ministère de l'intérieur, qu'on appelait alors le ministère de Paris; l'archevèque de Bordeaux fut nommé garde des sceaux; le conte de la Lucie de la fotte de la la parie de la parie de la parie de la parie de la la la parie de la la parie de la la la parie de la la parie de la la la parie de la la la parie de la la la parie d comte de la Tour-da Pin fut nomme ministre de la guerre.

Mirabeau tut oublié, soit que M. Necker ne le jugeat point utile, soit même, ce qui est plus probable, qu'il le crût dan gereux : de ce jour data la haine du députe pour le ministre

t ependant on était arrivé a la journée du 3 août. Dans sa séance du matin, l'Assemblée nationale avait déc é è que la constitution serait précèdée de la Declaration des droits de L'homme et du citogen

Voici cette declaration

« Les hommes halssent et demeurent libres et égaux. Les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'uti-Hié commune.

Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sort la liberté, la propriété, la sûrete, la résistance à l oppression.

Le principe de toute souveralneié réside essentiellement dans la nation. Nul corps, nul individu ne peut conserver d'autorité qui n'en énane directement,

« La liberté consiste à ponvoir faire tout ce qui ne muit pas à antrul Alnsi, l'exercice du droit naturel de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent a chaque autre membre de la société la jouissance de ces memes droits. Ces bornes le peuvent être déterminées par la loi-

« La loi n'a le droit de défendre que les actions nuisibles à la société Tont ce qui n'est pas défendu par la 'oi ne peut être empe hé, et nul ne peu être contraint à faire ce qu'elle n'ordenne pas

La fol est l'expres ion de la volonté g'uérale Tous les citoyens out le droit de concourir personne lement ou par le ir représertants à sa formation. Elle duit être la même pene tons, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse. Tous les citoyens, étant égaux à ses yeux, sont (gab ment admissibles à toutes les dignités, places et emplots publics, selon leurs cara lités et sans autres distinctions que celles de leurs verin et de leurs talents

Nul homme ne jeur être accusé, arrêté ni dé enu que dans les cas determinés par la loi et dans les formes qu'elle on the earlies Coux qui solliciteri. Addint. Adult at out for exécuter des ordres arbitraires divent être punis, mais tont caleven appelé ou saist en vertu de la 1 doit obêtr à l'instant. Il se rend coupable par la é tance.

« La loi ne dott établir que des peines strictement et évidemment nécessaires ; et nul ne peut être paint qu'en verba d'une loi établie et promutguée antérieurement au délit, et légalement appliquée.

Tout homme étant supposé innocent jusqu'a ce qu'il ait été declaré coupable, s'il est jugé indispensable de l'arrêter, toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de sa personne doit être severement réprimee par la loi.

Nul ne doit être inquiété pour ses opinions, même rellgienses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre

public établi par la loi.

« La libre communication des pensées et des opinions est un droit des plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, imprimer librement, sauf à répondre ultérieure-ment de l'abus de cette liberté, dans les cas déterminés par

« La garantie des droits de l'homme et du citoyen nécessite une force publique : cette force est donc instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité de ceux à qui elle

est conflée.

« Pour l'entretien de la force publique, et pour les dépenses de l'administration, une contribution commune est indispensable. Elle doit être également répartle entre tous les

citoyens, en raison de leurs facultés.

« Les citoyens ont le droit de constater, par eux-mêmes ou par leurs représentants, la nécessité de la contribution pu-blique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi et d'en déterminer la quolité, l'assiette, le recouvrement et la du-

société a le droit de demander compte à tout agent

public de son administration.

· Toute société dans laquelle la garantie du droit n'est pas assurée, ni la séparation des pouvoirs déterminée, n'a point de constitution.

"La propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé si ce n'est lorsque la nécessité publique, légalement constatée, l'exige évidemment, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité, »

Cette déclaration avait fort monté tous les esprits; on en était au degré suprème du sacrifice et du dévouement dans le club Breton, un des premiers qui eut eté fondé. Le jeune duc d'Aiguillon, un des plus riches seigneurs après le roi, avait fait la proposition d'offrir aux paysans de racheter les droits féodaux à des conditions modérées.

La nouvelle de cette proposition arriva au vicomte de Neailles. Le vicomte de Noailles était un cadet de fa-mille, et, par conséquent, n'avait rien à perdre : aussi propo-sa-t-il non seulement l'antorisation du rachat des droits,

mais encore l'abolition saus rachat. C'était trop, le but était dépassé : il fallut y revenir

Ce fut un député inconnu, qui n'avait jamais parlé, parla cette fois, puis se tut, qui tira à lui la clef de la voûte féodale, et qui fit écrouler l'édifice

Il se nommait le Quen de Kerengal

Il demandait qu'on dressat un bûcher et qu'on y brûlat les infames parchemins, monuments de la barbarie, qui par la corvée ravalaient l'homme à la hauteur de la bête, et qui attelaient à la même charrette le paysan et le bœuf. On cita tous ces droits étranges : droit de corvée et droit de

cuissage. Un seigneur breton, entre autres, avait celui, au retour de la chasse, d'ouvrir le ventre à deux de ses vassaux

et de s'y réchauffer les pieds.

Alors M. de Foucault se lève. C'est un gentilhomme de province presque aussi inconnu que M. le Quen de Kerengal. Il demande qu'on frappe sans ménagement sur les pensions et les places de la cour, presque toujours accordées aux basses intrigues.

M. de Beauharnais propose qu'à l'avenir, non seulement tout Français, tout citoyen puisse arriver aux emplois, mais encore que les peines soient pareilles pour tous les coupa-bles, quelle que soit la classe à laquelle ils appartiennent.

M. de Montmorency demande que l'on arrête sur-le-champ toutes ces dispositions, afin qu'elles aient force de loi.

M. de Mortemart s'écrie qu'il n'y a qu'un vœu de la part de la noblesse : c'est de bâter le décret qui consomme tous les sacrifices.

Alors, le dévouement devient de l'enthousiasme, l'enthousiasme devient presque de la folie. Comme les joueurs jetteraient leur or dans un gouffre, chacun s'avance à son tour et jette dans l'abime révolutionnaire, qu'il croit fermer par ce sacrifice, rang, parchemins, droits, privilèges. M. de Vi-rieu, député de la noblesse du Dauphiné, est ruiné; il n'a rien que son colombier dont les pigeons vivent aux dépens des terres des paysans; il offre le moinrau de Catulle, et demande la destruction du colombier féodal.

On pressait le président Chapelier de faire voter l'Assemblée, tant chacun semblait craindre que son voisin ou lui-

même ne revint sur ses pas.

- Pardon, répondit le malicieux président, mais aucun de

ces messieurs du clergé n'a encore pu se faire entendre, et je me reprocherais de leur fermer la tribune.

En effet, au milieu de cet abandon des prérogatives, des la fortune, le clergé reste egoiste. L'évêque de Nancy, par exemple, demande que le prix du rachat du droit ne revienne pout au propriétaire, mais projité au benéficier. L'évêque de Chartres fait mieux, il demande l'abolition du

droit de chasse

Ah! s'écrie le duc du Châtelet, l'évêque nous ofe nos chasses; eh bien, mol, je vais lui ôter ses dimes. Et il propose que les dimes en nature soient converties en

redevances pecuniaires, rachetables à volonté.
Puis, après les évêques, vint le tour des pauvres eccléslastiques : ils fure it généreux comme tout ce qui est pauvre. Les uns déclarerent que leur conscience leur défendait d'avoir plus d'un bénéfice. Les autres offrirent leur casuel.

Pour le coup. l'Assemblée refusa

Ce fut peut-être le spectacle le plus curieux qu'offrit pendant toute sa durée l'Assemblée nationale. La séance, com-mencée à huit heures du soir, ne fut close qu'à une heure du matin. Mille ans de féodalité avaient disparu en cinq heures.

Les étrangers qui assistaient à la séance n'y comprenaient rien, et demandaient a leurs voisins ce que cela voulait dire : et leurs voisins répondaient

- Regardez et écoutež : vous verrez ce que c'est qu'un peuple qui se fait libre.

Voici le sommaire des sacrifices faits par la noblesse et le clergé, pendant la nuit du 4 août, depuis huit heures du soir jusqu'à une heure après minuit

- 1º Suppression'de tous les droits féodaux, consentie unanimement:
- 2º Renonciation par les privilégiés à tous leurs droits et privilèges pécuniaires;
- 3º Acquiescement par le clergé et la noblesse de supporter tous les impôts généralement quelcouques, chacun suivant sa fortune ;
- 4º Suppression des justices seigneuriales, etc.: la justice sera rendue gratuitement dans tout le royaume;
- 5º Renonciation générale et suppression de toutes les capitaineries et droits de chasse;
- 6º Abolition des droits de francs-fiefs et de mainmorte ;
- 7º Suppression du cens et des rentes féodales, de quelque nature qu'elles soient, garennes ou colombiers ;
- so Abolition des droits d'anuate en cour de Rome et près les évêches pour les curés;
- 90 Chaque ecclésiastique ne pourra posséder qu'un seul bénéfice ou rente sur icelui
- 10º Suppressión du cumul des curés ;
- 11º Suppression des jurats et maîtrises des villes;
- 120 Renonciation faite par Lyon, Bordeaux, Marseille, Paris et autres, à leurs droits et privilèges pécuniaires;
 - 13º La vénalité des charges supprimée;
- 14º Les citoyens de tous les ordres admis dans tous les emplois civils ou militaires;
 - 15º Le parlement de Besançon supprimé;
- 16º Renonciation faite par les grands seigneurs à leurs titres de premiers barous et autres; ils en font hommage à la nation, ainsi que d'une partie de leurs pensions;
- 17º Pour manifester un si grand bienfait pour la France, l'Assemblée a permis à M. le duc de Novilles de faire frap-per une médaille qui représentera la destruction de la féodalité et la réunion de toute la France;
- 18° L'Assemblée va annoncer au roi qu'elle lui a donné le titre de Restaurateur de la liberté en France;
- 19º Le Te Deum sera chanté à Versailles, en présence du roi, de tous les députés, au son de toutes les cloches et de toute l'artillerie.

Cette nuit fut jugée fort différemment, selon les intérêts qu'elle lésait ou favorisait. A la cour, on l'appela la nuit des dupes, la Saint-Barthélemy des propriétés, chez le peuple, on l'appela la nuit du dévouement et de la délivrance.

A partir de ce moment, la vieille France a disparu et entre dans une France nouvelle. Necker, parti le 11 juillet, ne reconnaît plus la France le 6 août, et Dussault, le vieux Dussault, écrit : « Tout est changé : la démarche, le costume, l'aspect des rues, les enseignes. Les couvents sont pleins de soldats, les échoppes sont des corps de garde ; partout des juines gare qui s'exercent aux company. jeunes gens qui s'exercent aux armes; les enfants tachent d'imiter, ils suivent et se mettent au pas: des octogénaires montent la garde avec leurs petits-fils: « Qui l'aurait cru, disent-ils, que nous aurions le bonheur de mourir libres!

M THE BEST NOTE A CA A THE SAME SALEN TO DE COURS.

LES IN PLES SON PATRIOTISME EVALUE A THE SAME HAVE A THE SAME AND PATRIOTISME EVALUE A THE SAME HAVE A SAME HA

Les trouble qui se manifesterent par toute la France a et lique it en ore au ordin un mystere, non seulement par i historien, mais encore par les rares contemporains qui ont survècu.

A plusieurs des hommes de cette époque nous avons demanie — Qu étaient ces brigands * Dou verlaient-ils ? Pour qui agrésaient-ils * Détruisaient-ils pour leur propre compie ? Eta et 1 is des azents de la vengeance princière * Était-ce un m y n providentiel de mettre a cliacun les aimes a la main au m meut u il fallait que tout le monde fût armé ? *

Nul r a ju rependre.

Disons d'no le fait purement et simplement, et les malbeurs qui en furent la suite.

X us law is dit, if y avait we grande defiance du peule tre leur nous disesse dite la cour, parce que e de in e existait moins ontre le rei que contre ses is hers ses anciens ministres, a reine surfout.

to ri il y ent emente a sint beris dans la nult du il i ist a ut le presente fin la chere du paiu, la cause réele une de ces emotions aux surres inconnues. Il l'arel était lieutenant de maire, soit qu'il fui trompé, s'i fill tr'mpát, il assurait que depuis deux jours, le blé mi qual. Paris et que l'en y mirgeait du jain semblable à celu que les boulangers affate i cutre. Ce pain, fait av in minge de farine d'orge de segle et de froment, se n's trasez mal confectione cette negligence des triuger exita quelques murmunes. Neanmoins, dans sa r'ile que a disette était générale, le jeuple parut prendre 12 fai lement son parti ur un malheur qui attel gui les l'aris ens tout les premiers mais, le soir même où e jait foi l'istribué, plusieurs valut unis de Saint-Denis en apprirere t de Paris de très long il de très blanc annoncas que ce te préfendue diseite affirmée par le leurenant di mair était un men onge et que Paris était dans une triate al infance.

A line and même, et comme si un seul cri avait fait sorte i i i treis mille ouvriers de leurs maisens, un roule la maral sopère une tr upe armée entoure la malson i le maire et le fire a metre a buit sois le le relivres. Ce n'est pas le tout comme il vient de tr i soldats de Provence enfoncent la porte de sa l'esple les suit en riant. A la lablement le re du matin Daburl M Chate résiste, et vir et le redu matin Daburl M Chate résiste, et vir et le refin voyant qu'il va être fire, il fuit prince et se réquie dans un clocher l'in efficility de le dénonce et il est égangé.

 des II, g. IIs d'avoir, a prix d'or, provoqué cette insulte. Mi de relionce ctait un les officier, mais fiautain, mais violent il avait le 4 nombre d'ennemis. Son nom retentit avec des menaces : les soldais se renferment d'urs leurs caserles, l'andis qu'un piquet de grenidiers tente de s'emparir d'un pont, mais ce pont est gaidé par une sentinelle bourgeoise qui fait tou et qui se replie ea criant. Incarmes l'A l'instant, le focsir s'ince, éveillont de proche en proche les villages voisins. Les pays les sinformenc; on leur dit que les soldats de la garnis à expécit les habitants. A mi muit, vingt mille hommes sont arrivés de tous côtés, encombreit la ville, et inves issen-le quartier avec du canon.

Enfin, un peu de calme se fait, des pourparlets s'échangent entre les officiers municipaux et les officiers du régiment. M. de Belzunce, ignorant tout ce qui s'est passé, proteste de son innocence et oure de déscendre à l'hôtel de ville peur en d'uner des preuves. Le regiment demande des otages, on les donne, et, à l'instant même, Belzunce se livre à la garde nationale, qui le conduit à la citadelle comme au lieu le plus sur. En même temps, M. d'Haucourt, commandaut de la province, envote ordre au régiment de scritir de la ville, espérant que son depart rameuera le calme. Le régiment, en qui fant la ville, rend ses otages, mais neglige de se faire rendre le major Alors, rien ne garantit plus le malheureux. Letrunce, et la sédition é-late plus violente que jamais. Une troupe de furieux se porte à la citadelle, sen empare malgré la résistance de la garde nationale, traiue Belzunce sur la place, le tue à coups de fusit, puis le déchire, sen dispute les morceaux. Une femme s'empare de son cœur, et le mange.

Il faut dire aussi que, de leur côté, les ennemis du peuple montraient une grande audace. A Quimper, un M de Kersalun, royal s'e ardent, aristocrate furieux, se promenait aux et druts les plus populeux, au milieu des ouvriers qui le hument, mais qui n'osalent le toucher, et, nommant tout haut ses ennemis, c'est-à-dh'e les partisans de la Révolution, il disait.

— Je les jugeral sous peu, et je laveral mes mains dans leur sang.

M. Mesmay de Quincey était conseiller au parlement de liesançon, seigneur de Quincey pres Vésoul. Il invita ious les patrioles demeurant dans son voisinage à une fête qu'il voulait donner, disait-il, en l'homeur de la réurion des trois ordres. Paysans, hourgeois, citadins, officiers, soldats accourent à cette bonne nouvelle; ils trouvent des tables dressées et une musique qui les attend dans un bosquet veisin. Ils se mettent à table tout joyeux, boivent, maugent, portent la santé de leur amphitryon. Tout a coup, la terre tremble, une mine éclate, un cratére s'ouvre, tue, brise, blesse au hasard, et jonche tout le jarc de membres sanglants.

Le 25 juillet la connaissance de ce crime, attesté par le cure qui a confessé les morbonds, arrive a l'Assemblée nationale; et l'Assemblée obtient du roi qu'on fera a l'instant même écrire aux puissances étrangères peur obtenir l'extradition.

On écrivit; mais les pulssances se gardèrent bien de livrer M. de Mesmay, qui n'avait fait d'ailleurs que ce que de Launay avait menacé de faire, et qui fut réhabilité depuis.

Quelques jours plus tard, des députés de Saint-Germain se présentaient à l'Assemblée nationale humbles et la honte au front Saint-Germain avait en aussi son massacre. Un malheureux, nommé Sainvage, était tombé dans une émeute sous les coups de meurtriers inconnus.

A Poissy, il y a aussi émeute. Cette émeute est dirigée contre un nommé Thomassin. A la nouvelle du danger que court ce citoyen, que l'on conduit à la prison comme au lieu le plus sûr, l'Assemblée demando qu'une députation se rende à Poissy et le protège. Aussitôt tous les députés se lèvent. Cinq cents soffrent à la fois pour cette dangereuse mission. MM de Lubersac, évêque de Chartres, Massieu, Lhoppier, de la Touche, de Mancelle, de Véchery, Perrier, Camus, Milen de Montherlaud, Hell, Smith et Ulri, réunisseut les suffrages, parient sur-le-champ, et pénétrent dans la prison a travers une foule d'hommes et de femmes qui demandent la trée du prisonnier.

Un lustant la présence des députés calme la sédition ; ils se font amener l'accusé dans la salle d'audience. l'interrogent, s'assurent de son innocence, demandent et obtienment de la milituide un sur-is de deux jours : pendant ces deux jours, le prisonnier s'évadera

La députation, tranquille sur son sort, se remet en route; mais à peine a-t-elle franchi les portes de la ville, qu'elle apprent que l'opinion est pour que l'on traîne au gibet couir qu'elle a cru sauver Eile restre aussitôt dans la ville, se précipite vers l'endroit qu'on lui désigne, et voit la victime les mains liées à vingt pas déjn de la potence

Cette fois, l'insistance des députés est vaine Maigré la sainteté de leur mission, malgré leur titre de représentants de la France, ils sont honnis, hués, repoussés. Le patient est trainé jusqu'au gibet, on lui passe la corde au cou, el, sur sa prière, on suspend l'exécutiou pour aller chercher

C'est dans cet intervalle, pendant ce sursis accordé que les députés parviennent, en se glissant au milien des fu-rieux, à envelopper le condamné, Une fois pres de lui, ils lui font un rempart de leur corps, prient, supplient, demandent à mourir avec lui, finissent enfin par le défier et par le ramener à la prison, à la porte de laquelle ils s'établissent en déclarant que, cette fois, les meuntriers n'arriveront a leur victume qu'en leur marchant sur le corps.

Enfiu, l'évêque de Chartres obtient que l'accusé sera reints entre ses mains pour être conduit par lui à Versailles.

où son procès lui sera fait.

Le procès est fait, et Thomassin est reconnu innocent. Bordier n'eut pas le même bonheur. Le pauvre Bordier était un acteur du théatre des Variétés de bois. Ce théatre était situé où est aujourd'hui le Théâtre-Français. C'étail un garçon de talent, qui faisait courir tout Paris, vers cette époque, dans une farce intitulée Arlequin, empereur dans la tune, et où il disait de la laçon la plus piteusement comique, et sans se douter le moins du monde que c'était la fin qui lui était réservée

Vous verrez qu'avec tout cela, je finirai, mol, par être

Bordier était sort patriote, homme à tête exaltée. En outre, comme tous les vrais artistes, il s'était, des 1788, iuêlé à tous les mouvements qui avaient signale la chute du ministère Brienne, s'était signalé au premier rang de ceux qui avaient, à défaut d'autre chose, jeté des pierres au chevalier du guet, et marché a l'assaut du corps de garde du pont Neul, où il avait reçu un coup de baionnette. En avril 1789, il avait été reconnu, rue de Montreuil, regardaut le pillage de la maison Réveillon, en homme qui trouve que la chose ue la diaison Revemon, en nomme qui trouve que la chose va peut-être un peu loin, mais qui n'est pas le moins du monde disposé à l'arrêter; enfin, au Palais-Royal, c'étaient les foyers de Bordier, — enfin, au Palais-Royal, le 12 juillet, il avait lors de l'insurrection, donné un vigoureux coup d'épaule à Camille Desmoulins. Aussi, la commission d'approvisionnements de Paris n'hésita-lelle pes à l'approvent à Paris a commission de l'insurrection, I-elle pas à l'envoyer à Rouen, comme agent chargé de veiller aux approvisionnements de la capitale.

Or, Paris s'approvisionnant mal, et Bordier, en vertu de ses pouvoirs, se croyait permis, pour approvisionner Paris, d'employer certains moyens extra-légaux, qui consistaient à prendre à ceux qui avaient, pour euvoyer à ceux qui n'avaient pas. En conséquence, à la tête d'une bande de gens armés, il avait parcouru les campagnes, avait pris le grain et les farines où il les avait treuvés, et envoyait le

tout à Paris.

Un tel état de choses ne pouvait durer avec un parlement aussi méticuleux que celui de Rouen. Il fit arrêter Bordier sans s'inquiéter ni de ses pouvoirs ui de qui il les avait reçus, et le fit conduire à la prison, où on le mit à la geôle.

Il devait être jugé séance tenante, et la sentence rendue pour le lendemain. C'était donc en tout une affaire de vingt-

quatre heures.

Mais vingt-quatre heures, c'est bien long quand on attend, et le peuple attendait ; il attendait cette fois, compre-nous-nous bien, non pas la condamnation de Bordier, mais son acquittement. Le peuple avait bien senti que Bordier, en prenant les grains où il les trouvait, faisait l'affaire des pauvres ; et. par la même raison qu'il avait voulu pendre Flesselles, de Launay, Foulon et Berthier, il ne voulait pas qu'on pendit Bordier.

dans la soirée, la prison fut-elle enfoncée, et Bor dier délivré avec son agent, - son confident, comme on dit au théatre, - confident dont l'histoire injuste n'a pas con-

servé le nom.

Tous deux furent portés en triomphe.

Ils auraient bien voulu se soustraire à cet honneur; ils convaissaleut le parlement de Rouen comme un des plus entêtés de la France, et ils se doutaient bien qu'il ne serait pas s'accomplir ainsi le triomphe sous ses yeux. Mais, comme toute force armée manquaît aux magistrats comme toute la ville était soulevée en faveur de Bordier, le parle-ment, momentanément du moins, se vit réduit à l'impuis-sance, et, vers minuit, Bordier et son compagnon parvinrent à quitter la ville.

Malheureusement pour les deux fugitils, le hasard voulut que le régiment de Salis-Samade, un des plus dévoués à la cour, renvoyé du Champ de Mars où il avait campé pendant les journées des 12, 13 et 14 juillet, entrât à Rouen deux

heures après qu'ils en étaient sortis.

On savait quelle route avaient prise Bordier et son compagnon: c'était celle de Fleury. A la vue de Salis-Samade, les magistrats reprennent courage, font courir après eux et les atteignent à Magny, à l'hôtel de la diligence, au moment où ils vont monter en voiture.

Une fois pris, Bordier et son compagnon étaient condamnés d'avance. Aussi, la sentence ne se fit-elle point attendre: elle fut rendue 10 même jour; et, le lendemain, les deux malheureux furent pendus a deux potences dressées à l'en-

trée du pont de bateaux, du côté du quai du havre. Pendant ce temps, l'Assemblée continuait son œuvre abordait les unes apres les autres les grandes questions sociales qu'elle était appelée à résoudre, c'est-a-alre la définition des pouvoirs, leur action réciproque, l'organisation du corps législatit, la sanction royale.

Mais les besoins de l'Etat, le voeu du peuple, l'instinct politique de l'Assemblée, tout portait les députés a soccuper sans relache de la constitution. Seulement, l'Assemblée

commençait à se partager en deux camps.

La nuit du 4 août avait fait faire un grand pas à la France. Mais, comme tous les mouvements accomplis d'enthousiasme, celui-la n'avait point tardé a avoir sa réaction. Quelques membres de la noblesse, beaucoup de membres du clergé, n'avaient pas adopté ce grand desintéressement qui ruinait les deux ordres de l'Etat dans lesquels, depuis six cents ans, se concentraient toutes les richesses : ceux-là admettaient le droit que les députés avaient personnel-lement de se dépouiller de leurs richesses et de leurs privilèges; mais ils niaient qu'ils eussent reçu de la nation le droit d'en dépouiller les autres. Un dernier espoir restait à ceux-là : c'est que le roi refu-

serait sa sanction aux actes accomplis pendant cette nuit.

Des la réunion des ordres, on avait remarqué que les membres de l'Assemblée, même ceux qui composaient le tiers, étaient divisés en deux sections, entre lesquelles s'élevait, comme pour les séparer, le bureau du président. On remarqua aussi que les patriotes avaient adopté le côté gauche de la salle, tandis que les réactionnaires s'étaient retirés du côté droit. Dès lors, comme c'était du Palais-Royal qu'était sortie la Révolution, le côté gauche fut appelé le coin du Patais-Royal; et, comme parmi les patristes, les Bretons surtout se faisaient remarquer par leurs idées avancées, on appela les arrêtés républicains arrêtés bretons.

Les patriotes rendirent la pareille à leurs ennemis en les appelant aristocrates.

Telle, d'après la situation des esprits, se présentait la Chambre, à l'ouverture des débats sur la constitution.

Ce fut une raison de plus pour que l'on arrêtat bien p: sitivement les bases sur lesquelles on allait discuter. Ces bases furent six articles primordiaux, Litéralement extraits de tous les cahiers, hommage rendu a la sagesse des provinces, témoignage de respect pour la volonté du pouvoir constituant.

Voici ces articles tels qu'ils surent présentés à la rédaction du comité :

- « ARTICLE PREMIER. Le gouvernement français est monarchique. Il n'y a point en France d'autorité supérieure à la loi. Le roi ne règne que par elle; et, quand il re ommande pas au nom de la loi, il ne peut exiger l'obéissance.
- « ART. II. Aucun acte de législation ne pourra être considéré comme loi, s'il n'a été fait par les députés de la nation, et sanctionné par le monarque.
- Le pouvoir exécutif réside exclusivement ART. III. dans les mains du rol.
- « ART. 1V. Le pouvoir judiciaire ne doit jamais être exercé par le roi, et les juges auxquels il est confié ne reuvent être dépossédés de leur office pendant le temps fixé par la loi, autrement que par les voies légales
- La couronne est indivise et héréditaire de branche en branche et de mâle en mâle par ordre de mogéniture. Les femmes et leurs descendants en sont exclus.
- ART. VI. La personno du roi est inviolable et sacrée; mais les ministres et autres agents de l'autorité sont res-ponsables de toutes les infractions qu'ils commettent envers les lois, quels que soient les ordres qu'ils aient reçus.

Ces différents articles semblaient parfaitement correspondre au vœu de la nation : aussi, au premier abord, quelques membres proposérent-ils de les présenter en masse à la discussion. Mais Pétion se leva contre cette motion. Il fit remarquer l'importance de chacun de ces articles, et réclama la discussion Individuelle.

Le fait vint en preuve à l'avis de Pétlon.

Au premier article, la discussion s'engagea sur le mot monarchique.

« Le gouvernement français est monarchique, » disait ce premier article.

L'Assemblée ne crut pas devoir laisser passer ce mot, dout on avait si souvent abusé pour couvrir tous les excès du despotisme.

se , s e n , j sil t r l n lat-

te I R u er.

La r ruft e aus lequel a fat ruft la faire executer; e percurs executes et le m t la monarchie française »

a successer fur forte pphandie,
c Assemble solving ure appuyer,
u quelle exclusiones non royale
c top uvoi zislofila rossition

i dae'i n qut av ' d. bord jaru si conv de l's n'hee'r isi uns grante agita
v de l's r' ' ees d'lasse everent
l' vi t | r' (t. l. insens Endu
, n | L rix | r | si (e tris burs entiers
, st surs a hi sau i n ls sk artices afin que
les l' s' ' | s r e l' is issen, n's inquei n'iges de s'ritiu

n n types de s'ritiu

b it que la questien piùn i de de

c q s urises, l'Assimblee par l's sly ar

i y, l', q'i n ne s'as orderait sur

l' i ui l'n serait i mi oulé à fond il fut

l' q s'i uer t yan tou sur la sanction,

r l' yp s i st sur la motion de Mirabeau il

l' mi r'ai e d'la ma fère que l'on irali aux

y l' j'l'r mit l

e gag et it savis frim mux div s rent

of a photo ratement dayls discorder au rol la cost olire le froit d'apposer aux decrets du son la filoseme et la son la consacre et lui son la son la consume et la son la consume et la son de refreiel qui découlait la abil une feis la tol faite. Les autres qui cost tou pulle le drin de concourir a la consume et la la consume et la la consumer et la consum

drel de reus et de rete le opinions étaient s les ures veil et qu'il for lessiu et illimité : lure reprir fet lorne au jouvoir de susre en des bus afre de mie x s'assurer de la veil étale.

s f pr r d e s s t rec sales a l'existence
n ups printe ce int d voloir et c lui
f l'eremer a lété e illi sièges qui d l
e e l'illi d s Par le eind ces règles sixé
ille e t fece rive ler la solète
e exc tho pour l'ere cutre dans
r l'endu e

tel con le cerv pareir pe pauvat i De la la réce ité de repre s r si le la la tel de villar c i le la en ve la ce i é dui s ct si jur l'exer se de l'aitr

' la poi a e c ecuive

' té l'en i di res i la ni

' té l'en i di res i la ni

' te l'ha i publique extiv

la dena do pouvor

' o' le le le la jasse

' um mil mich

e j tr e da in chef u 1) me de la nation d'examiner les actes de la puissance l'ais titre 4 de teur donner ou de leur refuser le caractère saire de la loi

Si e peuj e reunt expesait sa volove, il serait absurde de peuser que ce te voloute dolt etre subordonnée à une

Sautel h loyale

Mats, dans un l'état ou par la nature des choses, il est force de conter se pontons à des repres fiants sur lesquels des circonstances particulières de fetture et de fosition persennelle, plutôt que la prééminence des vertus et des talents, peuvent reurir les sulcrages, cette prérogative du monarque es à solument essent-elle pour combat re une espèce d'aristocratic de fait qui, tendant sans cess à acquerir une consistance légale deviende ni également hostife au prince auquel elle voudrait s'ezader, et pour le peup equ'elle chercherait à tenir dans l'abalssement.

o de la cette alliance naturelle et nécessaire entre le penple, altiance condee sur ce que, ayant les mêmes luterêts et les mêmes craintes, ils doivent avoir un même but, et,

par consequent, une memo volonte.

Ce n'est donc point pour son avantage particulier que le monarque intervient dans la législation, c'est pour l'interêt meme du peuple et c'est dans ce seus que l'on peut et doit dire que la sanction royale n'est point la prérogative du monarque, mais bien la propriété et le domaine de la nation.

• En effet suppasons le prince depouille du droit de reto sur toutes les propositions que lui fasse l'Assemblee, n'est-il pas evident qu'il est possible que, par une erreur finueste ou une coalition criminelle de représentants ambitieux ou peu eclaires il solt forcé d'exécuter des volontés contraires à la volonté generale, et mome de deployer la force publique contre la nation elle-meme?

« Si le prince n'a pas le reto, qui empêchera les représentants de prolonger d'éterniser leur députation et de renverser la liberte politique, comme le long parlement le in autrefois dans la Grande-Bretagne? qui les empêchera d'envahir peu à peu toutes les branches de la puissance exécutive, de réunir en eux tous les pouvoirs, de réduire l'autorité royale à n'être qu'un instrument passif de leurs volontés et de reulonger le peuple dans la servitude?

lontés et de replonger le peuple dans la servitude?

« SI le prince est forcé de sanctionner une mauvaise lol, il ne res e au peuple que la terrible ressource de l'Insurrection, aussi foneste pour lui que pour ses indignes représentants, et qui ouvrirait une nouvelle carri re au despotisme des ministres et aux ennemis de la paix publique, surtout dans un Esta où une révolution si nécessaire, si rapide, a laissé des germes de division et de fraine que l'affermissement de la constitution par les travaux successifs et importants de l'Assemblée peut seul étouffer.

 On he peut supposer que deux cas où le prince pourrait refuser la sanction

 19 (etn) cu trompé par ses ministres, il résisteralt A des l'us intraires à ses vues personnelles;

2º Celui où il jugerait que la loi proposée blesse tes intérêts de la nation

Dans le permier cas, ce serait assurement un blen pour l'Etat. Dans le second. l'effet de la loi ne serait que supendu car il est impossible que le roi résiste a la vilouté comme de la nation, et son reto, quelque absoin qu'il soit, n'est de fait qu'une suspension d'un acte du corps législatif et un appel parté par le prince de la legislature au peuple,

En effet la puissan e législative pout refuser l'impôt, peut refuser l'armée, et frapper de paralyste le pouvoir exécitif à qui il ne reste d'autre moyen que celui de la dis-

Mais si le retour annuel de l'Assemblée nationale est aussi solidement assuré que la couronne sur la téle du prince qui la porte, c'est-a-dire par une loi constitution Lelle qui détende sons peine de conviction d'imbérillité, de proposer ni la concession d'aucune espèce d'imiót, ni l'établissement de la force armée pour plus d'une aunée, si le peuple renvole a l'Assemblée les mêmes dépuiés, ne laudea til pas que le prince ché se? Cur c'est le veul mot, quelque blée qu'on lui ait donnée jusqu'alors de si prétendue souver inse Lorsqu'il ce se d'être uni d'opinion vec son peuple, et que ce peuple est celairé, la liberté de la prese e et l'opinion publique éleveront contre le de potisme des burrières insurmontables.

I, let royal et d'un nécessair ment limité dans le fait dais il y a les plus grands inconvénients à ce qu'il soit egalere et limité dans le droit. Assigner un terme au ceto, ces a rocer le chef de la puis ai ce exécutive a prendre l'engagement lennel de faire exécuter une loi qu'il désappront, ce set ne lui dour r qu'one autorité degradée qui cellett avec la grande puis an e dont l'intérêt public force. Il revêtir cest l'engager a adopter avec in inférence.

but his qui ne seraient muisibles qu'un peuple

« Par suite de ces considérations pursées dans le cœur humain et dans l'expérience, le roi doit avoir le pouvoir d'agir sur l'Assemblée nationale en la faisant réélire. Cette sorte d'action est nécessaire pour laisser au roi un moyen paisible et legal de faire agreer à son tour les lois qu'il jugerait unles a la nation, à laquelle l'Assemblée nationale resisterait. Rien ne serait moins dangereux, car it faudrait bien que le roi comptat sur le vœu de la nation si, pour faire agréer une loi, il avait recours a une élection de nouveaux membres; et, quand la nation et le roi se réunissent à désirer une loi, la résistance du corps législatif ne peut plus avoir que deux causes : ou la corruption de ses membres, et alors leur remplacement est un bien, ou un doute sur l'opinion publique, et alors le meilleur moyen de l'éclairer est assurément une élection de nouveaux membres.

« En un mot, annualité de l'Assemblée nationale, annualité de l'armée, annualité de l'impôt, responsabilité des ministres, sanction royale sans restriction écrite, mais par-faitement limitée de fait, voilà le palladiam de la liberté française et le plus précieux exercice de la liberté du peu-

Mirabeau fut un des défenseurs les plus éloquents de ce système du veto absolu. Il s'éleva, dans la discussion, a une telle hauteur, qu'il arracha des applaudissements à ses eunemis mêmes. Mais alors se leverent Garat jenne, Landine, Sales, Beaumetz qui répondirent avec non moins d'ardeur et peut-être avec plus de logique:

« Il est faux de dire que le roi est le représentant continuel de la nation. La réunion de ces deux idées implique contradiction, car tout représentant est révocable, et, s'il n'est pas révocable, il n'est pas représentant. Comment donc le droit de représenter la nation pourrait-il être héréditaire? En accumulant sur la tête du roi des titres contradictoires, on s'expose à les affaiblir et l'on nuit à sa légitime autorité. Il ne peut à la fois être chef et représentant, législateur et exécuteur : car. s'il est représentant, il n'est pas chef; s'il est chef, il n'est pas représentant; s'il est législateur, il ne doit pas être exécuteur. Puisqu'il est contre les principes que ces deux pouvoirs soient réunis, S'il est exécuteur, il n'est pas représentant. Il répugne qu'un mandataire soit exécuteur de la loi qu'il a faite.

« Le pouvoir législatif est essentiellement un et doit être exercé tout entier par tous et au nom de tous. Il doit donc toujours être républicain, lors même que le pouvoir exé-cutif ou le gouvernement est monarchique. Une seule différence distingue un chef d'un maître, et un monarque d'un despete : c'est que le chef et le monarque dirigent les volontés parficulières par la volonté générale, et que les mai-tres et les despotes veulent soumettre la volonlé de tous à

leur volonté personnelle.

C'est donc faire du chef des Français leur maître, de leur monarque un despote, que de leur accorder le droit de faire intervenir sa volonté personnelle pour arréfer, anéantir, ou même suspendre la volonte de la nation, expri-

mée par ses représentants.

« Et qu'on ne se laisse pas abuser ici par les termes : le droit d'empêcher n'est pas différent du droit de faire. Dans cette assemblée même, ce n'est pas autre chose que fait la majorité, à qui le droit de faire n'est pas contesté. Lors-qu'une motion est soutenne seulement par la minorité, la majorité exprime le vœu national en la refusant; elie exerce son pouvoir législatif sans limites.

« Le droit d'empécher, dans les mains du pouv ir exé-cutif, serait bien plus pressant encore, car la majorité du corps législatif n'arrête que la minorité, au lieu que le ministère arrêterait la majorité elle-même, c'est-à-dire le vœu national que rien ne doit arrêter : et le veto entre ses mains deviendrait une lettre de cachet lancée contre la

volonté nationale tout entière.

"Le vcto suspensif ou l'appel à la nation serait encore plus funeste que le vcto absolu. Celni-ci arrête tout, au lieu que l'autre peut tout ébranler. Il change entièrement le principe du gouvernement et substitue la démocratie pure au gouvernement représentatif. La France n'est point ci ne peut être une démocratie. Vingt-six millions d'hommes, dont les neuf dixièmes sont privés d'instruction et réduits par les besoins qui les pressent à n'être que des machines de travail, ne peuvent concourir immédiatement à la formation des

« Six millions de citoyens actifs, dispersés sur une surface de vingt-cinq mille lieues carrées, ne peuvent se réunir en une seule assemblée Or, l'appel au peuple renvoie le p'u-voir législatif du représentant à la nation, l'est-à d're de l'assemblée législative, où l'on discute et cù l'on délib re, à deux ou trois cents législatures où, dans l'état actuel des choses, ou ne peut ri délibèrer ni discuter : il met la nation anx prises avec ses représentants, avec son roi, avec elle-

même. C'est donc pour la sûreté du roi autant que pour la

liberté du peuple qu'il faut proscrire tont velo royal. « Mais on affecte de craindre que le pouvoir législatif ne parvienne un jour a envalur la puissance exécutive, comme s'il était si facile à un pouvoir sans armes de renverser un pouvoir toujours armé : comme si une armée de douze cents hommes, toujours rivaux d'influence, lors meme qu'ils peuvent ne pas l'être de talent, et revetus, pour un temps très court, d'une portion de l'autorité nationale, mais sans aucune puissance individuelle, pouvait avoir assez de moyens pour concerter et exécuter dans un petit nombre d'ancées des plans d'invasion contre le dépositaire perpétuel et héréditaire de la force publique! Ouvrez l'histoire, et partout vous verrez les représentants des peuples sans cesse occupés à contenir le pouvoir exécutif et jamais à l'usurper. Le long parlement lui-même a été injustement accusé des vlolences de Fairfax et des crimes de Ciomwell. S'il garda trop longtemps son pouvoir, c'est que jamais en Angleterre la constitution n'a protège ni partagé le pouvoir constituant du peuple; c'est que la loi y acc rde au prince le droit absurde de dissondre le parlement à sa fantaisie, ce funeste veto royal qui fit couler le sang des Anglais sur les champs de bataille, et celui de leur roi sur l'échafaud.

" Ce n'est pas dans les ressources desespérées du licenciement de l'armee et du refus de l'impôt qu'il faut chercher une barrière contre l'ambition du manarque, c'est dans la constitution elle-même; c'est dans votre prudence à ne l'armer que du degré de puissance né essaire pour le main-tien des lois et de la tranquillité publique. Une assemblée permanente ne peut nous rassurer contre un reto qui peut être aussi fermanent. Sans doute qu'un bon roi se rendra au vœu de la nation : mais un roi violent et opiniâtre exposera, s'il le faut, pour défendre cette prérogative, et sa cou-

ronne et sa vie.

« Si vous devez chercher un frein contre les manœuvres împétueuses d'une assemblée législative très nombreuse, réunie en une seule chambre, ce n'est pas dans le veto royat-Lorsque le mal est dans l'assemblée, ce n'est pas hors de l'assemblée qu'il faut chercher le remède. Quand un habile mécanicien veut imprimer un mouvement régulier aux roues de sa machine, c'est dans sa machine elle-même qu'il place son régulateur. Or, le reto ne sera pas dans l'assemblée législative, mais au deliors. Il ne ralentira pas la fougue des délibérations, il anéantira arbitrairement celles qui seront prises avec lenteur, comme celles qui seront prises avec précipitation.

" C'est encore moins dans l'insurrection.

Ces secousses violentes, souvent répétées, frapperaient

de mort le corps politique.

C'est dans la séparation des pouvoirs c'est dans le renouvellement fréquent des membres de l'Assemblée nationale, c'est dans l'exercice souvent répété du pouvoir consti-tuant du peuple, que vous pourrez placer un rempart que ne pourra renverser ni l'audace des despotes, ni l'esprit ambitieux de représentants indignes de leurs augustes fonctions. "

Tous ces discours, fort étoquents de part et d'autre, embrouillaient encore la question qu'ils devaient éclairer.

Enfin, pour embrasser la question dans toute son é endue et se diriger dans son travail, l'Assemblée, sur la proposition de Guillotin, adopta la série de questions sui-antes :

- 1º Le roi peut-il refuser son consentement à la constitution?
- 2º Le roi peut-il refuser s'n consentemen, aux actes du corps législatif?
- 3º Dans le cas où le roi refuserait son consentement, ce consentement sera-t-il suspensif ou indéfini?
- 4º Dans le cas où le refus du roi aurait lieu comme suspensif, pendant combien de temps ce refus pourrait-il durer? Serait-ce pendant une ou plusieurs législatures?

I'ne longue discussion s'ouvrit sur cette nouvelle proposition: puis, comme lans toutes les situations graves et compliquées, on s'en tira par un ajournement.

On résolut d'éviter toute discussion sur la prérogative royale, jusqu'à ce que le roi eut sanctionné les décrets du

Cela ressemblait beaucoup à un sentiment de défiance qu'il fallait maintenir en l'adoucissant; aussi. M. de Guigné avant demandé que, d'abord, on reconnût l'inviolabilité de la personne du roi. l'indivisibilité du trône et l'hérédité de la couronne, toute l'assemblée se leva et rendit par acclamation le décret suivant

« L'Assemblée nationale 2 déclaré par acclamation ϵ^* reconnu à l'unanimité des voix, comme points fondamen-

t. 1 ur fr c pers de cu ron
c sa re q devs le que la
s litelitr c r zi in de n'èle
lite et a sal e des cir escendance «

A r e j e ' un commencement du s e A ' A avuit excité de grands in t s a laite en Espagne, et ha e par le traité d'Urechi. THE STATE PERSONS ser t v i ·

1. A urs et s contenta iprés e lai yer au décret que nous tr de simple phras amendement de

s ren prejuger sur leffet des renoncia-

I ved valu comme en le voit, oublier l'Espagne

forces souvening a second some in the said tion du roi son les articles du la août fort au autorité l'au au roi de mandee par un des f sat at idee Pils I it avait are demended par in discreted und septembre; it avait paru les approuver lui-même request lui avaient de presentes par le president de l'Aspete aussi futson if it etoine le requau heu d'une sa itt ni pure et simple du rol on rejuit de lui la lettre sevant a comparnée omme on le verri d'observations de illes sur haqui arti le il faut que il us expliqui us les ournées des 5 et 6 octibre qui paraissent mexili ables beaucoup, et dont cette l'ire, synt e de réactor pour d'uner la clef.

Vius n'avez demar le mossients de revêtir de ma sur les aril les arrètes par voire assemblée le 3 du m's deri et e qui ent es red 200 duis les sances sur-virles l'huseurs de ces aroles re sont que le texte des les des in de soccuper, et la strenan e eu la perfection de les dernières dépendra ressurement de la mandère dont les dispositions subsé-den artis uvant l'estorit général de vos determinations il en approuvant l'esprit géneral de vos determinations, il est rependant un petit nombre d'articles auxquels je ne parrais d'uner en ce moment qu'une adhesion condition-Mais come je desire de répondre, autant qu'il est) sible à la démande de l'Assemblée nationale, et que je veux mettre la plus grande franchise dans mes relations ave elle je veux lui faire connaître le resultat de mes printires refeviors et de celles de mon conseil.

J m li erai mes opinions j y renonceral même sans j it si les elservations de l'Assemblée nationale m'y engagent juisque je ne méloigneral jamais qu'a regiet de s' manie d'avoir et de penser

ARTI LE 1er relatef aux diocts feoduux

Jai donne le premier exemple des principes généroux I es par l'Assemblée nationale lorsqu'en 1789 j'al détruit, sans ex ger au une compensation, les droits de mainmorte éter in de mes domaines. Je crois donc que tous les suient en et 5 qui dégradent la dignité de l'homme peu-

su e'il en et's qui dégradent la dignité de l'homme peuver etre atolès su's tad mnité.

Les lumères du sles les mours de la nation frança doivent absouére de l'illégalite qu'on pourrait aperceve r'en re dans et's disposition Mais il est des redevar es personnelles qui sous participer a ce caractère san perter a e in each d'unifilation sont d'une utilité importante pair les propretaires de terres. Ne seral-cé pur les lien bin que de vouleir les abolts sans aucune in maisé past quel évaluer. Et vous opposerez-voirs a r de l'Etat : In affran hissement qui deviendrait d un la rifice national ajouterait au mérite de la dé-

te A semblée des devotre personnels qui ont été condes deveirs personnels qui ont été conre (7) i souvent depuis des slecles, en une
re 1 ire 17 me semble qu'on peut encore
mel (7) i e abolir sans indemnité de parellles relet (6) i e par des contrats légalement ré
de par des par les renues set achetées
le par de par le par de d'autres titres de possesle di l'autre de par le par les setzeneurales i ni le di l'euer e pure rentes segmentiales il r le nome le elle que l'Assemblée a dé-clare r ai grace ex qui y sont assujettls . Jeur praire randa la considération de

l'Assemblee nationale, ce qui m'Importe, ce qui m'Inté-resse, c'est de concilier autant qu'il est possible le soula gement de la partie la moins fortunce de mes sujets avec les regles de la justice

de ne dois pas négliger de faire observer à l'Assemblée nationale que l'ensemble des dispositions applicables à la question presente est d'autant plus digne de réflexion, que, dans le nombre des droits seigneurlaux dont l'Assemblée voudrait déterminer l'aboltion sans aucune indemnité. Il en est qui appartiennent à des princes étrangers qui ont de grandes possessions en Alsace, ils en jouissent sous les garanties de truites solennels, e', en apprenant le projet de l'Assemblée nationale, ils ont delà fait des réclamations di

Assemblee nationale ils ont dejà fait des réclamations di-

ancs de la plus serieuse attention

J'adopte sans hésiter la partie des arrêtés de l'Assemblée nationale qui déclare rachetables tous les droits técdaux, reels ou fonciers, pourvu que le prix du rachat soit uxe d'une manière équitable , et j'approuve aussi, comme une justice parlaite, que, jusqu'an moment où ce prix sera paye ces droits soient constamment exigibles. L'Assemblée verra sans doute, fors de la rédaction de la loi, que certains droits ne peuvent être rachetés separément les uns des autres et qu'ainst, par exemple on ne devrait pas avoir la faculte de se redimer du cens qui constate et conserve le droit seigneurial, si l'on ne rachetait pas en même temps les drotts casuels, et tous ceux qui dérivent de l'obligation

» I myite de plus l'Assemblée nationale a réfléchir si l'extinction du cens et des droits de lods et ventes con-vient verifablement au bien de l'Etat. Ces droits, les plus simples de tous, détournent les plus riches d'accroftre leurs pessessons de toutes les propriétés qui environnent leurs terres parce qu'ils sont Intéressés à conserver le revenu ho-northque de leurs seigneuries. Ils chercheront, en perdant cet avantage, à augmenter leur consistance exterieure par l'étendue de leurs possessions foncières, et les petites propriétes dimumeront chaque jour

« Cependant 41 est généralement reconnu que leur destruction est un préjudice pour la culture; que leur destruction circonscrit et restreint l'esprit du citoyen en diminuant le nombre des personnes attachées à la glebe ; que leur destruction enfin peut affaiblir les principes de morule en bornant de plus en plus les devoirs des hommes à

ceux de serviteurs et gagistes

ART. 11. concernant les pageons et les colombiers. --J'approuve les dispositions adoptées par l'Assemblée

* ART III, concernant la chasse. Je consens a la restriction du droit de chasse; mais, en permettant indistinctement à tous les propriétaires de faire détruire le gibler, chacun sur ses domaines. Il convient d'empêcher que cette liberté ne multiplie le port d'armes d'une mandere contraire a Lordre public.

J'al détruit mes capitainerles par l'arrêt de mon consell du 10 aoû! dernier, et, avant cette époque, mes Inten-

tions étaient déja connues

« J'ai donné les ordres nécessaires pour la cessation des peines infligées a ceux qui avaient enfreint jusqu'à présent les droits de chasse

- ART IV. concernant les justices seigneuriales. J'approuveral la suppression des justices selgueurlales, des que j'aural compussance de la sagesse des dispositions générales que l'Assemblée se propose d'adopter relativement à l'ordre judiciaire
- ART v. relatif aux dimes. il m'en coûte de quelques observations sur cet article, pulsque toutes les dispositions de bienfalsance dont une partie du peuple est appelé a jouir entrainent toujours mon suffrage Mais, le bonheur général repose sur la justice, je crois remplir un devoir plus étendu en examinant aussi, sous ce rapport, la déliberation de votre asser-blée

L'accepte d'abord comme vous, messieurs, et avec un sentiment particulier de reconnaissance, le généreux sacrince offert par les représentants de l'ordre du clergé. La dis-position qu'on en doit faire est le seul objet de mes doutes

Jignore st l'Assemblée nationale a cherché à s'instruire de l'étendue numérique de la valeur des dimes ecclésiastide l'étendue numerique de la valeur des dimes ecclesassi-ques on ne la connaît pas exactement, mals on peut ral-sonnablement l'estimer de solvante a quatre-vingts millons. Si donc, on se bornaît a la suppression pure et simple des dimes an profit de ceux qui y sont assujettis, cette grande munificence de solvante à quatre-vingts millions se fronve-rait uniquement devolue aux propriétaires de terres, et la répartition s'en ferait moyennant une proportion relative à la mesure respective de leurs possessions. Or, une telle proportion, très juste lorsqu'il est question d'impôt, ne l'est pas de même lorsqu'il s'agit de la répartition d'un bienfait. . Je dois vous faire observer encore que la plupart des habitants des villes, les commerçants, les manufacturiers, ceux qui sont adonnés aux arts et aux sciences, et tous les citoyens rentiers ou autres qui n'auraient pas la double qualité de citadins et de propriétaires de terres enfin, ce qui est plus important, les nombreux habitants du royaume dénués de toute propriété n'auraient aucune part à cet immense libéralité; que, si l'Etat avait un grand superflu, et qu'une faveur importante envers les uns n'al térât pas le sort des autres, la munificence projetee, de-

venu de dix, vingt et jusqu'a tronce mille livres par an quel droit lui verruit-on a une concession si grande et si mattendue?

L'arrêté de l'Assemblée nationale ne dit pas que l'abolition des dimes sera remplacée par un autre impôt à la charge des terres soumises a cette redevance. Mais, en supposant que ce fût votre dessein, je ne pourrais avoir une opinion eclairée à cet egard sans connaître la nature du nouvel impôt qu'on vondrait établir en échange. Il en est



venant un simple objet de la jalousie, serait moins susceptible d'objection.

« Mais, lorsque les finances sont dans une situation qui exige toute l'étendue des ressources de l'Etat, il conviendrait d'examiner sérieusement si, au moment où les représentants de la nation disposent d'une grande partie des revenus du clergé, ce n'est pas au sonlagement de la nation tout entière que ces revenus doivent être appliqués Que, dans une distribution faite avec soin et maturité, les cultivateurs les moins aisés profitassent en grande partie des sacrifices du clergé, je ne pourrais qu'applaudir à cette disposition, et je jouirais pleinement de l'amélioration de leur sort. Mais îl est tel propriétaire à qui l'affranchissement des dimes vaudrait pent-être un accroissement de re-

tels, même parmi ceux existants, qui sont beancoup plus onéreux au peuple que la dime. Il serait encore important de connaître si, le produit des dimes mis à part, le reste des biens du clergé suffirait aux dépenses de l'Eglise et d'autres dédommagements indispeusables, et si quelque suplément à charge aux peuples ne deviendrait pas alors nécessaire.

Il me paraît donc que plusieurs motifs de sagesse inviteraient à prendre en nouvelle considération l'arrêté de l'Assemblée relatif à la disposition des dimes ecclésiastiques, et que cet examen pourrait s'unir raisonnablement à la discussion prochaîne des besoins et des ressources de l'Etat.

Les réflexions que je viens de faire sur les dîmes en

M mais to the der 't ut a control of the eta. es r s envelont la l vné cms en ques duraient trop s ic tens et les ressources du e par de la merce la reyaume doit

A M C the richerables

All A. it resulte des offices te diffe des offices -- Je ne

e il partie des defiterations

e il des re sculemen qu'il in res

l'il je les moybls profres a trassu
s ri toucurs exèrcec par des hommes

vice d'il celle de m's peufles

les charges des magistrats chaft une pro-

karan ssar au m ins une edicition honorable. le sulle par d'autres précautions. Il est ceta missi que l'Assemblee prenue connaissance de ce lu capital d's charges de jud cature. Il est conrable e ne ute l'Etat qu'un modi que intérét aussi,

e pur le pour ais un grand sacrifice

Il folds I stree evalement importants, s. les emoe de la seriement importants, s. les emoed sus a livert e re payes par des contributions
e de la serimes ne doivent pas l'emporter
e de la pation Mals la sagesse de l'Asserte la la gera sans doute a evanimer nuirement et
la contribution d'inne importance si

1 is f | l'Assemblée nationale que la supres n e l subsequence n'ur maie que la sub-te l fu drau encore supprimer tous s r s al ver , e' ju forment aujourd bui f la de l l a

vit vi riant la droits casuels des curés. legge uve le dispesitions determinées par cet article. Tous i rastent wee la décence qui doit servir m a disaucis

in em ernant les privilèges en mantère de sub-I fir iv en entier cet article, et je lone le clergé e don r yaume de l'honorable empressement l chex ard es de l'Etat ont apporte à l'établissement

· ART X come rnant les privilèges des provinces. - J'apl e n i e article, et je désire infiniment qu'il reali sans opposition. J'aspite a voir toutes mes se r. procher dans leurs inférêts, comme elles Lit, in in amour, et je seconderal de tout mon r un si ge er ux desseln

All M count l'admission de lous les elloyens aux destre que mes sujets indistinctement des places ou l'on est appelé à servir parec plaisir rappr chés ne mes regards

Cette retribution apto no de Rome e se fondan sur le concorra o volle ints de prescule des partles de l'Association de l'Associa the many lessented dus aux prins souveof de leghe en particulier

constitution pro tations de bénéficiers a bofrom the temperature de detections à botion itretée par l'Assemblée ne sonffrom le de miljar, mais elle dott observer
de tron de ce gonre obligerait à des infrom sauvent le revenu principal
to rial i seu dédommager en
ju tion ces di distructes équiting of supprimait les dimes

A state of the stander pensions et autres gra to complex que l'au un ces exemples que l'Asdr liment une l'en detaillée d'une pareille qui jetrijas in traval sans fin, ne repandra rmi et i feduction fondée sur di

Je vien e mexpli ju r me ieurs, sur les divers ar-

rétés que vous mavez fait remettre. Vous voyez que j'approuve et entier le plus grand nombre e que 13 donné tal ina sanction des qu'ils seront rediges en lois, d'invite l Vesci blee nationale a prendic en consideration les re-flexions que par faites sur deux ou trois articles impornexions que j'il laites sur deux ou trois articles impor-tants et est par une communication frunche et ouverte de us sentiments et de les opinions que, animes du même amour da l'ien neus parviendrons au but qui nous inte-resse également. Le bouheur de mon peuple, si constamment ther a mon cour e la protection que je dois au principe de justic détermineront toujours mes démarches, et, puisque des monts semblables deivent servir de guide à l'Assemblée (Loianne et est impossible qu'en nous écla)rant mutueller ent nous ne nous rapprochions pas en tou tes choses. C'est l'objet de mes vœux, celui de mes espé rances

« LOUIS. n

La lecture de cette lettre fit le plus mauvals effet a l'As samblée Plusieurs reclamations l'interrompirent, et elle fut suivie de signes visibles de mecontentement. Puis, comme si l'Assemblée semblant craindre de s'être trompée ou croyait avoir mal cutendu, elle demanda sur-le-champ uuc seconde lecture, qui ne fit qu'augmenter les mauvai ses dispositions dans lesquelles on se trouvait.

En effet, les depuiés qui etalent contre le veto disaient, avec raison qu'en supposant même que le reto tût admis, il pe pouvait s'exercer sur des arrêtés qui contenalent bien plutôt des principes que des lois; que les réflexions de Sa Majesté ne portaient pas et ne pouvaient pas porter sui le fond, mais seulement sur les détails de la législation ; et que l'Assemblee aurait tous les égards qui étaient dus a ces reflexions, au moment où elle transformerant ces décrets en fols Inutilement, MM Goupil et Lally-Tollendal deman-dérent-ils un comité de soixante membres pont examiner la réponse de Sa Majesté et proposerent-ils qu'il fut sursis a toute délibération utiérieure sur cet objet jusqu'an mo-ment où les commissaires auraient fait leur rapport : l'Assemblée arrêta, sur la motion de Chapellier, appuyée par Mirabeau et la Rochefoucauld, que le président se rendrait à l'instant même près du roi pour le supplier d'ordonner incessamment la promulgation des arrêtés du 4 août et des jours suivants, assurant à Sa Majesté que l'Assemblée nationale prendrait dans la plus grande et la plus respectueuse considération les réflexions et observations que le roi avait bien voulu lui communiquer

Trois jours après, le coi envoya à l'Assemblée nationale sa sanction pure et simple.

Quant à l'affaire du velo, elle ne fut résolue qu'à la proclamation de la constilution.

XXII

L'EMPRUNT. - LES DIX-HUIT FRANCS. - LA MISÈRE. - M. DE SAINT-PRIEST, - LES DONS PATRIOTIQUES. - L'ARGENTERIE DU ROI. - BAILLY. LES RASSEM-BLEMENTS DES CORPS D'ÉTAT. - LES SOIXANTE MILLE PASSEPORTS. - MADAME DE BIRON. - LES MOTS. - LA GARDE NATIONALE. - LES OFFICIERS. - « PA-TROUTLLOTISME . — LE « VETO ». — MIRABEAU. — LE PALAIS-ROYAL. — M. DE SAINT-RURUGE. — MA-DEMOISLILE LEMERCIER. - LA DÉPUTATION. - SES VOYAGES, - UN DISCOURS A LA COMMUNE, - LES CONCLUSIONS. A VERSAILLES. - M. DE LALLY, -LES LETTRES ANONYMES. - MIRABEAU - M. DE CHANET, - ÉTAT DE PARIS. -- LE « VETO » DÉFINI PAR SIEYÈS. - LA RÉVOLTE DE LIÉGE. - NECKER. LOUSTALOT. - - LA PRESSE. LA FAYETTE ET L'AMI-RAL D'ESTAING. - LE PROJET DE FUITE. - METZ. L'ARGENT DU CLERGÉ. LE PROJET DE NECKER. MIRABEAU. M. DE JESSÉ. — PAROLES DE MIRA-BEAU. - LA BANQUEROUTE. - LE RÉGIMENT DE PLANDRE. - SON ARRIVÉE. - LE BANQUET DES GARDES. - LA REINE. LE ROI. - PAUVRE REINE!

Pendant ce temps, d'autres actes s'accomplissaient emblée nationale decistait un emprunt de tronte millons, quatre et demi pour cent, sans retenue. Elle lançait une proclamation pour rétablir la tranquillité publique. Elle arretait que chacun de ses membres recevral une indemnite de dix huit francs par jour

La mis re etait foujours profonde, et la .our ne faisait rien pour la compattre. A un homme qui lui demandaie du pain, M. de Saint-Priest répondait

- Sons un roi, vous aviez du pain : muintenant que vous avez douze cents rois, allez leur en demander.

Comment payer un impôt de trente millions au sein d'une pareille misère? Aussi, cet impôt, qui, an dire de M. Necker lui-même, devail faire afler la France un mois, ne fut-il pas payé. On en recours aux dons patriotiques, et les grands cœurs donnèrent. Mais, d'ordinaire, les grands cœurs sont les cœurs pauvres, les artistes et leurs femmes donnaient tout ce qu'ils avaient; un jenne homme enroyai, cent li-vres d'économic, sa seule fortune; une jeune femme, sa parure de mariage; un écolier, deux louis qu'il avait reçus de ses parents pour ses menus plaisirs; une fille publique déposa cette lettre dans le tronc consiere à recevoir les of-

« Messieurs, j'ai un cœur pour aimer: j'ai amassé quelque chose en aimant : j'en fais offrande à la patrie. Puisse mon exemple être imite par mes compagnes de tous les rangs 1 »

Le roi et la reine envoyèrent leur argenterie à la Monnaie Tout cela fit deux millions, à peu pres

Quant à la proclamation, elle eut le résultat de ces sortes de choses, c'est-à-dire qu'elle ne calma rien du tout.

D'abord, il n'y avait plus de police: la police était aux mains du boulomme Bailly, mains impuissantes s'il en fût. Comme nous l'avons dit, le lieutenant de police avait donné sa démission, et n'avait pas été remplucé.

Tous les jours, il y avait de grands rassemblements au Louvre et aux Champs-Elysées: c'étaient, en général, les corps de métiers dont l'industrie était en souffrance qui composaient ces rassemblements: les perruquiers, les cordonniers, les tailleurs, tous gens vivant de ce luxe qui disparait aux révolutions.

En trois mois, soixante mille passeports avaient été signés à l'hôtel de ville; c'était évidemment soixante mille pratiques que la fuite enlevait à ces trois corps d'état.

If y avait done tous les jours, comme nous le disons, des rassemblements au Louvre et aux Champs-Elysées ; la garde nationale les dissipait, mais ce n'était pas sans collision, sans desaffection, sans impopularité. C'était surfoit dans ces occasions que la Fayette était admirable, et qu'il trouvait dans son cœur de merveilleuses conjurations : eh bien, la Fayette échouait. La Fayette se mettait à genoux sur les marches de l'hôtel de ville pour supplier que l'on épargnàt Berthier, et l'on égorgeait Berthier sous les yeux de La

Puis l'impopularité venant d'eu bas était arrosée par celle qui tombait d'en haut.

La duchesse de Biron, étant au spectacle, dans un de ces combats si fréquents eutre le parterre et les galeries, avait reçu une pomme.

Le lendemain, elle l'envoya à la Fayette, avec ce petit hillet

" Permettez, monsieur, que je vous offre le premier fruit de la Révolution qui soit venu jusqu'à moi. »

L'ambassadrice de Suède, qui traitait la popularité de la Fayette de populacerie, avait dit de lui :

La réputation du grand général ressemble à une chandelle qui ne brille que chez le peuple, et qui pue en s'éteignant. »

Une autre femme, je ne sais laquelle, fit l'anagramme de son nem. On y trouva ces deux mots : $D\acute{e}it\acute{e}$ fatale.

Il faut dire aussi que cette grande institution de la garde nationale, rêve de la Fayette, avait eu, des cette époque, tous les inconvénients et tous les ridicules qui ont éte signalés a chacune de ses réorganisations. D'abord, tout 'e monde voulait être officier, et personne ne voulait être soldat. Un certain district était composé rien que d'officiers, et fut obligé un jour d'emprunter des soldats aux districts voisins. Il y avait certains abus qui ressemblaient fort à celui du cordon du Saint-Esprit déposé dans le berceau des princes au moment de leur naissance. Un district avait nommé sous-lieutenant le fils ainé de la Fayette, agé ce

dix ans. Celui de Saint-Roch avait 10mme 10 duc de Char tres capitaine d'honneur. Nul ne quittrit plus l'uniforme, qu'il fût de service ou non. Tout le temps s'écoulait en parades et en exercices. A toutes les echoques de libr irie etment établis par milhers des manuels pour l'instruccion. de l'infanterie nationale parisienne, l'exerche a fon sur-tout. Cer amisement, qui simule la guerre, e'un devenu une grande dis raction de la milice bourgeois. A une bé-nédiction de draperux, un feu de peloton fut execute « Notre-Dame au grand effroi de sept ou init mille spe ta-teurs. La patroutle surtout, se croyait investie d'un pol-voir sans bornes et son commandant tranchait parfols du dictateurs. La jame, pu stéries au parte d'un portour des dictateur. Un jour, uu officier voulut faire entrer sa patrouille au case Procope; un autre officier arrêta de son autorité privée, suis requisition, sans mandat d'amener, un jeune homme qui lisait tout haut le Courrier de l'ersailles, au caté de Foy. Cette arrestation donna naissance à une caricature, qui eut le plus grand succès, et qui avait pour titre · Le patrouillotisme chassant le patriotisme Au-Palais-Royal.

Toute cette question du veto absolu vint jeter une irri Toute cette question du reto absolu vint jeter une irritation nouvelle dans les esprits. Ou craignait, grace a ce reto absolu acordé au roi, de recomber commt par le passé, sous le jour des prêtres et de la noblesse. On disait qu'il y avait coalition entre quatre cents membres de l'Assemblée nationale pour rétablir le despoisme. On disait que la vie des représentants patriotes était menacée Mirabeau venait, disait-on, de recevoir un coup d'épée; on assurait qu'il avait, dans une lettre, déclaré la patrie en danger, et dénoncé quaterze personnes coupables de lèse-nation. On veut lui donner une garde de deux cents hommes et cela, chose étrange, incompréhensible, semble hommes, et cela, chose étrange, incompréhensible, semble une conspiration contre sa topularité qui, com me ce le de la Fayette, de Bailly, de Necker, commence, à s'entamer parce qu'il vient de se déclarer pour le veto absolu, parce avoil print le diseau le traduire. qu'il vient de dire a la tribune

Messieurs, je crois le veto tellement nécessaire, que J'aimerais mieux vivre à Constantinople qu'en France, si le roi ne l'arait pas. Out, je le déclare, je ne connaîtrais rien de plus terrible que l'aristocratie souveraine le six cents personnes, qui demain, pourraient se rendre mamoaprès-demain héréditaires, et qui finiraient, comme les aristocrates de tous les pays du monde, par tout en-

C'est inutilement qu'au milieu de cette multitude effarée. modraut de faim, qui, des le matin, fait queue à la porte des boulangers, ou essaye, non pas de rétablir la paix mais de faire enfendre la raison; on ne voit que trahis n. on ne rêve que perfidic. Les uns veulent qu'on rassemble les districts, les autres que l'on marche sur Versailles. Le café de Foy, ce ceutre du cratère, bouillonne incessamment, on y rédige arrêts sur arrêts; un, entre autres, porte en substance qu'il sera envoyé à l'instant même une dépuration à Versailles, à l'effet de déclarer que l'on n'ignore nas quelles sont les menées de l'aristocratie pour faire passer le veto absolu : que l'ou connaît tous les complices de cet odieux complot: que, s'ils ne renoncent des cet instant à leur ligue criminelle, quinze mille hommes sont prêts a marcher; que la nation sera suppliée de révoquer les représentants infidèles et de les remplacer par de bons ci-toyens; qu'enfin le roi et son fils seront également sup-pliés de se rendre au Louvre, pour y demeurer en sûreté au milieu des fidèles Parisiens.

Le marquis de Saint-Huruge est nommé avec plusieurs autres citoyens pour aller porter à Versailles cette singulière adresse.

Le marquis de Saint-Huruge! le choix est significatif Voici ce que c'est que le marquis de Saint-Huruge, Jont

nous prononçons pour la première fois le nom.

Il est né dans le Mâconnais, est entré au service a . 4ge de treize ans, a voyagé en France et dans les différentes cours de l'Europe, a dissipé sa fortune, s'est fait des eunemis par la violente de s'n caractère, a été eufermé au château de Dijon par décision du tribunal des marechaux de France. Bachaumont, dans ses Mémoires secrets, 12 cite. en 1778, comme l'amant d'une actrice, mademoiselle Lemercier qu'il épouse ensuite, qui obtient contre lui une lettre de cachet, le fait arrêter et enfermer à Charenton, d'où il ne sort qu'en 1731; de là, il se rend en Angleterre, y attaque de sa plume et de ses propos l'ancien régime, auquel en 1759, il revient par sa présence à Paris, faire une guerre plus efficace. Sa taille élevée, sa voix puissante lui ont valu une certaine considération au milieu des émeutes populaires, quoiqu'on dise qu'en plein jardin du Palais-Royal, un jour, en présence de tous, il a reçu une volée de coups de cravache sans en demander raisou.

M. de Saint-Huruge fut donc nommé, comme nous l'avons dit, pour porter à Versailles la motion du Palais-Royal

A viscares du seir le S. d' toute la députation Qu'i ceuts l' rics les ne ompala rir cer i de l'une le disarton ris rits devi de l'un cffet la déput triuva les passas s'i s' ais par lu garde nale revenir à l'aris

A service te leve let in s'actemme vers thôtel ening de Versulles lat e ville comme à Versulles la e ville comme à Versulles i n's dont rien re légalise le tran blus les mandataires de l'experse dats un café. On les de thôt i de ville suis autrement vissur ces en refutes une seconde i se corp se de criq et yens a tet un actiaine commandant la le vient appuyer les réclamations de la situation.

elle expose les crai les que le reto absolu

1 . A il yet e elle expose les crai les que le reto absolu

1 . A il yet e elle supplie les auforités municipales

1 . Tun eri i re ler d'a la legurition on a defaut

cer t re leral, tout au moins une autorisation le

1 se le l'Assun'i e les o deances des Paristens Enfin

e eo qui via le le présal re deputation, qui

n a ju cire introdui e aujres de l'Assemblée, soit admise

1 et le ville

tette vur lui est a ord e et la débutation est admise li est val u ost var un matre sons les yeux le dater de la démarche dont elle sest chargée. Que l'Aslace la value la la var ce n'est rica, le patriotte la e r. Mais que les dapuées sount proscrits et de rese par la valence du jeune c'est bien différent s'us par la valence du jeune c'est bien différent s'us par la valence du jeune c'est bien différent s'us par la valence du jeune c'est bien différent s'us par la valence du jeune de grandes, la resalla a presider à lassonibles que ne communité s'a la leure district à la valence de grandes, la vestifica de la communité de district, s'ils ve cout lure tem nu sudresser à l'essonibles nationale, ils la vie du rum ure et l'or un ouisern deux d'entre e l'ur valence de la communité du de districts. S'as ve cout lure tem nu caractère public à des hommes qui n'ont la soni leuve

cr tais les partis que l'etten ls proposer i de l'orad'és conviolents. On vous dénonce l'opi l'or r's tais du colo comment attentat contre voir l'herré et l'in vous engage à cous rendre en armes vorsalles pour agnier vos velontés à l'Assemblée natione. Or per per que de locer à ses représentants l'ignor y i en que c'est dans leur force que réside la force un interfer des leur force que réside la force un interfer des leur force que réside la force un interfer des leur force que réside la force un interfer des leur liberré réside dans le combat des opinions, et e quint le opiniors seront esdaves, la nation sera le la roy vois qu'il ne peut émaner d'acte légimenté délibérante suns la liberté des suffir get qu'un décret arraché les armes à la main ne re appelé une loi? D'allieurs quels sont unit et les députés des provinces? Vous n'en avez en q'e vois avez sur les vôtres se hornent à la roy d'e vois avez sur les vôtres se hornent d'arcelle de confance et à leur expliquer vos cahiers un la la la la le cens.

M I v recorre plu de quatre cents déjutés lu n crimirelle pour ramener l'aristocratie l'h l' u grand exemule aux provinces, et révell l'es pe l'représentants Mais ce net pas l'aprive per l'internation député sont indicate l'internation de l'internation de l'internation de la l'internation de la main l'ordination de la main l'ordination de l'internation de l'int

I entends dire qu'il est difficile d'obtenir une assemblee genérale des districts, qu'il est plus difficile encore d'obtenir que tous les districts s'occupent, comme par ins pirati m, des mêmes objets

Je crois messicurs que, si vous vous adressiez aux représentants de la Commune pour les prier d'Indiquer une ressemblée générale des districts à l'effet de délibérer sur le reli et sur vos sujets de mecontentement contre vos députés, vous obtiendriez facilement ce que vous désirez sans doute sur une dem inde aussi conforme à la justice et a l'intérêt général, et alors vos délibérations seratent très simples

- 1º La Companne seut-elle ou ne vent elle pas accorder au roi le veto pour la portion qu'il a dans le pouvoir législatif?
 - c 20 Quelle plainte a-t-elle à former contre ses députes :
- . 30 De quot les accuse t-elle?
- 40 Les révoque-t-elle on les confirme-t elle? »

Ce discours est vivement applaudi. De tous côtés retentissent les cris « A la ville! a la ville! pour l'assemblée genérale des districts. Point de velo! Point Taristocratie! point de tyrans! »

Puis on charge l'auteur du discours d'aller lui-même présenter à l'hôtel de ville la demande qu'il a propusée et formulée

Sept autres personnes lui sont adjointes pour appuyer la motion au noin de tous les citoyens réunis au Palais-Royal Ils partent, et la foule attend avec impatience, mais sans tumulte, sans désordre, le retour de ses députés.

Elle attendit jusqu'à dix heures du soir Il n'y avait pas eu d'assemblée le matin la députation avait profité de cela pour se rendre chez la Fayette.

La Fayette l'avait recue avec son affabilité ordinaire, qu'une première révolution dix ans d'exil et quinze ans de lutte n'avalent pas encore usée en 1830. Le résultat de cette visite fut qu'il les détourna d'aller à Versailles et les présenta lui-même a la Commune a laquelle l'un d'eux fint le discours suivant:

- « Messieurs, nous n'ignorons pas avec quelle défaveur vous recevez les députations des ciloyens qui fréquentent le Palais-Royal, et que vous regardez teur concours comme dangcreux Ceneudant, messieurs, si les citoyens du Palais-Royal enssent strictement observé les lois contre les attroipmements, la Bastille subsisterait encore et vous n'auriez pas 1 honneur d'être nos représentants. Gardez vous donc messieurs de considérer comme des mercenaires ceux qui vous parlent au nom des citoyens assemblés en ce moment au Patrus Reval. Il est nécessuire que des choyens quelque peu instruits se jettent dans le tourbillon pour en diriger les mouvements vers un but utile
- Chacun de nous porte dans son cour, avec moins de chare il esi vrat, muis avec autunt de zele, le puriotisme Uni. Builly et d'un la Fayette.

Nous savons messieurs, que l'Assemblée nationale s'occime en ce moment de la question de savoir si dans la constitution on accordera au roi le pouvoir négatif ou le reto

- Nous savons que plusieurs des députés de cette ville regardeut leurs cahiers comme impératifs pour le velo. Cenendant, messieurs, il n'est pas un membre de la Commune qui ne regarde le velo comme un sacrilège national. Nous avons entendu ce matin vingt mille citoyens crier; Foiul de velo! point de tyrons!
- * Le moyen, messleurs, de prévenir les fureurs du penple, c'est de lui ouvrir les voles légales. Il veut sernter la conduite de ses députés à l'Assemblée nationale; il veut revoquer ceux qui ne sont plus dignes de sa confance, car la conflance veut être libre; il veut expliquer son cahier, et déclarer qu'il n'a point entendu accorder au roi le reto, il veut, enfin, rétracter cette errour s'il est vrai qu'il y soit tombé »

Ce discours achevé l'orateur Int ses conclusions. Ces conclusions réclamaient la convocation immédiate dune assemblée générale des districts pour délibérer sur le reto, sur le rappel ou la confirmation des députés le Baris, et sur la nécessité de faire un nouveau cabler interprétatif du premier sur cette grave question du reto qui confiait a cette heure, non seulement la franquillité de Paris, mals encore celle de la France.

La Commune répondit simplement

l'Assemblée nationale a annoncé par des « Messieurs. placards l'intention irrévocable de ne point recevoir de députation qui ne vint d'un corps légalement constitué. Nous ne vous avons admis que parce que l'ou nous avait assuré de votre part que vous veniez proposer des moyens de rétablir la paix et le calme an Palais-Royal. Nous n'avons rien de plus à vous répondre. »

La députation, à son retour, trouve le Palais-Royal plein de groupes bruyants et animés. Le marquis de Saiut-lluruge y maintenait la tranquillité — quelle tranquillité — à la tête d'une patrouille. Mais, quel que fût le degré d'émotion de toute cette foulc, à la réponse calme et ferme de l'hôtel de ville, cette émotion se calma, et il ne fut plus question du voyage de Versailles.

Ce voyage devait avoir tieu un mois après, lors des fa-meuses journées des 5 et 6 octobre.

En attendant, un vigoureux arrêté de la Commune parut le lendemain, qui, pour un instant, băillonua les mo-tionnaires et suspendit tout mouvement: le commandant général de la garde nationale avait poavoir de réunir toutes les forces de la cité contre les perturbateurs du repos public, de les faire arrêter et conduire aux prisons, dans lesquelles leur procès serait instruit.

Le lendemain de cette proclamation, le marquis de Saintlluruge et plusieurs autres citoyens qui, comme lui, s'étaient fait remarquer par la violence de leurs opinions, étaient arrêtés et conduits au Châtelet.

Cependant tout n'était pas fini encore. On se rappelle les deux envoyés du Palais-Royal qui, ne se croyant point battus par un premier refus, étaient retournés à Versailles. Ces deux envoyés s'étaient présentes chez M. de Laily-Tollendal, et lui avaient exposé l'objet de leur mission.

- Monsieur, lui avaient-ils dit, Paris ne veut plus de reto, et regarde comme traîtres ceux qui en veulent ; or, qu'on y fasse attention. Paris punit les traîtres.

C'était là une menace que la mort de Flesselles, de de Launay, de Berthier et de Foulon, rendait séricuse

M. de Lally-Tollendal ne dédalgna-t-il point de leur répondre :

Les véritables traîtres sont ceux qui remplissent peuple de terreurs aussi injustes que fausses; qui lui font regarder comme ses ennemis ses plus zélés défenseurs. Pour moi, que vous venez d'appeler bon citoyen, et qui crois en avoir mérité le titre, je m'estimerais heureux d'éga-ler en lumières et en vertus les proscrits que vous m'avez nommés. Au surplus, je vous déclare que je regarde moi même la sanction royale comme un des premiers remparts de la liberté nationale, et que, si vous voulez aller m'en-tendre à la salle de l'Assemblée, vous serez témoins de mes efforts pour faire triompher cette sanction, et du compte fidèle que je vais rendre de votre message.

Le moment était mal choisi pour les députés du Palais-Royal. Plusieurs membres avaient déjà reçu des menaces anonymes du genre de la menace publique qu'ils venaient faire. Le président lisait, ce jour-là même, un billet ainsi

Les perfides auteurs d'une cabate criminelle doivent s'attendre, aussitôt qu'ils ne seront plus garantis par l'in violabilité de leur caractère, à toutes les vengeances na-tionales. Deux cents torches iront éclairer leurs châteaux, et feront foi des intentions de ceux qui s'apprêtent à les

Deux autres membres de l'Assemblée avaient, de leur côté, recu des lettres anonymes.

C'étaient MM. de Mirabeau et de Chanet

Voici la première, adressée à M. de Mirabeau .

« Mirabeau, infâme scélérat, ton projet ne réussira point; nous aurons toujours un roi et même une monarchie; nous aurons toujours une religion catholique, et tu seras puni des crimes que tu ne cesses d'accumuler. Je te déclare que, si ton ambition infernale réussit, je vengerai moi-mêma la patrie, le roi, la religion et la nature. Ta conspiration est connue, et elle le sera bientôt assez pour ne plus la craindre, et pour te punir de tes forfaits. »

Au bas de cette lettre, à défaut de signature, étaient dessinés une coupe et un poignard, un pistolet, une potence. Voici la seconde, adressée à M. de Chanet:

« J'avais canonicat, prieuré, bénéfice, etc.; tout le revenu que me produisaient mes places était en dîmes. Tu m'as tout enlevé : tu ne m'as laissé que le désespoir ; tremble ! Je t'attends au moment où tu décideras de mon sort; et, s'il n'est pas tel que j'ai le droit de le demander, tu me connaîtras à ma vengeance, car tu périras de ma main. »

On le voit, l'Assemblée nationals etait menacée à la fois par les révolutionnaires, qui la trouva ent trop royaliste, et par les royalistes, qui la trouvaient trop révolutionnaire.

Toute menace est mauvaise, sans doute; mais, il faut cependant le dire, cette fois, c'était Paris qui avait raison coutre Versailles. Paris vivait au hasard; son existence prolougée était un problème : de bons marchands, des industriels, des merciers, des orfèvres sollicitaient des cartes de mendiants pour aller remuer la terre à Montmartre. les jours, l'approvisionnement de Paris, si mal approvisionne, s'ouvrait et se fermait par quelque lutte; on ache-tait et l'on vendait à main armee; les fermiers ne voulaient plus battre le grain, les meuniers ne voulaient plus moudre, les boulangers ne voulaient plus cuire; des hommes hono-rables se faisaient dénonciateurs : Camille Desmoulins désignait les frères Leleu, qui avaient le monopole des mou-lins royaux de Corbeil, à la vengeauce publique.

Et c'était quand le peuple attendait un changement favorable de la seule abolition des abus, de la seule suppression des privilèges, que lon voulait mettre aux mains du roi, sinoa le chef de ses ennemis du moins l'instrument de ses eunemis, le veto absolu ou même suspensif; car quelle eunemis, le veto absolu ou même suspensif; car quelle différence y avait-il pour ce malheureux peuple — qui mourait d'inanition, qui ne savait pas s'il vivrait te lendemain — entre ces deux mots? Et n'était-ce pas pour lui un veto absolu, c'est-à-dire éternel, que celui qui, tout suspensif qu'il était, avait droit d'ajournement pour deux ans, trois ans, quatre ans peut-être?

Les députés, eux, pouvaient attendre, avec leurs terres, leurs rentes, leurs pensions, ne fût-ce même qu'avec les dis-huit france qu'ils reprient de se voter par journement.

dix-huit francs qu'ils venaient de se voter par jour; mais

le peuple?

Le peuple sentait bien cela, lui, que tout était changé à Paris, mais que rien n'était changé à Versailtes : et nous le verrons tout à l'heure. Le vrai ministre était toujours M. de Breteuil; le vrai roi, c'était toujours de reine. Louis XVI et M. Necker n'étaient là que pour l'apparence, que pour la montre. M. Necker masquait te roi, le roi masquait la reine.

Aussi Sieyės, l'implacable logicien qui votait contre le veto, le définissait-il de la façon la plus claire par ces quel-

ques mots:

- Le veto, c'est une lettre de cachet lancée nar un individu contre la volonté générale.

Sur ces entrefaites arriva ta discussion sur les deux chambres.

Il y eut cinq cents voix pour une chambre unique.

C'était un nouveau coup porté à la cour.

Aussi la reine, les yeux tournés du côté de Metz, n'attendait-elle que le moment de la fuite, et elle aurait fui effec-tivement, selon toute probabilité, si Liège, en se révoltant le 18 août, n'eût donné de la besogne à l'empereur son frère.

Il y a des événements providentiels; Liège se révolta donc, se donna pour souverain le prince Ferdinand de Rohan, archevêque de Cambrai, qui accepta, au grand éton-

nement de l'Europe.

Cette insurrection dura jusqu'au 12 janvier 1791, époque à laquelle les troupes autrichiennes occupérent Liège, y rétablirent le prince-évêque, et en chassèrent le prince Ferdinand de Rohan, qui sera plus tard aumônier de Napoléon.

Revenons au veto. La question est si ardente, qu'au milieu des hésitations de l'Assemblée nationale, Necker croit devoir se prononcer, il assembla le conseil, et le con-seil déclara que le roi se contenteralt du veto suspensif; mais, comme l'arrêté avait été pris en dehors des influences de la cour, Mounier, membre du comité de constitution, empêcha la lecture de cette décision devant l'Assemblée.

Sur quoi, M. Necker, le lendemain, fit imprimer un mémoire dans lequel il se prononçait pour le veto suspensil. Ce fut une action que ne lui pardonna jamais la cour.

Nous avons parlé d'un citoyen qui avait harangué au Palais-Royal. à propos des gardes-françaises détenus à l'Abbaye, puis à propos de cette députation à l'hôtel de ville; ce citoyen, c'était Loustalot.

Loustalot, l'auteur des Révolutions de Paris, dont Prudhomme n'était que l'imprimeur; seulement, comme impri-meur Prudhomme signait: aussi Prudhomme est-il connu et Loustalot inconnu ou à peu près.

C'est cependant Loustalot qui a écrit:

« Les grands ne nous paraissent grands que parce que nous sommes à genoux.

« Levons-nous! »

Nous verrous Loustalot, le plus honnête, le plus ferme, le plus consciencieux des journalistes qui aient jamais existé, mourir de douleur lors des massacres de Nancy,

jes silonu ju grut

e d t s c e metiers qui moud I

dont nos revolu-1 et e s dont er une idee. 1 do r i un seil destr, celui s lidsrs

A S 15 V 1 Ition de Journaux :

M r r de Pr : cnce ;

L . .cs ;

... t paru l's Revitutions de Paris, to the transfer of

d L un singulier spectacle, celul d'une

n c ntre le rot s las d'a republicains en France dit Ca

il n'y avait alors en France que deux répu - 14 et Brisset

No avos parle docette onspiration permanente de la r c 're la Revolution de ce projet arrête de fuir a R ven sy te qui minquera cette fois s'effectuera l's tard; il est vrai que les ingitifs n' ront que jusqu'à Vare Te-

Le 22 septembre I and augmentait encore l'émotion

I I da re en annue, ett le projet de la cour.

Ce Ir i la rayet le concussait dans tous ses details.

le 13 septembre en dinant avec le vieil amiral d'Estaing,

Il i la rachtat celui-ci que avait en rarement pour, ent
peur cette feis il regarda au our de lui si aucun domestil e i avait lu entendre

P is tout Las

Pis tout l'as l'interest au l'en mot pronencé sur un parell u et leut deven r'un s'gnal de mort (e'al curent au reste, de voir comme la cour jouait les rement avec ce projet qui devait mettre le feu à lE r pe

on rappre hait de Versailles neuf mille hommes de la

mais n du rot dont les deux tiers gentilshommes, on semiarait de Mentargis, ou se rendait le baron de vi m nil, c miagnon de la Fayette dans les guerres de l'amerique et qui s'est fait contre-révolut onnaire par ja-

I uste c ntre la Fayette Dit-luit rigiments, specialement choisis parmi les cara-liniers et l's dragons, c'est-a dire parmi les armes aristo-crit que different les rontes, couperont les convois et

affamerent Paris

quant a largent il le faut l'as s'en inquieter on en a, on est s'er d'un million et demi par mois, le clergé se charge lu reste l'in seil produceur d'hénédictins offre les r's n'ormpte cent mille écus 1).

te e milet, ra onte dans le jeus grand se ret le 13 par la Fayette a l'amiral d'Estaing commençait, au reste a se faire jeur le 11 le 15, il courait les rues; le 22, comme n'us l'avons dit. L'ustalet le dénonçait

weber, auquel il faut avoir recours pour toutes les me-necs interieures auxquelles il se trouve inèlé. Weber qui l'avone a une eroque ou elles sont un titre à la recon-rence du gouvernement, c'est-a-dire pendant la Res-ti ration, Wéber va nous dire comment tout cela s'arran-

e Dans l'é at le fermentation et d'inquiétude où l'on était, chaque parti cherchait à sassurer la victoire. Les membre du comite de constitution, M. de Malouet, et tout ce qui pla tard forma i parti des modèrés, désiraient que le roi et l'Assemblée nationale se transportassent à que le roi et l'Assemblée nationale se transportassent à que le roi et l'Assemblée nationale se transportassent à Tours afin d'y être a l'abri de l'infinence désastreuse que le le visitage de l'aris les sonmettait. Les révolutes conjurent, de leur côté, le projet de transférer de nationale a l'aris au milieu de l'agitat on police per que re royant pas de verilables ands de la companie de dan le parti modéré, se refusa à la proposition de companie de la companie de it i er qui lui fut faite par M. Necker et M. de

tous les postes du chateau qu'occupaient autrefois les quatro compagnies de service des gardes françaises, chargée de fournir des sentinelles aux portes de l'Assemblée et dans les nombreux postes de Versailles, réduite à acheter, disputer, escorter les approvisionnements de la ville la baionnette à la main, la garde nationale, dis-je, était écrasée de latigue, et avait bésoin d'etre soulagée par un régi-ment de ligne. »

On le voit, les mesures ctaient b'en prises. Qui pouvait soupçonner la garde nationale et la municipalité de Versailles de donner la main aux complots de la cour?

Personne, ben certainement; aussi, ne intrent-elles point soupconnées; et le regiment de l'iandre, dont les officiers n'avaient pas prete serment, intil appelé à Versailles. Tandis qu'il se met en marche pour s'y rendre, jetons encore un coup d'el sur la misere publique.

L'emprunt de trente millions en avait produit deux; l'emprunt de trente millions en avait produit deux;

l'emprunt de quatre-vingts millions en avait produit dix. M Necker, I habile financier, sur lequel reposalent toutes esperances du peuple, était au bout de ses ressources, alors, il se jeta, non plus comme un praticien, mais comme un utopiste, dans les choses impossibles.

M Necker proposa une contribution extraordinalre en raison du revenu annuel, et qui devait être portée au quart

de ce revenu.

t'n délat de quinze à dix-huit mois était accordé pour le

payement de cette taxe.

Ce projet sut vivement approuvé par le comité des finances, et surtout par Mirabeau. Quant à l'Assemblée, efle n'avait aucune des connaissances financières nécessaires pour se faire une idée evarite et des besoins et des ressources de l'Etat. Examiner le projet de M. Necker, c'était chose impraticable la seule vérification de ses chiffres ent consumé des mois entiers, et c'était demain, c'était aujourd hui, c'était à l'instaut même qu'on avait besoin d'argent. Alors, en demanda un vote de confiance.

L'Assemblée tout entière fut debout à l'instant même, et, dans le premier moment d'enthousiasme, le décret faillit

passer par acclamation.

le président ayant demandé qu'on allât aux voix rans le président ayant denantie qu'on affat aux volx rans la forme ordinaire, et Mirabeau s'étant rellré pour rédiger le projet d'acceptation qu'il avait proposé, M. de Jessé monta à la tribune, et, réclamant pour un instant l'attention de l'Assemblée:

« Messieurs, dit-il, l'enthousiasme est un des plus beaux mouvements du cour humain; mais la justice doit passer avant ini, et ce n'est point par ses mouvements, mais par ses réflexions que doit se conduire une assemblée de législateurs »

Puis, ayant attiédi par ces paroles le bouillonnement de l'Assemblée, il exposa que c'était un mauvais moyen de sauver l'Etat que d'écraser les choyens. Il prouva que la contribution au quart du revenu ne pouvait être exigée du peuple, plongé presque partout dans la misère, et que, si l'on en arrivait la, fallait-il au moins n'y arriver

qu'après avoir épuisé toutes les ressources imaginables.
Alors, il osa porter la main sur une arche sainte, et un instant, à l'étonnement de l'Assemblée, on put croire qu'il

allait être frappé de mort.

Il proposa que toute l'argenterie des églises et des couvents, peu nécessaire à une religion jul n'a pas besoin de luxe pour être toute divine, iût convertie en numéraire, et employée au soulagement des pauvres.

- « Un habile calculateur, dit-il, fait monter à un milliard l'argent orfévré du royanme, ce qui est assurément le cal-cul le plus modéré. Evaluons l'argenterie des églises au septieme de cette somme, et nous aurons plus de cent quarante millions. "
- Il y eut, comme nous l'avons dit, un instant de silence et de doute. Chacun se regardait, comme si les paroles prononcées renfermalent un sacrilege. Tous les yeux se fixaient sur l'archevêque de Paris. Il se leva, et déclara qu'en son nom et en celul du clergé, il adhérait à la motion de M. de Jessé, et demandait que les églises ne réservassent des vuses acrés que ce qui était absolupent, nécessaire à la décence sacrés que ce qui était absolument nécessaire à la décence

Il se fit alors un revirement si rapide, que le retour de Mirabeau, rapportant sa rédaction, fut accueilli avec un murmure, Mirabeau regarda autour de lui, s'informa, et apprit ce qui s'était passé en son absence. Aussitôt il monta à la tribune:

« Je n'at pas I honneur, dit-il, d'être l'aml du premier ministre des finances; mais je serais son ami le plus ten-

dre que, citoyen avant tout, et représentant de la nation, je n'hésiterais pas un moment à le compromettre plutôt que l'Assemblée nationale. On m'a deviné, ou plutôt on m'a entendu, car jamais je n'ai prétendu me cacher; je nc crois pas, en effet, que le crédit de l'Assemblée nationale doive être mis en balance avec celui du premier ministre des finances. Je ne crois pas que le salut de la monarchie doive être attaché à la tête d'un mortel quelconque. Je ne crois pas que le royaume fût en péril quand M. Necker se serait trompé; et je crois, au contraire, que le salut public serait très compromis si une ressource vraiment nationale avait avorté, si l'Assemblée avait perdu son crédit et manqué une opération vraiment décisive.

"Il faut donc, à mon avis, que nous autorisions une mesure profondément nécessaire à laquelle nous n'avons, quant à présent, rien à substituer. Il ne faut pas que nous l'épousions, que nous en fassions notre œuvre propre, quand nous n'avons pas le temps de la juger. Mais de ce qu'il me paraît profondément impolitique de nous rendre les garants du succès de M. Necker, il ne s'ensuit pas qu'il ne faille, à mon sens, seconder son projet de toutas nos forces et tâcher de lui rallier tous les esprits et tous les cœurs. Malheur à qui ne souhaite pas au premier ministre des finances tous les succès dont la Francé a un besoin si éminent! Malheur à qui pourrait émettre des opinions et des préjugés en balance avec la patrie! Malheur à qui n'abjurerait pas toute rancune, toute méfiance, toute haine sur l'autel du bien public! Malheur à qui ne seconderait pas de son influence les propositions et les projets de l'homme que la nation elle-même semble avoir appelé à la dictature!

« Et vous, messieurs, qui, plus que tous les autres, avez et devez avoir la confiance des peuples, vous devez plus particulièrement, sans doute, au ministre des finances votre concours et vos recommandations patriotiques. Ecrivez une adresse à vos commentants, où vous leur montriez ce qu'ils doivent à la chose publique, l'évidente nécessité de leurs secours et leur irrésistible efficacité, la superbe perspective de la France, l'ensemble de ses hesoins, de ses ressources, de ses droits, de ses espérances, ce que vous avez fait, ce qui vous reste à faire, et la certitude où vous êtes que tout est possible, que tout est facile à l'enthousiasme français. Composez, messieurs, publiez cette adresse, j'en fais la motion spéciale; c'est, j'en suis sûr, un grand ressort, un grand mobile de succès pour le chef de vos finances; mais, avant tout, donnez-lui des bases positives, donnez-lui celle qu'il vous demande par une adhésion de confiance à ses propositions, et que, par votre fait, du moins, il ne rencontre plus d'obstacles à ses plans de liquidation et de prospérité. »

Ce discours de Mirabeau raviva la discussion que l'on croyait éteinte; M. de Lally se réunit à lui et proposa d'accepter à l'instant même, sans discussion, le plan de M. Necker, et, quant à la rédaction, de le renvoyer au comité des finances.

Alors s'éleva une de ces discussions qui deviennent un véritable combat. Cette discussion dura huit heures. Chacun des deux partis, harassé, semblait demander une trêve; on croyait avoir épuisé toutes les armes, on croyait qu'il n'y avait plus rien à dire sur le sujet qui occupait l'Assemblée, on en était enfin à ce moment de lassitude où, d'un accord unanime, deux armées campent sur le champ de bataille, et se donnent une nuit de repos, avec cette convention tacite de reprendre le lendemain le combat avec plus d'acharnement que la veille, lorsque Mirabeau, saisissant ce moment suprême, s'élança à la tribune, aussi frais, aussi reposé que s'il n'avait pas été un des plus ardents soldats de ces huit heures.

On fit silence, et sa voix tonna comme un de ces orages qui s'amassent le soir et qui doivent durer une partie de la nuit.

"Messieurs, dit-il, au milieu de tant de débats tumultueux, ne pourrai-je donc pas ramener à la délibération du jour par un petit nombre de questions bien simples? Dalgnez, messieurs, dalgnez me répondre: le premier ministre des finances ne vous a-t-il pas offert le tahleau le plus effrayant de votre situation actuelle? Ne vous a-t-il pas dit que tout délai aggravait le péril, qu'un jour, une heure un moment pouvaient le rendre mostel?

we have an moment pouvaient le rendre mortel?

« Avons-nous un plan à substituer à celul qu'il nous propose?

« Oui, a crié quelqu'un dans l'assemblée.

« Je conjure celui qui répond out de considérer que son plan n'est pas connu, qu'il taut du temps pour le développer, le démontrer, l'examiner; que, fût-ll immédiatement soumis à notre délibération, son auteur a pu se tromper; que, fût-ll exempt de toute erreur, on peut croire qu'il s'est trompé; que, quand tout le monde a tort, tout le monde a raison; qu'il se pourrait donc que l'auteur de cet autre projet, même en ayant raison, cut tort contre tout le monde, puisque, sans l'assentiment de l'opinion publique, le plus grand talent ne saurait triompher des circonstances.

le plus grand tatent ne saurait triompher des circonstances.

« Et moi aussi, je ne crois pas les moyens de M. Necker
les meilleurs possibles; mais le ciel me préserve, dans une
situation si critique, d'opposer les miens aux siens! Vainement je les tiendrais pour préférables, on ne rivalise
pas en un instant une popularité prodigieuse, conquise
par des services éclatants, une longue expérience, la réputation du premier talent de financier connu, et, s'il faut
tout dire, des hasards, une destinée telle, qu'elle n'échut en
partage à aucun autre mortel.

a Il faut donc en revenir au plan de M. Necker. Mais avons-nous le temps de l'examiner, de sonder ses bases, de vérifier ses calculs? Nou! non! mille fois non! D'insignifiantes questions, des conjectures hasardées, des tâtonnements infidèles, voilà tout ce qui, dans ce moment, est en notre pouvoir. Qu'allons-nous donc faire par le renvoi de la délibération? Manquer le moment décisif, acharner notre amour-propre à changer quelque chose à un ensemble que nous n'avons pas même conçu, et diminuer, par notre intervention indiscrète, l'influence d'un ministre dont le crédit financier est et doit être plus grand que le nôtre.

« Messieurs, certainement il n'y a là ni sagesse ni prévoyance; mais du moins y a-t-il de la bonne foi?

"Oh! si des déclarations moins solennelles ne garantissaient pas notre respect pour la foi publique, notre horreur pour l'infame mot de banqueroute, j'oserais scruter les motifs secrets, et peut-être, hélas! ignorés de nousmêmes, qui nous font si imprudemment reculer au moment de proclamer l'acte d'un grand dévouement, certainement inefficace s'il n'est pas rapide et vraiment abandonné. Je dirais à ceux qui se familiarisent peut-être avec l'idée de manquer aux engagements publics par la crainte de l'excès des sacrifices, par la terreur de l'impôt: Qu'est-ce donc que la banqueroute, si ce n'est le plus cruel, le plus inique, le plus inégal, le plus désastreux des impôts? Mes amis, écoutez un mot, un seul mot.

« Deux siècles de déprédations et de brigandages ont creusé le gouffre où le royaume est près de s'engloutir. It faut combler ce gouffre effroyable. Eh bien, voici la liste des propriétaires français. Choisissez parmi les plus riches, afin de sacrifier le moins de citoyens; mais choisissez, car ne faut-il pas qu'un petit nombre périsse pour sauver la masse du peuple? Allons, ces deux mille notables possèdent de quoi combler le déficit. Ramenez l'ordre dans vos finances, la paix et la prospèrité dans le royaume; frappez, immolez sans pitié ces tristes victimes; précipitez-les dans l'abime: il va se refermer. Vous reculez d'horreur... hommes inconséquents, hommes pusillanimes; eh! ne voyezvous pas qu'en décrétant la banqueroute, ou, ce qui est plus odieux encore, en la rendant inévitable sans la décréter, vous vous souillez d'un acte mille fois plus criminel? car, enfin, cet horrible sacrifice ferait au moins disparaître le déficit

« Mais croiriez-vous, parce que vous n'aurez pas payé, que vous ne devrez plus rien? Croyez-vous que les millions d'hommes qui perdraient en un instant, par cette explosion terrible ou par ses contre-coups, tout ce qui faisait la consolation de leur vie, et peut-être leur unique moyen de la sustenter, vous laisseront paisiblement jouir de votre crime? Contemplateurs stoïques des maux incalculables que cette catastrophe vomira sur la France, impassibles égoïstes qui pensez que les convulsions du désespoir et de la misère passeront comme tant d'autres, et d'autant plus rapidement qu'elles seront plus violentes, êtes-vous bien sûrs que tant d'hommes sans pain vous laisseront tranquillement savourer les mets dont vous n'aurez voulu diminuer ni le nombre ni la délicatesse Non, vous périrez; et, dans la conflagration universelle que vous ne frémissez pas d'allumer, la perte de votre honneur ne sauvera pas une seule de vos détestables jouissances.

« Voilà où nous marchons. J'entends parler de patriotisme. Ah! ne prostituez pas ces mots de patrie et de patriotisme. Il est donc blen magnanime l'effort de donner une partie de son revenu pour sauver ce que l'on possède! Eh! messieurs, ce n'est là que de la simple arithmétique, et celui qui hésitera ne peut désarmer l'indignation que par le mépris que doit inspirer sa stupidité. Oui, messieurs, c'est la prudence la plus ordinaire, la sagesse la plus triviale, c'est votre intérêt le plus grossler que j'invoque.

« Je ne vous dis plus, comme autrefois: Donnerez-vous les premiers aux nations le spectacle d'un peuple assemblé pour manquer à la foi publique? Je ne vous dis plus: Et quels titres avez-vous à la liberté? quels moyens vous resteront pour la maintenir si, des le premier pas, vous surpassez les turpitudes dés gouvernements les plus corrompus? Je vous dis: Vous serez tous entraînés dans la

rul e talves et les premers re s'al secifie uver e l'vus em coes vissimentes a d'acte de l'acte de s'alsectificate l'acte le parce d'acte s'aver des coutes sur les de les vagus cultures vols n'en avez 1 Sul Sa Joss Cos File Suco a le rempla-r imm atem t d n vicle, l'arce que les cir-c stances l'ubl ret aucun retard, et que u us siri s les l'idéai Gardez-vous de n us s ri s de ai Gardez-vous de d'mander du te de la rien accorde jamais. En l'eric elle motion du Palais-li ria e d'a l'eric elle motion du Palais-l'i qui n'ent jamais d'imita e d'a l'eric elle motion du Palais-l'i qui n'ent jamais d'imita e d'a l'eric l'i qui n'ent jamais d'imita e d'a l'eric l'in d'ibère! fat certes un n'y avait ni cuilma ni pèrils, ni factions, ni d'in d'inti la bai queronte, la hideuse bande elle mentre de consumer vous, vos prototre la lielle mentre de consumer vous, vos prototre la lielle mentre de consumer vous, vos prototre l'eric l'eri l v tre h | meur | Et vous délibérez ! »

s a l'impressi n de ce splendide discours, l'Assemblée y a elle avait vu la l'anqueroute, la hideuse banquer ute avec son goufire ouvert au fond duquel était la l'inte aux yeux ternes Elle vota; et, chose étrange, fait server l'in helet si l'argert ctait venu, si tout le monde avait fait comme le ministre, qui se taxait pour son compte i cent mille francs. Ne ker relevatt ceux qui demandaient confirme par le chasser, I Assemblee soldait l'ariues qui d v t la dis u lre

levi is au regnett de Handre, qui entrait à Versailles pair y accomplirate de massion cachee qu'il portait en lui sans la comantre comme le muage porte la fondre.

Il fallan do ner au regiment qui entrait malgré tout le r ne exept li cur la cuseration d'un accueil pon n e evel la cur la clisteration d'un actuen po-la re M d'istalig o minand it de la garde nationale, e harge le ce soin ll va an-devant du régiment et noi e les officiers d'la garde nationale à le suivre; pour les c'traiter à cette demar he, il annonce que la liste de officiers sera mise s'us les yeux du roi. Le rendez-vons c'i la munleipalite, où se trouvera le nouveau président d'l'Assemble, Mounier, que la majorité royaliste vient I de l'et a cet effet. De la municipalité, on passe aux Menus-Plisirs, ob l'on sarrête dans les bureaux de l'Assemblée Lato ale, lu M. d'Estaing écrit son nom au haut d'une pale tlanche, invite les officiers à en faire autant que lui; leur h f M. d I stah g termine son adresse au rol,

· Au re le » re, tous les officiers présents en ce mo n'e t à Versailles m'ont acompagné »

Cette li e in yee au r i, comme avait promis de le f ir M d l. 'ang can a une vive joie a Sa Majesté.

Le même jour M d Es ning requt cette lettre, écrite tont enti-re de la main du roi.

· Je vous charge mon cousin, de remercier la garde nanomale de ma ville de Vervilles de l'empressement qu'elle a mi. à aller au-devant de mon régiment de Flandre. Jai vu ave plal le la liste que je vous arais demandée, et que tous vou ent accompagné. Témolgnez a la muniipa te corb n' e a s'estisfait de sa conduite de n'ou-I r i p sc atta l'ement et sa confiance en moi. Et les oyen de ter alle le d'ive i a mes sentiments pour l'est pour l'ordre et la urelé de la ville que f'at fait centr le regiment de Flandre qui s'est st bien conduit houai et illeur. Je sui per nadé qu'il en fera de meine Viruilles et je vous charge de men rendro compte.

Core con tre dira pas que la close de tif ite a l'insu 1 r l dro le la liste à M d'Estaing. Il a fait ventr, o r l r r rete de la ville le régiment de Flan-re q l c'el l'es condant à Donal.

A chi plant on the entert, le régiment entra, tralcant afre lind ix pres de canon de quatre, buit barils I ulre i de balles pesant chaenne einq cents r on a mode i traffle et environ sept mille cacan coupler the qui garnis itent les gibernes.

l man le crett à la place d'Armes, s'arrête sur cette c'est y prote crount entre le main de la municipalité t proce le chetter de la garde nationale

On me l'Icif que produit l'entrée de ce réglment anx par l'en connu ir le deux partis Les pa-tros de l'en et envoe là Par prévenir la muil qualité le equi e pa se Les regal le relevent la tête,

détachent de leur drapeau la cocardo tricolore offerte a la tation par la Fayette, acceptée par le roi, qui l'a mise lui-même a son chapeau à l'hôtel de ville, et reprennent la cocarde a une seule couleur; seulement, les uns la portent blanche en symbole de fidélité à l'ancien régime, les autres la portent noire, en signe de deuil disent-ils.

Ce n'est pas le tout. Il faut renforcer ce régiment de Flandre, si bien disposé à entainer la contre-révolution. Tous les gardes du corps dont le service finit au 1^{or} octobre sont retenus près de ceux qui entrent en service lo même jour. Une foule de jeunes gens de famille qui ambinoncé le serment constitutionnel, affinent à Versailles, et douze cents officiers en congé de semestre entrent dans la ville, du 20 septembre au tor octobre, comme à un cendezvous donné.

Voici les bruits qui se répandent :

Le roi partira pour se rendre à Metz; on y rassemblera tous les serviteurs fidèles à Sa Majesté; on y introduira, si besoin est, les troupes étrangeces; de là, on dissondra Passemblée. Dans le premier mouent de trouble que cau-sera ce départ, des hommes adroits, intrepides au besoin, encloueront les canons de Paris et feront sauter les pondrières, dussent-ils faire santer avec elles la moitié de la ville; en même temps, on continuera, comme on le falt, d'arrêter les subsistances et Paris sera pris entre la famine et le seu des troupes sidèles, auquel il ne pourra pas répondre.

C'étaient les gardes du corps qui étaient chargés de l'enlivement du roi, et douze ou quinze cents uniformes que l'on faisait faire en cachette devaient, grace aux nouveaux enrôlés, doubler le nombre de ces gentilshommes sur lesquels on pouvait compter jusqu'à la mort.

Jamais on n'avait vu tant d'uniformes dans les rues, mals tant de croix de Saint-Louis aux houtonnières; mals aussi non plus jamais tant de rumeurs sourdes dans ce peuple qui regardait passer ces croix de Saint-Louis et ces uniformes, jamais tant d'audace et d'insolence chez ceux qui les portaient.

D'ailleurs, au milieu de ces uniformes, on en voyalt beaucoup de verts à parements rouges qui n'appartenaient à aucun régiment.

A gul appartenaient donc ces hommes? A la cour.

Ce fut dans cette disposition que commença, pour messieurs les gardes, le service du quartier d'octobre.

En arrivant à Versailles, les officiers du régiment de Flandre avalent été reçus par des émissaires de la cour, invités au jeu de la relne, ce qui n'était pas dans les habitudes du châtean, et à un repas donné par messieurs les gardes

Ce repas était le premier que les gardes eussent jamais donné à Versailles en parellle occasion.

Plusieurs officiers de la garde nationale, ceux qui ont signé la liste de M. d'Estaing, recoivent des invitations pour ce hanquet. Il en est de même des chasseurs de l'évêché et de la prévoté. Ce sera une tête toute fraternelle; on y accuellera jusqu'a de stroples dragons. Un capitaine des gardes assistera à cette fête ce capitaine sera M. de Guiche. Enfin la salle de spectacle sera convertio ce jourla en salle de festin, afin que les visiteurs phissent circuler sur l'estrade et stationner dans les loges.

C'était le ser octobre, un jeudi, que devait avoir lieu ce repas : on se réunissait dans le salon d'Hercule; puis, du salon d'Hercule, on passait dans la salle de l'Opéra.

La musique des gardes du corps et celle du régiment de l'landre complétaient la fête.

Pendant le premier service, tout se passa à merveille; vin n'avait pas encore en le temps d'exalter les opinions et de doubler les courages.

Au second service, on porta quatre santés : celle du roi, celle de la reine, celle de M. le dauphlu et celle de la famille royale

La santé de la nation fut alors proposée et repoussée.

Pourquol la proposait-on? La réponse est facile: Pour qu'on la repoussât.

A l'entremets, on falt entrer les simples soldats dont nous avons déja parlé, les dragons, les grenadiers de Flan-

dre, les cent-sulsses, les chasseurs de la prévôté.

Les verres pielns les attendent; ces verres seront remplis anysitôt que vidés. Aux éclairs du vin se joindront l'éclat des mille lumières et le reflet des glaces.

Pour ces hommes étrangers au luxe, c'est un palais des Mille et une Nuits que cette salle de l'Opéra. Ce n'est plus un rol, une reine, des enfants royaux qui habitent Versallies dest un dien, une déesse, un Olympe tout entier. Et II y a en France des sacrilèges qui osent porter la

main sur ces divinités!

Au si est-ce un spectacle charmant d'enthouslasme et de loyanté; si charmant, qu'une dame se détache des loges

et court aux appartements de la reine pour la supplier de venir voir le banquet. Cette dame trouve Marie Antoinette venir voir le panquet. Cette dame trouve Marie Antoinette triste, préoccupée, la presse, la supplie de venir. Cette joic de ses fidèles scrviteurs lui fera du bien. Elle aménera avec elle M. le dauphin, cela le divertira. Sur ces entrefaites, le roi arrive de la chasse. Rien no distrait Louis XVI de la chasse, et la chasse le distrait de tout. La reine lui propose de l'accompagnent de distrait de tout. La reine lui propose de l'accompagnent de distrait de tout. propose de l'accompagner tel qu'il est; un chœur de prières et de flatteries le pousse; il cède, La reine apparaît a la porte, tenant par la main M. le dauphin.

porte, tenant par la main M. le dauphin.

Un cri universel, une acclamation unanime salue cette apparition. Alors, la reine prend feu à cette flamme; elle soulève l'enfant dans ses bras, et fait le tour de la table au milieu des applandissements frénétiques. C'est Marie-Thérèse elle-même. Marie-Thérèse proscrite, errante, montrant son fils à ses fidèles Hongrois. — Morjamur pro nostro rege Marid-Theresd! crièrent les Hongrois. — « Mourons pour notre reine Marie-Antoinette! » crièrent les gardes du corps, les officiers du régiment de Flaudre, les dragons, les Suisses et les chas eurs. les dragons, les Suisses et les chas eurs

En ce moment, le roi paraît à la porte, et la musique, d'un seul accord, commence l'air si national et si populaire de

O Richard, ô mon roi! L'univers t'abandonne t

Alors, ce n'est plus de l'enthousiasme, c'est de l'ivresse, c'est de la folie.

Un jour, la reine avait mis dans sa coiffure une plume du casque de Lauzun: ce n'était qu'une imprudence de femme. Ce jour-là, elle met à son bonnet la cocarde noire. la cocarde noire de l'Autriche : ce jour-là, c'était une trabison de reine.

Un officier des gardes demande cette cocarde, la reine la

lui donne; il la lève comme une hostie sainte.

— Messieurs, dit-il, voilà la vraie cocarde française;
c'est celle que porte notre reine. A bas la cocarde tricolore! Et la cocarde tricolore est foulée aux pieds.

A l'air de Richard succède la marche des Uhlans.

Après la marche des Uhlans, on sonne la charge. La charge contre qui? Contre l'ennemi absent, contre le

Alors, on escalade les loges que les dames se gardaient bien de défendre, on s'élance dans la cour de marbre et l'on prend d'assaut les balcons: M. de Perseval, aide de camp de M. d'Estaing, a escaladé celui de l'appartement de Louis XVI; puis on s'empare des postes intérieurs des gardes du corps, en criant: « Ils sont à nous, qu'on nous appelle désormais gardes royales. »

Un grenadier de Fiandre a suivi M. de Perseval, et est arrivé après lui sur le même balcon. M. de Perseval dé-croche une croix de sa boutonnière et le décore. Il est vrai que c'est une croix du Limbourg, presque pas une croix.

Un dragon ivre veut les suivre; mais la tête lui tourne et les pieds lui manquent: il tombe, et, désespéré d'être moins adroit que son compagnon, il tire son sabre et essaye de se tuer. On lui arrache son sabre des mains, et on l'envoie cuver son vin sur une botte de paille.

Un autre aussi, plus ivre encore que le premier, veut se tuer, disant qu'il est un émissaire du duc d'Orléans, et

qu'on l'a chargé d'assassiver le roi.

Celui-là, on ne se contente pas de le jeter sur une botte

de paille, on l'assomme à coups de pied.

C'est la fin de la fête. Le 3, elle recommencera, et les mêmes désordres s y renouvelleront.

La reine vient d'inoculer la guerre civile à la France: une des dames présentes à cette fête, celle qui est assise près des tantes du roi, cette jolie blonde, ce sera madame

de Lescure et madame de la Rochejacquelein.

Puis, comme si la Providence, qui devait si cruellement punir la pauvre Marie-Antoinette de ses fatales légèretés, craignait qu'on doutât de sa présence à cette orgie, elle aura soin que la reine consacre elle-même cette pré-sence dans un discours à la garde nationale.

Le lendemain du repas, la garde nationale va remercier la reine des drapeaux qu'elle lui a donnés.

- Messieurs, dit la reine, je suis fort aise d'avoir donné drapeaux à la garde nationale de Versailles. La nation et l'armée doivent être attachées au roi comme nous leur sommes attachés nous-mêmes. J'ai été enchantée de la journée d'hier.

Ainsi, malheureuse femme! ainsi, pauvre reine! la journée d'hier, ce n'était point une surprise. Vous ne regrettez pas la journée d'hier, vous ne vous en repentez pas ; non, bien loin de vous en repentir, au contraire, vous en étes enchantée.

O malheureuse femme, pauvre reine! il y a plus près que vous ne croyez du 2 aux 5 et 6 octobre.

IIIXX

PARIS APPREND LES NOUVELLES DE VERSAILLES. -LA COCARDE NOIRE. - LES DAMES. - LECOINTRE. - M. DE CARTOUZIÈRE, - M. METTREAU. - DAN-TON. - DISETTE. - FROID. - PLUIE. - UNE FEMME AU CAFÉ DE FOY. - LE TAMBOUR BATTU PAR UNE JEUNE FILLE. - LA COCARDE ARRACHÉE. - LES - LES TROIS CENTS ". - LA FEMME ET - LOUISON CHABRY. - THÉROIGNE LE SOUFFLET. -DE MÉRICOURT. - A VERSAILLES! - LE TAMBOUR. - HULLIN. - LES ARMES. - LA GRÈVE. - L'HOTEL DE VILLE. - L'ABBÉ LEFÈVRE ET LA POTENCE. -MAILLARD. - LE SUISSE DES TUILERIES .- CHAPEL-LIER. - LA FAYETTE. - LES DISTRICTS. - LES GRE-NADIERS. - LE DISCOURS. - BAILLY, -SION. - « VIVE HENRI IV! ». - MIRABEAU. -CUBIÈRES. - RETOUR DU ROI. - MAILLARD A L'AS-SEMBLÉE. - LA CHARGE DES GARDES. - LES FEMMES ET LOUIS XVI. - ON VEUT QUITTER LE CHATEAU. -INCERTITUDE DU ROI. - LES VOITURES. - CROM-WELL. - LE CHEVAL MANGÉ. - DEUX VERS DE DE-LILLE. — M. D'AIGUILLON. — L'ABBÉ MAURY. — LA SECONDE TROUPE, - LES GARDES. - LA FAMILLE ROYALE. - LE CALME. - LE ROI AU BALCON. - LE ROI A PARIS. - LA REINE. - LE GARDE DU CORPS ET LA FAYETTE. — LA ROYAUTÉ VAINCUE.

Ce fut le 3 au soir et le 4 au matin seulement que l'on sut à Paris ce qui s'était passé à Versailles.

On ne se cachait plus dans les corridors du château, ni à l'Œil-de-bœuf; les dames de la cour y attendaient les officiers pour leur demander le sacrifice de la cocarde tricolore, et pour y attacher, au lieu et place de celle-ci, avec leurs belles mains blanches qu'elles donnaient à baiser, cocarde noire, car la cocarde noire l'emportait sur toutes les autres.

En effet, elle était plus significative: c'était la cocarde de l'étranger. Or, dès cette époque, pour la cour, l'Autriche, c'était l'amie, la France, c'était l'ennemie.

On racontait des faits.

Des dames, en décorant leurs chevaliers de la cocarde blanche ou noire, leur avaient dit :

- Gardez-la bien, c'est la seule bonne, la seule triomphante.

Un jour, une scène de ce genre se passe devant le colo-nel de la garde nationale de Versailles, un brave marchand de toiles, nommé Lecointre; il en est indigné.

— Il est bien étonnant, s'écrie-t-il, qu'on ose permet-tre une telle conduite chez le roi: ou ces deux cocardes disparaitront dans huit jours (et il montrait la cocarde blanche et la cocarde noire) ou tout est perdu.

Alors. M. de Cartouzière, chevalier de Saint-Louis, dre de la bouquetière de la reine, avait pris fait et cause et avait menacé Lecointre.

Lecointre avait quitté le château, où il se sentait dé-

Une insulte à peu près pareille avait été faite à M. Mettreau, aide de camp de M. d'Estaing: il entre au château pour y chercher son commandant; mais à peine y est-il entre, qu'un officier des gardes du corps examine pardessus son épaule la cocarde tricolore et, dédaigneusement

- C'est donc là, lui dit-il, la cocarde que vous adoptez? - Sans doute.

- Crosez-vous que cette cocarde soit celle de la ma-

jeure partie de votre régiment?

— Oui, je le crois, répond M. Mettreau, et je suis étonné

— Oui, je le crois, répond M. Mettreau, et je suis étonné que vous me fassiez cette question et teniez une pareille

Et, chaque jour, à chaque heure, ces provocations s'échangent, soit hors du château, soit dans l'intérieur du château Le 3 au soir, comme nous l'avons dit, ces nouvelles se répandent dans Paris. Danton parle aux Cordeliers, s'en

indigne et tonne contre la cour. Le premler mouvement des Parisiens fut la surprise, le

r les truts 1. acida Versulles sur l td 1 lads ut 1 la mil e, commencent r l r s J e les teurs de Corbeil rry the ceces is lun, les plures or quitement to consider, et qui, dispos 'crur a ma , tlogret a la violence; les que con de laim, pour leurs e 'a dand, pour elles

tre f to become a versalles to be to the first tre f to de Foy, centre des motions, c y d on e les cocardes blanche et n re e i le dinger jublic.

1 1 1 1 3

I e mes pales, haves désespèrées, il y en avait q ' | ' | ' | mangé depuis trente heures ; 1 s vr d. d. r. (1-0) — M in Dieu! lisez au Moniteur la d. d. s tem ins On mai geait pau a cette époque et a ma vais jain et encore ce mauvais pain manqualtil l > q atre h ures da matin, la foule assignant les t : ues les t-ulargers hommes femmes vieillards, en-fants, tous d'vançaient le jour pour s'armer contre la fam. Ce m. du emps vous le trouverez dans l'Histire de la Roluli n par deux amis de la liberte. Un fait a l'en a prix d'argent était une victoire. Le malheuroux jurnier blize de combattre de quatre heures du mai qui tre heures du sair douze heures, comprenezvus l'en jurnier et re ja n'ajris lequel attendait sa famille juri de sa journée, et, le lendemain, sais sais fin e tomiait sus les picds do ceux missimple que rus elemente debout. Nos meres nous ont qui j uva nt e - r se terir debout. Nos meres nous ont rac nte a n'us autres lommes de cette génération, que, I repoen alla t din r en ville a cette époque, il était souse et u qu'n apprérant s'n pain, celui ou celle qui eut nés , z' cette pré auton eut rogné la portion de tout le m de

Jug z un jeu l'effet que produisit sur cette foule affamée rect de cette double orgie. Il y avait donc des riches i avait tir piquind le pauvre n'avait pas assez, et ener ce rich insultait b pauvre; il voulait lui reprendre tout ce qu'il p se lait ce peu de liberté qu'il avait conquis (e'le carde qu'en arbore effrontement devant le peuj la lli che, c'est l'absolutisme; la noire, c'est letriger A c (h mj Elysees un volontaire sort des rang va ra her la cocarde a celui qui la porte et la I au j -ls, ai Luxembourg et au Palais-Royal, on en rra la n pas une, mais cira Un homme qui ramasse et qui l'ais u e cocarde notre qu'on vient de lui arracher marqui de prir , us le bâtin,

Cette hane contre une chearde, on la comprend bien perlu en Hillaide par qui, et par quoi? Par une femme et prune ce arde

Les gens qui portent cette cocarde ce sont ceux qui affa-ment Par's ce sont œux qui veulent la mort des patrlotes.

- En ben, sit sécriert les motionnaires, la guerre! puisque y as veiler la guerre messieurs de la cour; on pendra tous ceux qui pertent une cocarde autre que la co ari tionale, a mon s qu'ils ne soient au service de I Alranger

Lora eur qui a fait cette motion terrible l'a achevée à petre qu'un jeune li imme est arrêté avec la cocarde noire, endul au corrs de garde de Saint-Germain-l'Auxerrois, en file l' Leuvre On veut commencer par lui les exécu Le commandant de la patrouille le sauve a force de rec' de cang froid

1. tr. cente s'as emblent a l'hôtel de ville et défendett de le l'er en autre cocarde que la cocarde aux trois content deve, d'ent-ils, un signe de fraternité pour Ar 25 |

An mile émoutes, de ces souffrances, de ces mo t ' l f c ' bua ent de faire leur œuvre; car ce'te œuvre (r ' bet ct've presque incomprehensible d foren le femmes qui la lirent.

I don't hat it une frame, qu'importe son i i 'i l'ar re el r'iréer'ait la souffrance, volla le d'in relection de temme court du quar-te l'17 au Palai iteral ce t'une femme de trente av le frie d'Iarlie elle veut que les femmes all en ver alles elle mar hera en tête des femmes.

' I 'i général' dit un plat ant

Lile 1 d'une in v goureux souffet et l'on ces e de pla earter

Le le ter : c . ec elle alla); a Versailles, à cheval sur un ere tie bre a la main

jour là nous l'avons det, ce furent les femmes qui donnérent Lélan.

Il y avait d'abord celle que nous venons de dire, et dont nous ne savons pas le nom-

Pais il y avait Louison Chabry, celle qui sera l'orateur de la treupe, belle fille qui sculptait en bels pour les eglises et les appartements, mais que les éneutes ont rulnée, et qui s'est faite bouquetière au Palais-Royal. Cellelà est trop johe pour mourir de faim; aussi ne parlera t-elle point pour elle, mais pour les autres.

Puls il y avait encore la terrible nuiazone liégeolse, la robe rouge, et au subre rouge aussi plus d'une fols, la belle Th'roigne de Méricourt, si diversement jugée, si cruellement punie, Elle a été trompée, dit-on, par un beau gent thomme qui, après l'avoir faite mère, a refusé de la faire épeuse, et elle a juré de verser tant de sang qu'elle laverant sa honte

Ce jour-là, rien ne prouve, malgré la gravure qui la represente caracolant à cheval près d'une pièce de canon, rien ne prouve qu'elle soit partie en même temps que les autres; peut-être, et c'est probable, n'est-elle arrivée que le soir a Versailles, où, d'ailleurs, nous la trouverons.

Les autres étaient des portières, des femmes de la halle, des filles publiques; la plupart étaient royalistes, et n'avalent, bien au contraire, l'intention de faire du mai ni au roi ni à la reine.

- Pauvre cher homme! dirent-elles au roi quand elles furent en face de lui. Bon gros papa, va!

Et a la reine, plus tristement

- Allons, madame, ouvrons-nous, ouvrons nos entrailles! Ce qui signifiait : « Est-ce bien vrai, ce qu'on nous rap-On nous rapporte que vous ne voulez pas absolument être Française, mais demeurer Autrichlenne. «

Comment partirent ces femmes? Comme part la trombe. Out les boussa? Le vent!

Le lundi 5 octobre, à sept heures du matin, elles enten-dirent battre la caisse; elles coururent au bruit; c'étalt, nous l'avons dit, une jeune fille qui s'était emparée d'un tambour.

- A Versailles! criait-elle.

Et toutes répétèrent :

- Oul, à Versailles, à Versailles! Nous en ramènerous le boulanger et la boulangère, et nous aurons l'agrément d'entendre notre petite mère Mirabeau.

Cependant elles ne veulent point partir seules; elles vont chercher les volontaires de la Bastille : Hullin, qui est qui deviendra général, et qui, né d'une sergent-major, émeute, manquera périr dans une émeute. Puis on essaye de se mettre en route; mais les canons, sans lesquels les femmes ne veulent point marcher, sont des canons de marine et roulent mal; alors, elles arrêtent les voitures qui passent, les chargent de leurs canons, qu'elles assu-rent avec des câbles les unes trainent des boulets, les antres portent de la pondre; celles-cl brandissent des fu-sils, des sabres, des pistolets; celles-là, des mèches allu-mées Une étincelle peut tout faire santer; mais Dieu est grand, et veille, à tont prendre, sur ce peuple français qui porte en lui la pensée providentielle, c'est-à-dire la liberté du monde.

Mais, avant de partir, avant de se mettre en route, si l'on brûlait l'hôtel de ville? C'est une idée, cela. On s'avance vers la Gréve en criant : « Du pain! du pain! » On veut parler aux représentants de la Commune.

l'ulsque les hommes n'ont pas assez de courage et de force pour nous nourrir, disent-elles, c'est à nous de faire nos affaires nous-mêmes

Il était huit heures du matin, la garde était faible à l'hôtel de ville. Ce qu'il y en avait était occupé à sauver de la corde un boulanger convaincu d'avoir vendu pour un pain de deux livres un qui ne pesait qu'une livre et demle. Les assalliantes forcent donc facilement les portes; elles veulent que tout brûle, les représentants et les arrêtés qu'ils ent pris. — Mais la Fayette? mais Bailly? — La Fayette et Italily tout les premiers! Les portes sont brisées. On s'empare de sept à huit cents fusils; on pille les faisceaux d'armes; on pénètre dans le dépôt des balances, jauges et mesures; sur trois sacs d'argent qui s'y trouvent, on en prend un. L'abbé Lefèvre, ce brave patriote qui, dans la nuit du 13 au 14 juillet, au péril de sa vie, a distribué les pondres, l'abbé Lefevre veut faire quelque remontrance.

A la lanterne, l'abbé Lefèvre! « On lul passe la corde au cou; on le pend à un morceau de bols. Heureusement une fernme coupe la corde et le sauve. On est dans la salle des délibérations : tous les paplers condamnés à être brûles sont la ; il ne manque que du feu pour que l'auto-dale sacrilège, commence, Deux lemmes accourent avec des torches un homme les arrête, et leur arrache les torches des mains. « A mort cet homme! à mort, le traitre! » Ce traitre, c'est un des valnqueurs de la Bastille, c'est Siaofslas Malllard.

Il se nomme, il est reconnu; on crie: Vive Maillard ! car on se souvient que cet huissier a l'habit noir, à la mine froide et sévère, est entré l'un des premiers dans la for-teresse. Dès lors, il a compris tout le bien qu'il peut faire, ou plutôt tout le mal qu'il peut empêcher. Les vrais initiés à la Révolution savent que Maillard n'est pas ce scéléral, n'est pas ce buveur de sang que disent ceux qui répètent sans savoir, qui jugent sans approfoudir. Nous le retrouverons aux massacres de septembre, président d'un de ces tribunaux de sang, où il sauvera plus de quarante personnes.

Il va trouver le major général. Notez bien que, pendant tout ce tumulte, la Fayette et Bailly sont absents; il va trouver le major général, M. d'Erminy; il lui propose de

Le suisse tombe; un homme va lui crever la poitrine d'un coup de baiennette. Maillard désarme l'homme de son fu-sil, le suisse de son epée, et continue tranquillement son chemin.

Au Cours-la-Reine, on rencontre une voiture, on l'entoure; elle renferme un homme en noir Qu'est-co que peut être un homme en noir dans une voiture au Cours-la-Reine? Un espion des royalistes, qui va rendre compte a Ver-sailles de ce qui se passe a Paris? Il faut le tuer. On ouvre la portière, et on le fait descendre.

Morbleu! prenez garde a ce que vous allez faire!
 s'écrie un patriote; c'est un de nos moilleurs députés,

c'est M. Chapellier.

Le nom de Chapellier est contot, et est populaire. On



La reine lui tendit sa main et il la baisa.

conduire toutes ces femmes à Versailles il répond d'elles ou à peu près. M. d'Erminy n'ose prendre cette responsabilité sur lui, et lui dit de faire ce qu'il voudra. Maillard hausse les épaules; il sera fort pour les faibles. Il descend, prend un tambour, bat le rappel; toutes les femmes l'entourent, l'acceptent pour conducteur, pour guide; il se met à leur tête, et sort avec elles de Paris.

Elles sont sept mille, à peu près.

Tout ce qu'elles rencontrent de femmes sur leur route, elles les emmènent avec elles. Plusieurs passaient dans leurs voitures, qu'elles font descendre, et qu'elles forcent à les suivre à pied,

Et cependant elles obéissent à Maillard : voyez plutôt les

dépositions. Seulement, arrivées aux Tuileries, malgré Maillard, qui veut suivre le quai, elles veulent, elles, traverser les Tuileries.

- Impossible! leur crie Maillard; les Tuileries, c'est la maison du roi, c'est le jardin du roi; les traverser sans la permission du roi, c'est insulter le roi; c'est plus que cela, c'est attenter à la liberté.

- Eh bien, demande la permission au suisse

Maillard s'approche du suisse:

- Les citoyens désirent traverser les Tuileries, lui dit-il. Le suisse tire son épée, et court sur Maillard.

Maillard tire la sienne, et croise le fer.

Heureusement, une pertière de l'escorte de Maillard est armée d'un balai; elle frappa le suisse avec le manche. crie: Vive Chapellier! et on lui donne toute liberté de

continuer sa route. A Chaillot, à Auteuil, à Sèvres, on a grand'faim. Les maisons sont belles sur cette route de Versailles: pourquei ne pillerait-en pas un peu?

Mais Maillard est là qui le défeud : la sombre et grave figure est obéie. On a faim, c'est vrai; mais Maillard ne veut pas que l'on pille: on ne pillera pas.

Voyons, pendant ce temps, ce qui se passe à Paris

Ces sept mille semmes n'avaient pas sailli brûler l'hôtel ville et pendre deux hommes sans faire un certain

A ce bruit était arrivé la Fayette; il n'avait plus trouvé de femmes sur la place de l'Hôtel-de-Ville, mais ben nombre d'hommes; ces hommes faisaient partie de la garde nationale soldée ou non soldée: des anciens gardes-fran-çaises qui avaient cédé à regret aux gardes du corps et aux Suisses leur privilège de garder le roi.

D'ailleurs, au bruit que faisaient les femmes avait suc-

cédé celui du tocsin et de la générale. Les compagnies du centre s'étaient mises en bataille, et marchaient vers l'hôtel de ville: parteut sur leur passage, et surtout à leur arrivée, on battait des mains.

- Ce ne sont point des applaudissements que nous de-mandons, dirent ces compagnies; la nation est insultée; prenez les armes, et venez avec nous recevoir les ordres des chefs.

Et, sur cette invitation, des détachements de tous les districts les suivirent.

tes appoids de des relaces, la cu rat ct. l As-

u m i ri s u ju alle ce grenad proce

- Lid i r e de jorter la pa and the state of t ut ce i t s t urner nos banometes t ut ce t t is t urner nos baionnet es dei ai dent du pain. Le comité des 8 s 1 i est incapable d'administrer un s cs deux cas, il laut le changer. la surce du mal est à verr ier le ra, et l'ameier à Paris, egiment de Flandre et les gardes forter any pieds la cocarde nationale or nucrons son ills, on nommera un conseil et t'ut ira in eux.

1 , real langage etonne la Fayette! C'est la première ue la ve oute du peuple se manifeste aussi clairement at A c s ufte de la Revolution qui le frappe au visage, mme e a comprendre qu'en s'en est pris d'abord aux m numents, ensuite aux principes, et qu'enfin un s'en prendra aux hommes.

- Eh quol! sécrie-t-il, avez-vous le projet de faire la guerre au roi, et de le forcer a nous abandonner?

- Mon géneral répond l'orateur avec une fermeté qui prouve qu'il a reçu un mandat impératif, nous serions bien la lies que le roi nous quittat, car nous l'almons beaucoup mais, enfin, s. I neus quittait, nous avons le dauphin

La Fayette insiste, mais l'orateur s'incline, et, avec une f'emeté que rie ne peut dementir.

M n general, dit-il, nous donnerlons pour veus jusqu'à la dernière goutte de notre sang; mais le peuple est mal-heur ux, la source du mal est à Versailles, il faut aller chercher le roi, et l'amener à Paris; tout le peuple le veut,

La Paye te voit qu'il n'y a rien à obtenir des individus; il veut essayer de son influence sur les masses. Il descend au milieu de la place de l'Hôtel-de-Ville; il harangue les grenadiers in its sa voix est couverte par les cris sans cesse renaissants: A Versailles! d Versailles! En ce moment, liailly traverse de son côté la foule; il se rend à l'hotel de ville. Un cortege immense de misère et de famine le suit en criant: Du pain / et : A l'ersaitles / La Faye le, a p ed et perdu dans la foule, se fait amener son cheval, monte dessus. De cette position, qui lui permet de dominer toute cette houle, il volt arriver des torrents d'hommes armes de haches et de piques, que lancent les faubeurgs. Sa'nt antoine et Saint-Marceau. Les murmures augment nt, les cris redoublent; la vague menaçante vient battre le poltrail du cheval blanc.

- Mes amis, d't la Fayette, les membres de la Commune felifierent; je vais remonter prés d'eux pour presser la del beratton.

Et Il fait tourner s'n cheval du côté du perron. Mais le chemin s'est referme derrière lui

Mort en mon général, crient les grenadiers du centre, voi resterez ave nons!

Cétait le moment suprême. La Fayette commence à sentir que la terre lui manque sous les pieds, lorsqu'un homme per e la foule, une fettre lui arrive de la Commune; cinquante mille voix crient La tettre i la tettre i La Fayette la la haute voix, c'est une décisson des trois cents, ord nu nt que, « vu les circonstances et le désir du peuple, et sur la représentation de M. le commandant général qu'il sit impossible de s'y refuser, elle autorise M le sur n'ant général et mome lui ordonne de se transporer ver ailles Quatre commussaires de la Commune l'ac-Ti ernt .

1. Indit pene al, navalt rien représenté, s'il ent rel qu'hare cho e, c'est qu'll déstrait ne pas aller à v r : mai i' e t trop tard, l'ordre est denné, la lettre et la toit pall sant, la Fayette redit comme les all

-- 1 1 1 1 1

(117) t t le suiv)rent Sur son passage rete times to this the applandissements; les hommes fal atent auter | r | h tea x les femmes agitalent leurs m | h tes tal 1 | l | deur amis de la liberté, dans le re Hi tare de la Recolon des qu'on eut cessé de velr fit d'endari et d'est dre le son des lambour. un le e le la contractions et une sombre tri la leur de la jele.

Project a latent per it de Paris, les femmes arriva e.

Alle de la latent pri de la latent de la latent pri per suvres

Avant de se separer, on avait partagé huit palis; c'était tout ce qu'on avait trouve à Sèvres Trente-deux livres de pain peur sept mille personnes! Aussi, en arrivant à Versailles, a peine si les malheureuses creatures pouvalent se trainer; les plus fatiguées avaient jete leurs armes en route; Maillard obtint des autres qu'elles laissassent les leurs a un quart de lieue de Versuilles.

Vous voulez, leur disait-il, faire une visite pacifique au rol et a l'Assemblee; vous voulez les toucher, les attendrir, il ne laut done pas arriver avec cet appareil mena-

Les armes légères furent jetées, et les canons mis à la

l'uis, à l'entrée de Versailles, aux premières maisons :

Allons, dit il a toutes ces femmes qui se trainaient à peine, et qui d'une voix mourante demandaient du juin; allons, pour qu'on ne doute pas que nous sommes des amis de la royaute, chantons l'ive Reur! 18!

Et elles entrèrent à Versailles en chantant Vive Henri IV i L'Assemblée n'avalt aucune idée de ce qui se passait : les temmes avaient arrêté tous les courriers de Paris qui eussent pu porter la nouvelle de leur marche à Versailles, Elle discutait fort orageusement; le roi ne voulait sanctionner ni la déclaration des droits de l'homme, ni décrets de la nuit du 4 août, pendant laquelle avait en lieu cette sameuse Saint-Barthélemy des privilèges.

Tout à coup, on vient dire à Mirabeau qu'une foule immense apparaît au bout de l'avenue.

Mirabeau devine tout, se penche à l'orellie du président Mounier, et lui dit

- Parls marche vers nous; il n'y a qu'un paril à prendre : faites semblant de vous trouver mal, sortez, et courez au château les prevenir.

Mounier regarde Mirabeau, le soupçonno d'être l'auteur du mouvement qu'il lui annonce, et, sèchement :

- Paris marche vers nous, dit-II, tant mieux! nous serons plus tôt en république.

Pendant ce temps, l'Assemblée décidait qu'on enverrait vers le roi pour demander l'acceptation pure et simple de la déclaration des druits.

Trois heures sonnent; Target entre, et annonce qu'une grande foule se présente par l'avenue de Paris.

A la vue de cette armée de femmes et malgré les intentions pacifiques manifestées par elles, on bat la générale, la municipalité s'assemble, les gardes du corps montent à cheval, au nombre de trois cents vingt, et so forment en escadrons sur la place d'armes; enfin tous les ministres se rendent chez M. Necker, tous les chefs de corps y sont mandés, et M. d'Estaing se présente muni d'une délibération de la municipalité qui l'autorise à accompagner le roi dans sa retraite, en lui enjoignant cependant de ne rien négliger pour le ramener le plus tôt possible.

Seulement, où est le rol?

A la chasse au tir dans les bols de Meudon.

On lul dépêche M. de Cubières, qui le rejoint et lui remet une lettre.

Le rol ouvre la lettre et la lit. Cette lettre lui annonce l'arrivée à Versailles d'une foule de lemmes qui demandent du pain.

– Hélast si j'en avais, du pain, dit le roi, je n'attendrais pas qu'elles vinssent à Versailles pour m'en demander.

Alors, il remonte à cheval, arrive au château et court

Des fenêtres, il voit la place encombrée. Les femmes se cramponnent à la grille et demandent qu'on ouvre.

- Que voulez-vous? leur fait demander M. de Salnt-Priest, ministre de Paris,

Du pain, et parler au rol.

Du pain! du pain!.. s'écrie M. de Saint-Priest avec impatience; quand vous n'aviez qu'un maître, vous n'en manquiez fas, de pain; à présent, vous en avez douze cents, et vous voyez où vous en étes!

Et la grille reste fermée.

Mals une députation s'avance, dovant laquelle il faudra bien que la grille s'ouvre.

Les femmes se sont présentées avec Maillard à l'Assemblée nationale; Maillard a été introduit avec douze d'entre elles. L'entrevue a été orageuse; mais enfin il a obtenu que le président de l'Assemblée se rendrait au château avec les femmes, et que cinq d'entre elles seralent introduites avec lui près du rol.

C'est ce cortège qui s'avance, le président de l'Assemblée nationale en têle,

Cependant un détachement de gardes qui arrivait de Meudon, on il servait d'escorte au rol, volt ce cortège, qu'il prend pour un rassemblement, el, sans crier gare, charge tout au fravers; Mounier, prés d'être écrasé, lout président de l'Assemblée nationale qu'il est, échappe par

la fuite ; le cortège s'éparpille dans la boue, deux femmes sont blessées.

Les gardes reconnaissent leur méprise, mais trop tard : la députation so reforme, et Mounier est introduit près du roi, accompagné, les uns disent de ciuq, les autres de douze femmes.

Louison Chabry devait porter la parole. Après une courte harangue de Mounier au roi, elle s'approcha de Louis XVI; mais, en ouvrant la bouche, elle ne peut dire que ces mois: Du pain! Et elle tombe évanouie.

A cette vue, le roi parut réellement ému ; il fit secourir la pauvre enfant, qui revint a elle et voulut lui baiser la main.

Mais le roi l'embrassa en lui disant :

- Ma belle entant, laissez-moi vous embrasser, vous en valez bien la peine.

Ce peu de mots l'avaient gagnée; elle sortit en criant Vive le roi! Les femmes qui attendaient à la porte cru-rent qu'on l'avait achetée, et voulureut l'étrangler avec

leurs jarretières. On la tira de leurs mains, mais à grand peine; alors, elle remonta au château et obtint du roi un ordre écrit de faire venir les blés.

Ce même ordre levait tous les obstacles à l'approvisionnement de Paris.

Si le roi levait les obstacles, c'était donc lui qui les y avait mis.

Abime que toute cette révolution!

Presque au même moment, une nouvelle charge s'exécute sur la place d'Armes.

Un second groupe de femmes s'avançait, conduit par un jeune soldat de la garde parisienne nomme Brunout : les gardes du corps, se lancent au galop, et, tandis que les uns dispersent les femmes, M. de Savonnières, lieutenant, et deux autres officiers s'acharnent après Brunout. Assailli par trois hommes, il est obligé de fuir; il se réfugie contre une baraque; acculé, il tire son épée pour se défendre; mais le sabre de M. de Savonnières est levé sur lui: tout à coup le bras qui le menace retombe sans force, une balle vient de briser ce bras.

C'est le signal d'un combat ; quelques coups de carabine partent du côté des gardes : deux ou trois femmes sont blessées; on riposte des rangs du peuple: deux gardes du Alors arrive une cencorps tombent de leurs chevaux. taine d'hommes du faubourg Saint-Antoine, trainant leurs tièces; elles sont mises en batterie et pointées; la mèche s'approche inutilement de la lumière, la pluie empêche la poudre de prendre.

Mais, pour ces sorties des gardes, les grilles ont été ou-vertes; les femmes pénètrent dans les cours, se jettent au milieu des rangs: elles menacent, elles prient, elles caressent, elles redeviennent femmes, enfin: Théroigne, sur-tout; elle séduit à elle seule tout le régiment de Flandre. Des fenêtres du château, la cour voit cette défection de ses défenseurs. La reine se décide à partir pour Rambouillet; mais elle exige que le roi la suive; elle le connaît faible, incertain, elle ne veut pas le laisser derrière elle. M. Necker ne le pousse-t-il pas à aller à Paris, à se confier au peuple, à se livrer à la Révolution!

Sur ces entrefaites, on apprend l'arrivée de la Fayette à la tête de la garde nationale.

M. de Saint-Priest vient au roi:

Sire, lui dit-il, il faut partir sans attendre l'arrivée des Parisiens; à la tête des soldats, vous passerez partout.

Le rot secoue la tête. Il reste, non point parce qu'il a le courage de rester, mais parce qu'il n'a pas la force de partlr.

Il croit que, lui parti, l'Assemblée fera le duc d'Orléans roi: il se promène à grands pas; il perd un temps précieux et se contente de répéter :

- Un roi fugitif! un roi fugitif!

Deux fois, pendant ce temps, des voitures de la cour es-sayèrent de sortir du parc de Versailles, deux fois elles furent arrêtées aux grilles.

Une fois, on dit à ceux qui gardaient la grille que c'était la reine qui allait à Trianon.

- La reine est plus en sûretê à Versailles qu'à Trianon, dirent-ils; que la reine rentre.

Les voitures rentrérent.

A onze heures du soir, un messager de la Fayette vint avertir le roi de son arrivée. Jamais le roi n'eut un instant de confiance en la Fayette: il se disait que la Fayette, enchanté au fond et près de profiter des circonstances, faisait hypocritement le désolé.

La Fayette entra seul au château: au moment où il mettait le pied dans l'Œil-de-Bœuf, un courtisan, dit assez haut pour être entendu :

- Voilà Cromwell!

La Fayette se retourna de son côté.

- Cromwell ne fût pas venu senl ici, dit-il.

En ce moment, une grande lucur se répandit dans les

Est-ce un incendie? demanda le roi.

Ou s'informa.

C'était le peuple, a moitié mort de faim, qui faisait rôtir le cheval d'un garde tué dans la bagarre. Seulement, la faim était si atruce, que les affamés ne prirent pas le temps d'attendre.

Le cheval fut mangé a peu près cru.

Le roi donna a la garde nationale les postes extérieurs, laissant les postes intérieurs aux gardes du corps. Jusqu'a une heure du matin, tout le parc fut occupé par les troupes: elles croyaient toujours que le roi allait fuir, et l'attendaient. A deux heures du matin seulement, le roi prit une résolution ferme, celle de rester. Il fit alors dire aux troupes de se retirer sur Rambouillet.

A trois heures seulement, l'Assemblée leva sa séance.

Maillard. Louison Chabry et une partie des femmes, sept à huit cents peut-être, étaient partis pour Paris à l'arri-vée de la Fayette; elles apportaient le décret sur les grains la nouvelle que la déclaration des droits de l'homme était acceptée par le roi.

Tout paraissait tranquille: les postes extérieurs étaient aux mains de la garde nationale, les postes intérieurs aux mains des gardes du corps. La Fayette se retira à l'hôtel de Noailles, se coucha et s'endormit.

C'est ce sommeil qu'on a tant calomnié, et dont l'abbé Delille, doucereux accusateur, a dit:

Veille pour les brigands et dort contre son roi.

A ceci la Fayette se contenta de répondre:

« Tout était tranquille, j'étais à cheval depuis douze heures, et il y en avait vingt que je n'avais dormi. »

Malheureusement, beaucoup ne dormaient pas.

Il y avait Marat; il y avait un mechant avocat bossu, nommé Verrière, qui montait à la surface de la société dès qu'on en troublait le fond; il y avait M. d'Aiguillon, déguise en femme, disait-on.

Qui disait cela? Tout le monde.

Quinze jonrs après, sur la terrasse des Feuillants, il voulut accoster l'abbé Maury.

- Passe ton chemin, salope! lui dit celui-ci.

Un vers terrible courut sur lui; était-ce aussi du bon abbe Delille? C'est bien possible:

En homme, c'est un lâche; en femme, un assassin.

Il y avait dans la seconde troupe survenue un orage plus réel, plus menaçant, plus terrible que dans la pre-mière. Les femmes avaient tout simplement faim, et elles venaient demander du pain.

La seconde troupe venait par haine, et elle demandait vengeance.

Puis il y avait autre chose que les gens haineux, il y avait les pillards et les voleurs, ceux qui n'avaient fait aucun profit à la Bastille, et qui comptaient se rattraper à Versailles.

Vers cinq heures et demie du matin, tout ce qui est malintentionné se groupe, se réunit, s'excite; cinq ou six cents hommes à la fois, d'un seul effort, escaladent ou forcent les grilles; un coup de fusil part, un de ces assailants tombe mort. C'est une excitation de plus: maintenant, ces hommes ont un prétexte pour tuer à leur tour. lls se divisent en deux flots, en deux torrents, l'un qui

va battre l'appartement de la reine, l'autre qui monte vers l'escalier de la chapelle, c'est-à-dire vers l'appartement du rol. Un Parisien qui courait en tête, sans armes, mais criant comme crient les Parisiens en pareille occa-sion, reçoit un coup de couteau d'un garde du corps et tombe en criant: Au meurtre! Le garde du corps est tué sur-le-champ. La foule se presse autour du blessé et du mort. Elle s'irrite à la vue du sang. Eufin les deux tor-rents reprennent leur cours. La foule monte le grand escahurlant d'affreuses menaces contre la reine. gardes du corps se présentent pour lui faire face. Un d'eux, M. de Sainte-Marie, descend quatre marches.

- s z s il v r i et cerendant v v et l leter u u relats

r 'e rêl se ve les yeux enfons et m ayan's pea d ver les yeux enfons et m ayan's pea d ver les ver les mains
r s lar le da ver la la ver appartenant a la
lu ver le ver ver derriere. M de SainteMarie se d g dun de ses camarades, en
la se t de ver ver la ver mains de son antag is a l l l l l l artie dans la salle du roi.
I rie sue on essaye den briser les l rea L l sue la grande salle est enfonce that I reque les gardes ne puissent plus de notation d'une des coups de paque, des coups d s p de Dat mette, mais les assiéges pous-cer r a de l'attaque.

seaillants grennent par la porte de la reine I s la grande salle, et chargent ceux qui sc Al rs les gardes se retirent et se retranchent l'Unide beuf. M. Tardenet-Durepaire comprend que la reine qu'on en veut, et que c'est est appartement il 1 faut défendre. Il s'élance : mais il trouve tiute une masse sur son passage Vingt coups le frappent à la fois, et il tembe presque assemme Un homme, armé d'une I jue, va lui en percer la pottrine il rassemble ses lorces, sa sit la pique à deux maii « se relève par l'effort même que fait son adversaire lui arracle son arme qui devient que fait son adversaire lui arrache son arme qui devient la sienne, pure avec cette pique les coups de baionnette qui n lui 1 rte; mais il est acculé a la salle du roi contre u e ; rte, cette 1 rte souvre, deux de ses camarades le sa sesent par l'hab t, l'att rent a eux, et referment la 1 rte sur lea. En même temps, entre un garde de la reine qui n ertraine, et M Durepaire qui se defend passe M de Saint Marie, frappant, frappé, tout sangiant; il arrive jusqu'a l'appartement de Marie-Antoinette, en entr uvre la 1 rte, aperçoit une femme de la reine, et lui cres.

- Madame, sauvez Sa Majesté! C'est à sa vie qu'on en Je su's icl seul contre mille; mais n'importe, je tiendral le plus longtemps possible Hâtez-vous! hâtez-vous! Puis, comme ceux qui le poursuivaient l'ont rejoint, il tire la perte à lui, en criant

Ferm z le verron en dedans!

Air i qu'il l'a promis, il défend seul le passage, reçoit un c up de rique, est terrassé d'un coup de crosse de fusil sur la tête, et roule à terre évanoui. En voyant le sang qui coule de sa po trine et de son front, les assaillants le r ent m rt, le fouillent, le voient, et retournent à la grande saile, lui pendant ce temps, revient à lui, voit qu'il n'a plus affaire qu'à quatre assassins, rassemble toutes ses forces, se relève passe au milieu d'eux, traverse la sa le du rol, la salle des gardes, l'Eif-de-bœuf, et s'échappe.

M de la Roque de Saint-Virieu était en sentinelle dans la sal. Je la reire Au lieu de songer à lui, il réunit quatre ou cinq de ses camarades, se jette d'ins les apparteme is, et parvient jusqu'aux antichambres; la, on hésite a livrir, car on ignore si ce ne sont point des assassins dégu es en gardes du corps. Enfin, ils se font reconnaître; une femme ouvre, tembe à g noux, les supplie de sauver

 Nous verserons jusqu'à la dernière goutte de notre saig, rêj nd M de Saint-Virieu, et nous sommes en état de faire assez de résistance à nous six pour donner le

um; a la reine de se lever et de fuir Alors, entrez chez la reine et rassurez-la

M 2º Virieu entre, renouvelle à Marie-Antolnette son serre it de mourir pour elle sort pour lui donner le temps de habiller, et rejoint ses camarades.

Li rene sante a bas de son lit, s'habille, aidée par madire il gie et par malame Thibaut. Les deux femmes la giunt de vêtue chez le roi, par un corridor de-I qu'elles traversent i Wil-de-boruf, elles ento re qui crient

A m . 1 . Me saline! Lile a trahi l Etat! elle a juré la perte : r . ! Il faut la pendre! il faut l'étran-

E mine e coup de fusil et un coup de triet dont the rayerent les portes se font enten-dre Marie Voir de arrive enfin dans l'appartement du r ele y trouve in la re de Tourzel le dauphin et quel-

i im m i ' / rie t-elle tout éperdue, sau-

ve uvez mes e ...

P e demande co : r i Le rol est sorti et la che : r i et alle : e che tandis qu'elle venait chez la

Il v t 1 1 V reu co e miagnons, se rassure au nouveau et l'in lelfet et revient pres de la reine. La famille e pale ere nie on le rélugie dans i Œil-

de-bouf; on y fait entrer tous ceux qu'on trouve; fortine à l'aide de meubles, on se retranche à l'aide de bancs, de tabourets, de chalses. A peiue ces mesures son-elles prises, qu'une effroyable rumeur se latt entendre. Les assassins ent evente la retraite; ils frappeut à coups redoubles. Un panneau de la porte craque, s'enfonce, laisse apercevoir des bras nus et sanglants.

A moins d'un miracle, le roi, la reine, les enfants royaux, tout est perdu,

Tout a coup, le calmo succède au tumnlte. On ue comprend rien au silence qui se lait. Puis on entend les pas d une troupe nombreuse qui s'approche : c'est la garde parisienne qui envahit les appartements à son tour. cier se presente, et, sans savoir précisément à qui il parle;

- Messieurs ditil a travers la porte, bas les armest Nons venous iel jour sauver le roi soyons frères, et, en sauvant le roi, nous vous sauverons aussi.

Toutes les pourmes se desserrent ; on respire.

- Oul! oul! crient toutes les voix.

On renverse chaises, tables, bancs, tabourets, fauteuils, on ouvre la porte, et l'on se trouve sous la protection du capitaine tiondran, commandant la compagnie du ceutre de Saint-Philippe du Roule,

En même temps, la voix blen connue de la Fayette retentit dans les appartements.

- Messieurs, crie-t-il à la garde nationale parisienne, l'ai donné ma parole d'honneur au roi qu'il ne serait fait ancun tort a tout ce qui appartient a Sa Majesté. Si vous latssez égorger ses gardes, vous me ferez manquer à ma parole d'honneur, et je ne serai plus digue d'être votre

Et, à ces mots, les l'arisiens chassent les derniers assassins encore epars dans les appartements, enveloppent les gardes du corps, et les placent sons les drapeaux de la nation comme sous une egide.

Le danger a été grand, terrible, presque mortel; mais, entin, 11 est passé.

Sculement, dans la cour, quelque chose d'horrible continue à s'accomplir.

Un homme à longue barbe, un modèle, nommé Nicolas, — rendons à César ce qui appartient à César, et lavons Jourdan de cette atrocité, — un modèle, qui pour cette circonstance avait pris le costume d'un esclave antique, coupait a coups de hache les têtes de deux gardes du corps, MM. Deshuttes et Varicourt, tués à la porte de la reine.

Puls ces têtes sanglantes furent mises au hout de deux piques, et firent les étendards du cortège sanglant qui précéda le roi à son retour à Parls.

En ce moment-là, la famille royale n'accusait pas la Fayette. Lorsqu'il parut à la Forte de l'Œil-de-bo-uf, madame Adélaide, tante du rol, lui jeta les bras au cou en s écriant

- Ah! vous nous avez sauvés!

La Payette cherchait des yeux quelqu'un,

Qui cherchez-vous? ini demanda-t-on.

- Le roi.

- Il est dans son cabinet.

La Fayette s'avança vers ce cabinet, Un officier l'arrêta. Avez-vous vos grandes entrées, monsieur? lui deman-

Oui! cria madame Adélaide, et, s'il ne les a pas, le roi les lui accorde.

Les premiers rayons du jour commençaient à paraître; vingt-cinq mille Parisiens et Parisiennes et toute la population de Versailles se pressaient dans les cours.

Sire, dit respectueusement la Fayette, je crois qu'il seralt bon que Votre Majesté se montrát au balcon.

Vous croyez, monsieur?

La Fayette s'inclina.

Le roi ouvrit la fenêtre, et se montra au peuple.

I'n grand cri, un cri unanime retentit:

Vive le rol!

l'uis, un second cri le suivit immédiatement :

- LE ROI A PARIS!

Puls plusieurs voix formidables crièrent:

- La reine! la reine!

La reine, pale, les levres serrées, les sourcils froncés, était debout pres d'une fenétre Madame Royale était contre elle ; devant elle était le dauphin, sur la tête duquel elle appuyait sa main blanche et polie comme un marbre.

- La reine : la reine ! cuntinua-t-on de crier.

Le peuple désire vous voir, madame, lui dit la Fayette. En quoi i toute soule? dit-elle en frissonnant.

Ohi ne craignez rien.

Et il poussa doucement au baicon la reine et ses deux culants.

Cétait un terrible spectacle, propre à donner le vertige,

que cette cour de marbre transformée comme elle l'était

que cette cour de marrie transforme contine en l'était en une mer houleuse pleine de vagues hurlantes. Mais la Fayette était là ; il répondait de tout, excepté de lui-même, car il risquait sa popularité, c'est-à-dire une balle ou la lanterue à la première émeute.

La reine lul tendit sa main, et il la baisa.

La chose pouvait mal tourner: elle réussit. Quarante mille spectateurs éclatèrent en applaudissements.

mille spectateurs éclatèrent en applaudissements.

— Et mes gardes, dit timidement la reine, mes gardes qui m'ont sauvé la vie, ne pouvez-vous rien faire pour eux?

— Donnez-m'en un, dit la Fayette.

Et il prend le premier garde qui se présente, l'amène au balcon, lui fait prêter serment, met sa propre cocarde tricolore au chapeau du garde, et l'embrasse.

— Vive la Fayette! vivent les gardes du corps! crient toutes les voix.

toutes les voix.

- Sire, dit la Fayette en rentrant, il vous reste une dernière chose à faire.

- Oui, dit le roi pensif; quitter Versailles, n'est-ce pas?

- Venir a Paris, oui, sire. C'était la chose terrible pour le roi : quitter Versailles, c'était rompre avec la monarchie; venir à Paris, c'était pactiser avec la Révolution.

Ce ne fut qu'à onze heures du matin que le roi se décida et que l'on annonça au peuple, résolu à ne pas se retirer sans la réponse qu'il voulait avoir, qu'à une heure le rol

et la famille royale partiraient pour Paris. La royauté était vaincue : et, bon gré, mal gré, il lui fallait passer sous les fourches caudines du reuple (1).

⁽¹⁾ Voir le Drame de 93.



LOUIS XVI ET LA REVOLUTION

 Louis XVI. — Sa naissance. — II devient dauphin en 1763. - Son caractère. - Ses gouts. - Un mot de madame Adélaide. - Son précepteur. - · Son gouverneur. - Mot de Louis XV. - Louis le Sèvere. - Passion du dauphin pour la chasse. - Les petits appartements. - Viémoire de Louis XVI. - Justice et honnèteté. - Économie. - Modération au jeu. - Le comte d'Artois et le petil écu. - Resurrexit. - La dauphine Marie-Antoinette. - Son éducation. - M. de Rohan. Les fêtes du mariage. - Question d'étiquette. -Conduite de Louis XV dans l'affaire de mademoiselle de Lorraine. - Je m'en souviendrai. - Madame de Nouilles. - Madame I Étiquette. - Les Choiseul. -Les trois portraits. - Mort de Louis XV. - Réponses de Louis XVI aux anciens ministres. - Les trois partis. - MM. de Machault et de Maurepas. - Mesdames. tantes du roi. - Le page de la grande écurie. -M. de Maurepas. - Le parlement Maupeou. - Les ministres. - Turgot. - Noëls populaires. - Retour des

II. - La cour et la ville. - Levée des scelles chez Louis XV. - Testament du feu roi. - Le grand Trianon. - Le petit Vienne. - L'Autrichienne. - Haines contre la reine. - Mesdames, tantes du roi. - Les deux belles-sœurs. - M. le comte de Provence. - Portrait de ce prince. - L'éventail. - Le comte d'Artois et le duc de Chartres. - Le luxe de M. de Provence. -Portrait et mœurs du comte d'Artois. - Le duc d'Orléans et son fils. — La duchesse d'Orléans. — Madame de Montesson. — M. de Lamballe. — Les orgies de Monceaux. - L'anglomanie. - Les clubs. - Le jardin du Palais-Royal. - J'aime mieux un écu que l'estime rublique. - Mademoiselle de Penthièvre. - Position de la jeune reine. - Ses favorites. - Mesdames de Pecquigny, de Saint-Megrin, de Cossé, de Mailly; le beau Dillon. - Gluck. - Mademoiselle Arnould. - Le prince d'Henin. - Clement XIV et Carlo Bertinazzi. -Le pape et Arlequin. - Carlin et son spectateur. -Soulèvements dans les provinces. - Dijon, Pontoise, Versailles. - Le roi au balcon. - Le pain à deux sous. Pillage des boulangeries de Paris. — Lille, Amiens,
 Auxerre. — Le sacre de Louis XVI. — Les pièces d'or et les soldats. - M. de Malesherbes. - M. de la Vrillière, - MM. de Muy et de Saint-Germain

III. - Le ministère Turgot. - Les parlements. - Le monopole. - Abolition des corvées. - Les six actes de législation. - Lit de justice. - Couplets. - Chute de Turgot. - Louis XVI. - Madame de Canini. - M. de Pezay. - Son mot à Dorat. - Les campagnes de Maillebois. - La première lettre à Louis XVI. - Le mouchoir à l'élévation. - M. de Pezay connu du roi. - Lu présentation à M. de Maurepas. - Le renvoi de l'abbe Terray. - M. Necker. - Effet de la chute de Turgot. Les rèves bucoliques. - M. Bertin. - Lettre de Maurepas. - Réponse de Turgot. - Mot de Louis XVI. Portrait de Necker. – Madame Necker. – Sa fille.
M. Clugny de Nuis – L'anagramme. – Le clergé et M. de Maurepas. - La cour de Louis XVI. - La reine. - Son entourage. - Mot du roi. - Le bal de l'Opèra. - Le masque et la reine. - Mesdames de Polignac et de Lambulie. - Le roi époux sans être mari. - La grille du château. - La grossesse de la reine. -

IV. — Coup d'œil en arrière. — Voltaire. — Rousseau. —
Les derniers travaux de Voltaire. — L'avocat des morts.
— La marquise de Villette. — Joseph II et le seigneur
de Ferney. — Irène. — Voltaire à Paris. — M. d'Argental. — La visite des comèdiens. — Turgot chez Voltaire. — Vernet le peintre. — Franklin et son fils. —
God and Liberty. — Madame Denis. — L'Académie. —
Répétitions d'Irène. — Le curé de Saiot-Sulpice. — La
visite de l'abbé Gauthier — La confession publique. —
L'archevèque de Paris. — La confession. — Murmures
des philosophes. — Voltaire maçon à la loge des NeufSœurs. — Le journal de Bachaumont. — L'acteur Molé.
— Les princes au théâtre. — Madame de Villemenne. .

V. — Première représentation d'Irene. La déclaration de foi. — L'épigramme. — L'Académie et le théâtre. — Le couplet. — Compte rendu. — La toge maçonnique. — Voltaire, son confesseur et son curé. — Quelques anecdotes sur Voltaire. — Voltaire amoureux. — Emilie de Breteuil, marquise du Châtelet. — Madame du Maine. — Madame du Châtelet à la cour. — La perte au jen. — Le propos — Voltaire à Sceuux. — La comédie et la science. — Le roi Stanislas. — Saint-Lambert. — Madame de Boufflers, Emilie et Saint-Lambert. — Madame du Châtelet devient mère. — Le mot de madame de Boufflers. — Mort d'Émilie. — Douleur de Voltaire. — Le secrétaire du seigneur de Ferney. . .

VII. - Rupture entre l'Angleterre et l'Amerique. - Situation de cette dernière. - Étendue: population blanche et noire. - Industrie des habitants de l'Amérique du Nord. - Commerce. - Anciennes possessions transutlantiques de l'Angleterre. - Accroissement de puissance coloniale. - L'impôt du timbre. - Insurrection de Boston. - Refrait de l'impôt. - Les garaisaires. -New-York. - Beston. - Soulèvement général. - Congrès. - Craintes de l'Angleterre. - Transaction proposee. - Franklin. - Son portrait. - Bachaumont et le duc de Lévis. - Encouragement de la France. -Intérets du commerce. - Opinion du roi. - Traité d'alliance. - Joie en Amérique. - L'Angleterre attaque nos navires et nos possessions dans l'Inde. - Escadres françaises : le comte d'Estaing, M. d'Orvilliers. - Les amiraux anglais Byron, Howe et Keppel. - Combat de

ages

33

	Pages	
e - Fute o	le	Le garde du corps à Trianon Le duc de Chartres
K C do e L Led cae Cha re	4.	-Ouesant Le fils de Coigny -Les francs-maçons.
- re - Pira - Lo a Qura - las	1-	- M. de Calonne aux finances Les abus Les
d - Let re de l \\\ - \Washington	.)	achats. — Le collier. — Biehmer et Bassange. — Jeanne de Saint-Remy-Valois, contesse de la Motte. — Le car-
H we - B zot 1 s « ces - La France - La Fay te - 1 e - k c sk) - Rochim	_	dinal de Ruban. — La comtesse chez les jouilliers. —
be - De (- \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	le ^b	M de Rohan trompe. — Il achète le collier à condition.
Ma D-1 1 Nokr - Mort de M o	le	- La reine M. de Rohan rentre en grâce M. de
V e, V f	. 36	Calonne Ilconomie du roi Le collier rendu
La France I to appearing		Jeanne de la Motte garde le collier. — Le cardinal compromis. — Mademoiselle Oliva. — Le rendez-vous
11 V 1 c France. — L'enpereur e	ts	aux ba as d'Apollon. — M. de Breteuil. — Le roi. —
r - craintes des puissances de l'Europ	e.	La reine. Le jour de l'Assomption L'entrevue à
- L r ce P -se - Trate entre la Prusse et l'emp	e-	Versailles Le cardinal arrêté M. de Crosne
Teschen. L'archiduc Maximalien in	S-	Arrestation de madame de la Motte. — Cagliostro. —
a C b e — La condu te de Joseph II vis-à-v	15	Lettres patentes du roi. — Le jugement
1 1 recease te la haine contre sa sœur Marie-A e Pa a de Versailles. — Statue de Louis AV	ä	XIV Influence du procès du collier sur l'existence de la
1 delphie		reine Progrès de l'esprit révolutionnaire Théorie
		de M. de Calonne Il demande la convocation des
\ - I a societe en so ffrance - \sp.rations vers l'i		notables - Mort de M. de Vergennes, de Frédéric 11
co u Les mysterieuses déconvertes Les miracles	es La	et de Marie-Thérèse. — Mut de Louis XVI. — Les no- tables convoqués. — Caricatures et chansons. — M. de
pegliges pour les sortileges — Double existence de soc ele en France. — Pressentiments d'une révolutio	n.	Calonne reconnait son erreur. — Sa chute. — Couplets.
-Le due d'Orleans - Lava et - Son école Succe	þ.e	- M. de Loménie de Brienne Travaux de l'assem-
qu'e e obt'ent - Cazot e Son origine, ses debu	15	blee Exil du parlement Cour plénière Trou-
daos le monde Ses grandes tristesses Une soire	F43	bles Chute de Bricone Joie dans Paris Les
chez mad me de Vaudreu l Mesmer - Le mugne	2 -	deux mannequins. — Lutte armée contre le guet. — La peste Brienne. — Résumé de la situation. — Les gilets
the animal — Les cures de Mesmer, — MM. Bergasse, — d'Esprement, — de la Fayette. — le marqu	-	et les chapeaux. — Le comte d'Albon. — Necker. —
de Puysegur Un extrait des Nouvelles à la main		La gréle. — Le froid. — Dons du roi et des princes. —
Le pere Hervier a Burdeaux Cagliostro,'- La pier	re	Les folies Le comte d'Entraigues M. de Kersaint.
philosophale La maison de la rue Saint-Claude	-	- Le docteur Guillotin Premier club Les états
Al hotas. — Lorenza Febriani. — Les societes secrete	s.	généraux. — Les trois ordres. — Affaire Réveillon. — Enquête. — La voix de Dieu
L. P. D Montgolfier, - Anciennes rechercheur les acrostats - Experiences, - Le chevalier d'Éo	n n	Enquere. — La voix de Died
— 32 d spute avec Beaumarchais sur le Mariage	le	XV Ouverture des etats genéraux Procession
Figar:		Sentiment qui agitait les masses, - Ordre de marche.
		- Mirabeau La noblesse de Provence Mirabeau
\. = Mirabeau	. 47	marchand de drap. — Vive le roi! — Vive le duc d'Or- léaus! — Bailly. — Le tiers se couvre. — Les trois dis-
1 - Fro d terrible Feux a lumes devant les bôtels.		cours. — Les curés. — Vérification des pouvoirs. — Le
M Lene r. lieutenant de police. — Distributions de s	e-	comte d'Artois Monsieur La noblesse Famine.
cours Le roi et a rene Le comte de Sanois.	-	- Robespierre Les motions Assemblée natio-
Crantes de disette VI. de Caumartin - Obélisque	85	nale. — La salle du tiers. — Bailly. — Le jeu de paume. — Le clergé. — Discours du roi. — Le tiers ac veut pas
et colonnes elevers avec de la neige. — MM de Bou flers et Ducis. — M se en liberté de Latude. — Un mo	11-	se séparer. — VI. de Dreux-Brezé. — L'inviolabilité des
du doc'eur Quesnay. — Latude à Paris. — Madame d	le	députés. — Mort du dauphin. — Ses funérailles
- Pompadoar La le tre a la favorite Entrevue.	_	
Effet de la lettre - Latude arrêté M. Berryer.	- 33	XVI M. Necker Les visites de la noblesse Craintes
Latude à Vincennes Première évasion Mémoir	re	de la reine. — Les gardes à l'Assemblée. — La lettre du roi. — M. de Luxembourg. — La cause de la cou-
an roi. — Latude repris. — L'n quatrain. — Cochar D Megre. — Tentative d'evasion. — Récit de Latude	_	ronne — La foule au château. — Chez Necker et chez
Le detionnaire. — Quatorze cents pieds de corde.	CLUM	Bailly. — Les troupes étrangères. — Le maréchal de
Levas on Le fosse de la Bastille - M. Silhouett	e. 🗐	de Broglie. — Un mot du roi. — Les gardes françaises.
- Voyage de d'Alegre et de Latude	. 51	- Le Palais-Royal Vive le tiers état ! - Les gardes
the state of an article in the state of the		à l'Abbaye. — La députation à l'Assemblée. — La ré- ponse. — Conduite du roi. — Paris est calme
II — Latude decouvert a Amsterdam. — II est arrêté. Refour à la Bastille. — Bapport du chirurgien à M. c		pouse. — Conduite du roi, — Paris est caime
Sart nes Latude changé de cachot Mémoire d		XVII Les troupes autour de Paris Inquiétudes qu'elles
La'ude à Lou s XV Se- projets Son industri		donnent Leurs sujets de mécontentement Klèber.
11 fait de l'encre - Les blanchisseuses L'écritea		- Jourdan Victor Joubert Augereau
- « Madame de l'ampadour est morte » Jose de L		Hoche. — Soult. — Marceau. — Alexandre Dumas. — La dissolution des états projetée. — Mirabeau. — Le duc
de Vincennes. — Il est repris — Il va de Charer		d'Orléans. — Adresse de l'Assemblée. — Héponse du
Bettre Le memoire. Le concierge ivre.		roi Foulon MM. de Broglie et de Bezenval
M e Le ros trouve le memoire Dévouement d	le	Déclaration des droits de l'homme La l'ayette
m. le Leg Ses demarches. — L'entrevue ave		Le docteur Guillotin. — M. Necker. — Marat. — Ca-
M Ly cir Le prix de vertu Latude est I bre Le la de Sur en Instructions données pa		mille Desmoulins. —Aux armes! — M. de Lambese. — Les Tulleries. — Le vleillard. — Les gardes françaises.
Lou XVI — Portra t du bailh. — Ses victoires.		— Les dragons. — Retraite de Royal-Allemand. — Aux
Sen 10 o r La dire des ctats de Ravennes		Invalides Le duc d'Aumont M. de Flesselles
		M. de Crosne. — Les électeurs. — L'abbé d'Ormesson
II. — Lint de la cour de France en 1785. — Phases de l		et les barils de poudre. — Les deux députations de
y e de la reine. — M. ce Maurepas. — Coalition contr la reine. — MM. de Dillon et de Coigny. — Mesdemo		l'Assemblée. — Réponse du roi. — Les Suisses au pont de Sèvres. — La cocarde verte. — Encore M. de Flesselles
See in, Guimard, Renaudet et Gentil Les Pe		et les caisses d'armes. — MM, de Coligny et de Sombreuils
lig a leur faveur Mesdames Jules et Diane		- Récit de Humbert, horloger A la Bastille!

- XVIII. La Bastille. Un mot de madame Duhausset.
 Les prisonniers. Les prisons. Châteauneuf. —
 Saint-Florentin. Les lettres de cachet. Le fraße
 des lettres. Les jésuites. Marchiali. Lauzun. —
 Latude. Haine populaire. M. de Lauzun. M. de
 Bezenval. Le toesin. Les coups de fusil. De
 Launay. Les députés. Thuriot de la Roziere. —
 Le peuple le veut. Les canons retirés. Le faction
 naire. L'erreur du peuple. L'arrêt du comité. —
 M. Clouel. Lettres de M. de Bezenval. M. de Flesselles; sa mort Préparatifs du gouverneur. L'attaque. De Launay aux poudres; il capitule. Les
 vainqueurs. Les victimes. Élic. Les prisonniers.
 - XIX. Travaux de l'Assemblee. Effet du renvoi de Necker. - M. de Broglie. - La reine. - Le rui -Déclaration de permanence. - Responsabilité des ministres. - Demande de l'éloignement des troupes. -Nouvelle prise de la Bastille. - Ignorance du roi. -C'est donc une révolte? - Non, sire, c'est une révolution. - M le duc de la Rochefoucauld. - Bailly. -Le comte d'Artois et le duc d'Orleans. - Mirabeau. -La députation. - Le roi à l'Assemblée. - Une femme du peuple. - La musique des Suisses. - Le roi à la chapelle. - Une alarme a Paris. - Bailly, maire de Paris. - Retraite des troupes. - M. de Lally-Tollendal. - Moreau de Saint-Méry. - Fuite du comte d'Artois et de ses fils. - Commencement de l'émigration. - Madame de Polignac. - Les adieux. - Le roi à Paris. - Les canons et les bouquets. - La nouvelle cocarde. - Rappel de Necker. - Relour à Versailles.
 - XX. Foulon et Berthier. Haine du peuple contre Foulon. - Mutifs de cette haine. - Craintes de l'oulon. - Sa fuite. - Sa mort simulée. - Il est arrêté par ses domestiques. - Son arrivée à l'hôtel de ville. - On demande sa tête. - Bailly. - Le peuple dans la salle. - La Fayette. - Supplice de Foulon. - La corde casse deux fois. - Un homme la coupe. - Déchirement des membres. - La tête au bout d'une pique. -Berthier arrêté à Compiègne. - La barrière. - Les écriteaux. - Sang-froid de Berthier. - La tête de Foulon. - L'interrogatoire. - Bailly et la Fayette. -- Un mot de Berthier; sa résolution. - Le cœur. -Le dragon. - Propositions faites à l'Assemblée. - La Bastille. - Les craintes du peuple. - Les Anglais de Brest. - Aux armes! - Une lettre de Necker. - Son arrivée. - Versailles. - Paroles de Necker à l'Assemblée. - M. de Liancourt. - La visite de l'hôtel de ville. - Les discours. - L'école des larmes. - M. de Bezenval. - Lettre de Louis XVI à Necker. - Nouveau ministère. - On néglige Mirabeau. - Déclaration des droits de l'homme. - Le 4 août. - Effet de cette déclaration. - Le duc d'Aiguillon. - Le vicomte de Noailles. - Le Quen de Kerengal. - Beauharnais. -Montmorency. - Mortemart. - Le clergè - Le refus de l'Assemblée. - Résumé des sacrifices de la nuit du

- XXI. M. de Belzunce à Caen. Sa mort. MM. de Kersalun et de Quincey. - Saint-Germain. - Poissy. - Les députés. - Bordier; son patriotisme exallé. - Il est au Palais-Royal au 12 juillet. - Agent des approvisionnements de Paris. - Sa manière d'operer. - Le parlement de Rouen. - Bordier arrêté. - Dispositions du peuple en favour de Bordier. - Triomphe de Bordier. – Sa fuite. – Les Suisses. – Bordier arrêté. – Il est pendu. - Travaux de l'Assemblée. - Effets de la nuit du 4 août. - Les deux camps. - Les Bretons. - Les aristocrates. - La constitution. - La discussion individuelle des articles demandée par Pétion. -MM. Wimpfen et Rounier. - La sanction royale. -Débats. — Discours. — L'inviolabilité du roi. — Lettre de Louis XVI. - Son mauvais effet. - Opposition. -Sanction pure et simple.....
- XXII. L'emprunt. Les dix-huit francs. La misère. -M. de Saint-Priest. - Les dons patriotiques. - L'argenterie du roi. - Bailly. - Les rassemblements des corps d'états. - Les soixante mille passeports. - Madame de Biron. - Les mots. - La garde nationale. -Les officiers. - Patrouillotisme. - Le veto. - Mirabeau. - Le Palais-Royal. - M. de Saint-Huruge. -Mademoiselle Lemercier. - La députation. - Ses voyages. - Un discours à la commune. - Les conclusions. - A Versailles. - M. de Lally. - Les lettres anonymes. - Mirabeau. - M. de Chanet. - État de Paris. - Le veto défini par Sieyės. - La révolte de Liège. - Necker. - Loustalot. - La presse. - La Fayette et l'amiral d'Estaing. - Le projet de fuite. -Metz. - L'argent du clergé. - Le projet de Necker. -Mirabeau. - M. de Jessé. - Mirabeau. - Ses paroles. - La banqueroute. - Le régiment de Flandre. - Son arrivée. - Le banquet des gardes. - La reine. - Le
- XXIII. Paris apprend les nouvelles de Versailles. La cocarde noire. - Les dames. - Lecointre. - M. de Cartouzière. - M. Mettreau. - Danton. - Disette. -Froid. - Pluie. - Une femme au café de Foy. - Le tambour battu par une jeune fille. - La cocarde arrachée. - Les menaces. - Les trois cents. - La femme et le soufflet. - Louison Chabry. - Théroigne de Méricourt. - A Versailles! - Le tambour. - Hullin. -Les armes. - La Grève. - L'hôtel de ville. - L'abbé Lefèvre et la potence. - Maillard. -- Le suisse des Tuileries. - Chapellier. - La Fayette. - Les districts. -Les grenadiers. - Le discours. - Bailly. - La décision. - Vive Henri IVI - Mirabeau. - M. de Cubières. -Retour du roi. - Maillard à l'Assemblée. - La charge des gardes. - Les femmes et Louis XVI. - On veut quitter le château. - Incertitude du roi. - Les voitures. -Cromwell. - Le cheval mangé. - Deux vers de Delille. -M. d'Aiguillon. - L'abbé Maury. - La seconde troupe. — Les gardes. — La famille royale. — Le calme. — Le roi au balcon. - Le roi à Paris. - La reine. - Le garde du corps et La Fayette. - La royauté vaincue. 117



ALEXANDRE DUMAS

ILLUSTRÉ

Le Drame de Quatre-vingt-treize

ILLUSTRATIONS

DE

DE LA CHARLERIE, PHILIPPOTEAUX, ETC.

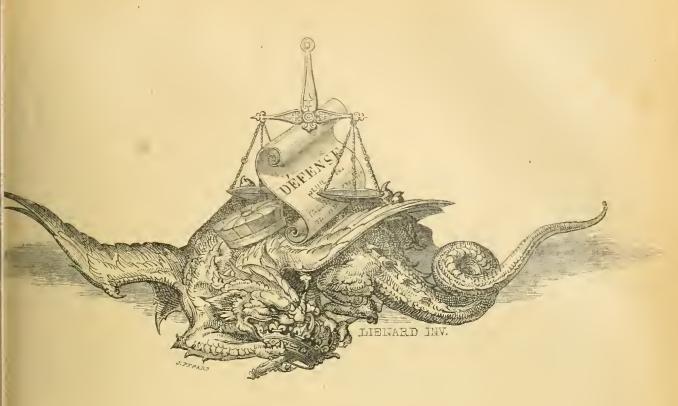


PARIS

A. LE VASSEUR ET Cie, ÉDITEURS

33, rue de Fleurus, 33





LE DRAME DE QUATRE-VINGT-TREIZE

LE ROI A PARIS. - LA COCARDE NATIONALE. - LA NATION. - LE LION ET LE CHIEN. - MARAT. L'ASSEMBLÉE SUIT LE ROI. - L'ARCHEVÊCHÉ. - LA GUERRE AUX MOTS. - ABANDON DE VERSAILLES. MADEMOISELLE MONTANSIER. - MIRABEAU, - LA LOI MARTIALE. - LE BOULANGER FRANÇOIS.

SES DÉFENSEURS. - SA MORT. - SA FEMME ET SON ENFANT.

LA LOI MARTIALE DEMANDÉE, DISCUTÉE ET DÉCRÉTÉE. - FLEUR-D'ÉPINE. - SECOURS A LA VEUVE FRANÇOIS. TEXTE DE LA LOI MARTIALE. -- LOUSTALOT ET MARAT. -- MIRABEAU, -- SA CRAINTE. -- LA FAYETTE.

LE DUC D'ORLÉANS EXILÉ. — LE SERF DU JURA. — SA RÉCEPTION A L'ASSEMBLÉE.

VISITE AUX PRISONS CIVILES ET ECCLÉSIASTIQUES. — LES VŒUX. — LES JUIFS. — LES COMÉDIENS.

LES PROTESTANTS. — RABAUT SAINT-ÉTIENNE. — ERREURS DE L'ASSEMBLÉE. — ÉLECTORAT. — ÉLIGIBILITÉ.

CITOYENS ACTIFS ET PASSIFS. - ROBESPIERRE ET GRÉGOIRE. - PRIBUR (DE LA MARNE).

CAMILLE DESMOULINS. — LES CARICATURES. — LES BIENS DU CLERGÉ. — L'ÉVÊQUE D'AUTUN.

VACANCE DES PARLEMENTS. — LES LETTRES DE MORT. — LE MANÈGE. — LES CHEVAUX.

L'AFFICHE DE THÉATRE. - LES ACTEURS. - LES BAIS. - LES NOIRS. - LES IMPARTIAUX.

A partir du moment où commence notre récit, - 6 octobre 1789, - Louis XVI et la Révolntion sont définitivement en présence l'un de l'autre.

En effet, le retour du roi à Paris, au milieu de ce peuple qui l'a reconquis, comme dit Bailly, est le complément logique du mouvement insurrectionnel qui a pris la Bastille et forcé le rol à quitter momentanément Versailles, pour venir à l'hôtel de ville reconnaître la cocarde tricolore comme cocarde de la nation.

Remarquez la valeur que prennent les mots. La cocarde tricolore n'est pas la cocarde de la France, c'est la cocarde nationale, c'est-à-dire la cocarde de la nation.

Il commence donc à exister en France quelque chose de plus avancé que la France, quelque chose qui existait et dont on ignorait l'existence, quelque chose qui point, qui sort de terre, qui apparaît et dont on salue l'apparition.

Ce quelque chose, c'est la nation.

Puis, au sein de la nation, autre chose encore : un pou-

voir qui grandit en un instaut, qui, inconnu la veille, sera le lendemain l'égal de la royauté, qui, le surleudemain, sera son maître

Ce pouvoir, c'est l'Assemblée nationale.

Aussi, quand le roi quitte Versailles, vous allez voir l'Assemblée suivre le roi.

Ce terrible pouvoir qui grandit ne quittera plus ce faible pouvoir qui tombe.

Assemblée nationale elle le protège.

Assemblée legislative, elle lutte contre lui. Convention nationale, elle l'étouffe.

Tant que la royauté avait séjourné a Versailles avec les Broglie, les Bezenval et les Lambesc, la royauté était re-

rranchée contre le peuple.

Et le peuple était le serf de la royanté.

Mais le peuple a pris Versailles, comme il a pris la Bastille, comme il prendra les Tuileries.

Le roi est le mandataire du peuple

e v s av v rdia des Plantes, en-1 et e contembrant qui 1 - -

t est I at yaute

s l m e l i en lui donna ce ch.en, l le l fu e li fut maltre de son roi, il n m | 1 r par le caresser, par hurler da i regut

F un Tuileries le jardin fut en-t x mais de fidèles sujets voulant

call cut le monde est encore royaliste, l'esmoulins, qui est déja républicain, et rai sferme

- 1011 - nous allons parler de Marat, cette puis na voulu s'allier avec aucun homme ni a in prii ije, et qu. fait repondre à Camille Desils et a Freron, lesquels lui prejosent de fondre du jeuje avec la Tribune des Patrioles:

Laigle est t ujours seul mais le dindon fait troupe seulement sen tour n'est pas encore arrivé, et il faut que n us reventons d'abord a l'Assemblée nationale

Le roi parti l'Assemblée s'occupa do le suivre Le s'oct bre elle envoie une députation pour choisir le des Tuil ries qui lui est destiné soit prêt à la recevoir La legislation cheis t pour son local provisoire la salle

. arel exeche

En att i dant il Assemblée fait la guerre aux mots

Elle lange par un decret le titre de roi de France et de Vararre en celui de roi des a rançais.

Elle presti les fermules royales De notre science cert the et per e pur ance, et Car tel est notre bon platstr, d d qua ces formules seront substituées celles-c... Louis par la grace de Dieu et par la loi constitutionnel e de l Ela!

elle vient s'établir dans la salle de l'arche-Puis le 19 vêthe, tant elle a hâte de se rapprocher de son rel, ou plu'é de veiller sur son prisonnier

e moment e mmence l'agonie de ce favort sans mer te qu'on appelle Versailles

Versul es vivait de la royauté la royauté le quitte, et Versules sei vi mourant La planète entraîne les sa-te lus les courtisans sen éleignent, les familles riches lab abinnent et mademoiselle Montansler, elle-même, directri e du theatre se déclare, comme l'Assemblée national in parable de Sa Majesté, et accompagne Sa Majesté.

vella les deux pouvoirs a Paris, le roi dans Ausst Veryez n li eau l'Assemblée dans son archeveché, tous deux it the Farde

torsigi us na les evénement qui surgirent 19 tobre, jour de l'entrée de l'Assemblée nationale à l'ar-hère l'é t le 9 novembre, jour de son installation au manege

Le retour du boilanger de la boulangere, du petit milron les solvante voltures de farine qui les suivaient, n'avait omme on to pense bien suff pour faire disparattre la famine des attroupements avaient en lieu a la porte des bouldigers mais il n'y avait rien à faire contre ces at-re el merts le cr it de réunion étant consacré par la Declaration de droits de l'homme

péj le 15 oct bro Mirabeau, en relation avec la cour, au parti le aquelle il allait passer Mirabeau, disons-uous, avut pro se la lei martiale mais cette loi martiale por-uit ce grave a tente a l'esprit de la Révolution, et l'Aslo rationa e n'avait point esé l'adopter

(of udant, la cour avait grand besoin que cette loi

1 q 1 s furent les Instigateurs de l'événement or lot? (et ce qu'il est impossible d'affire-to il faut laisser décider au lecteur, en ut rela l yeux cependant cet axiome de droit l form recuime a celui qui a intérêt au crime

i f. t 1 * u <

l i i i i ria i un boulanger nominé Dents i agé l g'hu at , marté deputs quinze mols. orraci r e d. Marci d'alu district de Notre-Danie n le la délivre y l'irrie de pain et commencult a e la phen i r qu'une femme qui n'avait pu en et redem de errela boutque pour voir sil

ar electro Malieureu (ment, dans un ar electrora trol palas ras is de quatre livres that the roles avaient con ervés pour eux

Elle en prend un, sort dans la rue et ameute le peuple en disant que le malheureux a caché une partie de sa fournee

Aussitot le peuple force la faible garde que la police avait mise a la porte de François, comme à celle des autres boulangers

Lt, outre les d'ux autres palns rassis, il trouve dix douzaines de petits pains trais, réservés pour messieurs de l'Assemblée nationale, qui, siègeant à l'archevêché, ne sont qu'a quelques pas de la rue du Marché-Palu

Aussitot s'élève une voix qui crie

Le houlanger a la lanterne!

Cétait un cri terrible et qui commençait à retentir dans les rues de Paris

Le matheureux boulanger comprend le danger qu'il court, il demande à être conduit à son district : en ne l'écoute pas ; on veut l'entraîner à la Grève. Les officiers du district accourent, et il est conduit au comité de police

François était fort aimé et fort estimé dans son quartier. Aussi ses voisins le suivent, et, appelés en témoignage, constatent qu'il a donné, depuis le commencement de la Révolution les plus grandes preuves de zèle; qu'il a fait habituellement dix fournées par jour; que, lorsqu'ils en manqualent, il a souvent cédé de la farine à ses constantes que le veille grande que le propose par le propose que le veille grande. frères; que, la veille encore, par exemple, il a céde tros sacs aux sicurs Patrigeon et Merrelier; enfin que, pour servir plus promptement le public, ontre son four, il loue le four d'un patissier, où il fait sécher son bols.

Cet homme méritait une récompense. On continue à de

mander sa tête

Trois citoyens se jettent entre lui et les forcenés qui le menacent

Disons leurs noms. Il est toujours ben d'écrire le nem de trois honnêtes gens. C'étaient MM, Garran de Coulen, Guillot de Blancheville et Damenne fils.

Mais ils ont beau répéter à haute voix les témoignages qu'ils ont entendus, les clameurs mortelles parlent plus haut qu'eux; le boulanger est pris au milieu des gardes nationaux, tiré de leurs mains, malgré les efforts qu'ils font pour le défendre. A pelue est-il aux mains de ses ennemis qu'il est mort et qu'en deux secondes, sa tête, séparée du corps, s'élève au bout d'une pique.

Rien n'était plus facile que d'empêcher ces hommes de commettre le crime; rien n'était plus facile que d'arrêter l'assassin qui portait cette tête, et les quelques misérables qui lui fais tient escorte Mais on s'en garde. Paris a besoin d'être épouvanté pour recevoir la loi martialo comme un bienfait Les assassins peuvent donc en toute liberté s'amuser a renouveler les sanglantes facéties du retour de Ver-

I'n boulanger passe. On ful prend son bonnet, dont en coiffe la tête du malheureux François.

Sa femme grosse de trois mois, apprenant, à son retour a la maison, que son mari a été conduit a l'hôtel de ville, s'empresse de courre a son secours.

Sur le pont Notre-Dame, elle rencontre quelques amis qui tont ce qu'ils peuvent pour l'empêcher d'aller plus loin Elle insiste : elle se débat. Une troupe hurlante apparait à l'extrémité du pont. Elle porte pour étendard une tête sanglante elle reconnaît celle de son mari. On l'emporte évanonie

Quant à son enfant, il est mort

Aussitôt la Commune envoie une députation à l'Assemblée nationale pour que la loi martiale soit votée d'urgence

Foucaut veut qu'elle soit votée dans la même journée Barnave appnie Foucaut

Mirabeau qui l'avalt proposée, revient à la charge, et démontre l'urgence de sa loi

Buzot la repousse

Robespierre fait contre elle une de ses plus logiques improvisations

Une nouvelle députation de la Commune, encore plus pressante que la première arrive pendant la discussion. La loi est décrétée le même jour, sanctionnée le soir par le rol, et proclamée le lendemain.

Il faut le dire au reste, la première application de cette loi fut faite contre les assassins de la veille. Deux furent pendus en Griv le tour même de sa protoulgation, et un troisième, ancien recruteur de dragons, nommé Fleur-d Epine fut dégradé et conduit au Châtelet pour y être

C'étalt lui qui avalt coupé la tête du malheureux Fran-

Cette aventure fut, pendant huit jours, la nouvelle de la cour et de la ville Chacun s'intéressa à la jeune ferome du malbeureux boulanger, devenue veuve avec un enfant an berceau

La reine fit passer a cette infortunce, de moitié avec le rol six billets de mille francs; la municipalité lui envoya une députation pour lui apprendre qu'elle et son fils étaient sous la sauvegarde de la Commune, et qu'il serait pourvu à tous teurs besoins.

Cependant on proclamait la loi martiale.

Elle disait :

« Lorsque la tranquillité publique sera en péril, les officiers municipaux seront tenus de déclarer que la force

militaire va être déployée pour rétablir l'ordre.

« Cette déclaration se fera en arborant un drapean rouge dans les rues, et, à partir de ce moment, tout attroupe-ment sera criminel; faute par les personnes attroupées de se rettrer, il leur sera fait par les officiers municipaux trols sommations en ces termes:

« On va faire feu, que les bons citoyens se retirent.

« Après la troisième sommation, la force des armes sera déployée sans que personne soit responsable de ce qui pourra en résulter.

« Après le feu, toutes les personnes attroupées seront punies d'emprisonnement, et celles qui auront commis quelque violence seront punies de mort. »

Deux journalistes senlement protestèrent contre cette loi : Loustalot, dans les Révolutions de Paris, et Marat, dans l'Ami du Peuple.

En même temps qu'elle décrétait la loi martiale, l'Assemblée nationale renvoyait les crimes de lèse-nation au tribunal royal du Châtelet.

Nous allons voir tout à l'heure comment ce tribunal de-

vait s'acquitter de sa mission.

Buzot et Robespierre le savaient d'avance : aussi deman-daient-ils qu'on créat une haute cour nationale.

Mirabeau, qui s'enhardissait dans son royalisme, alla jusqu'à dire que toutes ces mesures étaient impuissantes, et qu'il fatlait rendre sa force au pouvoir exécutif.

Qu'on jette les yeux sur les quinze jours qui viennent de s'écouler, et qu'on voie le chemin que le roi a fait du 6 au 21 octobre.

Il est vrai que la conquête n'est que factice. Toutes les fois qu'un peuple recule, c'est qu'il prend son élan.

La peur de voir se renouveler les scènes du 6 octobre avait fait une foule de royalistes ardents de ceux qui n'étaient que royalistes modérés.

Cent cinquante députés prirent des passeports

Lally et Mounier se sauvérent.

La Fayette s'en prit à Marat. La Fayette était furieux d'avoir été trop royaliste pour les uns et pas assez pour les autres.

Un instant il fut près d'écouter une proposition de Mirabeau.

Mirabeau avait perdu son patron. Le duc d'Orléans était parti pour Londres: il allait en ambassade. Lisez: en exil. Mirabeau se tourna du côté de la cour.

Voulez-vous renverser Necker et gouverner à nous

deux? écrivait-il à la Fayette.

Malheureusement pour le roi, la Fayette méprisait Mirabeau.

Il refusa

Qui sait ce qu'eussent fait le génie et la popularité réunis?

Nous disions que la mort du bonlanger François avait eu le privilège d'occuper Paris pendant près de huit jours.

Nous nous trompions. Un paysan arrivé du Jura vint faire diversion à cette sanglante affaire.

C'était un serf mainmortable du Jura. Il avait cent vingt ans. Il était né en 1668, pendant la jeunesse de Louis XIV : il était amené par ses enfants, et venait remercier l'Assemblée de son décret du 4 août.

On se rappelle cette nuit où chacun brûla ses titres de noblesse et renonça à ses droits féodaux.

Ce vieillard était probablement le doyen de l'humanité. Il venait en députation au nom de l'humani de

L'Assemblée tout entière se leva devant ce vieillard, le fit asseoir et se couvrit. Il avait été serf, un demi-siècle sous Louis XIV, un autre demi-siècle sous Louis XV, vingt ans sous Louis XVI. Il l'était encore, car le servage ne fut aboli de fait qu'en mars 1790.

Il mourut deux mois après sa présentation à l'Assemblée, le pauvre vieillard. 11 mourut donc serf comme il avait

vécu. Mais, en mourant, il avait vu la lumière, et, de sa main glacée, il avait touché la liberté.

Il se nommait Jean Jacob.

C'était le 23 octobre que cet hommage était rendu par la vieillesse à l'Assemblée, et par l'Assemblée à la vieillesse. Un de ses membres. M. de Castellane, demanda, puisque la Bastille était détruite, que l'on visitat les trente-cinq pri-

sons de Paris, et surtout les cachots ecclésiastiques, les plus profonds de tous les cachots.

Le 25, une religieuse écrivit, priant l'Assemblée de sta-tuer sur les vœux ecclésiastiques.

L'Assemblée tressaillit, presque de crainte. Ne touchatton point là quelque marbre sacré, quelque arche sainte? L'Assemblée suspendit l'émission des vœux, mais n'osa les rompre

Comme Hercule enfant, elle s'essayait à étouffer des serpents, sans savoir encore qu'elle était de force à étouffer des lions

Puis vinrent les réclamations des juifs, des comédiens et des protestants.

Les juis étaient encore soufflotés annuellement à Tou-louse, et, quand on pendait un juif, il en coutait la vie à deux chiens, qu'on pendait en même temps que lui, l'un à sa droite, l'autre a sa gauche

Ils venaient demander s'ils étaient hommes.

Aprés eux, les comédiens, les comédiens excommuniés, privés de droits civils, enterrés sans cierges ni prêtres.

Ils venaient demander au nom des deux grands esprits de l'Angleterre et de la France, ils venaient demander au nom de Shakspeare et de Mollère, s'ils étaient citoyens.

L'Assemblée n'osa leur répondre.

A propos des protestants, elle rendit aux non catholiques t'accès des emplois civils.

Les protestants rentrèrent après plus d'un siècle d'exil.

Rabaut Saint-Etienne, fils du vieux docteur des Cévennes, de ce martyr de la foi qui passa cinquante ans à errer proscrit dans les bois, sans autre toit que la pierre des cavernes on les feuilles des arbres, rentra lors de ce

Elu membre de l'Assemblée nationale, puis nommé président de cette même assemblée, il écrivit à son père, octogénaire: « Mon père, le président de l'Assemblée nationale est à vos pieds. »

Ainsi tout reprenait sa place ou allait la reprendre; ainsi les injustices s'effaçaient peu à peu; ainsi l'aube du XIXº siècle commençait à luire.

Cependant, trébuchant à ces premiers pas qu'elle faisait dans le crépuscule, de temps en temps l'Assemblée tombalt dans quelque grave erreur.

Ainsi elle fixe des conditions à l'électorat et à l'éligibilité. Elle décrète que, pour voter aux assemblées primaires et de canton, il faudra être âgé de vingt-cinq ans accom-plis, domicilié dans le canton au moins depuis un an, payer une contribution directe de la valeur de trois jour-nées de travail, n'être pas en état de domesticité et étre inscrit au rôle de la garde nationale.

Ceux qui réuniront toutes ces conditions seront appelés citoyens actifs.

Ceux qui ne les réuniront pas seront appelés citoyens vassifs.

Ce n'est pas tout.

Pour être éligible, il faut d'autres conditions encore qu pour être électeur.

Pour être éligible aux assemblées électorales et aux administrations du département et du district, il faut payer une contribution directe de la valeur de dix journées de travail.

Pour être éligible à l'Assemblée nationale, il faut payer un marc d'argent, et, de plus, être propriétaire foncier.

C'était encore de la réaction.

A l'Assemblee nationale, Robespierre et Grégoire sontinrent avec chaleur la cause du peuple.

Les hommes, et non la propriété, sont l'objet de la représentation nationale, dit Robespierre : il ne faut pas considérer les biens, mais les qualités personnelles : la confiance du peuple doit être le seul, le véritable titre à consulter.

Substituez la confiance au marc d'argent! ajouta Prieur (de la Marne).

Et, comme le clergé avait appuyé la loi, Camille Desmoulins s'écrie :

« O prêtres misérables! 6 bonzes fourbes et stupides! ne voyez-vous pas que votre Dieu n'était pas éligible, et que vous venez de reléguer Jésus-Christ parmi la canaille? »

Le marc d'argent sut attaqué non seulement à la tribune, non seulement par les journalistes, mais encore par des caricatures et par des chansons. On fit le portrait d'un futur député, dont un marc d'argent remplaçait la tête, et au-dessous l'on écrivit les deux vers de Boileau:

Et souvent tel y vient qui sait pour tout secret : Cinq et quatre font neuf; ôtez deux, reste sept.

o' lique

Le nd . 1 n Frai e \ d 11 \ es

Le J lur se repopulariser, decrète
que les l lur ls d la disposition de la
crux c'est que des le 10 ectobre,
a févêqu d'Antun, qui amsi que le
c sir ce terrain glissiti et rompt
deux en disait que le clarge n éta t
ime les autres propriétaires

ieux que le décret qui depauille le clerge d té de l'archevéché

r l'Assemblee nationale de tile que jusqu'à i elle reglera définitivement l'organisation du vir udi taire les parlements restentit en vacance

F v les pir e ents suspendus

A us les av ns enterres tout vils dl' Lameth après 1 9 50

Leux ari 'ures s'rtirent d' ces deux decisions

L'un rej sere t le ter emeri du tre l'ut tres puis-sa t e 'res magn, que se gi ur tlerge, de ede en la salle de l'Assublic atou de le jour des Morts 1784

Si ris d'sit la lettre de fair : jart sit porté au trés r r yal en clisse national par MM de Mirabeau, Ture Cueller et Al xandre de Lame h

Hij ra devant la Rourse et la Calsse d'es empte, qui

l tier tid leu benite.

Labb sièves tim l'abbé Maury suivront le deuil en grint i eureuses. Milabbé de Montesquiou prononcera lira nil bre l'i De prefundis sera chanté en faux i i rissiames de l'Opéra revêtus de l'habit de

Eni :, le deuil se ren lra chez M. Necker où les créan-s de l'Eta, ser int invités à se trouver »

quan a la cari ature relative aux parlementaires, elle reproductions, en l'uve pour de les directions, en l'uve pour d'hise qui leur enlevait leurs perruques.

I ve a d orner des baufs, disait un passant. Enfi le novembre le local etant acheve les députés prirent process pud la salle du Manege

Le le demain, on listit à tous les coins de rus l'affiche

LES CHEVALN AU MANEGE

Le I I L B c Le B 11 01 nt. 10 h

Mirabean Clermont-Tonnerre l abbe de Montesquiou. L'abbe Maury. Beisgelin. Le duc lu Cuâtelet Le comte d'Entraignes La Luzerne Le duc de Conguy, l'adde Gregoire Le chevaller de Boufer. More et de Sout-Merv. Merandre Lameth Th ouret Hall y Rabaut Saint Etic no D'Especia mi Monet. le Arguelle 1. Le prince de Poix M. de Me de qui

t le riblannonça la bance en ces ter

e, i tile de salle du Manège donneront Herdern / ancente ple e relemantée et en l'Ho néte triminal en deux active de l'égé (laquelle ront hen des verseul le principal i de son configuration de la plus

Puis apres avoir désigné personnellement les députés, on les plaça par catégories.

Ceux qui s'egerent au côté gauche lureut appelés les Bals, Ceux qui stegèrent au côté droit lureut appelés les Noirs, Ceux qui stegèrent au centre furent appeles les Impar-

LE TRIBUNAL DU CHATELET. - ORIGINE DU CHATELET. - ORDONNANCE DE LOUIS IX. - LE CHATELET TRI-BUNAL SUPRÈME. - L'APPEL AU PARLEMENT. - LES TROIS ACCUSÉS. - AUGEARD ET REZENVAL ACQUITTÉS, - LE QUATRAIN DE CAMILLE DESMOULINS. - LE MARQUIS DE FAVRAS. - SON PORTRAIT. - ACCUSA-SATION PORTÉE CONTRE LUI. SES ACCUSATEURS. - MONSIEUR, FRÈRE DU ROI. - SA CONDUITE. - LA CIRCULAIRE BARREAUX. - MONSIEUR A L'HOTEL DE VILLE, - SON TRIOMPRE, - FAVRAS DEVANT SES JUGES. - SA CONTENANCE. - L'ARBÉT. -L'HEURE DE L'EXÉCUTION. - JOIE DANS PARIS. -LE POURBOIRE. - LES APPRÈTS DU SUPPLICE. -NOTRE-DAME, - TESTAMENT, - BOURREAU, FAIS TON DEVOIR. - « BIS! ». - L'INHUMATION. - UNE PHRASE DU MÉMOIRE DE FAVRAS. — L'ÉGALITÉ DANS LE SUPPLICE.

Nous avons parlé du Châtelet, érigé en tribunal de lèsenation; a peine eut-il son brevet de juge, qu'il se mit à la besogne.

Un mot sur l'origine du Châtelet.

Philippe-Auguste était, comme chacun sait, un grand bâtisseur. Il bâtit Notre-Dame, ou à peu près. Il fonda les hôpitaux de la Trinité, de Sainte-Catherine et de Saint-Nicolas du Louvre. Il pava les rues de Parls, dont la puan-

teur l'empechalt de rester à sa fenètre Enfin, au moment de partir pour la croisade, voulant que les bourgeois ne perdissent pas leur temps pendant qu'il allait si bien employer le sien, il ordonna de se mettre incontinent à bâtir une encelnte a leur ville; enceinte dont il donnaît lui-même le programme, et qui devait être composée d'une muraille solide garnie de tourelles et de portes.

Cette enceinte fut la troisième qui environna l'aris.

Comme on le comprend bien, les ingémeurs ne prirent pas juste la mesure de leur capitale. Paris avait grossi assez vite pour faire comprendre qu'un jour il ferait craquer la troisieme ceinture comme il avait fait craquer les deux autres

On lui tint donc la ceinture lâche, et, dans cette ceinture, on renferma, par précaution pour l'avenir sans doute, une loule de pauvres hameaux et de petits villages destinés à devenir plus tard des portions de ce grand tout.

Ces hameaux et ces villages, si pauvres qu'ils fussent, avaient lour justice seigneuriale comme Louis IX avait la

Car il est bon qu'on sache ceci : c'est que quand Louis IX renduit justice sous le fameux (hène devenu proverbial,

Il rendait justice sous le fameux chène devenn proverblat, il rendait justice comme seigneur et non comme roi. (ir, toutes ces justices seigneuriales qui, la plupart du temps se contredisaient les unes les autres, enfermées dans la même enceinte, rendirent l'opposition plus sensible et finirent par se heurier si singulièrement, qu'elles mirent une grande confusion dans cette étrange capitale. Cette confusion nécessitait l'intervention de Louis IX.

Cette confusion nécessitait l'intervention de Louis IX Aussi Louis IX ordonna i-1 que toutes les causes jugées par ces petites justi es seigneurlales en tient portées par vo e d'appel devant son Chatelet de Paris, dont la juridic-tion se trouva alusi toute-puis aute, chargée qu'elle était de juger en dernier ressori

Le Châtelet demeura ainsi le tribunal suprême jusqu'à

Theure of le parlement, devenu sédentáire, commit à son tonr, par vôle d'appel, des causes jugées au Châtelet.

Mais, le 2 novembre 1789 l'Assemblée nationale ayant, comme nous venons de le dire, suspendu le parlement, le Châtelet reprit non seulement son ancienne importance, mais encore une importance nouvelle, chargé qu'il était de connaître non seulement de tous les crimes qui fui avaient été soumis jusque-là, mais encore du crime de lèse-nation

or, pour le moment, trois hommes étaient a cusés de ce crime :

Le fermier général Augeard, le baron de Bezenval et le

marquis de Favras

Le Châtelet débutait aristocratiquement, comme on voit. Le fermier genéral était accusé d'avoir fourni à la cour les fonds avec lesquels la camarilla de la reme payait les troupes rassemblées au Champ-de-Mars. Augeard était peu connu; la populace ne lui en voulait aucunement; les juges furent indulgents, et Augeard, qui devait plus tard payer son tribut à la guillotine, fut acquitté.

Bezenval venaît après lui.

Il n'en était point de Bezenval comme d'Augeard. Bezenval était connu. lui. Il était colonel général des Suisses et ayait commandé au Champ de Mars en juillet 1789; le peuple se souvenait qu'il l'avait chargé, et le peuple u'était pas fâché de prendre sa revanche.

Aussi, au moment où Bezenval paruf devant ses yeux, des

cris s'élevèrent de tous les coins de la salle :

— A la lanterne, Bezenval! Bezeuval, à la potence!

Puis, comme le tribunal avait réclamé un instant de silence, profitant de cette trêve, un assistant s'écria

- Je demande qu'on le coupe en treize morceaux et

qu'on en envoie un à chaque canton!

Malgré la culpabilité bien constante de Bezenval. point de vue du peuple, devenu son juge, bien entendu. malgré les vociférations des assistants, Bezenval fut acquitté

Aussi Camille Desmoulins, indigné de ce double acquit-tement, envoya-t-il aux juges ce flamboyant quatrain :

Magistrats, qui lavez Augeard, Qui lavez Bezenval, qui laveriez la peste. Vous êtes le papier brouillard: Vous enievez la tache, et la tache vous reste.

C'est dans ces fâcheuses circonstances que se présenta le procés Favras.

Après les deux impopulaires acquittements qui venaient d'avoir lieu, le troisième accusé devait nécusairement etre un coupable.

Ce troisième accusé était Thomas Mahi, marquis de Favras. Le marquis de Favras était un homme de quarante-cinq ans, véritable type de l'ancien gentilhomme et réu-nissant à la fois en lui noblesse, élégance, diguité.

Il était entre au service dans les mousquetaires. Il avait fait la campagne de 1761, était devenu capitaine aide-major dans le régiment de Belzunce, puis lieurenant des Suisses de la grand de Mengiaga, frênc des recients de la carde de la carde de Mengiaga, frênc des recients de la carde de la car ses de la garde de Monsieur, frère du roi; mais il s'était, en 1775, démis de cette charge pour se rendre à Vienne, où il avair fait reconnaître sa femme comme fille légitime du prince d'Anhalt-Schauenbourg.

En 1787, après avoir pris part à l'insurrection de Hollande, il revint à Paris, et, vers la fin de 1789, fut accusé d'avoir tramé contre la Révolution en essayant d'introduire, la nuit, dans Paris, des gens armés, afin de se défaire des trois chels principaux de l'administration, d'attaquer la garde du roi, d'enlever le sceau de l'Etat et d'entraîner le roi et sa famille a Péronne.

Favras était accusé par trois misérables racoleurs nom-més Morel. Turcati et Marquies.

La dénonciation portait que le marquis avait proposé à la cour de lever sur les frontières de France une armée de cent cinquante mille hommes pour renverser la nouvelle constitution.

Favras s'y prenait à l'avance, comme on voit : la nou-

velle constitution n'était pas encore faite.

Mais ce n'était point là le crime principal. Le crime prin-cipal, c'était la teutative sur le roi, sur la reine et sur

les enfauts de France Cette tentative consistait à entrer dans Paris avec cents cavaliers portant chacun un fantassin en croupe. Ces deux mille quatre cents hommes, bien armés, bien résolus, prêts à tout, devaient assassiner le général la Fayetre, le maire Baiily; eulever, comme nous avons dit, le roi et sa famille, et les conduire à Péroune, où une armée de cent vingt mille hommes les attendait.

Toute cette conspiration avait été tramée disait-on, en-

tre Monsieur et son ancien lieutenant des gardes Monsieur répondit donc que, depuis quinze ans, il avait qui atteignaient la noblesse commençaient a monter jusqu'au peuple

Monsieur répondit donc que, depuis quinze ans, il avait absolument perdu de vue le marquis de Favras, qu'il n'avait retrouvé que dans une circonstance absolument étrangere à la politique: c'est-à-dire à propos d'un em runt qu'il désirait contracter et en faveur duquel il alienan pour deux millions de coutrats de rente.

La dénégation de Mousieur n'empêcha peint que, le len-

demain du jour où le marquis de l'avras lut arrêle avec sa femme, on ne fit courir dans Paris cette circulaire

« M. le marquis de Favras a été arrefé ave madame son épouse, pour un plan qu'il avant forme de s ulever trente mille hommes, chargés d'assassiner M de la Fayra e et le maire de Paris, et ensuite de nous couper les vivres. Monsleur, frère du roi, était à la tête.

a BARREAUX

Barreaux n'existall pas, selon toute probabilité; mais le moyen de prouver la non-existence de Barreaux? Il eu ré-bliquement le marquis de Favcas, et ce, dans les mêmes termes, à peu pres, qu'il l'avait déjà désavoue devant ses amis et ses familiers.

Cette humilité de Monsieur desarma le peuple, qui accueillit sa dénégation par des applandissements fréné-

tiques

C'était déjà beaucoup qu'on lui livrât la noblesse, il ne demandait pas encore les princes du sang. Monsieur, sain et sauf, et le craignal, plus pour lui, essaya alors de faire de la générosité; il demanda la grâce de ceux qui l'avaient offensé. Mais, avec la même unaulmité qu'on l'avait applaudi, on cria

- Pas de grace! pas de grace! Monsieur lut reconduit en triomphe au Luxembourg · le

triomphe de Monsieur, c'était la condamuatior de Favras.

Le procès, un moment interrompu, fut repris avec une activité sans égale, et, le 19^kfévrier 1790, Favras comparut devant ses juges.

Eu entrant, M. de Favras dut comprendre, à la contenance du tribunal et surtout à celle des assistants, qu'il était du tribunal et surtout à celle des assistants, qu'il était du de condamné d'avance; et cependant il est impossible de demeurer plus calme et plus assuré que ne demeura M. de Favras. Il répondit avec précision et courtoise aux questions qu'il les étaient adergéées, demendant avec inserince. ravras. Il repondit avec precision et courioiste aux ques-tions qui lui étaient adressées, demandant avec instance qu'on le confrontât aves ses accusateurs; ce qui était son droit, et ce qui, cependant, lui fut consumment refusé. Ce n'est pas tout; après avoir entendu les témoins à charge, le tribunal refusa d'entendre les temoins à dé-

charge.

Ce refus n'éveilla qu'un sourire de mépris sur les lèvres

dédaigneuses de l'accusé.

— Je croyais être jugé par le Châtelet de Paris, dit-il, je

— Je croyais être jugé par le Châtelet de Paris, dit-il, je me trompais; je suis jugé, à ce qu'il paraît, par l'inquisition d'Espagne.

La seule accusation qui se produisit contre lui fut une lettre d'un M. de Foucault qui lui demandait

« Où sont vos troupes? par quel côté entreront-elles à Paris? Je désirerais y être employé. »

Une seule séance suffit pour mener l'affaire à bout. Introduit devant ses juges à neul heures du matin, le lendemain, à dix heures du matin, Favras entendit la lecture de son arrêt.

Il devait faire amende honorable devant Notre-Dame, et

Il devait faire amende honorable devant Notre-Dame, et ensuite être pendu en Grève.

Le marquis écouta cet arrêt avec le plus grand calme, quoiqu'il y eût, pour un homme de noblesse, un mot terrible daus l'arrêt: Pendu!

— Oh! mousieur, dit-il, je vous plains d'être «bligè de condamner un homme sur de pareilles preuves.

Le rapporteur lui ayant dit alors:

— Monsieur, vous savez qu'il ne vous reste plus d'autres consolations que celles de la religion?

— Yons vous trompez, monsieur, répondit le condamné,

res consolations que celles de la religion?

— Vous vous trompez, monsieur, répondit le condamné, il me reste encore celle que je puise dans ma as tence.

Au surplus, le temps qui devait s'écouler entre l'arrêt et son exécution était court. Il s'agissait pour messieurs du Châtelet de reconquérir leur popularité perdue, el, puisque Favras était condamné, autant valait l'exécuter tout de cuite.

D'ailleurs, le peuple n'était pas disposé à laisser passer la nuit sur le jugement : il savait trop ce qu'ou peut faire de suite. pendant une nuit.

L'exécution fut don annoncée pour le jour môme.
La nouvelle, il faut l'avouer, répandit une grande joie dans Paris. On eût di d'un triomphe.

dans Paris. On euc di d'un tricuiphe.

Il y avait dans les rues des gens qui dema faient des pourboires aux passants.

— A quel propos? répondaient les passants.

— A propos de l'exécution de M. de Favras.

A trois heures de l'après-midi, la potence é ait dressée,

et le tombereau attendait le condamné à la porte du Châ-

Le marquis y monta en chemise, tête et pieds nus. Il portait à la main un cierge de cire jaune et avait déjà au cou la corde avec laquelle il devait être pendu.

e ter it le 1 u

vi vi vire bame . j t d's châtt et se mit

mp ss t in v ment leglise souvrit The set de value militude de cierges

Le grant et lu constitue de cierges

Le grant e

I s I s t lieu, dit-il d'une voix ferme, el il lie qui, coutre leur conscience mont a use de li riles Jaimais mon roi, je mourrai mais il n'y a jamais eu en ma ni a leyer des mesures violentes contre etabli. Je sais que le peuple demande m ands cris Eh bien, tuisqu'il lui faut une v fère que sen choix tombe sur moi plutôt , ue innocent, faible peut être, et que la préo splice non mérité jetterait dans le désespoir exper des crimes que je n'ai pas commis. Es sourt incliné dévant l'autel qu'il avait en perspec-

Ne li rem n'a d'un pas ferme dans le tombereau Arrivisur la place de l'Hôtel-de-Ville en face de l'instrut di suppre qui pouvait faire naftre en lui de nouvelles idées le condamné, d'habitude, était conduit dans ute flamble plur y faire ses dernières déclarations

Mais le marquis de Favras n'était pas un de ces hommes a qui la crainte des elle le cœur Sa déclaration, nous de-vri ns dire son testament de mort, reçue par Jean Nicolas quatremere, conseiller du rol en son Châtelet de Paris et qu' fut imprimee quelques jours aprés, est un modèle de

Cette de laration dictée, Favras prit la plume des mains du greffier et corrigea trois fautes d'orthographe faites par ce dernier

L'esqu'il rejarut sur les marches de l'hôtel de ville, le je fle lattit des mains, comme il avait fait a sa sortie du Châ'elet, comme il avait fait devant Notre-Dame

Ce le) le du jeuple ne parut ni l'irriter ni l'affliger; sa e ntename était celle d'un homme parfaitement calme

Cepe dant la nuit était survenue, et l'on avait distribué des lampions sur la place de Grève; on en avait mis jusque sur la p tence, qui dessinait dans la nuit sa silhouette de feu

Favras mar la d'un pas ferme vers l'échelle. Au moment cu il l'aite grit, une voix cria Alle saute, marquis

Favras dem ura insensible à la raillerie comme il étalt resté il sers ble a l'injure; au pied du gibet seulement, il élisa la vilvien disant

- (it gens) je meurs innocent; priez Dieu pour moi! Au se d echelon il s'arrêta, et, d'un ton aussi ferme et aussi élève que la première fois (tepens repéta-t-il, je vous demande le secours de

v s praces le meurs innocent

Etilin, ...rive au dernier échelon Criveos relir il une troisième fois, je suis innocent; Priez Dien pour moi! Puis, au bourreau

Fais ten devoir dit-il.

A petre Favras avait-il prononcé ces paroles, que le bourrein le passet et que son cadavre se balança dans le vide. Le gen le crin Bis!

Ainst ce n'était point assez pour le peuple, tant si haine contre l'aristo ratie était grande, qu'un aristocrate innoent fit pentu une fois

L'exécution faite le cadavre de Favras fut livré aux seurs M hi baron de Connère, et Mahi de Chitenay, ses frères Mais il fallut soutenir une lutte terrible. Le peuple vi lai trainer par les rues ce cadavre, comme il avait traine ce ix de l'lesselles et de de Launay

On le hâta de l'inhumer dans l'église de Saint-Jean-ene rève tar les qui e la porte de l'église, la garde nationale

r e le peuple l l r e du némoire de Favras est restée, accusation territ e l'r Minsteur

Ve che plrase

lie i itto i thle je n'en doute pas, se joint a mes The propositive mats queltoporte? Celui, i in a non model e sult partout. Il est mon acteur et pe en l'ents pas a un remords de sa part. Un t ven ir (rendra ma défense, je l'espère du moins, l'et at ten par des crimes comme les siens ne i l'iparit

de lavra defermée dans les prisons de ura jusqu'apre l'exécution de son mari.

l'enté aucune charge contre élle gué le mot pendu.

En effet, c'était une grande nouveauté que la pendaison d'un noble, c'était l'application du decret de l'Assemblée nationale, en date du 21 janvier 1790, qui proclamait l'égalué dans le supplice

Cette séance de l'Assemblée fut assez curieuse pour que nous lul consacrions quelques lignes.

H1

SÉANCE DU 21 JANVIER 1790. - DUPORT ET RODES-PIERRE. - LE DOCTEUR GUHLOTIN. - SA MACHINE. LE RIRE DE L'ASSEMBLÉE, - LA CHANSON - LE POT-POURRI - HISTOIRE DE LA GUILLOTINE, -ANCIENNETÉ DE LA MACHINE. - LE MARÉCHAL DE MONTMORENCY. - DÉCRET DU 3 JUIN 1791. -PEINES. - TRIOMPHE DE GUILLOTIN. - RETRAIT DU DROIT DE GRACE. — LA MATINÉE DU 17 AVRIL 1792. - PINEL, CABANIS: - MAITRE GUIDON, -SANSON. - M. DE PARIS. - LE DOCTEUR LOUIS. -LE CITOYEN GIRAUT. -- LES TROIS CADAVRES. ON APPLAUDIT L'INSUCCÈS. - LE PREMIER GUILLO-TINÉ. - LOUIS XVI CORRIGE LA MACHINE.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Séance du 21 janvier 1790.

Après les dons patriotiques et la lecture des adresses, parmi lesquelles on a remarqué celle des citoyens patriotes de la ville de Grenoble, on a entendu le rapport relatif aux acquits-à-caution, sur lesquels l'Assemblée a déclaré n'y avoir lleu à délibérer.

« Puis on a répris la motion de M Guillotin sur les peines, et l'on a décidé les articles suivants

« Les délits du même genre seront punis par le même genre de peine, quels que soient le rang et l'état des cou-

« Les délits et les crimes étant personnels, le supplice du coupable et les condamnations infamantes queiconques. n'impriment aucune flétrissure à la famille. L'honneur de ceux qui lui appartiennent n'est nullement entaché, et tous continueront d'être admissibles a foute sorte de pro-fessions, d'emplois et de dignités.

« La confiscation des biens du condamné ne pourra ja-

mais être prononcée en aucun cas.

« Le corps du supplicié sera délivré a sa famille si elle le demande. Dans tous les cas, il sera admis a la sépulture ordinaire, et il ne sera fait sur les registres aucune mention du genre de mori. » (Révolutions de Parts, de Prudhomme.)

N'est-ce pas curieux que ce solt justement le lundi 21 janvier 1790 que soit proclamée cette égalité dans le supplice, égalité a laquelle le rol, qui approuvait et signalt le décret,

devait être soumts trois ans après, jour pour jour? N'est-ce pas curieux aussi de voir que les deux représentants qui se leverent contre la peine de mort furent Duport Robesplerre?

Les deux orateurs motiverent ainsi leur opinion

1º La soclété n'a pas le droit de mettre a mort un de ses membres, quoique coupable et dangereux.

2º La peine de mort n'est pas la plus dure de toutes les neines.

Quant au mode dont la mort serait donnée, ce serait probablement a l'aide d'une machine de l'invention du dor teur Guillotin.

C'était la seconde fois que le nom du docteur Guillotin revenatt a la surface de la publicité,

La première fois, ce fut lorsqu'il proposa le Jen de Paume comme local pour tenir les séances de l'Assemblée. On y prononça le serment qui devait tuer la royanté.

La seconde fois, il proposait la guillotine C'était l'Instrument qui devait tuer le roi

Et, chose étrange! Guillotin, savant praticien, était médecin par quartier de la cour.

Il y avait longtemps que Gulllotin travaillait a sa ma-chine: c'était son idée fixe que d'ôter à l'homme la vie sans douleur.

Aussi était-il convaincu qu'il avait réussi.

Aussi etalet convaite qu'il avait leusi.

Il avait dans sa poche un assortiment de ces petites machines de diverses grandeurs, avec lesquelles, chez ses antis, il décapitait des poupées de différentes tailles.

Du zèle, il avait passé à l'enthousiasme.

— Avec ma machine, s'écriait-il dans la séance du 1et dé-

cembre; avec ma machine, je fais santer votre fête en un clin d'œil, et vous ne souffrez point; a peine sentez-vous une légère fraicheur sur le cou.

On comprend qu'une pareille assertion trouva bon nom-

bre d'incrédules.

L'Assemblée se prit à rire.

Combien de ceux qui rirent alors devaient à leur tour essayer la machine du docteur Guillotin, et sentir cette légère fraicheur qu'elle imprimait sur le cou!

Du moment que l'Assemblée, grave aréopage, avait ri de la motion du decteur Guillotin, — tout en l'adoptant, notez cela, - rien d'étonnant à ce que les plaisants chansonnassent le docteur et sa machine.

Il y avait alors deux journaux qui chansonnaient tout à Paris: l'un s'appelait le Nouveau Journat; et l'autre, les Actes des Apôtres.

Ils chansonnèrent la guillotine.

Voici la chanson que nous copions dans les Actes des Apôtres, on la chantait sur l'air du Menuet d'Exaudet:

Guillotin, Médecio Politique, Imagine un beau matin Que pendre est inhumain Et peu patriotique; Aussitöt Il lui faut Un supplice Qui, sans corde ni poteau, Supprime du bourreau L'office. C'est en vain que l'on publie Que c'est pure jalousie D'un suppôt Dn tripot D Hippocrate, Qui d'occire impunément, Même exclusivement, Se flatte. Le Romain Guillotin,

Qui s'apprête, Consulte gens du métier. Barnave et Chapelier, Même le coupe-tête, Et sa main Fait soudain La machine, Qui simplement nous tuera,

Et que l'on nommera Guillotine.

Maintenant, voici celle du Nouveau Journal. Elle se chantait en pot-pourri :

AIR · Paris est au roi.

Monsieur Guillotin, Ce grand médecin. Que l'amour du prochain Occupe sans fin, S'avance soudain, Prend la parole enfin, Et, d'un air bénin. Il propose, Peu de chose, Qu'il expose En peu de mots; Mais l'emphase De sa phrase Obtient les braves

AIR: En amour, c'est au village.

De einq ou six sots.

Messieurs, dans votre sagesse, Si vous avez décrété Pour toute humaine faiblesse La loi de l'égalité,

Pour peu qu'on daigne m'entendre. On sera bien convaincu, Que, s'll est cruel de pendre, Il est dur d'être pendu.

AIR: de la Baronne,

Comment donc faire, Quand un honnête citoyen, Dans un moment de colère, Assassinera son prochain, Comment donc faire? En revant a la sourdine, Pour vous tirer d'embarras, I ai fait une machine, Qui met les têtes à has.

AIR: Quand la mer Rouge apparul.

C'est un coup que l'on reçoit, Avant qu'on s'en doute; A peine un s'en aperçoit, Car on n'y voit goutte; Un certain ressort caché, Tout à coup étant lâché, Fait tomber Ber ber, Fait santer, Tar ter, Fait tomber, Fait sauter, Fait voler la tête. C'est bien plus honnête.

On voit que c'était bien malheureux pour le pauvre mar-

On voit que c'était bien malheureux pour le pauvre marquis de Favras que cette machine philanthropique, adoptée par l'Assemblée, ne fût pas encore en usage.

Suivons un peu l'histoire de la guillotine. Comme toutes les découvertes nouvelles, il lui restait, avant de triompher de ses antagonistes, bien des difficultés à surmonter.

La guillotine, car le nom que lui avait donné dans sa chanson le pauvre Suleau, directeur du journal les Actes des Apôtres, lui resta; la guillotine, disons-nous, n'était pas précisément une invention de M. Guillotin; et, si l'histoire du moyen âge eût été aussi présente à l'esprit des critiques de 1790 qu'elle l'est à ceux de 1850, M. Guillotin critiques de 1790 qu'elle l'est à ceux de 1850, M. Guillotin

eût été accusé de plagiat. Que voulez-vous! il est difficile à une si riche qu'elle soit, de ne pas emprunter quelque chose aux imagirations ses devancières; l'homme a toujours été jusqu'à la prodigalité riche d'inventions mortelles.

On retrouve quelque chose de pareil à la guillotine en Ecosse, en Allemagne et surtont en Italie, où l'usage de la mannaia se perd dans la nuit des temps.

Le maréchal de Montmorency lui-même, cet illustre re-belle qui fut reconnu par les ennemis parce que, ayant renversé six de leurs rangs, il avait encore eu la force de tuer un homme au septième, le maréchal de Montmorency fut décapité à Toulouse à l'aide d'une machine qui, si nous en croyons Puységur, avait de grandes ressemblances avec l'invention du docteur Guillotin.

"En ce pays-là, dit l'historien, on se sert d'une doloire qui est entre deux morceaux de bois; quand on a la tête posée sur le bloc, quelqu'un làche la corde, et cela des-cend et sépare la tête du corps."

Ce ne fut que le 3 juin 1791, c'est-à-dire dix-huit jours avant la fuite du roi, que la machine de M. Guillotin fut définitivement adoptée par l'Assemblée nationale, Voici le texte du décret :

ARTICLE PREMIER. - Les peines qui seront prononcées contre les accusés trouvés coupables par le jury sont :

La peine de mort

La chaîne;

La reclusion dans une maison de force.

La gene;

La détention;

La déportation;

La dégradation civique;

Le carcan.

ART. 2. - La peine de mort consistera dans la simple privation de la vie. sans qu'il puisse jamais être exercé au-cune torture envers les condamnés.

ART. 3. - Tout condamné aura la tête tranchée.

Assert, e p tut con in c 1 de le ma hine

1 A r le dr ti le

je ne ce mort étalt e le tranchés, cette e le michine du doc-

1 v a machine
ny ntion st conflant qu'il
eure de supplire le philanessayer sa machine sur Int

a la machine fut essayée,

specta le 11 faut que nous intro-la s une des cours de Bicytre 1 et blen de 17 avril 1792 que nous

s 'n matte. Une je ite pluie tombe fine tands que cinq ou six ouvriers char-s le d'rection d'un maître, s'oc upent a dres er ure ma lune d'une forme inconnue et

f if time en bits surni n'ée de deux po-

e jeds de hauteur m y n d'un ressort qui en s'ouvrait. I de se préciater avec la force de on digite par in 1 dds e ranger, une est control of the decroissant. The first pratiques on recess deux po-

t c transfer en re ces deux pot c transfer en et et e travers laq u l trau' pesser sa lete se rejoignafent
de u a ' p lie le cou comme dans un collier.
C c til le de façon a se redresser tout à
c p se er horizon alement 'n la hauteur de

t aux uvertures grillées pratiquées dans les the clies of information celle cour, on ponvait voir comes in the court of the cour

de la la la summel leger en prison, et ils reg r at t qu'il everement matter du allait se passer dans

e contret les unes aja les autrie i ilv l p i qui continualt à tember elles examiman to 't man e avec curiosité

C fair le doct ur Philippe Pinel, puis le cé Callis des les bras duquel Mirabeau venait de T. I will make jours

On a the curelleizen des explications au maitre l atplict Geldor et qui, il faut le dire, s'et d'uner et explications ave une complai-

It in the condon expliquait de son mieux les vertus de la ma pour laque le il paralssalt avoir une prédilect til fruchbre et qu'il appelait en riant sa de-fin d'ai en n'disait-il, qu'elle était vierge. D'our se tenait un auric groupe de

transfer to the

Concerning to the fort simplem in it portaient des

Le le compare hommes était un bonnue de cin-

1) less fonc lors de bourreau de l'uri.

mines étaient son fils et sis deux aides de M. de Pari comme on appelait alors
la les auvre du dépertement de la
la terrible éloque con la machine en
la parla toute seule

le lo trena on fils et ses deux 1

) mme apparurent a la grille,

r blentôt etalt le docteur dur l the fament machine le cl-

171 ()

I ous d'ux s'appro herent. Louis lentement, Guillotin avec de vivacité qui faisait le côte remarquable de sa per-

Ce dernier parut enchante de la mandere dont maltre outdon avait traduit sa pensee aussi lui demandast-il combien l'instrument pouvait coûter.

- Fol d'homme dit Guidon, dont c'était le serment habituel, je ne pnis pas le livrer a moins de cinq mille cinq cents francs

Oh' oh' ilt Gulllotin un pen étourdi du chiffre, cela me paratt bien cher.

Ah! répondit Guidon, c'est que ce n'est point du l'ouvrage comme les autres ouvrages, celui-là

Quelle difference y a-t-il done entre cet onvrage et un autre?

- Il y a que les ouvriers répugnent à exécuter ces sortes de travaux, loi d'homme!

Ah bah' du en sapprochant du docteur Louis un des assistants; il y a un onvrier qui m'a offert, il y a hun jours, de me confectionner la même machine pour slx cents francs

La guillotine était an rabais un homme avait trouvé une guillotine a quatre mille neuf cents francs de moins que maître Guidon, ce n'étalt pas la pelne de s'en priver

Cet homme, c'était le citoyen Giraut, architecte de la ville de Paris

Une discussion très vive s'éleva, on le comprend blen, entre maître Guidon et le citoyen Giraut.

On frappa a la grille, et une petite voiture trainée à bras fut introduite dans la cour.

Ah! voila ce que nous attendons! s'écrla le docteur Gulllotin tout joyeux

Cette volture contenalt trois sars, et les trois sacs trois cadavres envoyés par la direction des hospices.

Le bourreau, son fils et les deux valets s'emparèrent d'un des cadavres et le cou hérent sur la bascule

Puis on fit jouer le ressort.

Le ressort se détendit, le couperet se précipita avec la rapidite de la foudre, et la tête du cadavre, séparée du corps, roula sur le pavé de la cour.

Guillotin poussa an crl de jole,

Quant a la guillotine, elle pouvait être appelée mudame, var elle venait de perdre sa virginité.

Quelques applaudissements se firent entendre.

Le docteur salua.

Un second essai fut tenté avec un succès égal,

Mais, au troisième, le couperet glissa mal ou tomba à faux. La tete ne fut tranchée qu'aux trois quarts, et il fallut achever de la détacher avec un conteau

Ce jetit accident, que l'on attribua à une cause indépendante de l'homme et de la michine, ne nuisit heuren-sement ul a l'un ni à l'autre. Cabanis, enchanté, ilt son rapport, et écrivit au général la Fayette, l'invitant à prendre des mesures pour que les curieux ne dégradassent point la machine,

De son côté, le capitaine de la gendarmerie nationale, qui n'avait pu assister à l'expérience que nous venons de raconter, ecrivit pour demander si, vu l'impatience du peuple, on re pourrait pas arranger une exécution capitale pour le lundi suivant.

Il fui fait droit a la requête de ce digne fonctionnaire, et. le 25 avril 1792, la tête de Jacques-Nicolas Pelletier, condanne comme voleur et comme Essassin, tomba en place

Nous enregistrons lei le nom du premier suppliclé; es pérois une nous vivrons assez pour enregistrer dans cette munichistoire le nom du deruler

M intenant, nors avons dit comment, au troisième essai, le fe de la gu'llotine taille en croissant n'avait fait que les trois quarts de la besogne

Discoss comment se fit by modification gul condulsit Plustrament de mort a la perfection qui le distingue au-

Le rol Leuis XVI entendit parler de l'essai qui avait été fait dans la cour de Barêtre et l'on n'avait pu lui cacher le desagrément qu'avait éprouvé le docteur Guillotin.

Le rei, nous l'avons dit était assez bon mécanicien et

uiton assez habile serrurler

L premi re fois qu'il cut o caslon de se tronver avec
le docteur Louis II se fit expliquer par lui le mecanisme de la machine

Le docteur Louis prit une plume, et, tant blen que mal. lit un dessin de l'instrument

Le roi examina le dessin avec attention, et, arrivé au

le défant est la dit-li le couperet, au lieu d'être fa-

4- r i le fte février

conné en croissant, devrait être de forme triangulaire et taille en blais comme une scie.

Et, jorgnant l'exemple a la démonstration, Louis XVI prit son tour une plume et dessina l'instrument comme il l'entendait

Neuf mois après, la tête du malheureux Leuis XVI tom-bait sous l'instrument que lui-même avait dessiné.

IV

COUP D'ŒIL EN ARRIÈRE. - MORT DE JOSEPH II. LÉOPOLD II, EMPEREUR. - LE « LIVRE ROUGE ». -BRUITS POPULAIRES. - LES COURTISANS CHERCHENT A GARDER LEURS RICHESSES. - INSISTANCE DE L'ASSEMBLÉE. - LE ROI CÈDE. - RESTRICTIONS. -MM. NECKER, DE MONTMORIN ET LES COMMISSAIRES. - TOTAL DES SOMMES INSCRITES AU : LIVRE ROUGE » DEPUIS L'AVENEMENT DE LOUIS XVI. - LES DETTES DU COMTE D'ARTOIS. - LES BIENS DU CLERGÉ. -LES ÉMIGRATIONS. — MIRABEAU JEUNE. — L'ÉTOILE DU MATIN ». - RETOUR DU DUC D'ORLÉANS. - BAILLY. - LA FÉDÉRATION GÉNÉRALE. - LA REINE. - CRAINTES DE MIRABEAU. - DISCUSSION SUR L'INITIATIVE DE LA GUERRE. - LA DÉFECTION. - « LA GRANDE CONS-PIRATION D. - BARNAVE.

Nous nous sommes laissé entraîner à la suite de la terrible machine, et nous avous fait avec elle une pointe dans l'avenir. Laissons son voile retomber devant nous et reve-nons au 19 février, c'est-à-dire à la date de l'exécution du pauvre Favras.

Le lendemain mourut l'empereur Joseph II, frère de la reine. Il laissait le trône impérial à Léopold II. Le 5 mars suivant, l'Assemblée, qui commence à s'im-miscer dans les affaires du roi, demande la communication du Livre rouge.

Nous avons dit dans quel déplorable état financier se trouvait la France. Nous avons dit ce qu'avaient coûté madame de Châteauroux, madame de Pompadour, madame du Barry, le Parc-aux-Cerfs, mesdames Jules et Diane de Polignac, M. de Coigny, M. de Vaudreuil et tous les courtisans vivant de la royauté.

Nous l'avons dit justement parce que le fameux *Livre rouge* a été publié, et que nous l'avons vu daus le *Livre rouge*. Mais, à l'époque où nous sommes arrivés, époque à laquelle aucun œil profane n'avait encore osé sonder les pièces officielles de ce terrible déficit, on ne savait rien

de positif. On se disait seulement que, depuis vingt ans, les ministres exploitaient la France comme une mine inépuisable; que les favoris, convaincus que tant de prodigalités ne pouvaient durer on craignant que quelque ministre honnête homme ne les forçat un jour à dégorger l'or reçu, se mettatent, par tous les moyens possibles, à couvert d'une

restitution. En effet, les uns faisaient convertir leurs pensions en un capital payé par le trésor royal; d'autres les faisaient recevoir comme argent comptant dans les nombreux emprunts qui se négociaient à cette époque : d'autres enfin poussaient l'impudence jusqu'à faire des soumissions pour ces emprunts, et, quoiqu'ils n'enssent rien payé, se faire servir l'intérêt des sommes qu'ils avaient promises. Mais voilà tout. On ne savait où chercher les traces de toutes ces déprédations, lorsqu'on apprit enfin qu'il existait un registre particulier sur lequel étaient consignées toutes ces impuretés, et que ce registre s'appelait le Livre rouge.

Les premières instances de l'Assemblée furen inutiles:

cependant, comme l'Assemblée insistait d'autant plus qu'elle sentait une résistance, le roi finit par céder. Il fut convenu qu'il donnerait connaissance du Livre

rouge aux commissaires que lui enverrait l'Assemblée, mais à cette condition qu'ils ne rechercheraient pas les dépenses du règne précèdent.

Petit-fils pieux, il ne voulait pas laisser lever le linceul qui mettrait à nu les ulcères de Louis XV

La première communication de ce fameux registre fut faite aux commissaires, le 15 mars, après midi. chez M. Necker. en présence de M. de Montmorin.

Mais, alost que la ches- avait à é onvenue, on se borna a examiner les dépenses de Louis XVI; toit la portion qui avait rapport au rigne de Louis XV fut s'ellée d'une ban le de papier

Le hyre ctait composé de cent ving deux feuillets, et était relle en maroquin rouge; on avait, por su confection, employe du papier de Hollande, de la belle fabrique de D. et C. Blaeuw Et, a travers le papier expose à la lumière, on pouvait lire la devise, étrat gement souellée par ce que avait été forte aux deux surfaces. par ce qui avait été écrit aux deux surfaces

Pro patria et libertate.

Les dix premières fuilles renfermalent les dépenses relatives au regne de Louis XV, et cellus-la, comme nous l'avois dit étaient sus les scelles les trente-deux su vantes appartenaient au regne de Louis XVI; les autres étaient encore en blanc

Le premier article, en date du 13 mai 1774, portait deux cent mille livres pour une distribution faite aux pauvres à l'occasion de la mort du feu roi, Le dernier article, à la date du 16 août 1783, énonce la

somme de sept mille cinq cents livres, Jour un quart de la pension de madame d'Ossun.

Le total des sommes portées sur le Liere rouge puisées en delicrs des pensiors et des granages du roi et des princes sur le trésor royal, montaient, du 10 mai 1774 au 16 août 1789, au chiffre effrayart de deux cer vingtsept millions neuf cent quatre-vinge-cinq mill. i q cent dix-sept livres.

Sur cette somme, les dettes de Monsieur et de M. In comte Artois, payées deux fois par le roi, avaient enlevé de vingt-huit millions trois cent soixante-quatre mille deux cent onze livres.

En même temps qu'on creusait cet abime, on mettait en vente les biens du clergé, évalués à quatre cents millions de livres; la seule ville de Paris en acheta pour deux cents millions.

Ces biens servirent d'hypothèques à l'émission du papiermonnaie créé par l'Assemblée.

Comme si l'on eut compris déjà que l'avenir s'obscurcissait, les députés continuaient à émigrer de leur côté, comme de leur côté faisaient aussi les nobles. Nous avons signalé la fuite de Lally et de Mounier: Mirabeau jeune les rejoignit bieniôt; il avait eu si grande hôte de partir, et était parti avec tant de trouble, qu'il avai; emporté les cravates du régiment qu'il commandait; aussi l'appela-t-on Riquetti-Cravate.

Aussi, un journal se fâcha; c'est l'Etoile du matin, ou les Petits Mots de madame Verle-Allure,

Chaque jour, dit l'ex-religieuse, quel que membre de l'Assemblée, soit sous prétexte de maladie, soit en alléguant des affaires, demande un congé, mille noms d'un amour, si les femmes se conduisaient ainsi, on les traite-rait d'inconséquentes! Une femme sera déshenorée pour, au bout de dix mois et souvent davantage, denner légère atteinte au serment conjugal : et des députés de la nation, des législateurs français ne rougissent pas d'oublier le fameux serment du Jeu de Paume. "

Il est vrai que, si les députés s'en vont, le 5 juin, le duc d'Orléans revient. Le jour où il paraît à l'Assemblée, Bailly propose le plan d'une grande fédération générale, laquelle fédération est votée d'enthousiasme.

Est-ce pour combattre le retour du prince, son ennemi, que la dédaigneme Marie Antainatte, fait un pass vous la dédaigneme Marie Antainatte, fait un pass vous la

que la dédaigneuse Marie-Antoinette fait un pas vers cet homme qu'elle méprise et qu'elle hait si fort, et qui s'appelle Mirabeau?

Panvre reine : c'est que le peuple a été touiours se désaf-Panvre reme! c'est que le peuple à ets toutours se desaffectionnant: c'est qu'elle a su que l'Assemblée na'ionale avait discuté. lorsqu'il avait été question de lui faire la visite du jour de l'an, si on l'appellerait majesté, reine, ou tout simplement madame : c'est qu'elle a compris que l'inspection du Livre rouge a brisé les derniers liens des derniers cœurs qui tenaient encore à elle,

Pauvre femme! il fau qu'elle s. it bien désespérée pour tourner à Miraheau.

tourner à Mirabeau.

tourner à Mirabeau.

Mais, quelle que fût la sympathie de Mirabeau rour la royauté, car, au fond. Mirabeau était un aristorrate Mirabeau n'était pas très rassulé; Mirabeau, très blen payé par le duc d'Orléans, s'il se vendait au roi voulait se bien vendre. Mirabeau réfléchissait qu'en même temps que la cour lui faisait des ouvertures, elle livrait à l'Assemblés le formeme l'intergrance. blée le fameux Livre rouge.

Quelle assurance avait-il que quelque Lirre noir où seraft inscrit son contrat avec la royauté ne serait pas, un jur, config a trois commissaires, comme il venait d'être fait pour le Livre rouge ?

A le se vendr au re u ut presque au-

er e i ide de sa popur q l reprit s 1 (Semblee il lui e ces cups ce u seul en savatt s ra! 1rm e 1 re eleve des jésultes de Sal cm r v v v m res anglaises une ter-, linen r1 - 1

LAZ Be.gique à Léopold et s'en Espagne : Lau d'ale qu'il armait quatorze

1 a rs i jus appartiendrait désormais r e r i ° serali-ce à l'Assemblée ° La discussion

'end't quatre jours avan' de parler e jour il soutint les prétentions de la cour III - I MILLY'es

d ectum on traita ainsi le discours de Mirabeau, lefe tin sculeva un effroyable orage contre lui.

I A h mmes qui l'attendaient à sa sortie de l'Assemblée i i m itrerent i un une corde l'autre deux pistolets

Mirate u l'aussa les ejaules

Le le demain, en se rendant à la séance. Mirabeau en-

tendit crier i irteut sur son chemin

- La grai le trahison dec uverte du comte de Mirabeau! Barnave l'avocat des avocats monta à la tribune et l'attaqua corps à corps Mirabeau trouva le discours long, rui et s'en alla aux Tuil-ries faire sa cour à madame

Pu's il restra et inspire comme tonjours par le danger. ii fut sublime

-- Oh je l- savals blen di: il qu'il n'y avait pas loin du Capit le 1 la roche Tarpélenne

Il éta t au le ri de cette r che, il suffisait de le pousser pour qu'il tombât. Nul, après son magnifique discours, n sa plus p rier la main sur lul, et le colosse resta de-

Ce sut apres ce sacrifice de sa popularité sait à la cour,

q e a reine se decida a le voir.

La reile etalt a Saint-Cloud observée moins étroitement la las qu'elle ne l'était aux Tulleries. Le roi et elle s'aven-tur ient parfois en velture, jusqu'à trois ou quatre lieues. de l'âte u. S'essayaient-ils déja à la fuite de Varennes? est priable

Ce n'était pas an château comme on le comprend blen, que la reme peuvait recevoir Mirabeau elle le fit préventr que le l'attendran au point le plus élevé du parc réservé, dans le kiosque qui courenne le iardin d'Armide

Mirabeau vint a cheval c'était vers la fin de mal Miral'en i eta t déja malade de la maladie dont li devait mourir, de la désaffection du peuple; et puis tant de tempétes d'amour avaient passé dans ce cour gonfié, tant d'orages pell que avalent gronde dans ce cerveau brulant, qu'il etai I en permis au colosse de se courber au double oura-

El a reine la reine encore belle, encore hautaine, encore f rie i le lecleur mais toute brisée au dedans; la relne, dont les l'ie viola ées ne peuvent effacer, le jour, la trate des farmes de la nort la reine malade aussi, d'autan plus malade qui le dut vivre elle; la reine qui a tant defert deje et qui va plus souffrir encore qu'elle n'a jam - v iffert car elle va sourire a Mirabiau!

Il v est un moment de surprise pour elle cependant, lele trouve en fa e de ce terrible ami Elle s'at-ribit a voir non pas un von elle ne falsait pas au déand a far elle I horne ir de le comparer au roi des aulmais quelque chose de pareil a un ours, a un reactin degue e e trouva un gentilhomme par-l l'arfaitement courtols, elle ne pouvait com-le énergie alliée a une telle délicatesse.

re l'une ensemble

(a) l'adm' ce tête-a-lête, nul ne peut le rél er b qui e dis utent la vie et la mort
de r ; i é ilt en tiers dans cêtte sembre ret 'malame Campan en apprit de la la te de 'e e cellect voulut en perdre, ile cent e qu'if éte de deviner c'est que l'en-

u tarlen Chacun parlait sa ist e q i t'ét ; le le l'autre et le moment de paration arm hacun dans le cercle qu'il

Trition arriver to the 'ill arriver to the 'ill arriver to the 'ill arriver to the 'ill arriver to the separar, Mirabeau sadre 'ill arriver to the separar t

de ses sujets à l'honneur de sa presence, jamais elle ne le congediant sans but donner sa main à baiser.

La retue présenta a Mirabeau sa main froide et blanche comme de l'ivoire, et Mirabeau de ses fèvres toucha la main royale

C'en fut assez pour cette tête pleine de flamme, ce cour plem de poésie, il crut avoir reçu une graude fa-veur de celle qui eût du, si elle cût su plier le genou, tom-ber à ses pieds et demander grâce. Il releva le front, et,

d'une voix pleine de la conflance de sa force
— Il 'uffit, madame dit il, la monarchie est sauvée!
Lièles il se trompait la monarchie etait deja sur une pente st rapide, que lul-même, tout géant qu'il étalt, ne pouvait l'arrêter dans sa course Et puls cette femme, qui l'avait reçu sur les obsessions

de Lameth, celle femine qui, sur sa demande, venalt de lul donner sa maln a baiser; cette femme de la même main que venaient de toucher les lèvres de Mirabeau, cette femme, rentrée au château de Saint-Cloud, écrivait en Allemagne a M. de Flachslanden

« Je me sers de Mirabeau ; mais il n'y a rien de serieux dans les rapports que je noue avec lui »

On se rappelle que la Fédération avait été votee.

La cérémonte fut fixée au 14 juillet, jour anniversaire de la prise de la Bastille. Le lieu désigné fut le Champ-de-

Le 19 Juin, Anacharsis Clootz, ce baron prussien qui devait prendre plus tard le titre d'orateur du genre humain, vint demander que les patriotes de toutes les nations pussent assister à la solemnité. La chose, bien entendu, accordée; non seulement accordée, comme nous le disons, mals ce singulier patriote qu'on appelait Alexandre Las'écrta

- En quoi! citoyens, vous allez recevoir des députés de l'Alsace et de la Franche-Comté! Souffrirez-vous qu'ils voient dans nos places publiques les figures de leurs aneltres enchaînées aux pleds de nos rois? Je demande que ces symboles de la servitude soient enlevés, et que les inscriptions de la vanité qui les accompagnent solent effa rées.

Il va sans dire que la motion fut adoptée.

L'exemple était entrainant. Aussi, sur le même mode que son ami Alexandre Lameth, le marquis de Lambel s'écrla-t-il à son tour :

- C'est aujourd'hul le tombeau de la vanité; je demando la suppression de lous les titres de duc, comte, vicomie, marquis.

La phrase n'était pas très française, mais elle était de mise ce jour-la, elle eut le plus grand succès. Barnave et la Fayette appuyérent la motlon; Noailles et Lepelletter parfèrent dans le mème sens; le duc de Montmorency s'aperçut qu'on avait oublié les armoiries et sacritia ses armes d'or à la croix de queules cantonnée de seize alérions d'azur.

Alors, au milieu de cris d'enthousiasme, l'Assemblée rendit un décret qui abolissait pour toujours en France la noblesse héréditaire et les titres de monseigneur et d'excellence

il étail, en outre, par le même décret, défendu aux cl-toyens de prendre d'autres noms que leurs noms de fa-

Ainsi, plus de comte de Mirabeau, plus de marquis de la Fayette M Riquettl et M. Moller, vollà tont

Ce fut alors que Camille Desmoulins, rangeaut le rol dans la catégorie commune, l'appela M. Capet.

l'ue chose curleuse, c'est que la cause de cette noblesse qui se déponifiait ainsi elle-même ne fut guère soutonue que par l'abbé Maury, fils d'un cordonnier.

On remarquera que l'Assemblée, en même temps qu'elle abolissait la transmission de l'honneur, du même coup abolissait la transmission de la honte; la noblesse du pere n'honorait plus le fils, le supplice du coupabe ne tachait plus la famille.

Cependant le mouvement fédérailf s'opérait.

Jamais peut-être rien n'avait plus profondément pénétré dans les entrallles de la France, que cet appel de Paris à la province. Les jacobins, les premiers du nom, — nous direns plus tard, quand nous ouvrirons la porte des clubs pour y faire entrer nos lecteurs, nous dirons quelle difference il y ent entre les premiers et les seconds : les jacoldns disalent

La Fédération va royaltier la France.

Les royalistes disaient

C'est une haute imprudence d'aniener ces masses brutales à Paris C'est risquer une épouvantable mêlée; le pillage, le massacre l'incendie.

Avengles qu'étaient royalistes et jacobins i... Ils ne

voyaient rien de ce qui était réellement; à plus forte rai-

son, de ce qui devait étre.
D'autres espéraient que l'affluence serait moins grande qu'on ne le disait : l'époque était bien rapprochée et certains départements étaient bien loin. Comment feraient ces pauvres gens pour franchir une pareille distance?
Ceux-là comptalent sans l'enthousiasme, sans l'enthou-

Le peuple en ce jour sans cesse répète : Ab! ça ira! ça ira! ça ira! Suivant la maxime de l'Evangile, Ah! ça ira! ça ira! ça ira! Du législateur tout s'accomplira Celui qui s'élève on l'abaissera. Celui qui s'abaisse on l'élèvera.



La reine présenta à Mirabeau sa main froide et blanche.

siasme qui, pareil à la foi, transporte les montagnes. La dépense fut mise à la charge des localités : on se cotisa : les riches payèrent pour les pauvres; on donna ce qu'on avait: du pain. de l'argent, des habits; toutes les portes étaient ouvertes, l'hospitalité faisait de chaque maison de la route une hôtellerie gratuite; toute la france ne fai-sait plus qu'une seule famille; jamais croisade du XIº ou du XIIº siècle ne présenta un pareil spectacle, même quand la princesse Comnène disait :

- Est-ce que l'Occident s'arrache à sa base pour se

ruer sur l'Orient?

Et sous ce beau ciel d'êté marchaient, marchaient sans relâche les hommes portant les enfants, les jeunes gens soutenant les vieillards, chacun faisaut sa partie dans un immense chœur, à l'aide duquel on bravait la fatigue de la route; on chantait;

Les premières vagues de cette immense marée commen-çaient à battre les murailles de Paris, lorsqu'on s'aperçut que l'emplacement qui devait les recevoir n'était encore aucuuement préparé.

On envoya douze cents ouvriers pour y travailler. C'était le 7 juillet: la réunion avait lieu le 14; à ces douze cents ouvriers, il fallait plus de trois ans pour ac-

complir leur tâche C'était chose impossible que cela fût; mais Paris, ce grand faiseur de lumière, dit: « Je veux que cela soit, »

et cela fut. En sept jours, le Champ de Mars, tel qu'il est aujour-d'hui, avec son terrain nivelé et ses talus qui l'encadrent. en sept jours, le Champ de Mars fut prèt et offert à la

Toute la population de Paris s'était misé à la besogne,

ts of the comal elegib , s u muc ise i u i m de sciti

t e an san un.

s , r s les plus craintifs

in l il veut être, et que

i s ulement la profestation de tous les pouples Chati juillet jar un proserti et
l's lavres de ses con nayens, les
ieres de cette journee fureit lou
ur hannes anz des et prussienes,
unes souveratus qui l's avaient presi i nor de n'us faire la guerre

n n t nême Leopold donnar a ce rêve s le a realité En conference directe
r le l'asse de concert avec l'Ang eterre et la i i el re de le teure de la diplomatie, l'emper . I ii o rer i Reichenbach.

Au del as cous lay as yu la cour corrempait Mira-Sieves et par eux le club de 89 Après la lecture du

l ... nd j ir iriva, t ut le monde était arrivé avant

I. Fr. e ou nui re avant répondu à l'appel. Il p s p nze urs le temps était mauvais, des tor-re : et v t mendé tous les travallleurs, et cependant 15 of lent cut nue de travailler. le 14 juillet, le clel fut au s puvi ux que le 13; à chaque instant passaient de k rd s r fales le vent à chaque instant combaient de ver telles t crents de pluie; on ent dit que Dieu voulait v r esquioù i mvait aller la patience, ou plutôt l'entêtement du jeujle

Le 11 es aristocrate disalt-on galement.

E' tie galeté, les soutenue, bravait tout, même la e flue st antipathique aux Français, qu'elle filsa dire i l'etion

Il pleut il n'y aura cien.

Il est incroyable ce que les Français penvent faire avec

Cent waite mille personnes purent s'asseoir sur les resterent de la pole Mars: cent cliquante mille resterent debou' me unite mille manœuvrèrent dans le champ luim.m. 1 1 cent mille regardaient des amphithéatres de Chall et de Passy

L. r. d.z.v. us des fédérés était à la Bastille ; la pluje mi nu lous lavons dit, par torrents tous étalent tre i l'er oup mouraient de faim.

li jui e' du vin.

All les portes s'ouvrirent pour laisser passer 1 se le latters pleins de provisions; on des-

(on it lore un verre de vin et manger une bou-

o w mi cif et mi he pur le Champ-de-Mars

Al mile i di terrain nonvellement nivele s'elevalt l'auto La l'estric

De la La e militaire etalent dressés les gradins où der le rot et l'Assemblée,

e raturellement arriva avant le roi, la pluie il fullat combattre rette pinie désorga-roi it pir de danses et par des chants. e n e que le fé ore que le fédérés arrivalent, venalent

departement, et chaque cercle

rand flence et les dan es ces r ret d'ariver e gradins él vé pour ces

1 1 1

1 'a compagnalent les queltel c leur pre lons et qui 1 I c

f avancent jusqu'au pled 4 rre et preud les ordres

To real to the pie et son pled bol

teux veri else représentant d'une fête où, de la part du John et it est joie et loyauté ou, de la part de la cour tout est tristesse et leinte, Talleyrand monte à l'autel au mil cu de deux cents pretres ceints de ceintures tricolores et vetus à cibes blanches.

Mais le ciel est implacable; jamais l'eau n'est tombée si

Plus de cent mille temm s veines de robes blanches sont trempees de pluie. Le pluie del ume tout, chapeaux, plu-

mes coeveny a importe pas une ne se refire. Ce jour la, les temmes consintent à être moins jolles, pourvu qu'elles volent et qu'elles écoutent ce qui va se passer

D'aifleurs les paraphiles sont là; des fenêtres de l'Ecolo mil taire on ne voit qu'un immense donne de soje de tou tes confeirs aussitôt que la pluie cesse pendant une se conde, les paraplules se referment.

Douze cents musiciens jouent, mais on ne les entend pas, le canon tonne, et l'on écoute. Il donne le signal du service divin. La messe commence et s'acheve au milien du silence d'un

demi million d'hommes.

C'est la l'ayette qui, le premier, doit prononcer le ser-

Il monte les marches de l'autel l'épée à la main, en appule la pointe contre le tabernacle, et, a haute voix

« Nous jurous, dit-il, d'être à jamais fidèles à la natlon, a la loi et an roi;

« De maintenir de tout notre popvoir la constitution decrêtée par l'Assemblée nationale et acceptée par le rol;

« De protéger, conformément aux lois, la sureté des personnes et des propriétés, la circulation des grains et des subsistances dans l'Intérienr du royaume, la perception des contributions publiques, sous quehque forme qu'elles existent;

De demeurer unis à tons les Français par les liens indissolubles de la fraternité. »

A ces dernières paroles, le drapeau tricolore est agité sur l'antel; les salves d'artillerie éclatent, les cris prolongés de « Vive le roi! vive la mation! » leur répondent; le signal de la confedération universelle est donné

Alors, le président de l'Assemblée nationale se leve à son tour.

- Je jure d'être fidèle à la nation, à la loi et au roi; de maintenir de tout nion pouvoir la constitution décrétée par l'Assemblée nationale et acceptée par le roi.

Le bruit du canon et les acclamations de la foule accueil lent ce second serment à l'égal du premier, tout ce qu'il y a de vieux soldats parmi les fédérés, tire l'opée, et vient, par un seul mouvement, répéter le serment l'epec étendue vers l'autel de la Patrie.

C'est le tour du coi. Il jurerà de sa place, il ne jurera pas sur l'autel de la Patrie. C'est un chemin de traverse qui lui est ouvert au cas ou il vondrait manquer à son serment.

Jurez bant bien hant, sire! Au moins que tout le monde vous entende!

Sire, prenez garde, les nuages viennent de s'ouvrir, un rayon de soled a passé par cette dechirure, Dien vous regarde. Dien vons écoute; il vons en coutera cher si vous manquez a rotre serment quelque part que vous ayez jure, son autel a lul est partout,

Le roi etend la main et dit

Mol, rol des Français, je jure d'employer tout le pouvoir qui m'est délégué par la loi constitutionnelle de l'Etat a maintenir la constitution décrétée par l'Assemblée cathurde et acceptée par moi, à faire exécuter les

Cette fors tout le monde se penche on d'rait un vaste champ de blé courbé par le vent, cette fols, tout le monde

éconte, cette fois, tous les cours hattent. Puls quand la voix a cesse, une immense acclamation so fait entendre le drapeau tricolore s'agite de nonveru, le canon retentit, les tambours hattent des cris s'élan-cent de toutes les bouches, les épèes s'agitent, les bon-nets des grenadiers se levent au bout des bafonnettes; tou-

es les mains se clerchent, se serrent. Il y a la un demi-million d'hommes en ce moment, pas un de refuserali de mourir pour le roi qui vient de lurer la constitution

O rol' de ton côté, la main sur le cour, estu prêt à mourly pour ton peuple?

A ce spectocle une lueur fauve passà dans les beaux youx de la relue

· Voyez vous la magicienne : sérrie le comte de Virieu. depute de la noble se du Dauphiné en la montrant du doigt.

De toute cette grande époque de la Révolution, un seul monument est reste

Le Champ-de-Mars

Ces grands niveleurs qui, pendant six ans,

l'œuvre, n'out rien bâti de visible Leur monun en a eux devait grandir tout seul et dans l'avenir.

Le Champ-de-Mars seul est visible : souvenir gigantesque de ce que peuvent, lorsqu'ils sout réunis, les bras et le cœur d'un peuple.

FUITE DE NECKER. - M. DE MONTMORIN. - NOUVEAU MINISTÈRE. - AFFAIRE DE NANCY. - L'ÉTAT-MAJOR ET LES SOLDATS. - L'AUGMENTATION DE SOLDE. -M. DE BOUILLÉ. - RÉCLAMATIONS DES SOLDATS. - a ELLES SONT JUSTES ». - LES BOURGEOIS. - LES QUERELLES. - LES RENCONTRES. - LE MAITRE D'ARMES. — JUDAS. — ÉMIGRATION. — LÉOPOLD II. - LE PASSAGE. - FERMENTATION. - LES RÉGI-MENTS DU ROI, DE MESTRE-DE-CAMP ET DE CHATEAU-VIEUX. — LE DÉCOMPTE. — LES SUISSES. — LE FOUET. - LA DÉPUTATION. - RÉBELLION. - L'ASSEM-BLÉE. - LE DÉCRET. - M. DE NOUE. - POMMIER. - LES DEUX SUISSES. - LA RÉPARATION. - LES CONGÉS. - LES OFFICIERS PRISONNIERS. - DÉCRET DE L'ASSEMBLÉE. — LA FAYETTE. — CRAINTES DES SOLDATS. - LE VOYAGE. - L'ARRESTATION. -BAILLY. - MM. DE MALSAIGNE ET CERISIER. -RUMEURS PUBLIQUES. — ÉVÉNEMENTS. — M. DE BOUILLÉ. - LE JEUNE DÉSILLES. - LA DÉFAITE. - LE SUPPLICE. - CONDUITE DE L'ASSEMBLÉE ET DU ROI. - LOUSTALOT. - ROUTE DE NECKER.

Passons par-dessus les événements secondaires, et, parmi ces événements secondaires, chose étrange! nous rangeons la retraite ou plutôt la fuite de M. Necker.

M. Necker, dont la retraite a fait une révolution en 1789, il y a un an à peine, M. Necker, que tout un peuple a redemandé à grands cris, M. Necker s'est usé, annihilé, perdu au milieu des grands événements qui se succèdent tons les jours: le hanquier, l'agioteur. l'homme de bourse

est resté, mais l'homme politique a disparn.

Il donne sa démission, et sa démission est reçue avec froideur par l'Assemblée, avec insonciance par le public, avec joie par le parti patriote et par le parti de la cour.

De tout son ministère, un seul ministre reste debout : de Montmorin.

M. de la Luzerne est remplacé par Flenriau;

M. de Champion de Cicé par Duport du Tertre : M. de la Tour du Pin, par Duportail :

M de Saint-Priest, par Delessart.

Arretons nous un instant à l'affaire de Nancy et aux truubles du Midi.

lls ont leur signification. Voici l'affaire de Nancy:

Nous avons dit quelque part que les officiers de l'armée absorbaient quarante-quatre millions, et l'armée entière quarante-deux Etrange répartition, comme on voit.

En février, l'Assemblée s'aperçut de cette injustice, et,

timide encore, se contenta d'augmenter la solde du soldat de quelques deniers

En mai, les soldats n'avaient rien reçu de cette augmen-

En effet, on l'avait fait passer dans une prétendue amélioration du pain; les soldats avaient mangé le pain et ne s'étaient pas aperçus de l'amélioration.

Les soldats crièrent qu'ils étaient volés; il y avait longtemps qu'ils s'en apercevaient; seulement, c'était la pre-mière fois qu'ils osaient le dire tout haut.

« Voyant qu'on ne s'inquiétait point de leurs réclama-tions, les soldats, dit M. de Bouillé, — retenez bien ce nom que nous avons déjà écrit une ou deux fois, et qui va gran-dir en fatale célébrité, — les soldats, dit M. de Bouillé, formèrent des comités, choisirent des députés qui réclamè-

rent anjres de leurs supérieurs, d'ille i vec assix de moder tion dis ret mes qui avaient e mations etaient pustes, on y fit droi'.

M. de Bendle n'est pas partial en pareille matière, on pent doit éroire M. de Bouille. Les « dats réclamerent donc Du monein que les soldats reclamaient les accusairent Et qui accusairent lis pur accusairent les fluciers.

Nan y sur le prin qu'il théâtre de cel étrange proces, où

ville e it jure

Na incliente anns du soldat, les bourgeois donnérent raison au s. la centre l'officier, qui les vexe avec ses plumets fluttairs, qui les étourdit avec ses éperons, et qui se fait des maltresses avec leurs femmes et leurs filles.

Les offiners treuverent mauvils qu'on voulut leur contester ce qu'ils regirda ent comme d'impérissables privi-

lls chercherent querelle aux hourgeois ne négligeant aucune occasion d'insulter ou de battre

Les soldats, a leur tour, prirent par i pour leurs amis

les bourgeo?

Les officiers ne pouvaient tirer l'éve e ontre leurs sol-dars; mais il y avait de par la ville et dans les environs des maîtres d'armes qui pouvaient me re les drôles a la rai-SOD.

par exemple, il y en eut un qui, payè par les officiers, deguisé par eux, tantôt en bourgeois, tantôt en garde navional, amassait chaque son deux ou prois que-relles, qu'il vidait le lendemain; trois ou quatre soldats furent tués ou blessés dans ces duels inégaux. Et cependant, tout homme portant uniforme était force de demander sa-tisfaction de l'insulte reçue, on il y avait, le lendemain, les railleries du corps de garde, pires que la mort.

Heureusement, les soldats reconnurent le piège, ils pri-

rent le soldat et le forcèrent d'avouer sa mission. Ils pouvaient le tuer à leur tour : les représailles eus-sent été justes. Ils se contentérent de lui attacher les mains derrière le dos, et de le promener par la ville avec u net de papier sur lequel était écrit le nom le Judas.

Puis ils le conduisfrent hors des portes et le lachèrent dans les champs, en l'invitant a aller se faire pendre où

bon lui semblerait.

Les officiers dénoncés émigrèrent, et s'engagèrent dans les troupes que l'Autriche dirigeaît sur le Brabant. L'empereur Léopold, sur ces entrefaites, avait demande

le passage pour une armée autrichienne qui allait soumettre les Pays-Bas.

Il y avait un antécédent : Charles-Quint n'avait-il pas demandé passage à François le pour le même motif, et François le ne lui avait-il pas accordé ce passage?

Il est vrai que c'était le passage d'un homme et non celui d'une armée.

Louis XVI ne vit point la différence on la vit trop : il ac-

corda le passage à l'armée autrichienne.

De là, comme on le comprend bien, grande fermentation dans tous les départements de l'Est et du Nord. Les
Autrichiens, entrés à Mézières ou à Givet, en sortiraientils, une fois entrés ? N'était-ce pas le cas de dire à l'oreille du roi la fable

de la Lice et sa compagne, du bon la Fontaine?

Le roi fit le sourd. Heureusement. l'Assemblée avait l'oreille fine Au moment où la population des Ardennes mettait trente mille hommes sur pied pour marcher contre les Autrichiens, si les Autrichiens, sous un prétexte quelconque, entraient en France, l'Assemblée nationale leur refusa le passage.

Les paysans avaient bien raison de ne s'en rapporter qu'à eux de repousser l'ennemi. L'armée, par la division qui s'était introduite entre les soldats et leurs chefs était complètement désorganisée. Les duels continuaient ou plutôt augmentaient dans une proportion effrayante à Nancy : les soldats allaient se battre quinze cents contre quinze cents. lorsque l'éloquence fraternelle d'un sol lat parvint à faire remettre tous ces sabres au fourreau. Une autre tactique avait en outre été employée à l'approche des Autrichiens; on croyait encore au passage de l'empereur Léopold, on donna tous les cougés qui furent demandés.

Il est vrai que beaucoup de ces congés n'étaient autre qu'une cartouche jaune, c'est-à-dire une note infamante.

Sur ces entrefaites, im des trois régiments qui se trois régiment à Nancy, le régiment du Roi. — les deux autres étaient Mestre-de-camp et Châteauvieux, ce dernier suisse; — sur ces entrefaites, disons-nous, le régiment du Roi demanda se comptes à ses officiers.

Les officiers rendirent les comptes, et payèrent : chaque homme eut soinante et treize livres quatre sous.

L'eau en vint à la bouche de Châteauvieux, qui avait des comptes très embrauillés: le pauvre régiment suisse se crut français, et. fils d'une république, il crut qu'il pouvait prendre exemple sur les fils de la monarchie.

Il envoya deux députés pour apprendre du régiment du

a sy etal fis se faire renire ses

required les

1 str s marades

reallr t derillene parade

res res des firent passer

, sherr s

l tr nyites a la lête et bat

M s es sidats the comprire it

l v v v v v v motif de sympathie entre e v v tit Checcauvieny qui tennit et at Chacauvieux qui tennit 1 C'amp je le 14 juiffet de f'année précé. vicit été prendre les fustls des Inlar sur le peuple, il avait refusé

ry starte people in avait refuse
ry stant founde refuser, il eut obélé
re remarquer une close. Châteauvieux
i na las dans les cantons allemands, mats
frai alse a Vaud a Lausanne, a Geneve, . France et Suisse la France qui nous a donne R usseau

d ne deux Français que l'on venait de fonetter I - I---

- everi é révelta tout le monde, les officiers furent t s les j'ur avoir commandé cette exécution, les soldats f re es j'ur l'avoir laissé fatre

ler es pur l'avoir laissé fatre les re le amp et le regiment du Roi envoyérent une pour casernes de Châteauvieux ce' e lépurait n'fait émeule, les soldats se soulevent; le r'es d'it prison sont forcées les deux Saisses sont tires le le re c'chets on les promene en triomphe par la ville n'de are a l'un asile dats les rangs du régiment

ville in de me à l'un asile dats les rangs du régliment du R i : Lantre dats ceux de Mestre-de-camp l'insulordie nomme sons cesse, un souffle sur la flamme qui l'il : l'ir ette of re et elle delibidera. Le riur l'Assemblée l'attorale apprendit à la fois et l'is esse des plaintes des soldats et la pendire des caisse vir fur un riglement privisotre dans ce règlement, et e cir hait conclier ce qu'elle devait aux soldats l'inmos e citigens tout sollats qu'ils étaient, avec la discret minimaire et la surete de l'État; effe ordonnait le mainte et d'au ni régime jusqu'a la promulgation du l'useri et elle promettait de soccuper avec activité, elle su l'ors l's omites de soldats, in ompatibles avec l'is l'ir in due par des inférieurs; elle introduisait une firme de comptes propre à rassurer les soldats sur leurs d'ils elle assigettissait les cartouches fannes c'est die et ges nfamants n'un reglement qui ne laissait die ges niamants a un reglement qui ne laissait the firm an carrie and a larbitraire; entin, elle diait a tou-tes eles qui avaient été distribuées depuis le let mai 1789 warn ere flétrissant qu'elles imprimaient à leurs por-

Les of ers desiderent que ce décret serait lu. le 12, a v d v réliments dans leurs quartiers.

Mal.r t crire du jour, le régiment du Roi se met us les armes, ouvre les portes des casernes et tambours et été servicit sur la place Royale, où les deux autres r gimes s'vi unent le jouière au bout de dix minutes

Le leux sulses punis du fonet étaient dans les rangs l'un mue tous l'avons du, dans ceux du régiment du R. l'utr lans ceux de Mestre-de-camp.

dad mis

l'e lettre de Me de Noue commandant de la place, écrite AM de Balivi re colonel du régiment du Rol, et tombée ertre e micro des iddats M de N e discit dans cette lettre que l'Assemblée pre-

na les mestres pour réprimer les brigandages des frou-

billa's se sout mis sous les armes pour demander · reparation

mardant comprend qu'il y va de sa tête, se ré-

() t après quelques peurpariers, les soldats dé-cler : le le commandant sera respecté, mais qu'ils exig the compliations sur sa fettre

ne e il descend avec les administrateurs du di r'in te e muni ipaux en écharpe

A ir in differ rt des rangs - on l'appelait Pominier, et ilt. It to villa le tre de M. de Noue.

If I Note that I have errice mine lieutenant dans le tree di Ril qui a trajour été on ne peut plus sa ''' te ce régirer e qu'il et imposible qu'on lui l'itenti n'day ir vouln fui appliquer l'expression d an n'eatre il a tonjours regardé et re-n'urs le adat du régiment du Rol comme 1 lein dhorneur

cht il en é t de cette explication comme de ce : e l'invent ur le terrain forsque l'un des advers : e p el elle ne sati font ni celui qui les du re ni ce : c reçoit

Aussi ce le explication dornée et reçue, aussi la lot proclamee, tous les esprits demeurerent ils dans le même état,

Les rangs rompus on pronche dans les rues de Nancy les d'ux sucses condamnés ou force le Heutenant-colonel le Châteauvieux à déflyrer a chacun six louis pour son decompte et cent fouls d'indemnité jour les coups reçus, puls on les incorpore successivement dans le régiment du Roi d'uns Mestre-de-camp, dans la garde nationale, et ils parteur munis des congés des trofs corps

Le meme soir les officiers de Châteauvieux sont gnes au quartier et gardès par feurs propres soldats; le lendemain, on les force a delivrer provisoirement une somme de vingt-sept mille francs, qu'ils cautionnent et que prête M de Vanbecourt; enfin, le même jour, les cavaliers de Mestre-de-camp demandent de l'argent, se salsis sem du quartier maître, mettent une garde à la calsse et tiennent leurs officiers prisonniers jusqu'au 15. Le 15 les officiers se fassent et consentent à payer une

soaime de vingt quatre mille livres qui leur est avancée par

la municipatite

De son côte, le régiment du Rol continue à demander son compte. Le commandant, eftrayé, réclame un poste de gendarmes pour garder la calsse; c'était traiter les soldats en voleurs. Ceux-ci ne gardent plus de mesure : ils déclarent que si leurs officiers se défient, ils se défient bien autrement; que les officiers ne gardent les caisses avec tant de soin que pour passer avec elles à l'ennemi, mais qu'il n'en sera pas ainsi de la feur. En consequence deux qu'il n'en serà pas ainsi de la feur En consequence deux-cents soldats vont prendre cette caisse, la trouvent pres-que vide, et, après en avoir constaté l'état par un procès-verbal, après l'avoir scellée, la portent chez le major, qui la refuse, et, de la, au quartier, où elle reste en dépot La classe prenait une effrayante gravité au dehors, l'ennemi; au dedans, l'indiscipline et l'Insurrection. On envoie un courrier a l'Assemblée nationale, qui rend, je

16 a ut, un décret dont voici la substance

A décrété et décrète d'une voix unaufme que la violation a main armée, par les troupes, des décrets de l'As-semblee nationale, sanctionnés par le roi, étant un crime de lese-nation au premier chef, ceux qui ont excité la réhellion de la garnison de Nancy doivent être poursuivis et punis comme coupables de ce crime, à la requête du ministère public, devant les tribunaux chargés par les décrets de la poursuite, instruction et punition de sembla bles crimes et délits :

« Que ceux qui, ayant pris part à la rébellion de queique manière que ce soit, n'auront pas dans vingt-quatre heu-res, à compter de la publication du présent décret, déclaré à leurs chefs respectifs, même par écrit si les chefs l'exigent qu'ils reconnaissent leurs erreurs et s'en repentent, seroni également, apres ce délal écoulé, poursuivis et punis comme fauteurs et participes d'un crime de lèse nation.

Ce sut la Fayette qui poussa l'Assemblée à cette mesure violente 11 y avait dans l'ex-marquis beaucoup plus de l'officier que au soldat.

Mirabeau, au contraire, proposait la seule chose prati-ible dissondre l'armée et la recomposer.

On était donc arme d'un second décret, ceini qu'on vient

de lire Des l'apparitien du premier, deux jours après, la Fayette

écrit an marquis de Bouillé qu'il faut frapper le coup. C'est donc une détermination prise; quelque chose qui

arrive, on frappers le coup.

Les pauvres diables qui s'étaient faissé entraîner à ce mouvement d'erreur, et qui l'avaient poussé bien autrement loth qu'ils n'avaient jamais cru aller, au moment où ils l'avaient entrepris, avalent jugé eux-mêmes la position dans laquelle ils venaient de se mettre. La population, qui les avait encouragés tant qu'un mouvement généreux en faveur de leurs camarades les avait poussés en avant, la ropula-tion avait été trappée de leur dernier acte; elle avait vu passer avec étonnement, presque avec terreur, cette calsse enlèvée par les soldats des bureaux du quartier-maltre, le stience qui avait accompagné l'escorie avait été éloquent pour les mutins, que, le lendemain, ils avaient rapporté chez le quartier-maitre la caisse intacte; les officiers eux mêmes l'avouérent.

De leur côté, les Suisses de Châteauvieux témoignent leur repentir. Ils vont trouver les officiers, les supplient de leur pardonner, rentrent sons la discipline, et fronmeent un nouveau serment d'être fidèles au roi, à la loi et à la nation. Puis ils font un comité de huit membres, qui partent

pour l'aris avec l'agrément de leurs officiers, et qui reçoivent trois mille fivres pour leur voyage.

Tout cela s'était fait sans que les mutins cussent en con-naissance du décret de l'Assemblée.

La mission des députés était plus dangereuse qu'ils ne croyaient eux mêmes. La Fayette, par l'intermédiaire de son ami le député Emery, avait fort monté la tête à l'As-

Le ministre de la guerre, apprenant que des envoyés des régiments révoltés sont arrivés à Paris, demande à Bailly l'ordre de les arréter, Bailly cède comme toujours, et, au moment où les envoyés franchissent la barrière, leur arres-

tation s'opère.

Cette arrestation fit grand bruit. La garde nationale parisiènne était préte à prendre parti pour les régiments. Elle s'interpose, engage les trois régiments à signer un acte de repentir et de soumission qui implore l'indulgence de l'Assemblée, et qui sera porté à Nancy par une députation de la garde parisienne.

En conséquence, le 21, M. Pécheloche, aide-major de la garde parisienne, arrive à Nancy avec deux des soldats

arrétés à Paris.

On attendait donc avec calme le retour des envoyés de la garde untionale, et l'on espérait que, grâce à leur intervention, tout allait s'arrêter là.

Point du tout. Le 24, un officier arrive, il se nomme M. de Malsaigne . c'est un homme brave jusqu'à la témérité, violent jusqu'à la folie; c'est un homme d'action et non de médiation.

A peine arrivé, il se rend tout droit au quartier des Suisses, travaille avec leurs deputés, accorde quelques ar-ticles de leurs réclamations, mais chicane sur les autres. Pas moyen de s'entendre.

M. de Malsaigne fera son mémoire, M. Cerisier, celui des soldats. On se quitte plus mal qu'on ne s'était joint.

Le lendemain, la fermentation de Châteauvieux est telle, qu'on invite M. de Malsaigne à tenir sa séance à l'hôtei de ville; il y a dauger, et danger réel; raison, puisqu'il y a danger, et danger réel, pour que M. de Malsaigne le brave.

Il se rend au quartier, apprend que le mémoire n'est pas fait, s'emporte, et dit aux soldats qu'ils ne sont pas dignes de porter l'uniforme et de manger le pain du roi.

La rumeur devient générale; le régiment tout entier est insulté. M. de Malsaigne se dirige vers la porte: cette porte est barrée par quatre soldats qui croisent la basonnette sur leur général. Celui-ci tire son épée, en blesse deux. Son épée se brise entre ses mains, il s'empare de celle du prévôt, et, avec cette épée, il se fraye un rassage et se trouve dans la rue.

se précipitent Soixante hommes sortent du quartier et derrière lui. M. de Malsaigne, toujours l'épée nue, tou-jours en défense sans faire un pas plus vite que l'autre, arrive chez M. de Noue, dans l'escalier duquel M. Pécheloche. le député parisien, et des officiers du régiment du Roi arrêtent ceux qui poursuivent M. de Malsaigne.

La garde nationale commandée accourt à la désense du général, et, sous son escorte, M. de Malsaigne se rend à la

municipalité

Le régiment, de son côté, députe un homme par com-agnie. Ces députés exfosent leurs réclamations; ces réclamations sont repoussées.

L'exaspération est telle, qu'on est obligé de donner une garde à M. de Malsaigne, pour qu'il ne soit pas enlevé pendant la nuit. Cette garde se compose mi-partie de bour-

geois et de soldats du régiment du Roi. Le lendemain, M. de Malsaigne donne aux Suisses l'or-

de lendemain, M. de Maisaigne donne aux Suisses l'ordre de partir pour Sarrelouis; les Suisses refusent.

Acte de ce refus est dressé, et M. Desmortes, aide de camp de la Fayette, envoie dans la nuit aux gardes nationaux de Nancy plusieurs courriers, porteurs d'une dépêche signée de la Fayette. Cette dépêche est une invitation aux gardes nationaux de prêter force à l'autorité.

Le 27 se passe en négociations inutiles; la fermentation continue de croître; Malsaigne renouvelle l'ordre de partir

le lendemain pour Sarrelouis.

Pendant ce temps, la nouvelle qu'on arme les gardes nationaux des environs et que ces gardes nationaux ont l'ordre de marcher sur la ville se répand. Matsaigne est un laux général qui conspire avec les ennemis de la nation; il veut éloigner Châteauvieux pour que le passage des Autrichiens soit plus facile. Des attroupements forcent la municipalité à publier une défense de s'attrouper. Alors, des soldats de Châteauvieux et du régiment du Roi montent dans deux fiacres et déchirent deux stores rouges qu'ils font flotter par la portière.

Le 28 au matin, le lieutenant-colonel et le major de Châteauvieux ee rendent au quartier pour exécuter l'ordre de départ qu'ils ont reçu de M. de Malsaigne.

— Payez-nous, répondent les soldats, et nons vous suivrons

au bout du monde.

A midi, un caporal de la garde nationale s'approche de M. de Malsaigne et lui dit tout has

- Général, cela va mai, on complote de vous arrêter, le régiment du Roi prend ou va prendre les armes.

Ce premier avis impressionne peu M. de Malsaigne; mais le caporal revient à la charge d'une façon plus positive. M. de Malsaigne prétexte une course, prend quatre cavaliers, sort de la ville, en laisse trois à distance, et, accompagné d'un seul, nommé Canone, il prend le chemin de Lu-

A peine cette nouvelle circule-t-elle dans la ville, que lo cri de trahison retentit plus ouvertement que jamais: M. de Maksaigne est un agent de l'Autriche! Cent cavallers de Mestre-de-camp mootent à cheval et se lancent à sa poursuite.

En ce moment, on reçoit dans la ville le nº 327 des Annales patriotiques, qui annonce que le gouvernement en-voie des agents patentés dans les départements pour corrompre les municipalités, dissoudre l'armée, et livrer le royaume aux brigands des forêts de Sarrebruck et des bruyères de Treves.

Plus de dou'e, M. de Malsaigne était un de ces envoyée On se porte chez M. de Masagne eath un de ces envoye.

On se porte chez M. de Noue, qui la reçu, qui sans doute est son complice; on se reud maître de lui après une espèce de combat dans lequel quelques hommes sont tués ou blessés; on le dépouille de son uniforme, on le couvre d'un sarrau de toile, et on le met au cachot. Un nouveau grief vient se mêler a tous ceux que l'on a

děja ou que l'on croit avoir.

Deux cavatiers du régiment du Roi ont arrêté à la porte Notre-Dame un cavalier de maréchaussee, porteur de trois lettres écrites par M. Mueis, prévôt général, l'une à M. de Bouillé, les deux autres au prévôt général de Toul et à celui de Pont-à-Mousson; ces lettres, portées à l'hôtel (ville, sont ouvertes : elles contiennent des ordres donnés la maréchaussée pour conduire hors du royaume les soldats de Châteauvieux. Ces lettres tombent comme de l'huile sur la flamme : les Suisses sont vendus, Malsaigne est un traitre, il a fui quand it s'est vu découvert; le projet de contrerévolution est certain.

Au milieu de ce tumulte, deux cavaliers de Mestre-decamp rentrent poudreux, ensanglantés; ils reviennent seuls : M. de Malsaigne les a fait écharper par les carabiniers de Lunéville.

Les autres sont blessés ou prisonniers.

En moins de dix minutes, trois mille hommes sont sous les armes, et, à onze heures du solr, ils campent, à une lieue de Lunéville, sur les hauteurs de Fleirval.

Le lendemain, à la pointe du jour, ils entreront dans la ville, et n'en sortiront que quand Malsaigne leur sera livré. La nuit se passe en négociations, et, le matin, il est

convenu: Que M. de Malsaigne se rendra à Nancy dès qu'il en sera

requis par la municipalité; Qu'il s'y rendra escorté par douze carabiniers et douze fusiliers, choisis dans chacun des trois régiments de Nancy;

Que, trois heures après son départ, l'armée de Nancy se mettra en marche pour y retourner, et qu'il ne sera attenté n' à la personne ni à la liberté de M. de Malsaigne, jusqu'à ce que l'Assemblée nationale ait statué sur les griefs respectifs qui ont amené le conflit. M. de Malsaigne se met en route.

Au premier pont, un officier qui commande une com-pagnie de carabiniers, laquelle est restée en arrière, demanda à M. de Malsaigne :

- Général, est-ce de votre bonne volonté que vous retournez à Nancy?

M. de Malsaigne répond un oui qui ressemble fort à un

non. L'officier retourne à sa compagnie.

Un peu plus loin, un carabinier se détache de cette compagnie et passe prés de M. de Malsaigne.

Il est temps, lui dit-il tout bas.

— Ne me perds pas de vue, répond celui-ci.

Quelques pas plus loin, au tournant d'une ronte, M. de Maisaigne fait un signe à M. de Beaurepaire, met le sabre à la main, baisse la tête sur le cou de son cheval, lul enfonce les éperons dans le ventre et s'élance à travers la campagne.

M. de Beaurepaire détache quatre carabiniers qui l'escorteront, et, avec se reste de ses hommes, il soutlendra la retraite du général.

Une décharge furieuse se fait sur lui; vlngt-cinq carabiniers sont tués ou blessés; M. de Malsaigne lui-même reçoit une balle dans son buffle, passe la rivière, rentre à Lunéville, et se replace au milieu des carabiniers.

On comprend à l'instant même quels dangers ce retour amasse sur la tête du régiment; ses chefs le divisent et laissent cinquante hommes de garde avec lui au château.

Mais tà circulent, se propagent, grossissent les bruits de trahison qui ont déjà poursuivi Malsaigne; il est entouré par vingt carablniers, pris, placé sous la garde de quatre sentinelles, mis dans une voiture et envoyé à Nancy.

Un détachement de carabiniers l'accompagne; mais, cette fois, non comme général, comme prisonnier.

Les carabiniers sont reçus à bras ouverts par les trois régiments; M. de Malsaigne est conduit au quartier, puis, du quartier, à la Conciergerle.

de l'enle était

a ras d'infanterie, quatorze ce is at respue tous Allemands; en outre 1 116 comme nous avons dit a fait e } } = 1

i est le 29 à Toul; le 31, près de

de la ville viennent, à différentes heures d ander see conditions.

t des soldats et des gardes nationaux,
des municipanx de venir avec eux, mais tout
l vue de cette armée qui apporte la foudre
manicipaux passent dans le camp de Bouille et et teons si protection

V i les onditions du marquis

I al rd les regiments, sortiront, remettront leur otage Malsaigne, hyreront chaeun quatre des leurs, qui seront juges par l'Assemblee

t était dur, on en conviendra demander à des soldats français de lier r leurs compagnons.

N' mi rie Metre-de-camp et le régiment du Rol acceptèrent

Resta t Chateauvieux, avec ses deux bataillons.

Puis pichques braves de ces hommes de cœur, qui se foi tuer pur une mauvaise cause pensant qu'ils doivent le soutenir du moment qu'ils l'ont embrassée

P rmt 1xlt II y avait beaucoup de gardes nationaux 1 banhe e le Nancy

Les Suisses étai nt dans une telle extrémité qu'il teur f llat at solument so défendre. Un peu de miséricorde de part l'Bouillé, et tout s'arrangealt encore. Il préféra la des pline peut être d'une et plus militaire, mais, a coup ur ce n'était gas et chrétien.

Conme tolors if y a dou'r sur le parti qui a com-en e lo feu Bouillé dit que ce fut Châteauvieux; Châ-touvi ux dit que ce fut Bouillé

t mme t dans une position si grave pouvaient-ils l'aggrav r en ore en provoquant l'attaque?

Tout e qu'on sait c'est qu'ils voulaient tirer un canon, que cette menace denna lieu a un fait heroique. Un jeune the ler bret in s'élance sur la piece, l'embrasse, s'y attache pen lan' que les éoldats de M. Boublé's avancent, et n'aban-

pen lan' que les soldats de M. Boullé s'avancent, et n'abandonne la plèce que criblé de coups de baionnettes; son nom et d'vent historique on l'appelle Désilles.

Le c'imbai fut long Châteauvleux, qui savait ce qui l'at'endait, luttait avec le courage du désespoir; d'ailleurs, en l'aldait blen un peu de la ville en trant par les fenère. A tout cette fusillade, les deux régiments français laistent rage voulant sortir, enfoncer les portes de la caserne, et le la caserne, et la caserne rir au secours de leurs malheureux camarades. Mais i s cifi iers eurent la puissance de les maintenir.

Le soir, tout était fint. Châteanvieux avait perdu cent t mmes le reste était prisonnier.

Vingt-deux furent condamnés a mort.

Vigt et un furent pendus, le vingt-deuxlème fut roué. Il fallait ben varier un pen le spectacle.

Pu cinquante autres condamnés aux galères On les e veva a lirest. ils traversèrent la France, l'aris, le Champ-Mars jeut-être, on ils avalent refusé de tirer sur nous

L'Assemblée vota des remer lements solennels à M. le r - pu de Beuillé lui donnant le commandement de l'arr di Nord Et Louis XVI eut, comme il le dit Ini-même,

n de l'As emblée fut mal reque des patriotes, ce l' a r i produi it un mauvais effet dans le neuple.

VI l'i è l, ustatot à propos des récompin es rd e a h a l' a pard'hui, l'Assemblée nationale ini des rem re n. 1 et la cour lut donne le commando de l'armée de irée à protéger les frontières de l'Al-l g e () l'herté à enst touton qu'a lez vous devenir man de v t p is cruel ennemi? «

I I de la lettre du rel, qui a une extreme

. I et fas le fact d'Augu te, quand,

au récit du sang versé, il se battait la tête aux murs, et distit

« - Varus, rends mot mes légions i »

Quinre jours après, on lisait dans les Revolutions de Paris, dont Loustaiot était le principal rédacteur

« M. Loustalot notre ami, et l'un de nos plus estimables collaborateurs, v.ent de terminer sa carrière. Il a été en-levé à la patrie et aux leures, à l'âge de vingt-linit aus, emportant les regrets de tous les véritables amis de la 11herte »

Pent-eire, demandera ton quel rapport cette mort de Loustalot peut avoir avec l'affaire de Nancy

Ces mots prononces sur sa tombe nous le diront :

« Ombre chère à tous les cœurs patriotes, en quittant cette vallée de miscre pour le rendre dans le sein de l'Eternel, va dire a nos frères des régiments du Roi et de Châteauvieux qu'il feur reste encore lei bas des amis qui pleureut sur leur sort, et que leur sang sera vengé. »

Loustalot était mort le cœnr brisé! l'affaire de Nancy venait de rendre suspectes les deux forces nées de la Révolution, et qui, par conséquent, devalent soutenir la Ré-volution la garde nationale et les municipalites.

La garde nationale avait marché sous les ordres de Bouille

La municipalité de Nancy s'était mise sous sa protection.

Dès lors, le roi donta de la force de la Révolution.

Nous allons voir le resultat de ses doutes dans le chapitre sulvant.

Mais d'abord consignors un fait, c'est qu'à la nouvelle de cette malliengues altatre de de cette mallicurcuse attaire de Nancy, plus de quarante imile citoyens coururent aux Tuileries et a l'Assemblée nationale, demandant d'un seul et même cri le renvoi des

Les ministres avaient, des cette époque, la bonne habi-tude de faire la sourde oreille à de parcils cris. M Nec-ker, seul, les entendit, et, las d'une longue administration sans résultats satisfaisants, attristé de voir cette immense popularité, qui avait fait faire une révolut on en sa faveur, envolée en moins de dix-huit mois, il partit le 4 septembre sans rendre ses comptes, mais laissant pour caution de sa gérance deux millions prêtés par lui au Tresor, sa maison et son mobilier, qui valaient un autre million

Maintenant, veut-on voir où en était la popularité de M. Necker un an aprés la prise de la Bastille?

Tout alla bien jusqu'à Arcis-sur-Anbe, arrivé là, il avait fait halte et se reposait dans la maison de poste en altendant que l'on changeat ses chevaux ; tout a conp des hommes armés entrent dans sa chambre et lui demandent ses passeports.

Il en avait trols, et un billet particulier du roi

il les fit voir à la municipalite et au directoire, qui les trouverent en regle.

Mais, là auss, la municipalité et le directoire n'étalent pas toujours les mattres; la volonté populaire l'emporta, et M. Necker et ses gens sont conduits à travers une hale de fusiliers à une auberge qu'on leur assigne.

La, M Necker comprend qu'il est prisonnier; il de-mande à écrire à l'Assemblée nationale. La demande est accordée à la condition qu'aucun de ses gens ne portera la lettre, mais qu'elle sera portée par deux citoyens de la

M Necker écrivit, et les deux messagers partirent.

L'Assemblée décida que M. Necker avait le droit de continuer sa route ce qui ne l'empêcha pas d'être arrêté de nouveau à Vesonl.

La, c'est pls encore qu'à Arcis-sur-Aube, le peuple entoure la volture, coupe 'es traits des chevaux, et fait entendre les plus effrayantes menaces.

Cependant, là, comme a Arcis-sur-Aube, le passeport de l As emblée nat onale limit par lui ouvrir un chemin.

Le soir, les gens de sa suite furent pendant cinq heures entre la vie et la mort-

Ce fut ainst que s'ételgnit cet astre, que s'effaça cette de finée : il refourne a Geneve plus pauvre qu'il n'en était vonu, nous laissant mieux que ses deux mill ons du Trésor, inteux que sa maison, mieux que son mobilier, nous laissant sa fille, un des grands hommes de notre époque.

VI

LE ROI. - LETTRE AU ROI D'ESPAGNE. - LE PROJET DE FUITE. - LA QUESTION RELIGIEUSE, - M. VETO. -L'ÉVÊQUE DE CLERMONT. - LE PAPE. - LE COMTE DE FERSEN. - TRAITÉS AVEC LES AUTRES PUIS-SANCES. - L'ASSEMBLÉE. - ACCEPTATION DU ROI. — LE SERMENT EN SÉANCE PUBLIQUE. —LES REFUS. LUTTE DES PRÊTRES. - LEUR INFLUENCE. -MAIRE LEPERDIT. - FUITE DE MESDAMES. - M. DE NARBONNE. -- LA « CHRONIQUE DE PARIS ». -- LETTRE DU ROI. - DISCUSSION DANS L'ASSEMBLÉE. - MO-RET. - LETTRE DE MONTMORIN. - ARNAY-LE-DUC. - M. DE MENOU. - MIRABEAU. - PROJET DE LOI SUR L'ÉMIGRATION.

Revenons au roi.

En octobre, il sort de son irrésolution habituelle et fait deux démarches décisives.

Il écrit au roi d'Espagne et lui envoie d'avance sa protestation contre tout ce qu'il pourrait être forcé de sanctionner.

Puis il s'arrête à un projet de fuite, que lui présente à nouveau l'évêque de Pamiers, qui obtient du roi plein pouvoir pour M. de Breteuil de traiter avec les puissances étrangères.

On devait s'entendre de cette fuite avec M. de Bouillé. M. de Bouillé venait de faire ses preuves, et l'on se fiait

Ce qui tourmentait le roi, ce qui le tourmenta tonjours, ce qui fut cause de sa fuite an 21 juin, de sa chute an 10 août, ce fut non pas la question politique, mais la question religiouse.

Louis XVI fit serment à la constitution, et ne voulut pas ratifier le décret contre les prêtres assermentès.

Aussi ne cessa-t-on d'appeler le roi sire, que pour l'appeler M. Veto.

En juillet, le roi avait consulté l'évêque de Clermont, s'informant à lui pour savoir s'il pouvait, sans mettre son àme en péril, sanctionner la constitution du clergé.

Vers la fin du mois d'août, il avait envoyé quelqu'un à Rome pour faire la même question au pape.

Le pape craignait fort que l'on me réunit à la France son comtat d'Aviguon, qui était non seulement un bon revenu, mais qui était, en outre, un pied rose au milieu de la Provence, c'est-à-dire sur la terre la plus catholique de toutes les terres que possédait la fille ainée de l'Eglise. Aussi le pape ne répondit-il rien de bien positif, et se

contenta-t-il de blamer vivement les actes de l'Assemblée

nationale

Pour un homme qui ne demandait pas mieux que de comprendre à demi-met, c'était une réponse plus que suffisante.

Il s'agissait de préparer l'Europe à la résistance du roi aux volontes de son peuple, c: à la fuite que cette résistance devait amener, lorsqu'ou serait arrivé au terme de cette rèsistance.

Depuis quelque temps était revenu de la cour de Stockhelm un Suédois, nomme le comte de Fersen. C'était un homme de trente-huit à quarante ans, de belle taille, de manières parfaites, d'un courage éprouvé; il avait l'esprit et le cœur aux aventures, et l'on disait qu'à son premier voyage en France, il avait emporté de Marie-Antoinette un seuvenir qui n'était pas étranger à son retour.

On le chargea de toute cette négociation près des puis-sances étrangères, conjointement avec M. de Breteuil. L'Espagne et l'Angleterre étaient brouillées; mais, en face d'événements comme celui que leur préparaît la France, elles oublièrent les causes de leur inimitié et traitérent le 27 octobre.

De son côté, l'Autriche était en querelle avec la Turquie; mais, à la première lettre qu'il reçut de France, l'empereur, comme on le comprend bien, arrangea les af-

Eufin, la Suède et la Russie guerroyaient au grand détriment de la Suède; mais l'affaire s'arrangea comme s'étaient arrangées les affaires de l'Angleterre avec l'Espagne, de l'Autriche avec la Turquie.

Grace à nous, toute l'Europe fut en paix, et prête à nous faire la guerre.

C'était assez important; les rois comprenaient que les guerres de rois a rois avaient fait leur temps.

La France ouvrait le champ des guerres de rois à peuples. Si les rois avaient eu l'intelligence d'envelopper la France d'une espèce de cordon sanitaire, et de la laisser a ses propres divisions, à sa guerre des rues, à ses exécutions, à ses massacres, peut-être comme le scorpion, enfermée dans cercle de feu, la France se serait-elle tuée elle-même.

Mais on l'attaqua: à cette vapeur bouillonnant à l'intérienr on ouvrit une voie; la vapeur s'étendit sur le monde, et devint cet orage de vingt ans, aux éclairs duquel les peuples lurent sur nos drapeaux le mot liberté.

De quel assemblage de lettres ce mot est-il fait qu'il apparaisse flamboyant aux peuples, qu'il soit le labarum des nations, et qu'elles y lisent comme Constantin ; PAR CE SI-GNE, TU VAINCRAS!

Malheureusement, les choses n'étaient pas encore arrangées au gré de la cour, lorsque l'Assemblée, prévenue que le roi avait demandé au saint-père une autorisation qu'il n'avait pas encore reçue, fit signifier à Louis XVI que ce n'était pas une sanction qu'elle demandait, mais une acceptation pure et simple des décrets des 14 juillet et 27 novembre, qui astreignaient les prêtres a prêter serment à la Constitution.

Le 16 décembre, le rol envoya son acceptation. Une heure après, il rencontra M. de Fersen. — Ah! lui dit-il, j'aimerais mienx être roi de Metz; heureusement que cela finira bientôt

Et qu'on remarque bien ceci en passant; ce serment que l'Assemblée avait décidé qu'on exigerait des prêtres, les hommes avancès, les hommes de la Rèvolution ne le voulaient point; Marat ne le voulait point; Robespierre ne le voulait point. Camille Desmoulins disait:

- S'ils se cramponnent à leur chaire, ne nous exposons pas même à déchirer leur robe de lin pour les en arracher. Cette sorte de démon, qu'on appelle pharisien, calotin ou prince des prêtres, n'est chassée que par le jeune. Non ejicitur nisi per jejunium.

Et il demandait seulement que l'on refusat le traitement

ceux qui refuseraient le serment à la constitution. Malheureusement, l'Assemblée fit une grande maladresse : elle décréta que les membres de la Chambre appartenant au clergé prêteraient serment en séance publique. En particulier, beaucoup eussent consenti, et la preuve. c'est que cinquante-huit ecclésiastiques prêtèrent serment

à la tribune; mais, en public, c'était une trop belle occasion de faire du martyre à bon marchè.

Les prêtres ne la laissèrent pas échapper.

Pas un évêque, excepté l'évêque d'Autun, ne prêta ser-

ll est vrai que l'èveque d'Autun s'appelait Talleyrand.

On commença l'appel nominal par l'évêque d'Agen.

L'évêque d'Agen demande la parole.

- Point de parole! Prêtez-vous serment, oui ou non? crie la gauche.

Vous avez dit, répond l'évêque d'Agen, que les refusants seraient déchus de leurs offices. Je ne donne aucun regret à ma place, j'en donnerais à la perte de votre estime; je vous prie d'agrèer le témoignage de la peine que je ressens de ne pouvoir prêter le serment.

L'abbé Fournès se lève.

- Vous voulez, dit-il, nous ramener à la simplicité des premiers chrétiens, je m'y conforme; je me fais gloire de suivre mon évêque comme Laurent suivit son patron.

- Et moi, s'écrie l'évêque de Poitiers, à soixante et dix ans, je ne déshonorerai pas ma vieillesse par un serment que rèprouve ma conscience! je ne veux pas prêter serment.

Puis, comme on murmure:

— Je prendrai, dit-il, mon sort en esprit de pénitence.

Et cependant, disait sous l'Empire l'évêque de Narbonne, ce que nous en faisions là, c'étaif la plupart de nous par pure gentilhommerie, caz on ne peut pas dire, Dieu merci, que ce fut par religion.

Et cependant, à partir de cette heure commença cette longue guerre, fantôt souterraine, fantôt à ciel ouvert. que les prêtres déclarèrent à la Révolution, et qui mit trois fois en feu l'est et le midi de la France.

Ce fut alors seulement que l'on put mesurer la que tenait le prêtre dans la famille; il appela à lui les femmes et les filles, c'est-à-dire cette partie faible qui relève de lui, et qu'il s'est inféodèe.

Il amena un divorce bien autrement terrible que ce divorce de corps qu'il combattait: il amena le divorce de l'ame entre le mari et la femme, entre le père et son enfant.

Il leur fit croire que la Révolution, pour n'être pas catholique, n'était pas chrétienne; cette révolution qui réalisait la parole du Christ, cette révolution qui créa la proa l'Illeric c' a ce serf a qui son v i pris sa terre c' r. r. v i e qu'il y avei c' c', ci verité, c'est que

a setait le f - it s tes ar c 'un lleu a un Vendéen

I I at le mourant à son R m m T

A weet her the transfer of the sol-

t v t d un c up de sabre au iui

1. i de la liberte, dit le jatricte en

v reponses est la plus belle? Dites 1 perdit, ce maître républicain de

t lans la ville on veut le lapiter, de pueres tombe sur lui; une pierre lui
il la ramasse toute sanglante et, la mon-

e juis chuiger les pierres en pain, dit il ; mals, si sit i pe it veus n'urrir, il est à vous jusqu'à la der

Qu'i dise mairtenant qu'une révolution qui inspirant se il II s'par les n'était pas chretiemle!
C'ir res pretres qu'il y a loin souvent de l'autel a

l' des premiers effets des décrets de l'Assemblee, à I ende du serment a la Constitution, fut la fuite de Mesdan. tantes du roi

De la les journées des 5 et 6 octobre, depuis le départ da r i de Versailles pour revenir à Paris, les pauvres creatures habitaient leur château de Beflevue, ou elles es-

Ma beureusement, avec l'année nouvelle qui venait de s ivrir c'était le 4 janvier 1791 que le serment avait été le fré aux prêtres, et que les évêques l'avaient refusé; — mall cureusement, avec cette année nouvelle, disons nous, v al la l'aque.

vers la fin de février, le bruit se répandit-il que Mesdanes, sours du roi allalent partir pour Rome

En t'u' autre temps, nui en France n'eut fait attention au mart de trois vieilles filles; d'ailleurs, quelle loi em-

m durs cette circonstance, la France tout entière s'al rma, chacun cralgnait que, par la porte mal fermée, le re crit a s'n tour

F. 1 n avait raison, car d'abord le roi avait du partir ave se tante

Mal e reise ent, le bruit de ce futur départ se répandit A rs le r l'essaya ful-même de retenir ses tantes; mais olle lui déclarerent qu'elles ne sauraient plus vivre dans un pays doù la religion de leurs peres était proscrite, et qu'elle étaient décidées à after chercher prés du souve-rain patife des consolations pour elles et des indulgences j ur fa nation.

Le r i d lattit encore, mais enfin céda.

Le depart tu fixe au 19 fevrier 1791.

On désir it fert garder Mesdames en France; elles y étalent as ez p-pulaires et la guerre de médisance et même de calomnie qu'elles avaient faite contre la reine n'avait pas peu contribué à maintenir cette popularité.

Aus I de nombreuses députations de dames de la halle se tran p rtèrent-elles à plusieurs reprises aux châteaux le Bellevue et de Choisy, pour supplier Mesdames de ne pon' abandonner le rol leur neveu

A ces démonstrations d'amour populaire, Mestames, perdues de frayeur, et dont la décision était bien arrêtée, répridirer par des paroles si vagues, que, malgré leurs de le contre deute pas de leur prochain départ.

In 11 10 février, le servi e fut ordonné romme de le le contre le contre le souper de tout le château fut de tille, et l'on fit donner fordre au chevaller de le beau jeune homme élevé sur les genoux de laide, d'amener les voiture de Meudon a

the transfer oncure les voltures à Meudon pour que

for the defendance of the following of t

le lan er e p

re er teu er M de Narbonne; M. de Narre er ea p

le et er er grave que Me dames avolert

le et er er er qu'un gentithomme arrivant

d P f e at qu'une bande d'hommes

e er me er ar he, avait quitté Paris et

etait en route pour venir à Bellevue, dans l'intention de s optoser par la force, s'il le fallait, au départ de Mes-

L'inquietude fut grande chez les pauvres viellles: elles envoyerent à Meudon courrier sur courrier recommandant, si l'on ne pouvait trouver M de Narbonne, d'amener au moins les voitures Mais M, de Narbonne, sans doute dans l'interêt même de la fuite, avait pris ses précautions, et avait défendu que les voltures bougeassent sans un ordre spécial de lui.

Cependant le temps s'écoulait. Madame Adélaide envoya une de ses femmes sur la terrasse du chateau; de cette terrasse, on découvrait toute la route de Paris. Au bout d'un n'stant, cette femme se sentit fort effrayée, disau qu'à une heue, à peu près, elle avait entendu un grand bruit et vu de grandes lueurs.

Il n'y avait plus de doute, la nouvelle donnée étail cer-

Mesdames ne savalent que faire; personne n'avait une volonte bien ferme dans cette petite cour de vieilles filles; chacun s'effarait, courait a droite, a gauche; personne n avançait a rien.

Tout a coup, on entend le galop d'un cheval, on court au perron, à fa première marche duquel un cheval s'abat au perron, a la première marche duquel un énéval s'abat tout sanglant; le cavalier se dégage des ctriers et s'ap-proche. On le reconnaît: c'est M. de Virieu, député de la noblesse du Dauphiné, le même qui, le jour de la Fédéra-tion, a surpris cet éclair fauve dans la prunelle de la reine, éclair qui a fait visible pour lui une partie de cette ame profonde.

Il a appris le danger que couraient Mesdames, il est parti a fond de train. Au Point-du-Jour, if a rencontré toute la bande; on s'est douté où il alfait, on a voutu lui faire résistance, mais if a lancé son cheval. Un homme a voulu arrêter le pauvre animal en lui enfonçant son sabre jusqu'à la garde dans le poitrail; malgré sa Messure, sou-tenu par son cavalier, le cheval a franchi la distance, et, comme s'il eut senti qu'il n'avait pas besoin d'alter plus

loin, il a roulé sur la première marche du perron. On voudrait douter encore du récit de M. de Virieu; mais, des fenètres, on voit les lueurs des premières torches; toute la bande apparaît fantastique dans la nuit, se déroulant sur la moitié de Bellevuo; ses cris, ses chants, plus terribles encore que ses cris peutêire, se font en-tendre; il n'y a pas de temps à perdre, il faut fuir, gagner Meudon à pied, aller chercher les voitures pulsque les

Neudon à pieu, after chercher les voltures puisque les voitures ne viennent pas.

Ce dut être un terrible moment pour ces pauvres femmes, lorsqu'efles frauchtrent, par une nuit froide et pluvieuse de février, le seuit de leur helte villa pour fairo leur premier pas sur le chemin de l'exil i

Mais il n'y avait pas à hésiter, l'avant garde faubou-rienne frappait à la grille de Sèvres.

Pendant que le concierge parlementait essayant de ga-

gner du temps, Mesdames fuyalent, traversant le parc à pied et arrivant à la grille de Mendon.

Par une fatalité singulière, la grille était fermée, le concerge absent, les ciefs étaient égarées, Mesdames se crurent perdues.

Une personne de la suite songea à faire appeler le ser-rurier du château. On se mit en quête; par bonheur, on le trouva; il vint avec ses instruments, et ouvrit la grille.

A moitié du chemin de Meudon, on rencontra les voi-

tures qui venaient; on nonta dedans, et l'on partit.

Mesdames avaient voulu emmener avec elles madame
Elisabeth; mals madame Elisabeth refusa constamment de quitter le rol.

Elle cut sa récompense : de sainte qu'elle était, on la fit martyre.

On devine que toute cette troupe, venue inutilement à Bellevue, fit grand bruit lorsqu'elle rentra à l'aris, annoncant le départ de Mesdames; l'inquiétude était d'autant plus grande que l'on croyait qu'elles avaient été chargées par la reine d'emmener le dauphin.

Ce n'était pas le tout, assurait-on : Monsieur et Madame devaient les suivre.

Aussi, à dix heures du soir, une grande affluence de peuple se porta au Luxembourg, qu'habitalt Monsleur, et demanda à le voir ainsi que Madame.

Monsleur parut seul au balcon, affirma qu'il n'avait au-cune envie de partir, déclara qu'il ne voulait pas quitter es concltoyens, et jura qu'il ne se séparerait jamais de la personne du rot.

Ce qui voutait dire: e Sois parfaitement tranquille, bon people, si le roi part, le partirat avec lui. »

Le peuple prit le serment du côté toyal, fit de grands applaudissements à Monsieur, qui, en récompense, fit ca-deau a la section du Luxembourg d'un beau drapeau tri-

Le jour où Monsieur, fidèle à son serment, partait en même temps que le roi Monsieur pour Bruxelles, le roi

pour Montmédy, les patriotes firent du drapeau de Mon-

pour Montmedy, les patriotes hrent dit drapeau de Mon-sieur une bourre et en chargèrent un canon. Les uns prirent la chose au sérieux comme on le voit; les autres la prirent en plaisanterie, comme on va voir. La Chronique de Poris, journal écrit sous l'influence du parti constitutionnel, fit paraître au sujet du départ de Mesdames l'article suivant:

« Deux princesses, sédentaires par état, par âge et par

Elles brulent de voyager. Désir de fille est un feu qui

dévore; c'est encore l'usage.

« On brûle de les retenir; c'est toujours l'usage.

« Mesdames soutiennent qu'elles sont libres d'aller où bon leur semble, c'est juste; elles sont majeures. »

La rumeur, menaçante ou railleuse, fut telle, en tout cas, que le roi ne put se dispenser de prévenir l'Assemblée. Il écrivit, en conséquence, la lettre suivante:



Un jeune officier breton s'élance sur la pièce.

gout, se trouvent tout à coup possèdées de la manie de courir le monde; c'est singulier, mais c'est possible. « Elles vont, dit-on, à Rome; pourquoi faire? Pour y baiser la mule du pape; c'est drôle, mais c'est édifiant.

"Trente-deux sections et tous les bons citoyens se met-tent entre elles et Rome; c'est tout simple.

"Mesdames, et surtout madame Adelaide, veulent user

des droits de l'homme; c'est bien naturet.

« Elles ne partent point, disent-elles, avec des ments opposés à la Révolution; c'est possible, mais difficile

« Ces belles voyageuses trainent à leur suite quatre-vingts personnes qu'elles défrayent de tout; c'est beau.

« Mais elles emportent douze millions; c'est laid. « Elles ont besoin de changer d'air; c'est l'usage. « Mais ce déplacement inquiète leurs créanciers; c'est aussi l'usage.

« Monsieur le président,

Ayant appris que l'Assemblée nationale avait donné à examiner au comité de constitution une question qui s'est élevée à l'occasion d'un voyage projeté par mes tantes, je crois à propos d'informer l'Assemblée que j'ai appris, ce matin, qu'elles étaient parties hier au soir à dix heures; comme je suis persuadé qu'elles ne pouvaient être privées de la liberté, et qu'il appartient à chacun d'aller où il veut, j'ai cru na devoir ni ne pouvoir mettre obstacle à leur départ, quoique je voie avec beaucoup de répugnance leur séparation d'avec moi.

La nouvelle était sue, mais cette lettre la fit officielle.
Aussitôt une grande discussion s'éleva dans l'Assemblée, et l'on était encore au plus fort de cette discussion, quoique vingt-quatre heures eussent passé dessus, quand l'Ase a m . A re le 1 r es verbel

frrf.! n :r.in e dune
e se presentat
vice e tudu parpr si pui ti es quil avait
es vi pus et pe veulent
f sort exhibe lears
li civil u pur aller à
r Mori in, lautre netait
mais une declaration de a m. sq 1 reconnait n avoir pas le droit le s . d w cit yens se promonent dans les r did tri yens se promenent dans les
r did ur paraissent le plus agreables.
lpa x de Moret, à la vue de ces
re lesquels ils croient apercevoir quelsont disposes a croire qu'avant d'y
v r e ard, il est de leur deveir de consulter
a una e et d'en attendre la réponse avec
ma s'tandis qu'ils balancent sur le parti qu'ils radre les chasseurs du regiment de Lorraine acr le armes à la mair, et par la violence, font

I l'ure de ce proces-verbal fit explosion : t tro M de M numorin, ministre des affaires étrabgères, t le dev ueine t au roi était connu

te su Rewlell qui l'attaqua, en manifestant sa surprise qu le ministre des affaires étrangeres cut osé concresier un passeport, quand il était mistruit, et bien fustruit, u sur le truit du départ prochaîn de Mesdames, un i v n decret avait ete reclamé, dont le comité de cons-

t tut n s upait à rédiger le projet.

't dedain, it prudence, M. de Montmorin ne jugea

t propos de se justifier autrement que par une lettre.

Il l'aire sa au président de l'Assemblée.

« Monsieur le president,

· Je viens d'apprendre que, sur la lecture du procès-

rebal e v ye har la municipalité de Moret, quelques i mbres de l'Assemblée ont paru étonnés que j'eusse entresigné le passeport donné à Mesdames par le roi. Si ce fait a l'esoin d'être expliqué, je prie l'Assemblée de considérer que l'opinion du roi et de ses ministres est z connue sur cela. Ce passeport sera une permission de grar du royaume quand une lot aura défendu d'en rt r du royaume, quand une loi aura défendu d'en passer les limites mais cette loi n'a jamais existé. Jusqu'à ce m ment, un passeport ne pourra être regardé que omme une attestation de la qualité des personnes.

Dans ce sens, il était impossible den refuser un à Nesdames, il fallait du s'opposer à ce voyage, ou en pré-enir les inconvénients, au nombre desquels il était un-possible de de pas compter leur arrestation par une muni-

palité q i ne les aurait pas connues.

«Il existe d'auciennes lois contre les émigrations; elles lent tombées en désuétnde, et les principes de la liberté, le rélée par l'Assemblée, les avaient entierement abrogées.

Refuser un passeport à Mesdames, si cette pièce eut le repardée comme une véritable permission, aurait été ton seulement devancer, mais faire une loi; accorder ce jasseport lorsque, sans donner ancun droit de plus, il quait prévenir des troubles, ne pouvait être regardé que mme un acte de prudence.

mme un acte de prutence.

« VIII), monsteur, les motifs qui m'ont déterminé à contres gner le passeport de Mesdames; je vous prie de pul ir bien les communiquer à l'Assemblée Je saisiral.

« Interes ement toutes les occasions d'expliquer ma d'interes ement toutes les occasions d'expliquer ma d'interes et le compterni toujours avec la plus grande dans dur la justice de l'Assemblée.

f "c" quelque chose que l'en pût dire contre le départ de M e or ne ponvait pas dire qu'il existàt une fol qu'il e l'e partir. En somme elles étaient parties, e i r en funtile de dis uter, forsqu'on apprend qu'il partie en l'elde des chasseurs de firmi e i d'indivement arrêtées à Arnay le Duc.

Or fr f de l er la commune d'Arnay le-Duc qui va r '' Millane and fellor s'alphayer sur aucune

V ii v ii treinger dit ine voix inconnue, vous pre Trimity on the total monator, toos property of the pass de let contre cette fuite; moi, is a la con

general Menou ne l'avait tranché avec une arme tout aussi

coupsinte que l'épée d'Alexandre, avec l'arme du ridicule. L'Europe sera étonnée, dit-il, lorsqu'elle apprendra que l'Assemblée nationale a passé quatre heures entières il aurait du dire deux jours entiers) à deliberer sur le depart de deux dames qui aiment infeux entendre la messe a Rome qu'à Paris

Les delats furent terminés par ces seules paroles. Mira-beau, qui avait soutenu le droit que Mesdames avaient de quitter la France, et qui avait ainsi pris date pour parler sur la prochaine lei d'emigration, Mirabeau lit encore adopter la redaction du décret

Il fut conçu en ces termes

· L Assemblée nationale, attendu qu'il n'existe aucune lei du royaume qui s'opposo au libre voyage de Mesdames, tantes du roi, déclare qu'il n'y a pas lieu à délibérer et renvoie l'affaire au pouvoir exécutif. »

Or, comme le pouvoir exécutif, c'était le roi, Mesdames reçurent l'autorisation de continuer leur voyage.

Seulement, l'Assemblée nationale chargea son comité de constitution de lui présenter le projet d'une loi sur l'émigration

VII

LES « CHEVALIERS DU POIGNARD ». — LE 28 FÉVRIER. - VINCENNES. - LES QUINZE CENTS PATRIOTES. -LA GÉNÉRALE BATTUE. - LA FAYETTE. - L'HOMME AU POIGNARD. — LE MAIRE DE VINCENNES. — LA CAVALERIE. - LE PEUPLE. - LES PRISONNIERS. -LE FAUBOURG SAINT-ANTOINE. - LA FAYETTE TRIOM-PHANT. - SA DÉCONVENUE. - M. DE VILLEQUIER. -LES SIX CENTS. - M. DE GOUVION. - LE ROI, - LES CONJURÉS. — MIRABEAU A LA TRIBUNE. — LES SIX BILLETS. - LE DÉPART DU ROI. - MIRABEAU A L'AS-SEMBLÉE. — CE QUI TUE MIRAREAU. — AUGUSTE. — « PLAUDITE, CIVES ». - MIRABEAU SONGE A MOURIR.

Le 28 février suivant fut signalé par deux événements de la plus haute importance : ce que l'on appeta la conspiration des chevaliers du poignard, aux Tuilerles, et la discussion de la loi sur l'émigration à l'Assemblée nationale.

Comme cette discussion devait nécessairement attirer une grande partie de l'intérêt public, la journée du 28 fut

chalsle par le rol pour une tentative de fuite.

Il s'agissalt seulement de faire entrer cinq ou six con-jurés au château, et d'attirer l'attention de la Fayette et la présence de la garde nationale sur un'autre point.

On choisit Vincennes. Vincennes, donion royal, prison d'Etat, rivale de la Bastille, ful présenté au peuple du faubourg comme une reli-que du despotisme qui n'avait pas le droit de rester debout,

quand sa sœur la Bastillo était rasée,

En conséquence, une troupe de douze ou quinze cents hommes se transporla à Vincennes le 28 février, et, mon-tant sur la plate-forme, commença de démolir lo donjon. Sur les deux heures de l'aprés-midl, elle en avait déjà fiul avec les parapets, lorsqu'on s'avisa enfin de battre la générate.

Trois ou quatro milie personnes remplissaient les cours. La garde nationale de la localité n'avait point reçu d'ordre, et, d'ailleurs, n'était point en force. Le général la Fayette, prévenu, arriva avec des détachements de cavalerio et d'infanterte

Le général arrivalt assez inquiet, et il fallait une aussi grande circonslance pour lui faire quitter les Tuileries. Le matin même, on avait arrêté, sortant de chez le roi, un Individu qu'on avait trouvé muni d'un poignard.

Cet Individu avait été conduit au comité de la section des l'eufliants, où le maire l'avait interrogé: là il avait déclaré que, les temps de trouble dans lesquels on vivait lorçant souvent l'homme le plus inoffensif à repousser la lorce par la force, il était armé pour sa défense person-

nelle et pour sa propre sûrété. Réclamé par des personnes connues, et qui même appar-tenaient au château, l'inconnu avait été remis en liberté.

Cétait, au reste, un chevalier de Saint-Louis : il se nommait Decourt-Latombelle,

Néanmoins cet événement avait éveillé quelques inquiétudes; la garde descendante ne voulut pas quitter les Tui-leries, et obtint de M. de la Fayette de rester avec la garde montante.

ce fut sur ces entrefaites que le général reçut la nou-

vello de l'expédition de Vinceunes, et se rendit au donjon.
Une partie des troupes commandées par le général y
était dejà arrivée, et s'y tenait en bataille.
Senlement, il y avait dissidence: beaucoup trouvaient
que les citoyens qui démolissaient le château étaient tout aussi bien dans leur droit que ceux qui avaient démoli la Bastille, et ils disaient tout hant qu'ils trouvaient fort etonnant que ce qui avait été permis hier ne le fût pas aujourd'hui.

Mais à la voix de la Fayette, les beaux parleurs se taisent, et ceux qui sont hors des rangs reprennent leur place. Seulement, la Fayette ne pent agir qu'en vertu d'un ordre du maire, et le maire est d'avis, à ce qu'il paraît, que le peuple a le droit de démolir le donjon.

La Fayette alors, s'avançant vers le fonctionnaire public - Monsieur, lui dit-il, en qualité de commandant de la garde nationale, je suis venu ici pour prendre vos ordres; et j'y obéirai; mais je vous avertis que, si vous manquez de fermeté, je vous préviens que, si vons ne faites pas respecter la loi, demain je vous dénonce à l'Assemblée nationale.

L'injonction était précise; le maire donna l'ordre de faire cesser la démolition, et d'arrêter les démolisseurs. Aussitôt le général ordonne à la cavalerie d'entrer le

sabre en main dans les cours. Le peuple crie : A bas les sabres!

Une partie des cavaliers les remet au fourrean, mais le reste jure de ne les y remettre que lorsqu'ils auront servi, et tombe sur la foule, qui en quelques minutes est dispersée. Soixante démolisseurs sont aux mains de la garde

nationale. Les autres s'enfuient et rentrent au faubourg Saint-Antoine, qu'ils essayent de soulever, sous le prétexte de déli-

vrer les prisonniers.

Mais, comme le mouvement était un mouvement arrangé, et, par conséquent, n'avait pas grande racine dans la population, il souleva tout juste assez de monde pour que l'on vint dire à la Fayette qu'il y avait quelque danger

pour lui à traverser le faubourg avec les prisonniers. C'était une raison pour que le général prit la résolution de le suivre dans toute sa longueur; il forma une forte colonne, plaça les prisonniers au centre, et fit marcher

une avant-garde avec du canon.

Le trajet se fit, comme il l'avait prévu, sans résistance sérieuse. Denx hommes seulement s'étant écartés, l'un fut blessé d'un coup de pistolet, l'autre reçut trois coups de pierre.

On gagna, toujours dans le même ordre, l'hôtel de ville, puis la Conciergerie, où les prisonniers furent déposés.

La Fayette, triomphant, moitié hué, moitié applaudi, comme il arrive aux popularités flottantes, était loin de se douter qu'il avait été dupe d'une fausse attaque, lorsqu'en revenant aux Tuileries, il trouva tout en fermentation. ration.

Sur les trois heures, le château, sans qu'on sât comment, s'était empli de gens inconnus; ces gens étaient entrès, à l'insu de la garde nationale, par une porte qu'avait ouverte M. de Villequier, premier gentilhomme de la chambre. Ils étaient six cents, disait-on, et étaient tous armés de

cannes à épée et de poignards.

Mais déjà M. de Gouvion, aide de camp du général, avait pris ses mesures; il était monté chez le roi pour lui dire ce qui se passait

Le roi fit semblant de tout ignorer, et s'informa de ce

que désiraient ces six cents personnes. M. de Villequier répondit au roi que sa noblesse, inquiète de l'événement de Vincennes, s'était en hâte rendue aux Tuileries pour le défendre en cas de besoin.

Le roi alors désapprouva fort le zèle indiscret de ces messieurs, et déclara qu'il se croyait en pleine sureté au milieu de la garde nationale.

La garde nationale, enchantée de cette déclaration du roi, commença par s'emparer de toutes les issues, et opéra le désarmement

La Fayette arriva comme elle était occupée à cette besogne; parmi les conjurés, la Fayette reconnut MM. d'Agoust, d'Eprémesnil, de Sauvigny, de Fonteille, de la Bourdonnaie, de Lillers, de Fauget, de Douville; et dès lors sa conviction fut acquise. Aucun, du reste, ne fit rés stance : épées et poignards, tout fut déposé sur les tapis ; après quoi, chacun se retira en liberté.

Mais il fallait un exemple, et, ne pouvant s'en prendre au roi, M. de la Fayette s'en prit à M. de Villequier; il

marcha droit à celui-ci, et, avec cet air qui n'appartenait

qua lui et que nous lui avons encore connu:

— Je trouve bien étrange, monsieur, lui dit-il, qu'apres è re convenu avec M. de Gouvion que vous ne laisseriez entrer que les gens de service, vous remplissiez les appar-tements d'hommes armés, étrangers à la garde nationale. Si ce sont de buns citoyens, que n'ont-ils pris l'uniforme pour avoir l'honneur de servir avec nous? S'ils ne le sont pas, je ne les souffriral pas ici. Je réponds a la nation de la surete du roi, et je ne le croirai pas en sureté tant que je le verrai enfouré de gens de cette espèce.

- Mais, géreval, balbu la M. de Villequier, je vous assure

que ces messieurs méritent toute confiance.

C'est possible qu'ils aient la vôtre, reprit la Fayette; mais, en tout cas, ils nout point la mienne, Au reste, mon-sieur, reflèchissez-y bien continua le général, si pareille chose vous arrive a l'avenir, je déclare à l'Assemblée quo je ne réponds plus de la sûreté du roi. — Cependant, monsieur, reprit M. de Villequier, le pre-mier gentilhomme é ant responsable...

— Responsable! interrompit la Fayette; mais, mon cher monsieur, s'il arrivait quelque chuse au roi, la nation ne s'en prendrait pas à vous, attendu qu'elle ne sait pas même que vous existez. En tout cas, si les officiers de l'intérieur sont responsables, il faut vous chasser, vous et tous les aristocrates, et mettre en votre lieu et place des amis de la liberté.

Le lendemain, le général publia l'ordre du jour suivant:

Le commandant général croit devoir prévenir l'armée qu'il a pris les ordres du roi, pour que les appartements du château ne se remplissent plus de ces hommes dont quelques-uns sans doute par un zèle très justement suspect. ont osé hier se placer entre la garde nationale et le roi. Le commandant général, d'après les ordres du roi, a intimé aux cheis de la domesticité du château qu'ils eussent à prendre des mesures ponr prévenir pareille indécence. Le roi de la Constitution doit et ne veut être entouré que de soldats de la liberté. Les personnes qui auraient dans leurs mains les armes dont on a dépouillé cenx qui s'étaient glissés hier dans le château sont priées de les rapporter au procureur syndic de la commune. »

Cette conspiration fit grand bruit, beautoup plus de bruit sans doute qu'elle ne méritait d'en faire. Elle reçut le nom de conspiration des chevaliers du poignard, parce que, assure-t-on, on trouva sur les conjurés des poignards de forme pareille.

Prudhomme, dans son livre des Révolutions, dessin de cette arme avec une légende placée alentour.

L'Assemblée était occupée à discuter la loi sur l'émigra-tion, lorsqu'elle entendit battre le rappel. Mais c'était chose si habituelle, qu'elle ne s'en inquiéta point autrement et continua la discussion,

Mirabeau, nous le savons déjà, s'était inscrit d'avance contre la loi en défendant le départ de Mesdames. Amis et ennemis le poussaient donc, ce jour-là, à monter à tribune: les uns voulaient sa gloire, les autres sa perte.

Il reçut, en moins d'une demi-beure, six billets dans lesquels on le sommait de proclamer une fois pour toutes ses principes. On disait que Mirabeau était pour le départ du rol, que lui-même en avait fait le plan.

Ce plan, on le lui mettait sous les yeux à chaque instant. D'après ce plan, le roi, sorti de Paris et rendu vers la frontière, y aurait trouvé une armée française, rassemblée par les soins de M. de Bouillé. Après avoir annulé la consti-tution de 1791, Louis XVI en eût accordé une autre. dont Mirabeau eût posé les bases. De nouveaux états généraux eussent été convoqués, et Mirabeau était proclamé premier

On citait même les propres paroles de Mirabeau

— Qu'ils partent, avait-il dit; moi, je reste à Paris pour leur en ouvrir le chemin, s'ils tiennent leur serment.

- Mais, s'ils y manquent? lui avait répondu un de ses amis.

Alors, je les f... en république!

Mirabeau vit qu'en effet le moment était venu; il monta à la tribune, et lut une page d'une lettre que, huit ans auparavant, il écrivait au roi de Prisse sur la liberté

d'émigrer. Puis il demanda que l'Assemblée déclarât ne pas vouloir entendre le projet, et passat à l'ordre du jour.

L'Assemblée d'Athènes, dit-il, ne voulut pas même entendre le projet dont Aristide avait dit : « Il est utile, mais « injuste ; » vous, vous avez entendu. Mais le frémissement qui s'est élevé à montré que vous étiez aussi bons juges qu'Aristide.

« La barbarie du projet prouve qu'une loi sur l'émigra-

' a M) Je d mende qu'en S , est des cr les mesures de t ind spensables i des lois reçues
le d'it de la nécess' y a une difference
and lei

e n'e que le pr p 'tre mis en deliberad l'e je . d ié de tout serment ndeind envers ce t infamie de nommer ne commiss " dissements ne commiss "

· La popular Muri ures d l'exfreme Liche

am Is

mme nous l'avons dit, Mirabeau pour-s quelque temps, d'injures, de menaces, de pro-Mirabeau qui, lorsqu'il mettait maintenant a m'n sur son cœur, au lieu d'y trouver sa conscience, "" vait une bourse, Mirabeau était rentré brisé.

F', en effet, ce qu'il avait dit à sa sœur J'ai prononce rrêt de mort, ils me tueront, n'était pas tout à fait l'expression d'une crainte vaine ceux qu'i laimaient sen-taient vaguement sa vie en danger; lorsqu'il sortait de Paris pour alter à la campagne, ou lorsqu'il s'aventurait nultamment dans les rues, son neveu le sulvait armé.

Deux ou trois fois on crut son café empoisonné, au goût qu'il lu trouvait; eufin il reçut une lettre précise dans laquelle on le menaçait d'assassinat

La question du poison est toujours restée indécise, et Lous dirons ce qu'il y a à dire pour ou contre.

Mais à notre avis, ce qui tua Mirabeau, c'est Mirabeau lul-même; ce qui tua Mirabeau, ce sut le dégoût.

Comme Enée, il voulut sauver ses dieux, la royauté et la liberté, ce fut chose impossible, la royauté était un trep lourd fardeau dans un parell moment; il succomba sous le polds

Ainsi, dès qu'il fut convaincu de l'impossibilité d'accomfilr sa tà he comprit-il que ce qu'il y avait de mieux à faire pour lui, c'était de mourir à la peine.

Ce n'est pas tout pour les hommes politiques que de blen vivre, il faut savoir blen mourir, mourir à temps, ne ras manquer sa mort.

Le mellleur acteur est siffié, s'il manque sa sortie.

Voyez Auguste, un des plus grands hommes politiques, et, par consequent, un des plus grands acteurs qui aient existé.

- Al je b en joué m n rôle dans la comédic de ce monde? demande-t-il, couché sur son lit d'agonie.

- Oul, repondent les assistants.

Alors, battez des mains et criez bravo! Plaudite, cives! Ce fut une belle sortle que la sortle d'Auguste, aussi on l applaud t encore.

Il est rare qu'un homme de génie ou un homme d'esprit

meure mal; sa mort, c'est l'affaire de toute sa vie.
D'ailleurs, Mirabeau se croyait empoisonné; or, comme l'époque était bonne pour mourir, c'était déjà moitlé chemin de falt, il re s'agissait plus que de venir en alde au I , son.

Il y songea sér cusement

VIII

LE 15 MARS. - L'AVEUGLE QUI VEUT MENER LE MONDE - "I "BEAT LT CABANIS. - LA FOULE. - M. FRO-CHO TR PITT. - LA MARK. - TEISCH. - LE BAYON I. OLEH, - LE DERNIER ENTRETIEN. HUIT HELR . ET DEMIE DU SOIR. - MOT DE ROBES-PIERRE. MARIAL. - AUX GRANDS HOMMES, LA PATRIE RECO: AL ANTE . MIRABEAU JUGÉ PAR ES CONTEMPORAIN .

Mr avait deux 1 n, les femmes et les fieurs le 1 ja a, au 1 cru d femmes et des fleurs, une r che, une de e oults de jeune homme, défeodres x mm de lage de Mirabeau, une de ces

rults qui brisent les santés les plus robustes et qui doublent les maladies

Or, Micabeau avait déjà, en 1788, été atteint d'une ter-rible maladie; il l'appelle un choléra-morbus. Ou tira au malade vingt-deux palettes de sang en l'espace de deux

- Cette maladie sut pour moi le passage de l'été à l'automne, dit lui meme Mirabeau.

En 1789, sa santé souffrit encore ; à l'ouverture de l'Assemblée, il était atteint d'un iclère qui disparut, mais que suivirent plusieurs indispositions toujours négligées.

Souvent on le vit sièger avec un bandeau sur les yeux; il était affilgé de tenaces ophitalmies.

-- Voyez-vous cet aveugle qui veut mener le monde! disalent ses ennemis

disalent ses ennemis.

En outre, ses cutrailles s'étaient affaiblies, il y éprouvait des douleurs sourdes, tout à coup ses jambes s'engorgealent, les bras et la politrine étalent attaqués d'un rhumatisme vague; il étalt devenu sur tous les points d'une sensibilité ou phitôt d'une irritabilité exagérée: « Ses muscles, dit Cabants, étaient ceux d'un hercule, ses ners ceux d'une femme. »

Il y avait encore chez lul un symptôme étrange: ses cheveux frisés presque crépus en état de bonne santé, tombalent en état de maladle: alors, toutes ondulations cossaient de la racine à la pointe; lorsque Cabanis venait voir Mirabeau, la première question de Cabanis au valet de chambre n'était point : « Comment va Mirabeau ? » mais : « Comment vont ses cheveux? »

Il avait toujours eu le pressentiment d'une vie courte. « J ai déjà franchi plus de la moitié de ma carrière, » écrivalt-il de Vincennes à Sophie.

En même temps que son corps dépérissait, son âme prenait l'empreinte de cette souffrante mélancolle qui affecte les forts lorsqu'ils se sentent faiblir; il demandait des épitaphes à tous ses amis.

- C'est la Mort qui embrasse le Printemps, disalt-li un jour en embrassant la troisième fille de madame du Salllant.

Le 27 mars, étant à sa maison d'Argenteuil, il fut salsi coliques, de sueurs froldes, d'angoisses, que redoubla l'éloignement de tout secours.

Le 28, la mort sur le visage, il rentra dans l'Assemblée; tout le monde découvrit sur ses traits ce coup de griffe du tigre, qui marque d'avance l'homme pour le tombeau.

On s'occupalt de mines, et, dans cette question de mines qu'il avait déjà défendue le 21 mars, il parla, ou plutôt chargea einq fois.

La dernière charge décida de la victoire, mals il tomba

sur le champ de bataille. En sortant de l'Assemblée, il rencontra sur la terrasse des Feulliants un jeune médecin, ami de Cabanis, et qui se nommait Lachèze.

En apercevant Mirabeau, Lachèze alla à lul, et, voyant le ravage qu'une nuit de douleur et une journée de lutte avalent prodult sur son visage:

- Yous vous tuez, dit-il.

— Eh! mon cher, répondit Mirabeau, me tuer tous les jours un Jeu, c'est ma vie. D'ailleurs, pouvals-je faire moins dans cette cause, qui est celle de la justice et de L'amitié ?

En effet, son ami le comte de la Mark, celui qui avalt servi d'intermédiaire entre Mirabeau et la royauté, le comte de la Mark avalt de grands Intérêts dans les mines d Anzin.

La foule s'amassa autour de Mirabeau : c'était ce qui arrivait toujours lorsqu'il paraissait en public; les uns lui présentalent des mémoires, les autres lui demandalent quelques minutes d'entretlen.

- Arrachez-mol d'ici, dit-il à Lachèze, et, si vous n'avez pas d'engagement, venez passer la journée avec mol à Argenteull.

Mirabeau passa à Argenteuil le reste du dimanche, et dans la matinée du lundi, son état paraissant empirer, il revint a Paris, se croisant sur la route avec Cabauls.

Un bain qu'il prit en arrivant à son hôtel de la Chaussée-d Antin, qu'il venait d'acheter de Talma, apporta quelque soulagement dans toute cette machine fatiguée; alors, il lui failut aussitôt sortir; il alla passer la soirée à la Comédie-Italienne,

La, les angoisses et les douleurs redoublèrent. Il descendit, appuyé au bras de Lacheze; mais son cocher, prévenu pour dix heures seulement, n'était pas à la sortle.

Il lul fallut se trainer a pied jusque chez lul.

A chaque pas, il s'arrêtait; la respiration était courte, hatetante, on cralgnait la suffocation.

On prévint Cabanis, il accourut aussitét et trouva le malade pres détouffer le visage gonffé par la stagnation du sang dans les poumous.

Mirabeau sentait parfaitement son état.

- Mon ami, dit-il à Cabanis, hâtez-vous. Je sens qu'il me serait impossible de vivre plusieurs heures dans une pareille anxiété.

A la suite d'un traitement énergique, un mieux sensible se manifesta; mais, dans la matinée du 30, les symptômes reparurent avec plus de violence, et, sauf quelques légers retours vers un bien qui ne se soutenait pas, le conduistrent à la mort,

Le 29 mars, on avait su dans Paris que Mirabeau était malade.

Le 30, on sut que la maladie était mortelle.

Le 3 avril, on sut qu'il était mort.

Du moment où l'on sut que Mirabeau courait un danger réel, la foule entoura sa maison.

A chaque feis que la perte s'euvrait, la foule interrogeait; trois bulletius distribués par jour étaieat d'abord lus à haute voix à la perte de Mirabeau; puis, copiés au crayon, couralent tout Paris, colportés par des messagers velontaires.

Lui cependant, de ce llt d'agonie où le clouait la douleur, souriait à cette démonstration; il avait cru à sa dépopularite, - qu'en nous permette de faire le mot, - parce qu'il sentait l'avoir méritée; que sa popularité eut survécu à sa liaison avec la cour, c'était un triomphe.

Cabanis s'épuisait en combinaisons médicales, et Mirabeau le regardait faire comme un homme qui étudie l'im-

puissance du génie en face de la mort.

- Tu es un grand médecin, lui dit-il; mais il est plus grand médecin que toi, l'auteur du vent qui renverse tout, de l'eau qui péuetre tout et séconde tout, du seu qui vivisie et qui décempose tout.

Ses amis étaient autour de lui; il demanda à M. Frochot

de lui soulever la tête.

- Je voudrais te la laisser en héritage, dit-il au moment

où il lui rendait ce service.

Les affaires publiques le poursuivaient sans cesse : comme Charlemagne pleurait en prophétisant les Normands, Mirabeau gémissait en devinant l'Angleterre.

- Ce Pitt, disait-il, c'est le ministre des préparatifs; il gouverne avec ce dont il menace plutôt qu'avec ce qu'il fait. Oh! si j'eusse vécu, je crois que je lui aurais donné du châgrin.

Pendant l'après-midi du 1er avril, il songea à faire son testament.

— J'ai beaucoup de dettes, dit-il; tant de dettes, que je n'en connais pas la meitié! Cependant, ajouta-t-il, j'ai quelques obligations impérieuses à ma conscience ou chères à mon cœur

M. Frechot, à qui il disait ces paroles, les reportait, dix minutes après, au comte de la Mark, qui était arrivé sur

ces entrefaites.

— Si sa succession ne suffit pas, répondit celui-cl, dites-lui de tirer sur moi. Tous les legs dont il voudra bien me charger seront fidèlement adoptés.

Et, comme M. Frochot lui serrait les mains :

- Pardieu! ajouta-t-il, c'est bien le moins qu'il ait encore un bon moment!

Aussitôt que l'aube du 2 avril parut, Mirabeau fit ouvrir sa fenêtre, et, comme Cabanis hasardait quelques observa-

tions: - Mon ami, dit-il, je meurrai aujourd hui; quand on en est là, il ne reste plus qu'une chose à faire : c'est de se parfumer, de se couronner de fleurs et de s'environner de musique, afin d'entrer agréablement dans ce sommeil dont on ne se réveille plus.

Et, en disant ces mots, il appela son valet de chambre qui, lui aussi, venait d'être assez gravement indisposé.

- Eh blen, mon pauvre Teisch, lui demanda Mirabeau, comment cela va-t-il aujourd'hul?

Ah! monsieur, répondit le valet de chambre, je vou-drais bien que vous sussiez à ma place.

- Et mei, Teisch, dit le malade aprés un instant de réflexion, je ne voudrais pas décidément que tu fusses à la mienne. Allons, fais-moi la barbe, mon ami.

En ce mement, un rayon du soleil levant vint se seuer sur son oreiller.

- Si tu n'es pas Dieu lui-même, dit-il à l'hôte céleste, tu es au moins son cousin germain.

Alors commença son dernier entretien avec la Mark et Cabanis, ses deux amis; il fut divisé en trois points et dura près de trois quarts d'heure.

La première partie comportait les affaires particulières, La seconde partie, les affaires des personnes qui lui étaient chères:

La troislème partie, les affaires publiques.

Un homme qui ne gâtait pas Mirabeau, un homme qui re-

présente le parti populaire dans son expression la plus démocratique, avoue que cette dernière conversation fut une merveille de calme, de simplicité et de grandeur.

« Chaque phrase tombée de ses lèvres expirantes, dit-il, dérelait une ame pour ainsi dire étrangère aux atteintes mortelles de son corps ; on eut dit que cet homme extraordinaire assistait à sa propre dissolution et n'était que le témoin de

Prudhomme avoue encore une chose, aveu précieux dans sa bouche:

« Un page de la cour vint, dit-on, demander des nouvelles de Mirabeau; il n'y avait qu'une chose à craindre, c'est que le roi ne vint le visiter lui-même; s'il cût fait cela, il reconquérait pour plus d'un an de popularité. »

Le roi n'avait garde de le faire, et celui qui lul eût donné ce conseil eût probablement été mal venu à le lul donner.

Bientôt Mirabeau perdit la parole et ne répondit plus que par signes; cependant la connaissance survivait intacte; il remerciait des yeux et des lèvres aux soins qu'on lui don-nait. Quand ses amis penchaient leur visage vers le sien, il faisait de son côté un effort pour les embrasser.

Pendant tout ce temps, son agonte était calme.

Vers huit heures, les douleurs se réveillérent.

Il fit signe qu'il voulait écrire, On lui apporta de l'encre et du papier,

Il écrivit : Dormir.

Que voulait dire ce met? Interrogeait-il l'éternité, comme Hamlet? ou bien plutôt ne rappelait-il pas à Cabanis cette promesse qu'il avait exigée de lui, de lui donner de l'oplum s'il souffrait trop?

Oui; car, voyant qu'on faisait semblant de ne pas com-prendre, il continua:

" Tant qu'on a pu croire que l'opium fixeralt l'humeur, on a bien fait de ne pas m'en donner; mais, maintenant qu'il n'y a plus de ressource que dans un phénomène in-connu, pourquei ne pas tenter ce phénomène? Peut-on laisser mourir son ami sur la roue pendant plusieurs jours peutêtre? »

En effet, les douleurs devenaient si violentes, que Cabanls répendit au malade :

Seit, votre vœu va étre accompli.

Il formula aussitét un calmant, et, comme M. Petit, qu'en avait appelé en second, entrait à ce moment, il lui montra l'ordonnance, c'était du sirop diacede dans de l'eau distillée. M. Petit substitua à l'eau distillée de l'eau simple.

On envoya chez le pharmacien; il y avait trois minutes à attendre. Mais le temps ne se mesure pas à sa durée, il se mesure aux douleurs; celles de Mirabeau étalent si atroces, qu'elles lui rendirent la parele.

- Oh! s'écria-t-il, on me trompe, on me trompe!

- Nen, répendit le comte de la Mark, en ne vous trempe point ; le reméde arrive, je l'al vu ordonner.

- Ah! les médecins, les médecins! reprit-il.

Puis, se tournant vers Cabanis:

- N'étlez-veus pas mon médecin et mon ami? Ini dit-il. Ne m'aviez-vous pas promis de m'épargner les douleurs d'une pareille mert? Veulez-vous que j'emporte le regret de vous avoir denné ma conflance?

Ce furent les dernières paroles qu'il prononça. Puis, sa retournant par un mouvement convulsif sur le côté droit, il leva les yeux au ciel et expira.

- Il ne souffre plus, dit alors M. Petit, qui, debout et pensif, considérait cette lutte terrible de la nature avec le néant. La pendule sonna huit heures et demle du soir.

C'était la même heure où, la vellle, se réveillant au bruit du canon, il avait dit:

- Sont-ce déjà les funérailles d'Achille?

Le met avait été rapporté à Rebespierre.

Et, quand il apprit la mort de Mirabeau :

- Bon i dit il avec ce sourire de... de Robespierre, Achille est mert; Trole ne sera pas prise.

l t de so v re q irtin e mi. t asject d e t de 'rau juil ite

the state of the s

t i d Mi te ui juste I dant sen a ' III is . vit reçu cette lettre

· 11 1/2 .

rs ju lles que la transfusion du s g s vec succes en Angleterre, dans les ur sauver M de Mirabeau, les medec le, jeure uue partie de mou sing et je i ur l'un et l'autre sont purs

. MARAIS

« Rue Neuve-Saint Eustache, 59 »

Le peuple fit fermer les Spect Lies

il y avait un bal dans la maison voisine : il fit cesser le

Le lendemain, on discuta où l'on enterrerait Mirabeau.

Les uns prop saient l'église Salute-Genevière, les autres le call le Mars avec l'autel de la Patrie jour monument.

On cha sit l'église Sainte-Geneviève; on décida qu'elle se rait appelee le Pantheon, que Mirabeau y serait enterré le premier, et que l'on sculpterait cette phrase sur le fronton

AUX GRANDS HOMMES LA PATRIE RECONNAISSANTE!

(est en verité une étrange chose que le jugement des c ntemporains

En 17-1, il y a une dispute, comme nous l'avons dit, entre le pere et l'oncle de Mirabeau.

A cette époque, Mirabeau est perdu de deltes, condamné à m rt exe uté en estigle, que sais-je moi?

il a quitte sa femme et enlevé là femme d'un autre.

Le pere ne veut plus de lui, l'oncle n'en veut plus; tous d ux le renient

cet homme-là n'est rien, dit le pere, mais tien du tout; Il a le goût du charlatanisme, l'air d'un laquais, de l'action, de la turbulence, de l'andace, du boute-en-train, de la lignifé parfols, c'est un enfant perroquet, un homme avorté, qui ne connaît ni le possible, ni l'impossible, ni le malaise, ni la commodité, ni le plasir, ni la peine, ui l'action des une les choose résultandes une les choose résultandes une les choose résultandes une les choose résultantes des une les choose résultantes des une les choose résultantes des une les chooses résultantes de la choose résultante de la choose résultantes de la choose résultante de l that is reas, qui s'abandonne des que les thoses resis-tent mals dont on peut faire un excellent outil en l'empoignant par le manche de la vanité. .

Vollà l'opinion du pére, elle n'est pas fardée, comme on v 11.

· C'est un caractère qui n'est qu'un hérisson tout en pointe avec très neu de corps , se colleter avec lui, c est se col-leter ave l'impessible; c est un esprit turbulent, orguell-leux, avantageux, insubordonné; un tempérament méchant et vicieux; il faut l'envoyer aux colonies se faire casser la 1010 0

Villa l'opinion de l'oncle : elle n'est pas meilleure que 1 pin on du père.

Visions maintenant celle des étrangers

Ne il ins apres que le père et l'oncle ont écrit cela sur le r . e neveu, Rivarol dit de Mlrabeau - « Ce n'est qu'un mens rue x bayard ' .

Mably . C st un gueux : .

Lap u'e . (on extravagant! .

De Guillerm, C'est un scélérat, un assassin i »

Target . t'e t un homme mort! .

Dujont . Cet in terime enterré. .

Pel etter, « C'e t un orat ur plus bué, plus sifflé qu'ap-

. 1 enetz 11 a a retito vérole à l'ame i »

- Il faut l'envoyer aux galères t »

fint le pendre! .

Le 1 l'raheau meurt

Le control nie pour lui le Pan héon?.

1X

TOVIS XVI SONGE A FUIR. - LF DECRET SUR LE SER-MENT DES PRETRES. LES CHEVAUX BLANCS. -- LE PORTRAIT DE CHARLES 1er. - LE ROI SE REGARDE COMME PRISONNIER. - DEUX PARTIS VOCLAIENT LA FUITE DU ROI. — LE ROI DÉCIDE SON DÉPART. — OPI-NION DE LA SÉMIRAMIS DI NORD. — LE ROI S'ENGAGE A SUIVRE LA PROCESSION. - SIX CENT MILLE LIVRES A MIRABEAU, -- LA MARK ET BOUULLÉ, -- MIRABEAU ET LA FAYETTE. - LES RELAIS DE POSTE. - LA BER-LINE DE VOYAGE. - UN MILLION EN ASSIGNATS A M. DE BOUILLÉ. — LE DÉPART EST FIXÉ AU 19 JUIN. - M. DE CHOISEUL REÇOIT LES ORDRES DU ROI. -LE DÉPART EST RETARDÉ DE VINGT-QUATRE HEURES. - FUNESTES CONSÉQUENCES DE CE RETARD.

« J'emporte avec moi le deuil de la monarchie, » avait dit Mirabeau en mourant

Mirabeau avait dit vrai.

Aussi, Mirabeau mort, Louis XVI comprit que son dernier appul venait de descendre au tombeau, comme, Mirabeau mort, l'Assemblée nationale comprit qu'elle ciait vide, et qu'il lul fallait se réorganiser.

Louis XVI songea a fuir ; l'Assemb'ée, à se dissoudre.

D'allleurs, l'horizon 10 yal se rembrunissait de jour en jour. Par sa declaration en date du 18 avril, l'empereur Léopold jette le masque et manifeste le projet d'amener, de concert avec les autres puissances, une contre-révolution en Prance,

Le 3 juin, se produit le decret déjà cité par nous, et qu' adopte la guillotine;

Le 5 juin, le décret qui retire au roi sa plus belle prérogative, celle de falre grace;

Le 11 juin, le décret qui enjoint au prince de Condé de rentrer en France, sous peine d'être mis hors la loi et de voir ses propriétés confisquées.

Le 19 juin, Robespierre est élu accusateur public du tribunal criminel de Paris; Pétion et Buzot sont élus vice-présidents

Un autre phénomène se produisait, non moins effrayant pour cette cour profondément religieuse

Elle sentait pousser l'impiété par toutes les gerçures de la sociélé, comme les pavés dolvent sentir pousser entre eux l'herbe qui les disjoint.

Ainsi le décret sur le serment des prêtres avait passé.

Ainsi le décret statuant que le comtat Venaissin et la ville d'Avignon avec leur territoire et dépendances devaient être réunls à l'empire français, avait passé.

Ainsi le décret décidant que la dépouille mortelle de Voltaire enlevée furtivement de Paris, où on lui refusait la sépulture, rentrera triomphalement et sera déposée au Panthéon a Parls, avait passé.

Il y a même plus; la reine a offert les chevaux blancs qui doivent trainer le char fanéraire du dien de l'athéisme.

Ajoutez a cela ce malheureux portrait de Charles lor, qui, apres avoir séjourné trois ans dans le boudoir de madame du Barry, avait été donné par elle à Louis XVI, afin qu'il cût sans cesse sous les yeux un rol à qui son parlement avait fait conper le cou, et qui devait naturellement lul inspirer une assez médiocre sympathie pour son parlement à lui, c'est a-dire pour l'Assemblée nationale.

Eh bien, ce spiendide portrait de Charles Ier, cette merveilleuse toile de Van Dyck, où, avec cette prescience du génie, le peintre a placé le rol, seul, isolé, près de la mer commo s'il essayait déjà de fuir, cette image au mélancollque regard, elle avait suivi Louis XVI à Paris avec le mobilier de Versailles, et, chaque fois qu'il passait devant elle, il essuyait avec son mouchoir son front ruisselant de sueur, il en revenait a cette idée, si souvent émise, si souvent repoussée, de quitter la France

Un événement, d'ailleurs, avait fait une grande impression

sur lul : c'était ce qui s'était passé le 18 avril.

Lo roi avail voulu aller a Saint-Cloud, et le peuple, entou-rant les voitures, l'en avait empêché. Ce bon peuple, il n'avait qu'une idée, et le fait prouva que son idée était juste, c'est que le roi voulait fuir

De ce moment, Louis XVI s'était regardé comme prisonnier

dans son propre palais,

Puls Il apprenait de l'étranger des choses qui n'étalent guere plus rassurantes que celles qui se passaient en France, et, entre autres choses, que les émigrés agitalent la question de le déposer et de nominer un régent.

La outre, deux partis voulaient la fuite du rol : le parti

royaliste, pour que le roi en liberté put profiter des offres de la Prusse et de l'Autriche el rentrer avec deux cent, mille étrangers; le parti républicain, pour consigner à la fron-tière la dynastie régnante et abolir entièrement la royauté.

Comment croire qu'un projet sympathique à Louis XVI, favorisé tout hant par les royalistes, tout bas par les républi-

cains, ne réussira pas?

Le roi eût pu partir seul et à cheval ; de cette façon, la fuite était facile, et sans doute il eût affeint une escorte as-sez púissante pour qu'elle le conduisit à la frontière ; mais. le 6 octobre, au milieu des événements de Versailles, la reine.

gneur le dauphin; et, en disant cela, il n'avait fait que ré-

sumer le bruit public.

Mais, des 1789, la Prusse avait offert cent mille hommes.

Mais Catherine II, la grande Catherine, la Sémiramis du Nord, comme disait Voltaire, écrivait a Marie-Antoinette : « Les rois doivent sulvre leur marche sans s'inquiéter des eris du peuple, comme la lune suit son cours sans être arrêtée par l'aboiement des chiens. »

Mais Gustave III, ce roitelet de Suède, qui avait trans-or \hat{e} sur le trône de Gustave-Adolphe les vices du dernier Valois, offrait à la reine de l'attendre à Aix, où il demeure-



Il écrivil : « Dormir ».

profitant du trouble où il était, avait fait jurer à son mari qu'il ne partirait jamais seul, mais avec elle, avec ses enfants, et qu'ainsi ils se sauveraient ou périraient ensemble : elle alla jusqu'à exiger du roi qu'il lui promit qu'au moment de ce départ, elle ne le quitterait pas un instant, dût-elle le rejoindre à la barrière.

Le roi résolut donc de partir avec la reine, Madame et les

deux enfants royaux.

Louis XVI était à peu près sûr des rois étrangers. Le souverain sur lequel il eût dû compter le plus, et sur lequel cependant il comptait le moins, c'était son heau-frère Léopold, espèce de Janus à deux faces, souriant d'un côté et prêt à mordre de l'autre; puis la maison de Saxe, dont était sa mère, était payée pour ne pas aimer la maison d'Autriche; lui-mème avait hautement accusé M. de Choiseul, ce grand ami de Marie-Thérèse, d'avoir empoisonné son père, monseirerait sous prétexte de prendre les eaux, et de lui tendre, à elle et au roi, la main de l'autre côté de la frontière.

Mais M. de Fersen, que le plus tendre intérêt liait à la reine, était là près d'elle, la poussant, l'excitant, l'entrainaul à fuir, elle qui n'était déjà que trop disposée à cette fuite.

Ce fut alors que la reine offrit les chevaux qui devaient trainer le char de Voltaire, et que le roi notifia aux souverains étrangers son adhésion à la révolution française.

En outre, le roi s'était engagé à suivre la procession de la Fête-Dieu, et cependant la fuite était résolue, et devait avoir lieu avant cette fête.

Des le mois de février 1791, le roi avait écrit à M. de Bouillé qu'il avait des ouvertures à lui faire, de concert avec M. de Mirabeau.

L e a Mars, La. le , e a t re intermé-que ognot e , e esti alles ajou-et q jule jye. 1 r s cher, je crois e ren re serv

re let pour lec u ' N, qui grondait si fort und la rene ,e ai's sisse grou de madame l' l sua , ce M l' l en cher. Car enfin, aux y x du roi, Mr l' lus un noble, ce n'était plus re qu'un le le de donner six cent mille lires a M rab au . r inquante mille francs qu'il se all e cr par mois.

....! duré près d'un au, et il avait l'auvre -.... ir des affaires dérangées à sa mort! e la Mark partit pour Metz, et s'abou-

control de la co

v z d r la defection de Mirabeau, c'est un scélérat a la la peut réparer par enpidité le mal qu'il a fait par v z ne. n ais, ajoutait-ii, défiez-vous de la Fayette, enasse chimérique, ivre de la fareur populaire, capable tre d'être un chef de parti, incapable d'être le soutien d e m narchie. :

On valt que M de Bouillé ne traitait guère mieux la Fayette que Mirabeau, cependant la Fayette était son cousin. Mirabeau mort, le roi, vers la fin d'avril, écrivit de nouveau à M. de Bouillé une lettre dans laquelle il lui annoncalt qu'il partirait incessamment avec toute sa famiile dans une seule voiture que l'on faisait en ce moment même, seente tenent et pour cet usage En eenséquence, il lui ordonnalt d'établir une chaîne de postes de Châlons à Montmédy.

C'était à Montmedy que le roi était décidé à se rendre.

or deux chemins s'offraient à la fuite du rol : celui de Reims, celui de Varennes,

1.e roi avait été sacré à Reims, il craignit d'y être reconnu,

et choisit la route de Varennes

Ce fut inutilement que le marquis de Bouillé lui fit sur cette décision tontes les objections qu'il y avait à lui faire. La premiure et la plus solide était l'absence de relais sur ertains points de cette route. Il aliait donc falloir en envoyer; ces relais de poste pouvaient éveiller la curiosité.
Les troupes ne frequentaient point non plus ce chemin, et

it fallait y placer des détachements; ces détachements pou-valent faire naître l'inquiétude.

Cette derniere objection était peut-être plus grave encore que la première; si ces détachements étaient nombreux ou forts, ils provoquaient la vigilance des municipalités; s'ils étalent faibles, ils étaient insuffisants à protéger le roi.

Au lieu de cette berline faite exprès et qui devait contenir t ute l'auguste famille, M. de Bouillé invitait aussi le roi à adopter deux diligences anglaises, voltures fort en usage al rs. Connaissant surtont la faiblesse et l'irrésolution du r i, il insista pour qu'il eût près de lui, aûn de le conseiller dans les dangers imprévus qui pouvaient surgir pendant un pareil voyage, un homme de tête et de bras, d'improvisation et d'exécution, lui désignant à cet effet le marquis d'Agoult, major des gardes françaises.

En outre, on pouvait recommander à l'empereur Léopold de faire, au delà de la frontière et sur la route de Montmédy, un mouvement de troupes autrichiennes, afin de motiver le

mouvement des troupes à l'intérieur.

De tous ces con elis, un seui fut adopté, celui qui concerrait M. d'Agoult,

Un million en assignais fut envoyé à M. de Bouillé pour subvenir aux achais secrets de rations et de fourrages, ainsi qu'aux dépenses que causerait le mouvement des troupes.

Vers le 10 juin, M. de Bouillé fit partir un officier, dans 1 intelligence et le courage duquel il avait toute confiance: dans cet offi ler avait mission de reconnaître la route qui s'étend re the Chalons et Montmédy, de tout noter et de faire de cette exporation un minutieux rapport. Cet officier se nommait de Grauciat

M de G ... lat remplit sa mission, vit le roi et lui remlt

wn raff rt

Pendant e comp, le marquis de Bouillé prenaît, de son off the le fr a tions néce saires Il avait sous son comr andement tou'e le troupes de la Lorraine, de l'Alsace, de i France-(cmt (t d) li Champagne Ce (ommandement ivrait toute la front) re de France, de la Sambre à la leu. e Quatre-vingt-cix bata ilons et cent quatre escadrons lent a ses ordre

s, sur cette grande quantité de troupes, il fallait choii 's Boutilé éloigna de lui tous les régiments français.

' tus les ré im a patriotes; il ne garda que les
ti 'r nærs, ceux la il en était sûr, ne fut-ce que
pre la assée au 14 juillet.

'un re la lui se mi' en marche.

that it is the rede soize pieces his sur Montmedy.

Le regiment Reyal-Affemand prit la route de Steuay, Un es adron de finssards était à Dun.

Un autre so trouvait tout porté à Varennes.

Deux escadrons de dragous se trouveraient à Clermont le jour où le roi y passerait : M. de Damas, qui les com mandait, avait ordre de porter de ià un détachement a Sainte-Menchould, et, de plus, cinquante hussards envoyes de Varennes devalent se rendre à Pont-de-Sommevelle en tre Chalons et Sainte-Menchoulu.

Ainsi, Châlons une fois traversé, le rol trouvait, de relais en relais, des détachements dont les chefs prenaient ses ordres si le rol voulait se faire reconnaître. Si le rol, même à leurs yeux, voulait garder son incognito, les chefs et les detachements commandés par eux se repliaient secrétement derrière la voiture du roi, et fermaient immédiatement le passage.

Le 27 mai, le roi écrivit à M. de Bouillé, et lui fixa pour son départ le 19 du mois suivant, c'est-à-dire du mois du Juin.

Le roi devait sortir de Paris dans une voiture bour-geoise; à Bondy, première poste qui se trouvait sur son

geoise; à Bondy, première poste qui se trouvait sur son chemin, il prendrait sa berline. Un garde du corps, destiné à lui servir de courrier, l'atteudrait à Bondy.

S'il n'était pas arrivé à Bondy à deux heures après minuit, c'est qu'il aurait été arrêté à la sortie des Tuiterles où à la barrière; alors, le garde partirait seul et irait à franc étrier jusqu'à Pont-de-Sommevelle pour annoncer à M. de Bouilié que le coup était manqué.

M. de Bouillé alors pourvoirait à sa sûreté et à celle des

efficiers compromis.

M. de Boullié reçut ces instructions, et régla tout en conséquence Il fit partir à l'instant même M. de Cholseul pour Paris.

M. de Choiseul attendralt les ordres du rol, et partirait douze heures avant lui.

L'ordre serait donné aux gens et aux chevaux de M. de Choiseul de se tenir à Varennes dés le 18; le 19, frais et reposés, ils prendraient la place des relais et conduiraient la volture du roi.

Le roi saucait d'une manière précise à quel endroit de la petite ville de Varennes se trouvecaient ces chevaux, afin que le changement put se faire avec rapidité et sans embarras.

Dans ce retour qui, nous l'avons dit, devait précéder de douze heures le départ du roi, M. de Choiseul avait l'ordre de prendre le commandement des hussards postés à Pontde Sommevelle, d'y attendre les fugltifs et de les escorter jusqu'à Sainte-Menchould; là, ses cavallers barreraient le chemin et ne laisseraient plus passer personne suc la route de Paris à Verdun et de Paris à Varennes: au bont de vingt heures, c'est-à-dire quand le rol serait en sûreté, la consigne serait levée.

M. de Choiseui reçut des ordres signés du roi, qui l'au-torisaient à employer la force pour la sûreté et la conservatiou de la famille royale.

Ii recut six cents iouis en or pour les distribuer aux soldats.

M de Bouillé, de son côté, partit de Metz et se rappro-cha de Montmédy; le prétexte de ce déplacement fut une tournée d'inspection.

Le 15, il était à Longwy: il y reçul une lettre du roi, lettre fatale et qui devait tout perdre! Elle annonçait que le départ était retardé de vingt-qua-

tre heures. li faliait le cacher à une femme de chambre de la reine démocrate fanatique, et dont le service finissait le 19 seulement.

On u'avait point prévu cela.

En outre, le roi n'emmenalt pas le marquis d'Agoult. madame de Tourzel, gouvernante des enfants de France. ayant revendiqué les privilèges de sa charge et voulant les accompagner.

Ainsi, l'étiquette était observée dans la fuite de cette reine qui avait tant railié l'étiquette.

Quand Dieu aveugle les rols, comme il les aveugle bien!
Nous avons dit lettre fatale; fatale, en effet, car elle
nécessitait des contre-ordres sur toute la ligne, chose que
probablement la cour n'avait pas prévue non plus; trois jours de stationnement pour les reiais, trois jours de can-tonnement pour les troupes, c'était plus qu'il n'en fallait

pour éveiller la surveillance parfout. On envoya aussitôt des ordres explicatifs aux commandants des détachements; et, de sa personne, M. de Bouillé s'avança le 20 jusqu'à S'enay.

Le Royal-Allemand s'y trouvait ; c'élait un des régiments sur lesquels il savait pouvoir compter.

Le 21, il réunit les généraux.

— Messieurs, leur dit-il, le rol passera dans la nuit aux portes de Stenay et sera demain matin à Montmédy.

Puis il chargea le générai Klinglin de former sous les murs de Montmédy un camp de douze batalitons et de

vingt-quatre escadrons; les logis du roi étalent préparés

dans un château situé derrière le camp.

Les chevaux de Royal-Allemand devaient passer la nuit tout sellés; à la pointe du jour, les hommes monteraient à cheval; le soir, un détachement de cinquante cavaliers se porterait entre Stenay et Dun.

ll y attendrait le roi et l'escorterait jusqu'à Stenay

A la nuit, M. de Choiseul partit lui-même de Stenay, et s'avança jusqu'aux portes de Dun.

Là. il se cacha: entrer dans la ville eut été dangereux. Il attendit, dans le silence le plus absolu, et dans l'ombre la plus épaisse, l'arrivée de ce courrier qui devait toujours

tenir une heure en avant du roi.

Jamais nuit d'attente ne dut être plus longue et plus anxieuse, car jamais pareil jeu ne se joua entre un peuple et son souverain.

Ce courrier ne passa point !

Qu'était-il arrivé? Nous allons le dire.

DISPOSITION DES POSTES AUX TUILERIES. -MULATION DU ROI ET DE LA REINE. - MOYENS DE SORTIR DU CHATEAU. - L'APPARTEMENT DE M. DE VILLEQUIER. - M. DE FERSEN. - M. DE MOUSTIER. -- SON ENTREVUE AVEC LE ROI. - MM. DE MALDEN ET DE VALORY. - DIFFICULTÉ DES PASSEPORTS. -MADAME DE KORFF. - LE ROI PASSE POUR M. DE COIGNY. - LA SENTINELLE. - LES DEUX COCHERS. - FACHEUX CONTRETEMPS. - LA REINE S'ÉGARE. - LA RUE DE L'ÉCHELLE. - LA VOITURE AU COM-PLET. - LA BARRIÈRE FRANCHIE. - M. DE FERSEN PREND LA ROUTE DE FLANDRE.

Sorlir de Paris par la sorce était un projet absurde et auquel il n'eût point fallu songer un instant; depuis que le roi avait été ramené de Versailles aux Tuileries par quinze mille baïonnettes et vingt pièces de canon, Louis XVI et sa famille étaient bien réellement prisonniers, et ils regardaient comme leur geolier la Fayette, que l'Assemblée leur avait donné pour protecteur.

D'ailleurs, à Versailles, le 6 octobre, la Fayette avait mon-tré de quelle étrange façon il protégeait.

Quant aux dispositions prises par le protecteur de la famille royale, les voici:

Six cent gardes nationaux tirés des sections de Paris mon-

taient chaque jour la garde aux Tuileries.

Deux gardes à cheval se tenaient constamment devant la

porte extérieure.

Tous les postes du dehors étaient partagés entre les Suisses et la garde nationale, dont deux corps de garde étaient placés au pont tournant; en eutre, des sentinelles étaient postées à toutes les porles du jardin, et la terrasse de la rivière était garnie de sentinelles échelonnées à cent pas

l'une de l'autre.

A l'intérieur, c'était bien autre chose : gardes et sentinelles étaient multipliés à l'infini; on en trouvait jusque dans les issues qui conduisaient au cabinet du roi et de la reine, jusque dans un petit corridor noir pratiqué dans les combles et auquel aboutissaient les escaliers dérobés consacrés au service de la famille royale. Les officiers de la gardo nationale avaient remplacé les gardes du corps, et ni le roi ni la reine ne pouvaient sortir qu'ils ne fusaccompagnés de plusieurs d'entre eux

Outre cette surveillance, il y en avait une autre plus terrible encore peut-être : c'était celle des valets de l'inté-

rieur, qui presque tous étaient des espions.

La reine particulièrement était convaincue que, parmi toutes les personnes qui l'environnaient, elle ne pouvait compter que sur ses premières femmes de chambre, et, parmi ses gens, que sur un ou deux valets de pied.

Quant au roi, ses quatre premiers valets de chambre étaient les seuls auxquels il pût se fier.

Heureusement, le roi, élevé à l'école de M. de la Vauguyon, savait dissimuler dans l'occasion. Cette fois même, il dissimula trop, et l'inquiétude était née de cet excès de précaution qui lui faisait écrire aux princes étrangers que la Constitution faisait son bonheur.

D'ailleurs, la reine lui donnait l'exemple.

Le 19, elle avait été se promener avec le dauphin et avait suivi les boulevards extérieurs.

Le 20, elle avait dit à M. de Montmorin, ministre des affaires étrangères

- Avez-vous vu madame Elisabeth ! Elle m'afflige beau-

coup. Je sors de chez elle, où j'al fait fout au monde ponr la décider à suivre avec nous la procession de la Fète-Dieu; elle s'y refuse absolument; elle devrait cependant faire à

son frère le sacrifice de ses préjugés. Le même jour, elle avait demandé en riant à un commandant de la garde nationale, si l'en parlait encore à Pa-

ris de la fuite du roi.

- Non, madame, avait répondu le commandant ; on est trop convaincu maintenant de l'attachement du roi à la Constitution e de sou amour pour le peuple.

- On a bien raison, avait répondu la reine.

Et elle avait passa en souriant.

C'était, au reste, la reine qui s'était entièrement chargée de la sortie de Paris et de l'arrivée à Châlons.

Nous allons dire comment elle espérait arriver à ce dou-

A force de chercher par où l'on pourrait, avec le moins de risque possible, sortir du château, la reine découvrit qu'une de ses femmes, madame de Rochereul, occupait une petite chambre où il y avait une porte qui dennait dans l'appartement de M. de Villequier, situé au rez-de-chaussée et ayant une issue sur la cour des Princes et l'autre sur la cour Royale. L'appartement de M. de Villequier était libre. M. de Villequier, premier geptillemme de la chambre. libre, M. de Villequier, premier gentilhomme de la chambre, ayant été forcé comme tous les grands officiers, de cesser ses fonctions, et ayant émigré.

La chambre de madame de Rochereul était attenante à celle de Madame ; le roi et la reine la visitèrent le 11 juin, et, sous prétexte d'agrandir le logement de sa fille, la reine s'empara de cette pièce en faisant placer ailleurs madame de Rochereul. Pour détourner les soupçons, la première femme de chambre fut déplacée de la même manière et mise au rez-de-chaussée, dans l'appartement de madame de Chi-

may, dame d'honneur.

Quant à l'appartement de M. de Villequier, comme cet appartement n'était pas habité depuis plus de trois mois, il fut facile à la reine de s'en procurer la clef. Cette clef fut remise au roi le 13 juin, par M. Renard, inspecteur des bātiments.

Une fois dans l'appartement de M. de Villequier, il n'y avait plus grande difficulté à sortir du château; si nombreuses que fussent les sentinelles, on avait négligé d'en mettre une à la porte de cet appartement désert. En ou tre, les sentinelles des cours, onze heures sonnées, et lorsque le service du château finissait, étaient habituées à voir

sortir beaucoup de monde à la fois.

Il fallait, pour organiser le service des chevaux et des voitures, un homme dans lequel la reine pût avoir toute confiauce : elle choisit M. de Fersen, dont le dévouement pour elle touchait à l'idolâtrie, et M. de Fersen se chargea de faire trouver près de la barrière Saint-Martin une voiture à six chevaux et à six places pour aller jusqu'à Claye, qui est la deuxième poste sur la route de Châlons. Ce n'est pas le tout : dèguisé en cocher, il devait sortir du château avec les fugitifs et conduire lui-même la voiture des Tuileries à la barrière Saint-Martin.

Quant à la date du départ, nous savons déjà quel chan-

gement y survint. Le 17, M. de Moustier, ex-garde du corps, se promenant au jardin des Tuileries, fut abordé par un incennu. Cet inconnu l'invita à le suivre, lui disant que le roi

avait des ordres à lui donner.

M. de Moustier obéit et sut introduit dans la chambre à coucher du roi.

Là, le roi, le saluant par son nom, lui ordonna de dire à MM. de Malden et de Valory, deux de ses anciens camara-des, de faire confectionner, pour eux et pour lui, des vestes de courrier; les vestes devaient être de couleur jaune.

De plus, il lui ordonna de se promener le soir sur le quai du pont Royal, où une personne qui se ferait connaître

lui porterait ses dernières instructions.

Dans la soirée du 20, une personne se fit effectivement reconnaître de M. de Moustier et lui donna l'ordre suivant :

M. de Moustier et ses compagnons devront se trouver dans la cour du châtéau demain à neuf heures du soir : ils y apprendront ce qu'ils auront à faire. »

Restait l'affaire des passeports, qui n'était pas facile à arranger. la reine ne voulant point mettre dans le secret M. de Montmorin, ministre des affaires étrangères.

Ce fut encore M. de Fersen qui se chargea de lever cette difficulté. Une femme de qualité, madame la baronne de Korff, était sur le point de quitter Paris : elle avait avec elle deux enfants, un garçon et une fille, un valet de chambre et deux femmes de chambre. Elle avait son passeport tout prêt, tout signé, devant partir le soir même. M. de Fersen le lui prit et le donoa à la reine. Pour s'en procurer un autre, madame de Korff feignit que celui-là avait été jeté au feu par mégarde avec des papiers destinés à être u m d k r r u d de M de Simo de Russ o l

i r pres n'a an rot CONTRACTOR VILLA

e ce j u ra e ng minutes a peine nece a s 't | 1 s u y e ant ne et tous trois e las emps on passa par-desatt trop tard pour s'adresser a d autres

A L Sur et ses compagnons étaient à le tourodints dans les appartements s un part carmet

l e au service du chateau 1, s ordres d to pour le lendem un Le roi et la f prince comme a l'ordinaire et, ayant pre re ren' vers dix houres et demie, comme pour

A ures ils pisserent dans l'appartement de mad e R yale cu madame d l'ourzel apporta le daughin.

L r i jui devait jusser pour le valet de chambre de madame de korff war un habit gris et une perruque qui le d guisaient assez blen.

Les autres personnes tiaient mises avec la plus grande

smj lite

Deputs quelques jours au reste, on falsait sortir M de Coigny I us les surs par la porte de la cour qui donnait près de l'appartem nt de M de Villequier. Il avalt la même jerruque et le même ha it que devait jorter Louis XVI, et, im le sa talle mait la dui i i il était probable que ce sur l'un le present la dui i m de teigny.

Madame l'hisalit hisoint l'une une reave madaine Royale elle sur multiple une ave madaine de l'une present
Large series and the accompagnate leufant

tre - se til il s des or croisait le chemin par leque la la Aprille ses il mort passer. En les voyant venir a seu i elle sare i

Ah ma n i i i a i li yale nous sommes perdies of hamer is a last

M s 1 Le 1 is noins d'avancer. Ce qu'il parell cas cetait l'hésita-

Thut a clu live well into le dus, et les princesses

pure t passer C t h m r = v v = 1 - thu 'res fugitives il laissait

I habelle en M. le ter in la attendait avec une volture

City viure (this of the corrosse do reinise res-cembiant a wz un's relit (avait louée dans un quar-tir et the street to the cher qu'il avait revétu La m ta til see de fete qu'au moment où il s'nat de fare mor d'a voture madame Royale, ma-cam l'a h d'irrel et M le dauphin, un lacre si le ja d'un enfrere arrêté, s'arrêta entam it sur le a du bat ouvers tion avec M de de lersen homme dinfinim i de pri di destruere a un téte à téte, il pour i il e destruere a un téte à téte, il pour i il e de la congedia en lui dontant (re pri di si re laba lere de carton — fi' bil di e outer nouveau venu je com-

re 1

condition to the single of the rot arriva avec le s 1 , rd do er

t it is not one garde du corps pour l'ac c is l'il tener le bras Mats au moment même c is l'il tener le bras Mats au moment même c is l'il de la l'ayette avec des tambés e quittait le chateau pour ren-fli i r

1 mu aille et lal. a passer

dien rele

to pun celuj des troi

g) becaus Pari La reine
and any torrierent A d mid ux to irretint a
d i whe (mitraver a
l i Reyal, on erra
q et ur h quals, (nin.

quelque danger qu'il y ent a demander son chemin, il fallut s') décider. Ils s'adresserent à la sentinelle du pont, jui le leur indiqua. C'était le même chemin à faire. Il leur fallut revenir sar leurs pas, longer les cours des Tullerles pour arriver rue de l'Ichelle. Enfin on aperçut, dans l'obscurité, la volture un s'en approcha M. de Fersen recon-nut la reine pluiôt avec les yeux de l'âme qu'avec ceux du corps. Il coursi à elle la fit monter près du roi, ou elle

En montant elle marcha sur le dauphin, qui ent la force

de ne jus crier.

Toute l'illustre caravane était donc réunle sans autre accident que le temps perdu. Mais ce temps perdu, c'étalt plus qu'un accident c'était un malheur plus qu'un accident

Chaque minute avait la valeur d'un jour.

Pendant ce temps, mesdames de Neuville et Brennier ga gnaient la votture à deux chevaux qui stationnait au nout du pont Royal, et partalent pour Claye, où l'ordre leur avait etc donne d'attendre la reine. Quant à la voiture de la rue de l'Echelle, elle était au

complet, et même au grand complet Dans i interieur, le roi, la reine, madame Ellsabeth, ma-

dame Royale, le dauphtu et madame de Tourzel;

Sur le siege, M. de Fersen et M. de Moustier, Derrière, MM de Valory et de Malden.

M. de Fersen avait luch acheté le costume, mais n'avait pas achete la science topographique du cocher. Il nosa s'aventurer dans les rues qui l'eussent couduit à la barrière Sunt-Martin par le trajet le plus court. Il craignait, par une pareille nuit, de se perdre dans ces petites rues détournées, ou si rarement il avait passé le jour. Il descendit

par la rue Saint-Honoré, fit le tour par les vieux boulevards, et arriva heureusement au rendez-vous.

La berline de voyage était à son poste. La transvasion s'opera aussitôt dans le même ordre la famille royale à l'interieur, les gardes du corps sur le siège ou derrière. Seulement, un véritable cocher remplaça M de

Cinq minutes apres, les fugltifs avalent franchi la bar-

A la première poste, un des trois gardes devalt partir en courrier.

Quant au carrosse de remise, il fut laissé tout attelé dans la grand'rue, sans personne pour le garder ou le ramener chez son mattre

Tous les préparatifs de M. de Fersen étalent faits pour partir en rentrant chez fui et gagner Bruxelles par une autre route; mais, comme il y rentra au grand jour, il eut l'idée de s'assurer, avant son départ, si rien n'avait transpiré de la fulte du roi.

En conséquence, il alla d'abord à l'hôtel de ville, puis a la mairie on logeait Bailly, puis a l'hôtel de M. de la Fayette. Tout était parfaitement tranquille dans ces trols endroits. En conséquence, M de Fersen monta en volture et prit la route de Flandre.

SOUPCONS DE FRÉRON. - LES FIACRES. - LE MINISTRE EST ATTERRÉ. - LES LETTRES DU ROI. - LES PRÉ-CAUTIONS ET LES FAUTES. - TRAIT ROMPU. -COURSE A PIED. - PONT-DE-SOMMEVELLE. - LE RETARD DE VINGT-QUATRE HEURES. - SES SUITES. -SAINTE-MENEHOULD. - INQUIÉTUDES DES POPULA-TIONS DE LA ROUTE. - ON VEUT SONNER LE TOCSIN. - LA DILIGENCE. - M. DE GOGUELAT ET SES HUS-SARDS.

La soirée avait été tres calme. Camille Desmoulins raconte dans son journal qu'il revenalt, à onze heures, du club de Jacobins avec banton, l'réron et d'autres patrio-tes, et qu'il ne vit dans tont le chemin qu'une seule patroudle Paris lui parre si abandonné, qu'il ne put s'empe-cher d'en faire fa renearque Fréron avait dans sa poche une lettre par laquelle on le prévenait que le rol parlait ce le nuit la il résolut d'observer le château, et vit M. de la l'ayette en sortir a onze heures.

On se cappelle que c'est ju le en ce moment que la reine en ertait, et que la voiture du commandant général de la garde nationale la força de se coller contre le mur.

Ceptildant, de graves indices avaient soulevé quelques in-

Cette femme dont la reine se déflait, s'élait aperçue de cotte préoccupation qui environne les grandes entreprises, quelle que soit la fermeté du cœur qui les execute. Elle était la maîtresse de M. de Gouvion, aide de camp de la Fayette; elle lui fit part de ses pressentiments. M. de Gouvion, qui savait que l'on pouvait se fier a la perspicacite et au patriotisme de cette femme, prévint le maire de Paris et son général de se tenir sur leurs gardes. Mais les dé-nonciations étaient si fréquentes, que l'on n'y faisait plus la moindre attention

Ce n'était pas de ce seul point que les autorités reçurent des avis : le sieur Buseby, perruquier rue de Bourbon, se transportà chez le sieur Hucher, boulanger et sapeur du bataillon des Théatins, pour lui annoncer qu'on venait de

lui dire que le roi partait cette nuit même.

Le sieur Hucher ne fut pas aussi incredule que la Fayette et Bailly : il réveilla tous les voisins, et bientôt, assemblés au nombre d'une trentaine, ils se rendirent chez M. de la Fayette, lui annonçant que le rol s'apprétait à partir, et le sommant de prendre immédiatement des mesures pour

s'y opposer.

M. de la Fayette se mit à rire, et leur recommanda de retourner tranquillement chez eux. Pour n'être pas arrêtés en se retirant, ils lui demandèrent le mot d'ordre. M. de la Fayette le leur donna; mais, dès qu'ils l'eurent, ils se portèrent aux Tuileries, où ils n'aperçurent aucun mouvement, si ce n'est un grand nombre de cochers de nacre qui buvaieut antonr de ces petites boutiques ambulantes qui se trouvaient à cette époque près du guichet du Carrousel. Ils firent alors le tour des cours jusqu'à la porte du manége où se tenait l'Assemblée, et a'aperçurent rien de suspect; mais, à leur retour, ils furent surpris de ne plus apercevoir un seul fiacre sur la place (1). Cependant cette absence des fiacres ne fit naître dans

leur esprit aucun nouveau soupçon, et ils rentrerent chez

eux, persuadés qu'on les avait trompés.

Nous avons vu qu'à sept heures du matin, lorsque M. Fersen se présenta à l'hôtel de ville, enez Bailly et chez

M. de la Fayette, cette fuite était encore ignorée. Le premier qui fut instruit de l'événement (par qui? on n'en sait rien) fut M. d'André, qui avoit alors une position dans l'Assemblée nationale; depuis quelque temps, si était au roi, qui, par les mains de M. de Montmorin, lui faisait une pension de mille écus par mois Il courut chez le ministre et lui annonça la nouvelle. Le ministre fut atterré. Louis XVI, qui avait ou plutôt qui paraissait avoir la plus grande confiance en lui, ne lui avait pas même laissé entrevoir ce projet.

Mais, pendant que M. d'André était encore chez lui, on apporta une lettre que le roi avait laissée à son adresse Cette lettre lui annonçait simplement le départ du roi et

lui disait d'attendre ses ordres.

Le premier mouvement du ministre, qui aimait sincàrement le roi, fut un mouvement de joyeuse satisfaction. - Ah! s'écria-t-il, le voilà donc échappe aux dangers qui

le menaçaient! Outre cette première lettre, le roi en avait laissé une seconde pour les autres ministres, dans laquelle il leur enjoignait de ne rien signer ni rien expédier sans de nou-

veaux ordres de sa part. Outre cette seconde lettre, et y annexée, il y avait une déclaration des motifs de son départ, écrite tout entière

de la main du roi.

Ces lettres et cet écrit avaient été remis tout cachetés à M. de Laporte, intendant de la liste civile, avec ordre d'envoyer ces lettres à leur adresse dans la matinée du 21, et de faire lire la déclaration à l'Assemblée. Cette déclaration était datée de la veille.

Monsieur était parti la même nuit pour la Flandre avec M. le duc d'Avaray. Lui-même nous a laissé une relation de son voyage ou plutôt de sa fuite.

Ainsi il avait tenu sou serment de ne pas quitter le roi,

puisqu'il était parti avec lui.

Quant aux précautions prises par le roi et par la relne, elles consistaient à avoir brûlé leurs papiers les plus compromettants. Une somme de six cent mille francs en assignats et une centaine de mille francs en or, c'était tout ce qu'ils emportaient.

Vollà les précautions; voyons maintenant quelles étaient

les fautes.

D'abord, la reine, en exigeant que la fuite de toute la famille eut lieu ensemble et dans la même voiture, avait readu cette inite à peu près impossible.

Puis, trois mois d'avance, elle avait fait faire un trousseau complet aux enfants, comme si, hors de France, elle n'eût point trouvé ce qui leur était nécessaire; de plus, un nécessaire de voyage, un nécessaire princier, tout en vermell.

Puis on fait faire une grande voiture toute neuve que l'on charge de malles, de valises, de cartons.

Puis on prend nne voitnre de suite qui emmènera les femmes de la reine, comme si, pendant deux jours, la reine ne pouvait se passer de ses femmes.

Puis trois courriers galoperont devant ou derrière la voiture, vestes jannes, vous vous raprelez, presque la livree du prince de Coadé, contre lequel l'Assemblée est oc-cupée à rendre un décret.

Puis le roi, dont la figure est partout, jusque sur les écus de six livres, qui, il est vral, commencent à devenir rares; le roi, qu'on habille en laquais avec un habit gris et une petite perruque; le roi, qui s'appelle M. Duraud et qui voyage avec sa maîtresse, madame de Korff, face à face avec elle, genoux à genoux!

Seulement, le roi a donné l'ordre que l'on mette dans la caisse de la voiture l'habit rouge brodé qu'il portait a

Enfio, là où l'on a tant besoin d'un homme, et d'un homme résolu, madame de Tourzel restera, parce que c'est son droit, comme gouvernante des enfants de France de

rester près du dauphin.

Cet homme qui devait monter à la place de madame de Tourzel, c'était M. d'Agonlt, homme de tête, homme de cœur, et désigné par M. de Bouillé; il eût dirigé toute cette folle expédition, qui, sans lui, s'en aliait au hasard mais l'étiquette était la : madame de Tourzel réclama son droit, et il fut fait justice à sa réclamation.

Tout cela était insensé.

Et cependant tout cela commença par marcher à merveille. On partit grand train. Un garde, M. de Malden, courait à la portière: M de Moustier était assis sur le siège; M. de Valory courait devant, donnant un écu de guides anx postillons.

A Montmirail, un trait se rompt; c'est une réparation à

faire; c'est une demi-heure perdue.

A une montée, le roi veut descendre et marcher un peu à pied. On descend: roi, reiue, enfants royaux, tout, jusqu'a la gouvernante, et l'on perd une autre demi-heure dans cette promenade.

Cette promenade, sire, vous, la reine et votre sœur, la payerez de votre tête!

Ce bel enfant rose que madame de Tourzel porte en-dormi dans ses bras, il la payera par une captivité de quatre ans an Temple, par la mort dans un cachot.

- François, tout va bien, disait la reine à M. de Valory en arrivant à Châlons; si nous devions être arrêtés, nous le serions déjà.

Oui, tout avait bien été jusque-là; on n'avait point été obligé de s'arrêter pour manger, la voiture contenant des provisions: nulle part on n'avait demandé de passeport, nulle part on n'avait fait de difficultés pour fournir les chevaux.

Mais, à Châlons, où tout allait bien, comme disait la reine, devait s'éveiller le premier soupçon: un homme de la ville, qui se trouvait par hasard à la poste au moment où le roi relaya, crut reconnaître le roi et courut aussitôt chez le maire. Heureusement, le maire était peu républi-cain ; il eut l'air de croire à la possibilité de la fuite du roi, à la vérité de la relation ; mais il effraya l'homme par les conséquences que pourrait avoir une pareille arrestation pour ceux qui arrêteraient.

L'homme finit par avouer avec le maire que le mieux était de se tenir trauquille, et tous deux fermèrent les

A une demi-lieue de Châlous, un inconnu, ce maire peut-être, arrête la voiture, passe sa tête à la portière qui est du côté de madame de Tourzel et dit :

- Vos mesnres sont mal prises, vous serez arrêtés!

Puis il fit uu signe, et la voiture continua sa route Jusque-là, on se le rappelle, toutes les dispositions de la route avaient été soumises à la sagesse de la reine, et. malgré les imprudences que nous avons signalées, tout avait réussi.

Les précautions prises pour le reste de la route appartenaient à M. de Bouillé.

C'était à Pont-de-Sommevelle qu'on rencontrerait la première escorte. C'était là, on se le rappelle, que devaient se trouver MM, de Choiseul et de Goguelat : l'un l'homme de la reine. L'autre l'homme de M, de Bouillé.

Le roi y arriva vers six heures du soir: pas d'escorte, rien sur la grande route, rien ni à droite ni à gauche, aussi loin que la vue peut s'étendre.

- Oh! dit la reine à madame Elisabeth, cet inconnu avait raison, et nous sommes perdus ma sœur!

C'est ici que chaque détail devient important, car chaque détail est un chapitre d'une grande et terrible histoire.

⁽¹⁾ Camille Desmoulins.

e mment ava ' ... etc première es

e G guelat instrui [* '' ' ' l u ll de ce retard

v g, q atre heures | 1; r ' ' . la fulte du roi pour

e ir le servi e e a sispe e, — et aussi

roi se charge de ' ' ! lui-méme' et aussi

ur q l cut le t i ' r s n quartier de la liste f es f t as z f eat avait quitté M do l a lie à Ste ay, le : y ar aler prendre le commande-5 i mindes par M. Bondet I des q

S m v 1 1) ndre M de Cholseul et ch

res s hommes à Sainte-Meuchould

a cette époque : le commandant u la municipalité de Sainte-Menehould d s r'e que l'arrivée inattendue du dén men a devetter la fermentation dans la ville n theu de cette fermentation que M. de Gogac-In ville vers cinq heures du matin pour se rena s t n de Pont-de Sompievelle, où il fut rejoint, ure après son arrivée par M de Choiseul

Tut avait ete reglé minute par minute, et le passage du devait avoir lieu à Pout-de-Sommevelle vers trois heures l'apres-midi non seulement cette heure était passée det is longtemps et le roi ne paraissait point, mais encore le currier qui devait toujours le precéder de deux heures

i stalt point arrivé

Or, comme il était quatre heures, que le courrier no s'était 1 as montré qu'il dévait toujours marcher deux heures avant le roi : le roi le courrier se montrât-il, ne pouvait être à Pont-de-sommevelle que dans deux heures.

Il y avait une chose plus probable encore : c'est qu'il y avait eu dans le départ de Sa Majesté un second retard dont M de Bouillé sans doute avait été averti, mais dont il n'avait pu avertir tout le monde.

A six heures, pas de courrier; on étalt en retard de cinq teures et le roi ne pouvait plus arriver qu'à huit heures.

Ce n'était rien que d'attendre; mais attendre au milieu des attroupements qui se formaient, an milieu de doutes naissants, au milieu des menaces qui accompagnaient ces doutes, là était le terrible de l'attente!

On commençait à dire tout haut que le prétendu tresor que les hussards devaient escorter n'était qu'un prétexte. Matheureusement, ce n'était pas Pont-de-Sommevelle seul qui était en fermentation; c'étaient les villes environnantes.

Ch i ns qui était au-de-sus de Pont-de-Sommevelle, et que 1 r i avait si heureusement traversé quoiqu'il eut été reo nnu Chalons venalt d'envoyer une partie de sa garde nail nale pour s'enquérir des causes qui amenalent ces quarante hussards a Pont-de Sommevelle.

sainte-Menchould qui est au-dessous, subissant la même inquiétude en faisait autant.

L'arrivée su cessive de res envoyés augmentait l'agitation ; acun falsalt ses commentaires, tous criatent à la trahison. On parlait de sonner le tos in dans les campagnes, et déjà de Choiseul et de Goguelat avaient tressailli au son I Intain de quel que cloche plus pressée que les autres et qui d novit le signal de l'alarme.

Enfin vers huit heures, et au moment où la nuit s'avance, au moment ou l'attroupement devient plus nombreux, au moment où l'obscurité va le rendre plus menaçant, du milleu de la foule qui presse les chevaux du détachement, un homme s avise de dire

- SI c est un trésor que vous attendez, il a, ma foi, passé ce matin une diligence qui pouvait bien être cela, car elle d'ait l'urde à faire trembler le pavé.

C'et it une merveilleuse réplique donnée à M de Choiseul il 'n empara.

The viu sur de ce que vous dites, mon ami? demanda-

1' 1' 1' 1' 1' en suls sûr! je l'al vue comme je vous vols

M 16 Ct | eul 6 hangea un regard avec M. de Goguelat. O i rel rel i direct phisteurs voix nous l'avons vue

 $\omega=1$ nou $D(\sigma)$ le (0,1) . It y a tou ours dix, vingt, cent personnes

and and we ce qu'une personne a vu ou même n'a pas vu N' rs 16 rla M de Chol et l. que ne distez-vous rela?

cus auriez éj rgaé quatre heures de faction. retournant ve M de Geguelat

thas dit-il, il est clair que la diligence nous a de rent que non devors e orrer et passé et nous

I come communication of the component of Go or ortir de Pont de Somm velle avec le irs) ards.

 x_{11}

LE ROI NE TROUVE PLUS SON ESCORTE. - ERREPRS DE M. DE VALORY. - LES DRAGONS. - LE ROL MET LA TETE A LA PORTIÈRE - FATALES CONSÉQUENCES, - DROUET. - SA CONVICTION. - IL SUIT LE ROI. - M. DE DAMAS A CLERMONT. - L'HEURE DE LA RETRAITE. - LES DRAGONS REFUSENT DE PARTIR. - TROIS SUIVENT M. DE DAMAS. - DROUET SUIT TOUJOURS. - ROUTE DE VERDUN, ROUTE DE VA-RENNES. - UN POSTILLON. - M. DE ROHRIG, COM-MANDANT DES RUSSARDS. - PAS DE RELAIS A VA-RENNES. - LA VILLE HAUTE. - SAUSSE. - ON BAT LE RAPPEL ET ON SONNE LE TOCSIN. - BILLAUD-VARENNES. -- ON BARRICADE LE PONT.

Une demi-heure après, la voiture du rol arrive : les fugi-tifs cherchent des yeux leur escorte et ue la trouvent pas; nous venons de dire comment elle avait été forcée de se retirer.

Pendant ce temps, M. de Cholseul et M. de Goguelat s'élolgnent, d'abord au petit pas, espérant toujours être rejoints par le courrier.

Enfin, ne voyant et n'entendant rien, ils s'arrêtent de plus en plus à cette probabilité que le départ du rol a été retardé lls mettent leurs chevaux au trot, évitent Sainte-Menchould, qu'ils savent suffisamment gardéo et où, d'ailleurs, leur pré-sence à produit, la veille, un si mauvais effet, et gagnent Varennes par le plus court chemin, c'est-à-dire par les bois du Clermontois.

Les esprits étaient tellement rassurés par le départ du détacliement, que le roi relaya sans trouble à Pont-de-Sommevelle, et, sans obstacle aucun, partit immédiatement pour Salnte-Menchould.

M. de Valory, qui servait de courrier au rol, et qui, au lieu de galoper deux heures en avance sur la voiture, re la précéda jamais de plus de dix minutes; M. de Valory, qui ne connaissait pas plus Sainte-Menehould que Paris, se trompa, passa devant la poste sans la reconnaître, revint sur ses pas, questionna pour apprendre son chemin, et, par ves questions, éveilla l'attention publique. L'esprit des habitants de Sainte-Menchould était éminem

ment révolutionnaire. Un détachement de dragons, commandé par M. Dandoins, avait succédé aux hussards de M. de Goguelat et avait donné un nouvel aliment aux conjectures et à l'exaltation de cet esprit. Malgré l'heure avancée, on ne le perdait de vue, ni lui ni ses hommes, et des groupes presque menaçants stationnalent sur la place où les dragons étalent campés et dans les rues adjacentes. M. Dandolns, qui avait vu tous ces symptômes de trouble, avait fait mettre pied à terre à ses soldats et causait en se promenant avec quelques-uns d'entre eux.

Tout à coup le roulement d'une volture se fait entendre. la volture paraît. Le roi et la famille royale passent.

En voyant l'escorte promise, les cœurs se desserrent. M. Dandoins instinctivement porte la main à son casque. Les dragons, voyant leur capitaine qui salue, en font autant; le peuple remarque ces signes de respect. Il se regarde et s'interroge. La volture du roi arrive à la peste,

suivie par bon nombre de curieux; elle s'arrête et relaye. Ce fut pendant cette halte que le rol commit l'imprudence

de mettre trois ou quatre fois la tête à la portière.

An milieu de la foule, placé au plus près de la voiture, était an de ces hommes que, pendant tout un temps, rien ne dé-egne à l'attentinn de ses contemporains, et que tout à coup l'histoire tire de la foule, pour en faire un de ces person-nages terribles dont le nom restera écrit sur les tables d'alrain des révolutions.

Cet homme, c'était Jean-Baptiste Drouet, fils du maître de poste, très chaud patriote, qui l'aunée précédente, avait, le pour de la l'édération, vu le roi au Champ-de-Mars. Craiguant de se tromper, quoiqu'il se crât bien sûr de reconnaître Louis XVI il tira un assignat de sa poçhe compara le portrait à l'original et, comparaison faite, demeura convaincil.

Le roi remarqua toute cette scène.

Il vit l'attention dont il était l'abjet, toucha le genou de Marie Antoinette, qui, préoccupée de la même pensée, leva les yeux au clel.

Quoique a pen près certain que c'était le rol qui relayait, Drouet n'esa point donner l'alarme. Les dragons n'étaient qu'à cent pas ; ils étaient armés, la lutte pouvait mal tourner pour lui et pour ceux de ses amis qui tenteralent d'arrêter les fugitifs. D'ailleurs, ses amls n'étaient pas prévenus et la voiture partait. Il était huit heures et denne du soir. Il la laissa partir, sella, brida lui-même un cheval, et s'élança au galop derrière la voiture.

Mais la voiture du roi avait des ailes. Nous avons vu comment, depuis Pont-de-Sommevelle. l'inquiétude avait gagné les fugitifs. Drouet n'arriva à Clermont qu'au moment où la voiture en partait.

Voici ce qui s'était passé à Clermout: C'était M. de Damas qui était à Clermont. Il avaît reçu de M. de Bouillé l'ordre de monter à cheval une heure après le passage des voitures et de se rendre à

Montmédy en passant par Varennes.

Il avait su par Léonard, valet de chambre que la reine avait donné à M. de Choiseul, et que, dans son impatience, M. de Choiseul lui avait expédié à quatre heures et demie de Pont-de-Sommevelle, le retard inoui qui s'était opère dans le passage du roi, et qui mettait en danger les deux chefs et leur troupe. Il voyait, de son côté, avec inquiétude approcher l'heure de la retraite; il comprenait que cette heure passée, il lui serait impossible de tenir ses hommes sous les armes et ses chevaux sellés, tant les mauvaises dispositions devenaient manisestes autour de lui.

C'est sur ces entrefaites qu'il voit arriver la voiture, qu'il reconnaît le roi, qu'il s'élance à la portière, fait part aux fugitifs de la situation et demande au roi ses ordres.

Laisser partir sans rien manifester, dit le roi, et sui-

vre avec vos dragons.

La voiture relaya rapidement et partit.

M. de Damas courut aussitôt à ses cavaliers, et leur donna

l'ordre de monter à cheral et de se mettre en hataille. L'ordre fut exécuté, Mais, quelle que fût la rapidité du mouvement, quoique la voiture fût déjà loin et que l'ordre donné pût paraître n'avoir aucun rapport avec elle, le peuple, en voyant ces préparatifs de départ, commença à murmurer.

M. de Damas comprend à ces murmures qu'il n'y a pas un instant à perdre; il ordonne à ses cavaliers de mettre

le sabre à la main.

Au lieu d'obeir, ceux-ci font un mouvement pour l'enfon-

cer dans le fourreau, et restent à leur place.

En ce moment, Drouet arrive, donne l'alarme; les officiers municipaux paraissent, et somment le commandant de faire rentrer ses hommes dans la caserne, attendu que l'heure de la retraite est passée.

M de Damas, voyant son impuissance, enfonce ses éperons

dans le ventre de son cheval en criant :

- Qui m'aime me suive!

Trois hommes seulement répondent à cet appel et s'élan-cent avec lui sur la route par Iaquelle vlent de s'éloigner la voiture.

Pendant ce temps. Drouet, qui s'est Juré à lui-même d'arrêter le roi, change son cheval contre un cheval frais et s'élance aussi sur le même chemin.

Mais il a été observé et 11 est suivi.

Un maréchal des logis de Royal-Dragons devine que dans cet homme est la perte du roi, auquel il a fait serment de

Drouet a fait serment de le perdre ; lui, fait serment de le sauver.

A une certaine distance de Clarmont, le chemin bifurque: une des routes conduit à Verdun. l'autre à Varennes.

L'itinéraire, on se le rappelle, est tracé par le roi lui-même, qui craint Reims, où il a été sacré, où il a dit que sa couronne le blessait, où il peut être reconnu. Il donne l'ordre de prendre la route de Varennes.

Un quart d'heure après, Prouet arrive au même endroit; il a un instant d'embarras à l'angle des deux chemins; enfin il présume que le rol a pris la route de Verdun et il la prend.

Le roi est sauvé!

Oui, mais les mystères de Dieu sont infinis. Un grain de sable va se trouver sous la roue de cette voiture et la faire verser.

Un postillon revenait de Verdun.

As-tu vu passer une berline attelée de six chevaux, courrier en avant? lui crie Drouet.

- Non, répond le postillon, je n'ai pas vu cela A Varennes! murmure Drouet, à Varennes, alors!

Il fait sauter le fossé à son cheval, et court, à travers champs, d'une route à l'autre.

Le maréchal des logis ne l'a pas perdu de vue. Plusieurs sois. Drouet s'est retourné, et a remarqué cet homme qui !e suit à travers champs, comme il l'a suivi sur la grande route C'est donc à lui que cet homme en veut.

Drouet ne se trompalt pas, c'était bien à lui que cet homme en voulait, et, s'il l'eût rejoint, probablement l'eût-il tué. Il se jeta a gauche de la route dans la traverse, et gagna les bois.

Plus moyen de le poursuivre, surtout pour un homme qui ne connaît pas le pays.

pour Dronet d'arriver à Vilrennes avant la voiture royale, et, en sulvant tout simplement la

grande reule, letait impossible. A Varennes, le ren devait trouver un relais tout preparé et une escorte de suivante hussards a cheval et sous les armes.

Le relais était airive le 20, il appartenait à M. de Choiseul. Les hussards y étaient arrivés le 21, toujours sous le prétexte du convoi qu'ils dev ient escorter.

La municipalité qui avait dé a pris des soupçons a l'ac rivée du relais en prit de plus réels encore à l'arrivée les hussards, les hussards furent à l'instant même casernés à

l'ancien couvent des Cordehers, en deça du pont. Son commandant, M. de Rohrig, jeune homme de dixhuit ans, fut logé chez un bourgeois, du même côté de la

Quant au relais qui devait être placé dans une espèce de ferme à l'entrée de Varenues, du côte de Clermont, par une erreur étrange, par une de ces erreurs qui marquent de l'ur s'eau qui serait pueril, s'il n'était fatal, les grands événements, le relais fut placé de l'autre côté du pont, c'est-à-dire à l'extrémité opposée à celle où le roi comptait le trouver.

Dès le 21 au matin, M. de Bouillé avait envoyé son cond fils et M. de Raigecourt, dont les uniformes ressem-blaient a ceux du regiment de Lauzun, ave instruction positive de faire placer le relais en avant de la ville, c'està-dire à l'endroit où il était convenu que le roi devait rencontrer.

Ils devaient, en tout cas, le tenir au courant des événements.

Les deux jeunes gens arrivèrent à Varennes. témoins de la fermentation qui y régnalt. Ils tinrent pour prudent de ne faire aucun mouvement, surveillés qu'ils étaient, avant l'arrivée du courrier: puisque le courrier devait précéder le roi de deux heures, ils auraient bien le temps, pendant les deux heures de faire faire un demiquart de lieue au relais.

Quant à M. de Rohrig, comme ses dix-huit ans n'inspiraient pas grande confiance à leurs vingt-cinq ans, crurent pas devoir le mettre dans la confidence, lui donnant seulement l'ordre de tenir ses gens prêts à partir au premier signal.

Le jeune commandant ne vit dans cette injonction qu'un ordre ordinaire, et n'y attacha foint d'autre importance. Les hommes sont bien réellement égaux devant Dieu, puis-

que les destinées royales tiennent à si peu de chose.

Le roi arriva vers onze heures du soir.

Le roi, excellent ingénieur, le roi qui avait relevé la route ville par ville, village par village, reconnnt parfaite-ment la maison désignée. Il fit arrêter les voitures, et demanda son relais.

Le maître de la maison ne l'avait pas vu, et ne pouvait lui en donner aucune nouvelle.

Alors, le postillon de continuer et d'entrer dans la ville haute.

Il était onze heures du soir. Le roi mit pied à terre avec reine: ils espéraient interroger quelque passant.

Personne ne passait.

La reine se hasarda de frapper à deux ou trois portes, et demanda des nouvelles du relais. Personne ne put lui repondre.

C'était tout simple.

La ville haute n'était pas le chemin que devait suivre le roi : par conséquent, s'il avait chance de rencontrer quelque serviteur on quelque ami, c'était dans la ville basse et sur la route qui menait de Paris à la frontière.

Pendant que le rol perdait ce temps précieux, Drouet arrivait, pénétrait dans la ville basse, et respirait en apprenant qu'aucune voiture n'avait passé.

It ne perdit pas un instant : l'activité des hommes de destruction est terrible.

Il courut d'abord chez le procureur de la commune.

Ce procureur de la commune sa ponomait Sausse. C'était un patriote fanatique de la Révolution. Drouet le connaissait comme tel

Il fut décidé que le roi serait arrêté, et que la ville de Varennes aurait sa part dans les célébrités fatales de l'his-

Le procureur de la commune donna aussitôt ses ordres. La garde nationale de Varennes devait se réunir et entou-

rer le couvent des Cordeliers, où étaient casernés les soixante hussards.

t fire to tu'es les direc r le t su r e l'u'r rarcheralent

a verdun et Sedan (un ami aussi ar t sail lait alers Billaud all er Billaud-Varennes mines sårs se mirent å sall latt alers Billaud i trois grosses voitures firent

PART l illand et leurs compagnens is une volte on devait nécessaire-

us ls et de pis n'ets

f it dans un si grand siletce et avec ers n'es envoyees par M de Bouille n'en su

r b nd ss nº ls atte d rent

XHI

IN I TUDES DU LA REINE. LES PASSEPORTS. R P > CH Z L PROCUREUR. - LA BOUTIQUE D'ÉPI-IJ . -- RAIPEL ET TOUSIN. -- INTERROGATOIRE. - S IS I ROL L. DE COGLELAT PRÈS DU ROL - VIV. LA NATION! - COUP DE PISTOLET. - HARDIE PE II SITION FOR S'EC APPER. - RÉFLEXIONS DE LA E IN . - INDÉCISION. - COURTIER A L'ASSEM-BL E. GOGUELAT ET DROUET. - TRISTE SITUA-TION DU BOI. - PIERTÉ DE LA REINE. - LA MARÉE M NTE. - M. DESLONS. - LE ROI SE MONTRE AU PET PLE. - LA MÊRE DE M. SAUSSE. - LES CHE-VELV BLANCS. - CE QUI SE PASSE A PARIS.

l mrusques defuls dix mitutes a peine, lorsque n me i ret tir le r ulement de la voiture. Pas un ne ! o et re les cin j ou six bommes La voiture ati hat u. urs, elle s'engagea sous la voute.

!ement a. rs, ils se leverent.

ce bu q a ic. des chevaux et du postillon éta t fait r nque r la reine; elle sortu la tête hors de la poret dem nua i urquoi l'on arretait la voiture.

- Il fant viser les passeports, dit Drunet.

Le u demarda la relne

Al p tite II y a beaucoup de mauvais França qui un nt la France dans ce moment-ci; il faut au m i v r s ls sent en regle.

1 1e' 1 pas davantage mais c'était bien assez por far i la crainte dans l'âme des voyageurs. I i, n m ilt assez brutale, comme on voit; et, en ir de ix i le armés et menaçants se croisaient dans la STA Y

I y u' e la part des illustres voyageurs un mement 1 to the perdant e mement forth dit Weber ra rl ra

All r dir eful-ci

e perat que tout cela était l'effet du basard, et qu'il n ja reconnu

I re furent conduits chez Sausse

ma d'abord le roi dans ses espérances. Il lait far lexamina leurs passeports, eut l'air de les cref la en règle. Seutement, il l'ur fit obr a p : all repo er, et comme le repos ne pon-incr re l'ini heure il les pria d'enfrer et cr dan sa malson, ou, sans être r u or m'en que dans leur volture

to to the productir de la commune La 1 to re u' (' 1) ine salle dont la porte res remait de r tout ce qui se passait dans la i . 1 rue i pouvait voir tout ce qui se

Cette al 13 Call une boutlque dep cerle.

Sansse quitta a ors la maison recom andant les voyageurs à sa femme

Il sortait, disait il pour hâter les chevaux, mais, en réa lué, pour voir si la garde nationale était en nombre sum-

En son absence, retentirent les premiers roulements du tamb ur et vibrerent les premiers fremissements du tocs.n ce fut une traince de poudre chacun s'eveilla a ce bruit, bondit hors do sa maison et accourut Le procureur rentra : Il etait sur maintenant d'avoir

main forte

Monsieur, dit-il en s'adressant an rot, le conseil municipat delibere pour savoir si fon doit vous permettre de continuer votre route mais, a tort on a raison, le bruit se repand que c'est notre roi et son auguste famille que nous avons I honneur de posseder dans nos murs.

Et Sausse attendit une réponse Yous vous trompez mon ami repond t le rol; dame est madame la baronne de Korff, comme a dû vous l'apprendre son passeport. Ces deux enfants sont les siens, ces dames sont les dames de sa suite.

Lt vons alors, monsi ur, qui étés-vous?

Le roi hésita de répondre; sans doute il lul répugnait de dire lui même | Je suis un valet.

Le mensonge étail deux fois bas

Th bien, moi, dit l'épicier d'un ton goguenard, je crois que vous vous trompez, que madame est la relne, que ces deux enfants sont monseigneur le dauphfn et madame Royale que madame est la sour du roi, et que vous, vous êtes le roi!

La reine alors s'avança, cet interrogatoire pesait comme

un monde à l'orgueil de la fière Autrichienne. Eh bien, dit-elle s vous reconnaissez monsieur pour votre rol, parlez-lui donc alors avec le respect que vous lui

A ors, le roi fait un effort, soutient qu'il est le valet de ma lame de Korff, et que son nom est Durand

Mars, à cette assurance, chacun secoue la têle.

Assez, assez! dit la reine, qui ne peut supporter da-vanvage la honteuse dénégation.

A ce coup d'éperon, l'orgueil du roi se réveille ; il relève la tête oui, dit-il, je suis le roi, voici la reine et

- En bien, oui, dit il, je suis le roi, voici la reine et mes enfants. Nous vous conjurons de nous trafter avec les égards que les Français ont toujours eus pour leurs rois ces paroles et malgré le contraste étrange que for-

malent avec elles cet habit grls et cette petlle perruque, plus eurs des assistants se prirent à pleurer.

Pendant ce temps, le détachement de Pont-de-Sommevelle, les quarante liu sards placés sous le commandement de MM de Choiseul et de Goguelat étaient arrivés à Varennes, où ils avaient trouvé M de Damas et ses deux ou trois dragons : la, ils avaient appr's qu'on venait d'arrêter une voiture, et que les voyageurs renfermés dans cette voiture avalent été condui s chez le procureur de la commune.

Ils se firent indiquer la maison; mas la maison étali-déja gardée, plus de trois cenis hommes armées statio-naient devant et à tout moment, au bruit du tambour et ear it était évident du tocs n, de nouveaux adversaires, qu'a un moment donné ces hommes deviendraient des adver de nouveaux adversaires, disons nous, arrivatent de tous rotes

M de Damas fit ranger les hussards de l'autre côté de la rue et entra dans la maison avec MM de Choiseul et de

I'n instant apres, pendant que MM de Choiseul et de Dames demouraient près du roi, M de Gognelat sortit et dit a haute volx, de facon a être entendu à la fois des hussards et du pem le

Messieurs, c'est le roi et la reine qui sont arrêtés. Les hussards accue. Hirent la nouvelle assez troldement; de la part du peuple, elle fut recne avec des cris qui res-

semblaient fort à des crls de colère. M de Goguelai ne tenta pas moins de dégager la maison.

- Hussards! cria til sabre en main.

Les hussards ne bougerent pas.

- Hussards! cria M de Goguelat, has de demi parti: étes-vous pour le roi! étes-vous pour la nation?

Vive la nation ' répondirent les hussards, nous tenons et nous flendrons toujours pour elle

Eli bien, solt, dit M. de Goguetat espérant qu'il gagne rait ainsi on temps et que, perdant ce temps, un renfort lui arriverait Eh bien soit : vive la nation !

Mais le pemp e ne înt pa dupe, il s'approcha grondant; Goguelat sentit l'orage il s'élanca pour rentrer dans la marson : mais il n'en franchet le seull que blessé d'un coup de patolet

Pendant ce temps, on avait, par un escalier tournant, fait monter la tamille royale au premier étage.

Quand M de Goguelat entra dans co nouveau local, que gardaient à la porte des hommes armés de fourches et de fusils, il vit le dauphin dormant sur un lit défait, les gardes du corps assis sur des chaises, les femmes, la gouver-nante, madame Royale et madame Elisabeth assises sur des

banes; le roi et la reine debout, causant avec M. Sausse. Sur une table étaient du pain et du vin. De temps en temps, la porte s'ouvre et des regards carricux, attendris ou flamboyants penètrent dans cet e chambre

Eh blen, monsieur, dit le roi à Goguelat, quand partons-nous?

M de Goguelat montre tout un côté de son uniforme couvert de sang

Emploierait-on la force pour nous retenir? dit le roi

se tournant du côté de Sausse.

Sausse allait probablement répondre que out, quand la porte s'ouvre. C'est le conseil municipal tout entier, accompagné des officiers de la garde nationale.

Ils s'avancent vers le roi tête découverte : plusieurs tom-

bent à genoux à moitié chemin.

— Sire, s'écrient-ils, sire, au nom de Dieu, ne nous aban-donnez pas, ne quittez pas le royaume!

- Ce n'est pas mon intention, messieurs, dit le roi. Je ne quitte point la France; seulement, les outrages qu'on me fait chaque jour me forcent à quitter Paris. Je vais à Montmédy; venez avec moi; faites seulement que mes voitures soient attelées.

La municipalité sortit avec Sausse ; les officiers de la garde nationale les suivirent.

Le roi, la reine, la famille royale, les trois gardes du corps et les trois officiers restèrent seuls.

C'était un de ces moments suprêmes qui décident de la

vie des rois et de la destinée des empires

Les trois officiers regardèrent se fermer la porte; et,

la porte fermée, s'approchèrent du roi.

— Sire, dit M. de Goguelat, il est deux heures du matin ; la foule qui entoure la maison est confuse, mal armée, mal organisée. Voulez-vous que je prenne dix chevaux à mes hussards? Nous monterons tous à cheval, vous portant le dauphin, la reine portant madame Royale. Le pont est barré, je le sais; mais je connais un endroit de la rivière qui est guéable. Ces hommes, si égarés qu'ils soient, n'oseront tirer sur vous; peut-être nous tueront-ils, mais, la rivière franchie, vous serez sauvé.

Le roi ne répondit point ; ces moyens extrêmes n'étaient

pas dans sa nature.

Les officiers insistèrent, les gardes se tenaient debout : on sentait qu'une seule et même pensée, toute de dévouement, animait ces six corps, remplissait ces six âmes

La reine! la reine! murminra le roi.

Oui, en effet, c'était surtout la reine que devait effrayer une pareille entreprise : aussi, elle, la femme résolue par excellence, manqua-t-elle de résolution.

- Je ne veux rien prendre sur moi, répondit-elle : c'est le roi qui s'est décidé à cette démarche; c'est au roi d'ordonner, mon devoir sera de le suivre. En tout cas, M de

Bouillé ne peut tarder.

- En effet, reprit le roi, pouvez-vous bien m'assurer que, dans une pareille bagarre, un coup de fusil ne tuera pas la reine, ou ma sœur, ou mes enfants? Raisonnons froidement, d'ailleurs: la municipalité ne refuse pas de me laisser passer: le pis est que nous soyons forcés d'attendre ici le jour. D'ici au jour, M. de Bouillé ne peut manquer d'être averti de la situation où nous sommes; il est à Stenay. Stenay est à huit lieues, deux heures suffisent pour y aller, deux heures pour en revenir; Bouillé ne peut donc manquer d'arriver an matin. Alors, sans danger et sans violence, nous partirons.

Pendant ce temps, les hussards fraternisaient avec le peuple, trinquant ensemble, buvant à la même bouteille. Il était bientôt trois heures.

Les officiers, renvoyés du roi à la reine, n'osaient insister. Ce fut en ce moment que les municipaux rentrèrent avec ces paroles terribles :

Le peuple s'oppose absolument à ce que le roi se remette en route. On a résolu de dépêcher un courrier à l'Assemblée nationale pour connaître ses instructions.

Ainsi, le procès était jugé entre la monarchie et le peuple. jugé dans une petite ville de province, dans une méchante boutique d'épicier.

Les instructions de l'Assemblée nationale devaient l'em-

porter sur les offres du roi.

M de Goguelat espère encore: peut-être ce peuple, nom duquel on parle, est-il moins exigeant qu'on ne le dit ; peut-être les hussards sont-ils revenus à de meilleurs sentiments Que leur importe la nation, à eux? Ne sont ils po nt Allemands?

C'était un rœur de bronze que ce jeune homme; il sort seul. Drouet marche a lui

Yous voulez enlever le roi, lui dit, Drouet; mais, je vous le jure, vous ne l'aurez que mort

Deux cœurs de la meme trempe s'écaient rencontres dans deux partis opposés

Goguelat, sans repondre, monte à cheval et s'approche de la voitore

La voiture est au milieu d'un détachement de la gard nationale, commandée par un major

N'approchez pas, d't le major a Gognelat, ou vous êtes

Goguelat enfonce les éperons dans le ventre de son che val et charge sur la voiture.

Plusieurs coups de fisil partent; deux balles l'atte gnent : ce sont deux nouvelles blessures à joindre à la 1

Par bonheur, elles sont légères; cependant l'une des balles s'est aplatie sur l'a frivionte; celles i un a fait lâcher les rènes et perdre l'équilibre. Il tombe de son cheval, on le croit mort et on s'écarte. Goguelat se relève, jette un dernier regard sur ses lussards qui détournent les yeux. et rentre dans la chambre du roi sans dire un seul mot de ce qu'il vient de tenter

Le spectacle de cette chambre était navrant : le roi écoutait les municipaux ; la reine, brisée, était assise sur un escabeau entre denx caisses de chandelles. Elle priait la femme de l'épicier, elle, la tière Autr. hienne, la hautaine Marie-Antoinette! Elle priait.

 Vous êtes mère, madame, lui disait-elle, vous êtes femme; ne voyez plus en moi la reine, voyez la femme. voyez la mère: songez à ce que je dois éprouver à cette heure pour mes enfants, pour mon mari.

Et celle qu'elle priait répondait ainsi, avec cet égoisme bourgeois et brutal, qui montait pour la première fois

jusqu'à une reine

- Je voudrais vous être utile, mais, dame! si vous pensez au roi, moi, je pense à M. Sansse. Chaque femme pour son

Et, en effet, quelle effroyable responsabilité pesait sur l'épicier de Varennes s'il laissait partir le roi! H l'eût voulu, d'ailleurs, qu'il était trop tard; il ne le

pouvait plus.

La marée avait monté : pendant tout ce temps, le peuple. plein de sombres rumeurs, battait les murailles comme un

Le roi était comme un insensé

L'officier qui commandait le premier poste après Varennes. M. Deslons, à ce bruit du toesin, était accouru. s'était informé, et avait obtenu de pénétrer jusqu'au roi. Il hi disait que M. de Bouillé, prévenu, allait sans doute arriver. Le roi n'entendait pas : il répéta trois fois la même phrase sans obtenir de réponse. Enfin, avec une fiévreuse insistance :

- Sire, s'écria-t-il, ne m'entendez-vous point? Je prie le roi de me donner ses ordres pour M de Bouillé.

Le roi, secouant la tête comme un homme qui s'éveille, regarda M. Deslons.

- Je n'ai plus d'ordres à donner, dit-il ; je suis prison nier. Dites à M. de Bouillé que je le prie de faire ce qu'il pourra pour moi.

Cependant le jour venait: on enfendait dans la rue les is « A Paris! à Paris! » On engagea le roi à se montrer pour calmer la foule

Le roi s'avança vers la fenêtre, l'ouvrit et se montra ; tout cela machinalement comme un automate, pensée, sans un mot

La surprise de cette foule fut grande quand elle v't qu'un roi ponvait être un gros homme, pâle, gras, muet, à l'œil terne, coiffé d'une pauvre perruque et vêtu d'un habit gris

Ah! mon Dieu! dit-elle en se détournant.
 Alors, la pitié prit toute cette multitude, les larmes se

firent jour, les cœurs débordèrent. — Vive le roi ! cria-t-elle.

Oh! le roi...-oul, c'était encore le roi Mais la royauté où était-elle?

Sausse avait une vieille mère, une femme de quatre-vingts ans, née sous la royauté de Louis XIV; elle avait la foi. Elle entra dans la chambre, et, voyant les deux enfants qui dormaient ensemble sur le même lit, sur le lit de famille qui n'avait jamais été destiné à ce triste honneur, elle tomba à genoux, pauvre vieille! et, sanglotant, elle demanda à la reine la permission de baiser les mains des deux annocents

Oui, c'étaient deux innocents, qui devaient, la fille dans la vie le fils dans la mort, porter rndement la peine d's

. Is ma ds drms leur puutsd,

t i i toa are t pr. ts avia

ris paloge sur t 1. s progress

i see . Laur

e ue tuit la famille royale . Sa fu te compre not l'st ce a affel et de duchties n u > \\11*

, . Le la Faye te 1- rol le regardant m sen perséculeur, mme s

Fry 's averti de tous ôt s avait de l'un avait de tous ôt s avait de l'un vait de mad une expluit on francie republi ain par id ol ge mass monar tin n'. Si le ret lui eût tut av us je crois . Ey ent il 'e a de au depir' du rel que de

a la fur point prévenu et ce fur une grande cr des contemporains mais encire de ap ele ed part

I r is t trop

Yes l. r. l. r rla-ti avec tant l borb mie que la F V V r. s. n. Ha upléeme ressuré f y V r. s. lailv qui avait eté prévenu par la mafigure la la G vi r. l. Hr qui au l'eu d crore à r. 1 1 1 ett la singulière court sie de la renv .r la rile

l e p uvait en or tromper Bailly étalt un de ses

e m l musere de la Fayette

M d M ntmorn, cet evcellent hommo crédule

sil notal' pas homme de cour naif comme s'il
n til jas min s're. M de Montmorin, qui pour répondre

'l no des journaux et aux craintes de l'Assemll orivalt le les juin à cette dernière qu'il attestait, sur m is le ret a va songé à quitter la France. — celui-là, av n le m'ritati b'en d'être prévenu. Et puls comment le ... h'rg. i le ma'heureux Laporte sor ami personne le 1 tr. l'Assemblée sa projestation. Laporte obéit pr v q . I pre était brave et non que Louis XVI fot i sant

XIV

M LE MONTMORIN PRÉVENU DE LA FUITE DU ROI. -TOUT PARIS APPREND LA NOUVELLE. - LE ROI EST PARTU . - DESTIS UNE HONNÈTE FILLE . - SAN-TERRE. - L'ASSIGNAT DE DIX FRANCS. - MOT DE FRÉ-FON - TROIS COUPS DE CANON. - M. COMEUF. - LA FUITE CONVERTUE EN ENLÈVEMENT. - L'ASSEMBLÉL. L'ADRESSE AU PEUPLE. - QUATRE CENT MILLE ROES NATIONAUX. - PROCLAMATION DES VÉRITÉS 1 1. 101'ES. L'AIDE DE CAMP ARR TÉ ET RELACHÉ OT.

o pulles personnes avalent été prévenues
l pulles personnes avalent été prévenues rate late attomate

force a Forcappri la nonvelle avec tont

r lu r et rue de la demestiché
ver et ez a reue tronverent les ap
r et e l rets V leur eris détenne
rue t i dédans, la nou

E pelle un fire de tempéte,

e le seta e ctendue vers tous les points de la France, et uss and usad . Paris

chacun sal idan avec ces mois sinistres, du Carrousel

Yous saver " I rol est parti

It al rs les imprecations tombalent sur la l'ayette, qui

avait la ge d'eu château. Les mous milvellants l'a cusaient de stupidité, le plus grand nombre, de trahism lite tôt le perior se porta en tumulte aux Tuileries et força les per es des apartements.

Il es vrai qu'ils gardes, tout étourdis de l'événement ne firent au une resis ance.

Cemme neus l'avois vu deux fots depuis, le penple se vergeait des personnes viva les sur les objets manimés on der ha un pertrait du roi et en le mit en vente à

la produ oa can

Une fruit ere s'etablit dans le lit de la reine et y veudit des cerises

on you ut offic une jeune fille avec un bonnet de Marie-Artoine at mais elle le foula aux pieds en disant

Je suis une honnéte fille.

Puis o entra dans les appartements du dauphin, et on les resulta comme, depuis, en respecta ceux du duc d'Or-

Quelque elu se de pareil se passalt dans tou: Paris

Ces hommes qui ne viennent à la surface de la société que dant les jours terr bles, reparaissalent la pique à la main et coiffes du bonnet de laine, qui devint depuis le bonnet rouge

Santeire le fimeux brasseur du faubeurg Salnt-Antoine dent on playait pas entendu parler depuis les émeutes de juillet enrôla a lui seul deux mille piques.

On arrachait des boutiques des marchands les portralts du roi et on les déchirait.

En Grève on brisait son buste. Le club des Cordellers demandait que le nom de

à jamais supprimé, et que l'on proclamat la République, un affichait sur les murs des Tuileries des placards où l'un promettait un assignat de dix francs en récompense à ceux qui raméneraient des animaux Immondes sortis de leur écurie pendant la nult.

Enfin, Fréton faisait vendre dans les groupes sa feuille, où l'on disait

« Il est part), ce roi imbécile, ce roi parjure! Elle est partie, cette reine scélérate qui réunit la lubricité de Messaline a la soif de sang des Médicis! »

Et le peuple répétait ces paroles; et l'on respirait avec

l'air des atomes de colère, de haine et de mepris.

A dix heures, trois coups de canon proclamérent officiellement la fuite du rol.

A l'annonce de cette nouvelle, la Fayette comprend que la royauté est a jamals perdue en France, si on laisse au roi la responsabilité tout entière de sa fuite.

Le roi n'aura pas fui, il aura été enlevé par les ennemis du blen public

C'est ainsi que l'événement sera présenlé à l'Assemblée En attendant il fant avoir l'air de poursuivre le roi il appelle M Romeuf, son aide de camp.

Le roi, lui dit-il, est parti par la route de Valenciennes probablement Courez sur cette route! Il est trop loin maintenant pour que vous juissiez le rejoindre; mais il faut que nous ayons l'air de faire quelque chose.

L'ordre romis à M. Roment, était concur en con termes

L'ordre remis à M Romenf, étalt conçu en ces termes

M Romeul, mon alde de camp, est chargé d'apprendre partout sur sa route que les ennemis de la patrie ont em-mené le roi, et d'ordonner a tous les amis du blen public de mettre obstacle a son passage. Je prends sur moi la respons bilité de cet avis »

ces mesures étalent prises par la Fayette en présence de l'inseprir ble Bailly et du vloimte Alexandre de Beauharnals

Puis on se rend a l'Assemblée

L'Assemblée est alors officiellement instruite que les er

L'Assemblée est ators officiellement Instruite que les ernemis du blen public ont enlevé le roi.

Pendant ce temps, la Fayette qui comprend que le reste de sa popularité lui échappe, au lieu d'essayer de fuir le danger, va au devant de lui il se jette au milieu de ce reuple furienx et au milieu de ses cris, de ses menaces de le impré et en il gagne il Assemblée saus qu'un seul homme ait osé porter la main sur lui.

Ce qu'il via de plus prudent en France, c'est le courage la fallationalit un anire orage.

Là l'attendait un autre orage

A sa vue, un député se leve et l'accuse al 1 l'urae ennemi per n el de la l'ayette i litter

« L'objet qui doit nous occuper, s'écrie-t-il, est de ratta-cher la confiance du peuple à qui elle appartient. Il nous faut une force centrale, un seul bras pour agir puisque nous n'avons qu'une tête pour penser. M. de la Fayette, depuis le commencement de la Révolution, a moutré les rues et la confinite d'un ben citatan. Il imperate qu'il convues et la conduite d'un bon citoyen. Il importe qu'il conserve son crédit sur la nation : il faut de la force à Paris, mais il y faut de la tranquillité. Cette force, ajoute t-il en se tournant vers la l'ayette, c'est vous qu'i devez la diriger, »

La Fayette conserve donc son grade de commandant général de la garde nationale, tandis que l'Assemblée retire à elle tous les pouvoirs, s'empare de la dictature et se déclare en permanence.

dans ce moment qu'on apporte à l'Assemblée la

lettre du roi laissée aux mains de M. de Laporte. Le président la prend des mains du messager, et la lit

tout haut au milieu du plus morne silence.

Puis l'Assemblée ordonne l'impression de cette piéce et y répond par l'adresse suivante :

« L'ASSEMBLÉE NATIONALE AUX FRANÇAIS.

« Un grand attentat vient de se commettre ; l'Assemblée nationale touchait au terme de ses longs travaux, la Constitution était finie, les orages de la Révolution allaient cesser; et les ennemis du bien public ont voulu, par un seul forfait, immoler la nation entière à leur vengeance. Le roi et la famille royale ont été enlevés dans la nuit du 20 au 2t de ce mois.

« Vos représentants triompheront de cet obstacle; ils mesurent l'étendue des devoirs qui feur sont imposés. La liberté publique sera maintenue, les conspirateurs et les es-claves apprendront à connaîtce l'intrépidité des fondateurs de la liberté française; et nous prenons a la face de la

nation l'engagement solennel de venger la loi ou de mourir.

« La France veut être libre, et elle sera libre; on cherche à faire rétrograder la Révolution, la Révolution ne rétrogradera point; Français, telle est votre volonté, elle

sera accomplie.

« Il s'agissait d'abord d'appliquer la loi à la position momentanée où se trouvalt le royaume. Le roi, dans la Constitution, exerce les fonctions royales du refus ou de la sanction sur les décrets du corps législatif; il est, en outre, chef du pouvoir exécutif, et, en cette dernière lité, il fait exécuter la loi par des ministres responsables.

Si le premier des fonctionnaires publics déserte son poste ou est enlevé malgré lui, les représentants de la narevêtus de tous les pouvoirs nécessaires au salut de l'Etat et à l'activité du gouvernement, ont le droit d'y suppléer. En prononçant que l'apposition du sceau de l'Etat et la signature du ministre de la justice donneront aux décrets le caractère et l'autorité de la loi. L'Assemblée nationale constituante a exercé un droit incontestable. Sous le second rapport, il n'était pas moins facile de trouver un suppléant. En effet, aucun ordre du roi ne pouvant être exècuté s'il n'est contresigné par les ministres, qui demeu-rent responsables, il a suffi d'une simple déclaration qui ordonnat provisoirement aux ministres d'agir sans la responsabilité, sans la signature du roi.

« Après avoir pourvu aux moyens de compléter et de faire exécuter la loi, les dangers de la crise actuelle sont écartés de l'intérieur du royaume. Contre les attaques du dehors, on vient de donner à l'armée un renfort de quatre

cent mille gardes nationaux.

« Au dedans et au dehors, la France a donc tout motif de sécurité, si les esprits ne se laissent point frapper d'étonnement, s'ils gardent la modération; l'Assemblée nationale est en place, tous les pouvoirs établis par la Constitution sont en activité; le patriotisme des citoyens de Paris, sa garde nationale, dont le zèle est au-dessus de tout éloge, veille autour de vos représentants.

« Les citoyens actifs du royaume sont enrôlés et la France

peut attendre ses ennemis.

peur attendre ses ennemis.

« Faut-il craindre les suites d'un écrit arraché avant le départ de ce roi séduit, que nous ne croirons inexcusable qu'à la dernière extrémité? On conçoit à peine l'ignorance et les prétentions de ceux qui l'ont dicté. Il sera discuté par la suite avec plus d'étendue, si vos intérêts l'exigent; mais il est de notre devoir d'en dopuer ici une idée mais il est de notre devoir d'en donner ici une idée

« L'Assemblée nationale a fait une proclamation solennelle des vérités politiques; elle a retrouvé ou plutôt elle a rétabli les droits sacrés du geare humain; cet écrit présente

de nouveau la théorie de l'esclavage.

« Français, on y rappelle la journée du 23 juin, où le che du pouvoir exécutif, où le premier des fonctionnaires publics osa dicter ses volontés absolues à vos mandataires chargés par vos ordres de refaire la constitution du royaume.

« On ne craint pas d'y parler de cette armée qui mena-

cait l'Assemblée nationale, au mois de juillet; on ose se faire un mérite de l'avoir éloignée des délibérations de vos représentants.

L'Assemblee nationale a gémi des événements du 6 octobre ; elle a ordonné la poursuite des coupables, et, parce qu'il est difficile de retrouver quelques hrigands au milieu de l'insurrection de tout un peuple, on lui reproche de les laisser impunis; on se garde bien de raconter les outrages qui provoquerent ces désordres. La nation était plus juste plus génereuse. Elle ne reprochait plus au roi les violences exercées sous son règne et sous le règne de ses afeux.

« On ose y rappeler la Fédération du 14 juillet de l'année dernière; qu'en est-il resté dans la mémoire des auteurs de cet écrit? C'est que le premier des fonctionnaires publics n'était placé qua la tête des représentants de la nation, au milieu de tous les députés, des gardes nationales et des troupes de ligne du royaume. Il y prononça un serment solennel, et c'est là ce qu'on oublie. Le serment du roi fut

libre, car il dit lui-meme que:
« C'est pendant la Fédération qu'il a passi tes moments les plus doux de son séjour à Paris; qu'il s'arrête avec complaisance sur les témoignages d'attachement et d'amour que lui ont donnés tous les gardes nationaux du royaume. Si un jour le roi déclarait que des factieux l'ont entraîné,

on aurait dénoncé son parjure au monde entier.

« Est-il besoin de parcourir tant d'autres reproches si mal fondés? On dirait que les peuples sont faits pour les rois, et que la clémence est l'unique devoir de ceux-ci, qu'une grande nation doit se régénérer sans aucune agitation, sans troubler un moment les plaisirs des rois et de leur cour. Quelques désordres ont accompagné la lution; mais l'ancien despotisme doit-il se plaindre des maux qu'il avait faits? Et convient-il de s'étonner que le peuple n'ait pas toujours gardé la mesure en dissipant cet amas de corruption formé pendant des siècles par les crimes du pouvoir absolu?

« Des adresses de félicitations et de remerciments sont arrivées de toutes les parties du royaume : on dit que c'est l'ouvrage des factieux. Oui, sans doute, de vingt-quatre

millions de factieux.

« 11 fallait reconstituer tous les pouvoirs, parce que tout tait corrompu; parce qu'une dette effrayante, accumulée par l'impéritie et les désordres du gouvernement, allait précipiter la nation dans un ablme. On nous reproche de n'avoir pas soumis la Constitution au refus du roi. Mais la royauté n'est établie que pour le peuple; et, si les gran-des nations sont obligées de la maintenir, c'est parce qu'elle est la sauvegarde de leur bonheur. La Constitution leur laisse sa prérogative et son véritable caractère. Vos repré-sentants seraient criminels s'ils avaient sacrifié vingt-quatre millions de citoyens à l'intérêt d'un seul homme

" Le travail de ses peuples alimente le trésor de l'Etat, c'est un dépôt sacré; le premier symptôme de l'esclavage est de ne voir dans les contributions publiques qu'une dette envers le despotisme. La France devait être sur ce point plus sévère que les autres nations. On a règlé l'emploi des contributions d'après la stricte justice, on a pourvu des magnificences, aux dépenses du roi, par une condescendance de l'Assemblée nationale. Il en a lui-même fixé la somme; et près de trente millions accordés à la liste civile sont présentés comme une somme trop modique.

Le décret sur la guerre et la paix ôte au roi et à ses ministres le droit de dévouer les peuples au carnage selon le caprice ou les calculs de la cour, et l'on parait le regretter. Des traités désastreux ont tour à tour sacrifié le territoire de l'empire français, le trésor de l'Etat et l'industrie des citoyens. Le corps législatif connaîtra mieux les intérêts de la nation, et l'on nous reproche de lui avoir conservé la révision et la confirmation des traités. Quoi donc! n'avez-vous pas fait une assez longue expérience des erreurs du gouvernement?

« Sous l'ancien régime, l'avancement et la discipline des soldats et des officiers de terre et de mer étaient abandonnés au caprice des ministres. L'Assemblée nationale, occupée de leur bouheur, leur a restitué des droits qui leur appartenaient. L'autorité royale n'aura plus que le tiers ou le quart des places à donner, et l'on ne trouve point cette part

suffisante

« On attaque votre ordre judiciaire sans songer que le roi d'un grand peuple ne doit se mèler de l'administration de la justice que pour faire exécuter les jugements. On veut exciter des regrets sur le droit de faire grâce et de computer les paines, et concendent deut le paines et concendent deut le paine deut le paines et concendent deut le paine et concendent deut le paines et concendent deut le paine et concendent deut le paine et concendent deut le paines et concendent deut le paine et concendent deut le paines et le paines commuer les peines, et cependaut tout le monde sait com-ment ce droit est exercé, et sur qui les monarques répandent de pareilles faveurs.

Se plaindre de ne pouvoir plus ordonner toutes les ties de l'administration, c'est revendiquer le despotisme ministériel. Certes, le roi ne pouvait l'exercer lui-même. On a laissé au peuple le choix de ses administrateurs; mais ces mêmes administrateurs sont sous l'autorité du roi, en tout ce qui ne concerne pas la répartition de l'impôt. Il

1 195 9 ges l'imperieuse A 75 mi nale a se et te dire, il n'ins-

t le dire. Il n'inspire tous les Prancais une ceitre d'action e l'itt que des dispes à librie de l'itt que des dispes à librie de l'itt a tracé la lon ser, si fa lle de réponser e un Des imputations souvent e un s'isant de la durée s'is ce eurs un repro le amerc e s'amis c'it c'institution cet amour l'it à 'at s'evit la Révolution si utile s'ir y s'à es . '(.d.s' ll'est dirige par rasa es. 'clis li est dirige par la fois prudert et celaire

I r in de ce e instituto relitiv à la li ne Lasseml le ration de na lativous us r des drais d'la prossance civile. L'e a la redes la missi si les chrétiens, et ce ne

Fr. la l'alse e du ret n'arretera pas l'activité du un's ul d'in r'il vous menace. Vous vois prémuntr contre la sespension des travanx de rl dil yemit os o'duttons publiques con le sans mes r un biuleverserati l'Etat r ex si la dismini a l'his gation de nos enne-s i n'i e i l'la abbli d'altralt par la guerre

('s r a ger ple l'ss mb'e nationale appell r re de vu

I rede vu

I it il fit fucluarit i er t qui doive nous ocui

I jusqu'i ce que l'Assemblée rationale att pris une

I den live es le ma en d'l'ordre Nous gém'res des malh urs de notre re nous appellerons la sére des l'is sir ceix qu'il e raine loin de son
se n'il 'empr' n' sei fit déranté. Factivité de
m traine et de la justife i se à pas ralentie. Que
s'file x' ou d'mai dent le saire de leurs con itovens
il rele miditeur un finit les orages' La cae pai sir de l'ille i re d'ha France Le dé
il dir n'ny, l'ill dans d'glitin, ct, e qui fait
fine.

If very less grand the less attends que la requestion au la fire ou les Lemph francais était relins le ritue de la moure les vertus et l'héroisme Li III rie Che les ennemis de la Constitution le sapor asservir de nouveau le territoire de cet em-1 I fuire a fantir la nation. Le despotisme for a 1 le vet une jarelle entreprise. Il sera valuen. I sat le son affreux triomphe il ne trouvera plus

> « S gr 4 Mexa dr Bea Harnais, président; MAURIET, REGNIER LEGIRTIER, FRICAUD, GRENOT MERLE 8 CT to res.

(r e m vint d'al p r cette adresse à l'unanimité, pe qui n'alte de c'imp de la l'ayette, porteur de v'est d'être airésé par le puiple et amené à l'As-

le imp du re e i hid a entrer et à être

t enverte est le je ine Roment qui 371 - Le le la ron culparilité de la Payette pulsnvelle la Faver a signé l'erdre d'ari i en le renontrera

tir a Par's elle le ette f d I i 'r + 1 \s-milée nati i le f e f m is remet lordre de la control de la r mene

rad of the points of the point

XX

ARRIVIE DE ROMEUP A VARENNES. SA RÉCEPTION. LE DÉCRET DE L'ASSEMBLÉF, LA RLINE. — ON ATTIND M. DE BOUILLE, - MM. DE CHOISEUL ET DE DAMAS ARRUTÉS, - DISPOSITIONS MILITAIRES DE M. DE BOUHLÉ. ROYM - MILEMAND. — HUIT HIEUIS AU GALOP. — M. DESLONS. — LA GARNISON DE VERDUN. - BOUILLÉ PLETRE DE RAGE. - IL EMIGRE LE 22 JUIN. — VINGT SOUS DE RENTE. — MOT DE ROBESPIERRE. — MISSION DE LATOUR-MAU-ROUKE, PÉTION ET BARNAVE, — DÉPART DE VA-RUNNES, — M. DUVAL ASSASSINÉ. ENFRE DOR-MANS ET ÉPERNAY. - SÉBUTRE BARNAVE.

C'etalt ce cavalier qui courait sur la route de Varennes, tan les que le rol tout effaré, salue le peuple par la fenètre de l'épicier Sausse.

Tout à coup, au moment où le rol vient de refermer la fené re une grande rumeur s'élève de la rue; la porte de la chambre s'euvre a un officier de la garde nationale de Paris, sa figure a toute l'exaltation de la fatigue et de la fairs, sa agure a toute l'exaltation de la fatigue et de la fièvre, ses chevoux sont sans joudre et sans frisure; son habit entrouvert laisse voir sa poitrine sa bouche com-mence des phrases que sa voix ne peut achever. Sire! sire! dit-il, nos femmes! nos eufants! ils vont être massacrés! on s'égorge à l'aris! Non, sire, vous n'irez pas plus loin; l'intérêt de l'Etat!.. nos femmes! nos eu-fants!

Et la respiration lui manque: comme le Grec de Mara-thon, il va étousser; seulement, ce n'est pas en annonçant une victoire

La rene lui prend la main, et, lui montrant madame Royale et le dauphin couchés e semble et endormis tout pres l'un de l'autre sur le lit de M. Sau-se :

Et moi, monsieur, dit-elle, ne suis-je pas mère anss!?

et n'ai-Je pas 'aussi à craindre pour mes enfants? En somme, que se passe-1-il et que voulez-vous? demande le rol

Sire, un décret de l'Assemblée.

Th bien, on est-11?

- Le voi i, dit l'aide de camp de la Fayette.

1 ferme la porte.

Mors, or vit M de Romeul appuyé contre la fenêtre de la chambre dans le plus grand désordre, le visage couvert

de larmes et tenant un papler a la main Il s'approcha les yeux bais-és; la reine le reconnut. and monsieur, c'est vous? dit elle. Oh! je ne l'aurals jamais cru.

Le un savança alors, lui arracha le décret des mains et

— Il n y a plus de roi en Fran e, dit-il. Et il passa le décret à la reine.

La reine le parcourt, puis le rol le lui reprend, le l'it, le relu et enfin le laisse tomber sur le lit des enfants. La reine le renvole à terre d'un revers de sa main pâle ct tremblante

Je ne venx pas qu'il soutile le lit de mes enfants,

A ce acte de mépris, un cri général s'éleve parmi les nounicepaux et parmi les assistants. M d'Choiseni se hâte de ramasser le décret et le pose sur la table

oh dit la reine, c'est encore voire général qui a fait

Blen foin de là, madaine répondit Romenf, lui-nième a falli erre victaire de votre fuite; la fureur populaire l'a rend'i responsable de l'evision du rol; car on sait que, tout pa signié qu'il est pour la liberté nationale, il n'est rien moins que l'ennemi du rot et de sa famille. — Il l'est, monsieur, il l'est! s'ecria la reine, il u'a en

tôte que ses Etats-l'uls et sa république américaine. En blen, il sai ce que c'e t qu'une république française.

Pui voyant la douleur qu'elle causait au pauvre jeune homme

 An moins monseur, ditelle, je vous recommande MM de Damas de Chrisenl et de Goguelat, quand nous serons partis

Eu effet, le départ devenait instant. M. de R meut. en arrivant, avait vu la voiture tout attelve, et deja deux tois on avait invité le roi a descendre de l'appartement

Entir il fallut se décid r; le roi se gramponnat a cha-que obstacle, il comptait par minutes. Maintelant, que falsait M. de Bouillé? Certes, il devait être en campagne; et chaque un ute de retard donnait une chancy de cellvrance au roi.

Au moment de descendre l'escalier, comme il était impos-sible de tarder plus longtemps, une des dames de la reine fit semblant de se trouver mal; la reine alors déclars que rieu au monde ne la forcerait de partir sans elle; il fallut les cris et les menuces du peuple pour la décider.

Eh bien, qu'elle reste si elle veut, dit un homme; moi, j'emporte le cauphin.

La reine s'avança, prit son enfant dans ses bras et desendit

Toute la famille é ait au bout de ses forces, car elle était au bout de ses espérances.

On monta en voiture : les treis gardes du corps étaient sur le siège, mais non pas liès et garrottés, comme on l'a dit, c'étnit chose inutile : quatre mille h mmes les escor taient à leur sortie de Varennes.

Pendant le tum: lte du départ, on avait trouvé moyen de faire fuir M. de Goguelat.

MM, de Choiseul e, de Damas furent conduits dans les

prisons de la ville. Pendant que le roi suait s'n agonie, comme un antre Pendant que le roi suait sin agonie, comme un autre Christ, tandis que la reille plassait de la prièle à l'emfortement, tandis que madame Elisabeth recevait toute chosocomme venant de Dieu, c'est-à-dire avec la résignation d'une sainte, tandis que les enfants dormaient sur le lit d'un épicier et y étaient bénis par une pantre vieille. Tue faisait donc ce M. de Douiné, attendu avec tant d'impatience, pendant une longue nuit par le petit-fils de celui mi disait : « Lai failli auendre? »

qui disait : « J'ai failli attendre? »

sou poste et se porta sur Stenay; Stenay, c'ét it le centre de ses quartiers de la, il pouvait faire rayonner ses ordres sur tous les points de la cirronférence. De quaire à cinq heures, il vit accourir successivement a lui, son fils M de Raigecourt et M de Rohrig, ce jeune officier de hussards qui était parvenu à s'échapper.

Alors, il sut tout.

Aussitôt il donna l'ordre à Royal-Allemand de le joindre ; à M. Klinglin, de marcher sur Stenay avec deux escadrens.

à M. Klinglin, de marcher sur Stenay avec deux escadre pour contenir la ville, et d'envoyer un lataillen de Nassau à Dun pour garder le passage de la Meuse; au régiment de Castella de se poiter à toute vitesse sur Montmèdy; enfin, aux dé achemeits qui se trouvaient à Mouzon et à Dun, d'avancer sur Vareunes et d'attaquer en arrivant.

Ces dispositions prises, il attendit Royal-Allemand.
Il attendit une heure; une heure en pareille circonstance, c'est-à-dire la durée d'une vie.

Enfin le régiment arriva.

M. de Bouillé s'élança à sa rencontre.

 Le roi est arrêté par les patriotes, cria-t-il; soldats, je compte sur vous pour le tirer de leurs mains.

Un cri de Vive le roi! » répondit à cette courte allocution. M. de Bou'llé distribua trois on quatre cents louis qu'il avait sur lui, et l'on partit au galop.

Ce régiment-là, on pavait compter sur lui. Il fit huit lieues au galop en plein jour, au milieu des populations armées et menaçantes

On rencoutre un hussard revenant de Varennes.

— Où est le roi?

- Il part.

- Comment, il part?

On 1 emmène.Où?

- A Paris - En avant!

Et tout le régiment passe comme une trombe.

On se rappelle M. Deslons. M. Deslons qu'on avai; introduit près du roi, et qui l'avait trouvé si fort abai'u. M. Deslons avait, selon la promesse qui lui avait été faite par M. de Sigisarond, commandant de la garde nutionale, rejoint son régiment sans être inquiété.

M. Deslons juste au moment, où le marquis de Botillé.

M. Deslons, juste au moment où le marquis de Botilé s'avançait sur Varennes, tentait un dernie effort, il faisait rentrer dans la ville un brigadier avec ordre aux hassards qui seraient restés fidèles d'attaquer au dedans tan-

dis qu'il attaquerait an dehers. L'ordre était adressé à M Boudet. Le brigadier ne peut parvenir jusqu'à lui, et, par conséquent, l'ordre n'es, pas

exécuté

Huit heures sonnent; c'est en ce moment que le roi et famille royale sorient de Varennes avec une grosse

escorte et que le comte Louis de Pouillé, Lainé des fils du nrurquis, rejoint M Deslous.

Il ny a pas de temps a perdre. Il fant risquer le tout pour le tout on passe la riviere a gué, en croit être de l'autre cote de l'obstacle; les hussards lanceut leurs chevaux a fond de train; au bout de cent pas, ou rencontre

vaux a fond de train; an bout de cent fas, of fenedate un canal profond, infranchissable!

Il fant s'arrôter; bien plus, il fant revenir sur ses pas, il faut joindre M de Bouillé.

On entend des coups de fusil, on marche au bront c'est le marquis de Bouillé qui à la tête du régiment parti de Mouzon, se fusille dans un bois avec la garde nationale.

Les latriotes, a la vue de ce renfort, battent en retraite.

— A Varennes. Virennes; crie M, de Bouillé aux nou-

veaux arrivants.

— Le r) en est par d', puis une herre, répondent-ils. En effet, leur ter a ve rouil et désespérée a pris une

N'importe, passons par Varennes, puis que c'est le seul passage, et, a tout prix, joignous le roi!

On se réunit à Royal Allemand, que commande M. Hof-

felise, et l'on ordonne de marcher sur Varennes — Ma's, dit M. Deslons, Varennes es co de par des bar-

ricades, le pont est rompu en deux endreits.

— Mais, disent les dragons, nos chevaix sont épuisés, nous ne les soutenons plus qui ver les groux et avec la

Pied à terre alors, dit M. de Bouillé, et emportons

les barricades à pied Les dragons étaient chauffés à blanc : ils mirent pied à terre. En ce moment, on annonce que lon va être coupé

par la gartison de Verduu, qui s'avance avec du canon. Ce fut le dernier coup: le marquis de Bouillé, en pleu-rant de rage, remit son épée au fourreau. Il avait espéré écrire sur le livre de l'histoire :

Le marquis de Bouillé a délivré son roi. "

La main de la fatalité écrivait au contraire

Le marquis de Bouillé n'a pu sauver son roi. »

Et tout cela, sans compter ces accusations d'ineptie, ou ces soupcons de trahison qui se trainent toujours dans la fange sanglante des conspirations avortées.

Enfin, il fallait fuir ou tomber aux mains de l'ennemi L'ennemi, c'était la France.

Terrible logique des guerres civiles.

Nous nous enfoncions avec notre petite troupe dans la France armée contre nous », dit Louis de Bouille dans la narration qu'il fait de cet événement.

Le marquis ramena son régiment à Stenay, puis il sortit de la ville comme la municipalité délibérait de le faire arrêter.

L'ordre en était parvenu à la frontière, qu'il fut obligé de franchir le sabre à la main.

Avec le marquis de Bouillé, le dernier, le suprême espoir du roi quittait la France.

C'était le 22 juin au matin que cela se passait

Le 22, à neuf heures du soir, un grand bruit, pareil à un éclat de foudre, retentit dans l'Assemblée

Ce bruit se composait de l'assemblage ou plutôt du chie de trois mots : « Il est arrêté! » Jus que-là, ce n'étai, que l'orage : ces trois mots, c'était la fondre

Le roi arrêté, qu'allait-on faire du roi?

Qu'allait-on faire surtout de la reine, qui buvait le sang comme une Medicis et se prostituait comme une Messaline? avait dit Fréron.

Quelle liste civile donnerait-on à cet homme qui, en se sauvant, avait fait (c'était la Fayet'e qui l'avait dit au peurle pour se tirer de ses mains vingt sous de rente à chaque citoyen?

enaque citoyen?

En effet, il y avait ving-cinq millions de Français et le roi recevait juste vingt-cinq millions de liste civile.

Le premier sentiment de l'Assemblée fut certairement le désir de sauver la royauté: on y croyait encore; c'était la veille que Robespierre avait demandé à Brissot, qui lui annonçait qu'il allait travailler dans un nouveau journal, la Républica ne. le Republica n

- Qu'est-ce que la république? La scène se passait chez Pétion. Aussitot l'Assemblée décrète :

L'Assemblée nationale, out la lecture des lettres et tres pièces à elle adressées par les municipalités de Va-rennes, Sainte-Menehould et Châlons, décrète que les mesaspot es e lop vos religios pour ur scriude la e a tres i r ur à Paris.

r V n r t es dispositions r V n r t es despositions ave s re drent à essaire de se transe mmissaires de l'As

1 r d : Le a, lr les gardes nationales e to jet i r des ordres aux corps admints rais a tius les officiers civils et . execution de leur m ssion

e s calement de veiller à ce que le r n'e royale soit mais tenu.

u re que lesdits commissaires serent s e M bum s adjodant geréral de l'armee, la laire exécuter leurs ordres -

V, s e premier decret, vint celui-ci

- V suot que le roi sera arrivé au château des Tuleri « il lui sera d'uté provis trement une garde qui, sous les rdres du command, ni general de la garde nationale parisienne veillera a sa sûreté et répondra de sa personne.
- · 2 Il sera previs irement donné a l'h ritler présomptif de la couronne une garde particulière, de même sous les ordres du common'aut Lénéral; e il lui sera nommé un gouverneur par l'Assomblée nationale
- T us ceux qui ont accompagné la famille royale ser tres en ent d'arrestation et interroges le roi et la serent e tondus cans leur déclaration, le tout sans delle par être pris ensuite par l'Assemblee nationale les re lu'i n's qui s ront jugées nécessaires
- . Il sera d'uné prov soirement une garde à la reine.
- 5 Jusqui ce qu'il en ait été autrement ordonné, le cert trendu le 21 de comels qui enjoint au ministre le la usure d'ajj ser le s'eau de l'Etat aux décrets de l'As-se the tribuale, sans qu'il sent le soin de la sanction ou de l'a septati n du roi, continua d'être exécuté dans toutes see depos ti ns
- 6 I. m is res et les commissaires du roi pour la tré I 'ul e la caise de l'extraordinaire et la direct si de le utation sont de même à torisés provisoirement à colt der de faire chacun dons leur departement et sous le r r passibilité les fonctions du pouvoir exécutif.

Le prise i le ret sera publié à l'instant même, à son de trimpe, da sitcus les quartiers de la capitale, d'après le rires du ministre de l'interieur, transmis au directoire u der rement de Paris »

La volture royale, in sortant de Varennes, étalt accom-pagte e in e nous lovons dit, de trels ou quatre mille gard a volte nombre s'augmenta jusqu'a dix mille; tout eta mor na a a pled, et, par conséquent, la volture le toyare oura six jours six jours d'agome, pour arri-

Prid Le pendere jo rn e. e. lant que l'espoir resta. falls prizent a alles sois la hone, sus la chaleur, some months and the sois la hone, sus la chaleur, so les months au travers la paussière que sonlevalt au t. de l v ure c'é roultitude armée les apparaissilent il 'n mme des condamnés que l'on conduit au supplice i de des ouver in que lon rainène dans l'ur pa-

and jo r lorsquon se trouva bien face te transcer sins espoir dy echapper, l'ame de la respect de la famille royale ne fut tron-

blee que per cul evé nement, événement terrible, il est vrai

m e la venne qui faille passer sur ini

El venne qui faille passer sur ini

E. c' El r ay la venne royale renentra le c l'em le not nale Barnive, l'é-

un et l'atour Maubourg; c'étalent les trois nuances de Lopanion publique

Latour-Manbourg ctaft républicain à la marière de la Fayette.

Petion, rejublicain sincère, voilait la république avec toutes ses conséquences

Barnave, comme Mirabeau, avait ressenti quelque atteinte royaliste, et la pitié qu'il éprouvait pour la reine n'avait peut-être besoin que de cette occas on pour devenir un

La volture sarrêta

Alors, au milieu de la route, entourés pas cette multitude qui dévorait des yeux ces trois hommes aux noms déjà illustres, Pétion lut à la famille royale le décret de l'Assemblée qui leur commandalt de veiller non seulement à la sûreté du rot, mais au respect du à la royauté, représentée par sa personne.

La lecture faite. Barnave et Pétion se hatèrent de monter dans la volture du rol.

Madame de Tourzel ceda sa place et monta avec M. de Latour-Maubourg dans la voiture de suite.

La reine avait voulu s'opposer à cet arrangement; elle préférait garder près d'elle M de Latour-Maubourg, qu'elle connaissait un peu.

Mais celul-cl se pencha à son oreille, et lul dit

— Madame, je n'al accepté la triste commission qui me rapproche de Votre Majesté que d'us l'espérance d'être utile au roi Votre Majesté peut donc compter sur moi comme sur le plus fidèle de ses sujets; mais il n'en est comme sur le plus lidèle de ses sujets; mais il n'en est point ainsi de Barnave, qui est un membre très important de l'Assemblée, et qui exerce une grande influence; sa va-nité sera flattée d'être dans la volture du rol; il est im-portant qu'il y soit, et que la reine ait ainsi une occasion de le connaître plus particulièrement. Je la supplie donc de trouver l'on que je lui céde ma place, et que je monte dans la volture de suite avec madame de Tourzel.

La reine remercia M. de Latour-Maubourg par un sourire. Elle allait redevenir femme, sédulre Barnave; c'était

une distraction

Il est vrai qu'il faliait une circonstance comme celle-la pour que Marie-Antoinette se donnât la peine de séduire un petit avocat de Grenoble.

Barnave, qui était mince, se mit au fond de la volture entre le roi et la reine.

Pétion se plaça sur le devant entre madam : Elisabeth et

madanie Royale

Le jeune dauphin était porté sur les genoux de sa mère, de sa tante on de sa sœur

XVI

RARNAVE. - LE VOILF. PROFESSION DE FOI. - PÉTION. — ses manières communes. — l'ecclésiastique. — MOUVEMENT DE BARNAVE, - LE VOILE LEVÉ, -REPOS DE VOYAGE. - L'ÉPAULE DE PÉTION. - LE DAUPHIN AVEC PÉTION. LES BOUTONS D'HABIT, -LA DEVISE. — ARRIVÉE A MEAUX. — PALAIS DE BOS-SUET. - LES DEUX TÊTE-A-TÊTE. - LA REINE ET BARNAVE. - LE ROI ET PÉTION, - LES GARDES DU corps. — l'offre refuséf. — le 25 juin. — quel ABIME EN CINQ JOURS! - LES PLACARDS. - ON RENTRE PAR LES CHAMPS-ÉLYSÉES. — LES FUSILS RENVERSÉS. — QUESTION ET RÉPONSE. — UNE VOIX DE LA FOULE. - MOT DE M. GUILHERMY. - DAN-GERS DES GARDES DU CORPS. - LES FEMMES DE LA REINE. LA SEUR DE MADAME CAMPAN. - L'IN-SULTEUR PUBLIC. -- LE 41 JUILLET, APOTHÉOSE DE VOLTAIRE.

Nous avons dit la résolution de la reine vis-à vis de Barnave; un leger incident vint y mettre obstacle

Quand Il se pencha pour s'asseoir, ses yeux se portèrent d'abord sur les trois gardes du corps et ensulte sur la reine; puis un léger sourire d'ironé effeura ses lèvres on avait dit qu'un de ces trois gardes était M de Fer-sen. On sait que M de Fersen pa sait à cette époque pour être l'amant de la reine. Le sourire de Barnave la frappa droft an cour

Elle baissa son voile, et parut décidée à ne pas prononcer une parole

Mais, en supposant que ce sourire fût une inconvenance,

ce ful la seule que laissa échapper Barnave.
Beau, jeune, poli, de manières ouvertes, plein de respect
pour le malheur suprème en face duquel il se trouvait,
Barnave ne pouvait manquer d'effacer ce le première et mauvalse impression.

Aussi le roi lui adressa-t-il bientôt la parole.

On s'entretint des événements politiques; le roi fit sa

Elisabeth un verre et une carafe, il prit le verre, et, sans s'excuser, sans demander de permission aucune, il le ten-dit a madame Elisabeth pour qu'elle lui versât à boire.

Pour une nature aussi aristocratique que l'était celle de

la reine, Pétion était un homme jugé.

En ce moment, le hasard allait offrir aux deux commissaires une occasion de faire éclater la différence qu'il y avait entre eux.

Un ecclés astique s'approcha de la voiture, comme avait fait M. Duval de Dampierre, pour offrir aux prisonniers



profession de foi comme roi; Barnave, comme patriote, et

Pétion, comme républicain. Pétion était tout le contraire de Barnave; quoique né avec un caractère assez doux et qui ne manquait même pas d'une certaine sensiblerie, assez de mise à cette époque, el se crut obligé d'appeler à lui, dans la circonstance où il se trouvait, tout ce qu'il avait de dureté dans le caractère. A toutes les questions que lui faisait le roi.

- Moi, répondait-il, je suis pour la république.

Puis, pendant que Barnave, avec une politesse admirable de langage, avec un esprit de convenance remarquable, discutait avec le roi les questions les plus ardentes du mo-ment, Pétion faisait à madame Elisabeth quelque plaisan-terie triviale, que la vierge feignait de ne pas comprendre, ou quelque plaisanterie anti-religieuse, que la sainte repoussait.

Ayant soif et s'étant aperçu qu'il y avait prés de madame

l hommage de son respect; comme le vieux gentilhomme, le vieux prêtre allait payer du martyre sa religion à la royauté; déjà les crosses se levaient, déjà les sabres étaient

Barnave s'élança à la portière.

Français! s'écria-t-il avec un de ces élans qu'il ren-contrait parfois, non pas dans son talent, mais dans son cœur; Français! nation de braves! allez-vous donc devenir un peuple d'assassins?

Le mouvement de Barnave avait été si rapide, ment, si passionné, que madame Elisabeth le retint par la basque de son habit, et que la reine poussa un cri de terreur.

Pétion ne fit pas un mouvement, ne prononça point une

parole Dès lors, la reine fit à chacun, dans son estime de femme et de reine, la part qu'il 'méritait; elle leva son voile.

December 1981 and the Part of nnissa res e wi p ur sen i serie bus s q e l s c mm s te . gea rien a t a rise fatre d'It a r s s é re consul a margrave e u'er eu parantre e Mas Latour Maubeury et l s nijs Larnave li-els rvir le rei

i et us ju la fin di . iu i geren avet le roi tels in quelle croy. It

- ir ecupite de Wriave l

l ve fas it tequil pivalt

ler er Mabeun. It frin.

d nors lamb inmited yer

l re be laplae eu yevate e

l rit lipavie ye en mie que

l vi fite tre litatie et le mis

e i er vers Paris lichtieur e at

u e i lur e yeune de ces it is

'is se lruan ls fit's le sdel

ryrl e lamb it ure simillante de

'i es Mae E sibeth ede a la it
d de is jissons sans sin

s passes dus ls ala mes elle se
muter le la sait it ber saitete sa t eles in quelle croy. If ri s mi ut e le la ssi til ber sa tête sa Lagrandia de Francis

as li rel : inedite Virtues we multiple Elisability of the dimer amount is more or le disability. It in the

u trep per uu seul re ré-

los voi qu'il n'avait pas besoit de d uphin qui comme, ait son ap-ler e qua ala i passer de P(ton a n pit d phin allait et venait dans la u l'arr ta entre les jamlies de Pétion

I III drpénta : len ant samusa av le abi!
I reles h ns Arès fear up de s' rele é al cre devise.

I e di arav vi des y ux plens de larmes
P r r i let jauvre femme' je nte tre avite
el le mi, ouj sûr elle navait été plus
je tult Le ceur de Rariave se ser a

l proner nuit Chilons, la seconde mirenale comple de la rete e un control de cette chaleur, de cette comple de

to the estre de cavalere.

I de triberes re de cavalere.

I de triberes l'actère pourson.

I d'unitrite

L'active considere de cavalere.

I i la la familie re de autre a Meaux et

te sen for apercu

e se do or deb is de temps écoul s ridet male miori ave di i i dili borre par co vila r recessore uppurding to a r i on for nontre encor on ne (ampar et . Vi-

e B ruave Valory ra-

to con raire its pient

IL role i marda péclalement de

I re que i ndant toute la route nous ne nous étions us

Si l'enor e llarnave ne se l'issent point quittes Bar-iave l'ent dit i ut ratin lement sans qu'on le lui re-

Ci yers done mad me Campan et non Barnave, M de Valery et i n Pet an

La reme ne repositit point mais elle écouta d'était re-ceur enen que e poit le bras de Barnave et se le fit

Jonatt elle, la come un avec celul la comme avec, Mira-

on serve a dance e chambre de l'ossuet.

Al miran, de l'urbave puis pue le hasard m'accorde ce hon dir d'incettonier seul quelques instants ave veus laissezine, vous dire un peu de cette vérité quen ne vous à aucus dite.

La rebre ne réferentit point mals elle écoula c'était résortes.

- que votre cruse à le mal défendue continua Bar-nive quelle izn ran e de l'esprit du temps et du genie de la france. Pien des fols pal été au moment d'aller vots of mid the deve for a volls

Mais talas eur dans ce cas, quels sert les meyens que

Vens in cussiez conseil es?

- Un seul malaire vous faire amer du peupe.

- Hels' commen aurais je ac juis cet amour! Tout travaillair a r e l'occi

- Eh! mad me repondit Barnave, si mol, incomin, sorti de mon obscurb | jai oliteru la populariti, comblen vous etait-il plus ais: i vous, si vous eussiez lait ou si vous faisiez le moindre ettori, de la garder ou de la reconquerir

L'annonce que le s'uper ctait servi in errompit la conversa i n

Apres le sonper, ce fut le tour du roi et de l'ellon. Petion prit le roi a part, — et comment lui etait venue a lui, ce' e idée genereuse? — il lui offrit de taire evader les

treis zardes du corps, en les deguisant en gardes nationaux. At reste les trus gardes du corps navaient jamais, comme l'out det certaines relations, été liés sur le siège de la venure.

M. de Valory, l'un d'eux, le déclare; Barnave l'affirme; tous deux deva ent en savoir quelque chose 1).

De plus, on leur avant offert en route et c'était Barnave tonjours, d'entrer dans une des voltures de suite et de charger de costume. Mais ils avaient mis une sorte d'ortes de costume. que l'a conserver cette place et ces vêtements qui les desiguaient a la colere du peuple.

Reven ins a l'offre de l'etiou

Cetait celle d'un bon crtoyen et surfort d'un cœur honnête, c'était a la f is aimer le jeuple et etre miséricordieux a son procham.

Qui pouvait d're e qui allait se passer lorsqu'on ren-trerait dans Paris ?

Le roi n'accepta polit cette offre, n'on point sans doute qu'un instant cette folle idée, que l'e ion vouluit les élaf-gner pour les faire assassiner, lui travers'e l'esprit, mais bien plutôt il n'accepta point parce qu'il ne voulut rien devoir a Peti-ii

devoir a retta.

Le lendemain arriva r'était le 25 juin, on allait rentrer dans l'aris après une absence de cinq jours.

Cinq jours! quel abine creuse pendant ces cinq jours! Un fort détachement de l'armée de l'armé commandé par Mathieu D'inias, attendant le rei dans ce t-ville, avec misson de le ramener dans la cajitale.

Cétair une precantion prise pour qu'il n'arrivat point.

malneur aux fugtifs.

En outre, des placards ainsi conçus avaient été, affichés

Celui qui applaud ca le roi aura des coups de bâlor; celul qui trasultera sera pendu.

On aurait pu on aurait dù même rentrer par la rue Saint-Martin , mals il fallait donner une satisfaction au т нде.

Le cortege tourna Paris et rentra par les Champs-Ely-

An 10 te, pent être grafgnalt, n m his cette large avenue ou les accidents étraint limpossibles et ce trajet direct, que ces rues plemes d'encombrement qu'il est faille tra verser en suivant la rue Saint Martin les boulevards et la

Il e finax cretado e. It M. de Valory furent placés, la boromette a bont du fu la vaccide de l'exant-train de le voltire, un peu plus borque le suege, au moven d'une plunche attachec par-dessous celui-ct, Et de ur ure, donnant aux trois gardes du corps l'apparauce de trois critocits gardes à vue, a pout-ette cuise la personation du l'on a été qu'ul clairent garrottes ur leur deg. Mais ils n'ont pas éte liés une

D'ailleurs, la rue Saint-Martin était célèbre depuis le prible assassinat de Berthier.

Chacun avait garde sa place: le roi et la reine dans les pins; en se renfonçant, its pouvaient encore a la rigueur

dérober aux regards.

Mathieu Dumas, commandant de l'escorte, avait tiré M. Mathieu Dumas, commandant de l'escorte, avait tiré arti de tout pour diminuer le danger. C'étaiera les greadiers qui avaient la garde de la voiture, et leurs bonsets à noil convraient presque les portières: deux grenaters furent placés, comme nous l'avons dit, à la droite et la gauche des gardes du corps; enfin une ligne de greadiers à chevai enveloppa le tout d'une seconde ceinture. La chalcur était dévorante; la lourde berline se traitatt leute et lugubre comme un char funéraire: l'escorte oulevait un nuage de noussière, qui rendait l'air presque oulevait un nuage de poussière qui rendait l'air presque mpossible à respirer. Plusieurs fois, la reine se renversa n arrière en criant qu'elle étonffait. Le roi demanda du ln, et but. Le soleil, répercuté par des milliers de baion-In, et but. Le soleil, répercuté par des milliers de baion-tettes, éblouissait et brûlait à la fois. La foule courrait le avé, les arbres, les toits; elle était partout, suivant le ortège de son œil de flamme, grondant sourdement comme ait la mer qui s'apprête à l'orage, et, chose plus effrayante que ce grondement, c'était cette foule gardant son chapeau ur la tête, tandis que la double haie de la garde na-lonale qui s'étendait de la barrière de l'Etoile aux Tui-eries tenait les fusils renversés comme en un jour de leuil. leull.

Oui, denil en effet, deuil immense, deuil d'une monar-

hie de sept siècles

On avait bandé les yeux de la statue de la place ouis XV.

exprimer par là?... - Qu'ont-ils voulu ouis XVI.

- L'aveuglement de la monarchie, répondit Pétion.

Pendant la route, malgré l'escorte et malgré son comrendant la route, indigre l'estorie et lindigre son com-nandant, malgré les placards qui défendaient d'insulter e voi sons peine d'être pendu, le peuple rompit deux ou rois fois cette haie de grenadiers, faible et impuissante protection contre cet élément qui ne connaît pas de digue t qu'on appelle la foule; quand ce brisement arrivait, la cine voyait tout à coup apparaître à la portière des hom-nes aux figures hideuses, aux paroles implacables: une lois, elle fut tellement épouvantée de l'apparition, qu'elle paissa les stores de la voiture.

- Pourquoi baisser les glaces? crièrent dix frénétiques.

— Voyez, messieurs, dit la reiue, voyez mes pauvres en fants dans quel état ils sont; — et elle essuyait la suenr ruisselante sur leurs joues; — nous étouffons!

- Bah! répondit une voix, ce n'est rien; nous t'étouffe cons bien autrement, sois tranquille!

An milieu de ce spectacle terrible, quelques épisodes con-solaient l'humanité, en mettant la religion à la hauteur de l'infortune.

Malgré le placard. M. Guilhermy, membre de l'Assemblée, resta découvert au moment où le roi passait; on voulut le forcer de mettre son chapeau sur sa tête, il le jeta

- Qu'on ose me le rapporter! dit-il.

La Fayette, à cheval avec son état-major, avait été au-devant de la famille royale, et avait pris la tête du cor tège.

Aussilöt qu'elle l'aperçut :

- Monsieur de la Fayette, lui cria la reine, avant tout, sauvez les gardes du corps!

Le cri n'était pas inutile, car le danger était grand.

La voiture s'arrêta aux marches de la grande terrasse : c'est là qu'on allait rencontrer le véritable danger, le danger réel: la reine le comprenait bien. Aussi recommanda-telle de nouveau les gardes du corps à Barnave, comme elle les avait recommandés à M. de la Fayette.

Aussi la Fayette et toute sa garde n'étaient-ils préoccu-pès que d'une chose: c'était de protéger le court mais ef-frayant trajet qui s'étendait des trois marches par les-quelles on montait sur la terrasse jusqu'au château.

La reine exigea que le roi et ses enfants sortissent les premiers: on les laissa faire: c'était aux trois gardes du corps qu'on en voulait, c'était autour d'eux qu'allait se livrer la lutte.

Le roi et les enfants sortirent donc de la voiture sans trop de danger.

La reine voulut descendre à son tour; mais elle se jeta en arrière: elle trouvait à la portière, pour lui donner la main, MM. de Noailles et d'Aiguillon, ce même d'Aiguillon des 5 et 6 octobre, ses ennemis personnels. Ils étacent là à bonne intention cependant; mais ils comprirent que la moindre hésitation pouvait la perdre; ils la prirent donc ou plutôt l'emportèrent.

Ce fat un des moments les plus terribles que la reine eut à passe"; car, pendant quelques minutes, elle fut convain-cue qu'on allait la livrer au peuple ou l'enfermer dans

quelque prison.

Il n'en était rien; en quelques secondes, elle se ticuva dans le grand escalier des Tuileries

Mais, alors, une autre angoisse la prit, angoisse de mère, bien plus terrible encore que les angoisses de la reme; son fils avait disparu! Qu'avait-on fait du dauphin? L'avait-

on enlevé? étatt-il étoullé? On se mit en quête de l'enfant, et on le retrouva il dormant dans son lit, où on l'avait transporte.

Venaient les gardes.

Barnave voulut etre hidele a ses promesses jusqu'a la fiu; il appela la garde nationale a lni et fit croiser la baionnette sur la tête de ces malheureux, qui eussent du, tant l'exasperation etait enfoyable, être déchirés, et qui

en furent quittes pour quelques blessures.
Une consolation, sur laquelle elle ne comptait pas, at tendait la reine en rentrant aux Tuileries. Elle trouva (inq ou six de ses femm s a la porte du chateau : la sentinelle avait refusé de les laisser passer, et les poissardes les curles i republic.

avaient insultées.

L'une de ces femmes, la sœur de madame Campan, demanda le sflence.

On se tut.

- Ecoutez, dit-elle, je suis attachée à la reine depuis l'âge de quinze ans; elle m'a dotee et mariée; je l'ai servie puissante et riche; dois-je l'abandonner maintenant qu'elle est malheureuse?

- Elle a raison, s'écrièrent les poissardes, c'est su mai-

tresse, et elle ne doit pas l'abandonner.

Les portes furent forcées et les femmes de la reine in-troduites aux Tuileries, purent la recevoir à son arrives. La vie du roi et celle de la famille royale étaient sauvées

momentanément, et c'était un miracle, car il y avait une terrible haine contre eux.

Il faut, en effet, que la haire soit bien grande pour qu'un journaliste se décide à écrire une chose du genre de celle-

« Quelques bons patriotes, en qui le sentiment de la royauté n'a pas éteint celui de la compassion ont paru inquiets de l'état moral et physique de Louis XVI et de sa famille, après un voyage aussi malencontreux que celui de Sainte-Menehould.

de Sainte-Menehould.

« Qu'ils se rassurent! notre ci-devant, samedi soir, en reutrant dans ses appartements, ne se trouva pas plus mal à son aise qu'au retour d'une chasse fatigante et à pen près nulle; il dévora son poulet comme à l'ordinaire. Le lendemain, à la fin de son diner, il joua avec son fils.

« Quant à la mère, elle prit un bain en arrivant: ses premiers ordres furent de demander des chaussures en nontrant avec soin que celles de son voyage chaient percess; elle se conduisit fort lestement avec les officiers pré-

cces; elle se couduisit fort lestement avec les officiers préposés à sa garde particulière; trouva redicule et indécent de se coir contrainte à laisser ouvertes la porte de sa salle de bain et celle de sa chambre à coucher (1). »

Voyez-vous le monstre qui a l'infamie de jouer avec son fils! cette Sybarite qui prend un bain en arrivant, après cinq jours de voiture et trois nuits d'auberge! cette prodigue qui demande des chaussures farce que celles de son royage sont percèse! cette Messaline enfin qui se conduit lestement avec les officiers préposés à sa garde particulière, et qui trouve indécent et ridicule de se voir contrainte à laisser ouvertes la porte de sa salle de bain et celle de sa

chambre à coucher! L'antiquité avait aussi ses insulteurs publics, mais elle les prenaît parmi les esclaves, ne pensant pas que jamais des hommes libres consentissent à remplir un si infame métier.

On voit bien que le pauvre Loustalot est mort. Du 27 au 28 juin, l'Assemblée rend les décrets suivants:

« Les gardes du corps sont licenciés.

« Les gardes du corps sont licencies.

« Il sera donné au roi une garde qui, sous les ordres du commaudant général de la garde nationale parisienne, veillera à sa sûreté et répondra de sa personne.

« Il sera donné une garde particulière a la reine.

« Il sera informé sur l'événement du 21 juin. L'Assemblée nationale nommera trois commissaires pris dans son sein pour recevoir les déclarations du roi et de la reine. »

Ces trois commissaires sont MM. Tronchet, d'André et

La sanction, l'acceptation du roi et toutes ses fonctions législatives ou exécutives sont suspendues. Enfin, les ministres sont autorisés à continuer de faire, chacun dans leur département et sous leur responsabilité,

es fonctions du pouvoir exécutif. Le It juillet comme pour faire pendant à l'enterrement de la monarchie, eut lieu l'apothéose de Voltaire.

d) Prudhomme, Révolutions de Paris.

BARNAVE TRISTES PRESSENTIMENTS DE LA MASSAGRE DES INNOCENTS .

1 PE COUP DE TONNERE, - LA DE LA BREEF 1 ROL NATIONAL LA PRINCESSE LA BAGLE DE CHEVEUN. - LES S I E MONARCHIF. — LE VÉTO DE TASSEMBLÉE IMPOPU-111.8 JAC BINS, -- SUSPENSION DU POUVOIR A . F. - 17 JUILLET. - LES PERRUQUIERS. L NARR - LE DESSOUS DE L'HOTEL DE LA PATRIF. LIS PROLES, - LE BARIL D'EAU, - TERR'BLES S ITES D'UNE PLAISANTERIF. DUPORT. - LE CHAMP DE MARS. - VERRIÈRES, LE NAIN. - FOUR-NIER L'AMERICAIN, - L'AIDE DE CAMP TUÉ. - ON TIRE SUR EA FAYETTE, ROBERT, BARRICADES ENLEVIES. - MM. JACQUES, RENAUD ET HARDI, MU-SICIPAUX, AT CHAMP DE LA FÉDÉRATION.

L stra t que n'us aveus denne du journal de Prudhomme I us a i dire u en était l'esprit democratique en France L'refre el eméme avait été frappée au cœur et à la téle i l's int lie d'uta Il est vrai que l'arnave était pour quelque chose dans

ce doute.

Pauvre renie e le si femme, femme avant toute chose e si ce jui fit sa jurie e est ce qui sera son excuse.

La première fus qu'elle voit madame Campan, elle sempresse de lui dire

— J'ex use Barnave; un sentiment d'orguell que je ne saurais l'amer lui a fait applaudir a tout ce qui aplanissait l'r ute des honneurs et de la gloire pour la classe dans la pielle il est ne point de pardon pour les nobles qui s'est, ni le tarben de l'agrave est d'avance fectif dans la presente de l'agrave est d'avance fectif dans n is revi nt le jarlon de l'arnave est d'avance écrit dans rar ru

Mrst, Larnave a reussi sil n'est pas aussi avant que Mrabeau dans l'estime de l'Assemblée, il est plus avant que lui da s'elle le la 1646. L'une empe sera i autre la ris il a 1 gra d's net d'orgneti. Mirabeau s'est vendu, Barnave s'est donné. Alest Mrab au n'a vu la reine qu'une fois; lui, Barnave la reverra s'uvent, c'est convenu Reste a trouver les rouvens, voils teut.

les rioyens voila teut.

Pen è re au si ce qui a fait une si vive impression sur la reine que momen anement la hautaine fille de Marle. The en et arrivée à ex user Barnave de ce qui un sentiment qu'elle le aurant bloner, lui a fait applaudir de la reine qu'ent des houveurs de sont ca sont en la reine des houveurs de sont ca sont en la reine des houveurs. timer file is farmed blaner, but a laft applaudir a fut cell a plat is att la route des honneurs, celsont ces free et timens d'un destin fatal qui l'ont prise a sa naissat « qui l'est accompanée et France qui viennent de faire tre allir aux Tulleries, et qui l'accompagneroni

jusqu'a sa in rt Herreuse elle n'y est point fait at ention ou les eut bravés, malleureuse ils l'eponyante it

Lile's rappe alt qu'elle était nee le 2 novembre 1755, le

our la tremblement de terre de Lisbonne. Elle le rapielait qu'en entrant en France la tapls/rie la la lembre cu pour la première fois elle s'était arretée r'é le la distère des Innocents le rapiel dat que la que la que madame Lebrum avait fait l'ir'r it che lui avait donné la même pose que madame II r'e'r d'angle erre femme de Charles l'r.

Ele e prot quen mettant e pled sur la premiera mar h de la cour de marbre de Versailles, elle avait re u cop de fomerre tel, que M de Ri te en quant se oua la tete en disant

En note property due quelques fours avant la fuite 21 or 1 1 1 mb tre, éclairée par quatre bon-re a fremier c'est toute seule, puis la seconde Mar Ir e

the cleavait dit in the ut et comme pour se ras urer

tr c p m' e ce qui vient d'arriver a ces tr c p ma si la quatrieme blugte TARATE HE F THE

l'i la quatrième bougle s'était éteinte.

Elle était bien malheureuse dans ce château des Tuile ries où la garde nationale, effrayee de sa responsabilité, la pres ou la garde nationale, curayee de sa responsibilité, gardait à vue; où elle était obligée de teulr ouvertes sa saud de bain et sa chambre à coucher; où, une fois qu'elle avait fermé les rideaux de son lit, un garde national vint lei tirer, de peur qu'elle ne s'enfuit par la ruelle; où enfin. le rol ciant venu la visiter une nuit a une heure du matie et ayant ferme la porte, non pas de la reine, mats de la femme, la sentinelle la rouvrit trois fois en lui disant-

Fermez-la tant que vous voudrez, je la rouvriral au tant de fois que vous la fermerez.

F.le ctait been malheureuse, et pourfant elle pouvait de veur plus malheureuse encore.

Helirensement, au moins, avalt-elle retrouvé une amte la princesse de Lamballe, envers laquelle elle avait été s ingrate La pauvre petite Savoyarde avait si grand besoit d'aimer, elle qui n'avait pas pu aimer son marl, qu'elle pardonnait tout a la reine. En voyant ses beaux cheveul bianchis, elle pleura.

La reine en coupa une boucle en lit faire une bagut qu'elle lui donna avec ces mots écrits dessus Bianchis par

Cependant la reine avait eu un moment d'espoir et voyant les dispositions monarchiques de l'Assemblée.

La reine comptait, sans soumettre ses calculs ou plutô

ses espérances à l'inévitable logique des événements et la marche fatale des choses,

D'abord la lutte s'étalt engagée entre l'Assemblée et 1

Et l'Assemblée avalt vaincu.

Puis, entre les constitutionnels et les aristocrates. Et les constitutionnels avaient valueu. Maintenant, elle allait s'engager entre les constitution

nels et les républicains.

Entre les républicains qui commençaient à apparaître e qui l'ercules au berceau, formulaient dans feurs premier vagissements de ferrible principe: Plus de Monarchie. Cétait ce qu'avait dlt, ou à peu près, Pétion dans h

carrosse même du roi Les trois commissaires nommés par l'Assemblée pour interreger Louis XVI eurent bean déclarer, au nom de sept comités, qu'il n'y avait lieu ni de mettre Louis XVI et jugement, ni de déclarer la déchéance; la question ne fu pas jugée.

mais le club des Jacobins refus: L'Assemblée adopta, sa sanction à l'Assemblée.

On avait retiré le véto au roi Br'ssot, l'anteur du Pa triote français, le prit.

Il rédigea une pétition dans laquelle il déclinait, au nor du peuple, la compétence de l'Assemblée et en appelait ; la souveraineté de la nation, considérant Louis XVI comm déchu par sa tentative d'évasion, et demandant son rem placement.

On annonça que, le 17 juillet, cette pétition serait dépo sée au Champ de Mars sur l'autel de la Patrie, et que, là chacun serait libre de la signer.

Il n'y avalt rien que de logique et presque de légal dan tout cela.

Mais ce n'était pas l'affaire de l'Assemblée.

Le propre des assemblées est, en général, de se croir toujours au moment où elles ont été élues, de ne poin narcher avec les évéuements et de se prétendre à leu hauteur, de ne point su vre le peuple et de prétendr qu'elles représentent toujours le peuple.

L'Assemblée étalt devenue bien impopulaire depuis quel ques jours; elle ne se falsait pas Illusion, mais il était tro tard maintenant pour marcher dans une autre vole. D'ali leurs, si elle mar halt dans cette voie-là, c'est qu'elle la

croyalt la bonne

Mais cette malheureuse affaire du Champ de Mars allai lul tailler une rude besogne. Pour mettre la légalité d leur côté, quelques facobins qui avalent blen pensé qui cette proposition un peu vive — de ne plus reconnaitr Louis XVI né aucun roi — ne passerait pas sans orage s'etalent rendus à l'hôtel de ville, prenant Camille Desmou lins en route pour se faire autoriser; tout le monde étal absent de l'hôtel de ville, excepté le premier syndic; le jacobins prétendirent avoir reçu de lui la promesse de fair signer la pét tion; lui prétendit ne pas l'avoir donnée.

Cependant, comme dans le doute, au lieu de s'abstenir les républicains bien certainement agiraient, il n'y avai

pas de temps à perdre.

L'Assemblée nationale décida donc, à neuf heures di olr on se rappelle que l'Assemblée nationale avait sus pendn le rol., l'Assemblée nationale décida donc que le aspension du pouvoir exécutif durerait jusqu'à ce qu' l'acte constitutionnel fût présenté au rol et accepté par lui

Le rol était donc toujours rot, pulsque la suspension d son pouvoir cesserait quand il aura i voté l'acte constitu

C'était tout simplement une affaire de chronologie

Ceux qui faisaient, après ce décret, signer une pétition pour ne plus reconnaître Louis XVI ni aucun roi, étaient donc, ce décret voté, des factieux et des perturbateurs du

repos public

Et, afin qu'ils n'ignorassent de la position que sait ce décret, il fut arrêté qu'on l'afficherait le lendemain, 17 juillet, à huit heures précises du matin, avec procla mation à son de trompe. Une plaisanterie obscène, et qui n'a peut-être son antécédent mélé à aucune date s.nistre, fit de cette journée du 17 juillet une des journées sanglantes de la Révolution ; il est vrai de dire que, selon toute probabilité, elle l'eût été sans cela.

Entrons dans les détails; si misérables qu'ils soient, ils

grandiront par les événements qu'ils ont amenés

Une des corporations qui avaient le plus souffert à la Ré volution était celle des perruquiers; les perruquiers, sous les Pompadour, sous les du Barry et même sous Marie-Antoinette, étaient une puissance, lls avaient une aris ocratie, des privilèges; ils portaient l'épée.

Il est vrai que cette épée était souvent un simulacre la lame était de bois, ou il n'y avait pas de lame du tout.

ct la po guée tenait au fourreau.

Léonard, le coiffeur de la reine, avait conquis une véritable importance; c'est à lui que la reiue avait coufié ses diamants lors de sa fuite de Varennes; et il a laissé des Mémoires, ni plus ni moins que Saint-Simon et M. de

Bezenval.

Mais, depuis quelque temps, tout allait de mal en pis pour la corporation des perruquiers. On marchait vers une simplicité effrayante; et Talma venait de leur porter le dernier coup par la création de son rôle de Titus, qui avait donné son nom à une mode.

Aussi les plus cruels enuemis du nouveau régime, c'està-dire du régime révolutionnaire, c'étaient bien certaine-

ment les perruquiers.

Ce n'est pas le tout : en fréquentant la haute aristocralie, en tenant entre ses mains pendant des heures entières les tètes des plus jolies femmes de la cour, en causant, avec les petits-maîtres qu'il coiffait, des bonnes fortunes auxquelles concourait puissamment le coup de reigne donné d'une certaine façon, le perruquier était devenu libertin pour son propre compte.

Or, il arriva que, le samedi soir, un perruquier qui pen sait bien n'avoir pas grand'chose à faire le lendemain, l'idée, pour occuper son temps d'une façon agréable, d'aller

s'établir sous l'autel de la Patrie.

Dans cette époque où Olympe de Gouges commençait proclamer les droits de la femme, beaucoup de belles pa-triotes devaieut venir avec leurs frères, leurs maris ou leurs amants, signer la pétition sur l'autel de la Patrie Grace à une vrille avec laquelle il ferait des trous dans les planches, notre observateur arriverait à son but; et, s'il ne voyait pas les visages des belles patriotes, au moins il verrait autre chose.

Seulement, notre perruquier n'était pas égoïste, il voulait qu'un autre profitât de son idée et participat à son plaisir.

Il alla proposer la partie à un vieil invalide qui était de ses amis, et dont il connaissait l'opinion et les mœurs. La chose lui agrée; seulement, l'invalide est homme de précaution: son avis est qu'on ne se nourrit pas avec les yeux, et il propose à son tour de prendre des vivres : deux bouteilles de vin et un baril d'eau.

Il va sans dire que la proposition est acceptée.

Tous deux partent une demi-heure avant le jour, lévent
une planche, s'introduisent sous l'autel de la Patrie, replaeent adroitement la planche, et commenceut leur travail.

Malheureusement, la fête n'avait point attiré qu'eux seuls. Dès le point du jour, le Champ de Mars s'était vivifié. Les marchandes de gâteaux et de limonade, qui espéraient que le patriotisme affamerait et altérerait les signataires, commençaient à affluer. Une marchande, lasse de se promener sur le terre-plein, monta sur l'autel de la Patrie pour regarder le tableau du Triomphe de Voltaire tout à coup elle seut un instrument qui pénètre dans la semelle de son soulier; elle crie, appelle à son secours. affirme qu'il y a des malfaiteurs sous l'autel; un apprenti court chercher la garde au Gros-Caillou, mais la garde ne bouge point; à défaut de soldats, il revient avec des ouvriers armés de leurs outils. On pratique une ouverture, et

l'on trouve mes deux drôles qui font semblant de dormir. On les tire de leur cachette; si profondément qu'ils dormeut, il leur faut se réveiller, expliquer leur présence, jus-

tifier leurs intentions.

Ils avouent la vérité; mais cette vérité blesse la pudeur des dames du Gros-Caillou; ce sont pour la plupart des blanchisseuses habituées à manier le battoir, et qui tapent rudement; elles prennent la plaisanterie à l'envers. Dans ce moment-là, un amateur qui s'est glissé à son teur sous l'autel de la Patrie, pour voir comment on est là-dessous, découvre le baril d'eau; il crie que c'est un baril de poudre,

que les misérables devaient y mettre le feu et faire sauter les patriotes; le perruquier et l'invalide crient de toutes leurs forces que le baril contient de l'eau et non de la poudre il éta t bien simple de le defoncer aux yeux de tous et d'agir selon ce qu'il contiendrait; on trouva plus court de tuer les deux malheureux, de leur couper la tête, et de promener ces têtes au bout d'une pique

et de promener ces têtes au bout d'une pique.
Ces evenements se passeient juste au moment où l'on proclamait en grande pompe le décret de l'Assemblee qui maintenait le roi au sommet du pouvoir exécutif.

L'Assemblée ava t un grand interêt à faire un coup d'Etat contre les jacobius; aussi, torsqu'elle apprend le meurtre du perruquier et de l'invahde, comme elle est servie a souhait par le hasard, elle aide encore au hasard.

— Messieurs, dit son president, il vient de nous être assuré que deux citoyens, deux bous citoyens, ont péri tout à l'heure au Champ de Mars, pour avoir dit à une troupe ameutée qu'il fallait se conformer a la loi; ils ont éte pendus sur-le-champ. pendus sur-le-champ.

Ce président, cétait Duport; Duport, un des premiers jacobius, dépassé maintenant par les autres, par Robes-

pierre, Brissot, Santerre. Regnault de Sant-Jean d'Angely confirme cette nouvelle

et y ajoute des détails.

Ce sont deux gardes nationaux qui ont réclamé l'exécution de la loi, dit-il. Je demande la loi martialle; il faut que l'Assemblée déclare er minels de lése-nation ceux qui, par écrits individuels ou collectifs, porteraient le peuple a

Aussitôt l'Assemblée, sous l'impression de cette nouvelle faussée, décrète que M. le président et M. le maire, Duport et Bailly, s'assureront de la vérité des faits pour prendre

des mesures rigoureuses, si ette est reconnuc telle.

La vérité ne peut pas être reconnue telle, puisque telle elle n'est point; et cependant les mesures rigoureuses se-

ront prises.

Robespierre était à l'Assemblée, il sort et court avertir les jacobins de ce qui se trame contre eux. Au club, il trouve trente personnes à peine. On expédie Santerre pour retirer la pétition

Vers midi, l'on commence à venir au Champ de Mars Madame Roland y arrive vers cette heure; on y trouve de forts détachements de troupes avec des canons; ces trou-pes et ces canons sont là à propos de l'assassinat du matin.

Comme les nouveaux venus n'ont aucun rapport avec les assassins du Gros-Caillou, ils ne s'inquiètent ni de ces canons, ni de ces troupes, qui, d'ailleurs, vers midi, n'ayant rien à faire là, se retirent, laissant deux ou trois cents personnes à peine autour de l'autel de la Patrie.

Au nombre de ces trois cents personnes se trouvaient Robert et sa femme, mademoiselle de Kéralio, dont nous passers quant rous passers en revue les femmes de

parlerons quand nous passerons en revue les semmes de la Révolution; Brune, sutur général, présentement ouvrier typographe; Hébert, Chaumette; Weber, le valet de chambre de la reine.

Sans doute, Marie-Antoinette l'avait envoyé là, lui, son homme de confiance, pour lui rendre compte de ce qui allait se passer. La chose lui importait, c'était pour elle

une question de vie et de mort.

Puis erraient çà et là ces hommes terribles, ces inconnus au visage sinistre, qu'on ne voit qu'aux jours de révolution. dont on apprend tout à coup les noms quand il y a eu quelque massacre

Un nain qui a disparu depuis le 6 octobre, gnome bossu qui sera rentré dans les entrailles de la terre, qu'on en a vu sortir la veille et qui a traversé Paris à cheval, comme

une vision fantastique.

Celui-là on le connaît déjà : il se nomme Verrières.

Puis Fournier, Fournier qu'on appelle l'Américain, non pas qu'il soit né de l'autre côté de la mer, il est Auverpas qu'il soit ne de l'autre côté de la mer, il est Auvergnat, mais il a été commandeur de négres à Saint-Domingue, puis négociant, puis marchand de vin; aujourd'hui, il est ruiné; il réclame, il pétitionne, demande; l'Assemblée renvoie ses pétitions; et, dans son irritatiou maladive et affamée, il tue.

Il est armé pour l'occasion, et ne tardera pas à se servir

C'est à midi que, sur l'ordre de l'Assemblée, transmis à la Fayette, arrivent les premières troupes, conduites par un de ses aides de camp. Lequel? On ne le nomme pas; la Fayette a toujours eu tant d'aides de camp, que l'on s'y Un coup de feu part des glacis, et l'aide de camp est perd.

Un quart d'heure après, arrive la Fayette; à son tour, il traverse le Gros-Ca'llou; il a avec lui deux ou trois mille hommes et des canons. Il trouve les coquins que j'ai dits occupés à faire une barricade. Il marche dessus avec ses hommes et la démolit; à travers les roues d'une charrette, Fournier tire à bout portant un coup de fusil sur la Fayette: le fusil rate.

i layerl armed asked

provide the transfer of the tr en expaniel s va pus cie s guer a cie ci le supp sa i s r le s r leu col, que t ence et son inviolable s rete allar soccu da en el e presentera a la si

e rediger séance te unité ce t r 11 stant meme sur l'antel de la

a lu an mit et par ac lamation cie i in soccupe an inducut on ta r e et la pétition viene d'etre Fig. ' rive hour s'assurer a teul fitel de la Pairie

in jet ion e it st impossible qu'un a te entit que ne ull C prinon elle est depose ave servicies varents d'as me l'inters varents d'as me l'indicimme l'in proprié de re dans s'in récht des evenements de urne Mili et la riterite par Robert, dont le nom 1 > ct dic e par sa femme

i i i i t r au (Lamp de Mars le coup 1 1 Fearmer I Am rieum a fait grand bruit a I As

. u ale

I I let nvoe en tute de tl'hetel de ville dire

d - Forge sur e l'inij de la Federation l i ir d' de que l'in cuverra trois municipaux au to produce que l'un cuverra trois municipaux au con l'un re avec ut les orte i imbreuse de garde na le sorte le atroujement de se retirer. Ces la cont MM da ques, Renaud et ll rd. le side l'uprès midi lorsqu'ils arrivèrent l'us

HIVZ

LIOCUTION HIS MUNICIPALX. - DOUZE COMMIS-SAIRES. - IF CHEVALUER DE SAINT-LOUIS. - BAILLY. I AT AT BOT GO. - AT CHAMP DE MARS! - LA PI TION SUSI NO. LA LYRAMIDE VIVANTE. BOUR. - DOUD WILLE CHEVALIERS DE SAINT. TO THE LEGGIE DE FUSIL -- LE RÉCIMENT DE OLAGO . TA TROISIÈME DÉCHARGE, — LES CA-NOSIOS, - DEUIL IMMENSE, — M. PROVANT, — FORT LETA REINE. PUSHLANIMITÉ DES JACO-BINS. - MADAME BOLAND.

L cares de la pétition qui dominent le terra n, qu' l'ur l'autel de la Patr e voicut un cor-e id ral e ci envoient une deputation au devant de loi

L. r fi er m ru jaux marchent droit à l'autel; u r lieu l'une multitude effarée et en tumulte, ils voient de ve arrivant en ordre avec leurs femmes et leurs (litove's appartlement pour la plupart à la is b irgeoiste is ignent sans bruit, sans celat, la ii pa ur la pétition même, mais sur des u les velante on en a sauve cinquarte, toutes charle matures , ils demandent a connaître cette pét-

c a leur lit

re di ent ils apres cette lecture, nous somme rnalire vo di politions; on nous avait dit 1 ****11 était une erreur la pétition telle use un l'eussions rédigée nous-mêmes, nous la ri n i fer us pas revêtus d'un caractère offireal is pas revenus d'un caractere onte mille de ce que nou avon vu, ne au (hamp de Mars et, loin de la force publique et, s' vourier pétition si l'on vous trou de la force publique et, s' vourier de rester parmi vous en les signatures soient apposées le se dete de pareil hordmes auss) non t'a fire, ma encore on les charge

1 /6 arr tés dan une rixe qui se t

presente aux mun cipaux que les deux prisonniers son completement muocents du fant dont on les accuse, cen personnes repondent pour enx il faut donc qu'ils soien mis en liberte.

C'est luch, réjondent les municipaux, nommez un deputation elle viendra avec nous à l'hôtel de ville, e Cest bien,

justice sera faite.

On nomine douze commissaires, qui partent avec le

Co n'est pas tout (ceux), en s'en allant, promettent de faire retirer les troupes, et, en effet, ils executent leu promesse et le champ de Mars est libre une seconde fois L'Assemblee apprend ces évenements au fur et

qu'ils se passent de n'est point la ce qu'il lui fant. A li fin de la journée, la petition sern converte de cinquand mille signatures, et il sera évident quo son esprit est et des coord avec i esprit du peuple. Elle envole message su message a Dalliy Il faut absolument que les signatures du Chainp d

Mars soient des factieux; il faut surtout que la pétition

disparaisse.

Aussi quand les commissaires du Champ de Mars arr veut, leurs trois municipaux en tête, trouvent-ils l'hôte e y lle entoure d'une foule de baionnettes. Les trois municipaux prient les commissaires d'attendr

un instant ils entrent; on ne les revolt plus.

En ce moment, le corps municipal sort. Un des délé nés, chevalier de Saint-Louis, portant sa croix avec ni ruban tricolore au lieu de la porter avec un ruban ronge s adresse alors à Bailly, et lui expose l'objet de sa mission Ba lly était fort pâle; il avait un sentiment réel du just

et de l'injuste, et il sentait qu'on l'entraluait à une mau vaise action

Cependant if trent ferme.

Messieurs, dit il, vous avez premis la liberté des pri sonniers, c'est blen; mais, moi, je n'entre pas dans toute, ces promesses la. Je va s'marcher sur le champ de la Fédé ration et y mettre la paix.

— La paix! répond l'officier de Saint-Louis; mais tou

est calme sur le Champ de Mars, plus calme certainemen

qu'icl.

Mors, un municipal l'interrompt

— Qu'est-ce que cette croix! dit-il au chevaller, et quel ordre, je vous prie, appartient le ruban qui la sup

Cette croix, monsieur, c'est la croix de Saint-Louis Quant au ruban qui la supporte, c'est un ruban tricolore on m'a décoré de cette croix, et je l'al décorée du rubar national. Si vous doutez que j'ale le droit de la porter allons au pouvoir exécutif, et vous verrez si je l'al gagnée C'est bon, interrompit Ballly, je connais monsicur

ties un homète c'toyen; c'est pour cela que le le prie ainsi que cenx qui l'accompagnent, de se retirer.

Sur ces entrefaites, le capita ne de la troupe du centre du bitallon Bonne-Nouvelle pénetre jusqu'à Ballly.

Monsieur le maire, s'écrie-t-il, ne croyez rien que l'on vous dira sur la prétendue tranquillité du Champ de Mars; le Champ de Mars est plein de brigands!

Vous le voyez, messieurs, dit le maire aux délégués Puis se retournant vers ceux qui l'accompagnent.

Marchons! dit-ll Les délegués sont alors refoulés sur l'hôtel de ville, à l'une des fenetres duquel lis voient flotter le drapeau signal auquei on reconnait qu'on est sons l'empire la loi martiale

En ce moment, un dernier message arrive de l'Assemblée et cette nouvelle se repand dans les groupes, que cinquante nulle brigands sont réunis au Champ de Mars, et vont marcher sur l'Assemblée.

Mors, tont ce qu'il y a de gardes soldés sur la place de Greve, c'est-à-d're d'hommes à Bailly et a la Fayette, salue e drapeau rouge d'acclamations frénétiques et crie :

- Au Champ de Mars! au Champ de Mars!

Ce n'est plus Bailly, le pauvre astronome, l'homme de cabinet, qui condult foute cette multitude armée, c'est elle qui l'entraine Déjà une première fois, le jour de la prise de la Bastille, le jour ou on le nomma maire, comme Hullin, le même qui commande encore aujourd'hni la garde sol dee le conduisant a Notre-Dame, il disait avec un sombre pressentiment

N'al je pas l'air d'un prisonnier qu'on mêne à la mori? Cette fois la ressemblance est blen plus trappante encore Cette 1018, c'est b en véritablement à la mort qu'on le in ue et cette journée du 17 juillet, ce sera sa mort

Ce jour vous versera un poison lent jusqu'au dernier de vos jours, « lui disait le lendemain un journaliste du

Cependant en attendant le retour des commissaires, on

continue de signer la pétition du Champ de Mars; seulecontinue de signer la petition du Champ de Mars; seulement, au fur et à mesure que la journee s'écoule, les signatures arrivent plus presses ce n'est plus trois cents personnes, ce n'est plus mille, c'est vingt mille personnes qui se promènent au Champ de Mars, et qui signent à l'envi sur les quatre côtés de l'autel, tandis que tout alents ur on forme des rondes et l'on chante.

Ces chants et ces danses ne manquent ni d'auteurs ni de spectateurs. Les quatre angles de l'autel. Et l'a l'anti-

Marris n'est pas sûre, au point de vue de l'opinion de la Payer'e et de Baully, b'en entendu.

Presque en même temps, en're la carde soldce tout entire, celle-l, elle marche droit vers le cen re et se range a d'ux cents pas de l'antel de la l'atrie.

Il y a une chose a remarquer dans ce cerps, c'est qu'il y a dus d'officiers que de soldats.

Presque t us ces officiers sont en nobles ou revaliers l'anne-lants.



Madame Roland.

présentaient quatre massifs gigantesques relies entre eux par des éscaliers si larges, que quatre bataillons eussem pu monter à la fois, chacun par une de ses faces. Tous ces escaliers étaient chargés de curieux auxquels

chaque marche offrait quarante à cinquante sièges.
L'autel de la Patrie ressemblait donc de loin à une montagne animée, à une pyramide vivante, à une pacifique tour de Babel.

Tout à coup, on entend le tambour; la garde nationale du faubourg Saint-Antoine et du Marais débouche par le Gros-Caillou, et vient se mettre en ligne, en face des hauteurs de Chaillot, ayant derrière elle le bâtiment de l'Ecole militaire.

Elle est renforcée d'un bataillon de garde soldée ; en effet. cette garde nationale du faubourg Saint-Antoine et du dit un purnal, « On en a fait trente mille depuis deux ans, » dit un autre.

On exagère toujours mettons moiris, comme faisait M. de Longueville pour les amants de sa femme. Le troisième corps arrivait par le pont de bois, situé où est aujourd'hui le pont d'Iéna; il accompagnait Bailly et

portait le drapeau rouge.

La loi veut que l'on fasse les sommations préparatoires le maire s'avance; mais, aux premiers mots qu'il prononce, une grêle de pierres part d'un groupe de gamins, en même temps qu'un coup de fusil, qui va blesser un dragon à dix pas de Bailly.

. At Lar sins dute,

sinal

diffs

reproductive one

I bugea les trois e faites Ceux sur t l'atrie le se préoc contract e attendirent VI l'ur la cavalerie un sousce l'iont royalistes val' au graud gal polici rest out from the 1

i la comme un tourbillor de

y ava ils troupes ne sact ant la el de la Patrie , a t comme un feu de refuge, plus y le d's di ux chez les a clens, l'au-

de harge trus rec'e decharge,

i me re rieu uc'mubi.

l u e trois eme décharge re eatilité delle-la,

s d au li falte Aussi, un eri effroya

d dix in le cris se fait-il entendre; tout

e al il luc, de la Patric semble s'envo er comme

gli u s ve fement trente ou quarante morts

i ce vingteunq eu trente bles

s e r et s u en retombat, hacun essayant de

fuir cravie de la ble-sure qu'il a reque, se'on la fuir cravie le la blessure qu'il à reçue, se'on la for e [1] rest

It is to take in a mime to bruit la flamme et la fum e v . e qui se lasse, les artilleurs, sans savir ce qui ls l'el sans doute, approcher la me he de leurs ca s levn urer a mitraille au milieu de cette foule

I layelte pur les arrêter, se jette avec son cheval à la to he des anos s

I . Il Ia ' d s fugiti s n'avaient vu in muri (palité n. driaing

No aves to is éte temoins de la fameuse affaire du 23 fev. ler en bien ce fut quelque ch se de pareil, d'aussi li atte le d'auss me intrier, d'a issi terrible.

S'u ement, l' resultat ne fut pas le même.

Tronte ou quarante citoyens fureut tués; mais en fé-vr er au lou de consolider le parti monarchiste, cette fus l d - le tua

La r yau'e d. Juil et a glisse dans le sarg du beu'evard des Capit Incs

Qui o d'una de tirer a balle. C'est ce que nul ne sut jamais, ce ordre ne sorti ni de la bjuche de la Fayette ri de elle de Bally, les seus qui cussent droit, l'un comme ommai dant general, l'autre comme maire, de donner cet

Le deuil fut mmense pendant trois jours, un véritable lin eul couvrit Paris

Un garle national du bataillon Saint-Nicolas, M. Provant, se brula la cervelle en laissant ces mots :

Ja juré de mourir libre; la liberté est perdue, je meurs .

La terr ble fusilla le cut un écho dans tous les cœurs;

mas ou et cho résonna de la façon la plus monaçanle, ce fut aux Tulerie et aux Jacobins.

La reine fail et sévaneur, el e sentit que le coup venait de amé, il y avait longtemps qu'ils la poussaient au gouffe. enmuce

Operdant elle ne fit run dir ligne delle.

le Justius eu ent moins de lermeté qu'une femme jerent les imprimés faux ou falsiflés qu'on leur as a route, et declarerent qu'ils jurajent de nouveau l'accommend de l'As-

It as a lee ou rese un peu raison de craindre . cre l'ere in la fallale la garde soldée p ssint, pour reser i par l'ine sant Honore, s'arrêta devant les Jaco bir l'irlante et me junte

Qi n to the lone Pordre, criait elle, et nous éven till et aute a completion

r m r · · · · ra liter, quille aya de se sau-. , I tribun it for mes

Pround y mail a vo volv, il eut honte de sa

Cel 1 1 e 1 a en menaces, sans que les menaces en les en les menaces en les grilles pour em

peller d'entrer ceux qui étaient déhors, mais ceux qui étaient dédans purent sortir.

Rébespièrre y était il sorti comme les autres; seulement le danger était plus grand pour lui que pour les utres, car déja on le désignant comme le chef des jaco-

VIVE ROBESTUREE! - 1 × MAUVAIS AME. - LE MENUI-SHER QUELTY ROYAL ET SULFAU, ON ME PRO-FUTE PAS DU COUP D'ÉTAT. LES JACOBINS. — ROBUSPIERRI A LA TRIBUND. — INSINUATIONS DE SON DISCOURS. — PARNAND. — LA REINE. — FIN DE LA CONSTITUTION ACCEPTÉE. LE ROLATASSEMBLÉT, - RETOUR DE LA SÉANCE, -SCENES D'INTÉRIEUR. -- SAILES PROVISOIRES. -ARTICLES OF LA CONSTITUTION. LE SERMENT, -LA L'GISLATIAT. - RÉSUME DES TRAVAUX DE LA CONSTITUANTI,

Au heu de remonter vers le Marais qu'il habitait, Robespierre descendit vers le faubourg Saint-Honoré qu'habitait Petion; sans doute allatt-il lui demander un asile; il fut

Vive Robespierre! crièrent les groupes.

Certes, es ce moment, Robespierre cut fait bon marché de l'enthousiasme qu'il excitait, et se fût contenté d'une moindre popularité; mais il fallat qu'il subit l'amour que le peuple avait pour lu.

Un homme cria-

S'il faut absolument un roi à la France, pourquol pas lut aussi b en qu'un autre?

Encore deux ou trois amis parells, et Robespierre n'allait

pas jusqu'a la porte Saint-Honoré.

Heureusement, la boutique d'un menu sier était ouverte, et le menuisier se tenait sur sa porte : c'était un grand patriote ; quelque risque qu'il courût à sauver Robespierre, il résolut de le tenter. Il le saisit par le bras, et le tira dans sa matson.

-- Tiens, madame Duplay, d t-ll à sa femme, je to le confie, prends-en bien soin; mei, je reste à la porte, et, tant que je vivral, pas un ne passera, je t'en réponds!

Il tint parole, personne ne passa. De son côté madame Duplay, fanatique de Robespierre, empara de lui, et l'entraina dans l'arrière-boutique, où il demeura son prisonnier.

A partir de ce moment, Robespierre fut de la maison, et on le considéra comme faisant partie de la famille, qui se composait du mari, de la femme et de deux jeunes filles.

Les jacoblus avaient tort d'avoir peur ; mais ils croyalent leurs connemis plus hardis au mai qu'ils no l'étaient ; ce sang qu'ils ne savaient comment laver embarrassait fort les vainqueurs ; ils cherchèrent des conspirations qu'ils ne trouvèrent point ; ils en fabriquèrent qu'ils ne purent soutenir; ils proposèrent de fermer les clubs et n osèrent pas.

On se contenta de voter un décret qui condamnait à trole ans de fers quiconque aurait formettement provoqué au meurire, et à la prison ceux qui, par des écrits ou autre-ment, auraient aussi provoqué formellement à la désobéissance aux lots

Au Heu d'autoriser le com té des recherches à pousser l'enquête, on renvoya l'affaire aux tribunaux; ils décré-tèrent d'accusation deux journalistes et deux journaux: Rose i, I imi du roi, et Suleau, les Actes des Apôtres. Ce ne fut que le 20 juillet que l'on fit chercher Fréron, que le 3 août que l'on saisit l'imprimerie de Marat, et que le 9 qu'on donna l'ordre d'arrêter Santerre, Danton, Legendre, Brune et Momoro.

Le 18, dit madame Roland, Robert qui avait écrit la petition, et sa femme, qui l'avait dictée, traversaient tout l'aris pour venir diner chez moi, le mari en habit bleu céle te et la femme en grandes plumes, «

il arriva, cette fois encore, ce qui arrive toujours en parelle circonstance quand on n'a pas le courage de pro-liter d'un coup d'Etat qu'on a eu le courage de faire : les facobins, qui s'étaient crus perdus, respirérent peu à peu, puis leverent la tête; abattus un instant à Paris, ils avalent énormement grandi en province. En juillet, la province comptait quatre cents sociétes; sur ces quatre cents, trois cents correspondaient également avec les Feuillants et les Jacobins, cent avec les Jacobins seuls.

Jacobins, cent avec les Jacobins seuls.

De juillet a septembre, il se crèa six cents autres lociétés, dont pas une seule ne correspondit avec les Feuillants.

Il ost vini de dire que la société des Jacobins de Paris, mal étouffée sous le pied de Lameth et de Duport, s'était reconstituée sous l'influence de Robespierre, et que Robespierre commençait à être l'homme le plus populaire de prance.

D'ailleurs, il est là, chez son menuisier, eu face de l'Assomption; et, comme un soldat toujours à son poste, il veille a la tois sur l'Assemblée, sur les l'euillants et sur

les Jacobins.

Enfin, au milieu du club républicain qui se reconstitue pour paraitre tout a coup plus grand qu'il n'aurà jamais été, chaque jour ajoutant un rayon à la popularité croissante de Robespierre, ou atteint le 1er septembre ; la revision de la Constitution est terminée, lœuvre de l'Assemblée nationale est finie.

Robespierre attendait avec impatience séance; il savait que le triomphe est à celui qui frappe le dernier coup; comme Dav.d, depuis longtemps il balancait sa fronde, il avait depuis longtemps choisi la pierre

Il s'agissait de tuer du même coup Barnave, Duport et Lameth.

Le moment est opportun, l'heure est venue, il monte à la tribune.

« Nous voilà donc, dit-l, arrivés à la fin de notre longue et pénible carrière; il ne nous reste plus qu'à lui donner la stabilité et la durée. Que nous parle-t-on de subordon-ner la Constitution à l'acceptation du roi? Le sort de la Constitution est indépendant du vœu de Louis XVI; je ue doute pas qu'il ne l'accepte avec transport : un empire pour patrimoine, toutes les attributions du pouvoir exécutif, quarante millious pour ses plaisirs personnele, voita ce que nous lui offrons. N'attendons pas, pour le lui offrir, qu'il soit éloigné de la capitale et entonré de funestes conseils; offrons-le-lui dans Paris, disons-lui; « Voilà le « trône le plus puissant de l'univers, voulez-vous l'accep-« ter ? » Ces rassemblements suspects, ce plan de dégarnir les frontières, les menaces de vos ennemis extérieurs, les manœuvres de vos ennemis du dedans, tout cela vous avertit de presser l'établissement d'un ordre de choses qui rassure et lortifie les citoyens; si on délibère quand il faut jurer. si on peut attaquer encore notre Constitution, après l'avoir attaquée deux fois, que nous restè-t-il à faire? Reprendre nos armes ou nos fers. (Les tribunes applaudissent, la gauche sagite et murmure.) Monsieur le président, continue Robesperre, je vous prie de dire à M. Duport de ne pas m insulter. »

Duport ne disait pas un mot, mais il fallait bien lancer cette pierre qu'il faisait. siffier autour de sa tête; il reprit, les yeux fixés sur Duport

« Je ne présume pas qu'il existe dans cette assemblée un homme assez lâche pour transiger avec la cour sur un article de la Constitution, assez perfide pour vous faire proposer par la cour des changements nouveaux que la pudeur ne lui permettrait pas de proposer lui-même (et tous les yeux suivaient la direction des yeux de Robes-pierre); assez eunemi de la patr e, continua-t-il, pour discréditer la Constitution, pacce qu'elle bornerait sa cu-pidité (applaudissements frénétiques); assez impudent pour avouer qu'il n'a cherché dans la Révolution qu'un moyen de se grandir. Non, ajouta-t-il en regardant afternativement Barnave et Lameth, comme il avait regardé Duport; non, nous avons été envoyés pour constituer la nation, et non pour élever la fortune de quelques individus, nou pour favoriser la coalition des intrigants avec la cour, pour leur assurer le prix de leur complaisance et de leur trahison. »

Chaque mot de ce discours était une goutte de plomb fondu tombant sur la tête du triumvirat.

De Barnave surtout.

Pauvie Barnave! C'était bien sérieusement, c'était bien

profondement qu'il voulait sauver la reine.

Il la voyait de temps en temps, pendant quelques minutes. la nuit. La femme de chambre de confiance de la reine l'attendait la main sur le bouton d'une porte entr'oureine l'attendait la main sur le bouton d'une porce entrouverte. C'était par les entresois qu'il entrait. Un jour, la reine réfléchit que Barnave, peut-être, ne se croirait pas obligé à un secret qu'il partagerait avec une femme de chambre, ét elle renvoya la femme de chambre; et ce fut elle-même, la reiue de France, la fière Marie-Antoinette, qui attendit Barnave; Barnave, hélas! qui bientôt devait

être aussi impuissant qu'elle! Barnave, dont Robespierre, dans cette dermère séance de l'Assemblée nationale, devait achever de tuer la popularité.

achever de tuer la popularité.

L'Assemblée nationale mourut comme toute assemblée législative, en se débattant misérablement contre la mort; tout te monde destrait qu'elle fiuit. Et lon peut croire, maigré l'horreur Instinctive que toute chose animée a du neant, on peut croire qu'elle le destrait elle-meme.

C'est qu'elle sentait instinctivement que, tombée aux yeux des contemporains, elle se releverait dans l'estime de la postérité, cette grande Constituante qui avait voté l'rois.

la postérité, cette grande Constituante qui avait voté trois

Mais elle av. l'accompli son œuvic; elle devait céder la place a la Législative, cette mère de la Convention pour lutter contre la grande conspiration des rois et des prè-tres, il fallait la conjuration des dèir des et des régicides, c'est-à-d re des jacobins

La Constitution, présentée au roi le 3 septembre, fut ac-

ceptée par lui le 13.

avait eu de grandes lu'tes pour arriver à cette ac-

- « Refusez et périssez s'il le faut, » écrivait Burke a la reine.
 - « Acceptez, » écrivaient Léopold et le prince de Kauuitz.
 - « Acceptez, » disalent Barnave et les constitutionnels.

Le roi se débattit longtemps.

— Je ne vois pas, disait-il, dans cette constitution, des moyens suffisants d'action et d'unité.

On le pressait cependant.

- Puisque les opinions sont divisées sur cet objet, dit-il, je consens que l'expérience en demeure seule juge.

C'était là une singulière acceptation. On fit semblant de

ne pas l'avoir entendue. On s'en contenta.

La Fayette leva les consignes, le roi cessa d'être le prisonnier de Paris, pour redevenir le chef de la nation. Une amnistie générale, demandée par le roi, fut acceptée par les représentants. Le lendemain, le roi parut à l'Assemblée avec la seule croix de Saint-Louis. Les autres ordres avaient été abolis.

Le roi se plaça près du président et dit :

Je vieus vous dire ici solennellement l'acceptation que j'ai donnée à l'acte constitutionnel : je jure d'être fidèle à la nation et d'employer tout le pouvoir qui m'est délégué à maintenir la Constitution et à faire exécuter les décrets. Puisse cette grande et mémorable époque être celle du ré-tablissement de la paix et devenir le gage du bonheur du peuple et de la prospérité de l'empire. »

ces paroles, les applaudissements éclatèrent de tous côtés dans la salle et dans les tribunes. On lisait la même pensée sur tous les visages.

- Ah! si la Révolution pouvait être finie!

La Révolution commençait.

La reine avait assisté à la séance dans une loge particulière: à son retour, madame Campan remarqua son si-lence absolu et son air profondément triste. Le roi arriva chez elle par l'intérieur: il était pâle et avait le visage si fort bouleversé, qu'en l'apercevant ainsi défait, la reine jeta un cri d'étonnement. Il se jeta sur un fauteuil, et, mettant son mouchoir sur ses yeux:
Oh! madame, s'écria-t-il, tout est perdu. Vous avez

été témoin de cette humiliation. Oh! étes-vous donc venue en France pour voir la royauté foulée aux pieds. La reine se jeta à genoux devant lui et le serra dans

ses bras en éclatant en sanglots.
Voilà ce qui se passait à l'intérieur des Tuileries, tandis qu'à l'extérieur le peuple criait « Vive le roi! vive la Constitution! » réunissant dans un seul vœu deux puissances dont l'une devait nécessairement étouffer l'autre.

Aussi les royalistes chantaient-ils tout haut :

Avec la Constitution Louis vient de faire union, Par contrainte et par force; Je suis loin d'être satisfait, Et je me console en secret, Attendant le divorce.

Une chose remarquable, c'est que l'Assemblée nationale n habita jamais que des locaux provisoires; à Versailles, elle eut tour à tour Saint-Louis, la salle des Menus-Plaisirs

et le Jeu de Paume; à Paris, l'archevêché et le manège. Le texte de la Constitution, qui fut son œuvre principale, compte deux cent huit articles. Le royaume est indivisible, le territoire est taillé en départements; le gouvernement est représentatif et monarchique; des assemser institutes as set de tous tre perman ; quaratte cinq re-a 's elus pour cay la partie essentielle pair leg slat la patrie essolre, au y de la sa el e aux de rets, ou dn
y lur eq el art deux ans La reud l'Asse f ut année au ter mai Le art delty ans la réules t ut année au ter mai Le
1 l ure, ni celui de propiser
1 l ture, voila fout la royante
2 r. l'est inviolable et sacrée;
3 ut n's il se met à la tête de
5 il s' rt da royaume sans l'agrét t'ette abdication le rejette alors
n'une des citoyens; il peut étre accusé d live ! riali des lir ethre Lill n une des citoyens; il peut é're accusé e' av pour les actes postérieurs à son abdicaet lus à temps par le peuple, sont investis
r aure le corps lez sluif delibère et tive
e les contributons publiques, entin les fonds
r civile ne pourr nt être accordes qu'après que
le r aura prêté, en presence du corps legislatif, le serle tout roi des França's sera oblige de faire à l'avela nation, en montant sur le trône

Le 3 septembre 1791, le roi paraît devant l'Assemblée

et prête le serment

Le même par la Constituante, qui a accomidi son œu-vre dispar, it par faire place à la Legislative

Volc le resultat des travaux de la Constituante: La déorganisati n complète de la monarchie: Lorganisation lu pouvoir populaire; La destruction de tous les privilèges nobiliaires et ec-

cles ast ques

ents millions d'assignats décrétés; Deuze Hypothèque mis sur les blens nationaux : La liberté des cultes reconnue; L'abolition des vieux monastiques décrétée; les le tres de cachet détru tes: L'égalité des charges publiques établie; Les d'unaiss intérieures supprimées. l'abolition des dimes et des droits féodaux pro lamée ; Enfin, la garde nationale instituée.

XX

LE COUPLET -BRISSOT DE WARVILLE. - LE VERBE BRIS-SOTER - LA TABATIÈRE. - NI SIRE NI MAJESTÉ. - IA GIRONDE. - SON ORIGINE. - SES CHEFS. -ASPECT DE L'ASSEMBLÉE. — JEAN-JACQUES ET MIRABEAU. - LE TRONE CHANGÉ EN PAUTEUIL. -LES FONDS BAISSENT. - LA FAYETTE ET BAILLY REM-PLACÉS. SANTERRE ET PÉTION. - MOT DU ROI. -LA SITUATION COMPLIQUÉE. - CARICATURE : JE SANCTIONNE. LETTRE DE M. DE BOUILLÉ. - RIRES OF EILE EXCITE. — PRÉPARATIFS DE GUERRE. — MOT DE LA GIRONDE. — LE SERF DEVENU HOMME. - REVUE DES ROIS DE L'EUROPF. - GEORGE III, LÉOPOLD II. - LE DON OUICHOTTE DU DESPOTISME. - L'ESPAGNE ET CHARLES III.

Use mbree nationale en se re ont eurlebit te voca l' r fran als d'une comparaison « Vous raisonnez omm à in d'une législative disait en aux gens a qui

l i i ve i i jas dire. Vois étes des limbée les, « t n · · · !! pour les élections de la seconde assemblée

q Louve Le et le le le color le mome l'ur, le complet courut dans l'aris sur l'air conna cer tous l'ore intenta d'?

Connal z-vous nos députés ?

Non C 1 ex con leur origine?

conna covo - es gu ux ero tés, Depuis le pel jusqua l'éch ne?

- Avez vous vu des va pleds nus?

- E i e , v us les avez tous vus.

Un de ceux qui se presentaient avec le plus de scandale dans cette nouvelle assemblée, qui comptait I ex marquis de Condorcet et Chabot le capucin defroque, etait Brissot de Warvalle, sa reputation n'était pas bonne; brissoter était devenu un terme d'argot qu'i voulait dire fri ponuer.

- Tu m'as brissole ma touple! rialent les enfants dans rues

Une caricature représentant Brissot vo ant des gants dans la poche de son voisin, avec cette jegende. Brissot mettant

Une autre representant le roi en conseil des mintstres Ah ça? messieurs, disa t il, quel est celul d'entre vous qui m'a brissoté ma tabatière? Qu'il la garde, soit; mats qu'il me rende le portrait de la reine qui étali dessus.

Ce qu'enten lant, la sentinelle qui monte la garde a la

porte dit — Je vois bien qu'il faudra désormats faire clouer les tabis

Pour l'inauguration des séances, Camus vint faire la lecture de la Constitution, sur laquelle chacun fit le ser-ment de wivre libre ou de mourir.

Puis, immédiatement, on décida qu'on n'appellerait plus le roi ni sire ni majesté, mais soulement roi des l'rançais. Enfin, on décréta que les bustes de Jean-Jacques Rousseau et de Mirabeau seraient placés dans la salle.

En outre, les tribunes privilégiées devalent disparaître. Nous avons parlé de l'influence des jacobins, de l'extension que leur société avait prise, de ce reseau de clubs dont ils couvraient la France. La menace qu'ils avaient portée à l'ancienne assemblée s'étendait à l'assemblée nou-velle Ainsi, quand le chaos des premiers jours eut dis-paru, un parti se massa dans la Législative, parti nou-veau, qui, ayant pour chefs des députés de la Gironde, prit le nom de girondins.

Celui-la reprenatt le pouvoir des mains des constitutionnels; il avait, avec des idées plus avancées, plus patriotes que les leurs, plus d'honnéteté dans les intentions, plus de pureté dans les hommes.

Vergniand, Condorcel, Guadet, Gensonné et Ducos fu-rent le novau autour duquel se groupa le parti de l'As-semblée disposée à se mettre en lutte avec les jacobins. Jamais peuple n'avalt présenté aux regards étonnés du

monde une assemblée plus jeune et plus prête à l'activité, ce premier besoin de la jeunesse. Beaucoup n'avalent pas vingt-six ans, peu en avaient plus de trente. Sauf Condor-cet, Chabot, Brissot, Claude Fauchet, Cerulti, Pastoret et Lamourette, ce sont des hommes nouveaux, inconnus; 'est une invasion de jeunes gens ardents, beaux parleurs, confiants en eux-mêmes, braves, ayant falt le sacrifice de leur vie. Ils sont venus à Paris comme s'ils marchalent à une guerre. Cette Gironde qui arrive tout entière dans une volture publique, c'est l'avant-garde de Hordeaux a Lenneml.

Certes, lorsqu'on jette les yeux sur l'assemblée nouvelle, quand on y cherche vainement Mirabeau. Barnave, Siéyès, puport, Cazales, Robespierre, Lameth, l'abbé Maury, tous ces hommes qui ont fait cette constitution, impraticable comme elle est, peut-être, mais qui, brisée, put fournir des miteriaux à toutes les constitutions à vettir, quand, à leurs places, qui semblent d'autant plus vides qu'elles sont occupées, on voit ces frais visages à l'air impatient. aux regards inquiets, cette jeunesse charmante que la Révolution arrachait à la poésie, au barreau, à la science, pour la pousser vers l'inconnu, que blentôt nous devions connaître on se demandait vers quelle catastrophe, plutôt que vers quel triomphe, tous ces guides nouveaux allaient con luire la France.

Une soule chose est rassurante l'est cette espece d'homo-genétte qui resplendit en eux ils sont parells par l'age. penette qui respienuit en eux ils sont parells par l'age, par l'habil, presque par les sentumints; leur mandat est la lutte, la lutte contre l'aristocratie et la prétrise. Luttera-t-elle contre le rol cette Gironde? Elle n'en sait rien encore; mais, en prenant sa place sur les banes de ses prédécesseurs, elle donne son programme, elle n'appellera le rol ul sire ni majesté.

Comment l'appellera t elle?

Le pouvoir exécutif. Son second acte est de décréter, comme nous l'avons dit,

qu'il n'y aura point de tribunes privilegiées
Pourquoi cela? C'est que l'Assemblée constituante, en
s'est réserve deux tribunes, d'où elle dominera sociant, yest reserve deux tribunes, d'ou elle dominière l'Assemblée comme une chambre hante. Oc. la nouvelle assemblée ne reconnait aucure de mination elle est souveraine, elle veut bien admettre deux rois, mais deux rois de la pensée. Jean lacques et Mirabeau.

Volla pourquol leurs bustes seront placés dans la salle Cost qu'aussi, faut-il le dire qui avait conseillé le rol ? On n'en savait rien ce n'était pas Parnave; pauvre Barnave! Il avalt perdu toute son influence, et le rol l'illustre mécanicien. l'avait dès lors rejeté loin de lui et loin de la reine comme un outil brisé. Son règne avait dure deux mois et demi peut-étre, de juin a septembre, et ce règne

éphémère, il derait le payer de sa tête.

Tant il y a, disons-nous, que le roi avait été mal con-seillé. Quand on alla lui demander l'heure a laquelle li recevrait la députation de la nouvelle assemblée, il répondit, par l'organe de son ministre, qu'il ne pouvait pas avant trois heures.

Quand il regut la députation qui l'invitat à venir l'Assemblée, il repondit qu'il ne pouvait pas y aller avant

trois jours.

Aussi, lorsqu'il y vint, trouva-t-il le fameux décret qui supprimait les mots sire et majesté; et, quand il y chercha son trône, trouva-t-il un simple fauteuil à la gauche

du président.

A la gauche, comprenez-vous bien? pas même à la droite. Une baisse énorme de fonds signala la terreur qu'une pa reille mesure répandit parmi les constitutionnels, presque tous gens riches en propriétés foncières ou en rentes sur l'Etat. Beaucoup aussi étaient des agioteurs, des agioteurs de bourse et de tribune, qui spéculaient à la fois sur les fonds publics de la nation et sur les fonds privés du roi.

Et puls tous ces beaux officiers de la garde nationale, tous ces jeunes nobles aux épaulettes neuves et aux uniformes brillants, ils venaient de perdre leur chef. Le beau La Fayette, Blondinet, comme l'appelaient la reine et Male beau La Fayette et son entourage venaient d'être forcés de donner leur démission.

Il n'y avait plus de commandant général : chacun des six chefs de division allait commander à son tour.

Il en était de même de Bailly, le maire des constitution-nels, comme La Fayette était le général des aristocrates; il avait donné sa démission.

Santerre avait succédé à La Fayette, Pétion à Bailly. Ces deux substitutions parlaient haut et clair : ou entrait en plein dans la Révolution.

Attendez, ce n'est pas tout.

Manuel était procureur-syndic de la Commune; Danton, substitut; Tallien et Billaud-Varennes siégeaient au conseil général: Robespierre était accusateur public.

Aussi chansonna-t-on le départ de Bailly. C'était sa femme qui était censée chanter la chanson suivante

> Coco, prends ta lunette. Ne vois-tu pas, dis-moi, L'orage qui s'apprête Et qui gronde sur toi ? Abandonnons Paris Et gagnons le pays; Mettons notre ménage A l'abri de l'orage, Dans un petit village Ou dans quelque hameau Coco, coco,

Sauvons-nous, sauvons-nous au plus tôt :

Je vais serrer les nippes; Toi, serre le magot. Des charges municipes Laissons là le tripot. Quittons notre palais, Et tous nos grands laquais; Abandonuons encore L'écharpe tricolore, Qui si bien te décore, Et ton petit manteau. Coco. coco.

Sauvons nous, sauvons-nous au plus tôt

Et cependant, malgré tous ces éléments contraires, la puissance de la royauté était si grande en France, que, lors-que Louis XVI entra dans l'Assemblée qu'il avait fait attendre trois jours, d'unanimes applaudissements s'élevèrent, et que toutes les bouches crièrent: « Vive le roi! »

- J'ai besoin d'être nimé, avait dit Louis XVI Et toute l'Assemblée avait répondu d'un seul cri:

- Et nous aussi, nous avons besoin, sire, d'être aimés par vous.

Elle avait oublié qu'elle venait de voter qu'on n'appellerait plus le roi sire.

Mais les événements qui se préparaient à l'extérieur détournèrent d'abord les yeux de la nouvelle assemblée, et tous les regards se portèrent à l'extérieur.

C'est qu'à l'extérieur il se faisait un grand travail, il

se produisait un grand trouble.

La France sentait cela d'instinct : depuis 1789, elle demandait des armes, prenait des fusils partout où elle en pouvalt trouver, et, quand elle n'en trouvait pas, forgeait des piques.

La Constitution jurée, le roi aux Turberies un peu de calme rétabli a l'intérieur permit à l'esprit revolutionnaire de se bien rendre compte de la situation.

Elle était compliquée, surtout de la présence du roi a

Si l'on eut laissé fuir Louis XVI, la situation s'eclaircissait

Le parti royaliste vaincu, ou plutôt abandonne, s'élan-çait hors de la frontière à la suite de son roi. Louis XVI se réunissait a Monsieur, au comte d'Artois, au prince de Condé, aux émigres, la coalition se formait, on avait la guerre étrangere, mais probablement n'avait-on pas la guerre civile.

Cette guerre civile, celui qui, par sa présence, la fit eruelle, acharnee, implacable, ce fut le roi. Sans le roi, nous n'avions ni 10 août, ni 2 et 3 septembre.

21 janvier.

Puis ou sentait instinctivement une chose, c'est que rois étaient tous insultés dans la personne de Louis XVI Le peuple, en mettant la main sur le roi à Varennes, avait mis la main sur toutes les royautés européennes. Les rois étaient captils dans la personne de Louis XVI. Partout les peuples étaient serfs de leurs rois. Comment penser que les rois permettraient qu'un des leurs fût prisonnier de son peuple?

Une caricature représentait l'empereur faisant une visite à son beau-frère, qu'il trouvait dans une cage, ayant une plume à la main et une table devant lui.

- Que faites-vous donc là, beau-frère? demandait l'emnereur.

- Je sanctionne, répondait le roi.

Aussi, quand, après le retour du roi, arriva la lettre de M. de Bouillé, qui non seulement prenaît sur lui la fuite du roi, ce qui était d'un homme dévoué, mais encore menaçait la France menaçait l'Assemblée, menaçait Paris, où il promettait de ne pas laisser pierre sur pierre, après le rire inextinguible que souleva cette menace, vint la réaction contre l'esprit étranger, et le mot guerre s'élança de toufes les bouches.

Guerre à l'Europe!

Guerre au monde, s'il le faut! A la lecture de cette lettre, tout s'ébranle, s'agite, s'arme.

Marseille demande à marcher sur le Rhin: le Nord et l'Est, de Grenoble à Givet, se hérisse de fer. A Arcis, sur dix mille hommes, trois mille partent, et, à Argenteuil, par exemple, tous partent sans exception; à Bordeaux. l'enthousiasme n'est pas moins grand, et la Gironde écrit :

« Je n'enverrai pas, j'irai. »

Enfin le décret sur les gardes nationaux s'organise en décembre 1791; il engage une garde volontaire pour un an, et porte cette menace:

« Ceux qui quitteront avant l'année seront pendant dix ans privés de l'honneur d'être soldats. »

Qu'est donc devenne cette grande terreur que nos paysans avaient pour le service militaire ? Elle s'est changée en enthousiasme. C'est que le serí était devenu homme; c'est que le pay-

san était devenu propriétaire; c'est qu'il sentait qu'il avait quelque chose à défendre; c'est que cette terre, dont. courbé sur le sol, il fouillait les entrailles, allait, de marâtre qu'elle était, devenir une véritable mère

Nous voilà donc arrivés au commencement de l'an-née 1792, nous voilà arrivés, levant aux yeux des rois et des peuples le voile virginal qui couvre notre liberté : comme la Pallas antique, c'est une vierge au regard serein, mais au bras armé.

Son regard serein, c'est pour les peuples; son bras armé

c'est pour les rois.

A cette déesse qui, pareil'e à Minerve, sort du cerveau de la France, car cette vierge, c'est Rousseau, c'est Voltaire, c'est Montesquieu, qui l'ont faite, il n'y a encore aucun excès à reprocher. Les meurtres du 19 juillet, les meurtres du 6 octobre, les meurtres du 17 juillet, sont des faits particuliers, dont elle n'est point responsable; le sang qui a jailli jusque-là n'a point souillé sa robe virginele.

C'est que jusqu'aujourd'hui, ce n'est encore que la jus-

tice: plus tard, ce sera la vengeance.
Oh! c'eut été trop beau si elle fût restée ainsi blanche et pure! Qu'eut dit, dans sa robe sanglante, sa sœur ainée révolution d'Angleterre?

Mais, belle aux peuples, elle était terrible aux rois. Qu'étaient ces rois ? Disons-en un mot : leurs intérêts res sortiront de leur situation.

and the second of the second

. i. m te jar li riva i c a, lli l'esse i vu que l'atl i c i l'agle 1 m 1 catts Put

ra gnat proceda t L a e al ar nt lles pas E a e al ar nt lles pas e h par le traite le ne pinsan e si bien pon ral resulte da contrespends que u ce an une c memic

prix pour l'Angleterre arreter ni e Fran en lui l'iner comme a s en en s a dev rei

Aurich afres Pi M de Kamittz

I Le pold II

cles nous luttons correct Enopire of the particular of the particu - 4 1 4 1 1 le qualité est taillee un urd mi pivo n le l'actriche es que for e de re et re d'impu sion d'a lleurs elle ne voit pas tux Lta's n uveaux grandir avec la rapidi do v . us a protectit de l'Argeterre voila 1 u v i : csi a is de Léopall et ses let res i su sœur. The days lesquelles il lui dit qu'il faut gagner d' : 1 1 mer l'Assemblée tromper Earnave a mj Mirabeau

Dalle rs d a quarante quatte ans au m'heu de serveille Loy id sen va mourant, sid se reveille de la la cans au urtrurs cu'il labrique lui-qu'r ur tel empire dit Mi helet Ces d la su, tre dent le repos le l'Autriche, ce sit Presse t la Russe

La Pru qui date d'un siècle à peine, qui n'etait qu'un r e Prosse jui prise par Frederic ce grand ele-r e Prosse jui prise par Frederic ce grand ele-t sest agrandic aux dejens de tons ses y un des vagisseme is de son enfance. a vie li Se e d'une seule l'ouchee la Prisse, qui, a r cree il lique l'espris allemand en se l'guant avec l'yral : re cha Russie la Prusse enfan qui avec ses l'e cha d'urmin s'est levenue e levier de l'Ang e et avan garde de la Russie

r l R se qui tient la Prusse comme une chée le r l l i ne le la France, elle est toujours gou r l l e vis savez seilement des est de chèveux blancs u l les mét es pures peut-ètre que dans l nesse sour ante a l'assassina de l'ierre III grave vi s r l lsu el et de l'erga el e est devenue som re in demembre et de la Pol gne qu'elle va écarteler

r m fe

control of the logenie a tent pretable que cette femme tals it feltelre ave des cheveux blan's et les se ns no outre l'ize Cesurs reguant son elle, une armée l commande comme no louve conronvée der de ry elle regardant la France car elle of elique roug etions a son de potisme ce e que cous lui dirions un jour le r. a mean

to legge a vive Del Tuffras pas plus lon vav cerency als m'me l'avrir la l'ttre

Gn tave III Lenn ini de Francais; mals i le dire ce n'était pa une basse infinité is dire to n'était pa une liasse infinité

i Gustae du proci révolutionnaire

i they deresque lon quichotte du des

i ution cétait son malla e lui; il était

n e represe hardées e des spérées. Il avait

i e n peride et il avoit va non il avait

i e n peride et si l'aurit he la Prusse

Ta e e ve la Rue les pardes de I [111 In the first and curave it sub-the de LE le le Solitor e de lui donners i une flotte et le le l' S. It to the ful dottner to the note reference to the control of the left of the lef

to tol re il avait conclu contre la France un trané avec la Russie

Un mot de l'Espagne

1. Espagne venant d'avoir sinon son grand regne comme la France da monts son long règue, quand les lungs resues ne consolident pas une paissance, les la rutnent Charles III avait vainement lutte plus d'un demi-slècle jour debarrasser son gouvernement de l'enlacement monastique our l'étouffait. Son regne s'était écoule entre les autod fes, les combats de taureaux et les processions, et, sur les tre s min stres qui avaient aide Charles III dans su lutte deux forsqu'il mourut lul-même, ctaient morts dans Levil e Ar. nda et Flor.da-Blauca.

Charles IV lui avait succèdé. Charles IV régnait emre une lemme qui le trompait un favori qui le volait et un confesseur qui l'endormait. Toute la politique de l'Espagne sétait concentree sur le palais d'Aranjuez, pour elle, plus de regards pour l'Italie plus de regards pour Nuples, plus de regards pour les Indes « Où en sont les amours de tio-del et de Marie Louise de Parme ? « se domandaft-un ; et de

même que,

Quand Auguste avait bu, la Pologne était ivre.

quand es deux amants étalent heureux, l'Espagne devait

Voila quelle est la situation de l'étranger; tout est donc prêt a marcher contre la France au premier appel de l'Au-triche et à l'enfermer dans le cercle de fer où se tuera elle-même la Révolution, comme le scorpion dans son cercle de feu

IXX

LES PRÈTRES, LES ÉMIGRÉS, LES ROIS. -- RAPPORT DE GALLOIS ET DE GENSONNÉ. - LE SERMENT DES PRITRES. - SES EFFETS. - LETTRE DU PRÈTRE PON-THAN-GILLET. - LES QUENOUILLES. - LA CIRCU-LAGRE. - PÉTION ABORDE LA QUESTION DES ÉMI-GRÉS. — DÉCRET CONTRE M. DE PROVENCE. — RÉPONSU DES ÉMIGRÉS. - PLACARD AFFICHÉ DANS PARIS. -COUPLUT DU THÉATRE MOLIÈRE. - CRI DE BRISSOT CHAUDEMENT ACCUEILLI.

Trops partis hostiles à la Revolution, et par consequent Les pretres a l'intérieur, les émigrés et les rois à l'ex-

Plus tard, on s'aperçut qu'il existait un quatrieme en-nemi, source de toutes les hostilités:

Cet ennemi, c'etait le roi.

Seance du 6 octobre. Gallois et Gensonne disent dans leur

L'époque de la prestation du serment ecclesiastique a ête pour le département de la Vendée, la première époque de ses troubles ; la division des prêtres assermentés et non asserment s a établi une véritable scission dans le peuple des parol ses les familles y sont divisées. On a vu, et l'on voit chaque jour, des femmes se séparer de leur mari, des cafants abandonner leur pere. Les municipalités sont de organisces une grande partie des ciloyens ont renonce an service de la garde nationale.

en effet, la guerre religieuse va enfanter la guerre civil derrière le relus du serment ecclésiastique apparait la Vendee

Ce n'est pas a nous de juger de l'opportunité du décret qui ordonne le serment Nous sommes d'avis, et c'est notre avis per ounci que nous donnous ici, que la religion dolf être une vierze libre et pure de toute entrave ; elle a besoin de ses deux mains pour prier : lueu les a faites pour se joindre sur sa poitrine on s'étendre sur les peuples.

Le décret faisait des prêtres qui refusaient le serment, des rehelles; de coux qui le prononçalent, des rerséruteurs; des uns et des autres des homines politiques II en résulta que ceux qui jusque-là n'evalent paru sur les échafauds que pour y consoler les mourants, y montérent à leur tour

sans consolateurs.

Les uns et les autres ont fait de la religion une chose profane, les uns et les autres ont transforme la chaire en le sacrement en dévouement royaliste ou en obéissance révolutionnaire.

On a trouvé dans les papiers de M. Palloy, ce fameux démolisseur de la Bastille dont nous avons parlé, la lettre suivante, qui fut publiée dans la Chronique de Parts avec le plus grand succès :

« Je reçois votre lettre, cher frère et brave citoyen, je m'empresse d'y repondre, oui, j'ai bruie a la pointe de mon sabre, le dimanche 6 du courant, au prône de ma grand messe paroissiale, le saint sacrement exposé et en présence de tout le Feuple, la lettre du ci-devant archevêque de Paris, qu'il m'a écrite de Chambéry par la poste, en date du 7 février dernier, dans laquelle il nous traite de sacrilèges, d'intrus, de schismatiques, d'hérétiques, de protestants et de calvinistes, moi et tous les prêtres de son diocèse qui préteront le serment de fidélité a la nation. annulant de son prétendu plein droit toutes les fonctions annulant de son pretendu plem droit toutes les fonctions sacerdotales, mariages et absolutions faits et donnés en son absence. J'ai aussi prêté mon serment civique mon sabre à la main, au prône de ma grand'messe. Je ne me repens pas, brave frère et citoyen. d'avoir brûlé ladite lettre pastorale, en disant de tout mon cœur et de toute mon par pendant qu'eile brûleit, au leut de receive celuie. mon âme, pendant qu'este brûlait au bout de mon sabre; « Vive la nation! vive la loi! vive le roi! vive à jamais « la constitution civile décrétée par l'auguste Assemblée « nationale, dictée par le Saint-Esprit et acceptée par le

« C'est la pure vérité dont j'ai l'honneur de vous informer. Au reste, si vous en doutez tous mes paroissiens en sont témoins. J'ai, cher frère, verse mon sang pour la nation dans les guerres de Hanovre et d'Allemagne, en qualité de grenadier, où j'ai reçu quatre blessures den différente competit, et pour parte de rese blessures de moi qualité de greuadier, où j'ai reçu quatre blessures dans différents combats; et, pour prix de mes blessures, le roi Louis XVI m'a fait une pension de cinquante livres sur son trésor royal. Voilà seize ou dix-sept ans que je suis curé à Vauderlan. J'ai resté à Gonesse, en qualité de vicaire, pendant plusieurs années; enfin. cher et brave citoyen, je serai toute la vie à vous, au roi et à la nation, avec mon sabre à la main et avec l'attachement sincère et fraternel fraternel.

" PONTIAN-GILLET,

« Curé titulaire de Vauderlan et pensionnaire du roi. »

Quel était le meilleur citoyen, dites, de ce curé constitutionnel qui brulait au bout de son sabre la lettre pas torale de son archevêque, ou de cet archevêque réfractaire qui émigrait pour aller chercher l'ennemi?

Ce rapport de Gallois et de Gensonné, qui montrait dans l'avenir la guerre de la Vendée, était admirablement fait, calme et sans passion, plutôt indulgent que sévère. C'était Dumouriez commandant alors dans l'Ouest, qui avait donné les notes d'après lesquelles il avait été rédigé.

La discussion fut parfaitement libre. Fanchet demanda que, pour toute punition, on cessat de payer les prêtres qui n'obéiraient pas à la loi de l'Etat.

Ducos réclama, au nom de la tolérance, contre cette pro-

Après cette discussion sur les prêtres, vint celle sur les

Les émigrés, ce second parti hostile à la nation, faisaient Les émigrés, ce second parti hostile a la nation, laisaient grand hruit à cette époque. Malgré la circulaire du rol qui leur enjoignait de revenir en France, leur nombre s'augmentait d'une façon effrayante. Deux cent mille avaient déjà passé la frontière, et non seulement ils ne rentraient pas, mais encore ils envoyaient, en signe de mépris, des quenouilles à ceux qui restaient en France.

Quelques-uns même reçurent la circulaire suivante:

« Monsieur,

« Il vous est enjoint, de la part de Monsieur, régent du royaume, de vous rendre à *** pour le 30 de ce mois. Si vous n'avez pas les fonds nécessaires pour entreprendre ce voyage, vous vous présenterez chez M***, qui vous déli-vrera cent livres. Je vous préviens que, si vous n'êtes pas rendu à l'endroit indiqué à l'époque susdite, vous serez déchu de tous les privilèges que la noblesse française va conquérir. »

Le 20 octobre, Pétion aborda la question des émigrés, comme Fauchet avait abordé celle des Lrêtres. Il l'aborda même de plus haut qu'on n'eût dû l'attendre de sa part: il demanda qu'on sit une différence entre l'émigration de la haine et l'émigration de la peur. Il demanda comme Miraheau, dont il invoqua la mémoire, qu'on ne sermat

pas les, portes d'un royaume, et soutint qu'il serait tyran-inque d'empedier d'en sortir les citoyers qui ne voudraient pas y rester. Seu ement, il demanda aussi qu'on cessat de payer les pensions à ceux qui s'étaient armes contre nous payer les pensions à ceux qui s'ement armé contre comme Fau het avant demandé qu'on cessit de payer les lirêtres qui refuserment le serment. Il proposa d'executer décret de l'Assemblée qui frappait les blens d'émigrés d'une triple imposition. Enfiu il réclama la sévérité de l'Assemblee contre les émigrés fonctionnaires les chefs et grands coupables.

Ce dernier article désignait véritablement M. de Lambese, M. de Condé, M. de Lorraine, M. le comte d'Artois et M. de Provence.

D'ailleurs, M. de Provence eut son paragraphe particuder. Le 30 octobre, l'Assemblée rendit contre lui ce décret

« Louis-Joseph-Stanislas Xavier, prince trançais; « L'Assemblée nationale vous requiert, au nom de la Constitution, titre III, chapitre II, section 3, article 2, de rentrer dans le royaume dans le délai de deux mois; faute de quoi, et après l'expiration dudit délai, vous perdrez votre droit éventuel à la regence.

En échange, les émigrés répondirent :

« Gens de l'assemblée trançaise se disant nationale

"Gens de l'assemblée trançaise se disant nationale "La saine raison vous requiert, en vertu du titre ter, chap. Ier, section [re, art.] ler, des lois imprescriptibles du sens commun, de rentrer en vous-mêmes dans le délai de deux mois, à compter de ce jour; faute de quoi, et afrès l'expiration dudit délai, vous serez censés avoir abdiqué votre droit à la qualité d'êtres raisonnables, et vous ne serez plus considerés que comme des fous enragés, dignes des Petites-Maisons. »

En outre, on trouva un matin le placard suivant affiche dans toutes les rues de Paris:

De par les priuces du sang royal de France, à présent à Coblence et à Worms :

On fait savoir que les princes, indignés de l'audace criminelle des gens siègeant au Manège de Paris, appellent à Dieu, au roi et à leurs épées, du decret rendu contre eux le 8 du présent mois, bien certains que les bons citoyens de cette ville ne sont pas complices de cet attentat.

De leur côté, les patriotes chansonnaient et caric turaient les émigrés. Ce couplet, qui se chautait au théâtre Moltère, dans le vaudeville du Retour du père Gérard à sa terme, était bissé tous les soirs.

C'est l'aieul des couplets patriotiques de la Restauration

Que l'ont ces héros si terribles Cantonnés sur les bords du Rhin? fls seront longtemps invincibles S'ils ne font pas plus de chemin Mais c'est leur parti le plus sage, Car ils n'auront de leur côté, que les soidats de l'esclavage. Contre ceux de la liberté.

La caricature la plus remarquable faite contre eux à cette époque est le pelerinage de Saint-Jacques.

De même que, derrière les prêtres réfra taires, Gallois et Gensonné avaient laissé voir la Vendée: derrière les émigrés menaçants, Pétion laissa voir les rois de l'Europe, montra la Prusse et la Russie réunis dans leur haine contre nous: Catherine défendant à notre ambassadeur de se promener ouvertement dans les rnes de Pétersbourg, et envoyant un ministre à Coblence, comme si à Coblence était la seule nation française; l'Angleterre applaudissant au livre de Burke; Berne punissant une ville suisse qui a chanté nos chants révolutionnaires; l'évêque de Liége refusant de recevoir un ambassadeur français; Venise étranglant un franc-maçon par l'ordre du conseil des Dix; l'inquisition espagnole forçant un émigré français de se tuer pour ne pas être brûlé vivant.

Et Brissot s'écria, en parlant des rois qui vonlaient étouffer la république par une médiation armée :

Eh bien, si les choses en viennent là, vous n'avez pas à baiancer : il faut attaquer vous-mêmes.

Un immense applaudissement parti des tribunes et de la majorité de l'Assemblée, prouva que l'esprit de la France était tout à la guerre.

On s'en doutait, on en fut convaincu.

Bossia sent no i a egard des

and the role of the cutes les puis-

e stays uny tente cachetée s i S' ' l'ait que e L'Espagne
eache n'rej 's l'empereur et la Prusse
d'i e i aut us séricuses

XXII

VASS IT I SAINT-DOMINGUE ET DE LA GLACIÈRE 1. I SANCTIONNE LE DÉCRET CONTRE MONSIEUR CONTRE LES ÉMIGRES ET LES PRETRES AUT VIRES - VETO BU ROL ALLOCUTION DE LUCIS XVI. - M. DE NARBONNE MINISTRE DE LA 6 LERF - H CREE TROIS ARMÉES. - LES PRINCES CECRETÉS D'ACCUSATION. - M. DE NARBONNE REN-VERSE, - BRISSOT ACCUSE DELESSART, - MENACES DE VERGMAUD. - CLAVIÈRE, DUMOURIEZ ET ROLAND. - DUMOURIEZ JUGÉ PAR UN REGARD. PORTRAIT DE MADAME ROLAND.

Fout a c up, I Assemblee apprit deux nouvelles terribles lu e avait tr versé les mers ; l'autre venait de l'intérieur 1 la France, l'une était le massacre de Saint-Demingne; l'autre le massa re de la Glaciere.

Un jeun ma atre nommé (1926, député des hommes de aleur de Saint Domingue, avait emporte de France les denr de Saint Domingue, avait emporte de France les permers de reès qui semblaient assurer la liberie des noirs, be reit ur a sant-Domingue, il somme le gouverneur de rei dre la liberie aux esclaves, et, livré par la partie espagne de Saint Domingue où il s'est refugie, il est roné y. Une finit seixante mille negres se revoltent, massarreit t us les Flancs, brulent deux cents manufactures le su re, six cents de café, et detruisent la plaine du cal li tous meivelle d'art et de nature qui, pendant quinzats devier u. lac de teu y ila pour le massacre de Saint-Domingue, passons à ni de la Gacch re.

ul de la Grachire.

nil de la Gactore.

Le l' t br. 1791, un Français, nomme Lescuyer, chef
1 jarti fran aus qui s'est s'ulevé contre les papistes dont
le rime est, c'imme magistrat, d'avoir commencé la vente
b bens nat maux, et d'avoir demande aux prêtres le
ment a la Constitution, est assonné par la populace au

la la lantel. Les heromes lui, avoir d'array Lestonne. tel la lantel Les hemmes lul avaient é rase l'estomac i cuis de pied et a coups de massue; les fei mes lui av ent ave leurs ciseaux d'coupé les lèvres en manière Av ent ave leurs cleaux d'écoupe les levres en manière le l'ors. Per lant du j'ur les papistes fuient maîtres le la ville. Mas le soir les révolutionnaires ont répris le l'ests suvaite papistes sont égorgés (il extration du montre de Le uyer et jetés dans la tour de la Glacière (et fit la second sache de sang qui souille la robe blance et la Literie : la première avant réjaille du Champ de Mars.

Vous avois insigné le premier décret de l'Assemblée à

Ir pes de Meinleir Le roi le sanctionna Le novemire la semblée décida que les Français ras oil s'au del de la frontière étaient suspects de conspiof an del de la frottere étaien' suspets de conspi-ritur contre la patre que si, au fer janvier 1792, ils de t en rest état de ras emblement, il seraient trai-ter e repir urs punssables de nort et que près leur mi 'il par contumnée les revenus de leurs biens de fer u au prof de la nation, sans préjudice tou le la de leurs femmes, de leurs enfants et de a o fer

m'u mois elle prit cette de Isica contre les c . ' c o 'lls sern ent tenus de preter le serment tre la loi Sils refusiter de detre
tre la loi Sils refusitert ils de
dire tement sil survena t de troun mu e ils devalent ètre tra
partement et l'avalent pris the control of the parties to describe and the feature

I rilial verrefner de sanctio ner ces deux

I relate relative du relative du relative du relative prepar de délater ou relative relative du relative de la relative du rel

de Mayence ains que l'evêque de Spire, de disterser, dans les trois semaines qui survraient l'invitation qui leur en serait faite, les attroupements militaires des emigrés. Sur un discours d'Isnard, l'Assemblée décréta avec trans-

port et à l'unanimate la mesure proposée; en conséquence, elle envoya, le 22 n vembre, un message au rol, dans le but de lni exposer son desir

Louis XVI repondit qu'il alluit prendre en grande considération le message de l'Assemblée.

En effet, quelques jours après, il se présenta en personne devant elle.

« Messieurs, dit il, je vais faire déclarer à l'électeur de Treves et aux autres électeurs que si, avant le 15 janvier, tous attronpements et toutes dispositions hostiles de la part des Français réligiés ne cessent pas dans leurs Etais, je ne verrai plus en enx que des ennemis; en outre, j'écrirai a l'empereur aûn de l'engager, comme chef de l'Empire, à interposer son autorité pour élorgner les malheurs qu'entraîneralt une plus longne obstination de quelques membres du corres groupanique. Se ces déclarations pa sont roleit. bres du corps germanique. S ces déclarations ne sont point écoutées alors, messieurs, continua le rol, il ne me restera plus qu'a proposer la guerre, la guerre qu'un peuple, qui a solennellement rengneé aux conquêtes, ne fait jamais sans nécessité, mals qu'une nation généreuse et libre sait entreprendre lors pris sa propre sureté, lorsque son hon-peur le commandent. »

Le 6 déceabre, le ministre de la guerre fut changé et fit place à M de Narbonne.

Nous avons déjà dit un mot de ce jeune général à la naissance illustre, trop illustre même, qui était à la fois porté par la tendresse de Mesdaires, fantes du roi, et par l'enthousiasme de madame de Staël. Si la rapidité de notre récit nous permettait de faire une halte d'un instant, nous dirlons l'influence étrange des femmes sur cette épo que fiévreuse, nous essayerions de faire revivre les salons de madame de Condurcet, de madame de Staél, de madame Roland; nous passerions, du cabinet où O'ympe de Gouges dictait ses comédies, au boudoir où Théroigne de Méri-court suspendait son sabre et ses pistolets; mais nous sommes forcé d'indiquer plutôt que de peindre, nous gra-

sommes force à indiquer piutor que de pendre, nous gra-vons à l'eau-forte et non au burin. Le jeune ministre, tiré du club des Feuillants, se rendit à l'instant même à la frontière; ceut cinquante mille hommes furent mis en réquisition; l'Assemblée vota vingt millions de fonds extraordinaires; trois armées furent formées ou plutôt improvisées. On donna le commandement de la première à La Fayette, de la seconde à Rochambeau, deux héros américains, et celui de la troisièr e à Luckner, Enim on decreta d'accusation M. le coute d'Artois, M. le prince de Condé, comme prévenus d'attentat et de cons-piration contre la sûreté de l'Etat et la Constitution; leurs biens furent confis piés, et, en nutre Monsieur, n'étant pas rentré en France dans le délui ûxé par le décret, fut dis hu de con dutte de régonale. déchu de son droit a la régence.

La lettre royale fut écrite à l'électeur de Trèves, qui s'engagea a dissiper les rassemblements; mais tous ses coorts se bornérent à que'ques ordres donés tont haut, avec autorisation tout bas de ne point s'y conformer L'électeur de Trèves était fort. l'Autriche avait donné ordre au maréchal de Bersler de le défendre s'il ctait attaqué. Cet ordre étalt d'autant plus rassurant pour le prince allemand que l'Antriche avait cinquante tille hommes dans les Pays-Bas, qu'elle en tenait six mille dans le Brisgan, et qu'elle en faisalt venir trente mille de Bohème.

Le comte de Narbonne, constitutionnel de bonne foi, qui voulait faire de l'Assemblée le piédesial de la statue de la voulait faire de l'Assemblée le piedesial de la s'avue de la royanté, était le seul qui désirât franchement la guerre; il avant contre lui Delessart et l'ertrand de Molleville, c'esta dire l'incapatité et l'intrigue; pour lui, Cahier de Guervi'le Bertrand de Molleville et Delessart appartenaient au parti aristocrates pur ils suscitèrent tant d'ennnis au conte de Narbonne qu'ils le forcèrent à donner sa démissione de Molleville et desprantestion du ministère de désprantestion du ministère de l'acceptantestion de la contracte de l'acceptantestion de l'acceptantestion de l'acceptantestion de l'acceptantestion de la contracte de l'acceptantestic de la contracte de l'acceptantestion de l'acceptante sion, sa démission amena la désorganisation du min stère Madame de Stab avec tout son talent, le roi avec toute son amitié ne purent le maintenir; quelque chose venalt derrière lui, de puissant comme une trombe; il fallait livrer la place ouvrir le passage, c'était la Gironde.

Que pouvaient contre cette fi le de la Révolution les débris de la Constituante, le club des l'eufliants pris entre les Lacobins et les Condellers? que nouvrient fen Bailly et feu La Fayette? Plus rien! Aussi M. de Narbonne tomba t-il. Il tomba sons interaction de Brissot, et sous un dis vours de Verguland.

Léopold était mort subliement le 121 mars. Le 18 mars, pièces en main Bri-sot accusa le ministre Delessart de n'avoir point suivi les instructions de l'Assemblée, d'avoir humblement et bassement demandé la paix à l'emperar. Or, l'accusation portée sur Delessart attelgnait plus haut

que Delessart. Si De'essart avait désobéi à l'Assemblée, c'était par l'ordre du roi.

L'accusation de Brissof atteignait douc le roi Vergniaud la prit de ses mains.

« Je vois dici le balcon d'où Charles IX, d'execrable mémoire, a tiré sur son peuple, » s'écriait Murabeau.

Vergniaud se rappela ce mouvement oratoire qui avait fait tant d'effet.

« Et moi aussi, s'écria-t-il, je puis dire de cette tribune : de vois le palais où se trame la contre-révolution, où l'on prépare les manœuvres qui doivent nous livrer à l'Autriche; le jour est venu où vous pouvez mettre un terme l'époutaut d'audace et consondre les conspirateurs; vante et la terreur sont souvent sorties de ce palais dans les temps antiques au nom du despotisme: qu'elles y ren-trent aujourd'hui au nom de la loi! Qu'elles y pénètrent les cœurs, qu'ils sachent bien, ceux qui l'habitent, que la Constitution ne rend inviolable que le roi. La loi atteindra les coupables sans faire nulle distinction : point de tête criminelle que son glaive ne puisse toucher! »

La menace était directe; comme l'archer qui envoyait une flèche à l'œil gauche de Philippe, il y avait sur le discours de Vergniaud : « Au cœur de la reine! »

Aussi la reine se laissa-t-elle imposer un ministère de

la Gironde.

Mais, lorsque la cour eut fait cette concession de recevoir son ministère, austi rolle entrait cette concession de recevoir son ministère, la Gironde fut singulièrement embarsasée; comme Dante qui disait à propos d'une ambissade: « Si je reste, qui ira? Si je pars, qui restera? » la Gironde comprenait qu'à cette époque d'es-alades et d'assauts journaliers, la tribune était un poste plus important que le ministère: aussi vou'ait-elle garder ses principales. que le ministère; aussi vou'ait-elle garder ses principaux orateurs à la tribune, afin qu'ils y défendissent son ministère. Après quelques discussions, on s'arrêta à un ministère mixte: Clavière eut les finances; Dumouriez, les affaires étrangères, et Roland l'intérieur.

Disons un mot de ces trois hommes.

Les autres: Durauton à la justice, de Grave à la guerre.

Lacoste à la marine, sont sans importance.

Clavière était Genevois; c'était un homme capable, un hardi faiseur de projets, déjà avancé dans la vie, seulement retardé dans sa carrière par les préjugés de l'ancien régime, qui tirait en arrière ceux que leur génie poussait en avant.

Dumouriez avait cinquante-six ans; mais une grande activité, un geste nerveux, une parole rapide, lui ôtaient dix ans à la première vue. Il avait toujours vécu dans l'intrigue, et, homme d'esprit plutôt que de génie il avait la vait de la vai vu dans les petits moyens des ressources contre les grandes catastrophes. Au reste, brave de sa personne jusqu'à la témérité, soldat depuis l'âge de dix-neuf ans, haché de coups de sabre pour n'avoir pas voulu se rendre, un jour qu'il s'était trouvé entouré par six cavaliers ennemis. Gentilhonime, mais de cette noblesse de province qui arrivait si difficilement à la cour, il passa la première partie politique de sa vie, moitié caché sous les armes, moitié caché dans l'ombre de cette diplomatie occulte que Louis XV entretenait aux côtés de la diplomatie au grand jour. Puis, sous Louis XVI. il s'était relevè et avait grandi en se consacrant tout entier à une des œuvres les plus natiouales qui aient été accomplies sous ce règne, au port de Cherbourg. Enfin. il était arrivé; mais, une fois arrivé, il lui manquait pour se maintenir, qu'on nous pardonne cette naiveté, il lui manquait la conscience.

Courtisan avant 1789, constitutionnel avec Miraheau et La Fayette, girondin avec Brissot et Vergniaud, il avait passé à travers les couleurs en adoptant des nuances, et. passe à travers les consideres de somme, malgré tous ces changements, il n'en était pas moins resté le Provencal Dumouriez, né en Picardie, c'est vrai, mais révélant son origine méridiona'e par son léger

accent et son regard de feu.

Roland, c'était tout le contraire ; Roland, c'était l'homme antique. La liberté ne l'avait point façonné; elle l'avait trouvé tout fait. C'était un vieillard grave, assez grand, et

à l'air austère en même temps que passionné.

Depuis deux ans, il était arrivé de Lyon à Paris avec sa femme. Qui les y avait amenés? Cette fatalité qui voulait qu'ils y apportassent leurs deux têtes. Ils avaient entendu le canon de la Bastille et ils étaient venus comme à un appel. Ils avaient pris, dans le petit hôtel Britannique de la rue Guénégaud, près du pont Neuf, un logement étroit : une salle à manger, une chambre à coucher. Dans le salon, une seule table; dans la chambre à coucher deux lits.

Les deux époux écrivaient à la même tab'e: le vieux mari gravement, la jeune semme ardemment; elle copiait, traduisait, annotait pour lui, et quels livres! l'Art du Tour-

bler, l'Art du Fabricant de laine rase et sèche, le Dictionnaire des manufactures. A ce travail nul repos, nulle distraction. Si fail: les soins à donner a un enfant, et aussi au vieillard, père de cet enfant; car souvent madame Roland preparait elle-même les repas de son mari, moitié par économié et défaut de fortune, moitié parce que l'estou ac de Roland, affaibli par le travall, avait besoin qu'une main intelligente et amic lui fit la mesure de ce qu'il pouvait supporter. ce qu'il pouvait supporter.

Avec cette etrange naiveté de Rousseau parlant de luimême, madame Roland parle d'elle-même au moment de sa mort; et, d'elle, la femme active, laborieuse, la femme chez qui la vertu fut soutenue par le travail, elle dit :

« J'ai toujours commandé à mes sens, et personne moins que moi n'a connu la volupté.

Madame Roland lut un fruit qui n'eut point de fleurs. Le 21 mars au soir, Brissot vint trouver Roland et lui proposa le ministère. Roland accepta simplement, comme il faisait tout. Sa femme n'eut pas un moment d'orgueil; peut-être aussi ne devinait-el'e pas que ce ministère l'immortaliserait en la conduisant à l'échafaud.

Le 23, à onze heures du soir, Brissot revient chez eux en leur amenant Dumouriez. Dumouriez sortait du conseil et

venait annoncer à Roland sa nomination.

- Le roi, dit Dumouriez, est sérieusement

soutenir la Constitution. Roland secoua la tête; il n'en croyait rien.

Roland secona la tete; il n'en croyat rien.
Sa fe...me regarda Dumouriez en femme; elle lui trouva l'œil faux; elle l'écoula parler, elle lui trouva le ton léger; elle sonda ses paroles, et, dans ses paroles, elle trouva l'immoralité politique le pire de tous les vices, attendu que les hommes d'Etat en ont fait une vertu.

En effet, dans le coup d'œil qu'il avait jeté à la dérobée sur son futur collègue et sur sa femme, Dumouriez avalt tout d'abord remarqué la vieillesse du mari, — Roland avait dix ans de plus que lui, mais Dumouriez en paraissait vingt de moins, — puis la richesse de formes de sa femme. Madame Roland, d'origine p'ébéienne, Manon Phlipon, fille d'un gravaur avait tout enlant travaillé dans pon, fille d'un graveur, avait, tout enlant travaillé dans l'atelier de son père, comme, plus tard, elle travailla dans le cabinet de son mari. Le travail, ce rude protecteur, avait sauvegardé la vierge, comme il devait sauvegarder l'épouse.

Or, voici ce que Dumouriez avait remarqué: une main un peu sorte mais be'le, une bouche un peu grande mais montrant de helles dents, un menton retroussé, un éclat de sang rare chez les femmes de noblesse, et quelque chose de plus rare encore, une taille élégante avec une cambrure fortement prononcée, une grande richesse de hanches, une gorge be'le jusqu'au luxe.

Dumouriez était de cette race d'hommes qui ne peuvent pas voir un vieux mari sans rire, une jeune femme sans désirer.

Aussi déplut-il à la fois au mari et à la femme. La cour, comme le disait Dumouriez, avait nommé ce ministère; mais, en le nommant, elle l'avait baptisé.

C'était pour la reine le ministère sans-culotte.

Aussi débuta-t-il par une grave inconvenance, par une impardonnable saute d'étiquette.

Roland portait des souliers à cordons, probab'ement faute d'argent pour acheter des boucles, il portait un cha-peau rond, n'en ayant jamais eu d'autre; il se présenta avec Dumouriez et ses autres confrères, aux Tuileries, en chapeau rond et sans boucles.

Le maitre des (érémonies refusait de l'admettre; Roland ignorait pourquoi. Dumouriez intervint.

Et pourquoi, dexanda-t-il, refusez-vous l'entrée M. Ro'and?

Eh! monsieur, un chapeau rond et pas de boucles.!
 Ah! monsieur, tout est perdu! s'écria Dumouriez avec

le plus grand sang-froid. Et il pou sa Roland dans le cabinet du roi.

Nous avons dit que Dumouriez avait été aristocrate sous l'ancien régine, constitutionnel sous l'Assemblée nationnele; il avait, jusqu'au jour où il fut porté par elle, été de la Gironde; une fois au ministère, il att sélargir l'horizon, et à l'horizon poindre les jacobins. Au si, trôis jours après son entrèe au ministère, était-il aux Jacobins, le bonnet song sur le léte, et malarie les parparances de l'aires. rouge sur la tête, et. malgre les répugnances de l'aigre tribun, serrant Robespierre dans ses bras. C'est que Robespierre était, après le roi, reut-être avant

C'est que Ropespierre etait, apres le roi, pent-efre avait le roi. l'homme que blessait le plus le ministère girondin. En quittant la Constituante, qu'il avait écrasée de ses dernières paroles, Robespierre s'était cru l'homme nécessaire à la France. Un voyage qu'il avait fait a Arras, — c'était la première fois que l'infatigable travailleur, au represit depuis qu'il avait l'âge le contratte de la contratte de l travail difficile, se reposait depuis qu'il avait l'âge le con-naissance : cétait la dernière feis qu'il devait se reposer avant sa mort. — un voyage qu'il avait fait à Arras, et dans lequel les populations l'avaient porté, de bras en i uvre je to a sa jer elle passée ra gères la la de plus e plus . У (64 r es imites qui foit t egs n ive de

- 4 17 Vr.t i m. R bespierre avait tue unles et s'eres avaient son if my avait plus que lu I (

It I r

du y layeat d'Aris vola que cette
i apres la prenuce mo son fauconde Apris Miraliciu, Vergiu, ud;
i ri Lameth cazales et seves dei
l'art tonfor et après les constitution
s, cest à tre t ute une geunese ardeat
d'im ressons forte surt ut d'une arme
qui n'anquait à ses le anciers la on i tion.
une seconde me son à faucher.

. Spierre related un instant ce long of laborieux tra vil qu'll al alt aveir a faire, puis, sentant qu'il était i lu s'il se perdait il se dit tout las et avec sa voix

s urde A leuvrel.

It le m n'e j ur l se mit a cette œuvre, qu'il l'e qu'ita
plus ce triste bàtard de Rousseau venu au monde dans

un mauvais jour

XXIII

LATGIERLE A L'AUTRICHE. -- OPPOSITION DE ROBES-PIELRE. -- LES PARTIS EN PRANCE. -- LEURS CHEFS. - LES SUISSES DE CHATEAU VIEUX RÉHABILITÉS. -- LA F TE DE LA LIBERTÉ. — LES HOSTILITÉS COMMENGENT. - SAUVE QUI PRUT! - LE GÉNÉRAL DILLON TUÉ A LULE. - UN COUP D'ÉTAT POPULAIRE EST DÉCIDÉ. LA GARD I DU ROS. - RAPPORT DE BAZ'RE SUR LES ÉVÉNEMENTS. - JOACHIM MURAT. - LE 29 MAI. -SERVAN, MINISTRE D. LA GUERRE, - LE CAMP PRO-JETÉ. - ROBESPURRE, LOUVET. - LUTTE ENTRE LA RÉVOLUTION ET LA ROYAUTÉ. - LE RO BIAISE TOU-IOL By.

L' premier à le important du nouveau ministère lut de

de larer la guerre a l'Autriche. Le 2 avril, Louis XVI se présenta a l'Assemblée, accompage de ou ses ministres.

Je viens, messieurs, dit il au milieu de l'Assemblée na-ti n'e l'ir il des objets le plus Importants qui doivent pe l'itentini de représe tants de la nation. Mon mi-r d'ures étrangeres va vous lire le rapport qu'il all das men corsell sur notre situation politique, «

r i et de Hororio Franceis II, notre contemporaro, i et de Hororio Franceis II, notre contemporaro, i e u avon commu et qui succedit a Léopold. I to ore empereur

I - de cette declaration de guerre fut reçue avec I I blee avec er thouslasme par la france

LA va pre que i l'unanimité. Et le regi tres des départements, on trouva

for registres des départements, on trouva que la latte mile attoyens s'étaient lait instructe par control un c

Intu qu'il riviene «

ette dis riburion de piques

i qu. . . t l'égal té dans l'arme il

ava ure la cer use adopté par tous, et qui

en une la la la mue

is be qu'il tous d'un côté.

la France, par le ministère girondin, le tirait de l'autre Le France l'emporta

te fut une grande époque que cette époque d'enrô emants te fut dhe grande eje jue partait; les plus jennes s'utla chateat à la basque de s'ut habit et voulaient partir avec lui la femme distit a son mari — Pars! au retour le hon . La hancee disait à son flance . Pars! apres la vicone, lamour! »

La France, et 17.2, n'etatt plus seulement la France, el e ava t par ses principes attiré à elle la sympathie des autres peuples

La Prance, c'eta i le cœur de l'Europe. Aussi, a partir de ce moment les événements vont ils se succeder avec rapid ce; nous sommes sur la pente qui condint au 10 août, et chaque jour qui va s'écouler la rendia plus rapite.

Le ler mars, comme nous l'avons dit, Léopold meurt et sen fils François II Inf succèle e est à lui que nous ve not s de déclarer la guerre. Le 16, Gustave III est assassine dans un bal. Son fils

Gustave IV lui succède

Le 20 avril nous déclarons la guerre à l'Autriche.

Alors, quatre partis principaux existent en France les royalistes absolus, les royalistes constitutionnels, les républicains, les anarchistes.

Les royalistes absolus n'ont peon de chefs patents en France; leurs chefs sont Monsieur, le comte d'Artois, le prince de Condé, le duc Charles de Lorraine.

Les chefs du parti constitutionnel sont La Fayette, Bailly,

Barnave, Lameth, Duport.

cho's du parti républicam sont Brissot, Vergniaud, Guadet, Petion. Roland, Isnard, Ducos, Condorcet, Conthon

L's chefs des anarchistes sont Marat, Danton, Camille hesmoulus, Hebert, Legendre, Santerre, Fabre d Eglantine, Callet d Herhois.

Robespierre est rentré dans l'ombre, il attend.

Au milieu de tout cela, et comme pour envenimer encore la haine des partis, l'Assemblee fait une justice qui va mettre bien des plumes a la besogne et bien des sabres au

Elle réhabilite ces malheureux soldats vaudois du régiment de Châteauvieux qui s'est insurgé a Nan y, et les tire des galeres.

the designates.

Ils viennent à Paris, se présentent à l'Assemblée, qui hestie pour savoir si élle les récevra.

Un jeune député, nommé Genvlon, se lève et dit :

On ne peut pas me forcer de voir en la ce les meurriers de mon frere.

Son frere, garde national, avait été tue a Nancy

Il se leve et sort.

L'Assemblee, après deux epreuves douteuses, déclare qu'ils ront admis. Les tribules les applandissent à tout rompre; n se partage comme des reliques les fers qu'ils ort portes, es boulets qu'ils ont trainés et Gonchon le Demosthène du faubourg d'uit Santerre était le Themisucie, declare que, puisque l'Assemblée fait si bonne justice, elle aura le concours du faubourg Saint Antoine, et que les dix mille piques qu'on y fabrique seront consacrées a sa défense et a

Puis on decrete une fête de la L berté, dont les Suisses seront les héros

Que dit la cour, pendant tout cela? La cour attend avec auxiété, elle sent qu'une défaite, qui fait laire vers la Fran e un seul pas aux émigrés, lance l'emente sur elle.

Ce fut dans cette situation que commencerent les hosti lités

Cent vingt batallions et solxante escadrons, formés du mélange d'anciennes troupes de ligne, d'enrôlés volontaires t de gardes nationaux, présentent, de llesauron a Dunker-que, en Alsa e, sur la Moselle et sur la Sambre, trois ar mes moblies que commandent Luckner, Rochambeau et La 'ayette.

Nous avons dit par quoi et comment Rochambeau et La hayette etalent illustrés.

Luckter n'est connu que par le mai qu'il nous a fait comme partisan pendant la guerre de Sept ans. Le 35 avril, au soir Biron s'empare de Quiévrain et

marche sur Mons.

Le 29, au matin, Théobaid Billon se porte de Lille a Tour-

A Tournay, devant l'ennemi, a Mons sans même voir l'ene ni, le même eri se fait entendre

Nous sommes trahis' sauve qui peut! »

hou part ce cri? Du corps des dragons, corps aristo-

ratique 5 il en Int Les dragons intent et passent sur le corps des fantassins. Il ont fait la même chose à Malplaquet.

Les fantassins, écrasés, non pas par l'ennemi, mais par nos propres troupes, se mettent non pas en retraite, mais en déroute.

Tous ces fuyards rentrent à Lille fur'eux : il faut que cette fureur qui devait tomber sur l'ennemi, tombe sur queign'un.

Elle tombe sur leur général Théobald Dillou, qu'ils egor

gent dans une grange.

On apprend à la fois aux Tuilerles la déroute de Quié-

vrain et la mort de Théobald Dillon.

Cette mort a une terrible signification: Théobald est le, frère du bel Arthur Dillon qui a passe pour l'amant de la reine. Un jour, après une danse rapide, Marie-Autoinette a voulu poser la main de ce beau danseur sur sa poitriue alin qu'il vit combien son cœur battait "ite.

Le roi a écarté la main d'Arthur.

- Monsieur vous exoira sur parole, a-t il dit. C'est Arthur qu'on a poursnivi daus Théobald, c'est la reine qu'on a frappée dans le malheureux Dillon.

La Gironde aussi a reçu le contre-coup; c'est elle qui a vouln cette guerre, et cette guerre, votée avec enthousiasme

commence par une défaite. il failait se relever de cet échec, se relever par quelque chose de terrible, qui anéantit la cour: il fallait que la foudre, longtemps aux mains des Jupiters du château, pas-sât aux mains des Titans de l'Assemblée.

Un coup d'Etat populaire fut décidé.

En échange de ses gardes du corps et de sa garde suisse, une garde constitutionnelle avait été donnée au roi.

Cette garde s'était augmentée peu à peu, et, de consti-tutionnelle qu'elle était de nom, s'était faite royaliste de fait; peu à peu elle s'était recrutée des anciens chevaliers du poignard, des verdets du Midi, de cette faction connue à Arles sous le nom de la Chiffonne; elle se composait de six mille hommes, elle obéissait au roi. Dans un moment donné, en supposant à Louis XVI l'énergie de Marie-Antoinette, cette garde pouvait marcher sur l'Assemblée, envelopper le manège, faire prisonniers ou tuer les députés depuis le premier jusqu'au dernier. A la nouvelle de la défaite de Quiévrain, cette garde cons-

titutionnelle s'était fort réjouie. Aussi, le 22 mai, c'est-à-dire trois semaines après la nouvelle de notre defaite, Pétion, le nouveau maire de Paris, velle de notre defaite, Pétion, le nouveau maire de Paris, l'homme des résolutions rapides et parfois extrêmes, écritil au commandant de la garde nationale, exprimant tout haut ses craintes sur le départ du roi, l'invitant à observer, à surreiller, à multiplier les patrouilles aux environs. Aux environs de quoi? Il ne le dit pas, mais cela se comprend tout seul. Aux environs de quoi multiplie-t-on les patrouilles? Aux environs d'un camp eunemi. Où est le camp ennemi? Aux Tuileries, Quel est l'ennemi? Le roi.

Ah! enfin, voilà donc la grande question posée!

C'est Pétion, le petit avocat de Chartres, le fils d'un procureur, qui la pose au fils de saint Louis, roi de France.

Et le roi de France comprend si bien que cette voix parle plus haut que la sienne, qu'il y répond, qu'il s'en plaint dans une lettre que le directoire du département fait afficher dans Paris.

Pétion ne répond pas, lui; il maintient son ordre.

Pétion est le vrai roi.

Les accusations contre les Tuileries pleuvent à l'Assemblėe.

On a brûlé une masse de papiers à Sèvres.

Le gouverneur des Invalides. M. de Sombreuil, a ordonné à ses vieux soldats de céder la nuit leurs postes aux troupes de la garde nationale ou de la garde du roi.

Le 28 mai. Carnot propose de rester en permanence, vu

le danger public

Le 29, Pétion déclare à l'Assemblée que la tranquillité de Paris ressemble au silence qui précède les coups de foudre. Le même jour enfin, l'Assemblée se fait faire par Bazire un rapport plein de saits terribles.

La garde du roi annonce tout haut qu'elle conspire. La garde du roi s'est réjouie à l'annonce de la défaite

de Quiévrain. La garde du roi a annoncé la prise de Valenciennes, et a dit que, dans quinze jours, l'étranger serait à Paris.

Ce rapport contient, en outre, la déposition d'un cavalier patriote qui sort de cette garde; il déclare qu'on a voulu le gaguer à prix d'argent et l'envoyer à Coblence; lui, bon patriote, non seulement a refusé, mais encore a donné sa démission.

Son nom? son nom? cric l'Assemblée, le nom de ce brave citoyen?

Joachim Murat, répond Bazire

C'est la première fois que, d'une façon publique et écla-tante, le nom du futur roi de Naples est prononcé. Le fer était chaud, les girondins le battirent comme de

rudes forgerons. Vergniaud et Guadet se tenaient de chaque côté de l'enclume législatire; le même jour, la garde constitutionnelle fut licenciée, les postes des Tuileries fu-

rent remis à la garde nationale, et le duc de Brissae, le chef des modernes prétoriens, fut decrete d'accusation.
C'était bien la le coup de foudre.

Aussi le ciel s'éclaircit, et la Gironde se retrouva en plein soleil de popularité.

If etait temps Robespierre lui avait porte, if y avait deux jours, anx Jacobins, une botte italienne qu'une pa-

neille mesure pouvait seule parer.

Il l'avait accusée d'être d'accord avec La Fayette, Narbonne et la cour; il l'avait accusée d'abandonner la cause des patriotes; il l'avait accusée de donner les places a des hommes suspects, et il lin avait demandé pourquoi elle avait tait donner un million aux généraux et six millions a Dumouriez, avec dispeuse d'en rendre compte.

L'accusation se perdit dans le bruit que fit la journée

Cependant l'échec de Flandre avait porté un coup terrible à Dumouriez et un contre coup au ministre de la guerre. de Grave, qui était son homme; il failut l'abandonner, ga-teau jeté a Cerbere pour assoupir ses aboiements. Madame Roland proposa Servau, un homme à elle, si bien à elle, qu'on disait qu'il était son amant: il n'en était rien, mais les hommes sont ainsi faits: Roland e art vieux, sa femme encore jeune, il lui fallait un amant. La vertu humilie tant

Servan entra au ministère.

Trois jours après, il délutait, sans en rieu dire à ses collegues, par proposer a l'Assemblée de réunir, a propos dn 14 juillet qui approchait, un camp sous Paris. Ce camp devait être composé de vingt mille voloutaires. C'est madame Roland, c'est le génie de la Gironde, qui a

souffié, écrit, dicté peut-être la proposition à Servan

En apprenant cet écart de Servan, Dumouriez fut furieux; plus de réaction militaire ou royaliste possible. Dumouriez avant été jusqu'au bonnet rouge; mais il se promettait bien, le cas échéant, de revenir jusqu'à la cocarde blanche.

Aussi la querelle fut vive au premier consell; voyez dans es Mémoires ce qu'il en dit lui-même. Servan et lui avaient chacun une épée au côté, et, sans la présence du roi, il est probable que, le colonel oubliant la distance, et le général lui permettant de la franchir, les épées eussent vu le jour. Clavière, un vrai girondin celui-là, proposait bien de re-tirer la motion; il espérait que Dumouriez, qu'il n'estimait pas, tomberait dans le piège; mais Dumouriez le vit.

« Retirer la motion, s'écria-t-il, c'est vouloir que l'Assemblée décrète un camp de quarante mille hommes an lieu

Robespierre attaque le camp de vingt mille hommes : comprenant que toute cette jeunesse aux instincts nobles et prime-sautiers, serait une garde pour la Gironde; mais la Gironde; elle aussi, avait ses enfants perdos, qui, de temps en temps, et au moment où on s'y attendait le moins, chargeaient à foud. Cette fois, ce fut Louvet qui virocte, et retenitement. riposta, et victorieusement.

Il fit observer que, depuis quelque temps, les opinions de Robespierre s'accordateut singulièrement avec les opinions de la cour: Robespierre avait été contre la guerre, et la de la cour: Robespierre avait ete contre la guerre, et la cour évidemment était contre la guerre; Robespierre était contre le camp de vingt mille hommes, et la cour était contre le camp de vingt mille hommes. N'était-ce pas Robespierre, qui était de l'avis de la cour, bien plutôt que la Gironde, qui démantelait la cour pierre à pierre, n'étaît-ce pas lui qui devait être entaché de royalisme, si les apparences et les probabilités suffisent en ce monde pour porter un jugement?

Oh! un jour, Louvet, ce parallèle entre Robespierre et la cour, Couthon vous le rendra d'une façon terrible!
Cependant la cour n'était pas aussi complètement battue qu'on le croyait; la cour avait son armée royaliste disséminée dans Paris, ses donze mille chevaliers de Saint-Louis signalés à la municipalité et n'attendant qu'une heure fatorable pour con factificar sociée, alle avoit ses vorable pour se former en bataillon sacré: elle avait ses feuillants répandus dans la garde nationale; elle avait les aides de camp de La Fayette allant insulter Roland; elle avait enfin La Fayette repondant au ministre, qui se plaignaît à lui.

— Je ne vous connais pas; je n'ai su votre nom que lorsque je l'ai vu imprimé dans la gazette. Je ne crois pas un moi de votre récit; je hais les factions, et je meprise leurs chefs.

En même temps, le juge de paix de la section de Bondy annonçait à Pétion qu'il venait de saisir une commande de six mille sabres on poignards faite par les royalistes.

Nos lecteurs sentent la lutte entre la Révolution et la royauté. Ils l'ont suivie avec nous, et, ou nous l'avons rendue visible, palpable, matérielle, ou nous nous sommes bien trompé.

e r ver ces r - 11 sees se neu le par l e vi a enerver la Fig. 8 (8 lass 1 8 dars ure pareille

ur ite at Gronde navait pas

' is dotte dre e

Dotter elle concernion Center
role dossivition contentation dans les
finites et conte

Les prétrés av cte phrase au tredo El ceux

e i fit d'orcé et poursuivi par les autorités

le not bre des prêtres constitutionnels qui e juits d'avoir prêté le serment, et l'on tronva tain e avaiet t'été égorgés, leurs maisons saccagées mis devastés Dés le mois d'avril, quarante-deux rements poursuivent des prêtres rebelles; enûn, le un décret est porté d'urgence contre eux, et passe

· La deportation aura lieu dans un mois hors du royaume, s e le est demandée par vingt citoyens actifs, approuvée par le district, prononcée par le département le déporté re evra trois livres par jour, comme frais de route, jusqu'a la frontière »

Maintenant, selon ce que fera le roi, on agira avec le roi. sul san li ni e le de ret, il est décidément l'homme de la Gironde le roi constitutionnel, tel que la France le veut s il y met sol véto il dechire le voile, il est le roi des royalistes et du clergé, mais il n'est pas le roi de la nation. Et qu'on ne se trompe pas, ceci est un acte public et non une a tion privée, n'in pas une affaire de conscience, mais une affaire de loyauté.

Si le roi et la Révolution ne peuvent marcher côte à côte, que le roi abdique et laisse la Révolution continuer son

chemin toute seule.

N'n pas : le roi est toujours l'élève de M, de la Vau-

guyon, le pupille de l'Autriche, il biaise. Il sagit de se d'barrasser de ces girondins maudits, de se passer le l'Assemblée, de gouverner avec la cour et les feuillants avec Dumouriez et La Fayette.

i home. R and va lui en fournir le moyen.

XXIV

ROLAND ET LE ROT. - LA LETTRE AL ROL. - ROLAND DONNE SA DIMISSION. - DUMOURIEZ, GUADET. -LE ROL SANCTIONNE LE DÉCRET DES VINCT MILLE HOMMES ET MET SON VÉTO AU DÉCRET DES PRÛTRES. - ENTREVUL DE LOUIS XVI ET DE DUMOULIEZ. SCINE PATHÉTIQUE. - RÉFLEXIONS.

Quand Dum uriez et ven clez Roland, conduit par Bri Roland a compris que, si la conr vient a ful, ce ret I ans arrière persee, aussi fait-il des conditions

fet I ans arrière le see, aussi fait-il des conditions.

(s) iditions cet qu'un secrétaire, qui aura cette
l're t le spéciale, assistera aux délibérations et tlendi 14 exa t, non seulement de tout ce qui aura été
la mil dit, afin qu'au jeur de la jerfidle, on pulsse en
ari le alle cuthentique qui fera a clacun la resper il e couvre de es opinions et de ses paroles.

Le roi principi d'abord, pu's étula sa promesse Aucun
etat re fu' fin ce ear es u conseil Roland sentit qu'or ie r inait a i r

ter of the cette chambre obscur-| Transfer of the cette chambre obscure | 10b ant transfer | days le journal le Thermometre, | dust le journal le tre au roi, cette lettre | dust le tre au roi, cette lettre | dust le tre au roi, cette lettre | dust le journal l

Roland la remit le 10 juin; puts il attendit deux jours enfin comme, le 12, le roi n'avait pas encore rompu le silence a l'égard de la lettre, Roland, en plein consell, tira la lettre de sa poche et la lut tout haut.

Comme elle exprime parfaitement les inquiétudes, les embarras et les dangers de la situation, comme elle amena les évenements que nous allons dire; comme elle pesa d'un potds terrible dans la balance ou tomba la tête de Louis XVI. nous la rapporterons textuellement; la voici :

. sire.

· L'état actuel de la France ne j'eut subsister longtemps; c'est un etat de crise dont la violence atteint le plus haut degré. Il fant qu'il se termine par un éclat qui doit inté-resser Votre Majesté, autant qu'il importe à tout l'empire. Honoré de votre conflance et placé dans un poste où je vous dois dire la vérité, j'oseral vous la dire tout entière; c'est une obligation qui m'est imposée par vous-même. Les Français se sont donné une constitution; elle a fait des mécontents et des rebelles; la majorité de la nation la veut maintenir, elle a juré de la defendre au prix de son sang, et elle a vu avec jote la guerre, qui lui offrait un grand moyen de l'assurer. Cependant la minorité, soutenue par des espérances, a réuni tous ses efforts pour emporter l'avantage. De là cette lutte intestine contre les lois, cette anarchie dont gémissent les bons citoyens et dont les maianarchie dont genissent les bons choyens et dont les mar-veillants out bien soin de se prévaloir pour calomnier le nouveau régime. De là cette division partout répandue et partout excitée, car nulle part il n'existe d'indifférent. On veut ou le triomphe ou le changement de la Constitution; on agit pour la soutenir ou pour l'attérer. Je m'abstiendrai d'examiner ce qu'elle est en elle-même pour considérer seulement ce que les circonstances exigent; et, me rendant étranger à la chose, autant qu'il est possible, je chercherai ce que l'on peut attendre et ce qu'il convient de favoriser.

« Votre Majesté jouissait de grandes prérogatives qu'elle croyait appartenir a la royaute. Elevée dans l'idée de les conserver, elle n'a pas pu se les voir enlever avec plaisir; le désir de se les faire rendre était aussi naturel que le regret de les voir anéantir. Ces sentiments, qui tiennent à la nature du cœur humain, ont dû entrer dans le calcul des ennemis de la Révolution. Ils ont donc compté sur une faveur secrète, jusqu'à ce que les circonstances permissent une protection déclarée. Ces dispositions ne pouvaient échapper a la nation elle-même, et elles ont dû la tenir en déflance. Votre Majesté a donc été constamment dans l'alternative de céder a ses premières habitudes, à ses affections particulières, ou de faire des sacrifices dicses affections particulières, ou de faire des sacrifices dic-les par la philosophie, exigés par la nécessité; par consé-quent, d'enhardir les rebelles en inquiétant la nation, ou d'apaiser celle-ci en vous unissant aver elle. Tout a son terme, et celui de l'incertitude est enfin arrivé. Votre Ma-jesté peut-elle cuvertement s'achter aujourd'hui avec ceux qui prétendent réformer la Constitution, ou doit-elle gé-nérensement se dévouer sans réserve a la faire triompher? Telle est la véritable question dont l'état actuel des choses rend la solution inévitable. Quant à celle, très métaphysique, de savoir si les Français sont mûrs pour la liberté, sa dis ussion ne fait rien icl; car il ne s'agit point de juger ce que nous serons devenus dans un siècle, mais de voir ce dont est capable la génération présente.

« Au milieu des agitations dans lesquelles nous vivons depuis quatre ans, qu'est-fi arrivé? Des privilèges oné-reux pour le peuple ont été abolis; les idées de justice et d'égalité sont universellement répandues, elles ont pénétré partout : l'opinion des droits du peuple à justifié le sentipartout. Popinion des droits du peuple à justifié le sentiment de ces droits; la reconnaissance de ceux-ci, faite solemellement, est devenue une doctrine sacree; la haine de la noblesse inspirée depuis longtemps par la féodalité, s'est invetérée, exaspérée par l'opposition manifeste de la plupart des nobles à la Constitution qui la détruit. Durant la première année de la Révolution, le peuple voyait, dans ces nobles, des hommes odieux par les privilèges oppresseurs dont ils avaient joui, mais qu'ils auraient cessé de hair, après la destruction de ces privilèges, si la conduite de la noblesse, depuis cette enoque, n'avait fortifié toutes les raisons possibles de la redouter et de la combattre comme une irréconcillable ennemie. Lattachement pour la Constitution s'est accru dans la mone preportion; non seulement le peuple lui devait des bienfaits sensibles, mais it à jugé qu'elle lui en preparait de plus grands, puisque ceux qui étaient habitues à lui faire porter toutes les charges cherchatent si puissamment à la détruire ou à la modifier. La léclaration des droits est devenue un Evangile politique, et la Constitution francaise une religion pour glie politique, et la Constitution française une religion pour laquelle le peuple est peet à périr ; aussi le zèle a-t-il été déja quelquefois jusqu'a suppléer à la loi, et, lorsque celle-ci nétait pas assez réprimante pour contenir tous les perturbateurs, les citoyens se sont permis de les punir euxmêmes.

« C'est ainsi que des propriétés d'émigrés ou de person nes reconnues pour être de leur parti, ont êté exposées aux ravages qu'inspirait la vengeauce; c'est pourquoi taut de départements ont été forcés de sévir contre les prêtres que l'opinion avait proscrits, et dont elle aurait fait des victimes.

« Dans ce choc des intérêts, tous les sentiments ont pris l'accent de la passion. La patrie n'est point un mot que l'imagination se soit complu d'embellir : c'est un être au-

nement aura toute la force qui lui est nécessaire, du monement dura toute la lorce qui ful est necessaire, du mo-ment où sa Majesté, voulant absolument le triomphe de cette constitution, soutlendra le corps législatif de toute la puissance de l'exécution, ôtera tout prétexte aux in-quiétudes du peuple, et tout espoir aux mécontents. Par exemple, deux décrets importants ont été rendus; tous deux intéressent essentiellement la tranquillité publi-que et le salut de l'Etat. Le referré de leux servicies inserves

que et le salut de l'Etat. Le retard de leur sanction inspire des défiances: s'il est prolongé, il causera des méconten-tements, et, je dois le dire, dans l'effervescence actuelle des esprits, les mécontents peuvent mener à tout.



Dumouriez

quel on fait des sacrifices, à qui l'on s'attache chaque jour davantage par les sollicitudes qu'il cause, qu'on a créé par de grands efforts, qui s'élève au milieu des inquiétudes, et qu'on aime par co (m'il coules autres des partes). et qu'on aime par ce qu'il coûie, autant que par ce qu'on en espère. Toutes les attenntes qu'on lui porte sont des movens d'enflammer l'enthousiasme pour elle.

"A quel point l'enthousiasme va-t-il monter, à l'instant où les forces ennemies, réunies au dehors, se concertent avec les intrigues intérieures, pour porter les coups les

plus funestes?

« La fermentation est extrême dans toutes les parties de l'empire; elle éclatera d'une manière unanime, à moins qu'une confiance raisonnée dans les intentions de Votre Majesté ne puisse enfin la calmer. Mais cette confiance ne s'établira pas sur des protestations, elle ne saurait plus avoir pour base que des faits. Il est évident pour la nation partier partier partier propriée que le gruyer. française que sa constitution peut marcher, que le gouver-

« Il n'est plus temps de reculer, il n'y a même plus moyen « Il legi plus temps de révolution est faite dans les esprits: elle s'achèvera au prix du sang et sera cimentée par lui, si la sagesse ne prévient pas ces malheurs qu'il est encore possible d'éviter.

« Je sais qu'on peut imaginer tout opérer et tout contenir par des mesures extrêmes; mais, quand on aurait déployé la force pour contraindre l'Assemblée, quand on aurait répandu l'effroi dans Paris, la division et la stupeur dans les environs, toute la France se lèverait avec indignation, et, se déchirant elle-même dans les horreurs d'une guerre, développerait cette sombre énergie, mère des vertus et des

developperait cette sombre energie, mere des vertas et des crimes, toujours funeste à ceux qui l'ont provoquée.

« Le salut de l'Etat et le bonheur de Votre Majesté sont intimement liés; aucune puissance n'est capable de les séparer; de cruelles angoisses et des malheurs certains environnent votre trône, s'il n'est appuyé par vous-même

- t s crm us li jux ti e i i i r

y the second of to the four une te comme devoir, cult affe then est 1 in a sair e un vous a vous a 11 spiré de l'éloi e jeaple fa de a tomber. ment qu'ou vous a porte ru er lui même Qu'il vote que e ri er lui même. Qu'il vote que s la l'er cette constitution a laet b entot vous devie idrez s d graces

je tes et l'amoup d'endrets les tin d sme aux mecenteuts out onlie les perturlateurs que ct le s'it des pre res la sollicie Si ct le s'it des pre res la sollicie Si es n se e v men, les depirtements seront i une dis fin de toute part, des v 's c' le jeuje urit y suppléera par

ves de n s e rem s, les agritations qui se sont 1 - 1 to e. l'extreme n'quiet de qu'avait i e de voire = rde et qu'entretiennent ens de s restaction qu'en lui a fair don-I pe less la rensance, la situation de Paris, sa la la la la rensance la situation de Paris, sa la la la la la rensance la situation de Paris, sa date of the first sentre besoned in camp
date of the moure, dent la sagesse et l'urles bens esprits, n'attend encore que
les bens esprits, n'attend encore que
le les bens esprits, n'attend encore que
le les bens esprits, n'attend encore que
le les bens esprits, n'attend encore de l'urles bens es tentatives de l'etat-male le le le le contre cette mesure la, a par erdre supérieur Déjà le el u 5 de mag gistes outres réveillent y in 1 1 to institution deja l'opinion compromet
V tre din e : en ore quelque délai, et e | , r s' verra dans son roi l'ami et le complice

the mile z v us frajo é l'avenglement les puisfrr e naurantelle, amais que des con-

re de la verité est rarethe first property of the prop I h sentement (mme (tuyen soumis n en la sur en e e e ne couna s rien production of the de remain un devoir dont par la

; I ex the emblerait devoir suivre sans retardement : in il il ric d'empleyer tous les moyens de conserver à x il la ris la gravité, la sagesse et la maturité né-ce il ric des milistres responsables, il faut un m yet le consta er leurs opinions : st celui-là eût existé. Liviet ilen pur l'homme qui estime ses dev r (c) n de te t mais apres le bonhenr de les avoir re p de la la auquel II sult en are sensible est v qu'il la laut ave didélite, et cela même tue grapour llemme juble

Al light to liny avait plus moyen que Roland

al link land fut il invité par le roi

al om Chylere et Servan c'est a dire tout

c'e qui ra' la Giron le, c'est a dire l'Assemblée

al link l'e se retirérent en même temps que lui

Le re l'ink l'r le même soir un rendez vons secret

Dum 17 7 or pluce monttre déja fort suspect a ld. La rel avait hésolu de Dumouriez, le roi

the growing steams preen alt le roi a sou min'revue rol ine Si bumouriez débarez g'endit le rol con entrait cortaine
u le cr de viogt mille hommes et
la cr bum mriez sans avoir de grands
pre ce per n'e il consentit quant au

nouveau ministère Comme le roi lui demand it de le comt ser lui même, il proposa Naillac pour les affaires étran-geres Vergennes pour les finances, Mourgnes pour l'inté-rieur il se réservait pour lui le ministère de la guerre, esta dire la dictature

Voyez-vous le Cromwell s'écria Guadet le lendemain, rependant a Dumouriez qui conseillait a l'Assemblée le respect du pouvoir exécutif, voyez-vous le Cromwell qui se croit déja si sûr de l'empire, qu'il ose nons infliger ses con

La scance etait orageuse, Roland Clavière et Servan etaient venus rei des compte à leurs collègues des motifs de leur reuvoi . Roland lut sa fameuse lettre au rol L'As s'inblee en de rela l'impression, et décida qu'elle serait covoyée aux quatre vingt-trois departements et aux qua

rai te quatre mille municipalités. Ces après cette décision et an milien des applaudisse ments qui accompagnaient Roland descendant de la tribune qu'i Dumouriez entra

Les applandissements se changèrent en huées.

Dumouriez mot ta a la tribune, du même pas dont il ent monte a la brech e certes le danger n'était pas moins

Il fut obligé d'attendre assez longtemps que les huces, les sittlets of les murmures cessassent.

Puis, lorsqu'il put parler

Messieurs, dit-il, je viens vous aunoncer la mort du général Gouvion.

Puis avec un sourire d'une profonde tristesse

- 11 est heureux, dit-il d'être mort en combattant contre l'ennemt, et de nêtre pas témoin des discordes qui nous dechirent: J'envie sa mort.

Cette melancolie et cette formete le sauvegardèrent ; il lut un mémoire sur le ministère de la guerre, dans lequel il attaquait lort le pauvre Servan, mais Servan avait eté mi-nistre quinze jours seulement, et l'on comprit Lien qu'il n'avait pu, même avec la meilleure volonte du monde, avoir commis, en quinze jours, toutes les fautes qu'on lui repro-chant, et l'Assemblée, équitable, en rejeta une bonne partie sur de Grave, le prédécesseur de Servan, et surtout sur Narbonne, le predecesseur de Grave.

Les députés feuillants sortirent avec Dumonriez de l'Assemblee et l'accompagnérent aux Tuilerles; la, Dumouriez mit le rol en demeure de tenir sa promesse

Le rol sanctionna le décret de vingt mille hommes, mais

refusa de sanctionner le décret des prêtres.

Dumonciez insista, pria, supplia, tout fut inuille; le roi mit son véto au has du décret et chargea ses ministres de presenter au president de l'Assemblee une lettre qui contenait les motifs de ce véto.

Ce n'était pas la ce que Dumouriez esperait; compté sur les d'ux sanctions, et s'était compromis : les deux sanctions seules pouvaient l'absoudre ; il se sentit perdu comme ministre. - 11

Il présenta aussitôt an roi sa démission et celle de ses collègues

Lo roi était très agite; enfin, il parut prendre son parti - i a cente dit-il d'un air sombre : et, maintenant, qu'allez-vons faire?

- Sire, vous comprenez que je n'ai plus qu'un poste a occuper maintenant : c'est celui qui m'appelle à la frontière. Alors, vous allez à l'armée?

qui sire, et je quitterais avec joic cette horrible ville. si je n'avais le sentiment des dangers que court Votre Ma jesté Excusez-moi, sire, je ne suis plus destiné a vous re-voir. Jan cinquante-six ans et de l'expérience on abuse de voire conscience sur le décret des pretres, on vous mène a la guerre civile; vous êtes sans force, vous succomberez; et l'histoire, tout en vous plaignant, vons accusera des malheurs de votre peuple

Le roi était assis pres d'une table, Dumonriez se tenant debont devant lui, suppliant et les mains jointes.

Le roi ini prit les mains.

Général, dif-il, Dieu m'est témoin que je ne pense qu'au bonheur de la France

oh! je n'en doute pas, sire! s'écria l'umouriez; vous devez compte a Dieu non seulement de la pureté, mais er core de l'usare échaire de vos intentions; vous croyez sauver la religion vons la détruisez. Les prêtres seront massacrés, votre couronne vous sera enlevée, pent-être; pent être, vous, la reine et vos enfants.

Dumouriez ou n'osa point aller plus Ioin, on n'en eut pas la force, il colla ses levres sur la main du rol.

 Out, out, ingrinura le rol, out, je sais bien ou je vai et ne me fais point illu iou de m'attende à la mort, monsteur, et la pardonne d'avance à mes ennemis. Je vous als gré de votre sensibilité , vous m'avez fidélement servi , le vous estime Adleu' soyez plus heureux que mol En disant ces mois, le rol s'enfonça dans l'embrasure d'une

tenètre

Dumouriez resta un instant les yeux lixes sur lui ; puis il sortit précipitamment, comme s'il se fût delle de lui même, et comme s'il eut craint de revenie vers cet homme, narqué du sceau fatal, qui devait inevitablement tou ber dans l'abime, et, en y tombant, entrainer ses ams Dumouriez demeura encore quelques jours cache a Paris

puis il partit pour Douai, quartier de Luckner Deux mois apres, il sauvait la France a Valmy, et Louis XVI entratt au Temple.

Si nous nous sommes arrêté sur les événements que nou venons de raconter, plus longtemps que peut-être nous n'avens fait sur d'autres, c'est qu'au point de la Revolut on où nous en sommes arrivé, chacun de ces evénements a son importance, et grandit de la grandeur de ceux qui vont snivre et qu'il a préparés.

En effet, nous venons de gravir au plus haut sommet de la montagne terrible. Comme le peuple suivait Jesus au Calvaire, nous avons suivi Louis XVI sur ce Golgotha Louitique où l'a conduit, non pas son dévouement pour les homines, mais son fatal attachement aux principes. Roi, il a eu la religion de la royauté, et, apres l'avoir, dans ses moments de faiblesse, reniée trois fois comme saint Pierre, comme saint Pierre, et malgre lui, il mourra son martyr.

Et que l'on ne vienne pas nous dire que ce faible roi ne suche point où il va. Dès le premier pas qu'ou le force a faire dans la route de la Révolution, il entrevoit le but ; aussi lutte-t-il contre tout le monde, car il subit Dieu, et seut que nul bras en ce monde n'est assez puissant pour lui offrir un appui. En effet, tout bras plie aussitôt qu'il s'y appuie. Calonne, Necker, Mirabeau, Barnave, Dumouriez sentent successivement, à ce souffie de la royauté haletante, se dessécher leur popularité. La Fayette va accourir des bords du Rhin, et il en sera de La Fayette comme de sis prédécesseurs; et, lorsque, latigné de la lutte, il tombera eufin pour ne plus se relever, tous auront part à son testament de mort. A ceux-ci, il léguera l'exil ; à ceux-là, l'écha-

Et maintenant, il n'y a plus à vous dire: « Prenez garde. sire! » En rompant avec les girondins, nous ne dirons pas vos derniers amis, mais vos derniers soutiens, vous venez de

rompre avec le trône, avec la liberté, avec la vie.

Voyez-vous ce jeune homme qui entre à Paris par une porte, tandis que Dumouriez sort de Paris par une autre?
Ce jeune homme, sire, c'est le 10 août qui vous arrive de Marseille sons le nom de Barbaroux.

Mais avant le 10 août, sire, il nons reste à raconter le 20 juin. Avant le coup au cœur, le soufflet sur le visage

XXY

LE MINISTÈRE FEUILLANT. - LETTRE DE LA FAYETTE. - SES CONSEILS. - EFFET SUR L'ASSEMBLÉE. - CUA-DET. - L'ORAGE A DURÉ UNE HEURE. - LE 20 JUIN EST DÉCIDÉ. - LETTRE DE LA FAYETTE AU ROI. -ATONIE DU ROI. - LA COMMUNE ET LES FAUBOURGS. - 20 JUIN. 10 AOUT, 2 SEPTEMBRE. - L'ÉTINCELLE ÉLECTRIQUE. - MOT DE VERGNIAUD. - DANTON. -LA GAMME. - LEGENDRE. - SANTEBRE, SES HABI-TUDES, SES FORMES DE LANGAGE, - PORTRAITS. L'ARBRE DE LA LIBERTÉ AUX FEUILLANTS.

Il n'y avait plus à reculer. Les deux forces ennemies étaient en face l'une de l'autre : le roi et l'Assemblée ; la

taureau et le toréador.

Cette fois, le roi acceptait franchement le combat ; armé de son véto, il avait frappé dans la mesure de sa force et de son veto. Il avant frappe dans la mesure de sa force et de son pouvoir. Son nouveau ministère: M. de Chambonnas aux affaires étrangères. M. Lajard à la guerre, M. de Moncel à l'intérieur, enfin MM. Lacoste et Duranthon, restant, l'un à la justice, et l'autre à la marine, n'appartenaient point à l'Assemblée, mais étaient un ministère femiller!

La chose était évidente. La cour préparait soit une nou-velle fuite, comme l'avait conseillé Barnave, soit un coup comme celui de Nancy, soit une échauffourée comme celle du Champ de Mars

La Gironde résolut de prévenir la cour

Mais ce qui décida surtout le coup d'Etat du 20 juin car

ce fut un coup d'Etat et non pas un capricieuse deviation de la populace ce qui decida le coup d'E at, ce fut la lettre de La Fayette a l'Assemblee.

Cette le rectait e rue du camp de Maubeuge, et rious avec le bec d'ure plume qu'avec la porte d'ile (pc.) Couent des conseis donnés à l'Asserblee mais dennés

Que le parver royal, disair l'ex commandan ené al qu'elle paire royal, disait les communant am des de le garde nationale, que le pouvir royal son il trequil son indep dant, car cette independance est u apressoris de nare liberte; que le roi son nevere, car il est invena em ste nationale; qu'il puiss choisa un ministère qui na porte les chaînes d'aucune faction, et que s'il existe des conspir d'eurs, ils ne perissent que sons le steire de la lair. glaive de la loi.

Enfin, que le regn des lubs anéanti par vous, fasse place au regne de la lor, leurs usurrati ns à l'exe (ice ferme et indépendant des au orités constituées, leurs maximes désorganisatrices aux veats principes de l'ilberté, leur fureur délirante au courage calme d'une nation qui connaît ses droits et qui les défend : cuin, leurs combinaisons sectaires aux véritables (utérés de la patrie, qui, dans ce moment de danger, doit reu ir tous ceux sour qui son asservissement et sa ruine ne sont pas les objets d'une atroce jouissance et d'une affame sp cula ion.

Cette lettre, remise, le 18 au matin, a un huissier de l'Assemblée nationale par un domestique de M de la Ro-chefoucauld, tomba comme un coup de foudre au milieu de l'Assemblée. Après un moment de silence les deux ent cinquante feuillants qui siègent sur les bancs de la Legislative éclatent en un seul applaudissement : tous ces modérès, ou plutôt ces indécis qui cher,heut parrout une force pour y appuyer leur faiblesse, se rallieu a eux. Une im-mense majorité, majorité inconnue, majorité fayettiste se déclare, et ordonne l'impression.

Puis on met la seconde question aux voix.

La lettre sera-t-elle envoyée aux départements? »

La Givonde tressaille jusqu'au foud du cœur; si la seconde motion passe, elle est perdue : la majorité chang, de parti et se fait constitutionnelle et feuillantiste. Guadet s'élance à la tribune.

 Vous avez ordonué l'impression, s'écrie-t-il, vous allez ordonuer l'envoi aux départements; mais la le tre est-elle bien de M. de La Fayette? Je n'en crois rien; n'est-ce pas plutôt une signature laissée en Planc et remplie ici? Ce'a, je le crois; il parle le 16 juin de la démission de M. Dumouriez, qui a eu lieu le 17 et qu'il ne pouvait conna.ti

La lettre ne disait pas un mot de la démission de Dumouriez, mais l'observation est faite, elle frappe; la dis-cussion s'engage, l'enthousiasme tombe; c'était tout ce que demandait Guadet.

Au bout d'une demi-heure, un revirement étrange s'était opèré. La Gironde est refleveuue la majorité, et, sous l'in-fluence de la Gironde, la majorité vote que la lettre sera reuvoyée a la commission des Douze, et, sur la question de l'envoi aux départements, décide qu'il n'y a pas lieu à délibérer.

Lorage na duré qu'une heure l'éclair n'a durs qu'une seconde, mais à la lueur de cet éclair, la Giror de a vu

Si elle n'y veut pas tomber, il faut qu'elle y pousse la

Le 20 juin est décidé

En même temps qu'à l'Assemblée, La Fayette écrivait au

Neus citerons cette lettre en entier. C'est le pendant de la lettre de Roland.

Les deux hommes ne sont que les secrétaires des deux

La Révolution a dicté l'une; la réaction a dicté l'autre.

"Jai l'honneur d'envoyer à Votre Majesté la copie d'une lettre à l'Assemblée nationale, où elle retrouvera le pression des sentimeuts qui ont animé ma vie entière. Le roi sait avec quelle ardeur, avec quelle constance, j'ai de tout temps été dévoué à la cause de la liberté, aux principes sacrés de l'humauité. de l'égalité. de la justice. Il sait que toujours je fus l'adversaire des factions, l'ennemi de la licence, et que jamais aucune puissance, que je pensais licence, et que jamais aucune puissance, que je pensais être illégitime, ne fut reconnue par moi; il connaît mon dévouement à son autorité constitutionnelle et mon atta-chement à sa personne Voilà, sire, quelles ont été les

. IASS Volta quales vel an patric e Votre sa e et la calinais us . LAss and the same of th C S F LOOS

- STREET, ST. er a mes comons m : 10 m c que ne doi 1 crayen , mais lex en droit et dans 1 ct quoque je l'euss licu le se faire entendre 4 crit en doid d'i retratte c pitric mont ariache je ne n ju lique, aucune cors de is d'exer er ce devoir d'un ci

- l ut rite que la volonte na iona e a zen reuse resolution de defendre s contre tous les ennemis que ue par tous les actes de votre vie na exerct e ferné et complet da pou-ve et le gege de l'harmonie qui sur out dans t a s d r e ne peut minojne du sit ou dans la s d r e ne peut minojner de s'établir entre le clus lu j uple et son représentant hérò-lire i est dans cette resolution, stre que sont pour la r pair v is la gloire et le salut La vous trouverez su is la la literte tous les bons Trançais rangés autour r 're tr e j ur le défendre contre les complets des r belles et les entreprises des factieur Et moi, sire, qui, t reverable opties! n je la mériteral toujours par mon z servir la caus laquelle ma vie entière est dévouce par ma nd de au serment que j'ai prété à la nation. alal e in rel

Tes sit les sentiments malterables dent je oms . mage a celui de mon respect

« IA FAYETTE

ress en consument le roi s'il faut en croire ma dame Campar, avait bon besoin des encouragements de La

bequis que ces de ix matheureux décrets du camp de ving' mille hommes et de la deportation des prêtres avaient 😘 rendus le rol était tombé dans un découragement si fond quit allalt jusquacla prostration physique. Il fut fond qu'il allait jusqua la prostration physique. Il fut il jurs sus jr note er un seul mot, même au milieu de sa famille seulement tous les jours après son diner, ome il ctul habitue a faire avec madame Elisabeth sa jurie de tri tra il protonnait pendant cette jartie les mes nus justibles a ce jeu la reine était plus mijulée de eue a orie qu'elle ne teut été des plus effroyables crises i viuses e ell alla jusqua se jeter a ses pleds pour le supul re de ne point se l'aisser aller ainsi a un morne

Sir es di files en arnon a au conseil de la Commune pour l'incle hommes des faubourgs viendralent plat-ler : 2 un rore de la liberté sur la terrasse des Feuil en me redre du les de l'aume et du 20 juin 1789; le - 1 1 14 (p mu je refusa la permission demandée , les faubourg répudirent qu'ils se passeralent de la permis-

No le savo s par expérience, nous qui avons vu le 7 Article I is many deparents mouvements ne se foat pas quar le pravince le puple, quoi qu'on en dise. L'un article sur une pente, il faut pres-quar a quar e vol e en mayement pour qu'il roule

Q. Part me to en recoverent tout ce peuple?

I set intous se fut Danton, nous almons fort A e | r of lich let d'abord, parce que nous ne | r of demonte au l'Avamment que lui le den du ja den de parce que se crovances de la cipi ver e de preuses Mechet disonsque l'apparation de la cité de septembre sur la sene du ce ca dignéde lui

cityance nous allons voir loragi for

Frefe'l rie 10 a út le 2 se embre son lo rie rie 10 a út le 2 se embre son lo rie rie 10 a út le 2 se embre son lo rie rie 2 le embre son lo rie 10 a le le 10 rie averient l'ancien to, il rie di die 1 die 1 die 10 na o la se faire ni natio a l'il le 1 a vec Bar ave, el giron

i le de le re voi mert de la put sance antifraisire i l'avec eti de r qui arbore le drapeau le repasds Tuleil

for the first tend de Pari lui même, ce i de la france entre conte cet éring r qui mar i r du i v et deni di faut a foit privarrier r cle to loi birrer le ja age ave un "PISPIPE IN THE

On accusa le duc d'Orlea is d'avoir f di le 20 juin ; d'abord en accusant le duc d'Orbans de toat faire, a cet e é oque, c'etait la mode, et on suivait la mode.

M le due d'Orleans était un remieur d'argent et noi un remueur d hommes.

It y a un levier qui s'alève les mas es plus rapidement et

plus violemment que l'or, c'est la parol... On a parle de Marat et de R bespierre : on ne volt dans tout cela ni l'ongle sang ant du tigre, ni la griffe velcutce du chat Dailleurs, Marat, Robespierre, ces deux nons harlent d'antipathie aussi ôt qu'on les force de se rappro cher Une seule fols, ils se toucherent, ce lui au 3 mai; e de leur choc sortit l'ethicelle electrique qui foudroya la

Vergmand seerla, en se le rappelle, au milien des applandissements frénétiques de l'Assembl e et en montrant les Tulleries :

La terreur est souvent sortie de contalais lunesto au nom de la royanté, qu'elle y re tre au non de la 1 yautet »

La belle image de Vergniaud al ait se tradaire par un acte materiel, et la terrour, descendant du tanbourg, allai e .-

trer dans le vieux palais le Catherine de Médicis. Si ce fut Danton, ce puissant magiclen, qui l'évoqui, voici comment elle sortit de terre et graudit.

Danton avait les bras larges, la main puissante; Danton, c'était l'écho de toutes les vibrations humaines; ce qu'il ressentant, il le faisait éprouver ; Danton touchant d'un cô e au peuple par Hébert, de l'autre côté au trône par le duc Danton, entre le marchand de contremarques et le prince royal, avait tout un clavi r intermédal, e, une touche correspondant à chaque fibre sociale; il pressa t ces touches, et comme sous une pi e de Volta, il les faisait bon-

Voyez cette gamme, est elle étendue, et en barmonie avec sa forte voix

Hebert, Legendre, Gou hon, Fabre d'Eglanti, e, ta nille Desmoulins, Genlis, Sillery, lo duc d'Orléans. Puis nous ne posons que es limites visibles : qui sait jus-

qu'où cette puissance s'étendait au dela de la ligne on notre ceil la perd?

Chose étrange i la source de la fo tune politique de Dan ton, c'est la reine.

La reine ne veut pas de La Fayette a la mairie de Paris. Cette haine de la reine pour La Fayette lul a déjà bien fait du mal, et lui en fera encore. Elle falt voter six mille regalistes pour Pétlon, et Pétion est nommé maire.

Pétion maire, Danton devi nt substitut du pro ureur de ta Commune.

Danton tient la masse municipale, il luttera main enaut quand il voudra, avec l'épee de la royauté.

Eh bien, dès le 14, un jour après le renvoi de Rola d, trois jours avant la démissi a de Dumourier, dès le 14 Legendre un des fanatiques de Danton, le boucher du fau bourg Saint-Germaln, qui parle et qui frappe en même temps, et qui assomme quand il ne convainc pas, Legendre s'abonche avec le brasseur Santerre

Colui-ci, vous le connais-ez, n'est- e pas? Vous l'avez en tendu, a la prise de la Bastille, proposant de prendre la forteresse avec des pompes et de l'infle d'aspic. Depuis qu'il a déja hérité des épaulettes de La Fayette et qu'il commande un des six batallons de la garde nationale, vous le voyez passer dans le faubou g sur s'n grand che al, fla mand comme lui, donnant des poignées de main à tout le monde, embrassant les belles fi les, payant à boire aux gar-cons avec ses deniers, et peut-è-re bien un peu a s-l aveceux de M le duc d'Orléans; ce n'est pas un humine méchant Il s'en faut Montjo e, le panégyr ste d' Marie-Anto's nette n'est pas suspect de parchetté enver-l'homme q l'a full exécuter le fumeux rou'ement ce la abour. En blen, volcl ce que Montjoie en dlt

e Les formes épalsses de sa tuite élevée, le son rauque de sa valvases manneres brutales, son éloquence facile et gros sière en falsalent naturellement le héro, de la petite popu lace aust s'était-il acquis sur la fie du faubourg un em pare despotique. Il la falsait mouvoir a son gré ; mais c'est aussi tout ce qu'il savait et pouvait faire; car, du reste, il n était ni méchant ni cruel. Il en rait en aveugle dans toutes les conspirations; mais jamais il ne se ren lair coupable de l'exécution, ni par lui-même, ni par ceux qui ini on issa e t Un malheureux, de quelque parte qu'il tû , intér ssait tou jours son cour. L'affiletion et les larmes d'sarmaient ses

Volla Santerre jugé par un ennomi. Legendre s'abouche donc avec S nterre Sant donte dans catte entrevue, en dicide qu'il se fera un mouvement

Ou s'adjoindra Saint-Huruge, Moucnet, Rolando, Ver-

rière, Fournier l'Américain, Lazowski,

Saint fluruge, un mari d'avant so trompe par sa femm incarcéré par les amants de celle ci, veugeant s.s m dheurs conjugaux sur la noblesse et la royante ; to jours arm d'un énorme bâton, toujours menagant de frappir e trapjant toujours.

un petit homme tordu, bo.teux, banca.. affub.e Mouchet. d'une énorme écharpe tricolore qui lui couvre le tier- d' corps; il était juge de paix, otherer municipal au Marais.

Rolando, un Italien barag uinant à peine le f.a gais re muaut, brouillon, se fourrant part ut, bato ne en 1791 ba-

tonnaut en 1792.

Verrière, ce bossu que vous avez vu traversant Paris s'u le cheval de l'Apocalypse, la veille de la tuezie d'i cl'amp d' Mars; ce vampire grotesque qu'on recroave pirtout ou il y a trouble à exciter, bruit à faire, sang a répandre. Fournier l'Américain, le côté terrible de l'émoute cont

Verrière est le côté grote: que.

Lazowski, un Polonais, membre du couseil géné al ce la Commune, capitaine des cauonnie.s de Saint-Ma ce h immde naissance, élégant et vantard, venu d'en hau , e d'autant plus à craindre qu'il descend plus bas.

N'est-ce pas la tout ce qu'il faut pour faire un 20 juin,

dites?

Il était donc convenu que l'on planter it un arb e de la liberté sur la terrasse des Feui lants, et que, de lu, on ha : présenter une pétition au roi pour qu'il retirât son véto

Voilà ce qui était convenu; comme il était convenu, au 15 mai 1848, que l'on présenterait en faveur de la Pel gne

une pétition à l'Assemblée nationale.

Dans ce cas-là, il n'y a jamais que de: cho es inno ente convenues d'avance. On se met en route avec les meilleures intentions du monde, et ma foi, au bout du chemin, l'occasion fait le larron!

17ZZ

LE ROI PROMET DE RECEVOIR LA PÉTITION. - LES MASSES. - LA FOULE QUI ÉTOUFFE. - M. VÉTO. -LE MUNICIPAL ET LE PEUPLE. - LA PIÈCE D'ARTIL-LERIE A LA GRILLE. - PRÉCAUTION DE M. DE BOU-GAINVILLE. - VOULAIT-ON TUER LE ROI? - MA-DAME ÉLISABETH. - L'ENFANT ET LA MÈRE SE PRO-TEGENT. - LA COCARDE, LE BONNET ROUGE. - LA FEMME DU PEUPLE. - LES DEUX COUPS D'ÉPÉE. -LA SANCTION OU LA MORT. - LA BAIONNETTE ET LA PIQUE. - « CAPET, METS CE BONNET ROUGE! ». --LE BOUCHER LEGENDRE. - RÉPONSE DE MERLIN DE THIONVILLE. -- LE JEUNE OFFICIER D'ARTILLERIE

Le roi était prévenu.

Il fit répondre aux envoyés des faub urgs qu'il recerrait la pétition, présentée par vingt personnes.

Chacun se faisait une fête de cette lête.

C'était le titre qu'on donnait à cette promenade. Quel ques-uns avaient bien des craintes

Si l'on tire sur nous! disaient-ils.

Bon! répondaient d'autres plus courageux instruits, ce n'est plus Bailly qui est maire, c'est P-tion

La garde constitutionnelle du château ava t été rempl-cée par la garde nationale. Or, un tiers du ra semblemen devait être composé de gardes nationaux; la chose s'arrangerait donc en famille.

De la part du roi, quelles précautions à prendre?

Il n'avait à sa disposition aucun moyen répr. ssif; il no

pouvait done qu'attendre, et il attendit.

Ceux qui n'eussent regardé qu'à la surface n'eussent vi. au passage de cette foule, que ce que l'on voit toujouls dans les masses, un rassemblement d'individus, les uns joyeux, les autres tristes; les uns ivres de ce vin frelaté de Paris, les autres à jeun, hâves, décharnés, véritable programme de la misère du peuple, enseigne vivante de la soit et de la faim.

Mais il faisait, ce jour-la, un boau soled, et. ma'grà la pro-verbe « On ne se nourrit pas d'air. Dieu jette toujours quelques atomes de manne dans un beau rayon de s deil

Tout cela défila devant l'Assemblée.

Quand l'Assemblée aurait reçu la députation, le moyen
que le roi ne la reçût pas? Le roi ne devait pas être p'us

grand seigneur que le président, palsque, qu'ind le roi venait le voir, il n avait qu'un fau cum pareil, et encore place a sa gauche.

On savait bien par où entreraient ces vingt m'lle hommes mais on ne s'était pas inquiete par uils soitiraient; aussi, en denors, du côle de la sortie, y avan il étouff-ment. Yous savez de que c'est que la toule qui etoune, c'est une vapeur qui brise; la grille des Tuileries, cede de la jerrasse des Feotimons craqua comme une clare d'oster; la joule rispara e se repandit dans le jardin.

Sans donte, le roi voyait tout ce'a de ses fenetres.

La foule survai la terrasse des Feuillanis.

Au bout de la terrasse, elle trouve l'autre grille fermee. et ne peut pas sortir. Alors, elle defile devant l's gardes nationaux ranges en haie devant le château, puis elle sort par les quais; mais, comme il faut qu'elle retourue a son taubourg, elle reutre par le Carrousel.

Les guichets sont gardes, c'est vrai; mais la foule, brisco,

meurtrie, bousculée, commence a s'irriter. Les guichets s'ouvrent, et la foule se répand sur l'immense place.
On n'a pas oublié la seconde partie du projet, l'affaire principale de la journée, la pétition au roi pour qu'il lève son veto. En conséquence, au heu de continuer s n chem n. la foule attend dans le Carrousel

Elle attend une heure et s'impatione. Les cris commencent par des plaines; ils finiront par des menaces.

— Ah ça! mais on est très mal ici! On étouffe!.. J'ai faim! j'ai soif: Ouvrira-t-on ou n'euvrira-t-on pas? Il est donc bien grand seigneur, M. Véto, qu'il fait faire antichambre au peuple? Eh bien, si on ne nous annonce pas, entrous sans ètre annoncés.

Un municipal descend des Tuileries.

- Messieurs, dit-il, vous ne pouvez entrer aux Tuilories; les Tuiferies c'est le domicile du roi.

- Comment, le domicile du roi? Le roi ne veut donc pas nous recevoir quand nous nous sommes dérangés pour lui? En bien, c'est ce qu'il faudra voir.

- Messieurs, le roi veut bien recevoir votre pétition, mais comme il a été convenu, par l'intermédiaire de vingt députés.

- C'est juste, il a raison, crient ceux qui peuvent entendre.

Mais, pour cinquante qui entendent, dix mille n'entendent pas, et comme ils veulent entendre, ils poussent.

D'ailleurs, ce n'était point l'affaire des meneurs. Ces meneurs, ceux qui étaient visibles du moins, c'étaient Santerre, Saint-Huruge, Lazowski, Legendre. - Legendre plussait Santerre

Ils étaient sortis les derniers de l'Assemblée nationale

Santerre arriva jusqu'à la porte où l'on parlementait. — Pourquoi n'entrez-vous pas? demanda-t-i'.

La porte est sermée.

- Eh! morbleu! si la por e est fermée, nous avons du canon. Ouvrons la perte.

Et une pièce d'artillerie est aminée devant la grille A la vue de cette pièce, les municit aux comprennent que toute résistance serait inutile; ils lèvent la bascule, la porte tourne sur ses gonds, la foule se précipite.

Voulez-vous savoir ce que c'est que la foule, et quel tor rent terrible elle est?

Le canon, entraîné, roule dans ses flots, entre avec elle aux Tuileries, et en même temps qu'elle se trouve au hau de l'escalier.

Les valets de pied avaient fermé au verrou les portes intérieures, barrière de bois qu'on essaye d'opposer à des hommes qui viennent de forcer des barrières de fer.

A l'instant même, les coups de hache et de levier reten-

A l'histant meme, les coups de hacre et de levier reten-tissent; la porte cède. Le roi ordonne qu'on l'ouvre. MM de Bougainville, d'Hervilly, de Parois, d'Aubier, Gentil et Acloque se présentent pour soutenir le p emier choc ils étaient chez M, de Septeuil, valet de chamb, e du roi et accouraient faire une barrière de leurs corps à leur souverain.

Nobles cœurs qui ne pouvaient plus offrir que le sang qui les faisait battre, et qui l'offraient.

Le flot déborda : le roi se trouvait sur sa route.

Poussez Sa Majesté dans l'embrasure d'une fenètre, cria
 M. de Bougainville, et mettez des banquettes devant lui.

La manœuvre fut exécutée avec une précision qui sauva le roi du premier choc

Voulait-on tuer le roi dans la bagarre? Je ne dirai pas non. Madame Campan accuse Lazowski d'être à la tôte du complot.

Un homme tenait une épée nue à la main, il essaya d'en porter un coup au roi. M. Vanot, commandant de bitail-Ion, détourna l'arme.

Un autre coup d'érée fut pointé dans même direction, et paré par un grenadier des Filles-Suint-Thomas.

- Sire, no craignez rien! lui cria M. d'Hervilly.

Sa Ila 1 ., 1 sie r 1êjo di v s Jalu

uraft thez son trait thez son

ton dit made made elle aura le temps

cat menagant, les eteni n a ne pas sy mepren t n a ne pas sy mepren tot, clure a une panche t t c une pote ce a laque le t ce te l'iscription Marie-li to e v i es le taureau au bout d'u e e voine voia ce que jut v r m . e et e lu parvenir ospira s'u mari,

a r r . la sal e du conseil.

at fai pour le r l'en me tant des banq ettes n la mi cle derri re la table 'orsque l' p n a le li egean l'enfant, et l'enfant protégenit

r se de farinte mesdames de la Roche-Viniun, de re et de M. La

the rounding all sapprocha delle.

test t l Nare Ait ne te? d t-fl.

File mes cele conde Pis usbs Fives 1 t gena

La r le mit la c arde i sa tete.

It I mme d'ie ile sapirocha ensuite de la table et 1 8 b nnet i eig jusque sur les oreilles du daurilup

Une furieuse jacoline s'élança al rs vers la reine en

Ti es une infame, ma lame Véto: tu es une misérable ! r is le i lit sum jur en realité comme nous t'nv us le a jend e en cftigie

Marez-vois amais que, madame? dimanda la reine.

- N n . ma s je te vois et je te re of n'iltrai.

Vius ai-je amais falt aucun mal?

n mais tu fais le malheur de la nation.

H as le sais qu'on y us la dit, reprit la reine, et l'on vus trimis Erose du roi de France et méte du dau-thir e sus Francise jamais je re reverral mon pays, le re pas (tre loure so c'i matheureuse qu'en F.a. ce; etas eurouse qu'ir l vons m'aimiez

La femme regarda un instant la reine, puis, voyant deux arm e gol roula ent des pauplères de Marie-Antol et e sur

Ah e ne vous connaissa's pas sécria-telle en éc'aant en sanglots de vous demande pardon, car je vos que us tes l'inie

Tel (c) it tel a tonjours ét · le vrai peuple Nous savins le que c'est que le faux, comment et par quel moven il se f it

l'e dat le temps, le roi o urait des dangers réels

Vui avous déla dit qu'on avoit écarté de lui d'ux cours l'epre et qu'n bil avait fait avec des banquettes un barr re qui n'avait pas été franch e

Mill au le l' d'un moment le tumulte apaisé d'abrid i un nor Tos es hommes delt alent d'ant lui, et, les is i i et l'fillalt apaiser les autres de temps en temps me un souffie est attis cet mondie passaient des ij plus fu except plus moments cétait quand un I m eur e duisat ce groupe alors les cris redou-

L cu la mert

I if and Pars

A la la la l'anterno les prêtres !

Ce de la competent avec plus d'acharnement qu'lls competent d'un proupe, un ard du ful fullement Saint-Antone s'élança et es a de j er ip de haionnelte au roi

I J I I I a le comp

t i're le a a piene mais M de Canolle salsit le le le le le emmanche a i bols et le conp

m m n' r lier de la sett n des Filles

M i il mus se rai prochèrent en criant

- 1 me | mai con !

- I: na pas de mei leur aml que mol, messieurs, dit Lear . VI

Un homme du peup e perça la foule, et, présentant s'n bonnel range an rol

Fh bien, dit-il, si cela est vrai, Capet, mets ce bonnet

J'y consens, dit le roi

Aussitot deux hommes le lui poserent sur la tête

On cria bravo, et ceux qui entoucaient le rol protit re't de cela pour le faire monter sur une hanquette et le garantir avec une table comme on avrit fuit pour la reluc.

fa ce moment, le boucher Legendre entra il cherchint le roi. Four quoi faire? Nous n'en savons rien ; seulement, il dit plus tard a Bojssy-d'Anglas qu'il ent blen voulu le tuer ce joursla, c'est-a-dire le ? jein. Il entra donc, ct, n ercevant fe rot au milieu de ses grenadiers et de ses Servi-teurs, parmi lesquels etait M. de Mouchy, qui se tint cons tamment ce jour-là pres de lui-

Monsieur i lui cria-t il.

Monsieur ' Inf cria-t'il.

Le roi se retourua vers ce nouvel interloc iteur.

Our monsieur : reprit Legendre, ecoutez moi ; vous e es fait pour in'ecouter. Vous éces un peride, vous nous évez toujours trompes, vous nous trompez encore ; mais pr nez garde à vous ! la mesure est a sin comble et le pe pe es, las de se voir votre jouet.

Puis, de ce même tou furieux et saccadé, il lut au roi une

petition au nom du peuple souverain

Monsieur, répondit Louis, vous aurez beau dire et beau faire, je suis votre rot, je feral ce que m'ordonnent de faire les lois et la Constitution.

Il faut dire que, pendant tout ce temps, le rel fut admirable de noblesse et de résignation. Le savrifice de sa vie etait fait : il étnit convaineu que s'il mourait, il mourait martyr; et, le matin, dans cette crainte, ou plutôt dans cette espérance, il s'était confessé et avait communié.

Il n'y avait que ce malhenrenx bounet rouge qui jurait sur cette tête royale. Mais, au milleu du tumnité qui se faisait autour de lui, préoc upé des dangers que couraient ses défenseurs, plutôt que de ceux qu'il courait lui-nôme. il l'avait garde sans y faire attentien, et ce ne fut qu'en rentrant dans sa chambre qu'il s'aperçut qu'il avait conservé cette coiffure jacoblne, et encore s'en aperçut-il parce qu'on le lui dit Quoi qu'il en soit, la rei maintint son veto, et rien ne put, pas meme le 20 juin, lui faire mettre la sanction au bas du décret de deportation des prêtres.

Enfin, vers les sept heures du seir, la foule s'écoula. A

huit heures, le palais était complètement évacué.

L'Assemblée, dès cinq heures, avalt appris la position du roi, mais s'eu étalt légerement émue ; que qu's députés senlement, conduits par leur attachement à la personne du roi, étalent venus se ranger près de lui dès le commencement de l'insurrection, mais la deputation officielle n'arriva aux Tuilerles qu'à sept heures du soir.

La reine leur montra les traces terrilles laissées par cette inondation populaire, les portes brisées, les porcelaines en morceaux, les rideaux déchirés. Puis elle leur raconta les dangers personnels : les dangers, ce n'étalt rien encore. mals les insultes

Il y avait un tel accent dans ce récit fait par elle, toute tremblante de douleur et d'indignation, qu'à ce récht Merlin de Thionville, qui était de la députation, se mit à pleurer.

Ah' vous pleurez, monsteur Merlin, s'écria la reine, vous pleurez de voir le rei et la reine traités si cru llement par un peuple qu'ils ont toujours vouln rendre heureux

Vous vous trompez, madame, répondit Merlin; pleure, c'est vrai, je pleure sur les infortunes d'une femme belle, sensible et mère de famille; mais, ne vous y mépre-nez point, il n'y a pas une de ces larmes pour le roi ni pour la reine. Je hais les rois et les reines c'est le seul sentiment qu'ils m'inspirent, c'est ma religion.

La reine baissa la lete, et, le soir, elle raconta l'aventure a madame Campan en lui disant.

Comprenez vous quelque chose à une parelle spérés! ? La reine, de son côté avait été admirable de calme et de resignation A toutes les injures, à toutes les menaces, elle

se contentait de lever les yeux au ciel en murimirant Bonté divlne

Un jenne officier d'artiflerie, agé de vingt-deux ans à pelne, avait assisté à toute celte scère, appuyé contre un arbre de la terrusse du bord de l'eau; pendant plus d'une heure, il était resté la immobile, mais palissant et rougissant a mesure que les outrages que le roi avait à subir se présentaient à ses yens. Enfin, à l'ep-sode du bonnet rouge, il ny put tenir plus longtemps.

on murmura-t-ll, «I javais donze cents hommes et deux pieces de canon, comme l'aurais vite débarrassé ce pauvre rol de toute cette canaille !

Et comme il n'avait pas douze cents hommes et ses deux pieces de canon, et qu'il ne pouvait supporter plus long-temps ce hideux speciacle, il se rétira.

Co jeune officier, c'était Nap-le in Bonaparte.

11777

LE PORTRAIT DE CHARLES Ier. - REETRAND DE MOLLE-VILLE. - SA CONVERSATION AVEC LE ROI. - PROPO-SITION DE SORTIR DE PARIS. - LE PLASTRON. - MA-DAME CAMPAN. - LES MAUX DE NERFS. - CRAINTES ET PRESSENTIMENTS DE LA REINE. - LE GARÇON DE TOILETTE. - LES SERRURES CHANGÉES. - LA FA-MEUSE ARMOIRE DE FER. - LE SERRURIER GAMAIN. - LE COULOIR. - LE TROU ROND. - LA CLEF DANS LA CASSETTE. - RÉCIT DE GAMAIN. - LE GATEAU A L'ARSENIC. - MADAME CAMPAN, SES EXPLICATIONS. - LE PORTEFEUILLE ET SON CONTENU. - FATALES PRÉVISIONS. - LE ROYAL « ECCE HOMO ».

A partir de ce moment, le roi perdit tout espoir de secours intérieur et extérieur. Depuis quelque temps déjà, nous l'avons dit, il ne pouvait passer devant le portrait de Charles ler de Van Dyck sans s'y arrêter, sombre et réfléchissant.

Puis, du portrait, il avait passé à l'histoire. Cette histoire de Charles ler, il la relisait sans cesse; sa principale attention était d'éviter dans ses actes tout ce qui pouvait servir de prétexte contre lui à une accusation judiciaire.

Le 2t juin, à neuf heures du soir, il laissait voir, dans une conversation qu'il avait avec Bertraud de Molleville, combien il était préoccupé de ces funestes pressentiments. Aux félicitations que lui adressait Bertrand sur les dangers auxquels il avait eu le bonheur d'échapper pendant la journée précédente, il répondait:

— Eh! mon Dieu! toutes mes inquiétudes ont été pour la reluce nouve me court et cours de la reluce nouve
la reine, pour ma sœur et pour mon fils; car, pour moi...

- Mais, reprit Bertrand de Molleville, il me semble

cependant, sire, que c'était surtout contre Votre Majesté

que le complot était dirigé.

— Je le sais bien, répondit le roi; j'ai bien vu qu'ils voulaient m'assassiner, je ne sais pas comment lls ne l'ont pas fait; si je leur ai échappé cette fois, je ne leur échapperal pas un autre jour; aussi, je n'en suis pas plus avancé, et il m'est indifférent, vous le comprenez bien d'être assas-siné deux mois plus tôt ou deux mois plus tard.

- Mon Dieu! sire, Votre Majesté peut-elle croire si fer-

mement qu'elle doit être assassinée?

- Oui, j'en suis sûr; je m'y attends depuis longtemps, et j'en ai pris mon parti. Est-ce que vous croyez que je crains la mort?

- Non, certainement; mais je voudrais voir Yotre Majesté moins disposée à l'attendre, et plus disposée à adopter les mesures vigoureuses qui sont les seules dont le roi puisse

espérer aujourd'nui son salut.

— Je crois, comme vous, que les mesures vigoureuses sont les seules à employer; mais il y a heaucoup de chance contre ces mesures, et je ne suis pas heureux. Oh! sl je n'avais point avec moi ma femme et mes enfants, peut-être m'en tirerais-je encore. Mais, si je tentais quelque chose et que je ne réussisse pas, que deviendraient-ils?

— Mais Votre Majesté pense-t-elle que, si elle était assassinée, sa famille serait plus en sûreté?

- Oui, je le crois, je l'espère au moins; d'ailleurs, que puis-je falre?

- Je crois que Votre Majesté pourrait sortir de Paris plus aisément aujourd'hui que jamais, attendu que la journée d'hier n'a que trop prouvé que ses jours ne sont point en sureté dans la capitale.

Oh! s'écria le roi, en tout cas,

une seconde fois ; je m'en suis trop mai trouvé.

- Je crois aussi que Votre Majesté ne doit point y penser, et surtout en ce moment-ci; mais pourquoi fuir? semble que l'indignation générale que la journée d'hier a excitée offre au roi l'occasion la plus favorable qui puisse se présenter pour sortir de Paris publiquement et sans obstacle. Je demande à Votre Majesté la permission de réfléchir sur cette mesure et de lui faire part de mes idées sur le mode et les moyens d'exécution.
- A la bonne heure! dit le roi; mais c'est plus difficile que vous ne croyez.

Cette conviction que le roi serait assassiné était si profonde, non seulement chez lui, mais encore chez la reine, que cette dernière eut l'Idée de faire porter à Louis XYI un plastron. Madame de Campan eut l'ordre de le faire fa re chez elle; il consistait en un gilet et une large ceinet fut composé de quinze épaisseurs de taffetas d'Italie. L'essai en fut fait : il résista aux coups de stylet et Husieurs balles s'y amortirent.

L'ouvrage terminé, la difficulté fut de le faire essayer au roi. Pendant trois jours, madame Campan porta ce gilet en jupe de dessous, sans pouvoir rencontrer un moment favorable. Enfin, chez la reine, un matin, le roi eut le temps d'ôter son habit et d'essayer le plastron.

Il le portait à la lérémonie du 14 juillet.

Un soir, tandis que la reine était couchée, le roi tira doucement madame Campan par sa robe, l'éloignant le plus qu'il pouvait du lit de la reine; enfin, lorsqu'il la jugea assez éloignée :

- C'est pour la satisfaire, lui dit-il tout bas en lui montrant le plastron, que je consens à cette importunité. Non, ils ne m'assassineront pas; leur plan est change; c'est autrement qu'ils me feront mourir.

Puis, poussant un soupir, il se leva et sortit.

La reine avait tout vu, quoiqu'elle ne pût entendre; mais, quand Louis XVI fut sorti;

Que vous disait donc le rol? demanda-t-elle.

Madame Campan hésitait à répondre.

Oh! dites, s'écria la reine, ne me cachez rien. Je suis résignée à tout.

Madame Campan ne crut pas devoir faire plus longtemps à sa maîtresse un secret de ce qu'elle désirait savoir, et lui dit tout.

- Oui, oui! murmura la reine, ce sera une contrefaçon de la révolution d'Angleterre; oui, il a raison, le roi. Je commence à redouter un procès pour lui : quant à moi, je suis étrangère, ils me tueront. Mais, alors, mon Dieu! mon Dieu ; que deviendront mes pauvres enfants?

La reine se renversa en arrière, et les larmes et les sanglots s'échappérent à la fois de ses yeux et de sa poitrine. Madame Campan voulut alors lui donner un antispas-

modique; mais la reine repoussa sa main.

- Les maux de nerfs, dit-elle, c'est la maladie des femmes heureuses. J'en ai eu parfois, du temps de mon bonheur; mais, depuis que je suis malheureuse, je me porte bien.

Madame Campan, à son insu, lui avait fait faire un corset plastronné dans le genre du gilet du roi; mais, quelque prière qu'on lui adressat, elle ne voulut point en faire usage. - Si les factieux m'assassinent, dit-elle, ce sera un grand bonheur pour moi : ils me délivreront d'une existence bien douloureuse.

Ces craintes d'assassinat n'étaient point dénuées de raison. Pendant toute la fin du mois de juin et une partie du mois de juillet, madame Campan ne se coucha pas. Une nuit, vers deux heures du matin, les deux femmes étant seules, madame Campan assise prés du lit de la reine, elles entendirent marcher doucement dans le corridor qui régnait le long de l'appartement et qui était fermé à clef aux deux extrémités. Madame Campan sortit alors pour appeler le valet de chambre; il entra aussitôt dans le corridor, et la reine et madame Campan entendirent le bruit de deux hommes qui se nattaient.

Alors, la reine se jeta dans les bras de sa fidèle amie.

— Oh! quelle existence! s'écria-t-elle; des outrages le jour! des assassins la nuit!

- Qu'est-ce que c'est? Qui y a-t-il? demanda madame Campan au valet, qui était d'une force athlétique.

C'est un scélérat que je connais et que je tiens, madame, répondit celui-ci.

- Lâchez-le! cria la reine, ouvrez-lui la porte; il venalt pour m'assassiner, il sera porté en triomphe demain par les jacobins

Sur cet ordre réitéré deux fois, le valet de chambre jeta cet nomme dehors.

C'était un garçon de toilette du roi, qui avait pris la cles du corridor dans la poche de Sa Majesté, et qui, sans doute, essayait de pénétrer chez la reine pour l'assassiner.

Le lendemain, M. de Septeuil fit changer toutes les serrures de l'appartement du roi ; madame Campan en fit autant pour celui de la reine.

Ce fut vers cette époque que madame Campan eut connaissance de l'armoire de fer.

Voici quelques détails sur le fait assez ténébreux de cette fameuse armoire:

On se rappelle ce serrurier, compagnon de forge de Louis XVI, et que l'on nommait Gamain.

Depuis l'invasion du 6 octobre, époque à laquelle le roi avait quitté Versailles, Gamain étalt resté dans cette ville et n'était point venu le voir aux Tuileries, où il pent sett, u in e a a v r

tree il devi j r il ne fut point vu, le faire i tree ile per le

1 Ser par les de fame gueux, chez lequel l'ingra-

Le re da t jusqu'a la prière; même refus de C 0 1 22

Durcy reparut ; Il apportait un billet de la 1 le venir lui donner un coup de main pour un ou-

VT go If clic

f > l'an ur-propre du maître serrurier fut flatté; l'i a la hâte, prit conge de sa femme et de ses en-lants sans leur dire eu il allait, et partit pour Paris, leur

In mitant d'être de re'our avant la nuit.
I urey e nduisit Gamain aux Tuilerles. C'était chose assez difficile au reste que d'introduire le maltre serro-rier sans qu'il fût vu. Le châtean était gardé comme une prison, ils entrerent par les communs et finirent par arriver jusqu'à l'atelier du roi

Durey la sa Gamain seul et alla annoncer son arrivée à

son r yal apprenti

Pendant ce mement de solitude, Gamain remarqua une prio de fer nouvellement exécutée, avec une serrure cassette foute en fer, avec un ressort caché, que, tout habile qu'il était Gamain ne put découvrir au premier coup d'œil.

Sur ees entrefaltes. Durey revint avec le roi.

— Eh blen, mon pauvre Gamain, dit Louis XVI frapjant famili rement sur l'épaule du maître serrurier, il y a la emps que nous ne nous sommes vus, n'est-ce pas?

la emps que tous ne nous sommes vus, il est-ce pas?

O 1 sre, régondit Gamain: j'en sais fàché, certaineme ', mais j'ai du, par prudence autant pour vous que jour m 1, suspendre mes visites qui étalent mal interprétes. Nous avons l'un et l'autre des ennemis qui ne cherch qu'a neus nu re Voita pourquol, sire, j'ai d'abord les ', l'et a me rendre à vos commandements (1).

11-las ' out dit le ros, les temps sont blen mauvais,

e' le ne sais emment teut ce'a linira.

Pus represant sa galete et montrant au maître serro-

r er la porte et la cassette

- Que distu de mon talent? ajou'a-t-ll C'est moi seul rui ai terminé ces travaux en moins de dix jours. Je suis im apprenta Gamain!

Gamain r mercia le roi, qui, le regardant en face, lui

- Gamain j'al toujours en confiance en tol, et la preuve. est qu'au ord'hui je n'hésite pas à mettre dans tes mains I ort de ma personne et de ma famille

Le serrurier regarda Louis XVI d'un air étonné

Vie s continua le roi.

i.t. sur et's invitation, marchant devant, il le conduisit d'abord dans sa chambre à coucher, puls dans un couloir mbr qui communiquait de son alcôve à la chambre du daupt ln

L. D rey alluma une bougle, et, par ordre du roi, leva in panneau de la boiserle, derrière lequel Gamain apercut roi rond ayant deux pieds de diametre a son ouver-

P comme Louis XVI remarquait l'étonnement de

- Ja fait dit il, ce'te cachette pour y serrer de l'argen o for y qui m'a aldé à percer le mur, et qui va for the graviers dans la rivière; maintenant, il faut de l'ermer l'o re pre nvec cette porte de fer; je ne sais quel moyen emply r pour terminer cette opération. Vollà i ur juoi , e tal enveyé chercher, et tel est le service que . Itelids de toi

Gaman se rit di 116 a l'œuvre di repassa toutes les rtie de serrurerie qui n'avaient point de jeu; il façonna of a la forge de mar ore à la rendre tout à fait diffécless ordinaire en fer, rétablit les gonds et la la maconterie at el selldement que le permet t. 10 116 autiens q'il était obligé de prendre pour 6' truit du marten Pendant tont ce travail le re le son mieux le suppliant à tout instant de frajper plus doucement et surtout de se dépêcher, ayant peur d'être surpris dans ce travail, qui dura jusqu'à la tu du jour. Le travail achevé, la clef fut mise dans la petite cassette de fer, et cette cassette cachée sous une dalle, à l'extremité du corridor

On navait joint besoin de élef pour fermer la serrure de l'armoire les pênes jouaient d'eux-mêmes lorsqu'en pous-

sait la porte de fer sur ses gonds.

Laissons maintenant parler Gamain lul-même; nous re prendrons plus tard son odicuse déposition où nous l'abandonnons cette fois.

J'avais travaillé sans relache pendant huit heures, la sucur me coulait du front à larges gouttes; j'étais lmpa tient de me repeser, et j'épronvais une défaillance par la faim, car je n'avais rien pris absolument depuis mon lever. Je m'assis une minute dans la chambre du roi, qui m'offrit lui-même un stège, en s'excusant de la peine qu'il m'avait donnée. il me pria de vouloir bien compter avec lui deux millious de doubles louls, que nous divisames en quatre sacs de cuir. Tandis que, par complaisance, je ma prétais à faire des comptes qui ne relevaient pas de mon etat de serrurler, je vis Durcy transportant des liasses de papiers que je jugeal destinces à être mises dans l'armoire secrète. En effet, l'argent n'était qu'un prétexte pour detourner mon attention, et je suis certain que les papiers seuls furent cachés.

« Le roi me proposa de souper au château avant de partir; mais je refusai par un sentiment de fierté qui s'indignalt à l'idée de manger peut-être avec des valets; en outre, j'avais hâte de revolr ma femme et mes enfants ; je n'acceptai pas davantage l'offre qu'on me fit de me reconduire à Versailles: je craignais la livrée du rol et je me défiais de Durcy. Pourquoi m'avalt-on dissimulé le véritable usage de l'armoire de fer?

« Lorsque j'alfais me retirer, la reine entra tout à coup par la porte masquée qui se trouvait au pied du lit du rol : elle tenait à la main une assiette chargée d'une brioche et d'un verre de vin; elle s'avança vers mol qui la saluais avec étonnement, parce que Louis XVI m'avait assuré que la reine ignorait la fahrication de l'armolre.

« — Mon cher Gamain, me dit-elle avec la voix la plus caressante, vous avez chaud, mon ami; buvez ce verre de vin et mangez ce gâteau; cela vous soutiendra du moius pour la route que vous aliez faire.

« Je la remercial, tout confus de cette prévoyance pour un pauvre ouvrier comme moi ; je vidal le verre a sa santé; elle me laissa remettre ma cravate et mon habit, que j'avais quittés pour travailler plus commodément; la brioche restait dans l'assiette, que la reine avait déposée sur un meuble; je la glissal dans ma poche au moment où le rol vint prendre congé de mol et m'exprimer encore sa reconnaissance.

« — Je rapporteral au moins cette brioche à mes enfants, pensal-je en mol-même.

* Je sortis des Tuileries à la nuit close ; il était environ huit heures du soir. *

Vella ce que raconte Gamain, voilà la portion de son récit qui se rapporte à la fameuse armoire de fer.

Ce qui reste, ce dont nous ne voulons pas salir notre plume en le transcrivant, ce que Gamain garda un an sans le dire, mais ce qu'il vint déclarer à la Convention, lors du procès du roi, c'est que cette brioche était pêtrie avec de l'arsenic, c'est que la relne était une empolsonneuse!

Oh! pauvre femme, oh! malheureuse reine, tu vols bien que in avais raison de ne pas craindre l'assassinat : on

pouvait faire contre toi plus que de t'assassiner !

Ce sut de cette armoire de ser, découverte après le 10 août sur la dénonciation de ce même Gamain, lequel oublia alors de parler de son empoisonnement, que le roi, au commencement de Juillet, donna counalssance à madame Cam-

Yolci à quelle occasion :

Après avoir écouté l'ingratitude, écontons le dévouement :

nn nous consolera de l'autre. « Sa Majesté avait encore, sans compter l'argent cou rant de son mols, rent quarante mille francs en or. Elle voulait m'en remettre la totalité, mais je lui conselliai de garder quinze cents louis, une somme un peu forte pouvant d'un moment à l'autre lui être nécessaire. Le roi avait une quantité prodigieuse de papiers, et avait eu maiheureusement l'Idée de faire construire très secrétement par un serrorier qui avait travallié près de lui plus de dix ans, un cachette dans un corridor intérieur de son appartement ; cette cachette, sans la dénonclation de cet homme, cont été longtemps ignorée : le nur, dans l'endroit oû elle était placée, était peint en larges pierres, et l'ouverture se trouvait parfaitement dissimulée dans les rainures brunes qui formaient la partie ombrée de ces pierres

peintes; mais, avant même que le serrurier eut dénoncé à l'Assemblée ce que l'on a appelé depuis l'armoire de fer, la reine avait su qu'il en avait parlé à quelques gens de ses amis, et que cet homme, auquel le roi, par habitude, ac-cordait une trop grande confiance, était un jacobin. Elle en avertit le roi et l'invita à remplir un grand portefeuille de tous les papiers qu'il avait le plus d'intérêt à conserver, et à me le confier ; elle l'engagea en ma présence à ne rien laisser dans cette armoire, et le roi, pour la tranquilliser, tui répondit qu'il n'y avait rien laissé. Je voulus prendre le portefenille et l'emporter dans mon appartement; il était trop lourd pour que je pusse le soulever. Le roi me dit qu'il allait le porter lui-même; je le précédai pour lui ouvrir les portes. Quand il eut déposé le porteseuille dans son cabinet intérieur, il me dit seulement :

" - La reine vous dira ce que cela contient.

« Rentrée chez la reine, je le lui demandai, jugeant par les paroles du roi qu'il était nécessaire que je fusse instruite.

« — Ce sont, me répondit la reine, des pièces qui seraient des plus finnestes pour le roi si on allait jusqu'à lui faire son procès; mais ce qu'il veut surement que je vous dise, c'est qu'il y a dans ce même portefeuille un procèsverbal d'un conseil d'Etat, dans lequel le roi a donné son avis contre la guerre. Il l'a fait signer par tons les ministres, et, dans le cas même de ce procès, il compte que cette pièce serait très utile.

« Je demandai à qui la reine croyait que je dusse confier

ce portefeuille.

a — A qui vous vondrez, me répondit-elle, vous êtes seule responsable; ne vous éloignez pas du palais, même dans vos mois de repos. Il y a des circonstances où il serait trés utile de le trouver à l'instant même. »

En effet, ce portefeuille était précieux. Voici ce qu'il contenait :

Vingt lettres de Monsieur; dix-neuf, de M. le comte d'Artels; dix-sept, de madame Adélaïde; dix-huit, de madame Victoire; une correspondance tout entière de Mirabeau, réunie à un plan de départ ; enfin, ce procès-verbal signé par tous les ministres.

Il y a quelque chose de profondément triste à voir cette malheureuse famille royale faire ainsi la nuit, au milieu de ses intimes, ses dispositions de mort, prévoir l'émeute. le procès, l'assassinat; et, quelque chose qu'elle prévoie,

prévoir moins que ce qui est arrivé.

De son côté, le peuple se prépare aussi, car il est mécontent. Le 20 juin a humilié la royauté sans rien rapporter à la nation. Le roi est resté plus roi sous les outrages qu'il ne l'a jamais été aux jours de sa toute-puissance; il a eu sa passion comme le Christ. On le montre au peuple comme le divin condamné, et le bonnet rouge a été la couronne d'épines du royal Ecce Homo.

On le sentait bien : après cette exposition, il ne manqualt

plus que le Calvaire.

XXVIII

SIX CENT MILLE VOLONTAIRES. -- « LA MARSEILLAISE ». - LE ROI DE PARIS. - RETOUR DE LA FAYETTE. -IL A LES HONNEURS DE LA SÉANCE. -- IL PRO-POSE UN PROJET QUI EST REFUSÉ. — IL BEPART. - LA FÊTE AU CHAMP DE MARS. - DEMANDE DES FÉDÉRÉS. — SITUATION EXTÉRIEURE. — LUCK-NER. - JEAN CHOUAN. - « DORMEZ-VOUS. MADAME CAMPAN? » - CARICATURES. - LE RUBAN TRICOLORE. - ANECDOTE. - VERGNIAUD ET BRISSOT A LA TRI-BUNE. -- LA PATRIE EN DANGER. -- LA PROCLAMA-

Mais, pendant qu'à Paris luttent deux France, abandonnée à un seul, à celui de la Révolution, se réveille, se léve et marche à la frontière. Six cent mille volontaires sont inscrits, nous l'avons dit. Nous avons les hommes; il ne manque plus que le pain, les souliers. les armes.

Mais ils vont avoir mieux que teut cela; ils vont avoir la Marseillaise

Rouget de l'Isle, officier à vingt-deux ans, est en train de la composer à Strasbourg. Paroles et musique, un beau ma-

un, éclateront ensemble. Soyez tranquille, tont cela sera pret pour le 10 août

Le 10 août, voyez-le venir. Le rol le prépare lui-même. Le 21 juin, le château et les jardins furent fermés de manière a ce que personne n'y pénétrât.

Le 22, le roi fait venir l'étion, et, en présence de Mar-e-Antoinette

- Eh bien, monsieur, Iul dit-il, Paris est-il tranquille?

- Sure, répondit le maire, tous mes renseignements annoncent le calme, et mes soins l'obtiendront.

- Cependant, mousieur, on m'a traité avec indignité. Le château n'a pas ête respecté mercredi.

- Sire, les magistrats out fait leur devoir. La foule des citoyens qui s'était empressée autour de votre personne pour lui exprimer son vœu a defilé sans se permettre aucun acte de violence.
 - Taisez-vous!
- Sire, le silence que vous m'imposez ne m'empêchera point de vous répéter que les magistrats ont fait leur devoir, que j'ai fait le mien, et que je continuerai de le faire au péril de ma vie.

Au reste, monsteur, je vous préviens que le calme de Paris est sous votre responsabilité. Retirez-vous.

C'était bien mai traiter l'homme le plus pepulaire de l'époque, on en conviendra ; l'homme qu'ou appelle le roi de Paris, le roi Pétion, quand on n'appelle plus le roi de France que M. Veto.

Le 22 au matin, paraît une proclamation. Le roi y parle en roi, comme il eut pu parler en 1789. Lisez-la dans Prudhomme, cette proclamation, et vous verrez comme elle est disséquée, analysée, rétorquée. Ce n'est pas le tout, le roi veut savoir qui a mené toute cette terrible affaire.

Gonchon, l'homme du faubeurg Saint-Antoine, va le lui dire: où cela et comment? Pas tout bas, pas à l'oreille, soyez tranquille; on ne prend plus de ces précautions-là avec Sa Majesté, comme on appelle le pauvre roi par rail-lerie; non, tout haut, au sein de l'Assemblée, à la face de la France, à la barbe de l'Europe.

Législateurs, dit Gonchon, on menace de poursuivre les auteurs du rassemblement qui a eu lieu mercredi. Nous venons les dénoncer et les offrir à la vengeance de la cour :

Punis donc, frappe donc, pauvre roi! Ils sont là vingt mille qui attendent et qui te défient.

Il est vrai qu'il va te venir un renfort sur lequel tu ne comptes pas.

Le 27 au soir, la Fayette arrive et descend chez M. de la Rochefoucauld.

Le 28, il se présente à l'Assemblée; que vient-il faire? pourquoi a-t-il quitté son armée? qui lui a donné congé de revenir?

Ce qu'il vient faire? Il vient régenter l'Assemblée nationale.

Pourquoi il a quitté son armée? Pour inviter l'Assemblée à poursuivre les auteurs du 20 juin. Qui lui a donné congé de revenir? Lui, parbleu! N'est-

il pas général de droit divin, tout comme Louis XVI est

Aussi Guadet se lève; il demande si la guerre est finie, qu'un général quitte ainsi son poste.

Cent voix, trois cent trente-neuf contre deux cent trente-

quatre, donnent raison à la Fayette. Et le général déserteur est admis aux honneurs de la séance.

Que serait-il arrivé si, cette fois encore, l'antipathie personnelle du roi et de la reine n'avait neutralisé la bonne volonté de la Fayette?

A son arrivée, il s'était, comme toujours, adressé à la reine: on dirait d'une passion malheureuse, tonjours s'offrant et toujours repoussée. Il arrivait cependant avec un plan tout à fait praticable, la réunion de l'armée de la Fayette aux royalistes et aux constitutionnels; puis on emmenail le roi à Rouen.

- Mieux vaut périr que de traiter avec l'homme qui

nous a fait tant de mal! dit la reine.

Et l'appui de la Fayette, de la Fayette si fort encore au 28 juin, qu'il a cent voix dans l'Assemblée de plus que n'en a la Gironde, l'appui de la Fayette est repoussé. Ce n'est pas tout. Une revue est demandée par la Fayette;

dans cette revue, il haranguera la garde nationale, il remontera les esprits. La garde nationale est toujours fort altérée de ces harangues à l'eau tiède, comme sait si bien

les faire le héros franco-américain. La reine fait avertir Santerre et Pétion. Comprend-on Pétion et Santerre préférés par la reine à la Fayette?

Quem vult perdere Jupiter dementat!

Jupiter aveugle celul qu'il veut perdre, » a dit l'antiquité, cette grande bavarde qui a tout dit.

h e n and que s cers influents de la ratrois mile aux c 1 . 18 cs Le sur, on n etait see tan receive coup au fendemain;
act n bese der sector agra si fon est
seets, fel
La Fayette part
cela mettait le en a son alse.
Dailleurs, le marseillais arrivaient à marches

Le r e Prusse fait paraître son manifeste. Le istres du roi donnent leur démis-1 rcées

Le 11, 1.35 m lee nationale décrète que la patrie est

Le 16 a lieu la fête au Champ de Mars ; c'est pour cette Le la d lieu la icte au champ de Mars; c'est pour cette

: pri ut que le rei a fait faire son piastron. Pétion est
le éros de la féte. Pétion, à qui le roi a trois semaines
uparavant, imposé silence et qu'il a chassé des Tuilerles.

Vive Pétion: Petion ou la mortt « c'est le cri de la
parnée, la journée a été faite a la plus grande gloire

Petion.

Le 17, les fédérés viennent demander à la barre de l'Assemblée nationale la suspension du pouvoir exécutif dans

la personne du roi et la mise en accusation de la Fayette.

Cette première fois, le président Vaublanc se borne à leur répondre qu'il ne fant pas desesperer du saint public.

Aussi reviennent-ils ie 23.

Cette fols comme la première, ils demandent la suspenon du penvoir exécutif et, en outre, la convocation d'une e nvention nationale.

leur est repondu que l'Assemblée applaudit à leur

dévouement et à leur civisme.

Que sont denc devenues les cent voix de majorité de la l'ayette, pendant les trois semaines qui viennent de s'écou-

Le 25 paraît le fameux manifeste du duc de Brunswick : c est le pendant de la lettre de M. de Bouillé. Oui, la patrie est en danger, comme l'a déclaré l'Assem-

Car vo ci ce qui se passe: A Ratisbonne, le conseil des ambassadeurs a refusé d'ad-mettre le ministre de France.

L'Angleterre prépare un grand armement.
Les prin es de l'Empire, tout en prétendant qu'ils sont neutres, regivent lennemt dans leurs places; ce qui met lennemi à la portée de nes fronveres. Le duc de Bade introduit les Autrichiens dans Kehi

Strasbourg se réveille en sursaut. Un compiot a été dé-couvert, qui a voulu fivrer à l'enneml notre mellieure, notre j'ius f rte, notre pius vigilante sentinelle.

L'Alsace tont entière demande des armes et n'en reçoit

le v eux part san, s'est avancé dans les Flandres Luckner. avec quarante milie nommes de voiontaires; il a pris C urtral, beau début, pu's deux autres places encore, assez enfin pour que les partisans de la France se montrent et soient e mpromis; deux cent mille hommes marchent contre lui; il se retire en brûlant les faubourgs de Courtrai, ce qui était bien inutile.

Joignez à cela la guerre civile apparaissant dans le Midl

dans 10 est

Dusaillant qui se proclame lieutenant général des princes gouverneur du bas Languedoc et des Cévennes, qui

arme les Laysans et qui assiège Jalès;

Jean Ch uan qui commence à siffer ses oiseaux de nuit;

Vendée s'éveille et ne se rendormira qu'en 1932;

Pals plus terrible que tout cela, le château des Tulleries, a attend, i æll inquiet et l'oreille tendue, i homme nour e, s'enflamme le Midi et se soulève l'Ouest.

I ceci n'est point une accusation value et sans fondeten; du rez-de-chaussée où l'émente peut l'atteindre m 't den ; du rez-de-chaussee on l'emeute peut l'attendre tr p fa lem r' la reine est montée au premier etage dans une plèce si rée entre l'appartement du roi et ceiul de Mi le dauphin , cest là qu'elle exige qu'on ne ferme ni viets ni persenres, afin que soient moins longues ses rgues nuits sans sommell. Vers le milieu d'une de ces le la lune, cette mélancolique visiteuse, éclaire sa mbre.

Dormez vons in ame Campan? dit elle.

Non Votre Ma th

En blen, dans un mois quand je reverral cette même je seral depagée de mes chalnes et le roi sera libre

at ez-v us print, madame?

i trer i s'émeut à la fois pour nous délivrer j'ai i trer la marche des grirces et du roi de Prusse tel jeur i seron à Llife; tel jour, à Verdun; tel jour, à Paris Oh si « lement le roi avait plus d'énergle!

c'est ce qui desespère i ardente Marie-Antoinette, elle qui en a trop.

- Et cependant le roi n'est pas poltron, dit-elle; il a un très grand courage passif; mais il est cernsé par une mauvaise honte, par une défiance de fui-même qui vient de son éducation autant que de son caractère. Pour mol, je pourrais bien agir et monter à cheval; mais, si j'agis-sais, ce serait donner des armes aux ennemis du roi; le cri contre l'Autrichienne serait général en France, j'anéantirais le roi en me montrant.

Aussi le peuple qui avec son instinct merveilleux devine tout, le peuple qui voyait se monvoir cet éternei foyer de conspirations, faisait-il sa guerre à lui, guerre d'insultes, de caricatures, de libelles, d'injures criées à haute volx, tracées sur les murs avec du charbon, sur les chapeaux avec de la craile. La reine ne peut plus descendre au jardin, elle est finée, il faut fermer les Tuileries; mais l'Assemblée se révolte à cette mesure : elle en a sa part, du jardin des Tutierles ; la terrasse des Feuillants est à elle, fa terrasse des Feuillants restera libre : seulement, on tendra un ruban tricolore d'un bout à l'autre de la terrasse.

En deçà du ruban, ce sera la terre nationale. Au defà, ce sera Cobience.

Quiconque mettra le pied sur la terre de Cobience sera réputé mauvais citoyen et traité comme Fouion et Berthier.

Vous vous rappelez comme on les a traités tous deux. Un jeune homme qui n'a pas iu la consigne, un provinclal sans doute, qui ne sait pas que ce ruban tricolore est

une frontière, passe en pays ennemi.

A l'instant, un flot de peuple s'amasse, et une tempéte de cris le prévient de son imprudence et du danger qu'il court.

Aussitôt il ôte ses souliers, tire son mouchoir et essuie le sable des semeiles.

On crie : « Bravo : Vive ie bon citoyen : » et if est porté en triomphe.

L'esprit de tout un peuple est là, dans une simple anco-dote comme celle que nous venons de racouter. Tout cela indique à la Gironde que l'heure est venue et qu'elle peut demander à son tour cette déchéance dont elle a besoln.

Aussi, dés le 20 juin, Jean de Bry, au nom de la com-mission des Douze, fait-ii un rapport sur les mesures à prendre en cas de danger de la patrie, et sose-t-il le cas où ce danger viendrait de la part du pouvoir exécutif, dont la mission est de le repousser.

C'est qu'il y a dans cette constitution qu'invoque toujours Louis XVI un article terrible.

« Si le roi se mettait à la tête d'une armée et en dirigeait les forces contre la nation, ou s'il ne s'opposait pas, par un acte formet, à une parcitle entreprise qui s'exéculerait en son nom, il scraft censé avoir abdiqué la royauté. »

Vergnfaud a-t-il surpris tes espérances, panyre reine? Sait-il qu'au retour de la lune tu dois être libre? Connaît-il ces étapes marquées aux armées de la coalition de la frontière à Paris, lorsqu'il s'écrie:

« O roi! qui sans doute avez eru, avec le tyran Lysandre, que la vérité ne valait pas mieux que le mensonge, et qu'il faliait amuser les hommes par des serments, comme on amuse les enfants avec des osselets; qui n'avez feint d'aimer les fois que pour conserver la puissance qui vous servirait à les braver, la Constitution que pour qu'elle ne vous précipitat pas du trône, où vous aviez besoin de rester pour la détrulre; pensez-vous nous abuser par d'hy-pocrites protestations? Pensez-vous nous donner le change maiheurs par l'artifice de vos excuses? Etait-ce sur nos nous défendre que d'opposer aux soldats étrangers des forces dont l'infériorité ne laissait pas même d'incertitude sur leur défaite? Etait-ce nous défendre que d'écarter les projets tendant à fortifier l'intérieur? Etait ce nous défendre que de ne pas réprimer un général qui violait la Constitution, et d'enchaîner le courage de ceux qui la ser-vaient? La Constitution vous laissa-t-elle le choix des ministres pour notre bonheur ou notre ruine? vous fit-elle chef de l'armée pour notre gloire ou notre honte? vous donna-t-elle enfin le droit de sanction, une liste civile et tant de prérogatives, pour rerdre constitutionnellement l'empire? Non! non! homme que la générosité des Francals n'a pu rendre sensible, que le seul amour du despo-tisme a pu toucher, vous n'êtes plus rien jour cette Cons-titution que vous avez si indignement violée, pour le peuple que vous avez si indignement trahi! »

Mais tout cela n'est pas encore assez clair. Le discours de Vergniaud est hypothétique.

Attendez, voici ceini de Brissot; il ne iaissera rien à

Le péril où nous sommes est le plus extraordinaire qu'on alt encore vu dans les slècles passés; la patrie est

en danger, non pas qu'elle manque de troupes, non pas en danger, non pas qu'elle manque de troipes, non l'as que ses troupes soient peu courageuses, ses frontières peu fortifiées, ses ressources peu abondantes, non. Elle est en danger, parce qu'on a paralysé ses forces. Et qui les paralysait? Un seul homme; celui-là même que la Coustitution a fait son chef, et que des conseillers perfides fatsaient son ennemi. On vous dit de craindre les rots de Hontent toutes les impulsions. La nation est le jouet de ce cabinet.

« Vollà le secret de notre position, vollà la source du mal, vollà où il faut porter le remède. »

Le 22 juillet, on proclame la patrie en danger



Rouget de l'Isle.

grie et de Prusse: et, moi, je dis que la force principale de ces rois est à la cour, et que c'est là qu'il faut les vaincre d'abord. On vous a dit de frapper sur des prêtres réfractaires par tout le royaume: et moi, je dis que frapper sur la cour des Tuileries, c'est frapper ces prêtres d'un seul coup. On vous dit de poursuivre tous les intrigants, tous les factieux tous les conspirateurs, et moi je dis tous les factieux, tous les conspirateurs: et, moi, je dis que tous disparaissent si vous frappez sur le cabinet des Tuileries; car ce cabinet, c'est le point où tous les fils aboutissent, où se trament toutes les manœuvres, d'où parC'est la Commune qui est chargée de la proclamation; la Commune qui se révèle comme une cinquième puissance qui, un jour, dévorera les quatre autres.

Les quatre autres, les voici dans leur ordre:

Les girondius;

Les jacobins;

Les cordeliers;

La cour. C'est Sergent, le futur beau-frère de Marceau, qui donne le programme de ces fêtes; artiste médiocre, la situation re lu qui le suf e se et est une des fou-e ce sta d'el vier, eu s'ive l'it, s'us la main du l'urent de la Contact les bonnes et les mau-

L. d marche 92 julle' say' ures du matin, les cas c metre t there have en ficure. Ils tonnent;
c d l'Ars and l'actin lutor fait echo.
Les s x les s control l'alionale se rassemblent aut de l'actin l'actin l'actionale se rassemblent au-

I ax cities per data Paris la proclamation. te un a caregiment de cavalerie avec trom-fell : 1 rs 1 squé et six pièces de canon. Qua re s rs 1 archant en tête porteront quatre ense g . . . c cu e desquelles sera écrit un mot sacré. tes r ssnt

TE, EGALITE, CONSTITUTION, PATRIE.

l - . dr. nt d'uze officiers municipaux en écharpe. - e r - e . municipaux, un garde national a cheval a ne grande bannière tricolore où seront écrits ces

CITOVENS, LA PATRIE EST EN DANGER.

Enfin suivront six autres pièces de canon et un déta-. eme i de la garde nationale.

La mirelle sera fermee par la cavalerie.

Le genie de la Révolution lui-même aurait écrit ce programme qu'il ne serait pas plus sombre et plus terrible. Ce n'est pas le tout sur chaque grande place, un ampli the tre est elevé pour recevoir les enrôlements; des le us ut dressées livrant au vent leurs flammes trico-1 res qua re planches convertes d'un tapis sont posées sur les tai i ure, un cercle de factionnaires et deux pièces de en n protegent cette espèce d'autel du patriotisme; enfin, des muricipaux et six notables siègent pour écrire et don-tier aux enrolés leurs certificats.

Les enrolements se sont aux chants patriotiques; la mu-s que joue le ca ira et la Marseillaise; les enrolés mon-tent et des endent les gradins de l'amphithéatre, en criant:

Vive la nation!

Cha un est ému, chacun trouve cela grand comme la r tion e le même.

senlement, un journaliste se plaint de n'avoir pas vu

plus de piques Voyez vous, par le grand chemin de l'esprit populaire,

Venir le 10 août? Maintenant, je vals vous le montrer dans son chemin de traverse

XXIX

CEARLES BARBAROUX. - IL EST PRÉSENTÉ ET RECU CHEZ MADAME ROLAND. - CINQ CENTS HOMMES QUI SACHENT MOURIR. - PROJET DE BARBAROUX. -SANTERICE S'Y OPPOSE. - RIXE AUX CHAMPS-ÉLY-SÉES. - ADBESSE DES FÉDÉRÉS. - LE MONT AVENTIN. DIRECTOIRE D'INSURRECTION. - DIFFICULTÉ D'UNE ATTAQUE DES TUILERIES. - LE FAUBOURG SAINT-MARCEAU AU FAUBOUEG SAINT-ANTOINE. -ON DÉLIVRE DES CARTOUCHES. - NOUVEAU PROJET DI. FUITE. - IDÉE DE GRANGENEUVE, - CHABOT LECUIE. - LA VEILLE DU 16 AOUT. - LA VILLE ET IN COUR. - LUCILE ET MADAME DANTON. - TER-BILLE FRÉPARATIES. - LA NUIT. - LA MAISON DES TRIPLS OF THE PALAIS DES ROIS. - LA DÉFENSE. -14 CORNALL E. LE PREMIER COUP DE FEU. — LES MILIE LOTS. -- LES QUARANTE-HUIT SECTIONS. — PATION WAS THE BALL.

r. prezvil co leure homme que le vous al fait r entrant par um porte de Paris, tandis que l rt prelaure?

to the first of the second of qui fai | lant lifrault de Séchelles; Barbaroux, dont madame Roland commencera par se deller, attendu qu'il est trop beau.

Ecoutez-la, la sévère patriote qui, comme elle le dit ellememe, a toujours commande a ses sens, et qui moins que personne a connu la volupté:

Barbaroux est léger; les adorations que les femmes saus mœurs lui prodiguent nuisent an sérieux de ses sentiments. Quand je vois ces beaux jeunes hommes trop enivres de l'impression qu'ils produisent, comme Barbaroux et Hérault de Séchelles, je ne juis mempécher de peuser qu'ils s'adorent trop eux-memes pour adorer assez la patrie. »

Elle se trompait, la sévère Pallas: ce înt la patrie, non pas l'unique, mais la première maltresse de Barbaroux; ce fut celle qu'il aima le mieux, puisqu'il mourut pour elle. Barbaroux avait vingt-six ans; né a Marseille, d'une famille de ces hardis navigateurs qui ont fait du commerce une poésie, il semblait descendre pour la grâce, l'idéalité, la forme, pour le profil grec surtout, de quelqu'un de ces

la forme, pour le prom grec surtout, de queiqu un de ces-navigateurs phocéens, qui transporterent leurs dieux des bords du Caique aux rives du Rhône. De bonne heure il s'était exercé a la párole, cet art dont les kommes du Midi savent se faire à la fols une armu et une parure; puis, à la poesie, cette fleur qu'ils cueillent en se baissant; dans ses luisirs, il s'était occupé de physique, il était en correspondance avec Saussure et Marat.

Au milieu des agitations qui sulvirent l'élection de Miil lut nommé secretaire de la municipalité de Marseille.

Aux troubles d'Arles, il prit les armes.

Député à l'Assemblée nationale des massacres d'Avignon, il ne justifia ni les bonrreaux ni les victimes; il dit la vérité, simple, terrible, cruelle comme elle était. Les girondins le remarquerent; c'étaient de véritables artistes que les girondins. Ils ai-malent le beau et le grand : ils attirérent Barbaroux à eux et le présentèrent à madame Roland, c'était présenter l'Imagination à la Sagesse.

Roland était encore au ministère, pauvre comme aupuravant, plus pauvre, pent-être; il demeurait rue Saint-Jacques, sous les tolts. Roland était en correspondance avec Barbaroux, il le connaissait par lettres avant de le con-

naltre personnellement. Madame Roland le reçut, et elle n'en revenalt point en comparant ce beau jeune homme, en apparence sl léger, a ces lettres si pleines de sagesse.

« Il s'attacha à mon marl, dit elle; nous le vimes da-vantage après notre sortie du ministère. Ce fut alors que, raisonnant du manyais état des choses et de la crainte du triomphe du despotisme dans le Nord de la France, nous tormions le projet d'une république dans le Midi.

« - Ce sera notre pis aller, me répondit en souriant Barbaronx. Mais les Marseillais arrivés ici me dispenseront d'y

Il connaissait bien ses compatriotes, ce jeune envoyé de Marseille.

Ils étaient en route, en esset, marchant sur Paris, ayant entrepris comme une simple étape cette route de deux cent vingt lieues

N'avait-il pas écrit tout simplement de Parls avec un laconisme antique:

« Envoyez-mol cling cents hommes qui sachent mourir! »

Rebecqui, son compatriote, les avait choisis lui-mêmo alors, et les lui avait envoyés.

Cétaient de vieux soldats que ces jeunes gens; ils étaient du parti français d'Avignon, et ils s'étaient battus à Toulouse, à Nimes, à Arles; par conséquent, ils étaient faits à la fatigue et au sang.

Rebecqui avait profité de la permission de les choisir et les avait pris partout, âpres marlus, durs paysans, mains noircies par le goudron ou durcies par le travail, visages brûlés par le strocco d'Afrique ou par le mistral. On les appelait des brigands; et, en effet, au fur et à mesure qu'ils avancaient dans le Nord avec leurs yeux flamboyants, leur barbe noire, leur ceinture rouge, leur langage étrange et qu'on ne comprenaît pas, on dut s'épouvanter à leur aspect. Ceux-là, certes, n'arrivalent pas laves refroidles au grand cratère de la hévolution; Parls n'en était qu'à l'enthou-siasme : ils en étaient, eux, au vertige.

Ce qui les soutenait surtout dans leur route, ce qui faisait plus que de les soutenir, ce qui les grisait, c'était cette Marseillaise, cet hymne né dans le Nord, qui, d'un coup de ses larges alles, avait traversé la France, et était

allé s'abattre dans le Midl.

Dans leur bouche, la Marseillaise avait change d'esprit, comme les mots avaient changé d'accent; composée pour être un chant de fraternité, elle était devenue un chant d'extermination et de mort.

Qui a fait de la Marseillaise l'épouvante de nos mères?

Marseillais.

Barbaroux, qui les attendalt, comme il avait dit à ma-dame Roland, Barbaroux alla au-devant d'eux u Charenton. Il fondait de grandes espérances sur ces cinq cents hommes, l'enthousiaste envoyé des Bouches-du-Rhône; il voulait les faire recevoir par quarante mille Parisiens; ces quarante mille Parisiens marcheraient à l'hôtel de ville, entraineraient l'Assemblée, passeraient sur les Tuileries comme une trombe, comme un ouragan, comme une faux; sous leurs pieds disparaîtrait la dernière trace du despotisme, et, sur cette place battue comme une aire, on fonderait la république.

Rève d'enfaut, d'enthousiaste, de poète, pour la réalisa-tion duquel on comptait sur Santerre!

Santerre promit, mais Santerre se garda bien de tenir. Dès le lendemain de leur arrivée, les Marseillais se heurtèrent à un obstacle, plus qu'à un obstacle, à une rixe. Il y avait festiu patriotique aux Champs-Elysées; à deux pas du festin se tenaient les grenadiers des Filles-Saint-Thomas, cette garde royaliste de Louis XVI qui l'avait constamment défendu, et notamment au 20 juin. On commença par s'injurier; des injures, on passa aux coups. Les Marseillais avaient l'avantage d'être une nation, ils foucèrent sur leurs ennemis comme des sangliers. Au premier coup de boutoir, les grenadiers furent culbutés; ils avaient heureusement pour eux une retraite, les Tuileries; le pont tournant s'abaissa devant eux, se releva devant les Mar-seillais; les fuyards trouvérent un asile dans les appartements du roi, les blessés furent soignés par les blanches mains des femmes de la cour.

Les fédérés, Marseillais, Bretons, Dauphinois, etc., formaient un corps de cinq mille hommes: c'était beaucoup, non point à cause du nombre, mais à cause de l'esprit, esprit unique, esprit révolutionnaire en avant même de

l'esprit parisien.

Dès le 17 juillet, ils avaient envoyé une adresse à l'Assemblée; ils lui parlaient comme on ne lui avait point parlé encore.

« Vous avez déclaré la patrie en danger, mais ne la mettez-vous pas en danger vous-mêmes en prolongeant l'impunité des traftres? Poursuivez la Fayette; suspendez le pouvoir exécutif; destituez les directoires de département; renouvelez le pouvoir judiciaire. »

C'était bien bardi à cinq mille provinciaux de venir ainsi dicter leurs conditions à l'Assemblée nationale.

Anssi passa-t-elle à l'ordre du jour.

Sept jours après, un festin leur est donné sur l'empla-cement de la Bastille, encore tout couvert de ruines. Remarquez que c'est toujours là que le peuple de Paris se rassemble: la Bastille, c'est le mont Aventin de la moderne Rome.

Là, on décrète un directoire d'insurrection.

Voyez si les hommes sont bien choisis: Santerre, Alexandre, Fournier l'Américain, Westermann et Lazowski.

Le comité décide qu'on s'emparera de l'hôtel de ville, qui ne sera pas difficile, attenda que Pétion en ouvrira les portes, et Manuel et Danton les fenêtres; on marchera sur les Tuileries, on enlèvera le roi sans lui faire de mal, et on le mettra à Vincennes.

Mais le comité avait trop compté sur Pétion ; arrivé à trois heures du matin, il disperse les convives. Il n'est pas

temps.

On parlait beauconp de l'attaque des Tuileries; mais, tout prendre, ce n'était pas chose si facile qu'on se le figurait, que d'attaquer et de prendre les Tuileries. Le 20 juin avait été une surprise, une escalade, un coup de main; mais, depuis ce jour-là, les Tuileries avaient été fortifiées et avaient reçu garnison.

Si nos lecteurs veulent jeter les yeux sur un plan to-pographique du terms, ils ce rendrent compte de la diffe-

pographique du temps, ils se rendront compte de la diffi-

culté.

Au lien de la cour immense où parade aujourd'hui la garde nationale, le terrain qu'elle occupe présentait trois petites cours divisées d'une façon à peu près égale. Ces trois cours s'appelaient, celle du pavillon de Flore, la cour des Princes, celle du milieu, la cour des Tuileries, celle qui confine de nos jours à la rue de Rivoli, la cour des Suisses.

Ces trois cours étaient fermées de murs et non de grilles. Ces murs, percés de jours qu'il était facile de transformer en meurtrières, offraient un premier rempart à la garnison. Si ce premier rempart était forcé, la garnison se retirait, non seulement dans la portion des Tuileries qui faisalt face, mais encore dans les bâtiments latéraux.

Les patriotes eugagés dans ces cours étaient pris alors entre trois feux

Quant à la garnison elle était nombreuse et aguerre. Jamais le roi n'avait eté si bien garde, car jamais il n'avait

eté si hautement prévenu. Dabord il avait les gardes nationaux royalistes qui étaient en bon nombre et fort ardents, — on l'a vu par la rixe des Champs-Elysées; — puis les restes de la gardo constitutionnelle, puis les chevaliers de Saint-Louis, la noblesse française, ainsi qu'ils s'intitulalent; puis les Suisses, milice fidele, qui vendait son saug, mais qui livrait loyalement sa marchandise.

Or, un échec devaut les Tuileries, c'était le triomphe de la royauté sur le peuple; c'était l'abaissement de l'Assem-

blée nationale devant la cour.

Aussi, tout en marchant en avant, tout en demandant la déchéance, tout en proclamant la patrie en danger, la Gironde hésitait-elle parfois.

C'était lors de ces hésitations, c'était pendant le silence qu'elles amenaient qu'on entendait le bruit sourd des sapes souterraines.

Le 3 août, le faubourg Saint-Marceau envoie à la section des Quinze-Vingts.

- Frères du faubourg Saint-Antoine, marcherez-vous avec nous, st nous marchons? demande-t-il.

- Nous marcherons, répond le faubourg Saint-Antoine. — Nous marcherons, repond le laubourg Sant-Antonie. Le 4 août, Carra réunit le directoire insurrectionnel au Cadran-Bleu, et écrit le plan de l'insurrection. Le 4, Barbaroux fait, de son côté, un plan avec ses Mar-seillais; seulement, il l'oublie dans sa veste d'été, et l'en-

voie à la blanchisseuse avec cette veste.

Ce plan fait, deux Marseillais vont à la mairie; trouvent Sergent et Panis, deux vigoureux patriotes aussi, mais pas de la taille de ceux qui leur arrivent. Que demandent ces deux jeunes gens? De la poudre et des

Sergent et Panis commencent par refuser. — Des cartouches, ou je me brûle la cervelle, dit l'un d'enx.

Et il tire un pistolet de sa poche, l'arme et l'approche de son front.

Il allait se tner, le fou, quand Sergent l'arrête d'une main, et de l'autre signe l'ordre de délivrer les cartouches. Panis et Sergent ont joué leurs têtes, mais voilà les Mar-

seillais armés. Le 5, on apprend que la cour a fait venir les Suisses de Courbevoie, et que, pendant la nuit, ils sont entrés an

château avec un billet de Pétion. Dans la soirée, le bruit d'un projet de fuite se répand. En effet, rien de plus facile que de fuir. Qui empêche le

roi de sortir la nuit par le pont tournant avec ses Suisses et ses gentilshommes? Il montait à cheval et gagnait Rouen; n'était-il pas attendu en Normandie depuis le 27 juin?

Les six mille fédérés déclarèrent qu'ils allaient cerner Le S, on propose l'accusation de la Fayette, et l'Assemblée le château.

déclare qu'il n'y a pas lieu. Ainsi, l'Assemblée recule.

C'est alors que Grangeneuve a une idée: il va trouver

- Je me promènerai ce soir tout seul sur le quai des Tuileries, lui dit-il; tu me rencontreras, et tu me brûleras la cervelle; demain, on accusera la conr, on marchera sur les Tuileries, et la révolution sera faite, ayant coûté le sang d'un seul homme.

Chabot accepte, engage sa parole à Grangeneuve; mais le soir, le cœur lui manque. Grangeneuve se tronve seul au rendez-vous : il se promène toute la nuit, attendant son meurtrier, et rentre chez lui le matin, désespérant du salut de la patrie.

Le 9 est une journée de doute et d'hésitation.

Marat est convenu avec les Marseillais qu'en cas de non-réussite, ils l'emmèneront avec eux, déguisé en charbonnier. Barbaroux, lui, ne se sauvera pas : si le coup manque, il a

du poison sur lui et il s'empoisonnera.

Robespierre n'était pas mêlé au mouvement; seulement, il se tenait prêt à en profiter; il demanda une entrevue à Barbaroux et à Rebecqui.

— En cas de réussite, hasarda-t-il, ne serait-il pas bon de jeter d'avance les yeux sur un homme populaire qui pût diriger la Révolution 9

Rebecqui comprend.

Pas plus de dictateur que de roi! s'écrie-t-il.

Et il sort avec Barbaroux, laissant Robespierre, qui va se cacher immédiatement pour ne reparaitre que le 16.

La cour, de son côté, continue de prendre ses mesures pour la défense : dans la journée du 9. la galerie du Louvre coupée, des madriers de chêne entrent publiquement par le pont tournant et sont employés à blinder les fenêtres.

Une dernière proposition de fuite est faite à la famille

toj s journée du 9 Mais la re ne refuse obstiné-

elle urra les chances d'un conbat c des Tutleries sont reuses à trois chefs éprou-les Susses sont communes tur M. Maillardoz; les sh mmes, par M d'llers 3, les gardes nationales,

corps de garde nation pate l'hôtel de ville, re au pout Neuf, lais e. . ' la ser les factieux; puls, tande que les Suisses les a ... de face, ils leur couperont la retraite, et les écras : ; r derrière

On n éta't pas sûr du mame t, on avait cru que ce serait pour le dimanche 5 🐪 Phan he 5 passé, on crut que ce se-

rait pour le dima. 'e ?

Cependant on sc t prêt Le s, Lucile, la femme de Ca-mille Des revenue de la campagne; c'est par elle qu e firent Camille, Danton et Fréron, dans la nu. 1 et une de ses lettres donne la mesure du tr n l ... ent ces grands meneurs, qui, la chose terminee > v... r nt t us de l'avoir faite.

C. t se semme avalent eu des l' de r. ils allèrent chez Danton. t sa femme avaient eu des Marselliais à diner.

, u e semme pleurait, l'ensant était hébété; Danton était résolu, Lucile était prise d'un accès nerveux et riait malgré elle

Man Dieu! ma chère lui dit madame Danton, est-il possi le que vous rliez ainsi en parellie circonstance? — Hélas (répondit la jeune femme, il en est toujours ainsi

de mel quand je dois beaucoup pleurer le soir.
Il faisait un temps magnifique; on se promena dans la rue;

des sans-culottes passèrent en criant :

- Vive la nation!

Puis, des troupes à cheval, silencleuses, menacantes. Lucile ent peur.

- Allons-nous-en, dit-elle à madame Danton.

Et ce fut au tour de celle-ci de rire.

Cependant, à force d'insister sur le danger qu'elle crai-gnait Luclle finit par faire partager sa crainte à son amle.

En rentrant, les deux femmes rencontrérent madame Danton la mère.

Vous ne tarderez pas à entendre sonner le tocsin, lui dit

Revenue chez elle, elle vit que chacun s'armait. Camille avait son fusit de garde national ; alors, la prophétie de la pauvre Luclle se réalisa. Elle s'enfonça dans l'aicove et se mit à pleurer. Cependant elle n'osait réprimander tout haut son mari, à cause de ceux qui étaient là, et qui l'eussent appelée mauvaise patriote. Enfin, elle saisit un moment où Camille était seul, se jeta à son cou et le supplia de ne point sortir.

- Sois tranquille, ini dit Camille, je ne quitteral pas Dan-

Fréron entra, il était très déterminé.

Ma foi, dit-ii, les choses vont si mai, que je suis las de la vie, et que je suis décidé à me salre tuer.

Alors, on apporta des cartonches; Luclle se sauva dans le salon, qui était sans lumière, afin de ne point voir tous ces apprets

Camille Desmoulins, Danton et Fréron partirent. Lucile resta seule et alla s'asseoir près d'un lit, anéantie, écrasée,

Bientôt Danton rentra et se jeta sur ce llt : ll n'avalt pas l'air i re empressé et ne paraissait pas beaucoup compter sur la journée du lendemain. Trois fois on vint le chercher ; !! sortalt, mals il rentralt presque aussitot. Enfin, comme minuit approchait, il partit pour la Commune. Lucile resta de nouveau seule, à genoux près de la fenêtre : elle était tout en larmes et cachée dans son mouchoir. Le tocsin sonnait aux Cordellers, et elle se balançait machinalement aux vibrations monotones de la cloche. Danton revint ; les nouvelles se suc-cédalent tantôt bonnés, tantôt mauvalses, plutôt mauvalses q e bonnes; le toesin ne rendait pas.

Ce sut alors que Lucile comprit qu'il étalt question de marcher sur les Tulierles, elle faillit s'évanouir, lieureusement Camille rentra, et s'endormit sur son épaule Madame Danton semilait se préparer à la mort de son marl. Le matin, or to le canon, elle jeta un cri, palit, se laissa affer et s évaro it

Le 2 p'e bre devait la tuer tout à fait, La nuit était be le et doucement éclairée

Nous avors dit e qui e passalt dans la maison des trib ins . voyons q . . passait à cent pas de là, dans le palall des rols

La us i, des femme y l'alert et pleuraiert, plus abondam n' seut-dire quai 'ear car les yeux des princes ont éte

from the first prairie qualitate le farmes.

'mme (ta est l' rouse e madame Elisabeth.

'maient a balen, c' haque vibration de ce tocden l râme, mels ce que l'on avait dit
clez e en le disalt aux Tul cles au sl; tes rassemblem r' enc à se l'rmer, e faubourgs semblalent en gour

or unifen le fauvres lemmes ; et tan-

dis que les Suisses, stiencieux, se rangeaient dans les cours comme des murailles d'hommes, elles allèrent se reposer toutes vêtues dans un cabinet des entresols; sur la route, elles rencontrèrent le roi. La reine voulut alors l'entrainer avec elle pour le revétir du gilet plastronné que lui avait fait faire madame Campan, mais Il refusa.

- Cela est bon, dit-il, pour me préserver de la balle ou du poignard d'un assassin un jour de cérémonie; mais, dans un jour de combat, où tous mes amis s'exposent pour mei, ce serait une lacheté que de ne pas m'exposer autant que mes

amis.

Sur ces mots, le rol quilla les deux femmes, pour rentrer dans son appartement et s'enfermer avec son confesseur. Un officier de l'état-major venait de lui communiquer le

plan de défense que le général Viemesnil avait préparé. Ce même officier s'approcha des femmes de la reine, et, s'adressant à madame Campan :

 Mettez dans vos poches, dlt-il, vos bljoux et votre ar-gent; nos dangers sont inévitables, nos moyens de défense nuls; ils ne pourraient se trouver que dans la vigueur du roi,

et c'est la seule vertu qui lui manque.

Pendant ce temps, madame Ellsabeth se dégagealt de quelques vêtements afin de se coucher un peu plus à son sur un canapé; elle ôta de son fichu une épingle de corna-line et la montra à madame Campan. C'étalt une plerre une plerre gravée ; la gravure représentait une touffe de ils avec une légende.

Lisez, dit madame Elisabeth.

Madame Campan s'approcha d'une lumière et lut :

Oubli des offenses, pardon des injures,

- Je crains blen, dit la princesse, que cette maxime n'ait peu d'influence parmi nos ennemis; mais elle ne doit pas nous en être moins chère.

Les deux princesses essayèrent d'abord de dormir; mais, comme elles ne pouvaient en venlr à bout, elles appelérent

près d'elles madame Campan.

A peine madame Campan était-elle assise à leurs pieds, qu'un coup de fusil retentit dans les cours et les fit bondir toutes trols.

- Hélas i dit la reine en se levant; voilà le premier coup de feu, et ce ne sera malheureusement pas le dernier i... Montons chez le rol.

Elles trouvérent le rol assez tranquille ; la reine s'étonnait de cette tranquillité; voici à quoi elle tenait :

Dans les premiers jours d'août, grand nombre de royalistes avalent fait offrir de l'argent à la famille royale. M. de la Ferté, intendant des Menus, avalt apporté mille louis. M. Augier, bean-frère de madame Campan, avait fait offrir par sa semme un porteseulle contenant pour cent mille écus d'esfets. Ces deux offres et beaucoup d'autres plus ou moins considérables, avaient été refusées. Cependant la reine revint sur les mille louis de M. de la Ferlé, et les lui fit prendre par madame Campan pour compléter une somme que le roi de-

vall denner. Cette somme que le rol devait donner fut donnée en effet, voici comment

Madame Elisabeth avait trouvé un homme qui se chargeait, disait-il, de gagner Pétlon pour une somme de deux cent mille livres. Pétion, gagné, devait venir au château, et, en parlant au rol, tenir pendant deux secondes au moins son index posé sur son œil droit.

Le roi avait falt donner l'ordre à Pétlon de se rendre an château, et le roi l'attendalt

De deux choses l'une : ou l'étien était acheté, et on l'avait pour aml, au lieu de l'avoir pour ennemi, et alors le mou-vement était moins à craindre; ou Pétion n'était point acheté, et on le gardait pour otage; dans l'un ou l'autre cas, comme on volt, tout espoir n'était pas perdu.

Et puls on avait négocié avec Danton ; Danton avait reçu, disait-on, cinquante mille francs d'acompte. Ce bruit était tellement répandu, qu'on lui attribua son inaction pendant la nuit du to août, inaction que nous avons consignée en rendant compte de ce qui s'était passé chez la femme de Camille Desmoulins.

Il est vral que nulle part on ne tronve la preuve que l'inaction de Danton alt tenu à cette cause.

Cependant une nouvelle arriva sur ces entrefaltes, qui n'était pas de nature à rassurer le rol. La question de la déchéance avait été portée devant les sections; et quarantesept sur quarante huit avaient voté la déchéance.

En outre, ne trauvant point, à ce qu'il parait, la-Commune assez patriote, elles avalent nomné chacune trois commis-saires pour se réunir à elles et sauver la patrie.

Tel était le mandat que les commissaires avalent reçu : des moyens qu'ils devalent employer, it n'en était pas question. Le mandat était d'autant plus Illimité.

Différents émissaires, comme on le omprend bien, avaient

été envoyés dans les faubourgs Saint-Marceau et Saint-Antoine : ils revenalent et rapportaient des nouvelles.

Celui qui rentra vers minuit et demi annonça qu'il avait vu le faubourg Saint-Antoine dèsert, et cependant illuminé; les quelques individus que l'on apercevait dans les rues se glissaient sans bruit de maison en maison; c'étaient évidemment des meneurs qui s'assuraient par eux-mêmes si les soldats du peuple étaient préts.

En tout cas, les espions annonçaient l'attaque pour la nuit,

ou, tout au moins, pour le point du jour.

A minuit et demi, on annonça M. Pétion.

On avait bon espoir que l'affaire des deux cent mille francs était faite; Pétion, la veille, avait demandé vingt mille francs au département pour renvoyer les Marseillais.

Or, les Marseillais, c'était l'avant-garde des masses qui de-

valent se porter sur le château.

Cependant les Marseillais n'étalent point partis.

Cette fois, on ne fit point faire antichambre à Pétion ; au contraire, on lui dit que le roi l'attendait.

Mais, pour arriver jusqu'au roi, il lui fallut traverser les rangs de la garde nationale, des Suisses, et de ce qu'on appelait les chevaliers du poignard.

Néanmoins, on savait que le roi attendait le maire de Paris, et, à part les noms de traître et de Judas qui lui furent un peu crachés à la figure tandis qu'il montait les escaliers, tout se passa assez bien.

XXX

PLAINTES DE MANDAT A PÉTION. — LE ROI ATTEND. —
IL EST LA VICTIME D'UN ESCROC. — PÉTION PRISONNIER. — MOT D'UN OFFICIER SUISSE. — MANDAT A
L'HOTEL DE VILLE. — LES SECTIONNAIRES A LA COMMUNE. — LE COUP DE PISTOLET. — LA COMMUNE
BRULE SES VAISSEAUX. — SANTERRE, COMMANDANT
DE LA CARDE NATIONALE. — LE ROI SE MONTRE A
SES DÉFENSEURS. — RIDICULE. — M. DE MAILLY. —
—VIVE LE ROI! VIVE LA NATION! — REVUE MANQUÉE. — OUVREZ A LA NOBLESSE DE FRANCE! —
RŒDERER ET BOISSIEUX. — MANDAT FILS REPOUSSE
L'INSULTE FAITE A SON PÈRE. — RIXE SANGLANTE. —
RŒDERER EN PRÉSENCE DE LA REINE.

Le roi attendait Pétion dans cette même chambre où le roi, comme il l'avait dit lui-même, lui avait si vertement lavé la tête le 21 juin; ce soir-là, une sortie pareille de la part de Louis XVI eut été plus grave.

A la porte, Mandat arrêta Pétion; Mandat était commandant de la garde nationale, comme nous l'avons dit; c'était lui qui l'avait disposée en deux grands corps qu'i devaient fermer la retraite aux faubourgs, tandis que les Suisses feraient leur sortie.

— Ah! c'est vous, monsieur Pétion? lui dit-il. Pourquoi donc les administrateurs de la police de la ville ont-ils distribué des cartouches aux Marseillais? Pourquoi, moi, Mandat, pour chacun de mes hommes, n'ai-je reçu que trois cartouches?

Pétion était d'une nature fort flegmatique; il regarda Mandat avec son calme habituel.

- D'abord, dit-il, on n'en a pas fait demander davantage des Tulleries.

C'était vrai; le roi, qui se défiait fort de la garde nationale, avait fait distribuer quarante cartouches à chaque Suisse, et trois seulement à chaque garde national.

- Mais, moi, dit Mandat, moi, je vous ai fait demander de la poudre!

 Vous avez demandé de la poudre, c'est vrai; mais vous n'êtes pas en règle pour en avoir.

— C'était à vous à m'y mettre, en règle, dit Mandat, puisque l'ordre doit émaner de vous.

Heureusement pour Pétion, une voix dit en ce moment :

- Le roi attend.

On s'ouvrit, et Pétion passa.

Il causa avec le roi, et ne comprit pas grand'chose à sa conversation ; le roi, en effet, parlait comme il devait parler

à un homme qui avait reçu deux cent mille francs. Pétion ouvrait de grands yeux, mais ne portait pas le moins du monde son index à son œil; on se rappelle que c'était le signe par lequel il devait indiquer au rol qu'il pouvait compter sur lul.

Le roi avait donc été trompé; un habile escroc avait empoché les deux cent mille francs.

Restait le second moyen : retenir Pétion en ofage.

Le rol n'osa point faire une violence directe au maire de Paris; mais, en le conduisant jusqu'à la porte de son cabinet:

- Ne vous éloignez pas, monsieur, lui dit-il; j'aural encore à causer avec vous.

C'était dire à ceux qui étaient là : « Je vous confie M. Pétion, ne le laissez pas partir. »

Ceux qui étaient là comprirent parfaitement, et enveloppèrent Pétion.

Heureusement pour lui, Mandat n'y était plus; appelé à l'hôtel de ville pour rendre compte des mesures prises par lui pour la sûreté de Paris, il n'avait pu désobéir à cet ordre.

Mais les visages de ceux qui restaient n'étalent pas rassurants; en outre, on était fort serré dans ces chambres, on étouffait.

Pétion écarta tout ce monde en disant :

- Pardon, messieurs, il est impossible de rester icl, je voudrais prendre l'air.

On avait bonne envie de le retenir dans cette chambre, cependant on ne l'osa point. Il prit le premier escalier venu; cet escalier le conduisit au jardin.

C'était une prison plus grande et plus aérée, voilà tout, mais aussi exactement fermée que la première.

Un homme l'avait suivi, c'était Rœderer, le procureursyndic du département ; il lui donna le bras, et tous deux se promenèrent sur la terrasse qui fongeaît le palais.

Cette terrasse étalt éclairée par une ligne de lampions. Des gardes nationaux, — dans quelle intention? elle étalt mauvaise, à coup sûr! — des gardes nationaux vinrent et éteignirent les lampions, particulièrement ceux qui étalent dans le voisinage de Rœderer et de Pétlon.

Cette fois, Pétion ne put s'empêcher de manifester son inquiétude. Il avait près de lui un officier suisse, M. de Salis-Lizers; sans doute, ce brave homme avait l'ordre de le surveiller, car, s'approchant de lui et lui touchant le bras:

— Soyez tranquille, monsieur Pétion, lui dit-il, je vous promets que celui qui vous tuera mourra un instant après, et de ma main.

Pétion aurait pu répondre comme Triboulet : « S'il vous était égal que ce fût un instant auparavant » ; mais l'air du temps n'était point à la plaisanterie.

Pétion ne répondit rien et gagna une autre partie du jardin éclairée par la lune: c'était celle de la terrasse des Feuillants, alors bornée, non point comme aujourd'hui, par une grille, mais par un mur de huit pieds de haut percé de trois portes, deux petites et une grande.

Ces trois portes étaient non seulement fermées, mais encore barricadées; c'étaient particulièrement les grenadiers des Filles-Saint-Thomas et de la Butte-des-Moulins qui les gardaient.

Pendant que Pétion faisait cette sombre promenade, s'asseyant de temps en temps, causant avec le même calme, en apparence du moins, que s'il ne courait aucun danger. le ministre de la justice, M. Dejoly, descendit deux ou trois fois, lui disant:

- Monsieur, le roi vous demande.

— Dites au roi que je vais avoir l'honneur de me rendre à ses ordres, répondait Pétion.

Et Pétion ne bougeait pas.

Cette chambre où l'on étouffatt lui avait causé de trop vives inquiétudes pour qu'il s'y hasardat de nouveau.

Cependant, soit qu'on se doutât que Pétion était prisonnier, soit qu'il eût trouvé moyen de le faire dire à l'hôtel de ville, on fit prévenir l'Assemblée de la situation du maire, et, n'ayant point d'autre moyen de le tirer des Tuileries, les quelques membres qui s'étaient rassemblés au bruit du tocsin décrétèrent que Pétion paraîtrait à la barre.

Un huissier vint le prévenir qu'il était attendu à l'Assem-

Pétion, demandé par le roi, demandé par l'Assemblée, se hâta, comme on le comprend bien, d'opter pour l'Assemblée. Précédé d'un huissier, personne n'osa lui fermer le passage.

Sa voiture resta dans la cour pour le représenter.

La seule autorité populaire demeurée au château était Rœderer.

Mandat, nous l'avons dit, était parti pour l'hôtel de ville. Le malheureux commandant avait eu autant de peine à se décider à quitter des Tuileries que Pétion en avait eu à se d a y verir Tous deux sava e ta abandonnari le

t ue devait pas sen le ressi he reusement que v de le faire Pa m il attrit e mine de vagues pre-s de m ri, s n nis v ca ize us les sentit aussi, car ne voulut pas quale le Sans doute, si Mandat e t's la terrible m 'n 17 ite a la Commune, si l'ady neil u que 'es s ent de lui faire cut eté onnue de Mandat, se l't, es rendu à la municipalité, mais il lign rat, e vi dit. Les hommes, d'ailleurs, ont

leur dest 7 Mandat 1 de vide par les quais , il n'avait près de lui. Shavois dit, que son fils et un seut aide

Au 1 22 1 11 c'ercha en vain son artillerie. al s'lu-. .: p n ordre du procureur de la Commune, f rm Man at telugnee

r urner anx Tuileries; un mauvais esprit lui si i d'ontinuer son chemin il entra a l'hôtel de ville.

r pue teute l'ancienne Commune avait disparu pour le r place à la nouvelle, c'est-li-dire aux commissaires des Ce sont des figures inconnues et séveres qui attendent Mandat.

Aux Tulleries, il interrogeait ; ici, il va ètre interrogé.

A pe ne est-il entre, que les questions se pressent.

- Par quel urdre as-tu doublé la garde du château?
- Par l'ordre du maire ..
- Où est cet ordre?
- Aux Tuileries, où je l'ai laissé.
- Pourqu'il as tu fait marcher les canons?
- Parce que Jai fait marcher le l'ataillen, et que, quand le batai l'in marche, les canons le suivent.
 - Où est Petlon
 - Il était au château quand je l'ai qulité.
 - Prisonnier?
 - Non, car il causait avec le roi.

En ce moment, en apporte une lettre que l'on depose sur la table du conseil general.

Mandat voit cette lettre et la reconnaît pour être de lui.

Cette lettre ordonnait au bataillon de service, poste par Maudat a la place de Greve, d'attaquer en flanc et par derrière l'attroupement qui se porterait au château.

Dis lors, Mandat est un ennemt déclaré pour tous ces h mmes qui unt préparé ce mouvement que Mandat a donné ordre de combattre.

Le conseil décide que Mandat sera conduit à l'Abbaye.

En signifiant ce jugement a Mandat, on dit que le président fit de la main à la foule un de ces signes que la foule sait malheureusement trop lien interpréter.

Sur la première marche du perron de l'hôtel de ville, un coup de pistolet casse la tête à Mandat.

Cependant il n'est pas mort et essaye de se relever ; vingt coups de sabre et de baionnette donnés à la fois en finlssent

Des lors, la Commune a brûlé ses valsseaux : ce que n'a pas osé faire la cour, elle l'a fait, elle.

Santerre est nommé commandant général à la place de Mandat

Son premier ordre est de battre la générale.

Il était quatre heures du matin quand Mandai fut assassiné. Son fils, qui se jeta sur son corps, fut foulé aux pleds, mais épargné. Cependant l'alde de camp qui attendait au coin du qual, partit au galop, et, sans s'arrêter, vint, avec la precision et le trouble d'un témoin oculaire, annoncer aux Tullerles cette mauvalle nouvelle

Le rol et la reine la surent des premiers

La reine sortit alors de la chambre du rol, pale, défaite, les yeux rouges jusqu'à la moitir des joues, et, s'adressant aux quelques intimes qui étalent là .

Villa de blen tristes nouvelles, dit elle : M. Mandat, qu'on avait mandé à l'hôtel de ville, sons prétexte de lui denner d's ordres, viert d'être assassiné, et l'on promene sa tête au b - . d'une pique!

Ces prome le de te es étaient fort à la mode à cette époque, et précédalent toujours, terribles, de plus terribles événements

On apprit blent/t la nomination de Santerie. En ur teus le peints, le tocsin redoubla ; c'était la flevre universede qui e tradulsalt par ce battement de

en pérférant dans la chambre du roi l'vir i irpris dar e n assouple ment où sans doute ll a a t cher hé quelque f r e contre la fatigue qu'il allait av it apporter et le da gers qu'il allalt courir

Un bar chef sur lesquels reposalt la défense du chateau la fait ils défaut. On remplaçait Mandat par M. de la Che naye. Pas ju tement cette mort nécessitait de

promptes mesures. La garde nationale et les Sulsses furent appeles a leur poste, et chacun s y rendit avec le plus graud ordre L'intérieur, les escaliers et les vestibules furent garnis, les postes des cours furent divisés, les canons furent mis en batterie.

On donna alors au rol le conseil de se montrer à ses défenseurs tant du dedans que du dehors.

il y a des hommes qui réussissent mal & tout ce qu'ils sont dans les grandes circonstances: c'était le maineur de Louis XVI, il était, cette muit-là, vêtu d'un habit vlolet, habit de deuil pour les rois, et avait conservé sa coiffure de la veille; seulement, il s'était couché, comme nous l'avons dit, et un côté de sa frisure était complètement aplati. Joiguez a cela des yeux gros, rouges, presque hébétés, les muscles de sa bouche distendus et palpitant de mouvements involontaires, et vous jugerez du pauvre effet que dut produire le malheureux roi.

Joignez à cela encore M de Mailly, qui croit le moment venu de relever la situation par un effet pathétique et qui vient se jeter aux pieds du roi, agitant son épée et jurant d'une voix tremblante de mourir, lui et les gentilshommes qu'il représente, pour le petit-fils de Henri IV.

Il se trompait, le moment était mal choisi pour en appeler aux souvenirs monarchiques: ce n'étalt pas, le petit-fils de Henri IV que la garde nationale venait défendre, c'était le roi qui avait fait serment a la Constitution.

Aussi, en réponse aux quelques cris de Vive le rol i qui répondirent à la harangue de M. de Mailly, entendit-on éclater comme un tonnerre le cri de l'ive la nation i

A cinq heures du matin, le rol ayant traversé ses appartements, comme nous venons de le dire, l'effet fut le même, peu pittoresque; aussi excita-t-il un mediocre enthouslasme quel mes cris de l'ive le roi! retentirent, mais produisirent un effet plus fatal que si le silence avait été gardé ; car de tous côtés les gardes nationaux, et surtout les canonniers, répondirent à ce cri par celul de Vive la nation!

Alors on poussa le roi a descendre dans la cour royale, le roi sembla n'avoir pas de volonté à lui, mais, comme un automate, recevoir l'impulsion d'une volonté étrangère; cette impulsion, qui la donnait? La relne, la reine toujours forte et qui n'avait pas dormi, elle!

Mais, au lieu d'entrainer à lui les dissidents, roi, en s'approchant, sembla venir exprès pour leur montrer combien peu de prestige la royanté qui tombe laisse au front de l'homme, quand cet homme n'a pour lui ni le génie ni la force. Les eris de Vire le roi! surent bientôt étoussés par le eri de Vive la nation! Puis, comme les royalistes insistaient:

- Non ! non ! crièrent les patriotes, non, nous ne recounaissons pas d'autre maitre que la nation.

Et le roi, presque suppliant, leur répondait :

Oui, mes enfants, la nation et votre rol, qui ne font et ferent jamais qu'un.

C'était tout ce que pouvait supporter le roi ; il s'attendait à un triomphe, c'était presque une défaite anticipée. Il remonta chez lui tout essoufilé, rentra dans sa chambre et se jeta dans un fauteuil. La reine était restée debout, elle regardait son mari et pleurait en silence, de colère sans doute, car ses larmes séchèrent vite, et elle détourna la téle.

Un rentrant, le roi avait été presque insulté; des canonniers avalent quitté leur poste, et étalent venns lui mettre le poing sous le nez; ils avaient été écartés par MM. de Salvert et de Brigs; mals, en rentrant, madame Campan le dit elle-même, le roi était pâle comme s'il avait cessé d exister

- Tout est perdu! avait dit tout bas la reine à madame Campan; le rol n'a montré aucune énergle, et la revue a fait plus de mai que de blen.

Est-il nécessaire de dire maintenant de quol pleurait la reine? Oui, car nous nous tromplons peui-être en disant que c'est de cofère qu'elle pleurait.

Il fallait remonter le moral de toute cetto garnison abattue par cette revue, qui, comme la reine le disait, avait fait plus de mai que de blen

Ce fut M. d'Hervilly qui tenta d'opérer cette résurrection par un coup de théatre.

Les principales personnes du château étalent alors réunies dans la salle de billard, qui attenuit à la chambre où était la familie royale.

Tout a coup M d'Hervilly erla:

- linissier, ouvrez à la noblesse de France!

Ceux qui se trouvalent dans la salle de biliard, il y avait beaucoup de femmes, monterent sur les banquettes les plus elevées pour voir passer cette troupe si pompeusement аппопсее.

M. d'Hervilly, un brave gentilhomme qui se fit tuer plus tard a Quiberon, et qui fit tout ce qu'il put pour se faire tuer aux Tuiferles, M. d'Hervilly marchait le premier, l'épée à la maln

Mais il était arrêté que, ce jour-fa, toutes les choses sur lesquelles on comptait devaient manquer leur effet. défilé de la noblesse fut grotesque; la plupart des gentils-hommes étaient non seulement mal acmés, mais encore armés d'une façon ridicule. M. de Saint-Souplet, par exemple, l'écuyer du roi, s'était partagé avec un page les deux fragments d'une paire de pincettes rompues, et chacun d'eux portait sur son épaule ce fragment avec la même d'eux portait sur son epaule ce fragment avec la meme gravité qu'il eût porté un fusil; un autre page, un pistolet de noche à la main, en appuyait le bout sur l'épaule de celui qui le précédait, lequel le priait avec instance de vouloir bien chercher à son arme un autre point d'appui; d'autres, enfin, avaient des épées et des poignards, quelques-uns des espingoles.

L'apparition de cette troupe, qu'on avait tenue cachée jusque-là, produisit le plus mauvais effet et sur les Suisse parce et sur la garde nationale; sur les Suisses, et sur la garde nationale; sur les Susses, parce que M. Pfyffer lui-même, dans son récit des actes du régiment de la garde suisse au 10 août, dit qu'ils ne pouvaient, armés comme ils l'étaient, qu'embarrasser la défense; sur la garde nationale, parce qu'elle crut, après ce qui venait de se passer dans la cour, que cette petite troupe de gentilsbormes était appelés en défance d'elle tilshommes était appelée en défiance d'elle

Aussi, M. de Ræderer et M. de Boissieux, voyant ce mauvais résultat, résolurent-ils d'essayer d'arrêter la désertion qui commençait à se mettre dans les rangs de la garde nationale, en la rappelant à ce qu'ils croyaient son devoir. lls ceignirent leur écharpe tricolore et visitérent les postes, lisant la proclamation qui était conçue en ces termes :

« Soldats, un attroupement va se présenter; il est enjoint à nous, officiers de la loi, par le décret du 3 octobre, de requérir la garde nationale, et à vous, troupe de ligne. de vous opposer à cet attroupement et de repousser la force par la force. »

Cette proclamation produisit quelque effet: des gardes nationaux qui n'avaient pas encore chargé leur Iusil le chargerent; quelques canonniers en firent autant de leurs pièces, mais un grand nombre s'y refusa en disant:

- Oseriez-vous bien nous commander de tirer sur nos

Alors, un officier suisse, l'aide-major Glutz, proposa de s'emparer de ces canons, en faisant observer qu'un canon n'est pas un observateur qui reste neutre dans une bataille, mais, au contraire, un acteur qui, s'il n'est pas ami, de-vient ennemi; il proposa donc d'enlever les pièces à des canonniers qui venaient de refuser de les charger.

On crut impolitique de suivre ce conseil.

Cependant des hommes aussi opposés d'opinion ne pouvaient rester impassibles en face les uns des autres : gendarmes, les gardes nationaux et les canonniers patriotes commencerent à provoquer les royalistes, les appelant : Messieurs les grenadiers royaux, » disant qu'il n'y avait, parmi les grenadiers des Filles-Saint-Thomas, que des hommes vendus à la cour, et ajoutant :

- Décidément, cette canaille de Mandat n'a envoyé au

château que des aristocrates.

On ignorait encore dans les rangs de la garde nationale que Mandat fût mort.

Son fils aîné, - nous avons vu que le plus jeune l'avait suivi à l'hôtel de ville, - son fils ainé, qui avait servi dans la garde constitutionnelle, était parmi les royalistes; il ne put entendre maltraiter ainsi son père; il s'élança vers celui qui avait tenu le propos; une rixe s'ensuivit, et peut-ètre allait-il en être du fils comme du père, lorsque Weber, le valet de chambre de la reine, secondé par quelques grenadiers de Saint-Roch, s'élança au secours du jeune homme, qu'ils tirèrent des mains de ses adversaires et qu'ils firent entrer sous le vestibule.

Cette querelle, en dessinant plus sincérement les deux partis, amena la défection d'une portion de la garde na-tionale, et surtout des canonniers, qui, ne pouvant emporter leurs pièces, pour les rendre inutiles du moins, y enfoncèrent de force des boulets sans poudre, opération qui

les mettait momentanément hors de service.

Cette désertion ne tarda point à être reportée à la reine, qui, ayant vu les efforts tentés par Rœderer pour mainte-nir les soldats à leur poste, crut avec justice qu'elle pouvait se fier à lui et le fit appeler.

Ræderer monta.

La reine avait voulu lui parler seul et en tête à tête; en consequence, elle l'attendait dans l'appartement d'un valet de chambre du roi, nommé Thierry; elle était seule, assise près de la cheminée et le dos tourné à la fenêtre.

M. Dubouchage, ministre de la marine, entra avec lui et se tint à l'écart.

1ZZZ

LA REINE PRÉVOIT SA CHUTE. — OPINION DE RŒDERER POUR LA SURETÉ DU ROI. - M. DUBOUCHAGE. - LA REINE DISCUTE LES MOYENS DE DÉFENSE. - LES MINISTRES DEJOLY ET CHAMPION DÉPUTÉS A L'AS-SEMBLÉE. - ILS REVIENNENT LA MORT DANS LE CŒUR. - LE CHATEAU IMPRENABLE. - BELLE RÉPONSE DE REDERER. - LES CANONNIERS REFUSENT DE MAR-CHER. — ON DEMANDE LA DÉCHÉANCE DU ROI. — LA REINE PROVOQUE LA RÉSISTANCE DE LOUIS XVI. LES DEUX PISTOLETS. - « ALLONS A L'ASSEMBLÉE! » - HALTE DANGEREUSE. -- « A BAS VETO! A BAS L'AUTRICHIENNE ! "-- L'HOMME A LA PERCHE. -- EN-TRÉE DANS LA SALLE DE L'ASSEMBLÉE. — DISCOURS DU ROI. - ON ENTEND LE BRUIT DU CANON ET DE LA FUSILLADE.

La reine commençait à passer de l'exaltation au découragement: pour la première fois, peut-être, au murmure lointain des masses marchant sur les Tuileries, elle mesurait la force du peuple et la faiblesse de la royauté, et, encore sur le faite vacillant de la colonne du haut de laquelle elle allait tomber, elle comprenait la hauteur de

C'était enfin le moment terrible où l'homme passe du songe, encore plein de vagues espérances, à la réalité som-

bre et désespérée.

- Eli bien, monsieur?... dit-elle en s'adressant à Rœderer, interrogeant sans donner un but positif à son interrogation.

La reine m'a fait l'honneur de m'appeler? répondit Ræderer.

Oui, monsieur; vous êtes un des premiers magistrats de la ville, et je voulais avoir votre avis en cette circons-

 Mon avis, madame, et je vais vous le dire avec la franchise d'un homme convaincu, est que le roi est perdu s'il reste aux Tuileries.

voulez-vous donc faire? demanda la reine — Qu'en

effrayée. - Le conduire dans le seul asile qui, aujourd'hui, soit pour lui inviolable : dans le sein de l'Assemblée nationale.

Malgré le respect que lui inspirait la présence de la reine quoiqu'il ne fut point interrogé, Dubouchage, comme uu gentilhomme et franc comme un marin, s'avança. Mais, monsieur, dit-il, vous proposez de mener le

roi à son ennemi. - L'Assemblée est moins l'ennemie du roi que vous ne le pensez, répondit Ræderer; et la preuve, c'est que, dans son dernier vote monarchique à propos de la Fayette, quatre cents de ses membres ont voté contre l'accusation, et deux cents seulement pour. D'ailleurs, je ne choisis point parmi les partis à prendre: un seul reste, et je le

La reine hésitait : son orgueil s'était flatté d'un combat propose.

dans lequel la cour aurait été victorieuse.

- Mais, monsieur, dit-elle, nous ne sommes pas encore tout à fait dépourvus de désenseurs.

Voulez-vous, avant de prendre une résolution, connaître les forces dont vous pouvez disposer?

- Oui, tentons un dernier effort de ce côté. - Eh bien, faites appeler M. de la Chesnaye.

M. de la Chesnaye, on se le rappelle, était le successeur du malheureux Mandat.

M. de la Chesnaye, appelé, fut introdnit.

Monsieur, lui demanda la reine, tous vos hommes sont-ils à leur poste, et vous croyez-vous des forces suffi-

sont-ils à leur poste, et vous croyez-vons des lorces suin-santes pour soutenir le siège du château?

— Oui, madame; car, heureusement, par sa disposition naturelle, le château se défend lui-même d'un coup de main; le Carrousel est même suffisamment gardé. Mais, ajouta-t-il d'un ton de mauvaise humeur, je ne vous ca-cherai pas que les appartements sont pleins de gens in-connus qui circonviennent le roi, et dont la présence offus-que et aignit, la garde nationale. que et aigrit la garde nationale.

La gard nat na e a t r' rd t : ia re ne d un ton

L Stance

Le roi écrire à ces la l'amais! dit la reine.

- Eh bien alors que n. stres se rendent à l'As-mbiée, et la prier au n. du rol, d'envoyer des commissaire, au cha "

Ce dernier p rt fa' i pté On envoya MM, Dejely et Champion qu's re t a l'instant même pour accomplir leur missi n

lis trouv et l'Assemblée délibérant sur la traite des

négres is e ; rent l'objet de leur ambassade; l'Assemblée èc uta ballant elle venaît de passer la nuit et avait e ve d d rm r: puis elle passa à l'ordre du jour. mbres délibérants étaient solvante à peine.

cererdant le danger croissait, et MM, Champion et De-Jy tardaient à revenir.

Ræderer et les membres du Département qui se trouvaient avec lui près du roi résolurent d'affer eux-mêmes à i Assemblée, mais, dans la cour du manège, ils rencontrè-

rent les deux ministres qui revenaient la mort dans le cour. Il n'y avait pas à espérer que Rœderer et ses coliégues chtinssent de l'Assemblée plus que n'avaient obtenu les deux ministres; un seul évênement pouvait tirer les représentants de leur torpeur: c'était la présence du roi iuimème, et le roi ne voulait pas venir, ou plutôt la reine ne voulait pas que le roi vint

Rœderer et ses collègues résolurent de tenter un nouvel ils descendirent dans les cours effort sur la garnison; qu'ils avalent déjà visitées; mais, dés le pled du grand

les canonniers les arrêtérent. — Messieurs, dirent-ils aux membres du Département, nous venons de recevoir l'ordre positif de tirer; mais sur

qui therons-nous? est-ce sur nos frères?

— Messieurs, répondit Ræderer, vous étes ich pour défendre la demenre du rol et pour repousser la force par la force; rappelez-vous vous-mêmes la proclamation que je vous ai lue. Eh bien, ceux qui tireraient sur vous ne seraient plus vos frères, et il me semble que vous pourriez bien tirer sur cenx-ià,

La réponse était un peu subtile; aussi les canonniers invitérent-lis Ruderer à alier la redire aux autres gardes nationaux pour savoir s'ils s'en contenteralent.

Les membres du gouvernement entrèrent dans la cour du milieu, c'est-a-dire dans ce qu'on appelait la cour

L'aspect en était fermidable.

Sur toute la largeur de la cour, des marches du vesti-bule, devant lequel étaient rangées cinq pièces de canon, bule, devant lequel étalent rangées cinq pièces de canon, jusqu'à la porte du Carrousel, que ces cinq pièces de canon menaçaient, s'étendaient deux lignes de soidats: l'une composée de gardés nationaux; l'autre, de Suisses, Ces deux lignes, soutenues par une garnison mise dans chacun des petits bàtiments auxquels elles s'adossaient, devaient prendre les agresseurs entre deux feux; et li étalt évident que si rien n'était changé à ces dispositions, que si l'état moral des troupes se soutenait, le château était imprenable

Mais cet état moral était loin de répondre à l'aspect physique. Au moment où Røderer commençait d'exhorter la garde nationale, les canonniers s'éloignérent pour ne pas entendre ce qu'il disait. Un d'eux cependant resta à sa rièce, et, lorsque Ræderer eut fini :

- Mais, si l'on tire sur nous, demanda-t-ll, vous qui par-

lez, serez-vons là?

- Oui, messieurs, répondit Roderer, j'y serai, et non las derrière vos pièces mais devant, afin que, si quel-qu'un doit périr dans la journée, je périsse le premier I ur la défense des lois.

Nous y serons tous' s'é rièrent d'un seul élan tous le m bre du Département.

Aus tôt le canonnier déchargea sa plèce, en répandit la p udre à terre, et ételguit la meche en mettant le pied dessus

Si beile que fât la harangue de Ræderer, elle pâiit devant cite act n mir 'e rais expre ive

1. A bri at' n irme i ur re pas en frapper le peuple r et mr fin er enterd frapper a cours reduit b la it de la ce r R yale.

we we care I rie et ordenne d'ouvrir

r 'c . p et naviert pas besoin de cet ordre P r le a unit qui i emili alent le Carrou

e l ur la mulle et, de là, falsalent d 1 1 's a e ie g rie nationaux de i intérieur S r l r le le rere, la perte l'ouvrit

C (2 . 1 mr r le min e cyalté, fu-

rieux, qui se présenta, il était officier des canonniers de i'lnsurrection.

- Que demandez-vous? s'informe Ræderer
- Je demande passage pour moi et les miens.

- Pourquei voulez-vous passer?

- Pour aller bloquer l'Assemblée. Nous avons douze pièces de canon. Pas une ne tirera si l'on fait ce que nous
 - Et que voulez-vous?
 - La déchéance du roi.
- La chose est grave, répond Ræderer, et mérite qu'en délibère sur elle. Retirez-vous. Je vous feral part de la délibération.

Et la porte se referme sur la multitude, dont les yeux, plongeaut par l'ouverture, ont pu, pendant un instant, examiner les préparatifs formidables faits pour la recevoir.

L'heure est suprème Quelques minutes vont décider des destins du royaume et peut-être de la vie du roi.

Aussi la reine l'a compris. Le dauphin et madame Royale, éveillés et habillés dès six heures du matin, sont près d'elle avec madame Elisabeth et la princesse de Lamballe; fe dauphln est insouciant et gat comme un enfant; madame Royale, qui a déjà quatorze ans, verse ses premières iarmes, qui devaient être suivies de tant de larmes.

La reine, le rol, les enfants royaux et les deux princesses étaient dans la galerie des Carraches quand Rœderer remonta.

Rederer raconta ce qu'il avait vu.

Alors, la reine jeta un long regard sur cette foule qui l'entourait; regard qui ailait jusqu'au fond des cœurs chercher tout ce qui pouvalt y rester de dévouement. Puls, muette pauvre semme, elle ne sait plus que dire; elle léve son enfant dans ses bras, elle le montre aux officiers de la garde nationale, aux officiers sulsses, aux gentilshommes. Ce n'est plus la reine qui demande un trône pour son héritier, c'est la mère en détresse qui, au milleu des débris du navire qui sombre, demande la vie pour son enfant, et qui, par un dernier effort, le soulève au-dessus des flots.

Aussl, à cette vue, des cris, non plus d'enthousiasme, mais de douleur, partent de tous côtés. Ceux qui sont là se précipitent aux pieds de la reine, baisent le bas de sa robe, lui demandent de bénir leurs armes, et jurent de mourir pour elle. Elle se retourne vers le rol. Au mllieu de toute cette foule qui a sa passion, et qui exprime cette passion par un cri, par un geste, par une larme, ie roi est le seul impassible; peut-être cette impassibilité est-elle du courage. C'est un dernier espoir qui passe par le cœur de la relne; elle saisit deux pistolets à la ceinture de M. Maillardoz, le commandant des Suisses.

- Allons, sire, dit-elle en les présentant au roi, l'instant de vous montrer ou de périr au milieu de vos

Ce mouvement de reine avait porté l'exaltation à son comble. Chacun, bouche béante, haleine suspendue, attendait la réponse du rol. - Un roi beau, jeune, brave, qui, l'œil ardent, la lèvre frèmissante, se fût jeté, l'épée à la maln, au milieu du combat, pouvait tout changer, peut-être. On attendait, on espéralt i

Le roi prit les pistolets des malns de la reine et les rendit à M. Maillardoz.

Puls, se retournant vers M. Ræderer:

- Vous dites donc, monsieur, que je dois me rendre à l'Assemblée? dit-it.

- Sire, répondit Rœderer en s'inciloant, c'est mon avis. - Alions, messieurs, dit le roi, il n'y a plus rien à

Ces mots tranchérent cette grande filière si puissamment tendue par l'aspect de la relne.

L'enthousiasme redevint purement et simplement du dévouement.

Seulement, une grave question se présentait. Cette reine, si adorée des royalistes, était d'autant plus impopulaire partout allieurs qu'au château,

Aliait-eile suivre le rol à l'Assemblée?

Le roi avait tranché la question en disant: Allons i et en faisant signe à la reine de venir.

Roderer nosa séparer ces deux conjoints du malheur; mais ii se refusa a emmener toute autre personne.

Mors, is retne prit le dauphin dans ses bras, et, usant de son dern'er pouvoir pour donner un dernier ordre:

- Venez, dit-ciie a madaine de Lambaile et à madaine de Tourzel.

Cétait dire a tous les autres : « Je vous abandonne Madame Campan attenda? à la sortie du cabinet du roi par lequel la reine devait passer; la reine l'aperçut.

- Attendez-moi dars mon appartement, dit eile, je vien-

drai vous rejoindre, ou je vous enverral chercher pour aller... je ne sais où,

l'uis, s'inclinant vers elle, la reine murmura ces paroles, que blen souvent déjà elle lui avait dites :

- Oh! une tour au bord de la mer!

Les femmes, abandonnées ainsi, restèrent terrifiées.

Au bas de l'escalier, le roi s'arrêta.

— Mais, dit-il, que vont devenir toutes les personnes qui sont restées là-haut?

- Sire, rien ne sera plus facile pour elles que de nous

En ce moment, la porte qui donnait sur les Tuilerles près du casé de Flore sut sorcée. Cétait une masse de peuple qui, sachant que la famille royale se rendalt à l'Assemblée,

qui, sachant que la tamine royale se rendant à l'Assemblee, se précipitait dans le jardin.

Un homme, anquel se rallialt toute cette bande, portait, sanglante bannière, la tête de Mandat au bout d'une pique.

M. de Salis fit faire halte et apprêter les armes; la multitude u'était pas en force.

D'ailleurs, ceux qui venaient là, c'étaient les assassins, et, on lo sait, les assassins ne sont pas braves.



Allons, sire, voici l'instant de vous montrer ou de périr au milieu de vos amis.

suivre, répondit Rœderer; elles sont en habit de ville, et passeront dans le jardin.

— C'est vrai, dit le roi.

Puls, s'arrêtant: - Cependant, monsleur, il me semble qu'il n'y a pas grand monde au Carrousel.

- Sire, douze pièces de canon et l'avant-garde; dans une heure, tout Paris sera descendu

 Allons, répéta pour la seconde fois le rol.
 Aussitôt, M. de Salis-Lizers fit former les troupes en bataillon carré autour de la samille royale, et l'on traversa diagonalement le jardin.

Ce premier obstacle repoussé, le roi et la famille royate continuèrent leur chemin. Cependant le roi ôta son chapeau, qui était orné d'un plumet blanc, et mit le chapeau d'un garde national.

En arrivant sous les marronniers, les pieds du rol commencérent à fouler les feuilles jaunies tombées des arbres cette finnée, avant l'époque ordinaire; le roi, au bruit du froissement de ces feuilles, poussa un soupir.

Manuel avait écrit: « La royauté n'îra pas jusqu'à la chute des feuilles. » Et, pour donner raison au prophète de malheur, voilà que les feuilles tombalent deux mois avant. l'époque ordinaire de leur chute. avant l'époque ordinaire de leur chute.

a'e s ra ette prediction. n dufh sie i es m rtes et jaunles u ju i les rotlatt sous ses a trarlaquiu e i f mile your c tai un groupe consider

d m et f n tui, prevenus que le roi se
i sar l'escalier et sur fa
r et traverser pour se rendre f I r et tr. verser paur se rendre

L. frye i jur les Suisses de garder leurs rangs mais il se manifesia une telli r e l attendant, que Roderer s'ecria mais il se manifesta une telle garde, vous allez latre tuer le rol'! ... nt et l'on envoya un messager prét r t le roi venait lui demander asile.

LA evya une deputation; mais cette députa-, no lits n entendant sortir ces cris

plus de tremperie! plus de faux serments! n n r s e r is n A bas Veto! a bas l'Autrichienne La e u ia mort!

au leu de t ute cette foule, un homme d'une stature a s l'Autri hienne' e et cela en braudissant une longue Is rebe d'at il tà hait d'atteindre le rol.

Ræderer harangua la foule, mais inutilement; il saisit rs la per he, i arracha des mains de son propriétaire. la brisa en deux et la jeta dans le jardin

L'h mme ' ut c'ourdi de cet acte de vigueur, ne dit I us rieu

li faliait fran hir le passage; la relne fut tellement fressee qu'elle ferdit sa montre et sa bourse.

Madame Campan dit qu'on les fui vola, ce qui est plen

I sble Un li mme s'approcha du roi; le roi craignait qu'il n'en v lût a sa vie, et il essaya de le repousser; alors, avec la cent du Mid, cet homme s'écria:

- En! ne craignez rien, sire, nous sommes de braves g ns. s ulement, nous ne voulons pas qu'on nous trahisso divanta . . soyez d uc bon citoyen et chassez vos calotins

Pendant ce temps, le dauphin, presque étouffé, pleurait et tendait ses petits bras comme pour appeier au secours. L'h mme a in per le s'élança, la reine poussa un crl: elle er yait que cet i mme en voulait à la vie de l'enfant royal. - Nayez I s I ar, dit I homme en l'élevant au-dessus d'an été, il re lu sera point fait de mai

E' effectivement, il le porta jus que dans l'Assemblée et le dér a sur le l'ureau des secretaires en disant :

- le viens de porter le fils de mes maîtres dans mes ir s vive m nseigneur ie dauphin :

A mome moment, la famille royale, longtemps pressée cons le critici étroit qu'il falialt traverser pour arriver d ns la saile, entra protégée par les membres de l'Assem-

La reine, qui avait perdu de vue son fils, jeta un cri de j e en le retrouvant sain et sauf.

Le min res ondnisirent la reine, madame Elisabeth, madam de L mi alle et madame Royale aux sièges qu'ils c at lent dans l'Assemblée; quant au roi, il monta au sege qui lu éta : prépare pres du président.

Me-si urs, dit le roi avant de s'asseoir et en portant ses regards un jeu indécis des tribunes à l'Assemblée, je vent i i jeur épargner un grand crime à la France; al tru re pouveir être plus en sûreté avec ma famille quau milleu des représentants de la nation; je me proi e de pas er la journée avec vous.

Vergulaud était président.

Sire, répondit-il, l'Assemblée à juré de mourir en tenant le droits du peuple et les autorités constituées.

t'n membre le leva.

— follo rs die i vous savez qu'un article de la Constitution 11 de del bérer en présence du roi.

Lot rveil Cat uste; l'Assemblée, après une délibération d'un unt, éluda la défense. Elle désigna au rol la loge du leg graphe, qui était séparée de la saile par une grille de fer

le ra y pa a avec sa familie

Ceta t toujours sa meme figure indifférente, impassible,

fierd s', comme il s'asseyait, le bruit du canon se fit e : :Ir

l allit, un schair passa dans les yeux de la

Total el le dine pas perdu encore, le château obélissait aux dr c.ere reus

li se d' rdat, q qu'il n'eut plus rien à défendre,

HZZZZ

M. DE BEAUMETZ. -ORDRE DE RESTER DANS LE CRA-TEAU. - M. DE MAILLY, COMMANDANT. - FYPLICA-TION DU MOT (MARSEILLAIS). - LA PORTE DU CHA-TEAU EST LIVRÉE. TÉMÉRITÉ. — LES DEUX SUISSES. - LES SUISSES PÉCHÉS A LA LIGNE, - UN COUP DE PISTOLET. - FEU! - QUATRE CENTS HOMMES RESTENT SUR LA PLACE - LES CANONS PRIS PAR LES SUISSES. - ARRIVÉE DE L'ARMÉE PAR LES QUAIS. - 6 BRAVES SUISSES, A L'ASSEMBLÉE | D - L'OCCA-SION MANQUÉE. - LES DEUX FAUBOURGS FONT LEUR JONCTION AU PONT-NEUF. - DISPOSITIONS DE L'AT-TAQUE. - ON CRIE A LA TRAINSON. - LES COURS SONT FORCÉES. — SANG-FROID DES SUISSES. — LE FEU EST MIS AUX BARAQUES. - LES GENTISLROMMES SE SAU-VENT, LES SUISSES RÉSISTENT. - BELLE ET SAN-GLANTE RETRAITE.

Voyons ce qui s'était passé au château après le départ du roi, ce qui s'y passait en ce moment et ce qui ailait s'y passer.

Le départ du roi avait été décisif : une partie de la garde nationale avait abandonné le château, une autre partie

s'était réunle aux Suisses. Parmi ces derniers, il faut compter presque tous les grenadiers des Filles-Saint-Thomas.

Au moment où Ræderer sollicitait le roi de se rendre à l'Assemblée, M. de Gibelin, s'adressant à M. do Beaumetz,

qui se foignait à Roderer pour décider le rol, ful dit:

— Monsieur, croyez-vous donc sauver les jours du rol en le conduisant à l'Assemblée?

- Si je crayais Sa Majesté plus en sureté lel qu'au je veux la condulre, répondit M. de Beaumetz, je me mettrais dans vos rangs afin de mnurlr pour eile,

Aiors, un officier suisse, M. de Bachmann, sechuant tristement la tête, répondit :

Si je roi va a l'Assemblée, il est perdu!

Cependant, malgré cet avertissement, le roi était parti, laissant derrière lui neul cent trente Sulsses à peu près, trois cents gentilshommes, et autant de gardes nationaux restés fidèles

Sculement, tout ce monde, se sentant abandonné, chait on chef, un centre, une voix à qui demander des ordres.

M le capitaine Durler cherchait comme les autres; montant le grand escalier, il trouva sur la dernière marche M. le maréchal de Mailly, qui iul annonça qu'en partant le rol lul avait laissé le commandement du château. Alors, demanda M. Durler, pulsque vous avez le commandement du château, quels sont les ordres?
 Ne pas vous faisser forcer, répondit le maréchal.

- Yous pouvez y compter, répondit simplement M. Durler Et il alla porter à ses compagnons cet ordre qui étalt leur arrêt de mort.

En effet, l'armée de Santerre, c'est-à-dire ceffe de la nouvelle Commune, s'étalt mise en mouvement; l'avant-garde, comme l'avait dit Rœderer au roi, l'avant-garde était déjà sur la place du Carrousel.

Quand la garnison se sentit seule, abandonnée, il se pro-duisit trois effets bien différents parmi les individus ou plutôt les corps composant cette garnison. Les Suisses se rangerent froidement à leur poste, en

hommes qui ont un devoir à accomplir

Les gardes nationaux, plus bruyants, mirent à la fols dans leurs dispositions plus de bruit et pius de désordre, mals une égale résolution.

mais une egale resolution.

Les gentilshommes, sachant qu'il s'agissait pour enx d'un combat à mort, puisqu'il y avait récidive, mirent une espèce divresse fiévreuse a se trouver en contact avec le penple, ce vieil ennemi, ce lutteur toujours vaincu, et cependant toujours grandissant depuis huit siècles.

Pendant que Durier causait avec M. de Malliy, il avait vu le portier ouvrir aux Marseillais et se sauver à toutes tambés.

Un mot à propos de ce nom de Marseillais. Au 10 août, on appela Marseillais tous les fédérés; on se trompa: sur trois milie, d' peu près, qui se mélèrent à

cette sanglaute journée, on doit compter cinq cents Mar-

seillais au plus. C'étaient les cinq cents hommes sachant mourir que Barbaroux avait demandés à Rebecqui, et que Rébecqui

lui avait envoyés.

Les Marseillais, voyant la porte ouverte, entrèrent donc comme entrent des hommes qui ont longtemps attendu et que de puissantes mains poussent par derrière; ils entrèrent en foule, en désordre, avec de grands cris, appelant les Suisses à eux, mettant leurs chapeaux au bout de leurs basonnettes ou de leurs piques, et, sans faire attention a cette double hale de soldats s'étendant à leur droite et à leur gauche, sans remarquer les fenêtres des baraques latérales et celles du château, toutes scintillantes de fusils, ils concurent jusqu'au vestibule, devant lequel s'étendait cette ligne de cinq canons dont nous avons parlé.

A la bouche de ces canons, ils s'arrêtérent et regardè-rent enfin devant eux.

Tout le vestibule était plein de Suisses, placés sur trois de hauteur; un rang de Suisses se tenait, en outre, sur chaque marche de l'escalier, position qui donnait la facilité à six rangs de faire feu à la fois.

I) était un peu tard pour réfléchir.

C'est ce qui arrive toujours à ce brave peuple français, dont le principal caractère est d'être enfant, c'est-à-dire tantôt cruel, tantôt bon comme sont les enfants.

'En voyant le dauger, il se mit à rire et à plaisanter avec les Suisses. Si nous n'écrivions pas de l'histoire, chose qui exige, s'il faut en crolre les historiens, une certaine bégueulerie de style, nous dirions à gaminer.

Mais les Suisses ne riaient pas, eux

Un moment avant l'irruption, lorsque les patriotes s'étaient séparés des royalistes, ils avaient, en se retirant, fait appel aux malheureux soldats désignés d'avance pour

la mort, numérotés pour la boucherie. Deux Suisses, deux Vaudois, deux Français presque, peux suisses, ueux valutus, company et étaient passés dans avaient alors abandonné leurs rangs et étaient passés dans ceux des patriotes; mais, alors, deux coups de fusil étaient partis de deux fenêtres, et, avec une justesse incroyable, étaient venus, sans toucher personne, chercher les deux suisses au milieu de nos rangs.

L'un d'eux avait été tue sur le coup, l'autre était blessé

Ceux qui entraient connaissaient ce détail: armés de quelques vieux fusils, de quelques mauvais pistolets et de piques, ils ne venaient pas pour attaquer: ils venaient pas pour attaquer: précomme viennent dans les émeutes tous ces étranges pré-curseurs de révolution, qui ouvrent en riant l'abime où va parfois s'englontir un trône, une monarchie! Ils riaient donc et plaisantaient les premiers qui entrè-

rent, et qui, pour la plupart, chevauchaient depuis une demi-heure sur la muraille, causant avec la garde nationale, avec les canonniers, avec les Suisses.

Ils avaient vu une partie de la garde nationale et presque tous les canonniers venir à eux; ils commencerent à garde nationale et presque tous les canonniers venir à eux; ils commencerent à garde nationale et presque tous les canonniers venir à eux; ils commencerent à encourager les Suisses à en faire autant.

Les Suisses étaient immobiles; peut-être n'était-ce point le déer qui leur manquait; mais la discipline les faisait à la fois immobiles et muets.

Alors, quelques-uns des assaillants, qui n'assaillaient pas encore, eurent une singulière idée: ce fut de faire une pêche aux Suisses.

Un d'eux mit un crochet an bout d'une perche, accrocha Suisse par son uniforme et tira à lui.

Le Suisse vint.

Il en accrocha un autre, le Suisse vint encore.

Cinq, les uns après les autres, furent arrachés de leur rang et passèrent ainsi dans les rangs du peuple.

On ne sait où la chose se serait arrétée si les officiers n'avaient donné l'ordre de mettre en joue.

En voyant les fusils s'abaisser avec ce bruit régulier cette précision mécanique qui distingueront toujours les vrais soldats de l'iriégulière garde nationale, un des assaillants, — il y a toujours en pareille circonstance un insensé qui donne le signal du massacre, — un des assaillauts tira un coup de pistolet sur une fenêtre.

En réponse à cette provocation, un sergent suisse, nommé

Lendi, cria : - Feu!

Ce cri, parti de la fenêtre, fut-il entendu du vestibule, ou l'ordre fut-il donné sous le vestibule en même temps que de la fenêtre? On ne sait. Mais à l'instant même le vestibule s'emplit de bruit et de fumée, et une décharge terrible plongea sur cette masse compacte, qui chancela tout entière et s'affaissa sur elle-même comme un rayon d'épis coupés par la faucille.

Le tiers, à peu près, était resté vivant. Ce tiers s'enfuit, passant sous le feu des deux lignes et sous celui des ba-

Lignes et baraques tiraient à bout portant.

Quatre cents hommes, dont les trois quarts étaient tués raide, furent couchés a terre à cette première décharge. Les malheureux blessés se plaignaient, et, es ayant de se relever, doumient à certaines portions de ce champ de cadavres une apparence de vie effroyable à voir.

Puis, peu a pen, tout s'affaissa, et, à part quelques entêtés qui s'obstinaient a vivre, tont rentra dans l'immobilité. C'était cette première décharge que le roi avait entendue

à l'Assemblée, au moment où Il s'asseyait dans la loge du

A l'instant même, deux sorties s'opérèrent : une, des Suisses, qui balayèrent tout le Carronsel; l'autre, des gentilshommes, qui s'élancérent du pavillon de Flore, et poussèrent toute cette déroute dans les petites rues du Louvre et de la rue Saint-Honoré, où elle disparut.

De leur rôté, taut bien que mal, les fuyards avalent fait une décharge motté fusillade, moitié artillerie; mais elle avait produit peu d'effet. Quelques grenadiers des Filles-Saint-Thomas avaient été tués: M. Philippe de Glutz, lieutenant des Suisses, avait été blessé mortellement; M. de Castelberg, qui devait être achevé plus tard, avait eu la cheville du pied fracassée.

Les Suisses, à cette sortie, tuèrent beaucoup de monde, et prirent, MM. Durler et Pfyffer quatre pièces de canon,

et M. Henri de Salis, trois.

Le Carrousel et la cour Royale étaient complètement évacués; mais les Suisses ne purent parvenir à faire taire nne petite batterie isolée qui, de la terrasse d'une maison placée vis-à-vis le corps de garde des Suisses, faisait nn feu aussi continu que mentrier sur la cour Royale. Cependant, comme on se croyait mattre de l'insuirection,

on avait résolu d'enlever cette batterie, coûte que coûte, quand on entendit venir du côté des quais le roulement des tambours, et le roulement bien autrement sombre et retentissant de l'artillerie.

C'était la véritable armée parisienne qui approchait: on

n'avait eu affaire qu'à l'avant-garde.

M. d'Hervilly le comprit bien, lui; car, voyant les dispositions qu'on faisait pour enlever cette petite batterie dont j'ai parlé, il s'élança hors des appartements sans chapeau,

— Il ne s'agit point de cela, braves Suisses; il faut vous porter à l'Assemblée!

Et le général Viomesnil en saisait autant, criant de toutes ses forces:

- Oui, braves Suisses, oui, faites ce que plus d'une fois ont fait vos ancêtres. Allez sauver le roi, allez!

Le fait est qu'au point de vue royaliste, c'était tout ce

qu'il y avait à faire: se porter sur l'Assemblée, envahir la salle, proclamer la Législative dissoute; mettre le roi, la reine et le dauphin sur de hons chevaux et gagner Rouen.

Si ce n'était point la Fayette qui eut conseillé ce plan, peut-être l'eût-on suivi.

Mais, pour accomplir ce grand dessein, il y avait, comme toujours, le moment suprême. Ces cinq minutes qu'il fant savoir employer, cette Occasion qui passe rapide comme l'éclair, le pied sur une roue, et qu'il faut saisir aux chevenx.

M. de Mailly avait reçu l'ordre de ne pas laisser forcer le château; c'était la perte de tout le moude, mais l'ordre avait été donné, la discipline voulait qu'il s'exécutât.

De loin, on voyait venir, par les fenêtres élevées et du haut des terrasses du château, la terrible armée révolutionnaire: ces héroïques faubourgs à qui aucune troupe n'a jamais résisté.

Saint-Antoine et Saint-Marceau faisaient leur jonction au Pont-Neuf, et marchaient fraternellement aux cris de Vive la nation l'I'un par la rive droite de la Seine, l'autre par la rive gauche.

En voyant ces masses formidables, le colonel comprit

qu'il n'y avait pas moyen de défendre les cours.

— Messieurs les Suisses! cria-t-il, au château!

On garnit alors le vestibule, l'escalier, les fenêtres; mit trois ou quatre pièces en batterie; mais on fut force d'abandonner six canons.

On laissa seulement un avant-poste sur la place du Carrousel.

Les assaillants, eux aussi, avaient leur plan : ils ignoraient que le roi eut quitté le château et comptaient l'envelopper de tous côtés.

Les Marseillais menaient la tête du corps d'armée comme ils avaient mené la tête de l'avant-garde; eux devaient entrer au Carrousel par les premiers guichets qu'ils rencontreraient sur leur chemin; le faubourg Saint-Antoine, les sections de la rive droite devaient pénétrer par le Louvre; Saint-Marceau s'allongeait sur la place Louis-XV et sur le quai des Tuileries.

Saint-Antoine et Saint-Marceau avalent chacun deux petits canons.

Tout cela arrivait la tête haute; les débris de l'avantgarde avaient été chassés dans la rue Saint-Honoré, et

de la population e se usait, dans les rangs, s pre ers arrivés av e c. attirés dans un guette tima sacrés, mais e uve t rim vu, et l'on art ans que rion et a't ardeur du combat et le or de la vengeance

A l'extrémité des rues (n. ur le Louvre en trouva 1 s tiessés, qui n. va. 1 n al er plus loin; ils criaient ante n avec le s antes, et surtout avec leurs ur le Louvre en trouva lessures cuver' .

Il est vrai que et e du château, on crialt aussi à la

trahison

- Oh 1 1 us! frères! disaient les blessés; ces ar ons encore la bouche à leur joue

que dis t'at fea sur nous.

V que disaient les blessés, et qu'on juge de l'effet
que ent faire de semblables paroles sur toute une
tre se tant sa force, pleine de colère concentrée, et e seus le feu de ses balonnettes qui le renvoyalent lairs par un ardent solell d'août.

Les premiers qui apparurent traversèrent les gulchets, l'ir rent dans le Carrousel, marchèrent droit à l'avant-per suisse, s'ouvrirent et démasquèrent leurs deux ca-

nons qui firent feu à bout portant.

Les Suisses rentrérent sans prendre le temps de refer-mer la porte; deux cours furent donc forcées presque en même temps: la cour des Princes et la cour du centre.

même temps: la cour des l'inces et la cour du centre.

Dans la cour du centre, on trouva cette masse de cadavres qui appartenalent à l'avant-garde de l'armée parisienne; l'odeur du sang étalt telle, que, dit un témoin
centaire, on se serait cru dans un abattoir.

Cette vue, cette odeur, ce sang répandu, et dans lequel
on marchait jusqu'à la cheville, exaspérérent les assail-

lants

Ils se ruèrent contre le château.

Mals le château était vigoureusement défendu ; le feu du vestibule était servi avec une mervellleuse régularité, et les Suisses, ces Ecossais du continent, tiraient avec autant de sang-froid et de justesse qu'à une parade; puis chaque fenêtre, meurtrière gigantesque, toute hérissée de fusils secondant le vestibule, ce cratère principal, envoyait la

il faisait chaud et lourd ; la fumée de tous ces coups de fusil enveloppait les con battants; nulle brise ne la chassait ni à droite ni à gauche; on thait, comme dans un brouillard, presque dans la nuit. Seulement, les assaillants qui ne pouvaient distinguer les fenètres tiralent au hasard, et cribiaient de balles les murailles insensibles, tandis que les défenseurs du château n'avaient pas besoin de viser, ils pouvaient tirer devant eux, soit dans les cours, solt dans le Carrousel; partout se pressalent des masses vivantes et profondes; chaque coup portalt.

Peodant ce temps, les baraques qui, lors de la première attaque, avalent falt si grand mai aux assaillants, conti-nuaient leur feu; comme leur feu portait particulièrement sur les fédérés, ceux-ci avaient essayé de les prendre; mals les hommes qui s'y étalent enfermés s'y étalent si blen barricadés, que ce fut chose impossible. Alors, les Marselliais revinrent une troislème fols à la charge, et, par les ouver-tures qui crachalent la mort, ils jetérent des gargousses d'artillerle avec des mèches; ces gargousses firent l'effet de bembes, elles éclatèrent et mirent le feu. En un instant, toute cette ligne de baraques fut en

Ce fut alors que les Sulsses commencèrent à battre en retratte: retraite hérolque qui ne céda chaque six pleds

de terrain que couvert de son cadavre

Pour eux, soldats en uniforme, et combattant en troupe, la fuite ou pluiôt le salut par la fuite, ffait chose impossi le, pl s heureux qu'eux, les gentilshommes, avec leurs habits orthadres, avec leur grande galerie du Louvre pour retraire, avec leur csculler de Catherine de Médicis pour fuir n'eurent qu'à jeter leurs armes, et à sulvre le c crid r, une fois dehors, ils faisalent partie de la foule; rier re i désignait comme ayant combattu contre les patrète. At i presque tous parvinrent-ils à se sauver.

En e re rant M Durler avait laissé sons le vestibule deux pi e de canon chargées à mitraille, et, près de ces

deux piè et denx hommes qui devalent y mettre le feu a ec le mre le leurs fusils.

Lordre int exécuté ponctuellement; au moment où les a il lants, croyant le ve tihule désarmé, s'y précipitaient, deux coups retentirent, et firent une double trouée r la foule, qui recula.

Le Suisses profitérent de ce moment d'hésitation pour

re en une troisième pièce sous le vestibule. MM, de Re-cre et de Gibella adalent les soldats; en exé-ce te manœuvre, M, de Reding ent le bras cassé.

Addendalent le termin pied à pied, mais dessent ford partout; on songea à battre en retraite à teagen.

travers le jurdin.

Cette traversée était des plus meurtrières; un feu vif de mitrallle et de mousqueterle partait de trois points diné-rents et venait balayer le même centre : de la porte du pont Royal, de la porte du Manège et de la terrasse des l'euillants; n'importe, on essaya! de se rendre, on n'en avait pas même eu l'idée.

On battit la générale, le capitaine soldats comme à l'exercice; on couvrit la retraite en pointant contre eux deux pièces enlevées aux assaillants, et qui se trouvérent toutes chargées, et l'on recula au pas, rendant feu pour feu, coup pour coup, mort pour mort.

Ce fut là que plusieurs efficiers tombèrent; M. Gross, un des plus braves, eut la cuisse cassée d'une balle, et se coucha près du bassin, au pied du groupe d'Arla et de

HIZZZ

CE QUI SE PASSAIT A L'ASSEMBLÉE. - « LES SUISSES! NOUS SOMMES FORCÉS! »' - BEAU MOUVEMENT. -BELLE RÉSOLUTION. - M. DURLER ET LE ROI. -ORDRE ÉCRIT DU ROI. - L'ORIGINAL A ZURICH. -LE MASSIF DES MARRONNIERS. - LE PONT TOUR-NANT. - LES SUISSES SE DÉBANDENT. - ILS SONT JETÉS A LA SEINE PAR LES GENDARMES. — LES CAVES DE LA RUE ROYALE. - L'AMBASSADEUR DE VENISE. - M. DESAULT. - DÉVOUEMENT DU DÉPUTÉ BRUAT. - ÉPISODES SUBLIMES ET HIDEUX. - LE PAGE DE LA REINE A L'HOTEL DE LA MARINE. - M. FORESTIER DE SAINT-VENANT ET SES TRENTE HOMMES. - M. DE MONTMOLIN ETSON DRAPEAU. -- M. D'AUTICHAMP SAUVÉ PAR SON SANG-FROID. - LA FAUSSE PATROUILLE. -THÉROIGNE DE MÉRICOURT. - LE DÉPUTÉ « POPU-LUS ». — ON DEMANDE LA TÊTE DE SULEAU. — L'ABRÉ BOUGON. -- LES DOUZE HOMMES DE LA PATROUILLE SONT ÉGORGÉS. — LA TÊTE DE SULEAU RACHETÉE A PRIX D'OR. - THÉROIGNE FOUETTÉE EN PUBLIC. -SA TERRIBLE PUNITION DE 1793 A 1819.

En ce mement, une scène des plus dramatiques se passait à l'Assemblée.

On avait entendu depuis le premier jusqu'au dernier coup de seu tire à l'attaque du château; mais, depuis quelques instants, comme on le comprend bien, à cause de la retralte des Suisses, la fusillade allait se rapprochant; le manège, bâtiment provisoire aux mure lègers, n'éteignait aucun bruit; on entendait passer les bouleis sur la toiture, on entendait cliqueter les balles sur la murallle. Un mement le brult se répandit que les Suisses valnqueurs mar-chalent sur l'Assemblée. Un officier de la garde nationale chainent sur l'Assemblée. Un officier de la garde nationale qui avait perdu la tête entra tout effaré, ne s'arrêta qu'à la barre en criant: « Les Suisses! les Suisses! nous sommes forcés! » Tous les yeux alors se poriérent sur cette loge du rol, grillée comme une de ces loges où l'on enferme les alimaux féroces. Le rol, dans ce moment-là, c'était blen plus le rol des Suisses que le rol des Français; aussi, d'un mouvement unanlme, l'Assemblée tout entière se leva-t-elle, et, étendant la main, représentants du peuple, irlbunes, gardes nationaux, secrétaires, hulssiers, chacun erla-t-il:

- Quelque chose qui arrive, nous jurons de vivre et de

mourir libres!
L'erreur ne fut pas longue, mais le moment n'en fut pas moins sublime.

Bientôt, au contraire, on sut que c'étalent les Suisses qui avalent été battus, et qui, forcés de quitier le château, se repliaient sur l'Assemblée, Alors, une autre crainte s'em-para des députés: c'est que, dans la furie de ieur triem-phe, les vainqueurs ne vinssent égorger le roi au milieu

Alors, ces mêmes hommes qui, en haine de la royauté, venalent de jurer de mourir libres, se levèrent de nouveau, et avec le même élan, la même unanimité, jurèrent de mourir en défendant le rol.

En attendant, et pour arrêter le massacre, un député, au nom de l'Assemblée, vint ordenner au commandant, M. Durler, de mettre bas les armes; mals, quoique entouré

de tous côtés, quoique perdu. fui et les Suisses, il refusa d obéir.

- Je tiens mon commandement du roi, dit-il; je ne le

remettrai qu'au rol.

On fut forcé de l'amener à l'Assemblée. Il était tout noir de poudre, tout rouge de sang.

moir de poudre, tout ronge de saug.

— Sire, dit le brave capitaine, on veut que je mette bas les armes; est-ce l'ordre du roi?

— Oui, dit le roi, rendez vos armes à la garde nationale; je ne veux pas que de braves gens comme vous périssent.

M Durler courba la tête, poussa un soupir et sortit. Mais, un instant après, il fit dire qu'il ne ferait rien sans un ordre par écrit.

Alors, le 101 prit un morceau de papier et écrivit :

« Le roi ordonne aux Suisses de poser les armes et de se retirer aux casernes. »

Ce fut un coup de foudre pour ces braves gens que cet ordre écrit. Plusieurs criaient

Nous n'avons plus de munitions, c'est vrai : mais nous pouvons encore nous défendre avec nos baïonnettes.

lls pleurèrent, mais obéirent.

Toute cette portion de la garnison fut triée à l'instant même. On sépara les soldats des officiers. Les soldats furent conduits à l'église des Feuillants, les officiers dans la salle des inspecteurs.

J'ai vu à Zurich l'original de cet ordre, qui se trouvait, à l'époque où i'v pa-sai, entre les mains de la veuve de M. Durler. L'écriture, fort tremblée, temoigne d'une vive agitation. La signature surtout, tracée en lettres iongues de six lignes, se ble festonnée à plaisir.

Cette colonne, qui venait de mettre bas les armes, était d'environ deux cents bommes.

Sept ou huit cents Suisses résistaient encore, et opéraient, comme nous l'avons dit, leur retraite à travers le jar-din; deux cents, à peu près, tombèrent en allant du château au grand bois de marronniers. Pendant cinquante p.s, lls se (inrent encore assez bien ralliés; mais, arrivés au grand bassin, près la place de Louis XV, leurs rangs s'ébranlèrent sous une décharge terrible qui leur arrivait du pont tournant. Ce fut alors que cette chance presque toujours funeste du salut individuel vint les tenter. Soixante Snisses et quinze gentilshommes sont tombés sous cette dernière décharge. Ceux qui restent regardent un instant leurs rangs éclaircis; puis, désobéissant cette fois à l'ordre des chefs, ils s'élanceut sous le couvert des arbrés, se faisant de chaque tronc un rempart, se divisant en deux groupes: l'un qui essaye de gagner l'Assemblée, l'autre qui se décide à forcer le passage du pont tournant. Ceux qui se dirigeaient vers le manége purent da hord croire qu'ils avaient pris le meilleur parti. Reçus et dé-armés, ils furent mis sous la sauvegurde de l'A semblée, qui les envoya, de là, dans les prisons de Paris, où nous les du pont tournant. Ce fut alors que cette chance presque

les envoya, de la, dans les prisons de Paris, où rou, les retrouverons le 2 septembre.

Ceux qui essayèrent de forcer le pont tournant furent déterminés à cette entreprise par la vue d'un bataillon de gendarmes. Dans ces gendarmes, ils crurent trouver un secours: mais, au moment où les deux canons du fau-bourg Saint-Marceau en couchaient une trentaine sur le pavé, la colonne de gendarmerie s'ébranla, venant au galop sur eux. Les malbeureux crurent au secours aftendu; ils coururent au-devant de ces cavaliers les bras ouverts et l'espérance dans le cœur. M. de Villiers, qui sortait de cette arme et qui y avait été major, guidait ses compagnons, courant le premier, criant: A nous, mes amisl à nous! Un officier, son ancien camarade, le reconnut et piqua effectivement à lui, mais pour lui brûler, à bout routant la carrella d'un coura de visicale de la constant la carrella d'un coura de visicale de la constant la carrella d'un coura de visicale de la carrella de la carrella de visicale de visicale de la carrella de la carrella de visicale de visicale de la carrella de la carrella de visicale de visicale de la carrella de la carrella de visicale de visicale de la carrella de la carrella de visicale de visicale de la carrella de la carrella de visicale de visicale de la carrella de visicale de visicale de la carrella de la carrella de visicale de visicale de la carrella de la carrella de visicale de visicale de la carrella de la carrella de visicale de visicale de la carrella de la carrella de visicale de visicale de la carrella de la carrella de visicale de vis portant, la cervelle d'un coup de pissolet. L'exemple sur suivi par les gendarmes, qui chargèrent les sugitifs et qui jetèrent à la Seine ceux qui ne tombèrent pas sous leurs sabres.

Cependant que ques-uns se sauvèrent et trouvèrent des cœurs compatissants et des asiles surs. Les caves de la rue Saint-Florentin et de la rue Royale s'ouvrirent et se refermèrent sur une vingtaine de fugitifs, au nombre des-

quels se trouva M. de Viomesnil.

L'ambassadenr de Venise fit mieux encore : il ouvrit les portes de son hôtel et reçut lui-même les fuyards. Trois ou quatre fois il fut en danger de mort : mais, devant ce courage étranger, qui se dévouait au salut d'hommes in-connus, la mort recula.

M. Desault, le célèbre chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu.

recut non seulement dans les salles un grand nombre de blessés, mais encore des fugitifs sains et saufs, qu'il 'ésha-billa à l'instant et qu'on coucha dans les lits vacants. Ceux qui les poursuivaient entrèrent à l'Hôtel-Dieu et réclamerent leurs victimes; mais M. Desault alla au devant de ces hommes.

- Mes amis, dit-il, croyez bien que je suis trop bon pa-

triote pour donner asile a ces brigands de Suisses. Il s'en est présente une demi-donzaine à l'Hote-Di u, c'est vrai; mais je les ai fait jeter par les fenêtres, et autant se pré-senteront, autant prendront le même chemin. Le fait fut affirmé par les aides-chirurgiens qui se trou-

vaient la, et les a .. ins se retirérent en battant des

soir, un député nommé Bruat, appartenant à un vers le soir, un depute nomme Bruat, apparenant à un des departements français où l'on parle allemand, vint trouver les officiers e dermés dans une salle des respecteurs, et leur promit en allemand, de faire personnellement tout ce qu'il perrait pour les sanver. En effet dès la même nuit il leur promit des vêtements bourgeois et les fit sortir. Une fots sorti, chacun isolément se tira d'afficiers entre l'avec de la faction de la comme faire comme il put.

Ce serait une histoire sans fin que celle de toutes ces tortures diverses, que le récit de tous ces massacres isolés, avec leurs épisodes hideux ou sublimes. Consignons les principaux et abandonnons les autres à l'oubli que roule

Sous la charge de la geniara erie, s us la mitraille des deux canons du faubourg Saint-Marcau, les deux ou trois cents hommes qui araient forcé le pont tournant se trou-

vèrent divisés en plusieurs groupes Soixante, a peu près, essayaient de se retirer en bon ordre, se prétant l'appui d'une défense mutuelle, et commandés par quatre officiers. Leur espoir était de regagner cette caserne de Courbevoie, d'où les avait tirés l'ordre de Pétion : mais, enveloppés par la gendarmerie ils furent conduits sur la place de l'Hôtel-de-Ville, et n'assairés de-

pnis le premier jusqu'au dernier.

Trente hommes, au nombre desquels se trouvait un jeune Trente hommes, au nombre desquels se trouvait un feine page de la reine, se retiraient par la rue Royale. Ils voient sur leur route la porte de l'hôtel de la Marine ouverte, et se jettent dans la cour, malgré les représentations de leur jeune guide, qui ne voit dans cette cour qu'une prison, mais qui, ne pouvant les en faire sortir, confiants qu'ils sont dans la clémence du peuple, s'y enferme avec eux. Un premier groupe de huit fédéres se présente à la porte et les somme de se rendre. Ils acceptent sans condition et commencent à sortir les uns après les sans condition et commencent à sortir les uns après les autres en jetant leurs armes. Mais à mesure qu'ils jettent leurs arres, les trois premiers sont massacrés; ceux qui allaient sortir se replient aussitôt en arrière, ressaisissent leurs fusils, font une décharge sur leurs ennemis et en tuent sept sur huit. Mais derrière ceux-là venait un groupe plus considérable, trainant une pièce de canon chargée à mitraille. La pièce, braquée de la rue, fait feu dans la cour à travers la porte, et sur les vingt-sept soldats qui restent vingt-trois tombent. Quatre hommes restent, dont ie jeune page.

Pendant que la fumée se dissipe, ils ont le temps de se laisser glisser par un soupirail ouvert dans une cave de l bôtel : la fumée dissipée, les fédérés, en voyant la cour jonchée de cadavres, croient avoir tout tué et se retirent.

La nuit venue, le concierge du ministère descend, leur procure de pauvres habits qu'il prend lans sa garde-robe et dans celle de ses voisins, leur coupe les cheveux et les moustaches et les met dehors un à un.

Un autre groupe de trente à quarante hommes, commandé par un jeune officier suisse de vingt-cinq ans à peine, nommé M Forestier de Saint-Venant, se trouve enveloppé sur la place Louis XV. Pas de salut possible : il s'agit de bien mourir. D'ailleurs, en essayant de bien mourir, parfois on arrive à se sauver. Trois fois ils chargeut à la baïonnette sur le poste de gendarmes et de canonniers qui les cernent : trois fois ils se font jour, mais pour retrouver de nouvelles murailles plus fortes que les pour retrouver de nouvelles murailles plus fortes que les premières. Au bout d'un quart d'heure de combat ils sont réduits à dix. Ces dix hommes font un dernier, un su-prême effort, et parviennent à briser l'anneau de fer qui les lie. Devant eux sont les Champs-Elysées : ils se jettent sous le couvert, se défendent d'arbre en arbre, et tombent les uns après les autres. M. Forestier reste seul ; il s'élance, il atteint de la main la muraille d'un jardin ; sain et sauf par miracle, plein de force et de légéreté, il s'enlève à la force des bras; une seconde encore et il sera de l'autre côté du mur. Un gendarme met son cheval au galop, fran-chit le fessé qui sépare la promenade de la muraille, et, à bout portant, lui casse les reins d'un coup de carabine.

M. de Montmolin, qui veuait d'entrer au régiment avec le grade d'enseigne de bataillon, et qui pour assister au combat, avait été obligé d'emprunter un uniforme à M. de combat, avait eté oblige d'emprunter un uniforme à M. Ce Forestier, son ami, était parvenu, à la tête de quelques hommes, à sortir des Tuileries et à se faire jour jusqu'au pied de la statue de la place Vendôme : là, ne pouvant plus avancer, il s'arrête, coutinue de combattre, tue ou blesse plusieurs de ses adversaires, et enfin, frappé dans le dos d'un coup mortel, tombe dans les bras d'un caporal qui essaye de le sauver. 4 e . et cupe las de

u rej u t s mans de son offi - 11 17 i un oup mertel t utes es forces qui tt 1 v t tes es l'irces qui l'es e t se vel pi e se ne, creise les bras

ton arriver an cadavre ils I vut himp, ortait De v storre it. Il avait deux pistite les deux coups à la fus e tue ses au le mais aussi ôt il est pris par un unte q'it e traite i jusqu'a la calle les s ixeite Suisses qui y cate s'itt e'e me co de a plac pas affet sexal e ho in s, sans controller mes vient rou et sur les pre de ses co ducteurs (cerver éte) ur le ressair ils crieit, le lenoucent le et lei se met a la joursuite du en nya cui ci ramasse me baio i i le jur - rde nathmal, il la lui enand the transme porte uverte, sclance u i tre ir die prife uverte, sclance
u e e t rees e d dans une autre maison,
e i m trij men ses irims dats ses
i h m se sin visage et sert par une porte domant
r ke j ites in s alla entes sin que personne
ge il critei

uit eure du matin c'est-à-dire une heure a pen ir s van le c lat in avait amere sir la terrasse fausse patr un le que con veuait de l'aisir. Full this use later that the few on vegation and the few of the fe

1. ... e es lieutes al grand jour. La Fayette ra-r les 1721, il le treuva deguise et sortant e 110 el de l'at heveque de Bordeaux; Camille Desmous of aviit etc. sh can trade de collège à Louis-le Contrat la veille 9 noût, et, deshant le Tie s'i opinion bien corune, lui faisait courir (b) t v ilt s (a net chez lui) mais, comme e vid ste Suleau comptant sur la victoire, et

s . If hereto here he moment qu'il était re-

On sond is in la patronille a un poste de la garde nae et la sur la com ou la rillants

tur la compose de la sulcin nétait pas encore
e mandre la compose vongt par la difference des la compose vongt par faire peut des la republic des la compose vongt par caisant avec un gardefut la compose vongt par la caisant avec un gardefut la compose compose de la terrible la terrible

L'e temme c'était Théroix e de Méricourt la terrible lie c's et dre l'e sanglant météore des premiers purs révolution aires. An cri de Llège, sa patrie, to other visit latingse, ric promotivit la mort,

I de commis et des plus acharnes, c'était Suleau. The cits a cours dans set it to the des thouses in a vait dondé à la sanla le l'internée dans pour amant, jouant set couvant le no ibre dans l'unité

r i Ther gre r pour é un cri de joie en

'i e ré un interfor ileur et le nom le suleau avuit cir ulé dans la fonle

to the feature of the dans la former some le control re

to the feature of the fe

an fait pentant a nuit que le matin vingtet n le cup d'ande Aux premiers au dou ieme, le peuple s'aperçut que ses victimes allaient lui manquer, s'il n'y falsalt attention. Il mit un poste sous

Le commissaire du quartier se tronveit la, siver de stuver les prisonniers en patlant de jugement, mais ce n'était point la l'affaire de la multitude et surtout de l'héroigne. Il lui fallaît Suleau a elle a elle seule, jour le déchirer le mettre en morceaux, et le tuer entin quand

elle serait lasse de le faire soufrer. Elle tira le commissaire du tréteau cu à pérorait et monta à sa place. Théroigne était belle, elle avait l'élo-quence de la colère, on la contaissant comme une ardente patriole, elle dem ndait une chose accordee d'avance la mort des onze prisonnièrs restants, elle s'était informée et savait que Sulean était parun eux, elle n'eut pas de pelne i fruir i immer cin j delegales, qui mo deraient a la section, conduits par elle, et qui obtiendraient, que les

traftres fussent remis au peuple pour en faire justice. Le president de la section se nominau Boujour. C'était un premier commis du ministère de la marine qui n'était point lache de donner une o casion publique de pairiotisme et qui, sur la demande des délegues, défendit à la garde nationale de s'opposer à la volonté du peuple Il fut donc décidé qu'on appelleralt les prisonniers un à

un et qu'on les égorgerait dans la cour à mesure qu'ils sortiraient

C'était une préface au registre des massacres de l'Ab-

Sulean comprit que c'etait pour arriver a Ini que l'on condamnait tout le monde.

Messieurs, dital à ses compagnons, comme c'est à mol particulierement que l'on en veut, laissez-mol aller au-de-vant du désir des meurtriers. Ma mort vous suivera peutêtre la vie

Et il ouvrit la fenêtre du corps de garde pour se précipiter sur le pave la tête la première : iculs ses compagnons le refinrent.

On commença le funebre appel.

L'abbe Bougon fut appelé le premier, il s'élança hors du corps de garde comme fait le sanglier sur les chasseurs. C'était un homme d'une taille cofossite et d'une force herculéenne: il lutta corps à corps avec les égorgeurs, en renversa deux ou trols qu'il essaya d'étouffer sous lui. On le tua pendant qu'il s'acharnant a ce te besogne.

Un ancien soldat de la garde constitutionnelle du rol sortit le second, et fut aussitôt massacre. Puis de (< autres après iui, qui eurent le meme sort.

Le tour de Suleau arriva

C'élait un beau et vigoureux jeune homme, adroit, comme Pous l'avons dit à tous les exercices, il n'avait point d'armes, mais il avait les mains libres. D'un bond, il se trouva au milieu de la cour. Un assassin arme d'un sabre, était pres de lui. En un instant, l'assassin, est désarmé. Alors commence un duel terrible d'un homme contre deux cents; la lutte fut courte mais sanglante. Sulean ne voulait pas échapper à la mort; Suleau voulait mourir vite Renverse par dérrière vingt lames de sabre lui traverserent a la fois la poitrine; mais Théroigne obtint que Pon s'écartat et que le dermer coup fut porté par elle. On lui devait bien cette faveur on la lui accorda, Suleau expira sons le pied de la sangiante conftisane, mais le sourire du sarcasme sur le visage, mais le mot de Populus sur les lèvres.

On coupa sa tête et on la mif au bout d'une pique avec celle d'un nommé Vigler. Weber, qui, avec une partie des commensaux du château, étalt reste a la porte du manège quand le rot y était entré, vit ventr ces deux têtes au milleu d'un flot de peuple.

Cette tête fut rachetée le soir à prix d'or, par un domes-tique dévoué, et rendue avec le corps a la jeune femme de

Elle etait mariée depuis deux mois seulement

Les crimes de Théroigne au milien de la Révolution avaient eu un caractère parficulier. La Providence lui cholun châtiment remarquable parmi les châtiments,

I'n jour qu'elle se promenait seule sur la terrasse des Feuillants, elle ne s'aperçut pas qu'un groupe d'hommes, qui la suivait depuis quelque temps I enveloppait pen jeu Tont a coup, quand elle se tronva blen isolée, les plus rapprochés se jeterent sur elle levèrent sa robe, et, aux huées de la foule, la fouettèrent cruellement. C'etait la pire Injure que l'on pût faire a une temme de cette trempe. Elle en devint folle.

De 1793 à 1819, on put voir à la Salpétrière cette malheurense créature, rugissant derrière les barreaux de sa loge, se roulant une par les plus rudes hivers sur le carreau glacé, se déchirant elle-même les membres, et buvant son propre sang par les plates qu'elle s'était faites.

Au bait de vingt six ans d'explation, elle mourut, objet de p the pour ses plus acharnés ennemis.

itevenous a notre récit.

VIXXX

LE BRASSEUR SANTERRE GÉNÉRAL EN CHEF. - L'ALSA-CIEN WESTERMANN. - IL SORTAIT DE SAINT-LAZARE. - DANTON FAIT LA TEMPÈTE. ,- WESTERMANN AU 10 AOUT. - LE PEUPLE MONTE L'ESCALIER DES TUI-LERIES. - LE LOUP, LA LOUVE ET LE LOUVETEAU. -ON BRISE ET ON TUE TOUT AUX TUILERIES. - DÉ-VASTATION N'EST PAS PILLAGE. -- GRACE AUX FEMMES! - MADAME CAMPAN ET L'HEIDUQUE. - QUE FAITES-VOUS LA-HAUT? - LA NATION TE FAIT GRACE. - VIVE LA NATION! -- PAUVRES SERVANTES! -- LEMONNIER, MÉDECIN DU ROI, SAUVÉ PAR SON COURAGE. - LE MANCHE DE LA HACHE. - LA COMMUNE MÈNE L'IN-SURRECTION. — L'ASSEMBLÉE ÉBRANLÉE, LA ROYAUTÉ DÉTRUITE. - LA DÉCHÉANCE! - ON DÉLIBÈRE SOUS LE CANON. - VERGNIAUD. - DÉCRET. - MOT DU ROI, - SON DÉJEUNER. - LES YEUX DE LA REINE. - ASPECT DE LA FAMILLE ROYALE. - L'ANGE PRO-TECTEUR.

Nous avons laissé le roi au milieu de l'Assemblée, suivre la marche des évenements, pour voir se disperser, s'anéan ir, disparaitre comme une vapeur de sang ce maguifique régiment des gardes suisses, qui fut écrasé par un de ces coups de tonnerre qui ont seuls la puissance de déraciner les chênes et de faire éclater les rochers

Suivons ses traces héroiques en entrant dans l'intérieur du château, et voyons ce qui s'y passa quand il fut aban-

donné de ses défeuseurs.

Nous avous nommé, comme général en chef des troupes parisiennes au 10 août, Santerre, le brasseur du faubourg Saint-Antoine. Maintenant que la journée est finie, que le vent a souffié sur la fumée de la fusillade et de l'incendie qui a euveloppé le Louvre et les Tuileries; maintenant que les hommes et les choses se sunt faits visibles pour nous qui sommes déjà la postérité, il est temps d'écrire près de ce nom, et même avant lui, un autre nom, le nom de l'homme qui dirigea tout le mouvement militaire, le nom de l'Alsacien Westermann.

Cet homme, d'où sortait-il? Qui l'avait inventé ou plutôt deviné? Qui avait compris qu'à ce géaut taillé dans la matière, auquel le peurle obéissait si résolument, il fal-lait une ame, et que dans cette lutte où les titans devaient détrôner le dieu, il fallait Prométhée pour parfaire Géryon,

Westermann pour compléter Santerre? Cet homme, d'où il sortait? Je vais vous le dire. Il sortait de Saint-Lazare où il avait élé eufermé, plutôt comme accusé que comme convaincu d'avoir fait de faux billets de la caisse d'escompte. Qui l'avait fait sortir de Saint-Lazare? Danton.

Danton l'avait fait mettre en liberté au jour et à l'heure

d il avait pensé qu'il pouvait lui être utile, au 9 août. Peu!-être est-ce pour cela que Danton parnt si engourdi pendant ces fiévreuses ténèbres qui précédèrent la terrible journée. Il était de ces faiseurs de tempêtes qui savent que lorsqu'on a lâché le vent sur la mer, il n'y a plus à s'oc-cuper de rien, et que la tempête se fera toute seule. Le veut, c'était Westermann; l'océan, c'était Santerre,

cette gigantesque personnification du peuple. Ce jour-là, à peine vit-on Santerre. Westermann fit tout,

Ce fut Westermann qui dirigea le mouvement de jonc-tion du faubourg Saint-Marceau et du faubourg Saint-Antoine au Pont-Neuf. Ce fut Westermann qui, monté sur un petit cheval noir, apparut le premier sur la place du Carrousel. Ce fut Westermann enfin qui, comme s'il s'agissant de faire ouvrir une simple porte à quelque reloton achevant son étape, alla frapper avec la poignée de son sabre à la porte principale des Tuileries.

Nous avons vu comment cette porte s'était ouverte, comment les Suisses avaient fait héroiquement leur devoir, comment ils avaient battu en retraite sans fuir, comment ils

avaient lis avaient battle en refratte sans full, comment its avaient été détruits sans être vaincus.

Pendant que l'horrible boucherie s'exécutait aux Tuileries, à la place Louis XV, aux Champs-Elysées, à l'hôtel de la Marine, sur les quais et jusque sons les fenètres de l'hôtel de ville, le pengle montait les escaliers des Tuile-

ries, sur lesquels étaients (cuches co., côte omine des frères, vainqueurs et vaîncus Suisses et Maise/lais. Le peuple entrait il faut le dire comme ci entre dans le rejaire d'une hête feroce, il é ait feini n'ent resolu a ne faire grâce a personne; il croyalt le roi, la reine et le dauphin aux Tuiteries, et il criait.

Mort au loup, à la louve et au louveteud

Sil eut rencontre ces trois têtes déclarées augustes il y a trois mois a penie par la Constitution, il les eut abat-

a trois mois a peine par la Constitution. Il les eut abat-tues d'un incine conj, et certes inielix eut valu joir elles. Mais, en l'absence de ceux qu'ils cherchaieut, les vain queurs durent se venger sur tout, sir les choses comme sur les hommes sur les meubles comme sur les serviteurs. On cassait ave contant de colère une statue ou une glace, que l'on tuait MM. Pallas et Marchais, deux huissiers de la chambra du rou de colère une statue ou consideration. chambre du roi, qu'en tronva a leur poste c'est-a-dire a la porce de la chambre du conseil. Les murs insfiraient la même haine et appelai nt les mêmes vengeances qui s'étaient soulevées, de charles IX à Lonis XVI, contre ceux qui les avaient habités.

Et, hâtons-nous de le consigner ici au 19 août comme au 29 juillet, comme au 24 février, comme toutes les fois que le château des rois tomba aux mains du peuple il y eut dévastation et non pillage. Le peuple en sortit les mains

rouges, mais les mains vides.

Or. ce jour-là. — il faut dire ses crimes comme ses vertus. — ce jour-là, le peuple se rougissait les mons avec délices. Gentilshommes jetés vivants par les fenêtres. Suisses morts ou monrants éventrés sur les es alters cours presses dans les mains comme des éjonges, têtes portées au bout des piques comme trophées : ce jonr-la, e peuple eut toutes les sombres délices de la vengeance et de la cruauté.

Cependant au milieu de ce massacre des vivants et de cette profanation des cadavres, parfois comme le lion repu, il fit grâce. Les femmes de la reine étaient restées dans l'appartement où elles avaient été laissées. D'abord, par un instinct naturel à la faiblesse qui essaye de mettre entre elle et le danger tous les obstacles, si impuissants qu'ils soient, l'une d'elles avait fermé la porte; mais maqui la soient, l'une delles avait ferme la porte; mais ma-dame de Tarente, pensant que cette porte fermée pourrait faire croire à la présence de la reine, alla l'ouvrir elle-même, afin que la rage qui viendrait s'y l'eur er ne fût point augmentée encore par la résistance. Elles n'allaient pas moins périr, car on les désignait déjà comme les con-fidentes et les conscillères de l'Autrichienne lorsqu'un homme à longue barbe, un homme envoyé par Pétion, cria du seuil de la porte:

- Faites grâce aux femmes, ne déshonorez pas la na-

qui a laissé sur la cour de Marie-Autoinette les plus précieux Mémoires qui existent peut-être, raconte cette scène, où elle fut actrice et pensa être victime, avec ce frissonnement de terreur que le souvenir fait revivre chaque fois qu'il vous ramène, non pas même en face de ce danger, mais en face de son spectre, apparais-sant dans la nuit lointaine du passé

Ayant perdu complètement la tête et ne voyant plus sa sœur, cachée derrière quelque raleau ou accrouple sous quelque meuble, elle crnt la trouver dans un eutre-sol. Elle monta rapidement à cette pièce imaginant, illusion toute féminine, que leur salut commun tenait à ce qu'ellés ne fussent pas séparées; mais, dans cet entre-sol, elle ne rit que deux femmes de chambre leur appartenant et une espèce de géant qui était heiduque de la reine.

A la vue de cet homme, la fugitive, toute folle que l'avait

rendue la terreur, comprit que le vrai danger était pour lui et non pour elle. — Fuyez! mais fuyez donc, malheureux! lui criait-elle. Les valets de pied et nos gens sont déjà loin; fnyez! il est temps encore.

Mais lui répondait, en essayant de se lever et en retombant sur le lit où il était assis :

Hélas! je ne le puis; je suis mort de peur!

Comme il disait ces mots, une troure d'hommes furieux, ivres, ensanglantés, parut sur le seuil et se jeta sur le malheureux heidnque, qui en un instant ne fut plus qu'une plaie. A cette vue, madame Campan s'élança pour fuir vers un petit escalier de service, suivie des deux femmes de chambre. Une partie des assaillants, voyant ces femmes qui fuyaient, se lança à leur poursuite et les eut bientôt atteintes. Les deux femmes de chambre, tombées à genoux saisissaient la lame des sabres entre leurs mains, tout en suppliant les meurtriers. Madame Campan, arrêtée dans sa course, avait senti une main furieuse s'ensoncer dans son dos pour la saisir par ses vêtements: elle voyait comme un éclair morte! la lame d'un sabre briller au-dessus de sa tête; elle mesurait enfin ce court instant qui sépare la vie de l'éternité et, qui, si court qu'il soit, contient ce-pendant tout un monde de sauvenirs, lorsque, du bas de l'escalier dont elle avait déjà descendu la fremière marche, une voix monta avec l'accent du commandement:

- Que faltes-vous là-haut? demanda cette voix.

.am répondit le meurtrier, arrêté tout à coup au

le jus les i mm s c dez vous e reprit la

the camp n tutt a : x e sabre, comme nous set ctat t : x stète elle pressentant y e la d tl r : x prouver t yella d tl r : x burreau, la nation te

I t grå e

If the cases and the cases are a second of the cases and the cases are a second of the cases are 16 n

1 s femmes que venait de quitter madame me tre a la recherche de sa sour, elles
me me grâce a la précaution qu'avait
ce Tarente d'ouvrir la porte
re out l'une d'elles, allant au-devant des égoru i de les fuir, messieurs, n'aurez-vous point pitié

The servantes?

es mi es teut sanglants se regarderent; puns l'un

Eh m rblen dit il, elle a raison cette femme! il faut Li tous jurerent de les ramener saines et sauves chez

elles et tinreit jarole Ce fut ausi enc re qu'échappa M. Lemonnier, médecin

do not

Pendant l'attaque du château il n'était pas sorti de sin cabinet le châtean fris, il n'avait essayé ni de foir in meme de clarger de costume, des hommes, les bras r uz 5 jusqu'au coule, vinrent heurter à sa porte. Il alla cuvrir trai juillement.

que fus-tu les dirent-ils tu es bien tranquille!

le suis tranquille parce que je suis à mon poste et q e je fais man devoir, répondit le vieillard

Et quelle harge occupes-tu au château?

Le suis medecin du roi Et tu n'as pas peur? De quois Je n'ai jamais fait que du bien dans ma vie,

parquei me ferait-on du mal?

 Allons allens, tu es un bon b....; mais tu es mal d'altres que nous pourraient te confondre avec les aristocrates que nous sommes en train d'expédier; il faut quitter le chateau

Je re demande pas mieux.

An Luxembourg.

Viens ave nous et ne crains rien

on lui fit alors traverser les haies de piques et de baïonles unes portant des cœurs sanglants, les autres

marades rialt on devant lul laissez passer cet h i ine ces le médecin du rot un gaillard qui na jas [d- 1]

Et ils le conduisirent ainsi au faubourg Saint-Germain, ou il arriva sain et sauf

C'etatt vers ce miment-la à peu près, que le roi, assis ave la famille royale dans la loge du logographe, signait a M. Durler l'ordre que nous avons rapporté, et qui enjoignal' aux sinses de mettre bas les armes et de se retirer dans 'eurs asernes

L'Assemblée ou le roi était venu chercher un appui, ne I, vsemble on le rol clatt vent chercher un appul, ne se dissimu ait pas sa position : c'était la faiblesse simulant la firce et priégeant la royauté plus faible encore qu'elle; et avait lai, é s'établir un autre pouvoir qu'ellet ce proof c'était la Commune. La Commune avait pris en ni lits ure tion comme un vigoureux ouvrier prend le mai he d'une hache, elle en avait frappé à la fois le privoir exécutif et, du coup l'Assemblée était ébranlée. la r yauté détruite

la r yauté détruite

LA col ée était ébraniée, car deux fois elle avait esyé le prééger les victimes de cette sanglante journée,
deux f elle avait été impuissante le matin, elle avait
e 136 le cr Sileau dans le corps de garde des Feuillants no l'elle avait essayé de sauver les Suisses sur
la place L i XV er Suleau et les Suisses avaient été
m auté no ré protection

Maintenart cle était menacée elle-même toute une foule
et le rée fucque e l'entourait en criant;

La déchéance la déchéancet
Fle gli salt sur sa pente, il y avait deux partis à pren-curayer ou continuer la route.

e e laisa aller au mouvement

e mmission s'assembla séance tenante Les gipon-'i rent en majorité On délibérait sous le canon, 170 co qui de que la délibération fut conrte.

Ce in Very act qui, en quittant un instant l'Assem-blée avuit « la pré-idence à Guadet pour que le parti girondin fut to jours à peu près maitre de la situation, -

ce fut Verguiaud, disons nous, qui prit la plume et rédigea l'acte de suspension provisoire de la royauté.

Vergniaud rentra dans l'Assemblée il était morne et abatti; l'honnète homme ne voulait cacher ni sa trisfesse il son abattement, car c'était un dernier gage qu'il donnaît au roi, de son respect pour la royauté; à l'hôte, de son respect pour l'hospitalité

Je viens, dit-il, au nom de la commission extraordi naire, vous présenter une mesure bien rigoureuse; mais je m en rapporte à la douleur dont vous étes pénétrés, pour Juger combien il importe au salut de la patrie que vous

l'adoptiez sur l'heure.

L'Assemblée nationale, considérant que les dangers de la patrie sont arrivés à leur comble, que les maux dont gémit l'empire dérivent principalement des déliances qu'ins gemit l'empire derivent principalement des défiances qu'ins pire la conduite du chef du pouvoir exécutif dans une guerre entreprise en son nom contre la Constitution et contre l'indépendance nationale, que ces déhances out pro-voque de toutes les parties de l'empire le vœu de la révocation de l'auforité confiée à Louis XVI; considérant, néanmoins, que le corps législatif ne veut agrandir, par anenne usurpation, sa propre autorité, et qu'il ne peut conciller son serment à la Constitution et sa ferme valonté de sauver la liberté qu'en faisant appel à la souveraineté du peuple, décrète ce qui suit :

« Le peuple français est invité à former une convention nationale.

« Le chef du pouvoir exécutif est provisolrement sus-pendu de ses fonctions. Un décret sera proposé dans la journée jour la nomination d'un gouverneur du prince

« Le payement de la liste civile sera suspendu.

« Le roi et la famille royale demeureront dans l'enceinte du corps législatif, jusqu'à ce que le calme soit rétabil dans Paris.

Le département fera préparer le Luxembourg pour sa résidence, sous la garde des citoyens.

Ce décret, dicté par la nécessité, sut adopté sans discussion par la Chambre, écouté sans étonnement par le roi. Seulement, se penchant vers le député Coustard qui,

placé sous la loge du logographe, avait plusieurs fois causé avec lui pendant la séance:

- Savez-vous que ce n'est pas très constitutionnel ce que vous faites-là? lui dit-ll en souriant.

- C'est vrai, sire, répondit Coustard; mais c'est le seu' moyen de sauver votre vie. Si nous n'accordons pas la déchéance, ils prendront la tête.

Le roi fit un mouvement et reprit sa place. Puls 41 parla bas à un huissier.

Beaucoup crurent que c'était quelque ordre donné, et s'en inquiétérent.

On sortit, et l'on s'informa de ce qu'avait demandé le

Le roi avait faim et avait demandé son déjeuner.

On lui apporta du pain, du vin, un joulet, des vlandes froides et des fruits.

C'était, comme tous les princes de la maison de Bourbon, comme Heuri IV, comme Louis XIV, c'était un grand mangeur que le roi; l'heure de ses repas était, sinon aussi solennelle que celle de ses ancêtres, au moins aussi absolue. Chez lui, les émotions de l'âme n'avaient aucune influence sur les besoins du corps; et, comme, dans la balance la matière l'emportait, la matière régnait sur lui en maitresse absolue.

On lui servit son déjeuner.

Il mangea comme à un rendez-vous de chasse, sans s'in-quiéter des yeux qui le regardaient. Les rois ne sont-ils pas habitués à manger en public?

Parmi ces yeux, il y en avalt deux qui brûlaient, sinte de ponvoir pleurer c'était ceux de la reine.
Elle avait beaucoup souffert au retour de Varennes; elle avait beaucoup souffert dans sa captivité des Tulleries; elle avait beaucoup souffert rendant cette terrible nuit du 9 au 10 août.

Peut-être avait-elle moins souffert qu'en ce moment où elle regardalt manger le roi.

Elle ne voulut rien prendre, pas un verre d'eau. Ses lèvres desséchées, la brûlaient Peu importe! elle cût voulu être en proie à d'horribles douleurs physiques : c'eut été

un contre-poids a ses douleurs morales.

Madame Royale, la tête appuyée au sein de sa mère, pleuralt sans sanglots, sans soupirs, comme pleurent ceux qui ont la source des larmes du plus profond de leur cœur.

Le jeune dauphin regardait curieusement autour de lui: il était encore a cet âge ou tout est speciacle, même la douleur d'une mère; il demandait de temps en temps au rol le nom d'un député, et le rol lui disait ce nom avec la même tranqu'ilité que, d'une loge de spectacle, il lui cht dit le nom d'un acteur.

Madame Elisabeth, deboût derrière le roi, semblait l'aige qui, dans les tableaux des premiers maltres italiens, veille sur la famille. A défaut de ces ailes visibles que les pelitres attachent aux épaules des divins messagers, elle convrait le roi, la reine et leurs enfants du doux regard de ses yeux; et ce regard, qui montait parfois suppliant au clel et redescendait calme et confiant sur la terre, semblait s'être rasséréné par la contemplation momentanée des béatitudes célestes. Madame Elisabeth, debout derrière le roi, semblait l'ange

VZZZ

LA SÉANCE DE VINGT-SEPT HEURES. - LES MINISTRES RÉINTÉGRÉS. — MOT DE DANTON. — DÉCRETS PU-BLIÉS AUX FLAMBEAUX. - MM. MAILLARDOZ, D'AU-RIGNY ET CARL ASSASSINÉS. - LES QUATRE CELLULES DES FEUILLANTS. - LES VINGT-CINQ LOUIS. L'ASSEMBLÉE CHOISIT LE LUXEMBOURG ; LA COM-MUNE, LE TEMPLE. - LE BUCHER ET LA GUILLOTINE. - LA FAMILLE ROYALE AU TEMPLE. - LOGEMENT DU ROI LE 13 AOUT. - LES SERVITEURS ESCLAVES. -NUIT DE DOULEUR. - TISON ET SA FEMME. - L'AR-CHITECTE PALLOY. - EMPLOI DES JOURNÉES. - SUR-VEILLANCE AFFREUSE. — L'ÉPÉE DU ROI. — CLÉRY AU TEMPLE. - LE SAPEUR ROCHER. - LE CARTON : « VERDUN EST PRIS ». — L'EX-CAPUCIN. — L'ABBÉ DE SIX PIEDS. -- LA TÊTE DE MADAME DE LAMBALLE. --LE RUBAN TRICOLORE ARRÊTANT LA FOULE. -- LA REINE BRISÉE PAR LES ÉMOTIONS.

La séance de l'Assemblée continuair, elle dura vingtsept heures.

Le député Chaudieu fit voter d'urgence la présence d'un camp sous Paris, et la permanence de l'Assemblée. Il était impossible de proclamer la déchéance de la royauté et de garder les ministres du roi; les trois ministres renvoyès, Roland, Clavière et Servan furent réintégrés sans savuin comme une chose toute naturelle, sur grés sans scrutin, comme une chose toute naturelle. sur la proposition de Brissot.

Puis on nomma Danton ministre de la justice, Monge ministre de la marine. Lebrun ministre des affaires étran-

gères. Grouvelle secrétaire du conseil des ministres. Dantou, nous le connaissons, nous avons dit sur

Danton. nous le connaisson, nous de de canon, tout ce qu'il y avait a en dire.

— J'ai été porté au miuistère par un boulet de canon, fit-il en annonçant cette nouvelle à ses intimes. Camille Desmoulins et Fabre d'Eglantine. Je veux que la Révolupe par elle tion entre avec moi au pouvoir, je ne suis fort que par elle et je périrais en m'en séparant.

Monge était un savant illustre déjà, que la campagne

d'Egypte devait faire plus illustre encore. Lebrun était un homme de chancellerie.

Grouvelle, une espèce d'homme de lettres, médiocre et ambitieux.

Danton, Monge et Lebrun furent nommés sur l'appel nominal.

On fit une analyse des décrets de la journée, et, le soir, cette analyse fut publiée aux flambeaux.

L'Assemblée suspendit sa séance à une heure du matin.

Le roi et la famille royale étaient restés quatorze beures dans la loge du logographe.

Le roi seul avait mange

Le roi seul avait mange.

Avec le roi et la famille royale, quelques amis dévoués. —
nous nous trompons; aux yeux des rois, il n'y a pas
damis, il n'y a que des serviteurs. — quelques serviteurs
fidèles étaient entrés dans l'Assemblée; à ces privilégiés
du malheur qui venaient lui apporter des nouvelles. le roi donnait des ordres, et sur ces ordres, ils sortaient de la salle.

Trois sortirent qui ne rentrérent pas.

M. Maillardoz, commandant des Suisses, qui fut traine à l'Abbaye.

M. Daubigny, qui fut assassiné sur la place Louis XV, au pied de la statue que l'on abattait.
M. Carl, le commandant de la gendarmerie de Paris, qui, entendant une grande rumeur, s'élança pour connaître la cause de cette rumeur, et fut tué sur le seuil même

de la porte. L'émigration avait fait un premier vide près de la royauté La mort frappait à son tour et en faisait un second.

A une heure du matin, les inspecteurs de la salle vinrent chercher le roi et la famille royale pour les conduire au logement provisoire qu'ils devaient occuper, halte préparée a la hate entre le palais et la prison.

a la hâte entre le palais et la prison.

Cet appartement était situé à l'étage supérieur du vieux monastère des Feuillants, il servait de demeure à l'archiviste Camus et se composait de quatre chambres.

C'est encore ici qu'il faut que nous empruntions ces détails que meprise l'historien, mais que re-herche avec tant de soin le chroniqueur, à ces curieux Memoures de madame Campan auxquels nous avons déja tant emplunté Ces quatre cellules, étaient

Ces quatre chambres, ou plutôt ces quatre cellules. Maient divisées entre le rol, la reine, la famille royale et les per-sonnes de la sente qui avaient obtenu la permiss on de rester

près de leurs Majestés Dans la première étaient les hommes. M le prince de Poix, le baron d'Aubier, M de Saiut-Pardon, écuyer de madame Elisabeth M, de Goguelat, M, de Chamilly et

M. Hue.

Dans la seconde était le roi; il se faisait rafraichir les cheveux lorsque entra madame Campan, mandée par la reine. Il en prit deux meches qu'il donna, l'une à sa sœur. l'autre à madame Campan, toutes deux voulurent lui balser ma's lui les embrassa toutes deux sans rien

La crosseme chambre, qui était décorée d'un pauvre petit papier vert, était celle de la reine: l'auguste prison-nière s'était jetée sur un misérable lit et semblait en proie à une douleur, près de laquelle doit être bien peu de chose celle du patient sur la roue; elle avait près d'elle une grosse femme à la physionomie douce et honnète, c'était la gardieune de l'appartement. La troisième chambre, qui était décorée d'un pauvre

La quatriéme pièce était occupée d'abord par le dauphin, par madame Royale, par madame Elisabeth et par madame de Tourzel; mais, madame la princesse de Lam-balle étant venue rejoindre la reine, les enfants passèrent chez leur mère, et les deux princesses et madame de Tourzel demeurèrent seules en possession de ce réduit.

La reine manquait de tout, l'ambassadrice d'Angleterre lui envoya du linge pour elle et pour son fils, et, comme elle avait perdu sa bourse dans le voyage des Tuileries aux Feuillants, elle emprunta vingt-cinq louis à madame Auguir, cette sour de madame Compan dont le mari avait Auguir, cette sœur de madame Campan dont le mari avait offrir au roi un porteseuille contenant cent mille

Ces vingt-cinq louis motiverent d'abord l'arrestation de la pauvre femme, et, plus tard, lui coûtérent la tête.

Au reste, le roi ne devait demeurer que trois jours dans Au reste, le foi ne devait demeurer que trois jours dans cette prison provisoire; l'Assemblée avait décrété qu'il habiterait le Luxembourg; mais la Commune, comme si elle ne voulait rien laisser des décrets de l'Assemblée sans contredire, modifier ou détruire, lui signifia, par l'organe de son procureur Manuel, qu'elle ne pouvait répondre du rot, si on lui donnait pour habitation le Luxembourg avec les caves duquel, assurait-elle, communiquaient les cata-

On le sait, l'Assemblée n'avait plus d'autres volontés que celles de la Commune: elle laissa à la Commune le soin de

cenes de la Commune: ene lassa à la Commune le soin de choisir la résidence du roi.

La Commune chois t le Temple, donjon isolé, vieille tour basse et sombre, dernier reste de cette magnifique commanderie du Temple, dont Jacques Molay sortit pour aller au bûcher, comme Louis XVI en sortit pour aller à la guilletine.

Il est vrai qu'à côté du donjon était le palais babité autrefois par M. de Conti; mais on u'y songea même jas.

La Commune avait sa raison en repoussant le Luxembourg et en choisissant le Temple. Au Luxembourg. Louis XVI était encore un roi. An Temple, il n'était plus qu'un prisonnier.

Le 13 au soir, le roi fut conduit au Temple, accompa-gné de la reine, de ses deux enfants, de madame Elisabeth, de la princesse de Lamballe et de madame de Tourzel; les valets de chambre étaient MM. Hue et de Chamilly, M. de Chamilly pour le roi, M. Hue pour le dauphin.

M. de Chamilly pour le roi, M. Hue pour le dauphin.

Santerre fut la première personne qui s'offrit aux yeux de la famille royale en mettant pied à terre. Il était à quelques pas de la portière lorsque les augustes prisonniers sortaient de leur voiture; il fit de la main aux officiers municipaux un signe que le roi ni ceux qui l'accompagnaient ne comprirent pas plus que celui par lequel les officiers municipaux répondirent. officiers municipaux répondirent.

Le signe de Santerre signifiait: « Conduit-on tout de suite le roi à la tour ?

Celui des officiers municipaux voulait dire: « 11 n'est

En conséquence, la famille royale fut introduite dans cette partie des bâtiments qu'on appelait le palais, et qui était la demeure ordinaire du comte d'Arto's lorsqu'il venait à Paris.

Les municipaux se tenaient près du roi le chapeau sur

I he dentre ture

, qion ne jayan per prise er le la mort de deux

t i r c'en ert illuminées pae pe serait sa demeure, c'eta : la tour et non

dema ida a visiter les r i lux l'y cordustrent, se

l = b . fair Cavance la distribution

r (siv dans la salle a manger el es qui fut court. Manuel se tint pris es uper on passa au salon la simula paux en la ssant le rol evins dit avalent prevent la s y us dit avalent provenu les s e la famille royale, qu'elles no s s pala s d'vant etre la resi 4 H

un es ommussures vint former l'or-v lets le l'imbre MM flue et Chamilly de l'r qu'il me et de vêtements qu'ils avaient et

t it lift at une troverne les précédult à la '''' r''' lift a dur Millue qui marcha i le pre-urt l'objenient fuiur d'a famille urt I bigement fuur d'a famille urt I un oris de beimen dont an

f é a t hab tué aux lembrés dorés; 1 et a v s voir comme on loge les assas-

F d 'allo aduis to un escalier en limaçon

l le hambre passa de cet esculler à un l l me .' lu second élage, il s'aperçut qu'il

le jo il dans une chambre éclairée de fine; elle n'avait pour tout meuble soit et incommunaire sièges

t re a u malt e cou hera, dit le municipal en

i i re e recarderent tont attristés en leur t r tre et une pal e de draps et on les laissa

v i m tiré anx deux valets de chambre v 1 d'ix ile vielle chie d'est r 1 i e n i garcant de pres la mu foot lls a morent , le toyer d r r c ambre ct l t

If the control of the

il laisser le pareils objets sous

Pi le 10 - culti et senlormit aussi ja siblement (l.) vers le habre l'isserent (l') l'i

or i ee d'ns l'ap ait ment du premier

the state of the s

r cd nevleurs
ct t 1 y z
t e cu ren ondrerent un
refe meme avait d't de

r crist ence, et al occupée a r crist ence, et al occupée a et al occupée de la crist et al et al ence et al occupée de la crist et et al ence et al occupée de la crist et al e

gr upe confus ple n de douleur, d'où s'elevaient des sanglots qui ne latssaient échapper que ces mots ragues et rempés de larmes qu'on échange à l'heure des derniers

Le même ordre avait été donné pour toutes les per sonnes de service sans qu'un leur cut rien alt cu sort qui les attendant, elles furent conduites à des voitures da place, des efficiers municipaux y nontérent, avec elles, et des gendurmes prir nt l'escorte. Les seules personnes qui restèrent au Temple furent

done le rot la retne, les deux enfants royaux et madame

Onatre presunters sur cinq restèrent sans dormir pendant toute la nuit de rot chez lui, avec deux municipaux, la reine, madame Elisabeth et madame Royale, chez la

Le dauphin était couché sur le lit de sa mère, et dor-

mait seul au milieu de cette veillée de douteur. Comme on r'avait culevé les temmes de la reine et madame 11 puncesse de Lamballe, que sous le pretexte de les interroger, ki re'ne les attendait d'une minute à l'autre, mais, a sept heures du matin, on apprit que ces dames

ne rentreraient pas et qu'on les avait conduites à la Force. A neuf heures du matin, au grand é onnement des prisonniers. M. Ilne rentra: le conseil genéral l'avait treuvé

innocent et le renvoyait au Temple.

Ce fut ce même jour que, sur l'ordre de Petlon, Tison et sa femme, ces deux geollers a qui la captivité de la famille royale a fatt une espèce de célebrité, arrivèrent au

Alors, il se fit parmi les presimilers un nouvel arran-

La reine pri son fils dans sa chambre et envoya da 6 une autre modame Royale près de sa tante.

Une espère de cabinet où se tenait un municipal et une sentinelle les éparait.

On préparait pour le roi un nouvel appartement; mais, comme cet ap artement devait l'éloigner de la reine, il fit venlr l'architecte.

L'architecte c'était le fameux patriote Palloy, qul, non seulement avant demoli la Bastille, mais encore qui fal-sait commerce de ses pierres qu'il vendait taillées sous toutes les fermes

Le roi exposa le dés r qu'il avait de demeurer où il était; mais maire Pulloy n'était pas homme à faire compte des désirs d'un roi : il repondit qu'il ne prenaît d'ordre que de la Commune que ce que la Commune lui ordonneralt

Voici comme it la journée était divisée : le mat'n, la reine donnait des leçons d'histoire au dauphin, et lui faisalt-apprendre par cour quelques vers des meilleurs poètes puis on nontait chez i rei, où l'on déjeunalt; après le déjeuner, le roi étabilt une carte sur la table et faisa t de la géo-graphic avec le œune prince; puis on descendait au jar-din la pro-et de étant nécessaire à la santé du dauphin; on remoutait le prin e prenaît sa le on de calcul, on dinaît; pu's on le couch it de house heur; les en ants du mains car salvent la rane et madame Elisabeth velilaient ensumble ou s' parément, le cour et les yeux appliqués à

quelque sannte lecture Dans les premiers jours, le roi accompagnait son fils dans ses promenades au jardin du Temple; mais Il fut obligé de renouver a cette d'straction, à cause des insultes qu'il recevait de la part de ses gardiens

Le jour de la Saint Louis, on lui chanta le Ca ira! sous

Le metin de ce même jour, le rol appelt que M. de la Procette chait sorti de France; nous verrous plus fard comment et a quelle occasion. Le roi doutat de la verité de cette nouvelle; mais le soir, Manuel la lui confirma en portant a zondaine Elisabeth une tettre ce Me dones, dutée de Rome.

Ce fu' la d'infére lettre que la famille royale recut de Perm ser

Non col ment Louis XVI n'étalt plus qualifié du titre de rol non crèment, on re l'appelalt plus ni Sire ni Ma-li 16 mai cropo le municipans affectarent de l'assoir devant lui c' de garder lour chapeau ur l'ur tete Le prionnier acceptait tous ces outrages avec une patience cul re emidalt : de l'inertie. Un sent lour ou plutôt une

cell re emidali : de l'inertie. Un sent lour ou pintot une ule unit il parut émn, presque affecté.
Cétait le 27 roût, entre minuit et une heure du mattu, plusieurs minucipaux entrerent sans être annoncés dans la chambre du roi et s'approcherent de son lit; à cette vue, le valet de chambre se préc pite.
Que veulez vous messicurs? demande di l'un d'ouve

En vertu d'un arrêt de la Commune, dit l'un d'eux non venou faire la visite de cette chambre et enlever les armes qui peuvent sy frouver - Je n'ai n' d'armes dit le roi

Le municipaux cherchérent et, en effet, ne tronvèrent

- Cela suffit, direntals : seulement, en entrant au Tem-

ple, le prisonnier avait une épée, remettez-nous-la.

Le roi se retourna vers le valet de chambre et lui ordonna d'apporter l'épée. Le leudemain, le roi muet ordinairement, témoigna combien cette insulte lui était pénible; c'était celle qui, jusqu'à cette heure, l'avait le plus profondément affecté; aussi fit-il écrire le jour même a Petten pour hij apprendre ce, qui c'était passé la pult précétion pour lui apprendre ce qui s'était passé la nult précédente et pour lui demander qu'il fût enfin statue sur la façon dont les arrêts de la Commune lui seraient trans-

Pétion ne fit aucune réponse.

Le desarmement du roi taspira de vives inquiétudes à la famille royale: un instant, la crainte d'un assassinat noc-lurne se présenta à l'esprit des prisonniers. Cette crainte prit une certaine consistance quand, le soir même, apparut un nouvel officier municipal, homme de haute taille, a la un nouvel officier municipal, homme de haute taille, a la figure sombre et basanée, qui, faisant tourner une espèce de massue, entra dans la chambre du roi en disant:

— Je viens faire ici une perquisition; on ne sait pas ce qui peut arriver. Je suis municipal et je veux être sûr que monsieur n'a ancun moyen de s'évader.

Et, en disant monsieur, il désignait du bout de son bâton le roi qui venaît de se coucher.

Alors, le valet de chambre s'avança.

— Monsieur, dit-il, vos collègues ont déjà fait cette recherche la nuit précédente, et le roi a bien voulu la souffrir.

- Oh! dit le municipal en riaut, il l'a bien fallu; s'il avait résisté, qui aurait été le plus fort?

- Monsieur, dit le valet de chambre, vous trouverez bon, d'après votre façon d'agir, que je ne me couche pas et que je reste près du roi.

Faites comme vous voudrez, répondit celui-ci en com-

mençant la visite.

- Couchez-vous. Hue, dit le roi ; vous devez être fatigué.

Le valet de chambre voulut répliquer:

— Je vous l'ordonne, dit le roi.

Le valet de chambre obéit à moitié et sortit de la chambre du roi; mais, laissant la porte entre-bâillée, et se je-tant tout habillé sur son lit, il se tint prêt à s'élancer au secours du roi, si besoin était.

La frayeur n'était pas fondée; le municipal qui venait de causer au pauvre valet de chambre une si vive alarme. fut à peine assis dans un fauteuil, qu'il s'endormit et ronfla à tout rompre jusqu'au lendemain matin.

Le tendemain, à son lever, le roi dit à Hue en souriant : — Convenez que cet homme vous a causé une vive alarme, J'ai souffert de voire inquiétude, et moi-même, je ne me suis pas cru sans danger: mais, dans l'état où ils m'ont

conduit, je m'attends à tout.

du dauphin depuis son enfance, il lui fut accordé d'être enfermé au Temple avec la famille royale. On le fouilla, on lui donna des avis sur la manière dont il devait se confuire et à huit houres du soir il fut introduit dans le duire, et, à huit heures du soir, il fut introduit dans la

L'impression fut vive sur le nouveau venu: il ne pouvait

dire une parole, il étouffait.

— Ah! c'est vous, Cléry, dit la reine: je suis heureuse de vous voir. Vous servirez mon fils, et vous vous coucerterez avec M. Hue pour ce qui nous regarde.

Cléry balbutia quelques mots inintelligibles, réponse du

cœur, que le cœur comprit.

Pendant le souper, la reine et les princesses, qui, lepuis huit jours, étaient privés de leurs femmes, demandèrent à Cléry s'il pouvait les peigner.

Hélas! mesdames, répondit-il, je ferai de mon mieux

pour vous être agréable.

- Hein! fit un municipal du ton d'un tigre qui eut rugl Cléry se retourna.

— Cela veut dire, continua le municipal, comprenant qu'on lui demandait l'explication de sa menace, que je vous invite à être plus circonspect dans vos réponses.

En même temps que Cléry, était arrivé au Temple un homme que le roi re onnut pour l'avoir vu dans deux cir-constances, c'est-à-dire le 20 juin et le 10 août : c'était le sapeur Rocher.

A partir de son entrée au Temple, cet homme prit à che d'insulter le roi et les princesses. Tantôt il charrait la Carmagnole sous la fenètre de la reine; tantôt, sachant l'horreur du roi pour la fumée de tabac, il lui en souffait à son passage une bouffée à la figure. Comme il fallait passage angelle a general des le salle à manger, il ser par sa chambre pour aller dans la salle à mauger, il se couchait et disait ou faisait quelque obscénité, quand, les yeux baissés, glissaient devant lui comme trois ombres, la reine et les deux princesses

Le roi pardonnait tout avec bonhomie; la reine supportait tout avec dignité.

Un jour, un ouvrier montra un outil au roi.

Tiens gros Veto, lui dit-il, voilà pour abattre la tête

Le roi se plaignit à Petion, qui fit arre er cet homine.

Le 2 septembre arriva et les preciutions redomberent aupres des prisonniers en même temps qui les injures de-virrent plus cruelles; d'abord madam. Elisabeth cent avoir deviné la cause de cet accroissement d'injures et de pre cautions, le matin, en r gardant à travers les carreaux elle avait vu de me fendre en face de la sienne apparaître un grand carton sur ce carton étaient écrits ces mots

VERDUN EST PRIS

A pein avait-elle appris cette nouvelle aux autres prisonniers, qu'un nouveau municipal entra : il paraissait furieux : c'était un nommé Mathieu, ex-capucin. Il commença par arrêter M. Hue e lui déclarer que son service près du roi était fini : puis s'adressant au roi lui-même : Oui, oui, dit-il, je sais blen que vous ignorez ou que vous faites semblant d'ignorer ce qui se passe. Eh bien, je vais vous le dire, moi la patrie est dans le plus grand danger : le roi de Prusse marche sur Châlons; vous répondrez de tout le mai qui jeut en résulter. No is savons que nous, nos femmes et nos enfants périrons mais le peuple sera veugé, et, je vous le jure, vous mourrez avant nous. sera vengé, et, je vous le jure, vous mourrez avant nous.

A cette menace, le petit dauphin, qui croyait dels voir son père mort, fond t en larmes et s'enfunt dans l'autre chambre, où sa sœur le suivit et eut toutes les peines du monde à le consoler.

Mais le roi, avec sa tranquillité ordinaire

- J'ai tout fait pour le peuple, dit-il, et je n'ai r'en à me reprocher.

Le soir, on mit les scellés sur le petit cabinet qu'occupait M. Hue, et on l'emmena dans les prisons de l'hôtel de ville.

Il était resté vingt jours au Temple.

Pendant toute la jouruée du 3 septembre, il y ent de grands tumultes par les rues; des rumeurs pareilles à des bouffées de cris venaient frapper les oreilles des prisonniers et les emplissaient de vagues terreurs. Ni la reine ni les princesses ne purent dormir; on battit la générale toute la nuit: les prisonniers ignoraient pourquoi.

Le matin du 3 septembre, Manuel vint voir le roi, et, le premier, sans qu'on lui en parlat il dit au roi qu'il n'avait point à s'inquiéter de madame de Lamballe, qu'elle et toutes les personnes enlevées du Temple étaient à la Force et se portaient bien. Mais, à trois heures, on enteudit des cris affreux. Le roi sortait de table et jouait au trictrac avec la reine, bien moins pour se distraire que pour avoir, avec une contenance, la facilité d'échanger quelques mois sans être entendus : tout à coup le roi vit le municipal qui était la porte fermer cette porte, puis bondissant à la finêtre en fermer vivement les rideaux

C'était un nommé Danjou qui avait étudié autrefois pour l'Eglise, et qu'à cause de sa grande taille, on appelait l'abbé

de six pieds

En ce moment, e comme le roiset la reine regardaient avec étonnement et cherchaient à se rendre compte de l'action de cet homme, on frappa à la porte et on fut obligé d'ouvrir.

C'étaient des officiers de garde et des municipaux Les officiers de garde voulaient que le roi se montrât à la fenêtre, mais les municipaux s'y opposèrent. — Mais qu'y a-t-:l donc? demanda le roi étonné de ce

Tout le monde se tut, et comme le roi renouvelait son

qu'il y a? s'écria un jeune officier.

– Sans doute, dit le roi : parlez, monsieur. – Eh bien, c'es' la tête de madame de Lamballe que I'on porte au bout d'une pique et qu'on veut vous mon-

Le roi pălit ; la reine se dressa tout debout et fr'ssonnante d'horreur

Le bruit dura jusqu'à cinq heures

Ce bruit, qui le causait? Les prisonniers le surent le soir même. C'étaient les massacreurs qui voulaient forcer les portes pour eu f ire autant des prisonniers du Temple qu'on en avait fait des autres prisonniers.

Mals, chose étrange: les municipaux arrêtèrent cette marée terrible en éteudant un simple ruban tricolore devant la porte: le fiot qui eût rompu une digue de fer vint mourir en léchant la ceinture d'une femme.

Cependant ils présentèrent une requête d'était qu'une députation de six assassins fit le tour de la prison en portant la tête de la princesse au bout d'une pique.

La chose était si raisonnable, qu'elle leur fut accordée à la condition qu'ils laisseralent le corps à la porte.

C'était cette tête que les assassins faisaient danser de-vant la feuètre de la reine et qu'heureusement la reine

y quality Day setut precipit a la fe e vall : rê es r de. ux

- a le tres un h n'me et . ut fe secretaire de

un h mme fr i e e qui tout gouffé de son mi ri u c voyati v elou d' mmobile crut que e a pur l'i luc e s' e v' d'est e' qu' eut la bonte de i my fer à susse

Mam re se ' di m dime Royale dans ses Mm res i di ils cetts i freuse scère, elle était rest e l ne voyant rie i de ce qui se jassa'l. te

i une statut

XXXVI

O P D'ELL RÉTROSPECTIF. - LA COMMUNE PREND LE COUVERNAIL. - DANTON, MINISTRE DE LA JUSTICE. - MARAT ET BOBESPIERRE. - PORTRAITS. - PARAL-Lèles - 273,000! - PRESSION DU PEUPLE SUR L'ASSEMBLÉE. - IL VEUT FAIRE SES AFFAIRES LUI-MEME. - LA VENDÉE ET JEAN CHOUAN, - LA FRON-TIÈRE ET LES PUISSANCES. — LA FAYETTE ÉMIGRE. -LES FERS D'OLMUTZ. - MARCHE DL L'ENNEMI. - DÉ-CRET CONTRE LONGWY. - APPEL DE DANTON. - ME-NACE LT PROPHÉTIE. - CONSPIRATION DÉNONCÉE. - PRIÈRE FOUR LE ROI. - TACTIQUE DE L'ARMÉE DE DUMOURIEZ. - PLANS DE CAMPAGNE. - APPRÉ-CIATION

Disons ce qui s'était passé à Paris et à la frontière, pend n° es dix neuf jours où nous nous sommes enfermés au Temple avec le rol et la famille royale.

D'abord la Commune s'était organisée; s'étant emparée du g vernai au milieu de la tempête elle avait résolu de ne pas le rendre à l'Assemblée, dût-elle éterniser l'orage pour avoir une occasion de le garder

ion gré, mai gré, Danton avait été l'homme du 10 août ; aurore du 11 éciaira le commencement de sa fortune polittique, il se révellla ministre de la justice.

A i instant même, tout cet immense groupe dont il était I jivit se serra autour de iui

li n'y eut point jusqu'a Marat et Robespierre qui ne sortissent de leurs trous pour montrer i'un son rictus de crapaud l'autre son museau de renard.

était l'habitude de tous deux de se cacher pendant .e combat Robespierre se réservait, Marat se préservait.

Robespierre accourut à la Commune le 11 vers midi; il y trouva ses hommes, Panis, Sergent, Huguenin.

Marat marchait seui, lui Il sortit de son souterrain, il appeia le peuple, le peuple le reconnut, et, tandis que le nom de Westermann, le véritable vainqueur, étail a peine proponcé il couroona de lauriers Marat, qui, un grand sabre à la main monta sur une borne harangua les fédérés et se fit nommer commissaire de sa section.

Puis vint Tailien, bavard sanguinaire, rhéteur de carrea qui la Providence réservait, on ne sait pourquoi, 1 11 un de ces actes qui écrivent pour l'éternité le nom d'un homme sur l'airain.

Charamette et Hébert : l'un étudiant en médecine l'autre poète à de la cous la chanson; couple de fouines au mueau poirtu qui s'en alfalent de compagnie, flairant d'avance ie sang qu'ils devaient faire répandre

Léonard Bourd n pédant démagogique, Lycurgue de fau bourg qui essaya en 1793 de fonder une pension avec les institutions grecques du temps d'Alexandre.

Collot-d'Herbols, un comédien siffé, qui avait l'habitude e n'apprendre que la moitié de ses rôles, parce que le milic avait l'habitude de ne pas le faisser aller jusqu'au

Billa 14 Varennes dont le principal mérite était, avec Drouet d'avoir arrêté le rol. Camille Desmouilns, Fabre d'Eglantine, Osseiin. Fréron, Deforge, Lenfant. Chénier Leger in the le chefs des jacobins, tous les chefs des cordefiers tous les membres de la future Convention enfin tigres, flons et foups, qui, étonnés d'être renfermés dans la même cage, se déchirèrent à befies dents et faillirent du defiers même coup mettre le pays en lambeaux

Des le soir du 10 août, la garde nationale dépopularisée par la fidélite au roi des grenadiers des Filles-Saint Thomas et de la Butte-des-Monfins, avalt abdiqué. La pique avalt succède à la baionnette, et la blouse à l'uniforme; au fieu de l'élégant du musqué la Fayette, caracolant sur le fameux cheval blanc devenu historique, et suivi d'aides de camp aux brillants revers aux épauleltes volantes, aux chapeaux bordés de plumes, le géant Santerre se promemait sur son lourd cheval flamand, suivi de deux ou trols de ses brasseurs qui imitaient sa tenue, et qui trouvaient lden autrement militaires feurs épaulettes aplaties, teurs habits ràpés et feurs grosses bottes, que les uniformes plinpants de tous les muguets de la cl-devant conr

Peut-être, il faut je dire, le peuple étaif-ii aussi un peu

Puis le peuple aimait Santerre ; Santerre le faissait s'amuser tranquille; if n'allait pas où l'on tuait, ou bien, s'il y aliait, il ne réprimandait les meurtriers qu'avec les égards que l'on doit à des valnqueurs; il savait qu'après la peine devait venir natureliement un peu de récréation.

Ce fut Danton qui se chargea d'arrêter leurs massacres; peut-être d'avance savait-fl qu'il réservait aux massacreurs queique chose de mieux que ce qu'il leur ôtait; mais, quol qu'il en soit, il eut l'inttiative du courage, en parlant le premier sinon de ciémence, du moins de justice.

Il se présenta à l'Assemblée, et, en face de ce roi qui avait ern l'acheter peut-être comme il avait ern acheter

Législateurs, dll-ll, la nation française, lasse du des potisme avait fait une révolution; mais, trop généreuse, — et si arrêta son regard sur le roi. — elle a transigé avec les tyrans. L'expérience ini a pronvé qu'il n'y a aucun retour à espérer des anciens oppresseurs du peuple; elle va rentrer dans ses droits; mais là où commence justice, doit s'arrêter la vengeance. Je prends devant l'As-semblée nationale l'engagement de protéger les hommes qui sont dans son encelnte; je marcheral à leur tête et je réponds d'eux.

Et, cette fois, comme il avait adressé la menace au roi, il adressa la compassion à la reine. Le rol avait écouté la menace d'un air indifférent; la reine accueillit la com-passion d'un air dédaigneux.

Le peuple applaudit Danton; à plus forte raison l'Assemqui n'était pas tout à fait rassurée pour elle-même; les Suisses furent épargnés jusqu'au 2 septembre.

Mais ce n'était pas l'affaire de la Commune, La Commune avait en ce moment au milieu d'elle l'homme que l'on regardait à la fois comme un martyr et comme un prophète; l'homme qui depuis trois ans, avec l'effrayante monotonie d'un tocsin, répétait « Des têtes! des têtes! des têtes! » Seulement, il varialt selon la circonstance; il était parti de dix mille et en demandalt cent cinquante mille: on voit que le philanthrope docteur n'en était pas encore à son maximum qui atteignit 273,000 !

Singulier chiffre, et qui dénotait, ou un bien grand fou ou un bien savant arithméticien.

Robesplerre n'était pas pour les massacres, lui ; il y a cette différence entre les médecins politiques et les avocats politiques, que les médecins sent rour les massacres et que les avocats sont pour les procès.

Robespierre voulait un procès, prompt, mais avec des formes: peut-être était-ce, à tout prendre, plus sûr que le massacre. Chabot, qui, on se le rappelle, avait voulu se faire tuer par Grangeneuve pour qu'on en arrivât où on en était venu, et qui avait l'avantage de voir, vivant, ce qu'il avait voulu faire par sa mort, Chabot appuya Robespierre, et un tribunal fut décrété.

Le peuple était pressé Comme, le 16, le tribunal décrété e 14 ne fonctionnait pas encore, trois députations se précentèrent l'une après l'autre à la barre.

- Si vous ne décidez rien, dit la troisième, prenez garde : nous alions attendre, mais attendre ici.

Le 17, nouvelle députation.

- SI le peuple n'est pas vengé ce soir, à minuit le tocsin sonnera. Il faut un tribunal criminel aux Tutleries et un juge par chaque section. Louis XVI et Antoinette voulaient du sang; qu'ils regardent et qu'ils voient couler celul de leurs sateilites.

Tout le monde se taisait. Choudieu et Thurlot seuis se ievèrent; l'un un jacobin, l'autre un cordelier.

- Ceux qui ciennent crier ici, dit Choudieu, ne sont pas les amis du péuple, ce sont ses flatteurs; on veut une inquisition; pour mon compte, j'y résisteral jusqu'à la mort. - Prenez garde, vous qui demandez du sang et toujours du sang! dit Thurlot; la Révolution n'est point sculement à la France, nous en sommes comptables à l'humanité Viennent alors les sectionnalres ceux-là sont chargés de former les jurys.

- SI avant deux ou trois heures, disent-ils, le directeur du jury n'est pas nommé, si les jurés ne sont pas en élat d'agir, de grands malheurs se promeneront sur Paris

L'Assemblée était désarmée elle-même par ses dentes tablesses. Elle vota l'établissement d'un tribunal extraordinaire; seulement, elle prit une précaution pour l'établissement de ce tribunal: elle le soumit à l'élection a deux degrés.

Le peuple, par chaque section, devait nommer un électeur, et ces électeurs devaient nommer des juges,

On le voit, cette fois, le peuple voulait faire ses affaires Ini-même.

Pent-être aussi y avait-il bien, comme toujours. qu'un derrière le peuple qui lui souffait ce qu'il voulait ; mais, pour que ce souffle devienne incendie, il faut cependant que la foule recèle la matière première l'étincelle.

Il faut le dire aussi, c'est que, si a Paris l'horizon était sanglant, à l'est et à l'ouest, il était sombre.

A l'ouest la Vendée, qui refuse les deux grands impôts le sang et l'argent, qui se soulève à la voix de ses nobles et de ses prêtres; la Vendée, où l'on commence à entendre les terribles houhoulements du hibou, le cri de guerre de Jean Chouan.

A l'est la frontière. Thionville Sarrelouis. Longwy, qui sont euveloppés par les Prussiens, et qui tirent, non pas le canon de guerre. mais le canon de détresse.

Le 30 juillet. les Prussiens étaient partis de Coblence avec quatre-vingt-dix escadrons de cavalerie, tout com-posés d'émigrés; le 18 août ils avaient joint le général Clairfayt, et, le 20, ils avaient investi Longwy

Puis, de l'intérieur, ou cœur de la France, d'autres nouvelles non moins terribles.

La Fayette qui lève l'étendard du constitutionalisme, un linceul devenu bon à envelopper un mort, voilà tout : la Fayette qui appelle ses soldats à rétablir le roi, c'est-à-dire à faire cause commune avec les Prussiens. Il est vrai que son armée l'écoute et ne l'entend pas. La Fayette regardait du côté de Coblence il n'a pas vu venir la marée révolu-tionnaire; la voilà sur ses talons, la voilà qui le presse; à peine si le galop du fameux cheval blanc pourra le sauver. En avant . à l'étranger ! en avant ! et la Fayette émigre à son tour : et cela devait être, car il était en chair et en os de la même race que les émigrés, et, dans l'âme, il avait même principe.

On déplore la captivité d'Olmütz Béranger a fait une chanson dans laquelle il nous dit d'effacer l'empreinte des fers de la Fayette. — Gardez-la, au contraire, cette empreinte, héros de 1789 et de 1890! gardez-la vivant, gardez-la mort; gardez-la sous votre uniforme, gardez-la sous votre lineal. Los fers couls direct à la contraine linceul! Ces fers seuls diront à la postérité que vous étiez l'honnête homme que nous avons tous connu, le cœur droit que nous avons tous jugé, et non pas un traître.

La fuite de la Fayette eut lieu le 18, juste le même jour où les Prussiens faisaient leur jonction avec le général Clairfayt

Le même jour l'Assemblée le décrétait d'accusation. Dumouriez eut le commandement de l'Est, et Kellermann remplaça Luckner.

Ce même jour 18. le tribunal révolutionnaire était organisé

Suivons la contre-révolution qui nous arrive, et la Révolution qui, au fur et à mesure qu'elle la voit venir, se dresse plus furieuse, plus bouillonnante, plus terrible devant elle.

Le 20, le général Clairfayt investit Longwy. Le 21 au soir, un royaliste est exécuté aux fiambeaux, sur la place du Carrousel.

Il y eut deux cadavres ce jour-là sur l'échafaud. moment où, à la sinistre lueur des torches, aux cris forcenés de la multitude qui battait des mains, le bourreau montrait la tête au peuple, le bourreau lui-même tombait

Le 22. première insurrection vendéenne; le 22, seconde exécution sur la place du Carrousel.

Le 23, prise de Longwy, après vingt-quatre heures de bombardement.

Le 24, exécution de Laporte, pauvre victime, qui donnait pour excuse ces deux mots que ses juges eussent du apprécier: J'ai obéi.

Le 24, on apprend que la ville de Longwy a été occupée au nom de Sa Majesté le roi de France. Le 25, on chante le Ca ira sous les fenêtres du Temple, on menace Louis de le tuer et on lui enléve Hue, son valet de chambre

Enfin dars la mit du vendredt, on reud le décret sui-

ARTICLE 101, - Aussitôt que la ville de Longwy sera rentrée au pouvoir de la nation française, toutes les maisons, a l'exception des édifices nationaux, seront rasées.

ART 2. -- Les corps administratifs, aussitôt que la place sera rentrée au pouvoir de la nation française seront poursuivis par le tribunal criminel du département, comme préveuus du crime de trahison et jugés sans appel quant aux habitants de Longwy, l'Assemblée nationale les déclare infâmes e' les prive des droits de citoyens français pendant dix ans.

ART. 3. - Tout commandant de place assiégée est auto risé à faire démolir les maisons de tous ceux qui parleraient de se rendre pour éviter un bombardement. »

Le 26, loi révolutionnaire qui bannit du territoire français tout prêtre non assermenté.

Le 26, prise de Verium le 27, la fête du 10 août; le 28, la loi sur les visites domiciliaires · le 29. le discours de

Il faut une convulsion nationale pour faire rétrograder les despotes Jusqu'ici, nous n'avons en qu'une guerre simulée: ce n'est pas de ce misérable jeu qu'ut doit être maintenant question; il faut que le peuple se porte, se roule en masse sur les ennemts pour les exterminer d'un coup. Il faut en même temps enchaîner tous les conspira leurs; il faut les mettre dans l'impossibilité de nuire.

Sentez-vous venir le 2 septembre?

A Paris, la terreur était profonde : Longwy pris, Verdun pris : qui arrêterait donc les Prussiens, puisque nos villes fortes ne les arrêtaient pas? Cinq étapes forcées et ils étaient à Paris.

Or, qu'y venaient-ils faire, à Paris? On avait trouvé aux Tuileries une lettre conservée dans les archives, qui le disait, ce qu'ils y venaient faire

" Les tribunaux suivent nos armées, disaît cette lettre : les parlementaires émigrés instruisent, chemin faisant, le procès de la Révolution et préparent les potences des jacobins. »

pour peloter en attendant partie, comme on dit, le bulletin officiel de la guerre annonçait que les uhlans enlevaient les maires patriotes, et, après avoir coupé les oreilles des officiers municipaux, les leur clouaient au

Or, les officiers municipaux de Paris tenaient fort à leurs oreilles. Toute cette Commune. composée de tant d'éléments divers, partagée entre trois hommes réunis ce jour-le par nécessité. Danton Marat Robespierre, toute cette Commune, disons plus, tout Paris, le vrai Paris le Paris populaire, le Paris du 10 août, se sentait compromis et ea

D'ailleurs. Bouillé, dans sa lettre du 10 juin 1791, n'avait il pas menacé de ne pas laisser pierre sur pierre, à ce Paris? Cette lettre dont on avait tant ri, allait-elle donc devenir sérieuse? au lieu d'une vaine menace. était-ce donc une sanglante prophétie?

Puis on avait appris, à la suite de la fuite de la Fayette, la prise de la Fayette, puis son incarcération : la Fayette, l'homme de la réaction. l'homme du Champ-de-Mars, l'homme de la Constitution, l'homme du roi, dans un cachot!

quels supplices attendaient donc les hommes de la Bastille, les hommes des 5 et 6 octobre, les hommes du 20 juin et les hommes du 10 août!

Cent mille citoyens, deux cent mille peut-être, qui avaient pris part à ces journées que la France, non sett-lement avait absoutes, mais encore regardées comme nationales:

Que deviendraient-ils?

Voulez-vous voir la réponse à cette question? Vous la trouverez dans le journal de Prudhomme. Ne vous semble-t-il pas entendre le premier coup de ce tocsin qui vi-hra le 2 septembre?

Nous copions

« Un de ces misérables, condamné à dix ans de chaîne et attaché samedi, 1er septembre, au poteau infamant, en

tr c rer sur le h fiu en vive le ra vive le la la la vive le ra vive le la la la vive le ra vive le la constant la vive le ra vive le ra vive le ra vive le ra vive la vive le ra vive le r ere suppl. t evi mine four se venger

die 'r i bien fondes et

rs die inns fries dans

Ve it suivante , un signat con Ve it baris devaient souver a la t sa ent armés en sortant avec les fusils et temp ... rates de cacher en publiant d'avance un fire Les cuches de la Force étalent en public de la Force etalent en public d

e Breire auss malfais it que celui des The second of the second secon the distribution have the control of the distribution of the distribution of the distribution of the distribution of the control of the distribution of the control of the

fil l'aj à au font de leurs hôtels sons le commande m i des of l'ers envoyés à l'Abbaye commencaient par s, log sestrichauxet d'leurs canons faisaient sil s elles el 1 i s i et délivrer I ouls XVI et sa famille. La l'amballe, la T' r l'eisser été réplues aussibit à leur honne mal-tre : em e le r valistes ent protées l'évasion du it in a le ryantes en probable revasion in in a lever un ou i Longwe vec Bruns-it in a Fran la Les maristrats et les plus pa-'r '- Le vre les législateurs eussent probablement sie gent les l'un sans retarder et courir de trop Tr - u revel lu jouple »

Puis dans les poches sur la patrine dans les bré-rir res les prêtes on arouvait cette prière

Ir into the Verge que l's personnes pleuses I till et à réciter tous les jours pour le roi.

. Il vie in de min Sauveir qui dans le temple de If ye r do m u Sauveir qui dans le temple de 1. Iveu le Père Jésus-Christ son fils et l sore y vus même motre blen-aimé. I vi river de Cl vis de Cl tièle de Charlement l son fils de a piese fila de sitt l de sitt l l sort le Lois, dauplin que je vous présente. e c 1 er tre très jure Fierge remplie de clého sed sara, c'est par vous canal le toutes les vertus,

1'l 'r tire la problé et que la bonté de son

r f régaldre le sang d'un seul homme I ur i 're ve couvert

o More in eles pour lut jul ra contre lul? Region of the policy of the po IT I I I I dil le les plu belles couronnes de la terp

the tribe cells que ven fitten ce jour dans The die de la France to cent qui craigrant le Sel-re ill d'une vive et ma ce vous t or nt le rol Je joins mes faibles mérites mes comc. 1 the control of the de plet your v ver le le m'n cour et la pureté de me voux or - ir le file de int Louis et four son peufle 111 r refu e d 100 demandes?

P 'er - r res effences nar l'aumône

e mi dan cette terrible situation, de l'ree la Prance? Cest que ton sentement les hom-

- nece qui était celle de la Révolution de la li t i e' net de la li l e' net de la li l e l'entantement e le mère sublime au moment même de l'enfantement e

Et qui allait lui tirer par morceaux l'enfant prédestiné des entrailles. Le fer de l'étranger

Aussi voyez comme, sur son lit de douleurs, on la herce de promesses trompeuses, cette noble femme en travail;

· Mais dira-t-on, I ennemi est chez nous cent mille hommes ne sont pas une chose à dedaigner, et dites-nous quels sont les moyens qu'on a pris pour l'empêcher de pêhetrer plus avant dans les terres, ces moyens sont simples l'arrice de la Fayette, aujourd'hui de Dumouriez, était pla cée du côté de Sedan; à son arrivée à Manide, Dumouriez n'a pas trouve plus de dix mille hommes disponibles le resse ctait dispersé dans un cantonuement, et Clairtayt pouvait neutraliser cette portion de nos forces. Dumou-riez a prévenu l'Autrichien par une manœuvre digne de Turenne; en vingt-quatre heures, ll a rassemblé tout son monde s'est emparé de l'Argonne et du Clermontols, et fe ma le missige a l'ruiswick es corges serent pour l'ennemt celle des Thermopyles, et nos soldats valent bien les Spartiates.

Dumour ez a le parc d'artillerie le plus complet de l'Europe; il ne reste plus aux Prussions qu'à se jeter sur Sainte-Menchauld on Saint-Dizier; mais Kellermann vient de se porter entre Saint-Dizier et Châlons, Biron est à Strashourg. Your voyous que nous sommes en mesure pour emnécher l'ennemi de pénétrer.

Notre nouvelle armée marche à grands pas vers Châlons et Reims, est Labourdonnaye qui la commande. Soixante n'ille formes quittent Paris, on y comptera les fédérés du to août les braves Marselllais; sous huit jours, l'armée de Ch'hors era forte de deux cent mille hommes, plus de cent mille hommes scrout entre l'aris et l'armée; or, après cela quel est le làche qui craindrait de voir Paris au nouvilr des Autrichiens?

Mais que cette sécurité, loin de ralentir notre marche, ne la rende que plus rapide. Portons nous à Châlons, por-tons-nous-y en fonte et armés ; que l'espace qui sépare Paris de Châlons no soit qu'un camp, et au lieu de voir les Autrichiens hiverner chez nous, nous trons hiverner sur leur territoire Telle est la condulte que dolvent tenir et que tleudront sans doute les généraux, aussitôt que l'armée de Soissons sera parfaitement organisée. Labourdon-Biron prendront en flauc l'armée du rol de Prusse, Du-mourfez en fera autant de l'armée de Clairfayt, et. de deux choses l'une, ou ces trois armées évacueront notre territoire, on elles livreront batallle; si elles livrent batallle, nons occupous les hauteurs, nos troupes ont un courage que rien n'égale, nous sommes quatre fols plus forts en nombre et rees ne pourrors pas ne pas vaincre. Si l'enneml premi le parti de se retirer, de fuir en làche, il faut le suivre l'épée dans les reins jusqu'à ce que les nelg s et les gla-cons reus obmandent de stationner Nous ferons fairel quer des justis et des piques pendant l'hiver; nos fonderies, dont nous donblerons s'il le faut le nombre nous donne-ront six mille pfèces d'artillerie; nous équinerons nos le tes non armerons notre marine sur le nême nel que nos troupes de terre et, dans une seule campagne, nous terrasserons tous les rois de l'Europe et donnerons la liberté à tous les peuples de la terre, »

Vollà ce que lui disalent les réveurs; mais Danton, qui i ét it pas un homme de rêve, qui était un homme d'action, tout en ne niant pas ce génie milituire qui se révéta à Valmy Dunton voulait quelque chose de positif, quelque chose qui répondit à cette accusation centre les robles, entre les prisonniers, quelque chose qui satisfit, qui ascurst même le peuple,

Il amanisa septembre

Our l'on ne crole pas que nous voultons lei innocenter es tours sanglants; nous ne sommes pas le procureur 26. néral qui accuse nous sommes le président nut résume. dan les crimes les plus terribles les plus inouis, les jubumains, l'ivresse est admise sinon comme une y use du moins comme une circonstance atténuante

Or Puris était lyre lyre de colère de terreur de vengenue: cétait la terrille question d'Haralet répétée à la foit par cent mille bouches.

Elre ou ne pas être! »

Paris fut la France fut la liberté fut il en coûta du sang c'est vral mals ce sang et relombé sur la tête de ceux gul l'ont vecsé et nous requelllons aulourd'hul les fruit de l'arbre dont il arrosa les racines,

XXXVII

DEUX FACES DE DANTON. -- LE CANON D'ALARME. VERGNIAUD. - VISITES DOMICHIAUES. -- ON BAT LA GÉNÉRALE. - LE BAUVRE DANS LA DEMEURE DU RICHE. -- GUERRE ENTRE L'ASSEMBLÉE ET LA COM-MUNE. - LES NOMS AFFICHÉS A LA PORTE DE LA PRI-SON. - L'ASSEMBLÉE CASSE LA COMMUNE. - DIVI-SION ENTRE LES POUVOIRS. - MARAT, MEMBRE DE LA COMMUNE. - LE VOLEUR AU PILORI. - LA CANNE D'ARGENT ET LA MONTRE D'OR. - SANGLANTES INITIATIVES DE ROBESPIERRE. -- COURAGE DE MA-NUEL. - SON HUMANITÉ SAUVE BEAUMARCHAIS. -DANTON SE DISSIMULE. -- POSITION ET ROLE DES GRANDS ACTEURS DU DRAME DE SEPTEMBRE. - LE MASSACRE PRÈT A ÈTRE LACHÉ DANS LES RUES DE PARIS.

On connaît Danton comme homme d'action surtout;

montrons-le un peu comme homme de ruse. Nous l'avons dit, deux pouvoirs étaient en face l'un de l'autre. L'un plein de faiblesse et touchant à son déclin, de la veille et montant a son apogée

L'Assemblée, qui devait mourir le 21 septembre; la Com-

mune, qui était née le 10 août.

Le 2 septembre au matin, la Commune était assemblée sous la présidence d'Huguenin. Verdun n'était pas tombé encore, comme on l'avait prématurement annoncé aux prisonniers du Temple : mais il était bien près de se rendre puisque. le jour même, il ouvrait ses portes. Manuel an-nonça le danger, et proposa de faire camper au Champde-Mars les citoyens enrôlés, afin qu'ils pussent partir im médiatement

En outre, on arrêta que le canon d'alarme serait tiré dès dix heures du matin, le tocsin sonné, la générale battue. Tout était calculé pour inspirer la terreur et pour an

profiter.

Deux membres se rendirent à l'Assemblée et la prévinrent de ce que venait de dérider la Commune.

L'Assemblée ne pouvait répondre qu'à la partie ostensible de la communication. Aussi fut-ce celle-là que déve-

loppa Vergniaud dans un magnifique discours.

 - Je suis heureux et fier que Paris déploie aujourd'hui cette énergie que l'on attendait de lui, car enfin je me demande pourquoi on parle tant et l'on agit si peu. Pourquoi les retranchements du camp qui est sous les remparts de cette cité ne sont-ils pas plus avancés? Où sont les bêches, les pioches et les instruments qui ont élevé l'autel de la Fédération et nivelé le Champ-de-Mars? Vous avez manifesté une grande ardeur pour les fêtes: sans doute, vous n'en avez pas moins pour les combats. Vous avez chanté, célébré la liberté : il faut la défendre. Nous n'avons plus à renverser des rois de brouze, mais des rois environnés d'armées puissantes. Je demande que la Commune concerte arce le pouvoir exécutif les mesures qu'elle est dans l'intention de prendre; je demande aussi que l'Assemblée nationale, qui dans ce moment-ci, est plutôt un grand comité militaire qu'un corps législatif, envoie à l'intent et channe jour dous commissions. envoie à l'instant et chaque jour douze commissaires u camp, non pour exhorter par de vains discours les ritoyens à travailler, mais pour piocher eux-mêmes; car il n'est plus temps de discourir. Il faut piocher la fosse de nos ennemis, ou chaque pas qu'ils font en avant pioche la nötre.

On le voit, Vergniaud se doutait que la Commune préparaît quelque chose de sombre et d'inconnu, et il voulait que le jour se fit sur ce dessein.

On pressentait vaguement le massacre.

Voici les présages qui l'annonçaient

Le 28 apôt au soir, Danton s'était présenté à l'Assemblée et avait demandé, comme ministre de la justice, que l'on autorisat les visites domiciliaires. Il fallait qu'il n'y ent plus de repaires royalistes d'où sortissent tout à coup les chevaliers du poignard du 28 février et les gentilshommes déguisés en Suisses du 10 août (1).

Il va sans dire que la chose fut accordée

Donc, le 29 au soir, en vertu du décret de la veille, la génerale battit dans les rues de Paris et chacun fut invité rentrer chez soi, a six heures precises. Il etan quatre

En un instant, toutes les rues furent desertes, comme si un vent d'orage ent passé et balayé les promeneurs. Paris fut une cité morte, comme Pompéi, comme Herculanum. Mais, en échange de cette solitude et de cest ence du dehors, quel encombrement et quelles rumeurs confusqu

au dedans

Qu'allait-il arriver ? On le savait. Mais, dans ces temps de trouble, la moitié des projets seuls étaient visibles, et la partie terrible était naturellement celle qui demeurait dans l'obscurité.

On avait vaguement parlé de massacres. Allait-on massacrer a domicile ? Les barrières étaient gardées, la rivière était gardée

On resta sept beures dans ces transes mortelles. Les visites ne commencerent qu'à une heure du matin.

Les rues étuient, a leur extremité, barrees par de fortes patrouilles, chaînes vivantes qui remplaçaient les chaînes de fer tendues au moyen âge.

Les commissaires des sections visitaient les maisons les unes après les autres : i's frappaient au nom de la loi,

et on leur ouvrait (1).

On saisit deux mille fusils, on arrêta trois mille personnes, dont moitié à peu près fût relachée le lendemain. Les visites domiciliaires eurent, en utre, un terrible ré-sultat: elles ouvrirent aux pauvres la demeure des riches; ce qui resta dans les yeux des visiteurs félla issements de haine et d'envie à la vue des richesses sur les juelles il leur avait été permis de planer un instant comme dans un réve, fut chose inouie.

Jusque-là, peut-être le pauvre n'avait-il exécré le riche que comme aristocrate.

Dès lors, il l'exècra comme riche. En outre, à partir du jour des visites domiciliaires, il y eut guerre ouverle entre l'Assemblée et la Commune.

Nons avons vu comment l'Assemblée avait été distancée par la Commune; la Commune lui avait successivement arraché des mains tous les pouvoirs.

La Commune avait suspendu le directoire de département, l'Assemblée sentit le coup.

Elle décréta aussitôt que les sections étaient autorisées

nommer de nouveaux administrateurs. Puis, pour demeurer le centre de la police du royaume, elle ajoute que la police de sûreté, qui apparitent aux communes, n'agira qu'avec l'autorisation des administrateurs du département, qui eux-mêmes n'autoriseront qu'avec le consentement d'un comité de l'Assemblée. De cette façon, l'Assemblée avait, sinon l'initiative, du moins la répression. Mais si l'Assembliée, faible et mourante, usait de ruse, la Commune, jeune et vigoureuse, jouait à découvert.

Elle répondit tout simplement, et cela, malgré le million par mois que venait de voter à la police la généreuse Assemblée, elle répondit

 Nous ne voulons pas d'intermédiaire entre nous et l'Assemblée, et, si l'Assemblée nomme un directoire de Paris, en bien, il faudra que le peuple s'arme encore de sa vengeance.

L'Assemblée, pour n'avoir pas la honte d'obéir à une pareille injonction, nomma un directoire, mais dont la seule besogne fut de surveiller les contributions.

C'est qu'elle était peu rassurante pour d'honnêtes gens comme les girondins, cette bonne Commune : Chaumette, entre autres, avait le pouvoir d'ouvrir et de fermer les prisons.

Et. à propos de prisons, elle renait encore de prendre une terrible mesure : c'était celle d'affi her aux portes les noms des prisonniers.

C'était tout simplement l'affiche du meurtre. Rome, aussi, la norte des cirques, mettait les noms de ceux qui devaient être égorgés.

Le 29, elle se sentit si forte, qu'elle s'attaqua a la presse elle-même, ce pouvoir contre lequel se brisent tous les pouvoirs. Girez-Dupré, un girondin de l'école de Louvet, jeune, hardi railleur, fut poursuivi, traqué dans Paris pour un article de journal on dit à la Commune qu'il s'était réfugié au ministère de la guerre, chez Servan, girondin comme lui. La Commune fit investir le ministère de la guerre. Le 29, elle se sentit si forte, qu'elle s'attaqua à la presse guerre.

C'était aussi par trop fort et l'Assemblée comprit qu'elle ne pouvait tolérer une pareille insulte faite à son ministre;

⁽¹⁾ Peux cents gentilshommes à peu près, déguisés en Suisses, furent trouvés revêtus de l'uniforme, et reconnus parmi les cadavres à la finesse de leur linge et à l'élégance de leurs mains.

⁽¹⁾ Tout se head travail analytique fait sur septembre, l'a été par Michelet, Tous ceny qui out écrit avant lui sur ces terrièles journées out compulsé le Moniteur, un meusonge, ou Prudhomme une possion, on bien encore Petier, la peur.

e. a carre le president de la commune llugue-

se a rda ben le rettre cent ete ad

II or ie de l'Assessur la Commune
II i a ro i m uv n streur de l'Assemblée. . . . s un its art d . . . de quel côté se décla-

La victoire
La codes la la la la Louvet déclara
de la calculation de la conjuisée de d dus ri ' u

les membres de la Commune Cam 1 1

r | se | v sqris tenaient du peuple. F | l res du svr. l'Assemblée décida que l refusant de comparaître à la et qu'une nouvelle Commune serai:

p n . . . s avant vingt-quatre heures . ne elle arait bien merite de la patrie dur disait el eren a propos du jeune A lle son côte, avan bien autrement de sang · c mmune

L e de la Commune fut grand quand elle apprit v e de ces différents de rets. Robespierro lui-même se ut al p int de faire une proposition franche, nette.

si l'Assemblée ne retire pas ses décrets, dit-il en bien, n s e appel er ns aux armes

l'ame lami et de R bespierre à la section Mauconseil.

Tal en carit d'executer en pers fine ce qu'il avait proposé.

Vers onze heures du sole il sa cardi.

Vers onze heures du soir, il se rendit au manège avec un miller d'hommes a piques et rappela que la com mule seule avait fait remonter l'Assemblée au rang des représentants d'un peuple libre

Au reste a uta-t-il sous peu de jours, wr - ra jurgé de la présence de ses ennemis.

Il es vra que Tallien avait fait cette promesse à propos des pri res imais Marat la faisait chaque jour à propos de 1 t le monde

ar Al rat était là, le bideux vampire! Il n'en bougea't 1 . M rat navait pu être élu, car Marat ne faisalt point par i du c'usell general, de ces commissaires de section qui vir i fait le 1) août mais le 23 août, la Commune lecreté qu'une tribune serait érigée dans la salle p ur un je irnalis e ce journaliste ce fui Marat

M rat ne faisait point partie de la Commune; li i is it plus de sa tribune il la dominait physiquement et m r lemen'

Pu's enfi le seide de Robespierre et le beau-frère de Saterre et qui se trouvait soutenu alnsi par les Jacobins et e foleurs, par la force intelligente et par la force m terielle Panis eut pouvoir de choisir à lui seul, trois

rembres pour completer le comité de survelllance. Pinls n'osa choix r Marat, il choisit Sergent, l'artiste qui vireit de regler cette cerémin de la lête des morts du a ût qui avaît reglé la proclamation de la patrie en ou cer c' jui nosint régler le 2 septembre, partit le mapur la ampagne Panis choisit done Sergent Implain et J unleuil lesquels s'adjoignent cinq personnes. Deforges ermeir Le la . Le lerc et burfort, puls une sixieme

u e i m e trouve en marge dans un renvoi parafé par une seule main

Ce si i me nom est celul de Marat 1

Tallien et sa lande arrivèrent à l'Assemblée; mais l'Assend e é di en verve de courage elle se leva indignée coi me uo scul li mme et d'un scul élan Lorateur de la la le avait demandé son admission et celle de ses gens ave en e: Manuel le procureur de la Commune, le fil arreter

Le lend mala Huguenin se présenta lul-même a l'Asorbice, il sugissift de gagner du temps et de mettre les m u res entre l'arreté de l'As emblée qui cassait les an-ci recubres et la reéle tion des nouveaux ; les nouveaux ** West wire ainsi d'être les anciens,

I de la respece de réparation dont l'Assemblée se grale date duje

1. A nill le reta que les section nommeraient dans le si gi qualle houres un nouveau conseil général de la

Le de ret ava (14 vo é le let septembre a quatre heures de l'après midl

Céta" d'in le lendemain 2 dans la solrée, que l'électun devalt se faire

I Commune était d'eldée à ne point permettre l'exécu 1 d'ert de l'Assemblée, elle avait deux raisons pour

cela I horreur de ne plus être après avoir été, et la conviction qu'elle scule pouvait sauver la France.

ce jour-là même, comme pour donner au peuple un avant goût du sang, le hasard avait fait qu'une scene terrible s'était passée en Grève, un voleur qui était au pilori, s'avisa de crier « Vive le rof! vivent les Prussiens! mort à la nation. » Se ruer sur lui et s'apprêter à le mettre eu pièces fut pour le peuple qui assistait à ce spectacle l'af faire d'un moment, heureusement, Manuel était la . un admirable courage, il se precipita au secours de cet homme, l'arracha des mains de ceux qui allaient le massa crer, et, au péril de sa vie, il l'euimena a l'hôtel de ville Ce nétait pas mal pour un ex-pedant, pour un ancien precepteur.

Déféré au jury qui siègea d'urgence, le voleur fut condanné à la pelne de mort et exécute le lendemain.

L'Assemblée enregistrait chaque fait nouveau : elle sentait qu'on marchalt au massacre.

l'n homme, qui se disait membre de la Commune, s'était, sur cette seule recommandation fait ouvrir le Garde-Meuble et y avait pris un canon d'argent massif donné autrefols a Louis XVI. C'était naif comme la force,

D'un autre côté, le fer septembre, un gendarme avait apporté à la Commune une montre d'or qu'il avait prise aux Tuileries le 10 août, en demandant ce qu'il en devait faire.

Tallien lui dit de la garder.

Maintenant, ceux qui n'avaient pas de montre et qui en voulaient avoir, n'avaient qu'a tuer ceux qui en avaient.

Devant cette résistance de la Commune et surfout de-vant ces présages, l'Assemblée chancela ; elle sentait que quelque chose d'effrayant s'amassait dans un atr tout chargé de menaces; elle rapporta, dans la soirée du 1er septembre, le decret qui prescrivait aux membres de la commune de justifier des pouvoirs qu'ils avaient recus le 10 août.

La Commune était en séance. Sans doute eut-elle continue de marcher au sang, même quand l'Assemblée fût restée dans sa fermelé, à plus forte raison quand elle sentait chanceler cette force d'un instant que son ennemée avait montrée.

Robespierre, chose étrange, ce fut !al qul, ce jour la, eut toutes les sanglantes initiatives; sans doute craignit-il de rester en arrière de Danton et de la cruaulé de Marat. La popularité de Robespierre s'était déja couverte d'un volle à propos de son opposition à la guerre. Il n'était plus temps de déchirer ce volle avec le sabre, il le déchira avec le poignard.

- Le conseil doit se retirer, dit-il, et employer le seul moyen qui reste de sauver le peuple, remettre au peuple le pouvoir.

Robespierre n'était point fâché de sauvegarder sa per-sonne en se retirant. Les membres de la Commune retirés, le peuple maître de la situation, le peuple tuait, égargeait, massacrait, cela ne regardait plus la Commune, ni Robespierre par conséquent on avait le bénéfice du massacre sans en avoir la responsabilité.

Manuel lutta contre Robespierre dans ce moment de danger; consignons la clisse, comme chose honorable: il déctara que les membres de la Commune ne devatent pas quitter leur poste quand la patrie était en danger.

La majorité pensa comme lui

Il fallut que Robespierre tuat de face le Parthe ne pou-

vait plus blesser en fuyant. — Phis, ajouta Manuel, qui sait si cette écharpe dont on veut nous dépouiller ne nous aidera point à sauver quelques innocents ?

Et, pour son compte, Manuel courut à l'Abbaye, et en fit sortir Beaumarchais, son ennemi personnel.

Consignons cet acte d'humanité, près de l'acte de courage, beaucoup de gens ne comptent pas deny faits pareils dans toute leur vie, Manuel les accomplit dans un seul jour, Robespierre était, par sa motion de remettre le pouvoir aux mains du peuple, monté à la hauteur de Marat.

Danton, lui, profita de la circonstance pour se dissimu-

er; a partir du 29. Il cessa de paraître a l'hôtel de ville. En effet, il faliait prendre un parti, ou se présenter comme un tiers dans le triumvirat, s'atteler en arbalète; ou blen rester ministre de la justice, et comme ministre de la justice, tenir le mouvement dans sa main; le tenir q'autant mieux et avec d'autant plus de sécurité que, les massacres commencés, l'Assemblée n'existalt plus.

Maintenant, vous voyez vos acteurs

D'abord, le fou des fous, que son médeche vient salgner quand il écrit trop rouge, qui demande des têtes, et puis des têtes, et encore des têtes

Hobospierre, I homme prudent par excellence, qui, cette fols, est sorti de ses habitudes, et qui, de peur de rester en arrière s'est lancé trop en avant. Aussi vons le verrez tout à l'heure chez Saint-Just.

V i Michelet a qui il fait toujours revenir quand on veut

Danton, l'homme d'audace et de ruse, l'homme qui se réservera la liberté de nier septembre on de le glorifier, de récompenser les massacreurs ou de les punir.

Voilà pour le premier plan.

Puis Panis, le beau-frère de Santerre, l'adorateur de Robespierre, l'introducteur de Marat à la Commune; Panis, ex-procureur, auteur de vers ridicules, incapable mais in-

artiste, comme nous l'avons dit, médiccre Sergent, cependant inspiré parfois par les circonstances, faisant du grand parce que le gigantesque posait devant lui.

Collot-d'Herbois, histrion de province, toujours suffié, teujours ivre, se croyant à jeun quand il n'était que gris; qui mourut comme il avait vécu avalant une beuteille d'eau-forte qu'il prenait pour de l'eau-de-vie.

Hébert, l'ancien marchand de contremarques, le futur rédacteur du *Père Duchène*, plus mauvais poète que Panis, s'il était possible, inventeur du langage obscène appliqué à la publicité.

Chaumette, un clerc de procureuc, une fouine, un de ces animaux qui ne mordent pas la chair, mais qui sucent le sang, un museau pointu avec des lunettes.

Puis Manuel, le procureur; puis lluguenin, le président; puis Tallien, le sbire.

Puis tous ces autres dont les noms sont écrits avec du sang et qui n'ont pas d'autre célébrité que celle de l'encre

Voilà les hommes qui avaient préparé le massacre et qui allaient le lâcher dans les rues de Paris.

XXXVIII

LE MAITRE ET LE DISCIPLE. - ROBESPIERRE ET SAINT-JUST. - DORMIR DANS UNE PAREILLE NUIT !... NUIT BLANCHE. - L'UN DORT ET L'AUTRE VEILLE. -LE SANG VA COULER. — ON CHERCHE L'OCCASION. — MARAT SAUVE UN HOMME! -- PROPOSITION DE THU-RIOT. - QUATRE HEURES PERDUES. - LA SECTION POISSONNIÈRE. - MOT DE DANTON. - CHEZ LUI, LE DÉBAUCHÉ TUAIT LE POLITIQUE. - LA COMMUNE SUSPEND SA SÉANCE. — TRANSFÈREMENT DE VINGT-QUATRE PRISONNIERS, DE L'HOTEL DE VILLE A L'AB-BAYE. — LES TRÉTAUX DE LA RUE DE BUSSY. — LA COMMENCE LA BOUCHERIE. - PARISEAU ET DE LA CHAPELLE. - SANG-FROID D'UN PRÉSIDENT. - ER-REUR DE TALLIEN. - DANTON ABSENT.

Dans la soirée du samedi au dimanche, c'est-à-dire du ler au 2 septembre, Robespierre et Saint-Just, le maître et le disciple, l'un déjà à l'apogée de sa gloire, l'autre à l'aurre de la sienne, tous deux procédant de Rousseau, l'homme de la nature, sortirent des Jacobins harassés d'avoir passé toute une longue soirée dans le tumulte des idées fatales que chaque minute apportait et emportait comme des vagues de sang.

Saint-Just logeait rue Sainte-Anne, dans un hôtel garni; en causant des événements que le jour suivant devait voir s'accomplir, ils arriverent à la porte de l'hôtel. Robespierre n'avait point envie de dermir; Robespierre n'était pas pressé de rentrer, de se retrouver seul avec lui-même; il s'épouvantait de se voir au miroir de sa pensée; il monta chez Saint-Just. Saint-Just était bien plus convaincu que Robespierre; aussi marchait-il d'un pas ferme dans la voie où son compagnen n'avançait qu'en vacillant. A peine rentré chez lui, cédant à la fatigue, il jeta ses habits, et se prépara à se mettre au lit.

— Que fais-tu donc ? demanda Robespierre.

- Tu le vois bien, je me couche.
- Comment! tu peux songer à dormir dans une pa-ceille nuit ? s'écria Robespierre. N'entends-tu pas le tecsin ? ne sais-tu pas que cette nuit sera peut-être la dernière pour des milliers d'hommes?
 - Hélas! oui, répendit Saint-Just en bâillant, je sais

tout cela; on égorgera peut-être cette nuit, à coup sûr demain. Je veudrais être assez fort pour modérer les con-vulsions d'une société qui so débat entre la liberté et la mort; mais que suis-je? un atome! et puis, apres tout, ceux qu'on immolera ne sont pas les amis de nos idées. Bonsoir,

Et il s'endormit.

La nuit tout entière s'écoula. En s'éveillant, Saint-Just, étonné, vit debout à la fenètre un homme qui appuyait son front contre le carreau, regardant les premieres lueurs du jour dans le ciel, écoutant les premières rumeurs de la journée dans la rue.

Saint-Just se souleva à moitié et reconnut Robespierre.

- Que fais-tu donc la, et pourquei es-tu revenu de si grand matin? lui demanda-t-il.
- Je no suis pas revenu, et rien ne me ramène, dit Ro-bespierre, le sourcil fronce sur son œif bleu clair; je n'ai pas quitté la chambre.
- Quoi! tu n'es point allé te coucher? s'écria Saint-
- Pour quoi faire ?
- Mais pour dormir, denc!
- Dormir! murmura Robespierre, dermir, tandis que des centaines d'assassins s'apprêtent à égorger des milliers de victimes, tandis que le sang pur ou impur coule commo l'eau dans les égouts? Oh! non, non, poursuivit-il avec son sourire, qui n'agitait que les muscles des lèvres sans s'étendre à ceux de la face, non, je ne me suis pas couché, je suis resté debout, et j'ai eu la faiblesse de ne pas dormir; mais Danton a dormi, lui, jen suis bien sûr

Robespierre avait raison, les assassins veillaient et le sang allait couler comme l'eau dans les rues de Paris.

Ne pouvant pas suivre ces ruisseaux partout où ils s'écoulèrent, disons au moins comment les premières gouttes en furent versées.

C'était là le principal; cette fois, ce n'était pas une bonne fin qu'il fallait faire, c'était un bon commencement.

Une fois les massacres en train, on savait qu'il n'y aurait plus qu'une difficulté, celle de les arrêter.

Nous avons dit la scène du ler septembre, vous savez, suc la place de Grève, quand le peuple voulait mettre en lambeaux ce voleur au pilori qui avait crié: « Vive le rei! »

Le 2, il eut sa mort, mais il n'eut pas son sang. A peine fut-il exécuté par la guillotine, qu'on regretta de ne pas l'avoir laissé écharper, c'eût été le verre d'absinthe qui eût mis les bourreaux en appétit.

Il fallait trouver autre chose; quelque chose qui eut l'air spontané, quelque chose comme une de ces grandes colères seudaines qui prennent aux peuples et aux océans.

En attendant, chacun choisissait les siens, faisant sortir des prisons les amis ou les recommandés; Danton sauva beaucoup de monde, Robespierre et Tallien en firent autant, Marat épargna un homme.

Quelque temps après les journées de septembre, un massacreur vint se confesser à lui d'avoir sauvé un aristocrate.

- Hélas! lui dit Marat, je m'avoue aussi coupable que toi: j'ai eu, moi, la faiblesse de sauver un prêtre.

Le matin de cette nuit que Robespierre avait passée chez Saint-Just, l'Assemblée s'ouvrit, comme d'habitude, à neuf heures : et, dès son ouverture. Thuriot y fit une proposition qui probablement lui était soufflée par Danton.

C'était de porter à trois cents membres le conseil général de la Commune, de manière à pouvoir maintenir les membres de la fondation, c'est-à-dire du 10 août, et à recevoir les nouveaux.

Voici quel était le côté visible du projet, celui sur lequel s'appuya Thuriet:

De constater aux yeux de la France entière l'importance de la capitale, qui, étant le cerveau d'un royaume, doit aveir, avec l'initiative des grands projets, la force de les

Voici quel était le côté caché :

Faire ce que font les chimistes, en étendant un breuvage trop concentré, qui, de poison qu'il était, devient alors un remède salutaire, changer l'esprit de la Commune en y introduisant un élément neuveau, la neutraliser enfin en l'agrandissant.

Le projet était proposé par Thuriot; on crut, et, selon toute probabilité, comme nons l'avons dit, on ne se trompait pas, on crut que la proposition venait de son ami Dan-ton; or, alors, l'Assemblée croyait Danton l'homme de la Commune, et cela, justement à l'heure qu'il s'en isolait.

L'Assemblée se trempait donc; aussi repoussa-telle le projet, qui ne se dessina clairement aux yeux qu'après quelques heures de discussion, et qui ne passa que vers une heure de l'après-midi. C'étaient quatre heures perdues, et, le 2 septembre, quatre heures perdues avaient quelque t c ns terrible
t' leav sections sen
a store ha section
to harrif s uvant

La s ' sangers miniments de la l'es des préces arrête que sis a les clernes dans les res seroit mis a mort

(1 5

lis mis que nois avois d'toet qui 1 I I troutl're

proposition quit in que refuseralt de servir de sa per-

Le son qui va se ter it il ce nest point un se ut part de la part de la part le son qui va se ter it il ce nest point un se de la part le res se neemts de la part le res se la hirge sur les ennemts de la part le res se la la lace. Le cre le la se la controllère la lace. Pur a ol controllère la la sortit et sen

l rs r r la crus de ntre l'en-r m. Et e l e l 1880 e suffime all cotton que celle q il ch mill fommes au groudement du ca i a i ere du tocsun

Diff. Vite for live vullurgence de la situation, quint i do . si jull venatit d'avoir à l'Assemblée, l'Assemblée de la diffic de l'assemblée que de la Com . Council d'avair qu'un tiers de dietatire la .silt. vicil Assemblée, il avait la diffic

LA sem he i et e grande faute de ne pas avoir conii d i imm privi a l mme jubic Comme chez Mirabeau, le débauché tuait le i ittique.

1 o ich mi e-Mars pour que les choses e se l r ur l s en Champ-de Mars, il rentra pro-tat em nº hez ui rassurer sa femme, comme il avait fait dats an ei , ut; sa femme qu'il adoralt. que le finles orices le septembre devai ni faire mourir de l r

Per er sill non en ere dictateur, ent-il pousse vers la fr tir e t rrint qu'il laissa se rejaudre sur l'arie

A de a le la dife au moment ou c mmene a el t A fr 1 (b) 1 (c) e c anon la Commune sus pear white else is

Le comité de surveillance resta seul, et, dans ce comité, Mir t l'age tra ai quaire hommes à Panis et à Marat o ell que in tron disons. Panis nous d'sons en

mêne en « la coperre Co ful 1 e com to qui dirigea le massière et qui lui

truva e la mmencement qui lui etait necessaire pour , l'erry bonn fin

II. (r) a tri tim le vingi quatre prisonniers, de a mairie i fille e : . l'Abbaye

Cet i i i i i currier populeux que les matheureux allaient avoir à traverser

I e l'i ten lois poir sonlever la habie et redou-té e la rourne ces virge latre condamnés d'avan e il y avalt six en hult prêtres revêtus de leurs l'attre é last ques bablt qui dans es circons ances ou loin troit l'était presque un arrêt de mort.

A v premer fintements du canon, les fédères penétre-rent de l'Ode l'Estel de ville et annonre-rent a viri enters qu'ils avaient mission de les conduire | | Albave

Ref (1) it | 1 far le que de massuerer ces matheureux seance to the ten of the ten of the petit massacre into en plein jur ou some une trainée de poudre couruit de la ri u i i

Maherre o i in lident pron n'avait pas prévu lai la la reference à cubinaison. En soriant de l'hôtel de l'he les prisonnier par instinct sans doute demanthre t des flacres

frend maintenant combien il était plus difficile daller tuer des gene en flacre que de tuer tont simpleme Il l'en tuer ll faus an moins un présent un ruse procher in les len de gens osent commettre un

rime suis aveir un pretexte an crime, quels pretextes peuvent fouri r des gens qui sont en flacre et qui ont leve les stores de lour flacre ?

Il y avait six vo tures et vingt quatre prisonniers Il va su s dire qu'un pareil cottege sortant de l'hôtel de ville, et se rendant à l'Abbaye avec une escorte de fédérés, it immediatement foule et qu'a la vue des prêtres, la mente populaire se mit a gronder et a aboyer. Mais les malheureux avaie i l'air de savoir a quel sori ils étalent réservés. Ils devoirgent les Injures, rentrérent dans l'inter eur des fiacres se cacherent du mieux qu'ils purent

Tout alla a peu près bien pour enx jusqu'au carretour lussy (ctan desa benucoup de teoris perdu et il imper tant de se de id a les prisonniers ablaient entrer à l'Abbaye Heure isen sit jour les massacreurs il y avait en combrement au carrefour Bussy un théâtre y était dressé, et l'oi y faisait des enrôlements volontaires.

Or il arriva que la foule amassée autour des votures se grossit tout à coup de celle qui était amassée autour d's treteaux. Force fut donc de s'arrêter,

Fu ce moment, les massacreurs, profitant de l'encom l'rement, commencèrent à casser les glaces des voltures, juis l'un d'ux monta sur le marchenied d'un flacre, et au basard enfonca a plusieurs renvises un sabre dans la volture. Un des prisonniers avait une canne, et se défendit. Ce fut I signal du massacre

Capadimi un seul homme agli d'abord Il potgnarda fous ceux qui se trouvaient dans la première volture; puis, de l'operative il passa à la seconde et continua son œuvre horrible l'infin en voyant couler le sang une espèce de rage prit aux plus proches. Ils se ruèrent sur les voitures, les portières furent ouvertes, les prisonniers tirés sur le j avé et alors commença la vraie boucherie

Onaire se lemoit de cette première fournée comme la Révolution disait dans son horrible languge quatre senlement échapoèrent à la tuerie en se glissant dans le co-n'té civil de la section, qui tenait ses séances dans le local voisin Mais lorsqu'on compta les morts, on s'aperçut qu'il maiounait quatre cadavres, Quelqu'un alors dit avoir vu des hommes se précipiter dans le comité. Les massacreurs forcérent aussitôt la porte et se mirent à leur pour-suite, mais le président, homme de tête, fit asseot les fugitifs parmi les membres du comité, autour de la table où ils travaillatent

Où sont les traitres, les aristocrates, les calotins? s'égrièrent les massacreurs en se précipitant dans la salle. Ils sont ici il nons les faut!

Le président les regarda avec le plus grand calme.

Plait-il? dit il

- Ils sont lei il nous les faut

Vous vous trompez, répondit le président : il n'y a ici que moi et mes collègues.

Les brigands se retirèrent et les fagitifs furent sauvés.

Les nous de deux d'entre eux sont parvenus Jusqu'a nous, l'un est celui du journaliste Pariseau, t'autre celui de M. de la Chapelle, premier commis de la maison du roi.

Le conseil de surveillance rentra en séance a quatre houres. Le massacre étalt commencé. Aussi demanda-t-il que l'on protégeat les prisonnièrs pour dettes et autres

Le décret fut rendu Protéger ceux-là, c'était abandonner les autres

Cependant on étalt fort étouné de ne pas voir Danton à la Commune, Danton, quoi qu'il pût dire on faire, Danton présent on absent c'était la Commune incarnée Anssi, ne le voyant pas, lui écrivit-on,

A cinq heure de ministre de la guerre entra. Le messager s'était trompé. Il avait porté au ministre de la guerre la lettre destinee au ministre de la Justice.

C'était Tallien qui était secrétaire. Tallien était un re-nard de l'école de Danton, comme Thoriot en était un dogue. C'était lui qui avait commis l'erreur

Etalt-ce par adresse ou par maladresse ?

Il en résulta que Danton ne vint point a l'hôtel de ville le 2 ll n'y vint pas davaniage le 3

Cependant, le mas acise commence pres de l'Abbaye comme accident, allait s'étendre aux différentes prisons de Paris systematiquement.

Il nous est impossible de suivre les diverses trainées de sang qu'il laissa dans les rues de Paris. Il faudralt un volume tout entier pour reproduire les différents épisodes de l'immense boucherie, plus terrible cent fois que celle de la Saint-Barthélemy; encore, les huguenots étalent-lls armés et le 24 août 1572 fut il un combat. Les 2 et 3 septembre ne furent qu'un égorgement.

Nous nous bornerous donc à un point : Ab uno disce

XXXXX

L'HUISSIER WAILLARD. -- LE 3 SEPTEMBRE A LA FORCE. - LA PAUVRE PETITE PRINCESSE. - LETTRE DU DUC DE PENTHIÈVRE. - LES TROIS HOMMES ET LES PE-TITS ASSIGNATS. - LES TERREURS DE LA PRINCESSE DE LAMBALLE. - LES DEUX GARDES NATIONAUX. -MANUEL SAUVE MADAME DE STAEL. - EFFROI DE LA PRINCESSE. — HÉBERT ET LHUILLIER. — « JUREZ TOUT CE QU'ON VOUS DEMANDE ». - LE GRAND NICOLAS. - LE PERRUQUIER CHARLAT. - L'IVRESSE DU SANG. - GRISON L'HOMME A LA BUCHE. - LE CORPS SUR LA

Neus avons dit qu'on avait soulevé la tête de madame la princesse de Lambal'e jusque sous les fenceres de la reine, après avoir permis à ceux qui la portaient de faire avec elle le tour du donjon.

Disons comment cette tête y était venue.

BORNE. - L'HOMME A LA BAGUETTE.

Le massacre avait commencé à l'Abbaye. C'était la qu'étaient les Suisses: c'est là que fut achevé Reding, as-sassiné Montmorin, que furent sauvés Sombreuil et Ca-

Cetait là que Maillard, le sombre huissier du Châtelet, donnaut au meurtre une apparence de lég..'ité, écrivait sur les registres encore maculés de sang, de sa belle et grande écriture.

Tue par le jugement du peuple, ou . Absous par le jugement du pouple.

De l'Abbaye, le massacre gagna la Conciergerie, et, de la

Conciergerie, le Châtelet. Ce fint le 3 septembre seulement qu'il rétentit jusqu'à la Force, où nous l'avons vu. On y avait transporté madame de Lamballe, madame de Tourzel, sa fille Pauline, et trois lemmes de la reine.

Le matin on avrit fait sortir les prisonniers pour dettes. les truis femmes de la reine, madame de Tourzel et sa fille : mais on n'avait point osé en faire autant pour la pauvre petite princesse. Elle était d'avance marquée pour la mort.

D'abord, on le sait, c'était l'amie la plus intime de la reine. Beausoup disaient plus que ce'a, et ajoutaient que la jalousie qui existait entre madame de Lamballe et madame de Polignac n'était pas seulement une jalousie

Puis, au moment du premier interrogatoire on avait trouvé trois lettres dans le bonnet de la princesse. Une de ces lettres était de la reine.

On savait si Lieu la pauvre créature vouée à la mort, que monseigneur le duc de Penthièvre, retiré dans son château de Bizy, avait écrit à l'un de ses administrateurs

« Je vous prie, mon cher de^{***} , s'il arrive malheur à ma belle-fille, de faire suivre son corps partont où il sera porté, et de le faire enterrer au plus prochain cimetière, jusqu'à ce qu'on puisse le transporter à Dreux. »

Cette précaution paternelle, qui plane funèbre sur un être encore vivant, n'est-elle pas quelque chose de terrible! L'administrateur, en recevant ce billet, avait fait venir un officier du prince, et lui avait donné communication du billet de Son Altesse, en lui disant :

Je me charge, monsieur, de remplir les intentions du prince.

C'était le Jer septembre.

En même temps il fit venir trois hommés dont deux étaient attachés au duc de Penthièvre, et le troisième à la princesse elle-même. Il leur fit prendre des costumes d'hommes du peuple, leur donna en petits assignats une forte somme, et leur recommanda de ne rien épargner pour mener à bien leur mission de saint

Ces trois hommes, pendant toute la journée du 2, rôdè-

rent aux environs de la Force.

Le massacre, nous l'avons dit, avait commencé aux autres prisons et même à la Force, mais sans atteindre la pauvre princesse.

Nous parlons d'elle comme d'une enfant ; en effet, son portraif; la seule chose qui nous reste d'elle, à nous au-

tres hommes de ce siècle qui avoirs en 15 hombeur de ne pas voir passer au bout d'une pique cette tête sans corps, et trainer par les ruisseaux ce corps sans tête, la seule chose qui nous reste d'elle, c'est son pertralt.

rnelle serem e traduite par un eternel sourrre; con long

et élance; voila ce que nous donne le portrait. Corps charmant, tout fait pour l'amour, et qui s'il avait aimé, n'avait (time cependant que d'un amour etrange voila ce que nous transmet la tradition.

Elle n ignorait pas, la frêle créature, toutes les haînes soulevées contre elle ; et, comme elle n'avait nul courage, où l'aurait-elle pris pauvre enfant! elle tremblai en-fermée dans une des chambres hautes de la prison avec madame de Navarre, elle tremblan, malade, couchée sur son lit, s'evapou ssant a chaque instant e faisant pour amsi dire un essan de la mort par ces absences momentanées de la vie.

Le meur re, en effet, était dans la conr, était dans la rue, était dans les chambres inferieures. les cris montalent jusqu'à elle con me une vapeur.

A quatre heures, sa porte s'onvrit, deux gardes natio-naux entrèrent dans sa chambre, et, brutalement, la me-nace à la bouche, lui ordonnèrent de se lever

C'était chose impossible, les forces lui manqualent

Elle fit un mouvement; puis

— Messieurs, dit-elle, vous le voyez, if m'est impossible de quitter ce lit : par grâce, ne me forcez pas a vous sui-vre, j'aime autant mourir ici qu'ailleurs!

Un de ces deux hommes se peucha à son oreille, tandis que l'autre épiait à la porte.

 Obèissez, madame, dit-il, c'est pour votre salut.
 Alors, retirez-vous que je m'habille, dit la princasse.
 Pudeur du dernier moment qui suivit madame Elisabeth, cette autre martyre qui fut en même temps un ange, et qui lui fit dire au bourreau

Monsieur, au nom de la pudeur, abaissez mon fichu sur ma poitrine.

Elle se leva donc et s'habilla, aidée par madame de Navarre : puis elle descendit l'escalier, appuyée sur le garde

varre; puis ene descendit l'escatter, appuyée sur le garde national qui lui avait parlé. D'où venaient ces deux hommes? Etaient-ce les agents du prince? Non, ceux-là étaient déguisés en massacreurs. Etaient-ce des agents de la Commune, de Manuel même? C'est probable; la veille, Manuel avait encore sauvé ma-dame de Staèl, que n'aurait pas protégé son titre d'ambassadrice de Suède

Au has de l'escalier, madame de Lamballe se trouva en face d'Hébert et de Lhuillier, membres de la Commune. l'aspect de ces sinistres figures, à la vue de ce sang, aux cris des victimes, aux vociférations des bourreaux, sembla quitter la prisonnière; elle pâlit, se pencha et s'évanouit dans les bras de sa femme de chambre

Il fallut la faire revenir à la vie ; llébert et Lhuillier

étaient là attendant.

etaient la attendant.

Il y avait eu cent mille francs portés par les hommes du prince à la Commune. Hébert et Lbuillier étaient-ils ceux qui les avaient reçus? C'est possible.

Revenue a elle, on l'interrogea; elle ignorait, car les quelques mots prononcés par le garde national n'avaient fait pénétrer qu'un bien faible rayon d'espérance dans son cœur, elle ignorait que, parmi ces hourreaux, parmi ces tortureurs, beaucoup voulaient la sauver.

Abssi ne put-elle répondre expenté sur le 10 août, où

Anssi ne put-elle répondre, excepté sur le 10 août. oû. pour la défense de la cour et la sienne, elle retronva quelques paroles: mais, quand on lui demanda de jurer haine au roi, haine à la reine, haine à la royauté, son cœur se serra, ses levres se serrèrent et elle ne put articuler un mot. Elle se perduit.

- Jurez tout ce qu'on vous demande de jurer, lui dit un des juges en se penchant vers elle; si vous ne jurez pas, vous êtes morte.

Elle mit la main sur sa bouche, comme pour ajouter un obstacle physique à l'obstacle moral; puis, à travers ses doigts mal serrés, quelques gémissements passèrent.

— Elle a fait serment, dirent les jnges.

Et celui qui s'était peuché vers elle, se penchant encore :

— Sortez, lui dit-il, hâtez-vous! et, quand vous serez dehors, criez: « Vive la nation :

On l'entraina

Elle était appuyée sur un des chefs des massacreurs. nommé le grand Nicolas.

Il la conduisit - elle marchait les yeux fermés - vers quelque chose d'informe, de frissonnant, d'ensanglanté, espèce de tumulus sur lequel un massacreur piétizait avec ses souliers ferrés.

C'était un amoncellement de cadavres

Puis, lorsqu'elle le toncha presque

- Crie: « Vive la nation! » lui dit tout bas l'homme. Elle allait crier: « Vive la nation! » Malheureusement.

s yeax | lod | r | la s | | j a ballement | elle fa e d'un char | r

rrer seri Tree r se ri

N as si a c Fru hen lui

s r la beu h i h n's rable un peru
u i mh ar i mi va entendu il mar
ve ri - av une pique

va la ve v r uleur naturelle par

d 11 c t alors sur ses épaules s li sur s'in visage l h re le front.

l s e terrible que le sang, e , bien s g appelle le sang

mme de vin senlement cette

of la prit pour une victime devolue mé Grison, tenait une luche a la main, a et homme, il était trop loin de la en fragger if la lui lança par derriere,

m me e le fut percee de coups

s is jui la percaient c'était moins un sentiment q ni sentiment obs éne qui les dirigeait : les yeux t d'avau e sous les vêtements de la mulheureuse se et v ulaient veir ce beau corps, auquel vivant, . . mm - de l'esbos eussent rendu un culte.

arra ha fout tichu jupon, robe, chemise, et, nue, on

le' la sur une bori e

quire hemmes veillaient autour de ce corps, ce corps r appartenait, les misérables n'en avalent pas encore fi i av lui

Et chacun venait voir et chacun jetait son mot d'ou-trage » me on eit fait à Sapho peut-être si son corps e i » r trouve sous les vagues qui battaient le pied du ri her de Leucade

t I mme le montrait avec une baguette

DERNIÈRES MUTILATIONS DE LA PRINCESSE DE LAM-BALLE - SON COEUR AU BOUT D'UNE PIQUE. - LA TITE SUB LE COMPTOIR. - STATIONS EN ROUTE POUR LE TEMPLE. LES HOMMES QUI VEILLENT SUR LES DEBRIS DU CABANRE. - LE RUBAN TRICOLORE AR-R TE L'ÉMEUTF. -- RÉFLEXIONS DE PRUDHOMME, LA MAISON DE LA TOMBE-ISSOIRE. - LA FOSSE COTTUNE POUR LES CAPAVRES - LA TÊTE ENLE-ON NE PEUT BETROUVER LE CORPS. - L'OF-FICIER DU DUC DE PENTHIÈVRE SAFVE SES ÉMIS-SAIRES ARRÉTÉS. - TERREURS DE MADAME DE RUFFON - TOUT LE MONDE A PEUR. - TROIS JOURS DE BOUCHERIF. - A QUOI TRAVAILLER? - LE RÉGENT VOLÉ. - MILLE NEUF CENT SOIXANTE ET DIX WASSACRÉS. - CHARLAT SABRÉ PAR SES CAMA-RADES - DISCOURS DE NEUPCHATEAU. - LE CANON DE VALMY. - DI MOURIEZ ET DANTON.

It on we lassa do ce cours d'histoire privée et royale que l'n part retrouver dans tous les pamphlets du temps, on commença d'abord par lui couper la tête.

() 1 qui l'i cette première mutilation s'appelait firtthe land of est terrible Parfois elle ramasse une plume g elle écrit un mot, un nom, et ce nom est 6 r | 1 ir | efernite

e prit à une autre partle du corps. C'était par la rece range de la reine qu'on muttait ainsi la part force il fallait que la reine fût blen haie.

Non entions in troisieme ful ouvrit la poitrine et lui ar teles le cuar (con remaine pour la reine

Un qua rieme tenait la plque ou ce cœur fut cloué.

Lu derniers appelaient Mamin et Rodi
Lu re chore dont on ne salt pas les noms, priir en le cadavre.

or ege se mit en route.

the dens un abaret volsin, on posa la tête sur a la la nat on

Qua 1 it bu, en se mit en route pour le Temple.

Les trus hommes charges de recueillir les derniers debris de la princesse suivaient avec les autres

D'abord on changea d'avis. Ce ne fut idus au Temple que l'on voulut se rendre. Le Temple était bien toujours le but dernier, mais on voulait faire des stations en route.

Station a I hotel de Toulouse premièrement. On courut en préventr les officiers du prince, qui n'escrent sy opposer, Ils ouvrirent les portes, les galeries, et attendirent en trem

Le cortège était deja rue de Clery, forsqu'un des hommes du prince s'approche de Charlat, qui portait la tête.

Mais où vas tu donc, citoyen? Ini dlt-ll

Mais tu le vols blen! à I hôtel Toulouse II faut blen

que la p baise une derniere fois ses beaux meubles. Vous vous trompez, ce n'est point ict chez elle, elle n'y demeurait plus, c'est à l'hôtel Louvois on aux Tulleries. qu'il vous faut aller

on ne s'arrêta donc point a l'hôtel, et l'on alla aux Tul-leries. Mals des ordres avaient été donnés, et les massa-creurs ne purent s'en faire ouvrir les portes. Alors, ils revinrent au faubourg Salnt-Antoine, au coin de la rue des

Pallets, en face d'un notaire, et entrèrent dans un cabare La, les hommes qui veillalent toujours sur ce cadavre meurtri espérèrent pouvoir l'arracher aux bourreaux. Mais it fallant d'abord le conduire au Temple, N'était-ce pas pour

Temple qu'on l'avait fait?

On porta done au Temple cadavre et tête. La, comme nous l'avons dit, on craignit un instant un nouveau mas-sacre. Heureusement, Danjou, celui dont parle madame Royale dans ses Mémoires, et qu'on appelait l'abbé de six pleds, out l'idée, pour arrêter le peuple, de faire tendre devant le peuple un ruban tricolore avec cette inscription :

CITOYENS!

Vous qui à une vengeance Savez allier l'amour de l'ordre, llespectez cette barrière; Elle est nécessaire à notre surveillance Et à notre responsabilité, »

Maintenant, veut-on savoir ce que les journaux du temps pensent de la promenade de cette tête? Ecoutez Prudhonime :

- On a promené la tête de Lamballe autour du Temple pent-être même, sans une harrière de ruban, le peuple cut porié cette tête jusque sous les fenêtres de la salle a manger de l'ogre et de sa famille; rien de plus naturel et de plus raisonnable que tout cela cet avertissement salutaire ent peut-être produit d'heureux effets. Si l'âme des Bournons et des princesses d'Antriche était accessible aux remords, ils auraient lu ces mots écrits en lettres de sang sur cette tête coupable :
- Famille perverse! attends-toi au même châtiment sl. par un aveu solennel de tous tes forfaits, tu ne parriens
 pas à désarmer le bias justicler du peuple et a désavouer « les deux cent mille brigands soudoyés qui accourent pour « te délivrer. »

Puls Il termine

« Il reste encore une prison a vider. »

Le peuple fut tenté un instant de couronner ses expêditions par celle la, pulsque, sons le regne de l'égalité, le crime reste impuni parce qu'il a porté une conronne ; mais le peuple en appelle et en réfere à la Convention.

Maintenant, que fit on de tous ces cadavres? Leur tombe avalt été creusée à l'avance.

A une portée et demie de fusil de la barrière Saint-Jacques était une pauvre maison connue sous le nom de la maison de la Tombe-Issoire ; c'est à cinq cents pas de cetté maison que fut creusée une fosse assez profonde pour communiquer avec les catacombes; le travail dura quatre jours sans que l'on sut dans quel but il s'opérait.

Vers le soir du cinquieme, on vit s'approcher les pré-miers chariots, ils laissaient derrière eux une longue trai-née de sang; ils s'approchèrent du trou que l'on venaît de creuser, ils déconvrirent leur funebre chargement, et alors seulement les ouvriers compairent le but de ce travail de quatre jours.

Quant à la pauvre princesse de Lamballe, lorsque son ca-davre eut été arrêté à la porte du Temple, lorsque la tête eut obienu la permission d'y entrer, lorsque, malgré les précautions des officiers municipaux, dit Prudhomme, Louis AVIe et dernier eut vu cette tête en soulevant le

coin d'une jalousie, on ent pu crolre que tout était fini pour elle, et que les fidèles serviteurs qui suivaient ces res-tes mortels allaient enfin en obtenir la remise; mais il n'en fut point alusi; la promenade sanglante continua, et ce ne fut que deux heures après que, par fatigue, ceux qui trainaient le corps le laissèrent sur un monceau de cadavres qui encombrait la place du Châtelet

Les émissaires du duc de Penthièvre espererent le retrouver là le soir ; il leur élait, on le comprend bien, impossible de le retrouver dans la journée; ils ne s'occuperent

plus que de la tête

On résolut de faire revoir à cette tete l'emplacem nu on l'avait détachée du corps, et le cortège reprit le chemin de la Force. Ses beaux et longs cheveux l'ornitient encore mais, au moment où le porteur de cette tête l'abaissait pour

L'officier du prince commençait a soupcenner la fidélité des hommes qu'il avait envoyés a cette recherche et aux-quels il avait donne tout l'argent qu'ils avaient demandé, quand on vint lui dire que trois hommes avaient demante, ouand on vint lui dire que trois hommes avaient été arrêtés, comme ayant assassiné madame de Lamballe et pro-

lané ses restes. C'était, en effet, la Commune qui, par des semblants d'arrestations, vouluit détourner d'elle l'accusation de cet int

mense meurtre.

Sans perdre de temps l'officier du duc de l'enthièvre cournt a la section, réclama ses trois hommes, raconta leur devouement qui avait tait l'erreur, et cela, avec une sl grande ardeur, une telle reconnaissance, qu'aucun doute ne resta plus aux e mmissaires de la section, qui non ser lement rendirent la liberté aux prisonniers, mais encore



Crie « Vive la Nation! » lui dit tout bas l'homme.

la faire passer sous la porte de la Force, un perruquier s'élança, et, d'un seul coup, coupa tout le chignon.

Ce fut une grande douleur pour les émissaires du duc; ils savaient combien le prince eût tenu à avoir cette tête avec sa chevelure; mais ils n'eu devenaient que plus em-

pressés à conquérir ce qui en restait.

On comprend qu'après une pareille promenade, on avait chand; deux de ces hommes déterminèrent Charlat à entrer au cabaret, en laissant à la porte la tête et la pique; le troisième resta en arrière, et, saisissant le moment opportun, il arracha le fer qui transperçait cette tête, et, fer et tête, il mit tout dans une serviette dont il s'était muni par avance et dans ce but; alors, il fit signe à ses cama-rades, qui laissèrent Charlat ivre mort, et il se rendit avec eux à la section Popincourt, où il déclara qu'il avait dans ce linge une tête qu'il demandait à déposer dans le cime-tière des Obinze-Vingts, et que le lendemain, il viendrait tière des Quinze-Vingts, et que, le lendemain, il viendrait, avec deux de ses camarades, pour la reprendre et donnerait cent écus aux pauvres de la section.

Puis ils rendirent compte à l'officier du prince de ce

Puis its rendirent compte a l'officier du prince de ce qu'ils avaient fait; celui-ci leur recommanda de retourner le lendemain de grand matin à la section, et, de son côté, fit toutes les dispositions pour retrouver le corps. Une mai-son à moitié démolie avait servi à recevoir les cada-vres; on chercha, parmi ces cadavres, celui de la pauvre princesse, reconnaissable à ses mutilations. On n'épargna ni soins ni argent pour le retrouver, on fouilla jusqu'aux décombres, mais tont fut inutile.

décombres, mais tout fut inutile.

La journée se passa dans ces vaines recherches

leur permirent d'enlever la tête de madame de Lamballe du

lieu où ils l'avaient déposée.

Muni de cette permission, l'officier du prince se rendit au cimetière des Quinze-Vingts, accompagné d'un plombier: il fit mettre cette tête daus une boite de plomb et la fit partir pour Dreux, où elle fut placée dans le même caveau qui attendait M. le duc de Penthièvre.

Un dernier mot sur cette tête

Dans la longue promenade qu'on lui fit faire, on n'ou-blia point le Palais-Royal. Il fallait montrer cette tête au duc d'Orléans, qui payait cent mille écus de douaire à la princesse, et qui était l'ennemi particulier de la reine. L'in-tention de cette multitude, en montrant cette tête au prince ne fut donc pas d'accomplir une vengeance, mais de payer un tribut.

Il était à table avec sa maîtresse, madame de Buffon quand d'immenses clameurs l'appelèrent; il parut au bal-con, et salua les as-assins. Il rentrait sombre et pensit, quand il retrouva madame de Buffon presque folle.

- Oh! mon Dieu, criait-elle, on portera aussi ma tête dans les rues

Cette vision terrible ne s'effaça jamais de l'esprit du

Le résultat des massacres de septembre fut non seulement le fait physique en lui-même, fait horrible, inoui, monstrueux, mais le fait moral, c'est-à-dire une action effroyablement désorganisatrice.

Dans l'Espagne, pays des combats de taureaux, il n'y a plus de littérature, de théâtre. Comment voulez-vous qu'on

es trois curs 11 100 0 1 e et pur de la rem Robespier e d Marat il ny eut . c te es qui n'eut pont s in sa latale b s gli --enticie cut un c ur

entare cut un c'ur ce, terreur, qui se p ma e pe le, comme un gra l o i me i icha e de mort

s . e pr l'uc de l'Apocalyse eva-spossit viots essayaient se se r to 1 . uquel elle ne croyant plus m ver sins se faire visible linver sins se faire visible linver et la rue Mortmartre substituati
us se plare de Manuel et de Petro de le re-entants de l'humanité, un signe grave e i au milieu de la misere qui désolait ue les glus la porte ne voulaient plus travailler ju ravailler afres avoir eté acteur dans a joi travailler afres l'avoir vu comme

C un amp a Montmartre la Commune offrant τ coller homme trois frames de nos jours, el il ne per a c le est recurs aux ouvriers en le r f n u tiers en plus de leur journee rd r pers ane cet elle fat f rece de reccurir la vee bot. e c re ravailler tour a tour les s c-

na i unie su cire dissuute, n xista i presque d e par sa par lut fille une ante, des voleurs vi' sirent et emport ren la plus grande partie des i e la ouron e le Régut, entre autres, ne lat I at ub et en it ndant qu'il pussen, s'en défaire, ses no veaux prigri ires le cacherent sous une puurre d'un mai on de la (t

I - cre avai essé, on plutót anzait du cesser; ch b I all i inquantaine de massacreurs qui avaient I is u ce terrible métier et qui continuaient de masr r ll t vrai que Marat encore inassouvi, demandant out le rs una egorgeat sans quoi rien ne serait fini, e r alistes les partisans de Brunswick, la I dis live lui pai d'avance les réserves pour la vi pas et orc mais qu'il comptait e ma rer o t ur quand elle existeralt.

c mm e ompett il était temps cependant, de donner 1 M 1 n a cette gran le vengeresse, contre laquelle les mas senre ne penrent rien et qu'on appelle l'opinion publice le 18 au coir, elle se souleva contre le Comité de sim lee'n tou sir lul et le cassa

Un . I is I realism controlla terrible mesure s'était i nes qui l'avaient prise ou laissé I . CI I . . I sant has encore la renier

Cest in evolument a esticus a dit Marat, dans le VII am ro de sei arnal, octobre 1792.

de contres sanglintes sur lesquelles tout

1 B 1 Vet a gent dit Dation le 3 mars 1793. 1 3 I ole re x souvent dit Taillen, dans son apo-

t i intre des in a reurs au rese, disons-le à l'hon

r la poultion na islame ne dépassa point quatre ne l'onpair pes dix militares l'one na a me le neul cent

de ma a fes in h a a mile neul cent
di di Michele

l' de indam (harbit, qui avait porté la
e l'amballe comm tous les massa
ni, il fut reçu a c'horreur par l'arn i [nicul erement se vantali de son
ne du l'aj es c'imarades

1 b. 172 In close Lassemblée leg s 1 ce Nerchateau, en remeitant les pou

te Villau membres rénuis de la Con

le Villau membres rénuis de la Con

le ve effort era de donner aux Français

le ve effort era de donner era de donner aux Français

le ve effort era de donner era

pares vous vous les imprimerez sur le sol entier de la Fran e.

Erranges paroles, ou en conviendea, dix hutt jours apres que la l'herte, les tols et la paix avaient été si monstrueu sement violers, paroles de rheleur qui seraient cependant devenues une verite comple e s'il eut ajoute « El de l'Eu-

En effet la vellle le canon de Vaimy, encore must pour la cap tale avait commencé cette grande conquête de la guerre a laquelle devait su céder la compuéte des esprits.

Le 20 s ptembre, Dumouriez avait sauvé la France en ba cant les Frussiens à Valmy Le 21, la République était décrétre On sait comment les Prussiens se retirérent. Il y eut un traite entre Dumourier, Danton et le roi de Prusse, pour que cette retraite ne fut point inquiétée Comb en de milque cette retraite ne fut point inquiètée. Comb en de mil-lions recurent Dumouriez et Danton pour onvrir à l'en-nemi sa retraite vers la frontière? Nul ne peut le dire mais l'un Dumouriez, paya sa part de trente ans d'exil. l'autre, Danton, Laya la sienne de sa tête. Et s'il faut en croire Danton Ins-même, ce lut Dumou-

rlez le plus malheureux.

« On n'emporte pas la patrie a la semelle de ses souliers, » répondait Danten avec un soupir à l'ami qui lui conseillait de s'expatrier.

Il resta en France et resta pour l'échafaud, taut celle bonne et nable terre de France est plus douce, même aux morts, que la terre étrangère ne l'est aux vivants.

LTZ

LA CONVENTION A LA SALLE DU THÉATRE DES TUILE-RIES. - PREMIÈRE SÉANCE. - MANUEL, TALLIEN. -CAMBON, DANTON. - L'ABOLITION DE LA ROYAUTÉ. - LE SCEAU DE L'ÉTAT. - VOLS DU GARDE-MEUBLE. - LA PEINE DE MORT CONTRE LES ÉMIGRÉS. - CI-TOYER ET CITOYENNE. - SUPPRESSION DE LA CROIX DE SAINT-LOUIS. - LA CONVENTION DÉCRÈTE LE JU-GEMENT DE LOUIS XVI. — REÇU DE ROJ. — INTÉRIEUR DU ROI AU TEMPLE. - LE PORTIER ROCHER. - LE CORDONNIER SIMON. - LA TABLE DE MULTIPLICA-TION. - LES DOSSILES DE CHAISE EN BRODERIES. -MURAILLES ILLUSTRÉES. - LES DEUX FACTION-NAIRES.

Le 21 septembre, a neul henres du matin, le président annonça a l'Assemblée législative que douze commissaires demandaient a être introduits pour la prévenir que l'Assemblee nationale était constituée.

Cétait Grégoire, de Blois, qui portait la parole.

La Convention était réunie dans la petite saile du théâtre des Tuilerles, transformée en chambre du parlement.

La premiere séance fut oragouse et indiqua ce que seraient les autres séances

L'aspect de la salle indiquait d'avance les combats qui allaient s'y livrer.

Jamais assemblée delibérante, animée de tant de halnes, chande de tant de passons, ne s'était trouvée renfermée dans un si petit espace Robespierre et ses jacobins, Danton et ses cordeliers Marat et sa commune, Verguland et ses girondins, blus departis neutres ni moderés, quatre armées pretes a combattre ne s'alliant que pour détruire, se divisant aussitét la destruction accompl.e, campées côte à côte et croisent pied à pied des regards de feu plus terribles

Aussi, des le premier jour la seance fut chaude. D'abord Manuel objest le premier la parole et demande que le président de la Convention soit logé au palais des Tufferies, que les attributs de la loi et de la force soient toujours a ses côtes, et que chaque lois qu'il ouvrira la séance, tous les citoyens se levent.

Cela ressemblait fort a co Romain de Shakspeare qui, pour récompenser Brutus de ce qu'il avait tué César, vou-

lait le faire César a sa place Aussi Tallien attaqua til cette singuitere motion pour la couvrir de ridicule

Il ne peut être mis en question, dit-il, si, lors de ses fonctions, le president de la Convention aura une repré-sentation particulière; hors de cette salle, il est simple citoyen Si l'on veut lui parler on ira le chercher au troi slème ouau cinquieme ; c est la que logo la vertu. An lieu de vam cerémontal, je demande donc que l'Assemblée pré le seruient de ne rien faire qui s'ecarte des bases de la li berté et de l'egallte : cenx qui sera ent parjures doivent

être immolés a la juste vergeance du peuple. Couthon propose de jurer « Souveraineté du peuple, con ration : la royanté, a la dictature, au triumvirat et a

puissance individue le

Baziro ne veut même plus que l'on jure : les serments ont et si souvent violés, qu'ils ne signifient plus rien; il demande des faits

Danton veut que la Convention déclare :

10 Qu'il ne peut exister de constitution que celle qui sera consent e par le peuple dans les assemblées primaires, ce qui détruit, selon lui, tous les vains fantômes de dictature, toutes les idées extravagantes de triumvirat

20 Afin d'abjurer toute exagération, d'anéantir toutes les inquiétudes, que toutes les propriétés territoriales, indus-trielles et individuelles soit éternellement maintenues.

Danton avait commencé, nous avons oublié de le dire, par déclarer qu'il renonçait aux fonctions de ministre de

la justice.

Cambon approuve la première proposition de Danton, mais improuve complètement la seconde; il soutient que la Convention ne peut décréter le maintien de la propriété. Cambon sera un jour ministre des finances et mettra la propriété en question.

En se rangeant à l'avis de Danton à l'endroit de la constitution, Lasource, au contraire, attaque Cambon: il dit que la sureté des personnes et de la propriété doit être

mise sous la sauvegarde de la nation ;

Que toutes les lois non abrogées, que tous les pouvoirs non révoqués ou suspendus sont conservés;

Que les contributions actuellement existantes seront perçues comme par le passé.

Dans le cours de la discussion. Manuel avait mis en

avant l'abolition de la royauté.

Collot-d'lierbois en renouvela formellement la proposi-tion: cette proposition fut accueillie par les applaudissem nts de l'Assemblée et des tribunes.

La nation tout en ière semblait avoir émis ce vœu par la

Douche de ces deux hommes.

Quinette au contraire, soutient que les conventionnels ne sont pas juges de la royauté, qu'ils sont envoyés pour faire un bon gouvernement, que leur premier devoir est de s'en occuper, et qu'ensuite on décidera s'il faut ou s'il

ne faut pas de roi.

Certes, dit Grégoire, personne ne proposera jamais de conserver en France la race funeste des rois. Nous savons trop bien, ajoute-t-il, que toutes les dynasties n'ont jamais été que des races dévorantes qui ne vivaient que de chair humaine : mais il faut pleinement rassurer les amis de la liberté, il faut détruire ce talisman dont la force magique serait propre à stupéfier des hommes. Je demande donc que, par une loi soleunelle, vous consacriez l'abolition de la royauté

A ces mots, l'Assemblée se lève spontanément et décrète

d'enthousiasme que la royauté est abolie.

Bazire arrête la délibération. Selon lui, une pareille décision ne peut être prise par acclamation pure et simple; il prétend enfin qu'un pareil décret doit être discuté et réd gé après de mûres réflexions.

Alors, Grégoire reprend la tribune et s'écrie :

- Qu'est-il besoin de discuter? Les rois sont dans l'ordre moral ce que les monstres sont dans l'ordre physique : les cours sont l'atelier des crimes et la tanière des tyrans; l'histoire des rois est le martyrologe des nations. Je demande que la proposition soit mise aux voix avec un considérant digne de la solennité de ce décret.

Ducos vient en aide à Grégoire

- Les crimes de L uis XXI, dit-il, sont un considérant assez accepté pour l'abilition de la royauté. La journée du 10 août suffit pour éclairer les Français sur ce qu'ils ont à

La discussion se ferme, et la proposition de Grégoire est adoptée à l'unanimité et au bruit des applaudissements

Elle est immédiatement suivie d'un autre décret portant que, désormais, tous les actes publics seront datés de l'an ler de la République française, et que le sceau de l'Etat portera un faisceau surmonté du bonnet de Liberté avec ces mots pour exergue : République française.

Un comedien ambulant et un curé de village changert ainsi en une demi-heure la face de la France

Nous avons vu depuis une seconde republique proclamée avec bleu moins de formes encore et ave une bien moindre apparenco de legalité. Cependant cette s conde république durera bien autrement longtemps que la première. C'est que la république de 92 n'était pas un republique, ce n'é au encers qu'une révolution.

Avant de se dissoudre, la Législative, qui, en so retirant,

La guerie aver deux grandes puissances du Nord,

La guerre civile unns la Vendée,

Les colonies levastées

Les finances dans l'aneantissement,

La tradition d's massi res sanctionnée à Avignon et Paris

Avant de se dissoudre, disons-nous, l'Assemblée décréta

le Que chaque citoyen se municait à sa section d'une carte civique, qu'il scrait tenu d'exhiber a la réquis.stion de tout officier civil ou militaire;

2º Que la municipalité et le conseil général de la Commune seraient ren uvelés

3º Que l'ordre pour faire sonner le tocsin et tirer le canon d'alarme ne pourrait être donné sans un décret du corps législatif dans les villes où il tiendrait ses séances.

4º Enfin, qu'aucune visite domiciliaire ne pourrait être faite, et que chaque citoyen serait autorisé à résister à une pareille violence par tous les moyens qui seraient en son

Ce dernier article fut voté d'urgence. Il était temps de mettre un terme aux déprédations qui se commettaient pendant ces visites. Tout, en effet, était devenu un prétexte aux visiteurs pour s'approprier bijoux, argenterie, médailles, pendules; les pendules, parce que presque toujours la pointe des aiguilles en était terminée en fleur de lis; les médailles, parce qu'elles portaient l'empreinte d'un roi ou d'un empereur : l'argenterie, parce qu'il était bien rare que l'argenterie ne portat point quelque couronne héraldique ou de fantaisie. Ainsi s'étaient fondées sur la ruine des autres des fortunes scandaleuses.

On se rappelle le vol du Garde-Meuble. C'était quelque chose de pareil. Grace à la vigilance du ministre Roland. quelques-uns des voleurs avaient été pris; ces voleurs agents subalternes d'hommes puissants peut-être, avaient été, deux d'entre eux du moins, condamnés à mort. Ils demandèrent à faire des révélations, s'engageant à tout dire

si l'on voulait leur accorder leur grace.

Pendant la séance du 24 septembre, le tribunal criminel du département de Paris vint solliciter un décret pour suspendre l'exécution de la sentence de ces deux condamnés; mais le président ne voulut point s'engager dans la pro-messe qu'on lui demandait. Seulement, il promit de tout faire près de la Convention si les révélateurs déclaraient la vérité

Sur leurs révélations, en effet, il se transporta avec un de leurs coaccusés non jugé qu'ils avaient indiqué, et qui découvrit aux Champs-Elysées un dépôt d'objets très pré-

Le président, fidèle à sa promesse, fit déclarer la surséance: mais tout se borna à la découverte d'une partie des objets volés: les véritables voleurs, les grands voleurs, les chefs ne purent être pris.

Pendant ce temps, nos armées, s'ébranlant au bruit du canon de Valmy, marchaient en avant, traversalent la frontière et commençaient cette guerre d'envahissement qui dura vingt ans.

Le 23 septembre, le général Montesquiou accupait Cham-

héry : le 28, le général Anselme occupait Nice. Le 8 octobre, après cent mille bombes lancées, après sept cents maisons détruites, après une défense héroïque de part des habitants, le siège de Lille est levé.

Le 9, la reine de mort est prononcée contre les émigrés pris les armes à la main, et l'on décrète que l'exécution sera immédiate Garat, le nouveau ministre de la justice, qui avait proposé la loi, obtint deux cent vingt et un suffrages sur trois cent quarante-quatre.

Le 10, un décret substitue les noms de citoyen et de citoyenne aux noms de monsieur et de madame.

Le 15. la croix de Saint-Louis est supprimée.

Le 21. Mayence est prise par le général Custine. Le 22. Longwy est évacué par les Prussiens.

C'était le dernier point par où l'ennemi eut le pied sur le sol de la France.

Dès le 14. Verdun avait été abandonné.

r seitrent . Fr . rle Men

reset puritue re sur riferaient en say distributed to

l rulium a . I cent millions

1 t v tre I es vutrichiens à Jem-m., c me v russiens à Valmy Ce fut a I u pri i e . Ortune à cet homme, d'atr ~1 1 1 m cres victoires de la France Per II pille

En l'Aliz, député de l'Orne, fait à la Care raff ri expositif des preuves trouet . - r le rapport de Maille député de la Cavention décrète que Louis XVI null le sera far elle, que la Convention
u u l Louis XVI comparaîtra, qu'il prél u par ses conseils sa défense ècrite ou
u lie le juzement sera porté par appel no-

te ern r article nous ramene naturellement au roi, à

la rea e et à la famille revale

vaire de Peti u l'Assemblée avait décrété qu'une somme a n cle de cinq cent mille livres serait payée au rol; ma's ama s le rol ne recut en réalité que deux mille francs

En venant au Temple, le roi n'avait que très peu d'argent. Hu son valet de hambre avait donne à Manuel la note de differents objets dont le rol avait besoin. Manuel renvoya ces t ets au Temple avec le mémoire montant cin a cent vingues x livres mais en jetant les yeux sur le m m lre

Je suis hors l'état, dit le rol, d'acquitter une pareille

Hue avait quelque argent et offrit au rol de rembour-

ser Manu ' Le roi accepta L reque le secrétaire de Pétion apporta au roi cette s mme d deux melle francs, le roi demanda qu'il fût ajouté relle de cir i ent vingt-six livres Cette demande fut ac-c rd - Le r i donna un reçu en ces termes :

· Le roi reconnaît avoir reçu de M. Pétion la somme de deux mille cinq cent vingt-six lavres, y compris les einq cert vingt six livres que MM. les commissaires de la municipalité se sont charges de remettre à M. line, qui les avait av n ses pour le service du rol.

a LOUIS

Paris ce 9 septembre 1792. *

Au reste il ny ava t i int d'humiliations que les municii ux ne fissent subir au rol Un jour, un nommé James, pr fi eur de langue anglaise, suivit le roi dans son cabi ret de lecture et s'assit aurrès de lui. Alors, avec sa dou-

ceur ord naire, le roi lui dit

— Monsieur, on a l'habitude de me laisser scul, attendu
que, la porte restant ouverte, je ne puls échapper à vos
regards, mais, en vérité, la plèce est trop petite pour y
demeurer a deux

Mais il parait que ce n'était point l'avis de James, qui ne beugea l'as plus qu'une souche. Le roi fut forcé de céder. chamire, on le municipal continua de l'obséder de sa surveillance

Un jour a son lever, le ro, prit le commissaire de garde pour elui qu'il avait vu la veille, et, alors, dans cette cr-reur i lui dit qu'il était taché qu'on eut oublié de le

Monsieur répondit cet homme, je viens ici pour exam er vire conduite, et non pour que vous vous occupiez de 13 H & Lee

I . . r e l'ant du rol le chapeau sur la tête

1 ajouta-til et vous moins qu'un autre, n'a le dr de en meler

Cet I inme 'appelait Meunier

Que quar'er l'abitez vous demandait un jour la r ne a l'un le « temmes qui assistaient à son diner

In pairle represented the state of the state

to Francis les put terribles cormenteurs des prisonniers étalent re er et Simon

de sel ier qu'il étalt, était devenu officier dans 1 rm - Santerre Jul conclerge de la tour, il portait d'a en ce ume de sajeur avec de longues moustacle l ner à poil noir sur la tête, un large sabre r'ure à laquelle pendalt un énorme tr u cau d clef I que le roi voulait sortir, il se pré-sental' à la port ci n l uvrait que lorsque le roi avait bien attenda, enc re aufaravant, remualtill à grand bruit

son tronsseau de clefs, tirant les verrous avec fracas; puis, les verrous tirés il descendant procip tamment, se plaçait a côte de la dernière porte, une longue pipe a la bouche et a chaque personne de la famille royale qui sortalt, et particulièrement aux femmes, il soufdait una bouffée de tabac dans le nez Les gardes nationaux, au lieu de s'opposer à ces infamies, ria ent aux eclats en les lui vuyant accomplir; quelques-uns même, pour joulr plus à leur aise du spectacle, apportaient des chaises, se mettaient en cercle et accompagnalent les insolences de Rocher de propos infames

Aussi cela l'encouragenit il fort, en allait-il répétant

Marle-Antoinette fa-sait la flère, mais je l'al forcée de s'humaniser, sa tille et Elisabeth me font, malgré elles, la révérence; le guichet est si bas, que, pour passer, if faut bien qu'elles se baissent devant moi. Chaque fois, je tlanque à cette Elisabeth une bouffée de ma pipe. Ne dit elle pas l'autre jour à nos commissaires : « Pourquol donc Rocher fume-t-ll toujours? - Apparemment que cela lul plait » ont-ils répondu

Quant à Simon, cordonnier et officier municipal, c'était un des six commissaires chargés d'Inspecter les travaux et las dépenses du Temple ; aussi profitait-il de cette position pour y rester à demeure. C'était le digne pendant de Rocher comme insolence, et, plus tard, ce fut son maître en cruauté Lorsqu'il montait à l'appartement des prisonnlers et que

ceux-ci demandaient quelque chose

- Cléry, disalt Simon, demande à Capet si c'est bien tout ce qu'il veut, afin que je n'ale pas la peine de remonter une secondo fois.

Pour apprendre à calculer au jeune prince, Cléry avait fait une table de multiplication; sur cette table, la reine faisait étudier l'enfant, un municipal prétendit qu'elle apprenaît à son fils à parler en chiffres, et déchira la table.

Même chose arriva pour les taplsseries auxquelles travaillaient les princesses. Plusieurs dossiers de chaise étant achevés, la reine chargea Cléry de les faire passer à madame la duchesse de Serent ; mals les municipaux s'y opposèrent, prétendant que ces dessins représentalent des hiéroglyphes destinés à correspondre avec le dehors; en conséquence, ils prirent un arrêté par lequel il fut défendu de laisser sortir de la tour les ouvrages des princesses.

Un jour, en regardant passer la famille royale, un muni-

cipal dit tout haut:

Je crois que, si le bourreau ne guillotinait pas cette sacrée famille, je la guillotinerais moi-même!
 Un jour, un factionnaire écrivit sur le côté intérieur de

ta porte du rol:

guillotine est permanente et attend le tyran a La Louis XVI. n

L'exemple fut suivi, et blentôt tous les murs du Temple, et spécialement celui de l'escalier que montait et descenla famille royale, étalent couverts d'inscriptions du genre de celles-cl

« Madame Veto la dansera. — Nons saurons mettre le gros cochon au réglme. — A bas le cordon rouge! Il faut étrangler les petits louveteaux »

Il y avait blen d'autres Inscriptions qui étaient illustrées, comme on dit de nos jours; les dessins représentaient soit un homme à une potence avec ces mots: « Louis prenant un bain d'air; » solt un homme prét à avoir le cou coupé par la guillotine avec ces mots : « Louis crachant dans le sac. »

Ainsi la promenade devenait un supplice, et le roi eût préféré rester chez lul; ma's, alors, on le forçait à descendre et à se promener, sous prétexte de la nécessité où l'on étalt de constater son identité.

D'un autre côté, le roi recevait blen aussi, en échange de tant d'infamies, quelques preuves de dévouement et de sympathle

Un grand nombre de sujets restés fidèles à la royauté se plaçaient chaque jour, quand venait l'heure de la promenade, a leur fenêtre pour voir seulement passer le roi.

- Un jour, un factionnaire, comme d'habitude, montait la garde à la porte de la reine; c'était un habitant du faubourg vetu avec propreté, quolqu'en habit grossier; Cléry était seul dans la chambre, occupé à lire, et le factionnaire le regardait avec une profonde attention. Au bout d'un instant, Clery se leve et veut sortir, le factionnaire lui présente les armes; puls, doucement et d'une voix tremblante :
 - on ne passe pas, dit-il.
 - Pourquoi? demanda Cléry

- Parce que ma consigne m'ordonne d'avoir les yeux sur vous.

- Sur moi? dit Cléry. Yous yous trompez

- N'étes-vous point le roi? demanda le factionnaire.

- Vous ne le connaissez donc point?

- Jamais je ne l'ai vu, monsieur, et, pour le voir, je voudrais bien le voir ailleurs qu'ici.

Parlez bas répondit Cléry; je vais entrer dans cette chambre, et vous verrez le rol. Il est assis près de la

fenêtre et tit.

Clery entra et raconta au roi ce que venait de lui dire le factionnaire. Alors, le roi se leva et se promena d'une chambre à l'autre pour que ce brave homme le vit tout à son aise; aussi, ne doutant pas que ce ne fût à son intention que le roi s'était dérangé

— Ah! monsieur, dit-il à Clèry, que le roi est bon et comme il aime ses enfants! Pour moi, je ne puis croire qu'il nous ait fait tout le mal que l'on dit.

Uo autre factionnaire placé au bout de l'allée qui servait de promenade, et d'une figure distinguée, fit un jour comprendre à la famille royale qu'il avait quelques ren-selgnements à lui donner. Au premier tour de promenade personne n'eut l'air de falre attention à ces signes; au personne n'eut l'air de faire attention à ces signes; au second, madame Elisabeth s'approcha de lui pour voir s'il lui parlerait; mais soit crainte, soit respect, il resta muet; seulement, deux larmes roulèrent dans ses yeux, et, du doigt, il indiqua un tas de décombres où probablement il avait caché une lettre. Cléry, sous prétexte de chercher des palets pour le petit prince, voulut fouiller les décombres; mais les municipaux le firent retirer et lu. défendirent désormais d'approcher des septinelles. défendirent désormais d'approcher des sentinelles

11.17

EMPLOI DES JOURNÉES DE LA FAMILLE ROYALE. - PRO-CLAMATION DU 21 SEPTEMBRE. - FORMULE DES DE-MANDES. - SÉPARATION DE LA FAMILLE. - RI-GUEURS DE LA COMMUNE. - TRANSLATION DANS LA GRANDE TOUR. - LE DÉJEUNER OUBLIÉ. - LE DINER EN FAMILLE. - SIMON ET CLÉRY. - LE DAU-PHIN ET LE ROI RÉUNIS. - DESCRIPTION DE LA TOUR DU TEMPLE. - DÉTAILS CURIEUX.

Pendant toute cette première captivité où les prisonniers furent réunis, voici comment ils employaient les journées

Le roi se levai. à sept heures et priait Dieu jusqu'à huit. Ensuite il s'habillait, ainsi que le dauphin, jusqu'à neuf, à neuf heures, on descendait déjeuner chez la reine, et, après le déjeuner, le roi donnait au dauphin une leçon quelcon-que et qui durait jusqu'à onze heures. Le dauphin jouait jusqu'à midi, heure à laquelle les prisonniers allaient à la promenade tous ensemble. Cette promenade était forcée : le roi devait l'accomplir quelque temps qu'il fit, attendu que la garde, relevée à cette neure, voulait s'assurer de sa présence. La promenade durait jusqu'à deux heures; présence. La promenade durait jusqu'a deux heures; à deux heures, les prisonniers dinaient; après diner, le roi et la reine faisaient une partie de trictrac, moins pour jouer, nous l'avons dit, que pour avoir une occasion d'échanger quelques mots à voix basse; à quatre heures, la reine remontait avec ses deux enfants, laissant le roi, qui faisait sa sieste; à six heures, le dauphin allait retrouver son père; le roi lui donnait encore une leçon et le faisait jouer jusqu'à l'heure du souper; à neuf heures, on la metjouer jusqu'à l'heure du souper; à neuf heures, on le mettait au lit; on remontait ensuite, et, jusqu'à onze heures, moment où se couchait le roi, la reine faisait de la tapis-serle. Quant à madame Elisabeth, elle priait Dieu, disait l'office, ou souvent, haut, sur la prière de la reine, lisait quelques livres de piété.

Le 21 septembre, à quatre heures du soir, un municipal nommé Lubin vint, entouré de gendarmes à cheval et d'une nombreuse populace, faire une proclamation devant la tour. Ce Lubin avait sans doute été choisi à cause de sa forte voix, de sorte que la famille royale put ne pas perdre une syllabe de cette proclamation; c'était l'abolition de la royauté et l'établissement de la République. Hébert, que nous connaissons, et Destournelles, qui fut depuis mi-nistre des contributions publiques, se trouvaient, ce jour-là, de garde près de la famille royale; ils étaient assis sur

la porte, et tous deux regardaient curieusement le rol pour voir quel effet ferait sur lui la nouvelle qu'il allait appren-

Le rol lisuit et continua de lire sans qu'aucune altération parût sur son visage. La reine montra la même fermeté et ne laissa pas échapper un seul mouvement qui pût trahir le mystère de douleur ou de colère qui bouillonnait au fond de son ame

La proclamation finie, les trompettes sonnèrent de nou-

La proclamation finie, les trompettes sonnèrent de nouveau. Cléry se mit à une fenêtre, et, comme on le prit pour le roi, le jeuple hurla des Imprécations contre lui, et les gendarmes le menacérent de leurs sabres.

Le même soir Clèry dit au roi que, le froid se faisant sentir, le dauphin avait besoin de rideaux et de couvertures. Le roi ordonna alors à Cléry de faire la demande de ces différents objets et la signa. Cléry, dans cette demande, s'était servi des expressions habituelles. Le roi mande, s'était servi des expressions habituelles: Le rot demande pour son fils...

Vous êtes bien hardi, lui dit Destournelles, de vous servir d'un titre aboli par la volonté du peuple, comme vous

venez de l'entendre.

venez de l'entendre.

— J'ai entendu une proclamat on, dit Cléry, c'est vrai;
mais je ne sais pas quel en était l'objet.

— C'est, dit-il au valet de chambre, l'abolition de la
royauté, et vous jouvez dire à monsieur, ajouta-t-il en montrant le roi, qu'il est invité à abandonner un titre que le reuple ne reconnaît plus.

— Je ne puis dit Cléry, changer maintenant la rédaction de ce billet qui est signé. La rei me demanderait la cause de ce changement, et ce n'est point à moi à la lui

apprendre.

- Très bien, dit Destournelles, faites ce que vous vou-

drez; mais je ne certifierai pas la demande

Le lendemain, Cléry alla près de madame Elisabeth pren-dre ses ordres pour savoir de quelle façon il devait écrire désormais. Il lui fut répondu qu'il fallait employer cette formule : · Il est nécessaire, pour le service de Louis XVI, de Marie-Autoinette, de Louis-Charles, de Marie-Thérêse, de Marie-Elisabeth... »

On manquait surtout de linge; on se rappelle qu'aux Feuillants, l'ambassadrice d'Angleterre en avait envoyé à la reine. Les princesses raccommodaient chaque jour le leur, et, pour raccommeder celui du roi, tout aussi déuné que les autres, souvent madame Elisabeth était obligée d'at tendre qu'il fût couché.

Le 26 septembre. Cléry apprit par un municipal qu'on se préparait à séparer le roi de sa famille et que l'appar-tement qu'on lui destinait dans la grande tour serait bientot pret. Clery, avec beaucoun de précaution, annonça cette nouvelle au roi. On le dépouillait peu à peu, de la royauté d'abord, de la famille ensuite: il subissai' chaque épreuve avec cette résignation qui lui était si naturelle, qu'elle

ressemblat à de l'impassibilité.
— Cléry, lui dit le roi, vous ne pouvez me donner de plus grande preuve d'attach ment qu'en ag'ss n' comme vous faites. J'exige de votre zèle de ne me rien cacher, je

vous raites. J'exige de voire zele de ne me rien cacher, je m'attends à tout; tâchez 'seulement de savoir à l'avance le jour et l'heure de cette pénible séparation.

Le 29 septembre, à dix heures du matin. cinq ou six municipaux entrèrent dans la chambre de la reine, où était la famille royale; l'un d'eux, nommé Charbonnier, fit de la company au minimal de conseil de la Company. lecture au roi d'un arrêté du conseil de la Commune, qui ordonnait d'enlever papier, encre, plumes, crayons, et même les papiers écrits qui se trouvera'ent tant sur la personne des détenus que dans leurs chambres.

Les valets de chambre et les autres serviteurs étaient

compris dans le mesure.

Lorsque les prisonniers auraient besoin d'un objet quel-conque. Cléry devait faire demande de cet objet, sur le registre du conseil.

Les princesses donnérent leurs cis aux, mais parvinrent cacher leurs crayons

Pendant cette perquisition. Cléry apprit, d'un municipal de la députation, que, le soir même, le roi serait transféré dans la grande tour. Cléry en fit avertir le roi par madame Elisabeth.

La nouvelle était exacte : le soir, comme, après le sou-er, le roi quittait la reine, un municipal vint lui dire a attendre, le conseil ayant quelque chose à lui communi-quer. Dix minutes après, les six municipaux, qui, le matin, avaient enlevé les papiers entrèrent, et firent lecture au roi d'un second arrêté de la Commune, qui ordonnait sa

translation dans la grande tour. La nouvelle fut terrible, et, quoique le roi eût été pre-venu à l'avance, cette fois il sentit fléchir son impassibilité. Toute la famille cherchaît à lire, dans les yeux du roi et des municipaux, jusqu'où ce nouveau pas dans une voie plus terrible encore que toutes les autres pouvait le me-ner ; c'était le mystérieux, l'inconnu, le terrible ; c'était un chemin sombre, et. à 1 horizon, le 21 janvier.

1 1 22 2 1

t un grs
neen et
Le currer et
dage nomble 1 . un gr s néenet dm er un bul-

r l 101 'e sa famille, att dre que l'ap-u un seul lit et au l' l'éus y travailla ent e i sip; table

is so an j'et du lit du roi mais le roi insista si f ri i a forisé à rester pres ce lui V VI thry wall the rendre - v sy off serent e lan deux nommé

the number of the first term o

ers l'ricemanda a versi famille, car s a l'arde de ni reporter les preles du trunici-tes s l'acts lui reportent l'retalement s s n vers per se poir cela

dieur ifres d'ix mu cip ux ett. èrent suivis r a - ju . jj u u merceau de jan e' e rafe e lan ade estu s an dejener du rol Le m ga - eux l. mm s le éstr de diner avec sa

- \ spr drists id es de la Commune répondire t-

M & 1 & 1 r l r e v. le de chambre peut disir des estiquias neementis, et rien mi ci un ale servir

l part de nois diren les commissaires 1.º 1 - se re li rent

chry . sis da s un con de la chambre, avait laissé toml r . t e lui ses deix mans et sangletait, le rol te r ui i sant sans r en dire et, venant a lui avec le ! In lui avait apporté, l le rompit, et lui en pré-

Il p = on o a cull e vetre défénner, Cléry, lui dit-

il, i nez pre ez cec jai assez du reste Cléry refusa d'ab rd; mais le roi insistant, il prit la m il di più en cli t i siglis

st parte qualification il luin eme versa quelques

A dix le res dout é manic paux en rerent, ils ame-ls uv les li l devint cor in er les travaux de li el i l'n ces muni ipa x s'approcha alors du roi 1 1' qu'il v sit d'assistr au de cuner de sa famille qu'elle é ut en bonne suit, le rol le remercia, ct, 'r v i un price la ny illime dans ce' homme

M serr lin deman la t-il, ne pourrais je pas avolr , i l r qu' j ai la es dans la chambre de la relne? V m fe l z plaistr de me l's env yer, car je n'al rien

Is a superconsertion of a demande du rol, et le rol le vi (uniformatic) musicipal w i fre il fri sa a Chry de l'a compagner

E. (by it property decent or casion offerte par la the first of the least of the case of the control o e ce pris ne ers ple relt delte mals, en aperce-ers le larme rel nu ent et, fa suit rèse à sa l'il ce e le prar la coul in la relne supplia ardemthat thank after quion la réunit au rol, au moins reps au melle quelque mi utes par jour. The hit pur develor un long et enl cri or

I ma hypuren te ir

t t dill un deux, pour aujourd hul, t l ornne no re vo dutte e t n e de la Cemmune demain nous f r i iel pr a

Tr y c - 11 c

construction of the control of the c n le au lel, remerciant DI u de ce d l'un pax pleuraient et l'infame e requit en ner de secrier

I bug e es d'emme me feront pleu-

Pul le temet i la rene

Quand your assassimez le peuple au to aout, vous Le plenriez peint

Chry prit les livres que le tol avait demandes et les importa, et les municipaux, entre ni derrière lui, annoncerent cu roi qu'il verrait sa-famille Clèry profita de la circons-tai ce pour demander l' permission de servir à la fois le foi et le jeune prince c'étalt un jour beni, la permission lui fut accordee

On servit le diner chez le roi, et, après le diner, on tit voir a la reine l'app r'en ent qu'on fui preparait au dessur le celui de son mari. Malheureusement, il y avait bean-coup a y faire encore, et, quolqu elle sollicitat elle mome les ouvriers de schater, ils declarèrent qu'ils ne pourraient avoir fini avant trois sema i es

Au bout de trois semaines, en effet, la reine viat habiter l'appartement qui lu était destine : mais ce jour qu'elle attendait avec impatience fut marque par une grande dou

Or lui enleva son flis et on le remit au roi-

Maintenant il est important que, pour l'intélligence des evenements, nous donulous conna saurce a nos lecteurs des heux ou ils vout se passer. Nous empruntons donc à Cléry la description qu'il nous a laissee de la prison du rot et de la famille royale

La grande tour, d'environ cent en quante pieds de hauteur forme quatre étages, qui sont voîtes et soutenus au milieu par un gros piller, depuis le bas jusqu'à la llèche. 1. interieur est d'environ trente pieds en carré

Le second et le troisième étage, destines à la famille royale, étant comme les autres d'une seule pièce, furent divisés en quatre chambres par une cloison de planches. Le rez-de-chaussee était a l'usaga des municipaux. Le premier étage servait de corps de garde; le roi fut logé au second

La première plece de son appartement était une antichambre d'où trois portes differentes conduisate it si parément aux trois pieces. En face de la porte d'entrée était la chambre du rol, dans laquelle on plaça un lit pour le dauphin Celle de Cléry se trouvait à gauche, ainsi que la salle a manger, qui était separee de l'antichambre par une cloison en vitrage. Il y avait une cheminée dans la chambre du roi; un grand poèle, placé dans l'antichambre, chauffait les autres plètes Chacure de ces chambres était clairee par une croisée; mais on avait m's en dehors de gros barreaux de fer et des abat-jour qui empéchaient l'air de circuler : les embrasar, s des fenêtres avaient n.uf pieds de prolondeur.

La grande tour communiquait, par chaque é age, à quatre tourelles placées sur les angles.

Dans une de ces tourelles étalt l'escalier, qui allait jusqu'aux créneaux; on y avait établi des guichets de distance en distance, au nombre de sept. De cet escalier, on entralt dans chaque etage en franchissant deux pertes la première était en bois de chêne fort épais et garnie de clous; la seconde, en fer.

Une autre tourelle donnait dans la chambre du roi; elle formait un cabinet. On avait ménagé une garde-robe dans la troisi me La quatrieme renfermalt le bois de chauffage : on y deposait aussi pendant le jour les lits de sangle sur lesquels les municipaux de garde pres de Sa Majesté passaient la nuit.

Les quatre pieces de l'appartement du roi avaient un faux plafond en teile; I s cloisons ctaient reconvertes de papier Celui de l'antichambre représentait I interieur d'une prison et sur un des panneaux on avait affiché, en très gros caractères, la Déclaration des Droits de l'homme, G. C.C. dates une bordure aux trois couleurs.

the commode, un petit bireau quatre chaises garnles, un famouff, quelques chaises de paille et un lit de damas vert composaient tout l'ameublement, ces meubles, ainsi que coux des autres pièces, avaient été pris au palais du Temple Le lit du roi était celul qui servait au capitaine des gardes de monseigneur le cointe d'Artols

La reire logeait au troisieme etage; la distribution en etait à peu pres la même que celle de l'appartement du roi. La chambre a concher de la reire et de madame Royale etalt an-dessus de celle du roi ; la tourelle leur servait de cablnet Madame Elisabeth occupalt la chambre au-dessus de Cléry, la pièce d'entree servait d'antichambre; les mu nicipaux s y tenaient le jour et y passagent la mit. Tison sa femine furent logés an dessus de la salle à manger de l'appartement du rol-

Te quatrieme étage n'était point occupé. Une galerie 16gnatt dans l'intérieur des créneaux et servait quelquefois de promenade; on avait placé des jalonstes en travers des creneaux pour empêcher la famille royale de voir et d'être

La réunion des prisonniers dans la grande tour ne chanper rien aux heures des lectures et des promenades.

MLIX

SCÈNES D'INTÉRIEUR. ON ENLÈVE AU ROI LES IN-SIGNES DE SES ORDRES. - DURES CONDITIONS PO-SÉES A CLÉRY, QUI S'Y SOUMET. -- LES JOURNAUX ACCORDÉS ET RETIKÉS. - TOULAN ET LA REINE. -LE MAÇON ET LE DAUPHIN. - COUTEAUX, CISEAUX, CANIFS ENLEVÉS. — NOUVELLES APPORTÉES A CLÉRY. - CONFIDENCES AU ROI. - SES INQUIÉTUDES. LA PARTIE DE SIAM. - LE Nº 16 PORTE MALHEUR. - SÉPARATION DE LOUIS ET DE SON FILS. - LE ROI CONDUIT A LA CONVENTION. - IL PARAIT A LA BARRE DE L'ASSEMBLÉE.

Le 7 octobre, à six heures du soir, on fit descendre Clery a la salle du conseil où l'attendaient une vingtaine de municipaux assembles, présidés par Manuel; c'était pour lui prescrire d'ôter au roi, le soir même, les ordres dont il était encore décoré, tels que ceux de Saint-Louis et de la Toison d'or : le roi ne portant déjà plus l'ordre du Saint-Esprit, qui avait été supprimé par la première assemblée.

Mais, comme Cléry refusait de faire connaître au roi l'ordre qu'il venaît de recevoir, Manuel monta avec les commissaires pour signifier lui-même cet ordre au roi : ils trouverent le roi assis et occupé à lire.

Manuel s'approcha de lui.

Comment vous trouvez-vous? lui demanda-t-il; avezvous tout ce qui vous est nécessaire?

- Je suis content de ce que j ai, répondit le roi. - Vous êtes sans doute instruit, continua Mannel, des victoires de nos armes, de la prise de Spire, de celle de Nice, de la conquête de la Savoie?

J'en ai entendu parier, il y a quelques jours, par nn de ces messieurs qui lisait le journal du soir.

- Comment donc n'avez vous pas les journaux, qui deviennent si intéressants?

- Je n'en reçois aucun.

Messieurs, dit Manuel en s'adressant aux municipaux, il faut, à partir d'aujourd'hui, denner tous les journaux à monsieur; il est bon qu'il soit instruit de nos succès.

Puis, se retournant vers le roi :

Les principes démocratiques se propagent; vous savez que le peuple a aboli la royauté, et proclamé le gouvernement républicain?

Je l'ai entendu dire, et je fais des vœux pour que les

Français trouvent le bouheur que j'ai voulu leur procurer. Vous savez aussi que l'Assemblée nationale a supprimé tous les ordres de chevalerie. On aurait dû vous dire d'en quitter les décorations; rentré dans la classe des autres citoyens, il faut que vous soyez traité de même qu'eux. Au reste, demandez tout ce qui vons est nécessaire, et on s'empressera de vous le procurer.

- Je vous remercie, je n'ai besoin de rien

Puis le roi reprit sa lecture, et la députation se retira. Manuel avait fouillé le malheur, essayant d'y tronver le désespoir, et n'y avait rencontré que la résignation.

En se retirant, un des municipaux ordonna à Clèry de le snivre

Arrivé dans la chambre du conseil, Manuel lui dit

Vons ferez bien d'envoyer à la Convention les croix les rubans du prisonnier. Je crois aussi devoir vous prévenir que sa captivité pourra durer longtemps, et que, si votre intention n'était pas de rester aiusi, vous feriez bien de le dire en ce moment. On a encore le projet, pour rendre la surveillance plus facile, de diminuer le nombre des rersonnes employées dans la tour; si vous restez près du ci-devant roi, vous serez donc absolument seul, et votre service en deviendra plus pénible. On vous apportera du hois et de l'eau pour une semaine; mais ce sera vous qui net-toierez l'appartement, et ferez les autres ouvrages.

- Je me soumets à tout, répondit Cléry, étant déterminé

à ne jamais quitter le roi.

On reconduisit alors Cléry dans la chambre du roi, qui,

voyant, lui dit : - Vous avez entendu ces messieurs. Cléry; ce soir, vous enlèverez mes ordres de dessus mes habits.

Comme l'avait recommande Manue, on apporta, tobre, les journaux au rol; mais au bont de quatre ou cinq jours, un municipal nomme Michel, partumeur de son état, fit prendre un arrêté qui interdisait de nonveau l'entrée des gazettes publiques dans la tour.

Cependant ceite interdiction était levée parfois; c'était lorsque quelque journal contenuit une accusation infam-cottre la reine, ou une injure atroce contre le tot; un jour, par exemple, on laissa passer un journal dans l.quel un canonnier demandait la tôte du tyran Louis AVI po r en charger sa piece et l'envoyer a l'ennemi.

Cependant, un nili u de tout cela, comme au milien d'une noire brille une chale porque on enbliée, au milleu de tout cela, lisons-nous brillaient quelque exemple de devouement ou quelque tempignage de susibilité, en jeune homme nommé Toulau s'approcha un jour de Cléry et lu: serra la main; puis, avec mystere:

— Je ne peux, dit-tl, parler aujourd hui à la reine, a cause de mes camarades; préverez-la que la commission dont elle m'a chargée est faite; que, dans que ques jours, je seral de service, et qu'alors je lui apporterai la répouse.

Clery croyait cet homme un ennemi de la reine; aussi,

plein de défiance : Monsieur, lui répondit-il, vous vous trompez en vous adressant à moi pour de pareilles commissions.

Non, je ne me trompe pas, reprit-il en lui serrant la mair, avec plus de force.

Et il se retira.

Clery raconta la conversation a la reine.

- C'est vrai, dit-elle, et vous pouvez vous fier à Toulan. Impliqué, depuis, dans le procès de la reine, avec neul autres officiers municipanx, Toulan fut condamné et exéenté.

Un autre jour, un tailleur de pierres était occupé à faire des treus à la muraille de l'antichambre pour y placer d'énormes verrous. Pendant que cet ouvrier déjeuuait, l' dauphin s'amusait avec ses outils ; le roi prit des mains de son fils le marteau et le ciseau, et, lui montrant de quelle façon il fallait s'y prendre, il s'en servit Lendant quelques minutes. Cette vue produisit un effet étrange sur le maçon. il se leva du colu où il était assis, et, s approchant du roi

Quand vous sortirez de cette tour, lui dit-il, vons pourrez vous vanter d'avoir travaillé à votre propre prison.

- Ah! répondit le roi avec un soupir, quand et comment en sortirai-je?

Le dauphin se mit à pleurer : l'ouvrier se retourna pour essuyer une larme, et le roi, laissant tomber martau et ciseau, rentra dans sa chambre, où il se promena longtemps à grands pas.

Le 7 décembre, un municipal vint au Temple, à la têtd'une députation de la Commune, et entra chez le roi.

C'était pour lui lire un arrêté qui ordonnait d'ôter aux détenus couteaux, rasoirs, ciseaux, cauifs et tous autres instruments tranchants dont on prive les criminels, et vint faire la plus exacte recherche, tant sur leur personne que cans leurs appartements. Tout en lisaut cet arrêts, le municipal avait la voix altérée et l'on voyait qu'il se faisait

Le roi écouta cette lecture avec son impassibilité habituelle; puis, tirant de sa poche un couteau et un petit necessaire en maroquin rouge, il en ôta des ciseaux e: un canif: après quoi, les municipaux firent les recherches les plus exactes de l'appartement, et, passant du roi chez la reine, en firent autant chez elle que chez son mari.

Toutes ces précautions annonçaient la résolution qu'était en train de prendre la Convention, de faire le procès du roi et de l'amener à sa barre.

La reine, madame Elisabe'h et le 10î lui-même, on l'a vu par să réponse au tailleur de pierres, avaient les plus sinistres pressentiments. Les trois prisonniers étaient avides des moindres nouvelles, et, chose étrange mais tout à des des moindres nouvelles, et, chose étrange mais tout à fait humaine, d'autant plus avides qu'ils les attendaient mauvaises

La femme de Cléry vint le voir, sur ces entrefaites; amenait avec elle une amie. On fit descendre Clery comme d'habitude dans la chambre du conseil, et, tandis que tout haut la femme de Cléry lui paylait de leurs affaires domestiques, tout has l'amie lui disait

 Monsieur Cléry, mardi prochain, on conduit le roi a la Convention. Son procès va commencer; Sa Majesté pourra prendre un conseil; tont cela est certain et nous le tenons de bonne source.

C'était là cette nouvelle terrible qu'attendaient les prison niers : c'était pour aller se faire juger comme coupable et exécuter comme condamné que le roi devait sortir de sa

prison. Le roi avait recommandé à Cléry de ne lui rien cacher aussi, quelque sombre que fut la nouvelle, le même soir. lu re 1 1 r mot 1, s p

t tes the separate de la compus que trus ou er avoux sur quel re le t

C ar. e ui en faciliter les

le re le prin esses pour y le re le pendant la jour e re le pendant la jour r que lues mots avec madam? s xeusa prés d'elle d'avoir a c i n'elle muis elle le rassura

thery but dit elle, le roi est sen l the ement de qui l'affige le plas-i rai te d'être s j'à chde neus.

ma a Clery e que lui avait dit sa

and the cher her to de ouvrir quelque SVI en laire de moi et le craignez jonnais Leger, le sues convenu avec ma famille de faire lus rant a n do ne joint v us comprome tre

Prolate an en cudit lattre la generale dans tou.

Prolate in en cudit lattre la generale dans tou.

Prolate in en cudit lattre la generale dans tou.

Les pris uniers are t semblant d'ignorer la cause des préparatifs lls d'manderent des explications. aux minissaires qui refus rent de repondre et qui demeurere i main us que le rei re -e il utait de rien

A neath uses be not et sou fils monterent comme d'ha-bijude j'ur dejeuter dans l'oppartement des princesses. y er u e d'inter heure e c re jusce en communauté, miss suces reclanells a vegicle navai jamas tuttiduse foure, il fallut segarer et omme on jarassait to t guorer, il fallut tout enfermer dans son a r u se separant

Le ette prin e, qui ne savait rien en réalité, ins.sta f r pres du r i pour faire, ce j ur-la, sa partie habituelle le sam, la preferant à la par le de voant que lui offrait sa ur Lora e la malgre la situation, mais le dauphin, mallieur soit malauresse, perdit de jour-là, toutes ses t riles et ne jut aller au dela du num ro 16.

- En veri'e li l'outes les fois que j'ai ce numéro 16, e s is sir de perdre la parie, le numero 16 me porte

Le rei ne rej udit riet, mais le mot le rapi a comme un lanes'e pressentiment

A nze teures i ndant qui le roi donnait une leçon le leture au ou plint dix nout i aix parurent, annouant qu'ils venaient clei her le prin e pour le cinduire bez sa mire le roi demanda les motifs de cette nouvelle esparation qu'in paraissait vouloir lui faire subir.

- Ce s'in les ordres de la Commune, se c'intenierent d pour les mmissaires

Le r l'embrassa tendrement son fils et chargen Cléry de l re her la reine; de sorte qu'a son re'our. C'ery ju' as irer u'r i qu'il avalt lais é l'enfant dans les brale sa mere, ce pui tranque ca firt le r i

there on an commissaires on nea au ro, que le neu au ma re de Paris Chembor, était au Consell et déstra t

Que me ven " derrenda 1 roi.

Le mini if it fir in noivement défaules qui voulai llre

J- 1 znore

Le r se primera a grands pas dans sa chambre, s'assit er un fauteuil pres du chevet de son lit; la por e demi fermée le municipal se te ait dans la pret r re e av Cléry On nemendan plus aucun brut, e il ce e- pas, dans la chambre du roi Le muni qu'ét de ce silence, il entra dats la chambre t. nler la 16te al puyée dans ses deu , mains All all the riteless latete.

Je rie repondit le municipal, que vous ne fus wz to smir c

Je v 18 1 d e répudit le rd mals vous d'vez prendre mou e r e e la fa on dont on menteve moi er fate pur me cuter la plus vive don ur

n in the report ren et s're'lra a reculons

te le l m r r t l dalt accompagné de Chiu-ri r de (mir il le Cull mbeau se re de Stotare communitant de la garde na-t les control cier municipaux.

10 to tre in to je viens vols chercher

10 to verto jen vertu d'un décret
d'un de la communication de la c

Le secrétaire Coulombeau déploya un papier et lut :

Louis Capet sera tradult à la barre de la Convention nationale

Le roi interrompit le lecteur.

Capet n'est point mon nom, dit-il; c'est le nom de m's ancètres Jaurats desiré, messiours, que les commissaires cussent bien voulu me la ser mon uls pendant les deux heures que j'al passées a vous attendre; au roste, ce trafement est une suite de ceux que j'éprouve ici depuis quatre mots, je vais võas sulvte non pour obeir a la Convention, mais parce que mes ennemis ont la force en maln.

Puis se retermant, il tentit son bras, Cléry lui presenta sa redingote et son chapeau; le maire de Paris sortit le premier, le rol ensuite, Chaumette, Coulomb, au et les mumeipaux apres eux.

Arrivé à la porte, le roi monta dans la volture du malre, les glaces en étalent baissées et les régards des curieux pouvaient plonger à l'intérieur; le bruit de la voiture roulant dans la cour, apprit aux oreilles et aux cœurs de princesses que le roi partait; des auvents de chêne les em péchaient de voir.

A ce bruit, elles se unrent à genoux près de la fenêtre la reine, le front appuyé contre la nurallie et lui deman-dant un soutien pour son corje brisé ; les deux autres prin cesses plus fortes, l'une de sa religion, l'autre de sa jeu-nesse priatent près d'elle.

Quand arriva l'heure du diner, on trouva les trols fem mes dans la même prière et à la même p ace, et, quoiqu'elles demandassent a rester ains), on les força a descendre comme de coutume pour dincr dans l'appartement du rol, leur assurant qu'on leur permettrait d'y attendre le rol

On les trompait : aussitét le diner fint, on les força de reon les trompait : aussitet le utiler hin, on les torça de le mouter comme on les avait forcées de descentre : alors, elles réprirent leur prière, et rien ne les troubla daus cette sainte occupation, que le bruit de la volture, qui, à six heures du soir, ramena le roi.

Voyons ce qui s'était passé pendant cette première absence du royal pri-oupler

VLIV

LE ROT ENTOURÉ DE SON ESCORTE. SON IMPASSIBI-LETÉ. ASPECT SANS MAJESTÉ. - ROUTE DU CORTÈGE. - SANTERRE INTRODUIT LE PRISONNIER. - SILENCE DE L'ASSEMBLÉF. - INTERROGATOIRE DU ROI PAR LE PRÉSIDENT DE LA CONVENTION.

A la porte de la ruc, le roi avait trouvé une armée, ca valerie infanterie, artillerie; a la tete du cortège, un escadron de gendarmerle nationale; derrière cet escadron, trois pieces de canon avec leur roulen, ut sourd et funèbre ; puis la voiture du roi, flanquée d'une double ligne d'infanterie; puis un régiment de cavalerie de ligne, puis des canons formant l'arrière-garde.

Tout cela était prêt au feu; les fourgons étaient bourrés de gargousses, chaque fusiller avait selze cartouches dans sa giberne. Les arbres des boulevards, les contre-allées, les portes et les fenêtres des maisons, ne montralent que des têle superposees, dont les yeux ardents, curieux ou attendris cherchment le roi

ilé as l'ile roi était ce qu'il était toujours, non pas un rol plein de force de mélancolie et de dignité, comme Charles ler par exemple, mais un gros homme à l'odl myope et terne, au teint jauni par le cachot, a la barbe blonde mal planife, mal venue, poussée dejuis que les rasolis lui avaient été enlevés; ses mouvements étaient lourds, timides, sans majesté. Comme il était arrivé au voyage de Vare nes et au 10 août, il devalt arriver ce jour-là: les gens accourns pour plaindre ne plaignalent pas, les indif-ferents devendent rieurs, les rieurs hualent; beaucoup disalem

Voyez, ce n'est plus même un rol qui passe, c'est le spectre de la royanté.

Le cortege sulvit le boulevard, prit la rue des Capucines el la place Ven'iome pour se rendre à la Convention. Pen-

dant toute la route, le roi, avec une atonie étrange, se penchant au dehors, non pas pour émouvoir son peuple, mais pour reconnaître les lieux par lesquels il passait, disait: « Ah! voita telle rue... Ah! voità tel monument... »

Il passa devant les portes Saint-Martin et Saint-Denis, les regarda comme sil ne les eut jamais vues; puis, so

retournant vers le maire :

- Laquelle de ces deux portes, demanda-t-il, doit être abattue par ordre de la Convention?

Arrivé dans la cour. Santerre descendit de cheval, et, la main posée sur le bras du prisonnier, le conduisit a la barre de la Convention.

A la vuc du roi, un profond silence règne dans l'Assemblée.

Le président lui dit :

- Louis, la nation française vous accuse; la Convention nationale a décrété, le 3 décembre, que vous seriez au-jourd hui amené à sa barre. Vous allez entendre la lecture de l'acte énonciatif des faits. Louis, asseyez-vous.

Louis s'assied.

Un secrétaire lit l'acte énonciatif des faits.

Le président dit ensuite : .

- Louis, vous allez répondre aux questions que la Convention nationale me charge de vous faire:

« Le peuple trançais vous accuse d'avoir commis une multitude de crimes, pour rétablir votre tyrannie en détruisant sa liberté.

« Vous avez, le 20 juin 1789, attenté à la souveraineté du peuple en suspendant les assemblées de ses représentants, et en les repoussant par la violence du lieu de leurs séances. La preuve en est dans le procès-verbal dressé au Jeu de paume de Versailles, par les membres de l'Assemblée constituante. Qu'avez-vous à répondre?

Louis: Il n'y avait, dans ce temps-là, aucune loi qui existat sur cet objet.

Le président: Le 23 juin, vous avez voulu dicter des lois à la nation. Vous avez entouré de troupes ses représentants; vous leur avez présenté deux déclarations royales éversives de toute liberte, et vous leur avez ordonné de se séparer Vos déclarations et les procès-verbaux de l'Assemblée constatent ces attentats. Qu'avez-vous à répondre?

Louis: Même réponse que la précédente.

Le président: Vous avez fait marcher une armée contre les citoyens de Paris; vos satellites ont fait couler leur sang, et vous n'avez éloigné cette armée que lorsque la prise de la Bastille et l'insurrection générale vous ont appris que le peuple était victorieux. Les discours que vous avez tenus les 9, 12 et 14 juillet aux diverses députations de l'Assemblée constituante font connaître quelles étalent vos intentions, et les massacres des Tuileries déposent contre vous. Qu'avez-vous à répondre?

Louis: J'étais maître de faire marcher les troupes comme je voulais, dans ce temps-là. Jamais mon intention n'a été de faire répandre le sang.

Le président : Après ces événements, et malgré, les promesses que vous aviez faites le 15, dans l'Assemblée consti-tuante, et, le 17, à l'hôtel de ville de Paris, vous avez pertuanté, et, le 11, à l'inter de l'Assemblée nationale. Vous avez longtemps éludé de faire exécuter les décrets du 11 août, concernant l'abolition de la servitude personnelle, du régime féodal et de la dime: vous avez longtemps refusé de reconnaître la déclaration des Droits de l'homme; vous avez augmenté du double le nombre de vos gardes du corps, et appelé le régiment de Flandre à Versailles; vous avez permis que, dans des orgies faites sous vos yeux, la cocarde nationale fût foulée aux pieds, la cocarde blanche arborée, et la nation blasphémée. Enfin vous avez nécessité une nouvelle insurrection, occasionné la mort de plusieurs citoyens, et ce n'est qu'après la défaite de gardes que vons avez changé de langage et renouvelé vos promesses perfides. Les preuves de ces faits sont dans vos observations du 18 septembre, sur les décrets du 12 août, et dans les événements de Versailles des 5 et 6 octobre, et dans les discourants de Versailles des 5 et 6 octobre, et dans le discours que vous avez tenu le même jour à une députation de l'Assemblée constituante, lorsque vous dites que vous vouliez vous éclairer de ses conseils, et ne jamais vous séparer d'elle. Qu'avez-vous à répondre?

Louis: J'ai fait les observations qui m'ont semblé justes et nécessaires, sur les décrets qui m'ont été présentés; le fait est faux pour la cocarde, jamais il ne s'est passé devant moi.

Le président : Vous aviez prêté, a la fédération du 14 juillet, un serment que vous n'avez pas tenu. Bientôt vous avez essayé de corrompre l'esprit public a l'aide de Talon, qui agissait dans Paris, et de Mirabeau, qui devalt Imprimer un mouvement contre-révolutionnaire aux provinces; vous avez répandu des millions pour effectuer cette corrup-tion, et vous avez voulu faire de la popularité même un moyen d'asservir le peuple. Ces faits résultent d'un mé-moire de Talon, que vous avez apostillé de votre main, et d'une lettre que Laporte vous écrivait le 19 avril, dans laquelle, vous carportant une conversation qu'il avait eue avec Rivarol, il vous disant que les millions qu'on vous avait engagé à répandre, n'avaient rien produit. Qu'avezvous à répondre?

Louis: Je ne me rappelle point précisément ce qui s'est passé dans ce temps-là; mars tout cela est antérieur à l'acceptation de la Constitution.

Le président: N'est-ce pas par suite d'un projet tracé par l'falon que vous avez été au faubourg Saint-Antoine, que vous avez distribué de l'argent aux pauvres ouvriers, et que vous leur avez dit que vous ne pouviez pas mieux faire. Qu'avez-vous à répondre?

Louis: Je n'avais pas de plus grand plaisir que de pouvoir donner à ceux qui avaient besoin. Il n'y avait rien en cela qui tint à quelque chose.

N'est-ce pas par une suite du même projet Le président : que vous avez feint une indisposition pour inspecter l'opinion publique sur votre retraite à Saint-Cloud ou à Ram-bouillet, sous prétexte du rétablissement de votre santé. Qu'avez-vous à répondre?

Louis: Cette accusation est absurde.

Le président: Dès longtemps, vous aviez médité un pro-jet de fuite. Il vous fut remis, le 23 février, un mémoire qui vous indiquait les moyens de réussir, et vous l'apos-tillâtes. Le 28, une multitude de nobles et de militaires se répandirent dans vos appartements, au château des Tuileríes. Vous voulútes, le 18 avril, quitter Paris pour vous rendre à Saint-Cloud; mais la résistance des citoyens vous fit sentir que la défiance était grande. Vous cherchâtes à la dissiper en communiquant à l'Assemblée constituante une lettre que vous adressiez aux agents de la nation auprès d'une puissance étrangère, pour leur annoncer que vous aviez accepté libremeut les articles constitutionnels. Vous ordonniez aux ministres de ne signer aucun acte émanant de l'Assemblée nationale, et vous défendiez à celui de la justice de remettre les sceaux de l'Etat. L'argent du peuple était prodigué pour assurer le succès de gent du peuple était prodigue pour assurer le succes de cette trahison, et la force publique devait la protéger, sous les ordres de Bouillé, qui naguère avait été chargé de diriger le massacre de Nancy, et à qui vous aviez écrit à ce sujet de soigner sa popularité, parce qu'elle pouvait être bien utile. Ces faits sont prouvés par le mémoire du 25 février apoctillé de votre, main, par petre déclaration du 23 février apostillé de votre main; par votre déclaration du 20 juin, tout entière de votre écriture; par votre déclaration du 4 sertembre 1790, adressée à Bouillé, et par une note de celui-ci dans laquelle il vous rend compte de l'emploi de 900,000 livres données par vous et employées en partie à la corruption des troupes qui pouvaient vous escorter. Qu'avez-vous à répondre?

Je n'ai aucune connaissance du mémoire du 23 février. Quant à ce qui concerne le voyage que j'ai fait à Varennes, je m'en rapporte aux réponses que j'ai faites à l'Assemblée constituante en ce temps-là.

Le président: Après votre arrestation à Varennes, l'exercice du pouvoir exécutif fut un moment suspendu dans vos mains, et vous conspirâtes encore. Le 17 juillet, le sang des citoyens fut versé au Champ-de-Mars. Une lettre de votre main, écrite en 1790 à la Fayette, rrouve qu'il existait une relation criminelle entre yous et la Fayette, à laquelle Mirabeau avait accèdé. La revision commença sous ces aussies, gruele Toure, les conress de communications formats. ces auspices cruels. Tous les genres de corruption furent employés. Vous avez payé des libelles, des pamphlets, des journaux destinés à pervertir l'opinion publique, à discréditer les assignats et à soutenir la cause des émigrés. Les registres de Septeuil indiquent quelles sommes énormes ont été employées à ces manœuvres liberticides. Vous avez paru accepter la Constitution le 14 septembre; vos discours aunoncèrent la volonté de la malntenir, et vous travailliez à la renverser avant même qu'elle fût achevée.

Tout ce qui s'est passé le 17 juillet ne peut en aucune manière me regarder. Pour le reste, je n'en ai aucune connaissance.

e e v i is a lilitz,
i i le v ii taum de
s et ve. e l'rance lo
t vus é s tú sur
j c ite e nue de

fr veletendard de la revolte e voi le tros coi missères el la componier le éléments au sur du fire leurs attendare

to us quoni reques les commissaires le de la contre de mandre de presentes par les mi-

wigh et le contat Vinassin avaient
la la l'ian e Vius i avez fait executer le decret
la sit i dant citoris la guerre civile a
e ci ys las commissaires que vous y avez succesy milit vives ont acheve de le divaster. Qu'avez vous

l produit Nms Mont (but Monde, Jales avaient ve de la 1s cattations lès 1s promons jours de la 1s rie vous n'av z n'en fait pour étoiller ce germe révoluina de sois a éclit quavez-vois au polité ?

It me Jai done sur cola tens les idres que les mini-

I provide the Vous avez envoye vangt-deux batailluns nire that real are qui marchai it jour reluire les chieres uno marcha ares ens Quantz-vous a repondre?

Let m = 11 f | drait que je μn + ν (r les pieces pour pouvoir ν) die ru jus | sar ve.a

I pre dul Vos aver dente le commancement du Mair. Witgenstein qui vous derivait le 21 avril 1792 apres qui l'eut de riffel. Que ques instants de plus, et je me us art ir lu one de Vore Majes e des millers de from eleveni d'ares des vocus qu'elle forme pour leur bon eur « Qu'avez-vons a repondre?

Limi C'i lettre est pis erieure i son rappel; il n'a pas éte implaye depuis de re m'impalie pas la lettre.

L. I cont. Vous avez payé vos ci-devant gardes du cri. Che no e les régistres de Sept uil en font foi, et l. r. fit sgrés de vous constatent que vous avez l. [cr. h. mines co. deriol s. a. Bouillé, a. Roches vous vous la control s' vous vous constatent que vous avez l. fit une policie de la milité, a la dame Hamilte l. fit me Polign c. Chavezvous a répondre?

1 r Ind Vo fries, unomis de l'Etat, ent rallié
err draf il ils ent leve des rigiments
de allances e, voire roin, vous ne les avez
i momert in vous avez été linen certain
ez plus nu re a leurs projets Voire inet proive par un hiller de la main
tour so ri par vos deux freres.

vus gener pas soyez tranquille sur votre surete, nous t existons que pour vous servir; nous y travaillons avec acteur et tout va bien. Nos ennemis ont trop d'intérêt à vire censervation pour c'immistre un crime inutile et qui h verait de les pergre value.

« L.-S -XAVIER
» CHARLES-PHILIPPE, »

un'avez-vous ac repondre?

Louis. J'al desavone tontes les démarches de mes frères auss'tot qu'elles sont parvenues a ma connaissance, comme le pres rivait la Constitution. Je n'ai aucun souvenir de ce fillet

le president. L'armée de ligne, qui devait être portee ui p ed de guerre, n'était forte que de cent midle houmes a la fin de de embre; vous aviez ainsi negligé de pour voir à la sûreté de l'Efait. Narbonne, votre agent, avait demande une levée de cinquante mille hommes; mais il arrêta le recruiement a vingt-six mille hommes, en assurant que tout eta t prêt; rien ne l'était pourtint. Après lui, servan proposa de former aufour de l'aris un camp de vingt mille hommes. l'Assemblée législative le décréta, vous refusâtes votre sanction. Un élan de pairiotisme fit partir de tous côtes des citoyens pour l'aris; vous fites une proclamation qui tendait à les arrêter dans leur marche dependant nos armées etaient dépourvires de soldats; Dumouriez, successeur de Servan, avait déclaré que la nation n'avait ni armes ni munitions, ni subsistances, et que les places étaient hors de défense. Qu'avez-vous à répondre?

Louis: J'ai donné tous les ordres qui pouvaient accélérer l'augmentation de l'armée; depuis le mois de décembre dernier, les états en ont été remis à l'Assemblée; s'Ils se sont trompés, ce n'est point ma faute.

XLV

SUITE DE L'INTERROGATOIRE DU ROI. — DÉTAIL DES PIÈCES, BASES DE L'ACCUSATION. — LE ROI SORT DE L'ASSEMBLÉF. — LE MORCEAU DE PAIN. — ISOLEMENT DU ROI. — SES RÉCLAMATIONS SONT VAINES. — LA REINE DEMANDE DES JOURNAUX. — REFUS DU CONSEIL GÉNÉRAL. — ALTERNATIVE AU SUJET DU DAUPHIN. — LE ROI SE CONSACRE A LA GRANDE AFFAIRE DE SON PROCÈS.

Le president. Vous avez donné mission aux commandants des troupes de désorganiser l'armee, de pousser des régiments entiers à la désertion, de leur faire passer le Rhin pour se mettre à la disposition de vos frères et de Léopold d'Antrièhe. Ce fait est prouve par la lettre de Toulongeon, commandant la Franche-Comte. Qu'avez-vous a répondre?

Touis: If ny a pas un mot de vrai dans cette accusa-

Le president: Vons avez chargé vos agents diplomatiques 1: lavoriser la c'alition des puissances étrangeres, de vos freres contre la France: particulierement, de cimenter la paix entre la Turquie et l'Autriche, pour dispenser celle-ci de garnir ses forteresses du côté de la Turquie et lui provurer par la un plus grand nombre de tranpes contre la France. Une lettre de Choisenl-Gouffier, ci devant ambassadeur a Constantinopie, etablit ce fait. Qu'avez-vous i répondre?

Louis M. de Choiseul n'a pas dit la vérité. Cela n'a jamais existé

Le prest ent. Vous avez ettendu d'être pressé par une requisitéen feite au mini tre Lajard, a qui l'Assemblée lége ative demandait d'in liquer quels étaient ses moyens de peurvoir à la sûreté exterieure de l'État, pour proposer, par un message, la levée de quarante-deux bataillons. Les Prussiens s'avançaient vers nos frontieres; on invita, le s'juillet, votre ministre à rendre compte de l'etat de nos relations politiques avec la Prusse; vous réjondites, le 10, que cinquante mille Prussiens marchaient contre nous, et que vous donniez avis au corps législatif des actes formels de ces hostilites imminieutes, aux termes de la Constitution. Qu'avez-vous à rénondre?

Louis: Ce n'est qu'à cette époque-là que j'en ai eu connaissance; toute la correspondance diplomatique passant par les ministres.

Le président. Vous avez confié le département de la guerre à d'Abancourt, neveu de Calonne; et tel a été le succès de votre conspiration que les places de Longwy et de Verdun ont été livrees aussitôt que les ennemis ont paru. (u'avez-vous a répondre?

Louis: J'ignorais que M. d'Abancourt fut neveu de Calonne; au reste, ce n'est pas moi qui ai dégarni les places. Je ne l'aurais jamais fait.

Le président : Qui a dégarni Longwy et Verdun?

Louis: Si elles ont été dégarnies, je n'en ai en aucune connaissance.

Le president: Vous avez détruit notre marine. Une foule d'officiers de ce corps étaient emigrés, à peine en restait-il pour le service des ports. Cependant Bertrand accordait toujours des passe-ports, et, lorsque le corps législatif exposa, le 8 mars, sa conduite coupable, vous répondites, vous, que vous étiez satisfait de ses services. Qu'avez-vous à répondre?

Louis: J ai fait ce que j'ai pu pour retenir les officiers Dans ce temps-là l'Assemblée nationale ne portait contre Bertrand aucun grief qui eût dû le mettre en accusation; je n'ai pas jugé que je dusse le changer.

Le président: Vous avez favorisé dans les colonies le maintien du pouvoir absolu. Vos agents y ont partout fomenté le trouble et la contre-révolution, qui s'y est opérée à la même époque où elle devait s'effectuer en France; ce qui indique assez que votre main conduisait cette trame. Qu'avez-vous à répondre?

Louis: S'il y a des personnes qui se sont dites mes agents dans les colonies, elles n'ont pas dit vrai. Je n'ai jamais ordonné rien de ce que vous venez de dire.

Le président: L'intérieur de l'Etat était agité par des fanatiques; vous vous en êtes déclaré le protecteur, en manifestant l'intention évidente de recouvrer par eux votre ancienne puissance. Qu'avez-vous à répondre?

Louis: Je ne puis rien répondre à cela, je n'ai aucune connaissance de ce projet-là.

Le président: Le corps législatif avait rendu, le 29 novembre, un décret contre les prêtres factieux; vous en avez suspendu l'exécution. Qu'avez-vous à répondre?

Louis: La Constitution me laissait la sanction libre des décrets.

Le président: Les troubles s'étaient accrus. Le ministre déclara qu'il ne connaissait, dans les lois existantes, aucun moyen de junir les coupables. Le corps législatif rendit un nouveau décret; vous en suspendites encore l'exécution. Qu'avez-vous à répondre?

Louis: Même réponse que la précédente.

Le président: L'incivisme de la garde que la Constitution vous avait donnée, en avait nécessité le licenciement. Le lendemain, vous lui avez écrit une lettre de satisfaction: vous avez continué de la solder, ce fait est prouvé par les comptes de la trésorerie de la liste civile. Qu'avezvous à répondre?

Louis: Je n'ai continué que jusqu'à ce qu'elle pût être récréée, comme le portait le décret.

Le président: Vous avez retenu auprès de vous les gardes suisses; la Constitution vous le défendait, et l'Assemblée législative en avait expressément ordonné le départ. Qu'avez-vous à répondre?

Louis: J'ai suivi le décret qui avait été rendu sur cet obiet.

Le président: Vous avez en dans Paris des compagnies particulières, chargees d'y opèrer des mouvements utiles à vos projets de contre-révolution. Dangremont et Gilles étaient deux de vos agents, ils étaient salariés par la liste civile. Les quittances de Gilles, charge de l'organisation d'une compagnie de solvante hommes, vous seront présentees. Qu'avez-vous a répondre?

Louis: Je n'ai aucune connaissance des projets qu'on me prête : jamais idée de contre-révolution n'est entree dans ma tête.

L: président: Vous avez voulu, par des sommes considérables, suborner plusieurs membres des Assemblées constituante et législative: Des lettres de Dufresue-Saint-Léon et plusieurs autres qui vous seront présentées, établissent ce fait. Qu'avez-vous a repondre?

Louis: J'ai vu plusieurs personnes qui se sont présentées avec des projets parells, je les ai éloignées.

Le président: Quels sont les membres des Assemblées constituante et législative que vous avez corrompus?

Louis: Je n'ai point cherché à en corrompre. Je n'en connais aucun.

Le president: Quelles sont les personnes qui vous ont présenté des projets?

Louis: C'était si vague, que je ne me le rappelle pas.

Le président: Quelles sont celles à qui vous aviez promis de l'argent?

Louis: Aucune.

Le président: Vous avez laissé avilir la nation française en Allemagne, en Italie, en Espagne, puisque vous n'avez rien fait pour exiger la réparation des mauvais traitements que les Français ont éprouvés dans ces pays. Qu'avezvous à répondre?

Louis: La correspondance diplomatique doit prouver le contraire. Au reste, cela regarde les ministres.

Le président: Vous avez fait, le 10 août, la revue des Suisses à cinq heures du matin, et les Suisses ont tiré les premiers sur les citoyens. Qu'avez-vous à répondre?

Louis: J'ai été voir toutes les troupes qui étaient ras semblées chez moi ce jour-là; les autorités constituées y étaient, le Département, le maire de Paris. J'avais même fait demander à l'Assemblée de m'envoyer une députation de ses membres pour me conseiller ce que je devais faire; et je vins moi-même avec ma famille au milieu d'elle.

Le président: Pourquoi avez-vous fait doubler la garde des Suisses, dans les premiers jours du mois d'août?

Louis: Toutes les autorités constituées l'ont su, parce que le château était menacé d'être attaqué; j'étais une antorité constituée, je devais me défendre.

Le président: Pourquoi, dans la nuit du 9 au 10 août, avez-vous fait mander le maire de Paris?

Louis: Sur les bruits qui se répandaient.

Le $\rho r \dot{e} s i dent$: Vous avez fait couler le sang des Français. Qu'avez-vous à répondre ?

Louis: Non, monsieur, ce n'est pas moi.

Le président: N'avez-vous pas autorisé Septeuil à entreprendre un commerce en grains, sucres et cafés à Hamhourg et dans d'autres villes? Ce fait est prouvé par les lettres de Septeuil.

Louis: Je n'ai aucune connaissance de ce que vous dites là.

Le président: Pourquoi avez-vous mis votre veto sur le décret concernant la formation du camp sous Paris?

Louis: La constitution me laissait la libre sanction, et, dans ce temps là. j'ai demandé un camp, plus près des frontières, à Soissons

Leurs, aver i close à ajenter?

a toton des possible a la tel d'accustion, a toton des possible a la me so tonccordé un seil pur suirre n a late d'accusation,

l tres d' 1 1 , is présenter les plèces qui serv mt a v tr

n more de Talon, apostille, et, . 11 de s'il reconnaît l'apostille de l'ue pas la reconnaître. le pres St. CT

e pas reconnaître un mémoire de La-

u e lettre de son écriture. Il dit qu'il t de s'u écriture, et qu'il se réserve de sur soi contenu On en fait lecture. Louis dit qu'un projet qu'elle n'a pas été envoyee, a au un rapport avec la contre-révolution.

ettre de Laporte, qu'on fui dit datee de sa main, and I was il dit ne reconnaitre ni la lettre ni la date.

Une autre du meme, apostillée de la main de Louis, 3 mars 1791. Il dit ne reconnaître ni la date ni l'apostille.

Une autre du même, apostifiee de la main de Louis 3 avril 1791. Louis dit ne pas la reconnaître plus que les

Une autre du même Louis fait même réponse.

Un projet de constituir n. sigué la l'ayette, suivi de neuf lignes de l'écriture de Louis. Il répond que, si ces chosesla out existé, elles ont été effaces par la Constitution, et

qu'il pe reconnait ni la piece ni son apostille. Une lettre de Laporte du 19 avril après midi, apostillée de l'us li déclare ne pas la reconnaître plus que les

Une autre du même, du 23 fevrier 1791, apostillée de Louis Il déclare ne pas la reconnaître.

Une piece sans s'gnature, contenant un état de dépense. Avant d'interneller Louis sur cette piece, le président lul tait la question sulvante :

Le president: Avez-vous fait construire, dans une des murailles du château des Tuilerles, une armoire fermée d'une porte de fer et y avez-vous enfermé des papiers?

Louis. Je n'en at au une connaissance, ni de la pièce sans signature

Une autre p è e de même nature, apostillée de la main de Louis, Talon et Sainte-Foi Il declare ne pas la recon-naître davantage.

Une trolsieme piece de même nature. Il déclare ne pas la reconnaitre

Un registre (1 journal de la main de Louis, intitulé Pensions ou Gratifications accordées sur la casselle.

Louis Je reconnais celui-ci; ce sont des charités que j'al

Un état de la compagnie écossaise des gardes du corps. Louis reconnaît cette piece et déclare que c'est avant qu'il cût défendu de continuer leur traitement, et que ceux qui étaient absents ne le touchaient pas.

Un etat de la compagnie de Noailles, jour servir au payement des traitements conserves signé Louis et Laporte. Louis déclare que c'est la même piece que la précédente.

En état de la compagnie de Grammont

Louis déclare que c'est la même chose que les précédents. Un état de la compagnia de Luxembourg.

I. u's de lare que c'est la même que les trols autres.

Le pre dent ou aviez-vous déposé ces pieces que vous re oni " ez"

Louis Le ples devaient être chez mon trésorler.

Une pie e cor e nant les Cent-Suisses Louis déclare re pa la reconnaître. Un memoire igné Convay.

Louis déclare n'en avoir aucune connaissance.

U e copie certifiée d'un original, déposé au département Ariete, le 17 juillet 1792

d are n'en avoir aucune connal sance.

L. a e n'en avoir aucune connaissance.

(| 1 | 1 | 1 | 0 | déposée au département de l'Ardéche.

Louis déclare n'en avoir aucune connaissance.

Lettre sans adresse, relative au camp de Jalès. Louis déclare n'en avoir aucune connaissance.

Une copie conforme à l'original déposé au département de l'Ardèche.

Louis déciare n'en avoir aucune connaissance.

Une copie conforme a l'original des pouvoirs donnés à Dn Saillant.

Louis déclare n'en avoir aucune connaissance.

Une copie d'instructions et pouvoirs donnés à M. Conway par les frères du rol.

Louis déclare n'en avoir aucune conuaissance.

Autre copie d'original déposé.

Louis déclare n'en avoir aucune connaissance.

t'ne lettre de Bouillé, portant compte de neuf cent mille livres reçues de Louis II déclare n'en avoir pas connais sance.

Une llasse contenant cinq pièces, trouvées dans le por-tefeuille de Septeuil Deux, portant des bons signés Louis et des reçus de Bonnières, et les autres étant des billets

Louis déclare n'en avoir pas connaissance.

Une llasse de huit pièces, maudats signés Louis, au pront de Rochefort.

Louis déclare n'en avoir pas connaissance.

Un billet de Laporte, sans signature.

Louis déclare n'en avoir aueune connaissance

Une liasse confenant deux pièces, relatives à un don fait à madame de Polignac et à M. la Vauguyon.

Louis déclare n'en avoir aueune connaissance.

Un billet sigué des frères du roi

Louis déclare ne pas le reconnaître, ni l'écriture, ni les signatures.

Une lettre de Toulongeon aux frères du roi. Il déclare n'en avoir aucune connaissance

Une relative à Choiseul-Gouffier.

Une lettre de Louis à l'évêque de Clermont.

Une copie signée Desniès.

Un bordereau de payement de la garde du rol.

Les sommes payées à Gilbert.

Une pièce relative aux pensions.

Une lettre de Dufresne-Saint-Léon.

Un imprimé contre les jacobins.

Louis déclare n'avoir connaissance d'aucune des pièces déposées et qu'on lui présente

Le président dit alors:

- Louis, la Convention nationale vous permet de vous retirer.

A ces mots, le roi sortit en effet de l'Assemblée et se retira dans la salle qu'on appelait la salle des députations; la, l'aiguillon de cet indomptabe appétit, qui était un des besoins de son organisation, se faisant sentir, le roi demanda un morceau de pain qui lui fut apporté.

Au 10 août, c'est encore un repas qu'on offre au roi; au décembre, ce n'est plus qu'un morceau de pain qu'on lui apporte.

Un instant après, la Convention décréta que le commandant de la garde nationale de Paris recondulrait sur-lechamp Louis Capet au Temple.

Il y arriva vers six heures; les prisonniers, pendant son absence, étaient demeurés dans une inquiétude difficile à exprimer. La reine avait tout tenté pres des municipaux pour savoir ee qu'était devenu le rol. C'était la première fois qu'elle daignait questionner; mais, quelque instance qu'elle lit, ou ces homices ne savaient rien, ou ils ne voulaient rien dire.

De son côté, le premier soin du rol, en arrivant, avait été de demander qu'on le conduisit à sa famille; on fui répondit qu'il n'y avait pas d'ordres à ce sujet. Il insista pour qu'on la prévint de son retour, ce qu'on lui promit; le rol demanda alors son souper pour huit heures et demie, et se mit à sa lecture habituelle, sans paraître autrement se préoccuper des quatre municipaux qui l'entouraient.

Le roi espérait encore souper avec sa famille; mais, à huit heures, il atlendit vainement. Il insista de nouveau, mais, cette fois comme l'autre, ce fut inutilement.

- Au moins, demanda le roi, mon ills passera la nuit chez mal, son lit et ses effets étant lei?

Le silence fut le même cette fois que les autres; et, voyant qu'il n'y avait plus d'espoir de réunion, Cléry donna ce qui était nécessaire pour coucher le jeune prince.

Pendant que Ciéry déshabillait le roi:

- Ah i Cléry, iui dit-il, j'étais bien foin de m'attendre à toutes les questions qu'ils m'ont faites.

Puis Il se coucha, et dormit ou parut dormir avec beau coup de tranquillité.

il n'en fut pas de même chez les autres prisonniers. Cette rigueur extrême de la séparation dont on usait envers le rigueur extreme de la separation dont on usait enters le roi, ressemblait fort à ce secret auquel on mettait les hommes condamnés ou prêts à l'être. Le dauphin n'avait pas de lit: la reine lui donna le sien, et demeura toute la nuit debout à son chevet, regardant dormir l'enfant royal avec une douleur si morne, que madame Elisabeth et madame Royale ne la voulaient point quitter.

Mais les municipaux intervinrent et forcèrent les deux fem-

mes à se coucher.

Le lendemain, la reine renouvela ses instances; elle demandait deux choses : continuer à voir le roi et recevoir les journaux pour être tenue au courant du procès.

Cette demande fut portée au conseil général, lequel re-fusa les journaux et autorisa le dauphin et madame Royale à voir leur père; mais, dans ce cas, ils devaient opter et

ne plus revoir la reine.

C'était au roi de décider : on lui fit part de cet arrêté du

conseil.

- C'est bien, dit-il avec sa résignation accoutumée; quelque plaisir que j'aie à voir mes enfants, la grande affaire que j'ai à cette heure m'occupe trop pour que je puisse leur consacrer le temps dont ils ont besoin. Ils resteront près de leur mère.

Effectivement, on fit monter le lit du dauphin dans la chambre de la reine, qui ne quitta à son tour ses enfants que le jour où elle alla se faire condamner devant le tri-bunal revolutionnaire, comme le roi allait se faire condamner devant la Convention

XLVI

L'ARMOIRE DE FER. — SA DÉCOUVERTE. — RÉCIT DE GAMAIN. - IL PART POUR VERSAILLES. - SON MA-LAISE GÉNÉRAL. — IL TOMBE SUR LA ROUTE. — L'AN-GLAIS BIZARRE. - GAMAIN SE CROIT EMPOISONNÉ. - IL EST SAUVÉ PAR L'ÉLIXIR DE L'ANGLAIS. - IL REVIENT A VERSAILLES. - LES MÉDECINS. - LA RRIOCHE. - IL RESTE PERCLUS DE TOUS SES MEMBRES. - DÉNONCIATION A ROLAND. - LA CONVEN-TION S'EMPARE DES PAPIERS. - MIRABEAU DÉVOILÉ. - LE BUSTE ET L'ÉCRITEAU DE RUE BRISÉS. - LE CORPS DE MIRABEAU CHASSÉ DU PANTHÉON ET REM-PLACÉ PAR CELUI DE MARAT. - LE FOSSOYEUR DE SAINTE-CATHERINE. - CLAMART. - CONTENANCE DU ROI DEVANT L'ASSEMBLÉE. - VINGT-DEUX ANS POUR RÉPONDRE A L'APPEL. - SITUATION DE LOUIS XVI VIS-A-VIS DE SES FRÈRES.

« J'étais bien loin de m'attendre à toutes les questions qu'ils m'ont faites, » avait dit le roi.

En effet, la plupart des pièces présentées au roi, et que te roi avait nièes, quoiqu'elles fussent de son écriture, lettre de ses frères, les mémoires de Laporte et de Talon, la lettre de Bouillé rendant compte de l'emploi des fonds, toutes ces pièces se trouvaient dans l'armoire de fer que Louis Ignorait avoir été découverte, et dont il nla avoir connaissance, lorsque cette découverte lui fut signalée.

Maintenant, comment cette armoire de fer, si bien ca-chée, si bien scellée, avait-elle été découverte?

Par un de ces mystères sombres, qui planent sur les trônes croulants.

Nous avons vu comment Gamain était venu aux Tuileries; nous avons vu comment Gamain etait venu aux Tule-ries; nous avons vu il nous l'a raconté lui-même, com-ment il avait été introduit près du roi; nous avons vu comment il avait travaillé à achever la fameuse armoire; nous avons vu comment la reine, au moment où cette ca-chette importante venait d'être achevée, avait paru, portant sur un plateau du vin et une brioche; comment Ga-

main avalt bu le vin et mis la brioche dans son moucholr; nous avons vu, enfin, comment il était sorti des Tuileries a la muit close.

Voyons maintenant ce qui s'était passe après cette sor-tie, ou plutôt déroulons l'infamle à l'aide de laquelle ce misérable espéra pallier la trahison qui dressa, entre tous les faits reprochés au prisonnier, l'echafaud de son ancien maltre.

C'est lui-même qui racontera; il racontera dans sa deposition, il ra ontera dans la pétition où il demande un secours, il racontera dans les rues et dans les cases de Versailles, où il traine sous la main de Dieu, sous la punttion du ciel, un corps paralysé, tordu, décrépit.

Ecoutons:

- « J'avais tant de hâte d'arriver à Versailles, je sentais une si vive impatience d'embrasser ma femme et mes enfants, je me pénétrais tellement de leurs inquiétudes croissant avec la nuit, que je n'eus pas le courage d'entrer dans un café ou chez un traiteur pour y prendre un peu de nourriture, quoique j'en eusse grand besoin. Je me figurais que le vin que je devais a une inexplicable prévenence de le rein que je devais a une inexplicable prévenence. nance de la reine me soutiendrait pendant une marche de nance de la reme me souttendrait, pendant une marche de quatre lieues. Je m'acheminais donc d'un bon pas à travers les Champs-Elysées en longeant la chaussée du bord de l'eau, où ne passaient ni voitures ni piétons : car, depuis que le roi avait quitte le château de Versailles pour celui des Tuileries, et que l'émigration avait éclairei toutes les familles de la cour, on eût dit que Paris et Versailles étaient à une distance considérable l'un de l'autre. Les communications entre ces deux villes deveuaient de plus en munications entre ces deux villes deveuaient de plus en plus rares Je faisais tout bas la remarque, en me retournant, de la solitude qui régnait, à cette heure du soir peu avancée, sur une route naguère si fréquentée et si bruyante de carrosses. Les lanternes n'étaient pas même allumées, comme si elles ne sussent d'aucune utilité dans ce lieu désert.
- « Tout à coup, je fus saisi d'un malaise général qui ne m'empêcha pas de poursuivre mon chemin; mais ces vagues symptômes d'une indisposition subite se prononcè-rent davantage par des déchirements d'estomac, par des spasmes nerveux, par des brûlements d'intestins. J'ignorais encore ce que pouvait être une maladie dont les prélimi-naires s'aggravaient à chaque instant, jusqu'à ce que des souffrances inouies me fissent tomber haletant au pied d'un
- « Je me crus perdu, et j'attribuais à une apoplexie le trouble extraordinaire de mes sens. Je ne voyais plus, j'entendais à peine, et j'éprouvais par tout le corps un sentiment de chaleur intolérable; d'atroces coliques, durant lesquelles je me tordais en pleurant et criant, se déclarèrent avec une telle violence, que je n'eus pas la force de me relever. Je vis de loin passer quelques personnes, quel-ques voitures; mais j'eus beau les appeler d'une voix plaintive, on ne vint pas à mon secours, et je me trainai à plat ventre dans la boue pour m'approcher de la rivière; car j'avais une soif dévorante et un feu interne qui me consumait.
- « Les efforts que je fis pour sortir du bourbier où je m'étais engagé amenèrent peut-être une crise favorable. Je fus soulagé par des vomissements qui semblaient causer ma mort, tant ils étaient accompagnés de nausées pénibles et de tortures intérieures. J'avais la crainte de rendre le sang à pleine bouche, et, pour apaiser cette prétendue hemorragie, je me faisais avec mon mouchoir une espèce de băillon que je rejetais bientôt avec un vomissement plus douloureux. Je souffrais d'une horrible manière. comme si l'on m'arrachait le cœur et les entrailles. Je poussais par intervalles des cris aigus, et, sans interruption, des gémissements étouffés. Une heure, qui me parut un siècle d'enfer, s'écoula dans ces angoisses.
- « Enfin. je me regardais comme perdu, quand le bruit d'une voiture roulant sur la route parvint à mes oreilles d'une voiture roulant sur la route parvint à mes oreilles Je recommençai de me pousser en avant avec les mains et les genoux pour occuper le milieu de la chaussée, afin d'être écrasé ou secouru. Je tremblais que cette voiture ne changeât de direction; car, alors, il m'eût fallu rester toute la nuit étendu sur le pavé, oû, le lendemain, on m'aurait trouvé mort. Je tâchai d'attirer l'attention et d'in-téresser la pitié des personnes qui étaient dans la voiture en me lamentant aussi haut que je pus élever la voix. Cet en me l'alletture réussit : à mes plaintes réitérées, un homme mit la tête à la portière, et. voyant quelque chose qui se mouvait dans l'ombre, il pensa qu'un ivrogne était tombé à terre et il ordonna au cocher de retenir les chevaux pour éviter un malheur
- « En même temps, cet homme s'élança hors du fiacre, où it était seul, et vint à moi en me demandant, avec un accent qui me frappa, si j'étais blessé; mais je ne lui ré-

d is mon infertune, je renconterta ina position facheuse C'etait
aractere asser bizarre, mais géneque l'évenement le prouve Pans un
en Fine, avant la revolution de s9, il
fres mai peur visier l'a eli ri de Louis XVI et
ser re de surc'e d'un me atisme ingénieux que
e V t imazine Je metais prête de bonne grâce
le ri de ce en ger et je lin avais même donne un
vi firz i ri er i te Anglais comme je l'at su ded sa fittre beu le set ii fixé à Paris, malgre les
trouxqu'is et e residen e l'exposati pour avoir le
fir l'a l'assi et a l'enfautement d'une grande ré

Des que le souvert les yeux, l'Anglais se fit connaitre et s'i forma chsult ave empressement de l'accident re lu de l'arrivé le ne lui dis pas de quelle façon j'avais et at ent de v missem n's extra relinaires.

C'AL seel d'un miment, that de nouveau mon le comme le considera ma face livide, toucha ma ne brillatte e' me demanda frontement si je n etais i semi some te fut pour moi un éclair imprevu dont que ritie mostra les motifs qu'on pouvait avoir de defire du possesseur d'un secret d'Etai. Cette idée me voir en me quinta plus, blen que f'eusse encore la disre n de l'renfermer en moi-meme. Je sonffrais motins, mais e se las en ore une plate vive s'eteudre et brûler la somi ne comme defendre de verser des larmes, en songean qui je n aurais jeut-être pas la triste consolation de fuire moi deux à un femme et a mes enfants. Je me rel tour foi de l'us re deviner mes soupçons, et je feire ls de ne pro re re a mon empoisonuement.

LA , is me i r't lans la votture et enjoignit au coer de j rit au gib j jus ju a ce qu'il trouvât une bouli e d'ap thi dre j'es, yai de moj poer a cet ordre, et
e ell i d'a mme ore ra e d'etre ramene sur-le-champ.
Ver al les ; mais l'Anglais qui jugedit le péril urgent,
ne i ja e mite de mes prières. Etais si abattu, si
t niment par e que e s'uffrais et surton par ce que j'avais
s'uffri' que je ne resistai point a l'obstination de mon
guid qui je dus la vie Le fiacre s'arrêta devant une
t utique d' pothica re de la rue du Bac. L'Anglais me
a se el jen lant qu'il fa ait préparer un élixir dont
la j ils e ombattit l'action foudroyante du poison. Lorsque eus av. 6 ce bre ivage ber faisant, j'acheval de rejeter les sitstances véréfiense que mes torentiers voinisseme i n'aviant pas entrainées avec eux. Une heure plus
tard, r e h'aurait j'i me sauver

Je r ouvrai et jartie l'oue et la vue le frobl qui cirilait déju lan me venies se diss pa par degrés, et l'Angle de que je jouva's ette transporte à Versailles. Il veniur my conduire la même, que les que fuscent les dif finite poir ettre de Pars la nuit il parlait bien franà heureusenen et saval' imposer par son sang-frold; an tre fit la juit for e de rebrousser hemin à la barrère

for a triviames hex mot a deux heures du matin; ma
for a trial les transes, son déceptir éclata en sanille ne vit revenir moribond, enveloppe dans un
for la miblable à un cadavie.

L VI r ta ou et comment il mavait rencontré
Le m l de Lameiran, et le hirnrgien, M. Voin far i () laccoururent presque aussitôt et con
t re le r n épivoques du poison de fus inter
g a ce c rofi a de répondre. L'Arglais ne se seurar
i m q a re aver re u l'assurance que je ne périrais
du moi moné atemen

fer homme but fill it revin' ouvent me voir durant ivalescence

1 f de fame can et vol in passerent la nuit aupres de l'effic le le le lime prodiguérent en me ques r l'righte proble de mon empoisonnement l'a prompt qu'on ne pouvait l'attendre au le de neve de défire et de donleurs

oncevel les, je triomphal du pelson mais non pas suis en subar les terribles consequences une paralysie presid complète qui na jamais été guerie tout à laut, une ne vialisie de la tête, et eufin une inflammation genérale de organes digestifs à laquelle je suis condainne.

« Non seulement j avais persisté à cacher ma visite aux Tuilertes dans la j urnée du 22 mai, mais encore je priat l'Anglais de ne pas ébruiter l'avenure de notre rencontre nocturne aux champs-Elysees, et je sommai le médeim et le chirurgien de s'abstenir de toute parole indiscrète sur la nature de mon mal. Je n'ens au une nouvelle de Louis XVI, et, en depit du ressentlment qui convait dans non cœur contre les auteurs présumés de cette odieuse trahison je n'avoual pas encore à ma femme que j'avais eté empoisonné.

Mais la vertté vit le jour maigre mot, malgré mon silence Quelque temps après cet e catastrophe, la servaite, nettoyant l'habit que je portais le jour de mon accident, trouva dans les poches un mouchoir sillonne de tact es nobrâtres, et une brioche aplatie et déformée que plusteurs jours d'oubli avaient rendue aussi dure qu'une pierre. La servante mordit une bouchee de ce gatzan qu'elle jeta ensuite dans la cour. Le chien mangea cette pâtisserle et mourut; la servante, qui n avait suce qu'une peute parcelle de cette brioche, tomba dangereusement malade. Le chien ouvert par M. Voisin, la présence du poison ne fut pas dou teuse. La brioche seule contenait assez de sublimé corrosif pour tuer dix personnes

Enfin j'avais une certitude, enfin je counaissais l'empoisonnement, sinon les empoisonneurs J'étals impatient de me venger et je craignais de mourlr auparavant Je de me iral perclus de tous mes membres pendant clinq mois Ce ne fut que le 19 novembre que je me trouval en état de venir à Paris. Je me transportai chez le ministre Roland, qui me recut aussitôt, sur l'annonce d'un secret lm portant que j'avais à lui révêler; je lui appris l'existence de l'armoire de fer, et je n'acceptal point les récompenses qu'on m'offrit au non de la Convention; ma vengeance me suffisait Le lendemain, l'armoire fut découverte, les papters qu'elle reufermait furent déposés sur le bureau de la Convention. L'année suivante, Louis XVI et Marie-Antoinette montèreot sur l'échafaud.

Gamain avait-il déjà fait cette déclaration lorsque commença le procés? Non, tout porte à le croire. Quand la fitil ? quand raconta-t-il cette infamie? Lorsque les têtes de Louis XVI et de Marie-Antoinette eurent roulé sur l'échafaud; sans doute ces têtes coupees lui apparaissaient dans ses souges et retrouvaient une voix pour l'accuser; cette voix, il crut la faire taire en accusant à son tour.

Au reste. l'armoire de fer tuait à la fois un vivant et un mort, une existence et une réputation.

Le squelette de Mirabeau y avait eté retrouvé une bourse a la main.

Depuis long'emps, le fait des relations de Mirabeau circulait, mais a l'état de bruit que rien ne justifie, sinon cet instinct populaire qui se trompe si rarement; grace a l'armoire de fer, ces soupçons devinrent une certitude

La réaction contre Mirabeau fut égale à l'admiration; l'infamie dont on l'accabla, pareille unx honneurs qu'on lui avait rendus.

Nous avons sous les yeux une gravure qui représente le squelette de Mirabeau assis sur le Livre rouge; mais sa tête a conservé la chair, et, par conséquent, la ressemblance. Le spectre tient d'une main une bourse pleine d'or et appuie l'autre sur la couronne de l'rance.

Le buste de Mirabeau fut enlevé de la saile des séances; on brisa l'écriteau de la rue qu'il avait habitée et qui avait echangé son premier nom contre celui de rue Mirabeau-le-Patriote. Enfin, le 25 novembre 1793, sous le coup de l'impression produite par l'assassinat de Marat la Convention décrète que le corps d'Honoré-Hiquetti de Mirabeau sera re iré du Panthéon français, et que, le même jour, celui de Marat y sera transféré. »

Le Panthéon était trop petit pour contenir trois morts : Voltaire, Mirabeau, Marat; pour que Marat entrât, il fal fait chasser Mirabeau,

Notez que Marat y était entré a la suite de ce paragraphe

Considérant qu'il n'est point de grands hommes sans vertus... »

Que devint le corps de Mirabean? Nous l'avons suivi au Panthéon, essayons de le sulvre aux gémonies.

Le jour même ou le decret fut rendu, le fossoyour du

cimetière Sainte-Catherine reçut l'ordre anonyme, mais officiel cependant, de creuser une losse a l'angle du cimetière, à ganche en entrant.

La fosse creusee, un étranger qui assistait a l'opération donna l'ordre à cet homme de se retrouver, le lendemain au point du jour, à la même place.

II obeit.

An point du jour, un fiacre s'arrêta à la porte et un cercueil en sortit.

Ce cercueit fut descendu dans la fosse et recouvert immédiatement de terre.

Quatre personnes seulement assistaient a cette inhumation, et l'une d'elles, en se retirant, laissa tomber pour oraison funèbre ces paroles sur la tombe.

-- Pauvre Mirabeau, qui eut dit, il y a un an, que Cla-

mart deviendrait ton Panthéon!

Voila tout ce qui reste de probabilité sur le lieu on git la dépouille mortelle de cet Encelade qui avait si rudement seconé le trône, que lui-même ne put le raffermir.

Revenons au roi.

Sa contenance devant l'Assemblée avait été ce qu'elle était toujours, terne, molle, chancelante; à tout prendre, à part les révélations faites par l'armoire de fer, ses accusateurs étaient assez mai instruits. Les principaux griefs qu'ils eussent pu lui reprocher, nous ne les avons connus nous-mêmes qu'en 1815, lorsque le retour des Bourbons avec les armees alliées qu'avait appelées Louis XVI, et qui ne purent repondre à son appel que vingt-deux ans après qu'il cut été fait, permit à chacun de se faire un mérite de ses crimes, une auréole de ses trahisons.

Aussi voyez de quoi l'accuse la Convention? Principalement de choses amnistiées, de Nancy, du Champ-de-Mars, de Varennes. Entre ces événements et l'accusation du 11 décembre 1792, une chose importante et à laquelle on ne fait pas attention existe qui amnistie le roi: c'est son acceptation de la Constitution en septembre. Pourquoi ce bis in idem vis-à-vis du roi, par la seule raison qu'il est roi?

Ils sont si mal informés du reste, ils ignorent taut de choses, qu'ils ignorent même la véritable situation du roi vis-à-vis de l'émigration, et surtout en face de ses fréres. L'émigration, malgré les protestations secrètes du roi, malgré ses lettres aux souverains, ne pardonne pas à Louis XVI les concessions qu'il fait chaque jour à l'esprit révolutionnaire. En coiffant le bonnet rouge, Louis XVI a abdiqué la conronne.

Vis-à-vis de ses frères, c'est bien pis encore. Il sait la haîne profonde de MM. d'Artois et de Provence contre la reine : il sait qu'ils ne rentrent que pour déshonorer la reine et faire de lui ce que l'on faisait de ces rois fainéants; rameanx du vienx trône carlovingien, qu'on poussait dans un couvent, après leur avoir fait revêtir une robe de moine. La nouvelle de la mort de Louis XVI fut agréable à Coblence : on y dansa le soir du jour où on l'apprit.

XLVII

OPINIONS DES FEUILLES DU TEMPS SUR LE PROCÈS DU ROI. — LOUIS DEMANDE UN CONSEIL. — LA CONVENTION L'ACCORDE. — IL CHOISIT TARGET, QUI REFUSE LACHEMENT. — MALESHERBES SE PRÉSENTE, LE ROI L'ACCEPTE. — BELLE LETTRE DE TRONCHET. — LETTRE DE MALESHERBES. — DÉVOUEMENT D'OLYMPE DE GOUGES. — CONDUITE ODIEUSE DE LA COMMUNE. — DESÈZE. — ENTREVUE DU ROI ET DE MALESHERBES. — LES CENT SEPT PIÈCES DU PROCÈS. — LA LECTURE EN DURE HUIT HEURES. — SOUPER DES CONVENTIONNELS. — CINQUANTE ET UNE PIÈCES NOUVELLES. — LA FLUNION. — LE DENTISTE REFUSÉ. — BRUTALITÉ DE LA COMMUNE.

Lonis XVI avait deux choses à faire, il ne fit ni l'une ni l'autre. Il pouvait refuser de répondre à la Convention; ou noblement, fièrement, en chevalier, comme avait fait Charles ler, il pouvait répondre au nom de la royanté,

non sculement tout dire, tout avouer, mais se vanter de la lutte, mais continuer le comba!

Et, chose etrange, il eut été souleau par les journaux les obts révolutionnaires.

Voyez plutôt Prudhomrie, dont nous avo 5 consigné plutê d'une fois le fanatisme. Prudhomme qui ne parle de lui qu'en l'appelant l'ogre, le tyran, le mons-re.

Jetez les yeux sur son journal.

« Il n'est point douteux que, si Louis eut en les talents et la sagacité de Charles, ou plutôt, s'il eut cru d'abord que c'était la un proces criminel, il eut dit à la Convention

Vous ne pouvez me juger, ni d'après la Constitution, ni d'après le droit naturel; d'apres la Constitution, il tau-drait une haute cour nationale, et je ne la vois point ici; d'après le droit naturel vous ne pouvez pas être les représentants d'une nation comme juges et comme législateurs. Les mêmes honunes ne peuvent faire les lois et les appliquer; je vous rêchse »

II continue

« Mailhe, secrétaire charge de communiquer les pièces à Louis Capet, remplisait sa mission avec un air de mépris et d'inhumanité révoltant dans un juge, Placé devant le prèvenu, il lui remettant les papiers pandessus son épaule, sans se détourner, sans le regarder, et, lorsque Louis maît l'authenticité de certaines pièces, Mailhe lui disait d'un air ironique : « Ah : ah ! » On a remarqué, dans le procès du roi d'Angieterre, que Charles est le seul à qui soient échappèes de pareilles exclamations. Mais tout est permis à l'accusé. Les juges, au contraire, doivent se maintenir dans les bornes les plus exactes de la retenue et de la circonspection, et se garder d'insulter à son malheur.

« La plipart des réponses du ci-devant roi ont été insignifiantes, et cela devait être; il est facheux que certains journanx accrédités les aient rapportées infidèlement. L'opinion vole rapidement sur ces feuilles légères, et ne rétrograde qu'avec peine. Et Feuillant et Audoin, que nous avons déja relevés, font dire au président » Pourquoi avez-vous «donné l'ordre de tirer sur le peuple? » et font répondre au prévenn : « C'est que le château était menacé, et, comme j étais autorité constituée, je devais me défendre ». Cette demande aurait dû certainement être faite, ainsi que plusieurs autres auxquelles Barrère n'a pas songé; mais la réponse n'a pas plus existé que la demande. Comment concevoir (ue des journalistes mettent dans la bouche d'un accusé des aveux si péremptoires lorsqu'il ne les a pas faits. Si Louis avait prononcé ces mots, il n'en faudrait pas davantage; son procès serait jugé, il se serait lui-même condamné à mort. Mais, partout ailieurs, il a avancé précisément le contraire.

« Le président ne lui a pas demandé non plus : « Pourquoi vous-même, avez-voas pris la cocarde blanche du temps des gardes du corps? »

"Le fait n'a jamais été raconté aiusi; c'est avilir la nation que de lui faire plaider le faux pour savoir le vrai, et laisser trop beau jeu à Louis Capet pour nous donner nu démenti.

« Quoi qu'il en soit de ces réflexions, Louis s'est décidé à tout; car, autant que possible, et sontenant jusqu'au bout son premier caractère, toutes les fois qu'il a donné des réponses vagues, il a menti. Rien n'est plus aisé que de reconnaître l'écriture du ci-devant roi de France. Sa signature se trouve partout. Et bieu, il a nié presque toutes les pièces écrites de sa main. Il a osé démentir des faits dont la conviction est dans tous les cœurs. Il a dit comme Charles Stnart, qu'il n'avait jamais attenté à la liberté de la nation, et que ce n'était point lui qui avait fait verser le sang.

« Au reste, en lisant le procès-verbal de l'interrogatoire on voit assez combien la cause des rois est mauvaise, et. en même temps, combien ils sont inutiles. Ce que Louis a dit de plus sensé est ceci: « J'ai fait ce que m'a conseillé « le ministre; j'ai nommé ceux que m'a présentés le mi« nistre ». Il ne dit pas que ces ministres, il les avait choisis contre-révolutionnaires. Ailleurs, il se défend de diverses imputations qu'on allègue, en disant que cela regardait le ministre. Que conclure de là? C'est que, de l'aveu des rois eux-mêmes, le ministre fait tout et le roi rien

"Cette comparution de Louis Capet est plus humiliante pour les rois que ne le serait la mort même, car il a répondu en accusé; il n'a point méconnu le pouvoir suprême de la nation, il n'a défendn sa cause que par des mensonges grossiers et manifestes; il a avoné qu'un roi était inutile. Leur cause est déjà jugée lorsque Louis ne l'est pas encore. La mort n'avilit pas, le crime seul fait la honte.

Trunk of the true . - S Tel Dies .

e' le desordre Après le départ du rol e' le de ordre Après le départ du rol, n agla 'un puestien Un grand nomich mine, luf mene ne peut es fommes sans doute avaient bre de rej rês Ler (S) Tommes sans doute awarent in graid nombre de représene que cette grâce, nous nous
e usit e fut accordée au roi. La
s ledonmagea du loig silence
in thirer gadore, on cria, on s'in
couvrit et ce ne fut qu'avec beaui a orda au roi un droit que la loi
s fire au dernier des assass ils emp ter des e Lat Is v ID III ~3 | |

fth orde e d n = 0 la convention nomina des c ministaires t = s d = s in qui alterent demni fer au roi quel était sei eu il avait choisi

Il walt cho si Target l'an ier membre de la Constituante, qui vai le plus centribue i la reda tion de la Constitution Target manqua au mai fat qu'il re evait, il refusa làement il palit de crainte devant s'in époque pour roughr de h'ite devant la p steine

à la plaje de Target qui refusait, trois défensairs se préser teres t

lasmoignen de Milesherles, Tronchet et Jourdat,

Louis a accepta que Malesberbes.

Sur le refus de Target, il avait d'abord demandé Tron-chet mais Tron het était à la campagne, et he fut pré-venu que deux jours après ; l'r-qu'il arriva. Ma esherbeetall ch isl

Il n'en avait pas moins accepte, il n'en avait pas moins ern au mitistre cette lettre que nous transcrivons icl. C'est un tyre de nobles e que ui la révolution de 1793, ni elle de 1838 n'essayer ut d'abolir, nous l'espérons :

. Citoven ministre

· Entièrement etranger à la cour, avec laquelle je n'ai Jamals en ucune rel tien directe en indirecte, je ne m'al-tendais pas à le ver arra le r au fond de ma campagne. à la retraite absolue à laque le je m'étals voué pour venir con ourir à la 1-le 21 de Louis Capet

Si e ne consultais que mon goût persunnel et mon cara tère, je n hési erais jas a refu-er une mis lon dont je connais to ite la délicates e et peut-être le péril

. Je cro's cependant le jublic trop juste pour ne pas reconnaître qu'une pareille mission se réduit à être l'organe passif de l'accus, et qu'elle devient forcée dans la cir-constance ou celui qui se trouve appelé d'une manière si publique re pourrait refuser son ministère sans prendre sur lui même de prononcer, le premier, un jugement qui seralt téméraire avant tout examen des pièces et des moyens d. défen-e, et barbare après et examen.

de défense, et barbare spres et examen.

Quol qu'il en it je me dévoue au devoir que m'inspre l'humanité. Comme homme je ne puis refuser mon secours à un autre homme sur la tête duquel le glaive de la justice est suspendu je n'al pu vous accuser plus tôt la réseption de votre paquet, qui ne m'est parvenu qu'à quatre l'eure du soir a ma campagne, doù je suis partique et pour me rendre a l'ari. Au surplus, je vous priede re evoir le serment que je fals entre vos mains, et que le l'eller i rendre public, que quelque soit l'évé ement, r epieral au un témolgnage de reconnulssance de 1 q e et ur la terre

etc.

TRONCHET. .

Deux lettre in vieux celle el l'une de Lamolguon de Malesherbes; l'autre d'un M Jourdat de Troyes

T utes deux dema la est a défendre le rol, clies étalent to the deux adres her to Contention

Villielle de Maleit r

Sen prellent.

elli (° e et i elle lui en la sera le choix;

dans ce cas, je desire que Louis XVI sache que, s'il me ch isit pour cette fonction, je suis pret à m'y dévouer; je ne vous demande pas de faire part à la Convention de mon oure car le suis éloigné de me croire un personnage assez important pour qu'elle s coupe de mot; mais j'ai été appele deux fois au conseil de celui qui fut mon mutre, dans le temps où cette fonction était ambitionnée par tout le monde. Je lui dois le même service lorsque c'est une fonction que bien des gens trouvent dat geteuse. Si je conforcion que bien des gens trouvent dat geteuse. naissals un moyen possible pour faire connaître mes dispositions, je ne prendrais pas la liberté de m'adresser n vons J'al pense que dans la place que vous occupez, vons avez plus de moyens que personne de lui faire passer cet avis

- Je suls avec respect, etc.,

« MALESHERRES »

Enfin consignous un dernier trait d'héroisme d'autant plus revarquable qu'il venait d'une femme; Olympe de Gonges, dont nous avons parlé, celle-là même qui réclamait pour son sexe les privilèges de la deputation, disani : « Les femmes ont le droit de monter à la tribune puisqu'elles ont le droit de monter à l'echafaud! » Olympe de Gouges écrivit pour être adjointe à Mal sherbes.

Malesherbes et e'le payérent de leur tête, l'un cet effice, l'autre l'offre qu'elle avait faite de le remplir.

Pauvre Olympe! le monde fut injuste avec elle juqu'au bout, à Malesherbes, les louanges, les honneurs, les sta-tues; à Olympe, rien; à peine quelques personnes contaissent-elles ce dévouement qui lui couta si cher. La p stérité est parfois aussi injuste que les contemporains.

La discussion qui s'était élevee à propos des conseils domier on a refuser au rot, indiquait d'avance la partialité domer ou a retuser au rot, indiquait à avance la partialité avec laquelle le procès serait suivi. Chaque jour, il survenait de nouve les pièces à charge ou à décharge. Il edt été dans la légalité ordinaire de communiquer ces plèces au roi; mais un membre de la Convention fit observer que, si l'on agissait ainsi, le procès ne serait pas lini dans six nois. En conséquence, il proposa l'ordre du jour sur la communication des pièces, et l'ordre du jour fut adopté.

La Commune, surtout, se faisait de plus en plus odieuse; nous avons vu comment elle s'etait faite geôlière au Temnous avons vu comment ene s'ethni iante geonère au Temple, septembriseuse aux prisons. N'ayant point osé massacrer Louis XVI comme un prisonnier ordinaire, elle von-lait du moins qu'il n'échappât point au jugement rendu d'avance contre lui; et, pour que ce jugement fût plus sûr, elle voulait rendre sa défense impossible, en décourageant ses défenseurs. Le 12 décembre, elle arrêta que les consule de Louis saralent, septimblessement, visités foullifes conseils de Louis scrafent scrupuleusement visités, fouillés jusqu'aux endroits les plus secrets; qu'après s'être déshabillés, ils se revêtiraient d'habits nouveaux. En cutre, elle décréta que ces mêmes conseils ne pourraient par er au roi qu'en présence de leurs gardiens; mals, de son côté, la Convention décreta que l'accusé verrait librement ses con-

La Commune avait eu ce honteux privilège d'indigner la Convention.

Malesherbes et Tronchet furent donc adoptés à la fois par la Convention et par Louis XVI à titre de consel's et de défenseurs; mais, comme le temps qui leur restait était court, comme il y avait une multitude de pièces à dépouiller, lls s'adjoignirent l'avocat Deseze.

Ces dispositions prises pour la défense, la Convention décréta que, le 26 décembre, Louis Capet serait définitivement entendu; elle ajouta, contrairement encore aux décisions de la Commune, que le pri-onnier pourrait revoir ses enfants, mais que ceux-ci ne pourraient revoir leur mère ou leur tante, que lorsque Louis aurait subl son dernier interrogatoire.

Le 14 décembre, Louis XVI eut permi-sion de communiquer avec ses défenseurs; pour la première fois peut-être, ceux qui entouraient le prisonnier purent voir s'échapper de son ame une véritable émotion, en apercevant Males herbes, ce viel lard agé de soixante huit ans qui était venu avec une simplicité sublime, quand tout le monde reniait la royaulé et le roi, offrir à celui qui avait été son maître le sacrifice du peu de jours qui lui restalent; il tendit sis bras, ces bras royaux de l'orgueil que l'étiquette rend si difficiles à s'ouvrir, et, tout en larmes, sanglolant comme un homme qui étouffe

Mon cher Malesherbes, s'écriactell, je sais à qui j'ai affaire, je m'attends a la mort, je suis préparé à la relevoir, et ce qui vous étonnera, c'est que ma famille est comme moi préparée à cette catastrophe, et la preuve, vous me voyez tranquille, n'est-ce pas" eb bien, avec cette mêm. tranquillité, je marcheral à l'échafand

Pendant toute cette conférence les roi et ses conseils parférent si haut, que, de la chambre voisine, les munici-

paux pouvaient tout enten ire. Comme le roi avait obtenu paux pouvaient tout enten fre. Comme le roi avait obtend la permission de communiquer en particulier avec s conseils. Clery ferma la forte de sa chambre; aussitôt un municipal, au mépris de l'arrêté de la Couvent on, lui or-donna de rouvrir cette porte et lui detendit de la termer à l'avenir; il follut obeir. Mais le roi qui sans doute avait fait la mêne remarque que Clery, etait passe déja dans la tourelle qui lui servait de cabinet

Le 16 vint une députation conventionnelle; e'le se com-posait de quatre membres. Ces quatre membres étaient

Tronchet ne voulut rien ac epier et resta seul avec le roi

Tronchet Le voulut rien ac épier et resta sent avec le fordays la chambre du rei.

Après le souper on reprit le travail. Une des plè es qui, pendant ce travail passa sous les yeux du rei, fut un régistre de la polife dans tequel Loils XVI vit consignées les dénonciations de ses prepres servit ur.

If fut il possible de remarquer sur le 415 ge du 101 l'ettet que hi pridu sa tale te vue.

La députition partie, le roil a son tour prin fuelque neurriture et se couch). Il parail ait parfai cinent insea-



Le 14 décembre, Louis XVI eut permission de communiquer avec ses défenseurs.

Valazé, Cochon, Grandpré et Duprat, tous quatre faisant partie de la commission des vingt et un, nommée pour examiner le procès du roi. Ils apportaient au roi son acte d'accusation et les pièces relatives à son procès. Presque toutes ces pièces venaient de l'armoire de fer.

Elles étaient au nombre de cent sept.

La lecture de ces pièces dura depuis quatre heures jusqu'à minuit. Une copie avait été faite de chacune d'elles; copies et originaux furent parafés par le roi, mais les originaux seuls furent lus. Le roi, sans autre examen, tint les copies pour exactes.

Le roi était assis à une grande table. Tronchet était assis à côté de lui. Le secré aire lisait, et après la lecture de chaque pièce, Valazé demandalt : « Avez-vous connaissance... » Le roi, sans explication aucune répondait oui,

La séance fut interrompue par l'offre que fit le roi aux conventionnels de prendre quelque chose; ils accepterent. Clery leur servit une velaille froide dans la salle à manger.

sible à la fatigue qu'avait du lui faire éprouver une pareille séance; sa seule crainte avait été que le souper de sa famille n'eût été retardé comme le sien. Il s'en informa à Clèry, et sur sa réponse négative:

Ah! tanf mieux! dit-il; ce retard n'eut pas manqué de les inquiéter.

Quelques jours après, les mêmes députés revinrent et firent lecture au roi de cinquante et une nouvelles pièces,

firent lecture au roi de cinquante et une nouvelles pièces, que le roi signa et parafa comme les précédentes. En tout, cent cinquante-huit pièces, dont on lui laissa les copies. Sur ces entrefaites, le roi fut atteint d'une fluxion. Comme cette incommodité entravait le travail que faisait le prisonnier avec ses consei's, travail incessant, et qui hien souveut se prolongeait du jour dans la nnit, le roi désira un dentiste et le fit demander à la Commune; mais la Commune passa à l'ordre du jour, et l'un de ses membres fit répondre au roi: bres fit répondre au roi :

- Que Capet ne boive plus d'eau claire, et il n'aura

1111

real terms (V 1 1 11 11 -A DE L. INVEN-N NN BS P ISSENT S VENIRS DU ROL A AISSAN E DI SA BILLE. INMSSANCE FEATURESE I S U.S. B LI ' RÉFENS! OUTS ACH 'VE SON TESTAMENT. t is XVI. — Appreciation (AN S PHRASES DU TESTAMENT. TALL SALLT DE L'ETAT. PANGE LOS NEACE DE LEURS PEUP ES.

mire le roi vi ses onsells et juit lir avec oux quaid le travad était ordion q e r i du ir é se retirate t a
r tus és mai s M de Wilesherbes app r- tirs uveles, et les (jini ns imprimees

Il resuveles, et les chinins imprimées
et a sun procs
et a sun procs
to me re séant il restait d'habitule une
to le roi
le ste de la faint en yale, separée la rel e
et et dans la désol ton Par Loibeut
from na un sint enr des princesses nom le l e e le fa on fa re passer a la fa i le royale e e pris noier. Le lendemain, Turgy, a cer prisonner. Le lendemain, Turgy, a clary que madame Elis beth en lui rei le di er, lui avait glisse dans la prire e rit avec a pointe d'une épingle e priaît le roi de lui cri e a son tour un depuis son pris avait plumes, par e re rivit a l'instant mi e et, rem tiant la line de la crois pas que duand même ce l'il sera truvé il pût vous compromettre.

(1) r sa respe tu use en de lire le billet du roi et riturzy

r t Turzy

1) de Turzy en passant devant la chambre de fit ruler un pe oton de fil sous son lit; ce e le te ait la réponse de madame Elisabeth. l al pale même oyen Cléry pelotonuait du c r u rali r écrli, me tait ce peloton dans l'arr val a rep ne au même endrolt.

- 1 m de te ps en temps, le rol, en secouant la

1 1 19 1

Prinez garle, me amis' c'est trop vous exposer.

Clry hercha-t-il et trouva-t-il an autre moyen

l. ge e i puelle "c'elara i le roi étail remise par

i m : tre a Clery, en paquets ficelés. Clery gardait

e e e lors u il en eut nue suf sante quantité, il

au roi qu'il avait un moyen de rendre sa corres-| au ro | qu'il avait un moyen de rendre sa corres| il c e | i s | cive en faisant pas er celte ficele à mo| il beh il uclie i geint au dessis de lui, et aya it
| q | rr | ndat perpe de d'alrement à celte
| i | i | r | r | qu' | mmuniqualt avec la chambre de
| ry | n ai' | le datt la l'ilt su pendre sa correspon| de c la de e dre jusqu's sa fenétte à r e ur. e ui r quat ch que ferêtre pe re one is lettres pussent imba

re the is letter pushing the fire in pluy it attacher cette fice;

e re ce out den er it aux princesses,

re e pupent le papier avec une épingle

i e le latigue et de temps

l. 'a Cliry tyc a te tion et, s'urbant

i le premier moyen nous manque nous

remember a miles

For ther of pur tard ce roven but employe et reus

i li i i i printa le dejeuner au roi comm n telegraphy of the control of the c to the first the selection of the select

not uf, tr e gene dit '. f ra e éle n reans la alle a cre toure toujours desant trois

er lemanda Cléry

Out, il y n aujourd hui quatorze ais que ma fille est ce aujourd hu 19 est son jou de naissaire. Et être prive de la voir, mon Dien! Et Louis XVI levi au ciel di X yeux on reulaient de

gresses lirmes

cetait le 36 que le ro devat, peur a s'eonde fois, la raitre à le forre de la convent on II avant la ba be laide lifo d'ese, i al plantée in compresai ce que c'ette défectuesite jouvait faire de tort à son vis ge il demanda es laso r' qui lui furent rei lus à la c'end tou qu'il ne s'e kevita' qu'en présen e des nun ligiux.

Le 3 le 3 c'et le 35, le roi éctivit j' us ch'ore qu'a l'ordinate il i i i crant joist qu'on avait l'intention cette disposition fu change d'ej n' de l'faire re er aux reuallants un jour cu deux, l'ur le juger sais cesemparer, et il se mettait eu mesare de passér du tribunal de ce monde au tribu al de Dieu.

ce monde au tritu al de Dieu.

Le 25, le travail des coisers du rel fut compléement chève, dors, se trouvant seul avec Malesherbes, Louis acheve . tomba dans une profon le reverie; c'étalt si peu l'habitude lu roi de s'abind uner à ces sentiments de me ancolie, que Malesherbes, s'approchant de lui, fin dem nda les metits de ce morne silence.

Vous e demandez à quel je pen e? di dl. Aux gran-es obligations que j'ai à MM Tranchet et Desè.e. je vudrals les reconnaître; mais vous voyez l'att cu je suis vous savez le denument où l'on m'a mis; d'unuez mol i n'avis, dites-moi ce que je puis fa re pour leur témoigner l'a reconnaissance?

Sire, repondat Mal sherbes, je rols qu'ils seront bien ntents si Voire Majesté daigne leur dire qu'elle est re-cont à sante des soins qu'ils ont pris pour e le.

contass nte des soins qu'ils ont pris jour ete.

Co. m. Mal-herbes ache ait, lescz et Tronchet entrètent on sait la timidité de Louis XVI a la vue de ces
t mues auxquels, un instart aujaravant il voulai té
toigner sa re onna ssance, sa rec unais ance dem ura la
meme, s'accrut peut être, i als reflux vers le cour.

M de Valesh rbes vi! cet enbarras, et s'; pp ochant d'i

Sire, dit-i', vo ci MM, i e ze et Troi le'; Votre Ma-jesté m'a dit tout à l'heure qu'elle lés ralt leur témoigner

Alors, Louis XVI fit mieux qu'un discours; il se luissa aller tout sanglotant dans es br s de ces deux homates. Il n'était point si déune qu'il le disait, le pris uner royal pulsqu'il lui restait la reconnalsance et que, par cette reconnalssance, les nobles cœurs qui se d'vouaien i lui se regardalent comme largement layés.

fut ce jour la que Malesherbes appelant le roi l'otre ste Trei hard s'approcha de loi.

— Qui vons donne, demanda-t-il, la la ger use au lace de prononcer lei des titres proscrits par la nation?

Le mépris de la vie, répondit Malesh rbe Et il continua la conversation.

Après cette scène qui l'av di prolondément é iu, le rol désira demeurer seul ; il croyait a mort prochaîne et voulait se préparer à mourir.

Ses défenseurs s'éloignèrent, et Louis XVI se mit à sou testament. Il fut terminé vers onze heures du soir.

Quolque cette pièce soit connue, comme elle ponrra, de ne re part donver lieu a quelques réflexions sur le rol et sur la royauté, nous la consignons icl.

Au nom de la très sainte Trinité du Pere du Fils et du saint Espirt, aufourd'hut vlogt inqui me jour de décem-bre mil sept cent quatre-vingt douze, moi Louis selzième bre nil sept cent quatre-vingt douze, mot Louis selzième du nom rot le France, était depuis plus le quatre mois enferné av ma famille dats la tour du Templ à Paris, il coux il cet i it nes sive! et privé de toutes communications quelconque mime derois le 10 du courant avec ma famille, de ples étant impliqué dans un processions des homes, et dont on le trouve accun prétexte ni moyen dans les lois existantes n'ayant que bleu pour teme ir de mes pensés et au juel je puisse m' dresser je de larce of en a présence mes dernières volontés et mes n'tip ents. ntin ents.

· Je lais e mon aine a Dieu, non Créateur; je le prie o la recevoir dans sa miséricorde de ne pas i juver d'après es mérites, mais d'après ceux de Notre-Seigneur Jous-Christ qui s'est offert en la rifice a Dieu, on Père, four nois autres hom es, cuelq e indignes que nous co siven et no le premie-

de eur dans l'imion de notre salute mère l'Egli e cattoffque opolitique et romaine qui tient ses pouvoirs, par une ne sun non interroque, de aint Pierre au

rojet 36 us Christ les av it centile

« le crois fermement et je confesse tont ce qui est conde l'Eglise, les acrements et le mysères, tels que l'Eglise

catholique les enseigne et les a toujours enseignés. Je n'al jamais voulu me rendre juge dans les differentes man'at jamais coulu me rendre juge dans les différentes ma-nières d'expliquer les dognées qui déchirent l'Eglise de Jesus-Christ; mais je m'en suis rapporte et m'en rinjor teral toujours, si Dieu m'accorde vie aux décisions que les superieurs ecclesiastiques, unis a la sainte l'glise carholi-que, donnent et donueront, conformement à la discipline de l'Eglise suivie depuis Jésus-Christ.

Je plains de tout un noccur nos fières qui peuvent etre dans l'erreur, mais je ne pretends pas les juger et ne les en aime pas moins en Jesus Christ suivant ce que la charite chrécienne nous enseigne. Je prie Dieu de me par-

donner tous mes pechés.

« J ai cherche à les connaître scrupuleusement, a les détester, a m'humilier en sa presence. Ne pouvant me servir du ministère d'un prêtre catholique, je prie Dieu de recevoir la confession que je lui en ai faite, et surtont le repentir protond que j'ai d'avoir mis mon nom (quoique cela fut contre ma volonte a des actes qui peuvent être coutraires à la discipline et à la croyance de l'Eglise catholique, a laquelle j'ai toujours été sincérement uni de cœur.

« Je prie Dicu de recevoir la ferme résolution où je suis s'il m'accorde la vie, de me servir, anssitôt que je le pourrai, du ministère d'un prêtre catholique, pour m'accuser de tous mes pechés et recevoir le sacrement de pénicence.

« Je prie donc tous ceux que je pourrais avoir offensés par inadvertance (car je ne me rappelle pas avoir fait sciemment aucune offense à personne), ou ceux auxquels j'au-rais pu donner de mauvais exemples ou des scandales, de me pardonner e mal qu'ils croient que je peux leur avoir fait. Je prie tous ceux qui ont de la charité d'unir leurs prieres aux miennes pour obtenir de Dieu le pardon de péchés.

Je pardonne de tout mon cœur a ceux qui se sont faits mes ennemis, sans que je leur en aie donne aucun sujet, et je prie Dieu de leur pardonner, de méme qu'à ceux qui. par un faux zèle ou par un zèle mal entendu, m'ont fait

beaucoup de mal.

Je recommande à Dicu ma femme et mes enfants ma sœur, mes tinles, mes frères et tous ceux qui me sont atta-chés par les lens du sang, ou par quelque autre marière que ce puisse être; je prie Pien particulièrement de jeter des yeux de miséricorde sur ma iemme, et mes enfaits et ma sour, qui souffrent depuis longte...ps avec moi de les soutenir par sa grâce, s'ils viennent à me perdre, et tant qu'ils resteront dans ce monde périssable.

" Je recommande mes enfants à ma femme : je n'ai jamais douté de sa tendresse maternelle pour cux: je lui recommande surtout d'en faire de bons chrétiers et d'honnêtes homines, de ne leur faire régarder les grandeurs de ce monde (s'ils sont condamnés à les éprouver) que comme des biens dangereux et périssables, e, de tourner leurs regards vers la seule gloire solide et durable de l'eternité. Je prie ma sœur de vouloir bien continuer sa tendresse à mes enfants, et de leur tenir lieu de mère cille archivel le proglème de la continuer le leur de mere de leur tenir lieu de mère

tendresse à mes enfants, et de leur tenir neu de mere s'ils avaient le malheur de perdre la leur.

Je prie ma femme de me pardouner tous les maux qu'elle souffre pour moi, et les chagrins que je pourrais lui avoir donnés dans le cours de notre union; comme elle peut être sûre que je ne garde rien contre elle, si elle croyait avoir quelque chose à se reprocher.

Je recommande bien vivement à mes enfants, après ce qu'ils doivent à Dieu, qui doit marcher avant tout, de rester toujours unis entre eux. soumis et obeissants à leur mère et reconnaissants de tous les soins et les peines qu'elle se donne pour eux. et, en mémoire de moi, je les prie de regarder ma sœur comme une seconde mère.

- « Je recommande à mon fils, s'il avait le malheur de devenir roi, de songer qu'il se doit tout entier au bonheur de ses concitoyens; qu'il doit oublier toute haine et tout ressentiment, et nommément ce qui a rapport aux malheurs et aux chagrins que l'éprouve; qu'il ne peut faire le bonheur du peuple qu'en régnant suivant les lois; mais, en n.eme temps, qu'un roi ne peut les faire respecter et faire le hien qui est dans son cœur, qu'autant qu'il a l'autorité nécessaire, et que, autrement, étant lié dans ses opéet n'inspirant point de respect, il est plus nuisible
- « Je recommande à mon fils d'avoir soin de toutes les personnes qui m'étaient attachées, autant que les circons-tances où il se trouvera lui-même lui en donneront les facultés: de songer que c'est une dette sacrée que j'ai contractée envers les enfants ou les parents de ceux qui on péri pour moi, et ensuite de ceux qui sont malheureux pour moi.
- « Je sais qu'il y a plusieurs personnes de celles qui métaient atlachées, qui ne se sont pas conduites envers moi comme elles le devaient, et qui ont même montré de l'ingraffitude: mais je leur pardonne souvent dans les mo-ments de trouble et d'effervescence, ou n'est pas maître

le soit, et je prie mon fils, s'il en trouve l'occasion de ne more qua leur malheur

Je voudrais pouvoir temorgner ici ma reconnaissance ceux qui mont montré un atla beme it vertable et dé-ceux qui mont montré un atla beme it vertable et dé-la pratitude et de la déloyaute des gens a qui je n'avais it moigne pie es bontes, a eux ou a leurs purents et amis, le l'aucre (a) en de la consolution et consolution. t morghe pre les bontes, a eux ou a leurs parents et amis, le l'autre jan lu de la consolition a voir l'attache len et l'horet gratait que berucoup de jersonnes n'o titun ris; le la prie len recevoir tous mes rémer que dis bans le inu rin ou sont en ore les choss, je raindrais to les conjoine rest le parlais plus explicitencie; mais je reconault a specialement a mon fils de chercher le occasions de leuvoir les reconaire.

«Je cre rais cal liner les seitments le la nation, si

"Je ere rans cal her les sertiments 'e la nation, si de le re grima dai (uverteilent a mon ds MM, de Ch-villy et lu qu' leur vernable atta h nent pour mon willy et lu qu' leur veritable atta h hent pour ma vait jort s' sei fer ner aver moi dans le tri-te sejour et qui ont jeure en étre les la heure es vict mes. Je hu recommande sussi Cléry, des sons duquel jai eu tout l'eu de me louer da uis qu'il est avec moi. Cumme c'est hu qui es le é ave moi jusqu'à la fin, je prie messieurs de la Commune de lui remettre mes har les mes livres. Lu mon re une hourse, et les autres petits effets qui out eté dépos se su conseil de la Commune.

Je parl n. e encore très volontiers à coux mi me ardaient, les mauvais traitements et les gene dont ilont ou devoir user euvers moi. J'ai trouvé quelques amessibles et compatissantes; que celles-là jouis ent de la granquillite que doit leur donner leur façon de peuser.

Je frie MM de Malesherbes, Tronclet e Dos volle re--ibilité pour tous les soins qu'ils se sont donnes pour moi. « Je unis, déclarant devant Dieu, et prêt à paraître de la lui, que je ne me reproche aucun des rimes qui sent vancis contre moi.

Fait double à la tour du Temple, le vingt-cinq décem-

mil sep cent quatre-vir gt-douze.

« LOUIS. »

Et, maint da, comment Louis XVI, parjure tant de fois aux serments faits par lui; comment Louis XVI, luya it fois aux serments faits par lui; comment Louis VVI, luya it à Varennes et laisant une protestation contre les serments fait ; comment Louis XVI, qui, après avoir reamé, annoté apprécié les plans de la Fayette et de Mirabeau, appel di l'etranger au cour de la France; amo et Louis XVI, prit à paraître devant le Dieu qui allait le juger à son tour; comment Louis XVI csait-il dire Je ne me reproche aucun des crimes qui sont avancés contre moi?

En hien, tout est dans ce mot qui présente une doubl signification.

signification.

Je ne me reproche aucun des crimes qui sont avane contre moi, ne veut pas dire: Je suis impocent des crime Cela veut dire seulement: Ces crimes, je , e me les r pr

C'est que gra'e au milieu dans lequel ils sont éleve c'est que, grâce à ce sacre de la légitimité, à ette infail-libilité du droit divin, les rois ne vo ent pas les crimes, et surrout les crimes politiques, au même point de vue que les autres hommes.

Ainsi, pour Louis XI, la révolte contre son père n'était point un crime : ainsi la guerre impie s'appela-t-elle : la

guerre du bien public.

pour Charles IX, la Saint-Barthé'emy ne fut

Ainsi, aux yeux de Louis XIV, la révocation de l'éart de Nantes ne fut point un crime : ce fut une raison d'Etat.

Par exemple, ce même Malesherbes qui, à cette heure venait seutenir et consoler son roi s'acheminant vers l'échafaud. Male herbes, du temps qu'il était : inistre, avait fait tout ce qu'il avait pu pour réhabiliter les protestants.

Eh bien, il avait trouvé dans Louis XVI une profonde répugnance à rapporter ce terrible édit de Nantes, qui ensing anté les dernières années du règne Louis XIV et ruiné la France.

— Non, lisait obstinémeut le roi non c'est une loi de l'Etat, une loi de Louis XIV: ne déplaçons pas les bornes anciennes. Défions nous des conseils d'une aveugle philan-

thropie.

— Mais, sire répondait Malesherbes, ce que Louis XIV jugeait utile a la fin du XVII^e siècle, peut être devenu nuisible à la fin du XVIII^e. D'ailleurs, sire, ajoutait Malesherbes avec la logique de l'humanité, la politique ne Trescrit jamais contre la justice.

— Mais, répondit le roi, où est donc l'atteinte portée à la justice? la révocation de l'édit de Nantes, n'éluit-ce pas

salut de l'Etat?

Puis encore, et c'est Miche'et, ce grand philosophe, qui le remière voit cela et nous le montre c'est qu'un rei est étranger à son peuple; il le gouverne, mais ne se fond tivec lui, ni par ses relations ni par ses alliances; entre

t t a s s t seu/ement s g e d c e s s t s tas figne ts e c re t t pre to pas d gne d ctre

r e vil s i sugne, feurbons
e ra. c le, et ét dent cousins;
r d v , rere les jr nees de Sared to the less princes de Sa
| red to | red to | revolut imposer à son
| vulait pas suivre, a qui
| s vulait pas suivre, a qui
| resontre ses sujets revoltés?
| veres à ses al lés poor fui les
| e e retuent pas les ememis
| c lats de parents blen aunes,
| ause sainte, la cause unta

While's reprochait pas t's crines . lit

reme j int de vue et au i in de si The first the traction of the control of the contro

XLIX

"E 25 DÉCEMBRE - ATTENTIONS DE CLÉRY POUR LA REINE - LA CHEF DU VALET DE CHAMBRE CLÈRY. - INCIDINT - TOUIS XVI ENTRE A L'ASSEMBLÉE. -PEF NSF D. P. S.ZF. - BEILE DÉFENSE A FAIR . MAN LE . - PAROLES ÉLOQUENTES DE L'AVOCAT. SA PERCRAISON. - LE ROI PREND LA PAROLE. NOTES ET CLEES PRÉSENTÉES PAR LE PRÉSEDENT AU THE THE ROLSE RETIRE DANS LA SALLE DES CON-BENCES - TUMULTE DANS L'ASSEMBLÉE. - PRO-POSITION DE PÉTION. - MOUVEMENT ORATOIRE DE LANJUINAIS. — COUTHON. — HÉSITATION DE L'AS-SEMBLÉE. - HORACE ET CURIACE. - COMPÉTENCE DE 1-A CONVENTION. - LA MONTAGNE ET LA GIRONDE. RATISPIERRE ET VERGNIAUD.

La ur e di a rriva fonc, trouvant le rei préparé a

De le ratif Clery avait fait prévenir à reine de tout Do le totto Clery avait fait préveilr à reine de tout eaut le visse pour connect le visse point comme la reine de tropes re l'Arryass ut point comme la poblir e le Control et artit à fix hours du natin, on la streelle e de Silveire de Chimbon et de Chaumette. Arrivé au tribunal Louis attendit une heure qu'il lui fut permis d'entre la reyauté était des endue si bas, qu'el e faisa tour le la nation ; vait fait pendant neuf cents ans ans hombre hez la reyauté.

(e qui retardant l'entrée du roi c'était une discussion à procés li ris mombre de la Convention venait d'ansièce de la convention venait de la convention de la convention venait de la con

pr pcs la ration membre de la Convention venait d'anoner A enliée qu'une clef rente le 12 août, A Clerv rivie de chamire et dent la usé avait nié a cricinal a e etait cependant celle un currait l'arrolle de ler des Tulleries

('e il que Louis ne re onnaissait pas probablement

l'ival l'forgre fui-même? Custre viltres less melos importante mais fermant ex d'i estrol en l'on avait trouvé différentes places

Tree et l'ot pointes à celle l'et controlle le président apponta à l'Assem-e l'et défenseurs étalent prêt à paraître à

m agné de Male-herbes, de Tron-het, de De 20 de 6 mion et de Santerre

n rear deriving an energina rougher nerve er der der and darp neur hilosen, week en tri liele wax grands sent ments. I ende te fire liele wax grands sent ments. I ende te fire liele wax grands sent ments. I ende te fire liele wax grands sent ments.

la royanté n'est pas une néesse mais c'est une idole et certains peuples se font écraser par le char qui traîne leur idole

C'était cependant une belle cause à défendre que celle de ce rot amene à répondre devant son jeuple, non seule-t ent de ses cruires à lui, mats de tous ceux de sa race des prodigalités de Louis XV, des faiblesses de Louis XIV, des hésitations de Louis XIII; il y avait un bean cortige dancètres à lui faire à ce toi trainé à la l'arre nationale, et ses vrais défenseurs étaient Henri IV et saint Louis

Ceries, dans une parcille défense, l'histoire eut été faus sce plus d'une fois, plus d'une fois le sophisme ent pris la place du rais nuement; mais quels étaient, à cette époque la, es hommes assez forts en philosophie historique pour nier on démentir?

En somme Desèze s'adressa aux esprits, il fallait atta-quer les cours son seul clan un peu clevé, sa seule aspiration supericure fut celle-ci:

« Je cherche parmi vous des juges et ne trouve que des accusateurs

Vous voulez prononcer sur le sort de Leuis, continua Desère, et c'est vous qui l'accusez. Vous voulez prononcer sur le sort de Louis, et vous

avez dejà émis votre vœu.

Vous voulez prononcer sur le sort de Louis, et vos optnions parconrent l'Europe.

« Louis sera donc le seul Français pour lequel il n'exis-

tera ancune lol, nl aucune forme,

On est allé jusqu'à lui faire un crime d'avoir placé des troupes dans son château; mais fallaif-il donc qu'il so la ssat forcer par la, multitude? le pouvoir qu'il tenait de la Constitution n'était-il pas dans ses mains? Citoyens, si dans ce moment on vous disalt qu'une mu!titude abusée et armée marche vers vous ; que, sans respect pour votre eara-tère sacré de législateurs, elle veut vous arracher de ce sanctuaire, que feriez-vous?...

« On a Imputé à Louis des desseins d'agression funest : et qui donc ignore aujourd'hul que, longtemps avant li journée du 10 août. l'on préparait cotte journée, qu'on la méditait, qu'on la nourrissait en silence, qu'on avait cru sentir la nécessité d'une insurrection contre Louis, que cette insurrection avait ses agents, ses moteurs, son cabinet, son directoire?

"Qui est-ce qui ignore qu'il a été combiné des plans, formé des ligues, signé des traités?

"Qui est-ce qui ignore que tout a été ronduit, arrangé, exécuté pour l'accomplissement d'un grand dessein qui devait amener pour la France les destinées dont elle jouit?

Ce ne sont point là, législateurs, des faits que l'on pulsse désavouer; ils sont publics, ils ont retenti dans la France entière, ils se sont passés au milieu de vous; dans cette salle même où je parle, on s'est disputé la gloire de la journée du 10 août. Je ne viens point contester cette gloire à ceux qui se la sont décernée; je dis seulement que, puisque l'insurrection a existé bien antérieurement au 10 août, qu'elle est certaine, qu'elle est avouée, il est démontré que Louis n'est pas l'agresseur.

« Vous l'accusez pourtant. « Vous lui reprochez le sang répandu.

« Vous voulez que ce sang crie vengeance contre lui. « Contre lui, qui, à cette époque-là, n'était venu se con-

her a l'Assemblée nationale que pour empêcher qu'il n'en füt versé. Contre lui, qui, de sa vie, n'a donné un ordre saugui-

Contre lui, qui, à Varennes, a préféré revenir captif plutôt que de s'exposer a occasionner la mort d'un seul homme

« Contre lul, qui, le 20 juin, refusa tous les secours qui lul étaient offerts, et voulut rester seul au milieu du pemple.

Et vous lui imputez le sang répandu, et c'est lui que vous accusez.

" Entendez d'avance l'histoire qui redira à la renommée; « Louis étail monté sur le trône à vingt aus, il donna sur le trône l'exemple des mours, il n'y porta aucune fai blesse coupable, il aucune passion corruptri e; il fut éco-nome, juste, sevère: il s'y montra l'ami constant du peuple; le peuple désirait la destruction d'un impôt désatreux qui pesait sur lui, il le détruisit; le peuple demandait l'abolition de la servitude, il commença par l'abolir lub-même dans ses domaines; le people sollicitait des ré-formes dans la intridiction criodifelle pour l'adoucissement du sort des accusés, il fit ces réformes; le peuple voulait que des milliers de Francais que la tigueur de nos u ages avalent privés jusqu'alors des droits qui appartiennent aux choyens, acquissent ces droits, ou les recouvrassent. il les en fit jouir par ses lois, il vint même au-devant de ful par ses sacrifices.

« Et cependant, c'est au nom de ce même peuple qu'on demande aujourd'hul Citoyens, je n'achève pas, je m'arrête devant l'histoire; songez qu'elle jugera votre jugement et que le sien sera celui des siècles.

Telle fut la péroraison, un seu faille à notre avis, d'un discours qui soulevait une des plus grandes questions humaines qui aient jamais été agitées.
Deséze se tut, Louis XVI se leva.

Peut-être cet homme qui va défendre l'humanité, peut-être cet être de Dieu qui va défendre le droit divin aura til au moins quelque éloquente parole.

Ecoulez ce que dit Louis XVI

« On vient de vous exposer mes moyens de défense, ne vous les renouvellerai point en vous parlant peut-être pour la derniere fois; je vous déclare que ma conscience ne me reproche rien, et que mes défenseurs ne vous ont dit que la vérité.

« Je n'ai jamais craint que ma conscience fût examinée publiquement, mais mon cœur est déchiré de trouver dans l'acte d'accusation l'imputation d'avoir voulu faire répandre le sang du peuple, et surtout que les malheurs du to août me soient attribués.

« J'avoue que les preuves multipliées que j'avais don-nées dans tous les temps de mon amour pour le peuple, et la manière dont je m'étais conduit, me paraissaient devoir prouver que je craignais peu de m'exposer pour épargner son sang et éloigner à jamais de moi une pareille imputation. »

Et Louis cessa de parler.

Oh! pauvre royauté, qui n'avait pas, sinon de meilleures, du moins de plus grandes choses à dire!

Alors, le président s'adressa à Louis : — La Convention nationale a décrété que cette note vous serait présentée.

Un secrétaire présente une note au roi.

Cette note, c'est l'inscription mise de sa main sur l'enveloppe des cless trouvées chez Cléry, son valet de chambre,

- Connaissez-vous cette note?

 Pas du tout, répondit Louis.
 La Convention a décrété aussi, continua le président, que ces cless vous seraieut représentées. Les reconnaissez-

vous?

— Je me ressouviens, répondit le roi, d'avoir remis des clefs, aux Feuillants, à Cléry, parce que tout était sorti de chez moi, et que je n'en avais plus besoin.

- Reconnaissez-vous celle-ci?

Et le président présenta au roi la clef de l'armoire de

- Depuis si longtemps, je ne puis les reconnaître. Je ne reconnais pas nou plus les notes : je me souviens d'en avoir vu plu-ieurs.

- Vous n'avez point autre chose à ajouter à votre le-

fense? - Non.

- Vous pouvez vous retirer.

Le roi se leva sur cet avis, et se retira dans la salle des conférences, où il devait attendre la décision de l'As-

De cette salle, le roi pouvait entendre le tumulte qui s'était élevé dans l'enceinte qu'il venait de quitter.

Ce tumulte était grand.

Tout le monde seutait qu'il fallait un prompt jugement, que l'on ne trainat pas une situation pareille. Cette question qui allait se résoudre, c'était pour le peuple plus qu'un jugement, c'était un spectacle; une grande tragédie allait étre représentée, dans laquelle il avait hâte de se faire acteur, ne dût-il y jouer que le rôle de comparse.

Deséze, dans son discours, avait cependant touché un point sensible, fait frémir une corde vibrante: c'était celle du doit qu'arait le convention de juges Louis XVI.

du droit qu'avait la Convention de juger Louis XVI.

Aussi Pétion et Lanjuinais présentèrent-ils cette étrange proposition:

Que la Convention déclarat ne pas juger Louis XVI, mais prononcer sur son sort, par mesure de sureté géné-

Eu outre, ils demandaient que, pour l'examen de la dé-fense, on accordât un ajournement de trois jours. Ce fut Lanjuinais qui parla d'abord, qui osa, gladiateur

de la légalité, descendre dans cette arène de tigres. Aussi tout le parti extrême, les Duhem, les Duquesnois, les Bil-laud se levèreut-ils hurlant contre lui et demandant qu'en l'envoyat à l'instant en prison comme conspirateur roya-litte. Mei ca rein demination tentre les reine il regrint à se liste. Mais sa voix domina toutes les voix : il parvint à faire entendre et à demander le rapport du décret irréfié-chi, insensé, — deux terribles épithètes, n'est-ce pas, dans un pareil moment? — par lequel en une minute l'Assem-blée s'était déclarée juge de Louis XVI. Puis, comme, à ces mots, le tumulte augmentait:

- Non! s'ecria-t-il, en se cramponnant a la tribune dont on voulait l'arracher, non, vous ne pouvez rester juges de l'homme desarmé, duquel pinsieurs d'entre vous ont été les ennemis direc's et personnels, puisqu'ils ont prame l'inva-sion de son domicile et s'en sont vantes. Vous ne pouvez pas rester juges applicateurs de la loi, accusateurs, jurés d'accusation, jurés de jugement, ayant tous ou presque tous donné votre avis, l'ayant donne, quelques-uns d'entre vous, avec une ferocité scandaleuse. Suivons une loi simple, naturelle, impreser ptible, positive. Elle veut que fou accuse sort jugé avec les avantages que la loi du pays lui assure. Moi et plusieurs de mes collègues, aimons mieux mourir que de condamner a mort, avec la violation des formes, même le tyran le plus abominable.

tyran le plus abominable.

Après Lunjuinais vint Pétion, Pétion, il y avait un an encore, l'idole des Parisiens. Pétion que l'on appetait le roi de Paris; le monde avait fait une demi-révolution sur lni-même depuis cette époque. Pétion, hué, honni, vilipendé, bafoué; Pétion, qu'on appelait le petit Pétion, le roi Jérôme, fut obligé de descendre, de se cacher, de se

taire. Alors, Couthon se fit conduire à la tribune; Couthon ne marchait déjà plus, mais il se traînait encore; il établit marchait déjà plus, mais il se traînait encore: il établit que la Convention avait été élue pour juger Lonis XVI, et obtint que la discussion continuerait toute affaire cessante: mais, chose étrange alors, ou revint sur la question posée par Lanjuinais et Pétion Après avoir insulté le premier, après avoir bafoué le second. l'Assemblée établit cette réserve, qu'elle ne préjugeait pas la question de savoir si l'on jugeait Louis XVI, ou si l'on prononcernit sur son sort par mesure de sûreté.

Ainsi l'Assemblée hésitait, doutait de son pouvoir, trem-

blait devant son mandat.

Ce fut dans cette séance que la Montagne et la Gironde se mesurèreut, grand combat d'Albe et de Rome, où Robes pierre fut Horace, et Vergniaud Cariace; l'un, perséve-rant, passionné, terrible; l'autre, éloqueut, pathétique,

Il ne s'agissait pas, qu'on le comprenne bien, de la cul-pabilité de Louis; aux yeux de tous, même de Lanjuinais, même de Pétion, il était coupable; il s'agissait de la compétence de l'Assemblée.

Les montagnards voulaient la Convention, la Gironde

voulait le peuple.

voulait le peuple.

Elle s'appuyant sur ce principe que la Constitution ayant été soumise à la révision du peuple, c'était, pour un acte aussi important que celui qui allait s'accomplir, le peuple qu'îl fallait appeler comme juge.

Ainsi l'aristocrate Gironde appelait au peuple, ainsi la

démocrate Mon'agne récusait la nation.

Robespierre était sur un terraln mobile, terrain qui, comme les sables mouvants, pouvant s'ouvrir sous lui, Ro-

comme les sables mouvauts, pouvait s'ouvrir sous lui. Robespierre avait à parler contre la souveraineté du peuple.

Robespierre était le héros des lieux communs; il ava u toujours une citation, plutôt deux qu'une, tirée de l'histoire grecque ou latine; cela faisait à merveille sur les masses, qui ne comprenaient pas, mais admiraient.

Cette fois, il prit pour texte le droit, et surtout la raison, qui est presque toujours dans les minorités.

La vertir ne futelle pas toujours en minorité sur la

son, qui est presque toujours dans les minorités.

— La vertu ne fut-elle pas toujours en minorité sur la terre, s'écria-t-il, et n'est-ce pas pour cela que la terie n'est peuplée que d'esclaves et de tyrans? Sidney était de la minorité, et il mourut sur l'échafaud; Anitius et Crifias étaient de la majorité, mais Socrate n'en était pas; il but la cigué. Caton était de la minorité, et il déchira ses entre lles constitutes de la minorité, et il déchira ses entre lles constitutes de la minorité. trailles. Je vois d'îci beaucoup d'hommes qui serviront, s'il le faut, la liberté à la manière de Sidney, de Socrate et de

Sombre avertissement que l'orateur avait employé comme moyen oratoire, et qui, avant deux ans, devait prendre rang au nombre des prophéties de l'époque Et Robespierre appuya le jugement de Lonis XVI par la

Convention Vergniaud se leva, clair, abondant, rapide comme un

J'aime trop la gloire de mou pays, dit-il, pour lui — J'aime trop la gloire de mon pays, dit-il, pour lui proposer de se laisser influeucer daus une occasion si solennelle par la considération de ce que feront ou de ce que ne feront pas les puissances étrangères. Cependan, à force d'entendre dire que nous agissons, dans ce moment, comme pouvoir politique, j'ai pensé qu'il ne serait contraire ni à votre d'gnité, ni à votre raison de parler un instant politique. Si la condamnation de Louis XVI nest point la cause d'une nouvelle déclaration de guerre. n est point la cause d'une nouvelle déclaration de guerre, il est certain du moins que sa mort en sera le prétexte. Vous vaincrez les nombreux enuemis, je le crois; mais quelle reconnaissance vous devra la patrie, pour avoir fait couler des flots de sang et pour avoir exercé, en son nom. un acte de vengeance, devenu la cause de tant de calamités? Oserez-vous lui vanter voire victoire? J'éloigne jus qu'à la pensée des revers; mais, au zœur des événements les plus prospères, elle sera épuisée par ses succès; craimines for ver fuweek and the later of other District of the Party of

a s a s a Tel e si c mees sin nice i vestin e i susus sissuuferr on de rdre et de li sece ju

Tem c
augage sivent ei eid it
u auf de reule i de subes
eet la dil lens fes
i tudié du le dens
u s'us s'E' qu's eurs proe s'mus leurs le crel lus ee u ev eac plus

t vertices soles calamiés de la control de l'Antique de l'Antique de la control de l'Antique de la control de l'Antique de l'Antique de la control de l'Antique de la control de l'Antique de la control de l'Antique de l'Antique de la control de l'Antique de l sparl all distribute 1 1 1 1/11.

o rejust jour to the second of 1. n rane de la c'sl' a mert? Et s'y seriux d'teravi' oute la ri-ir q'es mores de r val son détruis , all the visignedless rate, type of the signedless

L. IFS CHINS. — PROJET IN DÉCRET DE LA SPARIN . TRE LA GIRONUE. — RETOUR DE DANTON. — SA LE LE CONS. — DÉFIANCE DE LA GIRONDE (I | PO. - L'STROS OF STONS DE FON-FOLD . THEOLOGEON SUPERMA - LATE L. NO-LIDTRI PEIN. LE MINIS RE D'SPAGNE. THE ROLL PARISHER MEDICAL STATEFAR CONTRACTOR OF STATE O - HE DE OUT IT. - HE SECRET SECTOR OF THE THE RESERVE TO STATE R

L dien embi er forta
, till diet inne l
, nei sial
, till dien hin lit du
t dieger son rot

veaux fun bres de Saint-Denis sero it désormais la sépulune des logands des assassus e des traitres a

En meme emps, les commissaires un armées écrivaient les ir intieres

Nous sommes en onres de l'lesses et de morts , c'est au nom de l'ouis topes que les tyrans égorgent nos freres, et ious apprenoi's que Lou's Capet vlt encore. »

Et expendant of continuait de discuter, on plutôt de combat re car la discussion e alt un combat qui devait laisser bien des morts sur le champ de bataille.

Oh! dit vouthou, n'est ce pas une chose bien affli-geante que de voir le desordre où nous jette l'Assemblée! voita treis heures que neus perdons le temps pour un rot Sommes nons des republicans . Non nons sommes de vils

esclaves
Copendant au milieu de tout cela, l'impress on produite
par c discours de Vergniaud subsistait. Comme ces chevalues du moyeu age qui, dans un tournot, souteurent les
efforts de tous venants, la chevaleresque tirronde re evait
tous les coups sur son boucher, quand un dernier coup la
1 rrassa, porte par une main faible et incim ne, par la
main d'un s'idat nommé Gasparin.

man, d'un soldat nommé Gasparin.

Citoyens d'i-il, en montant a la tribune, il n'est pas
comant que la Gironde défende avec tant de conviction
Louis XVI. Famée dernière, je logicais chez Roze, le petintre
du cl-devant roi ch blen, il m'a parlé d'un mémoire demandé par le château, écrit par les girondins, signé de Guadet, de Gensonne de Vergn and. Demandez un peu a ceux
que je viens de n'ormer ce qu'ils pensent de ce mémoire.

Qui avait lâché ce coup? Robespierre sans doute, qui,
depuis juin, le reservait pour une bon e occasion. Gensonné venait inde athlète, de s'attaquer à lui directement.

Rassurez-vous. Robespierre, lui avait-il dit, vous ne serez pas exorge et vous n'egorgerez personne; c'est le plus grand de ves regrets.

Il avait fait un signe, Gasparin e ait monfé à la tribune,

et, par cette main in onnue, le Parthe fuyant avait lancé cette terrible blessure au flanc de la Gironde.

La Gironde ne nia pas un seul instant; à l'époque où elle avait fait ce mémolre, c'est a-dire slx mois anparavant, tout le monde fa.s.i t des memoires pour sauver la royaute encore deboit, muis gl ssant sur la terrible pente au bout de laquelle l'attendait l'abline.

tensonne declara sans difficulté aucune, que le fait était vrai ; que, prié par ses compagnons et par Roze d'indiquer un moyen de remédier à la catastrophe que prévoyait la royante, il avait e-rit non pas au rol, mass à Roze, une let-tre que Guadet et Vergniand avaient signée avec lui. On fit venir Roze, et Roze déclara, comme l'avait dit tens mué que la lettre était écrite à lui et non au rol. Mars, quelque innocente que fût cette lettre, le coup était

porte a la Gironde et au roi.

Cependant au moment ou la Gironde et le roi devaient le moins s'y altendre, un bomme leur vlnt en aide, que le roi et la Gironde repoussérent.

Cet homme, cetait Danton

Danton, qu', envoyé en Belgique, avalt en vain cherché à réconcilier Dumourlez avec la Révolution, et qui allait valuement tenter d'accorder la Gironde avec le rol; il ciail raipelé par décret et allait trouver la Convention blen changée, bien aigrie bien malade! pour nous servir d'une extression moderne elle avait marché à toute valueurs con absence. peur en son absence.

Dantor avait yn en Belgique un grand specta le qui avait dù lui retremper l'âme; c'était le bon peupte liéavait dù lui retremper l'âme: c'était le bon peuple liége ds, st français de cour, ce valllant peuple qui venait de conquérir de lui même et tout seul la liberté, et se l'était vu gracher grand honneur pour lui! par une coalition di rois; qui rendu a la liberté par la France, torgent et fer nour en faire des épres monnayait ses cloches, e saints et ses saintes pour en faire du cuivre et de l'arrent Dan on arriva juste pour se trouver en face de cette du le la comptant de le comptant la peine? «

Dun coup duell de ce coup duell avec lequel il emercis le la France il vit la situat ou la Temple déja passe à l'état de legende, les églises s'emple sont de femme, et d'enfants qui prévient Dieu contre

Le Temple déla passe à l'état de legende, les églises s'emples nut de femme et d'enfants qui pristent lieu contre leur peres leurs frères et leurs revres les fières Chonan puellant l'one t à la guerre civile en concrelaisant le cri du h hon, u e ves peute, minorité voulant sérieusement à mert du roi il vit enine ce le peune honne à voler, jeut être mais, à comp sûr, mauvaise à exécuter Alors e criut l'u que le la distre d'autait plus politique ju il semblait envelopper davantage dans des arguments u di laires, il avait présenté lui, une lis e de questions tiblements de divisées, opposées me se détraisant les unes ne le autre, auxquelles il fellait reve ir par deux fois et

per le autre auxquelles il fullatt reve ir par deux fols et an deux formes; cufin a la peine, quelle qu'elle fût, fl avait d'avante sispendu son ajournement, son sursis c'estale sa grace.

- La peine, quelle qu'elle soit, avait dit Danton serat-elle ajournée après la guerre?

C'était tendre la main a Vergniaud, c'était jeter sur l'abline révolutionnaire un pont sauveur où pouvait passer

sinon la royanté, du moins le roi.

La Gironde ne voulnt pas, soit défiance, soit horreur réelle, toucher la main de l'homme de septembre; elle recula devant cette porte ouverte au saint de tous, et, ne passant point, elle empêcha de passer le centre.

La Montagne du structifielle, any yeux de ces hommes.

La Montague fut stupéfaite; aux yeux de ces hommes dans lesquels la Révolution était incarnée, Dunton se per-dalt, et sans cause visible, sans raison logique; c'était à n'y rien comprendre.

Un seul legiste comprit l'œuvre de ce légiste terrible qui conpait si bien et qui renouait si mal.

Ce fut Cambagéres.

Alors, Fonfrède sortit des rangs de la Gironde, monta à la tribure, et réduisit toutes les questions débattues à ces trois quest ons effroyablement simples :

1º Louis est-il coupable?

90 Appellera-t-on du jugement de la Convention au ju gement du peuple?

30 Quelle sera la peine?

La Convention adopta ces trois questions, et l'on alla aux voix.

Ponfréde venait de contredire Vergniaud; il venait de tuer le rol, que Vergn and avrit voulu sauver; des lors, l'unité de la Gironde était brisée; des lors, la Gironde était

On alla aux voix, disons nous. Et sur la première question : Louis est-it coupable ? six cent quatre-vingt-tro s' membres répondirent :

- Oui.

Lacande (de la Meurthe), Baraillon (de la Creuse), Lafond (de la Corrèze), de l'Homond (du Calvados), Henry Larivière, Isan-Valady, Noël (des Vosges), Maurisson (de la Vendée), Vaudelincontt (de la Haute-Marne), Rouzet (de la Haute-Garonne), se récusérent en alléguant leur incompétence, et l'incompabilité des fonctions de législateur et de juge. Sur la seconde question: La décision de la Convention sera-t-elle soumise à la ratification du peuple; deux cent quatre-vingt une voix votèrent pour l'appel au peuple, quatre cent virgi-trois voix votérent contre.

Quant à la troisième question: Quelle sera la peine? on comprend que c'étai la plus grave; aussi souleva-t-elle une plus grande lutte. Lacande (de la Meurthe), Baraillon (de la Creuse), Lafond

une plus grande intte.

Danton repoussé par la Monagne, Danton repoussé par la Gironde, Danton repoussé par les royalistes, était re-venu turicux comme le sanglier blessé : il avait besoin de faire sentir à quelqu'un son coup de boutoir. On délibérait sur un ordre de fermer les théâtres donné par le pou-

voir exécutif. Danton demanda la parole.

— Je vous l'avouerai, citoyens, dit-il, je croyais qu'en un pareil moment, il était d'autres objets qui devaient nous

occuper, que la comédie.

- 11 s'agit de la liberté, s'écrient cinq ou six voix

— Il s'agit de la liberte, s'ecrient cinq ou six voix.
— Il s'agit de la tragédie que vous devez donner aux nations, s'écrie Danton redevenu l'homme de septembre; il s'agit de faire tomber sous la hache des lois la tête d'un tyran; je demande que nous prononcions sans désemparer sur le sort de Louis.
La proposition de Danton (n. retés et adortés.

La proposition de Danton fut votée et adontée.

La proposition de Danton fut votée et adontée.

Lanjuinais proposa alors que la peine fût votée aux deux tiers des voix, et non à la majorité absolue.

Danton se releva, secouant la stination qu'il s'était faite, et que nul n'avait eu l'intelligence de comprendre.

 On prétend, dit-il, que telle est l'importance de cette question, qu'il ne suffit pas, pour la décider, des formes ordinaires de toute Assemblée délibérante. Et moi, je demande pourquoi, quand on a par une simple majorité pro-noncé sur le sort d'une nation entière, quand on n'a pas même pensé à élever cette question lorsqu'il s'est agi d'abolir la royanté, je demande pourquoi l'on veut pro-noncer sur le sort d'un conspirateur, d'un individu, avec des formes plus segunulaires, et plus estempelles à Noudes formes plus scrupuleuses et plus solennelles? Nous prodes formes plus scrupuleuses et plus solemelles? Nous pro-nonçons comme représentants par droit de souveraineté; je demande si vous n'avez point voté à la majorité absolue la république et la guerre; je demande si le sang qui coule au milieu des combats ne coule pas définitivement? Les complices de Louis XVI n'ont-ils pas subi immédiate-ment la peine sans aucun recours an peuple? Celui qui a été l'âme de ces complots mérite-t-il, je vous le demande, une excention? une exception?

Malgré les applaudissements qui couvrirent cette sortie

Malgre les applaudissements qui convirrent cette soitté de Danton. Lauju hais resta ferme daus son principe.

— Prenez garde! dit-il, vous avez rejeté toutes les formes que la justice et certainement l'humanité réclamaient, la récusation, la forme silencieuse du scrutin protectrice de la liberté des consciences et des suffrages; on paraît délibérer ici dans une Convention libre; mais c'est sous les poignards et sous les canons des factieux

Cependant, sur la proposition de Danton, l'Assemblée se déclara permaneute, jusqu'a la prononciation du jugement. Le troisieme appet nominal commença.

Quelle sera la pe ne?

L'appel, ingubre et régulier comme le son d'une cloche qui sonre un glas funèbre, commença a huit heures du soir et dura tout · la muit; au matin, quand revint la pale journée, une de ces journées de janvier, brumeuses, sans soleil, il durait encore

It dura juste douze heures.

L'appet clait terminé mais inconnu enecre, lorsqu'on aporta une lettre du nonistre d'Espagne.

Intervenal — il est vrai que c'était en son nom seul et sans pouvoir de son gouvernement — il intervenait dans cette grande question de la vie et de la mort.

A la vue de cette lettre, banton ne lit qu'un bond de sa place à la tribune prenant la parole sans la demander.

Danton, banton t ini, cria, Louvel de croiste donc

Danton, Danton! Ini cria Louvel, te crois-tu donc

déià roi? Danton continua. Peu lui importait un cri de Louvet. Il continua sans même tourner la tete du côte d'où venait

-- Je m'étonne, dit-il, de l'audace d'une puissance qui prétend influer sur vos delibéracions! Quoi! Lon ne roconnaît pas la République, et l'on veut lui dicter des lois, lui faire des conditions, emrer dans ses jugements? Je voterais la guerre à l'Espagne. Répondez-lui, president, que les vainqueurs de Jemmapes ne se démentiront pas, qu'ils retrouveront les mêmes forces pour extern ner tous les

La Gironde obtint qu'on passat à l'ordre du jour

On lut une lettre des défenseurs du roi ; ils demandaient être entendus avant qu'on déponint le scrutin.

Danton y conseatit, Robespierre sy opposa.
Trois cent quatre-vingt-sept voix demanderent la mort.
Trois cent trente-quatre voix, la détention on la mort conditionnelle.

C'était cinquante-trois voix de majorité pour la mort. Alors, Verguiaud se leva, et, d'une voix profondément

Je déclare au nom de la Convention, dit-1, que la peine qu'elle prononce contre Louis Capet est la peine de

On introduisit les défenseurs; ils lurent une lettre du roi. Dans cette lettre, Louis protestait de son innocence, et faisait appel à la nation.

Malesherbes, étourdi par le jugement, se troubla, balbu-tia, demanda à étre entendu le lendemain, avouant que son émotion éta t telle, qu'il avait besoin de ce délai pour rasseoir ses esprits.

Alors, Tronchet et Desèze, moins émus, firent observer à l'Assemblée que cette majorité de cinquante-trois voix, déjà si faible lorsqu'il s'agissait de trancher une pareille question, n'était en réalité que de sept voix, puisque qua-

rante-six voix demandaient un surs's.

La Convention rejeta tout; une pareille situation ne pouvait durer la terre, mouvante sous les pieds, pouvait s'ouvrir d'un moment à l'autre et lancer des flammes.

La mort fut maintenue sans sursis, sans appel, et, comme

la séauce avait fini à onze heures du soir, on ordonna, par mesure de sûreté publique, une illumination générale.

Celui qui, ignorant ce qui se passait, fût entré cette nuit-là dans Paris, et qui eût vu toutes ces fenêtres illuminées, tout ce peuple courant par les rues, emportant la terrible nouvelle, eût demandé quelle fête étrange c'était.

C'était la déte de la mort.

Le lendemain, un de ceux qui avaient voié cette mort, Lepelletier de Saint-Fargeau, dinait dans un restaurant souterrain du Palais-Royal. Au moment où il paye au comptoir, un jeune homme s'approche de lui.

Etes-vous Saint-Fargeau? demande-t-il.

Yous avez cependant l'a'" d'un homme de bien. Je crois l'être.

Alors, vous n'avez pas voté la mort?
 Je l'ai votée, monsieur; ma conscience le voulait ainsi.

Tiens, voilà ta récompense.

Et il lui passa un sabre au travers de la poicrine. Cet homme, cétait un ex-garde du corps.

Páris.

Ce nétait pas pour tuer Lepelletier de Saint-Fargeau qu'il é ait venu là, c'était pour tuer le duc d'Orléaus. Il laisait partie d'une association de cinq cents royalistes qui avaient juré de sauver le roi. Ne s'étant trouvé que lui, vingt-einquième, à un rendez-vous donné, il avait perdu cet espoir, et il avait résolu d'agir pour son propre compte, et de prot s'er contre la mort du roi avec le sang d'un régicide. Lepelletier de Saint-Fargeau se trouva sous sa main, il le procide de la contra de la compte de la c

ille tua: il cut tut tont autre à sa place et comme lui. Mais, comme ce n'était point Lepelletier de Saint-Fargeau, comme c'était le duc d'Orléans qu'il voulait tuer, il

rs Pars verseuener.

L ca Ferse-le Faux et affa s could entrans donce et e criq per des props contre révolui et au porteur, par de enferme dans une canne.

Figure 1 se retra dus sa cham in se premener de long en large et de vague ne se on hât point, par le rent par le trou de la serux laisont à plusieurs reprises

le choje i luguste comme l'appelle
c v'it de m'er Paris a la municipalité; seuleimi Paris av it tur 8 i it Fa geau par hasard,
v s'unit Paris il ignorait que c'et it luis le signale
du mentiror n'eta t pas encore purvenu lans la
lue et l'issessinat de Saint-Fargeau n'y était comm per les jeurnaux.

A said les ffic ers nur i paix detachérent trois genrmes jul sa hemiverent vers l'hotel du Grand Cerf. Lour inviter Paris à se re lie au birreiu municipal lls e ren dans la chambre ou l'âris était couché et lui de-m dereat d'ou il venait, u il allast, s'il avait un passe-

Il ref ille quel vena de Doppe, qu'il allait à Paris, il avait pel t de l'asselert et que jamais il n'avait se de l'enferiellation les gendarmes l'invitere t e le cel i murié qu'il il dit qu'il allait y aller, fit u n uvement s r le côre droft, prit sous son traversin un I s l t deux coups et se brûla la c ryelte

I. s g ndarm s s'elancerent a l'explosion. Paris s'était

On ir uva sur lui un portefeuille dans legnel était renle 1 é u. 8 mule de mille deux cent huit livres en assignes une flein de lis argentée et sur sa poitrine deux I I er t mi d sarz

L. (i'm er étil ul extruit des régistres de la parosse s n Re h delivre le 18 séptembre de l'année précédente, et par estituit que l'à le était né le 12 novembre 1763, et, far need but etait agé de frente ans Le - 1 était son ence de lieutenant de la garde du r i en d te du 1 r juin 1792

And side ce maign était écrit de sa main

M breiet d'l'an ir! Qu'en n'inquiète personne, per-ser e n'a eté m'n empli e dans la mort heurense du s'éor it is sairt Fargeau. Si je në leusse jets renconfré sous mi nan je fashis un- jdus belle action, je purgeais la France du régicide, du patricide, du carricol d'Orleans. Quan nu juicte jers one. Tous les Français sont des

late angles je dis

Pupl II les firfaits jettent part u l'effroi, to the strains feeting from the strains feeting from the straining of the straining of the straining of the straining of the straining from the straining of the straining straining from the straining straining from the straining straini

La lle a Cordonne e name de donze cents livres

I ROLD STLIFE EN INT ANT AT TEMPLE. - LA CRA-V FT I. GASTS IL 10 JANNER - L'OPINION 1 I C) - L'AMI DIS LO'S . - M BRUNIER MÉto et a vin vert é de la combone dimpassible LIT . I N APPLENANT SA CONDAMNATION. -L. TERC RE DE FRANCE. ET LE LOGOGRIPHE. A TE TE II ISI TES TROIS ROTLEAUX DE LOUIS TO HITELF DE BOLA LA COMMUNE, LE complete Language. Lecture de l'Afrit au boi. TORRE DE LA CO VE TION, - LETTRE DE ROI to convention. - DERNILR DIVER DI ROL F, COLT AL

d 1 e't au Temple pendant ce long 1 de mbre au 17 i vier 1 tout é ent or de même pre-

cautions que la première fos; mais ces precautions n'a-

cuttons que la première lo s; mais ées précautions n'a-vaient pu empêcher qu'il ne fût insulé. En rentrant, il avait donne un exemplaire de su défense à Clèry, et il en avait fait passer un à la reine par l'entre-mise du commissa re Vincent, entrepreneur de bâtiments, quel, en se chargeaut de cette commission, supplia le roi de lui donner comme relique quelque chose qui lui eut appartenu

Le roi detachi sa cravate et la lui offrit, le lendemain, un autre mun cipal lui lit la même demande, et le roi

lui donna ses gants

Nous avons dit que l'histoire du Temple était passée à l'état de legende; on voit que les objets ayant appartenu au 10° pass ment à l'état de relique

Le 10° Juny er, Clery s'approcha du lit du roi, et lui offrit

vo y basse, ses vieux les plus ardents pour la fin de ses

Je reçois vos souhaits, avait dit Louis. Et il lui avait tendu sa main, que Cléry tout en pleurs avait baisée

Des qu'il fut levé, le 10 pria un municipal d'aller de sa part savoir des nouvelles de sa famille, et de lui transmettre ces paroles farent prononcées avec un accent si dou loureux, qu'un municipal dit a Cléry — Pourquoi le roi ne demande t-il pas a voir sa famille:

A present que les interrogatoires sont terminés, cela re souffruait aucune difficulté.

Un instant après, le municipal qui était passé chez la reine rentra; il annonçait au roi que la reine le remercia t de ses voeux et lui adressait les siens.

Le roi leva les yeux au ciel, Quel jour de bonne année! dit-il.

Le même soir, Cléry hu transmit ce que lui avait dit le municipal, c'est-à dire que, si le roi demandait la permission de voir sa famille, cette permission lui serait ac-

Le rot réfléchit ; puis

Dans quelques jours dit-il, je suis encore plus sûr qu'ils ne me refuseront point cette consolat'on; il faut at-

Le rol avait des nouvelles de Paris, et quelques-unes de ces nouvelles étalent consolantes. Un homme de courage et presque de talent, nommé Laya, avaic fait une comédie intitulée UAmi des lois. Relativement, cette comédie, fort republicaine pour le moment était fort réactionnaire pour l'époque; un hémistiche surtout Des lois et non du sang!

b'en du nemistene surtout. Des tots et non du sang s'était fur eusement applaudi.

D'un autre côté, à Versailles, on avait joué la Chaste suzanne, et. au moment où, accu-ée par les vieillards et prête à être jugée par enx, l'héroine leur disait: « Comment pouvez vous être juges et accusateurs tout ensemble? « le public avait fait répéter trois fois le passage et avait éclaté en applaudissements.

Cléry avait remis lui même au roi un exemplaire de l'imi des lois; et, comme les divisions de la Convention étaient parvenues jusqu'a lui, il avail essayé de lui faire partoger eet espoir, que la peine portée serait la déportation on la reclusion.

Phissent ils avoir cette modération pour ma famille i avait répondu Sa Majesté ; je n'al de craîntes que pour elle. On avait fait préven r Cléry que des royalistes avalent foit déposer une somme considérable chez M. Pariseau, réducteur de la Feuille du jour, et que celte somme était a la disposition du rot.

Clery transmit cette offre à Louis XVI.

Remerciez b'en ces personnes de ma part, lui répon dit le roi; mais je ne puis accepter leurs offies, ce serait les exposer.

Cependant le roi continuait à correspondre avec sa famille soft à l'aide du petoton de coton, soft à l'aide de la lenètre. Il appret ainsi que madame Royale était malade, et lut tres inquiet pendant queiques jours; enfin la reine obtint que M. Brunier, médecin des enfants de France, vint visiter madame Royale au Temple, et cette permission obtenue rassura un peu le roi-

Le mardt 15 janvier MM Desèze et Trouchet vinrent, comme d'habitude, visiter le roi et le prévinrent de leur

absen e pour le lendemain

absen e pour le lendemain

Le mercredt 16, M. de Malesherbes dem ura deux heures avec le rot, et dit en sortant.

Sire, je reviendrat vous rendre compte de l'appet nominal, aussitét que j'en saurat le résultat.

Mais on sait que l'appet nominal s'était prolongé fort avant d'uns la nuit, et que ce ne fut que le 17 au matin que l'on prononça le décret.

La veille a six heures du solr, quatre municipaux étaitent entrés dans la chambre du rot, et lui avaient lu un arreité de la Commune, nortant qu'il serait gardé nuit et our par eux, et que deux d'entre eux passeraient la mit a côté de son lit.

Le jeudt 17 fanyier, M. de Malesherbes entre au Temple

Le jeudi 17 janvier, M. de Malesherbes entra au Temple

vers neuf heures du matin. Cléry, qui l'aperçut le premier, courut au-devant de lui.

 Eh bien? demanda-f-il.
 Tout est perdu! repondit M. de Malesherbes, e r i est condamué.

Quand M. de Malesherbes entra dans la chambre du roi, il était le dos tourné a une lampe placée sur la cheminée, ses deux coudes appuyés sur la table, le front abime da s ses deux mains.

Le bruit que sit son deseuseur en entrant tira le roi de sa méditation.

Il se leva et dit

Depuis deux jours, je suis occupé à chercher si j'ai, dans le cours de mon règne, pu mériter de mes sujets le plus léger reproche. El bien, monsieur de Malesherbes, je vous le jure dans toute la sincérité de mon cœur, comme un homme qui va paraitre devant Dieu, j'ai constamment voulu le bonheur de mon peuplé et n'ai point formé un seul vœu qui lui fût contraire.

Le voyant dans ces dispositions, M. de Malesherbes lui annonça avec moins de douleur le décret qui le condam-

ualt à mort.

Le roi l'écouta sans faire un seul mouvement qui décelât

la surprise ou l'émotion.

Avant de sortir, M. de Malesherbes obtint de rester quelques iustants seul avec le roi; il le conduisit à son cabinet, en ferma la porte et resta une heure avec lui. Lorsqu'il sortit, le roi le reconduisit jusqu'à la porte, et, se tournant vers Cléry

- La douleur de ce bon vieillard m'a vivement ému, lui

Le roi rentra dans sa chambre et demeura jusqu'à l'heure

de son diner occupé à lire ou à se promener.

Dans la soirée, Cléry, le voyant s'avancer vers son cabinet, s'approcha de lui et lui demanda s'il n'avait pas besoin de ses services.

Alors, le ro' s'arrêta.

- Vous avez entendu, lui dit-il, le récit de mon jugement? Ah! sire! répondit Cléry, espérez un sursis; M. de Malesherbes ne croit pas qu'on le refuse.

- Je ne garde aucun espoir, répondit le roi; mais, en vérité, je suis bien affligé que mon parent M. d'Orléans ait voté ma mori. Lisez cette liste.

Et il remit la liste à Clêry.

- Le public, lui dit Cléry, murmure hautement; Dumouriez est à Paris, on le dit porteur du vœu de son armee contre le procès que l'on fait à Votre Majesté; le bruit se répand aussi que les ministres des cours étrangères vont se réunir pour aller à l'Assemblée; enfin on assure que les conventionnels craignent un émeute populaire.

 Hélas! dit le roi, je serais bien fâché qu'elle eû: lieu, il y aurait de nouvelles victimes; je ne crains pas la mort pour mon propre compte, mais je ne puis envisager sans Irémir le sort cruel que je vais laisser après moi à ma famille, à la reine et à nos malheureux enfants, à ces filèles serviteurs qui ne m'ont point abandonné, à ces vieil aris qui n'avaient d'autres moyens de subsister que de modiques pensions que je leur faisais. Qui va les secourir?

Puis, après un moment de sileuce :

Oh! mon Dieu! continua-t-il, était-ce là le prix que je devais recevoir de tous mes sacrifices? n'avais-je pas tout tenté pour assurer le bonheur des Français?

Toute la soirée, le roi attendit M. de Malesherbes; mals

de Malesherbes ne vint point.

Le lendemain, même absence. Un vieux Mercure de France tomba sous la main du roi; il contenait un logogriphe.

Le roi passa le logogriphe à Cléry et lui dit de le deviner. Puis, voyant qu'il ne pouvait en venir à bout :

- Le mot est cependant de circonstance, dit-il.

- Et quel est ce mot? demanda Cléry.

- Sacrifice, dit le roi. Le samedi 19, à neuf heures du matin, un municipal, nommé Gobeau, entra tenant un papier à la main. Il était accompagné du concierge de la tour, qui portait une écri-

Le municipal venait pour inventorier les meubles et les effets du roi.

ll y avait au fond d'un tiroir trois rouleaux; le munici-

pal voulut les examiner.

C'est inutile, dit le roi ; ce sont trois rouleaux de mille llvres chacun. Ils appartiennent à M. de Malesherbes, et vous pouvez voir que son nom est sur chacun d'eux

Toute la journée s'écoula sans que le roi vît aucun de es conseils. Il comprit alors que c'était un parti pris, et s'adressa aux commissaires en leur demandant d'obtenir pour lui de voir M. de Malesherbes. L'un d'eux lui avoua qu'il leur avait été défendu de faire part au conseil gé-néral d'aucune demande de Louis XVI, qui ne serait pas signée de sa main.

Pourquoi alors m'a ton, pendant deux jours, laissé Ignorer ce changement? demanda le roi.

Alors, il écrivit un billet qu'il remit aux municipaux; mais il ne fut porté que le lendemain a la Commune. Le roi se plaignait de l'arrêté, demandait à voit librement ses conseils, et priait surtout qu'on le laissat un peu seul.

On doit comprendre, écrivait-il à la Commure, que, dans la position ou je me trouve, il est bien pénible pour moi de ne pouvoir être seul, et de ne point avoir la tranquillité nécessaire pour me recueillir.

Le dimanche 20, le roi s'informa de sa demande; on lui assura qu'elle avait été remise; mais, à dix heures, lorsque Clery entra chez le roi, on n'y avait point fait droit eucore.

- Je ne vois pas arriver M, de Malesherbes, dit le rol. - Sire, répondit Cléry, je viens d'apprendre qu'il s'est présenté plusieurs fois à la tour, mais que l'entrée lui en a toujours été interdite.

Probablement, dit le 101, saurai-je aujourd'hui la

cause de ce refus.

Et il se mit à se promener de long en large. A deux heures, la porte s'ouvrit tout à coup; douze ou quinze personnes se présentèrent à la fois : c'était le conseil exécutif.

C'étaient Garat, ministre de la justice; Lebrun, ministre des affaires étrangères; Grouvelle, secrétaire du conseil; Chambon, le maire; Chaumette, le procureur de la Com-mune; Santerre, le commandant de la force armée

Ils venaient signifier au roi son arrêt.

Le roi écouta debout, et, relevant pour la première fois peut-être cette tête qui allait tomber, il sembla faire à Dieu cet appel qui lui avait été refusé par les hommes.

Garat, le chapeau sur la tête, porta la parole et dit: - Louis, la Convention nationale a chargé le conseil exécutif provisoire de vous signifier ses décrets des 15, 16, 17, 19 et 20 janvier. Le secrétaire du conseil va vous en faire lecture.

Alors, en effet, Grouvelle déploya le décret, et. d'une voix faible et tremblante, il lut :

- « Décret de la Convention nationale des 15 16, 17, 19 et 20 janvier.
- « ARTICLE 1er. La convention nationale déclare Louis Capet, dernier roi des Français, coupable de conspirati n con-tre la liberté de la nation, et d'attentat contre la sûreté générale de l'Etat.
- « ART. 2. La Convention nationale déclare que Louis Canet subira la peine de mort.
- « ART. 3. La Convention déclare nul l'acte de Lou's Caret, apporté à la barre par ses conseils, qualifié d'appel à la nation du jugement rendu contre lui par la Convention; défend à qui que ce soit d'y donner aucune suite, à peine d'être poursuivi et puni comme coupable d'attentat contre la sûreté générale de la République.
- ART. 4. Le conseil exécutif provisoire notifiera le présent décret dans le jour à Louis Capet, et prendra les mesures de police et de sûreté nécessaires pour en assurer l'exécution dans les vingt-quatre heures, à compter de sa notification, et rendra compte de tout à la Convention na tionale, immédiatement après qu'il aura été exécuté

Le roi écouta cette lecture sans qu'aucune altération se manifestat sur son visage. Sculement, au premier article, lorsque le secrétaire prononça le mot conspiration, un sou-rire amer parut sur ses levres; mais, aux mots subira la peinc de mort, les restes de ce sourire disparureut l'our faire place à la plus complète sérénité.

naire place à la plus complete serente.

Puis, la lecture achevée, le roi fit un pas vers Grouvelle, prit le décret de ses mains, le plia, tira son portefeuille de sa poche et l'y plaça; puis Frenant un rapier dans son portefeuille, il dit au ministre Garat, d'une voix où un accent de prière se mélangeait admirablement à la dignité

Monsieur le ministre de la justice, je vous prie de re-mettre sur-le-champ cette lettre à la Convention nationale, Le ministre hésitait à la prendre.

- Je vais vous la lire, dit le roi.

Et, en effet, il lut :

Je demande un délai de trois jours pour pouvoir me préparer à paraître devant Dieu; je demande, pour cela, de pouvoir voir librement la personne que j'indiquerai aux commissaires de la Commune, et que cette personne soit à l'abri de toute crainte et de toute inquiétude, pour cet . acte de charité qu'elle remplira auprès de moi.

cre ir s v lancicie is indianili maid i et s u cir as bian que la t suit de ma famille

a e de la tation ortes les and the second of the second o v i 'm c la hat de leur charge et Parm, ces peusionnaires il s e de pauvres qui n'avacat y arm 1 P V i a je l ur dennais

. Stylie Tottis.

u I mi e le 20 jnpvier 17.8 -

tre ces nams do ro et assura qu'il . Eune I al ait offir, et rous ant de no.

r l let e que je destre voici sou adr sse.

r l l e e que je destre voici sou adr sse.

r l e e que je destre voici sou adr sse.

r e e e que je destre voici sou adr sse.

r e e e que je destre voici sou adr sse.

- M. Edgeworth le F. man 13 rue du Bac

M - le til tun iss en armere comue om lhabitude to re es ris quan land ris est ime Le ministre s retri et cux ur la compagnicial sortirent derrière lui. Lo i se ir me un insta i dans sa chambre, jus, s (ipri hant de l'lé), qui presque sans connaissance etait r se ... ip y au ru

(45 ui da-il commaniez mon diner,

er presa d'obeir, mais les deux municipaux de a rif aut I rent un arrete portant

I ins he se servirant ples ut de conteaux ui de fourche'tes a ses repas qu'il seralt seniement confé un cou-le saiva de la lectron la couper sou pain et e en presente de feux commissaires, et qu'ensuite u lui serait retiré

Cle, y ref s d in her cett convelle rigueur au rol.

et se met vit a t. !!

Mas je n'al jas de conteau dit Louis. L'm' e li l'M' ler s'approcha alors du roi et lui fit p'et l'l'r' il ja Commun

Le i rety isi ir a chaise, et, le regardant

— Me (rinte) ass z ... dit-il jeur que j'attente à ma ve° on m'impute des clines, mais jeu suis innoceut, l'je m'(r'il suis craiit. Je voudrats que noi mort lit le benh r es fr cais et put écarter les malheurs que je

Le silenc ri nel t seul a ces paroks. Le roi mangea peu in a b live said to et rompit sou pain ive ses 1] 10 5

A rese le liter ne dura que quelques minutes

GARAT ET SA TERLE. REFUS DE SURSIS. DISPO-SI MANS FOLK I EV CLTION. - LA MUNICIPALITÉ LT IE O NSIIL CÉNÉRAL - ARRIVÉE DU CONFESSEUR ED L 1 P LA SALLE A MANGER. - VIVE ÉMO-TON DU ROL - FOILOURBESE ENTREVUE DE LA FULL AND THE SEPT QUARTS D'REURE DE DEMAIN A SEPT HEURES! THE COUNTY OF LESOUPER. LES OB-VE TES CHEVE X ROPLÉS. I TIF IA MESSE. - SIX HEURIS. CIC T. II TY. LES CISETEX. INDICATE POLITIFAL (EST ASSEX P) R

1 10 r ar isa Aus da i nomer r the aller represents dit d air e i nle oli e uuf

1 3.

Louis dit il selon votre d'sir, pai porté votre letre, la convention et elle ma chargé le vous nother la re-

Il est loisible à Louis Capet d'appeler tel ministre du culte qu'il jugera a prop s, et de voir sa faindle librement et sans témons la na ion, toujours grande et toujours juste, s'occupera du sori de sa famille, tl'seia accor é a a creanciers de sa mais u de justes indemnttes. Mais, quan au sursis demande, la convention nationale a nasse a lo dre du jeur.

Le rot déstra savoir omment son execution aurait Il u et on lui remit le décrei « ilvant :

Le conseil ex cutil provis tre, deliberant sor le mesur a prendre pour l'excution des decrets de la convention nationale des 15, 17, 10 et 20 janvier 1793.

- Arm e les dispositions suivat les
- 10 L'execution du jugement de Louis Capet se fera le
- « 2) Le lieu de l'execution seta la place de la Revocution, el-devai l'Louis XV, entre le più lessal et les Champs-Elysé s
- « 3) Louis Capet partira du Temple à huit heures du mi un de mamère que execution puisse è le tute a dix
- 1º Des commissaires du deparcement de Paris, des com m ssares de la municipalité, deux membres du tributa criminel, assisteront a l'execution. Le saretaire greffier d co tribunal en dressera proces verbal, et les dis cummissaires et membres du tribunal, aussitôt l'executi u consofu mee, viendront en rendre compte au co seil, le pu'l resteren scance permanente pendant toute cette jouroce. »

Avant que cet ordre eut cté notifié au consell général, il avant déja pris l'arrêté suivant .

- « Le conseil général arrête
- « Que le commandant général fera placer, lundi 21, à sept heures, à toutes les barrières une lorc suffisa, le pour empêcher qu'aucun rassend-lement, de quelque natu'e qu'il soit, armes ou non arme, entre dans Paris ni en sorte;
- Que les sections feront mettre sous les armes et sur pied, demain a sept heures, tous les citoyens, cepté les fonctionnaires publics et tous les employés à l'administration, qui tous seront en permanence non in erronipu :
- Invite tous les citoyens a veider a ce que les en emide la liberte et de l'égalite ne puissent rien teuter
- Arrête que le présent sera a l'astant euvoyé a la mumicipalité de Paris, pour qu'elle le fasse mettre a evé ution imprimer et afficher.
- Le conseil exécutif sera mandé sur-le-champ, et il lui sera remis expédition du décrei qui prononce contre Louis Capet la peine de mort: le conseil exécutif sera chargé de te notiner à Louis, de le faire exécuter dans les vingt qua re heures de la uotincation, de prendre pour cette exécution tontes les ausures qui paratront nécessaires, et de veiller à ce que les restes de Louis n'éprouvent au une atteinte.
- Il rendra compte de ses dil jences a la Convent on mi-
- « Il sera enjoint an maire et aux autres officiers muni cipaux de la ville de Paris de laisser à Louis la liber. é de communiquer avec sa famille, et d'appeler auprès de sa personne les ministres du culte qu'il Indiquera pour l'assister dans ses derniers moments, a

Communication faite de cet arre e, les commissaires pri rent Garat a l'écart, et lui demanderent de quelle façon il devait être exécuté, et particulierement de quelle façon

le roi devait voir sa famille Mais comme il l'ente dra, repondit Garat ; c'est lin tention de la Convention

Les municipaux alors lui communiquerent l'arrit de la Commune, qui leur enjoignai de n perdre le rel de vue m jour al muit.

Il fut convenu, entre les commissaires et le ministr , que pour concilier ets deux décisions apposées l'une a l'autre, roi recevrett, a famille dans la salle a manger, de mai lere a être vii par le vltrage de la c'oro i mais il lui décidé aus i qu'il fermeralt la molte cour ne pas ét e en

Lientot on annonça au ro) que le confessoir dont il ava t donné l'adresse au ministre de le pistice attendait dans la salle du conseil; le roi pria qu'on le laissat monte; et, cinq minutes apres, il lut pres de lui.

Le roi alors le fit passer dans sa tourelle, et s'enterma avec

A huit houres, le roi sortit de son cabinet, et, s'av ne int vers les trois municipaux de garde, les pria de le undure à sa famille; ceux-ci repondirent que cela ne se ponvait point, mais qu'on allait la faire des endre s'il le ; icaq

A la bonne heure! dit le roi ; mais je pourrai au mofes la voir seul dans ma chambre?

- Impossible, rejondit l'un d'eux; nous avons arrêté avec

le ministre que ce serait uans la salle à manger.

Mais, s'écria le roi, vous avez cependant entendu le detret de la Convention qui me permet de voir ma famille sans témoins

C'est vrai, répondirent les municipaux vous serez en

Aussi tous se precipiterent ils datas les bras du rol se ill un groupe informe, doutoureux, gemissant, on l'or ne voyait que des bras tendus, des co ps bondi sants sons le desespoir toutes ces têtes cherchatem la port lue du rea, et sy enfonçaient comme pour y carner leurs armes et ieurs sanglois; mais sanglois et lacmes debordai ut au

et leurs sauglots : mals sauglots et lacmes debordal nt au milieu d'un supreme et douloureux silence.

Alors, la reine fit un mouvement pour ent anecr le foi dans sa chambro; mais le roi la reilut.

Neu, dit d, restons rei. Je ne puis vons voir qu'e.

Le roi s'assit, la reine à sa ganche, madame Elisabe h'a sa droite, maitaine Royale presque en fuce; le dauplin resta debout entre les jambes du rei, tons s'inclinaient vers hit comme vers un centre uc douleur.

Cette scene erribée profonde, saisissante, dura sep q'a i d'heure. Ceux qui regardateit a travers le vitrage car, on



Tons se précipiterent dans les bras du roi.

particulier, on fermera la porte, mais, par le vitrage, on

aura les yeux sur vous. Faites descendre ma famille, dit le roi.

Le commissaire partit et le roi entra dans la salle a man-ger, afin que sa famille la tronvât où il devait être. Clèry rangeait la table et poussait les chaises contre le mur, afin de donner plus d'espace à la scène qui allait se passer.

il faudratt dit le roi, apporter un peu d'eau et un

Comme il y avait déjà sur la table une carafe d'eau à la glace, Clery n'apporta qu'un verre et le plaça près de cette carafe

 Apportez encore de l'eau qui ne soit pas à la gluce, Cléry, lui dit le roi; car, si la reine buvait de celle là, che pourrait en être incomtnodee.

Puis, le rappelant :

Attendez, dit-il, et priez M. de Firmon, de ne pas sortir de mon cabinet, sa vue ferait trep de mal à ma famille.

Le commissaire tardait, le roi entra dans son cabinet, e' continua de s'entretenir avec M. de Firmont: seuleme t, de temps en temps, il venalt à la porte, et il était facile de voir sur son visage, ordinairement impassible, les traces

de la plus vive émotion. Enfin. la porte s'ouvrit, il était huit heures et dem'e : la reine parut la première, tenant son fils par la main; puis vinrent madame Royale et madame Elisabech, L'epuis près d'un mois, les pauvres prisonniers ne s'étaient pas vus ; i's se trouvaient presque entre deux étern. L'és, celle du pas-é de celle de l'estaigne pas-é et celle de l'avenir.

se le rappelle, chose terrible! on avant refusé au ro la solitude, cette religion de la douleur; ceux qui regardaient à travers le vitrage, sans qu'aucune des paroles prononcées parvint jusqu'à eux, voyaient seulement qu'epr's chaque phrase du roi, les sanglots des princesses red ublaient, du-raicut quelques minutes, et qu'ensuits le roi recommen-çait a parler, et, par leurs mouvemen's il écalt facile de juger que lui-même leur apprenait sa condamnacion

La reine déstrait ardemment passer la nuit aupres du rei. et on lui eut accordé cede permission ; mais le roi s'y opposa en lui faisant comprendre combien il avait besoin de sa tranquillité; alors, la reine lui demanda la permission e le venir voir le lendemain matin, permission qu'il lui accorda. Mais, quand les princesses et le dauphin furent par-tis, il dit aux gardes de ne pas les lais-er red/scendre, puble

que leur présence lui faisait trop de pet.e.

A dix heures, le roi se leva le premier, tous se leverent après lui : Cléry ouvrit la porte, la reine tenait le ro p. r. le bras droit, et tous deux donnaieut une main au phin, qui marchait devant eux, tandis que ma ame Royale, à gauche, tenait le roi par le milicu du corps, et que mi dame Elisabeth, du même côté, mais un peu plus en arri-le, avait saisi le oras gauche de son frère.

Et, ainsi embrassès dans la marche comme dans le re os

ils s'avancèrent gémissants et abattus. — Du courage! du courage! dit le roi; je vous promets que je vous verrai demain à huit heures

On! vous nous le plomettez? s'écrièrent-ils tous ensemble

v - premets

1888 SIR et this la reme.

1 a set to the for Adleu'

4 a es no to ce t do l'ame un n 1 's redoublerent et care p eds du rot. THE RESERVE OF STREET ne li vac s b th . la seco etr C. li rel v. e

L = net' i .pj r er davantage. 1 . . .

E' re 'ra

il re. Il ma l'ordre aux gardes de n ie iemain sa fami le jusqu'à 'ul l'ui avait faite

Les ent chez elles Clery vonlait r na lame Royale, les municipaux l'armarche de l'escal er, mais, quolqu r . e- fussent fermies, lo gtemps, blen avan a un' on continua d'entendre les cris d'ece te i e nile et de ce le sœur

r t e Commune, qui d'un c upable fit un martyr leng heure agres le roi sortit de son cabinet et rens l's l'o à manger

ry lu servit son soujer; il mangen peu, mais de bon

l ra ge maladie de cet e race de Bourbons, chez l quelle la vie materielle est le premier besoin

s a s uper a h ve, le roi rentra dans sa tourelle; un instan après M de Firmont en sorat et pria les con mis ares de le conduire a la sal e du conseil ; le but de cette demai de était d'obtenir les ornements d'église à l'aide de quels if p uvait dire la messe le lendemain

Cétait une grave demande dans une pareille époque. Aussi est ce a grand peine qu'elle jui accordée, cep da it n envoya chercher les ornements à l'eglise des caju - lu-Marais, près de l'hôtel Soubise : pais, r ch · de cette ir messe, qui apportait une derniere consolat on au r i M de Firmont rentra dans la tourelle, où jusqu'à mi nuit et demi il demeura avec le royal condamné.

Al r. Clery déshabilla le roi, et, comme il s'appiêt it u lui rouler les cheveux

 Oh' dit Louis ce n'est jas la pene.
 11 se oucha donc a l'instant; puis, comme Cléry thrait les rideaux

Clery, lut dit-il, vous m'eveil erez à cinq heures. Cu i minute après, il dormale d'un sommeil protond. Le semmell, comme la nourriture, était un de ses besoins ab lus

M de Firmont, que le rot avait invité a prendre quilque ret s, se eta s r le lit de Clery on certes il dormit moins l'en que celui qu'il venalt ce prépar r a la mort, et qui, en l'irmant se ayait à mourir

Clery (tait resté sur une chaise de la chambre du rol, prant Deu de lui e merrer sa for e et son emrage; il en ten lit s i ner cing houres les heures vont vite quand la m rt les pousse. Il alluma le feu, et, au bruit qu'il fit, le rel s'éveilla et, tirant son rid au

- Cinq heures sont-elles sonnées? demanda t-il

Stre ré, n'in Cléry, elles le sont a plusieurs ho.'oz s, m is pas à la pendule

Riginse merveilleuse de sintinient le fidele serviteur vo-111 letern té quelques minutes pour les donner au temps

Pu le f a aliumé, il s'approcha du lit.

L'al bien dorm , dit le of ; j'en avais besoin, la jour 16e d'hier marait fatigné, où es M de Firmo t?

Sur men lit, repondit Cary

It your demanda le r i, on avez-vous passi la nuit?

I en sis fa hé
Ab re, puis je penser à mel en ce noment?

Le i l'hi dorna une de ses mains, que Cléry baisa en

numen a d'habiller 'e roi, et le colffa; pendan te de le roi tira de sa nontre un cachet, le mit d'us Il r sa se te, déposa sa montre sur la chem née f / de n dolgt un aineau qu'll r garda long temp I me cans la même poche ou était le cachet; apre quo i contrea de chemise, mit une veste blan he mil avait la voille et se it jas er son habit enfin il tira de p be de a portefe ille a lorgiette, sa boit à tal c et lique autrobet qu'il dép sa avec sa boirse sur la municipaux le regarert et 1 éciuta ent

A r le r lordorna à Cléry d'avertir M de Firmo t qu'il . 1. [10]

ra r Crut deja de out, il sulvit le rol dans son

m l r bre et la préparait pour en falre un autel e temp (lery placalt une commode au the on avait apporte tout ce qui était necessaire au saint sacrifice. Clèry porta les vases et les ornements d'église dans sa chambre, et, loisque dispose, il alfa prevente le roi.

- Pouvez vous servir la messe? lui demanda Louis.

Out, repondit Clery, mais jo ne sais pas les répons s

Le roi tenait un livre a la main, il l'ouvrit, y chercha l'office de la messe et remit le fivre a Clèry.

Puis II prit un antre livre

Pendant ce temps, M. de Firmont s'habillait

Clery avant place devant l'antel un fauteunt, et mis un grand coussin à terre pour le roi

Le rot lui fit ôter le coussin et alla lui même dans son cabinet en chercher un autre plus petit, dont il se s rvait

habitue lement pour dire ses prieres.

Dès que M. de Firmont fut entré revêtu de ses saints habits, les municipaux se retirèrent dans l'antichambre, Clery ferma un des battants de la porte et la messe com-

Il etait six heures.

Pendant toute la cérémonie, le plus profond silence régua, et le rot entendit la messe avec le plus profond recueille-

Puis il communia et passa dans le cabinet.

Pendant ce temps, M. de Firmont passa lui-même chez Cléry pour se dévêtir de ses habits sacerdotaux.

Cléry, voyant le roi seul, profita de ce moment pour entrer dans le cabinet. Le roi lui prit les deux mains, et, avec un profond attendrissement

- Clery, je suis content de vos soins. - Oh! sire, s'écria Clèry en se précipitant à ses pieds, que ne puis-je par ma mort désarmer vos bourreaux, et conserver une vie si précieuse aux bons Français : Espérez, sire : espérez l

Que veux-in que j'espère, mon pauvie Cléry?

- Ils n'eseront vous frapper.

- Oh ' dit le roi, la mort ne m'effraye pas; mais vous, ne vous exposez pas, je vous prie, je vais demander que vous restlez près de mon fils! donnez-lul tous vos s las da s cet affreux séjour; dites-lui bien toutes les pelnes que j'éprouve des malheurs qu'il re-sent. Un jour peut-être, il pourra récompenser votre zèle!

- O mon maître! o mon rol i s'écria Cléry, si le dévouement le plus absolu, si mon zèle et mes solns ont pu vous etre agréables, la seule récompense quo je désire de Votre Majesté, c'est de recevoir sa bénédiction i Ne la refusez pas, sire au dernier des Français resté près de vous!

Le roi étendit les mains, donna sa bénédiction à Cléry,

le releva et le serra contre son cœur.

Phis, le repoussant

- Rentrez, rentrez i dit-il; vous jouez votre vie à ce que

Puis, le rappelant :

Tenez, dit il, voici une lettre que Pétion m'a écrite lors de votre entrée au Temple; elle pourra vous être utile pour rester ici.

Cléry s'empara une seconde fois de la main du roi, la balsa et sortit.

Adieu : lui cria le roi ; encore une fols, adleu l. A sept heures, le roi sortit de la tourelle, appela Cléry,

et, le tirant dans l'embrasure d'une tenètre

Cléry, lui dit-il, vous remettrez ce cachet à mon fils, cet anneau à la reine. Dites-lui que je la quitte avec douleur Ce petit jaquet renferme des chevenx de toute ma fa-mille; vous le lui remettrez aussi. Dites à la reine, à mes

chers enfants à ma sœur, que je leur avais promis de les voir ce matin, mals que f'ai voulu leur épargner la douieur d'une séparation si cruelle. Hélas! combien il m'en coûte de partir sans recevoir leurs derniers embrassements Il essuya quelques larmes; puls, avec l'accent de la plus

profonde douleur de vous charge, s'écria-t-il, de leur faire mes adleux

Le rol rentra dans son cabinet.

Alors, une vive discussion s'éleva entre les municipaux : les uns voulaient enlever à Ctéry les objets que le roi ve-nait de lui remettre, les actres proposaient de l'en laisser dépositaire. Ce dernier avis prévalut.

La discussion avait a peine pris ferme, que le roi passa la tête hors de son cabinet

Cléry, dit-il, demandez si je puis avoir des clseaux.

Messleurs, dit Clery se tournant vers les municipaux, vous entendez; puls je avoir des ciseaux pour le roi? Savez-vous ce qu'il en veut faire?

Non

Il faut le savoir. Cléry alla frapper à la porte de la tourelle Le roi sortit

Vous avez désiré des ciseaux, demanda un municipal qui avait suivi Cléry; il faut -avoir ce que vous en voulez

- C'est, répondit le roi, pour que Cléry me coupe les chevens

Le municipal descendit au conseil, qui delibéra une de-

mi-heure et refusa.

Le roi poussa un sourir. Cette longue torture dépossait non seulement les forces de l'homme, mais encore la resignation du chrétien.

 Je n'aurais pas même touché les ciseaux, monsieur, dit le roi. Cléry m'eut coupé les cheveux en votre presence. Voyez encore, je vous prie, monsieur, si, sur cette an-nonce, le conseil persistera dans sa décision.

Alors, on prevint Cléry qu'il eut à se préparer a suivre le roi pour le deshabiller sur l'échafaud. Cléry, atterré d'abord, commençait à se remettre, lorsqu'un autre municipal lui dit

- C'est inutile de te préparer, tu ne sortiras pas ; le bourreau c'est assez pour Capet

LIII

ON BAT LA GÉNÉRALE A CINQ HEURES DU MATIN. -« YOUS VENEZ ME CHERCHER? », -- LE TESTAMENT, --A MA FEMME! & - LE CONCIERGE MATHEY. - LA VOITURE ET LES GENDARMES. - ORDRE DE LA COM-MUNE. - L'ANGLE DES RUES. - CRIS DE GRACE SANS ÉCHO. - BATZ, DEVAUX ET LEURS AMIS. - LEUR VAINE TENTATIVE. - DISPOSITIONS DE LA PLACE DE LA RÉVOLUTION. - L'ÉCHAFAUD ET LES PIQUES. -LA FOULE IMMENSE. - LOUIS RECOMMANDE M. DE FIRMONT AUX GENDARMES. - DERNIERS OUTRAGES. - LUTTE DU ROI. - LES MARCHES GLISSANTES. -« TAISEZ-VOUS! ». — DERNIÈRES PAROLES. — LA TÊTE MONTRÉE AU PEUPLE. - LA MANNE D'OSIER. - COM-MOTION. - LETTRE A LA CONVENTION. - VOICI DU SANG DU TYRAN. - TERRIBLE IMPRÉCATION. - LES HABITS DE DEUIL. -- LE CACHET. -- RÉFLEXIONS.

Depuis cinq heures du matin, la générale battait : les parés de la grande cité tremblaient sous le bondissement des canons et sous le trépignement des chevaux.

A neuf heures, le bruit répandu sur plusieurs quartiers de la ville se concentra vers le Temple. Les portes s'ou-vrirent avec fracas. Santerre, accompagné de sept ou huit municipaux, entra dans la cour à la tête de dix gendarmes, qu'il plaça sur deux rangs.

A ce bruit, le roi sortit de son cabinet et se trouva en

face de Santerre.

Vous venez me chercher? dit-il

- Oui.

- Je vous demande une minute.

Le roi rentra dans son cabinet, et effectivement, au bout d'une minute, il en sortit.

Son confesseur le suivait. Le roi tenait à la main son testament, et, s'adressant à un municipal, nommé Jacques Roux, ancien prêtre assermenté

- Monsieur, lui dit-il, je vous prie de remettre ce papier

la reine.

Puis, se reprenant avec une dignité mélée de larmes :

A ma femme!
 Cela ne me regarde pas, répondit le prêtre. Je suis foi pour une seule chose: pour vous conduire à l'échafaud.
 Alors, le roi s'adressant à un municipal nommé Go-

Remettez, je vous prie, dit-il, ce papier à ma femme. Vous pouvez en prendre lecture; il y a des dispositions que je désire que la Commune connaisse.

cléry était deruère le roi, près de la cheminée. Le roi le chercha des yeux, et, l'ayant trouvé au mooù celui-ci s'avançait pour lui donner sa redingote Merci, lui dit-il, je n'eu ai pas besoin; donnez-moi

seulement mon chapeau.

Clèrr le lui tendit. La main du roi rencontra celle du valet de chambre. l'égalité de la mort joignit ces deux mains dans une dernière, dans une suprème, dans une douloureuse étreinte.

Alors, s'adressant aux municipaux

- Messieurs, dit le roi, je désirerais que Cléry restât pres de mon fils, qui est accoutumé à ses soins, et j'espère que la Commune accueillera cette demande. Puis se tournant vers Santerre, et le regardant en face:

- Partons! dit-il.

Louis descendit l'escalier avec une dignité qui ne talt pas habituelle, mass que donne a tout homme l'approche du moment on il comaitia ce grand mystere qu'on appelle la mort Santerre et ses muri paux semblaient le suivre et non le conduire.

Au bas de l'escalier, il rencontra le com ierge. La veille, le concierge, au moment où le roi s'approchait de la chemi-née pour se chauffer, s'étant insolemment pla e devant lui, et le roi, chose rare chez lui, s'étant laisse emporter à un me uvernent de violence.

En se trouvant en face de cet homiue, Louis se rappela cette scene de la veille

Alors il s'approche de lui, et, avec tonte l'humilité d'un

Mon ami, dit il) ai (u un j.eu de vivacité hier en-vers vous ; je vous)) de nie pardonner.

Mathey non seulement ne répondit point, mais encore tourna le dos au ro', qui lemandait un pardon, lorsque c'eût éte à lui de paid maer. Le roi était en hab't brun, en culotte noire, en bas blancs et en gile de moileten, il moita dans une voiture cette voiture était verte et l'attendant à l'entrée de la securific centre.

Deux gendarmes attendaient a la portière. L'un d'eux monta le premier et s'assit devant, le 101 monta ensuite et fit asseoir son confesseur pres de lui a gauche; l'autre gendarme monta le dernièr, s'assit près de son compagnon et ferma la portière.

Ces deux gendarmes étaient, l'un un lieutenant, et l'au-tre un maréchal des logis de gendarmerie; le lieutenant s'appelait Leblanc.

La voiture roula.

Le roi lisait les prières des agonisants et les psaumes de David.

Paris semblait désert; un ordre de la Commune avait interdit à tout citoyen qui ne faisait point partie de la milice armée, de traverser les rues qui débouchaient sur le boulevard, ou de se moutrer aux fenêtres sur le passage du cortège. Aussi, sous le ciel bas et brumeux, au nilieu de cette atmosphère sombre où fourmillaient les piques, n'en endait-on d'autre bruit que les roulements de soixante tambours, le piétinement des chevaux et la marche des

De temps en temps, à l'angle d'une rue, on voyait briller comme une étincelle : c'était la lance d'un canonnier qui se tenait mèche allumée piès de sa pièce.

Ce bruit qui se faisait autour du roi l'empéchait de recevoir les exhortations de son confesseur : mais le prêtre

priait auprès de lui, et priait pour lui.

Le roi, aussi priait incessamment pour lui-même; il était calme, sinon héroique; il marchait à la mort, sinon la tête haute, comme un chevalier, du moins les mains jointes comme un chrétien.

Peu de cris s'élevérent sur son passage; quelques cris de grâce au sortir du Temple; ces cris moururent sans écho.

Arrivé en cet endroit du boulevard situé entre la rue Saint-Martin et la rue Saint-Denis, en face de la rue Beauregard, une espèce de tumulte fit saire halte au cortège et lever la tête au roi. Dix ou douze jeunes gens, — hélas' voilà tout ce qui se présenta de trois mille qui s'étaient engagés! — dix ou douze jeunes gens, conduits par le baron de Batz et par son secrétaire Deraux, venaient de rompre la haie et se précipitaient vers la voiture en

A nous, ceux qui veulent sauver le roi!

Mais ce cri de provocation mourut sans écho, comme était mort le cri de grâce.

Repoussés par la gendarmerie, les conspirateurs se per-dirent dans les rues voisines; deux ou trois furent pris et exécutés plus tard.

Le functive cortège reprit sa marche, un instant suspendue, sans que rien troublât davantage le silence et l'immobilité du peuple; à l'endroit où est aujourd'hui la Madeleine, et au moment même où le roi, regardant devant lui pouvait voir la machine fatale, un rayon de pâle soleil d'hiver glissa à travers les nuages, ou plutôt s'infiltra dans la brume, dorant l'échafaud, les plques, et ces milliers de têtes, pavé mouvant qui s'étendait de tous côtés aussi loin que la vue pouvait atteindre.

Il était dix heures cinq minutes du matin.
Tout était prêt, on n'attendait plus que le patient.
Sous les colonnes de la Marine étaient les commissaires de la Commune, rlacés là pour dresser procès-verhal de l'exécution; autour de l'échafaud, on avait fait une grande place vide, bordée de canons; au delà de cette place vide, des troupes; au delà de ces troupes, comme nous avons dit, les spectateurs.

Les spectateurs étaient donc très éloignés, à la portée Le funebre cortège reprit sa marche, un instant suspen-

Les spectateurs étaient donc très éloignés, à la portée de la voix à peine. La voiture s'arrêta au pied de l'échafaud, et il sembla

que cette voiture, en s'arrêtant, pesait d'une partie de son

- A Country of Spring or over 1940 from Aug.

Te at the state of
. I (III) I (IVIII

THE RESERVE TO THE PERSON OF T 1011 1 - - 1 11 (

t 1 lt 0 r 1 0 cs 1 til 1 1 t 1 fet d

i lene i i m

The name et la tile du roceis-o 1 les ir netro et la 1888 (1888) 10 tile var vetre

s v - 7 dital je hora (alu s ro pas ave no s

r lyeu filsement physique; mals cette reset leviation reset unterliet

r reter pu quel necontate si les tre-ducer y us l'quelle nu s'empres fires il 'eur

rer 1 en nume c 1 1 1 1 1 1 8 diver-le ce, ('elpas v ix ricrei

NAME AND ADDRESS OF

and public ---

ly t j lie u i

to the first of th

er real te tevel tains it per t

se s • Vae la Republique se firent entenere,
e el grande, profe ide, estatu plus qu'un homme
puer d'en ait c'esait un principe c'efait plus qu'une
s con e cignat, e ciatent huit si ces de monai
at la sait regire; au neant

et et et et et et rifermés dars ure manue doster et et et et et rifechafand, e qu'il puf voir et y 'en a pas le fe et enduits dans ure cha rette ra inclie ce la Mid'ure et paces dans ure fosse entit.

The enduits of the enduits dans ure fosse entit.

The enduits of the enduit lest's therei for no enfermes dans une manne d'oster

I as Posts convenient by grade pending a second of the interest and the interest and the second of the interest and the second of the interest and the second of the interest and interest an

et et experience et es u's frisin flotte; le finiche

Veter du sing du

Quelque chose de plus terrible encore se bassa; un un tre i ps e sui tops s a mora, mas i s et amassait dus sa main tout ce prelle en vant ent ir d'asperen e sag sur la terribe spec-Fenis et distor

From son nous a menaces qui le sing de Louis Ca-

resistant norse a mendees qui le sing de Louis Ca-e e le le in sur 1 s si te es a 1 ben qu'il y retombe. Per l'i : us le sing d'un roi pre bellem Marite in réalidissons un fait, rectifions en grande er cur. Ce no fut point Santerre qui orlonna le fameux

which is the addissions of fatt, rectificity in grande or our Ce in fut point Santerre qui ordonna le fameux routen in de tambour, ce fut. Pourquei actious nous qui le fut? La tête du roi tomba clant con adement laissant un immerse problème a soutre a le crir vola tout. Louin la route avait derrindé à descendre comme i clait ouverui; mais on sait l'ordre qu'avait donné le cluit a fui poi ctuellement exécute.

Alors la pairre reune dera à motité veuvi éxouta : elle le lit tout voi ferations du peuple roulements des tamins dépir de la voiture ; elle re ommanda a ses énotes, pui bien enlevant teur pre, et qui se pressaient l'it ell qui octait bientôt leur être enlevée d'imiter courge de leir perce de ne point tirer vei ce ne de mort. Ell ne deje ma point, mais, la taiblesse triomitale elle fut oblège de pendre quelque nourriture a enleure pass la surfee elle argri le supplier avec tous ses défils, elle éconta tristement, dignement, et, quand le réfin fuil, elle de randa des nables de deuil pour elle et ses erfrits.

on enfants

La Comminé daigne les leur accorder.

Differentiate dalgari les leur accorder.

On se rappelle que e roi avait donné un cachet pour cire remis : sin tils : ce cachet avait paru suspect a la temiune, et en effe sa forme était peu ordinaire; il était vi ibl. qu'il contenuit trois parties ; chaque partie offrait un fa e particullere. l'ince son cliffre l'autre, la tête d'un orfant «seque», la traiseme celle à laquelle Louis at halt emis doute le plus d'importance. l'écu de l'rance, est a-dire le symbole de la royauté.

Luis fu luce malheureux en Tenrele en recole qu'il destinante.

In Commune confisquere crafte
that for form mathemens in Temple, en profe qu'il était
the noce ante torture de la Commune; mais en rébense bleu lui fit une grande gacce duis Marie Autoite la retne organilleuse con air mont le puise égarée,
ten (tre, il retrouva la temme et la mère; tous ces grands
eve une le nombran la tête de la lle de Marie
te se avancit sans doute refoulé le bos seutiments
rele cour Le rol comprit au Temple, entre l'amour de
control qui le l'avant famais quitté, et l'amour de sa
me qui lui c'ut ren lu, quelques ures de ces joirs
to foul re qui sorare sent de serent le ceur des rols.
Soron e il aura bonuccup éte ren is a la pauvre
femm qui sétant élotanée de sei mari dans le bonheur,
en raffro lei ainsi dans l'adversité
la ce recour de la reine l'explique, quoque les choses
le lui mu n'alent pas bestin detre expliquées. Sur le
me un pouvoir dans la pospérité que voyait la reine

me in panyoir dans le prospérité que voyait la reine en regardant le rol ? Li homme de visage et de tournure vulgant adonné à des amusements grossiers à son point

de vue, faisant de la serrurerie, de la mécanique, de la géographile, rognant sur ses mois, disentant sur ses plassirs, ne s'emportant jamais, grognant presque toujours; mais, de grandes vues politiques, de ces vues a la Marie-Therese ou a la Louis XIV, foint. Tout cela était bien peu de chese pour la reine jeune et romanesque, qui voyait, comme disant M. de Brissac, deux cent mille amoureux autour d'elle et, parmi ces amoureux, des hommes comme Dillon, comme Coigny, comme Vandreint, comme Fersent Mais au ter 18 du matheur, tout changea. Sous le jour pale de la captivité, resserré dans les mires du Temple, réduit à un seul serviteur pour tout coartisan, à sa seule frindle pour toute affection. Louis XVI lui apparut tel qu'il était, c'est-a-dire, bon homme, bon père, bon mari, ne demandant qu'a aimer et a être aimé; alors, sa sécheresse di parut, son ceur s'amollt; ce que n'avait pur faire l'auréole du roi fut fait pas l'auréole du martyr.

Pour la première fois au Temple, sur le point de le quitter pour tenjours, Marie-Antoinette aima le roi.

Ce fut le cette grande consolation que la Providence donna au prisonnier, et que la Commune comprit si bien, que, sans ne ess te ancinc, et pour ajouter seulement une torture aux autres tortures, elle les sépara.

Puis, vers la fin, de l'amour, la reine passa presque a l'admiration. de vue, faisant de la serrurerie, de la mécanique, de la

Puis, vers la fin, de l'amour, la reine passa presque a

An voyage de Varennes, au 10 août, elle avait vu, elle

An voyage de Varennes, au 10 août, elle avait vu, elle avait cru mê ne le roi sans courage.
C'est que, pour cette femme jeune et belle, élevée an milieu des chevaliers on saint-empire allemand, le coutage cot sis ait dans l'épée tirée au combat, dans le regard brillant au milieu du feu, dans le coursier poussé par son maître a travers les bataillons et les mélées, et que Louis XVI était le dernier des h mmes chez lequel il fallait

Louis XVI était le dernier des h mmes chez lequel il faffait chercher cette espèce de courage.

Mais, au Temple en face d'un danger bien autrement reel que celui d'un nous venons de parler, en face d'une mort bien autrei en se nière et douloureuse que la mort afrontee par le jeros elle vit cet homme vulgaire se poétiser pen a peu par sa honté, sa patience, sa résignation pais, quand les jours veritablement sombres arrivèrent, quand les heures qui menaient à la séparation éternelle sonnièrent, elle vi tout à coup le chrétien dépouiller l'enveloppe de l'homme, se transfigurer dans sa passion, et calme monter à travers les éclairs et la foudre, au Golgo-

calme monter, à travers les éclairs et la foudre, au Golgo-tha politique qui lui était réservé. C'est ce qui fit qu'à la dernière encrevue, c'était cette couragense qui pleurait, ce fut ce roi faible qui la

Puis, Dieu lui faisant encore une grâce, elle aussi devait avoir son expiation sauglante; elle aussi rejetant les ha-bits mondains de la femme et les orgueilleux vêtements de la reine devait être ensevelie dans le linceul immaculé des martyrs.

LIV

LA FAMILLE ROYALE. - LA TORCHE ET L'ÉTOILE. - LE LIVRE DE PRIÈRES. - CHAQUE SECONDE EST UNE DOULEUR. - LA REINE DEMANDE CLÉRY. - ELLE EST REFUSÉE. - QUINZE CHEMISES. - CLÉRY RENDU A LA LIBERTÉ. — DOULEUR DE LA REINE. — SURVEIL-LANCE PLUS SÉVÈRE. - CHAUMETTE. - VOL DU PAQUET SCELLÉ. - LE CHEVALIER DE ROUGEVILLE. - SON SERVENT INUTILE. - ARRÊTÉ DE LA COM-MUNE DU let AVRIL 93. - TISON ET PACHE. - TURGY DÉNONCÉ. - VISITES NOCTURNES. - LE CORDON-NIER WOLF. - MALADIE DU JEUNE PRINCE. - LE MÉDECIN DES PRISONS THIERRY. - LA FEMME TISON DEVIENT FOLLE. - LE BOUILLON. - SÉPARATION VIOLENTE DE LA REINE ET DE SON FILS. - IL EST REMIS A SIMON. - CRUAUTÉS DE CET HOMME. -NOBLE RÉPONSE DU DAUPHIN.

Suivons donc la famille royale jusqu'à la mort de Marie-Antoinette, de madame Elisabeth et du dauphin, jusqu'a la mise en liberté de madame Royale. C'est un des privilèges des hautes infortunes, d'attirer à elles les regards de l'historien, de les absorber dans la contemplation de leur donleur, au détriment des douleurs privées. Sans doute une vie qui s'éteint est toujours aussi précieuse à celui qui

la perd, et a ceux qui la pleurent, soit que cette vie s'ételgne suns la pourpre, soit qu'elle s'e eigne sons le chaume, mais il en est de ceci comme d'une torche qui meurt sur la terre ou d'une étoile qui file au ciel ; les regards sont pour l'étoile, la curiosité, la sympathie, la pitié même sont pour ce qui tombe de haut.

Revenons den lant.
Revenons donc sur cette journée terrible et disons comment l'avant passée la reine.
La veille, en revenant de chez le roi, elle avait en a peine la force de se déshabiller, et de concher le daupbin; quant a elle, elle se au y téc toute vérue sur son fit, on midame Elisabeth et madame Royale l'entendirent toute la nuit trembler de douleur.

A six henres un guant le se de des primourieurs des

A six heures un quart, l' no te des prisonnières s'ou vrit; elles s'attendaient à voir le roi, et crurent qu'on les venait chercher no venru seulement demander un livre de prières pour de la me La porte se reférma sans que la reine sût qu'elle ne reverrait plus son mari; nad me Elisabeth, son frère, et les deux enfants, leur père. Ils attendirent ainsi jusqu'à luit heures, tremblant d'espéran e c'edaque brnit. Enfin huit heures sonnèrent; nous avons dit ce qui s'était passé.

heures, tremmant desorrant e Triaque brint. Entid full heures sonnèrent: nous avons dit ce qui s'était passé, Pour le condamné, la douleur ne fut que d'une seconde; pour cette femme, pour cette sœur et pour ces enfants, qui ne savaient pas à quelle heure avait lieu l'exécution, chaque seconde fut une douleur. Con bien de fois chacun d'eux, pendant ces deux heures ne dutil oas poeter sa main à son cou, comme s'il sentai sur ses vertèbres brisées le froid glacial de l'acier.

Enfin, vers midi, la reine n'y put tenir, et quelque ré-pugnance qu'elle eût à rien de nauder a es gridieus, elle demanda à voir Cléry. On lui avait dit que Cléry était resté avec le roi jusqu'o ses deun re l'occesus et elle espérait que le rol avait chargé Cléry de quelque commission pour elle. En effet, on se le rappelle, le roi avait donse i Clèry son anneau de maringe en disant qu'il ne s'en séparerait qu'avec la vie. La vue de Cléry était désirée par tout le monde : dans l'état perveux où était la reine, une seconsse qui arrivat à lui faire jaillir des yeux les larmes qui novaient son cœur, la sauvaient d'un étouffement.

La demande fut refusée, on ne daigna pas même y répondre : la même lettre réclamait des habits de deuil, les habits de deuil furent actordés comme nous l'avons dit.

Voici le texte de la réponse.

Séance du 23 janvier 1793.

Le conseil général enten la lecture d'un arrêté de la commission du Temple, sur deux demandes faites par Antoinette.

« La première, d'un habillement très simple pour elle, sa sœur et ses enfants.

Le conseil arrête qu'il sera fait droit à cette demande. »

temps après la reine demanda des chemises Quelque

pour son fils. Cette fois, la demande sans douce était exorbitante, car on tarda huit jours à répondre.

Séance du 7 février 1793.

Le conseil entend la lecture d'un arrêté de la commission du Temple, sur la demande de Marie-Autoinette pour avoir quinze chemises pour son fils.

Le conseil général accorde cette demande.

L'exécution du roi accomplie, tout le monde au Temple croyait qu'on allait renvoyer la reine et ses enfants ; Clery était sorti sur ce rapport

Le conseil, considérant qu'il n'y a plus de raisons pour retenir plus longtemps le citoyen Cléry, qui n'a été arrêté que par l'effet d'une mesure générale : considérant, en outre, que le citoyen Cléry n'a conservé entre ses mains aucun dépôt qui puisse le rentre suspect, et qu'il a toujours rempil ses fonctions auprès de Louis Capét avec propuleurs fidélité à la République, et n'a même pas une scrupuleuse fidélité à la République, et n'a même pas réclamé ni reçu le don que lui a fait Capet en récom-pense de ses services, arrête que le comité de sûreté géné-rale de la Convention sera invité à rendre la liberté au citoyen Clery. »

La reine et ses enfants avaient donc obtenu un peu plus La reine et ses enfants avaient donc obtenu un peu plus de liberté; mais, nous l'avons dit, la douleur avait fait de la reine une autre femme, et, le roi mort, peu lui importait de vivre ou de mourir, d'être libre ou prisonnière. Quelquefois elle regardait ses eufants avec une pitié qui les faisait tressaillir : aussi cette douleur et cet abattement se communiquierantiils à madarra Poyale, qui moire forte

se communiquerent-ils à madame Royale, qui, moins forte

t thick cars sine MM Brus m l s c ir entrisent
l s i i i valu ren
ls u re i cle ne jui empe
ve c l u de raction, afust t d's raction, aussi it ient les habits de la contraient vers la contraient vers a voulu que les contraient vers la contraient it si vive et si profonde, roi eut quitté le Temple pour qu'il ri contraient la contraient si vive et si profonde, roi eut quitté le Temple pour

all r le te roulut plus descendre in rd l u jarden il f. Hait jusser devet dre qu'avatt occupée Louis XVI; te le d'aut d'air ne fit trop de le tau jeune prince, elle demanda re merter sur la tour, demande qui ve s'hien d'on jut s'ajercevoir au Temn tr mi · aux intentions de la Couvention traner on construsit un mur de separae jartin en mit des jalousies au haut de la ie u ha tous l's jours avec soin let de det resement dans lequel tembatt peu à peu la

mune qui la refusi

sur ces critefaltes, en s'ajerçut, dans la chambré des muit jaix qu' le 1 just scéllé dans lequel étaient le ce et li roi so ain au et plus eurs autres objets laisses ju liu à sa famille avait été ouvert le scéllé brisé et le 1 , et enjorté on mit cette disparition sur le comple d'un voleur les clors ctant d'or; mais, plus tard, on sut que eta t Teulan qui avait commis ce vol pieux, l'an-neau et le caclet ayant e é envoyés par lui a Monsieur, fre di rol

si un voleur avait pénétré jusque Mais er attendant. dans la chambre des muricipux un conspirateur, un ami de la r ne pouvait y pénétrer il était lort question d'un chevalier de Rougeville caché dans Paris, tout dévoué à la

fois a la reluce et à la femme, qui avait juré de mourir ou cetirer les prisonn ers du Temple Il 1/1 it al r. U. r. 11 l'un 14 l'autre de ces deux ser-ments roils et 1823 il fut fusillé comme royaliste en

i.n. s prou e l'entre les précautions redoublerent. Veut-on av r u e l'ée de celles qui furent prises qu'on jette les yeux sur ce arret de la Communé

Scance du 1er avril 1793.

- . sur le reju sit le du pro ureur de la Commune,
- · Le consil arrête
- to Qu'amonte personne de garde au Temple ou autremert, ne pourra y dessiner quoi que ce soit, et que, si quel-qu'in et urpris en état de contravention au présent arrette, il sera sur le-champ mis en état d'arrestation, et amené au conseil général, faisant en cette partie les foncileus de gouverreur
- · 2 Lujo nt aux commissa res du consell de service au Temple de le tenir aucune conversation famillère avec les personnes détenues comme aussi de ne se charger d'au cune committeen pour elles
- 14 let nes sort pare llement falles auxdits commis re ce run charger ou innover aux auclens règlements t i 1 e de l'Intérieur du Temple
- A remployé au service du Temple ne pourra entrer L | l ur
- 5 H a word deny commisaires appres les priestner
- e e T et fer me ne pourront soriir de la tour ni con in quer avec out que ce e e du dehors
- 7. Au un emm ; he lu Temple ne pourra envoyer de t ans qu'elle a en été prealablement lucs au con
- 1 (10 pr) ni er se promeneroni sur la platee la tur il sero i tonjours accompagnés de trois et un com ardant du porte, qui les surveil les de muit
 - . C pre édent arrêtés, les membres

du conseil qui seront nommés pour faire le service du Temple, passeront à la censure du conseil général, et, sur la réclamation non motivée d'un seul membre, ils ne pourront être admis

10 Et enfin le departement des travaux publics fera exécuter, dans le jour de démain les travaux mention-tés dans son arrêté du 26 mars 1793, savoir : le débiage-ment du contour de l'ancienne chapetle et la jointure des crineaux du laut de la tour «

Cette défense faite à Tison le séparait de sa fille ; cette séparation mit cet homme au désespoir, t'n jour, un étran ger apporta des effets a madame Elisabeth et penétra aupers delle Tison entra en fureur, voyant qu'un étranger cutrait au Temple et que sa fille n'y pouvait entrer. Ses cris et ses injures furent entendus de Pache, qui le fit descendre et qui lui demanda d'ou venait tout ce hruit

De ne pas voir ma lille, répondit-il; et j'en feral bien

De ne gets voir ma inte, reponderli, et jen ieral men dautres si on ne me tend pas cette permission. Ma's, lui dit Pache, vous étes compris dans une me-sure générale, vous n'avez donc pas à vous plaindre. Pans une mesure génerale! s'écria Tison. Comment se fait-il alors que des étrangers, des traftres, parlent aux prisonniers, et que, moi, moi seul, je sois privé de părler à ma fille?

un demanda les noms de ces traffres, et Tison dénonça Turgy

En effet, dans une des pièces du troisième étage de la tour du Temple, se trouvait un poête où l'on avait pratiqué des bouches de chaleur. C'était tantôt dans une des bouches, tantôt dans un panier destiné aux ordures, que Turgy déposait a la dérobée soit un billet d'avis, soit les nouvelles des journaux; les princesses de leur côté, pla-çaient au même endroit leurs billets, écrits, à défaut d'encre, tantôt avec du jus de citron, qui apparaissait lorsqu'on l'approchait du feu, tautôt avec un extrait de noix de galle Comme le lieu du dépôt changeait a tout moment, un signe indiquait celui qu! avait été choisi.

M. Hue était en troisième dans ce petit complet. Il voyait M fine était en troisième dans ce petit complot, il voyant l'urgy tantôt a un endroit, tantôt à un autre de la ban-lieue. Là, il lui disait de vive voix ou lui remettait par écrit ce squ'il désirait faire savoir à la reine. Cette correspondance avait surtout pour but de rendre comple à la reine de la situation de l'esprit public, à Paris et en province, des événements qu'amenalent la guerre civile à l'intérieur, la guerre étrangère dans le reste du monde. Puls, des étrangers, la dénonciation s'étendit à la famille poyale.

rovale.

Un jour, dit le pere Tisou, la reine, en thant son mouchoir, avait laissé lomber un crayon; un autre jour, chez madame Elisabeth, il avait trouvé, dans une botte, des plumes et des pains à cacheter; su femme, appelée, redit les mêmes choses qu'avait dites son mari; elle dénonça Turgy, elle dénonça un municipal, elle dénonça le docteur Brunier, qui traitait madame Royale d'un mai de pied

Puis elle signa tout cela, et, le lendemain, elle vit sa fille Cétait le prix de la dénonciation.

Aussi, le lendemain, 20 avril, à dix heures et demie du soir, comme les princesses venaient de se mettre au lit, entendirent elles leur parte s'ouvrir. Elles se levèrent pré cipitamment, inquiètes et de ceux qui leur faisaient cette visite et des causes qui la leur faisaient faire.

C'était Hébert, accompagné de plusieurs municipaux. Ils lurent aux prisonniers un arrété de la Commune qui or-

donnait de les fouiller à discrétion. L'arrêté fut exécuté à la rigueur, on fouilla jusqu'au fond des matelas.

Le dauphin dormait. Hébert le lit arracher de son lit et

poser sur une chaise, où la reine le prit tout transi de froid. La perquisition aboutit a prendre a la reine une adresse de marchand; à madame Elisabeth, un bâton de cire à cacheter, et à madame Royale, un sacré-cœur de Jésus et une prière pour la France. La visite ne fut terminée qu'à quatre heures du matin.

Proces-verbal fut fait séance tenante, et l'un força la reine et madame Elisabeth de signer ce procès verbal, en les menaçant d'emmener le dauphin si elles refusalent. Toute cette fureur venait de ce qu'ils n'avaient trouvé, au lieu de ce qu'ils cherchaient, que des bagatelles.

Ces rigueurs étaient toujours la préface obligée d'autres

Dans la séance du 30 avril, la Commune rendit l'arrêté

« Le secrétaire greffier donne lecture d'un avis du consell du Temple, par lequel il annonce que le citoyen Wolf, tordonnier, s'est présenté avec six paires de souliers des-tinés aux prisonniers du Temple : que, cette fourniture ayant parn suspecte, elle a été arrêtée. Le consell général nomere Cetain et sim a pour se transporter au Temple, pour ture visiter les six parces de souliers et sivoir si, cans leur ch, exture, il n'ex ste rien de suspect, et arrêto

• D Lorsque, descrimais, les prisonniers du Temple corront besoin de quelques effe s d'habillement, des commis magas'ns, et, dans le es ou fil servi nécessaire de foure travailler. L'ouvrage sera confié à des citoyens confos, qui eux-mômes ne sauront pas pour qui ils travaillem

Les fournitures de tont genre destinees auxdits pri-

Trois Jours après, ks muni ipaux revinrent. Ce te fois cette visite était spécialement destinée à madame Elisabe ! Ils avaient trouvé un chapeau d'homme dans sa chambre : ce chapeau les inquétait. Ils voulurent savoir d'où il ve-nait, depuis combien de temps elle le conservait et pourquoi elle Lavait gardé.

C'était un chapeau du roi.

Madame Elisabeth donna toutes les explications; elle dit que le chapeau avait appartenu à son frère, et qu'elle le conservait pour l'amour de lui.

Cet amour d'une sœur pour son frète parut suspect aux municipaux, et ils enleverent le chapeau.

Au reste, tout en emportant le chapeau, ils forcèrent ma dame Elisabeth a signer sa réponse

Cependant, peu à peu, la prison et le défaut d'air dé-truisaient la santé du jeune prince : depuis quelque temps, il se plaignait d'un violent point de côté qui l'empéchait de respirer. Le 6 mai, à sept heures du soir, la fièvre le prit, et même assez violemment. Ou le coucha, mais il ne put rester couché: il étouffait. La rejne s'inquiêta et demanda un médecin aux municipanx; mais ceux-ci, qui voyaient des conspirations dans tout, déclarèrent à la reine qu'elle s'inquiétait à tort et que cette maladie n'avait aucune gravité: cependant, sur ces instances maternelles qui fléchissent les cœurs les plus œurs, ils demandèrent au qui nechissen les touts les pas turis, ils demandered du conseil que M. Brunier put de nouveau visiter les prison-niers au Temple; mais M. Brunier était devenu suspect. Non seulement on refusa Brunier, mais, comme Hébert avait vu le matin même le dauphin, et que, le matin, la fièvre était moiudre, on ne voulait pas croire à la maladie du jeune prince ; ce qui laissa le temps à la maladie de croître et à la fièvre de devenir beaucoup plus forte. Alors, de peur que cette fièvre ne fût contagieuse, madame Elisabeth prit dans la chambre de la reine la place de madame Royale, qui, de sou côté, reprit la sienne.

Cependant la fièvre continuait et les accès devenaient de plus en plus forts, il fallut bien se rendre à l'évidence. et, un dimanche, le médecin des prisons, nommé Thierry, fut introduit près de la famille royale.

Thierry désabusa les municipaux, et. sur cet arrêté de la Commune, obtint de donner des soins au malade :

Séance du 9 mai 1793.

« Le conseil général, délibérant sur la maladie annoncée du fils de défunt Capet, et sur la demande de Marie-Antoinette d'un médecin pour le soigner, arrête que, demain, il entendra à ce sujet les commissaires qui son; aujourd hui de service au Temple.

Après avoir entendu la lecture d'une le tre des commissaires qui sont de service au Temple, et qui ann înce que le petit Cape est malade, le conseil général arrête que le médecin ordinaire des prisons ira soigner le petit Cape atter du que ce serait blesser l'égulité que de lui en envoyer un autre

Il y ent amélioration dans l'état du danphir, mais ja-ma s guerison entière. Dès lors, sa sinté fat altérée, et le pai vre enfant, qui, dès l'âge de hur aris, s'était trouvé sans cesse au milieu des seconsses, des transes des ter-reurs, des larmes, s'achemina d'uncement vers cette toule dont voulurent, depuis le tirer les Varburn Bruneau et les comtes de Normandie.

Le 21 mai arriva: nous de pouvois nous jeter dans les dé alls de cette terrible louriée qui tun la Gironce en attendant qu'ille tuit les girondins: nous y reviendrois plus tard; maintenant, nous nous fais ns pris mier avec les pris n ie s, et nous n' sottirons du Temple et de la Conciergerie que pour les accompagner à l'échafaud.

(a fut sur ces entrefaires que la femme Tison devint te ful sur ces entretaires que la temme rison deviet le, folle du remoids qui ll eprodicit cavier fur e russe d'incirc ton, qui avit redouble les riguents que ou exercai con re la rem; elle monta a la chambra de reine et en prés ice des municipaix, se je ant a ses

Madam , s'ecria elle, je demande jardon a Volle Ma 1 Siol ces mo qui sus cause de vot e mort e () alle de motame El sabeth. C'est mer qui vous ai der me parce piava s vii ne gomte d'erre sur un bobene. Perh mez-mor proper ma

on l'emmena de force, mois l'empétait prié su lope partir de ce moment pe fit u lugmenter; de politicul l'ent l'ent de ses la ce de se l'amentations de presidentafrand. Elle se rigilière de la chafrand d'encés avaient pé i le main, elle espérait voir les municipaix qu'elle avait de monés avaient pé i le main, elle espérait voir les municipaix qu'elle avait avaisse des circulters de municipaix qu'elle avait avaisse des circulters de municipaix qu'elle avait avaisse des circulters de municipaix qu'elle avait avaisse de contratte de municipaix qu'elle avait avaisse de contratte de municipaix qu'elle avait avaisse de contratte de municipaix qu'elle avait avait se de contratte de municipaix qu'elle avait avait se de contratte de montre de municipaix qu'elle avait de montre de mont denonces avaient peu I. Da in, elle esnérait voir les municipaux qu'elle avai a aus solle s'ir, ne les ayant pas vus, elle se couchait plos tris el La Din, vullent sorves deux qui lui faisa ent pousser les cris trible. Enfin, les municipaux ennen pitte delle e lui printrat de revoir sa fille. Elle vint, dax heures du soir, e l'ou prevoit la femme Tison ru'elle ent à descendre. Cela fit une grande difficulté, la pruvre femme aveit peur. Tout en descendant l'escalier, ell se voidissa disant a son mari :

— Ny allons pas! ny allons pas! on vain us conduire en prisou.

en prison

en prisou.

Enfin, elle arriva vers sa fille. Mais déja la felie avait tout tué, même l'instinct maternel: elle nº la rec unut point et n'était préoccupée que d'une chese, c'est qu'en v'ulait l'arrêter. On crut la rissurer en lui disant de remonter chez elle. Elle s'étauga vivement, en effet, vers l'escalier; mais, arrivée au hout des degrés, elle ne v'ulut plus monter ni descendre; il fallut l'emporter dans sa loge et la coucher de force. Une fois couchée, elle se fit plus que pousser des cris et des sauglots. Le mête u la vit le lendemain déclara qu'il n'y avait pes de remètle e remètle de remètl le lendemain, déclara qu'il n'y avait pas de remède, et on'il fallait la conduire à l'hôpital.

En atiendant, on la mit au château du Temple : mais felie augmentant, on la transporta à l'Hôtel-Dieu, où l'on mit une femme auprès d'elle pour l'espionner, el re ueillir toutes les paroles qui lui rourraient échapper.

Cuoiqu'elle eut fort à se plaindre de cette femme, reine fut parfaite pour elle; à chaque instant, elle d'mandait de ses nouvelles. Ayant été malade elle-même, elle réclama un bouillon qu'on lui apporta. Mais, au monter de le prendre, elle pensa i la femme Tison, et, se tournant vers Turgy

Tenez, Turgy, lui dit-ello, elle en a plus grand besoin encore que moi. Portez-lui ce bouillon

Turgy obéit, et demanda un autre bouillon pour la reine; mais il lui fut refusé.

Le 3 juillet arriva: il amenait avec lui une les plus grandes douleurs que put éprouver la reine.

Des municipaux entrèrent daus la chambre des princesses. Et, là, ils lurent un décret portant que le dauphin serait éparé de sa mère, et logé dans l'appartement le plus sur

A peine l'enfant eut-il entendu la lecture de cet horrible A peine i enfant ent-il entendu la fecture de cer normile arrête, qu'il se jeta tout effaré dans les bras de sa mère, jetant des cris perçants et demandant à ne point èrre séparé d'elle. De son côté, la reine avait d'abord été écrasée par cet ordre. Mais, soriant de sa stupeur à la vue des hommes qui venaient pour l'exécuter, elle reporta le dauphin dans son lit, et, se plaçant devant ce lit, elle s'apprêta à le défendre.

11 y eut un instant où les municipaux eurent peur de If y eut un instant où les municipaux eurent peur de cette femme, de cette nêre, de cette lionne, qui leur criait qu'ils pouvaient la tuer mois qu'ils nauraient pes son enfant. Une heure se pess an si en résis ance et en injures, en pleurs et en me aces. Enfan, les municipaux déclaré ent qu'ils allaient tuer le dauphin et madame Royale, si la reine ne cédait. Ce desprière menace brisa la reine, elle laissa tomber ses muis le long de son corps, et suffaissa sur elle-même an chevet du lit de l'enfant.

Alors madame Royale et madame Elisabe,h titbert ta dauphin de son lit of tha ill rem car la reine n'av it pla de forces. Cerendant, les qu'il fut habillé de fut elle par le prit et qui le remu aux mairs des municipaux. Le passe vre petit embrassa bien tendrement les trois femmes qui échtaient en sanglets, u milleu desquels on pouv re-co-naître les sanglos ma ernels, et sortit fondair en de la company de la co mes lui-mime, au milieu des municip; un

La reine arrêt les deux derniers, et presque à gen qui les suiglia de demancer peut elle, au emseil général, la rermission de revoir son fils, ne fût-ce qu'aux heures des

Ils le lui primirent; mais, soit oubli soit impuissa la mère et l'enfant étaient séparés pour toujours,

eltt. vat tant besin

SI PESI 1 c ut de x , urs entiers, de-

e ala contra e un consent ette scène 1 1 1 1 1 2 s ces prieres et des obsessions de le les trets princes et cur s'ils les terrous, mais au les d les d les et ces hommes qui leur us d Jer Tison qui tachait de ra h 'er se conduite cut y yant sim in norbit we but du dauphin

Mis quon ne usat pas l'reine cetaient les us i mors que simon fusut subir a l'enfant ry (I pie f's qu' le surpren it peurant, il le batter que l'enfant buy, il ses lirmes demeuralt les series etteres lass l'imm lultié de l'idiol seires ettiens Las I min lilité de l'idlo-le R. I pervait le scustraire dix ruculités de cet et a le resultante in su neure d'ange. Simon ver le domestique et l'forcart de le servir à et l'et un mecontent du service il dui donna à tra-ver l'et un tel coup de service qual faillit lui arra-101 Une au re fus dans un acces de colère, après lav r l lli sans line voyait qu' l'enfan' en était arrivé r v. l s cups sus crier il leva un chenet sur sa to pur le fuir et s'mon jett son chenet loin de lui. l i me cur arriva la nouvelle d'une victo re rempor-

tra frais i Caje dit Sim u si les chouans te dé-

ti sir lui ses le ux yenx bleus tout resplen-If the angelian is a second to the angelian in the second to the second

- h v marl niera s masieur, réponditel

LV

ON ANNONCE A LA RUINE SON PROCÉS. -- ON L'EMMÈNE A DELY REURES DU MATIN. - RIEN NE ME FAIT PLU MAL . - GARDÉE A VUE A LA CONCIERGERIE. -OBJETS SAISIS ET SCELLÉS. - LA PRISON ET LE CA-CHOT - HISTOIRE DE LA CONCIELGERIE. - ASPECT DU CACHOT. LE GARDIEN RICHARD. SYMPATHIE POUR LA BEINE. LA MAITRESSE DU MUNICIPAL. - DE POTSEVILLE, - LE BOTOUET ET LE BILLET, - ANEC-OTE OR LE O CHEVALIER DE MAISON-ROUGE, D

L rea Lettla de sen martyre, quard le 2 août, on le le lettlur but lire le de ret de la Convention qui rece le rea per le requirement du prour ur de la Com cle reaction for a la Caulergerie, afin qu'on lui

con format ell may, toplus qu'elle meme à déten-cle come region de mora dele écoutant le décret la tre de la late de meme avoir l'air le format la cette madame Royale demannone in hit of each true; mal ella mone in hit of each true Is raise further both early by fet devait to telephone both early by the duranting of the control of the contro serent et elle fut forcée de sortir du lit et de s'habiller

Ils lui demandere it ses poches, les fouillèrent, prirent tout ce qu'il y avait dedans quoiqu'il n'y ent aucun objet d'importance Après quoi, ils firest un paquet du tout, disant qu'ils allaient euvoyer ce paquet au tribunal révo dutionnaire, ou il serait onvert devant elle. De tout ée qu'elle désirat emporter, ils ne lui laissèrent qu'un moi choir pour essuyer ses larmes, et un llacon pour le cas où elle se trouverait mal

I heure de la squration arriva. La relue embrassa te drement mademe Royale, et de cet accent désespéré, si doubureux surtout lorsqu'il recommande l'espolt, elle lui ordonna d'avoir bien soin de sa tante et de lui obêtr comme à une seconde mer. Puis, a son tour, elle se jeta dans les bras de madame Elisabeth et lui recommanda ses en

Madame Royale ne répondit rien tant elle était atterré de voir sa mere pour la dernière fois. Madame Elisabeth lui dit quelques mots tout bas. Alors, sans Jefer davantage les yeux sur elles, de peur sans doute que sa fermeté ne l'abandonnat, la reine sontit.

Au pied de la tour, elle s'arrêta un instant pour que les municipaux cussent le temps d'écrire le procès-verbal, qui dechargeait le concierge de sa personne.

En socialit, elle oublia de baisser la tête et se heurta violemment au guichet; et, comme le sang vint à la blessure, on lui demanda si elle s'était fait mal.

Non, dit-elle rieu ne me fait plus mal maintenant.

Elle monta en voiture avec un municipal et deux gen darmes : arrivee a la Conciergerie, on la plaça dans la chambre la plus humide et la plus malsaine de toute la prison. La, elle fut gardée à vue par un gendarme qui ne la quitta ni jour ni nuit.

Les objets qui avaient été enlevés a la reine, et qui avaient été empaquetés et scellés pour être ouverts, comme on lui avait dit, devant le tribunal, étalent un portefeuille, un miroir de poche, une bague en or enlacée de cheveux, un papier sur lequel étaient gravés deux cœurs en or avec des initiales, un portrait de la princesse de Lamballe, deux autres portraits de femme qui lui rappelaient deux amies d'enfance de Vienue, et quelque signé symbolique, pleuse superstition de madame Elisabeth, qui, en faveur de sa sour, s'était défaite de ce talisman, précieux préservallf contre l'infortune

Hélas! les pauvres femmes, voyant la Providence imputssante, en avaient appelé à la superstition,

Le Temple était sombre, mais la Conciergerie était bien autrement sombre encore. Le Temple, c'était une prison ; la Conciergerie, c'était un cachot.

Vous connaissez cette construction massive qui s'élève à l'angle du quai de l'Horloge et de la rue de la Barillerie; c'est la Concergerie, c'est-à dire le bâtiment qui servait de logement au concierge du Palais. La tour carrée est la même dont relevaient autrefois tous les fiefs du royaume; mals, l'antique demeure des rois ayant été abandonnée à cette autre relue éternelle qu'on appelle la justice, la Conclergerie devint une prison dont il est question pour la première fois, le 23 décembre 1392, à propos de quelques habitants de Nevets qui y furent enfermés à cause de ré-bellion envers leur évêque. Plusieurs actes du xive et du xve sticle, constatalent l'insalubrité de cette prison, quand, au mois d'août 1548, une espèce de typhus décima les prisonniers et amena un ordre donné par le parlement de

faire assainir les cachots.

La Conclergerie est la prison historique par excellence;
Gabriel de Lorges, comte de Montgomery, y fut enfermé
en 1574 Catherine de Médicis vengealt ainsi le meurtre
du roi Hanri Ha Ravaillac à son tour vint y prendre place;
juils Cartonche, puis Damiens; étranges prédécesseurs de
Merie-Antoinesie, qui précédait elle-même madame Elisabeth, Ballly, Malesherb's, madame Roland, Camille Desmoullus, Danton, André Chénier, Fabre d'Eglantine, les girondins, Borles et les sergents de la Rochelle, Louvel, Fleschi Aliband et Meunier

Antrefols, a cet endrolt où sélève la Conclergerie, le sol était de div péds plus has qu'il n'est aujonrd'hui; la terre, appelée à décomposer toute matière, monte ensevells ant les monuments comme elle ensevell les hommes, ce qui était autrefols hors de terre est donc aujonrd'hui. tre qui était autrelois hors de terre est donc aujourd'hui sous terre; ces voites sombres forment des guicheis, des vortes, des antichambres; de longs corridors s'ouvrent en côté par des arcades sur des comes sombres, de l'autre, en descendant quelques marches sur des cellules humides et noires. Le qual, cette chaussée que le temps a élevée, sépare la Conciergerie de la Seine, qui, par son suintement, brillante les murailles des corridors et des cachots, tachés de temps et temps par des moisissures blanches ou des mousses verdatres. mousses verdatres.

Une autre communication est établie encore de la Conciergerie à la Seine; c'est celle qui conduisait des fameuses oubliettes du Palais à la rivière, sur la berge de laquelle on voit encore la grille par laquelle on emportait les corps, soft pour les jeter à l'eau, soft pour les inhumer: depuis, M. Peyre architecte, a transformé ces oubliettes en un aqueduc.

A droite, en entrant ou en suivant le plan incliné que

lule, une porte plus basse que la première, mais dont on avait ôté les ferrements et les verrous, donnait entrée dans une espèce de caveau mortuaire, dont les pierres, nolrcies par la funée des torches, rongées par l'humidité, semblaient suer la mort; une fenêtre plus étrolte encore que l'autre, plus treillissee encore de barreaux que la première, tamisait, même dans les plus beaux jours de l'été, une lumière douteuse qui ressemblait à un crépuscule.



C'étaient les odieux traitements que Simon faisait subir à l'enfant royal.

l'on voit du quai, on rencontre le guichet extérieur de la prison; un espace d'un mêtre environ le sépare d'une grille, qui donne sur un petit escalier aboutissant à une graude salle noire et enfumée qu'on nomme l'avant-greffe, ou le parloir libre.

Il était quatre heures du matin quand Marie-Antoinette franchit ce guichet, entra sous les arcades du cloître, arcades ouvrant sur une cour qui sert de promenade aux prisonniers. Arrivée à la seconde porte qui l'attendait tout ouverte au sortir du guichet, on fit descendre trois marches à la prisonnière, et elle se trouva dans une chambre souterraine à laquelle le jour emprunte sa lumière d'une cour entourée de hautes murailles, qui semblent en faire une citerne vide; à gauche, dans le mur de cette première cel-

Au fond de ce caveau, en face de cette fenètre, un misérable lit, un grabat humide, sans ciel, sans rideaux, sur lequel était jetée une de ces couvertures grossières, qui appartiennent aux hôpitaux, attendait la fille d'un César, la femme d'un Bourbon.

Le reste de l'ameublement se composait d'une table de sapin, d'un coffre en bois et de deux chaises de paille.

Tout cela était éclairé avec une chandelle de suif, dont la pâle lueur allait se reflèter sur le sabre de deux gendarmes, en faction dans la première chambre, et dont la consigne était de ne pas perdre de vue la prisonnière, même pendant la nuit.

Voilà pour les murailles, voilà pour le fer, voilà pour le chêne: toutes choses qui demeurent sourdes, impassi-

i ai footle, i s, pe e re, te i s de lui, pe i pier avat pluée c footur la rece, . ht Ts a et sa lemme,
a ux g reliens
c es braves gers als sap-

1 1, r que de re la geohère de la control de la marceration de Mariee n elle porter dans son cacho. 1 . le le ure, seus préente qu'il y avoit r cela elle se chargen de la pre clait un moyen d'entrer d'is de ' pos nière un moi d'encouragement. une nouvil du Temple, e no un reda sine autre prison; aussi r demai ler a madame Royale e 1 r me av n pu laisser an Temple. Ma-dome Royale remirent aussitôt au n ell s purent russembler de taj isseres n de fil, d'auguilles et de crochets; spire puavec la lame et le coton, la reine le la coton la reine la la coton la reine la la coton la reine la la coton la reine la coton la reine la la coton la reine la coton la coton la reine la coton la coton la reine la coton
V 1 s s p e q e la reine trouvait à l'interienr selle en avant aussi an dehors Nons

la es avant celle-ci, le chevaller
la son devouement veulant sur

r l 1 1 lit ou ce qu'il essaya de faire. une femme qui etait la mafresse, i n'il presenta Rougeville, comme un jeune n'il lui présenta Rougeville, comme un jeune in the first full presents Rougeville, comme un jeune of the first pour affaires d'intérêt, venu i s' r no'lle c le a Paris. Pendant le diner, la contribit d'un tume elle tomba natureliement sur la l'ul des y mons da jour avalent une telle importe e qu'il i mpossible de ne pas les coudoyer; la mons i l'ul la captivi é de Marie-Antoinette, four l'impossible de la fave precise de l'acceptant de

1 1 1 d'aposition d'alomnés et de l'argest, »

d) r on partit pour la Concergerle

I no file e lenr urs de so exhibi on.

e ii r

(R (1) H tir Palli t (q 1 1 aveith d'un (q 1 ' ri) 1 (r r e) b a la (finit 1 ficur t u.) (r midante pour les

jours de sen defenseur, elle piquait sur le billet lui-même ute reponse regative ave une epugle, lusqu'un des gen-darmes en faction a la 1 v. du eachot ontra luusquement et s'empara du b'llet. Il en resulta une sombre rumeur, le gendarme n'était pas fache de se donner une grande importance à lui-meme en demant une grande importance nadame Richard et son tils furent arrèés, et la tête de Rougeville fut mise a prix. Heureusement Rougeville se

Ceux qui ont 'n mon roman du Cheralier de Maison-Ringe, ceux qui ont vu ma pièce des Girondins compren-dront sans donte que l'intrigue en est empruntée au fair que nous venens de raconter, mais ce qu'ils ne peuvent s voir c'est la d'ulcureuse ancedote que je demande a mes le i urs la perm ssi u ce consigner ici.

Le roman du Cheviter de Maison-Rouge portait d'abord continaturellement le titre de Chevater de Rougevalle, sous ce titre, il etait annonce a la Democratic pachque, qui devet la mublica lessarious anno de la la lemocratic pachque, qui devast le publier, lorsqu'un matin, je reçus une lettre con une en ces termes :

. Monsieur.

Mon père a marqué dans la révolution française, d'une Mon pere a marque dans la revolution trançaise, d'une faccon si rapide et en même temps si mystéricuse, que le pe vois pas, je vons l'avone, sans inquiétude, connaissant vos principes républicains, son non en tête d'un roman en quatre volumes de quels incidents avez-vous pu accompagner le fait qui se rattache a son nom? Votta ce que je vous demanderai avec quelque inquietude, quoique je connaisse, monsieur, tout le respect que vous professez pour les grandes choses fombees, toutes les sympathies que vous avez mont jes mulles dévouent ets. avez pour les nobles dévouements

"Veuillez, mensieur, me rassurer par quelques mots: l'attends une reponse à ma lettre avec imputience. Agréez, ionisteur, l'assurance de mes sentiments les rlns distingués.

« Marquis DE ROUGEVILLE, »

On comprend que je m'empressai de répondre. Voici ma

a Monsieur.

" J ignorais qu'il existat encore, de par notre France, un n dignorais qu'il existat encore, de par notre France, un homme qui eut l'honnour de s'appeler le marquis de Rougeville. Cet homme, vous m'apprenez son existence et les obligations qu'elle m'impose: qualque mon roman, monsieur, soit tout en l'honneur de monsieur votre père, à partir de ce moment il a cessé de s'appeler le Chevalter de Rougeville, pour s'appeler le Chevalter de Maison-Rouge.

« Veuillez recevoir, monsieur, l'hommage de mes sentiments les ulus distingués. »

ments les plus distingués. »

Un mois à peine s'était écoulé, lorsque je reçus cette seconde lettre :

" Monsleur.

« Appelez votre reman comme vous vondrez: je suis le dernier de la famille, et je me brûle la cervelle dans une

« DE ROUGEVILLE.

Petite rue Mudame, nº 3. .

'ouvris le tiroir de mon bureau jy cherchat la premiere le tre, je comparal l'écriture de l'une avec l'écriture de l'autre, c'étalt bien la même.

L'écriture était nette, ferme correcte, et l'on y cut value-

ment cherché la trace de la moindre emotion.

J'ens quelque peine à croire à la realité d'ene pareille décision: l'appelai un de mes secrétuires et je l'envoyai prendre a l'instant même, à l'adresse indiquée dans la lettre, des nouvelles de M. de Rouveville.

Il venalt effectivement de se tirer un coup de pistolet dans la tete, mais il n'étali pas mort et ans répond e de sa vie, les médecins espéraient le sauver.

Vous frez tous les jours pr ndre des nouvelles de M. de Rougeville, disje a mon secrétaire, et vous me tiendrez au courant de sa santé.

Perdant deux jours, il y ent une amilloration progres-

Le troisième jour, il revint et monnonca que M. de Rongel pendant la nuit précéderte avent arrache l'appareil de ble ure, et le matin était mort de télung

Revenons à la reine

LVI

RICHARD REMPLACE PAR BAULT A LA CONCIERGERE : - LES FLEURS ET LES FRUITS. - LES RELIQUES. LES CHEVEUX DE LA REINE. - LA COUCHE DE CHAUX. - LA COUVERTURE DE COTON. - LA BOUCLE DE CHE-VEUN. - LA JARRETIÈRE. FOUQUIER-TINVILLE - CHAUVEAU-LAGARDE ET TRONSON-DUCOUDRAY. - LA REINE AU TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE, - LES JUGES ET LE PRÉSIDENT. - L'ACTE D'ACCUSATION, L'INTERROGATOIRE. - INDIGNATION DE LA REINE. - LES QUATRE QUESTIONS. - SENTENCE DE MORT. - LA SALLE D'ATTENTE, - LETTRE DE LA REINE. LES TROIS ADDES CONFESSEURS REFUSÉS. - INSIS-TANCE DU DERNILE. - ESPÉRANCE DE LA REINE. -LA ROBE ELANCHE DE LA DERNIÈRE TOILETTE. COURAGE DE LA REINE. - URIS DU PEUPLE. - 1.1 CHARRETTE. - L'ASSOMPTION. - LA BÉNÉDICTION CLANDESTINE. - L'ÉCHAFAUD ET SANSON. - DER-NIÈRES PAROLES DE LA REINE. - ON MONTRE SA TETE AU PEUPLE. - LE 16 OCTOBRE 1793.

Richard et sa femme, avons-nous dit, soupçonnés d'étie les complices de Rougeville, avaient perdu leur place : il s'agissait de nommer quelqu'un a ce poste important, et l'on songlait à l'infame Simon, quand deux anciens concierges de la Force, madame Bault et son mari, sollicitérent avec a son tour elle vit tout a coup apparatire, sans pouvoir y creire

d'abord, des visages amis. L'ordre avait ete donné par la Commune de mettre la rei- e L'ordre avait été donné par la commune de mettre la rei le l'ordinaire des prisonniers, c'est-a-dre au pain roir et d'eau; l'eau de la Seine faisait mal à a reine, et, depuis longtemps, elle sollicitait de boire de l'eau d'Arcueil dont elle avait l'habitude; madame Bault fit venir de l'eau d'Arcueil dont elle avait l'habitude; madame Bault fit venir de l'eau d'Arcueil en cachette, et hui prépara elle-même ses aliments, puis, après le nécessaire viut le luxe; les marchandes de fleurs et les marchandes de fleurs et les marchandes de fleurs et les marchandes de grandes au appraignes que marchandes de fleurs et les
neurs et les marthandes de fruits de la halle, anciens four-nisseurs des maisons royales, apportaient des melons, du raisin, des pèches, et même des bouquets, que le concierg,, au risque de sa tête, faisait passer à sa prisonnière. C'était bien andacieux, et, un jour, cette audace faillit avoir sa punition: les administrateurs de la police s'aper-quent que, pour intercepter l'humidité, on avait tendu u le riselle tauraccie antre le lite de la puri aille suttention, disvieille tapisserie entre le lit et la mulaille, attention, dirent-ils, qui sentait son courtisan d'une lieue,

Bault répondit que c'était pour assourdir les plaintes de la reine, qui pouvaient être entendues des autres prison-

On se contenta de l'excuse.

La reine u'avait que deux robes, l'une blanche, l'autre La reine u avait que deux robes, i une blanche, i autre noire; l'humidité les faisait tomber en lambeaux; trois cl'emises les seules qu'elle possédat, et ses bas et ses souliers imprégnes d'eau, en étaient venus à être hors de servite; la fille de madame Bault fit passer à la reine d'autres bas, d'autres themises et d'autres souliers, et distribua, comme des reliques, ces hardes que le malheur et la prison avaient sanctibles; mais ce que la relieu ne nouveix reguela. sanctifiées: mais ce que la reine ne pouvait rempla et, c'é aient ces beaux cheveux blonds déjà atteints a Varennes, et qui blanchissaient et tombaient, comme à l'approche de la mort de l'arbre, se fanent et tombent les feuilles qui faisaient sa chevelure.

Puis, grâce à une surveillance moins active, à un relâchement de rigueur de ses deux gendarmes, la reine avait une autre distraction : elle écrivait à l'aide d'une acguille sur la muraille noircie. C'est une des premières e nsolations des prisonniers, on le sait, que de laisser après eux, sur les murs des cachots qu'ils ont habités, la trace de leur douleur du de leur résignation. Ce que la reine laissait à ceux qui habiteriant le prochés après alle gétérient englemes passages. teraient le cachot après elle, c'étaient quelques passages de psaumes et de l'Evangile, quelques vers des poè es allemands et italiens: tout cela était mélancolique, sombre, mais rési-gné. Un jour, un commissaire, attendri, voulut les copier: ses collègues firent passer à l'instant même une couche de

chaox sur la muraille. Le dernier jem some it était con danne à s'étendre avec le souffe, l'esto à mourir avec la

Les lourdes convertures de la pricie ffaire la reine dans son sommed, elle desira one couver u e plus legere, une converture de coton. Bault eut l'impra et c de transmettre ce de ir au procureur géneral de la Commoune, qui que fris-

Qu oses-tu demander la? s'ècria t-il; un convecture de coton pour la veuve Capet? Tu mériterais d'être envoye a la

La reme était profondément recourals an ende tous les soms que ces braves gous avaient pour elle. Un jour, elle es-saya de glisser dans la main de Built une boucle de che-

Les gendarmes surprirent l'égeste, s'emparerent des guits et des cheveux et les remirent a Fouquie-l'inville. Ces gants et ces cheviux étaient destires à ses enfants ; la moindre chose venant d'eux lui eût piru si préci us ; qu'elle eut voulu leur faire le même bonheu. un donn int, qu'elle eut eu a récevoir : alors, elle commenca une de ces curves de patience comme les prisonmers ont se ils le courage d'en accomplir : elle estila le vieux tapis tendu pres de son lit, et, à l'aide de deux cure-dents d'ivoire, elle tric tion juri i re qu'elle daissa glisser à ses piels quod de fut achevée. Baunt de son côte, laissa tomber par megarde son mouch ir; le mouchoir timba sur la jarretire, et, en ramassant l'un,

Les jours s'écoulerent ainsi, plus longs saus doute pour les prisonniers, mais fugitifs cépendant pour eux comme p ur les élus du bonheur. Le 13 octobre arriv, et Fou juie Triville avec lui.

Il venait signifier à Marie-Antoinette son acte d'accusa ion. Elle l'ecouta, grave et dedaigneu-e; en la metait enfimen face de la mort, elle redevenait aussi forte que ses bour-

Deux avocats avaient sollicité l'honneur de la defendre. Jeunes tous deux, pleins de sentiments généreux, ils voulaient rattacher leur nom, leur vie et peu-e re leur mor, au proces de la pauvre reine: c'est un laissez passer pour l'avenir, que ces suprêmes attachements offerts aux grandes intortunes.

Ces deux défenseurs étaient MM. Chauveau-Lagarde et

La reine, restée seule après la lecture de l'acte d'accusation, jeta quelques mots en réponse à cet acte. Elle n'espérait pas son salut, elle voulait seulement que certaines imputations ne subsistassent point sans être réfutée

lendemain, on lui annonça qu'on l'ettendait pour la conduire au tribunal révolutionnaire : elle jourait y aller drapee dans des haillons, elle jouvait faire rougir la République ru France les Français de la misère où ils laissaient tomber celle qui avait été leur reine.

Eile eut la dignité de ne point che cher une pareille ven-

Elle s'habilla, au contraire, du mioux qu' lle put, se fit coiffer par la fille Bault, et, au bout de dix minutes, ripondit qu'elle était prête.

On ouvrit les portes : une double hale de gendarmerie s'étendait de son cachot au prétoire : derrière ces gendarmes, le peuple, qui la regardait passer avec les yeux ardents de la vengeance qui va être satisfaite, était entassé. Elle entra dans la salle de ce pas dont parle Virgile et qui re è e la reine ou la déesse.

Assise au banc des accusés, elle dominait les spec iteurs, jusqu'au dernier moment, le hasard la foisait plus élevée que ceux qui l'abattaient.

Les juges étaient Hermann, Foucault, Sellier, Coffinhal, Deliège, Ragmay, Maire, Denisot et M ss.m. Hermann était le président.

Le tribunal laissa a la foule tout le temps né essoire pour contempler cette grande misere, ce sopréme ab osement : puis le président Hermann commença l'interrogatoire.

— Quel est votre nom? demanda-f-il.

- Je m'appelle Marie-Antoinette de Lurraine d'Antriche,
 - Votre étal?
 - Veuve de Louis ci-devant roi des Français.
 - Votre âge?

Trente-sept ans

Le gref er fit lecture de l'acte d'accusation. Il contenuit à la fois un exposé des crimes qu'on eut lu reliocher à Ca-therine de Médicis et à Marguerite de Bourgogne 1.

La reine écouta l'énumération de ces crimes, sans étonne-ment, sans émotion, comme une femme hai ituée à s'ent-ndre dire d'pareilles infamies : soit résignation soit indifference, soit que son âme eût déja par la pensée quitté la terre, elle avait l'air d'écouter encore, mais de ne plus entendre, et ce-

¹ Voir l'A mexe, à la fin du volum.

que duri ... de la acte The difficility of the design of the six of

to refer to the full strate of t

t s cur ce fut l'isju en lu lut les te el e par sa propre enfint, ce fa l se le duphin de le crisce oft sav V propressor son concadors, no frissor 1s elle se leva pide pris que mana

re set usant vesses fits, squiai jon appelle a toutes es méres!
ri e i soleva dans l'auditoire pur repindre
i vesse l'elpert ondamice
sits sel elle flut ondamice

1 Es le ser qu'l'ait existe des me na ivres et inte tere rs d la Riphaine les lites mai curres et melles ex-tere rs d la Riphaine les lites mai curres et melle g es tei lat se le ra urlar des seconis et algent, la lor der le tere cul rin cire français et a y la lin lo e pr gres de leurs aim si

e'el nol. c vor o pere a cos ma cuvics e r l'ee es la lligen es t

« 3 Est il instant qu'il a existé un emplot et une cons frt burnlar auffan er a guerre civile dans l'intériour de la Rejuriju

. Mar e Autor e te d'Antrole veuve de L'uis (a, et, e t els o vanicue l'avoir parti ij sui omplète a cette cons-piration .

L's jures, après une l'eure de deliberation, rentrerent à l'hree' promiet afhrmativement sur telles

Al rs. e prés lett s dressant à l'autiteure, prononça les far les sulvantes

st les Il yens qui rempissent l'auditoire n'étaient pas des hommes libres et, par cette rais n, capables de sutir to le la digrate de leur alie, je devrais peut être leur rappeer quan me ' cola os'i e nationale va proto er, la l la ra n la m ralité leur commandent le plus grand a me que la latitur datendatour signe d'approbation, el per nom de publique crime qu'elle soit converte, une f a' en eg r la lei n'appartient plus qu'au malheur et

Al ro l'en ne qui avuit été cor luite hors de la saile, est li trodulte de reuveau pour entendre sa sentence, qui lui fut signifié en ces termes

Le tribunal, d'agre la déclar tion unanime du jury, fal-Le tributal, d'agre la déclaration unanime du jury, fatter tor tor e require arc de l'accusateur poble, d'apre la lor troit à comme l'adite Mari Antoinette. I le Lorrone d'Aut lore veuve de Louis cape, a la peine de lort déclare conformément à la loi du 10 mais i riner de lore conformément à la loi du 10 mais i riner de la l'uns elle a dans l'etendue du territoire france.

20 3 12 6 6 7 12 au profet de la République, or l'important de ret sont excute sur la lorge de la République d'important de ret sont excute sur la lorge de la République d'important et afin hé dans tout l'important de la République de l'entre l'important et afin hé dans tout l'important de la République de la If I e a Pipelipe

Cette e transcentification of the description of the control of th l abal wr selli' re

I. f = (it is b of a felle wait quel ues observafore on research and the entropy of the order of the control of th

the state of the third three least plus que to the la little of the latter of the latt all- 1 m

Le , 3 dur recent a elte endamn tion q 1 3 1 7 he fer ne haie, me eine deteCes aj plau fissements joursuivirent la condamnée jus-

ces applatuissements poursuivirent la containnée jusque dans la salle des morts.

Arrivée la aux premières lueurs de son dernier jour qui miniogaien à s'inflier à travers un épais brouillard l'octobre elle ecrivit la tettre suivante, qui ne parvint pas s'in idres y mais qui fut remise à Fouquier-Tinville, lequel à r'aut à C'u hon dans les papiers de qui ou la trouva, quand tous deux à feur tour furent allès rejoindre celle au ils avalent condamines. quals avalent condamnée.

« Ce 16 octobre, a quatre heures et demle du mathi.

t'est a vous, ma sour, que j'ecris pour la dernière fois Je viens d'être condamnée, non pas à une mort honteuse, elle ne l'est que pour les criminels, mais à aller rejoindre votre frere. J'espère montier la même fermeté que lui, l'ai un profond regret d'abandonner mes pauvres enfants; vons savez que je n existais que pour eux et pour vous Vous avez, par votre amitte, tout sacrifié pour être avec rous; dans quelle position je vous laisse! J'al appris, jar le plaidoyer même du procès, que ma fille était séparée de vous. Helas! la jauvre enfant, je n'ose pas ini cerire, elle ne recevrait pas na lettre, je ne sais même pas si cette lettre vous parviendra Recevez pour eux deux ma bénediction. J'espère qu'un jour, lorsqu'ils seront plus grands, ils pourront se réunir avec vous et jourr en pleme liberté de vos tendres soins Qu'ils pensent tous deux a ce que je n'ai cessé de leur inspirer, que leur amitie et leur confiance mutuelle fassent leur leur que par le leur qu'ille ce le leur confiance mutuelle fassent leur le leur qu'ille a par le de le leur qu'ille botheur: que ma fille sente qu'a l'âge qu'elle a, elle doit t ujours aider son frère de ses consells, que l'expérience qu'elle au a de plus que lui et son amitié pourront lui inspirer. Qu'ils sentent enfin tous deux que, dans quelque position of its pourront se trouver. Its ne seront vialment hereux que par leur union ; qu'its premient exemple de neus Combien dans nos malheurs notre amitie nous a donné de consolation : et, dans le bonheur, on jouit doublement quand on peut le partager avec un ami; où en trouver de ilus tendre, de plus cher que dans sa propre famille? Oue won fils n'oublie jamais les derniers mots de son i ere, que je lui repete expressement. Qu'il ne cherche jamais à renger ne fre mort.

Jal à vous parler d'une chose bien pénible à mon cour, Je sais 'com, ien cet e dant doit vous avoir fait de la pelne. Pardonnez-lui, ma chere sœur ; songez a l'âge qu'il a et comnten il est facile de faire dire a un enfant ce qu'on vent et mome ce qu'il ne comprend pas. Un jour viendra, jespère, ou il ne sentira que mieux le prix de toutes vos bontés et de votre tendresse pour tous deux. Il me reste à vous confier encore mes dernieres pensées. J'aurais voulu les écrire dès le commencement du procès; mais, outre qu'on ne me laissait pas écrire, la marche en a été si rapide, que je n'en aurais pas réellement cu le temps. Je meurs dans la religion catholique, apostolique et romaine, dans celle de mes freres, dans celle ou j'ai été élevée et que j'ai toujours professée; n'ayant au une consolation spirituelle a attentre, ne sa hunt pas é il existe encore des prêtres de cette religion, et même le lieu eù je suls les exposerait trop s'ils y entralent une 'ols je demande pardon sincerement a Dleu de toutes les fautes que j'al pu commettre depuis que j'existe. J'espère qu'il veudra blen recevoir mon Ame en sa miséricorde et sa bonté ; je pardonne à tous mes ennemis le mal qu'ils m'ont fall. Je demande pardon a tous ceux que je connals et à vous, ma sœur, en particuller, de toutes les peines que sans le vouloir, jaurais pu vous causer de dis adleu à mes tantes et a tous mes freres et sœurs J'avais des amis, l'Idée d'en etre séparée pour jamais et leurs pelues sont un des plus rands tegre s que j'emporte en mourant; qu'ils sachent, du moins, que, jusqu'a mon dernier moment, f'al pensé a eux Adleu, ma bonne et tendre seur; puisse cette lettre vous arriver! pensez tonjours a moi. Je vous embrasse de tont mon cœur, ainsi que ces pauvres et chers enfants. Mon Dien! qu'il est déchirant de les quitter pour toujours! Adleu! adleu! je ne dois plus m'oc uper que de mes devoirs spirituels; comme je ne suis pas libre dans mes actions, on m amenera peut être un prêtre, mais je profeste lei que je ne lat diral pas un mot et que je le traiteral comme un être ab solument étranger. »

Bault é alt là, il attendait cette lettre ; cette lettre achevée, la reine en baisa toutes les pages, la pila sans la cacheter et la lui remit.

Mals, comme nous l'avons dit, Bault fut obligé de la remitre lui mome a Fouquier-Tinville.

On voit que la refue avait pris d'avance la résolution de refuser tout prêtre assemente qui se présenterait à elle.

L'archevèque de Paris, Golel, lui en envoya successivement trois. L'un était le curé constitutionnel de Saint-Lander de la constitution de la cons dry, neumé Girard, le scond, l'abbé Lambert, un des vi caire de l'archevêque de Paris; le troisieme, un prêtre meltie allemand, moltie français, nomme Lothringer

L'abbé Girard se presenta le premier, la reine l'accu, il-

lit plus que froidement.

Je vous remercie, lui dit-elle, mais ma religion me défend de recevoir le pardon du Seigneur par un pretre d'une autre religion que la rengion romaine. J'en aurais bien besoin pourtant, ajouta-t-elle comme si elle se parlait a ellemême, car je suis une grande pecheresse; par bonheur, je vais recevoir un grand sacrement!

Oni, le martyre, dit le bon curé a demi-voix et en s'lu-

clinant

Voyant refuser son doyen et son supérieur, l'abbé Lambert ne parla même point a la reine ; il se tint a distance, et suivit, comme lui les larmes aux yeux, l'abbé Girard qui se retirait.

Quant à l'abbé Lothringer, il y mit un entêtement consciencieux dont l'insistance troubla presque les derniers moments de la reine. Elle eut beau refuser, il demeura ; elle eut beau lui dire qu'elle déstrait puiser sa consolation en elle-

meme, il voulut malgré elle la consoler.

Ce qui rendait la reine si ferme dans ses refus, c'était une espérance inspirée par madame Elisabeth; madame Elisabeth lui avait indiqué le numéro et l'étage d'une maison de la rue Saint-Honoré, devant laquelle passaient les condamnés pour se rendre à la place de la Révolution; et, dans cette malson, à l'étage indiqué, un prêtre se trouverait le jour du supplice, au moment du passage, pour laisser tomber sur sa tête cette absolution in extremis, pour laquelle l'Eglise a remis tous ses pouvoirs à ses plus humbles minis-

La reine avait dépouillé la robe noire de la veuve pour revê lir la robe blanche de la martyre; la fille du concierge Bault l'avait aidée à s'habiller, elle lui avait passé la plus belle de ses trois chemises, celle où il y avait de la dentelle; puis elle la coiffa, enferma ses cheveux banchis dans un bonnet blanc serre d'un ruban noir et couvrit ses épaules amaigries, d'un fichu blanc comme le reste.

A onze heures, les gendarmes et les exécuteurs entrèrent dans la chambre des morts; la reine les vit venir à elle sans pâlir. Tont sentiment de crainte était éteint chez la condamnée: bien loin de craindre, elle semblait au contraire aspi-rer à l'échafaud

Elle était assise sur un banc, la tête appuyée au mur; elle

se leva, embrassa la fille du concierge, se coupa les cheveux elle-même, se laissa lier les mains saus plainte ni murnare, et suivit d'un pas ferme ses terribles guides.

Seulement, en rassant de l'escalier dans la cour et en jetant les yeux autour d'elle, elle aperçut la charrette des condamnés qui l'attendait, elle et ses compagnons de supplice; à cette vue, elle s'arrêta et fit un mouvement pour rejourner en arrière, en même temps qu'une expression d'étonnement, plus que d'étonnement, d'horreur, passait sur son visage

Elle avait, jusqu'à cette henre suprême, cru qu'elle serait conduite à l'échafaud dans une voitute fermée, comme or avait eu la pudeur de le faire pour le roi; mais l'égalité devant la mort avait été poussée pour elle, comme on le

voit, jusqu'à ses dernières limites.

A peine apparut-elle, que tout ce peuple, entassé sur les quais et sur les ponts, ondula comme une houle; puis, de toutes ces poitrines haineuses, pleines de récriminations et de fiel, s'élancèrent les cris de : A bas l'Autrichienne! à mort la veuve Capet! à mort madame Véto! à mort la tyrannie

On crut un instant, si fort la foule se teuait pressée, la charrette ne pourrait passer; mais le comédien Grammont prit la tête du cortège, et, brandissant son sabre nu, écarta la foule avec le poitrail de son cheval.

Mais bientôt tous ces cris s'éteignirent sous le regard froid et sombre de la condamnée ; la lutte avait duré dix minutes; pendant ces dix minutes, ses joues empourprées, puis blê-missantes, avaient indiqué le combat effroyable qui se livrait en elle; enfin, après s'etre vaincue elle-même, elle avait vaincu les spectateurs.

En effet, jamais physionomie n'imposa plus énergiquement le respect. Jamais Marie-Antoinette n'avait été plus grande et plus reine. Indifférente aux exhortarions de l'abbé Girard, qui l'avait accompagnée malgré elle, son front n'oscillait ni à droite ni à gauche : la pensée, vivante au fond de son cerveau, semblait immuable comme son regard. Le mouvement saccadé de la charrette sur le pavé inégal faisait par sa violence même ressortir la rigidité de son maintien. On eût dit une de ces statues de marbre destinées à une tombe, et qui cheminent sur un chariot. Seulement, la statue royale avait l'œil lumineux, et ses cheveux fouettaient ses joues, agités par le vent.

Cependant, en arrivant à la hauteur de l'église de l'Assomption, cette rigidité disparut. Les yeux de la reine se levèrent et parurent chercher avec inquiétude un objet inconnu. Les spectateurs qui ignoraient ce que cherchaient ses yeux, cru-rent qu'elle était un instant distraite par ces drapeaux flottants, par ces banderoles dérou!ées qui ornaient pr sque

toutes les fenêtres de la rue Saint-Honoré. Mais Dieu seul, la rein et un homme placé a une senetre d'un troisième étage,

Ses yeux cherchaient le numéro de la maison indiquée par Ses yeux cherchaient le numéro de la maison indiquée par madame Elisabeth, et, dans cette maison, le prêtre qui devait laisser t⊕mber sur elle les paroles béntes. Elle trouva le numero, et, a un signe fait pour elle seule, elle reconnut le prêtre.

Alors, elle terma les yeux, baissa le front, se recueillit et

Puis elle releva sa tête entourée d'une auréole de joie, qui étonna ceux qui avaient vu s'opérer en elle cette transformation dont ils ne pouvaient deviner la cause.

Cependant la charrette avançait toujours.

En arrivant sur la place de l'exécution, elle s'arrêta juste en face de la grande allée qui va du pont Tournant aux Tulleries. Marie Antoinette tourna la tete vers son ancien pa-lais, quelques larmes roulaient sur ses joues. Ces larmes n'étaient pas de regret sans doute : elle n'y était entrée que pour souffrir.

La reine, avertie qu'il fallait monter sur l'échafaud, descendit a l'instant même, mais avec précaution, les trois degrés du marchepied. Elle était soutenue par Sanson, qui jusqu'au dernier moment, en accomplissant la tâche a laquelle il était lui-même condamné, lui témoigna les plus grands égards

Quelques pas lui suffisaient pour passer de la charrette à l'échafaud; elle les fit sans précipitation ni lenteur; marchant de sa marche habituelle : puis elle monta avec majesté les degrés funèbres qui s'échelonnaient devant elle.

La reine atteignit la plate-forme; le prêtre continuait de lui parler sans qu'elle l'écoutât; un aide la poussait doucement par derrière, un second dénouait le fichu qui lui couvrait les épaules.

Marie-Antoinette sentit la main infâme qui effleurait son cou; elle fit un brusque mouvement pour se retourner, marcha sur le pied de Sanson, qui, sans qu'elle le vit, était occupé à préparer la fatale bascule.

Pardon, monsieur, lui dit-elle, je ne l'ai point fait ex-

Puis, se tournant du côté du Temple: Encore une fois adieu, mes enfants! ajouta-t-elle, je vais rejoindre votre pere.

Ce furent les dernières paroles que prononça Marie-Antolnette

Le quart après midi sonnait à l'horloge des Tuileries, lorsque la hache tomba et sépara la tête du corps. Le valet du bourreau ramassa cette tête, et, la montrant au

Ainsi mourut, le 16 octobre 1793, Marie-Antoinette-Jeanne-Joséphe de Lorraine, fille d'empereur et veuve de roi. Elle avait trente-sept ans et ouze mois, et était demeurée vingtpeuple, il fit le tour de l'échafaud.

trois ans en France. La bière dans laquelle elle fut ensevelie coûta sept francs ainsi que le constatent les registres de la Madeleine

LVII

LES DERNIERS HOTES DU TEMPLE. - LA FOUILLE DE QUATRE HEURES. - PERSÉCUTIONS PUÉRILES. - EX TRAITS DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL. LE DÉ D'OR. - LE PANSEMENT REFUSÉ. - LE JUS D'HERBES. — DEUX BOUILLONS. — L'ÉGALITÉ DES JOURS. - LA FAUSSE MONNAIE. - LE TRICTRAC. -LE MAIGRE DE MADAME ÉLISABETH. - SÉTARATION DE MADAME ÉLISABETH ET DE MADAME ROYALE. --- LE 10 MAI 1794. - INTERROGATOIRE DE MADAME ÉLI-SABETH PAR FOUQUIER-TINVILLE. - CHEFS D'ACCU-SATION. - LE 10 AOUT, LES DIAMANTS, CORRESPON-DANCES, ETC.

Puisque, laissant de côté les événements qui se passaient en dehors du Temple, nous avons suivi les catastrophes royales de Louis XVI à Marie-Antoinette, ne quittons cette sombre prison qu'après en avoir fini avec ses illustres captifs.

La reine conduite du Temple à la Conciergerie, et de la Conciergerie à l'échafaud, il ne restait plus au Temple que madame Elisabeth, madame Royale et le jeune dauphin. with the creation

S du toqui pes vegue
te rer natame
te sa Le pus
ve a sente La
due 1 s dux pun
ers 1 a eule
e (1 decenarie

. e. io do ore ii a'te i les jur v ce j . s v . es co s iles d ve de jlus colully upon the second of the I S I S OF APPER A

e h e servee hier depose

i de la treguis par Elisade la tregui para
ve un telerredetest pere
au e pere alminstratur du
t f i f treguis commé un autre de

r sed on rexection allered ax descention of the second sec

t to to the un intre and the second s

11 1 tule des ju

t t t prior t deux hordque l'or porvat
t renva que citelt
que l'e de la Ren
du au II nervint

e et al La lon na muncher ru l'un lettre q'u e esit une n

l ortae d'qu't erfi Elle ciciren quati u de gerkr i

i fruit of clr mertle met lete C () of an d'use santé () d'usend hu The ence r in la \mathbb{R}_4 couple ains qui du devea des magis ra κ di tre ir toute est ce a abus a l'us at i qu'ils viennont a

Acre e qu'a compter de ce jeur, l'usage de tout rem de par qui un ce sul cessua pisqua ce qu'il en au ele refere au cus il genera de la Commune, pour etre slatue pur lui e la laivet ca co qu'il appar lendra L'cousel adepe l'arra c'ou c'us il du Temple dans

the designantes dan has des pauvres princesses, ce a ce il podavit suivie ponetuellement les commandements et les autres elles soxioscrent à toute sorte d'injurée de gressertet s'pour tacher de laire maigre joudant l'sjours de l'ille ce l'intre autres plaisanteries, on neur re di fite, depa de ju un autoir de l'galife universille l'ille de la ce l'ille autre d'ille galife universille l'ille de la ce l'ille de l'action course les jours. Il a fleurs les sein, mes avaient che sapirimes au probates de autre des des de la celles.

des decades

Ma gre tontes ces bom es raison ; un vendredi, madam Elisale li ius sa i peur obtemp des œuls ou du poisson. — Pourquoi celà, des œus ou du poisson? demanda le

Four faire maigre, reponda madante Elisabeth. Et pourquoi veux-tu faire maigre? Pairce que c'est une des prescriptions de notre sa me

Mass citoyeme, s'ecra le municipal avec une pre-fe ide al e peur l'imporance et la superstition de la pre-sentime mass tu ne sais donc pas ce qui se passe? Il n'y 1416, qui les sots qui crocent a cela!

Mactune El sabeth s' resignet, et, a partir de ce moment,

cessi de rien demander.

Un jour, or se presenta chez les prisonnières pour proceder a une fomilio plus re oureuse qu'au une de celles qui avaicut ercare etc operees

sour n les avait ac usées de foire de la frusse monnale

il : voit entendu et recornu le brait du balancier. Il en conta aux frin esses leur trietrae c'est à-dire la dernière distraction qu'on leur eut laissée. C'et ilt le l'ruit des des que Simon avait pris pour celui du balancier

Le 10 janvier 1704, les princesses entendirent un grand bruit chez le jeune prince, elles furent alors convair ues qu'un l'emmenait hors du Temple. En effet, en regardant pau le trou de la serrure, elles virent emporter force paquets. A partit de ce noment, elles le creent parti, tan-dis qu'il n'e ait que deme rure. Ce ai Simon qui étalt parti- force d'opter entre la ple e

de nuntelpal et c'le de gardien du d'uphin, il avait opé pour celle de ménic pal

Outque privee d'aliments magres, rendame Elisabeth fit s'n c'r ve cuttre c'h re deparat pes Elle pren it a da unic'é u de de cafe au lai de s'dr'elle mangeall utc'h r'eau de pa'n sc

Quant a madame Rayale, (II) ent bien vontu sufvre t'exemble de letter in Section, all contraire, but ordonnant de marter ce quon lui apportatt, attendu qu'elle n'avait pes l'age fixe pour faire abstinence

An cont en ement du printenns la République se trou vant de plus en plus genée, on supprime la chandelle aux printes es, qui des lors se concher et des qu'elles cessaiont

Rico de remarquable n'advint jusqu'au 9 mai.

Ce pour la au moment on les deux prisonnières allatent se mettre au lit on tira leurs verrous et elles entendirent fripper a leur porte

o o elles hésitaient a répondre, les comps redoublés

Mer un per de pacience dit madame Ellsabeth, je

one d'alle! dit une voix rude ce ne doit cepend nt

The corpored pleasest are role to present the corpored pleasest are not fell violence, que to any princesses crurent gron alla tenfoncer l'ur porte

Madame Elisa) (h > decids : the ouvrir - Enfin! dit la même vol : a enteled of la clef fourner dans la servire c'est blev he rens!

One vonlexions incomins all the natures a trois home and attentable to the parter

Allons, citoyenne, det cur de ces trols hommes, il faut des endre

To manner of dependent suddane l'Ilsabeth. Teh' ta niece on s'en ce up ra apres.

Monmo Rosale i ta cobron nom de a fante et pougst

I dane il saleta l'embrata, en l'invant à se calmer. Put, quir la rassurér et qua qu'elle ne crût par elle-mère a la proma e qu'el-fasalt. I troquile, me enfat hi ditella je vals sous

doute remonter

- Non, eltoyenne, non, tu ne remonteras pas, dit le même homme en secouant la tête; prends ton bonne, et descends.

Madame Elisabeth chercha son bonner, et, comme, a lear elle lardait trop a le trouver, ceux qui etaient venus la chercher Laccablerent d'injures.

Il fallait obeir, Madame Elisabeth embrassa encore une fols sa niece.

Aie du courage et crois toujours en Dieu, mon entant, lui dit-elle; sers-tor toujours des bons principes de religion que tu as reçus, et ne manque jamais aux dermeres recommandations de ton pere et de ta mere. Ces dernières recommandations faites, elle sortit.

Arrivee en bas, on lui demanda ses poches, ou l'on ne trouva rien. Pauvre femme! il y avait un mols qu'on les lui retournait trois iois par jour.

Puis les municipaux firent un procès-verbal pour se dè

charger de sa personne. Enfin, après mille lujures reçues, elle monta dans le flacre avec l'huissier du tribunal et arriva à la Concier-

gerie, où elle passa la nuit. Le lendemain, elle devait paraître devant le tribunal.

Au moment où le roi et même la reine avaient cté condamnés, la Convention, qui avait jugé le roi, et le tribunal révolutionnaire, qui avait jugé la reine, leur avaient fait la faveur de les juger et de les condamner seuls; mais, a l'époque ou l'on était arrivé, c'est-a-dire au 10 mai 1794 le tribunal était encombré et ne pouvait plus faire de pareilles grâces. On amoda donc à madame Elisabeth vingt et une personnes, entre autres, tonte la famille des Lome nie de Brienne, a l'exception de l'ancien premier ministre, que nous avons vu brûler en effigue à sa sortie du ministère, et qui, pour en finir plus vite, quoique le trabunal ne sit pas trainer les choses en longueur, s'était tué au moment où l'on était venu pour l'arrêter.

Ainsi, la Révolution en était là, qu'elle poussait un car-

dinal au suicide.

Au reste, nous donnerons l'interrogatoire exact. C'est un proces-verbal d'innocence, légue a l'histoire par une marlyre et par une sainte.

La princesse fut amenée au tribunal vers dix heures;

Fouquier-Tinville présidait.

— Comment vous aprelez-vous? demanda Fouquier-Tinville.

- Marie-Philippine-Elisabeth-Hélène.

- Votre état

Madame Elisabeth hésitait.

demande ce que vous étiez? - Je vous

Jétais fille de M. le dauphin, et sœur du roi.
Où etioz-vous dans les journées des 12, 13 et 14 mai 1789. C'est-à-dire aux époques des premiers complots de la cour contre le peuple?

J'étais dans le sein de ma famille; je n'ai connu aucun des complots dont vous me parlez, et ce sout des événements que j'étais loin de prévoir et de seconder.
 Lors de la fuite du tyran à Varennes, ne l'avez-vous

pas accompagné?

Tout m'ordonnait de suivre mon frère, et je me suis fait un devoir, dans cette occasiou, comme dans toute

autre, de ne point 'e quitter.

N'avez-vous pas figuré dans l'orgie infâme et scandaleuse des gardes du corps, et n'avez-vous pas fait le de la table avec Marie-Antoinette, pour faire régéter, à chacun des convives, ce serment affreux d'exterminer tons les patriotes, pour étouffer la liberté dans sa naissance et raffermir le trône chancelant?

- L'ignore absolument si l'orgie dont vous parlez a eu lieu; mais je déclare n'en avoir été aucunement instruite

et n'y avoir pris aucune part.

Vons ne dites pas la vérité, et votre dénégation ne peut vous être d'aucune utilité, lorsqu'elle est démentie, d'une part, par la notoriété publique, et, de l'autre, par d'une part, par la notoriete publique, et, de l'adtre, par la vraisemblance qui persuade à tout homme sensé qu'une femme aussi intimement liée avec Marie-Antoinette que vous l'étiez, et par les liens du sang et par l'amitié la plus étroite n'a pu se dispenser de partager ses machinations, et de les favoriser de tout son rouvoir. Vous avez deue négres de les favorisers de la formere du trusen predonc nécessairement, d'accord avec la femme du tyran, provoqué le serment abominable prêté par les satellites de la cour, d'assassiner et d'anéantir la liberté dans son principe, et vous avez également provoqué les outrages sandants (vous avez également provoqué les outrages de la coutrage glants faits aux signes précieux de la liberté, qui ont été toules aux pieds par vos complices.

J'ai déjà dit que tous ces faits m'étaient étr
 Où étiez-vous dans la journée du 10 août 1792?

- J'étais au château, ma résidence ordinaire et natu-
- N'avez-vous pas passé la nuit du 9 au 10 dans la chambre de votre frère, et n'avez-vous pas eu avec lui des confé-rences secrètes qui vous ont expliqué le but et le motif de tons les mouvements et préparatifs qui se laisaient sous vos yeux?

J ai passé chez mon frère la nuic dont vous me parlez; jamais je ne l'ai quitte; il avait beaucoup de conflance en moi, et cej endant je n'ai rien remarque dans sa conduite, ni dans ses discours, qui put m'annoncer ce qui s'est passe depuis.

Votre reponse blesse tout a la 1 is la verite et la vraisemidance, et une fomme qui a manifeste, dans tout le cours de la Revolution, une opposition aussi frappante au mouvel ordre de choses, ne peut etre crue, lorsqu'elle veut faire croure qu'elle a ignore la cause des rasse ablements de Duite espace qui se faisaient au chateau la veille du 10 aout. Voudriez-vous nous dire ce qui vous a empéchée de vous coucher cette meme nuit?

— Je ne me sars point conchee parce que les corps constitues étaient veints faire part à mon frère de l'agriation des habitants de Paris et des dangers qui pouvaient en

Vous dissimulez en vain, surtout d'après les différent aveux de la femme Capet, qui vous a désignée comme ayant assisté à l'orgie des gardes du corps, comme l'ayant soutenue dans ses cramtes et ses alarmes, le lo août, sur les jours de Capet et sur tout ce qui pouvant l'intéresser. Mais ce que vous niez intructueusement, c'esi la part âctive que vous avez prise à l'action qui s'est engage entre les patriotes et les satellites de la tyrannie. C'est votre zèle et votre ardeur à servir les ennemis du peuple et à teur fournir des battes, que vous preniez la peine de macher, comme devant être dirigées contre les patriotes, et destinées à les moissonner. Ce sont les vœux contre le bien public, que vous faisiez pour que la victoire demeurat aux partisans de votre frére, et les encouragements en tout geure que vous donniez aux assassins de la patrie. Que répondez-vous à ces derniers faits?
-- Tous ces faits qui me sont imputés sont autant d'in-

dignités, dont je suis loin de m'être souillée

Lors du voyage de Varennes, n'avez vous pas fait précéder l'évasion honteuse du tyran, de la soustraction des diamants dits de la couronne, appartenant alors à la nation, et ne les avez-vous pas envoyés à votre Irère d'Artois?

— Ces diamants n'ont point été envoyés à d'Artois; je me suis bornée à les déposer entre les mains d'une per-

sonne de confiance.

Voudriez-vous nons désigner le dépositaire de ces diamants, ou nous le nommer?

M. de Choiseul est celui que j'avais chois; pour faire

- Que sont devenus les diamants que vous dites avoir confiés à Choiseul?

- J'ignore absolument quel a pu être le sort de ces diamants, n'ayant point en l'occasion de revoir M de Choiseul, et je ne m'en suis nullement occupée.

seul, et je ne m'en suis nuriement occupée.

- Vous ne cessez d'en imposer sur toutes les interpellations qui vous sont faites, et particulièrement sur le fait des diamants; car un procès-verbal du 12 décembre 1792, bien rédigé en connaissance de cause, par les représentants du peuple, lors de l'instruction de l'affaire relative que vel de ces diamants, gans als diamants gans les manière sans réau vol de ces diamants, constate, d'une munière sans ré-plique, que lesdits d'amants ont été envoyés à d'Artois.

Ici, l'accusée garde le silence.

Navez-vous pas entretenu des correspondances avec votre frère, le ci-devant Monsieur?

- Je ne me raprelle pas en avoir entretenu, surtout depuis qu'elles sont prohibées. N'avez-vous pas secouru et pansé vous-même les six

blessures des assassins envoyés par votre frère aux Champs-Elysées, contre les braves Marseillais?

- Je n'ai jamais su que n'on frère ent envoyé des assassins contre qui que ce soit: s'il m'est arrivé de donner des secours à quelques blessés. l'humanité seule a pu me conduire dans le pansement de leurs plessures. Je ma point en besoin de m'informer de la cause de leurs manx, pour m'occuper de leur soulagement. Je ne m'en fais point un mérite; mais je n'intagine pas que l'on puisse m'en

— Il est difficile d'accorder ces sentiments d'humanité dont vous parlez avec cette joie crielle que vous avez montrée en voyant couler des flots de sang, dans la journée du 10 août. Tout nous autorise à croire que vous n'étes humaine que pour les assassins du peurle, et que vous avez la férocité des animaix les plus sanguinaires pour les défenseurs de la liberté.

les detenseurs de la liberte.

« Loin de secourir ces derniers, vons provoquiez leur massacre par vos applaudissements; loin de désarmer les massacreurs du peuple, vous leur prodiquiez à pleines mains les instruments de mort à l'aide d'squels vous vous flattiez, vous et vos complices, de rétablir le despotisme de la tranquele. de la tyrannie.

« Voilà l'humanité de dominateurs des nations qui, de tout temps, ont sacrifié des millions d'hommes à leurs caprices, à leur ambition on à leur cupidité. « L'accusée Elisabeth, dont le plan de défense est de nier teut ce qui est à sa charge, aussit elle le hompe fei de con-

tout ce qui est à sa charge, aurait-elle la bonne foi de con

cor le pui car le succer de suc to expect uses aimst provoque

s s at the constraint and the co

ce vengeance que vous et les crientre la liberté et que vous s'aut s'action d'un trône brisé, en Lat it is a Later patriotes

LVIII

TOTAL TOTAL TOTAL TOTAL TOTAL CONDING NATION DE LA PARGICE LOMÉNIE DE BRIENNE. OT TELL VOLUMENT E PUBLIC. - RUFCS DE LAISSER V NIR UN ER TRE NON ASSERMENTÉ. - LA SAILE DES TORES - I , FIGHT PARTAGÉ. - L'AURIGLE DE E NESSE LA VINCT-TE dISIÈME SUR LA CHAR-RETTE 10 . DL 14 SCT1, DU 200. — REPONSE A M I 'SAIN O' A FOUNT THE SEIT SON FRÜRE PAR-A TOTAL AND A STORES OF LACCOMPAGNENT. E DEANIER USEP VERRÉCIATION DES VERTUS D. MADATERIALES T. — L'ENTER ACTE DU 10 MAI.

Cet interrogateire terminé, Fouquier-Tinville conclut à mit : 1 s jui sont terpelles par aut, prenoucerent, en leur âme et conscience, que la princesse avait mérité la mort

En mem et a squelle, comme nous l'avois dit, furent lamies t ute la famille Lomente de Brienne, ainsi que la veuve et le fils de Montmorin, l'ancien ministre, tué le · (tembre au massacre des prisors.

Le l'une homme avait vingt-deux ans.

Aussi en voyant autour de madame Elisabeth, outre la f mile de Brienne outre madame de Montmorin et son fils, Slames di rei zan de Montmorency, de Serlly et un Vicix cartis a le comte de Sourdeval, l'accusateur public d . agreablement

Eh b eu de quoi donc se plaint-elle ? En se voyant, au pied de la gui letine entourée de sa fidele noblesse, elle pourra se croire encore à Versailles.

La usateur mait raison, les femmes nobles ne firent fas plus délaut à madame Elisabeth sur la place de la Révoluer à que les nélles hommes n'avaient fait défaut au r l'Jean à Pettiers et à Philippe de Valois, à Crécy.

Aussi, madame Elisabeth ne se plaignait-elle pas; elle Lille entendit don son arret sans étonnement, sans dou-

leur le sourire sur les lèvres; seulement, sa tête s'abaissa tri ment quand ayant deparde un pretre non asser-m nte cette gra e lui fut refusée. On allait la reconduire i la Chelergerio mais elle demanda a entrer. longtemps d ava dus cette salle commune qu'on eût dû appeler alle de l'eg dite mais qu'on avait baptisée du nom plus prolectif et re de salle des morts; la au milieu des y time curbées les unes sous les regrets de la vie. le autres sous la douleur d'une séparation éternelle, elle r d'd fune a loure, pareille a ca anges qu'l ca dont dans le cirque pour encourager et souterir le prévilers chrétiens, son dernier acte fut sublime le pude r. Une femule cherchaft un mouchoir pour couvrir sa politri e madame Llisabeth déchira son fichu et la en denna la moltié

P (n t) r vint le bourreau lul coupa ses longs ches i l'ind qui t'mb rent autour d'elle comme une au-Aussitht ses compagnes se précipitérent dessus et se les f that or lithe mains, tout cela sans qu'in n'i cri la écorité de mivlaxe d'angé, sans qu'elle pou sa' un soupir, sans qu'elle laissat échapper une plainte. o r r r a dernére sur le dernier bane de la farr y et leux t/tes devalent tomber avant la sienne Description of the contract of

Le peuple, ordinairement si bruyant et si insulteur sur le passage des condamnes, se tut cette fois : on se mon-trait la martyre de la maln, et quelques femmes du peu-pie qui crogalent encore en Dien, furent surprises falsant le signe de la croix

C'est qu'aussi, toutes ces dilapidations de la reine, tous ces desordres de la cour, tous ces mensonges politiques du roi, rien de tout cela n'avait souillé la noble princesse. Pendant tout le temps que Louis XVI avait été riche, puissant, rol enfin, elle avait disparu, elle, et, excepté ceux qu'elle scoutait ooscarca.em nut ne soupe mant son existence. Ce ne fut qu'au moment des troubles, ce ne fut qu'aux 5 et 6 octobre, ce ne fut qu'au 20 juin, cc ne fut qu'au 10 fout qu'on la vii paraître, mais, foujours belle et chaste comme Minerve, pour faire au rol et à la reine un boucher de son innocence. Au 20 juin, on la prenant pour sa belle-sœur; des assassins la menaçaient, M. de Saint-Pardoux se jeda entre el e et les conteaux leves sur elle en s certant

- Mais vous vous trompez, malheureux! ce n'est pas la

reine, c'est la sœur du roi. — Pourquoi donc les détromper, monsieur ? dit madame Elisabeth avec sa voix angelique. Vous leur eussiez peut être épargué un plus grand crime!

Au 10 aout, quand personne ne songealt à elle, quand elle eut pu quitter les Tuderles, Paris, la France, elle n'y congesit même pas ; elle suivit son frere à l'Assemblée, le suivit dans la loge des journalistes, le suivit au Temple; elle l'eût suivi à l'échafaud avec la même abnégation, sans même demander : « Où me conduisez-vous ? » tant il lui semblas naturel de partager la fortune de son frere dans la vie et dans la mort; mais, là, on l'arréta.

Où ailez-vous ? lui demanda fe bourreau.

- A la mort :

- Ce n'est pas encore votre tour.

Et elle attendit, ange de consolation pour la reine, jusqu'au moment où l'on vint chercher la reine, et où, cette fols encore, elle voulut mourir avec elle.

Mais alors ce fut la reine qui lui dit :

Demeurez encore sur cette terre, ma sœur, et soyez la mere de mes enfants.

Et elle fut leur mère jusqu'au moment où l'on vini la chercher à son tour; car son tour était enfin arrivé.

Aussi un remords secret mordait-il tous les cœurs au passage de cette femme; car chacun la voyait, s'oubliant elle-même, exhorter les autres au courage et à la résignation. Les femmes qui devaient mourir avec elle, fières de servir de cortège à cette martyre de la terre qui allait devenir un ange du ciel, les femmes passèrent une à une devant elle pour aller de la charrette à l'échafaud, s'inclinant au passage, recevant chacune à son tour une bénédiction et un baiser.

Et les exécuteurs, qui avaient refusé à Camille Desmoulins et à Danton cette suprême joie de s'embrasser au pied de la guillotine les exécuteurs, pleins de respect, pleins

de tristesse, les laissaient faire

Puls son tour vint. Tout ce qui avait été priant, pleurint et vivant autour d'elle était devenu muet, froid et insensible. Pour arriver à la plate-forme sanglante, elle compta vingt-deux cadavres. Dans le panier où allait rou ler sa tête, elle vit vingt-deux têtes.

Puls, la dernière, la plus pure, presque la plus belle,

la sienne tomba.

Oh! ce fut un grand crime, celui-là, que la Liberté reprocha longtemps à la Révolution, sa sœur!

Marie-Philippine-Elisabeth-Hélène, sœur du rol Louis XVI, mourut ainsi le 10 mai 1794, à l'âge de trente ans. Modèle de dévouement, de pureté, de charlié, depuis quinze ans, c'est a dire du jour où elle cut pu se donner aux hommes, et où elle s'était donnée à Dieu.

« Depuis 1700 que j'al été plus en état de l'apprécier, écrivait dans l'exit cette autre martyre qu'on appelait madame Royale et qu'on appelle aujourd'hui madame la duchesse d'Angoulème, depuis 1790 que j'af été plus en état de l'apprécier, je n'ai vu en elle que religion, qu'amour de Dleu, horreur du paché donceur, niète, mades le et grand attachement à sa famille, pour qui elle a sacrifié sa vie, n'ayant jamais voulu quitter le roi et la reine. Enfin, ce fut une princesse digne du sang dont elle sortait. Je ne puis en dire assez de bien pour les bontés qu'eile a eues pour mo! et qui n'ont fini qu'avec sa vie. Elle me regarda et me solgna comme sa illle, et, moi, je l'honoral comme une seconde mère, de lui en ai voué tous les sentiments. On disait que nous nous ressemblions de figure. Je sens que de son caractère; puissé-je avoir toutes ses vertus et l'aller rejoindre un jour, ainsi que mon père et ma mère, dans le sein de Dieu, où je ne doute pas qu'ils ne jouissent du prix d'une mort qui leur a été si méritoire, »

Le corps de madame Elisabeth fut porté à la Madeleine, confondu avec ceux des autres victimes.

Les registres ne font même pas mention d'une biere d

sept francs.

Sans doute fut-elle jetée, sans distinction aucune, dans ceite fournaise de chaux qui dévorait les cadavres.

LIX

LE DAUPHIN LIVRÉ A SIMON .-- CELUI-CI VEUT EN FAIRE UN CORDONNIER. -- LE LOUVETEAU, -- SA RÉSIS-TANCE A SIMON. - ON GRISE IE DAUPHIN POUR LE - DORS-PERVERTIR. - BASSE CRUAUTÉ DE SIMON. -TU, CAPET ? . - SIMON DEVIENT MUNICIPAL. - LE DAUPHIN ABANDONNÉ A LUI-MÉME. - SES TORTURES.-SON AFFAIBLISSEMENT MORAL ET PHYSIQUE. -- LETTRE DE MADAME ROYALE A CE SUJET. - LE 9 THERMIDOR. ON VEUT ENILER LE FRÈRE ET LA SŒUR. - CAMBA-CÉRÈS S'Y OPPOSE. - HARMAND (DE LA MEUSE). -L'ANCIEN VALET DE CHAMBRE. — SIMON GUILLOTINÉ.-DESCRIPTION DE LA PRISON DU DAUPHIN. - LONGUE ET PÉNIBLE VISITE. - LE DINER DU PRINCE. - LE CHIRURGIEN DESAULT. — ARRÈTÉ DE LA COUMUNE. — MALADIE ET DÉPÉRISSEMENT DU PRINCE. - IL MEURT LE 9 JUIN 1795.

Passons maintenant au jeune dauphin Louis-François-Joseph-Xavier, qui était ne le 27 mars 1785, et qui, à sa naissance, avait reçu le titre de duc de Normandie, que portait encore, il y a trois ou quatre ans, une espèce d'im-posteur que nous avons tous connu, vivant de cette imposture sans oser toutesois réclamer publiquement le rang que lui assignerait son nom, si ce nom était le sien.

Nous avons raconté comment, le 3 juillet 1793, près de six mois après la mort du roi, l'enfant auguste avait été

séparé de sa mère, de sa sœur et de sa tante. A partir de ce moment, il avait été livré à Simon

L'histoire a fait la part de cet homme. Simon est l'Hud-

son Lowe de la légitimité.

Etrange jeu de la Providence, nous allions presque blasphémer et dire du hasard, qui livre, à Sainte-Hélène, Napoléon au colonel Hudson Lowe, et, au Temple, Louis-Navier au cordonnier Simon. Pauvre enfant royal, qui, à partir de ce moment, peut-prendre place au rang des martyrs.

Simon, sous prétexte que Rousseau avait dit qu'un prince n'était qu'un homme, et que tout homme doit apprendre un état, Simon força le petit-fils de Louis XIV, le descendant de Henri IV, le rejeton de saint Louis, à devenir cordonnier.

C'était, on le comprendra, une assez triste besogne four un enfant qui avait, jusque-la, étadié l'histoire sainte avec sa mère et sa tante, le calcul et la géographie avec son père. Aussi résista-t-il d'abord.

Mais toute autorité avait été donnée par la Commune à Simon sur le jeune prince, ou mieux encore sur le louveteau, comme on appelait à cette époque celui que, jusque-là, on avait appelé Son Altesse royale monseigneur le dauphin.

Simon commença par lui faire porter témoignage contre la reine; témoignage infâme, qui fit que celle-ci se dressa par un mouvement sublime, en criant: « Oh! j'en appelle à toutes les mères! »

Puis il lui fit signer une déclaration constatant qu'après la séparation du roi et de sa famille, la reine, madame Elisabeth el madame Royale n'en avaient pas moins commu-

niqué avec lui. Le pauvre enfant avait d'abord résisté de toutes ses forces à ces suggestions de Simon; sa puissance de volonté à l'âge de huit ans étonna plus d'une fois ses bourreaux; enfin, n'espérant point le briser, ils tentérent de l'abrutir: là, le travail devenait plus facile, et le vin et les liqueurs fortes firent raison de cette volonté, dont Simon ne pouvait venir à bout.

On grisa le pauvre enfant, et, une fois ivre, on lui apprit, soit des chansons contre la reine, soit des jurons gros-siers, soit des paroles ordurières; plus d'une fois, la reine eut la douleur d'entendre son propre enfant chanter, soit

le Ça ica! soit Madan e Veto! La vie cu panyre petit p'ri-

Some as passau donc entre l'ivre se et li persontion.

Cette persontion, n'ayant pas de motif, n'avait pas de termo; c'étaient des coups lo jour; puis le soir, quand le prisonnier royal était brisé, soit par le vin qu'il avait bu. soit par les mauvais traitements qu'il avait essuyés, Símon montrait à l'enfant le grabat qui lui était réservé dans un coin de la chambre. L'enfant comprenait, et, comme un chien obéissant, il allait se coucher aussitôt.

Puis, au bont d'une heure, quand l'enfant dormait de ce bon sommeit si nécessaire à la jeunesse, Simon, de sa p'us grosse voix, lui criait de son lit:

- Dors-tu, Capet ?
 A la deuxième ou troisième interrogation, l'enfant se réveillait et répondait.

 — Oui, citoyen Simon

 - Tu es donc la ?

 - Oui, citoyen Simon
 Eh bien, leve-toi, que je te voie.

L'enfant hésitait.

Allons! allons! répétait Simon, levons-nous, et plus vite que cela.

Et l'enfant sautait pieds nus, de son grabat, sur les dalles fro des en disant

- Me voilà, citoyen Simon.

— Où cela ?

- Ici.

Je ne te vois pas : approche que je te voie.

L'enfant approchait en tremblant.

— Plus près, disait Simon.

Il approchait un peu plus.

-- Plus près encore, ici, à mon lit. Et alors Simon, c'est incroyable, mais c'est ainsi, cependant, et alors Simon dégageait sa jambe du lit, et, d'un coup de pied dans l'estomac, dans le ventre, partout où il pouvait l'atteindre, envoyait le pauvre martyr ronler à dix pas de là, en criant

C'est bien; recouche-toi, louveteau!

Et cette hideuse scène se renouvelait chaque fois que Simon se réveillait ; de sorte qu'il avait ses distractions de nuit comme ses distractions de jour.

Enfin, arriva ce fameux 10 janvier, où les princesses avaient entendu du bruit chez le jeune prince et avaient cru qu'il était enlevé du Temple; tandis que c'était tout simplement Simon qui déménageait et qui, ne pouvant cumuler, était forcé de choisir entre son titre de municipal ou son état de bourreau.

Il opta, comme nous l'avons dit, choisit la municipalité

et quitta le Temple.

On eut pu croire alors que la situation du panvre enfant allait s'améliorer; mais le contraire arriva : Louis-Xavier eut deux bourreaux au lieu d'un.

Veut-on voir dans quel état était ce prince ? Interrogeons sa sœur, madame Royale; elle va nous dire la vérité sur lui vivant, comme elle nous l'a dite sur madame E'isabeth morte

« J'ai dit qu'on avait eu la cruauté de laisser mon pauvre bre, sous clefs et verrous, sans autre secours qu'une mauvalse sonnette qu'il ne tirait jamais, tant il avait frayeur des gens qu'il aurait appelés et aimant mieux manquer de tout que demander la moindre chose à ses persécuteurs. Il était dans un lit que l'on n'avait pas remué depuis plus de six mois et qu'il n'avait pas la force de faire; les puces et les punaises le couvraient, son linge et sa personne en étaient pleins; on ne l'a pas changé de chemise et de bas pendant plus d'un an ; ses ordures restaient aussi dans sa chambre, et personne ne les a jamais emportées, pendant tout ce temps; sa fenêtre, fermée au cadenas avec des bar-reaux, n'était jamais ouverie, et l'on ne pouvait tenir dans sa chambre à cause de l'odeur infecte qui y séjournait. Il est vrai que mon frère se négligeait, il aurait pu avoir plus soin de sa personne, et se laver au moins, puisqu'on lui dennait une cruche d'eau. Mais le malheureux enfant mourait de peur et ne demandait jamais rien, tant Simon et ses autres gardiens l'avaient fait trembler. Il passait la journée à ne rien faire; on ne lui donnait point de lumière; cet état faisait beaucoup de mal à son moral et à son physique. ll n'est point étonnant qu'il soit tombé dans un marasme effrayant : le temis qu'il a été en bonne santé et qu'il a résisté à tant de cruautés prouve sa bonne constitution. »

Vous rappelez-vous la description que nous avons faite des souffrances de Latude dans son cachot ? Hélas! vingt ans ne s'étaient point écoulés, et voilà que le petit-fils de Louis XV sonffrait à son tour les tortures que son aïeul avait fait souffrir.

. . . le]. ol the state of the s

1 1 - 1 1 d's plus grossiers s tam m stan jues on

nn . san jues on s e b 1 e et de lui rendre l. mas le 22 janvier rt du pere Cumbaceres
e l'esset la necessi è de re
t le cere prin e et la jeure

I on enje
I is Navier saleratik om en
C e ch ubie sans air mite pr
U d perssant, via doil, enfin 1 . jue le gouverrement se lectla verce e sur e ra p ri de ces

ters the surfer of pride ces color nurarge) best it leus this els colors sures, cice els adrist la parle au prince.

it is dicelled in that te vi-

- 1, -- p u , n et contest le but de leur vis.t at i ri til e le ente prince a neuf, et nettoyé sa

L s 1 s a des tur le l'Ouest ce fut d v , e cenduisi les commissaires.

tr f bonge d Gielqu animal

Le res se regard ent étonnes ; puis ils interroe 'or goode leur apprit que celui qui app i l e caveau etait un aucien val t de

L es dem ndérent son nom

O the
L i applicaujour, il apparet sur l'escaller,
est i list libere
L i mm si rès ne s tendalent point

I r nm s de a mt

I durir

I dates servere (t in per la line)

I la local servere (t in per la line)

I la local servere (t in per la line)

I la local servere (t in per la line)

I mere v suc par une ouverture (a 'i) e . u

v mere v suc par une ouverture (a 'i) e . u mer et et et n ne pouvait allunier que par

(-) I re de peur du feu.

c . A . I d large le d'unait I poète cétait fut amore ou était sur la Elle était

I fit impresu é a tom lit l'ille était

i l'a ri quel ce diff uité a l'ouvrir.

le ri e tai devi une petite table carrée sur

i b up le rrapur quel
titue tous les au

i u l'est it upe de carrée

mi c' ne e d'i rea cu

ne f la m e i dun drap couleur i - l e mire nettigee comme d la vitt e e mm saite, Name and Post Office Address

t n ti en l'i (ns rideaux ; re r

I porte en entrant I c'hette com lotement da S'm n gand (lot) the second of the La

9 he mid r Simon avait en

f leng intermediation re' m c a aven dit 'Asal' il i n i ree kun 'nr k H i t t de lui

— Me seur lui de le gouvernement, instruit irépard que l'auvais e at de voire saure et du refus que voire se de répondre aux ques These despendence describes the repondre aux questions caron veus adresse afrist qu'aux propositions par le v us a faites d'un medern nous envoie vers vous l'ir que nous nous est plus remedes et d'recevoir la visite d'un medern nous envoie vers vous l'ir que nous nous est plus le tous ces faits et pour que rous vons rerouvelons nous memes en son nem toutes ses propositions. Nous destrens qu'elles vous saient toutes ses propositions nous memes a pour l'aux des propositions pour la consenie de la c toutes ses propositions would desirche qu'effes vous sitent agreables nons summes donc autorises à vous produrer les moyens d'étendre ves promenades et à vous offrir les d'jets de distraction et de d'lassement que vous pouver sirer le ve is jurie donc, monsieur de me repondre, si cla your convient.

I vous convient.

I oratem comme et vid avant repere on petit dis eurs; mais son efentement fut grand quand le prince, lavar records no me in ence et les interes de position revint nuel a ses cartes et a ses châteaux.

Al as all in a la passa per le prince plavait pas e tendu reprit de nouveau la parole.

Jo me suis peut circ mal explique ou pent-être ne mavez vous pas compris, mons eur, dit il, mais j'ai l'h u reur de vous demander si voas desirez un cheval, an hien, des ciseaux des joujoux, de quetque espè e que re soit un ou plusieurs coun ignons de votre âge, que neus soft un of plusteurs coult igams of voire age, the measures presenterions avant de les installer pres de vous; far exoniple, vonlez-vous en ce moment descendre dans le jardin ou monter sur les tours? désirez-vous des bobless des gales ux, et fin senhaitez y us quelque chose?

Le prince s'était détourné de nouveau, il régardalt Harmand avec une fixite presque effrayante, mais il ne ré-pondit pas une seule parole

Alors Harmand essaya de prendre un ton plus prononcé et, accentuant ces mois

Monsieur, lui dit-il, tant d'ophi/âtreth à votre àre, est un défaut que rien ne peut excuser : cette opiniâtreté est d'autant plus étonnante que notre visite comme vous le voyez, a pour dé et d'appor er quelque adoucissement à votre situation, des soins et des secours a votre santé Comment coulez-vous que l'on y parvienne, si vous refusez toujours de répondre et de dire ce qui vous convient? Est-il une autre manière de vous le proposer? vyez, en ce cas la bunté de mens le dire et nous nous y conformerors. cas, la bonté de neus le dire et nous nous y conformerons Mais cette nouvelle demande en attirant le même re-

gard fixe et la même attention, ne fit pas sortir l'enfant de son silence

Harmand ne so lassa point et reprit

Harmand ne so lassa point et reprit.

— Si votre refus de parler monsteur, ne compromettait que vous, nous attendrions, non sans peine mais avec plus de résignation, qu'il vous plût de rompre le silence, parce que nous d'vois en conjecturer que voi e sit d'orvons deplait moins sets doute que nous ne le rensfors, puisque vous ne voulez pas en sortir Mais vous ne vous appartenez pas, tous teix qui vous entourent sont responsables de votre personne et de votre é à l'voulezvous les compromettre? voulez vous rous compromettre nous-mimes à Car quelle réponse pouvons-nous faire au zouvernement dont nous sommes les organes? Ayez la bonté de me répondre le vous en supplie on hien nous finirons par vous l'ordonner. rons par vous l'ordonner

Pas un mot, et toujours même fixité,

Harmand était au désespoir: ce regard surtout avait. dit-il une telle expression de résignation et d'indifférence qu'il semblait exprimer cette pensée . Que m'importe* A hevez votre victime! »

A cette vue, loin de pouvoir ordonner à cet enfant royal, loin de pouvoir brutaliser cette pauvre créature sanctithe par son martyre, Barmand sentit que les farmes ful ve mount aux yeux et fut in sidélater en sanglots.

Il fit donc quelques pas dans la chambre afin de reurendre ses for es et revenant au prin e, avec une voix dans laquelle il es aya de mettre une certaine autorité.

Monsieur, dit il, ayez la complaisance de me donner

L'enfant la lui présenta aussitôt.

Harriand apres avoir tate cette main prolongea le mouvement jusque sous l'aisselle et reconnut une tumeur au poigne et une au coude.

C penda it ces tun eurs n'étalent point donloureuses : car Harmand put les toucher les presser sans que le prince dounat les moindres signes de douleur.

Harmand poursuivit on examen

- L'autre leas « Il vous platt moi steur e demanda t d.

Le prince présente l'autre brus cetui-le était sain. Permett 7 mons eur continua Harmand, que e tou he alset vos jamlies et vos genoux

Le prince se leva et celul qui l'examina i lui tronva le meme gro sur sous le jarref

« Placé ainsi debout devant moi, le jeune prince avait le maintien du rachitisme, et d'un defaut de conformation, ses jambes et ses cuisses étaient longues et menues, las bras de même le buste tres court, la poirrhe elevée, l'is épaules hautes et resserrées, la tête belle et même cres belle dans tous ses details, le teint clair mais sans couleur, les cheveux longs et beaux, bien tenns, châtam chair «

Maintenant, monsieur, ayez la complaisance de may

Le jeune prisounier obéit aussitôt, en allant vers 'a porte qui séparait les deux lits; mais il revint s'asseoir cher. sur-le-champ

Alors, Harmand tenta un dernier effort.

Alors, Harmanu tenta un dermer cuort.

— Pensez-vous, monsieur, lui dit-il, que ce soit là de l'exercice, et ne voyez-vous pas, au contraire, que celte apathie seule est la cause de votre mal et des accidents dont vous êtes meuacé? Ayez donc la bonté d'en croire notre expérience et notre zèle : vous ne pouvez espérer de rétablis voire senté qu'en déférent a nes demandes et à de rétablir votre santé qu'en déférant a nos demandes et à nos consells. Nous vous enverrons un médecin, et nous espérons que vous voudrez bien lui répondre.

Il y eut un moment de silence, pendant lequel les com-missaires attendirent vainement la réponse demandée.

Pas un signe, pas un mot.

— Monsieur reprit alors Harmand, ayez la bonté

marcher un peu plus longtemps.

Cette fois, il y eut encore silence, et par conséquent refus. Le prince resta assis, les coudes appuyés sur la table. Ses traits ne changèrent pas un seul instant; pas la moindre émotion apparente, pas le moindre étounement dans les yeux. C'était comme si les commissaires n'eussent pas été là, ou comme s'ils n'eussent rien dit.

Au reste. Harmand seul parlait. Ses collègues n'ouvri-

rent pas upe seule fois la bouche

Ils semblaient atterrés de ce douloureux spectacle

lls se regardaient avec l'expression d'une profonde tristesse, et commençaient à faire quelques pas les uns vers les autres pour se communiquer leurs impressions, lorsque la porte s'ouvrit et qu'un geôlier entra avec le diner

Une écuelle de terre rouge, dit Harmand, contenait an potage noir couvert de quelques lentilles; dans une assiette de la même espèce était un petit morceau de bouilli uoir, roussi et retiré, dont la qualité était assez marquée par ces attributs. Une seconde assietle dont le fond était couvert de lentilles, une troisième dans laquelle étaient six châtaignes plutôt brûlées que rôties, un couvert d'étain

et pas de couteau Tels était le diner du fils de Louis XVI, de l'héritier de

soixante-six rois! "

Les commissaires sortirent : ils n'avaient plus rien à voir, et le prisonnier obstiné paraissait moins que jamais

Dans l'antichambre, ils ordonnèrent que cet horrible disposé à répondre. traitement dont le prince avait été victime, et qui avait déjà obtenu une si grande amélioration fut complètement changé à l'avenir, et que l'on commençàt à l'instant mêm à ajouter à son diner quelques friandises et surtout du

Harmand exigea même qu'on lui procurât du raisin, asfruit.

sez rare et encore fort cher alors.

L'ordre fut donné à cet effet, et les commissaires ren trèrent. L'enfant avait déjà dévoré son maigre diner. Harmand lui demanda si ce diner lui avair suffi et s'il

en était content. Mais, cette fois comme d'abord, il n'obtint du prisonnier

Alors, il ne lui fut plus permis de donfer que ce ne fût aucune réponse. un parti pris, et que toute tentative pour faire parler le

jeune prince serait inutile. Harmand s'approcha donc une dernière fois de lui, car

il ne voulait rien avoir à se reprocher.

 Monsieur, lui dt-il nous nous retirons, pénétrés de douleur du silence que vous vous êtes obstiné à garder avec nous: ce silence à notre égard est d'autant plus pé. nible que nous ne ponvons l'attribuer qu'au malheur de vous avoir déplu. Nous proposerons, en conséquence, au gouvernement, monsieur, de vous envoyer des commissaires qui vous soient plus agréables.

Même regard fixe pénétrant même, si toutefois cette fixité n'était pas de l'indifférence ou de l'idistisme, — Maintenant, monsieur continua Harmand, voulez-

vons que nous nous retirions?

Point de réponse. Les commissaires saluèrent et sortirent. La première porte ayant été refermée derrière eux, ils demeurèrent un

en et d'heure dans l'antichamb : l' s'interrover sur re qu'ils venaient de voir et a se communiquer les reflexions que chacun avait faites a cet égard, sur le moral et sur le physique du jeune priuce.

Alors les commissaires du gouvernement interrogèrent ceny qui entourment. le prisonnier sur re silence obstine et si peu naturel, et ils apprirent que ce silence datait du moment ou Sim in lui avait fait violence pour qu'il signat contre sa mère l'odieuse deposition qui avait dé produite au proces. Depuis ce moment-la, ajoutaient iks, le prince n'avait pas prononce une parole.

Notez bien qu'a l'epoque ou le prisonnier prit cette gésolution, il avait hur ans et denn et qu'a l'époque où le vit Harmand, il alant en avoir dix.

« Au sortir de l'aut (hamière, du Harmand, mes collègues e moi, nous convinues que pour l'honreur de la nation qui l'ignorait, pour celui de la Convention qui, a la vérité l'ignorait aussi, mais dont le devoir était d'en être insrignorait aussi, mais dont le devoir clait d'en etre instruite, pour celui de la coupable municipalité de rairs elle même, qui savait tout et qui causait tous ces maux, nous nous bornerions a ordonner des mesures provisoires qui furent prises sur-le-champ, et que nous ne ferious pas de rapport en public mais en conifé secret, dans le comité seuiemeut; ce qui fui fait ainsi, »

En sortant de chez le jeune prince les commissaires montèrent chez madame Royale où nous les retrouverons.

Quelques jours après, le célèbre chirurgien Desault fui envoyê au Temple pour visiter le jenne prince; mais a peine l'eut-il vu, qu'il s'écria;

Il est trop tard!

Il n'en examina pas moins le prince et laissa en le quit-

tant quelques prescriptions.

Trois jours après cette visite, au moment où Desault l'apprétait à écrire un mémoire sur l'état du prisonnier, l'illustre docteur fut pris d'une fièvre ataxique qui l'enleva dans les vingt-quatre heures.

Les contemporains prétendirent qu'il avait été empoi-

Dumangin et Pelletan lui succédèrent près du prince La dureté de la Commune, que craignaient de déshonorer les commissaires par leur rapport, avait été plus loin qu'on ne péut imaginer, même après avoir lu ce que nous

Un garde, qui avait osé parler des mauvais traitements auxquels le jeune prince était en butte, fut arrêté le len-demain. Un membre du conseil, qui avait commis le même crime, fut chassé

Comme on pourrait ne pas croire à une pareille bar-barie nous donnerons ici l'arrêté de la Commune.

Seance du 6 germinal an II.

« Un membre fait des inculpations très graves contre Cres-« Un membre lait des meufpations tres graves contre Cressent, de la section de la Fraternité, membre du conseil préposé pour aller au Temple. Il dit que le citoyen Cressent s'est permis de plaindre le sort du petit Capet. Après discussion, et sur la proposition de plusieurs membres, le conseil arrête que le citoyen Cressent est exclu du sein du conseil et qu'il sera renvoyé à la police sur-le-champ, avec les rélected du petit conseil et qu'il sera renvoyé à la police sur-le-champ. les pièces à l'appui, et que les scellés seront apposés cur ses paniers. "

Cependant, comme nous l'avons dit, au 9 thermidor, il s'était fait une petite amélioration dans le sort du prince. Au commencement de novembre 1794, étaient arrivés les commissaires civils c'est-à-dire un homme de chaque section qui venait passer vingt-quatre heures au Temple nour constater l'existence de l'enfant. Un de ces commissaires, nommé Laurent, fut attaché à la jeune princesse; l'autre, nommé Gomier, fut attaché au jeune prince. C'étaient deux braves gens qui eurent un soin extrême du jeune prisonnier, qui commendant par faire patterne.

du jeune prisonnier, qui commencèrent par faire nettoyer e aërer sa chambre, et par lui donner quelques jouets pour le distraire. Le soir, on laissait le pauvre petit sans

lumière et, la nuit venue, il mourait de peur.

Ils obtingent que la chambre de l'er fant serait éclairée.
Bientôt ils s'aperqueent que les poignets et les genoux du trince étaient enfés. Ils demandèrent au comité que du rrince étaient entlés. Ils demandérent au comité que l'enfant put descendre au jardin pour prendre un peu d'exercice, demande qui leur fut accordée. Pour ne pas trou fatiguer le prince et pour l'habituer peu à peu au changement d'air, ils le firent d'abord descendre au salon : ce qui plaisait beaucoup à l'enfant, qui aimait d'autant plus à changer de lieu comme tous les autres enfants, que sa chambre n'était rien moins que gaie. Cependant la mabilité faisait d'assez grands progrès pour que, le 19 démaladie faisait d'assez grands progrès pour que, le 19 dél ver le prince e ' al es accès de flèvie
a par la rai ren Laurent e Got le la un sur la pour prendre l'air
s y est a la la val descendre, eu genéral,
r s y a rai sur la monter, de jour en ratement to fall visite and anomaler, de four en c's senoux enflatent considératement to fall visite que nous avons r'i print e la visite que nous avons le de la visite et de la mort de la la visite et de la mort de la visite et de la visit . ct Pelletan

te l'energh de l'energh de l'energh de l'energh la prudence de garder l'energh la prudence de garder l'energh de l'energh de l'energh l'energh de l'energh l

. v bit ve je ie les médicaments qu'on lui orre i i in jous sur la leur ne descendait plus e' re sul englétement de sortir de sa chamr l'ul re cette maldie toute mortelle qu'elle et : e le faisait pas benueup souffrir c'était plut t de l'alattement et du dépérissement que des douleurs r ves E fin agrès plusieurs crises facheuses, la flèvre le ar note plus quitter et ses forces diminuant cha-lu roll expira le 9 juin 1795 à trois heures après

1 = 1 drx ans et deux mois 1 = 1s fil fille et l'en ne trouva dans le cadavre a & 'ra e le 1 is

 x_1

MADAME ROYALE RESTÉE SEULE AU TEMPLE. - ELLU IGNORE LE SORT DE SA TANTE ET DE SA MÈRE. - LES COUTE VUX, I E BRIQUET .- ROBESPIERRE .- LE 10 THER-MIDOR. - LES MEMBRES DE LA CONVENTION. - LAU-BENT COMMISSAIRE. - AMÉLIORATION DU SORT DE LA PRINCESSE, - VISITE D'HARMAND. - DESCRIPTION. ON NE ME DONNE PAS DE BOIS. - LE PIANO. -LE LIT. I ES LIVRES. - LE FRÈRE ET LA SŒUR PELVENT SE VOIR. - MADAME ROYALE SORT DE PRISON APRÈS QUARANTE MOIS. - SUPPOSITION HIS-TORIQUE SUR ROBESPIEBRE. - ÉCHANGE DE MADAME ROYALE CONTRE HUIT PRISONNIERS. - L'EMPEREUR D'AUTRICHE VEUT LA MARIER AU PRINCE CHARLES - ELLE ÉPOUSE LE DUC D'ANGOULÈME.

1 le butte celle famille royale, entrée au Temple l 13 ut 17-2, il ne restait plus, le 9 juin 1795, à trois Leurs de l' prosin di, que madame Royale.

Le hafaud avait devore le roi, la reine, madame Elisate b et la mort lei te et hideuse de la prison avait réclamé le ca phin Louis Anvier, trop jeung pour l'échafaud

l dis rest det pour compléter cette galerie de dou l d'uvre madame Royale depuls le jour où madame l. le haut fu enlevée jusqu'au jour où elle fut enlin

l'. Jue a la liberté.

C'. e 'mri 1766 que cette cruelle séparation avait
le le lendemain a-quatre heures de l'après-midi,
l'. l'. l'. aut cessé d'exister.

I = 0 e P , a e demeura seule et comme on le comir dier e la desolation

fill 10 Vit pas e qu'était devenue sa tante, on ne voitai par la lire mais le sort du roi et de la reine ne l voit goul la la ser de doute sur ce ni qui était ré rv 1 r - 1 1 1 th ou même qu'elle avait déja dû er Cpérl 1 c 1 - rien de pe hil ne lui étalt par-1 er mere elle orserva encore un reste d'espoir at quality terri

I to the first the first that the first term from the madame to the first term of th

d v a Ell beth

- 1.16 allegre dre l'ir rip nd rent ceux-cl

Mais, puisque vous m'avez séparce de ma tante, s'écria madat e Royale reunissez moi done a ma mère, je ne puis pas rester seule afusi en prison ce serait trop cruel

Nons en parlerons a qui de droit, repondirent les mu michbany

Ilt ils se retirérent

Un instant après leur départ, on vint apporter a madame Royale la élef de l'armoire ou était le linge de sa tante

Mors, dit-elle, permettez que je lui en fasse passer une

-- Alors, ditelle, permitter que je lui en iasse passer une partie, car elle n'en a point.

Ce a est pas possible lui répondition.

Madame Elisaleth avait souvent dit à sa nièce que si elle restait seule en prison, elle fit ce qu'elle pourrait peur obtenir des municipanx qu'ils lui donnassent une femme, voyant qu'elle était seule, voyant que, lorsqu'elle demandait à être réunie à sa mère et a sa tante, on lui répondait constamment que cela ne se pouvait pas, juadame Royale quoique convaincue qu'on ne ferait pas droit à sa demand on une si on y accedalt, ce serait pour niettre apprès d'elle ou que, si on y accedalt, ce serait pour mettre auprès d'elle quelque horrible créature, comme la mère Tison; madame Royale, par un sentiment pieux, qui la portait a obéir aux désirs de madame El sabeth, demanda aux municipaux de

lui donner une femme. Pour quoi faire? demandérent ceux-ci étonnés d'une

pareille prétention.

Pour demeurer avec mot, dit madame Royale,

Bon! répondirent les municipaux, est ce que tu n'es pas assez grande pour te servir toute seule, citoyenne? En effet, madame Royale allait avoir seize aus.

Cependant, plus le temps avançait, plus l'on devenait sévère pour elle.

Un jour, les municipaux entrèrent dans sa chambre à

une heure qui n'était pas celle des visites ordinaires. vitoyenne, demandèrent-ils, comment se fait-il que tu al.s des conteaux, juisqu'on te les a ôtés?

- On me les a ôtés, c'est vrai, dit madame Royale; mals, depuis, on me les a rendus.

En as-tu beaucoup?

Deux seulement ; les volci.

Ft dans ta toilette, tu n'en as pas?

Et des ciseaux?

Je n'en al pas, messieurs.

Une autre fois, ils entrèrent, et l'un deux, allant tâter le poèle, le trouva chaud.

Qui a fait du feu? demanda cet homme.

Moi, dit madame Royale ; y a-t-il du mal à cela?

Et pourquoi as-tu fait du feu?

Pour mettre mes pieds dans l'eau

Avec quoi as-tu allumé le feu?

- Avec un briquet.

- Qui t'a donné ce briquet?

Je ne sais pas, je l'a, trouvé lei, je m'en suis servie. C'est bien, provisoirement, nous allons te l'ôter. On : ne te plains pas, c'est pour ta santé, de peur que tu ne t'endormes et ne te brûles auprès du feu. Tu n'as pas autre chose?

Non, messieurs

Et ils emportèrent le briquet, laissant madame Royale dans l'impossibilité de faire du feu désormais, quelque froid

Au reste, a moins d'être Interrogée, jamais madame Royale ne parlait, même à ceux qui lui apportaient à man-

Un jour, un homme vint ; sa visite n'avait pas été annon cée, et cependant il entra, non seulement sans difficulté mais même entouré de toute sorte de respects et de prêve-

il marcha droit à madaine Royale, la regarda Insolemment, jeta les yeux sur ses livres dont il regarda les titres, puis s'en alla avec les municipaux.

Madame Royale demanda inutilement quel était cet homme, plus tard, sous la sceau du secret, un de ses gardiens lul dit que c'était Robespierre.

Sur ces entrefaites, le 9 thermidor arriva

Toute la journée, l'émotion de Madame fut grande ; car cette journée commençalt comme les journées de septembre Dès le matin, elle entendit battre la générale et sonner le tocsin Malgré ce bruit, les municipaux qui étaient au Temple ne bougérent point; quand on ini apporta son diner, la pris unière n'osa demander ce qui se passait Eathn a six houres du matin, le 10 thermidor, elle entendit un brult affreux au Temple ; la garde criait aux armes, le tambour rappelalt, les portes s'ouvraient avec fracas et se referma ent bruyamment. Elle se jeta hors de son lit et s'habilla

A peine était-elle habillée, que plusieurs membres de la Convention entrerent, ayant Barras en tête. Tous étaient en grand costume, ce qui inquiéta fort madame Royale.

peu habitu€e à les voir unsi. Barras alors vint a elle, l'appela par son nom, lui demanda pourquoi elle était habil-lée de si grand matin, et, avec trouble, lui fit successive-ment plusieurs questions dont il n'attendit pas même les réponses; après quoi, il sortit.

Sous les Ienètres, madame Royale les entendit haranguer les gardes et leur recommander d'être fidèles a la Convention nationale; alors s'élevèrent mille cr s de « Vive la Re-

publique! vive la Convention!

La garde fut doublée, et les trois municipaux qui étaient

au Temple y restèrent huit jours.

A la fin du troisième jour, à nenf heures et demie du soir, madame Royale était dans son lit, n'ayant pas de lumière et ne dormant pas, tant elle avait d'inquiétude de ce qui se passait, quand on ouvrit sa porte. Elle se souleva sur son lit.

Celui qui entrait dans sa chambre était un commissaire

de la Convention nommé Laurent.

Il était chargé par l'Assemblée de veiller désormais sur madame Royale et sur son frère.

Deux municipaux l'accompagnaient. La visite fut longue.

On lui montra tout.

Puis Laurent et ceux qui l'avaient accompagné sortirent

de la chambre de la princesse.

Le lendemain, à dix heures du matin, Laurent entra dans la chambre de la princesse, et, sans la tutoyer comme faisaient les autres, lui demanda poliment si elle n'avait besoin de rien.

La pauvre prisonnière fut tout étonnée de ces façons dont elle avait perdu toute habitude, et elle augura bien

de ce changement à son égard

Trois fois par jour, Laurent entrait thez elle, et toujours

avec les mêmes égards et la même politesse.

Madame Royale profita du bon vouloir de ce nouveau gardien pour lui recommander son frère; en même temps, la Convention envoya des commissaires pour constater son état. Ils trouvèrent le pauvre petit prince dans cette chambre infecte qu'il avait habitée avec Simon, et qui ne s'ouvrait plus depuis que Simon était parti.

La Convention eut. comme nous l'avons dit, pitié de l'en-

fant, et ordonna qu'il fût mieux traîté. En conséquence des le lendemain, Laurent fit descendre le lit de madame Elisabeth dans la chambre du jeune prince. Le sien étant plein de puces et de punaises, il lui fit prendre des bains, et le soigna enfin dans les détails de toilette comme une mère ferait de son enfant.

Voyant cette honté de Laurent, madame Royale se hasarda lui demander des nouvelles de ses parents, insistant pour

être rêunie à sa tante et à sa mère.

Mais Laurent lui répondit d'un air très peiné que cela

ne le regardait point. Le lendemaiu, il vint d'autres gens en écharpe. Madame Royale ignorait le poste qu'occupaient ces gens ; cependant elle voyait, aux égards qu'on leur marquait, qu'ils devaient jouir d'un certain pouvoir. Aussi leur demanda-t-elle, comme elle avait fait la veille à Laurent, d'être réunic

à sa tante et à sa mère. Mais, comme Laurent, ils répondirent que cela ne les regardait pas, et qu'ils ne savaient pas pourquoi elle demandait à quitter le Temple, où elle paraissait être très

- Je ne dis pas que je sois mal, répondit madame Royale : mais il est affreux d'être séparée de sa mère depuis ur an, sans avoir de ses nouvelles.

- Vous n'êtes pas malade? demanda, un de ces hommes. - Non, monsieur; mais la nlus cruelle maladie est celle

du cœur. - Je vous dis que nous n'y pouvons rien, reprit le même

homme. - Que me conseillez-vous donc, alors, monsieur?

- Je vous conseille de prendre patience, et d'espérer en la justice et en la bonté des Français.

Puis, sur ces paroles, ils se retirérent.

Cependant madame Royale comprenait qu'il devait s'être accompli quelque grand changement politique aux améliorations qui se faisaient autour d'elle et autour de son frère. Laurent était toujours pour elle plein de complaisance et de politesse. Il lui daissait de la lumière et lui avait rendu son briquet.

Ce fut sur ces entrefaites que ces mêmes commissaires du gonvernement, qui étaient venus s'assurer de l'état du jeune prince, montérent chez madame Royale. — Harmand (de la Mense) compta les marches qui conduisaient à la chambre de Madame; il y en avait quatre-vingt-deux

Les geôliers prévinrent Harmand qu'il ne devait pas s'étonner au cas où madame Royale ne répondrait point à ses questions; elle était très fière, disaient-ils, et parlait fort rarement

La première chose qui frappa Harmand fut une très

grande cheminee dans laquelle etait un tres petit feu. Cette heminee se trouvait en face de la porte d'entrée. Un lit était a gauche; au pied du lit, une porte onverte et communiquant à une antre chambre. Il talsait, ce jour-la, uo froid pluvieux, et ce froid vous saissesait sur le senil de cette vaste chambre dont le platond était très élevé, dont les murs étaient d'une épaisseur incroyable. Tout parut aux commissaires humide et glacial, et cependant tout étai, proprement tenu. C'était madame Royale qui balayait sa chambre et qui faisait son lit elle-même.

Madame lorsque les commissaires entrèrent, était assise dans un fau ui en dess us d'une fenêtre très élevée et ferme, par le formes grilles. Un rayon de lumière brise par la hotte de bois placee en delors, et a moitié intercepté par la crille, descoult de company les crilles descoult de company. par la grille, descendent perpendiculairement et presque sans project on au bas de cette fenètre. L'effet de ce rayon, dit Harmand, était à peu pres celui que produirait, dans un lieu obscur. le reflet d'un miroir présenté au soleil, et Madame, placée sous ce dispue de tumière, semblait comme entourée d'une auréole de gloire

Elle était habillée d'une robe grise, unie et sans raies ni dessins; elle était ramassée sur elle-même, comme queiqu'un qui cherche à doubler sa chaleur, n'ayant pas de vêtements suffisants pour se garantir du froid Elle portait un chapeau très usé, et des souliers au moins aussi usés « le chapeau. Elle était occupée à tricoter, occupation, elle le dit elle-même, qui l'ennuyait beaucoup. Ses mains étaient

violettes, toutes gercées par le froid et pleines d'engelures. Aussi tricotait-elle avec beaucoup de gêne.

Harmand entra seul dans l'appartement. Ses cellègues res tèrent sur le seuil de la chambre, à portée cependant de tout voir et de tout entendre. Quant aux commissaires de la Commune, ils s'étaient arrêtés dans un petit bureau situé à l'étage au-dessous.

A la vue d'Harmand, qui parut lui donner qu'il jue inquiétude. Madame tourna la tête. Elle ne connaissait aucune ment ce nouveau venu, et tout nouveau venu préoccupe fort

les prisonniers.

Harmand s'était fait d'avance une espèce de discours qu'il devait débiter à Madame, et dans lequel il comptait la prier très humblement de lui répondre; mais, en la voyant ainsi pauvrement vêtue, grelottante et avec les mains gercées par le fibid, il oublia les belles phrases qu'il avait préparées, et, s'avançant vivement

Oh! mon Dieu! madame, lui dit-il, comment, par le froid qu'il fait. êtes-vous donc si éloignée de la cheminée?

- C'est que je ne vois pas clair auprès de la cheminée monsieur, répondit madame Royale.

 Mais, madame, en faisant un plus grand feu, la chambre au moins serait échauffée, et vous éprouveriez moins de froid sous cette croisée.

- On ne me donne pas de bois, dit madame Royale

Vous souvient-il avoir entendu pousser, à cent cinquante ans de distance, cette même exclamation douloureuse, par madame Henriette d'Angleterre, manquant de bois aussi et ayant les mains gercées comme celles de madame Royale?

En effet, le feu était on ne peut plus médiocre : il se composait de trois petits morceaux de ce bois qu'on appelle à Paris bois de cotrets

Ces trois petits morceaux de bois étaient croisés et fumaient tristement sur un tas de cendres.

D'après ce qu'on lui avait dit de la fierté de Madame. Harmand ne s'était pas attendu à ces réponses douces et résignées.

Non seulement Madame avait répondu, mais encore, sus pendant son travail, elle regardait avec une certaine bienveillance celui qui venait de lui adresser ces questions.

Harmand reprit alors quelque assurance et continua

Madame, lui dit-il, le gouvernement, instruit, depuis hier seulement, des indignes détails dont nous sommes au jourd'hui témoins, nous a envoyés vers vous. d'abord afin de nous en assurer, et ensuite afin de recevoir vos ordres pour tous les changements qui vous seront agréables, et que les circonstances permettront.

Ce langage était si nouveau pour Madame, qu'il parut l'étonner plutôt que la toucher, et qu'elle se contenta, défiante encore, et ne pouvant croire à un pareil changement, de suivre des yeux celui qui lui parlait ainsi.

Quant à Harmand, il examinait les deux chambres avec une curiosité respectueuse. Il y avait dans les meubles de ces deux chambres un reste de luxe et de grandeur

La seconde, surtout, renfermait un très beau plano à meue.

Embarrassé, et cherchant une occasion de faire parler madame Royale, qui, ainsi que nous l'avons dit, gardait le silence, Harmand toucha le clavier, quoiqu'il ne fût aucunement musicien.

- Je crois, madame, lui dit-il, que ce piano n'est point

1 - 1 //s

1 an c y = 1 s t nel ----

concered use st

. pasetanas i Frsi h calt

s s y ux une parte de la

t o e few literis

t o e sa faute et se sya le

ve te l " for d matal. I e t n clam le yale

. t ' var' 1. s d 'iu c la mau . la le a s

u i re se re ab ner dans l'esprit a to a ver eignures to il y avait dix ... r ei vr un

t c (hrist

1. I lyr's deglise et de pricres

h read in semble que ces livres [1] relation vis profession nons et les V 1 s 1 r t ame R yale : cir ces tivres

to the transfer of the transfe

voor vora dens quel but nous vous l cure quels sont les pre l vus (tr. a a ables, pour aujour

F r la Madame fu es-moi donner du bois 115

Vi hestan-

Marmand aclever, dit Harmand

L us j viud ais aveir des nouvelles de mon frère, 4 100

are ta v. nº jas même eu l'idée qu'on eût le frere et la saur de se voir

and the lift did Hirmand nous avons en l'honneur I v r v d m ter hez vous.

r i i ir l'e de lande avait élé si sinvent 1 r %

-1 _ s rf rma la princ sse

e na me

-1 s v a priement; rous allens faire en sorte v r et ommuniquer ers mble quand I v i v ri

Active 1 to 1 selfue et se retira avec ses collegues our on the government pour q dux ili re irisonniers sussent désormas traflase to I and

to 14 ref comment le prince était mort. Ma-l reference la su Temple de tout la famille

Fl vr : leq m s en ore : puls, un our, apres une currer mels le portes s'ouvrirent.

A ce dernier rejeton d la famille la comment parati dans l'h s l'ores se seulement parati dans l'h s l'ores se l'état de uju sition.

Rid je remarkt menngé l'orpheline dans

r | t le hang de l' princesse se fit In ilmer e réactin.
Le un jei crétées que everaculat françai une

r!{ (m'l (t)ll jmét a ren tl | q (() nn côté, 1 1 ber 6

(to te Lomorque et Ban V 1110)

. A last constant who exercises diplomatiques de cover or, here so par les Austrians, et juillet 1793

. A Dome exporter could be differed beste a Samte of a wid, but prison if real collectors 17.2

Lemp reals accepta

Le 1 a vemb e 1735, madame Royale sort t du Temple et in confunt a R hen pres Bale of elle fut re ue an nom el tripere ir par le frin e de o vres La l'echan e so n'ous an une cèrem que, et comm

I is flat agi de simples parti uliers
I is Malling i, it gour Vilim'
Aussitor que le fut arrivée, l'empereur, saus rien dire à ii e a us agee de dix l'uit ans, s'occupa de lui cher tine allurece digno d'elle

pin e Charles, notre en emi pass e futir, celui qui e van jusqu'a l'fin lutter av a France, qui, tout glo-ir ix encore de retre defa te es Nerwinde et des campagnes sir le Rhin, devait aller perdre en Italie, contre un jeune eral, coi nu seulement par la journee du 18 vendemfaire, t : portion de cette aureole de g'oire; le prince Charles so mit sur les rangs pour épous r madame Royale, et devant ut tout autre concurrent se retira.

M is Louis XVI avait, avant de mourir exige un serment le i fille

l us ce le previs on d. l'avenir qui se revêle parfois aux yeax des mourants, le rol avant deviné que la mort de s i les suivrait rapidement la sième, et il avait fait pro-le des ille que, dans ce cas, si elle même échappait à ses bourreaux elle n'épouseralt personne autre que le tls du comte d'Artors, au pel devait, après le dauphin Leuis Xavier, aj partenir un jour la couroune, si la royauté e ut jamais re ablie en Franc

La fille de Louis XVI, fidèle au serment prêté, déclara de c qu'elle n'éponserait jamais que le fils de M. le comte

ce fut ainsi qu'elle devint duchesse d'Angoulème et qu'elle vit sous ce titre, et malgré les prévisions de son père, lui echapper cette couronne dont clle-même, à défaut de la réalité, posa l'ombre sur la tête de son neveu Henri V.

ANNEXE

TPUBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE

seunce du 28 du premier mois de l'An II de la Republique.

PRISIDENCE DE CITOYEN HERMANN

Proces de

Main Intoinette de Lorraine d'Intriche, reuve Capet.

Le usea étrat introduite et assese sur le lauteuil, le pré-, den lul demande quel est son 10 m. Elle repond

m'appelle Marie Antolnette de Lorraine d'Antri ha LE PRÉSIDENT - Votre de d'a

LA CLEF - Je sin venye de louis, ci l'yant rol des

LE TRÉSIDENT. Voir age?

l AC ESÉE - Trente-huit aus

L PRÉSIDENT VOLLE dont on vels accuse : prétez n'é achlie attentive vou allez ent dr les charges qui nu circ perfées con re vou

I GREEFIER fait te tire do la tilda ousation ainsi

An otre-Quentin Louqui r accustour public pres le An one-spienting coupling four term painter press to a farming fire decret Convention mathematical du la mars 1793 fam II de la leper que un ancomercour, or tribunal de cessation, en a composições four donne per leir (1 / 2 dun autre décret de la Convention du 5 avril suivant, portant que l'accusateur public dudit tribunal est autorise à faire arrêter, poursnivre et juger sur la dénonciation des autorilés constituées ou des citoyens :

« Expose que, suivant un décret de la Convention du per août dernier, Marie-Antoinette, veuve de Louis Capet, a été traduite au tribunal révolutionnaire, comme prévenue d'avoir conspiré contre la France; que, par un autre de ret de la Convention du 3 orobre, il a été décrété que le tri-

révolution qui a rendu au peuple français sa souveraineté, elle avant des rapports politiques avec i homme qualifié de rol de Bohème et de Hongrie; que ces rapports étaient contraires aux intérêts de la France; que non contente, de concert avec les frères de Louis Capet et l'infâme et exécrable Colonne alors ministre des finances, d'avoir dilapide d'une manière effroyable les finances de la France fruit des sucurs du peuple pour satisfaire a des plaisirs describunes et une colonne de se purière les contraires et minelles. desordonpes et pay et les agents de ses intrigues criminelles,



Madame Royale était occupée à tricoler.

bunal révolutionnaire s'occuperait sans délai et sans inter-ruption du jugement; que l'accusateur public a reçu les pièces concernant la veuve Capet, les 19 et 20 du premier mois de la seconde année, vulgairement dits 11 et 12 octobre courant mois; qu'il a été aussitôt procédé, par l'un des juges du tribunal, à l'interrogatoire de la veuve Capet; qu'examen fait de toutes les pièces transpièces par l'accusateur, public fait de toutes les pièces transmises par l'accusateur public, il en résulte qu'à l'instar des Messaline, des Brunehaut, des Frédégonde et des Médicis, que l'on qualifiait antrefois de France, et dont les noms à jamais odieux ne s'effaceront pas des fastes de l'histoire, Marie-Antoinette, veuve de Louis Capet, a été, depuis son séjour en France, le fléan et la cangaine des Français, conferent pour le partier de l'apparent pour l'apparent pour le partier de la cangain des l'apparents de l'apparent pour le partier de la cangain de l'apparent pour l'apparent pour le la cangain de l'apparent de la cangain de l'apparent de fiéau et la sangsue des Français ; qu'avaut même l'heureure

il est notoire qu'elle a fait passer à différentes époques, a

il est notoire qu'elle a fait passer à différentes époques, a l'empereur, des millions qui lui ont servi et qui lui servent encore à soutenir là guerre contre la République, et que c'est par ces dilapidations excessives qu'elle est parvenne à épuiser le trésor national;

Que, depnis la Révolutiou, la veuve Capet n'a cessé no seul instant d'entretenir des intelligences et des correspondances criminelles et nuisibles à la France, avec les puissances étrangères et dans l'intérieur de la République, par des agents à elle afūdés, qu'elle sondoyait ou faisait soudoyer par le ci-devant trésorier de la liste ci-devant civile qu'à différentes époques, elle a usé de toutes les manœuvers qu'elle croyait proptes à ses vues perfides, pour opérer une

- ntement avec Louis Capet. Amer av i je us un da s'oute l'éten to tre-rev dutionuaire-. i a a sprieure d'ou re-Rhiu en 2 - que Pet n aux Emigrant. E ants au Peugle Les m leu es l'Journal a d'u 'Arr. l Entrev des Lin grunds, d'av o.
... | dissimulation au plum d'avoir n r) c' l'arec la meme profusion des out ų 🥕 ne merrai dėjā que trop en e r le ha o et persuad r alv 1 s | m | 1 | lus | 1 | s c nire la Franc | que, pour t no world jets contracted to nont p security conductors in our conductors in our conductors and once dams. Park et ev all remarks doctors 1750, one discussion of the output of the conductors of the conductors of the conductors. le n me mors qui e fai s' piqui par l'abondant qui i Inches and the land

in jour lar - la vuve Capet, foconde u and contact bullet datas sour a s l assemble s constituan s La in a da als bree de la nuit que y ven vmey sil turkes droits de l'homme sir re's il vit ancila base de la ules qu'il a été de-- s r l pan s pour faire décreter la revi-i (the value of the virus) l fu - la c p e e sute sa amile sous des 1" t tée thu bl us ct a s to the transfer of the state of 1. 1111 · 11 · e r · cu les fug tils sont passes
d la veure Caret a c i déclara us de Louis e e er slen, et qu'ils 1-1

retour de Varennes THE PERSON file - c - V tennes chart une ruse trua de le uvrir ce qui s tramatt to informe, que ces dans cer co or et me l'horritte massarre t le plus rele patriotes qui se t cre le massacre qui a eu cus qui ori en lleu de rus qui ort en lieu de I it publique ont é arr e one l'abules : que ce le le rig d'une fo de im m 16s | 11 arriver plus to de le rets rendus et fondes par la ctaleut nuisible r e clittennaire de Loui y i Constituto) de 1701 , j(-de la detruire of the state of th

que que toutes ces demincues ont toujours en pour but d'aneantir la liberté, et de lair : rentrer les Prançais sons le joug tyraumque, sous lequel its nont laugui que trop de

Qu'a el effet, la venve Cipet a imagine de faire disenter dans ces conciliabiles tenebreux, e qualifiés depuis longtemps avec raison de cibanel autrichien, toutes les lois qui étaient por ées par l'Assemblee legislative : que c'est elle et par sonte de la determination prise dans ces conct labules, qui à décidé Louis Capet à appos r son vêto au faincuy et salutaire de ro-rendu par l'Assemblée legislative contre les ci-devant princes freres de Louis Capet, et les chagres et contre cette horde de prêtres réfractaires et la rattiju's repandus dans toute la France, veto qu'il a étil une des principales causes des maix que, depuis, la France a errouves

que c'est la veuve Capet pui faisait nommer les minis il s pervers, et aux pla es dans les armées et dans les lu-reaux, des hommes con us de la nation entière pour d's conspirateurs contre la liberte : que c'est par ses manœuvres et celles de ses agents, aussi adroits que perfides, qu'elle est pervenue a composer la rouvelle garde de Louis Capet d'an tens officiers qui avaiem quitte leurs cerps l'ors du serment exize, de prêtres refractaires et d'étrangers, et enfin de tous les hommes reprouves pour la plupart par la nation, et dignes de servir dans l'armée de Coblence, où un très grand

ombre est en effet, passé depuis le ll enciement; que c'est la veuve Capet, d'intelligence avec la faction liberticide, qui dominait alors duts l'Assemblee législative et pendant un temps dans la Convention, qui a fait declarec la guerre au roi de Bolome et de Hourre, son frère; que c'est par ses manœuvres et ses intigues, toujours funestes à la France, que s'est operée la prendère retrafte des Francais du terrnoire de la Belgique

Que c'est la veuve Capet qui a f. i parvenir aux puis sances etrangeres les plans de compagne et d'attaque qui étaient convenus dans le conseil ; de manière que, par cette double trainson, les ennemis etaient toujours instruits a l'avance des mouvements que devait faire l'armée de la Republique, d'où suit la conséquence qu' la veuve Capet est lauteur des revers qu'ont epronves, et differents temps, les armées françaises;

Que la veuve Capet a médité et combiné avec ses per de la vette capet à medite et combine avec ses per-fides agents l'horrible con piration qui a échaté dans la journée du lo août, laquelle n'a echoné que par les efforts courage ux e increyables des patrious; qu'à cette fin, elle a réuni dans son habitation, aux Tu leries, jusque dans des souterraius, les Suisses qui, aux termes des décrets, ne devaient plus composer la gurde de Louis Capet : qu'elle les a en retenus dans un état d'ivresse depuis le 9 jusqu'au 10 au matin jour convenu pour l'accution de cette horrible constira ion; qu'elle a reuni ég lement et dans le même dessem des le 9, une foule de ces êtres qualifies de cheratiers du paignard, qui avaient figure dans ce incine lleu le 15 février 1791, ct. depuis, a l'epoque du 20 juin 1792,

Que la vouve Capet, craignaul sats doute que cette conspration u cut pas out le e qu'éle s'en (talt promis, a pration u cut pas out le e qu'éle s'en ctali promis, a e e, dans la soiree du 7 aon vers le n'ul leures et demie du soir dans la salte où les su s'et entres à elle dévous travaillaient à des cartouches u n'même temps qu'elle les enceurageait à hâter la confex ku d'éles cartouches, pour les exeller de plus en plus, elle à pris des cartouches et à u o d's billes. Sypril us manquent pour r'indre un trait anest auroce' : que le leudemali 16, il est notoire qu'elle a presse et sedlicité Louis Capet à aller dans les cours de l'est plantes en dernie du matin jeusser. des Tu lerles, vers les cinq houres et demie du matin, passer la revue des vérit bles suisses e autres scelérats qui en avaient pris l'habit, et qu' sou repur, elle lui a présente un pistolet en di ant - Vol : le - omen de vous montrer (» et que, ur s'ur refus, elle l'a tr'illé de lache; que, quolque dels son interrogatene la vouve Capet alt perséveré a nier qu'il ait été donné aucun or les de tirer sur le peuple, la qu'il aft été donne aucun or ne de drer sur le peuple, la conditte qu'elle a tenue le dimerche 9 dans la salle des Suis es, les concilialoiles qui ont ir lieu toute la nuit et auxquels elle a assiste farti-le du pistolet et son propos à Louis Capet, leur retralle ubire des Tuileries et les comps de fusul tires au rionieit de leur entrée dans la salle de l'assemblee législative toutes os chrons ances réunies ne l'armétent pas de douter qu'il nel et convenu, dans le concellabile unit à en hou neulain. Lute la route qu'il at-l. conciliabile qui a en lieu per lain i ute la muit, qu'il fai-lait firer sur le peuple et que lou s Capet et Marie-Antol note qui était la grande d're fri e d'octle conspiration, n ait elle même donné l'ordie de tir-

que c'est aux intrigue et en manceuvres perfides de la veuve Capet, d'intellige ce avec cette faction liberticid du il a cié déjà parlé e 100 des entemis de la République. que la France et relevant de che guerr intestine qui la devore deputs st longtent of dent heureusement la in titles plus folgment quicile de sc autours; Que dan tou l's time cette influence qu'elle as complete influence qu'elle as complete qu'elle qu'elle as complete qu'elle as complete qu'elle qu'elle as complete qu'elle qu'elle as complete qu'elle qu

Capet, lui avait Insinué cet art profond et dangereux de dissimuler et d'agir, et de promettre, par des actes publics. le contraire de ce qu'il pensait et tramait conjointement avec elle dans les tenèbres, pour détruire cette liberté si chère aux Français (et qu'ils sauront conserver), et recou vrer re qu'ils appelaient la plénitude des prérogatives

Qu'enfin la veuve Capet, immorale sous tous les rapports, et, nouvelle Agrippine, est si perverse et si famillarisée avec tous les crimes, qu'oubliant sa qualité de mère et la démarcation prescrite par les lois de la nature, elle n'a pas craint de se livrer avec Louis-Charles Capet, son fils, et de l'aveu de ce dernier, à des indécences dont l'idée et le nom seuls font frémir d'horreur.

" D'après l'exposé cf-dessus, l'accusateur public a dressé le présent acte d'accusation contre Marie-Antoinette, se qualifiant de Lorraine d'Autriche, veuve de Louis Capet, d'avoir méchamment et à dessem :

- « 1º De concert avec les frères de Louis Capet et l'infâme ex-ministre Calonne, dilapidé, d'une manière effroyable, les finances de la France, fait passer des sommes incalculables à l'empereur, et ainsi épnisé le trésor national.
- « 2º D'avoir, tant par elle que par ses agents contre-révolutionnaires, entretenu des intelligences et des correspondances avec les ennemis de la République, et d'avoir informe ou fait informer ces mêmes ennemis des plans de campagne et d'attaque convenus et arrêtés dans le conseil.
- a 30 D'avoir, par ses intrigues et manœuvres, et celles de ses agents, tramé des conspirations et des complots contre la sûreté intérieure et extérieure de la France, et d'avoir, cet effet, allumé la guerre civile sur divers points de la République, et armé les citoyens les uns contre les autres, et d'avoir, par ce moyen, fait couler le sang d'un nombre incalculable de citoyens; ce qui est contraire à l'article 4 de la section l'e du titre l'er de la seconde partie du Code pénal. et a l'article 2 de la section 11º du titre Ier du même Code.
- conséquence, l'accusateur public requiert qu'il lui soit donné acte, par le tribunal assemblé, de la présente ac cusation : qu'il soit ordonné qu'a sa diligence et par un huissier du tribunal, porteur de l'ordonnance à intervenir, Marie-Amoinette, se qualifiant d'Autriche, veuve de Louis Capet, actuellement détenne dans la maison d'arrêt dite de la Conciergerie du Palais, sera écrouée sur les registres de ladite maison, pour y rester comme en maison de justice ; romme aussi que l'ordonnance à intervenir sera notifiée à la municipalité de Paris et à l'accusée.

« Fait au cabinet de l'accusateur public, le premier jour de la troisième décade du premier mois de l'an 11 de la Ré-

publique une et indivisible.

" Signé: FOUQUIER.

« Le tribunal, faisant droit sur le réquisitoire de l'accusateur public, lui donne acte de l'accusation portée contre Marie-Antoinette, dite de Lorraine d'Autriche, veuve de

Louis Capet.

En conséquence, ordonne qu'à sa diligence et par un huissier du tribunal, porteur de la présente ordonnance, ladite Marie-Autoinette, veuve de Louis Capet, sera prise au corps, arrêtée et écrouée sur les registres de la maison d'arrêt dite la Conciergerie, à Paris, où elle est actuellement détenue, pour y rester comme en maison de justice; comme aussi que la présente ordonnance sera notifiée, tant à la municipalité de l'aris qu'à l'accusée. »

On procède à l'audition des témoins.

LAURENT LECOINTRE, député à la Convention nationale, dépose connaître l'accusée pour avoir été autrefois la femme du ci-devant roi de France; et encore pour être celle qui, tors de la translation au Temple, l'avait chargé de présenter une réclamation a la Convention, à l'effet d'obtenir, pour ce qu'elle appelait son service, treize ou quatorze personnes qu'elle désignait · la Convention passa à l'ordre du jour, motivé sur ce qu'il fallait s'adresser à la municipalité. Le déposant entre ensuite dans des détails de fêtes et or-

gies qui eurent lieu dans la ville de Versailles depuis l'année 1779, jusqu'au commencement de celle de 1789, dont le résultat a été une dilapidation effroyable dans les finances

Le témoin donne les détails de ce qui a précéde et suivi les assemblées des notables jusqu'a l'époque de l'ouverture des états généraux, l'état où se tronvaient les généreux habitants de Versailles, leurs perplexités douloureuses à l'époque du 23 juin 1789, où les artilleurs de Nassau, dont l'artillerie était placée dans les écuries de l'accusée, refusèrent de faire feu sur le peuple. Enfin, les Parisiens ayant secoué le joug de la tyrannie, ce mouvement révolutionnaire ranima l'éner-

gie des francs Versaillais; ils formerent le projet, très bardi courageux sans doute, de s'affranchir de l'oppression du

despote et de ses agents Le 28 juillet 1789, les citoyens de Versailles formèrent le vœu de s'organiser en gardes nationales, a l'instar de leurs frères de l'aris ; on proposa néanmoins de consulter le roi : l'intermédiaire était le ci-devant prince de Poix : on chercha à trainer les choses en longueur ; mais, l'organisation ayant en lieu, on forma un état-major : d'Estaing fut nommé commandant; Gouverneur, commandant en second, etc., etc.

Le témoin entre ici dans les détails des faits qui ont pré-

cédé et suivi l'arrivée du régiment de Flandre.

Le 29 septembre, l'accusée fit venir chez elle les officiers de la garde nationale, et leur fit don de deux drapeaux; il en restait un troisième, lequel on leur annonça étre destiné pour un bataillon de prétendue garde soldée, à l'effet, di-sait-ou, de soulager les habitants de Versailles, que l'on sem-blait plaindre en les cajolant, tandis que, d'un autre côte, ils étaient abhorrés.

Le 29 septembre, la garde nationale d. nna un repas à ses braves frères, les soldats du regiment de Flandre; les journalistes ont rendu compte dans le temps que, dans le repas des citoyens, il ne s'était rien passé de contraire aux principes de la liberté, tandis que celui du I r octobre snivant, donné par les gardes du corps, n'eut pour but que de prola garde nationale contre les soldats ci-devant de

Flandre et les chasseurs des Trois-Evéchés.

Le témoin observe que l'accusée s'est présentée dans ce dernier repas avec son mari, qu'ils y furent vivement applaudis; que l'air O Richard! o mon Roi! y fut joué; que l'on y but à la santé du roi, de la reine et de sou nis, mais que la santé de la nation, qui avait été proposée, fut rejetée. Après cette orgie, on se transporta au château de la ci-devant cour. dite de Marbre, et, la. pour donner au roi vraisemblablement une idee de la manière avec laquelle on était disposé à défendre les intérêts de sa famille, si l'occasion s'en présentait, le nommé Perceval, aide de camp de d'Estaing, monta le premier au balcon; après lui, ce fut un grenadier du ré-giment de Flandre; un troisième, dragon, ayant essayé d'escalader ledit balcon et n'ayant pu y réussir, voulut se dé-truire; quant audit Perceval, il ôta la croix dont il étai. décoré pour en faire don au grenadier qui, comme lui, avait escaladé le balcon du ci-devant roi.

Sur le réquisitoire de l'accusateur public, le tribunal ordonne qu'il sera décerné un mandat d'amencr contre l'erce-

val et d'Estaing.

Le témoin ajoute que le 3 octobre, même mois, les gardes du corps donnèrent un second repas : ce fut là que les outrages les plus violents furent laits à la cocarde nationale, qui fut foulée anx pieds, etc. Le déposant entre ici dans les details de ce qui s'est passé à Versailles les 5 et 6 octobre.

Nous nous dispenserons d'en rendre compte, attendu ces mêmes faits ont déjà été imprimés dans le recueil des dépositions reçues au ci-devant Châtelet de Paris, sur les événements des 5 et 6 octobre, et imprimées par les ordres de l'Assemblée constituante.

Le témoin observe que, dans la journée du 5 octobre, d'Estaing, instruit des mouvements qui se manifestaient dans Paris, se transporta à la municipalité de Versailles, à l'effet d'obtenir la permission d'emmener le ci-devant roi, qui, pour lors, était à la chasse (et qui vraisemblablement ignorait ce qui se passait) avec promesse, de la part de d'Estaing, de le ramener lorsque la tranquillité serait rétablie.

Le témoin dépose sur le bureau les pièces concernant les faits soutenus dans sa déclaration ; elles demeureront jointes

au procès.

LE PRÉSIDENT, à l'accusée. Avez-vous quelques observations à faire sur la déposition du témoin?

L'ACCUSÉE. - Je n'ai aucune connaissance de la majeure partie des faits dont parle le témoin. Il est vrai que j'ai donné deux drapeaux à la garde nationale de Versailles ; il est vrai que nous avons fait le tour de la table le jour du repas des gardes du corps; mais voila tout.

LE PRÉSIDENT. — Vous convenez avoir été dans la salle des ci-devant gardes du corps. Y étiez-vous lorsque la musique a joue l'air O Richard, o mon roi?

L'ACCUSÉE. — Je ne le crois pas.

LE PRÉSIDENT. - Il est notoire que le bruit de la France entière, à cette époque, était que vous aviez visité vous-même les trois corps armés qui se trouvaient à Versailles, pour les engager à défendre ce que vous appeliez les prérogatives du trône?

L'ACCUSÉE. - Je n'ai rien à répondre.

LE PRÉSIDENT. - Avant le 14 juillet 1789, ne teniez-vous pas des conciliabules nocturnes où assistait la Polignac, et n'était-ce pas la qu'on délibérait sur les moyens de faire passer des fonds à l'empereur? a sé , un coro tabule

1 or less (1) and en des representants

1, 0 5, 00

I witse - 1 becumeit le fait.

E TRES IN VIT 1 USES DE SONT POINT EXACTES, car

l. v. sk. - l. st. d. i.s. le consell que cette affaire a été ar let e

I ES V to mari ne vous a-t-il pas lu le dis-I e av. nt d'entrer dans la salle des repres u 1- ii le t ue l'aver vous pas engagé a le pro-. V f rm té °

La tsE — M n mari avait beaucoup de confiance en et c — cela qui Lavitt engage a men faire lecture; m s e ne me su's permis aucune observatiou

LE PRESIDENT — quel es furent les déliberations prises] r faire ent rer les représentants du peuple de baiouille et pur en faire assassiner la moitié, s'il cela avait posible?

Laccisce - Je n'al jamais cutendu parler de pareille

LE PRÉSIDENT — Vous n'ignorez sans donte pas qu'il y avait des troupes au chemp de Mars ; vous deviez savoir la cause de leur rassemblement?

Lacté of faisu dans le temps qu'il y en avait; mais jignere absolument quel en était le motif.

LE PRESIDENT — Mais ayant la confiance de votre époux, vois ne deviez pas ignièrer quelle en était la cause?

L'accusée. — C'étalt pour rétablir la tranquillité publi-

LE PRÉSIDENT — Mais, a cette époque, tout le monde était tranquill : il n y avait qu'un cri, celui de la liberté. Avezvous — massar — de projet du ch-devant comte d'Artols, par faire sauter la salle de l'Assemblée nationale? Ce plan at 1 par par violent ne l'atton pas engagé à voyager, la 15 la trainte que par sa présence et son étourderle, il ne 1,15 au pr — que l'or avait é u,u qui était de dissimuler usqu'an m m daveralle aux vues perfides que l'on se prince alternative.

L'Aversée — Je n'ai jamais entendu dire que mon frère d'Arms ent la cosein dont vous parlez. Il est parti de son plein gre plur y valer

LE PRÉSILENT — A quelle époque avez-vous employé les s mm | time | es qui v us out ête remises par les différents e r l'ur les finances?

I, volser - On no m'a jamais remis de sommes immen-, elles que l'on ma remises ont été par moi employées que r payer les gens qui m'étaient attachés.

LEPRISHTENT — Purquoi la famille Polignac et plusieurs cutres out elle ce par veus gorgées d'or?

I, accessing the available places a la cour qui leur programment de richesses

LETRÉSID ST L. rejus des gardes du corps n'ayant pu est r lleu qu'ave la permission du rol vous avez du nécesest en errulire la cause?

La refer on a et que c'étalt pour opérer leur réu

L. The HENT Conna sez your Perceval?

LACTAER Comme un aide de camp de M. d'Es aing

Littles or - Saverver de juels erdres H était dé

I. ALLE DE

to a set I is ditte temein.

LE PRESHENT, du témoin. N'est-il pas a votre connats sance qu après le retour de Varennes, le Barré dont vous parlez se rendalt tous les jours au chateau, où il parait qu'il était bienvenn, et n'est ce pas lui qui provoqua du trouble au theatre du Vandeville?

LE TÉMOIN - Je ne peux pas affirmer ce fait,

LE PRESIDENT, d l'accusée. \rightarrow Lorsque vous êtes sortle, θ tau-ce a pied ou en voiture θ

LACCUSÉE. - C'était a pied

LE PRÉSIDENT - Par quel endroit?

LACCUSEE, - Par le Carrousel

LE PRÉSIDENT. La l'ayette et Bailly étaient-ils au château au moment de votre départ?

Laccusée. - Je ne le cros pas.

Le président. Nétes-vous pas descendue par l'appartement d'une de vos femmes $\ref{eq:partement}$

L'ACCUSÉE. — J'avals à la vérité, sous mes appartements, une femme de garde-robe.

LE PRÉSIDENT. — Comment nominez-vous cette femme?

L'ACCUSEE. - Je ne me le rappelle pas.

Le président. — N'est-ce pas vous qui avez ouvert les portes ?

L'ACCUSÉE. - Oul

LE PRESIDENT. - La Fayette n'est-il pas venu dans l'appartement de Louis Capet?

L'ACCUSÉE, - Non.

LE PRÉSIDENT. - A quelle heure êtes-vous partie?

L'ACCUSÉE. - A onze heures trois quarts.

Le président. — Avez-vous vu Bailly au château, ce jour-là?

L'ACCUSÉE. - Non.

On enteud un autre témoin.

ROUSSILLON, chirurgien et canomier, dépose que, le 10 août 1792, étant entré au château des Tulieries, dans l'appartement de l'accusée, qu'elle avait quitté peu d'heures auparavant, il trouva sous son lut des boutellles, les unes pleiues, les autres vides; ce qui lui donna lieu de croire qu'elle avait donné à boire, soit aux officiers des Suisses, soit aux chevaliers du puignard qui remplissaient le château.

Le ténuo n termine en reprochant à l'accusée d'avoir été l'instigatrice des massacres qui out eu lleu dans divers endroits de la France, notamment a Nancy et au champ de Mars; comme aussi d'avoir contribué à mettre la France a deux doigts de sa perte, en faisant passer des sommes immenses à son frère roi de Bohême et de flongrie) pour soutenir la guerre contre les Tures, et lui faciliter les moyens de faire, un jour, la guerre a la France, c'est-à-dire a une nation généreuse qui la nourrissait, ainsi que son marl et sa famille.

Le déposant observe qu'il tient ce fait d'une bonne citoyenne, excellente patriote, qu' a servi a Versailles sons l'ancien régline, et a qui un favori de la ci-devant cour en avait fait confidence

Sur l'indication faite par le témoin de la demeure de cette citoyenne, le Tribunal, d'après le réquisitoire de l'accusateur public, ordonne qu'il sera a l'instant décerné contre elle un maudat d'amener, a l'effet de venir donner au Tribunal les renseignements qui peuvent être a sa connaissance.

LE PRÉSIDENT, à l'accusée. Avez-vons quelques observations à faire contre la déposition du témoin?

L'Accusée. — J étais sort e du château, et j'Ignore ce qui s'y est passé.

LE PRÉSIDENT. — N'avez-vous pas donné de l'argent pour faire boire les Suisses?

L'ACCUSÉE. - Nou.

LE PRÉSIDENT - N'avez vous pas dit en sortant, a un officier suisse « Buyez, mon ami, je me recommande à vous? »

LACCUSÉE. - Non.

LE PRÉSIDENT. — Ou avez-vous passé la puit du 9 au $\mathfrak s 0$ août, dont on nous parle

L'ACCUSÉE. — Je l'ai passée avec ma sœur Elisabeth) dans mon appartement, et ne me suis point couchée.

LE PRÉSIDENT. - Pourquoi ne vous êtes-vous point couchée?

L'accusée. — Parce qu'à minuit, nous avons entendu le tocsin sonner de toutes parts, et que l'on nous annonça que nous allions être attaqués.

Le président. — N'est-ce pas chez vous que se sont assemblés les ci-devant nobles et les officiers suisses qui étaient au châtean, et n'est-ce pas là que l'on a arrêté de faire feu sur le peuple?

L'accusée. — Persoune n'est entré dans mon appartement.

LE PRÉSIDENT. — N'avez-vous pas, dans la nuit, été trouver le ci-devant roi?

L'ACCUSÉE. — Je suis restée dans son appartement jusqu'à une heure du matin

LE PRÉSIDENT. — Vous y avez vu sans doute tons les chevaliers du poignard et l'état-major des Suisses qui y étaient?

L'ACCUSÉE. - J'y ai vu beaucoup de monde.

LE PRÉSIDENT. — N'avez-vous rien vu écrire sur la table du ci-devant roi?

L'ACCUSÉE. - Non

LE PRÉSIDENT. — Etiez-vous avec le roi, lors de la revue qu'il a faite dans le jardin?

L'ACCUSÉE. - Non.

Le président. — N'étiez-vous pas, pendant ce temps, à votre fenêtre ?

L'ACCUSÉE. - Non.

LE PRÉSIDENT. — Pétion était-il avec Ræderer dans le château?

L'ACCUSÉE. - Je l'ignore.

LE PRÉSIDENT. — N'avez-vous pas eu avec d'Affry un entretieu dans lequel vous l'avez interpellé de s'expliquer si l'on pouvait compter sur les Suisses, pour faire feu sur le peuple; et, sur la réponse négative qu'il vous fit, n'avez-vous pas employé tour à tour les cajoleries et les menaces?

L'ACCUSÉE. - Je ne crois pas avoir vu d'Affry ce jour-la.

LE PRÉSIDENT. — Depuis quel temps n'aviez-vous pas vu d'Affry?

L'ACCUSÉE — Il m'est impossible de me le rappeler en ce moment.

LE PRÉSIDENT. — Mais lui avez-vous demandé si l'ou pouvait compter sur les Suisses?

L'ACCUSÉE. - Je ne lui ai jamais parlé de cela.

LE PRÉSIDENT. Vous niez donc que vous lui ayez fait des menaces?

L'ACCUSÉE. — Jamais je ne lui en ai fait aucune.

L'accusateur public observe que d'Affry, après l'affaire du 10 août, fut arrêté et traduit devant le Tribunal du 17, et que, la, il ne fut mis en liberté que parce qu'il prouva que, n'ayant point voulu participer à ce qui se tramaît au château, vous l'aviez menacé, ce qui l'avaît forcé de s'en éloigner.

Un autre témoin est entendu.

JACQUES-RENÉ HÉBERT, substitut du procureur de la Commune, dépose qu'en sa qualité de membre de la Commune du 10 août, il fut chargé de différentes missions importantes qui lui ont prouvé la conspiration d'Antoinette; notamment un jour, au Temple, il a trouvé un livre d'église à elle appartenant, dans lequel était un de ces signes contrerévolutionnaires: Jesu, miserere nobis! Une autre fois, il trouva, dans la chambre d'Elisabeth, un chapeau qui fur reconnu pour avoir appartenu à Louis Capet; cette découverte ne lui permit plus de douter qu'il n'existât parmises collègues quelques hommes dans le cas de se dégrader au point de servir la tyrannie, Il se rappela que Toulan était entré un jour avec son chapeau dans la tour, et qu'il en était sorti nu-tête, en disant qu'il l'avait perdu. Il ajoute que, Simon lui ayant fait savoir qu'il avait quelque chose d'important à lui communiquer, il se rendit au Temple, accompagné du maire et du procureur de la Commune; ils y reçurent une déclaration de la part du jeune Capet, de laquelle il résulte, qu'à l'époque de la fuite de Louis Capet à Varennes, la Fayette était un de ceux qui avaient le plus contribué à la faciliter; qu'ils avaient, pour cet effet, passé la nuit au château; que, pendant leur séjour au Temple, les détenues n'avaient cessé pendant longtemps d'être instruites de ce qui se passait à l'extérieur; on leur faisait passer des correspondances dans des hardes et des souliers. Le petit Capet nomma treize per-

sonnes, comme étant celles qui avalent en partie coopèré à entretenir ces intelligences; que, l'un d'eux l'ayant enformé avec sa sœur, dans une tourelle, il entendît qu'il disait à sa mêre « « Je vous procurerai les moyens de savoir des nouvelles, en envoyant, tous les jours, un colporteur crier près de la tour le journal du soir. » Enfin, le jeune Capet, dont la constitution physique dépérissait chaque jour, fut surpris par Simou dans des pollutions indécentes et tunestes pour son tempérament; et, celui-ci lui ayant demandé qui lui avait appris ce manége criminel, il répondit que c'était a sa mere et à sa tante qu'il était redevable de la connaissance de cette habitude funeste. De la déclaration, observe le déposant, que le jeune Capet a faite, en présence du maire de Paris et du procureur de la Commune, il résulte que ces deux femmes le faisaient souvent coucher entre elles deux; que, la il se commettait des traits de la débauche la plus effrénée; qu'il n'y avait pas même à douter, par ce qu'a dit le fils Capet, qu'il n'y ait eu un acte incestueux entre la mere et le fils.

Il y a lieu de croire que cetté criminelle jouissance n'était poln' dictée par le plaisir, mais bieu par l'espoir politique d'énerver le plysique de cet enfant, que l'on se plaisait encore à croire destiné à orcuper un trôue, et sur lequel on voulait, par cette manœuvre, s'assurer le droit de régner alors sur son moral; que, par les efforts qu'on lui fit faire, il est demeuré attaqué d'une descente, pour laquelle il fallut mettre un bandage à cet enfant; et, depuis qu'il n'est plus avec sa mère, il reprend un tempérament robuste et vigoureux.

Le président, à l'accusée. — Qu'avez-vous à répondre à la déposition du témoin?

L'ACCUSÉE. — Je n'ai aucune connaissance des faits dont parle Hébert; je sais seulement que le cœur dont il parle a 6f2 donné à mon fils par ma sœur; à l'égard du chapeau dont il a également parlé, c'est un présent fait à ma sœur, du vivant de son frère.

LE PRÉSIDENT. — Les administrateurs Michonis, Jobert. Marine et M.chel, lorsqu'ils se rendaient près de vous, n'amenaient-ils pas des personnes avec eux?

L'ACCUSÉE. - Oui, ils ne venaient jamais seuls.

LE PRÉSIDENT. — Combien amenaient-ils de personnes chaque fois?

L'ACCUSÉE. - Souvent trois ou quatre.

Le président. — Ces personnes d'étaient-elles pas elles-mêmes des administrateurs?

L'ACCUSÉE - Je l'ignore.

LE PRÉSIDENT. — Michon's et les autres administrateurs, lorsqu'ils se rendaient auprès de vous, étaient-ils revêtus de leurs écharpes?

L'ACCUSÉE. - Je ne me le rappelle pas.

Sur l'interpellation faite au témoin Hébert, s'il a connaissance de la manière dont les administrateurs font leur service, il répond ne pas en avoir une connaissance exacte; mais il remarque, à l'occasion de la déclaration que vient de faire l'accusée, que la famille Capet, pendant son séjour au Temple, était instruite de tout ce qui se passait dans la ville: ils connaissaient tous les officiers municipaux qui veuaient tous les jours faire leur service, ainsi que les aventures de chacun d'eux, de même que la nature de leurs différentes fonctions.

LE CITOYEN HÉBERT observe qu'il avait échappé à sa mémoire un fait important qui mérite d'être mis sous les yeux des citoyens jurés. Il fera connaître la politique de l'accurée et de sa belle-sæur. Après la mort de Capet, ces deux femmes traitaient le petit Capet avec la même déférence que s'il avait été roi. Il avait, lorsqu'il était à table, la préséance sur sa mère et sur sa tante. Il était toujours servi le premier, et occupait le haut bout.

L'ACCUSÉE. - L'avez-vous vu?

HÉBERT. — Je ne l'ai pas vu; mais toute la municipalité le certifiera.

LE PRÉSIDENT, à l'accusée. — N'avez-vous pas éprouvé un tressaillement de joie, en voyant entrer avec Michonis, dans votre chambre, à la Conciergerie, le particulier porteur d'œillet?

L'accusée. — Etant depuis treize mois renfermée sans voir personne de connaissance, j'ai tressailli dans la crainte qu'il ne fût compromis par rapport à moi.

LE PRÉSIDENT. — Ce particulier n'a-t-il pas été un de vos agents?

L'ACCUSÉE. - Non.

I Neau des au ci-devant château des

LL III - OL

L 1928 FNT $^{\circ}$ 8-18 4 usst dans a nuit du 9 au

La USE - Je - 1 11 18 le pas l'y avoir vu

Leader | Section | Leader | Le

LF 1R . Comment nommez-vous co particulier:

L'ac is _ i re son nom

1. 1 · Navez-vous las di a Michonis que vous — l ne fût pis reelu a la neuvelle municha

I II (1

1 (18 NT) Quel chait le muiff de vos craintes à cet

La est est qu'il était humain avec tous les pri-

L P ES CINT — Ne lui ivez vons pas dit, le même jour • C s je setre la derni re fois que je vous vois? »

I A USEE OUI

Lu i Est ent - Potrqu i lui avez-v us dit cela?

1 wouses - Ceut par l'Interêt général des prison mers.

l'a rife (y fresident, je v us nvite à vouloir li a berver l'iccus qu'elle n'a pas répondu sur le fat d'il a farle le cueyen Hébert, a l'égard de ce qui se l' les cotre le et son fils.

L. T. den' für Tuterfellatien

LACCUSEE. Si e n'ai pas répondu, c'est que la nature se refi e r j dr cun pareille inculpation faite à une m ce l cuse pareil voement émue. J'en appelle à t 's e es cui perven se trouver lei.

Inue la cliti n des tem ins.

draham silly notaire depose quétant de service au vi t (1) i des Triferies, dans la nuit du 20 an 21 un 17 t l vit ven r pres de lui l'accusée, vers les dix le r r r laquelle lui di qu'elle voulait se promener av i fils qu'il chargen le sieur Laroche de l'accompiner que qu'equ'equ'en rais après, il vit venir la Fayette cinj sai l'alta i soiree chez Gouvion; que celu-ci, ver da l ure do la lordr de fermer les portes, excepté celle d'in nt s'e la coir dite des ci-d vant Princes; que, le main ledi Gouvion entra dans l'appartement où se tratai lui déposant e lui dit en se footant les malis, av un ar de satisfa tion. Ils sont partis! qu'il lui fut rems in paq e qu'il forta à l'Assemblée constituante, d'at le () ver Beautivarnais président, lui donna décharge.

LE PPESHENT - A quelle heure la Fayette est-il sorti da chateau dans la nuit?

LE TEM IN A miluit mains quelques minutes.

LE PRÉSHENT à l'accuric. - A quelle heure étes-vous

Lacetakk le laid ja dit a onze leures tros quarts

LE PRÉ ILENT : Lt v u sortie avec Louis Capet?

LACCION NI Illes sor'l evant mol

LE PRE HENT - Comment est il sorti?

LACOTOR A product par la grande porte.

LI ITE II AT II AGE enfants?

Later the contact of the later of the contact of t

LE TRE LINE Comment nommer vous cette gouver-

LACTE DE TUIZEL.

L F E HENT COLLC etalent le personnes qui étaient

LACCE Le tre riles du corps qui nous ont ace i q ui revenus ave nous a Paris.

L | 11 - Comment claient l labillés?

1. b recor manere qu'lls l'étaient lors de

LE TRESIDENT. - Et vous, comment étiez vous vêtue?

L'accusér. - J'avais la même robe qu'à mon retour.

LE PRÉSIDENT. — Combien y avait-il de personnes instruites de votre départ?

L'ACCUSÉE. — Il n'y avait que les tros gardes du corps à Paris qui en fussent fustruits; mais, sur la route, Houillé avait placé des troupes pour notre départ

LE PRESIDENT. — Yous dites que vos enfants sont sortis une heure avant vous, et que le ci-devant roi est sorti seul qui vous a donc accompagnée?

L'ACCUSÉE. - Un des gardes du corps.

LE PRÉSIDENT. — N'avez-vous pas, en sortant, reucontré la Fayette?

LACCUSEE. — J'ai vu, en sortant, sa voiture passer an Carrousel; mais je me suis bien gardée de ini parler.

LE PRÉSIDENT. — Qui vous a fourni ou fait fournir la fam use voiture dans laquelle vous ètes partie avec votre famille?

L'ACCUSÉE. - C'est un étranger.

LE PRESIDENT. - De quelle nation?

L'ACCUSÉE. - Suédoise.

LE PRÉSIDENT. N'est-ce pas Fersen, qui demeurait à Paris, rue du Bac?

L'ACCUSÉE - Oui.

LE PRÉSIDENT. — Pourquoi avez-vous voyagé sous le nom d'une baronne russe?

L'ACCUSÉE. — Parce qu'il n'était pas possible de sortir de Paris autrement.

LE PRESIDENT. - Qui vous a procuré le passe-port?

L'ACCUSÉE. — C'est un ministre étranger qui l'avait demandé.

LE PRÉSIDENT - Pourquoi avez-vous quitté l'aris?

L'ACCUSÉE, - Parce que le roi voulait s'en aller. On entend un autre témoin.

Pierre-Joseph Terrasson, employé dans les bureaux du ministère de la justice, dépose que, lors du retour du voyage conuu sous le nom de Varennes, se trouvant sur le perron du ci-devant château des Tuileries, il vit l'accu-sée descendre de voiture et jeter sur les gardes nationaux qui l'avaient escortée, ainsi que sur tous les antres citoyens qui se trouvaient sur son passage, le coup d'œil le plus vindicatif; ce qui fit penser sur-le-champ, à lui déposant, quelle se vengerait. Effectivement, quelque temps après arriva la scène du champ de Mars; il ajonte que le ministre de la justice, Duranthon, avec qui il avait été très lié à Bordeaux, à raison de la même profession qu'ils y avalent exercée ensemble, lui dit que l'accusée s'opposait a ce que le ci-devant roi donnât sa sanction a différents décrets; mais qu'll lui avait représeuté que cette affaire était plus importante qu'elle ne pensait, et qu'il était même urgeut que ces décrets fussent promptement sanctionnés; que cette observation fit impression sur l'accusée, et alors le roi sanctionna.

LE PRÉSIDENT, à l'accusée. — Avez-vous quelques observations à faire sur la déposition du témoin?

L'ACCUSÉE. — J'ai à dire que je n'ai jamais assisié au conseil.

Un autre témoin est entendu.

PIERRE MANUEL, homme de lettres, dépose connaître l'accusée, mais qu'il n'a jamais eu, avec elle ni avec la famille Capet, ancun rapport, sinon lorsqu'il était procureur de la Commune; qu'il s'est transporté au Temple plusieurs fois pour faire exécuter les décrets; que, du reste, il n'a jamais eu d'entretien particuller avec la femme du ci-devant roi.

LE Président, au temoin. — Vous avez été administrateur de police ?

LE TÉMOIN. - Oul.

LE PRÉSIDENT. — En blen, en cette qualité, vous devez avoir en des rapports avec la cour?

LE TÉMOIN. — C'était le maire qui avait des relations avec la cour. Quant a moi, j'étais, pour ainsi dire, tous les jours à la Force, où je faisais, par humanité, autant de bien que je pouvais aux prisonniers.

LE PRÉSIDENT - Louis Capet nt. dans le temps, des éloges de l'administration de la police?

LE TÉMOIN. L'administration de la police était divisée en cinq branches, dont l'une était les subsistances ; c'est à celle-la que Louis Capet fit une distribution de louanges.

LE PRÉSIDENT. — Sur la journée du 20 juin, avez-vous quelques détails a donner?

LE TÉMOIN. — Ce jour-là, je n'ai quitté mon poste que pendant peu de temps, attendu que le peuple aurait été fâché de ne point y trouver un de ses premiers magistrats. Let, je parlal avec divers citoyeus, et ne fis aucune fonction de municipal.

LE PRÉSIDENT. Dites ce qui est à votre connaissance sur ce qui s'est passé au chiteau, dans la nuit du 9 au 10 août.

LE TÉMOIN. — Je n'ai point voulu quitter le poste où le peuple m'avait plaré; je sais demeuré toute la nuit au parquet de la Commune.

LE PRÉSIDENT. — Vous étiez très lié avec Pétion ; il a du vous dire ce qui s'y passait.

LE TÉMOIN. — J'étais son ami par fonction et par estime; et, si je l'avais cru dans le cas de tromper le peuple, et d'être fritié dans la coalition du château, je l'aurais privé de mon estime. Il m'avait, à la vérité, dit que le château désiralt la jonrnée du 10 août, pour le rétablissement de l'autorité royale.

LE PRÉSIDENT. — Avez-vous eu connaissance que les maitres du château aieut donné l'ordre de faire feu sur le peuvle?

LE TÉMOIN. — J'en ai eu connaissance par le commandant du poste, bon républicain, qui est venu m'en instruire. Alors, j'ai sur-le-champ mandé le commandant général de la force armée, et lui ai, en ma qualité de procureur de la Commune, défendu expressement de faire tirer sur le peuple.

LE PRÉSIDENT. — Comment se fait-il que, vous qui venez de dire que, dans la nuit du 9 au 10, vous n'avez point quitré le poste où le peuple vous avait placé, vous ayez, depuis, abandonné l'honorable fonction de législateur, où sa confiance vous avait appelé?

LE TÉMOIN. — Lorsque j'ai vu les orages s'élever dans le sein de la Conventiou, je me suis retiré; j'ai cru mieux faire, je me suis livré à la morale de Thomas Payne, maître en républicanisme; j'ai désiré comme lui de voir établir le règne de la liberté et de l'égalité sur des bases fixes et durables. J'ai pu varier dans les moyens que j'ai proposés, mais mes intentions ont été pures

LE PRÉSIDENT. — Comment! vous vous dites bon républicain, vous dites que vous aimez l'égalité, et vous avez proposé de faire rendre à Pétion des honneurs équivalents à l'étiquette de la royauté!...

LE TÉMOIN. — Ce n'est point à Pétion, qui n'était président que pour quinze jours, mais c'était au président de la Convention nationale que je voulais faire rendre les honneurs, et voici comment: je désirais qu'un huissier et un gendarme le précédassent, et que les citoyens des tribunes se levassent à son entrée. Il fut prononcé, dans le temps, des discours meilleurs que le mien, et je m'y rendis.

LE PRÉSIDENT. — Connaissez-vous les noms de ceux qui ont averti que Pétion courait des risques au château?

LE TÉMOIN. — Non; je crois seulement que ce sont quelques députés qui en ont averti l'Assemblée législative.

LE PRÉSIDENT. — Pourquoi avez-vous pris sur vous d'entrer seul dans le Temple, et surtout dans les appartements dits royaux?

LE TÉMOIX. — Je ne me sais jamais permls d'entrer seul dans les appartements des prisonniers; je me suis, au contraire, toujours fait accompagner par des commissaires qui y étaient de service.

Le président. — Pourquoi avez-vous marqué de la sollicitude pour les valets de l'accusée, de préférence aux autres prisonniers?

LE TÉMOIN. — Il est vrai qu'à la Force, la fille Tourzel croyait sa mère morte, la mère en pensait autant de sa fille. Guidé par un sentiment d'humanité, je les ai réunies.

LE PRÉSIDENT. — N'avez-vous pas entretenu des correspondances avec Elisabeth Capet?

LE TÉMOIN. - Non.

Le président, à l'accusée. — N'avez-vous jamais eu, au Temple, d'entretiens particul ers avec le témoin?

L'ACCUSÉE - Non.

On entend un autre témoin.

JEAN-SYLVAIN BAILLY, homme de lettres, dépose n'avoir jamais eu de relation avec la famille ci-devant royale. Il proteste que les faits contenus en l'acte d'accusation, tou-

chant la déclaration de Charles Capet, sont absolument faux; il observe à cet égard que lors des jours qui ont précedé la futte de Louis, le brini courait depuis quelques jours qu'il devait partir, qu'il en fit part : la Fayette, en lui recommandant de prendre à cet égard les mesures nécessaires.

LE PRESIDENT, au témoin. N'étlez-vous pas en liaison avec Pastoret et Roderer, ex-procureurs géneraux syndics du département de Paris?

LE TEMOIN. - Je n'ai eu avec eux d'autres l'aisons que celles d'une relation entre magistrats.

LE PRÉSIDENT. — N'es ce pas vous qui, de concert ave la Fayette, avez fonde le club conuu sous le nom de 1780?

LE TÉMOIX. — Je n'en ai pas eté le fondateur, et je n'y fus que parce que des Brotons de mes amis en étaient. Ils m'invitèrent à en être, en me disant qu'il n'en coûtait que cinq louis. Je les donnai, et je fus reçu. En bien, depuis, je n'af assisté qu'a deux diners,

LE PRÉSIDENT. — N'avez-vous pas assisté aux conciliabules tenus chez le ci-devant la Rochefoucauld?

LE TÉMOIN. — le n'ai jamais entendu parler de conciliahules. Il se peut faire qu'il en existà.. mais je n'ai jamais assisté à aucun.

Le président. — Si vous n'aviez pas de conciliabules, pourquoi, lors du dècre, du 19 juin 1790, par lequel l'Assemblée constituante, voulant donner aux valuqueurs de la Bastille le témoignage éclatant de la recounaissance d'une grande nation, les récompensait de leur courage et de leur zèle, notamment en les plaçant d'une manière distinguée au milteu de leurs frères dans le champ de Mars, le jour de la Fédération; pourquoi, dis-je, avez-vous excité des troubles entre eux et leurs frères d'armes, les ci-devant gardes françaises, puis ensuite été faire le pleureur à leur assemblée, et les avez-vous forcès de reporter la décoration dont ils avaient été honorés?

LE TÉMOIN. — Je ne me suis rendu auprès d'eux qu'à la demande de leurs chefs, à l'effet d'opérer la réconciliation des deux partis : c'est, d'ailleurs, l'un d'eux qui avait fait la motion de remettre les décorations dont l'Assemblée constituante les avait honorés, et non pas moi.

LE PRÉSIDENT. — Ceux qui ont fait cette motion ayant été reconnus pour vous être attachés en qualité d'espions, les braves vainqueurs en ont fait justice en les chassant de leur sein.

LE TÉMOIN. — Ou s'est étrangement trompé a cet égard.

LE PRÉSIDENT. — N'avez-vous pas prêté les mains au voyage de Saint-Cloud, au mois d'avril; et, de concert avec la Fayette, n'avez-vous pas sollicité auprès du département l'ordre de déployer le drapeau rouge?

LE TÉMOIN. - Non.

LE PRÉSIDENT. — Etiez-vous instruit que le ci-devant roi recelait dans le château un nombre considérable de prêtres rétractaires?

LE TÉMOIN. — Oui : je me suis même rendu chez le roi à la tête de la municipalité, pour l'inviter à renvoyer les prêtres insermentés qu'il avait chez lui.

Le président. -- Pourriez-vous indiquer les noms des habitués du château, connus sous le nom de chevaliers du poignard?

LE TÉMOIN. - Je n'en connais aucun.

LE PRÉSIDENT. — A l'époque de la révision de la Constitution de 1791, ne vous êtes-vous pas réuni avec les Lameth, Barnave, Desmeuniers. Chapellier et autres fameux réviseurs coalisés, ou, pour mieux dire, veudus à la cour, pour dépouiller le peuple de ses droits légitimes et ne lui laisser qu'un simulacre de liberté?

LE TÉMOIN. — La Fayette s'est réconcilié avec Lameth: mais, moi, je n'ai pu me raccommoder, n'ayant pas été lié avec eux.

LE PRÉSIDENT. — Il paraît que vous étiez très lié avec la Fayette, et que vos opinions s'accordaient assez bien?

LE TÉMOIX. — Je n'avais avec lui d'autre intimlté que relativement à sa piace ; du reste, dans le temps, je partageais sur son compte l'opinion de tout Paris.

Le président. — Vous dites n'avoir jamais assisté à aucun couciliabule; mais comment se fait-il qu'au moment où vous vous êtes rendu à l'Assemblée constituante. Charles Lameth tira la réponse qu'il vous fit de dessous son bureau? Cela prouve qu'il existait une eriminelle coalition.

LE TÉMOIN. — L'Assemblée nationale avait, par un décret. mandé les autorités constituées ; je m'y suis rendu avec 'en s d set n por ai fu' le s Depurtén i't qui rs s r les

To the second se

1 Frient was a permission de la munical nt rassembles au champ de la rassemble au champ de la

- 1 seil ne s'est d'ellé que parce que n avait été i s'int que deux homse res au d'um le Mars les rappor's el level uent plus allumants d'heure en 11 fu trompe et se dé ili a employer la

FRIENT Nest-co pas le enflé au contraire, 'r of fr la municipalité' Ne serait-ce point . Lat frévoque le rassemblement, a l'effet d'y l's meill as fattrates et de les y egerger?

Li Timois Vin certainement

In treesteer — Quavez yous fait des morts c'est a-direction de principes qui ont ete assessines?

Let tender. La municipalité ay int dressé procès verled les l'étrosper r dans la our d'Ilhôpital militaire au cir « Cell 1-6 de ples grand nombre fut réconnu

IT FEESITENT A comb en d'individus se montait il?

IF TEMOTY I i inbre en fut determine et rendu pur l'i l'ir le l'r «verbal que la minligalite lit afficher l'us le temps il y en avait do ze ou troize

US JURE — Johsery au Tribunal que, me trouvant ce ir — ch tip de Mars ave mei j re un moment où le missa re comm nor je vis tuer pres de la rivière, où je motrouvais (1886) a dix-huit personnes des deux sexes; rous nomes n'evitames la mort qu'en en rant dans la rivor cost au c

Le tem lu garde le silence

La president a l'accusec — A combleu pouvait se m — r le nemire des prétres que vous aviez au château? I « 1 » En — No » n'aviens a pres e mous que les prêtr » qui d'san et la n'esse

Li PRESHEST Li dent-lis D sermentés?

Levelsty - Lably permettant an roll a cet égard, de prendre qui il voulait

LE PRIMIENT - Quel a été le su et de vos entretlens sur à route de Varennes en reven ut avec Barnave et Peti i c Paris?

I actisfe — Or a parlé de chises et d'antres fort Indifferencis

or cuthue la ditien des temoles

JEAN BALTISTE HEBAIN, dit PERCENAL coderant employé aux chases, et cethellement enregistré pour travailler a l'abrication de armée dépose que le les octobre 1780, se ir vant à Versaille. Il a en connassance du premier rejes des garde du cerps, mais qu'il n'y a point assisté; d'e 5 ou nom mois il a, en sa quainte d'aide de camp 1 evers conte d'e la negligie prévenu ce dernier qu'il y entre d'e vers l'apre midi la Joule augmenta con cerp l'emert qu'il en avirtit d'Estaing pour la secrit l'unique celui ci ne daigna pas nême l'éconter

La tem correction le détail de l'arrivée des Parislens Ver it la cata de heures et minuit

LE PRIMINT e ; ortiez von pas, a cette époque,

It from 10 1 a le ruban de l'ordre de Limbourg, 1 comme a le monde acheté le brevet moyen-1 12e ent l'yre

1 1 HAST Navez von pas 1 fe lorgie des gar 1 1 fe d'un la corr de Morbre et la n'avezur le premier e cal le le balcon du ci d-vant

I.f If .. - It may be trouble all me du repris des

gardes du cerps et comme ils dirigeatent leurs pas vers le château je les y ai accompagnes.

LE PRÉSIDENT, un le och lechnire Rendez comple au Tribunal de ce qui est h votre connaissance touchant le temoti present.

LECOINTRE — Je sais que Perceval a escaladé le balcon de l'appartement au ci devant rol, qu'il fut suivi par un grenad er du régiment de Flandre, et que, arrivé dans l'appartement de Louis Capet Perceval embrassa, en présence du tyran qui s'y trouvait, ledit grenadier, et lui dit; il n'y a plus de régiment de Flandre, nous sommes tous gardes royales « t'u dragon des Trois-Evêchés, ayant essayé d'y monter après eux, et ne pouvant y réussir, voului s' détruire

Le deposant observe que con'est point comme témoin oculaire qu'il dépose de ce f it, m'us b en d'après le témoin Perceval qui, le meme jour lui en lit confidence, et qui, par la saite, a eté recomm exact. Il invite, en conséquence, le citoyen president a voutoir blen interpeller Perceval de déclarer si, out ou non, il se rappelle int avoir tenu les propos du détait dont il es question.

PERCEVAL Je me rappelle avoir vu le citoyen Lecointre, je crois même lui avoir fait part de l'histoire du balcon Je sais qu'il était, le 5 octobre et le lendemain, a la tête de la garde nationale, en l'absence de d'Eslaing, qui était disparu.

Lecointre soutient sa déposition sincère et véritable. On entend un autre témoin.

REINE MILLOT, fille domestique, dépose qu'en 1788, se trouvant de service au grand commun a Versailles, elle avait pris sur elle de demander au ci-devant comte de Coigny, qu'elle voyait un jour de honne humeur: « Est-ce que l'empereur continiera toujours a faire la guerre aux Turcs? Mais, mon Dieu! cela ruinera la France, par le grand nombre de fonts que la reine fait passer pour cel effet a son frère, et qui, en ce moment, doivent au moins se monter a deux (enis millions. — Tu ne te trompes pas, répondit-il; oui, il en coûte déjà plus de deux cents millions, et nous ne sommes pas au hout. »

Hous, et nous ne sommes pas au hout. »

Il est à ma connaissance, ajonte le témoin, qu'après le 23 juin 1789 me trouvant dans un endroit où étalent des gardes d'Artols et des officiers de hussards, j'entendis les premiers dire, à l'occasion d'un massacre projeté contre les gardes françaises » Il faut que chacun soit à son poste et fasso son devoir ; » mais que les gardes-françaises, ayant été instruits à temps de ce qui se tramait contre eux, crierent aux armes; alors, le projet se trouvant découvert, il ne put avoir lieu.

J'observe aussi, continue le témoin, que j'ai été instruite par différentes personnes que. l'accusée ayant conçu le dessein d'assassiner le duc d'Orléans, le roi, qui en fut instruit, ordonna qu'elle fût neontinent fouillée; que, par suite de cette opération, on trouva sur elle deux pistolets; alors, il la fit consigner dans son appartement pendant quinze jours

L'acctsée. Il se peut que fale reçu de mon époux l'ordre de rester quinze jours dans mon appartement, mais ce n'est pas pour une faute pareille.

LE TEMOIN. — Il est à ma connaissance que, dans les premiers jours d'octobre 1789, des femmes de la cour ont distribué a différents particuliers de Versailles des cocardes blanches.

L'ACCUSÉE. Je me rappelle avoir entendu dire que, le lendemain, ou le surlendemain du repas des gardes du corps, des femmes ont distribué de ces eocardes; mais ni mol nl mon époux n'avons été les moteurs de pareils désordres.

LE PRÉSIDENT Quelles sont les démarches que vous avez faltes pour les laire pendr, torsque vous en avez été Instruite?

LACCUSÉE - Aucune

On entend un autre témoin

JEAN-BAPTISTE LABÉNETTE dépose qu'il est parfaitement d'accord avec un grand nombre de faits contenus en l'acte d'accusation; il ajoute que trois particullers sont venus pour l'assassiner au nom de l'accusée.

LE PRÉSIDENT à l'accusée. — Lisiez-vous l'Orateur du Peuple?

L'accusée - Jamais

FRANÇOIS DUFRESNI, gendarme, dépose s'être tronvé dans

la chambre de l'accusée au moment où l'œillet lui fut remis; il a connaissauce que, sur ce billet, il y avait ecrit; « Que faites-vous ici? Nous avons des bras et de l'argent à votre service. »

MADELEINE ROSAY, FEMME RICHARD, ci-devant conclerge de la maison d'arrêt dele la Conclergerie du Palais, dépose que, le gendarme Gilbert lui ayant dit que l'accusée avant reçu visite d'un particulier amené par Michouis, administrateur de police, lequel lui avait remis un willet dans lequel était un billet; et qu'ayant pensé qu'il pouvait compromettre elle déposante, elle en fit part à Michonis, qui lui répondit que jamais il n'aménerait plus personne auprès de la veuve Capet.

TOUSSAINT RICHARD déclare connaître l'accusée, pour avoir été mise sous sa garde depuis le 2 août dernier.

MARIE DEVALX, FEMME AREL, dépose être restée près de l'accusée a la Conciergerie pendant quarante et un jours, et n'avoir rien vu ni entendu, sinon qu'un particulier, étant venu avec Michonis, lui avait remis un billet plié dans un œillet; qu'elle déposante était à travailler, et qu'elle a vu revenir ledit particulier une seconde fois dans la journée.

L'ACCUSÉE. - Il est venu deux fois dans l'espace d'un quart d'heure.

LE PRÉSIDENT, au témoin. - Qui vous a placée près la veuve Capet?

LE TÉMOIN. - C'est Michonis et Jobert.

JEAN GILBERT, gendarme, dépose du fait de l'œillet. Il ajoute que l'accusée se plaignait à eux, gendarmes, de la nourriture qu'on lui donnait, mais qu'elle ne voulait pas s'en plaindre aux administrateurs; qu'à cet égard, il appela Michonis, qui se trouvait dans la cour des feumes avec le particulier porteur de l'œillet; que, Michonis étant remonté, il a entendu l'accusée lui dire: « Je ne vous reverrai douc plus? — Oh! pardounez-moi, répondit-il, je serai toujours au moins municipal, et, en cette qualité, j'aurai droit de vous revoir. »

Le déposant observe que l'accusée lui a dit avoir des obligations a ce particulier.

L'ACCUSÉE. — Je ne lui ai d'autres obligations que celle de s'être trouvé près ûe moi le 20 juin.

On passe à l'audition d'un autre témoin.

CHARLES-HENRI D'ESTAING, aneien militaire de terre et de mer au service de France, déclare qu'il connaît l'accusée depuis qu'elle est en France, qu'il a même à se plaindre d'elle; mais qu'il n'en dira pas moins la vérité, qui est qu'il n'a rien à dire de relatif à l'acte d'accusation.

LE PRÉSIDENT, au témoin. — Est-il à votre connaissance que Louis Capet et sa famille devaleut partir de Versailles le 3 octobre.

LE TÉMOIN - Non.

LE PRÉSIDENT. — Avez-vous connaissance que les chevaux aient été mis et ôtés plusieurs fois?

LE TÉMOIN. — Oni, suivant les conseils que recevait la cour; mais j'observe que la garde nationale n'aurait point souffert ce départ.

LE PRÉSIDENT. — N'avez-vous pas vous-même fait sortir des chevaux, ce jour-là, pour faire fuir la famille royale?

LE TÉMOIN. - Non.

LE PRÉSIDENT. — Avez-vous connaissance que des voitures aient été arrêtées à la porte de l'Orangerie?

LE TÉMOIN. - Oui,

LE PRÉSIDENT. — Avez-vous été au château ce jour-là?

LE TÉMOIN. - Oui.

LE PRÉSIDENT. — Y avez-vous vu l'accusée?

LE TEMOIN. - Oui.

LE PRÉSIDENT. — Qu'avez-vous entendu au château?

LE TÉMOIN. — J'ai entendu des conseillers dire à l'accusée que le peuple de Paris allait arriver pour la massacrer, et qu'il fallait qu'elle partît; à quoi elle avait répondu avec un grand caractère: «Si les Parisiens viennent ici pour m'assassiner, c'est aux pieds de mon mari que je le serai, mais je ne fuirai pas. »

L'ACCUSÉE. — Cela est exact; on voulait m'engager à partir seule, parce que, disait-on, il n'y avait que moi qui courusse des dangers. Je fis la réponse dont parle le témoin.

LE PRÉSIDENT, au lémoin. — Avez-vous connaissance des repas donnés par les ci-devant gardes du corps?

LL TÉMOIN. - Out.

LE PRESIDENT. — Avez-vous su que l'on y a crié: « Vive le roi! » et: « Vive la famille royale! •

LE TÉMOIN. — Oui, Je sais même que l'accusée a fait le tour de la table en tenant son fils par la main.

LE PRÉSIDENT, a l'accusée. -- N'en avez vous pas aussi dente des drape ux à la garde nationale de Versailles, à son retour de Ville-Parisis, où elle avait été chercher des fusils?

L ACCUSÉE. - Qui

LE PRÉSIDENT, au l'emoin. — Etiez-vous, le 5 octobre en votre qualité de commandant général, a la tête de la garde nationale?

LE TÉMOIN — Est-ce sur le matin ou sur l'après-midi que vous voulez que je reponde?

LE PRESIDENT - Depuis midi jusqu'à deux heures.

LE TÉMOIN. - Jétais alors a la municipalité.

LE PRÉSIDENT. — N'était-ce pas pour obtenir l'ordre d'accompagner Louis Capet dans sa retraite, et le ramener ensuite, disiez-vous, a Versailles?

LE TÉMOIN...— Lorsque j'ai vu le roi décidé a souscrire au vœu de la garde nationale jarisienne, et que l'accusée s'était même présentee au balcon de l'appartement du roi avec son fils pour annoncer au peuple qu'elle aliait partir avec le roi et sa famille pour venir a Paris j'ai demandé à la municipalité la permission de l'y recompagner.

L'accusée convient avoir paru sur le balcon, pour y annoncer au peuple qu'elle allait partir pour Paris.

LE PRESIDENT, à l'accusée. — Vous avez soutenu n'avoir point mené votre fils par la main dans le repas des gardes du corps?

L'ACCUSÉE. — Je n'ai pas dit cela, mais seulement que je ne croyais pas avoir entendu l'air O Richard! 6 mon roi!

LE PRÉSIDENT, au lémoin Lecointre. — Citoyeu, n'avezvous pas dit, dans la déposition que vous avez faite hier, que le déposant ne s'était point trouvé, le 5 octobre, à la tête de la garde nationale, où l'on devait l'appeler?

LECOINTRE. — J'affirme que non seulement d'Estaing ne s'est pas trouvé, depuis midi jusqu'à deux heures, à l'assemblée de la garde nationale qui eut lieu ce jour-là, 5 octobre, mais qu'il n'a pas paru de la journée; que, pendant ce temps, il était, à la vérité, à la municipalité, c'est-à-dire avec la portion des, officiers municipaux vendus à la cour; que, là, il obtint d'eux un ordre ou pouvoir d'accompagner le roi dans sa retraite, sous la promesse de le ramener à Versailles le plus tôt possible. J'observe, d'ailleurs, que les municipaux d'alors trahirent doublement leur devoir:

1º Parce qu'ils ne devaient point se prêter à une manœuvre criminelle en favorisant la fuite du ci-devant roi.

2º Parce que, pour prévenir le résultat des évênements, ils eurent grand soin de ne laisser subsister aucuns indices sur les registres qui puissent attester formélément que cette permission ou pouvoir eut été délivrée à dessein.

LE TÉMOIN. — J'observe au citoyen Lecointre qu'il se trompe, attendu que la permission dont il est question est datée du 6, et que ce n'est qu'en vertu de cette permission que je suis parti le même jour, à onze heures du matin, pour accompagner le ci-devant roi à Paris.

LECOINTRE. — Je persiste à soutenir que je ne suis pas dans l'erreur à cet égard: je me rappelle très bien que la pièce originale que j'ai déposée hier entre les mains du greffier contient en substance que d'Estaing est autorisé à employer les voies de conciliation avec les Parisiens, et, en cas de non réussite à cet égard, de repousser la force par la force. Les citoyens jurés comprendront aisément que ces dernières dispositions ne peuvent être applicables à la journée du 6, puisqu'alors la cour était à la disposition de l'armée parisienne. J'invite à cet égard l'accusateur public et le tribunal à vouloir bien ordonner que la lettre de d'Estaing, que j'ai déposée hier, soit lue, attendu qu'elle porte avec elle la preuve des faits dont je viens de parler.

On fait lecture de cette pièce, dans laquelle se trouve ce qui suit:

"Le dernier article de l'instruction que notre municipalité m'a donnée le 5 de ce mois, à quatre heures après midi, me prescrit de ne rien négliger pour ramener le roi à Versailles le plus tôt possible. »

LE PRÉSIDENT. — Persisiez-vous à dire que cette permission ne vous a pas été délivrée le 5 octobre?

i sus t i date, j'avais

Veus rat e 5 me la permission n e v s . ej usser la force s s v ; e v es de la c neita-

L T IN - II Le

1 e -1 ...

r appres de Charles-Louis Care constitue de
L erv q e jendant le temps que Louis Caj et cle . la l'berte de se jromoner dans le j ils caient instruits de tout ce qui se Peris que dans l'interieur de la République

is the DENT in the Aver-vois in compassance for g > q () end end and Temple pendant que have g = g + q.

LE TEXTIN - OUI

LE B ESIDENT — Quels sont les administrateurs qui u.ent fans l'in ellige ce :

LE TENCIN Le 1 it Capet ma déclaré que Tou an i : I Favette Lept're Beugnit Mich nis Vincent, Mil. Lebu d' Jitert et lange etalent ceux pair qui sam re va eplus de predilection, que re d'irner lavant pres d' ses tras et lu avant dit en présence de sa mere Je volus la son pre u fusses à la place de ton pere.

Lac use - Ja vu jouer men fils aux petits palets des le -rd ve Darge mais je nar jamnis vu celui-ci le j te dre dars ses bras.

LE PRÉSIDENT - Avez-vous commaissance que, pendant que l'impris'rateurs eta ent avec l'accusée et sa belle-sœur l'... e ferme le p-11 C pet et sa sœur dans un tenrell :

LE TÉMEIN. - OB

LETAES DENT Est-1. A votre connaissance que le petit capit de le rai en roi, princ palemen lorsqu'il était ta e'

LE EM IN - I sus qu'u table la mere et la tante lui

LE SHENT c Depuis voire detention, avezvius exit a in P igna "

LATTSEE - NI

LE PRESIDENT Navez-vius pas signe des bons pour tou riez e tresider de la liste civile?

LACITSEE - A

LA CLEATER PUBLIC — Je vous observe que votre dénécati n devie dra d'attle dans un moment attendu qu'il a é to uv la sies papers de septeuil, deux hons signés la vous à la vertie, ces deux pieces qui ont été déposées dars le comité des vingt-Quartre se trouvent en ce moment egué — "mmisi n ayant été dissoute; mais vous al zort des temours qui les ont vues

Un ao re temom est enter du

i — J / r c que le témoin déclarat de q dort il parle

LF I u. d. dan du 10 aout 1792 quart a la . r j. e j. LACCUSEE — Je n'ai jamais fait aucun bon, et surtout e minent eu aurais je pu faire le 10 août, que nous nous mines rendus vers les huit heures du matiu, à l'Assembe unitionale

LE PRÉSIDENT — N'AVET-TOUS pas ce jont-la, étant à l'Assemblée législative dans la loge du logographe, reçu de l'argent de ceux qui vous entouraient?

L'ACCUSÉE. — Ce ne fut pas dans la loge du logographe, mais bien pendant les tros jours que nons avons demeuré aux Feuillants, que, nous trouvant sans argent attendu que nous n'en avions pas emporté, uous avons accepté celui qui nous était offert.

LE PRESIDENT. - Combien avez-vous reçu:

1. ACCUSÉE. — Vingt-cinq louis d'or simples. Ce sont les rotmes qui ont été trouves dans mes poches, lorsque j'nl été conduité du Temple à la Conciergerie. Régardant cette dette comme sacrée, je les avais conservés intacts, afin de les redonner à la personne qui me les avait remis, si je l'avais vue.

LE PRÉSIDENT. - Comment nominez-vons cette personne?

L'Accusee. - C'est la femme Auguel

Un autre témoin est entendu

JEAN-FRANÇOIS LEPITRE, instituteur, dépose avoir vu l'accusée au Temple, lorsqu'il y faisait s'in service en qualité de commissaire notable de la municipalité provisoire; mais qu'il n'a jamais eu d'entretien particulier avec elle, ne lui ayant jamas parlé qu'en présence de ses collégues.

Le president. — Ne lui avez-vous pas quebjuefois parle pol ϕ ique?

LE TÉMOIN - Jamais.

LE PRÉSIDENT — Ne lui avez-vous pas procuré les moyens de savoir des nouvelles, en envoyant tons les jours un colporteur crier le journal du soir près la tour du Temple?

LE TÉMOIN - Non.

Le l'resitent, è l'accusee, — Avez-vous quelques observations à faire sur la déclaration du témoin?

L'ACCUSÉE. — Je n'ai jamais eu de convirsa un avec le tément; d'un autre côté, je n'avais j'as besoin que l'on engageàt les colporteurs à venir pres de la tour je les enterdais assez tous les jeurs lorsqu'ils passaient rue de la Corderie.

Représentation faite d'un petit paquet à l'accusée, elle déclire le reconnaître pour être le même sur lequel elle a apposé son cachet, lorsqu'elle a été transférée du Temple à la Couclergerie.

On fait ouverture du paquet ; le greffier en fait connaître l'inventaire, et nomme successivement les objets qu'il contient

In paquet de cheveux de diverses couleurs.

LACCUSEE. - Ils viennent de mes enfants morts et vivants, et de mon époux.

Un parler sur legnel sont des chiffres.

L'accusée. - C'est une table pour apprendre à compter a mon fils.

Divers papiers de peu d'importance, tels que mémoires de blanchisseuse, etc., etc : un portefeuille en parchemin et en papier, sur lequel se trouvent écrits les noms de diverses personnes, sur l'état desquelles le presid et interpelle l'accusée de s'expliquer.

LE PRÉSIDENT -- Quelle est la femme Salentin

L'ACCI SÉE. — C'est celle qui était depuis longtemps chargée de toutes mes affaires.

LE PRÉSIDENT. - Quelle (S) la demoiselle Viou?

Lacetsee — C'était celle qui était chargée du soin des hardes de mes enfants

LE PRESIDENT. - Et la dame Chaumotte?

L'ACCUSÉE — C'est celle qui a succédé a la demoiselle Vion

LE PRÉSIDENT — Quel est le nom de la femme qui present soin de vos dentelles?

LA (1868. - Je ne sais pas son nom ; c'étaient les lemme Salentin et Chaumette qui l'employaient

Le président. — Quel est le Bernier dont le nom se trouve écrit lei?

L'ACCUARE - C'est le médecin qui avait soin de mes

L'accusateur public requiert qu'il soit à l'instant délivré des mandats d'amener contre les femmes Salentia, Viou et Chaumette, et qu'a l'égard du médecin Bernier, il soit simplement assigné

Le tribunal tait droit sur le réquisitoire.

Le greffier continue l'inventaire des effets.

Une serviette ou petit portefenille garni de ciseaux, alguilles, soie et fil, etc.; un petit miroir: une bagne en or, sur laquelle sont des cheveux; un papier sur lequel sont deux cœurs en or, avec des lettres initiales; un autre papier sur lequel est écrit · « Prière au sacré cœur de Jèsus; prière à l'Immaculée conception »; un portrait de femme.

LE PRÉSIDENT. - De qui est ce portrait?

L'ACCUSÉE. - De madame de Lamballe.

Deux autres portraits de femme.

Le président, \leftarrow Quelles sont les personnes que ces portraits représentent?

L'ACCUSÉE. — Ce sont deux dames avec qui j'ai été élevée à Vienne.

LE PRÉSIDENT. - Quels sont leurs noms?

L'ACCUSÉE. - Les dames de Mecklembourg et de Hesse.

Un rouleau de vingt-cinq lonis d'or simples.

L'ACCUSÉE. — Ce sont ceux qui m'ont été prêtés pendant que nons étions aux Feuillants

Un petit morceau de toile, sur lequel se trouve un cœur enflammé traversé d'une flèche.

L'accusateur public invite le témoin Hébert à examiner ce cœur, et à déclarer s'il le reconnaît pour être celui qu'il a déclaré avoir trouvé au Temple.

Hénert. — Ce cœur n'est point celui que j'ai trouvé, mais il lui ressemble à pen de chose près.

L'accusateur public observe que, parmi les accusés qui out été traduits devant le tribunal comme conspirateurs, et dont la loi a fait justice en les frappant de son glaive, on a remarqué que la plupart, ou, pour mieux dire, la majeure partie d'entre eux portaient ce signe contre-révolutionnaire.

Hébert observe qu'il n'est point à sa connaissance que les femmes Salentin. Viou et Chaumette aient été employées au Temple pour le service des prisonniers.

L'ACCUSÉE. - Elles l'ont été dans les premiers temps.

LE PRÉSIDENT. — N'avez-vous pas fait, quelques jours après votre évasion du 20 juin, une commande d'habits de sœnrs grises?

L'ACCUSÉE. — Je n'ai jamais fait de pareille commande.

On entend un antre témoin.

PHILIPPE-FRANÇOIS-GABRIEL LATOUR DU PIN-GOUVERNET, ancien militaire au service de France, dépose connaître l'accensée depuis qu'elle est en France; mais il ne sait aucun des faits contenus en l'acte d'accusation.

LE PRÉSIDENT, au témoin. — X'avez-vous pas assisté aux fêtes du château?

LE TÉMOIN. — Jamais, pour ainsi dire, je n'ai fréquenté la cour.

LE PRÉSIDENT. — Ne vous êtes-vous pas trouvé au repas des ci-devant gardes du corps?

LE TÉMOIN. — Je ne pouvais point γ assister, puisqu'à cette époque, j'étais commandant en Bourgogne.

LE PRÉSIDENT. — Comment : est-ce que vous n'étiez point alors ministre ?

LE TÉMOIN. — Je ne l'ai jamais été, et n'anrais pas voulu l'être, si ceux qui étaient alors en place me l'eussent offert.

LE PRÉSIDENT, au témoin Lecointre. — Connaissez-vous le déposant pour avoir été, en 1789, ministre de la guerre?

LECOINTRE. — Je ne connais pas le témoin pour avoir été ministre ; celui qui l'était à cette époque est ici, et va être entendu à l'instant.

On fait entrer le témoin.

JEAN-FRÉDÉRIC LATOUR DU PIN, militaire, ex-ministre de la guerre, dépose connaître l'accusée; mais il déclare ne connaître aucun des faits portés en l'acte d'accusation.

LE PRÉSIDENT, au témoin. — Etiez-vous ministre le 1er octobre 1799? LE TÉMOIN. -- Oui.

LE PRÉSIDENT. — Vous avez sans doute, à cette époque, entendu parler des repas des ci-devant gardes du corps?

LE TÉMOIN. - Oui.

LE PRÉSIDENT. — N'étiez-vous pas ministre à l'époque où les troupes sont arrivées à Versailles, dans le mois de juin 1789?

LE TÉMOIN. - Non; j'étais alors député à l'Assemblée.

LE PRÉSIDENT. — Il paraît que la cour vous avait des obligations, pour vous avoir falt ministre de la guerre?

LE TÉMOIN. - Je ne crois pas qu'elle m'en eut aucunc.

LE PRÉSIDENT. — Où étiez-vons le 23 juin, lorsque le cldevant rol est venu tenir le fameux lit de justice au milieu des représentants du peuple?

LE TÉMOIN. — J'étais à ma place de député, à l'Assemblée nationale.

LE PRÉSIDENT. — Connaissez-vous les rédacteurs de la décharation dont le roi fit lecture à l'Assemblée?

LE TEMOIN. - Non.

LE PRÉSIDENT. — N'avez-vous pas entendu dire que ce fut Linguet, d'Eprémesnil, Barentin, Lally-Tollendal, Desmeuniers, Bergasse ou Thouret?

LE TÉMOIN. - Non.

LE PRÉSIDENT. — Avez-vous assisté au conseil du cl-devant roi, le 5 octobre 1789.

LE TÉMOIN. - Oui.

LE PRÉSIDENT. - D'Estaing y était-il?

LE TÉMOIN. - Je ne l'y ai pas vu.

D'ESTAING. — Eh bien, j'avais donc, ce jour-là, la vue meilleure que vous; car je me rappelle très bien vous y avoir vu.

LE PRESIDENT, à Latour du Pin, ex-ministre. — Avez-vous connaissance que, ce jour-là, 5 octobre, la famille royale devait partir pour Rambouillet pour se rendre ensuite à Metz?

LE TÉMOIN. — Je sais que, ce jour-là, il a été agité dans le conseil si le roi partirait oui ou non.

LE PRÉSIDENT. — Savez-vous les noms de ceux qui provoquaient le départ?

LE TÉMOIN. — Je ne les connais pas.

LE PRÉSIDENT. — Quel pouvait être le motif sur lequel ils fondaient ce départ?

·LE TÉMOIN. — Sur l'affluence du monde qui était venu de Paris à Versailles, et sur celle des gens que l'on y attendait encore, que l'on disait en vouloir à la vie de l'accusée.

LE PRÉSIDENT. — Quel a été le résultat de la délibération?

LE TÉMOIN. — Que l'on resterait.

LE PRÉSIDENT. - Où proposait-on d'aller?

LE TÉMOIN. - A Rambouillet.

LE PRÉSIDENT. — Avez-vous vu l'accusée en ces moments-là au château? -

LE TÉMOIN. - Oui.

LE PRÉSIDENT. - N'est-elle pas venue an conseil?

LE TÉMOIN. — Je ne l'ai point vue venir au conseil; je l'ai vue seulement entrer dans le cabinet de Louis XVI.

LE PRÉSIDENT. — Vous dites que c'était à Rambouillet que la cour devait aller : ne serait-ce pas plutôt à Metz?

LE TÉMOIN. - Non.

LE PRÉSIDENT. — En votre qualité de ministre, n'avez-vons pas fait préparer des voitures, et commandé des piquets de troupes sur la route, pour protéger le départ de Louis Capet?

LE TÉMOIN. - Non.

LE PRESIDENT. — Il est cependant constant que tout était préparé à Metz pour y recevoir la famille Capet; des appartements y avaient été meublés en conséqueuce.

LE TÉMOIN. — Je n'ai aucune connaissance de ce fait.

LE PRÉSIDENT. — Est-ce par l'ordre d'Antoinette que vons avez envoyé votre fils à Nancy, pour diriger le massacre des brares soldats qui avaient encourn la haine de la cour, en se montrant patriotes?

LE TÉMOIN. — Je n'ai envoyé mon fils à Naucy que pour y faire exécuter les décrets de l'Assemblée nationale : ce n'était donc pas par les ordres de la cour que j'agissais,

du peup e les du peup e les leur schle faire le d t nit vivement ap-

1. TEN v i du dire dans le temps

r les et l'res d'Antoinelte que d'es l'eat eû el e s'est trouvee?

L contact of the cross passible dans le coard, attendu grant l'époque ou jai q rel mée française était sur un pied rest

s NT late pour la mettre sur un pied resv s voi li encie plus de treute mille pale sy trouvaient en leur faisant distribuer des a i s à reffet d'effrayer par cet exemple les i s de patric et les empêcher de se livrer aux t is du patr dismoet à l'am ur de la liberté

L ENGN Collect cranger pour ainsi dire, au mi sire Le icen icm it ne le regarde pas ce sont les chefs des Gere 's corps pui se malent de cette partie-la

LE l'Estident Mats vois ministre vous deviez vous fair re le milte de pareilles opérations par les chefs des els aen de savoir qui avait tort ou raison

LE TEMOIN Je ne cros pas qu'incun soldat puisse être dans le la casse pour lie de moi

L m l I l et e den and à (noncer un fait II décur qui l'est un de ceux qui ent eté hon rés par Latour du l'u l me carion he jaune, siguée de sa main, et ceuj re qui regiment dans lequel il servait, il démasquait l'ar s'eratio de MM les n'us adins, qu'y étalent en grand n mère s'es la dénomination d'état-major. Il observe que l'ul l'usut était sous-officier et que le témoin se rappelhr quitére son n'im

LATELER DE PIN Monsieur, je n'ai jamais entendu parler de v us

LE PRÉSIDENT Lac usée, 4 l'époque de votre ministire re v us a-telle pas engagé à remettre l'étal exact de l true fran aise.

LE TÉM de em

LE PRÉSIDENT - Ne vous a-t-elle dit quel usage elle en

LE TÉMOIN - Non.

LE TRESIDENT Où est votre fils?

LE TÉVOIX — Il est dans une terre près de Bordeaux ou même à Berd aux

LE PRÉSIDENT à l'areu ée : Lorsque vous avez demandé au t : in 17 at des armées, n'étalt-ce pas pour le faire passer au roi de Bohéme et de Hongrie?

LACUSE Conve ce a était public. Il n'était pas beseln que je l'in hisse passer l'était; les papiers publics aurale t j'it as ez l'en instruire.

LE IRESIDENT — Quel était le motif qui vous faisait d'mander cet é at?

Lastist Comme le bruit courait que l'Assemblée τ (1) qu'il y est des changements dans l'armée je dés ra τ ir l'état des regiments qui seralent supprimés

LE PIE HENT Navez-vous pas abusé de l'influence que ventre par vere époux pour en tirer des bons sur le trier pale e

Lac | | lamate

LE THE TOWN avez-vous done pris largent averleque volvez fil con truire et meubler le pellt Trianon, d rell provender ez des fres dont vous étiez toujours la de

LACCI LE COM un fonds que l'on avait destiné à cet

TE PRESIDENT à l'accusée — Il fallait que ce fonds fût rite : rie pet Trincor dolt avoir coûté des som-

 LE PRISIDENT — N'esfice pas au petit Trianon que vous avez connu pour la première fots la femue Lamotte?

L'accuser. - Je ne l'al jamais vue.

LE PRÉSIDENT — N'a t-elle pas été votre victime dans l'affaire du faméeux collier?

laccusér — Elle n'a pu l'être, puisque je ne la connaissais pas.

LE PRESIDENT. — Vous persistez donc à nier que vous l'avez connue?

L'accusée. Mon plan n'est pas la dénégation; c'est la verité, que j'ai dite et que je persisteral à dire.

LE PRESIDENT — N'étalt-ce pas vons qui faisiez nommer les ministres et aux autres places civiles et militaires?

LACCUSÉE - Non

LE PRESIDENT. N'aviez vous pas une liste des personnes que vous desirlez placer, avec des notes encadrées sons verre?

L'ACCUSÉE, -- Non.

LE PRÉSIDENT. - N'avez-vous pas forcé les ministres des finances de vous délivrer des fonds, et, sur ce que quelquesuns d'entre enx s'y sont refusés, ne les avez-vous pas menacés de toute votre indignation?

L'ACCUSÉE, - Jamais.

LE PRESIDENT. — N'avez-vous pas sollicité Vergennes de faire passer six millions au roi de Bohême et de Hongrie? L'ACCUSÉE. — Non.

On entend un autre témoin

JEAN-FRANÇOIS MATHEY, conclerge de la tour du Temple, dépose qu'à l'occasion d'une chanson dont le refrain jest : Ah! Il t'en souviendra, du retour de l'avenues! il avait dit à Louis-Charles Capet : « Ten souviens-tu, du retour de Varennes? — Ah! oul, dit-Il, je m'en souviens bien; » que, lui ayant demandé ensuite comment on s'y était pris pour l'emmener, il répondit qu'il avait eté emporté de son lit où il dormait, et qu'on l'avait habillé en fille en lui disant : « Viens a Montmédy. »

LE PRÉSIDENT, au t'inclu. — N'avez-vous pas remarqué, pendant votre séjour au Temple, la familiarité qui régnalt entre quelques membres de la Commune et les détenus?

LE TÉMOIN. — Ou!, J'al même un jour entendu Toulan dire à l'accusée, à l'occasion des nouvelles élections faites pour l'organisation de la municipalité définitive : « Mâdame, je ne suis point renommé, parce que je suis Gascon. » J'al remarqué que Lépitre et Toulan venaient souvent ensemble ; qu'ils montaient lout de suite, en disant. « Montons toujours, nous attendrons nos collègues là-haut! » Il a vu un autre jour Capet remettre à l'accusée des médaillons en cire. la fille Jobert en laissa tomber un qui se cassa.

Le déposant entre ensulte dans les détails de l'histoire du chapeau trouvé dans la cassette d'Elisabeth, etc.

L'ACCUSEE — J'observe que les médaillons dont parle le témoin étalent au nombre de trois; que celui qui tomba et fut cassé, était le portrait de Voltaire; que les deux autres représentaient, l'un Médée et l'autre des fleurs.

LE PRÉSIDENT, à Vaccusée. — N'avez-vous pas donné une bolte d'or à Toulan?

LACCUSEE. Non, nl a Toulan ni a d'autres.

Le témoin liébert observe qu'un officier de paix lui est venu apporter, au parquet de la t'ommune, une dénoncla tion signée de deux commis du l'urean des impositions, dont Toulan était chef, qui annonçait ce fait de la maulère la plus ciaire en prouvant qu'il s'en était vanté lui-même dans le bureau cela fut renvoyé a l'administration de police, nonobstant les réclamations de Chaumette et de lui déposant, qui n'en a plus enfendu parler depuis.

On entend un autre temoln.

Jean-Baptiste-Olivier Garnerin, cl-derant secrétaire de la commission des l'inqt-Quaire, dépose qu'ayant été chargé de faire l'énumération et le déponitiement des papiers frouvés chez Sepiend il a vu, parmi les dits papiers, un bon d'environ 80.000 mille livres, signé Antoinette, au profit de la ci devant Polignac, avec un billet relatif au nommé Lazaille; une autre pièce qui attestait que l'accusée avait vendu ses diamants pour faire passer des fonds aux émigrés français. Le déposant observe qu'il a remis dans le temps tontes les dites pièces entre les mains de Valazé, membre de la comprission chargée alors de diesser l'acte d'accusation contre Louis Capet mais que ce ne fut pas sans étonnement que lui déposant apprit que Valazé, dans le

rapport qu'il avait fait a la Convention nationale, n'avait pas parlé des pièces signées Marie-Antoinette.

Le président, à l'accusée, — Avez-vous quelques observations à faire sur la déposition du témoin.

L'ACCUSÉE. — Je persiste à dire que je n'ai jamais fait de bons.

LE PRÉSIDENT. — Connaissez-vous le nommé Lazaille?

L'ACCUSÉE. - Oui

LE PRÉSIDENT. - Comment le connaissez-vous?

L'accusée. — Je le connais pour un officier de marine, et pour l'avoir vu, à Versailles, se présenter à la cour comme les autres.

LE TÉMOIN. — J'observe que les pièces dont j'ai parlé ont été, après la dissolution de la commission des Vingt-Quatre, transportées au comité de sûreté générale, où elles doivent être en ce moment, attendu qu'ayant, ces jours derniers, rencontré deux de mes collègues, ci-devant employés comme moi à la commission des Vingt-Quatre, nous parlàmes du procès qui allait s'instruire à ce tribunal contre Marie-Antoinette; je leur demandai s'ils savaient ce que pouvaient être devenues les pièces dont il est question; ils me répondirent qu'elles avaient été déposées aucomité de sûreté générale, où ils sont en ce moment l'un et l'autre employés.

Le témoin Tiffet invite le président à vouloir bien interpeller le citoyen Garnerin de déclarer s'il ne se rappelle pas avoir également vu, parmi les papiers trouvés chez Septeuil, des titres d'acquisition en sucre, café, blé, etc., etc., montant à la somme de deux millions, dont quinze mille livres avaient déjà été payées, et s'il ne sait pas aussi que ces titres, quelques jours après, ne se sont plus retrouvés.

LE PRÉSIDENT, à Garnerin. — Citoyen, vous venez d'entendre l'interpellation, voudriez-vous bien y répondre?

GARNERIN. — Je n'ai aucune connaissance de ce fait. Je sais néanmoins qu'il y avait, dans toute la France, des préposés chargés de titres pour faire des accaparements immenses, à l'effet de procurer un surhaussement considérable dans le pris des deurées; pour dégoûter par ce moyen le peuple de la Révolution et de la liberté, et, par suite, le forcer à redemander lui-même des fers.

Le président, à l'accusée. — Avez-vous connaissance des accaparements immenses des denrées de première nécessité, qui se faisaient par ordre de la cour pour affamer le peuple et le contraindre à redemander l'ancien ordre de choses si favorable aux tyrans et à leurs infâmes agents, qui l'ont tenu sous le joug pendant quatorze cents ans?

L'ACCUSÉE. — Je n'ai aucune connaissance qu'il ait été fait des accaparements.

On entend un autre témoin.

CHARLES-ELÉONOR DUFRICHE-VALAZÉ. propriétaire, ci-devant député à la Convention nationale, dépose que, parmi les papiers trouvés chez Septeuil, et qui ont servi, ainsi que d'autres, à dresser l'acte d'accusation contre feu Louis Capet, et à la rédaction duquel il a coopéré comme membre de la Commission des Vingt-Quatre, il en a remarqué deux qui avaient rapport à l'accusée. Le premier était un bon, ou plutôt une quittance signée d'elle, pour une somme de quinze ou vingt mille livres, autant qu'il peut se le rappeler: l'autre pièce est une lettre dans taquelle le ministre prie le roi de vculoir bien communiquer à Marie-Antoinette le plan de campagne qu'il avait eu l'honneur de lui présenter.

LE PRÉSIDENT. au témoin. — Pourquoi n'avez-vous pas parlé desdites pièces dans le rapport que vous avez fait à la Convention?

LE TÉMOIN. — Je n'eu ai pas parlé, parce que je n'ai pas cru qu'il fût utile de citer, dans le procès de Capet, une quittance d'Antoinette.

LE PRÉSIDENT. — N'avez-vous pas été membre de la commission des Vingt-Quatre?

LE TÉMOIN. — Gui.

LE PRÉSIDENT. — Savez-vous ce que ces deux pièces peuvent-être devenues?

LE TÉMOIN. — Les pièces qui ont servi à dresser l'acte d'accusation de Louis Capet ont été réclamées par la Commune de Paris, attendu qu'il contenait des charges contre plusieurs individus soupçonnés d'avoir voulu compromettre plusieurs membres de la Conveution, pour en obtenir des décrets favorables à Louis Capet. Je crois qu'aujourd'hui toutes ces pièces doivent être rétablies au comité de sûreté générale de la Convention.

LE PRÉSIDENT, à l'accusee — Qu'avez-vous à répondre à la déposition du témoin?

L'ACCUSEE. - Je ne connais ni le bon ni la lettre dont il parle.

L'ACCUSATEUR PURLIC. Il paraît prouvé, nonobstant les dénégations que vous faites, que, par votre influence, vous faistez faire au ci-devant rei votre époux tout ce que vous désiriez.

L'ACCUSÉE. - Il y a loin de conseiller de faire une chose à la taire exécuter

L'ACCUSATEUR PUBLIC. — Vous voyez qu'il résulte de la déclaration du témoin que les ministres connaissaient si bien l'influence que vous aviez sur Louis Capet, que l'un d'eux l'invîte a vous faire part du plan de campagne qui lui avait été présenté quelques jours auparavant; d'où il suit que vous avez dispose de son caractere laible pour lui faire exècuter de bien mauvaises choses; car, en supposant que, de vos avis, il n'ait suivi que les meilleurs, vous avouerez qu'il n'était pas possible d'user de plus mauvais moyens pour conduire la France au bord de l'abime qui a manqué de l'engloutir.

L'accusée. — Jamais je ne lui ai connu le caractère dont vous parlez.

On eutend un autre témoin.

NICOLAS LEBŒUF, instituteur, ci-devant officier municipal, proteste ne rien connaître des faits relatifs à l'acte d'accusation; car ajoute-t-il, si je m'étais aperçu de quelque chose, j'en aurais rendu compte.

Le président au $t\acute{e}moin$. — N'avez-vous jamais eu de conversation avec Louis Capet?

LE TÉMOIN. - Non.

LE PRÉSIDENT. — N'avez-vous pas, étant de service au Temple, conversé sur les affaires politiques, avec vos coilégues et les détenus?

LE TÉMOIN. — J'ai causé avec mes collègues, mais nous ne parlions pas d'affaires politiques.

LE PRÉSIDENT. — Avez-vous souvent adressé la parole à Charles-Louis Capet?

LE TÉMOIN. — Jamais.

LE PRÉSIDENT. — Ne lui avez-vous pas proposé de lui donner à lire le Nouveau Télémaque?

LE TÉMOIN. - Non.

Le president. — N'avez-vous pas manifesté le désir d'être son instituteur?

LE TÉMOIN. — Jamais.

LE PRÉSIDENT. — Navez-vous pas témoigné du regret de voir cet enfant prisonnier?

LE TÉMOIN. - Non.

L'accusée, interpellée de déclarer si elle n'a pas eu de conversation avec le témoin, répond que jamais elle : e lui a parlé.

On entend un autre témoin.

AUGUSTIN-GERMAIN JOBERT, officier municipal et administrateur de police, déclare ne connaître aucun des faits portés dans l'acte d'accusation.

LE PRÉSIDENT, au témoin. — N'avez-vous pas eu, pendant voire service au Temple, des conférences avec l'accusée?

LE TÉMOIN. — Jamais.

LE PRÉSIDENT. — Ne lui avez-vous pas fait voir, un jour, quelque chose de curieux?

LE TÉMOIN. — J'ai, à la vérité, montré à la veuve Capet et à sa fille des médaillons en cire, dits camées: c'étaient des allégories à la Révolution.

LE PRÈSIDENT. — Parmi ces médaillons, n'y avait-il pas un portrait d'homme?

LE TÉMOIN. — Je ne le crois pas.

LE PRÉSIDENT. - Par exemple, le portrait de Voltaire?

Le témoin. — Oui : d'ailleurs, j'ai chez moi environ quatre mille de ces sortes d'onvrages.

Le président. — Pourquoi, parmi ces ouvrages, se trouvait-il le portrait de Médée? Vouliez-vous en faire quelque allusion à l'accusée?

LE TÉMOIN. — Le hasard seul l'a voulu: j'en ai tant! Ce 'sont des ouvrages anghis dont je fais commerce; j'en vends aux négociants.

LE PRESIDENT. — Avez-vous connaissance que, de temps en temps, on enfermat le petit Capet pendant que vous et s ears, et n'est fil illers

culture cr verlaccuséer

1 1 1 1 1

Luits

1 1 s to the galeriest que Pally et I. F. I s es to peruteurs de votre fuite dans h

I lead on se Lare dire a un eufant earle et vet

NT "I is et toses" has contente d'une i la lora feit repérer plusieurs fots et lora du de même.

I was shall have not be fait.

Le i Isi INT - Defuts vore detention an Temple, ne v a so jus fait jeindre

La con je fal etc en pistel

LE I STINT Nev as cervous pas enfermee avec le
value pis sirvie de ce pretexte pour
r vies le equis pissan dans les Assemcoventionelle*

La i Na

L I Es I ST - C mmei nommez-vous ce peintre?

f stabil des Control polymais, étabil de fort de la sur la pars

L ris vi = m deme iri 1 d?

I was a Rue du Capani de nore.

d ur a tre tempin

AND N TRAN OF MORE cuderart supplement du procu-c) to the tender defore que, de trols fois qu'il a e 1 Toute i a c'e une fois pres de Louis Commes. Il n'a rien rem strollar non ridicaire aux femmes de fixer que tou veit pour la premiere fois fly revenue de mars dernier on y jouait a difference commes de ries et le ries venaien qu'il poblis regarder jouer la paraite place de la cusée pendant son servente de la cusée de la cusée pendant son servente de la cusée d r = I mi

L II ID ST, d laceure Avez yous quelques obserf fre sur la déposition du temoin?

I m i be estendu

RS SAIN, LEMME CHAIMETTE, dépose connaître l'ac-x in l'ill iyar ete attachée et qualité de schardir mais qu'elle ne connul aucun des fir l'illé d'accu vien, si e n'el que, le c i vu le roi faire la revue des gardes suisses qu'ell dit voir

Et ez von a r chalenu a

Li i Oul, "ais je n n ai ren sa

poels I the du li tern couchiez-

1) 1 A 23 us dans la nuit du 9 au 10 1 1 fre la generale?

i Nu , ha seu le tilt

the C m of v r conchiez lous les tors

CO-CHINE

r ligright of the constrou IN PHEFIL

I f I r I del i la heure du matin

la president Comment vous eticz malade, et vous vous leviez a stx heures;

LE TEMOIN. - C'est que J'avais entendu du bruit

LE PRESIDENT An moment de la revue, avez-vous entendu errer - Vive le roi, vive la roino * «

LE TEMOIN - J'ai entendu erfer - Vive le rol! « d'un

côté, et de l'autre : Nive la nation ! »

LE PRÉSIDENT — Avez vous vu la veille, les rassemble-ments extraordinaires des gardes suisses et des scélérats qui en avaient pris I habit?

IF remoin - Je ne suis pas, ce jour-la, descendue dans la cour

LE PRESIDENT - Lit, pour prendre vos repas, il fallait blen que vous descendissiez?

LE TEMOIN - Je ne soriais pas un domestique m'apportait a manger.

LE PRÉSIDENT — Mais, au moins, ce domestique a du vous fa re part de ce qui se passar?

Li. TEM IIN - Je ne tenais jamais de conversation avec fui.

1.E PRESIDENT — Il paralt que vous avez passe votre vie a la cour et que vous y avez appris l'ar; de dissimuler Comment nommez vous la femme qui avait soin des dontelles de l'accusée?

LE TÉMOIN. Je ne la connais pas; j'ai seulement entendu parler d'une dame Couet, qui raccommodait la den-telle et faisait la foilette des enfants.

Sur l'indication faite par le temoin de la demeure de l'adite femme Couct, l'accusateur public requiert, et le tribunal ordonne qu'il sera à l'instant décerné contre elle un mandat d'amener

On continue l'audition des temoins,

JEAN-BAPTISTE VINCENT, entrepreneur maçon, dépose avoir fait son service au Temple, en sa qualité de membre du conseil general de la Commune, mais qu'il n'a jamais en de conference avec l'accusée

MICOLAS-MARIE JEAN BEUGNOT, architecte et membre de la Commune, dépose que, appélé par ses collègues à la survefl-lance des prisonniers du Temple, il ne s'est jamais oublie au point d'avoir des conferences avec les détenus, encore moins avec l'accusée.

Le président, au témoin. — N'avez-vous pas fait enfer-mer dans une tourelle le petit Capet et sa sœur, pendant que vous et quelques uns de vos collegues tenlez conversation avec l'accusée.

LE TEMOIN. -- Non-

LE PRÉSIDENT — N'avez-vous pas procuré la facilité de savoir des nouvelles par le moyen des colporteurs?

LE TÉMOIN - Non

Le president. - Avez-vous enfendu dire que l'accusée avait gratifié Toulan d'une boffe d'or?

LE TÉMOIN - NOR

L'accusée - Je n'ai jamais en aucun entrellen avec le déposant

On entend un autre témoin.

FRANÇOIS DANGÉ, administrateur de police, dépose avoir eté un grand nombre de fois de service au Temple, mais que, dans aucun temps, il n'a eu ni dù avoir de conférence ni d'entretiens particuliers avec les détenus.

Le president. -- N avez-vous jamais tenu le jeune Capet sur vos genoux? Ne luf avez vous pas dit " Je vondrals vous vour a la place de votre pere? "

LE TÉMOIN.

LE PRESIDENT - Depuis que l'accusée est détenue à la Conciergerie n'avez-vous pas procuré a plusieurs personnes de vos amis l'entree de la prison?

LE TEMOIN NOR

Li PRESIDENT -Avez vons om parter qu'il y ait en du monde d'introduit dans la Conciergerie?

LE TEMOIN. NOR

LE PRÉSIDENT - Quelle est votre opinion sur l'accusée?

LE TÉMOIN - Si elle est coupable, elle doil etre jugée.

LE PRESIDENT - La croyez-vous patriole!

LE TÉMOIN. Non.

LE PRÉSIDENT - Croyez-vous qu'elle veuille la République?

LE TÉMOIN. - Non.

On entend un autre témoin.

JEAN-BAPTISTE MICHONIS, limonadier, membre de la Commune du 10 août et administrateur de police, dépose qu'il connaît l'accusée par l'avoir, avec sos collègnes, transférée, le 2 août dernier du Temple à La Conciergerle.

LE PRÉSIDENT, u temoin. — N'avez-vous pas procuré à quelqu'un l'entrée le la chambre de l'accusée, depuis qu'elle est en prison?

LE TEMOIN. — Pal anez-moi, je l'ai procurée à un nommé Giroux, maître de usion, faubourg Saint-Denis; au citoyen..., administra r des domaines, et à un autre de mes amis.

LE PRÉSIDENT. — ous l'avez sans doute procurée encore à d'autres personnes

LE TÉMOIN. — Voicle fait, car je dois et veux dire toute la vérité. Le jour de Saint-Pierre, je me trouvais chez un sieur Fontaine, où il avait honne compagnie, notamment trois ou quatre déput à la Convention; parmi les autres convives se trouvait leitoyenne Dutifleul, laquelle invita Fontaine à venir fairta Madeleine chez elle à Vaugirard Elle ajonta; « Le citoa Michonis ne sera pas de trop, » Lui ayant demandé o elle pouvait me counaître, elle répondit qu'elle m'avain à la mairie où des affaires l'appelaient. Le jour indiquétant arrivé, je me rendis à Vaugirard; je trouvai uncompagnie nombreuse. Après le repas, la conversation ét lombée sur le chapitre des prisons, on parla de la Congerie en disant; « La veuve Capet est là; on dit qu'ellet bien changée, que ses cheveux sont tout blancs, » Je redis qu'à la vérité ses cheveux commençaient à grisonneuais qu'elle se portait bien. Un citoyen, qui se trouvait manifesta le désir de la voir; je lui promis de le conte, ce que je fis. Le lendemain, la Richard me dit; « Conservous la personne que vous avez amenée hier? » Lui ut répondu que je ne la connaissais que pour l'avoir chez un de mes amis; « Eh bien, me dit-elle, on dit qu'est un ci-devant chevalier de Saint-Louis, » En même tel elle me remit un petit morceau de papier écrit, ou moins piqué avec la pointe d'une épingle. Alors, je lu-jondis; « Je vous jure que je n'y mènerai plus jamais sonne. »

LE PRÉSIDENT, au témoin. avez-vous point fait part à l'accusée que vos fonctions tient de finir à la Commune?

LE TÉMOIN. — Oui, je lui 'nu ce discours-là.

LE PRÉSIDENT. — Que vous andu l'accusée?

LE TÉMOIN. — Elle m'a di on ne vous verra donc plus? » Je répondis : « Madamereste municipal, et pourrai vous voir de temps en teml

LE PRÉSIDENT. — Comment tous pu, vous, administrateur de police, au mépris de lements, introduire un inconnu auprès de l'accusée ? Voloriez donc qu'un grand nombre d'intrigants mettent tou usage pour séduire les administrateurs ?

Le témoin. — Ce n'est point le m'a demandé à voir la veuve Capet, c'est moi qui le | offert.

Le président. — Combien avi_S diné de fois avec lui?

LE TÉMOIN. - Deux fois.

LE PRÉSIDENT. - Quel est le noive particulier?

LE TÉMOIN. - Je l'ignore.

LE PRÉSIDENT. — Combien vous promis ou donné pour avoir la satisfaction de voir étte?

LE TÉMOIN. - Je n'ai jamais requne rétribution.

LE PRÉSIDENT. - Pendant qu'il étis la chambre de l'accusée, ne lui avez-vous vu faire geste?

LE TÉMOIN. - Non.

LE PRÉSIDENT. -- Ne l'avez-vous poin depuis?

LE TÉMOIN. - Je ne l'ai vu qu'une bis.

LE PRÉSIDENT. — Pourquoi ne l'avez-le fait arrêter?

LE TÉMOIN. — J'avoue que c'est une fante que j'ai faite a cet égard.

UN JURÉ — Citoyen président, je do observer que la femme Dutilleul vient d'être arrêté, e suspecte et contre-révolutionnaire.

Un autre témoin est entendu.

PIERRE-EDOUARD BERNIER, médecin, ; connaîtie

l'accusée depuis quatorze ou quinze ans, ayant été, depuis ce temps, le médecin de ses enfants.

LE PRÉSIDENT, au témoin. — N'étiez-vous pas, en 1789, le médecin des enfants de Louis Capet, et, en cette qualité, n'avez-vous pas entendu parler a la cour qu'elle était la cause, à cette époque, du rassemblement extraordinaire de troupes qui ont eu heu, tant à Versailles qu'à Paris?

LE TÉMOIN. - Non.

Le témoin Hébert observe, sur l'interpellation qui lui est faite, que, dans les jonruées qui ont suivi le 10 août, la Commune républicaine fut paralysée par les astuces de Manuel et de Pétion, qui s'opposèrent à ce que la table des détenus fût rendue plus frugale, et a ce que la valetaille fût chassée, sous le faux prétexte qu'il était de la dignité du peuple que les prisonniers ne manquassent de rien. Le déposant ajoute que Bernier, témoin présent, était souveut au Temple, dans les premiers jours de la détention de la fauille Capet; mais que ses fréquentes visites l'avaient rendu suspect, surtout dès que l'on se fut aperçu qu'il ne s'approchait des enfants de l'accusee qu'avec toutes les bassesses de l'apoien régime.

Le témoin assure que, de sa part, ce n'était que bienséance et non bassesse.

CLAUDE-DENIS TAVERNIER, ci-devant licutenant à la suite de l'état-major, dépose qu'étant de garde aux Tuileries dans la muit du 20 au 21 juin 1791, il a vu venir, dans la sourée, la Faycête, lequel parla plusieurs fois à La Jarre et à La Colombe. Vers denx heures après minuit, il a vu passer, sur le pont dit Royal, la voiture de la Fayette; enfin, il a vu ce dernier changer de couleur, lorsque l'on apprit que la famille Capet avait été arrêtée à Varennes.

JEAN-MAURICE-FRANÇOIS LEBRASSE, lieutenant de gendarmerte à la suite des tribunaux, déclare connaître l'accusée depuis quatre ans : il n'a aucune connaissance des faits contenus en l'acte d'accusation, sinon que, se trouvant de service près la maison d'arrêt de la Conciergerie, la veille du jour où les députés Amar et Sévestre vinrent interroger la veuve Capet, un gendarme lui ayant fait part de la scène de l'œillet, il s'était empressé de demander une prompte instruction de cette affaire ; ce qui a eu lieu.

JOSEPH BOZE, peintre, déclare comaître l'accusée depuis environ huit ans, qu'il peignit à cette époque le ci-devant roi, mais ne lui a jamais parlé. Le têmoin entre ici dans les détails d'un projet de réconciliation entre le peuple et le cidevant roi, par l'intermédiaire de Thierry, valet de chambre de Louis Capet.

L'accusée tire de sa poche un papier et le remet à l'un de ses défenseurs.

L'accusateur public interpelle Antoinette de déclarer quel est l'écrit qu'elle vient de remettre.

L'ACCUSÉE. — Hébert a dit ce matin que, dans nos hardes et nos souliers, on nous faisait passer des correspondances. J'avais écrit, dans la crainte de l'oublier, que toutes nos hardes et effets étaient visités lorsqu'ils parvenaient près de nous ; que cette surveillance s'exerçait par les administrateurs de police.

Hébert observe à son tour qu'il n'a été fondé à faire cette déclaration que parce que la fourniture de souliers était considérable, puisqu'elle se montait à quatorze et quinze paires par mois.

DIDIER JOURDEUIL, huissier, déclare qu'au mois de septembre 1792, il a trouvé chez d'Affry une liasse de papiers dans laquelle était une lettre d'Antoinette qu'elle écrivait à celui-ci; elle lui marquait ces mots: Peut-on compter sur vos Suisses? Feront-ils bonne contenance lorsqu'il en sera temps? »

L'ACCUSÉE. - Je n'ai jamais écrit à d'Affry.

L'accusateur public observe que, l'année dernière, se trouvant directeur du jury d'accusation près le tribunal du 17 août, il fut chargé de l'instruction des procès d'Affry et Cazotte: qu'il se rappelle très bien avoir vu la lettre dont parle le témoin; mais la faction de Roland, étant parvenue à faire supprimer le tribunal, en a fait eulever les papiers au moyen d'un décret qu'ils escamotèrent, nonobstant les réclamations de tous les bons républicains.

LE PRÉSIDENT. à l'accusée. — Quels sont les papiers qui ont été brûlés a la manufacture de Sèvres?

L'ACCUSÉE. — Je crois que c'était un libelle : au reste, on ne m'a pas consultée pour cet effet, on me l'a dit après.

LE PRÉSIDENT. - Comment se peut-il faire que vous ayez

t n d % al.

1 c 'en lu jattler de Ris'ou et le F 's c n u la Lamotte et, s' l ser ls chi-osee a ce que l'on r re moi

l a em tu

1 . . . refind de pois, déclare ne cons presen l'acte d'ac usation ne con-le de reju ation, et n'ayant januais cu av la cl-devant cour

15 or 3 ter n - Depuis combien de temps cona by Mi buis!

I in the liefuts environ quatorie ans.

I : LES DENT Cemit in act il eté diuer de fois chez

IF TENOIN - Trois fois

LE l'About en Comment nommez-vous le particulier u a di e e ez vous avec Michonis

L. TEM IN On lappelle de Rougy, c'est un particulier les manières et le ton ne me revenaient pas : il avait ete amene par la dame l'utilleul

LE PRESIDENT - Doù connaissez-vous ladite femme Du-

Lettem in - Jellai relontrée une fois avec une autre fen. Se le l'ulevard 10 us tirnes conversation et faines pre re ule tasse de cafe ensemide. Dépuis ce temps elle es' verne chez m i plusieurs fois

IF RESIDENT - Ne v us a-t-cle paint fait quelque con-

LE TENDIN - Jamais

LE PRÉSIDENT - Quels sont les noms des députés qui se - nt 'n uv a avec Rougy et Michonis?

LE TEMOIN II ny en avait qu'un.

LE PRÉSHENT Comment le nommez-vous?

Sauterea i député de la Nievre a la Conviole i et deux autres commissures envoyes par les assem-11 es prima res du meme departement, pour apporter leur a li c i m de la Constitution

LE PRÉSIDENT Quels sont leurs noms?

LE TEN IN COST LE dr. t. eure de Beaumont, et Paul-r eg lem it di meme département.

LE PRESIDENT Savez vous ce que peut é re devenu I. 1423 1

LE TEW IN - YOR

Or entend un autre tempin

MICHEL GOINTRE employé au bureau de la guerre, dépose iv rilea ter iv ment lacte daccusation, et avoir etc étranle fa v socials de l'assy Tolveral, a cusateur public pres de triur l'du premier arrondissement, qui avait été charge de la pairs ité de cette affaire étant veru à la barre de la la paissaire pour rendre compte de l'état où se l'revir la prefuire annon a qu'il lui était impossible a par l'une moirs que l'Assemblee ne décrétat

The first que i extendie ne decretary vivil que le rei d'inviolable en la soupçonner i i de la rei en la rei esse dont Polverel voul in la rei en la lit de pouvait y avoir qu'elle dans le cas de rei l'i en et ures à une entreprise aus i et

IMEIN TIFFET CLOYEL président je voudrals que l'interpalée de déclarer si elle n'a pas fait o Sun Louis e un brevet de capitaire au

· le re connais personn de e nom

Navervous pa fait commer Colleg de Ve ted order du el leva t rola

1. ((() ()

To the relative to the procure and r le dans la ci-devant garde du ci-Arrivan no.

11 - 11 - --

i vez fellement influencé l'organi-l'oyale, qu'elle ne fut c'imposse que els s'élevait l'opinion publique,

et, en effet les patrioles pouvaiert les our sons inquietude le chef de la nation enjoire d'une gat le où figuraisent des prêtres insermentés, des chevaliers out ou nard, etc.? Henreusement, votre politique fut en deva , leur conduite anticivique, leurs sentiment contre-rève illounaires forcérent l'Assemblée législative à les liceneir en Louis Capet, près cette opération, les sollat pour ainsi dre, jusqu'au 10 aout, ou il fut renversé à son t'ur — Lors de vitre mariage avec Louis Capet, n'avez vous j'ais convi le projet de reunir la Lorraine à l'Autriche? Lorraine à l'Autriche?

L'ACCUSEE - Non

LE PRÉSIDENT - Vous en portez le nom?

LACCUSÉE. Parce qu'il faut porter le nom de son pays

LE PRÉSIDENT. — N'avez-vous pas, après l'affaire de Nancy, ècrit à Bouillé pour le féliciter de ce pu'il avait fait mas-sacrer dans cette ville sept ou hu i milie patrioles?

LACCUSEE - Je ne lui al jamais écrit.

LE PRÉSIDENT - Ne vous étes vous pas occupée a sonder l'esprit des départements, distri is et municipalités?

LACCUSEE. - Non.

L'accusateur public observe à l'accisée que l'on a trouvé dans son secrétaire une pièce qui a este ce fait de la mamère la plus précise, et dans laquelle se trouvent inscrits en

tête les noms des Vaublanc, des Jaucourt, etc.
Lecture est faite de ladite p ère; l'accusée persiste à dire qu'elle ne se rappelle pas avoir rien écrit dans ce genre

Le témoin — Je désfrerals choyen président, que l'accusée fut interpellée de déclarer st. le même jour que le peuple l'h zur a s'n mari de le décorer du bonnet rouge, il ne fut pas tenu un conciliabule nocturne dans le chateau où l'on délibéra de perdre la ville de Paris, et s'il ne fut pas aussi décidé que l'on ferant composer des placards dans le sens royaliste, par le nommé Esménard, rue Platrière?

L'ACCUSÉE. - Je ne connais point ce nom la.

LE PRÉSIDENT. -- N'avez-vous pas, le 9 août 1792, donné votre main a baiser à Tassin de l'Estang, capitaine de la force armée des Filles-Saint-Thomas, en disant a son bataillon · « Vous êtes de braves gens, qui êtes dans les bons principes; je compte toujours sur vous? »

L'ACCUSÉE. - Non.

LE PRÉSIDENT - Pourquei, vous qui aviez promis d'élever vos enfants dans les principes de la Révolution, ne leur avez veus inculqué que des creurs, en traitant par exemple, votre fils avec des egards qui semblaient faire croire que vous pensiez encore le voir un jour le successeuc du ci-devant roi son père?

LACCUSÉE. Il était trop jeune pour lui parler de cela. Je le faisais mettre au bout de la table, et lui donnais moi-même ce dont il avait besoin.

LE PRÉSIDENT — No vous restet-il plus rien à ajouter pour votre délense

LACCISÉE. - Hier. je ne connaissais pas les témoins, j'ignorais ce qu'ils altaient déposer confre moi en bien, personne n'a articulé contre moi aucun fait positif de finis en observant que je n'étais que la lemme de Louis XVI, et qu'il fallait blen que je me conformisse a ses volontés

Le président annonce que les débats sont terminés

Fouquier, accusateur public, prend la parole. Il retrace la condulte perverse de la ci-devant cour, ses machinations coutinuelles contre une liberté qui lui déplaisait, et dont elle voulait voir la destruction a quelque prix que ce fût, ses efforts pour allumer la guerre civile afin d'en faire tourner le résultat à son profit en s'appropriant cette maxime male résultat à son profit en s'appropriant cette maxime ma-chiavélique diviser pour régner; ses liaisons criminelles et coupables avec les missances étrangères avec lesquelles la République est en guerre ouverte; ses intimités avec une faction scelerate, qui lui était dévouée et qui secondait ses vues en entretenant dans le sein de la Convention des haines et des dissensons; en employant tous les moyens possibles pour perfre l'aris en armant les départements contre cette cité et en calomniant suns cesse les généreux halitants de cette ville, mère et conservatrice de la li-berté; les massaces exécutés par les ordres de cette cour corrompue dans les principales villes de France, notamment a Montauban Almes Arles. Nancy au champ de Mars etc etc. I regarde Antoinette comme l'eonemie dé-clarée de la nation française, comme une des principales instigatrices de troubles qui ont lieu en France depuis quatre i se et port des milliers de Français ont été les victimes etc, etc. (hauveau et fren on-Ducoudray, nommés d'office par le

Chauveau et fren on-Ducoudray, nommés d'affice par le

Tribunal pour défendre Antolnette, s'acquittent de ce devoir et sollicitent la clémence du Tribunal. Ils sont entendus dans le plus grand silence.

L'accusée est ensulte conduite hors de l'audience.

Hermann, president du tribunal, prend la parofe et prononce le resume suivant:

- Choyens jures, le peuple français, par l'organe de l'accusateur public, a accuse devant le jury national Marie-Antomette d'Autriche, veuve de Louis Capet, d'avoir eto la complice ou plutôt l'instigatrice de la plupart des crimes dont s'est rendu coupable ce dernier tyran de la France; d'avoir eu clie-même des intelligences avec les puissances eurangeres, notamment avec le roi de Boheme et de Hongrie, son trere avec les ci-devant princes français emigres, avec des généraux perfides; d'avoir fourni à ces ennemis de la République, des secours en argent, et d'avoir conspiré avec eux contre la sureté extérieure et intérieure de l'Etat.
- « Un grand exemple est donné en ce jour a l'univers, et sans doute if he sera point perdu pour les peuples qui l'habitent. La nature et la raison, si longtemps outragees, sont enfin satisfaites, Legalite triomphe. One femine, qu'environnaient naguère tous les prestiges les plus brillants que l'orgueil des rois et la bassesse des esclaves avaient pu inventer, occupe aujourd'hui au tribunal de la nation la place qu'occupait, il y a deux jours, une autre femme, et cette egalité lui assure une justice impartiale. Cette affaire, citoyens jurés, n'est pas de celles ou un seul fait, un seul delit est soumis à votre conscience et à vos lumières; vous avez a juger toute la vie politique de l'accusee, depuis qu'elle est venue s'asseoir à côté du dernier rui des Français; mais vous devez surtout hxer votre deliberation sur les manœuvres qu'elle n'a cessé un instant d'employer pour détruire la liberte naissante, soit dans l'intérieur, par ses liaisons intimes avec d'infâmes ministres, de perhdes genéraux, d'infidèles représentants du peuple, soit au dehors en faisant négocier cette coalition monstrueuse, des despotes de l'Europe, a laquelle l'histoire reserve le ridicule pour son impuissance : enfin, par ses correspondances avec les ci-devant princes français émigrés et leurs dignes agents.
- « Si l'on eût voulu de tous ces faits une preuve orale, il eût fallu faire comparaître l'accusée devant tout le peuple français; la preuve matérielle se trouve dans les papiers qui ont ete saiss chez Louis Capet, énumerés daus un rapport fait a la Convention nationale par Gohier, l'un de ses membres; dans le recueil des pièces justificatives de l'acte d'accusation porté contre Louis Capet par la Convention; enfin et principalement, citoyens jurés, dans les événements politiques dont vous avez tous été les témoins et les juges.
- "Et sil eut ete permis, en remplisant un ministère la passible, de se livrer à des mouvements que la passion de l'hunauite commandait, nous eussions évoqué devant le jury national les manes de nos frères egorges à Nancy, au champ de Mars, aux frontières, en Veudée, à Marseille, à Lyon, a Toulon, par suite des machinations infernales de cette moderne Médicis; nous eussions fait amener devant vous les peres, les meres, les epouses, les entants de ces malheureux patriotes, que dis-je, malheureux! Ils sont morts pour la liberté, et fidèles à la patrie. Toutes ces tamilles, dans le desespoir de la nature, auraient accuse Antoniette de leur avoir enlevé ce qu'elles avaient de plus cher au monde et dont la privation leur rend la vie insupportable.
- « En effet, si les satellites du despote autrichien ont entamé pour un moment nos frontières, et s'ils y commettent des atrocites dont l'histoire des peuples barbares ne fournit point encore d'exemple; si nos ports, si nos camps, si nos villes sont vendus ou livrés, n'est-ce pas évidemment le dernier résultat des manœuvres combinées au château des Tuileries, et dont Antoinette d'Autriche était l'instigatrize et le centre? Ce sont, citoyens jurés, tous ces événements politiques qui forment la masse des preuves qui accablent Antoinette.
- « Quant aux déclarations qui ont été faites dans l'instruction du procés et aux débats qui ont eu lieu, il en est résulté quelques faits qui viennent directement à la preuve de l'accusation principale portée contre la veuve Capet.
- « Tous les autres détails, faits pour servir à l'histoire de la Révolution ou au procés de quelques personnages fameux et de quelques fonctionnaires publics infidéles, disparaissent devant l'accusation de haute trahison qui pèse essentiellement sur Antoinette d'Autriche, veuve du ci-devant roi.
- « Il est une observation générale à recueillir, c'est que l'accusée est convenue qu'elle avait la confiance de Louis Capet.

- « Il résulte encore de la déclaration de Valazé qu'Antomette était consultée dans les affaires politiques, puisque le ci-devant roi voulait qu'elle fût consultée sur un certain plan dont le témoin n'a pas pu ou voulu dire l'objet
- « L'un des temoins, dont la prelision et l'ingenuire ent éte remarquables, vons à declare que le ci devant duc de Coign) lui avait dit, en 1788, qu'Antoniette avait fait passer à l'empereur, son frère, 200 millions pour lui aider à soutenir la guerre qu'il faisait afors.
- « Depuis la Révolution, un bon de 60 à 80.000 livres, signé Antoinette, et tire sur Septeud, à été donne à la Polignac, alors émigrée, et une lettre de Laporte recommandant à Septeuil de ne pas laisser la mondre trace de ce don.
- « Lecointre, de Versailles vous a dit, comme témoin oculaire, que, depuis l'année 1779, des sommes enormes avaient eté dépensées à la cour, pour les fetes dont ararie-Antoinette était toujours la déesse.
- « Le ler octobre, un repas, ou plutôt une orgie, est ména gée entre les gardes du corps et les ofnciers du régiment de Flandre, que la cour avait appelé a Versailles pour servir ses projets. Antoinette y parait avec le ét devant roi et le dauphin qu'elle promène sur les tables; les convives crient: « Vive le roi! vive la reine: vive le dauphin! au dlable la nation! » Le résultat de cette orgie est que l'on foule aux pieds la cocarde tricolore et que l'on arbore la cocarde blanche.
- « L'un des premiers jours d'octobre, le même témoin monte au chateau; il voit, dans la galerie, des lemmes attaches à l'accusée, distribuant des cocardes blanches, en disant à chacuu de ceux qui avaient la bassesse de les recevoir : « Conservez-la bien. » Et ses esclaves, metant un genou en terre, baisaient ce signe odienx qui devait faire couler le sang du peuple.
- « Lors du voyage connu sous le nom de Varennes, c'est l'accusee qui, de son aveu, a ouvert les portes pour la sortie du château; c'est elle qui a fait sortir la famille.
- « Au retour du voyage et à la descente de la voiture, l'on à observé sur le visage d'Antoinette et dans ses mouvemeuts le desir le plus marque de veugeance.
- " Le 10 août, où les Suisses du chateau ont ose tirer sur le peuple, l'on a vu sous le lit d'Antomette des bouteilles vides et pleines. Un autre témoin a dit avoir eu commissance que, les jours qui ont precède cette journes, les Suisses ont eté regales, pour me servir de son expression, et ce témoin habitait le château.
- « Quelques-uns des Suisses expirants dans cette journée, ont declare avoir reçu de l'argent d'une femme, et l'usieurs personnes ont atteste qu'au proces d'Anry, il est établi qu'Antoinette lui a demande, a l'époque au 10 août, s'il pouvait répondre de ses suisses. « Pouvois-nous, » écrivait Antoinette « compter sur vos Suisses? Férout-ils bonne con« tenance lorsqu'il en sera temps? » L'un des temons vous a atteste avoir lu cette lettre et se rappeter ces expressions.
- Les personnes qui, par devoir de surveillance, fréquentaient le Temple, ont toujours remarque dans Antoinette qui tou de révolte contre la souverainete au peuple. Elles ont saisi une image représentant un cœur, et cette image est un signe de ralliement dont presque tous les contre-revolutionnaires que la vengeance nationale a pu atteindre étaient porteurs.
- « Après la mort du tyran, Antoimette suivait au Temple, à l'égard de son fils, toute l'etiquette de l'aucienne cour. Le fils Capet était traite en roi. Il avait, dans tous les détails de la vie domestique, la presence sur sa mere. A table, il tenait le haut bout; il était servi le premier.
- « Je ne vous parleral point, citoyens jurés, de l'incident de la Conciergerie, de l'entrevue du chevalier de Saint-Louis, de l'œillet laisse dans l'appartement de l'accusée, du papier piqueté donné, ou plutôt préparé en réponse.
- « Cet incident n'est qu'une intrigue de prison, qui ne peut figurer dans une accusation d'un si grand intérêt.
- « Je finis par une réflexion générale que j'ai déjà en occasion de vous présenter : c'est le peuple français qui accuse Antoinette; tous les événements politiques qui ent eu lieu depuis cinq années déposent contre elle.
- « Voici les questions que le tribunal a arrêté de vous soumettre:
- α 1º Est-il constant qu'il ait existé des manœuvres et intelligences avec les puissances étrangères et autres en nemis extérieurs de la République; lesdites manœuvres et intelligences tendantes à leur fournir des secours en argent, à leur donner l'entrés du territoire français, et à y faciliter le progrès de leurs armes?
- « 2º Marie-Antoinette d'Autriche, veuve de Louis Capet, est-elle convaincue d'avoir coopéré à ces manœuvres et d'avoir entretenu ces intelligences?

*

s tq la existé un complat et une consconstruir la guerr cycle dens l'intél l' l'

d weir firt face completed a cette

s 1 s c r s c vr ii une heure aux opis r , v l a c, e l iii une declaration affir sur t s c s oui leur ont cle soumises

L 1 s k u 1 utle le discours suivant

des m r e per cette raisen, capables de sentre le recette raisen automate va prononcer la le le la meralité leur commandent le plus per la la leur defend tout signe d'approbate de le res ne, de quelque crime qu'elle soft une fes attente par la loi, n'appartient plus au che r et à l'humanité.

L e est ramenée à l'audience

L l'ESIDENT d'l'accusée. — Antoinette, voici quelle est la d'aration du jury

o en d nne lecture

LE PRESIDENT — Vous allez entendre le requisitoire de l'accusateur jublic

Finquier prend la parole et requiert que l'accusée soit damnée à la pelne de mort conformément à l'art, ler de la première se tien du titre premier de la deuxieme partie du Code pénal lequel est alust conçu:

• Toutes manœuvres toutes intelligences avec les ennemis le Fin e te dantes, soit à la liter leur entrée dans les dipendances de l'empire français soit à leur livrer des villes firteresses. Forts, vaisseaux magasins ou arsenaux apprire ant à la France, soit à leur fournir des secours

en soldats, argent, vivres ou munitions, soit à favoriser d'une manuere quelconque le progres de leurs armes sur le territoire français, ou contre nos forces de terre ou de mer, soit à ébranler la tidelité des officiers, soldats, et des autres citoyens envers la nation française, seront punis de mort.

Et encore à l'art 2 de la première section du titre premier de la seconde partie du même Code, lequel est affisi conon

« Toutes conspirations et complots tendants à troubler l'Etat par une guerre civile, en armant les citoyens les uns contre les autres, ou contre l'exercice de l'autorité légitime, scront punis de mort »

Le president interpelle l'accusée de déclarer si elle à quelques réclamations à faire sur l'application des lois invoquées par l'accusateur public.

An'olnette secoue la tête en signe de négative, Sur la meme interpellation faite aux défenseurs, Tronson prend la parole, et dit:

« Citoyen président, la déclaration du jury étant précise et la loi formelle à cet égard, j'aunonce que mon ministère a l'égard de la veuve Capet est terminé. »

Le president recueille les opinions de ses collègues, et prononce le jugement sulvant :

* Le Tribunal, d'après la déclaration unanime du jury, faisant droit sur le réquisitoire de l'accusateur public, d'après les lois par lui citées, condamne Marie-Antoinette, dite de Lorraine d'Autriche, veuve de Louis Capet, à la peine de mort; déclare conformément à la loi du 10 mars dernier, ses biens, si aucuns elle a dans l'étendue du territoire français, acquis et confisqués au profit de la République; ordonne qu'à la requête de l'accusateur public, le présent jugement sera exécuté sur la place de la Révolution, imprimé et affiché dans toute l'étendue de la République. *

DE QUATRE-VINGT-TREIZE DRAME

Pages Pages et les soldats. - L'augmentation de solde. - M. de 1. - Le roi à Paris. - La cocarde nationale. -- La Bouillé. - Réclamations des soldats. - Elles sont nation. - Le lion et le chien. - Marat. - L'Assemblée justes. - Les bourgeois. - Les querelles. - Les suit le roi. - L'archevêché. - La guerre aux mots. rencontres. - Le maître d'armes. - Judas. -- Ahandon de Versailles. - Mademoiselle Montansier. - Mirabeau. - La loi martiale. - Le bou-Émigration. - Léopold II. - Le passage. - Fermentation. - Les régiments du roi, de Mestre-delanger François. - Ses défenseurs, - Sa mort. camp et de Châteauvieux. - Le décompte. - Les Sa femme et son enfant. - La loi martiale deman-Suisses. - Le fouet. - La députation. - Rébellion. dée, discutée et décrétée. - Fleur-d'Épine. - Secours à la veuve François. — Texte de la loi mar-tiale. — Loustalot et Marat. — Mirabeau. — Sa L'Assemblée.
 Le décret.
 M. de Nouc.
 Pommier.
 Les deux Suisses.
 La réparation. Les congés. - Les officiers prisonniers. - Décret crainte. - La Fayette. - Le duc d'Orléans exilé. de l'Assemblée. - La Fayette. - Craintes des Le serf du Jura. - Sa réception à l'Assemblée. soldats. - Le voyage. - L'arrestation. - Bailly. -Visite aux prisons civiles et ecclésiastiques. - Les MM. de Malsaigne et Cerisier. - Rumeurs publiques. vœux. - Les juifs. - Les comédiens. - Les pro-- Événements. - M. de Bouillé. - Le jeune Détestants. - Rabaut-Saint-Étienne. - Erreurs de silles. - La défaite. - Le supplice. - Conduite de l'Assemblée. - Électorat. - Éligibilité. - Citoyens l'Assemblée et du roi. - Loustalot. - Route de Necker actifs et passifs. - Robespierre et Grégoire. -Pricur (de la Marne). - Camille Desmoulins. - Les VI. - Le roi. - Lettre au roi d'Espagne. - Le projet caricatures. - Les biens du clergé. - L'évêque de fuite. - La question religieuse. - M. Véto. d'Autun. - Vacance des parlements. - Les lettres L'évêque de Clermont. - Le pape. - Le comic de de mort. - Le Manège. - Les chevaux. - L'affiche Fersen. - Traités avec les autres puissances. de théatre. - Les acteurs. - Les bais. - Les noirs. L'Assemblée. — Acceptation du roi. — Le serment en séance publique. - Les refus. - Lutte des prêtres. - Leur influence. - Le maire Leperdit. - Le tribunal du Châtelet. — Origine du Châtelet. Fuite de Mesdames. - M. de Narbonne. - La Chro-- Ordonnance de Louis IX. - Le Châtelet tribunal nique de Paris. - Lettre du roi. - Discussion dans suprême. - L'appel au parlement. - Les trois accul'Assemblée. — Moret. — Lettre de Montmorin. — Arnay-le-Duc. — M. de Menou. — Mirabeau. sés. - Augeard et Bezenval acquittés. - Le quatrain de Camille Desmoulins. - Le marquis de Favras. -Son portrait. — Accusation portée contre lui. — Ses accusateurs. - Monsieur, frère du roi. - Sa con-VII. - Les Chevaliers du poignard. - Le 28 février. duite. — La circulaire Barreaux. — Monsieur à l'hôtel de ville. — Son triomphe. — Favras devant Vincennes. - Les quinze cents patriotes. - La générale battue. - La Fayette. - L'homme au poises juges. - Sa contenance. - L'arrèt. - L'heure de gnard. - Le maire de Vincennes. - La cavalerie. -Le peuple. - Les prisonniers. - Le faubourg Saintl'exécution. - Joie dans Paris. - Le pourboire. - Les apprèts du supplice. - Notre-Dame. - Testament. Antoine. - La Fayette triomphant. - Sa déconve-- Bourreau, fais ton devoir. - Bis! - L'inhumanue. - M. de Villequier. - Les six cents. - M. de tion. - Une phrase du mémoire de Favras. - L'éga-Gouvion. - Le roi. - Les conjurés. - Mirabeau à la tribune. - Les six billets. - Le départ du roi. -Mirabeau à l'Assemblée. — Ce qui tue Mirabeau. III. - Seance du 21 janvier 1790. - Duport et Robes-Auguste. - Plaudite, circs. - Mirabeau songe à pierre. - Le docteur Guillotin. - Sa machine. -Le rire de l'Assemblée. - La chanson. - Le potpourri. - Histoire de la guillotine. - Ancienneté de VIII. - Le 15 mars. - L'aveugle qui veut moner le la machine. - Le maréchal de Montmorency. monde. — Mirabeau et Cabanis. — La foule. — M. Frochot. — Sur Pitt. — La Mark. — Teisch. — Le Décret du 3 juin 1791. - Peines. - Triomphe de Guillotin. - Retrait du droit de grâce. - La matirayon de soleil. - Le dernier entretien. - Iluit née du 17 avril 1792. — Pinel, Cabanis. — Maitre Guidon. — Sanson. — M. de Paris. — Le docteur Louis. — Le citoyen Giraut. — Les trois cadavres. heures et demie du soir. - Mot de Robespierre. -Marnais. - Aux grands hommes, la patrie reconnaissante. - Mirabeau jugé par ses contemporains. - On applaudit l'insuccès. - Le premier guillotiné. - Louis XVI songe à fuir. - Le décret sur le ser-ment des prêtres. - Les chevaux blancs. - Le IV. - Coup d'œil en arrière. - Mort de Joseph II. portrait de Charles let. - Le roi se regarde comme Léopold II, empereur. - Le Livre rouge. - Braits prisonnier. - Deux partis voulaient la fuite du roi. populaires. - Les courtisans cherchent à garder Le roi décide son départ. — Opinion de la Sémileurs richesses. - Insistance de l'Assemblée. - Le ramis du Nord. - Le roi s'engage à suivre la proroi cede. - Restrictions. - MM. Necker, de Montcession. - Six cent mille livres à Mirabeau. - La morin et les commissaires. - Total des sommes Mark et Bouillé. - Mirabeau et la Fayette. - Les inscrites au Livre rouge depuis l'avenement de relais de poste. - La berline de voyage. - Un Louis XVI. - Les dettes du comte d'Artois. - Les million en assignats à W. de Bouillé.- Le départ est biens du clergé. - Les émigrations. - Mirabeau fixé au 19 juin. - M. de Choiseul reçoit les ordres jeune. - L'Etoile du matin. - Retour du duc d'Ordu roi. - Le départ est retardé de vingt-quatre léans. — Bailly. — La fédération générale. — La heures. - Funcstes conséquences de ce retard. . . . reine. - Craintes de Mirabeau. - Discussion sur l'initiative de la guerre. - La défection. - La X. - Dispositions des postes aux Tuileries. - Dissimulation du roi et de la reine. - Moyens de sortir Grande Conspiration. - Barnave. du château. - L'appartement de M. de Villequier. -

M. de Fersen. - M. de Monstier. - Son entrevue

V. - Fuite de Necker, - M. de Montmorin, - Nou-

veau ministère. — Affaire de Nancy. — L'état-major

	ages	P	age
\ \\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\		XVII Barnave et Mirabeau Tristes pressentiments	
S M Korff Le C L sentinelle -		de la reine - Le Massacre des innocents. Le	
1 100 % 1.1		portra't — Le coup de tonnerre. La bougie — Le garde national. — La princesse de Lamballe.	
r c e. – La v ture		La bague de cheveux — Les luttes. — Plus de mo-	
e M de l'ersen		narchie Le veto de Brissot La petition	
1000 1000 1000 1000	123	L'Assemblee impopulaire. Les Jacobins Sus-	
V S les ticres — Le mi-		pension du pouvoir exécutif. 17 millet Les	
l res du ro l'es pré-		perruquers. — Léonard. — Le dessous de l'hôtel de la Patrie. — Les drôles. — Le baril d'eau. — Ter-	
Trat rempu Coarse à		ribles suites d'une plaisanterie. Duport. – Le	
S meye le = 1 e retard de v ngt- S = tes. — Sa nte-Menehould.		Champ de Mars Verrières, le nain Fournier	
- Same veneround.		I Americain. — L'aide de camp tue. — On fire sur	
to sin = 1 a dilizence = M de		La l'ayette. — Robert. — Barricades enlevées —	
s h rds	3(3	MM. Jacques, Renaud et Hardi, municipaux, au	
t e plus son escorte - Erreurs de		champ de la Fédération	- 4
\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \		XVIII Allocution des municipaux Douze commis-	
l atales co se quences - Drouet		saires. — Le chevalier de Saint-Louis. — Bailly. —	
>		Le drapeau rouge. — Au Champ de Mars! — La petition se signe. — La pyramide vivante. — Le	
1 her re de la retra te 1.es dragons	İ	tambour. — Douze mille chevaliers de Saint-Louis.	
r - Fros saivent M de Dumas		- Le coup de fusil Le régiment de dragons, -	
1) / s tt. ours - Route de Verd n, route de Un postifien - M. de Rohrig, comman-		La troisième décharge. — Les canonniers. — Denit	
a c h ards. Pas de relas à Varennes, —		immense M. Provant Fermeté de la reine -	
I ve Saiss On bat le rappel et on		Pusillanimité des jacobins Madame Roland	40
n le t s n - Lil i d Varennes. On barri-		XIX Vive Robespierre! - Un mauvais ami Le	
Mark 10 10 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	32	meanisier Duplay Royou et Suleau On ne	
VII I et les de la rene. = Les passeports	i	profite pas du coup d'État. Les jacobins. — Ro-	
1 pro re r = La boutique d'epicerie.		bespierre à la tribune Insinuations de son dis-	
e toes n Interrog toire Je suis le		cours. — Barnave. — La reine. — Fin de la Consti-	
r M d G g cat pres doron - Vive la nation!		tuante. — La Constitution acceptée. — Le roi à l'Assemblée. — Retour de la séance. — Scènes d'in-	
- t d p obt - Hade propositon peur		terieur. — Salles provisoires. — Articles de la Con-	
e mer heftexions le la rene Indecision.		stitution. — Le serment. — La Législative. — Résume	
- Correr 1A sembles together to brough		des travaux de la Constituante	1,8
- Triste et it on dur ou Lierte de la reine Lierte milité - M. Di on - Le roise montre			
c 1 1 ere de M. Siusse — Les cheveux		AX. — Le couplet. — Brissot de Warville. — Le verbe brissoter. — La tabatière. — Ni sire, ni majesté. —	
I nes - Ce que se passe à Paris	31	La Gironde. Son origine. — Ses chefs. — Aspect	
		de l'Assemblée. — Jean-Jacques et Mirabeau. — Le	
1 le Ne mor n preveno de la faite du ro — f a s pp end la nouvelle. — « Le roi est		trône changé en fauteuil Les fonds baissent.	
- « Je s une homete fille. » — Santerre.		- La Fayette et Bailly remplaces Santerre et	
I - en de de francs - Mot de Freron		Pétion. Mot du roi La situation compliquée.	
Ir a pe de care - M. Rome f La foite		— Caricature : « Je sanctionne, » — Lettre de M. de Bouille. — Rires qu'elle excite. — Préparatifs de	
$0 < t \le e$ le eme $t = 1$. Assemblee $= 1$. adresse		guerre Mot de la Gironde Le serf devenu	
Note Quite cent male gardes nationaux		homme. — Revue des rois de l'Europe. — Georges III,	
Ur o des verites politiques — L'aide de c perrole et reche a seitat	92	Leopold II. — Le don Quichotte du despotisme. —	
	36	L'Espagne et Charles III	50
A e de R m of à Varennes Sa reception		XXI. Les prêtres, les émigres, les rois. Rapport de	
c deserved to the combler of the control of the con		Gallois et de Gensonne Le serment des prêtres.	
de Lou e - MM, de Choiseul et de		- Ses effets Lettre du prêtre Pontian-Gillet.	
1		Les quenouilles La circulaire l'etion aborde	
1 D La garm on de Verd n Bouille		la question des emigrés. — Décret contre M. de Pro-	
re de r 'e = Il emigre le 22 juin Vingt		vence. — Réponse des émigrés. — Placard affiche	
Me de Lobe pierre. Mis ion de		dans Paris. — Couplet du théâtre Mohere. — Cri de Brissot chaudement accueilli	
-\ Pe' on et Barnave. Depa t de			52
T D you a none - Lintre Dormans		AVII - Massacres de Saint-Domingue et de la Glaciere.	
My — Sel e Barnave	38	- Le roi sanctionne le decret contre Monsieur.	
1 e ale - Profesion de fai		Mesures contre les emigrés et les prétres rétrac- taires. — Véto du roi — Allocution de Louis XVI.	
e m to commune, - L'eccle a -		M. de Narbonne ministre de la guerre. — Il cree	
e de Barnaye - Le vode le e		trois armees Les princes décrétes d'accusation	
Le Le Le Le Le Le Le Le Le Le Le Le Le L		M. de Nathonne renversé Brissot accuse Deles-	
rriver Ne ox Palu de Bossiet		Fart. Menaces de Vergniaud. Claviere, Dumou-	
1 c the Lirencet Barnaye Le		riez et Itoland - Dumouriez juge par un regard.	
the letter ded corps Loffre		Portruit de madame Boland	54
O clubime en cina joars'		AXIII. La guerre à l'Autriche, Opposition de Bolles-	
O rent e par les Champ Elle-		pierre - Les partis en France Leurs chefs	
Conclude the Concl		Les Suisses de Châteauvieux rehabilites. — La fête	
to el c M de M Golhermy.		de la Liberte. — Les hostilites commencent. — Sauve	
1. forme de la lace Campan.		qui peut! — Le general Dillon tue a Lille. — Un	
- I. I per police e de		coup d'Etat populaire est decide. — La garde du roi.	
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	30	 Bapport de Bazire sur les evenements. Joachim Morat. Le 29 mai. Servan ministre de la guerre. 	
		the so man - Der tall milliage de la guerre,	

nees. - Surveillance affreuse. - L'épèe du roi. -

l'age	Pages
Tale. Les per Rocher – Le carton	portier Rocher Le cordonnier Simon La Jable
i eru - l'eve en l'ablé de six	de multiplication. — Les dossiers de chaise en bro-
r i l'et de la de l'amballe, — Le rille — La reine brisée	deries. — Murailles illustrées. — Les deux faction-
	naires
	XIAI. — Emplot des journées de la famille royale. — Pro-
\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\\	clamation du 21 septembre. — Formule des demandes.
Manager of the ministre de la justice. — Manager of the real of the ministre de la justice. — Manager of the ministre de la justice. —	Separation de la famille, — Rigueurs de la Commune, — Translation dans la grando tour, — Le
2° by an do people sur l'Assemblee. — Il	dejeuner publié. — Le diner en famille. — Simon et
Gures I i-même, — La Vendée et	Clery. — Le dauphin et le roi réunis. — Description
La fontiere et les poissances La	de la tour du Temple Détails curieux 10
f v e = Les fers d'Olmutz + Marche de	XLIII Scènes d'intérieur On enlève au roi les insl-
- Decret contre Longwy Appel de	gnes de ses ordres. — Dures conditions posées à
Me ace en prophetie. — Conspiration	Cléry, qui s'y soumet Les journaux accordés et
Plant Prière pour le roi. — Tactique de	retirés Toulan et la reine Le maçon et le dau-
ce d Dumouriez — Plans de campagne. —	phin. — Conteaux, ciseaux, canifs enlevés. — Nou-
	velles apportées à Cléry. — Confidences au roi. —
MMM D v faces de Danton. — Le canon d'alarme. —	Ses inquiétudes. — La partie de siam. — Le nº 16
Vi ud. Visies domeibaires. — On bat la	porte malheur. — Séparation de Louis et de son fils. — Le roi conduit à la Convention. — Il paraît à la
go er e - Le paivre dans la demeure du riche. Le cre e tre l'Assemblee et la Commune Les	barre de l'Assemblée
n saft ches a la porte de la prison. — L'Assemblee	
en en Con one — Division entre les pouvoirs,	MAIV. — Le roi entouré de son escorte. — Son impassi- bilité. — Aspect sans majesté. — Route du cortège.
Marit membre de la Commune Le voleur au	- Santerre introduit le prisonnier Silence de
ori Le canon d'argent et la montre d'or	l'Assemblée. — Interrogatoire du roi par le président
sang tes mit i ves de Robespierre. Courage	de la Convention 10
d M. cl. Sun hum in te sauve Beaumarchais,	XLV. — Suite de l'interregatoire du roi. — Défail des
- D in se disimule Position et rôle des	pièces, bases de l'accusation. — Le roi sort de l'As-
n sac e re du drame de septembre. — Le mas- sacre pré la é re l'ache dans les rues de Paris 9	semblee Le morceau de pain Isolement du
	roi. — Ses réclamations sont vaines. — La reine
MAVIII Le attre et le d'sciple Robespierre et Saint-	demande des journaux. — Refus du conseil géné-
Jit Dorm'r dans une pare lle nuit' — Nuit	ral. — Alternative au sujet du dauphin. — Le roi se
to nohe. L'u dort et l'autre veille. — Le sang va co ler : On el crohe l'occas on. — Marat sauve un	consacre à la grande affaire de son procès 100
homme! Proposition de Thuriot Quatre heures	ALVI L'armoire de fer Sa découverte Récit de
pred es La section Poissonnière Mot de	Gamain. — Il part pour Versailles. — Son malaise
Danton Chez lui le debauche tunit le politique.	général. — Il tombe sur la route. — L'Anglais bizarre.
- La Comm ne s spend sa scance Translation	— Gamain se croit empoisonné. — Il est sauvé par l'élixir de l'Anglais. — Il revient à Versailles. — Les
de vi et quatre prisonn ers, de l'hôtel de ville à	médecins. — La brinche. — Il reste perclus de tous
\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	ses membres. — Dénonciation à Roland. — La Con-
c nee la be cherie. — Pariseau et de la Cha- p e Sa g fra d d'un président. — Erreur de	vention s'empare des papiers. — Mirabeau dévoilé.
Tal on Danton absent	- Le buste et l'écriteau de rue brisés Le corps
ANNIN L'hui ier Maillard Le 3 septembre à la Force.	de arrabead chasse du l'antheon et rempiace par
La pa tre petite princesse. Lettre du duc de	cclui de Marat. — Le fossoyeur de Sainte-Catherine, Clamart. — Contenance du roi devant l'Assem-
Pe there Les trois hommes et les petits assi-	blee. — Vingt-deux ans pour répondre à l'appet. —
grat Les terreurs de la princesse de Lamballe,	Situation de Louis XVI vis-à-vis de ses frères 100
Les deux gardes nationaux — Manuel sauve ma-	XLVII. — Opinion des feuilles du temps sur le procès du
dame de Staél - Effrni de la princesse Hébert	roi Louis demande un ennseil La Convention
e 1.h ther Jurez tout ce qu'on vous demande.	l'accorde Il choisit Target, qui refuse lâchement.
Le grand Nicelas, - Le perruquier Charlat, - L. vre-e du sa g Grisen, l'homme à la bûche, -	- Malesherbes se présente, le roi l'accepte Belle
Le corps sur la borne L'homme à la baguette 9	lettre de Tronchet. — Lettre de Malesherbes. —
AL Dernétes mutilations de la princesse de Lam-	Dévouement d'Olympe de Gouges. — Conduite odicuse de la Commune. — Desèze. — Entrevue du
ba e Son coerr au boit d'une pique. — La tête	roi et de Malesherhes. — Les cent sept pieces du
le complo r — Stat ons en route pour le Temple,	procès. — La lecture en dure huit heures. — Souper
Le he me queve l'ent sur les débris du cadavre.	des conventionnels. — Cinquante et une pièces nou-
Le rul y tracolore arrête l'emeute Reflexions	velles La fluxion Le dentiste refusé Bruta-
de l' lhomme. La maisen de la Tombe Issoire,	lité de la Commune
La fore commune pour les cadavres. La têle	XLVIII — Travail du roi avec ses conseils. — Il communique
cur du duc de l'enhièvre sauve ses emissaires	par lettres avec sa famille. — Invention de Cléry pour
Ferreur de madame de Bosson. Tout	que les prisonniers puissent communiquer entre eux.
le mo de a per Tros jours de boucherie. — A	— Souvenirs du roi. — Anniversaire de la naissance
q o libla c ' Le Regent vole, - Mille neuf	de sa fille. — Les rasoirs. — Heconnaissance affec- tueuse du roi pour ses défenseurs. — Belle réponse
ce t te x mu derés. — Charlat sabré par	de Malesherbes. — Louis achève son testament. —
D cours de Venfchâteau, - Le	Testament de Louis XVI. — Appréciation cratique
en no de Vir y. Dimeuriez et Danton pi	
La La Co ven on a la alle du theâtre des Tude-	salut de l'Etat Etrange situation des rois en face
Pemce ce Manuel, Tallien. —	de leurs peuples,
Cr ha Dir ten L. beht an de la royante — Le	M.IA Le 26 décembre Attentions de Cléry pour la
cera ce 11. t Vol au Garde Meuble. — La ce de mort ce tre le émigres. — Catoyen et ci	reine La clef du valet de chambre Cléry. — Inci-
c. So rece on de la croix de Stint Louis.	dent. Louis XVI entre à l'Assemblée. — Defense
La Convention decrete le juge nent de Louis XVI.	de Deseze — Belle défense à faire, manquée. Paroles eloquentes de l'avocat. — Sa peroraison. —
- lier de ou - Inte leur du roi au Temple, - Le	Le roi prend la parole. — Notes et elefs présentées

par la président au roi. — Le roi se retire dans la sable des conferences. — I munité dans l'Assembles. — Proposition de Pétion. — Mouvement outnoire de Laquinais. — Coutton. — Hestitute de l'Assembles inn. — La Montagne et la Gironde. — Robespière et Verzinais du		Pages	P'a	ges
chewas de la vine. — La couches de chaux. — La converture de Griende, — Retour de Danton. — Sa liste de questions. — Definace de la Gronde qui per le roi. — Le trois questions de Fonfrede. — Discussion sapreme. — L'appel nomain pour la petine. — Le ministré d'empar du roi. — Paris illumine. — Saint-Eargeau sassaine por l'aris. — Fuite du merrirer. — Il est découvert. — Il se brête la cervelle		par le président au roi. — Le roi se retire dans la salle des conferences. — Tumulte dans l'Assemblée. — Proposition de Pétion. — Mouvement oratoire de Lanjuinais. — Couthon. — Hésitation de l'Assemblée — Horace et Curiace. — Compétence de la Conven- tion. — La Montagne et la Gironde. — Robespierre	Le gardien Richard. — Sympathie pour la reine. La maitresse du municipal. — De Rougeville. — Le bouquet et le billet. — Anerdote sur le chevaher de Maison-Rouge	130
vane et les ganke — Le tr'ijanvier — L'opinion publique — L'ant de foir — M. France andecia. — Un arreité de la Commune. — Impassibilité du roi en apprenant sa condamantion. — Le Mercure de France et le logogriphe. — Altente da sursis. — Les trois rouleux de louis — Le bitiel du roi à ja Commune. — Le conte de Commont. — Le bitiel du roi à ja Commune. — Le conte de Commont. — Le bitiel du roi à ja Commune. — Le conte de Commont. — Le bitiel du roi à ja Commune. — Le conte de Commont. — Le treit du roi à la Convention. — Dernier diner du roi. — Point de couteux. — Le jau discretes. — Extraits des déliberations du conseil general. — Le dé d'or. — Le salte à manger. — Vive émotion du roi. — Conseil géneral. — Arrèce de la familie royale. — Les sept quarts d'heure de déchirants adieux. — Demain à sept heures! — Miscrable Commune! — Le souper. — Les onnements d'egilee. — Les cheveux roules — Les heures vont vite. — La masse. — Six heures. — 6 on no roil » — Derniers dons du roi. — Le copte. — Les onnements d'egilee. — Les cheveux roules — Les heures vont vite. — La masse. — Six heures. — 6 on no roil » — Derniers dons du roi. — Le copte. — Les onnements d'egilee. — Les cheveux roules — Les couper. — Les hourreux. C'est assez pour Capet! »		Camille Desmoulins. — Attaque de Gasparin contre la Gironde. — Retour de Danton. — Sa liste de questions. — Défiance de la Gironde qui perd le roi. — Les trois questions de Fonfréde. — Discussion suprème. — L'appel nominal pour la peine. — Le ministre d'Espagne. — Sortie de Danton. — La mort. — Les défenseurs du roi. — Paris illuminé. — Saint-Fargeau assassiné par Pâris. — Fuite du meurtrier. — Il est découvert. — Il se brûle la cervelle	converture de coton. — La boucle de cheveux. — La jarretiere. — Fouquier-Tinville. — Chauveau— Lagarde et Tronson-Ducoudray. — La reine au tri- bunal révolutionnaire. — Les juges et le président. — L'acte d'accusation, l'interrogatoire. — Indignation de la reine. — Les quatre questions. — Sentence de mort. — La salle d'attente. — Lettre de la reine. — Les trois abbes confesseurs refusés. — Insistance du dernier. — Espérance de la reine. — La robe	
mune. — Le conseil executif. — Lecture de Parrét au roi. — Décret de la Convention. — Lettre du roi à la Convention. — Deriner diner du roi. — Point de couteau	LI.	vate et les ganls. — Le 1 ^{et} janvier. — L'opinion publique. — L'Ami des lois. — M. Brunier médecin. — Un arrêté de la Commune. — Impassibilité du roi en apprenant sa condamnation. — Le Mercure de	reine. — Cris du peuple. — La charrette. — L'Assomption. — La bénédiction clandestine. — L'échafaud et Sanson. — Dernières paroles de la reine. — On montre sa tête au peuple. — Le 16 octobre 1793.	133
sitions pour l'execution. — La municipalité et le conseil général. — Arrivée du confesseur Edgeworth. — La salle à manger. — Vive émotion du roi. — Douloureuse entrevue de la famille royale. — Les sept quarts d'heure de déchirants adeiux. — Demala à sept heures! — Misérable Commune! — Le souper. — Les ornements d'égiles. — Les cheveux roulés. — Les heures vont vite. — La messe. — Six heures. — Common oîl » — Derniers dons du roi. — Le cachet, les cheveux. — Les ciseaux. — Indignation du roi. — « Le bourreau, c'est assez pour Capet! »		trois rouleaux de louis. — Le billet du roi à la Commune. — Le conseil exécutif. — Lecture de l'arrêt au roi. — Décret de la Convention. — Lettre du roi à la Convention. — Dernier diner du roi. — Point de couteau	quatre heures. — Persécutions puériles. — Extraits des délibérations du conseil général. — Le dé d'or, — Le pansement refusé. — Le jus d'herbes. — Deux bouillons. — L'égalité des jours. — La fausse monnaie. — Le trictrac. — Le maigre de madame Élisa-	
a sept heures! — Misérable Commune! — Le souper. — Les neures vont vite. — La messe. — Six heures. — « O mon roi! » — Derniers dons du roi. — Le cachet, les cheveux. — Les ciseaux. — Indignation du roi. — « Le bourreau, c'est assez pour Capet! »	LH	sitions pour l'exécution. — La municipalité et le conseil général. — Arrivée du confesseur Edgeworth. — La salle à manger. — Vive émotion du roi. — Douloureuse entrevue de la famille royale. — Les	madame Royale. — Le 10 mai 1794. — Interrogatoire de madame Élisabeth par Fouquier-Tinville. — Chefs d'accusation. — Le 10 août, les diamants, correspondance, etc	135
** Vous venez me chercher? ** — Le testament. — a A ma femme! ** — Le concierge Mathey. — La voiture et les gendarmes. — Ordre de la Commune. — L'angle des rues. — Cris de grâce sans écho. — Batz, Devaux et leurs amis. — Leur vaine tentative. — Dispositions de la place de la Révolution. — L'echafaud et les piques. — La foule immense. — Louis recommande M. de Firmont aux gendarmes. — Dernières outrages. — Lutte du roi. — Les marches glissantes. — « Taisez-vous! ** » — Dernières paroles. — La tête montrée au peuple. — La manne d'osier. — Commotion. — Lettre à la Convention. — Voici du sang du tyran. — Terrible imprécation. — Les habits de deuil. — Le cachet. — Réflexions		à sept heures! — Misérable Commune! — Le souper. — Les ornements d'église. — Les cheveux roulés. — Les heures vont vite. — La messe. — Six heures. — « O mon roi! » — Derniers dons du roi. — Le ca- chet, les cheveux. — Les ciseaux. — Indignation du roi. — « Le bourreau, c'est assez pour Capet! » 122	nation de la famille Loménie de Brienne. — Mot de l'accusateur public. — Refus de laisser venir un prêtre non assermenté. — La salle des morts. — Le fichu partagé. — L'auréole de jeunesse. — La vingt-troisième sur la charrette. — Éloge de la sœur du roi. — Réponse à M. de Saint-Pardoux. — Elle	
Batz, Devaux et leurs amis. — Leur vaine tentative. — Dispositions de la place de la Révolution. L'échafaud et les piques. — La foule immense. — Louis recommande M. de Firmont aux gendarmes. — Derniers outrages. — Lutte du roi. — Les marches glissantes. — « Taisez-vous! » — Dernières paroles. — La tête montrée au peuple. — La manne d'osier. — Commotion. — Lettre à la Convention. — Voici du sang du tyran. — Terrible imprécation. — Les habits de deuil. — Le eachet. — Réflexions	LIII	 α Vous venez me chercher? » — Le testament. — α A ma femme! » — Le concierge Mathey. — La voiture et les gendarmes. — Ordre de la Commune. 	l'accompagnent. — Le dernier baiser. — Apprécia- tion des vertus de madame Élisabeth. — Dernier acte du 10 mai	138
habits de deuil. — Le cachet. — Réflexions		Batz, Devaux et leurs amis. — Leur vaine tentative. — Dispositions de la place de la Révolution. — L'échafaud et les piques. — La foule immense. — Louis recommande M. de Firmont aux gendarmes. — Derniers outrages. — Lutte du roi. — Les marches glissantes. — 4 Taisez-vous! » — Dernières paroles. — La tête montrée au peuple. — La manne d'osier. — Commotion. — Lettre à la Convention. — Voici du sang du tyran. — Terrible imprécation. — Les	faire un cordonnier. — Le louveteau. — Sa résistance à Simon. — On grise le dauphin pour le pervertir. — Basse cruauté de Simon. — « Dors-tu, Capet? » — Simon devient municipal. — Le dauphin abandonné à lui-même. — Ses tortures. — Son affaiblissement moral et physique. — Lettre de madame Royale à ce sujet. — Le 9 thermidor. — On veul exiler le frère et la sœur. — Cambacèrès s'y oppose.	
Douleur de la reine. — Surveillance plus sévère. — Chaumette. — Vol du paquet scellé. — Le chevalier de Rougeville. — Son serment inutile. — Arrèté de la Commune du 1er avril 93. — Tison et Pache. — Turgy dénoncé. — Visites nocturnes. — Le cordon- nier Wolf. — Maladie du jeuve prince. — Le méde- cin des prisons Thierry. — La femme Tison devient folle. — Le bouillon. — Séparation violente de la reine et de son fils. — Il est remis à Simon. — Cruautés de cet homme. — Noble réponse du dauphin	LIV	habits de deuil. — Le cachet. — Réflexions 125	chambre. — Simon guillotiné. — Description de la prison du dauphin. — Lougue et pénible visite. — Le diner du prince. — Le chirurgien Desault. — Arrêté de la Commune. — Maladie et dépérissement du	1 0 1
mène à deux heures du matin. — « Rien ne me fait plus mal. » — Gardée à vue à la Conciergerie. —	Ī	Douleur de la reine. — Surveillance plus sévère. — Chaumette. — Vol du paquet scellé. — Le chevalier de Rougeville. — Son serment inutile. — Arrêté de la Commune du 1er avril 93. — Tison et Pache. — Turgy dénoncé. — Visites nocturnes. — Le cordonnier Wolf. — Maladie du jeune prince. — Le médecin des prisons Thierry. — La femme Tison devient folle. — Le bouillon. — Séparation violente de la reine et de son fils. — Il est remis à Simon. — Cruautès de cet homme. — Noble réponse du dauphin	LX. — Madame Royale restée seule au Temple. — Elle ignore le sort de sa tante et de sa mère. — Les couteaux, le briquet. — Robespierre. — Le 10 ther midor. — Les membres de la Convention. — Lauren commissaire. — Amélioration du sort de la princesse — Visite d'Harmand. — Description. — « On ne m donne pas de bois. » — Le piano. — Le lit. — Le livres. — Le frère et la sœur peuvent se voir. — Ma dame Royale sort de prison après quarante mois — Supposition bistorique sur Robespierre. — Échange de madame Royale contre huit prisonniers — L'empereur d'Autriche veut la marier au prince	e s s
		mêne à deux heures du matin. — « Rien ne me fait plus mal. » — Gardée à vue à la Conciergerie. —	Charles. — Elle épouse le due d'Angoulème	. 14

TABLE DU VOLUME

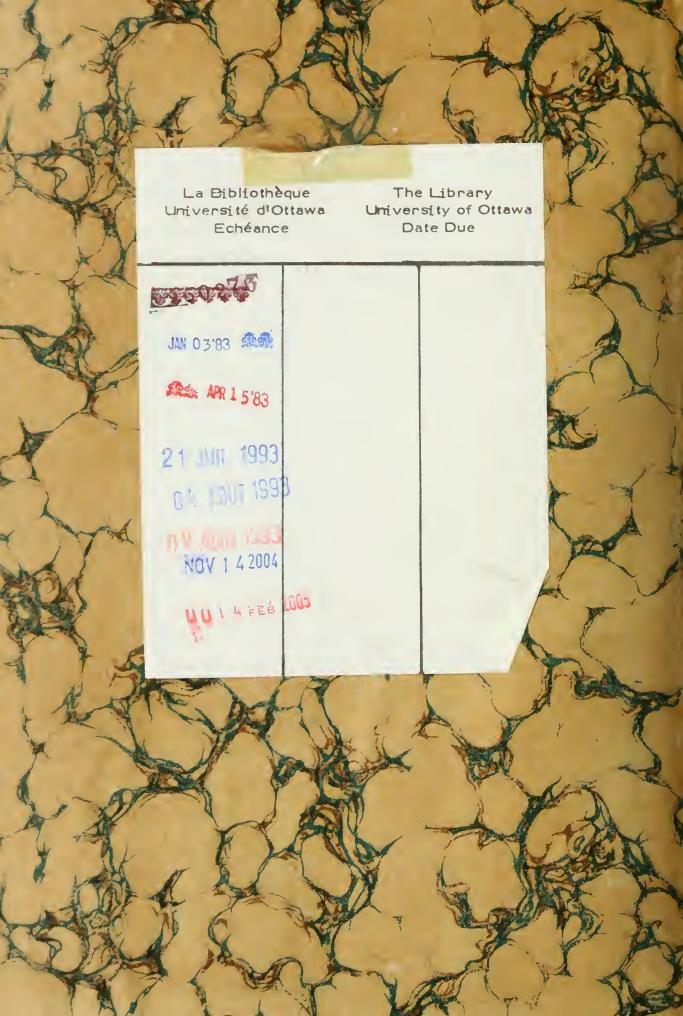
I. -- LOUS XVI ET LA RÉVOLUTION

II. — LE DRAME DE QUATRE-VINGT-TREIZE













CE PQ 2221 .F07 1907 V013 CJJ DUMAS, ALEXA CEUVRES CE ACC# 1323419

